BIBLIOTECA · DE · OSUNA

~~67 = 17.1.~~

47-2

Cs del Thonte de Fragata Dn Juan Joaquin Moreno

Inv 208
Lw 78

A AMSTERDAM,
De l'Imprimerie de P. & J. BLAEU,
Pour la Compagnie, MDC XCVIII.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA DE SEVILLA

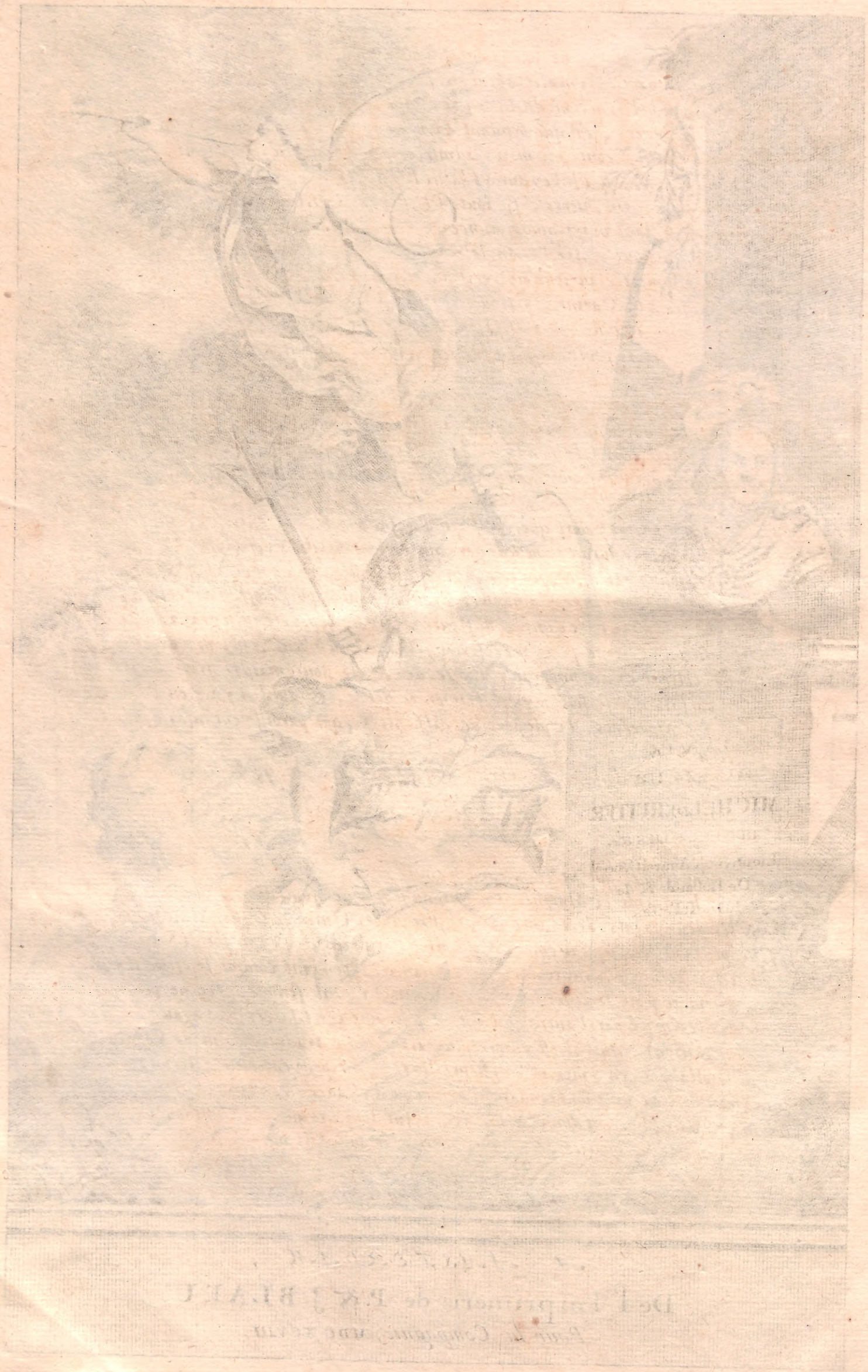

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER

Duc, Chevalier, Lieutenant Amiral Général
de Hollande & de Oüeſt-Friſe.

Où eſt compriſe

L'HISTOIRE MARITIME

Des Provinces Unies, depuis l'An 1652. juſques à 1676.

Traduite du Hollandois de

GERARD BRANDT.

Et enrichie de Figures.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

A AMSTERDAM,

De L'Imprimerie de P. & J. BLAEU,

Pour WAESBERGE, BOOM, à SOMEREN & GOETHALS.

M DC XCVIII.

LA VIE

DE

MICHEL de RUITER,

Duc, Chevalier, Lieutenant Amiral Général
de Hollande & de Zélande.

Où est compris

L'HISTOIRE MARITIME

Des Provinces Unies, depuis l'An 1652. jusques à 1675.

A SON EXCELLENCE.

MONSEIGNEUR

FRANÇOIS LE FORT,

GENERAL DES ARMÉES DE SA MAJESTÉ CZARIENNE,

ET DES PREMIERS REGIMENS DE SES GARDES, AMIRAL DE SES ARMÉES NAVALES, VICEROY DU GRAND NOVOGROD, &c. MINISTRE D'ETAT, PREMIER AMBASSADEUR, ET PLENIPOTENTIAIRE DE S. M. EN DIVERSES COURS DE L'EUROPE.

MONSEIGNEUR.

IL ſemble que voici une de ces circonſtances heureuſes, qui arrivent rarement, & qui ſe diſtinguent par leur ſingularité. La Vie d'un Grand Amiral paroît au jour dans une Langue qui va publier ſes Vertus chez les Etrangers, préciſément dans le même tems & au même lieu, où ſe trouve un Illuſtre Amiral, qui commande la plus nombreuſe armée navale qu'on ait jamais vû ſur la Mer Noire, & qui eſt préſentement à la tête de la plus célébre Ambaſſade qui ait paru dans l'Europe. Il eſt permis, MONSEIGNEUR, de dire main-te-

tenant tout ce qu'on penſe à la loüange de l'Amiral de Ruiter; mais je ſay que la Modeſtie de VOTRE EXCELLENCE ne me permet pas de preſſer ici en détail tous les raports qui peuvent ſe trouver entre Elle & ce Grand Homme. Je me contenteray donc de remarquer en général, que comme l'élévation de Ruiter, & le choix que la République fit de ſa Perſonne, pour commander ſes armées navales, furent juſtifiés par ſa conduite, par ſa valeur & par ſes grandes actions; de même le choix que le Très-Auguſte & Très-Puiſſant EMPEREUR de Moſcovie a fait de V. E., pour l'élever à la même Dignité, & à tant d'autres des plus conſidérables de ſes Etats, n'eſt pas moins juſtifié par les ſervices importans que V. E. a rendus à ce GRAND MONARQUE, ſoit en des tems fâcheux où votre fidélité s'eſt ſignalée, ſoit en l'acompagnant dans ſes Victoires, où votre valeur a eu tant de part. Ce ſont ces raports, MONSEIGNEUR, & la circonſtance de votre ſéjour en ces Provinces, qui m'ont inſpiré la penſée d'ofrir cet Ouvrage à VOTRE EXCELLENCE, comme étant digne de ſa lecture, & convenable aux grands deſſeins de ſa MAJESTE' CZARIENNE, pour l'avancement de la Marine, du Commerce & des Arts dans ſon vaſte Empire, où vous en faites éxécuter les ordres. Veüille le Ciel combler de plus en plus la meſure des Victoires de SA MAJESTE' & faire long-tems ſervir V. E. d'un Inſtrument glorieux pour l'éxécution de ſes deſſeins, à l'éxemple du Héros dont je lui préſente l'Hiſtoire. Je ſuplie V. E. de recevoir favorablement cette marque de mon Zèle, & du Reſpect avec lequel je ſuis.

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur

AUBIN.

AVERTISSEMENT.

ON ne doute pas que cet Ouvrage, qui eſt ſi eſtimé des Hollandois, ne le ſoit de toutes les Nations à qui la Langue Françoiſe en va faire part. La matiére leur en eſt déja précieuſe. La vertu, la piété & les belles actions du Lieutenant Amiral de Ruiter, célébres dans tout l'Univers, & qui pendant ſa vie ont été l'admiration de toute la Terre, ne ſeront pas moins admirées de la Poſtérité, qui ſe tiendra obligée à ceux qui lui en auront laiſſé le détail.

On y verra auſſi toute l'Hiſtoire Maritime des Provinces Unies pendant vingt-quatre années; & comme durant ce tems-là elles n'ont preſque point eu de guerre à ſoutenir que contre l'Angleterre, il ſemble que ce ſoit donner au Public leur Hiſtoire entiére, que de mettre au jour un récit fidéle de ce qui s'eſt paſſé ſur mer.

Ceux qui ſont deſtinés à la Marine, y trouveront des leçons capables de les former à ce grand Art, & de leur en faire ateindre la perfection, les actions éclatantes de l'Amiral de Ruiter, avec toutes leurs circonſtances particuliéres & les motifs qui ont fait agir ce Héros, étant très-capables de produire cet éfet.

La forme de l'Ouvrage le rend auſſi très-recommandable. On n'en voit point de plus métodique. Il n'y en a point dans la Langue Flamande qui ſoit écrit avec plus d'ordre & de pureté. L'Auteur ne paroît point partial. Tout le monde demeure d'acord de ſa fidélité. Sa modération & le reſpect avec lequel il parle des Puiſſances, peuvent ſervir de modéle à tous ceux qui ſe mêlent d'écrire.

Pour la Traduction, on peut dire que celui qui l'a faite, l'avoit entrepriſe un peu témérairement, & peut-être qu'il y auroit eu peu de gens qui euſſent voulu s'y engager. Le langage de la Marine eſt un langage tout particulier, peu connu dans l'une & l'autre Langue à la plupart de ceux qui écrivent. On n'a point de Dictionnaire Flamand & François dont on puiſſe tirer de ſecours à cet égard, & ce qu'on en a reçu des Mariniers de l'une & de l'autre Nation, n'a pas été auſſi grand qu'on l'avoit éſpéré. Enfin il y a aſſés d'aparence qu'on n'en ſeroit jamais venu à bout, ſi l'on n'avoit eu l'ocaſion de ſe ſervir de l'excellent & incomparable Livre de M. le Bourgmaiſtre Witſen. Comme c'eſt l'Ouvrage le plus parfait qui ſe ſoit jamais fait en ce genre, & qu'il n'y a rien d'égal parmi les Anciens ni parmi les Modernes, la plupart des difficultés, qui paroiſſoient inſurmontables, s'aplanirent à ſa lecture.

Mais nonobſtant tous les ſoins qu'on a pris, il n'eſt pas impoſſible qu'on ne ſe ſoit encore quelquefois trompé: ce qu'on peut aſſurer eſt qu'on n'a pas emploié un ſeul terme, & qu'on ne s'eſt pas ſervi d'une ſeule façon de parler, ſur laquelle on n'ait conſulté les livres, & les gens de mer; & c'eſt tout ce qui ſe pouvoit faire.

Au reſte il y a des termes qui ne ſe peuvent rendre juſte en François, ſur tout quelques-uns qui regardent les Charges de la Marine. On ſait qu'il y a des fonctions & des Emplois qui ſont différens dans les deux Etats de France & des Provinces Unies, & par conſéquent les mêmes termes ne leur peuvent pas parfaitement convenir. Par éxemple, l'Emploi de Schout-by-nacht *n'eſt pas tout-à-fait celui de* Contre-amiral *en France: cependant comme les fonctions du* Contre-amiral *aprochent le plus de celles du* Schout-by-nacht, *il ſemble qu'on ne peut s'empécher de rendre l'un de ces mots par l'autre, d'autant plus que ces Oficiers ſont égaux en ordre dans l'une & l'autre Nation. Mais il eſt encore plus difficile de traduire celui de* Commandeur, *puis que ni les Hollandois eux-mêmes, ni leurs livres, ne peuvent bien déterminer ce que c'eſt. Dans celui-ci tantôt c'eſt un Commandant d'armée ou d'eſcadre. Pendant le premier commandement de l'armée navale, qui fut donné à Ruiter, il fut toujours qualifié Commandeur. Il demanda au Prince d'Orange la qualité de Commandeur pour ſon Fils qui étoit déja Capitaine, en cas qu'on ne lui donnât pas encore celle de Contre-amiral. Un Capitaine détaché avec un nombre d'autres vaiſſeaux qu'il doit commander durant quelques jours ſur une croiſiére, ou pour aller à la découverte, eſt nommé Commandeur. Un ſimple Capitaine eſt quelquefois nommé Commandeur à l'égard du vaiſſeau qu'il monte. Les Commandans des brulots ſont preſque toujours apellés Commandeurs. Enfin parmi cette confuſion on découvre que Commandeur ſignifie quelquefois Commandant en général, & quelquefois un Emploi & un commandement particulier, tantôt plus relevé tantôt moins. On a donc cru qu'on devoit prendre le parti de ſe ſervir auſſi le plus ſouvent du même mot de Commandeur, qui eſt François, & qui ſonne bien en cette Langue, & chacun lui pourra donner la ſignification qu'il jugera lui convenir, ſelon les endroits où il ſera placé, ainſi qu'on eſt obligé de faire en Flamand.*

Lors

Lors qu'on diviſe une armée navale, ce qui ſe fait le plus ordinairement en trois parties, les François donnent preſque toujours à chacune des trois parties le nom de diviſion; *& la ſubdiviſion qui ſe fait de chacune des trois parties, ils la nomment une* eſcadre. *Les Hollandois, au contraire, apellent les premiéres parties* eſcadres, *& les trois parties de chacune de ces premiéres* diviſion. *On a ſuivi l'ordre Hollandois, depeur de ſe broüiller dans une choſe qui revenoit ſi ſouvent, & auſſi parce qu'il il s'agit l'Hiſtoire de Hollande.*

Il n'eſt pas néceſſaire de faire un plus long détail de toutes les difficultés qui ſe ſont préſentées dans cet Ouvrage : on eſpére que ceci ſufira pour faire comprendre que le travail n'a pas été médiocre, & pour diſpoſer le Public à pardonner les fautes qu'on peut avoir faites, en faveur des éforts qu'on a faits.

Quoi que les périodes de l'Auteur ne ſoient pas fort longues, par raport au ſtile des Flamans il y en a encore beaucoup qui le ſont trop, eu égard à la maniére d'écrire des François. On a pris ſoin de les acourcir dans les endroits ou l'on a jugé qu'on le pouvoit faire ſans altérer le ſens. Il n'y a que dans les Piéces, Actes, Lettres & Ecrits d'autrui qui ſont raportés, où il n'a preſque pas été poſſible de toucher. C'étoit toutefois ce qui en avoit le plus de beſoin. La différence du ſtile de la plupart de ces Ecrits d'avec celui de notre Auteur, fait bien connoître combien ce dernier excelle ſur les autres.

Comme ce Livre eſt auſſi-bien pour les Etrangers que pour les François, on a gardé l'ortographe de preſque tous les noms propres. Le changement qu'on y fait, ſous prétexte de les vouloir adoucir, les rend trop méconnoiſſables, & il arrive ſouvent que les gens n'y reconnoiſſent plus ceux de leur Nation dont on veut parler. On pourroit dire que ces ſoins en faveur de la prononciation vont trop loin, & qu'ils devroient être rétreins aux noms communs; mais on n'eſt pas aſsès autoriſé dans le monde pour parler de la ſorte, & l'on ſe contente de marquer la métode qu'on a ſuivie.

On s'eſt aviſé trop tard de prendre des meſures pour placer les eſtampes, & donner l'explication de ce qui eſt écrit au bas. L'impreſſion étoit alors aſsès avancée, ſi bien que l'endroit où devoit être placée la premiére eſtampe, qui eſt du combat donné entre Ruiter, qui commandoit l'armée navale de Hollande, & Askuë Amiral de celle d'Angleterre, étoit deja imprimé. Ainſi on ne trouvera pas à cette eſtampe une explication comme celles qui ſont au bas des pages où chacune des autres eſtampes doit être inſérée : mais au fonds cela eſt de peu de conſéquence : il n'y a preſque que des noms qui ſont les mémes dans l'une & l'autre Langue : les chifres ſont ce qu'il y a de plus important.

On a beaucoup de confuſion & de regret des fautes d'impreſſion qui ſe trouvent dans ce Livre. Il n'eſt pas ſi aiſé d'éviter cet inconvenient qu'on pourroit ſe l'imaginer, ſur tout quand on a un Compoſiteur peu intelligent & qui n'entend pas le François. On en a changé ſur la fin, & auſſi s'y trouve-t-il moins de fautes. On a marqué dans l'Errata les principales, qui pourroient altérer le ſens. Pour les autres le Lecteur aura la bonté d'y ſupléer.

LA

MICHIEL DE RUITER,
Hartog, Ridder, &c. L. Admiraal Generaal
van Hollandt en West-vrieslandt.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE PREMIER.

LA guerre que les Etats des Provinces Unies des Païs-bas ont été obligés de ſoutenir pendant l'eſpace de cent années, d'abord pour rétablir leur ancienne liberté, & enſuite pour la conſerver, ſe fit nonſeulement par terre mais auſſi par mer. La ſituation de quelquesunes de ces Provinces, qui ſont environnées de la mer, en tout ou en partie, donnant lieu à leurs Habitans de prendre cette voie pour ſe fournir des choſes dont ils ont beſoin, leur puiſſance & leurs richeſſes s'étoient acruës peu-à-peu par leur fréquente navigation: éxercice qui eſt la principale ſource de leur proſpérité, & dans lequel ils étoient alors ſouvent troublés: car ils trouvoient de tems en tems ſur leurs routes des ennemis qui tâchoient de ruïner leur commerce, & de leur faire perdre tous les avantages que leur aporte le voiſinage de la mer. Mais il n'y a jamais eu de Nation qui ſe ſoit défenduë avec plus de courage & de conduite, ni qui ſe ſoit renduë plus illuſtre par ſes combats & ſes triomfes de mer; il n'y a jamais eu de Païs qui ait été plus fertile en Héros Maritimes, ni qui ait produit des Amiraux de plus d'expérience & de valeur, que la Hollande & la Zélande. Le Cardinal Bentivoglio leur a rendu ce têmoignage. *Que nonſeulement elles remportoient le prix ſur tous les Peuples du Nord, mais même ſur tous les Peuples de la Terre.* Les autres Provinces Unies partageoient auſſi cet honneur avec celles-ci. Je n'entreprendrai pas de faire ici le dénombrement de tous les Héros qu'elles ont produits. On n'a qu'à jetter les yeux ſur les tombeaux des plus conſidérables, & ſur leurs inſcriptions en caractéres d'or gravés ſur le marbre, qui publient à la Poſtérité leurs faits héroïques, & les ſervices qu'ils ont rendus à leur Patrie.

Les Etats des Provinces Unies ont été obligés de ſoutenir la guerre par terre & par mer.

La Hollande & la Zélande ſont fertiles en Héros Maritimes & en mariniers.

Benti vogl. Relat. di Fiandr. Lib. 1. Chap. 6. p. 29.

Entre tous ces Héros, & même entre ceux des ſiécles paſſés, Michel de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, qui a été ſouvent Général de toute les forces navales des Provinces Unies, a éclaté glorieuſement par ſon courage & par ſes vertus. Quoi que ce fût de la pouſſiére que ſa fortune & ſa valeur l'euſſent élevé ſi haut, il eſt néanmoins certain que pendant ſa vie & après ſa mort, ſes amis & ſes ennemis ont également avoüé, qu'entre les plus grands hommes qui ont commandé ſur mer, il n'y en avoit peut-être jamais eu de pareil en courage, en expérience, en conduite, & en probité. Il avoit encore l'avantage de n'être pas moins pieux que vaillant, ni moins hûreux que pieux: de ſorte que depuis pluſieurs ſiécles il n'a point paru de Héros qui ait laiſſé après lui de plus parfaits éxemples de toutes ſortes de vertus, ni plus dignes d'être propoſés à la Poſtérité pour les imiter. Cette vûë, & l'utilité qui en peut revenir à ma Patrie, m'ont porté à emploïer une partie de mon tems à écrire une vie ſi glorieuſe & des actions ſi illuſtres. Pour cet éfet je me propoſe, moïennant la bénédiction de Dieu, de me tenir dans les bornes des plus ſévéres loix d'un Hiſtorien, & de ne raporter que la vérité, autant qu'elle me ſera connuë, lors même qu'elle ne ſera pas avantageuſe à notre parti, ou qu'elle tournera à l'honneur de nos ennemis. C'eſt une loi qu'il m'eſt d'une néceſſité particuliére de ſuivre, puis que j'écris des choſes qui ne ſont pas couvertes de l'obſcurité qu'un long

L'Amiral Michel de Ruiter s'eſt rendu illuſtre.

Et par conſequent il mérite que ſes actions, & ſes ſervices ſoient laiſſés par écrit à la Poſtérité.

La matiére & le but du préſent Ouvrage.

long écoulement de tems y peut répandre ; mais qui ſont arrivées depuis peu d'années, ſous les yeux de pluſieurs perſonnes encore vivantes, amis & ennemis, qui y ont eu part, qui les ont eux-meſmes conduites, ou qui ont été préſens à ce qui s'eſt paſſé. Car on ne manqueroit pas de me cenſurer, & de me donner la confuſion que j'aurois méritée, ſi dans cette mer ſi vaſte de tant de divers événemens, la faveur ou la haine me faiſoient écarter des routes de la vérité. Je ſai encore que j'écris moins pour les gens qui vivent aujourdhui, que pour la Poſtérité, qui jugera de mon Ouvrage ſainement & ſans paſſion. Ainſi pour la ſatisfaire, & pour ne lui laiſſer aucun lieu de douter de ma ſincérité, j'ai deſſein de ne me ſervir que des inſtructions les plus certaines que j'ai trouvées dans les Annales, & en des Mémoires qui ſont tenus pour très fidèles, ou qui m'ont été donnés par des gens qui ont vû & oüi toutes les choſes dont ils ont rendu têmoignage.

Je ſerai obligé de ne parler que légérement des premiéres années que notre Héros a paſſées ſur mer, ſans être au ſervice des Etats, parce que j'ai trouvé peu d'éclairciſſement ſur cette partie de ſa vie ; mais je m'étendrai davantage ſur la ſuite, qui eſt beaucoup plus conſidérable, & qui eſt auſſi plus connuë. Je raporterai particuliérement toutes les choſes les plus importantes, qui ſous ſon commandement & ſous ſa conduite en qualité d'Amiral, ſe ſont éxécutées en divers tems & lieux, contre les Turcs, les Anglois, les François, & les Suédois : mais je ne ferai aucune mention des plus petits incidens, ou des afaires de peu de conſéquence, que lors qu'il ſera d'une entiére néceſſité par quelque raiſon particuliére, ou par quelque circonſtance remarquable qui les aura acompagnées. Au reſte j'entreprens ici un Ouvrage dont la matiére eſt fort abondante, & diverſifiée de quantité d'événemens hûreux & malhûreux. Car quoi que ce ne ſoit l'Hiſtoire que d'un homme ſeul, elle eſt pourtant mêlée d'une infinité d'avantures qui ſont arrivées à pluſieurs Nations dont il a ſoutenu les intérêts, ou contre leſquelles il a eu à combatre, & qui ont été les têmoins de ſes faits & de ſes vertus. Je le repréſenterai donc dans toutes les parties & dans tous les tems de ſa vie, pour le faire monter à ce haut degré de gloire qui a éclaté ſur toutes les mers de l'Univers, & qui a atiré ſur lui les yeux des plus grands Monarques de la Chrétienté. Le téâtre de cette gloire a été l'Eſpagne, le Portugal, le Dannemarc, la Suéde, l'Angleterre, & la France, ou plutôt toute l'Europe, l'Afrique, & l'Amérique. En éfet dans toutes ces Parties du monde il a obligé les Princes à l'honorer ; les Eſclaves mis en liberté à le remercier ; les Peuples, les Etats, & les Roïaumes qu'il avoit ſoutenus & protégés, à le reconnoître pour leur Libérateur, qui par le ſecours du Tout-puiſſant les avoit délivrés plus d'une fois du péril extrême où ils ſe trouvoient, & avoit ouvert leurs ports & rendu leurs mers libres. Mais ce qu'il y a de plus loüable & de plus merveilleux dans les grandes qualités qu'il poſſédoit, eſt qu'encore qu'il fût généralement dans une ſi haute eſtime, il ne s'en eſtimoit pas lui-même davantage. Il ne s'atribuoit en aucune maniére l'honneur des victoires qui étoient gagnées ſous ſon commandement : il le raportoit tout entier à Dieu, le reconnoiſſant ſeul auteur de ſa proſpérité, & de tout ce qu'il y avoit de bien en lui.

L'origine & les Parens de Ruiter.

Ruiter étoit né de Parens de baſſe condition, mais honnêtes gens, & contre leſquels il n'y a point eu de reproches. Ils étoient originaires de Bergopſom, ville du Brabant, célébre dans nos guerres par deux rudes ſiéges qu'elle a ſoutenus. Son Aïeul, nommé Michel, avoit porté quelque tems les armes pour ſa Patrie ; mais enfin las de cette maniére de vivre il ſe retira à la campagne, dans un lieu qui s'apelloit le Goot, proche de Bergopſom, pour cultiver une métairie, afin d'en vivre avec ſa Femme, ſon Enfant, & une Servante, en quoi conſiſtoit toute ſa Famille.

Deſordre arrivé à ſon Grand-pére.

Pendant qu'il s'ocupoit à cet innocent éxercice avec deux chevaux qui faiſoient la meilleure partie de ſon bien, il reçût beaucoup de déplaiſir par l'inſolence des gens de guerre. Ni la conſidération de ſon peu de fortune, par où s'engendre ordinairement la compaſſion ou le mépris ; ni celle de l'état où il s'étoit trouvé auparavant, lorſqu'il avoit ſervi ſous les mêmes Enſeignes, ce qui devoit donner quelques égars pour lui ; ne purent néanmoins garantir ſa Perſonne ni ſon bétail de ces inſultes. Quelques Cavaliers lui pillérent ſes deux chevaux, & les menérent à l'armée de Hollande. C'étoit une perte qu'il n'étoit pas poſſible de

de reparer, car il ſe voioit par là ruïné avec toute ſa famille. Il alla ſe plaindre aux Commandans, de qui n'aiant pu tirer aucune raiſon, il réſolut de ſe la faire lui-même. Il épia en quels lieux ſes chevaux alloient paître; il les enleva ſecrétement, & les mena dans un endroit aſſés éloigné de ſa demeure, afin de les cacher d'abord aux yeux de leurs raviſſeurs. Ceux-ci ſe voiant privés de leur proie ſoupçonnérent aiſément d'où cet accident pouvoit leur être ſurvenu. Ils coururent à la maiſon de Michel, où ne trouvant pas ce qu'ils cherchoient, le dépit & la colére leur firent prendre le parti de ſe venger, en mettant le feu à cette pauvre maiſon. Là tandis que la flamme gagnoit par-tout, & qu'un accident ſi terrible & ſi imprévû faiſoit ſortir le Mari, la Femme, la Servante, & toutes les autres Créatures, qu'un inſtinct naturel pouſſoit à leur conſervation, l'Enfant ſeul, nommé Adrien, né à Bergopſom, dormoit paiſiblement au grenier, emmaillotté dans ſon berceau. Mais l'ardeur de l'afection naturelle plus forte que celle des feux les plus devorans, embraſa le cœur de cette miſérable Mére, & la crainte du péril où ſe trouvoit ſon Fils la fit rentrer dans la maiſon, réſoluë de vivre ou de mourir avec lui. Elle courut avec une ſeule juppe ſur ſon corps, à travers la fumée & les flammes, au grenier où il étoit; elle l'arracha vîte de ſon berceau; elle le jetta du haut en bas à ſon Mari & à ſa Servante, qui tenoient une couverture étenduë pour le recevoir, & ſe jettant elle-même après lui par une fenêtre, elle tomba à terre ſans ſe bleſſer. C'eſt ainſi que fut miraculeuſement conſervé & retiré du feu, Adrien fils de Michel, que la Providence avoit deſtiné pour mettre un jour au monde Michel, notre Héros Maritime. Un Auteur Anglois qui a fait l'Abrégé de ſa vie, à écrit que c'étoit lui-même qui avoit été ainſi préſervé du feu; mais cet Auteur a été abuſé par un faux avis, qui a atribué au Fils ce qui eſt arrivé au Pére. Cependant Michel, pére de l'Enfant ſauvé, ſe trouvant avec ſa famille nud, & entiérement deſtitué de toutes choſes, ne vit point d'autre recours en cette extrémité que de s'en aller à Bergopſom. Il y arriva à la pointe du jour. Sa miſére fut un pitoiable ſpectacle pour ſes Compatriotes, qui en étant touchés, ſuivant le naturel de la Nation, lui firent un acueil favorable, & lui procurérent les moiens de ſubſiſter par ſon travail. Son fils Adrien étant parvenu à l'âge de raiſon s'habitua à Fleſſingue, où il ſe maria en M. D XCVIII. * à Alida Jans, qui mourut l'année ſuivante en couches d'une fille. L'an M. D C I. † Adrien épouſa en ſecondes noces une jeune Fille qui portoit le nom de ſa premiére Femme, Alida Jans. Le Pére de cette ſeconde étoit de Middelbourg, & avoit le ſurnom de Ruiter. Quelques-uns ont dit qu'aiant ſervi ſa Patrie en qualité de Cavalier ce ſurnom de Ruiter lui étoit demeuré. Un certain Généalogiſte Danois a voulu prouver que cette Alida Jans étoit ſortie de la Maiſon de Reuther en Dannemarc, de laquelle les branches ſe ſont répanduës en pluſieurs autres endroits du Nord; & que le L. Amiral, Martin Harpertsz. Tromp, & l'Amiral de Dannemarc, Koert Adelaar, en étoient auſſi iſſus par leurs Méres. Mais comme la table généalogique, qu'il en a dreſſée, ni les preuves qu'il en raporte ne me paroiſſent pas fort claires, je ne m'y arrêterai point. Je m'en tiens donc à ce que j'ai déja dit, que le Pére d'Alida avoit ſervi dans la Cavalerie. Le premier métier d'Adrien après ce mariage fut d'être matelot, & enſuite porteur de biére à Fleſſingue, où il ſe comporta toûjours en homme d'honneur, étant charitable, & même libéral ſelon ſon pouvoir. Il eut de ſa ſeconde Femme ſix Filles & cinq Fils, deſquels l'Amiral, dont j'ai entrepris d'écrire ici la vie, étoit le quatriéme, s'apellant Michel comme ſon Aïeul paternel, & de Ruiter à cauſe de ſa Méré, ou, comme quelques autres l'aſſurent, à cauſe du Frére de ſa Méré qui avoit été auſſi Cavalier. Il avoit encore une Fille de ſon premier lit; de ſorte que ce nombre de douze Enfans peut bien faire comprendre quel étoit l'état de cette Famille, dont les charges augmentoient tous les jours; & combien le Pére avoit de peine à l'entretenir de ſon gain. Ainſi la naiſſance de Ruiter ne lui prêtant aucun avantage ni aucun éclat, il a eu cela de commun avec pluſieurs Hommes illuſtres, qui d'une très baſſe origine ſont parvenus au plus haut degré de gloire. Thémiſtocle le défenſeur de la liberté des Grecs, qui défit l'armée navale de Xerxès proche de Salamine, étoit pareillement fils d'un très médiocre bourgeois. Le Pére de Démoſthéne étoit un coutelier, ou un fourbiſſeur d'épées. Celui du Roi Ptolomée qui tranſmit ſon nom à tous les Rois d'Egipte ſes ſucceſſeurs, étoit un ſimple ſoldat nommé Lagus.

Son Pére Adrien Michelſz. étant au berceau fut ſauvé d'un incendie.

Grand courage & afection de ſa Mére.

Les mariages & le métier de ſon Pére.

* 13 *Janvier.*

† 20. *Mars.*

Il a un grand nombre d'Enfans.

Exemples de pluſieurs excellens Hommes qui ont été d'une baſſe naiſſance.

Themiſtocle.

Démoſthéne.

Ptolomée.

Agathoclès. gus. Enfin celui d'Agathoclès, Roi de Sicile, étoit un potier. De tels prédéceſſeurs qui ont eu en ce point la même deſtinée que Ruiter, ont deu lui faire connoître, & à ſes Deſcendans, qu'ils ne doivent point prendre à honte leur naiſſance: au contraire il eſt beaucoup plus glorieux de ne tenir ſa nobleſſe que de ſoi-même & de ſes propres vertus, que d'en avoir l'obligation à ſes Ancêtres. Ces éxemples montrent en même tems que le chemin qui conduit aux Honneurs & aux Dignités n'eſt fermé à perſonne, que les palmes & les lauriers ſont plantés au bout de la carriére, & que de quelque qualité qu'on ſoit, on n'a qu'à la fournir généreuſement pout les cueillir. C'eſt auſſi un moien aſſuré par lequel les Souverains inſpirent l'ardeur, le courage, & la fidélité à leurs Sujets, que de recompenſer la vertu par tout où elle ſe trouve, & de faire toûjours, malgré l'obſcurité de la naiſſance & la baſſeſſe de la condition, monter le mérite par degrès au rang qui lui eſt deu.

Quelle eſt la plus belle nobleſſe.

La Patrie de Ruiter, & la Ville où il eſt né.

La Patrie de notre Héros fut donc la Zélande, autrement l'iſle de Walcheren, & le lieu de ſa naiſſance fut Fleſſingue, port célébre, qui à peine a ſon pareil dans tout le Monde, & que l'Empereur Charles-Quint, qui avoit éxaminé avec beaucoup de ſoin la ſituation des païs, des villes, & des ports de mer qui lui étoient connus, apelloit la clé de la mer. C'eſt cette même Ville, qui ſecoüant il y a plus de cent ans le joug étranger, jetta les premiers fondemens de la liberté de nos Etats, & qui avant Ruiter avoit déja produit Ewout Worſt, Jooſt de Moor, de Bankerts, les Evertsz. & pluſieurs autres Perſonnages aſſés illuſtres pour être mis au rang des Héros Maritimes. Ruiter y nâquit l'An M. D. C. VII. le vingt-quatriéme de Mars, à huit heures du matin. C'étoit juſtement l'Année ou l'on commença le Traité de la Trêve de XII. ans; l'Archiduc Albert & l'Archiducheſſe Iſabelle aiant déclaré quelques jours avant cette naiſſance, *Qu'ils étoient contens de traiter avec les Etats des Provinces Unies en qualité de Païs & d'Etats libres, ſur leſquels leurs Alteſſes n'avoient aucun droit.* Ce fut à-peu-près au tems de cette déclaration, faite pour la premiére fois par nos ennemis, que vint au monde notre Héros, qui étoit deſtiné à combatre ſi ſouvent & ſi hûreuſement pour le ſalut de ſa Patrie. Cette même Année eſt remarquable dans notre Hiſtoire par le fameux combat naval qui fut livré devant Gibraltar, où Jaques de Heemskerk, natif d'Amſterdam, perdit la vie en gagnant la victoire, environ un mois après que Ruiter fut né. Ce Héros paſſa ſon plus bas âge à Fleſſingue, où il donna des preuves d'un naturel vif, promt, & actif, faiſant remarquer en lui beaucoup de hardieſſe, de courage, & de vigilance. A peine avoit-il dix ans qu'aiant monté au plus haut clocher de Fleſſingue, qu'on reparoit, il quitta l'échafaudage, & grimpa juſqu'à la pointe, où les gens qui étoient au bas ne l'aperçûrent qu'avec beaucoup d'étonnement & de fraieur, d'autant plus que pendant qu'il s'y étoit tenu aſſis les Ouvriers avoient défait l'échafaut, & ôté les échelles ſans prendre garde à lui. On crut qu'il lui ſeroit impoſſible de deſcendre ſans tomber & être écraſé de ſa chûte: mais il rompit quelques ardoiſes avec les talons de ſes ſouliers, & ſe ſervant hûreuſement de ſon adreſſe & de ſon agilité, il deſcendit ſans qu'il lui arrivât aucun fâcheux accident. Après cela il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que lors qu'il fut plus avancé en âge, il monta ſi facilement aux giroüetes des navires, ni de ce qu'il s'éleva par tous les périlleux degrès du ſervice de mer aux plus hautes Charges de l'Etat. Dans les Ecoles où ſes Parens l'envoioient pour aprendre à lire & à écrire, il étoit ingénieux à joüer de plaiſans tours à ſes compagnons, & à les tromper par ſes fineſſes. Il les querelloit même & les frapoit ſi ſouvent que ſes Maîtres furent obligés de le chaſſer. Dans les jeux & dans les petits combats où les jeunes gens de Zélande & du reſte des Païs-bas s'éxercent ordinairement, il ne manquoit jamais de remporter le prix. On le faiſoit toûjours le Capitaine, & la victoire étoit auſſi toûjours de ſon côté: c'étoit ſans doute un préſage de ce qui devoit lui arriver dans la ſuite de ſa vie.

Le tems de ſa naiſſance.

Celui de ſon enfance.

Action hardie.

Son premier metier.

La premiére ocupation où il gagna de l'argent pendant ſa jeuneſſe fut de filer des cordes dans la corderie des Sieurs Lampſens. Tout jeune qu'il étoit encore il n'y gagnoit pas moins de ſix ſou par jour, ainſi qu'on lui a entendu dire pluſieurs fois, même depuis qu'il fut L. Amiral de Hollande. Mais le métier de fileur de cordes lui convenoit ſi peu, & il l'éxercoit avec tant de pétulance, qu'on fut bientôt las d'un tel Ouvrier, & qu'on lui donna ſon congé. Il prit alors le parti d'aller ſur mer, ainſi qu'il en avoit toûjours eu beaucoup de paſſion; car on

lui

lui a ſouvent oüi aſſurer, *que pendant ſa jeuneſſe il ne penſoit qu'à ſe faire homme de mer.* Dès qu'il fut embarqué on remarqua un changement très conſidérable en ſa perſonne. Il devint à l'inſtant auſſi paiſible, auſſi ſoumis, & auſſi diligent qu'on le pouvoit déſirer. Le jour de St. Etienne de l'An M. D. C. XVIII. qui étoit l'onziéme de ſon âge, il s'embarqua pour la premiére fois, & fut d'abord garçon du Contremaître, puis après matelot, & il monta ainſi par degrès juſques à ce qu'il devint à ſon tour Pilote, & enſuite Maître de vaiſſeau. Sur ce premier bâtiment il eut pour camarade un Négre qui avoit été long-tems auparavant acheté eſclave, mais qui étoit alors libre, aiant embraſſé la Réligion Chrétienne, & s'étant fait bâtiſer à Fleſſingue, où il avoit pris le nom de Jean Compani. Ce Négre étant enfin retourné en ſa Patrie, y fut trouvé par Ruiter longtems après dans un état bien diférent de celui où il étoit alors, dequoi il ſera fait mention dans la ſuite de cette Hiſtoire. L'An M. D. C. XXII. qui étoit ſa quinziéme année, il alla avec quelques autres matelots ſervir ſur terre, au Païs de Cléves en qualité de canonnier dans l'armée des Etats. Ce fut au tems que le fameux Prince Maurice s'opoſoit aux entrepriſes des Eſpagnols, qui avoient alors beaucoup de troupes dans ce Païs-là, autour de Xante & de Weſel, & en d'autres endroits, d'où par leurs mouvemens ils faiſoient feinte d'avoir deſſein ſur quelqu'une des Places frontiéres de Gueldre ou d'Overiſſel, juſques à ce qu'une autre partie de leur armée, ſous le commandement du Général Spinola s'en alla emporter Steenberg, & camper devant Bergopſom. On y envoia promtement par eau un gros ſecours, où il y avoit quantité de canonniers, entre leſquels étoit Ruiter, qui commençoit déja à recevoir la paie entiére, quelque jeune qu'il fût, & qui donna à ce ſiége des preuves de ſa valeur. Il acheta un cheval, & ſût ſi bien s'en ſervir dans les ſorties qu'on fit ſur les ennemis, qu'il revint ſouvent chargé de butin. Dans la même année il commença à ſervir ſur les vaiſſeaux de guerre, où il fut Boſſeman, & où il fit éclater ſon courage en pluſieurs expéditions. Il y en eut une, où ſe trouvant au premier rang lors qu'on vint à l'abordage d'un vaiſſeau ennemi, il y ſauta & y fut dangereuſement bleſſé d'un coup d'eſponton à la tête. Il y a des gens qui aſſurent qu'il n'a jamais reçû d'autres bleſſures dans le nombre infini d'expéditions où il s'eſt trouvé, juſqu'à celle qu'il reçût en ſa vieilleſſe, & qui lui fit perdre la vie. Mais il y en a d'autres qui diſent qu'une autrefois, étant auſſi matelot, le bâtiment ſur lequel il ſe trouvoit fut pris par des vaiſſeaux de Biſcaie, ou par des Eſpagnols, & qu'en cette ocaſion il fut bleſſé au bras gauche ou à la main, pillé & pris priſonnier avec tout le reſte de l'équipage. Cependant aiant été tous mis à terre il s'échapa de ſes Gardes & s'enfuit. Il ſe vit alors dans une grande extrémité, déſtitué de toutes choſes, dans un païs étranger & ennemi, d'où il fut contraint de ſe ſauver à pié avec deux autres matelots comme lui, & de traverſer ainſi la France pour s'en retourner en ſa Patrie. Ils furent même tous trois contraints d'aller tour à tour mandier aux portes, & ſolliciter les honnêtes gens qui ſe trouvent en chaque païs, de leur faire la charité pour leur aider à repaſſer dans le leur: ce qui fait voir que la Providence Divine permet ſouvent, que ceux qu'elle a réſolu d'élever au deſſus des autres, tombent dans la plus grande néceſſité, afin qu'ils aprennent à avoir pitié des miſéres d'autrui, & qu'un jour dans leur élévation ils puiſſent ſe ſouvenir de ce qui leur eſt arrivé. Enſuite il paſſa quelques années ſur un vaiſſeau marchand, qui apartenoit aux Sieurs Corneille & Adrien Lampſens, que j'ai déja nommés, & qui étoient deux fréres, honorables marchands à Fleſſingue, fort afectionnés à leur Patrie, dont l'aîné avoit été pluſieurs fois Bourgmaiſtre de la Ville, & depuis Député de Zélande aux Etats Généraux. Ainſi il continua à s'éxercer avec beaucoup de ſoin en l'art de la navigation, afin de ſe rendre un bon pilote, en prenant une connoiſſance très éxacte de tous les climats & des côtes maritimes; en s'apliquant à obſerver les degrès de longitude & de latitude, ou à les découvrir par les règles de l'art; en réglant bien ſon cours par la bouſſole, en remarquant les déclinaiſons ou variations de l'aiguille; & en tâchant d'aquérir toute l'expérience à laquelle il eſt poſſible de parvenir. L'An M. D. C. XXXI. * qui étoit ſa vingt quatriéme année, il ſe maria pour la premiére fois avec Marie Velters de Grijpskerke, qui dix mois après mourut en couches d'une fille nommée Alida, laquelle mourut auſſi. Ce fut à-peu-près en ce tems-là qu'il parvint à être pilote, & qu'il fit en cette qualité pluſieurs voiages, s'aquitant toûjours également bien de ſon devoir.

Il commence à aller ſur mer.

Il ſert un peu de tems ſur terre en qualité de canonnier.

D'abord au Païs de Cléves.

Enſuite au ſiége de Bergopſom.

Il ſert ſur les vaiſſeaux de guerre.

Où il eſt bleſſé.

Il eſt fait priſonnier.

Il aprend le pilotage.

Il ſe marie, & perd ſa premiére femme.

Le 16. Mars

Il fait le voiage de Groenlandt en qualité de Pilote.

L'An M. D. C. XXXIII. il alla au Groenlandt ſur le vaiſſeau *Le Lion vert*, avec Joachim Janſz. Maître ſur le même vaiſſeau, & en M. D. C. XXXV. il fit le voiage du Païs de Maurice, qui eſt la partie la plus Orientale de l'Iſle de la Magellanique proche le détroit du Maire. Il y eut en ce lieu-là pendant une nuit quantité de

16. *Mai.*

vaiſſeaux, entre leſquels étoit le ſien, qui par les éforts d'une violente tempête, venant du Sudſudoüeſt, furent pouſſés près des cinq rochers avec un extrême dan-

Il ſe trouve dans un grand péril.

ger, ſi bien qu'ils crurent tous aller périr. Quelques-uns donnérent dans les glaces: il y en eut un qui aiant perdu ſes voiles & trois ancres, fut pouſſé entre des montagnes de glace & un rocher; & les autres moüillérent enfin à l'abri proche de terre, après avoir fait perte de leurs ancres & des cables. Celui ſur lequel étoit Ruiter

29. *Mai.*

entra avec un autre dans une baie ſans être endommagé. Mais peu de tems après, qui fut le jour de la Pentecôte, il s'éleva un ſi furieux vent de terre, qu'il rompit tous les cordages, & pouſſa le vaiſſeau avec les glaces dans la mer, où il voguoit à la merci des vents, étant porté vers le Nord juſques ſur le midi que le vent ſauta à l'Oüeſt. On fit alors ſervir la miſéne, & le vaiſſeau agité par une tempête horrible perça au travers des glaces, la miſéne aiant défoncé deux fois, & aiant été emportée hors des ralingues. Enfin il ſe trouva après minuit au Nord proche des montagnes de glace avec une ſeule voile, & en péril évident de naufrage. On avoit beau n'étendre que très peu la voile, elle étoit auſſitôt miſe en piéces, & il ne paroiſſoit aucune eſpérance de ſalut, qu'en allant donner dans les glaces ou ſur le rivage. En cette extrémité on choiſiſſoit le côté des glaces; mais comme on vit paroître une pointe de terre, on courut de ce côté-là, où aiant trouvé fond on jetta l'ancre ſur cinq ou ſix braſſes, & portant vîte

* *Atacha.*

les cables à terre on les * amarra au rocher, à l'abri duquel le vaiſſeau fut en ſûreté.

Il ſe marie pour la ſeconde fois.

L'Année ſuivante, M. D. C. XXXVI. Ruiter épouſa en ſecondes noces Cornelie Engels, auſſi née à Fleſſingue, avec laquelle il vêcut plus de quatorze ans dans une grande union, & de qui il eut pluſieurs Enfans. L'An M. D. C. XXXVII. il commanda un des vaiſſeaux qui furent alors équipés par quelques Marchands * pour croiſer ſur

Il croiſe ſur les Dunquerquois.

ceux de Dunquerque, & en cette expédition il fit voiles de conſerve avec un autre bâtiment que commandoit Juſte van Sluis. Il en prit un qui alloit à Oſtende, & ſe rendit

* *Voi l'ordre qui fut alors donné pour ces Croiſeurs, lequel fut enſuite inſéré dans le grand Régître des Placards 1. Partie. pag. 984.*

maître d'un Hambourquois chargé de marchandiſes qu'on vouloit faire paſſer en cachète & frauduleuſement. Mais il ſurvint un grand différent entre les équipages des deux navires pour le partage du butin. Les matelots de Ruiter commencérent à ſe

Son équipage ſe mutine.

mutiner, & à vouloir s'en retourner à terre; ſi bien que les deux vaiſſeaux s'étant ſéparés, il ſe trouva enfin obligé d'en prendre la route, à cauſe de la mutinerie qui augmentoit ſur le ſien, & qu'il ne pouvoit apaiſer. Avant que de rentrer il aperçut proche

Il découvre 13. Dunquerquois qu'il évite.

de Blankenberg une eſcadre de treize Dunquerquois, qui venoient fondre ſur lui; & comme il vit que tout ſon courage lui ſeroit inutile, & qu'il y auroit trop de témérité à les atendre, il crut qu'il devoit ſe réſerver pour des ocaſions plus favorables, & fit forces de voiles pour éviter ce danger, à quoi lui ſervit beaucoup un grand broüillard qui ſurvint. Je n'ai point eu de Mémoires des voiages qu'il a pû faire dans les années M. D. C. XXXVIII. & M. D. C. XXXIX. mais en M. D. C. XL. il fut Maître ſur un

Il devient Maître de vaiſſeau.

bâtiment que les Sieurs Lampſens avoient chargé pour Pernambuc ou Fernambuc au Breſil. A ſon retour étant proche du Pas de Calais, il vit deux frégates de Dunquerque, dont l'une emmenoit une priſe qu'il lui enleva, ſans que la frégate fît la moin-

Il rencontre deux Dunquerquois, & leur enleve une priſe qu'ils avoient faite.

dre réſiſtance. Ce voiage aiant hûreuſement réüſſi il retourna ſur la fin de Novembre à Fernambuc, & le ſept de Janvier M. D. C. XLI. il arriva au Récif. En revenant il paſſa aux Indes Occidentales, aux Antilles, à la Barbade, à St. Chriſtofle, & à St. Euſtache, où il fit un trafic avantageux par l'échange de quantité de marchandiſes. Pendant ce voiage il redoubla ſes ſoins pour éxaminer ce qui ſe préſentoit à ſes yeux lors qu'il découvroit quelque côte, & pour remarquer tout ce qui pouvoit être de quelque utilité en pareille ocaſion. Il découvrit auſſi pluſieurs erreurs dans les Cartes ordinaires, & il ne manquoit jamais de charger ſon journal de toutes les obſervations qu'il avoit faites: éxactitude qui eſt néceſſaire à un homme de mer, & par laquelle ſeule il

Révolution dans le Portugal. *Voi Aitzéma XXI. 30. & D. Nani dans l'onziéme Livre de ſon Hiſtoire.*

peut ſe perfectionner en l'art de la navigation. Il reconnut ſur tout dans les deux voiages qu'il fit du Breſil aux Antilles, qu'elles giſoient près de cent trente lieuës plus à l'Eſt, que les Cartes ne les marquoient. Au commencement du mois de Mai il revint à Fleſſingue de ſon dernier voiage du Breſil, & le mois de Juin ſuivant il alla ſervir les Etats ſur mer, pour la premiére fois en qualité de Capitaine. Les Portugais aiant le premier de Décembre M. D. C. XL. ſecoüé le joug du Roi d'Eſpagne,

avoient

avoient déclaré Roi le Duc de Bragance, ſous le nom de Jean Quatriême. Ce fut aux Etats des Provinces Unies une ocaſion de contribuer de tout leur pouvoir à tenir leur ennemi ocupé de ce coté-là, & à lui ſuſciter des afaires. Pour cet éfet ils réſolurent * d'équiper une eſcadre de vingt vaiſſeaux de guerre, bien pourvûë de toutes choſes, & ſous la conduite d'un bon Chef, afin de l'envoier vers les côtes d'Eſpagne pour agir contre l'ennemi commun, & pour ſoutenir le nouveau Roi de Portugal. Il y eut un Traité conclu depuis à la Haie, † entre Triſtant de Mendoza de Jurtado, Ambaſſadeur de Portugal, & L. H. Puiſſances, par lequel Elles promirent de continuer ce ſecours au Roi ſon Maître. Les Etats devoient envoier en Portugal quinze navires de guerre & cinq frégates, & le Roi s'engageoit d'acheter ou de loüer à ſes frais un pareil nombre de frégates & de vaiſſeaux, pour les mettre auſſi en mer; & de faire encore équiper dix galions, ou même davantage, afin d'agir conjointement avec les Hollandois contre les Eſpagnols. Les Etats laiſſérent au Prince d'Orange le ſoin de pourvoir leur armée navale de bons Oficiers. Ruiter qui avoit déja aquis beaucoup de réputation par les preuves qu'il avoit données de ſon courage & de ſon expérience, fut nonſeulement fait Capitaine du vaiſſeau *le Liévre*, mais ſur les têmoignages avantageux que ſes Compatriotes rendirent de lui, il fut fait Contre-amiral de toute l'eſcadre: ce qui arriva le 20. de Juin, l'armée étant campée à Offel devant Gennip. Voici l'Extrait des Lettres de proviſion qui l'établiſſoient dans ces Charges.

* *Le 19. Février 1641.* Les Etats réſolvent de ſecourir le Roi de Portugal, & de lui envoier une eſcadre de vais. de guerre. *Aitzéma.* XX. 753.

† *22. Juin 1641. Aitzéma.* XX. 795.

Ruiter eſt fait Capitaine & établi Contre-amiral de l'eſcadre deſtinée pour le ſecours du Portugal.

Commiſſion du Prince d'Orange qui etablit Ruiter Capitaine.

FREDERIC HENRI, par la grace de Dieu Prince d'Orange, Comte de Naſſau, Katzenelbog, Diets, Lingen, Meurs, &c. Marquis de Veere & de Fleſſingue; Seigneur Baron de Breda, de la Ville de Grave, & du Païs de Kuik, Dieſt, Grimberg, Herſtal, Kranendonk, Warneſton, Arlay, Nozeroy, St. Vyt, Daasburch, Polane, Willemſtad, Niervaart, Yſſelſtein, St. Maartensdyk, Gertruydenberg, Château-regnard, la haute & baſſe Swaluwe, Naaldwyk; Burgrave héréditaire d'Anvers & de Beſançon; Gouverneur de Gueldre, Hollande, Zélande, & Oüeſt-friſe, Zutphen, Utrecht, Overiſſel, Groningue & les Ommelandes; Capitaine général & Amiral des P. V. A tous ceux qui ces Préſentes verront, Salut. Les Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats des P. V. aiant jugé à propos d'équiper une armée navale de vingt navires, pour le ſecours du Roi de Portugal, ſous la conduite d'Arnaud Gyſels en qualité d'Amiral, &c. Savoir faiſons qu'aiant été informés de la valeur, de l'expérience; & de la fidélité de Michel de Ruiter; Nous l'avons établi & commis, l'établiſſons & commettons par ces Préſentes, Capitaine du vaiſſeau nommé le Liévre, *lui donnant ordre, &c. En têmoignage dequoi nous avons ſigné les Préſentes, & y avons fait atacher notre ſeau. Donné au Camp d'Offel, le 20. de Juin, Signé F. H. De NASSAU. Et plus bas*

Par Ordonnance de ſon Alteſſe

J. JUNIUS.

Avec le ſeau pendant de cire rouge.

Et au dos étoit écrit

LE 6. de Juillet 1641. a comparu au Conſeil de l'Amirauté de Zélande le Capitaine Michel Adrianſz. de Ruiter, lequel a prêté le ſerment de ſe bien & fidèlement comporter en ſa Commiſſion. Signé,

J. STEENGRACHT.

Les Lettres de Contre-amiral furent auſſi ſignées le même jour à Offel. En voici l'Extrait.

Commiſſion de Contre-amiral de l'eſcadre deſtinée pour le Portugal.

LEs Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats G. des P. V. aiant jugé à propos d'envoier une armée navale de 20. vaiſſeaux, &c. Son Alteſſe étant ſufiſamment informée de la capacité & de l'expérience de Michel Adrianſz. de Ruiter, l'a établi & commis, l'établit & commet par ces Préſentes pour Contre-amiral de la ſusdite armée, l'autoriſant, &c. Ordonnant à tous Oficiers, Soldats, & Matelots, &c. Donné au camp d'Offel, le 20. de Juin. 1641. Signé F. H. DE NASSAU. *Et plus bas*

Par Ordonnance de ſon Alteſſe

J. JUNIUS.

Avec un pareil ſeau de cire rouge.

Le

Le Prince d'Orange aiant prudemment réſolu de n'avoir aucun égard au rang ni à la qualité, & de n'emploïer pour Capitaines que des gens expérimentés, & qui dès leur jeuneſſe euſſent toûjours été ſur mer, ne fut point trompé dans le choix qu'il fit alors de Ruiter, qui partit de Fleſſingue le 28. de Juillet ſuivant. Mais l'Amiral, le Vice-amiral, & le reſte des vaiſſeaux, ne purent ſe trouver au rendévous qu'environ le 15. d'Août. En cette expédition l'armée eut beaucoup à ſoufrir du gros tems. Elle ne put doubler le cap de Montégo en Portugal que le 10. de Septembre. Le lendemain on aprit d'un pêcheur que la flote d'Eſpagne n'étoit pas encore de retour des Indes Occidentales; qu'une partie des navires de guerre de cette Couronne étoit à Cadix avec ceux de Dunquerque; & que les armée navales de France & de Portugal étoient à Lisbonne prêtes à mettre à la voile. Sur cet avis on fit tous les éforts poſſibles pour ſe rendre au plutôt à Lisbonne. Dès le ſoir du même jour l'armée moüilla à Caſcais. Là on aprit que les Portugais avec les vaiſſeaux que la France avoit envoiés à leur ſecours, en étoient partis deux jours auparavant. Sur cet avis les Hollandois aiant levé l'ancre, paſſérent devant le château de St. Julien, & s'aprochérent juſqu'à un quart de lieuë de Lisbonne pour faire de l'eau, & prendre d'autres rafraichiſſemens. Le Roi envoia ſon Secretaire du Cabinet prier l'Amiral de remettre à la voile au premier bon vent; ce qu'on fit peu de jours après, prenant la route du cap de Spichel, & enſuite de celui de St. Vincent, pour aller chercher l'armée Portugaiſe. Après cela on fit l'Eſt, & l'on prit ſon cours vers le cap de Ste. Marie, & vers Ayamonte, ville d'Andalouſie, & de là vers St. Lucar, d'où le V. Amiral & le Cont. Amiral Ruiter avec ſix vaiſſeaux légers furent envoiés à Cadix pour entrer dans la baie, & reconnoître ce qu'il y avoit de vaiſſeaux. L'Amiral prêta ſa chaloupe à Ruiter pour s'en ſervir en cette ocaſion. Ils paſſérent au travers des rochers qu'on nomme les Purcos, & entrérent dans la baie, où ils virent proche le Puntal vingt-neuf vaiſſeaux tant grands que petits, & cinq autres devant la ville, dont il y en avoit deux Anglois, avec un galion. Après avoir tout découvert ils ſortirent de la baie, ſans que de part ni d'autre il fût tiré un ſeul coup de canon. Enſuite l'armée retourna à Ayamonte pour tâcher d'y aprendre des nouvelles des Portugais. Là on fut informé par une chaloupe, envoiée de la part du Commandant de Tavila, ville d'Algarve, que l'armée de Portugal avoit été devant Cadix, qu'elle avoit pris trois bâtimens Dunquerquois, mais qu'on craignoit fort que le vent d'Oüeſt ne l'eût pouſſée dans le Détroit. Ce même Commandant, nommé Don Valaſco, qui avoit autrefois ſervi ſous les Eſpagnols au ſiége de Bergopſom, vint lui-même à bord de l'Amiral, pour tenir conſeil de guerre, & voir ce qu'on pourroit entreprendre contre l'ennemi. Il connut qu'il falloit avoir une armée plus nombreuſe pour détruire les Eſpagnols, & il envoia dès le même ſoir une frégate vers le Détroit afin d'avertir les Commandans de l'armée navale de Portugal de la venuë de celle de Hollande, & qu'ils revinſſent ſe joindre avec elle, les preſſant de prendre cette route ſans différer, quand même ils en ſeroient diſſuadés par les François qui étoient avec eux. Il fit auſſi entendre aux Oficiers Hollandois qu'en Portugal on ne ſe fioit pas trop aux François, & qu'on croioit qu'ils avoient atiré les Portugais dans le Détroit, plutôt pour leur propre utilité que pour l'avantage de ces derniers. Sur cela il fut réſolu par l'Amiral & par le Conſeil de guerre qu'on diviſeroit l'armée en trois eſcadres, pour croiſer à vûë les unes des autres, & ſe rendre chaque ſoir ſous le pavillon. Ainſi l'on croiſa entre Ayamonte & le cap de St. Vincent, & plus au large au Sud; & l'on s'étendit de telle maniére, qu'on pouvoit découvrir de douze lieuës à la ronde, afin de joindre les Portugais ou d'ataquer les Eſpagnols, ſi les uns ou les autres venoient à paroître.

Expédition en Portugal.

L'armée de Hollande arrive ſur les côtes de Portugal. Et enſuite à Lisbonne.

Elle remet à la voile.

Elle arrive ſur la côte d'Eſpagne.

Ruiter avec quelques autres entre dans la baie de Cadix pour reconnoître les vaiſſeaux qui y ſont. 24. *Septemb.*

Nouvelles de l'armée de Portugal.

L'Armée navale eſt diviſée en trois eſcadres pour mieux croiſer.

Le 4. d'Octobre, l'Amiral Hollandois étant proche du cap de Ste. Marie, aprit par un petit bâtiment de Marſeille, venant de Lisbonne, que l'armée de Portugal, avoit été obligée de rentrer, à cauſe de la maladie de ſon Amiral; mais que le Roi avoit commandé qu'on remît promtement à la voile, pour aller joindre les Hollandois au cap de St. Vincent. On fût en même tems que les François étoient auſſi devant Lisbonne. Alors on jugea à propos de faire voiles pour ſe rendre à St. Vincent. Mais au lieu d'y trouver les amis, ce furent les ennemis qu'on y rencontra. Le 3. de Novembre, environ minuit, comme on n'étoit pas loin du cap, on aperçut deux feux. On demeura dans le même parage juſques à quatre heures du matin qu'on découvrit entiérement l'armée ennemie, compoſée de neuf galions, dix navires Eſpagnols & Dunquerquois, & quatre frégates auſſi de Dunquerque, avec une caravelle pour yacht d'avis, faiſant en tout 24. voiles. Le combat commença à huit heures du matin.

Nouvelles plus récentes de l'armée de Portugal.

Les Hollandois découvrent l'armée d'Eſpagne. 3. *Novembre.*

Combat na-

Il y eut quelques-uns des Hollandois, entre lesquels Ruiter se signala, qui firent merveilleusement leur devoir. Au commencement du combat le grand mât de hune de *l'Ange Gabriel* fut emporté. C'étoit une flute montée de 25. piéces de canon, dont Jean Solaas étoit Capitaine. Elle tomba sous le feu de deux galions au milieu des Espagnols. Ruiter s'avança pour la dégager; mais avant qu'il pût s'en aprocher, son vaisseau fut percé de tant de coups, qu'il en reçut à l'eau jusqu'à six, & qu'il fut contraint de mettre à la bande pour étancher les voies d'eau. Girard de Lemme Cap. du *Cigne*, qui étoit monté de 32. piéces de canon, voiant ce qui se passoit, s'avança entre les deux galions & la flute, laquelle aiant achevé d'être dématée de tous ses mâts après un long & courageux combat, fut encore enfin abandonnée de ses ennemis. l'Amiral envoia de Liefde, Capitaine de *l'Ange blanc*, pour en sauver l'équipage en cas de besoin; mais il ne put en aprocher. Au reste je n'ai pu être informé de ce qu'elle devint, si elle coula à fond, ou si elle fut prise par les ennemis. Cependant on vit que la plûpart des Capitaines s'aquitoient fort mal de ce qu'ils avoient promis en acceptant leur Commission. Pour Ruiter, dès que les plus grandes voies d'eau de son navire furent fermées, il retourna au combat, & passa encore une fois au travers de l'armée Espagnole. Il en fut alors si maltraité que sa soute aux poudres étoit dans l'eau. Il cria en même tems à quelques-uns des Capitaines, *qu'ils allassent dégager de Lemme*, qui s'étoit mis en danger pour secourir la flute de Solaas: mais on ne voulut point l'entendre, ni lui obéir. C'est ce que des têmoins oculaires ont raporté, plaignant fort les Etats d'avoir si peu de Capitaines qui fissent leur devoir. Ruiter voiant que c'étoit en vain qu'il les y excitoit, alla lui-même supléer à leur defaut. Aussitôt qu'il eut mis l'eau haute à son vaisseau il retourna à de Lemme, & le dégagea courageusement. Le galion Espagnol qui se battoit contre lui prit chasse, & le Dunquerquois qui l'avoit déja accroché, ne put qu'avec peine se déborder. De Lemme faisant aussi alors retraite, parce que sa poudre étoit moüillée, Ruiter poursuivit vivement le Dunquerqnois qui étoit tout desemparé. Au même tems il aperçut que sur le vaisseau de de Lemme on faisoit des signaux avec les justaucorps & les hautechausses, & qu'on redoubloit si fortement qu'il revira de ce côté-là pour le secourir: mais avant qu'il pût aprocher on vit le vaisseau couler bas, & à peine eut-il le tems de sauver dix hommes. Le Cap. Pierre de Gorcum en sauva aussi neuf, & il y en eut encore vingt-un qui échapérent dans la chaloupe, de sorte qu'il ne s'en sauva que quarante de 99. qui étoient dans le bâtiment. Le combat finit alors, & les Espagnols se retirérent sans têmoigner plus d'envie de s'y rengager. Les vaisseaux Hollandois se ralliérent en ce tems-là, & l'Amiral fit pavillon blanc. A ce signal tous les Capitaines passérent à son bord. On mit en délibération ce qu'il y avoit à faire, & l'on fut unanimement d'avis de faire voiles à Lisbonne, parce qu'on avoit déja perdu deux navires; que la plûpart des autres n'étoient pour vûs que de matelots peu expérimentés; & qu'il y avoit beaucoup de mesintelligence entre eux. Tandis que les Capitaines étoient encore avec l'Amiral, le vaisseau de Ruiter passa derriére les autres, & comme il s'aprochoit on entendit les matelots s'écrier qu'il alloit à fond. Ruiter s'y transportant en diligence y mit si bon ordre, que les principales voies d'eau furent bientôt bouchées. Ensuite aiant mis à la voile, & essuïé beaucoup d'orages sur la route, l'armée moüilla trois jours après le combat dans la riviére de Lisbonne, hormis cinq ou six navires, qui en aiant été séparés par la tempête, y entrérent pourtant quelque tems après avec les autres, & y moüillérent aussi. Ruiter fut obligé de jetter l'ancre devant Restiers, à cause des ouvertures qui étoient à son vaisseau; mais le gros tems empêcha qu'on ne le pût échoüer pour le calfater. Là il aprit que les vaisseaux de France s'en retournoient, & que ceux de Portugal étoient devant Lisbonne, au lieu qu'ils avoient deu se joindre en mer avec les Hollandois, selon l'espérance qu'en avoient donnée les Lettres qu'on recevoit tous les jours. La tempête étant un peu apaisée, le vaisseau de Ruiter fut enfin échoüé sur le rivage. On le trouva percé d'un coup de canon proche de la soute aux poudres, l'ouverture étant de deux piés & demi de long, & de demi pié de large; si bien qu'il auroit indubitablement péri dans le combat, quand même il y auroit eu vingt pompes, sans le soin extraordinaire qu'on en prit. Il y eut encore plusieurs autres vaisseaux qui eurent besoin d'être calfatés, & dont il fallut jumeller les grands mâts ou les mâts de hune. Dans le même tems l'Amiral Gysels n'étant pas encore entré, il vint au bord de Ruiter un Envoié du Roi avec le Consul Hollandois, demander pourquoi l'armée, étoit revenuë? Il leur fit alors le

val donné proche de St. Vincent entre les armées d'Espagne & de Hollande. 4. *Novembre.*

Ruiter tâche de dégager une flute. mais il reçoit plusieurs coups à l'eau.

Le Cap. de Lemme suit son exemple & combat vaillamment.

Ruiter retourne au combat & à le même succès.

Il y retourne une troisiême fois, & dégage de Lemme.

Il chasse sur un Dunquerquois.

Il est obligé de revirer pour secourir de Lemme qui coule à fond.

Fin du combat.

L'Amiral Gysels fait le signal aux Capitaines de venir à son bord.

On conclud de faire voiles à Lisbonne.

Le vaisseau de Ruiter est en danger de couler bas.

L'armée de Hollande entre dans le Tage.

L'état ou se trouva le vaisseau de Ruiter.

7. *Novembre.*

10 *Novemb.* Rafraichiſſemens envoiés aux vaiſſeaux. Le Roi tâche de retenir l'armée de Hollande.

le récit du combat qui s'étoit livré, & leur déclara la néceſſité qu'il y avoit de donner le radoub aux vaiſſeaux. Pendant que cela ſe paſſoit le Roi envoia à chaque bord une pipe de vin, deux moutons, & quelques autres rafraichiſſemens. Peu de jours après ce Prince fit propoſer aux Commandans d'atendre l'armée Portugaiſe, afin de faire conjointement quelque entrepriſe conſidérable. Ceux-ci réſolurent de demeurer encore huit jours, d'autant plus que leurs vaiſſeaux n'étoient pas en bon état. Cependant on leur fit grand' chére. L'Amiral Don Juan de Mendoza les régala magnifiquement, & leur fit beaucoup d'amitiés. Depuis, ſur les nouvelles inſtances qui furent faites de la part du Roi, on conſentit encore à différer le depart juſques au 8. de Décembre. Le 7. les Oficiers reçurent des préſens que le Roi leur envoia. Le Conſul de Hollande, nommé Pierre Corneliſz. alla au bord de l'Amiral Gyſels avec vingt chaînes d'or, chacune du prix de 250. livres, qu'il diſtribua aux Commandans & aux Capitaines, c'eſt-à-dire aux lâches comme aux braves. Il pendoit à chaque chaîne une médaille avec le buſte du Roi d'un côté, & cette légende, JOANNES IV. DEI GRATIA REX PORTUGALLIÆ. M. D. C. XLI. *Jean IV. par la grace de Dieu Roi de Portugal.* 1641. Sur le revers on voioit un Fénix avec ces paroles.

Il envoie aux Oficiers Généraux & aux Capitaines des préſens de chaînes d'or & de médailles. 19. *Décemb.*

VICI MEA FATA SUPERSTES.

Je ſurvis à mes mauvais deſtins.

Peu de tems après les Hollandois aiant tenu un nouveau conſeil de guerre, où il fut réſolu de mettre à la mer, le Roi fit faire de nouvelles inſtances afin qu'on atendît encore quatre jours, & on ne voulut pas le refuſer. Ce tems étant écoulé il ſurvint des orages qui retardérent le depart. Lors qu'ils furent ceſſés on arrêta de lever l'ancre au premier bon vent. On reçut alors de Cadix des nouvelles aſſurées de l'état où avoient demeuré les Eſpagnols après le combat. On ſût que deux navires, l'un de Dunquerque, & l'autre d'Eſpagne, avoient coulé à fond; qu'il y avoit eu environ onze cens hommes tant de morts que de bleſſés; & que l'armée étoit retournée en mer forte de 27. voiles. Alors il s'éleva encore pluſieurs tempêtes qui empêchérent les Hollandois de partir avant le 8. de Janvier de l'an 1642. Enfin ce jour-là on prit la route de Hollande, mais le vent contraria ſi fort qu'on ne put avançer, & les orages qui redoubloient à tous momens, rendirent l'air ſi embrumé, qu'on étoit quelquefois pluſieurs jours ſans pouvoir ni jour ni nuit prendre hauteur. Quelquesunes des voiles de Ruiter furent emportées par la force du vent. Sa miſéne fut deux fois miſe en piéces, auſſi bien que ſon petit hunier, & ſon vaiſſeau fit eau en tant d'endroits, qu'il fallut pomper ſans ceſſe. Les vaiſſeaux furent tellement diſperſés par ces tempêtes continuelles, que le 19. du mois étant proches de Beveſier, à peine en demeura-t-il cinq de flote, *Le Vice-amiral*, *Les trois Preux de David*, *L'Ange blanc*, *Le St. Jaques*, & *Le Liévre* que Ruiter montoit, & qui malgré tant de périls arriva enfin le 21. du mois hûreuſement à Fleſſingue.

Nouvelles venuës de Cadix touchant l'état de l'armée d'Eſpagne.

L'armée de Hollande part de Lisbonne.

Et eſt beaucoup incommodée de la tempête. Ruiter à de la peine à ſe maintenir.

Il arrive enfin après beaucoup de périls devant Fleſſingue.

Pendant les années 1643. 1644. juſques à 1651. incluſivement, Ruiter ſervit ſes anciens Maîtres les Sieurs Lampſens, ſur un vaiſſeau marchand, & fit divers voiages en Irlande, en Barbarie, à Salé, à Ste. Croix, à Aſafi ou Safi, & aux Indes Occidentales. L'an 1648. lors que le Roi d'Eſpagne fit une paix perpétuelle avec les Etats des P. V. les déclarant Etats libres & ſouverains, auſſi-bien que toutes leurs Provinces, & les Païs qui leur étoient annèxés & qui en étoient dépendans, ſur leſquels il n'avoit aucune prétention, Ruiter étoit dans l'Amérique proche les Antilles. Là aiant reçu avis que les Eſpagnols avoient abandonné celle qui eſt le plus au Nord, & qui s'apelle l'iſle de St. Martin, où ils avoient une ville qui portoit le même nom; il alla s'en emparer pour les Etats des P. V. Au même tems les François y paſſérent auſſi, & ſoutinrent qu'ils avoient quelques droits ſur l'Iſle. Depuis elle fut partagée à l'amiable entre eux & les Hollandois; & chacune de ces nations y a eu ſes Egliſes particuliéres, ſes magaſins, ſon domaine, & ſes Eſclaves; les frais de l'établiſſement des plantages pour la Hollande & la Zélande aiant été faits par quelques Marchands Zélandois. Pendant ces neuf années de voiages Ruiter eut diverſes avantures dont on ne peut marquer préciſément le temps, parce qu'étant devenu Lieutenant Amiral il déchira lui-même la plus grande partie de ſes mémoires & de ſes journaux. Voici quelle en fut l'ocaſion. Il veut un certain Etranger qui pouſſé par l'éclat de ſes grandes actions lui demanda quelques mémoires des prin-

Les ocupations de Ruiter depuis 1643. juſques en 1652. *Voi Aitzema* XXVIII. 259.

cipaux

cipaux événemens de ſa vie, pour s'en ſervir dans une hiſtoire qu'il avoit deſſein d'écrire ; ce que Ruiter non ſeulement refuſa par une modeſtie admirable ; mais pour empêcher qu'un jour on n'entreprît d'écrire l'hiſtoire de ſa vie, il voulut ſupprimer la plûpart des piéces qui pourroient en donner des lumiéres. C'eſt par cette raiſon qu'on a eu beaucoup de peine à déterrer tant d'actions mémorables, & à s'en inſtruire par le raport de ceux qui en avoient oüi faire le récit de la propre bouche de ce grand Homme, ou qui en avoient été les têmoins. Voici donc une partie de ce qu'on en a apris par cette voie. Dans un certain voiage qu'il fit aux Indes Occidentales, aiant découvert un navire Eſpagnol qu'il vouloit éviter, celui-ci atribua cette prudente retraite à ſa fraïeur, & arrivant ſur lui tira toute ſa bordée pour le couler à fond ; mais Ruiter avec ſon petit vaiſſeau marchand ſût ſi bien ſe défendre, qu'enfin il fit périr l'autre auprès de lui. Alors il donna des marques de ſa compaſſion ainſi qu'il en avoit donné de ſon courage : il ſauva une partie de l'équipage avec le Capitaine, auquel aiant demandé, *M'auriés-vous traité de cette ſorte, & mes gens auſſi, ſi vous euſſiés fait périr mon bâtiment* ? L'Eſpagnol répondit inſolemment, *mon intention étoit de vous faire tous noïer.* A cette repartie Ruiter commanda qu'on les jettât tous dans l'eau. On ſe mit en devoir d'éxécuter cet ordre ; ce qui rabatit l'inſolence des Eſpagnols, & leur fit changer de langage. Ils demandérent la vie avec de très-humbles ſuplications, & elle leur fut généreuſement acordée. Une autre fois allant à Salé en Barbarie il eut avis que l'Amiral, le Contre-amiral, & trois autres Armateurs d'Alger, l'atendoient ſur ſa route ; ce qui ne l'empêcha pas de la continuer juſques au ſoir, que ſon vaiſſeau *la Salamandre* ſe trouva à leur vûë. Il y paſſa la nuit, & à la pointe du jour s'étant préparé au combat il n'atendit pas qu'on vint l'ataquer : il alla fondre lui-même à l'improviſte ſur l'Amiral, & lui tira ſa bordée. Cette intrépidité aiant épouvanté ſon ennemi il recula, & alla ſi fort s'embaraſſer avec l'un des autres vaiſſeaux Turcs, que tous les deux furent obligés de prendre la chaſſe. Alors Ruiter revirant ſur le Contre-amiral, lui envoia ſon autre bordée, & le contraignit auſſi de ſe retirer. Enfin en combatant toûjours contre les autres vaiſſeaux qui reſtoient, il arriva hûreuſement à la rade de Salé. Cela ſe paſſa à la vûë de toute la ville, non ſans beaucoup d'admiration de la part des Mores, qui le reçurent comme victorieux, avec toutes les marques de la plus haute eſtime, & le conduiſirent à cheval par la ville en triomfe, ſuivi des Capitaines des Pirates à pié, auxquels on fit beaucoup d'inſultes & d'avanies de leur lâcheté.

Il coule à fond un vaiſſeau Eſpagnol dans les Indes Occidentales.

Sa compaſſion.

Son combat devant Sale contre cinq Corſaires d'Alger.

Les Mores lui font de grands honneurs apres ſa victoire.

Ruiter eut encore dans ces mêmes années-là beaucoup d'avantures de moindre importance, & fit pluſieurs priſes chargées de ſucre ſur les Portugais avec leſquels on étoit en guerre. Il ſembloit que ſa prudence, ſon courage, & ſon bonheur, conſpiraſſent toûjours également à le tirer des plus grands dangers ; ou pour parler plus chrétiennement & plus juſte, le bras de Dieu ne manquoit jamais de le ſecourir. Une fois en retournant de France, de conſerve avec pluſieurs autres vaiſſeaux qui en revenoient auſſi, il ſe trouva de nuit avec quelques-uns d'entre eux au milieu des Dunquerquois. Chacun fit force de voiles, & éteignit ſes feux pour échader à la faveur de la nuit. Mais Ruiter prit une autre réſolution. Il commanda qu'on ne fît que petites voiles ſur ſon vaiſſeau & qu'on tint autant de feux allumés qu'on avoît coutume d'en mettre à un navire de guerre, eſpérant que le ſien ſeroit pris pour tel par l'ennemi, & qu'on le laiſſeroit paſſer. Ce ſtratagème lui réüſſit, il paſſa tandis qu'il y en eut beaucoup d'autres qui furent pris. Une autre fois qu'il revenoit d'Irlande, encore avec pluſieurs vais. mar. ſur un bâtiment qui n'étoit monté que de huit ou dix piéces de canon, dans un tems où la mer étoit toute couverte d'Armateurs de Dunquerque, il ſe trouva à l'ancre dans un certain port du Canal, ou à Wicht, ſuivant le raport de quelques-uns, preſſé de penſer aux plus ſeurs moiens de ſon retour, par la conſidération du vent qui étoit favorable, & de l'hiver qui aprochoit. Il n'y eut perſonne dans tous les autres bâtimens qui pût en goûter la propoſition, par la crainte dont on étoit ſaiſi. Il avoit de vieux beurre d'Irlande gâté ; il en fit froter tout ſon vàiſſeau par les dehors, avec quelques endroits du dedans, & même toutes les manœuvres. En cet état il mit à la voile. Un Dunquerquois l'ataqua ſur ſa route, & en vint à l'abordage : mais le beurre avoit rendu le pont ſi gliſſant, que les ennemis ne trouvoient point de priſe ferme, & ne pouvoient ſe tenir de bout. Ils gliſſoient & tom-

Il ſe trouve au milieu des Dunquerquois dans un grand péril qu'il évite par ſon courage & par ſa conduite.

La ruſe dont il ſe ſervit pour échaper des mains des Dunquerquois.

tomboient les uns ſur les autres comme s'ils euſſent été ſur une glace ; de ſorte qu'après un aſſés léger combat il fut aiſé de les chaſſer. Le voiage continua enſuite hûreuſement, & Ruiter arriva à Fleſſingue avec ſon vaiſſeau ainſi oint. Les Marchands intereſſés le reçurent avec beaucoup de joie en admirant ſa ruſe. On raporte encore qu'en un autre tems, montant un vaiſſeau qui faiſoit bonne mine, quoi qu'il ne portât que dix-ſept hommes & très peu de canon, il donna de loin ſi longtems la chaſſe à un Dunquerquois, qui emmenoit une riche priſe, que celui-ci la relâcha, croiant être pourſuivi par un navire de guerre. Ruiter s'aprochant de la priſe craignit que s'il s'avançoit trop vîte, le Dunquerquois, qui étoit monté de plus de vingt piéces de canon, & de ſix-vingts hommes, ne reconnût ſa foibleſſe, & ne revint fondre ſur lui. Il fit donc tomber une partie de ſes voiles comme ſi elles ſe fuſſent rompuës ; ce qui contribua ſans doute à tromper ſon ennemi, & à le faire retirer tout-à-fait. Cependant il demeura quelque tems comme ocupé à reparer ce deſordre ; puis tout d'un coup il changea de route. Mais il découvrit auſſi-tôt d'autres Dunquerquois, & il ſe ſeroit trouvé dans un fort grand péril, s'il n'eût aperçu en même temps un navire de guerre de Zélande, qui l'eſcorta juſqu'à Fleſſingue, ſous condition d'avoir la moitié de la priſe qui avoit été délivrée. Une autre fois revenant de Salé il ſe trouva ſur la côte de Barbarie tellement aſſiégé de quelques vaiſſeaux François, qui ſous de faux prétextes prenoient tout ce qu'ils pouvoient atraper en mer, qu'il ne voioit point de moiens d'échaper. Dans cette extrémité où des forces trop ſupérieures rendoient la valeur inutile, il ſe ſervit de ſa langue pour ſe ſauver. Il ſe fit mener au bord de l'un des François, où il trouva le Capitaine qui n'étoit que trop fameux par toutes les pirateries qu'il avoit éxercées ſur les Habitans des Païs-bas. Il tâcha par ſes remontrances de porter le Capitaine à le laiſſer paſſer. Le Corſaire lui répondit fort rudement que le vaiſſeau avec toute ſa charge étoit de bonne priſe, parce qu'il venoit d'un lieu où l'on étoit en meſintelligence avec ſon Roi. Ruiter repliqua qu'il n'y avoit trafiqué qu'avec la permiſſion de ſes Souverains les Etats Généraux, qui étoient amis & alliés du Roi de France, & le pria encore de ne retarder pas ſon voiage. L'autre ſe moqua de ſes raiſons, & parut ſi réſolu à retenir tout, que Ruiter crut qu'il ſe verroit réduit à le ſoufrir. Enfin le Capitaine lui demanda s'il n'avoit point de ſoif ? à quoi Ruiter répondit qu'il boiroit volontiers. Que-voulés-vous, dît le Capitaine, du vin ou de l'eau ? *Si je ſuis priſonnier*, repartit Ruiter, *donnés moi de l'eau, mais ſi je ſuis libre donnés moi du vin.* Cette franchiſe, ou cette noble hardieſſe, plut ſi fort au François, qu'il fit aporter un verre de vin, & après avoir bu à la ſanté de Ruiter, il lui préſenta le verre, lui ſouhaita un hûreux voiage, & le laiſſa pourſuivre ſa route. Ce fut ce même Capitaine que Ruiter fit priſonnier quelques années après, ainſi qu'il en ſera fait mention dans la ſuite.

Autre ſtratagème pour reprendre une priſe.

Il eſt aſſiégé de quelques vaiſſeaux François ſur les côtes de Barbarie.

Il ſe fait mener dans un de leurs vaiſſeaux

Sa conférence avec le Capitaine qui prétend que ſon vaiſſeau & la charge ſoient de bonne priſe.

La franchiſe de ſa réponce, qui porte le Cap. François à le relâcher.

Mais dans un autre tems il lui arriva en Barbarie une avanture qui mérite bien de trouver place ici, parce qu'elle nous ofre un éxemple admirable de ſa fermeté, de ſa fidélité, & de ſa patience. Il aborda en qualité de Maître de vaiſſeau à une certaine ville, que quelquesuns prétendent être Salé, où il expoſa en vente, entre autres choſes, uns piéce de drap d'Angleterre chatain brun, dont le Sant ou Souverain de la ville aiant envie, il lui fit demander par un Trucheman, combien il la vouloit vendre ? Ruiter en dît le prix. Le Sant en ofrit beaucoup moins qu'elle ne valoit. Ruiter repliqua, *qu'il ne pouvoit pas la donner à ce prix-là.* Le Sant répondit qu'elle ne valoit pas davantage. *Ainſi*, dît Ruiter, *il faut qu'elle me demeure.* Cependant, repartit le Sant, je la veux avoir, & n'en païer que cela. *Je ne puis pas*, dît Ruiter, *donner le bien de mes Maîtres pour un prix qui ſoit au deſſous de ſa valeur.* Sur quoi y aiant eu de fortes paroles entre eux, Ruiter jugea à propos de lui faire dire, *que ne pouvant donner cette piéce de drap à ſi bon marché, il aimoit mieux lui en faire un préſent*, Quoi, repliqua le Sant, tu as le pouvoir de donner le bien de tes Maîtres pour rien, & tu n'as pas celui de le vendre au prix que je t'en ofre ? Ruiter répondit, *Je ne puis le donner à ſi bas prix, ſans faire préjudice à la vente de mes autres marchandiſes ; mais je puis ſans aucune conſéquence en faire un préſent en cas de néceſſité, & pour éviter un plus grand mal.* Le Sant qui ne vouloit pas l'avoir de cette maniére commença à uſer de menaces. Sais-tu, dît-il, que je puis t'arrêter, & retenir ton vaiſſeau avec toute ſa charge ?

Le Sant ou Souverain d'une certaine ville de Barbarie lui demande une piéce de drap à trop bas prix.

Le Sant commence à le menacer. Sa réponce.

ge ? *Je le ſai bien* ; repliqua Ruiter ; *mais ſi vous en uſés ainſi , vous ferés voir à tout l'Univers qu'on ne peut pas ſe fier à votre parole* ; à quoi il ajouta, *ſi je ſuis votre priſonnier mettés moi à rançon, & je tâcherai de vous païer.* Sur cela le Sant entrant dans une colére extrême redoubla ſes menaces , & Ruiter éclatant à ſon tour , lui dît , *Si j'étois ſur mon vaiſſeau vous ne me menaceriés pas ainſi.* Le Sant ſe retira alors dans une autre chambre en grinçant les dents , & en frapant du pié, & dît en ſa Langue, *N'eſt-ce pas dommage qu'un tel homme ſoit Chrétien?* Ruiter demeurant auprès du Frére du Sant, qui étoit là préſent avec d'autres Seigneurs , dans l'inceritude de ſa deſtinée , ſans ſavoir s'il étoit libre ou priſonnier, ſi ſa vie étoit en ſureté ou non , ne laiſſa pas de ſe plaindre hautement de la maniére dont il étoit traité. Une heure ou deux après le Sant revint mais entiérement apaiſé. Il demanda à Ruiter s'il n'étoit pas enfin réſolu de donner le drap au prix qui lui en avoit été ofert ; & le voiant perſiſter en ſon refus , & dans ſon ofre de le donner par préſent , il dît aux ſpectateurs , *Voiés je vous prie combien ce Chrétien eſt généreux & fidèle à ſes Maîtres ; le ſeriés-vous autant pour moi ſi l'ocaſion s'en préſentoit* ? Alors il ouvrit ſon habit & celui de Ruiter de qui il prit la main nuë, & la mit ſur ſa poitrine, mettant la ſienne tout de même ſur la poitrine de Ruiter, pour marque d'amitié & de confiance mutuelle à l'avenir, & ordonnant à tous ceux qui dépendoient de lui, nonſeulement de ne cauſer aucune peine ni aucun deſordre à un homme qu'il eſtimoit ſi fort ; mais de le chérir, & de lui prêter toute ſorte de ſecours en cas de beſoin. Cette faveur pour Ruiter dura toûjours dans la ſuite, & depuis ce tems-là il fut tellement conſidéré des Mores, qu'ils ne vouloient plus négocier avec aucun autre Maître de vaiſſeau, lors qu'ils ſavoient qu'il n'y avoit plus qu'un mois ou deux à atendre ſa venuë ; & ſes afaires avec eux étoient ſi promtement expédiées , qu'il pouvoit aiſément faire deux voiages, tandis que les autres n'en faiſoient qu'un.

On lui fait de nouvelles menaces.

Son courage.

La colére du Sant augmente & il ſe retire.

Le Sant revient tout apaiſé , & demande encore le drap.

Il loüe Ruiter de ſa conſtance & de ſa fidelité.

Il contracte amitié avec lui, & lui donne de grandes marques de ſa faveur.

Pendant le cours de ces mêmes années, en trafiquant ſur la côte de Barbarie , il perça fort avant dans ce païs-là, pour mieux établir ſon négoce ; ce qui lui réüſſit toûjours hûreuſement, quoi que ce ne fût pas ſans s'expoſer à beaucoup de périls. Dans ces ocaſions il ne manquoit jamais de délivrer quantité d'Eſclaves Chrétiens, en paiant leur rançon de l'argent que leurs parens & compatriotes lui avoient mis entre les mains, à quoi il ajoûtoit ſouvent du ſien, lors qu'il en étoit beſoin. En l'un de ſes voiages aiant été obligé de paſſer ſur un cheval à la nage, & avec danger de ſa vie, un gros courant d'eaux, il arriva enſuite proche de Meſſa au Roiaume de Maroco, où il trouva que par une pluïe violente, qui avoit duré 28. jours, toutes les maiſons avoient été jettées par terre. La riviére de Méca s'en étoit enflée de quelques piés de haut , ce qui l'obligea , & ſes gens auſſi, de la traverſer avec riſque ſur un radeau de roſeaux, pendant que les chevaux la paſſoient à la nage. On peut dire qu'il fut même hûreux dans les périls & dans l'adverſité : car ſon vaiſſeau aiant une fois fait naufrage devant Salé , on vit les Mores aller de leur propre mouvement en recueillir les débris, ſauver les marchandiſes , les ſécher, & les porter ſur le rivage ſans en vouloir accepter aucun ſalaire. Il ne ſe perdit pas ſeulement un des cuirs dont le bâtiment étoit chargé , ſi bien qu'on auroit peutêtre de la peine à trouver autant de fidélité parmi les Chrétiens. Alors il acheta un vieux vaiſſeau dégradé, & le fit reparer, juſqu'à le mettre en état de continuer ſi hûreuſement le voiage, que le profit qui en revint aux Marchands, monta encore au deſſus de la valeur de la moitié du vaiſſeau & de la cargaiſon. Une autrefois en retournant des Indes Occidentales il lui ſurvint un malheur imprévû : c'eſt qu'au delà de Beveſier près de Fierlei ſur la côte d'Angleterre, rencontrant un des vaiſſeaux du Parlement qu'il voulut ſaluer , le canon creva , & fit ſauter le château-d'avant tout entier en l'air & ſur le tillac. Il y périt un homme ; il y en eut ſix ou ſept de bleſſés, & un autre qui eut les deux jambes rompuës, ſans que Ruiter qui étoit parmi eux reçût aucune ateinte. Peu de tems après venant de Saphi ou Aſaphi en Barbarie, il ſe trouva dans un grand péril ſur la côte d'Angleterre. Un jour à quatre heures du matin, au commencement de Décembre , la brume regnant encore, il ſe vit proche de terre entre Montsbaie & la pointe de Lézard qu'il ne pouvoit doubler. Il fit le Oüeſtnordoüeſt pendant quatre horloges, le vent étant Sudoüeſt, puis il revira & fit le Sudſudeſt, de ſorte qu'à la pointe du jour il fut au deſſus de Lézard & tout proche, à-peu-près à une portée de canon au vent des rochers , d'où n'y aiant point de

Les voiages de Ruiter en Barbarie.

Son bonheur au milieu de l'adverſité

Il perd ſon vaiſſeau, & fait néanmoins encore un hûreux voiage & avec beaucoup de gain.

Funeſte ſalve.

Ruiter court riſque de faire naufrage proche de Lezard.

de moien de dériver ni de se dégager autrement, il s'atendoit à chaque instant que son vaisseau alloit périr: mais il fut préservé de ce danger par la grace de Dieu, qu'il ne manqua pas aussi de reconnoître pour son libérateur. Dans ce voiage il essuïa plusieurs tempêtes très violentes, & de furieux ouragans, & trois entr'autres dans les Indes Occidentales, où son vaisseau demeura une fois seul de 26. ou 28. une autre fois de 16. ou 17. & une autre fois encore de 6. avec lesquels il alloit de flote: en quoi on ne peut s'empêcher de reconnoître la Providence de Dieu, qui conservoit ainsi miraculeusement le sien, tandis qu'il en périssoit proche de lui un si grand nombre. Pendant un de ces ouragans il arriva qu'étant à terre dans un bois, il fut jetté auprès de lui par l'impétuosité de la mer une chaloupe avec deux hommes. A l'instant un tourbillon emporta de nouveau cette chaloupe à la mer, & au même moment elle fut encore enlevée & raportée auprès de lui, mais avec un homme seul, qui étoit en pamoison, l'autre aiant tombé dans l'eau. Ruiter s'aprocha vîte prit la corde, & l'atachant à un arbre sauva cet homme, qui se croioit perdu. On raporte aussi qu'en des saisons un peu trop avancées étant parti deux fois, la premiére fois en compagnie de cinq vaisseaux qui alloient de conserve avec lui, & une autre fois en compagnie de sept, pour faire route de Flessingue à St. Malo, à Bourdeaux, & à la Rochelle, il en étoit revenu seul. Tous les autres furent poussés par la tempête contre des rochers & sur des bancs de sable, où ils se brisérent & firent naufrage, son propre Frére s'étant trouvé du nombre de ceux qui périrent. Tant de périls & de fortunes de mer l'avoient si fort rebuté, que même pendant son voiage de Ste. Croix en Barbarie, du vivant de sa seconde Femme, qui ne mourut qu'en M. D. C. L. il avoit déja pris la résolution * de quitter bientôt la marine, & de passer sur terre le reste de ses jours en repos. Il fut encore plus confirmé dans ce dessein après le dernier voiage qu'il fit, en qualité de Maître, l'an M. DC. LI. aux mêmes côtes de Barbarie & aux Antilles. Car étant retourné à Flessingue, & au commencement de l'an 1652. s'étant marié pour la troisiéme fois avec Anne van Gelder, veuve de Jean Paluszoon, aussi Maître de vaisseau, cette femme qui avoit perdu son mari par une maladie dont il mourut à l'isle de Matanino ou la Martinique, au service des mêmes Srs. Lampsens, tâcha de retenir celui-ci de crainte d'un pareil accident. Ainsi il déclara son dessein à tous ceux qu'il avoit acoutumé de servir, & les aiant remerciés des faveurs qu'ils lui avoient faites, il résolut de vivre paisiblement en son païs des biens qu'il avoit aquis dans ses voiages, avec autant de travail & de difficultés que d'honneur & de réputation. Mais bientôt après il fit voir qu'il ne faut qu'un nouvel incident pour changer le cœur de l'homme, & le détourner de ses plus fortes résolutions; car la premiére guerre qu'eut l'Etat avec les Anglois, laquelle commença l'an 1652. l'empêcha d'éxécuter un dessein dans lequel il paroissoit si bien afermi.

Il échape divers périls d'ouragans épouvantables qui font pêrir tous les autres vaisseaux qui vont avec lui.

Incident merveilleux.

*25. Septemb. 1650.

Il prend la résolution de n'aller plus en mer. 8. *Janvier.*

Mais elle fut renversée par le moien de la guerre qui s'alluma entre la Hollande & l'Angleterre. *Voi Aitzéma Liv. 31. pag. 638. 657-662.*

Pour faire mieux connoître la situation où les afaires étoient alors, il ne sera pas sans doute mal à propos qu'en passant je fasse ici mention des causes de cette grande rupture, qui arriva entre l'Angleterre & la Hollande, païs qui professent une même Réligion, & qui avoient été auparavant dans une alliance si étroite. L'Angleterre après avoir fait mourir son Roi, aiant pris une nouvelle forme de Gouvernement, n'avoit encore fait aucune alliance avec les Etats voisins, lors que l'an 1651. peu après la mort du Prince Guillaume d'Orange, elle envoia une célébre Ambassade aux Etats des P. V. pous les solliciter de traiter & de s'unir avec elle encore plus étroitement qu'auparavant. Les Ambassadeurs avoient ordre d'ofrir le renouvellement du fameux Traité fait réciproquement entre les deux Nations l'an 1645. * & d'y ajoûter même ou d'y changer ce qu'on jugeroit nécessaire, selon que la circonstance du tems pourroit le requérir. Si ces ofres eussent été acceptées, il n'y a pas de doute qu'on auroit procuré la sureté du commerce de mer, & particuliérement celui de la pêche du harang. Mais il fut jugé par quelquesuns de ceux qui avoient part au Gouvernement, qu'une alliance plus étroite avec le Parlement d'Angleterre, & le Général Cromwel, seroit trop préjudiciable aux interêts du ieune Prince d'Orange, & à ceux de toute la Famille Roïale On tira donc les délibérations en longueur, afin d'arrêter les Ambassadeurs, contre les Personnes desquels il fut même commis quelques insolences, qui obligérent les Etats de mettre des Gardes à leur hôtel pout leur sureté. Enfin ils partirent très malsatisfaits, & il échapa à l'un d'entre eux de dire dans une conversation. *Que les Etats pour-*

* *Le Traité d'Entre-cours Voi E. van Méteren en son 1. Livre page 9. & L. 2. p. 35-39.*

pourroient ſe repentir d'avoir dédaigné l'alliance des Anglois, & qu'ils enverroient peut-être dans peu de tems des Ambaſſadeurs à Londres, pour tâcher d'obtenir ce qu'on étoit venu ſi honnêtement leur ofrir juſques dans la Haie. Quoi que cet incident n'ait peutêtre pas été la ſeule cauſe de la rupture, il eſt pourtant certain qu'il en fut le principal ſujet, & celui des malheurs dont elle fut ſuivie. Voici donc encore quelques autres prétextes dont les Anglois ſe ſervirent pour la juſtifier. Ils qualifiérent de maſſacre le plus barbare l'afaire d'Amboine, où les Hollandois avoient puni quelquesuns des Sujets de l'Angleterre, qui avoient tâché de ſurprendre le château de cette Iſle, quoi qu'ils le niaſſent afin de s'en diſculper. Ils vouloient auſſi que les Hollandois reconnuſſent que c'étoit en ſigne de ſoumiſſion, qu'ils mettoient pavillon bas devant eux; au lieu que les Etats prétendoient que ce ne fût qu'une civilité volontaire, à laquelle on étoit obligé de répondre avec pareille civilité. Ils alléguérent * encore le droit de pêche qu'ils prétendoient n'apartenir qu'à eux. Avant que de faire éclater tous ces prétendus ſujets de rupture, ils uzérent de voies de fait, & firent pluſieurs entrepriſes très préjudiciables au commerce des Hollandois. Ils défendirent par placard à tous Etrangers de faire entrer aucunes marchandiſes en Angleterre ni en Irlande, que celles de leur propre païs. Ils donnérent des Lettres de repréſailles ſur les Sujets des Etats en vertu deſquelles on leur enlevoit tout ce qu'on trouvoit en mer; ſi bien qu'on leur prit plus de cent cinquante vaiſſeaux, ou de deux cens, avant que les Etats ſe miſſent en devoir de s'y opoſer, & de repouſſer la force par la force. Ils donnérent auſſi des Lettres de dédommagement à des gens, qui quelque tems auparavant aiant eu des procès, les avoient perdus devant les Juges auxquels il apartenoit d'en connoître, & qu'ils prétendoient leur avoir fait injuſtice. Quoi qu'on parût être en pleine paix ils entreprirent de viſiter † nonſeulement les vaiſſeaux mar. mais encore les navires de guerre, afin de voir s'ils ne portoient point de marchandiſes de contrebande à leurs ennemis. Ils défendirent la navigation aux Antilles *, c'eſt-à-dire à celles dont ils étoient les maîtres. Cependant les Ambaſſadeurs des Etats emploiérent toutes ſortes de voies † pour faire ceſſer ces actes d'hoſtilité, & pacifier le tout à l'amiable; mais enfin voiant qu'il étoit impoſſible d'y parvenir, & qu'on vouloit la guerre, les Etats donnérent les ordres néceſſaires pour mettre en mer une armée navale, afin d'aſſurer le commerce. Ce fut alors que les Anglois manifeſtérent leurs intentions, en déclarant ſans détour aux Ambaſſadeurs des P. V. *Que l'Etat d'Angleterre ne permettroit pas aux Hollandois d'avoir en mer une armée navale. Que c'étoit un droit que les Anglois avoient ſeuls à l'excluſion de tous les autres Peuples. Que l'empire de la mer leur apartenoit. Qu'ils ne ſoufriroient pas qu'il y fût arboré d'autres pavillons que les leurs.* Peu de tems après l'armée des Etats des P. V. mit à la mer, commandée par le Lieutenant Amiral Martin Tromp. Il voulut avoir des ordres précis *ſur la maniére dont il en devoit uzer à l'égard des Anglois, au ſujet de mettre pavillon bas devant eux.* On lui demanda ce qui s'étoit pratiqué au tems du feu Roi? Il répondit, *Que les vaiſſeaux des P. V. avoient coutume de ſaluer de quelques coups ceux du Roi, & d'amener le pavillon, lors qu'ils les rencontroient au Pas de Calais, ou proche des côtes d'Angleterre, ſur tout lors qu'ils voioient que les Anglois étoient les plus forts.* On remit à ſa diſcrétion d'en uzer comme il le jugeroit à propos, ſans rien faire pourtant au préjudice de l'honneur & de la dignité de l'Etat. On lui ordonna en même tems d'empêcher toutes recherches ſur les vaiſſeaux des P. V. de les délivrer des mains de quiconque auroit entrepris de s'en ſaiſir, & de n'aprocher point des côtes d'Angleterre, afin d'éviter la rencontre des Anglois. Mais le gros tems le contraignit d'abandonner d'abord celles de Hollande; enſuite celles de Flandre; & enfin de ſe retirer pour ſa ſureté vers celles d'Angleterre, où n'aiant ſéjourné que le moins qu'il lui fut poſſible, il ſe raprocha de Calais. Alors recevant avis que douze navires de guerre Anglois & quelques frégates, faiſoient la viſite de huit vaiſſeaux richement chargés, qui venoient du Détroit, & qui couroient riſque d'être enlevés, il revira de ce côté-là pour aller les dégager. Le 18. de Mai, aiant trouvé auprès de Douvres Robert Blaake, Amiral du Parlement d'Angleterre, avec 50. vaiſſeaux, il amena les deux huniers, pour faire honneur au pavillon Anglois, & fit mettre ſa chaloupe à la mer, afin d'envoier quelques Oficiers de ſon armée au bord de Blaake pour le ſaluer. Mais ſans atendre l'éfet de cette civilité Blaake lui aiant envoié ſes deux bordées, le combat commença entre eux ſi rudement qu'il dura quatre heures, & ne ſe termina que par la nuit qui ſurvint. Les deux Amiraux mirent alors en panne chacun de ſon côté pour rallier leurs

Aitzéma. XXXII. 705.

* *Voi Aitzéma.* XXXII. 705.

Aitzéma. XXXI. 667.

Les Anglois donnent des Lettres de repréſailles ſur les Hollandois.

Aitzéma. XXXI. 668.

Ils prennent quantité de vaiſſeaux.

Blondel en ſes Conſidérations p. 46. 51. 11.

† *Aitzéma* XXXII. 706. 707.

Ils veulent viſiter les vaiſſeaux.

* *Aitzéma* XXXI. 659.

† *Aitzéma.* XXX. 669.

Et prétendent à l'empire de la mer.

Wicquefort en ſon His. Liv. VI.

Ordre donné au L. Amiral Tromp.

Aitzéma XXXII. *p.* 713. 714.

Bataille donnée proche de Douvres entre Blaake & Tromp.

leurs armées, & pour rétablir ce qui étoit endommagé dans leurs vaiſſeaux. Les Hollandois tinrent toute la nuit des feux ſur les leurs, & trouvérent le lendemain qu'il leur en manquoit deux, qui n'aiant pu être dégagés le ſoir précédent, à cauſe de la brume, avoient été pris par les ennemis; mais comme ils en abandonnérent un, parce qu'il étoit dématé de ſon grand mât, & qu'il étoit en danger de couler à fond, il vint le même jour rejoindre l'armée. Voilà comment ſe fit une rupture, dont chacun des deux partis rejetta la faute ſur l'autre. Mais tous les Capitaines des P. V déclarérent par des têmoignages rendus dans les formes, que Blaake avoit commencé les actes d'hoſtilité. Après cela Tromp eut ordre de prendre ſon cours vers le Nord, pour la ſureté de la pêche du harang, à quoi il étoit àjoûté, ſelon la pratique ordinaire, *qu'il eût à faire pour le ſervice de l'Etat ce qu'il jugeroit être de ſon devoir, ſuivant les règles de la guerre.* Cependant le Sieur de Heemſtede & les autres Ambaſſadeurs des P. V. aiant été rapellés d'Angleterre, & aiant rencontré Tromp en mer, lui donnérent une liſte des forces ennemies, & l'avertirènt que l'Amiral George Aſkuë étoit avec 21. voiles aux Dunes, où il ſeroit aiſé de le batre. Tromp aiant goûté cet avis, & étant parti pour cet éfet, ne put néanmoins réüſſir dans ſon entrepriſe, à cauſe des tempêtes qui s'élevérent, & que les Anglois s'étoient trop aprochés de terre. Mais pendant ce tems-là Blaake diſperſa tous les bâtimens qui étoient allés à la pêche du harang. Il y en eut une partie d'enlevés, avec quelques petits navires de guerre qui leur ſervoient d'eſcorte, &les autres prirent la chaſſe. Ce fut un accident fâcheux pour les Sujets des Etats: car c'eſt avec raiſon qu'on tient la pêche du harang pour un des meilleurs commerces des P. V. & pour une des principales ſources de leurs richeſſes. En éfet la ſeule Province de Hollande y envoiant plus de 1000 bâtimens pour ſervir à la pêche, & y en emploient un beaucoup plus grand nombre d'autres pour tranſporter le harang, & pour en trafiquer, cela donne moien de vivre à plus de cent mille perſonnes, & raporte encore par an pluſieurs centaines de mille livres de profit aux Habitans de cette Province. Tromp ſe mit alors en devoir d'aller chercher & ataquer les ennemis ſuivant les ordres † qu'il en avoit reçus. Mais il fut encore tellement maltraité de l'orage, que plus de la moitié de ſon armée ſe vit ſéparée de lui, & qu'il y eut pluſieurs vaiſſeaux qui périrent. La tempête étant ceſſée, il découvrit Blaake, & voulut l'atendre; mais après l'avoir fait envain, & avoir auſſi inutilement tenté d'aller à lui, parce que le vent qui étoit contraire l'en empêchoit, il prit enfin ſa route vers la Meuſe, faiſant devancer une frégate avec des Lettres à Leurs Hautes Puiſſances, pour leur donner avis du pitoïable état où étoit l'armée navale, & leur demander de nouveaux ordres afin de s'y conformer.

Voi Aitzéma. L. XXXII. *p.* 77. 713. *Wicquefort L.* VI.

Deſſein de Tromp ſur l'armée d'Aſkuë manqué.

Blaake diſperſe la flote du harang & en prend une partie.

Aitzema XXXII. 721.

Voi les fondemens politiques de la Rep. de Hollande 1 part. c. 6. p. 28.

† *Aitzema* XXXII. *p.* 721.

Tromp tâche d'ataquer Blaake, mais la tourmente l'en empêche.

Il entre dans la Meuſe.

Il eſt en diſgrace auprès des Etats. *Wicquefort. l.* 6.

Tous ces fâcheux ſuccès excitérent quantité de murmures. On jugeoit des choſes par l'événement, & l'on rejettoit ſur Tromp les deſordres arrivés à la flote du harang, avec toutes les autres pertes qui étoient encore ſurvenuës. Les Etats mêmes ne paroiſſoient pas ſatisfaits de ſa conduite. On diſoit hautement qu'il falloit éxaminer ſes ordres, & voir s'ils avoient du raport avec ſes actions; & qu'il étoit à propos de nommer des Commiſſaires pour cet éfet. Mais cet illuſtre Amiral qui ne le cédoit en prudence, en conduite, & en courage, à aucun des Commandans maritimes de ſon tems, auroit ſans doute trouvé pour ſe défendre aſſés & trop de raiſons dans la néceſſité qui ne reconnoît point de loi. Il n'auroit eu qu'à alléguer les ordres du Ciel ſupérieurs à ceux de la Terre, qui font foufler les vents, & qui excitent les tempêtes, ſans qu'il ſoit au pouvoir humain de s'y opoſer. Mais ſi ſes projets euſſent mieux réüſſi, ſelon que les aparences le promettoient, ceſſant ces obſtacles imprêvûs & inſurmontables, il auroit reçû des loüanges & des remercimens au lieu des reproches dont on oſoit l'acabler. Cependant on continua à lui faire un crime de ſon malheur, & la réſolution fut priſe de remettre l'armée navale ſous le commandement d'un autre Chef. On prit en même tems celle de ne pouſſer cette guerre que par forme de défenſive & de repréſailles, les ennemis l'aiant commencée par des voies de fait, ſans aucune déclaration précédente. D'ailleurs peu de temps avant que Tromp eût été batu de la tempête les Etats G. avoient réſolu de mettre encore une armée en mer, pour plus grande ſureté du commerce, & de la faire aſſembler proche du Wieliegen. Voilà l'état où étoient les afaires lors que Ruiter fut apellé au ſervice. On étoit en peine de trouver quelqu'un à qui l'on pût confier le commandement de cette nouvelle armée. Les Etats de *Zélande* jettérent les yeux ſur

Réſolution des Etats G. de mettre une nouvelle armée en mer.

lui,

lui, & le priérent de rendre en ce beſoin ce ſervice à ſa Patrie. Il parut n'y avoir aucun penchant, & déclara qu'il vouloit paſſer le reſte de ſa vie en repos, ſans la plus hazarder ſur mer. Les Etats le ſollicitérent encore plus fortement, & lui remontrérent qu'aiant les qualités néceſſaires pour s'aquiter de l'emploi qui lui étoit ofert, il lui ſeroit peu honorable de demeurer oiſif, & de refuſer à ſa Patrie le ſecours que les devoirs de la naiſſance l'obligeoient de lui prêter. On lui fit auſſi entendre qu'il ne s'agiſſoit que d'une ſeule expédition. Enfin après y avoir murement penſé, il ſe rendit à ces raiſons, & aux preſſantes ſollicitations des Etats : mais ce ne fut pas ſans beaucoup de répugnance & d'inquiétude ; car il voioit mille difficultés à ſurmonter & au dehors & au dedans. Au dehors on avoit afaire à un ennemi puiſſant, dont les vaiſſeaux étoient beaucoup plus forts, & mieux montés d'équipages & de canon que ceux des Etats. Au dedans il ſe manifeſtoit déja des ſemences de diſcorde & de ſédition. Il y avoit quantité d'Habitans qui murmuroient contre le Gouvernement. Les Provinces même n'étoient pas dans une parfaite union. Quelques-uns vouloient qu'on établît un Gouverneur & Capitaine Général, & avoient en vûë le Prince d'Orange, quoi qu'il ne fût encore qu'en ſa deuxiême année. Mais la plupart des Députés de celle de Hollande ſe reſſouvenant de ce que le feu Prince ſon Pére avoit entrepris l'An 1650. faiſoient tous leurs éforts pour exclure le jeune Prince de tout emploi. C'eſt ce qui forma deux factions dans l'Etat. Tous ceux qui ne ſe déclarérent pas pour le Prince, furent compris ſous le nom de la faction de Loeveſtein. † L'origine de ce nom procédoit de ce que la plus grande partie d'entre eux, n'aprouvoit pas la détention qui avoit été faite deux ans auparavant, de quelques-uns des Membres des Etats de Hollande au château de Loeveſtein, avec leſquels on prétendoit que s'étoient unis & ligués tous ceux qui marquoient de la partialité contre la Maiſon d'Orange. Cette diſſention retarda les préparatifs de mer, & cauſa plus de préjudice à l'Etat, que les Anglois mêmes par les priſes qu'ils faiſoient de ſes vaiſſeaux. C'eſt par cette raiſon que Ruiter eut tant de peine à accepter l'emploi qui lui étoit ofert. Enfin lors qu'il s'y fut déterminé on lui donna ſa Commiſſion, dont voici l'Extrait.

1652

Ruiter, eſt prie de la commander.

Il y têmoigne de la répugnance.

Il ſe laiſſe enfin perſuader.

Quoi qu'il prévoie beaucoup de difficultés à ſurmonter.

Commencemens de diſcorde & de ſédition.

† *Voi Aitzema* XXXII. 752.

LEs Etats Généraux des P. V. A tous ceux qui ces Préſentes verront, Salut. Savoir faiſons qu'aiant jugé néceſſaire pour la ſureté de la navigation, & du commerce qui ſe fait en ce Païs, d'équiper encore une armée navale, & de lui aſſigner ſon rendévous proche ou devant le Wielingen; comme auſſi de la pourvoir d'un bon & expériménté Vice-commandeur. Sur la connoiſſance que nous avons de la probité, de l'expérience & du courage de notre bien aimé & féal Michel de Ruiter, Capitaine de vaiſſeau, & des preuves qu'il a données de ſa conduite & de ſa valeur dans les guerres maritimes, Nous l'avons établi & commis, l'établiſſons & commettons par ces Préſentes pour Vice-commandeur de ladite armée navale, lui donnant plein pouvoir, autorité, commandement, &c. Ordonnant à tous Capitaines, Oficiers, Soldats, Matelots, &c. Donné à la Haie ſous notre ſeau parafe & ſignature de notre Grêfier le 29 de Juillet 1652. ſigné.

Commiſſion donnée à Ruiter par les Etats G. pour commander l'ar. nav. qui ſe devoit aſſembler proche du Wielingen.

JEAN van REEDE.

Et par Ordonnance des-dits Seigneurs, les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Le Vice-commandeur Ruiter monta le *Neptune* qui portoit 28. piéces de canon, & 134. hommes : mais l'armée navale, qui s'aſſembloit devant le Wielingen, fut obligée d'atendre quelques navires de guerre, qui étoient au Texel & en d'autres ports. Cependant Ruiter ne laiſſa pas de s'y rendre le 10 d'Août. Elle étoit alors devant Oſtende, forte de 15. navires de guerre & de 2. brulots, y aiant eu deux autres brulots qui ſous je ne ſai quels prétextes s'en étoient retournés en Zélande ſans ordre. Quelques jours après aiant été fortifiée juſqu'à 22. navires de guerre & ſix brulots, Ruiter lui fit prendre ſa route par ordre des Etats vers le Pas de Calais : mais les brulots ne pouvant rendre un grand ſervice, parce qu'ils faiſoient eau, il atendit devant Calais l'eſcadre qui devoit venir du Texel. Bientôt après le Cap. Gabriel Antoniſz. ſe joignit à lui avec ſon vaiſſeau, *le Château de Médenblik*, monté de 26 piéces de canon, & de 100. hommes. Les Etats lui avoient ordonné d'eſcorter juſques au delà du Canal les vais. mar. qui étoient au Texel prêts de mettre à la voile pour aller vers l'Oüeſt,

Ruiter arrive au rendevous.

Il fait voiles au Pas de Calais.

Ordre qui lui eſt donné par les Etats G.

1652. l'Oüeſt ; & enſuite de croiſer dans le Canal, en atendant ceux qui revenoient d'Eſpagne, & des autres païs de l'Oüeſt, afin de leur ſervir auſſi de convoi à leur retour. Pour cet éfet on avoit ordonné à la flote marchande qui étoit au Texel, d'aller d'abord au Wielingen, afin d'y joindre l'armée navale, ou de continuer ſa route juſques au Pas de Calais, & juſques dans le Canal, pour la chercher. Sur ces entrefaites deux petits bâtimens ramenant de Londres quelques Hollandois, qui avoient été faits priſonniers ſur les vaiſſeaux pris par les Anglois, & qui avoient été depuis relâchés par le Parlement, donnérent avis à Ruiter qu'ils avoient vû l'armée d'Angleterre entre Wicht & Portland, forte de 40. navires de guerre, entre leſquels il y en avoit douze du premier rang. Il fit part de cet avis au Conſeil de l'Amirauté de Zélande par une Lettre où il ſe plaignoit du mauvais état de ſes vaiſſeaux, & du peu de forces qu'il avoit avec lui, qui n'étoient pas capables de réſiſter à l'ennemi, bien loin d'aller l'ataquer, ſuivant les ordres qu'il en avoit reçûs. Il ſe tint donc quelque tems ſous Swartneſſe, croiſant à l'Oüeſt du Pas de Calais, & juſques à la pointe de † Singels, où le 18. un petit bâtiment Anglois, chargé de ſucre & d'huile, qui étoit à l'ancre tout proche du rivage, fut pris par le Cap. Penſier, après que tout l'équipage ſe fut ſauvé à terre. Peu de jours auparavant il avoit envoié, par ordre du Conſeil de marine de Zélande, les Cap. Boukhorſt & Leendert de Haan, & le Lieutenant Jean van Nès, qui commandoit le *Gelderlandt*, vers la riviére de Somme en Picardie, pour eſcorter un certain bâtiment qui y faiſoit voiles. Mais en revenant les vaiſſeaux de Boukhorſt & de van Nès eurent le malheur de s'aborder ſi rudement par l'avant, que celui de Boukhorſt coula à fond, avec perte de la plus grande partie de l'équipage. Celui de van Nès qui aiant été dématé ſe trouva auſſi hors d'état de ſe ſauver de lui-même, & fut remorqué par le Cap. de Haan au Havre-de-grace en Normandie. Cet accident ôta trois vaiſſeaux à Ruiter, qui écrivit aux Etats G. qu'au lieu de 20. qu'il avoit de reſte alors, il voudroit n'en avoir que dix grands ou au moins qui fuſſent en bon état, & qu'il eſpéreroit en tirer plus de ſervice que de tous ceux qu'il avoit. Pendant le tems qu'il emploia ainſi à croiſer, qui fut juſques au 21. d'Août, il ne manqua pas d'envoier tous les jours à la découverte de l'armée Angloiſe, & de celle du Texel. Alors il fut joint proche de Gravelines par le Commandeur Jean Gédeonſz. Verburg avec 8. navires de guerre, & 50. vais. mar. qui venoient du Texel & des autres ports. Le même jour il en écrivit la nouvelle à L. H. P. les priant toûjours de lui envoier de plus grands vaiſſeaux, parce que les ſiens n'étoient montés ni d'aſſès de canon ni d'aſſès de gens, & ſur tout ceux de Friſe, Le *Hector de Troie*, qui étoit de cette Province, commandé par le Cap. Sékême, n'avoit à chaque quart que quatre ou cinq hommes qui fuſſent capables de tenir le gouvernail, par où l'on pouvoit juger de l'état de toute l'armée. Le jour ſuivant il prit ſa route avec les vais. mar. par le Pas de Calais, enſuite par le Canal, & alla cotoiant la France juſqu'à la hauteur de Plimout. Alors à la faveur d'un Nordeſt qui ſe leva, il découvrit le 26. d'Août à deux heures après midi 44. voiles au Nord de lui. Il crut bien que c'étoit l'armée navale d'Angleterre, qui ſous le commandement de l'Amiral G. Aſkuë atendoit les Hollandois au paſſage dans le Canal, & il fit auſſi-tôt gouverner ſur elle. Cette armée étoit alors compoſée de 40. navires de guerre, entre leſquels, comme il a été déja dit, il y en avoit douze du premier rang, deux du ſecond, & huit du quatriême, avec cinq brulots. Celle de Ruiter conſiſtoit en 6. brulots, 3. galiotes & près de 30. vaiſſeaux légers, dont les plus forts n'étoient montés que de 30. piéces de canon, & les autres depuis 24. piéces juſqu'à 28. hormis deux qui l'étoient de 40. D'ailleurs elle étoit très mal pourvûë d'équipages, car dans la liſte qu'on a du nombre d'hommes qui ſe trouvoient ſur 28. des 30. vaiſſeaux, on voit qu'il n'y en avoit que 3200. Il eſt vrai que l'armée devoit être de 33 navires, mais elle avoit été afoiblie du *St. Nicolas*, du *Gelderlandt de la Meuſe*, & d'un autre *Gelderlandt*, que montoit le Cap. Degelcamp. Le premier avoit été coulé bas, ainſi qu'on la vû ci-deſſus ; le ſecond avoit été remorqué au Havre-de-grace ; & le troiſiême détaché pour aller d'un autre côté. Ainſi il s'en falloit beaucoup que les forces des P. V. ne fuſſent comparables à celles des Anglois, ni par le nombre de leurs navires, ni par leur grandeur ; & le Commandant ſe trouvoit encore embaraſſé par la préſence de 60. vaiſſeaux mar. ou davantage, auxquels les Anglois en vouloient le plus.

Il aprend des nouvelles de l'armée navale d'Angleterre.

† De Perrée. 18. *Août.*

21. *Août.*

Il eſt, renforcé de 8. vaiſſeaux du Texel.

Il paſſe le Pas-de-Calais avec les vais. mar.

Il arrive proche de Plimout.

Où il rencontre Aſkuë avec l'armée navale d'Angleterre.

Forces de celle de Hollande.

Quel-

ZEE-SLAGH
Tusschen de
Hr. Michiel de Ruiter en den Hr. Georg Asc[ue]
By Plymuyden 26 Augusti 1652.

1. De Hr. Michiel de Ruiter.
2. De Engelsche Vice Adm[r]. Georg Ascue.
3. Een Engels smackendt Schip
4. Kap[t]. Iooft Banckert de Longe.
5. Kap[t]. Douwe Aukes voerende het . . Schip de Vogel struis schiet 2 Schepen
6. en 7. van de Engelsche inde Grondt.
8. Kap[t]. Andries Fortuyn.
9. Kap[t]. Leendert de Maen.
10. Kap[t]. Iacob Sichels.
11. Kap[t]. Frans Kruyse Alungelaer
12. De Hr. Joris van den Broek vice Comd[r].
13. Kap[t]. Klaas Ianse Sanger.
14. Kap[t]. Isaak Sweers.
15. Kap[t]. Kornelis Kuyper
16. Kap[t]. Jan Gideonse Verburgh.
17. De Hr. Schout by Nacht Jan Verhaaf.
18. Kap[t]. Pieter Salomonsz.
19. Kap[t]. Rombout vander Parre.
20. Kap[t]. Laurens Penster.
21. De Koopvaardy Schepen.
22. Kap[t]. Iacob Visscher voerende een Brander.
23. De Vyf andere Branders.
24. Engelsche oorlochs Scheepen.

1652.

Les ordres qu'il avoit donnés avant le combat.

Quelques jours auparavant il avoit fait ſes préparatifs, donné ſes ordres par tout, & diviſé ſon armée en trois eſcadres. Il commandoit la premiére : George van den Broek en qualité de Vice-commandeur avoit le commandement de la ſeconde; & le Cap. Jean Verhaaf en qualité de Contre-amiral commandoit la troiſiéme. Il ordonna deux brulots proche de chaque eſcadre pour ſe tenir prêts au premier ſignal qui leur ſeroit fait, & tâcher d'aborder l'un des plus grands vaiſſeaux ennemis, de l'acrocher, & d'y mettre le feu. Le Patron Frans Roys, eut ordre de prendre garde s'il n'y auroit point quelque bâtiment qui coulât à fond, afin d'en ſauver l'équipage dans ſa galiote. Les vais. mar. qui étoient hors d'état de ſe défendre furent auſſi diviſés & joints aux trois eſcadres, & ceux qui pouvoient faire encore quelque réſiſtance furent rangés auprès des autres pour les ſecourir en cas de néceſſite, autant qu'il leur ſeroit poſſible. Le combat commença à quatre heures après midi. Ruiter avoit vivement exhorté ſes gens *à faire leur devoir en combatant vaillamment pour leur Patrie, & pour la liberté de la navigation.* Son eſcadre faiſoit le corps de bataille. Van den Broek étoit a la tête, & Verhaaf, à la queuë. Le combat fut rude. Ruiter paſſa deux fois au travers de l'armée ennemie, & s'il eût été au vent, comme les Anglois y étoient, il y aparence qu'il l'auroit entiérement détruite, au moins ſelon le jugement de gens d'expérience qui étoient préſens, ſur tout ſi les brulots qui étoient ſous le vent euſſent pu aborder les ennemis. Ruiter aiant été quelque tems avec ſix ou ſept vaiſſeaux au milieu de leur armée, tomba ſous le feu de l'Amiral & du Vice-amiral. Verhaaf étoit proche d'eux ſous le vent avec le reſte des vaiſſeaux des Etats, dont quelques-uns firent très mal leur devoir, tandis que les autres s'en aquitoient merveilleuſement. Le Cap. André Fortune de Ziericzée, montant *la Concorde*, fut & des premiers engagé avec les ennemis, & au plus chaud du combat; auſſi ſon vaiſſeau fut-il tout-à-fait deſemparé, mais néanmoins il ſe ſauva. Le Cap. Douwe Aukes, Friſon, qui montoit *l'Autriche*, un des vaiſſeaux des Indes Orientales, qu'on avoit équipé en guerre, fit une action qui ne doit pas être ici paſſée ſous ſilence. Dans la chaleur du combat s'étant avancé au milieu des ennemis, il fut ataqué avec tant de vigueur, que les matelots ne voiant aucune eſpérance de ſe dégager, perdirent courage, & voulurent contraindre leur Capitaine à ſe rendre. Mais il prévint leur deſſein: il courut avec une méche allumée vers la ſoute aux poudres, criant de toute ſa force, *Courage, Amis, courage, je vous montrerai le chemin, & lors qu'il n'y aura plus d'eſpérance de ſe défendre la méche que voici vous garantira de la priſon.* Alors il leur jura qu'il mettroit le feu aux poudres s'il entendoit plus parler de ſe rendre. Cette généroſité, ou, ſi l'on veut, cette, crainte d'une mort certaine, épouvanta tellement l'ennemi, & ranima ſi fort le courage de ſes gens, qu'ils réſolurent de ſe défendre juſqu'à la derniére goute de leur ſang. Ils retournérent donc au combat avec plus de vigueur qu'auparavant, & aiant coulé bas deux vaiſſeaux Anglois, ſur leſquels il y eut environ 800, hommes de noiés, ils en maltraitérent encore ſi fort un autre, qu'il fut contraint de mettre à la bande, & qu'il eut enſuite beaucoup de peine à ſe ſauver dans le plus prochain port d'Angleterre. On a encore raporté cette action d'une autre maniére, mais qui n'eſt pas moins glorieuſe : car on dit que deux Cap. Anglois voulant reprimer la hardieſſe de Douwe, allérent l'ataquer à chaque bord avec deux vaiſſeaux du premier rang; mais que Douwe aiant atendu qu'ils fuſſent tout proche de lui, tira toutes ſes bordées, d'un côté ſur l'un d'entre eux, & de l'autre côté ſur l'autre, avec tant de bonheur qu'il en coula un à fond, & que l'autre fut obligé de prendre chaſſe. On ajoûte qu'un troiſiéme l'aiant acroché, les ennemis vinrent à l'abordage en ſi grand nombre, que l'équipage éfraïé parla de ſe rendre; ſurquoi le Capitaine les aiant menacés de mettre le feu aux poudres, ils avoient repris courage, & par un ſi grand éxemple avoient été excités à leur devoir. De quelque maniére que la choſe ſe ſoit paſſée, il eſt conſtant qu'il fit périr trois vaiſſeaux, & que s'étant ouvert le paſſage il rejoignit l'armée de Hollande. Il fut brulé un navire Anglois pendant le combat qui dura juſqu'à ſept ou huit heures du ſoir, que la nuit qui ſurvint le fit ceſſer. Les Anglois prirent chaſſe vers le Nord, où ils ne furent pas pourſuivis, parce que quelques-uns des navires Hollandois étoient fort incommodés, & qu'il falloit pourvoir à la ſureté des vais. mar. deſtinés pour le Détroit, qui étoient tout diſperſés. Après le combat Ruiter ne put

Combat naval entre Ruiter & Aſkue proche de Plimout. 26. *Août.*

Action mémorable & héroïque de Douwe Aukes.

Askuë prend la chaſſe.

1652. put s'empêcher de têmoigner beaucoup d'étonnement de ſon ſuccès, vû l'inégalité des forces. *Ce n'eſt*, dît-il, *que lors qu'il plaît à Dieu d'inſpirer du courage, qu'on remporte la victoire. C'eſt ici un ouvrage de la Providence duquel les hommes ne peuvent rendre de raiſon.* Il ne ſe trouva que 50. à 60. morts, & 40. à 50. bleſſés, & on ne perdit pas un ſeul vaiſſeau. Véritablement celui d'André Fortune avoit beaucoup ſoufert du canon de l'ennemi : ſes deux pompes avoient été à demi emportées, & ſes mats percés & fracaſſés en trois ou quatre endroits. Il avoit même reçû ſix ou ſept coups l'eau. On y envoia vîte quantité d'Ouvriers pour en étancher les voies, & pour reparer ce qui ſeroit le plus néceſſaire, afin de le retenir avec l'armée s'il étoit poſſible. Ruiter ne fit faire que petites voiles pendant la nuit qui fut emploiée à jumeller & ſurlier les mâts, & à racomoder les voiles & les autres manœuvres. On mit trois fanaux ſur l'arriére de chaque vaiſſeau & un ſur la hune, afin que dans l'obſcurité les vais. mar. puſſent être reconnus, & qu'on pût en même tems diſcerner les ennemis, s'ils avoient encore deſſein de demeurer près de la flote. Mais dès le matin on vit qu'ils s'en étoient éloignés, & que déja ils étoient à plus d'une demi-lieuë au vent. Ruiter fit alors le ſignal de Conſeil, & tous les Capitaines s'étant rendus à ſon bord il fut réſolu de chaſſer ſur les Anglois juſqu'à midi, &, s'ils ſe retiroient, de faire prendre les devants aux vais. mar. deſtinés pour le Détroit. Ainſi l'on tâcha de s'aprocher des ennemis, en courant le même bord qu'eux au Sud juſqu'à midi, pour les obliger de revenir au combat. Mais aiant connu que ce n'étoit pas leur intention, & ſachant qu'à l'Oüeſt il n'y avoit rien à craindre de leur part, on fit faire route ſur le ſoir aux vais. mar. avec les deux navires de guerre deſtinés par L. H. P. pour leur eſcorte. Le même ſoir le Vice-commandeur & Capitaine van den Brock mourut de maladie, à la place duquel fut mis le Cap. & Contre-amiral Verhaaf, & le Cap. Verburg fut fait Contre-amiral. Verhaaf avoit été bleſſé dans le combat, mais ſon Fils, qui étoit Lieutenant de ſon vaiſſeau, jeune homme de mérite & d'une grande vigueur, prit ſoin de tout, juſques à ce que ſon Pére fût guéri. Le même jour Ruiter fit venir tous les Capitaines à ſon bord, & leur tint ce diſcours.

Harangue de Ruiter aux Cap. de ſon armée, pour les porter à aller combatre Aſkuë dans le port de Plimout.

Meſſieurs. Il y a aparence que l'Amiral Askuë après le combat ſe ſera retiré à Plimout, pour reparer les débris de ſes vaiſſeaux. J'eſtime qu'il ſeroit à propos d'aller fondre ſur lui à l'improviſte, & ſurprendre les Anglois. Ils ne nous atendent pas ſans doute, & tous les Commandans ſeront allées à terre ſans rien craindre & ſans rien ſoupçonner. J'eſpére qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons les prévenir, & ruïner leur armée, avant qu'ils aient reçû du renfort pour venir encore nous chercher & nous ataquer. Nous avons connu leur lâcheté dans le combat qui s'eſt donné, & l'on en peut bien conclure que ſi on va de nouveau tomber ſur eux, tandis qu'ils ſont encore en deſordre, il y a lieu de s'en promettre un bon ſuccès. L'embaras de tant de vais. mar. & le peu de ſervice que nous avons reçu de nos brulots, ne nous ont pas empêchés de mettre les Anglois en fuite, quoi qu'ils fuſſent les plus forts, & qu'ils euſſent l'avantage du vent ; & quoi qu'il y ait eu quelques-uns de nos Capitaines, qui par défaut de courage n'aient pas aſſés bien fait leur devoir. Mais ceux qui ſe ſentiront coupables en ce point, trouveront par ce moien une favorable ocaſion d'éfacer leur honte, & nous rendrons tous à notre Patrie un ſervice important, qui ſera d'autant plus glorieux pour elle, qu'en allant combatre ſes ennemis à Plimout, nous la ferons triomfer d'eux ſur leurs propres côtes, & leur ferons d'autant plus vivement ſentir l'afront de leur défaite. La juſtice de la cauſe pour laquelle nous combatons, & qui a fait armer ces vaiſſeaux, étant jointe au courage que vous me faites tous paroître, ſemble déja me promettre la victoire, & me fait eſpérer que nos ennemis verront bientôt briſer ſur leurs rivages le reſte de leurs navires qui ſont échapés à nos premiers éforts.

On conclud de-tenter cette entrepriſe, mais le vent contraire s'y oposé.

Tous les Capitaines animés par ce diſcours réſolurent d'une commune voix dans le Conſeil de guerre d'aller éxécuter ce deſſein. Mais le 30. du mois, lors qu'on apareilloit pour cet éfet, l'armée étant à deux lieuës Sud de Goudſtart, le vent fraîchit tout d'un coup pendant la nuit, & ſe rangea au Sudſudeſt, & enſuite au Sud. On ſe déſiſta donc de cette entrepriſe, parce qu'il y auroit eu de l'imprudence à s'avancer plus proche du rivage, & l'on revira au Sudoüeſt, afin de mettre en ſureté les plus gros vaiſſeaux, & les plus peſans à la voile ; & de croiſer ſur ceux qui venoient du Détroit & d'ailleurs.

Le ſuccès du combat naval, dont on eut bien-tôt avis en Angleterre, aprit aux

An-

Anglois que les armes du Parlement n'étoient pas invincibles : car tout ce que put faire Aſkuë, après avoir perdu trois de ſes meilleurs navires, & 1300. hommes, tant matelots que ſoldats, fut de ſe ſauver à Plimout, tandis que Ruiter, en qualité de victorieux, tenoit la mer. Tout l'avantage qu'avoient eu les Anglois étoit celui du vent, dont ils eurent beſoin pour faire retraite ſans qu'on pût les couper. Depuis ce tems-là le nom du Commandant ſous lequel cette victoire avoit été remportée, ſe rendit fameux, & inſpira du courage à tous les gens de mer qui devoient ſervir ſous lui. Peu de tems après, les Oficiers de l'Amirauté d'Amſterdam aiant reçû une Lettre, qui leur étoit adreſſée de la part d'un grand nombre de Marchands de cette même ville, & qui fut portée à L. H. P. envoiérent ordre au Commandant de l'armée navale qui croiſoit dans le Canal, d'eſcorter les vaiſſeaux des P. V. qui devoient revenir d'Eſpagne chargés d'argent. Le même ordre fut auſſi donné à l'égard de ceux qui venoient des Indes Orientales, & des Hambourquois qu'il pourroit rencontrer chargés de même matiére, quand même ils ne voudroient pas accepter ſon eſcorte. On lui ordonnoit auſſi d'acompagner ceux des Indes juſques aux côtes de Flandre, & les autres juſques dans un des havres des P. V. Cet ordre fut promtement dépêché à Ruiter. Au même tems, ou bientôt après, il eut avis que l'Amiral Blaake avoit été vû proche de Beveſier avec 72. voiles, & qu'il faiſoit tous ſes éforts pour avancer vers l'Oüeſt ; ce qui l'obligea de demeurer à l'Oüeſt de l'armée de Blaake, ne jugeant pas à propos d'aller faire tête à des forces ſi ſupérieures aux ſiennes. Il écrivit auſſi le 8. de Septembre à L. H. P. pour les informer de l'état où il ſe trouvoit, leur remontrant qu'aiant été très mal pourvû, de vaiſſeaux & de gens avant le combat, on pouvoit bien s'imaginer qu'il le devoit être encore plus mal ; qu'il manquoit de Chirurgiens, de poudre, & de plomb ; & qu'il les ſuplioit de pourvoir inceſſamment à tous ces beſoins. Quelques jours après la chaloupe du Cap. de Haan en prit une petite Angloiſe, dans laquelle on trouva deux vieillars & un jeune homme, qui pour toutes proviſions n'avoient qu'un ſeul pain & un peu d'eau. On les mena au bord de Ruiter qui en aiant compaſſion leur fit donner du pain & du fromage, & les laiſſa aller. Le lendemain les Hollandois trouvérent encore un petit bâtiment Anglois qui voguoit ſeul, & où il n'y avoit aucune ame vivante qu'un chien. On conjectura qu'il avoit été pris par des Armateurs Turcs, & qu'ils l'avoient abandonné après en avoir enlevé l'équipage. On en tira quelques ſacs de ſel, on en prit les voiles, & on le coula à fond. A-peu-près au même tems tous les Capitaines ſe trouvérent au bord de Ruiter, pour rendre compte de la quantité que chacun avoit de proviſions de bouche, & ſur tout de biére & d'eau. Il y en avoit qui en étoient encore pourvûs pour trois mois, d'autres pour deux mois, ou pour un mois, ou même ſeulement pour quelques ſemaines. Ainſi l'on voioit que la plupart des vaiſſeaux alloient bientôt manquer de vivres, pendant que les autres en auroient abondance, & que néanmoins l'armée entiére ſeroit obligée de ſe retirer ; ce qui fit prendre le parti de diſtribuer le tout également, afin de pouvoir tenir la mer. On continua donc à croiſer ; mais le 22. du mois on eſſuïa près des Sorlingues une rude tempête qui dura trois jours. Le 25. il ſe leva un vent Oüeſtnordoüeſt qui ramena le beau-tems. On donna la chaſſe à 25 navires du Parlement d'Angleterre, tout proche deſquels Ruiter ſe trouva le ſoir à une lieuë de Goudſtart avec quelques-uns de ſes vaiſſeaux ſeulement, les plus grands étant demeurés de l'arriére, & fort éloignés les uns des autres ; de ſorte que pendant la brune il fut obligé de revirer au Sudeſt. La nuit il fit un orage ſi furieux, venant du Sudſudoüeſt, que l'armée de Hollande fut de nouveau diſperſée, & qu'elle perdit l'ocaſion d'ataquer celle du Parlement. Bientôt après il y eut un des navires de guerre de Friſe qui s'en ſépara, le Capitaine s'étant retiré ſans ordre, & ſans en donner connoiſſance à Ruiter, qui pendant même qu'on croiſoit dans le Canal avoit eu beaucoup de peine à retenir tout le monde dans ſon devoir, & à ſe faire obéir. Le deſordre étoit ſi grand qu'un matin aiant trouvé les vaiſſeaux à trois lieuës les uns des autres, il ne put s'empêcher de têmoigner le chagrin qu'il avoit, *d'être obligé de croiſer ſur les côtes des ennemis avec des Ofiziers ſi inſolens, ou du moins ſi ſtupides, & qui ne ſavoient ce que c'étoit que de commander & d'obéir.* Cependant les proviſions ſe conſumoient, & chaque jour on s'atendoit à avoir ſur les bras toutes les forces maritimes des ennemis. Cette conſidération fit aſſembler le Conſeil de guerre, où il fut repréſenté que les forces des Hollandois tant à l'Eſt qu'à l'Oüeſt étoient beaucoup inférieures à celles des ennemis, qui ne pouvant man-

1652.

Réſolution priſe par les Etats G. au ſujet des vaiſſ. des Indes Or. & de Hambourg, venans d'Eſpagne charges d'argent.

Ruiter reçoit des nouvelles touchant l'armée d'Angleterre, laquelle il évite prudemment.

Il écrit aux Etats G. 8. *Septemb.*

Sa compaſſion. 13. *Septemb.*

Vaiſſeau ſans hommes.

Ordres donnés au ſujet des vivres afin de les faire durer plus long-tems.

Ruiter chaſſe ſur 25. navires du Parlement, & en eſt ſéparé la tourmente.

Deſordre parmi les vaiſſeaux, de l'armée de Hollande.

1652. manquer d'avoir connoiſſance de l'état où l'on ſe trouvoit, ſauroient s'en prevaloir, & viendroient ſans doute ataquer l'armée. C'eſt ce qui fit prendre la réſolution de retourner au delà du Pas de Calais, pour tâcher de joindre le ſecours qui étoit en route ſous le commandement du Vice-amiral Witte Corneliſz. de Wit, ſelon les nouvelles qu'on en avoit euës le 28. du mois.

On prend la réſolution de repaſſer le Pas-de-Calais.

Le 2. d'Octobre les deux armées navales ſe joignirent entre Dunquerque & Nieuport. Les Etats G. aiant pour cette fois exclus Tromp du commandement, l'avoient donné à de Wit, eſpérant qu'avec ce qu'on avoit pu raſſembler des reſtes de l'armée qui avoit été ſi maltraitée de l'orage, il auroit dans ſon expédition un plus favorable ſuccès que Tromp n'avoit eu. Ce nouveau Commandant n'étoit pas aimé à cauſe de ſa rigueur; mais ce défaut, qui ſans doute eſt blamable, & tire quelquefois à de grandes conſéquences, étoit en quelque ſorte reparé, ou rendu plus ſuportable par la valeur & par l'intrépidité qui éclatoient dans toutes les actions de cet illuſtre Vice-amiral. Les Etats G. lui avoient ordonné de joindre Ruiter, comme le Parlement d'Angleterre avoit auſſi envoié ordre à Blaake d'aller renforcer Atkuë, qui s'étoit retiré à Plimout après ſa défaite. Mais en y allant Blaake eut le vent ſi contraire, qu'il ne put empêcher la jonction de de Wit & de Ruiter, ainſi qu'il en avoit deſſein. De Wit avoit 44. navires de guerre. Ruiter paſſa auſſi-tôt à ſon bord, où il fut réſolu d'avancer à l'Oüeſt. Enſuite de Wit, qui avoit le premier commandement, fit venir tous les Capitaines de Ruiter, pour aprendre d'eux en quel état étoient leurs vaiſſeaux & leurs vivres. Il ſe trouva dix navires qui étoient dépourvûs de tout, ou qui dans le dernier combat avoient été entiérement deſemparés Quelques-uns faiſoient eau en tant d'endroits, & avoient été ſi endommagés en leurs mâts & en leurs manœuvres, qu'on jugea qu'il leur étoit impoſſible de tenir la mer. On les renvoia donc auſſi-bien que cinq brulots qui n'étoient pas en meilleur état, avec charge aux Capitaines d'en hâter le radoub, pour revenir joindre l'armée. Comme le *Neptune*, que Ruiter montoit pendant le combat, étoit de ce nombre, il paſſa avec tout l'équipage ſur *la Loüiſe*, dont Pierre Marcuſz. étoit Capitaine. Les autres étoient ceux du Contre-amiral Verhaaf, des Cap. Fortune, Evertſz. le Jeune, Bankert, Sichels; celui de Sanger, qui étoit alors monté par Jean van der Eyk; ceux de Wagenaar, van der Parre, & Quaboer. Après la retraite de ces dix vaiſſeaux l'armée ſe trouva conſiſter en 64. navires de guerre. Celle des Anglois ſous l'Amiral Blaake étoit compoſée de 68. mais beaucoup plus grands que ceux des Hollandois, & plus forts d'équipages & de canon. Ruiter conſidérant cette diſpoſition des deux armés, trouvoit de la difficulté à tenter quelque entrepriſe, & croioit que ce ſeroit s'expoſer à un péril preſque évident Mais de Wit étoit d'un autre ſentiment. Il s'étoit embarqué avec un deſſein formé de ſignaler ſon courage par quelque grande action. Il prétendoit donc aller ataquer les Anglois juſques aux Dunes, & donner l'avantgarde de ſon armée à Ruiter. Mais ils le prévinrent; car le 8. d'Octobre ils fondirent ſur lui vent arriére, & le ſurprirent de telle ſorte qu'il n'eut pas le tems de tenir conſeil de guerre, ni de rallier ſes vaiſſeaux qui avoient été fort écartés par la tempête. Elle avoit déja commencé le jour précédent, & continuant toûjours elle l'empêchoit de donner ſes ordres, & de prendre ſes meſures comme il l'auroit ſouhaité. Il ne put donc faire autre choſe que de dépêcher une galiote, pour aller à chaque bord exhorter les Capitaines à faire bien leur devoir. Le combat commença à trois heures après midi, à l'entrée du Pas de Calais. Le Commandeur Ruiter avoit l'avantgarde; le Vice-amiral de Wit avoit le corps de bataille; & le Comm. de Wildt étoit à l'arriéregarde. Le Commandeur Evertſz. avoit ordre de ſe tenir prêt pour aller au ſecours de ceux qui en auroient beſoin. Alors on commença de part & d'autre à ſe canonner du gros & du petit canon avec beaucoup d'éfet. Les Anglois perdirent beaucoup plus de gens, & les Hollandois furent plus incommodés dans leurs voiles, & dans toutes leurs manœuvres courantes & dormantes. De Wit & Ruiter combatirent vaillamment, mais ils furent bien-tôt ſi maltraités qu'à peine pouvoient-ils plus gouverner. Ruiter eut quantité de morts & de bleſſés: ſon vaiſſeau reçut quatre coups à l'eau: le bout de ſa grande vergue fut d'abord emporté, & enſuite la grande vergue entiére le fut auſſi à babord. Son grand hunier fut tout criblé, & ſa grande voile briſée, auſſi-bien que les étagues, & preſque tout le reſte du funin. Il y eut quelques-uns des Capitaines qui à ſon éxemple combatirent courageuſement; mais cet éxemple ne fut pas ſuivi de tous, car il y en eut d'autres qui n'aprochérent point, &

Ruiter ſe joint à l'armée de Witte Corneliſz. de Wit. *Aitzéma.* XXXII. 747.

Combat de de Wit & de Ruiter contre Blaake au Pas-de-Calais.

& qui ſe tinrent de l'arriére juſques à ce que l'obſcurité de la nuit fît ſéparer les deux armées, & finir le combat; toutefois avec intention de le reprendre dès que la clarté & le vent le permettroient. On a aſſuré que les Anglois reçûrent alors quelque renfort, au lieu que l'armée de Hollande ſe trouva afoiblie à-peu-près de vingt vaiſſeaux, par la lâcheté d'autant de Capitaines, qui pendant les ténébres de la nuit s'écoulérent & paſſérent au travers des autres pour ſe retirer. Cependant de Wit vouloit ataquer de nouveau les ennemis, & en éfet il fit mettre le cap ſur eux: mais il y eut quelques-uns des vaiſſeaux qui ne ſe mirent pas en devoir de le ſuivre. Le calme l'aiant alors ſurpris, il fit donner le ſignal à tous les Oficiers Généraux de venir à ſon bord à trois heures après midi, pour tenir conſeil, & aviſer à ce qu'il ſeroit expédient de faire. Les Comm. Ruiter & Corneille Evertſz. qui après lui étoient les premiers Oficiers, lui conſeillérent prudemment de n'expoſer pas davantage l'armée. Ruiter, à qui l'on ne peut reprocher d'avoir jamais fait paroître aucun défaut de courage, jugeoit qu'un Commandant peut quelquefois rendre autant de ſervice à l'Etat, en s'acomodant au tems, & cédant par prudence, qu'en combatant. C'eſt ce qui lui fit tenir ce diſcours au Vice-amiral de Wit. *Nos vaiſſeaux ſont éloignés de plus d'une lieuë les uns des autres: il ſeroit aparemment, pendant ce calme, plus de quatre ou cinq heures avant que les plus proches puſſent joindre le gros des ennemis, & le ſoir viendroit ſans doute avant que les plus éloignés puſſent s'en aprocher. D'ailleurs les ennemis nous ſont ſupérieurs en forces. Ils ont reçû un renfort conſidérable, & nous ſommes beaucoup afoiblis. Ils peuvent tirer un grand avantage de leurs brulots, & les nôtres nous ſont inutiles. Nous n'avons que très peu de monde, & il y a beaucoup de gens ou malades du ſcorbut ou bleſſés. Deux de nos navires ſont dématés de leurs beauprés. Il ne faut point compter ſur le grand mât du* Prince Guillaume, *ni ſur beaucoup d'autres vaiſſeaux qui ſont trop délabrés. Comment pourrions-nous donc nous diſculper, ſi en hazardant l'armée dans un tel état, nous expoſions notre Patrie à un danger ſi manifeſte?* Ces raiſons empêchérent de Wit de rien entreprendre ce jour-là. Le ſoir il y eut quelques canonnades entre ſix ou ſept navires & l'Amiral Anglois avec ſon eſcadre qui étoit au vent à eux; mais ce fut peu de choſe. Enſuite les Hollandois aiant fait tous leurs éforts pour tenir le vent, ils virent au commencement de la nuit que les Anglois avoient reviré à l'Oüeſtnordoüeſt, ce qui les obligea de revirer auſſi à l'Eſt, aiant calme toute la nuit juſques au matin du 10. Alors de Wit, qui étoit avide de combats, voulut dans un conſeil de guerre tourner les eſprits à conſentir qu'on mît en panne, pour atendre encore les ennemis. Tous les Capitaines s'apercevant de ſon deſſein furent unanimement d'avis, *de n'atendre pas les Anglois, parce qu'on étoit trop foible, & que ce ſeroit trop hazarder; mais qu'il falloit aller chercher du renfort, & pour cet éfet ſe retirer à Goerée afin d'y recevoir les ordres de L. H. P.* Cet avis étoit apuïé de raiſons ſi fortes que de Wit ne put s'y opoſer. Il voioit même que quelques-uns des Capitaines qui étoient demeurés, ſe tenoient fort à l'écart, peut-être pour n'être que les ſpectateurs d'un combat qui ſe ſeroit donné ſans leur conſentement: de ſorte que ne pouvant s'aſſurer d'être fidélement ſoutenu que de quinze tout au plus, il lui fallut prendre le parti de la retraite, outré de dépit de ſe voir ainſi abandonné dans une ocaſion où il prétendoit aquérir une gloire immortelle, en faiſant remporter à ſa Patrie une ſignalée victoire. Ainſi l'armée prit la route de Hollande, à petites voiles, par la bonnaſſe. Les Anglois la ſuivirent de la même maniére juſqu'à midi, & enſuite ils revirérent, & la laiſſérent aller. Dès le ſoir on découvrit l'iſle de Schouwen, & en moins de trois jours après le départ on moüilla à Helvoetſluis. C'étoit le 13. du mois. La confuſion que reçûrent les Capitaines qui avoient pris la chaſſe, fut d'autant plus grande que dans le combat il n'avoit péri aucun des vaiſſeaux des Etats, & qu'il n'y en avoit point eu de pris: car s'il y en eut un qui aiant perdu ſon mât fut deſemparé, il ſe ſauva néanmoins dans la Meuſe, auſſi bien que tous les autres qui avoient ſoufert. Il eſt vrai que quelques-uns ont dit, qu'il y eut deux vaiſſeaux dématés & pris par les Anglois, qui les abandonnérent enſuite, après en avoir enlevé les Capitaines, & les avoir envoiés en Angleterre; & que ces deux vaiſſeaux rejoignirent l'armée & rentrérent avec elle dans le port. Les Etats réſolurent de faire une recherche éxacte de ce qui s'étoit paſſé, & de punir les fuïards; & à la vérité on fit quelques démarches pour cela, mais elles n'eurent point de ſuites, ſoit que le nombre des coupables fût trop grand, ou que la plupart aiant trop de protecteurs les autres fuſſent épargnés avec eux.

1652.

Lâcheté de quelques Capitaines.

De Wit veut retourner au combat.

Diſcours de Ruiter à de Wit.

L'armée navale retourne dans ſes ports.

Aitzéma. XXXII. 751.

1652. Ruiter retourne à Fleſſingue. Il fait encore une fois deſſein de n'aller plus en mer. Quelques Capitaines lui portent envie. Il conſent à faire encore une Campagne. On redonne à Tromp le commandement de l'armée navale. Jean Evertſz. de Wit, Ruiter, & P. Floriſz. ſont établis Commandans ſous lui. * 2 *Novemb.* Placard des Etats Généraux pour le ſureté des vais. mar. *Au grand Livre des Placards. 2. part. p. 962. 963.* Les Etats Généraux ont connoiſſance qu'on porte envie à Ruiter. Ils ordonnent qu'il ſoit maintenu dans ſon autorité & dans ſes priviléges 19. *Novemb.* 28. *Novemb.* Et ordonnent à Tromp de lui donner le commandement d'une eſcadre. Ordre qui lui eſt donné par Tromp de commander l'eſcadre de Witte Corneliſz. de Wit.

Le 17. du Mois Ruiter retourna à Fleſſinge voir ſa Famille, & prit une nouvelle réſolution de n'aller plus ſur mer, par les mêmes conſidérations qui ont été déja alléguées, & à cauſe des mêmes difficultés qui ſubſiſtoient toûjours, & qui lui paroiſſoient inſurmontables. Il vouloit encore par ce moien éviter les ateintes de l'envie, qui s'atache aux plus grands Hommes, & aux vertus les plus éclatantes; & dont il n'avoit pu parer les coups. Quelques-uns des Capitaines qui un peu auparavant avoient été ſes égaux, ne pouvant ſans dépit le voir au deſſus d'eux, tâchoient de ternir ſa réputation par des calomnies. Ce fut pour lui un ſurcroît de dégoût, qui lui fit prendre le parti de vivre en paix dans ſa maiſon, afin de n'être plus l'objet de leur jalouſie. Mais quelques-uns des principaux Membres l'Etat qui avoient une parfaite connoiſſance de ſon mérite, le ſollicitérent ſi puiſſamment qu'il leur promit de faire encore une campagne. On recommençoit alors à jetter les yeux ſur le L. Amiral Tromp, qui étoit aimé des matelots autant que de Wit en étoit haï; & qu'on jugeoit être encore le plus capable de commander une grande armée: car quoi que la plupart des gens n'euſſent pas été ſatisfaits de ſes derniéres expéditions, on eſtimoit néanmoins qu'il n'étoit pas poſſible de ſe paſſer de lui. Il fut donc réſolu dans les Etats au commencement de Novembre, de lui donner le commandement de l'armée navale qu'on équipoit, & qui ſe devoit aſſembler à Goerée, & en d'autres endroits. On établit encore avec lui, ou ſous lui, d'autres Commandans,† qui furent les V. Amiraux Jean Evertſz. & Witte de Wit, le Commandeur Ruiter, & le Contre-amiral Pierre Floriſz. A-peu-près au même tems les Etats notifiérent par un placard, en datte du 8. de Novembre, que voiant de plus en plus les éforts que la Régence d'Angleterre faiſoit pour troubler le commerce des P. V. en continuant de faire ataquer, enlever, ou couler bas leurs vaiſſeaux, ils avoient pris la réſolution d'y pourvoir. Que pour cet éfet ils défendoient à tous Maîtres de vaiſſeaux marchands de mettre à la voile ſans le grand convoi ordonné par les Etats pour chaque route; & de ne partir point du rendévous aſſigné devant St. Martin en France, avant que d'y avoir été pourvûs d'une eſcorte convenable, ſous peine, de confiſcation, des bâtimens ou de leur valeur. Ils apprirent auſſi que le Comm. Ruiter avoit reçû pluſieurs inſultes de la part de quelques-uns de ſes envieux, juſques-là même qu'un Capitaine avoit ozé l'apeller en duel. Sur cet avis L. H. P. firent écrire le 19. de Novembre aux Oficiers de l'Amirauté de *Zélande*, que ſans différer ils euſſent à prendre connoiſſance de cette afaire; à maintenir le Comm. Ruiter dans tous ſes droits, honneurs, prérogatives, & dans ſon autorité; & à pourvoir ſur le tout ainſi qu'il apartiendroit. On envoia en même tems à Ruiter une copie de la dépêche * pour l'informer de cette démarche. Bien-tôt après l'Amirauté fit réponce à L. H. P. qu'à la vérité il y avoit eu quelque démêlé entre Ruiter & un Capitaine, mais qu'ils avoient été promtement acomodés. Peu de jours avant cette réponce L. H. P. avoient arrêté que le L. Am. Tromp lui donneroit le commandement d'une eſcadre; ce qui fut éxécuté dès qu'on eut mis à la mer, comme il ſe voit par cette Commiſſion, qui lui fut alors donnée.

Martin Tromp Chevalier &c.. L. Amiral de Hollande & de Oüeſtfriſe. Aiant plû à L. H. P. par Réſolution priſe le 22. de Décembre dernier, de m'ordonner d'établir le Comm. Michel de Ruiter Chef d'eſcadre dans notre armée navale, En conſéquence de la ſuſdite Réſolution je prie par ces préſentes le-dit Comm. de Ruiter, & lui donne charge de commander en chef l'eſcadre du V. Am. Witte Corneliſz. de Wit, le ſervice de l'Etat le requérant ainſi.

Ecrit de notre main & ſeellé de notre ſeau, à bord du *Brédérode*, le 6. de Décembre 1652.

M. H. TROMP.

Le V. Am. de Wit à la place duquel Ruiter commandoit, étoit demeuré malade à terre. L'armée navale conſiſtoit en 70. navires de guerre de l'Etat, & 3. de la Compagnie des Indes Orientales, outre les brulots & les autres petits bâtimens.

Mais

Mais on remarqua fort bien que ce n'étoient, pour la plupart, que des vaiſſeaux qui avoient acoutumé de naviger en Eſpagne & au Détroit, qu'on avoit loüés & équipés en guerre, auſſi-bien que quelques flutes; & qu'ils étoient plus propres pour le commerce, que pour la guerre; pour ſe défendre, que pour ataquer ou faire quelque expédition conſidérable. Ce fut par cette raiſon que peu de tems après on commença à ſolliciter pour la conſtruction de 30. nouveaux navires de guerre, qui fuſſent beaucoup plus gros. † Il y avoit avec l'armée environ trois cens vais. mar. que Tromp devoit eſcorter juſques au cap Leſard, & au Lands-ende. * Le 10. de Décembre il découvrit dans le Pas, entre Douvres & Folſton, l'armée d'Angleterre, qui étoit tout proche du rivage, ſous le commandement de l'Amiral Blaake. Après midi on commença à ſe canonner de part & d'autre. En tirant les deux armées firent l'Oüeſt juſques auprès de Singels, ſans que les Anglois puſſent gagner le vent. Les Hollandois s'avançant alors vers eux, on vit commencer un combat terrible, dont toute la violence tomba ſur le V. Am. Evertſz. ſur le Comm. Ruiter, & ſur quelques autres qui ſe trouverent auprès d'eux, le reſte des eſcadres n'aiant pu les joindre, ni prendre part au combat. Mais enfin l'Amiral Tromp alla les ſoutenir avec beaucoup de vigueur. Il aborda un des navires du Parlement, monté de 44. canons, & s'en rendit maître; & Evertſz. en prit un autre de 36. canons. Du côté des Etats il n'y eut que le Cap. Juinbol, qui le ſoir après la fin du combat fut noïé avec une partie de l'équipage, ſon navire aiant ſauté par ſa propre poudre, où le feu prit, ainſi qu'on l'a pû conjecturer. Blaake avec toute ſon armée avoit un peu auparavant pris chaſſe vers la Tamiſe, & Ruiter qui montoit un vaiſſeau de 34. canons, nommé *l'Agneau*, ſe joignant au V. Am. Evertſz. chaſſa ſur lui dans ſa retraite. Il fit en cette ocaſion comme il avoit fait dans toutes les autres, c'eſt-à-dire qu'il donna des marques de ſa valeur. Il a dit pluſieurs fois depuis que les Anglois avoient été fort maltraités, & que ſi le L. Am. Tromp eût été encore ſoutenu de dix ou douze vaiſſeaux, il auroit aparemment ruïné toute l'armée ennemie. Le lendemain du combat le Cap. Baſtien Senten de Fleſſingue, ſe rendit maître d'un des navires du Parlement, qui étoit de Plimout, monté de 36. piéces de canon; & le Cap. George van der Zaan prit un vais. mar. qui venoit de Condat, chargé de figues, & portant 14. canons & 22. hommes. La fuite de Blaake laiſſant Tromp maître de la mer, les vais. mar. furent en pleine liberté de ſe rendre en France, & dans tous les autres lieux où ils étoient deſtinés, Il les eſcorta dans la mer d'Aquitaine † juſqu'à l'iſle de Ré, où pluſieurs vaiſſeaux venant de la Méditerranée & d'ailleurs, & quelques autres chargés de vin & de ſel pour la Hollande, s'étoient aſſemblés ſous le Fort de St. Martin, ſuivant les ordres des Etats, pour être auſſi eſcortés juſques au Pas de Calais, ou juſques aux ports des P. V. Pendant ce tems-là les Etats G. ſe trouvérent dans une grande inquiétude au ſujet d'un deſſein des Anglois, qui leur fut découvert le 19. d'Octobre. Une certaine perſonne afectionnée à l'Etat, de laquelle on à tû le nom, déclara par un écrit qu'elle fit tenir au Sieur Jaques de Veth, qui préſidoit alors dans l'Aſſemblée de L. H. P. en qualité de Député des Etats de Zélande, que les Anglois avoient formé un projet pour mettre le feu aux vaiſſeaux, & aux villes maritimes des P. V. dans l'eſpérance de les ruïner entiérement. C'étoit par des artifices enfermés dans de la maſſonnerie ſur des vaiſſeaux Hollandois & Hambourquois, que la même perſonne avoit deſſinés pour les faire mieux reconnoître. On prétendoit qu'au commencement du printems, lors que les flotes ſeroient retirées dans les ports, on feroit ſauter cette nouvelle eſpéce de mine qui ne manqueroit pas de faire ſon éfet. De plus le deſſein des incendiaires n'étoit pas ſeulement de bruler les vaiſſeaux, les ports, & la plupart des Habitans, mais d'exciter à la ſédition & à la revolte ceux qui reſteroient. Les Etats jugérent que cet avis étoit d'une ſi grande importance qu'ils en firent part aux Provinces qui avoient le plus de commerce ſur mer, les exhortant de le communiquer aux villes maritimes. Ils le découvrirent auſſi à tous les Conſeils des Amirautés, aux Capitaines des ports, au L. Am. Tromp, aux Vice-amiraux, aux Commandeurs, & aux autres principaux Oficiers, avec ordre de faire une viſite éxacte de tous les bâtimens qui aborderoient dans les ports, aux rades, & aux paſſes, ou proche des flotes, & des vaiſſeaux de guerre; même de ceux qui ſeroient chargés de bois, ou de quelque autre marchandiſe que ce

1652.

† *Voi Aitzéma* XXXII. 760. 761.; 764. XXXIII. 783.

Bout de l'Angleterre; pointe à l'Oüeſt.

Combat naval donné proche de Dovres.

* Golfe de Gaſcogne. *Aquitaine.* †

Deſſein des Anglois pour detruire & bruler les vaiſſeaux, les ports, les villes maritimes & les Habitans des P. V. par le moien de bâtimens remplis d'artifices.

Du Régitre des Réſolutions de L. H. P.

Ordres donnés par les Etats G. pour prevenir ce deſſein.

pût être, ſans aucune exception. Ils ordonnérent encore que chacune des armées navales & des flotes marchandes demeureroient ſéparées, autant qu'il ſeroit poſſible, dans les ports, aux rades, & dans les paſſes où elles ſe trouveroient, & même étant plus avant en mer. D'ailleurs on recommanda le ſecret, & on enferma dans un cabinet particulier de L. H. P. l'écrit de celui qui avoit donné cet avis, avec réſolution de n'en déclarer jamais le nom. Ruiter en qualité de Commandeur reçut un de ces ordres des Etats. Mais je n'ai pas apris que ce projet ſi extraordinaire ait eu aucune ſuite, ſoit que les auteurs changeaſſent de ſentiment, ſoit qu'aiant été avertis qu'on ſe tenoit ſur ſes gardes, ils ne viſſent plus de jour à l'éxécution d'un ſi périlleux deſſein.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE SECOND.

1653.

LA guerre qui avoit ſi funeſtement commencé en 1652. entre les Anglois & les Hollandois, Nations les plus célébres par leurs expéditions maritimes qui aient jamais été au monde, eut en l'an 1653. où nous entrons, des ſuites encore plus tragiques. Les Hollandois prétendoient que la mer fût libre, & les Anglois aſpiroient à en uſurper l'empire. Mais ce n'eſt pas le decret du Souverain Créateur de l'Univers que les eaux qu'il a produites pour l'utilité, de tout le Genre Humain ſoient aſſujetties à un ſeul Peuple. C'étoit auſſi contre les lumiéres de la Raiſon que ce Peuple vouloit s'atribuer en particulier un droit, que la Nature & le conſentement de tous les autres Peuples ont rendu commun à tout le monde. Car comment & de quel droit interdire l'uſage des eaux de la mer, qui ne peuvent être comprimées ni arrêtées non plus que l'air, ni aproprièes à aucune Nation; & qui en demeurant communes ne laiſſent pas de reſter toutes entiéres, malgré l'uſage que tous les Peuples en font tant pour le commerce que pour la pêche. Tous ceux qui ont autrefois formé ce projet, ſoit dans les premiers ſiécles, ou dans les derniers, & qui ont voulu exclure les autres du commerce maritime & de la pêche, n'en ont jamais remporté que de la confuſion, ſuivant la remarque d'un très ſavant Auteur. Les Lidiens s'opoſérent autrefois aux prétentions des Habitans de Créte touchant l'empire de la mer; les Rodiens à celles des Pelaſgiens; les Argiens à celles des Habitans de Rodes; les Cypriotes à celles des Phrigiens, & les Phéniciens à celles des Cypriotes. Mais lors que les Phéniciens voulurent s'en rendre maîtres à leur tour, s'aproprier la pêche, & en exclure toutes les autres Nations, les Egiptiens, & après eux les Miléſiens, les Peuples de Carie, de Lesbos, de la Phocée, & de Corinthe, les en empêchérent, & pouſſérent la navigation plus loin qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Ce fut en vain que les Lacédémoniens tâchérent de dominer ſur les mers qui leur étoient voiſines; les Athéniens en prirent ocaſion de s'adonner davantage à la marine, & ils en vinrent à impoſer des loix ſur ce ſujet aux Lacédémoniens & aux Eginates. L'ardeur que les Peuples de Tyr firent paroître pour ranger ſous leur empire toutes les mers où ils navigeoient, porta les Cartaginois, les Africains & les Siciliens, à entreprendre de faire les mêmes routes, & de ſuivre les Tyriens par tout où ils pourroient aller. Les forces navales des Cartaginois, qui vouloient borner la puiſſance de Rome, & dominer dans l'étenduë de toutes les mers qui leur étoient connuës, furent enfin détruites par les Romains. La cauſe de la guerre que les Mégariens firent aux Habitans d'Athénes fut que ceux-ci contre le droit des gens interdiſoient leurs ports aux autres. On a vû de même dans le dernier ſiécle ce qu'il en a coûté au Roi d'Eſpagne, pour la défence qu'il fit aux Hollandois de naviger en Eſpagne, & en Portugal. C'eſt ce qui leur fit prendre la route des Indes pour s'y ouvrir un commerce qu'on leur fermoit ailleurs; & c'eſt ce qui a cauſé la perte que les Eſpagnols ont faite de leur Empire imaginaire des Indes, & de pluſieurs iſles & continens ſitués en ces païs-là: de ſorte qu'on a eu raiſon de dire, *que ceux qui veulent retenir pour eux ſeuls & la mer & la terre, perdent ordinai-*

Continuation de la guerre,

Les Anglois prétendent à l'empire de la mer, & les Hollandois ſoutiennent la liberté de la navigation.

Digreſſion ſur l'uſage des eaux de la mer, leſquelles apartiennent à toutes les Nations.

Ceux qui ont voulu dominer ſur la mer, ont été obligés de ſe déſiſter de leurs prétentions.

1653. *ordinairement l'une & l'autre, & que la hardieſſe des foibles eſt cauſée par le deſeſpoir où les porte l'ambition des puiſſans.* Les Anglois mêmes qui vouloient ôter aux Habitans des Païs-bas la liberté de la navigation, avoient été auparavant dans d'autres ſentimens, & avoient défendu cette même liberté, lors qu'en M. D. LXXX. les Eſpagnols ſe plaignant hautement de Draak, Amiral Anglois, qui avoit entrepris de faire le tour du globe de la terre, & de paſſer par les Indes Orientales à leur préjudice, l'Angleterre répondit, *qu'ils s'étoient atiré ce mal par leur infidélité*, * *& par leur cruauté envers les Anglois, auxquels ils s'autoriſoient de défendre le commerce maritime, contre le droit des gens*; & on leur ſoutint, * *que l'uſage de la mer ne devoit pas être moins commun à toutes les Nations que celui de l'air.* L'An M. D. C. lors que l'Angleterre eut des démêlés avec le Dannemarc ſur le ſujet de la pêche, cette premiére Couronne allégua contre l'autre, que les déciſions de tous les plus fameux Juriſconſultes portoient, *que par le droit des gens* † *la mer étoit libre & commune, & qu'il n'y avoit point de Prince qui eût droit d'en interdire l'uſage.* Ainſi les Anglois avoient l'injuſtice de vouloir impoſer aux autres un joug qu'ils n'avoient pu ſuporter. Mais il faut finir ici une digreſſion qui m'éloigne trop de mon ſujet, auquel il eſt tems de revenir.

Les Anglois ont autrefois ſoutenu que la mer etoit libre, & commune à tous les Peuples.

* *De Thou L.* LXXI. *de ſon Hiſtoire p.* 421. *Voi auſſi la Cronique de R. Baakers dans la Vie de la Reine Eliſabeth. p.* 346.

† *Camdenus dans l'Hiſtoire de la Reine Elizabeth. p.* 769. 770.

Le Lieutenant Amiral Tromp aiant croiſé quelque tems dans le Canal, où il atendoit des vaiſſeaux qui venoient de Hollande, arriva au commencement de Février devant St. Martin de Ré, pour ſervir d'eſcorte à ceux qui s'y étoient aſſemblés. Après y avoir demeuré ſept jours il fit voiles pour le retour avec environ 250. bâtimens qui revenoient de différens endroits. Le dernier du mois étant proche de Portland, par le travers de la terre de St. André, il découvrit l'armée navale d'Angl. qui étoit commandée par l'Amiral Blaake: le vent étant Nordoüeſt il prit ſon cours à l'Eſtſudeſt où il la voioit, & il la joignit à dix heures du matin. Il ſe donna alors un furieux combat, dont l'iſſuë regardoit principalement les vais. mar. que Blaake vouloit prendre, & que Tromp vouloit ſauver. Dès que les deux armées furent à la portée du canon, Tromp fit gouverner ſur le vaiſſeau de Blaake, qui de loin fit ſur lui une décharge de boulets de 36. livres: mais Tromp atendit juſques à ce qu'il fût à une portée de mouſquet. Alors il l'ataqua vivement: il paſſa à ſon côté & lui envoia toute ſa bordée; puis changeant le gouvernail, & faiſant avec une promtitude extrême tourner ſon navire bord pour bord, il tira encore toute ſon autre bordée au même bord de ſon ennemi, & enſuite tournant autour de lui avec la même vîteſſe, il alla faire une troiſiéme décharge à ſon autre bord; ce qui fit jetter des cris épouvantables par les Anglois. Blaake ne ſe batit plus depuis que de loin & comme en retraite. Ruiter avoit ſongé la nuit qu'un oiſeau étoit venu ſe percher ſur ſa main, mais que lors qu'il avoit voulu le prendre il s'étoit envolé. Dès qu'il vit les Anglois il dît, *Voilà l'oiſeau que j'ai vû en ſonge.* Dans le combat il eut afaire à *la Proſpérité*, grand navire monté de 44. canons, & de 170. hommes d'équipage. Le canon de ſon ennemi l'incommoda ſi fort qu'il prit le parti d'aborder, à quoi tous ſes gens parurent fort réſolus; mais lors qu'ils ſautérent à l'abordage ils furent repouſſés ſi vigoureuſement qu'il fallut céder, & retourner à leur bord. Ruiter s'écria alors, *Amis que faites vous? C'eſt à l'autre bord, c'eſt à l'autre bord, courage, retournés*, & les anima de telle ſorte qu'ils ſautérent encore au bord de l'ennemi, & ſe rendirent promtement maîtres du vaiſſeau. Mais ce vaiſſeau fut enſuite abandonné ou repris, parce que Ruiter ſe trouva tellement engagé, qu'il eut aſſés de peine à ſe défendre lui-même, & que la lâcheté de quelques autres Capitaines les empêchant d'avancer pour le ſoutenir, il ne put donner ordre à conſerver ſa priſe: car enfin il ſe trouva tout d'un coup environné de plus de vingt navires ennemis, au travers deſquels il paſſa pourtant à la faveur du ſecours qui lui vint prêter le Vice-amiral Jean Evertſz. Après cela il ſe batit encore longtems conjointement avec les Cap. Kruik de Schiedam, qui montoit *l'Autruche*, & Sweers d'Amſterdam, contre ſept grands navires Anglois, entre leſquels étoit celui du Vice-amiral Guillaume Pen, qui fut obligé de mettre à la bande, & de ſe retirer à Wicht, où l'on remorqua auſſi avec lui un des ſix autres qui avoit perdu ſes mâts. Enſuite il alla encore quatre ou cinq vaiſſeaux Anglois tout frais fondre ſur Ruiter, Kruik, & Sweers, dont ceux-ci furent contrains d'eſſuïer le feu juſques au ſoir, ſans que perſonne s'avançât pour les dégager. Le Lieutenant Amiral Tromp perça ce jour-là tant de fois au travers de l'armée ennemie, qu'il la ſépara comme en trois eſcadres à plus d'une demi-lieuë les unes des autres. Cependant Kruik, après avoir encore combatu ſur *l'Autruche*

Combat naval proche de Portland entre Blaake & Tromp.

Il eſt environné des Anglois au travers deſquels il perce.

Il ſe bat conjointement avec Kruik & Sweers, contre 7. Anglois, & enſuite contre quatre.

Kruik eſt auſſi infortuné que vaillant.

contre

contre pluſieurs Anglois ; en avoir coulé un â fond ; & s'être défendu contre les autres tant que ſon equipage ſe trouva en état, fut enfin aperçu de Tromp, qui vit ſon vaiſſeau tout dématé, & abandonné ſous le vent. Ce généreux Amiral s'écria alors, *N'y a-t-il donc que des lâches dans notre armée, qu'on laiſſe ainſi périr un ſi brave guerrier* ? & en même tems il ordonna au Commandeur de Wildt d'aller tâcher de le ſauver. Celui-ci amarra auſſi-tôt une hanſiére à *l'Autruche*, mais le calme fut ſi grand que le vaiſſeau ne put être remorqué. Ainſi il ſauva ſeulement quelques matelots qui ſautérent à ſon bord, laiſſant leur vaiſſeau couvert de ſang & de morts juſqu'au nombre de 801. avec quantité de bleſſés étendus de tous côtés ſur le pont. De 40. matelots de Schiedam, tous au deſſous de l'âge de vingt ans, il n'en demeura que trois en vie. Les Anglois y étoient entrés, & avoient commencé à piller ; mais ils l'avoient promtement abandonné craignant qu'il n'enfonçât trop vîte. Il continua donc à voguer ſans voiles comme une maſſe, ou comme une rouche de vaiſſeau, juſques au lendemain que les ennemis l'aiant trouvé, ſans qu'il y eût preſque une ame vivante, ils le remorquérent à Portsmout. Le Capitaine Poort aiant coulé un Anglois à fond ſon vaiſſeau fut enſuite tellement maltraité par deux autres, que de crainte de périr auſſi il apella Sweers à ſon ſecours, qui s'avança droit ſous ſon beaupré, tandis qu'il étoit encore ſous le feu des deux Anglois. Ces quatre navires s'engagérent alors ſi fort enſemble, que celui de Poort tournant ſur le côté coula bas avec un des ennemis, mais une grande partie de l'équipage ſe ſauva au bord de Sweers. Au ſort de cette mêlée Poort reçut une grande bleſſure par le milieu du corps d'un éclat qu'un boulet de canon fit voler. On le vit en cet état tomber comme un Héros, le ſabre à la main, inſpirant encore du courage aux Siens, juſques-à-ce qu'un moment après il fut englouti dans la mer avec ſon navire, & tous les bleſſés qui y étoient. Cependant Sweers avoit percé de tant de coups un des navires qui avoient eu afaire à Poort, qu'il périt à-peu-près en même tems. Alors il fut lui-même abordé par quatre Anglois qui coulérent à leur tour ſon vaiſſeau à fond ; mais il ſe ſauva ſur leur bord, avec ce qui reſtoit encore en vie de ſon équipage. Lors qu'il fut à Londres il contrefit l'Eſpagnol, comme parlant fort bien la langue de ce païs-là, & s'introduiſit parmi les gens de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, par la faveur duquel aiant paſſé en Flandre il retourna en Hollande. C'eſt le même Sweers qui aiant été depuis Vice-amiral de Hollande ſous l'Amirauté d'Amſterdam, à donné en diverſes ocaſions d'illuſtres marques de ſa valeur. Dans la même journée le Capitaine Kleidyk de la Brille, eſſuia toutes les bordées de trois grands navires ennemis. Tandis qu'il s'en trouvoit preſſé avec beaucoup de péril Regemorter, Capitaine Zélandois, paſſa entre lui & un des Anglois ſous le feu duquel il étoit ; & en le dégageant ainſi d'un côté il lui donna le moien de couler bas un autre Anglois qui étoit à ſon autre bord. Un moment après Kleidyk eut le même malheur : mais il ſe ſauva avec ſon équipage d'une maniére miraculeuſe ; car la plupart aiant gagné le bord de l'Anglois qui étoit engagé avec Regemorter, ils paſſérent enſuite promtement au bord de Regemorter qui venoit d'être tué avec 30. ou 40. de ſes matelots. Kleidyk prit le commandement, & encourageant le reſte de l'équipage, on fit un ſi grand feu ſur l'ennemi, qu'il fut contraint de ſe retirer, & que bien-tôt après on le vit couler bas avec des cris éfroiables, & ſans qu'il ſe ſauvât un ſeul homme. Le vaiſſeau du Capitaine Munnik de Rotterdam, fut pris à-peu-près au même tems, & brulé ſur le ſoir. Le même jour le Capitaine Aart. van Nès, qui ſuivoit le Lieutenant Amiral Tromp, ſe trouva auſſi engagé au milieu des ennemis, où il donna des preuves éclatantes de ſon courage. Un navire Anglois étant tombé ſous le feu du ſien, il voulut l'acrocher, mais l'Anglois aiant reviré il lui envoia alors toute ſa bordée. Auſſi-tôt il porta encore ſur un autre, & fit le même feu ſur lui. Il combatit auſſi quelque tems contre les deux Vice-amiraux du pavillon bleu & du pavillon blanc. Enſuite voiant Ruiter engagé avec quatre ou cinq Anglois, il s'avança à ſon ſecours, acompagné du Commandeur Balk qui y alla auſſi. En ce moment le combat fut rude de part & d'autre, juſques-à-ce que les Anglois euſſent reviré à l'Oüeſt. Alors van Nès fit l'Eſt, parce que n'ajant plus de gargouſſes il lui en falloit remplir d'autres, & que ſon beaupré avoit été brité ſi proche de l'étrave, qu'on ne pouvoit ni le jumeller, ni autrement le maintenir. Le Contre-amiral Floriſz. ne ſe défendit pas moins vaillamment contre ſix Anglois ſous le feu deſquels il fut quelque tems, juſques à ce que Tromp allât le dégager. Le Commandeur de Wildt, les Capitaines van der Zaan & Campen, & pluſieurs autres Oficiers ſig-

1653.

Valeur de Poort & de Sweers.

Sweers eſt fait priſonnier, & ſon vaiſſeau coulé bas.

Valeur de Kleidyk & de Regemorter.

1653. ſignalérent également leur courage. Le Cap. Schelte Wiglema ſauta en l'air avec tout l'équipage de ſon vaiſſeau, après avoir rendu un long combat. Quelques-uns ont aſſuré qu'étant ſi preſſé par deux Anglois, qu'il ne voioit point de moien d'échaper, il avoit par un excès de courage mis le feu aux poudres, & n'avoit pas craint de ſe faire périr lui-même avec ſes ennemis. Il y aura peut-être des gens qui n'aprouveront pas que j'entre ici dans le detail de tant d'incidens particuliers: mais pour moi j'eſtime qu'en raportant les actions de Ruiter, je ne dois pas paſſer ſous ſilence celles de tant d'autres vaillans hommes, qui l'ont acompagné dans ſes expéditions maritimes; & qui aiant eu part à la gloire de tant de combats, ſe ſont généreuſement expoſés & ſacrifiés pour le ſervice de leur Patrie. Les loüanges qu'ils ont meritées ſont un tribut que l'Hiſtoire ne peut leur refuſer ſans injuſtice & ſans ingratitude, & j'eſpére que la plus grande partie du monde prendra quelque plaiſir à les entendre publier.

Lors que le combat fut fini il ſe trouva plus de 30. morts ſur le bord de Ruiter, & encore plus de bleſſés. Ses mâts, étoient tout fracaſſés, & ſes voiles toutes criblées. Son petit mât de hune avoit été abatu d'un boulet de canon: enfin tous ſes agreils étoient dans un tel deſordre, que ſon vaiſſeau ne pouvoit plus porter de voiles. Il y eut auſſi alors pluſieurs navires de l'un & de l'autre parti qui coulérent à fond. On remarqua que les Anglois avoient plus tiré aux mâts & aux manoeuvres qu'au bois des navires. Sur les quatre heures après midi Tromp vit qu'il y avoit plus de 26. de ſes Capitaines qui à la faveur du vent tâchoient d'éviter le combat. Il remarqua encore que quelques-unes des frégates Angloiſes s'avançoient vers les vais. mar. qui étoient ſous ſon eſcorte. On crut alors que c'étoit dans le deſſein d'en couper les mâts, afin que ne pouvant plus échaper, elles ne manquaſſent pas d'être priſes & remorquées après le combat: mais Tromp, qui veilloit ſans ceſſe à leur conſervation, prit auſſi ſon cours de côté-là, & donna la chaſſe aux frégates ennemies. Ce fut par cette action que la bataille ſe termina entiérement au coucher du ſoleil. La nuit ſuivante les vaiſſeaux ne faiſant que dériver, à cauſe du calme, chacun s'ocupa à reparer ſes débris, & à ſe rétablir. Le lendemain, premier de Mars, le L. Am. Tromp fit pavillon blanc, ſignal pour faire venir à ſon bord les Oficiers Généraux & les Capitaines. Là il les exhorta à faire voir de nouvelles preuves de leur fidélité & de leur courage. Les Anglois le ſuivirent en queuë, & à dix heures du matin le combat recommença à trois lieuës Nordoüeſt de l'iſle de Wicht. Ils avoient le vent ſans néanmoins s'en ſervir pour venir à l'abordage d'aucun vaiſſeau; mais ils tirérent comme le jour précédent, principalement aux mâts & aux manoeuvres. Le L. Am. Tromp avoit diſpoſé ſon armée en forme de croiſſant; afin de tenir les vais. mar. enfermés & à couvert dans ce demi-cercle, où les Anglois tâchérent de percer juſques à ſix fois, afin d'en enlever quelques-uns, ſans toutefois y pouvoir réüſſir. Une partie de ceux d'entre les Capitaines Hollandois qui le jour précédent ne s'étoient pas bien aquités de leur devoir, reparérent en celui-ci leur faute, & combatirent vaillamment. Pour le Cap. Aart van Nès, il ſe tint ſi proche du L. Am. que quelquefois il pouvoit s'en faire entendre, & qu'il lui aida à repouſſer les ataques des ennemis. Le Comm. Ruiter qui combatoit avec ſa valeur ordinaire, aiant pendant le combat reçu ordre de ſe joindre au L. Amiral, s'engagea ſi avant parmi les Anglois, & eſſuïa un ſi grand feu de tous côtés, qu'après midi ne pouvant plus manoeuvrer ni gouverner, Tromp ordonna au Cap. Duim de le remorquer. Peu de tems auparavant le L. Amiral aiant ſû que les vais. mar. prenoient leur route au Sud, envoia le Cap. van Nès les avertir de faire l'Eſt-quart-au-Nord, & l'Eſtnordeſt droit vers le Pas de Calais. Van Nès s'aquita de ſa commiſſion, & leur recommanda de forcer de voiles; mais ils négligérent cet avis; ce qui donna lieu aux Anglois d'en couper quelques-uns, & deux navires de guerre avec eux; & de ſe rendre maîtres de celui du Cap. Jean le Sage, qui d'ailleurs fit une très vigoureuſe réſiſtance. Il fut auſſi pris juſqu'à dix ou douze vais mar. ſelon le raport qui en a été fait: les autres furent dégagés, ou ſe ſauvérent auprès des navires de guerre, ou ſe retirérent au Havre-de-grace, avec deux de ces derniers qui étoient deſemparés. Vers le coucher du ſoleil un navire Anglois fut encore brulé, & alors les deux armées ſe ſéparerent. Les Hollandois firent l'Eſt-quart-au-Nord, aiant un vent Oüeſtnordoüeſt & frais. Mais comme il y eut pluſieurs Oficiers qui déclarérent au L. Amiral qu'étant à bout de toute leur

Seconde journée de la bataille. 1. *Mars.*

Ruiter combat vaillamment. On donne ordre de remorquer ſon vaiſſeau, qui eſt fort incommodé.

leur poudre, ils ne pouvoient plus réſiſter à l'ennemi ni ſe batre, il leur ordonna de ſe tenir proche des vais. mar. en bonne poſture, comme s'ils euſſent été là exprès pour les défendre. 1653.

Troiſiéme journée de la bataille.

D'ailleurs tout le monde ſe prépara à une troiſiéme bataille. En éfet le lendemain 2. de Mars, à la pointe du jour, on vit les Anglois à une lieuë derriére l'armée ſur laquelle ils arrivérent de nouveau. Le L. Am. Tromp qui continuant toûjours ſa route étoit alors à la hauteur de Beveſier, s'avança vers eux avec beaucoup de courage & peu de forces; car à peine avoit-il encore 25. ou 30. vaiſſeaux pourvûs de quelques reſtes de poudre, de boulets, & d'autres munitions de guerre. Ainſi les deux armées ennemies s'engagérent ſur les dix heures du matin, comme le jour précédent, dans un nouveau combat, qui ne fut pas moins rude, & où les Anglois n'eurent pas beaucoup d'avantage. Le V. Amiral du pavillon bleu inſulta pendant quelque tems l'Amiral Hollandois à coups de canon chargé à cartouches; mais celui-ci atendit qu'il fût plus à portée, & lui tirant alors ſes deux bordées entiéres l'une après l'autre, il perça les oeuvres vives du navire en tant d'endroits que l'ennemi fut contraint de ſe retirer. Pendant que Tromp agiſſoit avec cette vigueur quelques-uns de ſes Capitaines ne ſe firent ni une honte ni un ſcrupule de l'abandonner, & de faire retraite: il y en eut quelques autres qui faute de poudre furent obligés de faire la même choſe. Au commencement de ce dernier combat le vaiſſeau de Ruiter étoit encore amarré à celui du Cap. Duiſn, qui le remorquoit toûjours après lui: cependant il ne laiſſa pas de combatre avec une valeur extraordinaire, & de cauſer beaucoup de perte aux ennemis. Mais enfin ſon vaiſſeau fut tout-à-fait deſemparé par leur canon, ſi bien qu'il ne pouvoit plus du tout porter de voiles. On peut dire qu'il ne lui demeura preſque rien qui fût entier. Il y avoit à ſon bord 40. morts, & pas moins de bleſſés; outre qu'une partie de l'équipage étoit demeurée ſur le navire ennemi, que Ruiter avoit pris dans la premiére journée, & qu'il n'avoit pû conſerver; de ſorte que ce fut fort à propos pour lui, que le combat ceſſa par la retraite des Anglois, & par les aproches de la nuit. Les ennemis eurent pourtant au ſoir quelque nouvel avantage ſur les vais. mar. auxquels ce fut en vain que le Cap. van Nès alla encore une fois déclarer de bonne heure de la part du L. Amiral, qu'ils euſſent à mettre toutes leurs voiles pour s'avancer pendant le combat vers le Pas de Calais; car ils n'y eurent aucun égard. Il renvoia une galiote avec le Fiſcal pour leur réitérer cet ordre; mais ce fut ſans fruit, ils n'avoient pas réſolu de le ſuivre: au contraire ils demeurérent proche de l'armée, juſques à ce qu'au ſoir quelques frégates Angloiſes percérent du côté du Sud dans leur gros. Van Nès fit le plus grand feu qu'il lui fut poſſible pour les défendre: mais les uns s'enfuirent en deſordre; une grande partie ſe mêla parmi les navires de guerre; & d'autres allant s'aborder par l'avant, s'incommodérent ſi fort, qu'il y en eut quelques-uns de pris. Les navires de guerre qui s'étoient retirés auprès d'eux, n'aiant point de poudre ne purent empêcher ce deſordre: mais ils l'auroient prévenu eux-mêmes, ſi ſuivant les avis qui leur avoient été donnés, ils avoient fait route de bonne heure pendant le combat. Après que le ſoleil fut couché Blaake fit mine de vouloir hazarder une nouvelle ataque; mais voiant que Tromp faiſoit peu de voiles pour l'atendre, il revira, & ſe retirant vers la côte d'Angleterre il perdit la bataille. Les Hollandois aiant alors le vent Nordoüeſt-quart-au-Nord & Nord-nordoüeſt eurent beaucoup de peine à s'éloigner de la côte de France, & à entrer dans le Pas. Ils perdirent dans ces trois journées neuf navires de guerre, dont il y en eut cinq de brulés ou de coulés bas, & quatre de pris. Le nombre de leurs morts fut de cinq à ſix cens hommes, parmi leſquels il y avoit huit Capitaines. Il tomba entre les mains des ennemis environ 24. vais. mar. mais ils ſe vantérent d'en avoir pris plus de 40. La plus commune opinion étoit que les Anglois éxagéroient leur avantage, & que les Hollandois exténuoient leur perte. Ces premiers avoient de leur côté perdu à-peu-près deux mille tant matelots que ſoldats, au nombre deſquels on mettoit huit ou neuf Cap. Il leur avoit été coulé à fond ou brulé cinq ou ſix vaiſſeaux; mais ils en avoient une fort grande quantité de ſi maltraités, que de longtems ils ne pouvoient être en état de rendre aucun ſervice.

Ruiter combatant avec beaucoup de courage eſt entiérement deſemparé.

Blaake quitte le combat, & l'armée de Hollande continuë ſa route.

Perte faite des deux côtés.

Le 3. de Mars, l'armée navale des P. V. alla moüiller proche des bancs de Flandre, apellés Ruitinge & le Polder, à trois lieues Nordoüeſt de Dunquerque. Là le Comm. Ruiter fit tous ſes éforts pour rétablir un peu ſon vaiſſeau; mais après midi ſon grand mât de hune, enſuite ſon mât d'artimon, & enfin ſon grand mât tombérent à la

1653. Le grand mât de hune de Ruiter ſon mât d'artimon, & ſon grand mât, tombent à la mer. Il eſt remorqué à Fleſſingue. † 5 *Mars.*

mer l'un après l'autre avec tous leurs agreils. Le lendemain il fit mettre de nouveaux haubans à ſon mât de miſéne, ſur lequel on reclampa un matereau, afin de lui faire encore porter quelques voiles. Il retint auſſi le Cap. Duim & le Maître Kryn Mangelaar, pour remorquer ſon vaiſſeau & un vaiſſeau marchand qui avoit perdu ſon gouvernail. En cet état il arriva à Fleſſingue avec tous ſes bleſſés trois jours † après le dernier combat; & le reſte des vaiſſeaux de guerre & marchands, au nombre de plus de 100. ſe rendit auſſi dans les autres ports de Hollande & de Zélande. Les Etats G. têmoignérent être extrémement ſatisfaits de la conduite & des actions du L. Am. Tromp, & des autres Oficiers Généraux de l'armée. Ils donnérent en même tems les ordres néceſſaires pour la faire bien pourvoir de toutes choſes, & pour la renforcer, afin qu'elle fût inceſſamment prête à remettre à la mer. Les Etats de Hollande, en conſidération de l'interêt particulier qu'ils prennent à la ſureté de la navigation, comme étant la ſource de leur proſpérité, & par d'autres vûës encore, réſolurent qu'en reconnoiſſance des ſervices rendus par les Oficiers Généraux, & de la valeur qu'ils avoient fait paroître dans les derniers combats, la Province de Hollande leur feroit des recompenſes particuliéres, outre celles qui leur ſeroient faites par L. H. P. Ils arrêtérent encore de donner des marques de diſtinction au L. Am. Tromp, au V. Am. Evertſz. au Comm. Ruiter, & au Cont. Am. Floriſz. Le projet des recompenſes aiant donc été dreſſé par quelques Commiſſaires des Etats Généraux, Leurs Nobles & Grandes Puiſſances ajoutérent, en portant leur voix à la Généralité, qu'Elles augmenteroient le préſent de Tromp de deux mille livres, les préſens de Witte Corneliſz. de Wit, de Jean Evertſz. & de Ruiter, de quinze cens livres à chacun, & celui de Floriſz. de douze cens livres: mais on remit aux Chambres des Amirautés de régler les recompenſes dont on jugeroit à propos d'honorer les Cap. & ceux d'entre les Oficiers Subalternes qui l'auroient mérité. Les mêmes Etats de Hollande demandérent auſſi qu'il plût à la Généralité d'acorder à chacun du V. Am. Evertſz. & du Comm. Ruiter une paie de 200. livres par mois, parce qu'ils ne recevoient pas celles qui étoient atribuées à leurs qualités; ce qui auroit ſon commencement, à l'égard de Ruiter, dès le jour qu'il avoit été fait Commandeur par L. H. P. Au même tems aiant été conclu qu'il retourneroit en mer avec le L. Am. Tromp, & les V. Am. de Wit & Evertſz. il fut prié en particulier de ſe trouver dans l'Aſſemblée des Etats de la Province, où il ſe préſenta le 28 de Mars. Là aiant été remercié avec beaucoup de marques d'afection & d'eſtime, L. N. & G. P. lui têmoignérent combien elles étoient ſatisfaites de ſes ſervices. Voici leurs propres termes qui ont été tirés du Régitre des Etats.

12. *Mars.* Les Etats de Hollande prennent réſolution de donner des recompenſes particuliéres aux Oficiers Généraux. Valeur des préſens. On atribuë à Ruiter & à Evertſz. 200. l. de paie par mois pour chacun d'eux. 28. *Mars.* Ruiter eſt remercié dans l'aſſemblée des Etats de Hollande à cauſe de ſes ſervices.

Du Vendredi 28. de Mars 1653.

Des Réſolutions des Etats de Hollande.

Le Commandeur Michel de Ruiter s'étant préſenté en l'aſſemblée de L. N. & G. P. ſelon qu'il en avoit été requis, on lui a témoigné, comme on avoit déja fait auparavant, combien L. N. & G. P. ſont ſatiſfaites de ſa fidélité, & des ſervices qu'il a rendus à l'Etat en la ſuſdite qualité, par ſon courage extraordinaire & par ſa bonne conduite en quatre divers combats, dans cette préſente guerre contre les Anglois. Pour leſquelles conſidérations L. N. & G. P. ont jugé à propos de lui rendre la loüange qui lui eſt dûë, de le remercier, & de l'éxalter dans ces Préſentes, comme il l'a été déja de leur part: ajoûtant, qu'Elles ne manqueront pas en tems & lieu de reconnoître envers lui, & envers les Siens, les ſuſdits ſervices par des recompenſes proportionnées. Surquoi elles lui ont ſouhaité, avec la bénédiction de Dieu, toute ſorte de bonheur & d'avantage dans l'expédition qu'il va faire, & lui ont recommandé de ſervir toûjours ſa Patrie dans toutes les ocaſions qui pourront ſe préſenter, & de le faire avec la même fidélité, le même courage, & le même zèle, qu'il à fait paroître juſques à préſent.

Collationné aux Réſolutions de L. N. & G. P.

Et Signé,

HERBERT van BEAUMONT.

Le V. Am. de Wit prenant congé. On en uza de la même maniére envers le Vice-amiral de Wit, qui prit congé des Etats le même jour pour s'en aller au Texel, & de là faire voiles avec ce qu'il y avoit

avoit de navires prêts. L. N. & G. P. avoient auſſi jugé néceſſaire, que la Généralité travaillât à faire mettre promtement en état autant de vaiſſeaux qu'il ſeroit poſſible, pour aller ſous le commandement de Ruiter croiſer proche des bancs de Flandre, & le long des côtes des P. V. en atendant le gros de l'armée; & cependant tâcher d'aprendre des nouvelles des Anglois par de petits bâtimens qui ſeroient détachés pour cet éfet. Le Lieutenant Amiral Tromp & le Contre-amiral Floriſz. furent enſuite, chacun à ſon tour, requis de la part des Etats de Hollande, de ſe préſenter dans leur Aſſemblée, pour y être auſſi remerciés de leurs ſervices, & exhortés à les continuer avec le même zèle qu'ils avoient déja marqué; & pour recevoir les vœux qu'on faiſoit en faveur de la nouvelle expédition qu'ils alloient entreprendre. On les aſſura auſſi de la reconnoiſſance qu'on auroit en tems & lieu pour eux, dont on leur donneroit des preuves, & à tous ceux qui leur apartenoient, dans les ocaſions qui pourroient s'en ofrir. Peu de tems auparavant les Hollandois, ſous le Commandeur van Gaalen, avoient remporté proche de la côte de Toſcane, devant Livourne, une ſignalée victoire ſur les Anglois commandés par Appleton, de laquelle il eſt à propos de faire ici mention. Le 14. de Mars ſix navires Anglois & un brulot, qui avoient tenu quelque tems van Gaalen aſſiégé dans le port de Livourne, le voiant ſortir l'ataquérent, dans l'atente d'être encore ſoutenus de huit autres navires & d'un brulot, qui s'avançoient pour cet éfet. Le combat fut de peu de durée, mais il fut violent. Dès le commencement van Gaalen tira ſi à propos ſur le *Bonavanture*, qui étoit monté de 24. piéces de canon, qu'il le mit en feu, & le fit ſauter. Le *Samſon* fut brulé de même. Le *Marchand Levantin* fut coulé bas avec un brulot qui vouloit aborder van Gaalen. *Le Pelerin* fut pris auſſi-bien que *le Tigre*, qu'Appleton montoit, & qui ſe défendit vaillamment. Le ſixiéme des vaiſſeaux ennemis, nommé *Marie* ſe ſauva par la fuite. Cette action ſe paſſa ſous les yeux de Bodley, Commandeur Anglois, qui étant ſorti d'un des ports voiſins exprès pour aller ſoutenir Appleton, fut de loin le ſpectateur du combat avec ſes huit vaiſſeaux & un brulot, tenant le vent, & ſe contentant de canonner un peu avec les Hollandois: mais il ſut les éviter à force de voiles, à la faveur de la nuit, lors qu'après la fin de l'action il vit qu'ils ſe préparoient à fondre ſur lui. Il ne manqua pas enſuite de rejetter ſur Appleton même la cauſe de ſon malheur, le blâmant d'avoir trop tôt ſorti du port de Livourne, & d'avoir engagé le combat avant que ſes compatriotes fuſſent aſſés avancés pour le ſecourir. Le Commandeur van Gaalen avoit été tellement bleſſé à la jambe droite, du ſecond boulet qui étoit entré dans ſon navire, qu'il fallut la lui couper. Cependant lors qu'après le coup on l'eut mis ſur un ſiége, il ne laiſſa pas de continuer à donner ſes ordres, & d'encourager ſes gens de telle ſorte, que ce fut à ſa conduite & à ſa valeur qu'on atribua le glorieux ſuccès de ce combat. Il fut enſuite porté à terre, où il mourut le 23. de Mars, en ſa quarante-huitiême année, regrété de tous ceux qui connoiſſoient ſon mérite & ſon expérience pour les expéditions maritimes. On aporta ſon corps à Amſterdam, * où il fut enterré dans l'Egliſe-Neuve, avec une grande ſolemnité; & honoré aux dépens de l'Etat d'un tombeau de marbre, avec une inſcription à ſon honneur, qui contient les principales de ſes belles actions.

1653. pour aller en mer avec quelques vaiſſeaux, reçoit des remercimens de ſes ſervices de la part des Etats de Hollande. 27. *Mars.* Comme auſſi le L. A. Tromp avant que de partir. 1. *Mai.* Et le Cont. Amiral Floriſz. Victoire & mort de Jean van Gaalen. *Voi Aitzema.* XXXII. 797.

* *Le 15. Décembre.* 1653.

Dans ce même tems on équipoit de nouveau l'armée navale des P. V. & on étoit ocupé à la pourvoir abondamment de toutes ſortes de munitions. Cependant la navigation à Groenlandt & la pêche de la baleine furent défenduës pour cette année, par placard des Etats G. en datte du 25. de Mars, ſur peine de confiſcation des vaiſſeaux & de leur charge, ou de la valeur; afin que les pêcheurs n'allaſſent pas tomber entre les mains des Anglois, & qu'on pût trouver plus aiſément des matelots pour l'armée. Le 22. d'Avril le Commandeur Ruiter s'embarqua ſur *l'Amour Couronné*, vaiſſeau monté de 36. pieces de canon, & de 145. hommes d'équipage, & dans la diviſion qui fut faite de toute l'armée en cinq eſcadres, par le Lieutenant Amiral Tromp, le 17. de Mai, il eut le commandement de la quatriême. Tromp avoit la premiére, & pour Vice-amiral le Commandeur de Wildt, pour Contre-amiral, le Capitaine Pére Abel. Le Vice-amiral Jean Evertſz. avoit la ſeconde, & pour Vice-amiral ſon frére Corneille Evertſz. pour Contre-amiral le Capitaine Kemp. Le Vice-amiral de Wit conduiſoit la troiſiême, & avoit pour Vice-amiral le Capitaine Lapper, pour Contre-amiral le Capitaine Kleidyk. Ruiter avoit pour Vice-amiral le Capitaine den Oven, & pour Contre-amiral le Capitaine Marc Hartman. Le Contre-

La navigation à Groenlandt eſt défenduë. 2. *Partie du grands Regiſtre des Placards, p. 506.*

Ruiter a le commandement d'une des eſcadres de l'armée. Diviſion de l'armée navale.

1653. amiral Floriſz. avoit la cinquiême, & pour Vice-amiral le Capitaine Campen, pour Contre-amiral le Capitaine Jaarsveldt. Tromp qui commandoit en chef toute l'armée, n'avoit conſenti à faire cette campagne qu'à regret & malgré lui. Il déclara ſes ſujets de mécontentement par une Lettre qu'il écrivit aux Etats G. & qui portoit. *Que les meilleurs vaiſſeaux avoient péri aux précédens combats, dans la mer ou par le feu. Que parmi le reſte on avoit négligé de faire rétablir ceux qui étoient le plus en état de rendre du ſervice. Que ſi l'on n'avoit pas remporté de plus grands avantages ſur les Anglois, ce n'avoit pas été ſa faute, mais celle des autres. Qu'enfin il obéiroit aux ordres des Etats, quoi qu'il eût bien ſouhaité d'en être diſpenſé, & qu'on eût donné le commandement de l'armée à un autre*: ajoutant: *Qu'apres avoir ainſi repréſénté le véritable état de toutes choſes, on auroit tort de lui imputer les deſordres & les pertes, à quoi il ne doutoit point qu'on n'allât être expoſé.* On ne lui fit point de réponce ſur ces ſujets de plaintes, qui lui étoient d'autant plus pardonnables, qu'il eſt conſtant qu'il fut contraint de mettre en mer avec un grand nombre de vaiſſeaux légers, très-mauvais, & avec quelques Capitaines ſans cœur & ſans expérience; & qu'on l'obligeoit ainſi à hazarder non-ſeulement ſa vie, mais encore ſon honneur, & toute la réputation qu'il s'étoit aquiſe par ſes premiers exploits. Mais il n'étoit pas poſſible de pourvoir ſi promtement au mauvais état de l'armée, ni à tout ce qui faiſoit le ſujet de ſes remontrances. Il eſt vrai qu'à la ſolliciration de la Province de Hollande, il avoit été arrêté de conſtruire trente nouveaux navires de guerre, & que depuis on prit encore la même réſolution pour trente autres, & de les faire ſi grands & ſi forts, qu'ils puſſent mieux tenir contre les Anglois, que les vieux vaiſſeaux légers dont on s'étoit ſervi juſques alors. Mais il falloit du tems pour éxécuter ces deſſeins, & la néceſſité étoit urgente. Ainſi Tromp fut obligé de s'en tenir à l'état où étoit l'armée, tel qu'il a été repréſenté. Il reçut donc ordre des Etats G. d'eſcorter 200. vais. mar. qui faiſoient voiles en France & en Eſpagne par le Nord, en faiſant le tour d'Angleterre & d'Irlande; & de ramener la flote qu'on atendoit auſſi de ces pais-là par le même tour. Le Général George Monk & l'Amiral Richard Déane, qui commandoient l'armée d'Angleterre, aiant été avertis de ce deſſein, voulurent le prévenir, & combatre Tromp avant qu'il eût été joint par les forces de Zélande, & par quelques autres vaiſſeaux qu'il atendoit; ce qui ne manqua que d'un jour à leur réüſſir. Le 13. & le 14. de Mai les Anglois rangérent la côte de Zélande, & le 15. les deux armées ne furent pas éloignées de cinq lieuës l'une de l'autre, ſans néanmoins ſe rencontrer. Mais ce qu'il y eut de plus ſurprenant, & qui fut un éfet particulier de la bénédiction de Dieu, eſt que 200. ou 300. vais. mar. qui revenoient par le même tour du Nord, s'étant hûreuſement un peu écartez de la route ordinaire, ſe rendirent dans leurs ports ſans aucun accident, & ſans avoir trouvé ni les amis ni les ennemis, dont ils avoient paſſé ſi proche. Tromp eſcorta donc la flote marchande juſqu'au delà de la pointe de Hitlandt, & n'aprenant point de nouvelles des vaiſſeaux qu'il devoit ramener, il revint à la fin du mois vers les côtes de Hollande devant le Texel. Là il reçut un renfort de dix-ſept navires de Hollande & d'un brulot, & ſuivant les ordres qu'il eut des Etats il fit voiles vers les Dunes, eſpérant d'y rencontrer quelques vaiſſeaux du Parlement. Le 24. de Juin aiant découvert le Nordforland, il fut réſolu dans le Conſeil de guerre, que Ruiter & Floriſz. avec leurs eſcadres tiendroient la route du Nord, & que Tromp, Evertſz. & de Wit tourneroient par le Sud, pour entrer aux Dunes, y enfermer l'ennemi, & tomber en même tems ſur lui avec les cinq eſcadres. Mais les Anglois avoient pris leur cours à l'Oüeſt, & lors que Ruiter & Floriſz. qui entrérent les premiers, furent ptoches de Goeying ou Godwinſand, ils ne virent que deux petits bâtimens, qui allant ſe mettre à couvert ſous les châteaux, fûrent ſalüés de quelques coups par les Hollandois, auxquels les châteaux ne manquérent pas de répondre de la même maniére. Ils ne trouvérent non plus devant Douvres que cinq petits bâtimens: ils en prirent trois; le quatriême échapa; & le cinquiême, qui étoit une frégate, ſe retira tout proche du château. Enſuite le Lieutenant Amiral Tromp aiant eu avis que le 3. & le 4. du Mois les Anglois avoient paru devant le Vlie, prit à l'heure même la réſolution de faire route de ce côté-là, & d'aller les chercher. Mais le 8. étant à trois lieuës & demie de l'iſle de Walcheren, il aprit par une barque de pêcheurs, qu'ils avoient encore vû le matin du même jour l'armée ennemie, à environ dix lieuës, ſelon leur eſtime, Oüeſtnordoüeſt de celle

Tromp fait la campagne à regret.

Cauſes de ſon mécontentement.

On penſe à la conſtruction d'un nombre conſidérable de vaiſſeaux.

Aitzéma XXXIII. 786. 818. XXXIV. 1085-1104. 1105.

Ordre donné à Tromp par les Etats.

L'armée d'Angleterre eſt en mer.

Deſſein ſur quelques vaiſſeaux qu'on croioit être aux Dunes.

L'armée entre aux Dunes, & n'y trouve point de navires de guerre.

Les Anglois paroiſſent devant la côte de Hollande.

celle de Hollande. Alors tous les Oficiers Généraux aiant conclu de mettre le cap ſur eux, le vent tourna tout d'un coup au Sudeſt, & l'armée fit l'Oüeſt, & l'Oüeſt-quart-au-Sud, prenant ſon cours droit à la riviére de Londres pour couper l'ennemi. Le 12. elle moüilla pour étaler la marée, le Nordforland lui demeurant à quatre lieuës Sudoüeſt: mais on n'aprit aucunes nouvelles des Anglois. Le lendemain remettant à la voile on s'aprocha juſques ſous le Nordforland; & le 12. au matin ſe trouvant à la hauteur de Nieuport, on découvrit les ennemis Nordnordeſt à l'armée. Auſſitôt on porta ſur eux. Les Commandans de leur armée ſous le Général Monk & l'Amiral Déane, qui montoient tous deux le même vaiſſeau, étoient le Vice-amiral Guillaume Pen, & le Contre-amiral Jean Lawſon. Leurs forces conſiſtoient en 95. à 100. voiles, dont il y en avoit 75. ou 80. qui étoient de grands navires ou des frégates, tous bien pourvûs de gens & de canon. L'armée des Hollandois étoit compoſée de 98. navires de guerre, beaucoup plus légers, & de ſix brulots. Les Anglois avoient l'avantage du vent qui étoit Nordeſt. D'abord ils ne firent que dériver, & continuérent aſſés longtems cette manœuvre, avant que de faire porter, tandis que les Hollandois qui avoient envie d'engager promtement le combat, tâchoient de s'aprocher d'eux à force de faire des bordées. Enfin ils diviſérent leur armée en trois eſcadres, dont l'une faiſoit le corps de bataille, & les deux autres compoſoient comme deux ailes ſéparées, qui s'éloignérent fort les unes des autres, pour enfermer les Hollandois dans une eſpéce de demi-cercle: mais voiant que ceux-ci les atendoient en bon ordre, elles ſe rejoignirent enfin à-peu-près à la portée de leur canon. Monk & Déane donnérent alors le ſignal pour ataquer, ce qui ſe fit à onze heures du matin. L'Amiral Déane fut ateint d'un des premiers coups tirés par les Hollandois. Monk couvrit le corps de ſon manteau, & tâcha de redonner cœur aux matelots. Le combat fut extrémement rude, ſur tout entre l'eſcadre de Lawſon & celle de Ruiter, qui aiant gagné le vent ſur l'Anglois, & faiſant un feu extraordinaire, vint preſque à bout de toute ſa poudre. Tromp s'avança à ſon ſecours, & Monk le ſuivant avec le gros de ſon armée, ce fut alors qu'on vit redoubler la violence du combat. Lawſon tâcha de couper avec 8. ou 10. frégates les Capitaine van der Zaan & Bulter de Groningue, qui s'y opoſérent vigoureuſement. Mais le navire de Bulter aiant reçu quatre ou cinq coups à l'eau tourna & coula bas; & le Capitaine ateint par le milieu du corps d'un éclat qui y avoit volé, & qui l'avoit tout briſé, fut englouti dans l'eau, le ſabre à la main, avec une partie de ſes gens qui étoient bleſſés. Le reſte, au nombre de 50. à 60. ſe ſauva au bord de van der Zaan, qui eut beaucoup de peine à ſe dégager des cordages du vaiſſeau enfoncé de Bulter, & des ennemis qui l'environnoient. Cependant il ne laiſſa pas d'en couler auſſi un à fond. Tromp de ſon côté faiſoit tous ſes éforts pour aborder l'Amiral Anglois; mais il lui fut impoſſible. Pendant le combat il n'y eut point de mer, & l'eſcadre du pavillon bleu s'écarta un peu du gros. Alors le vent aiant un peu tourné, les Hollandois ſe firent nager debout au vent pour aller couper cette eſcadre. Les Anglois qui virent leur manœuvre tâchérent de ſe raprocher & de ſe rejoindre; mais avant qu'ils y puſſent parvenir les Hollandois tombérent ſur l'eſcadre, & percérent au travers de toute l'armée ennemie. Dans cet inſtant-là on vit une mêlée terrible, & les deux armées furent pendant quelque tems couvertes d'un épais nuage de fumée. Enfin on donna la chaſſe aux Anglois; mais par le deſordre qui ſe mit dans une partie des Hollandois, ceux-ci leur laiſſerent bien-tôt regagner le vent. Avec cet avantage ils revinrent au combat, qui fut encore plus violent qu'il n'avoit été, & où il y eut de part & d'autre quantité de vaiſſeaux fort endommagés. Il fut même brulé un navire Anglois à neuf heures du ſoir, le combat aiant duré juſques là. Enſuite il ceſſa, & les deux armées s'éloignérent un peu l'une de l'autre. Les Anglois revirérent au Nord, & les Hollandois demeurérent au Sud. Une heure après le coucher du ſoleil, lors que la plupart des ennemis étoient déja hors de la portée du canon, il fut tiré un coup du vaiſſeau du Capitain Corneille van Velzen, qui le fit ſauter par ſa propre poudre, ſi bien qu'à peine en put-on ſauver cinq hommes. Pendant la nuit chacun tâcha de reparer les deſordres qui lui étoient arrivés. Le lendemain à la pointe du jour les deux armées ſe trouvérent éloignées d'une lieuë. Le vent étoit Oüeſtſudoüeſt, & les Hollandois qui faiſoient le Sudeſt, furent ſuivis à petites voiles par les Anglois, qui étoient à l'Oüeſtnordoüeſt au vent à eux. Tromp aiant

1653.

Combat naval entre les Anglois & les Hollandois, proche de Nieuport. 12. *Juin.*

1653. aiant fait le ſignal de Conſeil, & tous les Capitaines étant venus à ſon bord, il aprit que la plupart étoient ſi mal pourvûs de poudre, & d'autres munitions de guerre, qu'il n'y avoit pas d'aparence de pouvoir ce jour-là ſoutenir un nouveau combat. Le Vice-amiral de Wit avoit ſi peu de poudre, de boulets, & de gargouſſes, qu'il n'auroit pas fallu trois heures pour en venir à bout. Ruiter en avoit encore moins. En général il y avoit ſur les vaiſſeaux très-peu de monde, & quantité de malades. C'eſt ce qui engagea Tromp à prendre la réſolution d'ataquer encore une fois l'ennemi; & enſuite, s'il le voioit obſtiné à demeurer ſi proche de lui, de ſe retirer au Wielingen, afin de pourvoir de nouveau l'armée des munitions dont elle avoit beſoin. Il en écrivit ſur l'heure aux Etats G. mais le combat commença avant que la Lettre pût partir.

Second combat naval donné proche de Dunquerque. 13. *Juin.*

Dès le matin ce vaillant L. Amiral faiſant le Sudeſt, avoit tâché de gagner le vent, afin d'aller fondre avec avantage ſur l'armée Angloiſe & de percer juſqu'au milieu: mais ſur les huit heures l'avantgarde commença à canonner de loin avec quelques-uns des Hollandois. Cependant il ne laiſſa pas de pourſuivre ſon deſſein, & à dix heures aiant Dunquerque Sudſudeſt à lui, il crut pouvoir gagner le vent du gros des ennemis, & en couper une grande partie. Portant donc droit ſur eux, & commençant à les ataquer, il fut ſurpris du calme, & il tomba lui-même ſous le vent des Anglois, qui à onze heures arrivérent ſur lui avec d'autant plus d'avantage, que pendant la nuit ils avoient été renforcés de quelques vaiſſeaux frais. Ainſi il ſe trouva obligé de reſſerrer ſon armée & de ſe préparer à faire tête aux ennemis, le mieux quil lui ſeroit poſſible. De Wit, Ruiter & quelques autres encore, les reçurent avec une vigueur incroïable. Mais au plus fort du combat le deſordre ſe mit parmi pluſieurs vaiſſeaux, par imprudence ou par le manque d'expérience de leurs Capitaines & des autres Oficiers. On en vit quelques-uns rompre la ligne, & s'engager les uns parmi les autres. Il y en eut même quatre ou cinq qui dans cette confuſion s'abordérent. Les ennemis en prirent quelques autres, ou les coulérent à fond. On mit enſuite le feu à un brulot ſans néceſſité, & on en abandonna un autre à la merci des flots, ſous prétexte qu'il avoit reçu quelques coups à l'eau. A ſept heures du ſoir le navire du Capitaine Schellinger de Hoorn, aiant été dématé de ſon grand mât de hune, & étant abandonné de la plus grande partie de l'équipage, tomba entre les mais des Anglois qui le brulérent. Le *Weſtergo* qui étoit ſi ſale, qu'il en étoit devenu tout-à-fait peſant à la voile, fut obligé de ſe rendre lors qu'il commençoit à enfoncer; & le gouvernail du Capitaine J. Gédéonſz. Verburg aiant été emporté, il ſe trouva auſſi dans l'impuiſſance de ſe dégager, & il fut enfin pris après une longue & vigoureuſe réſiſtance. Tromp, de Wit, Evertſz. Ruiter, & quelques autres Chefs & Capitaines, ſe batirent encore juſqu'à une heure après le coucher du ſoleil. Alors les Anglois commencérent à revirer au Nord, & à rallier leur armée. Celle des Hollandois fit l'Eſt-quart-au-ſud à petites voiles juſqu'à minuit, qu'elle moüilla proche d'Oſtende. Le lendemain on découvrit encore les Anglois; mais la plupart des vaiſſeaux Hollandois étoient ſi incommodés, ſi deſemparés, & ſi dépourvûs de munitions de guerre, qu'on fut d'avis de ſe retirer derriére les bancs du Wielingen. Le *Bréderode*, que montoit Tromp, étoit percé en une infinité d'endroits, & avoit reçu pluſieurs coups à l'eau, dont on avoit étanché les voies autant qu'il avoit été poſſible, & néanmoins on n'avoit pû empêcher q'uil ne fit toûjours eau, & qu'elle ne montât cinq piés de haut dans le fond de cale, & juſqu'à la ſoute aux poudres, malgré tous les ſoins qu'on prenoit de pomper. On fut même obligé de le faire vuider à force de gens, avec des ſeaux & des bailles, pour pouvoir le ſoutenir ſur l'eau. Le L. Amiral écrivit en même tems aux Etats. G. & les pria d'envoier du renfort à l'armée, & de là pourvoir de munitions de guerre, faute de quoi, dans le mauvais état où elle ſe trouvoit, & par raport aux forces des ennemis, on pouvoit bien, humainement parlant, aſſurer qu'il n'y avoit que des afronts à eſſuïer, & des pertes à ſoufrir. Enſuite tous les Oficiers Généraux ſe joignant avec lui à Fleſſingue, déclarérent aux Députés de L. H. P. *Qu'il ne leur étoit plus poſſible de ſervir ſans être renforcés d'un grand nombre de navires bien équipés, y en aiant dans l'armée Angloiſe plus de cinquante dont le moindre étoit au deſſus, de celui du Lieutenant Amiral Tromp. Que d'ailleurs il y avoit plus de trente vaiſſeaux abſolument incapables de tenir contre ceux des ennemis, qui étoient tous infiniment plus grands & plus forts.* Mais Ruiter en particulier déclara ouvertement, *qu'il ne retourneroit plus en mer, ſi l'armée n'étoit fortifiée d'un bon nombre de vaiſſeaux, & beaucoup meilleurs que ceux qu'on avoit eus juſques alors.* Le Vice-amiral de Wit ne craig-

Deſordre parmi les vaiſſeaux Hollandois.

Aitzéma XXXIII. 818.

Tromp ſe retire au Wielingen.

Il écrit aux Etats.

craignit pas non plus depuis en pleine Assemblée des Etats de s'en exprimer ainsi. *Pourquoi m'en tairois-je ? Je suis ici devant mes Souverains : il est de mon devoir de leur représenter que les Anglois sont à présent nos maîtres, & par conséquent les maîtres de la mer.* Les Oficiers Généraux avoient déja auparavant mis entre les mains des Commissaires de L. H. P. une Rélation des deux batailles navales, données le 12. & le 13. de Juin, à laquelle étoient aussi joints les articles suivans. 1653.

Considérations par écrit données par les Oficiers Généraux de l'armée au sujet de l'état où elle se trouvoit.

1. *Les vaisseaux & le canon de notre armée sont trop légers à proportion de ceux des ennemis ; ainsi on a besoin de navires & de canons bien plus forts, & de beaucoup plus de monde.*

2. *Il est également nécessaire d'avoir au moins deux bâtimens chargés de toutes sortes de munitions ; entr'autres de deux ou trois cens milliers de poudre, & de boulets à proportion.*

3. *De promettre aux équipages qu'ils recevront la paie d'un mois, lors qu'ils seront prêts de mettre à la voile, & qu'on observera l'égalité dans la paie.*

4. *De joindre à chaque Collége ou Direction, selon le nombre de leurs navires, une ou plusieurs flutes, grandes & bonnes voiliéres chargées d'eau & de biére, pour pouvoir s'en servir en cas de besoin.*

Signé

Martin Harpertsz. Tromp. Jean Evertsz.
Witte Cornelisz. de Wit. Michel Adriansz. de Ruiter.
Pierre Florisz.

Au même tems les Etats donnérent tous les ordres qu'il fut possible, pour supléer à ces manquemens. Cependant l'armée ennemie se tenoit proche des côtes de Hollande, où elle recevoit d'Angleterre toutes sortes de rafraichissemens, & les munitions, qui lui étoient sans cesse envoiées dans de petits bâtimens. La perte des Anglois avoit été beaucoup moindre que celle des P. V. Ce qui les touchoit le plus généralement étoit la mort de l'Amiral Déane, de laquelle quelques Particuliers se réjoûissoient pourtant en secret, parce qu'il avoit été l'un des Iuges qui avoient condamné le feu Roi. On fait sur ce sujet un récit que je ne puis m'empêcher d'insérer ici à cause de sa singularité. On dit que la nuit avant qu'îl fût tué, les rats rongérent au côté gauche tout l'endroit de son pourpoint par où entra le boulet de canon qui lui fit perdre lavie. On ajoûte encore que son génie sembloit l'avertir de l'accident dont il étoit menacé ; car dès le matin il fit retraite en sa chambre, & emploia, contre sa coutume, deux heures entiéres en priéres & en dévotions. Il sembla même à tous ceux qui le regardoient qu'il avoit déja la mort empreinte sur le visage, quoi que d'ailleurs ce fût un homme de courage & de valeur.

Voi la vie de Monk p. 56. 757.

Mais en Hollande on ne se trouvoit pas peu embaraſſé. Les dissentions augmentoient tous les jours. Il y avoit des gens qui prenoient hautement à tâche de décrier le Gouvernement. Dans les chariots & dans les barques on entendoit continuellement des voiageurs, qui soutenoient sans crainte, que les afaires n'alloient si mal que parce qu'il n'y avoit point de Chef dans l'Etat. Quantité d'Habitans, même des Eccléſiastiques, demandoient sans cesse un Gouverneur & Capitaine Général, aiant les yeux sur le jeune Prince d'Orange, qui étoit proposé par quelques-unes des Provinces qui le favorisoient. On craignoit encore que les Anglois ne vinssent faire une descente au Texel, ou quelque autre entrepriſe sur la Hollande. Mais les Etats aiant pourvû selon le tems à tout ce qui étoit nécessaire pour les repousser, tâchérent aussi d'étoufer les semences de sédition, qui sembloient déja germer en diverses villes. D'ailleurs ils firent travailler avec une diligence extrême à rétablir l'armée navale, & à l'équiper. Cependant comme les Anglois se tenoient toûjours proche du Texel & des côtes de Hollande, on ne voioit point d'espérance que l'escadre qui s'étoit assemblée au Texel, d'où elle étoit prête à faire voiles sous le commandement du Vice-amiral de Wit, pût être jointe par une partie, ou, pour mieux dire, par la plus grande partie de l'armée, qui étoit dans les ports de Zélande, où elle se trouvoit aussi en état de mettre à la mer. Enfin après avoir fait six semaines de séjour en Zélande, Tromp mit à la voile le 6. d'Août, aiant environ 80. ou 90. voiles, avec résolution de se batre, ou de passer au travers de l'armée Angloise, & de se joindre à de Wit, pour l'ataquer alors conjointement, & la chasser loin des côtes des P. V. Robert Junius, Pasteur à Amsterdam,

Voi Aitzéma XXXII. 818. 820. 825. 826 828. 829. XXXII. 741. 745 760.

Tromp remet à la mer avec l'armée de Hollande.

1653. dam, s'étoit embarqué avec eux par ordre de L. H. P. à la ſollicitation des Etats de Hollande, en vûë de porter les Chefs, les matelots, & les ſoldats, au changement de vie, à la repentance, & à la piété; & afin de les animer au combat & à la défence de leur Patrie; lui étant enjoint pour cet éfet de ſe tranſporter tour-a-tour ſur chaque vaiſſeau, autant de fois que le vent & la mer le pourroient permettre. Au même tems, afin d'encourager le Peuple par l'eſpoir de la recompenſe, il fut publié & promis de la part des Etats Généraux, par placard du 4. d'Août, *Que tous ceux qui pourroient prendre quelque navire ennemi, non-ſeulement en retiendroient le corps pour eux, mais encore toutes ſes dépendances, & ſans réſerve tout ce qu'il ſe trouveroit contenir. Que ſi quelqu'un pouvoit aborder le premier Amiral, & s'en rendre maître, il auroit pour recompenſe la ſomme de dix-mille livres, outre ſa priſe qu'il retiendroit. Qu'on donneroit ſix-mille livres, à quiconque pourroit s'emparer d'un des autres Amiraux, & quatre-mille livres pour chaque navire des autres Chefs de l'armée ennemie. Que de plus ceux qui dans le combat pourroient prendre & aporter le pavillon du grand mât du premier Amiral, auroient mille livres de recompenſe. Qu'on donneroit* 500. *l. pour chaque pavillon du grand mât des autres Amiraux. Que pour ceux des autres mâts il y auroit auſſi des recompenſes à proportion; ſavoir pour chaque pavillon de mât d'avant,* 250. *l. pour chaque pavillon de mât d'artimon,* 150. *l. &* 50. *l. pour chaque enſeigne de poupe.* Il fut auſſi défendu ſur peine de la vie, à tous Capitaines & Oficiers d'abandonner le pavillon, & de ſe retirer ſans permiſſion ou ordre de l'Amiral. Peu de tems après L. H. P. firent encore publier une liſte touchant l'entretien qui ſeroit aſſigné à ceux qui ſeroient eſtropiés ſur mer, mutilés, ou autrement mis hors d'état de travailler & de ſubſiſter. On leur promettoit, *que ſelon la qualité de leurs bleſſures ils recevroient un tiers plus qu'il ne leur avoit été atribué par le Réglement du* 8. *de Fèvrier, de l'An* 1645. *Savoir.*

R. Junius Miniſtre d'Amſterdam s'embarque avec l'armée.

Placard pour encourager les matelots, portant promeſſes de recompenſes pour les priſes de vaiſſeaux qui ſeroient faites ſur les Anglois, & pour ceux qui aporteroient des pavillons, qu'ils auroient enlevés.

Régître des placards 2. *part. p.* 980. 15. *Août.*

Ordonnance & Liſte touchant les recompenſes des mutilés.

	L.	S.	D.
Pour la perte des deux yeux.	1066.	13.	4.
Pour la perte d'un œil.	240.		
Pour la perte des deux bras.	1066.	13.	4.
Pour la perte du bras droit.	333.	6.	8.
Pour la perte du bras gauche.	266.	13.	4.
Pour la perte des deux mains.	933.	6.	8.
Pour la perte de la main droite.	266.	13.	4.
Pour la perte de la main gauche.	240.		
Pour la perte des deux jambes.	533.	6.	8.
Pour la perte d'une jambe.	240.		
Pour la perte des deux piés.	333.	6.	8.
Pour la perte d'un pié.	160.		

Grand Régitre des placards, 2. partie. p. 495-498.

Et pour les autres mutilations, il étoit renvoié *aux Colléges des Amirautés d'en régler les recompenſes; ou que s'il n'y étoit pourvû, il ſeroit aſſigné à chacun des mutilés un écu* par ſemaine pour leur entretien.* Mais on entendoit ſeulement parler de ceux qui ſeroient incapables de gagner leur vie, ou qui n'auroient pas des biens ſufiſans pour en ſubſiſter; ainſi qu'il fut expliqué bien-tôt après dans le renouvellement qui ſe fit de cette Ordonnance. †

* Rijks-daalder.

† 26. *Sept.*

L'armée de Hollande aiant remis à la voile, comme je l'ai déja dit, ſe trouva le 7. d'Août ſur le ſoir au Nord de Graveſande; & paſſant d'abord devant Munſter, puis le lendemain de grand matin devant Santvoort, elle fut à huit heures proche d'Egmont, où les gardes avancées vinrent raporter au Lieutenant Amiral que l'armée d'Angleterre étoit à cinq lieuës Nord-quart-à-l'Eſt de la ſienne. En éfet on commença bien-tôt après à la découvrir. Sur les onze heures les Anglois gagnérent le vent, qui ſe rangea à l'Oüeſtnordoüeſt. Tromp jugea alors à propos de revirer au Sudſud-oüeſt, afin de s'écarter, & de les atirer après lui au large loin du Texel, d'où par ce moien le Vice-amiral de Wit pourroit ſortir & le venir joindre. Mais quelques-uns de ſes moins bons voiliers aiant été ateints le même jour, à quatre heures du ſoir, par des frégates Angloiſes, légéres à la voile, on commença à ſe canonner de part & d'autre; ce qui l'obligea d'atendre les ennemis, qui avoient environ de 125. voiles, & d'entrer en action avec eux à la hauteur de Katwijk. Ruiter & le Vice-amiral Evertſz. furent ataqués vigoureuſement: ils eurent néanmoins peu de gens tués; mais leurs deux

Combat naval proche de Katwyk. 8. *Août.*

mâts

mâts de hune furent abatus, & leurs voiles miſes en piéces. Sur le ſoir Tromp vint les ſoutenir, & l'on ſe batit juſqu'à une heure après le coucher du ſoleil, que les deux armées ſe ſéparérent, ſans que les Anglois euſſent aucun avantage. Le lendemain on ne put retourner au combat, à cauſe de la violence du vent; ce qui fut un grand bonheur pour les Hollandois; car le Vice-amiral de Wit qui étoit ſorti cette nuit-là du Texel par le Spanjaartsgat, † eut le tems de prendre le large avec tous ſes vaiſſeaux. Quoi que ce fût le ſoir de devant la pleine lune, il faiſoit néanmoins ſi obſcur, qu'en ſortant les Pilotes côtiers furent contrains de ſe ſervir de lanternes & de flambeaux de poix, pour aller devant avec des barques & des chaloupes, ſonder le fond, & faciliter le paſſage aux navires juſqu'en pleine mer. Le 9. d'Août les Etats de Hollande aiant eu nouvelles du combat qui s'étoit donné le jour précédent, firent ouvrir au matin & au ſoir, avec la participation de L. H. P. & du Magiſtrat de la Haie, l'Egliſe du Cloître, pour implorer le ſecours & la bénédiction de Dieu ſur les armes de l'Etat; & l'on continua enſuite de faire des priéres une fois la ſemaine pour ce même éfet. Le même jour à ſix heures du matin Tromp avec quelques vaiſſeaux étant beaucoup de l'avant au vent, à la hauteur de Schévening, tira pluſieurs fois ſur les Anglois; mais ils avoient trop d'avantage ſur lui pour ozer les ataquer. Il revira donc ſur Ruiter, & prit ſon cours au Nordnordeſt; car d'ailleurs le vent étoit trop forcé pour s'engager au combat. Le gros tems même obligea l'armée de retourner devant la Meuſe. Les Anglois la ſuivirent dans ſes eaux avec l'avantage du vent qui étoit Nordoüeſt. Mais ſur le midi on commença à découvrir de loin le Vice-amiral de Wit, qui venoit du Texel avec ſon eſcadre, forte de 27. navires de guerre & de 4. brulots. Il ſe joignit enfin au gros de l'armée ſur les cinq heures du ſoir, à la vüë des Anglois, qui ne purent l'empêcher. Tromp qui avoit alors 106. voiles porta droit ſur eux; mais en le voiant aprocher ils ſe retirérent promtement. Il les ſuivit toute la nuit avec un bon frais Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt. Le lendemain, Dimanche 10. d'Août, les deux armées entrérent de nouveau en action devant la Meuſe, à cinq lieuës au large, à la hauteur de ter Heide ou de Schévening, a-peu-près au même endroit où à la fin de l'An 1651. les pêcheurs de Maaslandtſluis avoient vû un combat naval en l'air, au moins ſi on veut les en croire à leur ſerment. La bataille commença à ſept heures du matin. Le Lieutenant Amiral avoit l'aile droite le Commandeur Ruiter avoit la gauche; & le Vice-amiral Evertſz. étoit au milieu. Le Vice-amiral de Wit & le Cont. Amiral Floriſz. commandoient l'arriégarde.

1653.

† Paſſe des Eſpagnols.

9. *Août.*

On fait des priéres dans l'Egliſe du Cloître de la Haie, par ordre des Etats de Hollande, pour obtenir la bénédiction de Dieu.

L'eſcadre du Texel ſe joint à l'armée de Hollande.

† *Le 22. Decembre Voi Aitzéma* XXXII. *p.* 710.

Les Hollandois paſſérent d'abord au travers de l'armée ennemie, & revirérent auſſi-tôt pour retourner fondre ſur elle. Mais le Lieutenant Amiral Tromp, qui ſuivant ſa coutume avoit percé juſqu'au milieu des Anglois, après avoir eſſuié le feu du Cont. Amiral Goodſon, & de deux frégates qui lui ſervoient de matelots, voulant ſortir de la dunette pour donner ordre au canon, reçut au deſſous de la mammelle gauche, dans la poitrine & au coeur, un coup de mouſquet qui fut tiré de la derniére frégate. Il mourut ſur le champ, après avoir pourtant emploié un moment de vie qui lui reſtoit, à implorer la miſéricorde de Dieu pour lui-même, & pour tous ceux qui étoient ſous ſon commandement; & à encourager l'équipage, diſant à ceux qui étoient auprès de lui lors qu'il ſe ſentit à l'extrémité, *C'eſt fait de moi, mais pour vous prenés courage.* Le Cap. de l'Amiral fit alors le ſignal de Conſeil, afin que tous les Oficiers Généraux vinſſent à ſon bord. Quelques-uns de ceux qui étoient les plus proches s'y rendirent en diligence, & en abordant ils virent le L. Amiral étendu dans la dunette. Triſte ſpectacle! dont ils furent touchés juſques au fond de l'ame, quoi qu'ils n'en fuſſent pas épouvantés. On a aſſuré que Ruiter voiant le corps de ce Héros, & repaſſant en ſon eſprit ſon mérite, s'écria, *ah! plût à Dieu que je fuſſe à ſa place.* Enſuite tous les Oficiers Généraux ordonnérent au Capitaine de laiſſer toûjours le pavillon, pour cacher cette mort aux ennemis, & aux autres Oficiers de l'armée; & ils retournérent chacun à ſon bord pour combatre. Ce fut en cette ocaſion qu'ils donnérent les derniéres preuves de leur valeur, & du reſſentiment qu'ils avoient de la perte de leur Amiral. Ils paſſérent donc encore au travers de l'armée Angloiſe; mais le vaiſſeau du Vice-amiral Evertſz. auquel on avoit déféré le commandement après la mort de Tromp, fut ſi maltraité, que pour ne le laiſſer pas tomber entre les mains de l'ennemi, il fallut le remorquer à l'embouchure de la Meuſe. Sur le midi comme on vit que les navires des Capitaine de Haas & Warmondt étoient dématés de leurs grands mâts, & que ceux du Commandeur Evert Antoniſz. & de pluſieurs autres étoient

Bataille donnée proche de ter Heide & Schévening.

10. *Août.* Tromp eſt bleſſé à mort.

Ses derniéres paroles.

Valeur des autres Oficiers Généraux.

Jean Evertſz. ne pouvant plus tenir la mer eſt remorqué vers le rivage.

1653. étoient entiérement deſemparés, le Vice-amiral de Wit commanda aux Capitaines George Blok & Hillebrand Jeroenſz. d'avoir l'oeil ſur les vaiſſeaux de de Haas & de Warmondt, pour ſauver les équipages en cas de beſoin. Mais celui de Warmondt, qui étoit le *Gorcum*, fut depuis remorqué du milieu de l'armée Angloiſe juſqu'à l'embouchure de la Meuſe par le Capitaine Chriſtien Eldertſz. Ruiter qui montoit *l'Agneau*, portant 30. à 40. piéces de canon, avec 150. hommes, s'étoit toûjours trouvé dans les endroits les plus dangereux, faiſant un ſi grand feu que des eſcadres entiéres des ennemis s'ouvroient pour l'éviter. Auſſi y avoit-il la moitié de ſon équipage qui n'étoit plus en état de combatre. Il y avoit ſur ſon bord 43. hommes de morts, & 35. de bleſſés. Son mât de miſéne & ſon grand mât de hune étoient tombés à la mer. Tout le reſte étoit en piéces hormis le mât d'artimon. Il étoit à bout de ſes munitions de guerre, à la réſerve de ſept cens de poudre & de quelques boulets. Ne pouvant donc plus tenir la mer, il fut remorqué du milieu des ennemis vers la Meuſe par le Capitain Nicolas Aldertſz. de Hoorn. Parmi ceux qui combatirent le plus vaillamment on compta auſſi le Commandeur de Wildt, & les Cap. Marreveldt, Swart en van Campen. A deux heures après midi les Hollandois aiant paſſé juſqu'à quatre fois au travers des Anglois, & y aiant des deux côtés quantité de mâts tombés à la mer, les deux armées s'éloignérent un peu l'une de l'autre. Il y eut quelques navires de brulés. Un Anglois ſauta, & d'autres coulérent à fond. Pendant le combat on vit pluſieurs Capitaines Hollandois ſe tenir loin de la portée du canon des ennemis; ce qui fit réſoudre le Vice-amiral de Wit, avec les vaiſſeaux qui étoient auprès de lui, d'arriver un peu, puis qu'il ne pouvoit paſſer au vent des Anglois: ainſi il leur prêta le côté juſqu'à trois heures après midi. Une heure après il vit bien loin ſous le vent quantité d'autres Hollandois qui s'éloignoient encore davantage, faiſant force de voiles pour l'eviter, & plus encore pour éviter les ennemis. Je ne manquerois pas de marquer ici tous ces lâches par leur nom, ſi j'en avois une certitude auſſi entiére que je pourrois le ſouhaiter, afin que cette note d'infamie pût ſervir d'éxemple aux autres. C'eſt par cette même raiſon que je paſſe auſſi ſous ſilence les généreuſes actions de ceux qui firent leur devoir, ne voulant ni loüer ni blâmer mal à propos. Cependant de Wit tira pluſieurs coups pour avertir ces fuiards de revirer; mais ce fut envain. D'ailleurs les Anglois, qui avoient combatu tout le jour avec autant de courage que de conduite & d'expérience, aiant tombé de nouveau ſur lui, il les reçut ſi vigoureuſement, ſoutenu du Contre-amiral Floriſz. conjointement avec le vaiſſeau de l'illuſtre mort Tromp, & de quelques autres Capitaines, qu'il ne fut pris qu'un navire, qui étoit en état de couler bas. Après cela il courut la bande du Nordeſt, & fut environ minuit tout-à-fait abandonné de l'armée ennemie, qui le laiſſa pourſuivre ſon cours. Le matin du Lundi 13. du Mois, il ſe trouva par le travers de Wyk, ſans plus revoir les Anglois, & fit voiles au Texel. Quelques Commiſſaires des Etats, qui étoient au Texel & au Helder, auroient bien ſouhaité qu'il eût tenu la mer. Ils lui depêchérent deux galiotes pour l'y engager; mais il leur répondit que les vaiſſeaux incommodés avoient beſoin de rentrer, & ſe plaignit de la lâcheté de quelques-uns des Oficiers ſur leſquels il ne pouvoit nullement compter. Ainſi il entra la nuit avec toute ſon armée au Texel, comme Monk de ſon côté faiſoit route avec la ſienne vers l'Angleterre. Ce dernier avoit perdu dans la premiére ataque deux vaiſſeaux, qui avoient été coulés à fond des coups qu'ils avoient reçus. Une de ſes frégates avoit enſuite ſauté. Il eut outre cela cinq navires de brulés, ſelon que Ruiter écrivit l'avoir vû lui-même. On porta même la perte des Anglois encore beaucoup plus loin; mais quoi qu'il en ſoit, en s'atribuant la victoire ils avouérent qu'elle leur avoit coûté bien cher; qu'ils avoient quatre cens hommes de morts, entre leſquels ſe trouvoient huit Capitaines; qu'ils en avoient ſept cens de bleſſés avec cinq Capitaines; & que leurs vaiſſeaux étoient ſi délabrés, qu'ils avoient été obligés de ſe retirer à Sowowld ou Soulsbaay. Les Hollandois prétendirent auſſi avoir remporté la victoire, parce que leurs ennemis avoient été contrains d'abandonner les côtes des P. V. qu'ils tenoient comme aſſiégées depuis longtems. En efet on ſavoit certainement que la nuit du Dimanche au Lundi ils avoient pris la route d'Angleterre. On ajoûtoit à cela que le Général Monk étant déja à dix-huit lieuës Oüeſt du Texel, & écrivant au Parlement qu'il avoit forcé l'armée de Hollande d'y entrer à la faveur des lanternes & des fanaux, avoit dit, qu'il ſavoit cela par les Patrons des galiotes qu'il avoit envoiées pour

Exploits de Ruiter.

Il a 78. hommes de morts ou de bleſſés, & ſon vaiſſeau entierement deſemparé eſt remorqué vers la Meuſe.

Lâcheté de quelques Capitaines.

De Wit prend ſon cours au Texel.

Perte des Anglois.

Voi la Vie de Monk, p. 64. 65.

Voi Aitzema. XXXIII. §33.

pour les obſerver ; d'où l'on concluoit qu'il s'étoit déja retiré avant eux, ou du moins en même tems. Du côté des Etats des P. V. on trouva d'abord, ſuivant la Lettre du Vice-amiral de Wit, qu'il manquoit près de 14. vaiſſeaux ; mais on ſût enſuite qu'il n'en avoit été pris brulé, ou coulé à fond qu'environ neuf ou dix, ſavoir quatre d'Amſterdam, un de Rotterdam, un d'Enkhuiſe, trois de Zélande, & un de Friſe. Il en étoit entré 84. au Texel, & douze dans la Meuſe, à Goerée, & en Zélande, l'armée entiére aiant été compoſée de 106. voiles avant le combat. Quelques-uns de ceux que de Wit avoit cru perdus étant ſeulement deſemparés, avoient été remorqués dans la Meuſe & ailleurs : mais la plupart des Oficiers & des équipages des navires qui avoient péri ſous le feu & au milieu des ennemis, s'étant ſauvés à leurs bords, il fut emmené en Angleterre plus de 700. priſonniers. D'ailleurs la perte fut à-peu-près égale : il y eut à-peu-près autant de morts d'un côté que d'autre. Les Hollandois perdirent environ 500. hommes, & en eurent 700. de bleſſés. On aſſuroit que les Anglois avoient perdu plus de vaiſſeaux qu'eux ; & pour peu qu'on en veüille croire des gens de marine d'une grande expérience, l'armée Angloiſe, qu'on tenoit rangée contre le rivage, auroit pu être facilement détruite, ſi celle des P. V. eût ſeulement fait bonne contenance ; & ſi au lieu de ſe retirer, elle eût voulu chaſſer ſur les ennemis, qui ſelon les aparences ſe feroient preſque tous échoüés. Ainſi ils n'eurent aucun ſujet de réjoüiſſance que celui de la mort du Lieutenant Amiral Tromp, qui fut pour l'Etat une perte irréparable, laquelle n'a pu jamais depuis être éfacée de la mémoire de ſes compatriotes, ni par le tems, ni par toute la valeur & la bonne conduite de Ruiter, qui lui ſuccéda bien-tôt après. Il avoit été lui-même l'artiſan de ſa fortune par ſon mérite, & par ſes grandes actions que le bonheur acompagna toûjours, hormis au dernier moment de ſa vie ; ſi toutefois on peut dire que le bonheur l'ait abandonné, lors qu'il eſt mort glorieuſement les armes à la main pour le ſervice de ſa Patrie. Il étoit né à la Brille, l'An M. D. XCVII. & n'avoit que neuf ans la premiére fois qu'il alla ſur mer, avec le Capitaine Harpert Martenſz. Tromp ſon pére, qui avoit commandé une frégate † à la bataille de Gibraltar, & qui l'année ſuivante aiant été ataqué ſur les côtes de la Guinée par un Pirate Anglois, & bleſſé au gras de jambe, ne laiſſa pas de demeurer ſur le gaillard-d'arriére, juſques-à-ce qu'un coup de canon vint le couper en deux. Son jeune Fils, qui avoit à peine onze ans, cria à l'équipage. Quoi ! *ne vangerés-vous pas la mort de mon Pére* ? Le bâtiment aiant été pris, il fut obligé de ſervir trois ans de garçon de chambre au Pirate, & enſuite il trouva moien d'échaper. Depuis ce tems-là il paſſa par tous les degrès du ſervice de mer. Il fut Quartier-maître, Pilote, & en M. D. C. XXII. Lieutenant d'un navire de guerre. Deux ans après, le Prince Maurice lui donna le commandement d'une petite frégate, montée de 40. hommes, & depuis il ne ſe fit aucune expédition où il n'eût part, & où il ne fît voir des preuves de ſon courage & de ſa prudence. L'An M. D. C. XXIX. le vaillant Pierre Hein, qui avoit été fait Lieutenant Amiral de Hollande, & qui montoit *le Dragon verd*, comme le meilleur voilier de tous les vaiſſeaux de ſon armée, fut tué à ſes côtés. On raporte que ce même Amiral avoit un jour rendu ce têmoignage de lui. *Que du grand nombre d'excellens Capitaines qu'il avoit connus, il n'y en avoit pas un qui n'eût quelque defaut ; que Tromp ſeul en étoit éxemt ; & qu'il reconnoiſſoit en lui toutes les qualités néceſſaires à un parfait homme de mer.* Peu de tems après on donna par faveur ce même *Dragon verd*, ſi fin de voiles, à un autre qu'à Tromp ; ce qu'il prit tellement à cœur qu'il quitta le ſervice de mer, & ſe fit pourvoir d'un certain Ofice, qui concernoit la marine. Mais lors qu'en M. D. C. XXXVII. le Lieutenant Amiral Dorp ſe retira auſſi, le Prince d'Orange Fréderic Henri, à la recommandation des Etats de Hollande, donna à Tromp le commandement de l'armée navale, acompagné du titre de Lieutenant Amiral. En cette qualité il ſoutint avec tant d'avantage de ſi grands combats conrre les Dunquerquois, les Portugais, & les Anglois, qu'il fut regardé avec juſtice, même par les ennemis, comme un des plus vaillans & des plus expérimentés hommes de mer de ſon ſiécle. Il étoit également aimé des Capitaines & des matelots, qu'il traitoit auſſi avec beaucoup de douceur, les apellant ordinairement ſes Enfans, comme de leur côté ils l'apelloient leur Pére. Mais ce qu'on admiroit le plus en lui étoit ſa modération, & le ſang froid qu'il conſervoit toûjours dans la plus grande chaleur des combats, donnant ſes ordres au plus fort du péril d'un air auſſi libre & auſſi aſſuré, que s'il eût été en paix dans ſa maiſon. Aiant donc été ſi chéri & ſi

1653.

Petre des Hollandois.

Panégirique de Tromp.

Abrégé de ſa vie.

† *E. van Meteren.* XXVIII. 564.

Voi Aitzema. XVII. 484.

1653 honoré pendant ſa vie, on ne doit pas trouver étrange qu'après ſa mort je rende ici juſtice à ſon mérite, publiant des vertus qui feront l'admiration de la Poſtérité, & dont la mémoire durera ſans doute juſques à la fin des ſiécles. Son corps fut (5. Sept.) porté à Delft, dans la Vieille-Egliſe, où gît auſſi celui du Lieutenant Amiral Hein. Les frais de ſa ſépulture qui ſe fit avec beaucoup de pompe, furent fournis par les Etats des P. V. auſſi-bien que les frais des monumens qu'on fit élever ſur ſon tombeau. On y voit ſon éfigie en marbre avec deux épitafes, l'une en Hollandois, & l'autre en Latin, qui contiennent en abrégé ſes glorieux exploits. Au-reſte je pourrois craindre de m'être trop écarté de mon ſujet, en parlant de la mort de ce grand Homme, ſi je n'eſpérois qu'on me pardonnera cette digreſſion en faveur de la matiére que j'ai traitée, & des vertus éclatantes d'un Héros auquel j'ai cru devoir ce tribut, & dont la vie & les actions mériteroient une Hiſtoire entiére.

Tombeau élevé à ſon honneur.

Voi la Déſcription de Delft de Bleiſwyk. p. 182. 183.

Pour reprendre le fil de mon diſcours, je reviens à Ruiter, que j'ai laiſſé tantôt entiérement deſemparé, & remorqué par le C. Nicolas Aldertſz. devant la Meuſe, où il moüilla aiant la Brille au Sud-quart-à-l'Eſt, & où il demeura toute la nuit. Le lendemain il eut aſſés d'ocupation, à faire des épiçures, & à reclamper ſur ſon grand mât un bout de mât de hune, où il fit atacher le petit hunier avec ſa vergue. Enfin tous ſes agreils étoient tellement délabrés, qu'on paſſa le jour entier à les racomoder, & à les mettre en état de pouvoir en tirer quelque ſervice. Sur le ſoir il vint à ſon bord une barque avec deux Exprès, qui aportoient une dépêche des Etats de Hollande, par laquelle ils demandoient ce qui s'étoit paſſé à l'armée. Il fit promtement réponce, & écrivit toutes les particularités du combat naval, deſquelles il pouvoit avoir connoiſſance. Le lendemain au matin il ſe tint ſous voiles pour entrer dans le port: mais à midi le Vice-amiral Evertſz. vint de Goerée à ſon bord ſur une galiote, avec une dépêche de L. H. P. qui lui ordonnoient de ſe mettre dans la galiote, & d'aller avec Evertz. rejoindre l'armée, à laquelle les Etats jugeoient que leur préſence étoit néceſſaire, par la confiance qu'on avoit en la conduite & la valeur de tous les deux. Le même jour les Etats de Hollande aiant reçu des nouvelles plus particuliéres du combat, leur firent écrire de nouveau que L. H. P. trouvoient toûjours expédient, ainſi qu'Elles l'avoient déja écrit, qu'ils retournaſſent à l'armée ſur quelque petit bâtiment; mais qu'auparavant, ſi leur ſanté le pouvoit permettre, on ſouhaitoit qu'ils vinſſent à la Haie pour faire le détail de tout ce qui s'étoit paſſé. Cette derniére dépêche arriva trop tard; la galiote s'étoit déja miſe au large. Ruiter de ſon côté avoit auparavant écrit aux Etats de Hollande, qu'il y avoit devant la Meuſe encore deux navires de guerre aſſés capables de tenir la mer, & qu'il prioit L. N. & G. P. de leur donner ordre d'aller au plutôt joindre l'armée. On lui fit réponce, qu'il falloit envoier ces deux vaiſſeaux en chercher un autre, qu'on avoit vû tout proche du rivage, flotant ſans mâts, afin de s'en emparer, ſi c'étoit un Anglois; ou de le conduire dans un port, s'il apartenoit à l'Etat. Cette réponce arriva auſſi trop tard: Ruiter étoit en mer avec Evertſz. dans la galiote, où rangeant la côte ils virent au Nord de la Meuſe le navire du C. Taneman d'Enkhuiſe, enfoncé de quatorze braſſes, les mâts de hune hors de l'eau; & devant Schévening, *la Juſtice d'Amſterdam*, moüillé à deux lieuës au large. Le matin du 13. ils ſe trouvérent entre Egmont & Putten, ſans découvrir ni Anglois ni Hollandois. Le même jour ils arrivérent au Texel, où ils virent 84. vaiſſeaux faiſant la plus grande partie de l'armée navale. Ils allérent enſuite par terre à la Haie. Là il leur fut demandé par quelques Particuliers. *Pourquoi, lors que leurs navires avoient été deſemparés, ils n'avoient pas paſſé ſur d'autres?* Ils répondirent, *qu'il leur auroit donc fallu paſſer ſur ceux des ennemis*, faiſant entendre que les ennemis étoient alors entre eux & leur armée. Quelques jours après, lors qu'ils ſe préſentérent dans l'Aſſemblée des Etats G., le Préſident leur déclara au nom de L. H. P. *Qu'on étoit très ſatisfait de leur conduite & de leurs actions, ſur tout dans le dernier combat. Qu'en tems & lieu on leur marqueroit, comme à tous les autres Oficiers Généraux & Capitaines, la reconnoiſſance qu'on en avoit. Qu'on les prioit de continuer leurs ſervices avec le même zèle, le même courage, & la même fidélité qu'ils avoient toûjours fait paroître juſqu'alors.* Cette déclaration leur fut donnée par un Ecrit en forme, datté le 19. d'Août. On permit enſuite à Ruiter d'aller faire un tour en Zélande, à la charge d'y demeurer très peu, & d'amener avec lui au Texel tout ce qu'il trouveroit de matelots, qui voudroient

Ruiter demeure après le combat un jour & demi proche de terre.

Le Vice-amiral Jean Evertſz. vient à ſon bord, & Ruiter paſſe avec lui dans une galiote.

Ordre envoié à Evertſz. & à Ruiter.

Nouvel ordre d'aller à la Haie.

11. *Août.* Mais avant que de l'avoir reçu, ils ont pris le large.

12. *Août.*

Ils raſent la côte.

13. *Août.* Ils arrivent au Texel. Et de là ils vont à la Haie.

Demande qui leur eſt faite.

Leur réponce.

Voi Aitzéma. XXXIII. 834.

Déclaration faite par les Etats à leur honneur.

Du Régître des Réſolutions de L. H. P. priſes le 19 d'Août. 1653.

droient prendre parti, par une afection particuliére, soit pour lui ou pour le service de leur Patrie; parce que L. H. P. désiroient que l'armée retournât encore en mer. On acorda aussi la même permission à Evertsz. & on lui ordonna qu'avec le navire, qu'on faïsoit construire pour lui en Zélande, il eût à se rendre au Texel le plutôt qu'il seroit possible, pour aider à pourvoir l'armée de toutes les choses dont elle avoit besoin, afin de remettre incessamment à la voile. En même tems on fit au Texel des recherches éxactes des Capitaines qui étoient acusés de s'être tenus à l'écart, ou de s'être retirés pendant le combat; dequoi la plupart sûrent si bien se disculper, que le Conseil de guerre les déclara innocens, & les rétablit dans leurs emplois. Ils se plaignoient tous en général de n'avoir eu que des vaisseaux hors d'état de se défendre, & montés de canons trop légers; alléguant que Tromp même, avant que de partir de Zélande, en avoit rebuté plus de trente, qu'il estimoit ne pouvoir être qu'à charge; & que néanmoins on les avoit fait partir, plutôt en vûë de faire nombre, & de faire valoir les forces de l'armée, qu'en espérance qu'ils pussent rendre aucun service. Aussi croïoit-on que si les Anglois eussent tenu ferme plus longtems, ils n'eussent pas manqué d'en prendre la plus grande partie, ou de la détruire.

1653. On permet à Ruiter d'aller faire un tour en Zélande. 21. *Août.* Et au Vice-Amiral Jean Evertsz.

Les Etats voulurent faire éclater alors par des preuves manifestes & incontestables, que les Anglois avoient été chassés des côtes de Hollande, & qu'ils avoient laissé libres les ports qu'ils tenoient auparavant comme assiégés. Pour cet éfet ils ordonnérent qu'on fit sortir sous une escorte une grosse flote de vais. mar. destinés pour la mer Baltique & pour le Nord; & d'autres encore pour l'Oüest, qui devoient passer par le dérriére de Hitland; & qu'on ramenât du Sond & des ports de Norvègue quelques vaisseaux de retour des Indes Orientales, qui atendoient un convoi. Pour éxécuter cet ordre, le Vice-amiral de Wit qui commandoit en chef par provision, Ruiter, & les autres Officiers Généraux, sortirent du Texel le 10. de Septembre, avec quarante navires de guerre, qui étoient ceux qui avoient le moins soufert dans le dernier combat, & qui depuis avoient été réquipés. Il se joignit à eux 70. vais. mar. du Texel, & environ 300. qui étoient au Vlie. Avec cette grosse flote ils arrivérent dans neuf ou dix jours à l'Est du Schagerrif. Ensuite ils rencontrérent proche du petit Holms cinq vaisseaux des Indes Orientales, & quantité d'autres qui revenoient du Sond, sous l'escorte de 14. navires de guerre Danois. Alors ils prirent leur cours vers la Norvègue. En passant devant Vlekker ils trouvérent environ 200. vais. mar. qui sortirent des ports pour se joindre à eux: & il en vint encore plus de 160 de Marlou, & des autres havres. Pendant ce voiage il partit de tems en tems de Hollande des bâtimens qui alloient fortifier la flote, laquelle se trouva enfin être de 76. navires de guerre avec 400. vais. mar. & au commencement de Novembre ils entrérent les uns & les autres hûreusement au Texel, sans avoir rien vû qui s'oposât à leur route; quoi que les Anglois eussent aussi remis à la mer avec environ 50. navires de guerre. Peu de tems après l'armée navale de Hollande, qui se tenoit autour du Texel pour y être pourvûë de rafraichissemens & de munitions, afin de tenir la mer pendant l'hiver, fut batuë d'une très-rude tempête, qui la mit dans un extrême péril. Elle étoit alors composée de 70. navires de guerre, & de deux flutes qui alloient & venoient continuellement, portant des munitions & des vivres. Dès qu'on vit le vent se renforcer on se mit sous voiles pour aller plus au large, & l'on fut moüiller à trois lieuës & demie, Est de Kijkduin. Le 9. de Novembre le vent qui se rangea à l'Oüestnordoüest, & qui sautoit quelque fois au Nordoüest, devint si impétueux, que ce jour-là l'orage fit chasser plusieurs vaisseaux sur leurs ancres. Celle de Ruiter aiant aussi dérapé il jetta la maitresse ancre, laquelle tint. Sur le soir on coupa & jetta à la mer les mâts de plusieurs navires qui avec un péril évident prirent la route du Texel. La tempête aiant encore continué toute la nuit, le vent de Nordnordoüest, qui soufla le lendemain, ne fut pas moins violent, & il tomba alors quantité de grosse grêle & de nége. Enfin il y eut douze vaisseaux dématés de leurs grands mâts, entre lesquels étoit celui du Vice-amiral de Wit, & un autre qui avoit coupé tous les siens. On en voioit plusieurs dériver en chassant sur leurs ancres; d'autres allérent s'échoüer; & d'autres périrent absolument. Le troisiéme jour de cette tempête, le Commandeur Ruiter tint conseil à son bord sur les moiens de sauver le vaisseau & l'équipage, & de se retirer dans quelque port voisin: mais l'on ne put se résoudre à couper les deux cables qui tenoient la grande ancre & la seconde, qu'on avoit jettées, & qu'il auroit fallu laisser.

Le Vice-Amiral de Wit, va en mer avec Ruiter, pour escorter un grand nombre de vais. mar. 30. *Septemb.*

L'armée navale d'Angleterre a remis à la mer.

La flote de Hollande est batuë & fort incommodée de la tempête devant le Texel.

Ruiter se trouve dans un grand danger.

1653. laiſſer. Cependant ſur le midi celui de la ſeconde ancre rompit par le milieu, & le vaiſſeau ſe trouva dans un grand péril. Mais après midi le vent tomba peu-à-peu, & il ceſſa enfin tout-à-fait ſur le ſoir. Il ſe raſſembla encore 47. vaiſſeaux, dont il y en avoit 23. ſans mâts ; mais il avoit péri douze ou treize navires de guerre, † une flute chargée de munitions, & quelques vais. mar. avec un grand nombre d'hommes ; juſques-là qu'il y eut de certains bâtimens perdus ſans qu'il ſe ſauvât une ſeule perſonne. Tous les autres vaiſſeaux furent tellement maltraités, qu'après que le vent eut ceſſé, il fallut les faire rentrer dans leurs ports. L'armée d'Angleterre, qui n'avoit pas été plus épargnée de l'orage, aiant auſſi fait perte de quelques bâtimens, ne fut pas moins obligée de ſe retirer dans les ſiens, où elle fut deſarmée par ordre du Parlement. Cet accident fait connoître qu'on avoit laiſſé ces flotes trop tard en mer, & qu'il auroit été plus à propos de s'en tenir aux coutumes des anciens Hollandois, qui faiſoient prudemment rentrer tous leurs vaiſſeaux dès le commencement de Novembre, ou même plutôt, eſtimant qu'il valoit mieux gagner un peu moins que de hazarder trop. On reçut à-peu-près en ce même tems-là beaucoup de plaintes de la part des priſonniers qui étoient en Angleterre, au nombre de 900. qu'on faiſoit coucher à l'air, ſur de la paille, ſans couvertures ; & ſur leſquels on éxerçoit pluſieurs autres inhumanités. Il y en avoit même qui n'avoient point de paille, & à qui on ne donnoit pas des alimens à ſufire ; de ſorte que la miſére, la puanteur & l'infection de leurs propres excrémens, les rendoient tous malades, & en faiſoient tous les jours mourir un grand nombre. On en vint juſqu'à défendre à l'Egliſe Hollandoiſe de Londres de leur continuer ſes charités, dans leſquelles elle avoit déja emploié cinq mille livres ſterling à la fin d'Août. Cette extrémité, & le deſeſpoir où ils ſe virent réduits, firent perdre le ſens à quelques-uns d'entre eux : les autres tombérent dans une langueur mortelle, ſans pouvoir ni vivre ni mourir ; & les plus robuſtes devinrent ſemblables à des Ombres. Ceux qui tâchérent de ſe ſauver par deſſus les murailles, furent percés de coups de mouſquets ou d'épées par les ſoldats qui les gardoient. Cependant il ne laiſſa pas de s'en échaper pluſieurs, qui arrivant en Hollande ſe plaignirent amérement des miſéres que les Anglois leur avoient fait ſoufrir. Mais enfin quelque tems après on convint de l'échange des priſonniers de part & d'autre, & par ce moien ceux qui étoient encore en vie furent afranchis des cruels traitemens auxquels ils avoient été expoſés.

† *Aitzema.* XXXIII. 838.

Les Priſonniers Hollandois ſont durement traités en Angleterre. *Voi Aitzéma.* XXXIII. 837.

Pendant la derniére expédition du Vice-amiral de Wit & du Comm. Ruiter, on avoit cherché dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande ſur qui on pourroit jetter les yeux, pour remplir la place de Lieutenant Amiral que Tromp avoit ſi dignement ocupée. De Wit, qui ſembloit devoir y prétendre, n'en étoit pas indigne par ſon courage ; mais ſes maniéres impérieuſes, & ſa rigueur pour les matelots, le leur avoient rendu ſi odieux, comme il a été déja remarqué, qu'on n'ozoit lui confier le commandement de l'armée. Leur averſion avoit même tellement éclaté depuis peu, que nonobſtant les ordres des Etats G. les équipages avoient refuſé juſqu'à cinq ou ſix fois de le reconnoître, & de le laiſſer venir à bord en qualité de Vice-amiral. Tous les Chefs & les principaux Oficiers de l'armée ne marquoient pas moins de répugnance à être ſous ſon commandement, hormis Ruiter, qui content de ſa fortune paroiſſoit être ſoumis aux volontés de ſes Souverains. On ne pouvoit auſſi en préférer à de Wit un autre qui fût au deſſous de lui, ou du moins qui ne lui fût qu'égal, ſans lui faire une injure ; ſi bien qu'on voioit de grands inconvéniens à choiſir, & à ne choiſir pas : car il étoit à craindre que le parti qu'on prendroit, n'entraînât de certaines ſuites de deſordre & de diviſion, qui pourroient être très-funeſtes, ſi on en venoit à un nouveau combat. Ces raiſons portérent les Etats à faire choix d'un perſonnage, pour lequel on devoit avoir de la déférence & du reſpect, parce qu'à ſes qualités perſonnelles, en quoi il ne le cédoit à nul autre, étoit jointe la nobleſſe de la naiſſance. Ils conférérent donc la Charge de Lieutenant Amiral au Sieur Jaques van Waſſenaar, Seigneur d'Opdam, iſſu de la noble & ancienne ſouche des Waſſenaars, & dont l'eſprit, le courage, & la prudence, étoient capables de ſupléer à ce qui pouvoit lui manquer d'expérience dans la marine. Il étoit Colonel d'un régiment de cavalerie, & Commandant de la ville de Heuſden, comme ſon Pére l'avoit été avant lui. On avoit auſſi mis ſur le tapis les Sieurs van de Lek, Beverwaart, & Louis

Voi Aitzéma. XXXIII. 809.

On propoſe de donner la Charge de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſtfriſe au Sieur d'Opdam.

On à auſſi des vuës

Loüis de Naſſau, fils naturel du feu Prince Maurice ; mais ils avoient tous paru peu diſpoſés à accepter cet emploi. L. N. P. prirent donc la réſolution de prier inſtamment le Sieur d'Opdam de ne le pas refuſer. Pour cet éfet Elles députérent vers lui quelques-uns de leurs Membres, avec le Sieur Jean de Wit, qui peu de ſemaines auparavant aiant été fait † Penſionnaire de Hollande, en la place du feu Sieur de Heemſtéde, en avoit déja prêté * le ſerment. Elles leur enjoignirent d'emploier toute la force de leurs raiſons, pour lui perſuader de répondre aux vœux de l'Etat, & pour lever les difficultés qu'il pourroit y aporter. Le Sieur d'Opdam n'y vouloit entendre que ſous de certaines conditions qui lui paroiſſoient très-importantes. I. Que s'il avoit le malheur de faillir en quelque choſe, il ne pourroit être traduit devant des Iuges incompétans, ni devant des Commiſſaires particuliers ; mais ſeulement devant ſes Iuges naturels & légitimes, ſuivant les loix, les priviléges, & les anciennes coutumes du Païs. II. Qu'au lieu du titre de Lieutenant Amiral, il auroit celui d'Amiral de Hollande & de Oüeſtfriſe, dont néanmoins l'autorité & les droits demeureroient entre les mains de l'Etat. III. Que les Etats de Hollande obtiendroient de la Généralité, que lors qu'il commanderoit actuellement l'armée, il auroit le pouvoir, en cas de bataille, de conférer ſur le champ les Charges des Capitaines & des Oficiers ſubalternes qui viendroient à manquer ; & que L. N. & G. P. l'autoriſeroient à cet éfet, au moins à l'égard des vaiſſeaux de la Province de Hollande. IV. Qu'afin de donner plus d'éclat à ſa Charge on en hauſſeroit les apointemens. V. Qu'il conſerveroit les Charges dont il étoit déja pourvû. VI. Qu'en cas qu'il vint à mourir au ſervice, L. N. P. ſuivant leur généroſité ordinaire, auroient ſoin de ſa Veuve & de ſa Famille. La plupart des Membres des Etats conſentirent à toutes ces propoſitions ; mais les autres s'y opoſérent, ſur tout en ce qui regardoit la ſeconde & la troiſiéme. Enſuite on aprit que ne pouvant s'acorder ſur ce ſujet, il avoit été arrêté que ceux des Membres qui y faiſoient quelques difficultés, tâcheroient d'avoir inceſſamment de nouveaux ordres de leurs † Principaux. Outre cela on fit ſolliciter de nouveau le Sieur d'Opdam par les Commiſſaires des afaires maritimes, qui lui repréſentérent de très-fortes raiſons pour accepter la Charge, ſans atendre les réſolutions qu'on devoit prendre ſur ſes demandes ; & ils ſûrent ſi bien le ménager, qu'il s'en raporta à eux. Ils conclurent unanimement qu'il devoit obéir aux ordres des Etats, à quoi il donna enfin ſon conſentement. Il fut alors réſolu qu'on retourneroit aux voix, à l'égard des conditions qu'il avoit déja propoſées, & tous les Membres des Etats furent priés d'y penſer murement, pour lui acorder tout ce qui leur paroîtroit poſſible. Peu de jours après il fut arrêté dans l'Aſſemblée de L. N. P. que quand Ruiter ſeroit de retour de l'expédition où il étoit alors, on le ſonderoit, pour ſavoir s'il n'auroit point d'éloignement à être auprès de la perſonne du Lieutenant Amiral, & à ſon bord, afin de lui ſervir comme d'Adjoint, & de lui donner ſes conſeils ſelon l'expérience qu'il avoit aquiſe dans la marine, & ſurtout dans la guerre. De plus on réſolut qu'en cas de mort de Ruiter on tâcheroit de lui ſubſtituer le Cap. Corneille Adrianſz. Kruik, afin que le Lieutenant Amiral ne fût point en danger de demeurer dépourvû de ſecours & de conſeil. Je n'ai point ſû le détail de ce qui ſe paſſa ſur ce ſujet ; cependant on vit dans la ſuite que ces projets n'eurent point d'éfet. La Charge de Lieutenant Amiral dont le Sieur d'Opdam fut revêtu, ne regardoit que la Province de Hollande & de Oüeſtfriſe ; mais les Etats G. lui donnérent auſſi le commandement de toutes les forces maritimes des autres Provinces, par proviſion ſeulement, pour l'Année 1653. On eſpéroit que par ce moien les Vice-amiraux qui ſe portoient envie, & étoient ſans ceſſe aux priſes entre eux, ſe réüniroient, & s'aquiteroient mieux de leur devoir ſous un Chef ſi conſidérable. On lui donna donc ordre d'aller à l'armée navale, lors qu'elle arriva de Norvègue au Texel, & de demeurer en mer : mais l'orage dont on a vû ci-deſſus la déſcription, & les deſordres qui s'enſuivirent, ne le permirent pas. A-peu-près au même tems le Penſionnaire de Wit fit ſavoir à l'Aſſemblée des Etats de Hollande ce que les Députés de Zélande avoient pluſieurs fois mis ſur le tapis à la Généralité, touchant le rang entre les Vice-amiraux de Wit & Evertſz. pour faire décider lequel des deux devoit précéder dans le commandement. Il fut conclu par L. N. P. qu'on ne ſe relâcheroit pas davantage, & qu'on n'acorderoit pas plus aux Députés de Zélande, que ce qui étoit contenu dans

1653. pour les Sieurs van de Lek & Beverwaart.

Mais la Charge eſt préſentée au Sieur d'Opdam.

† 23. *Juillet.*
* 30. *Juillet.*

Conditions qu'il tâche d'obtenir.

11. *Septemb.*

A quoi s'oposent quelques-uns des Membres des Etats de Hollande, 19 *Septemb.* 22 *Septemb.*

* Les Conſeils des villes nommés le Vroedtſchap, qui donnent leurs inſtructions aux Députés qu'ils envoient aux Etats.

Il conſent à accepter la Charge de L. Amiral. 22 *Septemb.* 27. *Septemb.*

Réſolution des Etats de Hollande pour ſonder Ruiter s'il voudroit demeurer au bord du L. Amiral, afin de lui donner ſes conſeils.

1653. l'acomodement qui avoit été fait sur ce point le 20. d'Octobre précédent. Cet acomodement conclu par L. H. P. sur la proposition faite par les Etats de Hollande, portoit, que dans la prochaine expédition les Vice-amiraux de Wit & Evertsz. étant en mer avec le Lieutenant Amiral de Hollande, Evertsz. auroit le premier rang après le Lieutenant Amiral, opinant après lui dans le Conseil de guerre, & dans toutes les autres afaires ; & que de Wit ne donneroit sa voix qu'après Evertsz. : mais qu'en cas de mort, de maladie, d'absence, ou d'autre empêchement survenu au Lieutenant Amiral, le Vice-amiral de Wit commanderoit en chef l'armée navale de l'Etat par provision, jusqu'à nouvel ordre de L. H. P. Les Députés de Zélande n'avoient pas voulu consentir à cet expédient, mais il avoit été aprouvé par ceux d'Utrecht, de Frise, & d'Overissel, selon les ordres de leurs Principaux. Au reste en ce tems-là les Etats de Hollande considérant que dans les combats de mer les Oficiers Généraux rendent des services très-considérables & très-avantageux, arrêtérent qu'à l'avenir chaque Collége de l'Amirauté de leur Province auroit un Vice-amiral & un Contre-amiral, ainsi qu'on avoit acoutumé de le pratiquer au Collége de la Meuse. En cette ocasion Ruiter ne fut pas oublié. On entendoit parler trop hautement par tout à son avantage, comme le têmoignent des vers qu'on imprima alors, & qui s'adressoient à lui, à-peu-près en ce sens.

Résolution des Etats G. sur le sujet du rang entre les Vice-Amiraux de Wit & Jean Evertsz. 20. *Octob.*

Les Etats de Hollande prennent la résolution d'établir trois Vice-amiraux & 3. Contre-amiraux dans leur Province. 8. *Novemb.*

Toi de qui la valeur par plus d'une victoire
Des Lions Zélandois a rehaussé la gloire,
Magnanime Ruiter, qui du bruit de tes faits...

Ruiter est élû Vice-amiral de Hollande sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. 11. *Novemb.*

Il fut donc fait Vice-amiral de Hollande, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, en son absence, & au même jour que pendant la dernière tempête il luttoit contre la mort, qu'il évita enfin en rentrant au Texel, d'où il se rendit le 21. de Novembre à la Haie. Là aiant fait son raport, dans l'Assemblée des Etats de Hollande touchant la dernière expédition, & de ce qui s'y étoit passé de considérable, L. N. & G. P. le, remerciérent de la continuation de ses services, & on lui donna connoissance de sa promotion à la Dignité de Vice-amiral. Il demanda congé d'aller faire un tour en Zélande pour savoir de ses amis s'ils lui conseilleroient de l'accepter, avec promesse de revenir promtement à la Haie faire sa déclaration sur ce sujet. Après y avoir murement pensé, il crut avoir de puissantes raisons de refuser cet emploi, & le 2. de Décembre il écrivit de Flessingue aux Etats de Hollande la disposition où il étoit à cet égard, les priant de l'excuser de ce qu'il n'ozoit se charger d'un fardeau qui étoit trop pesant pour lui. Tant de fatigues qu'il avoit essuiées dès sa plus tendre jeunesse, tant de périls où il s'étoit vû exposé dans les combats, ou par les éforts des tempêtes, lui faisoient naître le desir de mener une vie moins agitée & plus tranquille. L'ambition n'avoit point de prise sur son ame. L'idée de cette nouvelle Dignité, qui lui étoit oferte, ne le chatoüilloit point. C'étoit en vain qu'elle se présentoit à lui comme un degré pour monter à une plus haute, & pour aquérir, à l'éxemple du feu Lieutenant Amiral Tromp, une réputation immortelle, avec des richesses considérables pour sa Famille ; il n'en étoit pas ébranlé. Quoi qu'il ne le cédât en valeur à aucun des plus fameux guerriers qui aient jamais été, il ne respiroit point la guerre ; & d'ailleurs il savoit se contenter du nécessaire dans sa maison. Mais moins il avoit d'empressement pour parvenir aux Honneurs, & plus il y étoit apellé. Les Etats qui connoissoient son prix, & quels services il étoit capable de rendre au Public, n'en demeurérent pas là : ils lui écrivirent la Lettre que voici.

Il arrive à la Haie & y fait le récit de ce qui s'est passé dans la dernière expédition.

On lui fait des remercimens, & on lui déclare qu'il est élû Vice-amiral.

Il obtient du tems pour prendre conseil.

Il tâche de n'accepter point cet emploi.

Générеux, Discret, &c. & Bon Ami.

Nous avons reçu la Lettre que vous nous avés adressée, en datte du 2. de ce Mois. Comme nous avons toûjours fait paroître pas nos actions qu'il faut reconnoître & honorer la vertu dans tous les sujets où elle se trouve, sans distinction de personnes, Nous avons jugé à propos de vous têmoigner combien nous sommes satisfaits de votre conduite, de votre courage, & des services que vous avés rendus à l'Etat ; & de vous dire, que reconnoissant les belles qualités dont il a plu à Dieu de vous pourvoir, qui ne doivent pas demeurer ensevelies, Nous y avons eu tant d'égard, que pendant votre absence, & lors que vous étiés à la derniére expédition, nous avons cru devoir vous confier l'emploi de Vice-amiral de notre Province, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. Au reste Nous atribuons à votre modestie les excuses qui sont contenuës dans votre Lettre, pour vous dispenser d'accepter cette Charge.

Lettre des Etats de Hollande écrite à Ruiter sur ce sujet.

Mais

Mais nous eſpérons qu'enfin vous vous laiſſerés perſuader, & que vous ne pourrés refuſer à votre Patrie les ſervices que vous étes capable de lui rendre, & qu'elle a droit d'éxiger de vous. Nous vous prions donc afectueuſement de venir ici pour nous déclarer vos raiſons, & vos ſujets de mécontentement, ſi vous en avés; nous aſſurant qu'il y aura lieu de vous donner telle ſatisfaction ſur toutes les difficultés, ou ſur les griefs que vous pouvés avoir, qu'on les fera entiérement ceſſer, & que nous aurons le contentement de vous voir bien-tôt dans l'éxercice de la Charge dont il s'agit. Sur quoi Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le 9. de Décembre 1653. 1653

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT van BEAUMONT.

Lors que Ruiter eut reçu cette dépêche il vint à la Haie, & repréſenta aux Etats de Hollande quelques ſujets de mécontentement qu'il avoit. Mais le Penſionnaire de Wit, l'un des plus éloquens hommes de ce ſiécle, & des plus perſuaſifs, étant entré en conférence avec lui, ſût lui aporter des raiſons ſi ſolides, & lever ſi bien toutes ſes difficultés, que malgré ſa réſolution il ne put perſiſter en ſes refus. On lui mit donc en main la Commiſſion que voici, qui avoit été écrite & ſignée dès que ſa promotion à cette Charge eut été arrêtée par les Etats.

Le Penſionnaire de Wit le ſatisfait ſur tous ſes griefs, & le porte à accepter la Charge de Vice-amiral.

Les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe à tous ceux qui ces Préſentes verront, Salut. Aiant été jugé expédient pour la direction des afaires de la marine, & ſur tout pour les expéditions de guerre, qu'il ſoit établi un plus grand nombre de Chefs & d'Oficiers par les Colléges reſpectifs des Amirautés de notre Province: Savoir faiſons qu'aiant bonne connoiſſance des qualités perſonnelles du Commandeur Michel Adrianſz. de Ruiter, de ſa fidélité, de ſa vigilance, de ſon courage, & de ſa conduite au fait de la guerre maritime, Nous l'avons établi & commis, & par ces Préſentes l'établiſſons & commettons pour notre Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, ſous le Collége de l'Amirauté réſident dans la ville d'Amſterdam. Et en conſéquence nous lui donnons plein pouvoir, autorité, & ordre ſpécial, de tenir à l'avenir le ſuſdit rang de Vice-amiral, d'en éxercer la Charge, d'en faire les fonctions, en emploiant tous les moiens praticables pour pourſuivre les ennemis de cet Etat & les nôtres, les pouſſer à bout, & tâcher de les détruire; en s'apliquant avec ardeur à tenir libres la mer, les riviéres, & les eaux internes de ces Provinces; afin qu'on y puiſſe naviger en ſureté; en ſe tenant en garde contre toutes invaſions que les ennemis pourroient faire à ſon préjudice & à ſa ruïne; & en faiſant tant en général qu'en particulier tout ce qu'un bon & fidèle Vice-amiral eſt obligé de faire pour la défence & pour l'avantage du Païs. Pour cet éfet il ſera tenu de prêter entre nos mains le ſerment acoutumé, lequel étant fait, Nous requérons tous Rois, Princes, Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs, & Oficiers; tous Magiſtrats des Républiques, Villes, & autres nos Amis & Alliés; ou de cet Etat, de prêter aide, aſſiſtance & faveur au-dit Ruiter, en ce qui regarde ſa préſente Charge & Commiſſion. Ordonnant à tous Oficiers, Commandans, & autres gens de guerre par terre & par mer, étant ſous notre obéiſſance, de reconnoître le-dit Ruiter pour notre Vice-amiral, & de lui rendre en cette qualité la déférence & le reſpect qui lui ſont dûs, ſur les peines qui y apartiennent. Donné à la Haie, ſous notre grand ſeau ci-atachè le 11. de Novembre, l'An 1653.

Commiſſion donnée à Ruiter par les Etats de Hollande pour éxercer la Charge de Vice-amiral.

J. KATS. vt.

Par Ordonnance des Etats.

Avec un ſeau pendant de cire rouge.

HERBERT VAN BEAUMONT.

Au deſir de cette Commiſſion Ruiter prêta le ſerment de Vice-amiral le 2. de Mars de l'Année ſuivante, en l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Le même jour de la promotion de Ruiter on avoit encore fait celle de pluſieurs autres Oficiers. Le Contre-amiral Floriſz. avoit été élu Vice-amiral ſous le Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord; le Capitaine Jean Aartſz. Verhaaf, Contre-amiral ſous le Collége de Rotterdam; le Commandeur Corneille Tromp, fils ainé du feu Lieutenant Amiral Tromp, avoit été fait Contre-amiral ſous le Collége d'Amſterdam; & le Commandeur Jaques de Boer, Contre-amiral ſous le Collége du Quartier du Nord.

Pierre Floriſz. eſt fait Vice-amiral. J. Aartſz. Verhaaf Corneille Tromp, & Jaques Corneliſz. de

1654. Le jeune Tromp fut élevé à cet emploi non-seulement à cauſe des ſervices de ſon feu Pére, mais en conſidération de ſon propre mérite, qui avoit éclaté en diverſes ocaſions, & même depuis peu dans un combat livré devant Livourne, * où il avoit donné d'illuſtres preuves de ſa valeur. Mais on fit paſſer le Vice-amiral de Wit ſous le Collége de Rotterdam, afin de lui conſerver la préſéance ſur les deux autres Vice-amiraux, le Sieur d'Opdam l'aiant ſur tous les trois en qualité de Lieutenant Amiral. Après cela Ruiter prit ſon congé du Conſeil de l'Amirauté de Middelbourg, l'aiant auparavant informé de l'acceptation qu'il avoit faite de la Charge de Vice-amiral de Hollande. Il proteſta auſſi qu'il ne mettroit jamais en oubli l'honneur qu'il avoit reçu dans la Province de Zélande, à laquelle il ne manqueroit pas de donner des marques de ſa reconnoiſſance, tant en ce qui regarderoit le public que chaque particulier, toutes les fois que l'ocaſion s'en préſenteroit. Le Conſeil le remercia, & lui recommanda les Habitans de Zélande ſes compatriotes, lors qu'ils ſe trouveroient avoir beſoin de ſon ſecours. Enſuite il alla demeurer à Amſterdam, où il vêcut depuis avec ſa famille, tout le tems qu'il ne paſſa pas ſur mer.

Boer ſont faits Contre-amiraux.

Du Régitre des Reſolutions des E. G. priſes le 8. & le 11. de Nov.

* *Voi Aitzéma* XXXIII. 797.

Le V. Amir. Ruiter prend ſon congé du Conſeil de l'Amirauté de Zélande. 11. *Mars* 1654.

Et eſt remercié par le Conſeil.

Il va demeurer à Amſterdam.

L'Année 1654. dans laquelle nous entrons, aporta beaucoup de changement aux afaires, dequoi il eſt à propos de parler ici. Les Etats de Hollande ſoutenant preſque ſeuls tout le faix de la guerre, † auſſi-bien que les aſſauts des Anglois; & remarquant que les troubles domeſtiques croiſſoient de jour en jour, * & qu'on avoit formé le deſſein de leur donner malgré eux un Capitaine Général, ou peut-être même un Gouverneur, † ne trouvérent point de meilleur moien de ſe garantir des maux dont ils étoient menacés, que celui de faire une bonne paix. Il y avoit déja quelques mois, qu'ils travailloient en ſecret à y fraier le chemin. Enſuite ils entrérent ouvertement en négociation avec le Parlement d'Angleterre, ou avec le Général Cromwel, non ſans beaucoup d'opoſitions de la part de ceux qui étoient dans les ſentimens dont nous venons de parler; * & ils s'avancérent juſqu'à envoier de nouveaux Députés à Londres. Pendant cette négociation Cromwel, par le crédit & par les intrigues de ſes créatures, s'étoit emparé de toute l'autorité, ſous le titre de Protecteur des trois nations, d'Angleterre, d'Ecoſſe, & * d'Irlande. Il porta même ſon autorité plus haut que jamais aucun Roi n'avoit pu faire; & il voulut tâcher de s'y maintenir par l'alliance des Hollandois: c'eſt ce qui facilita la paix qui fut concluë entre les deux Etats, & ſignée le 15. d'Avril à Weſtmunſter. Le Traité contenoit trente trois † articles, & tendoit à rétablir l'ancienne amitié & alliance entre les deux Nations, ſans faire aucune mention de la pêche du harang. Touchant la maniére de ſaluer en mettant pavillon bas, il étoit dit ſeulement. *Que les vaiſſeaux Hollandois rencontrant dans la mer Britannique des navires de guerre de la République d'Angleterre, ameneroient le plus haut de leurs pavillons & le petit hunier, de la même façon qu'on avoit coutume de le pratiquer de tout tems, & pendant quelques-unes des Régences précédentes*: de ſorte qu'il ne fut fait aucun changement en ce point. Mais avant que d'en pouvoir venir à la concluſion de ce Traité, † Cromwel avoit longtems inſiſté ſur l'article de l'excluſion du jeune Prince d'Orange de toutes les Charges & Dignités de la République. Ce Prince lui étoit ſuſpect, comme étant un rejetton de la Maiſon de Stuart. On avoit opoſé pluſieurs raiſons à cette demande, & on l'avoit rejettée; mais comme c'étoit là tout le nœud de l'afaire, on y trouva enfin un tempérament. On arrêta que quiconque ſeroit élu par L. H. P. pour Capitaine Général & pour Amiral des forces des P. V. ou par les Etats de chaque Province pour leur Gouverneur particulier, ſeroit obligé de promettre par ſerment d'entretenir le Traité en tous ſes points, & de contribuer de tout ſon pouvoir à le faire entretenir. Ces conditions ne ſatisfaiſoient pas encore le Protecteur, qui fit connoître avant que de ſigner le Traité, & après qu'il l'eut ſigné, que la paix ne ſeroit point afermie, que les Etats de Hollande ne ſe fuſſent engagés par un Acte * dans les formes, d'éxécuter à leur égard & en leur particulier l'article de l'excluſion. Les Sieurs de Beverning & de Nieupoort, Ambaſſadeurs de Hollande, promirent ſeulement qu'ils en écriroient aux Etats de la Province, & qu'ils raporteroient avec la ratification du Traité de paix la Réſolution qui auroit été priſe ſur ce ſujet. Ils en écrivirent donc aux Etats de Hollande, & priérent en même tems L. N. & G. P. de vouloir leur envoier promtement une réponce poſitive, parce que *de là dépendoit uniquement la paix ou la guerre.* Sur cet avis les Etats, après une mûre délibération, & pour afermir la paix, decrétérent le 4. de Mai, *Qu'ils ne pourroient jamais faire élection du Prince d'Orange, ni d'aucun autre iſſu de ſa ligne, pour Gouver-*

* *Aitzéma* XXXIII. 814.

† *Aitzéma* XXXIII 818 819.825.826 827.829.830 836

* *Aitzéma* XXXIII. 826.836. XXXII.746.

Négociation de paix.

† *Voi Aitzéma* XXXIII. 805.816.8.4

Cromwel eſt établi Protecteur d'Angleterre d'Ecoſſe & d'Irlande.

* 26 *Decemb.* 1653. *Voi Aitzema* XXXIII. 861.

La paix eſt concluë.

† *Voi Aitzéma* XXXIV. 918.

* *Aitzema* XXXIII. 861.

Voi la Déduction des Etats de Hollande dans Aitzema. XXXIV. 944 945. 946.

Cromwel demande que les Etats de Hollande s'engagent par écrit à exclure le Prince d'Orange.

† *Voi Aitzéma* XXXIV. 946.

Avis des Ambaſſadeurs de Hollande aux Etats de la Province.

Réſolution des Etats pour l'excluſion du Prince. *Voi Aitzéma* XXXIV. 931. 926. XXXV. 1153.

neur

neur ou Amiral de leur Province ; ni permettre, au moins en ce qui concernoit la voix de leur Province, qu'il fût jamais fait Capitaine Général des armées de la Généralité. Cette Réſolution aiant été miſe par écrit, ſignée & ſcellée, fut envoiée aux Ambaſſadeurs, pour s'en ſervir à procurer l'éxécution & l'acompliſſement du Traité de paix, avec ordre néanmoins de la tenir ſecréte juſques-à-ce qu'ils euſſent emploié tous les moiens imaginables pour porter le Protecteur à ſe déſiſter de ſa demande. Mais il demeura inébranlable : car on n'avoit pas manqué de lui donner avis de la Réſolution qu'on avoit priſe, dont le ſecret avoit été éventé par ceux-là mêmes qui en étoient les principaux auteurs,& auxquels, par conſéquent, elle étoit extrémement agréable. Ainſi après avoir réſiſté autant qu'il fut poſſible, pour faire relâcher Cromwel ſur ce point, l'Ecrit lui fut enfin délivré dans le mois de Juin en conſéquence d'un nouvel ordre des Etats. Cette excluſion, à laquelle cinq villes s'étoient opoſées, * & qu'on tint d'abord ſecréte, fut deſaprouvée par les autres Provinces, † lors qu'elle vint à leur connoiſſance. Celle de Hollande leur fit une ample replique ſur ce ſujet, ** ſoutenant qu'en vertu de ſon droit de Souveraineté, elle étoit fondée à faire & à envoier tel decret d'excluſion qu'elle jugeroit à propos, ſans donner ateinte en aucune maniére à l'alliance & union des Sept Provinces. Cependant peu après que le Traité de paix eut été conclu, il fut ratifié premiérement par les Etats Généraux, & enſuite par le Protecteur Cromwel, & publié le 6. de Mai à Londres, & le 8. à la Haie. A cette publication on donna à Londres,& dans les autres villes d'Angleterre,toutes ſortes de marques de joie. Il n'en parut pas moins dans les villes,les villages, & tout le païsde la Hollande,où l'on emploia le 27. de Mai en réjoüiſſances publiques, † qui éclatérent encore plus à Amſterdam qu'ailleurs,par la décharge de l'artillerie, le carillon des cloches, les feux de joie,qui ſe font avec une infinité de tonneaux poiſſés; & par une grande quantité de feux d'artifices qu'on fit jetter. Enſuite on conſacra un jour de priéres extraordinaires pour rendre des actions de graces à Dieu,& lui demander avec l'afermiſſement de l'union & de la paix les hûreuſes ſuites qu'elles doivent naturellement produire. Voilà qu'elle fut l'iſſuë de cette ſanglante guerre qui fit périr tant de gens des deux partis;qui ruina tant de bons habitans ; qui priva les femmes de leurs maris, les enfans de leurs péres, les péres de leurs enfans ; & qui remplit les deux peuples de déſolation & de deüil.

1654.

Leur Réponce aux Ambaſſadeurs.

Aitzéma. XXXIV. 931. 932. 946. 947.

L'acte d'exclusion eſt délivré.

* *Aitzéma.* XXXIV. 933.

† *Aitzéma.* 927. 929. 930 931. 932. 937 942. 960. 981 983. 984. 985 988. 989. 990 992. 996.

** *Deduction, &c. Voi Aitzéma* XXXIV. 943. 1027. *& les Reſolutions des Etats de Hollande imprimées en 1672. p. 32-36.*

† *Voi Aitzéma.* XXXIV. 917. 927. 930.

* *Mécredi 3. de Juin.*

Peu de tems après la publication de la paix, Ruiter qui venoit d'être élevé à la Dignité de Vice-amiral, fut envoié par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam avec cinq navires de guerre dans la mer Méditerranée, pour eſcorter quelques vais. mar. qui faiſoient route de ce côté-là, & ramener ceux dont on atendoit le retour. Il montoit alors le *'t Huis te Swieten*, & à la mi-Juin * il fit voiles du Texel avec quatorze vaiſſeaux deſtinés pour le Détroit. Les Capitaines qui l'acompagnérent en ce voiage furent Pierre van Braakel, Jean Gédeonſz. Verburg, Jean Egbertſz. Ooms, & Lambert Pieterſz. Avant que de partir il reçut du Conſeil de l'Amirauté ſes ordres par un Ecrit où L. N. P. lui marquoient leurs intentions, & ce qu'il avoit à éxécuter, ou à faire éxécuter aux Capitaines qui étoient ſous ſon commandement ; juſques où ils devoient eſcorter les vaiſſeaux marchands, & en quels ports ils devoient toucher en allant & au retour. Cette inſtruction portoit auſſi la maniére dont il en devoit uzer s'il rencontroit en mer quelque flote Roïale, lui ordonnant d'amener le pavillon, de ſaluer de trois coups de chaque vaiſſeau, & de continuer toûjours à faire route ; à moins que les vaiſſeaux étrangers, étant beaucoup ſupérieurs en nombre, ne vouluſſent prendre connoiſſance des circonſtances de ſon voiage, & des cargaiſons des vaiſſeaux. En ce cas le Vice-amiral devoit recevoir à ſon bord celui qui lui ſeroit envoié par l'Amiral Roïal, & lui déclarer en quoi conſiſteroient les cargaiſons, & pour quels lieux elles ſeroient deſtinées, en lui demandant de ſon côté une pareille inſtruction touchant l'état & la route des navires Roïaux, & enſuite le renvoiant avec les civilités acoutumées. Que ſi l'Amiral Roïal ne vouloit pas s'en tenir là, on permettroit ſeulement qu'il envoiât dans ſa chaloupe deux ou trois Oficiers, & autant d'autres gens, aux vaiſ. mar. qui pendant ce tems-là mettroient en panne, auſſi-bien que les navires de guerre. Ces Oficiers faiſant les mêmes demandes aux Maîtres des vaiſſeaux ceux-ci ſeroient obligés d'y répondre ; mais non pas de les laiſſer deſcendre à fond de cale, ni faire aucune viſite ou éxamen de Lettres, papiers, & mémoires ; & bien moins de quitter eux-mêmes leur bord, ou d'en laiſſer ſortir perſonne. Que ſi l'on prétendoit abſolument éxiger toutes ces choſes, alors le Vice-amiral & les Capitaines ſeroient tenus de s'y opoſer ; & ſi l'on en venoit à la violen-

Le Vice-amiral Ruiter eſt envoié avec 5. navires de guerre dans la Méditerranée.

* 17 *Juin.*

Inſtructions qui lui ſont données.

Ordre pour ſuivre en cas de rencontre de quelque flote roïale.

De ne ſoufrir aucune viſite de vaiſſeaux.

1654. 10 *Août.* violence, de la repouſſer par la même voie, ſe prêtant mutuellement ſecours comme contre des ennemis déclarés. Il fut encore depuis arrêté par les Etats Généraux à l'occaſion d'un navire de guerre Anglois, qui avoit voulu en viſiter un Hollandois proche des Dunes, avec les vaiſ. mar. qui étoient ſous ſon eſcorte, *Qu'on déclareroit & ordonneroit de nouveau aux Capitaines, & à tous autres Oficiers de la marine, qu'ils n'euſſent à reconnoître ſur mer aucune domination étrangére, beaucoup moins encore à obéir à perſonne, à laiſſer faire aucune viſite de leurs vaiſſeaux, à livrer aucune partie des équipages, ou à laiſſer enlever aucune autre choſe; ſur peine à ceux qui contreviendroient à cet ordre d'être punis comme réfractaires, ſelon l'éxigence du cas. Qu'en outre s'il ſe trouvoit des Etrangers qui vouluſſent réduire les Capitaines, Oficiers, ou Croiſeurs, à ſoufrir de telles violences, après avoir emploié toutes les voies de douceur & d'honnêteté pour les en détourner, on ſe joindroit pour faire une vigoureuſe réſiſtance, & ſe défendre par toutes ſortes de moiens. Bien entendu que les Capitaines rencontrant des navires de guerre de la Régence d'Angleterre, commenceroient à ſaluer en amenant le pavillon du grand mât & le petit hunier, au deſir du troiſiéme article du Traité. Que d'ailleurs ils auroient à en uzer ſelon ce qui avoit été toûjours auparavant pratiqué en pareil cas. Qu'en ce qui concernoit la viſite des vais. mar. on écriroit aux Ambaſſadeurs des P. V. qui étoient en Angleterre, que ſans perdre aucun tems ils tâchaſſent de convenir avec la Régence ſur ce point capital, qui avoit demeuré indécis par le Traité de paix; & d'y donner tout le meilleur ordre qu'il ſeroit poſſible, ſans cauſer de part ni d'autre aucune altération ou préjudice au commerce, & ſe conformant à cet égard aux Articles de paix arrêtés entre les Rois de* France *ou d'Eſpagne, & les P. Unies.* La copie de cette Réſolution fut auſſi-tôt envoiée par le Conſeil de marine d'Amſterdam au Vice-amiral Ruiter, pour lui ſervir d'inſtruction: mais il ne ſe trouva perſonne ſur ſa route, qui eût envie de le viſiter, ni ceux qu'il eſcortoit. Lorſqu'il fut ſorti du Canal il joignit le Contre-amiral Tromp, & les Capitaines van der Hulſt, Verveen, & Huiskens, qui avoient fait voiles du Texel deux jours avant lui avec ſix vaiſ. mar. deſtinés pour l'Eſpagne. Mais il ſe ſépara de Tromp à la hauteur d'Ayamonte ſur la côte de Condat, & entra dans le Détroit afin d'eſcorter quelques bâtimens deſtinés pour Alicante, Yviça, Génes, & Livourne. De Livourne il envoia à Veniſe les Capitaitanes Verburg & Ooms avec ſix vaiſ. mar. Après leur depart il demeura plus d'un mois devant Livourne, à la priére des Marchands Hollandois, pour y atendre quelques bâtimens qui devoient retourner en Hollande. Là il prit ſoin de faire charger du canon ſauvé d'un navire, qui avoit péri au combat de devant Livourne. Il prit enſuite ſa route vers Minorque, où il fit enterrer * le corps du Capitaine Lambert Pieterſz. qui étoit mort tout proche de cette iſle. † De là il fit voiles à Alicante, d'Alicante à Cartagéne, & enſuite à Malaga, où aiant moüillé pour y faire aiguade, Don Diégue Ferdinand de Cordouë, Gouverneur de la ville paſſa à ſon bord avec quelques Gentilhommes, & lui fit beaucoup d'honnêtetés & d'amitiés, le priant de le venir voir en ſa maiſon, ce qu'il lui promit. Etant deſcendu à terre acompagné du Capitaine van Braakel, il entra dans la ville, où il fut reçu avec pluſieurs ſalves de canon & de mouſqueterie, paſſant au travers de la milice, rangée en haie ſous les armes. En ce même tems-là il fut informé qu'il y avoit à Cadix deux navires de guerre de Zélande, ſous le commandement des Cap. François Mangelaar, & Jean Vinkaart ou de Waterdrinker, qui devoient s'en retourner avec les vaiſ. mar. lors que ceux-ci auroient leur charge; & que le Cap. Lyn Pik de Zélande, avoit ordre de ſon côté d'eſcorter ceux qui avoient chargé des vins de Malaga. Sur cet avis il ordonna au Cap. van Braakel, & à la frégate *Zutphen*, auparavant commandée par le feu Cap. Lambert Pieterſz. & alors par Girard Dromont ſon Lieutenant, d'eſcorter avec le Cap. Pik la flote de Malaga. Pour lui il prit le parti d'aller à Cadix, ſe joindre aux deux navires de guerre qui y étoient, afin que les deux flotes marchandes fuſſent pourvûës d'un égal convoi. Il mit donc à la mer le 29. de Septembre, laiſſant ordre à van Braakel & à Dromont de croiſer ſept ou huit jours au milieu du Détroit, & enſuite de s'en aller à Malaga pour veiller à la ſureté des vaiſſeaux qui y étoient. Après cela il continua ſa route, & moüilla au commencement d'Octobre dans la baie de Cadix. Là le Conſul des P. V. & les principaux Marchands ſe rendant auſſi-tôt à ſon bord, lui firent voir pluſieurs Lettres écrites de Salé, qui marquoient avec quelle dureté le Sant de cette ville-là traitoit les Hollandois, parce que le Con-

Réſolution des Etats G. portant défences à tous Capitaines de permettre aucune viſite des navires de guerre.

Avec ordre de ſe défendre contre tous ceux qui voudroient les y contraindre.

Ruiter entre dans le Détroit.

Il atend à Livourne quelques vaiſſeaux.

* 7 *Septemb.*

† 3 *Septemb.*

Il eſt très bien reçu à Malaga.

Il détache deux vaiſſeaux pour aller eſcorter ceux qui devoient partir de Malaga.

Il arrive devant Cadix. Nouvelles de Salé.

Contre-Amiral Tromp avoit pris proche de Mamora une flute nommée *le Levrier*, qu'on diſoit être de Salé. Le Sant piqué de cette inſulte, avoit fait auſſi-tôt arrêter trois bâtimens d'Amſterdam, qui étoient là avec leur charge; & retenir priſonniers les Maîtres & les équipages, les menaçant de les faire eſclaves, ſi la flute qui avoit été priſe n'étoit relâchée avec toutes les marchandiſes. Les Maîtres qui étoient en priſon repréſentoient leur miſére de la maniére du monde la plus touchante, ſupliant très-humblement le Vice-amiral Ruiter de s'y tranſporter, dans l'atente que la connoiſſance particuliére qu'il avoit euë autrefois à Salé avec le Sant, & avec les principaux Oficiers, & le commerce qu'il y avoit fait, pourroient beaucoup contribuer à leur liberté. Sur cette Requête Ruiter aiant tenu conſeil avec les Capitaines, le Conſul, & les Marchands, ils furent tous d'avis qu'il ſe tranſportât promtement à Salé, d'autant plus que les vaiſ. mar. qui étoient à Cadix ne pouvoient être prêts pour leur retour que dans quatre ou cinq ſemaines. Ruiter aprouva les raiſons qu'ils alléguérent, & crut qu'il ſeroit bon de prévenir une rupture entiére entre les Etats des P. V. & Salé; & d'éteindre le feu de bonne heure, avant qu'il pût cauſer quelque grand embraſement. Outre cela il avoit encore un motif particulier d'entreprendre ce voiage. C'étoit que L. H. P. dans une certaine Inſtruction, datée le 9. de Juin, & envoiée au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, avoient jugé à propos que les navires de guerre qui ſe trouveroient ſur la côte d'Eſpagne, allaſſent aborder à la rade de Salé, & s'y préſenter lorſqu'ils en trouveroient l'occaſion. Ainſi il mit à la voile le 6. d'Octobre avec les Capitaine Mangelaar & Vinkaart, & moüilla le 10. à la rade de cette ville-là. Le lendemain il reçut une Lettre de David de Vries, Conſul des P. V. portant que le Sant aiant été informé que le Contre-amiral Tromp avoit pris un bâtiment de Salé, l'avoit envoié querir pour lui en témoigner ſon reſſentiment, prétendant que c'étoit le Conſul qui devoit le dédommager de la perte du vaiſſeau, & de toute ſa charge, parce qu'en cette qualité il repréſentoit les Etats des P. V. & que par conſéquent il étoit reſponſable du fait de leurs navires de guerre. Il étoit ajoûté dans cette Lettre, que le Conſul avoit doucement opoſé ſes raiſons à cette prétention des Turcs, ofrant d'écrire au Sieur Tromp, pour le prier de venir à la rade, & de donner éclairciſſement ſur ce qui s'étoit paſſé, & pourquoi il avoit enlevé & mené à Cadix ce bâtiment Turc; & cependant de ne permettre point qu'il fût touché à la charge des vaiſſeaux arrêtés. Que le Sant avoit conſenti à cet expédient. Qu'enſuite le Contre-amiral Tromp étant venu à ſa priére, avec le Capitaine Huiskens, devant Salé, avoit écrit au Sant pour lui rendre raiſon de ſon action, ſavoir. *Qu'encore qu'il eût fait pavillon blanc, le vaiſſeau qu'il avoit pris n'avoit voulu mettre aucune chaloupe à la mer, ni envoier à ſon bord; & qu'il avoit cru que c'étoit un Algérien, d'autant plus que l'équipage s'étoit ſauvé à terre, avec tout ce qu'ils avoient pu emporter de caiſſes & de boetes. Que ſi le Prince de Salé ſe trouvoit ofenſé de ce procédé, il pouvoit s'en plaindre à L. H. P. les Etats Généraux, qui étoient acoutumés de rendre juſtice à ceux qui avoient recours à eux. Que d'ailleurs il déclaroit que L. H. P. ne lui avoient donné aucun ordre d'inquiéter ou d'ataquer ſes Sujets.* Que le Sant pour réponce avoit déclaré, *qu'il n'étoit nullement ſatisfait des raiſons contenuës en cette Lettre, & qu'il prenoit l'action du Contre-amiral Tromp pour une éxécution des ordres qu'il devoit avoir reçus de ſes Maîtres. Qu'autrement il n'auroit jamais entrepris d'enlever un bâtiment de Salé; & que s'il étoit véritable qu'il s'en fût ſaiſi ſans ordre, il n'avoit pas beſoin d'une permiſſion de L. H. P. pour le reſtituer.* La Lettre du Conſul à Ruiter portoit encore, que lors que cette réponce du Sant fut faite, la mer ſe trouva tellement agitée, que l'on n'avoit pu faire partir aucune barque pour l'envoier au Sieur Tromp, lequel ne pouvant ou ne voulant pas atendre, avoit ſans rien terminer remis à la voile pour Cadix. Que trois ou quatre jours après ſon depart le Sant avoit fait mettre en priſon le Maître du *Tigre*, avec tout l'équipage; mais qu'il avoit donné permiſſion de partir aux deux autres bâtimens d'Amſterdam qui étoient là en charge. Le même jour que Ruiter reçut cette inſtruction il écrivit au Sant, ou Souverain de Salé, Sid Abdala Ben Sid Mahumad Ben Bukar, en ces termes. *Qu'en arrivant à Cadix il avoit apris avec beaucoup de chagrin le mécontentement qui avoit été donné à la Régence de Salé, par la priſe de la flute* le Liévre; *ce qui avoit été cauſe de la détention par repréſailles du Maître Simon Walichſz. avec ſon vaiſſeau & l'équipage. Que par cette conſidération il s'étoit cru obligé d'avancer ſon voiage, pour aſſurer Son Excellence que L. H. P. les Etats G. ſes Maîtres, n'avoient rien*

1654.

Où deux bâtimens d'Amſterdam avoient été arrêtés, & les équipages retenus priſonniers.

Requête des Maîtres qui étoient priſonniers.

Conſeil tenu ſur ce ſujet.

Ruiter arrive devant Salé.

11. *Octob.* Il reçoit une Lettre du Conſul Hollandois portant avis de ce qui s'étoit paſſé au ſujet du vaiſſeau Turc qu'on avoit pris.

Ce que Tromp écrivit au Sant de Salé ſur le ſujet de cette priſe.

Réponce du Sant.

(15. *Juillet.*)

Lettre de Ruiter au Souverain de Salé.

11. *Octob.*

1654. *rien plus à cœur que d'entretenir la paix avec lui ; & que s'il sembloit que la prise qui avoit été faite de ce bâtiment, peut être par un mal-entendu, fût une preuve du contraire, c'étoit contre l'intention de L. H. P. Qu'il avoit beaucoup de regret de ce que les ordres de L. H. P. l'empêchoient d'aller à terre, pour baiser les mains de Son Excellence, & lui souhaiter une longue vie, avec toute sorte de prospérité ; & pour lui dire de bouche des raisons dont sans doute Elle auroit été satisfaite, & qui auroient assurément contribué à entretenir entre les P. V. & Salé la paix & la bonne correspondance qui paroissoient ébranlées par cet accident. Que puis-qu'il ne lui étoit pas possible d'avoir cet honneur, ni de déduire lui-même ces raisons à Son Excellence, il la suplioit de permettre au Consul de Vries, & au Maître Simon Walichsz. de venir à son bord afin d'être plus pleinement instruit par eux des particularités de cette afaire, & d'en pouvoir écrire puis après plus amplement à Son Excellence.* Le Prince de Salé parut fort satisfait à la lecture de cette Lettre, qui fut traduite en Espagnol, & pour laquelle il fit remercier d'une salve de sept coups de canon. Il permit aussi-tôt au Consul d'aller au bord du Vice-amiral, & fit préparer 30. moutons, 4. boeufs, & quelques autres rafraichissemens, pour les lui envoier par deux Députés, qui eurent charge de le complimenter sur sa venuë, & de l'entretenir des sujets de mécontentement qui avoient été donnés à la Régence. Mais la mer fut si haute pendant quelques jours, le roulis fut si grand, & les vagues si impétueuses, qu'il n'y eut point de barque qui ozât sortir. Cependant on ne laissa pas de porter encore à Ruiter, quoi qu'avec beaucoup de péril, une Lettre du Sant, par laquelle il lui déclaroit, qu'il retiendroit *le Tigre*, jusques-à-ce que le bâtiment que Tromp avoit pris, eût été relâché ; mais qu'il laisseroit aller & venir librement tous les autres vaisseaux Hollandois, parce qu'il avoit résolu d'entretenir la paix avec les Etats des P. V. Ruiter lui fit réponce par deux autres Lettres, dont le contenu revenoit à ceci. *Que ne pouvant plus demeurer à la rade que jusques au lendemain, & devant partir pour Cadix afin d'aller escorter les vaisseaux qui étoient prêts à faire voiles pour retourner en Hollande, il avoit intention d'étouser auparavant toutes les semences de division, qui sembloient prendre racine. Que si le Sieur Tromp avoit fait quelque chose au préjudice de la paix ; ce qu'il nioit néanmoins, puis-que le vaisseau dont il s'agissoit avoit été pris pour un Algérien, & avoit par sa faute donné lieu à cette erreur ; la générosité & le discernement du Sant devoient l'empêcher de punir pour les coupables des gens qui étoient innocens, tels que le Maître & l'équipage du* Tigre, *sur tout avant que d'avoir donné connoissance aux Etats G. de la prise du bâtiment qui faisoit le sujet de ses plaintes. Que Son Excellence devoit être assurée que les Etats G. après avoir examiné cette afaire, n'en ordonneroient pas autrement que si c'étoit la Justice elle-même qui en décidât, ainsi qu'on pouvoit dire hardiment à leur loüange ; que tout l'Univers en avoit fait expérience dans les ocasions qui s'étoient presentées. Que par ces raisons il ozoit encore une fois le suplier de ne rien faire qui pût interrompre le cours du commerce, mais d'atendre les Lettres de L. H. P. sur ce sujet ; & qu'il lui plût de relâcher* le Tigre, *avec le Maître, & l'équipage de ce bâtiment sans frais & sans perte.* A quoi il ajoûtoit, *que le lendemain il atendroit ses Députés, pour s'entretenir plus amplement de cette afaire avec eux, & leur témoigner en quelle considération il avoit l'alliance qui étoit entre les P. V. & Salé.* Mais ces Ecrits ne furent suivis d'aucune autre négociation, parce que les vagues devinrent si furieuses pendant les deux jours suivans, que personne ne voulut hazarder sa vie pour aller au bord de Ruiter, dont les vaisseaux se tourmentoient & rouloient si étrangement, qu'on avoit assés d'afaires à arrêter le canon & à maintenir les mâts. Enfin la mer s'enfla & les flots s'élevérent à un tel point, que les Capitaines Mangelaar & Vinkaart allérent à son bord lui déclarer que leurs vaisseaux avoient déja tant soufert du roulis & de l'agitation, qu'ils ne les trouvoient pas en état de résister plus longtems à cette tempête. Le sien n'étoit pas dans un moindre danger. Les lames & les coups de mer venoient du Nordoüest avec tant d'impétuosité, qu'on n'ozoit se hazarder à atendre la fin de l'orage si près de ces dangereuses côtes, où en cas de naufrage on avoit encore à craindre de tomber entre les mains des Mores & des Turcs, auxquels il n'y avoit pas lieu de se confier. Enfin le Capitaine Vinkaart aiant déja perdu une ancre & un demi-cable, il fut résolu de mettre à la voile, & de s'éloigner de la côte ; ce qui fut éxécuté fort à propos, puis qu'encore après on essuia plusieurs journées de tourmente. A seize lieuës de Cadix on aperçut un bâtiment auquel on donna la chasse, & qui fut joint par le Capitaine Vinkaart. C'étoit une petite barque fabri-

On refuse de relâcher *le Tigre*. 13. Octobre.

Autre Lettres de Ruiter au Souverain de Salé. 13. Octobre.

Ruiter fait voiles de Salé à Cadix.

quée

quée dans les Païs-bas, auparavant montée par des Anglois, chargée de poiſſon ſec de Terreneuve, qui avoit été priſe près d'Avero ſur les côtes de Portugal, par une barque Turque armée en courſe, portant quatre piéces de canon; mais l'équipage Anglois s'étoit jetté dans la chaloupe & ſauvé à terre. Il y avoit dans le bâtiment dix Turcs ou Mores, commandés par un Turc nommé Caſamareis. Lors qu'ils eurent été interrogés ſéparément l'un après l'autre, on trouva qu'ils étoient ſortis de Salé, & qu'Ali Reis, Capitaine de la barque corſaire, les avoit mis ſur ſa priſe pour l'emmener. Sur cet éclairciſſement Ruiter relâcha auſſi-tôt cette petite barque, & permit au Commandant Caſamareis de s'en retourner à Salé. Il le chargea en même tems d'une Lettre pour le Sant, par laquelle il lui marquoit comment ces Turcs étant tombés entre ſes mains il les renvoioit, afin de faire voir ſes intentions à entretenir inviolablement la paix avec lui. Il le prioit auſſi d'en uzer de la même maniére avec les Hollandois qu'il avoit arrêtés, lui rendant en même tems raiſon de l'accident qui l'avoit obligé de partir ſi promtement, ſans atendre les Députés qu'il lui devoit envoier. Deux jours après il ſe trouva avec les autres Capitaines par le gros tems & pendant la brune devant le Guadalquivir, qui eſt l'ancien Bætis, proche de la ville de St. Lucar, ſur des baſſes où l'ancre n'étoit moüillée qu'à ſept braſſes & demie, & où l'orage ſe renforçant ils furent en péril de naufrage. Ruiter avoit jetté deux ancres, & lors que l'orage vint à s'apaiſer le cable d'affourche rompit en virant auſſi-bien que l'orin, & l'ancre fut perduë. Le 22. d'Octobre il moüilla dans la baie de Cadix, où aiant apris que les vais. mar. ne ſeroient encore prêts de quinze jours, il réſolut qu'auſſi-tôt qu'il y en auroit quatre ou cinq de ceux d'Amſterdam en état de partir, il feroit voiles avec eux, & qu'il laiſſeroit les Capitaines Mangelaar & Vinkaart pour atendre avec les deux Zélandois, qui ne pouvoient être prêts que les derniers; afin qu'ils le ſuiviſſent tous enſemble. Ainſi il mit à la mer au commencement de Novembre avec onze vaiſſeaux, dont trois richement chargés faiſoient route du Détroit à Amſterdam, le quatriéme alloit à Hambourg, & les ſept autres, Hollandois & Zélandois, étoient chargés de ſel pour Gallice, & s'étoient auſſi mis ſous ſon eſcorte. Comme la ſaiſon étoit déja fort avancée il eſſuia beaucoup de gros tems pendant ce voiage, mais ſans aucune perte. Il ne fit auſſi aucune rencontre particuliére que l'onziéme du Mois, qu'il trouva par la hauteur des 45. degrés, un navire François de Nantes, qui revenoit de Canada ou la Nouvelle France dans l'Amérique. Le Commandant lui fit ſavoir que l'équipage ſoufroit beaucoup faute de vivres & d'eau, la longueur du voiage aiant preſque tout conſumé; & que le vaiſſeau apartenoit à un homme de grand crédit, qui étoit fort avant dans la faveur du Cardinal Mazarin. Quoi que ce ne fût pas à Ruiter un ſujet de le traiter favorablement, parce qu'on ſavoit que le Cardinal ne vouloit point de bien aux Hollandois, & qu'on étoit perſuadé qu'il aprüioit les inſultes que les François faiſoient tous les jours à leurs vais. mar. dans la Méditerranée, il ne crut pas néanmoins devoir s'en prendre à des gens qui en étoient innocens, ni leur refuſer ſon ſecours dans leur extrême néceſſité. Ainſi il les fit charitablement pourvoir des choſes dont ils avoient beſoin. Enſuite il arriva hûreuſement à la fin du Mois avec les vaiſſeaux qu'il avoit eſcortés, & entra au Texel, d'où il ſe rendit au commencement de Décembre à Amſterdam auprès de ſa Famille. Peu de tems après, c'eſt-à-dire au commencement du printems de l'Année 1655. les Bourgmaiſtres de la ville lui têmoignérent l'eſtime qu'ils avoient pour lui, en lui donnant des Lettres de grande Bourgeoiſie, avec le ſeau & dans toutes les formes requiſes, dont voici le contenu.

1654. On joint & reprend une priſe faite par les Turcs de Sale.

Laquelle eſt relâchée par Ruiter.

Ce qu'il écrit au Sant de Salé. 18. *Octobre.*

Il ſe trouve proche de St. Lucar en grand danger par l'éfort de l'orage.

Il arrive devant Cadix.

Il remet à la voile pour retourner en Hollande. 3. *Novemb.*

11. *Novemb.*

Preuves de ſon humeur bienfaiſante envers un vaiſſeau François qui n'avoit plus de vivres.

Ruiter eſt honoré du droit de grande Bourgeoiſie d'Amſterdam.

Les Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam ont acordé le droit de grande Bourgeoiſie de cette ville au très-noble & très-vaillant Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe ſous le Collége de l'Amirauté de ce reſſort, en conſidération de ſon mérite, & des ſervices importans qu'il a rendus à cet Etat, & qu'on eſpére qu'il rendra encore à l'avenir. Ordonnant à chacun de le reconoître en cette qualité, & de le laiſſer joüir des franchiſes, priviléges, & immunités qui y ſont atachées. Donné ſous le ſeau de la-dite Ville le 2. de Mars, l'An 1655.

Par Ordonnance de Leurs Nobles Seigneuries

J. KORVER.

Par la conceſſion de ce droit de grande Bourgeoiſie il fut mis en état de pouvoir rem-

1654 remplir en tems & lieu les plus hautes Charges de la Ville : ce qui eſt un honneur qu'on n'acorde que très-rarement, mais qu'on pouvoit dire en cette ocaſion être réciproque, puis que Ruiter étoit fait Bourgeois de la plus grande ville de Hollande, & de la plus floriſſante par ſon commerce ; & qui par cet endroit étoit la plus conſidérable non-ſeulement des Provinces Unies, mais peut-être de tout l'Univers. D'un autre côté la Ville recevoit au nombre de ſes citoïens un Homme qui par ſon mérite & ſes vertus alloit être d'un très-grand ornement pour elle, & l'enrichir d'un tréſor inеſtimable. Les grands Perſonnages qui à l'avenir pourront obtenir ce même droit, ne manqueront pas auſſi ſans doute de compter parmi les avantages qu'ils en recevront, celui de devenir concitoïens d'un ſi grand Homme ; de même qu'Aléxandre-le-Grand reçevant des Mégariens le droit de Bourgeoiſe, têmoigna qu'il leur en étoit fort obligé, & qu'il réputoit cela à grand honneur, quand il ſût que Hercules avoit reçu ce même droit longtems avant lui.

Son expédition aux côtes de Barbarie & dans la mer Méditerranée.

Cette même année Ruiter fut envoié avec huit navires de guerre & frégates, & deux yachts aux côtes de Barbarie, & dans la Méditerranée. En partant on lui ordonna, & aux Capitaines auſſi, par un Ecrit en date du 29. de Juin, de combatre, d'enlever, ou de bruler, tous les vaiſſeaux de Barbarie qu'on trouveroit éxerçant des pirateries ſur les Habitans des P. V. & particuliérement ceux de Tétuan, d'Alger, de Tunis, & de Tripoli, en quelque lieu qu'on les pût ateindre au deça du Roïaume de Candie. De punir de mort les Renégats volontaires qui ſeroient ſurpris dans cet éxercice, ſuivant le droit établi dans la République des P. V. qui eſt de les noier : mais de donner la vie à ceux qui auroient été ſéduits ou forcés dès leur jeuneſſe, ou par quelque autre ocaſion dangereuſe ; & qui aiant enſuite traité les Eſclaves Chrétiens avec clémence, têmoigneroient alors leur repentir ; & de les diſtribuer ſur les vaiſſeaux. De vendre publiquement les Turcs & les Mores, & d'aporter le prix de la vente, ou d'en faire la remiſe en lettres de change : mais de rendre la liberté aux Eſclaves Chrétiens, de les mettre à terre s'ils le requéroient, ou de les garder ſur les vaiſſeaux, en leur donnant la paie ſelon leur capacité & le ſervice qu'ils rendroient. Il lui fut outre cela donné ordre d'aller à Salé, & de prendre le Conſul de Vries pour entrer tous deux conjointement en négociation avec la Régence de cette ville-là, & pour tâcher de trouver des moiens d'acord par une reparation raiſonnable des inſultes & par le dédommagement des pertes qui avoient été ſoufertes de part & d'autre. Il avoit auſſi un pouvoir par écrit & des inſtructions de L. H. P. pour changer, augmenter, ou corriger, ſelon les ocurrences & l'état des afaires, les clauſes du Traité de paix & d'alliance* de l'An 1651. De plus il lui étoit enjoint de donner toute protection & ſecours aux vais. mar. qui voudroient faire route avec lui en allant, & à ceux qui au retour viendroient d'Eſpagne & d'autres endroits, & ſe mettroient ſous ſon eſcorte. Après avoir reçu ces ordres il fit voiles du Texel le 18. de Juin, ſur le *'t Huis te Tydtverdryf*, avec les Capitaines Verveen & Adelaar, auxquels ſe joignirent le Comm. de Wildt, les Capitaines van der Zaan, Sweers, van Zaalingen, & van den Boſch. Le navire de Ruiter étoit monté de 215. hommes & de 52. piéces de canon : celui du Comm. de Wildt, de 180. hommes & de 50. piéces de canon : celui de Verveen, de 165. hommes & de 44. canons : celui de van der Zaan, de 165. hommes & de 46. canons : celui de Sweers, de 125. hommes & de 32. canons : celui d'Adelaar, de 125. hommes & de 30. canons : celui de van den Boſch, de 95. hommes & de 22. canons : celui de van Zaalingen, de 95. hommes & de 22. canons : ce qui faiſoit enſemble 1165. hommes & 298. piéces de canon. On y avoit encore joint deux yachts, *la Perle*, & *la Fortune*, pour s'en ſervir en cas de beſoin. En cette expédition Ruiter porta pavillon d'Amiral au grand mât ; de Wildt, pavillon de Vice-amiral au mât d'avant ; & Verveen, pavillon de Contre-amiral au mât d'arriére. Il y eut environ 55. vais. mar. deſtinés pour la France, le Portugal, l'Eſpagne, & la Méditerranée, qui ſe mirent ſous leur eſcorte. Cette flote ſe rendit en treize jours aux côtes d'Algarve, par le travers du cap de St. Marie, qui eſt la pointe d'une petite iſle qui gît proche de la ville de Faro ; où elle rencontra Blaake, Amiral d'Angleterre, avec 22. gros navires de guerre, & cinq d'un rang inférieur. Ruiter le ſalua de neuf coups après avoir amené le pavillon, qu'il fit rehiſſer dès qu'il eut tiré le dernier coup. De Wildt ſalua de ſept coups, & Verveen de cinq : à quoi il fut répondu du vaiſſeau de l'Amiral

** Voi la i. partie du grand Regitre des placards, p. 127.*

Voi Aitzéma. XXXV. 1141. 1142. & 1143.

Ruiter ſort du Texel & met à la mer.

Noms des Capitaines avec le nombre de gens en quoi conſiſtoient les équipages, & avec celui des canons.

Ordres qui lui furent donnés.

Ruiter rencontre Blaake Amiral d'Angleterre. 1. *Août.*

miral Blaake, à la maniere Angloiſe, de 21. coup, nombre pareil à celui des ſalves des trois Commandans Hollandois. Ruiter envoia enſuite Jaques Berkem, Capitaine de ſon vaiſſeau, au bord de Blaake, pour lui faire compliment de ſa part. Il fut reçu fort civilement. Blaake fit demander une tonne de biére à Ruiter, qui lui en envoia plus qu'il n'en avoit demandé, avec une * demi-ame de vin du Rhin. L'Amiral Anglois lui fit à ſon tour préſent de quantité de belles confitures. En même tems ſon Capitaine, nommé Stooks, ſon Secretaire, & un Agent des Anglois à Cadix, paſſérent auſſi au bord de Ruiter, auquel après les civilités ordinaires, ils firent le récit de ce qu'ils avoient fait ſur la côte de Barbarie. Ils avoient brulé quelques Armateurs devant Tunis, conclu des Traités de paix avec les Régences d'Alger & de Tripoli, & délivré ou racheté tous les Eſclaves Anglois & 40. Hollandois. Ils lui donnérent auſſi de bonne foi connoiſſance de l'état de toutes ces villes, qui ne ſont que des retraites de Pirates, au regard deſquels ils l'aſſurérent qu'ils s'en étoient alors retournés, ſans qu'il y en eût preſque plus en mer. Ainſi Blaake & Ruiter, qui peu de tems auparavant avoient été ſi grands ennemis ſe ſéparérent avec beaucoup de têmoignages d'amitié. Le lendemain Ruiter rencontra deux vais. mar. Anglois, dont l'un venoit de Cadix, & l'autre de Malaga, ſur leſquels étoient embarqués quantité de Marchands de la Nation, qui ſe retiroient d'Eſpagne, par la crainte qu'ils avoient que Cromwel ne déclarât la guerre à cette Couronne. Il lui vint en même tems quelque ſoupçon que Blaake pouvoit bien ſe tenir ſur les côtes d'Eſpagne, pour atendre la flote qui devoit revenir chargée d'argent. En éfet les actes d'hoſtilité commencérent à éclater quelque tems après. Le 3. d'Août ſur le ſoir Ruiter mouilla dans la baie de Cadix avec 43. voiles, aiant fait le voiage en ſeize jours. Là il aprit du Conſul van den Hove, & des autres Marchands des P. V. que Corneille Thyſz. Maître de la flute *le Jeune Tobie*, laquelle avoit fait voiles du Texel, & qui étoit de Maaſlandtſluis, faiſant route aux Antilles, chargée de marchandiſes propres pour ces païs-là, & de cinquante chevaux; avoit été ataqué proche des Canaries, par le Capitaine Jean Allartſz. de Graaf, originaire d'Amſterdam, étant alors au ſervice du Roi d'Eſpagne, & montant le *St. Paul*, au bord duquel étoit auſſi un Capitaine Eſpagnol, qui avoit fait pavillon de Hollande. Qu'après un rude combat, qui avoit duré trois heures, ils avoient pris la flute, l'avoient toute pillée, & l'avoient amenée à Cadix, avec cinq hommes morts & beaucoup de bleſſés. Que le Maître de la flute avoit fait ſes plaintes, & requis d'être relâché avec ſon vaiſſeau, & rembourcé de ſa perte; mais qu'on le faiſoit plaider dans toutes les formes, & qu'on traînoit ſon afaire en longueur, ſous prétexte que le vaiſſeau apartenoit aux François, & qu'il étoit chargé de marchandiſes de France. Ruiter ſachant avec certitude que le vaiſſeau devoit être franc, & qu'il ne devoit point être arrêté; & connoiſſant les principaux Intereſſés à ſa cargaiſon, qui demeuroient à la Brille & à Maaſlandtſluis, s'emploia avec beaucoup d'empreſſement à le faire relâcher. Il en écrivit pluſieurs fois * au Duc de Médina-Celi, Commiſſaire général de la mer & des rivages d'Andalouſie, & lui remontra que la priſe de ce vaiſſeau choquoit directement non-ſeulement le Traité de paix & d'alliance perpétuelle, mais auſſi les articles 7. & 12. de celui de marine † fait entre le Roi d'Eſpagne & les Etats des P. V. Par cette conſidération il le prioit inſtamment de faire relâcher ſans delai le Maître Corneille Thyſz. avec ſa flute & la charge entiére, ſans aucuns frais ni perte, & avec dédommagement de celle que lui cauſoit le retardement de ſon voiage. Il demandoit auſſi ſatisfaction ſur le ſujet des morts & des bleſſés dans l'injuſte ataque qui avoit été faite à ce bâtiment, & qu'on fît ſévérement punir, pour l'éxemple, ceux qui avoient ſi publiquement violé le Traité de paix perpétuelle. Enfin il déclaroit au Duc rondement & ſans détour, qu'il avoit ordre de L. H. P. de ne point ſoufrir qu'il fût fait d'inſulte aux vaiſ. mar. de leurs Sujets, ni qu'ils fuſſent traverſés dans leur commerce; mais au contraire de les maintenir & de les protéger par toutes ſortes de moiens légitimes: ajoûtant, *Que s'il ne pouvoit obtenir de ſatisfaction par les voies de douceur, il ſe pourvoiroit contre cette injuſtice par d'autres voies. Que ſi l'on ne relâchoit le Maître du vaiſſeau & la charge, & ſi l'on ne faiſoit le dédommagement entier des pertes, avant ſon depart de la rade, qui devoit être le lendemain après midi, non-ſeulement il feroit porter ſes plaintes à L. H. P. mais qu'il ſe ſerviroit des moiens & des voies de fait qu'il jugeroit à propos. Qu'il enleveroit le premier navire Eſpagnol qu'il trouveroit en mer, & l'enverroit à Amſterdam pour répondre devant la juridiction*

1655. Salves & honnêtetes de part & d'autre.

* Petit tonneau.

Voi Aitzéma. XXXV. 1058.

Voi Aitzéma. XXXV. 1158. 1165. Ruiter arrive devant Cadix.

* 4. & 6. *d'Août.* Il écrit au Duc de Medina Celi au ſujet de la priſe faite d'un vaiſſeau Hollandois. *Voi Aitzéma.* XXXV, 480. 481.

Ses ſollicitations preſſantes pour obtenir que le vaiſſeau fût relâché.

1655. 7. Août. *des Etats, afin de procurer à leurs Sujets le dédommagement & le rembourcement des pertes qu'on leur avoit fait ſoufrir.* Le Duc fut fort ſurpris du contenu de cette Lettre. Il envoia de Windt & van Keulen, Marchands des P. V. au bord de Ruiter, qui étoit déja ſous voiles pour entrer dans le Détroit. Ils avoient ordre de lui dire qu'auſſi-tôt que l'armée navale d'Eſpagne, qu'on équipoit à Cadix, au nombre de 28. voiles, pour opoſer aux Anglois, ſeroit en mer, on ne manqueroit pas d'expédier l'afaire du vaiſſeau qui avoit été pris, & de le relâcher ou de le déclarer de bonne priſe, le priant d'atendre juſques-là.

Sentence renduë au ſujet de ce bâtiment.

Quelque tems après on déclara que la bâtiment ni la charge n'étoient pas de bonne priſe. Néanmoins le Maître n'eut pas lieu d'être ſatisfait de la Sentence; car elle portoit qu'il ſeroit tenu d'indiquer les lieux où étoient ſes marchandiſes, & les perſonnes qui en étoient ſaiſies; ce qui étoit proprement le réduire à l'impoſſible. On avoit auſſi vendu les chevaux beaucoup au deſſous de leur valeur, par ce qu'ils étoient en danger de mourir, & l'on ne prétendoit pas l'en dédommager, ni de la perte que lui cauſoit le retardement de ſon voiage. Sur cela Ruiter écrivit encore au Duc de Médina-Celi une Lettre fort preſſante, lui repréſentant que la Sentence renduë au ſujet de la flute *le Jeune Tobie*, contenoit pluſieurs griefs. Que le Maître n'étoit point obligé d'indiquer ni les lieux où étoient ſes marchandiſes, ni les perſonnes qui les retenoient. Qu'il lui ſufiſoit de faire voir clairement & inconteſtablement, quelle étoit la charge de ſon vaiſſeau, & qu'après cela on devoit la lui reſtituer, ou le rembourcer. Que le danger de mort où étoient les chevaux ne devoit pas être pour ſon compte, puis que la cauſe en procédoit de l'injuſte violence qui lui avoit été faite en lui enlevant ſon bâtiment. Que même il paroiſſoit par la confeſſion d'une partie de l'équipage du *St. Paul*, que c'étoit injuſtement qu'on l'avoit ataqué & enlevé. Que cette violence étoit la cauſe de toutes les pertes dont elle avoit été ſuivie, & que par conſéquent ceux qui l'avoient commiſe en devoient le dédommagement, & celui du retardement du voiage, avec tous les frais. Qu'il avoit cru lui devoir repréſenter toutes ces choſes, eſpérant, ſur la réputation de ſon équité & de ſa ſageſſe, qu'il feroit juſtice en cette ocaſion, & que non-ſeulement le bâtiment ſeroit relâché, mais que le propriétaire ſeroit dédommagé de toutes ſes pertes ſoufertes & à ſoufrir. Qu'autrement, & s'il n'y étoit pourvû, il vouloit bien pour la derniére fois l'avertir que ſans différer davantage il ſe mettroit en devoir d'éxécuter les ordres qu'il avoit de ſes Maîtres, contre tous ceux qui feroient quelque tort ou quelque violence à leurs Sujets; bien qu'il pût dire que ce ſeroit à regret qu'il s'y verroit contraint, & en forçant ſon inclination portée à la paix. Que d'ailleurs il déſiroit de rendre en toutes ocaſions ſes très-humbles ſervices au Roi d'Eſpagne, & aſſiſter ſes Sujets. On répondit fort civilement à la Lettre & aux ſollicitations de Ruiter; mais on laiſſa encore écouler beaucoup de tems avant que de terminer l'afaire. Il fallut ſolliciter à la Cour de Madrid pour faire prononcer ſur ce différent. Le Duc s'y emploia, & en écrivit au Roi à la priére du Vice-amiral. L. H. P. mêmes lui en écrivirent auſſi, jugeant que cette afaire étoit d'une extrême importance, puis qu'elle influoit ſur la liberté de la navigation & du commerce; & le Conſeil de marine d'Amſterdam fit ſavoir à Ruiter que le ſoin qu'il en avoit pris leur avoit été fort agréable. Mais la ſuite de ce récit que je n'ai pas voulu interrompre, m'a fait laiſſer en arriére d'autres afaires, qui étoient arivées auparavant, & que je vais maintenant reprendre.

Ruiter écrit au Duc de Médina-Celi au ſujet de cette Sentence.

Ruiter entre dans le Détroit.

Le 7. d'Août le Vice-amiral Ruiter aiant levé l'ancre de Cadix, comme je l'ai déja dit, & donné les ordres qu'on devoit ſuivre, ſi l'on venoit à rencontrer des ennemis, entra avec ſon eſcadre dans le Détroit. Comme elle étoit compoſée de quatre grands navires de guerre, & de quatre frégates, il ordonna une frégate pour matelot à chaque navire. Le Cap. van den Boſch fut le ſien; van Zaalingen fut celui du Comm. de Wildt: Adelaar le fut de Verveen; & Sweers, de van der Zaan. Ils devoient tous, ſelon la coutume, ſe ſoutenir réciproquement, & ſe prêter ſecours en cas de combat. Le Vice-amiral leur enjoignit que ſi les ennemis étoient les plus forts on évitât d'en venir à l'abordage; mais qu'on tirât ſeulement pour les deſemparer, juſques-à-ce qu'il arborât la flame ſous ſon pavillon, qui ſeroit le ſignal à chacun de faire généralement toutes ſortes d'éforts, en ſe tenant néanmoins toûjours à vûë les uns des autres. On jugea encore à propos de faire tous les matins devancer les quatre meilleurs voiliers, deux à babord & deux

Ordre pour être ſuivi en cas de combat afin de s'entre-ſecourir.

deux à ſtribord du pavillon, qui ne devoient point auſſi ſe perdre de vûë, afin de * heler tous les bâtimens qu'ils pourroient ateindre, & de les reconnoître, avec ordre de ſe rendre au ſoir ſous le pavillon. Que ſi dans la route il ſe trouvoit ocaſion de chaſſer ſur quelque vaiſſeau, & qu'il y eût aparence de le pouvoir joindre, on auroit la liberté de le pourſuivre en tirant un coup de canon à chaque † horloge, & en prenant bien garde en quel parage demeureroit l'eſcadre, afin de venir au plutôt la rejoindre. Après cela Ruiter fit route d'abord à Malaga; enſuite à Cartagéne & à Alicante, où entrérent quelques vaiſ. mar. Les autres le quittérent proche de l'iſle de Fomentéra, où étoit le rendévous, en cas que par quelque accident on vint à ſe ſéparer. Il avoit un ordre particulier & ſecret du Conſeil de marine d'Amſterdam, portant que lors qu'il ſeroit arrivé à Yviça, anciennement Ebuſus, proche de Fomentéra, il eût à enjoindre aux vaiſ. mar. de continuer leur voiage en bon ordre, ſous un Amiral, comme ils avoient fait avec les navires de guerre, leur déclarant qu'il étoit néceſſaire qu'ils allaſſent toûjours de conſerve. Enſuite il devoit aller moüiller ſous Fomentéra, & faire équiper & armer en brulots deux petites barques à eau qui le ſuivoient; après quoi il enverroit reconnoître s'il y auroit dans la baie d'Alger, ou derriére le mole, un nombre conſidérable de Corſaires; & en ce cas il devoit y prendre ſon cours, & faire les derniers éforts pour les enlever, les bruler, ou les détruire de quelque maniére que ce pût être. Pour éxécuter cet ordre il fit décharger toutes les munitions de bouche qui étoient ſur les deux petits yachts ou barques à eau, & deſcendre à terre douze hommes de chaque navire, dont les uns aportérent des pierres, pour faire le leſt, & les autres coupérent des branches d'arbres & des broſſailles, pour ſervir de matiéres combuſtibles. Il ordonna à tous les Charpentiers & aux autres Ouvriers d'aller faire les dales néceſſaires, & leurs étançons; ce qu'ils éxécutérent avec tant de diligence que les brulots furent prêts dans un jour & demi. Alors il promit à ceux qui ofroient volontairement de les adreſſer, & qui devoient être au nombre de huit ſur chaque brulot, que s'ils pouvoient aborder & bruler les Pirates Turcs dans le mole d'Alger, chacun d'entre eux, outre ſa paie ordinaire, auroit une recompenſe de 250. livres, qui ſeroient paiées à eux-mêmes, ou à quelqu'un de leurs parens. Mais il déclara en même tems que ceux qui ne s'aquiteroient pas bien de leur devoir, & qui n'éxécuteroient pas ce qu'ils auroient entrepris, ſeroient punis ſévérement pour ſervir d'éxemple aux autres. Au même tems on ſe prit à netoier & à eſpalmer tous les vaiſſeaux, afin qu'ils fuſſent plus légers a la voile. Tandis qu'on fut là moüillé le Commandant d'Yviça envoia au bord de Ruiter une barque avec un préſent de cinq moutons, de quelques coqs-d'Inde, poules, melons, & raiſins. Le Vice-amiral pour reconnoître ſa civilité lui renvoia du beurre de Hollande, du fromage, des jambons, & du * ſtocfiſche. Lors qu'il fut ſur le point d'apareiller, il reçut des Lettres de trois Maîtres de vaiſſeau, qui ne s'étoient ſéparés de lui que depuis peu, & qui étoient alors auſſi moüillés ſous Yviça. Ils lui donnoient avis que ſept Armateurs Turcs avoient été proche d'eux une nuit entiére & un jour, ſans toutefois les ataquer, parce que les vaiſſeaux Hollandois faiſant retraite la nuit ſuivante, n'avoient pas manqué de tirer pluſieurs coups, dans l'eſpérance de pouvoir ſe faire entendre de quelques autres; & que ſur cela les Turcs les avoient abandonnés, craignant, ſelon les aparences, que leur eſcorte ne fût pas loin. Ainſi ces Maîtres demandoient de pouvoir faire route encore un peu de tems ſous le convoi de Ruiter; ce qu'il leur acorda envoiant le Comm. de Wildt & le Cap. van Zaalingen à Yviça, pour les amener ſous le pavillon, qu'ils ſuivirent juſqu'à huit lieuës de la côte de Barbarie, où ils ſe ſéparerent de nouveau pour continuer leur voiage. Ces vaiſ. mar. avoient vû combien les Armateurs Turcs étoient légers à la voile, puis que ſur le midi à peine pouvoit on les apercevoir des mâts de hune, & que bien qu'on eût forcé de voiles afin de les éviter, ils n'avoient pas laiſſé d'ateindre les Hollandois ſur les trois heures. Enfin Ruiter avec ſon eſcadre prit la route d'Alger, & parce que le tems étoit fort obſcur & embrumé, il fit mettre le Comm. de Wildt de l'avant, avec les Cap. Sweers & van Zaalingen, & les envoia reconnoître le port, & les vaiſſeaux qui étoient devant la ville. Pour cet éfet il leur donna ſon premier Pilote, & un de ſes matelots qui y avoit été eſclave près de quatorze ans, afin qu'ils puſſent mieux éxaminer toutes choſes. Le 30. du Mois, le

1655.

* *Parler, & faire dire d'où eſt le vaiſſeau.*

Et pour découvrir les vaiſſeaux étrangers.

Et chaſſer ſur eux.

† *Chaque horloge eſt une demi-heure.*

Ruiter arrive proche de Fomentéra. 21. *Août.*

Ordre ſecret qui lui avoit été donné.

Il fait équiper deux yachts en brulots. 23. *Août.*

Recompenſe promiſe aux équipages des brulots. 25. *Août.*

* *Sorte de morue ſeche.*

1655. Ruiter arrive devant Alger.

le tems s'étant un peu éclairçi il découvrit la ville, qui lui demeuroit alors à cinq lieuës, & il s'avança vers de Wildt, Sweers, & van Zaalingen, qu'il joignit ſur les cinq heures du ſoir. Ils lui raportérent qu'ils avoient été ſi proches de la ville, qu'ils pouvoient voir le peuple ſur le mole; & qu'il y avoit cinq vaiſſeaux à la rade, & ſix ou ſept dans le port. Sur le ſoir il s'aprocha avec ſes huit navires & les deux brulots, plus à force de rames que de voiles, à cauſe du calme; & il ſe trouva à une portée de canon de la place, où il ancra ſur quarante deux braſſes d'eau, & vit lui-même ce qui lui avoit été raporté. On fit pavillon d'Angleterre ſur tous les vaiſſeaux, & on mit les giroüètes de la même Nation, afin de tromper les Corſaires, qui ſortirent avec un petit bâtiment, mais ils n'ozérent aprocher. Il fut alors conclu dans le Conſeil de guerre que la nuit, dès que le vent ſe leveroit de terre, trois navires de guerre conduiroient les brulots ſous le mole, &, s'il étoit poſſible, juſques aux vaiſſeaux qui y étoient: mais il calma ſi fort toute la nuit, qu'on eut peine à apercevoir de quel côté venoit le vent. A la pointe du jour il y eut calme tout plat, & l'on vit que les cinq bâtimens, qui étoient à la rade le ſoir précédent, avoient été toüés dans le mole, & qu'il y avoit des barques qui alloient & venoient tout proche de la ville. Par ces mouvemens on connut que les Turcs étoient ſur leurs gardes, & il fut unanimement réſolu dans le Conſeil de guerre, que puis qu'on avoit trop peu de vent pour rien entreprendre, & que la mer rouloit & briſoit trop fort contre le rivage, il falloit quitter la rade pour aller éxécuter les autres ordres dont on étoit chargé après être venu à bout de cette premiére entrepriſe, ou l'avoir manquée; afin de faire voiles enſuite à Salé. En éfet Ruiter & les autres Oficiers jugérent que pour ataquer le port ou la ville, qui étoit défenduë d'un bon château, enfermée de fortes murailles, & pourvûë de quantité de canon; ou pour faire quelque autre entrepriſe, comme celle d'adreſſer des brulots, il auroit fallu être aſſuré du concours des circonſtances néceſſaires pour en favoriſer le ſuccès. Il auroit fallu, pour ainſi dire, diſpoſer à ſon gré du ſoleil & de la lune, du jour & de la nuit, du tems, & ſur tout du vent, afin qu'après qu'il auroit pouſſé dans le port, on pût le faire tourner au moment qu'on en voudroit ſortir. On avoit à la vérité oüi dire que le Sudeſt ſoufloit toutes les nuits, & qu'il ſe levoit auſſi un vent de terre: mais l'expérience que fit alors cette eſcadre, fut toute contraire, n'aiant eu pendant deux jours que le Oüeſt ou le Oüeſt-nordoüeſt, & la nuit un grand calme, quelquefois interrompu de grains & de travades. D'ailleurs quand on auroit eu le vent favorable, il auroit fallu au même moment avoir un tems clair, pour reconnoître l'entrée du mole; & un Lamaneur expert, qui en connût le fond; ce qui ne ſe trouvoit point parmi les équipages de l'eſcadre. Il auroit encore fallu que les Algériens n'euſſent pris aucun ſoupçon; car en ſe tenant ſur leurs gardes ils pouvoient facilement s'opoſer à l'entrée dans le mole, & la rendre périlleuſe; & enſuite empêcher les brulots d'aborder, les détourner, & faire courir un grand riſque aux vaiſſeaux qui les auroient conduits. On leva donc l'ancre ſur le midi, & on s'éloigna de terre en nageant à cauſe du calme, ſans tirer un ſeul coup contre la ville, dont on étoit pourtant aſſés proche pour apercevoir les Habitans qui couroient ſur les remparts & ſur le mole: mais on ne jugea pas à propos de s'en aprocher davantage ſans eſpérance de pouvoir faire aucune entrepriſe conſidérable. Lors qu'on eut mis à la voile, le vent qui ſe rangea au Nordeſt-quart-au-Nord, ſe renforçant fit élever la mer, & en quarante heures pouſſa les Hollandois depuis Alger juſques au cap de Gates ou Gato, qui eſt la pointe d'une montagne qui s'étend dans la mer, au Sudeſt de la ville d'Almérie, dans le Roïaume de Grenade. Ainſi l'eſcadre avoit fait dans cet eſpace de tems à-peu-près ſoixante-cinq lieuës d'Allemagne, dont quinze font un degré. Le 9. de Septembre elle moüilla à la rade de Malaga, d'où l'on envoia toutes les chaloupes à terre faire de l'eau. Le 11. on remit à la voile un peu avant la nuit, & le lendemain étant au large à trois lieuës du cap de Molina, on découvrit 15. voiles. C'étoient quatre navires de guerre de Hollande qui eſcortoient dix vaiſ. mar. de leur Nation, & un Hambourquois. Ils raportérent qu'ils avoient vû par le travers d'Alicante ſept Armateurs, qui dans leur courſe avoient pris un bâtiment François. Après cela Ruiter fut repouſſé par le vent contraire vers Malaga, où après avoir chaſſé ſur pluſieurs vaiſſeaux, il prit enfin le 11. de Septembre une barque Turque de Tétuan, montée de 20. Mores, laquelle les Capitaine van der Zaan & van Zaalingen avoient abordée à force de rames & de voiles. Le Capitaine étoit un Renégat

Son deſſein eſt d'aller bruler les vaiſſeaux Corſaires ſous le mole, mais le calme l'en empêche.

31. *Août.*

Les difficultés de ce deſſein.

Ruiter remet à la voile.

1. *Septemb.*

Il arrive devant Malaga.

On prend une barque Turque.

Eſpa-

Eſpagnol, nommé Armando Dias, né à Ceuta, entiérement aliéné du Chriſtianiſme. 1655.
Il avoit autrefois commis un meutre, & s'étoit enfuï volontairement chès les Turcs. Depuis ce tems-là il avoit fait beaucoup de mal, & enlevé en l'eſpace de 12. ans plus de 200. Chrétiens, dont quelques-uns étoient ſes proches parens; & il les avoit faits eſclaves, aiant même menacé ſon propre Pére d'un pareil traitement. Ruiter & le Conſeil de guerre le condamnérent à la mort, & il fut pendu au bout de la vergue du mât d'avant. Le Commandant de Malaga & le Chef de Juſtice aiant demandé ſon corps, pour être expoſé à un gibet ſur un grand chemin, afin de ſervir d'éxemple aux autres ſçélérats, il leur fut livré. Tout cela s'étant paſſé à la vûë de la plupart des Habitans, ils en marquérent autant de joie qu'ils auroient pu faire d'une ſignalée victoire. Cependant ils ne laiſſérent pas d'enterrer ſon corps, parce qu'à l'article de la mort il ſembloit avoir eu quelque retour au Chriſtianiſme. A peine avoit il été trois jours en mer en cette derniere courſe où il fut pris. Avant que de rendre ſa Sentence de mort on l'avoit interrogé, & les autres Mores qui étoient avec lui; & on leur avoit demandé leur Commiſſion; mais n'aiant pû la montrer, & ne s'étant trouvé aucune autre preuve qui donnât quelque éclairciſſement, il ne fut pas poſſible d'en tirer rien de plus, ſi non qu'ils venoient de Tétuan. On vendit à Malaga la barque & 15. Mores, en retenant quatre qui étoient de Tétuan même, où ils avoient leurs parens, parce qu'on avoit eſpérance de les échanger à Salé pour des Chrétiens. Le 19. du Mois, Ruiter remit à la voile, & moüilla deux jours après dans la baie de Gibraltar, où il fit netoier ſon vaiſſeau. Le lendemain il continua ſa route, paſſa le Détroit, & ſe rendit à Cadix pour y prendre quelques marchandiſes du bâtiment de Salé, qui étoit le ſujet du différent dont il a été parlé; & les vivres qu'il y avoit laiſſés. Il fit mener les deux brulots derriére le Puntal juſqu'à nouvel ordre, & enſuite il fit voiles vers la côte de Barbarie. Le jour ſuivant les Hollandois, à la ſortie du Détroit, découvrirent deux voiles à l'Eſt, & une autre au Sudoüeſt. Ruiter chaſſa ſur cette derniére, qui paroiſſoit être un gros bâtiment, & qui prit ſon cours droit à Arzila, petite ville du Roïaume de Fés, ſituée ſur la Mer d'Eſpagne, à-peu-près à ſix lieuës de Tanger. C'étoit l'Amiral d'Alger, bâtiment Hollandois, autrefois nommé *la Roüe de Fortune*, qui avoit été pris l'année précédente, & que les Turcs nommoient alors *le Palmier d'or*, preſque auſſi gros que le *'t Huis Tÿdtverdrÿf*, que montoit Ruiter. Il portoit 38. piéces de canon & 215. hommes, parmi leſquels étoient 50. Eſclaves Chrétiens, qui ſervoient par force. Le reſte étoient des Mores. Le Capitaine nommé Selleman Reys, qui étoit un Renégat, originaire d'Irlande, entra au ſoir dans le port d'Arzila, & s'aprocha ſi fort de la ville, qu'il s'en fallut peu qu'il n'échoüât. Ruiter le ſuivit dans ſes eaux juſques au port, où il entra encore une heure avant le coucher du Soleil, & s'avança ſi près de lui, qu'avant la brune il lui tira trois bordées entiéres de ſes bateries d'en-haut & d'en-bas, faiſant en même tems un grand feu de mouſqueterie. Il tâcha enſuite de l'acrocher, & de paſſer entre le rivage & lui; mais il ne fut pas poſſible, car l'Algérien s'étoit trop aproché d'une chaîne de roches qui eſt devant la ville. Au coucher du ſoleil le Cap. van Zaalingen arriva auſſi, & fit ſes décharges ſur lui. Un peu après, lors que la brune fut ſurvenuë, van der Zaan s'étant auſſi avancé, ces trois vaiſſeaux jettérent l'ancre auprès de lui ſur ſeize braſſes. Ruiter étoit au milieu, van der Zaan étoit Eſt, & van Zaalingen Oüeſt à Ruiter. On ordonna pour gardes avancées les chaloupes & les canots de Ruiter & de van der Zaan, qui ſe poſtérent ſi proche du vaiſſeau des Corſaires, qu'on pouvoit les entendre parler. Dès qu'il fut jour les Hollandois mirent à la voile par un vent de terre; mais pendant la nuit on avoit fait toüer l'Algérien juſqu'au Nord du banc. Néanmoins Ruiter fit tous ſes éforts pour en aprocher, en ſe faiſant nager avec les chaloupes, les canots, & les grandes rames, à cauſe du calme qui étoit ſurvenu. Par ce moien il s'avança tout proche de avant ſon, où il moüilla ſur huit braſſes, & fit une emboſſure à ſon cable, duquel il fila enſuite, & il vint ainſi à donner le coté à ſon ennemi. Mais lors qu'il commença à faire feu ſur lui, l'Algérien coupa ſon cable, & fit dériver ſon vaiſſeau vers le rivage, d'où les Turcs ſautérent en foule dans la chaloupe & dans l'eau. La chaloupe reçut un coup qui la fit couler bas; ce qui força ceux qui étoient dedans de ſe ſauver à la nage. Dix Eſclaves nageant pour aquérir leur liberté, qu'ils voioient ſi prochaine, firent connoître par leurs ſignes & par leurs cris qu'ils étoient Chrétiens. Ruiter envoia un canot pour les prendre, qui en ramant vers eux s'a-

Le Capitaine qui eſt un Renégat eſt pendu. 18. *Septemb.*

Ruiter paſſe le Détroit de Gibraltar. 25. *Septemb.* 26. *Septemb.*

Il donne la chaſſe à l'Amiral d'Alger.

Qui ſe retire dans le port d'Arzila.

Où Ruiter le ſuit.

Et l'aſſiége.

Le Turc coupe ſon cable & va flotant contre le rivage.

On ſauve dix Eſclaves.

1655. vança tout proche de l'ennemi, & juſques ſous ſon beaupré, d'où l'on fit un grand feu de mouſqueterie ſur lui. Le Capitaine Turc voiant que la mer briſoit trop fort contre le rivage, comme cela arrive toûjours, & avec beaucoup de violence, le long de cette côte; & qu'on ne pouvoit s'aprocher de lui; demeura à ſon bord avec 50. ou 60. Mores. Cependant van der Zaan s'étant avancé vers Ruiter; on vit qu'il n'étoit pas poſſible d'en venir à l'abordage. Enſuite Ruiter envoia quelques matelots au bord de van Zaalingen, & lui ordonna de filer du cable, pour aprocher le plus près qu'il pourroit, & tâcher de ſe mettre ſur le fer entre l'Algérien & lui. Mais van Zaalingen ne put éxécuter cet ordre à cauſe des hauts-fonds. Sur ces entrefaites le Corſaire toucha ſi rudement, que ce fut une merveille que tous ſes mâts ne tombaſſent pas à la mer. Enfin après avoir longtems eſſuïé un grand feu, il ſe trouva rempli d'eau, faiſant faux côté à ſtribord, & demeurant tout à fait immobile. On réſolut alors d'armer des chaloupes & des canots pour le prendre ou pour le bruler. Les Capitaines van der Zaan & Berchem avec quantité de braves matelots s'avancérent pour cet éfet; mais en abordant ils y trouvérent encore environ 50. Mores qui leur firent tête, & les maltraitérent fort, en jettant contre eux tout ce qui ſe préſentoit ſous leurs mains, de gros boulets, des chevilles & des barres de fer, des pinces, des maſſes, des haches d'armes, des mitrailles, & des lanternes; & en faiſant feu de leurs mouſquets ſur les chaloupes & ſur les canots. Ils firent même une décharge de trois piéces de canon, de ſorte qu'on fut obligé de reculer avec perte d'un homme, & avec 30. bleſſés, dont ceux qui avoient été ateints à la tête étoient ſi défigurés de leurs plaies, & par le ſang qui en couloit, qu'on avoit de la peine à les reconnoître. Ruiter voiant alors qu'il n'y avoit là plus rien à faire, le navire étant aſſés enfoncé pour le regarder comme péri; & que d'ailleurs le fond étoit de mauvaiſe tenuë dans ce parage, ſe diſpoſa à partir & à continuer ſa route. Il fit donc voiles ſur le ſoir, après avoir perdu ſa grande ancre de toüé, & eut un vent forcé du Nord, qui lui fit juger que le navire Algérien ſeroit immanquablement briſé. Au reſte comme on eſt obligé de rendre la loüange à qui elle eſt dûë, on doit dire ici que les Mores ſûrent admirablement ménager l'avantage du récif derriére lequel ils s'étoient retirés; & qu'ils ſe défendirent vaillamment, leur Capitaine même aiant perdu la vie dans cette action, avec pluſieurs autres gens de ſon équipage.

Le Corſaire ſe remplit d'eau.

On tâche de s'en rendre maître par le moien des chaloupes & des canots.

Vigoureuſe réſiſtance des Mores Turcs.

Le lendemain de ſon depart Ruiter trouva ocaſion de donner la chaſſe à trois bâtimens; mais en aprochant il les reconnut pour ceux du Contre-amiral Verveen, & des Capitaines van den Boſch & Adelaar, qui s'étoient ſéparés afin de croiſer avec plus d'avantage. Ils lui raportérent que le Capitaine Sweers avoit pris un bâtiment François venant de Terreneuve, qui avoit été auparavant enlevé par les Turcs. Enſuite le Vice-amiral renvoia les Capitaines van der Zaan, van den Boſch, & Adelaar, à Arzila, afin de voir ſi les Turcs auroient entrepris de retirer l'Amiral d'Alger, dont il ne croioit pourtant pas qu'ils euſſent pu venir à bout. Ils y arrivérent le 1. d'Octobre, & trouvérent le navire encore ſur le côté, à demi briſé, & entiérement péri. Ils en virent en même tems venir du Nord un autre ſur lequel ils chaſſérent, & ils l'en vironnérent tellement, qu'il fut contraint de porter à terre, où allant s'échoüer proche de l'avant du *Palmier d'or*, il ſe briſa tout entier. C'étoit une frégate Turque montée de 16. piéces de canon. Il donnérent encore la chaſſe à une flute, qui avoit été priſe par les Turcs, & la réduiſirent auſſi à s'échoüer. Le même jour le Vice-amiral moüilla devant Salé, & ſalua la ville de 9. coups, à quoi le grand château répondit de 5. coups, & le petit château de 4. Là, ſuivant ſes ordres, il eut conférence par ſes Députés avec ceux de Salé, touchant les différens qui étoient entre les Etats des P. V. & la Régence de cette ville-là. Mais comme il ſe paſſa pluſieurs jours ſans rien conclure, il ne jugea pas à propos de conſumer en ce lieu inutilement ſon tems avec ſes vaiſſeaux, tandis que, ſelon les nouvelles aſſurées qu'il en avoit euës, la plus grande partie des Armateurs ſe tenoient au deça du Détroit, & retournoient inceſſamment à Alger. Ainſi il fut réſolu dans le Conſeil de guerre que le Comm. de Wildt, le Contre-amiral Verveen, & le Capitaine van Zaalingen, iroient pendant quelques jours croiſer devant le Détroit, & autour de l'entrée; & qu'à la nouvelle lune ils feroient voiles à Cadix pour y netoier leurs vaiſſeaux. Le Cap. van der Zaan ſe mit auſſi en même tems en parage avec deux navires, & Ruiter demeura devant Salé pour avancer le Traité, & en a-

On reprend une priſe Françoiſe faite par les Turcs.

Un autre Corſaire Turc eſt chaſſé juſques au rivage où il s'échoüe.

Ruiter arrive devant Salé.

1. *Octobre.*

4. *Octobre*

tendre

tendre le ſuccès. Quelques jours après il découvrit de la rade où il étoit, trois voiles entre Salé & Mamora, qui prenoient leur cours vers Salé, mais qui ne pouvoient avancer à cauſe du calme. Il ordonna d'abord au Cap. Adelaar d'aller ſe poſter au Nord, afin que ces bâtimens, qui en venoient, ne puſſent entrer: mais auſſi-tôt après il mit lui-même à la voile avec Adelaar, & leur coupa la route du rivage; ce qui les obligea de remettre le cap à la mer. Le vent étant alors Nordnordeſt, Ruiter & Adelaar firent tous leurs éforts pour les ateindre; mais ils les perdirent de vûë la nuit, dès le premier quart. Au commencement du ſecond quart ils les revirent encore tous trois: mais aiant tombé dans le calme ils ſe ſervirent des rames, & en nageant ils en abordérent un à trois heures du matin. Tous les Turcs s'étoient enfuis dans leur chaloupe au premier coup qui avoit été tiré, n'aiant laiſſé que deux Portugais qui s'étoient cachés. On chaſſa enſuite ſur les deux autres. C'étoient des Corſaires Algériens, l'un monté de 26. pieces de canon, l'autre de 16. A force de nager on s'en aprocha juſqu'à la portée du canon; mais comme ni Ruiter ni Adelaar ne pouvoient aſſés avancer par un ſi grand calme, ils échapérent à la faveur d'un petit vent; parce qu'ils étoient beaucoup plus légers à la voile que les vaiſſeaux Hollandois, qui ſe trouvoient alors ſales & peſans. La priſe qui fut faite étoit une frégate fine de voiles, du port d'environ 90. tonneaux, montée de 9. petits canons, qui avoit été enlevée proche de Madére par les Turcs. Ruiter revint au ſoir à la rade de Salé, où s'avançoit le Traité, qui de part & d'autre avoit été remis entre les mains de Commiſſaires. Les Turcs inſiſtoient toûjours ſur la demande de leur dédommagement: mais enfin après beaucoup de conférences, on en vint à une concluſion le 22. d'Octobre, & l'on renouvella la paix dont voici les Articles. I. Que Sid Abdala Ben Sid Mahumad Ben Bucar, Prince de Fés, Souverain de Sudſalé & de Nordſalé, relâcheroit inceſſamment le Conſul David de Vries, qui avoit été arrêté à cauſe des différens ſurvenus entre les deux Nations. II. Qu'il reſtituëroit ſur l'heure le vaiſſeau *le Tigre*, & la galiote, *le Ruiter*, avec les Maîtres, les équipages & les marchandiſes qui étoient en eſſence, ou le prix qui en étoit provenu. III. Qu'il feroit inceſſamment délivrer deux Eſclaves, qui avoient été pris ſur *les armes de Hindeloopen*, petit bâtiment Hollandois; & vendus à Salé. IV. Que les Etats Généraux lui feroient reſtituer ce qui étoit encore en eſſence, ou le prix qui étoit provenu de ce qui avoit été ſauvé des éfets du *Levrier*, vaiſſeau de Salé, pris l'année précédente proche de Mamora par le Contre-amiral Tromp, & emmené à Cadix faute d'avoir montré ſon paſſeport, & de s'être fait connoître; mais qui depuis avoit fait naufrage. V. Que pour le dédommagement du *Levrier* L. H. P. feroient don au Sid de la flute *le Faucon blanc*, qui avoit été priſe en mer par ſes Sujets, & retenuë à Salé juſques alors. VI. Que par ce moien toutes les pertes qui avoient pu être reſpectivement ſoufertes par les Sujets de l'un & de l'autre Etat, pendant les broüilleriers qui étoient ſurvenuës, demeureroient compenſées, pour n'en pouvoir plus être fait demande ni queſtion. VII. Qu'en cette compenſation générale ne ſeroient point compris les droits clairs & liquides du Maître Jaques Warreboutſz. ou des Marchands interreſſés, touchant la perte de ſon petit bâtiment & de la charge, dont la Régence de Salé avoit promis de le dédommager & de lui paier la valeur, par obligation qui en avoit été donnée, laquelle demeuroit en ſa force & vertu. Ce Traité fut ſigné pour les Etats G. par le Conſul de Vries, & par Gilbert de Vyane, Fiſcal de l'eſcadre, Commiſſaire en cette partie; & enſuite ratifié de la main du Vice-amiral Ruiter, & ſeellé de ſon ſeau. Il le fut de même de la part du Sid de Salé par Ibrahim Duque & Ali Cordevées. On convint en même tems de quelques ſignaux auxquels les vaiſſeaux de Hollande & ceux de Salé devoient ſe reconnoître en mer. On mit encore par écrit quelques autres points pour aider à mieux entretenir l'ancien Traité de paix. Mais Ruiter ſe trouvant obligé de partir pour repaſſer le Détroit, on ne put en venir à une concluſion entiére à cet égard. Cependant il promit de retourner l'année ſuivante devant Salé, pour y mettre la derniére main. Ainſi donc après avoir fait relâcher & les Chrétiens, qui étoient arrêtés dans cette ville-là, & leurs marchandiſes; & avoir donné les ordres néceſſaires pour faire reſtituer aux Turcs celles qui étoient de reſte du *Levrier*, il remit à la voile le 2. de Novembre. La veille de ſon depart on envoia de Salé deux barques à ſon bord, dont l'une étoit chargée de 44. moutons, 4 chevre aux, 200. poules, 4. peaux de lion, & une de Tigre. Il y avoit dans l'autre quantité de melons, dix jarres d'eau fraîche, & un ſac plein de

1655. 16. *Octob.* Il chaſſe ſur trois Turcs.

Il en prend un.

Les deux autres échapent.

Traité conclu avec la Régence de Salé.

I.

II.

III.

IV.

V.

VI.

VII.

Les Chrétiens arrêtés à Salé ſont relâchés avec leurs vaiſſeaux, & leurs éfets.

1655. de 130. paires de ſouliers pour l'équipage. Sweers demeura encore quelque tems à la rade pour atendre des Lettres que le Conſul devoit envoier à L. H. P. ce qui fut cauſe qu'étant venu avec un Commiſſaire du Sant au bord de Sweers, & la mer s'étant ſi
10. *Novemb.* terriblement enflée par un orage, qu'ils ne purent tous deux retourner à terre, ils furent contrains de ſe laiſſer emmener à Cadix. Ruiter y étant arrivé le 10. y demeura quelques jours pour faire netoier ſon vaiſſeau. Dès le 8. le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Zaan & van den Boſch avoient donné la chaſſe à trois bâtimens Turcs. Van den Boſch en pourſuivit un au Sud de l'Arache, petite ville du Roïaume de Fés, à ſix lieuës d'Arzila, ſituée ſur le Lecus, & le força d'aller s'échoüer; mais il le releva & le prit. C'étoit une flute de Lubec, nommée *la Fortune*, qui avoit été autrefois priſe par les Algériens. De Wildt chaſſa ſur le ſecond, qui étoit une frégate d'Alger, montée de 30. piéces de canon, & de 250. hommes, & l'obligea auſſi de s'échoüer au Sud de l'Arache. Les Mores ſe ſauvérent; mais on trouva 25. Eſclaves Chrétiens qui devinrent libres, & cinq Renégats auxquels on donna la vie, parce qu'aiant pu s'enfuir avec les Mores ils ne l'avoient pas voulu faire. On brula la frégate, qu'il n'y avoit pas d'aparence de pouvoir remettre à flot. Le troiſiéme pirate échapa à force de voiles. Enſuite à la mi-Novembre de Wildt & van Zaalingen entrérent en combat contre un Armateur d'Alger, nommé *la Bergére*, monté de 31. piéces de canon, & de 296. hommes d'équipage. Le Capitaine étoit un Renégat d'Amſterdam, nommé Jean Leendertſz. & Selleman par les Mores. Ses parens demeuroient à Amſterdam dans les Teertuinen † proche du Stadsherberg * à l'enſeigne du Corbeau noir. Il ſe défendit vaillamment juſques à ce qu'on eût vû tomber plus 120. Mores; car alors le courage manqua aux autres. Mais il y avoit parmi eux environ 30. Renégats, qui ne vouloient point ſe rendre, qu'on ne leur promît par ſerment de leur ſauver la vie. Une partie de ceux-ci étoit déja dans la ſoute aux poudres, en intention d'y mettre le feu, & de ſe faire ſauter avec ceux qui les ataquoient, tant ils étoient tranſportés de deſeſpoir; mais on leur parla ſi humainement & ſi favorablement qu'on les en fit ſortir. On trouva dans le vaiſſeau 52. Eſclaves, dont il y en avoit 17. Sujets des P. V. qui ne pouvoient ſe laſſer de rendre des actions de graces à Dieu & à leurs libérateurs. On vendit 120. Mores ou Turcs aux Eſpagnols, & parce qu'on avoit promis la vie aux Renégats on la leur laiſſa: mais néanmoins on en condamna 28. obſtinés & tout-à-fait impies, à ſervir toute leur vie ſur les galéres; à condition toutefois que ſi dans la ſuite L. H. P. vouloient faire grace à quelques-uns d'entre eux, & les afranchir des galéres, le Roi ou ſes Commiſſaires ſeroient tenus de les remettre en liberté. Les Eſclaves Chrétiens intercédérent pour le Capitaine Leendertſz. qui les avoit traités favorablement & avec douceur. On en délivra encore à leur priére un autre de Monnikendam, & un Polonnois. Le Contre-amiral Verveen avoit auſſi donné la chaſſe le 15. de Novembre à un Turc, & s'en étoit aproché juſqu'à la longueur de quatre perches; de ſorte que tous ſes matelots ſe préparoient à ſauter à l'abordage: mais dans ce même inſtant ſon grand mât de hune fut abatu d'un coup de canon; ce qui donna lieu au Corſaire d'échaper. Le 20. de Novembre les Capitaines van der Zaan, van den Boſch, & Adelaar, chaſſérent encore ſur une barque, & ſur un grand vaiſſeau Turc nommé *l'Aigle d'or*, qui allérent toucher contre le rivage, où l'on croioit que *l'Aigle d'or* dût périr; mais il n'y eut que ſon gouvernail qui ſe briſa, & peu après le bâtiment fut remis à flot. Enſuite le Vice-amiral aiant retiré de Cadix les vivres qu'il y avoit laiſſés, & y aiant fait de l'eau, il diviſa ſon eſcadre en trois. Il prit avec lui de Wildt, van Zaalingen, & Adelaar, pour croiſer dans le Détroit même; & il ordonna au Contre-amiral Verveen & au Capitaine van der Zaan d'eſcorter juſques à une certaine diſtance au Nord du cap de St. Vincent, trois vaiſſeaux marchands richement chargés, qui faiſoient route à Amſterdam: car on avoit apris que le Capitaine Colart avec quatre ou cinq vaiſſeaux François croiſoit autour du cap, & enlevoit ſans diſtinction tout ce qu'il pouvoit rencontrer. Sweers & van den Boſch eurent ordre de faire voiles à Salé, & d'y remener le Conſul de Vries & le Commiſſaire du Sant, que l'accident dont il a été fait mention en avoit éloignés. Il leur marqua auſſi à tous le milieu du Détroit pour rendévous, & leur dît qu'ils ne manqueroient pas de l'y trouver. Le ſoir du 29. il ſe rendit proche d'Arzila où il vit deux bâtimens à l'ancre; mais il jugea qu'il étoit trop tard pour les ataquer. Le lendemain dès qu'il fut jour il s'en aprocha, & Jean Leendertſz. Capitaine de *la Bergére d'Alger*, qui

On reprend une priſe faite autrefois par les Turcs.

Un Corſaire d'Alger eſt pouſſé vers le rivage où il s'echoüe &, eſt brulé.

† *Un Quartier de la Ville d'Amſterdam.*

* *L'hotelerie de la ville.*

Le pirate nommé *la Bergére*, ſe rend après un long combat.

Deſſein ſuggéré par le deſeſpoir.

25. Chretiens ſont délivres.

Et 120. Turcs vendus.

Et 28. Renegats condamnés aux galeres.

Le Capitaine & deux autres ſont garantis par l'interceſſion des Eſclaves Chrétiens.

L'Aigle d'or, Corſaire Turc, échoüé contre le rivage, mais il eſt remis à flot.

Ruiter diviſe ſon eſcadre en trois.

Il arrive devant Arzila où il trouve deux bâtimens Turcs, *L'Aigle d'or* & le *Ste. Caterine*

30. *Novemb.*

qui avoit été pris, les reconnut. L'un étoit *l'Aigle d'or*, monté de 26. canons & de 150. hommes d'équipage, qu'un peu auparavant le Capitaine van der Zaan avoit contraint de s'échoüer. L'autre étoit le *Ste. Catérine*, qui portoit 20. piéces de canon & 200. Turcs, contre lequel le Capitaine Verveen s'étoit batu. *L'Aigle d'or* étoit un peu au Nord d'Arzila, & le *Ste. Catérine* étoit au Sud; mais l'un & l'autre se trouvoient si proches de la ville, qu'un coup de mousquet auroit pu porter jusqu'à eux. Ils étoient amarrés chacun avec un grêlin à la ville ou au rivage, & le vent étoit si forcé que Ruiter doutoit s'il devoit rien entreprendre contre eux sur leur propre côte. Néanmoins il prit enfin le parti de hazarder l'ataque. Dans ce dessein il s'avança vers *l'Aigle*, & s'aprocha si près de l'un de ses côtés, qu'il auroit pu facilement parler avec les Turcs. Il moüilla à peine à cinq brasses d'eux, mais il n'oza s'en aprocher davantage de peur de périr lui-même. Adelaar se posta derriére Ruiter, & fort proche de lui. D'un autre côté de Wildt s'en alla avec van Zaalingen jetter l'ancre proche du *Ste. Catérine*. Dès qu'ils eurent achevé cette manœuvre, le vent, qui étoit alors frais, changea, & cessa même entiérement, de sorte qu'il y avoit aussi peu de mer, que s'ils fussent été renfermés dans un port: ce que Ruiter prit pour un mirache, & pour une faveur du Ciel qui lui permettoit de détruire ces Pirates. D'abord la ville commença à tirer, & les Corsaires firent de même; mais quand les Hollandois furent moüillés ils eurent leur tour, & envoiérent à la fois les bordées d'en-haut & d'en-bas, sans cesser, tant sur la ville que sur les Corsaires. De la ville on tiroit au vaisseau de Ruiter, qui lui renvoia une si grande quantité de boulets, qu'environ midi on y arbora le pavillon blanc; & alors il cessa de faire feu sur elle, jusques à ce qu'elle recommença à tirer un coup à la fois seulement; à quoi il répondit chaque fois de trois ou quatre coups. Il desempara aussi tout-à-fait *l'Aigle d'or*, dont il brisa & abatit tout le grand mât, avec la vergue du mât de miséne. Cependant de Wildt, & van Zaalingen, ataquoient de leur part le *Ste. Catérine* avec tant de vigueur, que les deux vaisseaux Turcs se trouvant enfin hors d'état de défence, cessérent peu-a-peu de tirer. Après midi le Vice-amiral fit le signal de Conseil, où il fut à l'instant résolu qu'Adelaar & van Zaalingen leveroient l'ancre; qu'Adelaar iroit à l'abordage de *l'Aigle*, & que van Zaalingen feroit la même chose à l'égard du *Ste. Catérine*, parce que leurs vaisseaux prenoient beaucoup moins d'eau que les autres; & que pour cet éfet on renforceroit leurs équipages. Ruiter voulut même passer au bord d'Adelaar, pour être présent & donner ses ordres. Mais on ne se fut pas plutôt mis sous voiles pour aprocher, que le *Ste Catérine* commença à couler bas, les Mores se retirant vers la ville dans une grande barque. Ruiter fit avancer trois canons pour tâcher de retirer de l'eau les Esclaves Chrétiens. On en sauva quelques-uns avec bien peu de Mores, car la plupart des Chrétiens avoient été dès le matin envoiés à terre. Après qu'on eut fait périr le *Ste. Catérine*, Ruiter ordonna à van Zaalingen d'avancer près de *l'Aigle*, sur lequel il fit faire encore des décharges de toute l'artillerie des navires qui en étoient les plus proches, & après cela il commanda qu'on en vint à l'abordage; ce qui fut bientôt éxécuté, & le Corsaire fut pris après une légére résistance. On trouva sur son bord quelques Esclaves Chrétiens & plus de 30. Mores, avec 4. Renégats auxquels les Chrétiens rendirent têmoignage qu'ils les avoient toûjours fort humainement traités. On fit prisonniers 50. Turcs ou Mores sur les deux bâtimens, & on délivra environ 20. Chrétiens. *L'Aigle* étoit si délabré, & percé de tant de coups, qu'à peine l'auroit-on pris pour un navire. La plus grande partie de ses mâts & de ses vergues avoit été abatuë: il avoit essuïé les volées de plus de 200. gros boulets, & avoit déja quatre piés & demi d'eau. On délibéra si après en avoir enlevé le canon on le mettroit en piéces, mais enfin on tâcha de le conserver. On étancha les voies d'eau le mieux qu'il fut possible, & on le fit remorquer par le vaisseau du Commandeur de Wildt à Malaga, où on le laissa derriére le mole jusqu'à nouvel ordre. Le 2. de Décembre, Verveen & van der Zaan découvrirent sur la côte d'Algarve, entre Lagos & le cap de Ste. Marie, neuf Armateurs Turcs, qui les voiant venir à eux à toutes voiles, n'ozérent les atendre. Trois jours après ils retournérent à Malaga, où étoit Ruiter, qui prit son cours à Alicante, pour y faire netoier ses vaisseaux, & se pourvoir de poudre, aiant consumé, aussi-bien que de Wildt, van Zaalingen, & Adelaar, plus de la moitié de ce qu'ils en avoient, dans les deux combats livrés devant Arzila; ce qui n'étoit

1655.

Qu'il prend la résolution d'ataquer.

Combat contre les deux Corsaires.

Le *Ste. Catérine* coule bas.

L'Aigle d'or est pris.

3 *Décemb.* Neuf Corsaires Turcs prennent chasse devant deux navires de guerre. On manque de poudre.

1655. pas ſurprenant, puis que ſur le vaiſſeau même du Vice-amiral il n'en avoit été chargé que dix milliers. Outre cela ils avoient tous beſoin de boulets de toutes eſpéces, & on n'en trouve pas encore en Eſpagne auſſi facilement que de la poudre. Le Vice-amiral en écrivit aux Oficiers de l'Amirauté d'Amſterdam, les priant de lui en envoier à Malaga ou à Cadix, avec douze petits tonneaux de bales de mouſquet, par les premiers navires de guerre qui iroient en Eſpagne. La tempête le pouſſa enſuite proche de Fomentéra, où il alla reconnoître s'il n'y avoit point de Turcs à la rade. Là les Capitaines Swéers & van den Boſch ſe rendirent ſous le pavillon. Ils demeurérent tous à cette rade une ſemaine, dont il y eut quatre jours de gros tems, & lors qu'il fut ceſſé ils firent du bois. Le dernier de Décembre ils allérent moüiller à la rade d'Ali-
1656. cante, & voulurent le 1. Jour de l'An 1656. faire charger de la poudre qui leur avoit été promiſe en ce lieu-là; mais les Eſpagnols refuſant de la leur livrer, à cauſe de la ſolemnité du jour, qu'ils célébrent comme une grande Fête, il falut atendre juſqu'au troiſiéme jour. Enſuite le Vice-amiral demeura dans ce parage, & continua d'y croiſer par un tems aſſés inconſtant & orageux, juſques au 7. du Mois, que par l'a-
Ruiter tâche de faire voiles à Alger. vis du Conſeil de guerre il réſolut de retourner à Alger, dans le deſſein de voir ſi les Armateurs, qu'il tâchoit en vain de découvrir, s'y étoient retirés; ou s'ils étoient encore en courſe, afin de les atendre au retour. Il fit donc route de ce côté-là; mais le ſecond jour le vent aiant changé il dériva plus de vingt lieuës à l'Oüeſt. Ainſi aiant entrepris en ce tems-là juſqu'à trois fois d'aller viſiter Alger, il fut autant de fois con-
14 *Janvier.* trarié par le vent. Vers la mi-Janvier il ſe vit contraint, & par l'orage, & pour faire de l'eau, d'entrer à Alicante, où auſſi-tôt après il arriva à la rade un vaiſ. mar. d'Amſterdam, qui lui raporta qu'un certain Maître, nommé Baars van Hoorn,
Il aprend que les François ont pris un bâtiment Hollandois. avec lequel il venoit de conſerve de Génes, avoit été le jour précédent abordé & pris par un François proche du cap de St. Martin, qui avoit crié à lui en ſon particulier de ſe tenir hors de la portée du canon, & de continuer ſa route: d'où l'on concluoit que Baars avoit été dénoncé, comme chargé de marchandiſes d'Eſpagne. Sur ce récit Ruiter têmoigna beaucoup d'ardeur de lever
Il têmoigne beaucoup d'ardeur, pour aller le délivrer, mais le vent contraire l'en empêche. l'ancre, & d'aller pourſuivre le François: mais la mer étoit ſi groſſe, & rouloit ſi impétueuſement de l'Eſtſudeſt dans la baie, que pendant deux jours il fut impoſſible de faire voiles. Après cela recommençant à croiſer ſur les Pirates, il eut ſouvent ocaſion de leur donner la chaſſe; & toutes les fois qu'il put les joindre, il trouva qu'ils revenoient de faire des courſes ſur les Chrétiens dans leurs propres païs. En croiſant, le Cont. Am. Verveen & trois autres vaiſſeaux aiant dérivé, ils ne purent ſe rendre ſous le pavillon que le 29. du Mois, proche de l'iſle d'Yviça. Deux jours auparavant ils s'étoient trouvés aſſés près de trois frégates Turques, qui les évitérent aiſément, parce qu'elles pouvoient donner un grand hunier au meilleur voilier des Hollandois qui chaſſoient ſur elles. En ce même tems le Capitaine van der Zaan, & le vaiſſeau du Commandeur de Wildt, qui étoit demeuré malade à Malaga, furent détachés par le Vice-amiral, & envoiés à Meſſine, à Naples, & à Livourne, pour eſcorter les vaiſ. mar. qui étoient, prêts à faire voiles en Hollande. Au commence-
2. *Fèvrier.* ment de Fèvrier il rencontra entre Alicante & le cap de Ste. Marie le Capitaine Vinkaart
Ruiter rencontre une flote de 26. vaiſ. mar. avec une flote marchande des P. V. compoſée de 26. voiles, deſtinées pour divers endroits au delà du Détroit. Le gros tems en avoit ſéparé dans la mer d'Eſpagne le Capitaine Martin Schaaf qui les eſcortoit. Les Maîtres allérent au bord de Ruiter, & lui de-
La déclaration que font les Maîtres & leur requête. clarérent ſur leur parole de gens d'honneur, que Schaaf avoit une dépêche du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, par laquelle on ordonnoit au Vice-amiral Ruiter, que s'il rencontroit en mer cette flote, il eût à la pourvoir d'un plus gros convoi, & tel qu'il le jugeroit néceſſaire pour ſa ſûreté; & en conſéquence ils le priérent de le leur
Il les eſcorte juſqu'au de là de Sardaigne. vouloir acorder. Sur cela il fut arrêté dans le Conſeil de guerre de les faire conduire juſques au delà de l'iſle de Sardaigne, & auſſi loin que le tems & le vent le pourroient permettre; d'autant plus qu'on étoit aſſuré qu'il y avoit entre la Sardaigne & la côte de Barbarie huit navires François, qui arrêtoient & viſitoient tous les vaiſſeaux qu'ils pouvoient joindre, ſous prétexte d'y chercher des marchandiſes d'Eſpagne. Ruiter les eſcorta donc lui-même dans les parages les plus dangereux juſqu'à Génes, à Livourne, à l'iſle Gorgone, & juſqu'à quatre lieuës de Civita Vecchia. Après cela il fit
Il chaſſe inutilement ſur une frégate Turque. route à Sardaigne, & de là par l'Oüeſt à Majorque. Avant que d'y aborder il donna la
9. *Mars.* chaſſe depuis neuf heures du matin juſqu'au ſoir à une frégate Turque proche du cap de St. Martin, laquelle ſur les quatre heures du ſoir ſe trouva déja bien éloignée des fré-

gates

gates Hollandoiſes ; mais en même tems elle fut preſque à la portée du canon de Ruter. Sur le ſoir il ſe leva un vent frais, qui ſe trouva ſi favorable au Turc, qu'il fut obligé de ſerrer tous ſes perroquets ; mais Ruiter aiant été ſurpris par le calme, ne fit que dériver au lieu d'avancer. Il y eut encore alors un ſecond bâtiment Turc, au vent à l'autre, qui devançant les Hollandois de plus d'un tiers, les évita auſſi. Le lendemain Ruiter retourna à Alicante, afin de voir s'il n'y avoit point de vaiſſeaux qui vouluſſent faire route à l'Oüeſt. De là il fit voiles à Malaga, où aiant moüillé l'ancre à la mi-Mars, il reçut une dépêche du Conſeil de marine d'Amſterdam, en datte du 29. de Décembre précédent, par laquelle on lui têmoignoit qu'on étoit fort ſatisfait de ſon expédition contre les Corſaires, & de ſa négociation avec la Régence de Salé. Mais on lui ordonnoit de la part des Etats G. qu'à la vûë de la préſente dépêche, il cût à rallier inceſſamment ſon eſcadre, & à revenir en Hollande le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible, & ſans qu'aucune autre raiſon le pût faire différer, ſi ce n'étoit ſeulement pour demeurer ſix, huit, ou dix jours, tout au plus, à la rade de Cadix, au cas qu'il y trouvât un nombre conſidérable de vaiſ. mar. richement chargés, qui vouluſſent revenir avec lui, & ſe mettre ſous ſon eſcorte. D'ailleurs, cette raiſon ceſſant, il lui étoit défendu de s'arrêter par aucune autre, quelle qu'elle pût être. Suivant cet ordre il alla moüiller l'ancre à Cadix le 20. du Mois, où deux jours après les galions de la flote d'argent arrivérent auſſi. Les Marchands & les Maîtres de vaiſſeau allérent à l'inſtant le prier d'atendre juſqu'à la fin du mois pour les eſcorter ; ce qu'il leur acorda ſans balancer, à cauſe de l'importance du ſujet. Ils le priérent enſuite de faire charger ſur ſon bord, & ſur ceux des autres Capitaines, tout l'argent, tant monnoié qu'autre, qu'ils n'ozoient riſquer ſur leurs vaiſſeaux marchands, de crainte des Anglois ; lui déclarant qu'en cas de refus ils ſe trouveroient contrains de l'envoier à Génes, ou de le charger ſur les vaiſſeaux François qui étoient prêts de faire voiles ; ce qui ſeroit d'un grand préjudice à la Hollande. Après y avoir bien penſé il conſentit encore à ce qu'ils demandoient, en paiant par les Marchands, ſuivant leurs ofres, deux par cent de fret ; ſavoir un par cent pour l'Amirauté dans la juridiction de laquelle les vaiſſeaux devoient aborder, trois quarts pour les Maîtres, & un quart pour les Capitaines : cette derniére condition pourtant ſous le bon plaiſir des Conſeillers de l'Amirauté. Enſuite on chargea l'argent, & le 2. d'Avril on fut prêt à faire voiles ; mais le gros tems fit retarder juſques au 5. que 31. vaiſſeaux enſemble levérent l'ancre. Il y avoit 6. navires de guerre de l'eſcadre du Vice-amiral ; le ſien, celui du Contre-amiral Verveen, & ceux des Capitaines Sweers, van den Boſch, van Zaalingen, & Adelaar. Il y avoit encore celui du Capitaine Mangelaar de Zélande, avec les deux brulots *la Perle* & *la Fortune*, & 22. vaiſſeaux marchands deſtinés pour la Province de Hollande, hormis quelques-uns qui étoient pour la Zélande. Le Commandeur de Wildt, qui de Malaga, où une maladie l'avoit arrêté quelque tems, étoit allé avec Ruiter à Cadix, devoit y atendre ſon navire & le retour du Capitaine van der Zaan, auſſi-bien que les vaiſſeaux marchands qui venoient d'Italie & de Sicile ſous leur eſcorte, afin de revenir avec eux en Hollande, & d'y amener le bâtiment *la Bergére*, qu'on avoit pris ſur les Algériens. Pour *l'Aigle d'or*, il avoit été pouſſé hors du mole de Malaga, tant par l'éfort de la tempête que par la négligence des gardes, & étoit allé ſe briſer contre le rivage. Dans la même dépêche qui rapelloit Ruiter, on lui donnoit avis que ce qui reſtoit à négocier avec la Régence de Salé, ſeroit ménagé par le Conſul de Vries, auquel pour cet éfet on enverroit des inſtructions & un pouvoir.

1656.

Il retourne à Malaga.

Il eſt rapellé en Hollande avec ſon eſcadre.

Il arrive à Cadix.

Requête qui lui eſt faite par les Marchands.

Il fait voiles en Hollande avec une flote de 1 vaiſ. mar. & avec beaucoup d'argent.

Avant que de quitter la rade de Cadix, il fit part de cet avis au Conſul de Vries, & au Sid Abdala, Sant de Salé, auxquels il écrivit par un certain bâtiment qui y faiſoit route. Il envoia en même tems au Conſul une liſte de Livres Arabes & de Cartes, afin qu'il tâchât de les acheter à Salé aux frais de l'Etat, & ſuplia le Sant par ſa Lettre, de vouloir apuïer le Conſul de ſa faveur, pour les lui faire trouver : ce qui ſe fit par ordre * de L. H. P. à la priére de Jaques Golius, célébre Profeſſeur de l'Univerſité de Leide, qui avoit la réputation d'entendre parfaitement les Matématiques qu'il enſeignoit, de même que les Langues Orientales ; & de ſurpaſſer en la connoiſſance de l'Arabe preſque tous les Savans de ſon tems. C'étoit un élève d'Erpenius, cet autre fameux Profeſſeur dans les Langues, auquel il avoit ſuccédé après avoir fait un voiage en Syrie, où il avoit demeuré longtems pour aquérir une

Il écrit au Conſul de Salé & au Sid Abdala, Souverain de Salé.

On tâche de faire acheter à Salé des livres Arabes & des Cartes.

* *15. Octob. 1655.* Voi *G. J. Voſſius de Theol. Gent.* l. 3. c. 37. *La Biblioté-*

que de G. Matth. Konigius. p. 352. *Dictionn. Hiſtor. de Moréri tom* 2. *p.* 68. *Voi Aitzéma* XXXIX. 463.

1656. une connoiſſance plus parfaite de l'Arabe. Il avoit auſſi acompagné autrefois un Ambaſſadeur des Etats G. au Roïaume de Maroc, où il préſenta au Roi Muley Sidam un Ecrit pour échantillon des progrès qu'il avoit faits en cette Langue. Cet Ecrit fut lû du Prince avec beaucoup d'admiration, & lui plut ſi fort, qu'il le donna à lire à ſes plus ſavans Talips. Depuis ce tems-là L. H. P. ont ſouvent emploié cet illuſtre Profeſſeur, pour leur traduire des Ecrits Arabes & Turcs, ou pour leur ſervir d'interpréte, & porter la parole aux Ambaſſadeurs Turcs, dans les Traités qu'on négocioit avec eux.

Ruiter continuë ſon voiage avec la flote marchande.

Le V. Am. Ruiter aiant fait voiles de Cadix avec la flote marchande, & étant proche du cap de Ste. Marie, commanda aux Capitaines Sweers & Adelaar de remorquer avec leurs frégates deux vaiſ. mar. qui étoient les plus peſans à la voile, afin de faire meilleure route; ce que le vent, qui fraîchit trop ne leur permit pas d'éxécuter. Depuis ce tems-là la flote fut aſſés ſouvent batuë de la tempête, mais ſans aucun dommage conſidérable, quoi qu'on fût quelquefois obligé d'atendre des vaiſſeaux qui avoient dérivé. Etant par la hauteur des 33. degrès il y eut un bâtiment Hambourquois qui ſe détacha pour prendre ſon cours vers Port-à-port; & par celle des 43 degrès un Hollandois s'en alla du côté de Biſcaie. Après cela il ne ſe paſſa rien de remarquable juſques au 29. du Mois, que rangeant la côte d'Angleterre, & commençant d'aprocher du Pas de Calais, le long de la tour à feu de Singels, on découvrit ſept voiles qui venoient de l'Eſt. On avança toûjours juſques à ce qu'on fût près de Douvres, où l'on reconnut que c'étoient des navires de guerre Anglois, qui en vouloient à la flote & à l'argent. Le Commandant de cette eſcadre, qui étoit Guillaume Withorn, envoia auſſi-tôt quelques canots au bord du Vice-amiral, pour lui déclarer qu'il avoit ordre du Protecteur Cromwel de mener aux Dunes tous les vaiſſeaux marchands qui viendroient d'Eſpagne, & pour le prier de permettre qu'il mît cet ordre à éxécution. En éfet il lui expliqua clairement ſes intentions par une Lettre écrite en Anglois, ſignée de lui & de quelques Capitaines, dont voici le contenu.

Sept navires de guerre rencontrent Ruiter, & ont intention d'emmener les vaiſ. mar. aux Dunes.

Lettre écrite ſur ce ſujet par le Commandeur Withorn au V. Am. Ruiter.

Après vous avoir ici ſalué, je vous dirai qu'en eſpérance d'entretenir la paix qui eſt entre notre Etat & le vôtre, je vous demande de me laiſſer emmener les vaiſ. mar. qui viennent de Cadix, de flote avec vous, pour en uſer avec eux ainſi qu'il me ſemblera bon; où en cas de refus je ſerai obligé de les ataquer, & de les enlever par force; ce que je voudrois bien éviter. J'eſpére que vous conſentirés à ma demande, parce que la Régence d'Angleterre a eu avis que dans ces vaiſſeaux qui ſont ſous votre eſcorte, il y a de l'argent qui apartient aux Eſpagnols nos ennemis. Par conſéquent j'oze me promettre que vous ne voudrés pas être la cauſe de l'éfuſion de ſang qui pourroit ſe faire de part & d'autre ſur les flotes, & que vous n'entreprendrés rien dont vous ſoiés obligé de vous diſculper ci-après. C'eſt tout ce que j'ai à vous écrire pour l'heure. En mer, à bord de la frégate Gensbary le $\frac{19}{29}$. *d'Avril*, 1656. *C'eſt*

Votre Bon Ami

Le Commandeur Guillaume Withorn.
Robert Colmer, Jean Candelaar,
Daniel Baker.

Le Vice-amiral aiant lû cette Lettre, & oüi ce que les porteurs étoient chargés de lui dire, répondit ſur la demande qu'on lui faiſoit de laiſſer emmener les vaiſ. mar. aux Dunes. *Qu'ils n'y avoient point d'afaires, mais ſeulement à Amſterdam, où il prétendoit les conduire; & qu'il ataqueroit par toutes ſortes de voies, comme des ennemis déclarés, tous ceux qui prétendroient les arrêter.* Il écrivit auſſi en Anglois une Lettre pour réponce à Withorn, en ces termes.

MONSIEUR,

Sa réponce.

J'E viens de recevoir votre Lettre, par laquelle j'ai apris que vous avés intention de vous ſaiſir des vaiſ. mar. qui ſont ſous mon convoi; ce que je ne puis nullement permettre. Mais parce que vous m'écrivés qu'il y a ſur ces vaiſſeaux de l'argent & d'autres marchandiſes de contrebande, qui apartiennent à vos ennemis, je vous aſſure par

la

la préſente, & ſur ma parole d'honneur, que cela n'eſt point véritable. Ainſi je ſuis en réſolution de défendre ces vaiſſeaux qui ſont ſous ma conduite, tant qu'il me reſtera des gens & de la force pour le faire; me tenant aſſuré que le Sieur Protecteur ne vous a pas donné le moindre ordre d'inſulter ni d'enlever des vaiſſeaux francs, qui apartiennent à notre Etat, tels que ſont ceux-ci. C'eſt pourquoi je vous prie de les laiſſer paſſer, & moi auſſi, ſans nous faire de peine, afin de ne rompre pas par votre procédé la paix qui eſt entre nos Etats, & de ne donner pas ocaſion à l'éfuſion de ſang qui s'enſuivroit. Sur quoi j'atens de vous une promte réponce, aiant réſolu de remettre tout-à-l'heure à la voile, & de continuer ma route. Cependant je demeure 1656.

Votre Bon Ami

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

A bord du 't Huis Tydtverdryf, *devant Douvres le* $\frac{12}{29}$ *d'Avril* 1656.

Withorn n'étant pas ſatisfait de cette réponce, envoïa encore pluſieurs fois des canots à Ruiter, pour tâcher de lui faire abandonner ces vaiſ. mar. Mais aiant demeuré ferme à les vouloir défendre, le Com. Anglois lui ſoutint dans une Lettre, qu'il avoit parmi ſa flote cinq bâtimens deſtinés pour la Flandre, ſuivant des avis certains qu'on en avoit reçus. Il prétendoit encore qu'il y eût ſur les navires de guerre & marchands, quantité d'argent & de marchandiſes de contrebande, qui apartenoient au Roi d'Eſpagne; demandant une derniére réponce, & préciſe ſur ces faits, afin qu'il pût ſe diſculper envers ſes Maîtres. Voici ce que Ruiter lui répondit.

MONSIEUR,

Seconde Lettre de Ruiter à Withorn.

COmme vous me marqués par votre Lettre que vous avés des avis certains que parmi les vaiſſeaux qui ſont ſous mon eſcorte, non-ſeulement il y en a cinq marchands Eſpagnols, deſtinés pour la Flandre; mais encore que nos navires de guerre & marchands ſont chargés de quantité d'argent & d'autres marchandiſes de contrebande, qui apartiennent au Roi d'Eſpagne; ſurquoi vous avés reçu de vos Maîtres un ordre exprès de vous emparer de ces vaiſſeaux, & de ces éfets. Je vous écris celle-ci pour vous têmoigner & vous aſſurer en foi de Chrétien, & d'homme d'honneur, que je n'ai ſous ma conduite aucuns vaiſſeaux Eſpagnols de cette qualité, & qu'il n'a été chargé, que je ſache, ſur les navires de guerre ou marchands, aucuns éfets, argent, ni monnoie, apartenant au Roi d'Eſpagne. C'eſt ce dont vous pouvés vous tenir aſſuré. Je ſuis

Votre Bon Ami

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

A bord du 't Huys Tydtverdryf, *le* $\frac{12}{29}$. *d'Août*, 1656.

Il fut force à Withorn de ſe contenter de cette déclaration; car il ne voioit pas qu'il pût rien entreprendre avec ſept navires contre tant de vaiſſeaux marchands, la plupart en état de défence, montés de canons & d'équipages autant qu'ils en avoient beſoin, & qui étoient ſous l'eſcorte d'un Commandant tel que Ruiter, avec ſept navires de guerre. Il fallut donc, bon-gré mal-gré, les laiſſer partir; & ce fut de cette ſorte qu'échoüa le projet que les Anglois avoient fait, de s'emparer de l'argent de la flote qui revenoit d'Eſpagne. On croioit même que c'étoit pour atendre le venuë de la flote entiére des Indes, & pour l'ataquer, que Cromwel avoit envoié l'Amiral Blaake vers les côtes d'Eſpagne. Mais les galions avec leurs tréſors entrérent à Cadix, juſtement dans le tems que Blaake ſe tenoit ſur la côte de Portugal. Le même jour, après que Withorn eut abandonné les Hollandois, ils dépaſſérent encore les Dunes. La nuit ſuivante le Capitaine Mangelaar avec les trois vaiſſeaux Zélandois les quitta, & prit ſon cours vers la Zélande. Le 2. de Mai, Ruiter entra hûreuſement au Texel, avec les vaiſſeaux marchands deſtinés pour Amſterdam, & les ſix navires de guerre, à la grande joie de tous les Habitans de cette ville, & ſur tout de ceux qui étoient intereſſés tant à l'argent qu'il amenoit, qu'aux éfets. En arrivant il fut reçu très-favorablement par le Conſeil de l'Amirauté

rauté, qui lui têmoigna beaucoup de reconnoiſſance de ſes ſervices. Car en cette expédition, dont il avoit été le Chef, on avoit brulé, coulé bas, détruit, ou pris ſur les Corſaires Turcs, ſix grands vaiſſeaux & deux barques, & repris trois priſes auparavant faites par les Turcs, outre une qu'on avoit fait échoüer. De plus il avoit été délivré un grand nombre d'Eſclaves Chrétiens; les broüilleries où l'on étoit avec la Régence de Salé avoient été terminées; &, malgré les Anglois, on avoit aporté en Hollande une très-conſidérable quantité d'argent.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE TROISIEME.

IL y avoit peu de tems que le Vice-amiral Ruiter étoit en Hollande, lors que les Etats Généraux des P. V. lui envoiérent un nouvel ordre de retourner en mer. L'interêt qu'ils avoient à la guerre que Charles Guſtave, Roi de Suéde, avoit commencée contre Jean Caſimir, Roi de Pologne, les obligea d'équiper une armée navale, pour l'envoier au Sond & dans la mer Baltique, ſous le commandement du Lieutenant Amiral d'Opdam. Ils craignoient que la Pruſſe & Dantzic ne tombaſſent entre les mains des Suédois, qui auroient pu facilement troubler, ou même ruïner le commerce des Habitans des P. V. dans cette mer. Mais avant que le Lieutenant Amiral fût en état de mettre à la voile, Ruiter partit avec une armée compoſée des navires de guerre & des frégates qui ſe trouvérent prêtes, dont la plupart étoient d'Amſterdam, & le reſte de Northollande. C'étoit avec beaucoup de raiſon que les Etats G. entreprenoient cette expédition, & que ceux de Hollande la ſollicitoient en particulier. Car la navigation de la mer Baltique, qui couroit riſque d'être interrompuë, eſt le fondement, &, s'il faut ainſi dire, l'ame & la vie du commerce que les Hollandois font par toute la Terre. Ce que je ne dis pas ſeulement à cauſe de la multitude des marchandiſes qui ſe débitent dans les ports de cette mer, & des blés qui en ſont aportés; mais ſur tout parce que c'eſt de là qu'on tire toutes les principales matiéres qui ſervent à la conſtruction & à l'entretien des vaiſſeaux: de ſorte que ſi l'on venoit à en être privé, on ſeroit contraint de ceſſer preſque toute navigation. On avoit embarqué un grand nombre de ſoldats pour défendre Dantzic, s'il étoit ataqué, comme étant la place la plus importante, & à la conſervation de laquelle étoit atachée la plus conſidérable partie du commerce de ces païs-la. Car on peut dire qu'elle eſt comme le grenier de la Pruſſe & de la Pologne, où tout le reſte du monde, auſſi-bien que les Hollandois, va ſe pourvoir de blé; denrée la plus utile de toutes, & de laquelle on peut le moins ſe paſſer. Ruiter diviſa ſon armée en deux eſcadres, l'une ſous ſon commandement, & l'autre ſous celui du Vice-amiral Pierre Floriſz. Il ſortit du Vlie le dernier de Mai, & le 8. du Mois ſuivant il moüilla ſous le Lap ou Lapſand, proche du Sond. L'armée étoit compoſée de 25. voiles, 18. d'Amſterdam, & 7. de Northollande. Les Vice-amiraux Ruiter & Floriſz. & le Cont. Amiral Tromp deſcendirent auſſi-tôt à terre, & allérent à Coppenhague s'aboucher avec les Ambaſſadeurs de L. H. P. qui étoient Conrad van Beuningen, Penſionnaire de la ville d'Amſterdam, Godard Adrien van Reede, Seigneur d'Amerong, & Mathias van Vierſen, Député de Friſe aux Etats G. Après quelques conférences ils allérent à la hâte ſaluer le grand Maître, le Chancelier, & l'Amiral Lindenhout, & retournérent promtement ſur leurs vaiſſeaux qui firent voiles du Lap au Sond, pour y atendre le Lieutenant Amiral d'Opdam, avec les nouveaux ordres qu'il devoit aporter, & avec le reſte des vaiſſeaux qu'il devoit amener. Le 13. il en arriva deux, & le 16. on en vit encore quatre, qui furent bien-tôt ſuivis de pluſieurs autres. Pendant qu'on les atendoit on permit tous les jours à un demi-quart des équipages d'aller

1656.
Ruiter reçoit ordre de retourner en mer.
Guerre entre les Suédois & les Polonnois.
Réſolution de rendre la navigation ſûre dans la mer Baltique.
Ruiter eſt envoié au Sond avec une armée nav. qui doit être, ſuivie d'une autre.
Le commerce de la mer Baltique eſt d'une haute conſéquence pour les Hollandois.
Troupes embarquées, ſur les vaiſſeaux.
Ruiter diviſe l'armée en deux eſcadres.
Et met à la mer.
Il arrive au Sond.
Et va avec Floriſz. & Tromp à Coppenhague.

1656. d'aller tour-à-tour ſe rafraîchir à terre. Un jour il ſe rendit au bord de Ruiter un certain jeune Gentilhomme, de la ſuite des Ambaſſadeurs de Hollande, fort triſte, & qui déclara avec beaucoup de marques de déplaiſir, que la nuit précédente aiant pris querelle à Coppenhague avec un autre jeune Gentilhomme ſon camarade, il l'avoit tué. Ruiter, qui de ſon naturel étoit tendre & pitoïable, ſe ſentant émû par ce récit, plaignit le mort, & pria celui qui avoit fait le coup de ſe retirer promtement, avant qu'on envoiât le chercher; ce qu'il fit, aiant trouvé deux Gentishommes Danois qui l'emmenérent, & qui lui promirent de le tenir caché juſques-à-ce qu'il pût ſe ſauver. Le 27. on vit encore trois navires aprocher du Sond. C'étoit le Lieutenant Amiral d'Opdam, & les Capitaines van Nès & Kuiper, qui ſur le ſoir ſe joignirent à l'armée; laquelle fut ainſi fortifiée peu-à-peu. Le Lieutenant Amiral avoit reçu ordre de L. H. P. *de ſecourir, de délivrer, & de défendre les vaiſ. mar. des P. V. qui ſeroient troublés dans leur commerce ſur la mer Baltique, & auxquels on feroit quelque tort ou quelque violence; d'aller ataquer ceux qui les auroient inſultés, & d'en tirer raiſon par toutes ſortes de voies.* Il lui avoit été auſſi donné charge par une dépêche, d'aller avec toute *ſon armée aborder à la rade & devant le port de Dantzic; d'empêcher les Suédois d'en fermer l'entrée, ou d'en tenir les paſſages aſſiégés; d'en venir aux priſes avec tous ceux qui voudroient en interdire l'accès ou la ſortie aux vaiſſeaux des Sujets des Etats; de repouſſer la force par la force; & d'en uzer ainſi que les Inſtructions portoient contre tous ceux qui commettroient des violences & qui éxerceroient des tirannies.* Auſſi-tôt après ſon arrivée il alla par terre à Coppenhague où il vit les Ambaſſadeurs des P. V. & ſalua le Roi de Dannemarc, & les Grands de ſa Cour, de qui il fut très-bien reçu. Le Roi même voulant donner des marques de ſa conſidération pour l'Etat qui l'avoit envoié, le fit Chevalier de l'Eléfant, & lui fit porter le Collier de cet Ordre à ſon bord par le Vice-roi de Norvègue le 19. de Juillet. Sur ces entrefaites le Vice-amiral de Wit avec quelques vaiſſeaux qu'il amenoit de la Meuſe, ſe joignit auſſi à l'armée, qui aiant paru le 20. devant Coppenhague, remit le lendemain à la voile du conſentement des Ambaſſadeurs des P. V. avec ordre d'entrer dans la mer Baltique, & de faire route en droiture à Dantzic. Elle y arriva ſix jours après, conſiſtant alors en 42. navires ou frégates, 7. de Rotterdam, qui portoient tous enſemble 332. piéces de canon, & 1345. hommes d'équipage; 24. d'Amſterdam, qui portoient 900. piéces de canon & 3260. hommes. 7. de Northollande, qui portoienr 280. canons & 1090. hommes; 2. de Zélande montes de 75. canons & de 280. hommes; deux de Friſe portant, 281. canons & 275. hommes. A la venuë de cette armée le château de Termonde ou de Wyſſelmonde, ſitué à l'embouchure de la Viſtule, fit une décharge de toute ſon artillerie, & auſſitôt il partit une galére de Dantzic, avec une partie des Oficiers de la Régence & des Marchands, qui allérent têmoigner au Lieutenant Amiral, & aux autres Commandans, la joie qu'ils avoient de les voir. Vincent Fabricius, Sindic de la ville, célébre par ſon érudition & par ſes beaux vers Latins, fit au nom des Bourgmaiſtres & des Sénateurs les complimens au L. Amiral; & le pria avec beaucoup de civilité & d'empreſſement d'entrer dans la ville. On auroit peine à exprimer toute la joie que la venuë de l'armée y cauſa. On en fit éclater les marques tout le jour & toute la nuit. Il avoit été déclaré aux Etats Généraux des P. V. de la part du Roi de Suéde, *Que ſa Majeſté aiant deſſein d'aſſiéger la ville de Dantzic, il prioit L. H. P. de ſuſpendre pendant le ſiége toute navigation & tout commerce de leur cette Sujets en cette ville-là.* Mais à la venuë de cette armée les deſſeins des Suédois s'évanoüirent; & le ſeul reſpect des armes des P. V. toûjours deſtinées à la défence de la liberté, eut aſſés de pouvoir pour garantir Dantzic, & pour rétablir ſans éfuſion de ſang la navigation & le commerce de la mer Baltique. Le Lieutenant Amiral & les autres Oficiers Généraux, entre leſquels étoit Ruiter, deſcendirent à terre, & allérent viſiter la ville, & ſaluer le Préſident des Bourgmaiſtres qui les reçut avec toutes ſortes de civilités. Pendant qu'ils toient à la rade, où ils atendoient ce qui ſe paſſeroit, afin de prendre leurs meſures pour agir, on reçut nouvelles le 6. d'Août, que le 29. & le 30. de Juillet il s'étoit donné une ſanglante bataille entre le Roi de Suéde, aſſiſté de l'Electeur de Brandebourg, & le Roi de Pologne, dans laquelle il avoit été fait un grand carnage des deux côtés. Peu après † on en reçut d'autres plus agréables, qui étoient celles d'une glorieuſe victoire que * les Vénitiens avoient remportée au mois de Juin ſur les Turcs, devant les Dardanelles; avantage où toute la Chrétienté étoit dautant plus intereſſée, que pluſieurs

Le Lieutenant Amiral d'Opdam arrive dans le Sond.

Les ordres qu'il a reçus. *Voi Aitzéma.* XXXV. 1212. XXXVI. 1268.

Il eſt honoré de l'Ordre de Chevalerie de l'Eléfant.

L'Armée navale des P. V. arrive devant Coppenhague.

Elle entre dans la mer Baltique.

Elle arrive devant Dantzic. 27. *Juillet.*

Le nombre des vaiſſeaux Hollandois qui arrivent à Dantzic.

Où on marque beaucoup de joie de leur arrivée. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1265-1267.

Le deſſein des Suédois eſt renverſé, & la ſûreté de la navigation dans la mer Baltique eſt afermie.

Nouvelles d une bataille entre la Suéde & la Pologne. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1271-1274.

Et de la victoire de Venitiens

† 26. *Août.* * 26. *Juin.*

sieurs milliers d'Esclaves Chrétiens avoient vû par là briser leurs chaînes. Bientôt après, l'armée des P. V. qui n'étoit pas venuë pour éxercer des hostilités, mais pour les prévenir & les empêcher, fut menacée d'un orage épouvantable. Un jour * que Ruiter étoit allé à terre, pour négocier quelque afaire de conséquence, lors qu'au soir il voulut retourner a son bord, l'air lui parut si troublé, que selon ce que son expérience lui en pouvoit faire conjecturer, il ne jugea pas à propos de s'embarquer. Un moment après il vit éclater l'orage, & à huit heures la foudre tomba dans son navire avec un si horrible coup de tonnerre, qu'il n'y eut personne à qui il ne fit hérisser les cheveux. La foudre frapa d'abord le haut du grand perroquet, & descendit ensuite par les trous des clans tout autour du grand mât de hune jusqu'au chouquet, faisant une canelure de profondeur à y faire entrer un cable. De là descendant toûjours en bas, elle tourna, comme un tour de vis ou comme des cerceaux de cable, jusqu'à la grande vergue, qui fut percée en deux endroits, aussi-bien que la voile, laquelle fut en partie brulée, de la même maniére que s'il y eût été tiré plusieurs boulets de canon. En fin elle tomba jusqu'au fond de cale avec tant de violence, qu'il sembla que le feu étoit aux poudres, & que le vaisseau alloit sauter. La plus grande partie de l'équipage fut si étourdie de ce coup, qu'ils paroissoient avoir perdu l'usage de la raison, & être plus morts que vifs. Cependant de 200. hommes qui étoient à bord, il n'y en eut pas un de blessé, & il n'y eut dans l'armée aucun autre bâtiment endommagé. Ruiter regarda cet accident comme un véritable miracle, & comme une preuve aussi terrible que certaine de la puissance infinie de Dieu; & encore comme un têmoignage de sa misericordieuse bonté à épargner la vie des hommes. A-peu-près dans ce même tems-là il reçut une dépêche du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, en datte du 24. d'Août, par laquelle il lui étoit défendu, *de prendre sous son escorte aucuns vaisseaux étrangers, de quelque païs & par quelque raison que ce pût être, soit dans l'étenduë des P. V. soit au dehors, excepté ceux d'Angleterre ou de Dannemarc, auxquels seuls il permettroit de se joindre à sa flote lors qu'il les rencontreroit en mer; pouvant entreprendre leur défence contre qui que ce fût qui voulût les insulter, sans faire aucune distinction: mais qu'il n'eût point à se mêler de ce qui pourroit concerner les vaisseaux des autres Nations, ni à les protéger.* C'étoit une Résolution qui avoit été prise par L. H. P. le 1. de Mars, & les 9. & 10. d'Août de cette même Année, dont il fut envoié une copie au Vice-amiral dans sa dépêche. Il y a aparence qu'on donna aussi les mêmes avis au Lieutenant Amiral, & aux autres V. Amiraux. Les Etats Généraux vouloient qu'on prît la défence des Anglois & des Danois, suivant l'article 21. du Traité de paix fait avec le Protecteur Cromwel, par lequel on étoit convenu. *Que lors que les navires de guerre & de convoi des deux Républiques, rencontreroient & joindroient en mer les vaisseaux marchands des Sujets de l'une ou de l'autre, ou de leurs Alliés compris dans le même Traité, ils les escorteroient réciproquement, & seroient tenus de les secourir, & de les défendre envers & contre tous, pendant tout le tems qu'ils iroient de flote.* Le 11. du Mois suivant, on vit encore arriver devant Dantzic une escadre de 9. navires de guerre Danois, & une galiote, sous le commandement de l'Amiral Lindenhout, pour agir conjointement avec les Hollandois, & pourvoir à la défence de la ville, & à la sûreté de la navigation. Cependant les Sieurs Godard van Slingelandt, Fréderic van Dorp, Pierre de Huibert, & Jean Ysbrandts, Ambassadeurs des Etats Généraux entrérent en négociation d'alliance, avec quelques Commissaires du Roi de Suéde, qui s'assemblérent avec eux à Elbing. Le Traité, * auquel l'armée des P. V. qui se tenoit toûjours à la rade de Dantzic, donnoit sans doute un grand acheminement, fut conclu de part & d'autre, & signé au même lieu d'Elbing le 1. de Septembre, vieux stile. On y comprit la ville de Dantzic, sauf l'hommage qu'elle devoit au Roi de Pologne. Mais cette ville s'atachant aux interêts de son Roi, refusa d'y être compriſe. † La ratification du Traité demeura même quelque tems différée, *⁎ quoi qu'il eût été conclu par ordre des Etats Généraux, & suivant leurs instructions données par écrit.

Sur ces entrefaites les Etats Généraux sachant que le Traité avec les Suédois étoit sur le point de s'achever, rapellérent ÷ le Lieutenant Amiral d'Opdam avec 30. des plus grands navires, le Contre-Amiral Tromp devant demeurer à la rade de Dantzic, ou en quelque autre parage peu éloigné, jusqu'à nouvel ordre. Les dépêches en furent renduës au Lieutenant Amiral à Dantzic au commencement d'Octobre *. Les 9. navires de guerre Danois & la galiote aiant été aussi quelques jours au-

1656.

* 29. Août

Coup de tonnerre épouvantable.

La foudre tombe dans le vaisseau de Ruiter.

Ordre envoie à Ruiter portant défences de prendre sous sa protection des vaiſ. mar. Etrangers, autres que les Anglois & les Danois.

11. Septemb. Il arrive devant Dantzic. 9 navires de guerre Danois.

Traité conclu à Elbing.

* Voi Aitzéma. XXXVI. 1278-1280.

† Voi Aitzéma. XXXVI. 1283.

*⁎ Voi Aitzema. XXXVI. 1280.

÷ 21. Septemb. Opdam est rapellé avec 30. des plus grands vaisseaux

* 4. Octob. Retraite des vaisseaux Danois.

1656. paravant † rapellés par le Roi de Dannemarc, qui ne paroiſſoit pas ſatisfait du Traité
† 25. *Septemb.* d'Elbing, avoient déja mis à la voile pour Coppenhague. Le 6. d'Octobre les ſoldats qui étoient dans tous les navires, furent diſtribués ſur les douze vaiſſeaux qui demeuroient, leſquels n'en pouvant contenir un ſi grand nombre, il en fut envoié 380. dans la ville, du conſentement de la Régence. Avant le depart du Lieutenant Amiral la ville lui fit préſent d'une eſguiére & d'un baſſin d'argent, de la valeur de 600 Ryksdaalders *. Le Sénateur Schraader & le Sindic Fabricius le conduiſirent dans une chaloupe couverte au Fort de Wiſſelmonde, où ils le régalérent magnifiquement, ſous prétexte de lui donner ſeulement un déjeuné. Le ſoir il ſe rendit à ſon bord, & auſſitôt † on mit à la voile. Après ſon depart le Contre-amiral Tromp fut auſſi rapellé avec les 12. autres vaiſſeaux ; ** mais il laiſſa à Dantzic toutes les troupes, qui conſiſtoient en 1300. Mouſquetaires →, afin de mettre la place en ſûreté par ce ſecours. Leur Comm. fut le Sieur Pierre de Percheval, Quartier-maître Général des armées des P. V. Général Major & Capitaine des Gardes des Etats de Hollande ; lequel étant ſavant dans les Matématiques, & ſur tout dans la partie qni regarde les fortifications, rendit beaucoup de ſervices à la ville de Dantzic, & fit faire de nouveaux ouvrages à ſes fortereſſes. Le 13. d'Octobre, le Lieutenant Amiral d'Opdam avec la plupart de ſes vaiſſeaux moüilla proche le Draakenrif, où le Vice-amiral Florifz. & les Capitaines Evert Antoniſz. & van den Boſch aiant touché, les deux premiers furent remis à flot dès la même nuit ; mais pour relever van den Boſch il fallut décharger tout ſon canon, ſes boulets, ſes mitrailles, & ſon leſte. Le lendemain le Vice-amiral Ruiter étant arrivé devant Coppenhague, eut charge du Lieutenant Amiral d'aller chercher dans la ville quatre ou cinq cables pour les navires qui étoient demeurés devant Dantzic. Il fut obligé de s'adreſſer à l'Amirauté, & néanmoins il n'en put avoir ; car il auroit fallu atendre même qu'on eût filé le fil. En ce tems-là * il alla ſaluer le Roi, duquel il fut reçu avec tant de careſſes, qu'il en étoit étonné, & qu'il ne pouvoit ſe laſſer d'admirer les maniéres engageantes & familiéres de ce Prince. Le 21. l'armée entra dans le Sond par un tems ſi embrumé, qu'à peine le bruit du tambour & des coups de canon pouvoit empêcher les vaiſſeaux de s'écarter. Enſuite ils eurent ſouvent du gros tems dans la mer d'Allemagne ; mais la ſaiſon & le climat devoient les y avoir préparés. La grêle les incommoda beaucoup, & la nége encore plus, car elle tomboit quelquefois ſi dru & ſi menu, qu'on ne pouvoit ſe voir les uns les autres. En arrivant entre Schaagen & Harthals il s'éleva un Sudeſt ſi furieux, & qui amena tant de nége, qu'il fallut mettre les voiles ſur les cargues. A minuit on vit pluſieurs feux ſur un vaiſſeau, & on y entendit tirer pluſieurs coups, pour donner avis du péril où il ſe trouvoit : mais l'agitation extrême de la mer, le grand vent, & la brume, empêchoient d'aller le ſecourir. On ſût depuis que c'étoit le Capitaine van Campen, qui montoit le *Jaarsveldt*, dont le mât d'avant & le beaupré étoient tombés à la mer, & auquel van den Boſch donna le lendemain un grand mât de hune qu'il avoit de rechange, & une vergue de grand hunier, pour s'en ſervir le mieux qu'il pourroit au defaut du mât qu'il avoit perdu. Cette tempête aiant diſperſé l'armée on trouva, lors qu'elle fut ralliée, qu'il manquoit quelques vaiſſeaux, mais ils revinrent enſuite. Le premier jour ou la premiére nuit de Novembre, elle parut devant la côte de Hollande, où le vaiſſeau de Ruiter fut en danger de périr au matin, en voulant entrer au Vlie. Car étant venu à la premiére tonne, & aiant louvoié juſques auprès de la tonne blanche, lors que la marée étoit baſſe, il alla ſi rudement toucher du côté du Sud, & donna des culées ſi violentes, qu'on craignoit qu'il ne s'ouvrît : mais enfin il fut hûreuſement remis à flot, & il moüilla le ſoir devant Schelling. Enſuite il entra plus avant, & vint devant le Sloot, qui eſt un courant étroit & profond à l'Eſt du Vlie. Sur le ſoir il fut batu d'une rude tempête excitée par un vent d'Eſt-nordeſt. Il y eut pluſieurs autres vaiſſeaux qui n'en furent pas moins maltraités, & qui ſoufrirent beaucoup par la quantité de nége qui tomboit en même tems. En ce péril Ruiter fut obligé de jetter la grande ancre, & le lendemain il vit dix vaiſſeaux qui aiant chaſſé ſur les leurs étoient allés s'échoüer. C'étoient les quatre navires de guerre des Capitaines, Lapper, Sweers, Schatter, & Swart, avec quatre vaiſſeaux marchands, & un des Indes Orientales, & une galiote qui avoit déja coulé bas d'eau ; mais ſes ancres tenant ferme l'arrêtérent de telle ſorte qu'elle ne fut point endommagée. Ruiter s'en alla enſuite à Amſterdam, où on ne le laiſſa pas joüir d'un long repos. Les Armateurs Turcs & d'autres Corſaires avoient depuis peu enlevé un ſi grand nombre

* Ecus.

L'armée navale de Hollande fait voiles de Dantzic.

† 6. *Octob.*
** 9. *Octob.*
→ 23. *Octob.*

Ruiter eſt à Copenhague.

14. *Octob.*

* 16. *Octob.*

Il ſalue le Roi.

L'armée repaſſe le Sond.

Gros tems.

29. *Octob.*

L'armée arrive devant le Vlie.

Ruiter touche en entrant au Vlie.

2. *Novemb.*

3. *Novemb.*

Violente tempête.

bre de vaiſſeaux marchands, que les Etats jugérent à propos de l'envoier avant l'hiver dans la Méditerranée, avec les Capitaines Pierre van Braakel, Gille Matthyſz. Kampen, & Jean Egbertſz. Ooms, auxquels avoient ordre de ſe joindre le Commandeur de Wildt & le Capitaine van der Zaan, qui ſe devoient trouver pour cet éfet à Cadix, ou en quelque autre lieu voiſin. Outre cela, en cas qu'il ſe préſentât quelque entrepriſe, pour laquelle il crût avoir beſoin de plus de forces, on lui donna pouvoir de retenir pendant quelque tems avec ſon eſcadre les navires de guerre d'Amſterdam qu'il pourroit rencontrer dans ſa route, s'il voioit que cela ſe pût faire ſans un préjudice conſidérable des vaiſſeaux marchands qui ſeroient ſous leur eſcorte. On lui ordonna auſſi de porter le pavillon au grand mât, comme il avoit fait dans ſa précédente expédition vers la côte de Barbarie, & dans la même mer Méditerranée: le Commandeur de Wildt devoit le porter au mât d'avant, & le Capitaine van Braakel au mât d'artimon. C'étoit toutefois ſans préjudicier à la Réſolution qui avoit été priſe le 11. de Mars de l'année précédente, & à l'ordre donné par écrit ſur ce ſujet, qui devoit reprendre ſa force, & être éxécuté en tous ſes points après cette expédition. Car alors le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, ſur une remontrance faite par Ruiter au nom du Lieutenant Amiral d'Opdam, & pour éviter tous troubles & deſordres, avoit jugé à propos de préſcrire à tous les Capitaines dépendans de ſa juridiction: *Qu'il n'y en eût aucun qui portât pavillon au grand mât du navire qu'il monteroit, ſoit lors qu'il auroit le commandement, ou autrement; excepté le Vice-amiral Ruiter qui le pourroit mettre au grand mât, le Contre-amiral Tromp au mât d'avant, & le Commandeur de Wildt à l'artimon. Que d'ailleurs tous les autres ſignaux ne ſe feroient qu'avec des flames. Qu'il ne ſeroit mis aucune enſeigne de poupe à l'arriére, ni aucune autre banniére à l'avant ſur le beaupré, que celle du Collége de l'Amirauté, ou bien les couleurs ordinaires de la Généralité, orange, blanc, & bleu; à moins que des ocaſions inévitables ne fiſſent arborer le pavillon rouge.* Nonobſtant cette Réſolution, & ce Réglement touchant les pavillons, on n'a pas laiſſé depuis en diverſes expéditions particuliéres d'eſcadres ou de petites armées, de permettre à quelques Capitaines de porter pavillon aux mâts de miſéne ou d'atriére, lors que dans ces expéditions ils étoient deſtinés à commander en qualité de Vice-amiraux ou de Contre-amiraux.

1656. Les Etats G. renvoient Ruiter avec une eſcadre de navires de guerre dans la Méditerranée.

Ordre qui doit être tenu à l'égard du pavillon.

Réſolution auparavant priſe au ſujet du pavillon. (11. *Mars.* 1655.)

Les Inſtructions que le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam avoit données par écrit, en datte du 1. de Novembre, à Ruiter & aux autres Commandans, portoient entre autres choſes. Qu'ils euſſent à rendre toutes les civilités requiſes & poſſibles à tous les vaiſſeaux des Rois, Princes, Puiſſances, & Républiques alliées des P. V. & étant en paix avec elles, autant que l'honneur & la dignité de l'Etat le pourroient permettre. On vouloit auſſi que s'ils rencontroient en mer des vaiſſeaux marchands d'Angleterre ou de Dannemarc, ils euſſent à les prendre en leur protection dans toute la route qu'ils feroient de conſerve avec l'eſcadre, & à les garantir des inſultes de tous ennemis; eſpérant que les vaiſſeaux marchands des P. V. ſeroient également protégés & ſecourus des navires de guerre de ces deux Nations. Mais ſur tout on leur ordonnoit: *De tâcher par toutes ſortes de voies de faire recompenſer les Sujets des Etats des pertes qu'ils avoient ſoufertes depuis quelque tems par les violences des navires de guerre François, qui ſortoient des havres de Provence comme de vrais Flibuſtiers.* C'eſt ce qu'emportent les termes de l'Inſtruction. *D'ataquer ces ſortes de navires, s'ils les rencontroient dans la Méditerranée; & de les prendre, s'il étoit poſſible.* De traiter de la même maniére tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient naviger avec Commiſſion du Roi de Portugal, & tous autres de quelque Roïaume ou Nation qu'ils puſſent être, qui auroient éxercé des pirateries ſur les Sujets des Etats. On mettoit en ce rang les vaiſſeaux de Barbarie, & particuliérement ceux de Tunis, de Tétuan, d'Alger, & de Tripoli, à l'exception ſeulement des navires de guerre du Grand Seigneur: mais à l'égard des autres on devoit les ataquer en quelque endroit qu'on pût les rencontrer au deça du Roïaume de Candie, ſans égars ni diſtinction de lieux, ou de vaiſſeaux, ſi ce n'étoit de ceux de Salé. Enfin on recommandoit au Vice-amiral & aux autres Oficiers, d'emploier pour l'éxécution de ces ordres toute leur vigilance, leur expérience, & leur courage, ſelon qu'on avoit droit de l'atendre de la fidélité de tous en général, & de chacun en particulier. De plus il leur fut ordonné, que dans les rencontres qu'ils pourroient faire de quelques eſcadres des Rois, Princes, & Puiſſances alliées des Etats, ils ſe donnaſſent bien

Ordre donné à Ruiter pour obſerver en cas de rencontre de vais. étrangers en mer.

Et touchant la protection des vais. Anglois & Danois.

Ses ordres à l'égard des vaiſſeaux François qui ſortoient des ports de Provence pour pirater.

Et touchant les Armateurs Portugais, & autres & particuliérement au regard des Corſaires Turcs.

1656. de garde de recevoir ou d'éxécuter aucuns ordres, ſi on s'ingéroit de leur en préſcrire; & qu'ils ne permiſſent pas qu'il fût fait aucune inſulte aux Sujets des Etats, au moins autant qu'il ſeroit poſſible de l'empêcher. Par un nouvel ordre, datté le 6. de Décembre, il fut donné pouvoir à Ruiter & à ſon Conſeil de guerre, tandis qu'ils ſeroient ſur les croiſiéres, de faire demander au Grand Maître de Malte s'il ſeroit d'humeur à envoier des galéres avec l'eſcadre de Hollande, pour faire conjointement quelque entrepriſe conſidérable contre les Corſaires de Tripoli, & de régler les conditions, & la part qu'elles devroient avoir au butin. Néanmoins on laiſſoit à leur diſcrétion de ne faire d'avances qu'autant qu'ils verroient jour à pouvoir réüſſir, & de ne rien propoſer qu'au cas qu'il y eût quelque eſpérance d'être écoutés. Le Conſeil de marine d'Amſterdam s'étoit pluſieurs fois plaint aux Etats Généraux des inſultes des Anglois, qui dans la mer d'Eſpagne & dans la Mediterranée vouloient viſiter les vaiſſeaux des P. V. Mais comme les Etats ne prenoient aucune réſolution ſur ces remonrrances, ce même Conſeil de l'Amirauté en prit enfin une ſecréte, le 3. de Novembre, par laquelle il régloit ce que les Capitaines Hollandois auroient à faire, lorſque les navires de guerre Anglois prétendroient viſiter les vaiſſeaux marchands des Sujets de l'Etat. Il leur étoit ordonné de faire voir leurs paſſeports, & enſuite de requérir qu'on les laiſſât paſſer en liberté; & qu'en cas de refus, & que les Anglois vouluſſent arrêter ou enlever les vaiſſeaux ou leurs charges, on emploiât toutes les raiſons imaginables pour les en détourner, avec défences aux Maîtres de le ſoufrir. Que ſi les Anglois paroiſſoient diſpoſés à uſer de violence, il étoit enjoint de ſe mettre en état de leur réſiſter, après leur avoir repréſenté toutes les fâcheuſes ſuites que pourroit atirer leur entrepriſe, laquelle il n'étoit pas poſſible de leur permettre d'éxécuter, puis qu'on avoit des ordres expreſſément contraires. Que ſi enfin les Anglois en venoient aux voies de fait, il étoit commandé de s'y opoſer par les mêmes voies, & de les repouſſer avec toute la vigueur dont on ſeroit capable, ſans toutefois les pourſuivre après la fin de l'action: de ſorte qu'en ne ſoufrant aucune indignité on évitât en même tems toute ocaſion de différens & de plaintes, & qu'on ne parût point être les agreſſeurs, mais ſeulement ſe défendre par une néceſſité indiſpenſable, & aux termes ci-deſſus préſcrits. Que ſi les Capitaines Hollandois, & les vaiſſeaux qui ſeroient ſous leur eſcorte, ſe trouvoient dans des ports fermés, ſous quelques châteaux, ou au milieu d'un nombre conſidérable de navires de guerre, comme des eſcadres de Blaake & de Montagu, ou de quelque autre ſi forte, qu'il n'y eût aucune aparence de pouvoir garantir ou faire échaper les vaiſſeaux marchands, ſans les expoſer viſiblement à périr, on n'emploieroit alors que des remonttances & des raiſons, & l'on s'abſtiendroit de toutes voies de fait. Au reſte on commanda que cet ordre fût tenu ſecret, & de ne le montrer à aucun des Commandans Anglois que dans la derniére néceſſité. Après cela le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam aiant requis L. H. P. de ratifier cet ordre, ou d'en donner ſur ce ſujet un autre, tel qu'il leur ſembleroit bon, la propoſition en fut communiquée aux Provinces, qui ne le deſaprouvérent pas, & le Conſeil de l'Amirauté le remit entre les mains de Ruiter. Cependant on reçut avis du Sieur Guillaume Boreel, Ambaſſadeur des Etats Généraux en France, que la France & l'Angleterre, ou plutôt Mazarin & Cromwel, machinoient ſecrétement enſemble, pour ruïner, autant qu'il leur ſeroit poſſible, la navigation & le commerce des P. V. Que pour cet éfet l'Angleterre devoit uzer du prétendu droit de viſite; & que la France devoit ſe ſervir de cette Règle, *Que robe d'ennemi confiſque celle d'ami*; ce qui cauſa aſſés d'inquiétude. D'un côté on craignoit qu'en éxécutant les ordres qui avoient été ſecrétement donnés par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, & aprouvés par les Provinces, on n'en vint à quelque combat avec les Anglois, & enſuite à une plus grande rupture. D'un autre côté on eſpéroit encore pouvoir faire avec le Protecteur un Traité touchant la navigation, dans lequel on prendroit ſes précautions contre la viſite des vaiſſeaux. Ces raiſons aiant porté les Etats à enjoindre aux Conſeillers de l'Amirauté de révoquer l'ordre qu'ils avoient donné, on envoia au Texel le Sieur Coevorden pour le retirer des mains de Ruiter. Il le rendit à regret, ne voiant qu'avec beaucoup de déplaiſir qu'il alloit en mer les mains liées, & qu'il ſeroit obligé de ſoufrir qu'on fît à ſes yeux des viſites injurieuſes & inſuportables des vaiſſeaux marchands qui ſeroient ſous ſon eſcorte, & de permettre qu'on les ataquât injuſtement, ſans

Ordre ſecret donné par les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam, pour empêcher les viſites que les Anglois vouloient faire des vaiſſeaux marchands. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1298.

Voi Aitzéma. XXXVI. 1298-1299.

Cet ordre eſt mis entre les mains de Ruiter.

Les Etats ordonnent de retirer l'ordre ſecret.

ſans ozer s'y opoſer. Il avoit tant d'ardeur à maintenir la liberté de la navigation, que le même jour qu'il rendit ſon ordre ſecret il écrivit au Conſeil de l'Amirauté cette Lettre, en ſtile d'homme de mer. 1656.

Nobles & Puiſſans Seigneurs,

LE Sieur Coeverden, Député de vos Nobles Puiſſances, m'a fait ſavoir que L. H. P. ont trouvé bon de révoquer l'Acte ſecret du 3. de Novembre, qui m'avoit été donné pour notre eſcadre, ce qui paroît fort étrange & peu ſuportable à de fidèles ſerviteurs de l'Etat & à de bons ſoldats. Car nous ne pouvons manquer de recevoir des afronts conſidérables, à la honte de notre Etat, & nous ſerons tenus par les Marchands & par le Peuple, pour des coquins & pour des gens ſans honneur. D'ailleurs c'eſt nous mettre dans l'impuiſſance de garantir les vaiſſeaux qui ſeront ſous notre eſcorte. Nous ſerons expoſés aux inſultes du moindre des Sujets de l'Angleterre, qui viſitera nos vaiſſeaux à ſon gré, & qui ne manquera pas de s'en rendre maître, ſur la moindre prétention qu'il lui plaira de former; ſe moquant après cela encore de nous comme de lâches marauds: ce qui ne peut être en viſagé par de bons ſerviteurs de l'Etat qu'avec un chagrin extrême. J'oze néanmoins eſpérer que L. H. P. y faiſant encore réflexion prendront d'autres meſures, dont Elles nous feront part au plutôt; car nous ſommes tout prêts de mettre à la voile au premier bon vent. Je finis ici, & demeure.

Lettre de Ruiter au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, au ſujet de la révocation de l'ordre ſecret.

Nobles & Puiſſans Seigneurs

De Vos Nobles Puiſſances

Le très-obéïſſant Serviteur

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Au Texel le 16. de Décembre 1656.

Les Conſeillers de l'Amirauté aiant reçu cette Lettre, ne jugérent pas à propos d'atendre une derniére délibération de L. H. P. mais ils réſolurent de préſcrire par une dépêche au Vice-amiral Ruiter, ce que dans les cas ci-deſſus exprimés il auroit à permettre ou à refuſer aux Anglois. L'ordre qu'il eut de nouveau ſur ce ſujet s'acordoit aſſès avec celui qu'il avoit déja rendu, comme on le peut voir par cette autre dépêche, qui lui fut envoiée au Texel.

Généreux, Diſcret, &c.

NOus avons reçu votre Lettre du 16. de ce Mois, par laquelle vous nous ſupliés inſtamment de vous faire ſavoir comment vous devés agir, au cas que vous faſſiés rencontre de navires de guerre Anglois, qui vouluſſent arrêter, viſiter, ou enlever la charge des vaiſſeaux marchands qui ſeroient avec vous, ou emmener les vaiſſeaux mêmes. Surquoi nous avons jugé à propos de vous écrire que l'Acte qui vous avoit été ci-devant mis en main ſur ce ſujet, & qui a été retiré par les ordres de L. H. P. a été retenu juſques à préſent par des raiſons importantes, qui ont empêché qu'on n'ait pris des réſolutions finales ſur ce qu'il contient. Mais afin qu'en atendant qu'on les ait priſes, Vous, & le Commandeur de Wildt, & les Capitaines de votre eſcadre, puiſſiés ſavoir comment vous devés vous conduire dans les ocaſions dont il s'agit, nous avons trouvé bon de vous expliquer ici nos intentions. C'eſt que d'un côté nous voulons éxactement & ſincérement obſerver, ainſi que nous ſommes obligés, les promeſſes qui ont été faites de la part de notre Etat dans le Traité de paix, entre le Sieur Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, & cet Etat: & d'un autre côté nous prétendons conſerver la liberté & les droits des Sujets de notre Etat, tels qu'ils ont été réglés par ce Traité. Pour cet éfet ſans préjudicier aux Réſolutions que L. H. P. pourront prendre ci-après ſur ce point, Nous vous ordonnons en conſéquence de l'article 13. du ſuſdit Traité. Que lors que vous rencontrerés en mer des navires de guerre Anglois, vous leur rendiés toutes ſortes de têmoignages d'amitié, & leur faſſiés honneur en amenant le pavillon ou les huniers, & en les ſaluant de quelques coups de canon, ſelon que les lieux & la qualité des vaiſſeaux l'éxigeront. Que ſi vous en étiés inſtamment requis, vous aiés à leur donner une connoiſſance ſufiſante que les vaiſſeaux qui ſeront ſous votre convoi apartiennent aux Sujets des Etats, & qu'ils ne ſont chargés d'aucunes marchandiſes défenduës par le ſuſdit Traité, pour les porter dans les havres des ennemis de l'Angleterre: mais que cela ſe fera

Depêche des Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam à Ruiter, par laquelle on lui préſcrit la maniére dont il en doit uzer, au cas qu'il rencontre des navires de guerre Anglois, qui veuillent viſiter, arrêter, ou enlever les éfets des vaiſ. mar. qui ſeront ſous ſon eſcorte, ou emmener les vaiſſeaux.

1656. *en termes généraux par l'exhibition des passeports & des connoissemens, ou seulement par les déclarations déja au commencement faites, ou à faire encore, sur la qualité de la charge, au cas que les vaisseaux se trouvent destinés pour des ports qui soient en guerre avec le-dit Sieur Protecteur. Desquelles déclarations & éclaircissemens nous ne doutons pas que les Commandans & Capitaines Anglois ne se tiennent satisfaits, aussi-bien que le-dit Sieur Protecteur, avec le Conseil d'Etat & celui de l'Amirauté d'Angleterre, ainsi que les Généraux de leurs armées navales s'en sont toûjours contentés depuis la conclusion du susdit Traité, sans avoir jamais inquiété ou retardé aucun de nos vaisseaux qui ait été pourvû de semblables piéces, & qui leur ait donné de pareils éclaircissemens. A cette fin vous prendrés garde que dans les vaisseaux qui seront sous votre escorte, il ne soit chargé aucuns efets ou marchandises qui apartiennent aux Espagnols; & qu'il ne soit donné aucune protection à quelques bâtimens que ce puissent être, & de quelques lieux qu'ils puissent venir, qui contre les termes du susdit Traité voudroient porter des marchandises de contrebande dans les ports d'Espagne ou dans ceux qui sont dépendans de cette Couronne. Vous ne veillerés pas moins éxactement à empêcher, autant qu'il vous sera possible, que les Sujets mêmes de l'Etat n'entreprennent d'y en faire entrer frauduleusement & par surprise. Que si nonobstant toutes ces précautions il arrivoit, contre notre atente, qu'il y eût des Commandans ou des Capitaines de navires de guerre Anglois, qui sans avoir égard au susdit Traité, & à ce que leurs Souverains ont fait pratiquer, ainsi qu'il a été ci-dessus allégué, prétendissent visiter les navires de guerre de cet Etat, & en enlever les matelots, ou quelque autre chose; ouvrir les écoutilles des vaisseaux marchands ou les Lettres cachetées; rompre les cofres ou les caisses; arrêter les vaisseaux, & en prendre les marchandises, ou emmener en Angleterre les vaisseaux mêmes sous des prétextes recherchés, vous tâcherés de les en détourner par des voies de civilité & de douceur. Vous leur remontrerés que de telles entrepriſes sont directement contraires au but principal & aux conventions des articles 2. 6. 18. 21. & 25. du susdit Traité, suivant la déclaration de L. H. P. sur ce sujet, contenuë dans leur Résolution du 1. de Mai dernier; & les solliciterés de ne rien atenter au préjudice. Vous leur ferés même entendre qu'il ne vous seroit pas permis de tolérer de tels excès & éxactions contre l'ordre & la pratique, & que vous seriés dans l'obligation de vous y oposer. Que si nonobstant toutes ces remontrances il étoit passé outre par les Commandans ou Capitaines Anglois, & qu'ils voulussent uzer de voies de fait, tâchant de commettre des violences en quelque maniére que ce pût être; vous ne manquerés pas, ni les autres Capitaines & Oficiers de votre escadre, de repousser vigoureusement ces atentats & ces insultes, en conséquence de la Résolution prise par L. H. P. le 10. d'Août 1654. & de la pratique qui a été tenuë depuis, & qu'Elles ont aprouvée. Pour cet éfet il vous est permis de mettre en usage tous les moiens de vous défendre que vous aurés en main, en prenant néanmoins bien garde de ne fournir de votre part aucun prétexte ni sujet de mécontentement, ou d'être les premiers à rien entreprendre qui puisse causer des querelles & du desordre. Que si par hazard vous vous trouviés sous le canon de quelques châteaux, ou d'un grand nombre de navires, dans les ports d'Angleterre, ou en pleine mer au milieu de l'armée navale de cette République, & qu'au lieu des civilités qu'on en pourroit atendre en conséquence du susdit Traité, & vû l'expérience du passé en diverses ocasions semblables, on vint à passer toutes les bornes dans les enquêtes qu'on prétendroit faire aux vaiſ. mar. vous intercéderés avec toute l'ardeur possible, & dans les termes les plus pressans, afin que les vaisseaux ne soient point insultés au préjudice du susdit Traité. D'ailleurs vous vous abstiendrés de votre part de toutes voies de fait, comme n'aiant pas des forces sufisantes pour garantir les vaisseaux marchands de ces insultes, en atendant qu'un équitable Traité de marine ait rétabli toutes choses sur un bon pié; dequoi on aura soin de vous donner un promt avis. Cependant vous pouvés, sous la condition du secret, donner copie de la Présente aux sus-dits Commandant & Capitaines de votre escadre, afin qu'ils puissent s'y conformer; vous enjoignant à tous de nous donner avis de ce qui pourroit se passer sur ce sujet. Dans cette confiance Nous vous recommandons à la protection de Dieu. A Amsterdam le 20. de Décembre 1656.*

HERMAN VAN EWYK. ut.

Par Ordonnance des Conseillers Commissaires de l'Amirauté.

DAVID DE WILDT.

Le

Le contenu de cet Ecrit fut envoié à L. H. P. dans une Lettre des Conſeillers de l'Amirauté en datte du 24. du même Mois. Les Députés de Zélande en têmoignérent quelque mécontentement, & dirent, *qu'il n'étoit pas ſuportable que le Conſeil de marine d'Amſterdam s'ingérât de donner des ordres contraires à ceux de l'Etat.* Mais je n'ai pas apris que leurs plaintes aient eu aucunes ſuites, & l'on a été perſuadé que ces ordres n'étoient pas deſaprouvés par les Etats de Hollande. 1656. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1299.

Dans cette nouvelle expédition que le Vice-amiral Ruiter alloit entreprendre il avoit charge de ſe préſenter encore à la rade de Salé, & de prendre connoiſſance de ce que le Conſul David de Vries auroit négocié avec le Sid, pour l'avancement d'un nouveau Traité de paix, au deſir des inſtructions par écrit qui lui avoient été envoiées; & pour achever de le conclure s'il étoit poſſible. Le vent contraire arrêta l'eſcadre au Texel juſqu'à la veille de Noël, que Ruiter mit à la voile avec les Cap. van Braakel, Campen, & Ooms, & avec le Cap. Ysbrandt de Vries, qui avoit un ordre particulier d'eſcorter certains vaiſſeaux. Il ſe rendit alors ſous le pavillon près de 80. vaiſ. mar. deſtinés pour la France, pour le Portugal, pour l'Eſpagne, & pour le Détroit. Cette flote eſſuïa dans ſa route beaucoup de gros tems, & vers la mi-Janvier on fut forcé de relâcher devant la ville de St. Lucar, à trois lieuës de Sibione, ſur la côte d'Andalouſie. Le vent s'étoit rangé d'abord au Sudoüeſt, & aiant enſuite tourné a l'Oüeſtnordoüeſt, il devint ſi violent, & fut acompagné d'une brume ſi épaiſſe, la mer s'enfla de telle ſorte, que ſon agitation & le rouLis prodigieux des navires ne permettoient ni d'avancer ni de s'arrêter, & qu'on avoit aſſés d'afaires à maintenir les mâts, & à empêcher les canons & les chaloupes de ſe démarrer. Il y eut quelques bâtimens qui furent fort incommodés par cet orage, & par d'autres qui le ſuivirent, Le beaupré du Capitaine van Campen ſe rompit proche du mât d'avant, & van Braakel perdit ſon petit mât de hune, Leurs deux vaiſſeaux étoient même entr'ouvers, mais ce n'étoit que par les hauts. Celui de Braakel ſe trouva pourtant ſi plein d'eau, qu'elle gagna juſqu'à la ſoute aux poudres. A peine pendant cinq ou ſix jours y eut-il au bord de Ruiter un ſeul homme qui pût trouver un lieu ſec pour ſe coucher; mais au moins le navire ne faiſoit point eau par le fond. Le Vice-amiral tâcha de conſoler l'équipage en leur remontrant qu'ils n'avoient pas deu eſpérrer un tems plus favorable dans un voiage fait au cœur de l'hiver. Enfin le 20. de Janvier il toucha à Cadix avec tous ſes vaiſſeaux, hormis ceux qui s'étoient écartés de lui ſur la route.

Ordre donné à Ruiter de ſe tranſporter auſſi à Salé. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1317.

Il met à la mer avec 80. vaiſ. mar. 24. *Décemb.* 1657.

Rude tempête devant St. Lucar. 17. *Janvier.*

Ruiter arrive devant Cadix. 20. *Janvier.*

En arrivant il ſalua de douze coups la ville, qui lui répondit d'un pareil nombre. On craignoit qu'il n'y eût autour de Cadix des navires de guerre Anglois, qui vouluſſent viſiter les vaiſ. mar. des P. V. mais on aprit là qu'il y avoit huit jours que l'Amiral Blaake avec ſon eſcadre de 22. voiles, avoit été pouſſé par la tempête dans le Détroit, & juſques ſous la Ceuta, anciennement apellée Septa, au Sud du Détroit, au delà de Gibraltar. Le Vice-Amiral fut complimenté devant Cadix par ordre du Duc de Médina-Celi & du Gouverneur de la ville. Enſuite aiant reçu une Lettre du Duc qui demandoit une conférence avec lui, il prit ſon cours vers la petite ville de Porto, ou Port Ste. Marie, ſituée au Nordeſt de Cadix, ſur la riviére de Guadalète ou Bedalac, où le Duc faiſoit ſon ſéjour. Il fut acompagné de quelques Marchands & Maîtres de vaiſſeaux, qui avoient leurs plaintes à faire ſur des inſultes, & de mauvais traitemens qu'ils avoient reçus à St. Lucar & à Cadix. Le Vice-amiral obtint qu'on relâcheroit tout-à-l'heure deux vaiſ. mar. d'Amſterdam, arrêtés à St. Lucar. Le Duc lui fit des careſſes & des civilités extraordinaires. Il l'entretint en particulier, & lui dît qu'il avoit apris par une Lettre de Dom Eſtevan de Gamarra, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haie, que L. H. P. ou le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, conſentoient par un ordre ſecret, contenu dans une dépêche qu'ils lui avoient envoiée, que l'eſcadre des ſix navires de guerre qu'il commandoit, fût emploiée par le Roi à croiſer ſur la flote d'argent, & qu'elle demeurât au ſervice d'Eſpagne, juſques-à-ce que cette flote fût arrivée. Ruiter fut ſurpris de cette propoſition. Il répondit, *qu'un tel ordre n'étoit nullement venu à ſa connoiſſance, ni qu'il n'en étoit fait aucune mention dans ſes Inſtructions générales ou particuliéres.* Le Duc lui demanda, ſi de lui-même il ne voudroit pas bien ſe charger de cette afaire, étant certain qu'il en recevroit bientôt l'ordre? Ruiter repartit, *que ſon Excellence ſavoit bien qu'il n'y avoit perſonne au ſervice d'un Roi ou d'un Etat, qui ozât entreprendre une telle choſe, ſans un ordre exprès de ſes Maîtres.* Le Duc voiant que ſur ce point il n'ob-

Il prend ſon cours vers le Port de Ste. Marie pour parler, au Duc de Medina-Celi 23. *Jan.*

Deux vaiſ. mar. ſont relâchés.

Conférence du Duc de Médina-Celi avec Ruiter.

1657. n'obtiendroit rien de lui sans charge des Etats, le pria de tenir cette proposition secréte; ce qu'il promit. Le lendemain il écrivit au Duc, *Qu'il étoit très sensible aux faveurs extrêmes dont son Excellence continuoit de l'honorer, en le traitant avec tant de marques de distinction & d'amitié; mais que l'impuissance où il étoit de trouver des termes pour lui en rendre ses très-humbles actions de graces, l'empêchoit d'en joüir avec un plaisir parfait. Qu'à ce defaut il avoit le cœur plein d'une reconnoissance, qu'il seroit toûjours prêt de têmoigner à son Excellence par ses services, autant que ceux qu'il devoit à sa Patrie, & sa fidélité pourroient le permettre. Que d'ailleurs, touchant l'ordre secret dont son Excellence lui avoit parlé, il lui confirmoit par écrit la réponce qu'il lui avoit déja faite de bouche le jour précédent, & l'assuroit par tout ce qu'il avoit de plus saint, qu'il n'en avoit aucune connoissance, & qu'il s'étonnoit fort que l'Ambassadeur Gamarra eût écrit cette nouvelle.* Le 28. du Mois, il partit de Cadix avec 15. vaiss. mar. & aiant entré dans le Détroit, il trouva deux jours après le Comm de Wildt & le Capitaine van der Zaan, qui, sur l'ordre qu'il leur fit voir, se joignirent à son escadre. Ensuite ils donnérent la chasse à cinq bâtimens, mais s'en étant aprochés ils les reconnurent pour des Anglois. Il y en avoit un qui étoit venu d'Alger en cinq jours. On déclara à ceux que Ruiter avoit envoiés dans une chaloupe à son bord, que le vaisseau avoit fait voiles d'Alger avec quatre Corsaires, montés depuis 32. jusqu'à 36. piéces de canon: que deux de ces Corsaires avoient pour Capitaines des Renégats Hollandois: qu'ils avoient dit qu'ils croiseroient entre le cap de Palos & celui de St. Martin: que lors qu'on avoit mis à la voile il n'y avoit point d'autres Algériens en mer; mais qu'il y en avoit huit qui se préparoient à sortir, & qui devoient, selon les aparences, être prêts alors.

Lettre de Ruiter au Duc. 24. *Jan.*

Il fait voiles de Cadix. Il rencontre de Wildt & van der Zaan. 1. *Fèvrier.* Il reçoit nouvelles du depart de deux Corsaires qui étoient sortis d'Alger.

Il tâche de les joindre. 3. *Fèvrier.* † 30. *Janv.* * 3. *Fèvrier.*

Sur cet avis le Vice-amiral venant proche du cap de Palos ordonna à ses vaisseaux de s'étendre, pour tâcher d'enfermer les Corsaires; mais ils n'en découvrirent aucun. Cependant les vaiss. mar. destinés pour Malaga † & pour Alicante, * s'étoient séparés de lui, lors qu'ils avoient été proche de ces villes-là. Ensuite il fit voiles en croisant, mais sans faire aucune rencontre, à Yviça, à Majorque, & à Barcelone, où les équipages soufrirent autant de froid à la mi-Fèvrier que s'ils eussent été en Hollande. De là il prit son cours à la vûë des terres de Toulon vers l'isle de Corse. Il y eut pendant cette route deux vaiss. mar. qui s'écartérent du pavillon. Enfin le 19. il moüilla avec 9. vaiss. mar. à Livourne, où les deux autres qui manquoient étoient aussi hûreusement arrivés quelques heures auparavant. Ils lui raportérent qu'ils avoient été proche d'un bâtiment François, mais qu'ils l'avoient évité. Le même jour un vaisseau de Lubec vint encore moüiller à la rade, & dit pareillement qu'il avoit rencontré un Armateur François, qui avoit tiré près de vingt coups sur lui. On trouva aussi devant Livourne le Cap. Hoekboot, qui avoit ordre du Conseil de l'Arauté d'Amsterdam de se joindre à Ruiter. Le lendemain le Gouverneur de Livourne se rendit dans une chaloupe proche du vaisseau du Vice-amiral, sans passer à son bord, & lui ofrit au nom du grand Duc de Toscane toute sorte de faveur & de secours. Ces ofres furent reçuës avec beaucoup de civilité & de remercîmens. Après cela Ruiter ordonna aux Capitaines van Braakel, Campen, & Hoekboot, d'escorter quatre vaiss. mar. par le détroit de Messine jusques dans le golfe de Venise: mais il demeura lui-même avec les Capitaines van der Zaan & Ooms, pour atendre quatre vaisseaux qui retournoient en Hollande, richement chargés de soies & de fil de Turquie; parce que les Marchands avoient eu avis que les Armateurs François les vouloient ataquer. Cependant les Oficiers aiant fait aiguade, firent mettre leurs vaisseaux à la bande pour les netoier & pour espalmer. Le soir du 26. Ruiter avec ses vaisseaux, & un autre vaiss. mar. de Lubec, se tint sous voiles, ne faisant néanmoins que croiser toute la nuit dans le même parage où il étoit, jusques au lendemain qu'il fut encore joint par quatre vaisseaux d'Amsterdam, & par un de Hambourg. Son dessein étoit de demeurer avec eux jusques-à-ce qu'ils fussent hors de danger, & des ateintes des François; ne prétendant toutefois laisser pour leur sûreté que celui de ses navires de guerre qui étoit le plus pesant de voiles, si dans la route il y avoit ocasion de chasser sur quelques Corsaires. Le 28. à trois heures du matin aiant dépassé l'isle Gorgone, gisante à seize lieuës Sudoüest de Livourne, il découvrit à la clarté de la lune une voile au Sud, à laquelle aiant donné la chasse, il l'ateignit sur les cinq heures du matin. Le Maître étoit un Hámbourquois, nommé Christien Cloppenburg, qui lui raporta qu'aiant fait voiles de Marseille pour aller à Livourne, il avoit été joint par deux bâti-

9. *Février.*

Il arrive devant Livourne.

19. *Fèvr.* Nouvelles des François.

23. *Fèvr.* Ruiter détache trois navi es de guerre vers le golfe de Venise, pour escorter des vaiss. mar.

Il fait voiles de Livourne avec six vaiss. mar. 27. *Fèvr.*

Il reçoit de nouveaux avis touchant les Armateurs François.

mens

mens de Toulon, qui l'avoient emmené à l'iſle de Ste. Marguerite, anciennement apellée Lero, ſur la côte de Provence proche du Fort de Cannes, où ils l'avoient pillé, & puis relâché. Il diſoit que l'un de ces Armateurs étoit monté de 42. piéces de canon; que l'autre étoit une patache ou barque Françoiſe, portant quatorze canons; & qu'à Toulon on armoit encore en courſe trois autres vaiſſeaux. Les pertes que depuis quelques années conſécutives certains vaiſſeaux François avoient cauſées aux Hollandois, & aux autres Habitans des P. V. dans les mers voiſines, & ſur tout dans la Méditerranée, étoient tout-à-fait extraordinaires. En éfet lors que le Sieur Guillaume Boreel, Seigneur de Duinbecke, alla en France en qualité d'Ambaſſadeur des Etats Généraux, ce qui fut à la fin de l'An 1650. on leur avoit déja enlevé cent ſoixante-huit bâtimens. A ce nombre il en avoit été encore ajoûté depuis environ cent-ſoixante; de ſorte que les Armateurs François en avoient pris, arrêté, pillé, & confiſqué ſans autre forme de procès † juſqu'à 328. En Hollande on en faiſoit monter la perte à vingt ou trente millions, c'eſt-à-dire à trois-cens tonnes d'or, ou même davantage. On croioit généralement que le Cardinal Mazarin, qui gouvernoit alors ſous le nom du jeune Roi, & quelques autres Seigneurs ſes favoris, participoient au butin. Les Maîtres, les Propriétaires, & les Marchands n'avoient pu obtenir de juſtice ſur les plaintes qu'ils en avoient portées. Il n'avoit été relâché aucune priſe; on n'avoit été dédommagé d'aucune perte, non pas même en vertu des Sentences des Amirautés, & des Arrêts du Conſeil Privé, par leſquels il avoit été ordonné que certains vaiſſeaux pris, ſeroient relâchés. L'Ambaſſadeur avoit en main ſur ce ſujet plus de cinquante-cinq Arrêts ou Sentences, qu'il n'avoit pu faire mettre à éxécution, quelque diligence qu'il y eût aportée; car les Armateurs avoient de ſi puiſſans apuis, qu'il étoit impoſſible de réüſſir dans les ſollicitations, & dans les pourſuites qu'on faiſoit contre eux, ni d'éxercer aucune contrainte à leur préjudice, en conſéquence des Sentences ou des ordres qu'on pouvoit obtenir. On a même raporté que les Capitaines faiſoient ſi peu d'état des ordres du Roi, que quelquefois ils les jettoient avec mépris, ou les déchiroient; & qu'il n'y avoit aucun Huiſſier aſſés hardi pour ozer leur ſignifier un Arrêt du Conſeil, ou le mettre à éxécution contre eux. Enfin lors qu'à la preſſante ſollicitation de l'Ambaſſadeur, le Roi envoia un Commiſſaire à Toulon, pour autoriſer ſes ordres, & les Arrêts qui avoient été rendus, les partiſans des Armateurs eurent aſſés d'audace pour le faire chaſſer de la ville. L'excès de leur violence monta même à un tel point, qu'en plein jour, publiquement dans la ruë, ils ataquérent à main armée, hachérent, & percérent de coups le Conſul des P. V. nommé Daniel de la Feur, qui, ſuivant les ordres de l'Ambaſſadeur Boreel, avoit remis les Arrêts & les Sentences dont il s'agiſſoit, entre les mains du Commiſſaire du Roi, pour tâcher de leur faire ſortir leur éfet. Cette innocente victime demeura en cet état longtems étenduë ſur la place, où on la crut expirée, & où la vie ne lui fut conſervée que par une eſpéce de miracle. † Ces injuſtices procédoient auſſi en partie de ce que les François ſe croioient en droit de faire tout ce que leur Roi faiſoit, & qu'ils prétendoient ne pouvoir pécher en ſuivant ſon éxemple. Ils ſavoient qu'entre les grandes ſommes dont le paiement ſe faiſoit par les Etats à leurs Sujets, il y avoit deux-cens-mille livres qui devoient être fournies des deniers du Roi, parce que l'origine de cette dette procédoit de certaines afaires qui avoient été faites pour ſon ſervice. Mais parce qu'il étoit en defaut de ſatisfaire à cette dette légitime, & qu'il refuſoit de rendre juſtice ſur ce ſujet, les Armateurs ſe croioient de même autoriſés à éluder l'éxécution des Sentences des Amirautés, & des Arrêts du Conſeil rendus en faveur des Hollandois.

1657.

Pertes cauſées depuis quelque tems aux Hollandois par les Armateurs François. *Wicquefort en ſon Hiſt. Liv.* X. *Voi Aitzéma.* XXX. 473. 475. XXXVII. 46. 47. 50. *Et le Mercure Hollandois. 8. Part.* p. 31. 32. 36. 37. 42.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 46. 47.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 50. *Le Merc. Holl. 8. part.* p. 37.

Les Etats Généraux voiant que toutes les plaintes qui étoient faites à la Cour de France par leur Ambaſſadeur, demeuroient inutiles, & n'aiant aucune eſpérance que leurs Sujets puſſent parvenir à être dédommagés par les voies de la juſtice, craignirent que leur trop grande patience ne devint préjudiciable au bien public. C'eſt ce qui leur fit enfin prendre la réſolution de réprimer de tout leur pouvoir les courſes des Armateurs. Pour cet éfet ils ordonnérent au V. Am. Ruiter d'ataquer & de prendre tous les navires de guerre François qui ſeroient ſortis en courſe de Toulon, & qu'il rencontreroit dans la Méditerranée. Il eut alors ocaſion d'éxécuter cet ordre. Ils avoit apris du Maître Cloppenburg, comme je l'ai déja dit, de quelle maniére il avoit été enlevé & maltraité. Le même matin à la pointe du jour étant ſous l'iſle de Corſe, il découvrit de loin, autant que la vûë ſe pouvoit étendre, deux bâtimens à-peu-près à

1657. Ruiter chaſſe ſur deux vaiſſeaux François. 28. *Févr.*

trois lieuës au vent, qui chaſſoient ſur lui, & il chaſſa auſſi ſur eux. Mais lors qu'ils eurent arrivé près d'une lieuë, étant encore à deux lieuës des Hollandois, & toûjours au vent à eux, ils commencérent à reconnoître qu'au lieu d'avoir afaire à des vaiſ. mar. c'étoit à des navires de guerre, & ils mirent auſſi-tôt au plus près du vent. D'abord ils avoient fait pavillon blanc, car c'étoient des François; mais alors ils l'ôtérent. Ruiter avec ſon eſcadre fit pavillon Anglois en les pourſuivant. De leur côté ils ſe ſervirent des perroquets, & firent autant d'éforts pour l'éviter, qu'il en faiſoit pour les joindre. Il fit à l'inſtant moüiller les voiles, & larguer les garcettes & les pantochéres, afin que ſon vaiſſeau cinglât plus vîte. Le vent étoit Sudeſt, & il portoit à l'Oüeſtſudoüeſt. Un bon frais s'étant levé alors il joignit ſur le midi entre les iſles Gorgone & de Corſe les deux bâtimens François, ſans qu'il fût tiré un ſeul coup de part ni d'autre. Il commanda en même tems au Cap. du plus grand des deux vaiſſeaux de mettre ſon canot à la mer, & de venir à ſon bord. Le Capitaine y envoia ſon Lieutenant que Ruiter retint, renvoiant lui dire que s'il ne venoit lui-même il alloit l'aborder, & ſur cela le Capitaine paſſa auſſi-tôt au bord du Vice-amiral. Cependant le Comm. de Wildt & les Capitaines Ooms & van der Zaan aiant eu le tems de s'aprocher auſſi, de Wildt demeura avec Ruiter proche du plus grand vaiſſeau, & Ooms avec van der Zaan s'avançant vers le plus petit, ils ordonnérent pareillement au Capitaine de mettre ſon canot à la mer, & de ſe rendre à leur bord. Lédignac, c'étoit le nom du Capitaine, paſſa au bord de van der Zaan où on le retint auſſi, & après cela les deux bâtimens qui ne voioient nul moien d'échaper, furent contrains de haler les canons en dedans, & de ſe rendre. On alla auſſi-tôt avec leurs propres canots & leurs chaloupes, & avec celles des Hollandois, enlever le reſte des Oficiers & les équipages, qu'on fit paſſer ſur les navires des Etats. C'eſt de cette maniére que fut faite la priſe des deux vaiſſeaux François, ainſi que Ruiter l'écrivit lui-même ce propre jour-là dans ſon Journal, de la vérité duquel il n'y a pas lieu de douter; & ainſi qu'il l'écrivit encore dans une Lettre, † par laquelle il en donnoit avis au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. Au reſte j'ai voulu faire ici le détail de toutes les circonſtances de cet incident, parce qu'il fit grand bruit depuis, & qu'il a été raporté par de certaines gens d'une maniére odieuſe, & tout autrement qu'il ne s'étoit paſſé. Les deux bâtimens étoient de fabrique de Suéde, & avoient été longtems auparavant donnés au Roi de France. Le plus grand ſe nommoit *la Reine*, & portoit 230. hommes d'équipage, avec 30. piéces de canon de fonte, & deux de fer. Il y en avoit à la baterie d'entre les deux ponts huit de douze livres de bale, & douze de huit livres; & à la baterie d'en-haut douze, auſſi de douze livres de bale. Outre cela il y en avoit encore un de fer dans le fond de cale. Le plus petit bâtiment étoit une frégate, nommée le *Chaſſeur*, montée de 182. hommes & de 28. canons, dont il y en avoit 18. de fonte. Ruiter écrivit au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, *que tous les deux avoient cauſé beaucoup de pertes aux P. V. que c'étoient les meilleurs voilliers de tous les vaiſſeaux de Toulon, & que c'étoit* la Reine *qui l'année précédente avoit pris la* Perche de Hoorn. Depuis on eut avis de France qu'à la vérité ces vaiſſeaux apartenoient au Roi, mais qu'ils avoient été équipés aux frais de quelques Particuliers, à condition qu'un certain Seigneur auroit un tiers du butin. On reçut auſſi avis que le Capitaine de *la Reine*, étoit un Chevalier de Malte, nommé de la Lande, qui faiſoit depuis pluſieurs années le métier d'écumeur de mer, contre lequel on avoit obtenu plus de vingt Arrêts ou Sentences, portant qu'il feroit réſtitution des bâtimens qu'il avoit pris, ſans que jamais on eût pu le faire obéir: d'où l'on concluoit que quand même les navires apartiendroient au Roi, ce prétendu Capitaine devoit être conſidéré & traité comme un vrai Pirate. C'étoit le même au pouvoir duquel étoit autrefois tombé Ruiter, & qui l'avoit rélâché à cauſe de ſa réponce généreuſe & pleine de franchiſe. Cette avanture fournit une ample matiére à réflexions ſur la viciſſitude des choſes du monde, & ſur la diſpenſation de la Providence Divine, qui fit tomber chacun de ces deux hommes tour-à-tour ſous la puiſſance l'un de l'autre, & rendit leur ſort égal en ce point, quoi qu'il fût extrémement différent preſque à tous autres égards. Car autrefois Ruiter preſſé par de la Lande, & forcé par une néceſſité abſoluë, ne voiant aucune aparence d'échaper, paſſa de lui-même au bord du François; & maintenant le François pourſuivi par Ruiter, & cédant à des menaces dont il voioit l'éfet inévitable, puis qu'un combat trop inégal n'auroit pu le ſauver, eſt contraint de paſſer au bord de ſon

Il les joint & les prend.

† 12. *Mars.* Deſcription des deux priſes, *la Reine*, & *le Chaſſeur.*

Particularités touchant ces vaiſſeaux. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 46.

Incident remarquable.

ſon ennemi. Mais de la Lande maître de ſes propres actions, dans un éxercice qui ne pouvoit être avoüé d'aucune Puiſſance, aiant pris plaiſir à la franchiſe de Ruiter, le relâcha, & n'interrompit point le cours de ſon voiage; ce qu'il n'auroit auſſi pu faire qu'avec beaucoup d'injuſtice; car quel ſujet avoit-il de ſe plaindre d'un Marchand qui n'étoit en mer que pour faire un légitime commerce, lequel ne portoit préjudice à perſonne? Ruiter au contraire, lié par ſon ſerment, & par les ordres de ſes Maîtres, ne pouvoit avec honneur, & ſans trahir hautement les interêts de ſes Souverains & de ſes compatriotes, lui rendre la pareille, ni le relâcher avec ſes deux vaiſſeaux, qui n'étoient emploiés qu'à pirater, & à enlever tout ce qui ſe rencontroit ſur leurs routes. Tout ce que le Vice-amiral put donc faire pour lui, fut de le traiter avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Au reſte on dit que ces deux Capitaines, & les autres Oficiers François, parurent fort conſternés de leur priſon, & qu'ils ſe ſervirent tantôt de menaces, tantôt de priéres, deſcendantmême juſqu'à des baſſeſſes pour s'en tirer. 1657.

Le Vice-amiral aiant donné les ordres néceſſaires pour la conduite & pour la conſervation des priſes, jugea à propos de faire promtement voiles vers Alicante, ou vers quelque autre lieu voiſin, afin de mettre à terre les priſonniers de guerre qui avoient été diſtribués ſur les quatre navires Hollandois, & qui étant au nombre de 412. ne pouvoient avec prudence & ſans danger y être retenus longtems. Cependant le vent contraire & le gros tems retardérent l'éxécution de ſon deſſein juſques au 10. de Mars, qu'étant venu proche des côtes de Catalogne, entre Tortoſe & Barcelone, il eut un bon frais Oüeſtſudoüeſt, qui lui fit prendre la réſolution de toucher à Barcelone pour y débarquer les François: car les Oficiers Hollandois commencoient à ſe plaindre de la mauvaiſe odeur qui rempliſſoit & infectoit les vaiſſeaux, ſoit que les priſonniers l'euſſent contractée par leur mal-propreté, ſoit par l'impuiſſance où ils pouvoient être de ſe netoier. Quoi qu'il en fût on ne pouvoit plus la ſuporter, & l'on apréhendoit avec raiſon que le mauvais air ne cauſât des maladies contagieuſes. En éfet dans le navire du Capitaine Ooms, il ſe trouvoit déja quatre matelots qui avoient le flux de ſang; maladie dangereuſe & qui ſe communique aiſément. Le lendemain on moüilla à la rade de Barcelone, d'où Ruiter envoia inceſſamment le Fiſcal Viane, porter une Lettre au Marquis de Mortare, Vice-roi de Catalogne, pour le prier, que non-ſeulement il lui permît de débarquer les François; mais encore qu'il leur donnât un paſſeport, afin qu'ils puſſent ſe retirer librement par mer ou par terre à Toulon, ou en quelque autre lieu voiſin ſur les terres de France: ce qui lui fut acordé à condition de leur fournir des vivres pour dix jours. Le jour ſuivant on les mit à terre, & on leur donna trois barques, qui les menérent à Marſeille; mais on retint les deux Capitaines & leurs Lieutenans. Le Vice-amiral prétendoit remettre à la voile dès le même ſoir; mais tandis que ſa chaloupe, avec celle du Capitaine van der Zaan & ſon canot, mettoient à terre le reſte des François, il ſe leva un Eſtnordeſt ſi impétueux, que les chaloupes ne purent retourner à bord. Elles étoient déja aſſés avancées, mais quoi qu'elles puſſent faire il falut revirer vers le port. Cependant l'eſcadre demeura deux jours & deux nuits à la rade avec un extrême péril. On fut obligé d'amener les mâts de hune & les vergues, & de jetter les grandes ancres. Le troiſiéme jour le vent aiant commencé à s'apaiſer, Ruiter ordonna au Commandeur de Wildt & au Capitaine Ooms, de prendre la route d'Alicante avec les deux priſes Françoiſes, & les vaiſſeaux marchands qui n'ozoient demeurer plus longtems à cette rade, où le fond étoit trop ſale. Il y demeura néanmoins lui-même avec van der Zaan, pour atendre les chaloupes & le canot: mais la mer étant encore trop agitée briſoit ſi fort à l'entrée du port, que le canot de van der Zaan aiant voulu forcer une lame, fut renverſé ſens-deſſus-deſſous, & l'on vit noier un Lieutenant, un Quartiermaître, & un matelot ſans les pouvoir ſecourir, quoi que le canot même, & quelques autres matelots, fuſſent ſauvés par des chaloupes de galéres. Le 15. l'orage aiant entiérement ceſſé, les chaloupes & le canot ſe rendirent à bord, & Ruiter mit à la voile avec van der Zaan. D'abord ils rangérent la côte en louvoiant par un vent d'Oüeſt, & enſuite ils donnérent la chaſſe à un bâtiment qu'ils joignirent, & qu'ils trouvérent être *la Grand' Croix*, vaiſſeau marchand de Malte. Ce Maltois qui faiſoit route à Alicante fit de ſi preſſantes ſollicitations à Ruiter, qu'il le prit ſous ſon eſcorte, quoi que ſes ordres ſemblaſſent plutôt en porter défence, que permiſſion; mais

Ruiter remet à la voile. 28. *Févr.*

Infection dans les vaiſſeaux Hollandois.

Ruiter arrive devant Barcelone. 11. *Mars.*

Sa Lettre & ſa requête au Vice-roi de Catalogne. 12. *Mars.*

Les priſonniers François ſont débarqués à Barcelone, & mis dans des barques pour aller à Marſeille.

Tempête devant Barcelone. 14. *Mars.*

De Wildt & Ooms font voiles à Alicante.

Le canot de van der Zaan eſt renverſé.

Ruiter fait voiles de Barcelone. 17. *Mars.*

Il prend un Marchand Maltois ſous ſon eſcorte.

1657. Il arrive à Alicante. mais il le fit en vûë de montrer aux François qui étoient avec lui, comment les Hollandois en uzoient avec les honnêtes gens. Le 19. du Mois, étant arrivé à Alicante le Maître de ce vaisseau & les Marchands lui têmoignérent une extrême reconnoissance de cette faveur. Là il y eut encore neuf vaisseaux marchands qui se rendirent sous son pavillon, avec lesquels aiant pris la route de Malaga, il découvrit proche de Veles-Malaga une barque de Corsaires Turcs, sur laquelle il chassa. Mais comme il n'y avoit point de mer ils sûrent l'éviter à force de rames, & ils s'avancérent pendant la brune si proche de terre, que Ruiter les aiant suivis jusqu'à treize brasses de profondeur, ne jugea pas à propos de mettre son navire en péril pour les poursuivre plus avant. Etant arrivé à Malaga, il ne voulut y séjourner que pour faire de l'eau. Le dernier du Mois, aiant remis à la mer, & faisant route vers le Détroit il fut batu d'un nouvel orage. Le lendemain il trouva que *le Chasseur*, l'une des prises Françoises, & quelques vaisseaux marchands avoient été séparés de la flote, aussi-bien que le Commandeur de Wildt, duquel le mât de misséne & le beaupré avoient été emportés à la mer pendant la nuit, & qui aiant perdu ses voiles, tous ses agreils, & sa chaloupe, avoit entré le lendemain matin dans la baie de Gibraltar, suivi du petit vaisseau François. Ruiter avec toute sa flote arriva le jour suivant à la rade de Cadix, où aiant apris que de Wildt demeuroit devant Gibraltar parce qu'il étoit dématé, il lui envoia le Capitaine van der Zaan pour lui aider à se remettre en état de naviger, & de gagner aussi la même baie. Le Duc de Medina-Celi aiant alors têmoigné beaucoup d'empressement d'acheter pour le Roi d'Espagne le plus grand des bâtimens François, & fait tous ses éforts pour engager Ruiter à le lui vendre, il ne put y réüssir. Il demanda ensuite qu'au moins il fût mis à prix, & insista si fort, que le Vice-amiral jugea à propos de mettre l'afaire en délibération avec les Capitaines de son escadre. On fut unanimement d'avis que le vaisseau étoit hors d'état de tenir la mer jusques en Hollande: car dès que le vent étoit trop fort, on ne manquoit point d'en voir rompre quelque piéce, de sorte qu'il eût fallu lui donner le radoub d'un bout à l'autre. Aussi étoit-il encore tout tel qu'il avoit été construit, sans avoir eu de doublage, depuis treize ans qu'il navigeoit continuellement dans la Méditerranée. Par cette raison croiant que l'interêt de l'Etat étoit de le vendre, il fut mis à prix, à seize-mille piéces de huit, avec tous ses apparaux, manœuvres courantes & dormantes, voiles, cables, poudres, & boulets, à la réserve du canon. On en promit aussi-tôt neuf-mille piéces, & incontinent le marché fut conclu à dix-mille. Le Chevalier de la Lande, qui avoit monté les deux vaisseaux, parlant de celui-ci au Vice-amiral, l'assura qu'il ne l'estimoit pas six-mille piéces, & qu'il étoit vendu bien cher. Les Espagnols emploiérent pour cela les Marchands Colaart & de Windt, & firent faire l'achat en leur nom. Après cela le Capitaine de la Lande fut envoié dans les P. V. & peu après encore le Capitaine Lédignac, avec son vaisseau *le Chasseur*, qui fut escorté par un navire de guerre.

21. *Mars.* Il chasse sur une barque de Corsaires Turcs.

Il arrive à Malaga. 26. *Mars.*

De Wildt est fort maltraité de l'orage.

Ruiter arrive à Cadix. 2. *Avril.*

Les Espagnols veulent acheter le vaisseau *La Reine.*

Délibération sur ce sujet.

Ruiter vend le vaisseau. 7. *Avril.*

Pendant que toutes ces choses se passérent, le bruit de la prise des deux vaisseaux se répandit en France, & n'y causa pas peu d'émotion. Il n'est presque pas possible d'exprimer combien cette Cour fut ofensée de l'action de Ruiter, & sur tout combien le Cardinal, & ceux qui étoient d'intelligence avec lui, en éxagérérent l'afront. On faisoit sonner haut que c'étoient les vaisseaux du Roi, qu'on avoit ozé ataquer & prendre. Sur les premiéres nouvelles qu'on en eut, le Conseil s'assembla, où un certain Seigneur, qu'on tenoit pour être le protecteur de ceux qui insultoient les Hollandois sur mer, & qui étoit un des principaux favoris du Cardinal, se déchaîna d'une étrange maniére contre le Vice-amiral de Hollande, & fit en même tems paroître son aversion pour les P. V. Il dît hautement, *que Ruiter, en poursuivant les deux vaisseaux François avec un pavillon étranger, avoit agi en vrai Corsaire, & fait à sa Majesté une si vive ofence, qu'elle ne pouvoit être éfacée que par son sang, ni reparée que par des ressentimens proportionnés à la grandeur de l'outrage; & que pour cet éfet il ne falloit point balancer à rompre avec les Hollande.* Mais le Chancelier, le Maréchal de Villeroi, & le Comte de Brienne, qui étoient plus modérés, & moins intereſſés aux pirateries de Toulon, s'opoſérent vigoureusement à ce conseil, & empêchérent la rupture; étant même à cet égard apuïés du sentiment de la Reine, & de celui du Cardinal. Néanmoins ils ne purent empêcher

Les nouvelles de la prise des deux vaisseaux passent en France.

On l'on fait grand bruit de cette entreprise.

Délibérations sur ce sujet dans le Conseil du Roi.

Un des Ministres s'emporte contre Ruiter, & veut qu'on rompe avec les Hollandois.

Les autres Ministres ne vont pas si vite.

On arrête en France tous les vaisseaux & les éfets des Hollandois.

que

que ſur l'heure on n'envoiât ordre dans tous les ports & dans toutes les Provinces de France pour arrêter ſans aucun retardement ni delai, tous les vaiſſeaux, marchandiſes, biens, & éfets, apartenans aux Hollandois; ce qui fut éxécuté ſur le champ. Cet ordre parut étrange aux Etats des P. V. qui ne voioient pas que le Roi, regardant cette entrepriſe comme faite par Ruiter ſans ordre, dût s'en prendre à tout l'Etat en général, & à chacun des Sujets en particulier. Il n'en avoit encore fait porter aucune plainte à L. H. P. ni ne ſavoit ſi Ruiter ſeroit avoüé ou deſavoüé de ce qu'il avoit fait. D'ailleurs il ſe faiſoit juſtice lui-même, ſans vouloir qu'il fût permis aux Etats de ſe la faire à leur tour, après qu'ils avoient en vain par leurs Ambaſſadeurs ſollicité pendant tant d'années ce Prince & ſes Miniſtres pour l'obtenir, & fait retentir à leurs oreilles tant de juſtes ſujets de plaintes des pirateries qui étoient éxercées ſur eux. Quoi que le négoce qui ſe fait en France regardât principalement les Etats de Hollande, ils furent d'avis de défendre à l'heure même tout commerce avec cette Couronne, & de faire auſſi arrêter en Hollande tous les vaiſſeaux & les éfets des François. Mais les autres Provinces ne ſe trouvant pas ſi ſenſibles à ce qui étoit arrivé, on ne put ſi tôt en prendre la réſolution. Toutes les délibérations ſe réduiſirent donc alors à faire ordonner par les Etats Généraux qu'il ſe feroit à la Haie une aſſemblée des Députés de toutes les Amirautés, afin de prendre des meſures pour équiper 48. navires de guerre; & à faire donner de avis ſous main aux Maîtres des vaiſſeaux d'éviter les ports de France. On donna auſſi ordre à l'Ambaſſadeur Boreel de remontrer au Roi & à la Cour l'injuſtice de ce procédé; de demander que les vaiſſeaux & les Sujets des Etats fuſſent relâchés; & de repréſenter vivement en leur nom à ce Prince, les pirateries inſuportables, les violences, & même les maſſacres, (ce ſont les propres termes de l'Inſtruction) à quoi les Sujets des Etats avoient été expoſés depuis quelques années de la part des François; & que ces mêmes vaiſſeaux qui venoient d'être pris par Ruiter avoient aidé à commettre. Que l'inſolence de ces Corſaires avoit monté ſi haut, qu'elle ne pouvoit être réprimée ni par les voies de la juſtice, ni même par les commandemens du Roi. Que les Etats Généraux, comme Péres & Protecteurs de leurs Sujets, & comme Alliés de ce Monarque, n'avoient pu diſſimuler plus longtems ces outrages. Qu'ils n'avoient pu s'empêcher de chercher des moiens par leſquels, ſans donner ateinte à l'alliance & à la bonne intelligence qui étoit entre la France & eux, ils puſſent pourvoir qu'à l'avenir ces pirateries ne fuſſent plus éxercées, ni ces autres excès commis; & que les Sentences & les Arrêts qui avoient été obtenus, fuſſent mis à éxécution. Mais avant que ces Inſtructions fuſſent arrivées, l'Ambaſſadeur Boreel, ſuivant le devoir de ſa Charge, & en vertu d'un autre ordre qui lui avoit été envoié depuis peu, avoit demandé audience à l'ocaſion de la ſaiſie faite des vaiſſeaux & des éfets des Hollandois, & l'avoit obtenuë. Le même jour qu'il y fut admis, le Duc d'Orléans, Oncle du Roi, après une fort longue abſence, commença juſtement de reparoître à la Cour. Là en ſa préſence, & en celle du Cardinal Mazarin, & de beaucoup d'autres Princes & Seigneurs, l'Ambaſſadeur fit ſes remontrances au Roi, ſi naïvement & ſi rondement, à la Hollandoiſe, quoi qu'il s'exprimât en François, que le Cardinal, qui aparemment s'y trouvoit interreſſé, l'interrompit juſqu'à trois fois. Mais cela ne l'empêcha pas de pourſuivre autant de fois, & de reprendre le fil de ſon diſcours. Il repréſenta fortement qu'on n'avoit point deu en venir à cette extrémité, ni arrêter les vaiſſeaux & les éfets des Sujets des Etats, ſans leur avoir auparavant déclaré les raiſons qu'on prétendoit avoir d'en uzer de la ſorte, afin qu'ils puſſent ſatisfaire le Roi ſur ce point. Il excuſa l'action de Ruiter, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu, & fit cette queſtion au Roi. *Si ſur la mer, qui eſt un Elément commun à toutes ſortes de Nations, les vaiſſeaux marchands Hollandois étant ataqués par des Pirates, qui les veulent prendre, les-dits vaiſſeaux ſont obligés de ſe laiſſer prendre, quoi qu'ils fuſſent les plus forts, & eſcortés par des vaiſſeaux de guerre de l'Etat, & qu'après cela ils s'allaſſent plaindre à Paris, pour en demander juſtice & reparation?* ce qu'il diſoit par raport aux vaiſſeaux dont la Lande alloit ſe rendre maître proche de Livourne, ſi l'arrivée de Ruiter ne l'en eût empêché. Enſuite il fit diſtinctement la déduction de toutes les pirateries que les Sujets du Roi avoient éxercées pendant les derniéres années ſur ceux des Etats, leſquelles n'avoient pu être réprimées par toutes les plaintes qui en avoient été faites. Il ſoutint qu'en neuf ans, comme il a été déja dit, ces Corſaires avoient inſulté, arrêté, ou pris, plus de trois cens bâti-

1657.

Les Etats de Hollande travaillent avec ardeur à pourvoir à ce deſordre.

Ordre envoié à l'Ambaſſadeur Boreel. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 47.

Ses remontrances au Roi. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 48. 49. 51. *& Wiquefort en ſon Ambaſſadeur L. 1. p. 304. Le Mercure Hollandois. 8. part. f. 32. 38.*

1657. timens des P. V. Il allégua les cinquante-cinq Sentences rendues, ou ordres obtenus contre les Pirates, & qui étoient entre ses mains, sans qu'il eût pu parvenir à les faire mettre à éxécution ; l'audace de ces Corsaires aiant été si grande qu'ils avoient osé la force a la justice, chassé les Commissaires du Roi, & blessé si dangereusement le Consul Hollandois, qu'ils croioient l'avoir laissé mort. Enfin il conclut son discours en requérant le Roi de lui donner du tems, pour avertir les Etats de son mécontentement, & que cependant l'arrêt déja fait fût levé, ou que l'éxécution en fût différée, ne doutant point que L. H. P. ne donnassent satisfaction à sa Majesté. Le Roi qui l'avoit écouté fort paisiblement, lui fit cette réponce en substance. *J'ai donné ordre au Sieur de Thou, qui est parti pour Hollande, de demander aux Etats reparation de l'affront que Ruiter m'a fait. Lors qu'ils y auront pourvû je sai ce que j'aurai à faire sur ce dont il s'agit ; mais jusques-là je ne ferai rien.* Dans une Lettre écrite peu de jours auparavant † de la part de ce Prince aux Etats, il qualifioit l'entrepriſe de Ruiter d'une témérité sans égale. Il demandoit qu'on eût à lui restituer les deux vaisseaux, avec leurs aparaux, & généralement tout ce qui s'y étoit trouvé ; à relâcher les prisonniers ; & à punir Ruiter pour servir d'exemple. Il se prétendoit sur-tout très-vivement ofencé, qu'en chassant sur ses deux vaisseaux le Vice-amiral eût fait pavillon Anglois, contre la pratique légitime & autorisée. Mais en Hollande on prétendoit que de la Lande & son Compagnon, tous deux vrais écumeurs de mer, qui avoient déja tant de fois pillé les Marchands Hollandois, devoient être considérés comme des ennemis déclarés, contre lesques on étoit en droit d'éxercer toutes sortes d'hostilités, & de se servir, selon les ruses permises entre ennemis, de tous étendards, armes, banniéres, voiles, pavillons, & flames. En éfet ces choses sont d'une telle nature que chacun en peut user comme il lui plaît, même contre la coutume ordinaire, laquelle n'est fondée que sur le caprice de ceux qui l'ont introduite, & qui, chacun en son particulier, ont trouvé bon d'en uzer de la sorte, sans qu'il y soit intervenu aucun consentement commun ou général de tous les Peuples ; tellement qu'il n'y a aucune raison essencielle qui oblige de la suivre. D'ailleurs il étoit certain que les François eux-mêmes, les Anglois, & toutes les autres Nations, avoient acoutumé d'arborer à leur gré de différentes banniéres, & que de la Lande, en poursuivant les Sujets des Etats des P. V. avoit souvent fait pavillon Anglois ou Hollandois, & mis d'autres pavillons étrangers, pour lui aider à s'en rendre maître. Il paroissoit aussi par l'Inventaire qui avoit été fait des aparaux de *la Reine*, qu'on y avoit trouvé entr'autres une enseigne de poupe des Etats de Hollande, orangée, bleuë & blanche, & un pavillon de beaupré des mêmes couleurs. L'Ambassadeur, que le Roi de France avoit envoié à la Haie, étoit Jaques Auguste de Thou, Comte de Meslai, Présidént au Parlement de Paris, & Conseiller d'Etat, fils de feu le docte & judicieux de Thou, aussi Présidént à la même Cour, lequel a laissé l'Histoire de son tems écrite avec tant d'éxactitude, de netteté, & d'un stile si peu partial, que la Postérité lui en doit être éternellement obligée. Cet Ambassadeur le prit sur un haut ton, dans le premier discours qu'il fit à l'Assemblée des Etats. Il porta au nom de son Roi une plainte très-aigre de la prise des deux bâtimens François, dont il déduisit les circonstances d'une maniére odieuse, & tout autrement que Ruiter ne les avoit raportées. Il demanda, sans vouloir mettre aucune autre afaire sur le tapis, qu'on eût à en faire incessamment la restitution, & à châtier rigoureusement Ruiter ; faisant sentir en même tems que son Roi si trouvoit ofensé des termes forts, dans lesquels l'Ambassadeur Borcel lui avoit parlé. Le Sieur van Gent qui présidoit alors aux Etats, après avoir fait un compliment fort civil, répondit verbalement. *Qu'on justifieroit si clairement & le droit qu'on avoit eu de prendre les deux vaisseaux dont il s'agissoit, & les autres démarches de cet Etat, que l'Ambassadeur lui-même, comme excellent Jurisconsulte, seroit obligé d'avoüer qu'on avoit eu raison.* Mais on n'eut point d'égard aux plaintes par lesquelles le Cardinal Mazarin tâchoit de mettre l'Ambassadeur Borcel en disgrace auprès de ses Maîtres : † au contraire on aprit avec satisfaction qu'il avoit fait son devoir, & malgré le Cardinal il fut maintenu dans l'honneur & dans la fonction de sa Charge. Les Etats de Hollande avoient soutenu dans l'Assemblée des Etats Généraux, *Que le Roi de France avoit envoié son Ambassadeur faire ses plaintes, afin de prévenir celles que les Etats étoient fondés de faire de tant d'insultes qu'ils avoient soufertes, de tant de pirateries que l'on continuoit depuis longtems d'éxercer sur eux, & de l'arrêt*

Réponce du Roi.

† 4. *Avril.* Sa Lettre aux Etats Sademande. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 53.

Considérations sur l'usage de pavillons étrangers.

Voi Hugues Grotius, Du droit de la guerre L. 3. ch. 1. ff. 8.

De Thou vient à la Haie de la part du Roi de France.

Ses propositions & ses demandes. 28. *Avril.* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 52.

Réponce des Etats.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII 51. *Wicquefort en son Ambassadeur. l. 1. 305. l. 2. 194.*

Proposition faite par les Etats de Hollande

rêt qu'on venoit tout nouvellement de faire au grand préjudice du commerce, dont il interrompoit entiérement le cours. Qu'on n'avoit pris les deux vaiſſeaux qu'apres avoir perdu toute eſpérance de dédommagement du côté de la France. Que c'étoit au Roi à donner aux Etats la ſatisfaction qu'il éxigeoit. Qu'il avoit deu faire éxécuter les Arrêts de ſon Conſeil, & reſtituer tant de vaiſſeaux Hollandois, enlevés injuſtement, & avec la derniére violence. Qu'il avoit deu faire rendre inceſſamment juſtice ſur les procès qui étoient pendans devant les Maîtres des Requêtes ſes Oficiers, & donner main-levée des marchandiſes & des éfets qu'il avoit fait ſaiſir contre le droit des gens. Qu'après cela on pourroit faire un Traité raiſonnable & ſolide pour la ſûreté de la navigation & du commerce, & reſtituer les deux vaiſſeaux. Que pour parvenir à ce but, & y amener le Roi, il étoit néceſſaire de défendre toutes les marchandiſes de France; d'arrêter tous les vaiſſeaux & tous les éfets apartenans aux François; & de prendre tous leurs bâtimens qu'on pourroit rencontrer. Qu'à cette fin il falloit encore ajoûter douze navires de guerre aux préparatifs qu'on avoit réſolu de faire pour équiper une armée navale, & la mettre en mer. Après cela les Etats de Hollande firent aficher un placard, datté le 26. d'Avril, par lequel on ſaiſiſſoit tous les vaiſſeaux, marchandiſes, deniers, éfets, lettres de change, & dettes actives, qui ſe trouveroient apartenir aux Sujets de la Couronne de France; ce qui fut éxécuté dans toute la Hollande. Enſuite les Etats Généraux à la ſollicitation de ceux de Hollande, défendirent par placard du 11. Mai, d'aporter, ou de faire entrer dans les P. V. aucun ſel, vin, ou autres fruits provenus en France, n'y aucunes denrées qui y euſſent été priſes, ou marchandiſes qui y euſſent été fabriquées, à peine de mille livres d'amande contre les voituriers, acheteurs, & vendeurs.

1657. dans l'Aſſemblée des Etats Genéraux. 26. *Avril.*

Arrêt des vaiſſeaux & des éfets des François fait en Hollande.

Grand Régitre des placards. 2. part. p. 547 548.

Les afaires étant dans cette ſituation, il fut donné avis aux Etats de Hollande que l'Ambaſſadeur de Thou, qu'on diſoit être muni d'une groſſe ſomme d'argent *, pour l'emploier à ſes fins, travailloit ſous main à ſemer de la diviſion entre les Provinces, en propoſant pour cet éfet à quelques Particuliers des avantages conſidérables, & de grandes recompenſes. Mais la Province de Hollande fit conſentir la Généralité à envoier par tout un formulaire de ſerment, par lequel les Magiſtrats devoient promettre & jurer. *Que dans les délibérations importantes, qu'il s'agiroit de faire au ſujet des entrepriſes de la France contre les Habitans des P. V. ils ne ſe laiſſeroient prévenir par aucune vûë d'avantage ou de profit particulier, pour eux, pour leurs familles, pour leurs alliés ou amis; ni par aucune autre conſidération. Qu'au contraire ils donneroient leurs avis en ſincérité, avec un pur zèle pour le ſervice & pour la gloire de l'Etat, ſans avoir d'autres égards que ce qu'ils trouveroient expédient pour le bien public. Qu'au cas qu'on vint à leur propoſer, que ſi par leurs conſeils ils vouloient concourir aux deſſeins de la France, on leur reſtituëroit les vaiſſeaux ou les éfets qui pourroient apartenir à eux, ou à leurs parens & amis; & on leur feroit paier leurs dettes actives, en tout ou en partie; nonſeulement ils rejetteroient de ſemblables ofres, mais que ſans aucun delai ils en donneroient connoiſſance & avis dans les lieux où ils devoient aſſiſter au Conſeil, & donner leur voix. Qu'ainſi Dieu les aidât.* Enſuite les Etats G. donnérent une réponce par écrit aux propoſitions & aux demandes de l'Ambaſſadeur de Thou, à-peu-près conforme aux intentions de la de Province de Hollande. Elle contenoit ouvertement les inſultes & les violences que les Sujets de l'Etat avoient ſoufertes depuis pluſieurs années par les pillages, les pirateries, les meurtres, & l'éfuſion de ſang que quelques Particuliers avoient faite. On inſiſtoit ſur le dédommagement qui en étoit prétendu, & ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour prévenir le cours de ces excès, & pour rétablir l'ancienne alliance, confiance, & amitié, qui avoient toûjours été entre la France & les P. V. Le Sieur de Thou aiant été prié d'entrer en conférence ſur cette réponce, s'en excuſa ſur ce qu'il n'avoit aucune autre charge, que de demander la reſtitution des deux vaiſſeaux. Mais comme il n'y voioit aucun acheminement, & que les opoſitions qu'il trouvoit, lui faiſoient connoître que ce ne ſeroit jamais par cette démarche que les Etats commenceroient à traiter avec lui, il dépêcha un courier à la Cour de France, pour y donner avis de l'état de l'afaire. Le 25. de May, il déclara que le Roi n'atendroit pas à donner main-levée de la ſaiſie, que les vaiſſeaux euſſent été éfectivement rendus; mais qu'il l'acorderoit dès qu'on les auroit fait venir ſur les côtes de Picardie; après quoi on pourroit entrer en négociation ſur un renouvellement d'alliance, & ſur un Réglement touchant la marine. Les Etats qui ne ſe trouvérent pas ſatisfaits de cette déclaration, don-

Grand Régitre des placards 2. par. p. 549. 550.
* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 53.

Serment remarquable que devoient faire les Magiſtrats. Voi Aitzéma. XXXVII. 53. & 54.

Nouvelle négociation avec de Thou.

Voi Aitzéma. XXXVII. 54. 55.

Les ofres de Thou. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 57.

Réponce, & deman-

1657. donnérent de leur côté un mémoire avec de certains articles, qui tendoient à faire rendre une bonne & briéve juſtice à ceux d'entre leurs Sujets qui ſollicitoient en France leurs dédommagemens; & à prévenir dans la ſuite tous les deſordres de cette nature, par un Réglement fixe de marine & de commerce. Ils y propoſoient que pour parvenir à un Traité, tous les vaiſſeaux qui avoient été pris, enlevés, ou arrêtés de part & d'autre, depuis le 28 de Fèvrier, ſeroient relâchés; & qu'en conſéquence on leveroit inceſſamment les arrêts & les ſaiſies faites en France & dans les P. V. En préſentant ce mémoire à l'Ambaſſadeur de Thou, les Etats y firent joindre deux liſtes de tous les bâtimens qui avoient été pris par les deux vaiſſeaux de guerre *la Reine & le Chaſſeur*; & encore une grande liſte des vaiſſeaux & des éfets dont on demandoit la reſtitution, en vertu des Sentences renduës par les Juges, & des ordres qu'on avoit obtenus du Roi. Cependant la Province de Hollande tâchoit de faire enſorte, qu'on allât bloquer avec des navires de guerre tous les ports de France, & toutes les embouchures des riviéres, afin d'ataquer & de prendre les Armateurs qui en voudroient ſortir. L'empreſſement qu'on eut de faire réüſſir ce deſſein, fut d'autant plus grand, qu'on craignoit que de Thou ne tâchât de faire traîner l'afaire en longueur, juſques-à-ce que la ſaiſon trop avancée ne permît plus de mettre en mer l'armée navale qu'on vouloit équiper. Cette conſtante fermeté des Etats, & particuliérement de ceux de Hollande, obligea enfin le Sieur de Thou de paſſer plus avant, & de faire le 16. de Juin les ofres ſuivantes. *Que le Roi donneroit main-levée de la ſaiſie des vaiſſeaux & des marchandiſes arrêtées en France, dès que les Etats auroient promis de faire reſtituer* la Reine & le Chaſſeur, *& qu'ils auroient envoié les ordres néceſſaires pour cet éfet. Qu'enſuite on travailleroit à un Traité de marine, & de renouvellement d'alliance. Que cependant celui qui avoit été acordé au mois de Mai.* 1655. *aux Villes Anſéatiques d'Allemagne, ſeroit commun aux Sujets & Habitans des P. V. & entretenu à leur égard, pour avoir force par intérim pendant le tems de trois mois, & après encore, juſques-à-ce qu'on fût entiérement convenu ſur ce ſujet. Qu'enfin le Roi feroit faire bonne & prompte juſtice aux Sujets des P. V. ſur les pourſuites qu'ils faiſoient en France touchant les priſes faites ſur eux, & touchant leurs autres interêts; & qu'à l'éxemple des Rois ſes Prédéceſſeurs, de glorieuſe mémoire, il têmoigneroit aux Etats en toutes ocaſions ſon afection Roïale.* Quelques-uns ont publié que l'Ambaſſadeur ne vint à ces ofres que pas-à-pas, après beaucoup de conteſtations & d'autres démarches, & après avoir fait voir aux Députés des Etats un ordre qui lui défendoit celle-ci, parce que les premiers Miniſtres de France s'en faiſoient un point d'honneur: mais il ne faut pas douter qu'il n'eût un autre ordre ſecret puis qu'il oza franchir ces bornes. Les Etats obtenoient par là tout ce qu'ils pouvoient déſirer dans la conſtitution préſente des afaires, & plus qu'ils n'avoient demandé dans la réponce qu'ils avoient faite par écrit aux premiéres propoſitions de l'Ambaſſadeur. Ainſi voiant leur honneur à couvert, & aiant lieu d'être ſatisfaits de ce qu'ils avoient obtenu à l'avantage de leurs Sujets, ils acceptérent ces ofres, * & écrivirent † au Vice-amiral Ruiter que leurs différens avec la France étoient acomodés au contentement des deux partis. Ils lui ordonnérent pour cet éfet de faire reſtituer, délivrer, & renvoier dans le plus prochain port de France, *le Chaſſeur*, qu'ils ne ſavoient pas encore avoir été envoié en Hollande: de rendre tout ce qu'on avoit trouvé dans ce bâtiment avec le canon de *la Reine*, qui avoit été réſervé: d'emploier toutes ſortes de moiens pour racheter & remettre en ſa puiſſance le vaiſſeau *la Reine*, qui avoit été vendu aux Eſpagnols; démarche qui n'avoit pas trop plû *: de le renvoier, & de le faire délivrer dans le premier & plus voiſin port de France: lui défendant de plus arrêter ou enlever à l'avenir les bâtimens François, qui ne ſeroient point pris ſur le fait en inſultant ceux de l'Etat, juſques à nouvel ordre. On fit auſſi ſortir les deux Capitaines de la Lande & Lédignac de l'Amirauté d'Amſterdam, où ils étoient gardés avec leurs Commiſſions, & tous leurs autres papiers; & on les renvoia à l'Ambaſſadeur de Thou, auquel on promit de la part des Etats, ſuivant ce qui avoit été réglé avec lui, qu'on feroit reſtituer *la Reine* dans trois mois, ou qu'on en paieroit la valeur. On crut donc alors que les différens avec la France étoient terminés, par un acomodement agréable aux deux Nations; & d'autant plus glorieux pour les Etats, qu'ils l'avoient obtenu comme les armes à la main, & par la généreuſe & ferme réſolution qu'ils avoient priſe. Mais après la concluſion les afaires ſemblérent changer de face, & ſe broüiller de nouveau; ſi bien qu'on ne ſavoit

de des Etats. 31. *Mai. Voi Aitzéma.* XXXVII. 57. 58.

Secondes ofres faites aux Etats de la part de la France. 16. *Juin. Voi Aitzéma.* XXXVII. 63. *Voi le grand Régitre des placards. 2. partie p. 554. Et Aitzéma.* XXXV. 1143. XXXVII. 64. *Wicquefort en ſon Hiſtoire. l. X.*

Leſquelles ſont acceptées par les Etats & par ce moien les différens avec la France ſont acomodés. * 20. *Juin.* † 21. *Juin. Voi Aitzéma.* XXXVII. 59. 63.

* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 57.

voit plus à quoi s'en tenir. Il se passa plusieurs semaines sans que le Roi eût aprouvé l'acomodement, & sans qu'il envoiât la ratification, laquelle on prétendoit que l'Ambassadeur de Thou délivrât en forme. On l'en somma plusieurs fois; il promettoit de le faire, mais ses promesses n'étoient suivies d'aucun éfet. Cela aiant donné un nouveau sujet de mécontentement aux Etats, qui n'avoient point encore reçu cette ratification au commencement d'Août, ils défendirent par un autre placard, du 8. du même Mois, tout commerce tant par mer que par terre avec la France, sous peine de confiscation des vaisseaux, charettes, chariots & chevaux, dont on se seroit servi; & d'une amande de mille livres. Il fut en même tems résolu que si dans dix jours la ratification n'étoit pas délivrée à L. H. P. ou à leurs Députés, le Lieutenant Amiral, les Vice-amiraux & Commandans des armées navales, & des escadres de l'Etat, suivant la délibération du 14. de Juin, arrêteroient en mer, généralement & sans distinction, tous les vaisseaux François qu'ils pourroient rencontrer, duquel ordre on feroit incessamment les dépêches pour être envoiées après les dix jours passés. Enfin on arrêta que les mesures qui avoient été prises depuis le 15. d'Avril, à l'égard de la Couronne de France, & pour la saisie des vaisseaux & éfets apartenans à ses Sujets, aussi-bien que pour la défence des fruits, denrées, & fabriques qui viennent de ce Roiaume, seroient mises à éfet, & toutes les Résolutions éxécutées. L'afaire étant venuë à ce point, auquel on craignoit qu'elle n'en deût pas demeurer, l'Ambassadeur de Thou présenta le 16. d'Août à L. H. P. une Lettre du Roi, * dattée à Sedan, le 9. du même Mois, par laquelle ce Prince leur faisoit connoître ses intentions, & le desir qu'il avoit d'entretenir l'acomodement qui avoit été conclu. On fut satisfait de cette Lettre, & dès le lendemain on fit faire la publication du Traité, avec celle de la révocation de la saisie, & des défences portées par les placards du 8. d'Août & du 11. de Mai. † Ainsi se dissipérent ces nuages épais, qui avoient roulé avec tant de fracas, & fait gronder le tonnerre; mais qui n'enfantérent point de foudre. Il y eut quantité de gens qui en furent surpris, & qui s'étonnérent que la Cour de France, aiant fait un si grand bruit de la prise des deux vaisseaux, & éclaté contre le Vice-amiral Ruiter, jusqu'à le menacer d'un châtiment éxemplaire, se fût si tôt retractée, & eût laissé l'afaire ensevelie, comme si jamais il n'en eût été parlé. Mais elle avoit été bien informée que Ruiter ne s'étoit pas avancé jusques-là sans ordre. Aussi reçut-il depuis * du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam une chaîne d'or en reconnoissance de ce service: honneur auquel eurent part le Commandeur de Wildt, & les Cap. van der Zaan & Ooms, qui en reçurent chacun une avec lui, comme l'aiant assisté en son expédition; & quoi que les Cap. van Braakel & Gilles Campen n'y eussent pas été, néanmoins parce qu'ils étoient de la même escadre, on leur fit à chacun présent d'un mois de gages; & on fit la même largesse à tous les équipages des six navires.

1657.

Mais la ratification de la Cour ne venant point, on defend de nouveau tout commerce avec la France.

Voi le grand Régitre des placards 2. part. p. 550. Aitzema. XXXVII. 60. & 61.

Nouvelle Résolution prise sur le retardement de la ratification du Roi.

Lettre du Roi présentée par de Thou, en conséquence de laquelle le Traité fut publié, & les défenses levées.

* *Aitzema. XXXVII. p. 66.*

† *Regitre des Placards, 2. part p. 552 561. Aitzema. XXXVII. 63-66.*

Ruiter reçut depuis un present d'une chaîne d'or pour la prise des deux vaisseaux, aussi-bien que de Wildt, van der Zaan & Ooms.

* 14. *Mai.* 1661.

Mais il est tems de reprendre le fil de l'histoire de ce qui se passa en l'expédition de Ruiter, tandis qu'il ignoroit encore ce qui étoit arrivé en Hollande au sujet de la prise des deux vaisseaux François. Il étoit retourné de Barcelone à Cadix, ainsi qu'on l'a déja vû, où étant à la rade, & s'emploiant avec ardeur à faire relâcher un certain bâtiment, qui avoit été arrêté le 7. d'Avril par les Espagnols, son escadre fut fortifiée de six navires de guerre, commandés par les Capitaines Dirk Verveen, Abraham van der Hulst, Isac Sweers, Jean van Campen, Gerbrant Schatter, & Jean Adelaar. Ainsi il eut alors douze navires de guerre sous son pavillon: car par ordre du Conseil de l'Amirauté celui du feu C. Hoeckboot, mort peu de jours auparavant*, avoit été renvoié en Hollande, avec quelques vaisseaux marchands auxquels on avoit joint la prise *le Chasseur*. Le premier dessein que fit alors le Vice-amiral, fut d'aller à Salé, parce que le 27. de Janvier il avoit écrit de la rade de Cadix, au Sieur de Vries premier Consul pour L. H. P. sur les côtes de Barbarie, résident dans cette ville-là, pour lui donner avis de sa venuë. Il l'assuroit par sa Lettre † qu'il se rendroit au printems à la rade de Salé, pour tâcher, suivant l'ordre des Etats, d'en venir à la conclusion des articles d'un nouveau Traité, déja dressés dès l'année précédente. Il le chargeoit en même tems d'en communiquer la nouvelle au Sid Abdala, Prince de Salé, & de disposer tellement toutes choses, qu'à son arrivée il n'y eût plus rien à faire, qu'à conclure & à signer. D'ailleurs il lui conseilloit, au cas que le Sid n'y voulût point entendre, de faire passer secrétement ses éfets à Cadix, ou dans un autre lieu de sûreté; & de donner avis aux Maîtres Hollandois de se tenir sur leurs gardes. Car ses ordres portoient, que si en deux ou trois jours après son arrivée le Sid ne vou-

Il est renforce de six navires de guerre.

* 21. *Avril.*

Le contenu de sa Lettre au Consul de Sale.

† 27. *Janv.*

1657. vouloit pas conclure, non-ſeulement il cût à rompre ſur le champ la négociation, mais à ataquer & à prendre par repréſailles les vaiſſeaux & les Sujets de Salé. Enſuite il reçut une Lettre de ce Prince qui lui donnoit aſſurance que la paix ſe conclûroit à ſa venuë; ce qui le fit déterminer à y prendre ſon cours, avec les Capitaines Verveen, van der Hulſt, Ooms, & Adelaar. Il laiſſa ordre aux autres Capitaines de croiſer ſur les Corſaires, ou d'eſcorter des vaiſ. mar. deſtinés pour Meſſine, & pour d'autres endroits, marquant les rendévous où l'on devoit ſe rallier, & ſe rendre ſous le pavillon. Le 16. d'Avril il moüilla à la rade de Salé, d'où il ne put juſques au 18. envoier perſonne à terre pour donner de ſes nouvelles, & pour en recevoir de la ville, tant la mer étoit haute. Néanmoins il aprit enfin du Conſul, qu'on étoit d'acord ſur tous les articles du renouvellement de la paix. Le Sid Abdala envoia auſſi de ſa part à ſon bord lui faire compliment ſur ce ſujet. Les articles du Traité que avoient été arrêtés entre le Conſul & les Commiſſaires du Sid, & ſignés le 22. de Mars, † furent envoiés par la premiére ocaſion en Hollande, pour être ratifiés par L. H. P. & Ruiter aiant ainſi éxécuté ſa commiſſion, remit promtement à la voile pour Cadix. Là il donna ſes ordres pour netoier quelques-uns de ſes vaiſſeaux, & pour envoier les autres croiſer. Ceux-ci chaſſérent ſur pluſieurs Turcs & François, ſans les pouvoir joindre. Au commencement de Mai aiant reçu nouvelles devant Cadix de la ſaiſie qui avoit été faite en France de tous les vaiſſeaux des P. V. il eut ſouvent depuis ocaſion de prendre des vaiſ. mar. François; mais il ne voulut point s'avançer juſques-là ſans un ordre particulier. De leur côté ils faiſoient tous leurs éforts pour l'éviter, & forçoient de voiles quand ils le découvroient. Il ſût enſuite qu'on inſultoit hautement les Hollandois en France, & qu'on leur faiſoit ſoufrir de grandes pertes. Ces outrages lui furent fort ſenſibles, & ne les pouvant ſuporter qu'avec beaucoup de peine, il écrivit Lettre ſur Lettre au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, pour obtenir permiſſion de s'en venger, & d'aller à Livourne, & partout ailleurs, ataquer les vaiſſeaux François, afin de ne perdre pas les ocaſions qui ſe préſentoient tous les jours de leur rendre la pareille, & de ſe dédommager ſur eux d'une partie des pertes que ſoufroient les Sujets des Etats. Il croioit même que dans le mois de Septembre il y auroit lieu de faire quelque entrepriſe conſidérable, contre les vaiſſeaux qui venoient de Terreneuve, & en même tems contre les Turcs, qui avoient coutume de les atendre au paſſage, pour tâcher de les enlever. Il n'atendoit que de nouveaux ordres pour cet éfet, & il les atendoit avec beaucoup d'impatience. Le 23. de Mai quelques-uns de ſes vaiſſeaux aprochérent trois Corſaires Turcs, qui par la bonace échapérent à force de rames. Etant devant Alicante, il eut ocaſion de ſe rendre maître de quelques vaiſſeaux, chargés de marchandiſes de France; mais n'en aiant point d'ordre il les laiſſa paſſer. Peu de tems auparavant les François avoient arrêté à Marſeille & à Toulon quatre vaiſſeaux des P. V. le *St. Joſeph*, l'*Alep*, l'*Agneau blanc*, & l'*Arbre fruitier*, & enſuite ils s'en étoient emparés par ordre du Chevalier Paul, Vice-amiral des armées navales du Roi dans la Méditerranée. Ils en avoient chaſſé les équipages, & malgré toutes les opoſitions des Maîtres & des Commis, ils y avoient mis des François en leur place, pour s'en ſervir à tranſporter en Italie un ſecours de ſoldats qu'on envoioit au Duc de Modéne, qui étoit alors en guerre avec les Eſpagnols. Le Conſeil de marine d'Amſterdam aiant eu avis de cette violence, envoia au Vice-amiral un ordre par écrit, en datte du 14. de Juin, portant que s'il venoit à rencontrer en mer ces vaiſſeaux, il eût à s'en reſaiſir pour les propriétaires, & à les faire mener à Livourne. Mais avant qu'il pût recevoir cet ordre il étoit parti avec les Capitaines van Braakel, Verveen, van der Zaan, Sweers, & Ooms, & arrivé le 22. de ce même Mois à Livourne, pour y faire du bois & de l'eau, & y prendre les Lettres qui lui auroient été adreſſées. Là le Conſul Jean Satyn, qui ſe rendit dans la barque de ſanté proche de ſon bord, lui dît, que devant Via-regia, port de la République de Luques, giſant environ ſix lieuës au Nord de Livourne, il y avoit cinq navires de guerre François avec les quatre vaiſſeaux mar. enlevés aux Hollandois, qui débarquoient des troupes. Sur cet avis le Vice-amiral aiant fait le ſignal de Conſeil, tous les Capitaines ſe rendirent à ſon bord, où il fut réſolu de lever l'ancre, & de faire voiles tous enſemble la nuit ſuivante, avec le vent de terre, pour tâcher de les joindre & de les reprendre. Mais deux heures après que le ſoleil fut couché, il s'éleva une tem-

Il arrive devant Salé.

Le Traité de paix ſe renouvelle, avec la Régence de Salé.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 116. 117. 118. *Et le grand Régitre des Placards.* 2. *Part. p.* 2504.

Ruiter reçoit les nouvelles de la ſaiſie faite en France, & demande permiſſion d'ataquer les vaiſſeaux François.

On arrête à Marſeille & à Toulon 4. vaiſſeaux des P. V.

Ordre envoié à Ruiter ſur ce ſujet.

Il moüille devant Livourne.

Il y reçoit avis qu'il y a devant Via-regia cinq vaiſſeaux François & quatre Hollandois.

Il tâche de faire voiles de ce côté là & en eſt em-

tempête du Oüeſtſudoüeſt, qui continuant près de trois jours les empêcha d'éxécuter leur deſſein: car on fut obligé d'amener les mâts de hune & les vergues, & l'on eut aſſes d'afaires à maintenir les vaiſſeaux. Le 25. ſur le ſoir aiant remis à la voile Ruiter vit le lendemain à la pointe du jour les vaiſſeaux François, qui étoient encore devant Via-regia, & qui le découvrant de loin apareillérent en diligence, prirent la chaſſe, & raſant la côte firent route vers le port de Spetia. Il étoient à plus de trois lieuës de l'avant des Hollandois, faiſant force de voiles pour les éviter. Ruiter de ſon côté emploia tout l'art des pilotes & des matelots pour les joindre, allant à voiles & à rames, à cauſe du calme, afin de venir à l'abordage. Cette manœuvre dura juſques au ſoir, qu'il y en eut huit qui entrant dans le port de Spetia, ſe mirent à couvert ſous les châteaux. Le neuviéme, nommé l'*Agneau blanc*, qui étoit de Hoorn, s'étant avancé le plus proche de terre qu'il lui avoit été poſſible, fut joint par Ruiter, auquel il ſe rendit ſans aucune réſiſtance. Il eſt vrai que le Capitaine Courdeau, qui le montoit, ſe vit abandonné des navires de guerre François, qui ne firent pas le moindre éfort pour le défendre. Ils n'ozoient tous enſemble atendre le ſeul vaiſſeau du Vice-amiral: car il étoit plus d'une lieuë de l'avant des ſiens lors qu'il prit l'*Agneau blanc*, qui portoit 24. piéces de canon & 60. ſoldats. C'étoit le Maître Nicolas Lambertſz. qui le montoit auparavant, c'eſt-à-dire lors qu'il fut arrêté à Toulon. Le Vice-amiral s'avança enſuite juſques devant le port de Spetia, & y demeura toute la nuit. Le lendemain matin il leva l'ancre, & entra avec ſon eſcadre dans le port en louvoiant. C'eſt un havre célébre, apellé par les Anciens *Portus Lunæ*, le Port de la Lune, & vanté par Strabon à cauſe de ſa grandeur & de ſa profondeur. Pendant que les Hollandois faiſoient leurs bordées pour entrer, le Gouverneur du grand château, qui eſt une des principales fortereſſes qu'on voie ſur la mer Méditerranée, envoia une chaloupe au bord de Ruiter, & lui fit déclarer qu'il ne lui permettroit pas d'ataquer les François; qu'il prétendoit que ſa rade fût libre; & qu'il ne ſoufriroit pas qu'on y éxercât aucuns actes d'hoſtilité. Mais tandis que Ruiter étoit en conteſtation avec celui qui lui avoit été envoié, ſon vaiſſeau nageant toûjours s'avança tout proche du château, à un jet de pierre du rivage, & à la portée du piſtolet des François. Il fut ſuivi des autres Capitaines, qui comme lui jettérent l'ancre à leurs côtés. Après cela il envoia en diligence vers le Commandant du château, pour lui repréſenter les ſujets qu'il avoit de les ataquer en ce lieu-là. Le Gouverneur répondit que les Hollandois avoient la plus grande raiſon du monde, de vouloir combatre des gens qui les avoient inſultés tant de fois, comme ils inſultoient tous les autres Peuples; mais qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de le permettre, ſans un ordre de la Seigneurie de Génes, lequel il falloit envoier demander pour cet éfet. Ruiter écrivit au Doge & aux Sénateurs, les priant de lui permettre d'ataquer les François; ou au moins de ne s'y opoſer pas; ou bien de leur faire commander de ſortir du port. Il leur remontra, que les François interrompoient le cours & la liberté de la navigation par leurs pirateries. Qu'ils avoient fait beaucoup de préjudice aux Sujets de Génes, auſſi-bien qu'aux Hollandois. Que ceux qui étoient à Spetia avoient encore avec eux trois vaiſſeaux marchands des P. V. qui avoient fait voiles du Texel ſous ſon eſcorte, pour aller à Marſeille & à Toulon, où ils avoient été ſaiſis contre toute juſtice. Qu'il étoit en droit de ſe les faire reſtituer, & qu'il prétendoit abſolument qu'ils lui fuſſent rendus. Le même jour, par l'avis du Conſeil de guerre il fit mettre à terre, ſur le rivage du golfe de Spetia, le Capitaine Michel Courdeau, & tous les matelots & ſoldats qui avoient été trouvés ſur l'*Agneau blanc*. On ne voulut pas les retenir, parce qu'il y avoit parmi eux quantité de malades & de miſérables; & parce que la Commiſſion du Cap. Courdeau, ſignée du Chevalier Paul, * portant ſeulement qu'il débarqueroit des ſoldats à Via-regia, il ne pouvoit être pris pour un Armateur. Le Vice-amiral avoit écrit au Capitaine Fricambaut, Commandant des vaiſſeaux François, que s'il avoit beſoin de matelots, il pouvoit envoier querir les priſonniers qui étoient ſur l'*Agneau blanc*, leſquels on vouloit bien lui remettre entre les mains; mais le Capitaine avoit fait réponce qu'on les mît à terre, & qu'il les enverroit querir. Après qu'ils eurent été débarqués il voulut les engager, & même les contraindre à aller ſervir ſur ſes vaiſſeaux; mais il n'y en eut pas un qui voulût y conſentir. Ils dirent tous qu'ils ne vouloient ſervir ni ſous Fricambaut, ni ſous les autres Capitaines François, qui ne faiſoient alors autre métier que de pira-

1657. pêché par la tempête.

Les François prennent chaſſe, & Ruiter tâche de les joindre.

Il leur enleve l'*Agneau blanc*.

Il entre en louvoiant dans le port de Spetia.

Où il tient les François aſſiégés.

Il demande permiſſion de les combatre.

Il reläche le Cap. les ſoldats & les matelots de l'*Agneau blanc*.

23. *Juin.*

* 7. *Juin.*

Ses ofres au Comm. Fricambaut.

1657. † 29. *Juin.* ter dans le Détroit: ainſi ils s'en retournérent ſur des barques à Toulon. Au même tems † il y eut un François qui ſe rendit à la nage au bord du Cap. van Braakel, pour ſe mettre au ſervice des Hollandois. Il fut interrogé par Ruiter auquel il déclara, que le ſoir précédent les autres François avoient pris la réſolution de bruler leurs navires, dès qu'ils ſeroient ataqués, & de ſe retirer à terre, leurs artifices étant déja préparés pour cet éfet. Mais d'un autre côté le Vice-amiral aiant eu avis de bonne part, qu'ils atendoient de Toulon ſix navires de guerre & quelques brulots, jugea à propos de rallier toutes ſes forces, & détacha le Capitaine Ooms pour aller à Sardaigne, chercher le Comm. de Wildt, qui croiſoit avec quelques vaiſſeaux ſur les Corſaires, proche de la baie de Cagliari, avec ordre de ſe rendre inceſſamment ſous le pavillon dans le golfe de Spetia. Il avoit déja auparavant envoié une felouque à Livourne, avec le Fiſcal Viane, acompagné de Guillaume van Bergen, qui étoit avec l'eſcadre en qualité de volontaire, porter des Lettres pour le Conſeil d'Amſterdam, par leſquelles il donnoit avis qu'il tenoit les François aſſiégés dans le port de Spetia, & demandoit une promte inſtruction ſur ce qu'il avoit à faire, au cas que la Seigneurie de Génes voulût les protéger. Le Fiſcal devoit auſſi aporter les dépêches qui ſeroient venuës de Hollande. Mais en retournant à Spetia il fut arrêté par deux barques Françoiſes, enlevé de la felouque avec van Bergen, & emmené à Toulon. Il avoit eu la prévoiance de jetter à la mer les dépêches qu'il aportoit de Livourne, avant que les barques euſſent abordé la felouque, qui retourna le 1. de Juillet porter aux Hollandois des nouvelles de la priſe du Fiſcal, & les aſſura que les François qui l'avoient enlevé avec van Bergen, avoient auſſi entiérement pillé les Italiens qui les acompagnoient. Ruiter fit auſſitôt ſavoir au Gouverneur du château ce qui s'étoit paſſé, afin que voiant de quelle maniére les François en uzoient avec les Italiens, il leur refuſât ſa protection. Quelques heures après le Sieur Lazare-Marie Doria, Envoié du Doge & de la Seigneurie de Génes, ſe rendit au bord de Ruiter, & lui mit en main une Lettre par laquelle on lui refuſoit abſolument ſa demande. Cet Envoié qui avoit ordre du Doge & du Sénat de parler à Ruiter, & de le détourner du deſſein qu'il avoit d'éxercer des actes d'hoſtilité à la rade de Spetia, étoit un noble rejetton d'une des plus anciennes & des plus illuſtres ſouches de Génes. C'étoit celle dont longtems auparavant étoit iſſu le grand André Doria, fameux par la généroſité ſi ſurprenante & ſi rare, dont il uza envers ſa Patrie, en ne ſe ſervant pas du pouvoir où il étoit de ſe l'aſſujettir; & aimant mieux lui rendre ſa liberté, & la maintenir après la lui avoir renduë.

Avis donné par un deſerteur.

Autre avis.

Ruiter détache Ooms pour aller chercher de Wildt. 1. *Juillet.* 27. *Juin.*

30. *Juin.* Le Fiſcal Viane & G. van Bergen ſont faits priſonniers par les François proche de Livourne.

Le Sieur Lazare Doria, Député vers Ruiter, lui refuſe ſa demande. 1. *Juillet.*

Voi l'Hiſtoire de Thou. Liv. XXVI. 806. *&* 807. *Et le Dict. Hiſt de Moréri. tom.* 2. p. 1119.

Lors que le Vice-amiral eut lû la Lettre des Genois, leur Envoié prit la parole pour apuïer la réſolution qui avoit été priſe en faveur des François. Il avoüa que les Capitaines qu'on tenoit aſſiégés dans leur port, étoient les plus inſignes Corſaires de Toulon: mais il ajoûta, qu'ils étoient au ſervice du Roi dans la préſente expédition; qu'ils avoient débarqué ſeize-cens ſoldats François à Via-regia; & qu'ainſi l'Etat de Génes ne pouvoit permettre qu'on les ataquât ſous ſes châteaux, à la protection deſquels ils avoient eu recours. Sa conférence avec Ruiter dura bien trois heures. Le Vice-amiral emploia toutes ſortes de raiſons pour prouver à cet Envoié, qu'on devoit lui acorder ce qu'il demandoit, & refuſer protection à de véritables Pirates. Enſuite il écrivit une ſeconde Lettre au Doge & à la Seigneurie, où il leur remontroit, *que L. Excellences ſavoient bien que les vaiſſeaux qu'il vouloit prendre, n'apartenoient point au Roi de France, mais à des Particuliers. Que les Capitaines étoient de véritables & d'infames Corſaires. Qu'il y en avoit deux d'entre eux qu'on avoit bannis de France. Que depuis, comme de vrais forbans, ils n'avoient fait qu'écumer la mer; & que conſéquemment L. Excellences par toutes ſortes de droits devoient permettre qu'on ataquât ces gens-là dans leurs ports.* A quoi il ajoûtoit: *Que ſi L. Excellences s'oposoient au deſſein qu'il avoit de combattre de ſi lâches Corſaires, ils ſeroient eux-mêmes les premiers à s'en moquer, & qu'ils en prendroient ocaſion de commettre plus de crimes, qu'ils n'avoient jamais fait. Que par l'impunité ils ſe confirmeroient dans leur honteux éxercice. Que ce ſuport feroit augmenter leur nombre, parce que chacun eſpéreroit trouver retraite ſous les châteaux de la Seigneurie de Génes. Que ce ſeroit le moien de ruïner tout-à-fait le commerce de la mer Méditerranée, & de réduire beaucoup d'honnêtes marchands à faire banqueroute. Mais qu'au contraire, l'éxemple d'un ſeul qui auroit été puni, donneroit de la terreur aux autres, & en empêcheroit peut-*

Seconde Lettre de Ruiter, & la demande qu'il fit aux Genois. 2. *Juil.*

être

être plus de dix de s'adonner au même métier, ou de l'éxercer plus longtems. Qu'il eſpéroit que L. Excellences aiant bien peſé la force de ces raiſons, ne voudroient pas prendre de ſemblables Pirates en leur protection; & qu'elles les obligeroient de lui reſtituer ſans delai & ſans contredit, les vaiſſeaux marchands Hollandois partis du Texel ſous ſon convoi, dont ils s'étoient rendus maîtres; mais qu'à faute qu'ils feroient de les relâcher, il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de ſe faire lui-même juſtice, par les voies que permettent l'équité & la raiſon; & qu'il n'atendoit qu'une derniére réponce ſur ce ſujet. 1657.

Cependant il donna tous ſes ordres: il envoia ſa chaloupe ancrer proche des François, afin de prendre garde s'ils ne commenceroient point à ſe retirer: il fit tenir tous ſes vaiſſeaux ſous voiles pour être toûjours prêts à les aborder. Il ordonna aux Capitaines, qu'après que le coup du premier quart ſeroit tiré, ils ne laiſſaſſent venir à leur bord aucunes chaloupes ni canots, & qu'ils ne permiſſent pas qu'il en fût mis aucune à la mer. Il leur recommanda de viſiter eux-mêmes toutes les barques qui viendroient aporter des denrées à vendre, afin de s'aſſurer qu'il n'y auroit point d'artifices cachés dedans, ſachant que de tout tems les François ſont de grands ingénieurs, & qu'on ne doit pas moins prendre de meſures contre les ruſes que contre la force ouverte. Il fit faire la garde par deux vaiſſeaux, pour empêcher que les ennemis ne puſſent recevoir de ſecours; leur ordonnant expreſſément de faire bonne garde, & de ne ſe laiſſer pas ſurprendre, afin de profiter d'une ocaſion ſi favorable, qui lui préſentoit à la fois preſque tous les Pirates de Provence, de qui les Sujets des Etats avoient été ſi maltraités depuis pluſieurs années. Il ne ſe propoſoit pas moins que de réprimer l'ardeur que ces Corſaires déclarés avoient pour le butin, & de leur enlever ou de détruire les vaiſſeaux dont ils ſe ſervoient pour leurs courſes. Dans cette atente, & dans celle où il étoit de la réponce de Génes, il découvrit le 4. de Juillet quatre voiles qui venoient dans la baie. Il détacha promtement le Capitaine van der Zaan pour aller aprendre ſi c'étoient des vaiſſeaux amis ou ennemis. En s'aprochant ils furent reconnus pour ceux des Capitaines Verburg, Schey, van den Boſch, & Pierre Salomonſz. Après midi ils jettérent l'ancre proche de Ruiter, qui les retint avec lui, parce que les François ſe vantoient qu'il viendroit bientôt des vaiſſeaux de Toulon pour les dégager.

Ordres donnés par Ruiter.

Sa prévoiance.

Il eſt renforcé de 4. vaiſſeaux.

Cependant les choſes étant dans un tel état, que le Vice-amiral ne pouvoit prévoir quelle en ſeroit l'iſſuë, il jugea qu'il ſeroit d'une dangereuſe conſéquence pour lui, d'ataquer les François ſans un ordre exprès: car il en enviſageoit les ſuites, ne doutant pas que s'il entreprenoit de combatre ſes ennemis ſous un fort château, muni de quantité de gros canon; & qu'il ozât éxercer des hoſtilités dans une rade libre, ceux-ci à leur tour, & peut-être d'autres Nations encore, n'allaſſent enlever les vaiſſeaux des P. V. Il ſavoit qu'on en trouveroit toûjours un grand nombre aux rades de Livourne, d'Alicante, de Malaga, de Minorque, & devant d'autres ſemblables places, qui n'étoient pas de la moitié ſi fortes que Spetia, ni ſi bien en état de défendre leurs ports. Pour ſe tirer de cet embaras il atendoit avec impatience la réponce de Génes, ou les ordres de Hollande. Il eſpéroit auſſi qu'en tenant les François ainſi aſſiégés, ils ſoufriroient beaucoup, & ſe conſumeroient par le defaut de pluſieurs choſes abſolument néceſſaires. Le 7. du Mois, il envoia à terre les Capitaines van Braakel, van der Zaan, Sweers, & van den Boſch, pour demander au Sieur Doria, s'il n'étoit point encore venu de réponce de Génes; & en ce cas lui déclarer, que par ces delais la Seigneurie faiſoit bien connoître le peu d'égards qu'elle avoit pour les Etats Généraux des P. V. ce qui ne pouvoit être digéré par le Vice-amiral Ruiter ni par ſon Conſeil de guerre, qui demandoient promtement réponce, afin de voir quelles meſures ils auroient à prendre. Doria leur répondit fort civilement, qu'il n'avoit point encore eu de nouvelles de Génes; que ce retardement étoit ſans doute cauſé par les maladies contagieuſes qui y regnoient; & qu'il prioit qu'on prît encore patience un peu de tems. Deux jours après il reçût réponce, & l'envoia par un de ſes gens au Vice-amiral qui n'eut pas lieu d'en être ſatisfait. Elle portoit, que le Senat le prioit qu'il ne prît pas en mauvaiſe part le retardement qu'ils avoient aporté à lui répondre, dont la cauſe étoit une peſte épouvantable qui deſoloit leur ville & leur païs, & qui depuis leur premiére Lettre avoit emporté deux des principaux Sénateurs. Que d'ailleurs l'armée de France étoit ſur les frontiéres de leur Etat, & que le Duc de Modéne leur avoit écrit de ſe donner bien de garde de ſoufrir que les vaiſſeaux François fuſſent inſultés ſous leurs châteaux, ou que le Roi de France, & lui-

Ses réflexions ſur l'ataque qu'il pouvoit faire aux vaiſſeaux François.

Députation au Sieur Doria. 7 *Juillet.*

Réponce des Genois ſur la ſeconde inſtance de Ruiter. 9. *Juillet.*

1657. lui-même, s'en vangeroient ſur la République. Qu'il n'y avoit pas d'aparence de s'atirer des ennemis ſi voiſins & ſi puiſſans, & qu'ils ſouhaiteroient fort qu'on ne les mît dans aucune fâcheuſe néceſſité, par l'ataque des vaiſſeaux François. Ruiter dît au porteur de la Lettre, *que les Genois étoient donc devenus des protecteurs de Pirates.* Il lui répondit, *qu'à la vérité ils leur étoient connus pour tels; mais qu'en cette ocaſion, où ils étoient au ſervice d'un puiſſant Roi, pour tranſporter ſes troupes à Via-regia, on ne pouvoit s'empêcher de leur donner protection, d'autant plus qu'on avoit vû l'ordre même du Roi.* Cependant les équipages des vaiſſeaux François commencérent à deſerter. Quelques Hollandois qui étoient à leur ſervice, & un grand nombre de François mêmes, allérent ſe rendre au Vice-amiral. Il y en avoit beaucoup qui auroient pris le parti de ſe retirer par terre, s'il n'y avoit point eu des gardes ſur tous les chemins, qui ne laiſſoient paſſer perſonne à cauſe de la peſte. Le Commandant Fricambaut envoia demander à Ruiter que les deſerteurs François lui fuſſent rendus. On lui fit réponce, *que ce n'étoit pas la pratique de la guerre, ſur tout lors que les ſoldats & les matelots connoiſſoient qu'ils étoient avec des Corſaires inſignes, & qu'on les avoit fait embarquer par force.* Au reſte ils commençoient déja à ſe trouver dans la diſette. Il n'y avoit de vivres que pour huit jours en quatre de leurs vaiſſeaux, & dans les trois des P. V. qu'ils retenoient avec eux; & le cinquiême des leurs, qui en étoit un peu mieux pourvû, refuſoit d'en faire part aux autres. Le même jour que Ruiter reçut la ſeconde Lettre de Génes on vit au ſoir les cinq navires de guerre François, & les trois bâtimens Hollandois, qui avoient été déja douze jours enfermés comme dans un trebuchet, lever l'ancre, ſe faire toüer vers terre, & tout prêts à échoüer; & ſe ranger à côté les uns des autres, flanc à flanc & vergue à vergue, comme s'ils euſſent été devant les eſtacades d'Amſterdam ou au dedans, parce qu'ils craignoient qu'on ne les ataquât. Enſuite le V. Amiral renvoia encore quatre Capitaines à terre, pour ſonder Doria, & voir s'il n'y auroit point moien d'obtenir de la République la permiſſion qu'il demandoit. Mais le Genois les pria en termes pleins de civilité & d'afection, qu'on n'entreprît rien à leur rade contre les François. Cependant Ruiter s'étant avancé avec ſon eſcadre tout proche du château, le Commandant envoia un Capitaine à ſon bord, pour lui dire de n'aprocher pas davantage, ou qu'il feroit tirer ſur lui. Au même inſtant le château fut garni de milices, & les rempars tout le long du rivage bordés de ſoldats. Les François ôtérent alors leurs vergues & leurs mâts de hune, & en firent une barriére en forme de radeau autour de leurs vaiſſeaux, par le travers de la baie, éloignée de terre d'un côté à-peu-près de la longueur d'un cable, & de l'autre côté à la même diſtance du grand château; afin de demeurer enfermés au milieu, & que la nuit ils ne puſſent être abordés par de petits bâtimens, qui allaſſent y mettre le feu. Après cela ils portérent à terre tout ce qu'ils avoient, voiles, canons, poudres, hardes; ce qui faiſoit connoître qu'ils n'avoient pas deſſein de faire réſiſtance. Ils percérent même leurs vaiſſeaux, tenant les trous fermés avec des chevilles, pour les ouvrir, & faire couler bas les bâtimens, lors qu'on y ſeroit contraint, & qu'il n'y auroit plus de voies de les conſerver. Le Vice-amiral fit alors venir à ſon bord tous ſes Capitaines, qui étoient van Braakel, Verveen, Verburg, van der Zaan, Sweers, Schey, & van den Boſch, pour conſulter enſemble quel parti il y avoit à prendre. Après en avoir mûrement délibéré, il fut conclu de ne faire aucun acte d'hoſtilité avant que d'avoir reçu de nouveaux ordres de Hollande. On croioit bien auſſi que les François ne pouvoient ſubſiſter longtems, s'il ne leur étoit fourni des vivres; ce que Ruiter tâchoit d'empêcher par toutes les précautions qu'il pouvoit prendre Il ordonna même encore aux Capitaines van der Zaan, van den Boſch, & Pierre Salomonſz. de ſe mettre au large, & de viſiter tous les bâtimens qu'ils trouveroient hors de la baie, afin de voir s'il n'y auroit point de barques Françoiſes, chargées de vivres pour les vaiſſeaux qu'il tenoit aſſiégés. Il leur donna charge de les prendre, & de les amener dans la baie, quand même ce ſeroient des vaiſſeaux Genois, s'ils étoient chargés de marchandiſes de France. Il détacha auſſi le Capitaine Schey, pour porter des dépêches à Livourne, & pour en raporter s'il y en avoit pour lui. Cependant la diſette & la deſertion augmentoient de jour en jour parmi les François; dequoi Ruiter étoit ſufiſamment informé, autant par le grand nombre des deſerteurs, que par leur raport. Le 14. du Mois, aiant eu avis par un Italien que les François atendoient de moment à autre une ſcitie * de Génes avec des vivres,

Deſertion des François.

Demande de Fricambaut.

Réponce de Ruiter.

Diſette de vivres dans leurs vaiſſeaux.

Les François ſe font toüer à échoüer.

Nouvelle Deputation à Doria.

10. *Juillet.*

Ruiter s'avance tout proche des châteaux.

Les François ſe trouvent réduits à une grande extrémité.

Ils environnent leurs vaiſſeaux d'un radeau.

Ils portent à terre tout ce qu'ils ont.

Délibération de Ruiter avec ſon Conſeil de guerre.

10. *Juillet.*

Leur Reſolution.

Ruiter fait croiſer ſur les barques Françoiſes.

11. *Juillet.*

Il détache Schey pour aller à Livourne.

14. *Juil.*

* Barque.

vivres ; les Capitaines van der Zaan & van den Boſch, qui étoient rentrés dans la baie, remirent promtement le cap à la mer pour aller croiſer ſur elle, & tâcher de la prendre. Les choſes étant dans cet état, & lors que les François étoient dans la plus grande conſternation du monde, ſans aucune eſpérance de ſecours, ils furent dégagés par une voie qu'ils n'avoient pas prévûë. Le Cap. Schey revenant de Livourne le ſoir même, une heure & demie après ſoleil couché, aporta les nouvelles de la paix. C'étoient des dépêches des Etats Généraux & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, où on donnoit avis au Vice-amiral, que l'Ambaſſadeur de France, & les Députés des Etats, avoient acomodé, à la ſatisfaction des deux partis, les différens ſurvenus à l'ocaſion de la ſaiſie faite en France ſur les Habitans des P. V. & à l'ocaſion des deux bâtimens qu'il avoit pris ſur les François. Ces mêmes dépêches contenoient les ordres dont il a été ci-devant parlé, pour la reſtitution de ces deux bâtimens, & pour n'en inſulter ni n'en prendre plus d'autres à l'avenir juſqu'à nouvel ordre, ſi on ne les ſurprenoit en inſultant actuellement ceux des P. V. 1657

Il reçoit nouvelles de l'acomodement fait avec la France.

La lendemain matin le Vice-amiral fit part de cette nouvelle à tous ſes Capitaines, & la communiqua auſſi par une Lettre au Commandant Fricambaut. Bientôt après il lui envoia déclarer par le Capitaine Sweers, *qu'il lui étoit libre de faire voiles avec tous ſes vaiſſeaux quand il voudroit, lui ofrant de lui prêter tous le ſecours poſſible ; & l'aſſurant de ne lui rien refuſer de ce qu'on pourroit faire pour lui, ni des choſes dont on pourroit ſe paſſer.* Fricambaut répondit à Ruiter avec beaucoup de civilité, le remerciant des bonnes nouvelles de la paix qu'il lui avoit envoiées. Les François en têmoignérent une joie proportionnée à l'extrémité où ils étoient lors qu'ils la reçurent, & de laquelle ils ſe voioient délivrés. Le même jour on donna de part & d'autre des marques de cette joie par la décharge de l'artillerie, & par les pavillons qu'on mit. Le lendemain les Hollandois levérent l'ancre, & s'en allérent dans une autre anſe du même golfe, ſéparée de celle où étoient les François, pour y faire promtement netoier leurs vaiſſeaux. Le 18. du Mois, ils ſortirent du port de Spetia, & le jour ſuivant ils moüillérent devant Livourne, d'où Ruiter envoia vers l'Oüeſt le Cap. van Braakel, en qualité de Commandant, avec les Cap. Verburg, Schey, & van den Boſch pour croiſer autour de Malaga & du Détroit ſur les Corſaires Turcs. Pour lui il fit route avec les Cap. Verveen, van der Zaan, Sweers, & Pierre Salomonſz. & le vaiſſeau l'*Agneau blanc*, vers Toulon, où il moüilla le ſoir du 25 du Mois. Il ne fut permis à perſonne des équipages de deſcendre à terre, parce qu'ils venoient des côtes de Génes où la peſte regnoit encore cruellement. Le jour ſuivant il envoia des Lettres au Chevalier Paul, Vice-amiral de Provence, aux Oficiers de l'Amirauté de Toulon, & au Conſul des P. V. leur déclarant qu'au deſir du Traité nouvellement fait, il étoit venu pour reſtituer le canon des deux vaiſſeaux qui avoient été pris : mais qu'à l'égard des vaiſſeaux mêmes, qu'il avoit auſſi charge de rendre, *le Chaſſeur*, avoit été envoié en Hollande, d'où il falloit le faire revenir, & qu'il feroit tous ſes éforts pour retirer *la Reine*, qui avoit été vendu à Cadix, & le renvoier à Toulon. Sur ces Lettres un des Conſuls de la ville, & quelques autres perſonnes conſidérables, allérent proche de ſon bord, lui faire des complimens & des ofres de ſervice, têmoignant beaucoup de joie de ce que les différens avoient été acomodés. A la même heure le Comm. de Wildt, les Capitaines van der Hulſt, Ooms, Jean van Campen, Gilles Campen, Schatter, & Adelaar, vinrent moüiller à la même rade, où le Vice-amiral fut obligé d'atendre trois jours juſques-à-ce que le Commiſſaire du Roi, auquel le canon devoit être délivré, fût venu de Marſeille. Cependant le Fiſcal Viane & van Bergen, qui avoient été faits priſonniers proche de Livourne, furent relâchés, & renvoiés au bord de Ruiter. Enſuite le Commiſſaire arriva auſſi dans une barque pour conférer avec lui ; mais comme il demeuroit dans ſa barque ſans paſſer à bord, le bruit du vent étoit ſi grand, qu'il les empêchoit de s'entendre ; ce qui obligea le Commiſſaire d'inviter Ruiter à deſcendre ſur le bord du rivage. Ils s'y rendirent donc tous deux, & demeurant à trois braſſes l'un de l'autre, ils entrérent en conférence proche du Lazaret, lieu deſtiné pour faire un certain ſéjour d'épreuve de ſanté, par ceux qui viennent des païs infectés de maladies peſtilentieuſes, auxquels par cette raiſon il n'eſt par permis d'entrer d'abord dans les villes. Le Vice-amiral déclara le ſujet de ſa venuë, & le Commiſſaire lui têmoigna avec beaucoup d'honnêteté, la joie qu'il avoit de l'acommodement entre la France & la Hollande, lui diſant qu'il auroit

Et en fait part au Commandant des vaiſſeaux François.

La joie des François

Réjoüiſſances de part & d'autre.

Ruiter fait voiles de Spétia à Livourne.

Il détache 4. vaiſ. pour croiſer ſur les Turcs.

Il moüille devant Toulon avec cinq vaiſſeaux.

25. *Juil.*

Où un Conſul va lui faire des compli. mens.

26. *Juil.*

De Wildt arrive à la même rade avec cinq vaiſſeaux.

Le Fiſcal Viane & G. van Bergen ſont relâchés.

28. *Juil.*

Conference entre Ruiter & le Commiſſaire du Roi.

1657. 29. *Juil.* auroit ſouhaité de tout ſon cœur de pouvoir le mener dans la ville, pour lui donder des marques de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite. Enſuite il le pria de faire charger ſur l'*Agneau blanc*, qu'on avoit rendu au Maître Nicolas Lambertſz. qui le montoit auparavant, le canon des deux vaiſſeaux dont il s'agiſſoit, pour le mener à Marſeille. Le lendemain les ordres furent donnés pour cet éfet; mais n'y aiant ni barque, ni aucun autre bâtiment de la ville, qui ozât aller le prendre, ou aborder les Hollandois, de crainte de la peſte, les chaloupes de ceux-ci furent encore emploiées à le tranſporter. On embarqua donc dans *l'Agneau blanc*, trente canons de fonte & trois de fer, qui étoient au bord de *la Reine*; & dix de fonte qui étoient au bord du *Chaſſeur*, dont le Commiſſaire donna ſon récépiſſé. Le reſte du canon du *Chaſſeur* étoit demeuré dans le vaiſſeau, lors qu'il fut emmené en Hollande, d'où on le renvoia en France. Après que le canon eut été délivré, il y eut encore quelque conteſtation ſur le ſujet des matelots & des ſoldats François, qui avoient deſerté au port de Spetia, & qui s'étant rendus à Ruiter avoient été diſtribués ſur les navires de ſon eſcadre. On prétendoit qu'il étoit obligé de les rendre. Mais ſur cette prétention il écrivit au Chevalier Paul en ces termes:

On délivre le canon des deux vaiſſeaux qui avoient été pris.

30. *Juil.* On demande à Ruiter qu'il ait à rendre les deſerteurs François.

MONSIEUR,

Lettre qu'il écrivit au Ch. Paul ſur ce ſujet. 2. *Août.* *Je déſirerois de pouvoir vous rendre les matelots & les ſoldats, qui au port de Spetia ont paſſé du côté des Hollandois, & ſe ſont rendus à leurs vaiſſeaux. Mais parce qu'ils ont ſujet d'aprehender une punition ſévére, & qu'ils ſe ſont mis ſous ma protection, laquelle je leur ai acordée, je croi qu'il ne ſeroit ni raiſonnable ni juſte de les chaſſer, & de vous les abandonner; à moins que vous ne m'aſſuriés par une ligne de votre main, ou ſur votre parole, qu'ils n'auront rien à craindre. Dès que vous m'aurés donné cette aſſurance je les ferai aller où il vous plaira; mais en cas de refus je vous ſuplie de m'excuſer, ſi je ne puis auſſi vous ſatisfaire en ce point, vous ofrant mes ſervices en toute autre ocaſion. Je ſuis.*

MONSIEUR,

Vôtre afectionné Ami & Serviteur.

Le Chevalier Paul fit réponce à Ruiter, & lui promit qu'il recevroit favorablement ceux qui avoient deſerté, & qu'ils n'avoient rien à craindre; ce qui les mit en repos.

Ruiter diviſe ſes douze vaiſſeaux en trois eſcadres. Eſcadre de Ruiter. Eſcadre de de Wildt. Eſcadre de Verveen. Le Vice-amiral, par l'avis de ſon Conſeil de guerre, diviſa alors les douze navires qui étoient ſous ſon commandement, en trois petites eſcadres. Il devoit faire route à l'Oüeſt, avec les Capitaines van der Hulſt, van der Zaan, & Ooms, en croiſant au Nord des iſles Majorque, Minorque, & Yviça, juſqu'à la rade de Malaga, où il aſſigna le premier rendévous. Le Commandeur de Wildt devoit auſſi prendre ſon cours vers l'Oüeſt, avec les Capitaines Jean van Campen, Gilles Campen, & Pierre Salomonſz. en croiſant au Sud des mêmes iſles juſqu'à la côte de Barbarie. Les Capitaines Verveen, Sweers, Schatter, & Adelaar, eurent ordre d'aller à Livourne, pour en partir au plus tard huit jours après, avec les vaiſſeaux marchands Hollandois qui ſe trouveroient prêts à les ſuivre. Ils devoient tous enſemble faire pareillement route à l'Oüeſt, pour aller moüiller à la rade d'Alicante, ou à celle de Malaga, & y recevoir de nouveaux ordres, en chaſſant néanmoins ſur tous les Turcs qu'ils découvriroient dans leur route. Ils partirent donc tous de la rade de Toulon, & mirent à la voile le 2. d'Août. Après deux jours de navigation Ruiter voulut moüiller à Majorque, pour s'informer s'il y avoit des Corſaires d'Alger en mer, ou s'il y en avoit de prêts à faire voiles. Il eſpéroit en aprendre des nouvelles en cette iſle, dont les Habitans entretenoient un grand commerce avec ceux d'Alger, où allant ſouvent ils avoient ordinairement connoiſſance de ce qui s'y paſſoit. Mais il ne lui fut pas poſſible d'éxécuter ce deſſein, l'Eſtnordeſt qui ſoufloit avec véhémence l'empêchant de s'avancer vers la côte, & l'obligeant de continuer ſa route à Alicante, & enſuite à Malaga. Lors qu'il fut entre la pointe de Molina & celle de Marbella, le vent ſe rangea à l'Oüeſtſudoüeſt. Il réſolut alors d'arriver, pour aller faire de l'eau au cap de Molina; car il n'en avoit preſ-

Ruiter tâche d'aborder à Majorque. 6. & 7. *Août.* 18. *Août.* Maladies ſur les vaiſſeaux Hollandois.

que

que plus que de puante, & pluſieurs de ſes matelots avoient déja la diarrhée & le flux de ſang. Quand il eut fait aiguade il retourna à Malaga, pour y chercher des dépêches de Hollande ; mais n'y en trouvant point, il prit ſon cours à l'Oüeſt, avec les Capitaines van der Hulſt & van der Zaan, laiſſant le Capitaine Ooms proche de Malaga, pour atendre l'eſcadre de Verveen, & s'y joindre, afin de croiſer avec lui dans le Détroit juſqu'à nouvel ordre. Le 20. Ruiter étant entré dans le Détroit alla le même jour moüiller l'ancre devant les Porkos de Cadix, à la faveur du juſſant, & d'un vent qui venoit de la baie. Il y avoit alors entre Rota & Cadix dix-ſept navires de guerre Anglois, devant leſquels il mit pavillon bas, les ſaluant de neuf coups, à quoi ils répondirent de pareil nombre. Le même ſoir, après le coucher du ſoleil, il alla moüiller à la rade devant la ville. Là ſuivant les ordres des Etats, il ſollicita puiſſamment pour ſe faire rendre le vaiſſeau François *la Reine*, que les Eſpagnols avoient acheté. Enfin après en avoir parlé pluſieurs fois au Duc de Médina-Celi, & au Vice-amiral d'Eſpagne, il obtint qu'il lui ſeroit remis entre les mains, en reſtituant le prix de l'achat. Mais lors qu'on le délivra † il étoit ſi délabré, & faiſoit eau par tant d'endroits, qu'on eut beaucoup de peine à le mettre en état de tenir quelque tems la mer. Peu de jours auparavant Ruiter aiant été averti, que le Conſeil de marine d'Amſterdam n'avoit pas aprouvé la vente qui en avoit été faite, écrivit à L. N. P. Qu'il croioit avoir déja ſufiſamment fait connoître par ſa Lettre du 8. d'Avril les raiſons qu'il avoit eues d'en uzer ainſi. Que le mauvais état du vaiſſeau l'y avoit contraint. Qu'il n'avoit pu en prévoir les ſuites. Que L. N. P. Elles-mêmes avoient apris du Chevalier de la Lande, qui l'avoit monté, en quel état il étoit. Qu'après l'avoir ſoigneuſement viſité, & avoir tenu conſeil ſur ce ſujet, tous les Capitaines n'avoient pas jugé qu'il pût naviger plus longtems, ni qu'on dût y hazarder un équipage. Que par ces raiſons il avoit été trouvé à propos de le vendre à un haut prix, qui en étoit ofert. Que ſans doute il n'y auroit eu perſonne en Hollande, qui en eût voulu donner deux-mille piéces de huit. Qu'en cela il avoit ſuivi les ordres de L. H. P. qui, dans le neuviéme article de ſes Inſtructions portoient. *Que lors que les vaiſſeaux qui auroient été pris, ſe trouveroient tellement deſemparées, qu'ils ne pourroient être emmenés en Hollande, qu'en faiſant des frais excédans leur valeur, il faudroit, après en avoir enlevé le canon, vendre argent comptant le corps du navire, & tous les agreils qui y demeureroient, au plus ofrant & dernier enchériſſeur, en préſence du Conſul des P. V. s'il y en avoit un ſur le lieu, & de deux ou trois Capitaines qui ſeroient commis pour cet éfet.* Qu'il avoit éxécuté cet ordre de point en point, & que par conſéquent il ne pouvoit croire que L. N. P. euſſent ſujet d'en être mal-ſatisfaites. Peu après le Commandeur de Wildt rentra avec le Capitaine van Campen & avec un vaiſſeau marchand, dans la baie de Cadix, ſans avoir vû aucun Armateur. A-peu-près en ce même tems-là il parut proche de Cadix ſix navires de guerre Anglois, & enſuite le Commandant Stooks alla avec 13. voiles moüiller devant la baie, où il n'entreprit rien au préjudice des vaiſſeaux marchands des P. V. qui y entroient & en ſortoient. Cependant les Hollandois travaillérent inceſſamment au radoub de *la Reine*. Ils netoiérent auſſi leurs vaiſſeaux, & reprirent les vivres qu'ils avoient auparavant laiſſés à Cadix, & les autres rafraîchiſſemens qui leur étoient venus de Hollande. Le 10. de Septembre, le Vice-amiral reçut nouvelles, que les Capitaines Verburg, Gilles Campen, & Pierre Salomonſz. qui croiſoient ſous le commandement du Capitaine van Braakel, avoient pris proche de Tétuan un Corſaire Turc, monté de dix piéces de canon, & l'avoient emmené à Malaga. Il ſût auſſi qu'ils en avoient en partie brulé & en partie coulé à fond un autre, dont l'équipage s'étoit ſauvé à terre, ſans en avoir pu prendre que deux Mores, & ſix Eſclaves Chrétiens. Le lendemain il fit le ſignal de partance, & auſſi-tôt chacun leva l'ancre. Mais en faiſant ſes bordées pour ſortir, le Commandeur de Wildt alla toucher au Diamant, rocher qui au demi-montant eſt à trois braſſes ſous l'eau, où il courut grand riſque de périr : car ſon vaiſſeau donna des culées ſur la roche pendant plus de demi-heure, & le gouvernail en fut démonté : mais il ne fut pas plutôt relevé, qu'on remit aiſément le gouvernail. Cependant on vit floter ſur l'eau des piéces de la longueur d'une braſſe, qui venoient de la quille & du doublage de ſapin. Ruiter alla auſſi-tôt à ſon bord, & ordonna qu'on le fît entrer derriére le Puntal, où les vaiſſeaux étant à l'abri de tous les vents, on peut commodément les netoier, & leur donner le radoub. Il envoia enſuite quelques bar-

1657.

Ruiter arrive devant Cadix. 20. *Août.*

Il obtient des Eſpagnols qu'ils lui rendent le vaiſſeau *la Reine*. † 2. *Septemb.*

Il aprend qu'on n'avoit pas été ſatisfait de la vente qu'il en avoit faite.

Il écrit au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam pour ſe diſculper. 26 *Août.*

30. *Août.*

Les Anglois ſont autour de Cadix.

On prend un bâtiment Turc, & on en coule bas un autre.

Ruiter fait voiles de Cadix.

De Wildt touche au Diamant. 11. *Septemb.*

1657. barques pour y aider, & un plongeur Eſpagnol pour viſiter ſous l'eau, s'il n'avoit point beſoin d'être mis en caréne. L'Eſpagnol aiant plongé diverſes fois, trouva ſeulement que la fauſſe quille & le doublage avoient été ſéparés de la quille, ſans que la quille ni le bordage fuſſent endommagés. Cet accident arrêta l'eſcadre un jour entier, pendant lequel le vent changea, & devint contraire, augmentant ſi fort ſur le midi qu'il fallut demeurer à l'ancre. Le jour ſuivant * Ruiter remit à la voile, laiſſant le Capitaine van Campen avec de Wildt, auxquels il donna ordre de le ſuivre au plutôt. Le ſoir il fut contraint par la véhémence d'un vent d'Oüeſt de laiſſer tomber l'ancre. A la pointe du jour il remit à la voile, & s'aprocha en louvoiant de l'eſcadre Angloiſe, qui étoit encore moüillée proche de la baie: mais le Capitaine van der Zaan perdit ſon ancre en la voulant lever. Après midi Ruiter & le Capitaine van der Hulſt, s'aprochérent de l'Amiral ou Commandant Anglois; mais comme van der Zaan, & le bâtiment François ne les pouvoient ſuivre, ils furent encore obligés de moüiller. On éprouva alors que ce dernier n'étoit point en état de naviger ni de ſoufrir le gros tems. L'Amiral Stooks étoit fort de vingt voiles, qui alloient tour-à-tour croiſer ſur les Eſpagnols. Après le ſalut ordinaire du pavillon & du canon, à quoi il fut répondu par les Anglois, Ruiter envoia le Capitaine Berchem, & le Fiſcal Viane au bord de Stooks, pour lui faire des complimens de ſa part. C'étoit une civilité qu'il rendoit ſur la priére qui lui en avoit été faite par quelques Maîtres Hollandois, qui étant à Cadix, & voulant aller charger des laines à St. Lucar, auroient été bien aiſes d'être aſſurés par l'interceſſion de Ruiter, que les Anglois ne les en empêcheroient point. Le Capitaine & le Fiſcal furent fort bien reçus de l'Amiral Stooks, qui ne ſe portoit pas bien. Il envoia à ſon tour trois Capitaines, Jean Smit, Fonk, & Lopyn, au bord de Ruiter pour le ſaluer, & lui dire de ſa part qu'il auroit fort ſouhaité de le voir & de l'entretenir; le priant inſtamment de vouloir paſſer à ſon bord. Berchem & Viane de leur côté ajoûtérent que Stooks les avoit aſſurés, que s'il n'en eût pas été empêché par ſa foibleſſe, il auroit lui-même paſſé au bord de Ruiter. Ainſi connoiſſant depuis longtems l'Amiral Anglois, & faiſant fonds ſur ſon amitié, Ruiter ne fit pas difficulté de ſe confier à ſa bonne foi, & d'avoir cette complaiſance pour lui. Il ſavoit bien qu'il eſt du devoir d'un Vice-amiral de ne quitter pas légérement ſon bord: mais il ſavoit auſſi que cette règle ne devoit être éxactement obſervée qu'à l'égard des ennemis, ou en des tems de défiance, & pendant des broüilleries capables de donner des ſoupçons. Ainſi il crut que l'Angleterre & les P. V. étant alors dans une pleine paix enſemble, il y avoit lieu de ſe têmoigner une confiance mutuelle. N'eſtimant donc pas que L. H. P. ni le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, puſſent trouver mauvais qu'en paſſant il allât au bord de ſon ancien & familier ami, pour le viſiter dans ſa maladie, il ne cragnit pas de s'y rendre, acompagné du Capitaine van der Hulſt, du Fiſcal Viane, & de Jaques van Meeuwen de Dordrecht, qui étoit alors ſur ſon vaiſſeau; & en leur préſence il s'entretint une demi-heure avec ſon ami. Ils s'abordérent tous deux comme d'anciens & afectionnés camarades, qui après une longue abſence ſe rencontroient inopinément, ſe têmoignant de part & d'autre une joie extrême & beaucoup d'amitié. La liberté de la navigation & du commerce fut le principal ſujet de leur entretien. Ruiter pria Stooks de la maintenir, & de ne lui donner aucune ateinte. Ses raiſons eurent tant d'éficace, que l'Amiral Anglois en préſence de quelques-uns de ſes Capitaines, lui promit de faire en faveur des vaiſ. mar. des P. V. tout ce que ſon honneur & ſes engagemens pourroient lui permettre; & qu'il les laiſſeroit libres dans leurs routes, pourvû qu'ils ne fuſſent point chargés de marchandiſes de contrebande. Il ſe plaignit que la plupart des Hollandois en portoient à Cadix, ce qu'il ne pouvoit aprendre qu'avec chagrin, & dît qu'il avoit des avis certains de tout ce qui ſe paſſoit dans la ville, & de tout ce qui y étoit chargé ou déchargé. Enſuite il relâcha à la priére de Ruiter quatre Eſpagnols qu'il tenoit priſonniers, & têmoigna par mille marques d'honnêteté l'eſtime particuliére qu'il faiſoit de ſon ami. Ruiter quitta le bord de Stooks fort ſatisfait de lui, & demeura pendant la nuit à l'ancre auprès de l'eſcadre Angloiſe, pour atendre van der Zaan, & le bâtiment François. Ils arrivérent dès le matin, & il prit avec eux ſon cours vers le Détroit, pour aller chercher † les autres vaiſſeaux, qui devoient ſe rendre ſous ſon pavillon. Etant entré environ trois lieuës dans le Détroit * il fut joint par le Commandeur de Wildt & par le Capitaine

Son vaiſſeau eſt viſité par un plongeur Eſpagnol.

* 12. *Septem.* Ruiter remoüille.

Il remet à la voile. 13. *Septem.*

Il s'aproche de l'eſcadre Angloiſe. 13. *Septem.*

Il envoie ſaluer l'Amiral Anglois.

L'Amiral Stooks envoie 3. Capitaines faire des complimens à Ruiter, & l'inviter à paſſer à ſon bord.

Ruiter va viſiter Stooks à ſon bord.

Sa converſation avec Stooks.

Ruiter fait voiles vers le Détroit. † 14. *Septem.* * 16. *Septem.*

taine van Campen ; & étant arrivé proche de Fungirola, entre Marbella & Malaga, il rencontra les Capitaines Schey, Ooms, & van den Bosch, qui allérent moüiller au soir avec lui à la rade de Malaga, où se trouva aussi le Capitaine van Braakel. Il fut résolu de renvoier à Toulon le vaisseau *la Reine*, sous la conduite des Capitaines van Campen & Schey, pour le délivrer au Commissaire du Roi de France suivant les ordres de L. H. P. Ensuite * les Capitaines Verburg, Gilles Campen, & Pierre Salomonsz. moüillérent aussi à la même rade. Au même tems le Vice-amiral reçut des dépêches des Etats G. & du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, en datte du 2. d'Août, par lesquelles on lui ordonnoit de faire pourvoir d'autant d'eau qu'il seroit possible, tous les navires de son escadre, pour aller croiser sur les côtes de Portugal. Là se tenant sur la croisiére entre les Barlingues, petites isle gisantes au Nordoüest de Lisbonne, & le cap de St. Hubes, il devoit atendre la venuë ou les ordres du Sieur de Wassenaar, qu'on avoit résolu d'envoier vers le Portugal, avec une escadre de 14. vaisseaux, à laquelle il lui étoit ordonné de se joindre.

1657.
Il moüille l'ancre devant Malaga
Il renvoie le vaisseau *la Reine* à Toulon.
1. *Septemb.*
* 18. *Sep.*
Il reçoit ordre d'aller croiser sur la côte de Portugal.
21. *Septemb.*
Et d'atendre sur la croisiére l'escadre qui venoit de Holl. pour s'y joindre.

Le L. Amiral de Hollande, connu ci-devant sous le nom d'Opdam, avoit pris depuis peu la qualité de Seigneur de Wassenaar, par l'aquisition qu'il avoit faite de cette Seigneurie. Le Prince de Ligne, dans la Maison duquel elle avoit passé, plus de cent ans auparavant, par le mariage de Marie, † fille ainée de Jean II. Seigneur de Wassenaar, avec Jaques, Comte de Ligne & de Fauquenberg, l'avoit venduë au Sieur Pierre Nooms, Seigneur d'Arlanderveen. Mais le Sieur d'Opdam aiant remontré par Requête aux Etats de Hollande, que cette Seigneurie étoit un bien de souche, dans l'ancienne & noble Famille de Wassenaar, dont il étoit issu en ligne directe masculine *, demanda qu'il leur plût de la retirer par puissance de fief, & de l'en revêtir, en paiant par lui les deniers du prix de la vente. Sur cette remontrance les Etats donnérent charge aux Conseillers & Maîtres des Comptes de leur domaine, de saisir le Sieur Requérant de la Seigneurie de Wassenaar, & de l'en mettre en possession, soit par retrait, ou par cession de marché, ou autrement ; ce qui seroit éxécuté sans aucuns frais de la part de la République. * Ainsi le Lieutenant Amiral rentra dans la propriété de cette Seigneurie, qui est une des plus anciennes de la Hollande : car de tout tems on à acoutumé de dire par une maniére de proverbe, touchant les trois plus illustres tiges de cette Province : *Wassenaar l'ancien*, *Bréderode le noble*, *Egmont le riche.* *

Le Sieur d'Opdam aquiert la Seigneurie de Wassenaar.
† *Voi P. Corn. Bokkenberg Hist Wassenarorum.* 168. 175.
Et la Chronique de Hollande par Simon van Leeuwen. c. 12. *p.* 1151.
* *Voi, la Chron. de Holl. par S. van Leeuwen, c.* 12. *p.* 1157. *&* 1158.

Les Etats G. ne voulant pas laisser inutiles les préparatifs de mer, que leurs broüilleries avec la France les avoient obligés de faire, jugérent à propos de s'en servir pour mettre à la raison le Roi & le Roiaume de Portugal. Ils résolurent donc de demander, les armes à la main, réparation des injures & des pertes que leurs Sujets avoient soufertes au Brésil & ailleurs, par les insultes des Portugais. Pour cet éfet il fut arrêté de les réduire à accepter les propositions de paix, † qui avoient été longtems auparavant ofertes à leur Ambassadeur à la Haie, avec les changemens qu'on y avoit aportés depuis, selon le tems & l'état des afaires ; & en cas de refus de leur déclarer la guerre Dans cette vûë les Sieurs Michel ten Hoove, & Gysbert de Wit, furent envoiés de ce côté-là, avec l'escadre qui étoit sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar. On écrivit aussi de nouveau au Vice-amiral Ruiter, que si, avant que d'avoir joint le Lieutenant Amiral, il voioit arriver la flote des Portugais, qui étoit atenduë du Brésil, ou qu'il entrât ou sortît quelques autres vaisseaux richement chargés, qui leur apartinssent, il eût à faire tous ses éforts pour les arrêter & s'en saisir, aussi-bien que de ceux de leur flote. Par ce moien on ptétendoit faciliter les négociations du Traité de paix, que les Commissaires de L. H. P. avoient à faire proposer à la Cour de Portugal. Il étoit encore porté par les dépêches que si la flote ou les bâtimens qu'on ataqueroit, soit qu'ils fussent seuls, ou plusieurs ensemble, se mettoient en défence, on eût à les combattre, & à s'en rendre maître par la force ; sans rien épargner pour cet éfet, de tout ce que le courage, la prudence, & les règles de la guerre peuvent faire mettre en pratique. Cette Instruction dattée le 20. d'Août, ne parvint néanmoins entre les mains du Vice-amiral devant Cadix que le 18. d'Octobre. Cependant l'escadre étoit sortie de la Meuse le 5. de Septembre, forte de 12. navires de guerre, d'un yacht & d'une flute chargée de vivres, sous le commandement du Sieur de Wassenaar, Lieutenant Amiral de Hollande, qui montoit *la Concorde*, portant 76. piéces de canon de fonte, & 325. hommes. Le 25. il moüilla devant Cascais à l'embouchure du Tage ; & le même jour les Sieurs ten Hoove & de

* *Des Résolutions prises par les Etats de Holl. le* 30. *Nov.* 1656.
* *Voi, Had. Jun. Histoire de Holande c.* 19. *p.* 326.
Projets des Etats G. contre le Portugal.
† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 107. 110.
Nouveaux ordres envoiés à Ruiter.

Le Sr. de Wassenaar met à la mer avec une escadre
Il moüille devant Cascais.

1657. Wit, Commiſſaires Députés des Etats aiant remonté la riviére dans un yacht, & obtenu permiſſion de ſe rendre dans la ville, y firent leur entrée en caroſſe. * Deux jours après ils firent demander audience à la Reine Mére, qui gouvernoit le Roïaume avec quelques-uns des Grands, pendant la minorité du Roi ſon fils; & elle leur fut accordée. Là ils déclarérent leurs prétentions, qui étoient, qu'on rendît aux P. V. tout ce qui leur avoit été enlevé dans le Breſil & ailleurs, & qu'on les dédommageât de toutes les pertes qu'on leur avoit cauſées. Mais dans la prémiére conférence qu'ils eurent avec trois Miniſtres d'Etat, ils connurent bien qu'on ne vouloir entendre à aucune reſtitution ni à aucun dédommagement. Enfin après pluſieurs autres négociations, les Portugais dirent franchement, *qu'ils avoient réſolu de ne reſtituer pas un ſeul pié de terrein*, & ſur cela toutes conférences ceſſérent. Quelques jours auparavant il avoit été défendu à tous les vaiſ. mar. des P. V. qui étoient à Lisbonne & à St. Hubes, d'en partir juſqu'à nouvel ordre. Les Députés des Etats obligérent Wouter van der Hoeve, Conſul des P. V. d'emploier à la Cour tous les moiens poſſibles, pour obtenir que le commerce ne laiſſât pas d'avoir ſon cours, ſans interruption ni empêchement, vû qu'il n'avoit pas été éxercé le moindre acte d'hoſtilité par leur armée. Il repréſenta en même tems que cette ſaiſie prématurée étoit une premiére démarche vers la rupture, & qu'elle y donnoit ocaſion: mais après avoir été amuſé par des delais il ne put rien obtenir. Après cela les Commiſſaires des Etats demandérent de prendre congé de la Reine pour aller éxécutér leurs ordres. On leur répondit que la Reine étoit incommodée, & qu'elle ne pouvoit leur donner audience; & ſur cela ils, allérent trouver Dom Pedro Vierra de Silva, Secretaire d'Etat, & lui dirent que c'étoit avec beaucoup de chagrin que par l'incommodité de cette Princeſſe ils ſe voioient privés de l'honneur de prendre congé d'Elle en forme; & ils le priérent de lui donner de leur part, en main propre, la Lettre cachetée qu'ils lui laiſſoient; ce qu'il leur promit. Ils repréſentoient dans cette Lettre tout ce qu'ils avoient fait & ofert, pour pacifier amiablement les différens; & que n'aiant pu y réüſſir ils avoient ordre de déclarer la guerre, comme ils faiſoient par la même Lettre. Peu après s'étant embarqués ils rejoignirent l'armée le 23. d'Octobre, & raportérent au Lieutenant Amiral que toutes les négociations de paix étoient rompuës, & que la guerre étoit déclarée. Après cela ils s'en retournérent en Hollande en deux paquebots, ſous l'eſcorte du Cap. Hek.

Ten Hoove & de Wit vont à Lisbonne.

* 27. *Septem.*

Leurs propoſitions & pretentions.

Voi Aitzéma. 111-114.

Les Portugais ne veulent rien céder.

Arrêt des vaiſſeaux des P. V. à Lisbonne, & à St. Hubes.

22. *Octob.*

La guerre eſt déclarée au Portugal.

27. *Octob.*

Quelques jours avant leur départ l'armée navale avoit été fortifiée de 4. navires de guerre de l'eſcadre de Ruiter, venus ſous le commandement du Capitaine Verveen. Le 26. d'Octobre Ruiter ſe rendit lui-même ſous le pavillon du Lieutenant Amiral, avec dix navires de guerre & une flute chargée d'eau, en aiant encore laiſſé deux autres à Cadix qui devoient le ſuivre inceſſamment. Durant le ſéjour de cette armée ſur les côtes de Portugal avant la jonction de Ruiter, il avoit été pris quantité de bâtimens, ou Portugais, ou chargés de marchandiſes de Portugal; & depuis ſa jonction on en prit encore quelques-uns. Enſuite on demeura quelque tems poſté proche de l'embouchure du Tage, où les vaiſſeaux qui étoient ſur la croiſiére, eurent beaucoup plus à lutter contre la tempête que contre les ennemis. Le 30. du Mois, les Vice-amiraux Ruiter & Pierre Floriſz. paſſérent au bord du Lieutenant Amiral, où aiant éxaminé enſemble le chef de ſes Inſtructions qui concernoit le tems de leur retraite, il fut réſolu de demeurer encore juſques au 12. de Novembre ſur les croiſiéres, entre les Barlingues & le cap de St. Hubes, à trente ou quarante lieuës de la côte; & enſuite de faire voiles au premier quartier de la lune, pour retourner en Hollande. Peu après on diviſa l'armée en trois eſcadres. La premiére ſous le commandement du Lieutenant Amiral de Waſſenaar: la ſeconde ſous le Vice-amiral Ruiter: la troiſiéme ſous le Vice-amiral Floriſz. Sur le midi on crut, ſuivant l'eſtime, être à la hauteur de Roxent, à-peu-près à trente ou quarante lieuës de terre. Le ſoir on fit l'Oüeſtnordoüeſt preſque juſqu'à minuit, que quelques Hollandois, & ſur tout Ruiter, découvrirent des feux étrangers, & d'autres vaiſſeaux qui étoient ſans fanal. Chacun de ceux qui les aperçurent, porta auſſi-tôt le cap ſur eux, faiſant grand bruit à force de tirer, & ſe précautionnant par des feux & par d'autres voies, autant qu'il étoit poſſible. C'étoit une partie de la flote de ſucre des Portugais, compoſée de près de 40. voiles, qui revenoient du Breſil, & qui tombérent au milieu des Hollandois. Ceux-ci firent tous leurs éforts pour les prendre, comme les autres firent les leurs pour échaper.

21. *Octob.*

Ruiter joint le L. Amiral.

Délibération ſur le retour de l'armee en Hollande.

30. *Octob.*

Reſolution priſe ſur ce ſujet.

L'armée eſt diviſée en trois eſcadres.

La flote de ſucre des Portugais tombe pendant la nuit au milieu des Hollandois.

4. & 5 *Novembre.*

chaper. Ruiter prit à deux heures après minuit *la Fortune*, qui étoit une flute chargée de 125. caiſſes de ſucre, & d'un millier de peaux. Il étoit alors, auſſi-bien que quelques autres Hollandois, au milieu de la flote Portugaiſe, & entendoit tirer à ſes deux côtés. Mais il faiſoit ſi obſcur, & il pleuvoit ſi fort, qu'à peine pouvoit-on voir de l'arriére à l'avant d'un vaiſſeau : ce qui n'empêcha pas que cette nuit-là, & le matin ſuivant, & encore après, il ne fût pris divers bâtimens Portugais. Le Commandeur de Wildt ſe rendit maître de deux. Les Capitaines van Nès & van der Hulſt en prirent chacun autant. Les Capitaines de Liefde, Chriſtien Eldertſz. van Braakel, van der Zaan, Ooms, Adelaar, Gilles Campen, & Gilles Janſz. en enlevérent chacun un ; & enfin tous enſemble ils en emmenérent quinze. Quelques-uns ont aſſuré qu'il en fut pris ſix au delà de ce nombre, mais on n'en a point eu de preuves certaines. L'extrême obſcurité de cette nuit-là fut cauſe que le Lieutenant Amiral de Waſſenaar ne put avoir connoiſſance de l'arrivée de cette flote. Il eſt vrai que pendant le premier quart il entendit tirer derriére lui parmi les Hollandois ; mais il crut d'abord que c'étoit quelque avis touchant l'état de quelqu'un de leurs vaiſſeaux. Enſuite aiant aperçu des ſignaux, & en aiant auſſi fait de ſon côté, il mit vîte à l'autre bord, & fit l'Eſtnord-eſt près d'une lieuë. Mais l'obſcurité redoublant encore, ſans qu'il pût rien découvrir, il revira au Sud, & ſerra les huniers, continuant à naviger ainſi juſqu'à la pointe du jour par une brume ſi épaiſſe, & une pluie ſi forte, qu'à peine pouvoit-il apercevoir trois de ſes vaiſſeaux, parce qu'ils s'étoient tous étendus & écartés en chaſſant, & qu'ils ne commençoient qu'à ſe rendre l'un après l'autre ſous le pavillon. Le Capitaine Verveen fut le premier, qui lui cria qu'une partie de la flote Portugaiſe étoit tombée au milieu des Hollandois, qui en avoient pris quelques bâtimens. Sur le ſoir le Vice-amiral Ruiter aiant paſſé à ſon bord, lui raporta qu'il avoit enlevé une flute, & qu'il avoit apris des priſonniers, qu'ils devoient encore être ſuivis de 44. vaiſſeaux, que le gros tems avoit ſéparés des autres depuis douze jours, par les vingt-neuf juſqu'à trente-un degrès de latitude Septentrionale. Qu'ils avoient fait voiles des côtes du Breſil au nombre de 84. bâtimens, eſcortés de ſept navires de guerre, deſquels ils ne pouvoient dire s'ils étoient avec ces premiers, ou s'ils étoient demeurés avec les 44 derniers. Sur cet avis on mit le cap au Sudoüeſt, dans l'eſpérance de rencontrer le reſte des Portugais. Cependant il y eut quelques-uns des Capitaines qui furent obligés de ſe ſéparer du pavillon, pour faire route à Vigo en Galice, qui étoit le plus prochain port, afin d'y mener les priſes chargées de ſucre, qui faiſant eau en divers endroits n'étoient pas capables de tenir plus longtems la mer. On fit auſſi enlever des caiſſes de ſucre de deſſus les autres priſes, pour les alléger. Enfin après avoir croiſé encore quatre jours ſans rien découvrir, le L. Amiral délibéra avec les Vice-amiraux Ruiter & Pierre Floriſz. ſur ce qu'on devoit faire de la plupart des priſes, qu'il étoit impoſſible d'emmener, étant ſi délabrées qu'elles couroient riſque de couler à fond. Ils jugérent tous enſemble que le reſte des vaiſſeaux du Breſil étoit arrivé à Liſbonne, & dans les autres ports où ils étoient deſtinés, puis qu'on n'en avoit point eu de nouvelles depuis le cinquiême du Mois. Ils conſidérérent auſſi qu'on commençoit à manquer d'eau, & qu'à grand' peine en auroit-on ſufiſamment pour le retour. Par ces raiſons, & ſur tout pour conſerver les priſes, on conclud qu'il falloit dès le même ſoir prendre la route de Hollande ; mais qu'on laiſſeroit le Capitaine Verburg avec van den Boſch, Jean Matthyſz. & Bakker, pour croiſer juſques au 14. du Mois ſur la côte de Portugal, auſſi proche de terre qu'il ſeroit poſſible ; & pour chercher une galiote, qu'on ſavoit avoir été envoiée de Hollande avec des dépêches des Etats. Ainſi l'armée fit route : mais avant que d'arriver aux côtes d'Angleterre, il ſe trouva pluſieurs vaiſſeaux qui n'avoient plus d'eau. Le Sieur de Waſſenaar ſe vit même obligé d'aller avec quelques autres moüiller à la rade qui eſt derriére Portland, devant la ville de Waimouth, où il fit aiguade à une petite riviére, qui venant du village de Sutton, paſſe par Preſton, pour ſe rendre dans la mer. Il y eut encore d'autres bâtimens, qui, avec quelques-unes des priſes, furent contrains par la tempête, & faute d'eau, de relâcher à Plimouth, & en d'autres ports. Ruiter en ſon particulier n'étoit pas peu embaraſſé de la flute qu'il emmenoit, qui avoit perdu ſon gouvernail pendant l'orage, ne lui étant pas poſſible de ſuivre le pavillon avec un bâtiment qui ne pouvoit plus gouverner. Il ſe vit donc contraint de le remorquer à Torbaie, où il ne put jetter l'ancre qu'avec beaucoup de

1657
Ruiter prend un bâtiment. 4. *Novemb.*

Et on en prend encore quatorze.

Ruiter ſe rend au bord de Waſſenaar & lui donne avis de ce qui s'eſt paſſé avec la flote Portugaiſe. 5. *Novemb.*

Quelques Capitaines ſe ſéparent de l'armée avec leurs priſes. 10. *Novemb.*

On prend la réſolution de s'en retourner en Hollande avec les priſes.

Diſette d'eau. 3. *Décemb.*

Ruiter eſt fort embaraſſé de ſa priſe qu'il remorque à Torbaie.

1657. risque à cauſe de la tourmente*; & où, tant par cette même raiſon, que pour
*21. *Novem.* faire monter un nouveau gouvernail à la priſe, il fallut qu'il demeurât environ dix jours. Le vent & la mer étoient alors également rudes; le froid commençoit à ſerrer, & les montagnes à paroître couvertes de néges. Le 3 de Décembre il remit à la voile avec ſa priſe, & le 6. il arriva au Texel à ſoleil couchant. En arrivant il toucha trois fois au † Dorpel, non ſans un extrême péril: mais enfin ſur la brune il entra dans le port, & paſſant devant le Helder il s'avança juſques ſous le Schildt. Le Lieutenant Amiral de Waſſenaar entra auſſi le 7. à Helvoetſluis; & enſuite tout le reſte des vaiſſeaux arrivérent hûreuſement les uns après les autres dans leurs ports.

Il remet à la voile & entre au Texel avec beaucoup de péril.

† *Banc.*

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE QUATRIEME.

LEs Etats des Provinces Unies aiant déclaré la guerre aux Portugais, réſolurent l'An 1658. de mettre en mer une armée navale; & cependant de la faire devancer par le Vice-amiral Ruiter avec 22. navires de guerre & deux yachts. Ils lui ordonnérent donc de faire voiles vers le Portugal, & de ſe tenir le long des côtes; d'ataquer par mer & par terre les Sujets de cette Couronne; de les combatre; de ſe rendre maître de leurs perſonnes, de leurs vaiſſeaux, de leurs éfets; & d'éxercer toutes ſortes d'hoſtilités contre eux. Mais ils lui défendirent d'incommoder le commerce que les Amis & Alliés de l'Etat faiſoient en ce Roïaume-là; lui enjoignant ſeulement de prendre connoiſſance de la charge des vaiſſeaux qui y feroient route, par l'exhibition des paſſeports, des connoiſſemens, ou de quelque autre éclairciſſement par écrit, afin de n'y laiſſer point entrer de marchandiſes de contrebande, de quelque endroit qu'elles puſſent venir. Il lui fut encore commandé que ſi dans cette expédition il venoit à rencontrer des Armateurs de Biſcaie, il tâchât de les prendre comme des perturbateurs du commerce, & comme des ennemis; qu'il eût à les retenir & à les emmener, pour leur faire rendre raiſon des pertes qu'ils avoient cauſées aux Habitans des P. V. Il y avoit déja pluſieurs années que cette eſpéce de Pirates les faiſoit beaucoup ſoufrir. Les Etats en avoient ſouvent fait porter des plaintes au Roi d'Eſpagne, & à ſon Ambaſſadeur à la Haie; mais voiant qu'on n'y avoit point d'égard, & qu'au contraire on ſuportoit ces écumeurs de mer, & qu'on fermoit les yeux ſur leurs actions, ils jugérent à propos de les faire réprimer, & donnérent cette charge à Ruiter. Ainſi l'eſcadre qu'on envoia alors vers les côtes de Portugal fut de vingt-deux vaiſſeaux, tous enſemble montés de deux-cens-quatorze piéces de canon, & de trois-mille-trois-cens hommes. Le Vice-amiral, par ordre du Conſeil de l'Amirauté, porta encore le pavillon au grand mât, comme Amiral: le Commandeur de Wildt le porta au mât d'avant, comme Vice-amiral; & le Capitaine Pierre van Braakel, au mât d'artimon, comme Contre-amiral. L'eſcadre aiant fait voiles du Texel au commencement de Juin, fut diſtribuée en trois diviſions. Ruiter commanda la premiére, qui étoit compoſée de huit vaiſſeaux: de Wildt eut la ſeconde, qui étoit de ſept vaiſſeaux; & van Braakel, la troiſiême, qui étoit de pareil nombre. Ils eſcortérent en même tems quelques vaiſ. mar. D'abord ils n'eurent que peu de vent, mais lors qu'ils furent ſur les côtes d'Angleterre, proche de Fierley ou Fairleig, le vent venant au Sudſudoüeſt, ſoufla avec véhémence; l'air devint extrémement embrumé, & il tomba une groſſe pluïe. Cet orage diſperſa l'eſcadre: il y eut des vaiſſeaux qui ne purent ſuivre le pavillon. Le Capitaine Schatter s'en écarta de plus de trois lieuës à l'Eſt, ſous le vent, & perdit ſon mât de hune d'avant, & ſon perroquet, auſſi-bien que ſa vergue d'artimon. Ruiter arriva alors ſur ceux d'entre ſes vaiſſeaux qui étoient ſous le vent, & alla moüiller avec ſon eſcadre ſous la pointe de Singels. Enſuite continuant ſa route, il y eut ſept vaiſſeaux qui dériverent encore plus de trois lieuës ſous le vent, entre leſquels étoit un bâtiment chargé de vivres qui fut dématé

1658. Ruiter eſt envoié aux côtes de Portugal avec 22. navires.

Les ordres qu'il reçoit.

Le nombre des vaiſſeaux de l'eſcadre.

L'eſcadre met à la mer, & eſt diſtribuée en trois diviſions.

Elle eſt diſperſée par le gros tems.

5. Juin. Elle moüille proche de Singels.

1658. de ſon grand mât de hune. Ruiter arriva encore ſur eux, & ſe trouva enfin obligé d'entrer aux Dunes, avec toute l'eſcadre, craignant que la force du vent & le flot ne le repouſſaſſent juſques au lieu d'où il étoit parti. Mais avant que d'aborder à la rade il détacha le Capitaine van Braakel, pour aller faire ſes excuſes à Guillaume Withorn, qui y étoit moüille avec 4. ou 5. navires de guerre, qu'il commandoit, & au Gouverneur des châteaux, de ce qu'il entroit dans le havre avec un ſi grand nombre de vaiſſeaux de guerre, au préjudice de l'article 26. † du Traité de paix. Withorn & le Gouverneur reçurent bien ſes complimens, & firent un acueil fort civil à van Braakel, avec beaucoup d'ofres de ſervices, & de ſecours dans tout ce que le Vice-amiral Ruiter auroit beſoin. En entrant les Hollandois ſaluérent de quelques coups, à quoi le Commandant des vaiſſeaux Anglois répondit de pareil nombre. Dès qu'ils eurent jetté l'ancre, ils commencérent à reparer ce qu'ils avoient de débris : ils firent de l'eau, prirent quelques vivres, & leſtérent un peu d'avantage les deux bâtimens ſur leſquels les proviſions étoient chargées, & qui étoient trop léges ; afin qu'ils portaſſent mieux leurs voiles. Tandis qu'ils étoient dans cette ocupation, le 10. de Juin après midi il s'éleva du Sudſudoüeſt une tempête ſubite, ſi violente qu'on eut aſſés d'afaires à tenir les vaiſſeaux, les uns ſur deux ancres, & les autres ſur trois. Le Capitaine Schey perdit deux cables, & ne ſe maintint ſur ſa grande ancre qu'avec une peine extrême, & un péril de naufrage preſque évident. Le cable de la ſeconde ancre du Capitaine van Zaalingen rompit auſſi. Lors que cet orage commença, il y avoit pluſieurs chaloupes & canots proche de terre, pour prendre de l'eau & du leſte, qui eurent beaucoup à ſoufrir. On fut obligé d'en laiſſer quelques-unes ſur leurs grapins toute la nuit, & une partie du jour ſuivant ; & pendant ce tems-là on y ſoufrit extrémement de faim & de froid. La chaloupe de Ruiter, qui ſeule ne fut point endommagée, retourna le lendemain à bord, & raporta en quel état étoient les autres. Celle du Capitaine Gilles Campen étoit briſée en piéces. Celles des Capitaines Verveen, van den Boſch, Adelaar, & Pierre Salomonſz. avec deux canots, avoient été échoüées à terre, & ſauvées à force de gens, tant Anglois que Hollandois ; mais il y en avoit quelques-unes qui étoient fort délabrées. Celle d'Adelaar, qui s'étant trouvé chargée de leſte, avoit été la plus peſante, & la plus difficile à haler, avoit auſſi le plus ſoufert. La chaloupe du Capitaine Schey avec deux hommes, celle du Capitaine van Meeuwen avec un homme, & le canot du Capitaine Pierre Salomonſz. auſſi avec un homme, avoient été emportées au large, & flotoient en pleine mer à la merci des vents, avec peu d'eſpérance de ſe ſauver. Cependant le dommage ne fut pas ſi grand que l'incommodité & le deſordre. Les Anglois, qui pérdirent auſſi une chaloupe & deux canots, aſſurérent que de leur vie ils n'avoient vû en été un vent ſi impétueux. Ils rendirent toutes ſortes de bons ofices aux équipages Hollandois, & leur têmoignérent beaucoup d'afection. Ils veillérent même toute la nuit avec des feux, de même que les Hollandois, & particuliérement les Oficiers, qui ſe tinrent toûjours prêts à ſecourir ceux qui ſe trouveroient en péril. Auſſi étoit-il venu de Londres un ordre d'aſſiſter les vaiſſeaux des Etats en tous leurs beſoins. Dans la ſuite on eut avis que la chaloupe du Capitaine Schey avec deux hommes étoit arrivée à Harwith ; & que celle de van Meeuwen, & le canot de Pierre Salomonſz. s'étoient ſauvés à deux lieuës des Dunes. Le canot même ſe rendit à bord. Mais on remit à la voile avant que d'avoir une certitude entiére de ce qu'étoient devenuës les autres chaloupes : car le Vice-amiral ne jugea pas qu'il fallût retarder toute l'eſcadre pour atendre une chaloupe ou deux, au lieu deſquelles on en acheta d'autres des Anglois. Avant qu'on partît Withorn envoia encore ſon Capitaine avec un Chapelain au bord de Ruiter, pour lui faire de nouvelles ofres de ſervices, & lui dire, *que bien que les Hollandois euſſent abordé à leur rade avec un ſi grand nombre de navires de guerre, ils n'en avoient pas été moins les bien-venus.* Le Vice-amiral fit auſſi aſſembler le Conſeil de guerre avant que de mettre à la mer, & y fit comparoître le Lieutenant du Capitaine Adelaar. On imputoit à une opiniâtre négligence qu'il avoit euë, le deſordre arrivé à la chaloupe de ſon Capitaine, laquelle aiant déja ſa charge plus de trois heures avant que la tempête commençât, le Patron avoit envoié à terre dire à ce Lieutenant, que le tems preſſoit, & qu'il étoit tard pour aller à bord ; cependant il ne s'en étoit pas mis en peine, & avoit demeuré dans un cabaret à boire, juſques-à-ce que l'orage l'eût ſurpris. Sur cette dépoſition il fut

Elle eſt forcée d'entrer aux Dunes.

Excuſes faites au Comm. Withorn & au Gouverneur des châteaux.

† *Voi Aitzéma.* XXXIV. 921.

L'eſcadre eſt batuë d'une grande tempête.

Il y a des chaloupes briſées & d'autres échoüées à terre en grand deſordre.

Deux chaloupes & un canot dérivent en pleine mer.

Bons ofices des Anglois.

Withorn envoie ſon Capitaine & un Chapelain au bord de Ruiter.

fut condamné au dédommagement de la perte, à prendre sur ses gages; interdit de sa fonction de Lieutenant durant l'expédition; & transporté de son navire sur un autre. Pendant qu'on étoit à la rade des Dunes, il y eut aussi quelques matelots, qui aiant sû gagner le rivage, desertérent. Mais Ruiter aiant obtenu permission du Commandant Withorn, & du Gouverneur des châteaux, d'envoier ocuper toutes les avenuës des chemins par six fantassins & six cavaliers, il fut donné si bon ordre à les faire chercher, qu'on en arrêta seize. Le Gouverneur en fit aussi-tôt avertir le Vice-amiral, & lui permit; de les envoier querir: ce qui aiant été fait, & étant arrivés à bord, on les interrogea sur les raisons qu'ils avoient eu de s'enfuir sans passeport ni congé. Ils répondirent que c'étoit parce qu'on les acabloit de travail, y aiant très-peu de gens d'expérience pour la navigation sur les vaisseaux où ils servoient. Mais après en avoir fait une enquête éxacte, on trouva que c'étoient des débauchés, & des gens de mauvaise conduite, qui pendant l'hiver aiant fait quantité de dettes, vouloient en desertant s'en aquiter tout d'un coup, sans mettre la main à la bource. En même tems on en arrêta encore six autres, qui furent réservés, aussi-bien que les premiers, au châtiment qu'ils avoient mérité. Le 16. du Mois, l'armée remit à la voile, & alla jetter l'ancre, le 4. de Juillet, par le travers de Cascais, devant l'embouchure du Tage. Tandis qu'on fut là mouillé, le Vice-amiral prit connoissance de ce qu'on pouvoit avoir d'eau douce. Il trouva qu'en équipant une grosse escadre avec beaucoup de frais, on avoit négligé ou épargné une chose, qui étant bien peu considérable en soi-même, étoit néanmoins d'une très-grande conséquence. C'est qu'on ne l'avoit pas pourvûë d'assés de futailles à eau, & que par ce moien il y avoit à peine de l'eau pour dix jours sur les bâtimens de charge; au lieu que si l'on avoit eu des vaisseaux, on auroit pû s'en pourvoir pour plus de quatre semaines. Au même tems les Hollandois découvrirent trente ou quarante barques de pêcheurs, qui paroissoient comme une grosse flote; & dont quelques-uns s'avancérent si proche, que Ruiter donna ordre de les ataquer. Il y en eut neuf, quatre grandes & cinq petites, avec soixante-sept hommes, qui furent prises par les chaloupes. Les principaux prisonniers furent éxactement interrogés par le Vice-amiral, touchant l'état & le nombre des vaisseaux qui étoient alors sur les côtes de Portugal, ou qui y étoient atendus; afin de prendre des mesures avec son Conseil de guerre sur ce qu'il pourroit découvrir. Il aprit de ces gens-là, que depuis trois ou quatre semaines la Cour de Portugal avoit envoié un Ambassadeur † en Hollande. Ensuite il résolut, par l'avis du Conseil, de relâcher quatre de ces barques avec 47. hommes, & le Maître de la principale barque nommé Antoine Fernando, Lamaneur Roïal; & de les renvoier à terre. Il chargea ce dernier d'une Lettre pour le Consul van der Hoeve, qu'il prioit de lui faire savoir si on lui avoit communiqué le sujet de cette ambassade, & si c'étoit pour faire des propositions raisonnables aux Etats Généraux, & les satisfaire sur leurs justes prétentions. Car d'ailleurs on savoit qu'ils ne respiroient que la paix, & en son particulier il déclaroit, que ce n'étoit qu'avec beaucoup de déplaisir & de compassion, qu'il étoit obligé de tourmenter tant de personnes innocentes; cette consideration l'aiant déja porté à relâcher la plus grande partie des pêcheurs, & quatre des barques qu'il avoit prises; & qu'il verroit encore de quelle maniére il auroit à en user avec le reste. Il demandoit en même tems qu'on permît au porteur de la Lettre de lui amener à bord des fruits de Portugal, en les paiant. Il fut permis de lui porter deux-cens citrons & autant d'oranges, & quelques-uns des Grands de la Cour écrivirent au Consul, qu'ils ne doutoient point que les différens entre la Couronne de Portugal & les Etats Généraux ne fussent bien-tôt terminés à l'amiable; jusques-là même qu'ils tenoient déja la paix comme faite. Van der Hoeve en donna avis à Ruiter, & le pria en même tems au nom du Consul de Venise, & de quelques Marchands François, de laisser passer deux bâtimens fretés par eux, & destinés pour Venise, sans les faire inquiéter en aucune maniére. Ruiter fit réponce que les vaisseaux apartenans aux Sujets des Rois, Princes, & Etats, alliés de celui des P. V. pouvoient entrer & sortir librement, sans rien craindre, pourvû qu'ils ne fussent chargés ni de marchandises de Portugal, ni d'autres marchandises de contrebande: mais qu'afin d'en savoir la vérité, il falloit qu'ils s'arrêtassent un peu de tems pour être visités. Il résolut aussi alors, avec la participation du Conseil de guerre, de relâcher le reste des barques, les pêcheurs, & leurs filets. A-peu-près dans ce même

1658.

Desertion de quelques matelots.

Dont une partie est atrapée par les Anglois. 14. *Juin.*

L'escadre remet à la voile.

Et arrive proche de Cascais.

Neuf barques prises. 5. *Juillet.*

† *Voi Aitzema* XXXVIII. 268.

Quelques-unes sont relâchées avec leurs équipages.

Lettre de Ruiter au Consul van der Hoeve. 5. *Juillet.*

Requête touchant deux vaisseaux.

Réponce de Ruiter. 8. *Juillet.*

1658. tems-là il reçut avis de quelques Portugais, qu'on atendoit encore à Lisbonne des vaiſſeaux des Indes Orientales, & qu'on équipoit ſur la riviére près de 30. navires de guerre. Il détacha ſix vaiſſeaux pour aller croiſer pendant quelques jours ſur ces bâtimens des Indes, trois autour de la pointe de Roxent, & trois autour du cap de Spichel; tandis qu'avec le reſte de ſon eſcadre il demeura proche de la riviére. Après qu'ils furent revenus ſous le pavillon il alla lui-même auſſi croiſer, détachant de tems en tems des vaiſſeaux pour tâcher de découvrir ceux de Portugal. Mais depuis le 25. de Juin, que les Hollandois étoient ſortis du Canal, juſques au 22. de Juillet, c'eſt-à-dire en 26. jours, ils ne découvrirent pas une ſeule voile étrangére; ce qui fut une choſe, fort étonnante. Celles mêmes qu'ils rencontrérent, ou qu'ils ateignirent puis après, ſe trouvérent toutes venir des païs qui étoient en alliance avec les Etats des P. V. de ſorte qu'après en avoir fait la viſite on les laiſſa paſſer.

Il donne ordre de croiſer ſur les côtes de Portugal.

Le Vice-amiral Ruiter dont l'eſcadre n'étoit compoſée que des navires équipés par l'Amirauté d'Amſterdam, atendit quelque tems ſur la côte de Portugal le Lieutenant Amiral de Waſſenaar, qui devoit s'y rendre avec quelques gros vaiſſeaux; car les Etats avoient réſolu d'envoier de plus grandes forces vers ce Roïaume-là. Mais ce deſſein n'eut point d'éxécution, & le Sieur de Waſſenaar demeura à terre ſans s'embarquer. Ainſi on laiſſa le faix de la guerre contre les Portugais ſur les bras de Ruiter, avec les vaiſſeaux qu'il avoit emmenés d'Amſterdam; prétendant qu'ils étoient ſufiſans pour tenir la riviére de Lisbonne fermée, pour incommoder la navigation le long des côtes de Portugal, & pour interrompre le commerce. D'ailleurs les Portugais, ſachant que l'hiver alloit bientôt chaſſer le Vice-amiral de leurs mers, & le faire retourner en Hollande, ne jugérent pas à propos d'expoſer leur armée navale à l'événement d'un combat: de ſorte que leurs navires de guerre demeurérent dans la riviére de Lisbonne; & les bâtimens qui arrivérent du Breſil, furent déchargés dans les iſles. Les autres Marchands qui ſavoient que Ruiter étoit toûjours ſur leurs côtes, n'uzérent pas d'une moindre précaution pour éviter d'être pris. Cependant il n'ômit rien de ſon côté pour les incommoder, & pour éxécuter ſes ordres. Vers la mi-Juillet il fut réſolu dans ſon Conſeil de guerre, d'aller moüiller ſous le cap de St. Vincent; d'y netoier les vaiſſeaux; de prendre les vivres qui étoient dans les bâtimens de charge; & d'envoier les bâtimens à Cadix, ſous l'eſcorte des Cap. Mooy & van Zaalingen, pour y faire de l'eau. Lors que l'eſcadre fut arrivée derriére le cap, au Sud, où l'on trouva un moüillage calme, uni, & commode, on s'aquitta promtement de tout ce qu'on avoit deſſein de faire. Pendant ce tems-là on tint Conſeil de guerre pour faire juſtice des 22. fugitifs, qui avoient deſerté lors que l'eſcadre étoit moüillée à la rade des Dunes. Les trois principaux, qui avoient été les inſtigateurs des autres, coururent grand riſque de la corde: mais parce qu'alors le Conſeil de l'Amirauté n'avoit pas coutume de punir ſi rigoureuſement les Criminels, ceux-ci furent ſeulement condamnés au ſuplice qui aproche le plus de celui de la mort, c'eſt à-dire à avoir la cale par deſſous la quille. Cette éxécution ſe fait en atachant le Coupable à une corde qui paſſe ſous le vaiſſeau, & qui eſt tenuë ferme à l'un des bords. On le jette ainſi à la mer, & le faiſant paſſer ſous la quille on le retire à l'autre bord avec cette même corde. Cela ne ſe fait qu'avec un péril extrême; car le moindre empêchement qui ſe rencontre, ou la moindre lenteur dans l'action, peuvent faire rompre les bras ou les jambes, ou même la tête & le cou; & mettent le Patient en danger de perdre la vie, ou de demeurer eſtropié & fracaſſé tout le reſte de ſes jours. Outre cela ils furent encore rudement foüettés auprès du mât, avec des bouts de cordes, & condamnés à l'amande de trois mois de gages, & aux frais. Les dix-neuf autres eurent la cale ordinaire, étant atachés au bout de la vergue avec une corde, & de là lancés trois fois de ſuite à la mer, & après cela foüettés devant le mât comme les premiers; & ils furent auſſi condamnés aux frais, & à la même amande de trois mois de gages. Cette éxécution ſe fit ſur trois vaiſſeaux; ſur celui du Vice-amiral, où huit des coupables ſoufrirent leur ſuplice; ſur celui du Commandeur de Wildt, où il y en eut ſept de punis, & pareil nombre ſur celui de van Braakel. Telle eſt preſque toûjours la recompenſe du crime: car une cruelle peine & preſque mortelle, avec beaucoup d'infamie, fut tout l'avantage que ces malhûreux reçurent, au lieu de celui qu'ils avoient prétendu trouver en deſertant contre la foi jurée, pour ſe diſpenſer d'un travail légitime, & pour ne pas paier les dettes qu'ils avoient faites.

Il atend le Lieutenant Amiral de Waſſenaar. *Voi Aitzéma.* KXXVIII. 268.

Les Portugais fuient le combat, & ne laiſſent point ſortir leurs vaiſſeaux.

12. *Juil.* Ruiter fait voiles pour St. Vincent pour netoier ſes vaiſſeaux.

13. *Juil.*

Les 22. matelots qui avoient deſerté aux Dunes, ſont condamnés & punis.

14. *Juil.*

Dans

Dans ce même tems-là il fut réſolu, que le Commandeur de Wildt iroit à Salé avec quelques vaiſſeaux, ſuivant l'ordre particulier du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, pour y achever l'ouvrage de la paix. Le Vice-amiral & le Conſeil de guerre furent d'avis de l'envoier avec quatre navires ſeulement, afin de retenir plus de forces le long des côtes de Portugal. En éfet on ſavoit que tous les galions du Roi, & les navires de convoi du Breſil, étoient devant Lisbonne, & qu'encore qu'ils ne fuſſent pas tout-à-fait prêts, néanmoins comme en ſe hâtant on pouvoit achever de les équiper dans quinze jours ou trois ſemaines, les Portugais pouvoient avoir alors trente-ſix navires de guerre en état d'agir; & il falloit ſe tenir ſur ſes gardes, puis qu'on n'avoit aucune connoiſſance certaine de leurs deſſeins. Ainſi le 14. de Juillet le Commandeur de Wildt avec les Capitaines Schey, van den Boſch, & Roetering, ſe ſéparérent du reſte de l'armée, & firent route à Cadix, pour paſſer de là à Salé. Le même jour les bâtimens de charge firent auſſi voiles vers le même lieu, ſous l'eſcorte des Capitaines Mooy & van Zaalingen. Après cela Ruiter diviſa en deux eſcadres les 16. vaiſſeaux qui lui reſtoient. Il en retint huit ſous ſon commandement, & mit les huit autres ſous celui du Contre-amiral van Braakel. Mais enſuite il ordonna aux Capitaines Schatter, Pierre Salomonſz. & de Vries, d'aller croiſer à trois lieuës autour de Roxent, au Nord; & aux Capitaines van der Zaan & Marreveldt, de croiſer tout proche du même Roxent, vers l'embouchure du Tage: il leur joignit encore le Lieutenant Capitaine Jean van Amſtel, qui commandoit le vaiſſeau du Capitaine van der Hulſt, lequel étoit demeuré à terre pour contracter un ſecond mariage. Le Vice-amiral croiſa lui-même depuis les uns juſques aux autres, avec dix vaiſſeaux auxquels il donna ordre de s'étendre beaucoup. Sur la fin de Juillet, le Commandeur de Wildt aiant moüillé l'ancre à la rade de Salé avec les Capitaines Schey, van den Boſch, & Roetering, écrivit * au Prince Abdala, que L. H. P. les Etats Généraux des P. V. avoit aprouvé le renouvellement du Traité de paix fait entre leur Conſul, David de Vries, & ſes Commiſſaires, le 22. de Mars de l'Année précédente. Qu'en conſéquence ils lui avoient mis entre les mains un Acte de ratification de ce Traité, pour en faire l'échange avec un pareil Acte de ratification de ſa part. Qu'il le prioit inſtamment d'en ordonner l'expédition au plutôt; afin qu'il pût promtement partir pour ſe rendre ſous le pavillon du Sieur Vice-amiral Ruiter, qui pourroit avoir beſoin des quatre vaiſſeaux qui étoient alors à la rade de Salé, ſi les Portugais vouloient entreprendre de le chaſſer de leurs côtes. Nonobſtant cette Lettre le Commandeur fut encore retardé juſques au 12. d'Août, à cauſe de quelques petits différens qui reſtoient à acomoder. Alors le Conſul allant à ſon bord lui mit en main la Ratification du Traité au nom du Sid, qui avoit écrit une Lettre au Commandeur, par laquelle il autoriſoit le Conſul pour lui délivrer cet Acte. Ainſi l'échange fut fait, & par ce moien la paix fut confirmée. Dans la même Lettre le Prince de Salé promettoit de donner ordre que l'on fît bonne & briéve juſtice aux Sujets des Etats Généraux, ſur les demandes qu'ils avoient encore à faire; eſpérant que les Etats de leur côté en uzeroient de la même maniére envers ſes Sujets, à l'égard d'un certain bâtiment qui leur avoit été pris devant Tetuan. Voilà l'état où les afaires demeurérent juſqu'à l'année ſuivante, que ce Prince envoia en Hollande des Ambaſſadeurs, avec leſquels, pour éclaircir & pour étendre le Traité, on projetta quelques nouveaux articles, † qui furent acceptés de part & d'autre.

1658. On prend la réſolution d'envoier le Comm. de Wildt à Salé. 13. *Juillet.*

Il met à la voile pour s'y rendre.

15. *Juillet.* Ruiter diviſe ſon eſcadre & continue de croiſer le long des côtes. 22. *Juillet.*

De Wildt arrive à Salé. * 27 *Juil. Voi Aitzéma.* XXXVII. 116.

Les Actes de ratification de la paix ſont échangés. 12. *Août.*

† *Voi Aitzéma.* XXXIX. 462. *Et le Grand Régitre de placards 2. partie, pag. 2559-2560.*

Pendant que de Wildt fut à Salé, Ruiter continua toûjours à croiſer comme il avoit commencé, ſans découvrir de Portugais, qu'une barque de pêcheur de Lisbonne, avec dix hommes & trois jeunes garçons, qui furent pris par le Capitaine van Meeuwen. Le Patron fut interrogé touchant l'état des vaiſſeaux du Roi? Il répondit qu'ils étoient toûjours au même état, & qu'on en équipoit ſeulement huit ou dix de la Compagnie du Breſil: enſuite il fut relâché avec tous les autres, & avec la barque. Sur la fin du Mois, à une heure après minuit, le vaiſſeau de Ruiter aiantchangé le bord, celui du Cap. Schatter, par la négligence du Pilote, vint auſſi-tôt lui mettre côté à travers à l'avant, de ſorte qu'il ne pouvoit ni avancer ni revirer, & qu'ils ne pûrent tous deux éviter de s'aborder. Le beaupré de Ruiter rompit à la lieure; ſon éperon fut fort endommagé; le jas d'une de ſes ancres fut mis en piéces, & deux de ſes canons ſautérent hors de leurs afuts: on fut obligé d'envoier le vaiſſeau

Une barque eſt priſe & relâchée. 17. *Juillet.*

Le beaupre de Ruiter eſt briſé, & ſon vaiſſeau envoie à

1658. Cadix. 31. *Juillet.* prendre le radoub à Cadix. Le Pilote qui par ſa nonchalance avoit été cauſe de ce deſordre, fut condamné par le Conſeil de guerre à perdre tous ſes gages. Cependant le Vice-amiral paſſa au bord de van der Zaan. Le lendemain les Capitaines Mooy & van Zaalingen, avec les deux bâtimens de charge, qui retournoient de Cadix, ſe rendirent ſous le pavillon. Le 3. d'Août, Ruiter découvrit entre les Barlingues & Roxent, à trois lieuës au Nord du cap de Roxent, un petit vaiſſeau Portugais auquel il donna la chaſſe, & qu'il força à courir tout proche de terre, ſous un château entre deux bancs, où il y avoit auſſi une caravelle chargée de bois. Comme il ne ſavoit point qu'il y eût des bancs en cet endroit-là, il s'avança juſqu'à une portée de mouſquet du château, & encore moins loin du bâtiment qu'il pourſuivoit; de ſorte qu'il s'en fallut à peine encore la diſtance de la longueur de ſon vaiſſeau, qu'il n'allât toucher au banc, où il auroit couru riſque de ſe briſer; mais par un grand bonheur il remit le cap à la mer, & s'éloigna un peu du rivage. Alors il commença à tirer ſur le château, ſur le bâtiment, & ſur la caravelle; à quoi le château ne manqua pas de répondre. Les Capitaines Sweers, Schatter, de Vries, & van Meeuwen, firent chacun une décharge. Celles qu'on fit du château emportérent preſque la moitié des vergues du grand & du petit hunier du vaiſſeau de van der Zaan, que Ruiter montoit alors. Il y entra auſſi par un des ſabords tout proche du grand mât une cheville de fer de douze livres, qui néanmoins ne bleſſa perſonne: Le Capitaine Schatter perdit deux haubans, & preſque tout ſon mât d'artimon. Un autre coup porta dans le grand hunier de Sweers. Ruiter voiant ce deſordre, & qu'il lui étoit impoſſible d'aprocher des Portugais ſur des hauts-fonds & des bancs, reprit le large. On enleva enſuite trois autres barques qui furent détruites, ou brulées: les équipages qui s'enfuirent à terre, furent pourſuivis par les chaloupes Hollandoiſes, mais il ſe trouva bien quatre ou cinq-cens hommes ſur la côte, qui jettérent tant de pierres, qu'elles furent obligées de ſe retirer. Le Capitaine Verburg croiſant autour des Barlingues par ordre du Vice-amiral, rencontra environ le 15. du Mois, deux navires de guerre Anglois, qui aiant pris le *St. Dominique*, vaiſ. mar. d'Amſterdam, avec un autre Hambourquois, les emmenoient, prétendant qu'ils fuſſent chargés de marchandiſes Eſpagnoles & de contrebande. Verburg voulut faire une enquête éxacte de la vérité, & pria le Lieutenant Anglois qui étoit venu à ſon bord, de lui permettre de parler au Maître Hollandois; à quoi le Lieutenant conſentit. Mais lors qu'il eut fait ſon raport au Capitaine, les Anglois firent force de voiles pour s'éloigner de Verburg & des autres Hollandois. Verburg de ſon côté força auſſi pour les joindre, & quoi que les vaiſſeaux Anglois fuſſent plus fins de voiles, néanmoins après avoir tiré quelques coups ſur le bâtiment Hollandois qui avoit été pris, il l'ateignit. Alors les Anglois rangérent leur priſe au milieu d'eux; mais les Hollandois y aiant percé, ils furent obligés d'envoier au bord de Verburg le Maître du bâtiment pris; ce qu'ils ne firent qu'avec beaucoup d'injures & de paroles outrageuſes. Verburg lui demanda s'il avoit des marchandiſes d'Eſpagne? Il avoüa de bonne foi qu'il avoit chargé à St. Sébaſtien en Eſpagne, & qu'il faiſoit route à Cadix; que ſa charge conſiſtoit en fer, en fers de chevaux, en piques, en piſtolets, en cloux, & en quantité de bray; toutes marchandiſes de contrebande. Sur cet aveu Verburg laiſſa emmener le Maître par les Anglois, ſans vouloir davantage ſe mêler de ſon afaire, comme ne la jugeant pas ſoutenable. A-peu-près en ce tems-là le V. Amiral reçut un avis aſſuré d'un Maître Hollandois, qui étoit habitué à Plimout, & qui ſortoit de la riviére de Lisbonne, *qu'au grand préjudice des Habitans de cette ville-là le commerce y paroiſſoit fort amorti, parce que l'armée navale de Hollande tenoit continuellement la riviére fermée, & croiſoit toûjours le long des côtes.* Peu de jours après le vaiſſeau pavillon *'t Huis te S'wieten*, revint de Cadix, où il avoit eu le radoub, & le Vice-amiral y repaſſa auſſi-tôt. Cependant les Anglois favoriſoient le Portugal autant qu'il leur étoit poſſible, & y portoient toutes les choſes dont on y avoit beſoin. Pendant une certaine nuit * les Capitaines van der Zaan, Pierre Salomonſz. & Marreveldt, & le Lieutenant Capitaine Jean Adelaar, aiant joint proche de l'embouchure du Tage deux navires de guerre Anglois, & un vaiſ. mar. envoiérent une chaloupe au bord de l'un des Capitaines Anglois, nommé Robertſon, pour lui demander quel étoit ce troiſiéme vaiſſeau. Il répondit que c'étoit un bâtiment chargé de vivres, qui venoit d'Angleterre pour le Commandant Smith, qui étoit dans la riviére: ſur quoi,

Il chaſſe ſur un petit bâtiment, qui court entre deux bancs ſous un château, où on ne peut le joindre.

12. *Août.* Trois barques priſes.

Le Cap. Verburg rencontre deux navires de guerre Anglois, qui en avoient pris un d'Amſterdam.

15. *Août.* Il demande à parler au Maître.

Ce que les Anglois ſont forcés de permettre.

Aveu du Maître.

16 *Août.* Nouvelles de l'état de Lisbonne.

16. *Août.* Le vaiſſeau de Ruiter retourne à l'eſcadre.

26. *Août.*

* 30. *Août.*

Mauvais tour d'un Capitaine Anglois.

quoi, on le laiſſa paſſer, & le lendemain ils le firent entrer dans le Tage. Cependant Ruiter aprit d'un Lieutenant Anglois, qui peu après vint à ſon bord, qu'à la vérité le bâtiment de charge étoit Anglois, mais qu'il étoit au ſervice du Portugal, & qu'il revenoit du Breſil, chargé de ſucre. Le Vice-amiral indigné de cette mauvaiſe foi, fit ſavoir au Capitaine Robertſon, lors qu'il ſortit de la riviére, qu'il avoit connoiſſance de la ſupercherie dont il avoit uzé pour faire entrer ce bâtiment. Robertſon ne s'en défendit pas, mais il dît qu'il navoit rien fait dont il ne fût bien autoriſé de ſes Maîtres, qui lui avoient ordonné de protéger ſes compatriotes, & de favoriſer leur commerce & leur navigation. Peu après les Hollandois eſſuiérent beaucoup de gros tems, & leurs navires en furent ſi maltraités, qu'il fallut envoier au radoub à Cadix ceux du Contre-amiral van Braakel; des Capitaines van der Zaan, Sweers, & van Meeuwen; des Lieutenans Capitaines Jean Adelaar & Corneille Jooſte Smient, qui pendant l'abſence des Capitaines commandoient tous deux en leur place, Adelaar en celle de ſon Pére, & Smient en celle de Verveen. Ainſi le Vice-amiral, après avoir encore, ſuivant ſes ordres, détaché deux frégates vers Malaga, & deux autres vers Cadix pour aller eſcorter les vaiſ. mar. qui retournoient en Hollande, demeura avec dix vaiſſeaux ſur les côtes de Portugal, où il lui étoit enjoint de croiſer juſqu'à la fin d'Octobre, & puis de s'en retourner auſſi. Mais la diſette d'eau devint ſi grande dans ſon eſcadre, par le retardement des bâtimens qu'on avoit été obligé de renvoier faire aiguade à Cadix, que le Conſeil de guerre jugea expédient de détacher encore au plutôt, & avant le tems préſcrit, les Capitaines Pierre Salomonſz & Marreveldt vers Malaga, & le Capitaine de Vries ſeul vers Cadix, d'où ils devoient prendre la route de Hollande, ſur laquelle il y avoit alors peu de danger depuis Cadix. En détachant ces trois navires on retira une partie de leur eau; ce qui fut un ſecours pour quelques jours aux ſept qui reſtoient ſous le pavillon. Mais le jour ſuivant le Commandeur de Wildt, les Capitaines Schey, van den Boſch, Roetering, Schatter, & Troncquoi, & les deux bâtimens chargés d'eau, allérent rejoindre l'eſcadre. Il y avoit trois ſemaines qu'ils étoient ſortis de Cadix, & tous les rafraîchiſſemens de fruits qu'ils portoient, étoient gâtés. Alors le vent aiant fraîchi, & s'étant rangé au Sud, Ruiter fit deſſein de paſſer aux iſles de Baionne en Galli-

1658.

Dont Ruiter eſt indigné.

Gros tems. 6. *Septemb.*

Six vaiſſeaux envoiés à Cadix pour être radoubés. 9. *Septemb.*

Et encore trois autres renvoiés faute d'eau. 12. *Septemb.*

De Wildt ſe rend ſous le pavillon avec 6. vaiſſeaux & deux barques à eau. 13. *Septemb.*

ce, pour y faire netoier ſes vaiſſeaux; en leſter davantage quelques-uns; & prendre à bord l'eau que les bâtimens de charge avoient aportée, afin de les renvoier encore en faire à Vigo. Le Conſeil de guerre aprouva cette propoſition, parce qu'on étoit aſſuré qu'à Libsonne il n'y avoit point de vaiſſeaux prêts à ſortir, & qu'on n'en atendoit pas ſi-tôt de l'Oüeſt. On prit donc ſon cours aux iſles de Baionne, où l'on éxécuta ce qui avoit été projetté. Sur la fin du Mois, * on retourna devant l'embouchure du Tage, & l'on diviſa l'eſcadre pour en renvoier les vaiſſeaux ſur les croiſiéres. Le 19. d'Octobre, le Capitaine van Braakel ramena ſous le pavillon les ſix qu'on avoit envoiés à Cadix pour y prendre le radoub. Le même jour on détacha celui du Capitaine van Zaalingen, que commandoit le Lieutenant Guillaume de Bly, pendant la maladie mortelle dont ſon Capitaine étoit détenu; afin d'aller à Cadix eſcorter les vaiſſeaux marchands conjointement avec le Capitaine de Vries. On ſe trouva auſſi obligé de permettre au Commandeur de Wildt de retourner en Hollande, parce que ſon navire étoit ſi gâté, & tellement criblé des vers à fleur d'eau, qu'il n'auroit pu tenir la mer, ni réſiſter aux tempêtes & à l'hiver. On ordonna en même tems au Capitaine Schatter, dont il n'y avoit pas longtems que le vaiſſeau avoit été endommagé, en touchant ſur le Diamant devant Cadix, de retourner avec de Wildt, afin que ſi dans le voiage il lui arrivoit quelque accident qui le mît en péril, il pût être ſecouru. On fit encore partir avec eux les deux bâtimens de charge dont on n'avoit plus beſoin, vû que le tems du retour étoit ſi proche. Depuis qu'ils eurent fait voiles, on aprit par des vaiſſeaux François & Anglois, que les Etats Généraux devoient envoier en Dannemarc une armée navale ſous le commandement du L. Amiral de Waſſenaar, ou même qu'ils l'y avoient déja envoiée; & que le Protecteur Cromwel étoit mort à Londres †. Cependant le Vice-amiral demeura ſur les côtes de Portugal avec ſeize navires, & croiſa autour de l'embouchure du Tage juſqu'au 25. d'Octobre, ſans rencontrer aucuns ennemis. Alors il prit la réſolution de partir ſuivant ſes ordres, dont le tems étoit expiré, & qui le rapelloient en Hollande. Il fit donc le ſignal de ralliement pour faire revenir le Capitaine Verburg, qui avec ſix voiles étoit fort éloigné au vent à lui.

Ruiter fait voiles aux iſles de Baionne. 15. *Septemb.*

* 30. *Septemb.* Il revient devant la riviére de Lisbonne.

Braakel ſe rend ſous le pavillon avec ſix vaiſſeaux. 9. *Octob.*

De Wildt & Schatter retournent en Hollande avec deux barques à eau. 12. *Octob.*

Nouvelles de la mort de Cromwel. † 13. *Septem.* *Voi Aitzema.* XXXVIII. 301-304. *L. Moréri Dictionaire Hiſt. tom.* I. *p.* 1040.

1658 Lors que toute l'eſcadre fut raſſemblée, il mit à la voile, & le 12. de Novembre il arriva au Texel hûreuſement, & ſans aucun fâcheux accident. Cependant il s'étoit fait à la Haie pluſieurs négociations pour la paix entre les Etats Généraux & le Portugal, leſquelles n'avoient point réüſſi: car l'Ambaſſadeur Portugais voiant les Etats engagés dans la guerre du Nord, en parut beaucoup plus réſervé, & ne fit que des propoſitions & des ofres qui ne pouvoient manquer d'être rejettées.

L'eſcadre retourne en Hollande. *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 268.

Je paſſe maintenant à cette guerre du Nord dont je viens de parler, eſtimant qu'il eſt à propos d'en reprendre de plus loin l'origine, les commencemens, & les progrès. C'eſt un détail où je me ſens obligé d'entrer, non-ſeulement par la conſidération de tant d'événemens remarquables, dont elle a été acompagnée; mais encore pour faire voir les raiſons qui portérent les Etats à s'y intereſſer, & à envoier en Dannemarc, premiérement le Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & enſuite le Vice-amiral Ruiter, chacun avec une armée navale. On a déja vû ci-devant quel chemin les Etats prirent l'An 1656. pour la ſûreté de la navigation dans la mer Baltique, & pour la défence de la ville de Dantzic, pendant la guerre qui étoit entre la Suéde & la Pologne. Mais cette guerre en produiſit bientôt une autre. Fréderic III. Roi de Dannemarc, voiant que le Roi de Suéde avoit aſſés d'afaires ſur les bras, & ne pouvant oublier que les Suédois avoient ataqué quatorze ans auparavant le Roi ſon Pére, Chriſtien IV. & lui avoient enlevé quelques païs & quelques villes, crut que l'ocaſion étoit favorable pour ſe les faire reſtituer, & pour prendre ſa revanche. On diſoit même encore que ſon reſſentiment avoit été réveillé & aigri par d'autres Puiſſances. Il avoit donc rompu la paix l'année précédente †, ſans y avoir peut-être penſé aſſés mûrement; & il avoit envoié André Bilde, ſon Maréchal de camp, dans l'Archévêché de Brémes, qui y avoit enlevé pluſieurs fortereſſes aux Suédois. Mais l'ardeur de ce Prince pour envahir les païs d'autrui, le mit bientôt en état de perdre les ſiens propres. En éfet Charles Guſtave, Roi de Suéde, abandonnant ſes deſſeins ſur la Pologne, où toutes ſes entrepriſes avoient alors des ſuccès auſſi contraires, qu'elles en avoient eu de favorables au commencement, entra dans le Holſtein Danois, & força Bilde à ſe retirer de Bréme *, & à aller ſe mettre à couvert dans Fréderixode. Mais cette ville, ſituée ſur le détroit du Belt, qu'on apelle Middelfartſond, & qui ſépare le Jutland de l'iſle Funen, fut bientôt emportée par les Suédois. Enſuite le Roi de Suéde qui étoit un des plus grands guerriers de ſon tems, entreprit une expédition à laquelle perſonne n'avoit jamais ozé ſe hazarder, & qui néanmoins lui réüſſit. Au commencement de Fèvrier de l'An 1658. † il paſſa ſur la glace avec ſon armée, qui n'étoit que de ſix à huit mille hommes, pour entrer dans l'iſle Funen, batant & mettant en fuite tout ce qui voulut lui réſiſter ou le repouſſer. Dans cette expédition, la plus hardie dont on ait jamais oüi parler, la glace rompit en un certain endroit où l'on étoit aux mains, & deux compagnies d'infanterie y furent noiées. Le caroſſe du Roi y enfonça auſſi. Après cela la ville d'Odenſée, capitale de l'iſle ſe rendit ſans réſiſtance, & celle de Nybourg fut priſe. Enſuite le Roi tint conſeil de guerre, pour délibérer ſi l'on paſſeroit ſur la glace en Zélande. Mais on fut d'avis que ce ſeroit trop riſquer, & que ce ſeroit mettre le deſtin de toute l'armée en compromis, que de l'expoſer ſur un bras de la mer Baltique, & ſur un endroit du grand Belt de deux à trois lieuës de large, où la glace pouvoit n'être pas aſſés forte, & rompre pendant le paſſage. Il fut donc réſolu d'atendre juſqu'au printems, pour faire alors paſſer l'armée ſur des vaiſſeaux. Dans ce tems-la le Chevalier Meadow, Ambaſſadeur d'Angleterre à la Cour de Dannemarc, écrivit par un exprès au Roi de Suéde, pour le porter à faire la paix. Le poſtillon paſſa à cheval en Funen, & retourna de même en Zélande. Le Roi qui prenoit garde à tout, juſqu'aux moindres choſes dont il pouvoit retirer de l'utilité, remarquant que l'Envoié du Chevalier Meadow étoit venu à cheval ſur la glace, conclut qu'elle étoit aſſés forte pour porter ſes ſoldats, & leur commanda de marcher. Le froid étoit alors ſi âpre, & il geloit ſi extraordinairement, qu'il falloit couper les tonneaux de biére & le pain avec une hache, & les mettre en morceaux pour les faire dégeler: mais après cela le brûvage n'avoit preſque ni force ni goût. On mettoit les viandes dans des poëles bien chauds, ou dans des étuves: mais lors qu'elles étoient dégélées, la plus grande partie ſe trouvoit gatée & corrompuë. Par ce tems ſi rude le Roi paſſa la nuit avec ſon armée ſur cette grand étenduë d'eaux, qui paroiſſoit alors comme un grand plancher

L'origine & les progrès de la guerre du Nord.

Le Roi de Dannemarc ataque les Suédois. † *Voi Aitzéma.* XXXVII. 92 98. 103.

* 4. *Novemb.* 1657. *Aitzéma.* XXXVII. 107.

† 9. *Fèv.* Paſſage du Roi de Suéde ſur la glace en Funen & en Zélande. *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 211 214. *Et les Mémoires du Chevalier de Terlon. pag.* 85-91. 93-100.

cher de glace. Mais la multitude des chevaux, fit tellement fondre la nége, qu'en quelques endroits il y avoit plus de deux piés d'eau par deſſus la glace; ce qui faiſoit beaucoup craindre, qu'on ne trouvât la mer ouverte en des lieux que l'obſcurité de la nuit empêcheroit d'apercevoir. Il y eut pluſieurs traîneaux qui par cette même raiſon s'égarérent & périrent malhûreuſement avec les gens qui étoient dedans, pour avoir trouvé la glace trop foible ou trop ébranlée par le chemin qu'ils avoient pris. Le lendemain matin le Roi aborda avec ſon armée à l'iſle Langeland, & enſuite à l'iſle Laland, où la ville de Naſkou ſe rendit à lui. De là il paſſa avec la même rapidité à l'iſle Falſter, où il s'empara du château de Nicoping, & prit ſa route par un bras du Belt vers la Zélande, qui eſt la principale iſle du Dannemarc. D'abord il alla vers la ville de Warbourg, & il étoit ſur le point de tirer droit à Coppenhague, capitale du Roïaume, le ſéjour de la Cour, lors que l'Ambaſſadeur Meadow alla le trouver, & lui propoſer la paix. D'abord ce Conquérant n'y voulut point prêter l'oreille; mais enfin il conſentit qu'on en mît quelques articles ſur le papier, qui furent ſuivis d'un Traité, conclu premiérement † à Toſtrop, & enſuite * revû & achevé à Rotſchildt. Ce Traité étoit deſavantageux au Dannemarc, & l'étoit auſſi beaucoup aux P. V. Les deux Rois étoient convenus, entre autres choſes, *qu'ils ne laiſſeroient point paſſer d'armée navale étrangére par le Sond ni par le Belt, pour entrer dans la mer Baltique*, De plus, pour obtenir la reſtitution de ce que les Suédois avoient pris, le Roi de Dannemarc étoit obligé de leur céder la propriété de pluſieurs païs, ſavoir de Halland, Schoonen, Bleeking, Bornholm, Bahus, & Drontheim. Mais que rarement la convoitiſe eſt ſatisfaite par le gain! Le Roi de Suéde ne fut pas content de tous ces avantages. Il réſolut bientôt après de rentrer en Zélande, & de ſe rendre maître de Coppenhague & de tout le Roïaume, ſous prétexte que le Roi de Dannemarc n'entretenoit pas ponctuellement le Traité de Rotſchildt. Il ſurvint auſſi de la conteſtation à l'égard des flotes étrangéres, & ſur le point qui concernoit leur excluſion de la mer Baltique, lequel étoit expliqué d'une maniére par les Danois, & par les Suédois d'une autre maniére. Enfin au Mois d'Août le Roi de Suéde fit une deſcente imprévûë en Zélande, & envoia enſuite ſon armée navale devant Coppenhague. Ce Monarque, dont l'ame étoit naturellement guerriére, avoit formé de grands projets. Il prétendoit que ſon entrepriſe ſur le Dannemarc ne manqueroit pas de réüſſir; qu'après cela il iroit ataquer l'Electeur de Brandebourg, qui abandonnant ſon parti avoit rentré dans celui de la Pologne; & qu'ainſi il ſe rendroit maître de toute la mer Baltique. Il lui étoit même ſouvent échapé de dire, qu'après avoir ſoumis le Nord, il iroit en Italie avec une puiſſante armée de terre & de mer, comme un ſecond Alaric, pour remettre encore une fois Rome ſous le pouvoir des Gots. Mais tous ces grands projets furent bientôt diſſipés, dès que d'autres Puiſſances eurent entrepris de ſecourir les Danois, & que la fortune eut quitté le parti de ce Prince.

1658.

22. *Févr.*

La paix eſt concluë à Rotſchild entre les deux Rois.

† 28. Février.
* 8. *Mars.*
Aitzema XXXVIII. 215-266.

Elle eſt rompuë par le Roi de de Suede.

Il fait deſcente en Zélande.

Voi les Mimoires du Ch. de Terlon pag. 138. 140. 143. 154. 155.

Les P. V. voiant que pour la ſeconde fois la Couronne de Dannemarc étoit prête de tomber de deſſus la tête du Prince qui la portoit, craignirent que le Roi de Suéde, après s'être emparé de ce Roïaume, n'impoſât la loi aux Hollandois dans la mer Baltique, & réſolurent d'aſſiſter le Roi de Dannemarc en ce preſſant danger. Pour cet éfet ils firent équiper en diligence autant de vaiſſeaux qu'il fut poſſible, afin de les envoier en Dannemarc, ſous le commandement du Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & des Vice-amiraux Witte de Wit, & Pierre Floriſz. le Vice-amiràl Ruiter étant encore alors vers les côtes de Portugal. On embarqua ſur ces vaiſſeaux 38. enſeignes d'infanterie, qui faiſoient plus de deux-mille hommes, ſous le commandement du Colonel Puchler, pour les mettre à terre en partie à Coppenhague, & en partie à Cronenbourg, château ſitüé ſur le Sond. Les ordres du Sieur de Waſſenaar étoient: De garantir les Habitans des P. V. de toutes inſultes dans la mer Baltique, & d'y maintenir leur commerce. De prêter toute ſorte de ſecours au Roi de Dannemarc, & de lui aider à repouſſer les Suédois. De débarquer à Coppenhague & à Cronenbourg les troupes auxiliaires qu'il emmenoit. De délivrer les vaiſſeaux, les éfets, & les perſonnes des Sujets des Etats, qui auroient été arrêtés par les Suédois. D'ataquer l'armée navale de Suéde, s'il la rencontroit; & de la combatre. Que ſi la ville de Coppenhague, & la fortereſſe de Cronenbourg étoient priſes avant ſon arrivée, il devoit demeurer avec ſon armée proche du Dannemarc, & de la Norvègue, & y atendre de nouveaux ordres de L. H. P. Qu'il

Les Etats prennent réſolution d'envoier du ſecours au Roi de Dannemarc, & équipent une armée ſur laquelle ſont embarquees 38. enſeignes d'infanterie.

Ordres donnés au Sr. de Waſſenaar.

Aitzema XXXVIII. 233.

1658. Qu'il ne ſeroit pas obligé de ſuivre ſi éxactement & de point en point ſes ordres, que ſelon la connoiſſance qu'il auroit, & ſelon l'état des afaires, il ne pût prendre des meſures de ſon chef, & agir conformément aux intentions de L. H. P. dans ce qui paroîtroit néceſſaire pour l'éxécution de leurs deſſeins, avec le conſentement néanmoins ou l'aprobation du Roi de Dannemarc. Cette Inſtruction étoit dattée le 14. de Septembre. Le 19. d'Octobre. L. H. P. jugérent encore à propos d'ordonner par une dépêche au Lieutenant Amiral, qu'il s'opoſât à la deſcente des Suédois dans le Holſtein, & dans le Iutland; & que ſi l'Electeur de Brandebourg avoit deſſein d'envoier, une partie de ſes troupes en Zélande, ou dans quelque autre iſle pour le ſecours du Dannemarc, il eût à favoriſer leur paſſage, & même à leur aider. C'eſt de cette ſorte qu'en aſſiſtant le Roi de Dannemarc, on vouloit en même tems pourvoir à la ſûreté du commerce de la mer Baltique, auquel ou croioit que les vaiſſeaux des P. V. qui y étoient emploiés, gagnoient bien par an trois millions ſix-cens-mille livres de fret; ce qui fourniſſoit à pluſieurs milliers de leurs Habitans les moiens de ſubſiſter, & raportoit de grands profits aux autres. Tous ces avantages, & beaucoup d'autres encore, étoient † comptés pour perdus, ſi le Dannemarc étoit ſubjugué. Le 17. d'Octobre l'armée aiant mis à la mer, alla moüiller vers la fin du Mois ſous le Schagerrif, la derniére & plus Septentrionale pointe du Iutland. Cependant la fortereſſe de Cronenbourg, après un ſiége de trois ſemaines s'étoit renduë aux Suédois le 26. de Septembre, & la ville de Coppenhague étoit aſſiégée. Il eſt vrai que le Roi de Dannemarc avec les Bourgeois & ſes troupes ſe défendoit vaillamment, en éſpérance d'être ſecouru des forces de la Hollande. Mais les Suédois étant alors maîtres du Sond, par la reddition de Cronenbourg, & par la préſence de leur armée navale, preſque auſſi forte que celle des Hollandois, il falloit que ceux-ci eſſuiaſſent le feu des deux châteaux, & qu'ils ataquaſſent l'armée ennemie, ou perçaſſent au travers, pour aller délivrer ce Roi. Quelque périlleuſe que fût cette entrepriſe on ſe vit pourtant obligé de la tenter. Le 3. de Novembre l'armée navale forte de 37. à 40. navires de guerre † 4. brulots, 6. galiotes, & 6. flutes de tranſport pour les ſoldats, avec 28. autres galiotes & flutes, chargées de harang, de vin, d'oignons, de racines, & de toutes ſortes de vivres, s'avança par un vent contraire, & alla jetter l'ancre derriére le Lap, qui eſt un banc à l'entrée du Sond. Charles Guſtave Wrangel, Amiral de Suéde, qui vouloit leur diſputer le paſſage, avoit ſous ſon pavillon 38. navires de guerre, dont une partie étoit montée de quantité de matelots Anglois & Ecoſſois. L'armée de Hollande demeura près de quatre jours moüillée derriére le Lap, en atendant le vent, qui enfin le 8. de Novembre ſe rangea au Nord, & fraîchit. Alors le Lieutenant Amiral voulant profiter de l'ocaſion, leva l'ancre de bon matin, après avoir diviſé ſon armée en trois eſcadres. Il commanda le corps de bataille; le Vice-amiral de Wit eut l'avantgarde; & Floriſz. l'arriéregarde. Sur les huit heures l'avantgarde ſe trouva au plus étroit du Sond, entre les châteaux de Cronenbourg & d'Elzenbourg, tous deux ſitués ſur les deux rivages de la mer, aux bords du détroit, l'un en l'iſle de Zélande, & l'autre en Schonen. Lors que les Hollandois furent juſtement par le travers des châteaux, le Roi de Suéde, qui étoit à Cronenbourg, fit faire ſur eux des décharges de toute l'artillerie de l'un & de l'autre, & donna le feu de ſa propre main au canon qui leur tira la premiére volée. Mais on éprouva alors que les boulets, qui partoient en même tems des deux fortereſſes, ne portoient pas juſques aux vaiſſeaux qui navigeoient au milieu du détroit, où qu'ils n'y portoient qu'à peine. Ainſi les Hollandois s'étant avancés ſans en être beaucoup incommodés, on commença à s'engager au combat entre neuf & dix heures du matin, ſous les yeux du Roi, de la Reine, de la Princeſſe ſœur du Roi, Epouſe du Comte Magnus de la Gardie; & en préſence de l'Aîné des Princes de Holſtein Gottorp, & de pluſieurs autres Seigneurs, qui du Fort de Cronenbourg furent les ſpectateurs du combat. Il s'en fallut même peu, que la Princeſſe, ſœur du Roi, ne fût ateinte d'un boulet, qui entra juſques dans ſa chambre. Le combat fut opiniâtre de part & d'autre. Les Suédois s'atachérent particuliérement au Lieutenant Amiral & aux deux Vice-amiraux, eſpérant, ſelon les aparences, que s'ils pouvoient ſe défaire des Chefs de l'armée, ils auroient bon marché du reſte. En éfet le Vice-amiral de Wit, après avoir donné des marques d'une valeur extraordinaire, fut bleſſé mortellement, & ſon navire fut pris faute d'être ſecondé. Mais aiant promtement rendu les derniers ſoupirs, ſon vaiſſeau coula auſſi-tôt à fond, & il ne demeura que

Voi Aitzéma. XXXVIII. 235.

† *Voi pag.* 69.

22. *Octob.* *Aitzéma.* XXXVIII. 237.

Mémoires de Terlon p. 160.

L'armée nav. de Holl. arrive proche le Sond.

† *Aitzéma.* XXXVIII. 241.

Memoires de Terlon pag. 175.

Elle entre dans le Sond.

Combat naval entre les Holl. & les Suédois.

8. *Novemb.* *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 239-241.

Les Vice-amiraux de Wit & Floriſz. ſont tués.

ſon

ſon corps en la poſſeſſion des Suédois. Le Vice-amiral Floriſz. qui ne combatit pas moins courageuſement, perdit auſſi en même tems la vie, avec ſon Capitaine & 36. matelots. Le Lieutenant Amiral, nonobſtant les douleurs de la goute, qui le privoient en ce moment-là de l'uſage des piés, ſe fit porter dans une chaiſe près du grand mât, & ſon navire réſiſta vigoureuſement ſeul, ou avec peu d'autres, à toutes les forces des Suédois. Il fut pendant deux heures ſeul ſous le feu de trois grands vaiſſeaux ennemis, ou même de ſept, ſelon le raport de quelques-uns, qui lui envoioient inceſſamment toutes leurs bordées, tant qu'ils fuſſent venus à bout de leurs boulets; de ſorte qu'étant percé à l'eau en pluſieurs endroits, il en avoit juſqu'à cinq ou ſix piés à fond de cale, avec le feu qui avoit pris dans les hauts vers l'avant. Outre cela toutes ſes manœuvres étoient coupées, & ſes voiles percées & déchirées. Le Capitaine Aart van Nès fut un des premiers qui s'avancérent pour le dégager, & il s'en aquita avec beaucoup de valeur. Les voiles, les vergues, & les mâts de ſon navire furent ſi incommodés, qu'à peine pouvoit-il plus naviger. Il y avoit ſur ſon bord 60 hommes de bleſſés, & 30 de morts, entre leſquels étoient dix Suédois, qu'on avoit enlevés d'un bâtiment qui couloit bas. Le Capitaine Jean van Campen tâcha auſſi de percer juſques au Lieutenant Amiral, & fit des éforts extraordinaires pour y parvenir. Son grand mât fut emporté à la mer; ſa teugue, ſes haubans & ſes plats-bords le furent auſſi. Pendant ce tems-là le Sieur de Waſſenaar courut grand riſque de couler bas, ou de brûler. Il y avoit à ſon bord 37. hommes de morts, & environ 100 de bleſſés: mais il ſurmonta tous ces périls par ſa bonne conduite, & par ſon courage. Il fut auſſi fort bien ſecondé de ſon Capitaine en ſecond, nommé Egbert Meeſz. Cortenaar, qui eut une grande part à l'honneur de cette journée. Le vaiſſeau de Wrangel, Amiral de Suéde, ceux du Vice-amiral Bielkenſtern, & de beaucoup d'autres, furent percés de tant de coups, qu'ils ſe trouvérent obligés de quitter le combat, & de faire retraite. Il fut pris trois de leurs vaiſſeaux, & il y en eut huit de brulés ou de coulés à fond. Du côté des Hollandois on ne perdit que le *Bréderode*, ſur lequel de Wit fut tué, & qui périt enſuite. Ils eurent environ quatre-cens hommes de morts, & quantité de bleſſés: mais il y eut plus de mille Suédois tués, & de 450. faits priſonniers. Le combat dura cinq à ſix heures, & alors les vaiſſeaux Suédois ſe retirérent, ou tinrent le vent, ſans arriver plus ſur les Hollandois, que le vent & la marée faiſoient dériver ſous le vent. 1658.

Valeur de Waſſenaar.

Perte des deux côtes.

Les Suédois ſe retirent, & laiſſent paſſer les Hollandois.

Le Lieutenant Amiral de Waſſenaar voiant que les ennemis ne faiſoient plus de mouvemens pour venir ſur lui, prit ſon cours avec ſon armée vers l'iſle de Huen, giſant dans la mer Baltique, entre la Zélande & Schonen, à une lieuë & demie du Sond; & célébre par le Fort * d'Uranienbourg, autrefois bâti par Ticho Brahé, fameux Matématicien & Aſtronome. Sur la fin du jour les Hollandois rencontrérent au delà de Huen, le Sieur Bielke, Amiral de Dannemarc, avec quelques vaiſſeaux qui ſe joignirent à eux. L'Amiral leur têmoigna beaucoup de chagrin de n'avoir pu avancer davantage pour prendre part à leur victoire, aiant toûjours été contrarié par des vents forcés du Nord. Ils firent alors tous enſemble le Nordeſt, & allérent moüiller l'ancre au Bout-du-bois, place ſituée ſur la côte de Zélande, entre Coppenhague & Elzeneur. Là chacun s'emploia inceſſamment, jour & nuit, à étancher ſes voies d'eau, & à ſe rétablir: mais il ſe trouva des vaiſſeaux ſi deſemparés, qu'on eut aſſés de peine à les remorquer juſqu'à Coppenhague. On raporta qu'il y avoit environ vingt des Commandans & Capitaines, qui s'étoient vigoureuſement batus, entre leſquels on comptoit le Lieutenant Amiral de Waſſenaar, les Vice-amiraux de Wit & Floriſz; le Contre-amiral Verhaaf, les Capitaines van Nès, de Liefde, Boshuiſen, van Campen, Verveen, Marre, de Caulery, Degelecamp, Girard Femſz. Houttuin, Valchen, Bakker, & Bruinsveldt: les noms des autres ne me ſont pas connus. La perte des deux braves Vice-amiraux de Wit & Floriſz. fut encore acompagnée de celle des Capitaines Bruinsveldt & Verveen: mais Verveen, qui avoit été bleſſé proche de l'iſle de Huen, ne mourut qu'à † Coppenhague. On acuſa alors quelques autres Capitaines d'avoir évité le combat ‡ & d'avoir lachement abandonné leur Lieutenant Amiral & le Vice-amiral de Wit: il fut même ajoûté foi à cette acuſation à l'égard de quelques-uns, qui ne m'ont pas été nommés. Mais d'un autre côté il eſt certain que le Conſeil de marine d'Amſterdam aiant pris connoiſſance de ce qui s'étoit paſſé, rendit têmoignage * à ceux qu'on avoit ſoupçonnés,

* Voi *Jo. Is. Pontanus in Hiſtor. Daniæ. p. 729. Tuani Hiſt. lib. 126. p. 982. L. Moreri Dict. Hiſt. tom. 2. p. 1206. Voſſius de Scientiis Mathemat. p. 193. G. M. Konigii Bibl. ioth. p. 130.*

Noms des plus vaillans Oficiers qui ſe ſignalérent.

† *Voi Collectio Monumentor. Belg. fœderat. edit. 1684. pag. 287.*

‡ *Voi Aitzema. 241. 240. 242.*

* *Voi Aitzema. XI. pag. 541.*

1658. nés, qu'on ne les avoit point trouvés coupables, & que même ils avoient fait leur devoir, autant qu'il étoit possible. Apres le combat l'armée de Suéde se retira sous la forteresse de Cronenbourg; mais le Roy ne l'y croiant pas en sûreté, donna ordre qu'elle entrât dans le port de Landscroon, ville située en Schonen, vis-a-vis de l'isle de Huen. Dans le même tems on vit éclater des marques de la générosité des Suédois, le Roi aiant ordonné que le corps du Vice-amiral de Wit fût vêtu de satin blanc, mis dans un cercueil, couvert d'un drap mortuaire avec les armes du Défunt, mené dans une galiote peinte en noir, & ornée de banderoles & de flames noires; & envoié au L. Amiral de Wassenaar. Il fut ensuite transporté en Hollande, aussi-bien que celui du V. Amiral Florisz. qu'on fit enterrer à Hoorn, & de Wit à Rotterdam; l'un & l'autre avec beaucoup de pompe, & aux frais de l'Etat. Outre cela les Etats de Hollande firent présent à chacune de leurs Veuves, ou à leurs Héritiers, de la somme de trois-mille livres, * pour être emploiée à élever des tombeaux de marbre à leur honneur; ce qui fut depuis † éxécuté. Le lendemain du combat ‡ les bâtimens Hollandois, sur lesquels étoient les soldats & les munitions de bouche, arrivérent devant Coppenhague. Le Colonel Puchler & ses troupes furent reçus à bras ouvers du Roi & de ses Sujets, qui à leur arrivée commencérent à respirer. Par l'entrée des troupes dans Coppenhague, & par le ravitaillement de cette ville, on étoit parvenu au but qu'on s'étoit proposé dans cette expédition, & l'on recueilloit tout le fruit de la victoire qu'on venoit d'obtenir, puis qu'on espéroit de pouvoir conserver une si importante place. Ensuite le Sr. Bielke, Amiral de Dannemarc, fit voiles vers Huen & Landscroon avec son armée & quelques navires Hollandois. Le Sieur de Wassenaar se joignit à lui, & passa sur le *Duivenvoorde*. On avoit dessein de couper l'armée Suédoise, quon ne savoit pas encore être arrivée à Landscroon; ou, en ce cas, de la bruler dans le port; ou bien de l'y enfermer en faisant enfoncer à l'entrée quantité de bâtimens remplis de pierres. Il arriva alors une avanture assès extraordinaire. Le Roi de Suéde qui avoit eu avis que les deux Amiraux de Dannemarc & de Hollande avoient mis à la voile pour éxécuter ce dessein, entra dans un petit bâtiment pour aller lui-même reconnoître les ennemis. Le broüillard étoit si grand & si épais, que ce Prince fut tout proche de leurs vaisseaux sans les voir, quoi qu'il entendît les gens distinctement parler: mais le soleil aiant tout-à-coup dissipé ce broüillard, la galiote Suédoise se trouva à une portée de mousquet de leur armée; ce qui obligea le Roi de Suéde de faire ramer en diligence pour regagner Landscroon. Cependant la galiote aiant été découverte par les Danois, ils tirérent dessus de toutes parts, sans que leurs coups pussent ateindre personne, ni causer d'autre desordre, que de faire sauter quantité d'eau sur ceux qui étoient dedans, qui en furent tout moüillés. Le Roi qui ne fut saisi d'aucune fraïeur, dît en riant au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France, qui étoit avec lui dans le bâtiment. *Que ce seroit une chose curieuse, de voir un jour dans l'Histoire, qu'un Ambassadeur de France eût été emporté d'un coup de canon à son côté*: sur quoi Terlon répondit: *Que si le même coup emportoit sa Majesté avec l'Ambassadeur, le fait seroit bien plus rare, & plus digne de la curiosité de ceux qui aiment à voir des choses surprenantes dans les Histoires: mais qu'encore qu'il lui fût glorieux de finir ses jours par le même coup qui trancheroit ceux d'un grand Monarque, il souhaitoit toutefois que cela n'arrivât point, parce qu'il savoit que le Roi étoit nécessaire à son Etat, & que de son côté il n'étoit pas encore trop dans le dessein de mourir.* Le Roi étant retourné á Landscroon vit incontinent que deux de ses navires, qui faisoient la garde hors du port, furent contrains de lever l'ancre, & de céder la place aux Danois. Alors il donna les ordres pour se mettre en défence, & fit sortir du port quantité de chaloupes avec de grandes perches à croc, pour détourner les brulots. Mais ce fut en vain que les Danois tâchérent de fermer l'entrée du havre. Ils n'y travaillérent pas avec assès de diligence, & ils firent enfoncer trop loin une partie de leurs bâtimens. D'ailleurs il y a eu des gens qui se sont imaginé que l'intention des Hollandois n'étoit pas de faire réüssir ce dessein, ni de détruire entiérement l'armée navale de Suéde, parce qu'il est de leur interêt de ne laisser pas trop afoiblir une des deux Couronnes du Nord, & de les tenir toûjours dans une balance égale. C'étoit en cette vûë qu'ils prenoient alors le parti du Roi de Dannemarc, comme ils avoient auparavant pris celui du Roi de Suéde. Le quatriême jour après le combat, le Sieur de Wassenaar s'étant fait porter à Coppenhague, où il fut obligé de garder la chambre à cause de son incommodité, le Roi alla le voir, & le

L'armée navale de Suede se retire sous Cronenbourg, & ensuite dans le port de Landscroon.

Honneurs rendus au corps du Vice-amiral de Wit.

Mémoires de Terlon. p. 178

* *Par Résolution des Etats de Hollande imprimée en* 1672. *p.* 492.

† *Voi Collect. Monumentor Belg. foederat.* 1685. *edit. p.* 212. 213. 355.

‡ 9. *Novemb.* 10. *Novemb.*

Desseins contre l'armée navale de Suéde.

Le Roi de Suéde allant sur un petit bâtiment reconnoître les armées de Dannemarc, & de Hollande, fut dans un grand péril.

Mémoires de Terlon. p. 179.

Raillerie qu'il fait sur ce sujet au Chevalier de Terlon.

Il donne ses ordres pour la sûreté de son armée navale.

* *Mémoires de Terlon. p.* 181.

Le Sieur de Wassenaar va à Coppenhague.

& le remercier de ſes ſervices, en lui faiſant beaucoup de careſſes : & pendant ce tems-là tous les navires de guerre Hollandois s'étant rendus devant la ville, on s'emploia diligemment à rétablir ceux qui avoient été endommagés. 1658.

Les Etats écrivent au Sieur de Waſſenaar. 27. *Novemb.*

Lors que les Etats Généraux eurent reçû nouvelles du combat, ils têmoignérent par leurs dépêches au Sieur de Waſſenaar, combien ils étoient ſatisfaits de ſa conduite & de ſes actions ; lui ordonnant de laiſſer au pouvoir du Roi de Dannemarc les navires Suédois qui avoient été pris, puis qu'il s'agiſſoit de ſes propres interêts, & que l'armée Hollandoiſe n'étoit qu'auxiliaire. On lui enjoignit auſſi, touchant deux ou trois vaiſſeaux marchands de Suéde, qui avoient été pris ou arrêtés après le combat, de les relâcher avec leurs charges, ſans y toucher ; ou de les reſtituer aux Suédois ; à moins que ceux-ci aiant de leur part pris ou arrêté des Sujets de l'Etat, ou des vaiſſeaux & des éfets à eux apartenans, refuſaſſent de les relâcher, & donnaſſent par là ocaſion de retenir les leurs. A-peu-près en ce même tems-là les Etats prirent la réſolution d'envoier encore en Dannemarc le Colonel Killegreuw, avec quatre-mille hommes, ſous l'eſcorte de quatre navires de guerre. Ils réſolurent auſſi de rapeller le Lieutenant Amiral avec ſes plus grands vaiſſeaux, & d'en laiſſer ſeulement douze en Dannemarc, à la priére du Roi, pour y paſſer l'hiver. Il fut arrêté en même tems que ce ſeroit le Vice-amiral Ruiter qui iroit les commander, & qu'il paſſeroit à Coppenhague avec les quatre-mille hommes qu'on y envoioit, & avec les quatre navires de guerre deſtinés pour leur eſcorte, deſquels il devoit auſſi avoir le commandement. Pour cet éfet les Etats lui mirent encore entre les mains un ordre par écrit, datté le 30. de Novembre ; & enſuite on lui envoia des copies de quelques autres piéces, * entr'autres des Inſtructions qui avoient été données au Sieur de Waſſenaar, des Réſolutions priſes par L. H. P. le 19. & le 28. d'Octobre, & des dépêches qu'on avoit fait tenir au Lieutenant Amiral & au Roi de Dannemarc ſur ce ſujet. Ils lui enjoignirent en même tems de ſe conformer à ces Inſtructions, après le départ du Sieur de Waſſenaar, & de les ſuivre en ce qu'il jugeroit qu'elles auroient de raport à l'état où il trouveroit alors les afaires. Les Ambaſſadeurs que la France & l'Angleterre avoient à la Haie, têmoignérent du mécontentement de ce qu'on deſtinoit de nouvelles troupes pour le Dannemarc, & tâchérent d'en détourner les Etats, en leur remontrant que ce nouveau ſecours ſeroit plutôt pour retarder la paix que pour l'avancer. Mais L. H. P. jugeoient que pour réſiſter à la Suéde, le Dannemarc avoit beſoin de plus de forces qu'il n'en avoit. Après cela on eut avis que Richard Cromwel, nouveau Protecteur d'Angleterre, qui avoit ſuccédé dans le Gouvernement à Olivier Cromwel ſon pére, † avoit envoié une armée navale vers le Sond, ou qu'il devoit l'y envoier. Ce fut une matiére à réflexions. On doutoit ſi ce ne ſeroit point trop hazarder, que de faire partir Ruiter avec ſi peu de vaiſſeaux. Néanmoins le 5. de Décembre, qu'il commençoit à geler bien fort, il lui fut ordonné par le Conſeil de l'Amirauté de ſe rendre au Texel, & de mettre inceſſamment à la mer, avec les navires de van der Zaan, Roetering, Richewyn, & celui du feu Capitaine van Zaalingen ; & avec les dix flutes qui devoient tranſporter les troupes. Mais le lendemain, 6. du Mois, l'afaire aiant été remiſe en délibération, L. H. P. écrivirent le même jour au Conſeil de l'Amirauté, que la rigueur de la ſaiſon, & la forte gelée qui étoit ſurvenuë, les avoient fait penſer à différer le départ de l'eſcadre, & qu'en atendant qu'il en fût encore plus mûrement délibéré, il falloit avertir le Vice-amiral, & le Colonel Killegreuw, qu'ils ne miſſent point à la voile juſqu'à nouvel ordre. D'ailleurs aiant ſû que l'armée Angloiſe, qui devoit faire route vers le Sond, étoit en mer, on envoia des dépêches au Lieutenant Amiral de Waſſenaar, pour le faire demeurer en Dannemarc avec toute la ſienne, afin d'y paſſer l'hiver ; & l'on fit débarquer les quatre-mille hommes qui étoient au Texel pour les loger dans les plus prochaines villes de Friſe & de Northollande, juſques-à-ce que la ſaiſon permit de les tranſporter. Au même tems on eut avis que l'armée d'Angleterre avoit été contrariée par le vent, qui aiant été toûjours Eſt, & fort froid, l'avoit forcée à rentrer dans ſes ports, d'où elle devoit pourtant ſortir au premier bon vent. Ainſi le voiage de Ruiter fut remis pour cette fois, & le Lieutenant Amiral avec tous ſes vaiſſeaux paſſa l'hiver à Coppenhague, où ſa préſence, & celle des ſoldats & des matelots Hollandois, furent très-néceſſaires pour aider à ſoutenir le ſiége, & à repouſſer les rudes aſſauts que les Suédois donnoient de tems en tems ‡ à cette importante place.

Les ordres qu'ils lui donnent. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 264.

Ils prennent réſolution d'envoier encore 4000 hommes en Dannemarc.

Ordres donnés à Ruiter. 30. *Novemb.* * 1. *Décemb.*

Remontrances des Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre.

Avis touchant une armée navale d'Angleterre. † *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 301.

Ordre de partir donné à Ruiter.

Et de mettre au plutôt à la mer.

Changement de réſolution des Etats.

Le départ de Ruiter & des troupes eſt différé.

On envoie ordre à Waſſenaar de paſſer l'hiver en Dannemarc.

‡ *Voi Aitzéma.* XXXIX. 426-429.

1659. Préparatifs de mer & de navigation.

L'Année ſuivante, 1659. les Etats Généraux, ſachant que l'armée navale d'Angleterre devoit ſe rendre dans le Sond, & ne jugeant pas à propos d'envoier leurs troupes en Dannemarc avec un ſi foible convoi, prirent des meſures pour les faire eſcorter par une eſcadre conſidérable. Mais on eut de la peine à trouver en ce tems-là des matelots pour cette expédition. C'eſt ce qui obligea leurs Hautes Puiſſances de défendre par placard * la navigation en Groenlandt, & à la pêche de la baléne, pour cette année, ſur peine de confiſcation des vaiſſeaux ou de leur valeur. La plupart des Intereſſés à la pêche de Groenlandt allérent ofrir à L. H. P. de leur fournir douze cens matelots bien expérimentés, pour ſervir ſur les vaiſſeaux de guerre à quinze livres par mois, requérant inſtamment qu'à cette condition il leur fût permis d'y envoier. Les Etats leur acordérent leur demande par un ſecond placard †, les défences néanmoins tenant à l'égard des autres Négocians qui ne voudroient pas ſe ſoumettre à cette condition; & en ajoûtant à la confiſcation des bâtimens celle de toute leur charge. Ils défendirent en même tems la ſortie de tous autres vaiſſeaux, ſoit pour le negoce, ſoit pour aller en courſe; & les levées de matelots pour le ſervice des Particuliers, ſur peine de cent livres d'amande par chaque matelot qu'on auroit engagé; afin que par ce moien les équipages des vaiſſeaux de l'Etat puſſent être plutôt complets. Les douze cens matelots qui avoient été promis, ſe trouvant prêts dans peu de jours, toutes choſes ſe diſpoſérent pour l'équipement de l'armée navale qu'on vouloit mettre en mer au printems, laquelle conſiſtoit en 39. navires de guerre, 24. d'Amſterdam, 4. de la Meuſe, 1. de Northollande, 7. de Zélande, & 3. de Friſe; tous enſemble montés de 1743. piéces de canon, & de 7689. hommes. Il y avoit eu quelque conteſtation touchant le commandement de cette armée. Les Députés de la Province de Zélande demandoient, que ce fût le Vice-amiral Jean Evertſz. qui eût le pavillon. Les Etats Généraux en aiant délibéré arrêtérent, que dans le Conſeil de guerre, & en toutes autres ocaſions, le Vice-amiral Evertſz. auroit le premier rang & la premiére voix après le Lieutenant Amiral; & que Ruiter auroit le premier rang après lui: mais qu'en cas de mort, de maladie, d'abſence, ou d'autre empêchement du Lieutenant Amiral, ce ſeroit Ruiter qui commanderoit en chef. Les Députés de Zélande firent diverſes autres propoſitions en faveur de leur Vice-amiral; mais les Etats Généraux s'en tinrent à leur Réſolution priſe ſur ce ſujet. En éfet le 15. de Mai, ils établirent le Vice-amiral Ruiter pour Commandant en chef de l'armée, avec ordre de la conduire, & de ſe rendre ſous le pavillon du Lieutenant Amiral de Waſſenaar. Voici la Commiſſion qui lui fut donnée à cette fin.

Defaut de matelots.

La navigation en Groenland défenduë.

* 4. *Avril. Grand Régitre des placards. 2. partie. p. 507.*

Aitzéma. XXXIX. 378. 379.

Et depuis permiſe à quelques-uns, en fourniſſant 1200. matelots.

† 2. *Mai. Régitre des placards 2. partie. p 508.*

Liſte des vaiſſeaux equipés pour le Dannemarc.

Différent pour le rang & pour le pavillon.

Réſolutions des Etats Généraux ſur ce ſujet. des 3. & 17. *de Mars* & *du 7. de Mai.*

Le commandement demeure à Ruiter.

Sa Commiſſion.

Les Etats Généraux des P. V. A tous ceux qui ces préſentes verront, Salut. Savoir faiſons que nous confiant à la capacité & à l'expérience au fait de la marine, de notre féal & amé Michel Adrianſz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüeſtfriſe, Nous l'avons établi commis & autoriſé, & par ces préſentes l'établiſſons commettons & autoriſons, pour commander proviſionnellement notre armée navale, deſtinée pour le Dannemarc, afin d'aller par la route qui lui paroîtra la plus commode & la plus ſûre, ſe rendre ſous le pavillon du Sr. de Waſſenaar, étant à préſent devant Coppenhague, ou tout proche, avec quelques autres de nos vaiſſeaux de guerre; & éxécuter enſuite les ordres du-dit Sr. de Waſſenaar. En outre Nous lui ordonnons qu'au cas qu'il vint à rencontrer l'armée navale du Sieur Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, ou d'autres vaiſſeaux des Amis & Alliés de cet Etat, il ait à leur rendre toute ſorte de civilité & d'honneur. Sur quoi nous enjoignons à tous autres Vice-amiraux, Contre-amiraux, Capitaines, Oficiers, Soldats, & Matelots, ſervant dans ladite armée, de reconnoître & reſpecter le ſus-dit Michel Adrianſz. de Ruiter comme leur Commandant par forme de proviſion, de lui obéir, & d'éxécuter ponctuellement ſes ordres, juſques-à-ce qu'il ſe ſoit rendu ſous le pavillon du-dit Lieutenant Amiral; ſur peine pour les Contrevenans d'être tenus pour réfractaires, & d'être punis comme tels, ſelon l'éxigence du cas; jugeant qu'il eſt ainſi expédient pour le ſervice de l'Etat, & pour le maintien de l'ordre dans ladite armée. Donné à la Haie ſous notre ſeau & parafe, & ſous la ſignature de notre Grêfier le 15. de Mai, 1659.

JEAN VAN GENT. vt.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Les

Les Inſtructions ſur leſquelles il devoit ſe régler dans ſon expédition, furent auſſi ſignées le même jour, telles que les voici. 1659.

Inſtructions données par les Etats Gén. au Vice-amiral Ruiter, pour s'y conformer.

Inſtructions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-bas, pour Michel Adrianſz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, prêt à faire voiles avec une armée navale vers le Dannemarc, pour les fins contenuës dans les articles ſuivans.

Le ſus-dit Vice-amiral prendra la route la plus ſûre & la plus commode, pour aller avec l'armée navale, dont le commandement lui a été confié, ſe rendre ſous le pavillon du Sieur de Waſſenaar, Lieutenant Amiral, qui eſt préſentement avec quelques autres navires de guerre de l'Etat, devant ou proche de Coppenhague; & alors il ſera tenu d'éxécuter les ordres du ſus-dit Lieutenant Amiral. I.

Il protégera de tout ſon pouvoir, & garantira de toute inſulte, les Habitans des P. V. & les Sujets de cet Etat, qu'il pourra rencontrer dans ſa route. II.

Etant arrivé à Coppenhague, il fera mettre à terre les troupes qui ont été embarquées dans les vaiſſeaux qu'il doit commander, ſuivant les ordres qui lui en ſeront donnés par le Roi de Dannemarc, ou qui lui ſeront envoiés de ſa part; auquel éfet il ſera d'abord donner avis de ſa venuë au ſus-dit Roi. III.

Au cas qu'il y eût quelques Suédois, qui vouluſſent s'oposer à l'éxécution de ces ordres, il les ataquera vigoureuſement, & tâchera de les batre & de les vaincre, continuant à donner dans une pareille ocaſion, de nouvelles preuves de ſon courage & de ſon expérience dans la marine, telles qu'il convient à un Vice-amiral. IV.

Au cas qu'il vienne à rencontrer l'armée navale du Sieur Protecteur d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, ce qu'il évitera néanmoins autant qu'il lui ſera poſſible, il lui rendra toute ſorte de civilité & d'honneur; & s'il en eſt requis, il déclarera à l'Amiral que ſes ordres ſont d'aller ſe joindre au Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & enſuite d'éxécuter ceux du-dit Lieutenant Amiral. V.

Que ſi l'on éxigeoit de lui quelque autre déclaration, ce qui eſt contre les aparences, ou qu'on voulût lui impoſer quelques conditions; il répondra que comme dans la préſente expédition il n'eſt pas Commandant en chef, mais ſeulement Oficier en chef ſubordonné, & dépendant du Lieutenant Amiral, duquel il doit ſuivre les ordres, il n'en a reçu aucun autre que celui d'aller ſe rendre ſous le pavillon du ſus-dit Lieutenant Amiral, & que par conſéquent il eſt ſans qualité & ſans autorité pour répondre aux queſtions qui lui ſeroient propoſées. A quoi il ajoûtera qu'au cas que l'Amiral Anglois ait quelque choſe à requérir ſur ce ſujet, c'eſt au ſus-dit Lieutenant Amiral même qu'il doit s'adreſſer; l'invitant civilement à aller trouver pour cette fin le ſus-dit Lieutenant Amiral, ou à y envoier quelqu'un de ſa part, pour lui faire ſes propoſitions, & en conférer avec lui. VI.

En tout cas, ſoit que la réponce ci-deſſus à faire à l'Amiral Anglois, ſoit reçuë de lui honnêtement, ou non, le ſus-dit Vice-amiral Ruiter agira conformément aux ordres L. H. P. exprimés dans le premier article de la préſente Inſtruction, tâchant de les éxécuter en la maniére qui lui ſemblera la plus expédiente, & la plus convenable. VII.

Et pour éviter, s'il eſt poſſible, d'en venir à des voies de fait avec les Anglois, il emploiera tout ce qu'il a d'expérience dans la marine pour tenir toûjours le vent, & prendre tous les avantages que l'ocaſion pourra lui fournir; afin d'arriver ſans empêchement auprès du ſus-dit Lieutenant Amiral. VIII.

Que ſi nonobſtant toutes les précautions ci-deſſus dont il auroit uzé, il ne pouvoit éviter la rencontre de l'armée navale des Anglois, ni prévenir leurs opositions à ſon deſſein, par les raiſons ci-deſſus déduites, qu'il leur auroit alléguées, ou en ſe ſervant de l'avantage du vent & de quelques autres ocaſions; mais qu'ils vouluſſent empêcher ſon paſſage par des voies de fait, le ſus-dit Vice-amiral ſe mettra en devoir de repouſſer la force par la force, & d'en uzer avec les Anglois de la maniére qu'il jugera la plus prapre à ſoutenir la gloire de l'Etat; emploiant à cet éfet tous les moiens qui pourront lui être ſuggérés par ſon courage, & tout ce qu'il a aquis d'expérience, afin de s'aquiter des devoirs atachés à la Charge de Vice-amiral, dont il eſt honoré. IX.

Le ſus-dit Vice-amiral ſe réglera ſuivant les ordres ci-deſſus, ſans pourtant s'y atacher préciſément & a la lettre; mais il ſera en pouvoir d'agir, & de prendre des me- X.

1659. *ſures particuliéres, ſuivant les avis & la connoiſſance qu'il pourra avoir, ou ſelon les ocaſions qui pourront ſe préſenter, & qui ſeront les plus favorables pour éxécuter les intentions de L. H. P. contenuës dans les ſus-dits ordres; leſquelles ſont.*

1. *Qu'il ſe joigne à l'armée navale qui eſt ſous le commandement du Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & qu'il ſe rende ſous ſon pavillon.*

2. *Qu'il tâche en éxécutant ce deſſein, d'éviter la rencontre de l'armée Angloiſe, ou d'avoir des afaires avec elle.*

3. *Qu'en la rencontrant, ou entrant en quelque conteſtation, il tâche d'éviter autant qu'il ſera poſſible, d'en venir aux voies de fait & actes d'hoſtilité.*

XI. 4. *Qu'enfin ſur les incidens qui pourroient ſurvenir en tendant à ce but, & dont il n'eſt point fait mention dans l'Inſtruction préſente, il délibérera avec le Conſeil de guerre, & prendra telles réſolutions qu'il ſera jugé expédient pour le ſervice de l'Etat, & pour la conſervation & l'honneur de l'armée.*

Fait & arrêté dans l'Aſſemblée des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux, à la Haie, le 15. *de Mai* 1659.

Ordres donnés au Colonel Killegreuw.

Le Colonel Killegreuw reçut auſſi ſes Inſtructions ſur la maniére dont il devoit s'embarquer avec ſes quarante enſeignes de ſoldats, & ſe tenir ſur les vaiſſeaux pendant la route; & ſur ce qu'il auroit à faire lors qu'il ſeroit arrivé à Coppenhague, qui ſeroit d'éxécuter les ordres du Roi de Dannemarc, & de les faire éxécuter par ſes hauts Oficiers, par les ſubalternes, & par les ſoldats. Cette Inſtruction étoit dattée le 19. de Mars. La copie de la Réſolution des Etats touchant les rangs & préſéances des V. Amiraux, avec la Commiſſion de Ruiter pour commander l'armée navale, & le mémoire portant ſes inſtructions à cet éfet, lui furent délivrés enſemble le 17. de Mai, à ſon bord au Texel. Il ſe tint tout ce jour-là ſous voiles prêt à mettre à la mer; mais la brume l'en empêcha, & ce ne fut que trois jours après qu'il ſortit du port avec les navires de guerre d'Amſterdam, celui de Northollande, quatre brulots, huit flutes chargées de toutes ſortes de vivres, de munitions de guerre, & d'aparaux; & encore avec deux navires de guerre de Dannemarc, quatre vaiſ. mar. du même Roïaume, & deux de Dantzic; faiſant en tout 45. voiles. Les quatre-mille hommes que Commandoit le Colonel Killegreuw, furent diſtribués ſur tous les vaiſſeaux. Le lendemain les ſept navires de Zélande, & trois de la Meuze, ſe rendirent ſous le pavillon devant le Texel. Mais Jean Evertſz. V. Amiral de Zélande paſſant alors au bord de Ruiter, ne marqua pas de grands égards pour lui: il têmoigna par ſes maniéres combien il étoit mécontent de ce que le commandement de l'armée avoit été donné à un autre à ſon préjudice. Comme le chagrin d'Evertſz. ne regardoit pas directement la perſonne de Ruiter, & qu'il ne procédoit que d'une noble ambition, le Vice-amiral de Hollande, qui en étoit bien perſuadé, le ſuporta patiemment, & lui donna le loiſir de ſe remettre, & de marquer avec le tems plus de ſoumiſſion aux ordres des Etats. Le lendemain les trois vaiſſeaux de Friſe joignirent l'armée. En même tems deux flutes de charge, une autre portant des ſoldats, & une galiote, la joignirent auſſi. Il étoit venu trois bâtimens de charge avec les navires de la Meuſe, & deux autres avec ceux de Zélande. Il y en avoit outre cela trois de Northollande, & Ruiter avoit trois galiotes pour ſervir de yachts d'avis. De plus il ſe rendit ſous le pavillon dix vaiſ. mar. de Holl. deſtinés pour Coppenhague & pour Coningsberg: de ſorte que la flote, à laquelle il manquoit encore un navire de guerre de la Meuſe, étoit alors compoſée de 83. voiles. Le Sr. Jean Corneliſz. Meppel, qui avoit été fait Vice-amiral de Hollande ſous le Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord, en la place du feu Vice-amiral Pierre Floriſz. monta d'abord le vaiſſeau de Northollande nommé *l'Oranger*. Enſuite le Vice-amiral diviſa l'armée en trois eſcadres; Il commanda la premiére; Evertſz. commanda la ſeconde, & Meppel la troiſiéme. Il eſtima alors qu'on n'avoit point encore vû dans les P. V. une armée navale pareille à celle dont il avoit le commandement, ſoit par raport à la grandeur & à la façon des vaiſſeaux, ſoit par raport à la quantité de gens & de gros canon dont elle étoit pourvûë. Cependant les Etats eurent avis que l'armée d'Angleterre avoit mis à la voile par ordre du Protecteur, pour ſe rendre dans le Sond. On publioit que bien lòin que ce fût dans le deſſein d'oprimer le Roi de Dannemarc, ce n'étoit qu'en vûë d'obliger les deux Rois à faire la paix. Mais en Hollande on croioit connoître par pluſieurs choſes qui ſe paſſoient, que la France & l'Angleterre inclinoient plus pour la Suéde que pour le Dannemarc; & enſuite on ne manqua pas d'en avoir une entiére † certitude. On craig-

Aitzéma. XXXIX. 382.

Ruiter fait voiles avec l'armée. 20. *Mai.*

Mécontentement du Vice-amiral Jean Evertſz.

Diviſion de l'armée de Hollande.

L'armée navale d'Angleterre fait voiles vers le Sond.

craignit en même tems avec beaucoup de raiſon, que lors que l'armée Angloiſe ſeroit jointe à celle de Suéde, comme on étoit bien perſuadé qu'elle avoit ordre de s'y joindre, on ne fût obligé d'en venir à une rupture. Pour éviter tous ces inconvéniens les Etats Généraux députérent des Commiſſaires, afin d'entrer en conférence avec de Thou, Ambaſſadeur de France, & avec Douning, Réſident d'Angleterre, ſur les propoſitions qu'ils avoient faites à la Haie; & de tâcher de convenir de quelques articles, par leſquels on pût mettre la paix entre les deux Couronnes du Nord. Après pluſieurs aſſemblées & délibérations ſur ce ſujet, on fit un acord, qui fut ſigné le 21. de Mai, par lequel la France, l'Angleterre, & les Etats des P. V. s'engageoient réciproquement de faire tous leurs éforts, pour procurer la paix entre les deux Rois ſur le pié du Traité de Rotsſchild; à la charge toutefois d'en retrancher le point qui excluoit les navires de guerre & les flotes étrangéres de la navigation dans la mer Baltique. Le troiſiéme point de ce Traité de la Haie lia les mains à Ruiter pour quelque tems. Il lui en fut envoié une copie, par une galiote, & il la reçut le 23. du Mois, entre le Vlie & le Doggerbanc. Voici ce qu'elle contenoit.

1659.

† *Voi Aitzéma.* XXXIX. 395.

Traité & acord conclu entre la France, l'Angleterre, & les P. Unies, pour procurer la paix entre les Rois du Nord.

Voi Aitzéma. XXXIX. 383-386.

Troiſiéme Article du Traité conclu à la Haie le 21 de Mai 1659.

Troiſiéme article du Traité conclu à la Haie.

Il eſt convenu que l'armée navale que ſon Alteſſe, le Protecteur d'Angleterre, comme ami des Rois de Suéde & de Dannemarc, a envoiée à l'Oreſond, ne ſe joindra à aucune de celles des deux Rois, ni ne leur donnera de ſecours; qu'elle n'agira en faveur d'aucune de ces deux Puiſſances, ni n'éxercera d'actes d'hoſtilité contre aucunes d'Elles, pendant le tems de trois ſemaines, à commencer au jour ou tems que la préſente convention aura été miſe entre les mains de l'Amiral Anglois, ou autre Commandant en chef de l'Armée: auxquelles fins il lui en ſera envoié en diligence des copies autentiques par mer & par terre, & par diverſes routes. Il eſt pareillement convenu que l'armée navale, que les Provinces Unies équipent, & envoient vers le même lieu, ne donnera nulle aſſiſtance à aucun des deux ſus-dits Rois, ni ne ſe joindra point à leurs armées, ni même à celle qui a été déja ci-devant envoiée au ſecours du Roi de Dannemarc, ſous le commandement du Sieur de Waſſenaar, ni avant ni pendant le ſus-dit tems de trois ſemaines, & juſques-à-ce qu'il ſoit expiré. Qu'elle ne tranſportera aucunes troupes pour quelque cauſe & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, & qu'elle n'en favoriſera le tranſport, ni dans les iſles, ni dans les autres endroits du Dannemarc, au préjudice du Roi de Suéde. Qu'elle ne fera par mer ni par terre aucune entrepriſe ofenſive contre les troupes & les armées du même Roi, ni ne les ataquera. Que la ſus-dite armée des P. V. qui eſt préſentement en route vers ce païs-là, n'abordera ni ne tâchera d'aborder à Coppenhague, ni d'entrer par le Sond ou par le Belt dans la mer Baltique, depuis ce iour préſent juſques à la fin des trois ſemaines, à compter comme il eſt ci-deſſus exprimé. Que les Miniſtres de France, d'Angleterre, & des P. Unies, qui ſe trouveront alors à la Cour de chacun des deux Rois, travailleront avec beaucoup d'ardeur, ſoit conjointement, ſoit chacun en ſon particulier, en communiquant néanmoins & prenant des meſures enſemble, à procurer pendant le cours des trois ſemaines ci-deſſus mentionnées, une paix ferme & ſolide entre les deux ſus-dits Rois.

Après collation faite de la préſente Copie à l'Original, elle s'eſt trouvée y être entiérement conforme, & partant le Vice-amiral de Ruiter ſe réglera ſeulement par celle-ci, & non par aucune autre.

N. RUISCH.

Peu après le Vice-amiral reçut auſſi la ſuivante copie de la Réſolution priſe par L. H. P. le 22. de Mai, qui expliquoit plus amplement leurs intentions.

25. Mai.

Extrait du Régître des Réſolutions ſecrètes de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Jeudi 22. de Mai 1659.

Jour d'Aſcenſion, à onze heures du matin, après la Prédication.

Oüi le raport du Sieur van Gent & des autres Députés de L. H. P. leſquels au deſir de la Réſolution par Elles priſes le jour d'hier, ont éxaminé tout ce qui peut contribuer à avancer l'éxécution du Traité conclu le même jour d'hier avec les Sieurs Ambaſſadeur de Thou, & Réſident Douning, & ſigné reciproquement.

Réſolution des Etats Généraux contenant leurs intentions ſur le

1659. article 3. du Traité de la Haie envoié à Ruiter.

„ment. L'afaire aiant été miſe en délibération, L. H. P. après avoir remercié les „ſus-dits Sieurs Députés de la peine par eux priſe, ont arrêté qu'il ſera envoié des „copies autentiques du Traité tant en Latin, qu'en François, aux Sieurs „Députés Extraordinaires de cet Etat, allans à la Cour du Roi de Suéde, & à celle „du Roi de Dannemarc, pour leur ſervir proviſionnellement d'inſtruction. Qu'en „conſéquence il leur ſera donné ordre de tâcher de procurer la paix par tous les moiens „imaginables, & de faire en même tems tous leurs éforts en faveur du Roi de Dan„nemarc, pour ménager ſes interêts, & la faire réüſſir à ſon avantage. Qu'il ſera „déclaré au Réſident Douning, par l'Agent de Heyde, que L. H. P. ont déja en„voié au Vice-amiral Ruiter, & même au Lieutenant Amiral de Waſſenaar, un „Extrait du Traité, conſiſtant dans la copie du troiſiéme article, avec ordre de ſe ré„gler préciſément ſur ce qu'il contient. Que ſi le-dit Sieur Réſident déſire avoir le „Duplicata des dépêches envoiées par L. H. P. au Lieutenant Amiral, & au Vice-a„miral, il lui ſera inceſſamment mis entre les mains. Que L. H. P. le prient de déli„vrer de ſon côté au ſus-dit Agent de Heyde, deux Duplicata des dépêches qui doivent „être envoiées de ſa part à l'Amiral Montagu, ou au Commandant en chef de l'armée „Angloiſe, avec une copie autentique du Traité, au deſir du troiſiéme des articles „qui y ſont contenus; afin que par ordre de L. H. P. ils puiſſent être envoiés par mer & „par terre. Qu'on ofrira au-dit Sieur Réſident de faire tenir, s'il le ſouhaite, ſes „dépêches au Sr. Amiral Montagu, ou autre Commandant en chef, avec celles de „l'Etat par l'Exprès qui ſera envoié par mer avec une galiote; comme auſſi „par un Exprès par terre. Qu'il ſera enjoint de la part de L. H. P. à cet Exprès, de pren„dre un récépiſſé du Sieur Amiral Montagu, ou autre Commandant de l'armée An„gloiſe, en lui délivrant les dépêches du-dit Sieur Réſident Douning; & de le repré„ſenter aux Sieurs Députés Extraordinaires de cet Etat; & même d'en laiſſer copie „aux Sieurs L. Amiral de Waſſenaar & Vice-amiral Ruiter, pour leur ſervir d'in„ſtruction; & enſuite d'en raporter l'original à L. H. P. Outre cela il a été arrêté „qu'en conſéquence des dépêches envoiées le jour d'hier au Vice-amiral Ruiter, il „lui en ſera fait de nouvelles, par leſquelles en conformité du ſus-dit troiſiéme article, „dont copie lui ſera envoiée de nouveau, il lui ſera défendu, & à l'armée qui eſt ſous „ſon commandement, d'agir, juſques-à-ce que le-dit tems de trois ſemaines ſoit ex„piré, à compter du jour que les ſus-dites dépêches auront été miſes en main au-dit Sr. „Montagu, ou autre Commandant en chef de l'armée Angloiſe; ni de rien entre„prendre de ce qui eſt porté par les articles ſuivans. I. Que pendant ce tems-là il ne „donnera ſecours ni aſſiſtance à aucun des deux Rois. II. Qu'il n'éxercera aucun acte „d'hoſtilité ni contre l'un ni contre l'autre. III. Qu'il ne ſe joindra à aucune des deux ar„mées Roïales. IV. Ni à celle de l'Etat, qui a été déja emploiée au ſecours du Roi „de Dannemarc, ſous le commandement du Sr. de Waſſenaar. V. Qu'il n'entrera „point ni ne tâchera point d'entrer avec ſon armée dans le port de Coppenhague. VI. „Qu'il n'entrera point dans la mer Baltique. Le tout pendant l'eſpace de trois ſe„maines, à compter ſelon qu'il eſt ci-deſſus exprimé. Bien entendu d'ailleurs que „tout ce dont il ne lui eſt point fait de défences par ces ſix articles, lui demeure per„mis. Que par conſéquent L. H. P. ſuivant la liberté qu'Elles ſe ſont réſervée, l'au„toriſent & lui donnent charge d'entreprendre à ſon gré, ou de s'abſtenir, de mettre „à la voile, ou de jetter l'ancre en mer, dans les détroits, dans les baies, ou ail„leurs, ſelon qu'il le jugera expédient & commode, conformément aux intentions „des Etats, qu'il pourra clairement voir dans ſes Inſtructions. Que ces mêmes In„ſtructions lui feront connoître, que le ſus-dit tems de trois ſemaines étant paſſé, il „lui ſera permis de ſe joindre de la maniére la plus ſûre & la plus favorable qu'il ſera „poſſible, à l'armée que les Etats ont préſentement ſous le pavillon du Sr. Lieutenant „Amiral de Waſſenaar, avec lequel il tâchera d'entretenir toûjours correſpondance „pour cet éfet. Qu'après le-dit tems il feraſes éforts pour parvenir à cette jonction, en „conformité des Inſtructions qu'il a reçuës, à moins qu'il ne lui ſoit envoié d'autres „ordres par L. H. P. ou par leurs ſus-dits Députés Extraordinaires en leur nom. Que „ſi le ſus-dit Amiral Montagu, ou autre Chef de l'armée Angloiſe, après qu'il „aura reçu les-dites dépêches, ou une ſeulement; & que par ce moien le tems „de trois ſemaines aura commencé à courir, venoit contre toute aparence à ſe joindre „avec ſon armée à celle du Roi de Suéde, ou à l'aſſiſter & à éxercer des hoſti„lités contre le Roi de Dannemarc en ce cas le Vice-amiral Ruiter aura à ſe ré-

Explication de ce qui eſt permis ou défendu à Ruiter par le-dit Article. I. II. III. IV. V. VI.

Ce qui lui eſt permis.

gler

gler par les Inſtructions, ſans ſe tenir obligé à l'obſervation de l'ordre, & des ſix ar- " 1659.
ticles ci-deſſus. De plus il a été arrêté, Qu'il ſera auſſi envoié une copie auten- "
tique du ſus-dit Traité, tant en Latin qu'en François, au Sieur Lieutenant Ami- "
ral de Waſſenaar, pour lui ſervir d'inſtruction. Qu'outre les dépêches à lui en- "
voiées le jour d'hier par L. H. P. il lui en ſera pareillement fait de nouvelles, portant "
que ni lui, ni l'armée navale de Hollande, auparavant envoiée ſous ſon commande- " Ce qui eſt
ment au ſecours du Roi de Dannemarc, ne ſont obligés par le ſus-dit Traité, & pen- " defendu au
dant les trois ſemaines qui y ſont mentionnées, que de s'abſtenir de tranſporter " Sieur de
des troupes, ou d'en favoriſer le transport, pour quelque cauſe & ſous quelque " Waſſenaar.
prétexte que ce puiſſe être, dans les iſles ou dans les autres places du Danne- "
marc, au préjudice du Roi de Suéde; & d'agir ofenſivement par mer ou par terre con- "
tre les armées du-dit Roi, ou de les ataquer. Mais qu'il lui eſt libre de prendre la dé- "
fenſive, & de s'opoſer aux opreſſions qu'on voudroit faire au Roi de Dannemarc, "
à ſon Roïaume, & à ſes païs, ſoit à l'égard de la ville de Coppenhague, en la ſer- "
rant de trop près, & en lui livrant des aſſauts; ſoit en tâchant de s'emparer par "
ſurpriſe, ou autrement, des iſles & des païs qui ſont reſtés ſous l'obéiſſance du- "
dit Roi; ou même de faire quelque entrepriſe au préjudice de l'armée des P. V. " Ce qu'il à
ou des Sujets de leur Etat. Que par conſéquent, nonobſtant le-dit Traité, il " la liberté de
peut uzer de la liberté qui lui eſt reſervée, prendre les réſolutions qu'il jugera " faire.
néceſſaires, & agir en faveur du Roi de Dannemarc, ou pour la conſervation des "
forces de cet Etat, qui lui ont été confiées; comme auſſi pour la défence des Ha- "
bitans de ces Provinces. Que pour cet éfet il pourra ſe poſter avec ſon armée "
dans les lieux qu'il jugera les plus propres, par raport aux intentions de L. H P., & "
où il verra jour d'éxécuter leurs deſſeins avec plus de ſûreté. Que dans toutes "
les meſures qu'il prendra il aura toûjours en vûë de faire réüſſir la jonction de "
l'armée du Vice-amiral Ruiter à la ſienne, ſi la néceſſité le requiert, après que "
le tems des trois ſemaines ſera expiré; les deux armées demeurant ſéparées juſ- "
ques-à-ce tems-là. Qu'à cette fin il entretiendra toute la correſpondance poſſi- "
ble avec le Vice-amiral Ruiter, comme le Vice-amiral de ſon côté tâchera de "
communiquer avec lui. Il a été encore réſolu qu'il ſera fait un extrait, compre- "
nant l'article ſept dudit Traité, pour être envoié à ſon Alteſſe Electorale de Bran- "
debourg, à qui l'on écrira dans les termes les plus civils, pour lui faire ſavoir "
qu'outre ce qui concerne les afaires du Dannemarc, la France & l'Angleterre ſe ſont "
engagées avec L. H. P. à faire leurs éforts, pour terminer promtement à l'amia- "
ble tous les différens qui pourroient reſter entre le Roi de Suéde & ſon Alteſſe. "
Qu'à cette fin ſon Alteſſe eſt requiſe de vouloir envoier ſes Miniſtres au lieu où "
ſe feront les négociations de paix, afin qu'ils puiſſent faire les propoſitions de S. A. aux "
Miniſtres de France, d'Angleterre, & de cet Etat, & les inſtruire de ſes inte- "
rêts, qui ſeront apuïés de L. H. P. en tous lieux, & ſoutenus avec beaucoup d'ar- "
deur & de zèle. Qu'il ſera pareillement envoié copie du ſus-dit Traité, tant en "
Latin qu'en François au Sieur van den Honaart, Député Extraordinaire de cet "
Etat pour aſſiſter aux négociations qui ſe font en Pologne, aux fins de lui ſervir "
d'inſtruction; & qu'il lui ſera en même tems donné ordre de s'emploier avec une ar- "
deur & une diligence extrême, à procurer la concluſion de la paix, afin d'avan- "
cer ſon voiage autant qu'il lui ſera poſſible. Qu'outre cela le Sieur van Gent, "
& les autres Députés de L. H. P. ſeront requis de conférer avec les Sieurs de "
Thou & Douning, ſur la maniére de communiquer le Traité aux Miniſtres des "
Princes & Etats qui y ſont compris & mentionnés; comme auſſi aux autres Mi- "
niſtres des Princes & Etats étrangers ici réſidens; afin de procéder à cette com- "
munication, avec le plus de civilité & d'égards qu'il ſe pourra, à quoi faire ils ſont "
autoriſés. Qu'il ſera auſſi envoié une copie autentique du ſus-dit Traité en François "
au Sieur Ambaſſadeur Boreel, & une autre en Latin au Sieur Ambaſſadeur Nieu- "
poort, pour leur ſervir d'inſtruction, avec ordre à chacun de leur coté de faire des "
complimens ſur ce ſujet aux Puiſſances qui ſont les Parties contractantes. "

BOUKHORST. vt.

Collationné au ſus-dit Régitre, & trouvé conforme.

N. RUISCH.

1659. On fit donc faire des copies de cette Réſolution, & du troiſiême article du Traité de la Haie, qui furent envoiées par mer & par terre, par diverſes voies, & par différens Exprès, non-ſeulement au Vice-amiral Ruiter, mais auſſi au Lieutenant Amiral de Waſſenaar, afin d'éviter, autant qu'il ſeroit poſſible, tous actes d'hoſtilité, & une rupture avec les Anglois. Les Ambaſſadeurs que les Etats envoiérent alors à la Cour de Suéde, & à celle de Dannemarc, pour moïenner la paix, furent les Sieurs Godart van Slingelandt, premier Penſionnaire de la ville de Dordrecht; Pierre Vogelſang, Penſionnaire de la ville d'Amſterdam; Pierre de Hubert, Secretaire des Etats de Zélande; & Guillaume van Haaren, Bailli de Bildt. Le Sr. van Slingeland s'embarqua dans le vaiſſeau du Vice-amiral Ruiter, les Sieurs Vogelſang & van Haaren dans le *Petit Berger*, & le Sieur de Hubert dans une frégate de Zélande, qui étoit montée par le Capitaine Corneille Cuiper de Fleſſingue. Le jour de la Pentecôte Ruiter étant arrivé avec ſon armée proche du vieux Schagen, peu loin du Schagerrif, ſur les côtes de Jutland, reçut une Lettre de l'Amiral Montagu, en datte du 4. de Mai, vieux ſtile, qui lui fut envoiée par une * quaiche, & qui portoit: *Que par ordre de ſon Alteſſe, le Protecteur d'Angleterre, lequel n'avoit rien plus à cœur que de procurer & d'entretenir la paix générale, qui étoit troublée par la guerre de la Suéde & du Dannemarc, il étoit venu dans le Sond, † pour contribuer avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre auprès du Roi de Suéde, à réunir les deux Rois, & à leur faire accepter la paix, ſur le pié du Traité de Rotsſchild; néanmoins avec tels changemens qu'il ſeroit jugé à propos. Qu'il ne prêteroit nul ſecours à aucun des deux Rois ni à leurs armées, perſuadé qu'il étoit que l'Amiral Hollandois avoit de ſemblables ordres; ſurquoi il atendoit ſa réponce & ſa promeſſe de ne rien entreprendre.*

Ambaſſadeurs envoiés en Dannemarc.

Aitzéma. XXXIX. 380. 414. 415.

1. *Juin.*

* *Petit bâtiment Anglois.*

Lettre envoiée par Montagu, Amiral Anglois, à Ruiter.

† 21. *Avril.* *Voi Aitzéma.* XXXIX. 430.

Ruiter répondit par une Lettre que voici.

Réponce de Ruiter à Montagu.

MONSIEUR,

JE viens de recevoir la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire en datte du 4 du Mois précédent, par laquelle j'ai apris avec beaucoup de joie que nos Souverains ſe trouvent conformes dans leurs intentions, leſquelles tendent de part & d'autre à l'avancement de la paix entre les Rois de Suéde & de Dannemarc. Depuis peu de jours L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. m'ont fait tenir l'article troiſiême du Traité conclu à la Haie, entre l'Ambaſſadeur de France, le Réſident d'Angleterre, & L. H. P. avec un ordre pour me régler ſur ce qu'il contient. Je vous en envoie une copie avec la préſente, vous aſſurant que j'ai deſſein d'éxécuter ponctuellement, fidèlement, & avec l'obéïſſance que je dois, les ordres qui y ſont exprimés; ne doutant nullement que de votre côté vous ne les éxécutiés auſſi de la même ſorte. Je finis en vous aſſurant que que je ſuis,*

* *Le 4 du Mois, vieux ſtile, ou le 14. nouveau ſtile.*

MONSIEUR,

Votre très-humble ſerviteur

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le 7. du Mois, l'armée étant arrivée à Schagerraak, entre les iſles de Leſou & d'Anout, le quatriême navire de guerre qui avoit été équipé dans la Meuſe ſe rendit ſous le pavillon, & fut joint à l'eſcadre du Vice-amiral Evertſz. Ainſi il y avoit alors enſemble 39. navires de guerre, & chaque eſcadre étoit de 13. navires. Ruiter qui portoit le pavillon au grand mât, avoit deux brulots avec ſon eſcadre; Evertſz. & Meppel, qui portoient l'un le pavillon au mât de miſéne, l'autre au mât d'artimon, avoient chacun un brulot. Trois jours après Ruiter alla moüiller avec toute l'armée à l'entrée du Belt, entre l'iſle du grand Holms, & celle de Wero; d'où, ſur les avis qu'il reçut du Sr. de Waſſenaar, il s'avança pour ſe poſter entre l'iſle de Syro, & Rosnes, qui eſt une pointe de l'iſle de Zélande. D'un autre côté le Lieutenant Amiral avec ſon armée étant arrivé proche de l'iſle Funen, & de la ville de Nybourg, envoia ordre à Ruiter d'entrer plus avant dans le Belt, & au Vice-amiral Meppel de ſe rendre auprès de lui, pour commander le vaiſſeau de ſon prédéceſſeur Floriſz. Ces ordres furent auſſi-tôt éxécutés, & Ruiter alla ſe poſter avec ſon armée à une lieuë de l'iſle de Romps ou Romſo, laquelle eſt près de Funen; de ſorte que les deux armées

Le quatriême vaiſſeau de la Meuſe arrive à l'armée. 7. *Juin.*

Avec laquelle Ruiter entre dans le Belt, entre le grand Holms & Wero. 10. *Juin.*

armées Hollandoiſes n'étoient qu'à deux ou trois lieuës l'une de l'autre. Peu de tems après le Lieutenant Amiral paſſa au bord de Ruiter avec Egbert Meeuſz. Cortenaar, qui avoit été Capitaine de ſon vaiſſeau à la journée du Sond, où il avoit combatu ſi vaillamment; & qui depuis * avoit été fait par les Etats de Hollande Vice-amiral ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, en la place de Witte de Wit. Au même tems il fut arrêté par le Sr. de Waſſenaar, & par les autres Commandans, que les deux armées ſe joindroient, vû que le tems de trois ſemaines, qu'on étoit convenu d'atendre avant que de ſecourir le Roi de Dannemarc, étoit prêt d'expirer. Le lendemain le L. Amiral, & quelques Cap. des vaiſſeaux, allérent avec pluſieurs Oficiers des troupes, ſe divertir quelques heures à la chaſſe dans l'iſle Romſo, où il fut tué cinq ou ſix cerfs. Peu après Ruiter reçut avis par une dépêche datée le 22. du Mois, de la part des Ambaſſ. Slingeland & de Hubert, qui avoient paſſé à Elzeneur, auprès du Roi de Suéde, qu'ils étoient convenus avec l'Ambaſſ. d'Angleterre de prolonger encore de trois autres ſemaines la ſuſpenſion d'armes. Cet ordre ſurprit toute l'armée, d'autant plus qu'il n'étoit point ſigné des deux autres Ambaſſadeurs des Etats, qui étoient auprès du Roi de Dannemarc. Mais cette prolongation de tems avoit été conſentie en Angleterre par le Sieur de Nieupoort, Ambaſſadeur à cette Cour-là, lequel avoit auſſi-tôt envoié des dépêches aux Ambaſſadeurs de Hollande qui étoient en Dannemarc, & au Sieur de Waſſenaar, pour leur en donner avis, & la leur faire agréer; eſtimant que cette cette démarche étoit conforme aux intentions des Etats. Cette condeſcendance ne fut pourtant pas aprouvée dans la ſuite, & il lui fut ordonné d'en rendre raiſon à L.H.P. & de leur faire connoître ſur quel fondement il s'étoit avancé juſques-là. Le Vice-amiral Ruiter écrivit non-ſeulement aux Ambaſſadeurs de Hollande à Elzeneur & à Coppenhague, mais auſſi au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. *Que cette prolongation de la ſuſpenſion d'armes paroiſſoit étrange à toute l'armée. Que le Roi de Suéde avoit pendant ce tems-là les mains libres, & pouvoit agir comme il lui plaiſoit. Que les Hollandois au contraire avec une armée ſi conſidérable, étoient obligés de demeurer dans l'inaction; ce que ni lui ni le reſte de l'armée ne ſuportoient qu'avec beaucoup de déplaiſir. Qu'ils eſpéroient qu'on leur délieroit bientôt les mains. Qu'autrement il étoit à craindre que la grande chaleur de l'été, & des jours caniculaires qui aprochoient, ne cauſaſſent des maladies parmi les équipages, & ne miſſent en éfet l'armée hors d'état de rien entreprendre.* Cependant les Suédois pouſſoient toûjours leur pointe, ſe ſervant de l'ocaſion que la ſuſpenſion d'armes leur fourniſſoit. Le 23. ils allérent avec douze navires de guerre, quatre flutes, & une galiote, mettre des ſoldats à terre à la pointe du Nord de Funen; ce que les ſentinelles des vaiſſeaux de Ruiter ne pouvoient s'empêcher de voir du haut des mâts, & même de deſſus les hunes. Le même jour la jonction des deux armées navales des Etats ſe fit proche de l'iſle Spro, entre Cartemonde & Caſſeur ou Corſoor. Celle du Lieutenant Amiral conſiſtoit encore alors en 38. navires de guerre & frégates; de ſorte que toutes les forces maritimes que les Etats avoient dans le Belt étoient de 75. à 78. navires de guerre, ſix ou ſept brulots, & neuf ou dix galiotes; montés tous enſemble de trois-mille cent-quatre-vingt-dix piéces de canon, & de douze-mille neuf-cens matelots ou ſoldats, outre les quatre-mille fantaſſins qui y étoient embarqués. Le Lieutenant Amiral de Waſſenaar avoit fait poſter une garde avancée de deux vaiſſeaux proche des côtes du Iutland, entre Endeloo & Ebeloo, auxquels le 24. du Mois les Suédois donnérent la chaſſe. L'un des deux, nommé *le Jeune Prince*, ſous le commandement du Capitaine 't Hoen, portant 110. hommes d'équipage, & 30. piéces de canon, fut pourſuivi juſqu'à Horſens, à côté du Iutland. L'autre, qui étoit la frégate *Deutecom*, montée par le Capitaine Waardenborg, qui avoit 74. hommes, & 24. canons, prit la chaſſe juſques contre terre, proche de la riviére de Wel; ſi bien que le Capitaine fut contraint d'y mettre le feu, afin que les Suédois n'en puſſent profiter. Le 26. à la pointe du jour le Lieutenant Amiral fit voiles vers ce côté-là, avec la plus grande partie de ſes forces, afin de voir ce que ces vaiſſeaux pouvoient étre devenus: mais il y arriva trop tard. Enſuite on aprit ce qui s'étoit paſſé, dequoi les Hollandois ſe trouvérent vivement piqués. Cependant Edoüard Montagu, Comte de Sandwich, Amiral d'Angleterre, aiant eu avis de la jonction des deux armées Hollandoiſes, ſe mit en route avec la ſienne, forte de 42. navires, grands & petits, & prenant ſon cours vers le Belt pour obſerver leurs mouvemens, ſe rendit le 28. du Mois, ſur le ſoir, entre l'iſle Syro & le cap Roſnes, à la vûë de celles des

1659.

Il entre plus avant dans le Belt. 18. *Juin.*

Le Sr. de Waſſenaar paſſe à ſon bord. 20. *Juin.*

* 8. *Mai.* Reſolution de faire joindre les deux armées Hollandoiſes

La ſuſpenſion d'armes eſt prolongée.

Voi Aitzéma. XXXIX. 396. 407.

Les Suédois transportent des troupes en Funen.

Jonction des deux armées Hollandoiſes.

Les forces qu'elles compoſent enſemble.

Les Suédois chaſſent ſur 2. vaiſ. de Hollande. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 416.

L'armée Angloiſe fait voiles vers le Belt. 26. *Juin.*

1659. P V. Le Lieutenant Amiral qui ne savoit quelle étoit son intention, fit pavillon blanc, & assembla tous les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, où il leur ordonna, *de se tenir prêts, & en cas de combat d'avoir toûjours devant les yeux leur réputation, aussi-bien que le serment qu'ils avoient fait à leur Patrie.* Le lendemain matin les Anglois moüillérent proche de la pointe de Rosnes, d'où l'Amiral Montagu écrivit au Lieutenant Amiral & au Vice-amiral Ruiter. *Qu'il venoit seulement en intention de faciliter une bonne paix entre les deux Couronnes du Nord. Qu'il croioit que l'armée de L. H. P. avoit le même but. Que pour cet éfet il falloit agir de concert & avec une union mutuelle, & s'emploier avec ardeur au bien des deux Couronnes & des deux Etats.* Il lui fut répondu fort civilement, *qu'on n'avoit point aussi d'autre vûë*; & sur cela il fit rentrer les Anglois dès l'après-midi dans le Belt. Les Hollandois voiant ce mouvement levérent aussi l'ancre, & passérent devant les Anglois, afin que ceux-ci ne pussent se poster entre eux & quelques autres vaisseaux Danois & Hollandois, qui étoient moüillés proche de Nybourg. Ensuite les Anglois allérent jetter l'ancre proche de Callundbourg, & les Hollandois proche de l'isle Romso. Peu après le Lieutenant Amiral de Wassenaar envoia une Lettre à l'Amiral Montagu, tendant à entretenir une bonne intelligence. Le Comm. Evertsz. qui la porta, fut reçu avec beaucoup de civilité, & s'en retourna avec une réponce qui ne respiroit que douceur & qu'union. Le lendemain Blaake, Capitaine Anglois, passa au bord du Lieutenant Amiral, avec une Lettre de la part de Montagu, par laquelle il prioit que le tems de la suspension d'armes fût encore un peu prolongé, afin qu'on pût recevoir des nouvelles des Etats Généraux, & du Résident d'Angleterre en Hollande. Le même jour le Sr. de Wassenaar, & les Vice-amiraux Ruiter & Evertsz. reçurent des dépêches d'Elzeneur, dattées le 27. qui portoient que les Ambassadeurs des Etats à la Cour de Suéde, ne se trouvoient pas d'acord avec ceux qui étoient à Coppenhague sur la prolongation du tems de la suspension d'armes. Ensuite * les Amiraux Danois, Bielke & Juel, le V. Am. Heldt, le Cap. Roodestein, & les Cap. Hollandois Evert Marre, & Paul Sonk, avec leurs navires & quelques flutes se joignirent à l'armée Hollandoise. Le même jour & le suivant, les Sieurs de Wassenaar & Montagu s'écrivirent plusieurs fois de part & d'autre, touchant les moiens qu'on pouvoit prendre pour porter les deux Rois du Nord à la paix. Le 2. de Juillet, le Vice-amiral Ruiter passa au bord du Lieutenant Amiral, qui lui aprit que la tréve étoit encore prolongée de trois semaines. Ces delais sur delais chagrinérent extrémement le Lieutenant Amiral, le V. Amiral Ruiter, & tous les autres Oficiers Généraux. Ruiter jugea que les Anglois n'avoient point de sincéres intentions dans leurs démarches, quoi qu'ils parlassent autrement; & il écrivit ses sentimens sur ce sujet au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. Il s'imaginoit que toutes ces remises qu'ils demandoient, n'étoient que pour gagner tems, & pour prendre leurs mesures, afin de se déclarer ensuite en faveur de la Suéde. Deux jours après l'Amiral Montagu envoia Goodson son Vice-amiral, avec quelques Gentishommes Anglois, au bord du Sr. de Wassenaar, pour le saluer en son nom, & lui donner une Lettre par laquelle il le prioit de faire tous ses éforts afin de porter le Roi de Dannemarc à accepter la paix, ofrant de son côté de travailler aussi pour cet éfet avec une pareille ardeur auprès du même Roi, & de celui de Suéde. Le Lieutenant Amiral reçut ce compliment avec beaucoup d'honnêteté, & envoia le lendemain à son tour, le Vice-amiral Ruiter, le Comm. Corneille Evertsz. & le Capitaine Jean Matthysz. sur le vaisseau du Capitaine Jean Campen, à l'armée Angloise, pour visiter de sa part l'Amiral Montagu; lui rendre une Lettre; & conférer de bouche avec lui. Ruiter fut reçu avec de grandes marques de distinction. Il demanda aux Anglois, s'ils trouveroient à redire que le Lieutenant Amiral de Wassenaar & lui entrassent dans la mer Baltique, avec la derniére armée qu'il avoit amenée de Hollande, pour tâcher d'avancer la paix en allant faire lever le siége de la ville de Coppenhague, que les Suédois tenoient assiégée par mer & par terre. L'Amiral Montagu fit réponce qu'il étoit libre au Sieur de Wassenaar de faire ce qu'il lui plairoit; mais que pour ne donner aucune ateinte à l'article troisiéme du Traité de la Haie, le reste du tems de la suspension d'armes étant fort court, il estimoit qu'il feroit plus expédient que le Sieur L. Amiral de Hollande s'en allât avec la premiére armée, & les vaisseaux Dannois, devant Coppenhague pour empêcher que la ville ne fût prise, & que Ruiter se tint avec la sienne dans le Belt, jusques-à-ce

que

Elle vient à la vûë de l'armée Hollandoise. 27. *Juin.*

Montagu écrit a Wassenaar & à Ruiter.

Leur réponce.

28. *Juin.* Commerce de Lettres entre Wassenaar & Montagu.

29. *Juin.* Demande de Montagu.

Quelques vaisseaux Danois se joignent à l'armée de Hollande.

* 30. *Juin.* La suspension d'armes est encore plolongée pour 3. semaines.

Goodson Vice-amiral Auglois passe au bord du Sr. de Wassenaar. 4. *Juillet.*

Ruiter est envoié au bord de Montagu. 5. *Juillet.*

La proposition qu'il fait à Montagu.

Réponce de Montagu.

que le tems dont on étoit convenu fût expiré. Que de ſa part il ſortiroit du Belt avec l'armée Angloiſe, & ſe retireroit ſous le Lap, proche du Sond, où il demeureroit mouillé juſqu'à la fin du tems préſcrit. Au même moment il aſſura Ruiter, en termes exprès & très-forts, qu'il n'avoit été envoié qu'à deſſein de faciliter la paix entre les Rois du Nord, & dît qu'il ſe promettoit que le Sr. de Waſſenaar, & Ruiter même n'avoient point auſſi d'autre but. Il ajoûta que ſon intention étoit d'entretenir une bonne intelligence avec les Ambaſſadeurs de Hollande, & avec le Lieutenant Amiral, & tous les autres Oficiers Généraux qui étoient avec lui. Ruiter prit ſa réponce pour la communiquer au Sr. de Waſſenaar. D'ailleurs les civilités que lui fit l'Amiral Montagu furent extraordinaires; ſi bien qu'il lui fallut paſſer la nuit mouillé près de l'armée Angloiſe, dans le vaiſſeau du Cap. Jean Campen. Le lendemain il mit à la voile, auſſi-bien que l'armée navale d'Angleterre, & prit ſon cours vers celle de Hollande; tandis que les Anglois firent route vers le Sond, paroiſſant dans toutes leurs démarches avoir plus d'envie de défendre le Roi de Suéde, que d'ataquer les Danois. Lors que Ruiter fut de retour auprès du Lieutenant Amiral, & qu'il lui eut fait le récit de ce qui s'étoit paſſé, les deux armées de Hollande enſemble firent voiles avec les vaiſſeaux Danois vers l'iſle Spro, de là à Langeland, & enſuite à Fémeren, près du golfe qui s'étend vers Lubec, où elles mouillérent le 8. de Juin. Là le Sieur de Waſſenaar paſſa au bord de l'Amiral Bielke, où ſe rendirent auſſi les V. Amiraux Ruiter, Evertſz, Cortenaar, & Meppel, pour délibérer avec Bielke, & avec les Sieurs Otton Kraag & Henri Mulder, qui étoient à ſon bord, ſur ce qu'il y avoit à faire, & ſi l'on feroit voiles vers Coppenhague. Les Danois priérent le Lieutenant Amiral d'atendre encore un jour ou deux, afin de voir s'il ne viendroit point de vaiſſeaux de Lubec deſtinés pour cette ville-là; & de les eſcorter en même tems; ce qui ne leur fut pas refuſé. Après cela on détacha les Capitaines Aldert Matthyſz. Henri Gotskens, & Jean Matthyſz. pour ſervir de convei à dix bâtimens, qui prenoient leur cours vers Dantzic & vers Coningsberg. Ils eurent ordre de n'y ſéjourner que trois jours, & de revenir enſuite avec les vaiſſeaux qu'ils y trouveroient prêts, joindre l'armée proche de la ville de Coppenhague. Il fut auſſi réſolu que Ruiter demeureroit avec ſon armée proche de Fémeren, juſqu'à la fin des trois ſemaines, c'eſt-à-dire juſqu'au 13. du Mois; & que lors que ce tems ſeroit expiré, il feroit tous ſes éforts pour ſe joindre au Lieutenant Amiral, qui devoit être alors près de Coppenhague, où il fit route le 10. avec ſon armée, & les navires de guerre Danois; faiſant enſemble 37. voiles, outre trente vaiſſeaux marchands, tant flutes, galiotes, qu'autres petits bâtimens. Le même jour un Maître de vaiſſeau de Lubec lui dît qu'il avoit vû l'armée Angloiſe, forte de 43. voiles, entre l'iſle de Huen & Coppenhague; qu'il y avoit devant cette ville-là quatre vaiſſeaux de guerre Suédois; quatre au Droogen; treize devant Landscroon; & douze proche de l'iſle de Meun; de ſorte que c'étoit en tout 33. navires de guerre Suédois. Mais à l'arrivée du Lieutenant Amiral de Waſſenaar on vit bientôt ceux qui étoient devant Coppenhague faire retraite. Alors il fit entrer les flutes chargées de vivres que Ruiter avoit amenées de Hollande, & donna à la ville un rafraîchiſſement qui lui étoit fort néceſſaire, & dont elle têmoigna beaucoup de joie. Peu après on vit revenir à l'armée, proche de Coppenhague, les dix vaiſ. mar. avec les trois navires de guerre qui avoient ordre de les eſcorter juſqu'à Dantzic & à Coningsberg. Ils raportérent qu'ils avoient découvert treize navires Suédois proche du Doornboſch, au Nord de Straalſond; & que pour les éviter ils avoient repris leur cours vers l'armée. Le 13. le Vice-amiral Ruiter leva l'ancre de Fémeren, & le troſiéme jour après il ſe rendit devant Droogen, à la pointe du Draaker, qui eſt à une lieuë & demie de Coppenhague, où ſon armée ſe joignit à celle du Lieutenant Amiral de Hollande. On diviſa alors en quatre eſcadres toutes les forces maritimes que les Etats des Provinces Unies avoient en ce païs-là. Peu de jours après, le Roi de Dannemarc qui par toutes ſortes de careſſes tâchoit de s'atirer les cœurs des braves guerriers qu'on avoit envoiés à ſon ſecours, fit inviter le Lieutenant Amiral, le Vice-amiral Ruiter, & les autres Vice-amiraux, à aller dîner avec lui dans l'iſle d'Amak, où l'on avoit dreſſé des tentes en pleine campagne pour les recevoir. Ils y allérent, & dès qu'ils eurent ſalué le Roi le dîner fut ſervi. Ce Prince étoit placé au bout d'une longue table. Quelques-uns des Sénateurs & des principaux Oficiers de ſon armée étoient aſſis à ſa droite, & les Com-

1659.

L'armée Angloiſe remet a la voile & fait route vers le Sond. *6. Juillet.*

Les armées Hollandoiſes entrent plus avant dans le Belt.

Elles vont proche de l'iſle de Fémeren.

On tient conſeil.

9. Juillet.

Le Sr. de Waſſenaar fait voiles vers Coppenhague. *10. Juillet.*

D'où les Suédois ſe retirent à ſon arrivée.

Ruiter avec ſon armée va ſe joindre au Sr. de Waſſenaar. *18. Juillet.*

Le Roi de Dannemarc régale les Chefs de l'armée Hollandoiſe. *19. Juillet.*

1659. mandans des armées Hollandoises à sa gauche. Le Sr. de Wassenaar étoit assis le premier, Evertsz. après lui, & ensuite Ruiter, Meppel, & Cortenaar. Le repas fut magnifique, & la civilité qu'on eut pour les Hollandois fut toute extraordinaire: on prit soin de les entretenir avec beaucoup d'honnêteté, la conversation roulant principalement sur l'état où étoient les afaires. Le jeune Prince, Christien de Dannemarc, alors dans sa treizième année, parut sur la fin du repas, & parla avec autant de jugement, de connoissance, & de justesse, que s'il avoit eu vingt-cinq ans. Cette isle d'Amak, où l'on dîna, gît devant Coppenhague, n'aiant d'étenduë que six-mille pas de long, & quatre-mille de large; mais elle est très-fertile, & est en partie habitée & cultivée par des Hollandois, ou par des Descendans des Hollandois. Il y avoit alors plus de cent-cinquante ans qu'à la sollicitation de la Reine Elizabet, femme du Roi Christiern ou Christien Second, le Néron du Nord, & sœur de l'Empereur Charles-quint, il s'étoit transporté une grande colonie de païsans Hollandois en ce païs-là, pour y cultiver les terres, & y faire le beurre & le fromage à la maniere de Hollande. Ce dessein ne manqua pas de bien réüssir; de sorte que cette isle est encore aujourdhui comme un petit magazin de vivres pour la ville de Coppenhague, lui fourniſſant du beurre, du fromage, & du lait en abondance. Après cela on détacha le Vice-amiral Meppel avec dix-huit navires de guerre pour aller escorter les vaiſ. mar. destinés pour Dantzic & pour Coningsberg, afin de les garantir des Suédois, qui étoient alors postés avec treize vaisseaux proche de l'isle Bornholm. A peine avoit-il mis à la voile qu'on vit le Roi avec le Prince son fils, & quelques Sénateurs, & avec le Sr. de Wassenaar, entrer dans une chaloupe, & passer au milieu de toute l'armée pour la voir. Il fut aussi acompagné des Vice-amiraux Evertsz, Ruiter, & Cortenaar. Ensuite ils passérent tous au bord du Lieutenant Amiral, qui régala à son tour le Roi avec toute sa suite, & leur donna à dîner. Ce Prince fut d'abord salué d'une décharge de l'artilerie du Lieutenant Amiral, puis après de celle des autres Commandans & Capitaines selon leur rang. Cependant l'armée demeuroit sans rien faire. Le Roi même ne vouloit pas permettre qu'on mît à terre les quatre-mille soldats que Ruiter avoit amenés, quoi qu'on s'en trouvât embaraſſé, & qu'on craignît qu'il ne s'engendrât des maladies parmi eux. D'ailleurs les vivres dont on avoit abondamment pourvû les vaisseaux, par raport aux équipages, étoient consumés par les troupes; de sorte que ce n'étoit qu'avec de grands frais qu'on pouvoit entretenir tant de gens, & les empêcher de manquer des choses les plus nécessaires. Les Etats Généraux furent d'autant moins satisfaits de ce refus, que le Roi de Dannemarc lui-même leur avoit auparavant fait savoir, qu'il avoit besoin de ces troupes pour la défence de Coppenhague; & qu'il avoit prié qu'on donnât ordre de les débarquer. A-peu-près en ce tems-là il fut conclu à la Haie, par un nouveau Traité fait entre les Etats Généraux & l'Etat d'Angleterre, que les Ambassadeurs qui étoient en Dannemarc, tâcheroient de réconcilier les deux Rois dans quinze jours. Pour cet éfet on demeura d'acord de changer dans le Traité de Rotsschild tout ce qu'il seroit jugé à propos, tant à l'égard des places prises par chacun de ces deux Princes, qu'à l'égard des pertes, & des dédommagemens qui pourroient être prétendus; & qu'il y seroit ajoûté ou retranché selon ce qui paroîtroit le plus expédient pour l'avancement de la paix. Que les Ambassadeurs Anglois & Hollandois tâcheroient sur tout de faire ensorte, que les places qui avoient été prises par l'un des deux Rois, depuis le Traité de Rotsschild, fussent renduës à celui qui les possédoit auparavant, ou auquel elles apartenoient en vertu du Traité. Que cependant le Roi de Dannemarc rentreroit dans la propriété du Bailliage de Drontheim, quoi qu'il en eût été disposé autrement à Rotsschild. Qu'on tâcheroit d'obtenir du Roi de Suéde, que le Roi de Dannemarc fût déchargé des quatre-cens-mille écus, au paiement desquels on l'avoit engagé, pour le dédommagement des pertes soufertes, dans la Guinée par la Suéde. Qu'enfin il ne seroit pas permis, ni à l'armée d'Angleterre, ni à celle des Holandois ou à leurs troupes, de secourir, après les quinze jours passés, celui des deux Rois qui auroit rejetté la paix; mais qu'au contraire les deux armées se rangeroient du parti de celui qui l'auroit acceptée, & tâcheroient conjointement en sa faveur de contraindre à la recevoir par la force des armes celui qui l'auroit refusée. Ce Traité fut signé le 24. de Juillet au nom de l'Angleterre & de l'Etat des P. V. dans l'Hôtel du Sr. de Thou, Ambassadeur de France, qui ne le signa pas lui-même, s'excusant

Voi Jo. Is. Pontanus, His. Dan. p. 725.

Meppel est envoié à Dantzic & à Coningsberg. 22. *Iuil.*

Le Roi, visite l'armée Hollandoise. 23. *Iuil.*

Voi Aitzéma. XXXIX. 411. 412.

Nouveau Traité conclu à la Haie entre les Etats & l'Angleterre. 24. *Iuil.*

Voi Aitzéma. XXXIX. 398.

sant sur ce qu'il n'avoit point d'ordre, & disant qu'il écriroit en France sur ce sujet. Ce même Traité fut encore confirmé par un autre plus nouveau, fait le 4. d'Août, par lequel il fut arrêté, que les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, qui étoient à Coppenhague, aviseroient ensemble s'il y auroit lieu de renvoier une partie de chacune des deux armées en Hollande & en Angleterre, en laissant seulement un nombre sufisant de vaisseaux, pour faire accepter les conditions du Traité de la Haie. Du côté des Etats Généraux on se proposoit qu'au cas que le Roi de Dannemarc, contre toute aparence, vint à refuser la paix, il seroit uzé de beaucoup de précaution pour le contraindre à l'accepter; & qu'on tâcheroit toûjours d'empêcher que Coppenhague ne tombât sous le pouvoir des Suédois. Pendant que cela se passoit à la Haie, les armées demeuroient toûjours à l'ancre proche du Draaker, dans la même incertitude, sans ozer rien entreprendre. Mais le premier d'Août Joachim Gerstdorp, Grand-Maître du Roïaume, acompagné de quelques Gentishommes, alla sur le midi trouver le Lieutenant Amiral de Wassenaar & lui porta un ordre pour faire voiles vers le Belt. Après midi le Roi lui-même se rendit au bord de l'Amiral Bielke, où se trouvérent aussi le Lieutenant Amiral de Hollande & Ruiter, que ce Prince pria de faire apareiller en sa présence, & de mettre incessamment à la voile. Cependant comme il étoit déja tard, le soir vint avant que toutes les manœuvres pussent être faites, & on fut obligé de passer encore la nuit au même lieu. Le lendemain l'armée de Hollande & celle de Dannemarc, fortes d'environ soixante navires de guerre, avec quantité de flutes, de galiotes, & d'autres petits bâtimens, levérent l'ancre du Draaker. Le Sieur de Wassenaar porta le pavillon au grand mât; le Vice-amiral Evertsz. le mit au mât de miséne, & le V. Am. Ruiter au mât d'artimon. D'abord ils louvoiérent vers la pointe de la Zélande, nommée Steffenshofuit, ou autrement Steeden; & de là vers l'isle Mone ou Meun. Mais le troisiéme du Mois, il arriva de Coppenhague une galiote, avec des dépêches de la part des Ambassadeurs Vogelsang & van Haaren, par lesquelles il étoit défendu au Sieur de Wassenaar de rien entreprendre contre les Suédois, parce que les Plénipotentiaires de Hollande étoient de nouveau convenus avec les Ambassadeurs d'Angleterre & de France, de n'éxercer encore aucun acte d'hostilité. Sur cet ordre l'armée revira au Nord, & alla moüiller entre Meun & Steeden. Ainsi s'évanoüirent les projets qui avoient été faits alors contre les Suédois. Ensuite on aprit que dans le petit Belt ou le Middelfartsond, ceux-ci avoient pris deux navires de guerre Hollandois, & deux Danois, & en avoient encore brulé un Hollandois avec plusieurs petits bâtimens. Ces vaisseaux avoient été retenus par l'Electeur de Brandebourg, au préjudice des ordres du Sieur de Wassenaar, pour servir à transporter des troupes dans l'isle Funen. Le Lieutenant Amiral les avoit même souvent rapellés auprès de lui; mais l'Electeur s'étoit toûjours oposé à leur retour. Le 19. le Vice-amiral Meppel retourna de Dantzic, avec 36. voiles, savoir 14. navires de guerre, 18. vaisseaux marchands & quatre bâtimens qu'il avoit pris, qui étoient, un Armateur Suédois monté de 19. canons, & de 55. hommes d'équipage; & trois vaisseaux de Lubec, qui peu auparavant avoient pris l'Armateur.

1659.

Nouveau Traité entre les deux Etats pour confirmer le précédent. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 406-407.

Voi Aitzéma. XXXIX. 408.

L'armée navale de Hollande & celle de Dannemarc font voiles vers le Belt.

2. *Août.*

3. *Août.* Ordres des Ambassadeurs des P. V. de ne rien entreprendre encore contre les Suédois.

14. *Août.* Vaisseaux pris ou brulés par les Suédois. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 412-416. *Et les Résolutions des Etats de Hollande, prises le 29. Juil.*

Pendant tout le tems que l'armée de Hollande étoit demeurée en mer sans ozer rien entreprendre, les Ambassadeurs n'avoient pas manqué de solliciter puissamment les deux Roi à faire la paix: mais il paroissoit fort rude à l'un & à l'autre, que la République d'Angleterre & celle des P. V. eussent conclu le Traité de la Haie, & disposé ainsi de leurs interêts sans leur participation. Ils n'étoient pas moins mécontens de voir que les armées de ces deux Etats, loin d'agir, l'une en faveur de la Suéde, l'autre en faveur du Dannemarc, eussent demeuré jusques alors sans rien faire, que de publier qu'elles étoient en ce païs-là pour faciliter la paix. Ils avoient encore de la peine à digérer qu'on l'eût arrêtée sur le pié du Traité de Rotschild, & que ces deux Républiques, en leur préscrivant ces conditions, eussent entrepris d'imposer des loix aux Puissances Roiales. Mais enfin le Roi de Dannemarc se laissa persuader, & consentit d'entrer en négociation sur ce pié-là. Au contraire celui de Suéde persista dans sa résolution, & lors que les Ambassadeurs Anglois & Hollandois étant en conférence avec lui, parlérent un peu plus fortement qu'à l'ordinaire, touchant la paix, & lui présentérent le projet qu'on avoit fait à la Haie; connoissant bien qu'on vouloit l'obliger de faire des choses qu'il n'avoit pas dessein de faire, il s'en mit si fort en colére, qu'il recula deux, pas & mettant la

Soins des Ambassadeurs pour faciliter la paix.

Mécontentement deux Rois.

Le Roi de Dannemarc consent à entrer en négociation.

1659 main à la garde de ſon épée il leur dît fiérement. *Vous faites des projets avec vos flotes, & moi je les décide avec mon épée.* Alors ſe tournant vers les Ambaſſadeurs Hollandois, il leur dît, *qu'il les feroit arrêter, & qu'il en feroit un éxemple, les tenant plus pour ſes ennemis que pour ſes Médiateurs.* Cela ſe paſſa en préſence de pluſieurs Sénateurs, des principaux Oficiers du Roïaume, & d'autres gens encore. Mais l'Ambaſſadeur Terlon qui n'avoit pas aſſiſté à cette conférence, lui repréſenta depuis, qu'il n'étoit pas de ſon interêt de rompre avec les Anglois & les Hollandois, qui avoient dans le Sond deux puiſſantes armées navales capables, dans la conjoncture préſente, de nuire beaucoup à ſes afaires. Il répondit à Terlon, *Qu'il ne pouvoit ſoufrir qu'on lui fît la loi à la tête de ſon armée, ni qu'on obligeât le Roi de Dannemarc, quoi que ſon ennemi, à la recevoir de la même maniére; aimant mieux que la paix lui fût moins avantageuſe, que de laiſſer croire que le Roi de Dannemarc l'eût faite de force, contraint à cela par l'empire que ces deux Républiques vouloient prendre ſur leurs Têtes Couronnées.* Mais l'Ambaſſadeur de France ne laiſſa pas de lui remontrer encore, qu'il étoit de ſon interêt d'envoier faire quelques honnêtetés à ceux d'Angleterre & de Hollande, pour adoucir le chagrin qu'ils pouvoient avoir de ce qui s'étoit paſſé, & le déplaiſir que ſans doute ils auroient reçu de ſes vives reparties. Ces ſollicitations eurent tant de pouvoir, que peu après les trois Ambaſſadeurs enſemble furent admis à l'audience de ce Prince, à la tête de ſon armée. Ils furent écoutés fort favorablement, & retenus à dîner. Le 24. d'Août les Commiſſaires des deux Rois entrérent en conférence; mais ils ne purent convenir enſemble, & les quinze jours qui avoient été acordés pour conclure la paix, s'écoulérent ſans qu'on eût rien avancé. Alors il fut libre aux Hollandois d'agir en faveur du Roi de Dannemarc. Cependant il y eut ſur leurs vaiſſeaux une grande diſette de boiſſons & d'autres vivres, cauſée par le long ſéjour que les troupes y avoient fait. La plus grande partie de l'eau étoit corrompuë, & il n'y avoit plus de biére. On détacha † le Commandeur Evertſz. avec quatre navires de guerre, quatre flutes, & quatre galiotes, pour aller à Lubec acheter tout ce qu'il pourroit trouver de biére propre pour la mer, & ſe pourvoir de pluſieurs autres rafraîchiſſemens. La ſanté des équipages, qui étoient venus avec Ruiter, n'étoit pas encore altérée; mais il y avoit déja beaucoup de malades parmi ceux du Lieutenant Amiral. Les maladies commençoient même à ſe faire ſentir dans les plus vieux vaiſſeaux de Zélande. Ruiter écrivit en ce tems-là au Conſeil de l'Amirauté, que les navires de Rotterdam & de Northollande manquoient déja de vivres; que ceux de Zélande n'en pouvoient avoir que pour ſix ſemaines tout au plus; mais que ceux d'Amſterdam pourroient n'en pas manquer juſqu'à la mi-Novembre. Il prioit le Conſeil, que ſi on les faiſoit demeurer plus longtems en mer, on leur envoiât de Hollande de la biére, & toutes ſortes de vivres & de munitions, n'étant pas poſſible que pour une ſi grande armée on pût s'en pourvoir en Dannemarc, où il y avoit diſette de toutes choſes. Il demandoit encore que ſi l'armée paſſoit l'hiver en ce lieu-là, on donnât ordre à envoier des vêtemens, pour les équipages, des juſtaucorps d'une étofe épaiſſe, de gros bas, des ſouliers, & quelques centaines de bonnets d'Angleterre; parce que l'hiver précédent il en étoit beaucoup mort de froid; & qu'on envoiât auſſi quelque proviſion de vin, & deux tonneaux d'eau-de-vie pour chaque vaiſſeau. Les Ambaſſadeurs des P. V. qui étoient à Coppenhague, voiant qu'il étoit tems d'agir pour procurer une paix tant de fois ſi inutilement demandée, envoiérent au V. Amiral Ruiter des dépêches datées le 28. d'Août, par leſquelles il lui étoit ordonnée de partir en diligence avec l'armée qu'il avoit amenée de Hollande, & de venir proche de cette ville-là, pour y recevoir de nouveaux ordres. Il fut en même tems ordonné au Lieutenant Amiral de Waſſenaar, d'aller eſcorter, avec ſon armée, par le Belt juſques aux iſles d'Anout & de Leſou, ou juſques à la pointe de Schaagen, un nombre conſiderable de vaiſ. mar. Ces dépêches lui furent renduës le trente de Mai proche de Fémeren. On aſſembla auſſi-tôt le Conſeil de guerre, & ſur ce que le Lieutenant Amiral remontra qu'il avoit beaucoup de vaiſſeaux en mauvais état, & dont les équipages étoient foibles, on fut d'avis de joindre douze des navires & deux des brulots de l'armée de Ruiter à la ſienne; & qu'au moment que la biére & les autres rafraîchiſſemens ſeroient arrivés de Lubec, Ruiter prendroit ſa route vers Coppenhague, avec 28. grands navires, bien équipés. Mais enfin voiant que le vent contraire arrêtoit les vaiſſeaux deſtinés pour Lubec, le Lieutenant Amiral

Fiére repartie du Roi de Suéde aux Anglois & aux Hollandois.

Wicquefort en ſon Hiſt. liv. XI.

Mémoires de Terlon p. 257.

Aitzéma. XXXIX. 417.

Voi Terlon pag. 258. 261.

Les Ambaſſadeurs ſont admis de nouveau à l'audience, reçus avec honnêteté, & retenus à dîner.

Nogociations entre les deux Rois ſans fruit.

† *Voi Aitzéma XXXIX. 417.*

Diſette ſur les vaiſſeaux Hollandois.

‡ 25. *Août.*

Commencement de maladies.

Lettre de Ruiter touchant les beſoins de l'armée.

30. *Août.*

Les Ambaſſadeurs de Hollande font venir l'armée de Ruiter à Coppenhague.

28. *Août.*

Conſeil de guerre tenu ſur ce ſujet.

miral ne laiſſa pas de mettre à la voile le 2. de Septembre, donnant ordre au Comm. Corneille Evertſz. de le ſuivre au plutôt avec les vaiſſeaux qui étoient ſous lui. 1659.

Dans une des conférences tenuës à la Haie, il avoit été parlé de faire revenir une partie de l'armée d'Angleterre, & de celle des P. V. Cette propoſition aiant été depuis remiſe ſur le tapis, ‡ il fut arrêté que du côté des Etats il ſeroit ſeulement rappellé vingt vaiſſeaux, qui ne devoient toutefois mettre à la mer, que lors qu'ils auroient vû partir un pareil nombre de navires Anglois. Mais cette ſtipulation étoit bien inutile: car il ſe trouvoit qu'alors la viciſſitude des choſes du monde recommençoit à ſe faire ſentir parmi la Nation Angloiſe, en la diſpoſant à changer de Gouvernement. Le Général Monc tâchoit par ſes pratiques de faire remonter le jeune Roi, Charles Second, ſur le trône; & l'Amiral Montagu, que l'on croit avoir été d'intelligence avec Monc, bruloit d'envie de retourner en Angleterre avec ſon armée navale, pour apuïer le parti de ce Roi. Il dît donc à pluſieurs perſonnes, que faute de vivres il ne pouvoit plus tenir la mer; & enſuite il mit à la voile le 5. de Septembre. Le même jour le Vice-amiral Ruiter, qui en ce tems-là commandoit en chef, & portoit le pavillon au grand mât, ſe rendit proche d'Amak & de Coppenhague, où il fut quelques jours arrêté par un vent de Nord qui ſoufla ſans ceſſe. Là il reçut ordre de s'avancer par le Droogen, & d'aller promtement avec le V. Amiral Jean Evertſz. trouver les Ambaſſadeurs qui étoient dans la ville. Lors qu'ils y furent arrivés on délibéra ſur les moiens les plus propres pour ocuper le Sond avec l'armée navale, & fermer le port de Landscroon: mais avant qu'on eût pris aucune réſolution, les Ambaſſadeurs furent obligés de retourner aux conférences, qui ſe tenoient ſous des tentes, dreſſées entre la ville & le camp des Suédois, parce que les Commiſſaires de Suéde & de Dannemarc alloient de nouveau entrer en négociation pour diſpoſer tout à la paix. Ils ſe ſéparérent néanmoins encore ſans avoir rien avancé, & les Ambaſſadeurs des P. V. parurent fort mécontens au ſoir à leur retour. Ruiter remarqua par leurs diſcours qu'il n'y avoit preſque aucune eſpérance de paix. On éxamina quels moiens il y avoit d'y contraindre la Suéde: mais Ruiter jugea, *que la ſaiſon étoit trop avancée pour les pratiquer*, & ſe ſervant d'un proverbe Hollandois qui répond à celui-ci, *que c'étoit fermer l'écurie quand les chevaux s'en étoient allés*; il dît, *qu'on avoit attendu trop longtems; qu'on avoit laiſſé paſſer toute la belle ſaiſon, pendant laquelle on avoit tenu une armée navale ſi conſidérable ſans rien faire; que l'automne & l'hiver alloient bientôt renverſer toutes les entrepriſes qui ſeroient propoſées.* Cependant les Ambaſſadeurs des P. V. avoient eu des raiſons importantes de ne ſe pas hâter d'en venir aux extrémités. Ils avoient tâché par ces condeſcéndances, & par ces remiſes, d'éviter une rupture avec les Anglois, à quoi autrement tout ſembloit ſe diſpoſer; au lieu que par la retraite de l'armée d'Angleterre ils ſe trouvoient afranchis de cette inquiétude. D'un autre côté l'expérience fit bientôt connoître combien peu il reſtoit de tems pour pouſſer les Suédois, & faire des progrès ſur eux. Le même ſoir Ruiter reçut ſes dépêches des Ambaſſadeurs. On lui ordonnoit d'entrer inceſſamment dans le Sond; de ſe poſter entre Cronenbourg & Landscroon; de diviſer l'armée, & de l'étendre, autant qu'il ſeroit néceſſaire pour ataquer vivement les Suédois. Il ſortit de la ville ſur la brune avec le Vice-amiral Evertſz. mais la force du vent & du flot empêchérent leurs chaloupes d'arriver à bord avant minuit. Le lendemain matin il mit à la voile, par un vent frais d'Eſt, & prit d'abord ſon cours vers Landscroon. Là il vit dans le port, ou tout proche, vingt-deux navires Suédois, dix grands, ſept médiocres, & cinq petits. Il y en avoit quatre à l'entrée, que Ruiter prétendoit couper; mais lors qu'il s'en fut aproché, il trouva qu'ils étoient au dedans du banc, c'eſt-à-dire auprès des vaiſſeaux qu'on avoit fait couler bas, de ſorte que par un vent d'Eſt forcé, tel qu'il étoit alors, il n'y eut pas moien de s'avancer juſqu'à eux. Le Capitaine Schey même, qui étoit un peu de l'avant au vent, toucha à-peu-près à demi-lieuë des Suédois, & fut obligé de mettre à l'autre bord. Alors Ruiter prit ſa route le long de l'iſle de Huen, vers le Sond, où il alla moüiller ſur le midi proche de Cronenbourg. Enſuite le Capitaine Bankaart fut envoié à Landscroon avec cinq navires de guerre, qui ſe poſtérent devant le havre en forme de croiſſant, à une diſtance convenable les uns des autres, pour y ſervir de gardes avancées, & rendre le paſſage impraticable aux Suédois. Sur le ſoir chaque Capitaine envoia pour ſeconde garde ſa chaloupe avec quelques mouſquetaires, prendre poſte à une portée de mouſquet au deſſus de la boüée

‡ *Voi Altzéma.* XXXIX. 412. 418.

L'armée navale des Anglois retourne en Angleterre.

5. Septemb. Ruiter vient avec la ſienne devant Coppenhague.

Nouvelles négociations ſans fruit.

6. Septemb.

Ruiter reçoit ordre d'ataquer les Suédois.

Dat men, nu't Kalf vendroncken was, gaarne de put ſoude vullen.

7. Septemb. Il fait voiles vers Landscroon.

Il entre dans le Sond Et fait ocuper l'entreé du havre par cinq vaiſſeaux.

1659. de ſon ancre. Pour Ruiter il s'avança avec d'autres vaiſſeaux ſi proche de Cronenbourg & d'Elzenbourg, qu'à peine ſe croioit-il hors de la portée de l'artillerie: il ne voulut pourtant pas demeurer juſtement entre les deux châteaux, où quelques coups auroient bien pu porter juſqu'à lui; ce qui n'eſt pas ſi fort à craindre lors qu'on ne fait que paſſer ſeulement ſans s'y arrêter, que lors qu'on y eſt moüillé. Il fit auſſi poſter quelques navires entre Elzenbourg & l'iſle de Huen le Vice-amiral Evertſz. demeurant à l'ancre avec quelques autres entre le bout de Huen, du côté du Nord, & Landscroon. Il y avoit ſous la petite ville d'Elzeneur, nommée Helſingor par les Danois, au Sud de Cronenbourg, deux vaiſſeaux marchands. Suédois, qui étoient une grande flute montée de 28. canons, & le navire du Capitaine Jean Duim, qu'ils avoient pris auparavant. Mais la force du vent d'Eſt pouſſoit le flot avec tant d'impétuoſité contre le rivage, qu'il auroit été fort dangereux de vouloir détruire ces bâtimens: car il y avoit toute aparence qu'en les ataquant en cet endroit-là, on auroit été emporté avec eux vers terre, d'où étant impoſſible de ſe remettre au large, on auroit demeuré tout-à-fait expoſé au canon des ennemis. Au lieu de cette entrepriſe, qui étoit trop périlleuſe, on auroit pu canonner aiſément les deux petites villes d'Elzeneur & d'Elzenbourg, & les incommoder beaucoup, ou preſque les ruïner; mais Ruiter ne le voulut point permettre, par compaſſion pour les Habitans; outre qu'il ne voioit point que cela pût ſervir au but principal de cette guerre. En ce même tems-là il écrivit aux Ambaſſadeurs des P. V. à Coppenhague. *Qu'il ne voioit aucun jour à obtenir quelque avantage ſur les Suédois, tant qu'ils demeureroient dans leurs ports; mais qu'il vaudroit mieux, avec le ſecours de l'armée navale, faire une deſcente dans les lieux dont ils étoient les maîtres.* Peu après il ſortit de deſſous Cronenbourg un vaiſ. mar. Suédois, qui en cotoiant le château paſſa le Sond. Ruiter ne fut pas d'avis de chaſſer ſur lui, croiant que les Suédois pouvoient bien envoier exprès de méchans bâtimens, pour l'engager à leur donner la chaſſe, afin qu'aiant par ce moien diviſé & écarté ſon armée, ils puſſent ſortir de Landscroon, & avec l'avantage d'être tout proche de leurs côtes tomber ſur celle de ſes eſcadres qu'ils trouveroient la moins forte. Mais lors que le même jour il vit encore qu'un navire de guerre, moüillé devant Cronenbourg, alloit mettre à la voile, & que le vaiſſean Hollandois, monté autrefois par le Capitaine Duim, apareilloit auſſi, il ordonna au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaines Schey & de Vries, de les ſuivre & de les ataquer. Ceux-ci n'eurent pas plutôt iſſé les voiles, que le Suédois remoüilla, & que le vaiſſeau de Duim ceſſa ſa manœuvre. Cependant Ruiter reçut avis que le Roi de Suéde étoit arrivé à Landscroon, où il donnoit les ordres néceſſaires pour équiper ſes navires & quelques brulots, & les faire ſortir A cette nouvelle laiſſant le Contre-amiral van Braakel avec les Capitaines Schatter, de Vries, & de Haan, autour de Cronenbourg & d'Elzeneur, il s'avança en louvoiant avec ſes autres vaiſſeaux vers Landscroon, pour y prendre poſte, & atendre la ſortie des Suédois. Dans ce même tems-là les Ambaſſadeurs des P. V. ſe rendirent à ſon bord, & après y avoir tenu conſeil ils s'en retournérent le même jour. Ils lui ordonnérent de détacher quatre navires de guerre pour tranſporter des troupes, & d'y joindre quelques-unes des plus grandes chaloupes bien armées. Ruiter chargea de cette expédition le Comm Corneille Evertſz. avec les Capitaines Swart, Aldert Matthyſz. & Jean Thyſz. qui avoient amené des vivres de Lubec, & qui étoient à l'ancre au Draaker, proche de Coppenhague; & leur envoia huit grandes barques, chacune portant douze matelots avec leur Oficier, armés chacun d'une pique, d'un piſtolet, & d'un ſabre. Le 14. du Mois, il fit voiles lui-même à Elzeneur avec la frégate *de Munnik*, & le brulot *de Liefde*, qui étant vieux, & faiſant eau, ne pouvoit ſubſiſter encore longtems; & qu'il avoit deſſein de faire adreſſer à l'un des deux navires qui ſe tenoient là moüillés, proche de terre, ſur treize ou quatorze piés de fond. Il y arriva vers le ſoir, & fit tout préparer pour conduire cette nuit-là le brulot. Une groſſe pluïe l'en empêcha d'abord; mais après minuit la pluïe aiant diminué, il deſcendit dans le brulot avec les Capitaines van Braakel, de Vries, & de Haan, pour donner ordre à faire apareiller, & pour aider enſemble à bien prendre toutes les meſures. Lors que le brulot fut ſous voiles le Vice-amiral repaſſa à ſa frégate, pour ſe mettre lui-même de l'avant. Les chaloupes des Cap. van Braakel & Schatter aidoient à le conduire, & ſe tenoient par ſon travers, pour ſecourir & ſauver le canot, lors qu'on auroit abordé & jetté les grapins. Le vent étoit Nordeſt-quart-à-l'Eſt & frais, ſi bien que la frégate fut obligée

Il fait étendre ſes autres vaiſſeaux dans le Sond, & tout proche du Sond.

8. *Septemb.*

Son deſſein d'ataquer quelques vaiſſeaux devant Elzéneur.

9. *Septemb.*

Il eſt d'avis de faire une deſcente.

11. *Septemb.*

Le Roi de Suéde va à Landscroon.

12. *Septemb.*

Ordre pour envoier des vaiſſeaux & des chaloupes à Coppenhague.

14. *Septemb.*

Deſſein de Ruiter pour bruler un vaiſſeau Suédois.

gée de changer trois fois le bord, ſa vergue de grand hunier s'étant même rompuë la premiére fois qu'on revira; mais Ruiter faiſant promtement ſervir le grand pacfi continua toûjours à demeurer de l'avant. Enfin lorſque tout paroiſſant diſpoſé à ſouhait, il en fallut venir à l'éxécution, le cœur manqua à Jean Klaaſz. Jacquet, Capitaine du brulot. Il revira & alla moüiller hors de péril. Cependant le jour commençant à paroître l'ocaſion ſe perdit, & le Vice-amiral fort mal-ſatisfait retourna ſur ſa frégate à l'armée, qui étoit alors entre Huen & Landſcroon. Après cela par ordre des Ambaſſadeurs il envoia au Draaker, proche de Coppenhague, environ onze-cens hommes des troupes qui étoient ſur ſes vaiſſeaux, avec trois navires de guerre deux frégates, & trois galiotes, pourvûs de vivres pour quatre jours, afin d'y être emploiés à une certaine entrepriſe qui avoit été projettée, & qui manqua, ou de laquelle on ſe déſiſta. Enſuite les mêmes Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des Etats Généraux lui donnérent ordre par une dépêche, de tenir continuellement les Suédois en jalouſie, de les harceler inceſſamment, & de tirer ſans relâche ſur Elzeneur & ſur Elzenbourg. Il réſolut de faire éxécuter cette commiſſion par dix navires, enjoignant aux Capitaines que dès que le vent pourroit leur permettre, chacun allât faire une décharge de toutes ſes bordées ſur l'une ou l'autre de ces villes, & qu'en même tems on adreſſât des brulots aux vaiſſeaux Suédois. Il donna l'avantgarde au Comm. de Wildt, & ordonna au Capitaine Schey de le ſuivre & à Roetering de ſuivre Schey, & au brulot du Commandeur Jean Klaaſz. Jacquet de ſuivre Roetering. Ruiter devoit lui-même aller un peu après Roetering, pour favoriſer le brulot, & après Ruiter devoient ſuivre de file les Capitaines van Meeuwen & de Vries, ſuivis eux-mêmes du brulot du Comm. Jean Leendertſz. Au reſte il recommanda bien qu'on prît garde à ne mettre pas inutilement le feu aux brulots. Le Contre-amiral van Braakel devoit ſuivre le dernier brulot, pour aider auſſi à le conduire, & à le bien adreſſer. Celui-ci devoit encore tout auſſi-tôt être ſuivi en queuë par les Cap. Gotskens & Jean van Amſtel. Mais lors qu'on fut ſur le point de l'éxécution le vent qui ſe fit tout d'un coup Eſt-quart-au-Nord devint en même tems forcé. On avoit peu de fond, & le flot briſoit ſi rudement contre le château de Cronenbourg, qu'on fut contraint de remettre la partie. Quelque tems après, les Ambaſſadeurs des P. V. ceux d'Angleterre, un des principaux Sénateurs de Dannemarc, & une groſſe ſuite de leurs gens, s'étant mis ſur le vaiſſeau du Comm. Corneille Evertſz. & ſur les autres qui étoient avec lui, paſſérent dans le Sond pour aller conférer avec le Vice-amiral Ruiter. Tandis qu'ils étoient enſemble à ſon bord, le vent, qui tourna au Sudoüeſt, devint ſi impétueux, qu'au ſoir on eut bien de la peine à mener ceux qui compoſoient cette troupe aux bords de différens vaiſſeaux, afin qu'ils y puſſent être avec moins d'incommodité pendant la nuit. Le Sénateur Danois, les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre, & leur ſuite demeurérent au bord de Ruiter; le Sr. de Slingelandt paſſa ſur le vaiſſeau du Cap. van Meeuwen; le Sr. de Hubert, ſur celui du Vice-amiral Evertſz. & le Sr. van Haaren, au bord du Contre-amiral van Braakel; afin d'être plus commodément. Le lendemain on fut ſi violemment batu du Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt que ce ne fut pas ſans danger que toute cette troupe repaſſa au bord du Vice-amiral Evertſz. qui la remena à Coppenhague. Avant leur départ les Plénipotentiaires de Hollande avoient donné charge à Ruiter de quitter le Sond, & de prendre ſon cours avec vingt navires vers Malmoe ou Malmuiden ſur la côte de Schoonen; & d'en détacher huit pour aller eſcorter des vaiſ. mar. à Lubec & vers le Belt. Le Vice-amiral avoit alors à lutter contre les tempêtes de l'automne, dans ce climat qui y eſt ſi ſujet. Elles devinrent même ſi violentes, & augmentérent tellement, qu'il n'y avoit plus moien de naviger ni d'aller à bord, ou de mettre des chaloupes & des canots à la mer, quand il ſe ſeroit agi de la perte d'un Roïaume: on avoit aſſés d'afaires à ſe maintenir, & à reparer tous les deſordres que cauſoit le gros tems. Le 3. d'Octobre, Ruiter alla moüiller à la rade de Coppenhague, où aiant été tenu conſeil, & délibéré ſur le point capital de toute cette grande afaire, il fut réſolu qu'on tenteroit quelque entrepriſe, qui fût d'une grande importance. Le 5. du Mois, les Srs. van Slingelandt, Vogelſang, de Hubert, & van Haaren, Plénipotentiaires de L. H. P. donnérent ordre par écrit à Ruiter, qui étoit encore à Coppenhague, de mettre à la voile au premier bon vent, pour favoriſer l'éxécution des deſſeins, que le Sr. Hans Schak, Maréchal de camp, & les Colonels Killegreuw, Ailua, & Meeteren, avoient ordre d'éxécuter. Il lui fut enjoint de leur

1650

Qui manque par lâcheté.

15. *Septemb.*

17. *Septemb.* On envoie onze cens ſoldats à Coppenhague.

20. *Septemb.*

Ruiter reçoit ordre de canonner Elzeneur & Elzenbourg.

23. *Septemb.* Ce que le vent contraire l'empêcha d'éxecuter.

25. *Septemb.* Les Ambaſſ. Anglois & Hollandois paſſent à ſon bord.

Ils ſont batus de la tempête.

26. *Septemb.*

Ruiter reçoit ordre de quitter le Sond, & de faire voiles à Malmoe.

Il en eſt empêché par le gros tems.

Il va devant Coppenhague.

Ordres qui lui ſont donnés par écrit.

1659. prêter toute ſorte de ſecours ; de tranſporter ou de la cavalerie, ou de l'infanterie, & de la mettre à terre ſelon le beſoin ; de n'épargner ni les vaiſſeaux, ni les ſoldats, ni les matelots ; & de faire agir conjointement ces deux ſortes de troupes, ſuivant que le ſervice du Roi & du Roïaume de Dannemarc pourroient le requérir. Il reçut encore le même jour des ordres par écrit, portans qu'il eût à fatiguer ſans ceſſe le Roi de Suéde, à ataquer ſon armée navale, partout où il pourroit la rencontrer, même juſques dans ſes havres ; & à hazarder en ce point plutôt que de demeurer dans l'in-

9. *Octob.* action. Il fut propoſé en ce tems-là de loüer pour le Roi des flutes marchandes Hollandoiſes, qui étoient à Coppenhague, afin de s'en ſervir à tranſporter les troupes ; mais les Maîtres n'en voulurent rien faire, non pas même ſur les ſollicitations que Ruiter leur en fit de la part des Ambaſſadeurs, à moins que les Ambaſſadeurs mêmes ne fuſſent cautions de leur paiement, à quoi † il fallut enfin qu'ils con-

† 10. *Octob.* Ruiter met à la voile. ſentiſſent. Le 11. du Mois, le Vice-amiral mit à la voile avec l'armée des P. V. & un navire Danois, monté par le Contre-amiral Marcus Roodeſtein, à bord duquel étoit le Maréchal Schak ; & avec quantité de flutes, de galiotes, & d'autres

11. *Octob.* Deux vaiſſeaux de Lubec pris. petits bâtimens Danois, faiſant en tout 116. voiles. Le même jour le Capitaine Roetering, envoié par le Comm. Evertſz. ſe joignit à l'armée avec deux bâtimens de Lubec, qui avoient été pris, & qu'on prétendoit être deſtinés pour Stokolm. Ruiter aiant donné ordre à Roetering de les conduire à Coppenhague, afin que les Ambaſſadeurs puſſent faire une enquête éxacte de la vérité, prit ſon cours vers l'iſle de Meun, où le lendemain le Comm. Evertſz. avec ſon eſcadre ſe rendit ſous le pavillon. Sur le ſoir le gros tems obligea l'armée de moüiller, Lubec lui de-

L'armée eſt arrêtée par l'orage. meurant à trois lieuës Sudſudeſt. Lors qu'on fut entré plus avant dans la nuit l'orage ſe renforça, ſi bien que le matin on ne vit plus que 90. navires de guerre ou autres bâtimens, le reſte aiant été diſperſé. Cette tempête dura deux jours & deux nuits. Le 15. on remit à la voile, & le ſoir on reçut avis que le Sr. de Waſſenaar avec ſon ar-

16. *Octob.* mée étoit moüillé proche de Fémeren. A la pointe du jour Ruiter fit route de ce côté-là, détachant cinq navires de guerre, trois galiotes, & une flute, ſous le commandement du Capitaine Jaques Corneliſz. Swart d'Amſterdam, pour aller à Lubec charger de la biére & des vivres, auparavant achetés par le Fiſcal Viane,

Ruiter va à Fémeren ſe joindre au Sieur de Waſſenaar. 16. *Octob.* & les amener à l'armée. Peu après il alla joindre le Lieutenant Amiral de Hollande proche de Fémeren, où ſe trouva auſſi l'Amiral Bielke avec quelques navires de guerre Danois. Là tous les Commandans de l'armée navale des P. V. paſſérent au bord du L. Amiral. On y fut ocupé pendant quelques heures à donner ordre à tout ce qui étoit néceſſaire à l'armée en général. On fit repaſſer ſur les vaiſſeaux du Vice-amiral Ruiter des troupes Hollandoiſes, qui étoient ſur ceux du Sr. de Waſſenaar, & l'on renvoia ſous ſon pavillon douze de ſes navires, que le Lieute-

Sweers eſt envoié à Kiel avec 8. vaiſſeaux & d'autres petits bâtimens, pour embarquer des troupes, † 19. *Septem.* nant Amiral avoit eus environ ſept ſemaines ſous le ſien. Après cela on chargea le Capitaine Sweers d'aller avec huit navires de guerre, quelques flutes, & d'autres petits bâtimens à Kiel dans le Holſtein, prendre de la cavalerie & d'autres troupes, & les tranſporter en Dannemarc pour le ſervice du Roi. Le 19. du Mois, le Sieur de Waſſenaar fit voiles pour Coppenhague, laiſſant au Vice-amiral Ruiter, ſelon les ordres des Etats Généraux, le commandement l'armée qui demeuroit en mer. Les

On permet au Sr de Waſſenaar de retourner en Hollande *Voi Aitzéma.* XXXIX. 414. Etats de Hollande, à l'ocaſion de quelques différens qui étoient ſurvenus †, avoient pris réſolution de propoſer à la Généralité, qu'on lui écriroit de la part de L. H. P. qu'à l'avenir il eût à ſuivre de point en point les ordres de leurs Ambaſſadeurs en Dannemarc. Mais comme il avoit déja paſſé un an dans cette expédition, ſous un climat où ſon incommodité ne lui permettoit pas de faire un trop long ſéjour, il ſouhaitoit fort de retourner en Hollande ; & en aiant demandé la permiſſion à L. H. P. elle lui fut acordée. Quelques-unes des Provinces étant alors d'avis de laiſſer plu-

† 13. *Septem.* ‡ 22. *Septem.* Réſolution des Etats touchant le ſéjour de Cortenaar, le commandement en chef de Ruiter, & le rang d'Evertſz. ſieurs Commandans à l'armée navale, les Etats de Hollande d'abord †, & enſuite L. H. P. ‡ déterminérent que le Vice-amiral Cortenaar y demeureroit. Mais parce qu'il avoit été déja auparavant arrêté que le Vice-amiral Ruiter auroit le commandement en chef en l'abſence du Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & que ce commandement lui avoit été déféré avant que Cortenaar eût été fait par les Etats de Hollande Vice-amiral ſous le Collége de la Meuſe, il fut encore réſolu qu'après le départ du Sr. de Waſſenaar, Ruiter demeureroit pour cette fois Commandant en chef, ſans préjudice des droits d'autrui, & ſans tirer à conſéquence pour l'avenir. D'ailleurs on entendoit qu'au cas que par ordre des Ambaſſadeurs des P. V. étant

à la

à la Cour de Suéde & à celle de Dannemarc, le Vice-amiral Evertſz. demeurât 1659
auſſi à l'armée, il auroit après Ruiter le premier rang & la premiére voix dans les délibérations du Conſeil de guerre, & dans toutes les autres afaires qui ſurviendroient, ſuivant la Réſolution de L. H. P. du 3. de Mars précédent. La copie de cette Réſolution fut envoiée au Lieutenant Amiral, & aux trois Vice-amiraux afin de s'y conformer. Cependant Evertſz. demanda auſſi permiſſion de s'en retourner & l'obtint. Enſuite * le Conſeil de l'Amirauté de Rotterdam aiant à ſon tour propoſé aux Etats de Hollande ſes prétentions pour le rang entre les Vice-amiraux ſous le Collége de la Meuſe & ſous celui d'Amſterdam, on requit qu'il fût également permis à Cortenaar de revenir avec les premiers vaiſſeaux qui partiroient pour les P. V. Les Etats arrêtérent qu'on feroit réflexion ſur leurs raiſons, & que l'afaire ſeroit raportée à la Généralité, afin que les Ambaſſadeurs en Dannemarc puſſent renvoier auſſi le Vice-amiral Cortenaar. Enſuite le Sr. de Waſſenaar étant retourné à Coppenhague, en partit au commencement de Novembre, avec les Vice-amiraux Evertſz. & Meppel, & avec environ 20. navires de guerre, & un grand nombre de vaiſſeaux marchands, & fit voiles par le Sond vers la Hollande. En reconnoiſſance de ſes ſervices le Roi lui avoit fait préſent d'une ſomme de trente-mille livres, & aſſigné à ſon Fils une penſion de trois-mille livres par an. Il arriva hûreuſement environ la mi-Novembre dans le port avec ſon armée, & les vaiſ. mar. qu'elle eſcortoit; & le 15. du Mois s'étant préſenté dans l'Aſſemblée de L. H. P. il leur fit de bouche le récit de tout ce qui s'étoit paſſé dans ſon voiage. Il leur donna en même tems une Lettre du Roi de Dannemarc, qui rendoit juſtice a ſon mérite, dont ce Prince parloit fort avantageuſement. L. H. P. lui déclarérent que l'Etat agréoit ſon retour, & demandérent qu'il délivrât ſon journal, & ſon récit par écrit, afin d'y faire réflexion. Il fit le même récit de bouche dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, & le leur donna auſſi par écrit. Les Etats l'en remerciérent, & aiant reçu ſon écrit pour inſtruction, ils donnérent à quelques Députés de leur Corps la commiſſion de l'éxaminer, & de venir dans l'Aſſemblée faire raport de leurs ſentimens ſur ce qu'ils auroient vû. Les Commiſſaires furent les Députés du Collége des Nobles, ceux de Dordrecht, de Harlem, de Delft, de Leide, d'Amſterdam, de Rotterdam, de Schiedam, d'Alcmaar, de Hoorn, d'Enchuiſe, de Médenblik, & le Sieur Conſeiller Penſionnaire Jean de Wit. Après l'éxamen les Commiſſaires d'Amſterdam préſentérent à l'Aſſemblée des Etats quelques remarques, contenant onze points, touchant les choſes qui avoient été faites ou omiſes avant le combat naval du Sond, pendant le combat, & après, ſur leſquelles ils demandérent une inſtruction plus particuliére. Ces remarques furent portées au Sr. de Waſſenaar par les mêmes Commiſſaires, à quoi il répondit d'abord verbalement, & puis après par écrit avec des éclairciſſemens nouveaux & amples. Le 18. de Décembre ſa réponce fut preſentée à l'Aſſemblée des Etats de Hollande par les Commiſſaires: mais dans l'Aſſemblée ſuivante * la ville d'Amſterdam fit auſſi porter, & lire un long mémoire pour la contredire. Cet Ecrit fit naître quelque conteſtation entre les Membres des Etats. Mais enfin l'inſtruction & les éclairciſſemens du Sr. de Waſſenaar furent aprouvés du Collége des Nobles, & de la plupart des Villes; & il fut remercié de ſa bonne conduite & de ſon zèle dans ſes derniers ſervices. Cependant les Députés d'Amſterdam, de Harlem, de Leide, d'Enchuiſe, d'Edam, & de Monnikendam ne furent pas contens de cette Réſolution, quoi qu'elle eût été prite à la pluralité des voix; mais parce que c'étoit directement contre leur avis, & qu'ils prétendoient qu'on avoit eu trop de précipitation à la prendre, ils proteſtérent à l'encontre ſur le Régitre. Quelques ſemaines auparavant, les Etats Généraux, par placard datté le 20. de Novembre, avoient rapellé du ſervice du Roi de Suéde tous les Oficiers, ſoldats, & matelots, originaires & Sujets des Etats des P. V. leur ordonnant de revenir dans trois mois, ſur peine de confiſcation de corps & de biens pour les contrevenans qui iroient de nouveau prendre ſervice; & de banniſſement perpétuel avec confiſcation de biens, pour ceux qui ne ſeroient point revenus. Il avoit été auſſi défendu † par placard, d'envoier aucuns vaiſſeaux chargés de munitions de bouche ou de guerre dans les ports ou places, qui étoient ſous la domination, ou en la poſſeſſion de ce Roi, ſur peine de confiſcation du vaiſſeau & de ſa charge. Voilà ce qui ſe paſſoit en Hollande. Le récit en ſera peut-être regardé comme une

Le Vice-amiral Evertſz. obtient permiſſion de s'en retourner en Hollande.

* 2. *Decemb.* Remontrance & requête du Conſeil de l'Amirauté de Rotterdam à l'egard de Cortenaar.

Le Sr. de Waſſenaar part de Dannemarc. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 417.

Il arrive en Hollande. 15. *Novem.*

Il fait à Leurs H. P. le recit de toute ſon expédition. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 425.

19. *Novem.* Et aux Etats de Hollande.

* 23. & 24. *Janvier.* 1660.

Il eſt remercie.

Placards publies & afiches. *Grand Régître des placards 2. partie. p. 2563.* 19. *Septem.*

† *Grand Régître des placards 2. part. p. 2559.*

1659. digreſſion; mais en mon particulier je l'ai jugé néceſſaire pour l'éclairciſſement de la grande afaire dont je vais reprendre la ſuite.

Le 19. d'Octobre le Vice-Amiral Ruiter mit auſſi à la voile, & fit route vers Kiel: mais il fut contrarié par des vents forcés, & repouſſé du côté de Fémeren. Cependant avec beaucoup de peine, & en louvoiant, il arriva enfin le 22. à l'embouchure de la riviére de Kiel, où le Capitaine Sweers étoit depuis trois jours, avec les huit navires de guerre, les flutes, & les autres bâtimens dont il a été parlé, ſans qu'il y eût encore ni cavalerie ni infanterie embarquée. Pendant qu'il fut la mouïllé il ordonna au Capitaine Verburg, d'aller en qualité de Commandant avec les Capitaines Lyn Pik, Auke Stellingwerf, Jaques van Berchem, Jaques Swart, Jean Richewyn, Jean de Haan, & Jooſt Verſchuur, vers la pointe de Schaagen; & d'y atendre une flote de vaiſſeaux marchands deſtinés pour Dantzic & pour Coningsberg, qui venoient de Hollande avec quelques autres bâtimens chargés de vivres. Lors que cette flote ſeroit arrivée ils devoient l'eſcorter dans le Belt, & dès qu'ils ſeroient proche de Langeland Verburg avoit ordre de lui laiſſer continuer ſa route, ſous le convoi d'un navire de guerre; & de retourner avec ſes autres vaiſſeaux à Schaagen, pour y atendre encore une ſeconde flote toute chargée de vivres, & l'eſcorter. Les Etats Généraux avoient réſolu de fournir de toutes ſortes de munitions de bouche durant l'hiver, la ville de Coppenhague auſſi-bien que leur armée navale & leurs troupes. Pour le ravitaillement de la ville les Etats de Hollande avoient inceſſamment levé la part qu'ils devoient contribuer en huit-cens-mille livres qu'il falloit, & l'avoient auſſi-tôt délivrée. Pour celui de l'armée navale les Provinces avoient acordé ſix-cens quatre-vingt-dix-mille livres. On avoit prétendu envoier toutes ces munitions avec la flote marchande deſtinée pour la mer Baltique; mais le 14. du Mois, jour fixé pour faire voiles, elles ne furent pas prêtes: ainſi l'on fut obligé de loüer des vaiſſeaux marchands afin de les tranſporter, & il fallut préparer une ſeconde flote pour le Dannemarc, qui ne put être en état qu'à la fin du même mois. Ruiter détacha auſſi deux vaiſſeaux de guerre pour aller avec d'autres navires Danois, à Zoenwater en Norvègue, afin d'en ramener ſous leur eſcorte juſqu'à Coppenhague, les vaiſſeaux qui venant d'Iſland, de Berg, & d'autres endroits, ſe ſeroient aſſemblés en ce lieu-là. Son armée qui étoit alors ſur le point de tenter une entrepriſe conſidérable, ſe trouva fort afoiblie par le détachement de ces dix navires. Auſſi y eut-il des gens qui prétendirent que le Lieutenant Amiral de Waſſenaar avoit deu laiſſer pour l'eſcorte de ces vaiſſeaux marchands & des bâtimens chargés de vivres, dix des navires qu'il emmenoit, & que c'étoit à ſa ſollicitation que les Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des P. V. avoient ordonné au Vice-amiral Ruiter de fournir ce gros convoi. Mais ayant que ces dix navires puſſent ſe détacher, il fallut faire paſſer ſur d'autres vaiſſeaux les troupes qui y étoient juſqu'à dix enſeignes; ce qui ne ſe fit qu'avec beaucoup de peine & d'incommodité, car les autres vaiſſeaux ſe trouvoient déja trop remplis de gens, & il n'y avoit preſque pas d'eſpace pour mettre ces derniers à couvert. Enfin on en mit deux-cens-cinquante ſur une flute & ſur un flibot, & l'on diſtribua le reſte, comme on put, ſur chaque bâtiment. Après cela Ruiter ſollicita vivement le Maréchal Schak, qui étoit allé à Kiel, *de faire hâter l'embarquement de la cavalerie & de l'infanterie, & de n'y perdre point de tems, parce que la ſaiſon propre à éxécuter les deſſeins qu'on avoit formés alloit bientôt paſſer, & qu'il n'y avoit plus à atendre que des tempêtes & de la gelée*: néanmoins on ne laiſſa pas de procéder avec beaucoup de lenteur.

L'armée fut alors * diviſée en deux eſcadres; la premiére commandée par Ruiter portoit les flames aux grands mâts, & la ſeconde, qui étoit ſous le Commandeur Corneille Evertſz. les portoit aux mâts d'avant. Le Commandeur de Wildt étoit alors malade, & avoit été tranſporté à Kiel. Le 2. de Novembre les cinq navires de guerre avec les trois galiotes & la flute qui avoient été envoiées à Lubec, en arrivérent avec la biére & les autres vivres qu'ils avoient achétés. Le même jour, c'eſt-à-dire après onze jours de retardement, ou plutôt après quinze jours, à compter du tems de l'arrivée de Sweers, & des flutes & des autres bâtimens qu'il avoit amenés, on commença ſur le quai de la ville de Kiel, d'embarquer la cavalerie & l'infanterie Danoiſe dans les flutes, & dans les autres bâtimens de tranſport. Ruiter acompagné du Commandeur Evertſz. & du Contre-amiral van Braakel, s'en alla alors trouver le Maréchal Schak, l'Amiral Bielke, & le Vice-

Ruiter arrive au port de kiel.

Il envoie le Capitaine Verburg avec 8. vais. à la pointe de Schaagen pour y atendre une flote marchande.

Réſolution de L. H.P. pour fournir de vivres Coppenhague, & l'armée navale.

Deux vaiſ. de guerre envoiés à Zoenwater pour en ramener des vaiſ. mar.

Sollicitations de Ruiter, pour hâter l'embarquement des troupes.

* 1. *Novemb.*

On commence à embarquer les troupes Danoiſes.

Vice-amiral Heldt, pour conférer avec eux touchant l'envoi qu'il falloit faire de certains bâtimens dans le Middelfartſond. Il fut réſolu d'y envoier Marcus Roodeſtein, Contre-amiral de Dannemarc, avec le Capitaine Gotskens, & quelques Armateurs Danois, afin de mettre d'abord les Suédois en mouvement; de les tenir en alarmes; & en les atirant vers l'iſle Funen, ſur laquelle on n'avoit point de deſſein, les éloigner de Nybourg, où l'on vouloit faire une deſcente. On devoit encore s'en ſervir, lors qu'il ſeroit beſoin de faire le tranſport des troupes Impériales, Polonnoiſes, & de Brandebourg, & de les paſſer du Jutland, où elles étoient, en Funen. Il étoit enjoint à Gotskens en particulier de ſuivre les ordres du Contre-amiral Roodeſtein, autant qu'ils lui paroitroient équitables; de l'aſſiſter au tranſport des troupes, & en toutes autres ocaſions; mais auſſi d'avoir toûjours en vûë un bon lieu de retraite, & de pourvoir aux moiens de la faire avec ſûreté, ſoit à Flensbourg, ou ſous quelque autre place voiſine, au cas qu'il vint des forces Suédoiſes, beaucoup ſupérieures aux leurs, pour les ataquer. Cependant il ne devoit pas laiſſer de prendre ſes meſures avec Roodeſtein, ſans rien faire, même à cet égard, qu'avec ſa participation; l'engageant pourtant toûjours à empêcher que le navire de guerre de Hollande ne tombât ſous le pouvoir des Suédois. A l'inſtant on pourvût à faire diſtribuer les ſoldats de ce vaiſſeau ſur ceux des Capitaines le Clerc & Heemskerk; & enſuite Roodeſtein, Gotskens, & les Armateurs mirent à la voile. Le lendemain l'armée navale de Hollande & celle de Dannemarc ſortirent de la riviére de Kiel, & mouillérent hors de l'embouchure, en atendant les flutes & les autres bâtimens qui tranſportoient les troupes. Sur le ſoir le Maréchal Schak avec beaucoup d'autres Hauts Oficiers, & avec quelques flutes, ſe rendit à bord. Ruiter alla auſſi-tôt le trouver, pour le preſſer de lever l'ancre, parce qu'on avoit alors un vent de Sud fort favorable. Il répondit que le lendemain de bon matin tout ſeroit prêt: mais néanmoins le reſte des flutes qu'on atendoit n'aiant point encore paru dans ce tems-là, Ruiter repaſſa au bord de l'Amiral Bielke, où il fut réſolu qu'on mettroit inceſſamment à la voile; & qu'on laiſſeroit le Vice-amiral de Heldt avec quatre Capitaines Hollandois, pour atendre encore trois heures, & ſuivre après cela le gros de l'armée, avec les bâtimens qui avoient ainſi retardé. On leva donc l'ancre à huit heures du matin, avec près de cent voiles, tant en grands que petits vaiſſeaux. Sur le midi le Vice-amiral de Heldt, & les quatre Capitaines Hollandois, avec le reſte des flutes & toutes les troupes Danoiſes, compoſées d'environ cinq-mille deux-cens cavaliers, & de quatre-mille ſix-cens fantaſſins, mirent auſſi à la voile, & ſuivirent l'armée. Le même jour le Vice-amiral Ruiter, les Colonels Killegreuw & Meeteren, le Commandeur Evertſz. & le Contre-amiral van Braakel, ſe rendirent au bord de l'Amiral Bielke, pour délibérer avec lui, & avec le Maréchal Schak, en quel endroit de Funen, & en quel ordre on feroit la deſcente, & comment on diviſeroit l'armée pour cet éfet. Les réſolutions aiant été priſes, on ne penſa qu'à continuer ſa route. Lors qu'on fut arrivé proche de l'iſle Langeland, Ruiter fit venir à ſon bord tous les Commandans & les Capitaines de ſon armée, & leur préſcrivit l'ordre qu'ils devoient tenir pour la deſcente. Il ordonna au Commandeur Evertſz. au Contre-amiral van Braakel, aux Capitaines Sweers, van Meeuwen, Nieuhof, van Amſtel, de Wit, Albert Matthyſz. Tuineman, & Penſen, d'avoir leurs chaloupes & leurs canots prêts & bien armés, chacun conduit par ſept matelots & un Oficier, pour mettre les ſoldats à terre; & que chaque Capitaine feroit encore armer quarante de ſes matelots, pour favoriſer leur deſcente. Le 8. de Novembre ſur le midi, l'armée parut devant Nybourg, ville ſituée à l'Eſt ſur la côte de l'iſle Funen, dans le Belt. Le Maréchal Schak & les autres Commandans furent d'avis de faire inceſſamment la deſcente nonobſtant qu'on vît paroître de la cavalerie Suédoiſe ſur la côte, qui ſe mettoit en devoir de s'y opoſer. Mais le ſoir les ſurprit avant que tout pût être prêt. Ils ne laiſſérent pourtant pas de commencer, quoi que ce fût avec très-peu de conduite, n'aiant même avec eux perſonne qui eût une parfaite connoiſſance de la ſituation des lieux. Cependant les Suédois qui avoient élevé quelques bateries, commencérent de leur côté à faire feu ſur les vaiſſeaux. Ils abatirent du premier coup la vergue de grand hunier du Capitaine Jean Thyſz. qui portoit pavillon au mat d'arriére, comme Contre-amiral de l'eſcadre du Commandeur Evertſz; & il paſſa un boulet de vingt-quatre livres au travers de la chambre

1659.
4. *Novemb.* Roodeſtein en Gotskens ſont envoiés au Middelfartſond.

Ordres donnés à Gotskens. 4. *Novemb.*

Ruiter ſort de la riviére de Kiel. 5. *Novemb.*

Voi Aitzéma XXXIX. 431.

7. *Novemb.*

Ruiter donne les ordres pour la deſcente.

L'armée navale arrive devant Nybourg.

On tâche de faire deſcente, mais ſans ſucces.

1659. du Capitaine. Il fut auſſi fait pluſieurs décharges ſur le navire du Vice-amiral Ruiter, qui fut ateint d'un boulet un pié ſous l'eau. D'un autre côté on ne man-
9. *Novemb.* qua pas de tirer de deſſus les vaiſſeaux contre le Fort de Nybourg. Dès le matin avant jour tous les Oficiers, les ſoldats, & les matelots, qui avoient paſſé la nuit dans les chaloupes, & ſoufert beaucoup de froid & d'incommodité, retournérent à bord, ſans avoir pu rien éxécuter: car la nuit avoit été ſi obſcure, que n'aiant pas aſſès de connoiſſance du païs, ils ne ſûrent où aller aborder. Les Suédois recommencérent avec le jour à faire joüer leur çanon ſur les vaiſſeaux, qui furent contrains de reculer un peu, & d'aller moüiller hors de la portée de leurs coups. L'Amiral Bielke paſſa enſuite au bord de Ruiter, & le pria de retourner avec lui au ſien, pour prendre de nouvelles meſures ſur la deſcente, & conférer encore
Nouvelle réſolution. avec le Maréchal Schak & les autres Oficiers Généraux. Là on prit le parti de lever l'ancre, & d'aller ataquer les Suédois dans un autre endroit, proche de Cartemonde. Auſſi-tôt on mit à la voile, mais il ſe leva ſubitement une brume fort épaiſ-
Entrepriſe ſur Cartemonde. ſe; le vent ſe rangea à l'Oüeſtnordoüeſt; le flot entra avec beaucoup de force
L'armée navale eſt contrariée par le vent. dans le Belt; ſi bien qu'il fallut abſolument remoüiller. Dans ce même tems-là un Hollandois, patron d'une galiote, qui avoit été envoié vers une petite iſle,
Avis touchant les forces des Suédois. pour aprendre des nouvelles des Suédois, amena trois hommes au bord de Ruiter. Ils lui déclarérent que toutes les troupes que les Suédois avoient dans l'iſle Langeland, à la réſerve de deux-cens cavaliers, avoient paſſé en Funen, où il y avoit bien quatre-mille hommes de cavalerie, mais très-peu d'infanterie. Cependant on eut depuis une connoiſſance certaine, que l'armée de Funen étoit pour le moins de ſept-mille hommes, quatre-mille cinq-cens hommes de cheval, deux-mille fan-
Ordre de donner une fauſſe alarme. taſſins, & cinq-cens dragons. Après midi Ruiter aiant fait le ſignal à tous ſes Capitaines de venir à ſon bord, leur commanda d'envoier enſemble toutes leurs chaloupes ſans ſoldats, pour donner une fauſſe alarme aux ennemis, comme ſi l'on eût voulu faire deſcente au Sud de Nybourg. C'étoit afin de s'en aller après minuit à Cartemonde; tandis qu'on les amuſeroit de ce côté-là. Ses ordres furent éxécutés. Les chaloupes & les canots s'avancérent au commencement de la nuit à grand bruit vers terre: on tira même vers le bois avec des pierriers qu'on avoit. Les Suédois de leur part firent une garde éxacte toute la nuit, en atendant la deſcente. Le 10. du Mois, avant jour & dès quatre heures du matin, toute l'armée, à un ſig-
L'armée fait voiles vers Cartemonde. nal particulier, dont Bielke & Ruiter étoient convenus, remit à la voile ſecrétement & à petit bruit. Mais à la pointe du jour le vent ſautant à l'Oüeſtnordoüeſt, fit dériver les vaiſſeaux juſques au deſſous de l'iſle Romſo, à plus de deux lieuës Nordeſt
10. *Novem.* de Cartemonde. Ruiter faiſant alors des bordées pour ſe raprocher, arriva enfin environ midi devant la ville. A l'inſtant il donna ordre aux Commandeurs Evertſz. & de Wildt, au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaine van Amſtel & Aldert Mathyſz. de faire des emboſſures à leurs cables en jettant l'ancre, comme on en feroit au
On canonne la ville. ſien, afin de pouvoir canonner Cartemonde. Cette éxécution ſe fit avec tant de vigueur que la ville paroiſſoit quelquefois toute couverte de fumée, par la pouſſiére qui s'élevoit des pierres & des tuiles qui voloient en éclats; & la cavalerie qui étoit dedans ne ſavoit ou ſe cacher. Ruiter fit auſſi tirer continuellement ſur d'autre cavalerie, qui étoit en raſe campagne. Cependant l'Amiral Bielke, & le Vice-amiral Heldt étant venus le trouver, il repaſſa incontinent avec eux au bord de Bielke, ou étoit le Maréchal Schak, pour le prier de commencer promtement l'ataque, parce qu'il étoit déja deux heures après midi. A force de ſollicitations on fit enfin deſcendre dans les chaloupes quelques compagnies Danoiſes & Hollandoiſes, deſtinées pour l'avantgarde avec le Colonel Killegreuw, qui s'avancérent vers le rivage dont les navires de guerre ne pouvoient aprocher juſqu'à la portée du mouſquet; & les chaloupes mêmes touchérent à une portée de piſtolet du pont de la ville. Les Suédois s'étoient retranchés en deux endroits, & avoient fait des traverſes depuis la ville juſques au pont, duquel l'un des côtés étoit défendu par deux régimens de cavalerie; & il y en avoit trois à la défence de l'autre, pendant que la ville étoit gardée par les dragons. D'abord les ennemis firent leurs décharges ſur les chaloupes, & abatirent quelques-uns
Ruiter anime les ſoldats. des Hollandois. Le Vice-amiral Ruiter qui étoit préſent dans un canot leur crioit ſans ceſſe, *avancés*, *Amis*, *avancés*, *ou vous êtes tous morts*. Cet encouragement les a-
Valeur de Buat. nima beaucoup. Henri de Fleuri de Culan, Sr. de Buat, Gentilhomme François, Capitaine de cavalerie au ſervice des Etats, qui s'étoit embarqué en qualité de volontaire,

taire, aiant oüi la voix du Vice-amiral, ſauta l'épée à la main dans l'eau juſqu'à la ceinture, criant, *camarades je vais devant, ſuivés moi.* Au même inſtant les ſoldats ſe mirent à troupes dans l'eau, & tandis qu'on tiroit encore fortement contre la ville, ils gagnérent le rivage; fondirent courageuſement ſur la cavalerie Suédoiſe, qui venoit au devant d'eux pour les repouſſer; & combatirent avec une valeur incroiable, juſques-à-ce que les ennemis lâchant le pié, & prenant l'épouvante, abandonnérent leur avantage, & s'enfuirent vers le pont. Ils furent ſuivis de ſi pres par les Danois & par les Hollandois, qu'ils quittérent la ville, en y mettant auparavant le feu en deux quartiers; mais il fut éteint avant que d'avoir cauſé beaucoup de deſordre. Durant toute l'action Ruiter demeura toûjours dans ſon canot, où il eut deux matelots tués à ſes côtés: ce qui ne l'empêcha pas de continuer à animer ſes gens par ſes paroles & par ſon éxemple, en ſe mettant lui-même à leur tête, & ſe trouvant des premiers ſur le rivage. Lors que la brune vint il repaſſa à ſon bord, pour donner ſes ordres: il envoia aux ſoldats trois quintaux de poudre avec quantité de bales & de méche. Le lendemain † de bon matin il commanda aux canots & aux chaloupes d'aller aux bâtimens où étoient les chevaux, pour les prendre & les tranſporter juſques aux endroits où ils pourroient trouver fond: ce qui étant éxécuté en diligence, il fut mis à terre ce jour-là, plus de mille cavaliers Danois avec leurs chevaux & leur bagage. On ſut ce même jour par deux Gentishommes Suédois, qui avoient deſerté, que les ennemis s'étoient retirés à Nybourg Il y en eut d'autres qui raportérent encore, qu'Odenſée auoit été pareillement abandonnée, & que la garniſon avec ſon bagage avoit auſſi pris le même chemin: ajoûtant qu'on avoit oüi furieuſement tirer du côté de Middelfartſond. Au même tems le Vice-amiral détacha ſept navires de guerre ſous le commandement du Capitaine Adrien Houttuin, ſavoir ceux, de Jean Thyſz. Ysbrandt de Vries, van Amſtel, Albert de Boer, Heemskerk, & Bruinsveldt, avec celui de Houttuin; quatre pour aller croiſer entre les iſles Langeland & Spro, & trois pour demeurer à l'ancre devant Nybourg, & y faire la garde. Il avoit deſſein d'empêcher par ce moien que les Suédois ne puſſent envoier aiſément des ſecours de troupes, ou de munitions de guerre en Funen. Les Capitaines avoient charge pour cet éfet de ne laiſſer paſſer aucuns bâtimens, ni grands ni petits, de quelque lieu qu'ils puſſent venir; mais d'arrêter tous ceux qui y prendroient leur cours. A la pointe du jour ſuivant les matelots recommencérent à débarquer le reſte de la cavalerie Danoiſe, qui fut toute à terre ſur le midi. Alors le V. Amiral & ſon Conſeil de guerre, acordérent à la priére inſtante du Chef des troupes du débarquement, de laiſſer à chaque ſoldat Hollandois qui demeuroit en Funen, des vivres au moins pour une ſemaine, ſavoir cinq livres de biſcuit, deux livres de fromage, & une de beurre par perſonne; & deux tonneaux de biére pour cinquante hommes. Il en fut auſſi délivré aux Colonels, aux Capitaines, & à chacun des autres Oficiers, à proportion de leur rang. Ces munitions de bouche furent portées à terre, pour ſervir à avancer l'expédition qu'on alloit entreprendre, & à empêcher qu'elle ne manquât par le defaut de vivres, & par les ſoins qu'il auroit fallu prendre pour en chercher. Le lendemain Ruiter détacha encore les deux Capitaines Tuinneman & Noblet, avec leurs navires & une galiote, pour aller atendre entre Romſo & le cap de Roſnes, c'eſt-à-dire entre l'iſle Funen & la Zélande, les vaiſ. mar. & les bâtimens chargés de vivres qui venoient de Hollande, avec ordre de les arrêter, s'ils les rencontroient, & de les amener ſous le pavillon. Le même jour trente cavaliers Suédois avec leurs chevaux & leurs équipages paſſérent dans le parti du Dannemarc, & en même tems l'armée de Suéde parut à la vûë des troupes Danoiſes & Hollandoiſes; mais celles-ci s'avançant pour recevoir les ennemis, ils ſe retirérent. Aprés cela le Vice-amiral Ruiter deſcendit à terre, * avec l'Amiral Bielke, le Comm. Evertſz. & le Contre-amiral van Braakel; & ils ſe rendirent tous enſemble auprès du Maréchal Schak, où il fut arrêté qu'on enverroit encore trois navires de guerre, toutes les flutes Hollandoiſes, & quelques autres vaiſſeaux Danois, ſe joindre à ceux qui étoient poſtés devant Nybourg; & qu'on donneroit ordre que tous les bâtimens qui ſeroient à Langelandt, & dans les ports voiſins, ſe joigniſſent auſſi avec eux. Le deſſein étoit de tenir jour & nuit les ennemis en alarme, & de leur perſuader que ce grand nombre de canots & de chaloupes étoit préparé pour ataquer la ville, afin que le Maréchal Schak pût avec plus de facilité pénétrer par terre à Odenſée, & de là paſſer juſques à Middelfartſond, où l'on eſpéroit que pourroient ſe rendre les Impériaux, les Polonnois, & les troupes de Brandebourg, qui venoient au ſecours du Roi de Dannemarc. Peu de jours

1659.
10. *Novemb.* Les Hollandois & les Danois font deſcente, & mettent en fuite les Suédois, qui abandonnent Cartemonde.

† 11. *Novem.* On debarque la cavalerie Danoiſe.

On envoie quelques vaiſſeaux croiſer entre Langelandt & Spro, & faire garde devant Nybourg.

Les troupes Hollandoiſes qui demeurent en Funen, ſont pourvûës de vivres pour une ſemaine.
12. *Novemb.*

Ruiter fait croiſer ſur la flote marchande qu'on atend.
13. *Novemb.*

* 14. *Nov.*

Il eſt arrêté d'envoier encore d'autres vaiſſeaux devant Nybourg.

1659. avant cette deſcente en Funen, le Roi de Suéde paſſa avec un détachement de cavalerie dans l'iſle de Falſter, afin de pourvoir à la ſûreté des iſles voiſines en cas d'attaque. Avant que de partir pour aller faire ſon tour en celle-ci il avoit paru écouter plus favorablement qu'à l'ordinaire les Ambaſſadeurs qui lui conſeilloient la paix. Mais on crut qu'il ne cherchoit qu'à temporiſer, & qu'à trouver les moiens d'empêcher l'armée navale de Hollande d'agir contre lui. Un jour qu'il donnoit le plaiſir de la chaſſe à la Reine ſon Epouſe dans cette même iſle de Falſter, il reçut avis de Coppenhague que Ruiter & Bielke avoient mis à la voile; qu'ils faiſoient route vers le Holſtein; & qu'aparemment c'étoit pour y embarquer des troupes, & les tranſporter dans le lieu qui ſans doute avoit été choiſi pour y faire une deſcente. Cette nouvelle lui fit quitter la chaſſe. D'abord il prit en particulier l'Ambaſſadeur de France, qui étoit alors à Falſter avec les autres Ambaſſadeurs, & lui demanda, *où il croioit que les flotes de Hollande & de Dannemarc avoient deſſein de débarquer les gens qu'elles alloient chercher* ? Terlon répondit, *qu'il n'en ſavoit rien, mais qu'il ſe perſuadoit que ce ſeroit en Funen.* Le Roi lui repartit, *que ce n'étoit point ſa penſée, & qu'il croioit plutôt que ces deux flotes débarqueroient en Schoonen les troupes qu'elles alloient querir en Holſtein, parce que cette Province n'avoit point de places fortes, & que les Peuples n'avoient point d'afection pour la Suéde, regardant encore le Roi de Dannemarc comme leur Maître légitime, ſous la domination duquel ils avoient paſſion de retourner.* Il parut même ſouhaiter, *que le véritable but des Danois fût ſur l'iſle Funen*, car il ne ſe promettoit pas moins, *que de faire des retruës de toutes les troupes des ennemis, s'ils y faiſoient une deſcente.* Il partit toutefois ſur le champ; & ſans dire où il alloit, il repaſſa en Zélande, & prit le chemin de Corſœur, par le côté qui regarde Funen, afin de donner, en cas de beſoin, plus facilement ſes ordres dans cette iſle-là. Deux jours après ſon arrivée, il entendit du côté de cette même iſle, de grands bruits de canon & de mouſqueterie, qui furent comme des coups de tonnerre pour lui. Il y vouloit aller à l'heure-même; mais ſon Conſeil l'en détourna, lui remontrant que ce ſeroit trop hazarder ſa perſonne, puis qu'il ne pouvoit paſſer que dans une chaloupe à rames, ou dans quelque autre petit bâtiment, qui ſelon toutes les aparences ne manqueroit pas d'être reconnu par ſes ennemis, & d'être arrêté; & où par conſéquent il courroit grand riſque d'être fait priſonnier. Le Roi ſe rendit à ces raiſons, quoi que d'ailleurs il ne fût preſque quel parti il devoit prendre. Enfin ne pouvant plus douter que le deſſein des Danois ne fût d'entrer en Funen, il y envoia le Maréchal Steenbok, avec quelques vaiſſeaux. Ce Maréchal y arriva encore aſſés tôt pour avoir part aux deſaſtres qui dans cette iſle commençoient à tomber ſur l'armée de Suéde. Le Roi inquiet & craignant le ſuccès de ce qui s'y paſſeroit, y avoit envoié les nuits précédentes, ſur de petits bâtimens, de l'infanterie qu'il avoit tirée de Zélande, & des autres iſles. Il y eut des gens qui s'étonnérent de ce que le Prince de Sultsback, Général des troupes Suédoiſes qui étoient en Funen, n'avoit pas ataqué les Danois & les Hollandois, dès qu'ils furent deſcendus à terre, avant que leur cavalerie fût débarquée; & de ce qu'il leur donna le tems d'être joints par les autres troupes de leurs Alliés, qu'ils atendoient du Jutland. D'autres diſoient qu'il ne lui avoit pas été poſſible de rallier aſſés promtement ſes gens, qui étoient diſperſés en pluſieurs endroits au tems de la deſcente, à laquelle il ne s'atendoit point; & que l'ocaſion, qui fut favorable à ſes ennemis, ſe perdit pour lui, tandis qu'il faiſoit ſes éforts pour raſſembler de toutes parts ſon armée. D'ailleurs il eſt encore certain que les ſubites diſgraces, & les dangers imprévûs, mettent ſouvent l'eſprit hors de ſon aſſiette ordinaire, y faiſant naître des doutes & des difficultés, qu'il n'eſt pas alors capable de réſoudre.

Le Roi de Suéde va à Falſter.

Mémoires de Terlon p. 264.

Il reçoit nouvelles que les armées navales de Hollande & de Dannemarc ont fait voiles de Coppenhague.

Ce qu'il dit à de Terlon Ambaſſadeur de France.

Terlon p. 265. 266.

Son départ pour Corſœur.

D'où il entend tirer en Funen. *Terlon p.* 266.

Il y veut aller.

Son Conſeil l'en détourne.

Il y envoie le Maréchal Steenbok.

Mais pendant que les Suédois conſumoient le tems en conſeils inutiles, & en fauſſes démarches, leurs ennemis l'emploioient à pouſſer leur entrepriſe. Le Vice-amiral Ruiter qui faiſoit ſans ceſſe des réflexions ſur la ſaiſon, dans laquelle il n'y avoit que des néges & des glaces à atendre au premier jour; & qui voioit que les vaiſſeaux ne pourroient plus demeurer en mer, ſollicitoit continuellement le Maréchal Schak de pourſuivre ſa pointe. On propoſa de ſe mettre en marche le 15. du Mois; mais le mauvais tems, & la nége qui tomba, en empêchérent. Le ſoir du même jour le Commandeur Verburg ſe rendit ſous le pavillon devant Cartemonde, avec les navires de guerre qui avoient été détachés ſous ſon commandement, & avec la flote marchande, & les bâtiments qu'on atendoit chargés de vivres, & encore

15. *Novemb.* Arrivée de la flote de Hollande, tant de vaiſſeaux mar-

core d'autres vaiſſeaux deſtinés pour le païs de Berg & pour l'Iſlandt. Cette venuë aporta beaucoup de joie à l'armée. Le lendemain il courut un bruit qui dans la ſuite ſe trouva véritable ; ſavoir que le Maréchal Ernſt Albrecht van Eberſtein avoit paſſé en Funen, près de Middelfart, avec les autres Alliés & leurs troupes. Ils avoient pris des chaloupes ſur leſquelles ils s'étoient auſſi rendus dans l'iſle, quatre jours après la deſcente des Danois & des Hollandois, c'eſt-à-dire le 14. de Novembre, & y avoient diſperſé quelques Suédois, qui vouloient leur en diſputer l'entrée. Ils avoient d'autant moins trouvé de réſiſtance en ce lieu-là, que le Prince de Sultsbach étoit preſque avec toute ſon armée, de l'autre côté de l'iſle, proche de la ville de Nybourg, de laquelle il vouloit demeurer couvert, & qu'il prétendoit à quelque prix que ce fût conſerver pour ſa retraite. Cette deſcente proche de Middelfart dura trois nuits. Les troupes qui paſſérent conſiſtoient en quelques régimens Impériaux, quatre de Brandebourg, huit-cens Polonnois, mille cavaliers, & ſept-cens dragons ; faiſant en tout quatre-mille hommes de cheval, outre l'infanterie, dont le nombre étoit pourtant peu conſidérable. Le 17. le Maréchal Schak n'aiant point encore reçu la nouvelle de la deſcente des Impériaux & des autres Alliés, ſe mit en marche avec les troupes Danoiſes & Hollandoiſes. Le premier jour de la marche on n'avança qu'une lieuë, c'eſt-à-dire juſqu'au village de Munkenbo, & l'on continua de marcher l'entement parce qu'on devoit paſſer par des défilés, & par d'autres endroits auſſi difficiles, où les Suédois avec très-peu de forces auroient pû arrêter tout-à-fait l'armée, ou du moins fort longtems, & l'empêcher d'arriver à Odenſée, s'ils euſſent fait ferme, & qu'ils lui euſſent diſputé tous les paſſages. Le Maréchal Schak demeura deux jours à Munkenbo pour obſerver la contenance des ennemis, & prendre plus de connoiſſance de l'état de leurs afaires dans l'iſle. Les Suédois qui avoient côtoié quelque tems l'armée Danoiſe, ſe retirérent de nouveau à Nybourg, & Schak ſe rendit le 19. du Mois à Odenſée. Là on reçut des nouvelles certaines de la deſcente d'Eberſtein, & qu'il étoit en marche avec les autres troupes des Alliés, pour venir à cette même ville, proche de laquelle il ſe joignit le 22. au Maréchal Schak. Alors ils réſolurent enſemble de marcher vers Nybourg, & d'aller fondre ſur les Suédois. Le lendemain ſur les onze heures ils arrivérent á une lieuë de la place, d'où ils virent l'armée de Suéde ſous le Prince de Sultsbach, & ſous le Maréchal Steenbok, qui étoit venu depuis peu de Zélande, rangée en bataille ſur la pente d'une aſſés longue colline. Le poſte étoit avantageux pour les Suédois. Ils avoient derriére eux la ville de Nybourg, & devant eux un foſſé, & de fortes haies, garnies de mousquetaires & de dragons, qui y étoient comme derriére un parapet. L'armée de Dannemarc ſe mit auſſi en ordre de bataille. Le Maréchal Eberſtein avoit l'aile droite : le Général Major Tramp avoit l'aile gauche ; & le Maréchal Schak conduiſoit le corps de bataille, où étoient les Colonels Killegreuw, van Meeteren, & Ernſt van Ailua avec leurs troupes, hormis quelques compagnies de Killegreuw & de Friſons, qui étoient à l'aile gauche avec Tramp. On avoit auſſi rangé par derriére un petit corps de réſerve pour ſecourir ceux qu'on verroit en avoir beſoin. Ce fut la cavalerie Danoiſe qui donna la premiére. Eberſtein & Schak pouſſérent avec beaucoup de vigueur juſques aux haies ; mais ils y trouvérent tant de réſiſtance de la part des mousquetaires & des dragons Suédois, qu'il leur fut impoſſible de percer plus avant. Ceux-ci dont la valeur naturelle étoit augmentée par le deſeſpoir, non-ſeulement repouſſérent les Danois, mais ils les mirent en deſordre, & firent également plier l'aile gauche & l'aile droite. Ils s'étoient même déja rendus maîtres du canon, lors que Schak commanda aux Hollandois de donner auſſi. A cet ordre ils marchérent en bataillons ſerrés, piques baiſſées, aiant à leur tête les Colonels Killegreuw van Meeteren & Ailua ; & allant droit aux ennemis, ils les chargérent avec une intrépidité acompagnée de tant de conduite, que l'aile droite des Suédois aiant envain tâché de les rompre, & aiant été vigoureuſement repouſſée à coups de piques, toutes les fois qu'elle l'avoit entrepris, ils furent enfin obligés d'abandonner le canons dont il s'étoient emparés, & de prendre la fuite. L'aile gauche voulut défendre un certain paſſage, mais elle ne ſoutint pas longtems l'éfort des Hollandois, deſquels on ne put s'empêcher d'avoüer, que par tout où ils s'étoient trouvés ils avoient chaſſé les ennemis de leur avantage, les faiſant retirer derriére les haies, ſans ozer tenir ferme devant eux. Il y eut même une compagnie de Hollandois, à la tête de laquelle étoit le Colonel van Meeteren, qui ſoutenuë de quelques ca-

1659. chans, que chargés de munitions.

Les Impériaux, Polonnois &c. entrent en Funen proche de Middelfart.

17. *Novem.* Les Danois & les Hollandois commencent leur marche.

Ils ſe joignent aux troupes des Allies, & marchent à Nybourg.

Bataille livrée en Funen proche de Nybourg.

24. *Novem.* Les Danois & les Allemans ſont repouſſés & mis en fuite.

Valeur des Hollandois, qui font céder les Suedois.

1659. cavaliers Danois, alla, pique baiſſée, ataquer deux eſcadrons Suédois, & les chaſſer du poſte ou ils étoient à la garde du canon qu'ils avoient pris. Cette ardeur des troupes de Hollande, & ce relâchement de celles de Suéde, firent changer la face de la bataille. Les Impériaux, les Danois, les Polonnois, & les troupes de Brandebourg, reprirent cœur; retournérent à la charge; & pouſſérent la cavalerie des ennemis juſques dans Nybourg. Leur infanterie, compoſée la plupart de Finnons & de Gots, n'aiant plus de cavalerie pour la couvrir, fut environnée des Polonnois, & preſque toute taillée en piéces. Le Prince de Sultsbach & le Maréchal Steenbok, voiant tout perdu, & ne jugeant pas à propos de ſe laiſſer enfermer dans Nybourg, s'enfuirent au travers d'un bois juſques au bord de la mer, où aiant trouvé un pêcheur, ils l'engagérent par les promeſſes d'une grande recompenſe, à les paſſer la nuit ſuivante dans ſa barque en Zélande, avec deux ou trois de leurs Domeſtiques. Le V. Amiral Ruiter, qui avoit détaché de nouveau le 21. du Mois ſix navires de guerre, commandés par le Cap. Verburg, pour aller vers le petit Holms & Schaagen, atendre la ſeconde flote chargée de vivres, qui devoit venir de Hollande, & pour l'amener, reçut le jour ſuivant une Lettre du Maréchal Schak, qui le prioit de faire avancer l'armée navale devant Nybourg. Sur cette inſtance il leva l'ancre à midi, mais le gros tems l'obligea de remoüiller ſur le ſoir à une demi-lieuë de la ville. Après minuit le vent s'étant un peu apaiſé, il remit à la voile, & arriva juſtement à la pointe du jour dans la baie. Là il donna ordre au Contre-amiral van Braakel de faire voiles pour Lubec, avec quatorze navires de guerre & la flote marchande depuis peu arrivée des P. V.; & de faire eſcorter de là juſques proche de l'iſle Bornholm, par quatre navires de guerre, les vaiſ. mar. deſtinés pour Colberg & pour Coningsberg. Ces quatre mêmes navires devoient après cela retourner à Lubec, ſous le pavillon de van Braakel, qui avoit charge d'acheter des vivres, pain, orge, beurre, & bierre, autant qu'il en pourroit tenir dans une flute, & dans deux galiotes; & d'y atendre l'armée navale de Hollande. Le ſoir du 24. van Braakel mit à la mer, & à la même heure on entendit de deſſus les vaiſſeaux un bruit de canons & de mouſqueterie, & on vit un feu, qui firent connoître que les deux armées étoient aux mains. Alors Ruiter ordonna à trois Capitaines de lever l'ancre, & de s'avancer au Nord de Knoetshooft ou Knutshovet, par le travers du Fort, ou ailleurs, ſelon qu'ils verroient plus de jour à incommoder la cavalerie ou l'infanterie des Suédois, par le feu continuel de leur artillerie. Suivant cet ordre ils allérent ſe poſter tout proche de terre: mais lors que la brune fut venuë on n'entendit plus tirer, & l'on vit ſeulement des flammes s'élever comme d'un incendie. Le 25. Ruiter aiant été informé par le Maréchal Schak de l'iſſuë du combat, & de la fuite des Suédois à Nybourg, & prié d'ataquer auſſi cette ville par mer, fit donner avant jour le ſignal de mettre à la voile. Les Commandeurs Evertſz. & de Wildt eurent ordre d'aller promtement avec les Capitaines Jean Thyſz. van der Zaan, Sweers, & Tuinneman, ſe poſter au Nord de la place, & tirer de ce lieu-là ſur les Suédois. Ruiter s'avança en louvoiant avec les autres navires, à l'entrée du port nommé Slipshaven, juſques au deſſus du Fort Knutshovet, ſur lequel on ne ceſſa pas de tirer que les Suédois ne l'euſſent abandonné, & qu'ils n'euſſent fait retraite dans la ville; ce qui aiant été aperçu, le Vice-amiral envoia ſon canot bien armé vers le Fort qu'on trouva vuide, & où l'on arbora l'étendart des Etats. Il y avoit été laiſſé deux canons de fonte de demi-calibre, qu'il fit enlever par des chaloupes, & mener à bord. Après cela il entra plus avant dans le port, ſuivi des Capitaines van Amſtel, van Meeuwen, van Berchem, Kramer, Niehof, Penſſen, Houttuin, de Wit, de Vries, Roetering, Schatter, Mangelaar, & de Boer. Ils s'aprochérent tous en très-peu de tems ſi près de Nybourg, que leurs plus petits canons, pouvoient porter dans tous les endroits de la ville. Là ils jettérent l'ancre ſur trois braſſes, & firent des emboſſures aux cables. Le Capitaine van Amſtel avec ſon vaiſſeau *les Provinces*, monté de 40. piéces de canon, étant poſté le plus proche de terre, Ruiter, Bielke, & les autres Commandans paſſérent à ſon bord pour reconnoître mieux l'état des Suédois, & donner leurs ordres avec plus de connoiſſance & de facilité. Lors qu'ils furent ainſi moüillés, toute l'artillerie des navires, qui étoient ſi proches de la ville, qu'on pouvoit viſer & adreſſer les coups où l'on vouloit, commença à tonner tout d'un coup, envoiant à la fois pluſieurs bordées entiéres, & faiſant feu ſans ceſſe, tant que le canon le pou-

Les Suédois ſont batus & s'enfuïent à Nybourg.

Verburg eſt renvoie vers la pointe de Schaagen.

22. *Novem.* Ruiter fait voiles vers Nybourg.

Il envoie van Braakel avec les vaiſ. mar. à Lubec & donnes ſes ordres pour leur convoi, & pour charger des vivres.

23. *Novemb.*

24. *Novemb.*

Ordre donné par Ruiter.

25. *Novem.*

Ruiter entre dans le Slipshaven.

Il s'empare du Fort Knutshovet.

Il s'avance avec une partie de ſes vaiſſeaux devant Nybourg.

pouvoit ſoufrir. Cette ataque cauſa une grande épouvante, avec encore plus de deſordre & de perte, dans une ſi petite ville, où étoient comme entaſſés les gens de guerre, cavaliers & fantaſſins, qui y avoient fait retraite. Plus la ville étoit petite, plus on y étoit preſſé; & plus on y étoit preſſé, plus les coups qu'on tiroit y faiſoient de ravage. Les gros boulets & les chevilles de fer abatoient maiſons, hommes, & chevaux. Les toits & les tuiles voloient par tout comme une épaiſſe grêle. Ceux que les boulets avoient épargnés, étoient auſſi-tôt meurtris, écraſés, ou mis en piéces par le bois & par les pierres qui tomboient des maiſons, comme par des contre-coups. Ce bruit horrible & continuel, qui montoit juſques au Ciel, & qui étoit acompagné de fumée & de flammes, ôtoit même l'uſage de l'ouïe & de la vûë. Les plaintes; les gémiſſemens; les bleſſés, hommes, femmes, enfans, tranſiſſoient les cœurs, & faiſoient hériſſer les cheveux. Il n'y avoit point d'endroit où fuir, point d'azile pour ſe mettre à couvert: par tout le péril étoit égal, par tout la mort étoit préſente & inévitable. Cette terrible extrémité, plus facile à concevoir qu'à décrire, aiant duré à-peu-près une heure, les Suédois commencérent à perdre à la fois le courage & l'eſpérance. Ils envoiérent donc un Trompette aux Maréchaux Schak & Eberſtein, pour demander, *qu'on ceſſât de tirer, & qu'on voulût entrer en conférence.* Il fut répondu, *qu'il n'y avoit point de conférences à faire, ni de conditions à propoſer; qu'il falloit ſe rendre à diſcrétion*; & l'on continua de tirer. Peu après il ſortit de la ville trois Oficiers Suédois, Schoonleven, Leliecroon, & un autre, qui ofrirent de ſe remettre à la diſcrétion des Danois & de leurs Alliés. D'un autre côté les Srs. Detlof, van Alefeldt, & Tramp, entrérent dans Nybourg, pour s'aboucher avec les Commandans Suédois. Cependant on avoit auſſi envoié un Trompette au bord de Ruiter pour le prier de ceſſer de batre la place, vû qu'on étoit en parole avec les Danois de ſe rendre à diſcrétion. *Il répondit, qu'il falloit donc promtement prendre ſon parti, & ſe hâter de conclure, ou qu'il alloit bientôt réduire la ville en mazures.* Néanmoins il ceſſa de faire feu. Mais lors qu'il vit qu'on ne revenoit pas aſſés tôt, au moins à ſon gré, il fit recommencer comme auparavant, & ſans intermiſſion, juſques-à-ce qu'il eût reçu une Lettre de la part du Maréchal Schak, qui lui donnoit avis, *que les Suédois s'étoient rendus à diſcrétion, & qu'on ne pouvoit trop le remercier de ce qu'il étoit ſi promtement venu à bout de cet ouvrage.* Par ce moien il tomba entre les mains des Danois & de leurs Alliés, onze régimens de cavalerie, avec près de trois-mille chevaux. Il y eut entre les priſonniers, douze Colonels, & trois Généraux Majors, Henri Horn, Weyer, & le Comte de Waldek. Le Duc de Weimar & le Comte de Koningsmark avoient été pris à la bataille. Cette victoire fut ſi pleine & ſi entiére, qu'on n'en a oüi parler que de très-peu de ſemblables, & qu'on n'en trouve que très-peu d'éxemples dans l'Hiſtoire. De toute l'armée du Roi de Suéde qui étoit en Funen, forte de plus de ſept-mille hommes avant le combat, il ne ſe ſauva pas un ſeul homme, hormis les deux Généraux, le Prince de Sultsbach & le Maréchal Steenbok, avec les deux ou trois Domeſtiques, dont il a été parlé; & peut-être quelques malhureux qui demeurérent cachés dans les haies & dans les bois. Outre cela c'étoient les meilleures troupes de Suéde, & ſur leſquelles le Roi comptoit le plus. Du côté des Danois & de leurs Alliés, il étoit demeuré ſur la place en tout environ cinq-cens hommes, entre leſquels ſe trouvoient huit Oficiers de marque, & un Capitaine Friſon, nommé Hemmema; mais d'ailleurs peu de Hollandois, quoi qu'ils euſſent eſſuïé le plus chaud du combat. Auſſi les Danois & les autres Alliés leur firent-ils l'honneur de publier, *qu'ils avoient été les principaux inſtrumens de la victoire.* Les Suédois mêmes à leur tour avoüérent, *que c'étoient les Hollandois qui leur avoient porté le coup mortel.* C'eſt ainſi que Funen, la plus grande iſle du Dannemarc, après la Zélande, fut reconquiſe en quinze ou ſeize jours, avec toutes ſes villes & ſes fortereſſes, dans leſquelles il fut trouvé près de cent piéces de canon, & quantité de munitions de guerre; & où il fut gagné plus de ſix-vingts drapeaux & étendars. Il y périt plus de deux-mille Suédois, outre les priſonniers, dont le nombre monta à cinq-mille. Les cavaliers furent incorporés en partie parmi les Danois, & en partie parmi les Impériaux & parmi les troupes de Brandebourg. La ville de Nybourg éprouva les rigueurs & les cruautés de la guerre dans toute leur étenduë, etant miſérablement pillée par les Impériaux & par les Polonnois, tandis que les Hollandois ſe tenoient continuellement ſous les armes. On

1659.

Et contraint les ennemis par le feu continuel qu'il fait, de ſe rendre à diſcrétion.

25. *Novem.*

Aitzéma. XXXIX. 432. 436.

La ville de Nybourg eſt pillée.

1659. ôta à la plupart des prisonniers, & même à des femmes, tout ce qu'ils avoient, jusqu'à les dépoüiller, & les laisser nuds en chemise; ce qui dans ces climats du Nord, par le froid, tel qu'il est à la fin de Novembre, n'étoit pas les traiter beaucoup plus humainement, que si on leur eût ôté la vie, à l'entretien de laquelle les vêtemens ne sont pas moins nécessaires en ce lieu-là que les alimens. *

Ruiter entre dans la ville où il est remercié de ses services par les Maréchaux de camp.

Le lendemain de la reddition de Nybourg, le Vice-amiral Ruiter fut prié avec l'Amiral Bielke de descendre à terre, où les Maréchaux Eberstein & Schak continuérent à les remercier des services signalés que leurs vaisseaux avoient rendus en cette occasion. Ils firent aussi en particulier beaucoup d'honnêtetés aux Colonels Killegreuw, van Meeteren, & Ailua, vantant leur valeur, & leurs grandes actions dans le combat, desquelles ils avoient été les têmoins, & les assurant qu'ils en feroient leur raport au Roi de Dannemarc, afin qu'il pût leur en marquer sa reconnoissance. Les Suédois craignirent qu'après la prise de Funen Ruiter ne fît transporter en Zélande les troupes des Alliés, afin de poursuivre leur victoire. Le Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France, a crû que la politique des Hollandois les empêcha de favoriser cette expédition, parce qu'il est de leur interêt de tenir toûjours la puissance des deux Rois du Nord comme dans une balance égale. Mais il est certain qu'on ne proposa point alors à Ruiter le transport des soldats, & que le même jour qu'il fut à terre il remontra au Maréchal Schak, *que faute de vivres il ne pouvoit demeurer plus longtems en mer; & qu'il ne pouvoit hazarder davantage l'armée navale de ses Maîtres, dans une saison si avancée, où il n'y avoit plus que des glaces à atendre, & des tempêtes à essuïer.* C'est pourquoi il fut arrêté qu'il mettroit à la voile. Aussi-tôt il retourna à son bord; car la ville étoit si remplie de gens de guerre, Danois, Allemans, Hollandois, Polonnois; & de prisonniers Suédois, qu'à peine y pouvoit-on subsister. Ruiter croioit qu'il y avoit bien quatorze-mille hommes sans les chevaux & les chariots. Il avoit même encore vû la continuation du pillage, pendant lequel quantité de gens étoient exposés au froid, presque nuds, & il en avoit paru fort touché, faisant réflexion sur les calamités de la guerre, dont rien ne se trouve éxemt. Le lendemain à la pointe du jour il mit à la voile avec toute l'armée navale, & s'avança hors de la passe de Nybourg jusques au Fort. Après midi le Maréchal Eberstein passa au bord de l'Amiral Bielke, & à sa priére le Vice-amiral s'y rendit aussi, parce qu'on y atendoit le Maréchal Schak avec quelques Colonels. Mais le vent d'Oüestnordoüest aiant excité une tempete, qui les empêcha de s'y rendre, Ruiter retourna le soir à son bord.

Comme aussi les Colonels Hollandois *Memoires de Terlon. p. 268. 269.*

Remontrance de Ruiter.

Sa compassion de l'état ou la guerre avoit réduit les Habitans de Nybourg.

27. Novem.

28. Novem. Le 28. il donna ordre de débarquer les vêtemens qui avoient été envoiés par les Etats pour leurs troupes, & les fit porter aux lieux où elles devoient être en quartier d'hyver. Il y avoit deux-mille justaucorps, trois-mille-soixante chemises, deux gros paquets de deux-mille paires de bas, & six tonneaux pleins de souliers.

Il fait voiles avec l'armée navale.

Le même jour il partit pour Lubec avec toute l'armée, composée de six-vingts voiles, compris tous les petits bâtimens, afin de prendre des vivres qu'on y avoit achetés. Le Roi de Dannemarc aiant eu nouvelles de la victoire, & de la réduction de Funen, ordonna un jour d'actions de graces générales à Dieu, qui fut le 28. de Novembre, vieux stile. Il fit chanter le *Te Deum* dans toutes les Eglises, & fit

*EXPLICATION de L'ESTAMPE ICI-JOINTE.

Au haut.

La Ville de Nybourg soumise par LE SIEUR MICHEL de RUITER.
Et la défaite des Suédois par les Danois, & par leur Alliés, le 25. Nov. 1659.

Au bas.

A. La Ville de Nybourg
B. Le Slips Haven, ou port de Slip.
C. Le Fort de Knutshovet.
D. Les bateries des Suédois.
E. Le Fort de Nybourg.
F. L'armée Danoise.

1. *Le Sr. Vice-amiral Michel de Ruiter.*
2. *Le Capitaine Jean van Amstel.*
3. *Le Capitaine Jaques van Meeuwen.*
4. *Le Capitaine Jaques van Berchem.*
5. *Le Capitaine Barent Kramer.*
6. *Le Capitaine Jean Richewyn.*
7. *Le Capitaine Hugues van Niehof.*
8. *Le Capitaine Jaques Pens.*
9. *Le Capitaine Jaques Simonsz. de Wit.*
10. *Le Capitaine Ysbrandt de Vries.*
11. *Le Capitaine Jean Roetering.*
12. *Le Capitaine Gerbrandt Schatter.*
13. *Le Capitaine François Mangelaar.*
14. *Le Capitaine Albert Pietersz. de Boer.*
15. *Le Sr. Commandeur Corneille Evertsz.*
16. *Le Sr. Commandeur de Wildt.*
17. *Le Capitaine Isac Sweers.*
18. *Le Capitaine Guillaume van der Zaan.*

DE STADT NYBORG
Veroverdt door de
Hr MICHIEL DE RUITER,
en 't Slaan der Zweeden
Deer d. Deenen en der selfster Bontgenooten op den 25. Nov. 1659.

A. De Stadt Nyborg.
B. De Slys Aldaer.
C. De Schans Knuts hovet.
D. Het Zweedts Kanon.
E. De Schans Nyborg.
F. Het Deensche Leeger.
1. De Hr Vice Admn Michiel de Ruiter.
2. Kapt Ian van Amstel.
3. Kapt Iakob van Meeuwen.
4. Kapt Iakob van Borchen
5. Kapt Burende Kramer
6. Kapt Ian Reicherzen
7. Kapt Hugo van Niehof.
8. Kapt Iakob Pens.
9. Kapt Iakob Simonsz de Wit.
10. Kapt Yshrandt de Vries.
11. Kapt Ian Roetering.
12. Kapt Gerbrandt Schatter
13. Kapt Frans Mangelaer.
14. Kapt Albert Pietersz de Boer.
15. De Mr Comdr Cornelis Evertsz.
16. De Mr Commandeur de Wildt.
17. Kapt Isaak Sweers
18. Kapt Willem vander Saan.

Stoopendaal Sculp.

& fit faire une décharge de toute l'artillerie de la ville de Coppenhague, & de celle des vaiſſeaux, pour marquer ſa joie. Ce Monarque envoia auſſi lui-même un fort beau récit de la bataille aux Etats Généraux, avec une Lettre, dans laquelle, quoi que courte, il leur têmoignoit: *Que les derniers Oficiers, & les derniéres troupes envoiées par L. H. P. à ſon ſecours, s'étoient ſi bien aquitées de leur devoir dans le combat, qu'après Dieu, qu'il falloit ſeul reconnoître pour auteur de cet avantage, on pouvoit dire qu'elles en méritoient tout l'honneur**. Il ordonna auſſi au Sr. Chariſius, ſon Réſident à la Haie, de complimenter de ſa part L. H. P. ſur le ſuccès des armes communes, & de les remercier, de leur afection, de leurs ſoins, & de leurs aſſiſtances; ce qui fut fait le 20. de Décembre. Mais le Roi de Suéde n'aprit du Prince de Sultsbach & du Maréchal Steenbok, qu'avec beaucoup d'étonnement & d'altération, les nouvelles de la défaite de ſon armée, & de la priſe de l'iſle Funen. On dit même que depuis ce tems-là il n'eut jamais de joie, ni ne jouit d'une ſanté parfaite. Il partit en diligence pour ſe rendre au Fort de Cronenbourg, & jugea que le plus expédient pour lui & pour ſon Roiaume étoit de renouveller alliance avec les Etats des P. V. qui avoient ſû rompre ſes deſſeins ſur le Dannemarc, & arrêter le cours de ſes triomfes. Ainſi le 9. de Décembre, quatorze jours après la reddition de Nybourg, il fut ſigné un Ecrit par les Commiſſaires du Roi & par les Plénipotentiaires des Etats, pour le rétabliſſement de la bonne intelligence entre eux, & en même tems le Traité autrefois conclu à Elbing † fut achevé, en y ajoûtant les explications néceſſaires. Cependant ce ne fut que ſous condition qu'il n'auroit aucun éfet, ni ne prendroit ſon cours, qu'après que la paix auroit été auſſi faite entre les deux Couronnes; † & ce fut là le premier fruit de la victoire remportée en Funen.

1650. Jour d'actions de graces en Dannemarc. 4 *Décemb.* Le Roi de Dannemarc remercie L. H. P. par une Lettre. * *Voi Aitzema.* XXXIX. 445. Grande ſurpriſe du Roi de Suéde. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 437. 448. † *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1278. XXXIX. 438. *Voi Aitzema.* XXXIX. 440. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 449.

Le Vice-amiral Ruiter, que cette digreſſion m'a un peu fait perdre de vûë, louvoia un jour entier pour doubler de Lalandſche-haaken, qui eſt le nom d'un certain banc de ſable; & alla le ſoir par un vent contraire mouiller ſous l'iſle Lanceland. Là il fit venir ſes Capitaines à ſon bord, & ordonna à Sweers d'aller en qualité de Commandeur, avec les Capitaines Roetering, van Berchem, Nichof, van Amſtel, Tuinneman, & de Boer, eſcorter à Kiel, dans le Holſtein, les flutes & tous les autres bâtimens deſtinés pour aller querir du bois à bruler, & l'amener à Coppenhague. De plus il lui donna charge de détacher deux navires pour ſervir de convoi aux bâtimens qui devoient aller auſſi charger du bois à Ekelenfort, dans le pais de Sleeswyk; & de les atendre afin de retourner tous de conſerve. Le V. Amiral de Dannemarc Sr. Heldt, ſe joignit à ceux qui faiſoient voiles vers Kiel. Le 1. de Décembre Ruiter moüilla à la rade de Travemonde, peu loin de Lubec, d'où il envoia les Capitaines Heemskerk, Pikke, Henri Adrianſz. Noblet, & Bruinsveldt, eſcorter les vaiſſeaux marchands depuis peu venus de Hollande, deſtinés pour Dantzic & pour Coningsberg; leur enjoignant de retourner de là à Coppenhague. Le même jour ſur le ſoir le Prince de Mékelenbourg paſſa à ſon bord pour lui faire des complimens ſur la priſe de Nybourg, & pour voir ſon armée. Enſuite les Magiſtrats de Lubec envoiérent le prier par deux Sénateurs, que pendant qu'on chargeoit les vivres ſur ſes vaiſſeaux, il voulût deſcendre à terre, & paſſer une journée dans leur ville; ce qu'il leur acorda volontiers. Il s'y en alla donc le ſoir après avoir donné par-tout les ordres néceſſaires, & y entra à la brune. Les Magiſtrats lui firent une réception magnifique, & lui rendirent toutes ſortes d'honneurs. Les Suédois aiant eu connoiſſance de ce voiage, firent ſortir cinq cens hommes de Wiſmar, afin de l'atendre au paſſage entre la ville & le lieu où il devoit s'embarquer; & de l'enlever s'il étoit pombie. Mais aiant été averti de ce deſſein il demeura encore un jour & une nuit à Lubec, & donna de ſi bons ordres, qu'il évita leurs embûches, & ſe rendit en ſûreté au lieu de l'embarquement, où il y avoit des chaloupes bien armées qui le remenérent à bord avec toute ſa ſuite. Le 13. étant arrivé proche de Roſtoc, il vit venir par le Belt la flote marchande, qui aportoit de Hollande toutes ſortes de munitions de bouche pour Coppenhague, & pour l'armée navale; & qui étoit eſcortée du Capitaine Verburg, & des autres navires de guerre qui avoient été auparavant détachés pour l'aller atendre, & enſuite lui ſervir de convoi. S'étant donc joint à cette flote, dont la venuë étoit ſi déſirée, & de laquelle ſembloit dépendre la conſervation de Coppenhague, il continua ſa route vers cette ville-là, & y moüilla le 15. par un froid bien rude. Auſſi-tôt il reçut ordre des Plénipotentiaires des P. V. de faire entrer les vaiſſeaux dans le port

Ruiter eſt retenu par le vent contraire. 29. *Novem.* Il envoie Sweers avec ſept navires & pluſieurs autres bâtimens à Kiel charger du bois à bruler. 29. *Novem.* 1. *Decemb.* Il ſe rend devant Travemonde. Il envoie encore cinq navires pour eſcorter des vaiſ. mar. Il eſt viſité du Prince de Mekelenbourg. 2. *Décemb.* Sa reception à Lubec. Les Suedois de Wiſmar lui dreſſent des embûches. 5. *Décemb.* 13. *Decemb.* Il arrive devant Coppenhague. 15. *Decemb.*

1659 de Coppenhague, & de les mettre inceſſamment en ſûreté. On fut ocupé trois jours entiers à faire avancer les vaiſſeaux juſqu'aux eſtacades, & à les toüer au dedans du havre : car la gelée commençoit à ſerrer bien fort, & la glace à incommoder beaucoup. On vint pourtant à bout de les faire tous entrer, à la réſerve de huit qui furent laiſſés au dehors de l'eſtacade pour faire la garde. Le 17. du Mois, le Roi envoia prier le Vice-amiral, & les autres Oficiers Généraux de l'armée navale, de deſcendre à terre, & il les régala à ſouper avec les Ambaſſadeurs. Le repas fut magnifique. Le Roi & ſes Miniſtres y donnérent de grandes marques de joie & il ſembloit même que ce Prince prît plaiſir à les faire éclater à la vûë de l'illuſtre Vice-amiral qui venoit de faire de ſi grands exploits pour ſon ſervice ; & à celle des autres Commandans qui l'avoient aſſiſté & ſuivi avec tant de courage. Peu après Ruiter eut conférence avec les Ambaſſadeurs touchant les Capitaines & les navires, qui ſuivant la Réſolution des ‡ Etats, & les dépêches reçuës de l'Amirauté, devoient étre renvoiés en Hollande. L'intention des Etats étoit qu'il paſſât l'hiver en Dannemarc avec vingt-cinq navires de guerre, ou même avec trente, au cas que les Ambaſſadeurs conjointement avec les Oficiers Généraux, jugeaſſent qu'il fût néceſſaire d'en augmenter le nombre juſqu'à ce point-là. Après les délibérations qui furent faites ſur ce ſujet, on réſolut de renvoier avec les vaiſſeaux marchands qui ſe trouveroient prêts, quinze navires de guerre, entre leſquels il y en devoit avoir quatre qui étoient venus avec le Lieutenant Amiral de Waſſenaar, & qui avoient beaucoup ſoufert l'hiver précédent ; ſavoir ceux de Boshuiſen, Hen, Stellingwerf, & Degelincamp. Mais ils furent encore arrêtés, auſſi-bien que les autres, pendant tout l'hiver par les gelées & par les glaces qui étoient déja ſurvenuës. Il y en eut même quelques-uns qui depuis eurent charge de ne point partir, & de demeurer encore en Dannemarc ſous le pavillon de Ruiter juſqu'à nouvel ordre. En ce tems-là * les cinq navires de guerre qui avoient été depuis peu détachés pour Dantzic, furent de retour à Coppenhague avec cinq vaiſſeaux marchands. Le même jour après midi, l'Amiral Bielke paſſa au bord de Ruiter, & lui préſenta de la part du Roi de Dannemarc une chaîne d'or, de grand prix, qui avoit quatre ou cinq doubles chaînons, artiſtement entrelaſſés les uns dans les autres. La Reine Sofie Amalie y avoit ataché de ſa propre main une médaille d'or entourée de quarante-deux diamans, ſur laquelle étoit le buſte du Roi. Au revers on voioit un navire de guerre en pleine mer, & il y avoit un groſſe perle pendante au deſſous. Ce préſent fut un illuſtre têmoignage de la faveur du Roi, & de la reconnoiſſance qu'il avoit des ſervices que Ruiter avoit rendus à ſa Couronne. Il fut alors raporté qu'en remerciant ce Prince de ſa Roiale magnificence, il dît au Vice-amiral entre autres choſes. *Dans l'état où je ſuis maintenant je n'ai point d'autres préſens à vous faire.*

Où l'on fait entrer les vaiſſeaux dans le port.

Le Roi régale Ruiter & les autres Oficiers Généraux de l'armée navale.

17. *Décemb.*

‡ *Priſe le 13 d'Octob.*

On conclud de renvoier quinze navires de guerre, mais ils ſont retenus par les glaces.

19. *Décemb.*

*20. *Décemb.*

Ruiter reçoit de la part du Roi une chaîne d'or & une médaille.

20. *Décemb.*

Le Vice-amiral, avoit donné avis aux Etats Généraux de ce qui s'étoit paſſé à la bataille livrée aux Suédois en Funen, & à la priſe de Nybourg, par deux lettres écrites l'une de devant Cartemonde, l'autre de devant Travemonde. L. H. P. lui envoiérent pour réponce cette courte dépêche, dattée le 6. de Décembre, avec copie de la Réſolution par Elles priſes ce même jour-là, au ſujet de la réception de cet avis.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Notre Féal & Amé, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous vous envoions avec la préſente un Extrait de notre Réſolution priſe à l'ocaſion de votre miſſive, aux fins qui y ſont contenuës ; Nous aſſurant que vous continuërés à vous aquiter dignement & courageuſement de l'emploi qui vous a été commis. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie, le 6. de Décembre. 1659.

JEAN VAN REEDE. vt.

Par Ordonnance des ſuſ-dits Seigneurs les Etats Généraux.

J. SPRONSSEN.

Ex-

1659.

Extrait du Régitre des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Samedi 6. de Décembre 1659.

Réſolution des Etats touchant la Lettre de Ruiter ſur la victoire remportée en Funen.

Reçu deux miſſives du Vice-amiral de Ruiter: la premiére dattée à bord du 't Huis te Swieten, devant Cartemonde, le 21 de Novembre dernier: l'autre dattée devant Lubec ou Termonde, le premier de ce Mois. Surquoi aiant été délibéré, il a été réſolu qu'il ſera fait réponce au ſuſ-dit Vice-amiral, & qu'il ſera écrit au Colonel Killegreuw que L. H. P. ont apris avec beaucoup de ſatisfaction la nouvelle de la victoire obtenuë par le Roi de Dannemarc en Funen; & que les-dits Vice-amiral & Colonel, avec tous les autres Oficiers & les troupes de cet Etat, ſe ſont ſignalés en cette action. Deplus il ſera pareillement écrit aux Députés Extraordinaires de L. H. P. en Dannemarc, qu'ils aient à faire toûjours agir vigoureuſement en faveur du ſuſ-dit Roi les forces de terre & de mer de cet Etat, en conſéquence de la Réſolution ci-devant priſe par L. H. P.

JEAN VAN REEDE. vt.

Collationné au ſuſ-dit Régitre, s'eſt trouvé conforme.

J. SPRONSSEN.

Mais avant que cette Réſolution fût parvenuë juſques à Ruiter, les vaiſſeaux étoient demeurés pris dans les glaces, & la gelée avoit fait ceſſer toutes les opérations de la guerre maritime. Quelques jours auparavant on avoit têmoigné à Coppenhague beaucoup d'impatience pour le retour des bâtimens, qui étoient allés charger du bois à Kiel: car il eſt impoſſible de ſubſiſter pendant l'hiver dans ces climats ſi froids, ſans de groſſes proviſions de bois pour faire grand feu. Le 22. du Mois, on découvrit enfin cette flote, qui fut comme un rempart contre le froid. Mais la joie qu'on eut de ſon arrivée fut bientôt changée en une grande inquiétude; car le Commandeur Sweers voulant s'aprocher de la ville par le Coningsdiep, alla toucher au Droogen, dont toutes les tonnes avoient été ôtées, de peur qu'elles ne fuſſent emportées par les glaces. Le Cap. van Amſtel paſſant à Stribord * de Sweers pour éviter le banc, alla échoüer juſtement au milieu. Lors que le Capitaine Roetering qui ſuivoit van Amſtel, vit ces deux dangereuſes & extraordinaires baliſes, il prit ſon cours à ſtribord de van Amſtel, & crut avoir trouvé le véritable canal; mais enſuite il demeura échoüé comme les autres. Après avoir fait de vains éforts pour ſe remettre à flot, ils firent demander au V. Amiral quelques petits bâtimens pour tâcher de ſe décharger de leur canon. Mais l'Eſtſudeſt ſoufloit ſi rudement, & faiſoit geler ſi fort, qu'il fut impoſſible de leur donner du ſecours. Le lendemain matin le Vice-amiral Danois Heldt, & le Capitaine Tuinneman, touchérent auſſi au même banc ſous le Draaker. Ils ſe trouvérent alors dans un grand péril; car la force du vent & du flot les empêchoient de mettre les ancres dans leurs chaloupes, pour aller les moüiller, & tâcher de revirer. Cependant Ruiter qui cherchoit tous les moiens imaginables de les tirer du péril où ils étoient, leur envoia ce jour-là un canot avec des gens & deux Lamaneurs. Mais ce canot paſſa la nuit au milieu des glaces, & après avoir été pluſieurs fois prêt à périr, il retourna le lendemain avec l'équipage tranſi & demi-mort de froid, ſans avoir pû aprocher des navires échoüés. Sur le ſoir le tems ſe radoucit un peu; l'eau monta; on deſcendit les ancres par l'arriére; on porta une partie du canon à l'avant; & enfin tous les vaiſſeaux, hormis celui du Capitaine Tuinneman, furent remis à flot cette nuit-là, quoi qu'avec un travail extraordinaire. Ainſi Sweers, Roetering, & van Amſtel, remirent à la voile, ſe faiſant devancer par un Pilote dans une barque, pour ſonder le fond. Sweers & van Amſtel ne laiſſérent pourtant pas, nonobſtant cette précaution, de toucher une ſeconde fois; mais vers le ſoir le montant de l'eau les aiant encore relevés, ils allérent moüiller hors des baſſes, & le lendemain ils entrérent dans le port. Au même tems le navire de Tuinneman, dont le canon fut mis ſur une galiote & ſur un autre petit bâtiment, que Ruiter lui avoit envoiés, revint auſſi à flot, & entra avec tous les autres juſques au dedans de l'eſtacade. Mais van Amſtel demeura au dehors,

Sweers revient de Kiel avec la flote chargée de bois à bruler.

22. *Decemb.* Quelques navires de guerre touchent au banc avec danger de faire naufrage.

* *Stribord, coté gauche.*

23. *Décemb.*

24. *Decemb.* Ils ſont enfin relevés.

25. *Décemb.*

26. *Décemb.* Ils arrivent devant Coppenhague.

1659. hors, parce qu'il fût que ſon vaiſſeau étoit du nombre de ceux qu'on devoit renvoier en Hollande à la premiére ocaſion. Là il fut bientôt après renfermé par les glaces, quoi que pendant les deux derniers jours que tous ces vaiſſeaux avoient entré, le froid eut été fort médiocre, & que la glace, qui étoit trop forte pour paſſer à travers avec des chaloupes & des canots, ne le fût pas aſſès pour porter. Mais la nuit ſuivante le froid augmenta tellement, & la glace devint ſi épaiſſe, qu'au matin on alloit aiſément deſſus, depuis le vaiſſeau de van Amſtel juſques à la ville. Le Capitaine Gotskens, & le Contre-amiral Danois Roodeſtein s'étant rendus à Kiel, après avoir pris proche de Middelfartſond un Armateur Suédois, monté de 28. canons, & tout chargé de butin, s'étoient joints au Commandeur Sweers, & à la flote qu'il eſcortoit. Lors que cette eſcadre fut arrivée, tous les navires de guerre des P. V. au nombre de près de 40. voiles, outre les galiotes, les brulots, & les flutes, ſe trouvérent raſſemblés au dedans &au dehors du havre de Coppenhague. Au même tems le V. Amiral fit venir les Capitaines à ſon bord, & leur mit en main un ordre par écrit, par lequel il étoit porté. *Premiérement. Qu'ils, ne pourroient permettre par quelque raiſon qui ce pût être, qu'aucun des Oficiers, ſoldats, ou matelots, après que le coup du premier quart ſeroit tiré, vinſſent à leur bord, ou en aprochaſſent ſeulement; & qu'en ce cas on tireroit ſur eux comme ſur des ennemis. Qu'ils ne permettroient à aucuns Etrangers d'y venir paſſer la nuit. Qu'ils n'y laiſſeroient aporter aucuns cofres, caiſſes, tonneaux, ou autres paquets, ſoit de nouveaux matelots, qui ſe ſeroient engagés au ſervice, ou d'autres, ſans les avoir eux-mêmes viſités & éxaminés.* C'eſt ainſi qu'avec un ſoin & une vigilance extrême il s'emploioit à retenir les équipages dans leur devoir, & à éviter tous les dangers où les artifices des ennemis pourroient mettre les vaiſſeaux, en ſe ſervant de l'ocaſion du tems, & ſur tout de celle de la nuit, qui d'ordinaire eſt favorable à l'éxécution des deſſeins ſecrets, & aux ſurpriſes. Il défendit auſſi à tous les équipages de paſſer la nuit dans la ville ſans une permiſſion par écrit. Mais afin de pourvoir à la ſûreté entiére de l'armée navale, il falloit donner ordre à la conſervation de Coppenhague; car la perte de cette ville auroit ſans doute entraîné celle de l'armée. Le Roi de Suéde avoit encore quantité de troupes dans l'iſle de Zélande, même autour de Coppenhague, & les Danois étoient expoſés à eſſuïer tous les jours quelque ataque ſur les glaces. Ruiter alla donc avec les Oficiers Généraux viſiter tous les baſtions de la ville, & délibéra avec ſon Conſeil de guerre, touchant le nombre des matelots qu'on emploieroit à ſervir le canon. Il fut arrêté qu'on y en enverroit 985. & qu'on tiendroit toûjours dans la ville 400. ſoldats des vaiſſeaux pour troupes de réſerve, afin de les avoir prêtes s'il en étoit beſoin. Outre cela le Vice-amiral aſſigna à chacun des Capitaines le poſte où il devoit ſe rendre, avec une partie de ſes gens, ſi les Suédois venoient à livrer quelque aſſaut. Les autres ſoldats des vaiſſeaux furent tout de même diſtribués par ordre, afin qu'en cas d'alarme, & en toute autre ocaſion, ils puſſent ſavoir quel poſte ils devoient prendre. Les navires avoient été auſſi rangés en ordre, pour ſe mieux défendre; & lors qu'il eut gelé ſi fort, que la glace étant capable de porter les chevaux & le canon, on auroit pu venir les ataquer du côté de la mer, Ruiter fit couper les glaces tout autour. Ce fut le 3. de Janvier 1660. qu'une quatriême partie de chaque équipage commença à s'ocuper à cet éxercice, en préſence du Roi qui alla les voir, & qui admira la diligence des matelots Hollandois dans leur travail. On coupa en peu d'heures la largeur de 40. piés de glace, & par ce moien les vaiſſeaux demeurérent enfermés comme d'un large foſſé. Quelques jours après le V. Amiral fit mettre ſous les armes tous les matelots & les ſoldats deſtinés pour la garde de la ville, diviſés en quatre Enſeignes de matelots, & en ſix de ſoldats. Le Roi acompagné de pluſieurs Oficiers Généraux les alla voir rangés en ordre de bataille, & ce Prince fit beaucoup de remercîmens à Ruiter de ſes ſoins & de ſa vigilance. Le 11. de Janvier, qui en Dannemarc éfoit le premier de l'An, vieux ſtile, on fit au matin trois décharges de toute la groſſe artillerie de la ville & des vaiſſeaux, & même de la mousqueterie, en ſigne de réjoüiſſance. Le Roi fit auſſi diſtribuer à chacun des équipages quelques tonneaux de groſſe biére pour célébrer le Nouvel An. Ce régal étoit de ſaiſon & leur venoit fort à propos, car il geloit alors furieuſement. Le lendemain ce Monarque ſuivi des Ambaſſadeurs de France, d'Angleterre & de Hollande, s'en alla dîner au bord de Ruiter avec un air gai & ſatisfait. Peu de tems après, c'eſt-à-dire ſur le minuit on entendit crier aux armes dans

27. *Decemb.*

Ordres donnnés par Ruiter pour la ſûreté de l'armée nav. 27. *Décemb.*

Soins de Ruiter pour la conſervation de Coppenhague.

Il fait couper la glace autour de ſes vaiſſeaux.

1660.

9. *Janvier.*

11. *Janvier.* Réjoüiſſance du premier jour de l'An.

Le Roi & les Ambaſſadeurs vont dîner au bord de Ruiter.

dans la ville, à laquelle les Suédois venoient livrer un assaut, Les matelots coururent promtement au canon où ils étoient destinés, & l'on fit venir six-cens hommes des vaisseaux pour corps de réserve, qu'on fit poster proche de l'Eglise. Mais les Suédois voiant qu'on s'étoit si bien précautionné, se retirérent sans rien entreprendre. Le 24. du Mois, le froid augmentant encore, Ruiter fit de nouveau couper la glace, & renouveller autour de tous ses navires le fossé qui commençoit depuis le Christianshaven, & s'étendoit jusques au delà de la barriére des Gardes de la doüane & jusqu'au Prame. Cette espéce de fossé aiant été encore refait le 27. fut élargi jusqu'à 45. piés, & l'ouvrage fut repris ensuite de tems en tems, toutes les fois que la glace devenoit assés forte pour porter un homme. Peu de jours après toute la cavalerie Danoise s'assembla dans la ville avec quelques fantassins pour faire durant la nuit une sortie sur les Suédois. On fut neuf heures jusqu'à leur camp, mais on les trouva sur leurs gardes. Toute la nuit & une partie du jour suivant, les deux partis furent sous les armes, proches les uns des autres; mais sans entrer en action, hormis quelques légéres escarmouches, où il n'y eut des deux côtés que quinze ou seize hommes de tués. En plusieurs autres sorties qui se firent ensuite, les Danois emmenérent toûjours des prisonniers, soit cavaliers ou fantassins. Le cœur sembloit commencer à manquer aux troupes de Suéde, & revenir à celles de Dannemarc; si bien que lors que cent hommes de celles-ci faisoient rencontre de cent-cinquante Suédois, ces derniers ne manquoient plus de faire retraite. C'est ce que Ruiter vit plusieurs fois lui-même, ainsi qu'il la depuis souvent raconté.

1660.

Alarme dans la ville. 17. *Janvier.*

Les glaces, sont coupées de nouveau autour des vaisseaux. 24 *Janvier.*

Sortie des Danois. 3. *Février.*

Mais pendant que l'armée navale des P. V. hivernoit à Coppenhague, elle fut affligée, d'un accident funeste & déplorable, La plus grande partie des équipages & des soldats tomba malade, aussi-bien que beaucoup d'Oficiers & Ruiter lui-même; soit que la qualité de l'air, auquel ils n'étoient pas acoutumés, ou la rigueur excessive du froid, ou les fatigues qu'ils avoient suportées, en fussent la cause; ou que plutôt il la faille chercher dans les decrets de la Providence. Quoi qu'il en soit la maladie se répandit avec tant d'éfet, qu'en peu de semaines elle emporta plus de quatre-cens hommes, de sorte qu'à la mi-Février chaque vaisseau avoit fait perte de dix ou douze hommes, à considérer la perte en général, quoi que peut-être quelques-uns en eussent perdu davantage, & d'autres moins. Les Capitaines Jaques van Berchem, & Laurent Degelingcamp y moururent † avec deux Lieutenans du Commandeur de Wildt, & beaucoup d'autres Oficiers. Mais le plus maltraité de tous les vaisseaux fut celui du Capitaine Jean de Haan. Il étoit lui-méme saisi d'une maladie mortelle: son Lieutenant & soixante de ses gens étoient au lit, dont il en mourut 45. ce qui obligea Ruiter & son Conseil de guerre de conclure que ce vaisseau infecté seroit renvoié en Hollande, à la place de celui du Capitaine Niehof qu'on retiendroit. Cette maladie qui avoit couché par terre tant de gens, étoit une espéce de contagion de mer, qui se communiquoit, & qui s'étoit fait sentir dès l'année précédente, que l'armée avoit aussi passé l'hiver à Coppenhague, sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar. Mais à mesure que le froid & la gelée diminuérent, le mal diminua aussi. Le 16. de Février le dégel vint, & les glaçons commencérent à rouler, quoi qu'il se passât encore quelques jours avant qu'on pût naviger. Après cela Ruiter détacha * une galiote montée de quinze soldats & de deux pilotes, pour aller à Landscroon, reconnoître l'état de l'armée navale de Suéde qui étoit dans le port. Ils y virent 36. bâtimens, grands & petits, parmi lesquels ils jugérent qu'il y avoit 30. navires de guerre, mais tous fort mal équipés & peu en état de naviger. Le même jour que Ruiter reçut cet avis, il alla le communiquer au Roi, qui lui en fit ses remercîmens. Peu de jours auparavant ce Prince l'avoit invité d'aller voir son cabinet de raretés. Il y alla & y vit quantité de choses peu communes, qui ne se trouvent point du tout ailleurs, ou qui ne se trouvent que très-rarement. Il y avoit entre autres choses un navire de guerre d'ivoire, de trois piés de long, avec ses mâts, ses voiles, son canon, ses ancres, & généralement tous ses agreils & aparaux, faits avec tant de justesse & si bien disposés, qu'on n'y pouvoit rien trouver à dire. Ce fut parmi tant de raretés la piéce qui parut la plus curieuse & la plus agréable aux yeux du Vice-amiral. Le tems de mettre à la mer s'aprochant, le Roi, la Reine, le Duc de Lunebourg avec quelques autres Princes, les Ambassadeurs des P. V. l'Amiral Bielke, & l'Amirale son Epouze, se rendirent un matin au bord du Vice-amiral Ruiter, qui les avoit invités

Maladies & mortalité parmi les Hollandois.

† 12. *Février*

Il commence à dégeler & les glaces s'écoulent. * 20. *Février.*

Etat de l'armée Suédoise à Landscroon.

Ruiter visite le cabinet de raretés du Roi. 13. *Février.*

Il régale à dîner le Roi, la Reine, & plusieurs grands Seigneurs.

1660. vités à dîner, & y paſſérent la journée en divertiſſemens & en réjoüiſſances. Enſuite il donna ſes ordres pour le départ de l'eſcadre deſtinée à retourner en Hollande, & arrêtée juſques alors par les glaces. Le 27. il détacha le Commandeur de Wildt avec dix navires de guerre pour aller à Landscroon, s'opoſer à la ſortie des vaiſſeaux Suédois, & pour tâcher de les couler bas, de les bruler, ou de les prendre, s'ils ſe mettoient en devoir de ſortir malgré lui. Le 28. l'eſcadre du Commandeur fut ſuivie de huit autres vaiſſeaux, & le lendemain encore de quatre. Le 3. de Mars, Ruiter arriva lui-même devant Landscroon, où il trouva l'armée navale de Suéde en fort mauvais état. Le jour ſuivant le Vice-Amiral Egbert Meeuſz. Cortenaar fit voiles pour Hollande, avec onze navires de guerre, ſavoir ceux des Capitaines Boshuiſen, van der Zaan, Sweers, Schatter, Henri Adrianſz., van Amſtel, Richewyn, Hen ou Vaalchen, Pikke, Stellingwerf, & celui du feu Capitaine Jaques van Berchem. Ils avoient ſous leur convoi environ vingt vaiſ. mar. & ils paſſérent le Sond ſans que les Suédois tiraſſent un ſeul coup des châteaux ſur eux, ni qu'il en fût tiré aucun de leur flote. Le reſte des vaiſſeaux de guerre deſtinés pour le retour, les ſuivit bientôt après †. C'étoient ceux des Capitaines Roetering, de Graef, Jean Thyſz. & un autre de Friſe, qui eſcortérent auſſi un nombre conſidérable de vaiſ. mar. dont quelques-uns voulant faire route à Norvègue, on leur donna un convoi pour les y conduire. Cette derniére flote paſſa encore le Sond, ſans être incommodée par les châteaux. Après ce départ & celui de Cortenaar, l'armée navale des P. V. ne conſiſta plus qu'en 30. navires de guerre, au nombre deſquels étoient ceux des Capitaines Nicolas Marreveldt, Pierre Salomonſz. & Jean de Raadt, venus de Hollande ſur la fin de l'automne précédente avec la flote marchande & les bâtimens de charge. A-peu-près en ce tems-là Ruiter ordonna au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaines Pierre Salomonſz. & de Raadt, d'eſcorter trois vaiſſeaux qui portoient des vivres aux troupes qui étoient à Nybourg, où elles en manquoient & ſoufroient beaucoup. Peu de jours auparavant * le bruit avoit commencé à ſe répandre dans Coppenhague, que Charles Guſtave, Roi de Suéde étoit mort à Gottenbourg; & l'on en reçut la confirmation bientôt après. Il mourut le 23. de Février d'une maladie violente, qui l'emporta en cinq ou ſix jours, âgé de trente-ſix ans trois mois & cinq jours, étant né à Upſal le 18. de Novembre de l'An 1623. Les Danois regardérent ſa mort comme un grand avantage pour eux; car ils ſe voioient par là delivrés d'un ennemi redoutable, qui ſurpaſſant en ardeur martiale preſque tous les Rois de la Terre, avoit depuis peu réduit le Dannemarc à la derniére extrémité; & duquel il n'avoit pû éviter le joug qu'avec beaucoup de peine, & par le ſecours des Etats des P. V. Bientôt après Ruiter avec le Commandeur Evertſz. & le Cap. van Meeuwen, & avec d'autres vaiſſeaux encore, s'aprocha de ſes gardes avancées qui étoient devant Landscroon, où il fit ſonder le fond de l'entrée du havre. Cependant les Suédois commencérent à équiper leurs vaiſſeaux, à y mettre les mâts de hune & les vergues, & le 19. de Mars à y enverguer les voiles. Le même jour le Vice-amiral reçut un ordre des Ambaſſadeurs des P. V. qui avoient un plein pouvoir ſur toutes les opérations de l'armée navale, portant qu'il eût à revenir de Landscroon entre l'iſle de Huen & Coppenhague. Le même jour encore, le Roi de Dannemarc, le Prince de Lunebourg, & l'Amiral Bielke, ſe rendirent à l'armée dans un yagt, & paſſérent au bord d'un navire de guerre Danois qui s'y trouva, croiant que le Vice-amiral Ruiter devoit faire quelque entrepriſe contre les Suédois: mais voiant qu'il levoit l'ancre, il le fit prier de venir à ſon bord, où il lui demanda pourquoi les Hollandois ſe tenoient ſous voiles? Ruiter lui déclara que c'étoit à cauſe d'un ordre qu'il avoit reçu des Ambaſſadeurs, de quoi ce Prince parut fort ſurpris Le Vice-amiral envoia promtement leur en donner avis, auſſi-bien que des préparatifs que les Suédois faiſoient pour ſortir, leur demandant s'il ne devoit pas tenir fermés les paſſages de Landscroon, & y retourner inceſſamment, avant que les ennemis puſſent échaper. Il leur remontroit en même tems que ſi les Suédois pouvoient une fois ſe mettre au large, ils ne manqueroient pas de faire beaucoup de deſordre en ſe diviſant; & de rencontrer quelques-uns des navires de guerre qui avoient été détachés pour eſcorter des vaiſ. mar. à Lubec & dans le Belt, qui n'étant que deux ou trois de flote, ne ſe trouveroient point en état de leur réſiſter. Dès le lendemain matin on vit ſept navires Suédois ſous voiles, qui s'aprochérent des gardes avancées. Ruiter fit inceſſamment apareiller pour aller leur fermer le paſſage, & au même inſtant il écrivit une Lettre aux Ambaſſadeurs pour les avertir de ce mouve-

Il envoie des vaiſſeaux devant Landscroon pour fermer le paſſage aux Suédois.

Et les ſuit avec le reſte de ſon armée.

3. *Mars*.

Le Vice-Amiral Cortenaar fait voiles pour Hollande par le Sond avec 11. navires de guerre & quantité de vaiſ. mar.

† 6. *Mars*.

Munitions du bouche envoiées à Nybourg.

* 2. *Mars*.

Nouvelles de la mort du Roi de Suede.

Aitzéma. XL. 542.

17. *Mars*

Ruiter reçoit ordre de ſe retirer de devant Landscroon.

Le Roi de Dannemarc ſe rend à l'armée

Lettre de Ruiter aux Ambaſſadeurs.

mouvement. Il reçut au ſoir une réponce, par laquelle il lui étoit enjoint, *de demeurer devant Landscroon juſqu'à nouvel ordre.* Mais le 19. de Mars il en eut un par écrit, portant, *qu'il eût à ſe retirer avec l'armée, & à n'éxercer plus aucun acte d'hoſtilité contre les Suédois.* Le Capitaine de l'Amiral Suédois etant auſſi allé de Landtscroon à ſon bord, lui demander s'il n'avoit point encore reçu de dépêches des Ambaſſadeurs, touchant une ſuſpenſion d'armes, il lui montra la Lettre qu'il venoit de recevoir. L'Amiral en étant informé, fit voiles de Landscroon dès le lendemain; mais avant que de partir il renvoia au bord de Ruiter le même Capitaine, pour lui faire de ſa part préſent d'un bœuf d'une groſſeur extraordinaire, & Ruiter en reconnoiſſance lui donna une † ame de vin. Alors il ſortit du port de Landscroon ſept voiles, ou dix, ſelon que d'autres l'ont raporté, prenant leur cours vers Cronenbourg, & Ruiter alla moüiller entre Huen & Coppenhague, & enſuite il entra dans la ville avec le Capitaine Tuinneman, pour s'aboucher avec les Ambaſſadeurs. Il trouva les Danois tout conſternés de ce que les Hollandois avoient abandonné Landscroon, & de ce qu'ils ne vouloient plus agir contre la Suéde. L'eſpérance que les Ambaſſadeurs des P. V. avoient conçuë, de voir bientôt conclure une paix, à laquelle il ſembloit qu'on travailloit avec tant d'ardeur, jointe à l'interceſſion & aux ſollicitations des Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre, les avoit déterminés à acorder cette ſuſpenſion d'armes. Mais dans la ſuite les afaires prirent une toute autre face, & la Suéde pouſſée par ces deux mêmes Couronnes, recula au lieu d'avancer. Peu après † Ruiter étant retourné à bord, vit ſept navires de guerre Suédois ſous le pavillon de l'Amiral Guſtave Sperling, proche de l'armée Hollandoiſe qui étoit moüillée aſſés près de Coppenhague. Sperling envoia ſon Capitaine au bord du Vice-amiral de Hollande, pour lui faire des complimens: mais le lendemain les Suédois, prirent ſous ſes yeux deux barques Danoiſes †. Ruiter, par ordre des Ambaſſadeurs des Etats G., fit prier l'Amiral de relâcher les deux barques; mais il le renvoia aux Ambaſſadeurs de Suéde, & à l'Amiral Bielkenſtern, & dès le même jour il en enleva une troiſiéme. Pendant ce tems-là on tint conférence dans les tentes qui avoient été dreſſées entre Coppenhague & l'armée de Suéde; cependant ce fut ſans éfet, & ſans rien avancer. Le chagrin que les Ambaſſadeurs des P. V. conçûrent durant cette fâcheuſe négociation, par les démarches obliques de quelques-uns de ceux qui y étoient emploiés, & par les diſcours injurieux & piquans des Danois, ſur ce que l'armée navale demeuroit dans l'inaction, les obligea d'aller paſſer un jour entier au bord de Ruiter, pour en diſſiper une partie, & ſe divertir avec lui. Enſuite il reçut ordre de ne pas permettre que les Suédois inſultaſſent ſous ſon canon, ni les Hollandois, ni les Danois, ni aucuns des Alliés des Etats Généraux, quels qu'ils fuſſent; & de prendre en particulier la défence des Sujets de l'Etat, & ſous ſon canon, & en quelque autre endroit que ce pût être. Au reſte les mêmes Plénipotentiaires, voiant que tout leur travail demeuroit infructueux, & que par le moien des intrigues de gens mal-intentionnés, il ne ſe trouvoit aucun achemineméent à la paix, ordonnérent au Vice-amiral Ruiter ‡ d'empêcher que les vaiſſeaux Suédois, qui étoient déja au large proche de Landscroon, au nombre de onze, ne fiſſent voiles; & de leur déclarer que s'ils vouloient lever l'ancre, il falloit que ce fût pour rentrer dans le port. Ils s'étoient déja tenus quelque tems ſous voiles, mais des vents forcés le avoient contrains de remoüiller, lors que Ruiter envoia le Contre-amiral van Braakel au bord de l'Amiral Sperling, lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu, & lui dire nettement, *que s'il prétendoit quitter le parage où il étoit, on ſe mettroit en état de l'empêcher.* Sperling reçut honnêtement le Contre-amiral, le remerciant de la peine qu'il avoit priſe, & lui diſant qu'il n'y avoit plus de vivres dans ſes vaiſſeaux, mais qu'il avoit eu charge de retourner à Landscroon, & d'envoier à Stokolm les grands vaiſſeaux qui y étoient. En éfet le 20. il hiſſa les voiles, & après avoir ſalué les Hollandois de quelques coups, il rentra dans le port.

Les afaires demeurérent toûjours ſur ce même pié, ſans qu'on pût avancer la paix, juſques au 3. de Mai, que dix navires de guerre de Suéde ſortirent du port de Landscroon, & allérent moüiller entre cette ville-là & l'iſle de Huen. Ruiter en donna inceſſamment avis aux Ambaſſadeurs des P. V., & deſcendit lui-même à terre, pour aller les conſulter ſur ce qu'il devoit faire. Il fut arrêté qu'il empêcheroit les Suédois de paſſer plus avant; & le Commandeur Evertſz. eut ordre † de ſe poſter dans

1660.

Ordre qui lui eſt envoié de leur part. *19. Mars.*

20. Mars.

† *Petit tonneau d'une certaine meſure.*

Il part des vaiſſeaux de Landscroon, qui font voiles dans le Sond.

La paix eſt reculée. † *29. Mars.*

30. Mars.

† *Qu'on apelle* Ichoet.

2. Avril.

9. Avril.

‡ *19. Avr.* Ruiter reçoit un nouvel ordre d'empêcher les Suédois de faire voiles.

Il envoie van Braakel à l'Amiral Suédois.

Qui rentre dans le port de Landscroon.

Ils ſortent de nouveau du havre. *3. Mai.*

Ruiter a ordre de les empêcher de paſſer. † *4. Mai.*

1660. dans le Sond, proche du banc, & de s'opoſer à leur paſſage à Gottenbourg. Le lendemain les Plénipotentiaires firent revenir le Vice-amiral, & lui donnérent charge d'aller les enfermer devant Landscroon. Pendant qu'il étoit encore à terre, ceux-ci par un vent frais de Nord mirent à la voile avec neuf navires de guerre, une galiote, & quelques vaiſ. mar. prétendant paſſer par le Droogen dans la mer Baltique. Mais Ruiter s'étant rendu encore aſſés tôt à ſon bord, fit promtement apareiller, & allant à leur rencontre les obligea de moüiller auprès de lui, par une Lettre qu'il écrivit à l'Amiral, qui commandoit en chef cette flote. Voici ce que contenoit la Lettre.

5. Mai.

Ils veulent faire voiles dans la mer Baltique, & en ſont empêchés.

MONSIEUR.

Lettre de Ruiter à l'Amiral Suédois.

Vous étes averti & prié par la préſente, de n'entreprendre point de faire voiles avec vos vaiſſeaux par le Droogen dans la mer Baltique ni ailleurs, pour commencer des entrepriſes qui pourroient retarder la paix, laquelle eſt déſirée depuis ſi longtems. Au contraire vous trouverés bon de moüiller, afin que nous ne ſoions pas obligés de vous diſputer le paſſage par des voies de fait. Je vous ſuplie d'y faire une ſérieuſe réflexion. En atendant une promte réponce, je demeure.

MONSIEUR.

Votre très-afectionné Serviteur.

Michel Adrianſz. de Ruiter.

Le 5. de Mai 1660.

Sa réponce, & la replique de Ruiter.

6. Mai.

L'Amiral Suédois fit réponce qu'il avoit ordre de faire voiles avec ſa flote vers Stokolm. Ruiter lui fit dire, *qu'il eût à demeurer juſqu'à nouvel ordre.* Cette déclaration alarma fort les Suédois : ils dirent, *qu'ils ne s'y étoient pas atendus.* Cependant le Commandeur Evertſz. qui avoit été rapellé par Ruiter moüilla au Nord de leur flote, comme Ruiter avoit moüillé au Sud. Ils envoiérent juſqu'à trois fois un Capitaine au bord du Vice-amiral de Hollande, demander pourquoi on les arrêtoit ? On répondit que le bruit couroit fort, que les Suédois avoient commis quelques hoſtilités contre le Commandeur de Wildt entre Wiſmar & Roſtoc, & qu'on les retiendroit juſques-à-ce qu'on eût été plus particuliérement inſtruit de ce qui s'y étoit paſſé. Ils dirent qu'il n'avoient aucun ordre d'agir contre les Sujets des Etats des P. V. ; qu'au contraire, ſi les Hollandois venoient à tirer ſur eux, il leur étoit défendu de tirer de leur part. Ruiter répondit ; *qu'il n'avoit point auſſi d'ordre de les ataquer ; mais que ſi un tel ordre lui étoit donné, il l'éxécuteroit avec toute la vigueur poſſible, & qu'ils n'auroient qu'à ſe bien défendre ; ce qu'il verroit avec plaiſir, puis que l'honneur que les Hollandois pourroient aquérir par la victoire, ne ſeroit proportionné qu'à la réſiſtance qui leur auroit été faite.* Il paroiſſoit aſſés que les Suédois n'avoient pas deſſein de ſe batre, car ils avoient avec eux leurs Femmes, leurs Enfans, leurs Domeſtiques ; des chevaux, des chariots, & quantité d'uſtenciles de ménage, dont ils ſe trouvoient alors fort incommodés. Il y avoit même deux de leurs navires, où le canon avoit été mis à fond de cale. Le 7. de Mai, ils commencérent à s'écarter un peu des Hollandois qui les ſuivirent bientôt en queuë, & Ruiter les avertit par une Lettre, *qu'ils ne ſe miſſent pas en devoir d'échaper, ou qu'auſſi-tôt il feroit feu ſur eux* ; ajoûtant, *qu'il n'avoit aucun deſſein de les inſulter s'ils demeuroient ancrés* ; & les priant, *que par leur retraite ils n'aportaſſent point de retardement à une paix ſi longtems atenduë ſans qu'on eût pu encore y parvenir ; à laquelle il eſpéroit néanmoins que l'action préſente pourroit contribuer.* Les Suédois, cédant à la néceſſité, promirent de ne point lever l'ancre. Mais Ruiter voiant le vent tourné au Sudſudeſt, fit deſcendre la plupart de ſes navires ſous le vent à eux, & les fit demeurer moüillés au Nord de leur flote. Le 12. de Mai, l'Amiral Suédois, nommé Tierrink, paſſa avec un Colonel de cavalerie au bord de Ruiter, qu'il pria de faire aprocher ſon armée de Zélande, afin que ſes vaiſſeaux puſſent faire du bois, & de l'eau, & ſe pourvoir d'autres munitions. Il leur répondit qu'il en écriroit aux Ambaſſadeurs des P. V. & leur permit enſuite d'envoier leurs chaloupes prendre à terre ce qui leur étoit néceſſaire.

Demande faite à Ruiter.

Sa réponce.

Nouveau pourparler entre les Suédois & Ruiter.

Aitzéma XL. 557.

7. Mai

Il donne ordre de les tenir aſſiéges.

12. Mai.

Demande des Suedois.

Reponce de Ruiter.

19. Mai.

Le

Le 19. une de ces chaloupes qui navigeoient par la permiſſion de Ruiter, pour aporter du bois & de l'eau, fut priſe par les Danois. Il fut tué un homme dans l'action; mais après qu'ils ſe furent rendus maîtres du bâtiment, ils en tuérent encore un autre de ſang froid: brutalité inſuportable, & qui toucha fort le Vice-amiral, lequel s'emploia ſur l'heure ſi vertement pour faire reſtituer la chaloupe, que cela ne put lui être refuſé. Dès que les Ambaſſadeurs des P. V. eurent envoié l'ordre d'arrêter la flote de Suéde au paſſage, ils en donnérent promtement † avis à ceux de France & d'Angleterre, & leur firent connoître les raiſons qui les avoient portés à en uſer de cette maniére. Ils dirent. *Que pendant que les afaires étoient ainſi tirées en longueur par diverſes voies, il étoit abſolument néceſſaire pour l'avancement & pour la concluſion de la paix, de ne permettre pas qu'une des Parties eût trop d'avantages ſur l'autre, ni que par diverſes entrepriſes qu'on laiſſeroit réüſſir, elle vint à augmenter trop ſa puiſſance, & enſuite ſes prétentions. Qu'en faiſant l'ofice de Médiateurs, on étoit obligé de prévenir prudemment les inconvéniens qui pourroient naître de cette tolérance; & de tenir, autant qu'il étoit poſſible, les Parties conteſtantes dans une égalité de forces. Qu'il falloit ſur tout prendre garde à ne perdre pas de vûë le but que s'étoient propoſé les trois Etats, n'y s'éloigner de l'intention qu'ils avoient euë. Que par conſéquent lors que la Suéde s'obſtinoit à refuſer la paix, il ne falloit pas ſe départir du droit de pratiquer contre elle tous les moiens de contrainte qui ſe préſentoient; de la même maniére qu'on ne manqueroit pas de réduire le Dannemarc à la même néceſſité, s'il venoit à faire les mêmes refus.* Outre cela ils prioient inſtamment les mêmes Ambaſſadeurs: *Qu'afin de prévenir tous les malheurs, qui pourroient être cauſés par un plus long retardement, ils vouluſſent ſe joindre à eux pour mettre la derniére main à cet hûreux & néceſſaire ouvrage de la paix.* Cette déclaration fut d'abord bien reçûë, ſans qu'on têmoignât aucun mécontentement de ce que la flote Suédoiſe avoit été arrêtée. Mais le même jour, lors que les Ambaſſadeurs des P. V. allérent chez celui de France, qui leur donnoit à dîner, il leur mit en main une Lettre des Commiſſaires Suédois, qui ſe plaignoient de l'inſulte faite à leur flote. Enſuite ſe joignant aux Ambaſſadeurs Anglois, Sidnei & Honiwood, qui arrivérent après-diner, ils têmoignérent enſemble qu'ils étoient très-mécontens de cette entrepriſe, & en parlérent avec beaucoup de feu, demandant en termes fiers, durs & menaçans, que les Ambaſſadeurs des P. V. donnaſſent leurs ordres ſur le champ, pour laiſſer librement paſſer la flote Suédoiſe. Ils ajoûtérent, qu'en cas de refus, ils ſe trouvoient obligés de déclarer, qu'ils ne pouvoient plus faire l'ofice de Médiateurs, ni parler de la paix; mais qu'ils ſe rendroient eux-mêmes Parties. C'étoit-là une afaire de grande importance. Les Ambaſſadeurs des P. V. prouvoient invinciblement de bouche & par écrit, l'injuſtice du procédé qu'on tenoit contre eux, & l'utilité qui revenoit de la rétention des vaiſſeaux Suédois, pour les fins qu'on s'étoit propoſées; ſoutenant qu'il n'y avoit point de meilleur moien pour parvenir à l'éxécution de ce qui avoit été réſolu entre les trois Etats. Mais ces raiſons ne ſatisfaiſoient ni les François ni les Anglois. Le Chevalier de Terlon écrivit en ce tems-là une Lettre fort aigre aux Hollandois, par laquelle il éxigeoit avec beaucoup de fierté que la flote Suédoiſe fût relâchée. Les Ambaſſadeurs de Hollande, diſoit-il dans ſa Lettre, déclarérent poſitivement, *qu'on ne relâcheroit jamais ces vaiſſeaux, que la paix ne fût faite*, & leur aiant repréſenté, *qu'ils n'agiſſoient pas en cela comme Médiateurs*, ils répondirent ſans façon, *qu'ils agiſſoient en éxécuteurs.* Ils vouloient dire, qu'ils ne faiſoient qu'éxécuter ce qui avoit été arrêté entre les Etats Généraux, la France, & l'Angleterre pour faire accepter la paix. L'Ambaſſadeur de Terlon écrivit encore. *Que par la rétention de ces vaiſſeaux, ceux de Hollande ſuſpendoient eux-mêmes la paix. Que par ce moien toute l'Europe verroit que Meſſieurs les Etats Généraux n'en vouloient point s'ils ne la faiſoient tout ſeuls, & comme bon leur ſembloit.* Il ajoûta enſuite, *J'oſe bien vous dire que quoi qu'il n'y ait ici de flote que celle de Hollande, on ne la craint point.* Après que Terlon eut envoié cette Lettre aux Ambaſſadeurs des P. V. il s'en alla chez ceux d'Angleterre leur propoſer, *de ſe mettre enſemble ſur l'Amiral des Suédois, qui étoient arrêtés par Ruiter, & ſi le vent étoit bon pour ſortir du lieu où ils étoient, de faire lever l'ancre, comme étant des vaiſſeaux qui apartenoient à la France & à l'Angleterre, & qu'on avoit arrêtés au préjudice de la foi de leur médiation.* Les Anglois ſe trouvérent partagés. Algernon Sidnei fut de ce même avis, mais Robert Honiwood, ſon Collégue, s'y opoſa fortement, parce que ſi en éxécutant

1660.

† 6. *Mai*

Les Ambaſſadeurs des P. V. rendent raiſon à ceux de France & d'Angleterre de ce qu'ils ont fait arrêter la flote de Suéde. *Voi Aitzéma.* XL. 556.

Les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre têmoignent leur mécontentement de ce qu'on a arrêté les Suédois.

Lettre de Terlon aux Ambaſſadeurs des P. V. *Mémoires de Terlon.* p. 280-283.

Propoſition de Terlon aux Ambaſſadeurs Anglois. *Terlon.* p. 283.

1660. ce deſſein Ruiter venoit à tirer ſur eux, on s'engageroit viſiblement dans une guerre contre les Etats G., & qu'on n'avoit aucune armée navale, ni dans le Sond ni ailleurs, pour opoſer à celle de Hollande. Dans cette ſituation des afaires ils prirent le parti de détacher le Roi de Dannemarc de ſes engagemens avec les Etats des P. V., & de lui faire conclure la paix ſans la participation de leurs Plénipotentiaires. Mais à l'opoſite les Hollandois travaillérent puiſſamment à porter ce Prince & ſes Miniſtres à l'acceptation d'un certain projet de paix, qu'ils croioient avoir aſſès de raport aux intentions des deux partis qui étoient en guerre, leur repréſentant vivement l'utilité de ce projet, tant pour le Dannemarc, que pour les P. V. Ils ofrirent en même tems, que ſi les difficultés ſubſiſtoient toûjours de la part de la Suéde, & qu'on refuſât d'en venir à cette concluſion, ils donneroient ordre au Vice-amiral Ruiter d'ataquer leur flote, & de tâcher, avec la faveur du Ciel, de s'en rendre maître. Ils demandérent auſſi que puis qu'il étoit viſible & inconteſtable, que tous les éforts de L. H. P. ne tendoient point à leur avantage particulier, mais à celui de la Couronne de Dannemarc, à ſa conſervation, & à ſa ſûreté, les Danois n'écoutaſſent aucunes propoſitions, ni ne concluſſent aucun Traité, ſans leur participation & leur conſentement. Il furent même ſouvent en conférence avec le Grand-Maître Gerſtdorp, pour aviſer s'il ſeroit tems d'ataquer les vaiſſeaux Suédois : mais il fut d'avis qu'il falloit encore un peu différer, parce qu'on pourroit mieux découvrir les intentions de la Suéde pendant ce delai ; & parce que, ſelon toutes les aparences, cette flote ne pouvoit jamais manquer de tomber ſous le pouvoir de Ruiter. Cependant on aporta toutes ſortes de précautions pour l'empêcher d'échaper ; & quoi que ce procédé ſemblât d'abord cauſer de nouveaux deſordres, ce fut pourtant un preſſant éguillon à la paix. Si les Suédois euſſent demeuré dans le port de Landscroon, il eût été bien difficile à Ruiter d'aller les y combatre : mais par bonheur ils en étoient ſortis eux-mêmes, & étoient venus comme ſe jetter entre ſes mains. Tout ce que les Anglois & les François pouvoient dire, toutes les menaces qu'ils pouvoient faire en leur faveur, n'étoient d'aucun éfet, parce qu'ils navoient point d'armée navale pour ſoutenir leurs fiertés & leurs menaces ; au lieu que Ruiter, avec la ſienne, étoit un puiſſant apui aux ſollicitations des Ambaſſadeurs des P. V., & leur prêtoit une vertu à laquelle il y avoit peu d'aparence de réſiſter. D'ailleurs les Suédois, après la mort de leur Roi, n'avoient pas intention de laiſſer la flote dont il s'agiſſoit, ni tout le Roïaume dans la balance, laquelle ne ſembloit plus pancher de leur côté ; ni les tenir expoſes au ſort douteux des armes, qui paroiſſoit alors ſe déclarer contre eux. Le Roi de Dannemarc de ſon côté craignoit que la France & l'Angleterre ne priſſent le parti de ſés ennemis, ſi la guerre duroit plus longtems. Ces conſidérations firent réſoudre l'une & l'autre Couronne à accepter la paix, qui le 5. de Janvier fut avancée juſqu'à convenir de tous les points, ſi bien qu'il ne reſta plus qu'à ſigner. Alors les Plénipotentiaires de Hollande étant venus à bout de leurs deſſeins, permirent avec le conſentement des Commiſſaires Danois, que Ruiter relâchât les vaiſſeaux de Suéde. Pour cet éfet il fut prié de deſcendre ce jour-là à terre, où il reçut cet ordre, avec la nouvelle que la paix étoit prête à ſigner. Il retourna à ſon bord, & fit prier le Commandant Suédois d'y paſſer. Là il lui déclara qu'il avoit charge des Ambaſſadeurs de Hollande de le laiſſer faire voiles où il lui plairoit ; & de lui dire que s'il avoit beſoin de vivres, ils lui en feroient envoier. Cette nouvelle & ces ofres furent fort agréables au Commandant, qui en remercia le Vice-amiral lui diſant qu'il n'avoit plus de vivres que pour quatre jours, & qu'il avoit ſept à huit-cens bouches. Ruiter en donna avis aux Ambaſſadeurs, & fit écarter de plus que la portée du canon ſes navires de ceux des Suédois, qui en têmoignérent beaucoup de joie. Le lendemain 6. du Mois, ſur le ſoir, la paix fut ſignée dans les tentes des conférences, en préſence de tous les Ambaſſadeurs. Dès qu'on eut ſigné les compagnies Danoiſes & Suédoiſes, qui étoient poſtées autour des tentes, firent une décharge de toute leur mouſqueterie. Après cela tous les Ambaſſadeurs s'en allérent enſemble à Coppenhague complimenter le Roi, & la Reine ſur le ſujet de la paix. Ce Prince & cette Princeſſe montérent enſuite ſur le grand clocher, d'où l'on pouvoit voir l'armée de Suéde, qui paroiſſoit alors toute en feu & en flammes, par les décharges de piſtolets & de mouſquets, que la cavalerie & l'infanterie faiſoient à l'envi, en ſigne réjoüiſſance. Dans le même tems, qui étoit environ le coucher du ſoleil, il fut auſſi fait trois décharges de toute la groſſe

Voi Aitzéma. XL. 556.

Soins des Ambaſſadeurs des P. V. pour avancer la paix.

Leurs remontrances aux Danois.

On délibére ſi l'on ataquera les vaiſſeaux Suédois.

Précautions de Ruiter pour les empêcher d'échaper.

Leur rétention eſt un preſſant éguillon pour porter les Suedois à la paix.

La paix eſt concluë, & ſur le point d'être ſignée.

Les vaiſſeaux Suédois ſont relâches.

On ſigne la paix. *6. Juin. Voi Terlon pag. 295.*

Réjouiſſances pour la paix.

groſſe artillerie de Coppenhague, qui furent ſuivies de celles de la mouſqueterie des ſoldats & des Bourgeois, & les Hollandois tirérent de tous leurs vaiſſeaux à la même heure. 1660.
Ce Traité remit le Roi de Dannemarc en poſſeſſion de quelques-unes des places qu'il avoit cédées par celui de Rotſchild, qui furent le Bailliage de Drontheim, & l'iſle Bornholm, à la charge toutefois d'une recompenſe pour cette * derniére; & fit rentrer ſous ſon pouvoir tout ce que les Suédois avoient pris en Zélande, Laland, Falſter, & Meun. Il fut auſſi déchargé de quatre tonnes d'or, prétenduës par les Suédois pour les pertes qu'on leur avoit fait ſoufrir dans la Guinée. Mais la Suéde retint Schonen, Halland, Blecking, & Bahus. Pour le troiſiéme point du Traité de Rotſchild, par lequel les armées navales étrangéres étoient excluſes d'entrer dans la mer Baltique, il fut anéanti. Ainſi les Sieurs van Slingeland, Vogelſang, de Hubert, & van Haaren, Plénipotentiaires des Etats des P. V. vinrent enfin à bout de ce grand ouvrage de la paix du Nord, aprés une ſi longue négociation, traverſée par les opoſitions ou par les intrigues de ceux que des interêts particuliers obligeoient d'en retarder la concluſion, ou qui tâchoient de l'empêcher tout-à-fait. C'eſt un ouvrage qui ne fut conduit à ſa perfection que par le zéle infatigable de ceux qui y travaillérent; par leur patience, laquelle ne ſe laſſa point d'être miſe à l'épreuve tant de fois, & en tant de différentes manierés; par leur ſage conduite; par leur courage, & par leur adreſſe. Le lendemain que la paix fut ſignée, les neuf navires de guerre Suédois firent voiles par le Droogen vers l'iſle d'Amak, & de là en Suéde. Le troiſiéme jour leur armée leva le camp de devant Coppenhague. On vit alors des milliers d'hommes ſortir de cette ville Capitale, pour contempler les lieux où les troupes ennemies avoient campé; & pour ſe réjoüir de leur retraite, & de ce qu'ils voioient finir l'éfuſion de tant de ſang, & la déſolation de leur païs. A-peu-près en ce tems-là † Ruiter, qui pendant ſon dernier ſéjour devant Coppenhague & devant Landscroon, avoit fait de tems en tems des détachemens de ſon armée, qu'il avoit envoiés eſcorter des vaiſſeaux marchands, détacha encore les Capitaines Schey & Aldert Matthyſz. pour en aller eſcorter d'autres, qui faiſoient route à Dantzic & à Coningsberg. Il renvoia auſſi trois brulots avec une galiote en Hollande, & peu après les Ambaſſadeurs de Hubert & van Haaren y retournérent avec le Commandeur Evertſz., & les Capitaines Houttuin, 't Hoen, & ‡ Nachtglas. L'Ambaſſadeur van Slingeland, s'embarqua par ordre des Etats ſur le vaiſſeau du Capitaine van Meeuwen pour * Stokolm, où il devoit tâcher de convenir encore ſur certaines difficultés, qui reſtoient à éxaminer, & qui furent enfin hûreuſement † terminées. Mais l'Ambaſſadeur Vogelſang demeura en Dannemarc, où il reſtoit auſſi pluſieurs afaires à décider avec le ‡ Roi. Ruiter n'avoit plus alors que 25. navires de guerre, quinze d'Amſterdam, quatre de la Meuſe, un de Northollande, deux de Zélande, & trois de Friſe. Mais ſon ſéjour fut jugé néceſſaire juſqu'à l'entiére éxécution de ce qui avoit été acordé par le Traité de paix, & juſques-à-ce que les Suédois euſſent entiérement évacué les places qu'ils devoient reſtituer, l'intention des Etats Généraux étant de ne point faire revenir leur armée navale, que toutes les troupes de Suéde, juſques à la derniére compagnie, ne ſe fuſſent retirées des Terres de * Dannemarc. Le vingt-quatriéme article du Traité portoit, que le Roi de Dannemarc, feroit préparer des barques, des pontons & des bateaux, dans tous les païs de ſon obéïſſance, où l'on pouvoit voiager par eau, pour tranſporter dans un certain tems, & en de certains lieux de la domination de Suéde, toutes les troupes Suédoiſes, & hâter par ce moien l'évacuation de ſes iſles, & de ſes forteresſes. Mais les Danois ſe mirent ſi peu en état d'éxécuter ce point, que l'Ambaſſadeur Vogelſang & le Vice-amiral Ruiter furent obligés d'ofrir au Roi de Dannemarc de tranſporter les troupes en Suéde. Cette ofre fut d'abord négligée, & la choſe traîna ſi fort en longueur que les Suédois s'en plaignirent, & en têmoignérent beaucoup de mécontentement. Cependant le 20. de Juin, l'Amiral Bielkenſtern avec dix vaiſſeaux fit auſſi voiles de Landscroon par le Droogen & par la mer Baltique en Suéde, & en paſſant Ruiter & lui ſe firent des civilités de quelques ſalves. Enfin l'ofre qui avoit été faite par les Hollandois pour le tranſport des troupes Suédoiſes aiant été acceptée, le Vice-amiral commanda † aux Capitaines Penſen, Pierre Salomonſz., Bruinsveld, Marreveld, Tuinneman, de Wit, Verſchuur, & de Raadt, de s'avancer juſques ſous le Draaker, & de ſuivre après cela les ordres particuliers de Nicolas Heldt, Vice-amiral de Dan-

Voi Aitzéma. XL. 557. 568.

* *Voi Terlon. p. 291. 301.*

Voi paz. 152.

7. *Juin.*

L'armée de Suéde décampe.

11. *Juin.*

† 7. *Juin.*

10. *Juin.*

Les Ambaſſadeurs de Hubert & van Haaren partent pour Hollande & Slingeland pour Stokolm.

‡ 13. *Juin.*

Voi Aitzéma. XL. 568.

* 14. *Juin.*

† *Voi Aitzéma. XL. 573. 574. 569.*

‡ *Voi Aitzéma. XL. 570. 572. 574. XLI. 842. 844.*

Ruiter demeure en Dannemarc avec 25. navires.

* *Voi Aitzéma. XL. 570.*

On ofre au Roi de Dannemarc de tranſporter en Schonen les troupes Suédoiſes ſur les vaiſſeaux de Hollande.

Cette ofre eſt acceptée.

† 27. *Juin.*

1660. Dannemarc. Ils furent tous arrêtés pendant quelques jours par le calme : mais enfin le premier de Juillet ils mirent à la voile ſous le commandement de Heldt, avec cinquante flutes ou autres bâtimens, & prirent leur cours vers le Groene-Sond, petit détroit entre la Zélande & les iſles de Meun & de Falſter, pour y embarquer des troupes Suédoiſes, & les tranſporter. Le 3. du même Mois, Ruiter avec le reſte de l'armée fit auſſi voiles dans le Sond pour Elzeneur, où il fit ſavoir au Commiſſaire du Roi de Dannemarc, qu'il étoit là venu avec ſes navires & ſes autres bâtimens, prêt à rendre ſes ſervices à ce Prince. Le 6. le Prince de Sultsbach, avec pluſieurs Colonels Suédois, & l'Ambaſſadeur de Terlon, paſſérent à ſon bord pour lui rendre viſite, & voir ſes vaiſſeaux. Il les régala le mieux qu'il lui fut poſſible, ſelon que l'état où l'on eſt ſur mer le put permettre. On but à la ſanté des Rois de Dannemarc, de Suéde, & des autres Puiſſances ; ſur tout à celle des Etats Généraux, & même à la ſanté des Etats de Hollande & des Ambaſſadeurs, pour leſquels le verre fit la ronde. Les Suédois ne pouvoient ſe laſſer d'admirer tant politeſſe dans un homme de mer, de la valeur duquel ils avoient auparavant reſſenti les éfets. Sur le ſoir il fit remener par le Commandeur de Wildt à Elzenbourg en Schonen le Prince avec ſa ſuite, tous fort ſatisfaits de ſa réception, & de la bonne chére qu'il leur avoit faite. Enſuite il fit pendant pluſieurs jours, ſelon que le vent le permit, paſſer d'Elzeneur à Elzenbourg quantité de cavalerie & d'infanterie avec leur bagage. Tandis qu'on étoit ocupé à faire ces traverſées, à quoi le Vice-amiral s'emploioit avec beaucoup d'ardeur, il fut invité à dîner dans la fortereſſe de Cronenbourg, par le Maréchal Suédois Steenbok, le Comte de Dhona, & le Sénateur Steno Bielke. Il y fut reçu avec toute ſorte de civilité, & traité avec * magnificence. Un des jours ſuivans on † enleva de l'Egliſe Allemande d'Elzeneur, avec beaucoup de pompe, les corps de ſept des principaux Commandans Suédois, qui avoient été tués aux aſſauts livrés à Coppenhague, ou à la batille donnée en Funen. On les porta ſur le pont & de là on les mit dans les chaloupes Hollandoiſes, pour être auſſi tranſportés à Elzenbourg. Peu-après ‡ la fortereſſe de Cronenbourg fut remiſe au pouvoir des Danois. Ruiter & la plupart des Capitaines des vaiſſeaux Hollandois acompagnérent l'Oficier qui y menoit garniſon au nom du Roi de Dannemarc. Le lendemain on mena encore en Schonen quantité de Suédois avec leurs chevaux dans des chaloupes, & en même tems Ruiter régala à ſon bord pluſieurs Oficiers, entre leſquels étoient les Comtes Steenbok & Banier, & le Sieur Steno Bielke. Enſuite il s'écoula deux jours avant que le reſte des Suédois avec leurs femmes, leurs enfans, & leur bagage, pût être tranſporté. Lors que cela fut preſque fait, * les Sénateurs Suédois, le précédent Gouverneur de Cronenbourg, & d'autres Oficiers, firent demander à Ruiter de pouvoir prendre congé de lui à ſon bord. Ils y paſſérent le même jour, & lui firent beaucoup de civilités, lui donnant de grandes marques d'eſtime, & le remerciant de la maniére obligeante dont il en avoit uzé pour le tranſport des troupes. Peu après le reſte des Suédois qui étoit encore demeuré en Dannemarc, arriva à Elzeneur, & le 3. d'Août les chaloupes Hollandoiſes s'aprochant de terre, les prirent, & les paſſérent en Schonen. Le même jour le Vice-amiral Ruiter fit voiles pour Coppenhague, ſur une galiote, avec l'Amiral Henri Bielke. Ils y arrivérent le lendemain † matin, & ſur le midi le reſte de l'armée de Hollande, qui revenoit d'Elzeneur y arriva auſſi. Ruiter alla ſur l'heure ſaluer le Roi, & lui dire que toutes les troupes Suédoiſes étoient ſorties de ſes Terres, & qu'elles s'étoient retirées ſur celles de Suéde. On comptoit qu'en 28. jours, à commencer depuis le 7. de Juillet juſques au 3. d'Août, il avoit été tranſporté de Zélande en Schonen environ huit-mille ſept-cens-ſeptante chevaux ; ſavoir cinq-mille avec leurs cavaliers, trois-mille pour le ſervice des Oficiers de l'infanterie, & environ neuf-cens quatre-vingt-cinq qui ſervoient à porter le bagage, ou à tirer les chariots. Les Danois de leur côté avoient fait paſſer ſur leurs bâtimens plus de trois-mille chevaux ou de voiture ou ſervans aux cavaliers. De plus on avoit tranſporté de Zélande par le Groene-Sond, avec l'aide des bâtimens & des équipages Hollandois, trois-mille quatre-cens-ſoixante-quatre chevaux ; & de Falſter deux-mille huit-cens, embarqués à différens jours, & deſtinés pour la Poméranie. On tient que l'infanterie montoit juſqu'à dix-mille hommes. Le Roi parut fort ſatisfait de ce que toutes ces troupes s'étoient retirées. Il eſt certain que dans cette évacuation la vigilance & la conduite de Ruiter, ſous les ordres du Sieur Vogelſang, qui furent à la vérité ſecondés des ſoins de l'Ambaſſadeur de Terlon, hâté-

Huit vaiſſeaux de guerre avec d'autres bâtimens ſont voiles pour cet éfet vers le Groene-Sond.

Ruiter fait auſſi voiles avec le reſte de l'armée vers le Sond pour le même éfet.

Le Prince de Sultsbach avec d'autres Oficiers vient à ſon bord & y dîne.

6 *Juillet.*

Il fait remener ce Prince à Elzenbourg.

Il eſt invité par le Maréchal Steenbok à dîner à Cronenbourg, & y eſt magnifiquement régalé.

* 15. *Juil.*
† 22. *Juil*
‡ 28. *Juil.*
29. *Juil.*

Les Comtes Steenbok & Banier, avec Steno Bielke ſont régalés au bord de Ruiter.

Les Oficiers Suédois prennent congé de Ruiter.

* 1. *Août.*

Le reſte des Suédois eſt tranſporté d'Elzeneur en Schonen.

† 4. *Août.*

Le nombre des troupes qui furent tranſportées par les Hollandois.

Voi Aitzéma. XL. 574.

hâtérent le tranſport, & le firent finir au moins quelques ſemaines plutôt qu'il n'auroit fait. Par ce moien on prévint beaucoup de deſordres, d'aigreurs, & d'incommodités: car ſi la cavalerie Suédoiſe & l'infanterie euſſent encore demeuré ce tems-là, ou peut-être plus longtems, en Zélande & dans les autres iſles du Dannemarc, la néceſſité où les ſoldats ſe ſeroient trouvés de chercher des vivres pour eux, & du fourage pour leurs chevaux, les auroit contrains à fouler encore les peuples, & à épuiſer le païs, qui étoit déja aſſés ruïné; & de là ſans doute ſeroient procédés de nouveaux différens, & peut-être une troiſiéme guerre. Mais enfin le Dannemarc ſe vit délivré de cette crainte. A-peu-près en ce tems-là les Suédois aiant évacué la ville de Naſcou, comme ils avoient déja fait les autres villes & forteresſes, au deſir du Traité de paix, elle fut auſſi remiſe en la poſſeſſion des Danois. Le 7. d'Août, une galiote aiant aporté un ordre des Etats Généraux au Vice-amiral Ruiter, pour retourner inceſſamment en Hollande avec l'armée navale qui étoit ſous ſon commandement, il fit venir dès le lendemain matin tous ſes Capitaines à ſon bord, & leur ordonna de ſe tenir prêts pour le départ. Enſuite il deſcendit à terre, & alla avec l'Ambaſſadeur Vogelſang ſaluer le Roi, & lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu. Ce Prince lui répondit. *Qu'il auroit bien ſouhaité de joüir plus longtems de ſa préſence; mais que cela ne ſe pouvoit faire ſans de trop grands frais de la part des Etats Généraux: que d'ailleurs il remercioit L. H. P. de tant de ſervices qui lui avoient été rendus par leur armée navale & par leurs autres troupes auxiliaires, auxquelles avec le Vice-amiral il ſouhaitoit un hûreux retour.* Volkert Adrianſz. Schram aiant été fait depuis quelques mois * Contre-amiral de Northollande, s'étoit rendu, ſuivant les ordres des Etats, au mois de Mars †, par Lubec à l'armée. Ruiter le détacha † avec les Capitaines Pierre Salomonſz., Heemskerk, Bruinſveldt, Tuinneman, de Wit, Vyſelaar, Marreveldt, Verſchuur, & de Raadt, & avec deux flutes, pour aller en Funen embarquer ce qu'il y avoit de troupes Hollandoiſes. Celles qui étoient à Coppenhague furent miſes dans les autres vaiſſeaux, & le Vice-amiral pourvût promtement à tout ce qui étoit néceſſaire pour le retour. Mais le Roi qui avoit pour lui une reconnoiſſance proportionnée à la grandeur des ſervices qu'il en avoit reçus, dont il connoiſſoit le prix & l'importance; ne voulut pas le laiſſer partir, ſans lui donner des têmoignages particuliers de ſon afection & de ſon eſtime. Ce Monarque étoit perſuadé qu'un Roi ne peut rien faire, qui ſoit plus digne du haut rang qu'il ocupe, que de recompenſer les actions héroïques, par leſquelles on a ſoutenu ſes interêts; & d'honorer la vertu ainſi qu'elle le mérite. C'eſt ce qui l'obligea d'annoblir Ruiter & ſa Poſtérité, & de lui atribuer tous les honneurs, avantages, & prérogatives de la Nobleſſe de Dannemarc, lui donnant en même tems les armes qu'il devoit porter en cette qualité, avec le caſque ouvert au deſſus de l'écu; & y ajoûtant une penſion de huit-cens écus, qui font deux mille livres, monnoie de Hollande. Ses Lettres d'annobliſſement, écrites en parchemin, datées le 1. d'Août, vieux ſtile, & le onziéme, ſtile nouveau, lui furent miſes en main par le Roi-même le jour ſuivant, lors qu'il fut régalé à dîner par le Maréchal Schak, avec les autres Commandans de l'armée navale. Ces Lettres qui ſeront un éternel monument de l'afection du Roi pour le Vice-amiral Ruiter, & des belles actions de ce Vice-amiral, étoient conçuës en Latin. En voici le ſens.

1660.

Voi les Mémoires de Terlon p. 300.

Ruiter reçoit ordre de retourner en Hollande.

De quoi il va donner avis au Roi.

8. *Août.* Réponce du Roi.

* 19. *Sept.* 1659.
† 4. *Mars.*
‡ 9. *Août.*

Le Roi l'annoblit & lui donne un écu d'Armes, & deux mille livres de penſion.

Lettres de Nobleſſe.

Nous Fréderic Troiſiéme, par la grace de Dieu Roi de Dannemarc, de Norvègue, des Vandales, & des Gots; Duc de Sleeswyk, de Holſtein, de Stormaaren & Ditmarſchen; Comte d'Oldenbourg, & de Delmenhorſt; ſavoir faiſons à tous ceux qu'il apartiendra, tant en notre nom, qu'au nom de nos Succeſſeurs au Roïaume de Dannemarc, qu'encore que nous ſoions naturellement portés à faire du bien à tous en général, & à répandre nos graces & faveurs Roïales ſur chacun en particulier; néanmoins nous nous trouvons obligés de les communiquer principalement à ceux qui ont rendu des ſervices ſignalés, à Nous, à notre Roïaume, & à toutes les Provinces de notre obéiſſance, dans la derniére guerre que nous avons euë contre la Suéde; lors qu'étant aſſiégés par nos ennemis, Nous avons été aſſiſtés & ſecourus par nos Voiſins, par nos Alliés, & ſur tout par l'armée navale des P. V. C'eſt pourquoi prenant en conſidération les vertus héroïques, les ſervices importans, & la fidélité inviolable, de Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande, commandant en chef l'armée navale des Etats Généraux; comme auſſi la valeur avec laquelle il a combatu; le zèle & la vigilance avec leſquels il a inceſſam-

1660. *ſamment agi, & fait agir ſon armée pour nos interêts, & pour ceux de tout notre Roïaume, dans le tems du ſiége de cette notre Ville Roïale de Coppenhague; à la priſe de l'iſle Funen; au tranſport des troupes de Suéde de notre Oreſond en Schonen, après la paix faite entre Nous & cette Couronne; enfin dans toutes les ocaſions qui ſe ſont ofertes, & dans tous les combats qu'il a glorieuſement ſoutenus par mer, ſans épargner ni ſes peines ni ſon ſang. Nous de notre pur mouvement, inclination, & autorité Roïale, après en avoir mûrement délibéré, & avoir pris l'avis de notre Conſeil, Voulons le recevoir & admettre avec ſes Enfans, Succeſſeurs, & Deſcendans légitimes en ligne directe, tant maſculine que féminine, dans l'Ordre de la Nobleſſe qui a ſon rang aux Tournois de nos Roïaumes & Principautés. Et en conſéquence Nous, avec pleine connoiſſance de cauſe, & en vertu de ces préſentes Patentes de Nous émanées, recevons & admettons le-dit Michel de Ruiter, enſemble ſes légitimes Succeſſeurs & Enfans, deſcendans de lui en ligne directe, de l'un & de l'autre ſexe, dans le Collége & la Société de cette notre Nobleſſe, à laquelle ils ſont & demeurent dès à préſent incorporés, pour joüir de tous les mêmes bénéfices, priviléges, honneurs, dignités, prérogatives, & prééminences, dont elle joüit, comme s'ils étoient nés parmi elle, & iſſus de parens véritablement Nobles, de l'une & de l'autre ligne paternelle & maternelle. Et pour plus grande foi & mémoire de cette notre faveur Roïale, & de l'agrégation du-dit Ruiter & de ſes Deſcendans parmi notre Nobleſſe, nous avons amplifié l'ancien écu de ſes Armes, enſorte qu'il pourra deſormais, avec ſes-dits Deſcendans, le porter tel que la Nobleſſe le porte ordinairement, couronné, avec le caſque ouvert au deſſus, d'où ſort un homme armé, aiant le bras droit étendu, & à la main une épée nuë dont il menace de fraper. Et afin qu'ils puiſſent avoir des preuves plus claires & plus inconteſtables de leur Nobleſſe, Nous leur avons acordé de porter à perpétuité les Armes ci-deſſus deſſinées; ſavoir un écu écartelé, ſur lequel il y aura, Au haut du côté droit, ou au premier quartier du chef, un Cuiraſſier à cheval, le bras droit levé, & l'épée nuë au poing, prête à fraper. Au bas du même côté, ou au premier quartier de la* pointe, un canon d'or, & au deſſous trois boulets d'or. Au haut du côté gauche, ou au ſecond quartier du chef, une croix d'argent en champ de gueules. Au bas du même côté, ou au ſecond quartier de la† pointe, un vaiſſeau Amiral d'argent en champ d'azur. Deſquelles Armes nous avons voulu gratifier & honorer ledit Ruiter & ſes légitimes Deſcendans, en les incorporant à la Nobleſſe de notre Roïaume à perpétuité, & leur acordant de joüir à l'avenir ſans aucun empêchement, des mêmes honneurs, dignités, & prérogatives, dont elle joüit; & de porter les-dites Armes qui ſont deſſinées à la tête des Préſentes. Ce que nous avons voulu notifier publiquement à tous, par ces Patentes ſignées de notre main, & ſeellées de notre ſeau Roïal. Donné & fait en notre ville de Coppenhague le premier d'Août* 1660.

* On blaſonne ordinairement d'une autre maniére, le premier quartier de la pointe n'etant blaſonné que le troiſiéme.

† Quatriéme de l'ecuſſon.

FREDERIC.

Et par Commandement

T. V. LENTEN.

Eſt ataché au bas du parchemin, par un cordon de ſoie, le ſeau Roïal, avec les Armes des Roïaumes & Principautés de Sa Majeſté, en cire rouge.

Ce furent là les Lettres de Nobleſſe de Ruiter: mais dans le fond les Anciens avoient raiſon de dire, que c'eſt la vertu qui eſt la ſource de l'honneur. En éfet l'origine de la Nobleſſe de ce grand Homme remontoit bien plus haut que le jour où ces Lettres lui furent acordées. Il y avoit déja longtems qu'elle avoit éclaté en diverſes expéditions, où il avoit fait voir l'excellence de ſon naturel, la grandeur de ſon courage, & le haut degré de ſes vertus: de ſorte que cette conceſſion Roïale ne faiſoit alors que publier les loüanges qu'il avoit méritées, & lui donner les titres qu'il s'étoit déja aquis. Le jour précédent, le Roi, pour têmoigner aux Etats Géneraux ſa reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit reçu de L. H. P.; & ſa ſatisfaction des grands ſervices que Ruiter lui avoit rendus avec l'armée navale, leur avoit écrit en Alleman une Lettre que voici.

Nous

1660. Lettre du Roi de Dannemarc aux Etats Généraux.

Nous Fréderic Troiſiéme, par la grace de Dieu Roi de Dannemarc, Norvègue &c. têmoignons aux Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats Généraux des P. V. qu'en ces derniers deſordres, qui ont troublé d'une maniére ſi imprévûë & nous & notre Roïaume, V. H. P. nous ont cordialement aſſiſtés par mer, en envoiant à notre ſecours une armée navale conſidérable, qui ſous le commandement & la bonne conduite du vaillant & notre bien amé Michel de Ruiter, Amiral de Leurs Nobles & Grandes Puiſſances les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, nous a délivrés de nos ennemis qui nous tenoient aſſiégés. Dequoi Nous reconnoiſſons que nous ſommes fort obligés à V. H. P. Et comme le ſuſ-dit Vice-amiral, pendant ſon ſéjour le long de nos côtes, a fait agir ſon armée, & a agi lui-même avec tant de vigueur, en combatant pluſieurs fois très-vaillamment contre nos ennemis, qu'on ne pourroit ſans injuſtice lui refuſer les loüanges qu'il a méritées, nous ne pouvons nous empêcher d'en témoigner notre ſatisfaction à V. H. P., & de leur en donner des aſſurances particuliéres par la Préſente. D'ailleurs nous tâcherons ſans ceſſe à l'avenir, par tous les ofices qu'on peut rendre à de bons Amis, Voiſins, & Alliés, de leur marquer notre reconnoiſſance des ſecours qu'elles nous ont prêtés. Surquoi nous prions Dieu qu'il tienne en ſa ſainte garde Vos H. P. auxquelles nous demeurons toûjours atachés avec une afection cordiale. Ecrite au Château de Coppenhague, Ville de notre réſidence le 31. de Juillet 1660. 31. *Juil.* ou 10. *Août.*

Signé

FREDERIC.

Le 13. d'Août à la pointe du jour l'armée navale des P. V. fit voiles vers le Sond. Mais Ruiter qui étoit allé faire ſes adieux, fut retenu du Roi, par un têmoigna- d'afection, & demeura encore auprès de ce Prince juſqu'à midi. Alors il leva l'ancre avec le Capitaine Schey, & fut ſalué en partant d'une décharge de l'artillerie de la ville. Il arriva au ſoir à l'armée qui étoit moüillée devant Elzeneur, où il fut artêté juſques au 15. par des vents contraires: Mais ce jour-là on mit à la voile, & tous les vaiſſeaux enſemble prirent leur cours par le Sond. On ſalua de douze coups le château de Cronenbourg, qui répondit de pareil nombre. Pour l'Ambaſſadeur Vogelſang, il demeura encore à Coppenhague +, où il vit en peu de tems arriver des changemens extraordinaires dans les afaires. Le Roi qui très-peu auparavant s'étoit vû ſur le point de perdre ſon Roïaume, fut élevé à un plus haut degré de puiſſance, que jamais les Rois ſes prédéceſſeurs ne l'avoient été: car la Couronne qui avoit toûjours été élective, lui fut donnée en propriété; elle fut renduë héréditaire à ſes ſucceſſeurs; & on lui en prêta le ſerment de fidélité*. Ruiter eſſuïa dans ſa route beaucoup de gros tems, & ſouvent ſes vaiſſeaux eurent le vent contraire. Le 17. du Mois, il arriva entre Anhout, & Leſou ou Laſſoe, deux fameuſes iſles, qui ſont environnées de tant de bancs, de ſirtes, & de briſans ſi dangereux pour les mariniers, qu'avec une autre, nommée Niding, elles ont donné lieu à cette eſpéce de proverbe.

L'armée navale fait voiles de Coppenhague.

Elle paſſe par le Sond. 15. *Août.*

+ *Voi Aitzéma.* XL. 574. XLI. 842. 843.

* 27. *Octob. Voi Aitzéma.* XL. 570. 571. & *Terlon. p.* 328. 332.

Laſſoe, Niding, & Anhout
Pouſſent ſouvent le Nocher à bout.

Elle arrive à Leſou. 17. *Août.* Voi J. I. Pont. Hiſt. Dan. *p.* 720.

Le banc de Leſou court juſqu'à deux lieuës de terre. Sur le minuit Ruiter y alla toucher ou fort proche, à trois braſſes & demie, ou même à vingt piés d'eau; de ſorte que ſon navire donna juſqu'à deux culées contre le fond: mais il fit vent arriére fort à propos, & revira, prenant ſon cours à l'Eſtſudeſt, juſques-à-ce qu'il eût trouvé aſſés de profondeur. Enſuite avant que le jour eût commencé à poindre, on entendit tirer coup ſur coup de deux bâtimens, pour donner avis du péril où ils ſe trouvoient. Ils étoient tous deux échoüés ſur les baſſes. L'un d'entre eux, qui étoit un vaiſſeau marchand, fut bientôt remis à flot. L'autre, qui étoit *le Prince Maurice*, navire de guerre de la Meuſe, monté par le Capitaine le Clerc, fut auſſi relevé à la venuë du jour. Mais il s'échoüa encore après pour une ſeconde fois, avec danger de faire naufrage. Cet accident aiant obligé Ruiter de faire le ſignal de moüiller, il envoia la ſeule galiote qu'il avoit avec toutes les barques pour ſecourir le Clerc. On fut ocupé tout ce jour-là à décharger le canon, les mitrailles, la poudre, les munitions de bouche; & à faire ſortir les ſoldats †, qui furent diſtribués ſur les autres vaiſſeaux. Le troiſiéme jour, dès que la lumiére commença à paroître *, Ruiter lui-même paſſa au bord du Clerc, & fit encore décharger tout ſon leſt. Par ce moien le vaiſſeau fut enfin remis à flot, après beau-

Le Prince Maurice touche.

† 18. *Août.* Il eſt déchargé & remis à flot.

* 19. *Août.*

1660. beaucoup de travail & de fatigue. Le même jour on y reporta le leſt, le canon, & tout ce qui en avoit été ôté lors qu'on le tenoit comme péri. Ce retardement, qui fut conſidérable, ne cauſa pas peu de chagrin à toute l'armée, laquelle après
28. *Août.* avoir été toûjours contrariée du vent, arriva enfin le 28. du Mois proche du banc de Iutland, par une frais gaillard. Alors Ruiter qui ſavoit que les vaiſſeaux étoient tout remplis de gens, tant des équipages que des ſoldats, & que la plupart com-
Diſette de vivres ſur les vaiſſeaux. mençoient à avoir faute de biére, & d'autres vivres, le tems ne lui permettant pas d'aſſembler le Conſeil de guerre, envoia la galiote avertir tous les Capitaines, que ceux qui pourroient avancer leur retour, n'avoient qu'à le faire, ſans atendre les autres. Cet ordre étoit abſolument néceſſaire, car il y avoit déja quelques bâtimens, qui étoient preſque à bout de leurs vivres; & les autres n'en avoient ou point du tout de reſte, ou que très-peu pour leur en aider. Le 2. de Septembre, le Commandeur de Wildt entra au Vlie avec huit navires; ceux de Rotterdam firent voiles vers la Meuſe; & ceux de Zélande continuérent leur route vers leur Provin-
Ruiter entre au Vlie. 3. *Septemb.* ce. Ruiter entra auſſi au Vlie le 3. du même Mois, c'eſt-à-dire quinze mois & quatorze jours après qu'il fut parti du Texel. Mais lors qu'il ſembloit être en ſûreté, il ſe trouva expoſé au plus grand danger où il ſe fût encore vû: car en allant du Vlie
Le bâtiment où il eſt ſur la Zuiderzée, eſt abordé par un autre qui paſſe par deſſus, & Ruiter a de la peine à ſe ſauver. à Amſterdam ſur la Zuiderzée, le bâtiment où il étoit fut abordé d'un autre, qui paſſa par deſſus, & le fit couler bas, de ſorte que le Vice-amiral n'échapa que comme par un miracle, en ſe prenant aux cordages. Il crut lui-même en ce moment qu'après être ſorti de tant de périlleuſes ocaſions, il étoit venu perdre la vie en ce lieu-là & faire naufrage au port. Mais la Providence Divine qui le deſtinoit encore à de plus grandes actions, pour le ſervice de ſa Patrie, le conſerva en cet extrême péril. Il revint à Amſterdam dans ſa Famille, qui rendit avec lui des actions de graces à Dieu de l'avoir préſervé dans un ſi long & ſi dangereux voiage, & qui par un éfet ſi manifeſte de ſa bonté, venoit tout nouvellement de le garantir d'une mort, preſque certaine.

Voilà comment les afaires ſe paſſérent pendant l'Année. 1660. Mais avant que d'entrer dans le récit de celles qui les ſuivirent, il ne ſera pas hors de propos de
Rétabliſſement de Charles II. Roi de la grande Bretagne. faire ici quelque mention du merveilleux rétabliſſement du Roi Charles Second ſur le trône de la Grande Bretagne. La ſuite des tems à laquelle nous nous ſommes toûjours atachés, nous y convie; & cet éxemple des révolutions extraordinaires qui arrivent dans le monde, mérite bien d'être remarqué en paſſant. Le pouvoir de Cromwel aiant pris fin avec lui, Richard, ſon fils, ne ſe trouva pas capa-
Voi Aitzéma. XXXIX. 506. XL. 575. 580. 583. 585. ble de ſe maintenir dans la même autorité. Ceux qui ſouhaitoient de voir changer le Gouvernement, ſe trouvoient apuïés des partiſans du Roi, parmi leſquels étoit le Général Monk, qui après beaucoup de conteſtations fit enſorte que le Parlement s'aſſembla. On commença alors à favoriſer ouvertement le parti du Prince; & peu a-
Déclaration du Parlement & de la ville de Londres. 18. *Mai.* près le Parlement auſſi bien que la ville de Londres, par une Proclamation faite unanimement, & du fond du cœur, reconnurent. *Que dès le moment du decès de leur dernier Roi Charles, la Couronne & le Roïaume d'Angleterre, avec les Roïaumes, Seigneuries, & droits en dépendans, étoient dévolus, & apartenoient par droit ſucceſſif, légitime, & inconteſtable, à Sa Maieſté Charles Second, ſon fils & premier héritier en ligne directe, lequel ſans contredit étoit Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France, & d'Irlande, Défenſeur de la Foi, &c. auquel ils ſe ſoumettoient à perpétuité.* Le Roi faiſoit alors ſon ſéjour à Breda, où il fut complimenté ſur cet hûreux changement de ſa fortune, d'abord par les Députés de L. H. P., & enſuite par ceux
Les Etats envoient complimenter le Roi ſur ce ſujet. *Voi Aitzéma.* XL. 586. des Etats de Hollande. Dès le ſoir on lui déféra l'honneur de donner le mot du guet, qui fut *Amſterdam.* On prit cette faveur pour une marque de reconnoiſſance des ſecours que cette ville avoit pluſieurs fois donnés en ſecret à ce Prince pendant ſon
Voi Aitzéma. XL. 587. éxil, qui ſe montoient, ſuivant l'aveu des Anglois mêmes, à plus de cent-cinquante-mille florins. Le Roi répondant aux complimens des Etats Généraux, leur
Ses têmoignages d'atection pour l'Etat. *Voi Aitzéma.* XL. 588. 589. dit entre autres choſes. *J'aime cette République non-ſeulement à cauſe que la Princeſſe ma Sœur, & le Prince mon Neveu, deux perſonnes qui me ſont fort chéres, vivent au milieu d'elle; mais encore par des raiſons d'Etat, qui regardent le bien de mes Roiaumes; & par une puiſſante inclination que je me ſens à la favoriſer. Oui Meſſiurs je chéris véritablement ces Provinces, & à un tel point, que j'aurois beaucoup de déplaiſir ſi elles faiſoient plus de part de leur amitié à aucun autre Prince qu'à moi; car j'y en dois plus avoir que tous les autres, puis que je les chéris plus que ne ſont tous*

les

les autres Rois enſemble. Lors qu'enſuite il fut fait ouverture à ce Monarque par les mêmes Députés, que l'Etat étoit prêt d'entrer dans une alliance perpétuelle avec lui, il leur répondit: *Que nul des Rois ſes prédéceſſeurs n'avoit eu pour leur République autant d'afection qu'il lui en têmoigneroit toûjours.* Il ne parut pas moins de cordialité & de faveur dans la réponce qu'il fit aux Députés des Etats de Hollande. Il leur dît. *Qu'il avoit toûjours eu une afection particuliére pour les Habitans de cette Province par raport à deux précieux gages, ſa Soeur & ſon Neveu, qui lui étoient fort chers, & qu'elle conſervoit dans ſon ſein; & par raport à ſes mouvemens ſecrets, auſſi-bien qu'à de fortes raiſons d'Etat.* Après cela il fut invité par les mêmes Etats de Hollande de venir à la Haie, afin d'aller s'embarquer à Schevening, où il étoit arrivé une eſcadre Angloiſe, ſous le commandement de Montagu, avec les Députés du Parlement & de la ville de Londres, pour le conduire en Angleterre. A ſon arrivée, & pendant ſon ſéjour en Hollande, il fut réçu avec tant de marques d'honneur, auſſi-bien que les deux Princes ſes fréres, le Duc d'York & le Duc de Gloceſter; régalé toûjours & défraié par les Etats de Hollande avec tant de magnificence, que jamais peut-être aucun Etat libre n'en à plus fait paroître en pareille ocaſion. Auſſi en têmoigna-t-il une ſatisfaction extrême, diſant pluſieurs fois: *Que ſon intention étoit d'entretenir une paix perpétuelle & inviolable avec la Hollande & avec tout l'Etat.* Il recommanda auſſi à L. H. P., & enſuite aux Etas de Hollande, *les interêts de la Princeſſe ſa ſoeur & du Prince ſon neveu*, & reçut dans ce même tems-là les complimens des Ambaſſadeurs de l'Empereur & de pluſieurs Rois, ſur l'heûreux changement de ſa fortune. Les Députés des deux Chambres du Parlement, ceux de la ville de Londres, & Fairfax même, auparavant Général des troupes du Parlement ennemi du Roi, vinrent avec beaucoup de ſoumiſſion & de reſpect l'aſſurer de leur obéiſſance & de leur fidélité, le ſupliant de retourner inceſſamment dans ſes Roiaumes, pour prendre & porter ſans aucune condition le ſceptre de ſes Ancêtres. Ils furent écoutés favorablement, & reçus avec des têmoignages d'une afection particuliére. Il ſe préſenta auſſi des Députés d'Amſterdam pour lui demander audience, & l'aiant obtenuë, ils le priérent de vouloir honorer leur ville de ſa préſence, afin que tant de peuples étrangers dont elle eſt toûjours remplie, puſſent être les têmoins de leurs reſpects pour ſa perſonne, & de leur atachement à ſon ſervice. Il leur répondit. *Qu'il les remercioit de leur bonne volonté, dont il avoit reçu des preuves eſſentielles; qu'il avoit regret de ne pouvoir les ſatisfaire en ce point, puis qu'il avoit autant d'envie de faire ce voiage, que la Régence & les Habitans d'Amſterdam marquoient de paſſion de le voir dans leur ville;* mais qu'il les prioit, *de lui continuer toûjours l'afection qu'ils lui portoient.* Il fut encore complimenté par tous les principaux Membres du Gouvernement des P. V. Don Eſtevan de Gamarra, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui avoit toûjours eu de grands égards pour toute la Maiſon Roïale pendant ſon éxil, & à laquelle il avoit paru particuliérement ataché, eut l'honneur d'être invité du Roi à ſouper †, & d'être régalé, auſſi-bien que ſa ſuite, avec une magnificence Roïale. Les Princes, fréres du Roi, & quelques autres Seigneurs le régalérent auſſi. Sur le minuit après le régal du Roi, le Sieur Douning, qui avoit été l'Agent de Cromwel auprès des Etats Généraux, parut dans la ſale, & préſenta à ce Monarque des Lettres du Général Monk, qui intercédoit pour lui. Il demanda très-humblement pardon du paſſé; ce que le Roi non-ſeulement lui acorda, mais peu de tems après il le fit Chevalier. Ce même jour, & le jour précédent, & le lendemain encore, qui étoit un Dimanche, après ſes dévotions il toucha & guérit pluſieurs perſonnes ataquées de la maladie * Roïale. Au même tems les Etats de Hollande firent préparer un feſtin ſomptueux à l'hôtel du Prince Maurice, où le Roi logeoit, pour le régaler à ſouper. Il têmoigna le lendemain: *Qu'entre tous les plus magnifiques repas où il avoit été invité, en France, en Eſpagne, en Allemagne, & dans les Païs-bas, il n'en avoit point vû un qui fût comparable à celui que les Etats de Hollande lui avoient donné le ſoir précédent.* Le 1. de Juillet il fit ſes adieux, premiérement à L. H. P. dans leur Aſſemblée, & enſuite aux Etats de Hollande dans la leur, faiſant des remercîmens acompagnés de beaucoup de civilités & de démonſtrations d'amitié. Le 2. du Mois, jour de ſon départ, les Etats de Hollande allérent lui ſouhaiter un hûreux paſſage, & lors qu'il fut monté à cheval, ils furent tous enſemble en caroſſe le conduire juſques à Schevening, où les derniers complimens lui aiant été

1660.

Et pour les Etats de Hollande.

Il eſt reçu roïalement en Hollande avec les Princes ſes Fréres avant leur départ. *Voi Aitzéma.* XL. 601. 602. 604.

Voi Aitzéma. XL. 599. 601.

Et complimenté par divers Ambaſſadeurs.

Les Députés du Parlement & de la ville de Londres viennent le ſaluer.

Leur Requête.

Civilité qui lui eſt faite de la part d'Amſterdam.

Réponce du Roi. *Voi Aitzéma.* XL. 594.

Il régale l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

† 29. *Juin.*

Il reçoit Douning en grace.

Il guérit des malades.

* *Voi Aitzéma.* XL. 596. 597.

Il eſt régalé ſomptueuſement par les Etats de Hollande. *Voi Aitzéma.* XL. 597 598.

Il fait ſes adieux à L. H. P. &

1660 faits par la bouche du Conſeiller Penſionnaire de Hollande, on envoia des Députés pour l'acompagner juſques dans ſon vaiſſeau. Il s'embarqua au bruit des décharges de l'artillerie & de la mouſqueterie, & à la vûë d'une multitude incroiable de peuple, qui étoit acouru de toutes parts ſur le rivage. En ſe ſéparant, & après que le Roi fut paſſé au bord du vaiſſeau, qui ſe nommoit auparavant *le Nasby*, & qui depuis fut apellé *le Roïal Charles*, monté de 80. piéces de canon de fonte, il fit de nouveaux rémercîmens, pleins de civilité, aux Etats de Hollande, & leur donna de nouvelles marques de ſon afection. Ils avoient réſolu avant le départ de toute cette Cour, de faire préſent de la ſomme de ſoixante-mille livres au Duc d'York; ce qui ne manqua pas d'être éxécuté; de ſorte que pour la réception du Roi en Hollande, pour l'avoir défraié, & pour les préſens faits tant à lui qu'aux Princes ſes fréres, il en coûta aux Etats ſix tonnes d'or; outre la portion qu'ils avoient contribuée à trois tonnes d'or, * que les Etats Généraux avoient emploiées à défraier auſſi ce Monarque, avant qu'il fût arrivé ſur les terres de la Province de Hollande. Les Etats ſe perſuadoient que deſormais on alloit vivre en repos du côté de l'Angleterre, & que ce Roi entretiendroit avec eux une paix perpétuelle & une étroite alliance, ainſi qu'il l'avoit promis. Mais le tems leur aprit, à leur grand regret, combien vaine étoit l'eſpérance qu'ils avoient conçûë, & à quelles révolutions ſont ſujettes les afaires du monde; puiſque toutes ces marques de faveur & de bienveillance ſe changérent en averſion, & que toute l'amitié promiſe par ce Monarque fut convertie en haine; ce qui dans la ſuite fit naître à Ruiter diverſes ocaſions de ſignaler ſa valeur, & d'emploier ſon grand courage à la juſte défence de ſa Patrie.

Voi Aitzéma. XL. 587.

Voi Aitzéma. XL. 595.

* *Voi Aitzéma.* XL. 587.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE CINQUIEME.

COmme les Etats des Provinces Unies savoient que pour le commerce que leurs Sujets font en Espagne, en Sicile, en Italie, dans les isles de la Grèce, à Smirne, à Aléxandrie, & généralement dans toutes les Echelles du Levant, & les autres havres qui sont sous la domination du Grand Seigneur, il étoit de la derniére importance que la navigation fût libre dans le Détroit & dans la mer Méditerranée, ils résolurent de pourvoir à sa sûreté. Ainsi pour réprimer les courses que les Algériens, & les autres Corsaires Turcs, continuoient de faire dans ces mers, au grand préjudice des négocians & de l'interêt de l'Etat, ils arrêtérent l'An 1661. d'y renvoier le Vice-amiral Ruiter avec une escadre de vaisseaux de guerre. Pour cet éfet on équipa à Amsterdam neuf navires, montés tous ensemble de 382. piéces de canon, & de 1660. hommes d'équipage, avec une flute chargée de vivres. Le Vice-amiral mit à la mer avec la plupart de ces vaisseaux sur la fin de Mai, & prit d'abord son cours vers le Doggerbanc, aiant ordre de croiser entre ce banc & le rivage; ou d'y demeurer moüillé, & d'y atendre les autres bâtimens qui devoient venir de la Meuse, de Northollande, & de Zélande. Pendant ce tems-là il devoit s'emploier à afranchir les Habitans des P. V. de toutes pirateries & de toutes insultes; & avoir l'œil à ce qui se passeroit à la pêche, chassant sur les Armateurs pour les combatre, & pour tâcher de s'en rendre maître. Il avoit aussi quelques galiotes afin de s'en servir dans son escadre comme d'yachts d'avis. Ensuite, & en différens tems qui seront marqués ci-après, l'escadre fut encore fortifiée de neuf vaisseaux, savoir trois de Rotterdam; trois de Northollande, avec le Vice-amiral Meppel; & trois de Zélande, avec le Commandeur Corneille Evertsz. Pendant que Ruiter, en éxécution de ses ordres, croisoit proche du Doggerbanc, il rencontra le 26 de Juin, sept vaisseaux, qui revenoient des Indes Orientales, & un des Indes Occidentales, escortés de dix navires de guerre, cinq d'Amsterdam, un de la Meuse, deux de Northollande, & deux de Zélande, qui avoient été envoiés vers Hitland pour les atendre en croisant, & ensuite leur servir de convoi. Il se joignit à cette flote, & ne la quitta point, que les vaisseaux des Indes destinés pour la Zélande & pour la Meuse, ne se fussent séparés de ceux qui étoient destinés pour Amsterdam; & que le Capitaine van Braakel avec sept navires de guerre, & quatre des vaisseaux des Indes, savoir *les Armes d'Amsterdam*, *Malakka*, & *Amersfort*, pour la Chambre d'Amsterdam, & le *Nagelboom*, pour la Chambre de Hoorn, n'eût pris son cours vers le Vlie. Les deux navires de guerre Zélandois, avec deux autres vaisseaux des Indes, nommés *La Cour de Zélande*, & *l'Orange*, prirent le leur vers Middelbourg; & celui de Rotterdam avec le vaisseau des Indes, nommé *la Meuse*, fit route vers cette ville-là. Ruiter continua la sienne entre cette petite flote & celle d'Amsterdam, s'avançant toûjours plus du côté de celle de Zélande & de la Meuse, parce que son escorte étoit plus foible, & ne s'en éloignant point qu'il ne l'eût conduite bien avant au Sud du Texel. Le Capitaine van der Zaan, qui étoit tombé malade, fut alors envoié sur une galiote au Vlie, acompagné de van Braakel, afin qu'il s'en retournât à Amsterdam, dans l'espérance qu'il y re-

Les Etats Généraux prennent résolution de renvoier Ruiter dans la Méditerranée.

Le nombre des vaiſ. équipés à Amſterdam pour cet éfet.

Auxquels il s'en joignit encore d'autres.

Ruiter rencontre la flote des Indes Orientales.

22. *Juin.*

29. *Juin.* Van der Zaan eſt envoié à terre.

1661. à cauſe d'une maladie. recouvreroit plus promtement ſa ſanté, & qu'il reviendroit bientôt en état de ſervir; ce qui ariva comme il avoit été prévû, car il ne fut pas longtems abſent. Le lendemain Ruiter fit la moüiller l'ancre devant le Spanjaarts-gat proche du Texel. Là il reçut avis que les Commiſſaires Députés du Conſeil de l'Amirauté y étoient à bord de leur yacht: il eut ordre de leur part d'entrer dans le port avec ſon eſcadre; ce qu'il fit le même * jour. Ils lui déclarérent qu'il falloit inceſſamment faire voiles vers la Méditerranée, & que pour cet éfet on avoit préparé des bâtimens chargés d'eau, & de toutes ſortes de munitions de bouche & de guerre, afin que l'eſcadre fût pourvûë de tout ce qui lui étoit néceſſaire. Auſſi-tôt chacun fit ſes diligences, ſi bien que tout ſe trouva prêt en très-peu de tems: mais les vents contraires, ou le calme, retardérent le départ, & il fut impoſſible de mettre à la mer avant le 17. de Juillet. Il y eut vingt-ſept vaiſſeaux marchands qui ſe mirent ſous le convoi de l'eſcadre, de laquelle † le Vice-amiral Ruiter aiant fait trois diviſions, il leur préſcrivit ce qu'elles auroient à faire, chacune en ſon particulier. En qualité d'Amiral il fut de l'avant, avec quatre navires: le Commandeur de Wildt, comme Vice-amiral, prit le milieu avec pareil nombre: & le Capitaine van der Zaan, comme Contre-amiral, fut de l'arriére, avec les trois autres vaiſſeaux qu'il commandoit, afin que l'eſcadre ſe trouvât toûjours en ordre, & en état de ſe maintenir, ſi l'on venoit à rencontrer des ennemis. Lors qu'elle fut arrivée par les 46. degrès de latitude Nord, le Vice-amiral aſſembla le Conſeil de guerre, & fit venir à ſon bord tous les Capitaines, & tous les Maîtres des vaiſſeaux marchands, pour prendre des meſures ſur ce qu'il y auroit à faire, au cas que devant Cadix on trouvât les Anglois & les Portugais, qui vouluſſent lui diſputer l'entrée dans le port: car le Portugal étoit en guerre avec l'Eſpagne, & étoit apuié de l'Angleterre. Il fut alors réſolu de continuer les trois diviſions, afin qu'elles puſſent ſe ſoutenir les unes les autres en cas de beſoin. Le Vice-amiral avoit pour ſeconds les Capitaines Ewout Jeroenſz. de Mooy, Jaques van Meeuwen, & Juſte Verſchuur. Le Commandeur de Wildt avoit les Capitaines Hugues van Niehof, Aldert Matthyſz. & Jaques Corneliſz. Swart. Le Capitaine van der Zaan, comme Contre-amiral, avoit les Capitaines Nicolas Marreveldt, & Jaques Andrieſz. Swart. Ils furent tous exhortés à faire bien leur devoir en cas d'ataque, & à têmoigner leur fidélité & leur zèle pour le ſervice de l'Etat. Les Capitaines de Mooy, Marreveldt, & Jaques Andrieſz. Swart étoient alors ſous le pavillon, quoi qu'ils fuſſent prêts à aller eſcorter des vaiſſeaux marchands deſtinés pour Malaga, & pour d'autres lieux plus éloignés. Deux jours après, l'eſcadre Hollandoiſe rencontra cinq navires de guerre Anglois, & deux vaiſſeaux marchands. Parmi les premiers Hugues Hyde portoit le pavillon d'Amiral, Edoüard Wye celui de Vice-amiral, & Guillaume Fink celui de Contre-amiral. Ils furent ſalués par le Vice-amiral Ruiter, par le Commandeur de Wildt, & par le Contre-amiral van der Zaan, qui chacun à leur tour, & ſelon leur rang, amenérent le pavillon, & tirérent quelques volées, à quoi les Anglois répondirent d'autant de coups, mais ſans mettre pavillon bas. Les trois Commandans Hollandois envoiérent enſuite chacun une chaloupe au bord des Anglois, pour leur faire des complimens. Ceux qui y allérent furent reçus fort civilement, & aprirent que cette eſcadre faiſoit voiles à Lisbonne, & qu'elle croiſeroit enſuite autour du cap de St. Vincent, en atendant l'Amiral Montagu qui étoit rapellé de devant Alger, où il étoit encore avec 18. navires de guerre & deux brulots. Peu de tems après les Hollandois virent proche de Lagos quatre vaiſſeaux engagés au combat avec quatre autres, qui faiſoient un grand feu ſur eux; mais ces premiers prirent enfin la fuite. C'étoient quatre Corſaires Turcs, auxquels les Capitaines Abraham van der Hulſt, Ysbrandt de Vries, Jean de Haan, & Thomas Fabricius, avoient donné la chaſſe. Ils étoient ſortis tous quatre du Texel après Ruiter, qui leur avoit laiſſé ordre de le ſuivre le plutôt qu'il leur ſeroit poſſible, & ils ſe rendirent alors ſous le pavillon, raportant qu'ils n'avoient pu aborder les bâtimens Turcs, parce qu'ils étoient trop fins de voiles. Alors aiant eu avis par une caravelle Eſpagnole, qu'il n'y avoit ni Anglois ni Portugais devant Cadix, il fut jugé à propos que le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Hulſt, Niehof, Jean Corneliſz. Swart, & Verſchuur, priſſent leur cours vers le Détroit de Gibraltar, ſans entrer dans le port de Cadix, afin d'y croiſer ſur les Turcs, & de pourvoir à la ſureté du paſſage. Il leur fut auſſi enjoint de revenir à Cadix pendant les hautes eaux de la nouvelle lune, pour faire netoier leurs vaiſſeaux. Cet ordre fut éxécuté ſans qu'ils découvriſſent un ſeul bâtiment Turc. Le 12. du Mois, le Com-

29. *Juin.* Ruiter retourne au Texel.

* 30. *Juin.*

Il met à la mer pour aller vers les côtes Eſpagne

† 21. *Juil.* L'ordre qui fut tenu pour faire voiles.

29. *Juil.*

Ruiter fait trois diviſions de ſon eſcadre, & ordonne les rangs qu'il faut tenir en cas de combat.

29. *Juil.*

Il rencontre une eſcadre de 5. navires de guerre Anglois.

31. *Juillet.*

Salves réciproques.

6. *Août.*

Les Capitaines van der Hulſt, de Vries, de Haan, & Fabricius, ſe rendent auprès de Ruiter.

8. *Août.* De Wildt eſt envoié avec ſix vaiſ. vers le Détroit de Gibraltar.

12. *Août.*

man-

mandeur Corneille Evertſz. & les Capitaines Adrien Bankert, & Corneille Evertſz. le jeune, venant de Zélande, ſe rendirent ſous le pavillon à Cadix; & très-peu de tems après les Capitaines Aart van Nès, & Jean de Liefde de Rotterdam, s'y rendirent auſſi. En ce tems-là Ruiter ordonna qu'il viendroit tour-à-tour une partie des vaiſſeaux pour être netoiés, tandis que les autres demeureroient ſur les croiſiéres. Les Capitaines de Liefde, Aldert Matthyſz. & Verſchuur, qui avoient démaré de Cadix le 24. pour aller ſe joindre à lui proche de Gibraltar, où il croiſoit alors, découvrirent le quatriême jour quatre Turcs, ſur leſquels ils firent feu pluſieurs fois ſans pouvoir jamais les aborder. Le lendemain le Vice-amiral faiſant voiles de Malaga au Détroit, avec van der Zaan & van Meeuwen, rencontra quelques vaiſſeaux Anglois, & entr'autres le Contre-amiral de l'eſcadre qui avoit été devant Alger. Le même jour il vit l'Amiral Edouard Montagu, Comte de Sandwich, qui étoit moüillé devant Fuengirola, avec deux navires de guerre & quatre quaiches. Il s'avança en louvoiant, & y alla moüiller auſſi, ſaluant l'Amiral Anglois ſelon la coutume, & envoiant enſuite le Fiſcal Gilbert de Viane à ſon bord, pour lui faire des complimens. Le Comte chargea fort civilement Viane de remercier Ruiter de ſa part, & de lui faire ſes ofres de ſervices; & lui fit le récit de ce qui s'étoit paſſé en ſon voiage d'Alger. Il lui dit que les Turcs avoient rompu les négociations de paix, ſe moquant du premier point qui leur avoit été propoſé, par lequel on demandoit que les vaiſſeaux Anglois ne fuſſent ſujets à aucune viſite, quelle que pût être leur charge. Qu'à la lecture de cet article ils avoient commandé au Conſul, & à cinq autres de retourner vîte à bord, & qu'auſſi-tôt qu'ils y avoient été arrivés les Turcs avoient fait feu de tous côtés ſur l'eſcadre. Qu'à l'inſtant les Anglois aiant apareillé, & détaché quelques navires pour aprocher de la ville, & ne demeurer pas en reſte, les Mores avoient fait de ſi furieuſes décharges ſur eux, qu'ils avoient été obligés de reculer. Qu'après cela on avoit eu eſpérance de pouvoir adreſſer des brulots aux vaiſſeaux Turcs; mais que les Mores avoient uzé d'une ſi grande précaution, en liant des mâts, des vergues, & des chaînes enſemble, qu'on avoit été encore contraint de ſe déſiſter de cette entrepriſe. Que l'eſcadre avoit été ſi maltraitée en ſes vergues, & quelques vaiſſeaux tellement dématés, qu'il avoit fallu les envoier à Lisbonne pour y faire mettre de nouveaux mâts; & qu'enfin le Vice-amiral Lawſon étoit encore demeuré devant Alger.

1661. L'eſcadre Holland. eſt renforcée.

28. *Août.* 29. *Août.*

Ruiter rencontre Montagu Amiral d'Angleterre.

Il envoie le Fiſcal Viane le ſaluer.

Montagu fait le récit de ce qui s'eſt paſſé devant Alger.

Au même tems Ruiter reçut des dépêches de Hollande de la part de L. H. P. & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, datées le 8. & le 9. d'Août, par leſquelles il lui étoit ordonné: *de faire tous ſes éforts pour rencontrer la flote d'argent qu'on atendoit des Indes Occidentales: de l'eſcorter juſqu'en des ports où elle fût en ſûreté: de la défendre contre tous ceux qui voudroient entreprendre de l'ataquer, ou de l'inſulter, quels qu'ils puſſent être, ſans égard ni diſtinction de perſonne. Qu'afin de mieux éxécuter cet ordre il eût à entretenir une ſecrète correſpondance avec le Duc de Médina-celi, pour être averti du tems & du lieu où il pourroit rencontrer la flote. Que d'ailleurs il lui étoit défendu d'en donner connoiſſance à perſonne qu'au Vice-amiral Meppel, & aux Commandeurs Evertſz. & de Wildt, en leur faiſant promettre de garder le ſecret aux termes du ſerment qu'ils avoient prêté.* Sur cette nouvelle le Vice-amiral retourna le 5. de Décembre devant Cadix, avec ce qu'il avoit alors de vaiſſeaux, & fit à l'heure même voiles vers la ville de Puerto ou Port Ste. Marie, pour conférer ſur ce ſujet avec le Duc de Médina-celi. Le Duc lui dit que par des dépêches de la Cour d'Eſpagne il avoit eu avis que cet ordre lui étoit envoié de Hollande, & lui donna en même tems une Lettre cachetée, dans laquelle le Vice-amiral devoit voir le lieu où il trouveroit la flote d'argent, ſous condition de ne l'ouvrir que lors qu'il ſeroit arrivé proche du cap de Ste. Marie, à la côte Méridionale du Portugal. Cependant le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines Corneille de Boer, & Evert Nagtglas, qui étoient envoiés par l'Amirauté de Northollande, pour ſe rendre ſous le pavillon du Vice-amiral Ruiter, touchérent le 4. à la baie de Cadix. Ainſi l'eſcadre des P. V. ſe trouva alors forte de 17. navires de guerre, qui par ordre du Vice-amiral & de l'avis de ſon Conſeil furent diviſés en quatre eſcadres. Il commanda la premiére, qui étoit compoſée des Capitaines van der Zaan, van Campen, van Meeuwen, & Verſchuur: le Vice-amiral Meppel eut le commandement de la ſeconde, où étoient les Capitaines van Nès, de Boer, & Nagt-

29. *Août.*

Ordre envoié à Ruiter pour chercher, eſcorter, & défendre la flote d'argent.

Meppel arrive à Cadix.

Diviſion de l'eſcadre de Hollande.

1661. & Nagtglas: le Contre-amiral Evertſz. commanda la troiſiême, où étoient les Capitaines Bankert, Evertſz. le jeune, & de Liefde. Le Commandeur de Wildt eut la conduite de la quatriême, qui étoit compoſée des Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthyſz. A cette eſcadre ſe joignirent les Capitaines van der Hulſt, de Mooy, de Vries, de Haan, & Fabricius, qui atendoient auſſi la flote d'argent, pour conduire en Hollande ce qui en apartenoit aux Habitans des P. V. Le 8. du Mois, ils ſortirent de la baie de Cadix tous enſemble, hormis les vaiſſeaux de Meppel, de Boer, & de Nagtglas, qui retardérent encore un peu pour être netoiés; & ils s'en allérent tous croiſer ſur la même flote, ſelon les ordres qu'ils avoient reçus. Etant arrivés à l'Oüeſt du cap de Ste. Marie, le Capitaine de Haan trouva un petit bâtiment Anglois, nommé *le Pigeon*, qui flotoit à l'abandon & ſans équipage, quoi qu'on l'eût vû auparavant revirer, & changer le bord juſqu'à trois fois; d'où l'on conjectura que le Maître Anglois voiant de Haan chaſſer ſur lui, & le prenant pour un Turc, avoit abandonné ſon bâtiment. Le Vice-amiral aiant aſſemblé ſon Conſeil de guerre, propoſa de renvoier par de Haan le vaiſſeau à Cadix, afin qu'il pût être reſtitué au propriétaire; eſtimant que la charité engageoit les Chrétiens à ſe prêter mutuellement un ſemblable ſecours. Il s'y croioit même d'autant plus obligé, qu'il y avoit aparence que la cauſe qui avoit ainſi fait abandonner ce bâtiment, étoit la chaſſe qu'on lui avoit donnée, en prétendant la donner à un Turc; & que de ſon côté le Maître avoit pris pour des Turcs les Hollandois qui chaſſoient ſur lui. Cette propoſition aiant été fort aprouvée, on prit des meſures pour la faire éxécuter; & comme on reçut nouvelles que le Maître Anglois avec ſon équipage étoit arrivé dans ſa chaloupe à Ayamonte, Ruiter lui écrivit de partir au plutôt pour Cadix, où ſon vaiſſeau lui ſeroit rendu en ſon entier & ſans frais. Six jours après ce Maître, nommé Jean Stook, aiant paſſé avec ſon équipage dans une barque Eſpagnole au bord de Ruiter, lui dît, que le 8. du Mois il avoit parlé à l'Amiral Montagu, proche le cap de St. Vincent, & apris de lui qu'il falloit ſe tenir ſur ſes gardes contre les Turcs, avec leſquels les Anglois étoient en guerre; & que c'étoit par cette raiſon, & par une trop grande crainte de tomber entre les mains de ces Infidèles, qu'il avoit ainſi promtement abandonné à ſon vaiſſeau. Il pria donc le Vice-amiral de vouloir écrire en ſa faveur, parce qu'avec une Lettre de ſa part il ſeroit ſans doute plus autoriſé à redemander ſon petit bâtiment & la charge, & plus aſſuré de l'obtenir. Sa requête lui fut volontiers acordée. Ruiter écrivit à Cadix au Vice-amiral Meppel, & aux deux Marchands Hollandois, entre les mains deſquels le bâtiment devoit avoir été remis, qu'ils euſſent à le rendre en ſon entier & ſans frais, même ſans rien prendre pour la garde. Enſuite le Vice-amiral Meppel & les Capitaines de Boer & Nagtglas ſe rendirent ſous le pavillon; de ſorte que l'eſcadre fortifiée des navires de van der Hulſt, de Mooy, de Vries, de Haan, & Fabricius, ſe trouva alors compoſée de 22. navires de guerre. Cependant Ruiter avec tout ce nombre de vaiſſeaux, qui s'étendoient à une diſtance raiſonnable les uns des autres, avoit croiſé quelques ſemaines ſur la flote d'argent, entre le cap de St. Vincent & le cap de Ste. Marie, à dix, douze, quinze & vingt lieuës au Sud, ſuivant les ordres par écrit que le Duc de Médina-celi lui avoit mis en main; & néanmoins il n'avoit pu encore la découvrir. Mais le 2. d'Octobre, il fut averti par onze bâtimens François, qui venant de Cadix le rencontrérent proche du cap de St. Vincent, que les galions d'Eſpagne, qu'on atendoit depuis ſi longtems, étoient entrés dans le port de la Corogne, ville de Galice, & qu'il y avoit 27. vaiſ. mar. des Païs-bas à huit ou dix lieuës à l'Eſt de leur flote, qui faiſoient route vers la même ville. Sur cette nouvelle le Vice-amiral, avec l'avis de ſon Conſeil de guerre, ordonna au Contre-amiral van der Zaan, & aux Capitaines van Meeuwen, Swart, & Verſchuur de faire voiles à l'inſtant, pour ateindre les vaiſſeaux marchands Hollandois. Il commanda même aux Capitaines van der Hulſt, & de Haan, dont les navires étoient les meilleurs voiliers, de devancer les autres, afin qu'aiant joint les vaiſ. mar. ils priſſent ſous leur eſcorte tous ceux qui voudroient s'y mettre, & fiſſent voiles avec eux vers la Corogne, où ils tâcheroient d'arriver le plus promtement qu'il ſeroit poſſible, & aſſés à tems pour trouver encore les galions, & pour prévenir tous les autres vaiſſeaux qui feroient route vers le même lieu, même les François dont il vient d'être parlé. Après cela les vaiſſeaux qui avoient été envoiés des Païs-bas en Eſpagne, s'en retournérent avec quantité d'argent, ſous le convoi des cinq navires de guerre dont il a été ci-

On trouve un petit bâtiment Anglois ſans équipage.

10. *Septem.* La compaſſion de Ruiter, & ſa fidelité à reſtituer le bâtiment au propriétaire.

28. *Septem.* Meppel ſe rend avec trois vaiſſe aux ſous le pavillon de Ruiter.

Lequel croiſe inutilement ſur la flote d'argent.

Nouvelles touchant la flote d'argent.

2. *Octob.*

Ordres donnés par Ruiter ſur ce ſujet.

ci-dessus fait mention, & qui avoient été quelque tems sous le pavillon du Vice-amiral Ruiter. Le 5. d'Octobre il rentra lui-même avec cinq navires dans la baie de Cadix, où le Vice-Amiral Meppel, le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Zaan, Swart, & Verschuur, étoient aussi arrivés le jour précédent. On y netoia tous les vaisseaux, & l'on se pourvût de vivres, d'eau, & des autres munitions nécessaires pour quatre mois; à quoi il se passa huit jours avant qu'on pût remettre à la mer. Ruiter eut alors dessein d'entrer dans le Détroit en croisant, & d'aller chercher les Corsaires Turcs. En cette vûë il ordonna au Comm. de Wildt, & aux Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthysz. de le devancer jusques à Malaga; d'y prendre des vivres qu'on y avoit auparavant laissés; & ensuite de l'atendre sur la croisiére, proche du cap de Molina. Le 19. de Wildt avec son escadre rencontra près de ce cap cinq navires de guerre Anglois, dont il y en avoit un qui portoit le pavillon au grand mât. Il amena le sien, & fit une salve de quelques volées, qui fut suivie des autres vaisseaux de son escadre. Les Anglois remerciérent d'un pareil nombre de coups, mais sans baisser ni remuer le pavillon. Le lendemain Ruiter arriva aussi proche du cap, où il rencontra les Capitaines Verburg & Schey, avec 8. vaiſ. mar. qui venoient de Smirne & d'autres endroits, faisant route à Amsterdam. Il continua la sienne jusqu'à la rade de Malaga, pour envoier prendre des vivres à terre, & il fut bientôt suivi de de Wildt avec les vaisseaux qu'il commandoit, lequel alla moüiller l'ancre auprès de lui. Il y trouva aussi le Vice-amiral Anglois Lawson, avec quatre navires de guerre. Ces deux Commandans s'entresaluérent de plusieurs volées. Lawson envoia son Contre-amiral au bord de Ruiter, pour lui faire des complimens de sa part; & Ruiter envoia le Commandeur Evertsz. pour lui rendre la même civilité; ce qui se fit avec beaucoup de marques d'honnêteté & d'une mutuelle afection. Lawson demanda même le signal des Hollandois, afin qu'en poursuivant les Turcs on pût se reconnoître de jour & de nuit; mais je n'ai point sû si on lui acorda sa demande. Peu après Le Vice-amiral Ruiter aiant mis à la voile avec son escadre, composée de 17. navires de guerre, distribués en trois divisions, & d'une flute chargée de vivres, nommée *le Chameau vert*, fit des éforts extraordinaires pour découvrir quelques Pirates Turcs, & les joindre. Il reçut alors avis qu'il y avoit eu un combat de trois d'entre eux contre deux vaiſ. mar. Hollandois †, l'un nommé le *Ste. Anne*, monté de 30. canons & de 50. hommes d'équipage, & l'autre nommé *le Tigre*, monté de 14. canons; & contre un marchand Anglois qui alloit de conserve avec eux. Qu'après avoir longtems combatu, l'Anglois s'étoit sauvé à force de voiles; mais que le canon des Corsaires avoit mis *le Tigre* en feu, & l'avoit brulé; & que l'équipage du *Ste. Anne*, contraint de s'enfuir dans la chaloupe, avoit laissé la méche allumée à la poudre, qui avoit fait sauter le vaisseau. Cette nouvelle redoubla l'ardeur de Ruiter à découvrir & à combatre ces ennemis communs de tous les Chrétiens. Mais la plupart de ses éforts furent inutiles: car sur la surface immense de la mer il ne se trouve point de chemins ordinaires, de sentiers batus, ni de traces imprimées, par lesquelles on puisse connoître de quel côté s'est tourné le fugitif. Il lui est libre de prendre telle route qu'il lui plaît; il voit de toutes parts mille chemins ouvers devant lui; & s'il arrive que celui qui le poursuit au milieu de tant de routes différentes, & presque infinies, vienne à prendre justement celle qu'il faut pour le joindre, ce n'est pas tant un éfet de l'adresse que du bonheur. De plus la légéreté de ces Corsaires, qui sont très-foibles de bois, les rendant beaucoup plus fins de voiles que les navires de guerre, les mettent aussi beaucoup plus en état d'échaper lors qu'on chasse sur eux. L'inconstance même des vents, qui quelquefois en un moment sautent d'un rumb à l'autre, ne permet pas non plus toûjours de continuer la route qu'on juge la plus propre pour son dessein. Dans un aussi petit espace qu'est celui d'une lieuë, ou d'une lieuë & demie, on peut avoir vent arriére & vent par prouë. Dans un endroit on navige par une fraîcheur agréable; dans l'autre on a des vents forcés; & dans un autre le calme vient vous surprendre. Tous ces accidens peuvent être également favorables ou desavantageux à ceux qui poursuivent, & à ceux qui sont poursuivis: de sorte que les rencontres qu'on fait dépendent fort du hazard, & très-peu des mesures qu'on prend. D'ailleurs cette même légéreté des bâtimens des Pirates, secondée de leur expérience, leur donne encore lieu de se servir plus à propos de l'avantage du vent; de nager plus vîte, soit par le calme, soit pendant l'obscurité de la nuit;

1661. Ruiter retourne à Cadix pour faire netoier ses vaisseaux & prendre des vivres.

Il rentre dans le Détroit.

19. *Octob.* De Wildt rencontre cinq vaiſ. Anglois.

Ils s'entresalüent.

20. *Octob.*

Ruiter arrive devant Malaga, où il rencontre le Vice-amiral Lawson.

Civilités renduës de part & d'autre.

Ruiter remet à la voile pour croiser sur les Turcs.

22. *Octob.* Il reçoit nouvelles d'un combat de trois Corsaires contre trois vaiſ. mar.

† 19. *Octob.*

1661. de faire plus aiſément de fauſſes routes ; & enfin de ſe ſauver plus facilement à force de voiles & de rames. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'eſcadre de Hollande ne fît que ſi peu de priſes dans cette expédition.

Ruiter donne la chaſſe à ſix Corſaires Turcs.

27. *Octob.* Le 27. à la pointe du jour Ruiter découvrit proche du cap de Gathes ſix bâtimens qui venoient de l'Eſt, & qu'il reconnut pour Turcs, ſur leſquels l'eſcadre chaſſa auſſitôt, à toutes voiles, par un tems à perroquet, le vent étant Nordnordeſt. Mais ſur le midi on ſe trouva ſurpris d'un ſi grand calme, que le Vice-amiral fut obligé de ſe faire nager avec dix rames dans le navire même, & par la chaloupe. Ainſi à force de rames il s'avança avec les Capitaines van Nès & Evertſz. le jeune juſqu'à une lieuë & demie des Pirates. D'un autre côté le Contre-amiral van der Zaan s'en aprocha ſi près, que ſon canon pouvoit porter juſqu'à eux. Cette chaſſe à voiles & à rames dura tout le jour, & une partie de la nuit. Cependant les Turcs n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit leur ſervir à éviter les Hollandois ; diſparurent enfin à leurs yeux ſur les onze heures du ſoir, pendant les ténébres ; & depuis on ne les revit plus. Peu après Ruiter chaſſa encore ſur deux autres, & s'aprocha fort de l'un d'entre eux, auquel néanmoins l'obſcurité de la nuit fournit auſſi l'ocaſion d'échaper. Mais le même jour le Capitaine van der Zaan aborda le ſecond, nommé, *la Licorne*, qui portoit 22. piéces de canon, & 150. hommes d'équipage ; & s'en rendit maître, délivrant par ce moien 36. Eſclaves Chrétiens. Le Capitaine Marin le Clerc, qui montoit *la Paix*, vaiſſeau équipé à Rotterdam, étant arrivé de Hollande à-peu-près en ce tems-là, l'eſcadre ſe trouva alors compoſée de 18. navires de guerre. Au commencement de Décembre le Vice-amiral envoia le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van Meeuwen, Niehof, & Aldert Matthyſz. à l'iſle Minorque, pour faire netoier & caréner leurs vaiſſeaux dans le port Mahon ; afin de faire voiles enſuite pour l'iſle Majorque, en croiſant juſques devant la ville de ce même nom, & de là ſe rendre à Alicante, où ils devoient trouver de nouveaux ordres. Il détacha encore d'autres vaiſſeaux pour la même fin, & les envoia à Cadix, & en d'autres havres d'Eſpagne, avec ordre de revenir ſous le pavillon à Sardaigne. Il en détacha d'autres pour aller auſſi à Cadix & à Alicante, ſe joindre à des vaiſ. mar. qui y étoient, & les eſcorter dans le Détroit, ou à Génes, ou à Livourne ; leur enjoignant tout de même d'aller enſuite à Sardaigne, où ils devoient trouver le pavillon, ou de nouveaux ordres.

7. *Novemb.* On prend un Armateur Turc.

9. *Novemb.*

9. *Décemb.*

1662. Au commencement de Janvier 1662. Ruiter arriva à Minorque, où il moüilla l'ancre dans le port Mahon avec cinq navires, & la priſe Turque, *la Licorne*, qu'il fit tous remorquer juſques auprès de ceux du Commandeur de Wildt, qui y étoient déja entrés auparavant. Là il donna ordre à de Wildt de faire voiles avec 4. vaiſſeaux pour Cagliari, capitale de Sardaigne, le chargeant d'une Lettre cachetée, afin de la remettre entre les mains du Vice-roi de cette iſle, & lui recommandant de faire une enquête fort éxacte touchant les Corſaires Turcs, & touchant les lieux où ils avoient coutume de ſe trouver le plus ordinairement, afin de l'en informer lors qu'il y ſeroit auſſi arrivé, juſques auquel tems de Wildt devoit demeurer à l'ancre en ce même lieu. Cette Lettre étoit du Duc de Médina-celi, qui prioit le Vice-roi de favoriſer les Hollandois, & de leur prêter tout le ſecours dont ils auroient beſoin. Ruiter s'y étant enſuite auſſi rendu, envoia le Fiſcal Viane à terre pour faire ſes complimens au Vice-roi Don Franciſcus de Mora & Cortereal, Marquis de Caſtel-rodrigo. Le Vice-roi renvoia auſſi-tôt un Gentilhomme, qui étoit ſon neveu, lui offrir de la part du Roi tout ce qui lui ſeroit néceſſaire, pour lui-même, pour ſes équipages, ou pour ſes navires, le priant de vouloir deſcendre à terre, & l'aſſurant qu'il tiendroit ſa viſite à un fort grand honneur. Le V. Amiral ſe confiant entiérement ſur l'amitié, & ſur l'alliance étroite, qui étoient alors entre le Roi d'Eſpagne & les Etats des P. V. ne craignit pas de faire cette démarche, & ſe rendit après midi ſur le rivage avec quelques Oficiers, & quelques jeunes gens de Maiſons conſidérables, qui étoient ſur les vaiſſeaux en qualité de volontaires, pour faire ſous ce Vice-amiral aprentiſſage de la marine & de la guerre maritime. Il trouva deux caroſſes qui le menérent avec ſa ſuite au Palais du Vice-roi, auquel il rendit d'abord ſes civilités. Enſuite après une converſation toute remplie d'honnêteté & de confiance de part & d'autre, le Vice-roi paſſa à ſon bord avec quelques Gentishommes, & y demeura quatre ou cinq heures, qui furent emploiées en bonne chére & en divertiſſemens, ne s'en retournant qu'au ſoir à terre avec un air fort ſatisfait. Durant

Ruiter arrive a Minorque.

3. *Janvier.*

19. *Janv.*

Et de là à Cagliari.

27. *Janv.*

Il eſt convié par le Vice-roi de deſcendre à terre ; ce qu'il fait.

Le Vice-roi paſſe à ſon bord.

le

le séjour qu'on fit proche de cette ville le Vice-amiral prit soin de faire acheter quantité de vivres, froment, pain, lard, vinaigre, & autres denrées nécessaires; & commanda en même tems à tous les vaisseaux de faire de l'eau. La plupart de ceux qui avoient été détachés, se rendirent alors sous le pavillon, de sorte que son escadre se trouva forte de 13. navires, dont il fit trois divisions. La premiére étoit composée du vaisseau qu'il montoit, & de ceux des Capitaines van der Zaan, van Meeuwen, van Campen, & Verschuur. Dans la seconde étoient les vaisseaux du Commandeur Evertsz. & des Capitaines Bankert, de Liefde, & Corneille Evertsz. le jeune. Ceux du Commandeur de Wildt & des Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthysz. faisoient la troisiéme. Il fut arrêté que le Vice-amiral avec sa division feroit voiles au Sudest vers la côte de Barbarie & vers Tunis; mais qu'en croisant vers l'Est il iroit aborder à l'isle de Malte, pour tâcher d'y aprendre des nouvelles plus particuliéres des Corsaires de Tunis & de Tripoli. Le Commandeur Evertsz. eut charge de croiser depuis Cagliari, vers l'Est, au milieu de la mer qui est entre la Sardaigne & la Sicile, jusqu'à la pointe Sudest de Malte, où il devoit trouver de nouveaux ordres. Le Commandeur de Wildt s'en alla croiser avec ses 4. navires depuis Cagliari, vers l'Est, jusqu'a la pointe Sudoüest de Sicile, pour faire voiles de là, par l'Est, vers la même pointe Sudest de Malte, où l'une des divisions devoit atendre l'autre. Celle qui y seroit arrivée la premiére devoit envoier à terre un Oficier dans une chaloupe, pour aller saluer le Grand-maître au nom des Etats Généraux & de leur Vice-amiral Ruiter, & s'enquérir de la disposition des Corsaires de Tunis & de Tripoli. Par ce moien & par ces différentes routes on vouloit tâcher d'enfermer les Turcs entre deux divisions, & de les joindre. Le dernier de Janvier, toute l'escadre selon ces trois divisions mit à la voile. Peu de jours après Ruiter arriva devant Malte, où le Commandeur Evertsz. & ensuite le Commandeur de Wildt avec leurs divisions, se rendirent bientôt après sous son pavillon. On aprit des Maltois qu'il y avoit en mer cinq Corsaires de Tripoli; que depuis huit jours ils avoient paru devant Malte; & qu'on croioit qu'ils se tenoient proche du cap de Passaro, pointe la plus orientale de la Sicile. Sur cet avis il fut résolu que l'escadre, demeurant dans les mêmes divisions, & s'étendant à une distance raisonnable, croiseroit depuis Malte jusques au cap de Passaro, & jusques à celui de Spartivento, qui est une autre pointe au Roïaume de Naples; & qu'elle s'aprocheroit plus ou moins de terre, selon que le vent le permettroit, & que les Commandans le jugeroient à propos. Ruiter avec sa division devoit croiser au milieu; le Commandeur Evertsz. à trois ou quatre lieuës au Sud de Ruiter; & le Commandeur de Wildt, à trois ou quatre lieuës au Nord. Ils se séparérent donc pour aller chacun sur sa croisiére, & deux jours après Ruiter découvrit quatre Corsaires Turcs sur lesquels il chassa. Mais ils étoient trop légers de voiles, & ils furent poussés d'un vent si frais, qu'ils * cargnoient même sur le côté; au lieu que les Hollandois n'aiant point de vent ne faisoient que dériver, & que leurs voiles ne faisoient que barbeïer, & les laissoient presque immobiles. Il arriva même que dans le tems que Ruiter découvrit les Pirates, van der Zaan, qui étoit le meilleur voilier de toute l'escadre, se trouvoit presque à une lieuë au vent de lui; & que lors qu'au soir il se rendit sous le pavillon les Pirates étoient déja de l'avant de deux lieuës. D'ailleurs le clair de lune ne commençant alors qu'à minuit, ils eurent tout moien d'échaper à la faveur de l'obscurité. Après cela le Vice-amiral aiant reçu avis † que les Turcs étoient informés qu'il croisoit sur eux avec son escadre, à l'Est du cap de Passaro, les divisions se ralliérent, & il fut arrêté dans le Conseil de guerre qu'on retourneroit à l'Oüest de la même maniére qu'on étoit auparavant venu à l'Est; mais que Ruiter avec sa division croiseroit le long de la côte de Barbarie, le Commandeur Evertsz. au milieu de la mer, & le Commandeur de Wildt au Nord le long de la Sicile. On convint en même tems qu'en quittant les croisiéres le rendévous seroit à la vûë de Cagliari, afin de prendre tous ensemble de nouvelles mesures. Pendant qu'on croisoit, de Wildt faisant route par le Nord de Malte, découvrit deux bâtimens qu'il tâcha de joindre, emploiant tout ce qu'il avoit d'adresse & d'expérience pour cet éfet. C'étoient deux Corsaires Turcs, qui tantôt couroient au Nord, & tantôt reviroient à l'Oüest, & qui enfin arborant le pavillon rouge sur la poupe, tirérent une volée; ce qui proprement étoit dire, *Nous nous moquons de vous, & de tous vos éforts.* Ils furent toutefois obligés en se retirant d'abandonner une espéce de bâtiment, apellé une polacre, qu'ils avoient pris; mais ce ne fut qu'après en avoir enlevé

1662.

29. *Janv.* Division de l'escadre.

Ordres donnés pour croiser.

Il arrive à Malte. 5. *Février.*

Nouvelle résolution de croiser. 6. *Février.*

7. *Février.*

Ruiter chasse sur 4. Turcs. 9. *Février.*

* *panchoient.*

† 11. *Fév.*

Il change l'ordre pour croiser. 12. *Février.*

De Wildt chasse inutilement sur deux vaisseaux. 15. *Février.*

1662. levé l'équipage, qu'ils le laiſſérent aller à la merci du vent & des vagues. Il étoit à demi chargé de froment. Le Capitaine Aldert Matthyſz. envoia ſa chaloupe avec des gens pour s'en ſaiſir & le conſerver. Il n'y fut trouvé perſonne, ni aucune marque par laquelle on pût juger quel en avoit été le propriétaire. Sur le ſoir le Commandeur de Wildt ceſſa de chaſſer, & mit côté à travers pour atendre le bâtiment abandonné. Le lendemain à la pointe du jour le Vice-amiral étant proche de la petite iſle de Pantalarée, apellée par les Anciens Coſſyra, giſant entre la Sicile & la côte de Barbarie, vit trois bâtimens au Sudoüeſt, ſur leſquels il chaſſa auſſi-tôt avec ſes cinq navires ; mais ils prirent promtement la chaſſe & l'évitérent. Sur le midi il en découvrit encore cinq autres qui venoient du Sud de deſſous le cap de Bona, qui eſt une pointe de Barbarie au Nordeſt de la ville de Tunis, leſquels ſe joignirent aux trois premiers. C'étoient tous les huit Pirates Turcs qu'il cherchoit depuis ſi longtems, & dont il s'aprochoit peu-à-peu. Van der Zaan fut celui qui s'en aprocha le plus près, car il étoit encore meilleur voilier qu'eux, & avoit autant d'avantage ſur eux qu'en peut donner un grand hunier. Alors il fit pluſieurs décharges de ſon artillerie ſur leurs vaiſſeaux, qui lui répondirent de la même maniére. Cependant le vent ſe renforça, & les autres Hollandois s'aprochérent auſſi. Dans cette chaſſe il y eut un des vaiſſeaux Corſaires, nommé *le Paſtaſſa*, qui étoit de Tunis, monté par le Capitaine Muſtaffa Reys Rodeſlée, qui perdit ſon grand mât de hune. Leur Amiral voulut lui jetter une hanſiére pour le remorquer ; mais cela ne ſervit qu'à le deſemparer davantage, en contribuant à faire tomber à la mer ſon mât de miſéne & ſon beaupré. Tous les Corſaires enſemble allérent ſe poſter autour du Paſtaſſa, croiant épouvanter les Hollandois par leur nombre ; mais voiant que-ceux-ci arrivoient toûjours ſur eux, & qu'ils étoient prêts à les aborder, ils ne firent pas difficulté d'abandonner leur camarade, duquel le Contre-amiral van der Zaan ſe trouva être le plus proche. Le Turc ne voiant plus d'éſpérance d'être dégagé, baiſſa le pavillon, & van der Zaan envoia à ſon bord une chaloupe avec des gens, pour enlever l'équipage. Ruiter commanda alors au Capitaine Verſchuur de demeurer avec van der Zaan & la priſe, & continuant lui-même, auſſi-bien que les Capitaines van Campen & van Meeuwen, à donner la chaſſe aux ſept autres Pirates, il s'en aprocha ſi près, qu'il les eût infailliblement abordés, ſi la brune ne fût point ſurvenuë. Mais à la faveur de la nuit ils entrérent dans le port de Farine, place ſituée à quatre lieuës Nordoüeſt de l'ancienne Cartage, ou plutôt de ſes débris & de ſes maſures. Ruiter les pourſuivit juſques dans le port, & alla avec ſes trois vaiſſeaux jetter l'ancre à une grande portée de canon de l'endroit où ils étoient, parce qu'ils ne connoiſſoit ni la qualité de ce havre ni ſa profondeur. Il demeura donc là pendant toute la nuit, qui fut fort obſcure, aiant fait poſter trois chaloupes pour gardes avancées, afin que les Turcs ne puſſent paſſer entre le rivage & ſes trois navires. Mais dès la pointe du jour ils ſe retirérent ſous trois forts châteaux, où ils s'amarrérent avec des cables, ſans qu'il fût au pouvoir du Vice-amiral de les en empêcher ; & où ils ne furent plus en état de craindre aucune inſulte. Sur les dix heures du matin les Capitaines van der Zaan & Verſchuur allérent rejoindre l'eſcadre. Ils avoient fait paſſer de la priſe *Paſtaſſa* à leurs bords 93. Turcs, & 21. Eſclaves Chrétiens. Mais pendant la nuit il ſurvint une tourmente qui les agita ſi fort, qu'ils furent obligés de laiſſer aller la priſe à la merci des vagues. Ce fut une grande négligence que de ne l'avoir pas coulée bas ou brulée : mais il y a aparence que ſe trouvant ſi proches des côtes de leurs ennemis, & ſurpris de la tempête durant une nuit très-obſcure, ils furent ſi émus & ſi ſaiſis, que la crainte ne leur permit pas d'abord de penſer à ce bâtiment. D'ailleurs il avoit été peut-être trop promtement ſéparé de leurs vaiſſeaux par l'orage, ou peut-être que leurs gens furent trop ſubitement contraints de ſe retirer, & avant que d'avoir pu éxécuter le deſſein d'y mettre le feu : peut-être même qu'ils s'imaginérent qu'un vaiſſeau ſi deſemparé ne pourroit jamais ſe ſauver. Cependant il fut le lendemain pouſſé par les vagues dans la baie de Tunis, & mis en ſûreté. Il eſt vrai qu'il y étoit demeuré quelques Turcs, qui s'y étoient cachés, & qui prenant le gouvernail purent contribuer à lui faire tenir cette route. Lors qu'il fut pris il étoit monté de 17. piéces de canon & de 110. Turcs, outre les Eſclaves Chrétiens, entre leſquels il y en avoit ſept Hollandois & Friſons. Muſtaffa Reys Capitaine des Turcs priſonniers, & l'Ecrivain du vaiſſeau, aſſurérent Ruiter qu'à Tunis on feroit volontiers un échange tête pour tête, c'eſt-à-dire un Turc pour un Chrétien ; diſant

Ruiter donne la chaſſe à 8. Corſaires Turcs. *16. Fevrier.*

L'un des Corſaires perd ſon grand mât de hune, ſon mât de miſéne, & ſon beaupré.

Il ſe rend.

Ruiter pourſuit les autres Pirates.

Qui ſe retirent dans le port de Farine.

Où il les aſſiége.

17. Février.

Le bâtiment pris eſt abandonné.

Il arrive dans la baie de Tunis. *17. Février.*

que

que dans la ville & ſur les vaiſſeaux il y avoit à-peu-près cent priſonniers Chrétiens, Sujets des Etats des P. V. Sur cette déclaration Ruiter qui étoit demeuré à l'ancre devant la baie de Farine, écrivit à Mahomet Paſſa, Roi de Tunis, & au Bacha Dublet Lie Hadsje Muſtaffa, & leur propoſa l'échange, ajoûtant que lors qu'il ſeroit fait on racheteroit à une raiſonnable rançon les autres Eſclaves Hollandois s'il en reſtoit encore. Qu'outre cela il étoit prêt d'entrer en négociation de paix, & de traiter avec eux pour la liberté tant de la navigation que du commerce, les priant de répondre à ces propoſitions en Latin, en François, ou en Hollandois. Il écrivit en même tems une autre Lettre à un Eſclave Chrétien, qu'on ſavoit être à Tunis, pour l'avertir de ſes intentions touchant l'échange & la délivrance des Eſclaves des P. V., lui recommandant de n'épargner ni tems ni ſoins pour en aprendre le nombre & les noms, & de les lui envoier au plutôt; & ſur tout les noms des Hollandois des Zélandois, & des Friſons, afin qu'ils fuſſent préférablement délivrés. L'Ecrivain Turc qui étoit priſonnier fut dépêché pour porter ces Lettres dattées le 17 du Mois. On le fit mettre à terre par une chaloupe dans un endroit de la baie de Farine, où elle ne pouvoit être coupée ni priſe, afin que de ce lieu-là il ſe rendît à Tunis. Le lendemain matin il parut des Turcs ſur le rivage avec une banniére blanche, pour ſignal de paix. Ruiter y envoia ſon Capitaine & Jean Leendertſz. ſon Pilote, avec le Capitaine Turc Muſtaffa. Les quatre Turcs entrérent auſſi-tôt dans la chaloupe, & paſſérent au bord de Ruiter. C'étoient deux Capitaines & deux autres Oficiers. Le principal d'entr'eux étoit un Renégat d'Enckhuiſe, nommé Girard Jacobſz. Admiraal, ou à la Turque Joſef Reys, qui commandoit le vaiſſeau Amiral de Tunis. Ils firent tous beaucoup d'amitiés & d'honneur à Ruiter, priant Dieu qu'il lui plût de leur donner une bonne paix avec les Hollandois, & ofrant de les laiſſer librement deſcendre à terre pour faire de l'eau, & prendre d'autres rafraîchiſſemens. Ils marquérent auſſi que l'échange des priſonniers leur ſeroit fort agréable, & requirent qu'on donnât trois jours de tems au Roi & au Bacha, pour y faire réflexion; ce qui leur fut volontiers acordé. Le jour ſuivant ils parurent encore ſur le rivage où la chaloupe retourna les prendre. Ils firent porter avec eux deux moutons, du poiſſon frais, douze poulles, & quantité de ſalades avec d'autres herbages, & firent des complimens à Ruiter de la part de l'Amiral de Tunis; mais ils lui dirent qu'il falloit avoir patience, parce que le Roi demandoit du tems pour délibérer ſur les propoſitions de paix. Pendant qu'on atendoit le ſuccès de cette négociation, Sulleman Basja Reys, Contre-amiral d'Alger, qui étoit du nombre des Corſaires moüillés dans la baie de Farine, envoia le 20. du Mois une Lettre au bord de Ruiter par le Capitaine Joſef Reys, de laquelle voici le contenu.

1662.

18. *Février.* Quatre Turcs paſſent à ſon bord.

19. *Février.*

MONSIEUR,

Lettre du Contre-amiral d'Alger à Ruiter, pour obtenir un combat ſingulier de vaiſſeau contre vaiſſeau.

Quoi que je ſois d'un ſentiment tout-à-fait opoſé au vôtre ſur le fait de la Réligion, j'eſpére toutefois que vous m'acorderés la demande que je vous fais. Vous m'avés donné la chaſſe trois diverſes fois, proche de Malte, proche de Sicile, & maintenant proche de ce port de Farine, où vous m'avés forcé de relâcher. Si j'ai toûjours pris la fuite ce n'eſt pas par defaut de courage, mais à cauſe de l'inégalité des forces: car je n'ai qu'une ſimple barque & vous avés un château. C'eſt pourquoi je vous prie d'envoier contre moi comme Contre-amiral d'Alger votre Contre-amiral Hollandois, afin d'éprouver enſemble vaiſſeau contre vaiſſeau, & armes à-peu-près égales, la fortune de la guerre, & que je puiſſe une fois me défendre en ſoldat. Si je ſuis vaincu je veux être votre eſclave, & ſi je demeure victorieux je n'en veux point remporter d'autre avantage que l'honneur de la victoire. Acordés cette permiſſion, & ſi je ne ſors de ce lieu tenés moi au deſſous de la plus timide femmelette de toute la Hollande. Recevés s'il vous plaît le ſalut que vous fait ici

MONSIEUR,

Votre Serviteur Sulleman Basja Reys,
Contre-amiral d'Alger.

1662. Après y avoir un peu fait réflexion, Ruiter lui envoia le même jour cette ré-
Ruiter y consent. ponce. *Qu'il avoit reçu agréablement sa demande, & qu'il la lui acordoit. Que son Contre-amiral avec son seul vaisseau, tel qu'il le montoit ordinairement pour le service de L. H. P. iroit l'atendre en tel lieu & à telle heure qu'il lui plairoit de marquer. Qu'il lui promettoit en homme d'honneur, & l'assuroit que le Contre-amiral Hollandois ne seroit secouru ni de lui, ni d'aucun autre Capitaine, ni d'aucuns vaisseaux, barques, chaloupes, ou équipages, soit avant le combat, soit pendant le combat.* Il demandoit même, *que l'Amiral de Tunis fût le Juge du combat.* Mais ce cartel n'eut point de suites: le Contre-amiral van der Zaan n'aiant pas manqué de se mettre en parage, ce fier agresseur, ou plutôt ce fanfaron, n'eut pas assés de cœur pour s'y rendre: il aima mieux demeurer toûjours posté avec ses compagnons à l'abri des châteaux sous lesquels ils avoient trouvé une retraite. Au même tems
Le Consul Anglois vient au bord de Ruiter. 20. *Février.* les Turcs aiant encore arboré une banniére blanche à terre, le V. Am. Ruiter envoia sa chaloupe au rivage, qui ramena à son bord le Sr. Thomas Broun, Consul de la Nation Angloise à Tunis, lequel s'étoit ofert volontairement & avec une entiére confiance, pour être le médiateur de la paix, & qui vint acompagné d'un autre Marchand aussi Anglois. Ils lui déclarérent qu'il étoit venu deux Commissaires de la part du Roi & du Bacha de Tunis, pour traiter avec lui de l'échange des Esclaves Chrétiens & Turcs, le priant d'envoier à terre trois Capitaines pour otages à leur place, afin qu'ils pussent plus
Deux Commissaires de Tunis entrent en négociation avec Ruiter. librement & sans crainte passer à son bord. Il y envoia les Capitaines van Meeuwen & Verschuur avec quelques volontaires, & ensuite les deux Turcs se rendant auprès de lui, le saluérent de la part du Roi & du Bacha, & lui dirent qu'ils étoient prêts de relâcher les Esclaves. Après quelques négociations il fut enfin conclu, que tous les Hol-
Traité pour l'échange des Esclaves. 20. *Février.* landois qui étoient entre les mains des Habitans de Tunis, ou qui leur apartenoient, seroient échangés tête pour tête avec autant de Turcs ou de Mores, & que si le nombre des prisonniers Turcs surpassoit celui des Hollandois ils seroient délivrés chacun pour cent piéces de huit. Ce Traité étant fait les Commissaires retournérent à terre, & les ota-
† 22. *Fév.* ges à bord. Peu après † la chaloupe de Ruiter & celle du Capitaine van Meeuwen allérent encore au rivage pour faire de l'eau; mais on trouva que les Corsaires Turcs avoient fait couler toute l'eau douce dans la mer, & l'on fut obligé de s'en retourner à vuide. Ensuite le Consul Anglois repassant au bord de Ruiter lui dît, qu'il y avoit cinq Députés de Tunis prêts à se rendre auprès de lui, s'il vouloit envoier trois otages à terre; ce qui fut aussi-tôt éxécuté. Alors il passa trois Mores à son bord, l'Amiral & le Contre-amiral de Tunis avec un autre, & les deux précédens Commissaires, qui déclarérent qu'on n'étoit pas content du Traité. Qu'à la vérité le Roi & le Bacha consentoient en leur particulier à l'échange de leurs Esclaves Chrétiens pour autant de Turcs, mais qu'ils ne pouvoient livrer ceux des Bourgeois & des autres
Nouveau Traité pour l'échange des prisonniers. 24. *Février.* 25. *Février.* Habitans du païs aux mêmes conditions, parce qu'on les estimoit pour le moins chacun quatre-cens piéces de huit. Il y eut une longue contestation sur ce sujet, & enfin comme on demeura d'acord de rendre six Mores ou Turcs sur le tout, c'est-à-dire au dessus de l'échange tête pour tête, les Turcs promirent de délivrer le lendemain tous les Sujets des P. V. qui étoient entre leurs mains. Ensuite il survint une tempête excitée par
Ruiter est prié d'aller devant Tunis. un vent de Nord. Dès qu'elle commença à s'apaiser, le Consul Broun écrivit au
Il prend la résolution d'y aller. 25. *Fév.* Vice-amiral que le Roi & le Bacha de Tunis souhaitoient qu'il vint devant la ville avec deux navires de guerre, afin de faire plus facilement le reste des négo-
26. *Fév.* ciations, & d'en venir plus promtement à une conclusion. Ruiter se disposa à y aller avec son vaisseau & celui du Capitaine Verschuur, laissant ceux du Contre-amiral van der Zaan & des Cap. Campen & van Meeuwen encore quelques jours devant le port de Farine. Le 26. du Mois, étant avec le Capitaine Verschuur à peux
Un Corsaire Turc est envelopé, & ataqué. 26. *Fév.* lieuës sous le cap de Cartage, ils virent au vent à eux un Corsaire Turc, nommé *les Trois Demi-lunes*, qui faisoit voiles vers la baie du même port, par un vent de Sudsudoüest. Van der Zaan, van Campen, & van Meeuwen, allérent lui couper le passage; si bien qu'il fut contraint de revirer, & de s'avancer du côté de Ruiter & de Verschuur, qui de leur part ne cherchoient qu'à l'aborder. Ruiter s'en aprocha si près qu'il crut y pouvoir jetter les grapins; mais le Pirate aiant été promt à renverser le bord, se dégagea en passant sous le vent de lui à-peu-près à une brasse de son vaisseau. Le V. Am. lui tira en même tems ses bordées d'en-haut & d'en-bas, à quoi le Corsaire ne manqua pas de répondre de toutes les siennes. Alors aiant reviré au Sud, Ruiter & Verschuur coururent aussi le même bord, & se trouvérent tantôt plus proches de lui, tantôt

moins,

moins, mais toûjours aſſés pour lui faire connoître qu'il n'y avoit pas moien d'échaper; ce qui le fit réſoudre ſur le midi à prendre ſon cours vers le rivage. Ruiter le ſuivit juſqu'à trois braſſes d'eau, tant que ſon navire fut prêt à toucher; & en même tems commençant auſſi-bien que Verſchuur à faire feu ſur lui, il le coula bas: mais il étoit ſi proche de terre qu'il ne put beaucoup enfoncer. Cependant les Capitaines van der Zaan, van Campen, & van Meeuwen, étant venus de la baie de Farine, & aiant tous enſemble détaché leurs chaloupes & leurs canots pour aller s'en emparer, il leur fut encore impoſſible de l'aborder: car lors que le vaiſſeau avoit commencé d'enfoncer les Turcs avoient porté ſur le tillac huit barils de poudre, & ils firent un ſi grand feu du canon & des mouſquets, que les petits bâtimens qu'on y avoit envoiés furent obligés de ſe retirer. Sur cela Verſchuur qui montoit le plus léger de tous les vaiſſeaux, & celui qui tiroit le moins d'eau, eut ordre de s'avancer à ſon côté; ce qu'il fit juſqu'à la longueur d'un demi-cable; & à la faveur de ſon canon, qui tiroit ſans ceſſe ſur les ennemis, les matelots s'aprochérent en nageant, & abordérent avec toutes les chaloupes, & tous les canots. La réſiſtance qu'on leur fit fut vigoureuſe & extraordinaire, les Turcs & les Mores ſe défendant vaillamment, & combatant à leur bord avec tant de courage, qu'au commencement ils repouſſérent les matelots: mais enfin ceux-ci gagnérent le tillac, quoi que ce ne fût qu'après un très-rude combat, qui recommença même en ce moment-là, & dura encore plus d'une heure, avant qu'ils puſſent ſe rendre tout-à-fait maîtres du premier pont. Il fallut même pour cet éfet aller au bord de Ruiter querir des grenades & les y jetter. Elles bleſſérent & tuérent quantité de Turcs, & le reſte ſe vit alors contraint de ſe rendre. Du côté des Hollandois il y eut onze hommes de morts, & environ trente de dangereuſement bleſſés, le Lieutenant du Capitaine van Campen étant du nombre de ceux qui y laiſſérent la vie. La perte des Turcs fut beaucoup plus grande, car dès le commencement du combat le canon fit couler à fond une chaloupe pleine de ceux qui ſe ſauvoient à terre. La plupart des autres s'étoient jettés à la mer, & avoient tâché en nageant de gagner le rivage, hormis cinquante à ſoixante qui furent faits priſonniers avec le Capitaine Haſan Reys & ſon Capitaine en ſecond. On délivra auſſi pluſieurs Eſclaves Chrétiens, entre leſquels il y avoit huit Hollandois. Enſuite on enleva du bâtiment tout ce qui s'en pouvoit tirer; mais on fut contraint d'y laiſſer le canon, parce que le grand mât étoit tombé à la mer. Durant tout le combat le navire de Ruiter n'eut que trois braſſes d'eau; mais depuis il le fit remorquer juſques-a-ce qu'il fût ſur quatre braſſes & demie. Celui de Verſchuur toucha, & ne put être relevé que fort avant dans la nuit, & avec beaucoup de peine. Alors chacun tâcha de s'éloigner de terre, dont on n'étoit preſque qu'à une portée de mouſquet. Le lendemain on envoia couper le mât de miſéne & le beaupré du Corſaire, & on y mit le feu en trois endroits, qui brula tout ce qui étoit au deſſus de l'eau; ce que les Mores qui ſe tenoient ſur le rivage ne virent pas éxécuter ſans faire des décharges continuelles de mouſqueterie ſur ceux qui y travailloient. Ce bâtiment, *les Trois Demi-lunes*, étoit un Algérien, monté de 20. piéces de canon, de deux pierriers de fonte, & de deux-cens-cinquante hommes d'équipage, 210. Turcs, & 40. Eſclaves Chrétiens. Après cela Ruiter aiant fait voiles pour Tunis, alla moüiller l'ancre, ſur le midi, à une grande portée de canon du château de la Goulette, qu'il ſalua de ſept coups, à quoi il fut répondu de pareil nombre. Là il vint à ſon bord une barque Turque avec un Oficier, qui lui faiſant des complimens de la part du Roi de Tunis, lui déclara que tous les Eſclaves Hollandois étoient dans les châteaux, & qu'on étoit diſpoſé à racheter les Turcs. Sur cette déclaration le Vice-amiral aiant retenu deux Turcs pour otages, envoia le Fiſcal Viane à terre pour s'aboucher avec le Roi, auquel il écrivit en même tems, qu'il ne pouvoit demeurer à la rade que juſques au lendemain au ſoir, & qu'il le ſuplioit de lui donner dans ce tems-là une réponce poſitive, & qui n'emportât plus d'autre delai. Le Fiſcal vit le Roi & le Bacha, & convint avec eux ſur le pié des propoſitions qui avoient été déja faites par le Conſul Broun. Le Roi devoit rendre les Eſclaves Chrétiens le même jour; mais comme le Fiſcal ne ſavoit pas les noms de tous les Patrons chez leſquels ils demeuroient, on ne put les trouver tous en ſi peu de tems. Cependant pour commencer l'échange, & faire voir qu'on avoit deſſein d'éxecuter la convention, le Roi envoia auſſi-tôt onze de ſes propres Eſclaves au bord de Ruiter, demandant en échange onze Mores dont il donna les noms, & qui lui furent

1662.

Il court vers le rivage.

Il ſe défend vaillamment.

Verſchuur s'avance à ſon côté.

On retourne à l'aſſaut.

On ſe rend maître du premier pont.

On brule le bâtiment. 27. *Février.*

Ruiter va devant Tunis.

Négociation avec le Roi.

1662. rent renvoiés sur l'heure. Le 1. & le 2. de Mars Ruiter en reçut encore 30. & d'autres
1. & 2. *Mars.* ensuite dont le nombre monta enfin à 54. Il lui en fut depuis rendu six autres, qui
Soixante Esclaves sont delivres par échange. étoient alors plus avant dans le païs, & qu'on fit revenir : il en racheta en même tems aussi un que les Algériens avoient, & qui étoit natif de Hoorn, pour lequel il paia 137. piéces de huit. De son côté à la sollicitation des Commissaires de Tunis, il relâcha encore entre leurs mains huit Mores, au dessus des 60. Mores ou Turcs qu'il devoit rendre, & dans lesquels étoient compris les six qu'il étoit demeuré d'acord de relâcher au dessus du nombre. Le reste des prisonniers Turcs fut racheté par la ville de Tunis à prix d'argent, chacun pour 100. piéces de huit. On disoit alors à Tunis que de mémoire d'homme on n'avoit point vû délivrer d'Esclaves qu'à rançon, & jamais tête pour tête, ainsi qu'on venoit de faire en faveur des Hollandois ; ce qui leur pouvoit faire connoître la disposition où l'on étoit de vivre en paix avec eux. On disoit aussi qu'il y avoit peu que les vaisseaux du Roi de France étoient venus mouiller à cette rade, pour racheter les Esclaves de leur Nation ; & qu'ils avoient sollicité plusieurs fois la Régence d'entrer en négociation de paix avec eux, mais qu'on n'avoit point voulu y entendre. Toutes ces déclarations furent acompagnées de beaucoup de marques d'afection pour les Hollandois, tandis qu'ils demeurérent à la rade. On leur
Amitiés faites aux Hollandois par les Habitans de Tunis. permit d'aller à terre faire de l'eau, & au Fiscal Viane d'acheter dans la ville quelques bariques d'huile, & quantité de moruë de Terre-neuve, pour les porter
1. *Mars.* au bord de Ruiter. On lui envoia même beaucoup de rafraîchissemens, & le Fils
2. *Mars.* du Bacha lui fit préſent d'un Esclave, natif d'Embden, qui avoit passé vingt-quatre ans en captivité. D'ailleurs l'Envoié du Roi qui se rendit à son bord le 2. de Mars, lui têmoigna que le Roi & le Bacha étoient disposés à conclure la paix avec les Etats des P. V. aux mêmes conditions qu'ils l'avoient faite avec les Anglois. Ainsi après quel-
Suspension d'armes concluë avec eux. ques autres conférences il y eut le 7. de Mars une suspension d'armes acordée entre les Hollandois & les Turcs de ce Roïaume-là. Elle devoit durer six mois, ou même plus longtems, & jusques-à-ce que L. H. P. eussent envoié des Députés, ou donné pouvoir à quelqu'un d'accepter ou de rejetter un certain projet de paix qui avoit été dresié à Tunis. Ruiter jugeant que les conditions portées dans les articles qu'il contenoient, étoient fort raisonnables & avantageuses pour l'Etat, laissa à Tunis des
Lettres données par Ruiter aux Turcs de Tunis, au sujet de la suspension d'armes. 7. *Mars.* Lettres en forme de commandement, pour être préſentées par les Capitaines Turcs aux Commandans Hollandois qu'ils rencontreroient en mer, par lesquelles il leur étoit enjoint de n'insulter point les Sujets du Roi & du Bacha de Tunis, pendant le tems de la suspension d'armes ; mais au contraire de leur donner des têmoignages d'afection. Ces lettres furent signées non-seulement du Vice-amiral, mais encore du Consul Broun, comme têmoin & garand de l'acomodement, pour plus grande sûreté des Sujets de Tunis.

Ruiter fit toutes ces démarches, & pousa la négociation de paix jusques à ce point, sans aucun ordre particulier des Etats. Mais l'ocasion lui parut si favorable, qu'il ne crut pas la devoir laisser échaper, jugeant à propos de se servir de la bonne disposition ou étoit la Régence de Tunis à l'égard des Hollandois, & espérant que L. H. P. ne l'en desavoüeroient pas. D'ailleurs comme il avoit charge d'en faire aussi la proposition à Alger, il estimoit que ce seroit inutilement qu'on auroit traité avec cette ville-là, si l'on demeuroit en guerre avec celle de Tunis, parce que si la paix eût été concluë avec les Algériens, tous les Corsaires n'auroient pas manqué de se retirer dans cette derniére ville pour continuer leurs courses. Il considéroit encore que le port de Farine, qu'il avoit eu loisir de reconnoître, & qui pouvoit contenir plus de 150. vaisseaux, leur seroit tout-à-fait commode, & qu'ils en feroient sans doute un lieu de retraite très-dangereux pour tous les Chrétiens : car il étoit facile d'y mettre un flote ou une armée navale à couvert sous les trois châteaux que la Régence y avoit fait bâtir depuis six ans ; c'est-à-dire depuis que les Anglois avoient brulé les navires de Tunis dans ce port. Le Vice-amiral écrivit toutes ces raisons à L. H. P. & leur fit le détail de ce qui s'étoit passé tant à l'échange ou rachat des Esclaves Chrétiens, nés Sujets de l'Etat, qu'aux négociations de la paix, laquelle il leur conseilloit de conclure. Il leur donna aussi avis qu'il y avoit quantité d'autres Esclaves Chrétiens, qui à la vérité n'étoient pas nés Sujets des Etats, mais qui néanmoins avoient été pris sous leur pavillon & à leur service, François, Suédois, Danois, de Lubec, de Hambourg, & des autres païs du Nord, qui faisoient des plaintes, très-améres sur la dureté de leur esclavage, & qui suplioient qu'on eût également pitié d'eux, & qu'on

vou-

voulût les délivrer. Il écrivit qu'il ne doutoit point que ſi l'on faiſoit la paix on ne pût les racheter l'un portant l'autre pour cent cinquante piéces de huit. Dès que la ſuſpenſion d'armes fut ſignée, on apareilla pour faire voiles ; mais le vent s'étant fait Oüeſtnordoüeſt, on demeura encore moüillé juſqu'à minuit qu'on leva l'ancre par un vent plus favorable. D'abord l'eſcadre prit ſon cours vers le port de Farine, & de là vers la baie de Cagliari en Sardaigne, qui avoit été auparavant établie pour lieu de rendévous, & où ſe trouvérent le 11. du Mois le Vice-amiral Meppel & le Commandeur de Wildt, avec les vaiſſeaux qui étoient ſous leurs pavillons. Le Commandeur Evertſz. en étoit parti le jour précédent, pour aller croiſer autour de Malaga, d'Yviça, & d'Ayamonte. En ce lieu on fit du biſeuit & de l'eau, & on ſe pourvût d'autres vivres. Le Vice-amiral envoia alors une felouque à Livourne, pour porter à la poſte le projet de paix de Tunis, & les Lettres qu'il avoit écrites à L. H. P. Enſuite il prit la route d'Alger avec une partie de ſes vaiſſeaux. Mais le vent contraire, la tempête, & d'autres ſujets de retardement l'aiant arrêté pendant quelques jours, il ne put arriver que le 5. d'Avril à la rade d'Alger, avec 9. navires de guerre, qui firent pavillon blanc à l'arriére. Comme Amiral il ſalua la ville d'onze coups ; le Vice-amiral Meppel la ſalua de neuf coups ; le Commandeur de Wildt la ſalua de ſept ; & chacun des autres Capitaines la ſalua de cinq ; à quoi elle ne répondit point. Ruiter envoia à terre dans ſon canot le Fiſcal de Viane, avec un jeune Gentilhomme volontaire, nommé Renaut van Coeverden, pour porter au Roi & à la Haute Régence une Lettre de ſa part, dont voici le contenu en ſubſtance. *Qu'il étoit venu à la rade de cette ville avec une partie de l'eſcadre de Hollande pour propoſer à Leurs Excellences un échange de quelques Turcs Algériens, pris proche de Tunis, pour un pareil nombre d'Eſclaves Chrétiens. Qu'en outre aiant eu avis par pluſieurs perſonnes & par le bruit commun, que Leurs Excellences étoient diſpoſées à faire la paix, & à entrer en alliance avec les Etats Généraux des P. V., & eſpérant que L. H. P. y entendroient auſſi volontiers, il étoit prêt d'entrer en négociation ſur ce ſujet avec Leurs Excellences, leſquelles il ſuplioit de lui rendre une promte réponce ſur ces deux chefs.* Lors que le Roi & le Conſeil général de la ville, eurent reçû cette Lettre, ils répondirent à l'inſtant, qu'il y avoit plus de cinq ou ſix ans qu'ils déſiroient faire la paix avec L. H. P. On aprit enſuite de bonne part que le Vice-amiral Ruiter avec ſon eſcadre avoit jetté beaucoup d'épouvante parmi ces Corſaires : car encore qu'il n'eût pris que très-peu de leurs vaiſſeaux, néanmoins il les avoit pluſieurs fois ſerrés de ſi près, il ſe trouvoit ſi ſouvent ſur leurs routes, & il leur cauſoit tant d'alarmes, qu'ils ſembloient tous avoir perdu courage. Les choſes en étoient même venuës juſques à ce point dans Alger, que les ſoldats ni les Mores ne vouloient plus aller en courſe, ſi leurs Commandans ne leur donnoient des aſſurances de les racheter au cas qu'ils fuſſent pris ; de ſorte qu'il y avoit même alors deux de ces Corſaires, qui par cette raiſon étoient demeurés à l'ancre. Le lendemain † il y eut trois Commiſſaires d'Alger qui ſe rendirent au bord du Vice-amiral, avec lequel ils entrérent auſſi-tôt en conférence, conſentant premiérement que les Turcs Algériens, qui avoient été pris depuis peu proche de Tunis ſur *les Trois Demi-lunes*, fuſſent échangés pour autant d'Eſclaves Chrétiens, Sujets de L. H. P. En ſecond lieu ils acordérent, que tous les autres Sujets des Etats Généraux, captifs dans Alger, ſeroient rachetés au même prix qu'ils avoient été vendus la premiére fois, ſans qu'on pût les tranſporter en d'autres lieux pour éviter de les rendre. Ce Traité fut incontinent lû & publié dans toute la ville. Enſuite on paſſa aux négociations de paix, & l'on n'eut pas beaucoup de peine à convenir ſur la plupart des points, hormis ſur deux, dont le premier étoit le vingt-troiſiéme du Traité fait en 1612. avec l'Enpereur des Turcs, & le ſecond étoit un article acordé l'An 1651. avec la Régence de Salé. Il étoit porté par ces deux articles, que les marchandiſes & les éfets apartenans aux autres Nations qui étoient en guerre avec les Turcs, ne pourroient être enlévés des vaiſſeaux des P. V ; ni même les perſonnes, ſoit marchands ſoit autres, qui viendroient des païs ennemis, ni leurs éfets être réputés de bonne priſe. Les Algériens ne vouloient nullement conſentir à ces deux points. Ils diſoient, *que s'ils en demeuroient d'acord, ils n'auroient plus qu'à bruler leurs vaiſſeaux, & qu'il faudroit ſe réſoudre à voir le Peuple mandier ; mais qu'ils aimoient mieux mourir avec honneur à la guerre*, (c'eſt ainſi qu'ils qualifioient leurs pirateries) *que de demander l'aumone.* Ils prétendoient donc ſe réſerver le droit de prendre dans les vaiſſeaux des P. V. & leurs ennemis, & les éfets qu'ils

1662.

Ruiter fait voiles de Tunis. 8. *Mars.*

Il arrive à la baie de Cagliari. 11. *Mars.*

Il s'y pourvoit de vivres.

Il arrive devant Alger. 5. *Avril.*

La Lettre qu'il écrivit au Roi & à la Haute Régence d'Alger. 5. *Avril.*

Réponce des Algériens.

Auxquels Ruiter cauſoit beaucoup de terreur.

† 6. *Avril.* Trois Commiſſaires Algériens paſſent au bord de Ruiter, & entrent en conférence.

Convention ſur le ſujet des Eſclaves. 6. *Avril.*

1662. qu'ils trouveroient apartenir à leurs ennemis, en paiant le fret aux Maîtres.
Suſpenſion d'armes conclue avec les Algeriens. 6. *Avril.* Il y eut néanmoins une ſuſpenſion d'armes de ſept mois, acordée le 6. entre L. H. P. & eux, & on convint en même tems, que certains articles qu'ils avoient dreſſés, ſeroient envoiés aux Etats Généraux, afin que les aiant vûs L. H. P. puſſent prendre une réſolution finale, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre. Sur cet acord & cette ſuſpenſion d'armes la ville & les châteaux firent une décharge de toute leur artillerie, pour marque de réjoüiſſance; à quoi Ruiter fit répondre de quelques volées de tous ſes
8. *Avril.* navires. Enſuite on fit une échange de quarante Eſclaves Chrétiens pour autant d'Algériens Turcs ou Mores, & on en racheta d'autres ſur le pié de la premiére vente qui en avoit été faite. Peu après les Hollandois virent ſix vaiſſeaux Algériens qui amenoient
Six vaiſſeaux Algériens, ſur leſquels les Anglois chaſſoient, entrent dans le port. des ſoldats du Levant, & auxquels ſix navires de guerre Anglois ſous le commandement du Vice-amiral Lawſon donnoient la chaſſe; ce qu'ils firent ſans ſuccès, car les Turcs les évitérent à force de voiles. Ruiter auroit pu aiſément couper ces derniers; mais ne voulant pas violer la ſuſpenſion d'armes qui avoit été acordée depuis deux jours, il eut le déplaiſir de les voir entrer & ſe ſauver dans le port. Le lendemain Lawſon avec ſon eſcadre alla moüiller auprès de celle de Ruiter, & envoia un canot à terre avec une banniére de paix, pour tâcher d'entrer auſſi en négociation; mais ſon Envoié revint ſans avoir pu rien avancer. On dît que c'étoit la cinquiéme fois, que depuis la rupture entre les Anglois & les Algériens, ceux-là avoient tenté de renoüer avec ceux-ci, & de renouveller les anciens Traités, ſans
Forces navales des Algeriens. avoir jamais pû y réüſſir. Il y avoit alors à Alger quinze frégates; il en fut lancé trois autres de la forme à l'eau pendant que Ruiter demeura moüillé à la rade; & il y en avoit encore quatre ſur le chantier, qui pouvoient être miſes à l'eau dans un mois. Les Algériens étoient donc en état de mettre dans peu de tems vingt-deux bâtimens en mer, & de cauſer encore beaucoup de pertes, auſſi-bien que de faire courir de grands riſques aux Habitans des P. V. s'il n'y avoit point lieu de faire la paix. Outre cela ils avoient auſſi trois galéres, & étoient dans le deſſein de faire mettre ſix au-
Le nombre des Eſclaves des P. V. tres frégates ſur le chantier, & de les faire promtement conſtruire. D'ailleurs on tenoit en ce tems-là à Alger pluſieurs centaines d'Eſclaves, il à été dit par quelques-uns juſqu'à mille, qui avoient été pris ſous le pavillon de L. H. P. & entre leſquels il s'en trouvoit bien deux-cens Sujets des Etats, & originaires des P. V. Ces raiſons portérent les Algériens à prier Ruiter de laiſſer dans leur ville un Conſul qui pût s'enquérir des noms des
Conſul établi à Alger. 6. *Avril.* Eſclaves, & avoir l'œil aux interêts de la Nation. Ce fut André van der Burg, de la ville d'Alcmaar, qui commandoit les ſoldats du vaiſſeau de Verſchuur, lequel par maniére de proviſion, & juſqu'à nouvel ordre de L. H. P. fut établi Conſul par Ruiter & par ſon
De Wildt fait voiles pour Malaga. 8. *Avril.* Conſeil de guerre. Le 8. d'Avril le Commandeur de Wildt & les Cap. van Meeuwen & Niehof reçurent ordre du Vice-amiral de faire voiles pour Malaga; d'y charger des vivres; & de l'atendre à cette rade. Il donna auſſi à de Wildt ſes Lettres pour le Conſeil de l'Amirauté, afin qu'il les envoiât par cette même route. Cependant il fut obligé de demeurer encore juſques au 13. du Mois devant Alger, pour avoir du Roi & du Divan de la ville les articles du Traité qu'on ofroit de faire avec les
Ruiter fait voiles d'Alger. 13. *Avril.* Etats des P. V. Dès le ſoir du même jour qu'il les eut reçus, il mit à la voile avec ſon eſcadre, & prit ſon cours vers Malaga; mais le vent le pouſſa à Alicante, d'où il reprit inceſſamment ſa route vers cette premiére ville, devant laquelle il arriva le 21.
Il arrive à Malaga. † 21. *Avril.* du Mois. Il y trouva les Commandeurs Evertſz. & de Wildt, avec les vaiſſeaux qui étoient ſous leur pavillon. Là il reçut † des dépêches de Hollande, & la copie des Articles de paix qui avoient été acordés avec le Grand Seigneur l'An 1612. & enſuite avec la Régence de Salé. Il y avoit auſſi un ordre datté le 26. de Novembre de l'année précédente, qui lui faiſoit clairement connoître, qu'en lui enjoignant de conclure un Traité de paix avec les Algériens, conforme à celui qui avoit été fait il y avoit 50. ans avec l'Empereur des Turcs, les Etats prétendoient que ce fût à condition que les vaiſſeaux avec leurs charges ſeroient francs & libres; & que par conſéquent ils n'accepteroient pas le projet d'Alger. Cet ordre étoit conçû en ces termes.

Ordres envoiés à Ruiter au ſujet de la négociation de paix avec les Algeriens. *Les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies, A tous ceux qui ces Preſentes verront, ſalut. Savoir faiſons. Comme depuis quelques années il y a eu des broüilleries & qu'il s'eſt élevé pluſieurs différens entre cet Etat, & les Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger; & que néanmoins nous ſommes aſſurés de bonne part de la diſpoſition où ſont leſ-dits Seigneurs & les Habitans de la-dite ville, de vivre en amitié & alliance avec cet Etat; d'entretenir correſpondance & trafi-*

trafiquer par mer & par terre avec ſes Sujets, & de pacifier à l'amiable tous les différens qui peuvent être ſurvenus. Nous aiant une entiére confiance en la capacité, prudence & fidélité de notre cher & amé Michel de Ruiter, à préſent Amiral & Commandant en chef d'une eſcadre conſidérable, que nous avons dans la Méditerranée, pour réprimer les courſes des Pirates: Nous l'avons commis & autoriſé, le commettons & autoriſons par ces Préſentes à négocier & conclure lui-même, ou faire négocier & conclure par un autre de lui autoriſé à cet éfet, un Traité de paix & d'alliance avec leſ-dits Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger, à des conditions raiſonnables & acceptables de part & d'autre, & conformes au Traité fait à Conſtantinople avec le Très-Puiſſant Empereur des Turcs, il y a environ 50. ans, & depuis inviolablement obſervé; afin que par ce moien les broüilleries étant tout-à-fait terminées, il ne ſe faſſe plus d'éfuſion de ſang humain. Et ſachant que pour faciliter la négociation du ſus-dit V. Am. Ruiter, notre Commiſſaire ſubſtitué & délégué en cette partie, & pour la pouvoir pleinement conduire a ſa fin, il eſt néceſſaire qu'il ſoit pourvû de notre procuration ſpéciale, & d'un plein pouvoir, ordre, & autorité, afin de lever toutes difficultés & ſcrupules: Nous lui avons donné, & donnons par ces Préſentes, plein pouvoir & autorité de traiter, acorder, & conclure avec leſ-dits Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger, le ſuſ-dit Traité de paix & d'alliance, ſuivant ſes inſtructions; comme auſſi de dreſſer & paſſer ſur tout ce qui aura été acordé & conclu, tels inſtrumens, contracts obligatoires, & en telle forme qu'il conviendra; & généralement d'agir & de traiter ſur le ſuſ-dit ſujet, & tout ce qui en dépend, ainſi que Nous ferions nous-mêmes ſi nous y étions préſens, promettant ſincérement & de bonne foi, d'avoir pour agréable, & de tenir pour bien, duëment & légitimement fait, tout ce que notre ſus-dit Commiſſaire ou Subſtitué aura en la ſuſ-dite qualité géré & négocié, promis, conſenti, & acordé; & nous engageant à l'éxécuter, entretenir, & obſerver inviolablement, ſans rien faire, ni permettre être fait directement ou indirectement, qui aille au contraire en quelque maniére que ce puiſſe être; & à ratifier & aprouver tout ce qui aura été arrêté; mêmes à en fournir des Lettres & Actes en bonne forme, s'il en eſt beſoin. Donné à la Haie ſous notre grand ſeau, parafe & ſignature de notre Grêfier, le 26. de Novembre 1661. 1662.

M. STAVENISSE. vt.

Par Ordonnance de L. H. P. Les Seigneurs Etats Généraux.

N. RUISCH.

Avec le grand ſeau pendant, en cire rouge.

D'ailleurs L. H. P. firent bien connoître par leurs dépêches ſuivantes, qu'Elles ne prétendoient pas permettre aux Algériens la viſite des vaiſſeaux des P. V. ni qu'ils en puſſent enlever les éfets, ou les gens des païs qui ſeroient en guerre avec eux; & il fut donné ordre à Ruiter de faire tous ſes éforts durant la ſuſpenſion d'armes, pour les porter à ſe déſiſter de ce point, ou s'il ne pouvoit l'obtenir, de les traiter en ennemis. Il lui fut auſſi ordonné d'emploier tous ſes ſoins à réprimer les courſes des Corſaires de Tripoli, & de n'épargner rien pour les inſulter par tout où il pourroit les joindre, afin de les contraindre par ce moien à faire auſſi la paix, aux mêmes conditions qu'on prétendoit la conclure avec les Algériens. Au reſte ne pouvant y réüſſir ſur ce pié-là, ni avec les uns ni avec les autres, on aimoit mieux demeurer en guerre; parce qu'il auroit été d'une conſéquence dangereuſe, auſſi-bien que honteuſe à l'Etat, & qu'on n'auroit pu ſe diſculper envers les Rois, Princes, & Etats Chrétiens, ſi l'on eût permis aux Corſaires de Barbarie une maniére de viſite ſur mer, qui n'étoit point acordée par les Traités faits avec le grand Seigneur leur Souverain, & à laquelle on ne vouloit nullement ſe ſoumettre à l'égard des Puiſſances voiſines. Cependant les Anglois étant retournés devant Alger avec une eſcadre, ſous le commandement du Chevalier Lawſon, avoient enfin conclu la paix le 2. de Mai avec la Régence de cette ville-là. Peu de jours auparavant Ruiter, avec le Vice-amiral Meppel, le Commandeur de Wildt, & les Capitaines Aldert Matthyſz. Verſchuur, Bankert, Evertſz. le jeune, & avec la priſe *la Licorne*, & la flute *le Cha-*

Les Etats ne veulent point conſentir à la viſite des vaiſſeaux ni à ce qu'aucuns éfets ou Perſonnes en puiſſent être enlevées.

Nouvel ordre envoié ſur ce ſujet à Ruiter.

Ruiter retourne à Cadix. 28. *Avril.*

1662. *meau vert*, étoient rentrés par un gros tems dans la baie de Cadix, où pluſieurs autres de ſes Capitaines ſe rendirent auſſi bientôt après ſous le pavillon. Pendant qu'ils furent moüillés à cette rade on fit caréner & netoier tous les vaiſſeaux qui s'y trouvérent.

Quelques-uns des vaiſſeaux font voiles en Hollande. † 1. *Mai.*

Au commencement de Mai, † le Capitaine van Meeuwen qui montoit *la Paix*, & le Lieutenant du Capitaine van der Zaan, qui montoit *la Licorne*, firent voiles en Hollande.

‡ 5. *Mai.*

Sweers, Caulery, de Graaf, & Boes, viennent en leur place ſous le pavillon. 25. *Mai.* 2. *Juin.*

Peu après ‡ les Capitaines van Campen, Aldert Matthyſz. Verſchuur, van Braakel, & van Réede, avec quelques vaiſſeaux qui revenoient de Smirne, & d'autres vaiſ. mar. prirent la même route. Van Meeuwen, van Campen, Aldert Matthyſz. & Verſchuur, avoient été rapellés par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, qui envoioit en leur place les Capitaines Iſac Sweers, Georges de Caulery, Albert de Graaf, & Gerbrand Boes, ſur les vaiſſeaux, *Campen*, *la Maiſon-de-ville de Harlem*, *Yſſt* & *Wlpenburg*, tous pourvûs de vivres pour un an. Ceux-ci ſe rendirent tous quatre ſous le pavillon à Cadix, le 25. du Mois, avec deux bâtimens chargés de vivres & d'autres munitions pour Ruiter, de Wildt & les Capitaines d'Amſterdam. Le 2. du Mois ſuivant, l'eſcadre fit voiles d'abord vers Malaga, & enſuite vers Alicante. Là le Vice-amiral reçut † la Réſolution priſe part L. H. P. le 7. de Juin, touchant la paix avec les Pirates Turcs, par laquelle il étoit défendu de leur acorder qu'ils puſſent faire, en quelque maniére que ce fût, aucune viſite des vaiſſeaux apartenans aux Sujets des Etats, & moins encore qu'ils en puſſent enlever aucuns éfets. On lui renvoia même de nouveau les articles du Traité fait l'An 1612. avec l'Empereur Achmet, en conformité deſquels on lui donnoit ordre de faire la paix avec les Corſaires, & non autrement.

Ruiter met à la voile avec ſon eſcadre. † 30. *Juin.*

1. *Juillet*

Alors il leva l'ancre, & prit ſon cours vers Alger avec la plus grande partie de ſo neſcadre, de laquelle il avoit auparavant détaché les Capitaines De Graaf, le Clerc, de Boer, & Boes, pour eſcorter des vaiſſeaux marchands à Toulon, & vers le cap de Melle, & ſe rendre puis après à Yviça, où ils devoient trouver de nouveaux ordres, ou les y atendre.

17. *Mai.*

Enſuite il envoia des Lettres par d'autres vaiſſeaux qui alloient faire du bois à cette iſle, & à celle de Fomentéra, par leſquelles il ordonnoit aux Capitaines qui devoient arriver à Yviça, d'aller rejoindre le pavillon devant Alger. Quoique l'eſcadre, qui étoit compoſée d'onze navires de guerre, fût fort contrariée dans ſa route par le vent, elle ne laiſſa pas d'arriver le 6. de Juillet à la rade de cette de ville-là.

Il arrive devant Alger. 6. *Juil.*

Les Vice-amiraux Ruiter & Meppel la ſaluérent chacun de treize coups, ſuivant la réſolution auparavant priſe dans le Conſeil de guerre; les Commandeurs Evertſz. & de Wit la ſaluérent chacun d'onze coups; chaque Contre-amiral la ſalua de neuf, & chaque Capitaine de ſept.

Il ſaluë la ville.

Le même jour Ruiter fit deſcendre à terre le Fiſcal Viane & le Chevalier van Coeverden, qui préſentérent au Roi & aux Seigneurs de la Régence une Lettre de ſa part, & le plein pouvoir qui lui avoit été envoié par les Etats Généraux, à quoi étoient joints les articles du Traité autrefois fait avec le Grand Seigneur, traduits en Eſpagnol & en François.

Il envoie Viane & Coeverden à terre.

Ils étoient priés par la Lettre de bien peſer ces articles, & de vouloir entrer en négociation ſur le même pié. Les Turcs reçurent civilement ces Ecrits, & promirent d'y répondre le lendemain. Mais lors qu'ils virent que conformément au Traité de Conſtantinople, on ne vouloit acorder aucune viſite des vaiſſeaux, ni qu'il en pût être enlevé aucuns éfets, ils en parurent extrémement ſurpris, & dirent qu'ils ne pouvoient donc faire la paix avec L. H. P. Néanmoins ils promirent d'y faire encore réflexion, & de rendre réponce le jour ſuivant, ainſi qu'ils s'y étoient déja engagés.

On reprend les négociations de paix.

7. *Juillet.*

Alors entrant de nouveau en conférence avec les Commiſſaires Hollandois, ils leur déclarérent nettement qu'ils ne feroient point la paix ſur le pié du Traité fait avec le Grand Seigneur, parce qu'entr'autres choſes il portoit que les Eſclaves, Sujets des P. V. ſeroient relâchés ſans rançon, & qu'il ne ſeroit paié de droits pour les marchandiſes que trois par cent. On leur répondit que ces deux points ne faiſoient pas la principale difficulté; mais il y eut beaucoup de conteſtation ſur le droit de viſiter les vaiſſeaux, & d'en enlever les éfets & les perſonnes. On fit de grands éforts ſur ce point ſans rien avancer. Les Commiſſaires alloient tous le jours à terre, & avoient dans le Divan, & hors du Divan, pluſieurs conférences particuliéres avec les Turcs, qui demeuroient toûjours fermes & réſolus à ſe réſerver ce droit. Peu après les Commiſſaires eurent audience dans le Caſſavo, qui eſt la grande Aſſemblée, où ce point fut agité & debatu avec beaucoup de chaleur, les Turcs mêmes ne s'acordant pas enſemble; car il y en avoit qui vouloient rompre ſur l'heure toute négociation; d'autres vouloient chercher un milieu en acordant quelque choſe; de ſorte que les dif-

Conteſtation ſur le droit de viſite des vaiſſeaux, & d'en enlever les éfets. 9. *Juillet.*

Diſſention entre les Turcs.

férens

férens partis se séparérent fort mécontens les uns des autres. Le lendemain les Seigneurs du Divan ofrirent de renouveller l'ancien Traité fait l'An 1622. avec les Etats Généraux, ou d'en faire un autre aux mêmes conditions que celui qu'ils avoient conclu avec les Anglois le 2. du mois de Mai précédent. Ils envoiérent même deux Commissaires au bord de Ruiter, qui réitérérent ces ofres, & cherchérent toutes sortes de voies pour lever les difficultés, & pour gagner le Vice-amiral. Ils lui firent les plus belles promesses du monde, l'assurant que dans les visites des vaisseaux on en uzeroit avec toute la modération & toute l'honnêteté possible, & que sur la simple représentation des Lettres de voiture, & la déclaration que feroient les Maîtres, qu'ils n'auroient chargé que pour le compte des Sujets des Etats, on les laisseroit passer à l'instant, sans les inquiéter, ni uzer d'aucune contrainte; ajoûtant, *qu'ils étoient obligés d'avoir de la condescendance pour la populace afin de l'apaiser & de la satisfaire.* Ruiter répondit, *qu'il falloit acorder, sans détour & sans restriction, que les vaisseaux seroient francs avec leurs charges, ou qu'il n'y avoit point de Traité à faire.* Alors ils se retirérent avec un air triste, conservant néanmoins encore quelque espérance que dans leur grande assemblée, qui se devoit tenir le 15. du Mois, on pourroit s'acorder mieux qu'on n'avoit fait. Au même tems il y eut des Oficiers qui entendirent que le premier canonnier d'Alger, qui étoit venu à la suite des Commissaires, disoit qu'outre ce qu'il y avoit de canon dans les deux châteaux qui sont sur la montagne, la ville & les Forts situés au bord de l'eau en étoient pourvûs de 785. piéces pour leur défence, toutes braquées du côté de la mer. Le lendemain Ruiter reçut des mains des Algériens la copie du Traité qu'ils avoient fait avec les Anglois, sur le pié duquel ils ofroient la paix aux Etats des P. V. Il contenoit huit articles, dont voici le sètiême traduit mot pour mot. *Les Capres Algériens rencontrant en mer des marchands Anglois, pourront envoier dans leurs canots, outre les rameurs, deux hommes qui passeront tous deux seuls au bord des Anglois, & il leur sera permis de demander au Maître, s'il a dans son vaisseau des Espagnols, des Genois, des Portugais, ou des éfets qui leur apartiennent, lesquelles personnes ou éfets le Maître sera obligé de livrer aux sus-dits Capres, en lui paiant son fret. Mais ils ne pourront obliger par menaces, à coups de bâton, ni autrement, le Maître ni l'équipage à faire une pareille déclaration.* Les Algériens demandoient qu'on acceptât cette même condition, & que le 13. du Mois on leur rendit une réponce positive sur ce sujet. Ruiter fit sur l'heure traduire cet article de Turc en Hollandois, & en envoia des copies à L. H. P. Mais le 13. du Mois étant venu, il écrivit cette Lettre au Divan, ou à la Haute Régence d'Alger.

1662.

Leurs ofres. † *Voi le grand Régitre des placards 2. partie p. 2290.*

Deux Commissaires passent au bord de Ruiter. 11. *Juillet.*

Leurs propositions & ofres.

La réponce de Ruiter. 11. *Juillet.*

La grande quantité de canon qui étoit à Alger. 12. *Juillet.*

Ruiter reçoit copie du Traité fait entre les Algériens & les Anglois.

Sètiéme article du Traité concernant la visite des vaisseaux Anglois, & le droit d'en enlever les éfets défendus.

Illustres & Nobles Seigneurs

Je rens graces à vos Seigneuries de la faveur qu'elles m'ont faite de m'envoier les articles de paix arrêtés depuis peu entre le Roi d'Angleterre & vos Seigneuries; sur lesquels Articles j'ai fait de sérieuses réflexions avec mon Conseil de guerre. Mais en considérant le sètiéme, & voiant que les Anglois s'assujettissent aux visites, & à laisser enlever les éfets que parmi vous l'on nomme défendus; je me trouve obligé de déclarer à vos Seigneuries que pour des raisons de la derniére importance, L. H. P. ne peuvent ni ne veulent consentir à cet Article: d'autant plus que tous les Traités de L. H. P. avec tous les Rois, Princes, & Potentats Chrétiens, établissent une entiére franchise pour leurs vaisseaux & pour les cargaisons. A quoi l'on peut ajoûter qu'ordinairement sous prétexte de n'enlever que les éfets défendus, on ne laisse pas de se saisir des autres; ce qui cause de grands préjudices aux Marchands par la perte de leurs marchandises, & aux Maîtres des vaisseaux par le retardement de leur voiage. Si donc vos Seigneuries sont dans la disposition de conclure une bonne & solide paix avec L. H. P. il faut qu'elles prennent la résolution de changer ce sètiéme point. De notre côté nous sommes prêts à acorder à vos Seigneuries toutes les conditions & demandes raisonnables qu'il leur plaira de faire. Sur quoi en atendant une promte & favorable réponce, je recommande vos Seigneuries à la grace de Dieu, & demeure,

Lettre de Ruiter aux Seigneurs du Divan d'Alger. 13. *Juillet.*

Illustres & Nobles Seigneurs,

Votre très-humble Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord du vaisseau de Liefde, devant Alger le 13. de Juillet 1662.

1662. Cependant Ruiter fût des Turcs qui venoient quelquefois à ſon bord, qu'on voioit parmi eux une entiére diſpoſition à la paix, & que même le Peuple la demandoit d'une commune voix. Le 15. du Mois ſe tint la grande aſſemblée de la Régence, où ſe trouvérent les Commiſſaires des deux partis. Là les Turcs déclarérent que comme la plupart de leurs principaux Oficiers étoient en campagne avec leur armée, on n'ozoit pas en leur abſence conclure une telle paix, prétendant, avec raiſon, que ceux qui avoient part à la Régence, devoient être entendus dans les délibérations & à la concluſion des grandes afaires. Ainſi les conditions que les Algériens ou ne vouloient pas ou ne pouvoient accepter, ne furent pourtant point abſolument rejettées: mais ils différérent encore quelque tems à ſe déterminer; de ſorte qu'après de nouvelles conférences, il fut arrêté que la ſuſpenſion d'armes acordée au mois d'Avril, ſubſiſteroit, & ſeroit fidélement obſervée de part & d'autre pendant les quatre mois ſuivans, ſous ces conditions. *Que durant ce tems-là les Capres d'Alger ne feroient aucune viſite des vaiſſeaux marchands Hollandois, & n'en enleveroient ni les perſonnes ni les éfets. Que les Hollandois en uzeroient de la même maniére avec les Algériens, & qu'on ſe donneroit réciproquement des têmoignages d'amitié. Que cependant le Vice-amiral Ruiter écriroit aux Etats Généraux, & qu'il reviendroit enſuite devant Alger, pour reprendre la négociation, eſpérant qu'alors on pourroit s'acorder, & conclure une ſolide paix.* Ruiter jugea à propos d'accepter ce parti, ne doutant point que ces préludes ne fuſſent enfin ſuivis d'un Traité ſous des conditions raiſonnables, même ſous celle d'un entier afranchiſſement de toutes viſites, d'autant plus que le Peuple paroiſſoit le déſirer ardemment.

Derniére négociation faite dans la grande Aſſemblée d'Alger. 15. *Juil.*

La ſuſpenſion d'armes eſt confirmée, ſous condition de l'afranchiſe de vaiſſeaux, des éfets, & des perſonnes.

L'afaire d'Alger aiant été conduite juſques à ce point, où il falloit néceſſairement la laiſſer pendant quelque tems, Ruiter fut néanmoins contraint par l'agitation de la mer de demeurer à la rade juſqu'au 18. du Mois, qu'il ſortit de la baie avec une partie de ſon eſcadre. Mais le Vice-amiral Meppel fut ſurpris du calme & obligé de remoüiller. Les Capitaines van Nès & de Liefde demeurérent avec lui, & tout le reſte prit ſon cours par le Nord à Majorque, où ſe devoient trouver les autres vaiſſeaux: car outre ceux qu'on avoit déja détachés auparavant, les Capitaines Evertſz. le jeune & Swart avoient été encore envoiés à Alicante, pour y porter des Lettres que le Vice-amiral écrivoit aux Etats Généraux, & au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, afin de les faire tenir par Madrid; & pour prendre celles qui pourroient être arrivées à Alicante, avec ordre d'aller enſuite chercher le pavillon ou l'atendre à Majorque. Le 20. du Mois, Ruiter découvrit Meppel van Nès, & de Liefde, qui le ſuivoient, & le même jour s'étant joints à l'eſcadre ils arrivérent tous devant cette derniére ville, où ils trouvérent les Capitaines de Boer & Boes auſſi moüillés. Là le Vice-amiral, avec l'avis du Conſeil de guerre, jugea à propos de détacher de Wildt & de Liefde pour aller porter à Livourne les nouvelles Lettres qu'il écrivoit à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté, afin qu'étant promtement envoiées en Hollande par la poſte, on y fût au plutôt informé de toutes les particularités de ce qui s'étoit paſſé à Alger, & depuis ſur la route. Le lendemain il remit à la voile, & le 2. du Mois ſuivant il arriva devant Cagliari, où toute l'eſcadre fit de l'eau. Enſuite aiant fait voiles vers Malte avec le Vice-amiral Meppel, le Commandeur Evertſz. & ſept Capitaines, il eut avis qu'il étoit ſorti deux Corſaires de Tripoli pour aller en courſe. On paſſa un jour ou deux devant cette iſle, où les vaiſſeaux furent netoiés en diligence, & le mieux qu'il fut poſſible, ſelon le peu de tems qu'on avoit à y emploier; & où l'on remplit d'eau fraîche ce qu'il y avoit de futailles & de jarres vuides. Après cela on fit route à Tripoli, & le 17. du Mois l'eſcadre, compoſée de dix navires, moüilla à la rade de cette ville-là, & lui fit en arrivant une ſalve d'onze volées de canon. Auſſi-tôt le Vice-amiral envoia à terre van Coeverden & Nieveldt dans un canot, avec une banniére blanche, pour préſenter une Lettre au Roi, & lui ofrir la paix de la part des Etats Généraux des P. V. ſous des conditions raiſonnables, & telles qu'elles avoient été réglées avec le Grand Seigneur, & depuis encore avec la Régence de Salé, leſquelles il joignit à ſa Lettre; ou bien ſur le pié du projet qui avoit été depuis peu dreſſé avec les Algériens, duquel il lui envoia auſſi une copie en Langue Turque. Le Roi ne tarda point à répondre: dès le ſoir il fit paſſer un Envoié au bord de Ruiter, avec un autre homme originaire du Nord, pour lui ſervir d'interpréte, qui lui mit en main une réponce par écrit, & lui têmoigna. *Que le Prince n'avoit point d'autre intention que d'entretenir la*

Ruiter fait voiles d'Alger. 18. *Juil.*

Il arrive devant Majorque. 20. *Juil.*

2. *Août.* Devant Malte.

Et devant Tripoli. 17. *Août.*

Lettre & propoſitions de Ruiter au Roi de Tripoli.

paix

paix avec L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, ainſi que ſon Seigneur, le Grand Empereur des Turcs l'avoit toûjours euë, & l'entretenoit encore avec eux: mais que ſes Sujets, & ſur tout les ſoldats & les gens de marine, ne la déſiroient point qu'aux conditions qu'elle avoit été faite avec les Anglois; c'eſt-à-dire de pouvoir viſiter les vaiſſeaux, & en enlever les perſonnes & les éfets défendus ou apartenans à leurs ennemis. Ainſi il refuſa d'entrer en négociation. D'ailleurs van Coeverden & Nieveldt qui avoient été à terre, raportérent que tout le Peuple paroiſſoit fort opoſé à la paix, & que quelques-uns des principaux Habitans avoient acablé d'injures l'Amiral de Tripoli, qui apuioit les ſentimens du Roi, & qui leur diſoit, *que le meilleur parti étoit de vivre en paix.* Ils s'étoient même emportés juſqu'à lui repliquer. *Si tu crains ſi fort d'aller en mer, nous en trouverons un autre qui ira en ta place.* Le lendemain la paix fut abſolument rejettée. Enſuite le Roi renvoia encore le même Député avec l'interpréte, qui étoit un Renégat, au bord de Ruiter, pour lui demander de nouveau, *ſur quel pié il voudroit traiter?* Il répondit, *qu'il falloit d'abord établir que les vaiſſeaux des Sujets de L. H. P. ne ſeroient point aſſujettis à être viſités, & qu'il n'en pourroit être enlevé aucunes perſonnes ou éfets*: à quoi ils repartirent ſur le champ, *qu'ils ne pouvoient donc ni ne vouloient entendre à la paix*; mais qu'ils étoient tout prêts de la faire avec les Etats des P. V. aux conditions qu'au tems de Cromwel ils l'avoient faite avec les Anglois, leſquelles étoient les mêmes que les Algériens avoient auſſi depuis peu arrêtées avec le Roi d'Angleterre. Ruiter obligé de ſuivre ſes ordres, perſiſta à demander que les vaiſſeaux, les perſonnes & les éfets fuſſent francs; ce qui fit que les Commiſſaires, qui allérent encore deux ou trois fois à terre, ne purent rien avancer, la Régence de Tripoli demeurant ferme ſur ce point. Mais nonobſtant le refus qu'on faiſoit de la paix, le Roi ne laiſſa pas de marquer que la civilité & la généroſité trouvent quelquefois place parmi les Turcs; car il fit dire au Vice-amiral de Hollande qu'il lui fourniroit volontiers tout ce dont il auroit beſoin pour lui-même & pour ſon eſcadre. Les éfets ſuivirent de bien près les ofres. Il envoia au bord de Ruiter treize bœufs, & cinquante moutons, avec quantité de ſalades & d'autres rafraîchiſſemens, & lui en fit préſent. Il lui renvoia même ſans rançon le frére de l'un de ſes matelots, qui avoit été fait Eſclave à Tripoli, & touchant lequel le Vice-amiral avoit têmoigné qu'il ſeroit bien aiſe de le racheter. Il taxa auſſi la rançon de tous les Eſclaves Hollandois, qui étoient dans l'étenduë de ſa domination, chacun à deux cens vingt-cinq piéces de huit, non-compris les Maîtres de vaiſſeau & les Pilotes, qui furent taxés chacun à 300. piéces. Il prit en même tems le ſoin d'envoier une liſte de leurs noms, qui montoient juſqu'à 80. y faiſant joindre des inſtructions touchant le lieu de leur naiſſance & de leur demeure, & avec quels Maîtres ils avoient été pris. Il y avoit alors dans le havre de Tripoli ſept grands vaiſſeaux Corſaires, portant chacun au moins trente piéces de canon; & il y en avoit deux autres en courſe. Mais on aprit enſuite que l'un de ces derniers avoit été brulé proche du cap de Spartivento*, auſſi-bien que le *Jules Céſar* vaiſſeau marchand Hollandois, dans une rude combat que celui-ci avoit ſoutenu contre eux: † qu'on avoit fait eſclaves 153. Turcs qui avoient gagné le rivage; & qu'on avoit ſauvé 23. hommes du vaiſſeau Hollandois, & 43. Chrétiens du Corſaire Turc. Pour les bâtimens qui étoient à l'ancre devant la ville, on ne pouvoit pas alors les équiper faute de cables & d'autres agreils. De plus on ſavoit qu'un autre de leurs vaiſſeaux, qui revenoit du Levant, chargé de chanvre & de fil de carret, avoit brulé juſqu'à fleur d'eau, au moment qu'il arrivoit à la rade, par le moien d'une chandelle qui ſur le ſoir y avoit mis le feu. Mais quoi qu'ils fuſſent fort conſternés de ces accidens, ils ne laiſſérent pas de refuſer la paix. Dès que la négociation fut rompuë Ruiter prit congé du Roi, & le remercia de ſes civilités & de ſes préſens par la Letre que voici.

1662. Réponce du Roi qui refuſe la paix.

On fait voir à Tripoli un grand éloignement pour la paix. 18. *Août.*

Grandes honnêtetés du Roi de Tripoli. 18. *Août.* 19. *Août.*

Forces navales de Tripoli.

* 3. *Août.*

† *Voi le Mercure Hollandois* 13. *partie p.* 160.

Très-Noble & Très-Illuſtre Prince & Roi.

Lettre de Ruiter au Roi de Tripoli.

Après avoir fait des vœux pour la conſervation de Votre Perſonne Roiale pendant une longue ſuite d'années, & pour la proſpérité de ſon regne, je prens la liberté de remercier ici Votre Majeſté de toutes ſes bontés, & du preſent conſidérable qu'il lui a plu de me faire. D'ailleurs quoi que les Sujets de Votre Majeſté ne déſirent pas de faire la paix avec L. H. P. néanmoins en ſa conſidération je partirai de cette rade de la même ma-

1662. *niére que j'y ſuis arrivé; c'eſt-à-dire en ami, & ſans éxercer aucunes hoſtilités, remettant à la fortune de la guerre & aux droits de la mer, de régler le cours des afaires ſelon ce qu'en a déterminé la Providence de Dieu, lequel je prie de conſerver Votre Perſonne Roïale dans une ſanté parfaite & de longue durée, Vous aſſurant que je demeurerai toûjours,*

Très-Noble & Très-Illuſtre Prince & Roi,

De Votre Majeſté

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Devant Tripoli, à bord du vaiſſeau de Liefde le 19. d'Août 1662.

Situation & fortifications de Tripoli.

Pendant que Ruiter demeura moüillé devant Tripoli, il en conſidéra éxactement la ſituation, & jugea qu'il n'y avoit qu'à faire couler bas deux ou trois bâtimens à l'entrée du port pour le ruïner entiérement, & ſans qu'il en pût après cela ſortir un ſeul vaiſſeau. Mais il trouva auſſi qu'outre les anciennes fortifications, on avoit bâti depuis deux ans un château pour ſa ſûreté, lequel étoit muni de 54. piéces de gros canon de fonte.

Ruiter part de devant Tripoli. † 21. *Août.*

Lors que le Vice-amiral eut fait tenir ſa Lettre, il mit à la voile ſur le minuit par un vent de Sudoüeſt qui venoit de terre. Enſuite † il envoia le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine Swart à Malte, à Alicante & à Cadix, pour prendre les dépêches de Hollande qu'ils pourroient trouver dans ces villes, & pour y netoier leurs vaiſſeaux. Le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines de Boer & Nagtglas, qui étoient ſous le Collége de Northollande, étant preſque à bout de leurs vivres, avoient écrit à l'Amirauté pour demander qu'on leur en envoiât de nouveaux, ou qu'il leur fût permis de retourner dans leur Province; & comme ils ne recevoient point de réponce, Meppel demanda congé pour lui & pour les deux Capitaines. Mais le Vice-amiral Ruiter & le Conſeil de guerre leur ordonnérent d'aller premiérement à Livourne, puis après à Alicante & à Cadix, afin de voir s'il n'y auroit point de dépêches pour eux; & ſi dans ces trois villes ils ne trouvoient point de nouveaux ordres pour ravitailler leurs navires, il leur étoit alors permis de faire voiles pour Northollande. Au même tems il fut réſolu que le reſte de l'eſcadre prendroit inceſſamment la route de Tunis, & qu'on tâcheroit d'y conclure le Traité de paix qui avoit été commencé; qu'enſuite on netoieroit tous les vaiſſeaux; & que ſur la fin du tems de la ſuſpenſion d'armes on les tiendroit prêts à ſe rendre devant Alger, afin de ſavoir quelles ſeroient les intentions de la Régence. On chargea auſſi le Vice-amiral Meppel de Lettres pour les Etats Généraux & pour le Conſeil de l'Amirauté, touchant l'afaire de Tripoli, afin de les faire tenir par Livourne.

Il arrive avec 11. vaiſ. devant Tunis. 29. *Août.*

Le 29. du Mois Ruiter arriva devant la Goulette, château ſitué à l'entrée du port de Tunis, & y jetta l'ancre avec le Commandeur Evertſz. le Capitaine van Nès, qui portoit alors le pavillon de Contre-amiral, & les Capitaines Boes, Sweers, de Graaf, Nichof, de Caulery, le Clerc, Bankert, & Evertſz. le jeune. Il y en eut une partie qui y arriva avec lui, & le reſte un peu plus tard, & ſéparément, la plupart aiant été fort maltraités par des vents forcés du Nordoüeſt, ſur tout dans leur voiles & dans leur funin.

Il écrit au Roi, au Bacha, & aux autres Seigneurs de la Régence. 29. *Août.*

Sur le ſoir le Fiſcal Viane & le Chevalier van Coeverden furent envoiés à terre pour préſenter une Lettre du Vice-amiral au Roi, au Bacha, & aux autres Seigneurs de la Haute Régence de Tunis par laquelle il leur donnoit avis qu'il avoit reçu un plein pouvoir des Etats Généraux, & qu'il étoit prêt à conclure la paix avec eux. Le Roi, le Bacha & le Divan, parurent fort ſatisfaits de ſon arrivée, & dirent, *que les Hollandois étoient gens de parole*, puiſque même avant que le tems de la ſuſpenſion d'armes fût expiré ils étoient revenus

La paix eſt conclue avec la Régence de Tunis. 30. *Août.*

afin de mettre la derniére main à l'ouvrage de la paix. Il n'y eut donc aucun différent ni aucune conteſtation ſur les conditions du Traité. On convint de tout à l'heure même, & le lendemain les Articles furent arrêtés conformément aux ordres & au projet des Etats Généraux. • Tout fut franc, vaiſſeaux, éfets, & perſonnes. Alors il fut arboré une banniére blanche ſur le château, & Ruiter renvoia ſa chaloupe à terre querir Viane & Coeverden. Ils revinrent à bord acompagnés de deux Commiſſaires du Roi, du Bacha

& de

& de la Régence, qui ſouhaitérent à Ruiter toute ſorte de proſpérité, & en même tems pour les deux Etats une hûreuſe iſſuë de la paix qui venoit de ſe conclure, dont ils repréſentérent les articles qui furent ſur le champ traduits en François. Au reſte on fut obligé, à la ſollicitation du Roi & de la Régence, de laiſſer un Conſul dans la ville, qui fut Robert Rouk, natif de Bergopſom, qu'on y établit proviſionnellement & juſqu'a nouvel ordre des Etats. Le lendemain les Commiſſaires Hollandois retournérent à terre avec ceux de Tunis & avec le Conſul Rouk, afin de faire ſigner le Traité; & le Roi envoia alors quelques rafraîchiſſemens à Ruiter. Le 2. de Septembre le Secretaire du Conſeil Privé du Roi & du Bacha, acompagné de pluſieurs Gentishommes, paſſa au bord du Vice-amiral, auquel il préſenta les articles de paix, qui furent ſignés de lui, de Viane Fiſcal de l'eſcadre, du Chevalier van Coeverden, & du Conſul Rouk; & le lendemain ils le furent du Roi, du Bacha, & du Divan de la ville du Tunis. Il y avoit onze points, que voici. 1662.

Robert Rouk eſt établi Conſul. 31. *Août.*

Le Traité de paix eſt ſigné reſpectivement. 2. *Septemb.*

Articles de paix faits & arrêtés par le Sieur Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant en chef une eſcadre de navires de guerre des Provinces Unies dans la mer Méditerranée, par ordre des Seigneurs les Etats Généraux des-dites P. V. avec Leurs Excellences, Mahomet Paſſa, le Divan de la très-conſidérable & très-célébre ville de Tunis, & Haga Muſtaffa Dey, Général de la cavalerie & de l'infanterie de la ville & du Roïaume de Tunis.

Traité de paix conclu avec la Régence de Tunis.

Premiérement. Que toutes les précédentes alliances & les acords faits entre les deux Parties & Nations, ſeront nuls & de nul éfet; & que deſormais elles entretiendront enſemble à perpétuité une ferme & ſolide paix. Que du jour de la datte des Préſentes le commerce libre eſt permis entre les Sujets de L. H. P. d'une part, & ceux du Roïaume de Tunis d'autre part. Que les uns & les autres peuvent aller & venir librement & franchement avec leurs vaiſſeaux & marchandiſes dans toutes les mers, riviéres, ports, & autres eaux navigables qui ſont dans l'étenduë de leur domination reſpective. Qu'ils pourront tranſporter leurs-dites marchandiſes dans tous les lieux où il leur plaira, ſans que perſonne de part ni d'autre les en puiſſe empêcher, en paiant ſeulement les droits de ce qu'ils auront acheté. Que tous les derniers droits & impôts qui ont été mis depuis peu ſur les marchandiſes, qui ſe chargent & déchargent à la Goulette, ſont réduits ſur le pié des anciennes doüanes. I.

Il ne ſera fait reſpectivement aucune viſite des vaiſſeaux, ſoit en mer, ſoit dans les ports; mais à la vûë du pavillon on les laiſſera paſſer, ſans leur faire de peine ni interrompre leur cours. Et parce que les vaiſſeaux de la ville de Tripoli avec laquelle les Hollandois ſont en guerre, portent le même pavillon que ceux de Tunis, il eſt arrêté que pour prévenir tous inconvéniens, les vaiſſeaux de la ville de Tunis ſeront pourvûs d'un certificat ſigné du Conſul des P. V. y réſident, pour faire voir qu'ils ſont de ce lieu-là; à la repréſentation duquel certificat on les laiſſera paſſer ſans leur cauſer aucun empêchement ou retardement. D'autre part les Sujets de L. H. P. permettront que quatre ou cinq perſonnes de leurs équipages aillent à bord de ceux de Tunis, pour leur faire connoître par leurs paſſeports qu'ils ſont Sujets de L. H. P. & que les vaiſſeaux leur apartiennent; auquel cas on les laiſſera paſſer francs & libres, ſans les inquiéter en aucune maniére, encore qu'ils aient à leur bord des Marchands étrangers, des paſſagers, ou des marchandiſes, apartenant à d'autres Nations, quelles qu'elles puiſſent être. II.

Item les Sujets des P. V. aiant reçu dans leurs vaiſſeaux des paſſagers, Habitans du Roïaume de Tunis, ou des éfets à eux apartenans, ils ſeront obligés de les défendre, autant qu'il ſera dans leur pouvoir de le faire, ſans les livrer entre les mains de leurs ennemis. III.

Item s'il arrivoit que par quelque accident, ſoit de tempête ou autrement, il y eût des vaiſſeaux de l'une ou de l'autre Nation qui fiſſent naufrage ſur leurs côtes reſpectives, les perſonnes demeureront libres, auſſi-bien que les éfets qui pourront être ſauvés, leſquels ſeront reſtitués aux propriétaires. IV.

Tous les Sujets de L. H. P. qui demeureront dans la ville & dans le Roïaume de Tunis, ſeront libres dès à préſent & à l'avenir, & pourront lors que bon leur ſemblera s'en retirer avec leurs éfets, familles, & enfans, mêmes ceux qui y ſeront nés. V.

1662. *Il ne ſera reſpectivement dit aucunes paroles outrageuſes, ni injures, & en ce cas les a-*
VI. *greſſeurs ſeront punis ſelon qu'ils l'auront mérité.*

VII. *Le Conſul ni aucun des Sujets de L. H. P. qui auront des procès & des différens à Tunis, ne ſeront tenus de comparoître devant aucun Juge que devant le Dey, qui adminiſtre la juſtice du Roi, lequel ſeul pourra prononcer ſur leurs différens.*

VIII. *Le Conſul de L. H. P. ni aucun de leurs Sujets ne ſeront reſponſables des dettes d'aucuns Particuliers, à moins qu'ils ne s'y fuſſent obligés par Acte ſigné de leur main.*

IX. *Que les vaiſſeaux de guerre pourront entrer dans les havres des deux Nations reſpectivement, & en donnant avis au Gouverneur, y être netoiés, y prendre le radoub, & y être avitaillés, en achetant & paiant les vivres, & les bêtes ſoit vives ou mortes, au prix que le tout ſe vend au marché & parmi les Habitans, ſans en paier aucun impôt.*

X. *Mais ſi un navire de Tunis navigeant avec ſon propre pavillon, venoit à ſe rendre maître par combat de bâtimens, qui apartenans aux Sujets des P. V. euſſent néanmoins arboré une autre banniére que la leur; en ce cas, nonobſtant la paix, les ſus-dits vaiſſeaux apartenans aux Sujets de L. H. P. ne laiſſeront pas d'être de bonne priſe.*

XI. *Si quelqu'un des Eſclaves du Roiaume de Tunis, de quelque nation qu'il puiſſe être, vient à s'enfuir, & en nageant à gagner le bord d'un vaiſſeau qui apartienne aux Sujets de L. H. P. leur Conſul ne ſera nullement tenu d'en paier la rançon, à moins qu'on ne lui en ait donné avis aſſés à tems pour y pouvoir remédier. Que ſi en ce cas il n'y pourvoit point, il ſera obligé de paier au Patron la rançon du fugitif, qui ſera le prix de la vente qui en aura été faite au marché: ou ſi l'on ne pouvoit ſavoir quel en a été le prix, & qu'il n'eût point été régitré, il paiera trois cens piéces de huit, & rien davantage.*

XII. *Les Sujets de L. H. P. ne ſeront obligés de paier de droits d'entrée & de ſortie de leurs marchandiſes, qu'autant qu'en paient les Sujets du Roi d'Angleterre.*

XIII. *Si les navires de guerre de Tunis viennent à ſe rendre maîtres de quelques vaiſ. mar. de leurs ennemis, ſur lequel il ſe rencontre des Sujets de L. H. P. ſervans à gages, ceux-ci ſeront libres, & on ne pourra leur faire tort en quelque maniére que ce puiſſe être, ni en leurs perſonnes ni en leurs éfets: mais ſi le vaiſſeau pris étoit un Capre, ou un navire de guerre, en ce cas les-dits Sujets demeureront eſclaves. Fait à Tunis le 2. de Septembre 1662. Ainſi ſigné*

MAHOMET BASCHA ROI DE TUNIS. HADSJE MUSTAFFA. LE DIVAN DE TUNIS.

Ruiter fait voiles de Tunis. 4. *Septemb.*

Le lendemain le Conſul Rouk, & les deux Commiſſaires Viane & Coeverden, allérent à terre prendre le Traité ſigné, qu'ils portérent à bord le jour ſuivant. Après cela Ruiter mit à la voile ſur les dix heures du ſoir par un vent de terre. Mais le 8. du Mois, étant déja à 17. lieuës au delà de Minorque, & le vent aiant ſauté à l'Eſt, il réſolut d'aborder à Alger en paſſant, pour s'informer ſi depuis ſon départ les Sujets des Etats n'avoient point été inſultés par les Corſaires de cette ville-là; parce que le bruit avoit couru à Tunis que les Algériens avoient pris des vaiſſeaux d'Allemagne ou des Païs-bas. Le 11. du Mois, après avoir eſſuïé beaucoup de gros tems il arriva à la rade, & aiant ſalué la ville de neuf volées, il envoia ſur l'heure ſa chaloupe à terre avec quelques Oficiers, pour prendre langue. Ils furent reçus fort civilement par les Seigneurs du Divan, qui leur dirent, que ſi dans leurs vaiſſeaux on avoit beſoin de biſcuit, d'eau, ou de quelques autres rafraîchiſſemens, on pouvoit librement en venir prendre. Là les Hollandois aprirent que les Pirates d'Alger s'étoient rendus maîtres de huit bâtimens de Hambourg, & des autres païs d'Allemagne, mais non pas des équipages, n'aiant pu enlever que ceux de deux vaiſſeaux ſeulement, entre leſquels il y avoit cinq Hollandois, qui avoient été ſur le champ relâchés entre les mains du Conſul des P. V. Que les équipages des autres bâtimens s'étoient jettés dans les chaloupes, & s'étoient enfuis aux Barlingues, ſans tirer un ſeul coup pour leur défence. Qu'outre cela les Corſaires avoient pris quatre François, un Genois, & un Portugais, & brulé un bâtiment de Biſcaie. Qu'ils avoient encore alors huit de leurs plus grands vaiſſeaux en courſe. Ruiter envoia toutes ſes chaloupes faire de l'eau, & après leur retour il remit à la voile dès le ſoir même. Enſuite il

Il ſe prépare à aborder à Alger en paſſant. 8. *Septemb.*

Il arrive à la rade d'Alger. 11. *Septem.*

Offres des Algériens.

Avis de la priſe faite de quelques vaiſſeaux.

Ruiter part d'Alger. 11. *Septemb.*

fit

De Stadt Algiers.
La Ville d'Alger.

1. 't Kasteel van de Moelje.
2. De Poort van de Moelje.
3. De Nieuwe Battery.
4. Het inkoomen vande Moelje.
5. Poort van Babasson.
6. Poort van Babaxidit.
7. Poort Van Bubulvet
8. Het Nieuwe Kasteel gemaakt 1569.
9. Graf-steden der Koningen.
10. Graf-steden
11. Twee Kasteelen door de Spanjaerden gemaeckt.

a. De H^r Vice Adm^l Michiel de Ruiter.
b. De H^r Comd^r Cornelis Evertsz.
c. De H^r Comd^r de Wildt.
d. De H^r Schout by Nacht van Nes.
e. Kap^t Isaak Sweers.
f. Kap^t Ian de Liefde.
g. De H^r Schout by Nacht vander Saan.
h. Kap^t Iacob Swart.
i. Kap^t Hyso van Nihof.
k. Kap^t Iooft Banckert de Longe.
l. Kap^t Kaulery.
m. Galeyen en Sloepen der Commissarissen.

fit quatre divisions de son escadre qui étoit d'onze navires, & détacha les Capitaines Evertsz. le jeune, Sweers, & de Graaf pour aller à Alicante porter des Lettres, & recevoir celles qui pourroient être venuës de Hollande. Ils devoient puis après prendre la route de Malaga dans la même vûë, & de là se rendre à Cadix afin d'y faire netoier leurs vaisseaux. Pour les Cap. le Clerc & de Caulery il leur fut ordonné de faire voiles droit vers Cadix sans relâcher en aucun autre port. Il fut aussi arrêté, que, si le vent le permettoit, le Commandeur Evertsz. iroit avec les Capitaines van Nès & Bankert moüiller devant la ville d'Oran, située sur la côte de Barbarie, qui apartenoit aux Espagnols, pour éxaminer si la rade étoit sûre & commode, & s'il s'y trouvoit de bonne eau douce; afin qu'en cas de rupture avec les Algériens on pût s'y retirer, & y prendre des rafraîchissemens. Les Capitaines Niehof & Boes furent de la division du Vice-amiral, lequel arriva le 14. devant Alicante, où peu après le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine de Liefde allérent aussi moüiller. Ensuite il se rendit à la rade de Malaga, où son navire, qui étoit devenu si sale dans l'espace de sept jours, & auquel il s'étoit ataché tant de filandres, qu'on auroit de la peine à croire que cela fût possible si on ne l'avoit point vû, fut mis à la bande & netoié avec toute la diligence dont on peut uzer. Les autres vaisseaux le furent aussi en même tems, & dès le lendemain on remit encore à la voile *. A peine avoit-on pris le large, qu'un certain Maître de Hoorn se rendit au bord de Ruiter, & lui dît qu'il avoit rencontré trois Pirates d'Alger, qui lui avoient fait beaucoup d'amitiés. Il montoit *le Lion couronné*, qui portoit 24. piéces de canon, & qui étoit chargé de planches du Nord. Il demanda s'il pouvoit aller librement à Alger. Ruiter lui répondit qu'il lui étoit libre, mais qne selon sa pensée il feroit mieux ses afaires à Tunis, & lui aiant donné des Lettres de recommandation au Consul Rouk, le Vice-amiral continua sa route, dans laquelle il fut souvent contrarié par des vents forcés, & batu de la tempête. Cependant il arriva le dernier du Mois seul & avant tous les autres vaisseaux à Cadix, où le Commandeur Evertsz. & tout le reste de l'escadre moüillérent aussi le jour suivant. On y trouva la flute de charge, *le Chameau vert*, & quatre autres navires de l'escadre, qui étoient ceux du Commandeur de Wildt, & des Capitaines Caulery, le Clerc, & Swart, qui avoient été déja carénés & netoiés. Ainsi il y eut quinze vaisseaux rassemblés à cette rade, & il ne manquoit plus que ceux de Northollande, qui sous le commandement du Vice-amiral Meppel avoient tous trois fait route à Livourne, d'où on les atendoit incessamment. Celui de Ruiter s'avança aussi-tôt vers le Puntal, pour y être caréné & netoié, Pendant qu'il y étoit moüillé le Prince de Montesarchio, suivi de quelques Capitaines Espagnols, & ensuite le Duc D'albuquerque, Amiral de Castille, acompagné du Vice-amiral Don Paul Cortéra, allérent le visiter à son bord. En ce tems-là il reçut des nouvelles de Hollande, par lesquelles il lui étoit donné avis que les Etats de la Province avoient fait le Capitaine Aart Jansz. van Nès * Contre-amiral sous le Collége de Rotterdam, en la place de feu Jean Aartsz. Verhaaf. Il trouva même la Commission dans ses dépêches, par lesquelles on lui donnoit charge de faire prêter le serment au nouveau Contre-amiral entre ses mains, au nom des Seigneurs les Etats de Hollande, & de lui délivrer ensuite sa Commission. Cet ordre fut éxécuté, & le serment prêté en présence de tout le Conseil de guerre. Cependant on s'emploia avec diligence à mettre tous les vaisseaux en carénage, & à les échoüer pour les netoier. Tandis que ceux de Ruiter, du Commandeur Evertsz. de van Nès & de Bankert, étoient à la bande derriére le Puntal, ils coururent grand risque d'être entiérement brisés par la violence d'une tempête, qui venoit de l'Estnordest, & qui aiant duré

1662.

Il fait 4. divisions de son escadre. 12. *Septem.*

Il detache le Comm. Evertsz. pour aller à Oran.

Il arrive devant Alicante. 14. *Septemb.*

Ensuite à Malaga. 19. *Septemb.*

Et enfin à Cadix. 30. *Septemb.*

30. *Septemb.* 3. *Octob.*

* 3. *Mars.* Aart van Nès élû contre-amiral de Hollande en prête le serment. 3. *Octobre*

Quelques vaisseaux se trouvent en péril dans la baie de Cadix par la tempête. 11. *Octob.*

* EXPLICATION de ce qui est au bas de L'ESTAMPE de la Ville d'Alger.

1. *Le Château du Mole.*
2. *Le Port du Mole.*
3. *La nouvelle Baterie.*
4. *L'entrée du Mole.*
5. *Le Port de Barbassón.*
6. *Le Port de Babbaxidit.*
7. *Le Port de Babalvet.*
8. *Le nouveau Château fait en 1569.*
9. *Les tombeaux des Rois.*
10. *Tombeaux.*
11. *Deux Châteaux bâtis par les Espagnols.*

A. Le Sr. Vice-amiral Ruiter.
B. Le Sr. Commandeur Corneille Evertsz.
C. Le Sr. Commandeur de Wildt.
D. Le Sr. Contre-amiral van Nès.
E. Le Capitaine Isac Sweers.
F. Le Capitaine Jean de Liefde.
G. Le Sr. Contre-amiral van der Zaan.
H. Le Capitaine Jaques Swart.
I. Le Capitaine Hugues de Niehof.
K. Le Capitaine Juste Banckert le jeune.
L. Le Capitaine Caulery.
M. Les Galéres & les Chaloupes des Commissaires.

1662. duré trois jours ſans s'apaiſer, leur cauſa néanmoins très-peu de dommage, au prix de celui dont ils avoient été menacés. Le plus grand deſordre arriva au navire de Bankert, qui fut pouſſé ſi avant ſur le rivage, qu'il fallut décharger tout ſon leſt pour le remettre à flot. Le cable d'affourché du Commandeur de Wildt rompit auſſi, & il y eut pluſieurs bâtimens qui perdirent leurs ancres. Peu auparavant le Capitaine Evertſz. le jeune avoit fait voiles pour retourner en Zélande. Il avoit été rapellé par le Conſeil de l'Amirauté de la Province, parce que ſon vaiſſeau n'aiant point de doublage ou craignoit que pendant la durée d'une ſi longue expédition il ne fût trop criblé des vers, & qu'ils ne le gâtaſſent entiérement. Le Vice-amiral Meppel alla en ce même tems avec le Capitaine de Boer moüiller à la rade de Cadix. Il avoit envoié le Capitaine Nagtglas de Livourne à Aléxandrie, par ordre du Conſeil de marine de Northollande, pour y tranſporter le Conſul Jean Thyſz. le jeune, qui alloit en cette qualité s'établir au Grand-caire en Egipte. Ruiter reçut auſſi alors une dépêche du même Conſeil, lequel lui donnoit avis que par certaines raiſons importantes on rapelloit le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines de Boer & Nagtglas; ſur quoi Meppel vint à ſon bord lui demander un congé par écrit, afin de s'en retourner ſelon ſes ordres. Le Vice-amiral trouva de la difficulté à le lui acorder, parce que c'étoient deux grands navires qui alloient ſe ſéparer du pavillon par la retraite de Meppel & de Boer, & parce que Nagtglas devoit auſſi les ſuivre dès qu'il ſeroit revenu à Cadix. Il en délibéra donc avec le Conſeil de guerre, & répondit à Meppel, qu'il pouvoit s'en retourner avec de Boer, ſur les ordres du Conſeil de l'Amirauté de Northollande; mais que ni lui ni le Conſeil ne prétendoient point lui donner un congé par écrit, d'autant plus qu'on ne promettoit point d'en envoier d'autres à leur place. Cependant Meppel & de Boer ne laiſſérent pas de lever l'ancre quelques jours après, & de prendre, ſuivant leurs ordres, la route de Hollande avec deux vaiſſeaux marchands. Peu de jours auparavant le Commandeur de Wildt & les Capitaines le Clerc, & Caulery, Swart & Boes, étant les premiers prêts, avoient eu ordre du Vice-amiral, de faire voiles vers Malaga, & de là vers Alicante, pour y atendre le pavillon, prenant ſous leur eſcorte tous les vaiſſeaux marchands des P. V. deſtinés pour ces villes-là. Mais l'orage dont il a été parlé les empêcha durant trois ou quatre jours de mettre à la mer. Le 22. le Vice-amiral Ruiter avec cinq vaiſſeaux aiant pris ſon cours vers Malaga, le Commandeur Evertſz. & le Capitaine Niehof furent ſéparés de lui dès la premiére nuit. Le Commandeur fut fort maltraité du gros tems. Il perdit ſon étai de mât de miſéne, & fut contraint de relâcher dans la baie de Tanger, & d'y demeurer moüillé pendant quatre jours que la tempête dura. Le grand mât du Capitaine de Graaf fut rompu au deſſus de la hune, & ſon vaiſſeau fut auſſi obligé de relâcher à Cadix. De tous ceux qui avoient été écartés & qui avoient dérivé par la tempête, le navire de Ruiter fut le ſeul qui tint la mer, & il arriva le troiſiéme jour à Malaga, où le Contre-amiral van Nès & les Capitaines Sweers & de Liefde arrivérent auſſi le même jour. Le lendemain il reçut des dépêches de L. H. P. & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, dattées le 29. du Mois de Septembre, & le 6. d'Octobre. Celles des Etats Généraux contenoient de nouveaux ordres bien clairs & bien diſtincts, auxquels il devoit ſe conformer dans les Traités qu'il avoit à faire avec les Algériens & avec les autres Corſaires. Il lui étoit particuliérement enjoint de leur demander un entier afranchiſſement des viſites, une pleine liberté pour les vaiſſeaux, les perſonnes & les éfets, & beaucoup d'autres points avantageux à la † Nation; ou de ne rien conclure avec eux. L. H. P. lui ordonnoient en même tems que ſi la paix ne ſe faiſoit point il eût à renvoier en Hollande, après le 15. de Novembre, une troiſiéme partie de l'eſcadre, c'eſt-à-dire les ſix vaiſſeaux qui ſeroient les plus peſans de voiles, & dans le plus mauvais état; dont il y en auroit trois dépendans du Collége d'Amſterdam, un du Collége de Rotterdam, un de celui de Zélande, & un de celui de Northollande. Le Conſeil de marine d'Amſterdam lui écrivit de ſon côté, que les trois vaiſſeaux qu'il devoit renvoier pour leur Collége, ſeroient ceux des Capitaines van der Zaan, Niehof, & Swart. Ruiter fit réponce à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté, que le Collége de Northollande avoit déja rapellé ſes trois vaiſſeaux; & que ſur l'ordre que le V. Amiral Meppel en avoit reçu, il avoit fait voiles avec le Capitaine de Boer pour s'en retourner; mais qu'il retiendroit ſous le pavillon le troiſiéme vaiſſeau monté par le Capitaine Nagtglas. Pour cet éfet il laiſſa à Malaga & en d'autres endroits un ordre pour mettre entre les mains de ce Capitaine, lors qu'il aborderoit à quelqu'un

7. Octob. Depart de Corneille Evertſz. le jeune.

Meppel arrive a Cadix. 7. Octob.

Il avoit été rapelle en Northollande.

Sa requête à Ruiter.

Réponce de Ruiter.

Meppel fait voiles pour Hollande. 17. Octob.

De Wildt eſt détaché avec 5. vaiſſeaux pour devancer à Malaga & à Alicante. 11. Octob

Ruiter met à la voile. 22. Octob.

Il arrive à Malaga. 25. Octob.

Il reçoit des dépêches de Hollande avec de nouveaux ordres. 26. Octob.

† Voi Attzéma. 42. 945.

Ordre pour le Capitaine Nagtglas

de

de ces lieux-là, par lequel il lui étoit enjoint de se pourvoir incessamment de vivres, d'eau, & d'autres munitions, & de prende ensuite son cours à Alicante pour y trouver le pavillon ou de nouveaux ordres, nonobstant ceux du Conseil de l'Amirauté de Northollande, & ceux que le Vice-amiral Meppel lui avoit laissés en partant: car si ces premiers ordres l'obligeoient de s'en retourner au plutôt dans sa Province, ils étoient détruits par ceux de L. H. P. qui avoient pris d'autres Résolutions, & qui les avoient envoiées par un Ecrit datté le 29. de Septembre. Il représenta aussi au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, que van der Zaan & Swart, qu'on rapelloit avec Niehof, montoient les vaisseaux les plus propres à naviger dans ces mers-là; mais qu'il ne retiendroit pourtant que le Capitaine Swart, dans l'espérance que le Conseil ne le trouveroit pas mauvais, & qu'à sa place il renverroit Caulery, dont le vaisseau étoit le moins bon voilier de tous. Dans ce même tems les Hollandois allant tous les jours à terre avec leurs chaloupes & leurs canots, pour prendre des vivres & les autres choses qui leur étoient nécessaires, il survint une afaire qui fut fort fâcheuse. Un certain jour des Espagnols étant venus à la chaloupe † du Contre-amiral van Nès, qui étoit alors à terre, forcérent l'équipage avec violence & l'épée à la main, de les mener à un petit bâtiment armé en course, qui étoit à l'ancre peu loin du rivage. Ils ne furent pas plutôt entrés dans la chaloupe, qu'ils prirent le pavillon de l'Etat, & après l'avoir plusieurs fois jetté & traîné dans l'eau ils le foulérent aux piés. Van Nès passa aussi-tôt au bord de Ruiter, pour l'avertir de cette insolence, de laquelle le Vice-amiral étant extraordinairement indigné, il envoia en diligence chercher le Capre. Mais dès que les auteurs de cet outrage avoient été à bord, ils avoient mis à la voile. Il envoia sur le champ porter des plaintes de cette violence, & demander justice de l'insulte faite au pavillon de l'Etat. Sur la plainte on fit oüir des têmoins, entre lesquels il y avoit même un Espagnol, & ils marquérent les noms des insolens, qui avoient ozé faire à L. H. P. l'injure de fouler aux piés leur banniére. On promit de faire justice; mais le Vice-amiral, après avoir donné avis de cet accident aux Etats Généraux & à leur Ambassadeur à Madrid, laissa à d'autres le soin de poursuivre la réparation de l'outrage. Il leva l'ancre la nuit du 2. de Novembre dès que la lune commença à paroître, aiant avant son départ chargé le Consul des Lettres qu'il laissoit pour van der Zaan, Bankert, & de Graaf, lors qu'ils aborderoient à la rade, par lesquelles il leur étoit ordonné de se rendre sous le pavillon à Alicante. Lors qu'il fut arrivé devant cette ville-là il y trouva le Commandeur de Wildt, & les Capitaines le Clerc, Swart, Caulery, & Boes. Evertsz. van Nès, van der Zaan & de Liefde, s'y rendirent aussi quelques heures après lui. Il détacha alors les Capitaines le Clerc & Boes pour aller escorter à Majorque le Maître Jean Reylofsz. de Hoorn, qui montoit le vaisseau *le Roi Salomon.* Le Capitaine de Graaf eut ordre d'atendre trois jours pour escorte jusqu'à la même isle un autre Maître & son bâtiment, afin de se rendre ensuite avec les Capitaines le Clerc & Boes devant Alger, & d'y rejoindre l'escadre. Le 11. de Novembre il remit lui-même à la mer avec onze vaisseaux; & aiant pris son cours vers la côte de Barbarie, il moüilla l'ancre le 13. après midi a la rade d'Alger. A la même heure il s'éleva un grand orage acompagné d'éclats de tonnerre & de tourbillons, mais qui la plupart ne firent aucun mal. On vit monter des pompes de mer, qui comme si c'étoient de grosses colonnes d'eau, tirées éfectivement de la mer par des pompes, font un tourbillon tout extraordinaire, & retombent tout-à-coup avec la pluïe & le vent. Il y en eut une qui surprit le Cap. Bankert, & qui lui emportant son grand hunier tout entier, alla retomber avec une telle violence sur le côté du navire du Cap. Swart, qu'il sembla qu'elle alloit le faire sombrer sous voiles: mais enfin ils furent garantis tous deux, & allérent moüiller comme les autres proche de Ruiter. Le lendemain matin le Vice-amiral envoia à terre avec son canot trois Commissaires, le Fiscal Viane, Coeverden, & Lichtenberg, qui portérent les Articles de paix qu'il avoit reçus des Etats Généraux, & la copie du Traité nouvellement fait avec la Régence de Tunis, afin de voir si l'on voudroit entrer en négociation sur ce pié-là*. Lors qu'ils furent dans la ville on leur donna avis que depuis quelques semaines † un Corsaire d'Alger avoit ataqué le *Den Salvator*, qui avoit été chargé à Amsterdam, & qui étoit monté par un Maître d'Edam, nommé Jaques Pietersz. Door; & qu'il l'avoit brulé sur la côte de Portugal proche des Barlingues, la plupart de l'équipage aiant péri, & trois de ceux qui s'étoient sauvés

1662. de demeurer sous le pavillon. 2. *Novemb.*

† 1. *Novemb.*

Grande insolence de quelques Espagnols. 1. *Novemb.*

Ruiter met à la voile. 2. *Novemb.*

Il arrive à Alicante. 9. *Novemb.*

Ensuite devant Alger; où il essuie un grand orage. 13. *Novemb.*

Effets des pompes de mer.

Il envoie trois Commissaires à terre, pour entrer en négociation avec les Algeriens.

* 14. *Novem.*

† 17. *Septem.*

Il reçoit avis qu'un Algerien

1662. vés aiant été pris, amenés à Alger, & vendus pour Eſclaves. Les Commiſſaires aiant écrit ſur le champ au Vice-amiral pour lui en donner avis, il fit auſſitôt réponce, que cet acte d'hoſtilité étoit une contravention formelle à la ſuſpenſion d'armes; qu'il falloit en demander réparation & dédommagement, & requérir que les Eſclaves fuſſent mis en liberté. Les Commiſſaires allérent trouver le Préſident du Divan, qui étoit un Renégat Portugais, nommé Siabanninga, lequel têmoigna être fort bien intentionné pour la paix, & leur conſeilla de différer leur demande touchant le vaiſſeau brulé & ce qui regardoit l'équipage, juſques-à-ce que le Traité fût fait & ſigné, de peur que cette circonſtance n'aportât de la difficulté à la concluſion de ce grand ouvrage de la paix, ou qu'elle ne le fit manquer tout-à-fait. Son conſeil fut ſuivi, & l'on remit à parler de cette nouvelle afaire après qu'on auroit vû le ſuccès de celle qui étoit la principale. Cependant on eut une connoiſſance certaine que le Maître Hollandois, contre l'avis de ſon Pilote, lequel en rendoit lui-même têmoignage, avoit été l'agreſſeur, & avoit tiré témérairement & ſans néceſſité ſur le Turc; ce qui avoit donné lieu au combat & aux éfets funeſtes dont il avoit été ſuivi. On commença donc inceſſamment à entrer en négociation. Les articles de paix qui avoient été dreſſés, & qu'on vouloit faire accepter, furent mis entre les mains du Préſident Siabanninga, lequel en éxa-

avoit brulé un vaiſſeau d'Amſterdam.

Il en fait demander reparation & dedommagement.

15. *Novem.* mina éxactement tous les points, que Ruiter avoit fait traduire en Eſpagnol. Le lendemain on fit entrer les Commiſſaires Hollandois au Divan, où les Articles tra-

Négociation de paix avec les Algériens.

15. *Novem.* duits en Langue Turque furent lûs publiquement. Ce projet fit naître de grandes conteſtations. On en rejettoit pluſieurs points, & particuliérement celui qui portoit, *que les vaiſſeaux, les perſonnes, & les éfets ſeroient francs*; & celui qui s'enſuivoit néceſſairement de ce premier, ſavoir, *que les vaiſſeaux Hollandois ne ſeroient ſujets à aucune viſite*: & encore celui qui portoit, *que les Capres Turcs ne pourroient amener leurs priſes ni leurs Eſclaves dans les ports des P. V. & encore moins les y vendre*; *mais que tous les Eſclaves Chrétiens qui y ſeroient conduits, de quelque païs & nation qu'ils puſſent être, deviendroient libres ſans paier de rançon.* Les Turcs ſe trouvant trop génés par ces conditions, tâchérent de les faire retrancher; mais les Hollandois déclarérent que ſi elles n'étoient acceptées ils ne pouvoient

16. *Novem.* faire la paix. Dans cette opoſition de ſentimens les Turcs requirent delai juſques au lendemain, que les Seigneurs de la Haute Régence devoient ſe raſſembler. Les Commiſſaires Hollandois comparurent encore dans leur Aſſemblée, où après pluſieurs debats de part & d'autre on leur demanda, *s'il ne leur étoit point poſſible de ſe relâcher ſur le point de la viſite*? Ils répondirent, *qu'ils n'en pouvoient retrancher ſeulement une ſillable.* Les Turcs voiant leur fermeté ſur cet article, y donnérent enfin les mains, & dans la même matinée étant auſſi convenus ſur tous les autres points la paix fut tout-à-fait concluë†. Le lendemain la ville & les châteaux tirérent trente-ſix coups de canon pour marque de réjoüiſſance, à quoi les Hollandois répondirent par une décharge générale de toute leur artillerie, qui fut commencée par le Vice-amiral, & continuée par les Commandeurs Evertſz. & de Wildt, par les Contre-amiraux van Nès & van der Zaan, & après eux par les Cap. de Lieſde, Caulery, Niehof & Bankert. On arbora auſſi à la priére des Turcs la banniére des Etats Généraux ſur la maiſon du Conſul. Tandis que dans la ville on étoit ocupé à traduire & à mettre au net les articles du Traité, pour être reſpectivement ſignés, le Vice-amiral Anglois Lawſon, qui avoit conclu la paix non-ſeulement avec la Régence de Tunis, mais encore avec celle Tripoli, alla moüiller à la rade proche des Hollandois. On ſe ſalua réciproquement de quelques volées, mais ſans amener le pavillon. Il y aborda enſuite un autre bâtiment Anglois qui aportoit de groſſes ſommes d'argent pour racheter les Eſclaves de cette Nation; ce qui ſe devoit faire ſous l'inſpection de deux Eccléſiaſtiques envoiés afin de prendre garde à ce qui ſe paſſeroit, & de pourvoir à ce que l'argent fût bien emploié. Au même tems † Lawſon paſſa au bord du Vice-amiral Ruiter, qui deux jours après alla auſſi viſiter le Vice-amiral Anglois à ſon bord, où il dina avec quelques Commandans & Capitaines Anglois & Hollandois. Ces viſites ſe firent avec beaucoup de marques de cordialité, de confiance & de bienveillance mutuelle. Cependant Ruiter détacha le Contre-amiral van der Zaan pour aller à Malaga, avec des Lettres & une copie du Traité de paix, lui donnant ordre de prendre dans cette ville-là les vivres qu'il y avoit laiſſés, & de faire voiles au plutôt pour Hollande; d'y rendre ſes Lettres aux Etats Généraux, & au Conſeil de l'Amirauté; & de leur faire

La paix ſe conclut avec les Algériens.

† 16. *Novem.* On tire en ſigne de réjoüiſſance pour la paix.

17. *Novem.*

Lawſon arrive devant Alger avec quelques vaiſſeaux Anglois.

17. *Novem.*

† 18. *Novem.* Il va dîner avec Ruiter & enſuite Ruiter avec lui.

Van der Zaan eſt renvoié en Hollande.

faire le détail de toute ce qui s'étoit paſſé en cette expédition, & de tout ce qui avoit été négocié principalement à l'égard d'Alger. Van der Zaan aiant mis à la voile le 20. du Mois les Commiſſaires Hollandois ſe rendirent le même jour au Divan pour hâter la ſignature du Traité; mais ils trouvérent les eſprits fort changés. Quelques-uns des principaux Oficiers Turcs crioient dans le Divan comme des furieux, *Nous ne voulons point accepter une telle paix. Nous ne permettrons pas que les vaiſſeaux Hollandois paſſent ſans être viſités, ni que toutes leurs marchandiſes & les gens qui ſeront à leurs bords ſoient francs.* D'autres s'écrioient, *Si l'on acorde ce point toutes les autres Nations paſſeront à la faveur de la banniére des Etats, & par le moien des Hollandois.* Dans cette confuſion le Préſident Siabanninga ſe leva pluſieurs fois de ſa place, parlant aux uns & aux autres, & tâchant de perſuader les plus opiniâtres par de bonnes raiſons. Après cela tous les Seigneurs du Divan s'étant aſſemblés de nouveau, & l'afaire aiant été remiſe en délibération, chacun ſoutint encore ſon parti avec beaucoup de chaleur. Le Préſident Siabanninga tenoit toûjours pour la paix, & remontroit qu'il étoit juſte de ſigner & d'acomplir un Traité qui étoit déja fait. Il en vint juſqu'à dire en pleine Aſſemblée. *Que la demande que faiſoient les Etats Généraux d'une entiere franchiſe pour les vaiſſeaux & pour leurs charges, étoit raiſonnable; que les Hollandois étoient fidéles obſervateurs de leurs paroles; & qu'il ſe rendoit garand que les Sujets des Etats ne donneroient jamais ocaſion à une rupture; que même il ofroit d'en répondre de ſa tête.* Ces paroles furent ſuivies d'un grand ſilence: l'ardeur des plus échaufés ſe rallentit; & aiant é é enfin conclu que la paix ſeroit acceptée ſous la bénédiction de Dieu, ils ſe prirent tous à lui faire leur priére ſelon la coutume, & à lui en rendre des actions de graces. Après cela le Traité fût ſigné & porté au bord de Ruiter. Comme il étoit conçu en Langue Turque le Vice-amiral donna ordre ſur le champ de le traduire en François, afin qu'il en fût ſigné un Double en cette Langue, qui étoit familiére aux principaux d'entre les Turcs, & de laquelle il fallut ſe ſervir, parce qu'ils entendoient auſſi peu le Hollandois que les Hollandois entendoient le Turc. Ces articles en Langue Françoiſe, ſignés des Hollandois, furent portés le 22. du Mois au Divan, & le même jour † ou le lendemain * ils y furent ſignés des Turcs, & délivrés aux Commiſſaires de Ruiter. Par le moien de toutes ces traductions d'une Langue en l'autre, il ſe trouva que quelques-unes des copies différoient un peu des autres dans les termes & dans l'expreſſion, ce qui revenoit toutefois à un même ſens; mais il étoit exprimé dans les unes plus clairement que dans les autres. Les premiers articles qu'on avoit dreſſés, avoient été envoiés de la Haie conçus en Hollandois. Ils avoient été traduits en Eſpagnol, ainſi qu'on la vû ci-deſſus, pour les donner aux Turcs. Ceux-ci les avoient fait rendre en Langue Turque, de laquelle ils avoient été encore tournés en François; & du François après la ſignature ils avoient été enfin mis en Flamand. Mais d'un mauvais François on avoit fait par l'ignorance des Traducteurs un Flamand encore plus mauvais. Voici de quelle maniére étoit conçuë une de ces copies Hollandoiſes qui a été trouvée parmi les papiers de Ruiter.

1662. 20. *Novem.*

Quelques-uns des Turcs refuſent de ſigner les Articles de paix.

Le Préſident Siabanninga ſollicite a la paix.

Le Traité eſt ſigné en Langue Turque. 20. *Novem.*

Il eſt traduit en François.

Et ſigné de part & d'autre.

* 22. *Novem.*

† 23. *Novem.*

Articles de paix conclus entre Leurs Hautes Puiſſances les Seigneurs Etats Généraux, ſous la direction de leur Vice-amiral Michel Adrianſz. de Ruiter d'une part: & la Régence des Seigneurs du Roiaume d'Alger, d'autre part.

Copie du Traité de paix conclu avec les Algeriens.

L'An 1370. *le ſecond jour de la Lune Rabié el Agher, fut envoié de la part des Seigneurs Etats Généraux des P. V. leur Général de Ruiter commandant onze vaiſſeaux, pour conclure le paix avec nous. Lequel Général aiant moüillé l'ancre avec ſes-dits vaiſſeaux devant Alger, nous auroit envoié quelques Commiſſaires pour entrer en négociation. Et après que leſ-dits Commiſſaires nous auroient fait entendre les intentions des-dits Seigneurs Etats Généraux, nous aurions tenu Conſeil dans l'Hôtel du Roi avec tous les Capitaines de nos armées de terre & de mer, en préſente deſquels il auroit eté fait lecture de la Lettre envoiée par les ſus-dits Seigneurs Etats Généraux, traduite en Langue Turque. Et après la lecture les-dits Commiſſaires nous aiant encore aſſurés verbalement de l'afection des ſus-dits Seigneurs Etats, & nous aiant ſalués de leur part, nous auroient déclaré qu'ils étoient prêts à conclure avec nous, conformément au ſens de la-dite Lettre, une bonne & ſolide paix à perpetuité, & ſans aucune intention de la violer ou rompre à l'avenir; & que ſi nous etions dans le*

1662. *le deſſein de traiter avec les ſuſ-dits Seigneurs Etats, ils nous propoſoient les conditions ſuivantes, qu'ils ofroient d'éxécuter ponctuellement de leur part. Savoir.*

I. *Premiérement. Si les navires de guerre Algériens viennent à rencontrer des vaiſ. mar. Hollandois, ils ne leur feront aucune inſulte, & les laiſſeront paſſer ſans empêchement ni retardement, avec tous les éfets & les perſonnes, de quelque Nation qu'elles puiſſent être, qui ſeront à leur bord. Et pour connoître la vérité, & être informés ſi les vaiſſeaux apartiendront aux Sujets de L. H. P., les navires de guerre d'Alger pourront mettre leurs chaloupes à la mer, & les envoier au bord des vaiſ. mar. demander l'exhibition de leurs paſſeports; leſquels étant repréſentés, & les vaiſſeaux étant reconnus apartenir aux Habitans des P. V. il ne leur ſera fait aucun tort ni aucune inſulte.*

II. *Tous les Sujets des Seigneurs Etats Généraux qui ont été ci-devant faits eſclaves, ou qui le pourront être ci-après, & tous autres Eſclaves qui ont été ou pourront être pris ſous leur pavillon, ſeront rachetés au même prix qu'ils ont été ou ſeront vendus au Baſiſtan.*

III. *Les priſes qui ſeront faites par les navires d'Alger ne pourront être amenées dans les païs de l'obeïſſance deſ-dits Seigneurs Etats Généraux, vû la paix & alliance qui eſt entre leſ-dits Seigneurs Etats, & les Princes, Rois, & Potentats leurs voiſins. Que s'ils abordent dans les havres de L. H. P. il ſera permis de faire prendre les Chrétiens qui ſeront à leur bord, & de les mettre en liberté, ſans paier aucune rançon, & ſans que cela puiſſe être réputé pour une infraction de la paix. D'ailleurs les vaiſſeaux des P. V. pourront porter à Alger tout ce dont la ville & le Roïaume auront beſoin.*

IV. *Les vaiſſeaux des P. V. ne ſeront tenus de paier à Alger que les droits des marchandiſes qu'ils y auront venduës, ſans rien paier pour celles qu'ils voudront remporter, ou qu'ils n'auront pu vendre.*

V. *Si par quelque accident que ce puiſſe être, il venoit à échoüer ſur les rivages dépendans d'Alger, des vaiſſeaux apartenans aux Sujets de L. H. P. les perſonnes ni les marchandiſes ne pourront être déclarées de bonne priſe ni adjugées à l'Amirauté, mais tout ce qui aura été ſauvé ſera reſtitué aux propriétaires.*

VI. *Si quelque Marchand, Sujet de L. H. P. ſe trouve débiteur de quelqu'un des Habitans d'Alger, le Conſul ne ſera point tenu de répondre de la dette, à moins qu'il ne s'y fût obligé par un Ecrit particulier, ſigné de ſa main.*

VII. *Si les navires d'Alger rencontrant un vaiſſeau ſous un autre pavillon que celui de L. H. P. & entrant en combat avec lui, viennent à s'en rendre maîtres, & que ceux qui montent le vaiſſeau déclarent puis après qu'ils ſont Sujets des Etats Généraux, & que le vaiſſeau leur apartient, on ne ſera point tenu de leur ajoûter foi, mais ils demeureront eſclaves.*

VIII. *S'il arrive des différens entre quelqu'un des Sujets des Etats Généraux, & quelqu'un des Habitans d'Alger, le Grand Conſeil d'Alger pourra ſeul en connoître, & il rendra juſtice.*

IX. *S'il arrive quelque différent entre les propres Sujets de L. H. P. ou que l'un d'entr'eux ofenſe, bleſſe, ou tuë l'autre, ce ſera le Conſul de la Nation qui en fera juſtice.*

X. *Si les navires d'Alger ſe rendent maîtres de vaiſſeaux marchands apartenans à leurs ennemis, à bord deſquels il ſe trouve des Sujets deſ-dits Seigneurs Etats Généraux, ils ne pourront être vendus pour eſclaves; ils ſeront mis en liberté, & délivrés ſur le champ entre les mains du Conſul.*

XI. *Mais ceux qui ſeront pris ſur les navires de guerre des ennemis d'Alger, ſeront vendus, & demeureront eſclaves.*

XII. *Un Eſclave Chrétien venant à s'enfuir & à ſe ſauver en nageant ou autrement au bord d'un vaiſſeau Hollandois, ſon Patron ſera tenu d'en donner inceſſamment avis au Sieur Conſul, afin qu'il puiſſe faire revenir le-dit Chrétien, & le remettre ſous la puiſſance de ſon Patron. Que ſi le vaiſſeau au bord duquel l'Eſclave ſe ſeroit ſauvé, faiſoit voiles ſans l'avoir renvoié, & qu'il parût clairement que l'Eſclave y étoit, le Conſul en aiant été averti aſsès à tems, ſera tenu de paier ſa rançon au prix qu'il aura été vendu.*

XIII. *Tous les vaiſſeaux d'Alger, ſoit navires de guerre ou vaiſ. mar. ſeront obligés de prendre des paſſeports ſignés du Conſul Hollandois qui y ſera réſident, afin que par les paſſeports on puiſſe diſtinguer les vaiſſeaux de ce Roïaume-là d'avec ceux des autres païs de Barbarie, qui pourroient être ennemis de L. H. P.*

Ce

Ce ſont ici les Articles de Paix qui nous ont été envoiés par leſ-dits Seigneurs Etats Généraux, que Nous de notre part, Seigneurs & Peuple d'Alger, aſſemblés en notre Conſeil, avons agréés & acceptés; & ſous les conditions qui y ſont contenuës avons conclu la paix avec leſ-dits Seigneurs Etats Généraux, & en avons remis entre les mains de leurs Commiſſaires un Acte autentique ſigné de notre Bacha, & un autre ſigné de l'Aga & de tout le Conſeil: promettant de defendre à tous nos Armateurs, de faire aucun tort ou aucune inſulte aux vaiſſeaux qu'ils pourroient rencontrer apartenans aux Sujets des Seigneurs Etats Généraux, leſquels peuvent prendre une entiére confiance ſur le préſent Acte autentique, parce que notre parole une fois donnée, eſt une parole ferme; que ce que nous avons ſolemneliement promis, eſt ſtable; & que notre foi eſt une foi inviolable. Que ceux qui par l'infraction faite à ce préſent Acte autentique, deviendront la cauſe d'une rupture, ſachent qu'ils ſeront punis de l'une & de l'autre maniére. Fait, arreté, & ſigné dans notre Divan, ſuivant l'Ere des Chrétiens le 20. de Novembre 1662. 1662.

Signé du Bacha, de l'Aga,
& de tout le Conſeil.

Quelques-uns croioient que ce Traité n'étoit pas entiérement & de point en point conforme à la Réſolution des Etats Généraux, priſe le 29. de Septembre, & envoiée au Vice-amiral pour la ſuivre ponctuellement. Mais L. H. P. aiant reçu l'Acte, jugérent que leurs intentions avoient été ſuivies dans les points les plus importans, & par cette raiſon Elles l'aprouvérent, & lui laiſſérent prendre ſon cours, atendant à délibérer ſur une ratification en forme, lors que le Vice-amiral Ruiter ſeroit de retour, & qu'il leur auroit délivré l'Original.

Sentiment & Reſolution des Etats ſur le ſujet du Traite de paix fait avec les Algériens. *Voi Aitzema.* XLIII. 1072.

Pendant que l'eſcadre avoit été devant Alger, trois Corſaires *le Dragon à ſept têtes*, *le Soleil & la Lune*, *la Liberté dorée*, & deux autres bâtimens encore, étoient entrés dans le port, ſans amener aucune priſe. Enfin il y arriva un petit bâtiment, qui amenoit deux barques Eſpagnoles, l'une chargée de draps, & l'autre de ſel. Dans ce même tems-là Ruiter détacha encore deux de ſes navires, premiérement celui du * Capitaine Niehof, & enſuite celui de † Caulery, pour les renvoier en Hollande. Le Vice-amiral Lawſon partit auſſi alors de la rade. Peu de jours après la concluſion de la paix tous les Eſclaves Chrétiens de Zélande, ou des lieux voiſins, furent rachetés ſur le pié de la premiére vente qui en avoit été faite, hormis cinq qui étoient en mer; ce qui ſe fit en éxécution des ordres des Etats de Zélande, & par le moien de l'argent qui avoit été fourni pour cet éfet. On en avoit déja renvoié trente à quarante avec van der Zaan, entre leſquels il y en avoit quelques-uns de la Province de Hollande. Le reſte des Eſclaves, tant Hollandois, que des autres Provinces V. voiant ce qui s'étoit paſſé à l'égard des Zélandois, & aiant eſpéré d'être auſſi rachetés, tombérent dans une mélancolie qui ne ſe peut exprimer. Les Commiſſaires qui alloient à terre les virent dans ce pitoiable état. Trois d'entre eux, qui étoient de la Province de Hollande, allérent au nom de tous les autres les ſuplier très humblement, & les conjurer de demander à L. H. P. qu'il leur plût de ſe ſouvenir auſſi d'eux, & de les tirer d'une ſi dure captivité. Les plaintes, les larmes & les gémiſſemens de ces infortunés étant parvenus aux oreilles de Ruiter, ſon cœur tendre & généreux en fut ému de compaſſion. Il les conſola, & adoucit leur amertume autant qu'il lui fut poſſible, leur promettant d'écrire en leur faveur aux Etats Généraux, & au Conſeil de l'Amirauté; ce qu'il ne manqua pas de faire inceſſamment & ſans diférer. Le Préſident Siabanninga, avoit demandé après la concluſion de la paix, qu'en rachetant les Eſclaves on commençât par les ſiens, aſſurant que ce ſeroit un moien pour procurer la délivrance de tous les autres, au rachat deſquels ſur le pié de la premiére vente il diſoit que leurs Patrons conſentiroient plus aiſément, lors qu'ils verroient qu'il en auroit lui-même donné l'éxemple. Mais ſes Eſclaves avoient é é achetés plus cher que les autres, car il avoit acoutumé de faire retenir d'abord les plus forts & les mieux faits. Il en avoit dix tous choiſis & de bonne mine, qui avoient coûté tous enſemble trois-mille ſept-cens quatre-vingts dix-ſept piéces de huit: c'étoit chacun l'un portant l'autre à-peu-près 380. piéces de huit. Après avoir délibéré ſur ſa propoſition, Ruiter avec tout le Conſeil de guerre fut d'avis que Siabanninga s'étant porté avec tant d'ardeur pour la paix, & aiant été le principal inſtrument auprès des Turcs pour la faire réüſſir, on devoit racheter ſes dix Eſclaves, chacun pour le prix de la pre-

15. *Novem.* 21. *Novem.* 22. *Novem.* Deux vaiſſeaux ſont renvoiés en Hollande. * 21. *Novem.* † 23. *Novem.*

Les Eſclaves Zélandois ſont délivrés.

Triſteſſe des autres Eſclaves.

Leur ſuplication.

Demande de Siabanninga touchant la delivrance des Eſclaves.

Réſolution priſe ſur ce ſujet. 21. *Novem.*

1662. première vente: mais on croioit que le prix des autres ne pourroit monter tout au plus qu'à 300. piéces de huit. Ainsi les dix Esclaves de Siabanninga furent les premiers délivrés, & avant le départ de Ruiter il en fut encore racheté plus de six-vingts, qui faisoient avec ces dix premiers plus de 130. leur rançon aiant été paiée en partie des deniers fournis par leurs parens, & en partie par les Etats. Les Algériens firent entendre en ce tems-là aux Hollandois, qu'il étoit raisonnable qu'ils fissent quelques présens à la ville, en considération de la paix qu'on venoit de conclure, & pour la confirmer. Ils disoient qu'au tems de la conclusion de leur Traité avec les Anglois, ceux-ci leur avoient rendu soixante-quatre prisonniers Turcs & Mores, & leur avoient donné trois milliers de poudre avec deux-mille cinq-cens piéces de huit, & promis de leur envoier encore quatre piéces de canon de fonte. Siabanninga requit aussi que L. H. P. fissent présent au Divan d'Alger de deux grandes coulevrinnes de fonte, & à lui de deux piéces de canon de 18. livres de bale, & de même métal, le tout avec les afuts, les lanternes, les refouloirs, & cent boulets pour chaque canon; promettant qu'on ne s'en serviroit jamais sur mer contre les Chrétiens, mais seulement sur terre contre les ennemis de l'Etat. Le Vice-amiral donna avis aux Etats Généraux de cette demande, & du desir que les Turcs avoient de l'obtenir. Outre cela on mit en délibération dans le Conseil de guerre si on leur feroit quelque présent de poudre, comme ils marquoient le souhaiter avec beaucoup de passion. On remarqua que la Régence avoit fait beaucoup d'état des présens des Anglois, & que sur tout elle avoit fait sonner bien haut les trois milliers de poudre. C'est ce qui fit prendre la résolution d'en donner aussi au Divan quelques barils, en moindre quantité toutefois que les Anglois n'en avoient donné; & de ne refuser pas absolument aux Turcs toutes leurs demandes, de peur que dans la suite cela ne fût desavantageux aux interêts de L. H. P. Ainsi ce présent leur fut fait le jour devant que l'escadre partît de leur rade. Au reste le Vice-amiral aiant eu souvent des entretiens secrets à son bord avec des Turcs, qui bien que Chrétiens Renégats, ne laissoient pas de têmoigner beaucoup d'afection pour les Hollandois, il leur demanda ce qu'ils pensoient du Traité qui venoit d'être conclu, & *s'ils croioient que les Algériens eussent intention de l'observer*? Ils lui dirent franchement. *Que si L. H. P. avoient dessein d'engager ce Peuple barbare à l'entretien de la paix, on ne devoit point envoier de vaisseaux marchands sans être escortés par des navires de guerre. Qu'il falloit toûjours avoir dans la Méditerranée un nombre considérable de ces derniers, & les faire aborder de tems en tems à la rade d'Alger & à celle de Tunis, sous prétexte d'y aller faire de l'eau, & par ce moien faire épier les Turcs, & les tenir en crainte. Que si L. H. P. manquoient à prendre ces précautions, le Turcs de leur côté ne manqueroient pas de donner tous les jours quelque ateinte au Traité de paix.* Avant que de lever l'ancre on fit encore quelques instances pour obtenir l'indemnité de la perte du *Salvator*, avec la liberté des Esclaves qui avoient été pris, & dont il a été cidessus fait mention: mais les Algériens soutinrent toûjours fermement que c'étoit le Maître même du vaisseau, qui en tirant le premier avoit violé la suspension d'armes, & ne voulurent rien acorder. Ils requirent de leur part que pour prévenir tous inconvéniens, *il fût défendu aux Sujets des Etats Généraux de tirer sur ceux d'Alger, lors qu'ils les rencontreroient en mer*; prétendant que cette premiére volée, qui avoit été envoiée du *Salvator*, avoit exposé le bâtiment & sa charge à être déclarés de bonne prise. Ils proposérent ensuite, *Que L. H. P. feroient un seau particulier pour séeler les passeports de leurs Sujets qui voudroient faire voiles; & qu'il en seroit envoié un tout semblable & de même grandeur à leurs Consuls résidens à Alger & à Tunis, pour en séeler aussi chaque Commission des Capres qui iroient en course; afin que les Turcs & les Sujets de L. H. P. venant à se rencontrer, les seaux pussent être confrontés & reconnus de part & d'autre.* Cet expédient leur paroissoit le plus sûr pour bien distinguer d'avec tous les autres les Sujets des Etats Généraux. Toutes ces requêtes furent envoiées à L. H. P., ainsi qu'on l'avoit promis aux Algériens.

Le 24. du Mois, les Capitaines le Clerc, de Graaf, & Boes, qui venoient de Majorque, s'étant rendus sous le pavillon, le Vice-amiral leva l'ancre le lendemain, & mit à la mer avec son escadre qui étoit composée d'onze voiles. Lors qu'elle fut a-peu-près à sept lieuës d'Alger, il en détacha quelques vaisseaux. Le Capitaine Swart eut ordre de s'en retourner en Hollande, & d'y porter les originaux des Traités de paix faits avec les Roiaumes d'Alger & de Tunis, conçus en François, & signés. Le Capitaine le Clerc qui avoit été rapellé prit la même route. Le Contre-amiral van Nès & le

On délivre plus de cent-trente Esclaves Sujets des Etats.

Les Algériens demandent des présens. *Voi Aitzéma.* XLIII. 1074. & 1077.

On délibére si l'on fera quelque présent de poudre.

Résolution prise sur ce sujet. 24. *Novem.*

Conversation de Ruiter avec quelques Renegats

Leurs pensées sur la paix & sur sa durée.

Demande des Algériens.

1. Pour prévenir les hostilités.

2. Touchant le seau des passeports pour reconnoître les véritables Hollandois.

Ruiter leve l'ancre de devant Alger. 25. *Novem.*

Quelques vaisseaux se séparent de l'escadre. 25. *Novem.*

& le Capitaine Sweers firent voiles vers Majorque, pour eſcorter de là à Génes & à Livourne les Maîtres Jean Reyloffz. & Lambert Bartelſz. avec leurs vaiſſeaux marchands *le Roi Salomon*, & *les Armes de Cologne*, aiant ordre de revenir enſuite ſe joindre à l'eſcadre devant Cagliari. Van Nès porta auſſi des copies des mêmes articles de paix à Livourne, afin de les envoier en Hollande par la poſte. Le Commandeur Evertſz. & les Capitaines de Liefde, de Graaf, Boes, & Bankert, prirent leur cours vers Majorque pour y acheter de l'huile, & y atendre le pavillon. Ruiter & de Wildt firent voiles pour Alicante, dans le deſſein d'écrire encore de ce lieu-là par terre à L. H. P. & d'aller enſuite à l'Eſt croiſer pendant quelques jours ſur les Pirates de Tripoli. Lors qu'ils furent arrivés à la rade d'Alicante on ne voulut pas leur permettre d'avoir pratique dans le port, parce qu'ils venoient d'Alger ou étoit la peſte. Tout ce qu'on fit en leur faveur fut de recevoir leurs Lettres, après les avoir bien paſſées ſur du vinaigre, & de ſouffrir qu'ils envoiaſſent prendre au mole dans la flute Hollandoiſe de Enno Doedeſz. qui y étoit moüillée, du poiſſon, & du pain qu'ils avoient fait cuire dans la ville. Pendant qu'ils furent à cette rade un certain Maître de vaiſſeau, qui venoit de Marſeille, fit voir à Ruiter un paſſeport ſigné de David Martenſz. Conſul des P. V. à Marſeille, & ſéelé du ſeau des Etats gravé du lion avec le faiſceau de fléches. Le Vice-amiral écrivit aux Etats Généraux & au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam : *Qu'il avoit vû ce paſſeport, & que ſi L. H. P. avoient envoié leur ſeau à ce Conſul, & aux autres Conſuls, avec pouvoir de donner des paſſeports, on devoit tenir pour certain que la paix faite avec les Algériens ſeroit bientôt rompuë, parce que c'étoit là leur plus grand ſujet de défiance, & qu'ils croioient que par ce moien il pourroit y avoir des Maîtres de toutes les Nations étrangéres, qui ſeroient pourvûs de ſemblables paſſeports.* Que c'étoit en vûë de prévenir cet inconvénient qu'ils avoient requis avec de ſi grandes inſtances ; qu'il n'en pût être donné que par L. H. P. & par leur ordre immédiat ; qu'ils fuſſent tous ſignés & ſéellés en Hollande ; de même que ceux des Sujets d'Angleterre & d'Irlande devoient être ſignés du Duc d'Yorck, comme Amiral. Il écrivit auſſi au Conſul, *qu'il devoit ſe conduire avec prudence ſur ce ſujet ; que de tels paſſeports ne ſeroient point admis ; qu'ils ne ſeroient pas même reconnus des Turcs ; que les Maîtres qui s'y ſeroient confiés, iroient ſe livrer eux-mêmes avec leurs vaiſſeaux & le bien des Marchands entre les mains des Corſaires, & qu'ils ſe trouveroient miſérablement abuſés.* Le lendemain qu'il eut écrit ces Lettre, il remit à la voile avec de Wildt, prenant d'abord la route de l'iſle d'Yviça, où il moüilla le 1. de Décembre à la pointe du jour, ſous le château de la ville du même nom : mais il ne lui fut pas permis non plus d'y avoir pratique, & l'on défendit à ſes équipages d'y faire de l'eau ; ce qui l'obligea de prendre ſon cours dès le ſoir même vers Majorque avec de Wildt, & avec le Capitaine Boes, qui ſur le midi étoit arrivé de l'iſle de Fomentéra. Là il trouva le Commandeur Evertſz. & les Capitaines de Liefde, de Graaf & Bankert, qui n'avoient point auſſi eu la liberté de deſcendre à terre. Le Fiſcal Viane fut envoié dans une chaloupe vers le mole, afin de parler aux gens qu'il trouveroit, & leur alléguer tout ce qui ſeroit capable de faire obtenir une libre communication : mais ſans y vouloir entendre on ſe contenta de lui indiquer un certain endroit pour aller faire de l'eau ; ce qui ne fut d'aucun ſecours, car l'eau ne ſe trouva pas bonne à boire. Dans tous les Roiaumes, païs & villes de la domination d'Eſpagne, le long de la Méditerranée, il avoit été défendu d'acorder pratique à aucunes barques ni vaiſſeaux, que quarante jours après qu'ils auroient quitté la côte de Barbarie : tant la peſte eſt redoutée dans ces climats, où l'on prend toutes les précautions dont la prudence humaine eſt capable, pour empêcher que l'air contagieux ne ſe communique. On eut beau donner toutes ſortes d'aſſurances aux Majorquins, qu'il n'y avoit ni peſte ni maladie contagieuſe ſur les vaiſſeaux ; ce fut inutilement. Enfin après de longues ſollicitations & beaucoup de remiſes, on obtint que les équipages deſcendroient à terre, & s'en iroient proche du Lazaret, où la viſite en ſeroit faite ; ce qui fut éxécuté à l'égard des ſept vaiſſeaux qui ſe trouvérent alors dans le port. On envoia donc de la ville un Médecin & un Chirurgien viſiter tous les gens des équipages les uns après les autres, le premier leur tâtant le poux, & l'autre viſitant leur poitrine ; ce qui dura pluſieurs jours. Ils furent trouvés ſi ſains que les inſpecteurs s'en étonnérent, de quoi aiant rendu leur raport, enfin le 13. du Mois il fut acordé pratique & des Lettres

1662.

Ruiter arrive devant Alicante, où on lui refuſe pratique. 27. *Novem.*

On lui fait voir un paſſeport ſigné du Conſul de Marſeille.

Ce qu'il écrit ſur ce ſujet aux Etats Généraux. 28. *Novem.*

Et au Conſul de *Marſeille*. 28. *Novem.*

29. *Novem.* Il arrive devant Yviça.

Et enſuite à Majorque. 2. *Decemb.*

On ne peut obtenir pratique.

Viſite faite des équipages, & raport de leur état.

1662. de ſanté aux Capitaines de Liefde, de Graaf, & Boes. Ruiter leur ordonna de
On obtient enfin une libre communication.
faire promtement voiles vers Malte, où ils devoient s'enquérir ſi les Pirates de Tripoli étoient en courſe, & en même tems eſcorter juſques au cap de Paſſaro ou Pachino, pointe de la Sicile qui eſt le plus au Sudeſt; & même juſques au cap della
13. *Décemb.* Colonne, au Sud de la Calabre, *le Roi Salomon*, vaiſſeau richement chargé, & deſtiné pour Veniſe, lequel étoit monté par le Maître Jean Reylofsz. Après cela il leur étoit enjoint de croiſer ſur les Corſaires de Tripoli, en prenant leurs meſures, ſelon l'eſtime, pour ſe rendre à la mi-Février devant Alicante, où ils devoient
18 *Décem.* trouver le pavillon, ou bien de nouveaux ordres. Le 18. du Mois, après ſeize jours de ſéjour à la rade de Majorque, Ruiter, de Wildt, Evertſz. & Bankert obtinrent auſſi la permiſſion de deſcendre à terre. Le même jour Ruiter, Evertſz. & Bankert, entrérent dans la ville, & ſaluérent le Vice-roi, l'Evêque & les Bourgmaiſtres; & ſe ſervant d'une liberté qui leur avoit été acordée avec tant de peine, ils firent de l'eau & du biſcuit & ſe pourvûrent d'huile & d'autres vivres.
18. *Décem.* Ruiter donne ordre de croiſer ſur les Corſaires de Tripoli.
Quelques-uns furent envoiés faire du bois dans la petite iſle de Cabrera, qui gît au Sudeſt de la ville de Majorque. Enſuite il fut réſolu par le Vice-amiral & par ſon Conſeil de guerre, que le Commandeur Evertſz. & le Capitaine Bankert feroient voiles à l'Eſt vers la baie de Cagliari, pour y rencontrer ou y atendre le Contre-amiral van Nès & le Capitaine Sweers; & que faiſant route tous enſemble à Malte, ils y prendroient auſſi langue ſur le ſujet des Corſaires de Tripoli, afin d'aller
Il fait voiles vers Alicante.
pareillement croiſer ſur eux, & leur faire une rude guerre. Mais Evertſz. & Bankert eurent charge en particulier d'aller à Livourne acheter des vivres, & de ſe rendre
28. *Décem.* après cela ſous le pavillon à Alicante, où Ruiter & de Wildt prirent leur cours, eſpérant y trouver de nouveaux ordres de L. H. P.

1663. Le premier jour de l'An 1663. ils découvrirent aſſés proche d'Alicante douze
Il rencontre le Contre-amiral Tromp.
voiles. C'étoient le Contre-amiral Corneille Tromp & le Capitaine Dirck Schey, qui venoient de Hollande avec dix vaiſſeaux marchands ſous leur convoi. Tromp
1. *Janvier.* & Schey paſſérent au bord de Ruiter pour le ſaluer, & continuérent après cela leur route vers Livourne, comme Ruiter continua la ſienne vers Alicante, où il arriva le
2. *Janvier.* Van Nès Sweers & Nagtglas arrivent à Cagliari, avec leurs vaiſſeaux fort endommagés.
lendemain avec de Wildt. Peu de tems auparavant van Nès, Sweers, & Nagtglas, venant de Livourne avoient été obligés par un violente tempête, qui endommagea les vaiſſeaux & leurs agreils, de relâcher dans le port de Cagliari, où ils trouvérent Evertſz. & Bankert, auxquels ils donnérent deux dépêches du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, datées le 2. d'Octobre, qu'ils avoient reçuës à Livourne. Par ces dépêches il étoit ordonné au Commandeur Evertſz. & à Bankert, que *ſi le Vice-amiral Meppel s'en retournoit en Hollande, ils euſſent à le ſuivre inceſſamment.* Sur cet ordre Evertſz. quitta la croiſiére, & fit promtement route à
Corneille Evertſz. & Bankert font voiles vers Alicante.
l'Oüeſt vers Alicante, laiſſant à Cagliari van Nès, Sweers, & Nagtglas qui faiſoient reparer ce que la tempête avoit briſé. Ils eurent à Cagliari des nouvelles certaines qu'il y avoit un mois que les Corſaires de Tripoli étoient rentrés dans leur port, & aprirent qu'ils y demeureroient juſques au mois de Mars, ſuivant leur coutume ordinaire qu'ils avoient toûjours obſervée tous les ans, & de laquelle les Eſclaves retirés d'entre leurs mains avoient une parfaite connoiſſance, de ſorte qu'on auroit en vain continué de croiſer ſur eux; ce qui fit que van Nès, Sweers & Nagtglas, prirent la réſolution d'aller rejoindre Ruiter à Alicante, dès que leurs
7. *Janvier.* vaiſſeaux auroient eu le radoub. Le 7. du Mois, Evertſz. & Bankert aiant auſſi moüillé à la rade de cette ville-là préſentérent une Requête † au Vice-amiral, & lui
† 10. *Janv.* Leur remontrance & Requête à Ruiter.
remontrérent. *Que ſuivant les ordres du Conſeil de l'Amirauté de Zélande ils s'étoient pourvûs de vivres, d'abord pour dix mois, & enſuite encore pour ſix mois. Qu'au lieu de ces ſeize mois il s'en étoit déja écoulé vingt, ſans qu'on leur eût envoié de nouvelles munitions pour pouvoir tenir la mer avec le reſte de l'eſcadre. Que par cette même raiſon, & ſans en avoir eu aucune autre, le Vice-amiral Meppel, après avoir été ſeulement quinze mois en mer, s'en etoit retourné avec ſes trois vaiſſeaux. Que depuis ce tems-là on avoit conclu la paix avec les Algériens, & qu'on ne pouvoit plus rien entreprendre contre les Corſaires de Tripoli, qui étoient tous rentrés dans leurs ports. Que les deux vaiſſeaux qu'ils montoient étoient fort incommodés, ſur tout dans les mâts & dans les autres agreils. Qu'outre cela ils avoient reçu des dépêches du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, par leſquelles il leur étoit ordonné de ſuivre inceſſamment le Vice-amiral Meppel, s'il faiſoit retraite. Que néan-*

moins

moins ils étoient prêts de s'en remettre à ſa prudence, & qu'ils requéroient, ou qu'il leur commandât de ſe pourvoir tout de nouveau de vivres, ou que par les raiſons ci-deſſus déduites il leur donnât congé de s'en retourner en Zélande. Le V. Amiral aiant pris avis de ſon Conſeil de guerre; mit au pié de la Requête, qu'il leur étoit permis de ſe retirer inceſſamment en Zélande, d'autant qu'il n'avoit point reçu de pouvoir ni de L. H. P. ni du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, de leur ordonner d'acheter de nouveau des vivres. En vertu de cette réponce ils levérent l'ancre deux jours après. Ruiter fut extrémement ſurpris, que le Conſeil de l'Amirauté de cette Province eût rapellé ces vaiſſeaux, ſans que L. H. P. lui en euſſent donné aucun avis, parce que cette démarche étoit directement opoſée aux derniers ordres qu'on lui avoit envoiés: mais il ne lui étoit pas poſſible de les retenir ainſi dépourvûs. On eut auſſi nouvelles à Alicante que les Pirates d'Alger heloient tous les jours les vaiſſeaux marchands Hollandois, & parloient aſſés avec eux; mais qu'ils en avoient juſques alors uzé comme amis, & ſans leur faire aucune inſulte. Peu après Ruiter & de Wildt ſe rendirent devant Malaga, où ils trouvérent pluſieurs Hambourquois, qui avoient des paſſeports comme s'ils euſſent été fretés & chargés à Amſterdam. Il aprit de quelques-uns d'entre eux qu'il y avoit des gens à Amſterdam, qui recevant l'argent des Maîtres Hambourquois, alloient à leur place faire le ſerment devant les Bourgmaiſtres, & afirmer fauſſement que les vaiſſeaux apartenoient à des Bourgeois de la ville, quoi que tous ceux qui y étoient intereſſés fuſſent demeurans à Hambourg. Les Maîtres mêmes ne cragnoient pas quelquefois de dire qu'à Amſterdam, & en d'autres endroits; par le moien du ſerment ils obtenoient tous les paſſeports dont ils avoient beſoin. C'eſt ainſi que l'avidité du gain tranſporte les hommes, juſques-là que les uns ne font pas difficulté de donner de l'argent, pour acheter de faux ſermens; ni les autres, d'abuſer outrageuſement du ſacré Nom de Dieu, & d'expoſer la Réligion Chrétienne à la riſée des Turcs & des Juifs, afin de s'enrichir, ou peut-être de faire ſeulement un gain médiocre. Ruiter qui avoit en horreur ces voies obliques, en enviſageoit les ſuites avec beaucoup d'inquiétude, prévoiant que lors que les Turcs viendroient à découvrir cette tromperie, ils en auroient un vif reſſentiment; ce qui ne manqueroit pas de cauſer de grands deſordres. Il étoit même averti que les Anglois établis à Malaga, ſe vantoient hautement d'écrire au Conſul qu'ils avoient à Alger, que la plupart des Hambourquois ſe ſervoient de faux paſſeports, afin d'être pris pour des Hollandois, & que les Turcs feroient bien d'y prendre garde. Il communiqua ces avis aux Etats Généraux, & leur repréſenta tous les maux que ce procédé étoit capable d'atirer, & auxquels il jugea peu après qu'il falloit néceſſairement s'atendre, lorſqu'il fût que dans le païs même où il étoit, il y avoit un certain Conſul des P. V. qui ſe mêloit auſſi de délivrer de ſemblables paſſeports. Il remontra à ce Conſul qu'il n'avoit pas ce droit-là, & écrivit au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, que cette maniére d'agir au ſujet des paſſeports alloit exciter de grands murmures parmi les Turcs, & qu'il étoit abſolument néceſſaire d'y donner ordre au plutôt. En éfet il étoit perſuadé que ſi les Turcs avoient une fois trouvé des Hambourquois, & d'autres Maîtres étrangers, munis de paſſeports de Hollande, ils ſoutiendroient enſuite que tous les Hollandois qu'ils pourroient rencontrer, ſeroient des Hambourquois; ou que du moins ils ſe prétendroient autoriſés à viſiter tous les vaiſſeaux, afin de prendre connoiſſance de la vérité; & qu'ainſi les véritables Hollandois ſeroient de nouveau vexés, & aſſujettis à une viſite, de laquelle il ſembleroit qu'on n'auroit pas lieu de ſe plaindre. Après cela il alla moüiller ſur la fin de Janvier, avec le Commandeur de Wildt, à la rade de Cadix, aiant pris cette route pour ſe ſervir de l'avantage du vent qui étoit alors favorable; parce que quelque tems auparavant il y avoit eu des vaiſſeaux qui étoient demeurés cinq ſemaines dans le Détroit, à ne faire que des bordées, batus de pluſieurs tempêtes, & aiant beaucoup de peine à arriver devant cette ville-là. Il eſtima auſſi que c'étoit le lieu le plus commode pour y atendre de nouveaux ordres de L. H. P. ſoit qu'il lui fût enjoint de retourner en Hollande, ou de faire encore voiles pour Alger, afin de délivrer le reſte des Eſclaves qui avoient été pris ſur les vaiſſeaux des P. V. & qui étoient au nombre de 270. parce qu'en ce cas ce ſeroit ſans doute à Cadix qu'il faudroit prendre de l'argent, n'y aiant point d'autre place en ce païs-là où il fût ſi commun, ſi ce n'étoit à Génes ou à Livourne. Mais ſi les remiſes euſſent été faites dans l'une de ces deux derniéres villes, il y auroit eu près de huit pour cent de perte. Il conſidéra encore que dans cette ſaiſon de l'hiver, il n'y avoit rien autre choſe à faire en mer que de naviger, d'eſſuïer des tempêtes,

1662.

Ils obtiennent congé de s'en retourner en Zelande.

Ruiter arrive à Malaga. 20. *Janvier.*

Il y trouve des Maitres Hambourquois pourvûs de paſſeports de Hollande, qu'ils avoient obtenus ſur de faux fermens.

Il en avertit L. H. P. 23. *Janvier.*

Et le Conſeil de l'Amirauté. 4 *Février.*

Il arrive à Cadix. 24. *Janvier.*

La raiſon qui lui a fait prendre cette route.

1663 tes, & de perdre des mâts & des voiles. Les Capitaines Sweers & Nagtglas étant arrivés à la rade au commencement de Février *, Nagtglas remontra a Ruiter, qu'il avoit été déja auparavant rapellé par le Conseil de marine de Northollande; qu'à présent il n'avoit plus de vivres qu'autant qu'il lui en falloit pour faire voiles jusques en sa Province; & qu'il requéroit qu'il lui fût donné congé d'y retourner, où ordre de se pourvoir de nouvelles munitions de bouche. Ruiter qui de son côté n'aiant point reçu d'ordre sur ce sujet, ne pouvoit lui en préscrire aucun, sur tout à l'égard de l'achat des vivres, ne s'opposa point à son départ. Il lui donna charge seulement d'escorter les vaiss. mar. qui étoient prêts pour le retour, & de les garantir de toute insulte. Nagtglas étant parti † il ne resta plus que sept navires sous le pavillon du V. Amiral, dont quatre, savoir ceux de van Nès, de Liefde, de Graaf, & de Boes, avec la flute *le Chameau*, allérent environ la mi-Mars ‡ le rejoindre devant Cadix. Alors il se trouva dans une grande inquiétude de n'avoir point reçu de dépêches de la part de L. H. P. ni de celle du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, depuis le 26. d'Octobre. Il y avoit déja plus de sept semaines qu'il étoit à la rade de Cadix, où de jour à autre il en atendoit avec beaucoup d'impatience, ne pouvant assés s'étonner de ce qu'il ne lui étoit envoié ni nouvelles, ni avis, ni ordres sur ce qu'il avoit à faire. Tous les autres Oficiers ne se trouvoient pas dans un moindre embaras. Enfin il fut arrêté dans le Conseil de guerre, qu'on atendroit encore la premiére poste qui devoit arriver le 20. du Mois, & que si elle n'aportoit point de nouveaux ordres on s'en tiendroit aux Instructions du Vice-amiral. Elles étoient datées le 7. d'Avril 1661. & portoient que l'escadre seroit pourvûë de vivres, premiérement pour 15. Mois, & ensuite pour neuf mois, faisant deux ans entiers, qui devoient échoir le 27. d'Avril suivant. Ainsi l'on prit la résolution de retourner tous ensemble en Hollande après le 20. de Mars, puisque le reste des vivres qu'on avoit, n'étoit que pour sufire pendant le voiage, & que sans ordre on n'ozoit pas s'en pourvoir de nouveau. Cette espéce d'extrémité où l'on se voioit réduit, & cette nécessité où l'on étoit mis d'agir presque de son chef, surprenoit fort tous les Oficiers, & leur causoit beaucoup de chagrin. Mais enfin le 17. du Mois le Vice-amiral reçut la Résolution de L. H. P. datée le 23. de Janvier, & une dépêche du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam du 22. de Février, qui lui étoient envoiées par Madrid, d'où on les lui fit tenir par un Exprès. On lui ordonnoit à la vûë des dépêches de partir incessamment avec le Commandeur de Wildt pour se rendre en Hollande, laissant aux autres Capitaines les ordres particuliers qu'on lui adressoit pour eux, & qu'ils devoient suivre. Ainsi il commanda aux Capitaines Sweers, de Graaf, & Boes, de prendre leur cours vers Malaga, & ensuite vers Alicante, pour y chercher le Contre-amiral Tromp & le Capitaine Schey. Sweers devoit demeurer sous le pavillon du Contre-amiral, & de Graaf & Boes devoient escorter tous les vaiss. mar. qui seroient aux rades d'Alicante, de Malaga, & de Cadix, prêts à faire voiles pour le retour. Que si Sweers ne rencontroit point le Contre-amiral Tromp, ni n'aprenoit point de nouvelles du lieu où il pourroit être, il lui étoit enjoint de croiser pendant un mois proche d'Alicante avec de Graaf & Boes, & de faire voiles pendant ce tems-là jusques à Alger, pour rendre à la Haute Régence & au Consul des P. V. les dépêches dont il seroit chargé. Celle qui étoit adressée à la Régence tendoit à faire des excuses du retardement qui étoit aporté de la part des Hollandois : car on avoit eu nouvelles que les Turcs têmoignoient beaucoup d'impatience de leur retour, & du rachat des Esclaves qu'ils n'envoioient plus en mer, les retenant à terre afin de les pouvoir rendre lors qu'on viendroit paier leur rançon. A l'égard de Ruiter il lui étoit ordonné par les Etats Généraux de remettre le commandement dont il étoit pourvû, entre les mains du Contre-amiral Tromp, qui devoit demeurer dans la mer Méditerranée; de lui délivrer pour cet éfet ses Instructions & ses ordres, en ce qui en pourroit rester à éxécuter; d'y joindre un récit de tout ce qui avoit été déja fait, & des avis sur ce qu'il y avoit encore à faire; & pour l'instruire d'autant mieux, de laisser à son bord le Fiscal Viane, qui avoit assisté à toutes les négociations faites avec les Turcs. Il étoit en même tems ordonné que Tromp avec le commandement qu'il avoit de son propre navire, commanderoit encore ceux de Schey, & de Sweers, & trois autres, dont l'un étoit de Rotterdam, l'autre de Zélande, & l'autre de Northollande. Mais les deux de Zélande & de Northollande étoient déja en route vers leurs Provinces, & le *de Liefde*, de Rotterdam étoit aussi rapellé; de sorte que le sort sembloit tomber sur

* 2. *Février.*

Nagtglas fait voiles pour Hollande.

† 5. *Février.*

‡ 13. *Mars.*

Ruiter n'aiant reçu ni Lettres ni ordres de Hollande, est dans une grande inquiétude.

Résolution prise sur ce sujet.

Ruiter reçoit enfin des Lettres & des ordres de Hollande. 17. *Mars.*

Il est rapellé.

Ordres donnés à Sweers, de Graaf, & Boes. 18. *Mars.*

Lettre envoiée à la Régence d'Alger.

Ordre de remettre le Commandement entre les mains du Contre-amiral Tromp.

Vaisseaux sous le commandement du Contre-amiral Tromp.

le

le Contre-amiral van Nès pour demeurer. Il s'en défendit toutefois, remontrant que son vaisseau étoit si vieux, si incommodé, tellement degréé, & dépourvû de voiles, de mâts & de munitions de guerre, & qu'il faisoit eau en tant d'endroits, qu'il étoit absolument hors d'état de rendre un plus long service dans ces mers. Sur cette remontrance apuiée de raisons si fortes, il fut arrêté dans le Conseil de guerre, que van Nès, de Liefde, & Enno Doedesz. Star, qui montoit la flute *le Chameau vert*, demeureroient encore deux jours à l'ancre, & que le 20. du Mois ils feroient voiles avec les vaiſ. mar. qui se trouveroient prêts. Alors Ruiter fit passer le Fiscal Viane au bord de Sweers, pour se rendre auprès de Tromp, auquel il remettoit le commandement par une Lettre qu'il lui écrivoit, lui envoiant en même tems la Résolution des Etats du 29. du mois de Septembre précédent, pour lui servir d'instruction. Après cela faisant apareiller en diligence, il mit à la voile dès le 18. de Mars avec le Commandeur de Wildt, & ils prirent tous deux leur cours de Cadix vers la Hollande. Ils furent près d'un mois en route, n'arrivant que le 19. d'Avril au Texel. Lors que le Vice-amiral fut à la Haie, il fit raport à L. H. P. de tout ce s'étoit passé dans son expédition, & leur en donna un abrégé par écrit, conçu en ces termes.

1663. Remontrance de Van Nès. Résolution prise sur ce sujet.

Ruiter part de Cadix. Il arrive au Texel.

Mémoire de ce qui s'est passé dans mon dernier voiage, depuis l'An 1662. jusques au 9. d'Avril de l'An 1663.

Premiérement je me raporte aux Lettres que j'ai écrites de tems en tems à L. H. P. & qui contiennent le détail de tout ce qui s'est passé; à quoi j'ajoûte. Raport de ce qui s'est passé dans son expédition.

Que les Corsaires de Tripoli ne paroissent pas avoir intention de faire la paix, qu'à condition que les vaisseaux des Pais-bas apartenans aux Sujets de L. H. P. seront soumis à la visite. I.

Que ceux de Tunis ont accepté la paix de bonne grace, conformément aux articles proposés par L. H. P: qu'ils demandent instamment qu'on leur envoie seize canons de fer, de dix-huit livres de bale, avec leurs afuts, & tout ce qui en dépend, lesquels seront par eux paiés, & qui ne serviront que dans leurs châteaux; & qu'il plaise à L. H. P. d'établir un bon Consul dans leur ville. II. III.

Que les Algériens ont accepté la paix avec L. H. P. conformément au Traité qui a été signé avec eux. Qu'ils atendent avec une grande impatience que les Esclaves Sujets de L. H. P. soient rachetés, d'autant qu'ils n'en peuvent pas à présent tirer beaucoup de service. Que l'un portant l'autre la rançon de chacun sera à-peu-près de trois-cens piéces de huit. Qu'ils désirent fort qu'on leur envoie un bon Consul, & qu'il soit donné des ordres convenables pour les passeports, & connoissemens dont les Sujets de L. H. P. doivent être pourvûs en navigeant. IV.

Que le Bacha de Tripoli ofre de relâcher ses Esclaves, qui sont environ quatre-vingts, pour la somme de 225. piéces de huit, & les Maîtres de vaisseau avec les Pilotes chacun pour 300. piéces. V.

Qu'il plaise à L. H. P. de faire ensorte que la Lettre de change tirée à Livourne par mes ordres pour le compte de la Généralité, soit paiée. VI.

J'ai envoié à Alger le Capitaine Isac Sweers, & le Sieur Fiscal Viane, avec une Lettre de complimens à la Haute Régence, & une autre au Consul van den Burg y résident. Ils se sont séparés de moi, & ont fait voiles le 18. de Mars, pour aller chercher le Contre-amiral Tromp, suivant les ordres de L. H. P. VII.

J'ai reçu le 17. de Mars à Cadix les ordres de L. H. P. qui portoient qu'à la vûë des dépêches j'eusse à revenir en Hollande avec le Commandeur de Wildt. Le lendemain 18. j'ai levé l'ancre, & ie suis arrivé au Texel, graces à Dieu, le 19. d'Avril. VIII.

Signé

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Ruiter étant de retour de cette expédition, demeura tout le reste de l'année 1663. & une partie de l'année suivante, sur terre, & en repos dans sa Famille, sans que de la part des Etats il reçût aucuns nouveaux ordres, ni qu'il fût obligé de se remettre en mer. Cependant on eut de nouvelles traverses de la part des Algériens: car voiant que la ratification du Traité de paix ne leur étoit pas assés promtement envoiée, & qu'après l'écoulement de quelques mois il ne venoit point de vaisseaux de guerre à leur rade; ni d'argent pour paier la rançon des Esclaves; ni de présens, ainsi qu'ils en avoient

Nouvelles traverses de la part des Algériens. *Voi Aitzéma.* XLIII. 1077.

1663. avoient déſiré ; ils commencérent peu-à-peu à murmurer. Ce retardement parut trop long à l'impatience que l'avarice & l'avidité cauſoient à ces Pirates. D'ailleurs la peſte leur enlevoit tous les jours des Eſclaves, pour leſquels il n'y avoit plus de rançon à atendre. Ces pertes les chagrinérent ; leur mécontentement éclata ; ils ne gardérent plus ni foi ni parole. Ils pouſſérent même ſi loin les ateintes qu'ils donnoient au Traité de paix, que contre les conditions formelles qui y étoient contenuës, ils entreprirent au commencement du printems de viſiter des vaiſſeaux Hollandois, & d'en enlever quantité de marchandiſes, ſous prétexte qu'elles apartenoient à leurs ennemis. Enſuite ils ozérent même prendre un de leurs bâtimens : ils l'emmenérent à Alger, déclarérent que la charge étoit de bonne priſe, & vendirent les gens de l'équipage pour Eſclaves. Sur ces nouvelles il fut ordonné au Conſul van den Burg, par des dépêches des Etats Généraux *, de demander inceſſamment la délivrance des marchandiſes qui avoient été enlevées & déchargées ; & la liberté des prétendus Eſclaves ; & de déclarer qu'on différeroit à prendre les derniéres réſolutions ſur la ratification du Traité de paix, juſques-à-ce que les Algériens euſſent ſatisfait à cette juſte & légitime demande. On avoit éfectivement alors intention de procéder à l'acompliſſement & à l'éxécution entiére du Traité, dès que L. H. P. auroient obtenu les reſtitutions qu'Elles requéroient. Mais voiant qu'il n'y avoit plus moien de faire entendre raiſon à ces Corſaires, les Etats prirent des meſures pour repouſſer ces violences, & pour en garantir leurs Sujets. Il ſembloit que la préſence du Vice-amiral Ruiter & de l'eſcadre qu'il commandoit en leurs mers, les avoit auparavant contenus dans les bornes de leur devoir, & des conditions du Traité qu'ils avoient fait, & que ſa retraite leur avoit donné cette nouvelle hardieſſe. Ils avoient néanmoins promis au Fiſcal Viane, qui avoit été envoié à Alger avec le Capitaine Sweers, ainſi qu'on a vû ci-deſſus, que de quatre mois ils n'entreprendroient rien au préjudice de la paix. Mais ce tems ſi court ne laiſſa pas de leur paroître trop long. On aprit enſuite que le retardement des ſommes promiſes pour la rançon des Eſclaves jettoit le Conſul des Hollandois dans de fâcheux embaras : car il y avoit des Turcs & des Mores qui aiant relâché les leurs ſur des obligations qui n'étoient pas encore paiées, lui faiſoient beaucoup de peine, le menaçoient, & éxigeoient de lui de l'argent par des voies induës & violentes. On contraignoit tous les Maîtres des vaiſſeaux des P. V. qui abordoient à Alger avec leur charge, de lui délivrer la moitié de l'argent de leur fret, dès qu'ils l'avoient reçu, afin qu'il l'emploiât au paiement de ces ſortes de dettes ; lui enjoignant de donner des billets au profit des Maîtres ou des Marchands intereſſés, pour s'en faire rembourcer par L. H. P. Le Conſul chercha toutes ſortes de moiens d'éviter cette contrainte, remontrant qu'elle étoit abſolument opoſée à la raiſon & à toute pratique. Mais ce fut en vain : il étoit en Barbarie, parmi des gens ſans modération & ſans honneur, à la volonté deſquels il ſe trouva enfin forcé de ſe ſoumettre. Il fallut donc qu'il prît l'argent qui apartenoit aux Maîtres, qu'il en paiât les créanciers, & qu'il ſupliât les Etats de vouloir rembourcer les Maîtres. Il étoit encore ſurvenu un accident fâcheux, & qui contribuoit beaucoup à l'augmentation de ces deſordres. C'eſt que Siabanninga, autrement nommé, Chaban Aga Gallance ou Gollant, Préſident du Divan, Oficier de grande autorité dans la ville, & bien intentionné pour l'acompliſſement & pour le maintien de la paix avec les P. V. étoit en ce tems-là dans une langueur extraordinaire, & ſi malade qu'il n'avoit pas la force d'agir, & de réprimer l'ardeur des plus fougueux. Il mourut même au commencement de l'année ſuivante † & ſa perte fut d'un très-grand préjudice aux Hollandois, qu'il favoriſoit en toutes ocaſions.

Ordre envoié au Conſul van den Burg.

* 7. Juil. *Voi Aitzéma.* XLIII. 1078.

Réflexion ſur les broüilleries avec les Algériens.

Les Turcs font de la peine au Conſul.

Voi Aitzéma. XLIII. 125.

La maladie & la mort de Siabanninga ſont fort préjudiciables aux Hollandois.

† 13. Janv.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE SIXIEME.

LEs Corſaires d'Alger continuant à viſiter, inſulter & enlever les vaiſſeaux des Habitans des P. V. ne demeurérent pas longtems ſans trouver de la réſiſtance. Au commencement de l'An 1664. le Contre-amiral Tromp, qui ſe tenoit dans le Détroit, ſe rendit maître de deux de leurs bâtimens, & délivra deux priſes qu'ils avoient faites, auſſi-bien que 25. Eſclaves Chrétiens qui étoient ſur leurs bords, où il trouva en même tems 288. Turcs qu'il fit Eſclaves à leur tour; ce qui cauſa une grande conſternation dans la ville. Les Turcs demandérent au Conſul des P. V. qu'on relâchât les deux vaiſſeaux & les équipages, ofrant d'acomoder à l'amiable tous les différens que leurs infractions à la paix avoient fait naître, & de rétablir toutes choſes ſur un bon pié; ajoûtant même qu'ils vouloient rompre le Traité qu'ils avoient fait avec les Anglois. Ils paroiſſoient encore alors conſerver l'eſpérance de recevoir & la rançon des Eſclaves Hollandois, & tous les préſens par eux prétendus; & que le Traité de paix ſeroit entretenu & ratifié. Mais les Etats qui n'avoient que trop de lieu d'être perſuadés de l'infidélité de ces Pirates, écrivirent le 8. de Janvier aux Rois de France, d'Eſpagne, & d'Angleterre, pour leur remettre devant les yeux les grandes pertes que ces Corſaires faiſoient ſoufrir à leurs Sujets; & les porter à équiper chacun de ſon côté, & ſous ſon propre pavillon, auſſi-bien que les Etats des P. V. une eſcadre de vaiſſeaux de guerre, afin de réprimer leurs excès. Ils remontroient à ces Princes qu'en les pourſuivant ainſi tous à la fois & avec diverſes eſcadres, on pourroit ou les détruire, ou leur faire abandonner la mer; & qu'en allant enſuite les aſſiéger, & porter la guerre dans leurs propres païs & dans leurs ports, on ne manqueroit pas ſans doute de les réduire dans un état à ne pouvoir plus faire leurs courſes. Pour parvenir plus certainement à ce but les Etats propoſoient qu'il ne ſeroit conclu aucune paix ni tréve avec eux, & même qu'on n'entreroit en aucune négociation ſur ce ſujet, que conjointement & d'un conſentement mutuel; parce que le plus grand avantage que ces Barbares pouvoient obtenir, étoit de traiter ſéparément tantôt avec l'un des Potentats Chrétiens, tantôt avec l'autre, ſe ménageant par ce moien des voies de les ſurprendre chacun en leur particulier, & des facilités à les incommoder dans la navigation. Il n'y eut aucune de ces trois Couronnes, qui voulût entreprendre une expédition ſi néceſſaire. Le Roi de France loüa le deſſein des Etats, & donna permiſſion aux Hollandois de faire à Toulon & à Marſeille des magaſins de vivres & de munitions de guerre. Le Roi d'Eſpagne fit ofre de ſes ports, pour leur ſervir de retraite. Véritablement le Roi d'Angleterre ſe mit en état d'envoier une eſcadre dans la Méditerranée, mais ce fut dans des vûës bien différentes de ce que les Etats avoient propoſé: car il y a toute aparence, & pluſieurs gens l'ont ainſi aſſuré & écrit, que la Cour d'Angleterre avoit déja réſolu de rompre avec eux. On a même cru que le Roi, qui ſembloit envoier une eſcadre de navires de guerre pour agir contre les Turcs, ou ſéparément ou conjointement avec les Hollandois, avoit donné un ordre ſecret au Capitaine Holmes, que lors qu'il verroit ceux-ci entiérement ocupés à donner la chaſ-

1664.

On prend des vaiſſeaux Corſaires. 10. *Janvier.* *Voi Aitzéma.* XL. V. 126. 130.

Propoſition des Etats aux Rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre, de faire tous enſemble la guerre aux Corſaires Turcs. *Wicquefort Liv.* 14. *Aitzéma.* XLIV. 124. 63. 127.

Wicquefort en ſes Mémoires touchant les Ambaſſadeurs pag. 196. 197. *in.* 12.

1664. ſe aux Corſaires, & engagés bien avant ſur les côtes de Barbarie, il fît voiles vers celles d'Afrique, pour y inſulter la Compagnie des Indes Occidentales, ataquer ſes vaiſſeaux, & ſe rendre maître de ſes fortereſſes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les Etats jugeant par les réponces qu'ils avoient reçues, qu'il y avoit peu de ſecours à atendre de ces Princes pour la deſtruction des Pirates, prirent la réſolution de pourvoir en leur particulier à la ſûreté de leurs Sujets, & d'envoier dans la mer Méditerranée, ſous le commandement du Vice-amiral Ruiter, une nouvelle eſcadre, conſiſtant en douze navires de guerre, & une flute chargée de munitions. Il y en eut ſix fournis, auſſi-bien que la flute, par le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, montés tous enſemble de 286. piéces de canon, & de 1285. hommes d'équipages. Il y en avoit trois du Collége de Rotterdam, montés de 108. canons, & de 448. hommes; & les trois autres étoient du Collége de l'Amirauté du Nord, montés de 122. canons, & de 585. hommes; faiſant en tout 2318. hommes, & 516. piéces de canon. On envoia auſſi le Sieur Jean Bertram de Mortaigne, en qualité de Commiſſaire des Etats aux côtes de Barbarie, pour ſe joindre au Fiſcal Viane, & traiter avec la Régence d'Alger, ſuivant les ordres de L. H. P. Les Inſtructions qui furent données au Vice-amiral, au Fiſcal, & au Commiſſaire, & auxquelles ils devoient ſe conformer dans leur expédition, & dans leurs négociations avec les Corſaires, contenoient les points ſuivans.

Les Etats prennent la Réſolution d'envoier Ruiter avec une eſcadre dans la Méditerranee.

Liſte de l'eſcadre.

Jean Bertram de Mortaigne eſt envoié à Alger.

Inſtructions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour Michel Adrianſz. de Ruiter Vice-Amiral, Jean Bertram de Mortaigne, déſigné Commiſſaire aux côtes de Barbarie, & Monſieur Gilbert de Viane, Fiſcal de l'eſcadre de vaiſſeaux de guerre de l'Etat, faiſant voiles pour la Méditerranée, ſur leſquelles ils doivent tous ſe régler.

Inſtruction pour le Vice-amiral Ruiter, le Commiſſaire Mortaigne & le Fiſcal Viane.

Les Commandans de l'eſcadre étant arrivés au Détroit, ou entrés dans la Méditerranée le ſus-dit Commiſſaire Mortaigne paſſera au bord du Vice-amiral Ruiter, pour aller avec lui à Alger.

I. *Etant arrivés avec l'eſcadre devant Alger, les ſus-dits Commiſſaire & Fiſcal conjointement, ou ſéparément en cas d'indiſpoſition ou d'autre légitime empêchement de l'un des deux, deſcendront à terre, & ſe tranſporteront dans la ville, pour y donner avis de leur venuë, en la maniére acoutumée, ſoit par le miniſtére du Conſul van den Burg, ou autrement.*

II. *Enſuite ils demanderont audience au Divan, ou à ceux qui ſont établis dans la Régence; & après avoir délivré leurs Lettres de créance, ils propoſeront.*

III. *Que L. H. P. les ont envoiés exprès avec une eſcadre de vaiſſeaux de guerre de l'Etat, pour demander réparation & indemnité des pertes que les Corſaires d'Alger ont fait ſoufrir depuis quelque tems aux Habitans des P. V. Sujets des Etats, en pillant & enlevant leurs vaiſſeaux & les charges, contre les conditions du Traité de paix; ſur quoi ils inſiſteront fortement.*

IV. *En ſecond lieu pour requérir la reſtitution des éfets qui ont été enlevés des vaiſſeaux des P. V. ſous prétexte qu'ils apartenoient à d'autres nations, qui n'étoient pas en paix avec les Algériens; ou du moins la reſtitution en valeur, ſi les efets ne ſe trouvent plus en eſſence.*

V. *En troiſiéme lieu, pour obtenir ſans frais ni dépens la liberté des Eſclaves de quelque nation qu'ils puiſſent être, pris ſur les-dits vaiſſeaux depuis le Traité de paix; & pour demander que les infracteurs de la paix ſoient punis.*

VI. *Que s'il eſt allégué au contraire, que le ſus-dit Traité de paix n'a pas été éxécuté de notre part, en ce qu'on n'eſt pas encore allé paier la rançon des Eſclaves Chretiens, & les retirer.*

VII. *Il ſera répondu. Que dès que L. H. Puiſſances ont eu connoiſſance de la concluſion du ſus-dit Traité, Elles ont travaillé de leur côté avec empreſſement à l'acomplir, & à l'éxécuter au plutôt, emploiant tous leurs ſoins à chercher les fonds néceſſaires pour le rachat des Eſclaves, ainſi qu'on en étoit convenu.*

VIII. *Qu'il avoit été acordé & arrêté entre le V. Amiral Ruiter & Eux Algériens, qu'on auroit le tems de quinze mois, à compter du jour de la date du Traité de paix, pour faire le-dit rachat; & que depuis, ſavoir au mois d'Avril dernier, ils avoient acordé & promis au ſus-dit Fiſcal Viane, d'atendre encore le tems de quatre mois, ſans rien entreprendre qui pût préjudicier à la paix.*

IX.

Que

Que non-ſeulement avant que les-dits quinze mois fuſſent expirés, mais même avant la fin des ſus-dits quatre mois, ils avoient violé ledit Traité en pluſieurs points, & par ce moien cauſé aux Habitans des P. V. les pertes, dont la réparation & la reſtitution ſont maintenant le ſujet de la juſte demande des Etats, fondés ſur ce que ces vexations ont été faites par des contraventions manifeſtes au Traité. 1664. X.

De ſorte que c'eſt avec droit, juſtice & fondement, que L. H. P. ont été obligées d'écrire le 7. de Juin dernier au ſus-dits Conſul van den Burg, & de lui ordonner de requérir une promte & briéve reſtitution des marchandiſes & éfets enlevés, & la délivrance des Eſclaves faits ſur le vaiſſeau nommé St. Jean l'Evangéliſte, *de quelque nation qu'ils puiſſent être, le tout ſans frais ni dépens; avec déclaration que du coté de L. H. P. il ſera différé à pouſſer plus avant les meſures qui avoient été priſes, pour parvenir à l'acompliſſement du ſus-dit Traité, juſques-à-ce que les Algériens aient fatisfait à ces juſtes demandes; & promettant qu'après une entiére réparation, le Traité ſera auſſi pleinement éxécuté de leur part.* XI.

Que par ces raiſons il paroît clairement que L. H. P. ne ſont pas la cauſe du retardement qui eſt aporté à la recherche des moiens néceſſaires pour éxécuter le Traité de paix; mais que c'eſt la Régence d'Alger, & que par conſéquent elle doit s'en imputer la faute. XII.

Que ſi les ſus-dits Commiſſaire & Fiſcal, nonobſtant tous leurs ſoins, & les éforts qu'ils auroient emploiés, ne voioient aucune aparence de pouvoir venir à bout de tout ce qui leur eſt ci-deſſus préſcrit. XIII.

Ils tâcheront néanmoins de compoſer à l'amiable, d'acomoder les différens, & de les terminer; demeurant par ces Préſentes autoriſés à ce faire de la maniére qui s'enſuit. XIV.

S'il arrive que les Algériens demandent le prix des Eſclaves Chrétiens qui ſont morts depuis quelque tems, & après la concluſion du ſus-dit Traité, ou qu'ils mettent d'autres prétentions en avant aux charges de cet Etat, ſoit à l'égard des vaiſſeaux & des Eſclaves qui ont été pris depuis peu ſur eux, ou autrement, & qu'on ne puiſſe les en faire déſiſter. XV.

On pourra conſentir qu'il ſoit fait compenſation des ſus-dites prétentions avec les demandes, en tout ou en partie, qui ſont ci-deſſus faites de la part de l'Etat; les ſus-dites réparations & réſtitutions reſpectivement prétenduës etant diminuées par proportion, & déduites les unes ſur les autres juſques au concurrent de ce à quoi elles peuvent monter; & qu'à l'avenir le-dit Traité ſoit ponctuellement obſervé des deux côtés: à la charge que pour prévenir tous ſujets de différens, ſoit par interprétation ou autrement, l'Acte ſera auparavant mis plus au net, & conçu en des termes plus clairs, & plus formels, ſur la clauſe d'une entiére franchiſe pour les vaiſſeaux & pour leurs charges. XVI.

Et par cette même raiſon en ce cas, on tâchera d'obtenir que le ſus-dit terme préfix de quinze mois, pour le rachat des Chrétiens, ſoit du moins prolongé autant de tems, que par les contraventions des Algériens à la paix, & par leurs actes d'hoſtilités, L. H. P. ont eté interrompuës & arrêtées dans la recherche qu'Elles faiſoient des moiens néceſſaires pour parvenir à l'acompliſſement & éxécution du-dit Traité; ainſi qu'il paroît par leur Réſolution priſe le 7. de Juillet dernier ci-deſſus mentionnée. XVII.

Cette prolongation étant une fois acordée, les Commiſſaires pourront promettre de la part de cet Etat, qu'avant que le tems en ſoit expiré il ſera ſatisfait à tous les engagemens où L. H. P. ſont entrées par le ſus-dit Traité, en y comprenant même les préſens qui n'ont été promis que verbalement. XVIII.

Et afin de faire comprendre aux Algériens, & de leur perſuader que l'intention des Etats eſt de faciliter la ſus-dite négociation, les deniers recueillis par collecte dans la Province de Hollande & de Oueſt-friſe ſeront mis entre les mains du Vice-amiral & du Commiſſaire, pour en racheter ceux des Eſclaves Chrétiens qui leur ſeront indiqués par les Etats, ou par les Députés au Conſeil de la-dite Province, & en la forme qui ſera par eux préſcrite. XIX.

Que ſi, contre toute aparence, & nonobſtant les ofres & facilités ci-deſſus, on ne pouvoit parvenir à faire aucun acommodement avec les Algériens ſur le pié de celui qui a été déja fait, dans le tems de quinze jours, à compter du jour que les ſus-dits Commiſſaire & Fiſcal ſe ſeront préſentés, & auront fait leur premiére poſi- XX.

1664. *position, ils retourneront à bord avec le Conſul van Burg, de la maniére qui ſera jugée la plus convenable, & la plus ſûre; & alors l'eſcadre agira conformément à la Réſolution* priſe par L. H. P. le 21. d'Août dernier.*

* *Voi Aitzéma.* XLIII. 1077.

Cette Inſtruction, avec les ordres qui y ſont contenus, aiant été dreſſée dans l'Aſſemblée de L. H. P. le 11. d'Avril, il fut auſſi en même tems preſcrit par une Inſtruction particuliére † aux Commandans & aux Capitaines de l'eſcadre ce qu'ils devoient faire pour la ſûreté de la navigation dans la Méditerranée, & pour réprimer les courſes des Pirates de Barbarie. Quelques jours avant que tous ces ordres euſſent été donnés par écrit, le Vice-amiral Ruiter étoit parti d'Amſterdam pour ſe rendre au Vlie, où étoit le rendévous de l'eſcadre, & où les deniers qui avoient été recueillis en Hollande pour la rançon des Eſclaves, montant à-peu-près à la ſomme de quatre-vingts-mille livres furent alors portés à bord. Mais il ſe paſſa encore du tems avant qu'il pût mettre à la mer, & ce ne fut que le 8. du Mois, qu'il leva l'ancre du Vlie avec les ſix navires d'Amſterdam. Son jeune fils, Engel de Ruiter, s'embarqua alors avec lui pour la premiére fois, afin d'aprendre de bonne heure ſous les yeux de ſon Pére le noble art de la navigation, & le glorieux métier de la guerre maritime. Le Vice-amiral Meppel étoit arrivé le premier à Cadix, où Ruiter, qui s'y rendit le 21. de Mai, le trouva avec les vaiſſeaux de Northollande. Il y eut auſſi quelques navires de la Meuſe qui allérent y joindre pavillon, ſuivant les ordres qui avoient été donnés auparavant. Le 4. de Juin les douze navires de l'eſcadre ſe trouvérent aſſemblés devant Malaga, où ils furent diſtribués en deux diviſions. La premiére étoit ſous le Vice-amiral Ruiter, comme Commandant en chef de toute l'eſcadre: il avoit le Commandeur de Wildt pour Vice-amiral, le Capitaine van der Zaan pour Contre-amiral, avec les Capitaines Sweers, Henri Adrianſz. Jaques Corneliſz. Swart, & Enno Doedeſz. Star, qui montoit la flute *le Château vert.* La ſeconde diviſion étoit commandée par le Vice-amiral Meppel, qui avoit ſous lui le Contre-amiral Aart van Nès pour Vice-amiral, le Capitaine Leendert Haaxwandt pour Contre-amiral, & les Capitaines Jean van Nès, Dirck Gerritſz. Pomp, & Govert 't Hoen.

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 128. 129.

Ruiter ſort du Vlie. 8. *Mai.*

Le Chevalier Engels de Ruiter s'embarque ſur le vaiſſeau de ſon Pére.

Diviſion de l'eſcadre.

En ce tems-là Ruiter fut ataqué d'un maladie dangereuſe qui lui ſurvint le 2. du Mois*, & il fut ſi fort maltraité d'un flux de ſang, pendant 22. jours, qu'on doutoit qu'il en pût revenir, & qu'on ne comptoit plus ſur lui. Néanmoins dans l'état où il étoit, il n'abandonna point le ſoin des interêts de ſa Patrie, & il donna ordre, autant qu'il lui fut poſſible, à toutes les afaires qui ſe préſentérent. Le 13. du même Mois l'eſcadre aiant dépaſſé la ville de Cartagéne, prit ſon cours vers Alicante. Après midi on eut ocaſion de chaſſer ſur huit voiles entre Alicante & l'iſle St. Paul; mais les aiant jointes aſſés tard, on trouva que c'étoit le V. Amiral Anglois, Jean Lawſon, qui revenoit d'Alger, avec ſept navires de guerre & une quaiche. Ruiter avec toute ſon eſcadre le ſalua de douze volées, & amena le pavillon; à quoi Lawſon répondit d'un pareil nombre de coups, mais ſans mettre pavillon bas. Après cela Ruiter envoia dans ſa chaloupe le Capitaine du Bois & le Fiſcal Viane au bord de Lawſon, pour lui faire des complimens de ſa part. Ils furent reçus avec beaucoup de careſſes, & le Vice-amiral Anglois les pria, *de ne s'en prendre point à lui s'il n'avoit pas amené le pavillon, d'autant qu'il avoit ordre de ſon Roi de ne le mettre bas devant aucuns Rois, Princes, ni Républiques.* Il fit enſuite paſſer deux de ſes Oficiers au bord de Ruiter, pour lui faire auſſi ſes civilités. Ils dirent qu'à Alger on leur avoit rendu les vaiſſeaux & les équipages qui avoient été pris, mais que les Corſaires avoient refuſé de reſtituer les éfets qui en avoient été enlevés. Que ſur cela les Anglois après pluſieurs conteſtations leur avoient déclaré la guerre. Qu'enſuite le Conſul, & quelques Marchands Anglois, avoient été retenus à terre, & arrêtés priſonniers. Que les Algériens avoient deſarmé leurs vaiſſeaux, & les avoient fait paſſer derriére le mole, hormis quelques frégates qui étoient encore en mer, à trois deſquelles les Anglois avoient donné la chaſſe juſques dans la baie de Bogia, à plus de vingt lieuës à l'Eſt d'Alger, où ils les tenoient encore alors aſſiégées. Ces Oficiers ſe plaignoient auſſi qu'à Alicante on avoit refuſé pratique à leur eſcadre, qui en revenoit alors, & qui faiſoit route vers Malaga, pour prendre peut-être enſuite ſon cours à Tanger. Ruiter qui étoit fort mécontent que Lawſon n'eût point mis pavillon bas lors qu'il avoit amené le ſien, réſolut que s'il rencontroit à l'avenir des navires Anglois, il en uzeroit avec toutes les autres civilités acoutumées, mais qu'il ne ſeroit plus le premier à baiſſer le pavillon; diſant qu'il avoit un ordre verbal qui ne lui permettoit pas de le faire.

Ruiter tombe dangereuſement malade.

* 2. *Juin.*

13. *Juin.* il rencontre l'eſcadre Angloiſe ſous le Vice-amiral Lawſon.

Saluts réciproques, mais ſans que les Anglois baiſſent le pavillon.

Lawſon a ordre de ne l'amener devant perſonne.

Mécontentement de Ruiter de ce que Lawſon n'avoit point mis pavillon bas comme lui, & ſa réſolution ſur ce ſujet.

Mais

Mais le Commiſſaire Mortaigne, qui étoit envoié par L. H. P. pour négocier la paix avec les Algériens, & pour racheter leurs Sujets qui ſe trouveroient eſclaves en Barbarie, étant toûjours au bord de Ruiter, écrivit au Sieur Jean de Wit, Conſeiller Penſionnaire de Hollande, tout ce qui s'étoit paſſé le 13. de Juin entre les deux Vice-amiraux, & la réſolution où celui de Hollande étoit de ne commencer plus à amener ſon pavillon. Le Penſionnaire aiant informé les Etats de Hollande de cet incident, fit depuis à Mortaigne la réponce ſuivante, que j'ai inſérée ici à cauſe de l'importance de l'afaire, & des inſtructions qui y ſont contenuës. 1664.

MONSIEUR,

Lettre du Sieur Jean de Wit, Penſionnaire de Hollande, ſur le ſujet de mettre pavillon bas à la rencontre des Anglois.

J'ai communiqué à Meſſieurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe votre Lettre du 18. du Mois précédent, qui contient, entr'autres choſes, les circonſtances de la rencontre qui s'eſt faite depuis peu entre le Vice-amiral de Ruiter, & le Vice-amiral Lawſon, en ce qui regarde le ſalut du pavillon; & que le V. Amiral de Ruiter a pris la réſolution de continuer à l'avenir d'en uzer avec toute ſorte de civilité avec les Anglois, mais de n'être plus le premier à amener le pavillon, parce que le Vice-amiral Lawſon n'avoit pas répondu au ſalut de la même maniére. Surquoi Meſſieurs les Etats aiant éxaminé l'Article 10. du Traité fait le 14. de Septembre 1662. avec le Roi de la Grande Bretagne, duquel vous trouverés ici une nouvelle copie avec la traduction, ils ont jugé, que pour un Oficier qui eſt au ſervice de l'Etat, & qui a pluſieurs fois reçu ordre par écrit de ſe régler ſuivant les inſtructions qui lui ſont données, & ſelon tous les autres Traités de l'Etat, c'étoit trop s'avancer, & agir inconſidérément, que de ſe diſpenſer de faire le ſalut, ſous prétexte d'un ordre verbal, par lequel le ſalut qu'il doit faire, eſt reſtreint & atachè à celui qui lui ſera rendu: duquel ordre verbal comme Meſſieurs les Etats n'ont aucune connoiſſance, j'avouë n'en avoir auſſi jamais rien ſû, ni n'en avoir point oüi parler. Par cette raiſon Mrs. les Etats m'ont ordonné de vous écrire en réponce à votre lettre, qu'il ſera très à propos que le Vice-amiral de Ruiter tâche d'éviter la rencontre des Anglois, autant que les ocaſions le pourront permettre. Que ſi nonobſtant cette précaution il venoit néanmoins à les rencontrer, il continuera de ſon côté à mettre pavillon bas ſelon la coutume. Que ſi contre les aparences le Vice-amiral Lawſon, ou un autre Commandant en chef d'une eſcadre Angloiſe, manquoit une ſeconde fois à rendre le ſalut, le Vice-amiral, en ce cas, doit en donner avis, & demander une Réſolution & un ordre ſpécial de Meſſieurs les Etats Généraux, pour s'y conformer enſuite ſans crainte, & avec une entiére aſſurance. Vous remarquerés s'il vous plaît qu'encore que le dixiême article inſéré dans l'Acte, ne porte que les mers Britanniques, entre leſquelles notoirement la Méditerranée n'eſt point compriſe, néanmoins l'intention de l'Etat a toûjours été de ne faire ſur ce ſujet aucune diſtinction de lieux; mais de faire ſaluer d'une ſeule & même maniére en tous climats indifféremment, afin que les Anglois ne puiſſent pas alleguer en tems & lieu, & inferer de ce qu'on auroit tenu une autre pratique ailleurs que dans les mers Britanniques, qu'on auroit reconnu qu'ils auroient un plus grand droit dans ces derniéres mers, que dans les autres, & que dans celles des climats les plus reculés; & que par conſequent on n'a ſalué leur pavillon dans les mers Britanniques, qu'en reconnoiſſance de leur prétendu droit de propriété ſur ces mers; au lieu qu'on prétend dans cet Etat ne ſaluer les Anglois & les autres vaiſſeaux, eſcadres ou armées roïales, que par reſpect pour leurs Maîtres, qui ſont des Monarques Souverains: les bornes duquel reſpect ne ſont point limitées à certaines mers, mais doivent s'étendre par tout, ſans diſtinction & ſans égards à aucuns lieux particuliers. Je vous prie donc de communiquer au Vice-amiral de Ruiter ce que je vous écris ici, & de lui faire mes complimens Je vous recommande tous deux à la grace de Dieu, & demeure,

MONSIEUR,

Votre très-obéïſſant ſerviteur.

JEAN DE WIT.

A la Haie le 22. de Juillet 1664.

1664. L'article du Traité de l'an 1662. que j'ai dit ci-deſſus avoir été envoié avec cette Lettre, étoit conçu en ces termes.

Item que les navires & bâtimens des P. V. tant ceux de guerre, qui ſont armés pour repouſſer les éforts des ennemis, que les autres, rencontrant dans les mers Britanniques quelque navire de guerre du Roi de la Grande Bretagne, mettront bas le pavillon qui eſt au haut du mât, & ameneront le hunier, de la méme maniére qu'il a été toûjours pratiqué dans les tems précédens. Mais avant que la connoiſſance de cette Lettre eût pû parvenir au Vice-amiral Ruiter, il avoit déja eu deux rencontres avec Lawſon, deſquelles il ſera parlé ci-après. Au reſte il eſt aiſé de conclure du mécontentement que Ruiter fit paroître contre Lawſon, que les Anglois avoient coutume de répondre aux Hollandois de la même maniére qu'ils en avoient été ſalués; & qu'ils rendoient à leur tour la civilité de mettre pavillon bas, lors que ceux ci avoient été les premiers à le faire. C'eſt ainſi qu'on voit tous les jours que de grands Rois & de puiſſans Princes, qui ſont ſalués en ôtant le chapeau, ou autrement, par des perſonnes qu'ils eſtiment être au deſſous d'eux, ne laiſſent pas de leur rendre le même ſalut, & de reconnoître cette civilité de leurs inférieurs par une pareille civilité, ſans croire ſe rabaiſſer en éfet.

Ruiter arrive devant Alicante. 14 *Juillet.*

Le 14. du même mois Ruiter ſe rendit devant Alicante, où il vouloit laiſſer à terre une partie des ſes vivres, afin qu'ils puſſent mieux ſe conſerver. Mais on refuſa pratique aux Hollandois de crainte de la peſte, parce que la plupart de leurs vaiſſeaux venoient d'Amſterdam, où l'on tenoit qu'elle ſe faiſoit encore ſentir lors qu'ils en avoient fait voiles. Cependant on leur avoit permis d'aborder à Cadix & à Malaga après un éxamen de ſanté; mais nonobſtant cela on alléguoit à Alicante la défence qui avoit été faite par le Vice-roi de Valence ſur des peines capitales. Après pluſieurs ſollicitations inutiles tout ce qu'on put obtenir fut d'envoier à terre les tonneaux à eau, qu'il falloit auparavant plonger pluſieurs fois dans l'eau, à la vûë de gens commis pour y prendre garde; & les Eſpagnols les firent emplir par leurs Eſclaves, & tranſporter ſur le mole aux frais des Hollandois.

Où l'on refuſe pratique aux vaiſſeaux de Hollande.

Il arrive avec ſon eſcadre devant Alger. 19. *Juin.*

Par ce moien l'eſcadre étant pourvûë d'eau fraiche prit la route d'Alger, où elle arriva le 19. du Mois. Là Ruiter aprit que l'on avoit tenu pendant quinze jours le Conſul van den Burg priſonnier au Palais du Roi, ſous prétexte qu'il avoit manqué à délivrer quelques Eſclaves Hollandois. A l'arrivée de l'eſcadre on lui permit de retourner en ſa maiſon; mais on y mit des Gardes pour l'obſerver. 20. *Juin.*

Ruiter requit le Divan par une Lettre, *qu'on laiſſât paſſer le Conſul à ſon bord, afin qu'après avoir conféré enſemble, on pût entrer en négociation de paix.* Le Divan répondit verbalement au porteur, *que le Conſul pourroit aller à bord, ſi l'on vouloit auparavant envoier un Capitaine pour otage.* Ruiter ſoutint par une ſeconde Lettre, *que le Conſul n'étoit point priſonnier de guerre, mais une perſonne libre, & au ſervice de l'Etat; & que lui-meme ne pourroit ſe diſculper envers ſes Maîtres s'il envoioit un otage pour obtenir la liberté de lui parler.* Aly Aga, qui étoit alors Préſident du Divan, tâcha de faire relâcher le Conſul, & de lui faire donner la liberté de paſſer au bord de Ruiter: mais les Houtebachas ſi opoſérent ſi vivement, que ce fut en vain qu'Aly fit tous ſes éforts pour les porter à la raiſon. Enſuite il fit prier Ruiter qu'il ne différât pas plus longtems le commençement de la négociation. Le Conſul en donna avis par une Lettre au Vice-amiral, qui fit venir à ſon bord le Sieur Meppel & tous les autres Capitaines, & après leur avoir lû la Lettre du Conſul les pria, *que chacun* fit enquête en ſon vaiſſeau, s'il ne ſe trouveroit point quelqu'un qui voulût *aller volontairement à terre à la place du Conſul, & s'expoſer à tout ce qu'il pourroit en arriver, ſi le Conſul n'y vouloit pas retourner de ſon bon gré.* Cette propoſition aiant été faite dans tous les vaiſſeaux, il ne ſe trouva perſonne qui voulût aller s'établir caution pour le Conſul, & ſe livrer entre les mains des Barbares. Le même jour Ruiter reçut du Divan une réponce par écrit à ſes deux Lettres, par laquelle on alléguoit. *Que c'étoit la coutume du païs de ne permettre point à un Conſul de ſe rendre à bord, qu'un autre ne vint à terre en ſa place éxercer ſa fonction. Que d'ailleurs ils étoient prêts d'entretenir la paix avec les Hollandois, & de vivre avec eux comme avec des fréres. Que leurs paroles étoient fermes, & leurs alliances ſtables. Que ſi l'on déſiroit la paix on n'avoit qu'à envoier quelqu'un à terre, & qu'on entreroit tout à l'heure en négociation.* Il leur avoit été repréſenté touchant le Conſul, *que s'il avoit été traité*

On ne veut pas permettre que le Conſul Hollandois paſſe au bord de Ruiter, à moins qu'un Capitaine n'aille à terre en ſa place. 20. *Juin.*

21. *Juin.* Propoſition de Ruiter pour trouver un otage. 21. *Juin.*

d'une

d'une maniére ſi étrange durant la paix, il étoit aiſé de comprendre ce qu'il y avoit à eſpérer pour lui pendant la guerre. A ce reproche ils ne firent que hauſſer les épaules, & ſe tûrent. Comme on vit qu'on ne pouvoit obtenir rien d'avantage, Ruiter fit propoſer qu'afin de ne différer pas plus longtems la négociation, le Divan envoiât quelques-uns des principaux d'Alger à ſon bord, pendant que le Commiſſaire Mortaigne & le Fiſcal Viane, envoiés par les Etats Généraux pour traiter avec eux, ſeroient à terre. Le Divan ou la Régence répondit ſur le champ. *Si vous avés intention de traiter avec nous, vous pouvés venir à terre en toute ſûreté ſur notre parole, ſans le moindre ſoupçon ni la moindre inquiétude. Quiconque aborde avec la banniére blanche ſera ici dans une auſſi grande liberté qu'en aucun autre lieu du monde; car c'eſt un point de notre Loi, & il n'y a pas lieu d'en douter. Nos paroles ſont véritables & ſincéres.* Aiant reçu cette aſſurance par écrit le Commiſſaire acompagné du Chevalier van Coeverden deſcendit à terre le lendemain 28. de Juin. Pour Viane il fut retenu par une maladie & empêché d'aſſiſter à la négociation. Mortaigne demanda ſuivant ſes ordres, *Qu'il fût d'abord procédé à la délivrance & à l'échange des priſonniers, aux termes du dernier Traité qui avoit été fait, & qu'enſuite on mettroit quelques points ſur le tapis touchant l'éxécution du même Traité.* Sur cette propoſition le Divan, répondit. *Qu'on ne pouvoit faire aucun échange des priſonniers, ni relacher aucuns Eſclaves, qu'on ne ſût auparavant ſur quel pié la paix ſeroit conclue ou acomplie.* Mortaigne reliqua. *Que cela viendroit en ſon tems, mais qu'on pouvoit bien commencer la négociation par l'afranchiſſement des Eſclaves, afin qu'un ſi bon commencement pût être ſuivi d'une bonne fin.* Après quantité de raiſons & de repliques, alléguées de part & d'autre, les Oficiers du Divan réſolurent d'envoier à Ruiter un Ecrit ſur le fait de la négociation de la paix, par lequel ils déclarérent leurs intentions en cette ſorte. *Si vous déſirés en ſincérité de cœur de faire la paix avec nous, nous vous promettons qu'elle demeurera ferme auſſi longtems que le monde ſubſiſtera; mais ſi vos vaiſſeaux rencontrant les nôtres en mer, ſont chargés de marchandiſes de contrebande, il eſt certain que les Maîtres ne ſeront pas aſsès diſcrets pour s'en taire, & qu'ils ſe découvriront eux-mêmes; & alors ils ſeront amenés à Alger, où leur charge ſera enlevée, & confiſquée à notre profit: mais le fret leur ſera paié, même plus largement que les Chrétiens n'auront promis de le paier. Que ſi nos vaiſſeaux rencontrant quelque bâtiment en mer, ſur lequel il ſe trouve un ou deux Hollandois qui y arborent le pavillon des Etats, viennent à s'en rendre maîtres, & à l'amener à Alger, le Conſul Hollandois ſera obligé de faire l'éxamen des paſſeports & des connoiſſemens du bâtiment pris, lequel, ſi les piéces ſont trouvées fauſſes, ſera déclaré de bonne priſe. Que s'il paroît par les connoiſſemens, que dans un tel vaiſſeau il y ait des éfets apartenans aux Hollandois, il n'y ſera pas touché de notre part; mais ils ſeront délivrés entre les mains du Conſul, à la charge de nous en tenir aux déclarations qu'il fera ſur tous ces points, & de demeurer bons amis comme auparavant. Mais pourquoi & par quelle raiſon avés-vous vous-mêmes pris deux de nos vaiſſeaux, & en avés-vous enlevé de nos mains deux autres, dont nous nous étions rendus maîtres? Si vous dites que c'eſt par repréſailles de la flute* le Tigre, *que nous avions priſe; nous répondons que nous l'avons fait, parce que ce bâtiment portoit pavillon de Veniſe, & qu'on y a trouvé des paſſeports de Veniſe, d'où nous avons conclu que c'étoit un Vénitien; d'autant que le Capitaine étoit établi dans cette ville-là, & qu'il y avoit ſa femme & ſes enfans. Nous ſommes donc prêts de faire la paix aux conditions que nous vous propoſons ici, ſurquoi nous atendons votre réponce. Il ſera dreſſé deux Actes du Traité, dont l'un ſera entre vos mains, & nous retiendrons l'autre; afin qu'autant que le Monde ſubſiſtera, la paix demeure ferme & inviolable, & que nous puiſſions, avec la grace de Dieu, agir toûjours enſemble comme fréres.* Mortaigne aporta au ſoir cet Ecrit au bord de Ruiter; mais le lendemain lors qu'il fut prêt de retourner à terre avec une réponce auſſi par écrit, on découvrit deux voiles à l'Eſt de l'eſcadre Hollandoiſe. Tout le Conſeil de guerre fut aſſemblé à l'inſtant, & l'on délibéra ſi l'on continuëroit la négociation, ou ſi en chaſſant ſur ces deux vaiſſeaux, au hazard de ne les pas joindre, on ſe réſoudroit par ce moien à la rompre. Il fut réſolu de ne faire aucun mouvement contre eux, & de travailler ſur tout d'abord à la délivrance des Eſclaves. Peu après les deux Corſaires Turcs entrérent au dedans du mole, & le ſoir il y en entra encore un autre, au grand déplaiſir de toute l'eſcadre de Hollande qui les voioit. Voici la réponce que le Commiſſaire Mortaigne, acompagné de Coeverden,

1664
Ruiter demande des otages. 22. *Juin.*

Réponce de la Regence d'Alger. 23. *Juin.*

On commence les négociations de paix. 23. *Juin.*

Propoſition du Commiſſaire Mortaigne.

Réponce du Divan.

Mortaigne inſiſte ſur la délivrance des priſonniers.

Lettre & propoſitions des Algériens pour déclarer ſur quel pié ils vouloient la paix. 23. *Juin.*

24. *Juin.*

On conſulte ſi on laiſſera entrer deux bâtimens Algériens qui paroiſſent.

1664. den, fut chargé le même jour de porter au Divan, ou aux Sieurs Aly Aga, Tiahia Ojahia, Bachalas Masul Aga, Bulkebachas & Odebachas. *Quand même nous pourrions demeurer plus longtems dans le silence sur les raisons de notre arrivée devant cette ville, toutefois nous tenons pour certain que la cause qui nous fait venir ici de la part de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux nos Maîtres, n'est pas inconnue non-seulement à vos Seigneuries & aux Habitans d'Alger, mais même à une grande partie de l'Univers. Car qui est-ce qui n'a pas connoissance du Traité de paix conclu le 20. de Novembre de l'An* 1662. *entre les sus-dits Seigneurs Etats Généraux, & la Haute Régence de cette ville d'Alger, par le Vice-amiral de Ruiter? Qui est-ce même qui ignore que le-dit Traité commence par la promesse que vous faites, qu'en cas que vos navires de guerre rencontrent nos vaiss. mar. ils ne les incommoderont nullement, ni ne leur feront aucune insulte, mais qu'ils les laisseront passer avec toute leur charge, & les personnes qui seront à leur bord, de quelque pais & nation qu'elles puissent être? Ce premier point n'etant pas moins connu à vos Seigneuries, qu'à tout le reste de l'Univers, L. H. P. ne peuvent pas s'imaginer sur quel prétexte, ou sous quelle aparence de raison, vos Seigneuries ont pu soufrir que leurs Sujets aient eu si peu d'égard pour les paroles qu'elles ont données, & qu'elles se vantent d'avoir jusques à présent gardées avec tant d'éxactitude & de fidélité. Car ils les ont violées d'une maniére si éclatante, que non-seulement ils ont pillé nos vaisseaux marchands, mais que mêmes ils en ont amené quelques-uns à Alger, où aiant été déclarés de bonne prise les équipages ont été vendus pour esclaves, sans que de votre part on ait seulement voulu entendre les plaintes que le Consul van den Burg vous en a portées, & bien moins encore qu'on ait voulu en faire aucun dédommagement ni réparation. Ce procédé est injurieux à L. H. P. & d'un très-grand préjudice à leurs Sujets: ainsi il ne faut pas s'étonner si les Etats des P. V. n'ont pu le voir durer davantage sans en témoigner leur ressentiment. C'est ce qui les a obligés de donner ordre à leur Contre-amiral Tromp de défendre non-seulement nos vaisseaux marchands, & de leur prêter main forte; mais d'ataquer par toutes sortes de voies les infracteurs de la paix. C'est par ces raisons que le sus-dit Contre-amiral a pris deux Algériens, & qu'avec la même justice il a dégagé de leurs mains deux prises qu'ils avoient faites injustement. Ce n'est pas avec moins de tort, ni par un moindre atentat que ces mêmes Capres ont pris & amené à Alger* le Tigre, *comme si ce bâtiment à cause du pavillon, & de quelques Lettres qui s'y sont trouvées, apartenoit aux Vénitiens; puis qu'on peut clairement prouver, qu'il avoit été frété par des Hollandois, qui demeurent même actuellement en Hollande, aussi-bien que le Maître du vaisseau. Mais d'autant que Nos-dits Seigneurs les Etats sont persuadés que vos Seigneuries ont été surprises par les faux avis que les auteurs de ces violences leur ont donnés, & qui sont la source des broüilleries arrivées depuis peu, L. H. P. qui chérissent extrémement la paix, ont jugé à propos de nous envoier vers vos Seigneuries, & à cette illustre Assemblée, pour demander encore réparation & indemnité des pertes que les Capres d'Alger ont fait soufrir à leurs Sujets, au préjudice du Traité de paix. Ce qui étant fait nous sommes autorisés & avons plein pouvoir non-seulement de ratifier le sus-dit Traité, mais même en cas de besoin, & pour une plus grande assurance des deux côtes, d'y donner les explications, & y faire les augmentations ou changemens qu'il conviendra, afin qu'il demeure ferme & inviolable à perpétuité.* Cet Ecrit étoit signé du Vice-amiral Ruiter, de Mortaigne & de Viane. A cette demande de dédommagement & de restitution de tout ce qui avoit été pillé ou pris, depuis le 20. de Novembre 1662. jusques à ce jour-là, les Algériens demeurérent fort surpris. On eut d'ailleurs de grandes contestations avec eux. Ils prétendoient visiter les vaisseaux qu'ils trouveroient en mer, en enlever les éfets apartenans aux Etrangers, & ne conclure la paix qu'à la charge que les pertes qui avoient été soufertes demeureroient respectivement compensées. Mortaigne déclara que bien loin d'avoir cet ordre, il étoit chargé de requérir un entiére indemnité, & insista fortement sur la clause *des vaisseaux francs avec leur charge & avec les passagers*, demandant une réponce par écrit. Le Divan repartit qu'il ne pouvoit en donner, parce que l'Assemblée n'étoit pas complete. Le lendemain Mortaigne & Coeverden retournérent à terre; mais il ne se trouva pas plus de disposition à convenir ensemble, chacun de son côté tenant ferme sur ses prétentions. Les Ofiziers du Divan demandérent combien, en venant à l'échange, on voudroit donner de Turcs pour un Chrétien? Mortaigne répondit qu'on donneroit homme pour hom-

Réponce aux propositions du Divan. 24. *Juin.*

Plaintes au sujet de la rupture de la paix & des pertes qu'on avoit fait soufrir aux Habitans des P. V.

Demande d'indemnité, & ofres de paix.

Contestations sur ce sujet.

Les Hollandois demandent que leurs vaisseaux soient francs avec la charge & les passagers.

Nouvelle négociation. 25. *Juin.*

homme, chacun ſelon ſa qualité & ſa valeur. Le Divan déclara qu'il n'en vouloit rien faire, & qu'il prétendoit avoir au moins trois Turcs pour un Chrétien; ajoûtant, que Mortaigne ſavoit fort bien ſur quel pié il avoit charge de la part des Etats Généraux de conclure la paix, & qu'il eût à s'en ouvrir ſur l'heure. Il dit que cela n'étoit pas en ſon pouvoir, ſans en avoir auparavant conféré avec les Sieurs de Ruiter & Viane ſes Adjoints, qui étoient chargés des mêmes ordres que lui; qu'il étoit néceſſaire pour cet éfet qu'il retournât à bord, & qu'il leur parlât; & que de ſon côté le Divan devoit lui donner ſa derniére réſolution par écrit, afin que la leur aiant fait voir ils puſſent en délibérer enſemble. Les Algériens ſe plaignirent auſſi que ſelon le bruit qui couroit dans la ville, on maltraitoit fort les priſonniers Turcs & Mores, & que dans les vaiſſeaux on les tenoit chargés de groſſes chaînes aux piés & aux mains. Mortaigne aiant repaſſé à bord interrogea ſur ce ſujet tous les priſonniers en préſence de leur Capitaine Turc, priſonnier avec eux; mais ils déclarérent unanimement que c'étoit à tort qu'on avoit fait cette plainte, & en ſignérent un Ecrit qui fut envoié au Divan: Outre ce Capitaine il y avoit encore trois Capitaines en ſecond, trois Bulkebachas, deux Houtebachas, ſoixante & dix Turcs, & quelques Mores, qui écrivirent tous enſemble au Divan, qu'ils ſuplioient qu'on voulût les échanger tête pour tête avec des Chrétiens de leur qualité, le Capitaine requérant en ſon particulier qu'il pût être échangé pour le Maître *du Tigre*. Il y avoit vingt-cinq de ces Eſclaves Turcs qui avoient été pris par le Contre-amiral Tromp: il y en avoit deux qui avoient été libéralement donnés par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, quatre achetés à Cadix, & ſix autres confiés par quelques Eſpagnols pour délivrer un pareil nombre de leurs compatriotes; le reſte de ceux qui avoient été pris ſous le commandement de Tromp aiant été vendu en Eſpagne. 1664.

Les Turcs ſe plaignent au ſujet des traitemens qu'on faiſoit aux priſonniers ſur les vaiſſeaux. Il en eſt fait enquête.

Gilbert de Viane, Fiſcal de l'eſcadre, aiant été malade ſix jours mourut le 27. de Juin, à deux heures après minuit. Depuis pluſieurs années il avoit preſque toûjours acompagné le Vice-amiral Ruiter dans toutes ſes différentes expéditions de la Méditerranée & du Dannemarc, & en d'autres lieux, où il avoit ſervi le Public utilement & fidèlement, en des afaires de grande importance; aiant même aſſiſté à diverſes négociations, & aidé à conclure pluſieurs Traités avec les Turcs. C'étoit en cette conſidération que les Etats l'avoient encore chargé de ſe joindre à Ruiter & à Mortaigne, pour entrer avec eux dans la négociation de paix dont il s'agiſſoit alors. On demanda au Divan la permiſſion d'enterrer ſon corps, laquelle fut acordée; & l'on indiqua pour cet éfet le lieu où l'on a coutume d'enterrer les Conſuls de France & d'Angleterre, qui eſt une gréve ou un banc de ſable à une lieuë d'Alger à l'Oüeſt. Sur le midi on mit le corps dans la chaloupe de Ruiter, qui fut acompagnée de quatre autres avec des banniéres blanches, à bord deſquelles étoient le Cap. & Contre-amiral van der Zaan, le Chevalier van Coeverden, & d'autres volontaires amis du Défunt, outre quelques ſoldats pour ſervir d'eſcorte. On le porta ſur le banc de ſable au bruit d'une ſalve de quatre-vingts-quatre coups de canon qui furent tirés de tous les vaiſſeaux, & on l'enterra ſans que perſonne y fit la moindre opoſition. Mais le lendemain le corps fut déterré, & le cercueil briſé par des Turcs & par des Mores, qui s'imaginoient qu'on auroit enterré de l'or ou des joïaux avec lui. Lors qu'ils ſe virent trompés dans leur eſpérance, ils prirent le ſuaire & l'emportérent, laiſſant le corps expoſé tout à découvert. Le Conſul s'étant hautement plaint de cette violence, le Divan en marqua beaucoup de déplaiſir: il donna ordre qu'on allât de nouveau enterrer le corps, & déclara au Prévôt de la ville, que s'il ne trouvoit les auteurs de ce crime, on s'en prendroit à lui & à ſes Archers, & qu'on les feroit tous enſemble punir en la place des coupables. Le même jour le Vice-amiral Meppel envoia ſeize Turcs ou Mores à terre, & en contre-échange il y eut ſix Eſclaves Hollandois qui revinrent à ſon bord. Ce fut pour éxécuter une certaine paction qui avoit été faite entre les Turcs & un Maître de vaiſſeau de Hoorn, celui-ci étant convenu de faire rendre ces ſeize Mores pour lui & pour onze Eſclaves de ſon équipage: mais il étoit mort la moitié de ces douze perſonnes, & le Maître même étoit un de ceux qui avoit laiſſé la vie dans l'eſclavage. Enſuite Ruiter réçut par écrit la réponce du Divan, ſur la propoſition faite le 24. du Mois par Mortaigne, & donnée auſſi par écrit. Cette replique, conçuë en Arabe, faiſoit aſſés connoître que les Turcs n'avoient pas intention de traiter de bonne foi: car ils ſoutenoient que par le premier article du précédent Traité, ils avoient ſtipulé *le droit de viſiter les navires Hollandois, & d'en enlever les marchandiſes*

Le Fiſcal Gilbert de Viane meurt devant Alger. 27. *Iuin.*

Son enterrement. 27. *Iuin.*

Echange de 16. Turcs contre ſix Chrétiens. 28. *Iuin.*

Les Turcs tordent le ſens du premier

1664. article du Traite de paix. 28. *Juin.* *diſes des Etrangers.* A l'égard du Conſul leur Ecrit portoit : *Que ſi vous ne voulés pas faire la paix, votre Conſul aiant été laiſſé ici à la faveur & ſous les auſpices de la paix, vous pouvés le reprendre & l'emmener librement, après qu'il aura paié ſes dettes.* Le Vice-amiral & le Commiſſaire aiant lû cet Ecrit, ne pouvoient aſſés s'étonner de leur hardieſſe, d'ozer dire qu'ils vouloient entretenir la paix, & de le ſoutenir dans le même Acte par lequel ils déclaroient ouvertement n'en vouloir point obſerver le premier article, en ce qu'ils pretendoient avoir droit de viſiter les vaiſſeaux Hollandois, & d'en enlever les éfets apartenans aux Etrangers. Pour prouver le contraire on envoia à Alger la copie de cet article en Arabe, & l'on perſiſta dans les demandes précédentes. Mais enfin les Turcs firent leur dernière déclaration au Conſul van den Burg. *Qu'ils ne vouloient point d'une telle paix, ſans droit de viſite dans les vaiſſeaux, & de confiſcation des marchandiſes étrangéres*; ajoûtant, *que les Eſclaves ne ſeroient point rendus pour le prix de la premiére vente*; *mais qu'on pouvoit s'adreſſer à leurs Patrons, & convenir avec eux de la rançon.* Ils écrivirent en même tems une Lettre à Ruiter & à ſes Capitaines en ces termes, *Au Sieur Général & à tous les Capitaines, à Grands & à Petits, ſalut. Nous avions fait tréve avec vous pour ſix mois, pendant leſquels il ne s'eſt ici préſenté aucun de vous : néanmoins ſuivant la convention qui avoit été faite, nous avons attendu ce tems-là ſans toucher à vos vaiſſeaux, ni en enlever les marchandiſes. Mais voiant que vous ne veniés point dans le tems préfix, nous avons tenu la paix pour rompuë. Ainſi c'eſt à vous que la faute en doit être imputée, & non pas à nous.* C'eſt de cette maniére qu'ils tâchoient de ſe décharger du reproche d'avoir rompu la paix ou la ſuſpenſion d'armes. Ils ajoûtoient encore. *Si donc vous ne voulés pas maintenant faire la paix aux termes que nous vous l'avons préſentée par notre Ecrit, nous retiendrons ici votre Conſul juſques-à-ce que vous aiés mis à terre tous nos priſonniers, & alors ſeulement nous vous le renverrons. Vous étes arrivés en paix, vous pouvés vous en retourner de même: mais ſi vous ne voulés pas nous rendre nos priſonniers votre Conſul demeurera en leur place.* Cette menace étoit opoſée à l'ofre qu'ils avoient faite par écrit le jour précédent : mais ces Barbares ſe font auſſi peu d'afaire de violer leur parole que le droit des gens. Le Conſul conjuroit & ſuplioit, par pluſieurs Lettres qui étoient adreſſées à Ruiter, qu'on ne le laiſſât pas captif entre leurs mains. Le Conſeil de guerre s'étant aſſemblé afin d'y pourvoir, on délibéra ſur ſa requête, & l'on jugea que ce ſeroit une honte pour l'Etat, que de laiſſer le Conſul dans les fers, en danger de ſe voir auſſi maltraité par ces Pirates, que l'avoit été le Conſul Anglois: car on avoit contraint celui-ci de traîner en la place d'un cheval des charettes chargées de pierre ; & il avoit été ſi acablé de boue, de pierres & d'ordures que les enfans avoient jettées contre lui, qu'il en étoit tombé en défaillance Après cela on l'avoit encore fait marcher à force de coups, & enſuite on l'avoit lié d'une chaîne de fer du poids de cinquante livres. Depuis on l'envoia tout enchaîné avec d'autres Marchans Anglois dans la baſſe foſſe du Divan, où on lui donna ſi peu de pain & d'eau, qu'il y fût infailliblement mort de faim & de ſoif, ſi le Conſul Hollandois n'eût pas pris ſoin de lui, & ne l'eût aſſiſté. On avoit même alors entendu dire aux Turcs, *Que ſi les Anglois revenoient avec leurs eſcadres de navires de guerre, faire de nouvelles bravades devant la ville d'Alger, & redemander leur Conſul, ils le mettroient à la bouche d'un canon, & le leur renverroient en piéces.* Ainſi comme on devoit tout atendre de leur cruauté & de leur infidélité, il y avoit beaucoup de ſujet de craindre pour le Conſul de Hollande. Les ordres mêmes de L. H. P. & les inſtructions données à Ruiter, à Mortaigne & à Viane, portoient que ſi l'on étoit obligé de rompre avec les Turcs, il falloit emploier toutes ſortes d'éforts pour retirer le Conſul de la maniére la plus convenable qu'il ſeroit poſſible. On conſidéra donc que ſi on le laiſſoit captif avec ſon Ecrivain, & ſes trois Domeſtiques, qui étoient auparavant des Eſclaves, deſquels on avoit paié la rançon, les Etats ſeroient obligés de les racheter à plus haut prix que ne valoient les Turcs qui étoient reclamés à leur place. On jugea que la rançon de ces cinq perſonnes, en comptant le Conſul & ſon Ecrivain à quatre-mille piéces de huit, & les trois autres à treize-cens vingt-cinq piéces, ſuivant le prix qui en avoit été déja donné, monteroit enſemble à 5325. piéces, & qu'outre cela on feroit encore paier pour l'entretien du Conſul & de ſa famille par an pour le moins 2000. piéces ; ſi bien qu'enfin l'Etat ſeroit obligé de paier pour lui & pour ſes gens ſept à huit-mille piéces de huit. Mais on n'eut pas moins d'égard à l'afront que recevroient les Etats des P. V.

Et rejettent la paix ſous condition que les vaiſſeaux ſeroient francs de viſites. 29. *Juin.* Leur Lettre à Ruiter. 29. *Juin.* Leurs demandes injuſtes. Et leurs menaces de retenir le Conſul. Suplications du Conſul. 29. *Juin.* On avoit cruellement traité le Conſul Anglois. *Voi Aitzéma.* XLIV. 130. Délibérations de Ruiter & du Conſeil de guerre ſur la délivrance du Conſul.

ſi

1664.

ſi leur Conſul étoit contraint de tirer des charettes chargées de pierres, & acablé de groſſes chaînes. Au contraire on eſtimoit que ſi les trente-ſept Turcs redemandés par les Algériens, étoient vendus en Eſpagne, on ne tireroit pas plus de 70. piéces de huit pour chacun d'entr'eux, & qu'ainſi le prix de tous enſemble ne feroit qu'environ 3000. piéces; ce qui ſeroit bien éloigné de 7. a 8000. qu'on ſeroit obligé de débourcer pour le Conſul & pour les gens de ſa maiſon. Ces raiſons firent réſoudre le Vice-amiral, le Commiſſaire & tout le Conſeil de guerre unanimement, à donner pour ces cinq perſonnes tous les priſonniers Turcs & Mores. Le lendemain matin on envoia à Alger en deux chaloupes vingt-huit priſonniers, avec leſquels il s'en gliſſa furtivement encore deux, qui apartenoient à d'autres; de ſorte qu'il en fut mis trente à terre, ſavoir vingt-cinq pris par Tromp, & cinq autres. Mais le Capitaine Turc, qui étoit de ce nombre, s'étant préſenté au Divan, & aiant déclaré que Ruiter avoit encore ſept Turcs ou Mores à ſon bord, il fut réſolu de retenir le Conſul juſques-à-ce qu'il les eût auſſi renvoiés. Ils n'avoient pas été rendus parce qu'ils n'apartenoient pas à l'Etat, & qu'ils avoient été la plupart embarqués lors que l'eſcadre étoit en Eſpagne, afin d'être échangés pour des Chrétiens Eſpagnols. Mais lors qu'on vit que contre toute raiſon le Divan n'en vouloit pas démordre, & que de là dépendoit la liberté du Conſul, Ruiter & Mortaigne ſe déterminérent encore à franchir ce pas pour le délivrer. Ils les fient donc mener le même jour dans la ville, & alors le Conſul aiant été relâché ſe rendit au ſoir avec ſes gens au bord de Ruiter, dans la même chaloupe ou les Turcs avoient été menés à terre, non ſans une grand joie de ſa part, auſſi-bien que de celle de ſon libérateur, qui fit tirer ſept volées de canon à ſa venuë. En renvoiant les derniers Eſclaves Ruiter avoit écrit fort civilement au Divan, & avoit prié qu'en conſidération de la maniére dont il en uſoit, juſqu'à délivrer à leur ſollicitation des Eſclaves qui ne lui apartenoient pas, afin de retirer le Conſul qu'ils n'avoient pourtant aucun droit de retenir, on voulût au moins par reconnoiſſance délivrer auſſi le Maître du *Tigre*, & quelques Hollandois: mais ils ſe moquérent de ſa demande. Enſuite on procéda au rachat des Eſclaves Hollandois. Depuis la paix le Conſul en avoit fait relâcher treize ſur ſa parole, deſquels la rançon avoit été paiée incontinent après la venuë de Ruiter. Il en fut encore racheté environ 55. le 2. & le 3. de Juillet, entre leſquels il y avoit un jeune homme de 23. ans, nommé Evert Gerritſz. originaire d'Alcmar, qui demeura à terre pendant que ſes compagnons paſſoient à bord avec une joie extrême; ce qui fit naître de fâcheux ſoupçons contre lui. En éfet on ne tarda pas longtems à être éclairci de ſa mauvaiſe volonté; car le lendemain ceux qui faiſoient le rachat ſe trouvant encore dans la ville, & aiant tâché, premiérement par leurs ſollicitations, puis après par des menaces, & même par contrainte, de le faire entrer dans la chaloupe, il demanda ſecours aux Turcs & aux Mores. Ceux-ci acourant en foule le menérent au Palais du Roi, où aiant renoncé à N. S. J. Chriſt, & à ſa Réligion, on lui raſa le ſommet de la tête. Tandis qu'on étoit ocupé à paier les rançons, il fut arrêté dans le Divan, que les Hollandois racheteroient quatre Eſclaves à beaucoup plus haut prix que les autres; & comme on refuſoit de le faire, en ſe plaignant de cette injuſtice, ils demandérent encore qu'on retirât trois Etrangers, qui étoient de Lubec, & les mirent à une haute rançon, faiſant déclarer à Ruiter que s'il ne les rachetoit on ne relâcheroit plus de Hollandois, & qu'on ne permettroit plus qu'il en paſſât à bord. Outre cela le prix de la rançon hauſſoit tous les jours, & l'on fut enfin réduit à ne pouvoir plus délivrer d'Eſclaves, qu'en paiant 350. piéces de huit, c'eſt-à-dire plus de cent piéces au deſſus de la premiére vente qui en avoit été faite. Cette maniére d'agir porta Ruiter & ſon Conſeil de guerre à prendre la réſolution de ne déférer pas plus longtems aux injuſtes volontés des Algériens; mais de ceſſer le rachat des captifs; d'écrire aux Conſeillers du Divan; de leur remettre devant les yeux leur injuſtice, & de leur déclarer la guerre. C'eſt ce qui fut éxécuté le 4. de Juillet, par une Lettre ſignée du V. Amiral & de Mortaigne, dans laquelle ils faiſoient voir aux Turcs, comment ils avoient été les infracteurs de la paix; combien d'avances les Etats avoient faites pour la rétablir entre les deux Nations; avec quelle injuſtice on en avoit uzé à Alger à l'égard du Conſul van den Burg, contre le droit des gens; quelle avoit été celle qu'ils avoient éxercée dans l'afaire du rachat des Eſclaves, même juſqu'à contraindre les Hollandois à paier la rançon de gens qui ne leur apartenoient pas. *Toutes ces tirannies*, étoit-il dît à la fin de la Lettre, *ſont ſi injurieuſes à l'Etat des P. V. & ſi prejudicia-*

On prend la réſolution de donner les Eſclaves Turcs en échange pour lui.

On méne 30. Turcs à terre.

30. *Juin.* Les Turcs demandent encore 7. Eſclaves.

Qu'on leur renvoie. Le Conſul eſt relâché.

On raché-te 55. Eſclaves.

Un Eſclave racheté demeure à terre & renonce a la Religion Chretienne.

Grande injuſtice des Algériens.

3. *Juillet.*

Surquoi il eſt reſolu de leur déclarer la guerre, & de ne racheter plus d'Eſclaves.

4. *Iuillet* Lettre envoiée au Divan à cet éfet.

1694. *diciables aux Habitans, qu'il n'eſt pas poſſible à L. H. P. de les ſuporter davantage. Partant nous Commiſſaires au nom de L. H. P. Nos Seigneurs & Maitres Souverains, renonçons à toute alliance & paix avec le Divan ou la Haute Régence d'Alger, & leur déclarons la guerre; têmoignant devant Dieu, & à la face de tout l'Univers que nous ſommes innocens de tout le ſang qui pourra être répandu.* Cette Lettre accompagnée d'une autre, pour donner avis de ce qui ſe paſſoit aux Eſclaves qui demeuroient, & pour les conſoler, aiant été envoiée par une chaloupe, & délivrée à un bâtiment qui étoit derriére le mole, on fit pavillon bleu, & l'on ſe prépara à partir: mais on fut ſurpris d'un ſi grand calme qu'il n'y eut aucune aparence de lever l'ancre. La nuit ſuivante il y eut cinq Chrétiens, qui pour aquérir la liberté, hazardérent leur vie en ſe jettant dans l'eau, & nageant vers les vaiſſeaux Hollandois. L'un d'entre eux, qui étoit originairement Vénitien, mais habitant d'Amſterdam, arriva de bon matin au bord du Vice-amiral Meppel; & deux Hollandois, avec un autre, qui étoit originaire du Nord, & un Eſpagnol, gagné ent celui du Cap. Sweers. Le même matin l'eſcadre mit à la voile. Ruiter avec les ſix navires d'Amſterdam prit ſon cours vers Alicante, afin de pouvoir par cette voie donner avis à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam de ce qui s'étoit paſſé aux négociations d'Alger, & de prendre auſſi les Lettres qui pourroient être venuës de Hollande. Le Vice amiral Meppel fit voiles avec le Contre-amiral Aart van Nès, & le Capitaine Jean van Nès, tous deux fréres, vers le cap de St. Martin, & vers Valence pour y faire de l'eau. Le Capitaine Haaxwandt fut détaché en qualité de Contre-amiral avec les Capitaines Pomp & 't Hoen, pour aller à Majorque ſe pourvoir de vivres. Après cela Meppel & les autres Commandans devoient croiſer entre St. Martin & Yviça, en atendant Ruiter, lequel cependant alla le 7. du Mois, avec ſes ſix vaiſſeaux, jetter l'ancre devant Alicante, & envoia le même jour ſes Lettres à la poſte. Il y avoit auſſi joint la liſte des Eſclaves qui avoient été délivrés, & le prix qu'ils avoient tous coûté, tant ceux qui avoient été mis en liberté avant ſon arrivée, par la négociation & ſur la parole du Conſul van den Burg, que ceux qui avoient été rachetés pendant le ſéjour de l'eſcadre à la rade d'Alger. Il avoit été débourcé 4114. piéces de huit & deux réales tant pour la rançon des treize que le Conſul avoit fait afranchir, que pour les frais qu'il avoit encore fallu paier par deſſus, & 14980 piéces de huit & quatre réales pour les cinquante-cinq qui avoient été depuis rachetés tant par lui que par le Commiſſaire Mortaigne, ſelon les ordres qu'ils en avoient: ce qui faiſoit enſemble 19094. piéces de huit & ſix réales, laquelle ſomme montoit à-peu-près à 44825. livres, monnoie de Hollande. Le ſoir du même jour que le Vice-amiral arriva devant Alicante il reçut une dépêche du Conſeil de marine d'Amſterdam, datée le 26. de Mai, par laquelle on lui donnoit avis, *que les Anglois paroiſſoient vouloir brouiller; mais qu'on eſpéroit pourtant qu'il n'arriveroit rien de fâcheux, & que L. H P. prendroient tous les ſoins néceſſaires afin de prévenir les deſordres. Qu'on avoit jugé à propos de l'informer de ce qui ſe paſſoit, de peur qu'il ne fût ſurpris par des nouvelles particuliéres, qui lui fiſſent faire quelque démarche, laquelle ne fût pas tout-à-fait conforme à ſon devoir. Qu'on lui ordonnoit d'entretenir une bonne intelligence avec les Commandans, Capitaines, & Oficiers des armées navales ou eſcadres Angloiſes, qui étoient dans ces mêmes mers, au deſir des Inſtructions dont il avoit été déja chargé; néanmoins avec prudence, & avec cette circonſpection de ſe tenir toûjours hors d'état de pouvoir être ſurpris ou ataqué à ſon desavantage, ſi les afaires venoient à prendre un autre cours qu'on n'eſpéroit, & qu'il arrivât quelque rupture, auquel cas il faudroit que les Anglois ſe rendiſſent les agreſſeurs, les Etats n'aiant de leur part aucune intention de l'être. Que dans la ſuite, s'il ſe paſſoit quelque choſe de ſemblable, & qui méritât de lui être écrit, on le feroit par un Exprès, qui lui porteroit en même tems les ordres qu'il auroit à éxécuter, ſoit pour la diviſion de l'eſcadre, ou pour le ralliement des vaiſſeaux; ou ſoit pour l'obliger d'envoier en poſte donner de promts avis au Conſeil de l'Amirauté, s'il avoit connoiſſance que le Vice-amiral Lawſon, avec toute ſon armée navale raſſemblée, vint à quitter ſubitement les parages où il étoit. Que pour cet efet il ſeroit à propos d'obſerver ſes mouvemens, & d'en prendre toute la connoiſſance poſſible. Qu'il communiqueroit ſes ordres aux autres Commandans & Capitaines qui étoient ſous lui, leur enjoignant de s'y conformer, & de ſe tenir bien ſur leurs gardes, ſans néanmoins en faire rien paroître aux yeux des Oficiers Anglois, ni leur fournir matiére de ſoupçon, ou faire aucune démarche qui pût les ofenſer; & que ces mêmes avis ſeroient donnés ſous*

Cinq Eſclaves ſe ſauvent en nageant, & abordent les vaiſſeaux.

L'eſcadre met à la voile. 5. *Juillet.*

Ruiter arrive devant Alicante. 7. *Juillet.*

Ruiter reçoit des dépêches du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, par leſquelles il lui eſt donné avis des broüilleries qui s'élevoient avec les Anglois, & ordre d'uzer de beaucoup de prudence & de précaution aux lieux où il ſe trouveroit, & de les traiter toûjours en amis.

ſous main aux vaiſſeaux marchands des P. V. qui navigeroient dans les mêmes mers. 1664.
On peut juger par cet écrit combien il ſortoit déja d'étincelles de ce feu qui couvoit ſous les cendres ; & qui éclatant bientôt après cauſa un terrible embraſement de guerre, entre la Grande Bretagne & les Provinces Vnies. Je ne toucherai point ici les cauſes de ce funeſte événement ; ni ne parlerai point des jalouſies d'Etat, des prétendus mécontentemens, des reſſentimens d'injures imaginaires, du ſouvenir d'anciens affronts, de l'oubli des bienfaits récens, ni du deſir de s'enrichir aux dépens de ſes voiſins, de s'atribuer l'empire de la mer, & de de donner la loi à tout le monde, qui en furent les véritables motifs. Cela me meneroit trop loin, & me feroit trop écarter de mon ſujet. Ceux qui ſouhaiteront d'en être plus pleinement inſtruits, pourront lire les Hiſtoires de l'Etat, & des guerres qui s'élevérent alors contre lui, où ſont contenus les principaux incidens dont elles furent acompagnées.*

* *Voi Aitzéma.* XLI. 756 XLII. 902. XLIII. 1117. 1118. 1119. XLIV. 64. 65. 68. 78. 79. 84. 86. 90. 95. 99.

Lors que Ruiter eut reçu cette Inſtruction, & qu'il en eut fait part aux Capitaines, il remit à la voile le 11. du Mois avec ſes ſix vaiſſeaux, après s'être pourvû d'eau autant qu'il lui fut poſſible dans un lieu où on ne pouvoit avoir pratique ; & il alla chercher proche du cap de St. Martin le Vice-amiral Meppel, le Commandeur de Wildt & le Contre-amiral van Nès avec le reſte de l'eſcadre. Mais il détacha van der Zaan, ſon Con. Amiral, avec les Capitaines Sweers & Swart, pour aller eſcorter des vaiſſeaux marchands juſques par le travers d'Yviça, avec ordre de revenir enſuite ſous le pavillon. Après cela il rencontra Meppel qui lui aiant dit qu'il avoit eu pratique à Valence, & qu'il y avoit fait de très-bonne eau, il y prit auſſi-tôt ſon cours, parce que celle qu'il avoit faite à Alicante étoit ſi ſomache, & ſentoit ſi fort le ſalpêtre qu'à peine en pouvoit-on boire, ni même s'en ſervir à cuire d'autres alimens ; ce qui eſt une des plus grandes incommodités qu'on puiſſe ſoufrir ſur mer. Le 15. du Mois, l'eſcadre mouilla à la rade de Valence, devant le village de Grao, à l'embouchure du Turias, ou Guadalaviar, & à la vûë de la ville. Là on eut non-ſeulement un commerce libre, mais encore il vint pluſieurs Eſpagnols de qualité au bord de Ruiter pour le ſaluer. Au même tems van der Zaan, Sweers, & Swart arrivérent à la même rade. Le lendemain le Marquis de St. Roman, Vice-roi de Valence, fit inviter à dîner Ruiter & les autres Commandans. Ils deſcendirent tous au village de Grao, où le Vice-roi les envoia querir dans trois caroſſes. Ruiter entra dans le premier avec le Gouverneur de la ville de Valence, & avec le Commandeur de Wildt, le Cap. van der Zaan, le Jeune Engel de Ruiter, & Jean Pauluſz. van Gelder, fils du premier lit de la Femme de Ruiter. Le ſecond caroſſe mena le Commiſſaire Mortaigne avec d'autres Oficiers ; & le reſte de leur ſuite ſe mit dans le troiſiême. Ils paſſérent par un chemin qui leur parut fort agréable, bordé de beaux jardins, où ils voioient des vers à ſoie ſans nombre dans les meuriers. En ſortant du village de Grao ils furent ſalués d'une décharge d'artillerie, & lors qu'ils furent arrivés dans la ville devant le Palais du Vice-roi, on leur donna le divertiſſement de pluſieurs fanfares de trompettes, & d'airs de hautbois. Le Vice-roi alla les recevoir avec ſes lunettes ſur le nés, à la maniére des Eſpagnols, pour marque de gravité. Après cela on ſe mit à table. Pluſieurs Seigneurs & Comtes ſe trouvérent avec les Hollandois à ce repas qui fut ſervi à vaiſſelle d'argent, & qui fut magnifique. A-peine étoit-on ſorti de table, que quelques jeunes Gentishommes avec des Dames danſérent un ballet en joüant des caſtagnettes, deux jeunes Demoiſelles joüant auſſi en même tems de la harpe. Ruiter remercia le Vice-roi de la faveur qu'il avoit faite aux Hollandois, en acordant pratique à leur eſcadre. Le Vice-roi lui répondit, *qu'il avoit cet ordre de ſon Roi, & qu'il ſavoit bien lui-même quel beſoin on avoit d'eau douce, quand on étoit ſur mer.* Pendant le repas il marqua un grand deſir de voir l'eſcadre ; ce qui obligea le Vice-amiral de l'inviter à paſſer le lendemain ſur le midi à ſon bord. Il promit de s'y rendre, mais que ce ne ſeroit qu'au ſoir, lors que la plus grande ardeur du ſoleil ſeroit paſſée. Sur la fin du jour on remena Ruiter & ſa compagnie en caroſſe au rivage de Grao, ſuivi d'un cortége de cinquante cavaliers ; & l'on fit encore à ſon départ une décharge d'artillerie, à laquelle il fut répondu par l'Amiral de l'eſcadre. Mais la mer briſoit avec tant d'impétuoſité, qu'il s'en fallut peu que les canots n'échoüaſſent. Ruiter même fut contraint d'entrer dans une barque Eſpagnole, avec laquelle aiant franchi la lame & le frein il arriva enfin ſur la brune à ſon bord, tandis que les autres Oficiers demeurérent à Grao, d'où le gros tems

Ruiter arrive devant Valence. *15. Juillet.*

Il eſt invité à dîner chez le Vice-roi. *17. Juillet.*

Et eſt fort bien régalé.

1664. les empêcha de partir cette nuit-là. Le lendemain quantité de gens allérent voir les vaiſſeaux de guerre de Hollande,& ſur le ſoir le Vice-roi,le Gouverneur & d'autres Seigneurs paſſérent au bord du Vice-amiral où ils furent reçus avec la civilité qui leur étoit dûë. A leur arrivée tous les navires de l'eſcadre, chacun à ſon tour & ſelon ſon rang, firent une ſalve de quelques volées de canon. Ils s'en retournérent lors que le ſoleil ſe couchoit, têmoignant être fort ſatisfaits de leur viſite, & l'on recommença les ſalves à leur départ. Cependant tous les vaiſſeaux avoit fait de l'eau, car on en trouve de très-douce & très-fraîche en ce lieu-là. Le 19. Ruiter remit à la voile, & après avoir rencontré ſur le ſoir le Vice-amiral Meppel, il moüilla le 21. devant Alicante, où il trouva une dépêche, contenant à-peu-près les mêmes choſes que celle du 26. de Mai, qu'il avoit déja reçuë. Enſuite le Conſeil de guerre jugea à propos de faire voiles par l'Oüeſt vers Malaga, en s'étendant beaucoup ſur la route ; ſavoir Ruiter avec les ſix navires d'Amſterdam du côté de la côte de Barbarie, & Meppel avec les ſix autres vaiſſeaux vers les côtes des païs Chrétiens. Chacun demeura d'acord de prendre ſous ſon eſcorte les vaiſſeaux marchands des P. V. qu'ils rencontreroient, afin de les conduire le plus loin qu'il ſeroit poſſible. Cependant en croiſant on s'informoit de l'état & des mouvemens des Anglois, leſquels n'avoient encore rien entrepris. En ce tems-là il ſe répandit à Alicante, & dans les autres villes d'Eſpagne, un grand bruit qu'il y auroit bientôt guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Dans le même tems Ruiter en continuant de croiſer & de faire des bordées,eſcorta trois vaiſſeaux marchands d'Amſterdam juſques à Malaga, où il arriva le 29. du Mois. Mais lors qu'il envoia ſon canot à terre porter des Lettres de ſanté de Valence & d'Alicante, le rivage fut bordé de ſoldats pour en défendre les aproches. On refuſa même de prendre les Lettres de ſanté, & de les lire ; & l'on dît que le Gouverneur avoit reçu de nouvelles dépêches du Roi, par leſquelles il étoit très-étroitement défendu d'acorder pratique dans les ports d'Eſpagne à l'eſcadre de Hollande. Ruiter fit demander, *combien de tems dureroient ces défenſes* ? On répondit, *qu'on n'en ſavoit rien.* Il lui parut alors étrange qu'a Malaga on lui refuſât tout commerce, & qu'à Cadix on l'eût permis au Vice-amiral Lawſon, qui avec ſon eſcadre revenoit comme lui d'Alger où étoit la peſte ; juſques-là qu'on ſoufroit que les Anglois y fiſſent netoier leurs vaiſſeaux. Il aprit auſſi qu'ils étoient encore à cette rade, & que c'étoit par eux qu'avoit été répandu le bruit d'une prochaine rupture entre l'Angleterre & la Hollande : mais il prit la réſolution d'atendre, croiant qu'après avoir demeuré quelques jours à la rade, comme par une maniére d'épreuve de ſanté, on ne pourroit pas ſe diſpenſer *de lui acorder pratique, parce qu'en la refuſant ce ſeroit le traiter plus durement qu'on ne traitoit les vaiſſeaux qui venoient des villes d'Italie les plus infectées de la peſte.* Cependant il eut beau faire cette propoſition, & remontrer *qu'il n'y avoit point de malades ſur ſes vaiſſeaux, ni pas un des matelots qui eût la peſte*;tout cela ne ſervit de rien. Ainſi le dernier du Mois,il leva l'ancre,& aiant pris ſon cours vers le cap de Molina où il fit de l'eau,il croiſa enſuite pendant quelques jours entre le cap & la côte de Barbarie,& depuis l'un juſques à l'autre. Peu après il rencontra proche de Molina Meppel & les vaiſſeaux qui étoient ſous lui. Alors il aſſembla le Conſeil de guerre général, pour délibérer ſur les meſures qu'il falloit prendre. On s'y trouva fort embaraſſé : il y avoit cinq mois que les navires n'avoient été netoiés : ils étoient fort ſales, & la défence du Roi d'Eſpagne les empêchoit d'avoir communication dans aucun port. Mais enfin Lawſon aiant eu permiſſion d'entrer dans celui de Cadix, & y étant même encore, on eſpéra qu'on y obtiendroit la même faveur, & l'on y prit ſon cours. Ce deſſein fut d'autant plus généralement aprouvé, que Ruiter avoit eu ordre d'obſerver les Anglois, & de prendre garde à leurs mouvemens ; ce qui ne ſe pouvoit faire qu'en s'aprochant d'eux quelquefois. Ce fut auſſi par ce motif qu'il ne fit pas voiles vers Tunis, pour y éxécuter ſa commiſſion, & enſuite croiſer ſur les Corſaires d'Alger, quoi qu'il eût alors une extrême envie d'aller les chercher dès qu'il auroit fait netoier ſes vaiſſeaux, qui étant fort fins de voiles, ſur tout l'*Edam*, monté par le Capitaine Sweers, & quatre autres encore, lui donnoient une grande eſpérance de les joindre, s'il pouvoit une fois les découvrir. Il eſt vrai que le *Damiéte*, que montoit Henri Adrianſz. etoit plus peſant que ces cinq premiers ; cependant il étoit encore plus léger que les meilleurs voiliers de la Meuſe ou de Northollande. Le 4. d'Août l'eſcadre retourna devant Malaga où l'on ne trouva point de dépêches de Hollande ; mais on y aprit que les Anglois étoient encore à Cadix. Sur cet avis Ruiter perſiſtant dans la réſolution qui avoit été priſe,

Le Vice-roi ſe rend au bord de Ruiter. 18. *Juillet.*

L'eſcadre remet à la voile. 19. *Juillet.*

Elle arrive devant Alicante. 21. *Juillet.*

Ordre pour la diviſion & pour la route de l'eſcadre.

Ruiter arrive devant Malaga. 29. *Juillet.*

Le Roi d'Eſpagne défend l'entrée de ſes ports à l'eſcadre de Hollande.

Ruiter remet à la voile. 31. *Juillet.*

Il rencontre Meppel. 2. *Août.*

Il ſe détermine à faire voiles pour Cadix.

Les vaiſſeaux d'Amſterdam ſont très-légers à la voile.

L'eſcadre retourne devant Malaga.

prise, y fit route incessamment, & prit sous son convoi huit vaiſ. mar. des P. V. qui se trouvérent prêts à le suivre. Le même jour il reçut de Malaga une Lettre du Sr. Drillenburg, Consul Hollandois, par laquelle il étoit informé que les Anglois qui demeuroient en cette ville-là avoient reçu nouvelles de leur païs, qu'on travailloit puissamment en Angleterre à un grand armement de mer ; qu'on devoit embarquer près de quinze-mille soldats ; & que le Duc d'Yorc commanderoit lui-même l'armée. A quoi il fit cette réponce. *J'ai reçu votre Lettre avec les nouvelles qu'elle contient, qui représentent les grands préparatifs qu'on fait en Angleterre, & que le Duc d'Yorc doit aller lui-même en mer. Mais ce n'est pas une afaire, puis que dans le combat il n'est qu'un homme seul comme un autre, & qu'il ne peut, non-plus qu'un autre, paier que de sa personne. Ceux qui se laissent épouvanter par les menaces, doivent demeurer chez eux, & n'aller point à la guerre. De notre côté nous atendrons en silence ce que la Providence de Dieu en a ordonné. Au reste si vous aprenés quelque chose de plus particulier faites le moi savoir au plutôt par Gibraltar ou par Cadix.* Le 7. du Mois, étant arrivé à cette derniére ville, il ne put y avoir pratique, ni permission de nétoier ses vaisseaux, ou d'envoier prendre des vivres à terre. Il aprit seulement que les Anglois aiant caréné les uns après les autres, avoient levé l'ancre depuis deux jours, & pris la route de Tanger, sans qu'on eût une connoissance plus particuliére de leurs desseins, ni de la situation où étoient les afaires entre leur Roi & les Etats Généraux. Il trouva aussi à cette rade un grand nombre de vaisseaux marchands des P. V. qui devoient passer le Détroit ; & deux autres destinés pour Smirne, sous le convoi des Capitaines Verburg & Ooms ; & un autre encore prêt à faire voiles pour Malaga sous le convoi du Capitaine Blok de Zélande. On mit alors en délibération quelle route on feroit prendre à l'escadre, & l'on proposa de pourvoir d'une bonne escorte tous ces vaisseaux marchands qui devoient passer le Détroit, afin de les défendre contre qui que ce fût qui les voulût insulter. Cette résolution fut acompagnée de promesses mutuelles de ne se point abandonner les uns les autres en cas de combat, mais de se prêter fidèlement secours, quelque accident qui pût arriver. Le 11.* du Mois, Ruiter fit arborer le pavillon blanc pour signal à tous les Capitaines & aux Maîtres de vaisseau de venir à son bord. Là il fut arrêté que ce seroit en plein jour qu'on entreroit dans le Détroit, afin que les Anglois qui étoient devant Tanger, ne pussent s'imaginer qu'on les craignît. Le lendemain tous les vaisseaux de guerre & la flote marchande, consistant en trente-deux voiles, arrivérent dans le Détroit, à la vûë de Tanger & de l'escadre Angloise, composée de treize navires de guerre. Ceux des Hollandois mirent alors en panne jusques-à-ce que le dernier de toute leur flote fût proche d'eux, & revirant ensuite ils prirent leur cours par l'Est-quart-au-Nord. Le Vice-amiral Lawson salua Ruiter & son escadre d'onze volées de canon, à quoi Ruiter répondit aussi d'onze, & Meppel de neuf, sans amener le pavillon. Le 13. on rencontra à la vûë de Granatberg, proche de Modril ou Mortil entre Veles-malaga & Almérie, le Capitaine Jean de Liefde avec quatre vaisseaux marchands des P. V. & un Anglois, qui venoient de Sicile & de Sardaigne, chargés de blé, faisant route à Cadix, & de là en Hollande. Alors Verburg & Ooms, avec les vaisseaux destinés pour Smirne, & les autres bâtimens, étant passés & hors du danger de tomber entre les mains des Anglois, on trouva à propos de leur laisser continuer leur route, & d'escorter de Liefde, & les vaisseaux de son convoi, dans le Détroit. Ensuite venant proche de Malaga Ruiter aprit qu'il y avoit à la rade huit vaisseaux marchands des P. V. richement chargés, sous l'escorte des Capitaines van Amstel & van Reede, qui revenoient de Livourne & de Génes, & qui étoient destinés pour le Texel. Il fut en même tems que le Vice-amiral Lawson avec 11. navires étoit moüillé sous le cap de Molina, devant l'aiguade, vers lequel aiant pris son cours, & étant allé jetter l'ancre entre l'aiguade & Malaga, il salua Lawson d'onze coups, qui lui répondit de pareil nombre, sans que de part ni d'autre on mît le pavillon bas. Ensuite il envoia dans sa chaloupe son Capitaine nommé du Bois, faire des complimens de sa part à Lawson, qui portoit le pavillon au grand mât. Lawson envoia a son tour son Capitaine à Ruiter pour lui rendre la même civilité. Mais ni l'un ni l'autre ne passérent point à bord, parce que les Hollandois n'avoient pas pratique, & que les Anglois craignoient qu'on ne la leur refusât, s'ils recevoient les Hollandois, & s'ils alloient à leur bord. Ainsi l'on

1694.

4. *Août.* Nouvelles des préparatifs de guerre qui se font en Angleterre.

Réponce de Ruiter, digne de remarque. 4. *Août.*

Il arrive devant Cadix. 7. *Août.*

On délibére touchant les opérations de l'escadre.

Il est arrêté d'escorter des vaisseaux marchands dans le Détroit. 9. & 10. *Août.*

* 11. *Août.* Le Vice-amiral Lawson salue l'escadre de quelques volées.

Ruiter rencontre six vaisseaux proche de Modril. 13. *Août.*

Il retourne devant Malaga.

Où il trouve 8. vaiſ. mar. Hollandois avec deux navires pour leur escorte.

Et 11. vaisseaux Anglois avec le Vice-amiral Lawson.

Saluts réciproques. 18. *Août.*

1664. s'en tint à cette sorte de visites, dans lesquelles on continua à se donner réciproquement des têmoignages d'amitié. Lawson même de qui les canots & les chaloupes avoient la liberté d'aborder à terre, les fit offrir à Ruiter pour lui porter de l'eau & d'autres rafraîchissemens. On lui fit tous les remercîmens que méritoit une ofre si honnête, mais sans l'accepter. Après cela les Anglois aiant fait feinte d'aller croiser vers Alger, on les vit néanmoins toûjours prendre leur cours au Sud, tant qu'on les eût perdu de vûë; ce qui fit naître à Ruiter le soupçon que la nuit ils pourroient bien changer le bord, & venir à l'Oüest, afin de prendre leur avantage sur les vaisseaux marchands, proche de Tanger, ou devant Cadix; & cela étoit d'autant plus vraisemblable, qu'ils avoient alors un vent largue d'Oüest, propre pour courir à l'Est. Comme tout étoit devenu suspect de leur part, il fut résolu par tous les Commandans de l'escadre, qu'on escorteroit ces dix vaisseaux dans le Détroit de Gibraltar au delà de Tanger, & même jusques devant Cadix. C'est ce qu'on jugea alors être le plus utile pour le service de l'Etat, parce qu'on étoit obligé de prendre garde aux postes où se tenoient les Anglois, afin de savoir quand l'escadre pourroit s'étendre sans péril: car tandis que les Hollandois étoient ocupés à les observer, ils ne pouvoient pas passer plus loin au delà du Détroit. Les vaisseaux marchands furent donc escortés jusques à Cadix *, c'est-à-dire hors de danger. Là on mit avec précipitation les navires à la bande; on les netoia le mieux qu'il fut possible, selon le tems qu'on avoit; & l'on fit de l'eau avec les chaloupes. Après cela on remit à la voile; on repassa le Détroit†; & l'on fit route à Malaga & à Alicante, pour tâcher de rencontrer la flote qui revenoit de Smirne, & qui étoit atenduë sous le convoi des Capitaines van Brakel & van Meeuwen, avec intention de l'escorter pareillement jusques-à-ce qu'on la crût en sûreté. Cependant les Espagnols avoient aussi acordé pratique aux Anglois à Malaga, où ils la refusoient à l'escadre des P. V. quoi qu'il n'y eût pas lieu de faire aucune distinction. On en fit des reproches à quelques Ministres d'Espagne, qui prirent pour prétexte, que les Hollandois vouloient mettre à terre des marchandises chargées en des lieux infectés, quoi que cela ne fût pas véritable; & néanmoins sur cette fausse raison l'abord de presque toute la côte d'Espagne leur fut interdit; ce qui leur causa beaucoup de peines & d'incommodités.

Ofres civiles de Lawson.

Les Anglois remettent à la voile.

Les soupçons de Ruiter au sujet de la route qu'ils prennent.

Il escorte les 8. vaisseaux marchands vers Cadix.

* 26. *Août.* *Voi Aitzéma.* XLIV. *p.* 177.

† 28. *Août.*

Il croise sur la flote de Smirne.

Sur ces entrefaites il se passa ailleurs des afaires qui apellérent Ruiter & son escadre dans un autre climat du Monde. Aux mois de Mai & de Juin, on reçut nouvelles en Hollande, que les Anglois sous le commandement du Capitaine Robert Holmes, avoient pris au mois de Janvier précédent, près du Cap Vert, un certain bâtiment, nommé *la Lunette*, & un yacht, nommé *le Neptune*, apartenans à la Compagnie des Indes-Occidentales. Que le navire qui avoit pris *le Neptune*, portoit le pavillon des P. V. au grand mât. Que le 31. du même Mois, Holmes avoit sommé le Fort du Cap Vert, situé dans l'isle de Goerée, & l'avoit contraint dès le 1. de Février de se rendre avec le yacht *le Crocodile*. Que le soir précédent il s'étoit emparé de deux petits bâtimens, l'un nommé *la Nasse*, l'autre, *le Pêcheur*. Que les Commis, & les autres gens de la Compagnie Hollandoise, au nombre de 140. hommes, avoient fait leur capitulation avec Holmes, qu'il leur rendroit *la Lunette*, pour les transporter en Hollande; mais qu'après avoir vû quantité de marchandises, qui étoient là prêtes à charger, ce Capitaine avoient refusé de donner le vaisseau, disant qu'il en avoit afaire pour envoier ces mêmes marchandises à Sierra Liona. Qu'enfin à leurs pressantes sollicitations, il leur avoit acordé la permission de s'embarquer dans un vaisseau Portugais, qui étoit alors moüillé au Cap Vert. Qu'entre les Hollandois qui s'étoient embarqués sur ce bâtiment de Portugal, il y en avoit eu deux, qui aiant passé à un autre bord, étoient enfin venus par les isles de Flandre en Hollande. Que ces deux Passagers étoient Jean Jacobsz. Buis habitant d'Amsterdam, qui avoit été Pilote du *Neptune*, & Lieve Lierx Instma, matelot du même vaisseau, lesquels étoient allés à la Haie faire déclaration † devant Jean Beekman, Notaire, & devant deux têmoins, de tous les faits ci-dessus, pour avoir été présens, & avoir eux-mêmes vû & oüi ce qu'ils afirmoient. Ensuite on reçut encore au Mois de Juillet, des nouvelles plus particuliéres des hostilités que les Anglois continuoient d'éxercer dans la Guinée. Que le 21. d'Avril ils avoient pris d'assaut le Fort Tacorari, fait la garnison prisonniére, & pillé tout ce qui s'y étoit trouvé. Que le 23. du même Mois, on avoit vû arriver devant le château de S^{t}. George del Mina, ou de la Mine onze de leurs vaisseaux, entre

† 19. *Juin.*

Autres nouvelles touchant les hostilités des Anglois sur la côte de l'A-

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 72.

On reçoit nouvelles en Hollande des hostilités commises par les Anglois sur les côtes de l'Afrique, en prenant les vaisseaux & les Forts.

entre leſquels étoient deux grands navires portant le pavillon Roial, ſous le commandement du Capitaine Holmes. Que *la Lunette*, *le Crocodille*, & le *Walcheren*, bâtimens qui avoient été déja pris ſur les Hollandois, étoient du nombre de ces onze qui revenoient pour les ataquer. Que la nuit ſuivante il y avoit eu onze canots, trois grandes chaloupes, & quatre vaiſſeaux qui étant moüillés devant la Mine, avoient eſpéré de pouvoir aborder à terre; mais qu'étant venus juſqu'au frein de la vague, & aiant reconnu que les Hollandois étoient ſur leurs gardes, ils s'en étoient retournés. Qu'après cela les Anglois avoient écrit au Général Valkenbourg, qu'il envoiât querir les priſonniers, Sujets des P. V. dont la plupart avoient été pris dans le *Walcheren*, & au Fort Tacorari. Qu'on avoit ſû par ces priſonniers que la prétention des Anglois étoit, que toutes les côtes de l'Afrique leur apartenoient, en vertu d'un don que le Roi de Portugal leur en avoit fait; & qu'ils ſe promettoient de planter bientôt leurs étendards ſur le Fort de la Mine. Qu'on atendoit encore onze vaiſſeaux d'Angleterre pour ſoutenir & relever ces premiers, & ſe rendre maîtres de toute la côte. Tous ces faits furent afirmés devant le Sieur Guillaume Goes, Conſeiller à la Cour de Hollande, accompagné de Guillaume van Alphen Grêfier, par André Corneliſz. Verthoolen, Maître du vaiſſeau *la Concorde*, pour avoir été têmoin de ce qu'il raportoit, & pour l'avoir vû & oüi. De plus il ajoûtoit qu'avant ſon départ les Anglois avoient fait voiles de devant la Mine vers Cabo Corſe, où ils avoient tiré plus de mille volées de gros canon, & que ſur cela il étoit parti d'abord de la Mine avec ſon vaiſſeau, par ordre du Général & du Conſeil, pour venir en Hollande, en s'arrêtant néanmoins un peu à Axem, afin d'y faire de l'eau, & d'y atendre une Lettre du Général. Qu'en éxécution de cet ordre, il avoit ſéjourné quatre jours à Axem, d'où il avoit découvert deux vaiſſeaux, qui n'étoient point du nombre des onze précédens, & qui paroiſſoient arriver nouvellement d'Angleterre; l'un deſquels portant le cap de ſon côté, avoit chaſſé & fait feu ſur lui: mais qu'après avoir été pourſuivi pendant deux jours & demi, il étoit enfin échapé à force de voiles; & que ne pouvant plus retourner à Axem, il s'étoit ſervi de l'avantage du vent, qu'il avoit gagné ſur les Anglois, pour prendre la route de Hollande. Toutes ces choſes furent repréſentées à L. H. P. de la part de la Compagnie des Indes Occidentales, qui leur fit amplement remontrer que toutes les côtes de la Guinée, ce joiau précieux pour l'Etat, ſe voioient en danger d'être envahies par les Anglois, à moins qu'il ne leur plût d'y pourvoir en diligence, ſans aucune perte de tems, par les voies qui ſeroient jugées les plus expédientes & les plus éficaces. Les Etats Généraux envoiérent toutes ces inſtructions, avec les preuves des faits, à leurs Ambaſſadeurs à Londres, pour ſe plaindre en leur nom au Roi d'Angleterre des hoſtilités qui avoient été commiſes par ſes Sujets contre ceux de L. H. P. & demander le dédommagement des pertes que ceux-ci avoient pu ſoufrir, la reſtitution de ce qui avoit été pris; & qu'il fût pourvû à ce qu'il n'arrivât plus de pareils deſordres à l'avenir. Ces plaintes & ces demandes furent écoutées aſsès favorablement: il y fut répondu en termes civils & honnêtes; mais ſans promettre préciſément aucune réparation. L'Envoié Douning déclara ſeulement aux Etats à la Haie, que ſon Roi avoit donné ordre qu'on éxaminât les plaintes, qui avoient été faites ſur le ſujet de ce qui s'étoit paſſé dans la Guinée; & qu'après avoir entendu les raiſons de part & d'autre, il y ſeroit pourvû ſelon les règles de la juſtice & de l'équité. Mais L. H. P. conſidérant que les Sujets du Roi avoient commencé dans cette partie du monde leurs actes d'hoſtilité contre l'Etat, ni plus ni moins que dans une guerre ouverte, & par les voies qui s'y pratiquent; en tirant ſur les forteresſes; en les prenant d'aſſaut; en ſe rendant maîtres des navires, & pillant toutes les marchandiſes & les autres éfets; ne voioient pas qu'il y eût lieu de ſe confier ſur de ſimples paroles. On prétendoit que de ſemblables actions ne pouvoient être juſtifiées ni colorées de la moindre aparence de raiſon; qu'elles ne pouvoient être ignorées ni déniées; & que par conſéquent le Roi d'Angleterre, ſelon l'équité, n'avoit pas deu moins faire, que de donner d'abord une promeſſe poſitive de réparation & de dédommagement. Mais comme au lieu d'obtenir cette ſatisfaction, on recevoit avis que les Anglois ſe préparoient à envoier de nouvelles forces de ce côté-là, les Etats Généraux trouvérent à propos d'entendre ſur ce ſujet les ſentimens des Colléges de l'Amirauté, & de prendre leur conſeil. Ils furent unanimement † d'avis que de pareilles violences ne pouvoient être diſſimulées ni ſuportées, mais qu'on devoit s'y opoſer avec courage, & les repouſſer avec vigueur, tant à cauſe de la conſéquen-

1664. frique & de la Guinée. *Voi Aitzéma.* XLIV. 135.

Plaintes de la Compagnie des Indes Occidentales aux Etats Généraux, auxquels elle demande du ſecours. *Voi Aitzéma.* XLIV. 135.

On porte des plaintes ſur ce ſujet à la Cour d'Angleterre.

Réponce de Douning. *6. Août.*

Laquelle ne ſatisfait pas L. H. P. *Voi Aitzéma.* XLIV. 90. 92. 93.

† *31. Juil.* Avis des Colléges des Amirautés

1664. tendant à soutenir les interêts de la Compagnie, & à equiper douze navires pour cet efet.

quence, & par raport aux autres païs & poſſeſſions que l'Etat avoit dans les climats éloignés, que par une infinité d'autres raiſons. C'eſt pourquoi ils conclurent que la Compagnie des Indes Occidentales, qui en diverſes ocaſions avoit rendu de grands ſervices à l'Etat, fût rétablie dans la poſſeſſion des places qui lui avoient été enlevées ſur les côtes de la Guinée, & que ce qu'elle y poſſédoit encore lui fût conſervé, tant pour la gloire de l'Etat, qu'à cauſe du grand & avantageux trafic qui ſe faiſoit en ces païs-là. Pour cet éfet ils propoſérent d'équiper inceſſamment douze grands navires dont il y en auroit ſix montés chacun de 40. piéces de canon, de 150. matelots, & de 50. ſoldats; & ſix montés chacun de 32. à 34. canons, de 140. matelots, & de 40. ſoldats; tous pourvûs de toutes ſortes de munitions pour un an, & de les envoier vers les côtes de la Guinée. Outre cela on réſolut d'engager la Compagnie des Indes à joindre deux bons vaiſſeaux de guerre aux quatre vaiſſeaux marchands qu'elle avoit deſſein d'y envoier auſſi. Les Etats Généraux délibérérent avec beaucoup d'aplication & d'ardeur ſur ces propoſitions, & le conſentement des Etats de Hollande fut porté à leur Aſſemblée le 6. du * Mois. Ceux d'Utrecht écrivirent pareillement à leurs † Députés, que de leur part dans l'Aſſemblée de la Généralité, ils euſſent à concourir à ce deſſein. Ainſi le 9. d'Août il fut pris réſolution dans l'Aſſemblée de L. H. P. qu'on aſſiſteroit la Compagnie des forces de l'Etat, afin de la maintenir dans ſes droits & dans la longue poſſeſſion où elle étoit des païs qu'on vouloit lui enlever dans la Guinée; en détruiſant toutes les machinations qui pourroient encore être faites contre elle, & en tâchant d'obtenir la réparation & le dédommagement de ce que les Anglois avoient atenté premiérement au Cap Vert, & enſuite à Tacorari, à Cabo Corſe, & ſur toutes ces côtes-là. A cette fin il fut arrêté qu'en atendant le conſentement de quelques Provinces ſur la pétition de ſix cens mille livres, laquelle avoit été déja acordée le 4. du Mois, par le Conſeil d'Etat, & le 6. par la Province de Hollande, les Colléges de l'Amirauté feroient équiper en diligence douze bons navires de guerre ou frégates, montés & pourvûs ſuivant la propoſition qu'on à vû ci-deſſus en avoir été faite. Il fut pareillement réſolu qu'on tâcheroit de porter les Directeurs de la Compagnie à joindre deux navires de guerre à leurs quatre autres vaiſſeaux. Au même tems il y eut quelques-uns des principaux Seigneurs & Membres de l'Aſſemblée de L. H. P. qui voiant toutes les Provinces bien intentionnées pour le maintien de la Compagnie, conſidérérent que le ſecours des douze vaiſſeaux qu'on lui acordoit, & qui étoient encore à équiper, le ſeroient peut-être trop tard; & penſérent qu'il ſeroit plus à propos d'envoier ordre au Vice-amiral Ruiter de faire voiles de la Méditerranée avec toute ſon eſcadre vers la côte de Guinée & vers le Cap Vert. Mais il auroit fallu lui envoier charge & pouvoir pour cet éfet, & par conſéquent prendre une Réſolution en forme. Cependant il n'étoit pas moins néceſſaire de tenir ſecrets les ordres qui lui ſeroient envoiés, de crainte que pendant le tems qui couleroit avant qu'ils puſſent parvenir juſques à lui, & pendant celui qu'il ſeroit obligé d'emploier à faire ſes préparatifs pour le voiage, les Anglois venant à en avoir connoiſſance, ne ſe miſſent en état de le prévenir avec de plus grandes forces, ou du moins de lui réſiſter. Mais on ſe trouva fort embaraſſé ſur ce point: car de faire une telle propoſition en pleine Aſſemblée de L. H. P. & de prendre une Réſolution ſur ce ſujet, c'étoit hazarder le ſecret entre les mains d'un grand nombre de perſonnes trop différentes d'humeurs & de ſentimens, pour eſpérer qu'il ſeroit également gardé de tous. Cette afaire méritoit d'être conduite par très-peu de têtes, & pour y réüſſir il falloit chercher une ocaſion favorable. On la trouva ou plutôt il ſemble qu'elle ſe préſenta d'elle-même. Quelques-uns des Membres de l'Etat, au nombre de ſept, entre leſquels étoit le Sr. Jean de Wit, Conſeiller Penſionnaire de Hollande, s'aſſemblérent, ſuivant la Réſolution priſe par L. H. P. le 5. d'Août, afin d'éxaminer le contenu de la Lettre écrite le 7. du Mois précédent, par le Vice-amiral Ruiter & le Commiſſaire Mortaigne, touchant ce qui s'étoit paſſé à Alger. Ces ſept Conſeillers d'Etat non-ſeulement aprouvérent la propoſition qui étoit faite d'envoier Ruiter au Cap Vert & en Guinée; mais ils la mirent ſur le papier en forme de Réſolution, & le Lundi ſuivant, 11. d'Août, lors qu'entr'autres afaires, on remit ſur le tapis la Réſolution qui avoit été priſe le Samedi précédent, neuviéme jour du Mois, touchant l'équipement de douze navires de guerre, afin de la revoir pour la derniére fois, on fit en même tems le raport de ce qui s'étoit paſſé à l'Aſſemblée des ſept Conſeillers, & on lut la Réſo-

Propoſitions faites à cette fin.

Délibérations ſur ce ſujet.

* 6. *Août.*

† 26. *Iuillet vieux ſtile. ou* 5. *Août nouveau ſtile.*

Les Etats Généraux prennent la reſolution de ſoutenir la Compagnie des Indes avec les forces de l'Etat.

9. *Août.*

Et d'équiper 12. navires de guerre, pour la ſecourir.

Délibérations ſecrétes entre quelques-uns des Membres de l'Etat pour envoier Ruiter en Guinée, & au Cap Vert.

Les moiens dont on ſe ſervit pour tenir l'afaire ſecréte.

Réſolution qu'ils avoient pris ſoin de dreſſer. Mais la choſe fut conduite ſi adroitement, que quelques-uns des Membres de l'Aſſemblée, à la diſcrétion deſquels on ne croioit pas qu'il y eût lieu de ſe confier, furent ocupés & diſtraits par les autres, & on empêcha qu'ils n'entendiſſent & le raport qui ſe fit, & la lecture de l'Acte. On en amuſa les uns à regarder à travers les vitres quelque choſe qui ſe paſſoit; on lia une converſation animée avec les autres; on chercha des prétextes pour en envoier d'autres hors de l'Aſſemblée; & enfin on dit, que le projet de la Réſolution fut lû ſi vîte, que celui même qui préſidoit alors, & qu'on croit avoir été ocupé a cauſer, ne put en bien entendre la lecture, ni comprendre le ſens de ce qui y étoit contenu. Par cette voie la Réſolution fut priſe d'envoier Ruiter ſur les côtes de la Guinée & au Cap Vert, conformément au projet, & en même tems on arrêta de l'inſérer ſeulement comme une ampliation de la précédente, ſous les notes des Réſolutions priſes le Samedi 9. du Mois. Il eſt encore à remarquer ſur ce point que quelques-uns de ceux qui ce Samedi-là avoient aſſiſté à l'Aſſemblée, & même celui qui y avoit préſidé, lequel ne ſe trouva point à celle du Lundi ſuivant, n'avoient aucune connoiſſance du ſecret de l'afaire; & que celui qui préſida le Lundi, & qui n'avoit pas été préſent le Samedi, ne douta point que cette Réſolution, qui ſe trouva jointe à celles du 9. du Mois, n'eût été priſe ce même jour. Aprés cela on fit enſorte que les copies qu'on devoit envoier à Ruiter fuſſent préſentées parmi beaucoup d'autres papiers au Conſeiller d'Etat qui avoit préſidé le 9. du Mois, lequel les ſigna à la hâte, & ſans prendre lecture de la Réſolution. En éfet il arrive ordinairement que dans l'Aſſemblée de L. H. P. où il y a quantité de Réſolutions à ſigner, elles ſont miſes toutes à la fois par le Grêfier entre les mains du Préſident, qui les ſigne le plus ſouvent ſans les relire, comme ſe confiant à la fidélité de celui qui les préſente. Il fut depuis ce tems-là fort juſtement remarqué par certaines gens, que l'adreſſe de cette conduite, ni cette ſeconde Réſolution, n'étoient point opoſées à la premiére Réſolution priſe le 9. du Mois par L. H. P. qui portoit qu'on équiperoit douze navires de guerre, pour ſoutenir les interêts de la Compagnie des Indes Occidentales; mais qu'elles y aportoient ſeulement le changement de faire prêter par douze autres vaiſſeaux, qui compoſoient l'eſcadre de Ruiter, le ſecours qui avoit été déja promis; afin que l'expédition en fût plus promte & plus utile. Ce ne fut pas auſſi avec moins de raiſon qu'on ſoutint, que ce qu'on avoit voulu tenir la choſe ſecréte à l'égard d'un petit nombre des Membres de l'Aſſemblée, n'étoit dans aucune autre vûë que de parvenir plus ſûrement au but que les Etats ſe propoſoient, & de trouver les moiens de mieux éxécuter leurs intentions. Voici cette Réſolution qui fit tant de bruit dans la ſuite.

1664.

Réſolution ſecrétement priſe d'envoier Ruiter au Cap Vert & en Guinée.

Voi les Mémoires de Wicquefort touchant les Ambaſſadeur.. p. 197. & ſon Hiſtoire, Liv. 14.

Extrait des Régitres des Réſolutions ſecrétes de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Samedi 9. d'Août 1664.

Réſolution ſecréte des Etats Généraux, par laquelle il eſt ordonné à Ruiter de faire voiles vers le Cap Vert & vers les côtes de la Guinée, & de reprendre ce que les Anglois avoient enlevé à l'Etat, & à la Compagnie des Indes Occidentales.

Oüi le raport des Sieurs van Braakel & autres Députés de L. H. P. leſquels, en conſéquence de la Réſolution par Elles priſe le 5. du Courant, portant la Commiſſion des-dits Sieurs Députés, ont lû & éxaminé la Letire miſſive écrite à L. H. P. par le Vice-amiral Ruiter par & le Commiſſaire Mortaigne conjointement, à bord du vaiſſeau le Miroir, *à la rade d'Alicante, le 7. du Mois paſſé; & après avoir délibéré ſur ce ſujet. Il a été réſolu que pour une plus promte & plus vigoureuſe éxécution des intentions de L. H. P. à l'égard de ce qui a été atenté par les Anglois ſur le Cap Vert, Tacorari, Cabo Corſe, & autres places dans le même païs, dont mention eſt faite dans la Réſolution aujourdhui priſe par L. H. P. ſur ce ſujet, par laquelle il eſt porté qu'on équipera douze navires de guerre & frégates: il ſera donné charge & ordonné de la part de L. H. P. au ſus-dit Vice-amiral Ruiter, qui commande préſentement en chef douze navires de guerre de l'Etat qui croiſent dans la Méditerranée; ou en cas de mort, maladie, ou autre légitime empêchement du-dit Sr. Ruiter, à celui qui doit commander l'eſcadre en ſa place: comme de fait en vertu des Préſentes il lui eſt commandé & donné charge de faire voiles en diligence & ſecrétement vers le Cap Vert, avec toutes les forces qui ſont à préſent ſous ſon commandement; & de reprendre, par la permiſſion de Dieu, le Fort ou les Forts que les Anglois ont depuis peu enlevés par ſurpriſe à cet Etat, & à la Compagnie des In-*

1664. *des en ces païs-là : enſemble de délivrer tous les vaiſſeaux de la ſus-dite Compagnie, ou des autres Habitans de ces Provinces, qui pourroient avoir été pris ou par les Anglois, ou par qui que ce pût être, & qu'il pourroit rencontrer & joindre, ſoit en ce lieu-là ou ailleurs ; l'autoriſant ſpécialement à ce faire, & lui ordonnant expreſſément d'ataquer à force ouverte tous ceux qui voudroient ſe mettre en devoir de s'opoſer à l'éxécution de ce qui lui eſt ci-deſſus préſcrit, ou d'y aporter quelque empêchement que ce fût ; de tâcher de les vaincre & de les détruire, s'aquitant en ce point des devoirs auxquels un homme de guerre & de mer eſt obligé ; en ſorte qu'en tems & lieu il puiſſe rendre raiſon de ſa conduite & de ſes actions à cet égard. De plus il eſt ordonné au ſuſ-dit Vice-amiral, qu'après qu'il aura éxécuté ce qui lui eſt préſcrit touchant le Fort ou les Forts du Cap Vert, & qu'il les aura laiſſés convenablement pourvûs & en ſûreté, il s'avance vers les côtes de Guinée, pour les ranger tout le long, avec toutes les forces qu'il commande, s'enquérant des Oficiers de l'Etat & de ceux de la ſuſdite Compagnie, ou par d'autres moiens, touchant les hoſtilités & voies de fait qui pourroient avoir été éxercées par les Anglois en ces lieux-là, ſoit contre les forteresſes ou contre les vaiſſeaux de l'Etat & de la ſuſ-dite Compagnie, ou contre ceux des autres Habitans de ces Provinces ; & ſpécialement touchant les Forts de Tacorari & de Cabo Corſe, pour ſavoir préciſément à ſon arrivée en quel état ils ſeront. Auxquelles fins* il lui ſera envoié des Lettres, *adreſſées au Gouverneur Général Valkenbourg, & une Patente, par laquelle il ſera enjoint à tous Miniſtres & Agens de la-dite Compagnie, de donner au ſus-dit Vice-amiral de pertinentes inſtructions ſur le tout, & de lui prêter main-forte autant qu'il leur ſera poſſible, pour l'éxécution des ordres dont il eſt chargé par L. H. P. Toutes leſquelles inſtructions aiant été priſes par le ſus-dit Vice-amiral, il procédera ou fera procéder à l'égard des-dits Forts & de tous autres châteaux, forteresſes, & vaiſſeaux, apartenans à cet Etat, ou à la ſusdite Compagnie, & aux autres Habitans de ces Provinces en la même maniére & par les mêmes voies qu'il lui eſt ordonné à l'égard du Cap Vert en particulier, & à l'égard des vaiſſeaux qui pourroient avoir été pris par les Anglois, ainſi qu'il eſt ci-deſſus plus généralement & plus amplement exprimé : tâchant par toutes ſortes de moiens de rétablir pleinement, de délivrer, & de mettre en ſûreté, tout ce qui ſe trouvera de païs ou de vaiſſeaux apartenans à cet Etat, à la Compagnie des Indes Occidentales, ou à d'autres Sujets de l'Etat, qui auront été enlevés par violence & par des voies de fait ; ou pris, ocupés, & inſultés en quelque autre maniére que ce puiſſe être. De plus il lui eſt enjoint, ſuivant les ordres généraux donnés en tout tems à tous les Commandans & Capitaines ſur mer, de prendre ou de détruire tous les vaiſſeaux qui ſeront trouvés avoir maltraité les Sujets de l'Etat, ou qui les maltraiteront actuellement, ou qui ſe metront en devoir de le faire ; ſans néanmoins d'ailleurs incommoder, ni troubler dans leur commerce, les vaiſſeaux ou les Sujets du Roi d'Angleterre, qui pourroient être ou le long de la ſus-dite côte, ou ailleurs dans ces païs-là ; ni ceux qui pourroient y arriver, qui n'auront point inſulté ni endommagé les-dits Forts, les vaiſſeaux, ou les Sujets de l'Etat, & qui ne ſe ſeront point mis en devoir de le faire. Et au cas que le ſus-dit Vice-amiral puiſſe ſe rendre maître des vaiſſeaux qui auront maltraité les Sujets de l'Etat, & qui ſeront ſurpris en les maltraitant, ou en ſe mettant en devoir de le faire, il les retiendra avec ſon eſcadre, juſqu'à nouvel ordre. Et au regard des perſonnes qui pourroient tomber ſous ſa puiſſance, étant pris ſoit dans les ſus-dits Forts, ſoit dans les vaiſſeaux, il les fera paſſer à bord des ſiens, afin d'aller enſuite les mettre à terre à Cormantin, ou à quelqu'une des autres places que les Anglois poſſédent légitimement dans ces païs-là ; empêchant avec beaucoup de ſoin qu'aucun d'eux ne puiſſe échaper, & venir dans l'Europe pour porter en Angleterre des nouvelles de ce qui ſe ſera paſſé. Outre cela il eſt arrêté qu'on écrira au Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, pour lui recommander d'envoier en toute diligence, & le plus ſecrétement qu'il ſe pourra, les ſus-dits ordres au-dit Vice-amiral, ou à ceux qui en cas de mort, ou d'autre empêchement de ſa part, commanderont en chef la-dite eſcadre ; & pour leur plus particuliére inſtruction, de leur communiquer toutes les preuves qu'on a déja euës par deçà des ſus-dites voies de fait qui ont été pratiquées par les Anglois, & des autres préparatifs qu'ils font encore ; même de leur donner avis de ce que dans la ſuite on viendroit à découvrir, & de leur enjoindre de pourvoir à tout ce qui ſera néceſſaire, & de preſſer l'éxécution de tout ce qui peut être requis pour l'éfet des ordres ci-deſſus : défendant au ſus-dit*

Vice-

Vice-amiral de donner connoiſſance à qui que ce ſoit au monde qu'il ait reçu les ſus-dits ordres, non pas même à aucun des Hauts Oficiers ou des ſubalternes qui ſont avec lui, avant que d'avoir paſſé le Détroit, & d'avoir fait route bien avant en pleine mer vers le ſus-dit Cap Vert. 1664.

JEAN VAN REEDE. vt.

Collationné, & trouvé conforme au ſus-dit Régitre.

N. RUISCH.

La Patente mentionnée dans cette Réſolution contenoit ce qui ſuit.

Les Etats Généraux des Provinces Unies enjoignent & ordonnent par ces Préſentes à tous Gouverneurs, Commandeurs, Capitaines, & Oficiers de mer & de terre, dans les païs qui leur apartiennent, & dans ceux qui ont été octroiés à la Compagnie des Indes Occidentales, qui ſont ou ſur les côtes de l'Afrique & de la Guinée, ou devant les mêmes côtes, ou tout proche, ou ailleurs; qu'ils aient à prêter ſecours & main-forte au Vice-amiral Michel Adrianſz. de Ruiter, & a l'eſcaâre qu'il commande, pour l'éxécution des commandemens & ordres qui lui ont été donnés, ſans manquer à ce faire en quelque maniére & ſous quelque prétexte que ce ſoit. Car ainſi Nous l'avons jugé expédient pour le ſervice de l'Etat. Fait & donné ſous notre ſeau, ſous le parafe du Sieur Préſident en notre Aſſemblée, & ſous la ſignature de notre Gréfier. A la Haie le 9. d'Août 1664.

Patente à tous les Commandans & Oficiers des côtes de la Guinée & de l'Afrique.

JEAN VAN REEDE. vt.

Par Ordonnance des Sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Il y avoit encore une Lettre adreſſée au Sr. Jean Valkenbourg, Directeur général de la côte Septentrionale de l'Afrique, & de toute la Guinée; par laquelle il lui étoit pareillement ordonné de la part de L. H. P. de prêter ſecours au Vice-amiral Ruiter & à ſon eſcadre. Les copies de la Réſolution ci-deſſus, de la Lettre à Valkenbourg, & de la Patente à tous les Commandans & Oficiers de ces côtes-là, aiant été duëment ſignées, furent envoiées le même jour au nom de L. H. P. aux Oficiers de l'Amirauté d'Amſterdam, auxquels il fut recommandé de les faire tenir ſûrement & en toute diligence au Vice-amiral, & de lui enjoindre de ſe mettre inceſſamment en état d'éxécuter dans toute ſon étenduë ce qui y étoit contenu. Les Conſeillers de l'Amirauté, ou ceux d'entre eux à qui le ſecret avoit été commis, autoriſés par cette Réſolution à donner des inſtructions encore plus particuliéres à Ruiter, ſur ce qui étoit requis & néceſſaire pour mettre ſes ordres à éfet, lui écrivirent la Lettre ſuivante.

Lettre au Général Valkenbourg. 9. *Août.*

Noble, Diſcret, &c.

Vous aurés ſans doute apris par des Lettres particuliéres, avant que d'avoir reçu la préſente dépêche, de quelle maniére ſur la fin de Janvier dernier la Compagnie Roïale d'Angleterre, aſſiſtée de quelques navires du Roi, s'eſt emparée du Fort ou des Forts du Cap Vert, & a fait enlever quelques vaiſſeaux apartenans à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales, qui négocioient en ce païs-là; & qu'après avoir commis cette premiére violence, les navires Anglois ont fait voiles vers les cotes de la Guinée, où ils en ont encore uzé de la même maniére, & qu'ils ont tâché de ſe rendre maîtres des Forts & des vaiſſeaux que la Compagnie Hollandoiſe avoit en ces lieux-là, aiant commencé par la priſe du Fort Tacorari, & du vaiſſeau Walcheren; *& enſuite aiant ataqué Cabo Corſe. Deſquelles entrepriſes vous aprendrés les particularités par les mémoires ici joints.*

Nouvelle Inſtruction envoiée à Ruiter par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam.

L. H. P. n'aiant pû s'empêcher d'être très-ſenſibles à l'injuſtice de ce procédé, ont pris réſolution le 9. du Mois courant, de donner à la ſuſ-dite Compagnie un ſecours de douze navires de guerre, qui ſeront équipés inceſſamment en ce païs-ici, pour être en-

1664. *voiés ſur les côtes de la Guinée, & qui ſelon les aparences mettront à la mer à la fin du prochain mois.*

Cependant afin de rétablir les afaires de ce païs-là par une voie plus promte, Elles ont arrêté de vous envoier les ordres, que vous trouverés exprimés nettement & en termes formels dans la ſus-dite Réſolution priſe ledit jour, & ici jointe; laquelle il nous a été recommandé de vous faire tenir en toute diligence, ainſi que nous faiſons aujourdhui par un Courier qui vous la porte exprès à Cadix, à Malaga, où à Alicante, en y ajoûtant ce qui eſt néceſſaire pour une plus particuliére inſtruction.

En conſéquence, ſans déclarer rien à perſonne du préſent deſſein, ni de tout ce qui vous eſt écrit, juſques-à-ce qu'étant ſorti du Détroit de Gibraltar vous ſoiés en pleine mer, vous prendrés ſoin que les douze vaiſſeaux qui ſont ſous votre commandement, faſſent de l'eau, au moins pour deux mois & ſoient pourvûs de toutes ſortes de munitions de bouche pour huit mois entiers, c'eſt-à-dire autant qu'il en faut pour le voiage du Cap Vert & de la Guinée, couvrant votre deſſein de quelque ſpécieux prétexte que les occaſions pourront vous fournir. Que ſi l'on pouvoit charger ſur les vaiſſeaux tous les vivres qui ont été emportés d'ici, ce ſeroit encore le mieux, & nous en ſerions très-contens. Il faudroit en ce cas les mettre dans la flute du Capitaine Enno Doedeſz. qui fera auſſi le voiage avec vous, juſques au concurrent de ce qu'elle en pourroit contenir, & donner le reſte aux navires de Sudhollande & de Northollande, s'ils en ont un beſoin qui ne ſe puiſſe ſupléer par une autre voie. Car autrement vous les obligerés d'en aller prendre à terre à leurs frais, quand méme vous devriés repondre pour eux & les aſſiſter de votre crédit, s'il eſt néceſſaire; mais ſur tout vous prendrés ſoin que cette circonſtance ne retarde point le voiage, ou ne le retarde que très-peu; & qu'il ne ſoit donné nulle ocaſion à perſonne de tirer quelque conjecture certaine de votre deſſein. Auxquelles fins lors que vous ſerés en mer ſi vous venés à rencontrer des vaiſſeaux en deçà des iſles de Canarie, vous leur ferés dire par le Capitaine qui les aura helés, que vous étes en route pour donner la chaſſe à des Corſaires Turcs, qui ſe ſont retirés vers ces iſles, ou qui y croiſent, ou bien vous leur ferés prendre tel autre prétexte que vous jugerés alors expédient.

A toutes leſquelles choſes aiant donné les ordres néceſſaires, vous n'écrirés rien de ce qui concerne l'envoi qui vous eſt fait des préſentes dépêches, & ne donnerés aucun avis que vous les aiés reçuës, on de ce que vous aurés entrepris en conſéquence, ni à L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, ni aux Seigneurs Etats de Hollande, ni à Nous-mêmes, ni à aucun autre Collége de l'Amirauté; mais ſeulement au Secretaire ſouſigné auquel vous écrirés de votre propre main, en peu de paroles, & ſeulement en termes généraux; ſavoir que vous avés reçu la Réſolution de L. H. P., & que vous l'éxécuterés, vous réſervant à rendre raiſon en tems & lieu de la conduite que vous aurés tenuë à cet égard; afin que le deſſein ne puiſſe être éventé par les détails où vous pourriés entrer à préſent.

Ainſi donc entreprenant cette expédition, laquelle le Ciel veüille acompagner de ſa faveur, vous vous conformerés à ce qui vous eſt ci-deſſus préſcrit en ſuivant la Réſolution & les ordres de L. H. P. & en entretenant une bonne intelligence avec le Général Valkenbourg, afin de pouvoir agir utilement ſur la côte de la Guinée. D'ailleurs hors les expéditions militaires, & le beſoin de faire aiguade, vous empécherés autant qu'il vous ſera poſſible, les Oficiers, les ſoldats, & les matelots, de deſcendre à terre, de crainte qu'ils ne ſoient ateints des maladies ordinaires en ces païs-là; & vous atendrés la venuë des ſuſ-dits douze vaiſſeaux qui auront ordre d'arriver ſur les côtes de la Guinée proche de la Mine. Lors qu'ils s'y ſeront rendus vous tiendrés Conſeil avec le Général Valkenbourg, & enſuite ſi les afaires le peuvent permettre, vous ferés voiles pour le retour vers les côtes d'Andalouſie & vers Cadix, où vous trouverés les ordres que vous aurés à ſuivre de la part de L. H. P. ou de la nôtre; laiſſant ſur les ſuſ-dites côtes l'eſcadre qui y ſera nouvellement arrivée, & qui portera les ordres qu'elle y devra éxécuter; à moins que votre préſence n'y fût encore jugée abſolument néceſſaire pour un peu de tems, auquel cas vous ne donnerés parole que pour deux ou trois ſemaines tout au plus. D'ailleurs vous obſerverés & conſidérerés atentivement l'état, les démarches, & les procédures des Anglois; leſquels, outre les forces qu'ils ont déja ſur cette côte-là, & qui ſont mentionnées dans l'inſtruction ici jointe, conſiſtant en deux navires de guerre, en quelques vaiſſeaux marchands, qu'ils ont équipés en guerre, & en ceux qu'ils ont pris, faiſant tous enſemble le nom-

nombre d'onze, doivent encore, ſelon les derniers avis qu'on a reçus d'Angleterre, 1664.
être renforcés de deux autres navires de guerre, & de dix vaiſſeaux marchands armés en guerre, qui ſont préſentement moüillés aux Dunes, prêts à faire voiles pour aller ſoutenir les autres. Et lors que vous ſerés arrivé à Cadix vous enverrés par un Courier dépêché exprès à notre ſus-dit Secretaire, un récit circonſtancié en forme de journal de tout ce qui ſe ſera paſſé dans votre expédition, afin qu'on puiſſe s'en ſervir en tems & lieu.

Et quoi que dans la ſus-dite Réſolution de L. H. P. il ſoit porté en termes généraux, que les gens qui pourroient être pris par votre eſcadre en cas de combat, ſeront par vous envoiés à terre dans les païs de la domination des Anglois : néanmoins vous retiendrés les Commandans & principaux Oficiers, & les laiſſerés en garde au ſus-dit Général Valkenbourg juſqu'à nouvel ordre de L. H. P. Surquoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. à Amſterdam le 14. d'Août 1664.

D. VAN LEEUWEN.

Les Conſeillers Députés à l'Amirauté, & par leur Ordonnance

J. DE WILDT.

Et par apoſtille

Si après la réduction du Cap Vert on trouvoit dans les Forts quelques marchandiſes propres à charger, vous les ferés enlever, & après en avoir fait l'inventaire vous en ferés la diſtribution dans vos vaiſſeaux, pour les délivrer au Général Valkenbourg, ſous ſon récépiſſé, ne laiſſant qu'autant de gens qu'il ſera néceſſaire pour ſervir de ſûres garniſons, & autant de munitions & de vivres qu'il en faudra pour les entretenir : auxquelles garniſons vous donnerés ordre de vous ſuivre dès que le ſus-dits douze navirés ſeront arrivés Cap Vert, & qu'ils auront débarqué les gens, qui ſeront envoiés par la Compagnie pour relever ceux que vous y aurés laiſſés. Fait & daté ainſi que deſſus.

D. VAN LEEUWEN.

Par Ordonnance deſ-dits Sieurs Conſeillers Députés.

J. DE WILDT.

Après cela ceux des Conſeillers qui étoient de l'intelligence, & ſur tout le Secretaire de l'Amirauté d'Amſterdam, prirent ſoin d'envoier trois différentes copies de la Réſolution ci-deſſus, & des Lettres, avec les piéces qui y étoient jointes, & qui contenoient les dépoſitions touchant les hoſtilités que les Anglois avoient commiſes au Cap Vert, & ſur les côtes de la Guinée contre les Sujets des Etats; dépêchant exprès un ou pluſieurs Couriers, à Cadix, à Malaga, & à Alicante, afin qu'auſſi-tôt que Ruiter aborderoit à l'une de ces trois villes, il pût y recevoir les ordres dont il s'agiſſoit. On ne manqua pas auſſi de mettre tous ces Ecrits ſous un double couvert, afin que dès qu'il auroit enlevé le premier, il fût averti de n'ouvrir ni de ne lire le reſte en préſence de qui que ce fût au monde, ni de ne le communiquer à perſonne, non pas même à aucun des Commandans ou des Capitaines. De plus on lui écrivit qu'au cas que par hazard, lors qu'il recevroit les dépêches, & qu'il en feroit la premiére ouverture, il ſe trouvât quelqu'un préſent, ſoit Oficier, ſoit autre, il eût à leur défendre, ſur peine de violation du ſerment par eux prêté à l'Etat, & d'encourir la diſgrace de L. H. P. de dire ou de révéler à perſonne que le Vice-amiral eût reçu aucun paquet ſecret; ni de découvrir que les ordres, qu'en conſéquence ils pourroient eux-mêmes recevoir en tems & lieu, procédaſſent de ceux qui ſeroient portés dans ce paquet; & plus expreſſément encore, d'en donner aucun avis en Hollande, ou ailleurs, ſoit à leurs femmes, ou à qui que ce pût être. Cet Ecrit étoit également daté le 14. d'Août. Il y fût joint une nouvelle Lettre par le même, Secretaire de l'Amirauté, portant que le ſuccès, lequel à la vérité on ne devoit atendre que de l'aſſiſtance divine, ne paroiſſoit pouvoir s'obtenir par aucuns moiens humains, ſans une entiére & inviolable obſervation du ſecret, de laquelle on pouvoit dire, humainement parlant, que dépendoit toute cette afaire. Que c'étoit par cette raiſon qu'on avoit pris toutes les meſures néceſſaires pour garder ce ſecret, & qu'on n'avoit point donné de connoiſſance du départ des Couriers aux fa-

La Réſolution ci-deſſus avec les piéces y jointes, eſt envoiée en poſte à Ruiter.

Sous un double couvert pour cacher mieux le ſecret.

1664. milles des Commandans ni des Capitaines. Que pour empêcher encore mieux que le deſſein ne fût découvert ou par les Oficiers, ou par les Eſpagnols, le Vice-amiral devoit feindre qu'il avoit eu commandement de faire voiles avec toute ſon eſcadre vers Cadix, & d'y atendre de nouveaux ordres en croiſant ſur les Turcs dans les parages voiſins. Que ſous ce prétexte il pourroit envoier prendre des vivres à terre, & pourvoir les vaiſſeaux qui en auroient beſoin, mener avec lui la flute de charge, & faire ſufiſamment de l'eau; à moins qu'il n'eût encore quelque raiſon plus forte à rendre de ſes démarches, dequoi l'on ſe remettoit à ſa prudence, lui recommandant de mettre tout en pratique pour cet éfet. Qu'outre cela il étoit averti, que nonobſtant ce changement de route, il n'eût à permettre ni au Commiſſaire Mortaigne, ni au jeune Comte Jean de Hoorn, ni à aucun des autres jeunes Gentishommes qui étoient avec lui, ou enfin à qui que ce pût être, de ſe ſéparer de l'eſcadre, ni de deſcendre à terre afin de retourner en Hollande, de peur de donner lieu à quelque ſoupçon; & que pour cet éfet en aprochant de Cadix il eût à prendre toutes ſes précautions, & à établir de bons ordres dans les vaiſſeaux.

Préparatifs de guerre faits en Hollande. *Voi Aitzéma.* XLIV. 71. 84-86. 130. 136. 162. 179. 180. 191. 192. 193. 199. 207.

Les Etats Généraux aiant eu avis des grands & extraordinaires préparatifs de mer qu'on faiſoit en Angleterre, avec un expreſſement extraordinaire, en firent auſſi quelques-uns de leur côté, afin de n'être pas tout-à-fait pris au dépourvû par les Anglois. On avoit armé 30. navires de guerre ſous le commandement du Sieur de Waſſenaar, Lieutenant Amiral de Hollande, dont la plupart ſe tenoient à Schoonevelt, ſur la côte de Zélande, ſans courir au large, de peur de fournir aux Anglois quelque ocaſion de mécontentement. On travailla en même tems avec beaucoup d'ardeur à l'équipement des douze navires, qui ſuivant la Réſolution priſe le 9. d'Août, devoient être envoiés vers la Guinée. Le Collége de la Meuſe en fourniſſoit deux, Amſterdam en donnoit quatre, la Northollande en fit préparer deux, & la Zélande autant: mais la Friſe n'aiant pas voulu entrer dans cette * afaire, au lieu de douze il n'en fut équipé que dix, qui étant prêts de mettre à la mer ſous le commandement du Capitaine Jean van Campen, furent d'abord retardés pendant quelques ſemaines par des vents contraires; & enſuite entiérement arrêtés par de nouveaux incidens qui ſurvinrent.

Equipement des vaiſſeaux deſtinés pour la Guinee. *Voi Aitzéma.* XLIV. 177-180. 181. 182. 191.

Le Vice-amiral Ruiter étoit parti de Cadix, ainſi qu'il a été déja dit, & étoit rentré dans le Détroit, dans le deſſein d'aller moüiller l'ancre à Malaga ou à Alicante, pour obſerver les mouvemens des Anglois, & pour atendre de nouveaux ordres de l'Etat. Il paſſa quelques jours à naviger en croiſant juſqu'à Malaga, où il arriva le 1. de Septembre: il y reçut le même jour la Réſolution ſecréte de L. H. P. avec les Lettres & les autres piéces qui y étoient jointes; ce qui ne ſe fit pas avec autant de réſerve & de diſcrétion que l'auroient déſiré ceux qui les envoioient; mais néanmoins ſans que ce fût la faute du Vice-amiral. En éfet lors qu'il détacha une chaloupe pour aller à terre ſavoir s'il ne lui ſeroit point venu de dépêches, celui qui avoit charge de les prendre trouva des Marchands & des Maîtres de navires ſur le rivage, qui lui dirent qu'il étoit venu un Courier exprès pour le V. Am. Ruiter, & que par conſéquent la guerre étoit déclarée entre l'Angleterre & la Hollande; d'autant plus que les Marchands Anglois diſoient que leurs gens avoient pris trois des vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales; ce qui cauſoit beaucoup de deſordres parmi les Négocians de l'une & de l'autre Nation. Il y eut encore des chaloupes des autres navires de l'eſcadre qui étant envoiées au rivage, aprirent auſſi ce qu'on avoit déja dit à l'équipage de celle de Ruiter. Sur cela le Vice-amiral Meppel & tous les Capitaines ſe rendirent promtement à ſon bord, & lui demandérent quelles nouvelles il avoit reçuës, & ce qu'il falloit croire de ce bruit qui s'étoit répandu touchant la guerre. Ruiter fort fâché de l'éclat qu'avoit fait la venuë du Courier, répondit prudemment. *Que les dépêches de L. H. P. ni celles du Conſeil de l'Amirauté n'en faiſoient pas la moindre mention; qu'au contraire on conſervoit toûjours l'eſpérance de terminer tous les différens à l'amiable.* Cette réponce étoit propre à diſſiper tous les bruits qui avoient couru. Il y ajoûta, *qu'il falloit apareiller tout-à-l'heure pour faire voiles vers Alicante, & en ramener la flute du Capitaine Enno Doedeſz.* Cela étoit abſolument néceſſaire, n'y aiant pas moien d'aller nétoier les vaiſſeaux à Cadix, ſans avoir la flute où étoient toutes les choſes dont on avoit beſoin pour cet éfet, & les vivres du Commandeur de Wildt pour ſix à ſept mois, avec tous ceux du vaiſſeau de Ruiter. Le Vice-amiral écrivit à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. *Qu'il venoit de recevoir la Réſolution priſe à la Haie le 9. d'Août, & les dépêches du 14. du*

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 181. 191.

Ruiter reçoit à Malaga la Réſolution ſecréte.

L'arrivée du Courier fait dire que la guerre eſt déclarée entre l'Angleterre & la Hollande.

Le Vice-amiral Meppel & les Cap. demandent des nouvelles à Ruiter.

Sa réponce.

du même Mois. Qu'il feroit toute la diligence imaginable pour éxécuter ce qui y étoit contenu, & pourvoir, autant qu'il lui ſeroit poſſible, à tout ce qui étoit néceſſaire pour cet éfet. Dès le même ſoir il remit à la voile pour ſe rendre à Alicante : mais étant tantôt arrêté par le calme, & tantôt contrarié par des vents forcés, il n'y put arriver que le 8. du Mois. Il y reçut alors l'autre copie de la même Réſolution ſecréte, & des Lettres dont elle étoit acompagnée. Il voulut donc faire du biſcuit pour ſes vaiſſeaux, mais ce fut inutilement, parce que tous les boulangers étoient ocupés pour une eſcadre de France, qui étoit dans la Méditerranée. C'eſt ce qui l'engagea à prendre le parti d'écrire par la poſte à un Marchand de Cadix, que la plus grande partie de ſon biſcuit s'étant gâtée, il le prioit de lui en faire cuire quelques milliers, qui fuſſent prêts à ſon arrivée, & de lui acheter quelques tonneaux de vinaigre, quelques bariques d'huile, & quelques milliers de ſtocfiſche dont il avoit beſoin, parce qu'on ne vouloit pas lui permettre d'aborder ni à Alicante, ni à aucune autre place du Détroit. Cependant il recommandoit au Marchand de ne publier point par quel ordre il faiſoit ces emplétes, & de le tenir auſſi ſecret qu'il lui ſeroit poſſible. Il ſe trouva alors à Alicante neuf vaiſſeaux ſous le pavillon. Ruiter fit venir tous les Capitaines à ſon bord, & leur ordonna de ſe tenir prêts, pour reprendre leur route à l'Oüeſt vers Malaga. Mais comme ils ſe plaignirent tous, qu'ils n'avoient plus de bois à bruler, le Conſeil de guerre ordonna que d'abord on prendroit ſon cours vers l'iſle Fomentéra, pour y en faire, d'où l'on iroit à Malaga, & de là à Cadix, afin de s'y rendre ſous le pavillon; de ſe pourvoir de toutes les choſes dont on auroit beſoin; & d'atendre de nouveaux ordres, qui devoient venir par des dépêches de L. H. P. qu'on y recevroit, ainſi que le Vice-amiral le faiſoit entendre. Lors qu'on fut arrivé devant l'iſle Fomentéra tous les canots & toutes les chaloupes de l'eſcadre s'avancérent vers le rivage; on y coupa du bois; & après l'avoir chargé ſur chaque vaiſſeau, on remit à la voile, & le 18. on arriva devant Malaga. Ruiter envoia auſſi-tôt un chaloupe au rivage afin de prier le Gouverneur d'acorder pratique aux Hollandois, ou du moins de leur permettre de faire retirer par des gens de leurs équipages les vivres qu'ils avoient là en des magaſins; repréſentant que l'on pouvoit établir des gardes afin d'empêcher que les matelots Hollandois n'euſſent communication avec les habitans; & prendre par ce moien de ſûres précautions contre la peſte, qu'on têmoignoit apréhender ſi fort. Mais toutes ces ſollicitations furent inutiles. Il fallut que les vivres fuſſent aportés par des Mores & par des Eſpagnols ſur le mole, & au bord du rivage, où les matelots les allérent prendre avec un peu de biſcuit qui avoit été préparé dans la ville par ordre du Vice-amiral. Ce fut une afaire de longue haléne; car les Mores & les Eſpagnols ne ſe prenoient à beſoigne qu'à neuf heures du matin, & ſe retirant dès midi ils ne revenoient qu'à quatre heures du ſoir, & ne travailloient que juſqu'à ſix heures. Ainſi on emploia cinq jours à embarquer toutes les munitions, au lieu que ſi l'on eût voulu en donner la liberté, les équipages Hollandois en fuſſent aiſément venus à bout en deux jours.

1664. Il écrit à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam.

Il fait voiles vers Alicante.

Il donne ordre à pourvoir l'eſcadre de tout ce qui lui eſt néceſſaire.

Il arrive devant Malaga. Sa requête au Gouverneur. 8. *Septemb.*

Peudant que l'eſcadre fut obligée de demeurer à l'ancre, le Vice-amiral Anglois Lawſon, avec douze navires de guerre qui revenoient d'Alger, paſſa devant la rade de Malaga. Ruiter fit amener le pavillon, & ſalua de quelques volées, à quoi Lawſon répondit d'un pareil nombre, mais ſans mettre pavillon bas. Le Contre-amiral van der Zaan aiant été envoié à ſon bord pour lui rendre les civilités acoutumées, fut reçu fort honnêtement. Le Vice-amiral Anglois lui fit le récit de quelques circonſtances de ſon expédition, & lui dît, qu'il étoit venu d'Alger en onze jours: qu'il n'avoit pu y conclure la paix, parce que les Corſaires refuſoient d'indemniſer les Anglois des pertes qu'ils leur avoient fait ſoufrir depuis le dernier Traité: qu'il ne lui avoit pas été poſſible de délivrer le Conſul de la Nation, quoi qu'il eût promis en contre échange trente Eſclaves Turcs avec une ſomme d'argent; & enfin que tous les Pirates étoient rentrés dans leurs ports. De ſon côté il demanda avec beaucoup d'empreſſement à van der Zaan, quelles nouvelles avoit aportées au Vice-amiral Ruiter le Courier qui étoit venu exprès de Hollande en neuf jours, ainſi qu'il l'avoit oüi dire à Alicante. Le Contre-amiral répondit, *que l'eſcadre de Hollande devoit aller à Cadix pour faire nétoier les vaiſſeaux, & qu'enſuite elle entreroit dans le Détroit.* Lawſon dît que les Anglois alloient prendre la route de Tanger, & enſuite mettant à la voile il prit congé de Ruiter par une ſalve de ſept volées de canon, à quoi les Hollandois répondirent d'autant de coups. Le lendemain

Le Vice-amiral Lawſon avec l'eſcadre Angloiſe, paſſe devant la rade. 23. *Septemb.* Civilités réciproques.

Ruiter envoie le Contre amiral van der Zaan ſaluer Lawſon de ſa part.

Lawſon tâche de ſavoir quels ordres Ruiter a reçus.

Réponce de van der Zaan.

1664 Ruiter fit route vers Cadix, & il moüilla le 26. dans la baie. Mais il vit bientôt arriver un Envoïé de Don Antoine Pimentel de Prado, Gouverneur de la ville, qui lui déclara, qu'il n'eût point à envoier de chaloupes ni de canots à terre, & encore moins à faire avancer ſes navires derriére le Puntal, pour les mettre en caréne & les nétoier. Il avoit demandé cette permiſſion, parce qu'encore que depuis huit ou dix jours on les eût mis à la bande & nétoiés avec des * gorets, ils étoient toutefois encore ſi ſales, & ſi criblés des vers, qu'il n'y avoit pas lieu d'entreprendre aucune expédition conſidérable ſans les caréner de nouveau. Outre cela Ruiter avoit deſſein de faire mettre un grand mât à ſon vaiſſeau, parce que celui qui y étoit ne pouvoit plus rendre que très-peu de ſervice. Pour cet éfet il fit auſſi propoſer au Gouverneur de Cadix qu'il voulût établir des gardes aux dépens des Hollandois, afin d'empêcher qu'ils n'euſſent communication avec les Habitans. Mais ni Pimentel de Prado, ni le Duc de Médina-celi, Gouverneur d'Andalouſie, ne furent point dans ce ſentiment, & ils refuſérent tout net le Vice-amiral, ſous prétexte des commandemens exprès qu'ils avoient reçus de la Cour. L'embaras & l'incommodité que cauſoit cette défence étant plus grands qu'on ne le peut exprimer, réduiſirent l'eſcadre dans une fâcheuſe extrémite, & excitérent beaucoup de murmures parmi les Commandans, qui ſe plaignirent hautement des Oficiers Eſpagnols, qu'ils regardoient comme auteurs du mauvais traitement qu'on leur faiſoit. Ils aſſuroient, qu'il n'y avoit pas un matelot ni un ſoldat malade ſur les vaiſſeaux, & qu'il y avoit encore moins de peſtiférés; qu'il y avoit déja plus d'onze ſemaines qu'ils étoient partis d'Alger; & que par conſéquent il n'y avoit pas lieu d'apréhender ſi fort qu'ils infectaſſent le païs. *C'étoit-là*, ſelon ce que Ruiter écrivit alors au Sieur Henri van Reede van Renswoude, Ambaſſadeur des Etats à la Cour d'Eſpagne, *c'étoit là bien mal reconnoître les ſervices que les Hollandois avoient rendus dans ces climats aux Eſpagnols, dont on voioit les navires, les ſcities, & les barques, naviger ſûrement & en toute liberté, comme s'ils n'euſſent jamais oüi parler de Turcs ni de Mores; ou qu'ils ne cruſſent pas que ceux-ci puſſent jamais revenir des côtes de Barbarie pirater ſur les leurs. Il eſt pourtant à préſumer*, ajoûtoit-il, *que les troupes Allemandes, qui ont été tranſportées d'Italie en Eſpagne, n'auroient pas trouvé tant de facilité pour leur paſſage, ſi les Hollandois n'avoient pas nétoié le Détroit de Corſaires. Mais le tems pourra encore venir que les Eſpagnols qui nous rebutent à préſent ſi fort ſeront bien aiſes de nous atirer dans leurs ports, lors que nous n'aurons peut-être nulle envie d'y entrer ni de paroître ſi ſouvent ſur leurs côtes.* Toutes ces plaintes ſe perdirent en l'air: on n'eut point d'oreilles pour les entendre. Il fallut donc que les Hollandois s'armaſſent de patience, & qu'ils fiſſent leurs afaires eux-mêmes le mieux qu'il leur fut poſſible. Le V. Amiral donna ordre aux chaloupes de s'avancer ſur l'heure vers l'aiguade: mais il y arriva en même tems un ſi grand nombre d'autres chaloupes Eſpagnoles & Angloiſes, pour faire auſſi de l'eau, qu'à peine en 24. heures les Hollandois en purent prendre deux fois. On voioit quelquefois dix-huit ou vingt chaloupes, dont chacune devoit atendre ſon tour pour aprocher; ce qui faiſoit conſumer beaucoup de tems; & les gallions d'Eſpagne, qui étoient prêts à mettre à la voile pour les Indes, étoient encore ceux qui cauſoient le plus d'embaras. A tous ces ſujets de retardement il ſe joignit un orage, acompagné d'éclairs & de tonnerre, qui fit encore arrêter les chaloupes. On ne ſauroit exprimer quel étoit le chagrin que tous ces contretems donnoient au V. Amiral: cependant il n'y avoit point de reméde: ni l'argent ni la diligence n'étoient pas capables de prévenir ou de rétablir ces deſordres. Il fit tout ce qui étoit dans ſon pouvoir, en prenant des ſoins extraordinaires de faire charger le biſcuit & les autres munitions qu'il avoit donné ordre d'acheter. Le Marchand Gysbrecht Mels, alors Commis de L. H. P. avoit eu la plupart des vivres à un prix raiſonnable, quoi qu'il y eût de certaines choſes qu'on ne put pas même trouver à quelque prix que ce fût. Il y en eut d'autres qui coutérent une fois davantage que ſi l'on eût pu aller ſoi-même les acheter, & les faire tranſporter. Les vaiſſeaux de Northollande avoient beſoin de froment pour faire leurs potages, & il falloit le monder. Pour remédier à tous ces inconvéniens, autant qu'il étoit poſſible, & afin de mener à bord tout ce qui avoit été acheté, on ne put ſe diſpenſer d'emploier un grand nombre de gens, ce qui ne ſe fit pas avec ſi peu d'éclat que beaucoup de monde n'en eût connoiſſance, & qu'on ne comprît qu'il s'agiſſoit de quelque grande expédition. L'eſcadre Angloiſe compoſée de 13. navires ſous

le

Ruiter arrive devant Cadix, ou on défend à ſes equipages de deſcendre à terre, & de nétoier les vaiſſeaux.

* *ſorte de balais fort rudes, mis dans une perche qu'on tire ſous le vaiſſeau d'un bout à l'autre.*

Plaintes des Hollandois ſur les refus des Eſpagnols. 28. *Septemb.*

L'eſcadre Hollandoiſe eſt arrêtée devant Cadix par divers empéchemens.

le commandement de Lawſon, étoit à l'ancre, le 3. d'Octobre, entre Rota & la baie de Cadix; & Ruiter aprit de quelques Marchands, que les Anglois prétendoient avoir découvert quels étoient les ordres qui lui avoient été envoiés. Mais il tâcha de leur donner le change, en ſemant divers bruits touchant ſon voiage. Les uns diſoient qu'il y avoit des broüilleries entre la Hollande & le Portugal, & que le Vice-amiral alloit croiſer ſur la flote de ſucre qui étoit atenduë du Breſil. Les autres ſoutenoient qu'il alloit aux Nouveaux Païs-bas. D'autres aſſuroient que c'étoit au Cap de Bonne-eſperance, qui eſt la derniére pointe & la plus au Midi de l'Afrique Méridionale, afin d'y joindre les vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales. Tous ces i cidens jettérent Ruiter en de grandes inquiétudes. Il étoit obligé de tenir ſes ordres ſecrets; cependant il ne ſavoit ſi parmi les équipages il y avoit un ſeul Pilote, qui connût les mers où l'on devoit naviger, ni ſi l'on avoit les livres & les cartes des côtes, dont on ne pouvoit ſe paſſer dans une ſemblable expédition. C'étoit un païs où il n'étoit jamais allé, & il n'ozoit s'enquérir s'il y avoit quelqu'un qui y eût autrefois fait route, ſans éventer un ſecret qu'un ordre ſi preſſant l'engageoit à tenir caché. Il croioit bien que nonobſtant ces manques de connoiſſance, on ne laiſſeroit pas peut-être d'aborder en ces lieux-là; néanmoins il jugeoit que ce ne pouvoit être avec la même certitude, avec la même ſûreté, ni avec le même avantage, que ſi l'on avoit parfaitement connu les giſemens de toute la côte; & peu après l'expérience ne prouva que trop que ſes inquiétudes n'étoient pas ſans fondement. 1664.

Divers bruits touchant le voiage de Ruiter.

Ses inquiétudes.

Avant que de mettre à la voile le Conſeil de guerre trouva à propos de remplir la place du Sieur de Viane, Fiſcal de l'eſcadre, mort devant Alger; afin que la diſcipline & l'ordre puſſent être mieux obſervés. Ce fut Jean de Witte, beau-fils du Vice-amiral Ruiter, qu'on pourvût de cette Charge, par maniére de proviſion & ſous le bon plaiſir de L. H. P. les Etats Généraux, & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. Il avoit demeuré quelque tems à Cadix pour ſe faire paier de ce qui lui étoit deu en ce lieu-là: mais il y avançoit ſi peu, que commençant à s'ennuïer, il s'embarqua, & voulut aller faire une campagne avec ſon Beaupére. Le Vice-amiral penſant en même tems à conſerver la ſanté des équipages, qui n'étoit point altérée, fit acheter pluſieurs milliers de limons, & en fit diſtribuer 25. par tête, afin de leur ſervir de rafraîchiſſement. Le 5. d'Octobre l'eſcadre étant pourvûë ſelon que l'occaſion l'avoit pu permettre, ſortit de la baie de Cadix, forte de douze navires de guerre, avec la flute *le Chameau vert*, ainſi qu'il a été déja dit pluſieurs fois. Le même jour elle paſſa le long de celle des Anglois compoſée de 13. vaiſſeaux, qui étoient moüillés devant la baie, c'eſt-à-dire entre Rota & la baie. Ruiter ſalua Lawſon de neuf volées, baiſſa le pavillon, & envoia le Capitaine du Bois lui faire des complimens à ſon bord. Lawſon fit à ſon tour une ſalve d'autant de volées, & fit faire ſes offres de ſervice à Ruiter par le Clerc, Capitaine Anglois. On a été perſuadé que le V. Amiral Anglois croioit alors que l'eſcadre de Hollande prenoit ſon cours vers Salé. Le même jour Ruiter donna ſes ordres aux principaux Oficiers & aux Capitaines pour la route qu'on devoit tenir d'abord, leur enjoignant que s'ils venoient à s'écarter les uns des autres, ils euſſent à rejoindre le pavillon à trois lieuës à l'Oüeſt de Salé. Après avoir navigé deux jours on ſe trouva le troiſiéme jour entre le cap de St. Vincent, & le cap de Cantin, par la hauteur des trente cinq degrès, où l'on hela une barque qui devoit ſuivre juſques aux iſles de Canarie les galions d'Eſpagne qui avoient fait voiles deux jours avant l'eſcadre de Hollande. Ruiter prit alors ſon cours à l'Oüeſt-quart-au-Nord, pour tromper la barque qui couroit au Sudoüeſt, & ne lui pas faire connoître que ſon eſcadre faiſoit auſſi route vers les Canaries, & peut-être plus loin. Sur le ſoir il fit pavillon blanc, & à ce ſignal tous les Capitaines ſe rendirent à ſon bord, où il leur découvrit la ſecréte Réſolution priſe par L. H. P. le 9. d'Août. Alors il fut arrêté dans le Conſeil de guerre général que l'eſcadre prendroit ſon cours vers l'iſle de la grande Canarie, par l'Eſt, entre l'iſle Lancelote & celle de Canarie. Que s'il arrivoit que la tempête, la brune, ou quelque autre accident fît ſéparer les vaiſſeaux, le rendévous ſeroit entre Canarie & Lancelote, tout proche de Canarie, à la hauteur de la grande Canarie, où l'on s'atendroit pendant quatre jours pour ſe rallier; mais cependant on fut d'avis de prendre toutes les précautions imaginables afin de ne ſe ſéparer point. Que ſi l'on rencontroit des vaiſſeaux étrangers, on leur devoit dire que l'eſcadre venoit de l'Oüeſt, & qu'elle chaſſoit ſur ſeize Corſaires Turcs qui s'étoient retirés proche des Canaries. Après cela on fit le Sudoüeſt par un vent frais. Le lende-

28. *Septemb.*

L'eſcadre fait voiles de Cadix.

5. *Octob.*

7. *Octob.*

On hele une barque, qui oblige de faire fauſſe route.

Ruiter communique la Réſolution ſecréte aux Capitaines.

Ordres pour la route qu'il falloit tenir.

1664. main on découvrit les galions d'Eſpagne au Sudoüeſt, d'auſſi loin que la vûë pouvoit s'étendre du haut des mâts de hune; ce qui obligea Ruiter à courir pendant quelque tems au Sudeſt, afin de les éviter, & de n'en être pas reconnu. Le 11. d'Octobre l'eſcadre arriva devant la grande Canarie & paſſa entre cette iſle & Lancelote, continuant enſuite ſa route vers le Cap Blanco, qui eſt une pointe Occidentale de l'Afrique, ſur la côte du païs d'Arguyn, entre les iſles Canaries & celles du Cap Vert; laquelle on découvrit le 13. du Mois. Tout fut favorable en ce voiage: on eut le vent à ſouhait; on porta toûjours à route; & l'on fit une diligence incroiable. Cependant Ruiter fit faire des enquêtes ſur tous les vaiſſeaux, pour ſavoir s'il n'y avoit point d'Oficiers, de pilotes, de matelots, de ſoldats, ou qui que ce fût, qui pût donner des inſtructions ſur ce qui regardoit le Cap Vert, afin de les interroger lui-même plus particuliérement. Mais après qu'on eut éxaminé tous les gens de marine par leſquels on eſpéroit avoir connoiſſance de ce climat, on ne trouva qu'un ſeul Quartier-maître, ſervant ſous le Capitaine Pomp, qui pût donner quelque lumiére touchant l'état des Forts ſitués dans l'iſle de Goerée. Il n'y eut aucun pilote, ni aucun autre matelot, qui fuſſent expérimentés à naviger le long de cette côte, ou qui en ſuſſent les giſemens; ce qui étoit une choſe étonnante, vû le grand nombre de gens qui ſe trouvoient ſur les vaiſſeaux. Tout ce que put donc faire le V. Amiral dans cet embaras, fut de n'aborder qu'avec beaucoup de précaution, & en prenant les plus juſtes meſures dont l'expérience l'avoit rendu capable; c'eſt-à-dire qu'il lui fallut avoir recours à tout ce qu'ont acoutumé de pratiquer ceux qui découvrent de nouveaux païs. On faiſoit ſouvent devancer des chaloupes: on jettoit la ſonde, pour voir ſi l'on trouveroit fond, & ſur combien de braſſes; ou s'il n'y auroit point de bancs & de rochers ſous l'eau: on prenoit garde ſoigneuſement aux embouchures des riviéres; & enfin on ſe ſervoit de toutes les voies qui d'ordinaire ſont emploiées pour aborder des côtes inconnuës, & pour entrer en des ports étrangers. C'étoit faire à-peu-près comme des aveugles, qui cherchent le chemin en tâtonnant: car faute de connoître ces parages les pilotes & les conducteurs de l'eſcadre étoient obligés de chercher leur route, & d'avoir continuellement la ſonde à la main, afin de découvrir les endroits par où ils pourroient paſſer.

Ruiter paſſe la grande Canarie. 13. *Octob.*

Il cherche des gens qui connoiſſent le giſement des côtes du Cap Vert. 14. *Octob.*

Précautions & ſoins à l'aproche des côtes.

Tandis qu'on étoit encore en route il fut auſſi délibéré ſur les moiens qui ſeroient les plus propres pour éxécuter les ordres des Etats. Le Conſeil de guerre pria † 15. *Octob.* le Commiſſaire Mortaigne † de vouloir en qualité de Colonel commander les ſoldats deſtinés à faire la deſcente, & à reprendre les Forts; ce qu'il accepta. Enſuite on * régla l'ordre dans lequel on devoit s'avancer & faire les ataques, qui fut: *Qu'on aborderoit premiérement à l'iſle de Goerée & au Cap Vert. Qu'on feroit la deſcente dans des canots & des chaloupes avec* 118. *matelots, & 226. ſoldats, faiſant en tout* 350. *hommes, commandés par le Colonel Mortaigne, & par les autres Oficiers ſous lui, & qu'enſuite on iroit à l'aſſaut. Que ſi l'on trouvoit quelque nombre de vaiſſeaux Anglois, moüillés près de l'iſle, on iroit les inſulter avant que de faire la deſcente, & tâcher de les prendre, ou de les détruire; ſans manquer à ſon devoir en ce point, ſur les peines qui y apartenoient. Qu'on s'avanceroit en bon ordre pour ataquer les forces Angloiſes, même juſques ſous les forteresſes. Que le Vice-amiral Meppel avec ſon matelot ſeroit de l'avant. Que le Vice-amiral Ruiter avec le ſien feroit la ſeconde ataque, où il verroit être le plus expédient. Que le Contre-amiral van Nès feroit la troiſieme; le Commandeur de Wildt, la quatriême; & le Capitaine Haaxwant, comme Contre-amiral, la cinquiême; chacun auſſi avec ſon vaiſſeau ſecond, à la charge de s'entre-ſecourir tous en cas de beſoin. Que ſi en arrivant devant Goerée on voioit des vaiſſeaux Anglois prendre la chaſſe, les Contre-amiraux van der Zaan & Haaxwandt devoient s'atacher à les pourſuivre, non pas toutefois ſi loin qu'ils ne puſſent venir rejoindre l'eſcadre le jour même, ou au plus tard avant minuit, à moins qu'ils n'euſſent ateint les ennemis, & qu'ils ne cruſſent pouvoir s'en rendre maîtres: mais que par quelque raiſon que ce fût, ils ne pourroient ſe tenir plus de 24. heures ſéparés du pavillon. Que le butin, les armes, les munitions de bouche qui pourroient être priſes, ſoit par les navires deſtinés à donner la chaſſe, ſoit à l'iſle de Goerée, ou ailleurs, tout ſeroit partagé par proportion entre tous les équipages. Que ceux qui iroient jetter des grenades & d'autres artifices dans les Forts, ſeroient recompenſés à la diſcrétion du Conſeil de guerre, & ſelon le mérite des perſonnes & des actions. Que chacun des Capitaines prendroit ſoin de faire préparer tous ſes cables, ſes hanſieres, & ſes ancres de touei, avec les orins, afin qu'en cas de beſoin, il fût prêt avec ſa chaloupe,*

Le Commiſſaire Mortaigne eſt etabli Colonel.

Ordres qu'on devoit ſuivre.

* 16. *Octob.*

I.
II.
III.
IV.
V.
VI.
VII.
VIII.
IX.
X.
XI.
XII.
XIII.

pe, ou même avec pluſieurs chaloupes & canots, & avec toutes les manœuvres, néceſſaires au toüage, à dégager les vaiſſeaux qui viendroient à toucher, ou qui ſe trouveroient en quelque autre péril. Que ceux qui ſeroient en cet état & qui auroient beſoin de ſecours, mettroient le pavillon de poupe en berne, & tireroient quelquefois un coup de canon chargé à boulets, pour avertir les plus prochains vaiſſeaux; auquel cas les Capitaines ſeroient tous leurs éforts pour ſecourir le vaiſſeau qui ſeroit dans un danger ſi preſſant. 1664.

On établit encore quelques Oficiers ſur les matelots & ſoldats qui devoient faire la deſcente.

Au même tems on donna aux Cap. Jaques Corneliſz. Swart & Jean van Nès, le commandement ſur les matelots qui devoient être à l'avantgarde dans la deſcente, & l'on établit quelques autres Oficiers ſur les ſoldats. Jean du Bois, Capitaine du navire que montoit Ruiter, & le Comte Jean de Hoorn, qui étoit volontaire, furent faits Lieutenans du Colonel Mortaigne; & il y en eut d'autres qui furent choiſis pour être Capitaines, Lieutenans, & Enſeignes; entre leſquels le jeune Engel de Ruiter, fils du Vice-amiral eut un drapeau. On prit encore ſoin de faire des échelles, & des gibeciéres à grenades; & de préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour un aſſaut. Tous ces ordres furent éxécutés avec beaucoup d'ardeur, pendant que l'eſcadre continuoit ſa route, jettant jour & nuit la ſonde, afin de reconnoître ſans ceſſe les profondeurs; ce qui dura juſques au 17. du Mois. Ce jour-là ſur le midi Ruiter mit côté à travers, & arbora le pavillon des Etats Généraux à l'arriére, pour ſignal de la vûë des terres, & alors tous les autres mirent auſſi au plus près du vent. On jetta la ſonde ſur 48. braſſes, fond d'argille, & l'on vit les terres à l'Eſt, entre la riviére du Sénegal & le Cap Vert. C'étoit un païs aſsès bas avec des dunes comme en Hollande. Le même jour le Vice-amiral fit venir tous les Capitaines à ſon bord, & donna à chacun d'eux ſes ordres par écrit. Enſuite on continua à faire route, & le 20. du Mois on reconnut le Cap Vert. C'eſt une pointe de l'Afrique, ſur la côte occidentale du Roïaume de Jaloffe, au Nordoüeſt de la riviére de Gambie. Elle eſt nommée Cabo Verde ou le Cap Vert, à cauſe de la verdure qu'on y voit, & gît par les quinze degrés le latitude Nord. Le lendemain au ſoir à neuf heures l'eſcadre dépaſſa l'Iſle-blanche des oiſeaux, ainſi apellée à cauſe que les oiſeaux de mer y vont faire leurs oeufs, & qu'elle eſt toute blanche des ordures qu'ils y laiſſent. Le matin ſuivant, à trois heures, on moüilla l'ancre proche de l'iſle Goerée, qui gît à-peu-près à la portée d'un petit canon de la terre ferme du Cap Vert. A la pointe du jour Ruiter découvrit neuf vaiſſeaux Anglois à l'ancre ſous le château du bas, entre leſquels il y en avoit un qui portoit la flame au grand mât. La banniére de la Compagnie Angloiſe étoit arborée ſur toutes les deux fortereſſes. Le calme empêcha d'abord quelques-uns des navires Hollandois de s'avancer; mais il vint bientôt une petite fraîcheur qui donna lieu aux derniers de joindre les autres, & d'enfermer les Anglois comme dans un croiſſant. Il fut alors réſolu dans le Conſeil de guerre de procéder à l'ataque ſelon le projet qui avoit été déja fait, à moins qu'on n'en fût empêché par le calme, ou par quelque autre contretems qui pourroit ſurvenir; auquel cas on s'avanceroit tous à la fois pour donner du côté où il y auroit plus d'avantage à eſpérer. Pour cet éfet les plus petits vaiſſeaux devoient gouverner ſur les plus légers des Anglois, & faire tous leurs éforts contre eux, ſoit tout proche de terre, ou un peu plus loin, & en quelque lieu qu'on pût les aborder. Il fut auſſi arrêté que les Commandans feroient mettre la flame à la vergue d'Artimon, pour ſignal d'une ataque générale. Mais les Anglois intimidés par la venuë de Ruiter, & ne ſe trouvant pas en état de lui faire tête, envoiérent à ſon bord deux Députés nommés Iſac Teiler, Capitaine ou Maître du vaiſſeau *la Victoire*, & Gilles Toorenburg, Maître du *Ste. Marthe*, lui demander, *pourquoi il venoit à leurs fortereſſes avec cet apareil de guerre, & ce que cela vouloit dire*? Le Vice-amiral & ſon Conſeil répondirent: *Vous pouvés bien vous imaginer à quelle fin nous ſommes venus, & nous eſpérons à la premiére fraîcheur qui viendra, nous aprocher encore plus près de vous, pour nous rendre, avec le ſecours du Ciel, maîtres de ces vaiſſeaux & de ces fortereſſes.* Les Anglois repliquérent, *s'il n'y avoit donc pas paix entre eux & les Hollandois*? Il leur repartit. *Oui nous avons paix avec l'Angleterre, mais non pas avec des gens comme vous*, voulant parler de la Compagnie Roïale d'Afrique, *qui par une injuſte ſurpriſe aves enlevé à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales ſes vaiſſeaux & ſes Forts. Nous ſommes venus pour les reprendre, & pour nous opoſer aux violences de ceux qui ont ainſi inſulté nos compatriotes, & qui tâchent tous les jours de leur faire de nouvelles injures.* Après cette réponce les Anglois s'étant retirés à leur

L'eſcadre continuë à faire route. 17. *Octob.*

On découvre les terres.

20. *Octob.*

21. *Octob.*

Ruiter arrive devant l'iſle Goerée proche du Cap Vert. 22. *Octob.*

Il ſe diſpoſe à ataquer les vaiſſeaux Anglois.

Les Anglois envoient deux Députés au bord de Ruiter.

Les diſcours qui furent tenus entre eux & le Conſeil de guerre.

bord,

1664. bord, Ruiter envoia le Colonel Mortaigne, le Contre-amiral van der Zaan, & le Capitaine Jean van Nès au navire de guerre Anglois, où étoient le Gouverneur de Goerée & les Maîtres des vaisseaux marchands, pour demander au Capitaine du navire, *s'il avoit ordre de défendre les Forts de l'isle* ? Il repliqua, qu'il n'avoit ordre de défendre que ses vaisseaux s'ils étoient ataqués, qu'il ne se mêloit point de ce qui regardoit les fortereſſes. On lui déclara, *qu'il eût à se séparer sur l'heure des autres vaisseaux, & qu'il n'eût point à s'opoſer aux ataques que les Hollandois prétendoient faire & aux vaisseaux & aux Forts.* Mais les Marchands Anglois envoiérent promtement trois Maîtres au bord de Ruiter pour lui dire. *Qu'à la vérité ils avoient des marchandises qui apartenoient à la Compagnie Roiale d'Afrique ; mais que c'étoit la Compagnie même qui les avoit fait charger* ; ofrant, *de les lui délivrer, moiennant que les vaisseaux demeurassent libres, & que le fret leur fût paié* ; ce qu'on leur acorda. Ainsi Ruiter, avec l'avis du Conseil de guerre, promit que lors qu'on auroit déchargé les éfets apartenans à la Compagnie Angloise, dans le lieu qui seroit indiqué, les Maîtres pourroient en toute liberté s'en retourner avec leurs vaisseaux en Europe, où la Compagnie Hollandoise leur paieroit le fret des marchandises qu'ils auroient laissées. Cette convention étant faite les Hollandois firent venir à leur bord tous les Maîtres Anglois, & s'aprochérent fort près de leurs bâtimens, afin qu'ils ne pussent échaper. On posta même sur le soir des canots & des chaloupes armées, pour gardes avancées, afin d'empêcher que la nuit il ne fût rien enlevé des bâtimens, & qu'on ne transportât une partie des marchandises à terre. Les noms des vaisseaux étoient, *la Victoire, Ste. Marte, Bonne-Espérance, l'Afrique, le Promt Avis, le Dauſin, la Prospérité, l'Espion*, tous ensemble montés de 128. piéces de canon, & de 266. hommes. Il n'y avoit que huit ou dix jours qu'ils étoient arrivés de l'Europe, sous l'escorte du navire de guerre qui étoit avec eux ; & ils auroient sans doute achevé de ruiner les afaires de la Compagnie Hollandoise, si la présence de Ruiter & de son escadre ne les en eût pas empêchés. Mais ce qu'on entreprit à l'égard de ces vaisseaux marchands, desquels on fit décharger les marchandises, & tout ce qui s'ensuivit, ne laissa pas de cauſer beaucoup d'inquiétude. On faisoit quelque doute que le pouvoir de Ruiter s'étendît jusques-là, car il portoit, *que les vaisseaux Anglois, qui n'auroient ni ataqué ni insulté les vaisseaux ou les Sujets des Etats, ne seroient point insultés ni incommodés dans leur commerce sur les côtes du Cap Vert, ni de la Guinée.* Mais si l'on étoit obligé d'éxécuter cet ordre en ce point, & à l'égard des vaisseaux qui se trouveroient dans les circonstances dont il y étoit fait mention, on prétendoit que ceux-ci en étoient fort éloignés : car on les voioit bien pourvûs de canon, & en état de défendre l'isle de Goerée qui avoit été enlevée à la Compagnie Hollandoise ; & il n'y avoit pas de doute qu'ils l'auroient fait, & qu'ils auroient réſisté à l'escadre des Etats, s'ils eussent été assès forts pour ozer l'entreprendre. D'ailleurs ils étoient fretés par la Compagnie Angloise d'Afrique, laquelle avoit éxercé tant d'hostilités contre celle de Hollande, & par conséquent on ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme des ennemis. On ne pouvoit pas non plus refuſer leurs ofres de livrer les éfets qui apartenoient à la Compagnie Roiale, vû que c'étoit elle proprement qui avoit cauſé tant de pertes aux Hollandois. Enfin on considéroit que quand on se précipiteroit un peu trop en cette ocasion, ce defaut pourroit être réparé par la restitution de ce qui auroit été pris : au lieu que si l'on eût laiſſé échaper cette proie, & qu'après cela L. H. P. eussent prétendu qu'elle devoit être arrêtée, & que les ordres qu'Elles avoient donnés se devoient ainsi entendre, alors il n'y auroit point eu de moien d'y remédier. En éfet le tems fit connoître qu'on avoit compris le sens de l'ordre, & suivi les intentions de ceux qui l'avoient donné.

Propoſition des Maîtres des vaisseaux marchands Anglois, qui ofrent de livrer les efets apartenans à la Compagnie Roiale d'Afrique. 22. *Octob.*

Ordres donnés pour la garde des 8. vaiſ. Anglois.

On doute si le pouvoir de Ruiter lui permet d'ataquer ces vaisseaux.

Réflexions sur ce sujet.

Le Gouverneur de l'isle entre en négociation avec Ruiter. 22. *Octob.*

L'acomodement aiant été ainsi conclu avec les Marchands Anglois, l'aproche du soir & des ténébres de la nuit empêcha qu'on ne pût éxécuter de ce qui avoit été arrêté. Cependant celui qui avoit le commandement dans l'isle de Goerée ne savoit quel parti il devoit prendre. Il jugeoit que la réſistance seroit inutile, puis qu'il ne pouvoit espérer de secours ni du navire de guerre du Roi, ni des vaisseaux marchands. C'est ce qui le fit résoudre à envoier à neuf heures du soir une Lettre au bord de Ruiter, par laquelle il ofroit de lui rendre l'isle & les Forts sous certaines conditions, & demandoit la liberté d'envoier des Commissaires pour traiter sur ce sujet. Cette derniére requête lui fut acordée, & le lendemain le Vice-amiral aiant assemblé le Conseil de guerre, pour prendre avis sur les conditions qui lui

avoi-

avoient été propoſées, les deux Députés Anglois ne manquérent pas de ſe rendre à ſon bord. Mais dans l'éxamen qui fut fait de leurs articles, on jugea qu'il y en avoit quelques-uns qui étoient injuſtes & déraiſonnables. Ils vouloient qu'il leur fût permis d'emmener toutes les marchandiſes, les éfets, & les Eſclaves de la Compagnie Angloiſe, & qu'il leur fût acordé dix jours de delai, afin de voir s'il ne leur viendroit point de ſecours d'Angleterre. Ces deux points furent abſolument rejettés, les Hollandois prétendant que cette Compagnie avoit fait trop d'injuſtes entrepriſes au préjudice de celle de Hollande, à laquelle elle avoit enlevé par vio-ce, places, marchandiſes, éfets & Eſclaves; & que pour ſe dédommager de tant de pertes, on ne pouvoit moins faire que de retenir les éfets & les Eſclaves qui lui apartenoient. Pour le delai de dix jours, on déclara qu'on ne pouvoit ni qu'on ne vouloit pas l'acorder. Le jour s'étant paſſé preſque tout entier à négocier ſur ces deux articles, enfin après beaucoup de conteſtations, le Vice-amiral Ruiter, de l'avis du Conſeil de guerre, en dreſſa d'autres, qu'il mit entre les mains des Commiſſaires Anglois, avec déclaration qu'ils devoient ſe réſoudre à rendre la ville ſous les conditions qui y étoient contenuës, & ſans eſpérer d'autre delai que celui de ce jour-là, & juſques au lendemain à huit heures du matin, qu'on ataqueroit les Forts s'ils ne s'étoient pas encore rendus. Les Commiſſaires s'en retournérent avec cette réponce, & préſentérent au Commandant les articles qui avoient été dreſſés par Ruiter. Mais comme-il ne ſe trouvoit perſonne parmi les Anglois, qui pût les entendre & les traduire, il fallut qu'ils ſe ſerviſſent de l'un des Maîtres de leurs huit vaiſſeaux marchands, qui entendant paſſablement le Hollandois, les tourna en Anglois. Ce Traducteur y fut ocupé juſques au ſoir, & la journée ſe paſſa ainſi toute entiére. Pendant cette négociation le Capitaine du navire de guerre mit à la voile, prétendant ſe retirer en liberté: mais Ruiter s'en étant aperçu fit tirer un coup de canon chargé à boulets, qui l'obligea de retourner à l'ancre au même endroit où il étoit auparavant. Le même ſoir ce Capitaine, nommé Jaques Reynolds Culpeper, paſſa au bord de Ruiter, & lui déclara en des termes fiers & pleins de hauteur, que n'aiant aucun ordre d'ataquer les vaiſſeaux ni les fortereſſes des Hollandois en général, ou de la Compagnie des Indes Occidentales en particulier, & encore moins d'inſulter en aucune maniére les Sujets de L. H. P. il demandoit qu'on le lâiſſât partir. Ruiter lui dît qu'on délibéreroit ſur ſa requête, & cependant il le renvoia à ſon navire. Dès le même jour pour s'aſſurer entiérement des vaiſſeaux Anglois, on avoit fait paſſer ſur chaque bâtiment trente matelots Hollandois avec deux Oficiers, & l'on en avoit tiré à-peu-près autant d'Anglois qui avoient été menés à bord de ceux de Hollande. La nuit ſuivante Ruiter envoia des canots & des chaloupes ſe poſter autour de l'iſle, & faire la garde, afin que perſonne n'y pût entrer, & qu'on ne pût en tranſporter des marchandiſes en terre ferme. A la pointe du jour les Commiſſaires Anglois ſe mirent dans un petit bâtiment avec une banniére blanche, & repaſſant au bord de Ruiter, lui déclarérent que le Commandant & les autres Oficiers acceptoient les articles qui leur avoient été envoiés, étant prêts de rendre l'iſle avec les éfets apartenans à la Compagnie Angloiſe, aux conditions qui leur avoient été ofertes. Sur cette déclaration le Traité fut mis au nét, & aiant été à l'inſtant copié en Hollandois il fut ſigné dès le même jour ſur le pié que voici.

1664. 23. Octob. Deux Députés Anglois paſſent au bord de Ruiter, & s'abouchent avec lui, ſur les propoſitions qui lui avoient été faites.

On leur refuſe leurs demandes.

Ruiter dreſſe d'autres Articles; & les leur met en main.

Et leur impoſe la loi de ſe rendre le lendemain.

Le navire de guerre Anglois tâche de faire voiles.

Il en eſt empêché.

Le Cap. Culpeper paſſe au bord de Ruiter, & demande permiſſion de mettre à la voile.

On s'aſſure des vaiſſeaux Anglois, en y envoiant des matelots Hollandois.

On fait poſter des gardes tout autour.

Les Commiſſaires Anglois reviennent au bord de Ruiter, & acceptent les articles qu'on leur a préſentés.

Articles de l'acord fait & arrêté aujourdhui 24. d'Octobre 1664. entre le Sieur Michel Adrianſz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, au nom de la Compagie des Indes Occidentales d'une part: Et le Sieur Capitaine St. George, Gouverneur des Forts de l'iſle de Goerée, au nom de la Compagnie Roïale Angloiſe d'Afrique d'autre part, touchant la reddition de la ſus-dite iſle & des-dits Forts.

Que l'Iſle avec toutes ſes fortereſſes ſera miſe & livrée entre les mains du Général de Ruiter au profit de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales, avec toutes les munitions de guerre, armes, marchandiſes & efets qui étant préſentement dans la ſus-dite iſle ou dans les lieux qui en dépendent, apartiennent à la Compagnie Roïale d'Angleterre; à la réſerve des piéces de canon, munitions & armes, qui ſont plus amplement exprimées ci-deſſous, dans les articles ſuivans; comme l'eſt auſſi la maniére en laquelle le tout ſera livré, & le tems fixé pour cet éfet.

Les conditions du Traité fait avec le Gouverneur de l'iſle de Goerée.

I.

1664. II. *Que le jour de demain, 25. du préſent Mois, à huit heures du matin, le château ſitué ſur la montagne ſera évacué par ceux qui le tiennent encore au nom de la Compagnie Roïale d'Afrique; & qu'il en ſera pris poſſeſſion par les Hollandois, au nom de la Compagnie des Indes Occidentales, enſemble de l'artillerie & des munitions de guerre qui s'y trouveront.*

III. *Que le 30. du préſent Mois le Fort qui eſt au bas de la montagne ſera pareillement évacüé par ceux qui le tiennent au nom de la Compagnie Angloiſe, & livré au Sieur de Ruiter, pour la Compagnie Hollandoiſe, avec toute l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, & généralement toutes les marchandiſes & éfets apartenans à la Compagnie Roïale; & que pendant ce tems-la il ne ſera éxercé reſpectivement aucun acte d'hoſtilité. Et pour aſſurance ledit Sieur de Ruiter pourra demain 25. du préſent Mois, à huit heures du matin faire prendre poſſeſſion de la porte du-dit Fort, & y mettre une Compagnie pour la garder.*

IV. *Que ledit jour de demain, 25. du préſent Mois, le Sieur Général de Ruiter au nom de la Compagnie Hollandoiſe, enverra deux Commiſſaires dans le Fort, pour y faire inventaire de l'artillerie, des munitions de guerre & de bouche, des marchandiſes, & de tous les autres éfets apartenans à la Compagnie Roïale Angloiſe; à la réſerve de l'artillerie, des munitions de guerre, & des éfets particuliers, dont mention eſt faite ci-après, & qui ſe trouvent acordés dans les articles ſuivans au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux ſoldats, ou aux Habitans.*

V. *Que le Sieur Capitaine St. George, Gouverneur de l'iſle, enſemble tous ſes Oficiers & ſoldats, ſortiront du Fort & de l'iſle le ſus-dit jour 30. de ce Mois, tambour batant; enſeignes déploiées; balle en bouche; méche allumée aux deux bouts; le mouſquet & la pique ſur l'épaule; le ſabre au côté; les charges de la bandouliére & de la gibeciere garnies de poudre & de balles.*

VI. *Que ledit Sieur Gouverneur pourra emmener à ſon choix deux piéces du canon qui a été amené d'Angleterre, avec leurs afûts, lanternes, écouvillons, refouloirs, méches, & poudre pour douze charges; & avec douze boulets, douze chevilles de fer à charger, & douze ſachets de mitrailles.*

VII. *Que tous les Habitans, hommes & femmes, enſemble les Oficiers & les ſoldats, auront la liberté d'emporter avec eux tous leurs vêtemens, leurs hardes, & leurs éfets mobiliaires, de quelque nature qu'ils puiſſent être.*

VIII. *Que le Sieur Général de Ruiter fera fournir des magaſins de la-dite iſle au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux ſoldats, & aux Habitans, des vivres & boiſſons, à chacun ſelon ſa qualité, depuis le-dit jour 25. du préſent Mois, juſques au 30. inclusivement; & en outre des bâtimens propres pour les tranſporter à Gambie, à Cormantin, & à Sierra Liona; & qu'il fera fournir des vivres pour un mois à ceux qui devront aborder à Gambie.*

IX. *Qu'il ſera permis au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux ſoldats, & aux Habitans de la ſus-dite iſle, de tranſporter avec eux les liqueurs, ou autres fortes boiſſons & proviſions de ménage, qui leur apartiennent en propre; & au Chirurgien, d'emporter ſes drogues & médicamens.*

X. *Que s'il arrive que quelques perſonnes particuliéres, ſoit Oficiers, ſoldats, ou Bourgeois de l'une ou de l'autre Nation, vienne à atenter quelque choſe qui ſoit contraire aux préſens articles, & pour les rompre, le préſent acord ne laiſſera pourtant pas de ſubſiſter; ſauf la voie de ſe pourvoir contre les contrevenans pour les faire punir ſelon l'éxigence du cas.*

XI. *Tous les articles-ci-deſſus ſeront écrits dans les deux Langues, ſignés & ſéelés par le Sieur Général de Ruiter & par ſon Conſeil de guerre, de la part de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales; & par le Sieur de St. George, Capitaine & Gouverneur avec ſon Conſeil de guerre, au nom de la Compagnie Roïale Angloiſe d'Afrique d'autre part; & éxécutés ponctuellement & inviolablement des deux côtés. Fait à bord du navire Hollandois* le Miroir, *à la rade de l'iſle de Goerée, le 24. d'Octobre 1664. ſigné, Michel Adrianſz. de Ruiter, Jean Corneliſz. Meppel, Aart van Nès, Gédéon de Wildt, Leendert Haaxwandt, Guillaume van der Zaan, Iſac Sweers, Dirk Govert 't Hoen, Jean van Nès, Henri Adrianſz. Jaques Corneliſz. Swart.*

Par Ordonnance du ſus-dit Conſeil de guerre.

Paul Adrianſz. Clerc, en qualité de Secretaire.

La

La copie qui avoit été traduite en Anglois fut ſignée par St. George, autrement Abercromby, André Milles, Huges Abercromby, Edoüard Fitch, & Jean Harington. Après cela les Hollandois tirérent quelques volées pour marque de réjoüiſſance. Le même jour il arriva un incident qui mérite d'être ici raporté comme extraordinaire & merveilleux. Quelques navires Hollandois s'étant avancés a l'Eſt de l'iſle de Goerée, & leurs barques navigeant vers la terre ferme du Cap, pour y aller faire de l'eau, le Contre-amiral van der Zaan fut un de ceux qui deſcendirent à terre, où il trouva un vieux Négre qui entendoit & parloit la Langue Hollandoiſe, & qui lui demanda, *quel étoit celui qui commandoit l'eſcadre des P. V. en qualité d'Amiral*? Van der Zaan lui dît, *que c'étoit Michel de Ruiter. Quoi*, s'écria le Négre, *Michel, Michel, Michel de Ruiter*? Il y a près de 45. *ou* 46. *ans que j'ai connu à Fleſſingue le garçon d'un Boſſeman, qui s'apelloit Michel de Ruiter.* Van der Zaan l'aſſura que c'étoit le même qui étoit alors Amiral de l'eſcadre. Mais le Négre ne le pouvant croire, diſoit, *Quoi Michel, qui a été le garçon d'un Boſſeman, eſt maintenant Amiral*? *cela eſt impoſſible.* Van der der Zaan continuant à lui afirmer que la choſe étoit véritable, le Négre, qui ſe nommoit Jean Compani, pria ce Capitaine de le mener au bord de Ruiter, afin qu'il pût revoir ſon ancien camarade, avec lequel il avoit vêcu & voiagé en ſa jeuneſſe; & qu'il eût la joie de lui parler encore une fois. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il déſiroit, & Ruiter le retrouvant après l'écoulement de tant d'années, & l'entendant parler, n'étoit pas moins ſurpris que lui, & n'admiroit pas moins un événement ſi peu commun. En éfet ſi le Négre voioit que ſon camarade, le garçon d'un Boſſeman, étoit devenu Amiral de l'eſcadre Hollandoiſe, qui étoit là préſente, l'Amiral aprenoit ſon tour que celui qu'il avoit fréquenté comme un miſérable Eſclave, avoit eu le bonheur de parvenir à la dignité de Vice-roi des Négres de ce païs-là. Enſuite celui-ci commença à parler de l'ancien tems qu'ils avoient paſſé enſemble en leur jeuneſſe, & fit connoître qu'il avoit une mémoire non ſeulement hûreuſe, mais preſque au deſſus de tout ce qu'on en auroit pu croire. Il ne héſitoit pas à nommer diſtinctement les noms de tous les ponts, de toutes les ruës, & de tous les quais de Fleſſinge: il raportoit toutes les avantures qu'il avoit euës étant encore très-jeune, & les circonſtances de tout ce tout ce qui lui étoit arrivé ſur terre & ſur mer avec Ruiter. Le Vice-amiral lui fit de grandes careſſes, & eut beaucoup de ſatisfaction à l'entendre repréſenter les plaiſirs innocens d'un âge, où ils étoient tous deux éxemts des ſoucis qui viennent enſuite traverſer le reſte de la vie. Il lui fit pluſieurs queſtions, & entr'autres, *s'il étoit encore Chrétien, aiant été autrefois batiſé à Fleſſingue*? Il répondit, *qu'il avoit toûjours retenu* NOTRE PERE & JE CROI EN DIEU. *mais que lors qu'il parloit de la Réligion Chrétienne, ſes enfans & tous les gens de ſa Nation ſe moquoient de lui; ce qui faiſoit qu'il ſe contentoit de demeurer Chrétien en ſon cœur, & de ſervir Dieu ſelon les lumiéres qu'il avoit reçuës.* On lui demanda s'il n'aimeroit pas mieux demeurer en Zélande qu'en ce païs-là? Il repartit, *que quelque pauvre que fût ſon païs, il aimoit mieux y vivre.* Il avoit alors environ ſoixante ans, & depuis qu'il étoit retourné dans ſa patrie, il n'avoit point laiſſé paſſer d'ocaſion de marquer ſon atachement pour les habitans de Hollande & de Zélande, & de rendre ſervice à la Compagnie des Indes Occidentales. Le Vice-amiral lui aiant fait préſent de quelques habits & d'autres choſes, qu'on eſtimoit beaucoup en ce païs-là, le renvoia à terre extrémement ſatisfait des civilités qu'il avoit reçuës, & qui furent encore acompagnées d'une décharge d'artillerie lors qu'il partit: auſſi à ſon retour fit-il retentir le nom de Ruiter parmi toute ſa nation, & il publia par tout ſa généroſité & ſa magnificence; ce qui engagea les Négres du voiſinage à faire beaucoup d'amitiés aux Hollandois; au lieu qu'ils ne pouvoient ſuporter les Anglois, & qu'ils ſe réjoüiſſoient fort de leur infortune & de leur départ. Le lendemain matin on fit paſſer 108. ſoldats dans l'iſle de Goerée, où on les mit en ordre de bataille, après les avoir rangés ſous quatre drapeaux. Ils furent ſalués du canon des Anglois, & enſuite diviſés en deux compagnies, l'une ſous le commandement du Comte de Hoorn, & l'autre ſous celui du Capitaine du Bois. Le Comte entra avec 54. hommes dans le château d'Orange, bâti ſur une petite montagne, au bout de l'iſle qui eſt au Nordoüeſt, & la garniſon Angloiſe ſe retira dans celui de Naſſau, qui eſt ſitué dans le valon, duquel la porte fut en même tems livrée aux Hollandois, ſuivant les termes de la capitulation, & ocupée par le Capitaine du Bois avec les autres 54. hommes. Alors on arbora l'étendard des Etats Généraux ſur toutes les deux forteresſes, au bruit

1664.

Rencontre extraordinaire d'un Negre qui avoit voiagé avec Ruiter, il y avoit 46. ans. 24 Octob.

Il eſt mené au bord de Ruiter.

Sa converſation avec le V. Amiral.

Le château d'Orange, & la porte du Fort de Naſſau, ſont livrés aux Hollandois. 25. Octob.

1664. bruit de trois décharges de mousqueterie. Aussi-tôt Ruiter fit faire un inventaire de tous les éfets qui apartenoient à la Compagnie Angloise. On trouva dans le Fort d'Orange huit canons, de quatre & de six livres de balle, montés sur leurs afuts; & quatre pierriers avec une autre petite piéce logée sur le clocher. On y trouva aussi deux petits barils de poudre qu'on jugea être chacun d'un quintal; trois barils de balles de mousquet, & un de méche, avec d'autres munitions de guerre. Dans le Fort de Nassau, il y avoit vingt-une piéces de canon, deux desquelles portoient chacune 36. livres de balle; deux autres portoient chacune 24. livres; & le reste portoit douze six & quatre livres. Le magasin des poudres étoit pourvû d'environ trois milliers de poudre; & de dix barils de balles de mousquet. Les deux grands magasins étoient garnis de 29. tonnes de biscuit, & de quantité d'autres vivres, avec beaucoup de marchandises. Il y avoit cinq Esclaves, quatre hommes & une femme, qui apartenoient à la Compagnie des Indes Occidentales; & il fut trouvé dans la cour vingt & une tonnes de chaux, avec onze tonnes de méche. Outre cela on découvrit qu'il y avoit dans une certaine maison hors du château, 1098. cuirs fees. Le même jour le Vice-amiral de l'avis du Conseil de guerre permit à Culpeper, Capitaine du navire de guerre Anglois, de mettre à la voile, ne jugeant pas qu'il fût néceſſaire de l'arrêter plus longtems, puis que le bruit de l'arrivée de l'escadre de Hollande étoit déja assés répandu. On savoit qu'elle avoit été découverte proche de la riviére du Sénega, par trois Marchands François, & que de Gambie on avoit dépêché une petite frégate à la côte d'Or pour en informer les Anglois. Le vaisseau de guerre Anglois apareilla sur l'heure pour faire route vers St. Jago, la plus grande des isles du Cap Vert, au moins le Capitaine le fit ainsi entendre. Il se retira donc sans être ataqué, parce que de sa part il ne s'étoit mis en aucun devoir ni d'ataquer ni de résister, & qu'on n'avoit point encore d'ordres exprès de se saisir des vaisseaux du Roi.

Inventaire du canon, des munitions de guerre, & des autres efets trouvés dans le château.

Ruiter laisse partir le vaisseau de guerre Anglois.

25. Octob.

25. Octob. Le même jour sur le midi, il s'éleva dans le Fort de Nassau un grand tumulte entre les soldats Anglois, causé par l'état où la boisson les avoit mis, aiant bu à un seul repas ce qui leur avoit été distribué pour tout le jour. Les soldats Hollandois qui étoient maîtres des portes, aiant aussi mis dans des calebaces de fortes boissons en guise d'eau, & les y aiant portées, s'enivrérent comme les autres; de sorte que les Oficiers avoient assés de peine à réprimer leurs insolences. Mais pour les Anglois il n'y avoit pas moien d'en venir à bout. Ils perdirent tout respect, & se revoltérent contre leur Commandant, jusqu'à le menacer de le tuer. Leur mutinerie alla même si loin que ne voiant plus de voie de les mettre à la raison, ou d'échaper de leur mains, il se trouva forcé d'avoir recours aux Hollandois. Ceux des Oficiers qui étoient à la garde de la porte, se mirent aussi-tôt en devoir d'y donner ordre, & y emploiérent une partie de leurs gens, qui étoient encore dans leur sang froid. On saisit les les plus échaufés d'entre les mutins, on les desarma, & on les envoia au nombre de 26. dans un canot & dans une chaloupe au bord de Ruiter, où ils furent reçus avec compassion à la vûë de leur misére, & de leur nudité. Ruiter en retint six à son bord, & fit distribuer les autres sur le reste des navires jusqu'à nouvel ordre. Dans ce même tems les Oficiers Généraux & les autres Oficiers de l'escadre de Hollande connurent que la reddition qui leur avoit été faite de l'isle & des Forts, les avoit garantis d'un extrême péril, & d'une perte presque inévitable: car sur les faux avis de deux matelots qui disoient avoir autrefois demeuré dans cette isle, & en connoître le gisement, aussi-bien que les parages dont elle est environnée, on avoit résolu, si les Anglois se mettoient en défence, d'aller la nuit avec 500. hommes faire une descente en un certain endroit. Mais on reconnut alors que les brisans, les rochers, & les vagues rendoient ce lieu-là inacceſſible, & que les canots, les chaloupes, & tout le monde qui s'y seroit hazardé, auroient infailliblement péri, si l'on avoit voulu y aborder de nuit. De plus ce païs-là étoit fort pierreux, & la côte tellement en écore qu'un homme à vuide, & sans charge d'échelles ou d'armes, auroit eu assés de peine à y monter; outre qu'il y avoit encore un arbre qui embarassoit le milieu du passage, & qui avoit bien quatre brasses d'épaisseur. Ainsi toutes les ataques qui se seroient faites de ce côté-là, auroient été facilement repoussées par un très-petit nombre d'ennemis. Mais l'épouvante que prirent les Anglois fit le bonheur de Ruiter, & lui épargna le déplaisir de voir couler beaucoup de sang de part & d'autre, comme il seroit sans doute arrivé, s'ils se fussent servis de

Les soldats Anglois étant ivres, se mutinent dans le Fort de Nassau.

Le Commandant apelle les Hollandois à son secours.

On desarme les plus insolens & on les envoie au bord de Ruiter.

Les Hollandois auroient couru grand risque si les Anglois s'étoient mis en état de défence.

tous

tous leurs avantages. Au reſte ils furent tellement ſurpris de l'abord imprévû de l'eſcadre de Hollande, qu'il y eut entre eux un marchand qui de fraïeur tomba ſur l'heure en ſincope, & enſuite rendit l'eſprit le même jour que le château d'Orange fut livré à Ruiter. Le 26. on aprit par des chaloupes qui avoient été envoiées faire de l'eau en terre ferme, que les Négres s'étoient emparés des magaſins que les Anglois avoient au Cap Vert, & qu'ils les pilloient. Ce jour-là même le Vice-amiral donna ordre d'enlever tous les éfets de la Compagnie Angloiſe, qui étoient dans les huit vaiſſeaux marchands, & de les tranſporter ſur ſes navires de guerre. Il fut arrêté dans le Conſeil que la charge de quatre des Anglois ſeroit miſe dans les ſix navires d'Amſterdam, & que les trois de Northollande & les trois de Rotterdam prendroient par moitié ce qui ſe trouveroit dans les quatre autres. Mais ceux de Rotterdam n'aiant pas un eſpace ſufiſant pour contenir tant de marchandiſes, on prit le parti de retenir un des huit vaiſſeaux Anglois tout chargé, & de l'emmener, juſques-à-ce qu'on eût trouvé une place commode pour le décharger. Toute cette manœuvre, & ce travail de charger & de décharger, ocupa l'eſcadre juſqu'à-la fin du Mois. Cependant Ruiter envoia le Commiſſaire Mortaigne & le Fiſcal de Witte, acompagnés de quelques autres gens, à Réfuſco, grand village en terre ferme, à trois lieuës à l'Eſt de l'iſle de Goerée, pour tâcher de ſe ſaiſir d'un certain nombre de cuirs que la Compagnie Angloiſe avoit en ce lieu-là. Ils trouvérent dans le magaſin deux Négres, qui s'en étoient déja rendus maîtres au nom du Roi ou Alcaïde, qui prétendoit que lors que l'iſle étoit priſe par les ennemis de ceux qui la poſſédoient, tous les biens des vaincus étoient dévolus à la Couronne, par droit de pillage. Les Hollandois allérent rendre viſite à l'Alcaïde, & lui dirent. *Qu'ils venoient le ſaluer de la part du Sieur de Ruiter, Amiral de l'eſcadre de Hollande; & que la Compagnie des Indes Occidentales, ſes anciens amis aiant reconquis l'iſle, déſiroient de renoüer l'ancienne amitié, & d'avoir commerce avec lui comme auparavant.* Il répondit, *qu'il recevoit cette nouvelle avec joie, & que les Habitans du païs ſe feroient un plaiſir de négocier avec ceux de Hollande.* Mais lors qu'ils lui déclarérent, *que le ſujet de leur venuë étoit pour enlever les cuirs que les Anglois avoient laiſſés dans leur magaſin*, il en parut fort ſurpris, & ſon Conſeil ne le fut pas moins; car c'eſt une Nation fort atachée à ſes ſentimens, & qui n'en démord qu'avec peine. L'Alcaïer repartit donc, *qu'il lui ſembloit étrange, qu'ils fuſſent venus à deſſein d'entretenir amitié & commerce avec lui, & qu'ils ne lui euſſent aporté aucun préſent*: ſurquoi on lui donna un baril d'eau de vie de ſeize pintes. Mais aiant demandé qu'on fit auſſi quelque largeſſe à ſes Conſeillers, Mortaigne & de Witte lui promirent qu'on n'y manqueroit pas, s'ils vouloient délivrer les cuirs Cette promeſſe fit ſon éfet, & par ce moien on gagna onze cens trente cuirs pour la Compagnie Hollandoiſe, qui furent chargés dans le vaiſſeau Anglois, auparavaſit nommé *l'Eſpion*, & alors *Goerée*; aiant été déclaré de bonne priſe, parce qu'après l'avoir déchargé, on avoit connu qu'il apartenoit à la Compagnie Angloiſe. On trafiqua auſſi dans ce même village ou dans les villages voiſins, par l'ordre de Ruiter, avec le conſentement de l'Alcaïer, trente boeufs, en contre-échange deſquels aiant donné des marchandiſes, ils furent diſtribués aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, pour ſervir de rafraîchiſſemens à leurs équipages, qui en avoient un extrême beſoin. Le 30. du Mois, le Vice-amiral paſſa dans l'iſle, pour mettre ordre à l'évacuation des Anglois. Il envoia prendre à terre le Capitaine & Commandant St. George, avec ſoixante de ſes gens, & les fit embarquer dans un vaiſſeau marchand d'Angleterre, nommé *Bonne Eſpérance*, qui avoit été déchargé, & dans lequel on avoit déja mis les deux piéces de canon avec leurs afûts & tout ce qui en dépendoit, ainſi qu'il avoit été acordé. Ce vaiſſeau aiant été pourvû de tous les vivres néceſſaires, ſuivant les conventions, le Commandant prit ſon cours vers la riviére de Gambie, ſous promeſſe que le Maître Etienne Nords ſeroit auſſi paié en Hollande, par la Compagnie des Indes Occidentales, des deux tiers d'un mois de gages, outre le fret des marchandiſes qui avoient été déchargées de ſon bâtiment. Au même tems on fit embarquer ſoixante autres Anglois ſur divers navires de l'eſcadre, afin qu'à la premiére ocaſion on pût les mettre à terre à Cormantin ſur la côte de la Guinée, & l'on ſe fit livrer la banniére de la Compagnie Roïale d'Afrique, qu'en arrivant on avoit trouvé arborée ſur le château.

1664.

Les Négres pillent les magaſins des Anglois. 26. *Octob.*

Les éfets de la Compagnie Angloiſe d'Afrique ſont chargés ſur les vaiſſeaux Hollandois.

Mortaigne & de Witte ſont envoiés à Réfuſco.

Leur entretien avec le Roi ou Alcaïer, ou Alcaïde. 27. *Octob.*

Ils ſe font rendre 1130. cuirs. 30. *Octob.*

Et trafiquent trente bœufs.

Ruiter va dans l'iſle. 30. *Octob.*

Le Commandant Anglois s'embarque avec ſoixante de ſes gens.

Son départ pour Gambie.

Soixante autres Anglois ſont encore diſtribués ſur les vaiſſeaux de l'eſcadre.

Lors que l'évacuation fut faite Ruiter s'en retourna à ſon bord au bruit de l'artillerie du Fort, & de trois décharges de mouſqueterie. Enſuite l'eſcadre aiant fait de l'eau ſe pré-

1694. prépara à lever l'ancre. Il avoit été réſolu que les bâtimens Anglois, qu'on avoit déchargés, & montés d'équipages Hollandois, ne s'en ſépareroient point juſqu'à nouvel ordre: mais lors que le *Bonne Eſpérance* partit pour Gambie, avec la moitié de la garniſon Angloiſe, on permit aux Maîtres Benjamin Simonſz. & Jean Comes de faire voiles vers la Barbade, avec leurs vaiſſeaux *l'Afrique* & *la Proſpérité*. Au commencement de Novembre on pourvût les Forts de toutes ſortes de munitions. On y porta beaucoup de pierres, de tuiles, de chaux & de ciment, qu'on avoit tirés d'un bâtiment Anglois, avec du bois de charpente, afin de relever les murailles & de réparer les maiſons. Il y avoit des canons démontés, qu'on remit ſur leurs afûts aux lieux où ils devoient être plantés. On porta en même tems des vivres à terre, & on laiſſa en garniſon dans les deux fortereſſes 132. hommes tant ſoldats que matelots, tous ſains & vigoureux, & qui y demeurérent volontairement pour la plupart, les autres aiant été tirés au ſort. Jean Cellarius, Fiſcal de l'eſcadre de Northollande, fut établi Gouverneur de l'iſle & des Forts: Oton van Nieveldt fut fait Capitaine de la garniſon: Antoine Corneliſz. en fut fait Lieutenant; Jean van Beek, Enſeigne; & Martin Wouterſz. Poſtrand, Major; le tout proviſionnellement & juſques-à-ce qu'il y eût été pourvû par les Etats Généraux, ou par la Compagnie des Indes Occidentales; & on laiſſa avec eux les cinq Eſclaves, qui apartenoient à la même Compagnie. Ruiter avant ſon départ remontra au Gouverneur Cellarius, aux Oficiers, & aux ſoldats, en termes vifs & preſſans: *Qu'ils devoient vivre enſemble dans une parfaite union. Que les inférieurs étoient obligés d'obeïr à leurs ſupérieurs. Que c'étoit par ce ſeul moien qu'ils pourroient conſerver l'iſle & les Forts qui étoient commis à leur garde, & rendre un ſervice conſidérable à leur patrie, & à la Compagnie des Indes Occidentales, ainſi qu'ils y étoient engagés par leur ſerment. Qu'il y alloit de leur honneur comme de leur conſcience à ſe défendre vaillamment contre tous ceux qui viendroient les ataquer, & à ſe maintenir juſqu'à la venuë des douze vaiſſeaux qu'on atendoit de Hollande.* Peu auparavant, lors qu'on étoit encore ocupé à faire de l'eau, la chaloupe de Ruiter où étoient le Capitaine du Bois, l'Ecrivain du navire du Commandeur de Wildt, nommé George Andringa, & quelques autres encore, s'étant avancée vers la terre ferme du Cap Vert, pour pêcher avec la ſeine, on prit une ſi grande quantité de poiſſons que les Négres en furent étonnés. Ils alloient ſe poſter derriére la ſeine, & tâchoient de prendre dans leurs petits traîneaux les poiſſons qui échapoient en ſautant; ou de les tuer à coups de fléches lors qu'ils nageoient. La pêche étant finie on alla viſiter les habitations des Négres ou le village des Noirs, qui étoit compoſé de pluſieurs maiſons, à-peu-près de la figure des ruches d'abeilles. Les portes en étoient ſi baſſes, qu'il falloit y entrer en rampant, & au dedans on demeuroit toûjours aſſis ſur des nattes, ſans pouvoir s'y tenir debout. Les dehors en étoient enfermés d'une façon ſi particuliére, que lors que d'une maiſon on avoit paſſé dans une ſeconde, ou dans une troiſiéme, on ne reconnoiſſoit plus ſon chemin, & l'on ſe trouvoit comme dans un labirinte; à-peu-près comme au village de Molkwen en Friſe, où les Etrangers s'égarent dans les ruës, dans les ruelles, & dans les autres petits paſſages: mais comme les clôtures de ces maiſons n'étoient pas hautes les Hollandois s'en dégagérent en ſautant par deſſus. Ils virent dans tout le village une multitude de jeunes enfans Négres qui ſe veautroient dans le ſable, ni plus ni moins que de petits cochons, les méres étant couchées tout proche comme des truïes; ce qui leur fit conclure que cette contrée étoit fort peuplée, & fertile en Négres. Dans ces courſes qu'ils firent afin de voir le païs ils trouvérent enfin la maiſon de Jean Compani, l'ancien camarade de Ruiter, qui comme les autres étoit obligé de ſe tenir aſſis au dedans. Mais aiant ſû qu'il y avoit là de ſes amis qui venoient des vaiſſeaux de Ruiter, il jugea que ſon habitation étoit trop petite pour les recevoir, & en ſortit le ventre preſque contre terre, pour aller au devant d'eux, & leur faire toutes les careſſes dont il fut capable. Il les mena ſous un palmier, & les y fit aſſeoir à l'ombre ſur la verdure. Là il leur préſenta une certaine graine pilée, dont les Négres uzent au lieu de pain, & leur ſervit du vin de palmier, & du lait, dont ils ont abondance, à cauſe de la grande quantité de vaches qui eſt en ce païs-là. Les Hollandois avoient auſſi porté du pain du fromage & de l'eau de vie, dont Jean Compani & ſes amis & amies Négres ſe trouvant bien régalés, firent tous bonne chére enſemble. Sur le ſoir un Négre armé à ſa maniére alla dans toutes les ruës du village crier qu'on eût à faire bonne garde, & les Hollandois retournérent cha-

On ſe prépare à mettre à la voile.

On relâche deux vaiſ. mar. Anglois.

On pourvoit les deux Forts de l'iſle de Goerée de tout ce qui eſt néceſſaire.

Garniſon laiſſée dans les Forts.

Jean Cellarius eſt établi Gouverneur de l'Iſle & des Forts. 31. *Octob.* & 4. *Nov.*

Avis donnés par Ruiter au Gouverneur, aux Oficiers & à toute la garniſon. 5. *Novemb.*

Le Cap. du Bois, va avec d'autres vers le village où l'on faiſoit de l'eau au Cap Vert. 4. *Novemb.*

Déſcription du village des Négres.

Les Hollandois trouvent Jean Compani dans ſa petite maiſon.

Qui les reçoit à ſa maniére.

cun à ſon bord. Après cela Ruiter & ſon Conſeil de guerre ordonnérent que le petit bâtiment Anglois *l'Eſpion*, ou plutôt *Goerée*, ſeroit emploié à trafiquer le long de la côte pour le compte de la Compagnie Hollandoiſe, & y établirent pour Maître, Simon Petit de Fleſſingue, pilote du Contre-amiral van Nès, auquel ils firent prêter le ſerment; & ils tirérent de chacun des douze navires de guerre un homme pour lui donner. Le même jour le Sr. Flokkenius Paſteur, fit dans l'iſle une prédication d'adieu, où Ruiter aſſiſta avec tous les Oficiers Généraux & les Capitaines. Le texte fut pris de ces paroles de Moïſe, *Réjoui toi Zabulon en ta ſortie, & toi Iſſachar en tes tabernacles.* Le Miniſtre demanda avec une ferveur extrême la continuation des faveurs du Ciel pour l'eſcadre, & pour le ſuccès de ſes entrepriſes. Enſuite le 6. de Novemb. les 12. navires de guerre, la flute de charge, & le yacht *Goerée* mirent à la voile. Il avoit été encore retenu ſous le pavillon quatre vaiſ. marchands Anglois, *la Victoire*, *le Daufin*, & le *Ste. Marthe*, qu'on avoit déchargés; & l'*Avis* dans lequel on avoit laiſſé ſa charge. Sur le ſoir le Vice-amiral détacha le yacht *Goerée* vers la riviére de Caſa Mança, à quelques lieuës au Sud de Gambie, pour porter une Lettre cachetée au Maître Corneille Jol, qu'il avoit apris être en ce lieu-là avec un vaiſſeau apartenant à la Compagnie, afin de l'avertir que l'iſle de Goerée avoit été remiſe ſous le pouvoir des Hollandois, & que tous le Sujets des Etats pouvoient s'y rendre en ſûreté. Après cela l'on convint de Sierra Liona pour rendévous, au cas que l'eſcadre vint à ſe diſperſer par quelque accident.

1664 *5. Novemb.*

Sermon d'Adieu. *Deut.* XXXIII. 18.

Ruiter remet à la voile. *6. Novemb.*

Il envoie le yacht Goerée à Caſa Mança.

Tandis qu'en ce païs-là Ruiter emploioit tous ſes ſoins à éxécuter les ordres qui lui avoient été donnés, on jugeoit & on parloit en Angleterre fort diverſement de ſon expédition : car on n'y recevoit point de nouvelles de ce que faiſoit l'eſcadre de Hollande dans la Méditerranée, ou ſur la côte de Barbarie, ſoit à Alger, à Tunis, ou à Tripoli. D'ailleurs le Vice-amiral Lawſon étant retourné au mois d'Octobre de la Méditerranée à Portsmouth, raporta que lors que Ruiter étoit parti de Cadix, on diſoit qu'il alloit à Salé; qu'il s'étoit pourvû de vivres pour pluſieurs mois; & que depuis on n'avoit point du tout entendu parler de lui. Toutes ces circonſtances jointes à celles du retardement du Capitaine Jean van Campen, qu'on croioit devoir partir pour la Guinée avec douze navires de guerre, afin de ſervir d'eſcorte aux vaiſſeaux que la Compagnie des Indes Occidentales y vouloit envoier, ſelon le bruit qu'on en faiſoit courir, en vûë de détourner les ſoupçons qu'on pourroit avoir de l'expédition de Ruiter: toutes ces circonſtances, dis-je, commencérent à faire ouvrir les yeux aux Anglois, & à leur faire penſer que le V. Amiral Ruiter pourroit bien avoir pris la route de l'Afrique. Il y a même aſsès d'aparence qu'il pouvoit en avoir été découvert quelque choſe en Hollande: car qui peut raiſonnablement eſpérer qu'un ſecret qui eſt entre les mains de plus d'une ou de deux perſonnes, ſoit ſi bien gardé, qu'il n'en échape toûjours quelque partie, laquelle fait deviner le reſte? Mais le Sr. George Douning, alors Ambaſſadeur d'Angleterre à la Haie, avoit aſſuré le Roi que cela ne pouvoit être, & qu'une telle Réſolution ne pouvoit nullement avoir été priſe par les Etats, ſans qu'il en eût connoiſſance; étant perſuadé qu'il ne ſe paſſoit rien dans leur Aſſemblée qui ne lui fût découvert. Néanmoins cette aſſurance ne pouvoit ſatisfaire ce Prince, ni le mettre hors d'inquiétude. On écrivit donc à Douning, qu'il eût à emploier toutes ſortes de moiens pour pénétrer la vérité de cette afaire; ce qui l'engagea à prendre le parti d'en parler lui-même au Penſionaire de Wit, ne doutant point que la réponce qu'il en tireroit, ne lui fournît des lumiéres ſur ce ſujet. Ainſi il eut la hardieſſe de demander à ce Miniſtre, *ſi Ruiter avoit eu charge d'aller vers les côtes de l'Afrique*? le priant, quoi qu'en termes fiers, qu'il lui dît ſincérement & en honnête homme, ſi le bruit qui couroit touchant cette expédition étoit véritable. Le Sieur de Wit, duquel on a dit qu'il ne s'étoit jamais trompé qu'au choix de ſes amis, lui répondit de cette ſorte. *Je puis vous aſſurer que les Etats de Hollande n'ont donné aucun ordre au Vice-amiral Ruiter, qui doive cauſer de l'inquiétude au Roi votre Maître; & à l'égard des Etats Généraux il n'eſt pas néceſſaire que je vous diſe ce qui ſe paſſe dans leur Aſſemblée, puis qu'il ne s'y fait rien de ſecret qui ne vous ſoit connu; de ſorte qu'il n'eſt pas beſoin que je vous l'aprenne.* Sur cette réponce, Douning, qui en Angleterre avoit le bruit de gouverner toute la Hollande, aſſura la Cour que Ruiter n'avoit point pris la route de la Guinée. Au reſte

On conçoit des ſoupçons en Angleterre touchant l'expédition de Ruiter.

Queſtion faite ſur ce ſujet par Douning au Penſionaire de Wit. *Wicquefort en ſon Hiſt. Liv.* 14.

Réponſe du Penſion. de Wit.

Voi les Mémoires, touchant les Ambaſſadeurs par

1664. lors que le miſtére fut éclairci, cet Ambaſſadeur eut recours aux plaintes contre de Wit, diſant que ce Miniſtre l'avoit trompé, puis qu'il lui avoit aſſuré en termes exprès qu'un tel ordre n'avoit point été envoié à Ruiter: mais comme cette voie étoit la ſeule qu'il pût prendre, pour ſe diſculper envers le Roi ſon Maître du faux avis qu'il lui avoit donné, il ne faut pas s'étonner qu'il s'en ſoit ſervi. Ainſi il ſe paſſa un tems ſi conſidérable, avant que l'Angleterre pût avoir des nouvelles certaines de l'expédition de Ruiter, que lors qu'on en fût pleinement informé il ſe trouva qu'il étoit trop tard pour prendre les meſures néceſſaires afin de l'empêcher de réüſſir.

Wicquefort pag. 197. 198. in 12.

Ruiter ſe trouve embaraſſé des trois vaiſſ. Anglois qu'il avoit retenus.

Et leur permet de ſe retirer.

Mais il faut revenir au Vice-amiral, lequel, comme il a été déja dit, avoit fait voiles de l'iſle de Goerée ou du Cap Vert vers la côte de la Guinée. Après avoir navigé quatre jours il ſe trouva fort embaraſſé des trois vaiſſeaux marchands Anglois, *la Victoire*, le *Ste. Marthe*, & *le Daufin*, qui le ſuivoient n'étant chargés que de leſt: car ils avançoient ſi peu, qu'on étoit ſouvent obligé de les atendre, & ils cauſoient beaucoup de retardement à toute l'eſcadre. C'eſt ce qui fit prendre dans un Conſeil de guerre général la reſolution de s'en défaire, & de leur permettre de ſe retirer où ils voudroient. On leur donna des Lettres en forme de commandement à tous les Commandeurs, Capitaines & Oficiers de la marine, étant au ſervice de L. H. P. ou de la Compagnie des Indes Occidentales, pour les laiſſer trafiquer le long des côtes de l'Afrique, & prendre telle route qu'il leur plairoit, à moins qu'on n'aprît qu'il y eût guerre déclarée entre le Roi d'Angleterre & L. H. P. Mais il fut réglé avec eux, qu'ils ne pourroient trafiquer dans les lieux où la Compagnie Hollandoiſe auroit ſes comptoirs ou ſes magaſins, & qu'ils ne feroient aucune inſulte aux Sujets des Etats, ni aux gens qui ſeroient au ſervice de la Compagnie, ſur peine de perdre le fret qu'on avoit promis de leur paier par le Traité qui avoit été fait avec eux. Ruiter ne jugea pas à propos de donner alors aux Maîtres Anglois leurs Lettres de congé & de recommandation à la Compagnie, afin qu'ils fuſſent paiés en Hollande du fret des marchandiſes qui avoient été déchargées de leurs bâtimens; mais il les obligea de venir prendre leurs Lettres d'avis devant le château de la Mine, où elles leur ſeroient délivrées avec

10. *Novem.*

Ordres donnes pour la route.

toute la bonne foi qu'ils pouvoient déſirer. Le lendemain l'eſcadre étant par la hauteur des onze degrès, il fut pris de nouvelles réſolutions ſur la route qu'on devoit tenir, & il fut arrêté qu'on feroit voiles vers le cap das * Palmas qui eſt ſur la † côte de Malaguette. Que s'il arrivoit que l'eſcadre dérivât, & fût ſéparée ou par les courans, ou par la brume, ou par la tempête, il fut réglé que le rendévous ſeroit devant le château de la Mine, & que jour & nuit chacun forceroit de voiles, en obſervant toutefois les ordres & les ſignaux. Cependant les vents de Sudſudoüeſt lui furent ſi contraires, & le calme à ſon tour l'incommoda ſi fort, qu'en dix jours elle n'avança preſque point du tout, ou que très-peu. On trouva même que depuis le 23. de Novembre juſqu'au 27. elle avoit tous les jours un peu perdu de la hauteur par laquelle elle avoit été, les roulis & les courans l'aiant inceſſamment pouſſée à l'Eſt. C'eſt ce qui obligea Ruiter & le Conſeil de guerre de porter le cap ſur Sierra Liona, pour y mettre les équipages à terre, dont la plupart n'y aiant point été pendant tout le voiage, avoient beſoin de quelques jours de rafraîchiſſement, pendant leſquels on devoit nétoier les vaiſſeaux, & faire de l'eau & du bois. On prit d'autant plus volontiers ce parti, que le long de la côte de la Mine, il n'y avoit point d'endroit commode pour ſe retirer, ni de lieu propre à faire aiguade qu'avec beaucoup de difficulté; & cependant à peine avoit-on de l'eau de reſte pour cinq ſemaines. Après que cette réſolution eut été priſe, l'eſcadre fut encore un peu de tems arrêtée par le calme, & contrariée par les vents & par les courans, ſe trouvant même ſouvent en péril par le peu d'expérience des pilotes, qui ne connoiſſoient pas aſsès ces mers. Cependant après quelques jours de navigation, on s'apercut qu'à chaque horloge on trouvoit quelques piés moins de profondeur; ce qui engagea à redoubler les précautions qu'on étoit forcé de prendre. Il y avoit même des jours où d'horloge en horloge il falloit jetter la ſonde, & moüiller le grapin de la chaloupe, pour connoître les courans & prendre enſuite ſes meſures. Le 1. de Décembre on ſe trouva par le travers de la pointe Nordoüeſt de Baxos, ou des rochers de Ste. Anne, qui eſt un grand banc le long de de la côte de Sierra Liona. Le lendemain on prétendoit entrer dans la riviére,

11. *Novem.*

* de Palme

† ou Manigète.

Avec peu de ſuccès.

Ce qui fait prendre le parti d'aller à Sierra Liona.

27. *Novem.*

1. *Decemb.*

mais

mais on avoit dérivé cinq lieuës au Sud dans la paſſe d'un golfe qui reſſembloit fort à ſon embouchure. Dès qu'on eut remarqué qu'on s'étoit trompé, & qu'on étoit entre les trois iſles de Madrebombe, on ſortit du golfe en courant des bordées, & le 4. du Mois on ſe trouva au parage qu'on cherchoit, & l'on entra dans la riviére de Sierra Liona. C'eſt un païs ſitué dans l'Afrique, ſur la côte Occidentale de celui des Négres, entre Gambie & les frontiéres de la Guinée, & ce nom n'eſt pas ſeulement celui de la riviére, & celui d'un cap ou d'une montagne qui à l'embouchure de la riviére s'avance dans la mer ; mais encore celui d'un Roïaume entier qui s'étend bien avant dans les terrès. Ruiter aiant remonté la riviére aſsès loin, vit qu'à meſure qu'on avançoit on trouvoit moins de profondeur, & que cependant les chaloupes faiſoient vainement recherche d'eau douce : mais quelques-uns des principaux d'entre les Négres venant à ſon bord lui dirent qu'il avoit paſſé l'aiguade de plus de demi-lieuë. Le lendemain à la pointe du jour on mit une partie des vaiſſeaux à la bande pour les nétoier, & les Négres qui le jour précédent avoient parlé à Ruiter revinrent à ſon bord. Il fit avec eux un acord à l'amiable, par lequel il eut pour toute l'eſcadre la liberté de faire de l'eau & du bois, en donnant un * demi-oxhooft d'eau-de-vie, deux fuſils, deux épées, deux gargouſſes de douze livres de poudre, vingt-quatre couteaux, deux vieux linceuls, deux chapeaux demi-uzés, deux cravates, & une caiſſe vuide. Peu après, à la faveur du flot qui commençoit à venir, les vaiſſeaux allérent vers les aiguades, qui étoient au nombre de trois ; toutes proches les unes des autres. Tous les bâtimens, même ceux qui étoient demeurés un peu de l'arriére, y étant enfin arrivés envoiérent chacun pluſieurs ſoldats armés dans les chaloupes & dans les canots, pour une plus grande ſûreté, & pour la défence des matelots qui alloient puiſer. On en mit auſſi quelques-uns à terre avec des ſcies & des haches, afin de couper du bois, dont on trouvoit une grande abondance, le rivage étant tout bordé d'arbres. Le Commiſſaire Mortaigne, le Fiſcal de Witte, le Cap. Pomp, & quelques volontaires, entre leſquels étoient les Chevaliers Panhuiſen, Belleché-re, & Bielke, rémontérent le lendemain la riviére fort haut vers le Nord, dans la chaloupe de Ruiter, afin de voir s'ils ne trouveroient point de rafraîchiſſemens : mais dès qu'ils furent deſcendus à terre les Habitans du païs prirent la fuite. Cependant lors qu'ils eurent connu qu'on n'avoit pas deſſein de leur faire du mal, ils retournérent. Ruiter avoit même recommandé qu'on les abordât amiablement, & qu'on les traitât avec douceur. Ils entrérent donc en quelque eſpéce de conférence avec les Hollandois, & comprenant un peu ce que ceux-ci vouloient dire, ils les menérent à l'un de leurs Rois, lequel les reçut avec les civilités qui ſe pratiquoient dans ſon païs. Néanmoins ils n'en retirérent aucun avantage, parce qu'il n'y avoit rien qui pût les acomoder. Mais le Roi leur dît que dans une iſle, qui n'étoit pas éloignée de là, & où les Anglois avoient des magaſins, ils retenoient un Hollandois priſonnier avec ſa femme & ſes deux filles, & qu'ils les traitoient comme des eſclaves. Enſuite on envoia tous les jours des chaloupes pour chercher des rafraîchiſſemens, & quelquefois elles raportoient des oranges, des limons, des bananes, des ananas, & des poules. Le Chevalier Engel de Ruiter alla auſſi avec quelques Capitaines trouver ce même Roi, qui les reçut encore fort civilement ; & ſes deux filles, Dona Clara & Dona Filippa, ne leur firent pas moins d'honnêtetés. Ces Dames, auſſi-bien que les autres Négres, s'étant échaufées à boire de l'eau-de-vie, danſérent à la mode du païs, batant la caiſſe ſur des jattes, qui étoient creuſées pour cet éfet, & y faiſant diſtinguer deux ou trois différens airs. Après cela elles firent rôtir à une broche de bois des poules, qu'elles arroſérent du beurre qu'on leur donna, & elles les mangérent avec leurs hôtes, qui par la permiſſion du Roi cueillirent toutes les oranges de dix orangers, plantés proche de ſa maiſon. Cependant les équipages de l'eſcadre étoient ocupés à nétoier les vaiſſeaux, à faire de l'eau & du bois, & à ſe pourvoir de tout ce qu'ils pouvoient trouver d'utile pour le voiage. Les limons & les autres fruits qu'on aporta, leur furent diſtribués, & l'on commença à décharger le bâtiment Anglois l'*Avis*, qu'on avoit amené du Cap Vert. Dans le même tems Ruiter fut encore plus particuliérement informé des mauvais traitemens qu'on faiſoit aux quatre Hollandois, qui étoient retenus priſonniers par les Anglois dans une iſle de Sierra Liona. Outre cela il y eut des Négres qui lui déclarérent que les Agens de la Compagnie Roïale d'Afrique, avoient fait de grandes inſultes à un certain Marchand Hollandois, nommé Brémer, qui avoit paru ſur la riviére de Sierra Liona en quali-

1664.

L'eſcadre entre dans la riviére de Sierra Liona. 4. *Décemb.*

Les Négres donnent, à Ruiter la liberté de faire de l'eau & du bois. 5. *Décemb.* * *demi-barique*

Quelques Hollandois deſcendent à terre. 6. *Décemb.*

Ils vont trouver un Roi des Négres qui leur donne avis que les Anglois tiennent des Hollandois priſonniers dans leur iſle.

Réception faite par le Roi à Engel de Ruiter & à quelques Capitaines. 8. *Decemb.*

On nétoie les vaiſſeau & on fait de l'eau & du bois.

Ruiter eſt informé des hoſtilités éxercées par les Anglois contre les

1664. Hollandois à Sierr. Liona. 8. *Décemb.*

qualité de Marchand envoié de la part de la Compagnie des Indes Occidentales, & qui y trafiquoit : que les Anglois avoient enlevé & pillé les marchandiſes des Hollandois, & enſuite mis le feu à leur loge ou magaſin : que depuis ſix ſemaines ils avoient pris un de leurs vaiſſeaux qui alloit faire de l'eau & du bois. Ruiter qui étoit naturellement ennemi des injuſtices & des violences, réſolut avec l'avis du Conſeil de guerre d'aller délivrer de force les priſonniers Hollandois, ſi l'on ne vouloit pas les relâcher de bon gré, ſans néanmoins ataquer l'habitation des Anglois, que premiérement il n'eût pris une connoiſſance plus éxacte & plus certaine de leurs maniéres d'agir à l'égard des Habitans des P. V. laiſſant cependant toutes choſes dans l'état où elles étoient alors. On détacha donc quatre des plus légers vaiſſeaux qui furent ceux des Capitaines Henri Adrianſz., Swart, Jean van Nès, & Pomp, pour remonter la riviére, & avancer juſques à l'iſle Angloiſe, au Sudeſt du lieu où le reſte de l'eſcadre demeuroit mouillée. Ruiter ſuivi de ſon Fils, de ſon Beaufils & de quelques autres volontaires, paſſa au bord du Capitaine Henri Adrianſz. qui porta alors le pavillon au grand mât : Meppel monta le vaiſſeau de Pomp ; & Aart van Nès celui de van Nès ſon frére. Van der Zaan voulut auſſi être de la partie, & aiant paſſé au même bord ils remontérent tous enſemble à la faveur du flot & en louvoiant. Mais on fut obligé de jetter l'ancre à une lieuë au Sud de l'iſle, parce que le calme & les hauts-fonds empêchoient de paſſer plus avant, & que le navire de Henri Adrianſz. avoit déja touché. Ruiter envoia alors à l'iſle le Contre-amiral van der Zaan, le Fiſcal de Wit, le Comte de Hoorn, les Chevaliers van Coeverden, Engel de Ruiter, & Jean Pauluſz. van Gelder : mais lors que la chaloupe y arriva, avec cette Compagnie armée de mouſquets & de piques, quoi que portant une banniére blanche, les Anglois leur criérent, *Holà, n'aprochés pas davantage, & mettés-vous ſur le grapin.* Ils étoient poſtés dans une plaine avec quatre piéces de canon, entre quatre petits baſtions, chacun à-peu près d'une toiſe d'épaiſſeur, faits d'arbres joints enſemble, & remplis de terre dans le milieu ; & ils étoient prêts à faire feu ſur la chaloupe, qui étoit à portée de leurs coups. On moüilla donc le grapin, & alors il vint un Anglois à bord dans un canot, qui demanda, *ce qu'on venoit chercher là ?* On lui répondit : *Nous venons vous rendre viſite ; vous n'avés aujourdhui rien à craindre de notre part ; nous vous prions ſeulement de nous laiſſer deſcendre à terre pour parler à votre Commandant* ; ce qu'il permit. Le Commandant nommé Abraham Hodge, mena la troupe Hollandoiſe dans ſa maiſon, qui étoit proprement une grange. Ils lui demandérent, *s'il y avoit en ce lieu-là des Hollandois parmi eux ?* Il avoüa qu'il y avoit deux Filles avec leur Pére, duquel la Femme étoit morte depuis trois ſemaines ; mais que la fraieur qu'ils avoient tous euë des vaiſſeaux qu'on avoit découvers, les avoit obligés de monter trois lieuës plus haut ; & que d'ailleurs ils demeuroient volontairement avec les Anglois. Cependant on aprit enſuite qu'ils avoient été envoiés par force, afin qu'ils ne viſſent pas où l'on enterreroit les marchandiſes. Les Hollandois déclarérent : *Que le Général Ruiter, de la part duquel ils venoient, vouloit avoir ſur le champ, de gré ou de force, ces priſonniers ; & que pour cet éfet il y avoit quatre navires de guerre qui remontoient la riviére. Qu'il falloit envoier querir ces trois perſonnes tout-à-l'heure. Qu'ils ne venoient à aucun autre deſſein que de les retirer ; & que ſi on ne les rendoit pas, on n'auroit qu'à s'imputer à ſoi-même tout le mal que pourroit atirer un pareil refus ; puis qu'en ce cas le Général enverroit ataquer les habitations Angloiſes, & les ruïner toutes.* Hodge repliqua civilement : il promit de rendre les priſonniers, & dépêcha dans le même moment un canot pour les ramener. Il y avoit cinq jours qu'on les avoit mis entre les mains d'un Roi des Négres, qui refuſa de les rendre à la premiére ſommation ; mais ſur une ſeconde inſtance il les laiſſa partir. Les Hollandois aiant envain atendu juſqu'au ſoir, retournérent à leur bord ſans éxiger rien de plus, eſpérant qu'après avoir délivré leur compatriote & ſa famille, il leur donneroit des éclairciſſemens plus particuliers ſur la conduite des Anglois. Le lendemain les mêmes Députés navigérent encore dans la chaloupe vers l'iſle, pour ramener le priſonnier & ſes filles, qu'on relâcha alors volontairement. Etant arrivé auprès de Ruiter, il déclara qu'il étoit du païs d'Utrecht. Qu'il ſe nommoit Gysbert Hendrickſz. van Weſtbroek. Que les Anglois l'avoient extrémement maltraité. Qu'il avoit été pris avec ſa femme & ſes deux filles proche de l'iſle de Goerée, ſur le vaiſſeau *la Lunette*, par le Capitaine Holmes, & tranſporté en ce lieu-là. Que lors qu'il

Ruiter navige avec 4. vaiſſeaux vers l'iſle Angloiſe. 9. *Décemb.*

Il envoie van der Zaan avec quelques autres pour parler aux Anglois. 9. *Décemb.*

Leur entretien avec les Anglois.

Ils s'informent des priſonniers Hollandois.

Et demandent qu'on les leur remette ſur l'heure entre les mains.

10. *Décemb.* Les priſonniers ſont remis en liberté.

10. *Décem.* Eclairciſſemens ſur les conduite des Anglois.

qu'il fut livré aux Négres, des mains deſquels on venoit de le retirer, il ne ſavoit s'il lui reſtoit encore un moment à vivre, y aiant entre eux des Antropofages, qui faiſoient un bruit & un tintamarre épouvantable. Que les Anglois avoient dans cette iſle deux piéces de canon, que Holmes y avoit amenées du Cap Vert ou de l'iſle de Goerée, avec quantité de marchandiſes qui apartenoient à la Compagnie des Indes Occidentales. Qu'il y avoit ſix ſemaines qu'un vaiſſeau Anglois, monté de douze canons, avoit ſurpris ſous des aparences d'amitié, proche de l'aiguade, un bâtiment Hollandois, chargé à Lisbonne par des Portugais, & deſtiné pour St. Thomé, & qu'il s'en étoit rendu maître. Sur cet avis Ruiter prit la réſolution d'aller dans l'iſle ataquer l'habitation des Anglois, & de confiſquer tout au profit de la Compagnie des Indes. Pour cet éfet il y envoia des chaloupes armées. Il y eut des Négres de terre ferme qui ſe mirent dans deux canots pour aller ſecourir les Anglois; mais les deux canots furent pris par les Hollandois, qui firent environ vingt priſonniers, outre deux ou trois qui ſe noiérent. Enſuite aiant fait deſcente ſans aucune réſiſtance, & les Eſcalves des Anglois ſuivis de quelques Négres s'étant enfuis avec leurs armes dans les bois, ils ſe rendirent maîtres du canon. Ruiter qui étoit auſſi à terre pour donner ſes ordres, dît au Marchand Hodge : *Que puis qu'on avoit tranſporté en ce lieu-là pluſieurs éfets apartenans aux Hollandois, & même du canon & des marchandiſes du Cap Vert, les Hollandois venoient à leur tour s'emparer de tout ce qui étoit dans les magaſins de la Compagnie Angloiſe, afin que celle de Hollande pût être indemniſée par ce moien.* Après cela on ouvrit les loges. Tout ce qui y étoit fut enlevé & porté dans les canots, & dans les chaloupes. Une des filles du priſonnier délivré découvrit à Ruiter que les Anglois avoient enfermé dans un puits quinze cens barres de fer, qu'on alla auſſi-tôt en retirer. Les matelots qui couroient par tout, cherchant à piller, aperçurent dans un bois une grande place ſans herbe, & dont la terre paroiſſoit avoir été remuée depuis peu. Ils y foüillérent & trouvérent 270. des plus groſſes dents d'Eléfant, outre onze cens cinquante plus petites, qui étoient dans les magaſins, & qu'on en avoit déja emportées; ce qui faiſoit enſemble le nombre de 1420. On y prit auſſi 995. chauderons & baſſins d'airain, des armoires, des caiſſes & des tonneaux remplis de ſerges, de baſins, de futaines, d'étofes de Harlem, de toiles à embaler, de coral, de petites chaînes de fer, de couteaux & de cloux; & avec cela des pots d'étaim, des mouſquets, trois canons de fer, deux pierriers de fonte, 2689. livres de ris, des tonneaux pleins de grains, quatorze ſacs de ſel, & pluſieurs autres marchandiſes. Mais comme les Négres qui avoient pris la fuite dans le bois, tiroient inceſſamment avec leurs fuſils, Ruiter y envoia l'un de ſes priſonniers, qui étoit fils du Roi, pour leur dire de ſa part, *que s'ils bleſſoient un ſeul Hollandois, il feroit ſur l'heure maſſacrer à leurs yeux tous les priſonniers Négres qu'il avoit.* Cette menace les intimida, & les obligea de ne plus tirer. Les Hollandois demeurérent toute la nuit à terre ſous les armes, & le lendemain à la pointe du jour on recommença à tranſporter les marchandiſes qui étoient dans les chaloupes, & à les mener à bord des navires. On n'enleva pourtant pas tout: Ruiter commanda qu'on en laiſſât une partie aux Anglois, pour en trafiquer après ſon départ, & en pouvoir vivre. Il leur donna deux cens barres de fer, deux caiſſes de couteaux, deux caiſſes de coral, deux demi-oxhoofds de vin d'Eſpagne, deux demi-oxhoofds d'eau de vie, cinq tonneaux de cloux, trente meſures de ſel, un certain nombre de planches, de pierres, de chaux & de ciment; avec quantité d'autres choſes, mais de peu de valeur, ne permettant pas qu'on fît le moindre dommage à leurs maiſons ni à leurs arbres. C'eſt avec cette modération & cette clémence, que Ruiter en uza avec des gens, qui dans ces païs-là n'avoient pas traité de la même ſorte les Hollandois, lors que ceux-ci étoient tombés entre leurs mains. Il emmena avec lui à ſon bord le Commis Abraham Hodge, & ſon aſſocié Richard Wicht, pour leur faire voir & ſigner l'inventaire de tout ce qui avoit été enlevé de leurs magaſins, afin qu'en tems & lieu, l'on pût faire connoître la vérité, & que ſi par un acomodement on venoit à compter ou à compenſer reſpectivement les pertes, on ne pût pas faire monter celles des Anglois plus haut qu'elles ne montoient en éfet. On peſa auſſi en leur préſence dans chaque navire les dents d'éléfant & le cuivre qui y furent chargés: on fit la viſite de toutes les caiſſes des marchandiſes; on les fit marquer avec toutes les précautions néceſſaires; & l'on ſe mit en état de rendre préciſement raiſon de tout le butin, lors qu'il ſeroit à propos. Les dents d'éléfant peſoient 16959. livres, & les chauderons, les baſſins, & les autres vaiſſeaux d'airain 3135. livres. Au même tems les priſon-

1664

Ruiter prend la réſolution de s'emparer des éfets que les Anglois avoient dans l'iſle. 10. *Décemb.*

Son entretien avec le Marchand Hodge.

Les éfets des Anglois trouvés dans l'iſle ſont embarqués.

Les Négres qui s'étoient enfuis tirent ſur les Hollandois.

Ce qu'on arrêta par des menaces. 11. *Décemb.*

Ruiter traite les Anglois avec clémence, leur laiſſant une partie de leurs éfets pour en vivre. 11. *Décemb.*

1662. Le vaisſeau Anglois venu du Cap Vert, eſt déchargé & relâché 13. 14. & 15. *Décemb.*

ſonniers Négres furent remis en liberté. Le V. Amiral donna auſſi ordre de décharger inceſſamment le *Promt Avis*, & de tranſporter les éfets apartenans à la Compagnie Angloiſe dans un des vaiſſeaux de guerre ; ce qui aiant été exécuté avec beaucoup de diligence, le vaiſſeau vuide fut leſté & relâché. Ruiter donna au Maître Timotée Leeuwis deux Lettres pour le Sr. David de Wildt, Sécrétaire de l'Amirauté d'Amſterdam, contenant le recit de tout ce qu'il avoit fait au Cap Vert & à Sierra Liona, avec promeſſe au Maître que ſi dans le mois de Mars de l'année ſuivante, il faiſoit rendre la derniére Lettre à ſon adreſſe, il recevroit mille livres de recompenſe ; mais que ſi elle étoit renduë plus tard, le porteur ne ſeroit paié qu'à la diſcrétion des Oficiers de l'Amirauté. Le 15. de Décembre Ruiter leva l'ancre de Sierra Liona, & remit à la voile pour aller vers la côte de la Guinée. La nuit ſuivante ſur les trois heures on vit une étoile à queuë, qui paroiſſoit être de la longueur d'une de ces grandes planches qui viennent du Nord, & à la pointe du jour elle diſparut au Midi ; mais elle fut encore revûë depuis pendant pluſieurs nuits. Le 28. du Mois, l'eſcadre après avoir été ſouvent retardée par le calme, & avoir eſſuïé beaucoup de gros tems, ſe rendit enfin devant la côte de Malaguette, ainſi apellée à cauſe d'un certain fruit ou grain que les Hollandois nomment Grein, & qui eſt encore nommé par d'autres peuples, Malaguette, Manigette, ou blé de paradis, parce qu'il en croît ſur cette côte en abondance, & plus qu'en aucun autre lieu. Le lendemain on découvrit le cap de Palme, à cinq lieuës au Nordnordoüeſt de l'eſcadre, laquelle continua ſa route vers la côte d'Or.

Ruiter fait voiles de Sierra Liona.

On voit une étoile à queuë.

L'eſcadre arrive ſur la côte de Malaguette la Guinée.

28. *Décemb.*

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE SEPTIEME.

LE Vice-amiral Ruiter faiſant, voiles le long de la côte de Malaguette, ordonna aux Capitaines Henri Adrianſz. & Jean Corneliſz. Swart de la ranger tous les jours à une lieuë ou une lieuë & demie de l'eſcadre, & toutes les nuits auſſi loin qu'il ſe pourroit, ſans perdre l'eſcadre de vûë; afin de découvrir les vaiſſeaux étrangers qui pourroient être dans ces parages, de les heler pour les reconnoître, & de tâcher de les amener ſous le pavillon. Il leur commanda en même tems de jetter continuellement la ſonde; & toutes les fois qu'on trouveroit vingt-cinq braſſes de profondeur, de tirer la nuit un coup de gros canon, & d'arborer le jour le pavillon des Etats. Mais on ne put en ce tems-là trouver fond, non pas même ſur cent braſſes de ligne. Ainſi continuant toujours ſa route l'eſcadre arriva le ſecond jour de l'An 1665. proche du cap de Ste. Apollonie, qui eſt une pointe ſur la côte de Quagua dans la Guinée; & deux jours après proche du cap de Tres Puntas peu lain de la côte d'Or, ainſi nommée à cauſe du trafic qui s'y fait en or. Là on navigea terre-à-terre, ſans avoir aucune connoiſſance de l'état ou étoient les afaires du païs, juſques-à-ce que Ruiter eût fait amener à ſon bord deux canots, où étoient des Négres, qui venoient à un des navires de guerre pour y trafiquer. Il leur demanda où étoit la premiére habitation des Hollandois de ce côté-là? Ils répondirent que le Fort de Bateſtein, proche du village de Bottrou, poſſédé par quatorze Hollandois, étoit un peu plus avant ſur une montagne qui commandoit le rivage à quatre lieuës à l'Oüeſt de Tacorari. Auſſi-tôt il envoia une chaloupe à terre pour amener quelqu'un des Hollandois à ſon bord, afin d'aprendre de lui ce qui ſe paſſoit tant parmi les amis que parmi les ennemis; & quelles places les Anglois avoient enlevées à la Compagnie des Indes Occidentales. Mais avant que la chaloupe eût abordé, on vit Bartelemi Rietbeck, Commis de Bottrou, venir de lui-même dans un canot au bord du Vice-amiral pour le ſaluer, & lui donner avis que les Anglois étoient encore en poſſeſſion du Fort de Witſen, autrement Tacorari, qui eſt auſſi le nom du village auprès duquel il eſt ſitué; & que l'eſcadre Angloiſe, conſiſtant en onze vaiſſeaux, ſur le bruit de l'arrivée des Hollandois étoit partie de Cabo Corſe quatre jours auparavant, après avoir éxercé toutes ſortes d'hoſtilités contre les Sujets des Etats des P. V. Ruiter n'aprit pas cette nouvelle ſans chagrin, car il avoit à cœur de joindre les vaiſſeaux ennemis, & de les ataquer: mais comme ils s'étoient retirés, il jugea à propos d'entreprendre promtement la réduction de Tacorari. Pour cet éfet il écrivit au Général Jean Valkenbourg, qui faiſoit ſon ſéjour au Fort de St. George de la Mine, & qui aiant la direction de toutes les afaires de la Compagnie des Indes Occidentales, commandoit en chef pour elle, dans toutes les places qu'elle poſſédoit en ces lieux-là; & lui donna avis de ſa venuë. Il lui déclara auſſi en peu de paroles tout ce qu'il avoit déja éxécuté au Cap Vert & à Sierra Liona, le priant de lui envoier des gens qui euſſent connoiſſance des côtes & des parages, afin qu'il pût s'en ſervir à reprendre Tacorari. Le même jour ſur le ſoir, à la

1665. Ruiter continuë ſa route.

Et arrive proche du cap de Tres Puntas ſur la côte d'Or. 4. *Janvier.*

Il fait mener à ſon bord deux canots, où il y avoit des Négres.

Il eſt plus particuliérement informé de l'état des afaires.

Il écrit au Général Valkenbourg. 4. *Janvier.*

1664. Il envoie une chaloupe à terre pour ſommer le Fort par une Lettre.

à la brune, l'eſcadre moüilla l'ancre devant ce Fort. A l'inſtant même Ruiter fit deſcendre à terre le Chevalier van Coeverden, pour porter une Lettre cachetée au Fort de Witſen, & le ſommer de ſe rendre. Par cette Lettre, écrite au nom des Vice-amiraux Ruiter & Meppel, & de tout le Conſeil de guerre, on demandoit aux Anglois: *Qu'ils euſſent à remettre entre les mains des Hollandois le Fort avec tout le canon dont il étoit pourvû, les munitions de guerre, les marchandiſes, & généralement tout ce que la Compagnie Angloiſe d'Afrique avoit ſi injuſtement, & contre tout droit & raiſon, enlevé à celle de Hollande; leur déclarant qu'en cas de refus, on emploieroit la force pour les y contraindre, & que perſonne ne ſeroit epargné dans la chaleur du combat. Que par conſéquent ils devoient prendre promtement leur parti, & faire inceſſamment leur réponce, qu'on ſouhaitoit être telle qu'ils puſſent s'en trouver bien, & qu'elle tendît, à leur conſervation.* Mais les Anglois ne voulurent ni recevoir la Lettre, ni parler à l'Envoié, lui criant ſeulement, *Venés demain matin.* A la pointe du jour Coeverden ſe remit dans la chaloupe avec la banniére blanche, & retourna au Fort pour donner la Lettre. Mais en aprochant de terre, les Négres, dont il y avoit une multitude cachée derriére des canots remplis de ſable, commencérent à faire un ſi grand feu de mouſqueterie ſur la chaloupe, quoi qu'en même tems on fît ſigne aux Hollandois de deſcendre, que les bales voloient tout autour d'eux, néanmoins ſans ateindre perſonne. Cette maniére de tirer ſur une chaloupe où étoit arborée la banniére de paix, n'aiant jamais été pratiquée parmi les Chrétiens, même au fort des plus cruelles guerres, fit aſsès connoître qu'on n'avoit pas intention de déférer aux paroles, & qu'il en falloit venir aux éfets. C'eſt ce qui obligea Ruiter d'aſſembler le Conſeil, où il fut réſolu de pouſſer les Anglois à bout. On commanda à cinq des plus légers vaiſſeaux de guerre de s'aprocher du Fort le long du rivage, & de le bâtre; & en même tems on donna ordre à quatre cens-quarante hommes bien armés, entre leſquels il y avoit environ deux cens matelots, de deſcendre dans des canots & des chaloupes, où l'on avoit mis de petites piéces de canon. Les ſoldats étoient ſous le commandement du Comte de Hoorn, & les matelots ſous celui des Capitaines Jaques Corneliſz. Swart, Jean van Nès, & Jean du Bois, quoi que quelques-uns aiant aſſuré que le Comte de Hoorn les commandoit tous en chef. Ruiter leur ordonna d'aller faire deſcente; d'eſcalader le Fort; d'y jetter des grenades; & de faire les derniers éforts pour le prendre d'aſſaut. Les navires qui avoient été commandés, s'en aprochérent à la portée d'un petit canon, & aiant jetté l'ancre ils firent un feu continuel avec des bateries croiſées. A la faveur de ces décharges les ſoldats & les matelots deſcendirent à terre, quoi qu'on tirât quelques coups de la fortereſſe pour les en empêcher. Les Hollandois qui aiant à leur tête le Comte de Hoorn, & les Capitaines Swart, van Nès, & du Bois, alloient courageuſement à l'aſſaut, eurent plus d'afaires avec les Négres qu'avec les Anglois; ceux-ci aiant bientôt retiré leur étendard, & arboré en ſa place la banniére blanche, pour marquer qu'ils étoient prêts de ſe rendre. Mais les Négres qui étoient au pié du Fort, ſur le rivage, au nombre de quatre à cinq cens, armés de mouſquets & de fuſils, dont ils ſavoient fort bien ſe ſervir, firent beaucoup de réſiſtance, & repouſſérent juſqu'à l'eau les matelots & les ſoldats qui étoient à terre. Alors on commença à faire joüer les canons chargés de mitrailles, qui étoient dans les chaloupes, & les Négres furent bientôt mis en deſordre & en fuite. Les autres Hollandois deſtinés à donner l'aſſaut étant venus aux portes du Fort, & les aiant trouvé murées, furent obligés de planter des échelles, de monter ſur les murailles, & de jetter des grenades au-dedans. Après cela ils n'eurent pas de peine à faire une ouverture, par laquelle toutes les troupes entrérentſans réſiſtance. Un des matelots de Ruiter, nommé Laurent Teuniſz. arracha l'étendart Anglois de deſſus la muraille, & Girad Jacobſz. matelot du Contre-amiral van Nès fut le premier qui y planta la banniére des Etats. Ils en furent tous deux enſuite recompenſés, chacun de la ſomme de vingt-cinq livres. On ne trouva que ſept piéces de canon de fer, chacune de ſix ou huit livres de balle, & onze perſonnes, tous Anglois. Le Commandant étoit un homme boiteux, ſans vigueur, aſſis dans une eſpéce de créche avec deux bequilles à ſes côtés. Le Commis & cinq ou ſix autres étoient malades; mais on crut qu'une partie de la garniſon s'étoit ſauvée avec des Négres par deſſus la muraille, & qu'ils avoient

Laquelle on ne veut pas recevoir.

5. Janvier.

Les Négres tirent ſur la chaloupe, où la banniére de paix étoit arborée.

Ordres donnés pour l'ataque de Tacorari ou du Fort de Witſen.

5. Janvier.

On le bat, & en même tems les ſoldats font la deſcente.

Les Négres font beaucoup de réſiſtance.

Ils fuïent.

Le Fort de Tacorari eſt emporté d'aſſaut.

tran-

transporté quatre jours auparavant tous leurs vivres & toutes leurs marchandiſes à Cormantin, ou dans les bois. Dès que le Fort fut pris il fallut ranger de nouveau les Hollandois en ordre bataille contre les Négres, qui étant alors plus de mille ſous les armes, vouloient revenir au combat. Mais comme on leur fit tête avec une extrême valeur, on les mit une ſeconde fois en fuite, & l'on pénétra juſques dans leur village, qui étoit beaucoup plus grand que ceux du Cap Vert ou de Sierra Liona, & qui fut brulé par le conſeil des autres Négres amis & alliés des Hollandois, parce que les Négres ennemis s'y cachoient, & tiroient de là ſur eux avec un grand avantage. Sans cette éxécution il eût été preſque impoſſible de ſe dégager d'eux & de les réduire, parce qu'en revenant inceſſamment à la charge ils cauſoient une fatigue qu'on n'auroit pu ſuporter: mais lors qu'ils virent le village de Tacorari en feu, ils reprirent la fuite chacun de ſon côté, ou vers les bois, ou vers les plaines. Dans le combat qui ſe fit avec eux il y eut huit ou dix Hollandois de bleſſés, dont quelques-uns le furent mortellement, & un perdit ſur le champ la vie. Un nommé Marc Gerritſz. d'Amſterdam, allant fureter dans le village, fut ataqué à l'impourvû par un Négre, qui lui enfonça ſon couteau juſqu'au manche dans le ventre, & l'y laiſſa. Mais le bleſſé l'arracha lui-même, & donna tant de coups au Négre, qu'il mourut à l'inſtant; au lieu qu'on tient que l'autre demeura en vie, & guérit de ſa plaie. De leur côté les Négres perdirent dix hommes & deux femmes. 1665.

Les Négres reviennent à la charge.

Ils ſont de nouveau repouſſés.

Leur village eſt brulé.

Lors que les Hollandois furent entrés dans la fortereſſe, ils s'étonnérent de la voir ſi forte & ſi bien bâtie; car il y avoit trois murs chacun de quarante-deux piés de haut, & tous trois ſéparés l'un de l'autre. On y avoit bien tiré ſix cens coups de canon de deſſus les vaiſſeaux, d'où voiant les pierres & la chaux voler en éclats & en pouſſiére, on croioit l'avoir fort endommagée; mais on trouva alors que tout étoit encore en bon état, & qu'on n'y avoit preſque pas plus fait de mal que ſi l'on n'y eût jetté que des boules de nége. On y mit d'abord cinquante Hollandois en garniſon. Le même jour aiant découvert un bâtiment étranger au vent de l'eſcadre, Ruiter détacha van der Zaan pour aller le contraindre de ſe rendre ſous le pavillon. Lors que le Contre-amiral l'eut joint, il trouva que c'étoit *la Victoire*, un des vaiſſeaux Anglois qui avoit été déchargé au Cap Vert, & qui trafiquoit le long de cette côte. Il fut amené ſur le ſoir à l'eſcadre, & retenu juſqu'à nouvel ordre. Au commencement de la nuit le Vice-amiral dépêcha par terre un Négre avec une Lettre au Général Valkenbourg, pour lui donner avis de la priſe du Fort de Tacorari, & pour le prier d'y envoier inceſſamment des gens qui euſſent connoiſſance du païs, n'y aiant perſonne ſur les vaiſſeaux, qui y eût jamais été. Au même tems il reçut la réponce que ce Général faiſoit à la premiére Lettre qui lui avoit été écrite. Cette réponce marquoit la joie qu'il avoit de l'arrivée de l'eſcadre, & qu'il y avoit trois ſemaines qu'il avoit eu nouvelles de ce que Ruiter avoit déja alors éxécuté; de quoi les navires Anglois qui étoient devant la Mine avoient été ſi ſurpris, qu'ils s'étoient promtement retirés, quoi que ce ne fût pas ſans avoir auparavant beaucoup inſulté les Hollandois. Il écrivoit auſſi qu'il avoit reçu la Lettre des Etats Généraux datée le 9. d'Août de l'année précédente, & qu'en conſéquence pour favoriſer le deſſein de Ruiter ſur Tacorari, il lui enverroit un renfort de Négres qu'il avoit fait préparer. En éfet le lendemain Hubert van Gageldonc & Samuel Smit, premiers Commis de la Compagnie, allérent joindre l'eſcadre, avec trois cens canots & environ mille Négres, y en aiant trois ou quatre en chaque canot. Ils navigeoient tous d'une file, & queuë à queuë les uns des autres, de ſorte que la vûë pouvoit à peine ateindre depuis le premier juſques au dernier, & qu'il ſembloit que ce fût une ligne de fourmis ſur l'eau; ce qui faiſoit un objet fort divertiſſant. C'étoient tous des gens bien-faits & vigoureux, armés de mouſquets, de fuſils, de zagaies, d'arcs & de fléches, dont ils ſe ſervoient à la maniére du païs, étant rangés ſous trois drapeaux de la Compagnie des Indes Occidentales. Leurs bonnets étoient faits en forme de caſques, ornés de petites plumes, au lieu de panaches, & de deux ou trois cornes de bêtes au devant. Ils portoient devant eux ſur le ventre leurs ſabres, dont la poignée étoit de bois, garnie de gueules de lions, de tigres, ou d'autres bêtes féroces. Quelques-uns d'entre eux avoient le viſage & même le corps peint de couleurs rouges, jaunes & bleuës, & préſentoi-

Etat du Fort.

On arrête le vaiſſeau Anglois *la Victoire*.

5. *Janvier.*

Ruiter écrit au Général Valkenbourg.

5. *Janvier.*

Lettre de Valkenbourg à Ruiter.

Gageldonc & Smit joignent l'eſcadre avec mille Négres.

5. *Janviet.*

Deſcription des Négres de la Mine.

1665. ent en cet état des figures bien étranges aux yeux des Hollandois. On les avoit envoiés pour les opoſer aux autres Négres de Tacorari, tandis qu'on livreroit l'aſſaut au Fort. Mais quoi qu'il fût déja pris ils ne laiſſérent pas de deſcendre à terre, & ceux de Tacorari qui avoient commencé à retourner dans leurs nids, les voiant aprocher reprirent la fuite dans les bois. Les autres ſe jettérent dans le village des fugitifs; ils entrérent dans le reſte des maiſons, ou pour mieux dire dans les huttes que le feu avoit épargnées en tout ou en partie; ils prirent tout ce qui les acomoda, & particuliérement du millet, & d'autres fruits qui reſtoient encore dans les petits greniers pour la proviſion des ménages. Ils hachérent en piéces tous les canots qu'ils purent atraper ſur le rivage, & qu'ils jugérent trop grands pour être emmenés. Aiant trouvé le corps du Négre, qui avoit été tué en atacquant un Hollandois, ils lui coupérent la tête; & aiant encore traité de la même ſorte une femme Négre qui étoit auſſi morte, ils ſe mirent à joüer de ces deux têtes à leur maniére, & éxercérent ſur elles mille inhumanités. Ils les roulérent dans le ſable: ils leur mirent les piés ſur le viſage, & les portérent avec de grands cris & des hurlemens horribles dans leurs canots, afin de les emporter avec eux. Après que les Commis Gageldonc & Smit eurent ſalué Ruiter, ils lui rendirent une Lettre du Général Valkenbourg, dans laquelle il ſoutenoit qu'il étoit plus à propos de démolir le Fort de Tacorari, ſi on le prenoit, que de le conſerver: parce que les avantages qu'on en pourroit tirer en le gardant, étoient de beaucoup au-deſſous des frais qu'il faudroit faire; la Compagnie ne pouvant eſpérer que très-peu de gain en cette contrée-là, à cauſe de l'averſion des Négres de Tacorari, qui avoient toûjours eu beaucoup plus de penchant pour les Anglois & pour les Danois, que pour les Habitans des P. V. Sur cette propoſition il fut arrêté dans le Conſeil de guerre qu'on feroit ſauter la fortereſſe. On en retira donc les gens & le canon, & aiant enfermé dans le milieu de la place douze barils de poudre, chacun d'un quintal, où l'on mit le feu, le Fort ſauta en l'air avec un grand fracas, & fut réduit en un monceau de ruïnes & de maſures, qu'on fit enſuite raſer juſqu'à terre. Après cela on eut une peine incroiable à emmener les priſonniers Anglois à bord, & à les garantir de la violence des Négres de la Mine: car ces gens brutaux & ſauvages étant animés contre eux, leur vouloient abſolument couper la tête, comme ils firent à trois Négres qui apartenoient à la Compagnie Roiale d'Angleterre. On embarqua auſſi le canon & d'autres ouvrages de fer, & le même jour Ruiter fit voiles vers Sama, qui eſt un autre village des Négres, où la Compagnie Hollandoiſe tient un petit Fort du même nom, qu'on ſalua de quatre volées en paſſant, à quoi il répondit de trois.

Ils deſcendent à terre.

Ils pillent le village de Tacorari.

Ils traitent avec inhumanité des têtes humaines de gens morts.

Conſeil de Valkenbourg de détruire le Fort de Tacorari.

On le fait ſauter avec des poudres. *6. Janvier.*

Ruiter remet à la voile & paſſe devant Sama.

Il arrive devant la Mine. *7. Janvier.*

Le lendemain 7. du Mois, ſur le midi, toute l'eſcadre, avec la flute de charge, & le bâtiment Anglois *la Victoire*, moüilla l'ancre devant le Fort de St. George de la Mine, ſitué par les quatre degrès quarante-ſix minutes de latitude Septentrionale. En arrivant les Vice-amiraux Ruiter & Meppel ſaluérent chacun de onze coups, & les autres vaiſſeaux ſaluérent de neuf coups, de ſept, & de cinq; à quoi le Fort répondit ſeulement de neuf; ce qui ne fut pas aprouvé de la plupart des Oficiers, qui croioient qu'on devoit au moins avoir fait l'honneur de répondre d'autant de coups que Ruiter en avoit tiré. On trouva à cette rade deux yachts de la Compagnie, *la Concorde* & le *Neptune*. Au même tems le premier Commis, nommé Dirck Wilrée, & le Fiſcal Pierre Baut, allérent ſaluer Ruiter & les autres Commandans de l'eſcadre, & les inviter de la part du Général Valkenbourg de deſcendre à terre. Il y eut encore des gens qui ne furent pas ſatisfaits de ce procédé, & qui crurent que Valkenbourg devoit bien venir lui-même au bord du V. Amiral, qui étoit Commandant en chef de l'eſcadre que les Etats avoient en ces païs-là. Mais Ruiter ne le prit pas ſi haut, eſtimant qu'un petit point d'honneur ne devoit pas préjudicier au ſervice qu'il devoit à l'Etat, & ſe trouvant obligé de ménager un tems qui étoit précieux, & qu'il falloit emploier avec Valkenbourg à traiter d'affaires qui ne pouvoient ſoufrir de retardement. Il alla donc à terre acompagné de Meppel, de van Nès, & de de Wildt, & ſuivi de ſon Fils & de pluſieurs autres. Tout le peuple, & un grand nombre d'hommes & de femmes Négres, têmoignérent beaucoup de joie de ſa venuë. Les Hollandois en leur particulier le regardérent comme leur libérateur, envoié aux côtes de la Guinée par leurs Maîtres les Etats Généraux, juſtement dans le tems qu'ils avoient beſoin d'être garantis de la violence & des tirannies des Anglois.

On vient le ſaluer à ſon bord.

Il deſcend à terre avec les autres Oficiers Généraux.

Il eſt reçu dans le Fort avec de grands

glois. Lors qu'il entra au château on fit une décharge générale de l'artillerie. 1665.
Cette fortereſſe eſt la principale de toutes celles que les Hollandois poſſédent ſur la côte d'Or de la Guinée, forte de ſon aſſiette & par les ouvrages qui y ont été faits. Elle eſt ſituée ſur la frontiére du Roïaume de Fétu, au milieu d'une pointe de terre qui avance dans la mer, & qui en eſt environnée des deux côtés. Elle eſt bâtie ſur un rocher, & enfermée d'un double rempart, & de deux murs qui ſont en partie taillés dans le roc, & conſtruits de groſſes pierres au deſſus du roc. Elle eſt défenduë de quatre baſtions, deux du côté de la mer & deux du côté de la terre, avec quatre bateries où il y avoit alors 32. piéces de canon de fonte. Le Général Valkenbourg aiant invité Ruiter & ſa compagnie à dîner, leur dît, qu'il y avoit quatre ou cinq ſemaines que les Anglois de Cormantin avoient eu nouvelles de l'arrivée de l'eſcadre de Hollande, & que l'iſle de Goerée, proche le Cap Vert, étoit déja repriſe ſur eux; ce qui aiant été divulgué parmi eux le bruit en étoit venu ſept ou huit jours après au château de la Mine. Il les entretint auſſi de l'état de Cabo Corſe, & leur dît que les Négres de cette contrée-là étoient diviſés entre eux, les uns tenant le parti de la Hollande, & les autres celui de l'Angleterre; mais que comme il faiſoit puiſſamment travailler ſous main à les détacher des Anglois, il falloit atendre l'iſſuë de cette négociation. Enſuite on mit ordre à faire décharger à la Mine tous les éfets qui avoient été pris ſur les Anglois au Cap Vert & à Sierra Liona, & amenés dans les navires de guerre; ce qui ne put être éxécuté qu'avec une peine extrême, car il fallut ouvrir toutes les caiſſes & les cofres, viſiter les marchandiſes, en faire un nouvel inventaire, & les remballer. Ce travail dura plus de dix jours, parce que les chaloupes & les canots étoient toûjours contrains d'étaler le flot, pour entrer dans la riviére & s'avancer juſques au Fort. Pendant que l'eſcadre étoit là moüillée il vint quantité de Négres dans leurs canots qui trafiquérent de l'or pour des hardes de matelots, & pour d'autres choſes: mais il y eut des Hollandois qui furent trompés, ce qu'ils avoient pris pour de l'or étant reconnu par le moien de la pierre de touche n'être que du cuivre ou de l'argent doré. Ainſi ils aprirent à leurs dépens à connoître combien cette nation eſt peu fidéle. Le 9. on vit venir un bâtiment avec une chaloupe qui le devançoit. C'étoit un de ceux qui avoient été déja auparavant arrêtés, déchargés, & relâchés, au Cap Vert. Il ſe nommoit *Ste. Marte*, & étoit monté par le Capitaine Anglois Toorenbourg, qui étoit fort malade, & qui envoioit ſa chaloupe pour implorer le ſecours d'un Médecin ou d'un Chirurgien, parce que le ſien étoit mort. Le lendemain ſur le ſoir il vint moüiller à la rade un yacht ou petite frégate, nommée *le Tigre d'or*, dont le Maître s'apelloit Govert Hermanſz. Elle n'avoit été qu'onze ſemaines à ſe rendre de Hollande ſur les côtes de la Guinée, quoi qu'elle eût eſſuïé une furieuſe tempête dans la mer d'Allemagne, & qu'elle eût été contrainte de relâcher en Angleterre. Le Maître raporta que le Commandeur Jean van Campen s'étant mis en route auſſi pour la Guinée, la tempête l'avoit pareillement obligé de relâcher à Goerée, & que ſans doute il arriveroit bientôt. Il dît enſuite qu'il avoit vû en Angleterre une flote de navires de guerre & de vaiſ. mar. prête à mettre à la voile pour ce même païs ſous le commandement du Prince Robert. Ce petit bâtiment qui étoit envoié exprès, aportoit à Ruiter la Lettre que voici, laquelle contenoit des inſtructions plus particuliéres, & des explications des ordres qu'il avoit auparavant reçus.

Les éfets des Anglois ſont déchargés des navires de guerre.

Filouterie des Négres.

9. *Janvier.* Le *Ste. Marte*, vaiſſeau Anglois, arrive proche de la Mine.

10. *Janvier.* La frégate *le Tigre d'or* arrive de Hollande.

Nouvelles aportées par le Maître.

Noble, Vaillant, Diſcret, &c.

Lettre envoiée à Ruiter par les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam.

Les Sieurs Commiſſaires Députés de notre Aſſemblée, étant à la Haie le premier du Courant, ont jugé à propos, pour une plus grande intelligence de l'Inſtruction dreſſée par L. H. P. le 27. de Septembre dernier, & donnée au Capitaine & Comm. Jean van Campen, de dreſſer encore un certain Mémoire, & de vous l'envoier, afin que vous aiés à vous y conformer, lors que le-dit van Campen étant arrivé aux côtes de la Guinée ſera ſous votre commandement; & ſpécialement en cas que vous reçuſſiés par lui nouvelles qu'il y eût rupture & guerre déclarée (ce qu'à Dieu ne plaiſe) entre cet Etat & le Roi de la Grande Bretagne. Et comme ce mémoire a été fait par raport à la diſpoſition des afaires préſentes, nous nous y référons encore, à la réſerve des changemens que vous trouvéres ici: car comme depuis ce tems-là il eſt venu des avis de la continuation des hoſtilités que les Anglois avoient déja commencé de commettre dans la Guinée, & leſquelles ils ſe*

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 115.

1665. *disposent avec beaucoup de chaleur de pousser plus loin ; aiant pour cet éfet présentement huit navires de guerre prêts à mettre à la voile, avec dix autres grands bâtimens fretés & armés en guerre, ainsi que vous le verrés par la liste ici jointe ; nous nous trouvons dans une grande inquiétude, craignant que lors qu'ils seront joints avec les autres vaisseaux de leur Nation, qui ont déja fait voiles depuis quelques semaines vers la même côte, non-seulement ils puissent égaler les forces, que vous avés, mais même les surpasser : ce qui ne manqueroit pas d'arriver si par une interprétation abusive de la Résolution prise par L. H. P. le 9. d'Août dernier, laquelle vous avés ci-devant reçuë, on leur permettoit de faire leur jonction, & de prendre par ce moien tout leur avantage pour agir ; d'autant plus que les vaisseaux qui doivent faire voiles sous le commandement du sus-dit van Campen, aiant été jusques à présent empêchés de sortir du port par les vents contraires, quoi qu'il y ait un mois qu'ils soient prêts, il est incertain laquelle de ces deux escadres arrivera la premiére sur la côte de ce païs-là. C'est pourquoi étant autorisés par la sus-dite Résolution de L. H. P. du 9. d'Août dernier, de veiller à la conservation de l'honneur & des interêts de cet Etat ; & afin de prevenir tout mal-entendu, & toutes interprétations opposées aux intentions de L. H. P. & au véritable sens de la sus-dite Résolution, aussi-bien qu'aux Instructions qui ont été dressées en conformité de ce qu'elle contient, & qui s'y raportent en substance : Nous avons jugé à propos de faire un nouveau Mémoire, & de vous l'envoier par cet Exprès, avec de plus amples explications, & en termes plus clairs & plus formels, que ceux qui sont portés dans le premier Mémoire qui à été fait sur ce sujet. Par ce dernier vous vous trouverés autorisé à ataquer, combatre & détruire, tous les vaisseaux Anglois que vous pourrés joindre sur les côtes de l'Afrique ou de la Guinée, soit qu'ils soient équipés en guerre, ou en marchandise ; & par ce moien vous empêcherés de tout votre pouvoir leur jonction, afin de prévenir leurs mauvais desseins, étant certain qu'il n'y a point de vaisseaux Anglois qui prennent leur cours vers ces païs-là, qu'avec intention d'y insulter les Sujets de cet Etat. Que si vous avés le bonheur, ainsi que nous l'espérons, de vous rendre maître de quelques-uns de ces vaisseaux qui sont les premiers en route, avant que les 18. navires, qui doivent les suivre sous le commandement du Prince Robert, soient arrivés, vous êtes averti de n'ocuper point vos équipages à transporter les éfets qui seront sur les prises, ni de ne les afoiblir point, en faisant passer sur les-dites prises trop de gens pour les conserver ; mais de tenir toûjours votre escadre en bon ordre ; afin d'être en état de résister dans une seconde rencontre que vous devés infailliblement atendre. Sur tout il faut particuliérement pourvoir, à ce qu'en cas d'un mauvais succès dans une seconde rencontre, ce qu'à Dieu ne plaise, les vaisseaux ni les éfets qui auroient été déja pris ne puissent retomber entre les mains des ennemis, & que de quelque maniére que ce soit il n'en puisse rien retourner à leur profit. Cependant nous espérons que Dieu répandra sa bénédiction sur les justes démarches de cet Etat dans l'afaire présente. Mais afin de n'omettre aucun des moiens qui pourroient être requis pour la faire réüssir avantageusement, vous prendrés soin d'entretenir par toutes sortes de voies une bonne correspondance avec le Directeur général Valkenbourg, tant à Axem, ou aux autres endroits de terre ferme propres à cet éfet, que par eau, en vous servant de canots & d'autres bâtimens d'avis ; & vous tâcherés de faire ensorte que le Commandeur Jean van Campen arrivant sur les sus-dites côtes, puisse recevoir des instructions sufisantes touchant l'état des afaires, & prendre des mesures justes pour vous rencontrer, & pour se joindre avec vous de la maniére la plus assurée qu'il sera possible. Sur quoi*

Noble, Vaillant, Discret, &c.

Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Amsterdam le 21 d'Octobre. 1664.

JAQUES LIEFTINK.

Les Commissaires Conseillers de l'Amirauté, & de leur Ordonnance.

J. DE WILDT.

Liste des vaisseaux équipés en

La liste des navires de guerre Anglois mentionnée en la dépêche, contenoit le *Henriette, la Rose de Marie, l'Assurance, l'Ours, le Portland, la Réserve, la Convertine, Colchester* : tous ensemble montés de 384. piéces de canon & 1630. hommes. Les navires

vires fretés & armés en guerre étoient, *Bonne Eſpérance*, *l'Aigle*, *le Marchand des Indes Orientales*, *la Bource*, *Samſon*, *le Marchand de Barbarie*, *Jean & Catérine*, *le Roi Ferdinand*, *le Matelas*, *le Marchand de Mariland* : tous enſemble montés de 374. canons. 1665. pour envoier à la Guinée.

Les éclairciſſemens ou les nouvelles inſtructions jointes à la dépêche contenoient ce qui ſuit.

Mémoire pour donner au Vice-amiral de Ruiter une plus particuliére intelligence de quelques endroits contenus dans l'ordre qu'il a reçu de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, le 9. d'Août 1664.

D'autant que dans la Réſolution priſe par L. H. P. le 9 d'Août il eſt porté entr'autres choſes, qu'il ataquera avec vigueur & tâchera de prendre ou de détruire : 1. Tous ceux qui ſe mettront en devoir de s'opoſer à l'éxécution de ſes ordres. 2. Tous ceux qui y aporteront quelque empêchement que ce puiſſe être. 3. Tous ceux qui auront inſulté, qui inſulteront actuellement, ou qui tâcheront d'inſulter les Sujets de cet Etat : le Sr. de Ruiter ſera informé pour ſon inſtruction que depuis peu de jours on a reçu de nouveaux avis, que les Anglois ont continué de plus en plus leurs hoſtilités ſur les côtes la Guinée ; qu'ils ont canonné les Forts ; & qu'ils en ont ruïné tout ce qu'il leur a été poſſible. De plus il doit être averti, pour une plus grande intelligence, comme dit eſt, des ſus-dits articles contenus dans l'ordre à lui donné, que tous les vaiſſeaux Anglois, apartenans au Roi, ou à la Compagnie Roïale, ou étans au ſervice de la-dite Compagnie, qu'il rencontrera le long des côtes de l'Afrique ; & qui ſeront montés de quelque canon, ou capables, en quelque maniére que ce ſoit, d'agir ofenſivement, doivent étre cenſés compris au nombre de ceux qui peuvent aporter de l'empêchement à l'éxécution de ſes ordres, & regardés comme envoiés pour inſulter les Sujets de cet Etat. Par conſéquent au deſir de ces deux articles, il lui eſt ordonné d'ataquer, de prendre, ou de détruire tout ce qu'il pourra joindre de vaiſſeaux Anglois de cette qualité, le long deſ-dites côtes, ſoit qu'ils apartiennent au Roi, ou à la ſus-dite Compagnie, ou qu'ils ſoient à ſon ſervice ; & qui ſeront montés de canon, ou autrement en état d'agir ofenſivement ; de même que les Anglois ont ataqué & pris pluſieurs vaiſſeaux de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales. Tellement que le ſusdit Vice-amiral ne pourra former aucun doute ſur l'explication de l'endroit de ſon ordre qui porte. Qu'il n'inſultera nullement les bâtimens des Anglois, ou des autres Alliés de cet Etat, ni qu'il ne les incommodera point dans leur commerce ; *parce qu'il eſt expreſſément déterminé par les termes ſuivans* : Entant & ſi longtems qu'ils n'auront fait ni tort ni inſulte aux Forts, aux vaiſſeaux & aux Sujets de cet Etat, & qu'ils ne ſe mettront point en devoir de leur en faire : *ce qui s'acorde & revient tout à un avec l'article précédent*, qui auront inſulté, qui inſulteront actuellement, ou qui tâcheront d'inſulter, *lequel par conſéquent ne ſera apliqué qu'aux ſeuls vaiſſeaux marchands qui ne ſeront montés d'aucun canon, & qui ne ſeront pas capables d'inſulter les Forts, les vaiſſeaux, ou les Sujets de l'Etat, ni d'aporter aucun empêchement au Vice-amiral dans l'éxécution de ſes ordres, s'il vient à en rencontrer qui ſoient de cette qualité ſur les ſus-dites côtes. Mais au regard des vaiſſeaux, tant des Anglois que des autres Alliés qui bien que montés de canon, ſeront rencontrés dans l'Europe ou ailleurs que ſur leſ-dites côtes de l'Afrique, & qui n'auront point inſulté les Sujets de cet Etat, qui ne les inſulteront point actuellement, ou qui ne tâcheront point de les inſulter, cet article demeurera en ſa force & vertu, & il ne ſe prendra dans le ſens ci-deſſus exprimé qu'à l'égard des navires Anglois, qui portant du canon, & étant capables d'agir ofenſivement, ſeront trouvés proches des-dites côtes, leſquels il eſt ordonné audit Vice-amiral d'ataquer avec toute la vigueur poſſible, tâchant ſous la faveur du Ciel, de s'en rendre maître, ou de les détruire. Fait en l'Aſſemblée de L. N. P. les Commiſſaires Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam le 21. d'Octobre 1664.*

Explication de quelques termes contenus dans l'ordre du 9. d'*Août* donné à Ruiter.

JAQUES LIEFTINK.

Par Ordannance de leurs Nobles Puiſſances.

J. DE WILDT.

1665. Après que Ruiter eut lû ce Mémoire, & les éclairciſſemens qui y ſont contenus, avec la dépêche du Conſeil de l'Amirauté, il en parut fort ſatisfait, ſe trouvant par là déchargé de l'inquiétude qu'il avoit euë ſur le ſujet des huit vaiſſeaux Anglois, dont il avoit fait enlever les cargaiſons au Cap Vert ; car il voioit que ce qu'il n'avoit alors entrepris qu'en héſitant, & avec quelque incertitude, étoit néanmoins entiérement conforme aux intentions de ſes Maîtres. Il aprit même enſuite par une voie aſſurée que ces vaiſſeaux qu'il avoit arrêtés au Cap Vert, avoient un ordre exprès d'incommoder la Compagnie Hollandoiſe, autant qu'il leur ſeroit poſſible ; & que le navire de guerre qu'il avoit laiſſé partir de l'iſle de Goerée ſur la parole du Capitaine, qui l'avoit aſſuré qu'il n'avoit aucune charge d'inſulter ni les vaiſſeaux ni les Forts des Hollandois, s'étoit depuis rendu maître d'un bâtiment de Hollande ſur la côte de la Guinée. Aiant donc clairement connu quel étoit le but de ſes ordres, il réſolut avec le Conſeil de guerre de s'emparer du vaiſſeau Anglois *la victoire*, monté par le Capitaine ou le Maître Iſac Teyler, qui avoit été depuis peu arrêté de nouveau, & qui étoit venu de la Mine avec l'eſcadre. Ainſi en aiant fait enlever les Anglois qui furent diſtribués ſur tous les autres navires, il y fit paſſer des matelots Hollandois, & le délara de bonne priſe. C'étoit l'Amiral des huit vaiſſeaux marchands qui avoient été d'abord trouvés proche du Cap Vert. Il commanda auſſi à van der Laan, & à Swart de mettre à la voile, & de louvoier trois lieuës à l'Oüeſt, pour ſe rendre maîtres du *Ste. Marte*, qui étoit là mouillé ; ce qui fut auſſi-tôt éxécuté, & le lendemain au ſoir la priſe fut amenée ſous le pavillon. Cependant Ruiter ſe fit conduire à terre avec le V. Amiral Meppel & le Con. Amiral van Nès, afin de déclarer au Général Valkenbourg que toutes les marchandiſes des vaiſſeaux Anglois étant alors déchargées l'eſcadre étoit en état & prête de rendre tel ſervice qu'il ſeroit jugé à propos. Là il aprit qu'il avoit été impoſſible de s'acomoder avec les Négres du Fétu, dans le païs deſquels Cabo Corſe étoit enclavé, & que ſans leur conſentement il n'y avoit point d'aparence de pouvoir faire aucune entrepriſe ſur cette place. En ce tems-là on trouva dans le navire du Vice-amiral Ruiter environ quatre vingts-deux ſacs de pois tout-à-fait gâtés, qu'il fallut jetter à la mer ; ce qui cauſa de l'inquiétude à l'égard des autres munitions de bouche : mais en recompenſe le biſcuit & le reſte des vivres des deux bâtimens Anglois, *la Victoire* & le *Ste. Marte*, furent diſtribués à tous les vaiſſeaux de l'eſcadre. Au reſte le Général Valkenbourg n'oublia rien de tout ce qui pouvoit ſervir à atirer les Négres du Fétu dans le parti des Hollandois, leur aiant même fait ofrir quantité d'or ; mais ce fut inutilement. Enſuite on lui fit ſavoir qu'ils propoſoient que les Hollandois ſe rendiſſent premiérement maîtres de Cormantin, promettant de demeurer neutres pendant l'ataque, & qu'après la priſe de ce Fort, ſe croiant quittes des promeſſes & du ſerment qu'ils avoient fait aux Anglois, ils donneroient ſecours à Ruiter & au Général, & favoriſeroient leur entrepriſe ſur Cabo Corſe. Mais le Vice-amiral trouva de grandes difficultés dans le deſſein d'ataquer Cormantin, qui étoit la principale fortereſſe des Anglois ſur la côte de la Guinée dans le Roiaume de Fantin, parce que ſes ordres ſembloient ſeulement porter, qu'il tâcheroit de reprendre les vaiſſeaux & les Forts qui avoient été enlevés aux Hollandois, & non pas qu'il s'empareroit de ceux des Anglois mêmes. Néanmoins lors qu'il fut entré en conférence ſur ce ſujet avec deux Commiſſaires du Général Valkenbourg, en préſence de tout le Conſeil de guerre, la plupart furent d'avis qu'on avoit des motifs ſufiſans pour ataquer Cormantin, vû les inſultes que ceux qui tenoient ce Fort avoient faites aux Hollandois, & les pertes qu'ils leur avoient cauſées. Ces conſidérations ne furent pourtant pas capables de perſuader entiérement le Vice-amiral. Il demeura encore irréſolu & dans l'incertitude de ce qu'il devoit faire, priant le Général Valkenbourg, qui étoit connu pour un homme fort intelligent, d'une grande prudence & d'une expérience conſommée dans les afaires de ces païs-là, qu'il voulût en cette ocaſion lui donner par écrit ſon avis & ſes vûës, tant ſur ce point que ſur les autres opérations de l'eſcadre. Pour le ſatisfaire le Sieur de Valkenbourg lui écrivit une ample Lettre, par laquelle il l'informoit de l'état & des circonſtances des afaires dans cette contrée, tant à l'égard du tems paſſé que du préſent ; déclarant en même tems quel étoit ſon ſentiment ſur tous les points qui méritoient d'être mis en délibération, & expoſant nettement & diſtinctement ce qu'il jugeoit à propos de faire ou de ne faire pas. L'importance du contenu de cet Ecrit mérite bien qu'on lui donne ici place.

Les doutes que Ruiter avoit eus en arrêtant les vaiſ. mar. Anglois ſe diſſipent.

Le vaiſſeau *la Victoire* eſt declaré de bonne priſe. 21. *Janvier*

Le vaiſſeau *Ste. Marte.* eſt auſſi arrêté.

Avis de Valkenbourg à Ruiter. 11. *Janvier.*

Vivres gâtés. 12. *Janvier.*

Négociation avec les Négres du Fétu.

Ils demandent qu'on ſe ſaiſiſſe d'abord de Cormantin.

Que Ruiter fait difficulté d'ataquer.

Déliberations ſur ce ſujet. 13. *Janvier.*

On voit qu'il y a des raiſons d'ataquer Cormantin.

Demande de Ruiter à Valkenbourg.

MONSIEUR,

1665. Lettre du Général Valkenbourg à Ruiter contenant une instruction sur l'état des afaires, & ses sentimens, ses vûës, & son conseil sur ce qu'il y avoit à faire.

Comme il a semblé bon à L. H. P. de me donner avis par une dépêche du 9. d'Août de l'année précédente, qu'Elles vous avoient envoié en ce païs-ici pour commander leur escadre, & qu'afin de concourir à l'éxécution de leurs ordres & commandemens, elles m'ont expressément enjoint de vous fournir tous les secours, les adresses & les instructions, qu'il me seroit possible; & comme il vous a aussi plû de me communiquer les-dits ordres, je n'ai pas voulu manquer de répondre promtement à la demande que vous m'avés faite. Je vais donc vous déclarer avec sincérité mon sentiment sur toutes les choses que vous m'avés proposées, y étant obligé par les commandemens de L. H. P. que je suis toûjours disposé à éxécuter dans tous leurs points & en toutes leurs parties, suivant les règles de mon devoir.

Récit des entrepriſes des Anglois & de leurs hoſtilités dans la Güinée.

Pour comprendre bien l'état des afaires de ce païs, il faut savoir que les Anglois sous la conduite du Major Robert Holmes, de la part du Roi de la Grande Bretagne, & sous celle de Josef Cubit, commandant les forces maritimes de la Compagnie Roïale, & encore sous celle de François Selwyn, Agent de la sus-dite Compagnie, résident à Cormantin, ont depuis le mois d'Avril de l'an passé, sans raison ni cause légitime, commencé & commis sur ces côtes les actes d'une guerre ouverte. Ils ont non-seulement enlevé les vaisseaux & les éfets de la Compagnie des Indes Occidentales sur des prétextes sans fondement, qu'ils prétendoient que la-dite Compagnie Hollandoise leur en eût fournis; mais mêmes ils s'en sont pris formellement aux Etats des P. V. par les ataques qu'ils ont faites à Tacorari, à Cabo Corse, à Adja & à Annemabo, dont ils se sont enfin rendus maîtres, s'étant encore mis en devoir de s'emparer de Sama, s'ils eussent pû y réüssir. Outre cela, sans parler des vaisseaux de la Compagnie Hollandoise, ils se sont saisis de tous ceux qu'ils ont rencontrés, apartenans aux autres Sujets des Etats, aussi-bien que de tous les éfets dont ils étoient chargés, ainsi qu'il paroît par la prise du vaisseau la Lunette, *& par celle du yacht* la Nasse, *faites proche du Cap Vert, & par celle des* Armes de Groningue. *Quoi-que ce dernier bâtiment, pris le long de cette côte, fut vuide & sans cargaison, destiné à remener en Hollande les prisonniers que les Anglois avoient eux-mêmes relâchés, ce qui n'avoit aucune rélation avec la Compagnie des Indes; & quoi qu'il pût encore leur rendre du service s'ils eussent voulu le retenir, ils ont toutefois mieux aimé le détruire que de le laisser continuer son voiage. C'est un fait dont la vérité se prouve par l'état où l'on voit encore à présent ce vaisseau, desemparé, dématé, & plus qu'à demi brisé devant Cormantin. Je ne dirai rien ici des bâtimens qui avoient été chargés parmi nous pour St. Thomé, ni de ceux de St. Thomé destinés pour venir en ce païs, qui ont été pris par les mêmes Anglois, afin d'interrompre le commerce; & de nous ôter toute communication. Il parlerai seulement des éforts qu'ils ont faits, pour tenir continuellement cette forteresse de la Mine assiégée par mer, ne permettant pas, lors qu'ils en pouvoient être les maîtres, qu'aucune chaloupe, ni méme aucun canot vint à nous, sans éxercer contre eux les plus grandes hostilités, qui jamais, en quelque endroit que ce puisse être, aient été commises contre les Sujets des Etats par leurs plus irréconciliables ennemis. Le détail de tous lesquels faits vous pouvés recevoir comme une instruction sincére & véritable touchant les maux qu'on nous à fait soufrir en ce païs, avec beaucoup d'éfusion de sang, & une grande perte de biens, sans aucune distinction des droits de la Compagnie Hollandoise, ou des personnes qui étoient à son service particulier, & des droits des autres Sujets des Etats en général.*

Lesquelles hostilités n'ont pas été éxercées seulement par la Compagnie Roïale, mais par toutes sortes d'Anglois, & par les navires du Roi.

Puis donc qu'il est clairement prouvé que les Anglois ont persécuté les Sujets des Etats en général, sans aucun raport particulier à la Compagnie des Indes Occidentales, ou à d'autres interêts personnels; & qu'ils ont ataqué indifféremment, les personnes & les biens de qui que ce pût être; je ne m'arreterai pas davantage à vous représenter que ces hostilités ont été non-seulement commises par les forces que la Compagnie Roïale a envoiées en ce païs pour cet éfet; mais aussi par toutes sortes d'Anglois, & de toutes qualités, & spécialement par les navires du Seigneur Roi de la Grande Bretagne, sous le commandement du Major Robert Holmes. C'est ce Major lui-même qui proche du Cap Vert à ataqué le vaisseau la Lunette, *les yachts* la Nasse & le Crocodile, *& encore le* Walcheren. *C'est lui qui est venu assister en personne, & prêter son secours à toutes les violences qui ont été commises sur cette côte; & qui a fait tirer de dessus le navire qu'il commande, & des autres vaisseaux de la Compagnie Roïale, plus*

1665. Particuliérement par les Anglois de Cormantin.

de deux cens volées de canon contre Cabo Corſe, à la vûë de nous tous qui habitons en ces lieux. Ces hoſtilités n'ont pas été éxercées ſeulement par quelques vaiſſeaux envoiés d'Angleterre, exprès & en particulier pour cet éfet de la part du Roi, & de la Compagnie Roiale; mais par tous les Anglois généralement, qui ont ci-devant demeuré ici comme nous, & négocié ſur cette côte; & ſur tout par ceux du Fort de Cormantin, ainſi qu'il paroît manifeſtement par une infinité de preuves ici jointes. Ces preuves font voir que celui qui eſt aujourdhui réſident dans ce Fort, & qui eſt revêtu de l'autorité de la Compagnie Roiale, s'eſt comporté ouvertement dans toute cette afaire comme principal moteur & directeur, aiant en cette qualité capitulé avec la garniſon de Cabo Corſe. C'eſt lui qui du même Fort de Cormantin, lequel eſt ſous ſon commandement, a envoié ſommer les forteresſes d'Adja & d'Annemabo, après laquelle ſommation il eſt parti du même lieu pour aller les ataquer, & y eſt enſuite retourné avec ſes priſonniers & ſon butin qu'il y a fait entrer, ſelon que je vous en ai déja entretenu, encore plus amplement que je ne fais ici.

Mais puiſqu'en opoſant cette difficulté, que L. H. P. ne ſemblent pas vous permettre de rien entreprendre contre les Forts & forteresſes, qui ont été originairement bâtis par les Anglois, ou qu'ils poſſédent ſans les avoir uſurpés ſur la Compagnie des Indes Occidentales, vous déſirés que je vous ouvre mes ſentimens ſur ce ſujet, & ſur ce que je croi d'abord pouvoir être éxécuté ſoit par voie ofenſive ou défenſive, en conformité des ordres de L. H. P. par les forces qui ſont ſous votre commandement: puis même qu'il faut avoir égard à une eſcadre conſidérable qu'on atend d'Angleterre ſous le Prince Robert, comme auſſi à l'arrivée d'un puiſſant ſecours que nous eſpérons pour la défence des païs que les Etats & la Compagnie poſſédent en cette contrée; je veux bien pour vous ſatisfaire m'étendre davantage, & vous dire que lors que je ſuis arrivé ici, j'ai trouvé les habitans du païs de Fétu, dans le reſſort duquel eſt ſitué Cabo Corſe, extrémement broüillés avec les Agens de la Compagnie des Indes. Il eſt vrai que depuis notre venuë ces broüilleries ſemblérent être changées en une bonne intelligence, qui fut ſuivie de la réduction de Cabo Corſe: mais néanmoins dès que les maniéres d'agir des Anglois, telles qu'elles ont été décrites, ont fourni à ces peuples une ocaſion de découvrir le fond de leur cœur à notre égard, j'ai éprouvé que leur antipatie & leur haine pour les Hollandois étoient inſurmontables. Car les Anglois ne parurent pas plutôt diſpoſés à nous ataquer, que les Négres conſpirérent avec eux pour dépoüiller de nouveau l'Etat & la Compagnie de ce Fort; ainſi qu'il eſt arrivé par la lâcheté de notre propre garniſon qui nous a trahis. J'avouë que les Négres en ont depuis têmoigné quelque repentir, parce qu'ils ont vû les forces Angloiſes s'afoiblir, & qu'ils craignoient que nous ne fuſſions ſecourus. C'eſt ce qui les a obligés de nous ſolliciter diverſes fois à tenter la réduction de ce même Fort lors que l'ocaſion s'en préſenteroit, promettant d'en faciliter l'entrepriſe, ſelon le ſerment qu'ils nous en ont prêté de nouveau longtems avant votre venuë, non ſans qu'il ait été fait de grands frais pour les y porter. En éfet après votre arrivée aiant été ſommés de notre part de nous tenir parole, ils ne l'ont pas abſolument refuſé: mais à l'inſtigation de l'un d'entre eux, qui aiant beaucoup d'autorité, & qui étant la troiſiéme perſonne de leur Régence, ſoutient le parti des Anglois, ils s'en ſont excuſés, ſous prétexte qu'ils ſont dans l'impuiſſance de rien éxécuter en notre faveur. D'ailleurs quelques promeſſes que nous aions pu faire à cet homme, que ſa Charge fait apeller le Dahi, même au delà de ce qu'il pouvoit déſirer, il n'y a pas eu moien de l'engager dans nos interêts: au contraire il a toûjours conſtamment déclaré, qu'il ſe trouvoit obligé par ſon ſerment de maintenir les Anglois dans Cabo Corſe, tant qu'ils ſeroient poſſeſſeurs de Cormantin; ofrant néanmoins de promettre auſſi avec ſerment, que ſi l'on peut s'emparer de Cormantin, ceux de ſa Nation ne s'opoſeront nullement à la priſe de Cabo Corſe; & ajoûtant que quand on lui enverroit encore cent Députés pour traiter de cette afaire, ils ne tireroient jamais d'autre réponce. C'eſt ce qui rend très-difficile la réduction de Cabo Corſe, pour laquelle on ſeroit obligé de faire deſcente proche d'un certain petit village nommé Biemba, le long d'un rivage uni, où la mer eſt très-peu profonde, & où étant toûjours dans une extrême agitation, elle briſe extraordinairement, parce qu'il n'eſt pas poſſible de trouver un endroit plus propre pour cet éfet. Cependant on ne manqueroit pas d'y rencontrer une ſi grande multitude de Négres ſous les armes, qu'on auroit bien de la peine à les repouſſer, étant couvers des retranchemens qu'ils ont déja faits en ce lieu-là, à la ſollicitnation & par la direction des Anglois, qui leur donnent des lumiéres pour ces ſortes d'ouvrages. Ainſi il y a beaucoup d'aparence qu'on courroit riſque de

Les inſtructions qu'il donne touchant Cabo Corſe, & l'averſion des Négres de Fétu.

Ce qui avoit été négocié avec les Négres.

Ils ne tiennent pas leur parole.

Leurs ofres.

On ne peut pas ataquer Cabo Corſe malgré eux ſans un très-grand péril.

de recevoir l'afront d'une telle entrepriſe ; ce qui ne donneroit pas ſeulement ateinte à la gloire de l'Etat & de la Nation, mais cela cauſeroit encore un grand afoibliſſement aux forces navales, qui ſe trouveroient d'autant moins capables de défendre & de maintenir, ſuivant l'intention de L. H. P. les places qui apartiennent à l'Etat & à la Compagnie contre l'invaſion des forces étrangéres, telles que ſont celles qu'on croit ſur le point d'arriver d'Angleterre ſous le commandement du Prince Robert. 1665.

D'autre part conſidérant que le ſecours déja ſi longtems atendu, qui eſt envoié ici ſous le Commandeur Jean van Campen pour la ſûreté de ces côtes, doit être auſſi prêt à paroître, il me ſemble que dans cette preſſante néceſſité où nous reduit, l'averſion des naturels habitans de ce païs, & dans la crainte où l'on eſt de l'arrivée des forces Angloiſes, qui ſans doute ne tardera pas longtems, on peut avec aſsès d'aparence de raiſon trouver un fondement dans les ordres & commandemens de L. H. P. par raport à ces préſentes conjonctures, pour agir contre les Anglois de Cormantin, & s'emparer de leur fortereſſe. C'eſt pourquoi après avoir bien éxaminé, autant que la portée de mon eſprit en a été capable, toutes les fâcheuſes circonſtances qui nous tiennent embaraſſés, auſſi-bien que les ordres & les intentions de L. H. P. j'ai conſidéré que les vaiſſeaux de l'eſcadre n'aiant plus que très-peu de vivres, il ſeroit impoſſible, de les retenir longtems ſans qu'il y fût pourvû ; & il y auroit de l'imprudence à s'engager précipitamment dans une nouvelle expédition, qui pourroit être ſuivie de nouvelles traverſes. D'un autre côté j'ai auſſi fait réflexion ſur l'inconvénient qui ſe préſente à demeurer dans l'inaction, & ſans rien entreprendre. Sur quoi je conclus que ce ſont deux choſes deſquelles on peut juger diverſement, & dont peut-être on jugera bien ou mal, ſelon le bon ou le mauvais ſuccès du parti qu'on aura pris. Cependant on ne peut prendre l'un de ces deux partis ſans abandonner l'autre. Mais ſi de deux maux il faut éviter le pire, mon ſentiment, que je ſoumets volontiers à celui des gens qui ſont plus éclairés que moi, ſeroit de différer l'ataque de Cabo Corſe, vû qu'on ne peut la hazarder ſans s'expoſer à l'incertitude de l'événement qui peut être ſeroit très-fâcheux ; & que d'ailleurs on eſpére de recevoir bientôt le ſecours qui vient avec le Commandeur van Campen. Ce n'eſt pas que je veüille dire que la réduction de ce Fort ſoit une afaire qu'il faille entreprendre après cette jonction de nos forces, puis qu'il y a lieu d'eſpérer qu'alors elle réüſſira d'elle-même & ſans en venir aux mains : mais je ſoutiens qu'en ce cas on ſera beaucoup plus en état d'agir, de quelque maniére qu'il ſoit jugé à propos de le faire ; & en même tems de réſiſter au Prince Robert, duquel on atend la venuë. De plus on aura l'avantage de trouver ſur les vaiſſeaux qui viendront de Hollande des vivres pour entretenir ceux-ci plus de deux mois, pendant lequel tems on verra immancablement qu'elle ſera l'iſſuë de l'expédition du Prince Robert, & par conſéquent quelles nouvelles meſures on aura à prendre. Au contraire ſi faiſant l'ataque de Cabo Corſe on avoit le malheur qu'elle fût ſuivie d'un ſuccès deſavantageux, & que l'eſcadre du Prince Robert parût avant celle du Commandeur van Campen, la vôtre ſe trouveroit ſans doute hors d'état de réſiſter à cette premiére, & par la perte de gens qui auroit été faite à cet aſſaut, & par les maladies qui aparemment ne manqueroient pas de ſurvenir. Par ce moien non-ſeulement tout ce que l'Etat poſſéde en ce païs ſeroit expoſé à un péril manifeſte & inévitable, mais encore le ſecours qui eſt en route, & ſur l'atente duquel on en fonde la conſervation. Ce ſont ces mêmes raiſons qui me font conclure, que ſi le Prince Robert arrive le premier avec des forces beaucoup ſupérieures aux nôtres, il ſera à propos de nous tenir ſeulement ſur la défenſive, parce que la perte de notre préſente eſcadre, ce que Dieu veüille ne pas permettre, ſeroit aparemment ſuivie de celle de tout ce qu'on poſſéde en ce païs, & mettroit le Commandeur van Campen avec tous ſes vaiſſeaux dans le même péril ; au lieu qu'étant inſtruit de l'état des afaires, ſelon l'ordre que L. H. P. ont déja donné, il pourra très-facilement ſe joindre avec vous pour agir contre le Prince Robert, & détruire les forces qu'il amène.

Faire quelque entrepriſe hors de propos, ou demeurer dans l'inaction, ſont deux choſes où l'on peut également trouver à redire.

Il conſeille de différer l'ataque de Cabo Corſe.

Raiſons qu'il rend de ce Conſeil.

Au regard de la place de Cormantin, & pour ce qui eſt de ſavoir ſi l'ataque & la priſe qu'on en pourroit faire s'acorderoient avec les intentions de L. H. P. je n'en fais nulle difficulté, & ſuis d'avis qu'on peut former cette entrepriſe, quoi que cela ne ſoit pas exprimé ouvertement & ſpécialement dans les ordres de L. H. P. mais je ſoutiens qu'on l'en doit inférer, & que les termes des-dits ordres y conduiſent ; puis qu'ils enjoignent d'inſulter & d'ataquer tous ceux qui auront inſulté & ataqué les Sujets de l'Etat. De plus dans une dépêche du 19. d'Août de l'Année précédente, qu'il a plu à L. H. P. de m'envoier, Elles s'expriment de cette maniére. Et enverront auſſi leur ſecours pour obtenir réparation de tout ce qui s'eſt paſſé, pour rétablir toutes choſes, & pour ſe faire juſtice de ce qui a été atenté par les Anglois contre les diverſes places ſituées ſur cette côte: *laquelle réparation ne pouvant s'obtenir à l'égard des places dont l'Etat à été dépoüillé, je ne croi pas qu'il y ait perſonne*

Il eſt d'avis qu'on pout emporter Cormantin d'aſſaut, & que ce projet n'eſt point opoſé aux ordres de L. H. P. & il apuïe ſon opinion de diverſes raiſons.

1664. *qui oze dire, qu'on ſoit obligé de s'en tenir là ; qu'on ne doit point chercher d'autres voies de ſe faire juſtice ; qu'il faut perdre les frais qu'on a faits pour envoier ce ſecours, & laiſſer le ſecours même ſe conſumer inutilement. Ce que je ne crains pas d'avancer ici, quoi que derniérement vous aiés aporté toutes les raiſons imaginables pour apuïer les difficultés que vous croiés voir en ce deſſein, par raport à vos ordres. Mais je vous laiſſe à juger, ſelon votre prudence ordinaire, ſi la garniſon de Cormantin aiant commis contre l'Etat & contre la Compagnie les excès dont les preuves ici jointes font foi, les ordres que vous avés déja reçus de la part du Conſeil de l'Amirauté, au nom & en l'autorité de L. H. P. d'ataquer, de prendre, ou de détruire tous les vaiſſeaux qui ſeront en état de défence, ſoit ceux du Roi ou de la Compagnie Roïale ſans diſtinction ; même ſans avoir égard s'ils ont inſulté ceux des Sujets de l'Etat ou non, & par la ſeule crainte d'un mal à venir, ou que leur jonction avec les forces du Prince Robert ne contribuë à la ruïne des afaires de l'Etat en ce païs ; je vous laiſſe, dis-je, à juger ſi ces ordres ne ſont pas ſufiſans pour autoriſer l'ataque de Cormantin, & s'ils ne pourroient pas même s'étendre plus loin : car ces maux qui ſont àcraindre ne peuvent pas moins nous venir de Cormantin & de ſes dépendances que d'ailleurs. On peut même dire que c'eſt cette forteresſe qui nous incommode le plus, & qui nous empêche d'éxécuter les ordres précis & formels de L. H. P. puis qu'elle rend la réduction des plaxes d'Adja & d'Annemabo auſſi impoſſible que de prendre les étoiles du Ciel avec les mains ; & que ſupoſé qu'on les pût réduire, le voiſinage de Cormantin, & le mauvais état où elles ſont, ne nous permettroient jamais de les garder. Par conſéquent je ne voi pas qu'après les ordres qu'on a réçus, il y ait lieu de douter ſur ce qu'on doit faire à l'égard de Cormantin ; pour laquelle entrepriſe il ne faut pas faire difficulté d'emploier tous nos éforts, ſans épargner aucune dépence envers les naturels Habitans de ce païs : car il faut obtenir d'eux un paſſage libre & ſûr, afin qu'avant l'arrivée du Prince Robert on puiſſe, au moins s'il eſt poſſible, mettre l'afaire en état qu'il ne dépende que de vous de la pouſſer ou de l'abandonner, ainſi qu'en éfet il eſt déja en votre diſpoſition de prendre lequel il vous plaira de ces deux partis. Que ſi l'on ne juge pas à propos de tenter préſentement cette entrepriſe ſur Cormantin, au à cauſe de la mauvaiſe volonté des Négres, ou parce que les raiſons ci-deſſus ne paroîtroient pas ſufiſantes pour y engager ; mon ſentiment eſt, qu'au cas qu'il faille atendre trop longtems & l'eſcadre du Prince Robert, & celle du Commandeur van Campen, & que le defaut de vivres hâte votre départ de cette contrée, ſans avoir pû par des voies de négociation & de douceur réduire Cabo Corſe ; il ſera encore tems alors pour dernier recours d'aller livrer à cette forteresſe l'aſſaut qu'on voudroit lui préparer aujourdhui, & de l'ataquer à l'impourvû de la maniére la plus avantageuſe qu'il ſera poſſible.*

Voilà, Monſieur ce que je puis vous dire touchant la conjoncture préſente des afaires, & ce que j'eſtime devoir être éxécuté ou rejetté, afin de les mettre ſur un meilleur pié ; vous ofrant cependant mes ſervices, & de vous aſſiſter fidèlement de ce peu d'expérience & de connoiſſance que je puis avoir, pour tâcher de faire réüſſir à l'avantage de l'Etat ſelon que mon devoir m'y oblige, tout ce que vous aurés réſolu d'entreprendre & d'éxécuter. Au reſte, Monſieur, comme je n'ai point reçu d'autres ordres que celui de vous donner mes avis, & des inſtructions touchant l'état où ſont les afaires, quand vous prendrés des réſolutions contraires à mes ſentimens je ne me trouve point engagé à vous contredire, ni à m'émanciper à rien de plus : de ſorte que remettant toutes choſes à votre prudence, qui eſt ſi généralement reconnuë, je vous verrai diſpoſer des afaires dont il s'agit, ainſi que vous & votre Conſeil le jugerés à propos. Il ne me reſte donc à préſent qu'à prier Dieu, comme je fais ici, qu'il veuille vous inſpirer par ſon Eſprit de ſageſſe, de conduite & de courage, pour le bien de l'Etat & de tous les Particuliers intereſſés en cette afaire ; & qu'il vous donne d'hûreux ſuccès dans tous les projets que vous ferés pour réprimer l'audace de nos infidèles ennemis. Cependant je demeure.

Votre très-humble Serviteur & Ami

J. VALKENBOURG.

Au château de St. George de la Mine le 17. Janvier 1665.

Il y

Il y avoit des preuves par écrit, & des ateſtations jointes à cette Lettre qui faiſoient voir les hoſtilités éxercées par les Anglois de Cormantin contre les Sujets des Etats des P. V. Elles * contenoient en détail la maniére dont ces premiers s'étoient emparés du Fort d'Adja, & les cruautés qui y avoient été commiſes, ſur tout par le Négre Jean Cabeſſe & par les autres, qui aiant tous conſpiré avec les Anglois, avoient facilité leur deſſein, & maſſacré avec la derniére barbarie huit Hollandois & ſix Eſclaves, quoi que par la capitulation on leur eût promis la vie. Il y eut entr'autres un ſergent, un canonnier, & un ſoldat qui furent traités avec une horrible cruauté. On coupa d'abord au premier les doigts & le nez, & enſuite la tête; au ſecond, le nez & les oreilles, & la tête ainſi qu'à l'autre; & en égorgeant le troiſiéme avec le couteau roüillé d'un matelot, on lui fit ſoufrir des douleurs ſi épouvantables que l'air retentiſſoit par tout des cris amers qu'il jettoit. On raportoit auſſi que le même Jean Cabeſſe, qui depuis fut Sous-commis d'Adja, avoit de ſa main encore rouge & fumante du ſang de ces infortunés, ſaiſi Jean van Heeden par ſa manche, à deſſein de lui trancher la tête comme aux autres; mais qu'il en avoit été empêché par François Selwyn, Commandant des Anglois dans cette expédition, lequel emmena van Heeden avec lui à Cormantin. On voioit encore dans ces ateſtations les circonſtances de la priſe d'Annemabo † par la même garniſon de Cormantin, & entre autres choſes que le Négre Cabeſſe aiant ordre de Selwyn d'en faire enlever tous les éfets & les marchandiſes, avoit fait déterrer les corps morts des Hollandois, avoit coupé leurs têtes, & les avoit emportées à Cormantin en ſautant & en danſant. Qu'enſuite Selwyn avoit refuſé une ſuſpenſion d'armes de 24. heures à la garniſon de Cabo Corſe, diſant qu'il pourroit arriver de trop grands changemens en 24. heures. Qu'il avoit déclaré de ſa propre bouche à Paul Morgendal, Enſeigne des Hollandois, qui étoit allé requérir cette ſuſpenſion d'armes. *Qu'il falloit qu'il ſe rendît maître du Fort de Cabo Corſe quand tout devroit être renverſé ſens-deſſus-deſſous, & qu'il avoit reçu pour cet éfet des ordres precis du Roi d'Angleterre.* Que durant ce ſiége Selwyn avoit toûjours agi comme Commandant en chef, ſoit en faiſant élever les batteries, ſoit en faiſant loger le canon, ou en arborant la banniére du Roi, ou en dreſſant les articles de la capitulation, & les ſignant le premier. Outre toutes ces preuves le Général Valkenbourg fit encore mettre entre les mains de Ruiter la copie de cette capitulation faite avec la garniſon de Cabo ‡ Corſe, ſignée de François Selwyn, Joſef Cubit, Pierre Boni, & Charles Talbot; & la Lettre qui avoit été envoiée à Adja *, portant ſommation à ce Fort de ſe rendre, ſignée de Selwyn & de Cubit. Toutes les dépoſitions ci-deſſus avoient été renduës par Jean van Heeden, Jaques Bronkhorſt, Jean Bailliuw, & Paul Morgendal, en préſence du Commis Samuel Smit & du Fiſcal Pierre Baut: elles étoient ſignées d'André Corneliſz. Vertoolen †, & avoient été enſuite afirmées devant le Général Valkenbourg ‡, & devant les Conſeillers députés & établis ſur la côte Septentrionale de l'Afrique, qui étoient le premier Commis Wilrée & le Fiſcal Baut. Sur ces inſtructions Ruiter convoqua de nouveau à ſon bord un Conſeil de guerre général, où le tout aiant été conſidéré & mis en délibération, on fut unanimement d'avis, que puis qu'on atendoit à tout moment le Prince Robert avec une eſcadre de dix-huit vaiſſeaux, on ne pouvoit pas ſe hazarder à faire une deſcente, ni à ataquer aucune fortereſſe, de peur qu'en dégarniſſant les vaiſſeaux d'un grand nombre des meilleurs ſoldats & matelots, le Prince ne vint les ſurprendre en cet état, & les ataquer avec trop d'avantage. De plus dans les derniéres dépêches du Conſeil de l'Amirauté au Vice-amiral, il lui étoit expreſſément commandé de tenir ſon eſcadre en bon ordre, & préparée à eſſuïer un ſecond choc des ennemis. Il fut donc ſeulement réſolu de prendre toutes les meſures poſſibles pour réſiſter au Prince. Pour cet éfet on jugea à propos d'aller jetter l'ancre à l'Eſt du Fort de la Mine, & de ſe mettre d'abord ſur la défenſive, juſques-à-ce qu'aiant eu plus de connoiſſance des forces des ennemis, on pût avec fondement changer de réſolution. On propoſa auſſi de faire poſter l'eſcadre ſous le Fort d'une telle maniére que le canon de la place pût tirer le long des vaiſſeaux ſur les Anglois. Le Vice-amiral Meppel & les Capitaines Pomp & 't Hoen devoient prendre poſte à l'Oüeſt, & Ruiter devoit ſe poſter à l'Eſt de Meppel, & tout proche de lui. Le Contre-amiral van Nès devoit être à la queuë de Ruiter; le Commandeur de Wildt à la queuë de van Nès; le Contre-amiral Haaxwandt à la queuë du Commandeur de Wildt; & le Contre-amiral van der Zaan à la queuë de Haaxwandt;

1665.

Preuves des hoſtilités commiſes par les Anglois de Cormantin contre les Hollandois.

* 12. *Juin* 1644. A la priſe d'Adja.

Et à celle d'Annemabo.

† 19. *Juin.* 1664.

Et à Cabo Corſe.

‡ 12. *Mai.* 1664.

* 11. *Juin.* 1664.

† 14. *Janv.*

‡ 17. *Janv.*

Ruiter & le Conſeil de guerre concluënt qu'il ne ſera encore fait aucune deſcente.

Mais qu'on ſe préparera à reſiſter au Prince Robert.

Ordres donnés pour cet éfet.

17. *Janvier.*

1665. wandt ; mais cependant en telle ſorte que les uns ne fuſſent point expoſés au canon des autres. Les quatre frégates des Capitaine Sweers, Jean van Nès, Henri Adrianſz. & Swart avoient ordre de ſe placer à l'Oüeſt de l'eſcadre, & lors que les ennemis y adreſſeroient des brulots, ils devoient tâcher, ſoit en navigeant, ſoit en demeurant moüillés, de les détourner à force de tirer ſur eux. On fut en même tems d'avis de préparer auſſi deux brulots, & de prendre pour cet éfet un yacht nommé *le Neptune*, apartenant à la Compagnie des Indes, & le *Ste. Marte*, vaiſſeau pris depuis peu ſur les Anglois, afin de s'en ſervir contre eux en cas de combat. Peu après Ruiter envoia des chaloupes au rivage qui ramenérent à bord le Général Valkenbourg, le premier Commis, le Fiſcal, & les autres Oficiers du Fort. A leur arrivée, il fut fait une décharge de toute l'artillerie. Ils dînérent avec les Commandans de l'eſcadre, ne s'entretenant durant le repas que d'afaires qui concernoient le bien public. Sur le ſoir ils retournérent à terre, & en partant ils furent encore ſalués de neuf volées de canon.

Et qu'on préparera deux brulots.

Le Général Valkenbourg paſſe au bord de Ruiter. 18. *Janvier.*

On fait toutes ſortes de préparatifs pour réſiſter aux Anglois.

Pendant qu'on étoit ainſi journellement dans l'atente de l'eſcadre Angloiſe on ne manquoit pas de s'emploier avec beaucoup d'ardeur & de diligence à diſpoſer toutes choſes pour la combatre. Tous les charpentiers furent ocupés à travailler aux brulots : le vaiſſeau pavillon avec pluſieurs autres fut mis à la bande & nétoié, afin d'être plus léger & plus propre au combat : on ôta la plus grande partie du canon de deſſus les deux bâtimens Anglois *la Victoire* & *Ste. Marte*, pour le diſtribuer ſur les autres navires ; & chaque vaiſſeau prit ſoin de faire aiguade. En ce tems-là le Commandant des Anglois de Cormantin écrivit à Ruiter, & le pria de relâcher les onze priſonniers, ou treize, ſelon que d'autres l'ont raporté, qui avoient été pris à Tacorari, & de permettre qu'il les envoiât querir. Le Vice-amiral inſtruit des rigoureux traitemens que les Hollandois avoient reçus de Selwyn, lui fit réponce qu'il ne les avoit pas pris par capitulation, mais par aſſaut, & que conſéquemment on n'avoit point de droit de les redemander. Il refuſa donc abſolument de les rendre, & crut que dans l'état où étoient les afaires, il n'y avoit pas lieu de remettre des Anglois en liberté, & moins encore de les envoier à Cormantin. Le même jour, de l'avis du Conſeil de guerre, il établit Tymen Symenſz. Rot, Lieutenant du Capitaine Swart, pour commander le brulot *Neptune*, & Jaques Jacobſz. van Hoorn, ancien Lieutenant du Vice-amiral Meppel, pour commander l'autre, qui étoit le *Ste. Marte*. On promit double paie aux Oficiers & au reſte des équipages qui ſeroient ſur ces brulots, & de plus le droit de recompenſe, tel que pendant la derniére guerre contre les Anglois, il avoit été acordé par les Etats Généraux à ceux qui auroient brulé l'Amiral, le Vice-amiral, le Contre-amiral, ou d'autres navires ennemis. Outre cela pour encourager encore davantage chacun à faire ſon devoir, Ruiter avec le conſentement du Conſeil de guerre promit qu'en cas de bataille le butin des vaiſſeaux Anglois ſeroit donné au pillage, à condition qu'on ne commenceroit à piller que lors que le combat ſeroit entiérement fini, parce qu'on n'avoit que trop d'expériences que l'ardeur pour le butin cauſoit ſouvent aux vainqueurs la perte des priſes qu'ils avoient faites, & même quelquefois celle de leurs propres vaiſſeaux. Toutes ces choſes furent déclarées aux équipages par de petits placards qu'on fit aficher au gaillard d'arriére de chaque navire, & l'on recommanda aux Oficiers qu'en ce cas ils euſſent à s'emparer de toutes les fortes boiſſons, ou que s'ils ne pouvoient s'en rendre maîtres ils euſſent à défoncer les tonneaux, & à les répandre toutes, afin de prévenir les deſordres qui procédent de l'ivreſſe. On enjoignit auſſi aux Capitaines d'obſerver bien les mouvemens des vaiſſeaux auxquels ils auroient été donnés pour matelots ; & à chaque Contre-amiral, & au Commandeur de Wildt, que dès qu'ils verroient que le pavillon ſeroit ataqué trop vivement, & de maniére à ne pouvoir ſoutenir l'éfort de l'ennemi, ils euſſent à venir à ſon ſecours fidèlement & ſans balancer. Le même ordre leur fut donné à l'égard de tous les vaiſſeaux qu'ils verroient en danger, avec défences de s'abandonner les uns les autres par quelque raiſon ou ſous quelque prétexte que ce fût, ſur les peines & punitions qui y échéoient ſuivant les Ordonnances des Etats Généraux. Enfin il fut réglé qu'on n'entreprendroit point d'en venir à l'abordage juſques-à-ce qu'on eût fatigué l'ennemi à force de tirer ſur lui, & que les deux Commandans Ruiter & Meppel euſſent fait mettre une flame du Prince ſous le pavillon du grand mât, pour ſignal à chacun d'aborder l'ennemi, ſuivant l'ocaſion qu'il en auroit. Dans cette ſituation des afaires, les équipages & les ſoldats

Selwyn Commandant de Cormantin requiert que les priſonniers faits à Tacorari ſoient relâchés.

Ce que Ruiter refuſe. 20. *Janvier.*

Ruiter promet le pillage aux équipages s'il y a combat avec le Prince Robert & qu'on en ſorte victorieux. 20. & 21. *Janvier.*

Ordres pour obſerver dans le combat.

soldats qui sous ce climat mal-sain, brulant, & proche de la Ligne possédoient une santé si parfaite qu'il y avoit lieu de s'en étonner, têmoignoient beaucoup de courage & d'envie d'en venir aux mains avec les Anglois qu'amenoit le Prince Robert; à quoi ne contribuoit pas peu l'espoir des recompenses qui leur avoient été promises. Mais afin de pouvoir se maintenir plus longtems & faire durer les munitions de bouche, il fut arrêté de ne donner plus que trois livres & demie de biscuit par semaine à chaque homme, & qu'on paieroit à chacun la demi-livre qui lui étoit retranchée, ou en argent, ou en biscuit même, selon que la suite du tems le permettroit. Le Général Valkenbourg envoia aussi alors * quatre-vingts sacs d'orge, & cent sacs de fèves, afin que l'escadre pût subsister plus longtems en ce lieu-là. Peu après on fut averti qu'il avoit été découvert un vaisseau étranger entre Battrou & Tacorari. On ne douta point que ce ne fût un bâtiment Anglois, & l'on détacha six navires montés par van der Zaan, Sweers, Swart, Henri Adrianſz. Jean van Nès & Pomp, avec ordre de croiser en s'étendant, quelques-uns vers l'Oüest à trois ou quatre lieuës du pavillon, & de là encore à une lieuë & demie en haute mer; & les deux autres frégates par le travers de l'escadre à deux ou trois lieuës au large. On leur commanda d'amener sous le pavillon tous les vaisseaux qu'ils pourroient rencontrer sur les croisiéres, ou de revenir eux-mêmes s'y rendre promtement s'ils découvroient quelque flote ou escadre considérable; & en cas qu'ils pussent reconnoître que ce fût celle du Prince Robert, il leur étoit enjoint qu'en retournant ils eussent à faire le signal de péril, en tirant un coup à chaque horloge. D'ailleurs il ne leur fut pas permis de demeurer que jusques au lendemain au soir séparés du reste de l'escadre. Cet ordre aiant été éxécuté sans qu'on eût rien aperçu, les vaisseaux qui étoient allés croiser se rendirent le jour suivant sous le pavillon. Alors Ruiter renvoia le Commandeur de Wildt avec le Capitaine Henri Adrianſz. croiser jusqu'à trois ou quatre lieuës au Sudoüest; & le Contre-amiral Haaxwandt avec le Capitaine 't Hoen, à trois ou quatre lieuës par le travers de la rade, en s'étendant vers Cabo Corse, afin de bien découvrir tous les vaisseaux qui pourroient arriver. Dans le même tems le yacht *la Concorde*, apartenant à la Compagnie des Indes Occidentales, & qui étoit sous le Fort de la Mine, mit aussi à la mer pour aller à la découverte de l'escadre Angloise sous le Prince Robert, ou de la Hollandoise sous van Campen, & revenir au plus vîte aporter des nouvelles de ce qu'il pourroit avoir vû. De Wildt étant de retour avec le reste des vaisseaux sans avoir rien rencontré, le Vice-amiral envoia de nouveau les Capitaines Sweers, Jean van Nès, & Jaques Swart, croiser de la même maniére; & ensuite le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine Pomp furent détachés pour gardes avancées, qui ne devoient point prendre le large que jusqu'à une, deux, ou trois lieuës à l'Oüest, par le travers de la rade, & point hors de la portée de la vûë.

1665.

Les équipages de l'escadre sont pleins de santé & de courage.

On retranche une demi-livre de biscuit par semaine à chaque personne.

25. *Janvier.*

* 26. *Janv.*

Ruiter détache quelques navires pour aller croiser sur tous les vaisseaux qui arriveroient sur la côte.

27. *Janvier.*

28 *Janvier.*

31. *Janvier.*

3. *Février.*

Mais c'étoit bien en vain qu'on prenoit tant de soins pour croiser sur le Prince Robert, car il ne fit point le voiage; soit qu'en Angleterre on eût reçu des nouvelles assurées de l'expédition de Ruiter, & qu'on craignît que le Prince n'arrivât trop tard pour éxécuter quelque entrepriſe considérable; soit que la grande armée navale qu'on y équipoit, eût besoin d'être fortifiée de l'escadre qu'il devoit commander. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'avant l'hiver de l'année précédente, on avoit commencé à débarquer toutes les marchandises & les munitions qui devoient être envoiées dans la Guinée; & qu'on travailloit à armer en guerre les vaisseaux que le Prince Robert y avoit deu conduire. Cependant Ruiter, qui étoit dans l'Afrique, & qui ne pouvoit pas savoir ce qui se passoit dans l'Europe, se trouvant obligé de se tenir toûjours sur ses gardes, ne fut presque pas moins incommodé par l'atente où il étoit du Prince Anglois, selon la nouvelle qui lui en avoit été envoiée, & qui l'engageoit à se précautionner, qu'il l'auroit été par sa venuë; car il laissa écouler deux ou trois semaines sans rien entreprendre, & pendant ce tems, qui étoit si précieux, les vivres diminuérent beaucoup. Enfin las de demeurer dans l'inaction, il descendit à terre le 2. de Février avec les Officiers Généraux de son escadre, & remontra au Général Valkenbourg, qui étoit indisposé, que le tems se consumoit inutilement, & qu'on ne pouvoit se résoudre à demeurer davantage sans rien faire. Le Général persista dans son opinion, & soutint qu'il n'y avoit point d'aparence d'ataquer Cabo Corse, parce qu'il faudroit nécessairement faire descente tout proche du Fort avec un péril extrême, sur

Le voiage du Prince Robert vers la Guinée est remis.

On délibére avec le Général Valkenbourg.

2. *Février.*

1665. tout à cauſe du frein & de l'exceſſive agitation de la mer. Il repréſenta encore que le lieu étoit gardé par trois ou quatre mille Négres de Fétu, qui ſe tenoient cachés avec de bonnes armes derriére des canots pleins de ſable, & derriére trois traverſes, qu'ils avoient faites les unes au deſſus des autres, réſolus à défendre le parti des Anglois juſques au bout. Par ces raiſons il prétendoit qu'il n'y avoit rien d'avantageux à eſpérer que du côté de Cormantin : car il lui avoit été promis depuis peu, * de la part des Négres du Roïaume de Fantin, dans lequel cette fortereſſe eſt enclavée, ainſi qu'il a été déja dit, qu'ils la laiſſeroient prendre par les Hollandois, auſſi-bien que les Forts d'Adja & d'Annemabo ; & que non-ſeulement ils leur permettroient d'aborder à terre, mais qu'ils leur porteroient de l'eau & des fruits du païs, & favoriſeroient leurs projets autant qu'il ſeroit poſſible. Cette faveur étoit conſidérable, mais elle devoit être venduë bien cher, car elle n'étoit acordée qu'à la charge de paier cent quarante-ſix marcs & ſix onces d'or † qui font 41250. livres, monnoie de Hollande ; de ſorte que ſi Ruiter faiſoit difficulté d'ataquer Cormantin parce que ſes ordres ne le portoient pas expreſſément, le Général Valkenbourg n'avoit pas moins de peine à ſe déterminer au paiement d'une ſi groſſe ſomme. Sur ces entrefaites on aprit que les Négres rabatoient beaucoup de leur demande, & que leur Braffo ou Souverain, avec ſes Caboſeros ou Conſeillers, les premiers Seigneurs de Fantin, promettoient le ſecours des gens de leur païs pour ſoixante-ſix marcs & ſix onces d'or, qui reviennent à 18750. livres ; avec quoi comptant les autres frais qu'il y avoit à faire, on ne pouvoit s'empêcher de débourcer à-peu-près 24000. livres. Le Général Valkenbourg aiant envoié le Fiſcal Baut & le Commis Smit au bord de Ruiter pour lui communiquer la demande & les ofres des Négres, & ſavoir ſon ſentiment ſur ce ſujet, il fut conclu dans le Conſeil de guerre qu'on accepteroit leurs ofres, & auſſi-tôt on fit deſcendre à terre trois Commiſſaires, pour déclarer au Général que Ruiter & ſon Conſeil, en ce qui les regardoit, avoient jugé que les ofres des Négres & leur alliance devoient être acceptées. Après cela le Traité fut bientôt fait avec eux ; car il n'y avoit point d'aparence que ſans les avoir dans ſon parti on pût faire aucune deſcente proche de Cormantin, & beaucoup moins qu'on pût avoir de l'eau, ni livrer aucun aſſaut à ce Fort. Alors Ruiter, de l'avis de ſon Conſeil ſe diſpoſa à l'ataquer, après avoir connu à fond que les Anglois qui le tenoient, avoient cauſé plus de pertes à la Compagnie des Indes Occidentales que tous les vaiſſeaux de leur nation enſemble ; deſquels néanmoins L. H. P. & le Conſeil de l'Amirauté lui ordonnoient de ſe rendre maître. On prit d'autant plus volontiers cette réſolution, qu'on vit qu'il étoit également dangereux de ſe conſumer par un plus long ſéjour ſur cette côte, ou de ſe retirer ſans avoir rien entrepris : car on auroit été bientôt contraint de partir faute de vivres, parce que l'extrême chaleur avoit fait corrompre la plupart de ceux qui étoient deſtinés aux potages, & des légumes de pluſieurs vaiſſeaux, & qu'il avoit fallu les jetter à la mer. Après qu'on ſe fut ainſi déterminé, l'or qui avoit été promis aux Négres de Fantin leur fut mis entre les mains ; & de leur part ils livrérent un certain nombre des principaux d'entre eux au Général Valkenbourg & à Ruiter pour gages de leur fidélité. Le même jour il fut arrêté que le Contre-amiral van der Zaan, & les Capitaines Sweers, 't Hoen, Jean van Nès, Swart, & du Bois, combatroient à la tête des matelots, leſquels néanmoins van der Zaan commanderoit en chef, comme le Comte de Hoorn devoit commander les ſoldats. Sur le ſoir les Capitaines Sweers, van Nès, & Swart, ſe rendirent ſous le pavillon, & raportérent qu'ils s'étoient avancés juſques au deſſus de Tacorari, ſans avoir découvert ni amis ni ennemis. Le lendemain le Vice-amiral fit venir à ſon bord tous les Oficiers Généraux & les Capitaines & leur ordonna de marquer ſur chaque vaiſſeau les matelots & les ſoldats qui ſeroient deſtinés pour cette action, au nombre de neuf cens ou mille, outre quelques volontaires ; & de leur enjoindre de nétoier leurs armes & de ſe tenir prêts. Enſuite il deſcendit à terre avec Meppel, & Aart van Nès, pour s'informer du Général Valkenbourg ſi toutes choſes étoient en état, & diſpoſées comme il falloit, ſur tout à l'égard des Négres de la Mine & de Maurée, qui devoient acompagner les Hollandois en leur expédition. Là on prit encore des meſures avec le Général, & après avoir bien éxaminé tout ce qui pouvoit contribuer à la réüſſite de l'entrepriſe, on fit ſes adieux de part & d'autre. Le château ſalua Ruiter de cinq coups de canon à ſon départ, à quoi ſon vaiſſeau repondit de trois volées. Le lendemain les derniers ordres furent don-

Négociation avec les Négres de Fantin.

Ils promettent de favoriſer les Hollandois.

* 22. & 23. *Janvier.*

Mais ils veulent avoir une grande quantité d'or pour recompenſe.

† *Benden goudts.* C'eſt un certain poids.

Trois benden & trois quarts, font un marc d'or.

Ils rabatent de leur demande.

3. *Février.*

On envoie conſulter Ruiter ſur ce ſujet.

Il eſt d'avis qu'on accepte les ofres des Négres de Fantin.

Et prend la réſolution d'ataquer Cormantin.

4. *Février.*

Ordres donnés pour la deſcente & pour l'éxécution de l'entrepriſe.

4. *Février.*

Commandans etablis pour cette expédition.

Ruiter deſcend à terre pour délibérer avec Valkenbourg.

donnés pour l'éxécution du projet. On commanda aux canonniers de jetter les grenades, aux matelots de planter les échelles, & de donner avec le piſtolet & le ſabre à la main le premier aſſaut, qui devoit être ſuivi de l'aſſaut général. Après cela l'eſcadre mit à la voile avant midi, laiſſant à la Mine la flute de charge & les deux brulots juſqu'à nouvel ordre. Le Général Valkenbourg ordonna aux premiers Commis, Gageldonc & Smit, de paſſer au bord de Ruiter, & de l'acompagner en cette éxpédition, afin de lui donner leurs avis ſur les afaires qui pourroient ſurvenir à l'égard des Négres, deſquels ils avoient étudié les maniéres & le naturel dans le long ſéjour qu'ils avoient fait parmi eux. Le vent étoit alors Oüeſt-quart-au-Sud, & l'eſcadre rangeant la côte dépaſſa d'abord Cabo Corſe, & le Fort des Danois, nommé Frédéricsbourg, bâti ſur la montagne de Monfro. A midi elle ſe trouva par le travers de Maurée autrement le Fort de Naſſau, qui étoit encore poſſédé par les Hollandois, & qui la ſalua d'onze volées, à quoi il fut répondu de neuf. Après midi on arriva proche d'Adja, ou Asjan, ou Anchiang,. & l'on s'avança juſques auprès du Fort d'Annemabo, d'où il fut tiré quelques coups ſur l'eſcadre, laquelle de ſon côté lui renvoia quelques boulets, ſans que de part ni d'autre on ſe fît aucun mal. Sur les 4. ou 5. heures du ſoir les Hollandois moüillérent l'ancre aſsès proche d'Annemabo, à une petite demi-lieuë de Cormantin. Il y avoit devant ce dernier Fort une flute, nommée *la Pucelle d'Enckhuiſe*, autrefois priſe ſur eux par les Anglois, laquelle voiant aprocher l'eſcadre, coupa le cable de ſon ancre, & ſe laiſſa dériver vers le rivage, où elle alla ſe briſer, & fut auſſi-tôt remplie d'eau. Le Vice-amiral commanda aux Oficiers de tenir tous leurs gens prêts pour faire la deſcente à la pointe du jour. Les Négres de Fantin avoient aſſûré le Général Valkenbourg, qu'ils arboreroient la banniére du Prince d'Orange ſur le Fort ruïné d'Adja, pour ſignal du ſecours qu'ils ſe tiendroient préparés à donner : mais on ne vit ni banniére du Prince, ni Négres ſur le rivage. Celui qui étoit en otage au bord de Ruiter l'aſſura qu'ils viendroient cette nuit-là ; cependant ils ne parurent point le lendemain, & la banniére du Prince ne fut point encore arborée à l'endroit dont on étoit convenu. On atendit donc juſqu'à huit heures, & après cela on réſolut d'aborder, en eſpérance que durant le tems qu'il faudroit pour mettre les troupes à terre, la banniére pourroit être plantée. Au même moment il arriva près de cinq cens canots, avec douze cens Négres de la Mine & de Maurée en armes pour ſeconder les éforts des troupes qui étoient ſur les vaiſſeaux. Alors les matelots & les ſoldats au nombre de neuf cens ou mille hommes, furent menés à terre dans des canots & des chaloupes, ſuivis des Négres de la Mine. Mais tandis qu'on nageoit vers le rivage, on aperçut des Négres de Fantin, qui s'aſſemblant ſous leurs petits drapeaux, n'avoient point l'air d'être amis, & ne faiſoient aucun ſignal. Peu après les Anglois mirent le feu aux poudres du Fort d'Annemabo, & l'aiant fait ſauter en partie ils ſe retirérent à Cormantin. On aſſure qu'ils avoient laiſſé une méche allumée, qu'ils croioient être aſsès longue pour durer juſques-à-ce que les Hollandois fuſſent arrivés au Fort & ocupés au pillage, & qu'alors elle acheveroit de bruler ; qu'elle mettroit le feu aux poudres, & feroit ſauter tout à la fois & le Fort & leurs ennemis : néanmoins leurs meſures furent mal priſes, & l'efet de la mine fut plus promt qu'ils ne ſe l'étoient imaginé. Cette deſtruction d'Annemabo donna courage aux ataquans, qui continuérent de ramer avec plus d'ardeur. Mais en arrivant devant Adja, où l'on prétendoit deſcendre par une petite baie, on y trouva une forte réſiſtance. Une partie des Négres de Fantin, qui n'avoit point de connoiſſance du Traité fait avec les Hollandois ; ou qui n'aiant pu être gagnée l'avoit rejetté ; ou qui étoit abſolument dévoüée aux Anglois ; & qui faiſoit un nombre de plus de deux mille en différentes troupes, avoit pris poſte derriére des rochers & des haies, & ils ſe tenoient cachés derriére des canots remplis de ſable, ou derriére des parapets, d'où ils faiſoient un feu continuel de mouſqueterie & de deux piéces de canon ſur ceux qui vouloient deſcendre. Le château de Cormantin ne faiſoit pas moins joüer ſon artillerie ſur les chaloupes. Il y eut deux hommes de tués dans celle de Ruiter ; il y eut trois canots coulés bas, & un Négre auquel une volée de canon emporta la tête. Néanmoins quelques-uns des Négres de la Mine & de Maurée aiant enfin abordé dans leurs canots, coururent au Fort d'Annemabo, & pillérent le peu de butin qu'on y avoit laiſſé. Ils arrachérent la banniére Angloiſe qui y étoit encore plantée, & la portérent au

1665.

L'eſcadre met à la voile.

Elle moüille l'ancre proche d'Annemabo.

Une flute qui étoit à l'ancre devant Cormantin ſe fait échoüer ſur le rivage.

Les Négres de Fantin ne font aucun ſignal.

7. *Février.*

On ſe prépare néanmoins à faire la deſcente.

Les Anglois font ſauter Annemabo.

La réſiſtance des Négres & d'autres empêchemens font manquer la deſcente à Cormantin.

1665. bord de Ruiter, la lui préſentant comme une marque d'un grand ſervice qu'ils avoient rendu. Au même tems la mer s'enfla beaucoup, & briſa ſi rudement contre le rivage, qu'il paroiſſoit impoſſible de mettre des gens à terre avec leurs armes. Ruiter aiant envoié le Vice-amiral Meppel & le Contre-amiral van Nès vers l'endroit où il falloit aborder, afin de voir ce qui s'y paſſeroit, ils jugérent, auſſi-bien que les autres Capitaines, qu'on ne pouvoit deſcendre qu'avec un extrême péril. On fut donc obligé de ſe retirer en combatant, & de retourner à bord ſans avoir rien avancé. Un prélude ſi fâcheux ne cauſa pas peu de chagrin au V. Amiral. Il crut que les Négres de Fantin avoient abuſé par de faux ſermens & lui & le Général Valkenbourg, auquel il fit ſavoir le mauvais ſuccès qu'il avoit eu. On mit aux fers les otages qui étoient ſur les vaiſſeaux & à la Mine, les ſujets de ſoupçons & d'inquiétude qu'on avoit à l'égard de leurs compatriotes n'aiant que trop d'aparence d'être bien fondés: car en ce païs, ſi fertile en or, les Habitans étoient néanmoins ſi avides de ce métal, qu'il y en avoit qui après avoir donné leurs propres enfans pour otages de leurs Traités, n'auroient point fait ſcrupule de rompre ces Traités, s'ils y avoient trouvé leur avantage, & qu'on les eût paiés plus cher pour entrer dans une nouvelle alliance; quand même ils auroient été aſſurés que leurs enfans ſeroient pendus.

Ruiter croit que les Négres de Fantin n'agiſſent pas de bonne foi.

Pendant qu'on étoit dans cette incertitude, ſans ſavoir ce qui ſe paſſoit parmi les Négres, ni ce qu'on devoit ſe promettre de cette nation, il y en eut un nommé Antoine, qui ſe rendit au bord de Ruiter dans un canot. C'étoit un Envoié du Braffo ou Prince des Habitans de Fantin, qui venoit dire que les Hollandois s'étoient trop hâtés de faire la deſcente; qu'ils avoient deu atendre le ſignal dont on étoit convenu, que les Négres n'avoient pu ſe trouver prêts au tems fixé, parce qu'il y avoit encore proche de Cormantin quelques Caboſéros avec leſquels il avoit été impoſſible de s'acorder; & qu'il ſeroit à propos de leur diſtribuer quelque quantité dor, afin de les atirer tout-à-fait dans le parti. Au reſte il afirma par ſerment à la maniére de ce païs-là, en faiſant tomber quelques goutes d'eau dans ſes yeux, que le lendemain ceux qui l'avoient dépêché tiendroient leur parole. Au ſoir un des principaux de la nation vint donner les mêmes aſſurances au Vice-amiral; & à minuit il en revint deux autres, qui ſe préſentérent encore à deux heures du matin, diſant que ce matin-là ils paroîtroient de bonne heure ſur la côte avec la banniére du Prince; qu'il y avoit déja proche d'Annemabo un grand nombre des Habitans de Fantin avec cent mouſquets & quantité de zagaies. Qu'on pouvoit faire fonds ſur leur amitié & ſur leur fidélité. Que ceux qui avoient tiré le jour précédent ſur les Hollandois, aiant reçu d'autres ordres ne leur feroient plus de réſiſtance, & même qu'ils viendroient à leur ſecours. Qu'il n'en reſteroit à combatre qu'un très-petit nombre, à la tête deſquels étoit Jean Cabeſſe. Mais les Caboſéros de leur côté faiſoient encore demander huit marcs d'or pour ſuplément. On leur en donna quatre marcs, & Ruiter de l'avis du Conſeil de guerre, qui fut aſſemblé pendant de la nuit, réſolut de faire une nouvelle tentative, jugeant qu'il s'étoit engagé trop avant pour reculer, & qu'il n'y avoit pas moien de réüſſir ſans donner quelque choſe au hazard. D'ailleurs pour nouvelle aſſurance de la foi des Négres, on avoit encore envoié en otage au bord du Vice-amiral trois des principaux d'entre eux, parmi leſquels il y avoit un frére de leur Souverain, & ſon jeune Fils, âgé de ſix à ſept ans. Ceux de la Mine furent diſtribués au ſoir ſur toute l'eſcadre; mais ceux de Maurée s'en retournérent dans leurs canots en intention de revenir le jour ſuivant de bon matin. Le lendemain 8. de Fèvrier un petit vent de terre s'étant levé, Ruiter fit encore aſſembler à ſon bord les Oficiers Généraux & les Capitaines, afin de pourvoir à tout ce qui étoit néceſſaire pour l'ataque. Il enjoignit ſur tout au Contre-amiral van der Zaan, comme Colonel des matelots qui devoient deſcendre à terre, de ne rien ômettre en cette ocaſion, & d'emploier toute ſa bonne conduite à faire réüſſir un deſſein ſi important, à l'éxécution duquel il étoit principalement requis qu'il y eût une bonne intelligence entre lui & le Comte de Hoorn comme Colonel des ſoldats, & les Capitaines de vaiſſeaux qui devoient l'aſſiſter. Il ordonna en même tems qu'en cas de mort de van der Zaan, le Cap. Iſac Sweers commanderoit en chef à ſa place les matelots, & que ſi Sweers venoit auſſi à être tué, ce ſeroit Govert 't Hoen qui lui ſuccéderoit; que Jean van Nès commanderoit au defaut de 't Hoen; & qu'ainſi de ſuite tous les premiers Oficiers

Leurs excuſes & leurs nouvelles promeſſes.]

On prend une nouvelle reſolution de tenter l'entrepriſe.

8. Fèvrier

Ordres donnés par Ruiter à van der Zaan & aux autres Oficiers.

8. *Fèvrier.*

ciers ſe ſuccéderoient les uns aux autres ſelon leur rang. Il recommanda encore à tous les Capitaines enſemble que ſi pendant qu'on ſeroit en action, on venoit à découvrir quelquel nombre conſidérable de vaiſſeaux étrangers, ils euſſent à faire inceſſamment retraite en bon ordre, & à retourner chacun à ſon bord; afin que ſi c'étoit le Prince Robert qui arrivât, toute l'eſcadre pût être bien-tôt ralliée, & en état de lui réſiſter. Enſuite on fit la priére, après laquelle le * coq ſervit promtement les équipages, parce que la nourriture eſt propre à réveiller le courage & à donner de la vigueur. A la pointe du jour les matelots & les ſoldats ſe mirent dans les chaloupes, qui s'étant aſſemblées autour du pavillon, nagérent de là en bon ordre vers Annemabo, où les Négres de Fantin, ſelon leur promeſſe, avoient arboré une banniére du Prince pour ſignal. Dès le matin ils y étoient allés piller ce qui y reſtoit encore, & les Négres de Maurée, qui étoient déja revenus, y avoient auſſi pris leurs poſtes, où ceux de la Mine qui avoient paſſé la nuit avec les Hollandois allérent les joindre, leurs canots aiant plus de facilité à franchir les lames & le frein, & abordant plutôt que ceux des Hollandois & que leurs chaloupes. Apres cela la deſcente générale ſe fit, en bon ordre à la vérité, mais non pas ſans un péril extraordinaire, parce qu'on abordoit entre deux rochers, contre leſquels la mer rompoit ſi fort, que c'étoit une choſe afreuſe à voir, & qu'on crut pendant quelque tems qu'il n'en reviendroit pas un ſeul bâtiment. Le choc furieux des lames mit en deſordre & canots & chaloupes, les confondit pêle-mêle, en remplit quelques-uns d'eau, & en fit enfoncer d'autres. La chaloupe de la Compagnie des Indes, envoiée de la Mine par le Général Valkenbourg, aborda la premiére côté à travers au rivage, & fut auſſi la premiére couverte d'eau, & ſa quille ſe briſa toute entiére. Tous les autres bâtimens étoient dans la crainte d'éprouver un pareil ſort, les canots même aiant été contrains de laiſſer leurs grapins en mer. Il fallut donc enfin que les ſoldats & les matelots ſe miſſent dans l'eau juſqu'à la ceinture pour aller à terre; & il y en eut une partie qui fut moüillée juſques par deſſus la tête. Enfin nonobſtant toutes ces traverſes, s'entr'aidant les uns les autres le mieux qu'ils purent, ils ſe trouvérent à la fin tous vers les neuf ou dix heures ſur le rivage. D'abord il fallut s'ocuper à ſécher les armes, à remplir les charges des bandouliéres de nouvelle poudre, & à garnir de nouvelle méche les mouſquets: mais toute la poudre & la méche qu'on avoit ſe trouvant également moüillée, & le feu étant entiérement éteint, il fallut renvoier en diligence le Fiſcal de Witte, gendre de Ruiter, au bord de ſon beau-pére pour en aporter d'autre. Les petits tonneaux de boiſſons qu'on avoit aportés pour les équipages avoient été auſſi mis en piéces par la fureur des vagues; de ſorte que tout leur manquoit; & ils demeurérent plus de deux heures en cette eſpéce d'extrémité ſans poudre & ſans méche. Il ſe paſſa donc un tems conſidérable avant qu'on fût en état ni d'ataquer ni de ſe défendre, pendant lequel, ſi les Anglois avoient eu des forces ou du courage, c'en étoit fait de la vie de tous les Hollandois qui étoient là. Auſſi oüit-on dire alors à Ruiter que s'il ſe fût préſenté ſeulement deux cens de ces premiers pour fondre ſur les autres d'abord qu'ils furent à terre, & pour les combatre, ils les auroient immancablement tous défaits; mais que Dieu les avoit frapés d'un eſprit d'étourdiſſement. Le ſentiment de quelques autres fut que les ennemis ſe virent les mains liées par le grand nombre des Négres de Fantin, qui favoriſoient la deſcente; & que ſeuls ils étoient trop foibles, & en trop petit nombre pour aller ataquer tant de gens ſur le rivage. Néanmoins il y a encore plus d'aparence que c'eſt qu'ils ne furent pas informés de la diſgrace de ceux qui venoient les ataquer; la connoiſſance de l'état des ennemis & les avis fidèles des eſpions étant peut-être le plus ſeur fondement de toutes les entrepriſes de la guerre. Incontinent après la deſcente le Commandant des Négres qui avoient été le jour précédent opoſés aux Hollandois, mais qui venoient alors d'embraſſer leur parti, ſe préſenta pour les ſaluer & leur ſouhaiter un hûreux ſuccès. Il fut raporté que les Anglois voulant les détacher des interêts de leurs ennemis, leur avoient fait diſtribuer à tous plus de trente mille livres en or, & & qu'après avoir pris tout ce qui leur avoit été ofert, ils n'avoient pas laiſſé de tenir leur parole aux Hollandois. Cependant le Vice-amiral & le Conſeil de guerre envoiérent à Selwin, Agent de la Nation Angloiſe dans la Guinée, & Commandant du Fort de Cormantin, la Lettre que voici, pour ſommer la place, & rendre raiſon de leur procédure.

1665.

* *Cuiſinier.*

Les équipages s'embarquent dans des chaloupes & dans d'autres petits bâtimens.

8. *Février.*

La deſcente ſe fait avec beaucoup de péril.

Les gens, les armes, la poudre & la méche, tout eſt moüillé.

On envoie chercher d'autre poudre & d'autre méche.

1665.

MONSIEUR,

Lettre de Ruiter & de ſon Conſeil de guerre à François Selwyn Commandant des Anglois par, laquelle le Fort de Cormantin eſt ſommé de ſe rendre.

D'autant que par votre propre Ecrit & ſignature il paroît qu'au printems de l'an paſſé, nonobſtant l'alliance & la bonne intelligence dans leſquelles vivoient notre Nation & la vôtre en ce païs, vous avés, ſur la prétention frivole & ſans fondement, que toute la côte de Fantin a été cédée & qu'elle apartient à la Nation Angloiſe à l'excluſion de la nôtre, non-ſeulement entrepris d'ataquer à main armée les fortereſſes d'Adja & d'Annemabo, & de vous en rendre maître, quoi qu'elles fuſſent poſſédées par notre Etat & par la Compagnie des Indes Occidentales, aiant par ce moien rompu la paix & l'alliance qui étoit entre les deux Peuples; mais auſſi que vous avés traité les garniſons d'une maniére qui fait horreur: il nous a été ordonné de demander la réparation de ces outrages, & de la pourſuivre par les voies duës & légitimes. C'eſt pourquoi en éxécution de nos ordres nous n'avons pas jugé pouvoir mieux nous adreſſer qu'à vous même, qui étes commis ſur ce Fort, & par les commandemens particuliers duquel nos gens ont eſſuïé des afronts ſi ſanglans, & ont été expoſés au milieu d'une ſolennelle paix à une brutalité ſans éxemple & à une fureur inouïe. Il y a encore un autre raiſon qui nous y a déterminés. C'eſt que cette même fortereſſe où vous commandés, eſt ſituée dans l'étenduë de la côte de Fantin, d'où vous nous avés injuſtement chaſſés par votre infidelité, & par le moien de ces fortereſſes que vous y poſſédés, au grand préjudice de notre Etat & de la Compagnie des Indes Occidentales; quoi que dès le dernier de Mars de l'An 1624. & avant la venuë de votre Nation en ce païs, cette même côte eût auſſi été atribuée & cédée à la nôtre, à l'excluſion de tous les autres peuples. Puis donc que nous ne manquons ni n'avons jamais manqué de raiſons ni de droit de vous rendre la pareille, & que ce ſeroït avec juſtice que nous vous ferions ſentir à votre tour les traitemens cruels & inoüis que vous avés fait ſoufrir à nos compatriotes, nous ne croions pas que vous puiſſiés aujourdhui trouver étrange, que nous venions par droit de repréſailles vous demander une réparation proportionnée à la grandeur des ofences & des outrages que vous nous avés faits; laquelle préſentement nous eſtimons devoir conſiſter en ceci. Que vous aïés à livrer entre nos mains ſur le champ & ſans delai la fortereſſe où vous commandés, & tout ce qui en dépend, pour ſervir à l'avenir à l'uſage de ceux qui ont été par vous dépoüillés & maltraités en la maniére ci-deſſus exprimée; ce qui ſera ſous des conditions raiſonnables pour votre perſonne & pour la garniſon. Et en conſéquence par cette Préſente envoiée exprès nous vous ſommons de ce faire; proteſtant en cas de refus de n'être point coupables de tous les excès qui pourront ſe commettre, ſi malgré nous nous ſommes obligés d'emploier pour cet éfet les moiens que Dieu & la Nature nous fourniſſent, ou pour mieux dire les mêmes moiens dont vous vous étes ſervi vous même, & deſquels vous avés donné lieu aux autres de ſe ſervir. Surquoi nous atendons au plutôt une réponce déciſive, que nous ſouhaitons être telle, qu'elle nous donne ocaſion de vous ofrir encore nos ſervices, & cependant nous vous recommandons à la grace de Dieu. Fait à bord du Miroir, *devant le Fort de Cormantin, le 8. de Février* 1665. *ſigné.*

Michel Adrianſz. de Ruiter. J. K. Meppel. Aart van Nès. Gédéon de Wildt, Leendert Haaxwandt. Guillaume van der Zaan. Iſaac Sweers. Dirck Gerritſz. Pomp. Govert 't Hoen. Jean van Nès. Henri Adrianſz. Jaques Corneliſz. Swart.

Et par Ordonnance du ſus-dit Conſeil de guerre

PAULUS ADRIANSZ. CLERC.

En qualité de Sécretaire.

Les troupes débarquées commencent leur marche.

L'ordre de la marche.

Je n'ai pu ſavoir de quelle maniére cette Lettre fut donnée, ni s'il y fut fait réponce: ce qu'il y a de conſtant, eſt que Selwyn n'étoit pas un homme à ſe rendre pour des paroles. Il en fallut donc venir à l'aſſaut, pour lequel toutes les troupes qui avoient été débarquées, étant alors au nombre d'onze cens hommes, commencérent leur marche en bon ordre, le long du rivage, par files de ſix hommes. Les ſoldats étoient à l'avantgarde, commandés par le Comte Jean Belgicus de Hoorn leur Colonel: les matelots ſuivoient, commandés en chef par le Contre-amiral van der Zaan, & ſous lui par les Capitaines Sweers, van Nès, Swart, 't Hoen, & du Bois

Capitaine

Capitaine de l'Amiral. Quelques-uns des matelots choisis parmi les autres, & à la tête desquels étoient leurs Lieutenans, portoient chacun une échelle. Dans la marche les matelots & les soldats eurent la droite qui étoit le long du rivage. Les Négres de la Mine & de Maurée, qui étoient venus en qualité d'amis & de troupes auxiliaires, & qui faisoient pareillement environ onze cens hommes, avoient autour du cou, en forme de cravate, chacun un morceau de toile de Silésie, afin de se distinguer des Négres ennemis, & marchoient à la gauche des Hollandois dans un taillis, parce que connoissant mieux le païs ils pouvoient s'en tirer plus facilement, quoi qu'à peine pussent-ils passer deux de file. Ils avoient aussi plus d'expérience à découvrir les embuscades des autres Négres & à s'en garantir. Ce fut en cet ordre que la marche se fit par la plus âpre chaleur du jour, & l'on tâcha de s'aprocher des Anglois aussi-bien que de leurs Négres qui tiroient en fuïant, & qui étoient poursuivis pié à pié par les Hollandois. Une partie de ceux-ci fut d'avis de passer la nuit à Adja, ou tout proche; ou du moins d'y laisser un peu reposer cette petite armée. Cependant on vit six navires, qui étoient ceux d'Aart van Nès, de Wildt, Swart, Jean van Nès, Sweers & Pomp, naviger vers terre par ordre du V. Amiral, jusqu'à la portée du canon de Cormantin, où ils moüillérent l'ancre sur une même ligne, & commencérent à tirer sur le Fort. Comme ils avoient charge d'incommoder, autant qu'il leur seroit possible, la garnison & les Négres de son parti qui seroient postés dans les dehors du Fort, en faisant un feu continuel sur eux, ils éxécutérent ponctuellement leurs ordres, & firent sans cesse des décharges de toutes leurs bordées sur le Fort même, dont quelques parties volérent en éclats & en poussiére, mais sans aucun autre éfet considérable. D'ailleurs lors que van der Zaan avec ses matelots fut arrivé à Adja, il trouva que tout avoit pris la fuite, & qu'il n'y avoit point d'eau douce. L'on fit alte en ce lieu-là, & l'on y tint conseil de guerre, où après une courte délibération il fut résolu de gagner la prochaine hauteur. Le Commis Gageldonc, Commandant du Fort de Nassau, aiant été détaché avec quelques volontaires, auxquels se joignit George Andringa, alors Ecrivain du vaisseau du Commandeur de Wildt, pour aller à côté reconnoître les ennemis, ils ne furent pas longtems sans les découvrir, & chacun des deux partis à son tour fit feu sur l'autre. Les Négres de la Mine & de Maurée commencérent aussi à escarmoucher avec eux. En même tems on vit que les Anglois & leurs Négres avoient logé sur la hauteur, à une demi-portée de canon de leur Fort, trois piéces de campagne, deux de fonte & une de fer, qu'ils faisoient joüer de tout leur pouvoir, non sans blesser quelques-uns des Hollandois. Après avoir tenu conseil il fut arrêté par van der Zaan & par les autres Oficiers qu'on tâcheroit dès le soir même de chasser les ennemis de ce poste, & de s'emparer du canon qui y étoit logé. Il y eut alors un homme qui connoissant le païs conseilla au Comte de Hoorn de quitter le chemin du rivage, & de faire passer ses gens par un autre chemin qu'il lui montra dans le taillis, où le canon les incommoderoit beaucoup moins. Le Comte prenant ce détour envoia Andringa à van der Zaan pour lui en donner avis, & le prier d'y faire aussi passer ses matelots, ce qui fut éxécuté. Cependant les Anglois & leurs Négres tâchoient d'arrêter les Hollandois, en faisant incessamment feu sur eux; mais ceux-ci s'avançoient toûjours en escarmouchant, suivis des Négres de la Mine & de Maurée, qui de leur côté ne manquoient pas de tirer souvent sur leurs ennemis. Dès qu'on fut arrivé sur la hauteur & qu'on commença de marcher aux Anglois, ils firent une derniére décharge qui n'incommoda pas fort les troupes Hollandoises, & ensuite ils abandonnérent leur canon: mais les ataquans se trouvant alors à l'endroit le plus élevé de la hauteur, furent exposés à la vûë de ceux qui étoient dans Cormantin, qui firent un fort grand feu sur eux, quoi que presque sans aucun éfet, parce que leur canon ne plongeoit pas assés & que les boulets passoient par dessus la tête de leurs ennemis. Le poste n'étoit pas néanmoins tenable pour ceux-ci, & d'ailleurs il n'y avoit dans la plaine voisine ni repos ni rafraîchissement à espérer pour eux. Cette considération fit prendre le parti de pousser sur l'heure l'afaire plus avant, & de faire une tentative dès le soir même pour prendre le Fort. On commanda donc aux matelots qui portoient les échelles de serrer les files, & de se suivre de près, afin de pouvoir se joindre plus promtement lors qu'il faudroit aller à l'assaut. Dans cette marche on trouva une grande résistance, sur tout de la part des Négres de Cormantin, commandés par Jean Cabesse, qui étoit vaillant & ennemi juré des Hollandois. Ils étoient répandus dans le vallon, & cachés dans le taillis comme dans un blé, d'où ils faisoient des déges continuelles de

1665.

Ils arrivent proche d'Adja, où ils font alte, & tiennent conseil de guerre.

Ils arrivent sous la hauteur qui est la plus proche de Cormantin.

Ils détachent quelques-uns de leurs gens pour aller reconnoître les ennemis.

On tâche de s'emparer du canon qui étoit logé sur la montagne.

Il est abandonné.

On prend la résolution de pousser plus avant.

On trouve beaucoup de résistance.

1665. de mousqueterie. Ceux de la Mine & de Maurée allérent les chasser de leurs postes, en se traînant & en rampant comme on fait pour atraper des oiseaux ; & ensuite les matelots & les soldats les serrérent de si près, qu'ils furent enfin contrains de se retirer dans leurs habitations, d'où ils ne laissoient pas de faire des sorties de tems en tems, sans perdre jamais courage. Cependant comme on les poursuivoit vivement il fallut qu'ils cédassent tout-à-fait, & qu'ils abandonnassent leur village, qui étoit situé sous le Fort, & dans lequel ceux de la Mine se jettérent & mirent le feu par tout. Cette éxécution fut avantageuse à ceux qui alloient à l'assaut, parce que la flamme & la fumée les déroboient à la vûë des ennemis. Le Fort fit alors un feu terrible, ne cessant point de tirer à boulets & à cartouches. Mais les assiégeans poussérent leur pointe avec tant de courage, que les Anglois & les Négres ne purent s'empécher d'admirer leur intrépidité. Ainsi donc à la faveur de la fumée qui les couvroit ils avancérent vîte jusques sous le canon & au pié de la muraille, d'ou continuant à faire des décharges de mousqueterie sur les assiégés, qui se tenoient au haut pour en défendre l'aproche, une partie d'entre eux planta les échelles tandis que les autres tiroient. On n'eut pas plutôt commencé à monter & à jetter des grenades que le courage manqua aux Anglois, & que ne faisant plus de résistance ils criérent quartier. Le pavillon rouge qui étoit planté sur la tour, fut retiré, & il en fut arboré plusieurs blancs à sa place, pour marquer qu'on se rendoit à discrétion : mais cette démarche se fit si tard qu'il y avoit déja dans le Fort une multitude de Hollandois qui y étoient entrés par dessus les murailles. Un matelot même du vaisseau pavillon, nommé Symen Roelofz. en avoit arraché la banniére Angloise, & Girard Simonsz. le Comte, d'Enckhuise, matelot du vaisseau du Capitaine Pomp y avoit le premier planté celle des Etats, dont ils furent puis après recompensés chacun de vingt-cinq livres. Toutes les portes furent ouvertes en ce moment, c'est-à-dire sur les quatre heures du soir : mais Jean Cabesse, Général des Négres ennemis, combatit jusques à l'extrémité ; & lors qu'il vit que les Hollandois avoient tout l'avantage, & qu'ils alloient demeurer les maîtres du Fort, il tâcha de mette le feu aux poudres, & de se faire périr lui-même avec ses amis & ses ennemis ; ce qui étant venu à la connoissance du Commandant Selwin, qui vouloit conserver sa propre vie, il l'empêcha d'éxécuter un dessein qui ne lui étoit suggéré que par l'excès de son desespoir. Ce Négre qui haïssoit mortellement les Hollandois, & qui aiant souvent trempé ses mains cruelles dans leur sang, redoutoit leur vengeance, & craignoit d'être livré aux suplices qu'il avoit mérités, courut alors aux bateries & s'exposa en bute à tous les coups de mousquet qui étoient tirés, dans l'espérance d'en recevoir un favorable qui le pût afranchir de ses ennemis : mais ne trouvant point une mort qu'il cherchoit avec tant d'ardeur, son dépit, sa fureur & son desespoir redoublérent si fort, qu'ils le portérent à des extrémités inouïes. Dès qu'il vit les Hollandois montés sur le Fort, il coupa la gorge à son propre Fils & à deux Esclaves, & se l'étant aussi coupée ensuite, il se laissa tomber du haut des bateries en bas. Ses Négres le trouvant en cet état le portérent au grand Cormantin où il rendit l'esprit. Telle fut la fin du courageux Cabesse, qui s'étoit aquis une grande réputation de valeur parmi ceux de sa Nation, parmi les Anglois, & parmi les Hollandois mêmes : mais sa cruauté & ses actions brutales en avoient terni tout l'éclat. Sa maison étoit sous le Fort, tapissée par tout de drap rouge, & il s'y faisoit ordinairement servir à vaisselle d'argent. Dans le Fort, qui étoit bâti de pierre, & défendu de quatre bastions, il se trouva 28. piéces de canon, dont il y en avoit trois de fonte & quatre autres démontées. Il y avoit 58. naturels Anglois, outre leurs Esclaves. Quelques-uns de leurs Négres avoient péri dans le combat : deux ou trois Anglois avoient été tués proche des bateries, & d'autres avoient été blessés. Après la reddition de la place les vainqueurs commencérent le pillage. Ils butinérent un peu d'or, des étofes, des habits, des vaisseaux de cuivre, & quantité d'autres choses. Ils ôtérent aux vaincus tout ce qu'ils avoient, & les mirent nuds en chemise, tant leur avidité pour le butin étoit insatiable. Au même moment les chaloupes qui avoient toûjours atendu proche d'Adja, afin qu'en cas d'un succès peu favorable elles fussent prêtes à recevoir ceux qui pourroient se sauver, retournérent à bord en nageant. Le V. Amiral qui raportoit à Dieu tout l'honneur de cette victoire, voulut dans le même jour, qui étoit un Dimanche, & par conséquent un jour consacré au Service Divin, faire rendre sur son vaisseau par son Ministre des actions de graces au Ciel, duquel seul il reconnoissoit tenir cet avantage. Après cela il tâcha de des-

Sur tout de la part des Négres de Cormantin, commandés par Jean Cabesse.

Qui lâchent enfin le pié.

Leur village est brulé.

Valeur des Hollandois.

Qui s'avancent au pié du Fort & livrent l'assaut.

Les Anglois demandent quartier & se rendent.

Le desespoir terrible de Jean Cabesse.

Il coupe la gorge à son Fils, à deux de ses Esclaves, & à lui-même.

On pille le Fort.

Ruiter fait rendre des actions de graces à Dieu.

cendre

cendre à terre avec Meppel & d'autres Oficiers pour aller au Fort donner ſes ordres : mais la violente agitation de la mer l'empêcha d'aborder. Le Contre-amiral van Nès ſe faiſant auſſi mener au rivage dans ſon canot, eut calme tout plat en aprochant ; mais la mer s'enfla tout-à-coup ſi terriblement, que le canot fut incontinent rempli d'eau, & qu'en même tems les houles le renverſérent ſens-deſſus-deſſous. Van Nès qui ne pouvoit nager couroit grand riſque d'être noié, lors qu'un de ſes matelots le ſaiſit & l'enleva au deſſus du canot ſans mouvement & ſans connoiſſance. Le Maître de ſon navire arrivant alors avec le canot de ſon Frére prit ſoin de ſa perſonne & de ſa vie, & le mena à bord ſans qu'il en eût aucun ſentiment. Le canot alla ſe briſer contre les rochers, mais tous les rameurs s'étant ſauvés à terre, il n'y eut qu'un Quartier-maître de noié. Enfin étant peu-à-peu revenu de ſon, évanoüiſſement il ſe trouva ſi incommodé qu'il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours.

1665.

Il tâche en vain de deſcendre à terre & d'aller au Fort.

Aart van Nès court grand riſque de noïer.

Cependant il s'éleva une grande confuſion dans le Fort. Les équipages & les ſoldats moins avides encore de butin que de boiſſons fortes, s'ivrérent d'eau de vie de grain, ſans qu'il y eût aucun moien de les en empêcher, quoi que les Oficiers fiſſent défoncer tous les vaiſſeaux qu'ils voioient remplis de ſemblables bruvages. Cette invrognerie engendra pluſieurs querelles ; on ſe jetta par terre ; on tira les uns ſur les autres ; & le deſordre alla ſi loin, que cinq hommes de l'eſcadre demeurérent morts ſur la place. On n'eut pas moins de peine à l'égard des Négres de la Mine & de Maurée ; ſur tout on fut bien embaraſſé à garantir de leurs mains les priſonniers Anglois auxquels ils vouloient abſolument couper la tête, pour ne point parler de leurs différens avec les matelots & avec les ſoldats ſur le ſujet du butin. Le jour ſuivant Ruiter fit nager tous les canots & toutes les chaloupes vers terre, où il voulut deſcendre lui-même pour en ramener les équipages ; mais la mer rompoit toûjours avec tant de furie que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il aborda proche d'Adja, ſuivi de Meppel, de Mortaigne, de ſon Miniſtre, & du Chevalier Engel ſon fils. Enſuite étant allés le long du rivage à Cormantin, ils trouvérent en arrivant une grande multitude de Négres de ce païs-là autour du Fort, qui le tenoient comme aſſiégé, prétendant avoir la moitié du butin ; ſi bien que les portes demeurérent fermées juſqu'à deux heures après midi, que Ruiter fit une eſpéce d'acord avec eux, en leur faiſant part de quelques piéces de cariſé. On voioit dans le Fort pluſieurs corps giſans, dont les têtes avoient été coupées par les Négres dans l'ardeur de leur furie. Ruiter aiant intention de retourner au ſoir à bord avec les équipages, trouva la mer ſi haute & ſi agitée que la plupart des chaloupes étoient pleines d'eau : néanmoins il paſſa dans la ſienne au travers des lames : mais ſon Fils qui le ſuivoit dans un canot, ne ſe rendit à bord qu'après avoir couru riſque de périr. Il ſe noia quelques matelots & quelques ſoldats, qui ne joüirent pas longtems du butin qu'ils avoient fait : tous les autres furent obligés de demeurer à terre avec le V. Amiral Meppel, & le Commiſſaire Mortaigne. Les navires s'avancérent alors plus proche du Fort afin qu'on pût paſſer plus commodément à bord, & le lendemain on y remena une partie des équipages avec les priſonniers Anglois & le Commandant Selwyn. Il y eut dix ou douze Hollandois de tués, en partie par leur ivreſſe, qui leur cauſa des querelles, & les porta à ſe batre ; & en partie par l'avarice des anciens Négres de Cormantin & de ceux de Fantin, qui ſe tenant poſtés tous les jours à centaines devant les portes du Fort, tâchoient d'enlever la proie ou les armes de ceux qui s'en alloient aux chaloupes ; & qui, ſans avoir égard aux avis & aux défences de leurs Oficiers, ſe chargeoient ſi fort de butin, qu'ils n'étoient plus en état de ſe ſervir de leurs armes. Quelques-uns d'entre eux aiant donc été tropavides de proie, & aiant oublié la néceſſité où ils étoient de ſe tenir toûjours en état de réſiſtance, perdirent en même tems & leur proie, & leurs armes, & la vie même, ſoit en ſe noiant, ſoit par l'éfort des Négres ; ou bien ils ne purent ſe retirer qu'après avoir reçu pluſieurs bleſſures. Ces inconvéniens obligérent ceux qui étoient encore dans le Fort à vendre leur butin à Gageldonc & à Smit, Commis de la Compagnie des Indes, en préſence du Chevalier van Coeverden qui étoit auſſi demeuré à terre. Les équipages de tous les douze navires reçurent à peine dix mille livres de cette vente, par laquelle on jugeoit qu'ils cédoient bien pour cent mille livres d'éfets aux Commis. Au reſte quoi que ces particularités ne paroiſſent pas conſidérables, elles me ſemblent toutefois dignes d'être raportées, afin de faire voir la grandeur & le nombre des difficultés qui acompagnent de ſemblables expéditions, & qui ſont inévitables ; étant certain que dans ces occurrences il ſurvient une infinité d'accidens qu'on n'a pas prévûs, & auxquels néanmoins il faut pourvoir ſur l'heure, ou autrement on court riſque de ſe voir acablé. La peine

Deſordres arrivés dans le château.

9. *Fèvrier.*

Ruiter deſcend à terre.

Différent avec les Négres de Fantin.

Lequel s'acomode.

Ruiter eſt en péril en retournant à bord.

Il ſe noie quelques-uns de ſes gens.

10. *Fèvrier.*

Une partie des équipages eſt remenée a bord.

1665. qu'on avoit à faire revenir les équipages n'embaraſſoit pas péu le Vice-amiral, qui
Inquiétudes de Ruiter. étant toûjours dans l'atente d'une eſcadre ennemie, incomparablement plus forte que la ſienne, ne ſavoit point l'heure ni le moment où elle pourroit arriver, & craignoit d'être ſurpris tandis que ſes vaiſſeaux ſe trouvoient deſtitués de la meilleure partie de leurs équipages, qui étoient encore demeurés à Cormantin, ou ailleurs à terre. Par cette raiſon il envoia dire aux Oficiers qui étoient avec eux, que ſans perdre de tems ils euſſent à donner ordre à tout ce qui pouvoit reſter à faire, &
11. *Fèvrier.* qu'ils ramenaſſent leurs gens à bord, faiſant retourner pour la troiſiéme fois tous les petits bâtimens au rivage afin de les recevoir. Mais les Négres les incommodoient ſi fort, & en uzoient avec tant d'inſolence, qu'enfin on fut forcé de tirer ſur eux & le canon & les mouſquets, qu'on ne chargea néanmoins que de poudre. Le V. Amiral voiant que rien ne s'avançoit, & ſentant redoubler ſes juſtes inquiétudes, réſolut d'aller lui-même
Le reſte des équipages eſt ramene à bord. encore une fois à Cormantin, & de faire finir ce deſordre. En éfet ſa préſence eut tant de pouvoir ſur l'eſprit des Négres, qu'ils laiſſérent partir les équipages en toute liberté, & qu'ils leur firent des civilités, au lieu des inſultes qu'ils leur faiſoient auparavant. On laiſſa d'abord dans le château une garniſon de 52. hommes de l'eſcadre, de dix hommes des gens de la Compagnie des Indes, & de dix Négres, faiſant en tout 72. hommes; juſques-à-ce que le Général Valkenbourg jugeât à propos de les relever, & d'en envoier d'autres à leur place.

Après que le Vice-amiral eut ainſi mis ordre à tout, l'eſcadre commença à apareiller pour retourner à la Mine. Le 12. on mit à la voile avec deſſein d'ataquer en paſſant un petit Fort des Anglois nomme Asjan, Inasja, Anichan, ou Anchiang, ſitué entre Adja & Annemabo: mais la mer étoit ſi agitée & briſoit ſi fort, qu'on ne voulut pas emploier le tems à pouſſer une afaire qu'on croioit devoir réüſſir ſans peine & d'elle-même, ſi l'on pouvoit une fois s'emparer de Cabo
Ruiter arrive avec l'eſcadre devant la Mine. Corſe. Le 13. l'eſcadre moüilla l'ancre devant la Mine, où ſur le ſoir on vit arriver une houcre de la Meuſe, qui avoit fait le voiage en ſept ſemaines & cinq jours, dont le Maître ſe nommoit Jaques Rochuſz. Jongerheldt, qui rendit à
13. *Fèvrier.* Ruiter deux dépêches de la part de L. H. P. l'une en date du 22. de Novembre,
Il réçoit des dépêches de Hollande. & l'autre du 12. de Décembre, de l'année précédente. Par la premiére il lui étoit donné avis. „ Que comme depuis le 24. d'Octobre, que *le Tigre d'or* étoit
Le précis de la premiére dépêche. „ parti du Texel, juſques alors, il n'avoit pas plu à Dieu d'acorder un vent favorable
Les dix vaiſſeaux ſous le commandement de van Campen ſont arrêtés par le vent contraire. „ aux dix navires qui étoient prêts à faire voiles pour la Guinée, avec Jean van „ Campen qui les devoit commander, afin de ſe rendre ſous ſon pavillon, ils n'a- „ voient pû ſe mettre en route ni par le Canal, ni en faiſant le tour d'Ecoſſe & „ d'Irlande, quelque diligence qui eût été emploiée pour cet éfet. Qu'en vûë „ d'eſcorter cette eſcadre dans le Canal les Etats avoient fait les frais d'un grand „ armement de mer, & avoient tenu longtems une armée navale en état, ſous le „ commandement * du Sieur de Waſſenaar. Que préſentement on étoit informé „ de bonne part, que les Anglois faiſoient décharger les dix-huit vaiſſeaux qu'ils avoi-
* *Voi Aitzéma.* XLIV. 182. „ ent eu deſſein d'envoier vers la Guinée ſous le Prince Robert, & qu'ils les équipe-
Les 10. vaiſ. Anglois qui devoient faire voiles ſous le Prince Robert ſont déchargés. „ roient en guerre pour être joints à leurs autres forces maritimes, qui devoient agir dans „ les mers Britanniques & d'Allemagne, ſous le commandement du Duc d'Yorek. Que L. „ H. P. par la conſidération de ces nouveaux incidens, & ſur tout parce que la ſaiſon les „ obligeoit de pourvoir à la ſûreté de leurs navires de guerre, afin qu'en cas de beſoin au „ printems ils puſſent être en état de mettre de bonne heure à la mer, avoient „ auſſi changé de réſolution Qu'Elles faiſoient demeurer huit des navires de guer- „ re qui avoient été deſtinés pour la Guinée. Qu'il n'y en auroit que deux ſeule- „ ment, commandés par les Capitaines Marin le Clerc & Juſte Verſchuur, qui y „ feroient voiles pour ſervir d'eſcorte aux vaiſſeaux de la Compagnie des Indes „ Occidentales par le tour d'Ecoſſe & d'Irlande, & pour ſe rendre enſuite ſous ſon
Réſolutien des Etats de n'envoier que deux vaiſſeaux vers la Guinée. „ pavillon. Que le Capitaine & Commandeur Hertsbergen ‡, & une partie des trou- „ pes qu'on avoit voulu envoier vers la Guinée * ſur tous les dix navires, devoient „ s'embarquer dans ces deux derniers, afin d'agir ſous les ordres de lui Vice-ami-
‡ *Voi Aitzéma.* XLIV. 177. 179. „ ral, ſelon que la néceſſité & le ſervice de l'Etat pourroient le requérir. Que né-
Et de tenir pourtant „ anmoins l'intention de L. H. P. étoit de tenir toûjours au Wielingen les huit au- „ tres vaiſſeaux avec le reſte des troupes, prêts à faire voiles ſous le commande- „ ment de van Campen, afin que ſi les Anglois venoient encore à prendre d'autres me- „ ſures, & à envoier bientôt vers les côtes de l'Afrique leurs dix-huit vaiſſeaux, ou d'autres en

„tres en leur place, on fût toûjours ſur le pié de faire tout ce qui ſeroit jugé néceſſai- 1665.
„res pour la ſûreté de l'Etat, & pour la conſervation des fortereſſes qu'il poſ- toûjours les huit autres
„ſéde ſur ces côtes-là. Que d'ailleurs L. H. P. eſpéroient que ſous la bé- vaiſſeaux
„nédiction de Dieu les entrepriſes du Vice-amiral auroient eu un tel ſuccès, qu'a- prêts.
„près avoir reçu la préſente dépêche il pourroit en peu de tems diſpoſer les afaires
„de telle ſorte, que rien ne l'empêcheroit plus de retourner à Cadix, où il trou-
„veroit de nouveaux ordres de L. H. P. Qu'afin qu'il fût mieux en état
„d'éxécuter ceux qui lui étoient donnés, & de faire agir l'eſcadre en conformi- Ordres
„té, L. H. P. avoient commandé aux bâtimens chargés de munitions de bouche, donnés pour
„qui étoient deſtinés à ſuivre les dix navires, de partir ſous la même eſcorte des envoier auſſi
„deux navires des Capitaines Marin le Clerc & Verſchuur; leſquels étant arrivés les deux bâ-
„il en feroit tirer les vivres pour être diſtribués à tous les vaiſſeaux. Qu'au reſte timens char-
„L. H. P. ſe promettoient qu'il continuëroit à emploier ſon courage & ſa prudence gés de vi-
„pour le ſervice de l'Etat & pour l'éxécution de ſes ordres, leſquels il commu- vres.
„niqueroit aux autres Oficiers Généraux & Capitaines, les portant tous à s'y confor-
„mer, & à ſe bien aquiter de leur devoir.

Le ſeconde dépêche datée de 20. jours plus tard, lui faiſoit connoître que les broüilleries avec l'Angleterre alloient toûjours en augmentant; ce qui obligeoit L. H. P. à lui envoier de nouveaux ordres contenus dans l'Ecrit que voici.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Notre Cher, Amé, Féal, &c.

Copie de la ſeconde dépêche envoïée par L. H. P. à Ruiter, par laquelle il lui eſt ordonné d'ataquer le Fort de Cormantin & d'inſulter les Anglois en tous lieux hors de l'Europe.

La derniére dépêche qui vous a été envoiée de notre part étoit du 22. du Mois paſſé, laquelle toutefois nous ne croions pas pouvoir vous être miſe en main qu'avec celle-ci; l'ocaſion n'aiant point été favorable depuis ce tems-là pour expédier les Capitaines le Clerc & Verſchuur, non plus que les vaiſſeaux deſtinés à partir ſous leur convoi, ni la galiote de la Compagnie des Indes Occidentales qui devoit vous porter notre miſſive du-dit jour ci-deſſus, & les autres piéces qui y ſont jointes. Maintenant qu'on voit plus d'aparence à faire partir ces vaiſſeaux, Nous avons jugé à propos de vous avertir en même tems, qu'au lieu d'un changement du côté de l'Angleterre, ainſi que nous en avions conçû l'eſperance, il eſt arrivé qu'après que notre armée navale à été ſéparée, & qu'une partie a eté rentrée, ſuivant l'avis qui vous en a été ci-devant donné, les Anglois ne ſe contentant pas des hoſtilités qu'ils ont fait éxércer contre les fortereſſes & les Sujets de cet Etat au dehors de l'Europe, & ſpécialement ſur les côtes de l'Afrique, de la Guinée, & des Nouveaux Païs-bas, ont encore entrepris d'en uzer de la même maniére dans l'Europe; non-ſeulement en ſaiſiſſant les vaiſſeaux de cet Etat qui étoient dans les ports d'Angleterre; mais auſſi en ataquant les autres en pleine mer, en les arrêtant, & en les emmenant dans leurs havres. Auxquelles violences étant néceſſaire de s'oposer, Nous avons intention pour cet éfet d'emploier tous les moiens poſſibles & légitimes; & entr'autres il a été réſolu de vous écrire & de vous ordonner, ainſi qu'il vous eſt ordonné par la préſente, qu'en conſéquence de nos ordres qui vous ont été ci-devant envoiés, vous aiés à entretenir une bonne correſpondance avec le Général Valkenbourg, & à vous emploier puiſſamment à la réduction de la fortereſſe de Cabo Corſe ſous l'obéiſſance de cet Etat, & à celle des autres places & Forts que les Anglois ont uſurpés ſur Nous ou ſur nos Sujets. A quoi aiant pourvû autant qu'il ſera en votre pouvoir, ſelon l'état des forces qui ſont ſous votre commandement, & par raport à celui où vous devés toûjours les tenir pour le retour; vous tâcherés avec la participation du ſuſdit Général de vous rendre maître du Fort de Cormantin, que les Anglois poſſédent ſur cette côte, au cas qu'il y ait aparence d'y pouvoir réüſſir, & que cette entrepriſe ne coûte pas trop de tems. Toutes leſquelles choſes étant éxécutées, ou rejettées ſi dans les conſeils qui ſeront tenus ſur ce ſujet l'éxécution en eſt jugée impoſſible ou trop difficile, vous ferés voiles pour revenir ici; & par maniére de repréſailles vous prendrés ſur votre route toutes les ocaſions qui pourront s'ofrir d'incommoder & d'inſulter les Anglois. Lequel ordre vous aurés lieu de mettre à éfet ou à la Barbade, ou en Terreneuve, ou aux Nouveaux Païs-bas, ou en d'autres lieux & iſles de leur obéiſſance, en ataquant les Forts & les vaiſſeaux, & en vous rendant maître des éfets qu'ils ont dans ces païs-là & par tout ailleurs hors de l'Europe. C'eſt à quoi vous emploierés votre eſcadre tant qu'elle ſera en état, ou que les vivres dont elle ſera pourvûë,

1665. *pourront vous le permettre, & que vous jugerés le pouvoir faire avec ſuccès & avantage pour cet Etat. Après cela, au lieu que par nos ordres précédens il vous étoit enjoint de vous rendre à Cadix, vous prendrés votre cours droit vers ce païs par le tour d'Irlande & d'Ecoſſe. Surquoi, eſpérant que vous éxécuterés avec votre conduite & votre courage ordinaire les ordrès qui vous ſont ici donnés, Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le 12. de Décembre 1664.*

J. V. REIGERSBERGH. vt.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Par ce nouvel ordre que le Vice-amiral communiqua à ſon Conſeil de guerre, on fut déchargé de l'inquiétude qu'on avoit euë touchant la priſe de Cormantin. Peu après le Général Valkenbourg pria Ruiter de lui remettre entre les mains cinq hommes qui avoient été au ſervice de la Compagnie des Indes à Cabo Corſe, & qui aiant été faits priſonniers à la premiére priſe de ce Fort par les Anglois, avoient voulu demeurer avec eux. Ils s'apelloient Claude Maſſon, Jurien Richer, Robert Leffert, Jaques Nik, & Alexandre Kinkhooren. Il y en avoit deux reconnus pour des traîtres, qui avoient aidé à livrer le Fort, & les trois autres étoient également acuſés d'infidélité. Ainſi le Général prétendoit, qu'étans au ſervice de la Compagnie ils relevoient de la juridiction de ſon Conſeil de guerre, auquel il apartenoit de connoître de leur crime, & de les punir ſelon qu'ils l'avoient mérité. Le Vice-amiral aiant égard à cette demande les fit chercher parmi les priſonniers Anglois, & les renvoia au Fort pour être livrés à la Juſtice. Le lendemain on eut nouvelles que les Anglois avoient abandonné le Fort d'Asjan d'ou Anchiang, & qu'ils s'étoient retirés au nombre de 22. perſonnes à Sabou, avec deſſein de paſſer juſqu'à Cabo Corſe, & d'aider à défendre la place; mais que le Roi de Sabou les avoit fait arrêter, & avoit même ofert au Général Valkenbourg de les lui livrer, moiennant une recompenſe. Cependant on aprit enſuite qu'il les avoit relâchés, & qu'ils avoient pris le chemin de Cabo Corſe, où ils étoient arrivés * hûreuſement. Après cela il fut réſolu dans le Conſeil de guerre que le bâtiment Anglois nommé *la Victoire*, ſeroit toüé au rivage, parce qu'il étoit abſolument inutile & dégradé, & qu'on en ôteroit tout ce qui pourroit encore être de quelque uſage, comme les mâts de hune, les vergues, les cordages, les poulies, les manœuvres courantes & dormantes, les voïles, les canons & les meilleurs tabloüins des plateformes. Cet ordre fut promtement mis à éxécution, & chaque navire aiant envoié querir les choſes dont il avoit beſoin, comme par forme d'une diſtribution qui leur étoit faite †, on laiſſa la rouche du vaiſſeau ſur le bord de la mer, pour ſervir de bois à bruler dans le Fort. A-peu-près en ce tems-là le Vice-amiral, qui ſavoit que les vivres ſont un des nerfs de la guerre, ſur tout en des contrées où l'on n'en peut que difficilement trouver pour de l'argent, ordonna à tous les Oficiers Généraux & Capitaines de l'eſcadre de lui aporter un état de ce que chacun en avoit à ſon bord, & combien il eſtimoit qu'ils pouvoient durer, à compter de ce jour-là; afin que ſur cette connoiſſance il pût prendre ſes meſures. Par cet éxamen on trouva que toute l'eſcadre en général n'en étoit plus pourvûë que pour trois mois & demi ou un peu plus, & qu'il y avoit déja des vaiſſeaux en particulier où ils étoient rares, & où l'on commençoit à en reſſentir la diſette. Ainſi il n'y avoit point de tems à perdre ſi l'on avoit deſſein de tenter une nouvelle entrepriſe, les delais ne faiſant que cauſer de plus en plus la conſommation des vivres. Le lendemain Ruiter alla rendre viſite au priſonnier Selwyn, auparavant Commandant des Anglois de Cormantin, & alors gardé au bord du Capitaine Sweers; & lui têmoigner qu'il avoit compaſſion de ſes peines & de ſon infortune. Enſuite on tint un nouveau Conſeil touchant l'ataque de Cabo Corſe, & le 21. du Mois Ruiter, Meppel & van Nès deſcendirent à terre, afin de délibérer encore plus murement ſur ce ſujet. Depuis quelques jours le Général Valkenbourg avoit envoié des Députés pour entrer en négociation avec le Dey ou Souverain des Négres de Fétu, afin d'obtenir qu'on pût faire deſcente proche de ce dernier Fort librement & ſans o-

Valkenbourg demande cinq priſonniers à Ruiter.

Leſquels lui ſont livrés. *15. Fèvrier.*

Asjan ou Anchiang eſt abandonné par les Anglois. *17. Fèvrier.*

* *16. Fèvrier.* Le vaiſſeau Anglois *la Victoire* dégradé eſt laiſſé ſur le rivage pour être détruit.

† *17. Fèvrier.* Enquête touchant les vivres de l'eſcadre. *19. Fèvrier.*

Ruiter rend viſite au priſonnier Solwyn. *20. Fèvrier.*

Delibération ſur l'ataque de Cabo Corſe. *21. Fèvrier.*

poſition

poſition de leur part. Mais les Négres les entretenant toûjours de belles eſpérances différoient néanmoins de jour en jour à leur rendre une réponce poſitive, juſques-à-ce qu'enfin ils leur déclarérent dans les termes les plus doux qu'il leur fut poſſible, qu'ils avoient réſolu de ſecourir les Anglois ſi on les ataquoit dans Cabo Corſe. Comme toute cette nation eſt ruſée & entend fort bien ſes interêts, on crut que les habitans de Fétu auſſi-bien que les autres Négres jugeoient qu'il leur étoit plus avantageux de maintenir les Anglois, & de leur aider à conſerver encore quelques places, que de les laiſſer tout-à-fait chaſſer de leur païs. Car ils ſavoient par expérience qu'il y avoit plus de facilité à négocier avec deux nations différentes, qui le plus ſouvent ſe portent envie l'une à l'autre, qu'avec une ſeule qui ſe rendant maitreſſe de tout le commerce, mettroit à ſon gré le prix aux marchandiſes. N'y aiant donc rien à eſpérer du côté des Négres il fallut néceſſairement prendre d'autres meſures. Ruiter qui ſuivant ſes ordres ne vouloit rien faire que de concert avec Valkenbourg, le pria de lui envoier ſon avis par écrit ſur les points que voici. Premiérement. *S'il croioit qu'il y eût quelque moien aparent d'ataquer Cabo Corſe avec eſpérance de ſuccès, nonobſtant l'opoſition des Négres de Fétu.* En ſecond lieu. *Si l'entrepriſe ſur Cabo Corſe étant différée, l'eſcadre, dont les vaiſſeaux qui étoient les mieux pourvûs de vivres, n'en avoient pourtant pas pour trois mois & demi, pouvoit néanmoins rendre quelque ſervice conſidérable à l'Etat, en demeurant plus long tems ſur la côte de la Guinée.* La réponce du Général fut: *Que les Négres de Fétu ne faiſoient que trop connoître qu'ils vouloient ſoutenir le parti des Anglois, ſi l'on alloit aſſiéger Cabo Corſe. Qu'on ne pouvoit pas aborder pour cet éfet qu'en paſſant avec un péril manifeſte au travers des briſans & du frein de la mer, qui étoit toûjours là dans une agitation terrible. Que les troupes ſeroient obligées de deſcendre à terre toutes moüillées, ſans défence & ſans armes, ou du moins avec des armes & de la méche que l'eau auroit miſes hors d'état d'être d'aucun uſage. Que dans une pareille ocaſion mille hommes pouvoient être repouſſés & défaits par cent de leurs ennemis; & que cependant on auroit à ſoutenir les éforts d'une multitude de Négres. Qu'ainſi on ne pouvoit hazarder cette entrepriſe qu'avec le plus grand danger du monde. Qu'il étoit impoſſible de prendre une telle forteresſe avec des forces inférieures à celles des habitans du païs, & de réſiſter en même tems aux aſſauts continuels que de leur côté ils livreroient à ceux qui iroient l'ataquer. Que quand on auroit le bonheur de pouvoir faire deſcente, ſi après cela le Fort étoit en etat de tenir deux ou trois jours, il ne ſeroit pas poſſible de pourvoir les troupes de vivres & d'eau, ni de les retirer & de les mettre en ſûreté ſi le ſuccès de leur expédition n'étoit pas favorable; étant très-facile aux Négres de leur couper les vivres, & d'empêcher même qu'on ne pût les débarquer. Que par ce moien l'eſcadre ſans avoir rien éxécuté ſe trouveroit privée de la plus grande partie de ſes forces; peu en état de ſe maintenir pendant ſa route pour le retour; & moins encore de faire aucune nouvelle entrepriſe. Que pour le ſecond chef, ſavoir ſi un plus long ſéjour de l'eſcadre ſur les côtes de la Guinée étoit jugé avantageux & néceſſaire aux interêts de l'Etat, il étoit d'avis, que ſa préſence, s'il étoit poſſible qu'elle pût demeurer plus long-tems, ſerviroit ſans doute à afermir les Hollandois dans la poſſeſſion des places qu'ils avoient en cette contrée. Que par ce moien Cabo Corſe demeureroit aſſiégé par mer. Que pendant ce tems-là on feroit ſi fort harceler les Négres de Fétu par ceux de la Mine, qu'on pourroit les réduire à la raiſon. Mais que l'eſcadre n'étant pourvûë de munitions tout au plus que pour trois mois & demi, il avoüoit nettement qu'après un plus long ſéjour, il lui ſeroit fort difficile de retourner avec ſi peu de vivres en Hollande, & beaucoup plus encore d'éxécuter aucune nouvelle entrepriſe avant que de ſe mettre en route pour ce païs-là. Qu'il laiſſoit à juger au Sieur de Ruiter en quelle peine & en quelle inquiétude devoient être ceux qui comme lui demeureroient dans la Guinée; mais qu'il avoüoit auſſi que ſi l'on atendoit plus long-tems les vaiſſeaux qui devoient venir ſous le commandement du Cap. van Campen, & qu'ils n'arrivaſſent point, comme il y avoit lieu de le craindre, les ſuites de cette réſolution ſeroient encore plus dangereuſes, & entraîneroient ſans doute la perte entiére de l'eſcadre, puis qu'il étoit impoſſible de trouver dans le païs des vivres pour un ſi grand nombre de gens. Que par conſéquent il ne croioit pas qu'on pût ſe diſculper ſur ces deux chefs, ſi prenant d'autres meſures que celles qu'il propoſoit on venoit à ne pas réüſſir. Qu'il remettoit à la prudence du Vice-amiral de choiſir le parti qu'il jugeroit être le plus avantageux. Que pour lui il étoit prêt de ſe ſoumettre à tout ce*

1665.

Les Négres de Fétu ne veulent pas permettre qu'on faſſe deſcente proche de Cabo Corſe.

Leurs vûës.

Propoſitions de Ruiter à Valkenbourg touchant Cabo Corſe, & touchant un plus long ſéjour de l'eſcadre ſur la côte.

Réponce de Valkenbourg. 25. Février.

1665. *qui ſeroit jugé raiſonnable par raport au bien public ; & d'un autre côté à ſuporter avec patience tout ce que la rigueur des tems où l'on étoit, pourroit lui atirer après le départ de l'eſcadre.*

Outre cette réponce Valkenbourg remontra encore au Vice-amiral : Qu'à la vérité, ſous la faveur du Ciel on s'étoit rendu maître de Cormantin, mais qu'il n'étoit pas poſſible de le conſerver ſans le pourvoir de tout ce qui pouvoit ſervir à ſa défence. Qu'il n'y avoit rien qui fût plus néceſſaire pour cet éfet que d'y laiſſer une forte garniſon ; parce que ce defaut ſeroit la choſe la plus difficile à ſupléer en ce païs-là. Qu'il avoüoit qu'alors il y avoit aſſès de gens dans cette place pour la garder, parce qu'on en avoit tiré des Forts de la Mine & de Maurée, & qu'on les y avoit mis : mais que déja avant l'arrivée des Hollandois ces deux derniéres fortereſſes n'étoient qu'à peine en état de défence, & que même on pouvoit dire qu'elles n'y étoient point à cauſe de la foibleſſe de leurs garniſons, quoi qu'elles fuſſent tous les jours menacées des ennemis. Que par conſéquent, vû le nombre des gens qu'elles avoient fournis pour mettre dans Cormantin, ſi leurs garniſons n'étoient renforcées lors que l'eſcadre ſe retireroit, elles ſeroient laiſſées dans un état beaucoup plus mauvais qu'elles n'étoient auparavant Que par cette conſidération il requéroit qu'on fît demeurer au moins cinquante hommes des vaiſſeaux, afin que le Fort qu'on avoit conquis, ne fût pas incontinent livré en proie à la fureur des ennemis. Que pour prévenir ce mal on avoit encore beſoin qu'avec ce nombre de gens il fût laiſſé quatre, ou cinq, ou ſix milliers de poudre. Qu'il ſuplioit que ſi cela ſe pouvoit ſans cauſer un préjudice conſidérable à l'eſcadre, on ne refuſât pas de lui acorder ce dernier ſecours dont il auroit beaucoup de peine à ſe paſſer. Lors que cet Ecrit fut lû, & qu'on eut fait réflexion ſur ce qu'il contenoit, le Vice-amiral & les principaux Oficiers retournérent à terre, où après avoir encore déliberé avec le Général ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture, il fut enfin conclu que l'eſcadre partiroit. On aprit en même tems que le Souverain des Négres de la Mine n'étoit point d'avis de rien entreprendre contre Cabo Corſe. Pour ce qui regardoit le nombre des gens qui étoit demandé on promit de laiſſer quarante-deux hommes tant ſoldats que matelots ; & afin de les obliger à demeurer volontairement on hauſſa leur paie, le mois de gages d'un matelot qui n'étoit que d'onze livres, étant augmenté juſqu'à ſeize, & celui d'un ſoldat juſqu'à quinze, qui n'étoit auparavant que de dix. De plus on les aſſura qu'ils ſeroient toûjours paiés ſur ce pié-là juſques-à-ce qu'ils fuſſent congédiés après leur retour : qu'il leur ſeroit permis de s'en retourner avec les premiers vaiſſeaux qui aborderoient à la côte ; & qu'ils auroient la même part que les autres au butin que l'eſcadre avoit déja fait, & à celui qu'elle pourroit encore faire ſur la route. Ces quarante-deux hommes furent diſtribués dans les trois Forts de la Mine, de Maurée & de Cormantin. A l'égard de la poudre il fut arrêté qu'on en donneroit au Général cinquante barils, qui faiſoient à-peu-près cinq milliers, dont on croioit pouvoir ſe paſſer. Lors que les éfets qui avoient été pris ſur les Anglois au Cap Vert & à Sierra Liona, avoient été déchargés à la Mine, on avoit mis en même tems entre les mains de Valkenbourg tout le butin qui apartenoit aux Oficiers Généraux, aux autres Oficiers & aux équipages de l'eſcadre, à condition qu'il en donneroit la valeur pour être embarquée & emmenée en Hollande. Ruiter lui écrivit donc alors pour le prier de délivrer de l'or afin qu'on le mît dans les vaiſſeaux, & que les Etats Généraux puſſent faire diſtribuer à chacun des Oficiers, des ſoldats, & des matelots, la part qui lui en revenoit. Sur cette demande on paia auſſi-tôt trente-huit marcs d'or, ſuivant l'eſtimation qui avoit été faite du butin. D'ailleurs il en fut chargé dans le vaiſſeau pavillon *le Miroir*, deux cens-cinquante marcs, qui faiſoient à-peu-près quatre vingts-quatre mille livres monnoie de Hollande ; & environ trois cens marcs au bord du Contre-amiral van Nès ; le tout pour le compte de la Compagnie des Indes Occidentales. Après cela Ruiter fit préparer toutes choſes pour partir. Tous les navires furent mis à la bande, & nétoiés de nouveau, & chacun alla à ſon tour faire aiguade. Mais avant que l'eſcadre eût lévé l'ancre, il arriva un accident ſur la côte, qui mérite d'être ici raporté en paſſant.

Valkenbourg demande 50. hommes pour renforcer ſa garniſon.

Et auſſi de la poudre.

23. *Février.*

Le départ de l'eſcadre eſt réſolu.

On laiſſe 42. hommes de l'eſcadre ſur les côtes de la Guinée.

Et cinq milliers de poudre.

23. *Février.*

Or embarqué.

Un certain jour, dont la date ne ſe trouve point marquée, trois matelots étant deſcendus à terre, & étant ivres, prirent querelle enſemble, & en vinrent à ſe batre à coups de couteau. Leur fureur alla même ſi loin qu'ils éteignirent la chandelle,

Accident étrange d'un combat.

dèle, & que dans l'obſcurité ils ſe tranchérent & ſe percérent les uns les autres comme des furieux. L'hôte chès lequel ils étoient courant imprudemment au bruit pour les ſéparer, perdit lui-même la vie. Les trois matelots étant arrêtés priſonniers chacun d'eux nia le fait : auſſi y avoit-il aſsès d'aparence que celui qui avoit fait le coup au milieu des ténébres & de l'ivreſſe, n'en étoit pas convaincu lui-même. L'afaire aiant été éxaminée en juſtice, il fut ordonné que tous les trois ſe diſpoſeroient à la mort, & qu'enſuite ils tireroient au ſort lequel d'entre eux ſeroit pendu. La Sentence fut éxécutée : celui ſur lequel le ſort tomba fut pendu, & lors qu'on crut qu'il avoit rendu l'eſprit, la corde fut coupée, & le corps enlevé pour l'enterrer. Mais comme on l'emportoit il commença à donner quelque ſigne de vie, par un petit mouvement de l'un de ſes membres, & enfin peu-à-peu il revint de l'état où il avoit été. On tint conſeil ſur la maniére dont on devoit en uſer à ſon égard. Le Général étoit d'avis que la mort devoit s'enſuivre, puis qu'il y avoit été condamné. Ruiter ſoutenoit au contraire : *Que n'y aiant point de preuves certaines que ce fût lui qui eût fait le coup, il n'avoit été condamné ſeulement que par le ſort ; ce qui n'étoit pas une preuve convaincante de ſon crime. Qu'il arrive auſſi ſouvent que le ſort tombe ſur les malheureux que ſur les coupables. Qu'il ſe pouvoit faire que celui-ci, auquel la Providence de Dieu avoit conſervé la vie, fût innocent, ou du moins plus innocent que l'un des deux autres ; & que par conſéquent les hommes devoient auſſi l'épargner & lui faire grace. Que les peines & les agonies de la mort qu'il avoit déja ſoufertes, étoient une punition ſufiſante & pour lui-même & pour ſervir d'éxemple aux autres.* Ces raiſons firent leur éfet ſur l'eſprit de Valkenbourg, & l'interceſſion du Vice-amiral aiant ſauvé le Patient, celui-ci le regarda toûjours depuis comme un autre pére qui lui avoit donné une ſeconde vie, puis qu'il l'avoit garanti d'une mort inévitable. Il racontoit quelquefois enſuite qu'il avoit été tellement ſaiſi des fraieurs de la mort, qu'il n'avoit point eu de ſentiment de ce qui lui étoit arrivé le jour de ſon éxécution, & qu'il n'en avoit point conſervé de ſouvenir : qu'après qu'on lui eut lû ſa Sentence, il ne ſavoit preſque où il étoit ; & qu'étant jetté de l'échelle il lui avoit ſemblé tomber dans un puits profond, ſans ſentir d'autres douleurs : tant les angoiſſes de la mort avoient amorti tous ſes eſprits animaux ; & ſuſpendu leur mouvement.

1665. Et meurtre.

Sur quoi l'un de ceux qui s'étoient batus eſt condamné & pendu, mais après que la corde eut été coupée, il revint à ſoi-même, & eut la vie par l'interceſſion de Ruiter.

Le 27. de Février Valkenbourg régala tous les Oficiers Généraux, hormis le Vice-amiral qui ſe trouvant incommodé d'une Ereſipèle fut obligé de demeurer à ſon bord. Le priſonnier Selwyn fut auſſi de la compagnie, où l'on prit congé les uns des autres avec beauconp de têmoignages d'afection. Le même jour l'eſcadre mit à la voile, ſaluant le Fort de la Mine d'onze volées de canon, lequel répondit de neuf. En ſe retirant on remarqua qu'encore qu'on eût fait un ſéjour d'environ deux mois avec tant de vaiſſeaux & tant de gens, le long de cette côte ſi mal-ſaine, néanmoins preſque tous les équipages étoient auſſi frais & en auſſi bonne ſanté que s'ils euſſent été en Hollande. Il eſt vrai que le Vice-amiral avoit donné ordre par tout qu'on eût à les empêcher, autant qu'il ſeroit poſſible, de quitter leur bord & d'aller à terre; mais il ne laiſſoit pas de regarder comme une merveille cette ſanté qui regnoit ſi généralement, l'atribuant à une bénédiction particuliére de la Providence de Dieu ſur l'eſcadre, dont on ne pouvoit aſsès lui rendre graces ; & diſant que c'étoit ſa bonté ſeule qui avoit miraculeuſement préſervé les Hollandois de tant de langueurs & de maladies, auxquelles les Européens ſe trouvent ſujets ſous un climat ſi ardent.

L'eſcadre remet à la voile.

Santé merveilleuſe des équipages.

Lors que l'eſcadre s'éloigna des côtes de la Guinée, elle conſiſtoit en douze navires de guerre, outre la flûte de charge & le *Ste. Marte*, vaiſſeau Anglois qui ſervoit alors de brulot, *la Victoire* aiant été dégradé, ainſi qu'il à été dit, & toüé à terre. On fit d'abord le Sudſudeſt, & le Sud-quart-à-l'Eſt, & encore le Sud, & le Sud-quart-à-l'Oüeſt ; car lors que de la Guinée, où ſoufle preſque toûjours un vent d'Oüeſt, on veut prendre la route de ces pais-ici, on eſt obligé de bouliner au Sudeſt, juſques-à-ce qu'on ſoit arrivé par la hauteur de quatre degrès de latitude de Méridionale, où l'on a ordinairement un vent de Sud, ou de Sudeſt, qui regne juſques-à-ce qu'on ait gagné les Antilles. Le 2. de Mars il fut établi un ordre auquel tous les Capitaines devoient ſe conformer, qui étoit de ne ſe ſépa-

1665. Ordres donnés aux Capitaines touchant ce qui se devoit observer sur la route, & pour ménager les vivres. 2. *Mars.*

séparer point du pavillon ni de jour ni de nuit, & même de ne se perdre point de vûë en donnant la chasse aux vaisseaux qu'on pourroit rencontrer; afin que toute l'escadre demeurât jointe, selon que les interêts de l'Etat le requéroient absolument. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, qu'on ne voioit point alors de lieu propre pour y assigner un rendévous, & qu'on n'avoit point d'autres mesures à prendre pour se conduire, que celles que les ocasions pourroient présenter. Il fut aussi recommandé aux Capitaines de bien ménager les vivres & l'eau, afin de pouvoir subsister plus longtems sans trop d'incommodité, aiant été résolu que desormais on ne donnneroit par jour à chaque homme que la mesure de huit demi-septiers d'eau, & que les Capitaines auxquels il restoit le moins de vivres, se contenteroient de distribuer par semaine trois livres de pain par tête, à la charge que ce qu'on retrancheroit alors, seroit dans la suite fidèlement paié. Le 6. l'escadre passa la Ligne, & courant par la bande du Sud, sans aller chercher le cap de Lope Gonsalves elle dépassa St. Thomé & Annobon, qui sont deux isles dans la mer d'Ethiopie, dont la premiére, qui gît directement sous la Ligne, à été il y à déja longtems subjuguée deux fois par les Hollandois; mais par son intempérie & par le poison de son air elle consuma ses propres vainqueurs, & servit de tombeau à quantité d'hommes illustres; entr'autres au Général Pierre van der Does, & à Corneille Jol ou Houtbeen, Héros dignes d'une éternelle mémoire, qui y laissérent la vie avec les autres.

Route de l'escadre. 6. *Mars.* *Voi H. Grot. Hist. lib.* VIII. *pag.* 377. *&* C. *Barlæi Hist. rerum in Brasil. gestar. p.* 213. 213. 209. 210.

Le 12. du Mois l'escadre étant par la hauteur des trois degrès de latitude Méridionale, eut un vent de Sud, & fit le Oüest-quart-au-Sud, & le Oüestsudoüest; mais en navigeant on vit que quelques-uns des vaisseaux étoient demeurés bien loin de l'arriére, & il fallut les atendre; ce qui fit perdre beaucoup de tems. Cela arriva si souvent qu'un matin le Vice-amiral aiant vû tous ses navires entiérement écartés les uns des autres, il assembla sur le midi son Conseil de guerre, & reprit vivement de leur négligence & de leur peu de soumission ceux qu'il jugeoit les plus coupables, leur reprochant qu'après avoir aidé à établir un ordre, ils étoient les premiers à l'enfreindre, & qu'ils donnoient par là un mauvais éxemple aux autres. Le Fiscal de son côté requit contre eux l'amande qu'ils avoient eux-mêmes ordonnée pour une semblable négligence. Le 24. de Mars on commença à faire le Oüestnordoüest, & le 3. d'Avril on repassa la Ligne en courant au Nord, les isles de Cap Vert demeurant au Nord de l'escadre, & ensuite on continua de faire route au Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Le 10. Ruiter convoqua de nouveau le Conseil de guerre à son bord, afin d'éxaminer si les vivres qui se trouvoient dans toute l'escadre, seroient sufisans pour entreprendre de faire voiles, suivant les ordres des Etats, vers la Barbade & vers les autres Antilles. Mais bien que le nombre des vivres fût déja beaucoup diminué, on conclut neanmoins qu'on pouvoit encore prendre son cours vers ces isles, dans l'espérance d'y faire un butin considérable, & d'y trouver des munitions de bouche, ou que si l'on venoit à être frustré de cette atente, on tâcheroit de faire acheter les choses dont on auroit le plus de besoin, ou à la Martinique, ou à la Gardeloupe, ou aux autres isles possédées par les François. Outre cela on dressa certains articles dans le Conseil de guerre pour s'y conformer en ataquant les vaisseaux Anglois, Ecossois & Irlandois, qu'on rencontreroit. *Qu'on tâcheroit de prendre ou de détruire tous les bâtimens de ces trois Nations, & ceux mêmes qui seroient aux isles Françoises, assés éloignés des Forts. Que la liberté du pillage général, de laquelle on étoit convenu à l'égard de l'escadre du Prince Robert, n'auroit point ici de lieu; mais que les Oficiers les matelots & les soldats se contenteroient du pillage ordinaire, & de tout tems permis, sans ouvrir le fond de cale, ni en tirer rien de ce qui s'y trouveroit. Que les uns n'iroient point à l'abordage au même bord ou d'autres seroient déja, à moins qu'on ne s'y défendît trop vigoureusement, & qu'il ne s'agît s'en rendre maîtres; d'avoir plus de forces pour auquel cas chacun feroit de son côté tous ses éforts contre l'ennemi; mais qu'il faudroit expédier le plus promtement qu'il seroit possible, si l'on voioit encore d'autres prises à faire, de peur de les laisser échaper. Qu'on tâcheroit de ne mettre qu'une sixiéme partie de l'équipage sur chaque prise, afin que chacun retint le plus de gens qu'il lui seroit possible, pour s'en servir au besoin dans les autres ocasions qui pourroient encore survenir. Qu'enfin si l'on prenoit quelques navires de guerre, ceux qui s'en*

Ordres mal-observés.

Ruiter fait censure.

On éxamine s'il y a encore des vivres pour subsister long-tems. 10. *Avril.*

L'ordre qu'on à résolu de tenir en ataquant les vaisseaux Anglois. 10. *Avril.*

s'en ſeroient rendus maîtres, en auroit le pillage général ſuivant l'ancienne & ordinaire pratique ſur mer, & que ceux qui en enleveroient les pavillons, auroient les recompenſes qu'on avoit auſſi coutume de donner. Peu de jours après on délibéra encore ſur les moiens qui ſeroient les plus propres pour inſulter les Anglois à la Barbade, & on régla l'ordre & le rang que chacun devoit tenir dans l'ocaſion. Le 29. on découvrit la Barbade, qui eſt une des Antilles dans l'Amérique Septentrionale, giſant par les treize degrès & vingt minutes de latitude Nord. Mais comme il étoit déja trop tard pour pouvoir rien éxécuter, on prit le parti de ſe tenir pendant le reſte du jour & toute la nuit hors de la vûë des Anglois, & d'atendre juſques au lendemain matin à paroître, pour les ſurprendre à l'impourvû. En éfet le lendemain l'eſcadre arriva en bon ordre devant la baie, & dans la baie même. Ruiter avec le vaiſſeau pavillon, *le Miroir*, ſuivi de Meppel & de Sweers, y entra le premier en faiſant ſes bordées entre les deux Forts, & s'aprocha ſi près qu'il ne s'en falloit pas quatre braſſes qu'il ne fût beaupré ſur poupe aux vaiſſeaux qui étoient là moüillés. Tandis qu'on forçoit ainſi de voiles pour avancer, le Fort qui eſt au Sud de l'iſle commença ſur les onze heures & demie à tirer ſur le pavillon & ſur le reſte de l'eſcadre, & au même inſtant tous les vaiſſeaux Anglois, au nombre de 34. ou 36. avec le Fort qui eſt au Nord, firent auſſi joüer leur canon. On s'étoit déja précautionné dans l'iſle, où l'on avoit été de bonne heure averti de la venuë des Hollandois. Ce qu'il y avoit de bâtimens à la rade étoient toüés ſi proche de terre qu'ils touchoient preſque; & on les avoit poſtés entre les deux Forts, qui par le derriére tiroient en écharpe ſur l'eſcadre des multitudes de boulets à la fois. On ne tiroit pas moins des vaiſſeaux mêmes qui étoient ſous les Forts, de ſorte que les plus avancés des Hollandois en furent ſi incommodés que leurs manœuvres de haut & leurs voiles n'étoient plus en état d'être manœuvrées. D'ailleurs il s'en falut peu que Ruiter tâchant de s'aprocher, & de joindre les ennemis, n'allât échoüer. Comme donc il étoit abſolument impoſſible d'avancer qu'en louvoiant & en eſſuïant tout le feu des deux Forts & des vaiſſeaux qui étoient au pié, on conclut avec raiſon que de ſi gros bâtimens, tels qu'étoient ceux de l'eſcadre, ne pouvoient pas entrer dans une baie ſi étoite & ſi peu profonde, & s'expoſer en même tems à une ſi grande quantité d'artillerie. Le navire de guerre que Ruiter avoit eu en ſon pouvoir à Goerée, & qu'il avoit relâché, étoit là avec les autres & combatoit parmi eux: mais le vaiſſeau Amiral Hollandois l'avoit tellement fatigué & incommodé, par le grand feu qu'il avoit fait ſur lui, qu'on ne lui voioit plus faire de réſiſtance, & qu'on ſe préparoit à l'aborder, lors que l'Amiral lui-même fut ſi maltraité, que Ruiter ſe vit contraint de changer de réſolution. Toutes ſes voiles, ſes manœuvres courantes, ſes bras, ſes boulines, ſes itaques, ſon étai de mât d'avant, & dix de ſes haubans furent coupés. Il reçut à ſtribord trois ou quatre coups à l'eau, deux coups dans ſon grand mât, & ſon mât d'artimon fut à demi emporté. Un ſeul boulet abatit tout d'un coup Paul Adrianſz. Clerc, premier Ecrivain du navire, un Gentilhomme nommé Bellechére, & un matelot, & bleſſa mortellement le Trompette. L'Ecrivain mourut quelques heures après le combat, ſans qu'il ſortît de ſa bleſſure une ſeule goute de ſang. Enfin Ruiter aiant moüillé l'ancre ſous le canon des ennemis, fit ſes derniers éforts pour réüſſir en ſon deſſein. Le Contre-amiral van Nès, de Wildt, & d'autres s'étant avancés juſqu'à une demi portée de canon ſous le vent des vaiſſeaux Anglois, ceux-ci firent un ſi grand feu ſur eux, & les incommodérent ſi fort dans leurs voiles & dans leurs agreils, qu'ils ne purent s'aprocher davantage, outre qu'ils en furent encore empêchés par des hauts-fonds, où preſque tous les Hollandois touchérent. Le combat ne fut pas long, mais il fut violent; il ne dura qu'une heure & demie, & juſques-à-ce que la plupart des voiles & des cordages des ataquans aiant été coupes, ou au moins hors d'état d'être manoeuvrés, ils furent contrains de ſe retirer, & d'aller jetter l'ancre hors de la portée du canon de leurs ennemis. Le Vice-amiral avoit ſur ſon vaiſſeau huit morts, & quinze bleſſés, une partie deſquels avoit les bras ou les jambes emportées ou rompuës. Le Capitaine Sweers perdit ſon Maître d'équipage & un autre homme. Il ne fut tué perſonne ſur les autres vaiſſeaux, mais il y eut des bleſſés. Quelques-uns crurent qu'on auroit pu prendre tous les bâtimens Anglois, ſi l'on n'eût point été ſi fort incommodé, au moins dans les voi-

1665.

23. *Avril.*

Ruiter arrive avec l'eſcadre à la Barbade.

29. *Avril.*

Il louvoie dans la baie de la Barbade.

30. *Avril.*

Le vaiſſeau pavillon eſt deſemparé par le canon des ennemis.

Il eſt impoſſible d'avancer aſsès proche d'eux.

Ce qui contraint les Hollandois de ſe retirer.

1665. voiles ; mais c'étoit un accident qu'il n'y avoit pas eu moien de prévenir, & ſans voiles il étoit impoſſible d'aprocher ; outre que comme il a été déja dit, les baſſes n'en empêchoient preſque pas moins. Le Vice-amiral qui par l'expérience qu'il avoit dans la guerre maritime, ne jugeoit pas qu'on dût faire aucune nouvelle tentative ; convoqua ſon conſeil de guerre, où ſans délibérer longtems il fut arrêté de reparer vîte tout ce qui avoit été rompu, d'étancher les voies d'eau, d'épicer les cordages, & de ſe mettre en état de faire voiles inceſſamment vers Matanino ou la Martinique. Ils s'y voioient contrains par une néceſſité preſſante, puis que déja une partie de leurs vaiſſeaux manquoit de vivres & d'eau, & qu'il y en avoit même quelques-uns qui n'avoient plus d'eau que pour trois jours, & d'autres qui n'en avoient plus du tout, & auxquels ceux qui en avoient encore un peu étoient obligés d'en fournir. C'étoit un defaut auquel il n'y avoit pas moien de pourvoir qu'à la Martinique & à la Guardeloupe, parce qu'on n'auroit pas trouvé aſſés d'eau dans toutes les autres iſles d'alentour ; ſi bien qu'il n'y auroit pas eu de prudence de paſſer auprès de ces deux premiéres ſans y en faire. Après cela il fut réſolu qu'on iroit viſiter les autres iſles voiſines qui apartenoient aux Anglois, & y tenter fortune, & cette réſolution fut promtement éxécutée, car dès le ſoir du premier de Mai l'eſcadre jetta l'ancre devant la Martinique. On ſalua de quelques volées de canon une certaine baterie, ou ſi l'on veut, un Fort, qui étoit au Nord du parage où l'on étoit à l'ancre, lequel répondit civilement. Enſuite le Vice-amiral envoia ſon canot à terre avec le Comte de Hoorn, le Chevalier van Coeverden, & le Fiſcal de Witte, pour faire ſes complimens au Sieur Clodore, Gouverneur François, & le prier de permettre qu'on achetât des vivres. Le Gouverneur y conſentit, & fit aller en même tems des gens de ſa part au bord de Ruiter pour lui faire ſes civilités. On aprit qu'en France il avoit été établi une nouvelle Compagnie pour l'Amérique ; ce qui avoit donné lieu de défendre en ce païs-là tout commerce avec les autres Nations au grand déplaiſir des Habitans. On vit alors des Sauvages venir à bord avec leurs pirogues. Leurs corps étoient tout peints de rouge. Ils portoient de petites plaques de cuivre paſſées dans leurs oreilles, des anneaux dans leur nés, & de longs cheveux noirs. Les hommes & les femmes étoient auſſi nuds que lors qu'ils étoient ſortis du ventre de leurs méres. Le lendemain les huit morts qui avoient été tués devant la Barbade furent enterrés au bruit de quelques décharges de canon & de mouſqueterie, & l'on prit ſoin le même jour de cuire pour l'eſcadre une grande quantité de caſſave, qui eſt un aliment fait ou tiré de la racine d'un arbriſſeau nommé manjoc, qu'on pèle, & qu'on broie auſſi menu que de la farine, & on le met enſuite en des ſacs pour le preſſer & en faire ſortir le ſuc, qui eſt un venin fort dangereux. Après cela on fait cuire le marc ou la farine dans une poële de terre ſur du feu, ſans y mêler aucune autre liqueur, & étant cuite on l'expoſe au ſoleil, afin que ſéchant & ſe durciſſant encore davantage, elle puiſſe ſe garder plus longtems. Cette ſorte de gâteaux n'eſt pas plus épaiſſe que le petit doigt, ou même elle eſt plus mince encore : on s'en ſert comme de pain : ils ont fort bon goût & ne ſont pas mal-ſains pour ceux qui ſont acoutumés à en manger. On fit auſſi broier & réduire en farine quantité de féves. Le Gouverneur de l'iſle pria inſtamment qu'on voulût lui vendre ſix quintaux de poudre de Hollande, qu'il ofroit de paier a 50. livres le quintal, ce qui lui fut acordé par le V. Amiral & par le Conſeil de guerre, parce qu'il auroit pu empêcher qu'on ne fournît à l'eſcadre les vivres dont elle avoit un ſi grand beſoin. En reconnoiſſance il prômit auſſi de faire délivrer à un prix raiſonnable cinquante tonnes de lard & de viande. Enſuite on emploia quelques jours à faire de l'eau, à mettre les vaiſſeaux à la bande, à les nétoier, & à eſpalmer, pendant lequel tems chacun ſe pourvut de munitions de bouche le mieux qu'il fut poſſible. Pendant qu'on étoit moüillé devant cette iſle, le Gouverneur & ſa Femme avec pluſieurs Gentishommes paſſérent au bord de Ruiter, qui les régala & fit faire des décharges d'artillerie à leur arrivée & à leur départ. Le lendemain le Vice-amiral avec les Oficiers Généraux & une partie des Capitaines de l'eſcadre, alla auſſi dîner à ſon tour chez le Gouverneur, où on lui fit beaucoup de civilités & de careſſes. Enſuite les priſonniers qu'on avoit faits à Tacorari, à Cormantin, & dans les deux bâtimens Anglois de Tyler & de Toorenbourg, & qui avoient été diſtribués ſur les vaiſſeaux de l'eſcadre, furent mis à terre, & à leur priére laiſſés à la Martinique,

On tient conſeil de guerre où il eſt arrêté de faire voiles vers la Martinique pour y prendre de l'eau & d'autres vivres.

30. *Avril.*

L'eſcadre arrive devant la Marque.

1. *Mai.*

On va ſaluer le Gouverneur.

On enterre huit morts.

On ſe pourvoit de vivres.

Déſcription de la caſſave ou pain des peuples des Antilles. *Voi Rochefort dans l'Hiſtoire des Antilles. p. 104. 497. 498.*

On vend de la poudre au Gouverneur.

2. *Mai.*

Qui donne du lard & de la viande pour l'eſcadre.

On nétoie les vaiſſeaux, & on ſe pourvoit de vivres.

4. *Mai.*

On relâche les priſonniers Anglois hormis Selwyn.

5. *Mai.*

que,

que, hormis celui qui commandoit dans Cormantin lors que ce Fort fut pris. On ſe trouva d'autant plus diſpoſé à leur acorder cette faveur qu'on craignoit qu'ils n'aidaſſent à conſumer les vivres & qu'on n'en manquât encore ſi l'on étoit obligé de demeurer long tems en route. Le 5. de Mai le vaiſſeau pavillon, & ceux du Vice-amiral Meppel & des Capitaines Sweers, Jean van Nès, Swart, Henri Adrianſz. avec la flute d'Enno Doedeſz. Star, ſe trouvérent tout prêts à lever l'ancre: mais ceux du Contre-amiral van Nès, du Commandeur de Wildt, des Contre-amiraux van der Zaan, & Haaxwandt, & des Capitaines Pomp & 't Hoen furent obligés d'atendre encore que la caſſave, la viande, & les fèves qu'on préparoit pour eux, leur euſſent été livrées. Ruiter qui ſavoit combien la diligence eſt néceſſaire dans les expéditions maritimes, & combien il importe de ne perdre point de tems, réſolut de devancer ces derniers & de partir avec les autres qui étoient déja prêts. Il invita donc encore le Gouverneur François & ſa Femme avec leur ſuite à venir dîner à ſon bord, où il prit congé d'eux tous après le repas. Le 6. du Mois ſa petite eſcadre conſiſtant en la moitié de l'eſcadre entiére, ſans compter le *Chameau vert*, mit à la voile, & en partant ſalua le Fort, qui ne manqua pas de lui répondre. Il prit alors ſon cours vers celles des iſles ſous le vent, qui apartenoient aux Anglois, afin de voir s'il n'y rencontreroit point de bâtimens dont il pût ſe rendre maître, aiant auparavant ordonné au Contre-amiral van Nès que le lendemain il eût à ſuivre le pavillon à la rade de l'iſle de St. Chriſtofle au port de Baxſtarre, où les deux eſcadres s'atendroient l'une l'autre juſques au 12. ou au 13. du Mois. Sur le ſoir on découvrit une flute Hollandoiſe, qui étant au ſervice des François venoit de la Rochelle, & qui dît, après qu'elle eut été reconnuë, que la guerre étoit tout-à-fait déclarée entre la Hollande & l'Angleterre, mais qu'il n'y avoit point encore eu de combat entre les armées navales des deux Nations. Le lendemain le Vice-amiral fut informé par une barque de Hambourg, qu'il y avoit neuf vaiſſeaux Anglois en charge à l'iſle de Nieves, & quatre à l'iſle de Montſerrat. Enſuite il rencontra une chaloupe Françoiſe qu'il retint, de peur qu'elle n'allât donner avis de ſa venuë aux ennemis. Le 9. étant arrivé à Montſerrat, c'eſt-à-dire à l'une de ces mêmes iſles de l'Amérique qu'on nomme Caribes ou Antilles, giſant au Sud de l'iſle d'Antigoa, & au Nordoüeſt de la Gardeloupe, & qui étoit ſous la domination des Anglois, il entra à la pointe du jour dans la baie qui eſt au Sud, apellée la baie de Haſtens, où Swart & Enno Doedeſz. ſans tirer un ſeul coup prirent un bâtiment Anglois nommé *l'Afrique* monté de 20. piéces de canon & chargé de ſucre & de tabac. C'étoit un de ceux qui dès le commencement de cette expédition avoient été pris & arrêtés au Cap Vert, déchargés, & enſuite relâchés. De là les Hollandois entrérent dans la baie du Gouverneur, où ils ſe rendirent encore maîtres de quatre vaiſſeaux & de trois barques. Dès qu'ils virent qu'il n'y avoit plus rien à faire dans ce lieu-là, ils prirent la route de l'iſle Nieves, autrement nommée Mevis, qui eſt auſſi l'une des Caribes, poſſédée par les Anglois, où ils arrivétent le même jour à trois heures après midi par la pointe du Sud. Il y avoit quatre Forts dans cette iſle, munis, l'un de huit piéces de canon, l'autre de ſix piéces, un autre de quatre piéces, & le dernier de deux. Ils virent ſous deux de ces Forts ſix vaiſſeaux Anglois; deux autres devant la baie du Gouverneur; & un grand bâtiment avec un Capre dans la baie de Morton. Les deux vaiſſeaux qui étoient moüillés devant la baie du Gouverneur aiant été abandonnés des équipages qui s'enfuirent à terre, furent pris par le Capitaine Swart. Le Vice-amiral & le Capitaine Sweers entrérent dans la baie de Morton, où le grand bâtiment Anglois, portant quatre piéces de canon, étoit à l'ancre avec le Capre ſous le Fort, d'où ils tiroient ſans ceſſe ſur Ruiter & ſur Sweers qui ne pouvoient avancer vers eux qu'en faiſant des bordées; mais lors qu'ils commencérent à s'aprocher, ils firent de leur côté un ſi grand feu ſur ces deux vaiſſeaux, que les équipages furent pareillement obligés de les abandonner. Auſſi-tôt la chaloupe de Ruiter bien armée, nagea vers le grand vaiſſeau où il ne fut trouvé perſonne. Il faiſoit eau en pluſieurs endroits: il étoit tout percé de coups, & en avoit même reçu quelques-uns à l'eau: mais comme il avoit été toüé ſous le Fort ſi proche de terre, qu'il étoit échoüé, les équipages Hollandois qui ſe voioient à leur gré trop expoſés aux coups de cette fortereſſe, n'aiant pas le courage d'étancher les voies d'eau, & de relever le bâtiment, l'abandonnérent à leur honte, quoi qu'ils y euſſent demeuré plus d'une heure & demie pour piller tout ce qu'ils trouvérent. Après cette lâche

1665.

6. *Mai.* Ruiter devance avec ſept vaiſſeaux, & fait voiles vers les autres iſles Angloiſes.

Nouvelles de la guerre contre l'Angleterre.

7. *Mai.*

Il arrive à l'iſle de Montſerrat.

9. *Mai.* Où il rencontre & prend cinq vaiſſeaux & trois chaloupes.

Ruiter fait voiles vers Nieves.

On prend deux bâtimens.

On prend un grand vaiſſeau, mais on l'abandonne enſuite.

1665. action étant retournés à bord, ils paiérent le V. Amiral d'un menſonge, & dirent qu'ils avoient fait tout ce qui avoit été en leur pouvoir pour remettre le navire à flot, mais qu'on l'avoit trouvé plein d'eau, & entiérement enfoncé. Cependant les Anglois y retournant la nuit ſuivante, pompérent avec tant de force, & s'emploiérent avec tant d'ardeur à boûcher les voies d'eau, qu'ils le relevérent enfin, & que bientôt après il leur ſervit à naviger comme auparavant.

On prend un Câpre. Pour le Câpre il fut pris par l'équipage de Sweers. Durant le combat le Fort fut extrémement incommodé du canon de Ruiter; mais de ſa part il ne demeura pas en reſte, & ne mal-traita pas peu le vaiſſeau pavillon, où le Contre-maître & un matelot furent tués & quelques autres bleſſés. D'un autre côté le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines Henri Adrianſz. Jean van Nès, & Swart étoient engagés au combat avec les ſix autres bâtimens moüillés ſous l'abri des deux Forts.

On remorque encore ſix vaiſſeaux qui etoient proche de terre, & on les emmène. Ils firent d'abord un feu terrible ſur les Forts, à la faveur duquel leurs chaloupes allérent à une portée de piſtolet de terre jetter leurs grapins aux vaiſſeaux ennemis, & les remorquérent après elles. L'un de ces ſix, qui avoit été pris par l'équipage de Meppel, ſe trouvant être un François de St. Malo, fut relâché ſur l'heure. Enfin on coula à fond le reſte des petits bâtimens que les Anglois avoient à cette rade; de ſorte qu'il n'y fut rien laiſſé de tout ce qu'on y put rencontrer.

Ruiter fait voiles vers St. Chriſtofle. Après cette éxécution l'eſcadre fit voiles vers St. Chriſtofle, & alla moüiller à dix-heures du ſoir ſous les ſalines de cette iſle. C'eſt une des plus conſidérables des Antilles, giſant à-peu-près à une lieuë de Nieves, & poſſédée en partie par les François, & en partie par les Anglois.

Il arrive à Baxſtarre ou *Baſſe-terre.* 10. *Mai.* A la pointe du jour on remit à la voile, & l'on prit ſon cours vers Baxſtarre, où l'on arriva ſur les huit heures du ſoir, avec les priſes qu'on avoit faites, & qui portoient encore leurs pavillons Anglois à la poupe. On ſalua le Fort de quelques volées de canon, à quoi il répondit de la même maniére, & le Gouverneur François, nommé la Sale, alla lui-même ſaluer le Vice-amiral. Il y avoit à la grande rade ſous les deux Forts quatre petits bâtimens Anglois, qui avoient déja porté leur charge à terre; c'eſt pourquoi on ne jugea pas devoir s'arrêter pour ſi peu de choſe, ni les inſulter à cette rade. Comme cette iſle étoit marquée pour rendévous aux ſix autres navires de l'eſcadre qu'on étoit obligé d'y atendre, Ruiter donna ordre à faire tranſporter pendant ce tems-là les éfets qui étoient ſur les priſes. Tout fut viſité, enrégîtré, & chargé ſur deux navires, afin que le butin, dont la plus grande partie conſiſtoit en ſucre, étant tout raſſemblé en deux endroits ne pût être ſi aiſément diſſipé.

Il découvre deux bâtimens ſous Nieves, où il envoie deux fregates. 12. *Mai.* Deux jours après le Vice-amiral aiant vû ſur le midi deux bâtimens Anglois arriver ſous l'iſle de Nieves, détacha au ſoir les Capitaines Sweers, Henri Adrianſz. Swart, & van Nès, avec leurs frégates, pour aller ſe poſter proche de l'endroit, où ils ſeroient moüillés, afin qu'ils ne puſſent échaper.

Il reçoit avis que le vaiſſeau qu'il croioit peri proche de Nieves, avoit été ſauvé. Il aprit alors de bonne part que le grand vaiſſeau qu'il croioit avoir été coulé bas ſous Nieves, ſuivant le raport de ceux qui étoient allés pour s'en emparer, avoit néanmoins été remis à flot, & que les Anglois en aiant étanché les voies d'eau, l'avoient mené à la Jamaïque pour lui donner le radoub entier.

Il blâme ſur ce ſujet ques uns des gens qui avoient abandonné le vaiſſeau, & l'avoient trompé lui-même par de faux raports. A cette nouvelle il fit venir ſon Pilote, ſon Boſſeman, & ſon Quartier-maître, qui avoient eu le commandement ſur les matelots qu'il avoit envoiés à ce vaiſſeau, & qui en avoient été les maîtres pendant quelque tems, & leur déclara ce qu'il venoit d'aprendre. Ils tâcherent de s'excuſer de leur négligence, en alléguant qu'ils avoient été contrains d'agir comme ils avoient fait, & ils ſoutinrent encore, *que le vaiſſeau étoit entiérement coulé bas lors qu'ils s'en étoient retirés.* Le Vice-amiral leur repliqua que le ſuccès faiſoit voir le contraire, & les blâma comme des gens qui n'avoient pas fait leur devoir, & qui avoient eu peu de ſoin de leur réputation, en abandonnant ſans néceſſité, & par une honteuſe fraieur un vaiſſeau qu'ils avoient pris. Il leur fit voir qu'en cetre ocaſion ils avoient doublement tort, parce que s'ils ne lui euſſent point aſſuré que ce bâtiment étoit tout-à-fait péri, il ſe ſeroit aproché lui-même avec le vaiſſeau pavillon juſqu'à la diſtance d'un cable, & y auroit fait porter une hanſiére afin de le remorquer après lui; de quoi il avoit été empêché par leur faux raport.

13. *Mai.* Le lendemain * on vit que les frégates qui avoient été détachées le ſoir précédent, étoient ſous Nieves, & peu après on découvrit les ſix navires de guerre avec le brulot *Ste. Marte*, qui revenoient de la Martinique.

Le même vaiſſeau eſt repris par Le même jour le Capitaine Sweers aiant encore

re découvert ce vaisseau que Ruiter avoit percé de tant de coups sous Nieves, & qui avoit été si lâchement abandonné de ceux qui s'en étoient rendus maîtres, on lui donna vivement la chasse. Les Anglois tâchérent d'échaper à force de voiles; mais on les joignit bientôt, & le bâtiment fut pris par Sweers & 't Hoen, qui dès le soir même se rendirent sous le pavillon à la rade de Baxstarre avec leur prise. C'étoit une pinasse, nommée *Nieves & Antigoa*, du port de quatre vingt-dix lastes*, chargée de sucre, de tabac, d'indigo, & de dents d'éléfant. Dans le même tems le Vice-amiral avec l'avis du Conseil de guerre, & afin d'être moins embaraſſé sur la route, vendit aux François, une partie des bâtimens Anglois qui avoient été pris, dont le paiement fut fait en sucre. Ce furent, la flute *Samuel*, prise par le Capitaine Swart, du port de 70. à 80. lastes, pour laquelle il fut donné douze milliers de sucre; la pinasse *la Bonne Avanture*, à-peu-près du même port, & prise aussi par Swart, qui fut vendue le même prix; & la pinasse *la Patience*, prise par le Capitaine Sweers, du port d'environ 55. lastes, qu'on donna pour quinze milliers de sucre. Le 15. du Mois, Ruiter avec la plus grande partie de l'escadre fit voiles vers St. Eustache, où il moüilla l'ancre sur le soir, Meppel étant demeuré avec les quatre autres navires à la rade de Baxstarre, pour charger le reste du sucre qui devoit être donné en paiement pour les prises, & après cela suivre au plutôt le pavillon. L'isle de St. Eustache, qui gît entre St. Christofle & Saba, est aussi comptée au nombre des Antilles, relevant de la Souveraineté des Etats Généraux des P. V. qui en avoient cédé la propriété au Sieur Pierre van Rée & à ses Associés, bourgeois de Flessingue, & marchands en grande estime; parce que c'étoient eux qui y avoient établi une colonie de Zélandois & de Hollandois. On trouva tout en mouvement & en tumulte dans cette isle, les Zélandois qui en avoient la direction, aiant pris d'abord les vaisseaux de Hollande pour des Anglois qui avoient formé un dessein sur eux, & qui venoient les ataquer. Dès qu'on y fut arrivé on donna ordre d'acheter autant de fèves qu'il y en auroit à vendre. Le Vice-amiral descendant lui-même à terre avec une partie de ses Oficiers, vit que l'isle, qui n'avoit qu'environ cinq lieuës de circuit, étoit très-peu garnie de fruits, & affligée d'une grande séchereſſe, n'y étant point tombé de pluïe depuis plus de quatre mois. Le Commandant du lieu, nommé Pierre Adriansz. & ses Conseillers, remontrérent alors à Ruiter qu'ils étoient absolument dépourvûs de poudre, & que néanmoins ils étoient tous les jours exposés à l'invasion des Anglois, le priant de vouloir leur en laisser pour se défendre. Il fut arrêté par le Conseil de guerre qu'il leur en seroit fourni sept quintaux, au prix de cinquante livres le quintal, afin que s'ils étoient ataqués ils fussent en état de résister, & le paiement en fut fait en une de lettre de change sur le Sieur Rée à Flessingue. Le lendemain le Vice-amiral Meppel parut devant St. Eustache avec les Capitaines Sweers, Swart, van Nès, & 't Hoen, & avec la flute de charge, le brulot *Ste. Marte*, & cinq prises Angloises qui avoient été laissées à St. Christofle. Le petit bâtiment *St. Georges*, du port de 20. lastes, qui avoit été auparavant pris proche de Nieves par le Capitaine van Nès étant trop peu lesté, & trop foible de bois; & dérivant devant la rade sans pouvoir faire ses bordées pour y entrer, on jugea à propos d'y mettre le feu après qu'on en eut enlevé l'équipage, & on le laissa voguer où il put. La nuit suivante le vent commença à se renforcer avec de grands éclairs & beaucoup de pluïe; ce qui fit juger que ce gros tems ne finiroit que par un ouragan. Cette sorte d'orage, ainsi apellée par les habitans des Antilles, est le plus terrible accident dont on puisse être surpris en ces lieux-là. C'est une espéce de conspiration de tous les vents ensemble, qui sont comme luttans les uns contre les autres, & qui en vingt-quatre heures, ou même souvent en moins de tems, sautant par tous les rumbs, & parcourant toutes les pointes du compas, souflent avec tant de violence & avec une impétuosité si terrible, qu'il semble que le ciel & la terre aillent se confondre & périr. Ils arrachent de la terre les arbres avec leurs racines: ils abatent des forêts entiéres: ils enlevent des rochers de dessus les montagnes, & les précipitent dans les vallées: ils renversent les édifices: ils désolent les campagnes: ils troublent & agitent la mer avec tant de furie, & élevent si haut les vagues, qu'elles paroissent mêlées avec la suprême région de l'air, & avec le ciel même. Il mettent en piéces les vaisseaux qui sont le long des côtes, & les brisent aussi menu que des coupeaux, ou les emportent au milieu de la mer, ensorte qu'ils s'ouvrent & qu'ils périssent. Ces ouragans qui n'avoient acoutumé de se faire sentir que tous les sept

1665. Sweers & 't Hoen.

* 180. *tonneaux.*

Ruiter trafique quelques-unes des prises pour du sucre.

La plupart des vaisseaux Hollandois arrivent à St. Eustache. 14. *Mai.*

Ruiter descend à terre. 15. *Mai.*

Le Gouverneur demande de la poudre qu'on lui acorde. 15. *Mai.*

Meppel revient sous le pavillon. 16. *Mai.*

On brule un petit vaisseau Anglois qui étoit trop lége & trop foible de bois. 16. *Mai.*

Déscription des ouragans.

1665. ans aux mois de Juillet, d'Août, & de Septembre, reviennent depuis quelque tems deux fois & même trois fois par an. Ainſi ce n'étoit pas ſans raiſon qu'on aprehendoit l'éfet d'un tel orage, qui auroit ſans doute détruit toute l'eſcadre. La fraicur redoubla encore le lendemain matin que le vent continua à ſe renforcer, mais ſur le haut du jour il s'apaiſa, & le tems s'éclaircit. Après cela le Vice-amiral fit toüer juſqu'au rivage trois priſes, dont l'une étoit une flûte du port d'environ 70. laſtes, dont le Capitaine Henri Adrianſz. s'étoit rendu maître : l'autre étoit une pinaſſe du port de cent laſtes, tombée entre les mains du Capitaine Swart ; & la troiſiéme étoit un petit bâtiment de 20. laſtes, pris par le même Capitaine Henri Adrianſz. Ces trois vaiſſeaux étoient vuides, & tout-à-fait hors d'état de naviger. Le même jour il fut encore vendu trois autres priſes, deux deſquelles avoient été faites par le Capitaine Sweers proche de Nieves, une nommée *Ste. Anne*, du port d'environ 80. laſtes, qu'on vendit douze milliers de ſucre ; & une petite frégate Eſpagnole du port de vingt laſtes, que les Anglois avoient armée en courſe ; & qui fut donnée pour trois milliers de ſucre. La troiſiéme étoit une barque nommée *Hartenvrée* du port de dix laſtes, dont le Capitaine Henri Adrianſz. s'étoit auſſi rendu maître devant Montſerrat, pour laquelle on eut un millier de coton. Enſuite il fut réſolu qu'à cauſe du peu de vivres dont l'eſcadre étoit pourvûë, on n'aborderoit point aux Nouveaux Païs-bas, mais qu'on prendroit ſon cours droit à Terre-neuve pour s'emparer de ce qu'on y trouveroit de bâtimens Anglois. Pour cet éfet on mit à la voile ſur le ſoir, l'eſcadre étant alors forte de douze navires de guerre, avec la flute *le Chameau*, le brulot *Ste. Marte*, & cinq priſes *l'Afrique*, *Nieves & Antigoa*, *Ste. Barbera*, *les Armes d'Angleterre*, & *le Roi Jaques*, outre un vaiſſeau marchand de Rotterdam, nommé *le Cerf*, qui ſe mit ſous ſon eſcorte. Alors on établit de nouveau l'ordre qu'il falloit tenir à l'égard du pavillon, afin que ceux qui pourroient s'en être écartés par quelque accident, fiſſent leur poſſible pour ſe rendre à Terre-neuve, le rendévous devant être par la hauteur de Cabo Roſſo ou du cap de Roze, qui eſt la pointe la plus Méridionale de Terre-neuve dans l'Amérique Septentrionale, & qui gît à deux lieuës de terre. Lors qu'on fut arrivé par la hauteur de 21. degrés, on jugea à propos d'envoier en Hollande la priſe *les Armes d'Angleterre*, qui avoit éte faite par le Capitaine van Nès, parce que ce bâtiment étoit fort mauvais voilier. Il fut ordonné à André Pieterſz. de Windt qui le montoit, de faire le tour d'Ecoſſe, & de s'avancer vers la Norvègue juſques devant Berg. Là il devoit prendre langue ſur la diſpoſition des afaires de la Hollande avec l'Angleterre, & s'il croioit qu'il y eût aſſés de ſûreté il lui étoit enjoint de ſe rendre dans le premier port de Hollande, comme dans le plus favorable pour lui, puis qu'il verroit plutôt ceſſer le danger : mais s'il y avoit trop de péril à faire cette route, il avoit ordre de prendre celle de Hambourg ou d'Embden. Ruiter envoia par ce bâtiment des Lettres pour ſervir d'inſtruction par avance de la plupart des choſes qui s'étoient paſſées dans l'Amérique. Après cela l'eſcadre continuant ſa route fut ſouvent retardée par des vents contraires. Elle tomba auſſi quelquefois dans le calme, & fut fort incommodée de la brume juſques à l'onze de Juin, que Ruiter qui craignoit que par un tems ſi embrumé les vaiſſeaux ne vinſſent à s'écarter les uns des autres, convoqua le Conſeil de guerre à ſon bord, où il fut de nouveau conclu. *Qu'on feroit tous les éforts poſſibles pour aborder à Terre-neuve, & y inſulter les vaiſſeaux Anglois & leurs Forts, s'emparer de leurs éfets, & ne leur laiſſer ou ne leur donner que les barques & les vivres qui leur ſeroient néceſſaires pour ſe rendre en Angleterre, ou dans la Nouvelle Angleterre. Qu'après cette expédition chacun feroit de l'eau afin de continuer ſa route vers la Hollande par le tour d'Ecoſſe, & en faiſant le tour de Hitland par le Nord ; mais qu'en cas que quelque accident ou de tempête, ou de brume, ou de mâts rompus, ou de vergues briſées, vint à ſéparer l'eſcadre, le rendévous ſeroit à la pointe Méridionale de Féro, au Nord de Hitland, où les vaiſſeaux qui y aborderoient les premiers, atendroient cinq jours la venuë de ceux qui ſe ſeroient écartés. Que ſi ceux qui ſeroient arrivés les premiers aprenoient en ce lieu-là que dans la mer d'Allemagne il n'y eût rien à craindre de la part des Anglois, ils prendroient inceſſamment leur cours vers le Vlie ou vers le Texel. Que ſi aiant moüillé dans l'un de ces deux ports on leur aſſuroit qu'il n'y auroit point de peril non plus devant la Meuſe, les vaiſſeaux qui étoient de ce quartier-là pourroient y faire route, ou à Goerée. Que ſi à Terre-neuve, ou ailleurs ſur*

On toüe trois priſes au rivage. 17. *Mai.*

On en vend encore trois autres. 17. *Mai.*

L'eſcadre fait route vers Terre-neuve. 17. *Mai.*

L'ordre qui eſt établi pour la route. 19. *Mai.*

On envoie devant en Hollande une priſe Angloiſe qui étoit peſante à la voile. 20. *Mai.*

11. *Juin.*

Nouveaux ordres établis par le Conſeil de guerre pour les vaiſſeaux qui pourroient s'écarter de l'eſcadre. 11. *Juin.*

ſur la route, on avoit avis que les Anglois euſſent de grandes forces dans la mer d'Allemagne, le long des côtes de Hollande on prendroit ſon cours de Féro par un degré au Nord de Hitland, vers la pointe de Stadt, & enſuite le long de la Norvègue juſques au de là du Liedt de Berg dans le même païs. Que là on tâcheroit de s'éclaircir ſi les forces Angloiſes, étant ſur les-dites côtes de Hollande, ſeroient beaucoup ſupérieures à celles de l'eſcadre, auquel cas on ſe retireroit promtement à Berg, où l'on ſe pourvoiroit de vivres, & où on délibéreroit ſur les meſures qu'il y auroit à prendre. 1665.

Le 13. du Mois, l'eſcadre ſe trouva par la hauteur des 46. degrès, où l'on découvrit les terres à l'Oüeſt du Cap de Roze, ſelon l'eſtime. Ruiter aſſembla le Conſeil de guerre*, & aiant ſû qu'il n'y avoit perſonne qui eût connoiſſance de ces païs-là, il fallut ſe réſoudre à y aborder la ſonde à la main, & en prenant toutes les précautions acoutumées en pareille ocaſion, pour éviter les bancs & les hauts-fonds. En navigeant on vit des multitudes de gros poiſſons preſque ſemblables aux balénes du Nord, & l'on pêcha quantité de moruës; mais on ne remarqua ni fumée ni feu dans le païs, ni aucune aparence qu'il y eût des habitans. Le 15. Ruiter commença à conjecturer qu'on étoit au Nord du Cap de Roze, & voiant alors une baie qui s'enfoncoit fort avant dans les terres, il y fit nager ſa chaloupe remplie de gens qui n'y trouvérent point de vaiſſeaux. Il ordonna auſſi à Sweers de ranger la côte, lequel bien-tôt après fit un ſignal, parce qu'il avoit pris une barque de pêcheur. Ruiter s'avança vers ce parage, qui étoit au Sud de la baie de Bulſt, où il aprit du Maître de la barque, que Sweers envoia à ſon bord, qu'il y avoit deux bâtimens Anglois dans cette baie. En ce tems-là les Hollandois découvrirent pluſieurs fois des montagnes de glace; car en été il faiſoit auſſi froid ſous ce climat, qu'il fait dans la Hollande au cœur de l'hiver. Cette grande iſle de Terre-neuve, dont les mers ſont fort poiſſonneuſes, & fourniſſent de la moruë à toute la France, à l'Eſpagne, à l'Italie, & à d'autres païs encore, gît au Nord-eſt dans l'Amérique, proche des côtes de la Nouvelle France & du Canada, au golfe de St. Laurent par les 48. degrés de latitude Septentrionale. Elle a quantité de grands havres & de baies, outre celle de Bulſt dont j'ai déja parlé; entr'autres la baie de Préti, & celle de St. Jean, dans leſquelles il y avoit auſſi alors trois ou quatre bâtimens Anglois, ſuivant le raport du pêcheur. Le Vice-amiral fit trois diviſions de l'eſcadre. Il commanda à Sweers & à Swart d'entrer dans la baie de Bulſt; à Pomp & à Jean van Nès d'entrer dans celle de Préti; voulant lui-même prendre ſon cours avec Meppel, Aart van Nès, de Wildt, Haaxwandt, & van der Zaan vers la baie de St. Jean, & donnant ordre aux autres de s'y rendre auſſi dans la ſuite. Sweers & Swart prirent dans la baie de Bulſt deux bâtimens, *l'Etoile du Matin*, qui étoit chargé d'huile de ſel & de vin, & *Marie Dione*, qui n'avoit point de cargaiſon. Pomp & Jean van Nès ne prirent qu'un vaiſſeau, qui n'étoit auſſi preſque point chargé, & dans lequel il n'étoit demeuré perſonne de l'équipage. Le matin du 16. Ruiter avec ſon eſcadre arriva proche d'une pointe, qui eſt à une lieuë au Sud de la baie de St. Jean, & la doubla avec de Wildt, Haaxwandt, & van der Zaan: mais Meppel, van Nès, 't Hoen, Henri Adrianſz., Enno Doedeſz. Star, ni les priſes qui les ſuivoient ne purent la parer, & furent obligés de changer de bord. Sur le midi Ruiter entra avec beaucoup de péril dans la baie, car l'entrée n'étoit que de la largeur de deux vaiſſeaux, bordée de roches des deux côtés. Les Anglois y avoient tendu un cable pour arrêter le gouvernail; mais la chaloupe du vaiſſeau pavillon qui nageoit devant, l'enleva & le rompit. Le Vice-amiral ſe rendit maître d'une frégate nommée *Jonathan*, du port de 80. laſtes, arrivée d'Angleterre depuis ſix ſemaines, dans laquelle il ne reſtoit de ſa charge qu'un peu de ſel. Van der Zaan prit une flûte de 60. laſtes, nommée *le Cheval noir*, mais vuide, & dont l'équipage auſſi-bien que celui de la frégate s'étoit ſauvé à terre. Barent Hom, Lieutenant du Capitaine & Contre-amiral Haaxwandt, alla querir à terre le pavillon Anglois, & eut pour recompenſe 25. livres. On ne trouva dans cette iſle que des gens très-pauvres & très-miſérables; mais quantité de poiſſon lequel n'étoit pas encore aſſés ſec, & dont on ne laiſſa pas de porter une partie à bord. L'équipage de Ruiter qui étoit deſcendu à terre pour piller, prit à la chaſſe cinq ou neuf vaches, & tua douze pourceaux. Le lendemain matin Ruiter envoia

L'eſcadre arrive proche du Cap de Roze à Terre-neuve. 13. *Jum.*

Ruiter reçoit des avis touchant les vaiſſeaux Anglois. 15. *Juin.*

Il fait trois diviſions de ſon eſcadre. 15. *Juin.*

On prend deux bâtimens dans la baie de Bulſt.

Et un autre dans celle de Préti. 16. *Janvier.*

Ruiter entre avec quatre vaiſſeaux dans la baie de St. Jean.

Où l'on prend deux bâtimens.

1665. Meppel y entre auſſi avec les autres vaiſſeaux & deux priſes. ſon canot en mer avec deux pilotes pour ſervir de lamaneurs à Meppel & aux autres. Peu après ils entrérent auſſi dans la baie & y menérent deux priſes, toutes deux faites le même jour, l'une nommée *Guillemine*, du port de 25. laſtes, par le Capitaine Henri Adrianſz.; & l'autre nommée *Barbera*, par le Contre-amiral van Nès, toutes deux venuës depuis peu d'Angleterre, & chargées de vivres. Les équipages de ces petits bâtimens diſoient qu'en Angleterre on avoit relâché les vaiſſeaux Hollandois qui y avoient été arrêtés, & qu'on eſpéroit encore que les deux Nations en viendroient à un acomodement : mais cet avis étoit faux, & les Anglois ne parloient ainſi que pour engager Ruiter à les relâcher eux-mêmes. Au contraire on aprit à Terre-neuve, qu'en Angleterre on avoit défendu qu'il ſortît aucun vaiſſeau du Roïaume, afin de pouvoir rendre plus aiſément les équipages des navires de guerre complets; & que c'étoit par cette raiſon qu'on trouvoit alors ſi peu de bâtimens dans les baies de cette iſle. Que le Capitaine Jean Bankert, qui avoit fait voiles de Zélande avec trois vaiſſeaux, aiant ſoutenu un long combat contre les navires du Roi, avoit été enfin pris. Qu'en conſidération des ſervices qu'il avoit ci-devant rendus au Roi, on lui avoit acordé ſa liberté & permis de s'en retourner en Zélande, mais que les équipages avoient été retenus priſonniers. Que Thomas Allin, qui commandoit l'eſcadre d'Angleterre dans le Détroit, aiant ataqué la flote des P. V. qui venoit de Smirne, en avoit coulé bas un vaiſſeau & en avoit pris deux autres devant Cadix, peu de tems après que Ruiter en fut parti. Les deux petits bâtimens Anglois deſquels on s'étoit emparé, fournirent à l'eſcadre beaucoup d'excellent biſcuit d'Angleterre, avec de la viande, des pois & de l'huile. On trouva en même tems dans l'iſle quantité de bonne eau, & une grande abondance de poiſſon. D'ailleurs on prenoit tous les jours une infinité de moruës. Une fois entr'autres on en prit deux cens en deux heures. Toutes ces choſes fournirent aux équipages des rafraîchiſſemens dont ils avoient beſoin : mais on ſe trouvoit embaraſſé du grand nombre des Anglois, qui étoient ſur les vaiſſeaux juſqu'à trois cens, auxquels on avoit ôté leurs bâtimens; car on voioit bien qu'on ne pouvoit ſans danger retenir tant d'ennemis avec ſoi. Ce qui ſe paſſa en cette ocaſion mérite bien d'être ici remarqué & déduit avec toutes ſes circonſtances; car l'Ecrivain Anglois qui a fait l'abrégé de la vie de Ruiter, n'a pas craint de s'exprimer ainſi ſur ce ſujet. *Ruiter faiſant voiles de la Barbade à Terre-neuve prit pluſieurs vaiſſeaux marchands, pilla tout ce qu'il y trouva, & laiſſa tous les équipages ſans vivres : action indigne d'un ſi brave homme, & qui ne répondoit pas à la réputation qu'il s'étoit aquiſe.* Mais afin qu'on ne blâme pas ainſi ce grand homme injuſtement, & qu'il n'y ait plus perſonne aſſès hardi pour le condamner ſur un fait qui devroit lui atirer des loüanges, l'amour de la vérité, qui eſt l'ame de l'Hiſtoire, m'oblige de raporter ici mot à mot le contenu de la Réſolution qui fut priſe le 17. de Juin ſur le ſujet des priſonniers dont il s'agit; puis que l'original qui en fut alors ſigné & de lui & des Membres de ſon Conſeil de guerre, ſe trouve encore aujourdhui en eſſence. Voici ce qu'il porte.

Avis contraires.

L'eſcadre trouve des vivres ſur ces priſes.

On eſt embaraſſé du grand nombre de priſonniers Anglois.

Fauſſetés imputées à Ruiter.

The Lief of de Ruiter pag. 42.

Copie de la Réſolution priſe par Ruiter & par le Conſeil de guerre, qui prouve le contraire.

17. *Juin.*

Michel Adrianſz. de Ruiter, Jean Corneliſz. Meppel, Vice-amiraux de Hollande & de Oüeſt-friſe, Aart van Nès Contre-amiral, le Commandeur Gédéon de Wildt, les Capitaines & Contre-amiraux Leendert Haaxwandt & Guillaume van der Zaan, enſemble les autres Capitaines & Membres du Conſeil de guerre.

Ont aujourdhui conclu & arrêté, ainſi qu'il ſont par ces préſentes, qu'il ne ſera point fait d'éxécution militaire par le feu ſur les côtes de St. Jean de Terre-neuve, par ce que les Habitans y ſont très-pauvres, & qu'ils y vivent dans une auſſi grande miſére, qu'il eſt poſſible aux hommes de la ſuporter. Que chacun ſeulement s'y pourvoira de poiſſon, & y fera de l'eau & du bois. Qu'on y donnera le radoub avec toute la diligence poſſible au Jonathan *vaiſſeau Anglois, afin de l'emmener avec nous. Qu'on laiſſera aux priſonniers Anglois trois petits bâtimens, un de Plimouth, un de Darmouth, & un de Barnſtable, pour les tranſporter en Angleterre ou dans la Nouvelle Angletrre, d'autant qu'à préſent ils ſont au nombre de 300. Qu'on leur fournira des vivres pour cinq ſemaines, ſavoir cinq milliers & demi peſant de biſcuit, ſoixante-trois ſacs de pois, vingt-quatre oxhoofds de blè ou mouture * avec deux grands chauderons pour braſſer de la biére. Plus deux oxhoofds de lard, quatre tonnes de viande, un oxhoofd d'eau de vie, vingt lignes avec les hameçons & quelques filets pour pêcher. Toutes leſquelles choſes ont été ainſi réglées à cauſe des beſoins preſſans & du miſérable état de ces gens-là. Fait & arrêté à bord du vaiſſeau pavillon* le Miroir, *dans la baie de St.*

* *Mout.*

Jean

Jean de Terre-neuve le 17. de Juin 1665. Signé. *Michel Adrianſz. de Ruiter*, *J. C. Meppel*, *Aart van Nès*, *Govert 't Hoen*, *Henri Adrianſz.* 1665.

Qu'on juge maintenant à la vûë de cet Ecrit, ſi l'on n'en uſoit pas avec les priſonniers Anglois ſelon les règles de la raiſon & de la charité, qui éxigent des hommes le même traitement envers leurs ſemblables, qu'ils déſireroient qu'on leur fît en pareille ocaſion. Mais ne fit-on rien de plus ? Cette action n'étoit-elle point au deſſus des règles ordinaires, & ne rempliſſoit-elle pas même les devoirs du Chriſtianiſme ? N'étoit-ce pas donner à manger à ſes ennemis lors qu'ils avoient faim ? Ruiter n'en ſavoit-il pas aſſès par leurs propres têmoignages, & n'avoit il pas apris d'eux-mêmes, qu'elles étoient les hoſtilités que les Anglois éxerçoient en tous lieux par les ordres de leur Roi contre les Sujets des Etats, même dans l'Europe ; & n'avoit-il pas lieu, ſelon le droit de la guerre, de les regarder comme des ennemis ? Néanmoins tout ennemis qu'ils étoient il avoit raiſon de prendre pitié de leur miſére. Le lendemain il envoia prendre à terre ſix piéces de canon de huit livres de balle, que les Anglois y avoient, & les fit charger ſur l'une des priſes pour ſervir de leſte. Dans le même tems les équipages furent ocupés à faire de l'eau, & diſpoſérent toutes choſes pour le départ, Ruiter aiant enjoint aux Capitaines de faire apareiller, & de ſe tenir ſous voiles. Le lendemain il fit donner aux priſonniers les trois bâtimens, *Barbera*, *le Cheval Noir*, & *Guillemine*, qui leur étoient deſtinés par la Réſolution priſe le 17. du Mois, afin qu'ils puſſent ſe retirer ou en Angleterre, ou dans le Nouvelle Angleterre. On leur fournit auſſi les vivres mentionnés dans la même Réſolution, & on leur donna permiſſion d'aller où ils voudroient, dequoi ils parurent très-contens. Le V. Amiral prétendoit mettre à la voile le lendemain matin, mais il fut arrêté par le calme, & enſuite il ſe leva un vent de mer qui l'empêcha de ſortir de la baie, où les Capitaines van Nès & Pomp le joignirent encore après midi. Ils raportérent que le vaiſſeau qu'ils avoient pris dans la baie de Préti, avoit été brûlé après en avoir enlevé tout ce qui y étoit ; & que les matelots qui étoient deſcendus à terre avoient pillé quelques maiſons, & y avoient mis le feu. Le lendemain 20. du Mois, Ruiter aiant fait tirer le coup de partance, ſortit hûreuſement de la baie de St. Jean, & prit ſon cours vers celle de Bulſt, pour y chercher les Cap. Sweers & Swart qu'on n'y trouva point. Mais le lendemain à la pointe du jour aiant découvert quatre voiles à-peu-près à quatre lieuës au large, on leur donna la chaſſe. C'étoient les navires de ces deux mêmes Capitaines avec les deux petits bâtimens *l'Etoile du matin*, & *Marie Dione*, tous deux par eux pris dans la baie de Bulſt. Ils étoient fort délabrés, le plus grand, qui navigeoit depuis plus de 25. ans, n'aiant que de vieilles voiles ; & l'autre n'étant pas en meilleur état ; de ſorte qu'on prit le parti de les brûler pour décharger l'eſcadre de cet embaras ; ce qui fut éxécuté auſſitôt qu'on eut enlevé un peu de ſel, d'huile & de vin, qui y reſtoient encore.

On va prendre du canon à terre.

18. *Janvier.* On prépare toutes choſes pour le départ.

On donne trois petits bâtimens aux priſonniers Anglois.

Et on les pourvoit de vivres.

19. *Juin.* Le départ de Ruiter & de l'eſcadre de la baie de St. Jean.

20. *Juin.*

On brûle deux bâtimens Anglois délabrés.

Après cette expédition Ruiter ne ſongea plus qu'à ramener en Hollande par la route des iſles de Féro toute l'eſcadre qui conſiſtoit alors en dix-neuf ou vingt voiles, en y comprenant le vaiſſeau marchand de Rotterdam, dont il a été fait mention. Il prit donc ſon cours à l'Eſt-quart-au-Nord, & à l'Eſtnordeſt faiſant aſſès bonne route. Le dernier du Mois, ſe trouvant par la hauteur des 56. degrès & demi, il aſſembla le Conſeil de guerre tandis qu'il ne faiſoit point de mer. On y délibéra ſur les meſures qu'il y auroit à garder avec les Sujets du Roi d'Angleterre, lors qu'on ſeroit entré dans l'Europe. A la vérité l'ordre des Etats Généraux du 12. de Décembre précédent, portoit ſeulement qu'on n'épargnât point les Anglois hors de l'Europe ; mais depuis ce tems-là on avoit apris des Anglois mêmes à Terre-neuve, que les Sujets de l'Angleterre enlevoient indifféremment ceux de L. H. P. par tout où ils les pouvoient rencontrer ; & d'ailleurs il étoit certain qu'il n'avoit pas été poſſible aux Etats Généraux d'envoier ſur la route de nouveaux ordres aux Commandans de l'eſcadre. Cependant le Conſeil de guerre eſtimoit que la loi de la Nature enſeignoit aſſès clairement, qu'il leur étoit permis d'ataquer en tous lieux ceux qui ataquoient & inſultoient ſans ceſſe les Habitans des P. V., & ſur ce fondement il fut arrêté : *Que l'eſcadre ne laiſſeroit point paſſer d'ocâſion favorable d'inſulter les Sujets du Roi d'Angleterre, auſſi-bien dans l'Europe qu'au dehors, puis qu'ils avoient eux-mêmes commencé d'enlever les Hollandois par tout où ils les avoient trouvés : mais que ſi l'on pouvoit prendre quelques-uns de leurs vaiſſeaux on les endommageroit le moins qu'il ſeroit poſſible, & qu'on les emmeneroit ſeulement, afin qu'ils puſſent être livrés au Conſeil de l'Amirauté, pour en diſpoſer ſelon les intentions de L. H. P.* Outre cela il fut conclu que ſi l'eſcadre venoit à être diſperſée par

21. *Juin.* L'eſcadre pourſuit ſa route.

Délibération ſur ce qu'il y avoit à faire avec les Anglois dans l'Europe.

Ruiter & le Conſeil de guerre prennent la Reſolution de les inſulter dans l'Europe.

30. *Juin.*

1665. Il fait devancer deux des meilleurs voiliers pour aller a la découverte. 30. *Juin.*

la tempête, par la brume, par quelque accident de mâts rompus & de vergues briſées, ou par quelque autre voie, le rendévous ſeroit à la pointe Sudeſt des iſles de Féro. Au même tems il fut permis au Capitaine Jaques Swart, qui montoit la frégate *Edam*, & au Lieutenant du Capitaine van Nès, qui commandoit la priſe *Ste. Barbera*, bâtimens qui étoient tous deux les plus fins de voiles qui fuſſent dans l'eſcadre, de la devancer le jour & la nuit d'aſsès loin, quand le tems ſeroit clair & ſérein, ſans pourtant s'en écarter ſi fort que s'il ſurvenoit un tems embrumé ils ne puſſent aiſément rejoindre le pavillon. Il leur fut auſſi ordonné d'amener tous les bâtimens Anglois qu'ils pourroient joindre, & qu'en aprochant des iſles de Féro, ils euſſent à s'enquérir éxactement par toutes les voies qui s'ofriroient, en quel état étoient les afaires entre la Hollande & l'Angleterre. Il fut encore arrêté, que puis qu'on avoit alors aſsès de vivres, par le moien de ceux qui avoient été tirés des vaiſſeaux Anglois pris à Terre-neuve, on en diſtribuëroit deſormais aux équipages trois fois le jour, ſelon l'ancienne coutume. Le beſoin qu'on avoit d'entretenir les forces & le courage tant des ſoldats que des matelots, obligea de rétablir cet uſage, afin que ſoutenant mieux les incommodités de la mer ils fuſſent en même tems en état de faire une plus vigoureuſe réſiſtance à l'ennemi, ſi l'on venoit à le rencontrer.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE HUITIEME.

PEndant que dans l'Afrique, au Cap Vert, le long des côtes de la Guinée, dans l'Amérique, aux Antilles, & à Terre-neuve, le Vice-amiral Ruiter éxécutoit les ordres de L. H. P. avec un ſuccès ſi avantageux, il ſe paſſoit dans les P. V. des afaires importantes, à l'égard des différens, qu'elles avoient avec l'Angleterre, deſquels j'ai déja fait une légére mention ci-deſſus. Mais il eſt à propos de parler un peu plus amplement de cette rupture, qui arriva enfin; & qui fut ſuivie de la plus ſanglante guerre ſur mer, dont on ait peut-être jamais oüi parler; parce que ce fut cet incident qui fournit à Ruiter l'ocaſion d'être enfin élevé au premier degré du commandement des armées navales de l'Etat. Les Anglois aiant arrêté un grand nombre de vaiſſeaux des P. V. en mer, & dans les ports d'Angleterre où ils étoient entrés, & où ils ne croioient pas devoir être traités en ennemis, les déclarérent tous de bonne priſe, ſans avoir auparavant fait aucune déclaration de guerre, ni donné de Lettres de repréſailles*. Du côté des Etats, pour prévenir la guerre, ou pour l'étoufer dans ſa naiſſance, il avoit été pluſieurs fois ofert de faire en toutes les Cours ordinaires bonne & briéve juſtice aux Anglois, qui auroient quelque choſe à prétendre ou à requérir contre les Habitans des P. V. L'un des principaux ſujets de plainte qu'ils prétendoient avoir, concernoit les vaiſſeaux nommés *Henri Bonnaventure*, & *Bonne Eſpérance* †, procès qu'il y avoit déja longtems qu'on croioit ‡vuidés; Mais parce qu'il y eut des gens qui au dernier Traité fait avec le Roi d'Angleterre l'An 1662. le voulurent faire revivre, il fut convenu dans l'article 15. * par complaiſance pour le Roi, que ceux qui prétendoient avoir ſoufert des pertes dans ces deux vaiſſeaux, *pourroient pourſuivre le procès qu'ils avoient intenté ſur ce ſujet.* Le ſens des termes Latins *poterint litem inceptam proſequi*, fut la matiére d'un nouveau différent. Les Etats Généraux prétendoient * que les Demandeurs devoient ſe pourvoir devant les Juges ordinaires, & inſtruire leurs procès dans les formes: mais les Anglois expliquoient ces termes tout autrement, & ſoutenoient que les Etats mêmes devoient expédier cette afaire, ſans là renvoier aux tribunaux ordinaires†. Il y eut de grandes conteſtations ſur ce chef. Enfin pour les faire entiérement ceſſer les Etats ofrirent par un mémoire ‡, de remettre l'afaire au jugement du Parlement de Paris, ou de quelque autre Cour qui ne fût point partiale. Cette propoſition ne fut point acceptée, & il ne parut pas plus de jour à convenir enſemble ſur tous les autres différens. Cependant on ſait que pour entretenir la paix, ou pour la rétablir, il avoit été propoſé & ofert de la part de L. H. P. que ce qui avoit été reſpectivement pris ſeroit reſtitué; ou que ſi l'Angleterre croioit y trouver mieux ſon compte chaun retiendroit de ſon côté ce qu'il avoit pris. On ſait même que cette propoſition avoit été faite avant qu'on eût apris ce qui s'étoit paſſé dans les régions éloignées. Mais toutes ces ofres furent rejettées, & rien n'eut le pouvoir de changer la réſolution qui avoit été priſe de faire la guerre. On n'en demeura donc pas à ce qu'on avoit déja éxécuté dans l'Afrique & dans l'Amérique, où l'on

1665. Récit de ce qui ſe paſſa entre la Hollande & l'Angleterre, pendant l'expédition de Ruiter.

Il y eut quantité de vaiſ. Hollandois arrêtés & déclarés de bonne priſe.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 351.

Ofres des Etats pour prévenir la guerre.

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 78.

‡ *Voi Aitzéma.* XLII. 902.

* *Aitzéma* XLII. 911. 917.

* *Aitzéma* XLIV. 95. 76. 72. 73.

† *Aitzema* XLIV 70.

‡ *Aitzéma* XLIV. 289. XLV. 376.

Nouvelles ofres contenuës *dans une Lettre des Etats écrite le mois de Decembre au Roi d'Angleterre.*

1665. avoit enlevé aux Hollandois la ville de la Nouvelle Amſterdam, & tous les Nouveaux Païs-bas †; on en vint à commettre de nouvelles hoſtilités contre eux ſur la côte d'Epagne. Une flote marchande richement chargée, que les Hollandois atendoient de Smirne, fut ataquée à l'impourvû le 29. de Décembre de l'année précédente, par ſept navires de guerre ſous le commandement de Thomas Allin devant Cadix, ou le Cap. Pierre van Braakel qui commandoit l'eſcorte de cette flote, conſiſtant en trois navires de guerre, fut tué dès le commencement du combat. Ce fut en cette ocaſion qu'il arriva une avanture laquelle n'ajant point encore été rapportée dans aucune autre Hiſtoire, ni vantée comme elle eſt digne de l'être, mérite de trouver ici place, afin de rendre juſtice à la valeur de celui qui y a eu la principale part, & de ne laiſſer pas enſevelir la mémoire d'une ſi généreuſe action. La Maître Jean Reyloffz. de Hoorn, qui montoit un vaiſſeau marchand nommé *le Roi Salomon*, aiant été ataqué ſeul par quatre navires de guerre qui l'environnoient, & lui envoioient de toutes parts des bordées entiéres, ſe défendit très-longtems avec une intrépidité qui ne ſe peut exprimer, eſpérant toûjours qu'on viendroit le dégager. Mais perſonne n'aiant le courage d'aller à ſon ſecours, il fut enfin abſolument deſemparé & mis hors d'état de défence, de ſorte qu'une frégate l'aiant acroché, il y ſauta quantité de gens à l'abordage, qui après un long & opiniâtré combat taillérent en piéces tout ce qui ſe préſenta devant eux. Mais quoi que les ennemis fuſſent déja maîtres de preſque tout le pont d'enhaut, Jean Reyloffz. ſe défendit encore vaillamment de deſſus le corps de garde, & ne ſe rendit que lors qu'il vit que ſon bâtiment percé en pluſieurs endroits à l'eau, en étoit déja preſque rempli. Cependant comme quelques-uns des ſabords, briſés par les coups qui y avoient donné, ne purent être fermés, il coula bas en un moment avec plus de cent Anglois dont la plupart furent noiés; tandis que le brave Maître qui s'étoit jetté avec très-peu de ſes gens dans le canot, n'aiant pu mettre la chaloupe à la mer, parce que la grande vergue du vaiſſeau & le grand pacfi étoient tombés deſſus, ne laiſſa pas de ſe ſauver, au bord d'une frégate Angloiſe, quoi qu'avec beaucoup de peine & de péril. Ainſi le butin de ce riche vaiſſeau échapa aux Anglois qui ne prirent de toute cette flote que deux bâtimens qui s'étoient trop avancés au préjudice des ordres qu'ils avoient reçus. Toutes ces violences aiant été éxercées ſans aucune précédente déclaration de guerre, Jean Reyloffz. ne laiſſa pas d'être emmené en Angleterre, & d'y être retenu priſonnier pendant pluſieurs † années. Lors que les Etats Généraux, par une certaine Lettre qui fut lûë le 24. de Janvier dans leur Aſſemblée, eurent reçu avis de l'inſulte qui avoit été faite à la flote de Smirne, L. H. P. prirent enfin la réſolution d'y pourvoir à l'avenir: car les fréquentes hoſtilités qui avoient été exercées contre leurs Sujets par les Anglois, premiérement dans l'Afrique & dans l'Amérique, & de nouveau dans l'Europe, ne leur permettoient plus de diſſimuler leur reſſentiment. Il fut donc arrêté que leurs navires de guerre ataqueroient à leur tour tous les vaiſſeaux Anglois qu'ils pourroient rencontrer même dans l'Europe, ſoit qu'ils fuſſent équipés en guerre où en marchandiſe, & qu'ils tâcheroient de s'en rendre maîtres, & de les amener dans les ports de l'Etat, juſques-à-ce que le Roi de la Grande Bretagne eût fait réparation de tous les excès qui avoient été commis, ou qu'il y eût avec lui quelque Traité ſur ce ſujet. Pour cet éfet il fut ordonné à toutes les Amirautés de mettre promtement en mer les frégates légéres qu'elles auroient prêtes, afin de combatre tout ce qu'elles pourroient joindre de vaiſſeaux Anglois. Cependant comme on équipoit en Hollande auſſi-bien qu'en Angleterre de puiſſantes armées navales, les Etats de cette Province s'aſſemblérent pour délibérer de quelle maniére devroit agir celle qui d'abord ſeroit miſe en mer au printems, & ſur les forces qui devoient encore y être jointes. Ils cherchérent en même tems les moiens d'y établir des Chefs d'expérience & de conduite, & jugérent à propos par des raiſons très-fortes de créer un plus grand nombre d'Oficiers Généraux, & qui fuſſent plus acrédités qu'il n'y en avoit eu auparavant. Ils réſolurent donc de faire choix de trois Lieutenans Amiraux, un ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, un autre ſous celui d'Amſterdam, & le troiſiéme ſous celui de Oüeſt-friſe ou du Quartier du Nord. Suivant cette Réſolution les Vice-amiraux Egbert Meeuſz. Cortenaar, Michel de Ruiter, & Jean Corneliſz. Meppel furent faits Lieutenans Amiraux, le premier ſous le Collége de la Meuſe, le ſecond ſous celui d'Amſterdam, le troiſiéme ſous celui du Quartier du Nord. Ce fut de

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 64. 193.

Les Anglois ataquent devant Cadis la flote de Hollande qui revient de Smirne. 29 *Décembre* 1664. *Voi Aitzéma.* XLV. 353.

Valeur de Jean Reyloffz. qui ſe défend contre quatre navires de guerre juſques à ce que ſon vaiſ. mar. ſoit coulé à fond.

† *Voi Aitzema* XLV. 373. 386.

Les Etats prennent la réſolution de faire auſſi inſulter les Anglois par leurs vaiſſeaux de guerre.

Les Etats de Hollande trouvent à propos d'établir plus d'Oficiers Généraux de leurs armées navales. 24. *Janvier.* 29. *Janvier.*

Cortenaar Ruiter & Meppel ſont faits Lieutenans Amiraux.

cette

cette maniére que Ruiter ſans en rien ſavoir, abſent, & étant encore ſur les côtes de la Guinée, fut recompenſé de ſes ſervices par ſes Souverains, & élevé à la Chargé de Lieutenant Amiral. Les Etats de Zélande ne parurent pas contens de cette promotion de trois Lieutenans Amiraux. Ils regardérent cette démarche comme une nouveauté qui ne pouvoit être introduite que du conſentement de toutes les Provinces, & remontrérent que de tout tems l'Etat n'avoit eu qu'un Lieutenant Amiral, & que ſi cette dignité avoit été ordinairement acordée au Vice-amiral de Hollande, ils prétendoient qu'en ſon abſence, ou en cas de mort, le Vice-amiral de Zélande devoit lui ſuccéder, & avoir le commandement de toute l'armée navale. Les Etats de Hollande au contraire ne vouloient point conſentir que ce fût un Zélandois qui commandât, tant qu'il reſteroit un Lieutenant Amiral de leur Province qui fût en état de le faire; & c'étoit en cette vûë qu'ils en avoient établi trois. La Commiſſion de Ruiter pour cette nouvelle Charge, en date du 29. de Janvier quoi qu'il n'en eût connoiſſance que pluſieurs mois après, étoit conçuë en ces termes. 1665.

Les Zélandois ne ſont pas ſatisfaits de cette promotion de trois Lieutenans Amiraux.

Leurs raiſons.

Voi Aitzéma XLV. 460.

Motifs des Etats de Hollande.

La Commiſſion de Ruiter pour la Charge de L. Amiral ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam.

Les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe. Comme par des raiſons fortes & preſſantes qui concernent le bien de l'Etat en général, & de cette notre Province en particulier, ſur tout dans la préſente conjoncture de tems & d'afaires, nous avons jugé à propos de procéder à l'élection d'un Lieutenant Amiral de nôtre ſus-dite Province ſous le Collége de l'Amirauté réſident à Amſterdam. Savoir faiſons qu'aiant bonne connoiſſance par Nous-mêmes, & par les têmoignages qui nous ont été rendus de la fidélité, du zèle & de la valeur de Michel Adrianſz. de Ruiter, Vice-amiral ſous le ſus-dit Collége, de quoi il a tant de fois donné des preuves dans nos guerres maritimes, Nous l'avons établi & commis, & par ces Préſentes Nous l'établiſſons & commettons pour notre Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe ſous le Collége de la ſus-dite Amirauté. Et en conſéquence Nous lui donnons plein pouvoir, autorité & ſpécial commandement de tenir deſormais le ſus-dit rang de Lieutenant Amiral, d'en éxercer la Charge & en faire les fonctions; & de pourſuivre en cette qualité nos ennemis, de les afoiblir, & de tâcher de les vaincre par tous les moiens & toutes les voies qu'il en pourra trouver; enſemble de pourvoir autant qu'il lui ſera poſſible à ce que la navigation de la mer, des riviéres, & des autres eaux internes, ſe faſſe en toute ſureté & ſans empêchement; de veiller éxactement & de ſe tenir ſur ſes gardes au-dehors & au-dedans contre toutes irruptions & entrepriſes de nos ennemis: & enfin de faire en général & en particulier tout ce qu'un bon & fidèle Lieutenant Amiral de notre-dit Etat eſt obligé de faire. De toutes leſquelles choſes & de s'en aquiter fidèlement le ſus-dit de Ruiter ſera tenu de prêter entre nos mains le ſerment acoutumé; lequel étant une fois par lui fait, Nous requérons tous Rois, Princes, & Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs, Oficiers; les Magiſtrats des Républiques ou des Villes, & tous autres Alliés & Amis de cet Etat & de Nous, de favoriſer ledit Ruiter, & de lui prêter la main en tout ce qui regarde l'éxécution de ce préſent ordre & de ſa Commiſſion. En outre nous enjoignons & ordonnons à tous Oficiers, Commandans, & à tous autres gens de guerre ſervans ſur terre ou ſur mer, & ſoumis à notre obéiſſance, de reconnoître le ſus-dit de Ruiter pour notre Lieutenant Amiral, & de lui porter le reſpect qui lui eſt deu en cette qualité, & ce ſur les peines qui y apartiennent. Car ainſi nous a plû & plaît. Le tout proviſionnellement, & juſques-à-ce qu'il ſoit notoire que nous en aïons autrement ordonné. Donné à la Haie ſous notre grand ſeau qui ſera apposé à ces Préſentes. le 29. de Janvier l'An de notre ſalut 1665.

J. DE WILDT.

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT DE BEAUMONT.

Promotion d'autres Oficiers de la marine.

La promotion de Cortenaar, de Ruiter & de Meppel aux nouvelles Charges de Lieutenant Amiral, aporta auſſi du changement parmi les autres Oficiers de l'armée navale. Le Contre-amiral Aart van Nès fut fait Vice-amiral ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, & le Capitaine Jean de Liefde fut fait Contre-amiral. Le Contre-amiral Corneille Tromp fut élu Vice-amiral ſous le Collége d'Amſterdam

1665. dam, & le Comm. de Wildt fut Contre-amiral à ſa place. Koert Syverts Adelaar, fameux par ſes exploits contre les Turcs, & qui eſt préſentement au ſervice du Roi de Danemarc, fut créé Vice-amiral ſous le Collége de Oüeſt-friſe ou du Quartier du Nord; mais il remercia les Etats de l'honneur qu'ils lui avoient fait, & n'accepta point cet emploi, qui fut enſuite donné au Contre-amiral Volkert Schram, & le Cap. Fréderic Stachouwer fut fait Contre-amiral à ſa place. On donna auſſi en même tems au Vice Amiral Jean Evertſz. le titre de Lieutenant Amiral de Zélande.

Le Sieur de Waſſenaar eſt declaré Commandant en chef de forces maritimes de l'Etat.

Mais le Sieur de Waſſenaar L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, fut fait par L. H. P. Lieutenant Amiral Général en cette expédition, ou Commandant en chef de toutes les forces maritimes de l'Etat, à condition qu'en cas de mort ou de maladie le L. Amiral Cortenaar lui ſuccéderoit dans le commandement. En ce même tems, 1. Toute navigation fut interdite par placard * dans les P. V. ſur peine de confiſcation des bâtimens & de leurs charges ou de la valeur, ſoit que les vaiſſeaux fuſſent pris ou qu'ils arrivaſſent à bon port. 2. En particulier on défendit le tranſport de tout l'apareil néceſſaire pour la pêche de la baleine. 3. Et toute navigation & pêche en Groenlandt. 4. Et encore toute autre grande ou petite pêche avec toute entrée de harang ou de poiſſon ſalé. Par ce moien on prétendoit rendre plutôt & plus facilement complets les équipages des vaiſſeaux de l'armée, & pourvoir en même tems à la ſureté de tous les autres qui étoient obligés de demeurer dans les P. V. On tâcha auſſi d'inſpirer du courage à ceux qui ſeroient au ſervice en promettant des recompenſes plus grandes de beaucoup qu'on n'avoit jamais fait, tant à ceux qui ſe rendroient maîtres des vaiſſeaux Anglois, qu'à ceux qui auroient aporté & enlevé leurs pavillons. De plus on déclara par placard daté le 10. de Mars, que ceux qui dans un combat général ou dans une rencontre auroient pris un navire de guerre Anglois, retiendroient non-ſeulement le navire avec le canon, les agreils, les ancres, & tout ce qui s'enſuit & en dépend; mais mêmes que ceux qui pourroient ſe rendre maîtres du premier Amiral, outre le navire même & ſes dépendances, recevroient encore de l'Etat la ſomme de 50000. livres pour recompenſe de leur valeur. Qu'il ſeroit paié 30000. livres pour chacun des autres Amiraux qui auroit été pris; 20000. livres pour chacun des autres vaiſſeaux pavillons; 10000. livres pour chacun des navires de guerre du troiſiéme rang & au deſſus; & 6000. livres pour ceux du quatriéme & du cinquiéme rang, non compris les galiotes & les yachts. Pour le pavillon du grand perroquet du premier Amiral on promettoit de donner 2000. écus, & 1000. écus pour ceux des autres Amiraux; 500. écus pour les pavillons des perroquets d'avant; 300. écus pour ceux des perroquets de fougue, & 100. écus pour l'enſeigne de poupe. Ceux qui adreſſant des brulots pourroient détruire un navire de guerre ennemi devoient avoir pour recompenſe un tiers de la ſomme qui étoit atribuée aux vaiſſeaux de guerre de l'Etat qui ſe ſeroient rendus maîtres d'un pareil vaiſſeau. Les Particuliers qui voudroient équiper des brulots à leurs frais devoient auſſi avoir la même recompenſe. Ceux qui pourroient détruire un brulot prêt à aborder un navire de guerre de l'Etat, devoient recevoir 6000. livres pour ce ſervice. Tous les Habitans des P. V. qui par amour pour leur Patrie, & en vûë du ſervice de l'Etat, auroient équipé des vaiſſeaux en guerre, & ſe ſeroient joints à l'armée navale, devoient avoir pour chaque navire ennemi qu'ils prendroient, pour chaque pavillon qu'ils enleveroient, & enfin pour tous les autres cas ci-deſſus marqués, une fois autant qu'il étoit atribué aux navires de guerre de l'Etat en pareil cas; afin que chacun pût être recompenſé de ſa fidélité, de ſon courage, & de ſon afection. On propoſa encore d'autres gratifications particuliéres pour ceux qui pourroient dégager un navire de guerre d'un péril évident, ou le reprendre lors qu'il auroit été pris, & auſſi pour ceux qui hors d'un combat général pourroient s'emparer d'un vaiſſeau de guerre Anglois. Avec cela il fut arrêté que les veuves & les enfans de ceux qui auroient été tués, ſeroient paiés au double de ce que les maris & les péres auroient deu l'être, & qu'ils recevroient une double part du butin auſſi-bien que des recompenſes. Enfin les recompenſes devoient être paiées, quand même les vaiſſeaux qui auroient été pris viendroient à couler bas dans la ſuite, ou à périr par quelque accident, avant que d'être amenés dans les ports de P. V. D'un autre côté pour la ſureté des braves gens, & pour la terreur des lâches, il fut réſolu que tous ceux qui rendroient un navire de guerre aux Anglois, ſeroient condamnés à la mort ſans eſpérance de pardon, par le Conſeil de guerre de l'armée, & par tous les autres Juges auxquels il pourroit

* *Voi le grand Régiſtre des Placards 3. partie. pag. 291-293. I. 26. Janv. II. 26. Janv. III. 14 & 30. Mars. IV. 2. Avril.*

Grandes recompenſes ordonnées pour ceux qui ſe rendroient maîtres de quelques vaiſſeaux Anglois, ou qui enleveroient leurs pavillons.

Voi le grand Régitre des Placards 3. partie p. 223. & Aitzema. XLV. 355. 369.

Peines ordonnées contre les lâches, & contre ceux qui abandonneroient le pavillon.

roit apartenir d'en connoître ; & que les Hauts Oficiers auſſi-bien que les Subalternes, qui feroient retraite avec leurs vaiſſeaux ſans qu'on pût s'y atendre, & qui abandonneroient le pavillon ſans congé ou commandement de l'Amiral, ſeroient condamnés au même ſuplice. Peu après il fut afiché un placard de la part de L. H. P. daté le 17. de Mars, qui contenoit une nouvelle liſte des recompenſes atribuées à ceux qui ſeroient eſtropiés au ſervice de l'Etat, ſavoir. 1665.

		Livres.
1	*Pour la perte des deux yeux.*	1500.
	Pour la perte d'un oeil.	350.
2	*Pour la perte des deux bras.*	1500.
	Pour la perte du bras droit.	450.
	Pour la perte du bras gauche.	350.
3	*Pour la perte des deux mains.*	1200.
	Pour la perte de la main droite.	350.
	Pour la perte de la main gauche.	300.
4	*Pour la perte des deux jambes.*	700.
	Pour la perte d'une jambe.	350.
5	*Pour la perte des deux pié.*	450.
	Pour la perte d'un pié.	200.

Nouvel ordre & liſte touchant les recompenſes pour les eſtropiés *Voi le grand Régitre des placards 3. partie pag. 226.*

A l'égard des autres mutilations il étoit laiſſé à la diſcrétion des Colléges de l'Amirauté d'y pourvoir & d'ordonner les recompenſes. Il fut encore promis que ceux qui ſeroient eſtropiés au ſervice de l'Etat de telle maniére qu'ils ne puſſent plus travailler, ni gagner de quoi s'entretenir, recevroient pendant leur vie un ducaton par ſemaine, pour le manger où il leur ſembleroit bon ; & que pour les autres mutilations de moindre conſéquence il y ſeroit pourvû ſelon leur qualité & l'état des bleſſés. Je paſſe ſous ſilence quantité d'autres placards qui furent faits à-peu-près en ce tems-là ; ou pour défendre l'entrée des marchandiſes d'Angleterre †, & même le commerce avec les Sujets des Amis & Alliés qui trafiquoient dans les ports de ce Roiaume ‡ ; ou ſur pluſieurs autres circonſtances qui ne me ſemblent pas aſſés conſidérables pour être raportées ici.

† 26. Janv.

‡ *Voi Aitzéma* XLV. 429.

Les afaires étant dans cette ſituation, la Roi de la Grande Bretagne fit publier le 4. de Mars, vieux ſtile, par ſes Hérauts d'armes en grande cérémonie, à ſon de trompe, dans les principales ruës de Weſtmunſter & de Londres, une certaine Déclaration, par laquelle, entre autres choſes, il étoit fait ſavoir : *Que les Etats des P. V., eu égard aux ordres qui avoient été par eux donnés à Ruiter, étoient les agreſſeurs. Que toutes les flotes, eſcadres & vaiſſeaux Anglois ou autres, qui par des Lettres de repréſailles auroient reçu Commiſſion du Duc d'Yorck, Grand Amiral d'Angleterre, pouvoient légitimement ataquer les vaiſſeaux des P. V. ou ceux de leurs Sujets ; s'en rendre maîtres, & les enlever. Qu'il étoit défendu à toutes ſortes de gens, de quelque nation, qu'ils fuſſent, de porter des marchandiſes de contrebande dans les P. V. Que tous les bâtimens, de quelques Etats qu'ils puſſent venir, qui ſeroient rencontrés & pris, chargés d'éfets apartenans aux Habitans des P. V. ou qui auroient leurs Perſonnes à bord, ſeroient déclarés de bonne priſe, auſſi-bien que les marchandiſes & les éfets apartenans à qui & de quelque païs que ce pût être, qu'on trouveroit chargés dans les vaiſſeaux des-dits Etats ou de leurs Sujets.*

Déclaration du Roi de la Grande Bretagne contre les Etats des P. V. & contre leur Sujets. *Aitzéma* XLV. 268. 370.

On voit par cet Ecrit combien l'expédition de Ruiter, laquelle les Etats Généraux ſoutenoient être fondée ſur des raiſons très-juſtes, qu'ils avoient déduites en toutes les ocaſions néceſſaires †, avoit néanmoins choqué les Anglois. Les copies de cette Déclaration & de la publication qui s'en fit à Londres, furent envoiées par les Etats Généraux à tous les Rois, Républiques, Princes, Puiſſances, & Villes de l'Europe, qui y avoient interêt, avec une Lettre de leur part pour en faire connoître l'injuſtice & les dangereuſes conſéquences, qui tendoient à une extinction entiére du commerce. Car elle ne pouvoit être éxécutée qu'en arrêtant & emmenant tous les vaiſſeaux qui ſeroient rencontrés en route, ſous prétexte de vouloir viſiter s'il n'y auroit point de marchandiſes de Hollande ; ce qui auroit abſolument détruit la liberté de la navigation. Par conſéquent on leur remontroit qu'il étoit de leur interêt de s'opoſer fortement à cette véxation, croiant bien qu'ils ne ſeroient pas contens de ſe voir forcés à ſubir un tel joug de la part des Anglois & par crainte de leur puiſſance ; ni que la République des P. V. ſans doute à ſon tour voulût auſſi aſſujettir leurs Sujets aux mêmes inſultes qu'ils auroient déja ſoufertes du côté de l'Angleterre, & qu'ils ſeroient encore tous les jours expoſés à ſoufrir. En éfet il ne falloit pas douter

† *Voi Aitzéma.* XLV. 360. 366. 367.

Les Etats envoient cette Déclaration avec une Lettre de leur part à tous les Rois, Républiques, Princes & Villes. *Voi Aitzéma* XLV. 371.

1665. que si la République se trouvoit contrainte de donner une pareille commission à ses Câpres, les autres Etats ne ressentissent bientôt les incommodités & la perte que causeroit cette nouvelle maniére de faire la guerre. Le 29. d'Avril fut consacré a des priéres générales qu'on fit au Ciel dans toutes les P. V. pour le salut & pour le maintien de l'Etat. Outre cela, suivant la proposition que firent les Etats de Hollande, il fut résolu qu'un jour de chaque semaine il seroit fait un Sermon extraordinaire, acompagné de priéres ferventes, à ce qu'il plût à Dieu de détourner par sa misericorde tous les malheurs dont l'Etat sembloit être menacé par la funeste guerre où il se trouvoit engagé avec ses Voisins. On lui demandoit aussi qu'il daignât par sa bonté continuer à répandre sur les Habitans des P. V. les faveurs dont il les avoit jusques alors si abondamment comblées, & de faire retomber sur la tête de leurs ennemis les machinations qu'ils pouvoient avoir faites contre elles.

Jour de jeûne & de priéres extraordinaires ordonné dans les P. V. & ensuite un jour de priéres par semaine.

Sur la fin de Mai, l'armée navale, forte de plus de cent navires de guerre, sans les brulots, les yachts & les galiotes, mit à la mer sous le commandement du Sieur de Wassenaar. L'armée Angloise qui de son côté avoit mis à la voile peu de jours auparavant, étoit composée de 97. ou comme d'autres l'ont assuré, de 115. navires de guerre, avec près de vingt brulots & beaucoup de galiotes. Il n'y avoit pas longtems que le Duc d'Yorck, grand Amiral d'Angleterre, qui devoit avoir le commandement de cette armée, avoit dit au Sieur Michel van Goch, Ambassadeur des Etats Généraux. *Que ce seroit lui-même en personne qui commanderoit les forces de l'Angleterre : qu'il avoit résolu de combatre les Hollandois pour soutenir l'honneur de sa Nation & les droits de la Couronne : qu'il emploieroit son sang & sa vie à seconder l'ardeur que tout le monde témoignoit pour cette guerre ; & qu'il vouloit éprouver le sort des armes.* Dans cette expédition il fut acompagné du Prince Robert, d'Edoüard Montagu Comte de Sandwich, des V. Amiraux Jean Lawson, Christofle Mings, George Askuë, & de plusieurs autres guerriers fameux, & experimentés Oficiers de la marine. Du côté des Hollandois le Lieutenant Amiral de Wassenaar avoit aussi sous lui quantité de gens d'expérience & de courage, sur tout les L. Amiraux Cortenaar, Jean Evertsz. & Stellingwerf ; le V. Amiral Tromp, & encore d'autres Oficiers de réputation. Je viens maintenant à la sanglante bataille dont le succès fut desavantageux aux Hollandois & à leurs Alliés. Le 14. de Juin les deux armées se rencontrérent dans la mer d'Allemagne, à-peu-près à dix lieuës de ce païs-là au Nordest-quart-au-Nord de la ville de Lestoffe. Il a été raporté par quelques-uns †, que deux jours auparavant l'armée Hollandoise avoit eu l'avantage du vent sur les Anglois, sans toutefois en profiter ; quoi que ce soit une circonstance qui contribuë infiniment aux succès des combats de mer. Mais le vent s'étant fait Sud & leur étant devenu contraire, les Anglois eurent à leur tour l'ocasion favorable & ne la négligérent pas. Le combat commença à la pointe du jour. Il y eut une partie des Hollandois qui s'aquita merveilleusement de son devoir ; mais il y en eut d'autres qui demeurérent hors des ateintes de l'ennemi, & qui ne canonnérent que de loin. Cependant sur les deux heures après midi le L. Amiral Général de Wassenaar avec son navire *la Concorde*, monté de 84. piéces de canon de fonte & de 500. hommes d'équipage, sauta en l'air par sa propre poudre où le feu prit, sans qu'on ait sû si ce fut par les coups de l'ennemi ou par la négligence de l'équipage. Le L. Amiral Cortenaar, qui en cas de mort étoit substitué au L. Amiral Général pour commander l'armée, avoit été abatu d'un boulet de canon au commencement du combat dès cinq heures du matin, & ensuite son Pilote éfraïé s'étoit laissé dériver loin de l'ennemi, comme si le vaisseau qui lui étoit confié, eût été sans gouvernail. Ces accidens, & sur tout celui qui fit sauter le L. Amiral, etant acompagnés d'un si horrible tonnerre de boulets, & d'éclairs si épouvantables de poudre, que le Ciel sembloit se fendre, & les abîmes s'entrouvrir, causérent tant de desordre & d'épouvante dans toute l'armée Hollandoise, que la plupart des vaisseaux aiant pris chasse le reste fut contraint de les suivre. Il a paru fort étonnant à la plus grande partie de ceux qui ont fait réflexion sur cet événement, que les Anglois n'eussent pas plus profité de leurs avantages ; ce qui a donné lieu de douter si ce fut par defaut de connoissance de ce qui se passoit, ou par manque de conduite. Trois navires Hollandois s'étant embarassés ensemble, furent abordés en cet état par un brulot ennemi qui y mit le feu, & les fit périr tous trois tout d'un coup. Il en fut pris quelques-uns dont une partie aiant fait une vigoureuse résistance, & s'étant défenduë avec une extrême valeur, vendit bien cher aux ennemis l'honneur de la victoire. Les Anglois perdirent aussi en ce combat deux vaillans hommes, le V. Amiral Jean Lawson, & le Con. Amiral Sansum, & avec eux cinq autres personnes de haute qualité & de grande ré-

L'armée navale de Hollande met à la mer. *Voi Aitzé-ma* XLV. 443.

Celle d'Angleterre y a aussi mis. *Voi Aitzéma* XLV. 382. 444. *Wiquefort Hist. Liv.* XV. *Voi aussi Aitzema* XLIV. 95.

Combat naval entre les Anglois & les Hollandois. *Voi Aitzéma* XLV. 379-384. 446-448. † *Voi Aitzéma* XLV. 448.

Le L. Amiral de Wassenaar saute en l'air avec son vaisseau.

Cortenaar est tué.

réputation, qui étoient les Comtes de Falmouth, de Portland, de Marleboroug, le Baron de Muskerry, & le Sieur Boyle second fils du Comte de Burlington. Il y eut aussi, un de leurs vaisseaux du troisiême rang nommé *la Charité*, qui fut pris par le Cap. Jean de Haan, & amené au Texel. Outre les Sieurs de Wassenaar & Cortenaar les Hollandois perdirent encore Aukes Stellingwerf, L. Amiral de Frise, le Cap. Jean Bankert, & d'autres Oficiers considérables. Le V. Amiral Tromp qui avoit très-vaillamment combatu se retira au Texel avec 58. ou 60. navires, qui furent suivis de loin par les ennemis. Il en entra 17. ou 18. autres au Vlie, & encore 12. ou 13. au Wielingen, dans la Meuse, & à Goerée. On peut inférer de ce détail combien il en pouvoit être tombé entre les mains des Anglois; ce qui donna lieu de juger que le desordre avoit été plus grand que le mal, & qu'on soufroit plus du côté de la réputation & de la gloire de l'Etat, que de la perte de gens & de vaisseaux qu'on pouvoit avoir faite. Jean Evertsz. L. Amiral de Zélande étant entré dans la Meuse avec son navire, & étant allé à la Brille, fut poursuivi du commun peuple, qui jugeant ordinairement des afaires par le succès & non par la vérité, l'acusa d'être un lâche & le jetta dans l'eau, où il étoit en danger de noier, s'il n'en eût été tiré par des soldats qui y acoururent. Ensuite il se disculpa premiérement à la Haie devant les Etats Généraux, puis après au Texel devant les Commissaires du Conseil de guerre; & donna des preuves si certaines de la maniére dont il s'étoit comporté dans le combat, qu'on fut obligé de lui rendre les louanges duës à son courage & à sa bonne conduite*. Ensuite on commença à éxaminer quels étoient les Capitaines & les Oficiers qui avoient les premiers pris la fuite, & causé par ce moien le desordre & la retraite de l'armée. On en trouva qui n'avoient à leurs bords ni morts, ni blessés, ni coups à l'eau, ni mâts percés, ni vergues rompuës, ni aucunes manœuvres endommagées. Après avoit fait une enquête éxacte, on en arrêta quelques-uns prisonniers, desquels il y eut trois Capitaines condamnés à la mort comme convaincus de lâcheté, & ils furent éxécutés à coups de mousquet. Il y en eut trois autres dont les épées furent brisées à leurs piés par les mains du bourreau, & qui furent déclarés infames & inhabiles à être jamais admis au service ni à aucune dignité ou emploi : & il y en eut encore deux autres qui furent cassés. Le premier Pilote du feu L. Amiral Cortenaar assista au suplice des autres avec la corde au cou, & fut pareillement noté d'infamie, & banni à perpétuité des Sept Provinces, sur peine de la hart en cas de retour. C'est ainsi que l'on voulut que la punition d'un petit nombre servît d'exemple à tous les autres, afin qu'à l'avenir ils prissent la résolution de s'aquiter généreusement de leur devoir.

1665. *Mémoires by Da. Lloyd. pag.* 105. 678. 648. *Aitzéma* XLV. 382.

La plus grande partie de l'armée Hollandoise entré au Texel, & le reste au Vlie, dans la Meuse & en Zelande.

* *Voi Aitzema* XLV. 453. 460.

On fait châtiment de quelques Capitaines & d'autres Oficiers convaincus de lâcheté, & de n'avoir pas fait leur devoir. *Voi Aitzéma.* XLV. 460. 465.

Le succès de ce combat causa beaucoup de tristesse & de deüil dans les P. V. & au contraire une grande joie parmi les Anglois. Cette premiére prospérité de leurs armes retrancha d'autant plus les espérances de la paix, qu'elle sembloit leur promettre des avantages encore plus grands dans la suite; ou que du moins ils se les proposoient & s'en flatoient. Il y eut même un certain Seigneur Anglois, qui faisant alors son séjour à la Haie, oza bien dire dans une grande compagnie, *qu'avant qu'il fût deux ans on ne verroit pas un seul bâtiment Hollandois en mer.* Mais je sai de bonne part que le Sieur Pierre le Grandt, alors Conseiller Pensionaire d'Amsterdam, lui repliqua. *Le changement ou la subversion des Etats, soit Roïaumes ou Républiques, est un ouvrage qui dépend des mains de Dieu seul, & duquel comme Souverain Maître du monde il se réserve de disposer.* Il y eut aussi cette année-là des médailles frapées en Angleterre & avant & après la bataille, où l'on voioit le buste du Roi avec cette légende. CAROLUS A CAROLO. M. D. C. LXV. C'est-à-dire *Charles Fils de Charles.* 1665. & au revers étoit l'Angleterre avec ces paroles, QUATUOR MARIA VINDICO: lesquelles peuvent recevoir une double interprétation, ou *J'afranchis quatre mers*; ou *Je m'aproprie quatre mers.* Sur une autre médaille qui avoit été frapée un peu auparavant, étoit encore le buste du Roi entouré de cette légende. CAROLUS II. D. G. M. BR. FR. ET. HIB. REX. c'est-à-dire, *Charles Second par la grace de Dieu Roi de la Grande Bretagne, de France, & d'Irlande*; & au revers un grand vaisseau tout équipé & navigeant en pleine mer, avec cette autre légende, NOS PENES IMPERIUM. *C'est à Nous qu'en apartient l'empire.* Il en fut encore frapé une troisiême sur laquelle on voioit le visage du Roi, son nom, & ses titres; & sur le revers son éfigie dans un char de triomfe tiré par quatre chevaux marins avec une armée navale dans le lointain, & au dessous dans l'éxergue on lisoit, ET PONTUS SERVIET. M D CLXV. *La mer lui sera assujétie.* 1665. Pendant qu'on élevoit tous ces trofées en Angleterre, les Etats Généraux des P. V. têmoignoient une constance merveilleuse, & un courage inébranlable, nonobstant l'acablement général, dans lequel ce funeste succès avoit jetté les peuples. On travailla incessamment &

Discours fier & insultant. * *de Groot.* Sage repartie.

Médailles frapées en Angleterre.

1665. avec une ardeur extraordinaire dans toutes les Provinces maritimes à rétablir l'armée navale, & à la fortifier d'autant plus qu'on ſavoit que les Anglois tenoient la mer, & qu'ils avoient deſſein de ſurprendre Ruiter, dont ils avoient apris qu'on atendoit tous les jours la venuë. Comme la plus grande partie des vaiſſeaux étoit au Texel, les Commiſſaires de L. H. P. & ſur tout le Conſeiller Penſionaire de Wit, ne perdirent aucun moment à les faire armer, s'y emploiant avec un zèle infatigable, & une diligence qui ſe pouvoit à peine concevoir; ſans quoi ils n'auroient pas manqué de demeurer encore longtems au rivage & dans les ports.

On équipe l'armée navale.

Pendant qu'on étoit ainſi ocupé à l'équipement de l'armée navale, on ne l'étoit pas moins à faire choix d'un Chef pour la commander. Il y eut beaucoup de gens qui jettérent les yeux ſur le Vice-amiral Tromp. Mais certaines broüilleries ſurvenuës entre les Etats & lui, ou du moins entre leurs Commiſſaires & ce Vice-amiral, lors qu'après le combat il rentra au Texel avec la plus grande partie de l'armée, nonobſtant les ſollicitations qu'ils lui faiſoient de tenir toujours la mer; & encore ſur le ſujet des Capitaines au jugement deſquels il refuſa d'aſſiſter, quoi que ce fût avec ſa participation qu'ils euſſent été arrêtés priſonniers: ces broüilleries, dis-je, & les meſintelligences qu'elles engendrérent enſuite de part & d'autre, & qui ont été aſſés publiées par d'autres Ecrivains, tenoient la plupart des eſprits en ſuſpens, & faiſoient héſiter à lui donner le commandement de l'armée. On avoit à la vérité une entiére confiance en ſon courage; on ſavoit qu'il étoit fort aimé des matelots; mais il y avoit quelques-uns des Membres de l'Etat, ſur tout de ceux de la Province de Hollande, qui par des raiſons de politique ſe trouvoient embaraſſés à ſon égard. Ils le croioient trop ataché aux interêts du Prince d'Orange, qui étoit alors exclus de toutes les hautes dignités. Cependant les plus ſenſés jugeoient qu'on ne pouvoit pas lui en préférer un autre ſans lui faire une très-ſenſible injure. Afin donc de ne lui donner point lieu de ſe plaindre, & néanmoins de ne le laiſſer pas auſſi maître abſolu de toute l'armée, on eſtima qu'il falloit envoier en mer trois Plénipotentiaires de L. H. P. auxquels la ſuprême autorité demeureroit en main, & que le Sieur Tromp, qui alors par le choix des Etats de Hollande * avoit été auſſi fait Lieutenant Amiral ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, à la place de Cortenaar, auroit le commandement de l'armée ſous eux en qualité de Souverains. Ceux qu'on déſigna pour cette expédition furent les Sieurs Rutger Huigens, Député de la Province de Gueldre à l'Aſſemblée des Etats Généraux, nonobſtant ſon grand âge qui étoit de 78. ans; Jean de Wit, Conſeiller Penſionaire de Hollande & de Oüeſt-friſe; & Jean Boreel Bourgmaiſtre de la ville de Middelbourg. Ces trois Miniſtres d'Etat acceptérent volontiers cette périlleuſe commiſſion, & têmoignérent avec joie, qu'ils étoient auſſi prêts que le moindre matelot de l'armée à hazarder leurs vies pour le ſervice du Public*. En conſéquence de cette Réſolution le L. Amiral Tromp s'empreſſa de ſon côté, autant qu'il lui fut poſſible, à diſpoſer tout ce qui étoit néceſſaire pour remettre promtement à la mer; mais lors que l'armée fut ſur le point de ſortir du port, on reçut nouvelles au Texel que le Sieur de Ruiter étoit entré dans l'Embs; circonſtance qui aporta de grands changemens. Ce Lieutenant Amiral, que nous reprendrons ici ſur ſa route au même parage où nous l'avons tantôt laiſſé, continua de faire voiles ſur la fin de Juin vers les iſles de Féro; mais il fut retardé par divers accidens qui ſurvinrent. Les navires des Capitaines Pomp & 't Hoen firent eau par tant d'endroits, qu'il ne leur étoit pas poſſible de ſe maintenir plus longtems. Pomp fut contraint de couper ſon éperon près de la lieure, & ſon beaupré près de l'étai du mât de miſéne, & d'ôter le perroquet d'avant. Le Capitaine Sweers perdit ſon beaupré, ſon mât d'avant, & ſon grand mât de hune. On fut donc obligé de les ſecourir & de leur donner ce qui leur manquoit, autant qu'on s'en trouvoit pourvû. Ruiter aiant paſſé lui-même dans ſa chaloupe au bord de Sweers, & lui aiant mené un mât de hune qu'on fit ſervir de mât de miſène, demeura quelques heures auprès des ouvriers, afin de leur faire avancer l'ouvrage, & juſques à-ce qu'il fût achevé. Après cela on fit porter plus de voiles aux vaiſſeaux, afin de regagner ce qu'ils avoient perdu. Le 13. de Juillet on arriva par la hauteur des 61. degrès, & il fut réſolu qu'on aborderoit aux iſles de Féro par le Nord, ſi le vent le permettoit; mais que s'il venoit à contrarier on aborderoit par le Sud, & que néanmoins on ſe tiendroit par la hauteur des 62. degrès juſqu'à nouvel ordre.

Délibération ſur le choix d'un Commandant en chef pour l'armée navale.

On propoſe le Vice-amiral Tromp.

Hiſt. de Wic-quefort Liv. XV. *& Aitzéma* XLV. 447. 454. 457.

Les différentes vûës à l'égard de ſa perſonne.

On prend réſolution d'envoier trois Commiſſaires avec lui en mer.

* 23 *Juillet.* Il eſt fait L. Amiral ſous le Collége de la Meuſe.

Les Sieurs Rutger Huigens, Jean de Wit, & Jean Boreel ſont établis Commiſſaires ſur l'armée navale.

† *Voi Aitzéma* XLV. 468.

Continuation du voiage de Ruiter revenant en Hollande.

13. *Juillet.*

Le

Le 19. on arriva proche de ces isles, qui sont au nombre de quinze entre Yslandt & Hitland, sous la domination du Roi de Danemarc; & l'on découvrit le Monniksklip, qui est à la pointe du Sud de l'isle de Sudro, à une demi-lieuë de terre, lequel on doubla par le Sud. Ruiter fit tirer une volée de gros canon afin de faire venir quelques barques, par le moien desquelles il pût aprendre des nouvelles des afaires de l'Angleterre & de la Hollande; mais on ne vit ni barques, ni maisons, ni autres marques que cette isle fût habitée. Le Lieutenant Amiral aiant alors assemblé les Officiers Généraux & les Capitaines à son bord, on mit en délibération quel cours il étoit à propos de prendre. Il n'y avoit personne dans l'escadre qui connût ces parages, & les courans y étoient si rapides qu'on auroit eu de la peine à les surmonter avec le plus favorable vent. Il étoit donc trop dangereux de se hazarder entre ces isles avec de gros vaisseaux, & il ne fut pas trouvé plus expédient de détacher quelque bâtiment de ce côté-là, de crainte que par la brume épaisse qui y tombe continuellement on ne vint à s'écarter les uns des autres. Ainsi le vent étant alors Ouestsudoüest, il fut conclu qu'on feroit voiles par la pointe du Nordest de Hitland à Stavanger, qui est au Sudest de Berg dans la Norvègue; & qu'on y prendroit langue sur ce qu'on désiroit de savoir. Après cela le Conseil de guerre établit l'ordre que chacun auroit à suivre en cas de combat avec les Anglois. Entre autres choses il fut arrêté que si l'on prenoit des navires de guerre qui eussent été desemparés dans le combat, les équipages en seroient enlevés, & qu'ensuite on les brûleroit; afin que chacun pût retenir tout son propre équipage sur son vaisseau sans le diviser, & que les navires qui auroient été pris ne pussent retomber sous le pouvoir des ennemis. Il fut encore resolu que si l'on se voioit forcé à subir un combat inégal & dangereux, avant lequel il n'y eût point lieu de faire échaper les prises Angloises qu'on amenoit, & qu'il n'y eût aussi point d'aparence de les pouvoir conserver, on y mettroit pareillement le feu à un signal dont on convint pour cet éfet. Le 21. le tems étant fort embrumé on dépassa Hitland par l'Est, & le lendemain on se trouva entre cette isle & la Norvègue. Le vent étant alors Nordoüest on prit le parti de faire route au Rif de Jutland, vers la pointe Orientale du banc dans l'espérance d'y trouver des pêcheurs, ou d'autres bâtimens en route, par le moien desquels on pourroit être informé de ce qui se passoit. Mais le même jour on rencontra une galiote de Huisduinen, nommée l'*Enfant Prodigue*, montée par le Maître Simon Jansz. navigeant par les ordres des Commissaires des Etats sur les afaires maritimes, qui étoient alors au Nieuwe-diep proche du Helder. Ce maître devoit présenter des Lettres datées le 25. de Juin en forme d'avis à tous les vaisseaux marchands des P. V. qu'il pourroit découvrir, & sur tout à ceux qui étoient atendus des Indes Orientales, afin qu'ils pussent se tenir sur leurs gardes à l'égard des Anglois, leur étant enjoint de se retirer dans les ports de la Norvègue. Simon Jansz. fit un récit à Ruiter du funeste succès du combat naval donné le 13. de Juin, lui disant que le Lieutenant Amiral Général avoit sauré avec son vaisseau; que Cortenaar avoit été tué; qu'il y avoit eu trois navires de brûlés, & que les ennemis en avoient pris trois ou quatre; que le reste avoit pris chasse, & que plusieurs Capitaines avoient manqué de cœur. A ces importantes nouvelles Ruiter convoqua son conseil de guerre, où l'on délibéra touchant la route qu'il falloit tenir. On fut d'avis que l'ordre donné au Maître de la galiote dans une Lettre ouverte, ne faisant mention que des vaisseaux marchands, & nullement des navires de guerre, quoi qu'on sût bien qu'il en devoit venir de la Guinée, il paroissoit que l'intention des Commissaires étoit que tous les navires de guerre se rendissent en Hollande, par les voies les plus expédientes qu'ils pourroient trouver. On jugea encore que dans cette situation des afaires, les navires, les Oficiers, les équipages & les soldats de cette escadre, pourroient être d'une très-grande utilité pour le service de l'Etat. Il fut donc résolu qu'on mettroit le cap sur les côtes des P. V. & que lors qu'on en seroit plus proche on éxamineroit en quel port il seroit à propos d'aborder. Au même moment le L. Amiral recommanda à tous les Oficiers de ne faire paroître aucune terreur en présence de leurs équipages; mais au contraire de leur inspirer du courage & de la fermeté, afin de les disposer à faire bien leur devoir s'ils étoient apellés à combatre. Ensuite il lui fut remis entre les mains une dépêche des Etats Généraux datée le 18. de Juin pour lui servir d'instruction; mais il ne m'a pas été possible de démêler précisément en quel tems & par quelle voie elle lui fut renduë. On peut connoître par cette dépêche ce que L. H. P. pensoient alors de cette funeste bataille, & comme elles en parloient. Voici ce qu'elle portoit.

1665.

L'escadre de Ruiter arrive proche des isles de Fero. 19. *Juillet.*

Ruiter tâche de s'informer de l'etat des afaires, mais c'est en vain.

Ordres établis pour s'y conformer en cas de combat. 20. *Juillet.*

L'escadre de Ruiter arrive entre Hitland & la Norvègue. 22. *Juillet.*

Ruiter rencontre une galiote envoiee pour donner des avis aux vaisseaux mar. 22. *Juillet.*

Et aprend le malheur de l'armée navale des P. V. Conseil tenu sur ce sujet. 22. *Juillet.*

22. *Juillet.* Néanmoins on prend la résolution de faire route vers la Hollande.

1665.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter pour l'informer du succès du combat naval.

Nous nous eſtimons obligés de vous avertir par cette préſente, que le 13. *de ce Mois l'armée navale de cet Etat s'étant trouvé engagée dans un combat général avec celle d'Angleterre, il a plû à Dieu, ſouverain directeur de tous les événemens, de conduire celui-ci en ſorte que nos ennemis ont toujours eu l'avantage du vent. Qu'après un combat de douze heures le Sieur de Waſſenaar Amiral de notre armée à ſauté. Que Egbert Meeuſz. Cortenaar déſigné pour commander en cas de mort de l'Amiral, aiant été tué dès la premiére décharge qui fut faite, ſon vaiſſeau qui continuoit de porter le pavillon ne put, ſelon les aparences, être ſi bien gouverné ni dégagé, qu'il auroit été ſans doute ſi ce Chef fût demeuré en vie, & qu'il l'eût gouverné lui-même. Que par ce moien le bon ordre n'aiant pas été entiérement obſervé, & l'armée aiant fait perte d'un petit nombre de vaiſſeaux, elle a été contrainte de rentrer au Vlie & au Texel, excepté douze ou treize navires, qui ſe ſont retirés au Wielingen, dans la Meuſe, & à Goerée. De toutes leſquelles choſes nous n'avons pas voulu manquer de vous donner connoiſſance, pour vous ſervir d'inſtruction. Apres cette bataille l'armée d'Angleterre a été deux jours devant notre rivage; mais Mécredi dernier,* 17. *de ce Mois, elle s'eſt miſe au large à la faveur d'un vent d'Eſt; ce qui nous donne lieu de préſumer qu'elle peut bien s'être retirée dans ſes ports, ſans toutefois que nous en aions aucune certitude, les galiotes qu'on avoit détachées pour aller la reconnoître & en obſerver les mouvemens, n'aiant pu la découvrir ni nous en faire aucun raport aſſuré. Nous avons enjoint au Porteur de la préſente de bien prendre garde à ce qui ſe paſſe au Nord, & qu'il tâche d'aprendre ſi elle ne ſe tiendroit point dans ces parages, afin de vous en donner un avis plus certain, ſur lequel vous puiſſiés vous fonder & prendre vos meſures. Nous finiſſons ici en priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le* 18 *de Juin* 1665.

B. VAN VRYBERGEN vt.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

J. SPRONSSEN.

Il arrive proche de Berg en Nouvègue. 2. *Iuillet.*

Où on lui donne avis que les Anglois croiſent ſur lui. * 26. *Iuillet.*

Il fait mettre à la bande & nétoier les vaiſſeaux.

Autres nouvelles touchant l'armée Angloiſe. 28. *Iuillet.*

Réſolution priſe ſur ce ſujet.

Nouvel avis. 30. *Iuillet.*

Le 23. du Mois l'eſcadre arriva proche de Norvègue, à-peu-près à quatre lieuës de Berg, où quatre habitans de ce païs-là aiant paſſé au bord de Ruiter dans une de leurs petites barques, qu'ils nomment un *jol*, lui dirent que les Anglois avoient eu quelque avantage ſur les Hollandois dans une bataille, ajoûtant qu'il n'y avoit que quatre jours qu'ils avoient vû en ce parage ſeize de leurs navires de guerre; qu'ils avoient parlé aux équipages, & qu'ils leur avoient oüi dire, qu'ils croiſoient ſur une eſcadre Hollandoiſe qui revenoit de la Guinée. Peu après † Ruiter voiant une matinée fort calme fit donner le ſignal à tous les Capitaines de mettre à la bande, & de faire nétoier leurs vaiſſeaux, afin qu'ils fuſſent mieux en état de ſoutenir le combat ſi les ennemis venoient à paroître. Enſuite après avoir navigé deux jours il vint huit bâtimens de Hambourg tout proche de l'eſcadre vers le Rif de Iutland. Le Maître & le Commis de l'un de ces vaiſſeaux aiant paſſé au bord de Ruiter, lui dirent que l'armée de Hollande étoit prête de remettre à la mer, & que celle d'Angleterre forte de 60. à 70. voiles, avoit paru de nouveau devant le Texel & devant le Vlie. Il fut arrêté qu'on tâcheroit d'éviter cette armée, & d'entrer dans l'Embs Oriental ou Occidental, puis qu'on n'étoit pas en état de réſiſter à de ſi grandes forces; à moins qu'on ne reçût de nouveaux avis qu'elle ſe fût retirée de devant les ports de Hollande. Enſuite Ruiter fut informé de nouveau par le Maître d'une flûte, qui venoit du Vlie, que le 23. les Anglois avoient été encore vûs devant cette iſle, & depuis proche du Banc, mais qu'on croioit alors qu'ils avoient fait voiles vers le Nord. Ce raport faiſoit voir clairement en quel péril ſe trouvoit cette eſcadre, étant certain que les Anglois croiſoient ſur elle. Le 1. d'Août ou vit un † *doggre* de Flandre qui venoit de Norvègue dont le Maître aiant abordé le vaiſſeau de Ruiter lui dît qu'il faiſoit route à Oſtende. Mais parce qu'on l'avoit vû gouverner au Sudſudoüeſt, le Conſeil de guerre ne voulut point lui permettre de continuer ſa route ni de ſe ſéparer de l'eſcadre, de peur qu'il ne donnât connoiſſance de ſa venuë aux Anglois. On convint même avec lui qu'en lui paiant la ſomme de 350. livres, il feroit route

† *Sorte de bâtiment.*

1. *Août.*

te de conſerve juſques devant le Vlie, ſe mettant toujours de l'avant juſqu'à deux ou trois lieuës, afin que s'il découvroit l'armée Angloiſe, il en donnât avis par des ſignaux. Sur cette convention on le retint à bord, & l'on fit paſſer quelques Hollandois dans ſon bâtiment qui devoit ſervir d'eſpion de mer. Peu après on aprit par une voie ſûre que le jour même que l'avis fut reçu, l'armée d'Angleterre étoit encore le long des côtes de Norvègue proche de Berg, & il y a toute aparence qu'elle s'y tenoit depuis quelques jours. Cependant Ruiter ne l'avoit point vûë, & il n'en avoit point été découvert. Le lendemain à la premiére pointe du jour on aperçut deux voiles, une galiote & un grand navire qui tira trois coups comme pour faire un ſignal, & lors que le jour fut plus grand on reconnut que c'étoient des bâtimens Anglois, qui revirérent au Nordnordeſt, ſans que cette rencontre eût d'autres ſuites; ce qui fut un incident extraordinaire & digne de remarque; car ſi de ſon côté Ruiter tâchoit de les éviter, & de ſe dérober à leur vûë, il eſt conſtant que de leur part ils faiſoient tous leurs éforts pour le découvrir & le joindre. Mais il ſe tira d'afaire, ſelon le têmoignage d'un Ecrivain Anglois, comme en ſe gliſſant doucement & à la dérobée devant l'armée Angloiſe, ni plus ni moins qu'on voit certaines gens aller avec leur manteau ſur le viſage pour éviter d'être connus de ceux dont ils ne veulent pas avoir la compagnie. Surquoi l'on peut dire que le manteau qui dans cette ocaſion couvrit & Ruiter & les vaiſſeaux qu'il commandoit, fut la faveur du Ciel qui voulut les conſerver, en les envelopant des ténébres pendant la nuit, & de la brume durant le jour, afin de les rendre inviſibles à leurs ennemis. Ce fut Dieu qui ſe ſervit de l'inconſtance des vents, les faiſant ſauter d'un rumb à l'autre, ſelon qu'il étoit néceſſaire pour écarter les Anglois de l'eſcadre Hollandoiſe, & pour faire éloigner l'eſcadre Hollandoiſe des Anglois; & qui conduiſant nos vaiſſeaux mieux que n'auroient fait tous les plus expérimentés pilotes enſemble, leur fit prendre la route qu'il falloit tenir pour arriver hûreuſement au port. Auſſi ne fut-ce qu'à ce divin Protecteur que Ruiter reconnut être redevable de ſa conſervation, dequoi il lui rendit ſouvent graces en diſant, *C'eſt Dieu ſeul qui nous a guidés hors de la vûë de nos ennemis.* Le 5. d'Août l'eſcadre ſe trouva à trois lieuës de Heiligelandt, petite iſle dans la mer d'Allemagne, giſant à-peu-près à ſept lieuës à l'Oüeſt de la côte de Holſtein & de la riviére d'Eider. Là trois pilotes côtiers avec leurs barques paſſérent au bord de Ruiter, & lui racontérent le ſuccès de la bataille, lui donnant avis de ſe garder des Anglois. Alors le Conſeil de guerre mit en délibération ſi l'on feroit route vers l'Elbe; mais on ne ſavoit quel parti prendre à cauſe du calme, juſques-à-ce qu'un peu de tems après s'étant levé une petite fraîcheur de la pointe de l'Eſt, il fut arrêté qu'on atendroit encore, & qu'on ſe régleroit enſuite ſelon que ce changement de vent le pourroit permettre. On laiſſa donc retourner les pilotes à terre, les priant inſtamment d'être éxacts à revenir dès que le vent ſeroit propre à faire entrer l'eſcadre dans l'Elbe: car on concluoit tout d'une voix qu'il falloit promtement ſe retirer dans quelque hâvre que ce fût, non-ſeulement à cauſe du grand péril où l'on ſe trouvoit du côté des Anglois, qu'on croioit être encore devant le Texel & devant le Vlie; mais auſſi parce que tous les vaiſſeaux enſemble n'avoient pas des vivres pour dix jours; qu'il y en avoit quelques-uns qui n'en avoient pas pour cinq jours; & qu'il y avoit déja généralement une grande diſette d'eau. Par cette conſidération il fut arrêté qui ſi le vent venoit à fraîchir, & à ſe ranger tout-à-fait à l'Eſt, on prendroit ſon cours vers l'Embs Occidental; mais que s'il contrarioit, & qu'on vît qu'il ne fût pas facile de faire route vers l'Embs, on entreroit dans l'Elbe juſques devant Glukſtad où l'on tâcheroit de ſe mettre à couvert. Sur le ſoir le Ciel favoriſa l'eſcadre d'un vent de Nord, qui lui donna lieu de prendre ſon cours vers l'Embs. Enſuite aiant eu toute la nuit un vent d'Oüeſtnordoüeſt, avec un tems orageux & des agitations violentes de la mer, & avec une grande pluïe, le lendemain on découvrit de loin la petite iſle de Borcum, qui gît à l'embouchure de l'Embs, au Nord du païs de Groningue, dont elle eſt diſtante de deux lieuës d'Allemagne. La tour de Borcum demeura Sudſudeſt à l'eſcadre, qui ſe trouva à l'Eſt de l'Embs Oriental. Elle avoit alors un vent de Nordoüeſt, & ne pouvoit qu'à grand' peine faire l'Oüeſtſudoüeſt, étant violemment pouſſée vers la côte; mais hûreuſement le vent aiant ſauté au Nordnordoüeſt, elle dépaſſa le * Juiſter-rif. Avec cela elle eut encore le juſſant ſous le vent, à la faveur duquel doublant le * Borkummer-rif elle ſe trouva ſur les dix heures à l'entrée de la paſſe de l'Embs Occidental. On cargua alors

1665.

Ruiter engage un bâtiment de Flandre à devancer l'eſcadre, afin de decouvrir les Anglois.

Deux vaiſſeaux Anglois découvrent l'eſcadre. 2. *Août.*

Ruiter ſe dérobe devant l'armée Angloiſe. *The lief of de Ruiter p.* 43.

Il eſt viſiblement préſervé par la Providence de Dieu.

L'eſcadre arrive proche de Heiligelandt. 5. *Août.*

Il vient des lamaneurs au bord de Ruiter.

Délibération touchant la route qu'il faut tenir.

L'eſcadre fait voiles, vers l'Embs Occidental.

Elle découvre Borcum. 6. *Août.*

Elle double le Juiſter-rif & le Borkummer-rif.

Elle arrive à l'entrée de l'Embs Occidental.

* * *Bancs.*

1665. les voiles pour ne naviger qu'avec l'ebe ; & pour atendre les plus pesans vaisseaux qui n'avoient pas assés avancé, jusques-à-ce qu'on vît le commencement du flot qui devoit venir à midi. Cependant on fit pavillon blanc sur l'Amiral, & le Conseil de guerre s'y étant assemblé il fut unanimement résolu qu'on entreroit dans l'Embs.

En y entrant elle court risque de faire naufrage.

Après midi on mit à la voile pour entrer avec le premier montant de la marée, mais on courut grand risque d'un naufrage général, car on n'avoit aucun pilote côtier, & toutes les tonnes, les balises, les boüées, & les autres marques qui guident les pilotes, & leur font éviter les bancs & les écüeils, avoient été ôtées par ordre des Souverains, afin que les Anglois ne pussent s'en servir. On se laissa donc conduire par le Ciel même, sous la protection duquel on s'étoit remis, puis qu'il n'y avoit là personne qui eût jamais navigé en ce parage, & l'on risqua généreusement sa vie, afin de ne tomber pas entre les mains de l'ennemi. Ruiter lui-même se mit de l'avant avec deux des prises Angloises l'une * à stribord, l'autre * à babord, & avec le doggre de Flandre, jettant continuellement la sonde, & criant tantôt au lof, tantôt arrive, ou faisant des signaux à la vûë desquels tous les autres vaisseaux suivoient leur sillage, ou navigeoient par les endroits qui leur étoient indiqués. Ils se régloient aussi par les marques qui étoient à la petite isle de Rottem. Enfin ils entrérent ainsi dans l'Embs Occidental par un vent forcé de Nordoüest, & par une mer fort haute ; & moüillérent l'ancre à quatre heures après midi devant le Fort de Delfzyl à trois lieuës de Groningue. Il y avoit en tout 19. bâtimens, savoir, douze navires de guerre ; la flute *le Chameau vert* ; cinq prises faites sur les Anglois, dont l'une avoit été retenuë pour servir de brulot ; & *le Cerf* vaisseau marchand de Rotterdam. Ils trouvérent à cette rade un Câpre d'Amsterdam & trois de Flessingue, avec quatre prises Angloises. L'escadre aiant été saluée d'une décharge de l'artillerie du Fort, le Commandant nommé Schay, passa au bord de Ruiter pour le féliciter sur son hûreuse arrivée, & écrivit à l'instant aux Députés des Etats de Groningue & des Ommelandes, pour leur en donner avis. * La copie de sa Lettre fut envoiée en diligence par les Etats alors assemblés à Groningue, aux Commissaires des Etats Généraux qui étoient au Texel. La joie qu'on eut du retour de Ruiter & des vaisseaux qui étoient sous son commandement, fut proportionnée à la crainte qu'on avoit eüe qu'ils ne tombassent entre les mains des Anglois. Les peuples, hommes & femmes, acouroient d'heure en heure par centaines, ou plutôt par milliers, vers l'escadre, & plus encore vers le vaisseau Amiral, sur la poupe duquel on voioit voltiger quantité de pavillons Anglois, marques des victoires qui avoient été remportées sur cette nation. A cette vûë ils ne pouvoient se lasser de faire éclater leur contentement. Pendant quelques jours les habitans des villes, des villages & du plat païs, ne cessérent point de passer à son bord, sur des barques qu'on voioit continuellement aller & venir. Nobles & Roturiers, Bourgeois & Païsans, tout s'empressoit à l'envi de joüir d'un si agréable spectacle, & de têmoigner par des réjoüissances extraordinaires la satisfaction que leur causoit un retour si désiré. Si la joie éclatoit sur les visages, les cœurs n'y étoient pas moins sensibles. Quiconque avoit pu aprocher la personne du L. Amiral s'estimoit hûreux, & s'en alloit content. Il y eut quantité de femmes graves & considérables, qui selon la coutume du païs l'embrassérent & le félicitérent, comme elles auroient fait leur propre pére ou leur frére qui seroit échapé d'un péril évident & presque inévitable. Enfin chacun trouvoit n'avoir point assés de tems pour contempler un homme qui leur étoit si cher, & qu'ils regardoient comme l'un des plus grands Héros Maritimes de son siécle. Toute la terreur qui avoit ocupé les esprits du peuple depuis le desordre arrivé à l'armée navale de l'Etat, se dissipa alors, & les cœurs se trouvérent animés d'un nouveau courage. On considéroit la maniére miraculeuse dont cette escadre avoit été préservée de la rencontre des ennemis, qui tenoient toute la mer ocupée & assiégée, si pourtant elle peut l'être, comme une preuve manifeste que la Providence de Dieu veilloit encore pour la conservation des P. V. puis qu'elle avoit permis que Ruiter, qu'on estimoit perdu, arrivât néanmoins sans aucun accident dans le port. Enfin on ne se promettoit pas peu d'avantages de la présence d'un Héros favorisé d'une protection si particuliére du Ciel ; & le bruit de sa venuë se répandit si promtement de province en province, qu'il remplit bien-tôt toutes celles de l'Etat.

* *Côté droit.*
* *Côté gauche.*

Elle arrive devant Delfzyl. 6 *Août.*

* *Voi Aitzéma.* XLV. 469.

La venuë de Ruiter cause une grande joie.

Ruiter donne avis de sa

Lors que l'escadre fut arrivée devant Delfzyl, on aprit que l'armée navale étoit encore au Texel, mais prête à mettre à la mer. Le même jour le Lieutenant Amiral

ral Ruiter donna avis aux Etats Généraux de ſa venuë dans l'Embs, & de ce qu'il avoit éxécuté aux Antilles & à Terre-neuve. Il écrivit auſſi au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, & aux Etats des Provinces, ſur tout aux Etats de la ville de Groningue & des Ommelandes, & à ceux de Friſe, pour les avertir de ſon retour. La nouvelle en aiant été reçuë au Texel la nuit du 7. au 8. d'Août, le Conſeiller Penſionaire de Hollande ſeul, ſes deux Collégues étant alors abſens, lui envoia dès la même nuit en toute diligence une dépêche, le priant de faire réponce par le porteur, & d'écrire préciſément combien il étoit arrivé de bâtimens devant Delfzyl, tant de ceux de l'Etat, que d'autres: s'il avoit fait quelque rencontre en mer & ce qui s'y étoit paſſé: s'il reſtoit encore des vaiſſeaux à entrer; & enfin tout ce qu'il jugeroit lui-même pouvoir ſervir à l'inſtruction des Députés de l'Etat. De ſon côté il informoit le Lieutenant Amiral qu'il y avoit proche du Texel une armée navale très-conſidérable, compoſée d'environ 90. bons navires de guerre, prête à ſe mettre au large dans peu de jours. Ruiter reçut cette Lettre le 9. vers le ſoir, & il y fit réponce ſur le champ, écrivant aux Députés qu'il y avoit encore dans ſon eſcadre neuf navires de guerre capables de tenir la mer, ſavoir les ſix d'Amſterdam, & ceux de Meppel, d'Aart & de Jean van Nès; mais qu'ils étoient fort ſales, & qu'ils avoient beſoin chacun d'un nouveau jet voiles. Que les équipages étoient en bonne ſanté quoi que très-fatigués de la longueur du voiage, & qu'il étoit néceſſaire de les faire un peu rafraîchir à terre. Que pour lui & les autres Oficiers & Capitaines, ils étoient preſque tous auſſi en fort bonne diſpoſition, & en état de continuer à rendre ſervice à leur Patrie, dequoi ils avoient ſujet de remercier Dieu. Qu'à la vérité le Commandeur de Wildt avoit été longtems incommodé, que le Capitaine Pomp l'étoit encore, & que le Contre-amiral Haaxwandt étoit vieux & caſſé. Que d'ailleurs il avoit amené cinq priſes faites ſur les Anglois. Qu'il y en avoit deux autres chargées de ſucre, qui s'étoient écartées de l'eſcadre, dont l'une étoit à la rade de Berg en Norvègue, & qu'il eſpéroit que l'autre y ſeroit auſſi arrivée. Il joignit à tout cela le récit de ce qu'il avoit éxécuté contre les Anglois aux Antilles & à Terre-neuve; combien on aportoit de dents d'éléfant, & d'or de la Mine & de Sierra Liona; faiſant connoître enſuite qu'il ne lui étoit arrivé aucun fâcheux accident en ſa route; & qu'enfin lors que l'eſcadre avoit abordé, il ne lui reſtoit plus de munitions de bouche, ou au moins preſque plus. C'étoit là en abrégé le contenu de ſa Lettre. Au reſte ſans compter les huit bâtimens qui furent d'abord arrêtés au Cap-Vert, déchargés, & enſuite relâchés, à la réſerve d'un des plus petits, il en avoit été pris en tout ſur les Anglois environ 26. ſavoir deux ſur la côte de la Guinée, dix-ſept aux iſles de Montſerrat & de Nieves dans l'Amérique, & ſept à Terre-neuve. De tous ces vaiſſeaux on en avoit dégradé & toüé un à terre vendu ou échangé ſix aux Antilles pour du ſucre, coulé deux à fond, brûlé un autre devenu trop léger de bois & trop délabré, fait échoüer trois au rivage par la même raiſon, brûlé trois à Terre-neuve, & rendu les trois autres aux priſonniers Anglois pour ſe retirer. De plus on avoit amené cinq priſes, ainſi qu'il a été déja dit, entre leſquelles il y en avoit trois chargées de ſucre, & l'on en atendoit encore deux autres avec une pareille cargaiſon, ſans compter ce qui avoit été chargé ſur le *Chameau vert*, qui provenoit d'une partie de la vente des priſes. Outre cela l'eſcadre aportoit ſeize milliers de dents d'éléfant & 682. marcs d'or *, qui faiſoient en Hollande à-peu-près la ſomme de 229152. livres. Il en avoit été mis 250. marcs dans le vaiſſeaux pavillon, & 432. dans celui d'Aart van Nès; ce que je répéte ici parce que ſur un faux avis j'avois ci-deſſus avancé qu'il n'en avoit été mis que 300. marcs dans le dernier vaiſſeau. Avec tout ce riche butin fait ſur les côtes de l'Afrique, Ruiter en raporta encore une couronne Roïale, garnie de rubis & d'émeraudes, que le Duc d'Yorc envoioit par préſent avec une Lettre au Roi d'Ardea ou d'Andra; & qui fut trouvée dans l'un des bâtimens Anglois qu'on avoit pris.

1665. venuë aux Etats Généraux.

Le Penſionaire de Hollande envoie une dépêche a Ruiter au nom des Commiſſaires de L. H. P.

Réponce de Ruiter aux Commiſſaires. 9. *Août.* *Voi Aitzéma* XLV.

Le nombre des vaiſſeaux pris par Ruiter dans l'Afrique & dans l'Amérique.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 470. 473.

Peu de jours après l'arrivée de l'eſcadre, le Prévôt de l'Amirauté d'Amſterdam alla à Delfzyl prendre le priſonnier Selwyn, qui avoit commandé dans Cormantin pour les Anglois, & l'emmena avec lui à Amſterdam pour y être gardé dans un lieu particulier & honnête juſqu'à nouvel ordre. Les Conſeillers de l'Amirauté avoient déja auparavant écrit à Ruiter, qu'il falloit néceſſairement qu'il demeurât avec l'eſcadre auſſi-bien que les autres Oficiers, afin de retenir les matelots à bord juſques-à-ce qu'elle fût entrée au Texel ou au Vlie; mais qu'en tout cas ils euſſent à ſe diriger ſelon les ordres que leur donneroient les Commiſſaires de L. H. P. &

Selwyn eſt conduit à Amſterdam.

1665. ceux de leur Collége, qui étoient tous au Texel. Pendant qu'on étoit dans l'atente de ces ordres il n'y avoit pas moien de tirer assès de rafraîchissemens & de vivres du Fort de Delfzyl pour tous les équipages, & l'on fut obligé d'envoier les Capitaines van Nès & 't Hoen à Groningue pour y en acheter: mais les équipages fatigués du travail d'une si longue route n'aspiroient qu'à descendre à terre; car il y avoit alors déja quinze mois moins deux jours que les navires d'Amsterdam étoient en mer, & une partie des autres y avoit été encore plus longtems. Ils s'écriérent donc tous d'une commune voix, qu'ils vouloient s'en aller chacun chez soi revoir leurs femmes, leurs enfans & leurs amis. Peu après il arriva trois Députés des Plénipotentiaires de L. H. P. pour faire montre sur tous les vaisseaux, & donner les ordres nécessaires, sous l'aprobation des Commissaires que l'Amirauté avoit aussi au Texel, & qui étoient là présens, savoir le Sieur Gaal, de la part du Collége de la Meuse; les Sieurs Colterman & Hoornkens, de la part du Collége d'Amsterdam; & le Sieur Roos, de la part du Collége de Northollande. Le lendemain on fit une revuë générale, afin de savoir le nombre des équipages, auxquels il fut déclaré. *Qu'il falloit faire entrer l'escadre au Texel ou au Vlie, & qu'après cela on leur promettoit de les laisser aller faire un tour chacun en sa maison; mais qu'on les retenoit à la paie acoutumée pour être prêts à nouvel ordre, & qu'ils seroient avertis par le son du tambour.* Les équipages des navires d'Amsterdam parurent contens de cette déclaration, hormis celui du navire de van der Zaan, qui vouloit absolument aller à terre. Ceux des vaisseaux de Rotterdam & de Northollande faisoient aussi mine de se vouloir mutiner. Il y avoit un certain Jean Jansz. de Werelt, de Delft, matelot sur le vaisseau *la Princesse Loüise*, qui fomentoit le feu de cette rebellion presque dans tous les bâtimens; mais les Commissaires aiant vîte passé au bord de van der Zaan apaisérent doucement les mutins. Les matelots dirent qu'on les avoit excités à ce tumulte, mais qu'ils promettoient de demeurer à bord, & de faire voir qu'ils étoient honnêtes gens. Pour les navires de la Meuse, on eut beaucoup plus de peine à y contenir les équipages dans leur devoir, & à les faire demeurer à leurs bords & ce fut encore pis à l'égard de ceux de Northollande. Ni paroles ni raisons ne purent les gagner. La plus grande partie abandonna & se retira. Les matelots s'étoient persuadé les uns aux autres que lors qu'ils seroient au Texel on les forceroit à prendre parti sur les navires de guerre; ce qu'ils ne prétendoient nullement faire, se trouvant trop foibles pour cette nouvelle expédition. Ce bruit avoit été répandu exprès par ce Jean Jansz. dont il a été déja parlé, qui étoit le premier auteur du desordre, & qui peu après aiant été trouvé dans une chaloupe, fut mis en prison, & ensuite pendu à Rotterdam. Il n'étoit pas tout-à-fait étrange que ces gens eussent tant de répugnance à se remettre si promtement en mer, & à s'exposer au danger de périr dans une seconde bataille, ou d'être faits prisonniers; d'autant plus qu'on n'entendoit parler tous les jours que des mauvais traitemens que recevoient en Angleterre ceux qui avoient été pris dans le dernier combat, & auparavant † sur les bâtimens que les Anglois avoient arrêtés ou enlevés. Pour remplir le defaut que causoit cette desertion des équipages de Northollande, on fut obligé de faire passer quelques matelots des vaisseaux d'Amsterdam sur les navires de ce Quartier-là, afin de les conduire au Vlie; & ceux des Capitaines Pomp & 't Hoen qui faisoient eau par divers endroits, furent envoiés en même tems prendre le radoub à Embden.

Tous les equipages de l'escadre veulent se retirer dans leurs maisons.

Il vient à Delfzyl trois Commissaires de l'Amirauté.

12. *Août.*

Mutinerie & insolence d'une partie des équipages qui ne veulent plus demeurer sur les vaisseaux.

La plupart de ceux de Northollande desertent.

Délibération sur le choix d'un L. Amiral de Hollande à la place du feu Sr. de Wassenaar.

Cependant on délibéroit en Hollande sur le choix d'un Lieutenant Amiral Général de toute la Province, pour succéder au feu Sieur de Wassenaar. Dès la mi-Juillet plusieurs Membres des Etats de la Province avoient été d'avis d'élever Ruiter à cette dignité, quoi qu'il fût encore en mer, sans qu'on sût quelle pouvoit être sa destinée: mais aussi-tôt qu'on eut reçu la nouvelle de son retour à Delfzyl, cette afaire fut remise sur le tapis, & poussée avec beaucoup de vigueur, sur tout par les Bourgmaistres de la ville d'Amsterdam, qui marquérent une grande passion de la faire réüssir. Ils firent donc éxaminer le 10. d'Août dans le Vroedtschap, qui est l'Assemblée du Conseil de ville, si dans la conjoncture présente des afaires, où il venoit d'être établi un nouveau L. Amiral de la Meuse, qui avoit le rang au dessus de celui d'Amsterdam, il ne seroit point expédient de proposer de la part de la Ville à l'Assemblée des Etats de la Province, de faire Ruiter L. Amiral Général à la place du feu Sieur de Wassenaar, afin qu'en cette qualité il pût commander en chef les armées navales de l'Etat, dequoi l'on savoit qu'il étoit tout-à-fait capable. Le Vroedtschap aprouva fort cette proposition, & l'on résolut qu'elle seroit faite à L. N. & G. P. les Etats de Hollande, &

Propositi-on faite par les Bourg-maistres d'Amster-dam dans le Vroedtschap

que

que l'on tâcheroit de la leur faire agréer. Le lendemain elle fut miſe ſur le tapis dans l'aſſemblée des Etats, & aiant été fort bien reçuë Ruiter fut élu Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe; de laquelle élection il fut arrêté qu'on donneroit inceſſamment avis aux Etats Généraux, afin que le commandement de l'armée navale, qui étoit toute prête à faire voiles, lui pût être encore déféré par L. H. P. ainſi qu'il avoit été pratiqué à l'égard du précédent L. Amiral de la même Province. Il fut encore conclu * qu'on tâcheroit de diſpoſer l'afaire de telle maniére dans les Etats Généraux qu'il pût y être pris une promte réſolution de donner ordre à leurs Députés qui étoient au Texel, de faire comparoître en toute diligence Ruiter devant eux en cette iſle ou ailleurs, pour y prêter le ſerment de ſa nouvelle Charge, & être établi dans ſon emploi, tel qu'il plairoit à L. H. P. de le lui confier. Outre cela, il fut propoſé de porter L. H. Puiſſances à enjoindre aux mêmes Députes, qu'avec la participation de ceux de l'Amirauté ils euſſent à faire venir en leur préſence quelques-uns des Oficiers Généraux de l'eſcadre revenuë avec Ruiter, ou même tous, avec ceux des Capitaines qu'ils jugeroient à propos, pour leur donner de l'emploi dans l'armée à chacun ſelon ſon rang & ſon mérite. Sur toutes ces propoſitions il fut réſolu le même jour en l'Aſſemblée des Etats Généraux, que dans la prochaine, expédition le Lieutenant Amiral Ruiter commanderoit en chef l'armée des P. V. ſous la direction Souveraine des Sieurs Rutger Huigens, de Wit Conſeiller Penſionaire, & Jean Boreel, comme Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée. C'eſt ce qui ſe voit dans la préſente copie de cette Réſolution.

1665.

Ruiter eſt élu L. Amiral de Hollande à la place du feu Sr. de Waſſenaar par les Etats de la Province.

11. *Août.*

* 11. *Août.*

Il eſt réſolu par les Etats Généraux de donner à Ruiter le commandement en chef de l'armée.

11. *Août.*

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 11. *d'Août* 1665.

L'afaire aiant été miſe en délibération, il a été conclu que ſous la ſurintendante, direction & conduite des Sieurs Huigens, De Wit Conſeiller Penſionaire, & Jean Boreel, Députés & Plénipotentiaires de L. H. P., l'armée navale ſera commandée durant l'éxpédition prochaine par Michel Adrianſz. de Ruiter Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, en qualité de Chef; lequel pour cet éfet ſera tenu de prêter le ſerment au deſir de la Réſolution de L. H. P. du 2. de ce Mois: ce que ſeront auſſi obligés de faire en qualité d'Oficiers Généraux le Lieutenant Amiral de Zélande Corneille Evertſz. le Lieutenant Amiral Corneille Tromp, le Lieutenant Amiral Meppel, le Lieutenant Amiral de Friſe Tierk Hiddes; les V. Amiraux van der Hulſt, Bankert, & Koenders; & les Contre-amiraux de Liefde, Corneille Evertsz. le jeune, & Brunſveldt. Que s'il arrivoit que le ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter vint à mourir, ce qu'à Dieu ne plaiſe, ou à être ſurpris de maladie, ou abſent, ou arrêté par quelque autre légitime empêchement qui ne lui permît pas de continuer les fonctions de ſa Charge & de commander l'armée; en ce cas le ſus-dit Lieutenant Amiral Corneille Tromp prendra le commandement à ſa place, ainſi qu'il lui avoit été donné auparavant. A cette fin le ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & chacun des autres Oficiers Généraux, prendront ſoin d'établir de ſi bons ordres parmi les Oficiers qui ſeront ſous eux, qu'en cas d'accident de mort qui leur ſurvienne dans le combat, pendant qu'on ſera aux priſes, il ne puiſſe éclater aucune marque d'une ſi funeſte circonſtance, ni arriver par ce moien aucun fâcheux changement dans l'état des afaires: mais qu'on pourſuive toujours ſa pointe, juſques-à-ce que les armées s'étant écartées l'une de l'autre, & aiant chacune de ſon côté pris un autre cours, ou que s'étant préſenté quelque autre ſemblable ocaſion, il en puiſſe être ſans péril donné connoiſſance & avis aux autres Oficiers Généraux deſtinés à ſuccéder aux défunts. Et ſera la préſente Réſolution envoiée au ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, avec ordre de ſe rendre inceſſamment à l'armée qui eſt au Texel, & auprès des Sieurs Députés & Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puiſſances qui ſont en ce lieu-là; & de mener avec lui le Lieutenant Amiral Meppel, le Vice-amiral van Nès, & tels autres Oficiers & gens d'expérience qu'il eſtimera capables de ſervir pendant cette prochaine campagne; aiant néanmoins égard à ce que cela ſe puiſſe faire ſans un trop grand préjudice de l'eſcadre qui eſt revenuë de la Guinée ſous ſon commandement, & qui eſt préſentement entrée dans l'Embs Occidental. Bien-entendu que le ſus-dit Lieutenant

Réſolution priſe par L. H. P. à cette fin.

1665. *Amiral Ruiter, enſemble le Lieutenant Amiral Meppel, le Vice-amiral van Nès, & tous les autres Oficiers ſeront obligés de ſe ſoumettre aux ordres qui leur ſeront preſcrits par les ſus-dits Sieurs Députés de L. H. P. auxquels la préſente Réſolution ſera pareillement envoiée, afin de leur ſervir d'inſtruction, & pour en être délivré un extrait à chacun des Oficiers Généraux. Et ſont les-dits Sieurs Députés & Plénipotentiaires autoriſés par ces préſentes à la faire mettre à éxécution en toutes ſes parties, au moins entant que la ſortie des vaiſſeaux hors des ports & l'expédition prochaine n'en ſeront point retardées. Outre cela il eſt arrêté que la préſente Réſolution de L. H. P. ſera envoiée à tous les Colléges des Amirautés aux mêmes fins de leur ſervir d'inſtruction.*

G. V. HOOLK. vt.

Collationné au Régître, s'eſt trouvé conforme.

N. RUISCH.

Ce fut donc de cette maniére que Ruiter ſans aucune ſollicitation de ſa part, & même ſans qu'il en eût connoiſſance, fut élevé d'abord par les Etats de la Province à cette haute dignité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe, à la place du feu Sieur de Wáſſenaar ; & auſſi-tôt après élu par L. H. P. pour commander en chef l'armée navale de l'Etat pendant la prochaine expédition, & ſous l'autorité des trois Commiſſaires qui avoient été choiſis pour y aſſiſter. Le 13. du Mois, leur Réſolution ſur ce ſujet, avec une dépêche de la part des Commiſſaires, lui fut miſe en main devant Delfzyl, par des Couriers envoiés en diligence de la Haie & du Texel. La Lettre écrite en vûë de hâter ſon voiage au Texel, étoit conçuë en ces termes.

Noble, généreux, &c.

Lettre des Commiſſaires des Etats Généraux envoiée du Texel à Ruiter.

Quoi que nous ne doutions nullement qu'auſſi-tôt que vous aurés reçu la Réſolution de L. H. P. dont vous trouverés encore un extrait ici joint, nonobſtant qu'elle vous ait été directement envoiée, vous ne vous mettiés en chemin afin de vous rendre en ce lieu où nous ſommes, pour les fins exprimées dans la ſus-dite Réſolution : néanmoins aiant égard à l'importance de l'afaire qui ne peut ni ne doit admettre aucun delai, ſans un préjudice très-conſidérable des interêts de l'Etat, nous avons encore eſtimé néceſſaire de vous prier inſtamment d'uzer de diligence, en vous hâtant de marcher jour & nuit ſans perdre un ſeul moment : étant certain que les intentions de L. H. P. ſur ce point ne peuvent être trop tôt éxécutées & miſes à éfet. Entre autres choſes nous avons remarqué que la ſus-dite Réſolution porte que vous amenerés le Lieutenant Amiral Meppel, & le Vice-amiral van Nès, avec tels autres Oficiers & gens d'expérience que vous jugerés capables de ſervir dans la prochaine expédition. Mais aiant éxaminé cet article avec les Commiſſaires de tous les Colléges de l'Amirauté ici préſens, & aiant conſidéré en même tems que L. H. P. vous enjoignent comme au-dit Lieutenant Amiral Meppel, au Vice-amiral van Nès, & à tous les Oficiers & autres perſonnes qui ſont au ſervice, de ſuivre les ordres qui leur ſeront par nous reſpectivement donnés, après que nous aurons pris les avis des ſus-dits Sieurs Commiſſaires de l'Amirauté : Nous avons jugé abſolument néceſſaire de vous ordonner par cette préſente dépêche, de faire demeurer le Lieutenant Amiral Meppel pour commander l'eſcadre & les priſes que vous avés depuis peu amenées, & pour les conduire ici avec toutes les précautions & tous les ſoins requis, dequoi nous nous repoſons ſur ſa fidélité & ſon expérience. D'ailleurs nous laiſſons à votre diſpoſition de faire auſſi demeurer le V. Amiral van Nès, ou, ſelon que vous le jugerés le plus expédient, de l'amener avec tels autres Oficiers, & telles perſonnes que vous eſtimerés capables de bien ſervir dans la prochaine expédition. Et afin que vous ſoiés inſtruit plus à fond de l'état des afaires, & que vous puiſſiés mieux comprendre qu'elle eſt la néceſſité de vous rendre ici inceſſamment & avec une extrême diligence ; il eſt bon de vous avertir que l'armée navale qui eſt à la rade du Texel eſt toute prête à mettre à la voile, qu'elle n'atend qu'un vent favorable pour cet éfet, & que nous avons réſolu de lui faire prendre le large au plutôt, en la faiſant ſortir par le Spanjaarts-gat, méme par un vent de Sudoüeſt. De ſorte que nous n'atendons pas moins de votre prudence & de votre zèle qu'une diligence tout-à-fait extraordinaire,

re, & que ſans perdre ni tems ni moment vous ferés tous vos éforts pour être ici au plu- 1665.
tôt. Nous finiſſons donc en vous diſant que nous atendons votre venuë avec une impa-
tience qui ne ſe peut exprimer, & en priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde.
Ecrite à bord d'un yacht de l'Etat étant à l'ancre devant le Nieuwe-diep, proche du
Helder le 12. d'Août 1665.

B. VAN VRYBERGEN vt.

Vos bons Amis.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Par Ordonnance des ſus-dits Sieurs Députés.

J. SPRONSSEN.

Ruiter aiant reçu cette dépêche & la Réſolution des Etats qui y étoit jointe, fut viſité le lendemain au matin des Sieurs Gaal, Colterman & Hoornkens, Commiſſaires des Amirautés, qui étoient encore à Delfzyl, & qui lui firent leurs complimens ſur ſa promotion à la dignité de Lieutenant Amiral Général, & ſur ce 14. *Août.*
qu'il étoit en même tems apellé à commander en chef l'armée. De ſon côté, quoi qu'après une expédition de quinze mois il ſentît bien qu'il avoit beſoin de repos, & que néanmoins il n'y eût pas huit jours qu'il avoit quitté la mer, il ne héſita pourtant point à obéir aux ordres de L. H. P. & à ceux de leurs Commiſſaires, & il ſe diſpoſa à prendre inceſſamment la route du Texel. Il fit donc promtement aſſembler le Conſeil de guerre à ſon bord, où la Réſolution des Etats Généraux fut luë avec la dépêhe de leurs Députés. Auſſi-tôt on donna ordre que l'or, qui avoit été aporté de la Guinée, fût envoié à Amſterdam, avec quelques caiſſes où étoit le reſte de l'argent qui lui avoit été mis entre les mains pour paier la rançon des Sujets des Etats eſclaves en Barbarie. Enſuite aiant laiſſé au Lieutenant Amiral Meppel le commandement de l'eſcadre qui étoit devant Delfzyl, Ruiter s'en alla ſur le midi au Fort avec van Nès & environ trente-huit volontaires, tant Oficiers que matelots, pour ſe rendre de là au Texel. Entre ces volontaires qui furent prêts à aller de nouveau courir les fortunes de mer, & expoſer encore généreuſement leurs têtes pour le ſervice de leur Patrie, on voioit le Comte Jean Belgicus de Hoorn, le Chevalier Renaut van Coeverden, qui avoit été choiſi, quoi qu'abſent, pour commander un vaiſſeau, Paul Auguſtin, Oficier dans les troupes, Jean Bont, Jean de Jong, Paauw, Jean van Lier, Guillaume van Cuilemburg, Simon van Panhuis, Michel Suis, Maître Reinier Janſz. Witte, & George Andringa, Ecrivain du vaiſſeau du de Wildt, qui fut depuis Secretaire du Sieur de Ruiter. Au départ du Lieutenant Amiral tous les vaiſſeaux firent une décharge générale de leur artillerie. Il trouva auſſi à Delfzyl les ſoldats ſous les armes, & le Fort ne manqua pas de lui faire une ſalve de ſon canon. Là il ſe mit dans les barques ordinaires juſqu'à Groningue, & continua enſuite jour & nuit ſa marche juſques à Dokkum, puis après à Leeuwaarde, à Franicker, & à Harlingen, où il arriva le 15. du Mois après midi. Il fut reçu 15. *Août.*
dans toutes ces villes avec un grand concours & beaucoup d'aclamations des peuples, & complimenté par les Magiſtrats ſelon que la briéveté du tems le leur permettoit. Sur le ſoir s'étant mis dans une barque * à Harlingen au bruit du canon, il prit ſon cours vers le Texel. * *Wydt-ſchip.*

Ruiter prend le chemin du Texel. 14. *Août.* Les volontaires qui partent avec lui.

Cependant la Réſolution priſe le 11. du Mois par L. H. P. à l'égard de l'emploi du Sieur de Ruiter, avoit été notifiée le lendemain † par les Commiſſaires à tous les Oficiers Généraux de l'armée, qui en parurent fort ſatisfaits, & qui ſe trouvérent tous entiérement diſpoſés à s'y conformer, excepté le Lieutenant Amiral Tromp. Il fit donc ſa déclaration, *Qu'il ne prétendoit pas ſervir ſous le Lieutenant Amiral Ruiter, & qu'il n'étoit plus dans le deſſein d'aller en mer, puis qu'après avoir pris la peine & le ſoin de mettre l'armée navale en bon état, il ſe voioit préférer un autre pour la commander.* Le lendemain † comme on déliberoit en ſa préſence de faire ſortir les vaiſſeaux, il réitéra en termes reſpectueux la déclaration qu'il avoit faite le † 12. *Août.* Le L. Amiral Tromp refuſe de ſervir ſous Ruiter. † 13. *Août.*

1665. jour précédent, & requit *d'être diſpenſé de ſervir pendant la campagne, laquelle il ne pourroit faire qu'avec chagrin & répugnance*, ajoûtant qu'en toute autre ocaſion on ne le verroit point ſe ſouſtraire au ſervice qu'il devoit à l'Etat. Les Députés de L. H. P. aiant eu conférence ſur ce ſujet avec ceux de l'Amirauté, lui repréſenterent quelques raiſons par leſquelles ils prétendoient lui prouver, que ſans ſe faire tort, & ſans que ſon honneur y fût engagé le moins du monde, il pouvoit continuer à rendre ſes ſervices à ſa Patrie dans l'expédition prochaine; & ils l'exhortérent puiſſamment à faire ſon devoir. Mais comme nonobſtant toutes ces remontrances il perſiſtoit en ſa requête, les Députés lui répondirent enfin, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de la lui acorder; qu'au contraire ce ſeroit aller directement contre la Réſolution priſe par L. H. P. le 11. du Mois: que ſi néanmoins il avoit abſolument formé le deſſein d'obtenir ſa décharge, il pouvoit s'adreſſer à L. H. P. & leur écrire ſur ce ſujet, & que de leur part ils lui ofroient d'écrire auſſi en ſa faveur. Cependant ils lui dirent qu'il ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'atendre la réponce des Etats Généraux, ou que du moins ils euſſent envoié un pouvoir ſpécial à leurs Députés pour agir en cette ocaſion; & que quand même il auroit obtenu ſa démiſſion il ne pourroit pas raiſonnablement ſe retirer qu'après l'arrivée de Ruiter à l'armée, puis que le commandement qui lui en avoit été proviſionnellement donné par L. H. P. ſubſiſtoit juſques à ce tems-là. Sur cette remontrance Tromp ſe ſépara d'avec les Députés, ſans leur déclarer préciſément s'il écriroit aux Etats Généraux. Mais de quelque maniére que l'afaire pût tourner, ils vouloient que ſans y avoir aucun égard, on ne laiſſât pas de travailler inceſſamment & avec toute la diligence poſſible à faire partir l'armée; l'expérience n'aiant que trop apris, que de petits retardemens qu'on auroit pu aiſément éviter, avoient ſouvent fait perdre des ocaſions très-favorables, qui ne s'étoient pas retrouvées depuis, même pendant des mois entiers, ſur tout lors qu'il s'étoit agi, comme il s'agiſſoit alors, d'atendre un vent d'Eſt pour ſortir du Nieuwe-diep. Les Etats de Hollande aiant apris par de certaines Lettres du Sr. Corneille Witſen ancien Bourgmaiſtre d'Amſterdam, & du Conſeiller Penſionaire de Wit, Députés de L. H. P. au Texel, que le Lieutenant Amiral Tromp faiſoit difficulté de ſervir ſous Ruiter, & d'aller en mer, leur écrivirent ce qu'ils penſoient à cet égard, dans la Letttre qui ſuit.

Voi Aitzéma XLV. 478.

Sa requête. Entretien des Commiſſaires avec lui ſur ce ſujet.

Les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe.

Nobles, Vénérables, Prudens, &c.

Lettre des Etats de Hollande aux Srs. Witſen & de Wit ſur le refus de Tromp.

Nous n'avons apris qu'avec chagrin & ſurpriſe, que la nouvelle qualité & le commandement de l'armée, que nous avons conférés au Lieutenant Amiral de Ruiter, ont donné ocaſion au Lieutenant Amiral Tromp de tergiverſer dans l'éxécution des ordres de l'Etat, & dans la fonction de ſa Charge, mêmes juſqu'à refuſer de ſervir ſous le commandement du-dit Sieur de Ruiter, & par conſéquent à ne vouloir point rendre ſes ſervices à l'Etat dans l'expédition prochaine. Néanmoins nous eſpérons qu'après avoir fait de ſérieuſes réflexions ſur une afaire ſi importante au Public, & ſur le prétendu tort qu'il croit avoir été fait à ſa perſonne en particulier, il ne manquera pas de prendre un autre parti. Mais quoi qu'il en ſoit, le ſervice de l'Etat ne pouvant ni ne devant en aucune maniére être négligé par un entêtement ſi peu raiſonnable, nous déſirons que de votre côté par toutes les voies poſſibles & par tous les moiens imaginables, vous dirigiés les afaires en telle ſorte, que ſans avoir égard à la perſonne du ſus-dit Lieutenant Amiral Tromp, & ſoit qu'il change de ſentimens, ou qu'il perſiſte dans une réſolution ſi imprudente & ſi peu honnête, la ſortie des vaiſſeaux n'en puiſſe être retardée en aucune maniére; mais au contraire, qu'on travaille avec toute la diligence requiſe, & ſans perdre ni tems ni moment, à l'avancer & à la faire promtement réüſſir. Cependant nous atendrons les avis que vous nous donnerés touchant la derniére & finale réſolution que le ſus-dit Lieutenant Amiral Tromp pourra prendre ſur le contenu de la préſente, afin de pouvoir nous régler dans nos délibérations ſelon le parti qu'il aura pris. Au reſte nous repoſant entiérement ſur votre zèle & ſur votre prudence pour la conduite de l'armée, & pour la faire promtement mettre à la mer, nous prions Diou qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le 13. d'Août 1665.

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT van BEAUMONT.

Le

Le contenu de cet Ecrit fut ſuivi de point en point, & Tromp aiant plus mure- 1665.
ment penſé à ce qu'il devoit faire, ou s'étant laiſſé perſuader, demeura à l'armée, & ſe conforma aux intentions des Etats. Dans ce tems-là il y eut encore quatre Capitaines caſſés par le Conſeil de guerre de la Marine, pour n'avoir pas fait leur devoir dans le dernier combat; mais les autres Commandans & Capitaines qui avoient été acuſés furent renvoiés abſous. Il y avoit déja quelques ſemaines qu'on avoit arrêté d'envoier en mer des perſonnes d'expérience dans la marine & dans la guerre maritime, pour ſe joindre aux trois Députés de L. H. P. & les aſſiſter de leurs conſeils dans les afaires qui pourroient ſurvenir. Il en fut alors propoſé quelques-uns qu'on eſtimoit capables de rendre ce ſervice à l'Etat. C'étoient Jean Corneliſz. Vrek Bourgmaiſtre de Monnikendam, Dirck Pieterſz. Roodthooft Bourgmaiſtre de Purmereinde, Corneille Kruik Vroedtſchap ou Conſeiller de Schiedam, Dirck Duizendt & Douwe Aukes, tous deux marchands à Amſterdam, Jaques Muts marchand à Schiedam, Adrien Bras marchand à Hoorn, Nicolas Adrianſz. Bakker, Maître d'équipage à Delfshaven, & Simon Willemſz. marchand à Middelbourg. Enfin après qu'il en eut été délibéré à fond, les Srs. Vrek & Simon Willemſz. furent apellés à cet emploi qu'ils acceptérent. On leur donna pour cet éfet un Acte d'indemnité par lequel on promettoit de les dédommager de toutes les pertes qu'ils pourroient ſoufrir, s'ils venoient à tomber entre les mains des ennemis; les aſſurant d'ailleurs qu'à la fin de l'expédition on leur feroit un préſent proportionné à leurs ſervices, & tel que la diſpoſition du tems & des afaires le pourroient permettre. On penſa en même tems à établir un bon ordre parmi les ſoldats qui étoient ſur les vaiſſeaux, & à cette fin on ordonna auſſi à quelques-uns des principaux Oficiers des troupes d'aller en mer, afin de donner aux Députés les Conſeils dont ils auroient beſoin à cet égard. Ce furent les Colonels Dolman & de Mauregnault, les Lieutenans Colonels van Gent & van Santen, & le Sergent Major van Wynberg, qu'on choiſit pour cet emploi.

On caſſe quatre Capitaines. *Voi Aitzéma.* XLV. 478.

Les perſonnages qui furent propoſés pour aſſiſter de leur conſeil les Srs. Commiſſaires.

J. C. Vrek & Simon Willemſz. ſont choiſis.

Commandans des ſoldats qui ſont ſur les vaiſſeaux,

Dans ce même tems il y eut de grandes conteſtations au ſujet des trois Députés ou Plénipotentiares qui devoient aller en mer avec l'armée, de laquelle quelques-uns jugeoient qu'il falloit laiſſer la conduite entre les mains des Commandans ordinaires & des Oficiers Généraux de la marine. † Il y avoit une partie de ces gens-là qui trouvoit fort mauvais que le Penſionaire de Wit ſe fût volontairement ofert pour une expédition ſi dangereuſe, ſans avoir égard aux périls des tempêtes & à ceux où il alloit s'expoſer de la part des ennemis, ni aux interêts de ſes amis & de ſa famille. Il y en avoit d'autres qui croioient que ſon abſence pouvoit même fournir une ocaſion de bouleverſer tout l'Etat, lequel deſtitué d'un tel conducteur, ſe trouveroit beaucoup plus en butte aux traits de ſes ennemis, & preſque dans un danger manifeſte d'être ruïné. On lui fit ces remontrances, & on lui remit devant les yeux toutes les fâcheuſes ſuites qu'on voioit à craindre; mais il fut impoſſible de le détourner de ſa réſolution. Il répondit: *Que la conſervation de ſa Perſonne & de ſes interêts étant atachée à la conſervation de l'Etat, le bon ou le mauvais ſuccès d'un ſecond combat naval afermiroit également ou ruïneroit tout d'un coup & les interêts de l'Etat & les ſiens. Que dans l'armée il y avoit aſsès de gens courageux & magnanimes pour aller généreuſement au combat; mais que la chaleur de l'ocaſion pouvoit les ſéduire, les troubler, & ne leur laiſſer pas aſsès de liberté de jugement pour diriger toutes leurs démarches ſelon qu'il ſeroit néceſſaire, & juſques à une hûreuſe iſſuë. Qu'ainſi il ſe croioit obligé de veiller, afin de donner des bornes à l'impétuoſité du courage & aux éforts de la valeur, lors qu'ils ſeroient pouſſés trop loin.* Au reſte il fit voir en ces jours-là une preuve éclatante de l'étenduë de ſon génie, en rendant à ſa Patrie un ſervice ſi conſidérable, & qui lui a été ſi utile, que la poſtérité ne pourra pas aiſément l'oublier. Ce fut lors que contre le ſentiment des pilotes côtiers & de preſque tous les gens de marine, il fit ſortir l'armée navale du Texel, & lui fit prendre le large par les vents différens de Sud, de Sudoüeſt, & d'Oüeſt. Il avoit été auparavant toujours jugé & tenu pour certain par tous les pilotes, qu'il n'y avoit que dix airs de vent qui puſſent faciliter la ſortie du port du Texel, & qu'il y en avoit vingt-deux, qui ſont ceux qui ſouflent le plus ordinairement en ce parage, par leſquels les vaiſſeaux y étoient retenus. Mais le Conſeiller Penſionaire de Wit s'apliquant avec une éxactitude digne de lui ſeul, à examiner ſi ce ſentiment commun étoit apuïé ſur des expériences inconteſtables, trouva alors,

On trouve à redire a la réſolution priſe d'envoier trois Commiſſaires en mer.

† *Voi Aitzema.* XLV. 468.

On veut détourner de Wit d'aſſiſter à cette expedition. *Hiſt. de Wiquefort Liv.* XV.

Sa réponce.

Il travaille à faire ſortir les vaiſſeaux du port contre le commun ſentiment des gens de marine. *De la Miſſive & Piéces y jointes touchant l'expédition maritime de l'armée en 1665. imprimée à Delft. 1666.*

1665. alors, comme on l'a toujours depuis journellement expérimenté, que par vingt-huit différentes pointes du compas les vaiſſeaux pouvoient ſortir de la rade du Texel par le Landts-diep, ou par le Slenk, ou par le Spanjaarts-gat. Ainſi il fit connoître qu'il n'y avoit que quatre airs de vent, ſavoir, le Oüeſt-nordoüeſt, le Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt, le Nordoüeſt, & le Nordoüeſt-quart-au-Nord, qui fuſſent tout-à-fait contraires. Les plus anciens & plus expérimentés pilotes & lamaneurs eurent beau ſoutenir fortement qu'il étoit impoſſible à de gros navires de s'élever par le Spanjaarts-gat, le Penſionaire ne jugea pas devoir s'en tenir aux anciennes conjectures, ou plutôt aux vieilles erreurs, ni ſe laiſſer entraîner par la vraiſemblance des raiſons de tous les mariniers; il voulut connoître par lui-même ce qu'il en falloit croire, & ſi ſes ſoupçons opoſés à leurs prétenduës expériences n'avoient point quelque fondement. Il fit donc venir des chaloupes, & s'embarquant avec pluſieurs lamaneurs il traverſa le Spanjaarts-gat, afin de faire ſonder devant lui les endroits qu'on prétendoit être les moins profonds. On trouva alors qu'à une lieuë entiére en dedans, il y avoit même en morte morée au moins 22. & 24. piés de profondeur, & davantage encore, juſques à une certaine baſſe qu'on apelle Kaap-in-tooren, laquelle néanmoins pendant plus d'une grande lieuë avoit encore la même profondeur par tout; quoï qu'en divers endroits il y eût dans le fond de petits bancs de la largeur de cinq ou ſix perches, qui en baſſe eau n'avoient pas plus de 20. piés, de 19. de 18. ou qui avoient même à peine 18. piés. Enfin lors qu'on fut plus avant vers l'extrémité du Spanjaarts-gat du côté de la mer, & juſques au large, on connut que dans la plus baſſe marée il y avoit aſſés de fond, & qu'il étoit toujours au moins de 22. 23. & 24. piés, ou même au deſſus: or le flot ordinaire faiſant monter l'eau plus de quatre piés & demi en ce parage, il demeuroit conſtant que par le flot ordinaire il y avoit au moins 22. piés d'eau dans les endroits les moins profonds. Sur cette expérience le Penſionaire ſoutint que le vent ne permettant pas de ſortir par le Landts-diep ni par le Slenk, on pouvoit faire paſſer l'armée par le Spanjaarts-gat. C'eſt ce qu'il fit éxécuter le 14. d'Août, par un vent de Sud & de Sudoüeſt, ſe chargeant lui même avec le Sieur van Haaren du ſoin & de la conduite des deux plus grands vaiſſeaux, le *'t Huis te Swieten*, & le *Delſtandt*, & de tout l'événement avec les ſuites. Mais il n'en fut point embaraſſé, puiſque nonobſtant que les deux navires tiraſſent beaucoup d'eau, ils ne laiſſérent pas de s'élever les premiers & plus aiſément que tous les autres. D'ailleurs ſi l'on avoit aporté autant de diligence & de précaution à l'égard des autres vaiſſeaux de l'armée, il y a aparence qu'elle ſe ſeroit miſe toute entiére au large par le même flot; mais l'incapacité ou la négligence des lamaneurs en firent demeurer une partie, laquelle néanmoins dès le jour ſuivant, 15. du mois, ſortit preſque toute à la faveur d'un vent d'Oüeſt. Ce fut de cette ſorte que ſans qu'un ſeul navire touchât, & ſans aucun autre accident, l'armée navale mit à la mer par le Spanjaarts-gat, excepté quelques-uns des derniers vaiſſeaux qui aiant le 16. un vent de Nordeſt ſortirent auſſi par le Landts-diep. Que ſi le Sieur de Wit ſe fût arrêté à la commune opinion des gens de marine, & que faute d'en avoit fait l'expérience il eût continué à croire, ainſi qu'on l'avoit toûjours cru juſques alors, que même par un vent d'Oüeſt-quart-au-Nord, & par un tems favorable, il étoit impoſſible de naviger avec de grands vaiſſeaux dans ce parage, & de s'élever, l'armée ne ſeroit point partie ſi à propos, & peut-être qu'une découverte ſi utile n'auroit point encore été faite, & que le Public demeureroit privé des avantages qu'il en reçoit. En mémoire de cette action il y a eu depuis quantité de mariniers qui ont nommé le Spanjaarts-gat, *Heer Jean de Wits Diep*, laquelle dénomination ſe trouve en de certaines cartes de Hollande qui ont été depuis miſes au jour.

Il trouve par ſon nouvel éxamen qu'on peut ſortir du Texel par 28. rumbs de vent.

Il fait ſonder le Spanjaarts-gat.

Où il trouve aſſés d'eau pour de grands vaiſſeaux par le flot ordinaire.

Il fait ſortir l'armée du Spanjaarts-gat par un vent de Sud, de Sudoüeſt & de Oüeſt.

14. *Août.* *Miſſive & Pieces y jointes imprimées. en 1666.*

15. *Août.*

16. *Août.*

Jean de Wits Diep.

Lors que l'armée fut en haute mer, les trois Commiſſaires demeurérent enſemble au bord du Lieutenant Amiral Tromp qui montoit le navire *de Liefde*. Ils avoient pour gardes quatre vingts-douze matelots, ſur leſquels ils établirent pour Commandant Etienne Corneliſz. Bourgeois de Rotterdam*, lui donnant charge de leur faire garder un bon ordre; de les tenir dans une éxacte diſcipline ſous deux Quartier-maîtres; & de les régler ſelon qu'il le jugeroit expédient, & ſelon l'expérience qu'il avoit aquiſe. Enſuite ils tâchérent, avec l'avis du Conſeil de guerde mettre toutes choſes en bon état, & pourvûrent unanimement à réprimer autant qu'il étoit poſſible, les deſordres du paſſé. Au regard du mécontentement de

La paſſe du Sr. Jean de Wit.

Gardes pour les trois Commiſſaires de l'armée.

* 14. *Août.*

de Tromp, les Etats Généraux, ſuivant l'avis de ceux de Hollande, avoient 1665.
réſolu, *de donner pouvoir aux Commiſſaires qu'ils avoient au Texel, ſi le Lieutenant Amiral Tromp étoit encore au port; ou aux Sieurs Huigens, de Wit, & Boreel auſſi Commiſſaires; & Plénipotentiaires dans l'armée, ſi elle n'avoit pas encore mis à la mer; de diſpoſer eux-mémes de l'afaire, & de permettre à Tromp de ſe retirer, ou de l'obliger de ſervir & de faire la campagne, ſelon qu'ils le jugeroient à propos & néceſſaire pour le ſervice du Public. D'ailleurs ils faiſoient défences qu'il fût fait aucun autre changement de rang ni d'ordre parmi le reſte des Oficiers Généraux de l'armée, ſelon qu'il étoit auſſi porté par la Réſolution priſe par Leurs Hautes Puiſſances le 11. du Mois; & que ſurtout on prît garde de ne rien faire qui pût ravaler la dignité de l'Etat.* Cette derniére Réſolution, qui étoit du 15. du mois, fut envoiée avec une Lettre au Texel; mais avant qu'elle pût parvenir juſques aux Commiſſaires, ce qui ne fut pas plutôt que le 18. Tromp, en aſſiſtant à toutes leurs délibérations, & en leur donnant ſes avis, avoit aſsès fait voir que ſon deſſein étoit de demeurer à l'armée, & de ſervir dans cette expédition; de ſorte qu'on ne parla pas davantage de cette afaire. L'armée avoit été diviſée en trois eſcadres, dont la premiére étoit commandée par le Lieutenant Amiral Tromp; par le Vice-amiral Abraham van der Hulſt, que les Etats de Hollande avoient fait Vice-amiral ſous le Collége d'Amſterdam à la place de Tromp*; & par le Contre-amiral Jean de Liefde; qui portoient la flame au grand mât. La ſeconde eſcadre étoit commandée par le Lieutenant Amiral Corneille Evertſz., qui avoit été créé Lieutenant Amiral de Zélande à la place de ſon frére ‡; par le Vice-amiral Adrien Bankert; & par le Contre-amiral Corneille Evertſz. le jeune; qui portoient la flame au mat d'avant. La troiſiéme étoit commandée par le Lieutenant Amiral Tierk Hiddeſz. de Vriès; par le Vice-amiral Rodolfe Koenders; & par le Contre-amiral Henri Brunſveldt; qui portoient la flame au perroquet de fougue. Le 15. du Mois, pendant qu'on atendoit encore quelques-uns des vaiſſeaux, les trois Commiſſaires avec l'avis du Lieutenant Amiral Tromp & des autres Oficiers Généraux firent un Réglement touchant l'ordre qui ſeroit tenu en cas de combat, afin qu'ils euſſent tous à s'y conformer. On régla donc; *quelle ſeroit l'eſcadre qui ſe tiendroit à ſtribord du Lieutenant Amiral Tromp, lors qu'on feroit vent arriere, & quelle ſeroit celle qui ſe tiendroit à babord: quelle eſcadre ſeroit de l'avant lors qu'on iroit à la bouline, quelle ſeroit de l'arriére, & quelle ſeroit celle qui tiendroit le milieu. A quel ſignal & en quelle maniére les eſcadres changeroient de bord, lors qu'on le jugeroit néceſſaire. En quel ordre les eſcadres ſeroient route pour garder le vent ſur les ennemis lors que l'armée leur auroit gagné. Que chaque Capitaine ſeroit obligé d'obſerver les mouvemens de ſon Commandant, ſans dériver, ni arriver le moins du monde en préſence de l'ennemi que par une extrême néceſſité, ſur peine d'être puni de mort. Que pour éviter toute confuſion, & être toujours, en état de recevoir l'ennemi s'il venoit à paroître ſubitement, chaque Lieutenant Amiral ſeroit tenu de faire au plutôt la diviſion de ſon eſcadre entre lui & ſon Vice-amiral & ſon Contre-amiral. Qu'on ſeroit averti de ſe tenir tous à une diſtance raiſonnable & hors de la portee du canon les uns des autres. Que chaque Lieutenant Amiral établiroit un ordre dans ſon eſcadre, ſelon lequel les brulots ſeroient obligés de ſe régler. Qu'il feroit préparer des frégates pour ſauver les équipages ſi quelques vaiſſeaux venoient à être brulés ou coulés à fond. Quel ordre il faudroit obſerver s'il arrivoit que l'ennemi fût ſous le vent de l'armée, afin qu'elle pût conſerver ſon avantage. Quelle eſcadre, ſi l'on paſſoit à la gauche des ennemis, ſeroit ſous le vent des autres eſcadres à l'avant, & quelle eſcadre ſeroit ſous le vent à l'arriére. Quel ordre les eſcadres devroient tenir ſi l'armée paſſoit à la droite & que les ennemis fuſſent ſous le vent. A quel ſignal la premiére eſcadre ou les autres devroient ataquer l'ennemi, & à quel ſignal toute l'armée en général devroit donner, & chacun en particulier faire ſes efforts pour venir à l'abordage. Que chacun garderoit ſa ligne, & ſe tiendroit éxactement auprès de ſon Commandant, quoi qu'on ne fût pas à la vûë de l'ennemi, ſous peine de cent livres d'amende pour la pemiére fois, de deux cens livres pour la ſeconde, & d'être caſſé pour la troiſiéme, à moins qu'on n'aportat des raiſons ſuſ-*

Réſolution des Etats Generaux touchant le L. Amiral Tromp. 15. *Août.*

L'armée navale eſt diviſée en trois eſcadres.

* 25. *Juillet.*
‡ *Voi Aitzéma* XLV. 459. 460.

Ordre auquel les Oficiers Généraux & les Capitaines devoient ſe conformer durant la prochaine expédition & dans un combat naval. 15. *Août.*

1665. *ſantes & légitimes pour ſe diſculper. Que les Oficiers Généraux enverroient tous les jours à la découverte trois des frégates les plus légères à la voile & quelques galiotes, leſquelles aiant aperçu quelque choſe de nouveau iroient auſſi-tôt en donner avis aux Sieurs Plénipotentiaires & au Lieutenant Amiral. Que ſi elles venoient à prendre quelques vaiſſeaux marchands, qui fuſſent enſuite déclarés de bonne priſe, tout le butin qu'on feroit ſeroit partagé entre les équipages de l'eſcadre ſous laquelle la frégate ou les frégates qui auroient fait la priſe auroient été rangées. Que s'il arrivoit qu'elles priſſent un ou pluſieurs vaiſſeaux de guerre des ennemis, ils demeureroient au vainqueur ou aux vainqueurs ſeuls & à tout l'équipage exluſivement à tous autres, de même que le canon & les ſommes que les Etats avoient ordonnées pour recompenſe en pareil cas. Que ſi quelqu'un aiant reçu des coups dangereux, ou étant forcé par quelque autre accident inévitable, ſe voioit obligé d'arriver, & de s'écarter un peu de l'ennemi, ſans néanmoins avoir beſoin de ſecours pour ſe dégager, il mettroit un pavillon aux haubans de ſon mât d'arriére; ce qui ne ſeroit pratiqué que dans une néceſſité preſſante. Enfin que perſonne n'entreprendroit de donner la chaſſe aux ennemis que le Lieutenant Amiral Tromp ne l'eût jugé à propos, & ne l'eût fait connoître par un ſignal; auquel cas l'eſcadre qui ſe trouveroit la plus proche des vaiſſeaux étrangers, commenceroit à chaſſer ſur eux, en détachant deux navires pour courir ſur un bâtiment étranger, ou trois pour en pourſuivre deux, ou quatre pour donner la chaſſe à trois, & ainſi à proportion, & ſelon le nombre des étrangers auquel on auroit afaire, les faiſant toujours pourſuivre d'abord par les vaiſſeaux qui ſe trouveroient les plus proches d'eux.* Le nom du Lieutenant Amiral Tromp comme Commandant en chef, fut emploié dans ce Réglement parce qu'il demeuroit dans l'éxercice de ſa Charge, juſques-à-ce que le L. Amiral Général Ruiter fût arrivé à l'armée. Le même Lieutenant Amiral Tromp, établit auſſi un ordre touchant les lieux de rendévous ou l'armée pourroit ſe raſſembler, ſi durant cette campagne elle venoit à être diſperſée par la tempête, ou ſéparée par la brume, par l'obſcurité, ou par quelque autre accident; leſquels rendévous étoient marqués dans ce Réglement ſelon les ocaſions, par raport aux parages où l'on pourroit être ſéparé les uns des autres, & par raport aux vents qui pourroient alors regner. Le projet que Tromp en avoit fait d'abord fut aprouvé des Commiſſaires après y avoir néanmoins fait quelques changemens, & ils ordonnérent qu'on eût à s'y conformer en cas de néceſſité. En ce même tems on tâcha de remettre en vigueur toutes les Loix, & de faire obſerver les Ordonnances que les Souverains avoient faites & longtems auparavant & depuis peu ſur le fait de la guerre maritime, & l'on s'y apliqua avec beaucoup d'ardeur. On voulut particuliérement faire mettte à éxécution tous les Réglemens portés dans le fameux *Artykelsbrief*, ou *Acte contenant les Réglemens* & les Inſtructions touchant la guerre par mer, auxquels étoient obligés de ſe conformer tous les Oficiers, ſoit l'Amiral, les Vice-amiraux, les Capitaines, les Lieutenans, les Gentishommes, les Maîtres, les Oficiers mariniers & les matelots ordinaires, ſur les punitions, peines & amendes, qui y ſont énoncées: leſquelles Loix & Ordonnances de guerre avoient été renouvellées & amplifiées l'année précédente * par Leurs Hautes Puiſſances. Outre cela il y avoit encore un *Nouveau Réglement*, fait & publié depuis quelques ſemaines par les Etats Généraux touchant l'obſervation d'une bonne diſcipline ſur les vaiſſeaux de l'armée; & tout cela tendoit a rétablir l'éxactitude, tant parmi les Oficiers Généraux que parmi les Capitaines, & autres Oficiers ſubalternes, & parmi les équipages & les ſoldats, afin que chacun fût obligé de s'aquiter mieux de ſon devoir qu'on n'avoit fait auparavant.

Ordre pour les rendévous de l'armée. 17. *Août.*

† *Voïez le grand Régitre des Placards 2. partie, p. 3175.*

Voi Aitzéma XLV. 237.

* 4. *Août.* Nouveau Réglement.

‡ 27. *Juillet.*

Cependant le même jour que les derniers navires de l'armée mirent à la mer, dont il y en eut deux qui s'abordérent dans le Lands-diep, & qui s'endommagérent tellement qu'ils furent obligés de s'en retourner, Ruiter arriva au Texel où l'on avoit laiſſé trois frégates légéres pour le mener à bord. Il trouva dans le Nieuwe-diep ſur un des yachts de l'Etat quelques-uns des Commiſſaires de L. H. P. qui lui mirent en main ſa Commiſſion. Là il prêta devant eux le ſerment de fidélité, non-ſeulement en qualité de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, mais encore comme Amiral & Commandant en chef de l'armée navale de l'Etat dans la prochaine expédition ſous l'autorité ſou-

Ruiter arrive au Texel. 16. *Août.*

Il prête le ſerment de fidélité.

ſouveraine des trois Commiſſaires. Aart van Nès fit auſſi le ſerment en qualité de Vice-amiral ſous le Collége de la Meuſe. Outre cela ils prêtérent tous deux le ſerment de purgation*, lequel on a coutume d'éxiger en Hollande de tous ceux qui ſont établis en quelque Charge ou Dignité, afin de prévenir les abus, & d'empêcher qu'on ne parvienne aux emplois par le moien de l'argent qu'on auroit diſtribué ſous main. Le ſerment qui fut prêté ce jour-là par Ruiter, en qualité de Commandant en chef de l'armée, étoit conçu en ces termes. *Je jure & promets de ſuivre & d'éxécuter de tout mon pouvoir le contenu des Inſtructions & des ordres qui m'ont été déja donnés touchant mon préſent emploi, & qui me ſeront donnés ou envoiés ci-après de tems en tems par les Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats Généraux, ou de leur part.* Il croioit s'embarquer ce même jour & aller joindre l'armée; mais le vent contraire, & le flot qui montoit, l'obligérent de demeurer. Le lendemain matin il partit avec le Vice-amiral van Nès, & le reſte de ſa ſuite; & deux petites frégates les portérent juſques à l'entrée du Spanjaarts-gat, où la frégate *Schiedam*, montée de 25. piéces de canon & de 80. hommes, les atendoit. Aiant paſſé à bord de ce bâtiment, & pris le large, ils arrivérent dès le ſoir à la vûë de l'armée, où les Commiſſaires ordonnérent de faire peu de voiles, afin de lui donner le tems d'aprocher Ainſi il arriva le matin ſuivant, peu après le lever du ſoleil, à bord du navire *de Liefde*, où les Sieurs Huigens, de Wit & Boreel, allérent le féliciter. Son arrivée cauſa parmi tous les Oficiers une joie générale qui ſe remarquoit aiſément ſur leur viſage & dans leur air. Tromp même fit paroître beaucoup de modération, dequoi les Commiſſaires fort ſatisfaits conçurent eſpérance que tout iroit bien entre eux. Néanmoins Wiquefort raporte dans ſon Hiſtoire, que l'acord qui fut moienné entre ces deux Concurrens par le Penſionaire de Wit, procura à la vérité quelque aparence de paix, mais que dans le fond il ne les réünit pas: que le mécontentement de l'un & l'inquiétude de l'autre ne furent pas entiérement apaiſés; que ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que Tromp ſe vit forcé de ſuſpendre ou d'étoufer ſes reſſentimens; de ſorte que ſi quelques-uns étoient contens de ce qui ſe paſſoit à l'extérieur, il s'en trouvoit beaucoup d'autres qui ne faiſoient pas un grand fonds ſur leur réconciliation.

1665. Et le ſerment de purgation.

* *Voi la Réſolution des Etats de Hollande imprimée en 1672. pag. 261-263.*

Termes du ſerment de fidelité prêté par Ruiter comme Commandant en chef de l'armee. *Voi Aitzéma* XLV. 474.

Ruiter part avec trois frégates.

17. *Août.* Il arrive à l'armée.

18. *Août.*

Wiquefort Hiſt. Liv. 15.

Dans la premiére conférence qu'on eut avec le Lieutenant Amiral Ruiter, les Commiſſaires commencérent auſſi-tôt, en préſence de Tromp, à éxaminer les changemens que ſa venuë obligeoit néceſſairement d'aporter dans les précédens ordres. Ils arrêtérent du conſentement de tous les Oficiers Généraux, qu'ils paſſeroient avec Ruiter du navire *de Liefde* à bord du *Delflandt*, auparavant nommé *le Grand Eſpagnol*, & qu'ils y demeureroient quelque tems. Il fut auſſi réſolu qu'on détacheroit de chacune des trois eſcadres de l'armée ſept des plus gros navires ou frégates, avec des brulots à proportion, dont il ſeroit compoſé une quatriême eſcadre de réſerve pour le Lieutenant Amiral, de laquelle Aart van Nès ſeroit Vice-amiral, & Fréderic Stachouwer Contre-amiral, l'un étant Vice-amiral de la Meuſe, & l'autre Contre-amiral ſous le Collége du Quartier du Nord. Il fut encore réglé que l'eſcadre du Lieutenant Amiral Ruiter porteroit la flame au grand mât; que l'eſcadre du Lieutenant Amiral Corneille Evertſz. la porteroit au mât d'avant; que celle du Lieutenant Amiral Tromp la porteroit au perroquet de fougue; & que celle du Lieutenant Amiral Tierk Hiddes de Vries mettroit le pavillon de beaupré. Le même jour toutes les réſolutions qui avoient été priſes auparavant, furent revûës, les réglemens repaſſés, & les ſignaux rectifiés. On conclut que pour faire le moins de changemens qu'il ſeroit poſſible, dans le Réglement du 15. d'Août, *pendant que l'armée feroit route, la nouvelle eſcadre du Lieutenant Amiral Ruiter auroit le premier rang, & que les trois autres tiendroient chacune celui qui avoit été réglé; mais que lors qu'il s'agiroit de livrer bataille à l'ennemi, l'eſcadre de Ruiter ſerviroit de corps de réſerve, & que les trois autres dans leurs mouvemens contre les ennemis ſe conformeroient toujours aux ordres preſcrits par le ſus-dit Réglement. Que par ce moien cette quatriême eſcadre prendroit garde à la conduite de chacune des autres, & à l'état où elles ſe trouveroient. Que ſi elle voioit quelqu'un en péril, & ſerré de trop près par l'ennemi, elle s'avanceroit promtement toute entiére à ſon ſecours, s'il en étoit beſoin; ou que le Lieutenant Amiral y enverroit un détachement, tel qu'il le jugeroit néceſſaire, conduit*

Il eſt arrêté que les Commiſſaires paſſeront avec Ruiter à bord du Delflandt.

Que d'un détachement de chacune des trois eſcadres il en ſeroit formé une quatriême.

Réglement à l'egard du pavillon.

Réglement à l'égard de la quatriême eſcadre commandée par Ruiter.

18. *Aout.*

1665. *par l'un de ſes Oficiers Généraux. Qu'en tout cas avant la fin du combat il iroit avec toute ſon eſcadre faire un dernier éfort contre l'ennemi, & tâcher, ſous la bénédiction de Dieu, de s'aſſurer la victoire. Ce qui étoit ainſi réglé ſans préjudicier au rang & à l'ordre que Leurs Hautes Puiſſances par leur Réſolution du* 11. *d'Août, avoient ordonné être gardés parmi les ſus-dits Oficiers Généraux.* Ensuite les Commiſſaires firent donner le ſignal à tous les Càpitaines de venir à leur bord, où ils leur préſentérent la Perſonne du Lieutenant Amiral Ruiter pour Commandant en chef de toute l'armée, ſuivant la Réſolution priſe par L. H. P. l'onziême d'Août, & ordonnérent à chacun d'eux de le reconnoître & de lui obéir en cette qualité, & en conſéquence d'obſerver à l'avenir les ſignaux qui ſeroient faits par *le Delflandt*, pour ſe régler par eux. Ils leur préſentérent auſſi tous les Réglemens qui avoient été faits, & leur en recommandérent une éxacte obſervation, tant à l'égard de ce qui devoit être pratiqué en route & dans le combat, qu'à l'égard du ralliement des vaiſſeaux qui pourroient s'écarter par la brume, ou être diſperſés par la tempête, ou par quelque autre accident. Après avoir pourvû avec tant de ſoin & tant d'éxactitude à tout ce qui étoit néceſſaire, ils ſe promettoient qu'en cas de rencontre ſubite & imprévûë de l'ennemi chacun ſeroit ſufiſamment inſtruit de ce qu'il auroit à faire, quand même on ſe trouveroit ſi preſſé, qu'on n'auroit pas le tems de s'aſſembler & de tenir conſeil de guerre; & ce fut par cette voie qu'ils eſpérérent ſoutenir la fortune l'Etat, & qu'ils tâchérent de conduire les afaires à un hûreux ſuccès.

Ruiter eſt préſenté par les Commiſſaires à tous les Capitaines de l'armée pour leur chef.

On préſente aux Oficiers tous les Réglemens qui avoient été faits. 18. *Aout.*

Pendant le cours de toutes ces délibérations, & dans les réſolutions qui furent priſes, les Commiſſaires remarquérent une bonne intelligence & beaucoup d'union entre les Oficiers Généraux, & particuliérement entre Ruiter & Tromp, qui ſe trouvérent toujours tous deux d'un même ſentiment. Après cela Ruiter avec les trois Commiſſaires paſſa ſur le *Delfland*, qui étoit monté par le Capitaine Jurien Jurianſz. Poel, & équipé par la Chambre de Delft de la Compagnie des Indes Orientales, portant ſoixante & dix piéces de canon & quatre cens-cinquante hommes d'équipage, ſur lequel on arbora auſſi-tôt le pavillon au grand mât, & la flame au deſſous en qualité d'Amiral; & Tromp au contraire fit ôter la flame du ſien. Pour le Vice-amiral van Nès il monta le vaiſſeau du Capitaine Quiryn van den Kerkhove, nommé le *Rotterdam.* Cette armée navale, laquelle après le funeſte combat du treiziême jour de Juin les Etats des Provinces Vnies avoient remiſe en mer au mois d'Août, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de deux mois, conſiſtoit, au grand étonnement de preſque tout l'Vnivers, en quatre vingts-treize navires de guerre ou frégates, montés de quatre mille-trois cens-trente-ſept piéces de canon, de quinze mille-cinquante-un matelots, de douze cens-quatre vingts-trois * mariniers ou ſoldats de marine, & de trois mille-trois cens ſoldats des troupes de terre, faiſant en tout dix-neuf mille-ſix cens-trente-cinq hommes. Toute cette armée fut diviſée en quatre eſcadres. La premiére, que commandoit le Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe, aiant pour Oficiers Généraux ſous lui le V. Amiral van Nès & le Con. Amiral Stachouwer, etoit compoſée de vingt-deux vaiſſeaux, montés de mille-vingt-deux piéces de canon, trois mille-ſix cens-ſoixante & quatre matelots, deux cens-quatre vingts-deux mariniers, & ſept cens-quarante-neuf ſoldats. La ſeconde, qui étoit ſous le Lieutenant Amiral Corneille Evertſz. aiant pour Oficiers Généraux ſous lui le Vice-amiral Bankert & le Contre-amiral Corneille Evertſz. le jeune, étoit compoſée de vingt-quatre vaiſſeaux, montés de neuf cens-quatre vingts-dix-neuf canons, trois mille-trois cens-vingt-trois matelots, trois cens-onze mariniers, & neuf cens-cinquante & un ſoldat. La troiſiême, que conduiſoit le Lieutenant Amiral Tromp, aiant pour Oficiers Généraux ſous lui le V. Amiral van der Hulſt & le Contre-amiral de Liefde, étoit compoſée de vingt-trois vaiſſeaux, montés d'onze cens-ſoixante & dix-huit canons, quatre mille-cent-quarante-ſix matelots, trois cens-vingt-cinq mariniers, & huit cens ſoldats. La quatriême, dont le Lieutenant Amiral Tierk Hiddeſz. de Vries avoit le commandement, aiant pour Oficiers Généraux le V. Amiral Koenders & le Contre-amiral Bruſveldt, étoit compoſée de vingt-quatre vaiſſeaux montés d'onze cens-trente-huit canons, trois mil-

Bonne intelligence entre les Oficiers Généraux.

Ruiter paſſe ſur le Delflandt.

Et van Nès ſur le Rotterdam.

Forces maritimes commandées par le L. Amiral Ruiter.

* *Ce ſont les propres termes de l'original: on ne ſait pas bien s'ils répondent à ceux de Gardes-marines.*

le-neuf cens-dix-huit matelots, trois cens-ſoixante & cinq mariniers, & huit cens & un ſoldat. Outre cela il y avoit onze ou douze brulots, des flûtes chargées de munitions, & plus de vingt galiotes, yachts, & autres petits bâtimens. De plus les Etats avoient encore quantité de vaiſſeaux dans les ports, & entr'autres les douze qui étoient depuis peu revenus de la Guinée, dont il y en avoit neuf qu'on pouvoit tout-à-l'heure renvoier en mer; & un grand nombre d'autres nouvellement conſtruits, qui étoient déja preſque en état de pouvoir rendre ſervice. 1665.

Peu de tems après que l'armée fut en mer, les Etats pour atirer la bénédiction de Dieu ſur elle, ordonnérent qu'il ſeroit célébré un jour de priéres générales en toutes les Provinces Unies, déclarant dans les Lettres circulaires qu'ils envoiérent pour ce ſujet: *Qu'il avoit plû à Dieu par un éfet de ſes juſtes jugemens, de viſiter les P. V. d'une dangereuſe guerre maritime, dans laquelle elles ſe voioient engagées par les prétentions téméraires & ſans fondement de leurs Voiſins, faiſans profeſſion de la Réligion Réformée ainſi que les Habitans de ces Provinces. Que la navigation & le commerce, qui ſont un des principaux nerfs de l'Etat, étoient interrompus & recevoient un préjudice conſidérable. Que les armes de l'Etat n'avoient pas eu tout le ſuccès qu'on avoit ozé eſpérér de la grace de Dieu, de laquelle à la vérité on ſe reconnoiſſoit indigne. Qu'outre cela on étoit encore menacé d'une ſeconde guerre par terre*. De toutes leſquelles calamités la ſource étoit ſans doute dans les péchés qui regnoient parmi le peuple, & qui avoient allumé contre lui cette terrible colére que Dieu faiſoit éclater par tant de funeſtes éfets. Que néanmoins il avoit plu à ſa Divine Providence & à ſon infinie miſéricorde, de ramener comme par la main depuis quelques jours une eſcadre conſidérable†, couronnée de pluſieurs victoires; & de la faire hûreuſement entrer dans le port. Que d'ailleurs pour détourner la continuation des maux dont on étoit menacé par mer, on avoit de nouveau équipé une armée navale, & que par terre on s'étout mis en état de prévenir les malheurs qui ſembloient ſe preparer, ou d'y aporter tous les remédes dont la prudence humaine étoit capable: mais que tous ces ſoins ſeroient inutiles & toutes ces précautions vaines, ſi elles n'étoient acompagnées de la bénédiction du Ciel. Que par cette conſidération les Etats avoient jugé à propos, que ſuivant l'ancienne coutume pratiquée par les Chrétiens dans leurs preſſantes néceſſités, il fût célébré le Mécredi 2. de Septembre, un jour de jeûne & de priéres générales dans toutes les P. V. afin que ce jour-là chacun eût à ſe preſenter devant Dieu avec une véritable humiliation, & un repentir ſincére de ſes fautes, pour lui rendre des loüanges & des actions de graces de tant de faveurs ſi peu méritées, & de ce que nonobſtant la multitude des péchés du peuple, il avoit tourné ſon viſage du côté de l'Etat, & fait arriver la ſus-dite eſcadre comme au travers de ſes ennemis dans un lieu de ſûreté. Mais que ſur tout on eût à redoubler ſes vœux & l'ardeur de ſes priéres, afin d'obtenir par le mérite de Jéſus Chriſt, & par le ſang de la Nouvelle Alliance, la réconciliation du peuple avec ſa Majeſté Divine; & de détourner par ce moien toutes les plaies & tous les châtimens qu'on ſe voioit pendre ſur la tête, & dont on ne ſe reconnoiſſoit que trop digne. Qu'on eût recours à ſa bonté infinie afin qu'il lui plût d'acorder la paix à l'Etat, de le combler de proſpérité, de veiller pour ſa conſervation, de diſſiper toutes les machinations qui ſeroient faites contre lui, de prendre en ſa protection & les Commiſſaires, & les Chefs, & les Oficiers, & l'armée entiére; de les couronner de gloire, & de les faire retourner victorieux des ennemis; enfin de répandre abondamment ſes bénédictions ſur toutes les Provinces de l'Etat. Le tout pour la gloire de ſon Saint Nom, pour la propagation de la véritable Réligion Chrétienne Réformée, pour le maintien d'une liberté qui a coûté ſi cher à aquérir, & pour le ſalut de toutes les ames.* Mais dans ce même jour deſtiné à prier Dieu pour l'Etat & pour ceux qui en avoient la conduite, Jaques Sceperus, Paſteur de ‡ Gouda, entreprit en préſence des Magiſtrats de la ville, non-ſeulement de traiter en chaire d'afaires qui ne regardoient point ſon miniſtére, & qui intereſſoient le Gouvernement; mais encore de parler de la Régence même en des termes inſolens, & avec des comparaiſons odieuſes; ce qui bien loin de tendre à édification, ne pouvoit ſervir qu'à émouvoir le peuple, & à le porter au manque de reſpect & de ſoumiſſion envers ſes Souverains.

Jour de jeûne & de priéres générales ordonné dans toutes les P. V. 18. *Août.*

* *Par raport aux deſſeins de l'Evêque de Munſter.*

† L'eſcadre revenuë de la Guinée ſous la conduite de Ruite.

Le jour de priéres eſt détourné à un mauvais uſage.

‡ *Tergoude. Voi Aitzéma* XLV. 483.

1665. Cette audace fut punie d'une privation de gages, les Magiſtrats aiant retranché la penſion du Miniſtre juſques-à-ce qu'il en eût été autrement ordonné. Un zèle a-peu-près de cette nature avoit déja auparavant atiré l'indignation des Etats de Hollande ſur François Ridderus *, & enſuite ſur Tadée de Landtman †, le premier étant Paſteur à Rotterdam, & l'autre à la Haie; & enfin la continuation de ce deſordre engagea les Etats à prendre la réſolution de défendre aux *Miniſtres de la Parole de Dieu, d'entretenir aucune correſpondance hors du païs touchant les afaires d'Etat, ni même à l'égard des afaires Eccleſiaſtiques, ſi ce n'etoit avec la participation & ſuivant les ordres de la Régence; ou de traiter en chaire, ni dans les ſermons, ni dans les priéres publiques, de ce qui pouvoit concerner la police ou le Gouvernement.* Il fut encore arrêté. *Qu'en cas qu'au préjudice de ces défences il y eût à l'avenir des Paſteurs qui ozaſſent agiter en chaire les delibérations & les Réſolutions ‡ de la Régence, & les cenſurer publiquement, afin de rendre par ce moien ceux qui gouvernoient l'Etat ſuſpects au peuple; ou qu'ils entrepriſſent en aucune maniére de ſe mêler des afaires publiques, ſoit dans leurs prédications, ſoit par des intelligences qu'ils auroient hors du païs; ils ſeroient dépoſés de leurs Charges ſans eſpérance d'y pouvoir jamais être rétablis.* C'eſt ainſi qu'on tâchoit d'opoſer des barriéres à la diſcorde & à la rebellion. Mais à cet égard on remarqua alors qu'un malheur ne vient jamais ſeul; car ſi on avoit la guerre au dehors, le dedans étoit rempli diviſions. Il y avoit quantité de gens qui ne croioient pas que les afaires puſſent jamais prendre un bon cours, que le Prince d'Orange ne fût rétabli dans les Charges & Dignités qui avoient été poſſédées par ſes illuſtres Ancêtres; & c'étoit ſur ce point que pluſieurs Miniſtres de l'Evangile ne pouvoient ſe contenir*. On avoit même vû paroître quelques étincelles de ce feu dans l'armée navale, lors qu'elle étoit encore au Texel; car quand il fallut virer au cabeſtan pour lever l'ancre, les matelots du navire de Tromp ſe montrérent ſi animés, & ſi réſolus à ne virer qu'au nom du Prince d'Orange, qu'il s'éleva ſur ce ſujet entre eux un tumulte que leurs Oficiers ne pouvoient apaiſer. A peine cette premiére émute fut-elle ceſſée qu'il s'en fit une autre, où leur inſolence monta encore plus haut; car n'étant pas contens de ce qui leur étoit ſervi par le coq, ils coururent avec leurs gamelles* à la main vers la chambre du Capitaine, où ils commirent beaucoup de violences. Mais peu de tems après on ſe ſaiſit des principaux auteurs de ces deſordres, on les mit en juſtice, & deux d'entre eux aiant été condamnés à tirer au ſort lequel ſeroit pendu, celui ſur qui le ſort tomba fut auſſi-tôt attaché au bout de la vergue & éxécuté †. L'autre fut rigoureuſement fouëté, marqué d'un fer chaud, & mis à terre comme un ſélérat; & il y en eut quelques autres encore à qui on donna la cale, ou qui furént auſſi fouëtés.

* *Voi les Réſolutions des Etats de Hollande.* 24. *Janvier* & 6. *Fev.* 1665.

† *Voi les Réſolutions des Etats de Holl.. de* 5. 6. 7. 13. *Nov.* & 1. & 4. *Decembre.* 1665 & *Aitzema* XLV. 502-504.

‡ 7. *Novemb.* & 5. *Decem.* 1665.

Voi les Réſolutions des Etats de Hollande imprimées en 1672. *pag.* 787. 788.

* *Voi Aitzema.* XLV. 483. 504.

* *plats des bois*

† 12. *Août. Voi Aitzema.* XLV. 477.

Mais il eſt tems de ſuivre l'armée qui eſt en mer. Elle n'eut pas plutôt été diviſée en quatre eſcadres, que les Commiſſaires, & particuliérement le Penſionaire de Wit, firent voir que l'on n'avoit pas eu tort de leur confier la conduite des afaires. Ils s'ocupoient ſans ceſſe avec le L. Amiral Ruiter à établir de bons ordres par tout, non-ſeulement par raport au tems préſent, mais encore pour l'avenir, ſi bien qu'ils firent pratiquer quantité de choſes, qui dans la ſuite & dans toutes les autres expéditions maritimes, devoient ou pouvoient être d'une grande utilité pour le bien du Public, & dont j'eſtime qu'il eſt à propos de faire ici mention. Ils prirent ſoin de faire éxercer la diſcipline militaire, de faire punir ſans pardon & ſans delai tous ceux qui n'obſervoient par les Réglemens, de quelque rang ou qualité qu'ils fuſſent; ce qu'on avoit toujours auparavant négligé de pratiquer, par une condeſcendance très-préjudiciable aux interêts de l'Etat. Ils cherchérent les moiens de procurer & d'entretenir l'amitié, la bonne intelligence, la confiance & l'union entre les Oficiers de la marine, & ceux des troupes. Ils mirent pour le ſoulagement des malades un plus grand nombre de Chirurgiens ſur les navires qu'il n'y en avoit auparavant. Ils ordonnérent des éxercices de guerre maritime entre les vaiſſeaux, afin que chacun des Oficiers & des matelots pût aquérir de l'expérience, & ſe rendre plus capable de bien ſervir. Outre cela ils firent des projets de pluſieurs Réglemens pour être à l'avenir introduits de nouveau, & qui étant bien obſervés devoient être très-avantageux à l'Etat; tendans non-ſeulement à une bonne, œconomie & à l'épargne dans la dépence ordinaire de l'armée, mais principalement à l'éxécution de ce qui avoit été déja ordonné touchant la bonne qualité des vivres, & la diſtribution qui en devoit être faite; & de ce qui pourroit être encore ordonné à l'avenir ſur ce ſujet. Par ce moien ils prétendoient

Diverſes pratiques introduites dans l'armée par les Commiſſaires & par Ruiter.

doient prévenir toutes les plaintes que la plupart des équipages avoient acoutumé de faire contre leurs Capitaines, ſouvent avec beaucoup de raiſon; & pourvoir à ce qu'il fût aporté des rafraîchiſſemens ſur les vaiſſeaux, qui puſſent réparer les forces des matelots & des ſoldats, & entretenir leur ſanté. C'eſt ainſi que la préſence des Commiſſaires dans l'armée étoit incomparablement plus utile à l'Etat, que ne s'imaginoient quantité de gens qui ne regardoient les choſes que par l'extérieur, ſans ſe donner la peine de les aprofondir. Ce fut cette ſage & peu ordinaire conduite qui fit regner l'union par tout, & qui entretint parmi tant de gens ſi différens de rang & d'humeur une concorde qu'on admiroit. On eſpéra donc que cette expédition, qui ſe faiſoit ſous le commandement de ce fameux Amiral Ruiter, fortifié des conſeils de Commiſſaires ſi prudens, produiroit quelque choſe de grand & d'avantageux pour le Public. Mais le ſuccès ne répondit pas aux eſpérances; car il n'eſt au pouvoir ni de la ſageſſe ni de la prudence humaine de faire reüſſir les meſures qu'elles ont priſes, ni de conduire leurs projets à une hûreuſe fin. C'eſt de la ſeule bénédiction de Dieu que dépend l'iſſuë des entrepriſes, & quoi que ſa Providence ſe remarque tous les jours en toutes ocaſions, comme ſi on la voioit à l'œil, & qu'on la touchât à la main, néanmoins on peut dire qu'elle ſe manifeſte d'une façon encore bien plus particuliére dans les expéditions maritimes, où le moindre accident eſt capable de détruire l'éfet des réſolutions les mieux concertées, de renverſer les projets qui paroiſſent les mieux fondés, & de donner aux deſſeins des hommes un ſuccès tout contraire à celui qu'ils s'étoient promis. D'où il s'enſuit inconteſtablement qu'il ne faut pas juger de la qualité d'une entrepriſe par ſon iſſuë bonne ou mauvaiſe, mais par le fonds de la choſe même, & par les circonſtances qui ſe ſont préſentées dans le tems que la réſolution en a été formée, auxquelles on étoit alors néceſſairement obligé de s'arrêter. Mais venons enfin au récit de ce qui s'eſt paſſé en cette expédition; des divers accidens qui ſurvinrent à cette puiſſante armée; & de ce qui fut éxécuté de tems en tems. L'intention des Etats en la mettant en mer paroît dans la Réſolution ſuivante, priſe le 30. de Juillet, avant l'arrivée de Ruiter. 1665.

On avoit conçu de grandes eſpérances des opérations de l'armée navale, mais le ſuccès n'y répondit pas.

Conſidérations ſur la Providence de Dieu qui renverſe ſouvent les deſſeins des hommes.

A été pour la ſeconde fois produit dans l'Aſſemblée, l'avis des Sieurs Commiſſaires des Colléges reſpectifs de l'Amirauté, formé en cette ville la Haie le 25. de ce Mois, au deſir de la Reſolution priſe par L. H. P. le 18. du même Mois, entr'autres ſur le ſujet des opérations de l'armée navale de l'Etat. Surquoi l'afaire aiant été miſe en délibération, L. H. P. ont déclaré, ainſi qu'Elles déclarent par ces préſentes, que leurs principales vûës à l'égard des opérations de la ſus-dite armée, conſiſtent en ces deux points ſuivans. Premiérement que l'armée commandée par le L. Amiral de Ruiter, eſcortera les vaiſſeaux qui reviennent des Indes Orientales, & les autres vaiſ. mar. de ces Provinces qui ſont atendus du Nord, afin qu'ils puiſſent hûreuſement entrer dans les ports pour leſquels ils ſeront deſtinés. En ſecond lieu qu'à cette même fin, & auſſi pour afoiblir l'ennemi, elle tâchera de détruire par la permiſſion de Dieu l'armée Angloiſe qui pourroit ſe rencontrer ſur ſa route, ou de lui donner la chaſſe & de l'empêcher de tenir la mer. Et en conſéquence il a été réſolu que ce qui a été preſcrit aux Sieurs Députés & Commiſſaires de L. H. P. qui ſont à l'armée, ſervira d'inſtruction générale pour marquer le but & les intentions de L. H. P. laiſſant à la conduite & à la diſpoſition des-dits Sieurs Commiſſaires de prendre telles réſolutions qu'ils jugéront à propos, tant aux fins d'éxécuter les ſus-dites intentions déja marquées, qu'à l'égard de tous autres incidens qui pourroient ſurvenir; & enfin d'agir dans toutes les ocurrences, & ſur les découvertes qui ſe pourront faire, ſelon qu'ils trouveront être expédient pour le ſervice de l'Etat, & pour la deſtruction de ſes ennemis. Collationné au Régître, s'eſt trouvé conforme.

J. SPRONSSEN.

Réſolution des Etats Généraux touchant les opérations de l'armée navale, & pour ſervir en même tems d'inſtruction aux Commiſſaires.

En éxécution du premier chef & de l'ordre qui y eſt contenu, on détacha le 17. d'Août diverſes galiotes de l'armée pour aller au devant des vaiſſeaux qui étoient atendus des Indes Orientales, & des autres vaiſſeaux marchands qui devoient revenir du Nord. On leur commanda de prendre leur cours au delà du Doggerbanc en rangeant la côte d'Angleterre ſur treize ou quatorze braſſes de profondeur, & de ſe rendre à Berg en Norvègue. Que ſi ſur la route ou à Berg même, elles rencontroient des vaiſſeaux revenans des Indes Orientales ou d'autres bâtimens des P. V. elles euſſent à leur déclarer, qu'on avoit intention de faire prendre la même route à l'armée navale, & de ranger la côte d'Ecoſſe pour traverſer à Berg, & de là eſcorter tous les vaiſſeaux qui s'y trouveroient juſques dans les ports où ils voudroient ſe rendre; mais qu'en même tems ils ne manquaſſent pas de les avertir, que les derniéres nouvelles portoient que le premier de Mai l'armée d'Angleterre avoit encore été vûë proche de Berg. Il y eut d'autres Maîtres de galiotes auxquels il fut enjoint, que ſi l'on ne trouvoit point à Berg les vaiſſeaux des Indes, ils euſſent à en partir inceſſamment, & à aller croiſer ſur eux entre

On détache des galiotes pour aller au devant des vaiſſeaux qui reviennent des Ind. Or. & des autres vais. mar. afin de leur donner connoiſſance de la venuë de l'armée. 17. Août.

1665. Kimmen & Hitlandt juſques à la mi-Septembre ; & que s'il venoient à les découvrir, ils leur donnaſſent ces mêmes avis, auſſi-bien qu'à tous les autres bâtimens des P. V. qu'ils rencontreroient dans ces parages. Les Commiſſaires, le Lieutenant Amiral Ruiter, & les autres Oficiers Généraux avoient arrêté que l'armée dépaſſeroit le Doggerbanc, & feroit route vers les côtes d'Angleterre & d'Ecoſſe : car ils ſe perſuadoient que ſi les Anglois, manquant de quelques-unes des choſes qui leur étoient néceſſaires, avoient été obligés de reprendre la route de leurs ports, ou que s'ils avoient enlevé quelques vaiſſeaux des Indes Orientales, à quoi ils viſoient principalement, ils ſe tiendroient ſans doute après cela ſelon leur coutume ordinaire le long de ces côtes ; & que par conſéquent l'armée des P. V. ne manqueroit pas de les rencontrer. Ce deſſein fut donc formé ſelon les règles de la prudence ; cependant il ne réüſſit pas, parce que le vent venant de la côte d'Ecoſſe, & fraîchiſſant un peu, ne permit pas aux Hollandois de s'en aprocher ainſi qu'on l'auroit ſouhaité ; & par ce moien les Anglois eurent ocaſion, en navigeant terre-à-terre de ſe dérober à leur vûë & d'entrer dans les ports du Roïaume. Depuis le ſoir du 18. on avoit fait tous ſes éforts pour dépaſſer le banc au Nordnordoüeſt, juſques au matin du 19. qu'on vit qu'il manquoit quatorze voiles, & il fallut reculer près de quatre lieuës pour les retrouver. Cet accident fut cauſé en partie par négligence, & en partie par quelques vaiſſeaux marchands, qui s'étant joints à l'armée, & aiant fait fauſſe route, avoient mis la nuit des fanaux, ce qui n'étoit permis qu'aux Lieutenans Amiraux des eſcadres ; & ils avoient ainſi abuſé pluſieurs navires, & les avoient atirés après eux. Peu après * il y eut quatre bâtimens Suédois, chargés de poix, de goudron & de fer, venans du Sond, qui furent arrêtés & menés au Texel, trois par le Capitaine Niedek, & un par le Capitaine Boos : mais depuis on aprit avec beaucoup de mécontentement, que Niedek avoit fait partir deux de ces vaiſſeaux, dont il n'avoit enlevé que les Maîtres, en y mettant deux Pilotes Hollandois en leur place ; quoi que ſuivant ſes ordres il eût au moins deu y mettre les deux troiſiêmes parties de ſon équipage, qui auroient été remplacées des équipages des autres navires. Il voulut s'excuſer en diſant qu'auſſi-tôt qu'il lui eut été ordonné d'envoier ces bâtimens au Texel, le vent s'étoit tellement renforcé, qu'il avoit été impoſſible d'y faire paſſer perſonne : mais le Conſeil de guerre ne laiſſa pas, pour punition, de le condamner à cent écus d'amende. Depuis il y eut encore quantité de vaiſſeaux des païs neutres, qui furent arrêtés par les gardes avancées, dont les Maîtres aiant été amenés à bord, eurent la liberté de continuer leur route, ne ſe trouvant pas de raiſons de les en empêcher, ni de les retenir. On enleva à une frégate Angloiſe un petit bâtiment, nommé *l'Ecu de France*, qu'elle avoit pris, lequel fut relâché, & l'on ſe fit donner une déclaration par écrit du Maître Abraham Cocquet, touchant la maniére dont il avoit été délivré ; afin que L. H. P. puſſent faire voir au Comte d'Eſtrades, & par lui au Roi de France duquel il étoit l'Ambaſſadeur, combien il y avoit de différence entre le traitement que ſes Sujets recevoient de la Cour d'Angleterre, ou de l'Etat des P. V. On remarquoit tous les jours qu'il y avoit des Capitaines, ou du moins des Pilotes, qui navigeoient avec ſi peu de précaution, que les vaiſſeaux s'abordoient continuellement & s'endommageoient, juſques-là qu'il fallut renvoier au Texel un brulot de Zélande. C'eſt ce qui obligea le Conſeil de guerre de châtier un certain Capitaine & le Commandant d'un brulot, pour s'être fait un dommage conſidérable l'un à l'autre, & on les condamna chacun à une amende de 50. livres. Le 21. du Mois, il fut lû devant les Commiſſaires & devant le Conſeil de guerre un ordre que le L. Amiral Ruiter avoit dreſſé, & qui fut aprouvé & établi, dont voici le contenu.

Réſolution touchant la route qu'on feroit prendre à l'armée.

Quatorze voiles ſe trouvent écartées.

On retourne les chercher.

19. *Août.*

Voi Aitzéma. XLV. 481.

On arrête quatre bâtimens Suédois.

* 20. *Août.*

Négligence du Cap. Niedek.

Vaiſſeaux arrêtés & relâchés.

Un petit bâtiment Francois eſt repris ſur les Anglois & eſt auſſi relâché.

Peines pour le manque de précaution en navigeant.

Inſtruction pour l'eſcadre de Ruiter en cas de combat.

21. *Août.*

Inſtruction pour le Vice-amiral Aart van Nès ſelon laquelle il ſera obligé d'agir avec l'eſcadre ſéparée qui eſt ſous ſa conduite, au cas qu'on s'engage au combat avec les ennemis, & que le Lieutenant Amiral Ruiter juge que les navires & le brulot que commandera le-dit van Nès, ſoient ſufiſans pour ſeconder, ſecourir, ou dégager ceux des nôtres qui ſeront le plus vivement ataqués.

En ce cas le Contre-amiral Stachouwer ſe trouvera toûjours prêt à ſuivre le Vice-amiral van Nès, en ataquant néanmoins par un endroit un peu différent, & où il verra que ſes éforts pourront faire un plus grand éfet. Il táchera auſſi de tenir le vent autant qu'il ſera poſſible, à moins qu'il n'y eût une partie de nos vaiſſeaux enfermée, & qui fût tombée ſous le feu des ennemis ; auquel cas le Vice-amiral & le Contre-amiral auront l'œil aux ſignaux que fera le Lieutenant Amiral Ruiter, lors qu'il jugera à propos que les ſus-dits Vice-amiral van Nès & Contre-amiral Stachouwer arrivent, pour dégager avec la der-

niére vigueur ceux qui seront le plus maltraités & dans le plus grand péril. 1665.

Premiérement, si le L. Amiral Ruiter juge que le Vice-amiral van Nès avec les six navires de sa division & son brulot, doive arriver sur l'ennemi, il fera arborer à son perroquet de fougue un pavillon de beaupré de Delft, blanc avec une raie noire au milieu; & alors le V. Amiral fera tous ses éforts pour secourir ou pour dégager les vaisseaux de l'Etat qui seront le plus vivement ataqués.

En second lieu le Cont. Amiral Stachouwer aura l'œil au signal que fera le L. Amiral Ruiter, lors qu'il jugera néceſſaire que le-dit Cont. Amiral suive le V. Amiral van Nès, pour secourir ceux qui seront en danger, ou le V. Amiral même: ce que le-dit Cont. Amiral éxécutera en la maniére qui lui paroîtra la plus avantageuse pour le service de l'Etat. Le signal du L. Amiral Général à cette fin sera une flame qu'il fera mettre au perroquet de fougue, au dessous du pavillon de beaupré de Delft, à la vûë duquel signal le Cont. Amiral avec les six navires & le brulot de sa division se mettra en devoir de dégager le Vice-amiral van Nès, & tous ceux qui seront le plus serrés par les ennemis.

Le L. Amiral Ruiter lui-même observera avec un grand soin tous les mouvemens de l'armée; prendra garde aux vaisseaux qui se trouveront le plus en péril; & donnera encore ses ordres pour y faire prendre garde, & en même tems pour faire aller à leur secours, ou y aller lui-même avec les neuf navires & le brulot de sa division, afin de dégager les fidéles Sujets & serviteurs de l'Etat, qui se seront ainsi exposés par un véritable amour pour leur Patrie.

Fait à bord du *Delflandt* navigeant entre le Texel & le Doggerbanc le 21. d'Août 1665.

R. HUIGENS vt.

Par Ordonnance des Sieurs Députés de L. H. P. & Commissaires dans l'armée navale de l'Etat

J. SPRONSSEN.

Il fut en même tems résolu de déclarer à tous les Capitaines, que si quelqu'un d'eux venoit à être pris par les Anglois, il eût à jetter de bonne heure à la mer tous ses papiers, & ses ordres tant écrits à la main qu'imprimés, en y atachant du plomb, ou quelque autre matiére pesante, afin de les faire enfoncer. Outre cela on promit aux soldats, qui s'ofriroient volontairement à faire toutes les manœuvres du vaisseau, qu'à proportion du service qu'ils rendroient on leur donneroit la paie comme aux matelots. On pourvût aussi qu'en cas de combat il y eût sur les galiotes quelques personnes d'une probité reconnuë, pour avoir l'œil sur ceux qui feroient bien ou mal leur devoir, afin d'en faire raport, selon le dernier Réglement de L. H. P. Il fut encore ordonné que si dans le commencement du combat on se rendoit maître de quelques navires Anglois, on en enleveroit promtement les équipages; qu'ensuite on y mettroit le feu en plusieurs endroits, & que dans chaque vaisseau on tiendroit des fagots d'artifices, des cercles & des tonnes poissées, du soufre, du brai, & d'autres matiéres combustibles toutes prêtes, pour s'en servir à cet éfet. Outre cela il fut arrêté que les yachts, les galiotes, & les autres petits bâtimens qui détruiroient la chaloupe d'un brulot ennemi; qui la couleroient à fond; ou qui, par quelque autre voie que ce pût être, la mettroient hors d'état de servir le brulot, recevroient pour cette action 3000. livres de recompense; & que ceux qui détruiroient le brulot même recevroient 6000. livres. De plus on donna ordre aux Capitaines de faire dans leurs navires une enquête de tous les Maîtres, pilotes, lamaneurs, & autres personnes qui auroient connoissance des côtes d'Angleterre, & qui y auroient souvent navigé, principalement dans les parages des Dunes, de Solsbay, de Harwich & des bancs de Jarmouth. Enfin comme le calme continuoit toujours ce ne fut qu'en louvoiant & à force de faire des bordées, que l'armée arriva le 25. du Mois par la hauteur des 58. degrès, à vingt lieuës à l'Est de Boekkenesse. Le même jour les gardes avancées donnérent la chasse à deux yachts d'avis de l'armée Angloise, qui furent enfin joints & pris par le Capitaine Jean Matthysz. & retenus pour les envoier à la découverte. Les prisonniers raportérent que leur armée, forte de 70. navires de guerre, avoit croisé pendant quelques jours sur les côtes de Norvègue, dans l'espérance d'y rencontrer les vaisseaux qui devoient revenir des Indes Orientales, mais qu'enfin le 18. du Mois elle avoit pris son cours vers Hitlandt, où elle étoit entrée dans une certaine baie nommé Bréesond. Ils dirent aussi que

Ordres donnés de jetter à la mer tous les papiers écrits à la main & imprimés.

De prendre garde à ceux qui feroient bien leur devoir.

De bruler les vaisseaux ennemis qu'on prendroit.

24. Août. Recompenses pour les yachts & les galiotes.

On prend deux yachts Anglois

Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre.

1665. que les Anglois avoient laiſſé ſur les côtes de Norvègue une eſcadre de vingt vaiſſeaux, commandée par le Capitaine Thomas Tiddyman, & que le matin du 23. ils avoient levé l'ancre de devant Hitlandt. Un bâtiment de Hambourg confirma ces nouvelles, y ajoûtant qu'il avoit entendu dire en Hitlandt que les Anglois avoient beaucoup de malades, dont quelques-uns étoient ataqués du flux de ſang. Après cela les gardes avancées de l'armée de Hollande découvrirent encore un navire de guerre ennemi, portant le pavillon blanc, de ſorte que le 24. & le 25. elle avoit été fort proche de l'armée d'Angleterre, ſans néanmoins avoir eu connoiſſance l'une de l'autre, & ſans que les Hollandois fuſſent s'ils avoient paſſé à l'Eſt ou à l'Oüeſt de leurs ennemis, & ſi ceux-ci avoient pris leur cours vers l'Angleterre ou vers la Norvègue. Tous ces avis engagérent les Députés, avec le L. Amiral Général & les autres Oficiers, à mettre en diligence le cap ſur Berg. On vit alors paroître ſur tous les vaiſſeaux une grande impatience de rencontrer les Anglois, & de les combatre, les Capitaines & les équipages têmoignant ne le déſirer pas avec moins d'ardeur, que les Oficiers Généraux & que Ruiter même. On parut auſſi être fort ſatisfait des Réglemens que les Députés avec l'avis des Oficiers Généraux établiſſoient tous les jours, & on les reçut avec beaucoup de plaiſir & de proteſtations de les obſerver. Le 29. d'Août l'armée arriva ſur la côte de Norvègue proche de Berg. Là les Députés & Ruiter aprirent de quelques galiotes & des gens du Nord, que quatorze navires de guerre Anglois, trois brulots, & quatre quaîches, ſous le commandement de Thomas Tiddyman, avoient ataqué le 12. du Mois dix vaiſſeaux des Indes Orientales, & d'autres vaiſſeaux marchands des P. V. qui étoient dans le port; mais qu'ils avoient trouvé une ſi vigoureuſe réſiſtance qu'après trois heures & demie de combat ils avoient été obligés de couper les cables de leurs ancres, ou d'en filer le bout & de ſe retirer avec beaucoup de perte*. Ainſi on manqua non-ſeulement de joindre l'armée d'Angleterre ſur les côtes d'Ecoſſe, mais encore on arriva trop tard devant Berg pour y trouver Tiddyman.

Les armées d'Angleterre & de Hollande paſſent proche l'une de l'autre ſans ſe voir.

On remarque beaucoup de courage parmi les Hollandois.

L'armée de Hollande arrive devant le païs de Berg en Norvègue.

29. *Août.*

On y aprend des nouvelles d'un combat entre les Anglois & les vaiſſeaux des Indes Orientales & d'autres vaiſſ. mar. dans le port de Berg.

* *Voi Aitzéma* X. V. 481. 483.

Peu après les Députés reçurent une Lettre de Pierre Bitter premier Commandant des vaiſſeaux des Indes, lequel leur donnoit avis que depuis leur combat avec les Anglois, les choſes alloient en ce lieu-là d'une étrange maniére. Que le Sr. Nicolas Aleveldt, Général des troupes Danoiſes en Norvègue, & le Sr. de Cicignon, Seigneur d'Overambacht, Gouverneur de la ville & du château de Berg, avoient déclaré. *Que ſi l'on vouloit qu'ils continuaſſent à protéger les vaiſſeaux Hollandois contre leurs ennemis, il falloit leur paier une ſomme de* 100000. *écus tant pour leur recompenſe, que pour celle des autres Oficiers; moiennant quoi ils s'emploiroient encore, même avec plus de courage & d'ardeur, s'il en étoit beſoin, & au péril de leur propre vie, à défendre la franchiſe des ports contre toutes ſortes de violences.* A quoi ils avoient ajoûté: *Que par afection pour l'Etat des P. V. ils vouloient agir rondement & avec une entiére ouverture de cœur, & ne pas celer que les Anglois, avec qui ils pouvoient traiter à des conditions beaucoup plus avantageuſes, n'étoient encore qu'à deux ou trois lieuës de Berg. Qu'ils ſauroient bien excuſer leur procédé auprès du Roi de Danemarc, nonobſtant la neutralité qu'il gardoit. Qu'il falloit promtement prendre ſon parti, & paier cette ſomme, ou qu'ils ne manqueroient pas de moiens pour ſe faire donner ſatisfaction dans deux jours, leſquels ils acordoient encore pour tout delai.* C'étoient là les menaces dont ils acompagnoient leur demande. Il leur avoit été répondu, qu'on n'avoit pas le pouvoir de diſpoſer d'une ſomme ſi conſidérable: qu'il n'apartenoit qu'à l'Etat de donner de telles recompenſes, & que des Particuliers n'en ſeroient pas avoüés; ſurquoi on avoit laiſſé traîner l'afaire en longueur. Mais enfin on avoit été déja contraint de leur compter trois mille écus, & à l'heure que le Commandant de Bitter écrivoit ſa Lettre on étoit ocupé à en faire fournir encore huit ou dix mille, par les vaiſſeaux qui venoient d'Eſpagne: leſquelles ſommes les Danois diſoient devoir être emploiées aux fortifications du château où l'on faiſoit travailler un grand nombre d'Ouvriers. Avant que d'avoir recu cet avis les Députés avoient envoié Guillaume Joſef van Gent, L. Colonel, porter une Lettre de leur part au Gouverneur de Berg, pour le remercier de la protection qu'il avoit acordée aux vaiſſeaux des P. V. qui étoient dans le havre, & pour lui en demander la continuation, afin que par ce moien ils puſſent promtement ſortir du port, & ſe joindre à l'armée navale des Etats; & on lui avoit en même tems recommandé que ſuivant la diſpoſition où il trouveroit les afaires, il fît encore de bouche un remerciment très-civil de la part de L. H. P. Quelques jours auparavant on avoit détaché diverſes galiotes à Berg, avec des

Les Commandans Danois demandent 100000. écus pour continuer leur protection.

Le L. Colonel van Gent eſt envoié vers le Gouverneur de Berg.

des ordres par écrit pour les Maîtres de tous les vaiſſeaux des P. V. par leſquels il leur étoit ordonné de ſe tenir prêts, afin de ſe joindre ſans aucun delai à l'armée navale dès qu'elle viendroit à paroître; & l'on n'eut pas plutôt découvert les terres, qu'on dépêcha encore d'autres bâtimens pour leur donner avis de ſon arrivée, & leur commander de ſortir inceſſamment. Outre cela les Députés, qui ſavoient que la diligence & la promtitude étoient un des principaux points qu'il falloit obſerver, pour bien ſeconder les intentions de L. H. P. envoiérent le 29. Simon Willemſz. l'un des Conſeillers maritimes qui leur avoient été adjoints, & lui donnérent charge de preſſer avec les derniéres inſtances tous les bâtimens de lever l'ancre. Mais comme le Liet de Berg par où ils devoient paſſer eſt long & étroit, & que le vent leur étoit contraire, ils retardérent encore quelques jours. En ce tems-là deux vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Orientales, & d'autres déſtinés pour la Moſcovie, qui avoient été juſques alors avec l'armée, s'en ſéparérent. On les fit eſcorter juſques par le travers du païs de Stadt & de Hitland au Nord, par les Capitaines Bronſer, Jean Matthyſz. Henri Haakroo, & Teeding Berkhout, auxquels on commanda de demeurer avec eux juſques au 1. de Septembre, & enſuite de venir rejoindre l'armée à Berg, ou de la ſuivre ſi elle en étoit partie. Après cela les Députés écrivirent au Commandant de Bitter qu'il eût à ſe hâter, afin de mettre à la mer en même tems que les autres vaiſſeaux marchands, & qu'on ne croioit pas que les Danois vouluſſent les empêcher de ſortir du port; mais que ſi, contre les aparences, cela arrivoit, on enverroit toutes les forces qu'on avoit pour leur prêter ſecours & les dégager. En éfet il n'y eut point d'opoſition à leur départ, & l'on ne parla plus des 100000. écus qu'on avoit voulu éxiger d'eux. On refuſa ſeulement de leur rendre quarante & un canon, entre leſquels il y en avoit deux de 36. livres de balle & deux de 18. livres, le reſte étant du calibre de 8. à 12. livres, qui dans le tems du combat avec les Anglois avoient été tirées par les Hollandois de leurs vaiſſeaux des Indes & des autres, & menés au château. Le prétexte d'un refus ſi injuſte fut qu'on en avoit afaire pour ſe défendre contre les Anglois, que la protection qu'on avoit donnée aux Sujets des Etats atireroit ſans doute ſur les bras du Danemarc. Les Députés écrivirent ſur ce ſujet à Aleveldt & à Cicignon, & leur firent connoître combien ils étoient ſurpris de ce procédé, les priant inſtamment de reſtituer ſans delai le canon dont il s'agiſſoit. Leur Lettre fut acompagnée de preſſantes ſollicitations, & le L. Colonel van Gent leur en fit encore de bouche; mais il ne put rien obtenir. On lui répondit que dans le combat il avoit crevé pluſieurs canons du château, qu'il y en avoit eu d'autres briſés par les coups des ennemis, & que par conſéquent on avoit beſoin de ceux que les Hollandois avoient prêtés, & qu'on les retiendroit juſques-à-ce qu'il en eût été envoié d'autres de Danemarc. On ſut alors par quelques habitans de Norvègue qu'il y avoit un navire de guerre Anglois poſté dans une paſſe fort étroite, nommée Bok-op-raa, entre la mer & la ville de Berg, qui empêchoit qu'on y pût paſſer. Le Contre-amiral de Liefde & les Capitaines Blok, Adelaar & Verſchuur furent détachés pour aller ſe rendre maîtres de ce vaiſſeau; mais lors qu'ils arrivérent il y avoit déja trois jours qu'il étoit parti. Cependant depuis le 30. du Mois l'armée fut contrainte par des vents forcés du Oüeſt, qui ſoufloient droit contre terre, de changer ſouvent de parage, de peur d'aller échoüer vers la côte; & enfin elle ſe trouva éloignée de trente lieuës au Nord du parage où l'on étoit convenu d'atendre la flote qui devoit ſortir de Berg. Le 3. de Septembre le vent s'étant rangé au Nord & enſuite au Nordoüeſt & aiant fraîchi, l'armée retourna le 4. au rendévous entre la paſſe du Sud, nommée Kruisfioerdt, & la paſſe du Nord nommée Jeltefioerdt, par où ſortent ordinairement les grands vaiſſeaux. Le jour précédent, qui étoit le 3. on avoit détaché le Contre-amiral Stachouwer, & les Capitaines Hazeveldt, Valchen, Bruin, Vollenhoove, & Vinkelbos vers l'Oreſondt, pour en ramener des vaiſ. mar. qui y étoient, ſur leſquels, ſelon des nouvelles certaines qu'on avoit reçuës, quatre navires Anglois étoient ocupés à croiſer. Cependant il fut impoſſible aux vaiſſeaux des Indes & aux autres vaiſſeaux marchands qui étoient devant Berg, de mettre à la mer, à cauſe des vents forcés du Oüeſt dont il vient d'être parlé. Dès le 2. du Mois que le vent s'étoit un peu tourné au Sud, ils avoient levé l'ancre de devant Berg, pour ſortir par la paſſe du Nord; mais le vent aiant en même tems ſauté au Nord & puis au Nordeſt, ils avoient été obligés de remoüiller à une lieuë en mer, & le lendemain comme le vent étoit toujours Nordeſt, ils avoient encore levé l'ancre, & étoient rentrés dans le port à deſſein d'aller paſſer entre les rochers, & de ſortir par la paſſe du Sud. Le Contre-amiral de Liefde

1665.

Soins pour hâter la ſortie des vaiſſeaux qui ſont dans le port de Berg. *Voi Aitzéma.* XLV. 483.

Le Conſeiller Simon Willemſz. y eſt envoié pour cet éfet. 29. *Août.*

Lettre écrite à de Bitter. 31. *Août.*

On retient à Berg 41. piéces de canon.

On détache quatre navires vers Bok-op-raa. 29 *Août.*

L'armée eſt pouſſée vers le Nord.

Elle retourne à la hauteur de Berg. 4 *Septemb.*

On détache ſix navires vers l'Oreſondt. 3. *Septemb.*

On tâche de faire mettre à la mer les vaiſſeaux des Indes & les autres

1665. Liefde avec les quatre vaiſſeaux qui avoient eu ordre d'aller ataquer le navire de guerre Anglois, l'aiant manqué, ſe joignirent entre les rochers aux vaiſſeaux des Indes, dont il y en avoit un nommé, *le Fort de Hooningen*, lequel aiant touché auſſi-bien que trois autres bâtimens qui revenoient du Détroit, donnérent beaucoup de peine à relever; à quoi le Conſeiller Simon Willemſz. s'emploia avec une diligence extrême. Le 4. il y eut 9. vaiſſeaux des Indes avec près de 50. vaiſſeaux marchands qui s'étant mis au large navigérent par le calme vers le Sud, ſans pouvoir découvrir l'armée juſques au 6. du Mois qu'ils ſe rendirent enfin ſous le pavillon. Dès le même ſoir le Contre-amiral de Liefde & les Capitaines Blok, Adelaar, Karſſeboom, Corneille Thomaſz. & Engel Janſz. furent détachés vers le Bréeſondt, à huit lieuës au Nord de Stadt, pour en ramener le *Nieuwenhoven* & *la Cigogne*, vaiſſeaux des Indes, & quelques autres vaiſſeaux marchands qu'on aprit s'être là retirés en pluſieurs endroits. Ils furent ſuivis de trois flûtes, afin d'y pouvoir charger, en cas de beſoin, les éfets & les marchandiſes qui étoient ſur *la Cigogne*, où l'on fut contraint de ſe ſervir d'un cable pendant dans l'eau, & traînant à l'arriére du navire au lieu du gouvernail qui avoit été emporté. Le 7. ces deux derniers vaiſſeaux des Indes Or. & quelques-uns qui revenoient des Indes Oc. & d'Eſpagne, recontrérent de Liefde, & ſous ſon eſcorte ils allérent le 8. joindre l'armée. Les 9. navires de guerre qui avoient eſcorté vers le Nord durant trois jours les vaiſſeaux deſtinés pour les Indes & pour la Moſcovie, étoient auſſi de retour ſous le pavillon*. Dès le 4. *le Fort de Hooningen* & trois vaiſſeaux qui revenoient du Détroit avoient levé l'ancre de devant Berg pour la ſeconde fois; mais n'aiant pas aſsès de vent pour ſortir, ils furent contrains de remoüiller entre les rochers. Les Commiſſaires qui les avoient atendus juſques au 8. écrivirent enfin au Conſeiller Simon Willemſz. qu'ils étoient très-ſatisfaits des peines qu'il ſe donnoit pour faciliter la ſortie de ce dernier vaiſſeaux des Indes; mais qu'il n'étoit pas juſte, qu'une flote ſi nombreuſe & ſi conſidérable demeurât davantage ſur cette côte expoſée à la violence des vents qui y regnoient, dans l'incertitude du tems auquel *le Fort de Hooningen* pourroit la joindre, & au grand préjudice des interêts du Public. Que par cette raiſon on lui donnoit avis que ſi le vaiſſeau ne pouvoit ce jour-là s'élever juſques au parage où étoit la flote, il eût à revenir lui-meme dans quelque barque, parce que toute l'armée étoit déja ſous voiles, dans le deſſein de prendre inceſſamment ſon cours vers les P. V. Willemſz. ne voiant point d'aparence que le vaiſſeau pût ſortir ce jour-là, retourna dès le ſoir au bord de Ruiter, où il rendit compte de ce qui s'étoit paſſé à Berg touchant le départ de tous les bâtimens qui y etoient, & touchant les ſoins qu'il avoit fallu emploier pour le hâter; ajoûtant que ni *le Fort de Hooningen*, ni les vaiſſeaux du Détroit, qui étoient moüillés dans le Schaaren, proche de Bok-op-raa, ne pourroient aparemment encore ſi tôt mettre à la mer. Alors le Conſeil aiant tenu il fut arrêté qu'on ne feroit pas un plus long ſéjour ſur la côte de Norvègue, & qu'on mettroit inceſſamment à la voile. On laiſſa ordre au Capitaine van den Kerkhoven, qui montoit le *Rotterdam*, d'où le Vice-amiral van Nès avoit paſſé à un autre bord, & au Capitaine Centen qui montoit *le Jardin de Hollande*, d'atendre *le Fort de Hooningen*, & les trois ou quatre autres vaiſſeaux marchands qui étoient à l'ancre proche de Bok-op-raa, ou qui peut-être même étoient en route pour venir joindre la flote. Il fut enjoint à ces deux Capitaines de conduire ces vaiſſeaux en Hollande avec le plus de diligence qu'il leur ſeroit poſſible, en cherchant néanmoins toujours la flote ſur leur route, & s'y joignant s'ils venoient à la découvrir. Pour leur inſtruction à cet efet on leur dît, qu'autant que le vent le pourroit permettre on prendroit d'abord ſon cours au Sudoüeſt-quart-au-Sud, & qu'on eſpéroit que ces vaiſſeaux arrêtés entre les rochers en ſortiroient encore aſsès à tems pour ſe rendre à la flote, qui ne pourroit pas avancer beaucoup à cauſe du grand nombre de navires de guerre dont elle etoit compoſée, & de la quantité de vaiſſeaux marchands qui s'y étoient joints.

Neuf vaiſſeaux des Indes Or. & quantité de vaiſ. mar. ſe joignent à l'armée navale.

6. *Septemb.* De Liefde eſt détaché avec ſix navires vers le Bréeſondt

6. *Septemb.* Il rencontre deux vaiſ. des Indes & quelques autres qu'il améne ſous le pavillon.

* 6. & 7. *Septemb.*

Le Conſeiller Simon Willemſz. eſt rapellé.

8. *Septemb.*

Il va rejoindre la flote.

8. *Septemb.*

On couclut qu'elle ne fera pas un plus long ſéjour ſur les côtes de Norvègue, & qu'elle fera voiles pour la Hollande, laiſſant 2. navires de guerre pour atendre ceux qui demeureroient de l'arriere.

8. *Septemb.*

Raiſons ſur leſquelles cette réſolution étoit fondée.

Cette réſolution de ne tarder pas davantage à faire voiles pour le retour, étoit fondée ſur des raiſons très-fortes: car il étoit conſtant que dans un ſi long ſéjour ſur les côtes du Nord on auroit beaucoup plus hazardé avec une flote ſi conſidérable par le nombre & par la qualité des vaiſſeaux, même eu égard aux interêts de la Compagnie des Indes Orientales, qu'on ne faiſoit par l'abandonnement d'un vaiſſeau des Indes & de quelques autres vaiſſeaux marchands, qui bien que demeu-

Miſſive & pièces y jointes imprimée en 1666. p. D. 2.

rés

rés de l'arriére pouvoient néanmoins encore arriver à bon port. Mais le long de cette côte, où la mer étoit ſi profonde qu'il n'y avoit point de cable qui pût ateindre juſques au fond, la plupart des bâtimens, & ſur tout ceux qui revenoient des Indes, que leur charge rendoit très-peſans; & plus particuliérement encore *la Cigogne*, qui étant très-richement chargé avoit déja perdu ſon gouvernail, couroient grand riſque de périr par la premiére tempête qui viendroit de l'Oüeſt. Il y avoit auſſi lieu de craindre que par des nuits ſi obſcures, & par des vents ſi variables, qui ſautoient ſouvent de rumb en rumb, tant de vaiſſeaux raſſemblés ne vinſſent & à être pouſſés les uns contre les autres; ce qui ne pouvoit arriver qu'avec des efets très-dangereux. Outre ces conſidérations il y en avoit une autre plus preſſante encore, & qui détermina principalement les Commiſſaires. C'eſt qu'un long ſéjour dans ces parages étoit entiérement opoſé aux intentions que L. H. P. avoient de faire livrer le combat à l'armée Angloiſe; & ce fut cette derniére raiſon qui l'emporta ſur celles qu'on pouvoit avoir de demeurer juſques-à-ce que tous les vaiſſeaux ſe fuſſent rendus ſous le pavillon: car ils ſavoient que le point capital, & le premier but des Etats Généraux, étoit d'éfacer par un combat plus hûreux la honte & la douleur de la premiére bataille, afin de réparer en quelque ſorte les pertes qu'on y avoit faites, & de rétablir la gloire & la réputation des armes de l'Etat. L'ordre que la flote devoit tenir ſur la route fut alors réglé de l'avis du Lieutenant Amiral Ruiter * & des autres Oficiers Généraux. L'eſcadre de Ruiter devoit être de l'avant; celle d'Evertſz. à ſtribord de Ruiter & un peu de l'arriére; & celle de Tromp à babord à la même diſtance. Les vaiſſeaux marchands & ceux des Indes devoient ſuivre en queuë celle de Ruiter, & l'eſcadre de Tierck de Vries devoit être à leur arriére, & les enfermer au milieu des quatre eſcadres. En cas de combat ils avoient ordre de ſe tirer de leur poſte, & de monter au vent, autant qu'il ſeroit jugé néceſſaire & poſſible, & ſelon l'ocaſion qu'en pourroient fournir & le vent & le parage où l'on ſe trouveroit alors. On ordonna en même tems des rendévous où l'armée pourroit ſe rallier, ſi elle venoit à être diſperſée par l'orage, par les broüillards, ou par d'autres accidens. Les vaiſſeaux qui ſe pourroient écartér de la flote devoient premiérement la chercher du côté où il y auroit aparence que le vent l'auroit pouſſée ou obligée de prendre ſon cours. Que s'ils ne la rencontroient pas, ils avoient ordre d'aller la chercher devant le Texel, faiſant toujours route au Sudoüeſt-quart-au-Sud autant que le vent le permettroit, & tâchant de dépaſſer le Doggerbanc à-peu-près ſur quinze braſſes. D'ailleurs il leur étoit défendu de courir trop vîte de peur d'arriver avant la flote, & de ſe mettre en danger de tomber au milieu des ennemis, qui pourroient ſe tenir dans ce parage. Que s'ils ne trouvoient pas la flote devant le Texel ils devoient l'atendre, ou s'ils aprenoient qu'elle eût déja paſſé ils devoient la ſuivre, & aller la rejoindre devant Goerée où ſeroit le rendévous général. Tous ces ordres étant donnés, la flote qui étoit à ſix lieuës au large à l'Oüeſt de Berg, mit à la voile encore avant le ſoir, & courut la bande du Sudoüeſt. Au commencement de la nuit du 8. au 9. de Septembre, le vent aiant fraîchi au Nordoüeſt & au Nordoüeſt-quart-au-Nord, il ſe renforça de moment en moment juſques au lendemain qu'il excita une tempête horrible. La premiére nuit qu'elle s'éleva l'Amiral ne fit que petites voiles, afin que chacun des bâtimens, & ſur tout ceux qui dans cette ocaſion ne pouvoient porter de voiles, ne s'écartaſſent pas de lui, & puſſent toujours apercevoir les fanaux. Mais le jour étant venu † le tems fut ſi rude, ſi embrumé & ſi pluvieux, qu'à peine put-il découvrir un très-petite nombre de vaiſſeaux, ni ceux mêmes qui étoient les plus proches de lui. Cependant n'aiant point encore perdu de vûë *le Walcheren*, Amiral de la flote des Indes, il s'en tint toujours le plus proche qu'il lui fut poſſible, juſques-à-ce qu'il vit que nonobſtant que le grand jour fût venu ce vaiſſeau demeuroit toûjours à la cape. Alors il jugea à propos, avec le conſentement des Commiſſaires, de faire pendant un peu de tems vent arriére avec la miſéne à mi-mât, afin de montrer par ſon éxemple & au *Walcheren* & aux autres de qui il pourroit être vû, quelle manœuvre ils devoient faire. En même tems il fit pavillon à l'arriére pour ſignal de continuer à faire route: mais voiant que perſonne ne le ſuivoit; que le *Walcheren* demeuroit encore à la cape; & que ce jour-là il y avoit plus de 80. vaiſſeaux écartés de la flote, il remit auſſi à la cape, ſe laiſſant dériver avec une ſeule voile au plus près du vent, qui forçoit alors extrêmement

1665.

* 6. *Septem.* Ordre pour tenir pendant la route.

Ordre pour rejoindre la flote ſi quelques vaiſſeaux venoient à en être écartés par la tempête ou autrement. 8. *Septemb.*

La flote de Hollande fait voiles de devant Berg. 8. *Septemb.*

Elle eſt diſperſée par la tempête.

† 9. *Septemb.*

Ruiter tâche de continuer ſa route pendant la tourmente.

1665. du Nordoüeſt. Il étoit encore demeuré aſsès proche de lui cinq des pavillons, qui étoient ceux des L. Amiraux Evertſz. & Tromp, des V. Amiraux van Nès & Koenders, & du Cont. Amiral Evertſz. le jeune. On navigea de cette ſorte toute la nuit, pendant laquelle la tempête qui venoit du Nordnordoüeſt continua toûjours avec la même impétuoſité. Le lendemain le tems ne fut pas plus favorable, & l'on ne compta plus que 48. voiles autour du pavillon. Le vent étant alors Nord-quart-à-l'Oüeſt le L. Amiral Ruiter ne laiſſa pas d'être d'avis qu'il falloit néceſſairement arriver, & prendre ſon cours en droiture vers les P. V. nonobſtant la violence du vent & de l'orage. Les Députés aiant à l'inſtant tenu conſeil ſur ce ſujet, ſon avis fut ſuivi. Il commença donc ſur les neuf heures à courir, vent arriére, au Sudſudoüeſt avec la miſéne à mi-mât, d'autant plus qu'on s'imaginoit que les vaiſſeaux marchands auſſi-bien que la plupart de ceux des Indes, dont il n'en reſtoit que deux en vûë, étoient déja beaucoup de l'avant, & qu'on craignoit que s'ils aprochoient des côtes avant la flote, ils ne reçuſſent quelque échec de la part des Anglois. Ainſi il continua ce jour-là ſa route, ſuivi de l'Amiral des vaiſſeaux des Indes, le vent étant encore Nord & Nordoüeſt, & également forcé. Sur le ſoir il fit vent en poupe avec la miſéne ſeule pour atendre les bâtimens qui étoient demeurés de l'arriére, & continua ſa route avec cette voilure, juſqu'à minuit qu'il fit ſervir le grand pacfi.

Il eſt obligé de s'arrêter pour atendre ceux qui ſont demeurés de l'ariere.

On ne peut plus compter que 48. voiles.

10. *Septemb.* Ruiter fait route vent arriére, pendant la tempête.

Pendant cette furieuſe tempête, qui dura depuis le ſoir du 8. de Septembre juſques au matin de l'onze, c'eſt-à-dire plus de deux jours entiers, & qui vint preſque toujours du Nordnordoüeſt, les Députés & Ruiter étant à bord du *Delfland*, vaiſſeau foible de bois & vieux, firent paroître une conſtance admirable au milieu d'un ſi grand péril. Le Penſionaire de Wit fut toujours en action, ſe tenant même au plus fort de la tourmente ſouvent trois heures de ſuite ſur le pont, expoſé au vent, à la pluïe & aux coups de mer, afin de prendre garde qu'on fît plus ou moins de voiles ſelon le beſoin; qu'on fît bonne route & bon quart; & pour empêcher que la flote ne vint à ſe diſperſer encore davantage. Le 11. du Mois, ſur le midi, le L. Amiral Ruiter ſe trouvant par la hauteur des 55. degrès & demi, on jetta la ſonde qui marqua 18. à 20. braſſes d'eau, d'où, ſelon l'eſtime, il préſuma être au Nord du Doggerbanc. Il n'y ayoit plus alors que 46. voiles ſous le pavillon, ſavoir 35. ou 36. navires de guerre, deux brulots, ſix vaiſſeaux marchands & deux des Indes, le *Walcheren*, & le *Bréderode* : mais on eſpéroit que comme le vent & la mer s'apaiſoient, & que l'air s'éclairciſſoit, le nombre en augmenteroit toujours. Quelques-uns ſe perſuadérent alors qu'il y avoit une partie des vaiſſeaux marchands, & peut-être même des navires de guerre, qui étoit beaucoup de l'avant. Cependant on donna tous les ordres néceſſaires, ſoit en faiſant étendre les navires qui ſe trouvoient enſemble, ſoit en envoiant les petits bâtimens à la découverte, afin de ramener ſous le pavillon tout ce qui en avoit été ſéparé. On eſtima alors que ç'avoit été un grand malheur pour la flote que durant la tempête quantité de vaiſſeaux euſſent preſque toujours mis le vent ſur les voiles, & côté à travers, tout-à-fait mal à propos puis qu'ils avoient vent en poupe, parce qu'ils avoient ainſi arrêté leur courſe au lieu de l'avancer : car on prétendoit que dans ces parages il étoit beaucoup plus facile & moins incommode de naviger vent arriére avec les ris de la miſéne pris, que de mettre à la cape & ſe laiſſer aller à la dérive : & ce fut ce qu'éprouverent alors le vaiſſeau pavillon au bord duquel étoient les Commiſſaires & Ruiter, & les autres qui le ſuivirent, puis qu'en faiſant de cette ſorte vent en poupe avec les ris de la miſéne pris, ils en ſentirent beaucoup moins l'impétuoſité des coups de mer, & on ne fut pas obligé de pomper ſi ſouvent, ni de puiſer inceſſamment l'eau avec des ſeilleaux dans des bailles, comme on étoit contraint de faire lors qu'on mettoit côté à travers. Si donc les autres vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales euſſent ſuivi le *Walcheren* leur Amiral, il y a toute aparence qu'ils ſeroient demeurés avec Ruiter, & qu'ils auroient été préſervés; & ſi dès le commencement tous enſemble euſſent fait vent arriére ou vent largue avec peu de voiles, peut-être que la tempête n'eût ſervi qu'à avancer le voiage, & que toute la flote, autant qu'on en peut juger, fût entrée dans les ports dès le 12. du Mois, ainſi qu'il y eut quelques vaiſſeaux qui ce même jour-là entrérent hûreuſement

Soins & activité du Penſ. de Wit durant la tourmente.

Ruiter arrive avec une partie de la flote proche du Doggerbanc.

11. *Septem.*

Soins qu'on prend pour raſſembler les vaiſſeaux diſperſés.

ment au Vlie. Mais il faut croire qu'ils furent retenus par des raiſons qui leur paroiſſoient bien fortes, comme de craindre que les arcaſſes ne fuſſent enfoncées par les coups de mer, ou qu'il ne leur arrivât quelque autre accident à-peu-près ſemblable. 1665.

Au fort de cette horrible tourmente on vit périr deux brulots, l'un nommé *La Terreur d'Amſterdam*, commandé par Henri Bokhove, dont on ne put ſavoir s'il y avoit eu quelqu'un de ſauvé; l'autre étoit de Friſe nommé *le Sacrifice d'Abraham*, commandé par Olivier Aggeſz. dont il ne fut ſauvé que trois perſonnes. On en avoit vû un autre de Rotterdam nommé *le Cigne*, monté par Jean van Braakel, floter au gré du vent ſans mâts. *La grande Hollande*, navire de guerre, perdit ſon mât de hune d'avant. Il y en eut beaucoup d'autres qui furent fort endommagés, mais qui ne laiſſérent pas de tenir la mer. Ce fut alors que cette mer orageuſe devint une eſpéce de téatre de l'inconſtance des choſes humaines, ſur lequel les éfets de la Providence de Dieu ſe pouvoient remarquer comme à l'œil. Là on voioit comment Dieu ſouverain directeur des événemens, fait, quand il lui plaît, renverſer en un inſtant les conſeils que la plus exquiſe prudence de la terre eſt capable de ſuggérer; diſſiper les projets que les plus excellens hommes peuvent former; & détruire tout ce qu'ils s'imaginent pouvoir faire réüſſir par leur vigilance, par leurs précautions, & par leurs ſoins les plus aſſidus. Toutes ces grandes eſpérances qu'on avoit conçuës d'une ſi belle & ſi nombreuſe armée; tous ces Réglemens que les Députés, le L. Amiral Ruiter, & le reſte des Oficiers Généraux, avoient faits avec tant d'éxactitude & de prévoiance; toutes les lumiéres d'eſprit & toute la valeur des uns & des autres; tout cela par des ordres ſupérieurs de la part du Souverain Maître du monde, & par le ſeul ſoufle des vents auxquels il commande, fut réduit à néant & entiérement diſſipé. L'eſpérance fut alors changée en inquiétude: une très-conſidérable partie des richeſſes qu'on avoit tâché de faire entrer dans les ports des P. V. fut livrée entre les mains des Anglois; & par ce moien la rencontre des deux armées ennemies, & l'éfuſion de ſang qu'on s'étoit atendu de voir encore cette année, furent différées, ainſi que la ſuite de cette Hiſtoire le marquera.

Vaiſſeaux qui perirent ou qui furent endommagés par la tempête.

Réflexions ſur les éfets de la Providence de Dieu.

Lors qu'après la tempête le Lieutenant Amiral Ruiter fut arrivé près du Doggerbanc, aiant à peine 36. navires de guerre avec lui, il courut le long de ce banc depuis la pointe de l'Oüeſt preſque juſques au côté qui gît à l'Eſt, afin de voir s'il ne découvriroit point quelques-uns des vaiſſeaux qui avoient été écartés; ce qui ſe fit le même jour que les Anglois à la même pointe de l'Oüeſt, ſelon ce qu'il aprit depuis, s'étoient rendus maîtres de deux vaiſſeaux des Indes, & de trois ou quatre navires de guerre, ſans néanmoins qu'il eût entendu tirer un ſeul coup, ni fait aucune rencontre dans ſa route. Au même tems étant au Sud du banc, & atendant que l'armée fût toute ralliée, il diviſa en deux eſcadres les 36. navires qui reſtoient ſous le pavillon; l'une ſous lui, compoſée de 17. voiles; & l'autre compoſée de 19. ſous le V. Amiral Evertſz. Il fut en même tems réglé que la premiére eſcadre porteroit la flame au grand mât, & que la ſeconde la porteroit au mât d'avant. Il y eut des gens qui furent ſurpris de ce qu'il manquoit un ſi grand nombre de vaiſſeaux, vû qu'on avoit pris ſoin d'aſſigner des rendévous, où ceux qui auroient été ſéparés de la flote ſeroient obligés de ſe rendre & de la chercher. Ce Réglement avoit été mis entre les mains des Chefs d'eſcadre, avec ordre à chacun d'eux d'en avertir les Capitaines & les autres Oficiers de leurs diviſions; mais la tempête s'éleva ſi ſubitement qu'elle empêcha qu'on ne pût en donner avis par tout. C'étoit par cette raiſon que pluſieurs Capitaines aiant fait de grandes dérives ne ſavoient plus quel cours ils devoient prendre pour rejoindre le pavillon, & que le ralliement entier de la flote ne ſe fit que beaucoup plus tard. Sur le ſoir aiant été de nouveau diviſée en trois eſcadres, on vit peu d'heures après huit voiles à l'Eſt, dont quatre, qui étoient le vaiſſeau du Lieutenant Amiral de Vries, & deux navires de guerre avec un brulot, ſe rendirent à neuf heures ſous le pavillon. De Vries paſſa au bord de Ruiter, & lui raporta que le matin du même jour étant au Sud du Doggerbanc il avoit vû d'abord deux navires Anglois & enſuite quatre qui chaſſoient ſur lui, & qu'ils s'étoient aprochés juſques à la portée du canon. Qu'après midi aiant été fortifié par la venuë de deux autres navires de guerre, & aiant découvert l'armée de Hollande, les quatre Anglois qui avoient été auſſi aperçus des ſentinelles de l'Amiral Hollandois, & qui de leur côté avoient vû diſtinctement la flote, s'étoient retirés ſur le ſoir. Qu'ils avoient couru à l'Eſt

Ruiter diviſe en deux eſcadres les vaiſſeaux qui ſe trouvent ſous le pavillon. 13. *Septemb.*

Le L. Amiral de Vries rejoint la flote avec trois navires & un brulot.

Il avoit pris chaſſe devant 4. Anglois.

1665. l'Eſt faiſant leurs ſignaux tant par les coups qu'ils tiroient qu'autrement, pour avertir une flote qui y étoit, & qu'il avoit découverte ; mais qu'il n'avoit pas bien pu compter le nombre des vaiſſeaux, parce qu'il faiſoit déja obſcur, quoi que les ſentinelles qui étoient à la hune lui euſſent aſſuré qu'elles en avoient vû juſqu'à 60.

Ruiter eſt d'avis de combatre avec 39. navires de guerre l'armée Angloiſe.

A cette nouvelle Ruiter fut d'avis que nonobſtant le peu de forces qu'on avoit, & que par l'arrivée même du Lieutenant Amiral de Vries elles ne montaſſent qu'à 39. navires de guerre & frégates, il ne falloit pas néanmoins éviter les Anglois. Les Commiſſaires furent de ce même ſentiment, & l'on ſe diſpoſa au combat, les Oficiers têmoignant le ſouhaiter avec beaucoup d'ardeur, & les équipages n'en faiſant pas moins paroître, ſans avoir égard à l'abſence de tant de vaiſſeaux qu'on n'avoit pas revus depuis la tempête. On fit donc toute la nuit l'Eſt-quart-au-Sud, de Vries jugeant que c'étoit ſur cette route qu'on pourroit rencontrer les ennemis, ſi bien qu'on eſpéroit les découvrir le matin ſuivant ; mais il ne parut rien, quoi qu'une des gardes avancées eût averti par un ſignal qu'lle voioit des vaiſſeaux étrangers ; ce qui ne ſe trouva pas véritable lors qu'on envoia pour les reconnoître. Enſuite on fit l'Eſt, & on rencontra après minuit un Câpre de Zélande, dont le Capitaine, nommé Baudoüin Keuvelaar, déclara qu'étant à l'Eſt de la flote il s'étoit aproché d'une frégate Angloiſe, qui avoit pris devant lui la chaſſe au Nordeſt-quart-au-Nord. Ce Câpre demeura avec la flote qui prit toujours le même cours juſques au ſoir ſans rien découvrir. Alors on fut d'avis de changer de bord, de porter le cap à l'Oüeſt, ou au Sudoüeſt, & de courir le long du Doggerbanc par cette bande-là ; ce qui aiant été fait dès la même nuit, on ne vit néanmoins le matin ſuivant ni les Anglois, ni aucuns navires de guerre ou vaiſſeaux marchands Hollandois*. Ce même jour les Oficiers Généraux & les Capitaines s'aſſemblérent au bord de Ruiter, où l'armée fut de nouveau diviſée en trois eſcadres, à cauſe de l'arrivée du Lieutenant Amiral de Vries : la premiére eſcadre ſous le Lieutenant Amiral Ruiter ; la ſeconde ſous le L. Amiral Evertſz. la troiſiême ſous de Vries. L'armée ſe trouva alors forte de 40. navires de guerre, le Câpre Zélandois aiant été retenu & joint à l'une des eſcadres. Il fut auſſi réſolu qu'on s'aprocheroit du Texel, pour y rallier tous les vaiſſeaux qui avoient été diſperſés, & pour tâcher de rencontrer l'ennemi. Mais les nouveaux accidens que l'inconſtance de la mer faiſoit tous les jours ſurvenir, cauſoient chaque fois de nouvelles inquiétudes, & engageoient à prendre de nouvelles meſures : car la moindre négligence à cet égard auroit pu donner lieu à de grands deſordres ſi l'armée ennemie ſe fût ſubitement préſentée, & celle de l'Etat auroit été ſans doute expoſée à une nouvelle diſgrace, & peut-être à une défaite entiére. Il n'arrivoit donc point de changement, qui pût aporter quelque trouble ou quelque confuſion dans les ordres déja donnés, qu'auſſi-tot on ne fût ſur pié pour y remédier, ſans ceſſer d'agir juſques-a-ce que tout eût été remis en bon état, & qu'on eût de nouveau aſſigné à chacun ſon poſte ; & c'étoit dans ces ocaſions que la vigilance de Penſionaire de Wit ſe faiſoit particuliérement remarquer.

13. *Septemb.* Les equipages y paroiſſent fort bien diſpoſés.

On prend ſon cours pour rencontrer les Anglois.

14. *Septemb.* Mais inutilement.

*15. *Septemb.*

La flote eſt diviſee en 3. eſcadres.

15. *Septemb.*

Soins extraordinaires afin de pourvoir à tous les accidens.

16. *Septem.*

* *Le banc de l'eau blanche.*

Le 16. du Mois la flote ſe trouva entre le Doggerbanc & le Witte-water* à ſeize ou dixhuit lieuës au Nordnordoüeſt du Texel. Le vent étoit Oüeſt ſautant ſouvent au Sudoüeſt & quelquefois au Sudoueſt-quart-à-l'Oueſt. Enfin la nuit du 16. au 17. on arriva devant l'entrée de Schelling. Il fit alors un calme ſi profond qu'on fut obligé de laiſſer tomber l'ancre, afin que les vaiſſeaux ne fuſſent pas emportés par les courans, en intention néanmoins que dès que le vent fraîchiroit un peu, la flote s'étendroit beaucoup davantage pour demeurer à l'ancre, & qu'enſuite on enverroit à la découverte toutes les galiotes & tous les yachts qu'on pourroit trouver : mais pendant l'orage tous ces petits bâtimens avoient été écartés, ou détachés pour aller éxécuter diverſes commiſſions. Par cette raiſon on écrivit au Commiſſaire Knyf, qui étoit au Texel, qu'il fît inceſſamment ſortir toutes les galiotes qui ſeroient dans le port, & celles qui pourroient encore y arriver, ne réſervant qu'un ſeul bâtiment pour porter les depêches des Etats aux Commiſſaires. A la pointe du jour la flote ſe trouva à quatre lieuës Oueſt-quart-au-Sud du Eyerlandt & du Vlielandt, d'où l'on vit à l'Oüeſt quatorze voiles qui venoient chercher le pavillon. C'étoient le Lieutenant Amiral Tromp & le V. Amiral Bankert avec 8. navires de guerre 2. frégates, & 4. vaiſſeaux marchands. Dès le même ſoir *le Walcheren* & *le Bréderode*, vaiſſeaux des Indes, avec quelques vaiſſeaux marchands entré-

La flote arrive devant Schelling.

17. *Septemb.* Et en uite proche du Vlie.

Tromp ſe rend ſous le pavillon avec 10. navires.

entrérent dans le port du Vlie, où il en étoit déja entré vingt-trois autres depuis la fin de l'orage. Le Câpre Zélandois qui s'étoit tenu pendant quelques jours sous le pavillon s'en sépara alors, & prit son cours vers la Zélande. La flote étant forte de 49. voiles, fut divisée de nouveau en quatre escadres, & l'on prit de nouvelles mesures touchant l'ordre qu'il faudroit garder si l'on venoit à rencontrer l'ennemi, avec intention non-seulement de déclarer aux Oficiers Généraux ce qui auroit été arrête ; mais même de le donner par écrit aux Capitaines, & de leur faire bien recommander de l'observer. Après donc qu'il eut été murement déliberé sur ce sujet les Commissaires, Ruiter & les Oficiers Généraux conclurent qu'on continueroit à se tenir entre le Texel & le Vlie, & que comme le vent venoit toujours tantôt du Nord, tantôt du Nordest, on se posteroit tout proche du Vlie ; afin de pouvoir secourir en cas d'accident les vaisseaux des Indes, & tous les autres qui étoient demeurés de l'arriére, lors qu'ils viendroient à paroître : car on ne doutoit point que ceux qui avoient été dispersés n'entrassent dans le premier port où ils pourroient aborder, afin de se mettre en sureté, & l'on voioit beaucoup d'aparence que les Anglois, qui ne manqueroient pas de former les mêmes conjectures, tâcheroient de couper ces vaisseaux proche de l'entrée du Vlie, ou un peu plus loin au Nord. Après cela on ordonna des gardes avancées par tout, & on détacha des galiotes tant pour aller chercher les vaisseaux qui manquoient encore, que pour découvrir l'ennemi. Le 18. du mois on vit treize bâtimens à voiles quarrées, qui faisoient route vers le Vlie, entre lesquels on espera qu'il se trouveroit quelques-uns de ceux qui étoient revenus des Indes. Le même jour il fut arrêté qu'au cas que par quelque tempête venant du Nordoüest ou du Nord, la flote fût poussée au Sud du Texel, sans pouvoir revenir ni au Texel ni au Vlie ; & sans qu'on pût avoir aucune connoissance de l'ennemi, le rendévous seroit devant Goerée à vûë de terre ; & l'on ordonna des signaux pour le jour & pour la nuit, qui étant faits par l'Amiral seroient un ordre de le suivre à cette isle. En ce tems-là on fut fort surpris dans l'armée de ce que les Anglois ne venoient point tomber sur elle, ainsi qu'on s'y atendoit ; & pour cet éfet on se tenoit toujours en état de les bien recevoir : car non-seulement on donnoit sans cesse des ordres & de bouche & par écrit, comme il a été déja raporté, mais même sur la proposition qui en avoit été faite par les Commissaires à la sollicitation du Pensionaire de Wit, on faisoit faire fort souvent des éxercices militaires à tous les vaisseaux de l'armée, & d'une escadre entiére contre l'autre, comme si elles eussent été aux prises avec l'ennemi. Par ce moien il étoit aisé de connoître si chacun avoit éfectivement bien compris ses ordres, & s'il seroit capable de les éxécuter. On prétendoit aussi que cette sorte d'épreuve les imprimeroit encore plus vivement, & en faciliteroit l'éxécution. Ainsi dans cette feinte guerre ou faisoit des mouvemens pour s'aborder ; on changeoit de bord & on reviroit aux signaux ; on tâchoit de gagner le vent & de ménager d'autres avantages : tout cela dans l'espérance que lors qu'on auroit l'ennemi en tête, on mettroit en pratique les leçons auxquelles on auroit été formé par cette image de combat. C'est de cette même maniére que sur terre les Oficiers font faire de tems en tems à leurs soldats des éxercices militaires, en leur aprenant à tourner à droite & à gauche ; à faire les évolutions néceſſaires selon les ocasions ; à ouvrir, fermer, ou doubler les rangs ; à avancer ou à reculer ; afin que par ces fréquens actes ils aquiérent une habitude, dont ils se puissent utilement servir lors qu'ils seront aux mains avec leurs ennemis. Il est vrai que de semblables éxercices ne se font pas avec tant de facilité par des vaisseaux sur mer, que par des soldats sur terre, parce qu'on n'est pas si bien maître des mouvemens des vaisseaux que les soldats le sont de leurs évolutions & de leurs marches. En éfet parmi les vaisseaux il y en a quelques-uns qui sont meilleurs voiliers que les autres ; il y en a qui sont pourvûs de meilleurs matelots, & qui par ce moien avancent plus promtement, tournent avec plus de légéreté, & changent plus vîte de bord. On peut ajoûter une différence encore plus grande, qui se trouve entre la guerre maritime & celle qui se fait par terre. C'est que dans cette premiére le vent est souvent un maître, aux ordres duquel il faut se soumettre, & quelquefois l'arbitre qui décide des événemens : car dans une grosse armée, qui est divisée en plusieurs escadres, ordinairement fort éloignées les unes des autres, il arrive que le vent fraîchissant d'un côté, & tombant de l'autre, aporte des obstacles très-grands & souvent invincibles

1665. Il entre au Vlie deux vaisseaux des Indes avec quelques vais. mar.

L'armée est de nouveau divisée en 4. escadres.

Il est arrêté qu'elle se postera entre le Texel & le Vlie.

18. *Septemb.*

Lieu de rendévous en cas de tempête.

Exercices militaires des vaisseaux.

1665. à l'éxécution de ce qui a été preſcrit. Dans ces éxercices on reconnut qu'il y avoit des Capitaines qui n'avoient pas encore toute l'expérience requiſe : mais le Penſionaire de Wit crut qu'ils pourroient ſe former par la continuation qui ſe feroit des mêmes éxcercices auſſi ſouvent qu'il ſeroit poſſible, & que le tems le pourroit permettre.

Le 19. de Septembre il vint trois galiotes donner avis aux Commiſſaires & au Lieutenant Amiral Général, qu'un nombre conſidérable de navires de guerre Anglois ſe tenoit au Nordoüeſt du Vlie, à la pointe du Brée-veertien, juſtement dans le paſſage par lequel, ſelon toutes les aparences, le reſte des navires de guerre qui avoient été ſéparés de la flote, auſſi-bien que les vaiſſeaux marchands, & ſur tout ceux des Indes, devoient entrer dans le port. Les Maîtres déclarérent tous trois également, que les gardes avancées des Anglois avoient chaſſé ſur eux ; & il y en eut un qui avoit été ſi proche de l'armée ennemie, qu'il avoit pu reconnoître juſqu'à 34. voiles. A cette nouvelle il fut généralement jugé néceſſaire, & par conſéquent réſolu, qu'encore que l'armée des Etats ne conſiſtât qu'en 49. navires de guerre ; & que d'onze brulots, on n'en eût que deux de reſte, on ne laiſſeroit pas d'aller courageuſement chercher la flote d'Angleterre au lieu qui étoit marqué. En éfet quoi qu'elle fût incomparablement plus forte que celle de Hollande, on étoit diſpoſé à lui livrer bataille, ou à la chaſſer de ſon poſte, afin d'aſſurer par ce moien le paſſage aux vaiſſeaux des Indes, aux navires de guerre, & à tous les autres bâtimens qui étoient demeurés de l'arriére. On prit donc ſon cours par le Nordnordoüeſt vers le Brée-veertien. Mais parce qu'en faiſant cette route on s'éloignoit du rendévous qui avoit éte d'abord aſſigné, & que dans l'incertitude de celle qu'on pourroit tenir enſuite, il auroit été fort dangereux d'obliger les vaiſſeaux qui arriveroient trop tard de ſuivre le pavillon, on laiſſa une galiote au poſte qu'on abandonnoit, afin d'avertir tous ceux qui s'y rendroient, de quel côté ils devoient prendre leur cours, & où ils devoient ſe tenir juſqu'à nouvel ordre. Dans le même tems on envoia d'autres galiotes au devant du reſte des vaiſſeaux diſperſés, dans tous les parages où l'on croioit qu'ils pourroient ſe rencontrer, pour leur donner de pareils avis. Le même jour *les Armes de Leide* & le *Popkensberg*, frégates montées par les Capitaines Barent Hals & Guillaume van Bergen, qui n'avoient fait que dériver pendant quelques jours autour du Texel, rejoignirent enfin l'armée, laquelle navigea toute la nuit ſuivante près de ſept lieuës au Nordnordoüeſt, ſans rien rencontrer autour du Brée-veertien. Le lendemain le Capitaine Adrien van Kruiningen, qui étoit l'une des gardes avancées, amena à la flote une certaine flûte marchande de Hollande nommée *St. Michel*, chargée à Lisbonne de ſucre, d'huile, & de ſel, qui venant auſſi de Berg, avoit été priſe depuis la tempête par les Anglois, & qui venoit d'être repriſe par le Capitaine qui l'amenoit. On y avoit trouvé le Lieutenant d'un navire de guerre Anglois nommé *l'Avanture*, duquel on aprit que non-ſeulement le 13. du Mois ce navire avoit enlevé la flûte *St. Michel* ; mais que l'armée Angloiſe, ou du moins cinq des vaiſſeaux dont elle étoit compoſée, s'étoient le même jour rendus maîtres du *Fénix* vaiſſeau des Indes, & de trois navires de guerre, entre leſquels il y en avoit un qui avoit au miroir une Aigle de ſable éployée, & qu'il avoit été encore pris un autre vaiſſeau des Indes par les Anglois. D'ailleurs ce Lieutenant ne parut avoir aucune connoiſſance de la priſe d'un quatriême navire de guerre qu'ils firent auſſi alors. Ce furent là les premiéres nouvelles qu'on reçut touchant cette malhûreuſe rencontre. Les Anglois qui au ſortir de Hitlandt étoient rentrés dans leurs ports avoient avec une diligence extraordinaire pourvû leur armée à Soulsbay de tout ce qui lui étoit néceſſaire, & avoient remis à la mer dès le 8. & le 9. de Septembre ſous le commandement du Comte de Sandwich. Cela leur avoit été d'autant moins difficile, qu'ils n'avoient pas été fort maltraités de la tempête précédente, parce qu'il s'en fallut beaucoup qu'elle ne fût ſi violente du côte de l'Angleterre que du Nord. Ils n'en reçurent donc aucune autre dommage que dans un ſeul vaiſſeau, nommé *le Diamant*, qui perdit ſon mât de miſéne & ſon beaupré. Ainſi tenant toujours la mer ils arrivérent le 13. de Septembre à la pointe Oüeſt du Doggerbanc, le même jour que la flote de Hollande, comme il a été dit, navigeoit auſſi le long de ce banc ; & dans le même tems *le Fénix d'or*, Vice-amiral des vaiſſeaux qui revenoient des Indes, & *le Fort de Hooningen*, qui enétoit le Cont. Amiral, avec 4. navires de guerre de l'Etat, le *Oüeſtfriſe*, le

19. Septemb. Nouvelles de l'armée Angloiſe qui ſe tenoit proche du Brée-veertien.

On prend le parti d'aller la chercher & de lui livrer le combat, quoi qu'avec des forces inférieures aux ſiennes.

La flote arrive proche du Brée-veertien.

Un vaiſſeau marchand eſt repris ſur les Anglois

Nouvelles de la priſe de deux vaiſſeaux des Indes & d'autres encore.

Nouvelles plus particuliéres de la flote Angoiſe, qui n'avoit preſque pas ſoufert

Elle arrive proche du Doggerbanc.

Où les Anglois prennent les vaiſſeaux des

le *Groningue*, le *Seven Wolden*, & *l'Eſpérance*, qui avoient été ſéparés de tous les autres par la tourmente, arrivant auſſi à la pointe Oüeſt du banc, tombérent au milieu des Anglois. Il y en eut quelques-uns qui ſe défendirent vaillamment, & entr'autres Pierre Klaaſz. Wynberg Capitaine du *Oüeſt-friſe*. La frégate Angloiſe *Hector*, qui voulut jetter le grapin au le *Fénix* fut vigoureuſement repouſſée, & comme elle paſſoit ſous ſon beaupré il la coula bas, ſans qu'on pût ſauver plus de 20. à 30. hommes de l'équipage. Enſuite *le Fénix*, fut pris par *l'Avanture*. Pour le *Fort de Hooningen* il etoit devenu peſant à la voile, & l'équipage étoit ſi languiſſant & ſi fatigué de la longueur du voiage, qu'il ne put faire une grande réſiſtance aux deux frégates *Plymouth* & *Milfort*, qui tombérent ſur lui. C'étoit le même bâtiment qui lors que la flote des Indes partit de Berg, avoit été retenu quelques jours par les vents contraires entre les rochers proche de Bok-op-raa; & pour veiller à la conſervation duquel on avoit laiſſé les Capitaines van den Kerkhove, & Centen, lors qu'on croioit qu'il ne pourroit pas ſi tôt ſortir de cette paſſe : mais avant que ces Capitaines euſſent le tems de le joindre, & dès le 8. de Septembre, il s'étoit élevé par Kruisfioert, c'eſt-à-dire, par la paſſe du Sud, & s'étoit rendu ſous le pavillon. On fut alors auſſi informé par le raport qu'avoit fait le Lieutenant priſonnier, que l'armée Angloiſe étoit forte de 90. navires de guerre, outre tous les petits bâtimens, & qu'elle avoit été encore depuis peu fortifiée du navire *le Souverain*, & de quatre autres vaiſſeaux pris à fret, aiant d'un autre côté auſſi été afoiblie des huit navires qui s'étoient batus contre les vaiſſeaux marchands Hollandois à Berg, où ils avoient été ſi maltraités qu'il avoit fallu les renvoier prendre le radoub. Peu d'heures après que le Capitaine van Kruiningen eut communiqué toutes ces nouvelles aux Commiſſaires & à Ruiter, le Capitaine Jaques Wildtſchut, qui montoit la frégate *Harderwyk*, joignit l'armée avec deux galiotes encore; ce qui ſe fit après midi. Ce Capitaine & les Maîtres des deux galiotes raportérent également, que le jour précédent le Vice-amiral van Nès avec treize navires de guerre & quelques vaiſſeaux marchands, entre leſquels il y en avoit un des Indes, étoit arrivé un peu à l'Eſt du même parage où ils rencontroient alors l'armée, prenant ſon cours par le Sud vers le rivage, proche duquel toutes les forces Angloiſes s'étoient trouvées ce même jour-là à trois heures après midi, courant la bande de l'Oüeſt; ſi bien qu'ils alloient à la rencontre les uns des autres. Que néanmoins le gros des Anglois étoit un peu plus ſous le vent, que l'eſcadre de van Nès, mais que quelques-uns de leurs vaiſſeaux qui étoient le plus au vent avoient monté au deſſus des Hollandois, & qu'en paſſant on s'étoit envoié pluſieurs bordées de part & d'autre; & qu'enfin ils ne ſavoient pas ſi les Anglois avoient reviré ſur van Nès. Il y eut un des Maîtres de galiote qui ajoûta en particulier, qu'une heure avant le coucher du ſoleil il avoit encore vû ce Vice-amiral, ſans avoir découvert alors les Anglois, & ſans avoir oüi tirer. Sur ces avis aiant été conclu de retourner entre le Texel & le Vlie, pour tâcher de rencontrer van Nès & ſon eſcadre, & de les dégager s'il en étoit beſoin, le L. Amiral Général mit auſſi-tôt le cap ſur le Texel. Van Nès, qui quelques ſemaines auparavant * avoit paſſé du *Rotterdam* à bord de *la Petite Hollande*, avoit été ſeparé de la flote par la tempête la nuit du 9. au 10. de Septembre. Sa grande voile & ſa voile d'artimon avoient été emportées par un coup de mer, qui jetta tant d'eau dans ſon navire, que de toute la nuit il ne fut pas poſſible d'afranchir les pompes. Outre cela tous ſes porte-haubans aiant été rompus, ſes mâts ne ſe trouvoient plus aſsès fermes; & ce fut dans cet état que tout d'un coup il perdit de vûë les fanaux. Le 11. lors que l'orage fut un peu diminué, il aperçut d'abord ſeulement quatre ou cinq vaiſſeaux : peu après ils en vit juſqu'à vingt, entre leſquels étoit *les Armes de Hoorn*, l'un des vaiſſeaux des Indes. Ils ſe rangérent tous ſous ſon pavillon avec quantité de galiotes, & quelques autres petits bâtimens, & le brulot *le Cigne Blanc* tout dématé, qu'il fit remorquer par le Capitaine Laurent Davidſz. de ſorte que ſur le ſoir on compta près de 37. voiles raſſemblées. Il commanda alors aux galiotes d'aller à la découverte de tous côtés, & de faire rallier tous les vaiſſeaux qu'elles trouveroient diſperſés; & il fit mettre des bouts de mâts au brulot, à la place des mâts qu'il avoit perdus. Le jour ſuivant il ſe trouva ſous lui juſqu'à douze navires de guerre, le ſien, & ceux des Capitaines Fabricius, Corneille de Boer, Blankenbourg,

1665. Indes & quatre navires de guerre. 13. *Septem.*

On reçoit nouvelles que le Vice-amiral van Nès avoit été le jour précédent proche de l'armée Angloiſe & en péril.

On prend le parti de retourner pour dégager van Nès.

20. *Septemb.* † 26. *Août.* Récit de ce qui eſt arrivé à van Nès pendant la tempête & depuis.

Les Armes de Hoorn vaiſſeau des Indes, & pluſieurs autres ſe rendent ſous ſon pavillon.

1665. Laurent Davidſz., Klandt, Wildtſchut, Karſſeboom, Jean Matthyſz. Albert Pieterſz. de Boer, Boos, & Viktol. Il prit alors ſon cours à l'Eſt, & les Capitaines Niedek, Vyzelaar, & Ooſtrum ſe rendirent auſſi enſuite ſous ſon pavillon. Niedek lui raporta que le 10. du Mois il avoit ſauvé Pierre Kooker, Maître du *Nieuwenhooven*, vaiſſeau des Indes lequel croiant que ſon vaiſſeau, qui avoit déja ſept piés d'eau au fond de cale, alloit auſſi-tôt couler bas, s'étoit jetté de deſeſpoir à la mer, & avoit paſſé à la nage à ſon bord. Le 18. outre les quinze navires de guerre, & les *Armes de Hoorn*, van Nès avoit encore plus de 30. vaiſſeaux marchands raſſemblés ſous ſon pavillon. Le même jour il ordonna à Niedek de ſe mettre de l'avant, & détacha des galiotes pour aller à la découverte tout autour de ſa flote. Peu après il vit quatre navires de guerre Anglois; ce qui l'obligea de faire le ſignal à tous les Capitaines de venir à ſon bord. Là il fut réſolu de diviſer les 15. navires de guerre en trois eſcadres, dont van Nès comme Amiral commanda la premiére, le Capitaine Corneille de Boer comme Vice-amiral eut la conduite de la ſeconde, & le Capitaine Albert de Boer comme Cont. Amiral eut le commandement de la troiſiéme. Ils ſe promirent mutuellement de ne s'abandonner point, mais de ſe tenir toujours unis & prêts à s'entre-ſecourir, parce que ni le vaiſſeau des Indes, ni eux-mêmes ne pouvoient pas éviter les Anglois, ſi c'étoit leur armée entiére dont ils voioient déja paroître quelques voiles. Le ſoir quelques-unes des galiotes qui avoient devancé, étant revenuës raportérent à van Nès qu'elles avoient reconnu quantité de vaiſſeaux, & la nuit il en revint pluſieurs autres à diverſes fois, qui donnérent de différens avis, les unes diſant que c'étoit l'armée d'Angleterre, les autres que c'étoit celle de Hollande qui étoit au vent à eux. Toute cette nuit-là van Nès fit l'Oüeſt, afin de ne ſe trouver pas dès le matin proche des ennemis, & que chacun eût le tems de ſe préparer à les recevoir. A la pointe du jour ſuivant on découvrit l'armée Angloiſe*. Au même tems un autre vaiſſeau des Indes nommé *la Cigogne*, qui n'avoit plus de gouvernail, ſe joignit à la flote Hollandoiſe, laquelle paſſa à-peu-près à une lieuë au vent de l'eſcadre blanche de l'armée des Anglois, y comptant juſqu'à 80. voiles. Ceux de leurs navires qui étoient le plus au vent, au nombre de 8. ou 9. & leurs gardes avancées tirérent ſur les Hollandois, qui de leur côté ne manquérent pas de répondre vigoureuſement, ſans que de part ni d'autre les coups puſſent porter: auſſi ces derniers ne pouvoient-ils pas ſe ſervir de leurs batteries qui étoient ſous le vent. L'Amiral de l'eſcadre blanche des Anglois fit alors un ſignal, auquel s'étant détaché ſix navires de chaque eſcadre de leur armée, ils s'aſſemblérent tous en un corps, & tirérent pluſieurs coups pour ſignaux. A neuf heures, leurs gardes avancées, au nombre de douze vaiſſeaux, s'aprochant de la flote de van Nès firent feu ſur elle; mais comme les Hollandois étoient ſous le vent ils ne purent aſsès s'aprocher des ennemis. Incontinent après midi il y eut quatre navires Anglois qui paſſérent à l'arriére de van Nès pour aborder les deux vaiſſeaux des Indes qu'ils eſpéroient prendre. Van Nès voiant ce mouvement revira ſur eux, & après les avoir obligés de ſe retirer, il revira encore pour aller au plus près du vent. Alors les quatre Anglois ſe joignant aux huit autres, ils arrivérent tous enſemble ſur lui, & il ſe fit entre eux de nouvelles décharges d'artillerie: mais enfin ſur les quatre heures ils mirent tous à l'autre bord, & retournérent à leur armée, non ſans avoir été fort incommodés; car il y en avoit deux qui étoient dématés de leurs mâts de hûne; il y en avoit deux autres dont les grandes vergues étoient coupées; & un autre qui avoit perdu ſon mât d'artimon; de ſorte que ces cinq étoient entiérement deſemparés. Enſuite on vit tous les dix-huit vaiſſeaux, qui avoient été détachés des trois eſcadres, s'aprocher enſemble, & recommencer à faire feu ſur les Hollandois, comme ceux-ci de leur côté firent auſſi ſur eux; mais cette ſorte d'eſcarmouche n'aiant pas été de longue durée, les Anglois paſſérent à l'avant de van Nès & gouvernérent ſur les vaiſſeaux des Indes, qui furent encore pour la ſeconde fois dégagés par ce brave V. Amiral, après des canonnades qui durérent plus de deux heures. Enſuite le Cont. Amiral de l'eſcadre blanche, qui avec quelques vaiſſeaux avoit auſſi ſuivi les Hollandois ſans pouvoir les joindre, revira ſur ſon armée lors que la brune commença à venir. Il y eut ſeulement une frégate de l'eſcadre bleuë, qui parut vouloir encore les ſuivre, mais le Capitaine Laurent Davidſz. van Konvent mettant le cap ſur elle, l'obligea auſſi de ſe retirer, & de ſuivre ſes compagnons. Ce jour-là le V. Amiral van Nès fut abandonné des Capitaines

Il ſe trouve douze navires de guerre enſemble ſous lui, & il y en vient encore trois autres.

Il découvre 4. navires Anglois.

18. *Septemb.*

Il diviſe ſes 15. navires de guerre en trois eſcadres qui ſe promettent de s'entre-ſecourir fidèlement.

Ils découvrent la flote Angloiſe.

La Cigogne vaiſſeau des Indes vient joindre van Nès.

* 19. *Septem.*

Les Anglois arrivent ſur lui.

Ils tâchent de prende les deux vaiſ. des Indes qui ſont dégagés par van Nès.

Seconde tentative ſur les vaiſ. des Indes renduë inutile par van Nes.

Les Anglois s'en retournent.

pitaines Wildtſchut & Ooſtrum, qui voiant aprocher l'armée Angloiſe ſe ſéparérent du pavillon, tinrent le vent, & s'enfuirent. Wildtſchut allégua enſuite pour excuſe, que ſon équipage voiant arriver 90. vaiſſeaux Anglois ſur eux, lui avoit dit qu'il n'étoit pas poſſible que quinze navires puſſent ſoutenir le combat contre des forces ſi ſupérieures : qu'il étoit beaucoup plus à propos de forcer de voiles & de ſe ſauver : que ſi on ſe laiſſoit joindre ce ſeroit autant que ſi l'on s'étoit condamné ſoi-même à la mort : que par ce conſeil il avoit gagné le vent, & mis toutes les voiles pour échaper, reconnoiſſant que le vaiſſeau qu'il montoit, étoit parfaite-bon voilier. Ce fut donc lui, qui, comme il à été dit, venant joindre l'armée de Hollande aporta aux Commiſſaires & à Ruiter des nouvelles de van Nès, & du péril où il étoit engagé. Ce V. Amiral dît dans la ſuite, qu'en cette journée-là on n'avoit pas remarqué que les Anglois euſſent une grande paſſion de ſe battre ; car il y avoit quatorze ou quinze navires qui pouvant aiſément l'aborder, avoient néanmoins tellement arrivé, qu'ils avoient paſſé ſous le vent à lui, ſans qu'il y en eût que ſept ou huit qui lui euſſent envoié leurs bordées. Que le gros de leur armée avoit toujours été près d'une lieuë ſous le vent de lui. Que les détachemens qui en avoient été faits, ne l'avoient pas fort vivement ataqué ; qu'ils avoient ſeulement cherché les vaiſſeaux des Indes, & que lors qu'ils avoient vû des navires de guerre venir à leur ſecours ils s'étoient retirés. Que comme il continuoit ſa route, le Contre-amiral de l'eſcadre blanche, à un certain ſignal que l'Amiral Anglois avoit fait, s'étoit détaché, & l'avoit ſuivi avec ſept ou huit vaiſſeaux juſques au ſoir ; mais que l'armée d'Angleterre n'avoit fait aucun mouvement pour tomber ſur la flote qu'il conduiſoit, ſans qu'il pût ſavoir ni deviner quelle raiſon les ennemis avoient eu d'en uzer ainſi, & de l'abandonner. En ce tems-là van Nès étoit à deux lieuës de terre, & il s'en aprocha autant qu'il lui fut poſſible juſques à la nuit qu'il revira au Sudoüeſt, & le lendemain matin il ſe trouva proche de la petite iſle de Schiermonikoog, entre celle d'Amelande & l'Embs Occidental. Il fit alors remorquer dans l'Embs par le Cap. Laurent Davidſz. le vaiſſeau des Indes qui étoit ſans gouvernail, lequel toutefois entra peu après au Vlie. L'autre vaiſſeau des Indes, qui étoit *les Armes de Hoorn*, s'étant écarté du pavillon entra dans l'Elbe, & ſe mit à couvert ſous Glukſtadt, où aiant été déchargé, ſa cargaiſon fut amenée par le Wadt en Hollande. Sur le midi van Nès fut averti par le Capitaine Tandt, qui avoit été détaché de l'armée de Hollande pour le chercher, qu'il trouveroit toute la flote entre le Texel & le Vlie. Il y prit auſſi-tôt ſon cours, mais il eut la nuit une tempête du Nordnordeſt à eſſuïer, qu'il ſoutint toujours avec la miſéne & la voile d'artimon. Le jour ſuivant il vint avec onze navires de guerre joindre l'armée, qui ſachant le péril où il étoit, avoit pris le jour précédent, comme on l'a vû ci-deſſus, ſon cours au Texel & au Vlie, afin de le dégager. Aiant paſſé à bord de l'Amiral les Commiſſaires & Ruiter lui têmoignérent la joie qu'ils avoient de ſon hûreux retour. Là en préſence des Oficiers Généraux & des Capitaines il fit le récit de ce qui lui étoit arrivé, & de ce qu'il avoit fait, de quoi il fut remercié comme d'un très-grand ſervice qu'il avoit rendu à l'Etat : mais Wildtſchut qui l'avoit lâchement abandonné dans le danger, fut retenu priſonnier à bord du Delflandt.

1665. Van Nès eſt abandonné de Wildtſchut & d'Ooſtrum.

Remarques ſur les mouvemens des Anglois.

La Cigogne vaiſſeau des Indes eſt remorqué.

Les Armes de Hoorn ſe ſauve dans l'Elbe.

Van Nès vient avec onze navires de guerre rejoindre l'armée. 22. *Septemb.*

Et eſt remercié du ſervice qu'il a rendu. 22. *Septem.*

Le ſoir du 21. toute l'armée navale des P. V. ſe trouva par le travers de la pointe Nord du Texel, & la nuit elle prit le large juſqu'à ſept ou huit lieuës au Nordoüeſt, dans l'eſpérance de voir le lendemain de bon matin les Anglois ; mais lors que le ſoleil fut levé on ne les découvrit point. Le même jour après quelques délibérations entre Ruiter & les autres Oficiers Généraux on prit la Réſolution ſuivante qui fut publiée ſous le nom du Lieutenant Amiral Général. *Que parce que lors qu'on ſeroit aux priſes avec l'ennemi on pourroit quelquefois, à cauſe de la fumée ou d'autres empêchemens, avoir de la peine à remarquer les ſignaux qui ſeroient faits pour aborder l'ennemi, ou à d'autres fins, par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, comme Amiral de l'armée navale, en ce cas on donnoit pouvoir aux L. Amiraux Evertſz. Tromp & de Vries, de faire auſſi les ſignaux ordonnés, lors qu'ils jugeroient qu'il faudroit aborder, & qu'il y auroit quelque avantage conſidérable à eſpérer par cette voie. Que néanmoins ils ſeroient toujours obligés eux-mêmes d'avoir l'œil aux ſignaux qui ſeroient faits par l'Amiral, & de les obſerver autant qu'il leur ſeroit poſſible, pour s'y conformer exactement lors qu'ils pourroient les remarquer*

22. *Septem.*

On donne pouvoir aux L. Amiraux Evertſz. Tromp, & de Vries, lors qu'ils ne pourront voir les ſignaux de l'Amiral, d'en faire de ſemblables, à condition toutefois

1665. *marquer ; & de prendre toujours garde au pavillon en toutes ocaſions, afin de ne pas manquer à éxécuter les ordres qui avoient été établis, & tout ce qui avoit été auparavant réglé & arrêté.* Au même tems on donna congé au Capitaine Jean Matthyſz. de faire entrer au Wielingen le *Delft* qu'il montoit, à cauſe d'un grand nombre de malades qu'il avoit à ſon bord, & de quelque autre néceſſité, afin qu'aiant pris des gens plus vigoureux & en parfaite ſanté, il pût encore ſe pourvoir des autres choſes qui lui manquoient, & revenir enſuite ſous le pavillon. Peu après les Commiſſaires reçurent avis par le Maître d'une houcre, que le jour précédent au coucher du ſoleil il avoit vû l'armée Angloiſe au Nordnordoüeſt de celle de Hollande, juſtement à la diſtance qu'il falloit pour ne ſe point découvrir l'une l'autre ; ce qui fit juger qu'on pourroit bien ce même jour en venir à une bataille. Dans cette vûë on écrivit ſur l'heure aux Commiſſaires de L. H. P. qui étoient au Texel, auxquels on dépêcha un courier, afin qu'ils envoiaſſent des ordres preſſans les aux navires de guerre qui ſe trouveroient en état dans le port, & qu'ils les fiſſent inceſſamment ſortir. Les Commiſſaires de l'armée leur envoiérent même Simon Willemſz. l'un de leurs Conſeillers Adjoints, pour les inſtruire de bouche de l'état ou étoient les afaires, & pour obliger ce qu'il y auroit de vaiſſeaux de mettre à la mer en toute diligence. Dans ce même tems l'armée forte de 60. à 70. navires de guerre & frégates fut de nouveau diviſée en quatre eſcadres, & le Lieutenant Amiral Général prit ſon cours au Nordoüeſt au plus près du vent, juſqu'à deux heures après minuit qu'il revira vers le rivage ſans découvrir aucuns ennemis. Peu de tems auparavant * il avoit été réſolu par les Etats Généraux qu'on feroit promtement ſortir tous les navires de guerre qui étoient à Helvoetſluis & au Texel, & qu'ils ſe poſteroient devant les entrées du port, pour ſe joindre à l'armée dès qu'elle viendroit à paroître. Ils avoient auſſi ordonné qu'on feroit en même tems partir tous les bâtimens de charge qui lui portoient de la biére, de l'eau, & toutes ſortes d'autres munitions de bouche & de guerre, afin qu'elle en pût être ſufiſamment pourvûë. Cependant comme elle fut tout d'un coup pouſſée de Kamperduin vers le Sud par un vent de Nordeſt, on jugea à propos de ſe ſervir de l'ocaſion & du vent pour avancer juſqu'à Goerée, lieu de rendévous déja auparavant marqué, où on pourroit pourvoir aux beſoins des vaiſſeaux qui ſe trouveroient manquer de quelque choſe. Enſuite les Commiſſaires donnérent charge au V. Amiral van Nès d'aller faire un tour à Rotterdam, & d'amener au rendévous le navire de guerre qu'on préparoit pour lui dans la Meuſe, ou, s'il n'étoit pas encore prêt, de revenir lui-même avec toute la diligence poſſible. Sur cet ordre il ſe mit dans une galiote qui le porta à terre à Schéveningt. Le Conſeiller Simon Willemſz. partit auſſi en même tems. Il avoit demandé ſon congé en aprochant de Schévening, alléguant qu'il lui étoit impoſſible d'être plus longtems hors de ſa maiſon, ſans que ſa famille, ſes afaires particuliéres, & ſur tout le grand négoce qu'il faiſoit, en reçuſſent un préjudice très-conſidérable. Les Commiſſaires lui avoient acordé ſa demande, & donné par écrit une permiſſion de ſe retirer, conçuë en ces termes. *Qu'en qualité de Conſeiller de marine pendant ſix ſemaines qu'il avoit été avec l'armée il les avoit fidèlement aſſiſtés de ſes conſeils, & qu'en pluſieurs ocurrences il avoit très-utilement ſervi l'Etat. Que préſentement à ſa priére & à ſa preſſante ſollicitation, ils le déchargeoient & lui permettoient de ſe retirer au lieu de ſa demeure, le remerciant des bons ſervices qu'il avoit rendus à la République, & à eux en particulier, dans la préſente expédition en diverſes ocaſions, avec un zèle & des ſoins infatigables. Qu'ils l'aſſuroient qu'ils rendroient des têmoignages autentiques de cette vérité & devant L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & par tout ailleurs où il ſeroit beſoin ; & qu'ils parleroient toujours de lui comme d'un bon & fidèle citoien qui aimoit parfaitement ſa Patrie.* Pour Jean Cornelisz. Vrek, Bourgmaiſtre de Monnikendam, lequel à cauſe de ſon expérience dans l'art de la navigation & dans la guerre maritime, avoit été auſſi adjoint aux Commiſſaires en qualité de Conſeiller de marine il avoit eu le malheur de ſe bleſſer bien fort à la jambe gauche dès le commencement de l'expédition. Par cette raiſon lors qu'après la tempête ‡ la flote fut arrivée proche de terre, il ſe vit contraint de ſe retirer chés lui, afin de pourvoir avec plus de commodité à la guériſon de ſa plaie. Les Commiſſaires en donnérent avis à L. H. P. par une Lettre * qui portoit ce têmoignage. *Que le Sieur Bourgmaiſtre Vrek, & le Sieur Simon Willemſz. avoient tous deux, & chacun à ſon*

de ſe conformer à ceux de Ruiter.

Jean Matthyſz. eſt, renvoié.

Nouvelles de l'armée Angloiſe.

Le Conſeiller Simon Willemſz. eſt envoié au Texel.

l'Armée Hollandoiſe eſt de nouveau diviſée en quatre eſcadres.

22. *Septem.* Réſolution des Etats pour fortifier l'armée & la pourvoir de toutes les choſes néceſſaires.

* 17. *Septem.* L'armee fait voiles vers Goerée.

Le V. Amiral van Nès eſt envoié à Rotterdam.

† 23. *Septem.* Le Conſeiller Simon Willemſz. ſe retire après en avoir obtenu la permiſſion.

24. *Septemb.* Congé honorable qui lui eſt donné par les Commiſſaires.

Le Bourgmaiſtre Vrek qui s'étoit bleſſé à la jambe étoit auſſi allé à terre.

‡ 17. *Septem.*

* 1. *Octobre* Têmoignages avantageux pour eux.

à ſon égard, marqué leur zèle & leur diligence à rendre ſervice à l'Etat, ce qu'ils avoient même confirmé par les éfets dans toutes les ocaſions, qui s'étoient préſentées avant leur départ. Auſſi dans la ſuite les Etats de Hollande * trouvérent à propos de faire propoſer à la Généralité qu'en reconnoiſſance des ſervices rendus par ces deux Conſeillers en cette expédition, il leur ſeroit fait préſent à chacun de la ſomme de douze cens livres, outre & par deſſus celle de huit cens livres, laquelle, ſuivant la Réſolution précédemment priſe †, avoit été acordée à chacun d'eux pour s'équiper. 1665.

* 10. *Décemb.*

Préſens qui leur ſont deſtinés.

† 6. *Août.*

Le 24. de Septembre l'armée arriva par le travers de la Meuſe, où elle fut obligée de moüiller l'ancre à cauſe du calme, & pour n'être pas repouſſée en arriére par le flot. Là les Commiſſaires firent aſſembler le Haut Conſeil de guerre, compoſé alors du Lieutenant Amiral Général Ruiter; des trois Lieutenans Amiraux Evertſz., Tromp & de Vries; des Vice-amiraux van der Hulſt, Bankert & Koenders; & des Contre-amiraux de Liefde, Corneille Evertſz. le jeune, avec le Capitaine Pierre Salomonſz. qui en ce tems-là portoit le pavillon dans l'eſcadre de Ruiter en qualité de Contre-amiral. On délibéra alors non-ſeulement ſur l'afaire du Capitaine Wildtſchut, qui le 9. du Mois avoit abandonné le Vice-amiral van Nès; mais auſſi ſur celle de Jean Bogaart, qui avoit été Lieutenant du vaiſſeau *le Leopard*, monté par le Capitaine Kommer Gerritſz. Celui-ci étoit acuſé d'avoir dans le combat du 13. de Juin fait mettre les bonnettes à étui ſans ordre de ſon Capitaine, & que le Capitaine lui aiant ordonné de les faire ôter, il les avoit laiſſées au mépris de ce commandement. On le chargeoit encore d'avoir, contre l'ordre de ſon Capitaine & malgré lui, commandé hautement au Quartier-maître d'arriver; ce qui avoit été cauſe que le navire s'étoit écarté de l'ennemi. Les deux Acuſés furent oüis dans leurs défences, & enſuite on dreſſa leurs Sentences de condamnation qui leur aiant été luës furent auſſi-tôt éxécutées‡. Le Conſeil de guerre jugea à l'égard du Capitaine Wildtſchut, qu'il ne s'étoit pas aquité de ſon devoir, ni de ce qu'il avoit promis par ſon ſerment, puis qu'il avoit honteuſement & lâchement abandonné le Vice-amiral van Nès, qui avoit été fait Amiral de la flote, & en conſéquence il fut caſſé, & déclaré infame & inhabile à éxercer jamais aucune Charge en l'Etat. Il fut auſſi ordonné que ſon épée ſeroit ôtée de ſon côté, & rompuë à ſes piés par le bourreau; & que les gages qui lui devoient revenir pour toute cette expedition demeureroient confiſqués. Pour le Lieutenant Bogaart il fut non-ſeulement caſſé à cauſe de ſon atentat, & déclaré infame; mais encore chaſſé par le bourreau comme un ſélérat. Ces deux Sentences aiant été miſes à éxécution, les deux coupables furent menés dans un petit bâtiment à terre. Quelque tems après * Rem 't Hoen ſecond Lieutenant de Wildtſchut, qui par la ſignature d'un certain écrit fut reconnu pour avoir eu part à la délibération dans laquelle il avoit été conclu de tenir le vent, d'aller au plus près, & d'échaper par la fuite, fut auſſi caſſé, noté d'infamie, & chaſſé comme un ſélérat, tous ſes gages demeurant confiſqués: mais le premier Lieutenant, nommé Hubrecht Schooneveldt, qui aiant auſſi aſſiſté à la délibération, n'avoit néanmoins point donné de mauvais conſeil au Capitaine, ne fut condamné qu'à une amende de trois mois de gages. Au regard du Lieutenant Verſteeg, qui commandoit les ſoldats du vaiſſeau, & qui s'étoit ingéré dans la délibération, il fut caſſé & déclaré inhabile à éxercer jamais aucune Charge dans l'Etat, avec confiſcation de ſes gages. Pour le Capitaine Corneille Ooſtrum, qui le 19. du Mois avoit abandonné le V. Amiral van Nès, après qu'on eut peſé les raiſons qu'il allégua pour ſe diſculper, il fut ſeulement ſuſpendu pour un an de la fonction de ſa Charge, mais les gages qui pouvoient lui être dûs pour toute cette expédition demeurérent confiſqués.

L'armée arrive devant la Meuſe.

Le Conſeil de guerre eſt aſſemblé au ſujet du Cap. Wildtſchut, & du Lieutenant Bogaart.

‡ 26. *Septem.* Sentence prononcée & éxécutée contre Wildtſchut.

Sentence contre Bogaart.

Sentences contre Rem 't Hoen & contre quelques autres.

* 27. *Octob.*

Le Cap. Ooſtrum eſt ſuſpendu pour un an de l'éxercice de ſa Charge.

Dans le tems que l'armée navale ſe tint le long de la côte, depuis l'arrivée du V. Amiral van Nès, les Commiſſaires & Ruiter reçurent deux nouvelles † d'une nature fort différente, puiſque la premiére cauſoit de la triſteſſe, & que la ſeconde étoit un ſujet de joie. L'une regardoit la perte de certains vaiſſeaux qui manquoient encore depuis la tempête, & la derniére aprenoit la conſervation des autres; touchant leſquels incidens on reçut encore bientôt après des avis plus particuliers qui revenoient à ceci. Que le 18. du Mois les quatre navires de guerre *'t Huis te Swieten*, *le Cavalier de Gueldre*, le *St. Paul de Zélande*, & le *St. Paul d'Enkhuiſe*, qui étoient montés par les Capitaines Karſten Krynſz. de Rechtere, Evert van Gelder, Corneille Thomaſz.

† 23. & 26. *Septembre*

Avis touchant la perte de quelques vaiſſeaux.

Dix-ſept ou 18. vaiſſeaux arrivent a-

1665. Thomaſz. & Jean Raap, étoient arrivés après la toumente au Doggerbanc. Qu'ils avoient alors avec eux deux brulots, cinq ou ſix bâtimens de charge, une quaîche Angloiſe qui avoit été priſe auparavant ſur la côte d'Ecoſſe, une des priſes que Ruiter avoit faites ſur les Anglois dans l'Amérique, & qui aiant été envoiée avant qu'il en partît, avoit ſéjourné quelque tems à Berg; & encore trois ou quatre vaiſſeaux marchands, faiſant en tout 17. ou 18. voiles. Que courant la bande du Sud pour chercher la flote de Hollande dont ils avoient été ſéparés, ils avoient rencontré un petit bâtiment de Brème. Qu'aiant demandé au Maître s'il n'avoit point vû de vaiſſeaux Anglois, il leur avoit fait réponce qu'il en avoit vû quatre vingts, de ſept deſquels il s'étoit trouvé proche, & qu'ils lui avoient parlé & dit qu'ils s'étoient rendus maîtres de quelques vaiſſeaux qui revenoient des Indes. Qu'ils avoient alors demandé au Brémois quel cours il leur conſeilloit de prendre pour éviter les Anglois? Qu'il avoit répondu qu'il falloit faire l'Eſtſudeſt. Que ſoit par ignorance & par faute d'expérience, ſoit par malice & de propos délibéré, comme la plupart ſe l'imaginoient, il leur avoit donné un très-pernicieux conſeil; parce que s'ils euſſent continué leur route au Sud, ils auroient non-ſeulement paſſé au vent des Anglois, mais même bien loin au vent de l'armée de Hollande, & ſeroient ſans doute arrivés à bon port. Au contraire aiant changé de route, & pris leur cours à l'Eſtſudeſt, ils s'étoient trouvés à deux heures après minuit pendant l'obſcurité à cinq lieuës du Vlie, à-peu-près à la hauteur d'Amelande, au milieu de l'armée des Anglois, qui les aiant enfermés avoient à la pointe du jour commencé à faire feu ſur eux, & qui avoient pris les quatre navires de guerre après une heure de combat. On diſoit que le *'t Huis te Swieten*, qui étoit monté de 70. canons, avoit à peine tiré neuf coups, & qu'il s'étoit auſſitôt rendu; mais que le Capitaine Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, montant *le Cavalier de Gueldre*, qui portoit 46. piéces de canon, s'étoit défendu courageuſement. Au même inſtant il fut pris quelques-uns des autres vaiſſeaux qui alloient de conſerve avec eux; la quaîche Angloiſe & la priſe faite dans l'Amérique, dont il a été déja parlé; trois ou quatre autres bâtimens de charge; deux ou trois vaiſſeaux marchands, & deux brulots. *Le Cigne blanc*, brulot dématé, où van Nès avoit fait mettre un bout de mât, s'étoit auſſi joint à cette eſcadre; mais Jean van Braakel qui le commandoit y fit mettre le feu, afin qu'il ne tombât pas au pouvoir des ennemis, & s'étant jetté dans la chaloupe avec l'équipage, il ſe ſauva dans la petite iſle de *Heiliglandt*. Ainſi de dix-huit ou dix-neuf voiles qui s'étoient raſſemblées, il n'en échapa que très-peu. Un bâtiment de charge ſe ſauva dans l'Embs, un autre dans la paſſe d'Amelande, & un vaiſſeau marchand au Vlie. Ces nouvelles firent connoître aux Députés & à Ruiter qu'ils s'étoient trompés dans les conjectures, que leur avoit donné lieu de former le raport auparavant fait par quelques galiotes. Car elles avoient déclaré que le 18. du Mois cette eſcadre avoit dépaſſé le Doggerbanc ſur quinze braſſes d'eau, & pris ſon cours par le Sud au Texel; & c'eſt ce qui avoit fait croire qu'elle étoit entrée dans le port. Mais la cauſe de ſon malheur fut la rencontre du Maître Brémois, le changement de route qu'elle fit par ſon mauvais conſeil l'aiant jettée au milieu de ſes ennemis, & livrée entre leurs mains. D'un autre côté la bonne fortune d'un nombre conſidérable d'autres vaiſſeaux, qui aiant manqué pendant quelque tems étoient enfin hûreuſement arrivés, donna matiére de réjoüiſſance. Le 11. du Mois, † la tempête qui avoit diſperſé la flote, s'étant un peu apaiſée, le Capitaine Adrien Dirkſz. Houttuin, qui en l'abſence de Stachouwer portoit le pavillon de Contre-amiral, vit au matin quelques vaiſſeaux ſous le vent. Il mit auſſi-tôt le cap ſur eux dans l'eſpérance de rejoindre le gros de la flote. En s'aprochant il reconnut que c'étoient dix navires de guerre avec trois des vaiſſeaux qui revenoient des Indes, *le Jeune Prince*, *le Soleil faiſant ſon tour*, *& le Kogge*, ou *Les anciennes armes d'Amſterdam*, & une flûte nommée *le Daufin d'or*. Cette eſcadre navigea de conſerve, vent en poupe, faiſant peu de voiles, juſques au ſoir qu'on découvrit cinq ou ſix bâtimens derriére elle. On mit auſſi-tôt en panne pour les atendre, mais on les perdit de vûë pendant l'obſcurité de la nuit. Enſuite aiant continué ſa route elle arriva proche du Doggerbanc ſur vingt braſſes d'eau. Houttuin fit alors pavillon blanc, & l'on délibéra touchant la route qu'il falloit tenir pour rejoindre le gros de l'armée. Il fut conclu de courir la bande du Sud, ce qu'on fit inceſſamment juſques au matin du 13. qu'on tomba dans le calme. Après cela il ſe leva un

près la tempête proche du Doggerbanc.

Ils rencontrent un Maî-Brémois.

Par le mauvais conſeil duquel ils changent de route.

Et tombent au milieu des Anglois. 19. *Septembre.*

Qui ſe rendent maîtres de quatre navires de guerre, & de quelques autres bâtimens.

Récit de ce qui étoit arrivé au Cap. & Cont. Am. Houttuin.

† 11. *Sept.*

Il rencontre après la tempête dix navires de guerre & trois vaiſſeaux des Indes.

Ils arrivent au Doggerbanc. 12. *Septemb.*

Ils prennent leur cours au Sud. 13. *Septemb.*

vent

vent de Sudſudeſt acompagné d'orage, & l'on fit le Sudoüeſt, juſques-à-ce qu'après midi l'eſcadre étant arrivée au Sud du banc, on découvrit quelques voiles à l'avant au vent, qu'on crut être l'armée des Etats. On n'auroit pas manqué d'y porter en droiture, & de s'aller jetter au milieu des ennemis, ſi l'on n'eût pas été averti par une certaine galiote de Huisdune, & par le Maître de *la Pomme d'or*, qui en fuïant paſſérent tout proche de l'eſcadre Hollandoiſe, & dirent que c'étoit toute l'armée d'Angleterre, au nombre de plus de cent voiles. Le Maître de la galiote cria en paſſant à l'équipage du vaiſſeau des Indes nommé *Le Soleil faiſant ſon tour. Amis faites ſervir toutes vos voiles, mettés promtement les perroquets, & tâchés d'éviter l'ennemi. C'eſt toute l'armée navale d'Angleterre qui chaſſe ſur nous, & qui dans une heure ou deux pourra bien nous ateindre. J'ai échapé juſques à préſent, mais la plupart de mes camarades ont été pris. Nous nous étions raſſemblés un petit nombre de vaiſſeaux, qui abuſés par le pavillon des Etats que les Anglois ont arboré, ſommes tombés au milieu d'eux.* Le Fénix, & le Fort de Hooningen *ont été pris à mes yeux, & les ennemis chaſſent à préſent ſur nous avec toutes leurs forces, ſans nous donner de relâche. Dès que la brune viendra il nous faut promtement faire fauſſe route, ou bien nous courons riſque d'être enfermés avant minuit, & de tomber même encore plutôt entre leurs mains. Je vais donner le même avis à vos deux compagnons* : ce qu'il dît par raport aux deux autres vaiſſeaux des Indes qui étoient un peu de l'avant. A cette nouvelle on connut qu'il ne s'agiſſoit pas de combatre ; car il n'étoit pas poſſible à onze navires de guerre & à trois ou quatre vaiſſeaux marchands de ſe ſoutenir contre une ſi prodigieuſe ſupériorité de forces : ainſi l'on ne vit point de ſalut que dans la fuite. Les trois vaiſſeaux des Indes n'emploiérent point le tems en délibérations ; mais au même moment forçant de voiles, & faiſant vent arriére, auſſi-bien que *le Daufin*, ils prirent leur cours au Nordnordeſt ou au Nord. Le Contre-amiral Houttuin aiant tenu conſeil avec les Capitaines des autres navires de guerre, afin d'éxaminer en diligence ce qu'il ſeroit plus avantageux de faire pour le ſervice de l'Etat, il fut trouvé à propos de ſuivre les vaiſſeaux des Indes à petites voiles, ou à voiles carguées, afin de tromper les Anglois par cette contenance, & qu'ils ne cruſſent pas que le nombre des vaiſſeaux de l'eſcadre fût ſi peu conſidérable. Ainſi ils coururent la bande du Nord juſques au ſoir qu'étant vivement pourſuivis par les ennemis ils furent obligés de faire plus de voiles, eſpérant auſſi qu'ils joindroient encore les vaiſſeaux des Indes : mais le lendemain au matin ils ne les virent plus, & ils perdirent également de vûë les Anglois. Houttuin fit alors pluſieurs différentes routes pour tâcher de rencontrer les vaiſſeaux des Indes : mais ils avoient eux-mêmes pluſieurs fois changé de bord, après que la brune fut venuë, aiant premiérement fait le Nordeſt, & enſuite au commencement de la nuit l'Eſtnordeſt ; & aiant ainſi navigé par le travers de ceux des Anglois qui étoient le plus à l'Eſt afin de les abuſer, ils avoient à minuit porté le cap droit à l'Eſt. *Le Soleil faiſant ſon tour* s'étant écarté des autres durant les ténébres de la nuit, ſe trouva ſeul au matin. * Il rencontra enſuite une galiote qui navigea de conſerve avec lui, & après beaucoup de traverſes & de périls, aiant enfin pris ſon cours vèrs l'Oreſond, il fut pendant quelque tems ſuivi d'un Câpre Anglois, & il ſe trouva ſur les côtes de Jutland proche de † deux grands navires de guerre auſſi Anglois, qui avoient trois vaiſſeaux marchands avec eux. Une partie de ſon équipage, éfraiée des miſéres qu'on ſoufroit dans les priſons d'Angleterre, commença à démarer * la chaloupe, & voulut la mettre à la mer pour s'enfuir à terre. Mais les Anglois ne lui en vouloient pas, car ils le prenoient pour un navire de guerre, & ils le laiſſérent librement paſſer. Il arriva donc enfin * dans le Sond devant la forteresſe de Cronenbourg, où il moüilla auprès de ſix vaiſſeaux qui s'y étoient retirés ſous le pavillon du Contre-amiral Stachouwer. Le Capitaine Houttuin, qui avoit fait tous ſes éforts, ainſi qu'il a été déja dit, pour découvrir les trois vaiſſeaux des Indes, aprit au ſoir † de Jurien Jurianſz. Poel le jeune, Maître du *Daufin*, qu'il y en avoit deux, *le Jeune Prince* & *le Kogge*, qui avoient fait voiles vers Soenwater en Norvègue mais que *le Soleil faiſant ſon tour*, en avoit été ſéparé avec une galiote. Sur cet avis Houttuin détacha le Cap. Guillaume Boudewinſz. van Eik avec la frégate *Schiedam* vers Soenwater afin de voir s'il y ſeroit entré des vaiſ. des Indes, ou d'autres bâtimens, lui ordonnant de revenir inceſſamment, & de l'atendre devant Vlekkeren, ou à Vlekkeren même. Il détacha encore une galiote pour aller dans les principaux havres de Norvègue avertir tous les vaiſſeaux des Provinces Unies de ſe garder des Anglois, & leur donner rendévous devant Vlekkeren, où il croiſeroit juſques au 17. du Mois. Il reçut en ce tems-là

1665.

Ils découvrent quelques voiles, & tombent preſque au milieu de l'armée Angloiſe.

Avis donné par une galiote de Huisdune.

Les trois vaiſſeaux des Indes prennent la chaſſe à toutes voiles vent arriére.

13. *Septemb.*

Ils font fauſſe route pour tromper l'ennemi.

Le Soleil faiſant ſon tour fait voiles vers le Sond.

* 14. *Sept.*

† 17. *Sept.*

* *Détacher.*

* 20. *Sept.*

Houttuin eſt informé que *le Jeune Prince* & *le Kogge* ont fait voiles vers Soenwater.

† 14 *Sept.*

Il détache le Cap. van Eik pour y aller.

Il croiſe proche de Vlekkeren.

1665. là avis par un Habitant de Norvègue, qui vint dans un jol † à ſon bord, qu'il étoit entré pluſieurs bâtimens à Vlekkeren, & entr' autres un vaiſſeau des Indes. Alors il fut réſolu qu'on y prendroit ſon cours, en partie pour en ſavoir la vérité, & en partie pour boûcher les voies d'eau des vaiſſeaux qui avoient été incommodés par la tempête. Etant entré il trouva le *Nieuwenhove*, vaiſſeau des Indes, & les deux navires de guerre *le Vlasblom* & *le Poſtillon*, qui s'étoient écartés de lui pendant la nuit; & qui aiant devancé les vaiſſeaux des Indes, avec leſquels ils faiſoient route, & dont ils s'étoient auſſi écartés, avoient abordé dans ce port avec deux vaiſſeaux marchands & une galiote. Là il aprit de la bouche de Marc Janſz. Pilote du *Nieuwenhove*, en quelle extrémité on s'étoit trouvé ſur ce vaiſſeau. Ce Pilote lui dît que le 8. du Mois, ils avoient joint la flote proche de Berg. Que pendant l'horrible tempête du 9. * ils avoient été obligés de pomper continuellement. Que le 10. l'orage avoit ſi fort augmenté qu'ils ne pouvoient pas aſſés vuider l'eau avec les deux pompes, d'autant plus qu'il y avoit coulé beaucoup de poivre dont elles étoient toutes engorgées. Qu'en cet état on avoit eu recours aux ſeilleaux & aux bailles, avec quoi tout l'équipage s'étoit mis à puiſer; mais que tous les éforts qu'on avoit faits n'avoient pu empêcher que l'eau ne gagnât toujours. Qu'on avoit alors mis la miſéne pour faire vent arriére, mais qu'il n'avoit pas été poſſible d'amener la grande voile, & qu'à cette manœuvre on avoit perdu deux des plus vigoureux matelots. Qu'en ce tems-là il y avoit déja cinq piés d'eau dans le vaiſſeau; qu'elle croiſſoit inceſſamment; & qu'elle étoit trois piés au deſſus du premier pont, dequoi l'équipage étoit fort épouvanté, voiant & la perte du vaiſſeau & la mort en même tems préſentes à leurs yeux. Qu'ils avoient alors paſſé ſous le vent au côté du vaiſſeau de guerre *la Brille*, monté par le Capitaine Nydek, pour l'engager à les ſecourir, en lui criant qu'ils couloient bas, mais que cela ne leur avoit ſervi de rien. Que le Maître Pierre Kooker qui ne voioit plus du tout de reſſource, croiant à chaque inſtant qu'il alloit à fond avec le vaiſſeau, s'étoit jetté à la mer afin de ſe ſauver à la nage à bord du navire de guerre; ce qui lui avoit réüſſi contre toute aparence & par une eſpéce de miracle. Que tout l'équipage voiant le deſeſpoir du Maître, & qu'il les avoit abandonnés, avoit auſſi perdu courage; & qu'en ceſſant d'agir pour la conſervation du bâtiment, ils avoient été tous ſur le point de couler à fond; car dès que l'eſpérance eſt retranchée, les éforts ſe rallentiſſent & les forces manquent. Que cependant le Pilote avoit redonné cœur aux matelots, & leur avoit dit qu'ils pouvoient encore eſpérer de retourner dans leur païs, s'ils vouloient s'aider eux-mêmes. Qu'encouragés & conſolés par ces paroles, il avoient recommencé à puiſer dans leurs bailles, tandis que le vaiſſeau faiſoit l'Eſtſudeſt; & que deux ou trois heures après on avoit connu que l'eau ne croiſſoit plus. Que le Pilote les aiant alors d'autant plus exhortés à travailler à leur propre conſervation, ils avoient continué à puiſer ſans relâche pendant vingt-quatre heures, & que le lendemain matin l'eau avoit commencé à diminuer, * & la tourmente à s'apaiſer. Que ſur le midi l'eau ne ſe trouvant plus paſſer la carlingue, on avoit remis les baſſes voiles. Que le Pilote avoit aſſuré l'équipage, qu'avec un vent ſi favorable on ne manqueroit pas d'arriver bientôt en Hollande; mais qu'ils avoient tous déſiré de relâcher au premier port où ils pourroient aborder; ce qui leur étoit pardonnable vû le travail exceſſif qu'ils avoient fait, & la fatigue dont ils étoient acablés. Qu'en ce moment ſe trouvant par la hauteur des 57. degrès ou un peu plus, on avoit gouverné au Nordeſt, & que le jour ſuivant * on avoit vû terre à l'Eſt de Neus. Qu'enſuite étant un peu plus proche du rivage il étoit venu un Lamaneur à bord; & qu'enfin dès le ſoir même le vaiſſeau étoit entré à Vlekkeren & avoit moüillé ſous le château. Mais le gouvernail étoit briſé, & le vaiſſeau ſi ſemé de poivre qu'il étoit impoſſible de faire joüer les pompes, parce que les anguillers en étoient tout bouchés. D'ailleurs le bâtiment étoit vieux & incommodé du long ſervice qu'il avoit rendu: ſes voiles & tous ſes aparaux étoient en très-mauvais état: il avoit perdu ſa chaloupe: on avoit jetté beaucoup de vivres à la mer pendant la tempête, auſſi-bien qu'une grande quantité de poivre, qui paroiſſoit même encore ſur l'eau; & enfin on manquoit de cables & d'ancres. Houttuin ſe diſpoſoit néanmoins à l'eſcorter juſques en Hollande, mais aiant été viſité par trois Capitaines qui y furent envoiés, il fut trouvé faire eau par tant d'endroits, qu'on ne jugea pas qu'il pût encore naviger, & l'on fut d'avis d'en ôter les marchandiſes pour les conſerver, & de les charger ſur

† *Sorte de barque de Jutland & de Norvègue.*

Nouvelles d'un vaiſſeau des Indes. *17. Septemb.*

Récit du grand péril où le *Nieuwenhoven* s'étoit trouvé pendant la tempête.

* *9. Septemb.*

Il entre beaucoup d'eau dans le vaiſſeau.

Le Maître ſe jette à la mer.

Les matelots s'efraient & perdent courage.

Le Pilote leur parle & leur redonne cœur.

Travail extrême pour puiſer l'eau.

* 11. *Sept.* L'eau diminuë.

* 12. *Sept.* Le vaiſſeau ſe retire à Vlekkeren, mais fort incommodé, & delabré.

On ne le juge pas capable de naviger.

On prend réſolution de le décharger.

1665.

ſur la flûte *le Daufin*. On réſolut en même tems de faire donner le radoub au vaiſſeau, & on laiſſa le Capitaine Engel Janſz. avec *le Vlasblom*, afin d'en prendre ſoin juſqu'à nouvel ordre. Enſuite le Contre-amiral pria le Commandant du château de Vlekkeren de protéger ce vaiſſeau avec tous les autres bâtimens Hollandois qui après ſon départ pourroient arriver dans ce port, & de les mettre à couvert des inſultes des Anglois; ce qui aiant été promis par le Commandant, Houttuin remit à la mer le 20. du Mois, avec neuf navires de guerre, & croiſa devant Vlekkeren juſques au 22. qu'il prit la réſolution de retourner en Hollande. Il en donna avis par une Lettre au Capitaine Engel Janſz. à Vlekkeren, lui ordonnant d'en informer auſſi le Capitaine Guillaume Boudewinſz. lors qu'il reviendroit de Soenwater. Au même tems aiant apris d'un Habitant du Nord qui venoit de Soenwater, que les deux vaiſſeaux des Indes *le Jeune Prince*, & *le Kogge* y étoient hûreuſement arrivés, & qu'ils étoient devant Chriſtienſtadt ou Anſlo, il fit voiles avec ſon eſcadre, & prit la route des Provinces Unies.

Houttuin donne ordre à ſa conſervation.

La priére de Houttuin au Commandant de Vlekkeren.

Il ſe prépare à retourner en Hollande.

Il reçoit avis que *le Jeune Prince*, & *le Kogge* ſont arrivés à Soenwater.

Après cela on eut encore nouvelles, que depuis la tourmente un autre vaiſſeau des Indes nommé *Amſtellandt*, étant retourné à Berg le 16. du Mois, avoit été toüé dans le port, ſans avoir ſoufert aucun dommage; & que le Capitaine van den Kerkhove qui montoit le *Rotterdam*, ſe tenoit auſſi proche de la même ville devant Bok-op-raa. Il avoit eu ordre, ainſi qu'il a été dit, de veiller avec le Capitaine Centen à la conſervation du *Fort de Hooningen*, vaiſſeau des Indes, qu'on croioit être encore moüillé proche de Bok-op-raa. Mais le ſoir que Kerkhove s'étoit ſeparé de la flote à deſſein d'entrer le lendemain dans le port, il avoit été ſurpris de la tempête qui venoit du Nord, & qui l'avoit pouſſé à plus de trente lieuës au Sud. Enſuite le vent s'étant rangé au Sud, il étoit revenu, & étant entré le 14. il avoit jetté l'ancre devant Bok-op-raa ſans y trouver le vaiſſeau qu'il cherchoit. Peu après un autre vaiſſeau des Indes, nommé *Diemermeer*, qui avoit été auſſi ſéparé de la flote par un orage † longtems avant qu'elle fût arrivée devant Berg, & dont on n'avoit point eu de nouvelles juſques alors, ſe rendit proche de cette ville, & entra enfin dans le port, * quoi que les Anglois croiſaſſent dans ce parage avec cinq ou ſix navires de guerre. Cicignon Commandant du château têmoigna en cette ocaſion beaucoup d'ardeur à défendre ce vaiſſeau, en y envoiant des ſoldats, & en lui prêtant toutes ſortes d'autres ſecours. Les deux vaiſſeaux des Indes qui ſe trouvoient alors devant Berg avec quelques autres bâtimens Hollandois priérent le Capitaine van den Kerkhove de demeurer pour leur défence, juſques-à-ce qu'ils euſſent reçu de nouveaux ordres de Hollande. Il y conſentit volontiers, en partie parce qu'il n'ozoit pas refuſer ſon eſcorte à deux vaiſſeaux ſi richement chargés, & en partie parce que les maladies ſe faiſoient ſentir dans ſon navire, où plus de la moitié des matelots étoient ataqués de fiévres chaudes, ſi bien qu'à peine avoit-il aſſès de gens ſains pour lever l'ancre, & qu'il ne ſavoit comment il pourroit paſſer la mer. C'eſt ainſi qu'avec le tems on aprit les avantures des vaiſſeaux que la tempête avoit diſperſés.

L'Amſtellandt vaiſſeau des Indes retourne à Berg. 19. *Septemb.*

Nouvelles du Cap. van den Kerkhove.

Le *Diemermeer*, vaiſſeau des Indes, qui manquoit, depuis longtems, arrive devant Berg.

† 9. *Juillet.*
* 17. *Sept.*

Maladies dans le navire de van den Kerkhove.

Peu après que l'armée navale d'Angleterre eut fait les priſes, dont il a été ci-deſſus parlé, elle prit la route de ſes ports. La nuit du 21. le Comte de Sandwich avec les deux vaiſſeaux des Indes & quelques autres qu'il avoit pris, moüilla l'ancre à Sowoldsbay ou Soulsbay, où il fut ſuivi de beaucoup d'autres navires encore, comme le marque la Lettre qu'il ecrivit en ce tems-là au Général Monk, Duc d'Albermale.

Très-Excellent Seigneur.

*J'eſpére que votre Excellence aura reçu ma derniére, datée le 5. de ce Mois, † par laquelle je lui donnois avis de la priſe que nous avons faite du Vice-amiral & du Contre-amiral de la flote des Indes Orientales, de quatre navires de guerre, & de trois ou quatre vaiſſeaux marchands. Depuis ce tems-là aiant encore rencontré la nuit du Samedi 9. * du courant, dix-huit voiles, nous nous ſommes rendus maîtres de la plus grande partie, qui eſt un navire de guerre de 70. canons, avec d'autres de 40. ou au deſſus, & avec quelques vaiſſeaux des Indes Occidentales, & des bâtimens chargés de munitions de bouche & de guerre pour l'armée ennemie. Mais je ne puis pas faire à votre Excellence le détail de toutes les circonſtances de cette derniére rencontre, parce que cette nuit-là le vent commença à fraichir, & qu'il fut ſuivi d'un orage qui nous a ſéparés les uns des autres. Cependant par la grace de Dieu je ſuis venu moüiller ici la nuit paſſée avec dix-huit * voiles. J'ai avec moi* le Souverain, *les deux vaiſſeaux des*

Lettre du Comte de Sandwich au Général Monk.

† 15. *Septemb. Nouv. Stile.*
* 19. *N. Stil.*

* On trouve en d'autres copies, avec 80. voiles.

1665. *des Indes Orientales & quelques-unes des autres prises. Nous voions aussi des voiles en mer qui font route vers ce port, de sorte que je ne doute nullement qu'avec l'aide de Dieu toute notre armée ne s'y rende, quoi que les pavillons de l'escadre blanche & de la bleuë ne paroissent point encore, hormis le Contre-amiral de l'escadre bleuë. J'ai dessein de faire entrer dans la riviére de Chattam le grand navire avec les prises, & de laisser la plupart des frégates à Hartly-bay & à Harwich, où l'on peut envoier les ordres necessaires pour le tems qu'on les y voudra tenir. Nous avons ici à-peu-près mille prisonniers faits en la derniére rencontre. Je recommande votre Excellence à la protection de Dieu. A Soulsbay le* * 12. *de Septembre* 1665.

* 12. *Sept. Nouv. Stil.*

De Votre Excellence,

Le trés-humble serviteur

SANDWICH.

Il est digne de remarque que les deux armées aient été plusieurs fois proches l'une de l'autre sans se rencontrer.

Ainsi les Anglois se retirérent dans leurs ports avec le butin qu'ils avoient fait. Mais c'est une chose très-digne de remarque & qu'on a de la peine à comprendre, que pendant cette expédition, & sur tout depuis la derniére tempête, les deux armées eussent été plusieurs fois si proches l'une de l'autre; que les gardes avancées de celle d'Angleterre eussent été vûës non-seulement des gardes avancées des Hollandois, mais même des sentinelles de l'Amiral; & que chaque fois on eût tâché de joindre les Anglois, sans que néanmoins il fût possible d'en venir à une bataille. Cela paroissoit d'autant plus surprennant, que depuis la tempête les ennemis aiant toujours été beaucoup supérieurs en nombre de vaisseaux, on ne pouvoit pas seulement soupçonner qu'ils voulussent éviter le combat. Il n'y a donc en ceci qu'à admirer la Providence de Dieu, & à en reconnoître les éfets visibles; puis qu'on ne peut rendre aucune autre raison aparente de cet incident, si ce n'est peut-être, que les Anglois avides d'un si riche butin qui se présentoit à eux, & qu'ils espéroient faire en ne cessant point de chasser sur les vaisseaux dispersés, se trouvoient obligés selon les divers avis, ou par les différentes rencontres, de traverser subitement d'un parage à l'autre, de changer chaque fois de bord, & de faire souvent fausse route. C'est sans doute par ce moien que les deux armées manquérent tant de fois de se rencontrer & de se livrer bataille; à moins qu'il n'y ait eu d'autres cinconstances qui nous sont inconnuës, lesquelles aient retenu, détourné, ou épouvanté les ennemis. Peut-être aussi que préférant au douteux événement d'un combat & à l'incertitude de la victoire un gain qui leur paroissoit plus assuré, ils n'eurent pas dessein de renoncer à cette derniére espérance pour aller à la rencontre de l'armée de Hollande, & hazarder le succès d'une bataille. Ils sûrent donc profiter de l'ocasion qui leur étoit oferte; tourner à leur avantage les desordres que la tourmente avoit causés, & se tenir en état de recevoir tous les vaisseaux que les fortunes de mer jetteroient entre leurs mains.

Faux bruits qui courent dans les P. V. au desavantage des Commissaires.

Les nouvelles de cette perte aiant été publiées dans les Provinces Unies excitérent beaucoup de murmures parmi le peuple; car la douleur enfante la plainte. La multitude qui d'ordinaire juge des choses par l'événement, chargeoit les Commissaires de tous les malheurs arrivés à la flote, & les imputoit à leur mauvaise conduite; à quoi ne contribuoient pas peu sous main quelques-uns de ceux qui désiroient des changemens dans l'Etat. On n'entendoit donc par tout que des bruits desavantageux. La populace ne cessoit pas de dire, que les Commissaires ne s'étoient pas aquités de leur emploi, comme on l'avoit atendu de leur prudence & de leur sageste; mais qu'au contraire ils avoient commis de grandes fautes tant au regard de la guerre que de la marine. Qu'il n'y avoit point eu d'union ni de bonne intelligence entre eux, sur tout entre le Pensionaire de Wit & le Lieutenant Amiral Ruiter; ce qui avoit fait naître quantité de desordres qui avoient eu des suites encore plus fâcheuses. Mais il est aisé d'inférer du récit qui vient d'être fait touchant la maniére dont les afaires se passérent; les accidens qui survinrent & les résolutions qui furent prises; & ce qui fut éfectivement tenté ou éxécuté de tems en tems, que ces bruits n'avoient aucun fondement véritable. Au contraire il est constant que durant toute cette expédition il n'a jamais paru que les Commissaires aient eu entre eux le moindre différent, ni qu'il y ait eu aucune dissention particuliére entre le Pensionaire de Wit & le L. A. Ruiter. On peut même dire hardiment qu'il y eut non-seulement une entiére confiance & une parfaite union entre les trois Commissaires & le L. Amiral, & entre chacun d'eux en particulier; mais qu'outre cela dans les délibérations importantes qui furent si souvent faires sur les diverses ocasions qui

Grande union entre les Commissaires & Ruiter.

qui s'ofrirent, on ne remarqua jamais de différence de ſentimens entre les uns & les autres, quoi que cette diverſité d'opinions ſe rencontre ſouvent entre les plus intimes amis: & c'eſt ſans doute ce qui ſera admiré de tous ceux qui feront atention à cet endroit de l'Hiſtoire. On ſait auſſi que le Lieutenant Amiral Ruiter rendit depuis des têmoignages avantageux au Penſionaire de Wit, qu'il loüa ſa vigilance, qu'il vanta ſes ſoins infatigables, & qu'il dît, *Que l'activité de ce Commiſſaire lui avoit été d'un grand ſecours dans les pénibles fonctions de ſa Charge. Que dans toutes les déliberations où ils avoient aſſiſté enſemble avec les Oficiers Généraux, on avoit toujours reconnu l'utilité de ſes ſages conſeils. Que lors qu'il vouloit s'apliquer, rien n'échapoit à ſa pénétration, même dans les afaires dont il n'avoit auparavant que peu de connoiſſance ou point du tout.* Le 23. du Mois lors que l'armée fut arrivée devant Kamperduin, & pendant qu'elle continuoit ſa route vers Goerée, le Penſionaire écrivit une longue Lettre à Nicolas Vivien, qui comme Conſeiller Penſionaire de la ville de Dordrecht éxercoit ſa Charge en ſon abſence, & lui fit un récit circonſtancié des principales choſes qui s'étoient paſſées en cette expédition. Cette Lettre fut lûë le 25. dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, & le même jour on prit la Réſolution ſuivante.

1665. *Miſſive & Piéces y jointes, imprimées en 1666. pag. A. 4 Voi auſſi Aitzéma. XLV. 652.*

Têmoignage de Ruiter touchant le Penſionaire de Wit.

25. *Septemb.*

Réſolution des Etats de Hollande, par laquelle le Penſionaire de Wit eſt remercié, & les malheurs arrivés ſont regardés comme des châtimens que Dieu a voulu éxercer ſur l'Etat, & ſur les Habitans des P. V.

Le Penſionaire Vivien a communiqué à l'Aſſemblée une miſſive du Sieur Conſeiller Penſionaire de Wit, l'un des Députés & Commiſſaires de L. H. P. dans l'armée navale, écrite à bord du Delfland, en date du 23. du courant, ſous l'adreſſe particuliére dudit Penſionaire Vivien, pour être préſentée à la Régence. Laquelle miſſive contient un récit ſommaire des ordres, qui ont été ſucceſſivement donnés dans l'armée, depuis qu'elle eſt en mer; comme auſſi de toutes les ſuites & dépendances des-dits ordres, & des différentes particularités qui en réſultent, tant à l'égard des routes que la-dite armée à faites, qu'à l'égard principalement des accidens qui ſont arrivés pendant la tempête, & des ſuites qu'ils ont eués. Surquoi aiant été déliberé, L. N. & G. P. ont été d'avis de remercier le ſus-dit Conſeiller Penſionaire de ſa vigilance extraordinaire, de ſon zèle, & de ſa bonne conduite dans ſon emploi, & dans les ſoins qu'il à pris pour la ſureté de l'armée navale. De toutes leſquelles choſes L. N. & G. P. étant très-ſatisfaites, en remercient le ſus-dit Sieur Penſionaire, l'aſſurant qu'Elles ont les-dits ordres & ſa conduite particuliére pour agréables, & qu'Elles ne regardent point les pertes & les deſordres qui ſont arrivés ſur mer, comme des éfets de la moindre négligence ou du peu de conduite qu'auroient eu les Sieurs Commiſſaires de L. H. P. mais ſeulement comme un pur châtiment venant de la main de Dieu viſiblement apeſantie ſur ces Provinces & ſur leurs Habitans, à cauſe de la multitude de leurs péchés.

25. *Septemb.*

Propoſition de deſarmer.

En ce tems-là quelques-uns propoſérent, s'il ne ſeroit pas expédient de faire rentrer les vaiſſeaux & de les deſarmer; ſurquoi le Penſionaire de Wit écrivit * ſon ſentiment au Penſionaire Vivien en ces termes. *Pour répondre à la queſtion que vous me faites à la fin de votre Lettre du 22. du courant, je croi que s'il avoit plu à Dieu de faire arriver à bon port l'armée navale & les vaiſſeaux des Indes, avec tous les autres vaiſſeaux marchands qui étoient ſous ſon eſcorte, l'Etat auroit bien pu ſans préjudicier au Public & ſans intereſſer ſa propre réputation, ſe réſoudre à faire deſarmer. Mais puiſque la Providence de Dieu en a autrement ordonné, j'eſtime qu'il ſera plus avantageux & plus honorable pour l'Etat de faire encore une tentative, & de tâcher, ſous la faveur du Ciel, de mettre a éxécution le ſecond chef de la Réſolution priſe par L. H. P. le 30. de Juillet dernier, avant que les Anglois aient eu le tems de renforcer leur armée par le moien des richeſſes qu'ils ont enlevées aux Sujets de l'Etat, & des navires de guerre qu'ils ont pris. Par conſéquent je ſuis d'avis qu'on mette inceſſamment à la voile, pour aller encore une fois les chercher.* A quoi il ajoûtoit. *Puis qu'il a plu à Dieu de bénir plus ſouvent les forces de l'Etat lors qu'elles ont été petites ou médiocres, que lors qu'elles ont été extrémement grandes, & qu'on a préſentement 72. navires de guerre, frégates & yachts aſſemblés, je ne ferois pas difficulté de hazarder le combat, & je ne deſeſpérerois point du ſuccès; au contraire je croi qu'avec une telle armée on peut tout eſpérer, moiennant la bénédiction de Dieu.* Ce ſentiment fut ſuivi: mais il s'agiſſoit de pourvoir cette armée de quantité de choſes dont elle avoit beſoin. On auroit bien auſſi voulu en même tems la fortifier des navires de guerre qui étoient déja prêts au Texel & dans la Meuſe. Il y avoit des Capitaines qui n'avoient pas aſsès fait de proviſions pour tenir trois mois la mer, ainſi qu'il leur avoit été ordonné. Quelques-unes des flûtes qui ſervoient

* 25. *Septem.*

Le Penſionaire de Wit eſt d'avis d'aller au plutôt chercher l'armée Angloiſe pour lui livrer bataille.

Grande diſette en certains navires.

1665. voient de magasins pour les navires de Frise, & qui d'abord avoient été séparées du gros de l'armée par la tempête, étoient tombées entre les mains des ennemis. Toutes ces circonstances causoient beaucoup d'incommodités & de desordres. Il y avoit des vaisseaux qui étoient absolument sans eau, & où depuis deux ou trois jours on n'avoit pu rien cuire pour les équipages: il y en avoit d'autres qui n'avoient plus d'eau que pour quelques jours. Si donc les Commissaires par leur autorité & par leurs soins n'eussent pourvû à tous ces manquemens, en faisant transporter de l'eau & d'autres munitions de bouche d'un bord à l'autre par forme de prêt, il ne faut pas douter que dans peu de jours l'armée ne se fût séparée avec confusion, & qu'on n'eût vû tous les vaisseaux l'un après l'autre, entrer dans le premier port qu'ils auroient trouvé. Il est vrai que dans cette maniére d'emprunter d'un vaisseau pour fournir à l'autre, ce qui ne put même se pratiquer sans prendre quelquefois les vivres des navires d'un Collége pour les donner à ceux d'un autre Collége, on ne pouvoit empêcher qu'il n'y eût quelques inégalités & quelques pertes, & par conséquent des plaintes dans la suite de la part des Colléges qui portoient ces pertes. Mais il n'y avoit point d'autres voies de prévenir la séparation qui se seroit faite de l'armée, & les autres inconvéniens dont cette séparation auroit été suivie, qu'en se servant de ces moiens extraordinaires. Ainsi il fallut soufrir que le fort de la balance emportât le foible. Ces accidens faisoient clairement connoître, que lors qu'il s'agissoit de pourvoir une si nombreuse armée navale, & de la fournir sufisamment de vivres pour tenir la mer pendant un tems si long, il etoit nécessaire de prendre d'autres mesures que celles qu'on avoit prises jusques alors. Aussi le Pensionaire de Wit ne manqua-t-il pas de faire sur ce sujet des propositions dont l'éxécution devoit sans doute être d'une grande utilité pour l'avenir.

A quoi il est pourvû par l'emprunt qu'on fait d'un vaisseau pour l'autre.

L'armée étant venuë entre Goerée & la Meuse, & y aiant laissé tomber l'ancre, y fut d'abord arrêtée par des vents forcés, & ensuite par le calme. Mais le 25. le vent aiant commencé à fraîchir, & s'étant même tellement renforcé qu'on ne pouvoit déja plus transporter les vivres d'un bord à l'autre, le 27. & le 28. il vint encore plus violent du Sudsudoüest, & puis du Nordnordoüest. Le 29. la mer fut extrémement haute, & il y eut une rude tempête du Nord-quart-à-l'Oüest, & puis du Nord, qui incommoda beaucoup, quoi que dès le vingt-sept la plupart des vaisseaux eussent baissé les mâts de hune & les vergues. Il y en eut qui chassérent sur leurs ancres. Celui du Capitaine Schey, nommé *Oosterwyk*, qui avoit eu quelques voies d'eau dans la tempête précédente proche de Norvège, ne s'étoit maintenu qu'en pompant presque toujours avec une pompe, & quelque fois avec deux : mais alors par la violence du vent l'eau commença si fort à croître dans le fond de cale, malgré le secours des trois pompes qu'on faisoit sans cesse joüer, qu'une grande partie de la poudre fut moüillée. Schey se voiant en danger, & l'aiant fait connoître par un signal, il n'y eut aucun moien de le secourir : ainsi ne voiant point d'autre voie de se sauver, il coupa ses cables & prit la route de Zélande, où il moüilla le même jour sous le Fort de Rammekens, & fit porter à terre plus de neuf milliers de poudre moüillée. Le Capitaine van Amstel chassa aussi, & perdit un cable & une ancre. Le Capitaine Verschuur aiant été contraint de couper ses cables devant le Contre-amiral de Liefde, en perdit trois & deux ancres. De Vries en laissa deux & une ancre. Nicolas Anker & Girard Boos furent obligés d'entrer à Goerée, parce qu'il ne leur avoit resté ni ancres ni cables. Le Vice-amiral Bankert & le Capitaine Swart aiant aussi chassé furent obliges d'apareiller & de porter à la mer. Tout le fronteau du *Delfland* fut enfoncé par les coups de mer, & les deux ponts se trouvérent couvers d'eau. Le Capitaine Jean Vysclaar qui montoit le *Westergo*, perdit toutes ses ancres & les cables, son gouvernail fut démonté, & l'impétuosité des vagues lui rompit quatre baux; ce qui l'obligea de faire route au Texel, pour y prendre le radoub & revenir ensuite incessamment. Le Capitaine Niedek entra dans la Meuse n'aiant presque plus ni ancres ni cables, outre que son navire étoit plein de malades, & que ce qui restoit de l'équipage en santé n'étoit pas capable de faire tête à l'ennemi, non pas même de lever les ancres. Enfin il ne fut pas seulement perdu une grande quantité d'ancres & de cables, mais il y eut aussi plusieurs éperons brisés. Après cette derniére tempête Ruiter, qui ne montoit qu'à regrèt le *Delflandt*, vaisseau si vieux & si foible de côté que la premiére fraîcheur qui venoit, rendoit sa baterie d'en-

L'armée est fort endommagée par la tempête devant Goerée.

29. *Septem.*

bas

bas inutile, réſolut avec le conſentement des Commiſſaires & des Etats de Hollande de paſſer à bord du *Stadt-en-Landen*, qui étoit monté par le Capitaine Jean de Haan; d'autant plus qu'il y avoit ſur le *Delfland* un grand nombre de malades, qu'on étoit obligé d'envoier tous les jours à terre. Il y avoit quelques ſemaines * que L. H. P. avoient arrêté que le L. Amiral Général, comme Commandant en chef, auroit le choix des deux grands vaiſſeaux Amiraux *les Sept Provinces* & *la Hollande*, nouvellement conſtruits & mis à l'eau, le premier par le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, le ſecond par le Collége d'Amſterdam. Ruiter avoit choiſi *les Sept Provinces*, & donné ordre à le faire pourvoir de tout ce qui étoit néceſſaire; mais on n'avoit pas pu encore juſques alors le faire ſortir du port. Dans ce tems-là tous les navires de l'armée étoient occupés à recevoir l'eau, la biére & les autres vivres qui étoient tous les jours aportés par des flûtes. Un peu auparavant *l'Ooſtergo*, & le *St. Pierre*, montés, le premier par le Capitaine Allard Pieterſz. de Boer, & l'autre par Juſte Herman Klant, avoient fait voiles vers le Texel ſans congé, & ſans que les Commiſſaires ni le Lieutenant Amiral en euſſent connoiſſance. Ils prirent pour prétexte qu'ils manquoient de vivres; mais il fut réſolu dans le Conſeil de guerre † de les arrêter & de les dénoncer en juſtice, pour avoir abandonné le pavillon. Le 4. d'Octobre le Capitaine Houttuin rejoignit l'armée avec huit navires, le neuviéme, qui étoit monté par le Capitaine Adrien van Veen, aiant moüillé proche du Texel, ſans qu'on ſût s'il y étoit entré. Le même jour on vit le grand vaiſſeau Amiral *les Sept Provinces* s'élever proche de Goerée; mais ſur le midi il fut ſurpris d'un calme ſi profond, que ne pouvant plus refouler le flot, il ſe vit obligé de moüiller l'ancre au Quaaden-hoek. Cependant le même jour trois grands navires de guerre, *La Hollande*, *Gouda*, & *Déventer*, que le Collége d'Amſterdam avoit fait conſtruire, étant ſortis du Texel mirent à la mer; ce qui étoit aſsès ſurprenant, parce que la marée montant encore plus tard au Texel, il y avoit lieu de craindre que la continuation & l'augmentation du calme n'aportât encore plus d'obſtacle à la ſortie de ces vaiſſeaux. Mais voiant qu'il ſeroit impoſſible de refouler le flot avec ſi peu de vent, les Oficiers qui ſe ſouvenoient qu'au mois de Mai dernier une partie de l'armée étoit ſortie du Landts-diep avec l'ebe, firent la même tentative. Cependant lors qu'ils furent dans la paſſe le calme devint ſi grand, que ce ne fut pas proprement par le ſecours des voiles qu'ils ſortirent, mais ils furent pouſſés de telle ſorte par le juſſant, qu'il fallut qu'ils ſe fiſſent nager avec les chaloupes, afin de demeurer maîtres du cours des vaiſſeaux, & de les empêcher de dériver hors de la paſſe ſur les hauts-fonds. Ce fut une avanture toute extraordinaire, & qu'on croit n'être jamais arrivée auparavant à de ſi grands navires. Au reſte ces trois vaiſſeaux furent encore ſuivis de quatre autres navires de guerre, d'un yacht, de quelques flûtes & de quelques galiotes, qui ſortirent auſſi du Texel.

1665. Ruiter paſſe a bord du *Stadt en-Landen*. 1. *Octob.*

* 7. *Sept.* Le choix lui avoit ete donné des deux Amiraux nouvellement conſtruits.

De Boer & Klant font voiles au Texel ſans congé.

† 5. *Octob.*

Houttuin joint l'armée avec huit navires. 4. *Octob.*

Trois grands navires de guerre ſortent du Téxel avec l'ebe & par le calme d'une maniére extraordinaire & digne de remarque. 4. *Octob.*

Le 5. du Mois l'armée navale partit de devant Goerée pour ſe rendre au Texel, dans l'eſpérance d'y trouver les vaiſſeaux qu'on atendoit encore, & dans le deſſein d'y prendre le reſte des munitions dont on avoit beſoin, afin de traverſer enſuite aux côtes d'Angleterre. Le 6. comme on étoit par la hauteur de Sandtvoort on découvrit 18. voiles qui ſe joignirent au gros de l'armée. C'étoient les mêmes navires dont il vient d'être parlé, *la Hollande*, conduit par Jean Willemſz. Capitaine de Ruiter; le *Gouda* monté par van der Zaan, le *Déventer* commandé par Iſaac Sweers, & le *Haerlem*, *l'Etoile*, *la Roſe de Schagen*, *la Zélande* & *Ste. Anne*, montés par les Capitaines Swart, de Bruin, Binkes, Fokkes & Weſſels, avec douze bâtimens de chargetant flûtes que galiotes & barques, qui étoient encore ſuivies de douze autres galiotes. Le même jour les Commiſſaires & Ruiter paſſérent à bord du nouveau vaiſſeau Amiral *la Hollande*, qui étoit pourvu de toutes les munitions néceſſaires, & monté de plus de 80. piéces de canon, & de 460. hommes tant matelots que ſoldats; car l'autre Amiral *les Sept Provinces* n'avoit pu encore ſortir de la paſſe de Goerée. Lors qu'ils y entrérent on fit une ſalve de ſept coups, & Ruiter y fit auſſi-tôt arborer le pavillon d'Amiral avec la flame au deſſous. Le *Stadt-en-Landen*, à bord duquel il avoit été pendant quelques jours, ſe trouvoit auſſi embaraſſé de beaucoup de malades, & n'étoit pas infecté d'une moindre puanteur que quantité d'autres vaiſſeaux de l'armée. On fut donc obligé d'envoier les malades à terre, & de faire amener de nouveaux matelots & ſoldats plus ſains

L'armée fait voiles vers le Texel. 5. *Octob.*

Elle rencontre les vaiſſeaux qui viennent du Texel. 6. *Octob.*

Ruiter paſſe avec les Commiſſaires à bord de la Hollande.

Maladies dans l'armée navale.

1665. & plus vigoureux ; & pour cet éfet on détacha quelques bâtimens vers le Texel. En ce tems-là les Etats de Hollande furent informés par une Lettre du Penſionaire de Wit au Sieur Vivien, de quelle maniére les Commiſſaires uzant de leur autorité, avoient ordonné qu'on tranſportât des vivres d'une partie des vaiſſeaux à l'autre par forme de prêt, lors que le retardement des flûtes & des galiotes de charge avoit fait craindre que l'armée ne ſe diſſipât, & que la plupart des vaiſſeaux ne ſe retiraſſent l'un après l'autre dans les premiers ports où ils auroient pu aborder. Sur cet avis les Etats prirent la Réſolution contenuë dans les termes ſuivans*. *Que le Sieur Conſeiller Penſionaire & les autres Sieurs Députés ſeront remerciés de leurs ſoins, de leur vigilance, & de leur conduite dans toutes les afaires ci-deſſus, & dans toutes les autres qui concernent l'armée navale ; comme en éfet on les remercie par ces préſentes, & on leur demande la continuation de leur zèle, de leurs bons conſeils, & de leur activité pour le ſervice de l'Etat.* Peu après que l'eſcadre qui étoit partie du Texel eut joint l'armée, van der Zaan qui montoit le nouveau navire *Gouda* portant 72. piéces de canon, déclara qu'il étoit ataqué d'une très-griéve maladie, dont les marques étoient viſibles en ſa perſonne ; priant les Commiſſaires de lui permettre de ſe faire porter à terre pour travailler à ſa guériſon, parce qu'il ne ſe ſentoit pas capable de faire les fonctions de ſa Charge. Le Lieutenant Amiral Général, avec lequel on délibéra ſur ſa requête, rendant de lui de très-bons têmoignages, & aſſurant que par le paſſé il avoit en toutes ocaſions fait paroître beaucoup de courage, & beaucoup d'ardeur & d'afection pour le ſervice de l'Etat, les Commiſſaires lui acordérent ſa demande, & le Vice-amiral van der Hulſt paſſa à bord du *Gouda*. Depuis le 6. l'armée demeura toujours moüillée par le travers de Sandtvoort, retenuë par un vent forcé du Nord, qui empêcha qu'on ne fît route, & qu'on n'avançât l'éxécution des deſſeins qui avoient été projetés. Le gros tems & l'agitation de la mer ne permirent pas même de porter à bord l'eau & les vivres qui étoient dans les bâtimens de charge, juſques au 10. que le vent aiant molli on commença à les tranſporter. Le jour précédent le Cont. Amiral Stachouwer & les Capitaines Haazeveldt, Valehen, de Bruin, Vollenhove & Vinkelbos, qui revenoient de l'Oreſond, s'étoient rendus ſous le pavillon, après avoir eſcorté fort proche des ports *le Soleil faiſant ſon tour*, & d'autres vaiſſeaux qui revenoient du Sond. Dès le huit, quelques-uns des vaiſſeaux marchands, & celui des Indes étoient hûreuſement entrés au Texel, ſans avoir vû dans leur route aucuns Anglois, hormis un Câpre, qui la nuit précédente étoit venu fondre à l'impourvû ſur l'un des vaiſſeaux marchands, & l'avoit enlevé durant les ténébres. Le matin du 11. l'armée leva l'ancre & ſe laiſſa dériver par l'ebe à l'Oüeſt. Un peu avant midi le Vice-amiral van Nès avec le grand vaiſſeau Amiral *les Sept Provinces*, un yacht monté par le Capitaine Pierre Wynberg, & trois vaiſſeaux du convoi de la flote de la pêche, montés par les Capitaines Loffer, Poort, & Klein, la vinrent joindre. Après midi Ruiter alla avec les Commiſſaires viſiter le vaiſſeau Amiral qu'il trouva en bon état, bien pourvû de canon & d'équipages frais & diſpos : cependant comme il avoit déja monté *la Hollande*, on conclut que van Nès commanderoit *les Sept Provinces* juſqu'à nouvel ordre. Le jour précédent on avoit réglé le rendévous au Wielingen, au cas que l'armée vint à être ſéparée par la tempête, par la brume, ou par quelque autre fortune de vent venant du Nordoüeſt & de tous les autres rumbs, depuis le Oüeſt compris, juſques au Nord. Mais ſi c'étoit par un Sudoüeſt, ou par quelqu'un des vents des autres rumbs depuis le Oüeſt juſques au Sud, qu'elle fût diſperſée, ce devoit être devant la Meuſe ou devant la paſſe de Goerée qu'on tâcheroit de ſe rallier, ſans qu'il fût permis à perſonne d'y entrer, à moins que d'y être contraint par une néceſſité extrémement preſſante, dequoi on ſeroit obligé de fournir des preuves devant le Conſeil de guerre. On régla auſſi de nouveau l'ordre qu'on auroit à tenir en cas de combat : on convint des ſignaux ; on renouvella les Réglemens qui avoient été faits le 21. du Mois précédent ; & l'eſcadre du Lieutenant Amiral Ruiter fut en même tems encore diſtribuée en trois diviſions. Après cela l'armée qui étoit alors compoſée de 90. navires de guerre † ne penſa plus qu'a faire voiles vers l'Angleterre en croiſant & en louvoiant, & à aller chercher les ennemis à Soulsbay, devant Harwich, à l'embouchure de la Tamiſe, & même juſques aux Dunes. Il y avoit déja quelques jours que les Commiſſaires avoient détaché des yachts & des galiotes vers Soulsbay, vers Harwich, & vers les autres ports d'Angleterre, pour reconnoître, autant qu'il ſeroit poſſible, les vaiſ-

* 6. *Octob.* Le Conſ. Penſionaire eſt remercié par les Etats de Hollande de ſes ſoins & de ſa bonne conduite dans la direction de l'armée.

Van der Zaan etant malade, requiert de pouvoir aller à terre.

On lui acorde ſa demande.

Stachouwer ſe rend avec ſix navires ſous le pavillon

9. *Octob.* Et *le Soleil faiſant ſon tour* entre au Texel.

8. *Octob.* L'armée met à la voile.

L'Amiral *les Sept Provinces* vient joindre l'armée.

Rendévous marqué en cas de ſéparation par la tempête ou par quelque autre accident.

L'armée tâche de paſſer vers les côtes d'Angleterre.

† *Voi Aitzéma* XLV. 655

Galiotes envoiées vers les côtes

vaiſſeaux qui s'y trouveroient. Comme un de ces yachts & une galiote s'en revenoient, ils rencontrérent le 12. du Mois l'armée par la hauteur de Schouwen, à ſept ou huit lieuës du rivage, & raportérent qu'ils avoient vû quantité de bâtimens derriére les bancs de Harwich, l'un en aiant compté 17. & l'autre 22. & que des pêcheurs François leur avoient dit que l'armée d'Angleterre étoit encore dans ſes ports. Les Hollandois aiant reçu cet avis arrivérent le 15. après midi ſur les côtes d'Angleterre, entre Jarmouth & Leſtoffe ou Leyſtaf, où ils prirent une barque de pêcheurs, dans laquelle on trouva neuf hommes & deux jeunes garçons qui furent interrogés. Mais ils étoient très-peu informés de ce qui ſe paſſoit, & marquérent ſeulement qu'ils avoient oüi dire que les plus grands navires étoient deſarmés, & qu'il n'y en avoit plus du tout du côté du Nord. Ils dirent auſſi que la derniére ſemaine la peſte avoit emporté près de neuf mille perſonnes à Londres, & que les autres grandes villes d'Angleterre ſe trouvoient ateintes de ce même fleau. Après cela on réſolut de retenir ſept des pêcheurs, & d'en relâcher quatre dont il y en avoit un malade, les renvoiant avec leur petit bâtiment à Jarmouth, & les chargeant d'une Lettre aux Magiſtrats de la ville, * par laquelle on leur ofroit de relâcher les ſept autres, s'ils pouvoient obtenir qu'en Angleterre on délivrât un pareil nombre de pêcheurs ou d'autres priſonniers des P. V. mais on ne reçut point de réponce. Au même tems, ou peu après, on prit encore trois pêcheurs, un de Jarmouth, un de Sowowlde ou Soulds, & un d'Aldebroug ou Aldburg, avec leſquels on en uza de la même maniére. Ceux-ci dirent que la ſemaine précédente il n'étoit mort de la peſte à Londres que près de 7000. perſonnes & non pas 9000. Sur le ſoir l'armée moüilla à deux lieuës & demie à l'Eſt de Leſtoffe, & le lendemain elle prit ſon cours à Soulsbay où l'on ne trouva point de vaiſſeaux: mais un ſchoet † Danois monté par des Anglois, qui revenoit de Neucaſtel chargé de charbon, fut pris par une quaîche armée, que les Hollandois, avoient avec eux, & par ce moien ils délivrérent un pêcheur de leur nation, qui ne pouvoit ſe laſſer de têmoigner ſa joie de n'être plus priſonnier. Ce ſéjour de l'armée de Hollande ſur la côte de Suffolk mit l'alarme par tout, & l'on vit deux nuits de ſuite des feux allumés tout le long de la mer pour avertir que les ennemis paroiſſoient. Le ſchoet fut envoié au Texel. Ce même jour-là ſeize navires de guerre aiant eu avis de la venuë des Hollandois partirent de Harwich, & ſe retirérent vers la Tamiſe. Le 17. on propoſa de paſſer devant Orfordnes, & de faire voiles entre les bancs vers Harwich; mais on en fut empêché par un vent forcé du Oüeſt, & l'on ne jugea pas à propos de louvoier dans ce parage avec toute l'armée. Ainſi l'on prit ſon cours vers la Tamiſe en faiſant le tour au dehors des bancs, d'où l'on vit treize navires de guerre entrer en louvoiant dans le Koningsdiep *, leſquels on ne put joindre parce qu'ils étoient déja à plus de trois lieuës au vent. On crut que c'étoient ceux qui étoient partis de Harwich. La nuit ſuivante on laiſſa tomber l'ancre à l'embouchure de la riviére, & le matin du 18. portant le cap au Sud par un vent d'Oüeſtſudoüeſt, on fit tous ſes éforts pour arriver devant les Dunes & pour y entrer. Le deſſein étoit d'en ocuper d'abord les deux paſſes, & s'il y avoit des vaiſſeaux dans le port d'aller par tous les deux côtés tomber ſur eux: mais une rude tempête qui s'éleva du Sudſudoüeſt contraignit l'armée d'aller remoüiller le même jour devant la Tamiſe. Le 19. il fit encore un orage fort violent qui l'obligea de demeurer à l'ancre. Vers le ſoir Ruiter aiant tiré un coup ſur un * boyer de Hambourg, dont le Maître ſe nommoit Hans Karſtens, il le força de venir à ſon bord, & ſur les queſtions qu'on lui fit il déclara, que ce jour-là il avoit fait voiles de Douvres, & qu'il y avoit depuis quelques jours aux Dunes cinq navires de guerre Anglois avec trois ou quatre Armateurs, qui y étoient encore ce même jour après midi. Ce Maître ſe plaignoit fort que nonobſtant qu'il fût Hambourquois, & par conſéquent franc, les Anglois n'avoient pas laiſſé de le prendre & de le piller entiérement, juſqu'à lui enlever ſes cables & ſes ancres; & qu'après l'avoir arrêté cinq ſemaines, & avoir retardé pendant ce tems-là ſon voiage, ils l'avoient encore obligé de racheter ſon bâtiment ſoixante & dix livres ſterling avant que de le relâcher. Les Commiſſaires de Hollande le traitérent d'une maniére bien différente de ce qu'avoient fait les Anglois; car dès qu'il eut montré ſes paſſeports & ſes connoiſſemens, on le laiſſa en liberté de continuer ſa route.

1665. d'Angleterre.

Nouvelles qu'elles raportent des Anglois. 12. *Octob.*

L'armée arrive ſur la côte d'Angleterre. 15. *Octob.*

On prend une barque de pêcheur.

La barque eſt relâchée. 16. *Octob.*

Ofres qu'on fait aux Magiſtrats de Jarmouth.

* *Voi Aitzéma* XLV. 408

L'armée Hollandoiſe fait voiles à Soulsbay. 16. *Octob.*

† *Sorte de bâtiment.*

Alarme ſur la côte d'Angleterre.

17. *Octob.*

L'armée arrive à l'embouchure de la Tamiſe. 17. *Octob.*

* *Canal Roïal ou paſſe Roïale.*

18. *Octob.*

On arrête un Hambourquois.

* *Sorte de bâtiment.*

Par lequel on aprend des nouvelles des vaiſſeaux qui ſont aux Dunes. 19. *Octob.*

Plaintes du Hambourquois.

Il eſt relâché.

1665. Cependant ce qu'il avoit raporté fut une matiére à réflexions pour les Commiſſaires & pour le Lieutenant Amiral. On éxamina de quelle maniére on pourroit ataquer les ennemis aux Dunes, & le même jour on preſcrivit l'ordre que les Oficiers Généraux auroient à tenir dans l'éxécution de ce projet. Mais le gros tems revenant ſans ceſſe, & de jour à autre la tempête redoublant du Nord, du Nornordoüeſt, & du Nord-quart-à-l'Oüeſt, l'armée fut contrainte de demeurer quatre ou cinq jours entiers, c'eſt-à-dire juſqu'au 23. du Mois, moüillée à cinq lieuës du Nordforlandt, qui lui demeuroit Sudoüeſt-quart-à-l'Oüeſt; & là elle fut extrémement incommodée en ſes ancres & en ſes cables. Après cela on leva l'ancre, * & l'on communiqua aux Oficiers Généraux l'ordre de l'entrepriſe ſur les Dunes, laquelle on prétendoit éxécuter à la faveur d'un vent de Nord, ou de Nordoüeſt. Mais le vent s'étant rangé à l'Oüeſt, & aiant enſuite tourné toujours de plus en plus au Sud, les eſcadres qui ſous le commandement des Lieutenans Amiraux Ruiter & Tromp, faiſant le tour de Goeijing par le dehors, devoient ſe rendre à la paſſe du Sud des Dunes, afin de l'ocuper; ni celles qui ſous les Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries devoient entrer par la paſſe du Nord, ne purent toutes pendant la nuit ſuivante avancer aſſés pour ſe trouver à la pointe du jour au lieu qui étoit marqué. C'étoit néanmoins ce qu'on avoit eſpéré, & ce qui pouvoit aiſément réüſſir, ſi le vent de Nord qui ſoufloit lors qu'on mit à la voile, eût toujours continué à regner. Mais comme il avoit changé, & qu'en devenant contraire il avoit retardé la courſe des vaiſſeaux, ils arrivérent trop tard, & par ce moien les Anglois qui étoient aux Dunes eurent le tems d'échaper. En éfet lors que l'armée de Hollande, qui avoit été pouſſée par le vent, beaucoup au deſſous de Goeijing, vers le Pas-de-Calais & de Douvres, & qui y avoit été retenuë enſuite par le calme, revint de ſi loin & s'aprocha des Dunes, on vit trois bâtimens Anglois en ſortir par la paſſe du Nord, avant que les L. Amiraux Evertſz. & de Vries puſſent avancer juſques-là en louvoiant. Il en ſortit même encore un quatriéme, qui étoit une frégate, laquelle faiſant ſes bordées à l'aide du juſſant, au vent de l'eſcadre Hollandoiſe, échapa par la paſſe du Sud, ſans qu'il fût poſſible de l'ateindre. Les autres petits bâtimens, au nombre de ſix ou ſept, ſe ſauvant de flote entrérent dans la riviére de Sandwich, ou ſe firent remorquer dans des criques & derriére des baſſes, ou ſur les baſſes mêmes. Le Lieutenant Amiral & tous les autres Oficiers Généraux jugeant alors qu'il n'y avoit plus rien à faire aux Dunes, & que le vent contraire leur avoit fait manquer leur coup, furent d'avis de retourner vers la Tamiſe. Enſuite les Commiſſaires & Ruiter arrêtérent que les L. Amiraux Evertſz. & de Vries avec leurs eſcadres ſe tiendroient devant Marigat, ou tout proche, ſoit ſous voiles, ſoit à l'ancre, ſelon que le vent le permettroit & que l'ocaſion pourroit le requérir; afin de ſe rendre maîtres de tous les vaiſſeaux qui voudroient entrer ou ſortir par les Laſſes dans la riviére. On leur enjoignit auſſi de faire toujours tenir ſous voiles des gardes avancées, pour avoir l'œil ſur tous les bâtimens qui feroient route vers le Pas-de-Calais, ou qui en reviendroient. En même tems on détacha le Capitaine Chriſtien Eldertſz. pour aller en qualité de Commandeur avec onze autres Capitaines ſe poſter dans le Konings-diep, ou au devant, ou tout proche, & empêcher que tous les vaiſſeaux Anglois & autres auxquels il étoit défendu par le placard des Etats Généraux de naviger en Angleterre, entraſſent dans la Tamiſe, ou en ſortiſſent par cette paſſe. Le reſte & la plus grande partie de l'armée ſous le Lieutenant Amiral Général devoit ſe tenir à Souldsbay ou tout proche, & l'on devoit faire demeurer toujours ſous voiles des gardes avancées pour obſerver les vaiſſeaux qui viendroient du Nord, & tous ceux qui par cette même bande voudroient entrer auſſi dans la riviére, ou en ſortir. Enſuite de Vries & Eldertz. avec leurs eſcadres devoient venir huit jours après rejoindre le pavillon à Souldsbay, à moins qu'un vent de Nord n'y aportât de l'obſtacle, auquel cas Ruiter lui-même avec cette partie de l'armée qui étoit ſous lui s'aprocheroit d'eux. Que ſi après ces huit jours écoulés, il y avoit des vaiſſeaux qui fuſſent ſéparés du pavillon par la tempête ou par la brume, il leur étoit ordonné de prendre leur cours vers les ports de Hollande, vû que le tems aprochoit que l'armée ſeroit contrainte de ſe retirer par défaut de vivres, & à cauſe de l'hiver. Dans ce tems-là on détacha ſix vaiſſeaux vers la Norvègue, dont trois devoient prendre leur cours à Berg ſous le commandement du Capitaine Jaques Corneliſz. Swart, & trois à Vlekkeren & à Soenwater ſous le Capitaine Pierre Bonſer. A ces ſix il devoit s'en joindre encore ſix autres du Texel pour eſcorter tous enſemble & amener en Hol-

Entrepriſe ſur les vaiſſeaux qui ſont aux Dunes.

* 23. *Octob.*

On eſt arrêté par le vent contraire.

24. *Octob.*

L'Armée retourne vers la Tamiſe.

Ordres donnés pour fermer les paſſages de la riviére.

25. *Octob.*

On détache ſix navires vers la Norvègue.

26. *Octob.*

Hollande les vaiſſeaux marchands & ceux des Indes Orientales, qui étoient dans les ports de la Norvègue. Au même tems on renvoia dans ceux des P. V. dix navires qui avoient été incommodés par le gros tems, ou qui étoient pleins de malades, dont l'un retourna en Zélande, deux firent route vers la Meuſe, & ſept vers le Texel. Peu après * le Conſeil de guerre de marine s'étant aſſemblé par l'ordre des Commiſſaires au bord du Lieutenant Amiral Général, on y éxamina les Oficiers qui avoient négligé leur devoir. Il fut arrêté qu'on citeroit le Capitaine Klant qui avoit fait voiles de Goerée au Texel ſans congé. Le Capitaine Allert Pieterſz. de Boer, qui étant auſſi entré au Texel ſans permiſſion, avoit été de là renvoié à l'armée pour rendre raiſon de ſa conduite, † & qui étoit retenu priſonnier depuis quelques ſemaines, fut entendu en ſes défences,& enſuite caſſé de ſa Charge, déclaré inhabile à ſervir jamais l'Etat ſur mer, avec confiſcation de tous les gages qui devoient lui revenir pour toute la campagne Sa Sentence portoit que de ſa propre confeſſion, il n'avoit pas agi en homme d'honneur, ni ſatisfait aux engagemens du ſerment qu'il avoit prêté. Que ſans avoir congé des Commiſſaires ni du Lieutenant Amiral, & ſans la connoiſſance de ſon Chef d'eſcadre, il s'étoit retiré avec ſon navire l'*Ooſtergo* au Texel, dans un tems où d'heure à autre on s'atendoit de livrer bataille à l'ennemi. Qu'il n'avoit point allégué d'autre prétexte de cette lâcheté, ſi non qu'il y avoit été forcé par l'équipage qui s'étoit rendu maître du vaiſſeau. Pour ce qui regarde l'afaire du Capitaine Klant, je n'ai pu aprendre ce qui s'y étoit paſſé: mais comme l'année ſuivante il fut encore admis au ſervice, & renvoié en mer en qualité de Capitaine, il ſemble qu'on en doit conclure qu'il eut des raiſons valables pour ſe diſculper. Le jour que de Boer fut caſſé il y eut d'autres Sentences prononcées contre quelques Oficiers dont il a été ci-deſſus fait mention, & en même tems elles furent éxécutées, entr'autres à l'égard de Guillaume Evertſz. premier Pilote du Navire *Ommelande*,qui fut auſſi caſſé & déclaré infame,comme étant l'un de ceux qui avoient porté le Capitaine Wildtſchut à abandonner le Vice-amiral van Nès, lors qu'il étoit dans le péril.

1665.

On en renvoie dix autres dans les ports des P. V. 25. & 26. *Octob.*

On aſſemble le Conſeil de guerre. * 27. *Octob.*

Le Cap. Allert Pieterſz. de Boer eſt caſſé. 27. *Octob.* † 9. *Octob.*

Les afaires étant dans cette ſituation, pendant que l'armée de Hollande à l'embouchure de la Tamiſe ſembloit provoquer celle d'Angleterre à un nouveau combat, il y eut quelques-uns des Membres de l'Etat qui furent d'avis qu'il étoit tems de la rapeller, & de la faire rentrer dans les ports. On eut alors connoiſſance que depuis quelques jours les Députés de la Province de Gueldre avoient remontré à la Généralité, qu'ils remarquoient en diverſes Lettres écrites par les Commiſſaires de L. H. P. dans l'armée, que leur deſſein étoit de mettre à éxécution le ſecond chef de la Réſolution priſe par les Etats Généraux le 30. de Juillet. Que de cette déclaration on ne pouvoit s'empêcher de conclure que l'armée prétendoit aller chercher l'ennemi en quelque lieu qu'il fût, & lui livrer bataille; & qu'on laiſſoit à penſer ſi les Commiſſaires ne donnoient pas trop d'étenduë à cette Réſolution des Etats. Qu'ainſi il ſeroit à propos de leur envoier par forme d'interprétation les ſentimens & les vûës de L. H. P. ſur ce ſujet, qu'ils croioient être, *qu'on ataqueroit l'armée d'Angleterre lors qu'elle ſe trouveroit ſur les routes où les vaiſſeaux marchands des P. V. & ceux des Indes Orientales devroient paſſer.* La plupart des autres Provinces avoient non-ſeulement têmoigné être de cet avis, mais il y en avoit quelques-unes qui avoient propoſé de deſarmer les vaiſſeaux, & d'envoier les troupes qui y étoient ſur les frontiéres pour s'opoſer aux irruptions de l'Evêque de Munſter. Mais les Etats de Hollande ne virent qu'avec ſurpriſe l'intention que ces Provinces avoient de faire rentrer l'armée navale, & de retrancher le plein pouvoir qui avoit été donné aux Commiſſaires ſur ſes opérations, quoi que le premier chef de la Réſolution de L. H. P. ne fût pas même encore éxécuté. Outre cela il n'avoit point été preſcrit de bornes à la puiſſance & à l'autorité qu'on leur avoit déférées. Ils avoient la liberté d'agir & de prendre des réſolutions ſelon les conjonctures, & ſelon les connoiſſances qu'ils pourroient avoir, & de faire tout ce qu'ils jugeroient utile pour l'Etat & pour la deſtruction de l'ennemi. On ne pouvoit donc pas regarder la Réſolution du 30. de Juillet ſur le pié d'une Inſtruction ſpéciale aux termes de laquelle les Commiſſaires duſſent ſe tenir ponctuellement & ſervilement atachés; mais comme un modèle tracé pour marquer en gros le but & les intentions de L. H. P. Ainſi les Etats de Hollande réſolurent: *Que lors que ces propoſitions ſeroient remiſes ſur le tapis par les autres Provinces, on emploieroit de leur part toutes les raiſons les plus éficaces, & tous les moiens poſſibles, pour empecher qu'elles ne fuſſent miſes*

Quelques-uns des Membres de l'Etat ne ſont pas d'avis de donner bataille, mais de faire rentrer l'armée navale.

Ce qui ſurprend les Etats de Hollande.

Réſolution priſe par les Etats de Hollande ſur ce ſujet.

1665. *miſes en délibération. Qu'on feroit en ſorte que l'armée demeureroit en mer, au moins & en tout cas juſques-à-ce que le premier chef de la ſuſdite Réſolution de L. H. P. aiant été pleinement éxécuté, ils puſſent auſſi eux-mêmes avoir pris leurs meſures à cet égard. Qu'on laiſſeroit aux Sieurs Commiſſaires de L. H. P. la conduite & la direction de l'armée comme auparavant, & qu'ils continuëroient à diſpoſer de tout ſans aucune limitation.* L'armée étoit alors forte de 70. navires de guerre & frégates, l'eſcadre du L. Amiral Ruiter étant compoſée de vingt voiles, celle d'Evertſz. de dix-ſept, celle de Tromp de pareil nombre, & celle de Vries de ſeize voiles. On avoit détaché ſix vaiſſeaux vers la Norvègue, ainſi qu'il a été dit; on en avoit renvoié dix dans les ports des P. V. & il y en avoit cinq autres qui avoient été ſéparés par la derniére tempête qu'on avoit eſſuiée proche de la Tamiſe, & qui ne ſe rendirent que depuis ſous le pavillon. L'Etat avoit donc encore quatre vingts-un vaiſſeaux de guerre en mer après la retraite des dix, qui avoient pris la route de leurs ports. C'eſt ce qui faiſoit juger aux Commiſſaires que ſi les ennemis venoient à paroître, l'armée étoit aſſés forte & aſſés bien diſpoſée pour entreprendre de leur faire tête ſans témérité; & ce qui leur faiſoit ſouhaiter que l'ocaſion s'en préſentât. Mais on ne découvrit point d'autres Anglois en mer, que quelques petits bâtimens de peu de conſéquence, & entr'autres un petit Câpre avec treize hommes d'équipage & un jeune garçon, qui fut pris par le Capitaine Adrien Jacobſz. Ruiter, qui montoit *le Chêne* *. Cependant les maladies ſe faiſoient ſentir tous les jours de plus en plus ſur les vaiſſeaux; ce que les Commiſſaires tâchoient de tenir ſecret, afin que les ennemis n'en puſſent rien aprendre. En ce tems-là ils reçurent une Lettre du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, portant qu'on y avoit été informé par des avis certains que les Anglois travailloient jour & nuit à l'équipement de leur armée navale, & qu'il y avoit dans la Tamiſe environ ſoixante gros navires, la plupart tout prêts à ſortir, pour tâcher de ſe joindre aux autres qui étoient en mer, afin de livrer bataille aux Hollandois & de les chaſſer de leurs côtes. Cette nouvelle aiant été communiquée au Lieutenant Amiral & aux autres Oficiers Généraux, les eſcadres ſe ralliérent & ſe mirent en ordre pour atendre les ennemis. Ruiter & Tromp ſe poſtérent au Sud du Konings-diep avec leurs eſcadres, à la vûë de celle d'Evertſz. qui étoit proche de Marigat. On fit avertir le Commandeur Chriſtien Eldertſz., qu'en ſuivant toujours ſes premiers ordres, il redoublât ſes ſoins à obſerver s'il ne ſortiroit point quelque navire de guerre par la paſſe où il étoit, & qu'il recommandât la même vigilance à tous les Capitaines qui étoient ſous lui: qu'à cette fin il eût à faire tenir toujours, ou à envoier ſans ceſſe des vaiſſeaux dans cette paſſe, qui remonteroient la riviére le plus haut qu'il leur ſeroit poſſible; & que d'ailleurs s'il voioit déſcendre des forces beaucoup ſupérieures aux ſiennes, il eût à ſe retirer promtement avec ſes douze navires vers le gros de l'armée. Le dernier jour du Mois, les Commiſſaires & Ruiter aiant paſſé à bord de la frégate *Gorcum*, entrérent avec trois galiotes dans le Konings-diep, ou les deux eſcadres de Ruiter & de Tromp les ſuivirent de loin. Avec ces quatre vaiſſeaux ils navigérent plus d'une lieuë en remontant, & trouvérent la paſſe fort large & fort profonde; & après avoir tout viſité ils revinrent le ſoir joindre l'armée, & repaſſérent chacun à ſon bord.

L'armée navale conſiſte encore en 70. vaiſſeaux. 27. *Octob.*

Il manque cinq vaiſſeaux après la tempête.

* 27. *Octob.*

Le nombre des malades augmente ſur les vaiſſeaux.

Nouvelles de l'armement des Anglois.

Ordres donnés pour leur ſanté.

Les Commiſſaires & Ruiter entrent dans la paſſe Roïale pour la viſiter. 31. *Octob.*

Mais c'étoit en vain qu'on atendoit les Anglois à ſortir; car on aprit enfin, que la peſte qui faiſoit encore de furieux ravages à Londres, & en pluſieurs autres endroits de l'Angleterre, s'étoit auſſi communiquée à leurs vaiſſeaux, & avoit déja emporté beaucoup de gens en cinq frégates. Outre cela l'hiver aprochoit, & les ennemis ſavoient que les vents & les orages de cette ſaiſon auroient aſſés de puiſſance pour faire éloigner de leurs côtes l'armée de Hollande, & pour lui faire quitter la mer. Au reſte comme pendant pluſieurs jours conſécutifs le tems avoit été doux & agréable; on avoit eſpéré que cela pourroit contribuer au rétabliſſement de la ſanté des malades qui étoient parmi les matelots & les ſoldats: mais au contraire le nombre en augmentoit ſans ceſſe. Depuis quatre jours * les Commiſſaires avoient envoié aux Etats Généraux la liſte des ſoixante & dix navires qui étoient alors ſous le pavillon, & marqué tous les morts & les malades, avec l'état de chaque vaiſſeau à l'égard des vivres, des cordages & des ancres; requérant qu'on eût à la tenir ſecréte. Suivant cette liſte il étoit mort cent-quarante hommes en cette expédition: on avoit déja renvoié trois cens-cinquante-cinq malades, & il s'en trouvoit encore neuf cens-ſoixante & dix ſur les vaiſſeaux. Entr'autres

Le nombre des malades augmente ſur les vaiſſeaux de guerre Hollandois. 1. *Novemb.*

* 27. *Octob.*

Nombre de morts durant cette expédition & celui des malades qui avoient été renvoiés, ou qui étoient demeurés à bord. 27. *Septemb.*

le

le Lieutenant Amiral Tromp en avoit trente, quoi qu'il en eût déja renvoié trente trois. Il y en avoit quinze à bord du Lieutenant Amiral Evertſz. qui en avoit renvoié dix-huit. Le Vice-amiral van Nès en avoit quinze, & le Contre-amiral de Liefde en avoit ſoixante & dix, après en avoir renvoié quatorze. Il y en avoit trente à bord de Jurien Poel, outre ſoixante & dix-neuf qu'il avoit renvoiés; quarante à bord de van Amſtel; quarante à bord de Huig; vingt-ſix à bord de Klein; vingt-quatre à bord de Blok; quarante à bord de Penſen, qui en avoit renvoié onze; quarante à bord de van Tol, qui en avoit renvoié quinze; quarante à bord de van Coeverden qui en avoit renvoié huit; cinquante à bord de Vroom, qui en avoit renvoié douze; trente à bord de Muts; cent à bord de Pierre Thomaſz. qui en avoit renvoié trente-ſix; & vingt-cinq à bord de Haakroo. Le nombre en étoit moindre ſur les vaiſſeaux des autres Capitaines: mais peu de jours après on fut contraint de renvoier le *Duivenvoorde*, monté par le Capitaine van Tol, où il y en avoit quatre-vingts. Le reſte des Capitaines ſe plaignit auſſi que la maladie gagnoit toujours, & ſur leurs remontrances on les fit tous venir le 1. de Novembre avec leurs Oficiers Généraux au bord du L. Amiral, pour faire une nouvelle enquête de l'état où chaque vaiſſeau ſe trouvoit alors. Ils dirent tous également que de jour à autre le mal augmentoit parmi les équipages. Il y avoit eu quelques-uns des Capitaines qui le 26. ou le 27. du Mois précédent, s'étoient vantés que tous les leurs étoient encore ſains & diſpos; mais il ne s'en trouvoit plus qui ne diſſent avoir juſqu'à quarante malades à leur bord. Le Lieutenant Amiral Tromp déclara qu'en deux jours il y avoit eu au ſien cinquante ſoldats arrêtés au lit; & le Vice-amiral Bankert, que dans le ſeul jour précédent il avoit vû vingt hommes s'aller coucher de nouveau dans les cabanes. Ainſi de l'aveu de tous les Oficiers le nombre en étoit augmenté par tout; mais d'un autre côté les maladies paroiſſoient être un peu moins violentes qu'elles ne l'avoient été. Le même jour il fut unanimement réſolu de retourner dans les ports des P. V. & de deſarmer avant que l'hiver fût tout-à-fait venu; car on connoiſſoit bien que les ennemis ne ſe diſpoſoient pas à mettre à la mer; qu'il n'y avoit plus que du gros tems à atendre, dont il étoit à propos d'éviter les incommodités & les périls; que les matelots & les ſoldats n'étant pas aſsès vêtus pour la ſaiſon ſoufroient beaucoup; que leurs forces diminuoient viſiblement; & qu'il étoit à craindre que les maladies ne ſe multipliaſſent au lieu de ceſſer. On laiſſa devant l'embouchure de la Tamiſe, devant le Konings-diep & dans les parages voiſins, ſix des plus légéres frégatés & quatre galiotes, pour croiſer pendant trois jours ſur les navires ou galiotes, qui pourroient encore être envoiées de Hollande vers l'armée, & ſur les autres navires qui faiſant partie de l'armée, & ne ſe trouvant pas alors avec elle pourroient revenir la chercher, afin de les avertir tous de la retraite qu'on faiſoit. Il fut auſſi conclu qu'après que le gros de l'armée ſeroit rentré, il demeureroit encore en mer durant trois ſemaines dix-huit navires de ceux qui ſeroient le moins infectés de maladies, avec une galiote & un brulot. Le commandement de cette eſcadre fut donné à Iſaac Sweers qui après la mort de Gédéon de Wildt, arrivée * depuis quelques jours, avoit été fait par les Etats de Hollande Contre-amiral ſous le Collége d'Amſterdam. Il eut ordre de prendre ſon cours vers le Dogger-banc, & de croiſer dans ces parages-là, juſques au commencement de Décembre, ſur les vaiſſeaux des Indes Orientales qui étoient atendus de Norvègue; afin de tâcher de les rencontrer, ou du moins de rendre la mer ſûre pour eux, & de faciliter leur paſſage. Il lui fut en même tems enjoint d'avoir l'œil ſur tous les bâtimens Anglois qui pourroient revenir du Sond ou de Hambourg pour entrer dans la Tamiſe, ou qui ſortiroient de cette riviére pour faire voiles vers ces lieux-là; & de tâcher de s'en rendre maître ou de les détruire, auſſi-bien que tous les autres vaiſſeaux Anglois qu'il pourroit joindre. Le même jour après midi l'armée mit à la voile en s'étendant beaucoup. Le L. Amiral Evertſz. étoit à la droite ou au Sud; le Lieutenant Amiral de Vries à la gauche ou au Nord, & les Lieutenans Amiraux Ruiter & Tromp au milieu avec leurs eſcadres. Ce jour-là on fit l'Eſt. Le lendemain ‡ comme on étoit déja à la moitié de la route, on reçut une Lettre du Capitaine Engels Janſz. écrite à bord du *Vlasblom* * proche le Dogger-banc par laquelle il donnoit avis qu'étant parti le 25. d'Octobre de Vlekkeren pour la Hollande, avec le *Nieuwenhoven* vaiſſeau des Indes, & avec la flûte *le Daufin*, ſur laquelle la plupart des éfets du

1665.

Nouvelle enquête touchant le nombre des malades qui augmente toujours ſur les vaiſſeaux. 1. *Novemb.*

On prend la réſolution de ſe retirer avec l'armée. 1. *Novemb.*

On laiſſe dix frégates devant la Tamiſe. 1. *Novemb.*

* 22. *Octob.* Le Contre-amiral Sweers eſt envoié vers le Dogger-banc avec ordre de tenir encore la mer trois ſemaines. 1. *Novemb.*

L'armée fait voiles des côtes d'Angleterre vers la Hollande. ‡ 2. *Novem.*

* 28. *Octob.* Nouvelles du *Nieuwenhoven*, vaiſſe-

1665. au des Indes. *Nieuwenhoven* avoient été transportés, & encore avec un vaisseau revenant du Détroit, & une flûte chargée de mâts pris à Gottenbourg; ils étoient tous arrivés le 28. au Dogger-banc. Peu après on sut qu'ils étoient entrés hûreusement au Vlie. Pour les quatre autres vaisseaux des Indes Orientales qui s'étoient aussi retirés dans les havres de Norvègue, ils se rendirent au printems de l'année suivante dans les ports où ils étoient destinés, hormis l'*Amstellandt*, qui alla à la côte, & fit naufrage * sous l'isle de Schelling. Le même jour 2. de Novembre, déja ci-dessus marqué, l'escadre qui devoit tenir la mer sous le commandement de Sweers fut pourvûë de vivres, de biére, d'eau & de toutes sortes de munitions, qu'on prit des autres navires pour les y transporter; & ensuite le Lieutenant Amiral Général Ruiter fit arborer le pavillon blanc au mât de miséne, & tirer trois volées de canon, qui étoit le signal dont on étoit convenu, pour se séparer. Le Lieutenans Amiraux Evertsz. Tromp, & de Vries firent alors une salve chacun de sept volées, selon l'ordre qui en avoit été donné; chacun des quatre Vice-amiraux en fit une de cinq volées; chacun des quatre Contre-amiraux en fit une de trois; à quoi le Lieutenant Amiral Général Ruiter répondit de neuf coups de canon de demi-calibre. Ainsi l'armée navale se sépara au milieu de la route, les navires de la Meuse prenant leur cours vers cette riviére & vers Goerée; ceux de Zélande vers le Wielingen; & le Général Ruiter avec le reste vers le Vlie & vers le Texel. Le jour suivant il entra au Texel avec 33. voiles par le Landts-diep. Pour le L. Amiral de Vries il avoit pris son congé en mer, & fait voiles vers le Vlie avec les vaisseaux de la Province de Frise. Le lendemain la Sentence auparavant renduë par le Conseil de guerre † contre l'équipage du *Harderwyk*, que montoit le Capitaine Wildtschut lors qu'il fut cassé, lequel équipage avoit porté son Capitaine à prendre la fuite, fut mise à éxécution. Le second Pilote, le Contremaître, & le Maitre canonnier, avec quelques-uns des matelots & des soldats, qui avoient signé un certain Ecrit tendant à cette fin, furent jettés trois fois du bout de la vergue à la mer, & eurent chacun cent coups de bouts corde; mais l'on fit grace aux autres. Le même jour les Capitaines Centen, Viktol & Anker arrivérent aussi de Goerée au Texel, d'où les Commissaires aiant fait leurs adieux à Ruiter étoient partis dès le matin dans une galiote pour le Helder*. Ensuite étant allés par terre à la Haie ils firent le 6. du Mois dans l'Assemblée des Etats Généraux un récit abrégé de tout ce qui s'étoit passé en cette expédition, & après cela ils furent remerciés par L. H. P. de la maniére la plus avantageuse qu'ils pouvoient désirer, comme on le voit dans la copie que voici.

* *En Octob.* 1665.

Ruiter fait le signal de séparation. 2. *Novemb.*

L'armée navale se sépare. 2. *Novemb.*

Ruiter entre au Texel. 3. *Novemb.*

† 28. *Octob.*

Exécution de justice faite sur l'équipage du *Harderwyk*. 4. *Novemb.*

Les Commissaires partent pour la Haie.

* 4. *Novemb.*

Ils font leur raport.

Ils sont remerciés par les Etats Généraux. 6. *Novemb.*

Les Sieurs Huigens, Conseiller Pensionaire de Wit & Jean Boreel, aiant été sur mer en qualité de Députés & Commissaires de L. H. P. pendant cette campagne ont fait leur raport. Surquoi aiant été délibéré, L. H. P. ont remercié les-dits Sieurs Députés & Commissaires, de leur vigilance extraordinaire, de leurs travaux, de leur prévoiance, de leur bonne conduite, & de ce que jour & nuit par afection pour leur Patrie, ils se sont emploiés avec un zèle infatigable à éxécuter les ordres de L. H. P. & à procûrer le bien de l'Etat, autant qu'il a plu à Dieu de permettre à la prudence humaine d'y réüssir : déclarant qu'Elles sont très-satisfaites de la maniére dont les-dits Sieurs Députés se sont aquités de leur commission.

Le Pens. de Wit fait aussi son raport aux Etats de Hollande.

Le Pensionaire de Wit fut le même jour à l'Assemblée des Etats de Hollande, & y fit un récit circonstancié de toute l'expédition maritime. Il fut aussi remercié avec beaucoup de marques de satisfaction, selon qu'il se voit dans le Régître, où en est écrit l'Acte, qui est conçu en ces termes.

Résolution des Etats de Hollande par laquelle le Pensionaire de Wit est remercié. 6. *Novemb.*

Le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit à fait devant l'Assemblée un récit circonstancié de tout ce qui s'est passé de considérable dans la derniére expédition. Surquoi aiant été délibéré, les Etats ont déclaré qu'ils sont extrémement satisfaits de la conduite, de la prudence & du courage que le-dit Sieur Pensionaire & les autres Sieurs Députés ses Collégues ont marqué, tant dans la direction des opérations de l'armée navale en général, qu'à l'égard des divers incidens particuliers; & de ce que depuis le commencement de l'expédition jusqu'à la fin ils ont toujours fait voir un zèle tout particulier, une vigilance extraordinaire & une activité infatigable. Et en conséquence il a été résolu que pour témoigner au sus-dit Sieur Pensionaire combien ses services sont agréables aux Etats il en sera remercié de leur part, ainsi qu'il le mérite; & par ces présentes il en est expressément remercié.

On

On ne doit pas paſſer ici ſous ſilence que le Penſionaire ne voulut recevoir ni ſalaire ni recompenſe de ſes peines, & que lors que la propoſition en fut faite dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande par quelques-uns des Membres qui la compoſoient, il ne voulut pas ſeulement permettre qu'on en délibérât, ni qu'on allât aux voix ſur ce ſujet. Il y eut alors beaucoup de gens qui eſtimérent que ce fut un grand bonheur pour Ruiter, que de Wit & ſes deux autres Collégues euſſent été avec lui à l'armée; car par ce moien il étoit déchargé de ce qu'on auroit pu lui imputer à l'égard de ce qui s'étoit paſſé. Ils avoient eu part à toutes les délibérations les plus importantes, ou plutôt ils les avoient dirigées: ils avoient ſoulagé le L. Amiral dans les fonctions les plus pénibles de ſa Charge, & l'avoient apuïé de leurs conſeils. Mais il eſt certain qu'ils n'entreprenoient rien de leur chef & ſans l'avoir conſulté. On peut même dire que le plus ſouvent ils ne faiſoient qu'aprouver ce qu'il propoſoit, & le confirmer par l'autorité dont ils étoient revêtus. Cependant comme tous les ordres furent donnés en leur nom, & que tout fut entrepris & conduit ſous leur autorité, ce fut auſſi ſur eux que tombérent les reproches, dont on a acoutumé d'acabler les Chefs en cas de fâcheux ſuccès & d'événemens ſiniſtres. Tous les gens qui n'avoient que de médiocres lumiéres d'eſprit, les rendoient reſponſables de ce que les projets n'avoient pas réüſſi; au lieu que peut-être on en auroit rejetté la faute ſur le Lieutenant Amiral, qui ne reçut que des loüanges de ſa conduite, par les têmoigges que les trois Commiſſaires rendirent de lui: leſquels têmoignages ſervirent à confirmer encore davantage les Etats dans la bonne opinion qu'ils avoient de ſon mérite & de ſon expérience. Après que les Commiſſaires furent partis il demeura encore quelques jours au Texel, pour procéder avec les autres Membres du Conſeil de guerre au jugement de quelques mutins. L'équipage de *l'Ooſtergo* aiant fait voiles vers le Texel ſans ordre, comme il a été déja dit, avoit refuſé auſſi de retourner en mer ſous prétexte que le vaiſſeau n'étoit pas en bon état & qu'il faiſoit eau. Quelques-uns des Conſeillers de l'Amirauté de Friſe, & les Commiſſaires que les Etats avoient au Heldre, les avoient fort ſouvent exhortés à leur devoir, & leur avoient repréſenté le châtiment que leur rebellion atireroit ſur eux. Mais la mutinerie ne prête point l'oreille aux bons conſeils. Ils allérent donc toujours le même train, & l'on ſe vit enfin obligé d'uzer de rigueur, & de laiſſer la juſtice prendre ſon cours. Ainſi il y eut cinq des principaux auteurs de ce deſordre, qui avec un matelot furent condamnés à la corde & éxécutés.

1665. Sa généroſité.

On punit quelques mutins.

Voilà tout ce qui ſe paſſa dans l'expédition qui ſe fit ſur la fin de l'année, & depuis que l'armée navale des Provinces Unies, diſperſée par la tempête au mois de Septembre, eût été remiſe en état de repaſſer aux côtes d'Angleterre, ſur leſquelles elle ſéjourna dix-huit jours, tenant la riviére de Londres fermée, & comme provoquant l'armée Angloiſe au combat, par l'obſtacle qu'elle aportoit aux vaiſſeaux qui vouloient y entrer ou en ſortir. Ce fut tout l'honneur qu'on en remporta, lors que la ſaiſon de l'hiver ne permit plus de tenir la mer. Après cela le L. Amiral Ruiter ſe rendit vers la mi-Novembre à la Haie, où il logea dans la maiſon du Penſionaire de Wit, à deſſein de démentir ainſi hautement & publiquement les faux bruits qui couroient au préjudice de ce Miniſtre, qu'on acuſoit d'avoir été pendant toute l'éxpédition dans une grande meſintelligence avec lui. Mais il ne s'en tint pas là ſeulement; car en faiſant ſon raport dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, où il ſe trouva le 18. de Novembre, il têmoigna à L. H. P. qu'il y avoit toujours eu une entiére confiance & une parfaite union entre les Commiſſaires en général & lui, & entre lui & le Penſionaire de Wit en particulier. Dans cette Aſſemblée il fut traité avec toutes ſortes de marques d'une très-haute eſtime. On voulut qu'il fît ſon récit étant aſſis & le chapeau ſur la tête. Il parla premiérement de ſon expédition dans la Guinée, & enſuite de celle qu'il avoit faite avec l'armée entiére juſques en Norvègue, préſentant un journal de ce qui s'étoit paſſé, avec quelques Sentences renduës par le Conſeil de guerre, & la Commiſſion de Lieutenant Amiral Général de Hollande, qui lui avoit été donnée par les Etats de la Province. L. H. P. lui déclarérent qu'Elles etoient très-ſatisfaites de ſa bonne conduite & de ſa vigilance dans l'une & l'autre expédition; & enſuite il fut ordonné que ſa Commiſſion ſeroit enrégîtrée à leur Grêfe; & on lui ſouhaita toute ſorte de bonheur & d'avantage dans l'éxercice de ſa Charge. Il fut auſſi arrêté que le journal qu'il avoit délivré avec les Sentences ſeroit mis au même Grêfe, pour y avoir recours en

Ruiter arrive à la Haie.

18. *Novem.*

Il fait le raport de ſes deux expeditions devant les Etats Généraux.

Les Etats déclarent que ſes ſoins & ſa conduite leur ſont agréables.

1665. tems & lieu. Peu de jours après * il s'aquita du même devoir envers les Etats de
*25. *Novem.* Hollande & de Oüeſt-friſe, qui de leur part ne lui firent pas moins de remercimens, faiſant inſérer dans leur Régître l'Acte que voici.

Il eſt auſſi remercié par les Etats de Hollande.

Le Lieutenant Amiral de Ruiter a fait raport de ce qui s'eſt paſſé de conſidérable dans ſes deux expéditions, l'une aux côtes de la Guinée avec une eſcadre de douze navires; & la derniére dans la mer d'Allemagne avec toute l'armée navale. Surquoi aiant été délibéré, les Etats ont remercié le ſus-dit Lieutenant Amiral & par ces préſentes, le remercient de ſes ſoins, de ſa conduite de ſon courage, & de ſa vigilance dans les ſus-dites expéditions.

Le 1. de Décembre il aſſiſta auſſi au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, où étant aſſis dans une chaiſe il préſenta aux Sieurs Conſeillers les banniéres qu'il avoit priſes ſur les Anglois aux côtes de la Guinée, avec l'étendard qui étoit ſur le Fort de Cormantin, & qui lui avoit été aporté par le Capitaine van der Zaan, entre les mains duquel il fut mis à la priſe de ce Fort. Il leur délivra en même tems la couronne qui avoit été trouvée dans l'un des vaiſſeaux Anglois, avec une Lettre du Duc d'Yorck au Roi d'Andra, auquel il en faiſoit préſent. Après cela s'étant retiré il fut réſolu dans le Conſeil qu'on le remercieroit des ſervices qu'ils avoit rendus en cette expédition, & qu'en reconnoiſſance on lui donneroit une éguiére d'argent du prix de 1500. livres. On arrêta en même tems de donner au Capitaine van der Zaan une chaîne d'or avec une médaille du prix de 600. livres, pour reconnoître ſa valeur & exciter de plus en plus ſon courage. Peu de tems après †, les Etats de Hollande réglérent ſur quel pié le L. Amiral aſſiſteroit à l'avenir aux Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüeſt-friſe, & quel y ſeroit ſon rang; ainſi qu'on le voit dans l'Acte ſuivant fait en forme de Réſolution d'Etat.

Il va a l'Aſſemblée de l'Amirauté d'Amſterdam, où il délivre quelques banniéres Angloiſes avec un étendart & une couronne.

On le remercie, & on lui fait préſent d'une éguiére d'argent.

Et à van der Zaan d'une chaîne d'or & d'une médaille.

† 10. *Décemb.*

Réſolution des Etats de Hollande par laquelle il eſt enjoint à Ruiter de préſider à l'Amirauté.

Sur ce qui a été repréſenté à l'Aſſemblée que le Lieutenant Amiral de Ruiter déſire d'être informé de ſes intentions & de ſes réſolutions touchant la maniére dont il pourra être admis aux Colléges de l'Amirauté réſidens en cette Province; & l'afaire aiant été miſe en délibération. Il a été conclu & déclaré, que ſuivant les Inſtructions originales & les Statuts des-dits Colléges, c'eſt un droit hors de toute diſpute dans la Province de Hollande & de Oüeſt-friſe, que lors que les Lieutenans Amiraux de cette Province ſe trouvent dans les Aſſemblées des Colléges, la chaiſe du Préſident leur doit être laiſſée à l'éfet de joüir des droits qui leur apartiennent en conſéqence, leſquels droits ſont non-ſeulement d'avoir leur voix comme les autres Conſeillers, mais encore de faire les propoſitions, de prendre les voix, & de raporter les concluſions, de la même maniére qu'il a été de tout tems obſervé depuis l'établiſſement des-dits Colléges. Qu'ainſi il ſera déclaré audit L. Amiral de Ruiter que l'intention des Etats eſt qu'il ait à maintenir ſes priviléges & ſes droits dans tous les ſus-dits Colléges, ſans permettre qu'il y ſoit donné aucune ateinte, ni conſentir qu'il ſoit fait aucunes nouvelles déliberations ſur ce ſujet dans l'Aſſemblée de L. H. P. Au ſurplus les Sieurs Membres du Collége de la Nobleſſe, les Bourgmaiſtres & les Conſeillers des villes de cette Province, d'entre leſquels il y en a de Députés pour Conſeillers dans les-dits Colléges de l'Amirauté, ſont priés par ces préſentes, & il leur eſt enchargé d'ordonner à leurs-dits Députés, au nom des ſus-dits Etats de la Province, qu'ils prennent bien garde non-ſeulement à ne rien faire au préjudice de ce droit inconteſtable, & à n'en rien retrancher; mais encore de ne ſoufrir pas qu'il ſoit à cet égard rien atenté par d'autres, quels qu'ils puiſſent être.

Le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam tâche de faire enſorte que Ruiter s'embarque à Amſterdam.

A-peu-près en ce tems-là les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam avoient mis le Lieutenant Amiral de Ruiter ſur la liſte de leurs Oficiers qui devoient aller en mer, & des vaiſſeaux qu'on devoit équiper pour eux: mais le Conſeil de marine de Rotterdam prétendit au contraire, que ſuivant l'ancienne coutume le L. Amiral de Hollande monteroit un navire du Collége de d'Amirauté de la Meuſe, & s'embarqueroit à la tête de l'eſcadre qui ſort de cette riviére. Ruiter de ſon côté ſouhaitoit fort de demeurer à Amſterdam. L'afaire fut portée à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, où les Députés d'Amſterdam, à la requête de l'Amirauté de cette ville, tâchérent d'obtenir qu'il fût permis au Lieutenant Amiral de monter un de leurs vaiſſeaux, & de partir à la tête de leur eſcadre. Voici les raiſons dont ils ſe ſervirent pour cet éfet.

Raiſons dont on ſe ſert pour cet éfet.

Que les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe avoient élevé Ruiter à la Charge de Lieutenant Amiral Général de la Province ſans ſa participation, & ſans qu'il les en eût priés ou ſollicités, même en ſon abſence; ce qui s'étoit fait de la ſorte afin de lui faire plus d'honneur, & de lui procurer plus d'avantages, & pour lui têmoigner combien ſes ſervices & ſa bonne conduite étoient agréables aux Etats, auſſi-

auſſi-bien que pour l'en recompenſer. Que cependant cette élévation ne tourneroit qu'à ſon préjudice, ſi par ce moien il étoit mis hors d'état de ſervir ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, parce qu'il s'y préſentoit infiniment plus d'occaſions d'avoir de l'emploi, & que celui qu'on y avoit duroit plus longtems & étoit plus profitable que ſur la Meuſe. Qu'ainſi il lui ſeroit plus avantageux de n'être que ſimple Capitaine fixe ſous le Collége d'Amſterdam, s'il lui étoit permis de faire ce choix ſans préjudicier au reſpect qu'il devoit aux Etats, que d'avoir été créé Lieutenant Amiral, & de ne monter en cette qualité qu'un navire de la Meuſe. Que la diſpoſition de ſa famille & de ſes afaires particuliéres étoit telle, qu'il lui ſeroit beaucoup plus utile de continuer ſa demeure à Amſterdam que d'aller s'établir ailleurs. Qu'il s'en falloit beaucoup que l'augmentation de ſes apointemens par ſa promotion à la Charge de Lieutenant Amiral, n'égalât la perte qu'il feroit, s'il étoit obligé de changer de domicile. Qu'enfin il n'étoit pas ſans éxemple qu'un Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe eût monté un navire équipé à Amſterdam. Pour preuve de ce dernier fait on raportoit des copies de quelques Lettres qui ſe trouvoient au grêfe de l'Amirauté d'Amſterdam, l'une de l'année 1622. écrite pat le Sieur Jean de Waſſenaar & de Duivenvoorde, Lieutenant Amiral de Hollande, & ſept autres de l'année 1626. envoiées au Conſeil de la même Amirauté par Guillaume de Naſſau Chevalier Seigneur de Lek, & auſſi Lieutenant Amiral de Hollande; par leſquelles il paroiſſoit clairement que ces deux Lieutenans Amiraux avoient acoutumé de monter des vaiſſeaux de ce Collége. Outre cela on ſoutenoit que quelques-uns de leurs prédéceſſeurs dans cette Charge s'étoient auſſi embarqués avec les eſcadres d'Amſterdam. Mais le Collége de la Meuſe, comme le premier & le plus ancien de la Hollande, avoit plus d'éxemples à produire en ſa faveur: c'eſt pourquoi le 19. du Mois il fut réglé par les Etats: *Qu'à l'éxemple des précédens Lieutenans Amiraux de Hollande & de Oüeſt-friſe le Lieutenant Amiral de Ruiter s'embarqueroit ſur la Meuſe, à bord du navire qui avoit été préparé pour lui par le Collége de Rotterdam, ou de tel autre vaiſſeau qu'il lui plairoit de choiſir dépendant de ce Collége; & il fut ordonné que ce Réglement lui ſeroit denoncé afin qu'il eût à s'y conformer.* Il ſe ſoumit à cet ordre; mais il lui fut permis de continuer ſon domicile à Amſterdam, où, comme on l'a vû ci-devant, il avoit été honoré du droit de la grande bourgeoiſie, & où il recevoit toutes ſortes de marques d'eſtime & de faveur.

1665.

Les Etats de Hollande réglent que le L. Am Ruiter montera un navire de la Meuſe, & qu'il partira avec l'eſcadre de ce Collége.

Pour avancer l'armement naval du printems ſuivant il fut réſolu dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, qu'on écriroit aux Lieutenans Amiraux Ruiter, Evertſz. & de Vries, chacun par raport à ſa Province & aux Colléges des Amirautés de Hollande, de Zélande, & de Friſe, qu'ils euſſent à ſe rendre au plutôt à leurs Colléges, pour avoir l'œil aux armemens extraordinaires & à tout ce qui en dépendoit, afin qu'ils fuſſent tels qu'ils avoient été recommandés à toutes les Provinces. Qu'ils veillaſſent éxactement à ce que les ordres donnés par L. H. P. ſur ce ſujet, tant à l'égard des navires de guerre, frégates, yachts, brulots, galiotes, qu'à tous autres égards, fuſſent ſuivis de point en point; & qu'ils euſſent à en hâter l'éxécution au nom & de la part de L. H. P. afin de pouvoir en tems & lieu leur faire raport de l'état ou ils auroient trouvé toutes choſes, & de ce qu'ils auroient eux-mêmes conduit & avancé. Pour cet éfet on leur envoia l'Avis ou la Réſolution touchant l'armement de mer, dreſſé le 11. de Novemb. par les Députés reſpectifs de tous les Colléges des Amirautés. Suivant cet Avis, & comme on craignoit qu'au printems les Anglois ne miſſent en mer une armée encore plus puiſſante qu'ils n'avoient fait cette derniére année, on devoit dès la mi-Mars ou au commencement d'Avril ſortir des ports avec 70. gros navires de guerre & 12. frégates. Il devoit y avoir 35. des gros navires montés chacun de 60. à 80. piéces de canon, & de 300. à 400. hommes tant foldats que matelots; & les 35. autres devoient être montés chacun de 40. à 60. canons, & de 200. à 300. hommes; & les 12. frégates montées chacune de 24. à 30. ou 34. canons, & de 100. à 130. hommes. On avoit réſolu d'y joindre douze brulots faits de bâtimens encore propres à rendre ſervice, ſur chacun deſquels il devoit y avoir 20. hommes d'équipage, douze frégates d'avis pourvûës chacune de 12. piéces de canon & de 20. hommes; douze galiotes d'avis, & 24. grandes galiotes chargées d'eau, de biére, & d'autres munitions, qui auroient été d'un trop grand encombrement dans les vaiſſeaux de guerre. Toute cette armée devoit encore être renforcée de vingt autres navires de guerre fournis par la Compagnie des Indes Orientales, ſuivant la convention qu'elle avoit faite avec les Etats. Au reſte les Députés des Amirautés aiant fait, par ordre de L. H. P. un calcul des frais de cet équipement & de l'entretien de l'armée pendant un an, on trouva qu'ils monteroient à onze millions ſix cens-quarante-huit mille ſix cens-

On ordonne au L. A. Ruiter & aux L. Amiraux de Zélande & de Friſe de hâter l'armement naval pour le printems.

Du Régître des Réſolutions priſes par les Etats Généraux le 24. de Décembre 1665.

Les vaiſſeaux qui devoient compoſer l'armée.

Voi Aitzéma XLV. 409. 413.

1665. quarante livres, ſans y comprendre les vingt navires qui ſeroient équipés aux dépens de la Compagnie des Indes Orientales : d'où l'on peut inférer combien cette guerre maritime fut onéreuſe aux Etats des P. V. Cependant il eurent avec cela une autre guerre à ſoutenir contre l'Evêque de Munſter,* qui fut fomentée par le Roi d'Angleterre : car il y avoit peu † qu'on lui avoit entendu dire, *qu'il avoit animé les Princes qui avoient ſujet de ſe plaindre des Etats des P. V.* (c'étoit ſelon ſon ſentiment) *à reprendre par la force ce qui leur avoit été enlevé ; & qu'il avoit donné un grand ſecours d'argent à l'Evêque de Munſter, & qu'il lui en donneroit encore.* En ce tems-là le Lieutenant Amiral Ruiter étant ocupé à éxécuter les ordres de L. H. P. dont il a été fait mention, & à hâter de tout ſon pouvoir l'équipement de l'armée navale, on reconnut que l'ancien proverbe, qui dit que *les honneurs changent les mœurs*, ne ſe trouvoit pas véritable à ſon égard. Il eut beau être élevé à la dignité de Lieutenant Amiral de Hollande, ſans aucune ſollicitation de ſa part, & même à ſon inſû, ces avantages & cette gloire n'enflérent jamais ſon cœur : il demeura toujours dans les bornes de ſon ancienne modeſtie & de ſa piété. Je ſai préciſément qu'en ce même tems-là, ou un peu après, étant à Rotterdam logé dans une hotelerie nommée le Haring-vliet, on l'oüit un matin dans la chambre où il couchoit, & où il ne croioit pas être entendu de perſonne, préſenter à Dieu ſes ferventes priéres & ſelon ſa coutume, ſe ſervir de ces paroles, ou au moins d'autres toutes ſemblables. *Donne moi, Seigneur un eſprit d'humilité, afin que je ne me glorifie point dans mon élévation. Fortifie moi dans les importantes & pénibles fonctions de ma Charge. Inſpire moi un courage héroïque. Ne permets pas que je périſſe d'une maniére auſſi funeſte que mon Prédéceſſeur : mais veüilles me conſerver pour le ſervice & pour l'avantage de ma Patrie.* Cette priére fut entenduë d'une perſonne qui étant logée alors dans la même hotelerie, ſe trouva par hazard proche de ſa chambre, & c'eſt de la bouche de cette perſonne même que je tiens ce que j'en raporte ici.

A quelle ſomme les frais de l'équipement devoient monter pour un an.

Guerre de Munſter.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 639, 640, 645 648, 653, 655-666, 659, 660 517, 526.

† 29. *Octob.*

‡ *Aitzéma* XLV. 501. *Voi auſſi pag.* 596, 597.

Modeſtie & piété de Ruiter.

Les Etats qui n'étoient pas moins perſuadés que ni les armées ni les flotes ne peuvent rien ſans le ſecours de Dieu, avoient ordonné, comme il a été déja dit, que tous les Mécredis il ſeroit fait des priéres publiques pour le ſalut & pour la proſpérité des P. V. Mais dans la ſuite voiant le zèle ſe rallentir par la fréquence des éxercices, ils trouvérent à propos de changer ces priéres de chaque ſemaine en un jour de jeûne & de priéres générales qu'on célébreroit tous les mois ; & ordonnérent que chaque premier Mécredi du mois on vaqueroit à ces éxercices de piété, non pas ſeulement un demi jour, mais le jour entier. On commença donc le premier Mécredi de Novembre, & on continua de mois en mois. En ce tems-là il fut délibéré dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande ſur quelques propoſitions du Conſeiller Penſionaire de Wit, qui avoient été rédigées par écrit au ſujet de pourvoir l'armée navale de vivres & de toutes ſortes de munitions, tant pour la néceſſité de l'entretien ordinaire des équipages, que pour leur rafraîchiſſement, afin qu'ils puſſent mieux ſe ſoutenir & demeurer plus longtems en mer. On éxamina auſſi les mémoires du Lieutenant Amiral Ruiter, contenans ſon ſentiment à l'égard de certains points ſur leſquels on l'avoit obligé de le donner par écrit. Ce ſont ces mêmes points qui dans la ſuite † furent aprouvés après quelques petits changemens & avec quelques additions, dans l'Aſſemblée de L. H. P. & qui aiant paſſé en forme de Réſolution furent publiés par placard ſous ce titre. *Articles propres à maintenir l'armée navale dans un bon état, & à y établir une bonne œconomie.* Par ce placard il étoit ordonné ſur de certaines peines que tous les Capitaines ſe pourvoieroient de biére, d'eau & de bois à brûler pour ſept ſemaines, & de toutes ſortes de vivres pour ſubſiſter trois mois, ſans en envoier chercher aux dunes. De plus il fut donné des ordres pour faire encore porter à toute l'armée de l'eau, de la biére & du bois à brûler pour ſix autres ſemaines, avec quantité de vivres & de toutes ſortes de munitions ; comme auſſi des juſtaucorps, des botines, des ſouliers, des chemiſes & des couvertures ; & encore des rafraîchiſſemens de choux, de carottes, de navets, de prunes, de pommes, d'oignons, & d'autres choſes ſemblables. Il fut en même tems marqué ſur quelles eſpéces de galiotes ſeroient tranſportées toutes ces munitions ; comment la biére devoit être braſſée pour durer longtems ; de quelle maniére & en quel ordre les tonneaux devoient être arrimés, la biére par-devant & l'eau par-derriére, afin que ſans encombrement on pût toujours prendre de l'une & de l'autre comme on voudroit. Il fut réglé à quelles conditions les Capitaines qui tomberoient dans la diſette de vivres en ſeroient pourvus, ſavoir en paiant une amende de leur part pour leur négli-

Les priéres publiques de toutes les ſemaines ſont changées en un jour de jeûne & de priéres générales chaque mois.

† 31. *Decemb.*

Placard, tendant à bien pourvoir l'armée navale.

Voi le grand Régître des placards. 3. *partie p.* 219. & *Aitzéma* XLV. 509.

négligence, & en tenant un régître de ce qui leur ſeroit fourni. Outre cela il fut arrêté comment après l'écoulement des trois mois on feroit porter de nouvelles munitions à l'armée devant le Wielingen ou dans le port; quelle quantité d'ancres & de cordages les Colléges de l'Amirauté feroient embarquer pour leurs vaiſſeaux reſpectifs; avec ordre à chacun des Colléges d'être toujours bien munis d'ancres, de cables, de mâts, de mâts de hune, & de ſemblables aparaux, afin de pouvoir promtement rétablir les vaiſſeaux qui viendroient à être deſemparés. On jugea auſſi qu'il étoit à propos que les Capitaines euſſent de l'argent à leur bord, afin qu'en cas de beſoin ils puſſent faire promtement acheter hors du païs ce qui leur manqueroit; & l'on ordonna que pour ôter les ordures & éviter la puanteur & l'infection, les ſoldats & les matelots s'aſſiſteroient les uns les autres lors qu'ils ſeroient malades: que tous les jours; ou au moins trois fois par ſemaine, on laveroit & on balieroit les vaiſſeaux; qu'on y jetteroit quelquefois du vinaigre, qu'on y feroit brûler du genévre, & que par précaution on ſe ſerviroit des moiens qu'on a coutume d'emploier pour chaſſer le mauvais air. Peu de tems auparavant les Etats de Hollande avoient réſolu de lever un régiment de ſoldats mariniers, après avoir entendu les ſentimens du Lieutenant Amiral Ruiter ſur ce ſujet. Ce régiment devoit être compoſé de dix-neuf compagnies, & de gens déja expérimentés, qui euſſent aſſiſté à quelques expéditions maritimes. On les deſtinoit au ſervice de mer ſur les navires de l'armée, & non ſeulement à y travailler à la manœuvre, mais encore à ſervir ſur terre dans l'ocaſion. Au lieu de mouſquets à méche, qui ne ſont pas commodes ſur mer, ils devoient être armés de fuſils. Guillaume Joſef van Gent, Lieutenant Colonel du régiment Vallon, & Commandeur de Helvoetſluis, fut choiſi pour en être le Colonel; * François Palm, Capitaine & Commandeur du Fort de la grande Warande proche de Breda, en fut fait L. Colonel; le Comte Jean Belgicus de Hoorn, en fut le Major; & Jean de Witte, gendre du Lieutenant Amiral Ruiter, fut un des Capitaines, avec Reinier Pauw, Jean de Pois, Hugues van Aſſendelf, Ernſt Knopper, Girard Krabbet, Jean Sixty, Henri-Antoine van Niſpen, Corneille de Wit, François Brouwers, Henri van Padberg, Corneille Dedel, Corneille Pompe, Adrien Gieſſen, Simon van Panhuiſen, & Alexandre Henioſſa. La Compagnie Colonelle devoit être de 170. hommes, & chacune des autres de 120.

1665.

On veut lever un régiment de ſoldats.

Les Commandans de ce régiment * 18. *Decemb.*

Peu de jours après que l'armée navale fut rentrée, les Etats Généraux permirent à tous les Armateurs particuliers d'aller en courſe pendant les quatre premiers mois ſuivans, c'eſt-à-dire juſqu'à la fin de Février de l'An où l'on alloit entrer, pour tâcher de faire des priſes ſur l'ennemi, à la charge de donner caution de ſe rendre dans les ports de l'Etat avant la fin de Février, & ſur peine, en cas de deſobéiſſance, d'être conſidérés comme des pirates. Ils acordérent auſſi la liberté de la navigation en Norvègue & dans la mer Baltique pour un voiage ſeulement, à la charge néanmoins & ſous caution de revenir au plutôt ſans faire route ailleurs, & de ne pas décharger pour une partie de la charge; & ſur tout à condition de ne paſſer point en d'autres climats. Mais la navigation en Groenlandt, la pêche dans les mers de ce païs-là & d'alentour, & le tranſport de l'équipage & de toutes les autres choſes néceſſaires pour la pêche de la baleine, furent très-ſévérement défendus à tous les Habitans des P. V. par placard du 16. de Décembre pour la ſaiſon prochaine, & pour toute l'année 1666. ſur peine de confiſcation des vaiſſeaux & de ce qui ſe trouveroit à leur bord. Cette obligation où étoient les Câpres de rentrer avant la fin de Février, & d'en donner caution; cette gêne où l'on tenoit ceux qui négocioient en Norvègue & dans la mer Baltique, de n'ozer y faire qu'un voiage; & cette défenſe de la navigation en Groenlandt & de la pêche, étoient fondées ſur des raiſons fortes & importantes. On ſavoit qu'au printems on auroit beſoin de matelots pour les navires de guerre, d'autant plus qu'en Angleterre on avoit refuſé de mettre à rançon les priſonniers Hollandois. Cependant on ne leur y fourniſſoit qu'un ſou par jour, ou du pain & de l'eau, & l'on avoit même oüi dire au Roi, *qu'il vouloit ſe décharger de leur entretien*, pour en faire par ce moien tomber tous les frais ſur l'Etat. L'Ambaſſadeur des P. V. eut beau remontrer à ce Monarque & au Duc d'Yorc, que ce procédé étoit contre toutes les pratiques de la guerre: qu'il ne ſe trouvoit point d'exemple non-ſeulement qu'entre les Chrétiens, & qui plus eſt entre des Réformés, mais même entre les Païens, on eût refuſé les alimens aux priſonniers, & que par conſéquent on les eût laiſſé périr de faim: qu'on étoit prêt ſelon l'ancienne pratique.

Il eſt permis aux Câpres d'aller en courſe & de demeurer quatre mois en mer. 11. *Novemb.*

La navigation en Norvègue & dans la mer Baltique eſt permiſe pour un voiage. 11. *Novemb.*

La navigation en Groenlandt eſt défenduë pour toute l'année ſuivante.

Voi le grand Régître des placards 3 part. p. 296.

On refuſe en Angleterre de mettre les priſonniers à rançon, & on les traite durement.

Voi Aitzéma. XLV. 394, 395, 396 505, 506. 385, 388, 351. XLVI. 851.

1665. tique de les échanger en partie homme pour homme, & de paier la rançon de ce qu'il en resteroit. Mais le Roi avoit répondu, *qu'il n'avoit garde d'entendre à un échange général, ni d'accepter la rançon; qu'il savoit trop quel besoin on avoit de matelots en Hollande, & combien ils y étoient rares.* Cependant il y en eut plusieurs qui moururent de faim & des autres miséres où ils furent réduits, ou bien de la peste; car ils étoient resserrés en des lieux fort étroits, & un si grand nombre ensemble, qu'ils s'infectoient les uns les autres. Cela n'empêcha pas la Hollande & les autres Provinces maritimes |, de traiter humainement les prisonniers Anglois. On leur donna les alimens ordinaires & bien conditionnés: il n'y eut aucun endroit où on ne leur fournit six sous par jour, & il y eut des lieux où ils en reçurent jusqu'à sept. On les mit dans des chambres assés commodes, où pendant la guerre contre l'Espagne on avoit acoutumé de mettre un beaucoup plus grand nombre d'Espagnols, & même la moitié plus. C'est ainsi que les Hollandois tâchérent de surmonter leurs ennemis non-seulement par la force des armes, mais encore en actes de charité. D'ailleurs les Etats de Hollande prétendoient qu'il n'y avoit point de raison de refuser un échange général sous prétexte de l'inégalité du nombre. Ils disoient même qu'en Angleterre on devoit se trouver d'autant plus obligé d'y donner les mains, que non-seulement il y avoit eu plusieurs Câpres particuliers de Hollande, mais aussi des navires de guerre, & sur tout le Lieutenant Amiral Ruiter en sa derniére expédition de la Guinée & des Antilles, qui aiant pris un grand nombre de mariniers, les avoient bien traités, les avoient relâchés, & avoient encore fourni à la plupart des bâtimens & des vivres pour se retirer. Que si le nombre de ceux envers lesquels on en avoit usé de la sorte, étoit comparé avec celui des prisonniers Hollandois qu'on retenoit en Angleterre, il n'y avoit pas de doute, que le premier se trouveroit être plus grand que l'autre, ou au moins l'égaler. Au reste quoi qu'on ne voulût point entendre parler de relâcher ces malhûreux prisonniers, ni par échange ni par paiement de rançon, il ne laissa pas toutefois de s'en sauver quelques-uns. Il y en eut qui forcérent leurs prisons; d'autres échapérent par adresse; & d'autres enfin furent échangés sous main avec des Anglois prisonniers en Hollande, qui par leurs amis en obtenoient du Roi une permission secrète. Il se trouva donc à Douvres vers la mi-Octobre près de 130. matelots Hollandois; & il y eut aussi en ce lieu-là des gens charitables qui leur marquérent beaucoup de compassion, & qui les assistérent avec une grande humanité. Le Capitaine Pierre Klaasz. Wynberg qui avoit été pris au mois de Septembre avec son vaisseau *Oüest-friſe*, & qui à la sollicitation de son généreux vainqueur le Capitaine Gay Anglois, avoit été élargi sur sa parole, aiant seulement la ville pour prison, fit servir au soulagement de ses misérables compatriotes la liberté que le Ciel lui avoit acordée. Il ne manqua pas d'emploier tous ses soins & son crédit pour les faire embarquer les uns après les autres sur chaque bâtiment qui passoit en Flandres, afin que de là ils pussent se rendre en leur païs. Cependant il fallut que la plus grande partie demeurât dans la misére d'une si dure prison, n'aiant d'autre recours qu'à des souhaits ardens de voir changer l'état des afaires; ou qu'à atendre que le Ciel fût plus favorable aux armes des P. V. desquelles après Dieu dépendoit leur délivrance.

Délivrance de quelques-uns des prisonniers Hollandois.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE NEUVIEME.

L'Année 1666. dans laquelle j'entre à préſent, fut remarquable par la célébre victoire que les Hollandois remportérent ſous le commandement du Lieutenant Amiral Ruiter. Il eſt vrai que cette victoire fut ſuivie de quelques accidens funeſtes ; mais ils ne ſervirent qu'à rehauſſer la gloire du Lieutenant Amiral autant & plus que n'avoit fait le gain même de la bataille. On travailla donc de bonne heure à l'équipement de l'armée navale. Le 9. de Janvier & le 13. de Fèv. ſuivant, il fut réſolu dans l'Aſſemblée des Etats Généraux de donner de nouveaux ordres à Ruiter, afin qu'il ſollicitât les Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüeſt-friſe, d'emploier toute la diligence & tous le ſoins poſſibles à faire avancer jour & nuit l'armement des navires de guerre qu'on avoit deſſein de mettre en mer ſous le pavillon des Etats ; & celui des douze autres qui étoient deſtinés pour la Méditerranée. Les mêmes ordres qui avoient été auſſi donnés auparavant aux Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries pour hâter l'armement des eſcadres de Zélande & de Friſe, leur furent pareillement réïtérés. En ce tems-là * le Lieutenant Amiral Tromp requit les Etats de Hollande que ſa Commiſſion de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe pût être changée en celle de Lieutenant Amiral ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam. Avant que de répondre ſa Requête les Etats voulurent oüir les deux Colléges ſur ce ſujet, & les aiant entendus ils lui acordérent ſa demande†. Ainſi il fut établi Lieutenant Amiral ſous le Collége d'Amſterdam. Enſuite ‡ ils élurent à ſa place le Vice-amiral Aart van Nès pour Lieutenant Amiral de la Meuſe, le Contre-amiral Jean de Liefde pour Vice-amiral, & le Capitaine Jean van Nès pour Contre-amiral. Au reſte comme on avoit beſoin de matelots afin de rendre complets les équipages des vaiſſeaux qui compoſoient l'armée navale, les Etats Généraux avoient fait défenſes par placard du 1. de Fèvrier à tous vaiſſeaux marchands portans voiles quarrées, de mettre à la mer ſur peine de confiſcation du vaiſſeau & de toute la charge, & à tous autres bâtimens de ſortir pour la grande ou pour la petite pêche, ſur les mêmes peines. On renouvella en même tems & on confirma les défenſes précédentes de la navigation en Groenlandt, par un nouveau placard*, dans lequel les Etats déclaroient avoir pris une Réſolution ferme, irrévocable, & ſans qu'on y dût eſpérer aucune ſorte de changement, de ne permettre point cette navigation, même lors que l'armée navale ſeroit en mer ; mais qu'elle demeureroit abſolument interdite pour toute l'année. Les Etats de Hollande écrivirent alors au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, qu'ils étoient informés de bonne part, qu'il y avoit deux Capitaines, dont ils marquoient les noms, qui n'avoient ni aſsès de valeur ni aſsès de conduite pour ozer dans la conjoncture préſente leur confier le commandement d'un navire de guerre. Ainſi ils donnérent charge aux Conſeillers de mettre ordre à ce que ces deux Oficiers n'obtinſſent point d'emploi pour la campagne prochaine, & de propoſer à L. H. P. d'autres perſonnes d'expérience & de capacité, nommant entr'autres le

1666. Préparatifs pour l'armement de mer.

Ordres donnés au L. Amiral Ruiter de le hâter.

* 22. *Janv.* Le L. Amiral Tromp change, & paſſe ſous le Collége d'Amſterdam

† 6. *Fèvrier.*

‡ 24. *Fèvrier.* Il eſt defendu aux vaiſſ. mar. & aux bâtimens de la pêche de mettre en mer.

* 27. *Fèvrier.*

1666. le Maître Ruth Maximilien, qui l'année précédente avoit fait voir devant Berg des preuves sufisantes de son courage & de sa conduite*. L'intention des Etats sur ce point fut suivie, & eut son éfet. Ils arrêtérent aussi qu'on travailleroit incessamment à construire encore douze nouveaux navires de guerre du premier rang, afin d'être toujours en état de remplacer la perte de ceux qui l'été suivant pourroient périr ou dans un combat, ou par l'orage, ou par quelque autre accident. Outre cela ils enjoignirent aux Colléges de l'Amirauté de chercher des Lamaneurs experts, qui eussent une pafaite connoissance des côtes de l'Angleterre, aussi-bien que du fond des riviéres, des havres & des passes, & particuliérement de celles qui sont entre les bancs de Harwich & par le derriére; & encore du Konings-diep; & d'en mettre au moins un sur chaque vaisseau. Comme on eut alors nouvelles qu'un certain nombre de navires de guerre Anglois avoit fait voiles vers l'Elbe pour en ramener des vaisseaux marchands, il fut pris au mois de Mars † une Résolution secrète d'envoier de ce côté-là sous le commandement de Ruiter, ou de quelqu'un des autres Oficiers Généraux, trente ou trente-six navires de ceux que se trouveroient le plutôt prêts, avec quelques brulots, pour s'opofer au passage des Anglois, & tâcher de les détruire à leur retour: mais ce projet n'eut point de suites. En ce tems-là le rendévous de l'armée fut marqué au Texel, après que sur ce sujet on eut pris l'avis de Ruiter, des autres Oficiers Généraux, & des Députés des Colléges de l'Amirauté. Le 11. d'Avril Ruiter qui montoit le grand Amiral *les Sept Provinces*, sortit de Goerée avec neuf autres navires guerre. Cet Amiral étoit l'un des grands vaisseaux qui avoient été construits l'année précédente par ordre des Etats. Il étoit d'un très-beau gabarit, & parfaitement bon voilier, aiant de l'étrave à l'étambord la longueur de 163. piés mesure d'Amsterdam; 43. piés de bau; 16. piés & demi de creux; sept piés & demi de hauteur des gaillards; & étant monté de 80. piéces de canon & de 475. hommes d'équipage.

* *Voi Aitzéma* XLV. 481.

On hâte la construction de 24. vaisseaux du premier rang. 24. *Février.*

On prend au service des Lamaneurs experts qui connoissent les côtes d'Angleterre. 24. *Février.*

† 13. *Mars.*

Rendévous de l'armée au Texel.

Cependant comme par l'entremise de quelques Princes la paix avoit été concluë le 18. d'Avril avec l'Evêque de Munster ‡, qui avoit fait beaucoup de desordres dans l'Overissel, dans les Ommelandes, & dans les païs circonvoisins *, les Etats se trouvérent mois génés, ils eurent plus de facilité à soutenir la guerre contre les Anglois. Ensuite on renvoia quelques troupes auxiliaires, qu'on avoit fait venir de France pour opofer à l'Evêque †. Peu de tems auparavant L. Hautes Puissances avoient fait une nouvelle alliance avec le Roi de Danemarc qui étoit fort préjudiciable à l'Angleterre ‡. Au regard de la France, Elles avoient fait longtems solliciter le Roi par le Sieur van Beuningen leur Ambassadeur, afin que suivant le Traité d'alliance fait l'an 1662. entre † ce Monarque & les Provinces Unies il leur donnât secours contre les Anglois comme premiers infracteurs de la paix. Mais enfin il s'étoit ouvert sur ce sujet, & avoit promis que sans différer davantage il prendroit parti contre l'Angleterre, & pour cet éfet il fit faire une déclaration de guerre dans les formes. Ensuite il mit une armée navale en mer sous le commandement du Duc de Beaufort, & l'on espéra qu'elle se joindroit à celle de Hollande: mais on se repaissoit d'une vaine espérance. Au reste le succès de la guerre n'en fut que plus glorieux pour l'Etat des P. V. lequel en aiant soutenu seul tout le faix, & l'aiant hûreusement terminée sans le secours des François ne fut point obligé de partager avec les Etrangers l'honneur de sa défence. Mais en ce tems-là, où l'on étoit encore persuadé que leur armée navale se joindroit à celle des P. V. les Etats de Hollande tinrent conseil au sujet de cette jonction & de la maniére dont elle se pourroit faire, avec l'ordre qu'il y faudroit tenir. On éxamina les Actes qui contenoient ce qui s'étoit passé dans les tems précédens en de parcilles ocasions: on oüit le L. Amiral Ruiter & les Députés des Amirautés de Hollande pour prendre leurs avis; & après avoit tout considéré il fut conclu que ce seroient les Etats Généraux, qui traiteroient de cette afaire avec le Comte d'Estrades, Ambassadeur de France. Qu'on tâcheroit de convenir ensemble, que lors que l'armée navale du Roi seroit jointe avec celle des Etats, les opérations de toutes les deux seroient dirigées de concert par les deux Amiraux, & que cela étant ainsi réglé, ils se feroient assister de quelques-uns des principaux & des plus expérimentés Oficiers Généraux de l'une & de l'autre. Que ce qui auroit été arrêté dans ce Conseil, seroit déclaré par chacun des deux Amiraux aux Commandans & Capitaines étans sous lui, qui seroient obligés de faire ponctuellement observer sur leurs

‡ *Voi Aitzéma.* XLVI. 1023.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 517-526. 645. 653. XLVI. 775.

† *Voi Aitzéma.* XLVI. 818. 933. 936. 937.

‡ *Voi Aitzéma* XLVI. 888-900.

† *Voi Aitzema.* XLII. 863.

Le Roi de France déclare la guerre aux Anglois. 26. *Janvier.* *Aitzéma* XLVI. 911. 912. 913.

Délibération sur la maniére dont se devoit faire la jonction de l'armée de France avec celle des P. V.

Résolution prise sur ce sujet.

leurs vaiſſeaux les ordres qui leur auroient été donnés. Qu'à l'égard du point d'hon- 1666.
neur & de la préſéance, on déféreroit à l'Amiral du Roïaume; ce qu'éxigeoient & la dignité Roïale & les égards qu'on devoit avoir pour un ſi puiſſant & ſi conſidérable Allié qu'étoit le Roi de France. Que par conſéquent les conférences des Amiraux enſemble, & avec les autres Oficiers Généraux, lors qu'il en ſeroit beſoin, ſe tiendroient au bord de l'Amiral de France. Que pendant la route les ſignaux pour changer de bord, pour jetter l'ancre, ou pour la lever, & autres ſemblables, ſe feroient d'abord par le même Amiral, qui ſeroit puis après ſuivi de celui de l'armée des Etats. Que ſi de la part de la France il étoit fortement inſiſté ſur la forme preſcrite par le douziême point du Traité de l'année 1635. en cas de jonction de quelques navires de guerre reſpectifs; lequel point avoit été depuis peu répété en ſubſtance dans les articles arrêtés le 11. du mois de Février dernier entre le Roi de Danemarc & l'Etat; en ce cas il faudroit à toute extrémité, ſuivre ce qui étoit contenu* dans les mêmes articles nouvellement conclus avec le Danemarc, ſans pouſſer en aucune maniére les choſes plus loin, ni les étendre davantage. Pour ce qui concernoit la demande faite par la France, que le Duc de Beaufort pût avoir à ſon bord un des plus expérimentés Oficiers de Hollande, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, il fut jugé à propos de l'acorder en cas de jonction des deux armées, & le Contre-amiral Sweers fut déſigné pour cet éfet. D'ailleurs on fut d'avis de laiſſer à la conduite des deux Amiraux tout ce qui concernoit l'ordre & l'éxécution, tant dans le combat & dans la pourſuite de l'ennemi, que dans la retraite, ou dans les autres circonſtances qui pourroient s'ofrir, ſans leur preſcrire deſormais à cet égard aucuns ordres, ni formes pour agir. En éfet dans l'éxécution de ces ordres où il faut ſe tenir ataché, il ſurvient ſouvent des difficultés imprévuës auxquelles on n'a pas la liberté de pourvoir, & qui deviennent par ce moien très-préjudiciables aux interêts du Public. On peut aiſément inférer de cette Réſolution des Etats de Hollande combien il y avoit de réflexions à faire ſur cet important article de la jonction des deux armées navales, & combien il étoit à propos de prendre garde à ce qui s'y paſſeroit. Mais toutes ces conſidérations des Etats de la Province de Hollande, ni ce qui fût enſuite réſolu par les Etats Généraux ſuivant leurs vûës, tout cela n'eut point de lieu, puis que l'armée de France ne fit aucun mouvement pour joindre celle des P. V. Auſſi L. H. P. ne ſe repoſoient-Elles pas ſur ce prétendu ſecours: Elles ne laiſſoient pas de pourvoir en particulier à la ſureté de l'Etat, & de donner tous les ordres néceſſaires, afin que leur armée remît inceſſamment à la mer. Le Lieutenant Amiral Ruiter aiant fait voiles avec l'eſcadre de la Meuſe, ainſi qu'il a été dit, arriva le 12. d'Avril au Texel, & moüilla enſuite devant le Nieuwediep, où il trouva 23. navires d'Amſterdam & deux de Northollande déja aſſemblés, lequel nombre augmenta bientôt, juſqu'à celui de 43. parce que de jour à autre on y voioit arriver des vaiſſeaux. Le 6. du Mois, on prit dans l'Aſſemblée des Etat Généraux la Réſolution ſuivante, touchant le commandement de l'armée navale avec tout ce qui en dépendoit.

* *Voi Aitzéma.* XLVI. 899.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Uuies

Le Jeudi 6. de Mai, 1666.

Réſolution priſe par les Etats Généraux touchant le commandement de l'armée navale & ce qui en dépend.

L'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu que Michel Adrianſz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandera en chef l'armée navale pendant la prochaine campagne, lequel ſera tenu de ſe préſenter, devant les Sieurs Députés de L. H. P. étant préſentement au Texel, & qui ſont ſpécialement autoriſés par ces préſentes à cet éfet; & de prêter le ſerment de s'aquiter fidèlement de ſa Charge, & d'éxécuter ponctuellement les ordres qui lui ont été deja donnés par L. H. P. & ceux qui lui ſeront encore donnés ci-après. Que le même ſerment ſera auſſi prêté devant les-dits Sieurs Députés par les autres Oficiers Généraux, ſavoir Corneille Evertſz. L. Amiral de Zélande, le L. Amiral Aart van Nès, le L. Amiral Corneille Tromp, le L. Amiral Meppel; Tierk Hiddes L. Amiral de Friſe; les V. Amiraux de Liefde, van der Hulſt, Bankert, Schram, & Koenders; & les Contre-amiraux Jean van Nès, Sweers, Corneille Evertſz. le jeune, Stachouwer & Bruinsvelt. Que ſi le L. Amiral Ruiter venoit à manquer, ou bien que par maladie ou par quelque autre accident il fût mis hors d'état de commander l'armée, en ce cas le L. Amiral van

1666. *Nès prendra ſa place, & commandera en chef ladite armée navale; & en cas de mort, maladie, ou abſence du-dit van Nès, le Lieutenant Amiral Tromp lui ſuccédera. Que le Lieutenant Amiral Ruiter, & les autres Oficiers Généraux reſpectivement donneront ordre aux Oficiers qui ſeront ſous eux, que ſi la mort de l'un ou de pluſieurs d'entre eux ſurvenoit pendant le combat & que les deux armées ſeront en action, on ne puiſſe avoir aucune connoiſſance d'un accident ſi funeſte, ni remarquer aucun changement dans la conduite des afaires : mais que tout demeure dans le même état qu'auparavant, juſques-à-ce que les armées ſe ſoient ſéparées & qu'elles aient changé de cours reſpectivement, ou que quelque autre ocaſion permette qu'il en ſoit donné connoiſſance aux Oficiers Généraux qui devront ſuccéder, pour les fins dont il a été déja fait mention. Et ſera la préſente Réſolution de L. H. P. envoiée au ſus-dit Lieutenant Amiral Ruiter pour lui ſervir d'inſtruction, comme auſſi aux ſus-dits Sieurs Députés de L. H. P. au Texel pour recevoir ſon ſerment, & pour en déclarer le contenu au Conſeil de guerre.*

E. VAN NYEVEEN. vt.

Collationné au Régître, s'eſt trouvé conforme.

N. RUYSCH.

L'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange & pluſieurs autres grands Seigneurs vont viſiter l'armée navale. *16. Mai.*

Vers la mi-Mai l'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange, les Princes de Holſtein & d'Anhalt, le Prince Maurice de Naſſau; les Comte de Solms, de Dhona & de Hoorn; les Sieurs de Bréderode & van Gent avec quantité d'autres Seigneurs voulurent aller au Texel, afin de voir l'armée navale. Ils s'embarquérent en deux yachts avec les Députés de L. H. P. qui étoient là pour hâter la ſortie des vaiſſeaux, & ils paſſérent tous au bord du Lieutenant Amiral Ruiter, qui fit monter les matelots aux haubans & ſur les vergues, pour manœuvrer, comme s'il eût été beſoin de ferler les voiles; & il les fit deſcendre enſuite chacun à ſon canon pour le haler à bord; à quoi tous ces Princes & autres Seigneurs prirent beaucoup de plaiſir. Enſuite ils paſſérent auſſi ſur les vaiſſeaux des Lieutenans Amiraux van Nès & Tromp. On ne manqua pas de leur faire des ſalves de tous les navires, car leur venuë avoit cauſé beaucoup de joie aux équipages, & la préſence du Prince d'Orange, qui fut reçu avec de grandes aclamations, leur en étoit un ſujet tout particulier. Les matelots pouſſérent des cris qui retentiſſoient par tout, & l'on n'entendoit autre choſe que, *Vive le Prince d'Orange, Vive le Prince d'Orange.* Il fut fait préſent de quinze tonnes de groſſe biére à chaque équipage des Amiraux. Toute cette illuſtre compagnie étant ſur le ſoir retournée à terre au Helder, revint le lendemain de bonne heure à la rade, où l'on viſita le navire du Capitaine van der Zaan, puis après ceux des Vice-amiraux de Liefde & van der Hulſt, & de Guillaume Joſef van Gent Colonel des ſoldats.

Grande afection pour le Prince d'Orange.

L'Electeur, le Prince d'Orange & les autres Princes & Seigneurs ſont régalés au bord de Ruiter.

A midi ils ſe rendirent avec les Députés des Etats, ceux des Amirautés & les Oficiers Généraux de l'armée, au bord du Lieutenant Amiral Général Ruiter qui leur donna à dîner, & les régala fort bien. La joie fut l'ame de ce repas, & il n'y eut perſonne qui ne marquât un air ſatisfait. Tous les vaiſſeaux arborérent tout ce qu'ils avoient de pavillons; & cela faiſoit un bel objet. Après-dîner Ruiter fit faire un combat feint entre les deux yachts ou petites frégates des Cap. Pierre Wynberg & Dirk de Munnik, nommées *Zwol* & *le Cerf*. Elles arrivérent l'une ſur l'autre, & s'envoiérent en paſſant toutes leurs bordées avec de la poudre ſeulement. Ce ſpectacle parut aux Princes beaucoup plus divertiſſant que celui qu'ils eurent de la témérité d'un matelot, qui montant au pavillon du grand perroques ſe mit la tête en bas ſur la pomme du bâton, & tint ſes deux piés en l'air; poſture qu'on ne pouvoit regarder ſans éfroi; puis après il deſcendit comme il avoit monté, & ſans qu'il lui fût arrivé aucun accident. Sur le ſoir la compagnie s'en retourna au Helder ſuivie de tous les canots des navires de guerre. Il fut fait* préſent de cent ducatons † à l'équipage de Ruiter au nom de l'Electeur, & lors qu'on deſcendit à terre les autres Seigneurs jettérent à la gaſpille au milieu des matelots quantité de piéces d'or & d'argent. Le 1. de Juin & les jours ſuivans la plus grande partie de l'armée ſortit du Texel par des vents différens. Le 2. il y eut quatorze navires de Zélande, commandés par le Lieutenant Amiral Corneille Evertſz. qui ſe rendirent ſous le pavillon en mer. Le 4. le Lieutenant Amiral Meppel s'éleva

Hardieſſe ſurprenante d'un matelot.

† *un ducaton vaut 3. l. 3. ſou, monnoie de Hollande.*

L'armée ſort du Texel.

s'éleva par le Spanjaarts-gat, avec quelques vaiſſeaux de Northollande ; & le lende- 1666.
main le Lieutenant Amiral de Vries, avec ſix navires de la Province de Friſe, joignit auſſi l'armée. Le même jour qui étoit le 5. du Mois, elle ſe trouva compoſée de 85. navires de guerre & frégates : ſavoir dix navires cinq frégates, deux yachts & deux brulots de la Meuſe, montés tous enſemble de 806. piéces de canon, de 3368. matelots, & de 480. ſoldats : trente deux navires d'Amſterdam & de la Compagnie des Indes Orientales, quatre frégates de cette même ville, quatre brulots & deux yachts, montés tous enſemble de 1894. canons, de 8240. matelots, & de 1235. ſoldats : onze navires du Collége du Quartier du Nord, montés tous enſemble de 675. canons, de 3010. matelots, & de 40. ſoldats : neuf navires, quatre frégates, deux brulots, une quaîche & trois houcres, du Collége de l'Amirauté de Zélande, montés tous enſemble de 656. canons, & de 2906. matelots : dix navires & un brulot du Collége de l'Amirauté de Friſe, montés tous enſemble de 584. canons, de 2358. matelots, & de 272. ſoldats. Il demeura encore en Northollande cinq navires qui n'avoient pu mettre à la mer faute d'équipages, deux qui portoient chacun 36. piéces de canon, deux qui en portoient chacun 30, & un de 44. Il y en eut auſſi deux qui par la même raiſon demeurérent en Friſe auſſi-bien que *la Paix* à Rotterdam, qui portoit 40. piéces de canon. Ainſi toute l'armée qui ſe trouvoit alors en mer au nombre de plus de cent voiles, étoit montée de 4615. piéces de canon & de 21909. hommes d'équipage, tant matelots que ſoldats. Il eſt à remarquer qu'il y avoit quelques-uns des vaiſſeaux qui n'avoient pu rendre leurs équipages complets, ſuivant ce qui étoit porté par le rolle de montre ; mais ce defaut fut rempli en partie par les matelots ou par les ſoldats qu'on levoit encore tous les jours. On reçut en ce tems-là de Londres des nouvelles de l'armée Angloiſe, qui étoit dans la Tamiſe & ailleurs, prête à faire voiles ſous le commandement du Prince Robert & du Général Monc, Duc d'Albermale. Il fut envoié à Ruiter une liſte de 77. navires de guerre, outre les brulots & les quaîches, diſtribués en trois eſcadres, & chacune des eſcadres étoit ſous trois Oficiers Généraux, un Amiral, un Vice-amiral, & un Contre-amiral, dont voici les noms avec ceux des vaiſſeaux qu'ils montoient.

Nombre des vaiſſeaux dont elle eſt compoſée.

Nouvelles touchant les Anglois & leurs forces.

Oficiers Généraux de l'eſcadre rouge.

		canons.	hommes.	
Le Général Monc.	*Le Roïal Charles.*	82.	650.	Commandans de l'armée navale d'Angleterre.
Chriſtofle Mynnes.	*La Victoire.*	76.	450.	
Joſef Jordan.	*L'Arbre Roïal.*	76.	450.	

Oficiers Généraux de l'eſcadre blanche.

Géorge Aſkuë.	*Le Prince Roïal.*	92.	620.
Guillaume Barkley.	*Le Swiftſure.*	66.	380.
Jean Harman.	*Le Henri.*	70.	440.

Oficiers Généraux de l'eſcadre bleuë.

Thomas Allen.	*Le Roïal Jaques.*	82.	520.
Thomas Tiddyman.	*La Roïale Catérine.*	76.	450.
Jérémie Smith.	*Marie.*	56.	300.

La premiére eſcadre conſiſtoit en 26. navires, la ſeconde étoit de 27. & la troiſiéme de 25. Mais cette armée fut bien-tôt après conſidérablement renforcée. On vit même une autre liſte qui la faiſoit monter à 81. navires, & qui marquoit qu'elle étoit pourvûë de 4460. piéces de canon, & de 21805. hommes. Le 2. de Juin, les Sieurs Huigens, Penſionaire de Wit, van der Hoolk, & Gokkinga, Députés de L. H. P. mirent entre les mains de Ruiter, comme commandant en chef l'armée navale, l'Inſtruction ſuivante pour s'y conformer pendant la campagne, & après cela ils ſe ſéparérent de lui, priant Dieu pour ſa conſervation, & faiſant des vœux pour la proſpérité des armes de l'Etat.

Inſtruction pour le L. A. Ruiter. 2. Juin.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour le prompt armement de l'armée navale, & pour diriger ſes opérations, après avoir

1666. *avoir murement délibéré & pris avis du Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de l'armée, & des Députés des Colléges de l'Amirauté étant ici préſens, ont arrêté & réſolu, qu'auſſi-tôt que la ſuſ-dite armée ſera aſſemblée en mer, & diviſée en eſcadres, elle prendra ſon cours pour aller chercher l'armée ennemie autant que le vent pourra le permettre. Qu'à cet éfet, ſi l'on n'aprend point de ſes nouvelles on fera voiles vers la Tamiſe, vers les Dunes, ou vers quelqu'une des places voiſines, ſelon que le Lieutenant Amiral jugera être plus avantageux & plus facile à éxécuter par la connoiſſance qu'il pourra prendre alors de l'état des ennemis, & par l'ocaſion du vent. Que pour une inſtruction générale au L. Amiral, il doit ſavoir que l'intention de L. H. P. eſt, que dès qu'il ſe préſentera une ocaſion favorable, il ait à livrer le combat, tâchant, avec l'aide de Dieu, de ſe rendre maître des vaiſſeaux ennemis, de les détruire, ou de les chaſſer de la mer. Que s'il y a lieu & que les ocaſions s'en ofrent, l'armée navale des Etats ſe joindra à celle du Roi de France. Qu'à cette fin, dès que les Hollandois auront mis à la voile, le Lieutenant Amiral ne manquera pas d'envoier en diligence donner avis au Gouverneur de Calais & de ſon départ & de la route qu'il doit tenir, avec priére de le faire inceſſamment ſavoir au Roi ſon Maître, & à toutes autres perſonnes, ou dans tous les endroits que ſa Majeſté lui auroit ordonné ou fait ordonner de ſa part. Que pareillement il avertira le-dit Sieur Gouverneur de Calais, comme auſſi ſelon les occurrences ceux de Dunquerque, de Gravelines, ou de Boulogne, de ſon arrivée devant la Tamiſe, ou au Pas de Calais & de Douvres, ou aux Dunes, ou proche de ces côtes-là, les priant, comme ci-deſſus, de le faire ſavoir à la Cour. Que pour l'éxécution des intentions de L. H. P. ci-deſſus exprimées, il eſt autoriſé généralement à naviger, à s'arrêter, à agir, à entreprendre, & à faire tout ce qu'il jugera néceſſaire & utile pour le ſervice de l'Etat, mettant en pratique pour cet éfet & dans toutes les rencontres qui pourront ſurvenir, tout ce que ſon expérience dans la marine lui pourra ſuggérer, ainſi qu'il lui eſt ordonné par ces préſentes, & qu'on l'eſpére de lui. Fait à bord de l'Amiral* les Sept Provinces, *étant à l'ancre devant le Texel à une lieuë & demie du rivage le 2. de Juin* 1666.

G. VAN DER HOOLK. vt.

Per Ordonnance des Députés & Plénipotentiaires ſuſ-dits.

G. BORTH.

Peu de jours après Ruiter publia une Inſtruction générale, & la mit entre les mains de tous les Hauts Oficiers & des Capitaines pour la ſuivre. Voici ce qu'elle contenoit.

Inſtruction générale & ordre du L. Amiral Ruiter pour les Oficiers Généraux & les Capitaines de l'armée.

Inſtruction générale & ordre du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme commandant en chef l'armée navale des P. V. pour ſervir aux Lieutenans Amiraux reſpectifs, aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, & être ſuivie en cas de bataille ou de rencontre avec l'ennemi dans la préſente campagne.

I. *Premiérement les Lieutenans Amiraux Corneille Evertſz. & Tjerk Hiddeſz. de Vries, ſe tiendront toujours avec leur eſcadre à ſtribord de l'eſcadre des Lieutenans Amiraux Ruiter & van Nès; & les Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel à babord, lors qu'on navigera vent arriére.*

II. *Mais lors qu'on ira à la bouline l'eſcadre des ſuſ-dits L. Amiraux Evertſz. & de Vries, ſera de l'avant; l'eſcadre des L. Amiraux de Ruiter & van Nès ſera au milieu; & celle des L. Amiraux Tromp & Meppel ſera de l'arriére.*

III. *Si l'armée a l'ennemi au vent & qu'elle arrive pour l'ataquer, les L. Amiraux Evertſz & de Vries avec leurs eſcadres faiſant l'avantgarde, ſe ſuivront de près l'un l'autre, ſe mettant de l'avant au vent de celle des L. Amiraux Ruiter & van Nès, laquelle formera le corps de bataille; & les eſcadres des L. Amiraux Tromp & Meppel, qui compoſeront l'arriéregarde ſuivant auſſi de près, prendront poſte & ſe tiendront au vent & de l'arriére du corps de bataille s'il eſt poſſible.*

IV. *L'armée etant ainſi rangée & chaque eſcadre aiant pris ſon poſte pour entrer en action, chacun des Capitaines particuliers obſervera ſon Commandant, ſans éviter le moins du monde l'ennemi, ou arriver, ſi ce n'eſt par une extrême néceſſité; autrement ils ſeront punis de peine capitale.*

V. *Chacun des L. Amiraux diſtribuera inceſſamment ſon eſcadre en trois diviſions, l'une pour lui l'au-*

l'autre pour ſon Vice-amiral, & l'autre pour ſon Contre-amiral, ainſi que fera le L. Amiral Ruiter lui-même, afin d'aborder en bon ordre l'ennemi, ou que s'il vient à paroître ſubitement on ſe trouve toujours en poſture de ſe bien défendre. Chacun eſt pareillement averti de ſe tenir à une diſtance raiſonnable, pour n'être pas ſous le feu les uns des autres. 1666.

VI. *Chacun des Lieutenans Amiraux donnera ſes ordres dans ſon eſcadre touchant la maniére ſelon laquelle les brulots ſe devront régler. Ils ordonneront auſſi des frégates, pour prendre garde aux vaiſſeaux qui pourroient couler bas, ou être brûles, afin d'en ſauver les équipages.*

S'il arrive que l'ennemi ſoit ſous le vent & l'armée au vent à lui, elle fera tous ſes éforts pour tenir le vent; & ſi elle ſe trouve alors à babord de lui, l'avantgarde, ſavoir le Vice-amiral Bankert, ſe tiendra de l'avant ſous le vent du Lieutenant Amiral Corneille Evertſz. & le Contre-amiral Corneille Evertſz. le jeune ſe tiendra de l'arriére auſſi ſous le vent du même Lieutenant Amiral Evertſz. Le Vice-amiral Koenders, & le Contre-amiral Bruinsveldt garderont le même ordre à l'égard du Lieutenant Amiral Tierk Hideſz. de Vries.

VIII. *Le même ordre ſera encore gardé par le corps de bataille qui ſuivra. Le Lieutenant Amiral van Nès ſera de l'avant, ſous le vent du Lieutenant Amiral Général Ruiter; & le Vice-amiral de Liefde ſera de l'arriére, auſſi ſous le vent de lui, le Contre-amiral van Nès ſe tenant auprès de lui.*

IX. *Ils ſeront ſuivis de l'arriéregarde, dans laquelle le Vice-amiral van der Hulſt ſera de l'avant ſous le vent du Lieutenant Amiral Tromp, & le Contre-amiral Sweers ſera de l'arriére auſſi ſous le vent de lui. Le Vice-amiral Schram, & le Cont. Amiral Stachouwer garderont le même ordre à l'égard du Lieutenant Amiral Meppel. Que ſi l'ennemi étant ſous le vent, l'armée Hollandoiſe ſe trouve à ſtribord de la ſienne, les eſcadres ſe poſteront de la même maniére qu'il a été déja ordonné au cas qu'on ſe trouve à babord, avec ce ſeul changement, que ce ſera l'eſcadre des Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel qui aura alors l'avantgarde, & celle des Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries aura l'arriéregarde.*

X. *Lors que le Lieutenant Amiral Ruiter jugera à propos que la premiére eſcadre tombe ſur l'ennemi, il fera pavillon blanc au mât d'avant; & s'il veut que ſon eſcadre arrive auſſi ſur lui en même tems que la premiére, il fera mettre le pavillon ordinaire au perroquet de fougue. Mais ſi tout le gros de l'armée doit s'engager en même tems, il fera mettre encore un pavillon rouge au même perroquet au deſſous du pavillon ordinaire, qui ſervira de ſignal à chacun des vaiſſeaux de faire tous ſes éforts pour percer dans les ennemis & les aborder.*

XI. *Il eſt très-expreſſément ordonné qu'encore qu'on ne ſoit pas proche de l'ennemi, chacun ait à garder ſon rang en navigeant, & à demeurer, auprès du Commandant de la diviſion ſous laquelle il eſt rangé, à peine de 25. livres d'amende pour la premiére fois; de 50. livres pour la ſeconde fois; & d'être rigoureuſement puni en cas d'une troiſiéme récidive, à moins qu'on n'eût des raiſons valables & légitimes pour ſe diſculper.*

XII. *En entrant dans quelque paſſe, & lors qu'on en ſortira, les petits vaiſſeaux ſe tiendront à une diſtance raiſonnable des plus grands, & ſe mettront de l'arriére, afin que ceux-ci puiſſent entrer plus facilement; & s'ils viennent à toucher, les petits iront leur prêter ſecours. Ceux qui en uzeront autrement ſeront arbitrairement punis.*

XIII. *Les Oficiers Généraux détacheront chaque jour trois frégates d'entre les plus légéres à la voile, avec quelques galiotes, pour aller à la découverte, & s'il reçoivent des nouvelles par leur raport, ils en viendront inceſſamment donner connoiſſance au Lieutenant Amiral Général.*

XIV. *Les ſus-dites frégates venant à prendre des vaiſſeaux marchands qui ſoient déclarés de bonne priſe, le butin ſera partagé entre toute l'eſcadre ſous laquelle la frégate ou les frégates ſe trouveront rangées; & ſi le Ciel permet qu'elles s'emparent de quelque navire de guerre ou de pluſieurs, ils ſeront partagés entre les ſeuls vainqueurs & leurs équipages, auſſi-bien que le canon & les ſommes promiſes par L. H. P. pour recompenſe en pareil cas. Fait à bord de l'Amiral* les Sept Provinces, *étant à l'ancre à la grande rade du Texel le 4. de Juin* 1666.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

1666. Le même jour il fut encore arrêté de nouveau par le Lieutenant Amiral Ruiter, que ſi le feu & la fumée du combat empêchoient les autres Lieutenans Amiraux d'apercevoir ſes ſignaux, & qu'ils jugeaſſent qu'il fût avantageux de porter ſur l'ennemi, ils pourroient eux-mêmes faire le ſignal acoutumé en pareille ocaſion : à la charge néanmoins d'avoir toujours l'œil autant qu'il ſeroit poſſible, à ceux de l'Amiral Général ; de s'y conformer éxactement lors qu'ils pourroient les remarquer ; de tâcher de ne perdre point le pavillon de vûë ; & d'obſerver les autres Réglemens ci-deſſus en tous leurs points. Le 5. de Juin l'armée fut diviſée en trois eſcadres. La premiére commandée par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, qui portoit la flame au grand mât, étoit compoſée de vingt-huit navires de guerre & frégates, deux yachts d'avis, & trois brulots ; & avoit pour Oficiers Généraux après le L. Amiral Général, le L. Amiral Aart van Nès, le Vice-amiral de Liefde, le Contre-amiral Jean van Nès, & Guillaume Joſef van Gent, Colonel des ſoldats. La ſeconde eſcadre conduite par les Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries portoit la flame au mât d'avant, & étoit auſſi compoſée de vingt-huit navires de guerre & frégates, quatre yachts d'avis, & trois brulots: elle avoit pour Oficiers Généraux ſous eux les Vice-amiraux Bankert & Koenders, & les Contre-amiraux Evertſz. le jeune & Bruinsveldt. La troiſiéme commandée par les Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel, portoit la flame au mât d'artimon, & étoit compoſée de vingt-neuf navires de guerre & frégates, trois brulots, & quelques yachts : elle avoit pour Oficiers Généraux ſous eux, les Vice-amiraux van der Hulſt & Schram, & les Contre-amiraux Sweers & Stachouwer. Enſuite chacune des trois eſcadres fut diſtribuée par ordre de Ruiter en trois diviſions, afin que ce grand corps d'armée etant ainſi ſubdiviſé, il fût plus facile de donner le mouvement à tous ſes membres ſéparés, auſſi-bien que de les conduire & de les diriger. Les Commandans des trois diviſions de la premiére eſcadre furent ; le L. Amiral Général qui aiant ſous lui le Contre-amiral Jean van Nès, commandoit la premiére diviſion conſiſtant en onze navires & brulots ; le Lieutenant Amiral Aart van Nès, qui conduiſoit la ſeconde, conſiſtant auſſi en onze navires & brulots ; & le Vice-amiral de Liefde, qui avoit le commandement de la troiſiéme, laquelle conſiſtoit en pareil nombre de navires & de brulots. Au même tems il fut réglé à l'égard de chaque diviſion, quels ſeroient les Capitaines qui ſerviroient de ſeconds aux L. Amiraux, & aux autres Oficiers Généraux en cas de combat, & où ſe poſteroient les frégates, les yachts & les brulots. Ce fut auſſi à-peu-près en ce tems-là que Guillaume van den Velde, fameux deſſinateur de vaiſſeaux, ſe rendit à l'armée, dans l'intention d'aſſiſter au premier combat qui ſe donneroit, afin d'en repréſenter au naturel toutes les circonſtances ; & pour cet éfet un Maître de galiote le devoit mener tout autour des combatans, ou à l'endroit qu'il jugeroit le plus propre pour bien remarquer ce qu'il voudroit deſſiner. Mais il y eut quelques jeunes Seigneurs François qui s'y rendirent par des motifs bien différens, puis que c'étoit pour afronter courageuſement les périls, & pour donner des preuves de leur valeur. On y vit entr' autres Armand de Grammont, Comte de Guiche, fils d'Antoine Duc de Grammont, Maréchal de France, Gouverneur du Bearn & de Baïonne, & ſon Beaufrére Loüis Grimaldi, Prince de Monaco, qui furent reçus à bord du *Duivenvoorde*, monté par le Chevalier Oton de Treſlong ; & les Marquis de la Ferté, qui aiant été obligés de ſortir de France pour s'être trouvés à un certain combat, & étant pouſſés d'un pareil déſir de gloire, paſſérent par ordre du L. Amiral Général à bord du *Gelderlandt*, monté par le Comte Jean Belgicus de Hoorn. Dans ce même tems encore †, il fut arrêté par le L. Amiral Ruiter & par les autres Commandans, que s'il arrivoit qu'il y eût des vaiſſeaux ſi incommodés dans le combat, ou par la tempête, qu'ils ne fuſſent plus en état de tenir la mer, ſans toutefois avoir le tems ou l'ocaſion d'en donner connoiſſance aux Oficiers Généraux, on pourroit en ce cas faire entrer les vaiſſeaux avec les équipages dans le plus prochain port pour les ſauver, tant que l'armée ne ſeroit pas plus avancée vers le Sud ; mais que lors qu'elle auroit fait route de ce côté-là le rendévous ſeroit fixe au Wielingen. C'eſt ainſi que de jour à autre on faiſoit divers Réglemens pour prévenir tous les deſordres & pourvoir à toutes les difficultés, autant qu'il étoit poſſible à la prudence humaine, le L. Amiral Ruiter eſtimant que la moindre négligence dans le fait de la guerre, & ſur tout de la guerre maritime, tiroit quelquefois à des conſéquences très-fâcheuſes & fort préjudiciables.

Ruiter donne pouvoir aux autres L. Amiraux de faire des ſignaux en certaines ocaſions.

Diviſion de l'armée en 3. eſcadres.

La premiére ſous le L. Am. Général Ruiter.

5. Juin.

La ſeconde ſous les L. Amiraux Evertſz. & de Vries.

La troiſiéme ſous les L. Amiraux Tromp & Meppel.

Chaque eſcadre eſt diſtribuée en trois diviſions.

6. Juin.

Diviſions de l'eſcadre de Ruiter.

Le Comte de Guiche, le Prince de Monaco & d'autres Gentilshommes François viennent dans l'armée de Hollande.

8. Juin.

Rendévous pour les vaiſſeaux incommodés.

Après cela on ſe mit en état de faire route, d'autant plus qu'on avoit eu avis par

un

un Armateur de Zélande, que les Anglois étoient déja en mer, & qu'ils avoient été vûs le 3. de Juin à trois lieuës au large, par la hauteur de Harwich. Mais il n'étoit pas poſſible aux Hollandois de s'élever avec une armée ſi nombreuſe que par un vent favorable. Ainſi le vent ſe trouvant contraire, & le calme ſurvenant enſuite, on fut empêché pendant quelques jours d'éxécuter les ordres de l'Etat, & de s'aprocher des côtes d'Angleterre. Enfin néanmoins ſoit à la voile, ſoit en ſe laiſſant dériver à la marée, on ſe trouva le 10. de Juin à l'Oüeſt d'Oſtende, à-peu-près à cinq lieuës de terre. Le vent s'étant alors rangé au Nordeſt avec une beau frais on prit ſon cours vers le Pas de Calais, ou entre le Pas & le Nordforland, pour tâcher d'y joindre les Anglois & de leur livrer bataille. Ruiter détacha alors un yacht à Dunquerque, & y envoia des Lettres qu'il écrivoit au Sieur van Beuningen, Ambaſſadeur des P. V. en France, qui étoit alors à Paris, par leſquelles il l'informoit que l'armée de Hollande étoit proche du Pas de Calais & de Douvres, afin qu'il en fît donner avis au Duc de Beaufort, Amiral des forces navales de France qu'on atendoit. Le même jour il fit le ſignal à tous les Capitaines de venir à ſon bord, où il les exhorta, les pria & leur ordonna en peu de paroles & en homme de guerre, de combatre généreuſement, & de s'aquiter bien de leur devoir. Sa harangue remplie des caractéres de ſon amour pour ſa Patrie, étoit conçuë à-peu-près en ces termes. *Le tems s'aproche d'en venir aux mains avec l'ennemi, & le ſalut de l'Etat dépend du ſuccès de la bataille. Nous avons afaire à de fiers adverſaires, qui ſans aucun ſujet ſont animés à notre perte. Combatons donc vaillamment pour notre Patrie, pour notre liberté, pour nos Familles, pour nos Femmes, pour nos Enfans, & en général pour tout ce que nous avons de cher au monde. Tout l'Univers a préſentement les yeux ſur nous. Voici l'ocaſion d'éfacer par notre courage la honte de notre défaite de l'an paſſé : ſignalons tous pour cet éfet notre valeur en nous aquitant généreuſement de notre devoir. Comme nous ne devons pas craindre nos ennemis, ils ne ſont pas auſſi à mépriſer ; car ils ſont gens de marine & ſoldats : ainſi il s'agit de prendre une ferme réſolution de vaincre ou de mourir. Mais il faut eſpérer que le Ciel bénira la juſtice de notre cauſe, puis que nous ne combatons que par néceſſité, & pour obtenir la paix. D'ailleurs vous devés être aſſurés que la valeur ſera recompenſée, mais que la lâcheté ſera rigoureuſement punie, & qu'une infame mort atend les parjures qui auront voulu en éviter une glorieuſe. Que s'il faut encore vous animer par l'eſpérance du butin, c'eſt ici l'ocaſion d'en faire, auſſi-bien que d'aquérir de la gloire. Que chacun de vous penſe donc à ce que l'honneur éxige de lui & à ſatisfaire aux engagemens où il eſt avec l'Etat, & qu'il ſuive mon éxemple. Vous ſavés tous quels ſont les ordres que j'ai donnés, ſongés à les ſuivre & à faire bien votre devoir.* Tous les Oficiers Généraux & les Capitaines lui répondirent d'un air qui marquoit leur diſpoſition à lui obéir, & lui dirent *qu'ils étoient prêts de ſe ſacrifier pour leur Patrie* : ſurquoi il les remercia de leur bonne volonté, ajoûtant, *Jeſpére qu'en éfet vous donnerés des preuves de votre valeur* : & enſuite chacun plein d'un nouveau courage s'en retourna à ſon bord.

1666.

L'armée navale des P. V. tâche de s'aprocher des côtes d'Angleterre mais elle en eſt empêchée par le vent contraire & par le calme.

Elle arrive à l'Oüeſt d'Oſtende, & prend ſon cours vers le Pas-de Calais.

10. *Juin.*

Harangue de Ruiter aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de l'armée pour les animer au combat.

10. *Juin.*

Leur réponce.

On avoit réſolu de n'entrer point dans le Canal tant que le vent d'Eſt ſoufleroit, de peur qu'il n'y eût quelque vaiſſeau qui vint à être incommodé en ſes mâts ou en ſon gouvernail, & qui par ce moien ſe trouvât engagé le long des côtes de l'ennemi ; car ſur celles de France depuis Calais juſques au Havre-de-grace, il n'y avoit pas un port où l'on pût faire entrer un grand vaiſſeau. C'eſt pourquoi on vouloit tâcher de rencontrer les Anglois en pleine mer. La nuit ſuivante on tomba dans le calme, & le 11. de Juin le vent aiant changé & fraîchi au Sudoüeſt, on fut obligé de laiſſer tomber l'ancre dès le matin, parce qu'on avoit vent & marée contraires. Ce fut à ſept huit ou lieuës Eſtſudeſt de la côte d'Angleterre, entre Dunquerque & le Nordforlandt, pointe de cette grande iſle giſant entre le Canal & la Tamiſe. Comme l'armée étoit à l'ancre en ce lieu-là les gardes avancées aiant découvert les Anglois à neuf heures du matin, elles le firent connoître par un ſignal, à la vûë duquel chacun ſe prépara au combat. Quelques jours auparavant ils étoient allés moüiller aux Dunes, & ce jour-là, peut-être ſur l'avis de l'aproche des Hollandois, ils avoient pris le large. Vers les dix heures le *Gelderland*, monté par le Colonel van Gent, perdit ſon mât de miſéne & ſon beaupré, qui furent emportés par des coups de mer ; & ſa vergue de grand hunier ſe rompit à huit ou dix piés du bout. Ruiter ordonna que ce navire qui étoit un des principaux, & qui demeuroit ainſi deſemparé, fût remorqué dans le premier port ; & le Colonel van Gent paſſa au bord du

11. *Juin.*

L'armée vient entre Dunquerque & le Nordforland.

Les gardes avancees découvrent l'armée Angloiſe.

Le *Gelderland* deſemparé par des coups de mer, eſt renvoié dans un port.

1666. Capitaine Gotskens. Une heure après, c'eſt-à-dire ſur les onze heures, on vit l'armée d'Angleterre qui arrivoit ſur celle de Hollande. Le Général Monc la commandoit alors en chef, le Prince Robert s'en étant détaché avec quelques vaiſſeaux pour aller couper le Duc de Beaufort, qu'il prétendoit, ſur de faux avis, être en route afin de ſe venir joindre aux Hollandois. Comme Amiral il portoit le pavillon ordinaire d'Angleterre au grand mât & un rouge au mât d'avant, & quelquefois un pavillon auſſi d'Angleterre ou un pavillon de beaupré à l'artimon, pour faire des ſignaux. Chriſtofle Mynnes V. Amiral de cette eſcadre qui étoit l'eſcadre rouge, & Joſef Jordan Cont. Amiral outre leurs pavillons de commandement, avoient des enſeignes de poupe rouges & des flames rouges au grand mât. Les trois Oficiers Généraux de la ſeconde eſcadre, qui étoient l'Amiral Aſkuë, le Vice-amiral Barcley & le Contre-amiral Harman, portoient le pavillon blanc, tous les autres vaiſſeaux de cette eſcadre aiant auſſi des flames blanches au grand mât, & des enſeignes de poupe blanches. On ne vit point l'Amiral de l'eſcadre bleuë, mais ſeulement le Vice-amiral Smith, & le Contre-amiral ; Tiddyman, qui avoient des pavillons & des flames bleuës. On compta alors environ quatre-vingts voiles Angloiſes. Pour l'armée des Provinces Unies elle étoit forte de ſoixante & onze navires de ligne, treize frégates, neuf brulots & quelques yachts, ſuivant le nombre qui en a été déja ci-deſſus marqué, & qui n'étoit alors diminué que du *Gelderland*. Dès qu'on découvrit de loin les Anglois on fit la priére, le coq ſervit, & l'on diſpoſa enſuite toutes les autres choſes. Sur le midi le L. Amiral Général fit le ſignal de mettre à la voile; mais la mer étoit ſi haute, & l'on eut ſi peu de tems qu'on ne put retirer les ancres, & que tous les vaiſſeaux furent obligés de couper les cables, ou de les filer par le bout. Les deux armées étant ainſi ainſi ſous voiles portérent également le cap au Sud. Le vent étoit Oüeſtſudoüeſt, & par ce moien l'eſcadre des L. Amiraux Tromp & Meppel, qui devoit être à l'arriéregarde, fut à l'avantgarde. Le L. Amiral Tromp qui avoit été à l'ancre un peu au Sudoüeſt, & qui ſe trouvoit alors un peu de l'avant à babord du Général Ruiter, fut le premier avec une partie de ſes vaiſſeaux qui s'engagea après midi ou à une heure avec l'ennemi, & il en fut reçu très-rudement: mais dès ce commencement qui ne fut pas le moins chaud du combat, il fit paroître un courage intrépide. Il fut auſſi vaillamment ſoutenu des Oficiers Généraux Meppel, van der Hulſt, Schram, Sweers, Stachouwer, qui étoient avec lui, & des autres Oficiers & Capitaines. Auſſi-tôt on vit l'eſcadre du L. Amiral Général & du L. Amiral van Nès, s'avancer ſelon l'ordre qui avoit été preſcrit, & aller aux ennemis ; & dans cette ocaſion Ruiter ne manqua pas de donner comme à l'ordinaire des preuves de ſon courage & de ſa conduite. Tous les autres Oficiers Généraux & les Capitaines de ſon eſcadre ſuivirent ſon éxemple, & s'aquitérent généreuſement de leur devoir. Les Anglois qui avoient le vent des Hollandois n'en tirérent aucun avantage, parce que leurs vaiſſeaux faiſant faux côté, & panchant extraordinairement à babord par la force du vent, ils ne pouvoient faire joüer leurs bateries du premier pont, & il y en avoit beaucoup dont le canon, qu'on avoit de la peine à pointer comme il faut, plongeoit ſouvent dans l'eau. Au contraire les Hollandois ſe ſervoient de leurs bateries d'en-bas comme de celles d'enhaut, lors qu'en paſſant le long & à ſtribord des ennemis ils faiſoient leurs décharges au vent, & par ce moien ils les incommodoient extrémement. Comme on s'aperçut que l'avantage du vent étoit d'un ſi grand préjudice aux Anglois, on ne fit point d'éforts pour le leur gagner. Ce combat où la valeur éclata également des deux côtés, ne fut pas ſoutenu moins opiniâtrément d'une part que d'autre. Coup ſur coup on ſe prêtoit le côté, & pour s'éprouver en toutes maniéres on reviroit inceſſamment les uns ſur les autres, & on s'envoioit toutes ſes bordées en paſſant ; ce qui ne ſe faiſoit pas ſans abatre ſouvent mâts, voiles & hommes, & ſans que les vaiſſeaux fuſſent endommagés dans le bois. A quatre heures après midi on vit une frégate Angloiſe de l'eſcadre bleuë, portant, comme on pouvoit le conjecturer, à-peu-près 50. piéces de canon, qui dès que le L. Amiral Général fut paſſé, & qu'elle eut reçu ſa derniére bordée, coula à fond un peu à l'arriére de ſon vaiſſeau. D'abord l'eſcadre des L. Amiraux Evertſz. & de Vries ne put s'aprocher des ennemis, parce qu'ils étoient trop loin au vent. Mais après que les deux armées eurent ainſi vigoureuſement combatu, tenant toujours le même cours juſqu'à cinq heures après midi, les Anglois changérent de bord & revirérent au Nordoüeſt, ſe trouvant, ſelon les aparences, obligés de faire vent arriére, afin d'éviter les bancs de Flandre ; & ce fut alors qu'Evertſz. & de Vries entrérent en un rude combat avec eux. Ces redoutables ennemis donnérent des preuves de leur expérien-

L'armée d'Angleterre arrive ſur celle de Hollande.

Commencement du combat.

Les Anglois tiennent le vent, mais comme il eſt forcé il tourne à leur préjudice.

Une grande frégate Angloiſe eſt coulée bas. 11. *Juin.*

périence dans la marine & de leur grand cœur ; mais les Oficiers Hollandois n'en donnérent pas moins, & s'aquitérent merveilleuſement de leur devoir. Au moment que les Anglois changérent le bord, il y eut quelques-uns de leurs vaiſſeaux les plus avancés ſous le vent, qui étant ſi deſemparés qu'ils ne pouvoient ſuivre les autres, furent coupés par l'armée Hollandoiſe. Ce furent le *Swiftſure* ou *Swiftchire*, monté de 70. piéces de canon, la plupart de fonte, & de 380. hommes d'équipage, & commandé par le Chevalier Guillaume Barcley, Vice-amiral de l'eſcadre blanche; *le Fidèle George*, monté de 44. canons ; & le *Zevenwolden*, qui avoit été pris l'année précédente ſur les Hollandois, & qui étoit monté de 60. canons. Ces trois navires aiant été auſſi-tôt abordés le premier fut pris par le Capitaine Henri Adrianſz. le ſecond par le Cap. Jaques Andrieſz. Swart ; le troiſiéme par le Capitaine van der Zaan ; tous Capitaines ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam. Le Chevalier Barclei, qui s'étoit défendu juſqu'à l'extrémité contre ſon vainqueur Henri Adrianſz. voulant tâcher encore d'abatre quelques-uns de ſes ennemis, & refuſant de ſe rendre priſonnier, reçut un coup de piſtolet dans la gorge. Ainſi bleſſé il courut à la dunette, où ceux qui le ſuivirent le trouvérent mort les bras étendus ſur la table. Son vaiſſeau étoit tellement deſemparé qu'il auroit eu bien de la peine à tenir plus longtems la mer. Le mât d'avant en avoit été abatu, & ſon vainqueur, qui étant lui même en fort mauvais état, parce que ſa fauſſe étrave, qui s'étoit ſéparée de ſix pouces de l'étrave, ne pouvoit y être rejointe en mer, crut ne pouvoir ſe ſauver ni conſerver ſa priſe qu'en l'emmenant, & fit voiles à Goerée avec elle. Mais pour les circonſtances de ce qui ſe paſſa entre le *Zevenwolden* & celui qui s'en rendit maître, elles méritent d'être repriſes un peu de plus loin. Le Capitaine van der Zaan qui étoit en qualité de Contre-amiral dans l'une des diviſions de l'eſcadre de Tromp, aiant percé avec d'autres vaiſſeaux de ſa diviſion au travers des ennemis, fut abordé d'un grand navire de guerre acompagné de deux brulots, qui arriva & fit grand feu ſur lui, dans l'eſpérance de le brûler, parce qu'il le voioit fort icommodé dans ſes voiles & dans ſon funin. Son mât d'avant étoit percé par le milieu : ſon artimon & ſon beaupré étoient endommagés : ſon grand étai, & l'étai de mât d'avant étoient tous deux coupés : une partie des haubans du même mât de miſéne & de celui d'artimon, ſes écoutes de hune, ſes bras, ſes boulines, & toutes ſes manœuvres courantes, auſſi-bien que ſes voiles, étoient toutes rompuës & percées de coups. Outre celà il en avoit reçû deux à l'eau, & il avoit paſſé un boulet de 24. livres au travers de ſon avant, dont on avoit été plus de deux heures à boûcher le trou parce qu'il étoit fort bas. Ainſi deſemparé & ne pouvant tourner de bord pour ſerrer le vent, il fut contraint de prendre vent arriére, & de courir au Sud avec les Anglois pour retourner enſuite au combat ; mais les deux brulots le ſuivirent avec tant d'ardeur qu'ils s'aprochérent de lui. Il fit alors ſervir le grand pacfi, & arrivant ſous le vent il tâcha toujours de s'avancer vers les autres vaiſſeaux Hollandois. Les deux brulots ne pouvant le joindre, & voiant qu'en navigeant ainſi il alloit les écarter de leur gros, revirérent au Sud, & remirent au plus près du vent. Alors van der Zaan revira auſſi au Sud & ſerra le vent comme eux, par ce qu'il y avoit quelques Anglois qui couroient le même bord que lui, & qui étoient au vent de lui. Peu après il vit le navire du Cap. Blok en feu, & encore un autre vaiſſeau dans le même état au vent, ſans qu'il pût ſavoir s'il étoit ami ou ennemi. Cependant le Général Monc, qui, comme il à été dit, gouvernoit alors au Nord avec une partie de ſon armée, s'avança tenant le vent. Auſſi-tôt van der Zaan aperçut bien loin à ſon avant Barclei V. Amiral de l'eſcadre blanche, qui avec deux autres vaiſſeaux encore avoit été coupé de ſon eſcadre, arrivant de vent largue tous trois enſemble, & en même tems il vit autour de Barclei pluſieurs navires Hollandois avec deux brulots qui vouloient l'aborder. Il tâcha auſſi de ſon côté de le joindre, mais lors qu'il en fut à une portée de mouſquet, le Cap. Henri Adrianſz. l'acrocha, comme il à été déja dit, & s'en rendit maître après beaucoup de réſiſtance. Le *Zevenwolden* qui étoit pareillement de l'eſcadre blanche, aiant alors mis toutes ſes voiles pour échaper, van der Zaan & le Cap. van Amſtel qui en étoient proches, tâchérent chacun de ſon côté de l'ateindre ; mais il étoit beaucoup meilleur voilier que van Amſtel, qui peu-à-peu demeurant de l'arriére s'en trouva enfin fort éloigné. Pour van der Zaan, il continua de chaſſer & de faire feu ſur lui, & en chaſſant il fit réparer le mieux qu'il put ſes bras, ſes écoutes, ſes boulines, & ſes autres manœuvres courantes, afin de pouvoir faire ſervir toutes ſes voiles. Enfin il tomba ſur ſon ennemi à babord, il lui jetta les grapins, & tandis qu'on faiſoit des décharges de mouſquets, de piſtolets, & de toutes ſes bordées, l'équipage aiant ſauté à l'abordage ſe rendit maître du vaiſſeau. On fit enſuite paſſer une partie des priſon-

1666.

Trois navires Anglois ſont coupés & pris par l'armée de Hollande.

Le Chevalier Barclei Amiral de l'eſcadre blanche eſt tué.

Récit particulier touchant van der Zaan & la priſe du *Zevenwolden*.

Van der Zaan ſe trouve en danger d'être brûle.

Il eſt extraordinairement deſemparé.

Il voit deux vaiſſeaux en feu.

Il tâche de joindre Barclei, mais il arrive trop tard

Il chaſſe avec van Amſtel ſur le *Zevenwolden* qui évite van Amſtel à force de voiles.

Il eſt joint & pris par van der Zaan.

1666. ſonniers au bord du vainqueur, & l'on tâcha de ſe déborder de la priſe, parce que
Qui eſt de plus en plus deſemparé par la force du vent, auſſi-bien que ſa priſe. la mer s'enfloit ſi fort & étoit tellement agitée, qu'on ne pouvoit empêcher les deux vaiſſeaux d'être pouſſés & de choquer l'un contre l'autre. Cet accident fit déchirer les voiles de tous les deux, & briſer quelques-uns des cordages : l'éperon même & le beaupré de la priſe rompirent tout proche de l'étrave avant qu'on s'en fût debordé. Van der Zaan trouva auſſi alors que ſon canot & ſa chaloupe avoient été tout briſés par le canon des ennemis. La chaloupe étoit abſolument hors d'état de ſervir, & on fut ocupé juſques au ſoir à donner le radoub au canot, dont on ne put pourtant ſi bien venir à bout, qu'étant mis à la mer il ne fît encore eau par beaucoup d'endroits ; & on le mena avec peine deux ou trois tours à la priſe pour en enlever les priſonniers & les amener à bord, quoi que quatre hommes travaillaſſent inceſſamment à puiſer l'eau qui y entroit. Ainſi à cauſe de l'état du canot ce ne fut qu'au péril de leur vie que les Hollandois allérent querir le Capitaine & la moitié des Anglois qui étoient
Il envoie ſa priſe au Texel. ſur la priſe. Cependant on travailla promtement à enverguer de nouvelles voiles aux deux navires. Enſuite van der Zaan aiant commandé à de Wildt ſon Lieutenant
Il tâche de rejoindre l'armée. de conduire la priſe au Texel, il fit la nuit ſuivante tous ſes éforts pour remonter au vent & rejoindre l'armée en louvoiant ; mais à chaque bordée il étoit obligé de tourner lof pour lof, afin de pouvoir prendre vent arriére, parce que ſon mât de miſéne avoit été percé par le devant d'un boulet, qui y avoit fait un trou plus grand que la moitié de la groſſeur du mât ; & que ſon beaupré, ſon mât d'artimon avec le grand étai, l'étai de mât d'avant, & la lieure de beaupré, avoient été preſque mis en piéces.
Il fait voiles à Goerée. Le lendemain donc voiant qu'il n'avoit pu encore rejoindre l'armée, & que ſon
Swart s'y rend auſſi avec ſa priſe pour éviter de couler bas. navire ainſi deſemparé n'étoit point du tout en état de rendre ſervice, il prit ſon cours vers Goerée, où le Capitaine Jaques Andrieſz. Swart mena pareillement ſa priſe, *le Fidèle George*, parce qu'il avoit été auſſi tellement incommodé, en partie par le grand feu des ennemis, & en partie par les éforts qu'au milieu de la plus violente agitation de la mer il lui avoit fallu faire à l'abordage du vaiſſeau dont il s'étoit rendu maître, qu'il ne pouvoit plus porter de voiles en louvoiant. Son grand mât avoit été percé juſques dans le cœur d'un boulet de 36. livres ; la plupart de ſes manœuvres étoient rompuës ; il avoit reçu pluſieurs coups à l'eau, & il étoit dans un danger évident de couler bas. Sa priſe n'étoit pas moins deſemparée, ni moins hors d'état de tenir la mer. Cependant ce ſoin de ſauver les priſes fut dans la ſuite mal interprété à-l'égard de ces trois Capitaines qu'on prétendoit s'être ſéparés de l'armée trop tôt & ſans ordre, & n'avoir pas deu ſe retirer ailleurs qu'au Wielingen, lieu qui leur avoit été marqué pour rendévous.

Les navires de Tromp & de van Nès ſont deſemparés. Dans ce combat qui ſe donna un Vendredi après midi, le vaiſſeau que montoit le Lieutenant Amiral Tromp ne fut pas non-plus épargné. Il fut ſi fort incommodé dans ſes mâts & dans ſes vergues, qu'abordant par malheur un autre navire Hollandois tous ſes mâts tombérent avec ſon beaupré. Au même tems le mât d'avant du Contre-amiral van Nès fut emporté d'une volée de canon ; ce qui les obligea tous deux de paſſer chacun à un autre bord, Tromp à bord de *la Province d'Vtrecht*, & van Nès à bord de *la Grande Hollande*, où aiant fait arborer leurs pavillons de commandement, ils continuérent à s'aquiter des devoirs de leurs Charges. Leurs navires dématés furent remor-
Deux navires Hollandois ſont brûlés par des valets de leur canon, & les Cap. Treſlong & Blok périſſent. qués en Hollande ſuivant les ordres qui avoient été donnés auparavant. Cependant l'un des vaiſſeaux matelots du Général Ruiter, nommé le *Duivenvoorde*, monté par le Chevalier Oton de Treſlong, & un autre nommé *la Cour de Zélande*, monté par le Capitaine Simon Blok, étoient tout en feu ; tous les deux, comme on croit, brûlés par les valets enflammés qu'ils avoient tirés eux-mêmes, ou qui avoient été tirés des canons des autres vaiſſeaux Hollandois, & que la force du vent avoit repouſſés vers eux. Les deux Capitaines avec une partie de leurs équipages perdirent la vie en cette ocaſion. Le *Duivenvoorde* tout en feu s'aprocha ſi près de *la Petite Hollande*, qui avoit pour Cap. Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, que de ſon éperon & de ſon
Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche ſe ſauvent au bord du Cap. Evert van Gelder. beaupré il toucha preſque ce dernier vaiſſeau, & le mit en danger de demeurer engagé avec lui. Mais le péril où ſe trouva *la Petite Hollande* fut favorable au Prince de Monaco & au Comte de Guiche, auxquels il fournit l'ocaſion de ſe dégager de celui où ils ſe voioient, & qui ſembloit inévitable : car de l'éperon du *Duivenvoorde* enflammé ils ſautérent au bord de *la Petite Hollande* avec trois de leurs gens, laiſſant encore après eux huit perſonnes de leur ſuite. Ce fut de cette maniére que ces deux jeunes Seigneurs, dont l'un n'avoit pas encore vingt-quatre ans, & l'autre n'en avoit que

vingt-

vingt-huit, échapérent avec une extrême difficulté, & comme par une eſpéce de miracle, une mort éfroïable & qui leur paroiſſoit certaine. *La Petite Hollande*, ſe dégagea en coupant promtement les manœuvres qui s'étoient embaraſſées avec le *Duivenvoorde*, & les tenoient atachés tous deux enſemble : ce ne fut pas néanmoins ſans que le feu y eût pris par trois fois, mais par bonheur il fut chaque fois éteint. D'ailleurs ce vaiſſeau étoit auſſi tout-à-fait deſemparé ; ce qui obligea le Prince de Monaco & le Comte de Guiche de paſſer au bord du L. Amiral Général afin de voir de plus près ſa conduite dans des afaires d'une ſi haute importance, & de ſignaler à ſes yeux leur courage. On a raporté qu'en ce tems-là, ſoit par hazard, ſoit à deſſein, on avoit diſtribué ſur tous les vaiſſeaux de l'armée quantité de matelots, qui aiant été priſonniers en Angleterre s'étoient échapés de leurs priſons. Ceux-ci racontant aux autres matelots avec quelle inhumanité on les avoit traités, & combien ils avoient ſoufert, animérent ſi fort tous leurs compagnons contre les Anglois, que cela augmenta leur courage, & leur fit prendre la réſolution de ſe défendre opiniâtrément juſques à la derniére extrémité, pour ne tomber pas entre les mains d'ennemis ſi impitoïables.

1666.

11 *Juin.* Pluſieurs matelots qui avoient été priſonniers en Angleterre, animent leurs camarades contre les Anglois, & leur inſpirent du courage.

Les Anglois aiant changé de bord après midi, ainſi qu'il à été dit, & aiant dépaſſé l'armée de Hollande, le Général Monc avec quelques-uns de ſes vaiſſeaux laiſſa tomber l'ancre. On crut que c'étoit pour rallier ſon armée, & pour étancher les voies d'eau des navires incommodés. D'ailleurs ſes aparaux étoient tellement endommagés qu'il fut obligé de mettre de nouvelles voiles. Mais lors qu'il vit que Ruiter changeoit auſſi de bord & qu'il portoit ſur lui, ce vaillant Anglois fit vîte couper tous ſes cables, & vint de ſon côté fondre vigoureuſement ſur ſes ennemis. Là il ſe donna entre les deux partis un rude combat, & qui fut de longue durée, où néanmoins les Hollandois eurent l'avantage de ne perdre aucun vaiſſeau. Ils gagnérent alors le vent de l'armée Angloiſe ; ils percérent tout au travers, & de part & d'autre on fit un feu épouvantable. Le Général Monc paſſa ſous le vent du L. Amiral van Nès, & ces deux ennemis s'envoiérent réciproquement toutes leurs bordées, autant que leur canon fut en état de tirer. Sur les ſept ou huit heures du ſoir un grand navire Anglois de l'eſcadre bleuë portant ſelon les aparences 60. à 70. piéces de canon, coula bas à une portée de mouſquet du Général Ruiter. Au commencement de la nuit Jean Harman Cont. Amiral de l'eſcadre blanche, qui commandoit *l'Injure*, fut coupé & deſemparé par le Général Ruiter & par quelques autres. Il étoit monté de cinquante-quatre piéces de canon & de quatre cens-trente hommes d'équipage, & il ſe défendit vigoureuſement. Le Général Hollandois lui fit adreſſer un brulot, où on mit le feu lors qu'on le vit aſsès proche ; mais il fut détourné avec des rames & avec des matereaux à croc. Il lui en fut alors envoié un autre de l'eſcadre de Zélande, qui l'aborda & le toucha ; cependant il ne laiſſa pas de ſe maintenir encore en faiſant éteindre le feu chaque fois qu'il prenoit. Une fois qu'il fut touché à ſon arriére & mis tout en flammes, il y eut deux ou trois cens hommes de l'équipage qui ſe croiant perdus ſans reſſource ſe jettérent à la mer pour éviter le feu. Il en périt pluſieurs & le reſte fut ſauvé par les Hollandois. Un troiſiéme brulot qui à la faveur des décharges du canon tâcha encore de l'aborder fut coulé bas avant que d'y avoir jetté les grapins, ſi bien que tous les Oficiers Hollandois qui virent la réſiſtance de ce vaillant Cont. Amiral, furent obligés de rendre têmoignage qu'on ne peut pas ſe défendre avec plus de fermeté & de courage qu'il avoit fait. Sur la brune il prit ſon cours à l'Eſt pour ſe ſauver, & du dernier coup qu'il tira alors il abatit le L. Amiral Corneille Evertſz. dont la valeur & la prudence avoient éclaté dans une infinité d'ocaſions, comme elles venoient de faire en ce combat. Au ſoir l'armée Holladoiſe ſe trouva ſous le vent de celle d'Angleterre. Dans ce tems-là Jean Boerſz. Vermeulen qui commandoit le brulot *le Cavalier d'or*, aiant abordé une frégate Angloiſe mit à l'inſtant le feu au brulot ; mais on fit ſur lui de ſi vives décharges qu'il fut coulé bas. On vit enſuite un autre vaiſſeau Anglois tout en flammes, ſans qu'on ait ſû s'il avoit péri, ou ſi le feu avoit été éteint. Enfin le combat de cette journée finit ſur les dix heures du ſoir, & la nuit contraignit les deux armées ennemies de ſe ſéparer, ſans qu'on pût remarquer, à cauſe de la fumée & de l'obſcurité de la nuit, ce qu'étoit devenu le Contre-amiral Anglois Harman, & s'il avoit pu ſe ſauver. Pendant la nuit les vaiſſeaux qui s'étoient écartés ſe ralliérent, & l'armée de Hollande aiant reviré au Sud tout le monde y fut ocupé à boûcher les voies d'eau, à remplir des gargouſſes, & à épicer les cordages. Les Anglois de leur côté ne manquérent pas de faire leurs diligences, & ſe préparérent à rentrer le lendemain en action. A la pointe du jour le L. Amiral Général fit le ſignal à tous les Oficiers Généraux & aux Capitaines de venir à ſon bord,

Un gros navire Anglois coule à fond.

Le Cont. Amiral Jean Harman Anglois, ſe défend vaillamment.

Le L. Amiral Corneille Evertſz. eſt tué.

La nuit fait ceſſer le combat.

12. *Juin.*

1666. bord, pour s'informer d'eux en quel état étoient leurs vaiſſeaux, & pour les animer au nouveau combat qu'ils alloient ſoutenir. On ne compta plus alors que près de cinquante voiles dans l'armée; mais le L. Amiral Tromp qui s'en étoit écarté la nuit vint la rejoindre avec douze ou treize vaiſſeaux. On découvrit l'armée Angloiſe, forte auſſi de cinquante voiles, moüillée à une lieuë & demie au vent de celle des Hollandois. Alors on les vit toutes deux porter de nouveau l'une ſur l'autre avec une égale intrépidité, les Hollandois courant au Nordoüeſt & les Anglois au Sud. Le vent étoit preſque Oüeſt-ſudoüeſt & le tems beaucoup plus doux que le jour précédent, de ſorte qu'on pouvoit facilement faire joüer les bateries d'en-haut & d'en-bas. Dès que les deux armées ſe furent raprochées, le Général Ruiter fit revirer au Sud, afin de courir le même bord que l'ennemi: mais les Anglois ne ſe mettant pas en peine de conſerver l'avantage du vent, arrivérent vent arriére ſur lui & ſur tout le reſte de l'armée. Ruiter de ſon côté courant toujours le même bord qu'auparavant continua auſſi à s'avancer vers eux en boulinant. Ainſi les deux armées paſſérent l'une devant l'autre faiſant un feu terrible, & ſe livrant un combat rude & ſanglant, ſans que dans cette rencontre il périt ou fût pris un ſeul vaiſſeau de celle de Hollande, non plus que de celle d'Angleterre, au moins qu'on ait ſû. Après qu'elles ſe furent dépaſſées, & que de part & d'autre quantité de vaiſſeaux eûrent été incommodés dans leurs manœuvres, chacun fit ſes diligences pour ſe rétablir promtement, & l'on ſe mit à racomoder toutes choſes le plus vîte qu'il fut poſſible. Mais le tems aiant alors tout à fait calmé les deux armées pendant ce calme ne firent que dériver juſqu'à dix ou onze heures du matin, qu'un vent frais ſe levant elles gouvernérent de nouveau l'une ſur l'autre. Les Hollandois étoient alors au vent, & ſi avancés que la plus grande partie de leurs vaiſſeaux en pouvoient prendre tout l'avantage, hormis le L. Amiral Tromp, qui avec cinq vaiſſeaux, ou comme d'autres diſent avec ſept ou huit, tomba ſous le vent. Ainſi le Général Ruiter, & le L. Amiral van Nès duquel le vaiſſeau ſe trouvoit alors le premier de l'avantgarde, aiant paſſé avec leur eſcadre le long des Anglois au vent, & fait ſur eux le plus grand feu qu'il leur fut poſſible, ſe trouvérent à midi ſi proche d'eux que le Général fit le ſignal d'aborder. Mais il fut bien obligé de prendre d'autres meſures. Il avoit à demi percé dans l'armée Angloiſe lors qu'il entendit horriblement tirer au milieu, d'où aiant conjecturé qu'il falloit que quelques-uns des ſiens fuſſent tombés ſous le feu des ennemis, & qu'ils en fuſſent environnés, il réſolut de percer avec ſon eſcadre juſques-là, & pour cet éfet faiſant ſur l'heure mettre la barre ſous levent, il arriva ſur les Anglois, tandis que par ſon ordre une autre partie de l'armée ſe ſéparant de lui porta le cap au Sud. A ſa venuë les Anglois s'étant un peu écartés il vit le L. Amiral Tromp qui aiant paſſé au bord du Cap. Swart, & y aiant arboré le pavillon d'Amiral, ainſi qu'il a été dit, avoit pénétré avec une intrépidité ſurprenante & peut-être trop grande, auſſi-bien que le V. Amiral van der Hulſt, & les Capitaines Pierre Salomonſz., de Haan & van Amſtel, au milieu des ennemis. Ceux-ci les aiant environnés avec des forces beaucoup ſupérieures, faiſoient tous leurs éforts pour les détruire; ce qui ſans doute n'auroit pas manqué d'arriver, ſi Ruiter ne les eût dégagés. *Le Miroir*, que montoit van der Hulſt, aiant été longtems ſous le feu de trois Anglois avoit été abſolument deſemparé. Il étoit dématé de ſon grand mât, qui étoit tombé à la mer. Il y avoit à ſon bord 66. hommes de bleſſés, & 35. de morts entre leſquels étoit même le V. Amiral, qui en toutes ocaſions aiant fait paroître une conduite très-prudente & un courage héroïque avoit été abatu d'un coup de bale de mouſquet dans le côté gauche de l'eſtomac. *La Province d'Utrecht*, monté par le Cap. Swart, au bord duquel Tromp étoit alors, avoit 30. hommes de morts & 50. de bleſſés. Ses mâts ſes vergues, & ſon funin étoient ou coupés ou fort endommagés. Le *Kalantsooge*, monté par le Cap. de Haan, n'étoit pas moins deſemparé. *La Liberté*, que commandoit van Amſtel, étoit à-peu-près au même état. De Haan avoit vingt & un homme de morts, van Amſtel en avoit douze, & ils avoient tous deux quantité de bleſſés. Lors que Ruiter arriva avec ſon eſcadre le *de Liefde* monté par le Cap. Pierre Salomonſz. avoit été abordé d'un brulot Anglois, & tout ce qu'on put faire fut de ſauver le Capitaine & une partie de l'équipage. Mais ce brave Oficier qui évita en ce moment la mort que le feu & l'eau ſembloient lui préparer, la retrouva bientôt après en continuant de combatre vaillamment pour le ſervice de ſa Patrie au bord du Capitaine Schey, où il avoit paſſé après la perte de ſon navire. Dans ce tems-là le Comte d'Oſſery, le Lord Cavendiſch, & le Sieur Thomas Clifford, mépriſant par un noble déſir de gloire, le péril au-

Le combat du ſecond jour

12. *Juin.* Tromp eſt environné de pluſieurs navires Anglois, & ſe trouve dans un grand péril.

Il eſt dégagé par Ruiter.

Van der Hulſt eſt tué.

Le *de Liefde* eſt brûlé.

auquel ils s'expoſoient volontairement au fort d'un tel combat, ſe rendirent dans un canot à bord du Roïal Charles auprès du Général Monc. Ruiter voiant que les vaiſſeaux de van der Hulſt, de Swart, de Haan & de van Amſtel, qu'il avoit dégagés, étoient ſi incommodés, qu'il n'y avoit plus d'aparence d'en tirer aucun ſervice, commanda qu'on les remorquât au Texel. Les Anglois, qu'il avoit forcés à s'ouvrir, & au travers deſquels il avoit pénétré juſqu'à Tromp & juſques aux autres vaiſſeaux Hollandois qu'ils tenoient environnés, tâchérent alors de l'enfermer. L'Amiral de l'eſcadre blanche arriva ſur lui avec toute ſon eſcadre & deux brulots, afin d'empêcher qu'aucun de ſes vaiſſeaux ne vint le joindre, prétendant par ce moien le couler bas, ou lui adreſſer les deux brulots, pour le mettre en feu. Mais le Général Hollandois qui ne s'atendoit pas à moins, revirant au Sud alla chercher les autres navires de ſon armée, qui étoient moins incommodés, & qui de leur côté avoient gouverné au Nord pour le rencontrer. Cependant ſelon le jugement de quelques Particuliers il n'y avoit pas d'aparence qu'il eût pu ſe dégager, ſi l'Amiral Anglois eût fondu ſur lui, & l'eût abordé, tandis qu'il avoit encore les navires dématés & deſemparés de Tromp & des autres Capitaines. Mais pendant que ces deux Amiraux ſe canonnoient l'un l'autre, ſans que les Anglois de l'eſcadre blanche fiſſent aucune manœuvre pour s'aprocher, le reſte de l'armée de Hollande eut le tems de joindre ſon Général, qui la mena vigoureuſement aux ennemis. Le combat recommença alors & fut ſoutenu des deux côtés avec une valeur extrême. Des deux côtés il y eut quantité de grands mâts, de mâts de hune, de vergues, de voiles & d'agreils, abatus, briſés, ou fort endommagés, ſur tout après midi. Pour les Hollandois ils ne perdirent plus de vaiſſeaux; mais il en périt pluſieurs Anglois. On en vit ſur le midi couler bas parmi les premiers de l'avantgarde, qui étoit l'eſcadre rouge, un de plus de 60. piéces de canon, ſelon ce qu'on en pouvoit juger. A trois heures après midi il en coula encore à fond un de l'eſcadre bleuë, de 50. à 60. canons, dès que Ruiter en paſſant eut achevé de lui envoier ſes bordées. Vn autre de l'eſcadre blanche qui paroiſſoit auſſi être à-peu-près de 50. canons coula bas peu de temps après au côté du Vice-amiral de Liefde, qui l'avoit percé de coups en tant d'endroits qu'il alla enfoncer vis-à-vis de lui entre la hanche de ſon vaiſſeau & le ſabord de la ſainte-barbe qui eſt au côté. Il y en eut un autre encore de l'eſcadre blanche portant à-peu-près 50. canons, qui périt une demi-heure après au milieu de l'eſcadre de Ruiter, tout proche de l'arriére du Capitaine vau Meeuwen, lequel en paſſant à ſon côté avoit fait ſur lui une décharge de toutes ſes bordées. *L'Aigle noire* ou *les Armes de Groningue* qui l'automne précédente, pendant que l'armée de Hollande fut diſperſée par la tempête, étoit tombé entre les mains des Anglois, ſubit alors la même deſtinée que les quatre auttes. Ce fut le Capitaine Marreveldt, qui aiant fait pointer exprès toutes ſes bateries contre lui, fit faire une décharge générale à deſſein de le détruire, à quoi il réüſſit. On vit outre cela au milieu des Anglois encore un de leurs vaiſſeaux couler à fond, après avoir fait aſſés longtems les ſignaux néceſſaires pour marquer l'extrême péril où il ſe trouvoit, ſans que perſonne s'avançât à ſon ſecours. On avoit une certitude entiére de la perte de tous ces navires, puis que ceux qui les avoient vû périr en rendoient têmoignage & outre cela il eſt ſeur que dans cette même journée il y eut encore un navire de guerre Anglois détruit par un brulot Hollandois, qui y mit le feu.

1666.

Quatre vaiſſeaux maltraités ſont remorqués au Texel.

Prévoiance de Ruiter.

12. *Juin.*

Pluſieurs vaiſſeaux Anglois coulent à fond.

Pendant ce rude combat, dans lequel les Anglois eurent le vent, on ſe prêta ſans ceſſe le côté en paſſant de part & d'autre, juſques-à-ce que deux de leurs vaiſſeaux aiant été coupés tombérent ſous le feu des Hollandois, qui ne les épargnérent pas. Mais entre les trois & quatre heures le Général Ruiter eut le malheur que ſon grand mât de hune fut abatu, & qu'il tomba dans le vaiſſeau avec le pavillon & la flame. Au même tems il fut auſſi deſemparé d'une partie de ſes agreils. Le L. Amiral van Nès le voiant en cet état s'avança vîte à l'arriére de ſon vaiſſeau; mais le Général aiant promtement mis ordre à en réparer les débris le mieux qu'il fut poſſible, ne jugea pas à propos de quitter ſon bord, parce que c'étoit un des principaux navires & des meilleurs voiliers de toute l'armée, & le plus capable de faire réſiſtance. Auſſi-tôt il envoia dans une chaloupe la flame au bord de van Nès, avec ordre de la faire arborer ſous ſon pavillon d'Amiral, & d'agir en qualité de Général juſques-à-ce qu'il eût lui-même fait remettre un autre mât de hune, & qu'il eût rétabli ſon vaiſſeau; ſe laiſſant pour cet éfet dériver un peu ſous le vent de ſon armée, & enjoignant à van Nès de porter de nouveau ſur l'en-

Le mât de hune le pavillon & la flame de Ruiter ſont abatus & quantité de ſes agreils incommodés.

Il laiſſe pour un tems le commandement à van Nès avec ordre de continuer le combat.

1666. l'ennemi avec le gros de l'armée, & de continuer à combatre en bon ordre; ce qui fut éxécuté avec autant de bonne conduite que de valeur. On recommença donc à gouverner ſur les Anglois, quoi qu'on fût encore ſous le vent, & à quatre heures les deux armées paſſérent l'une à côté de l'autre. A cinq heures elles y repaſſérent encore faiſant à chaque fois un feu terrible, & autant que le canon le pouvoit ſoufrir. Mais vers le ſoir les Hollandois aiant remis une troiſiême fois le cap ſur leurs ennemis, ceux-ci ne jugérent pas à propos de faire la même manœuvre, & ils continuérent leur route, ſe retirant à toutes voiles vers leurs côtes. Il eſt vrai que le gros de leur armée ſe trouvoit alors tellement diminué, qu'il n'étoit plus que de 39. voiles. Celle des P. V. aiant à l'heure même encore une fois reviré ſur eux, demeura beaucoup de l'arriére en tournant; ce qui l'obligea de redoubler ſes éforts pour les rejoindre : mais ce deſſein ne put réüſſir à cauſe de la nuit & du calme qui ſurvinrent, s'il n'eſt plus à propos de dire que ce ne fut pas la volonté de Dieu. Pendant ce tems-là Ruiter navigeoit avec ſon vaiſſeau ſous le vent de ſon à armée, s'en tenant auſſi proche qu'il pouvoit, & faiſant travailler ſans relâche toute la nuit & une partie du jour ſuivant, à rétablir ce qui avoit été incommodé ou briſé. Une certaine Rélation publiée par les Anglois mêmes, porte que quantité de leurs vaiſſeaux dématés & incommodés dans leurs voiles & dans leurs agreils, avoient pris la route d'Angleterre ſans en donner connoiſſance au Général Monc, lequel voiant cela trouva à propos de ſe retirer auſſi, parce qu'il n'avoit plus avec lui que vingt-huit vaiſſeaux en état de défence. Qu'aiant pris ſon cours vers l'Angleterre il avoit été ſuivi de 66. voiles ennemies. Que le *St. Paul*, vaiſſeau de Zélande, qui avoit été pris l'année précédente ſur les Hollandois, aiant déja pluſieurs piés d'eau dans le fond de cale, fut brûlé par les Anglois mêmes, qui craignoient qu'il ne pût les ſuivre, & qui en avoient auparavant enlevé l'équipage : mais d'autres croient qu'il ne fut brûlé que ſur la fin de la nuit ou à la pointe du jour ſuivant Le 13. de Juin, jour de Pentecôte, & troiſiéme jour du combat, le vent étant Nordeſt, mais foible, les Hollandois firent de nouveaux éforts pour s'avancer vers l'armée ennemie, faiſant ſervir les bonnettes, les perroquets, & tout ce qu'ils croioient pouvoir leur aider à s'en aprocher. Sur les ſept ou huit heures le L. Amiral van Nès fit le ſignal aux Oficiers Géneraux & aux Capitaines de venir à ſon bord, où l'on tint conſeil ſur les moiens de donner la chaſſe aux ennemis, & de les ataquer avec avantage. Il fut arrêté qu'on tâcheroit de percer tout au travers de leur ligne, & que pour cet éfet l'eſcadre de van Nès auroit le milieu, que celle de Tromp ſeroit à ſtribord de van Nès, & celle de Bankert à babord. Mais on vit en ce même moment que les Anglois continuoient de courir à l'Oüeſtſudoüeſt, non toutefois comme des gens qui fuïoient, mais qui ſe retiroient en bon ordre. Dès le matin le Général Monc avoit réſolu, avec l'avis de quelques-uns des Oficiers Généraux, d'éviter le combat, & de prendre ſon cours vers la Tamiſe; & l'on aprit des priſonniers qu'on avoit ſauvés du naufrage, qu'il atendoit le Prince Robert avec de nouvelles forces. Dans ſa retraite il mit de l'avant ſur une même ligne les vaiſſeaux qui étoient les plus deſemparés, & de l'arriére tous ſes plus gros & meilleurs navires, comme pour ſervir de rempart aux plus foibles, le ſien même étant un des derniers & de ceux qui demeurérent les plus proches de ſes ennemis. L'armée de Hollande fit alors les derniers éforts pour les joindre, & ils n'en firent pas moins pour l'éviter & pour entrer dans la Tamiſe, mettant pour cet éfet perroquets, ſivadiéres, bonnettes, voiles * d'eau, & généralement toutes les voiles, les moüillant, & pratiquant tout ce que l'expérience a jamais pu enſeigner à cet égard. Le vent, qui étoit alors à l'Eſt, ſe rangea peu après à l'Eſtſudeſt, mais aſſés foible. Dans cette même matinée les ennemis brûlérent eux-mêmes quelques-uns de leurs vaiſſeaux qui étoient les plus deſemparés & les plus peſans à la voile, de crainte qu'ils ne tombaſſent entre les mains des Hollandois. On a parlé différemment touchant le nombre de ces navires qui furent brûlés par leurs propres maîtres. Dans les nouvelles imprimées qu'ils firent courir alors, ils avoüérent que trois de leurs vaiſſeaux avoient été tellement incommodés par le feu de leurs ennemis, que n'étant pas en état de ſuivre les autres qui ſe retiroient, ils furent brûlés par les ordres du Général après qu'on en eut enlevé les équipages. Mais ils ont compté en ce nombre le *St. Paul* de Zélande, touchant lequel ils ont écrit ailleurs que le feu y avoit été mis le ſoir précédent, ainſi qu'il a été déja dit. Leur retraite dura tout le jour, ſans qu'il fût poſſible aux Hollandois de les ateindre. Cependant ſur le ſoir

Les Anglois prennent chaſſe.

Le *St. Paul* eſt brûlé.

13. *Juin.*

Les Anglois ſe retirent.

Ordre tenu par le Général Monc dans ſa retraite.

13. *Juin.*

* *Voiles qu'on met à l'avant du vaiſſeau d'où elles pendent dans l'eau, afin que la mare les pouſſe.*

Deux ou trois vaiſſeaux deſemparés ſont brûlés par l'ordre du Général Monc.

ſoir le Lieutenant Amiral van Nès & le Vice-amiral de Liefde s'en aprochérent jusqu'à la portée du petit canon ; mais le reſte de l'armée n'aiant pu aſſès avancer, ceux-ci ne jugérent pas à propos de s'engager davantage. A deux heures à-près midi les ſentinelles des Anglois aiant découvert du haut des mâts une flote à l'Oüeſt-quart-au-Nord de leur armée, virérent à l'Oüeſt-quart-au-Sud & à l'Oüeſtſudoüeſt pour la rencontrer, croiant que c'étoit le Prince Robert qui amenoit des vaiſſeaux frais à leur ſecours. En s'avançant ils s'aprochérent ſi près des bancs de ſable qui ſont à l'embouchure de la Tamiſe, que le Chevalier George Aſkuë, Amiral de l'eſcadre blanche, qui commandoit *le Prince Roïal*, monté de 92. piéces de canon, ou de 90. & de 620. hommes d'équipage, alla ſur les 5. heures toucher à un certain banc nommé le Galper. Ce fut un grand déplaiſir pour un ſi vaillant homme, qui avoit ſi généreuſement combatu dans cette ocaſion ; qui avoit à ſon bord plus de cent-trente morts ; & qui n'avoit pris le parti de la retraite vers les côtes, que pour obéïr aux ſignaux de ſon Général. Ainſi échoüé il fit tirer pluſieurs fois, & faire tous les ſignaux acoutumés pour demander du ſecours : mais toute l'armée, & le reſte même des vaiſſeaux de ſa propre eſcadre, continuérent leur route ſans ſe mettre en peine de lui aider à ſe relever. Dans cet état, abandonné des ſiens, hors de défence & ſans reſſource, il ſe vit à l'inſtant environné des Hollandois. Le Lieutenant Amiral van Nès porta auſſi-tôt ſur lui avec ſon eſcadre ; mais d'autres l'avoient déja prévenu, & le *Gouda*, monté par le Contre-amiral Sweers, au bord duquel Tromp avoit paſſé en ce tems-là, ſe trouva à ſon côté avec deux brulots, qui en étoient tout proches, & qui y auroient infailliblement mis le feu. Aſkuë voiant qu'il n'y avoit aucune eſpérance de ſe dégager, & que les brulots étoient prêts de l'aborder, fut contraint de permettre qu'on amenât le pavillon d'Amiral, & que par d'autres ſignaux encore on fît connoître qu'on étoit diſpoſé à ſe rendre, & Tromp en fit promtement un aux brulots d'arriver. On envoia dans ce même inſtant Jaques Philipſz. Capitaine du vaiſſeau de Sweers, acompagné de quelques gens de l'équipage au bord de l'Amiral Anglois, qui l'amenérent à celui du Hollandois avec quelques-uns des Oficiers & de l'équipage, entre leſquels étoit le Chapelain. Enſuite on enleva tout le reſte, & on les fit diſtribuer par des galiotes ſur les autres navires ; mais cela ne ſe fit pas ſans peine & ſans beaucoup de réſiſtance de la part des priſonniers ; car à meſure qu'on les mettoit dans les galiotes, ils rentroient dans leur vaiſſeau par les ſabords, juſques-à-ce qu'on en eût halé le canon en dedans & qu'on les eût fermés. Cependant le Lieutenant Amiral Général Ruiter aiant fait donner le radoub à ſon vaiſſeau, autant que le lieu & l'ocaſion avoient pû le permettre, rejoignit l'armée, & en même tems van Nès aiant ôté la flame de ſon grand mât Ruiter la fit remettre au ſien. Peu après le navire Anglois aiant été remis à flot, & le Général Ruiter jugeant qu'on en ſeroit embaraſſé dans le combat qu'il faudroit aparemment encore ſoutenir, & que les ennemis feroient tous leurs éforts pour le reprendre ; car on commençoit à avoir connoiſſance du ſecours qui leur venoit ; il donna ordre qu'on y mît le feu ſur l'heure, & qu'on le brûlât promtement ; ce qui fut éxécuté. Ainſi périt ce grand navire, le plus conſidérable de toute l'armée Angloiſe, ſautant en l'air avec ſes 92. piéces de canon de fonte, dès que le feu eut pris aux poudres. Les Hollandois eurent alors l'avantage que le 13. de Juin, c'eſt-à-dire le même jour auquel l'année précédente le Sieur de Waſſenaar, leur Lieutenant Amiral, avoit ſauté par un malhûreux accident avec ſon vaiſſeau *la Concorde*, ils prirent priſonnier un Amiral qui n'étoit pas d'une moindre réputation, & mettant de leurs propres mains le feu à ſon navire *le Prince Roïal*, qui étoit la fleur de l'armée ennemie, ils le firent eux-mêmes ſauter en l'air. Le lendemain l'Amiral Aſkuë fut envoié à la Haie, dans une galiote, ſous la garde de l'Enſeigne Elzevier.

1666.

Aſkuë Amiral de l'eſcadre blanche, qui montoit *le Prince Roïal*, touche à un banc nommé le Galper.

On luia-dreſſe deux brulots.

Il ſe rend.

13. *Juin.* Il eſt mené priſonnier au bord de Sweers.

On brûle le Prince Roïal.

Dans le tems que *le Prince Roïal*, alla échoüer au Galper, qui fut ſur le ſoir, les Hollandois virent venir du Sudoüeſt 22. navires de guerre Anglois, auxquels on croit qu'il s'en joignit encore trois de la Tamiſe, ou du moins des côtes de l'Angleterre ; ce qui faiſoit enſemble 25. voiles que le Prince Robert commandoit. On aprit depuis que le jour qui précéda le commencement du combat, ce Prince avoit été détaché avec une eſcadre vers le Canal, pour y raſſembler encore quelques vaiſſeaux des autres ports Anglois, & ſur tout de Portſmouth & de Plimouth, & faire route enſuite vers l'Oüeſt, afin d'y atendre l'armée de France, qui

Le Prince Robert vient au ſecours des Anglois avec 25. voiles.

1666. venoit, ſelon le bruit commun, ſous le commandement du Duc de Beaufort; & de la combatre. Mais n'aiant point rencontré les François, & aiant ſans doute été rapellé par la circonſtance du long combat des deux armées, il revenoit au ſecours de celle d'Angleterre. Auſſi-tôt que les Hollandois le virent aprocher, l'eſcadre de Zélande & de Friſe porta ſur lui; mais il l'évita, & prit ſon cours vers l'armée, ou plutôt vers les reſtes de l'armée Angloiſe, qu'il joignit au ſoir bien tard. Le Général Monc ſe rendit alors auprès du Prince, au bord du *Roïal Jaques*, & lui aiant fait le récit de ce qui s'étoit paſſé dans les trois journées précédentes, il fut réſolu par le conſeil des Oficiers Généraux, que le jour ſuivant on retourneroit au combat, & que le Prince avec ſa nouvelle eſcadre auroit l'avantgarde.

13. *Juin.*

Deſcription de l'état des deux armées.

Leur armée étoit alors forte de 60. ou 61. navires de guerre, dont la plupart étoient venus de nouveau, & par conſéquent frais, & tout-à-fait en bon état. Celle de Hollande étoit encore compoſée de 64. navires de guerre, mais preſque tous incommodés, ou du moins fort fatigués d'un combat de trois jours, & des ſuites de celui du troiſiéme jour. A l'égard du reſte des vaiſſeaux Hollandois il en avoit été coulé bas ou brûlé trois, ainſi qu'on l'a vû, & les autres avoient emmené leurs priſes en Hollande, ou y avoient fait retraite parce qu'ils étoient dématés, ou bien ils y en avoient remorqué de dématés. Dans cette ſituation des afaires le Général Ruiter qui ſe préparoit à ſoutenir un nouveau combat, porta la nuit le cap à l'Eſt ne faiſant que petites voiles, afin d'éviter les bancs & d'être plus au large; & le lendemain de bon matin aiant d'abord fait le ſignal de Conſeil, & enſuite à tous les Capitaines celui de venir à ſon bord, il les exhorta vivement à faire leur devoir, & preſcrivit l'ordre que chacun auroit à ſuivre. La harangue qu'il leur fit en cette ocaſion ne fut que de peu de paroles, le tems ne lui permettant pas d'en uzer autrement. *Voici*, dît-il, *les deux armées navales d'Angleterre & de Hollande encore à la vûë l'une de l'autre. Les journées précédentes nous ont fait connoître juſques où peuvent aller les éforts des Anglois contre nous. Nous n'avons plus à ſoutenir enſemble que le combat d'un ſeul jour, d'où dépend le bon ou le mauvais deſtin de notre Patrie, laquelle nous a remis ſes forces entre les mains pour la défendre. Les Etats nos Souverains Seigneurs, & les Péres de cette chére Patrie, nos Parens, nos Femmes, nos Enfans, tous ces précieux objets de nos reſpects & de nos afections, nous apellent à leur ſecours, & ſoupirent après l'hûreux ſuccès qu'ils atendent des éfets de notre courage. Nous laiſſerions-nous arracher cette glorieuſe victoire, que nous avons ſi généreuſement remportée pendant trois jours de combat? Ce ſont ces mêmes ennemis que nous vîmes hier fuir devant nous, auxquels nous avons afaire aujourdhui. Retournons donc les afronter avec cette même ardeur guerriére qui leur a cauſé tant d'épouvante. En tout cas ne vaut-il pas mieux mourir honorablement pour notre Patrie, qu'en fuïant comme des lâches, la laiſſer en proie avec nous-mêmes à nos fiers ennemis? Il n'y a point ici de milieu; il faut combatre & vaincre pour demeurer libres, ou il faut vivre & mourir eſclaves, c'eſt-à-dire, aller dans les cruelles priſons des Anglois périr de faim, de miſére & d'infection. Nous n'avons qu'à nous bien entendre, & à nous entreſecourir fidèlement, & je ne doute point que, ſous la faveur du Ciel, la victoire ne ſoit entre nos mains. Après cela je n'ai rien à ajoûter; car il ne s'agit ici ni d'éloquence ni de multitude de paroles, mais d'éfets & de preuves de notre valeur.* Ce diſcours anima puiſſamment tous ceux qui l'entendirent, & chacun s'en retourna plein d'un nouveau courage à ſon bord. Le lundi 14. de Juin, lendemain de la Pentecôte, à huit heures du matin, le combat recommença entre le Forland d'Angleterre & les bancs de Flandre, en pleine mer, à-peu-près à huit lieuës de terre. Le vent étoit Sudſudeſt, & les trois eſcadres de l'armée de Hollande qui étoient alors au vent, pénétrérent par trois endroits différens au milieu des ennemis, & en diſperſérent quelques-uns. Enſuite le Général Ruiter revira encore ſur eux courant au Sud, & les Anglois de leur côté mirent auſſi le cap ſur les Hollandois. Cette manœuvre ſe fit juſqu'à trois fois, & le jour entier ſe paſſa ainſi dans une âpre mêlée, dont le ſuccès demeura toujours douteux, la victoire panchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Au fort de cette bataille, qui fut terrible, *le Landtman*, vaiſſeau Hollandois portant 46. piéces de canon, & monté par le Capitaine Uitenhout fut brûlé. Les diviſions du Lieutenant Amiral van Nès & du Vice-amiral de Liefde, qui faiſoient partie de l'eſcadre du Général Ruiter, avoient l'avantgarde au matin la premiére fois qu'on ataqua l'ennemi; & de Liefde qui ſe trouva

Ruiter aſſemble le Conſeil de guerre & tous les Capitaines à ſon bord.

14. *Janvier.*

Sa harangue pour les animer au combat.

Le combat du quatriéme jour.

Qui fut fort rude & douteux.

Le Landtman eſt brûlé.

14. *Juin.*

Combat entre de Liefde & le V. Amiral du Prince Robert.

flanc

flanc-à-flanc du Vice-amiral de l'eſcadre du Prince Robert, monté de 80. canons de fonte, s'en aprocha ſi près, qu'il s'en falloit peu que les bouts de leurs vergues prolongées ne ſe touchaſſent. Ainſi vergue-à-vergue l'un de l'autre ils s'envoiérent ſans ceſſe pendant une horloge toutes leurs bordées d'en-haut & d'en-bas, & ſe deſemparérent tous deux entiérement, n'abatant pas moins l'un à l'autre de gens de leurs équipages que d'agreils de leurs vaiſſeaux. La grande vergue de de Liefde étant tombée, le Vice-amiral Anglois qui avoit un brulot à ſon arriére, & qui étoit encore ſuivi d'autres grands navires de ſon parti, tâcha de profiter de l'état où il avoit mis ſon ennemi, au bord duquel vint le brulot prêt à y jetter le grapin; mais un des ſoldats qui étoit à l'arriére, aiant abatu l'Anglois qui l'adreſſoit & décroché le grapin, le brulot dériva & brûla ſans éfet. D'autres ont raporté que ce fut *le Quartier de Nimégue*, frégate commandée par le Capitaine Guillaume Boudeuwinſz. van Eyk, qui aida à le détourner, & que par ce moien il alla aborder un autre vaiſſeau Hollandois qui étoit en feu, avec lequel il brûla auſſi. Un moment après le Général Ruiter, le L. Amiral van Nès & le Contre-amiral, vinrent avec d'autres navires encore au lieu où de Liefde étoit ainſi preſſé & deſemparé. A la faveur de ce ſecours il s'éloigna un peu des ennemis, & donna ordre à ſon Capitaine de faire réparer tous les débris du vaiſſeau le mieux qu'il ſeroit poſſible, de remettre une grande vergue, de ſurlier & jumeller les mâts qu'on avoit de la peine à maintenir ſur pié, d'épicer les cordages ou de les rejoindre avec des boſſes *, afin qu'il ne fût pas obligé d'abandonner l'armée. Pour lui, il ſe rendit au bord du navire *Utrecht*, commandé par le Capitaine Elant du Bois & en louvoiant il s'avança avec ſa diviſion vers les Anglois, & ſuivi de quelques-uns de ſes vaiſſeaux il paſſa à leur côté ſous le vent à eux. L'armée de Hollande étant alors au vent & aiant déja paſſé le long des ennemis pour la ſeconde fois, le Général Ruiter avec la plus grande partie vint rejoïndre la diviſion de de Liefde. Pendant toutes ces manœuvres le navire du Prince Robert fut percé de tant de coups à l'arriére, & des deux côtés, & réduit dans un tel état, qu'un brulot Hollandois fut ſur le point d'y jetter les grapins & d'y mettre le feu: mais un autre brulot Anglois qui ſe tenoit auprès du Prince, abordant le Hollandois pour l'en empêcher, ils brûlérent tous deux enſemble, auſſi-bien qu'un autre vaiſſeau Anglois qui malhûreuſement pour lui s'embaraſſa avec eux. Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche combatirent ce jour-là au bord du Général Ruiter, & y donnérent des marques d'un grand courage. Le Comte qui fut bleſſé d'un éclat de canon à l'épaule & au bras, étoit un des plus braves guerriers de France; mais il avoüa, lors que le combat fut fini, que parmi tous les obiets épouvantables qui avoient jamais pu ſe préſenter à ſon imagination, il n'y avoit rien qui aprochât de l'horreur de cette bataille, & qu'il l'avoit trouvée incomparablement plus terrible que toutes celles qui ſe donnent par terre.

1666.

Ruiter vient dégager de Liefde.

* *Bouts de cordages qui ont à chaque bout un noeud qu'on apelle cul-de-port.*

Le vaiſſeau du Prince Robert eſt tout percé de coups.

Cependant le Lieutenant Amiral Tromp, le Contre-amiral Sweers, & quelques vaiſſeaux de leur eſcadre, aiant de leur côté ſoutenu longtems & avec la derniére vigueur le feu des Anglois, avoient été tous abſolument deſemparés, juſques-là qu'on fut contraint de les retenir à l'écart pour les racomoder & les remette en état, autant qu'il ſeroit poſſible. Le Capitaine Jaques Willemſz. Broeder qui montoit *la Catédrale d'Utrecht*, aiant été dématé de ſon grand mât de hune, & étant menacé par le Général Monc, qui lui envoioit ſa bordée, d'être encore acroché par un brulot qu'il alloit lui faire adreſſer s'il ne ſe rendoit, baiſſa le pavillon; & les Anglois envoiant des chaloupes à ſon bord y firent paſſer des gens de leurs équipages: mais ceux-ci furent bientôt obligés de l'abandonner, en voiant aprocher pluſieurs autres Hollandois. Enſuite ce vaiſſeau ſe retira de lui-même, & prit ſon cours au Texel, ſans qu'il parût de néceſſité aſſés preſſante pour l'y engager; ce qui ne manqua pas, d'être fort mal interprété & au deſavantage du Capitaine, contre lequel il en fut porté des plaintes: mais je n'ai pas apris juſques où l'afaire fut pouſſée, ni comment il s'en tira. Après cela le Général Ruiter voiant que le ſoleil commençoit, à baiſſer, & jugeant qu'il étoit tems de chercher les voies de finir un ſi terrible éxercice, prit enfin la réſolution, nonobſtant le mauvais état où étoient pluſieurs de ſes vaiſſeaux, de ne s'atacher plus ſi fort à tenir le vent, & de faire le ſignal qu'il avoit marqué, lors qu'il voudroit que de toutes parts on allât fondre ſur les ennemis & que chacun fît ſes derniers éforts pour vaincre. A l'inſtant les L. Amiraux Meppel, & de Vries, les Vice-amiraux Bankert, Schram, & Koenders, & tous les Capitaines

Celui de Sweers eſt tout-à-fait deſemparé auſſi-bien que pluſieurs autres.

14. *Juin.*

Ruiter donne le ſignal à toute l'armée d'arriver ſur les ennemis, & à chacun de tâcher d'en venir à l'abordage.

1666. nes qui étoient au vent, aiant arrivé percérent au travers des ennemis & firent chacun de ſon côté des éforts ſurprenans. Le Lieutenant Amiral van Nès, le Vice-amiral de Liefde, les Contre-amiraux van Nès & Evertſz. avec quelques autres vaiſſeaux qui étoient ſous le vent, & le Général Ruiter, qui avec le reſte des Hollandois étoit au vent, s'avancérent tous en même tems. Ils ſerrérent alors ſi fort le corps d'armée des Anglois qui étoit au milieu, & maltraitérent tellement l'avantgarde & l'arriéregarde, qu'après un furieux combat d'une heure & demie, les ennemis qui ſelon les aparences s'étoient engagés par force & contre leur deſſein, prirent de nouveau la chaſſe, & furent par ce moien mis en deſordre & en confuſion. Il y eut huit ou dix navires de guerre de leur eſcadre blanche qui mirent juſqu'à leurs bonnettes à étui, & prirent leur cours au Nord ; & les Amiraux de l'eſcadre rouge & de la bleuë ſerrérent le vent le plus qu'il leur fut poſſible, portant toutes leurs voiles pour ſe retirer vers les côtes d'Angleterre. Le Prince Robert même, qui ſe diſpoſoit à porter encore une fois le cap ſur les Hollandois, trouva qu'il avoit à ſon bord aſſés d'afaires pour l'ocuper, ſon beaupré & ſon grand mât étant tombés à la mer tout percés de coups. Le Général Monc en reçut deux fort dangereux dans la ſoute aux poudres, & pluſieurs autres à ſon grand mât & à ſon mât d'avant, & fut empêché par ce moien de plus faire éclater ſa valeur, comme il avoit toujours acoutumé. Tous les Hollandois, qui au temsque le ſignal fut fait par leur Général, purent aborder un vaiſſeau ennemi, ne manquérent pas de s'en rendre maîtres. Le Contre-amiral Bruinſveldt aiant acroché deux de leurs frégates qui s'étoient embaraſſées l'une avec l'autre, les prit toutes deux : mais dans une ſi grande confuſion n'aiant pu vraiſemblablement mettre tout l'ordre néceſſaire pour garder ſes priſes, elles retombérent ſous le pouvoir des Anglois. Le Capitaine Pauw qui en fut averti les aborda de nouveau, & les reprit auſſi. Cependant il y en eut une nommée *le Bul*, qui n'étant plus en état de tenir la mer, coula bas avant qu'elle pût être conduite dans un port ; & l'autre nommée *Eſſex*, montée de 58. piéces de canon, fut menée au Texel. Un autre navire Anglois eut encore le même ſort, étant pris d'abord, enſuite regagné par ſes maîtres, & puis après repris par ſes premiers vainqueurs. Le Vice-amiral Koenders ſe rendit maître du *Giroflier*, monté de 62. canons & de 250. hommes d'équipage, qui l'année précédente avoit été enlevé aux Hollandois ; & le mena auſſi au Texel. Le Capitaine Rut Maximilien prit *la Convertine*, monté de 52. canons de 54. ou de 56. ſelon de différentes rélations, & de 190. hommes d'équipage. Il étoit commandé par le Capitaine Jean Perce, & il fut emmené à Goerée. Outre cela, ſuivant le têmoignage des Oficiers Hollandois, il coula encore ce même jour-là à fond deux vaiſſeaux ennemis, l'un à ſix heures du ſoir, & l'autre un peu après, le premier étant de l'eſcadre blanche, & l'on tenoit qu'il en avoit encore péri davantage, ce qui étoit fort vraiſemblable, mais on n'en avoit pas une entiére certitude. Quoi que l'armée Angloiſe ſe trouvât dans ce pitoïable état, & que les Hollandois lui donnaſſent la chaſſe ſans relâche, néanmoins la Providence de Dieu, qui dirige toutes les afaires du monde d'une maniére qu'on ne ſauroit trop admirer, ne voulut pas permettre qu'elle fût entiérement détruite, ni qu'il tombât un plus grand nombre de vaiſſeaux entre les mains de ces derniers. Sur le ſoir donc, à-peu-près à ſept heures, il ſe leva ſubitement une brume épaiſſe, pendant laquelle l'armée Hollandoiſe aiant encore chaſſé près de quatre horloges ſur les ennemis, fut enfin obligée de ceſſer & de s'arrêter : car le broüillard augmenta ſi fort, qu'on ne pouvoit pas apercevoir plus loin que la longueur d'un vaiſſeau ; de ſorte que ſi l'on eût continué à pourſuivre les Anglois à l'aveugle & comme en tâtonnant, on ſe ſeroit mis en danger de s'écarter les uns des autres & de ſe diſperſer ; ce qui auroit été une imprudence extrême, & une faute inexcuſable pour des gens de marine. On avoit encore à éviter les bancs & les hauts-fonds qui ſont bien avant en mer à la hauteur du Forlandt, ſur leſquels l'Amiral Aſkuë avoit échoüé le jour précédent, & où les Hollandois avoient à peine trouvé 22. piés d'eau. Cependant on ne pouvoit ſe promettre de ſe ſauver d'un ſi grand péril en pourſuivant ſon cours par une brume ſi épaiſſe. Ainſi le Général Ruiter jugea à propos de faire le ſignal ordinaire de ralliement, & l'armée continua de naviger toute la nuit à petites voiles.

On perce de toutes parts au travers des Anglois.

Le corps de bataille de l'armée Angloiſe ſe trouve fort ſerré.

Les Anglois prennent la chaſſe & ſont mis en deſordre.

Les vaiſſeau du Prince Robert & de Monc ſont fort incommodés.

On prend pluſieurs vaiſſeaux Anglois.

Le Bul, qui coule bas peus après.

L'Eſſex.

14. *Iuin.*

Le Giroflier.

La Convertine.

Un broüillard épais, qui ſe leve ſubitement arrête la chaſſe qu'on donnoit aux Anglois.

Ruiter rallie ſon armée.

Pendant que je ſuis ocupé à faire la deſcription de cette ſanglante bataille, il me tombe entre les mains une nouvelle Rélation de la quatriême journée, dreſſée par un

un têmoin oculaire très-digne de foi, laquelle je ne puis m'empêcher d'inſérer ici, à cauſe des circonſtances particuliéres qu'elle contient, quoi qu'elles ſoient mêlées avec d'autres qui ont été déja raportées : mais j'eſpére qu'elle ſervira à faire connoître encore plus clairement la vérité. *A huit heures du matin*, dit l'Auteur de la Rélation, *le vent étant Sud & frais, l'armée de Hollande porta de nouveau ſur les Anglois qui étoient ſous le vent, & à neuf heures & demie le combat fut rude & ſanglant. Le Lieutenant Amiral Bankert étoit à l'aile gauche avec les Zélandois & les Friſons ; le Lieutenant Amiral van Nès & le Vice-amiral de Liefde étoient de l'avant à l'aile droite ; le L. Amiral Général Ruiter commandoit le corps de bataille ; & les L. Amiraux Tromp & Meppel avoient l'arriéregarde. Les Anglois avoient auſſi de nouveau diviſé leur armée, & l'on voioit d'autres Amiraux du pavillon bleu & du pavillon blanc dans leurs eſcadres. Le premier choc de ce jour-là fut violent & dura à-peu-près deux heures & demie. Il y eut trois ou quatre navires de brûlés entr'autres* le Landtman *d'Amſterdam qui avoit perdu ſon grand mât de hune dans l'une des journées précédentes. Alors Ruiter, van Nès & de Liefde, tombérent ſous le vent des Anglois. La ſeconde ataque commença à midi, Tromp, Bankert & Meppel étant alors au vent des ennemis, & l'on fit un feu terrible pendant une heure de part & d'autre, avant que les deux armées ſe fuſſent dépaſſées. Van Nès qui montoit* la Concorde, *ſe trouva avoir un peu dérivé ſous le vent des ſiens, parce qu'il lui avoit fallu arriver devant pluſieurs vaiſſeaux, & que l'étai de ſon grand mât de hune aiant été rompu en piéces ſon hunier tomboit ſur le mât ; ce qui l'obligea de changer encore une fois de bord pour réparer un peu ce débris. Mais les ennemis le ſuivant de trop près il lui fallut encore revirer, & ſe laiſſer dériver ſous le vent à eux. Le L. Amiral Ruiter pinçant alors le vent, autant qu'il lui fut poſſible, ſe mit un peu de l'avant de van Nès, & les Anglois en même tems aiant vîte changé bord pour bord il leur gagna le vent & rejoignit ceux de ſes vaiſſeaux qui étoient le plus au vent. Pour van Nès, il fut contraint de faire vent arriére, parce que le Général Monc avec un brulot qui le devançoit s'en aprocha ſi près, qu'il ne vit point d'autre moien d'éviter d'en être abordé. Alors il courut ſous le vent tout proche de l'armée Angloiſe avec quelques autres vaiſſeaux de ſon parti. Tous ces mouvemens durérent juſqu'à trois heures après midi, que pour la quatriéme fois van Nès porta ſur les ennemis ſuivi de ce qu'il y avoit de navires avec lui. Le vent commençant en ce moment à ſe renforcer le Lieutenant Amiral Ruiter avec la plus grande partie de ſon armée en conſerva encore l'avantage ſur celle des Anglois, qu'il tenoit toujours fort ſerrée, & van Nès étoit avec* 18. *ou* 20. *voiles ſous le vent à eux, ce qui donnoit quelque avantage à notre parti, car le vent les empêchoit de faire joüer leurs bateries du premier pont : mais van Nès & ſon eſcadre faiſoient feu de toutes les leurs, autant qu'il pouvoient charger & tirer. Les Anglois alloient donc au plus près de vent, & le ſerroient autant qu'il leur étoit poſſible, lors que Ruiter arrivant facilement ſur eux combatit avec une valeur ſans égale. Par ce moien ils tombérent de tous côtés ſous le feu des nôtres & furent mis en deſordre. Il y eut alors pluſieurs de leurs vaiſſeaux coupés, & il en fut pris quatre. Une partie fit vent arriére pour prendre chaſſe, l'autre partie alla au plus près du vent, & de cette ſorte tout fut mis en confuſion & en fuite. Ceux des Hollandois qui étoient le plus ſous le vent chaſſerent auſſi-tôt ſur eux, & leur chaſſe dura preſque juſques au coucher du ſoleil, qu'il ſe leva une brume épaiſſe qui obligea les victorieux de s'arrêter. Alors le L. Amiral Général Ruiter aiant fait un ſignal pour changer de bord, afin que les vaiſſeaux ne fuſſent pas ſéparés les uns des autres, prit ſon cours au Sudeſt.* J'ai eſtimé devoir joindre ici cette ſeconde Rélation, afin de repréſenter plus naïvement certaines circonſtances ; en quoi j'ai imité les peintres qui faiſant quelquefois deux différens tableaux d'une même hiſtoire, rehauſſent l'un de quelques ornemens qui ne ſont pas dans l'autre. 1666. Autre Rélation du combat de la quatriéme journée.

Le lendemain 15. de Juin, on ne vit plus d'Anglois non pas même du haut des mâts ; car ils avoient fait force de voiles pour échaper, & pour entrer dans les premiers havres, la plupart néanmoins s'étant retirés à Harwich. C'eſt ainſi que finit ce long & ſanglant combat naval, auſſi-bien que la chaſſe que le Hollandois donnérent à leurs ennemis. Alors le Général Ruiter eſtimant qu'on ne pourroit plus révoquer en doute qu'il n'eût obtenu la victoire, puis qu'il étoit demeuré ſur le champ de bataille après la fuite des Anglois, jugea à propos de prendre ſon cours au rendévous qui avoit été marqué au Wielingen. Il y avoit quantité de On perd de vûë les Anglois. *15. Juin.*

1666. *15 Juin.* vaiſſeaux de ſon armée, qui après un combat de quatre jours étant fort incommodés & endommagés en leurs mâts, en leurs manœuvres & en leurs autres apparaux, ne pouvoient ſe paſſer de prendre le radoub; outre que faute de poudre & de boulets il n'étoit pas lui-même en état de ſoutenir encore une autre journée. Ce deſſein fut donc éxécuté, & l'armée conſiſtant en 60. navires de guerre entra ce même jour-là au Wielingen. Il en étoit arrivé neuf autres à Goerée, en partie tandis que la bataille duroit encore, & en partie après qu'elle fut finie; & il s'en étoit auſſi rendu dix au Texel, quelques-uns pour y mener leurs priſes, d'autres parce qu'ils étoient deſemparés, & d'autres pour y remorquer ces derniers. Tous ces vaiſſeaux enſemble, en y comprenant encore celui du Colonel van Gent, qui avoit été renvoié avant le combat, comme aiant été dématé de ſon mât de miſéne & de ſon beaupré, & en y ajoûtant les quatre qui furent brûlés dans le combat, faiſoient le nombre de 84. navires de guerre, dont l'armée étoit compoſée lors qu'elle fit voiles du Texel. Telle fut toute l'iſſuë de ce combat naval de quatre jours, le plus opiniâtre & le plus cruel qui ait jamais été donné par les Hollandois ou par leurs Alliés. Jamais l'Etat, depuis qu'il étoit libre, n'avoit remporté une plus ſignalée ni plus glorieuſe victoire; & il avoit d'autant plus ſujet de s'en réjoüir, que la France n'y aiant rien du tout contribué, il n'étoit pas obligé d'en partager l'honneur avec les Etrangers. Tous ceux qui s'intereſſoient à ſa proſpérité élevoient juſques au ciel le L. Am. Général Ruiter, & ne pouvoient ſe laſſer d'admirer ſa prudence, ſa conduite & ſa valeur; & ils avoient raiſon de le faire, car il avoit diſpoſé l'armée dans un tel ordre, & l'avoit fait ſi avantageuſement poſter, que quelque peine que priſſent les Anglois, il leur fut impoſſible d'y pénétrer ou d'y cauſer la moindre confuſion. Mais lors que le péril où il voioit quelques-uns des ſiens, ou l'ocaſion qui s'ofroit d'inſulter plus facilement l'ennemi, éxigeoient quelque changement dans cet ordre, il ne manquoit pas de le faire à propos, & avec toute la bonne conduite imaginable. Il avoit l'œil par tout: il obſervoit avec une ſoin infatigable tout les mouvemens & toutes les manœuvres des deux partis: il faiſoit juſte & à tems les ſignaux de porter ſur l'ennemi, ou de changer de bord: il ne négligeoit aucune ocaſion de percer lui-même au travers des Anglois & d'y faire percer les ſiens, dès qu'il voioit jour à les pouvoir doubler; ou d'en couper quelques-uns & de les couler à fond, dès qu'ils commençoient à être en deſordre. Si par imprudence, ou par un trop grand excès de courage, quelques-uns des Hollandois s'étant trop avancés, étoient tombés ſous le feu des ennemis, c'étoit alors qu'avec une intrépidité héroïque il ſe faiſoit un devoir d'aller les dégager; de ſorte qu'en quelque endroit qu'ils combatiſſent, il connoiſſoient que les ordres de leur Général influoient par tout; qu'il dirigeoit juſqu'aux moindres parties de l'armée auſſi-bien que le corps entier; qu'il tenoit en main le gouvernail par lequel il régloit leurs mouvemens; & que c'étoit lui qui ouvroit le chemin à la victoire. En éfet il étoit véritablement l'ame de l'armée, ainſi qu'il fut dit alors, & le chef qui faiſoit mouvoir tous les membres de ce grand corps. *C'étoit la main*, ajoûtoit-on encore, *qui batoit la meſure de la muſique de tant de milliers de canons.* Auſſi les ennemis firent-ils des éforts extraordinaires pour lui adreſſer des brulots, croiant que s'ils pouvoient une fois détruire ce brave Chef, ils auroient bon marché du reſte; mais il ſût toujours détourner les brulots, ou les faire périr ſans avoir produit aucun éfet contre lui. On vanta auſſi extrémement la valeur du Lieutenant Amiral Tromp, qui avec une hardieſſe ſurprenante avoit afronté les plus grands périls: car cette vigueur à pénétrer dans le plus épais des ennemis, cette promtitude à changer de bord coup ſur coup avec une nouvelle ardeur, ce mépris qu'il faiſoit des dangers, jettérent ſi fort l'épouvante parmi eux, qu'il y en eut quelques-uns qui non-ſeulement n'ozoient tenir lors qu'ils voioient ſon pavillon, mais même ils ſe retiroient avec une vîteſſe extrême. On dit auſſi que voiant ſon pavillon ſi ſouvent arboré à de nouveaux vaiſſeaux, ils demandoient, *s'il y avoit donc cinq ou ſix Tromps dans l'armée de Hollande.* Les autres Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux, Contre-amiraux, le reſte des Commandans, & la plupart des Capitaines, dont le nombre eſt trop grand pour raporter ici tous leurs noms, eurent leur part aux loüanges & à la gloire, ainſi qu'ils l'avoient mérité. Cependant la victoire ne laiſſa pas de coûter beaucoup de ſang aux vainqueurs; car outre le Lieutenant Amiral Corneille Evertſz. & le Vice-amiral van der Hulſt, ils perdirent encore

Ruiter ſe diſpoſe à faire voiles avec l'armée au rendé-vous.

Il entre au Wielingen.

Loüanges dûës à la bonne conduite & à la valeur de Ruiter.

Valeur de Tromp.

le

le Contre-amiral Stachouwer, les Capitaines Otton de Treſlong, Pierre Salomonſz. Pierre Janſz. Uitenhout, Wouter Wyngaardt, Adrien Houttuin, Simon Blok, & environ 800. matelots ou ſoldats. Les bleſſés furent au nombre de 1150., entre leſquels étoit le Capitaine Corneille Viktol, qui mourut enſuite à Hoorn. Mais du côté des Anglois la perte fut incomparablement plus grande ; car on tient qu'ils eurent près de cinq ou ſix mille hommes de morts, & entr'autres les Vice-amiraux Guillaume Barcley, & Chriſtofle Mings ou Mynnes, avec quantité de Capitaines dont les noms ne me ſont pas connus. Mings bleſſé d'un coup qui lui perçoit la gorge ne perdit pourtant pas courage : il demeura ferme pendant plus de demi-heure ſur le gaillard d'arriére de ſon vaiſſeau, tenant ſes doigts dans ſa plaie pour en arrêter le ſang, juſques-à-ce qu'un autre coup vint lui percer le cou, & lui ôter en même tems la vie. On avoüa en Angleterre, qu'outre ce qui fut noié des équipages des navires brulés, ou coulés bas, & ce qui fut tué au bord des vaiſſeaux qu'on prit, il s'étoit trouvé ſur le reſte de leurs navires 521. hommes de morts, & 1240. de bleſſés. Outre cela on amena dans les ports des P. V. près de trois mille priſonniers, ou faits ſur les priſes, ou ſauvés des vaiſſeaux péris dans l'eau ou par le feu, & retirés de la mer en partie par le ſecours des Hollandois, ou qui s'en étoient retirés eux-mêmes en abordant les navires de Hollande. Les Oficiers des P. V. têmoignérent que les Anglois avoient perdu 23. navires de guerre, dont il y en avoit eu 17. de brulés ou de coulés bas, entre leſquels étoient *le Prince Roial* que montoit Aſkuë, *le Bul* & le *St. Paul* de Zélande. Il en fut emmené quatre à Goerée, le *Swiftſure*, *le fidèle George*, le *Zevenwolden*, & *la Convertine*; & deux au Texel, l'*Eſſex*, & *le Giroflier*. Ces vaiſſeaux enlevés & amenés dans les ports de Hollande, avec les priſonniers qu'on avoit, étoient de preuves viſibles & inconteſtables de la victoire ; cependant en Angleterre on voulut la faire révoquer en doute : on oza bien même ſe vanter de l'avoir remportée, & l'on ne craignit pas de publier dans des Ecrits imprimés, que c'étoit l'armée des P. V. qui s'étoit retirée la premiére. Mais on alla encore plus loin : on en rendit des actions de graces publiques dans les Egliſes de Londres ; on fit des feux de joie ; & l'on donna autant de marques de réjoüiſſance, que ſi l'on eût obtenu tout l'avantage qu'on auroit pu déſirer ; ce qui parut fort ſurprenant à beaucoup de gens, qui bientôt après conſidérant avec plus d'aplication l'état des afaires, furent par ce moien inſtruits de la vérité. En éfet où étoient les marques de la victoire, & comment prétendoit-on les faire voir ? On n'avoit pas pris un ſeul vaiſſeau ennemi : on n'avoit fait que très-peu de priſonniers : car la plupart des équipages des quatre navires brûlés de Treſlong, Blok, Pierre Salomonſz. & Uitenhout, avoient été ſauvés par les Hollandois mêmes ; & hormis ces quatre il n'en manquoit pas un de ceux de l'armée : au lieu que les Anglois étoient forcés de reconnoître, même dans les Imprimés qu'on faiſoit courir de leur part, qu'ils en avoient perdu un nombre incomparablement plus grand. Toutes ces raiſons étoient apuiées des têmoignages de pluſieurs milliers de perſonnes, qui le Lundi de la Pentecôte avoient vû de leurs propres yeux l'armée Angloiſe en fuite, & un broüillard épais ſe lever, qui avoit arrêté la chaſſe qu'on lui donnoit. Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche, qui étoient du nombre de ces têmoins oculaires de la défaite des ennemis, en firent une Rélation en François, qui fut miſe au jour & renduë publique par leur ordre, ou du moins avec leur participation. On a cru que ce fut par politique que les Anglois diſſimulérent ainſi leurs pertes, & qu'ils s'atribuérent la victoire afin d'encourager les matelots du Roïaume à ſervir. Mais il y a plus d'aparence qu'une fauſſe nouvelle aportée par un bâtiment de Harwich, fut l'ocaſion des feux de joie qu'on fit dans Londres, dequoi on ſe repentit enſuite comme d'une réjoüiſſance prématurée, lors qu'on fut mieux informé ; bien qu'on jugeât à propos de ne détruire pas ce bruit qui couroit de la victoire, puis qu'il ſervoit à abuſer le peuple, & à l'entretenir dans ſa prévention ſur le ſujet de la proſpérité des armes de l'Etat. Les Etats Généraux de leur côté, aſſurés de leurs avantages & de l'hûreux ſuccès de la bataille par la préſence de l'Amiral Aſkuë, qui leur avoit été envoié, & par quantité de Lettres, écrivirent le 15. de Juin au Général Ruiter. *Qu'ils étoient extrémement ſatisfaits de ſa bonne conduite, de ſon courage, de ſon activité, de ſa ſageſſe & de ſa valeur, dont ils avoient eu connoiſſance par diverſes Lettres, par les avis qui leur avoient été donnés, & par les raports qui leur avoient*

1666.

Le nombre des morts du côté des Hollandois.

La perte des Anglois.

Le nombre de leurs morts.

Celui des priſonniers faits ſur eux.

Vaiſſeaux coulés bas, ou brûles.

Vaiſſeaux pris & emmenés en Hollande.

On tâche de faire révoquer en doute que les Hollandois aient obtenu la victoire.

On fait des feux de joie à Londres.

Mais on ne voit point de marques de ces prétendus avantages remportes par les Anglois.

Ainſi qu'on en voit du côté des Hollandois.

Ce que les Etats Généraux écrivent à Ruiter.

1666. *été faits, ſachant que par la bénédiction de Dieu il avoit conduit l'armée & combatu en telle ſorte qu'il avoit obtenu un bon & hûreux ſuccès, de quoi ils rendoient graces à Dieu*: ajoûtant, *qu'il falloit que toute l'armée, ou une bonne partie, demeurât en mer ſans entrer dans le port, du moins ſi la choſe étoit poſſible.* En éfet on auroit fort ſouhaité qu'aiant remporté tant d'avantages, elle eût au moins tenu la mer encore 24. heures après le combat, pour marque d'une entiére victoire. Mais Ruiter fit voir dans la ſuite : *qu'il n'y avoit pas moien de faire une telle bravade, en partie à cauſe du mauvais état où avoient été mis les vaiſſeaux; mais ſur tout parce qu'on manquoit de toutes ſortes de munitions, & principalement de poudre.* En éfet il y avoit pluſieurs navires où les vergues & les mâts avoient été ſeulement ſurliés, roſtés & jumellés à la hâte, & les manœuvres coulantes & dormantes épicées, ou rejointes avec des boſſes, comme on avoit pu; de ſorte que le premier vent forcé les auroit immancablement fait tomber, & que tout le reſte ſe ſeroit briſé. Les Capitaines n'avoient pas de la poudre pour un demi jour, & les Oficiers Généraux leur en avoient déja fourni une partie de la leur. Mais avant que le Lieutenant Amiral eût la dépêche de L. H. P. il étoit déja entré au Wielingen, & enſuite les raiſons qu'il prétendoit avoir eu de le faire, furent aprouvées.

On auroit déſiré qu'il eût demeuré plus longtems en mer.

Sa réponce ſur ce ſujet.

Il eſt invité par les Etats de Zélande à dîner à Middelbourg.

Le Penſ. de Wit ſe rend avec lui au Wielingen où eſt l'armée.

Le ſecond jour après que l'armée fut rentrée le Lieutenant Amiral Général Ruiter fut invité par les Etats de Zélande à dîner à Middelbourg, où on le reçut avec de grandes marques de joie & de ſatisfaction, au ſujet de ſa bonne conduite & de ſa valeur. Il y fut acompagné des Lieutenans Amiraux van Nès & Meppel, du Vice-amiral Bankert & du Contre-amiral Corneille Evertſz. & il y trouva auſſi le Lieutenant Amiral Jean Evertsz. les Sieurs Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. & le Penſionaire de Wit, lequel après-dîner ſe rendit avec lui au Wielingen, pour lui aider à donner tous les ordres néceſſaires à l'égard de l'armée. Là ils trouvérent chacun ocupé à roſter & à jumeller les mâts, à en arborer de nouveaux, à racomoder les vergues, à étancher les voies d'eau, à enverguer les voiles, enfin à préparer tout pour remettre promtement à la mer. Pendant que le Penſionaire de Wit étoit avec l'armée il s'enquit éxactement de tout ce qui s'étoit paſſé de jour à autre au combat, & interrogea tour-à-tour ſur ce ſujet la plus grande partie des Oficiers. De tous leurs raports il compila une Rélation qui fut lûë enſuite à l'Aſſemblée de L. H. P. & depuis imprimée par leur ordre, afin de faire connoître à toute la Terre que la victoire étoit de leur côté. On tient que cette Rélation eſt très-véritable & fort judicieuſe, & c'eſt ce qui m'a obligé de la ſuivre, principalement dans le récit que j'ai fait de cette grande bataille, en y ajoûtant des circonſtances tirées tant des Lettres & des journaux du Général Ruiter, du Vice-amiral de Liefde, & du Capitaine Rut Maximilien, que d'autres Rélations auſſi écrites en ce tems-là. Enfin j'ai pris tout le ſoin qu'il m'a été poſſible pour éclaircir la vérité dans les endroits où elle paroiſſoit moins claire, & pour la propoſer telle qu'elle étoit dans les endroits où elle s'eſt trouvé établie d'une maniére inconteſtable. Après cela Ruiter fut félicité de toutes parts ſur ſa victoire; & quoi que ces tributs qu'on rendoit à ſon mérite ne parvinſſent juſques à lui qu'un peu plus tard, je ne laiſſerai pas d'en faire mention en cet endroit ici. Le Sieur van Beuningen alors Ambaſſadeur des P. V. à la Cour de France, lui écrivit ſur ce ſujet la Lettre ſuivante.

De Wit fait une enquête éxacte, & compoſe enſuite une Rélation de la bataille.

Voi Aitzéma. XLVI. 32.

Ruiter eſt félicité.

Noble, &c.

Lettre qui lui eſt écrite par l'Ambaſſadeur van Beuningen.

Votre Lettre du 10. *de ce Mois me fut renduë en ſon tems. Le Roi & ſon Conſeil auxquels j'en fis voir le contenu, aprirent avec beaucoup de plaiſir la généreuſe réſolution où vous étiés d'aller chercher l'armée ennemie; & depuis ils ont reçu avec une extrême joie la nouvelle de la grande & mémorable victoire que vous avés obtenuë, ſous la faveur du Ciel, par votre courage héroïque & par votre bonne conduite. Tous les cœurs, Monſieur, ſont ici ouverts à cette joie, & toutes les bouches ſont remplies de vos loüanges. La réputation de notre marine eſt non-ſeulement rétablie, mais elle brille avec plus de luſtre que jamais aux yeux des Alliés de notre Etat. L'orgueil de nos ennemis eſt humilié, & le chemin eſt fraïé à eſpérer une continuation d'hûreux ſuccès en cette guerre, ou à faire une paix ſolide, & ſur laquelle on puiſſe s'aſſurer. Dieu s'eſt ſervi, Monſieur, de votre Perſonne comme d'un inſtrument pour faire ce bien à notre Patrie. Je le prie de vous conſerver, & de continuer à répandre ſes bénédictions ſur toutes vos entrepriſes, comme*

il

il à déja fait, en vous couronnant de gloire dans la plus grande, la plus importante & la plus terrible bataille, que l'Océan ait vûë depuis plusieurs siécles. Vous ne devés pas douter, Monsieur, que ce ne soient-là les vœux de tous ceux qui sont véritablement afectionnés au bien de l'Etat; mais vous devés me faire la justice de croire que ces vœux sont acompagnés dans mon cœur qui les conçoit, & sur ma langue qui les prononce, d'une estime extraordinaire, & d'un particulier atachement pour vous. On est ici ocupé, aussi-bien que dans nos Provinces, à faire des préparatifs afin de poursuivre la victoire, & l'on a envoié à cette fin des ordres au Sr. Duc de Beaufort à Belle-isle & à la Rochelle, pour entrer avec son armée navale dans le Canal & se joindre à celle de L. H. P. J'écris à cet égard plusieurs particularités à Mr. le Pensionaire de Wit, duquel vous les pourrés aprendre. Je suis de tout mon cœur. 1666.

Noble, &c.

Votre très-humble & extrémement afectionné Serviteur.

Le 25. de Iuin 1666. à la campagne, proche de Fontainebleau.

C. van BEUNINGEN.

Le Chevalier de Terlon Ambassadeur de France à la Cour de Suéde, lui écrivit aussi la Lettre suivante.

MONSIEUR,

Quand je n'aurois pas l'honneur d'être connu de votre Excellence, & que je n'aurois pas été emploié avec Elle dans la derniére guerre de Danemarc, je ne laisserois pas de lui têmoigner, après la victoire qu'Elle vient de remporter nouvellement sur les Anglois, que jamais personne n'a mieux trouvé le moien de faire éternellement vivre sa mémoire parmi la Postérité, que votre Excellence vient de faire dans cette derniére action, où Elle a sans doute couru grand risque de sa vie. Mais comme votre Excellence est extrémement nécessaire au bon parti, & qu'il paroît que le Ciel a résolu de se servir d'Elle pour abaisser la trop grande fierté des ennemis, il est à espérer, que ce Dieu qui est là-haut, conservera encore longtems votre Personne. Au moins puis-je assurer votre Excellence que je fais souvent des vœux pour sa santé en la compagnie du Sieur Ysbrands, & que si les afaires réüssissent selon nos souhatts, ces prétendus Maîtres de la mer seront bientôt réduits par les vigoureux éforts de votre Excellence, à chercher eux-mêmes le chemin pour revenir au Traité qu'ils n'ont pas voulu accepter, quoi qu'il ne contienne que des conditions très-raisonnables. Ie suis parfaitement.

Lettre du Chevalier de Terlon Ambassadeur de France à la Cour de Suéde, écrite à Ruiter sur le sujet de sa victoire.

MONSIEUR,

De votre Excellence

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur

A Stokolm. le 7. de Iuillet. 1666.

Le Chevalier de TERLON.

Le Prince Maurice de Nassau, Gouverneur de Cléves, ne manqua pas non-plus de têmoigner sa joie par une Lettre très-civile au Lieutenant Amiral Général, & de le féliciter de tant d'avantages qu'il avoit remportés, lui souhaitant une continuation de prospérités & de nouvelles victoires, afin que l'ennemi pût être réduit à faire une bonne paix, & que la tranquillité publique fût enfin rétablie des deux côtés. Cependant les Etats Généraux sachant que c'est Dieu seul qui donne la victoire quand il lui plaît, ordonnérent que dans toutes les Provinces Unies il seroit célébré un jour d'actions de graces & de priéres générales, pour remercier sa Divine Providence des avantages qu'Elle avoit acordés à ces Provinces sur leurs ennemis, & pour lui demander la continuation de ses faveurs. Ce fut le 30. de Juin qu'on destina à ce pieux éxercice, auquel jour on devoit aussi donner par tout des marques publiques de réjoüissance, sonner les cloches, tirer le canon, faire

Le Prince Maurice écrit à Ruiter à même fin.

On ordonne un jour de priéres & d'actions de graces publiques pour la victoire remportée sur les Anglois.

1666. faire des feux de joie, & tout ce qu'on a coutume de pratiquer en pareille ocasion. *Aitzéma* XLVI. 27. Dans les Lettres circulaires il étoit exprimé. *Qu'il avoit plu à Dieu par ſa grace & par ſa miſéricorde infinie de bénir l'Etat, & de le couronner d'une glorieuſe victoire ſur les Anglois, en détruiſant leurs projets & en faiſant retourner ſes ennemis en arriére avec une grande perte.* En éxécution de cet ordre on vit ce jour-la un concours extrême de peuple aller dans les Egliſes remercier Dieu avec beaucoup de marques de joie, & le prier de continuer à bénir les armes de l'Etat; ce qui ſe fit même dans toutes les aſſemblées des différentes Sectes qui joüiſſent d'une entiére liberté de l'éxercice de leur Réligion, excepté que les Lieux où ils s'aſſemblent n'ont pas la forme extérieure d'Egliſes, & ne paroiſſent pas tels publiquement. Sur le ſoir on fit des réjoüiſſances générales dans toutes les villes & dans tous les villages à la maniére acoutumée: on jetta des feux d'artifice: on ſonna les cloches; & l'on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit ſervir à têmoigner de la joie. Les Etats firent ofrir pour ce jour-là des tonneaux poiſſés à tous les Ambaſſadeurs & Agens des Puiſſances Etrangéres qui ſe trouvérent alors à la Haie; & l'ofre aiant été acceptée non-ſeulement par les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, mais encore par les Réſidens de l'Empereur, des Rois de Suéde, de Pologne & de Portugal; par ceux de l'Electeur Palatin, des Princes de Brunſwiç & des villes Anſéatiques; il leur en fut envoié, qu'ils firent auſſi brûler au ſoir. Les Poëtes qui ont acoutumé de tout tems de publier les loüanges des Héros, & d'emploier les nobles expreſſions d'une Langue à ſervir d'éguillons à la gloire, ne ſe à tûrent pas en cette ocaſion. Ils rendirent au grand Amiral les hommages qui lui étoient dûs, par une infinité de vers qu'ils firent à ſon honneur. Entr'autres le célébre van den Vondel, qui a été parmi les plus excellens Poëtes Hollandois de ce Siécle, ce qu'a été Ruiter parmi les Héros Maritimes, c'eſt-à-dire qui les à tous ſurpaſſés, fit un poëme lirique, intitulé, *Le Triomfe naval des Provinces Vnies*, & encore un *Chant de Victoire*, où il exprima en des termes magnifiques & d'un ſtile héroïque, les grandes actions, la prudence admirable & l'incomparable valeur du Général, qui dans les campagnes ſtériles de la mer avoit ſû cueillir tant de lauriers & de palmes. C'eſt ainſi que de lui-même & ſans être recherché, l'honneur a acoutumé d'acompagner le mérite & la vertu. Mais la modeſtie de ce Héros ne s'acomodoit point de cette multitude de loüanges humaines: au contraire il prétendoit que la gloire des hûreux ſuccès qui avoient été obtenus, ne devoit être raportée qu'à Dieu ſeul.

On célébre le jour d'actions de graces & de priéres.

Et le ſoir on fait des réjoüiſſances publiques. *Aitzéma* XLVI 31. 43.

Vers faites à l'honneur de Ruiter.

Sa piété.

Quelques jours avant que de célébrer publiquement la victoire, l'Amiral Aſkuë avoit été conduit au fort de Loeveſtein pour y être gardé. Pour le corps du Chevalier & Vice-Amiral Barcley, aiant été embaumé par ordre des Etats & mis dans la Chapelle de la grande Egliſe de la Haie, L. H. P. en donnérent avis par une Lettre au Roi de la Grande Bretagne, & lui propoſerént ou de renvoier le corps en Angleterre, ou de le faire enterrer à la Haie. Le Roi ſouhaita qu'il fût transporté & mis dans le tombeau de ſes ancêtres, remerciant les Etats de leur généroſité, & de l'ofre qu'ils faiſoient de rendre ce corps. On le renvoia donc dans une galiote, pour laquelle ce Prince avoit donné un paſſeport. Le 5. de Juillet, le Lieutenant Amiral Corneille Evertſz fût enterré à Middelbourg avec toute la pompe poſſible; & le Vice-amiral van der Hulſt le fut dans l'ancienne Egliſe d'Amſterdam d'une maniére qui n'étoit pas moins honorable. Peu après, en mémoire de ſes belles actions, on lui éleva un tombeau de marbre avec ſon éfigie aux dépens du Public Son épitafe en vers faite par le Poëte van den Vondel fut gravée en lettres d'or ſur une pierre de touche noire, & contenoit ſes loüanges à-peu-près en ces termes.

Aſkuë eſt conduit à Loeveſtein.

Le corps de Barclei eſt embaumé.

Et tranſporté en Angleterre.

Pompe funébre de Corneille Evertſz & de van der Hulſt.

Hulſt qu'on vit tant de fois d'un courage indomté
Braver dans les combats le fer, les feux & l'onde,
Et du ſuperbe Anglois rabatre la fierté,
Repoſe ici dans une paix profonde.
Qu'à ſon honneur ces marbres conſacrés
Soient par les ans dévorés,
Sa gloire durera juſqu'à la fin du monde.

Ofres & Requête du

Après la mort de Corneille Evertſz. frére de l'ancien Lieutenant Amiral Jean Evertſz., celui-ci ofrit de nouveau par écrit ſes ſervices aux Etats de Zélande. Sa Re-

Requête portoit : *Qu'il déſiroit ardemment de ſervir encore ſa Patrie dans ces tems difficiles, en qualité de Lieutenant Amiral de la Province, & de pouvoir ſacrifier pour le Public ſa vie dont il ſembloit que le terme étoit venu, ainſi qu'avoient fait ſon Pére, quatre de ſes Fréres, & un de ſes Fils, qui avoient tous eu l'avantage de mourir au lit d'honneur en différens combats livrés par mer aux ennemis de l'Etat.* Les Etats de Zélande conſidérant ſa capacité, ſon expérience, ſa ſufiſance dans les afaires de la guerre maritime, ſa bonne conduite, & le courage extrême qu'il avoit fait éclater en pluſieurs batailles mémorables, même dans le funeſte combat naval de l'année précédente, ſuivant les têmoignages uniformes de tous les Oficiers Généraux de l'armée qui avoient été préſens; & jugeant que l'Etat avoit beſoin de ſemblables Oficiers dans les conjonctures où l'on étoit, ordonnérent qu'il feroit les fonctions de ſa Charge de Lieutenant Amiral dans l'expédition prohaine, & qu'il continuëroit à les faire toûjours à l'avenir. Cette Réſolution aiant été portée à l'Aſſemblée des Etats Généraux, fut aprouvée de L. H. Puiſſances. Dans ce même tems à la ſollicitation du Penſionaire de Wit. L. H. P. cherchérent des voies de lever trois tonnes * d'or, pour donner les recompenſes promiſes à ceux qui auroient pris, brûlé, ou coulé bas des navires Anglois, afin d'exciter par ce moien encore davantage & les Oficiers & les matelots à faire bien leur devoir à l'avenir Cependant on travailla au Wielingen avec une diligence incroiable & preſque jour & nuit, à rétablir tous les vaiſſeaux & à préparer ce qui étoit néceſſaire pour remettre à la mer. Il y avoit là des Députes & Commiſſaires des Etats qui hâtoient extrément le travail, & entr'autres le Penſionaire de Wit, qui n'avoit pas peu à cœur de voir l'armée en bon état, & qui prit des ſoins extraordinaires pour la diſpoſer à faire voiles. On ne fit pas moins de diligences dans la Meuſe & au Texel, où l'on ne s'en tenoit pas ſeulement à donner le radoub aux vaiſſeaux incommodés, mais encore on en équipoit de nouveaux qu'on n'avoit pu tenir prêts au commencement de Juin, lors qu'on mit à la voile pour la premiére fois. On préparoit auſſi de nouveaux brulots, jugeant qu'ils étoient d'une grande utilité; au ſujet dequoi on avoit oüi dire quelquefois à Ruiter: *Je ne prens guére de plaiſir à en voir venir à moi.* Le 3. de Juillet, les Députés des Etats Généraux pour les afaires des Amirautés, dreſſérent l'Inſtruction ſuivante qu'ils mirent entre les mains du Général.

1666. L. Amiral JeanEvertſz. à l'Aſſemblée des Etats de Zelande. *Aitzema.* XLVI. 311.

On lui acorde ſa demande, & on le retablit en ſa Charge de L. Amiral.

* 300000. *liv.*

Grande diligence pour remettre la flote en mer. Et pour la fortifier.

Inſtruction pour les L. Am. Ruiter.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour régler les opérations de l'armée navale dans l'expédition prochaine. Après une mûre délibération & avoir pris avis du L. Amiral Ruiter comme Général, enſemble des Députés des Colléges de l'Amirauté ici préſens, Nous avons arrêté & réſolu qu'auſſi-tôt que la-dite armée ſera ici aſſemblée à la grande rade, & diviſée en eſcadres, elle fera voiles dès que le vent le permettra, pour aller chercher les ennemis. Et pour l'inſtruction du ſus-dit L. Amiral il lui eſt déclaré qu'on déſireroit fort, que l'armée ennemie pût être promtement ataquée à l'impourvu, tandis qu'elle n'eſt pas prête, & juſques dans les lieux mêmes où les derniers avis portoient qu'elle étoit encore : n'entendant pas néanmoins par cette préſente déclaration que le L. Amiral ſoit préciſément engagé & aſtreint à la ſuivre; mais il eſt entiérement laiſſé à ſa diſpoſition d'agir ſelon qu'il le jugera à propos par raport aux ocurrences, & aux conjonctures des tems & des afaires, auſſi-bien qu'aux avis déja reçus & qu'il pourra recevoir ci-après, & par raport au tems & au vent; en ſorte qu'il ſe conduira ſuivant que toutes ces circonſtances pourront le lui permettre, & lui donner lieu d'ataquer l'ennemi avec avantage; lui étant libre de ſe ſervir des troupes qui ſont embarquées ſur les vaiſſeaux, pour l'éxécution des deſſeins qu'il pourra former.

Le ſus-dit L. Amiral étant proche des côtes d'Angleterre, en donnera avis en toute diligence par une Lettre au Gouverneur de Calais, & le priera de le faire ſavoir au Roi ſon Maître, & aux Perſonnes ou aux Lieux où il pourroit lui avoir été ordonné de la part du Roi de le communiquer. Il donnera auſſi le même avis, ſelon que l'ocaſion pourra le requérir, aux Gouverneurs de Dunquerque, de Gravelines, & de Boulogne.

Au cas qu'il ait quelque connoiſſance de l'arrivée de l'armée navale de France ſous le Sieur Duc de Beaufort, & qu'il y ait aparence qu'elle puiſſe ſe joindre à celle de l'Etat, il tâchera de faciliter la jonction par toutes les voies & les moiens les plus convenables; ſans néanmoins différer en cette vûë, l'éxécution du principal deſſein ci-deſſus

1666. *ſus exprimé, & beaucoup moins encore s'en déſiſter, ou y aporter aucun obſtacle. Et à l'égard de l'ordre & de la forme qui ſeront à obſerver dans cette jonction, ſi elle ſe fait, le L. Amiral ſe réglera par les Inſtructions qui lui ont été déja données ſur ce ſujet & miſes en main le 2. du Mois paſſé. Fait à bord des* Sept Provinces *devant Dieſhoeke le 3. de Juillet* 1666.

T. GERLACIUS. vt.

Par Ordonnance desſus-dits Sieurs Députés & Plenipotentiaires.

G. BORTH.

L'armée navale remet à la mer.

Le jour ſuivant, quatriême de Juillet, c'eſt-à-dire le dix-neuviême depuis que l'armée navale étoit rentrée dans le port, le L. Amiral Général Ruiter remit à la mer avec 59. navires de guerre & un brulot, & deux jours après il ſe trouva par la hauteur de Schoonevelt, fort de 75. navires & frégates, & de ſept brulots.

Deſſein de ſurprendre les Anglois.

Mais en peu de jours l'armée augmenta encore conſidérablement. On eſpéroit que par cette diligence extrême on pourroit prévenir & ſurprendre les Anglois, avant qu'ils fuſſent prêts de leur côté; & entrer dans la Tamiſe & dans le port même de Harwich, afin de les y rencontrer & de les ataquer. Mais le 6. de Juillet le Général Ruiter aiant fait aſſembler le Conſeil de guerre à ſon bord, & aiant interrogé en ſa préſence tous les Pilotes côtiers, qu'on croioit capables de conduire les vaiſſeaux dans la riviére, on connut bientôt que ce projet n'étoit pas ſi aiſé à éxécuter qu'on ſe l'étoit imaginé à la Haie: car après un éxamen fort éxact on ne trouva

Defaut de lamaneurs experts pour entrer dans la Tamiſe.

pas un ſeul Pilote qui ozât entreprendre de faire entrer une telle armée, ni même ſeulement un grand navire, les plus expérimentés d'entre eux n'aiant jamais navigé dans ces parages & le long de cet côtes qu'avec des boïers, des galiotes, ou de ſemblables petits bâtimens: ainſi il fallut avoir recours à d'autres moiens. En ce même tems le Général établit par maniére de proviſion le Contre-amiral Sweers pour Vice-amiral & le Capitaine van der Zaan pour Contre-amiral des vaiſſeaux du Collége d'Amſterdam; & le Capitaine Govert 't Hoen pour Contre-amiral de ceux du Quartier du Nord; ce qu'il fut obligé de faire à cauſe de la mort du Vice-amiral van der Hulſt, & du Contre-amiral Stachouwer.

L'armée eſt arretée par le vent contraire, par le calme & par l'orage.

Cependant on eut le vent ſi contraire que tout ce qu'on put faire en quatre jours fut d'arriver entre Oſtende & Nieuport, ſans pouvoir avancer plus loin. Alors le vent changea à la vérité, mais le calme ſurvint, & enſuite le vent ſe rangea au premier rumb où il étoit d'abord. Ce nouveau changement étant ſuivi d'un tems fort variable & fort orageux, ce ne fut que le 13. de Juillet, neuf jours après la ſortie de l'armée, qu'elle ſe trouva proche du Konings-diep, & en état de commencer ſes opérations. Sur ces entrefaites le Général avoit eu avis qu'il n'y avoit pas un ſeul navire aux Dunes, les Anglois aiant eu le tems de prendre leurs ſuretés, & de ſe mettre en état de n'être pas

Projet de faire une deſcente en Angleterre.

ſurpris. On avoit auſſi formé le projet de faire une deſcente ſur la côte, & l'on avoit embarqué pour cet éfet dans des flûtes qui ſuivoient l'armée, ſix ou ſept mille ſoldats avec les Colonels G. J. van Gent, & Robert van Itterſum, le L. Colonel Caſiopyn, & le Sergent Major Biſſchop.

Samuel Raven, Anglois, ſe promet d'excitet une révolte.

Un certain Anglois qui demeuroit à Rotterdam, nommé Samuel Raven, prétendoit qu'étant mis à terre au Nordforland, il y trouveroit des amis par le ſecours deſquels & de ceux de leur faction, il pourroit exciter une révolte parmi le peuple, & donner par ce moien ocaſion à l'armée navale d'éxécuter quelque entrepriſe avantageuſe à l'Etat: mais lors qu'on

De Liefde & Bankert ſont détachés auec quelques autres pour aller reconnoître la paſſe Roïale.

fut venu à l'embouchure de la Tamiſe, on trouva qu'il n'étoit pas poſſible de faire réüſſir ce deſſein. Le 13. de Juillet les Vice-amiraux de Liefde & Bankert, & les Contre-amiraux van Nès & Evertſz. furent détachés avec ſept navires de guerre & ſix galiotes pour aller reconnoître le Konings-diep. Ils montérent ſi haut que Colcheſter leur demeura au Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt, & qu'ils s'aprochérent juſques

La rencontre qu'ils font.

au Middle-ground, où ils trouvérent qu'on avoit abatu tous les mâts qui ſervoient de baliſes, & ôté toutes les tonnes. Ils découvrirent même une quaîche poſtée tout proche du Middle-ground qui mit à la voile en les voiant avancer. Outre cela il y avoit encore quinze frégattes rangées en ordre de gardes qui tour-à-tour ſe faiſoient des ſignaux par des volées de canon & en laiſſant tomber les cargues des

per-

perroquets, à quoi on répondoit de terre distinctement & d'une maniére qui n'étoit pas moins bien concertée. Ensuite elles se retirérent vers l'Oüest au gros de leur armée qui étoit moüillée devant Quinbourg, forte de 50. navires de guerre & de 16. brulots, outre ces quinze premiers vaisseaux qui étoient en garde, de sorte que le tout montoit ensemble à 76. voiles. Ruiter aiant entendu ce raport estima avec le Conseil de guerre qu'il ne falloit plus penser à faire une descente, parce que si l'armée entroit plus avant, elle courroit risque d'être ruinée par les brulots des ennemis puis qu'étant alors contrainte de se tenir serrée à cause du peu d'espace, elle ne pourroit les éviter. On considéroit encore que les Hollandois n'avoient pas une connoissance sufisante de ce parage; qu'ils n'étoient pas pourvus de lamaneurs qui y fussent expérimentés; qu'au contraire les Anglois connoissoient tous les endroits profonds, & ceux où il y avoit des bancs; qu'ils étoient dans leurs propres eaux, & environnés de leurs propres terres bordées de gens pour leur défence; qu'outre leur armée telle qu'elle vient d'être décrite, ils avoient encore près de vingt vaisseaux à Harwich, entre lesquels étoit le Contre-amiral de l'escadre blanche, que les Oficiers Hollandois envoiés à la découverte avoient bien pû reconnoître. Il avoit bien été proposé d'entrer dans le port de Harwich; mais lors qu'on eut pris connoissance de l'état & de la situation de ce havre, Ruiter jugea que ce seroit une témérité que d'exposer ainsi l'armée; car l'entrée en étoit étroite & défenduë d'une fortereſſe située au Nord, munie de 28. piéces de canon; & de deux bateries au Sud, chacune de douze canons; & l'on pouvoit aisément remaquer que les Anglois se tenoient aussi de ce côté-là sur leurs gardes. Quelques-uns des Membres des Etats Généraux avoient fait beaucoup de fondement sur ce projet, & s'en étoient promis un grand succès; mais ils s'étoient laissé abuser par des gens qui n'entendoient ni la marine ni la guerre, & le L. Amiral étoit trop prudent pour aller si légérement tenter une entrepriſe périlleuse, & presque impossible à éxécuter. On permit à l'Anglois Raven, sur les instances qu'il en fit, d'aborder de nuit au Forlandt avec quatre frégates & quelques petits bâtimens, dans l'espérance de trouver jour à exciter la révolte dont il s'étoit flaté; mais il retourna sans avoir pu réüssir; parce que tout le païs étoit en alarme, & couvert de cavalerie aussi-bien que d'infanterie. Peu après il fut jugé à propos de renvoier en Hollande les flûtes & les troupes qu'elles portoient; tant parce qu'on ne voioit point de jour à faire un descente, que parce que l'armée navale d'Angleterre étoit sur le point de sortir; auquel cas on ne se seroit pas trouvé peu embaraſſé à défendre ces bâtimens avec leurs troupes, parmi lesquelles les maladies se faisoient déja sentir. On leur fit donc reprendre la route de la Meuse, en retenant seulement quelques soldats qui furent distribués sur les navires dont les équipages étoient le moins complets.

1666.

Ruiter juge la descente impossible.

Dessein d'entrer dans le port de Harwich qui est rejetté comme téméraire.

Raven aiant été mis à terre revient sans rien faire.

On renvoie les troupes.

L'état ou l'armée navale des P. V. paroissoit alors, cette promtitude avec laquelle elle s'étoit remise en mer après ce rude combat de quatre jours, ces bravades qu'elle faisoit a l'embouchure de la Tamise, donnérent une haute idée de leurs forces, & augmentérent encore l'afection des peuples voisins pour elles, & particuliérement celle de la France: mais on admiroit sur tout cette diligence si extraordinaire & si éficace, laquelle à la vérité ne pouvoit être plus grande. Le prisonnier Askuë aprenant que l'armée étoit déja sortie dît au Commandant du Fort où il étoit gardé: *Jour have an promte nation*: *Vous avés un peuple bien actif.* En ce tems-là le Roi de France donna ordre que deux mille soldats de ses troupes, qui étoient en garnison entre Boulogne & Dunquerque se tinssent prêts à s'embarquer, commandant au Maréchal d'Aumont de les ofrir au Général Ruiter, qui le remercia de cette ofre, parce que les équipages des vaisseaux étoient assés complets, & que l'ocasion d'une descente étant passée, on avoit été obligé de renvoier les troupes mêmes des P. V. Cependant on eut des nouvelles de l'armée d'Angleterre par trois Maîtres de vaisseau, dont il y en avoit deux Suédois, & un de Dantzic, qui avoient passé au milieu en venant de Londres. Ils raportérent que les Anglois étoient sur le point de sortir de la riviére avec près de 65. vaisseaux auxquels il s'en devoit joindre quelques autres de Harwich; & avec 15. brulots qu'ils têmoignoient avoir vus eux-mêmes; ajoûtant que ceux qui étoient venus dans des canots à leur bord pour faire la visite, disoient qu'on se hâtoit fort de mettre à la mer, & qu'ils ne croioient nullement que les Hollandois dussent être si tôt sur leurs côtes. Cet avis faisant connoître au L. Amiral Général qu'il devoit se préparer au combat, il assembla le Conseil le 17. de Juillet. Là quelques Capitaines, qui pendant la derniére bataille, aussi-bien le premier jour que les jours suivans, s'étoient séparés du pavillon de trop bonne heure, & qui contre les ordres avoient ozé

Ofres du Roi de France à Ruiter.

Nouvelles touchant l'armée d'Angleterre.

Quelques Capitaines sont condamnés à l'amende. 17. *Juillet.*

1666. ſe retirer, ſoit avec leurs priſes ſoit ſans priſes, ailleurs qu'au Wielingen, lieu marqué pour rendévous, furent condamnés à une amende, quoi que ce fuſſent des gens d'une fidélité & d'une valeur reconnuë: mais on jugea qu'il ſeroit d'une trop dangereuſe conſéquence de laiſſer cette faute impunie. Guillaume van der Zaan fut condamné à 3000. livres; Henri Adrianſz. à 1000. livres; Jaques Andrieſz. Swart à 2500. l.; Rut Maximilien à 1000. l. & Jaques Willemſz. Broeder à 2000. l. Quelques jours auparavant, ceux des matelots, des ſoldats & des Oficiers, qui lors que l'armée fut rentrée après le dernier combat, s'en étoient allés à terre ſans congé, aiant chacun ſelon ſon caprice abandonné les vaiſſeaux encore deſemparés, & par ce moien demeuré longtems ſans ſervir, au grand préjudice des interêts de l'Etat, furent auſſi condamnés pour ce ſujet chacun à l'amende d'un mois de gages, ſur ce qui devoit leur revenir. La Sentence fut néanmoins tenuë ſecrète pour un tems, afin de ne donner à perſonne ocaſion de mécontentement ou de chagrin tandis qu'on ſe préparoit au combat. Mais il fut réſolu que ſi à l'avenir quelqu'un retomboit dans une pareille deſobéiſſance, on lui confiſqueroit trois mois de gages, & qu'outre cela pour l'éxemple il ſeroit puni de peine aflictive. Enſuite il fut arrêté, qu'auſſi-tôt qu'on verroit aprocher les Anglois qui étoient atendus d'heure à autre, tous les vaiſſeaux leveroient l'ancre, & ſe retireroient en bon ordre, juſques-à-ce qu'ils euſſent donné le moien aux ennemis de paſſer les bancs, & qu'ils fuſſent en pleine mer, afin de livrer bataille, ſuivant les meſures qui avoient été priſes. Mais depuis il fut jugé plus à propos de ſortir d'entre les bancs en s'éloignant de terre avant leur arrivée, & de ſe mettre au large, de peur que la retraite qu'on feroit alors ne fût regardée comme une fuite; ou que du moins on ne lui en donnât quelque aparence, ſi après avoir atendu leur venuë on reculoit en les voiant aprocher. Le lendemain il ſe rendit quatre Seigneurs François dans une barque au bord de Ruiter, qui aportérent des recommandations du Comte de Charoſt, Gouverneur de Calais, & du Sr. de Glarges Agent de Hollande, & priérent qu'on leur voulût permettre de ſe trouver au premier combat naval, pour faire un eſſai de leur courage contre les Anglois. C'étoient Philippe, Chevalier de Lorraine, jeune homme de vingt-trois ans, ſecond fils de Henri de Lorraine Comte de Harcourt, Grand Ecuïer de France & Gouverneur d'Anjou; & Armand du Cambout ou le Chevalier de Coaſlin, fils de Céſar du Cambout, Marquis de Coaſlin, Colonel des Suiſſes, & de Madeléne, fille de Pierre Seguier, Chancelier de France & Duc de Villemore; avec le Chevalier Cavoi, & le Baron de Buſca. Le Général qui avoit trop de gens à ſon bord pour y pouvoir retenir ces Seigneurs avec leur ſuite, & les traiter ſelon leur qualité & leur mérite, les pria, après qu'ils y eurent demeuré une nuit, de paſſer à bord du vaiſſeau *Utrecht*, l'un de ſes matelots, monté par le Capitaine Henri Gotskens, où ils ſeroient plus commodément, & d'où ils pourroient repaſſer auprès de lui au commencement du combat. Au reſte il admira leur grand cœur, de venir exprès pour ſe trouver à une telle bataille, & avoir part au péril comme à l'honneur qui le devoit ſuivre. Peu après il fit mener à terre dans une galiote deux priſonniers Anglois; l'un parce qu'il étoit vieux & caſſé, & l'autre parce qu'il avoit plus l'air d'un Paſteur que d'un homme de mer. Pendant qu'on étoit dans l'atente de l'armée d'Angleterre, on reçut quelques avis de Bruxelles par le Réſident Sarburg, qu'il y avoit des traîtres, qui avoient formé le deſſein de brûler les principaux navires de l'armée des P. V. par le moien de feux d'artifice enfermés dans des cofres, ou en des tonneaux à double fond, où le feu pourroit ſe conſerver quelques jours, & enſuite faire ſon éfet. Ruiter aiant eu communication de cet avis par des dépêches tant des Etats Généraux, que des Députés des Etats de Hollande, & par des Lettres du Penſionaire de Wit, avec ordre de faire une recherche éxacte, il s'en aquita ſur l'heure, & fit chercher dans tous les vaiſſeaux généralement, ſans y rien trouver On tenoit que c'étoit un Jéſuite Anglois nommé Nevel, qui avoit donné cette ouverture; mais que la propoſition qu'il avoit faite à cet égard n'avoit pas eu de ſuites. Cependant le Général Ruiter atendoit avec beaucoup d'impatience & de moment en moment la ſortie de l'armée d'Angleterre, ſans pouvoir comprendre ce qui pouvoit l'arrêter: & il fut dans cette atente juſques au 29. de Juillet que de loin on la vit deſcendre la Tamiſe. Ainſi elle remit à la mer, après le dernier

Les matelots, les ſoldats & les Oficiers qui avoient abandonné les vaiſſeaux deſemparés, ſont condamnés à l'amende d'un mois de gages.

14. *Juillet.*

20. *Juillet.* Ordres donnés au ſujet du lieu où l'on atendroit l'armée d'Angleterre.

30. *Juillet.*

Trois Chevaliers François ſe rendent à l'armée de Hollande.

27. *Juillet.*

Avis touchant certains feux d'artifice cachés dans des des cofres ou en des tonneaux.

On fait recherche dans tous les vaiſſeaux.

29 *Juillet.* L'armée Angloiſe commence à deſcendre pour mettre à la mer.

nier combat naval, quatre ſemaines plus tard que celle de Hollande, qui avoit tenu la Tamiſe fermée plus de dix-huit jours ſans que les Anglois euſſent paru pour la chaſſer de ce poſte. Cette circonſtance fit dire à beaucoup de gens, qu'ils auroient beau ſe vanter de la victoire, mais qu'on ne laiſſeroit pas de juger que puis qu'ils n'avoient pu ſe rétablir ni remettre à la mer auſſi-tôt que les Hollandois, il falloit qu'ils euſſent beaucoup plus ſoufert dans le combat & plus perdu que ces derniers, ou qu'ils fuſſent beaucoup moins puiſſans. Mais enfin la ſuite fit bien connoître que c'étoient plus les deſordres arrivés à leur armée que leur impuiſſance qui les avoit retenus. 1666.

Le lendemain le Lieutenant Amiral Général fit faire le ſignal pour avertir les Oficiers Généraux & les Capitaines de venir à ſon bord, où il les exhorta vivement à faire leur devoir, leur alléguant tous les motifs imaginables pour les y porter. Il leur dît, *que chacun eût à combatre généreuſement, & à s'aquiter des engagemens où il étoit entré par le ſerment qu'il avoit fait à l'Etat, afin qu'on pût s'entre-ſecourir les uns les autres avec une entiére fidelité & avec honneur, comme devoient faire de bons Sujets & des gens afectionnés à leur Patrie*; ajoûtant, *que ceux qui en uzeroient autrement, & qui auroient la lâcheté de ſe retirer, ſeroient punis comme des perfides & des traîtres à l'Etat.* Ils lui promirent tous & l'aſſurérent, *qu'ils agiroient en gens d'honneur.* Alors il fut arrêté de rapeller, les ſentinelles & les gardes avancées, de ſortir d'entre les bancs de Harwich, & de laiſſer le paſſage libre aux ennemis pour ſe mettre au large, parce que le parage où l'on ſe trouvoit, n'avoit pas aſsès d'étenduë pour y faire combatre deux groſſes armées; outre qu'il étoit à propos d'éviter les fonds dangereux qui ſont proche de l'Angleterre. Ce même jour on commença à éxécuter ce deſſein. Le 1. d'Août il arriva trois brulots de renfort à l'armée de Hollande, & le troiſiéme il y en vint encore trois autres, de ſorte qu'alors il y en avoit vingt. Le matin du même jour 1. d'Août, le vent étant Sudſudeſt on vit les Anglois ſortir de la riviére avec l'ebe, forts de 90. voiles, qu'on pouvoit aiſément compter. Le Général Ruiter tâcha de s'éloigner de leurs rivages, parce qu'il lui auroit été deſavantageux de donner bataille ſi proche de leurs côtes, où tous les vaiſſeaux qui auroient été dématés ou autrement deſemparés, euſſent été néceſſairement contrains de ſe rendre, ou n'euſſent pu éviter d'être brûlés, tant que la victoire auroit demeuré douteuſe. Les Hollandois s'étant donc retirés au Nord du Galper le vent commença ſur le ſoir du 2. d'Août à ſe renforcer tellement qu'ils remerciérent Dieu de ce qu'il avoit permis qu'ils s'éloignaſſent d'un rivage ſi peu profond & ſi rempli de bancs. Pendant ce gros tems ils firent le Sudſudeſt à petites voiles juſqu'à dix heures du ſoir que le vent ſauta au Sudſudeſt avec de grands éclats de tonnerre, des éclairs & de la pluïe. Le 3. l'armée ſe trouva entre le Forlandt & les bancs de Flandre, le vent étant Eſt-quart-au-Sud. On fit alors le Nordnordeſt, & à ſept heures du matin on laiſſa tomber l'ancre. Au même tems il s'éleva un orage épouvantable de tonnerre & d'éclairs acompagnés d'une groſſe pluïe. Le grand perroquet du Capitaine Nyhof, fut abatu d'un coup de tonnerre qui le ſépara du mât de hune, & qui emporta avec cela près de la troiſiéme partie du bois de ſon grand mât, depuis les racages de la grande vergue juſques au bas, faiſant plus de trente-deux piés de long; de ſorte qu'il fallut le jumeller. Cet éclat tua trois hommes & en bleſſa ſept, donc cinq ſe trouvérent ſans eſpérance de vie. A deux heures après midi Ruiter remit à la voile le vent étant Eſt-quart-au-Nord, & fit le Nord avec toute l'armée ralliant les vaiſſeaux qui s'étoient écartés pendant l'orage de la nuit précédente. Il vit alors les Anglois au Nordoüeſt de lui, & revirant pour courir comme eux au Sudeſt, il les eut à trois lieuës au Nordnordoüeſt à lui. Le même jour il aſſembla ſon Conſeil, où il fut réſolu, que pendant que le vent ſeroit à l'Eſt on n'iroit point chercher l'ennemi au Pas de Calais ni aux Dunes; & qu'on l'atendroit en pleine mer entre Dunquerque & le Nordforlandt. Mais peu après le vent ſe rangea au Nord, & par ce moien les Hollandois voiant les Anglois au vent à eux, ils coururent tous enſemble le même bord & firent l'Eſt. A neuf heures du ſoir l'armée de Hollande aiant moüillé l'ancre les Anglois la moüillérent auſſi; ſi bien que tout le monde ſe prépara au combat pour le jour ſuivant. Ruiter ordonna à pluſieurs petits bâtimens, ſa-

30. *Juillet.* Ruiter exhorte ſes Oficiers Généraux & ſes Capitaines à faire bien leur devoir.

1. *Août.* L'armée Angloiſe met à la mer. Ruiter tâche de prendre le large.

2. *Août.*

3. *Août.* Orage de tonnerre, d'éclairs & de pluïe. 3. *Août.*

Trois hommes tués & ſept bleſſés d'un coup de tonnerre.

Les deux armées s'aprochent l'une de l'autre.

1666. ſavoir quelques galiotes, un boïer & une houcre, chargés de vivres & de munitions pour l'armée, de ſe retirer à Dunquerque, & d'y demeurer juſqu'à nouvel ordre, afin de ne ſe trouver pas embaraſſé à les défendre pendant le combat. Dans ce même tems il fallut auſſi renvoier le *Stadt en Lande*, monté par le Capitaine Juſte Herman Klant, où les maladies contractées par la mauvaiſe nourriture regnoient tellement, que de deux cens-douze perſonnes il y en avoit quatre vingts-quinze hors d'état de rendre aucun ſervice; au lieu que les équipages de tous les autres navires etoient frais & diſpos, nonobſtant la grande chaleur des jours caniculaires. L'armée ſe trouvoit alors conſiſter en quatre vingts-huit navires de guerre & frégates, dix-neuf brulots, & dix yachts, faiſant en tout cent-dix-ſept voiles, outre les petits bâtimens chargés de munitions. Elle avoit été diviſée en trois eſcadres. Celle du L. Amiral Général Ruiter, qui portoit la flame au grand mât, étoit compoſée de vingt-quatre navires de guerre, cinq frégates, trois yachts & ſept brulots. Celle du L. Amiral Jean Evertſz. qui portoit la flame au mât d'avant, étoit compoſée de vingt-trois navires de guerre, le *Stadt en Lande* aiant été renvoié à cauſe du grand nombre des malades; cinq frégates, trois yachts, & ſix brulots. Celle du L. Amiral Corneille Tromp qui portoit la flame au mât d'artimon, étoit compoſée de vingt-cinq navires de guerre, ſix frégates, deux yachts & ſix brulots. Avant le commencement de la bataille, il arriva encore un brulot nommé *la Brille*, de ſorte qu'il y en eut alors vingt dans l'armée.

Le navire de Klant eſt renvoié à cauſe de la multitude des malades.

Il avoit été arrêté dans le Conſeil de guerre, que l'eſcadre du L. Amiral Evertſz. auroit l'avantgarde; que celle du Général Ruiter feroit le corps de bataille; & que celle du L. Amiral Tromp ſeroit à l'arriéregarde. Chaque eſcadre fut enſuite diſtribuée en trois diviſions, à chacune deſquelles on preſcrivit l'ordre qu'elle devoit ſuivre, avec défence à qui que ce fût, *d'abandonner le pavillon que par une très-preſſante néceſſité, ſur peine capitale.* Les diviſions de l'eſcadre du Général furent diſpoſées en cette maniére. Premiérement le L. Amiral van Nès, aiant ſous lui ſept navires de guerre, deux frégates, trois brulots & un yacht, devoit ſuivre de près Jean Evertſz. & tomber ſur l'ennemi avec le plus d'avantage qu'il ſeroit poſſible: le Général Ruiter, aiant ſous lui neuf navires de guerre, deux frégates, trois brulots & un yacht, devoit ſuivre en queuë van Nès; & le Vice-amiral de Liefde, aiant ſous lui huit navires de guerre, deux frégates & un brulot, devoit être à la queuë du Général. Mais au cas que ce fût de l'autre côté que commençât la bataille, & que le L. Amiral Tromp eût l'avantgarde, l'ordre devoit être changé, & au lieu de l'eſcadre du Lieutenant Amiral Evertſz. c'étoit celle de Tromp qu'il falloit ſuivre. Il fut commandé aux brulots de ſe tenir à l'arriére de Ruiter & des autres Oficiers Généraux, pour aller à l'ennemi lors qu'ils en verroient l'ocaſion; & aux yachts de prendre garde aux vaiſſeaux qui pourroient être brûlés ou coulés bas, pour tâcher d'en ſauver les équipages. Les autres eſcadres furent auſſi diſtribuées chacune en trois diviſions avec de ſemblables ordres. L'armée d'Angleterre ſous le commandement du Général Monc Duc d'Albermale, forte de quatre vingts-dix navires de guerre, & de dix-neuf ou vingt brulots, étoit pareillement diviſée en trois eſcadres. Thomas Allen, qui conduiſoit l'eſcadre blanche, étoit à l'avantgarde; le Général Monc, qui commandoit l'eſcadre rouge, avoit le corps de bataille; & Jérémie Smith, qui avoit le commandement de l'eſcadre bleuë, conduiſoit l'arriéregarde. Le 4. d'Août l'armée de Hollande leva l'ancre & vit au retour du ſoleil, que les Anglois, qui avoient auſſi demeuré moüillés durant la nuit, étoient au vent, qui venoit du Nordeſt-quart-au-Nord, & ſe tenoient ſous voiles pour commencer la bataille. C'étoit en pleine mer, où ils avoient le Nordforlandt à huit lieuës Sudoüeſt-quart-à-l'Oueſt à eux. Dès le matin le Sieur de Somelsdyk paſſa dans un petit bâtiment au bord de Ruiter, qui l'invita à y demeurer; mais comme il dît qu'il avoit intention de ſe rendre auprès du Lieutenant Amiral Tromp, il rentra dans ſon bâtiment, & ſe fit mener au bord de *la Hollande*, que Tromp montoit. Ces démarches firent dans la ſuite naître des ſoupçons contre Somelsdyk, & conjecturer qu'il pouvoit avoir donné de ce côté-là quelques avis ſecrets, ou des conſeils contraires aux interêts de l'Etat. Cependant il n'eſt pas à propos dans les afaires de cette qualité de croire légérement le mal dont ſouvent on n'a point d'autres preuves que de ſimples aparences & des conjectures ſans fondement: il vaut mieux atendre, & n'en juger que lors que le tems a tout-à-fait découvert la vérité. Les quatre Seigneurs François dont il à été parlé, ſavoir les Chevaliers de Lorraine, de Coaſlin & Ca-

Diviſions de l'eſcadre de Ruiter.

Les forces, de l'armée d'Angleterre, & les diviſions qui en furent faites.

4. *Août.*

Les deux armées gouvernent l'une ſur l'autre.

Le Sieur de Somelsdyk vient au bord de Ruiter & paſſe enſuite à celui de Tromp.

& Cavois, avec le Baron de Busca, qui étoient toujours demeurés au bord du Capitaine Gotskens, passérent alors à celui du Général pour combatre sous ses yeux. Cette journée mérite d'être décrite avec toutes ses circonstances & dans la pure vérité, tant à cause de l'importance de l'action, que des bruits oposés qui en furent puis après répandus, & des différentes rélations qui en furent faites. C'est pourquoi je raporterai nuëment ce qui s'y passa, comme je l'ai vû en diverses Lettres & piéces signées de la propre main du L. Amiral Ruiter, & dans le journal de son Sécretaire George Andringa; & ainsi que je l'ai apris de la bouche de plusieurs autres têmoins oculaires. 1666.

Comme il faisoit peu de vent, ce ne fut que sur le midi que l'avantgarde des Hollandois, commandée par les Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries, s'engagea avec l'escadre blanche, qui étoit aussi à l'avantgarde des Anglois sous le Vice-amiral Thomas Allen. Le Général Ruiter suivit en queuë l'escadre d'Evertsz. mais le calme augmenta si fort, qu'il ne put joindre qu'à une heure après midi le corps de bataille des ennemis, commandé par le Général Monc & par le Prince Robert, qui portoient le pavillon d'Angleterre au grand mât, avec le pavillon rouge au mât d'avant. Il n'y eut même qu'une partie de l'escadre de Ruiter, laquelle formoit aussi le corps de bataille des Hollandois, qui pût s'aprocher d'eux: car plusieurs vaisseaux de ses divisions demeurérent fort éloignés sous le vent, le calme les empêchant d'avancer, comme il empêchoit le Général d'arriver jusqu'à eux, pour leur faire prendre poste & les mettre sur une ligne avec les autres, afin d'aller tous ensemble à l'ennemi. Il fut donc contraint de soutenir avec une partie de son escadre un combat furieux contre celle du Général Monc, présentant le côté à babord, & le Général Monc à stribord. Cependant il vit avec beaucoup d'étonnement, & sans en pouvoir comprendre la cause, que le Lieutenant Amiral Tromp, comme s'il n'eût point voulu prendre part à l'action, demeuroit avec ses voiles carguées immobile aussi-bien que le reste de son escadre, qui étant la plus considérable de toute l'armée formoit l'arriéregarde: car il étoit demeuré à deux lieuës à l'Oüest de la division de Ruiter qui étoit alors aux prises, dérivant par ce moien toujours, & se trouvant trop de l'arriére du Général, autant qu'Evertsz. avec l'avantgarde étoit trop de l'avant; de sorte que pendant ce tems-là les Anglois pénétrant au milieu les doublérent. Les quatre Seigneurs François qui virent la contenance de Tromp demandérent, *ce que cela vouloit dire*? à quoi il fut répondu, *qu'on ne savoit pas ce qui l'engageoit à en uzer ainsi.* Alors un grand nombre d'ennemis étant venus fondre à la fois sur Ruiter, il se fit un combat opiniâtre & terrible entre eux & ce qu'il y avoit de navires avec lui. Il eut en son particulier tout d'un coup à ses côtés le vaisseau du Général, nommé le *Nasby ou le Roïal Charles*, *le Souverain*, & plusieurs autres des plus grands navires, qui se reposant quelquefois, faisoient feu sur lui par repriſes: mais il les reçut avec tant de vigueur, & secondé fidèlement d'un très-petit nombre des siens il fit à son tour un si grand feu, qu'après un combat de trois heures les ennemis furent obligés de le laisser dans son poste, & de l'abandonner pour un tems. En cette ocasion le vaisseau Amiral de l'escadre rouge Angloise fut tellement desemparé, & percé de tant de coups, que le Général Monc & le Prince Robert furent contrains de passer à un autre bord, comme on le connut par le changement du pavillon. Les ennemis s'étant écartés, Ruiter eut la liberté de respirer: mais tandis qu'il s'ocupoit à faire racomoder ce qu'il avoit de débris, la fumée qui étoit autour de lui se dissipant un peu, il aperçut que l'avantgarde, ou l'escadre de Zélande & de Frise, conduite par le Lieutenant Amiral Jean Evertsz. avoit arrivé, fait vent arriére & mis tous les perroquets aussi-bien que la sivadiére & le tourmentin, afin d'aller plus vîte; & quoi qu'il fit tirer de ce côté-là plusieurs coups de gros canon, il ne put jamais la faire arrêter. Le Général Monc voiant ce qui se passoit revint avec la sienne, & tombant de nouveau sur Ruiter & sur le peu de vaisseaux qui se tenoient postés autour delui, le combat recommença entre eux avec une furie sans égale: mais la valeur extraordinaire de Ruiter, & la fermeté de ceux qui l'acompagnoient, soutinrent encore ce nouvel orage, nonobstant le grand nombre des ennemis qui sembloit devoir les acabler. La perte ne fut pas médiocre de part & d'autre. Le *Gelderlandt* monté par G. Josef van Gent, Colonel des soldats de marine, l'un des matelots de Ruiter, fut extrémement desemparé: son grand mât de hune fut abatu, & il courut grand risque de périr; mais le Capitaine qui avoit très-généreusement combatu, laissa tomber l'ancre, & se

Le commencement du combat.

Grand calme.

Ruiter entre en action avec une partie de son escadre.

Tromp s'avance tard vers l'ennemi.

Aitzéma liv. XLVI.

Ruiter est ataqué de toutes parts.

Sa vigoureuse résistance.

Les Anglois revirent & le quittent.

L'escadre de Zélande & de Frise prend la chasse.

On revient fondre sur Ruiter.

Qui se défend vaillamment.

Van Gent est en danger.

1666. & se trouva par ce moien un peu écarté de l'ennemi. Un brulot * conduit par le Com-
Un brulot est coulé bas, & un autre est brûlé.
* *Lammertie Queek.*
mandeur Jean van Braakel, qui au plus fort du combat se tenoit entre les Généraux Ruiter & Monc, fut coulé bas d'un coup de canon & enfonça proche du bord de Ruiter: mais Braakel dans sa chaloupe pleine de l'équipage du brulot péri, s'avança avec une intrépidité surprenante vers un brulot Anglois, qui auroit assurément abordé & fait sauter van Gent, & qui voiant le brave Hollandois s'aprocher si courageusement de lui, se brûla lui-même, tout son équipage se sauvant dans la chaloupe. Un coup de canon mit encore le feu dans un autre brulot Hollandois, dont une partie de l'équipage gagna le bord de Ruiter, où elle continua à s'aquiter dignement de son devoir. Ensuite ce Général commanda au Capitaine Jaques Pietersz. Swart de se rendre avec son yacht le *Schiedam* auprès de van Gent pour le remorquer hors du combat, & jusques dans le plus prochain havre. Il fit aussi mettre dans une galiote l'Anglois Samuel Ravens, qui aiant marqué beaucoup de valeur avoit été blessé au ventre d'une grosse balle, & l'envoia à Flessingue où il mourut quelque tems après de sa blessure, & il y fut enterré. Le Capitaine Rut Maximilien l'un des matelots de Ruiter fut tué dans le combat. Les Capitaines Nyhof & Hogenhoek qui étoient aussi ses seconds, se trouvérent pareillement en état de mourir des blessures qu'ils avoient reçuës, le premier aiant la jambe emportée, & l'autre aiant reçu un coup dans le ventre. Jurien Poel Capitaine de la frégate *la Paix* fut tué. Il y eut encore un petit nombre d'autres Capitaines qui se tenant près de leur Lieutenant Amiral signalérent leur valeur, & se défendirent vigoureusement; mais n'aiant pas trouvé leurs noms assès nettement marqués, je ne puis les raporter ici, ni leur rendre le glorieux tribut de loüanges qu'ils ont mérité.

Les Cap.s Rut Maximilien, Nyhof, Hogenhoek, & Poel sont tués.

Tandis que Ruiter étoit engagé avec Monc, le L. Amiral van Nès & quelques-uns des vaisseaux de sa division, dont le reste s'étoit écarté de lui sous le vent, soutenoit de son côté un rude combat contre le Vice-amiral de l'escadre rouge des Anglois. Il y eut des gens de son équipage qui raportérent que deux des vaisseaux ennemis avoient coulé bas. Du moins est-il bien constant que l'escadre Angloise avoit été si maltraitée, qu'elle fut contrainte de se retirer: mais elle revint tout aussi-tôt, & le combat fut repris avec une chaleur extraordinaire. Lors que la fumée commença à se dissiper, van Nès aperçut que ceux de ses vaisseaux qui étoient le plus de l'avant commençoient à prendre chasse, ce qui donna ocasion aux ennemis de tomber encore auec plus d'impétuosité sur lui & sur les autres qui restoient. Il se trouva en même tems obligé de suivre à petites voiles ceux qui se retiroient, pour les garantir autant qu'il lui seroit possible: mais son navire étoit fort incommodé, & il avoit quantité de morts & de blessés à son bord. Dans cette conjoncture il voulut, à l'éxemple de Ruiter, être toujours de l'avant de l'armée & des plus proches de l'ennemi, pendant que quelques-uns qui étoient plus de l'arriére, prenoient le parti de la retraite. Au milieu d'un si grand péril le L. Amiral Général environné de tant d'ennemis, & n'étant soutenu que du seul van Nès, ou que de très-peu d'autres, fit paroître un courage & une fermeté admirables, espérant aussi toujours que les divisions des vaisseaux d'Amsterdam & de Northollande, qui étoient de son escadre, s'avanceroient & le suivroient en queuë, ou que les Zélandois & les Frisons revireroient sur lui, & qu'enfin les uns ou les autres viendroient le dégager. Mais il se flatoit d'une vaine espérance. Cependant son navire étoit tellement incommodé en ses voiles, en ses manœuvres, en ses mâts & en ses vergues, qu'il n'y avoit pas moien de gouverner encore longtems. Il n'étoit pas non-plus possible de faire bien servir le canon pour se défendre, à cause de la quantité de morts & de blessés. C'est ce qui lui fit prendre le parti de suivre à petites voiles le gros qui avoit déja pris la chasse, de crainte d'en être coupé: car il ne pouvoit aller joindre le Lieutenant Amiral Tromp, dont l'escadre étoit trop au vent; ni s'imaginer pourquoi Tromp ne venoit pas à lui, ce qui paroissoit très-facile, au moins selon son jugement. Ainsi se voiant réduit à combatre en retraite il courut peu-à-peu vers le Sud; car le vent étoit trop foible pour avancer beaucoup; & ce n'étoit pas aussi son intention, parce qu'il se promettoit toujours que Tromp avec l'escadre d'Amsterdam & de Northollande viendroit le rejoindre à la faveur de la brune, le vent étant favorable pour cet éfet, & qu'ils retourneroient ensemble au combat. Mais sur le soir se trouvant de nouveau dégagé des épaisses vapeurs qui l'avoient environné, il vit le Lieutenant Amiral Tromp, le Capitaine van der Zaan alors Contre-amiral, & encore six vaisseaux de l'arriéregarde & un brulot, & une heure après le Lieutenant Amiral Meppel, tous à-peu-près à trois lieuës de lui au Nort-

Ruiter espére qu'il sera dégagé par les autres escadres

Son navire est tout-à-fait desemparé.

Il commence à faire retraite à petites voiles.

Espérant toujours que Tromp se rendroit auprès de lui.

Nordoüeſt, qui ſe canonnoient quelquefois avec le Vice-amiral Jerémie Smith, Chef de l'arriéregarde ou de l'eſcadre bleuë des Anglois, ſoutenu de quelques frégates. Le même ſoir le Général alla enfin joindre l'eſcadre de Zélande & de Friſe, & le lendemain il aprit ce qu'elle avoit ſoufert. Le ſort étoit tombé ſur les principales têtes: car les deux vaillans Lieutenans Amiraux Jean Evertſz. & Tierk Hiddeſz. de Vries, aiant chacun de ſon côté avec leurs diviſions courageuſement ataqué l'eſcadre blanche, qui étoit à l'avantgarde des Anglois, eurent tous deux le malheur d'être ateints de coups mortels. Evertſz. eut la jambe emportée, & mourut de ſa bleſſure, auſſi-bien que de Vries dont la deſtinée fut toute ſemblable. Le Vice-amiral Koenders aiant été pareillement bleſſé à mort perdit la vie ſur le champ. Le Vice-amiral Bankert enfermé au milieu des ennemis ſe vit forcé d'abandonner ſon vaiſſeau *Terthoolen*. qui commençoit à couler bas, & qui néanmoins fut encore brûlé. Le *Sneek*, monté par le Capitaine Ruirt Hillebrandts, tomba ſous le pouvoir des Anglois qui y mirent le feu. Le Capitaine Henri Vroom, dont le vaiſſeau †, quoique du Collége d'Amſterdam, étoit rangé ſous cette eſcadre, fut auſſi abatu d'un coup de canon. La mort des deux Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries, & du Vice-amiral Koenders, cauſa tant de conſternation & de deſordre, qu'à une heure après midi toute l'eſcadre commença à prendre la chaſſe, ſans vouloir revirer pour tous les ſignaux que fit le Général, ainſi qu'on l'a déja vû. En ce tems-là il fut commis de grandes inſolences au bord du Vice-amiral Koenders. Une partie de l'équipage incitée par deux ou trois matelots, ſe rebella contre les Oficiers, & refuſa de faire la manœuvre. Il y en eut même un qui contre le gré du Pilote largua les cargues de la grande voile, & fit arriver devant l'ennemi, prenant vent arriere, & faiſant par ce moien promtement éloigner le vaiſſeau. Enfin il n'y eut pas juſques au Capitaine qui ne fît mal ſon devoir. Ainſi l'eſcadre de Zélande & de Friſe avoit fort malhûreuſement combatu. Ceux qui avoient le plus d'expérience en la guerre maritime, eſtimérent que le grand calme, qui avoit retenu les eſcadres des Hollandois trop écartées les unes des autres, & qui les avoit empêchées de s'avancer en même tems vers les ennemis, auſſi-bien que les mouvemens trop lents de l'eſcadre d'Amſterdam & de Northollande, leur avoient ravi la victoire qu'ils s'étoient promiſe.

1666.

Il joint l'eſcadre de Zélande & de Friſe.

Rélation du combat avec l'eſcadre blanche des Anglois.

Jean Evertſz. Tierk Hiddeſz. & Koenders ſont tués. 4 *Août.*

Le Vaiſſeau de Bankert eſt brûlé en enfonçant.

Le *Sneek* eſt pris, & brûlé.

† *Nommé de Waakende Boei. La Boüée à la veille.*

Révolte à bord du *Groningue.*

Il s'agit maintenant de raporter ce qui ſe paſſa dans l'eſcadre de Tromp, dequoi le Général Ruiter ne put avoir connoiſſance que deux jours aprés. Quelque tems après que le Général eut mis le cap ſur l'eſcadre rouge des ennemis, Tromp fit apareiller, & s'avança enfin en louvoiant vers l'eſcadre bleuë, commandée par Jérémie Smith. Le Contre-amiral de cette eſcadre tombant alors avec un brulot ſur un des plus avancés des vaiſſeaux de Tromp fit tous ſes éforts pour le brûler; mais ce fut en vain qu'il tâcha d'y mettre le feu, car le Contre-amiral van der Zaan embraſa lui-même d'un coup de canon le brulot, & le fit ſauter. L'Amiral de la même eſcadre bleuë arrivant auſſi avec un brulot, & Tromp ſuivi des Cap. van Amſtel & de Haan ſes matelots s'étant canonné quelque tems contre lui, ceux-ci virent enfin jour en pinçant le vent à le gagner ſur l'un des navires Anglois nommé *la Réſolution*, portant 66. piéces de canon & 340. hommes, d'équipage, qui avoit été déja entiérement deſemparé. Cela leur réüſſit, car Tromp lui aiant envoié toutes ſes bordées, un brulot alla y mettre le feu. Il n'y eut que quarante-quatre hommes de ſauvés le reſte aiant péri dans les flammes ou dans l'eau. Au même tems le Lieutenant Amiral Meppel & le Vice-amiral Sweers s'étant auſſi engagés ſoutinrent un combat fort rude, ſur tout Meppel qui pendant pluſieurs heures prêta toujours le côté au Vice-amiral de l'eſcadre bleuë. L'ataque & la défence furent également vigoureuſes. Le Vice-amiral Anglois fut trois ou quatre fois renforcé de gens frais; mais la valeur de Meppel fut ſi grande, qu'il ne laiſſa pas de le contraindre enfin à mettre à l'autre bord & au plus près du vent. Cependant ſont vaiſſeau étoit tellement percé de coups qu'à peine pouvoit-il tenir la mer, & qu'il étoit prêt à couler bas. Il y avoit cinq piés d'eau, & la plus grande partie de ſa poudre étoit moüillée, au moins ce qui étoit dans le fond de la ſoute: néanmoins on fit tant de diligence, & l'on travailla avec tant d'ardeur, qu'on étancha les voies d'eau. Son grand mât étoit percé en ſept endroits, & le calme qui dura preſque pendant tout le combat, empêcha qu'on ne pût changer de bord. Quelques-uns des Capitaines du Quartier du Nord ſecoururent fidèlement leur Lieutenant Amiral, & il en coûta la vie à ſon Contre-amiral 't Hoen. Il avoit lui-même à ſon bord plus de-

Les mouvemens de Tromp & ſon combat contre l'eſcadre bleuë. 4. *Août.*

La Réſolution, vaiſſeau Anglois, eſt brûlé.

Rude combat entre le L. Amiral Meppel & le V. Amiral de l'eſcadre bleuë.

Le Cont-Am. 't Hoen eſt tué.

1666. cent hommes de morts ou de bleſſés. Enſuite Smith, Amiral Anglois de la même eſcadre bleuë, fit adreſſer un brulot au Capitaine de Haan; mais le brulot, qui vit des chaloupes préparées pour le détourner, & qui reçut quelques coups du canon du Capitaine Hollandois, ſe trouva obligé de mettre à l'autre bord, & de ſe faire nager par une chaloupe que Smith lui avoit envoiée. Sur le ſoir Tromp aiant forcé toute l'eſcadre bleuë à prendre la chaſſe, le grand calme qui ſurvint l'empêcha de faire rien de plus. Toute la nuit fut enſuite emploiée à chaſſer ſur l'eſcadre fugitive, ſans que Tromp parût ſe mettre en peine de Ruiter, & cette chaſſe lui fut puis après imputée à crime: car il y eut des gens qui crurent que la retraite de l'eſcadre bleuë n'étoit que l'éfet d'une ruſe de guerre pour ſéparer Tromp de Ruiter. D'autres jugeant même plus deſavantageuſement de Tromp, s'imaginérent qu'il n'étoit pas encore guéri du dépit qu'il avoit eu l'année précédente de ſe voir préférer Ruiter à ſon retour de la Guinée, & que c'étoit par cette raiſon qu'il avoit paru s'inquiéter ſi peu de l'état où il voioit ce Général. Mais il y en eut auſſi d'autres qui furent perſuadés que ce n'étoit que la chaleur du combat qui l'avoit emporté trop loin en chaſſant ſur l'eſcadre bleuë, & qu'il s'étoit laiſſé aller tout entier à l'ardeur naturelle de ſon tempérament & de ſon courage, ſans avoir aſſès d'égard à ce qui ſe paſſoit derriére lui; action qu'il auroit ſans doute aiſément juſtifiée, ſi la victoire ſe fût également déclarée pour les Lieutenans Amiraux Evertſz., & de Vries, & pour Ruiter. Mais l'ordre & la ſuite de cette narration nous obligent de retourner à ce Général.

L'eſcadre bleuë des Anglois prend la chaſſe; & eſt toute la nuit pour ſuivie de Tromp.

Divers ſentiment ſur l'action de Tromp.

Il fit toute la nuit le Sudſudeſt travaillant avec la derniére diligence à rétablir tout ce qui avoit été endommagé, à étancher les voies d'eau, à remplir des gargouſſes, à épicer les cordages, ou à les rejoindre avec des boſſes; & enfin à remettre ſon navire en état de gouverner. Les ennemis furent toute cette nuit-là dans ſon ſillage ſi proches de lui, qu'ils étoient preſque à ſon côté, & qu'on ſe pouvoit parler d'un bord à l'autre. Le Lieutenant Amiral van Nès ſe tint toute la nuit près de Ruiter, s'emploiant tout de même à racomoder ce qui avoit été briſé à ſon bord. Durant la plus grande obſcurité de la nuit il s'aprocha ſi près d'un vaiſſeau ennemi, que les Anglois lui parlérent; mais ne les pouvant entendre, il leur fit crier *qu'ils vinſſent lui prêter le côté*, au lieu dequoi ils vinrent au vent & atendirent leur eſcadre. A la pointe du jour Ruiter aiant fait monter au mât de hune, & regarder où étoit ſon arriéregarde, on ne découvrit rien que le gros de l'armée Angloiſe qui le ſuivoit. Il commanda alors à ſon gendre Jean de Witte, qui étoit Capitaine de ſoldats, qu'il dît à ſes gens de laiſſer tous leurs mouſquets ſur le pont pour aller au canon remplir la place des matelots morts ou bleſſés. Ils étoient ſi fatigué sde la journée précédente, que la plupart étoient couchés ſur les ponts, quelques-uns entre des morts deſquels on avoit peine à les diſtinguer, dormant ſi profondement qu'ils paroiſſoient morts eux-mêmes; de ſorte qu'il les falloit tirer par les cheveux & par les membres pour les réveiller, & les mener prendre leur poſte auprès du canon. La plus grande partie de l'armée Angloiſe tenoit alors Ruiter preſque environné de tous côtés. Elle étoit rangée autour de lui en forme de Croiſſant, au au vent, ſous le vent, & à ſon arriére; & il étoit preſque ſeul, ou du moins acompagné de très-peu des ſiens. On recommença alors à faire ſur lui un feu terrible. Les boulets & les bales voloient de toutes parts & tomboient comme de la grêle, faiſant pouſſer des cris épouvantables à ceux qui en étoient ateints. Les nouvelles voiles qu'on venoit d'enverguer furent auſſi-tôt percées & déchirées par tout. Enfin les choſes étoient dans un tel état qu'il craignoit que l'armée entiére ne fût abſolument détruite, ou au moins la petite eſcadre qui ſe trouvoit avec lui; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, ſi les ennemis euſſent fait tout ce qu'ils pouvoient faire. Durant ce combat il fit venir à ſon bord le Lieutenant Amiral van Nès qui le ſecondoit toujours avec autant de courage que de fidélité, & lui demanda *en quel état il étoit*? van Nès lui aiant fait ſon raport, ils entrérent tous deux en la dunette, tandis que les Anglois continuoient à tirer de la même force, ſans ozer pourtant aborder. Ruiter dît, *Nous voici ſeulement avec ſept ou huit vaiſſeaux, que ferons-nous*? car les plus proches de leurs autres navires étoient au moins à une lieuë & demie de l'avant prenant chaſſe à toutes voiles, & ne pouvant être arrêtés, quelques ſignaux qu'on leur pût faire en tirant. Van Nès répondit, *qu'il falloit toujours ſe batre en retraite*: ce qui étoit bien auſſi l'intention du Général; car il voioit trop qu'ils n'avoient pas

Le ſecond jour Ruiter eſt ataqué de nouveau, & fort ſerré. 7. *Août.*

Il ſe trouve dans un grand péril.

Il fait venir le L. Amiral van Nès a ſon bord.

Leur converſation.

des

des forces ſufiſantes pour tenir contre les ennemis. Il commença alors à éclater & à dire : *Quelle eſt notre infortune ! je voudrois être mort.* Van Nès lui repliqua ; *& moi auſſi je voudrois l'être, mais la mort ne vient pas juſtement quand on la ſouhaite.* Sur cela ils ſortirent de la dunette, & van Nès lui dit adieu. Dans ce même inſtant il paſſa une volée de canon par la dunette, qui emporta le ſiége où ils avoient été tous deux aſſis ; tant il s'en fallut peu que ces deux importantes têtes ne fuſſent caſſées d'un ſeul boulet. En ſe ſéparant ils ſe promirent *de ne s'abandonner point & de périr ou de ſe dégager enſemble.* En éfet van Nès aiant repaſſé à ſon bord fit tous ſes éforts pour demeurer à l'arriére du Général & pour repouſſer les ennemis. Les Anglois virérent alors en canonnant de leurs piéces de chaſſe ſur Ruiter & ſur les ſiens, qui leur répondirent vigoureuſement de l'arriére courant au Sudeſt & au Sudeſt-quart-au-Sud, afin de faire meilleure route & d'avancer leur retraite. A neuf heures aiant la vuë de Weſtcapel, qui étoit à trois lieuës de ſa petite eſcadre, il continua ſa route, eſtimant que dans la conjoncture préſente il ne pouvoit rendre un plus grand ſervice que de ramener les vaiſſeaux dans les ports. En éfet dans un ſi éminent danger de tout perdre le degré de ſervice qui aprochoit le plus de vaincre, étoit celui de tout ſauver. Cependant Monc qui chaſſoit ſur les Hollandois avec la plus grande partie de ſes forces conſervoit toujours l'eſpérance de prendre leur Général, ainſi que depuis il le fit connoître dans une certaine Lettre ; & d'avoir la gloire d'emmener en Angleterre cet illuſtre Héros qui ne le cédoit en valeur à aucun autre qui ait jamais été. Pour cet éfet il chercha toutes les voies de mettre le feu à ſon navire ; ce qui penſa arriver ſur le midi, qu'un brulot s'en aprocha ſi près qu'on ne ſavoit s'il ſeroit poſſible de l'empêcher d'aborder & de jetter les grapins. Mais Ruiter ſe poſſédant toujours, & conſervant toute ſa prudence au milieu du plus grand danger, donna promtement ordre d'armer quatre chaloupes, la ſienne & celles des Capitaines van Meeuwen, Vollenhoven, & Jean du Bois. Il fit tirer quelques gens de quatre vaiſſeaux : premiérement du ſien, le Quartier-maître Pierre Pieterſz. Lely avec dix matelots, auxquels ſe joignit Guillaume Nieupoort ſon Sécretaire François : de celui de Meeuwen, le Lieutenant Philbert Wynrich & le Quartiermaître Roelof Gerritſz. avec ſix matelots : de celui de du Bois, le Quartiermaître Pierre Pieterſz. d'Amſterdam avec huit matelots & ſept ſoldats : de celui de Vollenhove le Lieutenant Abraham van Zijl, le Pilote Govert Pieterſz. le Quartiermaître Girard Abrahamſz. le Charpentier Martin van der Valk avec huit matelots : faiſant en tout 48. hommes, qu'il diſtribua ſur les quatre chaloupes. Il leur commanda que lors qu'ils jugeroient qu'il ſeroit tems, ils allaſſent au brulot Anglois pour l'ataquer & le détourner, mais qu'ils ne débordaſſent point encore juſqu'à nouvel ordre. Il dît en même tems aux quatre Seigneurs François, qui pendant ce furieux combat avoient toujours été à ſon bord, ſans avoir ocaſion de rendre de grands ſervices, & qui avoient pluſieurs fois témoigné, *qu'ils étoient bien fâchés de ne pouvoir ſervir de leurs Perſonnes*, que l'aproche de ce brulot fourniſſoit matiére à ceux qui voudroient aquérir de la réputation, & qu'ils n'avoient qu'à aller le combatre, s'ils avoient deſſein de ſignaler leur courage dans quelque grand péril. Ils répondirent ſans héſiter qu'ils étoient prêts de le faire ; & en même tems ils ſe jettérent tous quatre hardiment dans la chaloupe du Général. Cependant le brulot, qui étoit un beau bâtiment, & qui reſſembloit preſque à une frégate, étoit conduit par des vaiſſeaux de guerre, & venant vent arriére, il ne ſe promettoit pas moins que de jetter les grapins à l'Amiral à babord. Auſſi s'en aprocha-t-il juſqu'à la diſtance de la longueur d'un navire, ou même davantage, & ſi près que les Anglois s'étoient déja mis dans leur chaloupe, hormis deux ſeulement, dont l'un étoit demeuré au gouvernail, & l'autre devoit mettre le feu aux poudres. On peut bien dire qu'alors la conſervation de ce grand vaiſſeau, & par conſéquent celle de l'armée, & ſelon les aparences le ſalut de tout l'Etat, ne pendoit qu'à un filet. Mais Ruiter qui ne manqua pas de bien prendre ſon tems, fit pouſſer tout d'un coup la barre du gouvernail tout-à-fait ſous le vent, & braſſer les voiles à ſtribord ; & par cette manœuvre le brulot lui demeurant de l'arriére, fut hors d'état de l'aborder & de faire ſon éfet. En même tems il lui envoia ſa bordée, & ordonna aux quatres chaloupes armées de partir & de nager à lui. Les Anglois les voiant venir en ſi bon ordre, & faire avec tant d'intrépidité un feu terrible de mouſque-

1666.

Un ſeul coup les met tous deux dans un grand danger.

Ruiter continuë à faire retraite.

Le Général Monc eſpére le prendre ou brûler ſon vaiſſeau.

Un brulot fait courir un grand riſque à ſon navire.

Il fait armer quatre chaloupes pour aller le détourner.

Les quatre Seigneurs François entrent dans l'une des quatre chaloupes.

Le brulot arrive tout proche de Ruiter.

Prudente conduite pour éviter le brulot.

1666. queterie ſur eux, perdirent courage, & mirent eux-mêmes le feu à leur brulot, dont un de leurs navires portant 70. piéces de canon, qui l'avoit conduit juſques au lieu où il étoit, courut grand riſque d'être ateint. Pour l'éviter il s'aprocha du L. Amiral van Nès, dont il fut ſi maltraité qu'il mit en panne & à la bande. L'équipage du brulot ſe ſauva en partie dans la chaloupe, & en partie à la nage. Les Seigneurs François qui étoient dans la chaloupe deRuiter, vouloient, par un excès de courage, nager après celui des Anglois & s'en rendre maîtres : mais Ruiter craignant que cette eſpéce de témérité ne les mît dans un trop grand péril, & ne les éloignât trop de lui fit, rapeller les chaloupes, & leur défendit de ſe hazarder davantage. Dans la ſuite les équipages des quatre chaloupes reçurent pour cet important ſervice la recompenſe de ſix mille livres promiſe par l'Etat à ceux qui auroient brûlé ou pris un brulot. Après que les Anglois eurent ainſi manqué leur coup ſur l'Amiral, de Hollande il vint paſſer à ſes côtés un grand nombre de leurs plus gros vaiſſeaux, & entr'autres celui du Général Monc, qui lui envoiérent encore les uns après les autres toutes leurs bordées, avec une ſi terrible furie qu'il ſembloit que tout allât crever & ſe briſer. Ruiter même qui dans les plus grands périls avoit toujours fait voir que ſon courage étoit encore plus grand, commença en ce moment à en manquer, & à perdre tellement toute eſpérance, qu'il ne put s'empêcher de dire devant ſon gendre de Witte : *O Dieu, faut-il que je ſois ſi malhûreux ! Entre tant de milliers de boulets n'y en aura-t-il point un qui m'emporte ?* De Witte lui dît alors, quoi mon Père, vous perdés ainſi l'eſpérance ? Ne s'agit-il donc plus que de mourir ? Hè bien ! il faut revirer & aller combatre au milieu des ennemis, juſques-a-ce que le deſeſpoir nous ait fait trouver la mort. Alors ce Héros révenant à ſoi-même lui repliqua : *Vous ne ſavés ce que vous dites, ſi je faiſois cela tout ſeroit perdu ; au lieu que ſi je puis me conſerver avec ces vaiſſeaux, & les retirer du péril, on pourra enſuite revenir encore au combat.* En éfet peu après il vit jour à ſe dégager. Il continua donc à ſe défendre avec une extrême vigueur, fidèlement ſecondé d'un petit nombre de vaiſſeaux, & particuliérement du Capitaine David Vlug, qui ſe tenant preſque toujours à ſon arriére, fut auſſi toujours très-proche des Anglois. Auſſi-tôt Monc fit un ſignal, auquel tous les Anglois revirérent de file, parce que Ruiter commençoit déja à s'aprocher des bancs, & qu'ils n'ozoient pas ſe hazarder à le ſuivre. Au même tems aiant découvert trois de ſes navires, qui la nuit précédente avoient monté trop au vent de lui, il vit que les Anglois avoient détaché quatorze des leurs pour aller les couper. A l'inſtant il fit venir à ſon bord tous les Oficiers Généraux & les Capitaines qui ſe trouvérent proche de lui, & il ordonna au Vice-amiral Bankert d'aller avec les navires & les frégates les moins incommodées juſqu'au nombre de 18. & avec deux brulots, ſe poſter à l'entrée du Spléete. Là ils devoient ou croiſer, ou ſe tenir à l'ancre, autant qu'il leur ſeroit poſſible, & ſelon que Bankert le jugeroit à propos, pour s'opoſer à ce que les vaiſſeaux de l'Etat qui arriveroient, ne fuſſent enlevés par les ennemis, ou endommagés, ou empêchés de ſe rendre au rendévous du Wielingen. Il leur commanda néanmoins à tous de ne demeurer que deux fois vingt-quatre heures à ce poſte, & enſuite de rentrer auſſi. Ce ne fut qu'en ce moment-là que ces Capitaines & d'autres Officiers commencérent à lui donner quelque légére connoiſſance du deſordre de l'eſcadre de Zélande & de Friſe, & de la mort des Lieutenans Amiraux Evertſz. & de Vries, du Vice-amiral Koenders, & des autres pertes dont il a été parlé. Ils lui déclarérent auſſi qu'ils avoient vû deux des navires ennemis couler à fond, & deux autres brûler ; l'aſſurant que les Anglois de leur côté avoient été extrémemenr maltraités, & qu'ils avoient quantité de leurs vaiſſeaux fort deſemparés. Dans ce même tems l'eſcadre du Vice-amiral Bankert porta le cap ſur les trois navires qui avoient été ſéparés & qui revenoient, & les Anglois voiant cette manœuvre revirérent, & ne les empêcherent plus de continuer leur route vers l'eſcadre Hollandoiſe qu'ils allérent enfin rejoindre. Comme pendant la nuit le vaiſſeau du feu Lieutenant Amiral de Vries s'étoit auſſi écarté de l'eſcadre de Ruiter, on eut de l'inquiétude de ce qu'il ſeroit devenu. Enfin le Général continuant ſa route paſſa au travers du Spléete par l'Oüeſt, à la faveur d'un vent frais de Nordoüeſt, & moüilla l'ancre le même jour devant la paſſe du Doorlo. Ce ſoir-là les Chevaliers de Lorrai-

Lequel eſt abandonné, & brûlé par les Anglois.

Grands éforts contre le navire de Ruiter.

Qui perd preſque l'eſpérance.

Les Anglois changent de bord & quittent Ruiter.

Lequel s'aproche des bancs & détache le V. Amiral Bankert, pour ſoutenir les vaiſſeaux qui s'étoient écartés, & qui reviendroient au rendévous.

Deux vaiſſeaux Anglois ſont coulés à fond, & deux autres ſont brûlés.

Bankert dégage trois navires Hollandois.

Ruiter paſſe au travers, du Spléete, & va moüil-

ne,

ne, de Coaſlin & Cavoi quittérent ſon bord, & ſe mirent dans une galiote pour ſe rendre à Calais, & de là à Paris. A la même heure Ruiter écrivit à L. H. Puiſſances tout ce qui s'étoit paſſé dans le combat. Je n'inſére pas ici la copie de ſa Lettre, parce qu'elle ne contient que la Rélation que je viens de faire. Le jour ſuivant il détacha deux galiotes pour ſe mettre à deux ou trois lieuës au large entre les bancs de Walcheren & de Schouwen, & s'étendant autant qu'elles pourroient ſans s'éloigner juſqu'à ne ſe pas reconnoître, découvrir s'il y avoit des vaiſſeaux ennemis dans ce parage. Après cela les Députés de Zélande ſe rendirent à ſon bord pour s'enquérir de l'état des afaires & du ſuccès de la bataille. Ils aprirent de lui comment il avoit été obligé de rentrer avec ſon eſcadre & celle d'Evertſz. & de Vries, auſſi-bien que la cauſe de ce deſordre. Ce malheur, humainement parlant, & mettant à part la direction de la Providence Diuine qui donne aux deſſeins des hommes telle iſſuë qu'il lui plaît, étoit procédé de ce que les eſcadres s'étoient trouvé trop éloignées les unes des autres, ſans néanmoins qu'il y eût de la faute du Général; & de ce que les deux Lieutenans Amiraux qui commandoient l'avantgarde, avoient été ſi promtement abatus. Pour le retardement de l'arriéregarde, je n'en fais point de mention en cet endroit parce qu'il en ſera parlé amplement dans la ſuite. 1666. ler devant le Doorlo. 6. *Août.*

Le Général Ruiter, étant arrivé au Wielingen, n'y aprit point encore de nouvelles du Lieutenant Amiral Tromp, ni de ſon eſcadre. Celui-ci avoit ſuivi toute la nuit l'eſcadre bleuë des Anglois, ou, ſi l'on veut, il lui avoit donné la chaſſe. Le lendemain il ſe trouva proche du Galper, & s'aprocha des côtes d'Angleterre: où il les ſuivit encore, mais voiant qu'ils ne vouloient point s'engager au combat, il jugea enfin à propos de revirer au Sud, & d'aller chercher ſon Général, afin de voir en quel état il étoit. Les Anglois aiant remarqué cette manœuvre changérent auſſi de bord, & le ſuivirent doucement de loin juſques au ſoir. Alors il découvrit le gros de leur armée, qui montoit au vent en louvoiant, ſans apercevoir un ſeul vaiſſeau Hollandois que bien tard, qu'il vit celui du L. Amiral de Vries, qui n'avoit ni pavillon ni perroquets; ce qui lui fit croire que l'avantage n'étoit pas de ſon côté. Enſuite continuant ſa route il arriva le matin du 6. devant le Wielingen, & après midi il entra dans le Landts-diep avec toute ſon eſcadre & avec le navire du L. Amiral de Vries, qui étoit fort incommodé. Ruiter paſſa alors juſqu'entre Dieſhoek & Fleſſingue où le ſuivirent les autres vaiſſeaux qu'il avoit ralliés, & qui étoient avec lui. Quelques-uns ont raporté que l'eſcadre bleuë, ſous Jérémie Smith, chaſſa ſur celle de Tromp juſqu'au Wielingen, où elle la laiſſa pourtant entrer ſans tirer un ſeul coup pour l'en empêcher: mais ce raport a été regardé par la plupart des gens comme fait exprès afin de rendre Tromp ſuſpect; car d'autres ont aſſuré que dès la nuit Smith l'avoit perdu de vûë. On tenoit auſſi pour conſtant que le jour précédent il avoit été reconnu de tout le gros de l'armée Angloiſe ſous le Général Monc, qui avoit porté ſur lui pour le couper ayant qu'il pût gagner le port; mais qu'à la faveur du vent & de la nuit il avoit echapé ce danger. Telle fut l'iſſuë de ce funeſte combat naval, dans lequel les Hollandois ne perdirent néanmoins que deux vaiſſeaux, le *Terthoolen* & le *Sneek*. Mais quoi que les Anglois en euſſent perdu davantage, ainſi qu'il a été déja dit, ils tenoient la mer, & c'eſt en cela que conſiſtoit leur victoire. Le 7. d'Août ils parurent devant Schooneveldt avec près de 80. voiles, tant gros que petits bâtimens. Le même jour le Général Ruiter fit venir à ſon bord tous les Oficiers & les Capitaines, & leur commanda, comme il avoit déja fait, de dreſſer promtement des mémoires de toutes les choſes dont ils avoient beſoin, & de les lui délivrer, afin qu'il pût en diligence donner ordre à les en faire pourvoir. Il fit auſſi la revûë de ſon équipage & trouva qu'il avoit à ſon bord trente hommes de morts & trente-huit de dangereuſement bleſſés, nombre qui étoit beaucoup moindre qu'il n'avoit cru, & qu'on ne lui avoit fait entendre durant le combat: car il y avoit eu pluſieurs matelots qui dans le fort du péril s'étoient cachés & fourrés par tout où ils avoient pu, & qui maintenant preſſés de la faim commençoient à ſortir de leurs caches. Le Général promit un mois de gages pour recompence à quiconque lui décleroit un de ces lâches: mais le nombre en étoit ſi grand que les autres qui le ſavoient, & qui les connoiſſoient, n'o-

Suite des mouvemens que Tromp fit.

Il ſuit encore le lendemain l'eſcadre bleuë pendant quelque tems. 5. *Août.*

Il fait retraite & eſt ſuivi des Anglois. 6. *Août.*

Il arrive devant le Wielingen, & entre dans le Landts-diep.

7. *Août.*

1666. n'ozoient pas ſeulement ouvrir la bouche pour les déférer. Sur ces entre-
Les Députés de l'Amirauté & enſuite ceux des Etats ſe rendent au bord de Ruiter. faites les Députés des Amirautés, & enſuite les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. entre leſquels étoit le Penſionaire de Wit, ſe rendirent à ſon bord pour éxaminer comment tout s'étoit paſſé à la bataille, & pour donner les ordres qu'ils jugeroient néceſſaires afin que l'armée pût inceſſamment remettre à la mer. Ils têmoignérent tous être très-ſatisfaits de la conduite & des actions du Général, & les Souverains enſuite marquérent ne l'être pas moins. Les Etats de Hollande étant d'avis que L. H. P. lui fiſſent tous les remercîmens poſſibles, on prit la Réſolution ſuivante.
10. *Août.*

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Mécredi 11. *d'Août* 1666.

Réſolution des Etats Generaux à l'honneur de Ruiter. *L'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu qu'on écrira aux Sieurs Députés & Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puiſſances au Wielingen, qu'ils aient à aſſurer de leur nom le Lieutenant Amiral de Ruiter qu'Elles ſont très-ſatisfaites des marques de valeur & de conduite qu'il à données dans le dernier combat contre les Anglois, & qu'Elles l'en remercient.*

T. GERLACIUS. vt.

Eſt conforme au Régître.

N. RUISCH.

Il eſt certain que par une ſi belle retraite faite ſans avoir perdu un ſeul vaiſſeau de l'eſcadre du corps de bataille que ce Général commandoit, il méritoit encore plus d'eſtime ſelon les ſentimens de ceux qui étoient capables d'en juger, qu'il n'en avoit jamais aquis en aucun combat naval. Le Roi de France écrivit au Comte d'Eſtrade ſon Ambaſſadeur à la Haie, que les Seigneurs François qui avoient été préſens à l'action têmoignoient, *que Ruiter avoit fait des choſes de cœur & de tête, qui paſſoient les forces humaines, eſtimant plus ſa retraite que s'il avoit gagné la bataille : qu'il avoit réſiſté avec huit vaiſſeaux à vingt-deux des plus grands d'Angleterre, & aux deux Amiraux.* Le Sieur van Beuningen Ambaſſadeur des Etats à la Cour de France écrivit auſſi ſur ce ſujet au Sécretaire Guillaume Nieupoort le jeune, & lui particulariſa dans la Lettre que voici ce qu'on diſoit à cette Cour.
Sa retraite eſt loüée dans une Lettre du Roi de France.

MONSIEUR.

Lettre de l'Ambaſſadeur van Beuning au ſujet de Ruiter. *Je vous remercie très-humblement de la Rélation circonſtanciée que vous m'avés faite du combat naval contre les Anglois. Je rens graces à Dieu de tout mon cœur de ce que dans un ſi afreux péril il a eu la bonté de conſerver notre grand Héros, le Sieur Amiral de Ruiter. Le Sieur de Buſca étant arrivé Samedi à Boulogne à envoié de là une Rélation par écrit de ce qui s'eſt paſſé, laquelle a été lûë au Roi, & m'a été auſſi miſe en main. Je n'ai pu y lire, ni penſer ſans frémir à quel danger notre Etat dans cette ocaſion s'eſt vû éxpoſé en la Perſonne de notre incomparable Amiral, & j'ai regardé comme un miracle la réſiſtance qu'a faite un ſeul vaiſſeau, & la perte qu'il a cauſée aux ennemis. Mais ſelon le raport du Chevalier de Lorraine qui arriva hier à la Cour, auſſi-bien que ſuivant la Rélation du Sieur de Buſca, il n'y a que des miracles à atendre de la valeur & de la conduite du Sieur de Ruiter. Cet illuſtre Général, dans le malheur qui eſt arrivé à l'armée navale, ou par la faute d'autrui, ou par des accidens ſiniſtres & inévitables, a cette conſolation que ſa retraite judicieuſe autant que courageuſe lui tourne ici auprès du Roi & de tous les Seigneurs de cette Cour à un plus grand honneur, que n'auroit fait la plus parfaite victoire qu'il eût pu remporter. Le Sieur Prince de Turenne ne ſe laſſe point de loüer & d'éxalter toutes les belles qualités qui*

éclatent

éclatent dans les actions que les Seigneurs François, qui étoient à ſon bord, raportent lui avoir vû faire; & il en parle avec tant de cordialité qu'on peut croire que le Sieur de Ruiter à non-ſeulement aquis ſon eſtime, mais auſſi ſon afection. Je ne puis avoir d'autres penſées au ſujet de cette bataille, ſi non que les Anglois y auront perdu pour le moins autant que L. H. P. Le Chevalier de Lorraine a dit à la Cour que le Sieur Amiral de Ruiter faiſoit de ſon navire ſeul un auſſi grand feu qu'en faiſoient trois vaiſſeaux Anglois du même rang, & qu'il ne doute point que ſans un funeſte & malicieux deſordre l'armée de L. H. P. n'eût par tout batu celle d'Angleterre. A Fontainebleau le 13. d'Août. 1666.

Votre très-humble Serviteur & Ami.

VAN BEUNINGEN.

Cependant le Général Ruiter prenoit ſoin de faire équiper les vaiſſeaux, & de les pourvoir de tout ce qui étoit néceſſaire. La plupart des bleſſés avoient été portés à terre dans les hopitaux, le nombre s'en étant trouvé plus ou moins grand ſur chaque vaiſſeau, à proportion de ce que le vaiſſeau s'étoit trouvé dans la mêlée & ſous le feu de l'ennemi. Il y en avoit près de 60. au bord du Lieutenant Amiral van Nès; mais je n'ai pu aprendre préciſément combien il y en avoit ſur chacun des autres vaiſſeaux. En ce tems-là le reſte des équipages aiant généralement têmoigné un grand déſir d'aller à terre & de ſe rafraîchir un peu, il en fut déliberé entre les Députés des Etats Généraux, ceux des Amirautés & le Conſeil de guerre. On faiſoit difficulté de leur donner cette permiſſion, de crainte que lors qu'on leur auroit lâché la bride, on n'eût pas le pouvoir de les faire revenir à bord. Mais enfin il fut réſolu que le quart de chaque équipage iroit tour-à-tour ſe rafraîchir trois jours dans l'iſle de Walcheren, à condition que ceux qui ne ſe rendroient pas à bord incontinent après les trois jours perdroient tout ce qui leur reviendroit de gages, qui demeureroit confiſqué, & qu'ils ſeroient dénoncés par tout comme des déſerteurs, afin qu'on s'en ſaiſît. Après cela par l'avis du Conſeil de guerre on fit monter une partie des vaiſſeaux les plus incommodés à l'Eſt de la ville de Fleſſingue, pour pouvoir plus commodément & plus promtement leur donner le radoub. Il y en eut dans ce nombre.

On permet aux équipages d'aller par quart tour-à-tour ſe rafraîchir à terre.

Le nombre des vaiſſeaux qu'on fait paſſer à l'Eſt de Fleſſingue.

Huit de la Meuſe.

Les Sept Provinces	*monté Par,*	*Le L. Amiral Ruiter.*
La Concorde	*Par*	*Le L. Amiral van Nès.*
La Nobleſſe de Hollande	*Par*	*Le V. Amiral de Liefde.*
Delft	*Par*	*Le Contre-amiral van Nès.*
La Grande Hollande	*Par*	*Le Cap. Laurent Davidſz.*
La Petite Hollande	*Par*	*Evert van Gelder.*
Utrecht	*Par*	*Elandt du Bois.*
Waſſenaar	*Par*	*Rut Maximilien.*

Deux de Zélande.

Zierixzée	*Par*	*Le Contre-amiral Evertſz.*
Veere	*Par*	*Le Cap. Adrien de Haaze.*

Trois de Friſe.

Albertine	*Par*	*Pierre Eykema.*
Ooſtergo	*Par*	*Jean Vijſelaar.*
Ommelande	*Par*	*Chriſtien Ebelſz.*

Sept d'Amſterdam.

La Trompe d'Eléfant	*Par*	*Henri Vollenhove.*

1666.

Amſterdam	*Par*	*Jaques van Meeuwen.*
La Foi	*Par*	*Nicolas Marreveldt.*
't Zuiderhuis	*Par*	*Corneille van Hoogenhock.*
La Liberté	*Par*	*Jean van Amſtel.*
Edam	*Par*	*Pierre Magnuſz.*
Le Soleil	*Par*	*Floris Floriſz. Blom.*

Six du Quartier du Nord.

Oüeſt-friſe	*Par*	*Le L. Amiral Meppel.*
Naſſau	*Par*	*Le Cap. David Vlug.*
Le Païs de Gueldre	*Par*	*Le Comte Jean de Hoorn.*
Les Armes d'Enkhuiſe	*Par*	*Pierre Kerſſcboom.*
Le Quartier du Nord	*Par*	*Pierre Klaaſz. Wijnbergen.*
Les Armes de Hollande celui-ci faiſoit eau	*Par*	*Corneille Jacobſz. de Boer.*

Tandis qu'on s'emploioit à équiper de nouveau l'armée & à réparer ſes débris, le Général Ruiter détacha de tems en tems des galiotes, des frégates & d'autres bâtimens, pour aller reconnoître les Anglois, & en croiſant au large donner des avis aux vaiſſeaux qui arriveroient. Le 18. d'Août le Conſeil de guerre tint ſéance pour faire juſtice ſur l'afaire de Jaques Marion Capitaine du vaiſſeau du feu Vice-amiral Koenders, acuſé de n'avoir pas fait ſon devoir après la mort du V. Amiral; & ſur celle du matelot Taake Martenſz. van Bolſwaart, qui avoit excité la mutinerie & la révolte arrivée pendant le dernier combat. Les piéces aiant été lûës & éxaminées le Capitaine Marion fut caſſé par le Conſeil de guerre, & déclaré inhabile à ſervir jamais l'Etat par mer; & Taake Martenſz. fut condamné à la corde. Cette Sentence fut éxécutée quelques jours après, † & en même tems on fit paſſer par les armes un matelot du Capitaine Alemonde pour avoir commis un meurtre; & les deux corps furent jettés à la mer. Un Quartier-maître du *Groningue*, fut auſſi fouëté très-rudement de deux cens coups de bouts de cordes, pour avoir trempé dans la mutinerie, & eut trois fois la cale étant jetté du bout de la vergue à la mer. Pendant que l'armée étoit encore ancrée proche de Fleſſingue, Anne de Ruiter, la plus jeune fille du Lieutenant Amiral mourut dans cette ville-là d'une maladie contagieuſe. Quoi qu'elle n'eût qu'onze ans moins trois jours elle marquoit avoir tant d'eſprit & des inclinations ſi vertueuſes, que cette perte fut très-ſenſible à ſon Pére: cependant ſa ſoumiſſion aux ordres de la Providence ſervit beaucoup à le conſoler; & d'ailleurs il tâcha de diſſiper ſa triſteſſe par ſes continuelles & importantes ocupations pour le bien du Public.

Juſtice faite par le Conſeil de guerre. 18. *Août.*

Le Cap. Marion eſt caſſé.

Un matelot eſt condamné à la mort.

† 6. *Septemb.* 24. *Août.*

La plus jeune fille de Ruiter meurt de la peſte à Fleſſingue.

Mais il eſt tems de faire mention de ce qui ſe paſſa alors à l'égard du L. Amiral Tromp. Lors que le Général Ruiter fut entré au Wielingen, il donna avis aux Etats Généraux, par une Lettre que j'ai ci-deſſus marquée, & enſuite de bouche à leurs Députés & à ceux des Amirautés, de la maniére dont s'étoit livré le combat, & de toutes ſes circonſtances. Il ne manqua pas en cette ocaſion de faire paroître quelque mécontentement de la conduite de Tromp, & de ce que, comme je l'ai déja touché, il avoit mis trop tard à la voile pour aller aux ennemis, & qu'il avoit demeuré ſi long tems ſéparé du pavillon. Tromp en aiant eu connoiſſance écrivit le 13. d'Août une Lettre aux Etats Généraux, & une autre aux Etats de Hollande, leſquelles on peut voir dans l'Hiſtoire d'Aitzéma, où il tâchoit de juſtifier ſes actions & ſa conduite, & de rejetter la faute ſur le Général Ruiter, l'acuſant en des termes qui marquoient que l'amitié & la confiance étoient éntiérement bannies d'entre eux. Les Etats de Hollande à qui ce différent cauſoit une extrême inquiétude, & qui en craignoient de fâcheuſes ſuites, ordonnérent à quelques-uns des Membres de leur Aſſemblée, d'éxaminer cette afaire plus à fond, & d'en donner enſuite leur avis, Cet ordre aiant été éxécuté le Penſionaire de Wit fit raport le 19. d'Août, dans l'Aſſemblée, du ſentiment des Commiſſaires qui avoient éxaminé l'afaire enſemble, & de ce qu'ils avoient conclu à cet égard, propoſant ce qu'il ſeroit à propos de faire pour prévenir de plus grands deſordres & de nouvelles diviſions dans l'armée navale: ce qui revenoit à ceci.

Méconten-tement de Ruiter à l'égard de Tromp. *Aitzéma* XLVI.

13. *Août.* Lettre de Tromp aux Etats. *Aitzéma.* XLVI.

18. *Août.*

Qu'il

Qu'il falloit rapeller le L. Amiral Tromp, vû qu'il ne s'acordoit pas bien avec le General Ruiter. Qu'il étoit de l'interêt de l'Etat que l'un des deux quittât le ſervice. Que Tromp n'étoit pas à comparer à Ruiter. Qu'il ſembloit que Tromp avoit entrepris de contrarier toujours. Qu'il étoit même à propos de le priver de ſa Charge, & de faire choix d'un autre Lieutenant Amiral à ſa place. Que tous les Membres de l'Aſſemblée devoient unanimement concourir à ce deſſein & garder le ſecret. Que c'étoit une Réſolution qu'il y avoit néceſſité de prendre. Le Collége de la Nobleſſe y donna ſon conſentement, qui fut ſuivi de celui des villes de Dordrecht, Delft, Leide, Amſterdam, Gouda, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alcmaar, Hoorn, Edam, Médenblic & Purmereindt. Les Députés de Harlem furent d'avis de faire venir Tromp, & de lui mettre devant les yeux les Lettres qu'il avoit écrites contre Ruiter. Ceux d'Enkhuiſe vouloient qu'on fit encore un éfort pour les racomoder enſemble. Ceux de Monnikendam propoſérent de donner un tour à l'afaire, par lequel on engageât Tromp à demander lui-même ſa décharge. Enfin à la pluralité des voix on prit la Réſolution ſuivante.

1666. Propoſition du Penſionaire de Wit faite à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, d'ôter la Charge au L. Amiral Tromp. 19. *Août.* A quoi le Collége de la Nobleſſe & la plupart des Villes donnent leur conſentement.

Le Conſeiller Penſionaire a fait raport à l'Aſſemblée des conſidérations & de l'avis des Sieurs Commiſſaires Députés de L. N. & G. P. Leſquels Députés en conſéquence de la Réſolution portant Commiſſion de Leurs-dites N. & G. Puiſſances en date du 18. *du courant, & afin d'y ſatisfaire, ont mûrement éxaminé ce qu'il ſeroit poſſible & à propos de réſoudre & d'éxécuter, pour prévenir les deſordres & les diviſions dans l'armée navale de l'Etat, & pour y faire regner une bonne conduite. Et comme ils ont auſſi peſé & conſidéré avec beaucoup d'atention le contenu d'une certaine miſſive écrite le* 13. *du courant à bord de* la Hollande *par le L. Amiral Tromp étant à l'ancre devant Fleſſingue, dans laquelle, après un récit circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé, de ſa connoiſſance, en la derniére bataille contre les Anglois, on lit mot pour mot la concluſion ſuivante.*

Réſolution des Etats de Hollande tendant à deſtituer le L. Amiral Tromp de ſa Charge. 19. *Août.*

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Maintenant après ces ſervices, & tous les autres que j'ai rendus avec tant de fidélité, il m'eſt inſuportable de me voir décrié & traduit comme un ſélérat, & comme étant la cauſe de la défaite de l'armée, par la paſſion du L. Amiral Ruiter, ſans m'avoir entendu ni m'avoir parlé, & par ſa jalouſie de ce qu'il a plu à Dieu de me donner de l'avantage ſur les ennemis avec des forces inférieures à celles avec leſquelles il a été batu. Que ſi je ne reçois réparation d'un tel outrage, j'avouë que je ne me ſens pas capable de ſervir plus long tems: car ſi l'on trouve que je n'ai pas bien fait en cette ocaſion, il ne faut pas que j'eſpére contenter jamais les gens. D'ailleurs le tems ne permet pas qu'on emploie des ſélérats; mais de ſages, de prudens & de magnanimes Héros, qui ne craignent pas de ſe ſacrifier pour leur Patrie, & pour leur propre réputation. Mais je croi avoir juſques à préſent, par la grace de Dieu, ſi bien conſervé la mienne, que je n'eſtime pas que tant que je vivrai le L. Amiral Ruiter, ni aucun autre homme qui ſoit au monde puiſſe me la ravir. D'ailleurs je prévoi à mon grand regret, que par ces maniéres d'agir on ne peut atendre qu'une extrême confuſion dans l'armée, & qu'il eſt à craindre que lors que les Oficiers & les matelots ſeront à terre, ils ne ſe coupent la gorge les uns aux autres; ce qui Dieu veüille ne pas permettre.

Aiant été délibéré ſur ce ſujet, & jugé qu'après tant de marques d'animoſité & d'aigreur de la part du ſus-dit L. Amiral Tromp contre le L. Amiral Ruiter, Commandant en chef & Général de l'armée navale de l'Etat, ces deux L. Amiraux ne pourroient être laiſſés enſemble chacun dans ſon emploi ſans expoſer l'armée, & conſéquemment l'Etat à un danger extrême, par les diſſentions & par les deſordres qu'on a lieu de craindre, & qui ſans doute ne manqueroient pas d'arriver: Il a été arrêté & réſolu que la Commiſſion de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, donnée au ſus-dit Tromp par proviſion, & juſques-à-ce qu'il ſoit notoire qu'il en ait été autrement diſpoſé par L. N. & G. P. ſera révoquée, comme de fait elle eſt & demeure révoquée par ces Préſentes: & en conſéquence il ſera inceſſamment pourvû à faire remplir ſa place par un autre Oficier de mérite. Et afin que le tout ſe faſſe dans l'ordre & de la meilleure maniére qu'il ſera poſſible, on tâchera de la part de L. N. & G. P. de faire enſorte avec la Généralité que le ſus-dit-Tromp ſoit mandé par L. H. P. pour partir à Lettre vûë & ſe rendre au plutôt ici, où ſa révocation lui ſera dénoncée dans les formes.

1666. Sur le mandement des Etats Généraux Tromp s'étant rendu le 23. du Mois à la Haie, & aiant eu quelque connoissance de ce dont il s'agissoit, alla trouver le Pensionaire de Wit, & le pria non-seulement de lui dire pourquoi il étoit mandé, mais il ajoûta. *Qu'il étoit prêt de faire satisfaction au Sieur de Ruiter, & de reconnoître publiquement sa faute, tant à l'égard du Général que de ses Souverains. Que si on ne le jugeoit plus digne de lui confier le commandement d'une escadre, il se contenteroit d'une seconde place. Que dans cette conjoncture il ne pouvoit se résoudre à demeurer inutile à sa Patrie, & qu'il iroit plutôt en mer en qualité de simple Capitaine, afin de s'aquiter des devoirs d'un homme de cœur & d'honneur.* Le 24. ces ofres furent communiquées par le Pensionaire à l'Assemblée des Etats, où l'afaire fut remise en délibération. Mais le Collége des Nobles persista dans la Résolution précédente, & conclut que la révocation devoit subsister, & qu'il falloit en faire la déclaration à Tromp dans les formes, avec défences à lui *de sortir de la Haie jusqu'à nouvel ordre, & d'aller ou d'écrire à personne de l'armée, sur peine d'être traité comme coupable de rebellion.* Les villes de Dordrecht, Delft, Leide, Amsterdam, Gouda, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alcmaar, & Hoorn, furent du même avis. Les Députés de Harlem dirent qu'ils n'avoient point de charge. Ceux d'Enkhuise désiroient qu'on pût acomoder l'afaire, ofrant néanmoins de se ranger à la pluralité des voix. Ceux d'Edam s'opoſérent formellement & demandérent que leur opoſition fût régîtrée. Ceux de Monnikendam têmoignérent craindre de fâcheuses suites de cette afaire. Ainsi la Résolution précédente fut confirmée par la pluralité des voix; ce qui fut déclaré le même jour au Sieur Tromp lors qu'il fut entré à l'Assemblée, par le Pensionaire qui lui dît: *Que les Etats avoient jugé à propos & arrêté de révoquer la Commission qui lui avoit été ci-devant donnée pour être leur Lieutenant Amiral sous le Collége d'Amsterdam*, & lui redemanda sa Commission. Il répondit qu'il étoit prêt de la rendre, & qu'il reçevoit les ordres des Etats avec une obéissance respectueuse, les remerciant de l'honneur qu'ils lui avoient fait. On lui ordonna en même tems de demeurer à la Haie jusqu'à nouvel ordre, & on lui défendit d'aller ou d'écrire à l'armée, ce qu'il promit pareillement d'observer. Ensuite il demanda verbalement au Pensionaire, qu'après cinq ou six jours de séjour à la Haie il lui fût permis d'aller faire un tour à Gravelandt dans ses Terres. Il requit aussi qu'on lui acordât un congé par écrit, dans lequel il plairoit aux Etats de déclarer qu'il n'avoit pas été révoqué pour cause de délit ou de malversation en sa Charge, mais par d'autres considérations qui avoient porté L. N. & G. P. à en uzer ainsi.

Tromp va trouver le Conseiller Pensionaire. 23. *Août.*

Ses ofres.

Qui sont communiquées aux Etats. 24. *Août.*

Lesquels persistent dans leur Résolution. 24. *Août.*

Tromp est démis de sa Charge. 24. *Août.*

Sa requête.

Résolution prise sur cette requête. 24. & 25. *Août.*

Cette double Requête fut proposée aux Etats par le Conseiller Pensionaire de Wit, & il fut résolu qu'on autoriseroit, des Commissaires d'entre les Conseillers Députés pour permettre dans quelques jours à Tromp de se retirer à Gravelandt; ce qui ne lui seroit pourtant acordé qu'avec beaucoup de circonspection & sous les précautions nécessaires. A l'égard de l'Acte qu'il demandoit aussi, on différa à prendre une Résolution finale jusques-à-ce qu'il en eût été encore une fois délibéré. Le même jour les Etats reçurent des Lettres des Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam & du Quartier du Nord qui proposoient à L. N. & G. P. les personnes sur qui l'on pouvoit jetter les yeux pour remplir les Charges de Lieutenant Amiral, de Vice-amiral & de Contre-amiral vacantes par la démission de Tromp, & par la mort de van der Hulst & de 't Hoen. Ils prirent alors la résolution d'y pourvoir, & de faire choix de ceux qui en seroient les plus dignes. En conséquence Guillaume Josef van Gent, Colonel d'un régiment de soldats de marine fut créé Lieutenant Amiral sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam; le Contre-amiral Isaac Sweers fut fait Vice-amiral sous le même Collége; & le Capitaine Jean Gédéonsz. Verburg fut élu Contre-amiral à la place de Sweers. Le Capitaine David Vlug fut aussi alors établi Contre-amiral sous le Collége du Quartier du Nord. Le Colonel van Gent s'étant présenté à l'Assemblée des Etats, & leur Résolution de lui conférer la Charge de Lieutenant Amiral lui aiant été déclarée, il les remercia très-humblement de la faveur qu'ils lui faisoient, & des sentimens avantageux qu'ils avoient pour lui; mais il leur têmoigna souhaiter de tout son cœur qu'il leur plût de le dispenser d'accepter cet emploi. Ensuite il aporta plusieurs raisons qu'il prétendoit avoir pour s'excuser en cette ocasion. Il allégua principalement qu'il n'avoit été que très-peu de tems sur mer, comme n'aiant jamais eu dessein d'y servir; que par conséquent il avoit peu de connoissance de la marine, & qu'il se considéroit comme un homme qui

Le Colonel van Gent est élu L. Amiral, Isaac Sweers V. Amiral & Verburg Contre-Amiral d'Amsterdam; & Vlug Contre-Amiral de Northollande.

Van Gent tâche de se dispenser d'accepter cet emploi. 24. *Août.*

qui ſeroit non-ſeulement fort embaraſſé à commander une eſcadre, mais même comme tout-à-fait incapable de le faire. Ainſi il requit encore une fois qu'il plût aux Etats d'honorer de cette Charge une perſonne qui en fût plus digne, & qui eût plus d'expérience que lui. Mais en délibérant ſur ſa remontrance les Etats ne jugérent pas devoir ſe rendre à ſes raiſons : au contraire il fut arrêté qu'il ſeroit encore une fois prié & ſollicité d'accepter ſans delai cet emploi, & que même, en cas de beſoin, il lui ſeroit enjoint de le faire, & de rendre à l'Etat les ſervices qu'on éxigeoit de lui. Cependant à ſa requête on conſentit de tenir une Note de ce qui lui ſeroit preſcrit à cet égard, & de lui en délivrer un Extrait en forme, pour s'en ſervir en tems & lieu, ainſi qu'il le jugeroit à propos; & après cela il prêta le ſerment en qualité de Lieutenant Amiral. Lors qu'on eut donné connoiſſance de cette afaire aux Etats Généraux, les Députés d'Utrecht, d'Overiſſel, de Groningue & des Ommelandes en marquérent quelque mécontentement, s'imaginant qu'on n'avoit pas deu faire cela ſans la participation de L. H. P. Mais il leur fut répondu que l'emploi de L. Amiral qui avoit été donné à Tromp par la Province de Hollande ſeule, pouvoit auſſi être révoqué par cette Province ſeule, laquelle avoit laiſſé en ſon entier la Commiſſion de Capitaine qu'il tenoit de L. H. P. Ainſi le Sieur Tromp qui avoit fait voir tant de preuves de valeur, fut exclus du ſervice maritime à cauſe de ſon différent avec le Général Ruiter; parce que les Etats voiant qu'il étoit d'une néceſſité abſoluë que l'un des deux ſe retirât, jugérent qu'ils devoient retenir Ruiter & le préférer à Tromp. Je ne raporterai point ici que le Sieur Kievet beaufrére de ce dernier, & Conſeiller Député de Rotterdam aux Etats de Hollande à la Haie, fut arrêté pour avoit favoriſé l'impreſſion & la publication d'un certain libelle contre le Lieutenant Amiral Général; & qu'enſuite il fut contraint de ſortir des Provinces de l'Etat auſſi-bien que le Sieur Ewout van Horſt, pour avoir entretenu intelligence avec le Sieur de Buat. Je ne parlerai pas non-plus de la triſte fin de Buat qui étoit alors priſonnier, & qui depuis perdit la tête ſur un échafaut. Le détail de ces faits, qui a été écrit par d'autres*, me meneroit ſans doute trop loin, & me feroit trop écarter du but de cette Hiſtoire.

1666.

Réſolution des Etats en vertu de laquelle on l'oblige de l'accepter.

Mécontentement de la Généralité. *Aitzéma.* XLVI.

* *Voi Aitzéma.* XLVI. 17. *Août.*

Peu de jours avant la démiſſion du Sieur Tromp il avoit été reſolu par les Députés des Etats de la ville de Groningue & des Ommelandes, de donner pouvoir au Général Ruiter de remplir la Charge de Vice-amiral, vaquante par la mort de Koenders; & d'établir en ſa place un autre Capitaine & Vice-amiral de la part des Provinces de Friſe, & de Groningue & des Ommelandes, le droit de faire ce choix apartenant alors à Groningue. On le pria donc de jetter au plutôt les yeux ſur une perſonne qu'il trouveroit capable de ſe bien aquiter de cet emploi, jugeant qu'un Général connoiſſoit mieux qu'aucun autre les qualités requiſes à cette fin dans un ſujet, & quels étoient ceux qui dans les précédens combats avoient fait paroître plus de valeur & de conduite. Pour cet éfet on lui envoia une Commiſſion en blanc, afin de la remplir du nom de la perſonne qu'il auroit choiſie. En vertu de ce pouvoir il fit élection d'Enno Doedeſz. Star, Capitaine ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, bon ſoldat & bon marinier, fort entendu dans le fait des équipemens, & de plus originaire de pére en fils de la Province de Groningue; & lui aiant fait prêter le ſerment il l'établit V. Amiral de cette Province. Le 29. du Mois le Général fut mandé à terre, où il trouva le Sieur d'Eſtrades Ambaſſadeur de France acompagné du Marquis de Bellefonds. Là ces deux Miniſtres tinrent conſeil avec les Deputés de L. H. P. ſur le ſujet de la jonction de l'armée de Hollande avec celle de France ſous le Duc de Beaufort qu'on atendoit depuis ſi longtems, & qui devoit enfin dans peu ſe rendre à la Rochelle. Le même jour le L. Amiral Ruiter reçut par les mains du Comte d'Eſtrades, en préſence du Marquis de Bellefonds, au nom & de la part du Roi de France, l'Ordre de St. Michel, avec le portrait de ce Prince en or émaillé; préſent dont il honoroit la valeur héroique de ce Général. Le portrait étoit enrichi de trois rangs de diamans mis en bordure ou en couronne tout autour. Il y avoit douze gros diamans au rang du milieu, & ſur la tête du Roi une couronne des mêmes pierreries, trois deſquelles étoient auſſi fort groſſes; de ſorte que toutes enſemble ne valoient pas moins de dix mille livres. Avec cela d'Eſtrades lui préſenta encore une chaîne d'or d'un grand poids, avec une médaille où étoit le buſte du Roi, & au revers le Soleil luiſant

Les Députés de Groningue & des Ommelandes donnent pouvoir à Ruiter d'élire un Vice-amiral à la place de koenders.

Il fait choix pour cet éfet d'Enno Doedeſz. Star. 29. *Août.*

Ruiter eſt honoré de l'Ordre de St. Michel, & d'autres préſens de la part de Roi de France.

1666. luiſant au monde avec cette légende. NEC PLURIBUS IMPAR. Voici la Lettre que le même Ambaſſadeur donna en même tems au Général de la part de ſon Roi.

Monſieur de Ruiter, Aiant réſolu de vous honorer de mon Ordre de St. Michel, j'en envoie préſentement le Colier au Sieur Comte d'Eſtrades, mon Ambaſſadeur Extraordinaire en Hollande, avec le pouvoir & l'inſtruction qui ſont néceſſaires pour vous le donner de ma part ; & comme en cela vous recevés un têmoignage bien particulier de l'eſtime que j'ay pour votre mérite, je m'aſſure que de votre part on ne verra rien qui ne réponde aux aſſurances qui m'ont été données de votre afection pour le bien de mon Etat, & pour l'acroiſſement des avantages du-dit Ordre. La préſente n'étant ſur tout autre ſujet, je prierai Dieu qu'il vous ait, Monſieur de Ruiter, en ſa ſainte garde. Ecrit à Vincennes le jour d'Août 1666.

LOUIS

De LIONNE.

Pour l'Inſtruction envoiée au Comte d'Eſtrades, elle étoit conçuë en ces termes.

De par le Roi, Chef & Souverain de l'Ordre de St. Michel. A notre Cher & bien-aimé le Sieur Comte d'Eſtrades, Chévalier de nos Ordres, & notre Ambaſſadeur Extraordinaire en Hollande, Salut. L'afection que têmoigne pour notre Perſonne & pour le bien de notre Etat le Sieur de Ruiter Lieutenant Amiral Général de nos très-chers, grands Amis, Alliés & Confédérés, les Sieurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-bas, & la réputation que ſon expérience dans les armes & ſon grand courage lui ont aquiſe, aiant donné ſujet aux Chevaliers de notre Ordre de St. Michel, qui ſont près de nous de l'aſſocier en leur Compagnie, Nous avons cru que pour lui en donner le Colier, nul ne pouvoit s'aquiter de cette cérémonie-là plus dignement que vous ferés. C'eſt pourquoi Nous vous avons commis, ordonné & député ; commettons, ordonnons & députons, par ces préſentes ſignées de notre main, pour de notre part préſenter au-dit Sieur de Ruiter le Colier du-dit Ordre, & prendre de lui le ſerment de la maniére acoutumée, & plus à plein déclaré en l'Inſtruction que nous vous envoions, & généralement faire en cela ce que nous ferions ou pourrions faire ſi nous étions préſent en Perſonne. De ce faire vous donnons pouvoir, autorité, Commiſſion, & mandement ſpécial par ces préſentes. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Vincennes ſous le ſeau de notre ſecret le 22. jour d'Août, l'An 1666.

LOUIS.

Par le Roi, Chef & Souverain de l'Ordre de St. Michel.

De LIONNE.

Le préſent roïal étoit auſſi acompagné de l'Ecrit ſuivant, monument éternel de la faveur du Roi, & du mérite de celui auquel il étoit adreſſé.

Brevet par lequel le Roi de France fait préſent de ſon portrait entouré de diamans, & d'une chaine d'or à Ruiter.

Aujourdhui 22. jour d'Août 1666. LE ROI *étant à Vincennes, bien informé des importans & recommandables ſervices que rend depuis pluſieurs années le Sieur de Ruiter aux Sieurs Etats Généraux des Provinces Vnies des Païs-bas ; qui lui ont fait mériter la Charge de leur Amiral ; & voulant lui départir des éfets de ſon afection, qui correſpondent à l'eſtime que ſa Majeſté fait de ſa Perſonne, & aux preuves éclatantes qu'il a ſi ſouvent données de ſa valeur, & de ſa grande expérience au fait de la guerre, & du commandement des armées navales. Sa Majeſté lui a fait & lui fait don par le préſent Brevet, de ſon portrait enrichi de diamans, & d'une chaîne d'or ; & déſirant par ce têmoignage de bienveillance*

faire

faire connoître au Public la conſidération qu'elle fait du courage & des talens extraordinaires qu'elle a reconnus en la perſonne du Sieur de Ruiter, Elle a cru qu'en ce rencontre Elle ne pouvoit le faire plus avantageuſement qu'en prenant ſoin que cette marque d'honneur ſoit conſervée dans ſa famille. Pour cet éfet ſa Majeſté a ajoûté cette condition, & a déclaré & entendu, déclare & entend bien expreſſément qu'après la mort du-dit Sieur de Ruiter, ſon-dit portrait enrichi de diamans, enſemble la-dite chaîne d'or, paſſent & apartiennent au Sieur Engel de Ruiter ſon Fils aîné, ſans que ſes autres Enfans & Héritiers y puiſſent prétendre aucune part; en quoi ſa-dite Majeſté s'eſt portée d'autant plus volontiers, qu'Elle a déja conçu une fort bonne opinion du mérite perſonnel du-dit Engel de Ruiter, qui lui donne lieu d'eſpérer qu'il héritera de toutes les grandes qualités d'un ſi illuſtre Pére; & c'eſt par cette conſidération que ſa Majeſté a voulu lui donner en ſon particulier des preuves de ſa bonne volonté, & pour têmoignage d'icelle Elle ma commandé d'en expédier le préſent Brevet qu'Elle a voulu ſigner de ſa main, & être contre-ſigné par moi, ſon Conſeiller & Secretaire d'Etat, & de ſes commandemens & finances. 1666.

LOUIS.

DE LIONNE.

Le Roi de France demande le portrait de Ruiter.

Dans ce même tems le Marquis de Bellefonds fit entendre que ſon Roi ſouhaitoit avoir le portrait de Ruiter, à quoi ce Général ne manqua pas de ſatisfaire dans la ſuite; car je ſai que dans une certaine Lettre qui lui fut écrite par le Sieur de Lionne, Marquis de Berny, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, il en eſt fait mention en ces termes, *Monſieur, Sa Majeſté atend votre portrait avec impatience, & ſera très-aiſe de le recevoir, & de placer dans l'un de ſes apartemens le portrait d'un homme, pour la gloire & la haute valeur duquel Elle a tant d'eſtime. Pour moi j'en ai le même ſentiment & de plus un déſir très-ardent d'avoir des ocaſions de vous têmoigner que je ſuis autant que perſonne.*

Lettre écrite par le Sieur de Lionne ſur ce ſujet.

MONSIEUR.

Votre très-humble & très-afectionné Serviteur.

DE LIONNE.

Le Général fit ſes remercîmens au Roi par une Lettre dans laquelle il aſſuroit ce Monarque d'une profonde reconnoiſſance de l'honneur qu'il avoit reçu de ſa part, en étant fait Chevalier de l'un de ſes Ordres, & lui rendoit graces des autres marques de ſa magnificence Roïale dont cette premiére faveur étoit acompagnée. Lors que l'Ambaſſadeur van Beuningen préſenta la Lettre le Roi lui dît. *Qu'il avoit bien voulu têmoigner au Sieur de Ruiter l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite.* Cependant on travailloit nuit & jour en Zélande à rétablir l'armée navale & à l'équiper. Mais tandis qu'on s'y emploioit avec beaucoup d'ardeur les Anglois s'aprochérent du Vlie, où ſous la conduite d'un traître & dégénéré Hollandois, nomme Laurent Heemskerke, banni des P. V. pour ſa lâcheté, un navire de guerre ennemi & un autre petit bâtiment entrérent dans le port, & brûlérent un grand nombre de vaiſſeaux marchands. Ceux-ci avoient été non-ſeulement avertis par les Sieurs Girad Haſſelaar d'Amſterdam & Jaques Baart d'Alcmaar, Députés des Etats; mais il leur avoit été préciſément enjoint de rentrer plus avant, & de retourner juſques dans les ports d'où ils étoient venus: néanmoins ils demeurérent aveuglés ſans apercevoir le danger que lors que le mal les ſurprit. Enſuite les ennemis firent une deſcente dans l'iſle de Schelling, où ils déchargérent leur furie ſur un aſſés grand nombres d'habitans qui étoient ſans défence, & brûlérent toute la pointe Oüeſt de l'iſle. Après cela ils ſe retirérent dans leurs havres pour donner le radoub à un grand nombre de leurs vaiſſeaux, pour faire de l'eau & pour prendre des rafraîchiſſemens. Les Etats de Hollande conſidérant alors la fâcheuſe conjoncture du tems & des afaires, firent donner par les Magiſtrats des ordres preſſans

Van Beuningen dans une Lettre du 30. de Septembre.

Les Anglois brûlent des vais. mar. au Vlie. 20. *Août.*

Et la pointe Oüeſt de l'iſle de Schelling.

Les Paſteurs ſont exhortés

1666. preſſans à tous les Paſteurs, tant des villes que du plat païs, de continuer tous les mois leurs priéres & leurs prédications avec une ferveur extraordinaire pour atirer la bénédiction du Ciel ſur l'Etat. Outre cela il leur fut recommandé de s'emploier avec un zèle extrême & avec la derniére ardeur à porter leurs auditeurs à une ſincére repentance de leurs péchés, & de les exciter à adreſſer à Dieu dans leurs maiſons & dans leurs familles des priéres particuliéres pour implorer ſa grace & ſon aſſiſtance. Les autres Provinces ne manquérent pas auſſi de ſuivre de ſi pieuſes traces. En même tems on prit ſoin de faire avancer la conſtruction de douze grands navires de guerre, qui avoit été auparavant ordonnée, afin qu'ils puſſent être achevés & entiérement prêts au printems. On ne ſe relâcha pas non-plus de la diligence qu'on avoit commencé d'aporter au nouvel équipement des vaiſſeaux: au contraire cette diligence fut ſi grande, qu'au commencement de Septembre on fut en état de remettre à la mer, & que pluſieurs vaiſſeaux ſortirent alors de Fleſſingue pour prendre le large.

à faire des priéres ardentes aux jours extraordinaires pour la proſpérité de l'Etat, à porter le Peuple à la repentance, & à faire des priéres particuliéres tous les jours.

24. *Août.* L'armée eſt en état de remettre à la mer.

Le 4. de Septembre les Députés des Etats Généraux, qui étoient chargés de régler les opérations de l'armée, s'étant aſſemblés au bord de l'Amiral, avec les Commiſſaires de tous les Colléges des Amirautés, y formérent tous enſemble l'Inſtruction ſuivante pour le Général; & elle lui fut miſe en main avec les piéces qui y ſont énoncées.

Inſtruction pour le L. Amiral Ruiter.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour régler la préſente expédition & les opérations de l'armée navale de l'Etat. Après une mûre délibération & avoir pris l'avis du Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de la-dite armée, & des Sieurs Commiſſaires de tous les Colléges de l'Amirauté ici préſens. Nous avons jugé à propos d'ordonner par ces Préſentes au ſus-dit L. Amiral de ſe rendre avec la ſus-dite armée proche du Pas de Calais, entre le Nordforlandt & la côte de Flandre, où tout proche dans ce même parage en pleine mer. D'avoir l'œil lui-même ſur l'armée navale des ennemis & de la faire obſerver inceſſamment. De ſuivre par proviſion le contenu dans les Inſtructions précédentes du 2. de Juin dernier, & du 3. de Juillet ſuivant, entant que les-dites Inſtructions pourront être apliquées à la conjoncture préſente des afaires & du tems. D'éxécuter ce qui a été concerté le 29. du Mois paſſé avec les Sieurs Comte d'Eſtrades & Marquis de Bellefonds, dont copie eſt ici jointe & miſe avec la Préſente entre les mains du ſus-dit L. Amiral, pour prendre ſes meſures en conformité. Le tout proviſionnellement & juſques-à-ce que de nouveaux incidens lui faſſent donner de nouveaux ordres, ſans néanmoins prétendre lier & aſſujettir préciſément le-dit L. Amiral à l'éxécution entiére de ce qui eſt ici contenu: au contraire il eſt laiſſé à ſa diſpoſition & liberté d'en uzer ſelon les ocurrences, & les découvertes qu'il pourra faire; & de régler les opérations de l'armée, ſelon que le tems & le vent le permettront, & ainſi qu'il jugera être plus à propos pour la deſtruction de l'ennemi, & plus expédient pour le ſervice de l'Etat.

En outre pour une plus ample inſtruction du ſus-dit L. Amiral il lui ſera mis entre les mains un extrait d'une certaine miſſive du Roi de France, datée de Vincennes le 28. d'Août dernier, écrite au Sieur Comte d'Eſtrades ſon Ambaſſadeur touchant les ſaluts reſpectifs des pavillons des deux armées. Surquoi le-dit L. Amiral Général eſt averti que L. H. P. s'atendent que ſuivant la raiſon & la précédente pratique uſitée en pareille ocaſion, lors que le ſalut ordinaire aura été fait de cette part, en amenant le pavillon & faiſant une décharge d'artillerie, il y ſera répondu du coté de la France en la même maniére, mettant pavillon bas & faiſant une pareille décharge: mais le L. Amiral ne recommencera point à iſſer ſon pavillon. que celui de France n'ait été iſſé auparavant. Fait à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre, à la rade proche de Soutelande. le 4. de Septembre* 1666.

B. Van VRYBERGEN. vt.

Par Ordonnance des ſus-dits Sieurs Députés & Plénipotentiaires.

G. BORTH.

Ex-

1666.

Extrait d'une Lettre du Roi de France écrite à Monſieur le Comte d'Eſtrades ſon Ambaſſadeur auprès les Seigneurs Etats Généraux.

Vous pouvés dire au Sieur de Wit que j'atens aujourdhui par un courier, que mon Couſin le Duc de Beaufort m'envoie, les avis de tous les Oficiers de mon armée ſur les ſaluts des pavillons; & que je prendrai toujours en cela, & en toute autre choſe, le parti qui ſans trop intereſſer ma dignité ſera le plus propre pour maintenir la bonne intelligence que je déſire conſerver avec les Etats. Sur ce je prie Dieu, Monſieur le Comte d'Eſtrades, qu'il vous ait en ſa ſainte garde. Ecrit à Vincennes, le 28. jour d'Août 1666.

Signé

LOUIS.

Il a été acordé avec les Sieurs Comte d'Eſtrades & Marquis de Bellefonds, le 29. d'Août 1666.

Que la flote des Etats ſortira dès qu'elle ſera prête; ce qui ſera ſelon toute aparence ſur la fin de cette ſemaine.

Qu'elle tâchera de batre la flote des ennemis en cas qu'ils continuënt à ſe tenir devant les ports de Hollande.

Qu'autrement elle ſuivra & obſervera la même flote ſans rechercher le combat, en eſpérance que la flote du Roi ſe pourra joindre à elle avant que le combat ſe donne.

Que la flote du Roi s'avancera le plutôt qu'il ſera poſſible vers les côtes de ces Provinces, pour faire la-dite jonction.

Que de tous les accidens & événemens qui arriveront cependant, on s'en donnera avis de part & d'autre en toute diligence, en y ajoûtant ce qu'on aura réſolu de faire, & ce que l'on jugera que l'autre flote pourra entreprendre pour le bien de la cauſe commune.

Le 5. de Septembre, juſtement un mois après que l'armée fut rentrée, elle remit à la mer, au moins ce qui ſe trouvoit de vaiſſeaux proche de Fleſſingue, hormis un très-petit nombre qui bientôt après ſuivit les autres. Le même jour on mit entre les mains du Général Ruiter une nouvelle Inſtruction pour s'en ſervir au cas qu'une néceſſité preſſante & inévitable forçât encore l'armée de rentrer; & touchant les ſaluts de l'armée Françoiſe en cas de jonction: de laquelle Inſtruction voici le contenu.

Extrait du Régître des Réſolutions des Nobles & Puiſſans Seigneurs les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies, pour régler l'éxpédition prochaine & les opérations de l'armée navale de l'Etat.

Le Dimanche 5. de Septembre 1666.

Nouvelle Inſtruction pour Ruiter.

L'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu que ſi les maladies venoient à regner dans l'armée, ce qu'à Dieu ne plaiſe, en ſorte que le L. Amiral Ruiter comme Général fût obligé par cette raiſon, ou par d'autres accidens imprévûs de la faire rentrer; il ne manquera pas d'en donner inceſſament avis aux Gouverneurs de Calais & de Dunquerque, les priant d'en informer au plutôt par des couriers le Roi de France & le Duc de Beaufort, afin qu'ils puiſſent enſuite prendre leurs meſures. Que s'il arrive quelques ſemblables accidens, ou imprévus, ou tels que celui qui eſt ci-deſſus marqué, le ſus-dit L. Amiral demeure autoriſé à permettre à chaque eſcadre ou à chacun des vaiſſeaux de ſe retirer au Quartier duquel il dépend. Que ſi c'étoit après une bataille livrée à l'ennemi que le-dit L. Amiral fût obligé de rentrer, ce que Dieu veüille ne pas permettre, & laquelle bataille le-dit Général évitera autant qu'il lui ſera poſſible, en ce cas il eſt remis à ſa diſcrétion, de choiſir tel port qu'il jugera à propos ſelon la conjoncture du tems.

1666. *D'autre part, après avoir auſſi délibéré, il a été réſolu qu'au cas que le L. Amiral de Ruiter rencontrant l'armée de France, & ſe joignant à elle, ne reçoive pas le contre-ſalut de ſa part, tel qu'il eſt porté par l'Inſtruction à lui donnée le jour d'hier, il ne manquera pas de s'en plaindre, & de dire que L. H. P. le trouveront fort étrange, & en ſeront mal-ſatisfaites, & qu'il ne peut ſe diſpenſer de leur en donner promtement avis pour atendre enſuite leurs ordres ſur ce ſujet.*

B. Van VRYBERGEN vt.

A bord des Sept Provinces *étant ſous voiles à Schooneveldt à trois lieuës de l'iſle de Walcheren.*

Eſt conforme à la ſus-dite Réſolution.

G. BORTH.

L'armée aiant remis à la mer, ainſi qu'il a été déja dit, ſe trouva bientôt forte de 99. navires de guerre & frégates & de 26. ou 27. brulots. Le Colonel van Gent avoit été établi Lieutenant Amiral des vaiſſeaux d'Amſterdam; le Contre-amiral Sweers en étoit devenu Vice-amiral; & le Capitaine Verburg en étoit Contre-amiral. Le Capitaine Vlug étoit auſſi Contre-amiral des vaiſſeaux du Quartier du Nord. Le Vice-amiral Bankert avoit été créé Lieutenant Amiral de ceux de Zélande; le Contre-amiral Corneille Evertſz. en avoit été fait Vice-amiral; & le Capitaine Jean Matthyſz. en avoit été élu Contre-amiral. L'armée fut diviſée de nouveau en trois eſcadres, & chaque eſcadre en trois diviſions. La premiére eſcadre étoit ſous le L. Amiral Général; la ſeconde, ſous le L. Amiral van Gent; & la troiſiême, ſous le L. Amiral Bankert. La premiére diviſion de l'eſcadre de Ruiter étoit compoſée de huit navires, l'un deſquels, nommé *la Concorde*, étoit monté par le L. Amiral van Nès; & encore d'une frégate, d'un yacht & de deux brulots. La ſeconde diviſion étoit compoſée de neuf navires, deux deſquels étoient *les Sept Provinces*, monté par le L. Amiral Ruiter, & le *Delft*, monté par le Contre-amiral Jean van Nès; & encore d'une frégate & de deux brulots. La troiſiême diviſion étoit compoſée de ſept navires, l'un deſquels, nommé *la Nobleſſe de Hollande*, étoit monté par le Vice-amiral Jean de Liefde; & de deux frégates, d'un yacht & de deux brulots. Après cela le Général règla l'ordre & le rang qu'il faudroit tenir en cas de rencontre & de combat avec l'ennemi, ſelon les différentes ſituations où l'on ſe pourroit trouver, & les divers accidens qui pourroient ſurvenir. Il marqua auſſi en quelles ocaſions les ordres devoient être changés, & où chacun prendroit ſon poſte, pour n'être ni trop ſerrés ni trop écartés en combatant, & pour ſe pouvoir ſoutenir les uns les autres. Il détacha alors une galiote pour aller à Calais informer le Gouverneur de la ſortie de l'armée & tâcher en même tems d'aprendre des nouvelles des Anglois. Il ordonna encore à quelques frégates & yachts d'aller à la découverte en forme de gardes avancées à l'Oüeſt de l'armée, qui le ſoir du 8. de Septembre ancra entre Dunquerque & Nieuport, aiant le Nordforland d'Angleterre à trois lieuës & demie à l'Oüeſt-quart-au-Sud. Mais en cette ſaiſon, qui étoit celle de l'automne, les maladies commençoient fort à ſe faire ſentir dans les vaiſſeaux, où il n'y avoit pas moins de ſix cens hommes qui en étoient ateints, la plupart aiant la fiévre & quelques-uns la peſte. On en renvoia à terre cent-ſoixante des plus malades, & le reſte demeura à bord dans l'eſpérance qu'on avoit encore de leur guériſon. Le 9. le Général Ruiter aiant reçu des Lettres de Calais, de la part du Comte de Charoſt, qui lui donnoit avis que l'armée navale d'Angleterre étoit toujours à l'ancre devant Harwich, réſolut d'aller le lendemain aux ennemis en ce lieu-là. Le 10. aiant mis de bon matin à la voile il prit ſon cours au Nordoüeſt par un tems à perroquet, avec un vent frais qui venoit du Nordeſt-quart-à-l'Eſt. Sur le midi ou à midi & demi les Hollandois furent avertis par les ſignaux de leurs gardes avancées que les Anglois venoient à eux. A cette nouvelle le Général aiant encore couru la même bande pendant une petite heure revira enſuite au Sudeſt-quart-à-l'Eſt, afin d'être hors des hauts-fonds & des bancs lors qu'il rencontreroit les ennemis. Le Nordforland lui demeura alors à ſix lieuës. Cependant la frégate *Edam* commandée par le Capitaine Pierre Magnuſz. perdit ſon grand mât de hune. Après cela les Anglois s'aprochérent, & ceux que Ruiter fit monter aux perroquets comptérent plus de 90. voiles dans leur armée.

L'armée eſt diviſée en trois eſcadres.

Diviſion de l'eſcadre de Ruiter.

Maladies dans l'armée.

9. *Séptembre* Nouvelles de l'armée d'Angleterre.

Ruiter tâche d'aller à elle.

10. *Septemb.* Elle s'aproche de lui.

Sur

Sur le ſoir on les vit s'aſſembler, aparemment pour tenir conſeil de guerre, & pour donner les ordres: mais l'aproche de la nuit empêcha de rien entreprendre contre eux. Vers le minuit le Général Ruiter fit gouverner au Nord; & une heure après on vit au clair de la lune, qui étoit alors preſque en ſon plein, quelques Hollandois ſe canonner contre les gardes avancées des ennemis, qui étoient tombées un peu trop loin ſous le vent de leur gros; ce qui ne dura pourtant pas longtems. A trois heures après minuit Ruiter revira encore au Sud avec intention de s'aprocher des côtes de France & de l'Ouden-man, afin de combatre avec un avantage égal des deux côtés: ce qui ne ſe pouvoit faire ſur les côtes d'Angleterre par un vent frais d'Eſt, parce que du côté des Hollandois on auroit été en danger de perdre tous les vaiſſeaux qui ſe ſeroient trouvé incommodés dans le combat. Le 11. à la pointe du jour le vent étant encore fort frais & venant de l'Eſtnordeſt, l'armée de Hollande fit le Sudeſt pour ſe rendre à l'Oüeſt de Calais, proche des côtes de France, vers le havre de Boulogne. Alors on ſe trouva à la vûë de la pointe de Douvres & de la falaiſe de Calais ſans plus voir les ennemis: mais on aperçut *l'Ooſtergo*, monté par le Capitaine Vyſelaar, dont le grand mât avoit été abatu par la force du vent, & qui ſe trouvoit en péril; & on fut obligé de mettre ordre à le faire remorquer au Havre-de-grace. Il y avoit auſſi en même tems un peu plus au Sud un gros navire de guerre Anglois, qui par un pareil accident avoit été dématé de ſon mât de miſéne & de ſon beaupré. Ce vaiſſeau nommé *le Loïal Charles*, monté de 56. piéces de canon & de 250. hommes, ſe rendit aux Vice-amiraux Sweers & Evertſz. qui après en avoir enlevé l'équipage le brûlérent par ordre du Général. Deux autres navires ennemis auſſi incommodés, & dont l'un étoit dématé de ſon grand mât, ſe retirérent vers leurs côtes. Du côté des Hollandois *l'Ommelande* monté par le Capitaine Chriſtien Ebelſz. perdit auſſi ſon beaupré, mais il ne laiſſa pas de demeurer avec l'armée. Cependant Ruiter continua ſa route le long du Caliſclif † dans le Canal vers le golfe de Boulogne ou l'Ouden-man, envoiant ſans ceſſe des ſentinelles aux hunes, afin de voir ſi l'on ne découvriroit point les Anglois. Sur le midi on vit qu'ils ſuivoient l'armée: car dès qu'elle avoit été arrivée à la pointe de l'Ouden-man on avoit aperçu qu'ils portoient ſur elle avec une groſſe mer & un vent frais, au lieu que les Hollandois ne trouvoient que très-peu de mer. A l'heure même le Général Ruiter fit auſſi gouverner ſur eux, & arborer le pavillon rouge au mât de perroquet d'artimon, qui étoit le ſignal ordinaire de donner tous à la fois ſur les ennemis, & de faire chacun de ſon côté tous ſes éforts pour en venir à l'abordage. A ce ſignal il ne douta pas que de part & d'autre on n'engageât le combat, & chacun des ſiens aiant la même penſée on vit par tout paroître beaucoup d'ardeur, & on ſe mit en devoir d'aprocher des ennemis. Mais l'Amiral Anglois voiant leur manœuvre fit un ſignal, auquel ſur les quatre heures ſon armée porta le cap au Nord par le travers de celle de Hollande qui la ſuivit, & d'où il fut tiré quelques coups ſur les vaiſſeaux ennemis qui ſe trouvoient le plus de l'arriére. Cela ſe paſſa à la vûë de pluſieurs milliers de perſonnes qui étoient ſur le rivage de France, & qui furent têmoins de l'intrépidité des uns & de la retraite des autres. Mais lors que l'on fut hors de l'abri des côtes le vent ſe renforça tellement, que Ruiter eſtima qu'il ſeroit contre toutes les règles de la marine de vouloir donner plus longtems la chaſſe aux ennemis, parce que des deux côtés les vaiſſeaux auroient aſſés à ſoufrir du gros tems, & ſeroient peu en état de combatre. Cette conſidération le fit donc déterminer à donner le ſignal de revirer vers la côte pour aller ſe mettre à couvert: mais en changeant de bord ſon petit hunier fut défoncé par la force du vent, & emporté hors des rallingues. Le Contre-amiral de l'eſcadre rouge des Anglois & le Vice-amiral de l'eſcadre blanche, avec quelques-uns de leurs vaiſſeaux qui étoient le plus de l'arriére, aperçurent ce qui étoit arrivé à Ruiter. Alors voiant qu'il étoit tombé ſous le vent, ſans être acompagné que de quatre ou cinq navires, qui s'étoient mis de l'avant avec lui pour chaſſer ſur eux, parce que le reſte de ſon armée avoit très-peu avancé, ils revirérent ſur lui & lui tirérent pluſieurs coups qui ne portérent point. Mais comme le gros de leur armée continuoit toujours de courir la bande du Nort & de s'éloigner d'eux, ils ceſſérent leur bravade & la ſuivirent. Cependant Ruiter avec ſes quatre ou cinq vaiſſeaux étant venu ancrer ſous la haute côte d'Eſtaples, à deux lieuës au Sud de Boulogne, envoia quelques galiotes pour dire au gros de monter en louvoiant, & de s'aprocher de lui autant qu'il ſeroit poſſi-

1666.

Ruiter tâche d'eviter les côtes d'Angleterre, & de s'aprocher de celles de France.

11. *Septemb.*

On brûle un navire Anglois.

† *Eſcales.*

Les deux armées s'aprochent l'une de l'autre.

Ruiter fait le ſignal d'aborder.

Les Anglois revirent & ſe retirent.

Le gros tems empêche qu'on ne les combate ou qu'on ne leur donne la chaſſe.

11. *Septemb.*

Ruiter vient avec l'armée moüiller ſous la haute côte d'Eſtaples.

1666. poſſible, en détachant quelques vaiſſeaux à deux ou trois lieuës au Nord de l'armée pour y faire la garde pendant la nuit. Le Roi de France vit une rélation de ce qui s'étoit paſſé ce jour-là entre les deux armées, que le Maréchal d'Aumont Gouverneur de Boulogne avoit envoiée au Sieur de St. Agnan, à laquelle il avoit ajoûté. *Vous verrés par là que les Hollandois ont fait tout ce qu'ils pouvoient faire pour entrer en action avec leurs ennemis, & que ce ſont les Anglois qui ont reculé, & qui ſe ſont retirés à Douvres.* L'Ambaſſadeur van Beuningen écrivit en ce tems-là au Général : *Que le Roi, les Seigneurs de ſon Conſeil & toute la Cour, s'étoient fort réjoüis de ce que les ennemis, qui paroiſſoient chaſſer ſur lui avec avantage & avec beaucoup de réſolution, avoient été obligés, en le voiant leur faire tête avec ſon intrépidité ordinaire, de revirer & de prendre le parti de la retraite. Qu'il avoit eu des ſpectateurs de ſon action, qui ne pouvoient ſe laſſer de vanter ſon activité & le bon ordre qu'il avoit tenu à ranger ſon armée en bataille & à porter ſur l'armée ennemie; & que le Maréchal d'Aumont en avoit ſufiſamment informé la Cour.*

Ce que le Roi de France ecrivit touchant cette rencontre.

Ce qui en fut écrit par le Sieur van Beuningen.

Le Général Ruiter croioit que la Providence de Dieu s'étoit fait remarquer ce jour-là d'une façon particuliére, en ce que comme dans la précédente bataille on avoit eu trop peu de vent, cette derniére fois on en avoit eu trop. Le même jour il parut en ſa Perſonne qu'un petit accident entraîne quelquefois de grandes conſéquences. Tandis qu'après midi, par le gros tems, il tiroit ſur les vaiſſeaux Anglois, & qu'il tâchoit de paſſer au vent d'un de leurs brulots, il avoit aidé à pointer quelques piéces de canon pour tirer ſur ce brulot. Mais comme il commanda au canonnier d'y mettre le feu, il y eut un petit morceau tout brûlant d'un valet embraſé, que le vent porta en arriére, & qui entrant en ſa bouche paſſa bien avant dans ſa gorge & le fit beaucoup vomir. La fiévre ſurvint puis après qui ſe réglant en fiévre tierce lui cauſa une maladie de longue durée, & le mit pour longtems hors d'état de faire les fonctions de ſa Charge. Ainſi ce fut aſſés d'un ſi petit accident pour priver dans peu de jours l'armée navale de ſon prudent & courageux Amiral, duquel la ſanté étoit d'une ſi grande importance. On tint ce malheur caché autant qu'il fut poſſible, par des vûës qu'il eſt aiſé decomprendre. D'ailleurs les maladies augmentérent auſſi dans l'armée: le nombre de ceux qui étoient couchés monta bientôt de ſix cens juſqu'à mille, & la peſte faiſoit ravage en deux vaiſſeaux. Le Lieutenant Amiral Bankert, le Contre-amiral Jean Matthyſz. & pluſieurs Capitaines eurent même leur part à cette épreuve qui devint générale. Le 12. de Septembre, le Lieutenant Amiral envoia à Boulogne le Chevalier Engel de Ruiter ſon fils avec quelques autres, pour ſalüer le Duc d'Aumont, duquel ils furent reçus avec beaucoup de civilité & de magnificence. Le même jour on vit les Anglois dériver au Nord des Hollandois, ou demeurer à la cape fort éloignés les uns des autres. Il fut alors queſtion d'entrer en des délibérations importantes au ſujet des entrepriſes que devoit former l'armée de Hollande, & des parages où elle ſe pourroit tenir. Il avoit été arrêté à Fleſſingue, le 29. d'Août, entre le Comte d'Eſtrades & le Marquis de Bellefonds d'une part, & les Députés Plénipotentiaires de L. H. P. d'autre part, qu'elle obſerveroit & ſuivroit celle d'Angleterre ſans rechercher le combat, dans l'eſpérance de ſe joindre auparavant à l'armée navale de France. Le Général ſe trouvoit alors fort embaraſſé ſur ce point. Il en écrivit à l'Ambaſſadeur van Beuningen à Paris, lui diſant : *Qu'en cela il ſuivroit le déſir du Roi de France & la volonté des Seigneurs les Etats ſes Maîtres, autant qu'il le pourroit faire ſans intereſſer l'honneur & la réputation des armes de l'Etat. Mais que ſi l'ennemi ſe préſentoit pour l'ataquer, ainſi qu'il en avoit fait mine le* 11. *il ſeroit ſans doute obligé de ſe défendre, & qu'en ce cas ce qui avoit été projeté ne pourroit pas être ſuivi.* Dans le premier Conſeil que le gros tems lui permit d'aſſembler à ſon bord, ce qui fut le 14. de Septembre, & où il aſſiſta lui-même, parce qu'il parut ſe porter un peu mieux, on agita ce qu'il ſeroit le plus expédient de faire pour le ſervice de l'Etat & pour inſulter l'ennemi, en éxécution de ce qui avoit été réſolu à Fleſſingue entre les Ambaſſadeurs de France & les Députés des Etats touchant les opérations de l'armée navale. Il fut enfin arrêté qu'au premier vent de Sud on remettroit à la voile, & qu'on ſe rendroit en pleine mer par le travers de Dunquerque, comme étant le rendévous marqué par l'Etat pour y atendre les François ou les Anglois, afin de ſe joindre aux premiers, ou de combatre les autres, ſelon

Sentiment de Ruiter touchant la Providence de Dieu.

Un bout de méche brûlante entre dans la gorge de Ruiter, lui cauſe une grande incommodité, & enſuite une maladie.

Les maladies augmentent dans l'armée.

12. *Septemb.*

Projet arrêté entre les Ambaſſadeurs de France & les Députés des Etats.

Lettre de Ruiter ſur ce ſujet à l'Ambaſſadeur van Beuningen.

13. *Septemb.*

14. *Septemb.*

Délibération ſur la route que devoit tenir l'armée & ſur ſes opérations.

Réſolution priſe de retourner en pleine mer dans le Canal.

lon que les ocaſions ſe préſenteroient. Alors le Général Ruiter détacha des galiotes & d'autres petits bâtimens vers les côtes d'Angleterre, pour reconnoître l'armée ennemie & aprendre où elle étoit. Mais ſur le ſoir il reçut des Lettres de Paris, qui portoient que le Duc de Beaufort étant arrivé à la Rochelle avoit eu ordre de la Cour de faire voiles pour Breſt. Dès le même ſoir on tint un nouveau Conſeil, où il fut encore unanimement conclu que la réſolution priſe ce jour-là ſeroit ſuivie, & qu'on s'avanceroit en pleine mer par le travers de Dunquerque. Ce deſſein étoit apuïé ſur des raiſons très-conſidérables, qu'il ſera bon de toucher ici: ſavoir premiérement: *Que le projet fait avec les Ambaſſadeurs de France à Fleſſingue, portoit que l'armée de France s'avançeroit vers les côtes des Païs-bas, & non pas que l'armée navale des P. V. paſſeroit ſi avant vers la côte de France.* 2. *Qu'au cas que l'armée des Etats s'avançât ſi fort vers la côte de France, il n'étoit pas certain qu'on y trouvât celle du Roi, parce que les Lettres portoient ſeulement qu'elle devoit au plutôt y faire voiles, & non pas qu'elle y eût déja fait voiles, bien moins encore qu'elle y fût arrivée.* 3. *Qu'on pourroit être arrêté longtems par le vent contraire, maltraité par le gros tems & peut-être pouſſé dans le golfe d'Aquitaine, d'où l'on ne reviendroit pas aiſement ni ſi-tôt que les vivres ne fuſſent conſumés, ſans qu'il y eût d'eſpérance d'en pouvoir trouver aſsès en aucune des places voiſines pour une ſi groſſe armée: outre que par tout on courroit riſque de n'avoir pas pratique ſur le ſoupçon que la peſte fût dans les vaiſſeaux.* 4. *Qu'enfin il étoit à craindre, que les tempêtes qui ſont ordinaires dans une ſaiſon ſi avançée, ne vinſſent à ſurprendre l'armée au retour; que les vaiſſeaux n'en fuſſent batus & incommodés, & que les maladies ne ſe renforçaſſent parmi les équipages: tous leſquels inconveniens tourneroient à l'avantage de l'ennemi, duquel outre cela on auroit encore à ſe garder.* Cependant la Cour de France faiſoit ſolliciter Ruiter de prendre ſa route vers l'Oüeſt pour rencontrer le Duc de Beaufort: mais il perſiſta dans ſa premiére réſolution de ne s'avançer pas davantage de ce côté-là, ni de ne ſe rendre point à Breſt, qu'il n'en eût un ordre exprès & formel de la part de L. H. P. Au reſte la maladie de ce Général augmenta toujours & la fiévre tierce le maltraita ſi fort, qu'il fut contraint de garder le lit. Le Duc d'Aumont ſuivi de quelques Gentishommes alla le viſiter à ſon bord au ſujet du refus qu'il faiſoit de ſe rendre à Breſt, & lui aiant parlé dans ſa chambre en termes peu obligeans, il entra enſuite dans celle où étoit aſſemblé le Conſeil de guerre, qui lui fit ouverture des raiſons pourquoi on ne jugeoit pas que l'armée pût faire voiles vers l'Oüeſt. Le Duc avoit amené avec lui deux Médecins, du Roi venus de Paris exprès pour avoir ſoin de Ruiter, & aider à rétablir ſa ſanté. Le matin du 18. le vent s'étant rangé au Nord-quart-à-l'Eſt & enſuite au Nord-nord-eſt, on crut devoir prendre quelque précaution de peur qu'il ne ſautât à l'Oüeſt, & pour cet éfet on aſſembla le Conſeil de guerre, où il fut réſolu de mettre ſur l'heure à la voile & de refouler le flot à la faveur du beau tems, pour dépaſſer le Pas de Calais & ſe mettre au large par le travers de Dunquerque, ſelon la réſolution qui en avoit été priſe. Auſſi-tôt on leva l'ancre, on fit quelques bordées, & l'on navigeoit doucement dans le Pas, lors que le Comte de la Feüillade envoié par le Roi de France arriva à l'armée dans un petit bâtiment. Alors on ſe laiſſa un peu dériver, & peu après on moüilla l'ancre à l'entrée du Pas tout proche de la côte de France. A la venuë du Comte le Conſeil fut aſſemblé au bord du Lieutenant Amiral van Nès, parce que le Général étoit en ce moment-là dans l'accès de ſa fiévre. Le Comte s'y trouva & préſenta une Lettre de ſon Roi en date du 16. de Septembre, adreſſée à Ruiter, tendant à lui faire donner créance ſur les propoſitions qu'il feroit, comme à une perſonne en laquelle le Roi avoit une entiére confiance. Il rendit auſſi une Lettre de l'Ambaſſadeur van Beuningen qui contenoit des raiſons pour apuïer ces mêmes propoſitions. Il remontra que l'armée de France qui le 13. du mois avoit fait voiles de la Rochelle vers le Canal, couroit grand riſque de rencontrer les Anglois & d'en être ataquée, & tâcha par pluſieurs raiſons de porter le Conſeil à conclure que l'armée des Etats prendroit ſon cours vers l'Oüeſt, dans l'eſpérance d'y trouver cel-

1666. Nouvelles de l'armée de France.

Ruiter & ſon Conſeil de guerre perſiſtent dans leur précédente réſolution.

I. Par des raiſons très conſidérables.

II.

III.

IV.

La maladie de Ruiter augmente.

Le Duc d'Aumont vient le viſiter.

15. *Septemb.*

18. *Septemb.*

L'armée fait voiles de Boulogne.

Le Comte de la Feüillade arrive à l'armée.

La propoſition qu'il fait au Conſeil de guerre de l'armée navale des P. V.

1666. 18 *Septemb.* Reſolution priſe ſur ce ſujet.

celle du Roi & de faire la jonction. Le Conſeil de guerre aiant fait les réflexions néceſſaires ſur cette propoſition, jugea à propos de perſiſter dans la réſolution précédemment priſe, pour ne s'expoſer pas à des dangers qui paroiſſoient inévitables, ſans en avoir un ordre ſpécial de L. H. P. Les raiſons qu'on avoit de ne pas changer de ſentiment, aiant été amplement déduites de bouche au Comte, lui furent encore données en abrégé par écrit, afin d'en faire raport à ſon Roi. Elles revenoient pour la plupart à celles qui ont été ci-deſſus alléguées en parlant de la réſolution priſe le 14. de Septembre. Mais on acorda à ſa ſolicitation qu'on demeureroit encore poſté quatre jours proche du Pas & de la ville de Calais, pour atirer les Anglois hors du Canal, & donner lieu par ce moien à l'armée de France de venir & de ſe joindre à celle des P. V. Dans la Lettre que le Roi écrivoit au Général Ruiter, en date du 16. il étoit fait mention d'une certaine priére qu'il avoit faite à ce Monarque de pardonner au Baron de Buſca, qui s'étoit vû obligé de ſortir de France pour s'être batu ; & de le recevoir en grace.

Lettre du Roi de France touchant l'interceſſion de Ruiter pour le Baron de Buſca.

Le Roi lui répondoit en ces termes. *Le Sieur van Beuningen me rendit il y a quelque tems votre Lettre, qui m'a été fort agréable, & je me remets au Comte de la Feüillade de vous dire la conſidération que j'ai faite de votre priére en faveur de Buſca, qui ne pouvoit certainement avoir auprès de moi une recommandation plus puiſſante que la vôtre.* En éfet ce Baron que Ruiter eſtimoit infiniment, à cauſe de ſa valeur & de ſes autres belles qualités, rentra dans les bonnes graces du Roi & fut rétabli dans ſes Charges. Le Comte de la Feüillade quitta le bord la nuit à trois heures & partit avec le Duc

19. *Septemb.*

d'Aumont, & le matin du 19. l'armée aiant traverſé le Pas alla le même jour moüiller l'ancre à ſix lieuës au large par le travers de Dunquerque.

Ruiter dépêche le Sécretaire Nieuport vers L. H. P.

Le Sécretaire Nieuport fut alors dépêché par le Général, pour aller en Hollande informer L. H. P. de ce qui s'étoit paſſé dans la négociation avec le Comte de la Feüillade ; & pour leur faire en même tems raport de l'état de l'armée, & du ſien particulier qui devenoit ſans ceſſe plus mauvais. En éfet ſa maladie augmentoit tous les jours auſſi-bien que le nombre des malades en général qui étoit alors de 2500. Le même jour une des galiotes qu'il avoit auparavant détachées vint lui raporter que le 15. on avoit vû l'armée Angloiſe forte de 60. voiles à l'ancre devant Portſmouth, & huit ou dix autres vaiſſeaux dans le port, qui aparemment avoient été incommodés de la tempête. Il détacha auſſi-tôt deux autres galiotes vers l'Oüeſt pour donner avis à l'armée de France que les Anglois s'étoient poſtés dans le Canal. En ce tems-là & depuis encore il courut divers bruits au ſujet de la jonction qui ſe devoit faire des François avec les Hollandois. Quelques-uns croioient que l'intention de la France n'avoit point été de faire aprocher le Duc de Beaufort dans le tems requis : car on ſavoit certainement que le Sieur de Lionne avoit voulu perſuader au Roi : *Qu'il falloit laiſſer les Anglois & les Hollandois, ſe détruire les uns les autres, & regarder le jeu de loin. Qu'il falloit ſouffler adroitement le feu, & faire beaucoup de bruit & un beau ſemblant de vouloir fortement ſecourir ces derniers, les conſolant même de tems en tems par quelque léger ſecours ; mais qu'il falloit laiſſer tout le faix de la guerre ſur eux, juſques-à-ce qu'ils ne fuſſent plus en état de pouvoir s'opoſer aux projets de la France à l'égard des Païs-bas Eſpagnols.* Pour moi qui ne me mêle pas de pénétrer dans les miſtéres d'Etat, je laiſſe à ceux qui s'en piquent le ſoin de découvrir ſi ce conſeil fut ſuivi ou rejetté. Néanmoins il eſt conſtant qu'après la bataille du 4. d'Août le Roi tâcha de donner du ſecours aux P. V. mais c'étoit en la maniére & ſous les conditions qu'il preſcrivit par une dépêche envoiée de ſa part au Duc de Beaufort, lors que les deux armées ennemies étant proche de Boulogne on s'atendoit à un nouveau combat entre elles. Voici ce que ce Monarque écrivit au Duc. *Vous avancerés dans le Canal avec toute la diligence poſſible, en aiant néanmoins égard au ſuccès & aux ſuites de la bataille. Si les Hollandois la gagnent, vous ferés au plutôt la jonction avec eux. S'ils la perdent, & qu'un nombre conſidérable de leurs vaiſſeaux entre dans le Canal pour ſe retirer vers les côtes de Bretagne, en ce cas il faut encore vous joindre à eux & les raſſembler, pour aller conjointement combatre les Anglois. Mais ſi au contraire ceux-ci demeurent abſolument maîtres de la mer, & que leur armée ſoit preſque en*

L'armée Angloiſe eſt moüillée devant Portsmouth.

Réflexions ſur la jonction propoſée avec Beaufort.

Conſeil donné par Lionne. *Aitzéma.* XLVI.

Dépêche du Roi de France à Beaufort.

ſon entier, en ce cas vous devés penſer à mettre la mienne en ſureté. 1666.

Cette dépêche étoit datée le 12. de Septembre. Le 19. l'armée de Hollande fut batuë d'une violente tempête du Oüeſt, qui dura plus de trois jours, & il y eut quantité de vaiſſeaux qui en furent endommagés. *La Catédrale d'Utrecht*, monté par le Capitaine Broeder perdit ſon mât d'avant & ſon beaupré, & fut renvoié au Texel. Il y en eut pluſieurs autres qui firent perte de leurs cables. Le 23. le Conſeil de guerre voiant que les quatre jours, pendant leſquels on avoit promis au Comte de la Feüillade de demeurer proche du Pas de Calais, étoient écoulés, & qu'on étoit à un mauvais ancrage, ſur un fond ſale & pierreux, il fut réſolu que l'on ſe retireroit entre Oſtende & Blankenbourg pour y atendre les ordres de l'Etat. Lors qu'on fut arrivé par le travers de Blankenbourg, on reçut avis de Calais qu'on avoit vû une flote dans le Canal, qu'on tenoit aſſurément être l'armée de France, commandée par le Duc de Beaufort. Le Général Ruiter & le Conſeil de guerre réſolurent de faire voiles vers ce côté là, en détachant quelques petits bâtimens pour aller à la découverte; mais on aprit bientôt que c'étoient des vaiſſeaux Flamans. Enſuite le Général communiqua au Conſeil qu'il fit aſſembler exprès, le Réglement qu'il avoit fait pour être ſuivi en cas de jonction des deux armées. Ce Réglement étoit compris dans les Articles ſuivans.

L'armée eſt maltraitée de la tempête.

25. *Septemb.*

26 *Septemb.*

Réglement fait par Ruiter pour être ſuivi en cas de jonction avec l'armée de France.

1. *Lors que l'armée de France aura été découverte & reconnuë, ſi celle des P. V. ſe trouve au vent à elle, on arrivera ſur celle de France, & après les ſaluts on fera le tour pour ſe mettre de l'arriére. Mais ſi l'armée de France eſt au vent, celle des P. V. carguera les baſſes voiles pour l'atendre, & en cet état on fera les ſaluts requis.*

2. *Qu'alors les Membres du Conſeil de guerre qui ſeront ci-après nommés, ſe rendront au bord du Sieur Amiral de France, & lui feront des civilités & des complimens ſur ſon arrivée de la part des Etats des P. V.*

3. *Que pour faire le ſalut le L. Amiral Ruiter comme Général & Commandant en chef de l'armée, tirera quinze volées de canon: qu'il en ſera tiré treize par chacun des autres Lieutenans Amiraux; neuf par chacun des Vice-amiraux & Contre-amiraux, & ſept par chacun des Capitaines & des Commandeurs.*

4. *Que tous les Oficiers Généraux qui portent pavillon de commandement ſont avertis, que dés que le Lieutenant Amiral Général Ruiter mettra pavillon bas, ils aient auſſi-tôt à amener le leur, qui demeurera bas juſques-à-ce qu'il iſſe de nouveau le ſien.*

5. *Que tous les Capitaines & les Commandeurs auront ſoin de ſe tenir toujours conſtamment en bon ordre dans leurs eſcadres & dans leurs diviſions, ſur tout pendant les ſaluts; & que le contre-ſalut ſe fera ſeulement par le Lieutenant Amiral Général Ruiter & les autres Oficiers Généraux.*

Les Etats prennent la Réſolution de faire rentrer l'armée.

Sur la Lettre du Général Ruiter, & ſur le raport fait par le Sécretaire Nieuport à L. H. P. touchant l'état de l'armée, la maladie & la foibleſſe du Général & des autres Chefs, la grande multitude des matelots & des ſoldats qui étoient auſſi malades, & touchant les deſordres ſurvenus à pluſieurs vaiſſeaux par le gros tems, il fut réſolu dans l'Aſſemblée des Etats Généraux qu'on feroit deſarmer. Cependant on jugea à propos d'envoier encor vingt à vingt-cinq navires du côté du Nord, pour croiſer entre le Dogger-banc & la terre, ſur les vaiſſeaux des Indes Orientales qu'on atendoit & ſur tous les autres qui pourroient revenir; & huit ou dix frégates dans le Pas ou tout proche. Mais quatre jours après les Etats reçurent nouvelles du grand embraſement de Londres, le plus épouvantable dont on ait oüi parler de mémoire d'homme; qui gagna ſi vîte & avec tant de fureur, qui ravagea ſi terriblement pendant cinq jours, & qui fut porté ſi loin par le vent, qu'il ſembloit que ce fût un feu qui deſcendit du ciel pour éxercer les jugemens de Dieu ſur la terre. En éfet les habitans de cette grande ville & toute l'Angleterre avec eux, ſoufrirent bien une autre perte en cette ocaſion, que celle qu'ils avoient cauſée aux infortunés Sujets des Etats, par le cruel incendie qu'ils avoient fait trois ſemaines auparavant au Vlie & à Schelling. Il y eut près de douze mille maiſons & de quatre-vingts Egliſes réduites en cendres, & l'on en faiſoit monter la perte à 6900000. l. ſterling, outre celle des éfets & des marchandiſes qui étoient innombrables, & deſquelles on ne pouvoit pas dire la valeur. Le Penſionaire de Wit en donna inceſſamment avis au Général Ruiter, comme d'un acident imprévu & prodigieux, lequel pourroit bien cauſer quelque changement dans la Réſolution priſe par les Etats au ſujet du retour de l'armée: car comme on ſavoit que le Général Monc étoit allé à Londres, on jugeoit bien que l'armée d'Angleterre ne

Nouvelles de l'embraſement de Londres. *Voi Aitzéma.* XLVI. 12. 13. 14. 15. & 16. *Sept.*

1666. Surquoi les Etats font differer le retour de l'armée. 27. *Octob.*

ſeroit pas ſi tôt en état de remettre à la mer, ou du moins de s'engager dans un combat. Cet avis fut ſuivi d'une dépêche des Etats Généraux en date du 26. du Mois, par laquelle il étoit enjoint au Lieutenant Amiral que dans une conjoncture ſi importante il eût à tenir encore la mer, ſans laiſſer ſéparer l'armée, ou la faire rentrer, juſqu'à nouvel ordre. Cette dépêche qu'on lui envoia par une galiote, lui fut remiſe en main le jour ſuivant, & en même tems il lui fut mandé de Calais, que les François & les Anglois étoient aux priſes dans le Canal proche de Boulogne, & qu'on le prioit inſtamment d'y faire voiles. Sur cette inſtance il réſolut de faire entrer ſon armée dans le Canal, & écrivit à Paris à l'Ambaſſadeur van Beuningen, que quand il auroit été aſſuré de la ruïne de la France & de la Hollande dans ce combat, il ne lui auroit pas été poſſible de faire avancer ſes vaiſſeaux pour l'empêcher : qu'il ne perdroit ni tems ni moment ; qu'il tâcheroit de s'aprocher en faiſant des bordées ; & qu'il emploieroit toute la diligence qu'il étoit au pouvoir humain de faire pour ſe rendre à l'Oüeſt. Mais l'inconſtance & la force des vents ne lui permirent pas d'éxécuter ce deſſein ; car la nuit du 27. au 28. après qu'en ſix heures de tems le vent eut parcouru preſque toutes les pointes du compas-il s'éleva de l'Oüeſtſudoüeſt une tempête ſi rude, acompagnée d'une ſi groſſe pluïe & d'un tems ſi embrumé, qu'à peine pouvoit-on marcher ou demeurer ſur le pont, ni voir ce qu'on avoit à faire pour ſe maintenir. Le matin on trouva qu'il manquoit dix vaiſſeaux, ſans qu'on pût conjecturer vers quel rivage ils avoient été pouſſés. Il y en avoit quatre de dématés, & pluſieurs autres qui avoient perdu leurs ancres & leurs cables. Enſuite on aprit des nouvelles plus certaines de l'armée de France. On ſut que le Duc de Beaufort avoit été devant Diépe, mais qu'après un ſéjour de 24. heures pour raſſembler ceux de ſes vaiſſeaux qui étoient le plus de l'arriére, aiant reçû divers avis par leſquels il connoiſſoit qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir faire ſa jonction avec Ruiter, il étoit retourné à Breſt, & s'étoit mis en ſureté dans ce port. Les meſures que prit le Duc furent fort juſtes ; car il y a toute aparence que ſi après avoir demeuré ſi longtems à Diépe, il eût paſſé plus avant dans le Canal & vers le Pas, il ſeroit tombé au milieu des Anglois. Il y eut même trois de ſes vaiſſeaux demeurés de l'arriére, qui les rencontrérent ; l'un deſquels nommé *le Rubis* fut pris après une longue & courageuſe réſiſtance. Trois navires des P. V. qui étant venus avec l'armée de France, retournoient en Hollande & eſcortoient quelques vaiſſeaux marchands, furent auſſi ataqués proche de Boulogne, & il y en eut deux qui échoüérent & qui furent brûlés ; mais le troiſiéme avec la plupart des vaiſſeaux marchands ſe retira dans la riviére de Seine. Ce fut ce petit combat qui donna ocaſion au bruit qu'on fit courir d'une bataille entre l'armée de France & celle d'Angleterre. Cependant le Général Ruiter ſe trouvant tellement afoibli de la longueur de ſa maladie, qu'il n'étoit plus en état de donner les ordres néceſſaires dans les ocaſions, ni de conduire l'armée, ou de diriger ſes opérations, fut obligé d'écrire à L. H. P. pour leur demander congé d'aller au plutôt à terre, dans l'éſperance d'y recouvrer plus aiſément ſa ſanté.

Laquelle eſt batuë d'une furieuſe tempête.

Nouvelles de l'armee de France.

Ruiter requiert de pouvoir ſe tranſporter à terre à cauſe de ſa foibleſſe & de la continuation de ſa maladie.

28. *Septemb.*

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. pour l'équipement & les opérations de l'armée, s'étant déja trouvés pluſieurs fois au Texel & au Wielingen, & aiant tenu pluſieurs conſeils & fait diverſes délibérations avec les Oficiers Généraux, avoient pris toute la connoiſſance néceſſaire de l'état des afaires à cet égard, & éxaminé tout ce qui pouvoit le plus contribuer au bien & au ſervice de l'Etat. Sur ce fondement quelques jours avant qu'on reçût la Lettre de Ruiter, ils avoient déclaré à l'Aſſemblée des Etats Généraux, qu'ils eſtimoient qu'il ſeroit très-avantageux, ſauf le meilleur avis de L. H. P. de faire choix de deux ou de trois des Membres de la Haute Régence, gens d'un courage ferme & d'une expérience conſommée, pour être envoiés en mer en qualité de Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. & régler les opérations de l'armée, ainſi qu'on avoit déja commencé de faire l'année précédente. Ils prétendoient que par ce moien, ſur les avis de tous les Oficiers Généraux on pourroit former à l'heure même des réſolutions fixes, contre leſquelles perſonne n'auroit rien à dire, & diſpoſer ſouverainement de tout ce qu'il y auroit à faire, dans les différentes ocaſions qui s'ofrent tous les jours en mer, ſelon les diverſes découvertes & les changemens qui arrivent. Que cela faciliteroit la concluſion des deſſeins & des entrepriſes contre l'ennemi, auſſi-

Avantages que ſont capables d'aporter des Plénipotentiaires de L. H. P. ſur les opérations de l'armée, propoſés à leur Aſſemblée par leurs Députés.

bien

bien que leur éxécution, en les autorisant, & en servant à entretenir une bonne intelligence tant entre les Hauts Oficiers de la marine & leurs Subalternes, qu'entre ces mêmes Oficiers & ceux des soldats, & qu'entre eux tous en général & les Chefs & Oficiers de l'armée des Alliés, de laquelle on espéroit bientôt la jonction avec celle de l'Etat. Qu'on pourroit pourvoir avec plus d'éficace à ce que la discipline fût bien observée ; & à ce que les malversations & contraventions aux Articles des Réglemens fussent découvertes, & sévérement punies selon les Ordonnances de L. H. P. Que par cette voie le Général seroit déchargé d'un nombre infini d'ocupations, qui ne font que le distraire des fonctions principales de sa Charge, & qui n'y sont pas essencielles. Qu'on pouvoit mettre en ce rang le soin de visiter les piéces & papiers qui se trouvent dans les bâtimens que les gardes avancées amènent tous les jours sous le pavillon, pour les relâcher ou pour les retenir, selon que le cas y échoit ; de rendre compte & de donner les avis à la Haute Régence ; d'écrire aux Colléges des Amirautés au sujet des manquemens ou des accidens qui surviennent de jour à autre dans quelques-uns des vaisseaux, à quoi il est besoin de mettre ordre pour leur conservation ; & une infinité d'autres semblables ocupations. Que le Général étant débarassé de tous ces soins qui le chargent trop, & qui ne devroient pas le regarder, seroit en état de penser d'un esprit plus rassis aux fonctions essencielles d'un si important emploi, & plus capable de diriger aussi-bien que d'éxécuter tout ce qui regarde proprement la guerre & la marine. Il y avoit outre cela beaucoup d'autres raisons qu'il seroit inutile de raporter ici, lesquelles avoient porté les Députés à faire cette proposition, qui fut aussi communiquée à l'Assemblée des Etats de Hollande par le Pensionaire de Wit. Là il en fut demandé copie, & l'on différa à prendre une Résolution sur ce ce sujet. Mais après les nouvelles de l'embrasement de Londres il fut arrêté par les mêmes Etats qu'on solliciteroit la Généralité à envoier incessamment des Députés à l'armée avec un plein pouvoir de diriger souverainement & sans retour toutes les afaires qui regarderoient sa jonction avec celle de France, & tout ce qu'il seroit jugé à propos de faire pour ataquer l'ennemi par terre & par mer. Enfin il fut résolu qu'on feroit en sorte que le Pensionaire de Wit seroit nommé pour cet éfet. Sur cette proposition il fut arrêté dans les Etats Généraux d'envoier le Pensionaire avec deux autres Députés, l'un de Zélande & l'autre de Frise, pour prendre la conduite des afaires au nom de L. H P. Mais ces deux Provinces ne voulant nommer personne, le Sieur de Wit, sans perdre aucun tems, se mit seul en mer dans une frégate à rames*, nommée *le Jeune Prince à cheval*, & le 29. il se rendit au bord de Ruiter. En arrivant il fut salüé de treize volées de canon, & il trouva le Général dans l'accès d'une grosse fiévre & fort débilité. Deux jours après sur l'instance du même Pensionaire il fut fait une Déclaration en forme d'atestation, par le L. Amiral Ruiter & par les autres Oficiers, touchant ce qui avoit été pratiqué auparavant entre le pavilion de France & celui de l'Etat des P. V. à l'égard des saluts. Son but étoit en cela qu'au cas qu'on pût rencontrer & joindre l'armée de France, & qu'il s'élevât quelque différent à cet égard, on se fût fait des règles certaines pour s'y conformer en quelque sorte. Voici le contenu de cette Déclaration.

1666.

16. *Septemb.* Résolution prise par les Etats de Hollande sur ce sujet.

26. *Septemb.* Il est arrêté d'envoier trois Députés à l'armée

* *Aitréma* XLVI.

29. *Septemb.* Le Pensionnaire de Wit se rend à l'armée comme plénipotentiaire de l'Etat

1. *Octob.*

Atestation ou Déclaration touchant les saluts faits entre les pavillons de France & des Etats des P. V. au mois de Décembre 1652.

Nous soussignés les Lieutenans Amiraux Michel Adriansz. de Ruiter, Adrien van Trappen, dit Bankerts, Aart Jansz. van Nès ; les Vice-amiraux Jean de Liefde, Corneille Evertsz. Volkert Schram ; & le Contre-amiral Jean van Nès: tous Oficiers Généraux de l'armée navale des P. V. déclarons & atestons par ces Présentes. Quil est constant & véritable qu'au mois de Décembre de l'An 1652. *selon qu'il nous en souvient fort bien, excepté de la date du Jour, aiant abordé à la rade de la Palisse avec la flote de L. H. P. sous le commandement du Sieur L. Amiral Martin Hapertsz. Tromp, d'hûreuse mémoire, nous y trouvâmes un gros considérable de navires de guerre au service du Seigneur Roi de France, parmi lesquels Monsieur de Neuchaise portoit pavillon au grand mât comme Amiral. Qu'entre les-dits Sieurs de Neuchaise & le L. Amiral Tromp, il y eut quelques mesures à prendre sur les saluts, eu égard à la dignité de leurs Seigneurs & Maîtres respectifs. Que pous tâcher de trouver un acomodement qui pût satisfaire les deux partis, chacun députa de son côté des Oficiers Généraux, lesquels, ainsi que les-dits soussignés l'aprirent alors, tombérent d'acord que conformément à la précédente pratique, le Sieur Lieutenant Amiral Tromp & les Oficiers Généraux qui étoient avec lui mettroient chacun pavillon bas, & tireroient le canon pour salüer les premiers : & qu'en-*

1666. *ſuite l'Amiral de France & les autres Oficiers Généraux ameneroient à leur tour le pavillon & rendroient le ſalut de quelques volées de canon. Que cela étant fait les François recommenceroient à iſſer les pavillons, & qu'après eux le Lieutenant Amiral Tromp & les autres Oficiers Généraux les iſſeroient à leur tour. Ce que les-dits ſouſignés déclarent tous unanimement avoir été ainſi pratiqué alors, aſſurant qu'ils ont vû eux-mêmes les-dites maniéres de ſalut & de contre-ſalut, & alléguant pour raiſon de la conoiſſance qu'ils ont à l'égard du-dit acomodement qu'ils raportent avoir été fait en ce tems-là, qu'ils étoient tous ſous le pavillon du ſus-dit Sieur L. Amiral Tromp, & préſens à la ſus-dite action, aiant vu de leurs propres yeux les-dits ſaluts reſpectifs, & oüi de leurs propres oreilles tirer les-dits coups. Qu'outre cela ils ſe reſſouviennent fort bien qu'entre les Commiſſaires qui de la part de la flote de l'Etat aſſiſtérent à la ſus-dite conférence, & qui aidérent à régler ce qui y fut concerté, il y avoit les Sieurs Jean & Corneille Evertſz. tous deux fréres, morts tous deux l'été dernier Lieutenans Amiraux de Zélande. Et ont tous les ſus-dits Oficiers Généraux confirmé leur préſente Dépoſition par ſerment ſolemnellement rendu entre les mains du Sieur Conſeiller Penſionaire de Wit comme Député & Plénipotentiaire de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. dans la-dite flote. Fait à bord* des Sept Provinces, *étant à l'ancre, à huit lieuës Eſt-quart-au-Nord du Nordforland, le* 1. *d'Octobre* 1666. *Signé de tous les ſus-dits Dépoſans.*

Et plus bas eſt écrit.

S'eſt trouvé conforme à la Minute originale inſérée dans le Régître de ce qui a été traité au Conſeil de guerre de l'armée navale de l'Etat, le 1. *d'Octobre* 1666.

En préſence de moi Sécretaire ſouſigné.
Signé
J. ANDRINGA.

Le jour ſuivant il fut jugé par le Conſeil de guerre, que le Lieutenant Amiral Général Ruiter continuant à être travaillé d'une fiévre violente, & ſe ſentant de plus en plus afoiblir, n'étoit pas en état de rendre aucun ſervice dans l'armée; ce qui fut auſſi confirmé par l'avis du Médecin & du Chirurgien qui furent oüis. Au contraire on ne douta point, que les incommodités qu'il étoit obligé de ſuporter, ne fuſſent capables d'augmenter ſa maladie, ou du moins de l'entretenir, en quoi l'Etat ſe trouvoit fort intereſſé. Ainſi la réſolution fut priſe de le laiſſer partir. Le 3. d'Octobre on le tranſporta à bord de la frégate ou yacht de guerre *Schiedam*, montée par le Capitaine Jaques Pieterſz. Swart, acompagné du Chevalier Engel de Ruiter ſon Fils, avec ordre de le mener dans la Meuſe. A ſon départ tous les vaiſſeaux de l'armée firent une décharge d'artillerie pour le ſalüer. Le 4. il arriva devant la Brille, d'où paſſant dans un yacht & traverſant par les canaux, il fut amené le 5. à Amſterdam, où ſa ſanté ne revint que fort lentement, étant encore pluſieurs fois ataqué de fievres très-violentes. Tous ceux qui étoient afectionnés au bien de l'Etat n'avoient pas moins d'inquiétude de ſa maladie, que d'impatience pour le retour de ſa ſanté; car la plupart des gens étoient perſuadés que ſa conſervation étoit d'une grande conſéquence pour les afaires publiques. Le Roi de France même, le Duc de Beaufort & les Seigneurs du Conſeil Privé, avec tous ceux qui avoient le manîment des grandes afaires, têmoignérent par différentes voies quel état ils faiſoient de ſa perſonne, & à quel point ils ſouhaitoient ſon rétabliſſement. Le Roi marqua ſon afection pour lui dans une Lettre qu'il écrivit aux Etats, en ces termes. *La maladie de votre Amiral nous à touchés ſenſiblement, quoi que nous eſpérons de la Bonté Divine qu'elle ne voudra pas ôter à la bonne cauſe un Chef ſi brave, & d'une expérience ſi conſommée.* Sa Femme & quelques-uns de ſes Enfans furent auſſi alors ataqués de maladies, mais ils revinrent peu-à-peu auſſi-bien que le Chef. Cependant ce ne fut que le premier Dimanche de Décembre, qu'il ſe trouva pour la premiére fois en état d'aller à l'Egliſe, où il rendit publiquement ſes actions de graces à Dieu pour le retour de ſa ſanté.

Il part de l'armée.

Il vient à Amſterdam où il recouvre lentement ſa ſanté.

Ecrite le 26. *Septem. Aitzéma Liv.* XLVI.

5. *Décemb.*

Après

Après le départ du Général le L. Amiral van Nès passa à son bord pour remplir sa place : néanmoins c'étoit le Pensionaire de Wit qui avoit entre les mains la conduite des afaires. Ce Ministre s'apliqua avec van Nès & tout le Conseil de guerre à établir de bons ordres, & particuliérement à faire des divisions des escadres, afin qu'en cas de bataille, on fût mieux en état de se soutenir. Il tâcha ensuite de faire entrer l'armée dans le Canal, pour se joindre, s'il étoit possible, à celle de France, dont on n'avoit point encore de nouvelles assurées, ou pour chercher celle d'Angleterre. A chaque jussant on mettoit à la voile, & chaque fois on étaloit le flot à son retour; mais avec tout cela on avançoit peu, parce qu'on étoit sans cesse contrarié par des vents d'Oüest & de Sudoüest qui regnoient tous les jours. Enfin le 5. d'Octobre les Hollandois aiant remis à la voile à neuf lieuës à l'Est du Nordforlandt, ils découvrirent après midi l'armée navale d'Angleterre au vent à eux, forte de près de 60. voiles, & chacun crut que ce jour-là, ou du moins le lendemain, il y auroit combat; mais les Anglois revirérent; & la nuit les Hollandois furent batus d'une rude tempête qui venoit du Sudoüest, & qui de leur côté les éloigna des ennemis. On peut dire qu'il sembloit alors que le Ciel par le ministére de ses tourbillons & de ses orages voulût séparer les armées de ces deux nations si acharnées l'une contre l'autre, & empêcher une plus grande éfusion de sang. Cet accident fit écarter pendant la nuit un nombre considérable de vaisseaux Hollandois, entr'autres ceux du L. Amiral Bankert, des Vice-amiraux Evertsz. & Enno Doedesz. Star, & de quelques autres Oficiers Généraux & Capitaines qui se trouvérent séparés de leurs escadres. Le lendemain sur le midi le gros de l'armée laissa tomber l'ancre par le travers de la Meuse à huit lieuës au large, selon l'estime, à quoi elle fut contrainte pour n'être pas entiérement poussée vers le Nord. Après qu'elle fut en partie ralliée on tâcha de traverser vers les côtes d'Angleterre, dans l'intention de hazarder une nouvelle bataille : mais la saison propre pour cet éfet, étoit passée : il y avoit quantité de vaisseaux embarrassés de malades; il y en avoit qui commençoient à manquer de vivres; & c'étoit alors assés & trop d'ennemis à combatre que les vents forcés qui soufloient tous les jours. Par ces considérations il fut résolu le 11. d'Octobre d'atendre jusques au 13. proche des bancs de Flandre, si l'ennemi qui avoit paru depuis peu, & qui s'étoit aussi retiré, auroit intention de revenir au combat, afin qu'en ce cas on pût, moiennant la grace de Dieu, rendre encore quelque service considérable à l'Etat. Mais si dans ce tems-là on n'en aprenoit point de nouvelles, on devoit faire rentrer l'armée dans ses ports, hormis six navires, trois brulots & trois galiotes. Cette escadre fut détachée sous le commandement du Vice-amiral Enno Doedesz. pour une entreprise sur le Lieth & sur d'autres havres d'Ecosse, dans lesquels on vouloit tâcher de brûler les Câpres de ce païs-là, & de reprendre les prises qu'ils avoient faites sur les Hollandois, ou de les brûler aussi avec tous les autres bâtimens qu'on y trouveroit. Outre cela on laissa encore quatorze navires & trois galiotes en mer, avec ordre de croiser autour du Dogger-banc jusques au commencement de Novembre, afin d'assurer la navigation; de défendre les vaisseaux des P. V. qui pourroient arriver, & d'ataquer les Anglois qu'on rencontreroit. Le même jour 11. le L. Amiral Bankert & les vaisseaux qui s'étoient écartés avec lui, rejoignirent le pavillon; & ensuite vers la mi-Octobre le gros de l'armée rentra en Zélande, dans la Meuse & au Texel. Le 13. le Pensionaire de Wit & le L. Amiral van Nès, qui montoit *les Sept Provinces*, se rendirent à Goerée, le Pensionaire aiant été le jour précédent remercié de ses services par le Conseil de guerre; comme il se voit dans la Résolution suivante.

1666. L'armée continuë à tenir la mer.

5. *Octob.* Elle découvre les Anglois, qui revirent.

Et ensuite essuïe une rude tempête.

Bankert Enno Doedesz. & plusieurs autres sont séparés de leurs escadres.

11. *Octob.*

On conclut de faire rentrer l'armée dans les ports.

Résolution prise par le Conseil de guerre de l'armée navale de l'Etat, le Mardi 12. d'Octobre 1666. au soir, à bord des *Sept Provinces*, étant à l'ancre à cinq ou six lieuës Oüest-quart-au-Nord de Goerée; présens les Lieutenans Amiraux van Nès, Bankert, van Gent & Meppel; les V. Amiraux de Liefde, Sweers, Evertsz. & Schram; & les Contre-amiraux Vlug & van der Zaan.

Résolution du Conseil de guerre de

Le Conseil de guerre a mis en considération, d'un côté les afaires importantes & épineuses qui durant cette expédition se sont présentées à traiter dans les délibérations &

1666. l'armée nav. pour remercier le Pensionaire de Wit de ses bons ofices.

résolutions du-dit Conseil, tant à l'égard de la jonction avec l'armée de France, que de ce qui en pouvoit dépendre; afaires qui concernoient plus la politique que les emplois militaires: Et d'un autre côté le-dit Conseil a envisagé le soulagement extraordinaire & les lumiéres qui dans ces ocasions & en plusieurs autres lui ont été prêtées par le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit, comme Député & Plénipotentiaire de L. H. P. C'est ce qui l'a obligé & l'oblige de prendre la présente Résolution pour remercier le sus-dit Sieur de Wit de tous ses bons ofices, ainsi qu'on l'en remercie par ces Présentes, le requérant instamment de suplier L. H. P. de la part du-dit Conseil de guerre, qu'il leur plaise de continuer à faire encore à l'avenir assister ce même Conseil de la présence de quelques-uns des plus prudens, & des plus expérimentés Seigneurs qui composent leur illustre Assemblée.

Par Ordonnance du sus-dit Conseil de guerre.

G. ANDRINGA.

Il fait son raport à l'Assemblée des Etats de Hollande 14. *Octob.* Où il est remercié.

Le 14. d'Octobre le Sieur Pensionaire fit raport à l'Assemblée des Etats de Hollande de ce qui s'étoit passé dans l'armée pendant le séjour qu'il y avoit fait en qualité de Député & Plénipotentiaire de L. H. P. Les Etats lui têmoignérent être extrémement satisfaits de sa sage direction, & de sa bonne & courageuse conduite en cet emploi; & pour le lui mieux confirmer, il fut résolu qu'il en seroit remercié de leur part de la maniére la plus obligeante; ce qui fut aussi éxécuté. On ne parut pas moins content à la Généralité où on aprouva également tout ce qu'il avoit fait. Cependant la santé & les forces du L. Amiral Ruiter revinrent tellement, que le 5. de Décembre il alla à l'Eglise, dequoi il donna avis par une Lettre aux Etats de Hollande, ajoûtant que dans peu de jours il espéroit avoir l'honneur d'aller en personne recevoir leurs ordres. Sur cela il fut arrêté par les Etats de lui écrire que c'étoit avec bien de la joie qu'ils avoient apris par sa Lettre le rétablissement de sa santé, se promettant que l'Etat pourroit encore joüir longtems de ses services, qui étoient si agréables & si utiles au Public. Il y eut en ce tems là divers Colléges des Amirautés qui marquérent l'estime qu'ils faisoient de son mérite, par les baeux présens qu'ils lui firent. A Amsterdam on lui donna un sabre avec une poignée d'or fort massif, dans un fourreau de chagrin. Il reçut de Rotterdam une éguiére de vermeil doré: de Zélande un excellent Livre, savoir l'Atlas, ou la description de tout le monde avec les cartes, imprimé chés Blaauw. On avoit aussi résolu au Quartier du Nord de lui envoier un bâton de commandement fort enrichi; mais soit faute d'argent ou de bon ordre cette proposition ne fut point éxécutée. Outre cela les Sieurs Conseillers de l'Amirauté lui demandérent son portrait, qui fut placé dans la chambre du Conseil pour y être regardé comme le parfait modèle des Héros Maritimes. Cela avoit quelque raport à la pratique des Anciens, qui faisoient élever des statuës aux Héros qui avoient rendu des services extraordinaires à leur patrie, tâchant par ce moien d'immortaliser leur mémoire. D'ailleurs on commença à délibérer dans les mois de Novembre & de Décembre touchant les vaisseaux qu'il étoit à propos de mettre en mer de bonne heure au printems suivant, pour la défence de l'Etat. On calcula ce qu'il en pourroit coûter pour les entretenir pendant un an, & on commit quelques-uns des Membres des Etats de Hollande afin d'éxaminer l'avis des Commissaires des Amirautés sur ce sujet. Enfin le 16. de Décembre il fut résolu qu'on porteroit la Généralité à donner ordre que les Colléges des Amirautés, chacun contribuant pour sa portion suivant la pratique ordinaire, eussent à équiper pour le printems soixante & douze navires de guerre capitaux, dont une moitié seroit montée depuis 60. jusqu'à 80. piéces de canon, & depuis 300. jusqu'à 500. hommes; & avec cela douze frégates, vingt-quatre brulots, douze yachts qu'on construisoit encore, & à proportion tous les autres petits bâtimens néceſſaires à la suite d'une si grosse armée. Qu'en outre on tiendroit toujours dans les ports dix-huit navires de guerre capitaux tout-à-fait en état, avec les équipages complets composés d'ouvriers pris dans les ateliers & dans les magasins, & d'autres manœuvres; afin qu'en cas de combat ou d'accidens fâcheux qui pourroient survenir à l'armée, ces vaisseaux fussent toujours prêts à prendre la place de ceux des Oficiers Généraux ou des Capitaines, lors qu'ils se trouveroient en avoir absolument besoin; & à les rétablir par un promt échange. Que

Ruiter recouvre sa santé.

Et est honoré de divers présens.

Son portrait est mis dans la Chambre du Conseil de l'Amirauté.

Projet touchant l'équipement de l'armée navale qui devoit être mise en mer au printems.

dans

dans tout ce nombre de vaiſſeaux on ne comprendroit point les vingt navires de guerre qui devoient être equipés & mis en mer par la Compagnie des Indes Orientales, conformément à la convention qui en avoit été faite avec elle par L. H. P. En conſéquence de cette Réſolution il fut auſſi arrêté que pour fournir aux frais de l'armement, le Conſeil d'Etat feroit promtement une pétition à toutes les Provinces de neuf millions quatre cens mille livres, à quoi on eſtimoit qu'ils ſe pourroient monter. Cette pétition fait voir dans quelle onéreuſe guerre ſe trouvoit engagé tout l'Etat, & particuliérement la Province de Hollande qui devoit le plus contribuer. Néanmoins l'activité & la ſage conduite de ceux qui gouvernoient, la bonne volonté des Sujets, & la valeur de ceux qui avoient les armes à la main, l'en firent ſortir avec honneur. 1666.

1667.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE DIXIEME.

Equipement de l'armée navale des P. V.

LA plus grande partie du printems de l'An 1667. fut emploiée dans les Provinces Vnies à équiper l'armée navale, & l'on y travailloit avec autant de diligence que d'ardeur, lors qu'un nouvel hiver, qui revint hors de ſaiſon, y aporta quelque retardement. Le 16. ou le 17. de Mars il recommença à geler ſi fort, que la glace portoit deux jours aprés proche de la Brille même & par tout ſur la Meuſe; ce qui dura juſqu'à la fin du Mois. Cependant le Roi de la Grande Bretagne têmoigna plus de panchant à la paix, qu'il n'avoit fait auparavant, & par la médiation des Ambaſſadeurs de Suéde il demeura d'acord qu'on s'aſſemblât à Breda pour entrer en négociation. Avant cela il avoit ofert d'envoier des Ambaſſadeurs à la Haie, mais des raiſons de politique avoient obligé les Etats de le refuſer. Du côté des Anglois on voioit peu de préparatifs pour la prochaine campagne. Il y avoit des gens qui croioient que l'embraſement de Londres avoit énervé leurs forces: mais d'autres ont dit que la Cour de France avoit fait acroire à la Reine Mére, que les Hollandois ne mettroient cette année que peu de vaiſſeaux en mer, & ſeulement autant qu'il en faudroit pour aſſurer leurs côtes; & que la Reine prévenuë l'avoit ainſi perſuadé au Roi ſon fils, qui n'avoit auſſi pourvû qu'à un très-foible armement. Néanmoins cette opinion, que les Etats ne mettroient point d'armée navale en mer, ne pouvoit ſubſiſter fort longtems; car un armement ſi conſidérable ne ſe faiſoit pas ſans beaucoup d'éclat, & ſans qu'une grande multitude de gens y fût emploiée. Comme en ce tems-là il s'agiſſoit de délibérer de quelle maniére ſe pourroient faire les ſaluts, au cas que la jonction de l'armée de l'Etat avec celle de France pût réüſſer, il fut donné par le Lieutenant Amiral Ruiter & par quelques autres Oficiers de la marine, deux ateſtations ou déclarations touchant la pratique qui avoit été tenuë entre l'armée du Roi de la Grande Bretagne & celle de l'Etat, lors qu'elles s'étoient toutes deux rencontrées; & touchant les ſaluts du pavillon de part & d'autre, & celui des décharges d'artillerie: ce qui s'étoit pratiqué en la maniére ſpécifiée dans les ateſtations ſuivantes.

Ateſtation touchant les ſaluts de Ruiter & de Montagu du 29. d'Août 1661.

Nous ſouſignés Michel Adrianſz. de Ruiter, Lieutenant Amiral, Guillaume van der Zaan Commandeur, & Jean van Meeuwen Capitaine, étant tous au ſervice des P. V. déclarons par ces Préſentes, & ateſtons être véritable, que le Lundi 29. d'Août de l'An 1661. étant dans la mer Méditerranée avec les vaiſſeaux qui étoient reſpectivement alors par nous montés, ſous le commandement de moi ſus-dit L. Amiral Ruiter, en ce tems-là Vice-amiral, mais portant pavillon au grand mât, nous fîmes voiles de Malaga au Détroit de Gibraltar. Qu'en paſſant ſous Fangarolo nous y trouvâmes à l'ancre quelques navires & quaîches étant au ſervice du Roi d'Angleterre ſous le commandement du Sieur Amiral Montagu. Qu'après midi nous allâmes ancrer auprès de lui, & le ſaluâmes ſelon la pratique ordinaire, en mettant pavillon bas & tirant quelques volées; à quoi le-dit Sieur Amiral Montagu répondit en amenant auſſi ſon pavillon, & faiſant quelque décharge d'artillerie. Que c'eſt ce que nous

avons

avons vû de nos propres yeux, & oüi de nos propres oreilles, ofrant en cas de beſoin & en étant réquis de confirmer en tems & lieu notre préſent têmoignage par ſerment autentique. Fait à Amſterdam le 18. *de Mars* 1667. 1667.

Signé

Michel Adrianſz. de Ruiter, Guillaume van der Zaan, Jaques van Meeuwen.

Et au deſſous

En préſence de moi Sécretaire ſouſigné.

G. ANDRINGA.

Ateſtation touchant les ſaluts de Ruiter & de Lawſon du 12. d'Août 1664.

Nous ſouſignés Michel Adrianſz. de Ruiter Lieutenant Amiral, Iſaac Sweers Vice-amiral, Guillaume van der Zaan Commandeur, Henri Adrianſz. & Jaques Corneliſz. Swart Capitaines, étant tous au ſervice des P. V. déclarons par ces Préſentes & ateſtons être véritable, que le Lundi 11. *d'Août de l'An* 1664. *nous ſortîmes de la baie de Cadix en Andalouſie, avec une eſcadre de* 15. *vaiſſeaux de l'Etat, ſous le commandement de moi-dit L. Amiral de Ruiter alors Vice-amiral, mais portant pavillon au grand mât, pour eſcorter par le Détroit de Gibraltar un gros de vaiſſeaux marchands apartenans aux Sujets des P. V. Que le jour ſuivant nous paſſâmes avec eux devant la baie de Tanger, où il y avoit alors treize navires de guerre Anglois à l'ancre, commandés par le Vice-amiral Jean Lawſon, qui portoit auſſi pavillon au grand mât. Que les deux ſus-dits Chefs s'entre-ſaluérent reſpectivement en tirant de part & d'autre quelques volées de canon, ainſi que nous l'entendîmes de nos propres oreilles; ofrant en cas de beſoin & en étant requis de confirmer en tems & lieu notre préſent têmoignage par ſerment autentique. Fait à Amſterdam, le* 18. *de Mars* 1667.

Signé

Michel Adrianſz. de Ruiter, Iſaac Sweers, Guillaume van der Zaan, Henri Adrianſz. & Jaques Corneliſz. Swart.

Et au deſſous

En préſence de moi Sécretaire ſouſigné.

G. ANDRINGA.

Ruiter eſt de nouveau établi Commandant en Chef de l'armée navale.

Pour ce qui avoit été réglé a l'amiable, & après une mûre délibération de part & d'autre à la rade de la Paliſſe, l'An 1652. entre l'armée navale des Etats Généraux & celle du Roi de France, touchant les ſaluts du pavillon & de l'artillerie, on en a été déja informé par la déclaration qui ſe trouve dans le Livre précédent, à quoi les Etats eurent en quelque maniére égard comme on le verra dans la ſuite. Le 29. de Mars il fut arrêté par L. H. P. que le Lieutenant Amiral Ruiter commanderoit en chef l'armée navale durant toute la campagne prochaine. On prétendoit que le meilleur moien d'avancer les négociations de paix qui devoient bientôt commencer, étoit d'avoir les armes à la main, & que l'éxécution de quelque entrepriſe conſidérable ſeroit le plus grand acheminement qu'on pût trouver à obtenir des conditions honorables & avantageuſes. Le Lieutenant Amiral Ruiter étant ſur ſon départ à Helvoetſluis pour donner ſes ordres à l'égard des vaiſſeaux qui étoient dans ce port, pria les Conſeillers de l'Amirauté de Rotterdam de lui faire ſavoir leur avis ſur la maniére dont il en devoit uzer à l'arrivée des Ambaſſadeurs d'Angleterre qu'on atendoit dans les P. V. tant par raport au ſalut de l'artillerie, qu'à celui du pavillon qu'on avoit acoutumé de leur faire. Cette demande fut propoſée aux Etats Généraux, qui réſolurent. *Que le L. Amiral ne feroit point baiſſer les pavillons des navires de guerre de l'Etat lors que les Sieurs Ambaſſadeurs entreroient dans le port. Qu'on détacheroit des yachts pour aller atendre la venuë des-dits Ambaſſadeurs vers la derniére tonne hors de la paſſe de Goerée, ou hors des autres havres où ils pourroient aborder. Qu'on les prieroit de ſe mettre dans les-dits yachts, leſquels paſſant auprès des navires de guerre en ſeroient ſalués par des décharges de canon. Mais qu'en cas que les ſus-dits Sieurs Ambaſſadeurs avec les frégates qui les ameneroient, vinſſent à entrer ſans qu'on en eût con-*

Il déſire de ſavoir de quelle maniére il doit faire ſaluer les Ambaſſadeurs Anglois.

Réſolution des Etats Généraux ſur ce point, priſe le 13. d'Avril.

1667. *connoiſſance, & ſans paſſer dans les yachts qui leur ſeroient envoiés, les navires de guerre de l'Etat les ſaluëroient ſeulement d'une décharge d'artillerie, ſi les frégates Angloiſes avoient elles-mêmes commencé à ſalüer, & non autrement.* Enſuite il fut arrêté par L. H. P. qu'on prendroit les mêmes meſures à l'égard des Ambaſſadeurs de Suéde, qui venoient auſſi d'Angleterre pour ſe rendre à Breda. Le 5. de Mai il fut fait, conclu & ſigné, un certain Acord entre le Comte d'Eſtrades Ambaſſadeur du Roi de France, & les Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires ſecrètes de la marine, au ſujet des armées qui devoient être miſes en mer; de leur jonction, & de leurs opérations reſpectives: lequel Acord fut préſenté le même jour à l'Aſſemblée de L. H. P. contenant ce qui ſuit.

Acord fait entre le Sieur Ambaſſadeur Extraordinaire de France & les Sieurs Députés des Etats Généraux des P. V.

Acord entre l'Ambaſſadeur de France & les Députés des Etats, au ſujet de armées qui devoient être miſes en mer; de leur jonction, & de leurs opérations.

1. *Que de part & d'autre on fera les derniers éforts pour mettre en mer une armée auſſi conſidérable, & même plus forte, que n'étoit celle de l'année précédente.*

2. *Que pour prévenir l'ennemi les Etats Généraux travailleront de tout leur pouvoir à faire mettre à la mer le 25. de ce Mois, ou plutôt s'il eſt poſſible.*

3. *Qu'en même tems, ou même auparavant, le Roi de France fera tenir auſſi ſon armée navale en état, afin qu'elle entre dans le Canal dès qu'elle aura eu avis que celle des Etats ſera en mer & qu'elle aura pris ſa route vers la Tamiſe, ou vers le Pas de Calais.*

4. *Que ſi l'armée des Etats eſt en mer avant celle des ennemis, & que le vent ſoit Oüeſt, elle ſe rendra vers le Pas, ou entre le Pas & la Tamiſe & celle du Roi s'avancera à la faveur du vent dans le Canal, pour ſe joindre à celle des Etats.*

5. *Que ſi dans la même conjoncture le vent ſe range à l'Eſt, & que l'armée des Etats ait avis que celle de France ſoit ſortie de Breſt, elle entrera auſſi-tôt dans le Canal, & ira au devant de celle du Roi juſqu'à la hauteur de Pontrieux, ou juſques au lieu où ſa Majeſté fera avancer la ſienne dans ce parage; afin que par la grace de Dieu la jonction étant faite, on aille conjointement chercher l'ennemi & le combatre.*

6. *Que toutes les opérations des deux ſus-dites armées jointes enſemble, ſeront conduites & dirigées par le commun avis & conſentement des deux Amiraux, ou de ceux auxquels ſa Majeſté & L. H. P. auront reſpectivement confié le commandement en chef, leſquels ſeront pleinement autoriſés pour cet éfet; & particuliérement, ſi l'ocaſion le requiert, pour aſſurer le retour de l'armée de France dans ſes ports; afin d'éviter tous le périls qui pourroient être à craindre pour elle dans le Canal & ailleurs; & cela autant que la conjoncture du tems & des afaires pourra le permettre.*

7. *Que ſi l'armée d'Angleterre eſt en mer avant celle des Etats; quoi qu'en ce cas la bataille ſe puiſſe difficilement éviter avant la jonction, néanmoins on reculera autant que l'honneur & la réputation de l'Etat le pourront permettre: & en cette conjoncture on prendra des deux côtés tous les ſoins imaginables de s'avertir par mer & par terre de tout ce qui ſe paſſera de tems en tems; comme auſſi de ce qu'on jugera pouvoir faire ou tenter de part & d'autre, pour faciliter la jonction.*

8. *Que ſi, en l'un ou en l'autre cas, il ſe préſente au Roi ou aux Etats quelque ocaſion favorable d'ataquer l'armée d'Angleterre, ou toute entiére, ou en partie; ou d'inſulter hautement & ſenſiblement l'ennemi commun en quelque maniére que ce ſoit, on ne manquera pas de s'en ſervir, & de le faire avec toute la vigueur poſſible. Fait à la Haie en Hollande le 5. de Mai 1667. & eſt ſigné & ſeellé de cachets.*

D'ESTRADES.

L. S. B. van Ommeren, Gerard Coltermans, Jean de Wit, B. van Vrybergen, G. van Hoolk, C. Kann, Jean van Schriek, H. Gokkinga.

Réſolution des Etats Généraux ſur le

Sur quoi aiant été délibéré L. H. P. ont arrêté & réſolu que les Sieurs Députés en délivrant le Double ſigné du ſus-dit Acord, déclareront nettement & en termes formels

mels au ſus-dit Sieur Ambaſſadeur Extraordinaire, que L. H. P. ſont dans l'intention d'ordonner, même par écrit, au Commandant en chef de l'armée navale de l'Etat, qu'au tems de la rencontre & de la jonction des deux armées, il ait à ſalüer celle du Roi, au cas que l'Amiral ſoit autoriſé de rendre le ſalut à celle de l'Etat, en mettant auſſi pavillon bas, comme il a été autrefois pratiqué. Mais ſi le ſus-dit Commandant de l'armée navale de l'Etat ne recevoit pas, avant la ſus-dite rencontre éfective des deux armées, une aſſurance entiére que la choſe ſe paſſera ainſi, en ce cas il laiſſera le pavillon de l'Etat, ſans l'amener, & ne ſaluëra ſeulement que du canon.

1667. ſujet des ſaluts des deux armées navales.

Signé.

B. VAN VRYBERGEN. vt.

On prit ſoin d'envoier auſſi-tôt au Général Ruiter une copie traduite de cet Acord pour ſon inſtruction, & l'on y ajoûta à l'égard du cinquiéme article, *qu'il pourroit s'avancer au delà* de Pontrieux, *auſſi-loin qu'il jugeroit avec l'avis de ſon Conſeil être néceſſaire pour faire réüſſir les intentions de l'Etat.* Enſuite aiant requis un ordre plus particulier au ſujet des ſaluts, L. H. P. réſolurent & lui firent déclarer: *Que de bonne heure & aſsès à tems à l'aproche de l'armée de France, il eût à faire paſſer un ou pluſieurs Oficiers de mérite dans quelque petit bâtiment léger, pour aller faire des complimens de ſa part à celui qui la commanderoit en chef, & pour lui dire en même tems, qu'à la jonction le Lieutenant Amiral de leur armée ſaluëra en mettant pavillon bas, dans l'atente que du côté de l'Amiral de France le ſalut lui ſera rendu de la même maniére, en amenant à ſon tour le pavillon, Que ſi par le raport des Oficiers qui auront été envoiés, il ne voioit pas jour à prendre une entiére aſſurance ſur ce point, n'y à en conclure poſitivement que la choſe ſe paſſeroit de cette ſorte; en ce cas il ne baiſſeroit point le pavillon de l'Etat, & ne ſaluëroit l'armée de France que du canon; & qu'enfin de quelque maniére que la choſe pût tourner, il eût à donner inceſſament avis à L. H. P. de ce qui ſe ſeroit paſſé.* Deux jours après il fut encore de nouveau réſolu & arrêté par L. H. P. que ce ſeroit le L. Amiral Ruiter qui commanderoit en chef l'armée navale; & en conſéquence le rang des autres Oficiers Généraux fut réglé de cette ſorte.

Ordre envoié à Ruiter par L. H. P. touchant le ſalut qu'il devoit faire à l'armée de France. 7. *Mai.*

9. *Mai.* Réglement au ſujet du rang des Oficiers Généraux de l'armée de l'Etat. *Aitzéma.* XLVII. 108.

Le L. Amiral Michel Adrianſz. de Ruiter.
Le L. Amiral Adrien van Trappen, dit Bankert.
Le L. Amiral Aart van Nès.
Le L. Amiral Guillaume Joſef van Gent.
Le L. Amiral C. Meppel.
Le L. Amiral Hans Willem van Aylua.
Les Vice-amiraux, de Liefde, Sweers, Corneille Evertſz. Schram, & Enno Doedes.
Les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean Gédéonſz. Verburg, Jean Matthyſz. Vlug, & Brunsveldt.

Mais en cas de mort, de maladie, ou d'autre légitime empêchement qui mît le L. Amiral Ruiter hors d'état de faire les fonctions de ſa Charge, le Lieutenant Amiral van Nès devoit lui ſuccéder & prendre le commandement en chef: & ſi quelqu'un de ces mêmes accidens arrivoit au Lieutenant Amiral van Nès, c'étoit le Lieutenant Amiral van Gent qui étoit marqué pour commander en ſa place. Pour cet éfet il étoit enjoint au Lieutenant Amiral Ruiter & aux autres Oficiers Généraux de donner des ordres ſi précis, que ſi pendant la bataille, & lors que l'armée entiére, ou une partie ſeroit engagée avec l'ennemi, il ſurvenoit un pareil accident de mort, on n'en fît rien éclater, & qu'on ne laiſſât rien apercevoir qui pût aporter le moindre changement dans la conduite des afaires. Le même jour les Députés de Hollande & de Oüeſt-friſe déclarérent à la Généralité, *qu'ils prétendoient faire cette réſerve expreſſe, que le ſecond rang donné dans* la ſus-dite Réſolution *au Lieutenant Amiral Bankert par forme d'expédient, comme ci-devant, ne pût à l'avenir préjudicier ni être tiré à conſéquence.* Mais les Députés Ordinaires & Extraordinaires de Zélande s'opoſérent formellement à cette concluſion, remettant à alléguer leurs raiſons lors qu'ils auroient reçu les ordres de leurs Principaux ſur ce ſujet.

Déclaration de la Province de Hollande touchant le rang. *Aitzéma.* XLVII. 108.

1667. Quoi que le Lieutenant Amiral Ruiter, ſentît encore quelques reſtes de ſa maladie, & qu'il fût quelquefois ataqué de la fiévre, il ſe rendit néanmoins le 20. d'Avril à Helvoetſluis pour hâter l'équipement des vaiſſeaux qui y étoient. Cependant il ſe paſſa encore quelques ſemaines avant que l'eſcadre de la Meuſe fût en état de mettre à la mer, & de ſe rendre au rendévous qui étoit aſſigné au Texel. Le 20. de Mai on vit entrer vers la pointe de l'iſle de Goerée un navire de guerre Anglois monté de près de 60. piéces de canon, aiant à l'arriére outre ſon pavillon rouge un pavillon blanc à babord. Il avoit àmené de Londres les Ambaſſadeurs du Roi de Suéde qui devoient ſe rendre à Breda en qualité de Médiateurs de la paix. Ce vaiſſeau avec une flûte de charge pour le bagage, alla moüiller du côté de la mer à une portée & demie du canon de l'Amiral *les Sept Provinces*, qu'il ſalua de 23. volées; à quoi le L. Amiral Ruiter répondit d'autant de volées, & le reſte des vaiſſeaux de l'armée ſalua enſuite par degrès & par proportion, ſuivant l'ordre qui avoit été auparavant donné. Les Ambaſſadeurs avoient paſſé ſur les yachts de l'Etat, qui dès le matin s'étoient avancés au devant d'eux avec le Sieur de Sterrenberg. Le Général envoia alors le L. Amiral van Nès à bord de leurs yachts pour les complimenter, & le Capitaine Laurent Davidſz. van Konvent au bord du Capitaine Anglois pour le ſaluer, & lui demander s'il avoit beſoin de quelque choſe: mais avant que l'un & l'autre fuſſent de retour & qu'ils puſſent faire leur raport, la flûte de charge Angloiſe paſſa & entra dans le port de Helvoetſluis, pour y décharger plus commodément le bagage. Elle fut ſuivie des yachts où étoient les Ambaſſadeurs avec toute leur ſuite, que le Général Ruiter ſalua en paſſant de quelques coups de canon & de trois décharges de mouſqueterie. Le ſoir du 12. ils moüillérent devant Fleſſingue avec trois frégates & quatre boïers, & enſuite ils partirent inceſſamment pour Breda. Le 27. Ruiter qui avoit été retenu par les vents contraires & par d'autres obſtacles, ſortit de Goerée avec l'eſcadre de la Meuſe & le 3. de Juin il ſe rendit au Texel, rendévous marqué pour toute l'armée. L'eſcadre qu'il amenoit de la Meuſe, conſiſtoit en 15. navires, frégates & yachts, quatre brulots & quatre petits bâtimens chargés d'eau & de biére, faiſant en tout 23. voiles; à quoi ſe devoient joindre quatre autres frégates deſtinées à eſcorter quelques vaiſſeaux marchands vers le Nord. Le lendemain Ruiter aſſembla le Haut Conſeil de guerre, & pourvût en même tems à tout ce qu'il jugea être néceſſaire. Il détacha vingt-huit navires, frégates & yachts avec douze brulots, ſous le commandement du Contre-amiral Jean van Nès, du Commandeur van der Zaan & du Capitaine Gerard Boos, pour ſe mettre inceſſamment au large & prendre poſte en pleine mer dans le parage qui leur ſeroit indiqué par les Lamaneurs, comme le plus propre à ancrer & à être en ſureté pendant la tempête. Dans ce poſte ils devoient s'étendre aſsès loin les uns des autres en forme de croiſſant, & demeurer mouillés ſi l'ancrage étoit aſsès bon pour cela, rangeant les brulots proche des navires & des frégates par le dehors. Les yachts d'avis devoient être plus avant en mer que les brulots, pour ſervir de gardes avancées à tout le gros; afin d'avoir l'œil aux entrepriſes que les ennemis avec leurs vaiſſeaux & avec leurs brulots pourroient former ſur l'armée par quelqu'une des paſſes; & en ce cas s'y opoſer avec toute la vigueur poſſible. Il leur étoit auſſi ordonné, que ſi les ennemis trouvoient moien de paſſer au delà de leur eſcadre pour venir ataquer le gros de l'armée, & que l'eſcadre fût au vent à eux, elle vint fondre par derriére ſur eux & faire les derniers éforts pour les détruire. Pendant qu'on tenoit ce Conſeil, Gilles Saloo & Henri Roſæus, qui commandoient chacun un brulot, y furent dénoncés comme des lâches qui peu auparavant s'étoient très-mal aquités de leur devoir, & l'acuſation fut reçuë & éxaminée. Depuis quelque tems ils avoient été tous deux ſous le pavillon du Lieutenant Amiral van Gent à une certaine expédition vers le Fyrth riviére d'Edimbourg, où l'on avoit prétendu brûler des Câpres Ecoſſois & d'autres vaiſſeaux dans le port de Brunteland qui eſt ſur cette riviére ou plutôt ſur ce golfe. On imputoit à Saloo que le 10. de Mai le Capitaine Thomas Tobiaſz. qui commandoit en cette action tous les yachts les brulots & les galiotes, lui avoit ordonné, ſuivant les ordres du Lieutenant Amiral van Gent, de s'avancer avec ſon brulot nommé *les Armes du Duc d'Yorc* dans le port de Bruntelandt, tandis que Tobiaſz. même étoit à l'ancre avec quelques navires de guerre directement ſous le port: & qu'étant entré il eût à mettre le feu à tous les bâtimens, lors qu'il verroit le ſignal concerté pour com-

20. *Mai.* Les Ambaſſadeurs de Suéde arrivent d'Angleterre à Goerée.

Le navire de guerre Anglois qui les amène ſalüe le pavillon de l'Etat de 23. volées.

Ruiter fait voiles, au Texel avec l'eſcadre de la Meuſe. 3. *Juin.*

Il aſſemble le Conſeil de guerre & donne des ordres prudens pour la ſureté de l'armée. 4. *Juin.*

Gilles Saloo & Henri Roſæus Commandans de brulots ſont acuſés devant le Conſeil de s'être mal aquités de leur devoir.

Les charges qu'il y a contre eux.

men-

mencer cette éxécution. Mais que lors que le Capitaine pendant le vif de l'eau eut fait pavillon rouge à la vergue d'artimon, qui étoit le ſignal dont on étoit convenu, & qu'il eut préparé une galiote avec deux chaloupes armées pour pouvoir mieux ſauver dans ces petits bâtimens l'équipage du brulot, néanmoins Saloo demeura immobile. Que ce fut auſſi en vain que Tobiaſz lui envoia ſon canot juſqu'à deux fois, pour l'avertir qu'il étoit tems d'adreſſer le brulot; ce qui étoit fort facile, parce que le vent traverſier de ce port étoit favorable. Pour Roſæus, on prétendoit que le Capitaine Tobiaſz. voiant que le brulot de Saloo n'avançoit point, lui avoit ordonné de monter en louvoiant & de s'avancer avec le ſien nommé *les Armes de Londres* * pour aller détruire les vaiſſeaux ennemis qui étoient en deux gros ſeparés les uns des autres. Qu'il y avoit un pont de bois à la pointe Occidentale du havre, auprès duquel un de ces deux gros étoit moüillé. Que le Capitaine lui avoit enjoint qu'en arrivant proche du pont il eût à mettre le feu à ſon brulot, & à lui faire prendre ſon cours ou le laiſſer dériver contre le pont, afin de brûler en même tems & le pont & les vaiſſeaux. Mais qu'au ſignal fait par le Capitaine Tobiaſz. Roſæus n'avoit point éxécuté ſes ordres, & qu'en épargnant ſon brulot il avoit ſacrifié ſon honneur, ſans ſe mette en peine ni de ſes promeſſes ni de ſon ſerment. Sur cela les Avocats Fiſcaux, Jean van Wouw & Otton de Vooght, requirent que ſuivant les loix de la marine contenuës dans le dernier Réglement & dans l'*Artijkel-brief*, tous les deux fuſſent punis du ſuplice de la corde, juſques-à-ce que mort s'en fût enſuivie. Saloo n'eut preſque rien à dire pour ſa défence: ſon propre Pilote, ſon Contremaître, & ſon Canonnier têmoignoient qu'il avoit été pluſieurs fois averti par le canot du Capitaine Tobiaſz. d'entrer dans le port & d'adreſſer ſon brulot, mais que faute de cœur, au moins ſelon leur jugement, il n'avoit ozé l'entreprendre. L'équipage de Roſæus rendoit un têmoignage plus favorable pour lui, déclarant que le même jour, lors qu'ils furent arrivés à la portée du piſtolet des paux qui étoient tout proche vers le pont, à la diſtance du rivage comme de deux ou trois longueurs d'un vaiſſeau, la mer briſoit ſi fort en cet endroit à cauſe des hauts-fonds, que la chaloupe où il y avoit deux hommes fut à demi remplie d'eau. Qu'elle étoit tellement endommagée, que les onze hommes qui étoient encore ſur le brulot n'auroient jamais pu s'y ſauver après avoir mis le brulot en feu. Que c'étoit par cette conſidération que le Commandant avoit été obligé de s'arrêter; & que d'ailleurs ils ne croioient nullement que le brulot eût pu arriver juſqu'aux paux, parce qu'aparemment les baſſes l'en auroient empêché. Mais le Membres du Conſeil de guerre furent d'un tout autre avis, & par leur Sentence Roſæus fut interdit des fonctions de ſa Charge pendant la prochaine campagne, avec ordre de paſſer au bord du L. Amiral van Gent, ou d'un autre navire du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, pour y éfacer ſa faute, ſi l'ocaſion s'en préſentoit. Saloo fut tout-à-fait caſſé, & déclaré inhabile à être jamais admis au ſervice de l'Etat: tous les gages qui lui étoient dûs pour cette expédition furent confiſqués; & il fut outre cela condamné à paſſer quatre ans dans le Raſphuis † d'Amſterdam, & d'y gagner ſa vie à la ſueur de ſon corps. Cette Sentence fut prononcée le 4. de Juin ‡; & le même jour + le Sieur Corneille de Wit frére du Penſionaire de Hollande, Ruart de Putten, & Bourgmaiſtre Régent de la ville de Dordrecht, arriva au Texel en qualité de Député & Plénipotentiaire de L. H. P. Les Etats avoient jugé néceſſaire ++ de commettre quelques-uns des Membres de la Haute Régence, gens d'un eſprit ſolide & d'un cœur ferme, expérimentés & de bonne conduite, pour aſſiſter aux éxpéditions maritimes comme Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée navale de l'Etat Il devoit même y en avoir deux ou trois afin de régler tout de la même maniére qu'il avoit été déja pratiqué dans les années précédentes 1665. & 1666. De la part de la Province de Hollande on commit le Sieur Ruart * de Putten. Son nom ſeul fut emploié dans la Commiſſion de L. H. P. † & on laiſſa une place en blanc, pour y inſérer ceux qui pourroient lui être adjoints de la part des autres Provinces. Par cet Acte tous les Plénipotentiaires *enſemble, ou l'un, ou quelques-uns d'entre eux, étoient autorizés ſans retour ni réviſion, à faciliter par tous les moiens poſſibles & convenables, après avoir pris l'avis & oüi les réflexions du L. Amiral Ruiter & des autres Oficiers Généraux, & à éfectuer la jonction de l'armée de l'Etat avec celle du Roi de France: a en diriger les opérations, ſelon qu'ls eſtimeroient qu'elles pourroient plus contribuer à la deſtruction de l'ennemi par mer &*

1667.

* D'autres diſent *les Armes de Briſtol.*

Roſæus eſt interdit des fonctions de ſa Charge. 4 *Juin.* Saloo eſt abſolument caſſé & déclaré inhabile à jamais ſervir, & condamné à paſſer 4. ans au Raſphuis

† *Maiſon où l'on fait travailler ceux qui y ſont rélégués, à ſcier ou à râper du breſil, bois qui eſt extraordinairement dur.*

‡ D'autres diſent le 6. de Juin.

Le Ruart de Putten arrive à l'armée comme Plénipotentiaire de L. H. P. +4. *Juin.* ++12. *Mai.* * 20. *Mai.* *Charge à-peu-près comme de Grand Bailli.* † 20. *Mai.* Commiſſion & pouvoir à lui donné. 27. *Mai.*

1667. *par terre, & ſelon que les ocaſions & les divers incidens pourroient le permettre : à réſoudre, à éfectuer, ou faire éfectuer tout ce qu'ils jugeroient expédient pour le ſervice de l'Etat, pour ſon avantage, pour ſa ſureté & pour la ruïne de l'ennemi, ainſi que deſſus, ſuivant la conjoncture des afaires : à décréter ou faire décréter les peines & châtimens contre tous ceux qui en quelque tems que ce fût ſe trouveroient coupables de n'avoir pas fait leur devoir, d'avoir commis des deſordres, de n'avoir pas obéï, ou d'avoir failli en quelque autre maniére ; L. H. P. promettant d'aprouver, de ratifier & d'avoir pour agréable tout ce qui auroit été fait & géré par les-dits Plénipotentiaires conjointement, ou par l'un, ou par quelques-uns d'entre eux, touchant tout ce qui vient d'être énoncé. Ordonnant & enjoignant en conſéquence à tous L. Amiraux, Vice-amiraux, Contre-amiraux, & à tous autres tant Oficiers que matelots & ſoldats étant dans l'armée, de reconnoître les ſus-dits Sieurs leurs Députés & Plénipotentiaires, & de leur obéïr en la-dite qualité.* En ce tems-là les Etats jugeant, *que les Anglois n'auroient pas des forces ſufiſantes pour faire tête à leur armée navale, & que ſelon toute aparence celle-ci demeureroit maitreſſe de la mer*, il fut réſolu par L. H. P. *qu'on tenteroit quelque entrepriſe importante, même juſqu'à entrer dans les riviéres, dans les baies, & dans les ports de l'ennemi, & juſqu'à ataquer quelques-unes de leurs iſles, auſſi-bien que des autres villes & places de leur terre ferme. Qu'on recommanderoit fortement aux Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. ſur les opérations de l'armée*, qui étoient au Texel lors que cette Réſolution fut priſe, *de procéder à l'éxécution de ce deſſein ; d'y travailler avec toute la vigueur imaginable, & de hazarder plutôt, ou faire hazarder quelque choſe, que de demeurer en mer ſans rien entreprendre. Le tout en vuë de pouvoir avancer & conclure plus vîte avec l'ennemi commun une paix honorable & aſſurée.* Les Provinces de Zélande & de Friſe avoient auſſi conſenti dans l'Aſſemblée de L. H. P. de joindre quelques Députés de leur part au Ruart de Wit : cependant comme elles ne nommérent perſonne, il demeura ſeul revêtu de la qualité de Plénipotentiaire de l'Etat, en vûë de la majeſté duquel il y eut depuis trente matelots ordonnés pour la garde de ce Miniſtre.

Verbal du Ruart pag. 3.

Deſſein & réſolution de L. H. P. de faire quelque entrepriſe conſidérable contre les Anglois.

Du Régître des Reſolutions ſecrètes de L. H. P. du 30. Mai. 1667.

Aitzéma. XLVII. 109.

Les Députés de L. H. P. pour les afaires maritimes, qui étoient au Texel aiant fait prêter au L. Amiral Ruiter, en qualité de Commandant en chef de l'armée navale, le ſerment de s'aquiter bien & fidèlement de ſa Charge ; & d'éxécuter les ordres qu'il avoit déja reçus de L. H. P. & ceux qui pourroient lui être encore donnés dans la ſuite, il ſortit du Texel le 6. de Juin & mit à la mer avec l'armée, ou du moins avec ce qui ſe trouva de vaiſſeaux prêts. Alors les Députés & Plénipotentiaires pour régler les opérations de la prochaine campagne, aiant pris ſon avis & celui des Députés des Colléges de l'Amirauté de Rotterdam, d'Amſterdam, de Friſe & du Quartier-du-Nord, qui étoient là préſens, dreſſérent une Inſtruction, à laquelle le Lieutenant Amiral devoit ſe conformer dans l'expédition prochaine, & la mirent entre les mains du Ruart & dans les ſiennes. Après cela aiant fait des vœux pour la proſpérité de l'armée, & pour l'hûreux ſuccès de l'expédition, ils partirent & retournérent au Texel. Ruiter avoit voulu obliger le Chevalier Engel ſon fils, alors âgé de dix-huit ans, avec ſon frére utérin Jean Pauluſz. van Gelder, de demeurer à Amſterdam pendant la campagne, ou d'aller ſe divertir à voiager hors du païs. Mais comme ils avoient déja tous deux ſervi trois ans ſous ſes yeux en qualité de volontaires ; qu'ils s'étoient trouvés aux derniéres expéditions de la mer Méditerranée & des côtes de l'Afrique & de l'Amérique ; qu'ils avoient aſſiſté aux batailles de l'année précédente, où ils avoient donné des preuves de leur courage, telles que leur âge le pouvoit permettre, ils n'eurent point d'oreilles pour cette propoſition : au contraire ils crurent qu'il étoit tems de s'avancer par leurs ſervices & par leurs belles actions. Ainſi le Chevalier Engel, qui deux ans auparavant avoit été déja favoriſé par le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam d'une Commiſſion de Lieutenant, fut établi Capitaine-Lieutenant de *la Hollande*, navire portant 80. piéces de canon, & monté par le Commandeur Guillaume van der Zaan ; & ſon frére Jean Pauluſz. fut fait par le même Collége Capitaine du *Harderwyk*, qui portoit 44. canons. L'armée qui ſortit du Texel le 6. de Juin, ne conſiſtoit d'abord qu'en quarante-neuf navires de guerre & frégates. En faiſant voiles de la Meuſe au Texel le grand mât de *la Grande Hollande* fut tellement endommagé qu'il fallut laiſſer ce vaiſſeau dans le port & le faire remater. Pour l'eſcadre de Friſe, elle n'étoit pas encore prête à mettre à la mer. Le 7. de Juin il y eut quelques autres

Ruiter prête le ſerment comme Commandant en chef de l'armée navale.

Et met à la mer. *6. Juin.*

Le Chevalier Engel de Ruiter eſt fait Capitaine-Lieutenant de van der Zaan.

tres vaisseaux de Northollande qui prirent le large ; mais ceux de Zélande ne parurent point, & l'on sut que leurs équipages n'étoient pas complets. L'Instruction qui avoit été dressée le 6. du Mois par les Députés de L. H. P. pour le Général Ruiter, revenoit à ceci. 1667.

Instruction pour le L. Amiral Ruiter.

Que l'armée navale de l'Etat, étant divisée en escadres, prendroit son cours vers la Meuse, & qu'aiant là, ou sur la route, reçu à bord les soldats & quelques munitions qui avoient été embarquées sur cette riviére, elle feroit voiles vers la Tamise. Que par la permission de Dieu elle entreroit dans ce fleuve, & de là dans le Médouvei qui passe à Chattam & à Rochester, avec de petits bâtimens armés, des brulots, & autant de navires de guerre qu'il seroit possible ; & qu'elle tâcheroit, sous la faveur du Ciel, de détruire en ce lieu-là, ou de prendre tous les bâtimens Anglois, qui se trouveroient devant Chattam, ou proche de Chattam, ou ailleurs sur la riviére ; & de brûler les magasins du Roi, les provisions & les munitions de guerre qui seroient dans cette place ; ou de les mettre par quelque autre voie que ce fût hors d'état de pouvoir plus servir. Que pour cet éfet & les troupes réglées & les autres soldats de marine, qui étoient sur les vaisseaux, feroient une descente avec quelque nombre de matelots, tant pour se rendre maîtres des Forts & des bastions qui pourroient aporter de l'obstacle à ce dessein, qu'afin d'éxécuter le projet avec plus d'avantage & plus d'éclat. Tous lesquels ordres étoient néanmoins donnés sous cette réserve : Que suivant les termes exprès de la Commission des Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. il demeuroit à leur entiére & absoluë disposition, tant de faire éxécuter le projet même, ou de s'en désister, que de pourvoir aux circonstances particuliéres qui pourroient se présenter dans l'éxécution ; d'en régler la forme & la maniére ; & généralement de faire & d'entreprendre tout ce qu'ils jugeroient nécessaire pour le service de l'Etat. Que les-dits Députés pourroient avec l'armée jointe à celle de France, ou sans cette jonction, se rendre & se tenir aux lieux où ils estimeroient le devoir faire, pour agrir plus conformément aux intentions & aux Résolutions de L. H. P. & plus utilement pour le bien du Public : auxquelles fins on leur avoit mis entre les mains l'Acord fait le 5. du Mois passé, entre le Comte d'Estrades Ambassadeur de France, & les Députés de L. H. P. Que dès ce même tems, que la présente Instruction étoit dressée & délivrée, on prendroit soin d'informer les Gouverneurs de Calais & de Boulogne, que l'armée navale de l'Etat étoit en mer, & de leur déclarer quelle route elle devoit tenir, afin qu'ils pussent en donner avis au Roi leur maître, & au Duc de Beaufort Amiral de son armée navale, & que par ce moien l'Acord fût éxactement suivi & acompli du côté de l'Etat. Qu'enfin on donneroit aussi avis de la sortie de l'armée du Texel aux Conseillers de l'Amirauté de Zélande & au L. Amiral Bankert, en les sollicitant avec la derniére instance de faire hâter les navires de guerre de l'Etat, qui étoient dans les ports de cette Province, de se rendre sous le pavillon ; & qu'on leur marqueroit la route qu'ils auroient à tenir. Dès que l'armée eut pris le large, elle fut divisée en trois escadres : mais cette division fut changée bien-tôt aprés par l'arrivée de quelques nouveaux navires, & à cause du retardement des Zélandois & des Frisons. On régla aussi les postes où chacun devoit se ranger en cas de rencontre avec l'ennemi, & qui seroient ceux qui demeureroient réciproquement matelots les uns des autres dans le combat. Après cela on prit son cours vers la Meuse. Il fut alors ordonné au Commandeur van der Zaan d'aller croiser avec neuf vaisseaux au devant ou à côté de toute l'armée, & de prendre garde à tous les bâtimens étrangers, qui viendroient à paroître. Mais il devoit tous les soirs se rejoindre au pavillon, à moins qu'il ne jugeât pouvoir ateindre des vaisseaux qui auroient pris la chasse, auquel cas néanmoins il ne lui étoit pas permis d'en demeurer séparé plus d'une nuit. Le 9. & le 10. il arriva de la Meuse plusieurs flûtes qui amenoient des soldats & des munitions, lesquelles furent encore suivies par d'autres en divers tems. Le 10. on se trouva à Shooneveldt, & le jour suivant on aprit par deux vaisseaux d'Ostende que les François avojent fait irruption avec une armée en Flandre où ils se rendoient maîtres de plusieurs places. Pendant que la Hollande demeuroit en guerre avec l'Angleterre & qu'elle n'étoit pas en état de défendre les Païs-bas Espagnols, qui étoient une barriére entre elle & la France, cette Couronne se servoit de l'ocasion pour les envahir. Cependant on atendoit l'escadre de Zélande avec beaucoup d'impatience ; mais c'étoit en vain parce qu'en cette Province on manquoit de matelots. Le 13. l'armée se trouva fortifiée jusqu'au nombre de soixante & onze navires de guerre & frégates, dont il y en avoit dix-sept de la Meuse, trente-six d'Amsterdam, sept du Quartier du Nord, & un de Frise. Le même jour ils furent tous divisés en trois escadres. La premiére étoit composée de vingt & un navires & frégates & de

Voi le Verbal du Ruart de Putten. p 4. 5.

Division de l'armée navale des P. V.

Van der Zaan est détaché avec 7. vaisseaux pour aller à la découverte.

L'armée est divisée en trois escadres.

1667. & de cinq brulots, aiant pour Oficiers Généraux le L. Amiral Général Ruiter, le Vice-amiral de Liefde & le Contre-amiral Jean van Nès. La ſeconde étoit compoſée de vingt navires & frégates, & de quatre brulots, aiant pour Oficiers Généraux le L. Amiral van Nès, le Vice-amiral Enno Doedeſz. Star. & le Contre-amiral Guillaume van der Zaan. La troiſiéme étoit compoſée des vingt autres navires & frégates & de cinq brulots, aiant pour Oficiers Généraux les L. Amiraux van Gent & van Meppel, les Vice-amiraux Sweers & Schram, & les Contre-amiraux Verburg & Vlug. Le même jour la premiére eſcadre fut diſtribuée en trois diviſions, & les deux autres le furent de même enſuite, afin de naviger & de combatre en meilleur ordre. Le lendemain Verburg Contre-amiral d'Amſterdam fut renvoié par une galiote dans la Meuſe, à cauſe d'une maladie qui lui étoit ſurvenuë, & le Commandeur van der Zaan eut ordre de faire pavillon de Contre-amiral pendant ſon abſence. Cependant l'armée ſans atendre plus ni les Zélandois ni les Friſons, s'aprocha juſqu'à ſix lieuës du rivage d'Angleterre devant l'embouchure de la Tamiſe: mais le 15. à la pointe du jour le vent commença à ſe renforcer au Sudoüeſt. On ſerra les huniers, & on ne laiſſa que la miſéne & la voile d'artinon, juſqu'à ſix heures du ſoir, qu'une cruelle tempête s'élevant, il falut auſſi ferler la miſéne, baiſſer les vergues & les mats de hune, & laiſſer tomber les ancres. Ruiter ſe trouva obligé de jetter ſa grande ancre, & de filer deux cables tout entiers en mer, avant que ſes ancres puſſent mordre le fond. Enſuite comme elles ne tenoient pas encore aſsès ferme, il lui en falut jetter plus de ſix à l'avant pour s'afermir. Il vit auſſi quantité d'autres vaiſſeaux dériver longtems, ou chaſſer ſur leurs ancres; car le vent étoit impétueux & la mer fort haute. Le Vice-amiral de Liefde perdit une ancre; le Contre-amiral van Nès, un cable; le L. Amiral van Gent, trois cables, deux ancres & ſa chaloupe qui coula bas. Le Vice-amiral Sweers fut emporté fort loin. La chaloupe du Capitaine Marreveldt fut coulée à fond d'un coup de mer, auſſi-bien que celle du Contre-amiral Verburg. Jean van Nès l'aîné perdit une ancre avec ſa boüée & ſon orin; Elandt du Bois, une ancre & trois hanſiéres; Juſte Verſchuur, une ancre; Jean du Bois, une ancre & une hanſiére; Henri Adrianſz. & Jean de Haan, chacun deux cables & une ancre; & le brulot de Gerard Forens ne parut plus. Sur le ſoir l'orage commença à s'apaiſer. Le lendemain il fut écrit des Lettres au nom des Députés de L.H.P. au Duc de Beaufort, à l'Ambaſſadeur van Beuningen & au Gouverneur de Dunquerque, pour les avertir que l'armée navale des Etats étoit arrivée entre le Pas de Calais & la Tamiſe, afin que ſuivant l'acord conclu à la Haie, l'armée de France pût ſe joindre avec elle. Le 17. on alla moüiller devant le Konings-diep. Les Colonels van Gent & Dolman furent alors mandés au bord de Ruiter, qui leur donna charge de faire une liſte, afin de diſtribuer les troupes ſur les navires de guerre de telle ſorte qu'on pût facilement les mettre à terre, pour les emploier à l'éxécution des deſſeins qu'on pourroit former. Le ſoir on aſſembla les Membres du Conſeil de guerre, auxquels on donna connoiſſance de l'Inſtruction du Général, datée le 6. de Juin, & de l'entrepriſe qui y étoit mentionnée: mais parce qu'il y avoit une forteréſſe, ou même pluſieurs, proche du Méduvei, on trouva à propos d'en communiquer avec les principaux Oficiers des troupes, & de prendre leur conſeil. Ils furent donc apellés par un ſignal le 18. à quatre heures du matin avec tout le Conſeil au bord de Ruiter, où ſe rendirent le Colonel Thomas Dolman, les Lieutenans Colonels Palm & Guicherie, & les Majors Bréderode & Limbourg. Là il fut arrêté, nonobſtant les difficultés qui ſe préſentoient & le peu de connoiſſance qu'on avoit du fond de la riviére, que ſans atendre ni les Zélandois ni les Friſons, on choiſiroit dix-ſept des plus légers navires & frégates, cinq yachts, quelques galiotes, & quelques chaloupes, qui paſſeroient le plus vîte qu'il ſeroit poſſible par le Konings-diep pour monter dans la Tamiſe. On avoit apris par le raport d'un Maître Norvégeois, qui venoit de Londres, qu'il y avoit au Hoop proche de Graveſande dix ou douze frégates Angloiſes avec vingt des bâtimens qui avoient coutume d'aller aux Barbades; & l'on avoit deſſein de faire une diligence extrême pour les joindre, les ataquer & les prendre, ou les détruire. On vouloit en même tems reconnoître la riviére de Rocheſter, & le Fort qui avoit été depuis peu conſtruit à l'entrée. Pour cet éfet après avoir pris l'avis du L. Amiral Ruiter, le commandement des dix-ſept vaiſſeaux fut donné au L. Am. van Gent, auquel furent joints Jean de Liefde pour V. Am. & David Vlug pour C. Am. Outre cela on ordonna de petits bâtimens pour devancer, & pour ſonder le fond du Konings-diep, afin d'avertir les navires de guerre de ce qu'ils découvriroient touchant ſa profondeur. On conclut auſſi que Ruiter avec les gros navires demeureroit poſté

Elle eſt batuë d'une violente tempête.

Pluſieurs vaiſſeaux en ſont incommodés.

Avis donné à Beaufort. *Verbal du Ruart, p. 59.* 17. *Juin.*

L'armée arrivé devant le Konings-diep.

On tient Conſeil de guerre au ſujet de l'entrepriſe de Chattam.

Second Conſeil de guerre ſur ce ſujet.

La Réſolution qui y eſt priſe. 18. *Juin.*

1667.

posté devant le Middle-ground, & qu'il y en auroit dix ou douze un peu au dessus de ce banc, afin d'être en état de défendre & de soutenir les vaisseaux destinés à remonter la riviére pour faire l'éxécution, au cas que quelques Anglois venant du Sud vouluſſent y entrer par le Lassen. Ceux qu'on choisit pour cette fameuse expédition furent cinq navires de la Meuse, un yacht & deux brulots; & huit navires d'Amsterdam quatre yachts & deux brulots, avec treize galiotes. Le même soir on donna en toute diligence les ordres néceſſaires, afin de distribuer & de faire embarquer un grand nombre de troupes destinées pour cette entrepriſe. On n'y envoia pourtant pas plus de mille hommes, car on retint encore quelques soldats sur les autres vaisseaux; outre que durant la derniére tempête du 15. du Mois, il y avoit eu quatre flûtes chargées de troupes, qui s'étoient écartées de l'armée, & qui ne l'avoient pas encore rejointe. Le L. Amiral van Gent avoit choisi *l'Agate*, que commandoit le Capitaine Henri Vollenhove, pour le monter & y arborer le pavillon d'Amiral. Le Vice-amiral de Liefde passa au bord du Capitaine Thomas Tobiasz. & le Contre-amiral Vlug au bord de van Zyl. Outre le Colonel Dolman qui fut établi Général de toutes les troupes, & les deux L. Colonels, avec les deux Majors dont il a été déja parlé, il y avoit plus de 25. Capitaines, entre lesquels étoit Jean de Witte gendre de Ruiter, qui furent emploiés dans cette expédition, avec quantité de Lieutenans & d'Enseignes qu'il seroit trop long & même inutile de marquer par leurs noms. Le Bourgmaistre & Ruart de Wit jugea que son devoir & le service de l'Etat éxigeoient qu'il y assistât lui-même en perſonne, afin de pouvoir donner sur le champ les ordres néceſſaires, faciliter & autoriſer l'éxécution de l'entrepriſe, ajoûter un plus grand poids à tous les commandemens, & faire que l'action se passât avec plus d'éclat. Il quitta donc le 9. d'Août à la pointe du jour le bord du L. Amiral Ruiter & se rendit à celui de *l'Agate*, où étoit le L. Amiral van Gent; & à quatre heures le flot commençant à venir ils mirent à la voile, & passérent en louvoiant par le Konings-diep, le vent étant Sudoüest. On vit alors revenir le Vice-amiral Sweers, le Capitaine Gilles de Wildt, & les cinq flûtes chargées de soldats que la tempête avoit séparées de l'armée. A sept heures le Lieutenant Amiral fit le signal au reste des vaisseaux d'entrer dans le Konings-diep; mais dès qu'ils furent au dessus de la seconde tonne le calme les surprit, & il fallut laiſſer tomber l'ancre pour étaler la marée. De ce flot van Gent ne put avancer plus loin qu'un peu au dessous du Middle-ground, où il fut aussi obligé de moüiller. Mais à onze heures le vent s'étant rangé au Sudest, & étant devenu assès frais, il leva l'ancre & dépassa avec son escadre le Middle-ground, suivi de Ruiter & du gros de l'armée qui alla jetter l'ancre & se poster à l'Est de ce banc. Van Gent traversant aisément le Konings-diep à la faveur d'un si bon vent, espéroit ateindre dès le soir-même les frégates Angloises & les vaisseaux des Barbades dans le Tilbery-Hoop. Mais sur le soir le vent tomba, & il ne put par le secours du vif de l'eau avancer que jusques à Holhaven, à une lieuë & demie du Hoop, & à mi-chemin entre la riviére de Rochester & Gravesande, où dès que la marée commença à refouler, il fut contraint de remoüiller, & par conséquent de donner le tems aux ennemis de mettre leurs vaisseaux à couvert du danger, en les faisant remonter vers Londres. Le Ruart & van Gent demeurérent là ancrés pendant la nuit, ordonnant aux Capitaines J. P. van Gelder, Smient & Nanning, d'aller se poster à deux grandes portées de petit canon, au dessus du vaisseau pavillon vers le haut de la riviére; de prendre bien garde à tous les bâtimens & brulots ennemis qui pourroient descendre; & s'ils venoient à faire quelque découverte, d'en avertir par le signal d'un feu qu'ils feroient paroître trois fois au dessus de la hune, avec un peu d'intervalle à chaque fois. Ruiter voiant qu'on n'étoit pas tout-à-fait assuré de l'état des forces ennemies que van Gent pourroit rencontrer dans la Tamise, trouva à propos de faire monter le Vice-amiral Doedes Star avec dix navires & deux brulots jusqu'à la boüée du Nord, pour le soutenir, s'il se trouvoit acablé d'un trop grand nombre d'Anglois. Pour cet éfet Star mit à la voile le 20. de bon matin avec cette escadre. Ensuite Ruiter détacha trois yachts, pour aller croiser à l'Est de l'armée, aussi loin qu'ils pourroient sans la perdre de vûë, afin de prêter secours à ceux de son parti & d'insulter les ennemis. Après cela il ordonna au Vice-amiral Schram, au Commandeur van der Zaan & à quatre Capitaines avec eux, d'aller se joindre aux yachts & croiser aux mêmes fins. Ils descendirent tous & sortant de la riviéreils croisérent jusqu'à quatre lieuës à l'Est du Konings-diep, sans faire aucune rencontre con-

Les troupes sont distribuées dans l'escadre de van Gent.

Le Bourgmaistre de Wit passe à bord de *L'Agate* où est van Gent.

Lequel met à la voile avec son escadre.

Ruiter entre dans le Konings-diep à l'Est du Middle-ground.

Van Gent continuë sa route & arrivé à Holhaven.

Il y passe la nuit & met trois vaisseaux en sentinelle.

Ruiter fait monter dans la riviére Enno Doedes avec dix navires & trois brulots.

Il détache trois yachts pour croiser à l'Est du Konings-diep.

1667. conſidérable. Cependant le Ruart & le L. Amiral van Gent n'aiant pu joindre les Anglois, levérent l'ancre le même jour au commencement de l'ebe, & deſcendirent juſques devant le Méduvei & l'iſle de Schapey. Etant là arrivés ſur le midi, ils conclurent que les Capitaines Jean van Braakel, Pierre Magnuſz. & Jean du Bois iroient ſe poſter tout proche ſous le Fort de Charneſſe ſitué dans l'iſle, à la pointe qui avance dans la riviére; que le gros de l'eſcadre les ſuivroit, & que tandis qu'on mettroit les ſoldats à terre, & qu'ils marcheroient au Fort pour l'ataquer, les trois Capitaines canonneroient de toute leur force pour les couvrir & faciliter leurs aproches. Il y avoit devant le Fort une frégate & quelques autres bâtimens & brulots, qui à l'arrivée des Hollandois coupérent tous les cables de leurs ancres & remontérent le Méduvei. Alors les trois Capitaines, & particuliérement Braakel, qui tâchoit toujours de ſe mettre de l'avant, commençérent à tirer ſur le Fort, & à la faveur de leurs décharges on débarqua huit-cens hommes, qui étoient dans les canots & dans les chaloupes, conduits par le Colonel Dolman: mais la garniſon n'atendit pas l'aſſaut, aiant pris la fuite avant qu'on le donnât. Corneille Vos, Capitaine du yacht *le Jeune Prince*, aiant abordé avec ſa chaloupe lors que les autres abordoient auſſi, & étant deſcendu à terre avec huit matelots, après qu'on eut canonné le Fort pendant une heure & demie, eut l'honneur d'en arracher le pavillon Anglois & d'y planter la banniére des Etats. On y trouva quinze piéces de canon de fer de 18. livres de balle; beaucoup de grands mâts, de vergues, de mâts de hune de toutes ſortes, grands & petits, avec quantité d'autres munitions de guerre, qu'on eſtimoit valoir juſques à quatre ou cinq tonnes d'or. Il y avoit auſſi des bariques de poudre, des tonneaux de poix réſine ou brai & de goudron, qu'on tenoit dans un magazin pour l'équipement des vaiſſeaux. Mais comme le dernier orage avoit écarté de l'armée les flûtes qui portoient la plupart des troupes, les Commandans ne trouvérent pas qu'il y eût lieu d'entrer avec ſi peu de forces plus avant dans le païs, où on auroit pû faire quelque entrepriſe encore plus conſidérable, ſi cet accident n'y eût point aporté d'obſtacle. Le lendemain il fut mis en délibération tant par les Oficiers de mer que de terre, s'il y avoit aparence de pouvoir conſerver le Fort pour l'Etat: mais on jugea que cela étoit impoſſible; que ſa ſituation ne le permettoit pas; que quand on auroit rompu les digues au deſſus & au deſſous, & mis tout ſous l'eau, l'ennemi ne laiſſeroit pas d'y venir le long du rivage, ſoit à pié, ou à cheval, & en ordre de bataille. D'ailleurs le Fort même, & ſur tout les ouvrages du dehors, étoient en fort mauvais état; le tems étoit trop court pour les réparer avant la venuë de l'ennemi; la terre étoit fort dure & fort difficile à remüer; les ſoldats ne pouvoient pas aiſément ſe mettre à couvert: ils auroient été expoſés à la vûë des troupes qu'on auroit pu faire poſter ſur une hauteur qui étoit aſſéz proche, & auroient été obligés d'avoir toujours les armes à la main, & de ſuporter une fatigue ſous laquelle ils n'auroient pas manqué de ſuccomber. Par ces raiſons le Ruart & van Gent prirent la réſolution de ruïner le Fort & de l'abandonner. Ils ordonnérent donc à tous les Capitaines des vaiſſeaux de faire porter chacun à ſon bord autant de mâts & de vergues, qu'il en pourroit tenir à côté le long du tillac ſans incommoder, & de hacher le reſte en piéces ou de le brûler; ce qui fut auſſi-tôt éxécuté, & en même tems on tranſporta les canons à bord, trois ſur la chaloupe de van Gent, quatre ſur celle de Liefde, deux ſur celle de Vlug, trois ſur celle de Palm & deux ſur celle de Binkes. A l'heure même on commanda les yachts des Capitaines de Munnic & Vos, & quelques canots & chaloupes armées, pour monter avec le flot dans le Méduvei afin de ſonder le fond & de revenir avec le juſſant. Après s'être avancés environ deux lieuës & avoir trouvé juſqu'à huit, neuf & dix braſſes de profondeur en quelques endroits qu'ils prirent ſoin de marquer, ils allérent jeter l'ancre preſque à la portée du canon de cinq ou ſix vaiſſeaux qui étoient là, y en aiant encore douze plus loin ſans mâts de hune & ſans voiles. Sur les trois heures après midi les Anglois firent enfoncer deux vaiſſeaux de travers dans la riviére, tout proches l'un de l'autre, dans les endroits qu'on avoit marqués; & enſuite ils en coulérent encore un autre à fond pour empêcher qu'on ne paſſât. Alors il fut réſolu que ſept Capitaines, & deux Commandans de brulots remonteroient inceſſamment la riviére auſſi avant que le Capitaine Thomas Tobiaſz. qui devoit les commander, le leur ordonneroit, afin d'ataquer, de détruire & de brûler tous

Van Gent arrive devant la riviére de Rocheſter.

On ataque le Fort de Charneſſe, & on le prend. 20. *Juin.*

21. *Juin.* On ne juge pas pouvoir conſerver le Fort.

Le Fort eſt abandonné & ruiné, & les munitions tirées du magaſin, emportées, ou brûlées.

Et le canon porté à bord.

On fait ſonder la profondeur de la riviére de Rocheſter.

Il eſt ordonné au Capitaine Thomas Tobiaſz. de remonter la riviére avec quelques vaiſſeaux.

les

les bâtimens ennemis qu'ils rencontreroient, ſans s'épargner eux-mêmes, ni leurs équipages, ni leurs propres vaiſſeaux pour venir à bout de ce deſſein. Il fut en même tems arrêté que le lendemain matin toute l'eſcadre remonteroit auſſi pour ſoutenir Thomas Tobiaſz. s'il en étoit beſoin. Il fut encore défendu à tous les Capitaines des vaiſſeaux, ſur peine de punition corporelle de permettre ſans un ordre par écrit qu'aucun matelot allât à terre, ſi ce n'étoit pour porter des vivres aux ſoldats. On étoit alors en pouvoir de vanger l'incendie de l'iſle de Schelling, & de rendre la pareille aux Anglois, ſur tout lors que reſte des troupes eut rejoint l'armée, en ravageant l'iſle de Schappey par le fer & par le feu: mais on voulut en uzer avec plus de généroſité, laiſſant aux nations barbares cette cruelle maniére de faire la guerre & de chârger les innocens de la peine des coupables. 1667.

Défence de permettre aux matelots d'aller à terre.

Le Lieutenant Amiral Ruiter étoit encore alors avec le gros de l'armée proche du Middle-ground dans le Konings-diep, où ſe rendit *la Grande Hollande*, vaiſſeau monté par le Capitaine van Konvent, qui avoit été obligé d'aller ſe faire remater d'un grand mât. Sur le midi on y vit auſſi arriver de l'Eſt le Lieutenant Amiral Aylua avec l'eſcadre de Friſe compoſée de dix ou onze navires, d'un yacht, d'un brulot & de quatre galiotes. Pour le Vice-amiral Enno Doedeſz. Star, il a été aiſé de conclure du précédent récit, qu'avec ce qu'il y avoit alors de vaiſſeaux prêts il s'étoit déja rendu ſous le pavillon du Général. Le Comte Jean de Hoorn, qui montoit *la Licorne*, navire du Quartier-du-Nord, portant ſoixante-deux piéces de canon, deux cens-ſoixante matelots & cinquante ſoldats, & qui avoit été retenu parce que ſon équipage n'étoit pas complet, arriva auſſi en ce tems-là, de même que le Capitaine Floriſz. Blom avec la frégate *le Grand Berger* d'Amſterdam, montée de trente-deux canons, cent matelots, & vingt-cinq ſoldats. Le même jour ſur les quatre heures il vint une galiote qui aportoit au Général Ruiter une Lettre du Ruart, par laquelle il lui donnoit avis de la priſe de Charneſſe, avec ordre de faire avancer le gros de l'armée juſques devant Quinenbourg pour fermer la Tamiſe, & tenir ainſi la ville de Londres aſſiégée par eau. Sur cette nouvelle on fit voiles vers ce lieu-la, & on avertit par des Lettres le L. Amiral Aylua & le Vice-amiral Schram de la route qu'on tenoit, afin qu'ils euſſent à ſuivre. Enſuite le Ruart manda le Vice-amiral Star, pour entrer pareillement avec les navires qui étoient ſous lui dans le Meduvei, priant le Lieutenant Amiral Ruiter, que s'il lui étoit poſſible, il paſſât auſſi avec le reſte des brulots, pour conférer tous enſemble & prendre une réſolution ſur une afaire importante qui ſe préſentoit. Dès ce même ſoir-là, une heure après ſoleil couché, Ruiter vint moüiller l'ancre dans la riviére au deſſus de la grande baliſe avec tous les vaiſſeaux, ſans qu'il y en eût un ſeul qui touchât, n'étant néanmoins que ſur 28. piés d'eau. A la pointe du jour aiant remis à la voile il moüilla ſur les ſept heures à la boüée du Nord. Alors il traverſa vîte ſur un petit bâtiment juſques au Méduvei. Etant au bord du Vice-amiral Star, il vit entre ſes mains une Lettre du Ruart, par laquelle il marquoit que la préſence du Lieutenant Amiral Ruiter lui étoit abſolument néceſſaire; ce qui l'obligea de précipiter ſon voiage à Chattam, où il arriva ſur le midi auprès du Ruart & de van Gent, qui dès le matin au montant du flot avoient mis à la voile par un vent de Nordeſt aſsès frais, & qui aiant remonté près de quatre lieuës la riviére, avoient vû eux-mêmes pluſieurs grands vaiſſeaux Anglois proche de Chattam. Ruiter s'étant mis dans un canot paſſa incontinent juſqu'aux navires les plus avancés, & qui étoient les plus proches de l'ennemi, pour aider à mettre ordre à tout. Il y avoit de travers dans le courant quatre brulots coulés bas afin d'embaraſſer le paſſage. Six vaiſſeaux Anglois s'étoient fort avantageuſement poſtés un peu au deſſous du château d'Upnor, & à quelque diſtance les uns des autres; auquel endroit on avoit auſſi fait couler à fond deux grands navires pour fermer la riviére, qu'on avoit encore traverſée d'une groſſe chaîne de fer, qui paſſoit dans des poulies ſoutenuës par des radeaux. Il y avoit derriére la chaîne quatre navires au deſſous du château & deux frégates au deſſus. Aux deux bouts ſur le rivage on avoit élevé deux bateries, chacune de huit piéces de canon, qui tiroient ſans ceſſe, auſſi-bien que quantité de mouſquetaires, qui étant poſtés tout proche faiſoient un feu continuel. Quelques-uns des plus avancés d'entre les navires & les frégates de l'armée Hollandoiſe, qui étoient commandés pour ataquer, prendre, ou brûler les Anglois, les avoient déja canonnés longtems, ſans qu'il s'en trouvât aucun qui eût le courage de pouſſer plus avant,

Le L. Amiral Aylua arrive avec l'eſcadre de Friſe dans le Konings-diep.

Et Ruiter à Quinenbourg.

Le Ruart mande Enno Doedeſz. avec ſon eſcadre & Ruiter en perſonne avec tous les brulots.

Ruiter ſe rend auprès du Ruart ſur la riviére de Rocheſter.

On ſe canonne ſur la même riviére.

1667. avant, parce que l'endroit où la riviére étoit aſsés profonde, n'avoit d'évitée que pour un ſeul vaiſſeau, & que déja les plus peſans navires avoient touché. Mais enfin le Capitaine Jean van Braakel, qui étoit ſous le Collége de Rotterdam, ouvrit par un action héroïque le chemin à la victoire. Il avoit été arrêté priſonnier ce matin-là par ordre du Ruart, parce qu'au préjudice de la défence, il avoit le jour précédent laiſſé aller ſa chaloupe à terre avec quelques matelots. Comme il vit alors une ocaſion d'éfacer ſa faute par un acte de valeur, il ne manqua pas de s'en ſervir, ofrant & promettant que ſi on vouloit le relâcher, il eſpéroit avec ſon vaiſſeau *la Paix*, qui n'étant qu'une des moindres frégates & des plus légérement armées, ſe trouvoit encore être une des plus de l'arriére, paſſer néanmoins tout le reſte; aborder les premiers *** navires de guerre Anglois & leur adreſſer des brulots. Ces ofres furent acceptées; on le remit en liberté & on lui permit de ſe rendre à ſon bord. Il tint auſſi ſa parole & s'avança avec une intrépidité merveilleuſe juſques au delà de la chaîne ſans tirer un ſeul coup, quoi qu'on fit ſur lui des décharges furieuſes & continuelles des vaiſſeaux & des bateries des ennemis, & il monta toujours juſques-à-ce qu'il ne fût plus qu'à une portée de mouſquet de leurs vaiſſeaux. Il envoia alors ſa bordée à celui qui avoit été auparavant à la garde du Fort de Charneſſe, & qui s'étoit retiré en ce lieu-là; du moins il le batit de toutes ſes piéces de l'avant, & ſur tout de ſes canons de chaſſe de proüe qui pouvoient le mieux porter ſur lui; & tout d'une ſuite allant l'acrocher, il s'en rendit maître en un moment, avec perte ſeulement de deux ou trois hommes, ſans qu'il y en eût davantage de bleſſés. Ce bâtiment nommé *Jonathan* étoit une groſſe frégate, autrefois enlevée aux Hollandois, & montée de vingt-quatre piéces de canon, & de cent-cinquante hommes. Jean Danielſz. van den Ryn, ſuivant van Braakel avec le brulot *Pro Patria*, & s'avançant droit contre la chaîne, qui ſe rompit, alla aborder le ſecond vaiſſeau Anglois nommé *Matthias*, auſſi autrefois pris ſur les Hollandois, & monté de 52. canons, lui jetta les grapins & y mit le feu. Quelques autres ont raporté que par l'ordre & ſous la conduite du Contre-amiral Vlug, quelques matelots avoient été à terre, & avoient lâché la chaîne en rompant la cheville de fer où elle étoit atachée, & que cette cheville eſt encore aujourdhui gardée à Enkhuiſe en mémoire d'une ſi courageuſe action.

Valeur de van Braakel.

Il ſe rend maître de la frégate *Jonathan*.

Le *Matthias* eſt brûlé.

Henri

*EXPLICATION de L'ESTAMPE ICI-JOINTE.

Au haut

Eſtampe de la Ville & de la Riviére de ROCHESTER & de CHATTAM où l'on voit les victorieux exploits de l'armée navale des P. V. ſous le commandement du Sr. AMIRAL MICHEL de RUITER, les 19. 20. 21. 22. & 23. de Juin, 1667.

Au bas

1. *Le reſte de l'armée navale de Hollande, poſté devant la riviére.*
2. *L'embouchure de la riviére de Rocheſter.*
3. *L'eſcadre commandée par le Sr. L. Amiral van Gent s'empare*
4. *Du Fort de Charneſſe, 5. de Quinenbourg, 6. de l'iſle de Schapey.*
7. *L'endroit où il y avoit quantité de mâts qui furent détruits par les Hollandois.*
8. *Le bourg de Gillingham.*
9. *Trois bâtimens Anglois coulés bas dans l'embouchure de la riviére.*
10. *Quatre brulots Anglois coulés bas pour fermer le paſſage de la riviére.*
11. *La chaîne de fer tenduë au travers de la riviére.*
12. *Deux bateries pour garder la chaîne.*
13. *Deux grands vaiſſeaux Anglois coulés à fond proche de la chaîne.*
14. *Le Capitaine Braakel paſſe au delà de la chaîne, & prend le* Jonathan, *monté de 44. canons.*
15. *Le brulot* Pro Patria *rompt la chaîne en paſſant, & brûle le* Matthias *monté de 27. canons.*
16. *Le brulot* Catherine *eſt coulé à fond par des décharges de canon.*
17. *Le* Charles-Quint, *monté de 60. canons, eſt mis en feu par le brulot* Schiedam.
18. *Trois vaiſſeaux Hollandois tirent ſur les troupes Angloiſes.*
19. *L'*Agate, *à bord duquel étoient les Srs. van Gent & de Wit, monté par le Capitaine Vollenhoven.*
20. *Le* Roïal Charles, *Amiral de l'eſcadre rouge, eſt pris.*
21. *Le* Fort de Hooningen *eſt pris, & enſuite brûlé.*
22. *Le Château d'Upnor défendu d'une demi-lune.*
23. *Une baterie vis-à-vis du Château d'Upnor.*
24. *Le* Harderwijk, *le* Gorcum, la Paix & l'Etoile, *vaiſſeaux Hollandois, canonnent le Château d'Upnor.*
25. *Le* Londres Fidèle, *Amiral de l'eſcadre bleuë, eſt brûlé par le brulot* Rotterdam.
26. Le Roïal Jaques, *Amiral de l'eſcadre blanche eſt brûlé.*
27. Le Roïal Oake, *Vice-amiral de l'eſcadre blanche eſt brûlé.*
28. *Les chaloupes & les équipages des cinq brulots, qui ont brûlé les trois Amiraux.*
29. *Le Contre-amiral de l'eſcadre blanche.*
30. *La petite tour de bois de la forme ou atelier où ſe bâtiſſent les vaiſſeaux.*
31. *Chattam, principal magaſin.*
32. *Les vaiſſeaux Anglois qui ſe ſont retirés au deſſus de la pointe de Chattam.*
33. *L'Egliſe Catédrale de Rocheſter.*
34. *Le vieux Château.*
35. *Fauxbourg par lequel on va à Graveſande.*
36. *Douze mille hommes en armes ſous les Ducs d'Yorc & d'Albermale, pour s'opoſer à une plus grande deſcente.*

Afbeelding an de STAD en REVIER van ROCHESTER CHATTAM

Als ook de Vertooninge van de Vlamme [illegible] met 't Landen

Oock [illegible]

Hr. ADMIRAAL MICHIEL DE RUITER,

op den [illegible]

1. De Resi van de Hollandsche Vloot voor de Revier.
2. De Mont vande Revier van Rochester.
3. Esquader onder de Mrs. Adm.l van Gent verovert.
4. Fort Sharnesse. 5. Upnenborg en. 6. Hunde Schuyt.
7. Plaetse daar een Meenichte Masten tegen die door Stuten volck wierden vernielt.
8. Dorp Gillingham.
9. 3 Engelsche Scheepen gesoncken inde nauwte vande Revier.
10. 5 Engelsche Branders gesonken om de Revier te versperren.
11. De Eerste Ketting gespannen over de Revier.
12. De 6 Batteryen tot bewaring vandese Ketting.
13. 2 Groote Engs gesoncken Scheepen by de Ketting.
14. Engs Brackel Zeilt over de Kettingh en verovert de Jonathan met 14 Stucken.
15. De Brande. De Patint Zeilt de Kettingh aan stucken en verbrandt de Matthias met 52 stucken.
16. De Brander de Catharina wert indegrontgeschoten.
17. Carolus quintus met 60 stucken door Schulam verbrant.
18. 9 Hollandsche schepen [illegible] 't Engs Kryghs volck
19. De Apollo [illegible] Admt van Vrent en de Vlieschuyten.
20. De Royal Charles [illegible] Rode Vlag verovert
21. 't Slot Rochester [illegible] verbrandt.
22. Upnor Casteel met [illegible] munitie verovert.
23. De Batery tegen over 't Casteel van Upnor.
24. Vier Hollandsche schepen als Harderwyk Gornichem
Vreelen en de Star schieten op 't Casteel van Upnor.
25. Loyal London Adm.l van de Blauwe Vlag door de Brander Rotterdam verbrandt.
26. Royal James Ad.l vande Witte Vlag verbrandt.
27. Royal Oake Vice Ad.l vande Witte Vlag verbrandt.
28. Chaloupen en Volk vande 5 Branders die de dre Admiraals scheepen verbrant hebben.
29. Schout by nacht vande Witte Vlag.
30. 't Koute Torentie op de Timmerwerf.
31. Chattum 't voornaamste Magazyn.
32. Gevluchte Engs Scheepen achter 't tweede van Chattam.
33. Hoose kerk van Rochester.
34. Het oude Casteel.
35. Stroode of voorsaude als men met Gravezende reese.
36. Twalef duysent Engelsche onder den Hartogh van Iorck en Monck om 't verder Landen te beletten.

Henri Hendrikſz. Commandant du brulot *Catérine*, qui ſuivoit hardiment l'autre, ſe promettoit d'aborder auſſi le *Charles Quint*, dont les Anglois s'étoient pareillement rendus maîtres & en avoient dépoüillé les Hollandois, & qui portoit alors 60. piéces de canon; mais le brulot fut coulé à fond entre la proüe & le côté du *Charles Quint*, le troiſiéme brulot, nommé Schiedam conduit par Gerard Andrieſz. Mak, voulant auſſi aborder le même vaiſſeau fut encore coulé bas de l'autre côté, mais pourtant en ſorte que le feu s'y étant mis le *Charles Quint* en fut un peu touché; & que le feu y aiant couvé tout le jour il ſauta la nuit ſuivante. D'autres ont dit que le Capitaine Kel aiant perdu ſa propre chaloupe & ſon canot, étoit allé le premier à ce navire dans la chaloupe du Capitaine Naalhout, & que montant avec une partie de ſes gens proche de l'avant par la tirevieille, il trouva les Anglois en armes pour les repouſſer: mais que le voiant monté ils demandérent quartier & ſe rendirent: qu'il fit priſonnier le Capitaine qui tâchoit de ſe ſauver à la nage: qu'il prit cinquante-ſix hommes ſur les deux vaiſſeaux dont il ſe rendit maître, le reſte des équipages s'étant enfuï à terre dans les chaloupes, & qu'enſuite il brûla le *Charles Quint*. Il y avoit un grand nombre de ſoldats poſtés aſsès proche de la chaîne; mais aiant fait ouverture dans leur gros à coups de canon on les força de ſe retirer en deſordre. On ne tira pas avec moins de force ſur les bateries, & les Anglois après y avoir perdu quelques gens furent également contrains de les abandonner. Mais lors qu'ils virent brûler le *Matthias*, ils en furent tellement troublés & éfraïés, que tout l'équipage du *Roial Charles* déſertant il y en eut une partie qui ſauta dans l'eau; ce qui donna ocaſion à la chaloupe du Vice-amiral de Liefde, & au canot du Capitaine Thomas Tobiaſz. de s'emparer ſans aucune réſiſtance de ce navire, dont le pavillon fut ôté par l'équipage du Capitaine Tobiaſz. Quelques-uns ont auſſi aſſuré à cet égard qu'il y eut encore d'autres chaloupes qui s'aprochérent & aſſiſtérent à cette priſe, & que par cette raiſon pluſieurs Capitaines dans la ſuite prétendirent avoir part à la recompenſe. C'étoit un des plus grands & des plus beaux navires de l'armée d'Angleterre, conſtruit du tems de Cromwel, & nommé alors *Nasby*, en mémoire de la victoire obtenuë en ce lieu-là; mais auquel on avoit depuis donné le nom du Roi, parce que l'An 1660. il étoit venu prendre ce Prince en Hollande pour le tranſporter en Angleterre. Il avoit acoutumé de porter cent piéces de canon, mais on ne le trouva monté que de trente-trois canons de fonte, toutes les plus groſſes en aiant été ôtées. C'étoit auſſi à ſon bord que le Duc d'Yorc & le Général Monc avoient fait enſemble l'expédition maritime, dont on a vû ci-devant le récit, pendant laquelle il avoit porté le pavillon d'Amiral. *Le Fort de Hooningen*, vaiſſeau que les Anglois avoient auparavant enlevé de même que les autres aux Hollandois, ſur lequel il y avoit alors ſoixante & dix piéces de canon, la plupart de fonte, fut auſſi abandonné & pris par les chaloupes, & enſuite brûlé ſans ordre & par un mal entendu. On découvrit encore beaucoup plus haut dans la riviére quatre grands navires, qu'on eut deſſein d'ataquer ce même jour-là. Pour cet éfet le Lieutenant Amiral van Gent paſſa à bord du *Beſcherming*, où étoit le Capitaine Thomas Tobiaſz. & qui étoit le plus de l'avant; & le Vice-amiral de Liefde ſe rendit à bord du *Gorcum*, monté par le Capitaine Pierre Nanning. Mais la marée aiant déja trop refoulé, l'eau étoit ſi baſſe, qu'il fallut ſe déſiſter de l'entrepriſe pour ce jour-là, & atendre un nouveau flot. Le Lieutenant Amiral Ruiter alla auſſi à bord du *Beſcherming*, où il paſſa la nuit. Il avoit été auparavant avec le Ruart ſur le *Jonathan*, féliciter le Capitaine Braakel, le loüer de ſa valeur & lui têmoigner la joie qu'il avoit de l'hûreux ſuccès de ſa bravoure. Le même ſoir le Ruart détacha une galiote pour porter les nouvelles de cette victoire à L. H. P. & ſes Lettres furent datées à bord du *Roial Charles*, à deux heures après midi. Le jour ſuivant qui étoit le 23. de Juin on eut un vent favorable du Nordeſt Les brulots qu'on avoit envoié querir arrivérent à neuf heures au nombre de cinq, & à l'heure même on donna les ordres pour aller détruire les quatre grands navires, qui étoient moüillés plus haut; quoi que le château d'Upnor fût entre eux & l'eſcadre Hollandoiſe ſur le bord de la riviére qui étoit fort étroite en cet endroit-là & qu'on fît joüer ſans ceſſe le canon de ce château. Le Lieutenant Amiral Ruiter aida à donner les ordres en cette rencontre, & l'éxécution du deſſein fut commiſe aux Capitaine Naalhout, Nanning, Jaques Philipſz. Smient, de Bruin, du Bois & Verboekelt, auxquels on enjoignit par écrit de re-

1667.

Et le *Charles Quint.* auſſi.

Le Roïal Charles eſt pris.

Et le *Fort de Hooningen* brûlé.

23. *Juin.* On prend la réſolution d'avancer plus haut dans la riviére, & d'y aller brûler les vaiſſeaux du Roi.

Les noms des Capitaines qui

1667. monter le Méduvei juſques au lieu où étoient les vaiſſeaux Anglois, & d'y faire conduire les brulots à la faveur de leur canon. On ordonna auſſi dans la même forme à Keuvenhoven, van der Hoeven, Guillaume Willemſz., Poppinga, de Graaf & Meyndert Jenties, Commandans des brulots, *Delft*, *Rotterdam*, *le Dragon*, *les Armes de Londres*, *la Pomme d'or* & *la Princeſſe*, de les adreſſer, ſans ſe détourner en aucune ſorte, ni manquer au devoir de leur Charge, ſur peine de punition corporelle. Enſuite le Ruart & les Lieutenans Amiraux Ruiter & van Gent jugérent à propos que les Capitaines du Bois, Naalhout, Nanning & Smient, allaſſent conduire les brulots juſques ſous le château d'Upnor, ſans paſſer plus avant; parce que la riviére faiſoit en ce lieu-là un grand coude dans les terres, qui étoit ſi rempli de bas-fonds, qu'ils ne s'en ſeroient pas aiſément tirés. En ſe ſéparant le Ruart & Ruiter exhortérent vivement les Capitaines & les Commandans des brulots, de s'aquiter généreuſement de leur devoir en cette ocaſion, & de rendre à l'Etat les ſervices qu'il devoit atendre de Sujets braves, fidèles & afectionnés. Ils le promirent & ils ſûrent tenir leur promeſſe. Sur le midi ils mirent à la voile par un vent d'Eſtnordeſt, ſans que l'eau fût nullement agitée; & à deux heures après midi ils arrivérent auprès du château, ſur lequel ils tirérent de toute leur force, afin de favoriſer le paſſage des brulots, & qu'ils puſſent aller jetter les grapins aux navires ennemis. Le château ſon côté ne manqua pas de faire un grand feu du canon & de la mouſqueterie, & l'on n'en fit pas moins d'une baterie qui étoit plantée à l'autre bord de la riviére. Les Anglois voiant cet orage qui alloit fondre ſur leurs vaiſſeaux, en ouvrirent eux-mêmes trois pour les couler à fond, mais ils demeurérent encore ſi haut ſur l'eau qu'ils ne purent éviter le feu. Pendant qu'on canonnoit ainſi le château on vit quelques-uns des brulots paſſer & aller vers les vaiſſeaux. Le L. Amiral Ruiter ſauta lui-même alors dans un canot pour être préſent à l'action. Le Ruart lui demanda *où il vouloit aller* ? *J'irai voir*, dît-il, *ce que feront nos gens*, à quoi le Ruart répondit, *je vous acompagnerai donc*; & ſur cela ils s'avancérent tous deux. Ruiter prit en même tems la conduite d'un brulot & donna l'ordre néceſſaire pour le faire aborder. Les plus grands navires Anglois étoient à la portée d'un petit canon au deſſus du château d'Upnor, tout proche de Chattam, où les Hollandois traverſérent hardiment au milieu des foudres des canons & de la grêle des mouſquets. Van der Hoeven qui commandoit le brulot *Rotterdam*, fut le premier, qui paſſant le long du *Vieux Jaques*, Amiral de l'eſcadre blanche, alla acrocher le *Londres Fidèle*, Amiral de l'eſcadre bleuë, & y mettre le feu. Celui qui le ſuivoit brûla pareillement le *Vieux Jaques*. Le troiſiéme aborda ſi à propos *le Roïal Oakes*, ou *le Chêne Roïal*, Vice-amiral de l'eſcadre blanche, que le feu y prit au plus vîte: mais le *Jaques* & le *Londres Fidèle* ne brûlant pas bien, on fut obligé d'envoier encore à chacun un autre brulot, qui achevérent de les embraſer. Ainſi ces trois navires les plus grands & les plus forts de tous ceux qui étoient en Angleterre, portant chacun 80. piéces de canon, furent brûlés juſqu'à l'eau & entiérement détruits. Le quatriéme, nommé *le Marmout*, nouvellement conſtruit, qui avoit un éperon fort arrondi, remonta la riviére, &, quoi qu'avec beaucoup de peine, échapa un danger ſi preſſant. Si les Hollandois n'euſſent écouté que leur courage, ils auroient monté après lui; mais la prudence ne le leur permit pas, en partie parce que le canal étoit fort étroit, & parce que dans quelques coudes que la riviére fait en ſerpentant on ſe ſeroit trouvé debout au vent, & qu'outre cela il y avoit dans le fond des débris de naufrages, ou de bâtimens qu'on y avoit fait enfoncer. Toute cette éxécution, qui fut achevée à trois heures après midi, ſe fit à la vûë du Duc d'Yorc & du Général Monc, qui le jour auparavant avoient encore été à bord de ces trois navires, ainſi qu'on l'aprit des priſonniers; & ils étoient alors à Rocheſter, ou tout proche. Ils virent donc la fleur de l'armée navale d'Angleterre & des forces maritimes de ce Roïaume, qui avoient été encore depuis peu ſi redoutables, s'en aller devant eux en fumée & en flammes, & l'incendie des vaiſſeaux marchands, qui dix mois auparavant avoient été brûlés au Vlielandt, vangé par l'incendie de ces beaux navires de guerre.

Les Hollandois eurent tout lieu de ſe réjoüir d'une ſi grande victoire qui leur avoit coûté ſi peu de ſang, n'aiant perdu tant ſur les brulots que ſur les navires de guerre, que près de 50. hommes, ou même que 30. ainſi que quelques-uns l'ont raporté, & n'aiant eu que très-peu de bleſſés. Dans ces deux jours il fut adreſſé huit

furent emploiés à l'éxécution de cette entrepriſe.

On commande 4. Capitaines pour aller juſques ſous Upnor conduire les brulots.

Ils canonnent le château.

Les brulots paſſent au delà du château.

Ruiter s'y tranſporte auſſi avec le Ruart & donne ſes ordres pour adreſſer les brulots.

Le *Londres Fidèle*, le *Roïal Jaques* & le *Roïal Oakes*, ſont brûlés.

Le Marmout évite le danger.

Les Ducs d'Yorc & d'Albermale ſont les Spectateurs de cet incendie.

La victoire coûte peu de ſang aux Hollandois.

huit brulots ; le premier jour trois, *Schiedam*, *Catérine* & *Pro Patria* ; & le ſecond jour cinq, *Rotterdam*, *le Dragon*, *les Armes de Londres*, *la Pomme d'Or* & *la Princeſſe* ; dont les Commandans étoient Henri Hendrikſz., Girard Mark, Jean Danielſz. van den Rhyn, Corneille van der Hoeven, Guillaume Willemſz., Simon Poppinga, Jean-Batiſte de Graaf & Meyndert Jentjes. 1667.

Les noms des brulots qui furent emploiés à cette éxécution.

Les vaiſſeaux pris où brûlés furent.

Liſte des vaiſſeaux pris ou brûlés.

Le Roïal Charles, pris.
Le Jonathan, pris.
Le Charles Quint, brûlé.
Le Matthias, brûlé.
Le Fort de Hooningen, brûlé.
Le Roïal Jaques, brûlé.
Le Londres Fidèle, brûlé.
Le Roïal Oake, brûlé.
Outre tous les vaiſſeaux & les brulots que les Anglois eux-mêmes firent enfoncer dans la riviére.

Grande terreur parmi les Anglois au ſujet de leurs pertes faites à Chattam.

Toute l'Angleterre ſe trouva étonnée d'une entrepriſe ſi hardie ; les Grands en furent ſurpris, & les Petits en furent éfraïés. La ville de Londres en fut toute alarmée, & craignit des ſuites encore plus fâcheuſes. Le Roi & la Cour en demeurérent déconcertés. La fraïeur même peignit le mal encore plus grand qu'il n'étoit ; car le bruit courut que les Hollandois avoient débarqué pluſieurs milliers de ſoldats, entre leſquels il y avoit des troupes Françoiſes ; qu'ils ataquoient, pilloient & brûloient tout ſur leur paſſage ; & qu'ils tiroient droit à Londres. Il y eut des bourgeois & de riches marchands qui ſe diſpoſérent à fuïr, & à ſauver leurs meilleurs éfets avec eux. Rien au monde ne paroiſſoit plus extraordinaire aux Anglois, que de voir des ennemis entrés ſi avant dans l'Angleterre, & juſques dans le Méduvei, où l'on avoit acoutumé de tenir les plus gros navires du Roïaume, comme dans un port aſſuré & inacceſſible ; & où néanmoins ils venoient d'être brûlés & détruits. Chacun ſe plaignoit de ce qu'on avoit trop mépriſé les forces des P. V. négligeant de ſe mettre en état de leur réſiſter, & n'aiant que très-peu de vaiſſeaux en mer, qui n'étoient pas capables de leur faire tête. Tout étoit en mouvement dans le païs de Kent & autour de Rocheſter. Le Duc d'Yorc & le Général Monc y mirent promtement quelques troupes d'infanterie & de cavalerie ſur pié, pour s'opoſer à une deſcente, & pour mettre les habitans en repos. Il y eut des Anglois qui dirent que cette entrepriſe paſſoit la témérité & qu'elle alloit juſqu'à la folie ; qu'il n'auroit fallu que trop ou trop peu de vent pour la faire manquer ; qu'il y avoit cent autres obſtacles qui avoient deu la faire regarder comme impoſſible ; & qu'elle n'étoit vantée que parce que le hazard l'avoit fait réüſſir. Ils croioient que cela reculeroit la paix, après laquelle chacun ſoupiroit, & que le Roi ne mettroit jamais bas les armes qu'il ne ſe fût vangé d'un ſi mortel afront. D'autres eſtimoient que pour gagner beaucoup il étoit bon quelquefois de beaucoup hazarder ; que les Hollandois avoient en ceci bien moins hazardé que gagné ; & que cette victoire avanceroit plus les négociations de Breda, que n'auroient fait cent conférences ; ce qui fut bientôt confirmé par le ſuccès. On remarqua encore que la diligence étoit d'un grand poids dans toutes les entrepriſes : qu'en celle-ci la force du vent de Nordeſt avoit merveilleuſement influé : qu'il avoit pouſſé les vaiſſeaux Hollandois avec tant de rapidité, que tous les Pilotes les plus expérimentés, même ceux d'entre les Anglois, qui connoiſſoient le mieux la profondeur, les coudes, les bancs & les bas-fonds de la Tamiſe & du Méduvei, n'avoient jamais eſtimé qu'il fallût moins de trois jours, lors que tout alloit à ſouhait, pour avançer autant qu'en cette ocaſion un vent favorable & le ſecours du flot bien ménagé, avoient fait avançer cette eſcadre en peu d'heures. Tout le monde fut donc ſurpris d'un événement ſi extraordinaire, mais les Anglois qui ſavoient mieux que perſonne quel concours d'hûreuſes circonſtances il avoir fallu pour le produire, en demeurérent encore les plus étonnés.

On envoie querir à terre dix piéces de canon.

Le même ſoir que les navires Anglois eurent été brûlés, les Hollandois envoiérent prendre à terre dix piéces de canon, faiſant rompre, hacher, ou brûler tout le

1667. le reſte de ce qui ſe trouva pouvoir ſervir à l'équipement & à la conſtruction des vaiſſeaux. Enſuite ils paſſérent la nuit à l'ancre, & ſe repoſérent juſques au lendemain, que l'eſcadre avec les priſes *le Roïal Charles*, & le *Jonathan*, commença à deſcendre la riviére, où il n'y avoit plus rien à faire contre l'ennemi. En deſcendant la frégate *Harderwyk* montée par Jean Pauluſz. van Gelder, beaufils du L. Amiral Ruiter qui ſe trouva alors à ſon bord, toucha, ſi bien qu'il fallut atendre un nouveau flot, à la faveur duquel on vint juſqu'à la premiére baliſe, qui étoit l'endroit où les Anglois avoient fait enfoncer des navires & des brulots. En ce lieu-là Ruiter rentra avec le Ruart dans ſa chaloupe pour retourner au gros de l'armée, & le ſoir il ſe rendit à ſon bord à Quinenbourg. Les autres vaiſſeaux le ſuivirent doucement quoi qu'il y en eût auſſi quelques-uns qui touchaſſent, mais ce fut ſans péril. Ils virent des deux côtés de la riviére, qui n'étoit pas beaucoup plus large qu'eſt la Meuſe à Rotterdam, le rivage bordé de cavalerie & d'infanterie, & furent informés que le Duc d'Yorc & le Général Monc avoient aſſemblé déja plus de douze mille hommes: mais il n'y avoit pas moien d'empêcher les Hollandois de ſe retirer, & toutes ces milices ne pouvoient ſervir qu'à s'oposer à une deſcente. Cependant l'eſcadre de Zélande, commandée par le Lieutenant Amiral Bankert, conſiſtant en cinq navires, un brulot & une houcre, alla auſſi joindre l'armée, qui par ce moien ſe trouva être de 80. navires de guerre, auxquels depuis il s'en joignit encore quatre autres. Enſuite le 25. de Juin, le Bourgmaiſtre & Ruart de Wit, par l'avis du Lieutenant Amiral Général Ruiter, ordonna au Lieutenant Amiral van Gent de faire voiles au Nord, avec dix-ſept navires, un brulot, trois galiotes & une flûte de charge, pour tâcher de ſe rendre maître de l'iſle de Hitlandt, ſans y ſéjourner néanmoins plus de deux ou trois jours. Après cela il devoit s'avancer juſqu'à l'iſle de Féro, & là s'enquérir des vaiſſeaux de retour qui étoient atendus des Indes Orientales; & s'il n'en aprenoit point de nouvelles, il devoit croiſer ſur eux juſques au 6. d'Août, qu'il remettroit le cap ſur la Hollande, pour y aller recevoir de nouveaux ordres de Leurs Hautes Puiſſances. Que s'il venoit à rencontrer les vaiſſeaux des Indes, il lui étoit enjoint de les eſcorter juſques dans le port, où ces nouveaux ordres lui ſeroient envoiés. Deplus il devoit dans cette expédition chercher toutes les autres voies poſſibles d'inſulter les ennemis. D'un autre côté le Vice-amiral Corneille Evertſz. fut détaché avec onze vaiſſeaux & trois galiotes pour aller croiſer pendant huit jours depuis Harwich juſqu'au Pas de Calais, & juſques à la vûë de la ville de ce nom, pour ataquer tout ce qui ſe préſenteroit de la part des ennemis & tout ce qui pourroit leur apartenir. Le Commandeur van der Zaan eut ordre d'aller avec ſept navires croiſer entre le Koningsdiep & Harwich, tant pour inſulter les Anglois que pour être à la découverte; & de ſe tenir pour cet éfet tous les ſoirs devant cette premiére paſſe & devant celle de Harwich. Que s'il voioit deſcendre un trop grand nombre d'ennemis, il devoit en tirant & faiſant des ſignaux ſe retirer vers le gros de l'armée. Le lendemain matin qui étoit un Dimanche, la plupart des vaiſſeaux qui avoient été à Chattam aiant rejoint le pavillon il fut rendu par l'ordre du Ruart & du L. Amiral Ruiter des actions de graces générales à Dieu de la victoire qu'il avoit acordée à l'Etat devant Chattam. Les prédications qui ſe firent ſur tous les vaiſſeaux furent apliquées au ſujet, & les priéres marquérent la reconnoiſſance de toute l'armée pour l'aſſiſtance viſible qu'elle avoit reçuë du Ciel, lequel dans le tems de l'éxécution d'une ſi haute entrepriſe, avoit fait ſoufler de jour à autre des vents favorables, & donné à ceux qui y étoient emploiés un eſprit de conduite, avec un courage ferme qui ne s'étoit point démenti. Le ſoir on eſſuia une groſſe travade du Sudſudoüeſt, formée de tourbillons de vent & de pluïe, mais qui ne dura pas longtems, & qui ſembla n'être venuë que pour faire mieux connoître qu'un ſoudain changement comme celui-là, auroit pu, s'il avoit plu à Dieu, aporter un obſtacle invincible au ſuccès de l'entrepriſe dont on étoit ſi hûreuſement venu à bout. Enſuite les trois eſcadres qui devoient être commandées par van Gent, Evertſz. & van der Zaan, mirent à la voile. Les deux priſes *le Roïal Charles*, & le *Jonathan*, furent auſſi envoiées avec un Capitaine nommé Forteſcuë & 50. ou 70. autres priſonniers Anglois faits proche de Chattam, ſous la conduite du Capitaine Braakel, à Goerée & dans la Meuſe, van Gent aiant ordre de les eſcorter juſqu'à la moitié de la route. Pour le L. Amiral Général Ruiter, il demeura avec trente-huit navires & frégates, quatre brulots, quelques galiotes ou yachts dans la Tamiſe, à la boüée du Nord

Les vaiſſeaux Hollandois deſcendent la riviére. 24. *Juin.*

Bankert vient joindre l'armée avec cinq vaiſſeaux de Zélande. 25. *Juin.*

Van Gent eſt detaché avec 17. voiles vers Hitlandt & vers Féro.

Evertſz. avec 11. voiles vers le Pas de Calais.

Et van der Zaan avec 7. voiles pour ſe poſter entre Harwich & le Koningsdiep.

26. *Juin.* Jour d'actions de graces célébré dans toute l'armée.

28. *Juin.* Van Gent, Evertſz. & van der Zaan mettent à la voile.

Le Roïal Charles, & le *Jonathan* ſont envoiés en Hollande.

Ruiter demeure dans la Tamiſe avec 38. navires.

proche

Tamiſe auſſi fermée, parce qu'en reſſerrant ainſi l'ennemi de toutes parts, il ſeroit plus aiſé de le réduire à la raiſon. Ce deſſein paroiſſoit d'autant plus facile à éxécuter, que l'on voioit bien que les Anglois, après leurs pertes, n'étoient pas en état de mettre de grandes forces en mer, & que par conſéquent il n'y avoit point à craindre qu'on en vint à une bataille générale. Mais quelques ſollicitations qui fuſſent faites en France de la part des Etats, il n'y eut pas moien d'obliger la Cour à faire ſortir l'armée navale, ſuivant l'Acord du 5. de Mai précédent, & ce fut en vain qu'on atendit le Duc de Beaufort qui ne s'embarqua point. Dans le même tems on commanda le Comte de Hoorn pour aller avec tout ce qui ſe trouvoit de compagnies en état dans ſon régiment, renforcer les troupes qui étoient ſur les vaiſſeaux. D'un autre côté le L. Amiral Ruiter avoit diviſé en eſcadres le gros de ſon armée d'une telle maniére, qu'il ocupoit toute la mer depuis Harwich juſques au devant du Konings-diep, & de là juſques au Nordforland & au Marigat; & que parce moien il tenoit fermées toutes les entrées de la Tamiſe. Dans la diviſion qui fut faite on prit garde que les eſcadres ne fuſſent pas trop éloignées les unes des autres, & que les Oficiers fuſſent poſtés aſsès proche du pavillon, afin qu'ils puſſent communiquer plus aiſément enſemble, & ſe parler lors qu'il en ſeroit beſoin. Enſuite il fut réſolu de détacher le Lieutenant Amiral van Nès avec une eſcadre de quatorze navires de guerre & quelques troupes ſous le Colonel Dolman, pour aller faire une deſcente à Boſton & y harceler l'ennemi; mais je n'ay pu ſavoir quelles furent les ſuites de ce projet, ni s'il fut éxécuté ou ſi l'on s'en déſiſta. D'ailleurs les Etats aiant apris qu'après l'éxécution de l'entrepriſe de Chattam l'armée étoit ſortie de la Tamiſe, ils écrivirent ſur ce ſujet au Ruart que cette victoire avoit non-ſeulement cauſé tant d'alarmes à toute l'Angleterre, & particuliérement à la ville de Londres, mais mêmes qu'elle avoit porté un ſi grand coup par tout, qu'on en avoit remarqué les éfets à Breda, où les Anglois étoient devenus beaucoup plus traitables & paroiſſoient mieux diſpoſés à la paix qu'ils n'avoient été auparavant. Qu'il étoit à craindre qu'en s'éloignant de la riviére on ne leur laiſſât reprendre courage, & qu'on ne leur donnât lieu de ſe tenir plus fermes & de reculer la paix. Que par cette raiſon L. H. P. eſtimoient qu'il étoit de l'interêt & de la réputation de l'Etat, auſſi-bien à l'égard des Etrangers que de ceux du dedans, qu'on pût atribuer la retraite de la Tamiſe à quelque deſſein particulier & important qu'on auroit eu en vûë d'éxécuter, comme de brûler les vaiſſeaux qui étoient à Harwich Qu'ainſi il falloit abſolument tenter cette entrepriſe, & après qu'elle auroit réüſſi ou manqué, rentrer dans la riviére, monter juſqu'à Graveſande & plus haut encore, pour inſulter l'ennemi, autant qu'il ſeroit poſſible, & le tenir dans des alarmes continuelles. Cet ordre arriva le 5. de Juillet. Auſſi-tôt on fit pavillon blanc à l'Amiral pour ſignal à tous les Oficiers Généraux de s'y rendre, & après avoir conféré enſemble ſur ce ſujet, il fut réſolu de lever l'ancre & de rentrer dans la Tamiſe.

1667.

Le Comte de Hoorn eſt envoié à l'armee 27. *Juin.*

Ruiter diviſe le gros de ſon armée & ferme toute la Tamiſe. 30. *Juin.*

Deſſein ſur Boſton. 4. *Juilet.*

Les Etats ordonnent qu'on rentrera dans la Tamiſe pour la remonter encore. 5. *Juillet.*

Le jour ſuivant étoit celui qui avoit été indiqué pour rendre à Dieu des actions de graces de la victoire de Chattam; ce qui ſe fit non-ſeulement dans toutes les Sept Provinces, où après les dévotions publiques on alluma par tout des feux de joie, on ſonna les cloches, & on donna toutes ſortes de marques de réjoüiſſance; mais auſſi ſur les vaiſſeaux, où le Lieutenant Amiral Général Ruiter fit faire une décharge de treize volées de canon; chacun des autres Lieutenans Amiraux, une d'onze volées; chacun des Vice-amiraux, une de neuf; chacun des Contre-amiraux, une de ſept, & chacun des Capitaines, une décharge de cinq volées. Le même jour il fut conclu dans le Conſeil de guerre qu'on laiſſeroit les Vice-amiraux Evertſz. & Star avec une eſcadre à l'embouchure de la riviére juſqu'à nouvel ordre, & qu'ils prendroient leur poſte proche de Harwich détachant tour-à-tour quatre ou cinq vaiſſeaux pour aller & venir en mer à la découverte. Il y eut auſſi trois navires de guerre commandés pour aller eſcorter deux flûtes juſqu'à la Meuſe, & croiſer ſur la route tant en allant qu'en revenant. Ainſi l'on mit ordre à tenir la Tamiſe fermée autant qu'il étoit poſſible, & à faire obſerver tous les bâtimens qui voudroient y entrer ou en ſortir, afin d'aller cependant avec le reſte de l'armée éxécuter les intentions de L. H. P. & voir s'il y auroit encore quelque avantage à obtenir vers le haut de la riviére. Après cela le gros de l'armée, conſiſtant en 30. vaiſſeaux fut diviſé par le Lieutenant Amiral Ruiter en trois eſcadres. Le lendemain matin on fit voiles vers le Konings-diep, & à midi on dépaſſa le Middle-ground.

6. *Juillet.* Jour d'actions de graces célébré ſur les vaiſſeaux avec des marques de réjoüiſſance pour la victoire de Chattam.

On laiſſe Evertſz. & Doedeſz. devant l'embouchure de la Tamiſe.

Diviſion du gros de l'armee en 3. eſcadres. 6. *Juillet.*

1667. ground. Quoi que le Lieutenant Amiral & le Conſeil de guerre ſe fuſſent ainſi
Ruiter rentre dans la Tamiſe avec 30. vaiſſeaux. mis en devoir d'éxécuter les ordres de L. H. P. ils jugérent néanmoins à propos,
Lettre écrite par Ruiter & par le Conſeil de guerre aux Etats Généraux touchant l'ordre de rentrer dans la Tamiſe. de leur écrire : *Que l'ennemi aiant encore une eſcadre de vingt-ſix navires de guerre dans le Canal & une autre au Nord, qui tâcheroient ſans doute de ſe joindre & de venir ataquer l'armée des P. V. le Conſeil de guerre ſe trouvoit obligé de remontrer à L. H. P. qu'il n'y avoit pas lieu de faire rentrer généralement tous les vaiſſeaux dans la Tamiſe; mais qu'il étoit ſeulement néceſſaire de laiſſer une eſcadre à l'embouchure pour croiſer ſur tous les bâtimens qui voudroient entrer ou ſortir, & pour obſerver les ennemis. Qu'on ne pouvoit toutefois y laiſſer une eſcadre aſsès forte pour pouvoir leur faire tête, & que ſi elle étoit contrainte de ſe retirer vers le gros par le Middle-ground & au travers des hauts-fonds, dont les paſſes étoient encore mieux connuës aux Anglois qu'aux mariniers de Hollande, on courroit danger d'y recevoir quelque échec; ce que le Conſeil de guerre voudroit bien prévenir. Que par cette conſidération, ſauf le reſpect deu à L. H. P. on étoit d'avis qu'il ſeroit beaucoup plus utile pour le ſervice de l'Etat, & d'une plus grande ſureté pour l'armée, de la tenir jointe & de fermer la riviére à ſon embouchure, ou que du moins on incommoderoit autant l'ennemi par ce moien, en arrêtant la navigation & empêchant tout commerce. Que ſi L. H. P. eſtimoient devoir perſiſter dans la Réſolution qu'Elles avoient déja priſe ſur ce point, le Conſeil de guerre jugeoit abſolument néceſſaire, que l'armée fût inceſſamment renforcée des vaiſſeaux & des brulots tant de France que des P. V. qui ſe trouveroient prêts au Texel & dans les autres ports, ou de ceux qu'on pourroit équiper en diligence; afin qu'avec ce ſecours on pût être en état de ſe défendre des ataques des Anglois au dehors comme au dedans, & d'atendre ſans crainte leur venuë.* Cette Lettre fut ſignée du L.
6. Juillet. Amiral Ruiter au nom du Conſeil de guerre; mais elle ne fut pas bien reçuë par les Etats, qui crurent que c'étoit un refus de rentrer dans la Tamiſe, & qu'on n'avoit pas éxécuté les ordres portés dans la Réſolution qu'ils avoient envoiée, dequoi aiant été depuis éclaircis par une autre Lettre que le Ruart écrivit aux Commiſſaires des afaires ſecrètes, qui les aſſuroit qu'avant que celle du Conſeil de guerre fût partie, on avoit déja commencé à obéir aux commandemens des Etats, L. H. P. en demeurérent ſatisfaites. En éfet le jour qui précéda l'envoi de la Lettre,
On délibére juſqu'où il faut remonter la Tamiſe. l'armée s'avança juſqu'au-delà de l'iſle de Schappey & alla moüiller ſur le ſoir proche du Fort de Charneſſe. Là il fut délibéré dans le Conſeil de guerre juſques où on remonteroit la Tamiſe. On conſulta ſur ce ſujet un Pilote de Rotterdam, nommé Teunis Willemſz. qui avoit ſouvent navigé ſur ce fleuve, & qui aiant depuis peu mené à Londres le corps du Chevalier Barcley avoit eu ordre du Penſionaire de Wit de ſonder en même tems la riviére avec toute l'éxactitude que l'ocaſion pourroit lui permettre. On prit encore l'avis d'un Pilote de Dordrecht nommé Céſar, qui avoit auſſi une expérience de pluſieurs années de navigation ſur ce même fleuve. Leur raport fit connoître qu'il n'y avoit pas d'aparence que des navires de la grandeur de ceux dont cette armée étoit compoſée, puſſent monter plus haut que Kalkovens, qui eſt à une portée de canon au-delà de Graveſande, à cauſe de la quantité de bancs & de bas-fonds qui ſont au-deſſus de cette place. Il
Réſolution priſe ſur ce ſujet. *6. Juillet.* fut donc arrêté que le Lieutenant Amiral Bankert le Vice-amiral Sweers, & le Contre-amiral Vlug, s'avanceroient avec 14. des plus légers vaiſſeaux & deux brulots proche de Graveſande, & que s'ils n'y trouvoient point de bâtimens Anglois, ni à Kalkovens, ils y demeureroient poſtés. Par ce moien on prétendoit n'expoſer pas l'armée entiére aux dangers des bancs ſans néceſſité & ſans certitude de pouvoir remporter aucun avantage ſur l'ennemi. Que ſi cette eſcadre rencontroit à Hoope ou au-deſſus de Graveſande quelques bâtimens Anglois, elle devoit leur donner la chaſſe, & tâcher de dépaſſer les Forts de Graveſande pour prendre ou brûler tout ce qu'on pourroit joindre, ſans monter néanmoins plus haut que
† ou d'Eſpagne. Kalkovens. Une demi-heure avant le coucher du ſoleil on vit deſcendre ſept ou
Il paſſe au travers de l'armée des vaiſſeaux Flamans avec des ſoldats Anglois levés pour le ſervice du Roi d'Eſpagne. huit voiles avec des pavillons de Bourgogne †, qui étoient des vaiſſeaux Flamans. Abraham Faas Capitaine pour le Roi d'Eſpagne montant une frégate d'Oſtende, paſſa au bord du Lieutenant Amiral Ruiter, & lui déclara qu'il avoit embarqué 562. ſoldats Anglois ſur deux boïers, trois frégates & trois autres petits bâtimens de Flandre, pour ſervir de recruës aux régimens Anglois qui étoient au ſervice des Eſpagnols; priant qu'on les laiſſât continuer librement leur route à Oſtende; ce qui lui fut acordé. Il dît auſſi que depuis huit jours il avoit vû à Londres 15. bru-

proche de Schappey ; & il diviſa ce reſte de ſon armée en trois eſcadres, qui furent diſtribuées chacune en trois diviſions. Après cela il ordonna à tous les Capitaines d'envoier toutes les nuits des canots & des chaloupes armées faire une garde éxacte, afin de ne ſe laiſſer pas ſurprendre. Le 29. de Juin on fit faire une deſcente dans l'iſle de Schappey, ſous la conduite du Lieutenant Colonel Palm & du Major Bréderode, par des troupes qu'on embarqua ſur des chaloupes, afin d'aller enlever quelques rafraîchiſſemens & de les aporter à l'armée. Ils traverſérent toute l'iſle ſans qu'il leur fût fait aucune réſiſtance, & le ſoir ils amenérent à bord un grand nombre de brebis & de volailles. Il y eut quelques matelots, qui étant allés à terre ſans permiſſion, & aiant éxercé de grandes violences, volant & pillant tout ce qu'ils trouvoient, furent punis par ordre du Conſeil de guerre, & jettés chacun trois fois du bout de la vergue à la mer, outre cent-cinquante coups de foüet qu'ils reçurent. Les ſoldats qui navoient pas gardé leur poſte, & qui avoient couru ſans congé de leurs Capitaines au travers du païs pour butiner, furent auſſi châtiés du même ſuplice. Sur un avis qui fut donné, qu'on préparoit à Londres quantité de brulots, le Lieutenant Amiral Ruiter & les autres Oficiers Généraux repréſentérent au Ruart, qui ſi on tenoit toujours les vaiſſeaux dans la riviére proche de Schapey, & que le vent ſe rangeât à l'Oüeſt, elle courroit ſans doute un grand riſque, parce qu'il étoit plus facile d'adreſſer des brulots ſur des eaux baſſes, reſſerrées & tranquilles, que plus au large, ou en pleine mer. Sur cette remontrance il fut unanimement conclu qu'à la premiére marée on deſcendroit de Quinenbourg au Middle-ground, pour ſe rendre à l'embouchure de la riviére hors du Konings-diep, & qu'on la tiendroit fermée par le dehors avec une eſcadre devant le Nordforland, Solsbay & Olfernes, parce que l'armée ne ſeroit pas dans un ſi grand péril, & qu'elle ſeroit plus en état de faire tête à l'ennemi & de l'inſulter ; ce qui fut inceſſamment éxécuté. Au même tems, qui étoit le commencement de l'ebe, la priſe *le Roïal Charles*, & les navires du Vice-amiral de Liefde & des Capitaines de Wildt & Pauw, touchérent proche du Middle-ground du côté du Sud ; ce qui obligea le Lieutenant Amiral van Gent de moüiller avec ſon eſcadre juſtement au bout de ce banc & du Konings-diep pour les atendre. Là aiant découvert près de vingt voiles dans le port de Harwich & au-devant, il détacha un petit bâtiment afin d'en donner connoiſſance au Ruart comme Plénipotentiaire des Etats & au Lieutenant Amiral Général Ruiter, demandant qu'il lui fût permis d'aller les ataquer. On lui écrivit que s'il jugeoit que cette entrepriſe ſe pût faire ſans trop riſquer, il eût à aller les combatre, s'en rendre maître, ou les brûler. Ruiter lui-même ſe fit mener dans une galiote au bord de van Gent, pour lui donner ſes conſeils & lui aider à prendre des meſures contre les ennemis. On détacha alors les Vice-amiraux de Liefde & Evertſz. pour aller reconnoître le havre & les bâtimens qui y étoient : mais comme ils ne trouvérent que de petits vaiſſeaux, ou qui ne valoient pas beaucoup, & la plupart chargés de charbon, on ne jugea pas à propos de s'arrêter à ſi peu de choſe, ni d'y conſumer ce qui reſtoit encore de brulots ; & il fut enjoint à van Gent de continuer ſa route, & d'aller éxécuter ſes ordres.

1667.

29. *Juin.* Deſcente à Schappey.

Châtiment des pillars. *Verbal. p.* 135. 141.

Propoſition de Ruiter.

On conclut de ſortir de la riviére, & de la fermer par le dehors.

23. & 30. *Juin.* *Le Roïal Charles*, & trois vaiſſeaux Hollandois touchent.

Van Gent découvre près de vingt voiles à Harwich.

Il demande permiſſion de les ataquer.

Ruiter ſe rend au bord de van Gent.

Mais on trouve que ce ne ſont que des bâtimens chargés de charbon.

Cependant lors que le bâtiment qui avoit été détaché pour aller porter en Hollande les nouvelles de la victoire obtenuë à Chattam, y fut arrivé, tous les cœurs des véritables Hollandois furent remplis d'une joie qui ne ſe peut exprimer. Ils faiſoient des réflexions ſur l'état où ils s'étoient vûs en 1665. & conſidéroient combien la chance avoit tourné, puiſque l'armée navale de l'Etat ſe trouvoit maîtreſſe de la mer, & avoit pénétré ſi avant dans le cœur de l'Angleterre. Pour les Etats Généraux ils raportérent toute leur proſpérité à Dieu ſeul, & ordonnérent un jour de priéres & d'actions de graces générales dans toutes les P. V. qui fut le 6. de Juillet. *Le Roïal Charles*, & le *Jonathan* qui arrivérent enſuite, l'un à Helvoetſluis & l'autre dans la Meuſe, furent des preuves certaines du courage des vainqueurs. Il ſe tranſporta des milliers de gens à Helvoetſluis pour joüir du ſpectacle de ce navire amené comme en triomfe, qui étoit, il n'y avoit pas encore longtems, la terreur de la mer. L. H. P. remerciérent en des termes très-obligeans les généreux guerriers, qui avoient ſi vaillamment éxécuté leurs ordres, & écrivirent en particulier au L. Amiral Ruiter : *Que les Etats avoient apris avec beaucoup de contentement, par les Lettres de leur Plénipotentiaire, combien dans l'éxécution de ſes ordres il avoit fait*

Grandes réjoüiſſances en Hollande au ſujet de la victoire de Chattam. 27. *Juin.*

Ce que les Etats Généraux écrivirent à Ruiter. 28. *Juin.*

1667. *fait paroître de courage, de zèle & d'activité, soit à remonter les deux riviéres, soit dans l'action même, dont le succès avoit été si hûreux. Qu'ils se sentoient obligés de lui têmoigner que sa conduite les avoit fort satisfaits, & qu'ils ne manqueroient pas d'en conserver le souvenir, s'assurant que dans toutes les autres ocasions qui pourroient encore s'ofrir, il continuëroit à servir fidèlement l'Etat.* Les Etats de Hollande ne lui marquérent pas moins de satisfaction de tout ce qui s'étoit passé en cette derniére & fameuse rencontre sous son commandement, lui écrivant aussi sur ce sujet comme avoient fait L. H. P. & ajoûtant. *Qu'il avoit été résolu que les Conseillers Députés feroient faire une coupe d'or pour la lui donner, non comme une recompense, mais comme un monument à conserver dans sa famille & parmi sa postérité, en mémoire de l'illustre exploit à l'ocasion duquel le présent seroit fait.* Il en fut encore ordonné un autre pareil pour le Sr. Bourgmaistre de Wit, & un pour le Lieutenant Amiral van Gent, suivant la Résolution prise le 2. de Juillet dont voici le contenu.

Comme aussi les Etats de Hollande. 2. *Juillet.*

Résolution des Etats de Hollande touchant le Ruart, Ruiter & van Gent, portant qu'il leur sera fait présent à chacun d'une coupe d'or.

Verbal du Ruart. p. 170.

Sur ce qui a été proposé aux Seigneurs Etats de Hollande par les Sieurs Conseillers Députés, l'afaire aiant été mise en déliberation, il a été résolu que de la part des-dits Seigneurs Etats il sera écrit une Lettre de remercîment au Sieur Bourgmaistre de Wit présentement Député & Plénipotentiaire de L. H. P. dans l'armée navale, ensemble au Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de la-dite armée, & au Lieutenant Amiral van Gent, comme aiant sous la surintendance du sus-dit Député & Plénipotentiaire de L. H. P. commandé en chef le gros des frégates, des brulots & des autres petits bâtimens qui ont été emploiés à la fameuse expédition de la riviére de Londres & de celle de Rochester, des 21. 22. *&* 23. *du Mois passé. Qu'on leur marquera particuliérement, & de la même maniére qu'ont fait L. H. P. le* 28. *dudit Mois passé,* mutatis mutandis, *à quel point on est satisfait de leur zèle, de leurs actions & de leur conduite dans l'éxécution du sus-dit exploit. Qu'outre cela au nom & de la part des sus-dits Seigneurs Etats il leur sera fait présent à chacun d'une coupe d'or, ou de quelque autre piéce d'ouvrage d'orfèvrerie, sur laquelle le sus-dit exploit & les principales circonstances de l'action seront artistement gravées. Non que les-dits Seigneurs Etats prétendent que cela soit une recompense pour eux, mais seulement une marque de reconnoissance & un monument à conserver dans leurs familles & parmi leur postérité. A toutes lesquelles trois piéces d'ouvrage il sera emploié la somme de mille livres de gros† ou à-peu-près. Et sont par ces Présentes les-dits Sieurs Conseillers Députes priés & chargés de donner les ordres nécessaires à ce que le tout soit éxécuté au désir de la présente Résolution.*

† *Une livre de gros fait six florins ou six livres.*

La valeur du Capitaine Jean van Braakel fut aussi recompensée, L. H. P. lui aiant fait donner & à l'équipage de son vaisseau la somme de 12000. livres, outre le navire qu'ils avoient pris; & l'aiant encore honoré en particulier d'une chaîne d'or avec une médaille du prix de douze cens livres; & fait ensuite Capitaine d'un grand vaisseau nouvellement constuit. Tous les Commandans des sept brulots eurent des têmoignages par écrit & des déclarations du Ruart, portant qu'il les avoit vûs de ses propes yeux sur le Méduvei adresser courageusement leurs brulots qui avoient fait leur éfet, & que par conséquent ils avoient mérité les gratifications ordonnées en pareille ocasion, lesquelles au raport de ces certificats leur furent aussi acordées. Les Poëtes de Hollande ne demeurérent pas dans le silence parmi tant de sujets d'éxercer leur Muse. Ils célébrérent en termes magnifiques la victoire de Chattam, & publiérent par tout dans leurs vers les loüanges du Ruart, de Ruiter & de van Gent. Entr'autres l'illustre Poëte van den Vondel mit au jour deux excellens Ouvrages sur ce sujet, qu'on voit encore aujourdhui dans le Recueil de toutes les piéces qu'il a faites; l'un étant intitulé, *le Lion de la Mer dans la Tamise*; & l'autre, *Feu-de-joie des Provinces Vnies sur la Tamise*; & il fut suivi par Jaques Lydius, Joachim Oudaan, Arnaut van Overbeeke, & par beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de nommer ici. Cependant L. H. P. ne voulant pas manquer de poursuivre leur victoire, ordonnérent qu'il seroit préparé en diligence un grand nombre de brulots pour renvoier à l'armée, au lieu de ceux qui avoient été emploiés à l'entrepriſe de Chattam. Il fut aussi arrêté que le Sieur van Beuningen Ambassadeur à la Cour de France, tâcheroit de porter le Roi à détacher une partie des vaisseaux de l'armée que commandoit le Duc de Beaufort, & à les envoier à l'entrée du Canal, afin de se joindre à d'autres navires de guerre de l'Etat, & d'en fermer le passage; tandis que de son côté l'armée de Hollande tenoit la

Gratifications faites au Cap. van Braakel & à l'équipage de son vaisseau.

Du Régitre des Résolutions prises le 28. *de Juin. Verbal p.* 116. 117.

Recompenses aux sept Commandans des brulots.

On donne des ordres pour préparer de nouveaux brulots. 28. *Juin.*

Proposition faite au Roi de France

Du Régitre des Résolutions du 27. *de Juin; & du Verbal du Ruart p.* 125.

Tami-

brulots tout prêts, & quelques-uns déja montés de leurs équipages. Que les Anglois avoient fait enfoncer dans la riviére proche de Wollits & de Blakwal neuf gros vaiſſeaux, entre leſquels étoient le *Fénix*, & le *'t Huis te Swieten*, tous deux pris ſur la Compagnie des Indes Orientales des P. V. avec trois autres de leur propre fabrique & quatre grandes flûtes. Qu'ils avoient percé & fait couler bas cinq autres bâtimens proche du même lieu, dont une partie avoit encore la moitié de ſa carguaiſon, tant leur terreur les faiſoit précipiter. Que par cette voie ils avoient rendu les paſſages ſi étroits, que de très-petits vaiſſeaux avoient de la peine à y trouver leur évitée. Qu'outre cela ils avoient logé ſur les deux bords de la riviére près de 160. piéces de canon, pour ſaluer les ennemis qui ſe préſenteroient. Le lendemain matin au lever du ſoleil le L. Amiral Bankert mit à la voile avec ſon eſcadre, & à la faveur d'un vent de Nordeſt il monta juſques devant Graveſande, & jetta l'ancre à une portée de petit canon au-deſſous de cette ville. Le L. Amiral Ruiter qui le ſuivit avec le gros moüilla auſſi à neuf heures proche de Tilbery-Hoope, peu loin de Bankert, & ſe rendit promtement avec le Ruart à ſon bord, où ils trouvérent tout diſpoſé à faire une ataque: mais on ne voioit point d'ennemis, & il n'y avoit qu'un yacht devant Graveſande. Il eſt vrai que des hunes on découvroit encore cinq navires de guerre & cinq brulots ancrés à demi-lieuë au-deſſus, qui s'étoient rétirés là, ſuivant le raport de ceux d'Oſtende, ſur les nouvelles de l'aproche des Hollandois; de ſorte qu'il n'y avoit pas moien de les joindre. On mit alors en délibération ſi l'on remonteroit encore plus haut: mais tandis qu'on conſultoit on vit arriver Bernard de Salinas, qui avoit été envoié en Angleterre de la part du Marquis de Caſtelrodrigo pour la levée des recruës dont il a été déja parlé, & qui revenoit de Londres acompagné de pluſieurs perſonnes de conſidération. Il remercia le Ruart & Ruiter de la liberté du paſſage qu'ils avoient acordée aux troupes qu'on amenoit d'Angleterre. Le Ruart prit cette ocaſion de s'enquérir éxactement de Salinas & des gens de ſa ſuite, quel ordre les Anglois avoient mis pour ſe défendre dans la riviére & pour repouſſer ou arrêter les Hollandois. Tous d'une voix aſſurérent que ce qui avoit été raporté par le Capitaine Faas, touchant les bâtimens coulés bas proche de Wollits, étoit véritable. Qu'outre cela on avoit dreſſé à Graveſande une baterie de 50. piéces de canon, & pluſieurs autres encore au deſſus en remontant. Que le paſſage étoit ſi étroitement fermé à Wollits, qu'une petite frégate dans laquelle ils étoient, & qui ne tiroit que huit à neuf piés d'eau, n'avoit pu le traverſer qu'en portant l'ancre de touëi & qu'il n'étoit pas demeuré un ſeul vaiſſeau à Wollits. Mais d'autres diſent que les Eſpagnols voulurent par politique favoriſer les Anglois & tromper le Ruart, & que pour l'obliger de ſortir de la riviére ils éxagérérent l'état des choſes, & firent les difficultés plus grandes qu'elles n'étoient, & que par ce moien ils parvinrent à leur but. En éfet le Ruart jugeant qu'il n'y avoit aucun avantage à eſpérer en remontant plus haut, & qu'au contraire les vaiſſeaux auſſi-bien que les équipages pourroient être fort incommodés des bateries dont il a été parlé, trouva à propos de faire deſcendre l'armée d'un lieu ſi étroit un peu plus bas, & de ſe poſter proche de la baie du Nord ou devant Quinenbourg. Ce deſſein fut d'autant plus aprouvé de Ruiter, qu'il avoit toujours été d'avis de tenir plutôt toute l'armée unie pour fermer la Tamiſe, que de la ſéparer, & d'expoſer par ce moien les deux parties à des dangers qu'elle n'avoit point à craindre en demeurant jointe. On commença donc après midi à deſcendre avec l'ebe en louvoiant, & le ſoir on moüilla à une lieuë & demie de la baie du Nord. Le lendemain matin on remit à la voile, & à neuf heures on arriva proche de la baie, où l'on trouva le Vice-amiral Evertſz. avec les onze vaiſſeaux, dont le commandement lui avoit été donné le 25. du précédent Mois. Auſſi-tôt il lui fut ordonné de ſortir; d'aller ſe joindre à l'eſcadre qui croiſoit ſous le Vice-amiral Star entre Harwich & le Konings-diep; & de prendre des meſures avec ce dernier pour faire la diviſion de leurs eſcadres & les poſter de telle ſorte, qu'il ne fût pas poſſible aux ennemis d'entrer dans la Tamiſe. De plus il lui fut enjoint de détacher tour-à-tour trois ou quatre vaiſſeaux pour aller croiſer pendant quelques jours juſques au milieu de cette mer, afin de rendre la route ſûre à ceux qui pourroient aller & venir, ainſi que faiſoit alors le Capitaine Gotskens qui croiſoit avec trois navires dans ce même parage ou tout proche. On donna en même tems ordre de faire la diviſion du gros de l'armée, afin qu'elle pût ocuper toute

1667.

Avis de A. Faas Capitaine Flamand touchant l'armement des brulots Anglois.

Touchant les vaiſſeaux qui avoient été coulés bas dans la riviére.

Et touchant le canon planté ſur les deux bords.

7. Juillet. Bankert remonte la riviére juſques à Graveſande. Ruiter la remonte auſſi & paſſe avec le Ruart au bord de Bankert.

Dom Bernard de Salinas revenant de Londres ſaluë le Ruart & Ruiter.

Nouvel avis touchant les vaiſſeaux enfoncés dans la Tamiſe, & le canon logé ſur le rivage.

Réflexions ſur le raport de Salinas & des autres Eſpagnols.

On juge à propos de deſcendre plus bas.

7. Juillet.

L'armée arrive devant Quinenbourg.

8. Juillet.

On ordonne au Vice-amiral Evertſz. d'aller ſe joindre à Star proche de Harwich.

1667. l'entrée de la Tamiſe. La principale eſcadre ſous le Lieutenant Amiral Ruiter, &
Diviſion de l'armée pour ocuper toute la Tamiſe. 8. *Juillet.* ſous Aart van Nès devoit ſe poſter au milieu des autres, & en demeurer ſéparée, tenant toujours des barques & des galiotes en ſentinelle, pour prendre garde aux bâtimens qui voudroient monter ou deſcendre. Les Vice-amiraux Bankert & Aylua devoient prendre poſte de la même maniére à l'Oüeſt au-deſſus de la principale eſcadre; & le Vice-amiral Meppel à l'Eſt au-deſſous de la même eſcadre, à une demi-lieuë pour le plus loin, en s'étendant auſſi, & prenant ſoin qu'on fît bon quart ſur chaque vaiſſeau. Les chaloupes deſtinées à faire la garde furent pourvûës chacune de deux petites piéces de canon, afin d'être en état de ſe mieux défendre. Le
Le Comte de Hoorn arrive à l'armée 8. *Juillet.* même jour le Comte de Hoorn arriva à l'armée avec huit compagnies de ſon régiment pour renfort aux troupes. A ſa venuë les Colonels & les autres Oficiers furent convoqués au bord de Ruiter, afin que chacun pût faire ſes propoſitions au
Delibérations ſur une deſcente. 9. *Juillet.* ſujet d'une deſcente qu'on auroit bien voulu tenter. Le Ruart & Ruiter conſultérent pluſieurs fois enſemble ſur ce point, & peſérent éxactement tout ce qui leur fut propoſé. Ruiter n'eſtimoit pas qu'on pût rien entreprendre dans les ports de Portſmouth & de Plimouth, les croiant inacceſſibles par leur ſituation, dont il avoit une connoiſſance particuliére; mais il étoit d'avis qu'en pluſieurs endroits, le long du Canal, on pouvoit ſurprendre de petites villes & les piller. Il n'étoit pas moins aiſé d'aller déſoler & brûler quantité de villages le long de la Tamiſe. Cependant on ne voioit pas que ces éxécutions militaires puſſent aporter de grands avantages: au contraire on étoit informé de toutes parts que les maniéres généreuſes & pitoïables
Deſſein ſur le Fort de Harwich. qu'on avoit pour les Anglois, gagnoient beaucoup leur afection & les diſpoſoient à ſe reconcilier avec les P. V. Enſuite il fut propoſé de faire une tentative ſur le Fort Langwardfort, ſitué à la pointe Septentrionale de la baie de Harwich, & de l'ataquer à la fois par eau avec des vaiſſeaux, & par terre avec des matelots & des ſoldats. Ce deſſein fut aprouvé, & auſſi-tôt on fit choix des bâtimens qu'on enverroit à l'ataque, & des canots & chaloupes qui porteroient les troupes à terre. On deſtina mille hommes pour la deſcente ſous le commandement du Colonel Dolman, & 400. matelots ſous celui du Contre-amiral Vlug & des Capitaines Adrien Jacobſz. Swart & Abraham Lus; & on ordonna que de chaque rang de douze hommes il y en auroit quatre choiſis pour jetter des grenades, que quelques autres porteroient des échelles, & que d'autres ſeroient pourvûs de groſſes haches pour coupe
Ruiter fait voiles avec l'armée vers Harwich. 10. *Juillet.* per les paliſſades, & de quelques bottes de corde pour les tirer. Tous ces ordres aiant été donnés, le Lieutenant Amiral Ruiter mit le 10. à la voile avec le gros de l'armée, & s'avança vers Harwich. Il avoit fait ſonder le Konings-diep par ſes Lamaneurs, & l'aiant fait deſſiner comme une carte, il avoit dreſſé une inſtruction par écrit touchant la maniére dont on pouvoit y entrer & en ſortir. Par ce moien les Pilotes de Hollande ſe trouvérent auſſi expérimentés que quelques-uns même des Lamaneurs Anglois, & connurent qu'il étoit plus aiſé de monter & de deſcendre cette paſſe, que d'entrer ou de ſortir par une de celles du Texel. Mais afin de deſcendre encore avec plus de facilité & de ſureté, il fit poſter les galiotes le long des hauts-fonds de la paſſe, & par le ſecours de ces ſortes de baliſes il donna lieu aux
Il arrive devant la paſſe de Harwich. navires d'éviter entiérement les baſſes. Sur le midi l'armée dépaſſa le Middle-ground, & elle alla moüiller au ſoir devant la paſſe de Harwich proche des Vice-amiraux Evertſz. & Star, qui ſe tenoient dans ce parage, ſuivant les ordres qu'ils avoient reçus auparavant. Là tous les Hauts Oficiers & les Capitaines furent aſſemblés au bord de l'Amiral, où il leur fut enjoint de préparer leurs canots & leurs chaloupes pour faire la deſcente le jour ſuivant. On ordonna au Vice-amiral Evertſz., & au Contre-amiral Jean van Nès comme Sous-commandant, d'aller canonner le Fort avec 13. navires de guerre, un yacht & les deux brulots demeurés de reſte. Le
Le vent devient contraire. 11. *Juillet.* lendemain ils eurent le vent contraire. A la pointe du jour il ſe rangea à l'Oüeſt-quart-au-Nord; peu après il ſauta à l'Oüeſtnordoüeſt; & à ſept heures il tourna au Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt. Il fut alors réſolu qu'à la faveur de l'ebe on s'avanceroit vers la pointe d'Olphordnes, & qu'on entreroit avec le flot qui viendroit du Nord. Après midi, lors qu'on fut arrivé devant Olphordnes, le vent tourna à l'Oüeſt & par conſéquent devint contraire, ſi bien qu'il ne fut pas poſſible de paſſer entre les bancs, & qu'on fut contraint de moüiller & de demeurer toute la nuit à l'ancre. Le même jour il avoit été commandé au Vice-amiral Star de croiſer avec les Capitaines de Liefde, Vyzelaar, Beyma & Juſte Michielſz. devant le

Konings-

Konings-diep pour découvrir les ennemis, & pour les inſulter s'il s'en ofroit quelque ocaſion. A la pointe du jour le vent venant du Nord l'armée mit à la voile, & ſur les ſix heures elle entra juſques au phare d'Olphordnes; enſuite elle s'avança auſſi proche du Fort de Harwich qu'il lui fut poſſible. L'eſcadre du Vice-amiral Evertſz. avoit été diſtribuée en deux diviſions, & il avoit eu ordre d'aller avec la ſienne ſe poſter au Nordeſt pour tirer ſur le Fort de ce côté-là, le Contre-amiral van Nès aiant été auſſi commandé avec l'autre diviſion pour prendre poſte au-devant de la place, & la canonner vigoureuſement. Après cela les ſoldats & les matelots deſtinés pour l'ataque, furent débarqués au ſignal qui ſe fit, & étant deſcendus proche de Feltonclif, ils furent rangés en ordre de bataille avec une extrême diligence. Cependant le Ruart & les L. Amiraux Ruiter & Aylua, voiant que la diviſion d'Evertſz. qui devoit canonner le Fort, demeuroit loin du rivage ſans faire aucun mouvement, & que celle du Contre-amiral van Nès n'entroit point dans la paſſe, réſolurent d'aller à leur bord, pour les faire avancer & entrer. Etant arrivés ils connurent que les hauts-fonds empêchoient Evertſz. d'aprocher du rivage, & qu'à-peine pouvoit-il de ſon poſte tirer juſques au Fort. De là s'étant fait nager au bord du Contre-amiral van Nès, ils trouvérent qu'il avoit touché à un banc qui gît à cette pointe. Martin Ros, qui bien que Lieutenant du navire de Ruiter avoit paſſé au bord du même Contre-amiral, pour lui ſervir de lamaneur, par ce qu'aiant ſouvent navigé au port de Harwich il en connoiſſoit la ſituation, leur dît que toutes les baliſes & les autres marques avoient été ôtées; qu'on avoit même coupé les paux & les bouts de mâts en telle ſorte que la paſſe étant fort étroite il n'y avoit pas moien de la trouver. A l'inſtant on pourvût à faire ſonder le fond par des canots, mais cependant la marée venant à refouler & le vent étant tombé, il ne fut plus poſſible d'entrer par un ſi grand calme, quand même on auroit trouvé le plus profond de la paſſe. On fit alors avançer les vaiſſeaux auſſi près du rivage qu'il fut poſſible, mais on vit qu'ils ne pouvoient nager plus avant qu'à une demi-portée de canon du Fort, & que par conſéquent les décharges qu'on feroit, ne produiroient pas un grand éfet à cauſe de l'éloignement.

1667.

On ordonne à Star de croiſer devant le Konings-diep.

12. *Juiliet.*

Et à Evertſz. & van Nès de canonner le Fort par mer.

Les ſoldats & les matelots deſcendent à terre.

Les vaiſſeaux n'aprochent pas aſſés.

Le Ruart, Ruiter & Aylua s'y tranſportent.

Les bas-fonds empêchent qu'on n'avance.

Et le peu de connoiſſance qu'on a de la paſſe du port.

Pendant que des navires on canonnoit la place autant que la commodité le permettoit, & que les Anglois y répondoient de toute leur force, le Ruart & Ruiter ſe mirent dans un canot, & deſcendirent à terre où ils virent les troupes rangées en bon ordre qui atendoient que les navires de guerre fuſſent entrés dans la paſſe. Lors qu'on leur eut remontré que cela ne ſe pouvoit éxécuter, il fut réſolu que ſans s'arrêter davantage on ſe mettroit en marche pour aller livrer l'aſſaut par terre avec les ſoldats & les matelots. Les Oficiers Généraux furent d'avis qu'on laiſſât le Comte de Hoorn avec un certain nombre de fantaſſins pour ocuper un paſſage d'où il pourroit veiller à la conſervation des canots & des chaloupes, & empêcher qu'il ne vint de la cavalerie Angloiſe fondre par derriére ſur les autres troupes. Après cela les ſoldats s'avancérent vers la place ſous la conduite du Colonel Dolman, ſuivis du Ruart & de Ruiter juſqu'à une portée de mouſquet, pour être en état de pourvoir à tous accidens, & de prendre à l'inſtant même les réſolutions néceſſaires ſur ce qui pourroit ſurvenir. Lors qu'on fut tout proche du Fort on fit devancer les matelots aiant les échelles & les grenades à la main: mais les Anglois faiſoient un feu ſi terrible de leurs canons chargés à cartouches, & particuliérement d'une de leurs galiotes qui étoit entrée dans la paſſe, que la terreur ſe mit parmi les ſoldats, & ſur tout parmi les matelots, qui jettant leurs échelles à terre s'arrêtérent derriére une hauteur. Les Oficiers aiant alors reconnu de plus près la place, jugérent qu'on ne pouvoit l'emporter ſans le ſecours des vaiſſeaux du côté de la mer, & conclurent qu'il falloit ſe retirer; ce qui ſe fit en bon ordre. D'autres ont raporté qu'on avoit déja donné un aſſaut avant que de faire retraite, & qu'on n'abandonna le Fort qu'après avoir éprouvé qu'il n'y avoit pas moien de le prendre. Cependant il y eut de la cavalerie & de l'infanterie Angloiſe, qui ſous le commandement du Comte de Suffolc voulurent enlever les troupes qu'on avoit laiſſées ſous le Comte de Hoorn comme pour ſervir d'arriéregarde. Là il ſe fit un combat fort rude & qui dura longtems: mais le Comte défendit ſi vaillamment le poſte qui lui avoit été confié, que les Anglois furent obligés de ſe retirer après le coucher du ſoleil, & que les troupes Hollandoiſes repaſſérent librement dans tous leurs petits bâtimens à bord des navires de guerre. C'eſt ainſi que ſe diſſipa avec peu de perte ce projet qui avoit été formé avec beaucoup de conduite. Il y fut tué ſept hommes & il y en eut 35. de bleſſés. D'ailleurs le chagrin d'avoir man-

Le Ruart & Ruiter vont à terre trouver les troupes.

On prend la réſolution de marcher à l'aſſaut.

On s'aproche du Fort.

Réſiſtance des Anglois.

L'épouvante ſe met parmi les ſoldats & les matelots.

On prend le parti de faire retraite.

A quoi les Anglois s'opoſent vainement.

1667. manqué cette entrepriſe fut adouci par l'honneur d'une ſi belle retraite. On aprit en même tems que les Anglois avoient coulé bas quatre bâtimens dans la Stoure pour en fermer l'entrée aux vaiſſeaux Hollandois ; ce qui donnoit d'autant plus lieu de ſe déſiſter de ce projet. Les troupes qui y furent emploiées conſiſtoient en quatre cens-quatre vingts-ſix mouſquetaires, cent-quatre vingts-douze piquiers, trois cens-quatre vingts-ſeize carabins & quatre cens matelots, faiſant en tout le nombre de quatorze cens ſoixante & quatorze hommes. Ce peu de gens fit deſcente malgré les Anglois & tous leurs Trainebands qui étoient ſous les armes, & fit tout de même retraite, ſans qu'on pût les en empêcher. Après cela Ruiter retourna avec l'armée dans la Tamiſe qu'il tint toute fermée comme auparavant, laiſſant le Contre-amiral van der Zaan avec huit navires devant la paſſe de Harwich, afin de prendre garde aux vaiſſeaux ennemis qui pourroient venir du Nord ; & détachant les Vice-amiraux Evertſz. & Star vers le Nordforland, pour s'opoſer auſſi à leur paſſage de ce côté-là.

Ruiter retourne avec l'armée dans la Tamiſe. 14. *Juillet.*

La ſuite des négociations de paix. Déclaration des Plénipotentiaires des Etats. *Aitzéma l.* XLVII. *p.* 46.

Au reſte la proſpérité des armes de l'Etat, & l'expédition de Chattam aportérent de grands changemens aux négociations de la paix qui ſe traitoit à Breda. Les Plénipotentiaires de L. H. P. déclarérent franchement : *Que les Etats Généraux n'étoient point enflés des hûreux ſuccès qu'il avoit plu à Dieu d'acorder à leurs armées. Qu'en qualité de Plénipotentiaires de L. H. P. ils étoient toujours prêts d'avancer la paix, & de la conclure ſur le pié qu'elle avoit été propoſée. Mais qu'ils ne répondoient pas que les Etats Généraux ni leurs Alliés vouluſſent toujours demeurer dans les bornes de la même modération, ni que s'ils obtenoient de nouvelles victoires, ils fuſſent encore d'humeur à perſiſter dans les ofres qu'ils avoient faites.* C'eſt qu'ils avoient propoſé aux Anglois de choiſir l'un de ces deux partis ; ou de garder de part & d'autre tout ce qu'on avoit pris, ou de ſe reſtituer tout reſpectivement. Ceux-ci ſe montrant alors bien plus diſpoſés à la paix qu'auparavant, on vit dès le 10. de Juillet que tous les différens entre L. H. P. & le Roi de la Grande Bretagne, & ceux que ce Prince avoit avec le Roi de France & avec le Roi de Dannemarc, furent acomodés, du moins autant qu'ils le pouvoient être en vertu du pouvoir des Ambaſſadeurs d'Angleterre. Mais l'un d'entre eux qui étoit le Sieur de Coventri paſſa promtement en ce Roïaume, pour avoir l'aprobation du Roi, & un nouveau pouvoir de conſentir & de ſigner certains points importans qui avoient été arrêtés, mais pour leſquels les Ambaſſadeurs ne ſe trouvoient pas ſufiſamment autoriſés. Le 14. de Juin on reçut à l'armée les nouvelles du pogrès de ce grand ouvrage. Le lendemain il y arriva auſſi de nouvelles dépêches des Etats datées du 12. du Mois, portant que comme la paix n'étoit pas encore ſignée, on ne laiſſeroit pas d'inſulter l'ennemi autant qu'il ſeroit poſſible, & qu'on n'ajoûteroit point foi à toutes les nouvelles particuliéres qu'on recevroit au ſujet de la concluſion de la paix, de quelque part qu'elles puſſent venir ; mais qu'on continuëroit à éxercer toutes ſortes d'actes d'hoſtilité, juſques-à-ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres de L. H. P. On pourvût auſſi à envoier de la Meuſe & du Texel à l'armée un grand nombre de bâtimens chargés de proviſions, avec pluſieurs brulots. De plus on mit en délibération s'il ne ſeroit point à propos de détacher une forte eſcadre de navires de guerre pour aller couper quarante vaiſſeaux qui revenoient de Smirne & du Détroit, eſcortés de quatre navires de guerre, & qui étoient atendus tous les jours par le Canal ſur les côtes d'Angleterre ; afin de les enlever, ou de tâcher de les détruire, quand même ils ſeroient déja entrés dans les ports, ou qu'ils y entreroient à l'arrivée de l'eſcadre. Le même jour l'armée fut diviſée en deux eſcadres, l'une deſquelles conſiſtant en vingt-neuf navires de guerre & trois yachts ſous le L. Amiral van Nès, fut deſtinée à tenir toujours fermés tous les paſſages de la Tamiſe, & l'autre qui étoit compoſée de vingt-ſix navires, trois yachts & deux brulots, ſous le L. Amiral Ruiter, eut ordre d'aller dans le Canal ataquer tous les bâtimens Anglois qu'on y rencontreroit, & d'inſulter, autant qu'il ſeroit poſſible, les ennemis ſur leurs côtes & dans leurs havres le long du Canal. C'étoit pour hâter la concluſion de la paix qu'on prenoit le parti de pouſſer ſi vivement la guerre ; car on eſtimoit que ce moien étoit le plus propre à faire déterminer le Roi & ſon Conſeil, & à faire obtenir d'eux ſur ce qu'on avoit déja arrêté un conſentement duquel tout dépendoit. Cette derniére & principale eſcadre fut diſtribuée en trois diviſions, & on régla l'ordre qu'il falloit tenir ſur la route & dans le combat en cas de rencontre avec l'ennemi. On marqua en même tems des rendévous où l'on pourroit ſe rendre & s'atendre, ſi l'on venoit à être ſéparé par la tempête. Quelques navires & brulots

La plupart des différens ſont enfin acomodés. Mais Coventri paſſe en Angleterre pour avoir le conſentement du Roi ſur quelques points. 15. *Juillet.*

Les Etats donnent ordre que l'armée continuë cependant les actes d'hoſtilité. *Verbal du Ruart p.* 215.

L'armée eſt diviſée en deux eſcadres. 15. *Juillet.*

La principale eſcadre eſt diſtribuée en trois diviſions.

de

de renfort qui arrivérent, furent envoiés joindre l'eſcadre de van Nès dans le Konings-diep. Celle du Général Ruiter ſortant de la Tamiſe fut retenuë par des vents du Sudoüeſt qui ſoufloient continuellement, & n'avança que très-peu pendant quelques jours. Ce ne fut que le 18. qu'elle entra dans le Pas de Calais. Le jour ſuivant elle arriva par le travers de Singels, ſans qu'il ſe paſſât rien d'important. On ne découvrit en mer aucuns bâtimens ennemis, & l'on crut avec beaucoup d'aparence que les Anglois avoient envoié par tout des yachts, ou des galiotes, pour avertir les vaiſſeaux marchands qui ſeroient en route. Enſuite on aprit d'un Câpre de Fleſſingue qu'il avoit rencontré à dix lieuës de Heyſant une flote de quarante-quatre vaiſſeaux Anglois, venant de la Barbade, ſous l'eſcorte d'un navire de guerre, avec leſquels il avoit fait route pendant cinq jours & cinq nuits, & que le 18. de Juillet ils étoient entrés à la pointe Oüeſt de Wicht le long des Eguilles. Sur cet avis il fut réſolu que le Vice-amiral Corneille Evertſz. & le Contre-amiral van der Zaan ſe mettroient de l'avant, avec neuf navires de guerre, quatre yachts, trois brulots & quatre galiotes, vers celle d'entre les Eguilles qui eſt à l'Eſt de l'iſle, juſques près de Ste. Héléne, pour reconnoître combien il y avoit là, ou à Portſmouth, de navires de guerre & de vaiſſeaux marchands, & les ataquer s'il voioit eſpérance de remporter quelque avantage ſur eux. Le L. Amiral Ruiter le ſuivit en queuë avec le reſte de ſon eſcadre. Mais le troiſiéme jour après, louvoiant par un vent de Nordnordeſt dans l'Eguille qui eſt à l'Eſt de Wicht le long de la rade de Ste. Héléne, & traverſant vers Portſmouth, ils virent qu'il n'étoit pas demeuré un ſeul vaiſſeau marchand à cette rade, ni dans le havre de Portſmouth, où il y avoit ſeulement quatorze ou quinze navires de guerre. Cependant comme le port s'étendoit derriére un banc ſur lequel il y avoit un Fort muni de quantité de canon; que la paſſe pour y entrer étoit fort étroite; & qu'il falloit s'avançer entre le banc & la ville, qui n'étoit pas moins bien pourvûë d'artillerie, on ne jugea pas qu'il y eût lieu de hazarder aucune entrepriſe. D'ailleurs on ne douta point qu'à la faveur d'un vent d'Eſt qui avoit ſouflé, les vaiſſeaux marchands ne ſe fuſſent retirés à Plimouth; ce qui fit prendre le parti de quitter Wicht & de les ſuivre, dans l'eſpérance que ſur la route, ou au bout du Canal, on pourroit rencontrer quelques-uns des vaiſſeaux qui revenoient du Détroit, qu'on ſavoit être tous les jours atendus en Angleterre. Mais lors qu'on fut arrivé devant Plimouth on aprit d'un pêcheur qu'il y avoit huit jours que près de quarante bâtimens Anglois revenant du Détroit, avoient pris leur cours par le travers de cette place vers l'Eſt, & qu'il croioit qu'ils étoient entrés le Mécredi ſuivant à Darmouth. En éfet on ne vit dans le port de Plimouth que ſix ou ſept vaiſſeaux, qui étoient ſi bien gardés & défendus de deux grands Forts, & le paſſage au port étoit ſi étroit entre les deux Forts & les rochers, qu'il n'y avoit nulle aparence de pouvoir rien éxécuter contre les bâtimens qui s'y étoient retirés. Il fut donc arrêté de faire route à Darmouth, quoi qu'on eût apris que l'armée ne pourroit aprocher de ce port. Ainſi on fit voiles de ce côté-la, en partie pour ſavoir certainement ſi les vaiſſeaux du Détroit y étoient entrés, & en partie pour en reconnoître la ſituation. Le 28. l'eſcadre arriva ſi proche du rivage de Darmouth, que les vaiſſeaux n'étoient que ſur treize braſſes d'eau à la portée du canon des Forts. On trouva que la paſſe par laquelle il falloit entrer dans le havre, étoit entre de hauts rochers, & ſi étroite qu'on la pouvoit traverſer d'une chaîne d'un bord à l'autre, aiant par le derriére de hautes montagnes, qui faiſoient qu'en arrivant à l'entrée de la paſſe, on ne pouvoit découvrir les bâtimens qui étoient dans le port. Elle étoit alors fermée d'une groſſe chaîne de fer, tenduë de l'un des Forts juſqu'à l'autre, & ſoutenuë de deux barques. Outre les Forts il y avoit à l'entrée un groſſe baterie élevée ſur une plateforme & bien garnie de canon. D'ailleurs le vent étoit Nordeſt-quart-au-Nord, & par cette raiſon encore il étoit abſolument impoſſible d'entrer dans la paſſe. Tous les Pilotes qui avoient ſouvent fréquenté ce port, têmoignoient auſſi qu'on ne paſſoit jamais à la voile dans la paſſe à cauſe des *rafales qui s'échapent d'entre les montagnes, & qu'on étoit toujours obligé de toüer avec les ancres, ou de remorquer avec des chaloupes, les vaiſſeaux qu'on vouloit y faire entrer. On voioit même ſur les montagnes de la cavalerie & de l'infanterie rangées en ordre ſous leurs Cornettes & leurs Enſeignes, & trois compagnies de gens de pié auprès de la baterie. Ruiter s'avança devant le

1667. Vents contraires.

20. *Juillet.* Nouvelles des vaiſſeaux Anglois venant de la Barbade qui étoient entrés à Wicht.

Le V. Am. Evertſz. & le Cont. Am. van der Zaan devançent vers Wicht.

23. *Juillet.* Mais ils arrivent trop tard.

15. *Juillet.* On arrive devant Plimouth.

Le L. Am. Ruiter fait voiles à Darmouth.

Il arrive devant le havre.

Déſcription de la paſſe.

* *Coups violens d'un vent de terre, qui s'échapent montagnes.*

1667. port à une portée de canon, ſans néanmoins qu'on fît feu ſur lui, ſoit qu'on voulût l'atirer, ou le laiſſer paſſer plus avant. Lors qu'il fut tout-à-fait proche, il tourna bord pour bord avec toute ſon eſcadre, & ne vit point d'autres bâtimens dans le havre, qu'un grand vaiſſeau poſté près de la chaîne, aparemment pour la défendre encore conjointement avec les Forts. Enſuite on ſe retira à la faveur du flot, en faiſant des bordées juſques par le travers de Torbay, où l'on moüilla l'ancre.

Deſſein ſur Torbay.

Au même tems il fut réſolu de faire livrer un aſſaut à Torbay par trois frégates légéres, trois galiotes & ſix chaloupes, & de tâcher d'avoir des avis plus certains. Sur les dix heures du ſoir le Lieutenant Amiral Général mit lui-même à la voile avec les douze bâtimens deſtinés à cette ataque; mais le calme qui ſurvint l'obligea de ſe faire nager avec les grands avirons, & avec les chaloupes à l'avant Sur le minuit le vent aiant un peu fraîchi au Nordeſt, on s'aprocha de Torbay, où l'on jetta l'ancre pour atendre le jour Les Habitans allumérent alors des feux ſur la côte pour donner avis de la venuë de leurs ennemis. A la pointe du jour les chaloupes ſuivies des frégates s'avancérent vers terre. Lors qu'elles en furent proches les Anglois firent de toutes parts un grand feu de mouſqueterie ſur elles; mais cela ne les empêcha pas de nager juſques devant le port qu'on ſonda en y entrant. A l'aproche des chaloupes ceux qui étoient ſur le rivage s'atroupérent en jettant de grands cris, comme font les Sauvages. Cependant elles furent obligées d'atendre les frégates, qui s'étant enfin auſſi aprochées, commençérent à faire joüer leur canon & contraignirent les Anglois à reculer. Après cela les chaloupes s'avançérent juſqu'au mole, où furent brûlés deux vaiſſeaux marchands qui étoient ſans cargaiſon. Dans ce même moment les habitans du village s'enfuïrent ſur la montagne & laiſſérent aux Hollandois une entiére liberté de mettre le feu par tout; mais on ne voulut pas faire le moindre deſordre dans les maiſons. Après cette expédition le Ruart de Putten, qui en ſon abſence avoit été de nouveau élu Bourgmaiſtre de Dordrecht, deſcendit dans un canot pour viſiter la paſſe de Torbay; & enſuite chacun étant retourné à ſon bord, on remit à la voile pour aller ailleurs chercher les ennemis.

Réſiſtance des Anglois.

Qui enfin ſe retirent.

On brûle deux vaiſſeaux.

On prit ſoin alors de pourvoir l'armée de diverſes munitions, & de la mettre en état de tenir la mer juſqu'à la fin de Septembre. Cependant l'eſcadre que commandoit Ruiter eut beau changer diverſes fois de cours, afin de voir s'il rencontreroit des vaiſſeaux ennemis, il ne put avoir cet avantage qu'il recherchoit avec tant d'ardeur: car s'il recevoit quelquefois avis qu'il y en eût en route, le calme ne manquoit pas de ſurvenir, ou le vent contraire & le gros tems de s'opoſer aux éforts qu'il faiſoit pour les ateindre. Mais au moins il tenoit toute la côte d'Angleterre dans une alarme continuelle, & paroiſſoit ſi promtement en tant de différens endroits, qu'on ne ſavoit dans lequel on devoit l'atendre, & qu'on trembloit preſque par tout à la fois. Ce fut alors que toute l'Angleterre déſira éfectivement la paix, afin de voir la mer libre & la Tamiſe ouverte. Le 3. d'Août, Ruiter ſe trouva à cinq lieuës de Beveſier, qui lui demeura au Nord-quart-à-l'Oüeſt & au Nordnordoüeſt. Le lendemain il reçut nouvelles que le 30. du Mois le Capitaine Jaques Corneliſz Swart avec ſept autres navires de guerre, huit brulots & douze bâtimens chargés de vivres, avoit fait voiles de l'embouchure de la Tamiſe, avec ordre de le venir chercher dans le Canal, & après cet avis on mit le cap au Nord pour croiſer ſur eux. Ce renfort fut envoié par le L. Amiral van Nès au Général Ruiter ſuivant les ordres des Etats, parce qu'on avoit apris de bonne part que les ennemis raſſembloient à Plimouth un aſsès grand nombre de navires de guerre de tous leurs ports de l'Oüeſt. Ainſi il fut jugé à propos de fortifier l'eſcadre du Général, afin qu'il fût plus en état de s'opoſer à cette jonction des forces ennemies & de les ataquer par tout, & qu'il demeurât encore quelque tems dans le Canal pour cet éfet. Le 5. Swart avec le renfort de navires & de brulots qu'il conduiſoit, s'étant rendu ſous le pavillon il fut réſolu de faire route vers l'Oüeſt à la faveur d'un vent d'Eſt qui ſoufloit alors, & de paſſer le Canal juſqu'aux Sorlingues pour tenir les ennemis en jalouſie, & avoir l'œil ſur leurs vaiſſeaux qui pourroient ſe rencontrer dans ce parage, ou entrer dans le Canal; afin de les enlever ou de les combatre. Il fut encore arrêté que quelques-uns des meilleurs voiliers d'entre les navires & les frégates rangeroient la côte de Goutſtart, de Plimouth, de Valmouth & plus loin encore, pour tâcher d'y prendre des barques de pêcheurs, ou d'autres bâtimens par le moien deſquels ils puſſent découvrir ſi en Angleterre on n'atendoit point

Ruiter change diverſes fois de route.

Et tient la côte d'Angleterre en alarme.

Il arrive proche de Beveſier.

Son eſcadre eſt renforcée de 7. navires de guerre, 8. brulots & 12. bâtimens de charge.

5. Août.

On prend la réſolution de faire voiles à l'Oüeſt & aux iſles de Sorles.

point de navires de guerre ou de vaiſſeaux marchands, ou s'il n'y en étoit point entré. Cette petite armée qui ocupoit le Canal conſiſtoit en trente-deux navires de guerre, ſept yachts & douze brulots, faiſant en tout 51. voiles. Elle fut de nouveau diviſée en trois eſcadres; la premiére étant ſous le Lieutenant Amiral Ruiter; la ſeconde ſous le Lieutenant Amiral Bankert; & la troiſiéme ſous le Lieutenant Amiral Aylua. Après avoir eſſuïé un orage elle arriva le 8. d'Août proche de Plimouth, & le lendemain ſur le ſoir on vit une chaloupe, faiſant pavillon blanc en ſigne de paix, ſortir du port de cette ville & venir au bord de Ruiter. Elle amenoit deux Colonels Anglois, Jean Tralane & Spars, acompagnés de deux Gentishommes, qui parurent tous lors que la chaloupe fut au côté de l'Amiral. Le Général Ruiter leur dît qu'ils pouvoient paſſer à ſon bord, s'ils en avoient l'intention, & que cela ne lui feroit aucune peine. Ils y paſſérent donc, & il les conduiſit dans la chambre du Capitaine où étoit le Plénipotentiaire des Etats. Après lui avoir fait leurs complimens & au L. Amiral, ils leur déclarérent que la paix étoit tout-à-fait concluë entre le Roi d'Angleterre & L. H. P. avec toutes ſortes de démonſtrations d'amitié & de bienveillance des deux côtés. Le Ruart & Ruiter s'étant placés au haut bout de la table, priérent les Anglois de s'aſſeoir avec eux, ce qu'ils firent, & il leur fut ſervi une collation de confitures, pendant laquelle on but à la ſanté des Etats des P. V., du Roi de la Grande Bretagne, & de quelques autres Puiſſances & grands Seigneurs. Ils raportérent que leurs vaiſſeaux qu'on atendoit du Détroit étoient entrés à Darmouth; qu'il y avoit eu combat entre l'armée qui étoit demeurée à l'embouchure de la Tamiſe ſous le commandement du L. Amiral van Nès, & les Anglois; que de part & d'autre il y avoit eu des vaiſſeaux incommodés, & pluſieurs brulots mis en feu; avoüant que les Anglois avoient enfin pris chaſſe & qu'ils s'étoient retirés à Graveſande. Ils dirent auſſi que Jérémie Smith étoit dans le port de Kingſale en Irlande, aiant près de trente navires ſous ſon commandement, & ofrirent en même tems avec beaucoup de civilité d'envoier des rafraîchiſſemens à l'armée. Mais le Ruart & le Général les remerciérent, & leur répondirent que dès que la nuit ſeroit venuë ils avoient deſſein de profiter du vent qui viendroit de terre, & de mettre à la voile. Les Gentishommes Anglois aiant paſſé près de deux heures à table à ſe divertir, deſcendirent dans leur chaloupe & ſe firent nager vers terre pour retourner à Plimouth. Pendant qu'ils traverſoient on leur fit une ſalve de quelques volées de canon, à laquelle le Fort de Plimouth répondit de la même maniére lors qu'ils y furent arrivez. Après leur départ on conclut qu'il falloit toûjours agir comme n'ajoûtant point de foi aux nouvelles de la paix, & continuer les hoſtilités, juſques-à-ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres par des dépêches venant immédiatement de L. H. P. Ainſi il fut arrêté que l'armée iroit juſques au Bout de l'Angleterre proche de la pointe de Léſard & des Sorlingues, croiſer ſur les bâtimens Anglois qui ſeroient en route. Le jour ſuivant on mit à la voile, & ſur le ſoir il ſortit de Plimouth une quaîche avec une banniére blanche, d'où deſcendit dans le canot un des Gentishommes qui le jour précédent avoient acompagné les deux Colonels, lequel retournant au bord de l'Amiral lui fit des complimens de leur part, & lui préſenta des rafraîchiſſemens d'un chevreuil, un quartier de boeuf, huit moutons, un veau, ſix canars, huit poules, douze poulets, deux corbeilles de fruit, une demi-barique d'anguilles avec du ſaumon frais, des carottes & des navets. Ruiter accepta le préſent, & le Ruart fit donner vingt ducatons au Maître de la quaîche. Le Gentilhomme Anglois aiant ſoupé avec eux s'en retourna à Plimouth, & l'armée continua ſa route; mais elle avança très-peu faute de vent.

1667. Diviſion de cette armée en trois eſcadres. Elle arrive proche de Plimouth. Il vient de Plimouth deux Colonels Anglois au bord de Ruiter. Ils aportent des nouvelles de la concluſion de la paix. *Aitzéma liv.* XLVII. *p.* 124. *Verbal du Ruart p.* 261. 262. On les régale. Leur raport touchant un combat ſur la Tamiſe. Rafraîchiſſemens envoiés de Plimouth à Ruiter.

Dans ce même tems-là on renvoia en Hollande ſous la conduite des Capitaines Berkhout, Kerſſeboom, Blom & Broeder, les flûtes & les autres bâtimens de tranſport qui étoient vuides. On donna ordre à Berkhout & à Kerſſeboom que lors qu'ils ſeroient dans le Pas de Calais ils allaſſent avec trois brulots, qu'ils emmenoient auſſi, ſe joindre au Lieutenant Amiral van Nès à l'embouchure de la Tamiſe. Il fut encore enjoint à Blom & à Broeder, que lors qu'ils auroient eſcorté les bâtimens léges juſques dans le port, ils euſſent à retourner ſous le pavillon du même Lieutenant Amiral. Il y eut en même tems des Armateurs qui partirent ſous leur eſcorte, emmenant avec eux quatre priſes Angloiſes richement chargées. Le bruit d'un combat entre van Nès & les Anglois s'étoit répandu dans l'armée de Ruiter, ainſi qu'il a été

Il envoie à van Nès quelques navires de guerre & trois brulots.

1667. été déja dit; mais on n'en savoit point encore les particularités ni le succès; & comme on craignoit que le nombre des ennemis ne s'accrût dans la Tamise, & que leurs forces ne devinssent supérieures à celles de van Nès, le Ruart & Ruiter trouvérent à propos de lui envoier ce secours, afin qu'il fût d'autant plus en état de faire tête à tout ce qui se préſenteroit pour l'ataquer. Cependant j'estime qu'il est tems de faire en abrégé une Rélation de cette bataille qui s'étoit un peu auparavant donnée dans la Tamise.

Verbal du Ruart. p. 251.

Les Etats avoient ordonné par une dépêche du 28. de Juillet au Lieutenant Amiral van Nès, de remonter de nouveau ce fleuve pour ataquer, prendre, détruire, ou chasser des navires de guerre Anglois, qui s'étoient assemblés avec quelques brulots à Hoope; & pour tenir l'ennemi dans une alarme continuelle. Il devoit en même tems canonner tous les ouvriers qui travailloient à rétablir le Fort de Charnesse, & soit en montant ou en descendant faire tant de décharges sur eux qu'ils fussent obligés de cesser leur travail, & que les nouveaux ouvrages qu'ils avoient déja faits pussent être ruïnés. Suivant cet ordre van Nès rentra dans la riviére le 2. d'Août & s'avança jusques dans le coude qu'elle fait proche de Hoope, où étoient les Anglois sous le Vice-amiral Edoüard Spragh qui portoit pavillon bleu, & qui avoit avec lui cinq frégates, dix-sept brulots & plusieurs autres petits bâtimens. On s'aprocha d'eux sur le midi. Le Lieutenant Amiral Meppel conduisoit l'avant-garde. Le Capitaine Nicolas Naalhout aiant eu ordre de se mettre de l'avant avec huit brulots, fut suivi de Meppel avec cinq navires que van Nès couvroit du reste de son armée. Ce dernier avoit passé au bord du Capitaine Corneille de Liefde, comme le Vice-amiral Sweers avoit passé à celui du Capitaine Henri Adrianſz. Les Anglois voiant Naalhout venir avec ses brulots si courageusement à eux, & qu'il alloit sans doute les ataquer, apareillérent & se tinrent sous voiles, atendant néanmoins leurs ennemis jusques-à-ce qu'ils fussent proche des brulots Anglois, qui étoient ancrés devant le coude de la riviére: mais les Commandans de ces brulots furent si éfraïés, qu'ils coupérent leurs cables & se retirérent vers les frégates. A l'instant ils prirent tous ensemble la chasse. Naalhout les suivit de si près & avec tant d'ardeur, qu'il s'avança jusques sous les brulots, qui se tenant fort serrés autour des frégates empêchoient qu'il ne pût s'en aprocher, si bien qu'il fut obligé d'ataquer les brulots. Ensuite il survint un calme si profond que les Anglois avec leurs petits bâtimens portant le feu presque dans les brulots Hollandois, il y en eut quelques-uns qu'on fut contraint d'abandonner & de brûler. Il a été néanmoins soutenu de la part de certaines gens que ce fut volontairement & par une pure lâcheté qu'on y mit le feu, & que le péril n'avoit point été assès pressant pour en venir là. Cependant il est certain qu'il y en eut deux qui furent mis en feu par le canon des Anglois, en s'avançant hardiment vers leurs frégates. Les autres gouvernérent sur les brulots ennemis, & des deux côtés les brulots ne firent que s'entre-détruire sans brûler aucun navire de guerre. Dans ce combat qui mit la riviére toute en flammes les Anglois perdirent huit brulots, & il en fut détruit onze de ceux des Hollandois, à qui par conséquent il n'en resta plus qu'un. L'arriére du vaisseau du Vice-amiral Spragh fut aussi fort endommagé. Après cela il se leva un vent frais à la faveur duquel les Anglois aiant pris la chasse, ils furent poursuivis jusques sous le château de Gravesande, qui les couvrit en faisant un grand feu sur leurs ennemis. Van Nès & Meppel ocupérent alors le poste que les fugitifs avoient abandonné, & mouillérent vers le soir au même lieu où les Anglois avoient été à l'ancre avant le combat. Le lendemain ils demeurérent dans leur poste, & les Anglois s'en aprochérent un peu, parce qu'ils les virent sans brulots, & qu'ils commencérent à concevoir quelque espérance de les batre dans un lieu si resserré. Sur le midi van Nès aiant jugé qu'il étoit à propos de descendre un peu plus bas, afin d'être plus au large, son dernier brulot s'échoüa, & on fut contraint d'y mettre le feu, parce que non-seulement le calme empêchoit qu'on ne pût faire les éforts nécessaires pour le relever, mais que le jussant éloignoit encore de lui toute l'escadre & l'emportoit avec beaucoup de rapidité. Vers le soir les Anglois s'étant avancés tout proche des Hollandois, ils se canonnérent les uns les autres jusques-à-ce que van Nès eût jetté l'ancre, & alors les ennemis se retirérent. Le lendemain l'armée de Hollande remit à la voile & se trouva à la fin du reflux si avancée dans le plus large de la riviére qu'on n'eut plus à craindre de toucher. Les Anglois la suivirent dans l'espérance qu'il

Combat dans la Tamise.

D'une Lettre écrite par le L. Amiral Meppel le 9. d'Août 1667.

Et d'une Lettre du L. Am. van Nès du 13. d'Août 1667.

Mercure Holland. 18. partie, p. 131.

Verbal du Ruart p. 285.

Plusieurs brulots brûlés de part & d'autre.

Les Anglois se retirent.

3. *Août.*

Ils recommençent à s'aprocher.

On se canonne de part & d'autre.

4. *Août.*

ne

ne manqueroit pas d'échoüer quelque vaiſſeau auquel ils pourroient mettre le feu, mais ſur le ſoir on leur donna de nouveau la chaſſe, & on les força de faire encore retraite. A la pointe du jour ſuivant il ſe leva un vent fort frais de l'Eſtnord-eſt, & les Hollandois virent vingt & un bâtimens, ſavoir cinq frégates, quatorze brulots & deux galiotes qui étant ſortis de Harwich, & aiant vent & marée pour eux, venoient fondre ſur l'armée. Van Nès qui ſavoit que l'ennemi avoit encore ſix brulots prêts ſur le Méduvei; que l'eſcadre contre laquelle il avoit déja eu afaire, étoit moüillée à une demi-lieuë de lui, & que d'un autre côté celle de Harwich s'aprochoit, réſolut néanmoins après avoir tenu conſeil de guerre, de laiſſer tomber l'ancre à l'heure même, de ne faire point retraite, & d'atendre les Anglois. On n'eut donc le tems que de faire des emboſſures aux cables lors que les vaiſſeaux de Harwich commencérent d'arriver ſur l'armée. D'abord ils envoiérent deux brulots au Capitaine Naalhout qui étoit le plus de l'avant, eſpérant mettre le feu à ſon vaiſſeau : mais il leva promtement ſon ancre, & ſe défendit enſuite vigoureuſement, quoi que ſoixante & dix hommes de ſon équipage ſe jettaſſent à la mer, croiant que les brulots alloient les aborder. Cependant leur brave Capitaine aiant écarté les brulots & s'en étant dégagé, ſut détourner le danger dont il étoit menacé, & éviter l'abordage d'une maniére qui ne ſurprit pas moins les ſiens que les ennemis: de ſorte que les deux brulots furent inutilement conſumés de leur propre feu. Jean Matthyſz. Contre-amiral de Zélande aiant été auſſi abordé à ſon avant d'un brulot qui lui fit perdre ſon tourmentin, ne laiſſa pas de le détourner, & de s'en éloigner ſi fort, que le brulot périt ſans avoir produit d'autre éfet. Au même inſtant tous les autres brulots enflammés paſſant & flotant au milieu de l'eſcadre Hollandoiſe la mirent dans un très-grand péril. Van Nès en avoit à ſon avant & à ſon arriére. Il en fut coulé un à fond d'un coup de canon. Les autres voiant que leur entrepriſe ne réüſſiſſoit pas prirent la chaſſe le long du rivage au vent des Hollandois, & ſe retirérent vers le gros des leurs qui étoient moüillés à plus d'une demi-lieuë vers le haut de la riviére. Il fut impoſſible d'empêcher cette retraite, quoi qu'on tirât vigoureuſement ſur tous ceux qu'on pouvoit ateindre. Cependant on en coupa deux, dont l'un ſe ſauva néanmoins dans un petit port à l'Eſt de Schapey, & l'autre aiant échoüé ſe brûla lui-même. Alors le nombre des brulots que les Anglois & les Hollandois avoient perdus, ſe trouva à-peu-près égal. Enſuite ces derniers s'avançant vers le Middle-ground il y eut trois de leurs vaiſſeaux qui touchérent, & entr'autres celui du Contre-amiral Jean Matthyſz. qui fit eau en tant d'endroits, qu'on fut obligé de le renvoier en Zélande pour y prendre le radoub, mais les deux autres furent remis à flot ſans avoir été endommagés. Pour celui du Capitaine Naalhout il étoit tellement incommodé en ſes mâts, qu'il fallut auſſi lui faire prendre la route de Hollande.

1667.

5. Août.

Quelques frégates & brulots venant de Harwich tombent ſur van Nès.

Il jette l'ancre pour les atendre.

Valeur de Naalhout.

Les Anglois prennent chaſſe vers Harwich.

Lors que les Hollandois commencérent à ſe retirer ils furent pluſieurs fois ſuivis des Anglois; mais dès que ces premiers reviroient de bord, ou ſe mettoient en état d'atendre, ceux-ci ne manquoient point de ſe retirer eux-mêmes. Le 6. & le 7. le Lieutenant Amiral van Nès rentra dans le Konings-diep, & alla reprendre ſon ancien poſte, tenant la Tamiſe fermée de tous côtés comme auparavant, & il vit alors quinze ou ſeize voiles des ennemis prendre leur cours vers Harwich, & le reſte rentrer dans le coude de la riviére qui eſt proche de Hoope, d'où ils envoiérent une frégate vers l'embouchure du Méduvei pour ſervir de garde avancée. Ainſi de part & d'autre il n'y eut en cette ocaſion que des brulots détruits, apareil de guerre le plus terrible de tous ceux dont on ſe ſert ſur mer; & les Anglois furent contrains de ſoufrir que la Tamiſe demeurât encore ocupée par leurs ennemis.

Cependant le Lieutenant Amiral Général Ruiter croiſant entre Plimouth & Valmouth, & atendant des avis certains de ce qui s'étoit paſſé ſur la riviére de Londres, reçut le 13. d'Août les nouvelles de la concluſion de la paix, qui avoit été ſignée à Breda le dernier de Juillet. Les Etats en donnérent avis par une dépêche au Ruart leur Plénipotentiaire. Mais comme les Actes de ratification n'en devoient être fournis & échangés de part & d'autre que dans un mois après la ſignature, & que cependant les hoſtilités, ſuivant le ſeptiême article, ne devoient ceſſer qu'en de certains tems arrêtés, & plutôt dans un endroit plus tard dans un autre, L. H. P. ordonnérent que l'armée ne laiſſeroit pas d'agir & d'inſulter les ennemis par tout, ſans aucuns égards; & le plus vivement qu'il ſeroit poſſible, juſqu'à nouvel ordre. Néanmoins comme il étoit convenu dans un autre article du Traité, qu'on évacüeroit & ſe rendroit

Ruiter reçoit nouvelles de la concluſion de la paix.

13. Août.

Avec ordre de faire toûjours agir l'armée juſques-à-ce que l'échange des Actes de ratification fût fait, ou juſques au tems où les hoſtilités devoient ceſſer.

1667. droit reſpectivement toutes les iſles, places & fortereſſes, qui auroient été priſes depuis le 30. du mois de Mai précédent, L. H. P. enjoignirent qu'après la réception de leur dépêche on n'eût point à s'emparer d'aucune place en vûë de la conſerver pour l'Etat. En faiſant réflexion ſur ce dernier point le Ruart & Ruiter jugérent que deſormais les troupes réglées qu'on avoit, ne pouvoient plus rendre de ſervice conſidérable, puis qu'il ne s'agiſſoit plus de livrer aucun aſſaut par terre, & qu'il étoit à propos de les renvoier, ne retenant ſous le pavillon que les ſoldats qu'on avoit fait paſſer ſur quelques-uns des navires de guerre pour en rendre les équipages complets. Ainſi le Comte de Hoorn, le Colonel Thomas Dolman, les Lieutenans Colonels van Rheede & Guicherie, le Sergent Major Bréderode, le Major Limbourg, les Capitaines Caſteljego, Dolman & Baks, partirent dès le même jour avec leurs ſuites, & avec trois flûtes pleines de ſoldats, deux brulots, quatorze bâtimens de tranſport, & deux Câpres qui emmenoient quatre priſes; tous ſous l'eſcorte de quatre navires de guerre, afin qu'ils puſſent arriver en ſureté à vûë de terre. Au même tems les Etats mirent ordre à pourvoir l'armée de munitions de bouche, afin de tenir encore la mer pendant un certain tems. Enſuite pour éxécuter leurs ordres on reſolut de ſortir du Canal, parce qu'il n'y avoit nulle aparence d'y rencontrer des vaiſſeaux Anglois, vû les avis qu'on avoit fait donner d'Angleterre à tous ceux qui étoient en route, ou qui devoient s'y mettre. Il fut donc arrêté qu'on paſſeroit au delà du Canal, & même des Sorlingues, & qu'on croiſeroit quelque tems pour tâcher de joindre quelques-uns de leurs vaiſſeaux marchands, & auſſi-tôt cette réſolution fut miſe à éfet. Lors qu'on fut à ſept lieuës de Goudſtart on aprit du Capitaine Evert van Gelder, qui avoit croiſé pluſieurs jours hors du Canal, entre le Bout de l'Angleterre & les Sorlingues, qu'un Câpre lui avoit donné avis qu'il étoit entré dans les ports de ces iſles quatre navires de guerre, & que près de vingt vaiſſeaux marchands chargés de laine y avoient auſſi pris leur cours. Il fut conclu d'y faire voiles inceſſamment, & on détacha ſur l'heure les Capitaines Jaques Corneliſz. Swart, Jaques Pauw, Corneille Evertſz. le jeune, François van Nydek, Vinkelbos & Kolaart, pour ſe mettre de l'avant & aller ocuper la paſſe du Nord de ces iſles; & les Capitaines Valheen, J. P. van Gelder & Anker, pour aller ſe poſter dans celle de l'Eſt, & empêcher qu'il ne ſortît aucun vaiſſeau du port. Les yachts de Jaques Pieterſz. Swart, Adam van Bréderode, Nanning & Verdieſt, eurent ordre d'entrer par la paſſe du Sud & de faire des ſignaux pour marquer s'il y auroit des bâtimens dans la baie, & combien il y en auroit. On fit paſſer à bord de l'un de ces yachts le Contre-amiral van Meeuwen, de Haaſe & Vyſelaar, afin de reconnoître eux-mêmes la baie, & d'en faire enſuite leur raport: car s'il y avoit eu des vaiſſeaux Anglois le L. Amiral Ruiter y ſeroit entré lui-même avec le reſte de ſon armée par la paſſe du Sud. Mais le jour ſuivant on aprit par le raport du Contre-amiral qui s'étoit fait nager avec des chaloupes dans la baie, à cauſe du calme, qu'il n'y avoit qu'un vieux bâtiment ſans mât de miſéne, lequel étoit ſous le château échoüé ſur le ſable, à l'entrée de la baie, & qu'on avoit élevé une baterie avec du canon ſur le rivage; mais que pour peu que le vent vint à fraîchir, on pourroit bien faire entrer des vaiſſeaux juſques au nombre de ſix ou huit, & jetter l'ancre hors de la portée du canon du château & de celui de la baterie. On n'eſtima pas que pour ne détruire qu'un vieux vaiſſeau il fallût s'amuſer à entrer dans cette baie, & l'on s'en tint à enlever avec ſix ou ſept chaloupes des rafraîchiſſemens de moutons & d'autre bétail d'une petite iſle que les habitans avoient abandonnée, s'étant retirés dans la grande iſle où étoit ſitué le château. Après cela on prit la réſolution de croiſer quelques jours au Sud & à l'Oüeſt des Sorlingues, & de diviſer pour cet éfet l'armée en trois eſcadres, dont celle du L. Amiral Ruiter croiſeroit au milieu, celle du L. Amiral Bankert au Sud de Ruiter, & celle du L. Amiral Aylua au Nord. Depuis l'armée étant revenuë croiſer dans le Canal par le travers de la pointe de Léſard, on eut avis que proche de celle de Doodemans il avoit été vû trente-ſix bâtimens Anglois. On ſe mit auſſi-tôt en devoir de les couper; mais on en fut empêché par un violent orage qui incommoda quantité de vaiſſeaux; outre que les Anglois avertis de toutes parts ſe hâtérent d'entrer en divers havres, les uns à Plimouth, les autres à Briſtol, les autres à Valmouth & les autres dans le port de Foy. Il fut réſolu de ſuivre ces derniers, & d'aller les enlever dans ce havre. Le 25. d'Août on arriva proche de Foy & de la pointe de

Doo-

Les troupes ſont renvoiées en Hollande.

13. Août. On a avis qu'il eſt entré des vaiſſeaux Anglois aux iſles de Sorles.

14. Août.

Ordres donnés pour leur en fermer la ſortie.

15. Août. Avis touchant l'état de la baie de Sorles où on ne trouve point de vaiſſeaux Anglois.

Bétail enlevé.

L'armée eſt diviſée en trois eſcadres pour croiſer au Sud & à l'Oüeſt de Sorles.

Deſſein ſur des vaiſſeaux

Doodemans, par un tems variable & orageux, le vent étant Nordoüeſt, & après avoir avançé à force de bordées vers le rivage de Foy, on laiſſa tomber l'ancre devant la paſſe à la portée du canon. Le Ruart, le Lieutenant Amiral Général, le Contre-amiral van Nès, & les Capitaines Jean de Wit & Knoppert, paſſérent alors dans une galiote pour aller eux-mêmes reconnoître le port. En louvoiant ils virent d'un côté une baterie, où l'on avoit logé cinq piéces de canon, qui firent un grand feu ſur la galiote, lors qu'elle s'avança devant le havre. Enſuite ils découvrirent plus de vingt bâtimens, tant pinaſſes que grandes flûtes toutes chargées, qu'on eſtima être des vaiſſeaux revenus de Virginie. Le port étoit bordé des deux côtés & par derriére de hautes montagnes qui courent environ une portée de canon Nordeſt-quart-à-l'Eſt, & Sudoüeſt-quart-au-Sud. De deſſus ces montagnes il fut auſſi fait quantité de décharges de mouſqueterie ſur la galiote, où il n'y eut toutefois perſonne de bleſſé, & qui en fut quitte pour quelques coups qu'elle reçut dans ſes voiles & dans ſon funin. Après avoir mûrement délibéré ſur ce qu'il y avoit à faire, il fut jugé que par un tems ſi inconſtant & ſi orageux, & tandis que les vents de Nord & de Nordoüeſt regnoient, il n'y avoit pas moien d'entrer dans ce port; ou que ſi l'on y pouvoit entrer, il ne ſeroit pas poſſible d'en ſortir ſans toucher ſur le rivage qui étoit peu profond, & ſans heurter contre les rochers; car le port n'avoit d'étenduë qu'une demi-portée de mouſquet, ainſi qu'on l'avoit remarqué par la carte & apris des priſonniers, qui diſoient que la plus grande profondeur de la paſſe & du port même s'étendoit ſi peu, qu'on pouvoit aiſément s'en écarter & prendre à côté; & qu'en morte-eau il n'y en avoit que douze piés. On ne vit donc point d'aparence d'y engager des navires de guerre, & il fut conclu qu'on n'y enverroit que des brulots. Ainſi Ruiter ordonna aux Capitaines Nanning, Bréderode, Fokkes & Verboekelt, d'aller avec leurs frégates ſe poſter bien avant ſous le Fort & ſous la baterie, & de les canonner de toute leur force, afin qu'à la faveur de leurs décharges, Koeſtaart, Meerman & Molle puſſent entrer avec les brulots qu'ils commandoient, & aborder les Anglois au vent, pour les brûler plus facilement. Les frégates aiant mis à la voile & pris leur cours vers le poſte qui leur avoit été marqué, trouvérent que le vent venoit trop directement du Nord, & qu'il étoit trop foible pour les y pouſſer; outre que les vents de terre opoſés l'un à l'autre, qui ſoufloient contre les montagnes, ou qui en ſortoient, les empêchoient auſſi d'entrer. Fokkes, Bréderode & Verboekelt, firent donc de grandes dérives ſous le vent, & il n'y eut que Nanning qui pût arriver preſque devant la paſſe, où ſes deux mâts de hune furent emportés par les coups qu'on lui tira du château, & qui donnérent même dans le bois du vaiſſeau & le percérent. De ſon côté il ne manqua pas de faire un grand feu & ſur le Fort & ſur la baterie, juſques-à-ce que voiant que les trois autres frégates ne pouvoient plus aller le ſoutenir, on lui envoia commander de ceſſer & d'arriver ſur l'armée: car on ne fut pas d'avis de faire périr inutilement les brulots, qui auroient immancablement échoüé ſur le rivage au-dedans du port, ſi on les eût adreſſés. Ainſi on ſe vit contraint d'atendre un vent plus favorable, quoi qu'on ſût certainement que la diligence étoit néceſſaire pour l'éxécution d'une telle entrepriſe, les ennemis ſe fortifiant ſans ceſſe par les nouvelles troupes qui arrivoient de tems en tems, & travaillant à ſe mettre en état de défence par le moien du canon qu'on leur amenoit; & qu'ils plantoient en des endroits avantageux. Outre cela ils fermérent l'entrée du port, autant qu'il leur fut poſſible, en la traverſant de petits bâtimens & de cables; ce qui obligea les Oficiers de promettre cent ducatons de recompenſe à ceux d'entre les équipages, qui iroient couper les cables, lors qu'il leur ſeroit commandé. Le lendemain une galiote aiant été détachée pour retourner à la découverte devant le port on trouva que tous les vaiſſeaux avoient été toüés plus avant, & l'on n'en vit plus que cinq. Cette circonſtance, jointe à celle de la continuation du vent contraire, qui venoit toujours du Nord, fit réſoudre le Ruart & Ruiter à ſe déſiſter de cette entrepriſe, & à retourner encore croiſer pendant quelques jours vers la pointe de Lézart, l'armée demeurant pour cet éfet diviſée en trois eſcadres comme auparavant.

1667.
Anglois qui ſont dans le port de Foy.
25. *Août.*
Ruiter va reconnoître le port.
Sa ſituation.

On tâche de faire entrer des brulots dans le port de Foy.

Le vent contraire s'oppoſe à ce deſſein.

26. *Juillet.*
27. *Août.*
31. *Août.*

1667. Le dernier jour d'Août le L. Amiral Général Ruiter navigeant par le travers de Montsbaie, à trois lieuës au large, reçut par une dépêche de L. H. P. des nouvelles certaines que les échanges des Actes de ratification du Traité de paix avoient été faites le 24. du Mois à Breda. Que le même jour on y avoit publié la paix. Que par conſéquent ſuivant le ſeptiême article du Traité toutes hoſtilités devoient ceſſer après le 5. de Septembre dans le Canal & dans la mer d'Allemagne. Qu'elles ne ceſſeroient depuis l'entrée du Canal juſques au cap de St. Vincent qu'après le 5. d'Octobre. Que depuis ce cap juſqu'à la Ligne elles ne finiroient qu'après le 2. de Novembre, nouveau ſtile; & au-delà de la Ligne comme par tout le reſte du Monde qu'après le 24. d'Avril de l'An 1668. Le Lieutenant Amiral Général eut ordre de ſe conformer à cette Inſtruction, & de croiſer encore quelque tems au-dedans & au-dehors du Canal juſqu'à nouvel ordre. Cette précaution fut eſtimée néceſſaire, tant pour la défence des vaiſſeaux marchands des P. V. qui en faiſant route vers les païs étrangers, ou en revenant, couroient riſque pendant ſix ſemaines d'être ataqués des Anglois, que pour beaucoup d'autres rencontres qui pouvoient arriver. Voilà comment cette funeſte guerre ſe termina enfin par une glorieuſe paix, ainſi qu'il paroît par les articles du Traité qu'on trouve inſérés en pluſieurs Hiſtoires, & ainſi que tout le monde la reconnu: car la paix ne ſe fit qu'après que l'armée navale de Etats eut brûlé ou pris les navires Anglois proche de Chattam; qu'elle eut été maitreſſe de la mer pendant la plus grande partie de l'Eté; qu'elle eut tenu longtems la côte d'Angleterre dans des alarmes continuelles; & qu'elle eut ocupé plus de deux mois toutes les paſſes de la Tamiſe. Mais l'échange des Actes de ratification fit enfin ouvrir cette riviére qui avoit demeuré fermée pendant un ſi long eſpace de tems, & elle fut laiſſée libre par la retraite du L. Amiral van Nès que les Etats rapellérent avec ſon eſcadre.

Ruiter reçoit avis de la part de L. H. P. qu'on a fait les echanges des Actes de ratification de la paix, & eſt inſtruit du tems auquel les hoſtilités doivent ceſſer.

1. *Septemb.* Le Ruart, le Lieutenant Amiral Général & le Conſeil de guerre, conſidérant que la plupart des vaiſſeaux n'étoient pourvûs de biére & d'eau que juſques au 10. ou au 12. de Septembre, & que peut-être dans cette ſaiſon les vents d'Oüeſt regneroient longtems, & arrêteroient les munitions qu'on envoioit à l'armée, laquelle par ce moien pourroit être réduite à une grande extrémité, réſolurent de s'avancer dans le Canal à petites voiles. Ils ſe promettoient de rencontrer ſur leur route & la biére & l'eau & les vivres qui leur manquoient; ou bien ils faiſoient deſſein d'aller les atendre dans le Pas même, & après avoir tout reçu de retourner dans le Canal pour y protéger les Sujets de l'Etat, & inſulter les Anglois juſques au jour que les hoſtilités devoient reſpectivement ceſſer. Au même tems le Capitaine Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, ſe rendit ſous le pavillon avec deux Câpres & huit riches priſes, qu'il amenoit de Breſt. Il aporta deux Lettres du Duc de Beaufort, l'une au Lieutenant Amiral auquel ce Duc envoioit deux pipes de vin, quatre vaches & d'autres rafraîchiſſemens; & l'autre au Ruart. Elles étoient datées le 12. de Juillet, & portoient. *Que ce n'étoit pas ſans beaucoup d'impatience qu'il avoit atendu les ordres de ſon Roi, pour aller avec l'armée de France ſe joindre à celle des Etats.* Et dans une apoſtille qui étoit au bas de la Lettre il marquoit. *Qu'après ſa Lettre écrite il avoit reçu ordre de la Cour de mettre inceſſamment à la voile, & d'aller joindre l'armée navale des Etats; mais qu'au même tems il avoit apris que le Sieur Coventry devoit à préſent être arrivé à Breda, avec la ratification du Roi ſon Maître ſur tous les articles du Traité de paix, & que cette nouvelle rompant ſes premiéres meſures, il ſe voioit hors d'état de pouvoir éxécuter les ordre de ſon Roi, dequoi il avoit beaucoup de chagrin.* On voit dans le contenu de ces Lettres, à quoi ſe terminérent les promeſſes de ſecours ſi ſouvent faites par la France, mais dont l'acompliſſement fut toujours différé. Le matin du 8. de Septembre le Commandeur Wynbergen, conduiſant trois flûtes chargées de proviſions envoiées par les Conſeillers Députés, rencontra l'armée à la hauteur de Beveſier, & ſur le midi il en arriva encore ſix autres venant d'Amſterdam. Ces munitions de bouche ſufirent non-ſeulement à pourvoir les vaiſſeaux de Hollande, mais il y eut de l'eau & de la biére de reſte qu'on donna à ceux de Zélande & de Friſe.

Réſolution du Ruart, de Ruiter, & du Conſeil de guerre touchant le raviſtaillement de l'armée.

Quelques priſes amenées de Breſt ſont conduites ſous le pavillon.

Lettres du Duc de Beaufort à Ruiter & au Ruart.

L'armée navale eſt raviſtaillée.

Le

Le même jour le Ruart de Wit partit pour la Hollande ſur le *Deventer*, commandé par le L. Colonel Palm, ſuivant la permiſſion qui lui en avoit été donnée par la Réſolution de L. H. P. en date du 25. d'Août. Avant ſon départ il fut arrêté dans le Conſeil qu'on le remercieroit de tant de ſervices qu'il avoit rendus à l'armée pendant cette expédition. Sur le ſoir les L. Amiraux Ruiter & Bankert paſſérent à ſon bord, pour lui dire adieu & réïtérer leurs remercîmens, lui ofrant de leur part tous les ſervices dont il les jugeroit capables. On peut voir en d'autres Hiſtoires avec quelles démonſtrations de joie & de contentement il fut reçu des Etats Généraux, des Etats de Hollande, & de l'Aſſemblée des Magiſtrats de Dordrecht; & de combien de remercîmens ils l'honorérent tous. Le Dimanche 11. de Septembre fut célébré parmi toute l'armée, qui navigeoit alors dans le Canal entre Portlandt & Ornai, par des actions de graces à Dieu pour la paix qu'il lui avoit plu d'acorder, & par des décharges d'artillerie en ſigne de réjoüiſſance; ce qui avoit été auſſi pratiqué le Mécredi précédent, 7. du Mois, dans toutes les villes & païs dépendans des P. V. Enſuite le Lieutenant Amiral Général donna tous les ordres néceſſaires & aſſigna les rendévous à tous les Oficiers & Capitaines, leur marquant juſques où ils pouvoient s'avancer & s'étendre en croiſant, qui étoit par la hauteur des 49. degrès 10. ou 20. minutes de latitude Nord, un peu plus au Sud, ou un peu plus au Nord, à-peu-près à vingt lieuës au large, & leur enjoignant de ſe tenir dans les parages marqués, & d'y croiſer ſans ceſſe juſques au 6. d'Octobre, puis après de reporter le cap ſur la Hollande, à moins qu'il ne vint de nouveaux ordres de la part de L. H. P. En éfet depuis il eut charge de faire demeurer les plus grands vaiſſeaux dans leurs poſtes, juſques au dernier d'Octobre; & les moindres auſſi dans les leurs, juſques au dernier de Novembre. Enſuite il fit preſque toûjours du gros tems & des vents forcés, qui ſéparérent ſouvent des vaiſſeaux de leurs eſcadres. Sur ces entrefaites Ruiter reçut nouvelles qu'en Angleterre on atendoit tous les jours près de cent vaiſſeaux de la Barbade, eſcortés de neuf ou dix navires de guerre; ce qui fit redoubler la vigilance des Commandans que eſpéroient les pouvoir joindre encore, avant le tems marqué pour la ceſſation des hoſtilités hors du Canal. Pour cet efet on avança ſi loin que l'armée étoit déja à plus de 15. lieuës au-delà des Sorlingues; mais des vents forcés du Oüeſt & le gros tems la repouſſérent dans le Canal, & par ce moien elle ne ſe trouva plus en état d'éxercer aucuns actes d'hoſtilité, quand même elle auroit rencontré les vaiſſeaux Anglois. Le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna alors, que ſi en croiſant, ou en faiſant route pour s'en retourner en Hollande, on rencontroit des navires de guerre Anglois, on eût à amener le pavillon de bonne heure, à baiſſer les huniers de quelques piés, & à déploier les flames; & qu'enſuite en aprochant on les ſaluât de quelques volées, avant qu'ils euſſent tiré, afin qu'en agiſſant de la ſorte ils n'euſſent pas lieu de croire que ce ſeroient eux qui y auroient forçé les Hollandois. Ces meſures furent ainſi priſes parce que depuis la concluſion de la paix le Lieutenant Amiral n'avoit point encore reçu d'ordres de L. H. P., touchant la maniére dont il en devoit uzer à cet égard. Cependant il n'étoit arrivé aucun changement ſur ce point, & dans le Traité de paix tout ce qui le concernoit avoit été laiſſé ſur l'ançien pié. Au reſte outre que dans cette ſaiſon de l'Automne l'armée avoit à luter contre les tempêtes continuelles dont elle étoit batuë, & qui augmentoient tous les jours, les équipages commençoient à être fort tourmentés du ſcorbut. Il y avoit quantité de gens couchés dans les cabanes, & il y en avoit déja quelques-uns de morts. Ce mal croiſſoit de jour à autre, & avec cela pluſieurs vaiſſeaux avoient déja diſette d'eau, parce que l'eau & la biére s'étoient gâtées. Tous ces accidens forcérent le L. Amiral Général de reprendre la route du Pas de Calais pour entrer dans le mer d'Allemagne; s'aprocher des P. V.; donner avis aux Etats Généraux de ce qui ſe paſſoit; & atendre enſuite leurs ordres. Le 9. & le 10. d'Octobre il s'éleva un furieux orage, qui diſperſa quantité de vaiſſeaux, de ſorte que le tems & le vent auſſi-bien que la paix ſembloient rapeller l'armée, & lui faire ſentir qu'elle devoit rentrer dans ſes ports. Le L. Amiral Bankert & tous les vaiſſeaux de l'eſcadre de Zélande étant à bout de leurs proviſions, & ſur tout de leur eau, ſe trouvérent obligés de prendre leur cours vers Fleſſingue: car les autres vaiſſeaux n'en avoient pas aſsés pour leur en fournir, & quand même ils auroient été en état de leur donner quelque ſecours à cet égard, il étoit impoſſible de faire rien tranſporter d'un bord à l'autre, à cauſe

1667. Le Ruart de Wit part pour la Hollande.

Voi Aitzéma XLVII. *p.* 132. *Verbal du Ruart. p.* 316-318. Actions de graces à Dieu & réjoüiſſances pour la paix.

Ruiter donne ſes ordres pour faire croiſer l'armée.

Deſſein ſur les vaiſſeaux qui reviennent de la Barbade.

15. *Septemb.*

26. *Septemb.*

Ordres donnés par Ruiter touchant le ſalut du pavillon en cas qu'on vint à rencontrer des navires de guerre Anglois.

Le ſcorbut ataque les équipages de l'armée.

3. *Octobre.*

Tempête.

1667. de l'impétuoſité du vent & de l'agitation de la mer. Il y eut pluſieurs autres vaiſſeaux qui par la même raiſon furent contrains de faire voiles vers la Meuſe & au Texel. Le 14. d'Octobre le Lieutenant Amiral Général reçut une dépêche de L. H. P. avec leur Réſolution priſe le 6. du même mois au ſujet de faire rentrer l'armée navale & de la deſarmer, dont voici le contenu.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 6. d'Octobre 1667.

Réſolution des Etats Généraux pour faire rentrer l'armée navale.

Oüi le raport du Sieur Huigens, & les autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine aiant, au déſir de leur Réſolution priſe le 5. de ce Mois, vû & éxaminé les deux miſſives du L. Amiral de Ruiter, toutes deux datées à bord des Sept Provinces, *la premiére du 28. de Septembre dernier, étant à cinq lieuës Sud-quart-à-l'Oüeſt de Goudſtart, & l'autre du 3. de ce Mois, navigeant dans la mer d'Allemagne, à la premiére deſquelles eſt jointe une liſte, par où l'on peut voir pour combien de jours l'armée étoit encore pourvuë d'eau le 16. du-dit mois de Septembre : Sur quoi aint été délibéré, & aiant égard à ce que la ſaiſon eſt déja fort avancée, & que l'armée demeurant plus longtems en mer pourroit eſſuïer des tempêtes & en être endommagée, il a été réſolu qu'on écrira au ſus-dit Lieutenant Amiral, qu'il ait à renvoier tous les navires de guerre, tant les grands que les petits, qui ſont à préſent ſous ſon commandement, aux lieux & dans le Détroit des Colléges des Amirautés dont ils dépendent, pour y être deſarmés & y demeurer pendant l'hyver. De plus il a été arrêté qu'on écrira aux Commiſſaires Quacq & Knyf, qu'ils aient à congédier reſpectivement toutes les galiotes & les barques d'avis qui ſont au ſervice de l'Etat, à la réſerve de deux galiotes ſeulement que le ſus-dit Commiſſaire Quacq retiendra pour le tems d'un voiage, afin de porter les préſentes dépêches & leur duplicata au ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter. Et encore qu'il ſera écrit au ſus-dit Commiſſaire Quacq qu'il ait à retenir les ſept bâtimens chargés de vivres, mentionnés dans la Réſolution priſe par L. H. P. le jour d'hier, & à les renvoier auſſi chacun dans le Détroit de leurs Colléges, au cas qu'ils n'aient pas encore mis à la mer. Et enfin qu'il ſera envoié un Extrait de la préſente Réſolution aux Colléges reſpectifs des Amirautés, pour leur ſervir d'inſtruction, & autrement ainſi qu'il apartiendra.*

P. MEJONTSMA. vt.

Eſt conforme au ſus-dit Régître.

N. RUYSCH

Ruiter entre à Goerée.

Il fait ſon raport à l'Aſſemblée de L. H. P.

Il eſt remercié.

Auſſi-tôt le Lieutenant Amiral donna ordre à tous les navires de guerre de prendre leur cours vers les ports où ils étoient deſtinés, & de s'y rendre ; ce qui fut éxécuté ſur l'heure ; & le 15. d'Octobre il entra lui-même à Goerée & à Helvoetſluis avec le Contre-amiral van Nès, & avec ſon beaufrére le Capitaine Evert van Gelder, rendant graces au Ciel des faveurs qu'il leur avoit faites. Il partit à l'inſtant pour la Haie, où il fit un raport ſommaire à l'Aſſemblée de L. H. P. de toute ſa conduite & de ce qui s'étoit paſſé. Enſuite le Sieur Gokkinga, qui préſidoit ce jour-la à l'Aſſemblée, lui dît. *Que L. H. P. étoient très-ſatisfaites de ſa bonne conduite, de ſa vigilance & de ſes belles actions dans cette derniére expédition, & qu'elles avoient le tout pour agréable.* La copie qui lui fut donnée de cet Acte de remercîment, lequel ſe trouve inſéré dans le Livre des Réſolutions des Etats Généraux, étoit ſignée du Préſident Gokkinga, & du Commis J. Spronſſen pour l'abſence du Grêfier. C'eſt ainſi que s'en retourna notre Héros, remportant une double couronne, celle des lauriers de la victoire, & celle de l'olive de la paix qui étoit le fruit de la premiére. Il reçut alors la coupe d'or dont il a été ci-deſſus parlé, de laquelle les Etats de Hollande lui firent préſent. Autour de cette coupe qui étoit à-peu-àprès de la valeur de... livres en or, on voioit en émail la priſe du Fort de Charneſſe, l'incendie des navires de guerre, & les autres circonſtances de la victoire obtenuë à Chattam. Le pié étoit ouvragé de fleurs en relief, & ſur

Il reçoit de la part des Etats de Hollande une coupe d'or ſur laquelle eſt gravé un Ecrit.

la

la couverture il y avoit un lion de gueules, repréſentant les armes de Hollande, avec ces paroles qu'on liſoit au-dedans. 1667.

Extrait abrégé. Le 2. de Juillet 1667.

Sur la propoſition faite par les Sieurs Conſeillers Députés, il a été réſolu par les Etats qu'en conſidération de la fameuſe expédition faite les 21. 22. & 23. de Juin, ſur la riviére de Londres & ſur celle de Rocheſter, ſous le commandement du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme Général de l'armée navale, il lui ſera fait préſent d'une coupe d'or, où le ſus-dit exploit ſera repréſenté, pour être un monument dans ſa famille, & à ſa Poſtérité.

Le préſent Extrait s'acorde en ſubſtance avec la Réſolution de Etats.

HERBERT VAN BEAUMONT.

Ce préſent étoit peu de choſe par raport au mérite de Ruiter & à ſes ſervices, qui peſés avec tout l'or du monde auroient toujours emporté la balance: mais le prix du don étoit rehauſſé par l'honneur qui l'acompagnoit. C'étoit ainſi que les Anciens Romains recompenſoient autrefois leurs Héros avec de ſimples couronnes de laurier, ou de feüilles de chêne; c'eſt-à-dire que toute la recompenſe conſiſtoit dans les loüanges qu'on donnoit à leur valeur, qui étoient marquées & comme expoſées aux yeux par ce préſent dont on ornoit leurs têtes. Dans ce même tems il fut frapé une médaille à Amſterdam, en mémoire de la derniére victoire & de la paix dont elle étoit ſuivie. D'un côté étoit une Pallas le caſque en tête, la pique dans la main droite, comme étant l'emblême de la valeur, & à la pique étoient atachées les ſept fléches qui ſont le blaſon de l'Etat. Dans la main gauche elle tenoit un ſceptre, ſurmonté d'un œil, pour ſignifier la bonne conduite & la prudence. A ſa droite on voioit un agneau, & à ſa gauche un lion; & de ſon pié gauche elle fouloit la Diſcorde ou l'Envie. Dans l'éloignement on découvroit la ville de Rocheſter & des vaiſſeaux en feu proche de Chattam. Au haut on liſoit ces mots, MITIS ET FORTIS, *doux & vaillant.* Et dans l'éxergue PROCUL HINC. MALA. BESTIA. REGNIS. 22. Juin 1667. *Que cette bête féroce, ennemie des Etats, ſoit bannie d'ici.* Au revers on voioit une Femme repréſentant la Concorde ou la Paix, portant dans ſon bras & dans ſa main gauche une corne d'abondance avec un caducée; & dans ſa droite elle tenoit une épée au fourreau ſurmontée d'une couronne de laurier à la pointe. Au haut du revers on voioit pendre à la droite l'écu des armes de la Grande Bretagne, & à la gauche celui des Etats Généraux, où eſt le lion avec les ſept fléches. Le pié droit de la Femme étoit apuïé ſur une groſſe bource à côté de laquelle il y avoit une couronne, & ſon pié gauche ſur un caſque & une épée. On voioit en éloigement des ‡ flibots qui navigeoient en ſureté, avec ces paroles au haut IRATO BELLUM PLACATO NUMINE PAX EST. *La Divinité étant en colére, c'eſt la guerre; étant apaiſée, c'eſt la paix.* Et dans l'éxergue ſous les piés de l'éfigie on liſoit. REDIIT CONCORDIA MATER BREDÆ. 31. Juil. 1667. *La Concorde eſt de retour à Breda*, le 31. Juillet 1667. Proche de ces derniéres paroles étoient les armes de la ville de Breda où la paix avoit été concluë. Autour du revers on liſoit cette légende. NUMISMA POSTERITATI SACRUM BELGA BRITANNOQUE RECONCILIATS. CUM PRIVIL. ORDINUM HOLLAND. ET WESTF. *Pour être à la Poſtérité un monument de la réconciliation faite entre la Hollande & l'Angleterre avec Privil. des Etats de Hol. & de Oüeſtfr.* †J'ai fait ici une deſcription aſsès particuliére de cette médaille, parce que l'An 1672. elle fut miſe au rang des prétextes dont les Anglois ſe ſervirent pour déclarer la guerre à la Hollande, quoi que peu après qu'on eut commencé à la fraper L. H. P. pour ôter cette pierre de ſcandale, euſſent fait retirer ce qui en avoit été déja diſtribué, & donné ordre d'en défaire la matrice, en paiant la ſomme de mille ducatons à Chriſtofle Adolphſz. qui avoit été emploié à cet ouvrage. Les Bourgmaiſtres de la ville d'Amſterdam en firent auſſi fraper une autre où on voioit d'un côté le lion Belgique, tenant du canon & des armes entre ſes pates, & dans le lointain la mer avec une armée navale, & ce vers au deſſus.

Deſcription d'une médaille frapée en ce tems-là.

‡ *Que d'autres nomment des Buches.* Buiſen *ou* Haaring-buiſen, *bâtimens dont on ſe ſert en Hollande pour la pêche du Harang.*

† Il en avoir été frapé encore une autre auparavant.

1667. SIC FINES NOSTROS, LEGES TVTAMVR ET VNDAS.
C'eſt ainſi que nous défendons nos frontiéres, nos loix & nos mers.

Au revers étoient les armes d'Amſterdam, avec ces paroles dans l'éxergue:

DEO. AUSPICE.
ASSERTIS.
NON. MINORE. ANIMO.
QUAM. SUCCESSU.
AVITIS. PATRIÆ. LEGIBUS.
ADVERSUS. TRES. POTENTISSIMOS.
HISPANIARUM. REGES.
COACTIS. DEINDE. SEMEL. ITERUMQUE.
CONTRA. VICINOS. BRITANNOS.
ARMA. SUMERE. BATAVIS.
POST. PACEM. EGREGIA. VIRTUTE.
BELLO. PARTAM.
ATQUE. REDUCTA. GENERIS.
HUMANI. COMMERCIA.
CONSULES. SENATUSQUE.
AMSTELODAMENSIS.
MONUMENTUM. HOC.
cIↃ. IↃ. c. LXVII.
F. C.

Après qu'avec autant de courage que de ſuccès les Hollandois, ſous les auſpices du Seigneur, ont afermi les anciennes loix de leur Patrie contre trois Rois d'Eſpagne très-puiſſans, & qu'enſuite ils ont été obligés de prendre deux fois les armes contre les Anglois leurs voiſins; aiant enfin aquis la paix par leur valeur dans la guerre, & rétabli un commerce libre dans tout le monde, les Bourgmaiſtres & tout le Conſeil d'Amſterdam ont fait fraper cette médaille. l'An 1667.

Ouvrages & poëſies miſes au jour à l'occaſion de la paix.

Il parut en ce tems-là pluſieurs Ouvrages, poëſies & inſcriptions, au ſujet de la paix & en l'honneur de l'Etat & des braves guerriers qui avoient prodigué leur ſang pour le maintenir, auſſi-bien qu'à la loüange du Ruart qui avoit été Plénipotentiaire de L. H. P. Entr'autres on vit, *Le pilier de la paix des P. V.* compoſé par l'excellent Poëte Hollandois van den Vondel; *Bellone enchaînée*, par Jean Antonides; *La Paix & la Liberté*, par un Auteur d'un grand mérite qui n'exprima ſon nom que par les lettres A. P. R. B. Il y en eut encore d'autres, dont les Auteurs étoient Pierre de Groot ou Grotius, Juſte Turcq. Jaques Weſterbaan Seigneur de Brantwyk, & Volkert van Oſterwyk. Enfin il en fut mis au jour un très-grand nombre tant en Latin qu'en Hollandois. Le ſavant Jaques Lydius, Miniſtre de Dordrecht, publia auſſi bientôt après ſon bel Ouvrage Latin, intitulé † *La gloire de la Hollande*, qui fut enſuite traduit en Hollandois, dans lequel il repréſentoit avec une grande ſincérité la foible naiſſance de l'Etat des P. V. ſes ſoudains progrès & ſon glorieux acroiſſement, avec l'hûreux ſuccès des guerres qu'il avoit ſoutenuës par terre & par mer; la derniére victoire obtenuë à Chattam & la paix dont elle étoit ſuivie. On peut bien s'imaginer qu'il n'oublia pas de rendre à tant de fameux Héros, & ſur tout au L. Amiral Ruiter & aux deux fréres de Wit, le tribut des loüanges qui leur étoient dûës; ni à marquer le bonheur dont joüiſſoient alors ces fameuſes Provinces. Enfin il conclud par une exhortation qu'il fait à leurs Habitans, de chérir toûjours & de pratiquer les vertus par leſquelles leur République s'étoit ſi fort agrandie; d'aimer & de conſerver leur Réligion qui étoit ſi pure; de maintenir une liberté qu'ils avoient aquiſe avec tant de peine; de vivre en concorde, & de ſe tenir ſans ceſſe ſur leurs gardes, même au milieu de la paix. Outre cela on donna au Public *Le Verbal de ce qui avoit été fait & géré par le Sieur Corneille de Wit*, Plénipotentiaire dans l'armée navale l'An 1667. avec toutes les Réſolutions & les Lettres ſervant à l'éclairciſſement de la matiére. Il fut même encore mis au jour un nouveau recueil de poëſies Latines & Hollandoiſes, ſur la victoire de Chattam ſuivie de la paix, compoſé en partie d'Ouvrages nouvellement faits, & en partie de ceux qui ont été déja ci-deſſus mentionnés. Par toutes ces voies on élevoit à la vérité le deſtin de l'Etat au plus haut degré de gloire; mais en même tems

† Belgium glorioſum.

Les ſuites de la paix.

on

on l'exposoit à l'envie & à la calomnie. Cependant cette paix qu'il venoit d'obtenir par la victoire, & qui excitoit la jalousie de quelques-uns de ses voisins, l'avoit entiérement afermi & rétabli en son premier lustre, tant au-dedans qu'au-dehors. Elle fut bientôt après suivie de la publication de *l'Edit Perpétuel & Loi irrévocable*, tel étoit le titre, *pour le maintien de la liberté, & pour conserver l'union & la tranquillité publique dans les Païs de Hollande & de Oüest-frise*, lequel avoit été projetté & dressé dès le 5. d'Août, mais qui n'aiant été mis sur le tapis que le premier de Décembre, fut reçu puis après & prit force de Loi. Il tendoit à l'abaissement, ou plutôt à l'éxtinction de la Charge de Gouverneur, & à engager tous les Magistrats & ceux qui avoient part à la Régence, à conserver la forme de Gouvernement qui avoit lieu alors. Il fut même fait l'année suivante une nouvelle alliance avec l'Angleterre sur la proposition & à la sollicitation du Chevalier Temple, Ambassadeur de cette Cour à la Haie, en vûë de faire quitter les armes au Roi de France qui s'emparoit de la Flandre Espagnole. Ce Traité fut conclu le 23. de Janvier, d'abord entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats des P. V. mais ensuite le Roi de Suéde y fut aussi admis, d'où on lui donna le nom de Triple Alliance. Les Etats prévoiant bien que cette démarche aigriroit la France & pourroit entraîner de fâcheuses suites, désirérent en même tems pour leur sureté de s'unir plus étroitement avec l'Angleterre, & conclurent encore le même jour une alliance défensive avec son Ambassadeur. Ces deux Traités si importans furent projettés, dressés & signés d'une maniére bien extraordinaire, puis que ce fut en cinq jours & avec le dernier secret que le Chevalier Temple & le Pensionaire de Wit, premier & principal Ministre d'Etat, firent ensemble ce grand ouvrage. Ils furent encore suivis d'un autre Traité de commerce & de marine, † de négoce & d'afaires maritimes, qu'on signa le 17. de Février. La Triple Alliance, & les éforts des médiations auxquelles elle donna lieu, surent arrêter le cours des victoires de la France sur l'Espagne, & rétablirent enfin la paix entre ces deux Couronnes, laquelle fut concluë à Aix. Par ce moien la Flandre Espagnole se vit délivrée du danger eminent qui la menaçoit, afin de servir comme d'un mur mitoïen & d'une barriére entre la France & les P. V. qui mît ces derniéres en sureté contre un Voisin si dangereux & si puissant: car il y avoit déja longtems qu'on prévoioit les desordres qui étoient à craindre de ce côté-là, & on s'en étoit aperçu non-seulement au moment de la conclusion de la paix avec l'Espagne, mais même beaucoup plutôt. Je ne puis taire ici ce que l'illustre Hugues † de Groot, Ambassadeur de la Reine & de la Couronne de Suéde, ce Fénix entre les Savans, écrivit l'An 1639. dans une certaine Lettre que j'ai vûë touchant Loüis XIV. à présent regnant, alors apellé le Daufin & étant encore au berceau. *Delphinus*, ce sont ses propres termer, *nutrices non lassat tantum, sed & lacerat. Caveant vicini sibi à tam matura rapacitate.* C'est-à-dire, *Le Daufin non-seulement lasse ses Nourrices, mais il les déchire. C'est à ses voisins de se donner de garde d'une rapacité qui commence de si bonne heure.* Par cette étroite union avec l'Angleterre, qui mettoit l'Etat des P. V. en sureté à l'égard d'un si redoutable voisinage, & par la Triple Alliance qui étoit une suite de la paix, il se rendit formidable à toutes les Têtes Couronnées & à toutes les Puissances de la Chrétienté. Mais son éclat & sa réputation augmentérent encore par la considération de certaines circonstances particuliéres, qui marquoient combien cette République étoit alors florissante. En éfet après avoir depuis la paix d'Espagne soutenu des guerres si violentes & si onéreuses, contre les Anglois sous Cromwel; dans le Nord pour la défence du Roi de Dannemarc; & en dernier lieu contre le Roi d'Angleterre & l'Evêque de Munster, on voioit que la Province de Hollande, sur laquelle tomboient les plus grandes charges, n'avoit pas laissé de s'aquiter de près de vingt tonnes d'or ou deux millions de livres, qu'elle avoit autrefois empruntés, & dont elle avoit jusques alors païé la rente. De plus on avoit dans ce même tems-là fait construire un nombre considérable de navires de guerre, entre lesquels on en comptoit quelques-uns du premier rang, de 160. piés de long & de 42. piés de large; & fait fondre plus de mille piéces de canon de metal tant du plus gros calibre, que de demi calibre & de plus petits; par où on étoit devenu encore plus redoutable à toutes sortes d'ennemis. Toute cette puissance étoit acompagnée d'une si grande prospérité dans la navigation & dans le commerce, que de mémoire d'homme on n'avoit point vû de tems si favorable, ni de bonheur plus parfait. Mais à peine se passa-t-il quatre années, que les afaires commencérent à prendre un autre cours, & que la roue de la Fortune tourna & nous fit descendre, rendant l'Etat un éxemple de l'instabilité des choses du monde, ainsi

1668.

Edit Perpétuel.

Voi Aitzéma. XLVII 168. 169.

Alliance avec l'Angleterre; & Triple Alliance entre l'Angleterre, les P. V. & la Suéde.

Aitzéma XLVIII. 386. 390. 393. 416. 755.

Wiquefort en son Ambassad. l. 11. *p.* 460.

† *Aitzéma.* XLVIII. 479. 144.

Paix d'Aix la Chapelle. 2. *Mai.*

Aitzéma. XLVIII. 714.

† Grotius

Histoire de Wiquefort. Liv. XVI.

1668. ainſi que je le raporterai en ſon lieu ; car je n'ai eu deſſein dans cette petite digreſſion, que de faire remarquer le cours & le changement des tems & des afaires.

Ruiter fait ſa demeure à Amſterdam.

Le Lieutenant Amiral Ruiter, dont la vie eſt le ſujet de cette Hiſtoire, s'étant retiré en ſa maiſon à Amſterdam, ſituée dans l'iſle de Waals, ſur le bord de l'Y, y demeura trois ans en repos après tant de périlleuſes expéditions, faites pour le ſervice de ſa Patrie durant 13. ou 14. ans conſécutifs, & dont il étoit ſorti avec tant de bonheur & de gloire. Auſſi fut-il alors regardé par ſes compatriotes comme le bras droit & le ſoutien de la République, & comme un inſtrument en la main de Dieu dont ſa ſouveraine bonté s'étoit ſervie pour la bénir, la combler de victoires, & la couronner de la paix. D'ailleurs la réputation de cet illuſtre Héros avoit monté ſi haut parmi les Etrangers, qu'on peut douter s'il y eut jamais homme de ſa ſorte qui ait été ſi célébre, & dont la vertu ait fait tant de bruit dans le monde. Les plus grands Rois, les Princes, & généralement les gens de tous ordres, dont les qualités étoient au-deſſus du commun, admiroient cette prudence & cette valeur qu'il avoit

Sa modeſtie & ſon humilité.

ſignalées en tant de combats. Mais pour lui il ne s'en élevoit pas davantage : on avoit beau l'éxalter, il ſe contenoit toûjours dans les bornes de l'humilité & de la modeſtie. Quoi qu'il fût parvenu à la dignité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oueſt-friſe, & qu'il eût été honoré par de grands Rois des titres de Nobleſſe & de Chevalerie, néanmoins il ne donnoit nulle marque de vanité, ni de changement dans ſes maniéres. Il abordoit les gens & leur parloit avec autant de familiarité, d'honnêteté & de douceur, que lors qu'il n'étoit encore que Maître de vaiſſeau ou Pilote. Il ne conſervoit pas moins de modeſtie dans ſes habits, dans ſon train & dans tout ſon domeſtique. Je ne puis paſſer ici ſous ſilence ce que le Chevalier Temple, Ambaſſadeur d'Angleterre à la Haie, têmoigne à cet égard en ſes Remarques

Beau têmoignage du Chevalier Temple touchant le L. Am. Ruiter & le Penſionaire de Wit.

ſur les P. V. Là parlant des moiens par leſquels l'Etat s'étoit agrandi, il met au rang des cauſes de ſon acroiſſement l'humilité & la modeſtie des Magiſtrats, & allégue ſur ce point l'éxemple de deux grands hommes, que je ne ſéparerai pas puis que l'Auteur les à joints enſemble, ſavoir le L. Amiral Ruiter, & le Conſeiller Penſionaire de Wit. Voici ſes propres termes. *La modeſtie & l'humilité y étoient ſi grandes, que des deux plus conſidérables Perſonnages qui de mon tems aient rempli les deux plus hautes Charges, ſavoir le Lieutenant Amiral de Ruiter & le Conſeiller Penſionaire de Wit, dont l'un étoit tenu parmi les Etrangers pour le plus grand Héros Maritime de ſon ſiécle, & l'autre pour le plus fin Politique ; j'ai vû le premier n'aller ordinairement pas mieux vétu qu'un ſimple Capitaine, ſuivi d'un ſeul laquais, & jamais en caroſſe. Pour ce qui regarde ſa maiſon & ſon domeſtique, il n'y avoit rien de plus magnifique au-dehors ni au-dedans, ni au ſervice de ſa table, que chés un marchand ordinaire de la ville où il demeuroit. Au regard du Conſeiller Penſionaire de Wit, qui avoit beaucoup d'autorité dans la Régence, tout ſon train, les airs & la dépence de ſa maiſon alloient de meme pié que chés les autres Députés & Miniſtres d'Etat. Ses habits étoient modeſtes & ſimples. Sa table n'étoit ſervie que pour ſa Famille & pour un ami au-delà. Son train, en ne parlant point des Commis & des Clercs entretenus pour lui proche de ſa maiſon aux dépens du Public, ne conſiſtoit qu'en une ſeule perſonne, qui vaquoit à tous les petits ſervices de la maiſon, & lors que le Maître alloit rendre quelque viſite de cérémonie, ce valet mettoit un juſtaucorps de livrée, & prenoit ſoin du caroſſe hors du logis. Mais dans les autres ocaſions on voioit ordinairement ce Miniſtre aller à pié par les ruës comme les moindres Bourgeois de la Haie.* On raporte auſſi que le Prince de Monteſarchio, l'un des Amiraux d'Eſpagne, étant venu à Amſterdam pendant que Ruiter y ſéjournoit, & cherchant ſa maiſon pour lui rendre viſite, crut le trouver dans un Hôtel magnifique, &

Le Prince de Monteſarchio viſitant Ruiter eſt ſurpris de trouver ſa maiſon ſi petite.

qui répondît à l'idée que donnoit la dignité de ſa Charge & l'éclat de ſa réputation. Mais en entrant chés ce fameux Amiral le Prince fut extrémement ſurpris, & comme ravi en extaze, de voir qu'un ſi grand Homme, qui avoit rendu tant de ſervices à ſa Patrie, vivoit avec ſa Famille dans un logis qui n'avoit rien du tout au-deſſus de ceux du commun, & ſemblable à tous les logis voiſins où demeuroient de ſimples Bourgeois qui ne poſſédoient aucunes Charges, & des Marchands du moindre rang. D'un

Sa maniére de vivre pendant ſon ſéjour dans la Province.

autre côté c'étoit cette modération qui le faiſoit plus admirer des gens judicieux & qui connoiſſent le prix de chaque vertu. Pour le reſte des actions de ſa vie, ce n'étoient que des éxemples dignes d'être ſuivis de tous ſes compatriotes. Il étoit honnête à l'égard de ſes amis, civil aux Etrangers, pitoïable pour les infortunés, & ſur tout pieux dans toute ſa conduite, prenant ſon plus grand plaiſir à aſſiſter aux prédications

dans

dans les Egliſes non-ſeulement le Dimanche, mais encore à celles qui ſe faiſoient ſur ſemaine. Il emploioit une partie du jour à lire l'Ecriture Sainte, & rarement lui voioit-on d'autres livres dans les mains. Souvent il s'aſſéioit des heures entiéres auprès de ſa Femme & d'une Niéce, lors qu'elles faiſoient leur ouvrage, leur liſant tout haut quelques chapitres de la parole de Dieu; ou bien il chantoit des pſeaumes avec elles, ce qu'il faiſoit avec beaucoup d'agrément, aiant une belle voix. Il évitoit toutes les mauvaiſes compagnies. L'yvrognerie & les autres excès étoient l'objet de ſon averſion. Il n'uzoit que des alimens les plus communs, particuliérement de ceux dont on a coutume de ſe ſervir ſur mer. Voilà de quelle maniére il vivoit pendant la paix de laquelle il déſiroit ardemment la continuation, afin de pouvoir paſſer ſa vieilleſſe en actes de dévotion & en tranquillité; car il avoit alors déja ateint l'âge de ſoixante & un an. 1668.

Il y avoit encore très-peu que ce Grand Homme reſpiroit à Amſterdam de toutes ſes fatigues paſſées, lors que le Vice-amiral Sweers revint d'Eſpagne avec cinq navires de guerre qui eſcortoient des vaiſſeaux marchands, aiant quantité d'argent parmi leur cargaiſon. Il aprit que Sweers avoit eu une rencontre aſsès extraordinaire avec les Anglois, dequoi il avoit donné avis au Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. On jetta alors les yeux ſur lui afin de l'envoier à la Haie informer les Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine de ce qui étoit arrivé à Sweers. Le 2. de Mai étant entré en conférence avec le Sieur van Ommeren & les autres Députés, il leur dît, ſuivant la charge qu'il avoit du Conſeil de l'Amirauté: *Que le Vice-amiral Sweers avoit rencontré vers l'extrémité du Canal, proche de Lézart, Thomas Allen, Vice-amiral d'Angleterre, avec quelques navires de guerre, lequel il avoit ſalué du pavillon & de quelques volées; à quoi Allen n'avoit répondu que du canon. Que Sweers aiant enſuite fait iſſer & déploier de nouveau le pavillon, on étoit venu lui déclarer de la part d'Allen, qu'outre le ſalut qu'il avoit fait, l'Anglois prétendoit que le pavillon demeurât bas tant que Sweers ſeroit proche de celui d'Angleterre.* Cette afaire aiant été éxaminée il fut réſolu qu'on preſſeroit vivement les Sieurs Meerman & Boreel, Ambaſſadeurs des Etats à la Cour d'Angleterre de remontrer au Roi de la part de Leurs Hautes Puiſſances ce qui s'étoit paſſé, afin qu'il lui plût de donner ordre à ce qu'il ne fût plus pratiqué de pareilles nouveautés à l'avenir. Après l'envoi de cette dépêche Leurs Hautes Puiſſances reçurent une certaine Lettre des mêmes Ambaſſadeurs, dont copie fut envoiée de leur part au Sieur de Wildt, Sécretaire de l'Amirauté d'Amſterdam, avec ordre qu'on eût à s'informer des plus anciens & plus expérimentés Capitaines, & des autres hauts & bas Oficiers, comment autrefois, lors que les Anglois & les Hollandois avoient fait route de flote & pris un même cours, on avoit acoutumé d'en uſer à l'égard du pavillon & des ſaluts, afin d'en envoier un avis précis & éxact à Leurs Hautes Puiſſances. Une autre copie de la même Lettre fut auſſi deſtinée pour le Lieutenant Amiral Ruiter, afin qu'il eût à déclarer à Leurs Hautes Puiſſances ce qu'il ſavoit par ſa propre expérience à cet égard, & ce qui étoit venu à ſa connoiſſance, autant que ſa mémoire pourroit le lui fournir, & afin de s'en enquérir pareillement des autres Oficiers. La Lettre des Ambaſſadeurs de l'Etat en Angleterre étoit d'autant plus remarquable, qu'elle contenoit de certaines paroles de Milord Arlington, qui portoient un ſincére aveu à l'honneur de l'Etat touchant la paix qu'il avoit obtenuë par la force de ſes armes. La voici donc mot pour mot.

Ruiter ſuivant la charge qui lui avoit été donnée par le Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, fait raport à la Haie de ce qui eſt arrivé au V. Am. Sweers dans le Canal. 3. *Mai.* Réſolution priſe ſur ce ſujet.

Les Etats Généraux envoient à Ruiter copie d'une Lettre ſur laquelle L. H. P. demandent ſon avis touchant les ſaluts du pavillon.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Lettre de Meerman & Boreel Ambaſſadeurs en Angleterre envoiée aux Etats Généraux.

La Miſſive de V. H. P. du 3. de ce Mois, qui fait mention de ce qui eſt arrivé depuis peu au Vice-amiral Sweers dans le Canal, eſt parvenuë entre nos mains le 8. & en conſéquence nous avons penſé que pour manier avec toute la circonſpection imaginable une afaire ſi delicate, il étoit bon de s'y prendre de cette ſorte. Savoir non-ſeulement de repréſenter vivement à Milord Arlington les raiſons déciſives qui militent pour le contre-ſalut; mais auſſi d'inſiſter particuliérement & fortement ſur l'indignité du procédé du Vice-amiral Allen, qui a obligé le ſus-dit Sweers d'une maniére inouïe ou du moins non pratiquée de notre connoiſſance juſqu'à préſent, de tenir bas ſon pavillon de Vice-amiral, ſans ozer l'iſſer ni le déploier tant que les ſus-dit Allen

1668. *Allen & Sweers ont fait même route, comme préſuposant que c'eſt une dépendance & une ſujettion à laquelle notre Etat, quoi que libre & ſouverain, ſoit aſſujetti: prétention d'autant plus injuſte, qu'il s'agit d'un élément, qui, ſuivant le droit des gens reconnu & établi par toute la Terre, eſt libre & commun à tous les peuples.*

Nous nous ſommes donc ſervis aux fins ci-deſſus de la premiére ocaſion favorable qui s'eſt oferte. Sur quoi ce Milord nous a aſſuré qu'il n'a pas apris la moindre choſe du monde de ce qui s'eſt paſſé; mais qu'il pouvoit bien nous promettre, que ſi cette afaire étoit une nouveauté qu'on eût voulu introduire, il en ſera fait réparation. Que ſi au contraire la pratique avoit été telle de tout tems, il croioit que le Traité même ſeroit déciſif ſur ce ſujet, puiſque ce qui s'étoit paſſé, auſſi-bien que le refus du contre-ſalut, devroit être regardé comme une partie & une dépendance du ſalut même; & qu'en ce cas le Roi ne relâcheroit rien de la coutume & de la pratique, quand il y auroit les raiſons du monde les plus palpables de le faire, ni qu'il n'acorderoit rien du tout, principalement dans un tems où la proſpérité des armes des P. V. avoit fait conclure la paix d'une maniére qui n'étoit pas fort honorable pour l'Angleterre. Qu'il étoit même perſuadé que quand ſa Majeſté ſeroit d'humeur à acorder quelque choſe aux inſtances des Etats, Elle trouveroit ici des opoſitions ſi fortes à ſon deſſein, que ſans doute il ne lui ſeroit pas poſſible de les ſurmonter. Il nous demanda auſſi ſi nous pourrions lui fournir quelques informations concernant ce qui pouvoit s'être autrefois paſſé en pareil cas, lors que les flotes des deux Nations avoient pris un même cours & avoient fait route enſemble, parce qu'il n'avoit aucune connoiſſance des précédentes pratiques ſur ce ſujet: mais comme nous ne pouvions pas alors le ſatisfaire, il nous a inſtamment priés de nous en informer à fond, & nous a dit qu'après cela on pourroit remettre cette afaire ſur le tapis, & la décider avec connoiſſance de cauſe. Nous lui avons repliqué que nous étions perſuadés qu'on ne trouveroit jamais de preuves qu'il eût été fait une telle injure aux flotes de l'Etat, que de les contraindre à naviger ſi longtems ſans ozer arborer leur pavillon; & que ſi cela étoit arrivé, une telle action devroit être regardée comme une violence manifeſte, & comme un atentat qui ne méritoit pas d'être imité mais puni: que néanmoins nous tâcherions de nous éclaircir ſur ce point par toutes les voies & toutes les recherches poſſibles, & que nous ferions mettre les informations entre les mains du Roi & de ſes Miniſtres. En atendant donc des informations qui puiſſent être à notre avantage, s'il y a lieu, nous prions Dieu,

Hauts & Puiſſans Seigneurs, &c.

A Londres le 11. *de Mai* 1668. *ſigné*

J. MEERMAN. JEAN BOREEL.

Je n'ai pu aprendre qu'elles furent la réponce & les inſtructions que Ruiter envoïa aux Etats; mais il eſt certain que ce qu'Allen entreprit contre Sweers fut regardé comme une choſe tout-à-fait extraordinaire, inouïe & extravagante. D'ailleurs on peut voir dans l'Hiſtoire d'Aitzéma, les propoſitions que firent ſur ce ſujet les Ambaſſadeurs Meerman & Boreel au Roi de la Grande Bretagne, afin que les afaires puſſent à cet égard être miſes ſur un pié plus aſſuré par des ordres fixes, qui fuſſent capables de ſervir de Réglemens dans toutes les rencontres. Depuis ce tems-là Ruiter & les autres Oficiers Généraux s'étant trouvé aſſemblés à Rotterdam ſignérent deux Déclarations l'une portant de quelle maniére les ſaluts s'étoient faits l'An 1662. devant Alger entre le pavillon de l'Etat & celui d'Angleterre; & l'autre contenant ce qui s'étoit paſſé en pareille ocaſion devant Malaga l'An 1664. leſquelles Déclarations j'ai eſtimé néceſſaire d'inſérer ici, à cauſe de l'importance de l'afaire.

Voi Aitzéma XLVIII. 417. 406. 407.

9. *Juin.*

Ateſtation ou Déclaration de Ruiter, van Nès, Meppel & de Liefde touchant

Nous ſouſignés L. Amiraux, Michel Adrianſz. de Ruiter, Aart Janſz. van Nès, Jean Corneliſz. Meppel, & Vice-amiral Jean de Liefde, déclarons par ces Préſentes & ateſtons être véritable qu'au mois de Novembre de l'An 1662. *navigeant avec une eſcadre de vaiſſeaux des P. V. dans la mer Méditerranée, & étant à l'ancre devant la ville d'Alger en Barbarie, ſous le commandement du ſus-dit L. Amiral Ruiter, où nous traitions de paix au nom & de la part de l'Etat des P. V. avec la Régence de la ſus-dite ville, nous vîmes*

vîmes le 16. *du-dit Mois, jour auquel la paix fut concluë, venir de la haute mer vers nous un gros considérable de navires de guerre étant au service du Roi de la Grande Bretagne, commandés par le Sieur Jean Lawſon qui portoit pavillon au grand mât, & qui arrivoit de Tripoli auſſi en Barbarie, où il avoit renouvellé la paix au nom du ſus-dit Roi avec le Bacha & la Régence. Mais comme le calme les ſurprit ils ne purent gagner la rade ni s'aprocher de nous que le lendemain matin, & alors ils furent ſalués d'onze volées de canon par le Lieutenant Amiral de Ruiter, à quoi le ſus-dit Sieur Lawſon répondit de la même maniére, & remercia avec un pareil ſalut, ſans que de part ni d'autre il ſe pratiquât aucune cérémonie que de s'envoier réciproquement à bord quelques Oficiers avec des chaloupes pour ſe faire des civilités & des amitiés, & enſuite nous nous ſéparâmes le* 25. *du Mois de la même maniére & en bonne intelligence. Duquel fait nous rendons têmoignage pour avoir été tous alors dans la ſus-dite eſcadre & préſens à l'action, & pour avoir vû le-dit ſalut & le contre-ſalut de nos propres yeux, & les avoir oüi de nos propres oreilles: ofrant de réitérer notre préſente Déclaration en tout tems, lors qu'il ſera beſoin & que nous en ſerons requis, & de l'afirmer par ſerment autentique. En foi de laquelle vérité Nous-dits Dépoſans avons ſigné de notre main le préſent Acte, à Rotterdam le* 9. *de Juin* 1668. *Signé*

1668. les ſaluts faits entre Ruiter & Lawſon V. Am. Anglois le 17. de Novembre. l'An 1662.

Michel Adrianſz. de Ruiter, Aart Janſz. van Nès, Jean Corneliſz. Meppel, & Jean de Liefde.

Et au-deſſous étoit écrit

En préſence de moi Sécretaire ſouſigné, & ſigné.

J. ANDRINGA.

A cette action ont encore été préſens les Oficiers ci-après nommés, tous vivans au jour de la date des Préſentes.

Les Sieurs, Lieutenant Amiral Adrien Bankert; Vice-amiral Iſaac Sweers; Contre-amiral Guillaume van der Zaan; & Capitaine Jaques Corneliſz. Swart.

Nous ſouſignés Lieutenans Amiraux, Michel Adrianſz. de Ruiter, Aart Janſz. van Nès, Jean Corneliſz. Meppel; Vice-amiral Jean de Liefde, & Contre amiral Jean van Nès; tous Oficiers Généraux de l'armée navale des P. V. déclarons par ces Préſentes & ateſtons être véritable que l'An 1664. *navigeant dans la mer Méditerranée le Lundi* 18. *d'Août, avec un gros de navires de guerre de l'Etat des-dites Provinces, ſous le commandement du ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & aiant avec nous quelques vaiſſeaux marchands, nous aurions fait route de l'Eſt vers la rade de Malaga, dans le deſſein d'y prendre encore d'autres vaiſſeaux marchands des-dites P. V. & de les eſcorter par le Détroit de Gibraltar. Qu'en ce lieu-là nous aurions trouvé à l'ancre une eſcadre d'onze navires de guerre Anglois, commandée par le Sieur Jean Lawſon Vice-amiral qui portoit pavillon au grand mât. Qu'aiant laiſſé tomber l'ancre entre ſon eſcadre & la ſus-dite ville, le ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter auroit ſalué d'onze volées de canon le pavillon Anglois, à quoi le ſus-dit Sieur Lawſon auroit répondu d'un contre-ſalut de pareil nombre de coups, ſans que le pavillon fût mis bas de part ni d'autre, ni qu'il fût pratiqué aucune autre cérémonie, ſi non que les ſus-dits Oficiers Généraux auroient envoié ſe viſiter reſpectivement par leurs Capitaines, & ſe ſeroient rendu toutes ſortes de marques extérieures de civilité & d'amitié; ſur quoi le lendemain de bon matin la ſus-dite eſcadre Angloiſe aiant mis à la voile nous auroit laiſſés à la-dite rade. Duquel fait nous rendons têmoignage pour avoir été tous préſens à la ſus-dite action, & pour avoir vû de nos propres yeux le-dit ſalut & le contre-ſalut, & les avoir oüi de nos propres oreilles, ofrant de réitérer notre préſente déclaration en tout tems, lors qu'il ſera beſoin & que nous en ſerons requis, & de l'afirmer par ſerment autentique. En foi de laquelle vérité Nous-dits Dépoſans avons ſigné de notre main le préſent Acte à Rotterdam le* 9. *de Juin* 1668.

Ateſtation touchant les ſaluts faits entre Ruiter & Lawſon le 18. d'Août 1664.

Signé

Michel Adrianſz. de Ruiter, Aart Janſz. van Nès, Jean Corneliſz. Meppel, Jean de Liefde, & Jean van Nès.

Et au-deſſous étoit écrit.

En préſence de moi Sécretaire ſouſigné, & ſigné

G. ANDRINGA.

1668. A cette action ont encore été préſens les Oficiers ci-après nommés, tous vivans au jour de la date des Préſentes.

Les Sieurs, Vice-amiraux Iſaac Sweers, Enno Doedeſz. Star; Contre-amiral Guillaume van der Zaan; Capitaines Leendert Haaxwandt, Henri Adrianſz. & Jaques Corneliſz. Swart.

Le Chevalier Engel de Ruiter eſt fait Capitaine fixe. 11. *Avril.*

Peu auparavant Ruiter avoit eu un ſujet de joie par la promotion de ſon fils unique Engel de Ruiter, qui le 11. d'Avril, âgé de 19. ans moins trois ſemaines, fut fait Capitaine fixe ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam à la place du feu Capitaine Henri Gotskens, & en prêta le ſerment entre les mains du Sieur Reede van Renſwoude. On lui donna le commandement des *Armes de Leide*, frégate nouvellement conſtruite, montée de ... piéces de canon & de 90. hommes, avec ordre d'aller querir en Angleterre le Sieur Jean Meerman Ambaſſadeur. Le 11. de Juillet il moüilla devant Graveſande ſur la Tamiſe, d'où étant allé par terre à Londres il fut reçu de la Cour & de tous les Grands avec beaucoup de civilité. L'Ambaſſadeur le mena ſaluer le Roi, la Reine, le Duc & la Ducheſſe d'Yorc, le Prince Robert & le Grand Chambellan: mais le Général Monc, le Chevalier Temple & Milord Craven lui firent des honnêtetés éxtraordinaires; chacun s'empreſſant à honorer les vertus héroïques du Pére dans ce Fils qui étoit ſa vive image. Ce fut en cette vûë que le 1. d'Août le Roi le fit Chevalier avec toutes les cérémonies acoutumées, lui donnant beaucoup de marques de diſtinction & de bienveillance, & le même jour il partit pour Graveſande. Comme il fut là retenu quelques jours par le vent contraire, il alla incognito à Rocheſter & à Chattam, où il viſita les vaiſſeaux & l'arſenal, & vit les débris des bâtimens qui avoient été brûlés l'année précédente. Le 9. aiant mis à la voile avec l'Ambaſſadeur Meerman, il arriva le 11. devant la Brille. Peu de tems après, c'eſt-à-dire l'An 1669. le Roi de Dannemarc, Fréderic troiſiéme, qui avoit autrefois honoré Ruiter de la dignité de Chevalier, voulut avoir ſon portrait, ce Prince marquant par là qu'il n'avoit pas perdu le ſouvenir des grands ſervices que ce Héros lui avoit rendus à Funen & en pluſieurs autres endroits, & faiſant en même tems connoître que tant de nouveaux exploits, & ſi illuſtres, avoient encore augmenté ſon eſtime pour lui. Ruiter n'ozant pas refuſer ce Monarque ſe fit peindre, & envoia ſon portrait à Coppenhague, où en préſence de la Reine & de pluſieurs Sénateurs & Courtiſans il fut préſenté par l'Amiral Koert Sievertſz. Adelaar au Roi, que le reçut avec de grands têmoignages de ſatisfaction, diſant: *Qu'il reſſembloit fort, qu'il lui plaiſoit beaucoup, & qu'il y avoit longtems qu'il ſouhaitoit d'avoir la peinture d'un ſi grand homme, pour ſe remettre par ce moien ſouvent devant les yeux ſa perſonne, ſes vertus, ſes faits & ſon mérite.* Le Roi & la Reine marquérent auſſi en même tems avec des termes très-obligeans & pleins d'afection, devant l'Amiral Adelaar & devant pluſieurs autres Grands Seigneurs, qu'ils chériſſoient tendrement ce Héros, & qu'ils ne manqueroient point de le têmoigner à lui & aux ſiens en toutes ocaſions. Après la mort de ce Prince Ruiter ne fut pas moins favorablement traité de Chriſtien ſon fils & ſucceſſeur, lors que l'An 1670. il pria ce nouveau Monarque d'annoblir le Capitaine Jean Pauluſz. van Gelder, fils du premier lit de ſa Femme, avec ſes Deſcendans; honneur que quantité de Danois auroient bien voulu obtenir au prix de quarante & de cinquante mille † Rijksdalders, & qui à ſa priére fut auſſi-tôt acordé à ſon Beaufils. Cette même année Conrad van Beuningen fut envoié Ambaſſadeur en Angleterre pour avoir l'œil aux interêts de l'Etat. Là aiant eu des conférences avec les Anglois ſur les moiens dont on pourroit ſe ſervir reſpectivement pour réprimer les courſes des Pirates d'Alger, il voulut avoir les avis de Ruiter ſur de certaines queſtions, qu'il lui envoia dans une Lettre. La réponce que fit le Lieutenant Amiral mérite d'être vûë, & peut à l'avenir être d'une grande utilité ſur un point ſi important, & qui regarde ſi fort la ſureté de la navigation dans le Détroit. La voici donc.

Et envoié avec une frégate en Angleterre.

Il va à Londres où il eſt reçu fort civilement.

Le Roi le fait Chevalier. 1. *Août.*

8. *Août.*

1669.

Ruiter envoie ſon portrait au Roi de Dannemarc qui l'avoit demandé. 27. *Mai.*

1670. Le Roi Chriſtien V. annoblit le Cap. Jean Pauluſz. van Gelder beaufils de Ruiter.

† *ecus.*

Lettre de Ruiter à l'Ambaſſadeur van Beuningen, contenant ſa réponce ſur quelques queſtions.

Noble, &c.

„ Pour ſatisfaire Votre Excellence, & m'aquiter de ce que je lui ai promis dans la Let-
„ tre que je lui ai envoiée par la derniére poſte, celle-ci ſervira de réponce aux queſtions
„ par ordre qu'il a plû à Votre Excellence de me propoſer dans ſa miſſive datée de Lon-
„ dres, le 20. de Juin dernier.

„ 1. Que

1. Que les Habitans de la ville & du Roïaume de Tunis ont entretenu juſques à " 1670.
préſent la paix que j'ai concluë en ce lieu-là avec eux au nom de L.H.P. l'An 1662., & "
que ceux de Salé en uzent encore avec les Habitans des P. V. conformément au con- "
tenu du Traité auparavant fait entre notre Etat & eux, au moins en ce qui eſt venu à "
ma connoiſſance. "

2. Je croi que les Algériens ont à préſent & peuvent éfectivement mettre en mer le "
nombre de 32. ou 34. vaiſſeaux corſaires & frégates, dont il y en a 18. montés de 40. "
ou 36. 34. 32. & 30 piéces de canon; & le reſte de 28. 26. 24. 22. 20. 18. 16. 12. & "
10. canons, outre les galéres qui l'An 1664. la derniére fois que i'y ai été, mon- "
toient au nombre de ſix, pourvuës de quelques gros canons & pierriers. "

Qu'il y avoit à Tunis huit vaiſſeaux & frégates à-peu-près de même qualité, por- "
tant 32. 30. 24. 18. & 16. piéces de canon: mais on m'a aſſuré depuis, que le nom- "
bre des vaiſſeaux a été augmenté juſqu'à 12. ou 14. dont il y en a deux chacun de 40. "
canons, & outre cela ils ont encore quatre galéres. "

Que la même année 1662. il y avoit auſſi à Tripoli huit navires capitaux, dont "
l'Amiral étoit de 142. piés de long & de 43. piés de large, meſure de Hollande, & "
monté de 56. canons & de 26. pierriers de fonte; le Vice-amiral de 50. canons & de "
20. pierriers de la même qualité; le Contre-amiral de 46. canons & de pierriers à "
proportion, & les autres vaiſſeaux tout de même. Je croi auſſi que le nombre en "
aura été augmenté. "

Toutes ces trois villes ſont fort peuplées tant de Turcs que de Mores, ſans les "
Renégats & les Chrétiens eſclaves de différentes nations, qu'on joint aux autres en "
cas de beſoin, ſur tout pour aider aux Mores à ſervir le canon, & à manœuvrer les "
voiles. Auſſi ont-ils coutume d'avoir ſur leurs vaiſſeaux des équipages incompara- "
blement plus forts qu'aucun Potentat Chrétien de ma connoiſſance. Mais s'il arri- "
ve quelquefois qu'ils ne puiſſent rendre leurs équipages auſſi complets qu'ils ont acou- "
tumé, c'eſt en Eté, où tous ces Etats, & particuliérement celui d'Alger emploient "
leurs troupes par terre, pour aller éxiger les contributions des Laribofſes & des Mo- "
res, tandis que leurs fruits ſe recueillent & que la plupart pendent encore par les ra- "
cines; & c'eſt toujours alors que leurs équipages de mer ſont plus foibles; car autre- "
ment ils emploient tout ce qu'ils ont de forces, une partie au ſervice du Grand Sei- "
gneur; une autre au fait du négoce dans le Levant; & le reſte à pirater; & tous ſe "
retirent à leur tour en divers tems. Ainſi il n'eſt pas poſſible de marquer préciſément "
le nombre de ceux qu'ils ont coutume d'envoier en courſe; mais j'eſtime qu'il mon- "
te à-peu-près aux deux tiers de toutes leurs forces militaires, comme je croi que cela "
s'eſt pratiqué & ſe pratique en ces tems ici. "

3. Mon ſentiment eſt qu'on ne peut aller détruire les vaiſſeaux d'Alger derriére "
leur mole, comme auſſi je l'ai inutilement tenté l'An 1665. avec huit navires de guer- "
re & deux brulots de l'Etat, quoi qu'alors nous aions paſſé plus de 36. heures tout "
proche pour éfectuer ce deſſein: mais le calme nous força de demeurer à une portée "
de canon du mole, ſans pouvoir en aprocher davantage. J'obſervai en ce tems-là "
& dans les tems ſuivans, que tous les vaiſſeaux qui venant de mer veulent paſſer der- "
riére ce mole, n'en ſont pas plutôt arrivés à une grande portée de mouſquet qu'ils "
tombent dans le calme, au moins la plus grande partie de l'année; ce qui vient "
de la ſituation du lieu, & de ce qu'il eſt commandé par des montagnes, dont la "
hauteur arrête les vents: de ſorte qu'on eſt contraint de ſe faire remorquer avec "
des canots & des chaloupes, ou de ſe faire toüer avec des ancres; ce qui ne ſe peut "
faire que fort lentement & à force de tems, ainſi que Votre Excellence le peut bien "
juger. Cependant on a afaire à une ville qui eſt ſi bien défenduë de ſes châteaux & "
pourvûë de tant de canon, qu'on auroit de la peine à la forcer; outre que le "
tems qu'il faut emploier pour s'en aprocher par ces voies donne lieu aux habitans "
de tendre des chaînes, d'aſſembler des radeaux, & de ſe mettre entiérement en "
état de défence, s'ils ne l'avoient pas fait auparavant, & qu'ils euſſent été ataqués "
à l'impourvû, ainſi que l'éprouvérent à mon grand regret l'An 1662. le Comte de "
Sandwich, & d'autres braves Oficiers qui étoient au ſervice du Roi de la Grande "
Bretagne. Au reſte je ſouhaite de tout mon cœur que s'il y a quelques Potentats "
Chrétiens que veüillent emploier leurs forces à l'éxécution d'un ſi beau deſſein, elles "
puiſſent mieux y réüſſir qu'il n'a plu à Dieu de faire réüſſir les éforts que j'ai faits pour "
ce même éfet. "

1670. „4. Je ſuis d'opinion que le deſſein de tenir la ville d'Alger aſſiégée un an entier „par eau, ne peut être exécuté ſans beaucoup de riſque, parce qu'en hiver lors „que les vents viennent à ſe renforcer du Nord, du Nordeſt-quart-au-Nord & de „l'Eſtſudeſt, & à faire enfler la mer, les vaiſſeaux ſont trop violemment batus „des vagues & des briſans, qui ſont dangereux à cauſe du peu de profondeur. Ainſi „on a toujours à craindre les périls auxquels les Algériens mêmes furent expoſés au „mois de Décembre de l'An 1662. car ils perdirent alors quatorze de leurs vaiſſeaux „& ſept priſes, qu'un vent forcé du Nordeſt fit périr auſſi-bien au-dedans du mole „qu'au-dehors.

„Mais poſé que nonobſtant ce danger, duquel on peut quelquefois être préſervé, „on voulût néanmoins donner quelque choſe au hazard, & s'expoſer à tout ce qu'il „en pourroit arriver, & qu'enfin par un long blocus on eût contraint les Algériens „à conclure un Traité de paix, ſans avoir détruit ou fort incommodé leurs forces „maritimes, on peut s'aſſurer qu'ils n'obſerveront le Traité, que juſques-à-ce qu'ils „ſe voient en pleine liberté d'agir, & qu'ils ſeront prêts à l'enfreindre dès qu'ils y „trouveront leur avantage; de laquelle diſpoſition où ils ſont à cet égard ils n'ont „déja donné que trop de preuves à la France, à l'Angleterre & à cet Etat.

„5. J'eſtime donc que ce n'eſt qu'en croiſant ſur ces Corſaires Barbares, qu'on „peut leur cauſer des pertes conſidérables; qu'en fatiguant leurs équipages, & en „les empêchant de profiter de leurs courſes. Pour cet éfet comme ils ſont très-„légers à la voile, il faut ſe précautionner ſur ce point, en ne manquant jamais de „faire bien étendre nos vaiſſeaux, particuliérement vers le ſoir; en ne faiſant que peu de „voiles; & en ſe poſtant dans les paſſages par où l'on juge qu'ils doivent prendre „leur cours; & lors que pendant la nuit ou de bon matin on en a découvert un ou „pluſieurs, il faut qu'après le ſignal, tout ce qu'il y a de navires ſur la croiſiére „leur donnent conjointement la chaſſe. C'eſt par cette voie que nous les avons „ſouvent ſerrés de ſi près, que ne pouvant ſe dégager de l'un ou de l'autre vaiſſeau „qui chaſſoit à la fois ſur eux, ils étoient forcés de s'engager au combat, ou d'aller „donner au rivage & s'échoüer. De cette ſorte nous en avons enfin détruit un aſ-„ſés grand nombre; à quoi nous a auſſi beaucoup ſervi la liberté qui nous étoit „donnée par les Inſtructions de l'Etat: car nous n'étions point limités dans de cer-„tains parages, mais il nous étoit permis d'en changer à notre gré ſelon les oca-„ſions, afin de pourvoir, autant qu'il ſeroit poſſible, à la ſureté de la navigation en „tous endroits.

„6. Si l'on continuë en ce païs-ici à faire & à obſerver les bons Réglemens qui „ont été propoſés par Votre Excellence, aux fins de bien pourvoir de canon & d'é-„quipages les vaiſſeaux qui ſeront deſtinés pour la Méditerranée; de les obliger à faire „route de conſerve en s'éliſant des Amiraux; & de les faire acompagner de gros „convois; ce qui ſans doute eſt auſſi très-à-propos, je me perſuade qu'à la vérité „les Barbares ſeront par ce moien privés d'abord de leurs alimens ordinaires, c'eſt-„à-dire empêchés de faire de ſi grandes captures; mais lors qu'il ſe verront ainſi „réprimés, je ne doute pas que ſuivant les lumiéres naturelles qu'ils ont communes „avec les autres hommes, ils ne s'aviſent d'aſſembler auſſi leurs forces, de former „des eſcadres, & d'ataquer nos convois; & il n'y a que trop d'aparence qu'en ve-„nant avec toutes les forces qu'ils peuvent mettre en mer, ils s'en rendront facile-„ment les maîtres. Car ces Pirates ont connoiſſance des tems auxquels les Chré-„tiens qui trafiquent dans la Méditerranée font route vers les ports où ils ſont deſti-„nés, ou pour retourner en leur païs; & en tous cas ils ont aſsès de moiens pour „s'en informer. C'eſt ce qui me fait conclure qu'ils ſeroient plutôt tenus en reſpect „& réprimés par des vaiſſeaux croiſans ſans ceſſe ſur eux, que par aucune autre voie; „& qu'encore que celle-ci paroiſſe plus onéreuſe par les frais, néanmoins il me „ſemble que c'eſt la ſeule qui peut mettre les convois mêmes en ſureté, leſquels „en ce cas pouvant être moins gros, cauſeront auſſi d'un autre côté moins de dé-„pence, & par là on conſervera la réputation de l'Etat non-ſeulement chés ces Bar-„bares, mais auſſi parmi les autres Potentats.

„7. Il eſt conſtant que les vaiſſeaux Anglois qui viennent des côtes de l'Amé-„rique, de Terre-neuve, des Canaries, des iſles Açores & des autres iſles de ces „pais-là, pour entrer dans la Méditerranée, ſont expoſés à tomber entre les mains „des Corſaires, qui vont faire leurs courſes hors du Détroit de Gibraltar dans

„l'eſpé-

l'eſpérance d'enlever de riches priſes : car la mer eſt trop ſpacieuſe, & le tems du retour des vaiſſeaux trop incertain pour faire croiſer ſur eux, & ſe promettre qu'on les rencontrera & qu'on pourra les eſcorter juſques dans la baie de Cadix, ou ſous Tanger. Mais lors qu'aiant une fois échapé ce danger, ils ſeront arrivés dans l'un de ces deux endroits, ainſi qu'il leur ſera libre tant que la paix durera entre l'Angleterre & l'Eſpagne, ou autrement à Tanger, ils pourroient s'aſſembler en ces lieux-là ; & y atendre de forts convois, ou qu'ils fuſſent eux-mêmes en aſsès grand nombre pour faire voiles de compagnie, & cependant ils tâcheroient de découvrir où ſeroient alors les Corſaires de Barbarie, afin de ſe régler ſur la connoiſſance qu'ils en pourroient avoir. 1670.

8. Si jamais cet Etat & l'Angleterre prenoient des meſures enſemble pour agir de concert ofenſivement, & réprimer une bonne fois les courſes des Pirates de Barbarie dans la Méditerranée, ou dans les parages les plus voiſins, il faudroit, ſelon mon avis, mettre en mer juſqu'à 24. frégates & navires des meilleurs voiliers, ſavoir huit montés de 50. à ſoixante piéces de canon, huit autres de 44. à 50. canons, & huit de 36. à 40. tous pourvus d'équipages forts, & de toutes ſortes de munitions. Lors qu'avec ces forces on ſeroit entré dans la Méditeranée, il ne faudroit pas les tenir jointes, ſans qu'il y eût quelque néceſſité particuliére qui y obligeât; mais il faudroit aſſigner un parage à chaque eſcadre pour le nétoier ; & afin de prévenir tous deſordres & toutes jalouſies, on prendroit garde qu'une eſcadre n'eût pas plus d'avantages que l'autre, & qu'il n'y eût aucune préférence. A cette fin il ſeroit bon de convenir qu'après avoir croiſé un mois, elles feroient un échange de croiſiére ; & par cette voie j'ozerois eſpérer qu'en douze ou quinze mois les Barbares ſeroient réduits à la raiſon.

Mais ſi on n'avoit deſſein que de ſe tenir conjointement ſur la défenſive, il me ſemble qu'on ne pourroit prendre de meilleures meſures que ce qu'on fait préſentement, ſavoir que les vaiſſeaux marchands des deux nations, qui voudront faire route ſous l'eſcorte des convois de l'une ou de l'autre, y ſoient reçus & protégés comme les Sujets mêmes de l'Etat ; & qu'ils ſoient conduits auſſi loin & auſſi ſurement que le Commandant du convoi le pourra faire, ſans préjudicier aux vaiſſeaux de ſa propre nation.

10. Sur quoi je déclare ici, ce que Votre Excellence a déja bien pu comprendre, c'eſt que le ſecours des uns eſt d'une grande utilité pour les autres, & que comme les Habitans de ces Provinces ont participé aux avantages que les François & les Anglois ont procurés depuis peu pour le commerce, en tenant des forces conſidérables dans la mer Méditerranée, auſſi ces deux nations & les autres avoient joui autrefois du même privilége, lors que pendant pluſieurs années les Etats ont entretenu quantité de vaiſſeaux dans cette même mer. Mais ſi les Anglois faiſoient aujourdhui la paix avec les Algériens, ainſi que les François ont fait, & que cet Etat demeurât en guerre avec eux, il eſt certain que les Habitans des P. V. courroient beaucoup plus de danger, que ſi on ſe joint avec l'Angleterre pour agir enſemble défenſivement.

C'eſt tout ce que je puis dire ſur ce ſujet à Votre Excellence eſpérant qu'elle aura la bonté de ſupléer par les lumiéres de ſon eſprit à ce qui manque, ou qui peut n'être pas bien conçu. Au reſte ſi dans cette ocaſion & en toute autre je puis lui rendre quelque ſervice, Elle me verra, dès que j'en aurai connoiſſance, toujours prêt à le faire avec plaiſir, comme étant.

Noble &c.

De Votre Excellence

Le très-humble Serviteur, &c.

Ce que le L. Am. van Gent éxécuta contre les Corſaires d'Alger. 28. *Août.*

Après les négociations qui furent faites avec l'Angleterre ſur ce ſujet, on vit dès le même Eté une eſcadre de navires de guerre des P. V. ſous le commandement du L. Amiral van Gent, & une eſcadre d'Angleterre ſous la conduite du Vice-amiral Allen, croiſer dans la Méditerranée ſur les Corſaires d'Alger, juſques-à-ce que van Gent avec trois autres vaiſſeaux montés par les Capitaines Juſte Verſchuur, Thomas Tobias & Dirk Schey découvrirent trois Corſaires Algeriens, ſur leſquels ils chaſſérent pendant quatre jours. Il ſurvint alors cinq Anglois ſous le commandement

1670. dement du Capitaine Bits, qui aiant coupé les Turcs & arrêté leur fuite, les contraignirent enfin d'aller la nuit s'échoüer sur le rivage, après un combat de cinq ou six horloges entre eux & les Hollandois qui furent fidèlement secourus des Anglois; & le lendemain les vaisseaux Corsaires furent pris & brûlés, les Esclaves Chrétiens qui y étoient demeurés aiant été auparavant enlevés & remis en liberté. Il y avoit encore un septiême Pirate Algérien qui échapa à force de voiles. Dès ce tems-là il commença à se former & à paroître des nuages épais de broüilleries & de mécontentemens, d'abord du côté de la France, & ensuite de la part de l'Angleterre, contre les Etats des P. V., qui crevant puis après enfantérent les orages d'une guerre épouvantable. Le Roi de France aiant vû échoüer ses desseins sur les Pais-bas Espagnols par la Triple Alliance faite entre l'Angleterre, les Etats Généraux & la Suéde, conçut beaucoup d'indignation & de jalousie contre la République, comme étant toujours disposée à donner un frein aux ambitieux projets des Rois. Il y avoit déja du tems qu'il traversoit la navigation & le commerce de cet Etat, & qu'il en oprimoit les Sujets par les impôts dont il chargeoit les marchandises, & sur tout par le droit de tonneau. Outre cela il avoit fait tous ses éforts pour rompre la Triple Alliance, tâchant par toutes sortes de moiens d'atirer à son parti l'Angleterre & plusieurs autres Princes, afin de venir tous ensemble fondre sur les P. V. D'ailleurs l'union de cet Etat avec l'Angleterre n'étoit apuiée que sur de foibles fondemens; le souvenir de l'afront reçu à Chattam & l'interêt de la navigation & du commerce ne fourniſſant aux Anglois que trop de sujets de mécontentemens & d'aversion. La Ducheſſe d'Orleans, sœur du Roi de la Grande Bretagne, fut donc envoiée au mois de Juin en Angleterre, acompagnée de quelques Seigneurs François, lesquels on croit avoir là fraïé le chemin à la rupture de la Triple Alliance, & à un Traité fort préjudiciable à la Hollande, qui fut depuis conclu entre la France & l'Angleterre. Ensuite on aprit sur la fin de l'année, qu'au Printems prochain le Roi de France devoit se rendre à Dunquerque avec une puissante armée. Le Sr. Pierre de Groot, alors Ambassadeur des P. V. en France, entra en conférence sur ce sujet avec le Maréchal de Turenne, qui lui dît, *qu'il espéroit que l'Etat se tiendroit sur ses gardes & se prépareroit à se défendre.* Mais le Ministre de Lionne, dît aussi en ce tems-là au même Ambassadeur, *que le Roi n'entrependroit rien contre les Etats; qu'au contraire il entretiendroit les Traités.* On commença alors à publier à Stokolm que la Suéde n'étoit point obligée de secourir la Hollande, lors que la France auroit des sujets particuliers de lui faire la guerre, autres que celui de la Triple Alliance. Cependant comme on vit que les plaintes qui avoient été faites des impôts qu'on mettoit en France sur les marchandises des P. V. n'étoient point écoutées, les Etats

Broüillerie avec la France, & ensuite avec l'Angleterre.

1671. défendirent au commencement de l'An 1671. par placard l'entrée des eaux-de-vie

2. *Janvier.* & des manufactures de France dans les Sept Provinces, espérant que par ce moien, qui causoit beaucoup de perte aux Sujets de la France, le Roi pourroit être porté à changer de sentimens. De plus comme on craignoit que son voiage à Dunquerque ne se fît pour éxécuter quelque entrepriſe contre les Pais-bas Espagnols, il fut résolu de tenir en mer pendant l'Eté un nombre considérable de navires de guerre, de frégates & de brulots, sous le commandement du Lieutenant Amiral Ruiter, afin d'observer les mouvemens de ce Prince. En même tems les Etats firent solliciter le Roi de la Grande Bretagne de faire comme eux un armement de mer, pour agir conjointement & maintenir la Triple Alliance. Mais en Angleterre on avoit bien d'autres vûës.

Les Etats prennent la résolution de mettre une armée nav. en mer sous le commandement de Ruiter.

Au commencement de Mai Ruiter se rendit à Helvoetsluis pour mettre à la mer avec les vaisseaux de la Meuse, & ensuite atendre ceux du Texel & de Zélande.

5. *Juin.* Après cela il reçut ses Instructions des Etats contenant certains articles auxquels il devoit se conformer durant le cours de cette expédition. Ils étoient conçus en ces termes.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 2. de Juin 1671.

Instruction pour le L. Am. Ruiter.

A été oüi le raport du Sieur Schimmelpenning & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, qui en conséquence de la Résolution prise & régitrée sur

ſur le papier le 23. de Mai dernier, pour l'inſtruction du Lieutenant Amiral Ruiter & de tous les Oficiers Généraux & autres qui ſeront dans l'armée navale qu'on à équipée par extraordinaire, après avoir entendu ſur ce ſujet le-dit Lieutenant Amiral Ruiter & le Lieutenant Amiral Bankert, ont dreſſé & rédigé par écrit les points & articles ſuivans. 1671.

I. *Que les vaiſſeaux des Colléges reſpectifs des Amirautés qui ſeront prêts, ſortiront de leurs ports au plutôt & au premier vent favorable, pour ſe rendre entre la Meuſe & Oſtende excluſivement, s'y aſſembler, & y atendre les autres qui ſeront reſpectivement envoiés par les-dits Colléges afin de ſe joindre à eux.*

II. *Michel Adrianſz. de Ruiter Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, eſt établi ſur la-dite armée navale pour la commander en chef, aiant ſous lui Adrien van Trappen dit Bankert, L. Amiral de Zélande, le L. Amiral Aart van Nès, le L. Amiral Guillaume Joſef van Gent, Hans Guillaume van Aylua L. Amiral de Friſe, les Vice-amiraux de Liefde, Sweers, Corneille Evertſz. & Enno Doedes; & les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean de Haan, Jean Matthyſz. Vlug & Brunſveldt. Que s'il arrivoit que le L. Amiral Ruiter, par mort, maladie, ou par quelque autre accident, fût empêché de pouvoir commander l'eſcadre, le L. Amiral van Nès lui ſuccédera & prendra le commandement en chef à ſa place, & en cas de mort, maladie, au autre légitime empêchement du L. Amiral van Nès, le L. Amiral van Gent prendra le commandement. La ſus-dite armée navale ſera diviſée en eſcadres ſous les ſus-dits Oficiers Généraux, lors qu'on le jugera néceſſaire.*

III. *Les ſus-dits vaiſſeaux commençant à s'aſſembler dans le parage qui a été marqué, & atendant les autres, ſe tiendront de jour ſous voiles & ſeront à l'ancre pendant la nuit, à la vûë du rivage & auſſi près qu'ils croiront le pouvoir faire ſelon les règles de la prudence & de la marine, & ſi les briſans les obligeoient de s'éloigner & de ſe mettre plus au large, ils ne le feront qu'autant qu'il ſera abſolument néceſſaire, & ſe raprocheront dès que le danger ſera paſſé. Cependant on fera faire continuellement des éxercices, ſoit de guerre, ſoit à la manœuvre par les équipages, afin que dans les ocaſions ils ſoient plus capables de s'aquiter de leur devoir. On les tiendra auſſi toûjours en bon ordre, & prêts à agir toutes les fois qu'il ſera beſoin.*

IV. *Que ſi par hazard en croiſant ils venoient à être rencontrés par quelques navires de guerre, il eſt enjoint aux Oficiers de ſe tenir bien ſur leurs gardes, en évitant néanmoins avec beaucoup de circonſpection d'en venir à aucuns actes d'hoſtilité, ſauf toutefois la gloire de l'Etat, qu'ils ne manqueront pas de maintenir par les voies & ſelon les règles ordinairement pratiquées entre Etats Alliés ou neutres. Que ſi nonobſtant toutes ces meſures, il étoit entrepris quelque choſe contre eux, ou contre d'autres vaiſſeaux apartenans aux Sujets de cet Etat, non-ſeulement il leur eſt permis de ſe défendre eux-mêmes & de défendre leurs compatriotes qui auroient été ataqués, mais de combatre vigoureuſement, de prendre ou de détruire les ataquans, s'il eſt poſſible, & de s'aquiter en ce cas de ce qu'ils ont promis par leur ſerment & à quoi leur propre honneur les engage, & de ce qu'on atend de leur courage & de leur fidélité.*

V. *Que ſi, contre toute aparence, il ſe préſentoit des navires de guerre, ou d'autres bâtimens, ou des gens ſous les armes, pour entreprendre d'ataquer les côtes ou les ports de ce Païs, il leur eſt pareillement ordonné de combatre ces agreſſeurs, de les prendre ou de les détruire s'il eſt poſſible, & de s'aquiter auſſi de leur devoir en cette ocaſion de la maniére qui leur a été ci-deſſus preſcrite.*

VI. *Que ſi quelques Oficiers ou Capitaines de l'armée, ou d'autres gens, venoient, contre ce qu'on doit atendre d'eux, à commettre des inſolences où à manquer à leur devoir, le L. Amiral ſus-dit & ſon Conſeil de guerre demeurent par ces préſentes autoriſés à en faire juſtice, & à decréter contre eux ſuſpenſion, caſſation & autres telles peines qu'il apartiendra, juſqu'au ſuplice de mort incluſivement. Auxquelles fins il eſt ordonné au Fiſcal de l'armée de prendre bien garde aux comportemens de chacun en particulier, & de procéder ſans pardon contre les coupables conformément à* l'Articlebrief *& aux autres Réglemens faits ſur ce ſujet.*

VII. *Le Lieutenant Amiral ſera obligé de prendre ſoin que la poudre ne ſe conſumé pas inutilement en des ſalves non néceſſaires, & en d'autres divertiſſemens. En conſéquence il n'y aura point d'Oficiers Généraux ni d'autres Commandans de la ſus-*

1671. *ſus-dite armée qui puiſſent, ſoit au-dedans du port ou au-dehors, tirer aucunes volées, ſoit pour ſaluer ou par divertiſſement, qu'au ſignal qui en aura été fait par le Lieutenant Amiral, ſur peine de 25. livres d'amende pour chaque coup que les Contrevenans auront tiré, une moitié aplicable au Fiſcal de l'armée & l'autre moitié aux pauvres; ce qui ſera éxécuté ſur l'heure contre les-dits Oficiers Généraux & contre les autres Commandans. Le ſus-dit Avocat Fiſcal ſera obligé de tenir un Régître en forme de toutes les ſus-dites amendes, & de rendre compte de la moitié qu'il aura reçuë aux Colléges reſpectifs des Amirautés. Les-dits Colléges des Amirautés retiendront ſur les mois de gages des-dits Oficiers, ou ſur les ſommes qui leur devront être fournies pour leur dépence, la valeur de la poudre qu'ils pourront avoir conſumée en de pareilles ſalves ou divertiſſemens. Le ſus-dit Commandant en chef ne pourra faire tirer aucunes volées par divertiſſement ou pour ſaluer, ſi ce n'eſt à l'égard des vaiſſeaux étrangers, ou des Perſonnes de haute qualité, au regard deſquelles l'honneur de l'Etat peut le requérir; & encore pour ſaluer les Députés, Membres de l'Aſſemblée de L. H. P., ou des Etats des Provinces reſpectives, ou des Colléges reſpectifs des Amirautés, lors qu'étant Députés, chacun de la part de ſon Corps, ils ſeront envoiés à l'armée avec quelque charge ou commiſſion à éxécuter, & non autrement. Et lors que l'armée ne ſe trouvera pas aſſemblée toute en un corps, mais que les eſcadres ſeront ſéparées l'une de l'autre, le Chef de chaque eſcadre ſera tenu d'obſerver, & de faire obſerver, ſoit au-dedans des ports ſoit au-dehors, ce même Réglement & tout ce qui eſt ci-deſſus exprimé.*

VIII. *Que s'il arrivoit quelque incident non mentionné en cette préſente Inſtruction, auquel il fût beſoin de pourvoir, avant que le ſus-dit Commandant en chef pût avoir reçu les ordres de L. H. P. & que l'afaire ne pût ſoufrir de delai, il prendra ſur ce ſujet l'avis de ſon Conſeil de guerre, ou ſi le tems ne lui permet pas de le convoquer, il pourra réſoudre ſeul, éxécuter & faire éxécuter ce qui ſera jugé expédient pour le ſervice de l'Etat. Et afin qu'on puiſſe pourvoir à tout avec plus de connoiſſance de cauſe, il ſera donné à tous les Commandans qui devront être apellés au Conſeil de guerre par le ſus-dit L. Amiral ou par les Chefs d'eſcadre, copie de cette préſente Inſtruction, & des autres ordres qui pourront être envoiés ci-après, hormis de ceux qui demandent le ſecret, & qui ne doivent être ménagés que par le Commandant en Chef.*

IX. *Le ſus-dit Commandant en chef ne manquera pas de donner avis de tems en tems à L. H. P. de tout ce qui ſe paſſera dans la-dite armée, qui puiſſe mériter qu'on y faſſe quelque atention.*

Tous les préſens Articles ſeront mis entre les mains du ſus-dit Lieutenant Amiral, & envoiés aux Colléges reſpectifs des Amirautés, afin de donner en conformité leurs Inſtructions particuliéres & leurs ordres aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de leur reſſort; & afin que les-dits Colléges mêmes aient à s'y conformer de point en point; & en outre aux autres fins mentionnées dans les-dits préſens articles.

JEAN DE WIT. vt.

Eſt conforme au Régître.

GASP. FAGEL.

Le jeune Adelaar ſe rend auprès de Ruiter.

Van Gent vient avec les vaiſſeaux d'Amſterdam ſe joindre à l'armée.

Ce ne fut que le 8. de Juillet que Ruiter mit à la mer avec quelques vaiſſeaux de la Meuſe; & qu'il fit voiles pour aller au rendévous entre cette riviére & Oſtende. En ce tems-là le jeune Adelaar, Contre-amiral de Dannemarc, fils de l'Amiral Koert Sievertſz. Adelaar, ſe rendit auprès de Ruiter & lui aporta une Lettre du Roi ſon Maître, qui le prioit de retenir à ſon bord pendant cette expédition ce jeune Contre-amiral, afin qu'il pût faire un nouvel aprentiſſage de la marine & de la guerre ſous lui, que ce Monarque eſtimoit être le plus expérimenté Amiral qui fût dans le monde. Le 14. du Mois, le L. Amiral van Gent, & le Vice-amiral Enno Doedeſz. Star, avec quelque navires d'Amſterdam, vinrent à quatre lieuës d'Oſtende ſe joindre à l'armée, qui le lendemain fut diviſée à Schooneveldt en deux eſcadres. La premiére, commandée par le L. Amiral Ruiter, conſiſtoit en neuf navires de guerre, trois frégates, trois brulots & trois yachts; & la ſeconde ſous le L. Amiral van Gent, étoit compoſée de pareil nombre, faiſant en tout 36. voiles. Le Chevalier Engel de Ruiter, fait depuis peu Capitaine, ainſi qu'il a été dit, montoit le *Stadt en Landen*, & avoit ſuivi van Gent pour venir ſervir ſous les yeux de

de ſon Pére. Enſuite l'armée fut encore renforcée de l'eſcadre de Zélande ſous le L. Amiral Bankert, & de quelques autres vaiſſeaux. Au mois de Juillet elle eut à luter contre le gros tems qui revint pluſieurs fois, & qui lui fit perdre des cables & des ancres. Cependant Ruiter ſe tenoit le plus ſouvent à Schooneveldt à la vûë de Weſtcapel, & quelquefois entre la Meuſe & Oſtende, navigeant & laiſſant tomber l'ancre tour-à-tour, ſelon l'état où il ſe trouvoit, & ſelon que le tems & le vent le permettoient, en atendant toûjours les ordres de L. H. P. Pendant qu'il croiſoit ainſi le long des côtes, il ne manquoit point de faire faire les éxercices à ſes vaiſſeaux, en les faiſant mettre ſur une ligne; ou naviger en ordre au ſignal qu'il donnoit; ou changer de bord & revirer enſuite, comme s'ils euſſent combatu; tâchant ainſi d'acoutumer les Capitaines & les mariniers à faire les mouvemens néceſſaires & à obſerver ſes ordres dans le combat, afin que quand ils y ſeroient apellés ils puſſent ſe ſervir avec avantage des inſtructions qu'il leur auroit données. Il y eut d'abord quelques vaiſſeaux qui ne gardérent pas bien leur rang en navigeant, & ne ſe rangérent pas bien en ligne, ce qui l'obligea de faire venir à ſon bord quelques-uns des Oficiers Généraux & des Capitaines, pour leur faire remarquer en quoi ils avoient failli, & pour les exhorter à y prendre garde, ainſi qu'ils le firent puis après. Le 8. de Juillet il reçut de la part de L. H. P. des dépêches portant ordre de faire avitailler tous les vaiſſeaux pour tenir la mer juſqu'au dernier d'Octobre. Enſuite les trois Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert & van Gent, trouvérent à propos de ſuivre un certain projet fait par le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, & propoſé à L. H. P. par une Lettre du 3. du même Mois: ſavoir que les vaiſſeaux d'Amſterdam feroient voiles juſques devant le Texel, & qu'on leur tranſporteroit là des munitions de bouche au-dehors de la paſſe; que ceux de Rotterdam feroient la même choſe à l'égard de la Meuſe; que cependant le L. Amiral Bankert demeureroit au rendévous avec le reſte des vaiſſeaux, qui étoient au nombre de cinq, & qu'il y atendroit le retour des autres, † ce qui fut auſſi-tôt éxécuté. Enſuite le 24. du Mois, Bankert étant à cinq lieuës de Weſtcapel les eſcadres de Rotterdam & d'Amſterdam ſe rendirent de nouveau auprès de lui, hormis le Chevalier Jean van Gelder, qui avoit eu ordre d'aller eſcorter la Dame de Pompone à Diépe; & du Chevalier Engel de Ruiter, qui étoit entré au Texel ſous le Vlieter, pour paſſer à bord de l'*Ooſterwyk*, à cauſe du mauvais état du *Stadt en Lande*, qui faiſoit eau en pluſieurs endroits. Le Vice-amiral Star étoit auſſi demeuré devant la paſſe du Texel pour y atendre les vivres dont il avoit beſoin. Après cela le reſte des vaiſſeaux de Friſe & de Northollande, ſe rendit de nouveau ſous le pavillon, auſſi-bien que quelques autres qui ne faiſoient encore que mettre à la mer. Ainſi l'armée ſe trouva bientôt compoſée de quarante-ſix navires de guerre & frégates, dix yachts & ſix brulots, faiſant en tout 62. voiles, qui furent diviſées en trois eſcadres. La premiére étoit commandée par le L. Amiral Ruiter, qui commandoit en chef toute l'armée, & qui portoit le pavillon au grand mât, aiant ſous lui le L. Amiral van Nès le Vice-amiral de Liefde, le Contre-amiral Vlug & huit autres Capitaines de navires de guerre; les douze navires enſemble étant montés de 2717. matelots, 651. ſoldats, & 708. piéces de canon, avec trois frégates montées de 480. matelots, 60. ſoldats & 78. canons; & avec quatre yachts & trois brulots. La ſeconde eſcadre étoit ſous le commandement du Lieutenant Amiral Bankert, qui portoit le pavillon au mât d'avant, aiant ſous lui les Vice-amiraux Evertſz. & Star, les Contre-amiraux Jean Matthyſz. & Brunſveldt, & huit autres Capitaines; les treize navires enſemble étant montés de 1561. matelots, 1051. ſoldats & 705. piéces de canon, avec trois frégates montées de 231 matelots, 105. ſoldats, & 72. canons; & avec deux yachts. La troiſiéme eſcadre étoit conduite par le Lieutenant Amiral van Gent, qui portoit le pavillon à l'artimon, aiant ſous lui le Vice-amiral Sweers, le Contre-amiral de Haan, & neuf autres Capitaines; les douze navires enſemble montés de 3017. matelots, 688. ſoldats & 744. piéces de canon, avec trois frégates montées de 234. matelots, 64. ſoldats & 72. canons; & avec quatre yachts & trois brulots. Enfin toute l'armée enſemble étoit montée de 2379. piéces de canon, 8090. matelots, & 2768. ſoldats, faiſant 10858. hommes. Cette armée navale étant en mer au milieu de l'Eté ne laiſſa pas d'eſſuïer beaucoup de gros tems & d'être batuë de vents orageux, qui ſe levoient ſouvent, & qui la diſperſant quelquefois incommodérent pluſieurs vaiſſeaux, comme il arriva entr'autres le 22. d'Août.

1671.

Bankert s'y joint auſſi.

Ruiter fait éxercer l'armée à faire tous les mouvemens d'un combat.

Ordre pour avitailler l'armée. 8. *Juillet.*

Pour cet éfet l'eſcadre de Rotterdam fait voiles vers la Meuſe, & celle d'Amſterdam vers le Texel. †9. *Juillet.*

L'armée ſe raſſemble.

28. *Juillet.*

Diviſion de l'armée en 3. eſcadres.

1671. Deux jours après il ſe paſſa une choſe, qui doit être raportée ici, & qui dans la ſuite fit grand bruit. Le 24. d'Août, lors que la derniére tempête dont je viens de faire mention fut apaiſée, pluſieurs vaiſſeaux de l'armée étant à l'ancre à ſix ou ſept lieuës de Weſtcapel, & celui du Lieutenant Amiral Ruiter étant à la bande & tout entier panché ſur le côté, on vit un yacht du Roi d'Angleterre, nommé *le Merlin*, qui portoit le pavillon de la Grande Bretagne au grand mât, & qui venant de la Meuſe & prenant ſon cours vers l'Angleterre, paſſa au travers de l'armée & ſalua Ruiter de quelques volées, à quoi le Lieutenant Amiral Général ne put répondre parce que ſon vaiſſeau étoit trop à la bande: mais à ſa place le Lieutenant Amiral van Gent, tout proche duquel l'yacht ſe trouva, répondit de ſept volées. De ſon côté Ruiter preſſa fort ſes gens de remettre le vaiſſeau dans ſon aſſiète, & auſſi-tôt qu'il y fut, il ſalua l'yacht de neuf coups, à quoi il ne fut point répondu. Enſuite mettant à la voile il raſſembla l'armée, & fit venir les Oficiers Généraux & les Capitaines à ſon bord, pour ſavoir quel dommage chacun d'entre eux auroit ſoufert pendant la tempête. Cette ocaſion donna lieu à van Gent d'avertir Ruiter qu'après avoir ſalué l'yacht, celui-ci lui avoit fait deux décharges de boulets, parce qu'il ne baiſſoit pas le pavillon & n'amenoit pas les voiles. Que ce procédé avoit obligé van Gent d'envoier ſon Capitaine au bord de l'Anglois pour s'informer quelle en étoit la cauſe; & qu'aiant apris par ce moien que la Dame Temple étoit dans l'yacht, il étoit allé lui-même à ſon bord pour la ſaluer, parce qu'il la connoiſſoit & en avoit reçu beaucoup de civilités à la Haie, où il l'avoit vûë chés elle. Qu'étant à bord il avoit dit au Capitaine avec toute l'honnêteté poſſible: *Qu'il n'auroit pas ozé entreprendre de ſon chef une choſe d'auſſi grande conſéquence qu'étoit le ſalut du pavillon pour un yacht ſur les propres côtes des P. V.; & qu'il lui faudroit au moins un ordre particulier pour cet éfet. Que ſi le Roi de la Grande Bretagne prétendoit que cela lui fût deu, c'étoit un différent à vuider entre ſa Majeſté & les Etats leurs Maîtres reſpectifs*; & que ſur cela ils s'étoient ſéparés bons amis. Ruiter & tous les autres Oficiers Généraux furent d'avis, *qu'on n'étoit point obligé de mettre pavillon bas, quand on étoit ſur les côtes des P. V. & non dans la mer Britannique.* Depuis ce tems-là on crut en Hollande que ceux d'entre les Miniſtres & Seigneurs de la Cour d'Angleterre qui vouloient la guerre contre cet Etat, & qui cherchoient des prétextes pour la lui faire déclarer, s'étoient aviſés d'envoier ce bâtiment chercher l'armée navale des Etats ſur leurs propres côtes, & éxiger de leur Amiral le ſalut du pavillon, dans l'eſpérance que cette nouveauté feroit naître quelque incident qui ſerviroit à leur deſſein. Auſſi ne manqua-t-on pas de le mettre en avant, & on publia même que van Gent avoit dit au Capitaine nommé Carrou, qu'il avoit un ordre exprès de ne baiſſer point le pavillon ni pour le Roi d'Angleterre, ni pour aucun autre Monarque du monde. On ſe récria que les P. V. traitoient avec mépris la banniére de la Majeſté Roïale; qu'elles violoient audacieuſement le droit du pavillon; & que tous les peuples de la Grande Bretagne devoient ſe reſſentir de cet outrage. Que ce n'étoient pas les navires ſeuls qui étoient obligés de mettre pavillon bas devant les navires & les yachts du Roi, mais qu'on avoit le même droit d'éxiger des eſcadres & des armées entiéres cette déférence. Le Sr. Jean Boreel Ambaſſadeur des Etats à Londres ne manqua pas alors de donner avis en Hollande, par diverſes Lettres, combien ce refus de van Gent faiſoit de bruit à la Cour & parmi le peuple, & en combien de diverſes maniéres cet incident étoit raporté. Les Etats envoiérent à Ruiter des copies des Lettres de Boreel, avec ordre qu'après avoir oüi les déclarations de van Gent & des autres au ſujet de ce qui s'étoit paſſé, il eût à en envoier inceſſamment un récit net & bien circonſtancié, & à informer certainement L. H. P. du fond de l'afaire. Sur cette dépêche Ruiter & van Gent envoiérent aux Etats les Lettres ſuivantes avec les piéces qui y ſont mentionnées.

Le Merlin, yacht du Roi d'Angleterre paſſant au travers de l'armée navale eſt ſalué de quelques volées d'abord par van Gent & enſuite par Ruiter.

Le Capitaine du yacht prétend que van Gent mette pavillon bas.

Remontrance de van Gent au Capitaine.

Bruits qui courent en Angleterre.

Les Etats déſirent être informés par Ruiter de ce qui s'étoit paſſé avec *le Merlin*.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Récit de ce qui s'eſt paſſé entre l'armée navale de Hollande & l'yacht du Roi.

Meſſeigneurs. *Trois différens Exprès me mirent hier au ſoir entre les mains tout enſemble trois dépêches diſtinctes qu'il a plû à V. H. P. de m'écrire, l'une en date du 1. du Courant, acompagnée de deux copies de Lettres du Sieur Boreel Ambaſſadeur à Londres, mais qui ſont rélatives à ſa derniére datée le 28. d'Août; la ſeconde dépêche étant un duplicata de la premiére & des-dites piéces y jointes; & la troiſiéme datée le*

le 4. du Courant, étant acompagnée d'une Réſolution du même jour, & de la copie d'une troiſiéme Lettre du-dit Sieur Ambaſſadeur auſſi datée de Londres le 29. d'Août dernier: toutes au ſujet de ce qui s'eſt paſſé entre un yacht du Roi d'Angleterre & quelques vaiſſeaux de l'armée navale de l'Etat, des circonſtances duquel incident V. H. P. déſirent être promtement & particuliérement informées; ce que je fais ici, diſant à V. H. P. avec le reſpect que je leur dois. 1671.

Que le 24. d'Août dernier l'armée entiére auſſi-bien que le vaiſſeau que je monte, étoit à l'ancre ſur 24. braſſes, Weſtcapel nous demeurant ſix à ſept lieuës Eſtſudeſt, & qu'à-peu-près à l'heure du déjeuné, pendant que mon navire étoit à la bande, un yacht du Roi d'Angleterre prenant ſon cours de l'Eſt à l'Oüeſt, paſſa au travers de l'armée. Comme il portoit le pavillon de la Grande Bretagne au grand mât je jugeai qu'il y avoit à ſon bord quelque perſonne de grande qualité. Je fus encore confirmé en cette opinion lors que du vaiſſeau du Sieur Lieutenant Amiral van Gent, qui étoit moüillé à une petite portée de canon, Oüeſt avec nous, je vis & ouïs tirer ſept volées de canon, après que l'yacht eut tiré quelques coups à bales, ainſi que c'eſt de tout tems la coutume des Anglois & des autres navires des Monarchies, lors qu'ils veulent faire des ſalves, ou ſe divertir. Je preſſai alors mon équipage de remettre mon vaiſſeau dans ſon aſſiéte, & lors qu'il y fut je fis une décharge de neuf volées à l'honneur du-dit yacht. Mais quoique de ſa part il ne me répondît point, je n'eſtimai pas néanmoins que cela vint de ce que le Capitaine ſe fût formaliſé, & qu'il prétendît que dans le parage où nous étions nous devions plus de reſpect au pavillon de ſon Roi, & que nous devions mettre bas celui de V. H. P. juſques-à-ce que je fuſſe averti de ſa prétention, que le-dit Sieur Lieutenant Amiral van Gent me déclara dès la même matinée. Au reſte comme nous étions aſſurés que nous n'avions point failli, ni contrevenu à aucuns ordres de V. H. P. nous n'avions pas jugé néceſſaire de vous importuner dans notre Lettre du 25. d'Août dernier, du récit de toutes les particularités de cet incident. Mais comme V. H. P. déſirent en être préſentement informées, & que c'eſt principalement le Sieur Lieutenant Amiral van Gent qui les a vûës, dès que j'ai reçu les dépêches je l'ai fait venir à mon bord, & lui en aiant remis les doubles en main je l'ai trouvé diſpoſé à éxécuter l'ordre de V. H. P., ainſi qu'il a fait par la réponce qu'il leur a adreſſée avec tous les éclairciſſemens néceſſaires. D'ailleurs tout ce qu'il déclare dans la Lettre à l'égard du parage ou nous étions lors que l'yacht paſſa, ſera volontiers afirmé par tous les Oficiers Généraux & Capitaines de l'armée, lors qu'ils en ſeront requis. Nous ne nous avancerons pourtant pas juſques-là que nous n'en aïons charge de la part de V. H. P. puis qu'Elles nous ont ordonné de garder le ſecret.

Le matin du-dit jour 24. de Février, j'avois fait donner ordre par mon Capitaine à mon Lieutenant de porter une Lettre au Sieur Lieutenant Amiral van Gent; ſur quoi étant deſcendu dans le canot, & nageant pour ſe rendre au bord du-dit Sr. van Gent, il rencontra entre ſon vaiſſeau & le nôtre l'yacht du Roi, qu'il aborda ſans en avoir charge, demandant d'où étoit le bâtiment, qui y étoit & où il faiſoit route? Enſuite aiant reçu la réponce qu'on lui voulut faire il continua à nager ſans dire rien de plus. Cependant il rencontra la chaloupe du Sieur van Gent, que par reſpect il ne voulut pas aborder ſur ſa route, mais le ſuivant juſques au yacht, il atendit que le-dit Sr. van Gent fût à bord pour lui donner ma Lettre, qui ne portoit autre choſe ſinon que je le priois de prendre connoiſſance de ce que ſon eſcadre pouvoit avoir ſoufert de dommage pendant la tempête dont elle avoit été auparavant batuë, & enſuite de me le faire ſavoir. Enfin mon Lieutenant revint à mon bord ſans me rien dire de ce qui étoit arrivé, que le jour d'hier que je l'interrogeai ſur la circonſtance mentionnée dans la Lettre du Sieur Ambaſſadeur Boreel, datée le 28. d'Août dernier, qui porte qu'un Oficier de mon bord avoit auſſi été avec ma chaloupe à bord du yacht du Roi.

Ces rencontres feront aiſément connoître à V. H. P. combien il eſt néceſſaire à leurs Oficiers & Capitaines qu'Elles faſſent un Réglement ſur le ſujet des ſaluts, par lequel étant inſtruits de ce qu'ils auront à pratiquer, ils puiſſent faire des démarches ſûres, ſans être plus expoſés à tous les inconvéniens qui naiſſent de ce defaut. C'eſt ce qui a été déja ſouvent propoſé, & ce que j'ai requis moi-même avec inſtance pendant cette préſente expédition, par mes Lettres des 9. & 15. de Juin dernier; mais vainement, & ſans avoir reçu aucune réponce ſur ce point juſqu'à préſent, que je le propoſe encore & le requiers avec toute l'ardeur poſſible. En éfet il n'y a perſonne qui ne juge combien

1671. *il est incommode & dangereux, non-seulement pour moi, mais pour tous les Oficiers & Capitaines qui ont l'honneur d'être sur mer au service de V. H. P. d'être sans Réglemens ni ordres exprès à cet égard. Cependant jusques-à-ce qu'il me soit ordonné expressément de mettre pavillon bas si proche des côtes des P. V. j'oze dire à V. H. P. que je ne le ferai point ; & par cette considération nous nous empêcherons de nous éloigner davantage de nos côtes, & de nous avancer plus proche de celles d' Angleterre, que nous n'étions le 24. du Mois passé lors que l'yacht du Roi traversa notre armée : car je suis persuadé que j'obéis fidèlement aux intentions & à la volonté de V. H. P. en n'étant pas résolu de rendre sur leurs côtes la soumission dont il s'agit, ni à l'yacht, quand même je saurois qu'il devroit revenir, ni aux autres navires Anglois qui pourroient sortir ou être envoiés exprès pour l'éxiger.*

Et par apostille.

Pour preuve servant de contredit à ce qui est contenu au commencement de l'Extrait d'une Lettre du Sieur Ambassadeur Boreel, datée à Londres le 25. d'Août 1671. *j'envoie avec la présente une déclaration du Contre-amiral de Haan, pour s'en servir ainsi qu'il apartiendra.*

Hauts & Puissans Seigneurs.

Je finis en priant Dieu qu'il lui plaise de bénir de plus en plus V. H. P. ; de faire prospérer l'Etat sous leur gouvernement, & de conserver leurs Personnes. Fait à bord des Sept Provinces *navigeant à 8. lieuës de la Meuse, qui nous demeure Est-quart-au-Sud le 12. de Septembre* 1671. *par*

De Vos Hautes Puissances.

Le très-humble, très-obéïssant & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUYTER.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Messeigneurs. *Le Sieur Amiral de Ruiter m'a communiqué sous la condition du secret les dépêches de V. H. P. des 1. & 4. de Septembre dernier, avec les Lettres du Sieur Ambassadeur Boreel, en date des 25. 28. & 29. d'Août de la même année, par lesquelles j'ai vû que le Capitaine qui commandoit l'yacht du Roi de la Grande Bretagne, transportant Madame l'Ambassadrice Temple en Angleterre, & qui passa le 24. d'Août au travers de l'armée navale, s'est fort abusé, & a fait un raport qui en plusieurs de ses parties est directement opposé à la vérité, ainsi que V. H. P. le connoîtront par l'extrait de mon journal ici joint, & par le raport du Capitaine que j'envoiai alors à bord du-dit yacht.*

Je jugeai qu'il étoit des règles de la civilité, & qu'il ne seroit pas desaprouvé de V. H. P. que ce vaisseau passant si près de mon côté, qu'on auroit pu jetter une pierre d'un bord à l'autre, j'alasse saluer une Dame que j'avois vûë en sa maison à la Haie, & de qui j'avois reçu beaucoup d'honnêtetés.

Pour ce qui regarde ce qui est porté dans les-dites missives du Sieur Boreel, qu'on avoit eu dessein de m'emmener en Angleterre, je ne remarquai rien ni dans la réception que me firent le Capitaine & le reste des Oficiers, ni au moment de notre séparation, qui pût me faire naître le moindre soupçon d'un tel dessein, qu'il auroit été peut-être plus diffiicile d'éxécuter qu'on ne s'imagine en ce païs-là.

Et par apostille.

Pour plus grand éclaircissement j'ai joint ici un Extrait du journal de mon premier Pilote.

Fait

Fait à bord du Lion d'or, *navigeant par le calme Nord-quart-à-l'Oüeſt, à neuf lieuës de la Meuſe, le matin du* 12. *de Septembre.* 1671. 1671.

Je ſuis avec un profond reſpect.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

De Vos Hautes Puiſſances

Le très-fidèle & très-obéïſſant Serviteur.

W. J. V. GENT.

Les choſes n'en demeurérent pas là, & l'on aprit que le Roi d'Angleterre ſe diſpoſoit à envoier quelqu'un à la Haie pour ſe plaindre & marquer ſon reſſentiment. Après cela L. H. P. donnérent pouvoir à Ruiter de changer de parage, & de ſe tenir dans ceux où il jugeroit qu'il feroit moins dangereux par le gros tems, & qu'il ſe perdroit moins d'ancres & de cables. Après y avoir fait réflexion il trouva plus expédient d'être au large entre la Meuſe & la côte d'Angleterre, à dix ou onze lieuës au Nordoüeſt de Walcheren, & onze ou douze lieuës au Nordoüeſt-quart-au-Nord de la Meuſe. Mais vers la mi-Septembre il fut réſolu que l'armée ſe poſteroit entre la Meuſe & l'iſle de Schouwen, dequoi le Lieutenant Amiral donna avis par écrit aux Oficiers Généraux & aux Capitaines. En même tems il établit des ordres touchant les ſaluts qu'on feroit aux navires de guerre des Rois & aux yachts qui pourroient rencontrer l'armée dans ce poſte. Voici de quelle maniére ils étoient conçus. Ordre pour changer de parage. 30. *Août.*

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant en chef l'armée navale des P. V.

Déclare par ces préſentes à tous les Oficiers Généraux & Capitaines étant ſous lui, & compris dans la-dite armée, que deſormais elle ſe tiendra entre la Meuſe & l'iſle de Schouwen à ſix ou ſept lieuës de la côte & du côté de la pleine mer, où ſera le rendévous général juſqu'à nouvel ordre, & où la-dite armée ſe tiendra ſous voiles, navigera, ou demeurera à l'ancre, ſelon que le tems, le vent & l'ocaſion le permettront. Et au cas qu'étant au ſus-dit poſte il y eût quelqu'un d'entre les Oficiers qui rencontrât des navires de guerre ou des yachts apartenans à l'un des Rois voiſins, ou qu'il fût par eux abordé, il eſt averti, que ſi c'eſt nous-mêmes qui faiſons cette rencontre, & qui paſſons les premiers le long de ces navires, nous les ſaluërons de treize volées de canon; ſi c'eſt un des autres Lieutenans Amiraux, il les ſaluëra d'onze volées; les Vice-amiraux les ſaluëront de neuf volées; les Contre-amiraux, de ſept, & les Capitaines ordinaires, de cinq. Et lors que les ſus-dits navires de guerre auront été ſalués de l'un des vaiſſeaux de l'armée en la maniére ſus-dite, le reſte s'abſtiendra de ſaluer, à moins que le Commandant en chef ne jugeât à propos de le faire lui-même. Mais il ne ſera point rendu dans ces parages d'autres honneurs aux ſus-dits navires ou autres bâtimens des-dits Rois, ni en mettant pavillon bas ni en baiſſant les huniers; & on ſe réglera ſur le tout ſuivant l'article 4. *de la Réſolution de L. H. P. du* 2. *de Juin dernier, qui nous ſert d'inſtruction, & ſuivant l'article* 2. *de notre ordre particulier, donné en conformité de la-dite Réſolution le* 6. *du même Mois & s'y raportant: leſquels ordres portés dans la-dite Réſolution, & ceux de nous émanés, ſont & demeurent renouvellés par ces préſentes, enjoignant à chacun des-dits Oficiers de les obſerver ponctuellement. Fait à bord des* Sept Provinces, *étant à l'ancre à ſept lieuës de la Meuſe, qui nous demeure Oüeſtnordoüeſt. le* 15. *de Septembre* 1671. Nouvel ordre pour changer de poſte & touchant le ſalut qu'on devoit faire aux navires & aux yachts des Rois voiſins.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le voiage du Roi de France à Dunquerque, où il fit la revûë de ſes troupes, s'étant fait ſans que ce Monarque eût rien entrepris contre les Païs-bas Eſpagnols, les Etats des P. V. réſolurent de faire rentrer leur armée dans les ports, d'autant plus que la ſaiſon de l'Automne commençoit à cauſer de fréquentes tempêtes. Le 21. de Septembre le Lieutenant Amiral Ruiter reçut leurs dépêches à cette fin, qui Les Etats prennent réſolution de faire rentrer l'armée navale.

1671. étoient datées le 19. mais comme il étoit déja tard & que l'armée s'étoit fort étenduë, on ne put pas ce jour-là en donner connoiſſance aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, ni même le lendemain à cauſe de la force du vent, qui ſur le midi ſe changea en une rude tempête venant du Sudſudoüeſt. L'armée étoit alors à l'ancre, la Meuſe lui demeurant à-peu-près à cinq lieuës & demie Eſtſudeſt. Cet orage qui commença par une brume extrémement épaiſſe & par une groſſe pluïe, ſe fit ſentir ſur les côtes de France, d'Angleterre, de Flandre, de Zélande, de Hollande & de pluſieurs autres païs, avec une violence épouvantable, & qui cauſant beaucoup de pertes dura plus de deux fois vingt-quatre heures. Le vent en pluſieurs endroits éleva les riviéres & les flots de la mer ſi prodigieuſement haut, qu'ils inondérent les villes & les campagnes l'eſpace de quelques lieuës, & que les hommes & les bêtes furent noïés dans les maiſons & dans les prairies. Il périt quantité de vaiſſeaux, & il y en eut un grand nombre qui donnérent contre la rivage, ou contre des hauteurs. Par tout on voioit floter des débris de naufrages. Il y eut des digues rompuës en quelques endroits, & pluſieurs petites iſles & prairies enfermées de chauſſées qui furent couvertes d'eau. Les murailles & les rempars de beaucoup de villes & ſur tout des villes maritimes tombérent. De gros bâtimens & des maiſons en grand nombre furent renverſées de fond en comble, & il y eut une infinité de cheminées abatuës & d'arbres jettés par terre, ou arrachés. Cependant cette tempête, qui fut générale dans ces climats, ne fut pourtant pas également violente par tout: les ravages qu'elle fit furent beaucoup plus grands en de certains endroits que dans les autres, & ce qu'il y eut d'étonnant & de remarquable, eſt que l'armée navale, qui en fut auſſi batuë, n'en ſoufrit pourtant aucun dommage, ou n'en ſoufrit que très-peu. Tous les vaiſſeaux demeurérent à l'ancre ſans chaſſer, hormis un de ceux de Friſe qui aiant chaſſé le ſecond jour, dériva pendant deux heures plus de deux lieuës au Sudeſt, juſques-à-ce qu'on le vit tourner autour de ſon ancre qui avoit de nouveau mordu le fond. Le Contre-amiral Vlug perdit trois cables & une ancre, & les navires du Contre-amiral Jean Matthyſz. & du Capitaine Wytſe Beyma furent extrémement incommodés, mais non pas toutefois juſqu'à ne pouvoir plus tenir la mer. Ruiter & tous ceux qui étoient le plus afectionnés au bien de leur Patrie, remerciérent Dieu de la grace qu'il leur avoit faite, de les préſerver d'un danger qui avoit été ſi général. En éfet on peut dire qu'il ſembloit que ſa Providence voulût exprès épargner alors l'armée navale & la conſerver, afin que l'année ſuivante elle fût un des principaux inſtrumens de la conſervation & de la défence de l'Etat. Lors que la tempête fut apaiſée le Lieutenant Amiral fit donner avis par des yachts à tous les Oficiers Généraux & aux Capitaines qu'il falloit ſe retirer dans les ports; & faiſant aſſembler à ſon bord les Oficiers de la Meuſe, il ordonna que les plus gros navires le ſuivroient à Goerée, & que les vaiſſeaux légers feroient voiles vers cette riviére. Ainſi l'armée ſe ſépara, & Bankert avec l'eſcadre de Zélande prit ſon cours vers cette Province. Van Gent, Vlug & Enno Doedeſz. avec les vaiſſeaux d'Amſterdam, de Northollande & de Friſe, firent route au Texel, & ils arrivérent tous hûreuſement dans leurs ports. Le 29. de Septembre Ruiter avec ſix navires de la Meuſe ſe rendit devant Helvoetſluis, & s'en alla par la Brille & par Maeſlandtſluis à la Haie, où le 5. d'Octobre étant à l'Aſſemblée des Etats, il y fit raport de ce qui s'étoit paſſé pendant ſon expédition, laquelle n'avoit été entrepriſe qu'à deſſein de prévenir la guerre, de conſerver les Païs-bas Eſpagnols, & de défendre de toutes inſultes les côtes & les ports de l'Etat. Cependant on ſe confirmoit dans la penſée que le Roi de France en vouloit aux P. V. & dans le ſoupçon que le Roi d'Angleterre étoit d'intelligence avec lui. Les Etats étoient ſecrétement avertis de pluſieurs endroits que la France travailloit ſans ceſſe non-ſeulement à détacher l'Angleterre de la Triple Alliance, mais encore à porter cette derniére Couronne à une rupture avec la Hollande. Que le Roi de France parloit hautement *d'humilier les Etats, ou du moins de les rendre plus traitables.* Qu'il faiſoit de grandes levées de troupes, & qu'il devoit mettre en campagne une armée de 100000. hommes, & 40. navires de guerre en mer. Mais du côté de l'Angleterre on amuſoit les Etats par de belles paroles, & l'Ambaſſadeur Boreel pénétra ſi peu dans le ſecret des afaires, qu'il écrivit en divers tems à L. H. P. que le dedans de cette Cour n'étoit pas encore mal-intentionné, que le Roi lui avoit dit: *Qu'il ne manqueroit point de donner aux Etats le ſecours qu'il leur avoit promis pas les Traités. Qu'il emploieroit ſa médiation*

pour

Ruiter reçoit leurs ordres à cet éfet.

Il s'éleve une tempête horrible du Sudſudoüeſt qui fait de grands ravages.

Et ce qu'il y a d'étonnant, eſt que l'armée n'en eſt que très peu endommagée.

25. *Septemb.* L'armée navale ſe ſépare.

Penſées touchant la guerre.

2. *Octob.*

17. *Novemb.*

24. *Novemb.*

pour prévenir la guerre, ou que s'il ne pouvoit en venir à bout, il tiendroit la promeſſe qu'il avoit faite d'envoier 40. navires de guerre à leur ſecours. Qu'il ne s'étoit point engagé, & qu'au contraire il vouloit entretenir l'Alliance inviolablement. Qu'il étoit vrai que la France, après les civilités, avoit tâché d'en venir aux engagemens, mais que le Roi n'avoit point voulu y entendre. Que ſa Majeſté ne ſe départiroit point de la Triple Alliance. Mais Pierre de Groot, Ambaſſadeur à la Cour de France, aiant pénétré plus avant, écrivit de Paris, qu'il ſe pouvoit faire qu'on changeât de deſſein, mais que la haine ne pouvoit changer : que l'Angleterre étoit la cauſe de tout le mal, parce qu'elle avoit abandonné le parti : que cette Couronne mettroit 60. navires en mer, & que la France y en joindroit 40. Il donna encore pluſieurs autres avis de ce qui avoit été ſecrétement arrêté entre les deux Rois, & des ſoins que la France prenoit pour animer les autres Princes contre les Etats, ou pour les engager à demeurer neutres. Il a été déja dit qu'au commencement de Novembre, comme on voioit que tous les jours le Roi de France chargeoit de nouveaux impôts les marchandiſes qui venoient des P. V. les Etats avoient auſſi défendu l'entrée des vins, des vinaigres, des canevas, du papier & des chataignes, afin que la perte que ſoufriroient les Sujets, obligeât le Roi de changer de ſentimens & d'entretenir la paix, au lieu de déclarer la guerre. Mais ces défences furent priſes en très-mauvaiſe part dans le Roïaume, & l'on dît tout haut à la Cour, que ce n'étoit pas à une République à s'élever contre un ſi grand Monarque. Il y eut des Seigneurs qui marquérent alors, qu'à la vérité on craignoit l'armée navale des Etats, mais qu'on ne ſe mettoit pas en peine de leurs armées de terre. Ce fut par cette raiſon que la France fit tant de dépence & d'éforts, afin d'atirer l'Angleterre dans ſon parti & de lui faire prendre part au jeu. Ceux d'entre tous les Etats de chaque Province, & particuliérement d'entre les Etats de celle de Hollande, la plus puiſſante de toutes, qui avoient entre les mains la principale conduite des afaires, tâchoient aſsès de porter & les Provinces, & les Villes, & tous les Membres qui avoient voix dans leurs Aſſemblées, à prendre les meſures néceſſaires pour ſe défendre ; mais ils trouvoient beaucoup d'obſtacles à un ſi ſalutaire deſſein. On ne pouvoit s'acorder ſur les moiens de lever des finances : il y avoit des différens terribles au ſujet de l'établiſſement d'un Capitaine & Amiral Général, & ſur les bornes dans leſquelles il falloit rétraindre ſon autorité. Il fut donc conſumé un tems ſi conſidérable en ces diſputes, les réſolutions ne furent priſes que ſi lentement, & les Traités pour s'entre-défendre conclus avec tant de difficulté, qu'on commença trop tard à lever de nouvelles troupes, quelques-uns des Membres des Etats n'y voulant point conſentir, qu'on n'eût auparavant élu un Capitaine & Amiral Général. Ces mêmes obſtacles empêchérent qu'on ne pût pourvoir aſsès à tems à la ſureté des frontiéres par terre. Les meilleures troupes de l'Etat étoient tout-à-fait abatardies par une paix de vingt & un an, & diminuées par les différentes réformes qui en avoient été faites ; ce qui n'étoit pas arrivé par mer, où il n'y avoit eu aucune paix de longue durée, & où, même pendant la paix, la nature de la navigation entretient les gens de marine dans une eſpéce d'éxercice militaire. C'eſt ce qui fit qu'en ces tems-là toutes choſes ſe trouvérent bien mieux diſpoſées pour la guerre maritime que pour celle de terre. D'ailleurs il y avoit quantité de gens qui ne pouvoient s'imaginer que dans le fond l'Angleterre eût pu conſpirer avec la France pour ruïner entiérement les Provinces Vnies, parce que ce projet étoit opoſé aux vrais interêts de ce Roïaume, aux Alliances faites avec les Etats, & aux intentions manifeſtes du Parlement, qui avoit acordé au Roi un triple ſubſide, montant à près de 2500000. livres ſterling, pour entretenir la Triple Alliance, avec ofres, en cas de beſoin, d'en acorder encore davantage. Mais l'événement fit voir que bien loin que ces ſommes fuſſent emploiées à l'uſage auquel elles étoient deſtinées, au contraire on s'en ſervit à faire la guerre aux Etats à qui elles devoient aider à procurer la paix. L. H. P. qui prévoioient tous les maux dont on étoit menacé, entrérent avec beaucoup d'empreſſement au mois de Décembre en conférence ſur les moiens d'équiper une armée navale pour le Printems, & ordonnérent à quelques Députés des Amirautés de s'aſſembler à la Haie & d'en délibérer avec le L. Amiral Ruiter qu'on y manda auſſi. Là il fut propoſé & enſuite remontré aux Etats, que pour la ſureté des P. V. il étoit néceſſaire de faire un armement de

1671.
1. *Decemb.*
12. *Decemb.*
13. *Novemb.*
20. *Novemb.*
24. *Novemb.*
2 *Novemb.*

Les obſtacles qui empêchérent les Etats de pourvoir à leur défence, particuliérement par terre.

Délibération ſur l'équipement d'une armée navale pour le Printems prochain.
2. & 4. *Decemb.*

36 *Navires de guerre, montés chacun de* 60. *à* 80. *piéces de canon, de* 320. *matelots, & de* 80. *ſoldats.*

1671. 36 *Navires de guerre montés chacun de* 40. *à* 60. *canons, de* 200. *matelots & de* 50. *ſoldats.*

24 *Frégates montées chacune de* 20. *à* 30. *canons, de* 80. *matelots, & de* 20. *ſoldats.*

24 *Brulots pourvûs chacun de* 22. *hommes d'équipage.*

24 *Galiotes pour porter les avis, & pour mener de l'eau.*

24 *Senaus ou bâtimens légers, chacun pourvu de* 25. *hommes d'équipage.*

On fit auſſi le calcul des frais qu'il faudroit faire, & l'on compta qu'en huit mois de tems l'équipement & l'entretien de cette armée monteroit à-peu-près à 7893992. livres. Il fut en même tems déclaré aux Etats qu'il faudroit trouver le fonds de toute cette dépence dans les ſubſides extraordinaires qui ſeroient conſentis à cette fin, les fonds ordinaires des Colléges de l'Amirauté ne ſe trouvant pas ſufiſans, à cauſe des charges qu'il y avoit déja, & à cauſe, tant des grands arrérages qui leur étoient dûs par les Provinces qui n'avoient pas été en état de paier, que de la diminution du commerce. Mais il ne fut pas poſſible alors de parvenir à prendre aucune réſolution, & il s'écoula encore quelques ſemaines de l'année ſuivante avant qu'on pût convenir ſur un point de ſi haute importance.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE ONZIEME.

IL s'agit maintenant de la plus terrible & de la plus périlleuſe guerre qui ait jamais afligé les Provinces Vnies, & qui fût ſi malhûreuſement ſoutenuë par terre, qu'on vît tout l'Etat ſur le point d'être entiérement renverſé; au lieu qu'elle eut un hûreux ſuccès par mer, où le L. Amiral Ruiter fut un des principaux inſtrumens de la conſervation & du ſalut de la République. On a vû ci-deſſus les inquiétudes que cauſoient aux Etats la crainte que la France & l'Angleterre n'euſſent conſpiré enſemble pour leur ruine, & on a vû en même tems ce qui s'étoit paſſé entre le Lieutenant Amiral van Gent & l'yacht *le Merlin*: ſur quoi Georges Downing, dont la venuë en Hollande n'augura jamais rien de bon, fut envoié par le Roi de la Grande Bretagne à la Haie au commencement de Janvier de l'An 1672. Après avoir donné avis de ſon arrivée, il fit paroître un bel extérieur, & déclara *qu'il venoit dans l'intention de diriger toutes choſes pour le bien de l'Etat, autant qu'il ſeroit poſſible; qu'il tâcheroit de mettre de l'eau dans le vin, & non pas du vin dans l'eau. Que ci-devant il avoit toûjours été obligé de parler le langage qui lui étoit dicté par ſon Maître, mais que ſon propre tempérament ne panchoit pas à l'aigreur.* Cependant ces belles paroles ſe changérent bientôt en des plaintes très-aigres ſur le refus de mettre pavillon bas; ce qu'il fit connoître par un Mémoire qu'il préſenta, dont voici la ſubſtance. *Que le 21. d'Août* le Merlin *avoit rencontré un navire de guerre qui n'avoit pas voulu amener le pavillon. Que* le Merlin *n'avoit pu aborder ce vaiſſeau à cauſe du gros tems. Que deux jours après il avoit encore trouvé un autre navire de guerre qui avoit auſſi refuſé le même ſalut. Que le L. Amiral van Gent avoit paſſé à ſon bord & avoit dit qu'il n'avoit point de charge de ſaluer, mais que cette afaire devoit être vuidée à la Haie. Que le Roi ſe prétendoit ſi choqué en ſon honneur, & étoit ſi ofenſé de ce procédé, qu'il en vouloit avoir réparation. Que le refus du ſalut du pavillon alloit directement contre l'article 19. du Traité de Breda & contre l'ancienne pratique. Qu'on en demandoit une entiére & publique ſatisfaction, après l'avoir atenduë près de cinq mois en vain; ce qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de prendre pour une fierté. Qu'on prétendoit avoir une pleine & promte réparation, parce que ce refus donnoit atcinte aux droits de la ſouveraineté de la mer qui apartenoit à l'Angleterre. Que tous les navires de guerre ne devoient point à l'avenir manquer de mettre pavillon bas, & qu'il falloit châtier van Gent pour aprendre aux autres à ne tomber pas dans une parcille faute.* Enſuite on députa quelques Commiſſaires pour entrer en conférence avec Downing ſur ce point. Il ſoutint que le droit du ſalut ne devoit pas être dérivé du Traité de Breda, mais d'un droit très-ancien qui apartenoit de tout tems au Roi d'Angleterre. Que ce n'étoit pas un point de civilité & de ſimple déférence, mais que c'étoit un droit établi; au lieu que dans la civilité l'honneur doit être réciproque. Sur ce que de la part des Etats on ſoutenoit que ſuivant l'article 19. du Traité de Breda on n'étoit pas obligé de faire plus que ce qui avoit été ci-devant pratiqué, & qu'on ne prétendoit pas auſſi moins faire, il répondit qu'il n'étoit pas venu pour diſputer ni pour ar-

G. Downing vient à la Haie.

12. *Janvier.*

Ses propoſitions touchant *le Merlin* & le refus de ſaluer le pavillon.

Il demande ſatisfaction ſur ce point.

Et qu'on châtie van Gent.

Conférence avec Downing ſur le ſujet du ſalut du pavillon.

3. *Février.*

1672. argumenter, & qu'il ne ſe contentoit pas de ces argumens de l'Ecole. Après cela il preſenta un autre Mémoire, où il dît nettement que la ſouveraineté de la mer apartenoit aux Anglois : que chacun étoit obligé de mettre pavillon bas devant eux & qu'ils prétendoient cette même déférence des flotes entiéres & des armées navales : que par conſéquent van Gent en avoit mal uzé & qu'il devoit être puni. Les Commiſſaires lui repliquérent que les Etats avoient envoié des ordres précis à tous leurs Amiraux de ſe conformer éxactement à l'article 19. du Traité de Breda. Que cet article ne portoit point que les eſcadres ou les flotes entiéres mettroient pavillon bas devant un ſimple navire, & beaucoup moins devant un yacht. Qu'il y étoit ſeulement énoncé, que les ſaluts ſe feroient, *eo modo quo ullis retro temporibus unquam obſervatum fuit*, c'eſt-à-dire de la même maniére qu'il s'étoit toujours pratiqué dans les tems précédens. Que les Etats avoient ofert de faire perquiſition de l'ancienne pratique, même à l'égard des flotes entiéres ; & que s'il ſe trouvoit qu'elles euſſent baiſſé le pavillon devant un ſimple navire, ils reconnoitroient alors que ce ſeroit un droit établi & ne conteſteroient plus ſur ce point. Qu'il ne ſouhaitoient rien au monde avec plus de paſſion que de voir un Réglement fait ſur ce ſujet. Que leur deſſein étoit de donner toutes ſortes de marques de reſpect ; mais qu'ils eſpéroient qu'on ne leur propoſeroit point de nouveautés pour s'y ſoûmettre. Après cela le Penſionaire de Wit dît dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qu'aiant pendant la nuit fait des réflexions ſur les ſaluts du pavillon, & conſidéré qu'on inſinuëroit au peuple d'Angleterre, que ce ne ſeroit pas en faveur de la France que le Roi déclareroit la guerre aux Etats, mais pour maintenir les droits de la Nation & des ſaluts ſur mer, il avoit enſuite dreſſé un projet, qu'on lût alors, & qui contenoit : Que ſur le fondement d'une amitié réciproque & raiſonnable, & dans l'eſpérance que l'Angleterre éxécutant l'article 5. de la Triple Alliance donneroit ſecours aux Etats contre le Roi de France, s'il venoit à les ataquer, ils ofroient & conſentoient volontairement que leurs flotes entiéres, auſſi-bien qu'un navire particulier, mettroient pavillon bas devant un ſimple vaiſſeau de guerre Anglois portant le pavillon roial : mais qu'on ne prétendoit rendre ce ſalut que pour faire honneur, & marquer du reſpect à un ſi grand Monarque & Allié, & conſéquemment que ce ſeroit par le ſeul motif du reſpect, ſans que de là il pût être tiré aucun argument au préjudice de la liberté de la navigation. Les Etats aprouvérent ce projet, mais Downing le rejetta ſous prétexte qu'il étoit propoſé trop tard, & qu'il avoit ordre de ſe retirer. Sur ce refus les Etats prirent le parti d'envoier à Londres un Ambaſſadeur pour réïtérer cette ofre au Roi ; mais ce fut en vain, car la guerre étoit un point réſolu. En éfet on tenoit qu'il y avoit déja quelques mois qu'on s'étoit déterminé à s'unir avec la France pour cet éfet ; & depuis on eut une connoiſſance particuliére que le Traité par lequel la France & l'Angleterre s'étoient engagées à ataquer les P. V. avoit été conclu entre ces deux Couronnes le 2. de Fèvrier, vieux ſtile. De la part du Roi il fut fait des plaintes ſur de certains Piliers, leſquelles ſembloient ſe raporter au Poëme de Vondel ſur l'entrepriſe de Chattam & la paix de Breda, qui avoit pour titre, *Les Piliers de la paix des Provinces Vnies.* On ſe plaignit auſſi touchant de fauſſes médailles ; ce qui regardoit celle qui avoit été frapée au ſujet de la même paix de Breda, dont on a vû ci-deſſus la deſcription. On allégua encore des Peintures ridicules, voulant parler d'un portrait du Ruart de Wit, qui en mémoire de l'expedition de Chattam avoit été mis dans la grande ſale de la Maiſon-de-ville de Dordrecht & ſur cela un certain Auteur étranger a remarqué, *Qu'autrefois un Poëte d'un ſeul trait de ſa plume avoit atiré la guerre ſur les bras de la Pologne ; mais que c'étoit ici la premiére fois qu'un Peintre eût avec les traits de ſon pinceau donné ocaſion de rompre des Traités. Qu'il falloit donc conclure que l'Angleterre n'aiant que de trop foibles raiſons à alléguer pour juſtifier ſa rupture ; elle avoit eu beſoin de ces Piliers pour ſoutenir ſes raiſons ; de ces médailles pour leur donner du poids ; & de cette peinture pour leur prêter des couleurs & de l'éclat.* Parmi ces ſujets de mécontentemens on donna encore place à un certain petit Livre de Jaques Lydius Miniſtre de Dordrecht, intitulé *Belgium glorioſum*, & à la maniére dont les Etats en avoient uzé en faiſant expoſer *le Roial Charles* à la vûë des peuples par fierté & pour inſulter le Roi. Il n'y eut point de moiens que l'Ambaſſadeur des Etats n'emploiât pour ſatisfaire ce Prince s'il eût été poſſible ; mais il s'étoit embarqué trop avant dans l'afaire pour reculer. On ne prit pas moins de ſoin de gagner le Roi de Fran-

Projet du Penſionnaire de Wit.

Ofres faites au Roi de la Grande Bretagne.

Moiens emploiés par

France, & de lui faire toutes les ofres les plus avantageuſes en vûë de prévenir la guerre. Pour cet éfet le 4. de Janvier après beaucoup de ſollicitations l'Ambaſſadeur de Groot obtint audience de ce Monarque, auquel il préſénta une Lettre des Etats, qui avec toute ſorte de déférence ofroient de faire ceſſer les mécontentemens de la Cour & de rétablir l'union entre les deux Peuples. L'Ambaſſadeur acompagna cette Lettre d'un diſcours fort patétique diſant, au Roi: *Que les Etats, ſes anciens Alliés, ne méritoient pas d'être plus maltraités que les criminels qu'on ne punit jamais ſans leur en dire la raiſon, ſans leur repréſenter leur crime & ſans les entendre en leurs défences. Qu'il étoit aiſé d'obtenir ſatisfaction ſans tirer l'épée, ſans conſumer les finances, ſans hazarder les troupes & ſans répandre le ſang.* Enfin le principal but de ſa harangue tendoit à demander à ce Prince, *pourquoi il faiſoit de ſi grands préparatifs de guerre, & contre qui ils devoient être emploiés?* Lors que le Roi reçut de lui la Lettre des Etats, il dît avec des marques d'indignation, *qu'il n'avoit que faire d'une Lettre dont il tenoit la copie dans ſa poche, & qui avoit déja couru par toutes les Cours.* De Groot repliqua, *que les Etats avoient acoutumé d'agir ouvertement.* Enſuite le Roi lui dît, *qu'il avoit armé, parce que les Etats avoient armé.* De Groot répondit, *que les Etats étoient prêts de congédier leurs troupes; de lever la défence pour l'entrée des eaux-de-vie de France, des vins & des manufactures; d'éxécuter ſincérement les Traités; & que ſi on leur faiſoit voir qu'ils euſſent été enfraints en quelque maniére, ou qu'il eût été commis quelque choſe au préjudice, dequoi néanmoins ils n'avoient aucune connoiſſance, ils ne manqueroient pas d'y pourvoir & d'en faire réparation.* Mais le Roi ne voulant rien écouter finit par ces paroles; *qu'il faiſoit aſſembler ſes troupes & équiper ſon armée navale, & que cependant il prendroit les réſolutions qu'il jugeroit les plus convenables pour ſa gloire & pour ſes interêts.* Enſuite il fit réponce aux Etats par une Lettre qui parloit à-peu-près le même langage. Au même tems de Groot écrivit qu'il n'y avoit point à ſe flater; que l'animoſité étoit ſi grande qu'elle ſeroit immanquablement ſuivie de la guerre, à moins que L. H. P. ne ſe miſſent ſur le pié de recevoir ſi bien leurs ennemis, que la crainte d'un douteux événement ne les fît déſiſter de leur entrepriſe. Que leur confiance étoit principalement fondée ſur ce que les Etats ne mettoient point ordre à leur défence, & ſur ce qu'ils n'avoient ni Généraux ni Oficiers d'expérience: mais qu'à la vérité on redoutoit leur armée navale, & qu'on apréhendoit pour les côtes du Roïaume. Toutes les ofres de paix étant donc rejettées, les Etats Généraux pour faire connoître l'injuſtice de leurs ennémis, s'exprimérent dans une Lettre datée le 21. de Fèvrier en ces termes. *Il paroît que la guerre dont nous ſommes menacés, n'eſt pas entrepriſe pour un point d'honneur, ou pour aucune autre cauſe qu'il nous ait été poſſible de prévenir, puis que nous avons déclaré à ceux qui ſont animés contre nous, que nous ſommes prêts à leur rendre tous les honneurs, & à leur acorder toutes les choſes, qu'en quelque maniére que ce ſoit, on peut atendre & éxiger de nous. Néanmoins par toutes ces ſoumiſſions nous n'avons encore pu parvenir à nous faire dire en quoi on prétend être ofencé, & quelle eſt la ſatisfaction qu'on demande. Ainſi nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'on en veut à notre Réligion & à notre liberté, & qu'on cherche à nous priver de ces deux biens, qui de tout tems ont été ſi chers & ſi précieux à nos Ancêtres; & à s'emparer en même tems de nos biens temporels.* On vit alors paroître à Paris des médailles avec deux deviſes. Le corps de l'une, qui avoit ſon raport à la France, étoit un ſoleil atirant des vapeurs d'un marais, avec cette légende, *Evexi ſed diſcutiam. Je les ai élevées, mais je ſaurai les diſſiper.* Le corps de l'autre qui avoit ſon raport à l'Angleterre étoit la lune & la mer avec ces paroles. *Mihi ſoli obtemperat æquor. A moi ſeule apartient l'empire de la mer.* Nonobſtant cette triſte conjoncture des afaires on ne laiſſoit pas de continuer en Hollande & dans les autres Provinces à ſe quereller les uns les autres, & à ſe diſputer ſur le choix d'un Capitaine Général, auſſi-bien que ſur les moiens de lever des finances, de mettre ſur pié de nouvelles troupes, & de faire des alliances avec les autres Souverains pour une défence mutuelle. Mais enfin le 24. de Fèvrier la Charge de Capitaine Général fut déférée pour la prochaine campagne, de la part de toutes les Provinces, à Guillaume Henri Prince d'Orange, ſous les reſtrictions qu'on peut voir dans les autres Hiſtoires; & alors on commença à donner, ſelon que le tems le permettoit, les ordres néceſſaires pour réſiſter aux ennemis.

1672. les Etats pour ſatisfaire le Roi de France.

Harangue de Grotius.

La réponce du Roi à Grotius. 4. Janvier.

Le Prince d'Orange eſt élu Capitaine General.

Il y auroit beaucoup de choſes conſidérables à raporter ici ſur ce ſujet, ſi le but de

1672. cette Hiſtoire ne nous apelloit pas plutôt à parler des afaires maritimes. Le 4. de Fèvrier il fut arrêté par les Etats Généraux, qu'on équiperoit en guerre pour ſept mois quarante-huit navires capitaux, ſavoir trente-ſix du premier rang, montés chacun, l'un portant l'autre, de ſoixante à quatre-vingts piéces de canon, deux cens-vingt matelots & quatre-vingts ſoldats ; & douze autres d'un rang inférieur aux trente-ſix premiers, montés chacun de deux-cens matelots & cinquante ſoldats, qui ſeroient acompagnés de vingt-quatre brulots pourvus chacun de vingt-deux hommes, avec vingt-quatre † ſenaus, ou bâtimens légers, equipés chacun de vingt-cinq hommes ; & qu'outre cela on prendroit vingt-quatre galiotes à fret, pour ſervir à porter les avis, auſſi-bien que l'eau & les autres choſes néceſſaires. Qu'à cet éfet dès ce tems-là même il ſeroit levé dix mille matelots, lequel nombre ſeroit à diminuer ſur le total de ce qu'il falloit pour rendre complets tous les équipages de l'armée, dont les frais devoient pour le tems marqué ſe monter à 4776248. livres. Cette promte levée de 10000. matelots fut concluë afin d'encourager le Lieutenant Amiral Ruiter. On jugea auſſi à propos, ſur la propoſition des Etats de Hollande, de défendre la navigation en Groenlandt, pour la prochaine ſaiſon, auſſi-bien que la navigation dans la mer Baltique & en Norvègue pour toute l'année, ce qui fut fait par deux placards, en vûë de trouver plus aiſément des matelots pour les navires de guerre. Enſuite cet armement naval fut augmenté conſidérablement à proportion du péril dont on étoit menacé, & on mit ordre à équiper encore un plus grand nombre de vaiſſeaux. Le 23. de Fèvrier, il fut arrêté par les Etats Généraux qu'on écriroit aux Colléges des Amirautés, qu'ils euſſent à faire toutes les diligences poſſibles afin que l'armée fût bientôt prête, & qu'ils emploiaſſent tous leurs ſoins à hâter la levée des matelots dont on avoit beſoin pour en rendre les équipages complets. Le même jour il fut ordonné au Lieutenant Amiral Ruiter, par raport aux trois Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüeſt-friſe ; au Lieutenant Amiral Bankert, eu égard au Collége de l'Amirauté de Zélande ; & au Lieutenant Amiral Aylua, pour le Collége de l'Amirauté de Friſe ; de ſe rendre chacun à ſon Collége, d'avoir l'œil à l'équipement qui s'y feroit, & à tout ce qui en pouvoit dépendre ; de pourvoir à ce que les ordres de L. H. P. ſur ce ſujet fuſſent ponctuellement éxécutés ; & de leur donner de tems en tems avis de l'état ou ſeroient les choſes & de ce qui ſe ſeroit paſſé. On obéit ſur l'heure à ce commandement. Ruiter s'en alla de Rotterdam à Amſterdam, & de là au Quartier du Nord, pour faire avancer ce grand ouvrage ; mais la rigueur de la gelée & les glaces y aportérent beaucoup d'obſtacle. Le nombre des quarante-huit grands navires que les Colléges de Hollande & de Oüeſt-friſe devoient fournir, ſe préparoit à la vérité avec beaucoup de ſuccès ; mais on n'équipoit ni les frégates ni les brulots qui devoient y être joints. Ruiter voiant cela donna avis à L. H. P. par une Lettre, & par une autre au Penſionaire de Wit, *que les frégates, les brulots & les autres petits bâtimens devroient être les premiers prêts, afin qu'on pût leur faire prendre poſte dans la paſſe, du côté du large, pour ſervir de gardes & s'opoſer aux éforts des ennemis, qui quelquefois pourroient à l'impourvû venir avec peu de forces ataquer devant Helvoetſluis ou ſous le Vlieter les plus gros navires, tandis qu'ils ne ſeroient pas encore armés ; & tâcher de les brûler, ou de les détruire par d'autres voies. Que par cette raiſon il requéroit qu'on écrivît aux Colléges de hâter l'équipement des-dites frégates brulots & autres bâtimens légers, de peur qu'à faute d'y avoir pourvu, l'Etat n'en ſoufrît quelque perte.* Comme ce Conſeil étoit ſelon les règles de la prudence il ne fut pas négligé : mais les eaux demeurérent fermées juſques au mois de Mars. Peu après on eut ocaſion de connoître à fond les deſſeins de l'Angleterre, par ce qui ſe paſſa à l'arrivée d'une flote marchande richement chargée, qui venoit de Smirne, & des ports d'Eſpagne & de Portugal, forte de 44. voiles, ſous l'eſcorte de cinq ou ſix navires de guerre. Le Chevalier Robert Holmes, qui l'An 1664. avoit rompu la paix avec les Hollandois, par la ſurpriſe du Cap Vert & par d'autres hoſtilites, fut encore emploié cette fois au même éfet, & envoié avec de gros navires & des quaîches pour ataquer la flote de Smirne, dans l'eſpérance de faire un ſi grand butin, qu'il ſervît à ſoutenir la plupart des frais de la guerre qu'on alloit entreprendre. Ainſi le 23. de Mars cette riche flote fut rencontrée proche de l'iſle de Wicht par huit gros navires & trois quaîches, ſous le commandement de Holmes, qui la combatit avec toute la vigueur dont il étoit capable : mais les Hollandois ſe défen-

Réſolution des Etats touchant l'equipement, d'une armée navale.

4. *Fèvrier.*

† *Sorte de bâtiment Hollandois.*

On défend la navigation en Groenlandt dans la mer Baltique & en Norvègue.

17. & 25. *Fèvrier.*

Reſolution priſe par les Etats Généraux pour avancer l'armement naval.

23. *Fèvrier.*

Ruiter juge qu'il eſt néceſſaire d'équiper premierement les frégates & les brulots & de les faire poſter pour gardes au-dedans de la paſſe.

Deſſein des Anglois ſur la flote Hollandoiſe qui venoit de Smirne.

Qui eſt ataquée ſans fruit par Holmes.

fendirent avec tant de courage, que ſur le ſoir, après un ſanglant combat de pluſieurs heures, leurs ennemis furent contraints de ſe retirer. Le lendemain aiant été renforcés de quatre grands navires & de quelques autres bâtimens plus petits, ils retournérent au combat, & n'eurent pas un plus hûreux ſuccès. Enfin les choſes prirent un tel cours que la flote ſe ſeroit ſauvée toute entiére, ſi vers le midi, lors qu'ils l'ataquérent pour la troiſiême fois, ils n'euſſent pas trouvé le moien d'environner le vaiſſeau du Capitaine Jean van Nès l'aîné, & de s'en rendre maîtres après que le Capitaine eut été tué. Mais ce brave homme s'étoit ſi vaillamment défendu que ſon vaiſſeau percé d'un nombre infini de coups coula à fond auſſi-tôt qu'il fut pris. 1672. On reprend le combat. Troiſiême ataque. Un navire de guerre Hollandois eſt pris, mais il coule bas. Il eſt pris quatre vaiſſeaux.

Cette perte aiant mis en deſordre l'une des eſcadres des vaiſſeaux marchands, il y en eut quatre de coupés & enlevés par les Anglois, & entr'autres un qui revenoit de Smirne & un de Meſſine. Les ennemis furent obligés de ſe contenter de ce ſeul avantage & d'abandonner le reſte de la flote, qui ſe rendit hûreuſement dans ſes ports. Les vaiſſeaux marchands auſſi-bien que les navires de guerre firent merveilles à l'envi dans ce combat, où le Capitaine Adrien de Haaze, qui avoit le commandement de la flote, perdit la vie, après avoir donné des marques d'une valeur admirable. Le 29. de Mars la déclaration de guerre contre les Etats Généraux fut dreſſée dans le Conſeil du Roi de la Grande Bretagne, & publiée le 7. d'Avril, dix-ſept jours après que la paix eut été rompuë par l'ataque faite à la flote de Smirne, c'eſt-à-dire par des voies de fait qui n'avoient été précédées d'aucune déclaration formelle. Ainſi les Alliances ſi ſaintement jurées furent foulées aux piés, & le fameux Traité de la Triple Alliance, conclu à la ſollicitation de l'Angleterre, n'aporta aucun autre avantage aux P. V. que de les expoſer à une haine irréconciliable du côté de la France. Les Etats avoient fait tous leurs éforts, par le moien du Sieur Meerman, qu'ils avoient envoié depuis peu en Angleterre pour détourner le coup dont ils étoient menacés, en ofrant au Roi toutes ſortes de ſatisfactions raiſonnables; mais il n'étoit plus tems. Avant la déclaration de guerre il y avoit eu pluſieurs vaiſſeaux des P. V. arrêtés ou emmenés dans les ports ennemis, au préjudice de l'article 32. du Traité de Breda, qui portoit qu'en cas de rupture on ne pourroit confiſquer, d'un côté ni d'autre, les vaiſſeaux, les marchandiſes, ni les éfets, & qu'il n'y ſeroit nullement touché; mais qu'on donneroit aux Sujets de l'un & de l'autre Etat, le tems de ſix mois entiers pour tranſporter leurs éfets où ils voudroient. Sur cela les Etats G. firent auſſi arrêter quelques vaiſſeaux Anglois & Ecoſſois dans leurs havres, ne ſe croiant pas obligés d'entretenir un Traité que le Roi avoit lui-même enfraint. Néanmoins les Etats de Hollande furent d'avis, qu'encore que le Roi eût contrevenu à cet article, il ne les autoriſoit pas à l'enfraindre de leur part, & que par conſéquent il falloit laiſſer les vaiſſeaux Anglois francs & libres, & leur donner la liberté de ſe retirer, puis qu'ils étoient venus ſur la foi publique de L. H. P. Cette propoſition aiant été goûtée des Etats Généraux, on relâcha tous les vaiſſeaux arrêtés, & les Anglois ſe trouvant piqués de généroſité en relâchérent auſſi quelques-uns, mais non pas les quatre qu'ils avoient pris dans le combat livré à la flote de Smirne, leſquels ils déclarérent de bonne priſe, à cauſe de l'intention de faire la guerre qu'ils avoient alors, à laquelle ils atribuoient le droit de tenir lieu d'éfet. Le même jour 7. d'Avril, que l'Angleterre fit publier ſa déclaration de guerre, le Roi de France fit auſſi ſavoir à tout Paris, par une pareille publication, qu'il alloit ataquer les Etats Généraux. L'Evêque de Munſter † & l'Electeur de Cologne *, par complaiſance pour ce Monarque, ſe déclarérent auſſi contre eux; & la Suéde, dont le Roi n'étoit encore qu'un enfant, s'étant laiſſée gagner par les ſommes immenſes qu'on lui donna, demeura neutre nonobſtant la Triple Alliance & abandonna les P. V. Cependant L. H. P. aiant eu avis de l'inſulte faite à la flote de Smirne, ordonnérent aux Colléges des Amirautés d'équiper inceſſamment un plus grand nombre de vaiſſeaux pour renforcer l'armée navale; d'y faire travailler jour & nuit; d'envoier dans les endroits les plus parés de chaque rade, ou à la ſortie de chaque paſſe, chaque vaiſſeau, à meſure qu'il ſe trouveroient prêt & ſans atendre les autres; & de faire tous les éforts imaginables pour lever autant de matelots qu'il falloit afin de rendre les équipages complets. Il fut auſſi de nouveau enjoint aux Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert & Aylua, de ſe rendre chacun à ſon Collége pour hâter l'armement avec toute l'ardeur & tous les ſoins poſſibles. Tous ces ordres furent envoiés aux Conſeillers des Amirautés & aux

Le Roi d'Angleterre fait déclarer la guerre aux Etats. Vaiſſeaux des P. V. arrêtés en Angleterre. Et quelques vais. Anglois arrêtés en Hollande. Réſolution équitable priſe par les Etats de relâcher ces derniers. 14. *Mai.* En quoi les Anglois les imitent à demi. Le Roi de France déclare la guerre aux Etats. L'Evêque de Munſter & l'Electeur de Cologne la leur déclarent auſſi. † 18. *Mai.* * 27. *Mai.* La Suéde s'eſt engagée à demeurer neutre. On augmente l'armement naval. 25. *Mars.* Ruiter eſt établi de nou-

1672. L. Amiraux par des dépêches qu'on fit partir ſur le champ. Le 6. d'Avril le L. Amiral Ruiter fut établi de nouveau par les Etats Généraux Commandant en chef & Général de l'armée, & les rangs furent réglés, comme on le peut voir dans la Réſolution ſuivante.

veau Commandant en chef de l'armée navale.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mécredi 6. d'Avril 1672.

Réſolution priſe par L. H. P. ſur ce ſujet, & touchant les rangs des Oficiers Généraux.

L'Afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu que ſous la direction & ſurintendance des Sieurs Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée navale, Michel Adrianſz. de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-friſe, aura le commandement en chef de la-dite armée pendant la prochaine expédition; lequel à cet éfet ſera tenu de prêter devant L. H. P. le ſerment de s'aquiter bien & fidélement de la ſus-dite Charge; de ſuivre les ordres qui lui ont été déja preſcrits de leur part, & ceux qui lui ſeront encore ci-après donnés; & de les éxécuter ponctuellement. Et ſous le ſus-dit Chef & Général ſeront Adrien van Trappen, dit Bankert, Lieutenant Amiral de Zélande; & le Lieutenant Amiral Aart van Nès; le Lieutenant Amiral Guillaume Joſef van Gent; Hans Guillaume van Aylua Lieutenant Amiral de Friſe; les Vice-amiraux de Liefde, Sweers, Corneille Evertſz., Schram & Enno Doedeſz.; les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean de Haan, Jean Matthyſz. Vlug & Brunſveldt. Que s'il arrivoit que par accident de mort, maladie, ou autre légitime empêchement, le-dit Lieutenant Amiral Général ne pût s'aquiter des fonctions de ſa Charge, ce que Dieu veuille ne pas permettre, en ce cas ce ſera le Lieutenant Amiral Aart van Nès qui prendra le commandement en chef, & au defaut du-dit Lieutenant Amiral van Nès ſoit par mort, par incommodité, ou par abſence, le Lieutenant Amiral van Gent lui ſuccédera.

H. VAN GOKKINGA. vt.

Eſt conforme au ſus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

Ordres donnés pour la ſureté des ports & des paſſes. 13. *Avril.*

Après cela L. H. P. donnérent de nouveaux ordres pour la ſûreté des ports & des paſſes, ſuivant les avis de Ruiter, ainſi qu'il a été déja dit, afin que les Anglois n'y puſſent faire entrer par ſurpriſe des vaiſſeaux ou des brulots, pour mettre le feu aux navires de guerre. On arma en diligence tous les yachts & les autres bâtimens qu'on put trouver, & les aiant pourvus de bons équipages on les envoia à la paſſe de Goerée, pour empêcher les deſcentes dont on étoit menacé à Helvoetſluis & ailleurs. On fit en même tems abatre la grande baliſe de bois qui eſt ſur le rivage, proche de l'entrée de la Meuſe, pour en rendre l'accès plus difficile à l'ennemi. Il fut encore jugé à propos d'ôter toutes les tonnes qui étoient en d'autres endroits, & d'y faire poſter des barques à leur place; de défaire les véritables baliſes & boüées; d'en mettre d'autres en d'autres lieux pour tromper les ennemis; & de détacher un certain nombre de galiotes avec des barques de lamaneurs pour aller croiſer hors de la paſſe. Les Etats de Hollande acordérent alors à Ruiter, ſur ſa priére, une compagnie de ſoldats, dérogeant en ſa faveur à la Réſolution qui avoit été précédemment priſe, qu'il ne ſeroit plus donné de telles compagnies réglées à aucuns Oficiers Généraux, Commandeurs, ou Capitaines ordinaires. Ils arrêtérent auſſi que pour lui donner moien de fournir aux frais extraordinaires qu'on voioit bien que ce Général ſeroit obligé de faire, on propoſeroit aux Etats Généraux que pendant la prochaine campagne il lui ſeroit païé par extraordinaire une ſomme de mille livres par chaque mois courant; à quoi L. H. P. donnérent leur conſentement le 19. d'Avril. D'ailleurs les mêmes Etats de Hollande avoient réſolu dès le 2. d'Avril de prier le Ruart & Bourgmaiſtre de Wit, de trouver bon que de la part de la Province on demandât à la Généralité, qu'il fût envoié en qualité de Député & Plénipotentiaire dans l'armée navale, pendant la prochaine campagne; & pour cet éfet ils avoient chargé les Députés de la ville de Dordrecht de ſolliciter leurs

Les Etats acordent à Ruiter une compagnie de ſoldats. 13. *Avril.*

19. *Avril.*

2. *Avril.*

Le Ruart de Putten eſt prié par la Province de Hollande de retourner en

leurs Principaux & Maîtres afin qu'ils le disposassent à accepter cette Commission, laquelle fut délivrée par L. H. P. le 8. du Mois. Le 16. il fut sommé de la part des Etats de Hollande de se déclarer sur l'acceptation ; ce qu'il fit en pleine Assemblée avec une résolution admirable, assurant que quelque périlleuse que fût la Commission, il étoit prêt de leur obéir, de l'accepter, & d'emploier, sous la bénédiction de Dieu tous ses soins & ses éforts pour l'éxécuter avec zèle & avec fidèlité; de quoi il fut remercié, & l'on fit des vœux ardens pour sa conservation & pour l'hûreux succès de la campagne. Outre cela sur la proposition des Députés de la ville d'Amsterdam il fut résolu tout d'une voix par tous les Membres des Etats, qu'au cas qu'il vint à mourir dans cette expédition la Charge de Ruart, Bailly & premier Commissaire des Digues du païs de Putten demeureroit à son Fils & lui seroit conférée. En ce tems-là L. H. P. considérant de combien de périls l'Etat étoit menacé, jugérent à propos d'ordonner un jour de priéres extraordinaires pour le premier Mécredi de chaque mois, & en envoiérent l'ordre à toutes les villes & païs dépendans des P. V. afin d'implorer le secours du Ciel, & de tâcher de détourner les éfets de sa colére. Le rendévous de l'armée aiant été assigné au Vlie, les Etats ordonnérent que le L. Amiral Ruiter sortiroit incessamment de la Meuse par la passe de Goerée & s'y rendroit avec les plus gros navires de guerre qui se trouveroient prêts, quand même il leur manqueroit encore quelque chose, parce qu'on pourroit leur envoier ce qui leur seroit necessaire, ou par les dedans, ou par les dehors. Le L. Amiral aiant reçu cet ordre avec des dépêches du Conseil de marine de Rotterdam, tâcha le 27. d'Avril de mettre à la mer ; mais il en fut empêché par des vents forcés & contraires. Alors il fit venir tous les Capitaines des autres vaisseaux à son bord & leur prescrivit la maniére en laquelle toute l'armée devoit se ranger & se poster, tant que le vent seroit contraire, afin de n'être pas surpris en desordre & à l'impourvû par les ennemis. Il détacha aussi deux barques de Lamaneur, pour aller à la découverte jusqu'à trois lieuës en mer, par le travers de la Meuse & de Goerée. Il avoit déja détaché depuis quelques jours les Capitaines F. Nydek & M. Wychmans, avec les frégates *Schiedam* & *Harderwyk*, pour aller croiser à portée de vûë l'une de l'autre, afin de découvrir ce qui seroit dans ces parages & d'insulter l'ennemi s'ils en trouvoient l'ocasion. Le 29. il prit enfin lui-même le large avec 7. navires, 2. frégates, 3. brulots, un yacht & une flûte venuë de Dordrecht, qui avoit amené le bagage du Ruart, Plénipotentiaire des Etats, & 93. matelots sous deux Commandans, pour lui servir de Gardes, lesquels passérent alors au bord de Ruiter. Lors qu'il fut en mer, les deux frégates & les deux barques qui avoient croisé, & deux autres yachts avec quatre brulots de la Meuse se rendirent sous son pavillon : mais à la sollicitation du Conseil de l'Amirauté de Rotterdam il renvoia les deux plus petits brulots, l'un pour rentrer à Goerée, l'autre pour se poster dans le Put devant la Meuse, tous deux afin de servir de gardes aux vaisseaux qui y étoient demeurés, & avec ordre de les suivre lors qu'ils viendroient le joindre au rendévous. Le 1. de Mai, étant arrivé par le travers d'Egmont, il rencontra un yacht d'avis qui lui étoit envoié par le Ruart, avec l'ordre suivant.

1672.

mer en qualité de Plénipotentiaire des Etats. 8 *Avril.*

16. *Avril.*

Il accepte la Commission.

La Charge de Ruart est acordée au Fils en cas de mort du Pére.

Jours de priéres extraordinaires chaque mois.

Le rendévous de l'armée se donne au Vlie. 23. *Avril.*

Ruiter met à la mer avec quelques vaisseaux de la Meuse. 29. *Avril.*

Ordre pour faire assembler l'armée au Texel & non pas au Vlie.

Sur l'avis donné par les Pilotes côtiers, que les vaisseaux qui sont au Vlie ne peuvent s'élever que par le vent d'Est-quart-au-Nord, ou tout au plus par l'Estnordest d'un côté, & d'un autre côté par le vent de Sud, & cela tout au plus par dix rumbs, au lieu qu'il y en a vingt-deux par lesquels les grands vaisseaux sont retenus ; & après avoir oüi sur ce sujet les Députés des Colléges de l'Amirauté d'Amsterdam & du Quartier du Nord. L'afaire aiant été mise en délibération il a été résolu que tous les navires de guerre qui sont ici au Vlie, soit qu'ils soient prêts ou non, en sortiront par le vent d'Est qui regne à présent, s'il continuë, & qu'ils retourneront au Texel, pour y être pourvus de toutes les munitions qui pourroient encore leur manquer & être mis entiérement en état. Et en conséquence il est enjoint par ces Présentes au Lieutenant Amiral van Gent & à tous les autres Oficiers & Capitaines, de se conformer à ce qui y est contenû, dequoi il sera aussi incessamment donné connoissance au L. Amiral de Ruiter, afin qu'il se rende avec son escadre au même lieu du Texel, pour s'y poster proche de la tonne de Laan, en telle sorte que selon que sera le vent, ils puissent tous sortir des deux côtés du Landts-diep, & encore d'un autre côté par le Spanjaarts-gat, & que même en cas de besoin le Sleng leur demeure aussi toujours ouvert. De tout ce que dessus seront encore avertis les trois Colléges de l'Amirauté, afin que chacun d'entre eux donne respectivement de pareils ordres, & qu'ils prennent de telles précautions que tous leurs vaisseaux, à mesure qu'ils se trouveront prêts dans la suite, puissent en

1672. *toute diligence ſe rendre au Texel. Fait à bord du Daufin étant à l'ancre aux Middelgronden du Vlie, le 30. d'Avril* 1672.

Eſt conforme à la ſus-dite Réſolution.

C. DE WIT.

Moiens emploiés par Ruiter pour entrer au port du Texel, d'où l'on avoit ôté les tonnes & les baliſes.

Suivant cet ordre Ruiter fit voiles au Texel avec l'eſcadre de la Meuſe, mais comme toutes les tonnes & les baliſes avoient été ôtées on jugea qu'il y avoit beaucoup de péril à y faire entrer de ſi gros navires; ce qui obligea le L. Amiral de détacher deux yachts pour aller au Helder, avec une Lettre au Commiſſaire Henri Knyf, afin que par l'avis des Pilotes côtiers il les fît tous deux poſter à l'entrée du Sleng ou du Middel-diep. L'un de ces yachts qui s'apelloit *la Renommée*, ſe devoit tenir vers le rivage du Sud, & l'autre nommé *l'Eſpérance* vers le rivage du Nord, & enſuite le Commiſſaire devoit faire placer au-dedans & des deux côtés de la paſſe, de lieu en lieu, autant de petits bâtimens qu'il jugeroit néceſſaire pour ſervir de baliſes & de tonnes aux navires qu'on y feroit entrer. Il ajoûtoit à celà qu'afin de prendre des meſures juſtes, il feroit ſon compte que *la Renommée* & toutes les barques poſtées du côté du Sud auroient le hunier & les petites voiles carguées; mais que *l'Eſpérance* & les barques du Nord ſeroient ſans voiles; ſignaux à la vûë deſquels il feroit avec confiance paſſer ſes navires au milieu de ces bâtimens. Le Commiſſaire ne manqua pas de faire ce qui lui étoit preſcrit, & outre cela il envoia quelques barques pour devancer toujours les navires, qui par ce moien entrérent & allérent le 3. de Mai moüiller proche de la tonne du Laan. Le même jour, Ruiter n'étant pas encore entré, rencontra le Capitaine Corneille Hollaardt, qui montoit un ſenau, envoié de Zélande par le L. Amiral Bankert, pour reconnoître la mer & quelle ſureté il pouvoit y avoir, & pour lui raporter auſſi combien il auroit vû de vaiſſeaux dans les paſſes de Hollande. Le L. Amiral Général donna charge au Capitaine de dire à Bankert qu'il n'avoit point vû d'ennemis, & il lui envoia en même tems une copie de l'ordre ci-deſſus mentionné touchant le rendévous marqué au Texel, pour lui ſervir d'inſtruction. Le lendemain il reçut une dépêche des Députés des Etats qui étoient au Vlie pour hâter l'équipement & la ſortie de l'armée, dans laquelle il étoit porté, qu'il étoit déja ſorti du Vlie quelques-uns des gros navires, & qu'on eſpéroit que le reſte ſuivroit bientôt; mais qu'on n'étoit pas d'avis qu'ils rentraſſent au Texel, & qu'ils l'atendroient en mer hors de la paſſe, où il iroit les joindre avec toute la diligence poſſible. Auſſi-tôt il renvoia les barques ſe placer aux deux côtés de la paſſe pour ſortir de la même maniére qu'il étoit entré, & il commanda en même tems qu'on ſondât auſſi le Spanjaarts-gat; mais les Pilotes raportérent qu'ils n'y avoient trouvé que 21. pié d'eau, & qu'ils n'ozeroient pas conſeiller qu'on y hazardât de ſi gros navires. Le 6. de Mai les Députés & Plénipotentiaires des Etats, entre leſquels étoit le Conſeiller Penſionaire de Wit, ſe rendirent au bord de Ruiter où l'on fit le ſignal de mettre à la voile, & ils donnérent ordre que tous ceux qui pourroient paſſer, allaſſent ſe mettre au large, & ſe joindre au pavillon du L. Amiral van Gent au delà de la paſſe. Les médiocres navires & les autres bâtimens de la Meuſe ſortant alors par le Spanjaarts-gat ſe joignirent au gros, & le reſte de ceux qui étoient encore atendus de Goerée, & qui ſeroient entrés au Texel, arrivant à-peu-près en même tems, reçurent ordre de s'arrêter auſſi au-dehors. Mais le L. Amiral Ruiter avec ſon navire & avec les trois autres vaiſſeaux pavillons du L. Amiral van Nès, du Vice-amiral de Liefde, & du Contre-amiral van Nès, & un yacht, demeurérent encore à l'ancre par la négligence des Pilotes côtiers, qui ſoutenoient opiniatrément qu'il y avoit trop peu de profondeur pour eux dans la paſſe. Enfin le Penſionaire de Wit & le L. Amiral Ruiter allérent eux-mêmes avec un yacht traverſer le Spanjaarts-gat, & en faiſant ſonder ils convainquirent les Pilotes du contraire, & les blamérent fort de leur peu de ſoin & d'éxactitude: car ils trouverent juſqu'à 21. ou 22. piés de profondeur, meſure de la Meuſe. Cependant le tems favorable ſe paſſa, & enſuite les vaiſſeaux pavillons furent arrêtés par des vents forcés & contraires juſques au 9. de Mai, que le vent ſauta tout d'un coup au Nordnordoüeſt, & en même tems Ruiter avec les navires de la Meuſe, celui du Vice-amiral Star, & quelques autres petits bâtimens, ſortit par le Lantsdiep. Alors le Ruart de Wit paſſa du bord de van Gent à celui de Ruiter pour être, en qualité de Député & Plénipotentiaire de l'Etat, avec l'armée durant

Il arrive au Texel. 3. *Mai.*

Il reçoit un nouvel ordre de mettre à la mer.

6. *Mai.*

Quelques vaiſſeaux mettent à la mer.

Quatre vaiſſeaux pavillons demeurent à l'ancre.

Diſpute avec les Pilotes côtiers.

9. *Mai.*

Ruiter met à la mer & le Ruart paſſe à ſon bord.

toute

toute la campagne. Le Penſionaire ſon Frére lui fit ſes adieux d'un air libre & gai, & prit tout de même congé de Ruiter & des autres Oficiers, en faiſant beaucoup de vœux pour la proſpérité de leurs armes. Enſuite il quitta le bord auſſi-bien que les autres Députés, & après leur départ on prit la Réſolution ſuivante. 1672.

Le Lundi 9. de Mai 1672. avant midi, à bord des Sept Provinces, *navigeant tout proche de la paſſe du Texel.*

Préſens les Sieurs, Corneille de Wit, Ruart de Putten, M. Mérens, Maurregnault & Starkenbourg, Lieutenant Amiral de Ruiter, van der Duſſen, de Wildt, Ockertſen & Sonk.

Réſolution touchant les opérations de l'armée navale.

Nous Députés & Plénipotentiaires des Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats Généraux des P. V. pour les opérations de l'armée navale & pour les deſſeins de cette préſente expédition, après avoir pris les avis du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme Général de la-dite armée, enſemble des Sieurs Députés des Colléges des Amirautés ici préſens, & avoir mûrement délibéré ſur le tout. Nous avons unanimement arrêté & réſolu, que, ſi le vent le permet, la ſus-dite armée prendra ſon cours au Sudoüeſt; & qu'aiant été, ainſi qu'on l'eſpére, fortifiée ſur ſa route des vaiſſeaux de guerre, brulots & autres bâtimens, qui ſont encore atendus de Zélande, elle s'avancera vers la Tamiſe, ou vers les autres parages où l'on découvrira que l'armée navale d'Angleterre puiſſe ſe rencontrer. Car on a intention, ſuivant les réſolutions qui ont été priſes, de faire entrer la ſus-dite armée de l'Etat, avec la permiſſion de Dieu, dans la-dite riviére de Londres, & d'y ataquer les ennemis ſi on les y trouve, ou d'y inſulter & détruire tous les vaiſſeaux Anglois qu'on y pourra joindre; & qu'après avoir fait cette tentative, qu'il plaiſe au Ciel de faire réüſſir, on ira chercher l'armée ennemie à ſes rendévous de Gunſliet, de Soulsbaie & des Dunes, ou ailleurs où l'on croira qu'elle puiſſe être aſſemblée. Que ſi, contre les aparences, les armées de France & d'Angleterre étoient déja jointes, en ce cas, & après en avoir eu une entiére certitude, on tâchera d'éviter d'en venir à une bataille générale avec ces deux puiſſances unies; à moins que les Plénipotentiaires de L. H. P. avec l'avis du L. Amiral Ruiter comme Général, ne jugeaſſent que nonobſtant la préſente Réſolution on dût l'entreprendre à la faveur de quelques incidens particuliers, ocaſions, ou circonſtances, qui feroient eſpérer qu'on pourroit en ſortir avec avantage & avec un hûreux ſuccès. Bien entendu néanmoins que le tout ſera remis & laiſſé à la pleine, entiére & abſoluë diſpoſition des-dits Sieurs Députés de L. H. P. ſuivant la teneur expreſſe de leur Commiſſion, ainſi qu'on le remet & laiſſe par ces Préſentes, à ce qu'avec l'avis du ſus-dit L. Amiral Ruiter en la-dite qualité, & des autres Oficiers Généraux de l'armée, ſi beſoin eſt, ils puiſſent, au regard du fond de l'afaire en général & ſur toutes les particularités qui la concernent, principalement au regard de l'ordre, de la forme & de la maniére de l'éxécution, faire, entreprendre & éxécuter tout ce qu'ils jugeront être le plus expédient pour le ſervice de l'Etat; & généralement de ſe rendre & ſe tenir avec la-dite armée ou diviſée ou jointe, dans les parages qu'ils eſtimeront être les plus propres & les plus convenables pour les deſſeins de L. H. P. & pour en venir plus aiſément à bout.

Eſt conforme à la ſus-dite Réſolution.

En connoiſſance de moi Sécretaire ſouſigné.

G. ANDRINGA.

Le nombre des vaiſſeaux de l'armée lors qu'elle fut aſſemblée devant le Texel.

Diviſion qui en eſt faite en trois eſcadres.

L'armée navale qui ſe trouva alors aſſemblée devant le Texel, conſiſtoit en douze grands navires de la Meuſe, dix-huit d'Amſterdam, quatre du Quartier du Nord, un de Friſe, onze frégates, douze brulots & neuf yachts, faiſant en tout ſoixante-ſept voiles; lequel nombre fut bientôt conſidérablement augmenté par l'arrivée de pluſieurs autres, qui ſortirent encore de divers havres. Dans la premiére diſtribution qui en fut faite en trois eſcadres le 9. de Mai, étoient compris les vaiſſeaux qu'on atendoit de Zélande, & quelques autres qui devoient dans peu ſe rendre ſous le pavillon: de ſorte que la premiére eſcadre ſous le L. Amiral Ruiter étoit de vingt navires & frégates, quatre yachts & ſix brulots. La ſeconde ſous le Lieutenant Amiral van Gent, étoit de

1672. de dix-huit navires & frégates, ſix yachts & ſix brulots. La troiſiême ſous le L. Amiral Bankert, étoit de vingt-trois navires & frégates, trois yachts & cinq brulots. Après que les eſcadres eurent été ainſi formées par proviſion, le Conſeil de guerre fut aſſemblé au bord de Ruiter, où il fit diſtribuer les mémoires contenant les ſignaux avec les autres ordres, & les placards des Etats pour encourager les équipages. Le Ruart & le Général ne manquérent pas de les exhorter tous vivement à leur devoir. Enſuite il fut établi des ordres généraux concernans pluſieurs points d'importance, & auxquels il étoit enjoint à chacun de ſe conformer. Quelle eſcadre ſeroit à ſtribord de la principale eſcadre, & quelle ſeroit à babord lors qu'on navigeroit vent arriére. Quel ordre on obſerveroit en boulinant, ou en changeant de bord. De quelle maniére il falloit diſtribuer chaque eſcadre en trois diviſions. Qu'il falloit ordonner à des frégates de ſe tenir prêtes pour ſauver les équipages des vaiſſeaux qui pourroient être brûlés ou coulés bas. Qu'on ſe poſteroit à une diſtance raiſonnable, pour n'être point expoſés au canon les uns des autres, ſans toutefois s'éloigner auſſi trop, de peur que l'ennemi ne vint à couper ceux qui ſeroient trop écartés. Qu'on prendroit garde avec beaucoup de ſoin aux embraſemens qui pourroient être cauſés par les † valets des canons de l'ennemi, ou par les propres valets de ceux des vaiſſeaux de l'armée. Quel ordre on tiendroit en cas qu'on eût l'ennemi au vent, & quel ordre on garderoit lors qu'on l'auroit ſous le vent. Comment en chacune de ces ocaſions chaque diviſion devroit prendre & ſuivre ſon cours, & comment elle devroit faire pour en changer s'il en étoit beſoin. Que chaque Capitaine auroit l'œil ſur le Commandant de la diviſion ſous laquelle il ſe trouveroit rangé, ſans pouvoir s'écarter de l'ennemi ou arriver, que par une preſſante néceſſité, ſur les peines qui y apartenoient, quand même il verroit que ceux qui ſeroient au devant de lui n'auroient pas gardé leur poſte ou par contrainte, ou par négligence. De plus il fut commandé à chacun de ſe tenir dans ſa ligne & près de ſon Chef d'eſcadre ou Commandant de diviſion, quoi qu'on ne fût point proche des ennemis, & à chacun des Chefs d'eſcadre d'ordonner trois des meilleures voiliéres de leurs frégates avec quelques galiotes pour faire la ronde autour de l'armée & découvrir ce qui pourroit ſe préſenter. L'ordre qui fut donné pour l'eſcadre du L. Amiral Ruiter, & pour ſes trois diviſions étoit tel.

Ordres Généraux auxquels toute l'armée devoit ſe conformer.

† ou étoupins. *Pelotons faits de fil de carret pour bourrer la poudre quand on charge le canon.*

Inſtruction & ordre pour les trois diviſions de l'eſcadre Ruiter.

Ordre & Inſtruction donnée par le Lieutenant Amiral de Ruiter aux Oficiers qui ſont ſous la principale eſcadre de l'armée, diſtribuée en trois diviſions, auquel ordre ils ſeront tenus de ſe conformer éxactement.

La premiére diviſion conſiſtant en ſept navires, un yacht & deux brulots, ſera commandée par le L. Amiral van Nès. La ſeconde diviſion étant de ſept navires, un yacht, & deux brulots ſera commandée par le L. Amiral de Ruiter. La troiſiéme diviſion conſiſtant en ſix navires, deux yachts & deux brulots, ſera commandée par le Vice-amiral de Liefde.

Lors qu'on fera vent arriére ou vent largue le L. Amiral van Nès avec ſa diviſion ſe tiendra à ſtribord du L. Amiral de Ruiter. Et en ce cas le Vice-amiral de Liefde ſe tiendra de la même maniére à babord.

Mais lors qu'on ira à la bouline le L. Amiral van Nès avec ſa diviſion fera la tête de l'eſcadre, le L. Amiral de Ruiter étant au milieu; & le Vice-amiral de Liefde avec la ſienne fera la queuë.

En changeant de bord les vaiſſeaux qui ſeront les plus de l'arriére vireront toujours les premiers, en ſorte que le Vice-amiral de Liefde ſe trouvera alors à la tête du L. Amiral Ruiter, & le L. Amiral van Nès, à la queuë. Ainſi toutes les fois qu'on renverſera le bord, la diviſion de l'avant ſe trouvera être à l'arriére, & celle de l'arriére ſera à l'avant, chacun gardant d'ailleurs ſon rang.

Le même ordre ſera tenu par chaque vaiſſeau en particulier, lorſque les diviſions mettront à l'autre bord, que par les diviſions à l'égard des eſcadres entiéres.

Mais les brulots & les yachts ſe rangeront toûjours proche de l'arriére de chaque navire, ou de la diviſion où ils ſont ordonnés par ces préſentes: les premiers, afin qu'à la faveur de la force & de la fumée de leur canon, ils puiſſent être adreſſés avec réſolution & ſuccès, à celui ou à ceux des navires capitaux des ennemis qui pourroient avoir abordé les nôtres; & les yachts, afin qu'ils puiſſent porter les avis, & réſiſter aux bru-

brulots des ennemis, en faiſant tous leurs éforts pour les détruire; & afin que s'il étoit coulé à fond ou brûlé quelqu'un de nos vaiſſeaux, ils tâchent d'en ſauver les équipages, ſur peine aux Oficiers, à faute de ce faire, d'être éxemplairement punis en leurs perſonnes. 1672.

Fait à bord des Sept Provinces, *navigeant devant la paſſe du Texel, au Sudoüeſt-quart-au-Sud, le* 9. *de Mai* 1672.

C. de Wit. Michel Adrianſz. de Ruiter.

Après cela on détacha une galiote vers la paſſe de Veere, avec une Lettre au L. Amiral Bankert, afin qu'il hâtât la ſortie de l'eſcadre de Zélande. On en dépêcha en même tems pluſieurs autres pour croiſer, & pour avertir les vaiſſeaux qui devoient encore ſe rendre ſous le pavillon, en quel parage ils pourroient rencontrer l'armée. Il y eut auſſi quelques frégates qui allérent à la découverte, & le Capitaine Filippe de Munnik eut ordre de traverſer vers les côtes d'Angleterre avec le navire *Eſſen*, les frégates *Harderwyk* & *Schiedam*, & l'yacht *Rotterdam*; & de reconnoître quel nombre de vaiſſeaux ennemis il y avoit à Olphernes, à Soulsbaie, à Harwich, au Konings-diep, à Gunfliet & juſques aux Dunes. Il lui fut particuliérement enjoint que par le moien des vaiſſeaux neutres auxquels il pourroit parler, & des pêcheurs ou des bâtimens Anglois & François qu'il pourroit prendre, il fit tous ſes éforts pour ſavoir des nouvelles des armées ennemies & de l'état où elles étoient; & qu'enſuite il vint en faire ſon raport au vaiſſeau pavillon, qu'il trouveroit avec l'armée au milieu de la mer entre les deux rivages, où la Meuſe lui demeureroit à l'Eſt; ou droit entre la Meuſe & le Konings-diep, s'il ne la rencontroit pas à ce premier poſte. L'armée prit alors ſon cours au Sudoüeſt par un vent de Nordeſt, dans l'eſpérance de joindre le 10. de Mai l'eſcadre de Zélande, & de faire voiles auſſi-tôt après la jonction vers les côtes d'Angleterre pour combatre l'armée de ce Roïaume avant que celle de France fût arrivée. On avoit promis & aſſuré en Zélande que le 19. du Mois le Lieutenant Amiral Bankert mettroit à la mer avec l'eſcadre de cette Province: néanmoins par une précaution trop inquiéte, ou par quelque ſecrète intrigue, on envoia à Bankert un ordre qui portoit, *qu'il n'eût point à ſortir du port qu'après qu'il auroit eu une certitude entiére que l'armée ſeroit partie du Texel, & qu'en éfet elle ſeroit en mer.* Il envoia donc reconnoître où étoit Ruiter par un ſenau qui le rencontra le ſoir du 10. & peu après ce Général reçut par un autre bâtiment une dépêche des Députés des Etats Généraux, qui étant en Zélande pour hâter la ſortie de l'eſcadre de Bankert l'avertiſſoient des raiſons qui avoient porté les Zélandois à retenir leurs vaiſſeaux. Ce retardement fut d'un très-grand préjudice aux afaires, car l'armée perdit deux jours de tems & l'avantage d'un vent d'Eſt très-favorable à ſes deſſeins. En éfet ſi Bankert eût mis à la mer dès le 9. il y à aſsès d'aparence qu'on eût pu rencontrer les Anglois & les ataquer avant qu'ils ſe fuſſent joints avec les forces de France. Le 10. on fit le ſignal pour convoquer le Conſeil de guerre au bord de Ruiter, où furent diſtribués les mémoires contenant les ſignaux avec les autres ordres, & les placards pour encourager les équipages. Le Ruart fit alors une belle & vive harangue pour exhorter les L. Amiraux, les autres Oficiers Généraux & les Capitaines à s'aquiter dignement de leur devoir. Le 11. l'armée ſe trouva à la vûë de l'iſle de Walcheren & de Weſtcapel. On envoia auſſi-tôt des Lettres en Zélande pour ſolliciter Bankert à la venir joindre. Cependant il fut ordonné au Capitaine Jean van Gelder, avec les Capitaines van Lier, & Middelandt, d'aller ſe poſter au milieu de la mer, la Meuſe leur demeurant à dix lieuës à l'Eſt, qui étoit le rendévous marqué pour les navires qui devoient encore ſortir des ports, afin que lors qu'ils s'y rendroient ils puſſent y être arrêtés, & y atendre le pavillon. Le matin du 12. le Lieutenant Amiral Bankert mit à la voile avec ſon eſcadre; ce qui fut l'éfet de la conduite fine & délicate & des ſollicitations preſſantes d'un certain Oficier d'Amſterdam, qui étoit Commiſſaire pour la Hollande au Collége de l'Amirauté de Zélande; & dès ſix heures du matin l'eſcadre joignit le pavillon. Elle conſiſtoit en ſix grands navires de guerre, deux frégates, quatre brulots & deux ſenaus, étant compriſe dans la diviſion qu'on a vû ci-deſſus avoir été faite le 9. de Mai pour former les trois eſcadres de l'armée entiére, qui par l'arrivée de celle-ci furent toutes trois preſque complétes, & prirent leur for-

Ruiter envoie le C. Munnik à la découverte vers les côtes d'Angleterre, pour aprendre des nouvelles de l'armée Angloiſe.

Bankert eſt retenu avec l'eſcadre de Zelande.

Le Ruart exhorte le Conſeil de guerre & les Cap à faire bien leur devoir.

L'eſcadre de Zélande vient joindre l'armée. 12. *Mai.*

1672. forme & leurs rangs chacune ſous ſon L. Amiral & Chef. Le même jour le Ruart fit de nouvelles inſtances à tous les Oficiers Généraux, & aux Capitaines en général, & à chacun en particulier, pour les porter à fidèlement tenir ce qu'ils avoient promis à l'Etat par leur ſerment, & à conſerver la belle réputation que la plupart s'étoient aquiſe dans les guerres précédentes, ſe ſervant pour cet éfet de termes qui convenoient aux conjonctures fâcheuſes où l'on ſe trouvoit alors. Il leur remontra que ſi jamais ils avoient été obligés de têmoigner du courage pour la défence de leur Patrie, & du zèle pour le maintien de la liberté & du légitime Gouvernement ſous lequel ils vivoient, c'étoit dans cette préſente conjoncture, où la conſervation de la République entiére, comme de la liberté & des biens de tous les Habitans des P. V. dépendoit abſolument du ſuccès de la premiére bataille qui ſe donneroit par mer. Il n'oublia pas auſſi d'inſinuer fortement les motifs des châtimens & des recompenſes, qui devoient être le prix de la valeur ou de la lâcheté. Sa harangue fut reçuë de tous ceux qui l'entendirent avec beaucoup de marques de contentement, & de diſpoſition à faire ce qu'il éxigeoit d'eux. Après cela l'armée fit le Nordoüeſt pour ſe rendre au rendévous, dans l'eſpérance d'y trouver une partie des vaiſſeaux qu'on atendoit encore. Le lendemain le Commandeur Marc Willemſz. avec l'yacht *la Galére*, & le Capitaine Munnik avec ſes trois frégates, qui étoient tous deux allés à la découverte vers la côte d'Angleterre, revinrent faire leur raport. Le premier dît qu'il n'avoit point vû de bâtimens à voiles quarrées aux Dunes : mais que le 11. il avoit eu la chaſſe par deux frégates Angloiſes, ſorties de la Tamiſe, qui avoient reviré à l'aproche de celles du Capitaine Munnik. Celui-ci raporta qui le même jour il avoit parlé à un Suédois qui venoit de St. Martin, & qui l'avoit aſſuré que le 24. d'Avril il en étoit parti 16. navires de guerre François & 8. brulots pour Belle-iſle, afin de ſe joindre aux autres vaiſſeaux qui étoient atendus de divers ports. Le Suédois, avoit ajoûté qu'il y avoit ſix jours qu'il avoit rencontré quatre frégates Angloiſes, & qu'il en avoit vu encore une autre le 11. du Mois, qui lui avoient toutes également aſſuré que leur armée ſortiroit le même jour 11. de la Tamiſe pour ſe rendre aux Dunes, & que ce qu'il y avoit de vaiſſeaux dans le havre de Portſmouth étoient auſſi prêts à y faire voiles. Outre cela il dît que le 12. du Mois, ſur le ſoir, faiſant route vers le Konings-diep, il avoit chaſſé ſur une frégate Angloiſe, & qu'incontinent après il avoit vû l'armée, forte à-peu-près de cinquante voiles, qui venoit de ſortir de la riviére & du Konings-diep. Sur ces avis le Ruart, le Général & les autres Oficiers Généraux, reſolurent tous d'une commune voix de prendre inceſſamment leur cours vers les Dunes, & d'y aller chercher les Anglois pour les combatre. Cependant le grand calme & la brume continuelle aportérent quelque retardement à l'éxécution de ce deſſein. Mais enfin le 14. de Mai., le vent s'étant rangé au Nordnordoüeſt & aiant fraîchi, on fut en état de dépaſſer le Nordforland, & de s'avancer en bon ordre, le Lieutenant Amiral Bankert commandant l'avantgarde, le Général Ruiter aiant le corps de bataille, & le Lieutenant Amiral van Gent conduiſant l'arriéregarde. Sur le ſoir il ſurvint avec le flot une brume ſi épaiſſe & ſi obſcure, qu'on fut forcé de laiſſer tomber l'ancre & de paſſer la nuit à ſix lieuës de la pointe du Nordforland, qui demeura Oüeſt-quart-au-Sud & Oüeſt-ſudoüeſt à l'armée. A la pointe du jour, quoi que le tems fût encore fort embrumé, on remit à la voile par un vent frais du Nord. Deux heures après on aperçut une frégate Angloiſe & deux quaîches : Ruiter fit à l'inſtant un ſignal afin que les vaiſſeaux qui s'en trouvoient les plus proches leur donnaſſent la chaſſe. Le Lieutenant Amiral van Nès qui portoit ſur la frégate, voiant que l'Anglois tâchoit de l'éviter, arriva un peu pour le couper, & le Capitaine Laucourt, qui étoit alors au vent, tira auſſi-bien que van Nès quelques coups ſur lui. Le Commandeur Corneille Jacobſz. van der Hoeven, autrement Corneille van Overſchie, avec l'yacht *la Renommée*, parut auſſi ſous le vent, & coupant la frégate lui fit une décharge de ſix ou ſept volées. Enſuite van Nès l'aprochant on lui vit amener le pavillon : mais la chaloupe de Laucourt aiant été la premiére à ſon bord il s'éleva dans la ſuite un différent ſur le droit de priſe. C'eſt ainſi qu'on s'empara de cette frégate, nommée *la Victoire de France*, montée de 38. piéces de canon & de 140. hommes, mais la plupart contrains de s'embarquer par force, ſans qu'elle eût fait que très-peu de réſiſtance & pas plus de deux ou trois décharges. Pour les deux quaîches elles échapérent, mais la priſe toucha ; ce qui obligea d'en faire enlever l'équi-

Le Ruart fait une harangue aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux matelots, pour les exciter à bien faire leur devoir.

13. *Mai.*

Nouvelles de l'armée d'Angleterre.

L'armée navale de Hollande fait voiles vers les côtes d'Angleterre.

14. *Mai.*

15. *Mai.*

On prend une frégate Angloiſe.

l'équipage, & de donner ordre que ſi on ne pouvoit la relever à la faveur du montant, on eût à y mettre inceſſamment le feu: cependant elle fut remiſe à flot, & depuis envoiée à Goerée, où elle arriva ſans aucun autre accident. On interrogea le Capitaine, nommé Flytſer, pour ſavoir quel cours avoit pris l'armée d'Angleterre. Il déclara qu'il n'en ſavoit rien de certain, mais qu'il croioit qu'elle étoit à la rade des Dunes au Nord du Nordforland, & qu'il avoit intention d'aller la chercher en ce parage-là. Enſuite l'armée s'avança faiſant bonne route, & arriva à une heure après midi devant les Dunes, avec réſolution d'entrer dans le port & d'aller ſans différer fondre ſur l'ennemi. Dans cette vuë on diſpoſa toutes choſes, on donna les ordres qui furent jugés néceſſaires, & on diſtribua les armes aux équipages; car on avoit deſſein de n'emploier pas beaucoup de tems à canonner, & d'en venir promtement à l'abordage. Cependant quand on ſe fut aproché des Dunes, au lieu d'y trouver l'armée navale d'Angleterre on n'y vit que ſix petits bâtimens. Alors Ruiter reprenant ſon cours au Nord au-deſſus du banc de Godwinſand, & aiant revirévers le large, fit le ſignal aux Oficiers Généraux de ſe rendre à ſon bord, où il fut réſolu par le Ruart, avec ſon avis & celui du Conſeil de guerre, de donner la chaſſe aux Anglois juſques à Wicht, & d'aller les y ataquer. Mais deux heures après que cette réſolution eut été priſe & pendant qu'on navigeoit pour aller l'éxécuter, le Capitaine Lonke, qui commandoit une frégate de Zélande nommée *Delft*, vint avertir le Ruart & Ruiter, qu'il avoit ſuivi & ateint un vaiſſeau marchand de Danemarc, qui venoit de St. Malo & qui lui avoit déclaré que le Samedi précédent, 14. jour de Mai, l'armée de France s'étoit jointe à celle d'Angleterre, à l'Eſt de l'iſle de Wicht, & depuis on aprit encore que la jonction s'étoit faite, & qu'elles étoient toutes deux enſemble fortes de 83. navires de guerre, quelques petites frégates, & 26. ou 28. brulots. A cette nouvelle Ruiter trouva à propos de raſſembler ſes vaiſſeaux, de les tenir ſerrés, & de délibérer ſur ce qu'il ſeroit à propos de faire. Il fit alors le ſignal de ralliement, & jetta l'ancre droit devant la ville de Douvres: mais le vent ſe renforça ſi fort du Nordeſt, qu'il ne put paſſer aucun Oficier à ſon bord. Il y eut même des vaiſſeaux qui chaſſérent fort loin, & d'autres à-peu-près au nombre de dix-huit qui furent endommagés en leurs ancres ou en leurs cables, ou en tous les deux. Entr'autres Ruiter perdit une ancre, Bankert en perdit deux, Evertſz. fit perte d'un cable & Laucourt de deux ancres & de deux cables. Le 17. du Mois, le gros tems aiant ceſſé, le Conſeil de guerre s'aſſembla à bord de l'Amiral *les Sept Provinces*. On parla au Maître Danois, qui déclara que le Vendredi précédent il avoit lui-même paſſé au travers de l'armée de France, qui avoit jetté l'ancre à l'Eſt de l'iſle de Wicht & s'y étoit poſtée, & que le Samedi il avoit rencontré celle d'Angleterre, qui aiant traverſé le Pas de Calais prenoit ſon cours à l'Oüeſt, de ſorte qu'il n'y avoit pas lieu de douter de la jonction. Ce ne fut pas un médiocre déplaiſir pour le Ruart, pour Ruiter & pour les autres Oficiers, que le retardement qu'on avoit aporté en Zélande au départ de l'eſcadre de la Province, eût donné aux ennemis le tems de s'aſſembler. Il fut alors réſolu tout d'une voix dans le Conſeil de guerre, que comme cette jonction des forces des deux Roïaumes leur donnoit trop d'avantages, il ne falloit nullement hazarder la bataille proche de l'iſle de Wicht ni dans le Canal, parce que les vaiſſeaux qui pourroient être démates ou deſemparés, ne trouveroient point de havres pour ſe retirer plus près que St. Sébaſtien ou la Corogne en Eſpagne, c'eſt-à-dire à une diſtance de 150. lieuës de Wicht. D'ailleurs il fut arrêté de faire poſter l'armée entre le Wielingen & la Meuſe, à cinq ou ſix lieuës du rivage, afin d'y atendre le reſte des navires de guerre qu'on équipoit encore dans les Colléges des Amirautés, & d'être enſuite plus en état de faire tête à l'ennemi. Il fut donné avis de cette réſolution à L. H. P. par des Lettres qu'un petit bâtiment leur porta, & on les pria de faire avancer l'équipement dont il vient d'être parlé, & d'envoier le plus promtement qu'il ſeroit poſſible les vaiſſeaux qui étoient deſtinés pour aller joindre l'armée, & ſur tout les brulots, parce qu'on en avoit principalement beſoin, & qu'ils pouvoient être bientôt prêts. Cependant le Capitaine Wytze Beyma s'étoit rendu ſous le pavillon avec le navire *les Villes*. Enſuite il en arriva cinq autres & deux brulots, & depuis encore trois yachts & ſix brulots de Zélande. Par ce moien l'armée ſe trouva conſidérablement renforcée, & le 19. elle prit ſon cours au Sud par un vent de Nordeſt-quart-au-Nord; & en faiſant diverſes bordées pour rentrer dans

1672.

L'armée de Hollande arrive devant les Dunes.

Où elle ne trouve point celle d'Angleterre.

15. *Mai.*

Nouvelles de la jonction de l'armée de France avec celle d'Angleterre.

Gros tems. 16. *Mai.*

Délibération du Conſeil de guerre.

On ne trouve pas à propos de livrer le combat proche de l'iſle de Wicht.

Mais bien de ſe poſter entre le Wielingen & la Meuſe.

17. *Mai.*

16. *Mai.*

18. *Mai.*

L'armée eſt fortifiée de quelques vaiſſeaux & brulots.

19. *Mai.*

1672. la mer d'Allemagne, elle alla moüiller proche de Calais, qui lui demeura à deux grandes lieuës au Sudſudeſt. Là on eut avis par un bâtiment de Nieuport, qu'il y avoit devant Dunquerque trois priſes faites ſur les Hollandois, toutes trois venant de St. Hubes chargées de ſel. A l'inſtant on détacha les Capitaines van Aarſen & Corneille van der Zaan avec deux frégates, pour aller, s'il étoit poſſible, les dégager & les reprendre. Lors qu'ils y furent arrivés ils donnérent la chaſſe juſqu'au rivage à deux flûtes enlevées aux Hollandois: mais leurs chaloupes ne purent les aborder, par ce qu'elles étoient pleines de mouſquetaires, & que les Câpres François qui étoient auprès, échoüés ſur le rivage, tiroient de leur côté & faiſoient un grand feu. Le 20. ſur le ſoir les Capitaines Barent Rées & Yſſelmuiden, venant de la Meuſe avec le *Dordrecht* & le *Delft*, ſe rendirent ſous le pavillon. Le même jour il fut réſolu de détacher quelques-uns des plus légers vaiſſeaux ſous le Lieutenant Amiral van Gent, avec ordre d'entrer dans la Tamiſe & de voir s'il y auroit quelque ocaſion d'inſulter l'ennemi: mais enſuite l'éxécution de ce projet fut différée. Le jour ſuivant aiant repris ſon cours au Nordoüeſt-quart-au-Nord, on découvrit le Nordforland, qui demeura à ſix lieuës Oüeſt à l'armée, & ſur le midi il falut remoüiller. On détacha alors le Capitaine van Braakel avec ſix vaiſſeaux, pour aller comme gardes avancées croiſer juſqu'au 24. du Mois, depuis les bancs de Dunquerque juſqu'au même Nordforland. Le Ruart voulut que dès le même ſoir ſur les ſix heures on remît à la voile, de quoi le Général Ruiter tâcha vainement de le diſſuader: mais à peine avoit-on achevé de lever les ancres, qu'il ſurvint ſubitement une brume ſi épaiſſe qu'elle changea le jour en nuit; ſi bien qu'il ne fut plus poſſible de rien apercevoir à la diſtance de la longueur de deux navires. Ruiter fit alors le Nordoüeſt à petites voiles, ſon vaiſſeau & tous les autres ſe trouvant également en danger de s'entr'aborder; ce qui l'obligea de faire des ſignaux par des décharges de canons & de mouſquets, & par le ſon du tambour, afin d'avertir toute l'armée de remoüiller, à quoi on eut beaucoup de peine. Le 23. on vit encore le Nordforland à l'Oüeſt, & dans le même tems il vint quatre vaiſſeaux & deux ſenaus du Texel fortifier l'armée, laquelle arriva vers le ſoir proche du Konings-diep, où Ruiter ſe trouva ſur quatre braſſes d'eau au-delà du Galper, ce banc ſi dangereux; mais il eut le bonheur de dériver avant que de toucher. Enſuite on découvrit neuf navires de guerre Anglois avec d'autres petits bâtimens, & comme on leur donna la chaſſe ils remontérent tous le Konings-diep, & l'obſcurité de la nuit ne permit pas de les ſuivre. Le même ſoir on détacha une eſcadre de quinze navires & frégates avec ſept yachts huit brulots & ſix galiotes, ſous le Lieutenant Amiral van Gent, le Vice-amiral Evertſz. & le Contre-amiral van Nès, avec ordre de ſuivre dès la pointe du jour les Anglois, & de tâcher de les joindre. Le Ruart eut deſſein d'acompagner van Gent, mais le Général & les autres s'y opoſérent, & lui remontrérent qu'il ne pouvoit abandonner le pavillon dans un tems où les armées ennemies étoient atenduës d'heure à autre. Le Lieutenant Amiral van Gent paſſa à bord *du Lion* qui étoit monté par le Capitaine van Lier, & au lever du ſoleil il fit mettre à la voile. La diviſion que commandoit le Vice-amiral Evertſz. avoit l'avantgarde, celle de van Gent étoit au milieu, & le Contre-amiral van Nès conduiſoit la troiſiême qui formoit l'arriéregarde. On porta droit ſur les Anglois, qui étoient au nombre d'onze voiles, ſavoir ſix ou ſept gros vaiſſeaux & quatre ou cinq brulots, qui étoient encore en partie à l'ancre, les autres étant déja à l'entrée du Konings-diep preſque dans les hauts-fonds. Ils ſe rangérent tous en bon ordre faiſant des ſignaux comme s'ils euſſent voulu atendre van Gent: mais voiant qu'en éfet il alloit droit à eux ils prirent chaſſe, & à la faveur d'un vent largue & du flot qui commençoit à venir ils remontérent la riviére. Les Hollandois les ſuivirent auſſi en bon ordre & avec toute la diligence poſſible; & lors qu'ils eurent dépaſſé le Middle-plaat & la Tour de bois où ſe met le fanal, van Gent fit aborer la banniére rouge pour ſignal à tous les ſiens de chaſſer chacun de ſon côté, & de tâcher d'en venir à l'abordage. Mais les ennemis n'eurent pas envie de faire cette épreuve, bien que quelques-uns de leurs vaiſſeaux fuſſent ſi fins de voiles, qu'ils portoient leurs huniers à mi-mât. En ſe retirant ils firent feu de l'arriére ſur le Capitaine Lonke, qui étoit le plus de l'avant des Hollandois, & qui ſans lâcher un ſeul coup fit tous ſes éforts pour aborder. On leur donna donc la chaſſe juſques ſous le Fort de Charneſſe, derriére lequel il y avoit encore deux gros navires à l'ancre, outre une grande fré-

20. *Mai.* Autre renfort.

21 *Mai.*

Le zèle du Ruart.

L'armée ſe trouve en péril à cauſe d'une brume épaiſſe.

23. *Mai.* Renfort venu à l'armée.

Elle arrive proche du Konings-diep.

Van Gent eſt détaché avec 15. navires 7. yachts, 8. brulots & 5. galiotes, pour chaſſer ſur les Anglois dans la Tamiſe.

24. *Mai.*

Les Anglois prennent chaſſe & remontent la riviére.

frégate & deux quaîches, qui aiant été auparavant dans la paſſe de Harwich, s'étoient jointes au gros des autres Anglois. Lors qu'ils furent tous ſous le canon du Fort il y en eut quelques-uns qui mirent en panne, & qui firent de loin un grand feu ſur les Capitaines Lonke & Wichmans, & ſur les autres qui étoient comme eux le plus de l'avant ; le château les canonnant auſſi de toute ſa force. En ce moment van Gent fit un ſignal à ces premiers vaiſſeaux qui étoient les plus légers, pour les avertir de s'avancer vers les ennemis & de demeurer tout proche d'eux, croiant que leur deſſein étoit de fondre eux-mêmes ſur lui avec l'ebe qui commençoit à venir. Mais au contraire ils allérent tous enſemble ſe mettre à couvert derriére le Fort, & s'en aprochérent autant qu'ils purent. Comme cette place avoit été fortifiée depuis que les Hollandois l'avoient priſe, & qu'elle avoit été miſe dans un tel état & ſi bien pourvûë de gros canon, qu'on ne jugeoit pas pouvoir rien entreprendre contre les vaiſſeaux qu'elle couvroit, van Gent prit le parti de ſe retirer & de deſcendre en faiſant ſes bordées, pour aller, ſuivant ſes ordres, rejoindre inceſſamment le pavillon. Mais en deſcendant le Capitaine Munnik, & enſuite le Vice-amiral Evertſz. & *la Paix* brulot de Rotterdam, touchérent, néanmoins ſans en être incommodés, aiant été relevés dès le commencement du flot. Les Anglois avoient tranſporté la tonne du Middleplaat dans un autre endroit que celui où elle devoit être, & trompant par ce moien les Hollandois, ils les mirent en danger d'aller échoüer contre les bancs : mais lors que ceux-ci s'en furent aperçus, van Gent envoia percer & couler bas la tonne, & hacher les baliſes qui étoient vers le rivage du côté du Nord. Le 26. il rejoignit l'armée, aiant été retenu juſqu'à ce tems-là par des vents contraires. Son retour qu'on atendoit avec impatience fut fort agréable, parce qu'on croioit que les armées ennemies étoient prêtes à paroître. Le même jour trois navires de guerre, cinq brulots & deux ſenaus ſe rendirent encore ſous le pavillon. Cependant on avoit mis en délibération lequel ſeroit le plus avantageux, ou d'atendre les ennemis, ou de les aller chercher. Les avis avoient été d'abord différens & apuïés chacun de diverſes raiſons qu'on avoit éxaminées avec beaucoup d'atention. La plupart avoient été d'opinion qu'il falloit atendre au milieu de la mer, entre les deux rivages, par le travers de Dunquerque, le Nordforland demeurant Oüeſtſudoüeſt, ou Oüeſt-quart-au-Sud à l'armée, au regard de laquelle toutes les voix s'étant enfin réünies, il fut unanimement conclu qu'elle iroit ſe poſter devant le Konings-diep, la pointe d'Olphernes lui demeurant au Nord. Ce poſte paroiſſoit être le plus avantageux, parce que de tous les vents de Nord on auroit été au vent des ennemis qui devoient venir de l'Oüeſt ; au lieu qui ſi on ſe fût tenu au milieu de la mer, les mêmes vents qui auroient été favorables à l'armée de Hollande pour traverſer le Pas, auroient néceſſairement donné le même avantage aux autres, & les auroient portés ſur elle. Mais ici étant contraints de tourner autour des bancs, leurs mouvemens pouvoient lui donner ocaſion de leur gagner le vent ; précaution qui eſt d'une très-grande conſéquence lors qu'elle réüſſit, & qui ſur tout contribuë beaucoup à adreſſer hûreuſement les brulots. D'un autre côté le Ruart eſtimoit qu'il étoit autant & plus glorieux pour les Hollandois de livrer le combat ſur les côtes d'Angleterre que ſur les leurs ; mais ce fut une raiſon ſecrète, dont il ne ſe ſervit point pour apuïer ce ſentiment.

1672.

Les Anglois vont ſe mettre à couvert ſous le Fort de Charneſſe.

Van Gent deſcend la riviére pour ſe retirer.

26. *Mai.* Il rejoint l'armée. Qui reçoit du renfort.

Délibération ſur le poſte qu'il falloit prendre pour atendre l'ennemi, ou s'il falloit aller au devant de lui.

On ſe détermine à ſe poſter d'abord devant le Konings-diep.

D'une Lettre écrite par le Ruart à ſon Frére, le 25. Mai. 1672.

L'armée avoit été depuis quelques jours fortifiée d'un nombre aſsès conſidérable de vaiſſeaux ; mais les équipages n'en étoient pas complets, & il y manquoit beaucoup de matelots. On écrivit fortement ſur ce ſujet aux Colléges des Amirautés, pour les ſolliciter à remplir ce defaut par de promtes levées. Ils n'oubliérent rien pour ſatisfaire à cette requête ; ils firent travailler ſans ceſſe à l'équipement des nouveaux navires & brulots ; & de jour à autre ils envoiérent à l'armée tous les matelots qu'ils purent trouver. Sur le minuit entre le 27. & le 28. le Capitaine Almonde, qui étoit l'une des gardes avancées, vint au bord de Ruiter lui dire que le ſoir du 26. il avoit été proche de l'armée d'Angleterre & de France entre le Godwinſand & les bancs de Dunquerque, & qu'elle étoit forte de près de 80. navires. Sur cet avis le Général mit à la voile & fit l'Eſt, croiant que le lendemain il pourroit la rencontrer ; mais étant arrivé proche du Galper il ne découvrit rien, quoi que le Lieutenant Amiral Bankert

Les équipages de certains vaiſſeaux ne ſont pas complets.

27. *Mai.*

Nouvelles de l'armée ennemie.

28. *Mai.*

1672. 29. *Mai.* On la découvre. assurât que le soir précédent il l'avoit aussi vuë. Le 29. les Hollandois aiant porté le cap au Sudoüest, on vit sur les 9. heures du matin l'armée ennemie au vent, qui arrivoit sur eux. Ruiter de son côté gouverna aussi-tôt sur elle, tenant les siens dans le meilleur ordre qu'il lui étoit possible. Vers le midi les deux armées furent si proches l'une de l'autre qu'elles pouvoient distinctement se reconnoître & distinguer les pavillons. On compta parmi les ennemis 100. à 130. voiles, tant grands que petits vaisseaux. Mais quelque considérable que fût leur avantage d'être au vent, néanmoins lors qu'ils ne furent plus qu'à une petite lieuë des Hollandois, ils remirent au plus près du vent & coururent le même bord qu'eux. Le vent étoit alors Oüestsudoüest & frais, & Ostende demeuroit à cinq lieuës au Sudest-quart-au-Sud des Hollandois, qui sur les neuf heures du soir s'étant aprochés jusqu'aux bancs de Nieuport, revirérent au Nordoüest-quart-à-l'Oüest à un signal que fit Ruiter. A l'heure même les Anglois mirent aussi à l'autre bord, navigeant en bon ordre, & en trois escadres ainsi que les Hollandois. Leur avantgarde, qu'on crut être composée des François, portoit le pavillon blanc; le corps de bataille avoit le pavillon rouge; & l'arriéregarde portoit le pavillon bleu. Ils demeurérent toute la nuit au plus près du vent & si proche de l'armée Hollandoise au vent d'elle, qu'on pouvoit aisément voir leurs feux. Vers le minuit cette derniére armée revira encore au Sudest; sur quoi les ennemis firent un signal pour changer aussi de bord. Ainsi des deux côtés on fit tous ses éforts, les uns pour gagner le vent, & les autres pour le garder. Sur les deux heures & à la pointe du jour l'air se trouvant fort embrumé, Ruiter fit le signal de revirer encore au Nordoüest-quart-à-l'Oüest, & alors on ne vit plus un seul vaisseau ni Anglois ni François; ce qui surprit fort les Hollandois. Après que ceux-ci eurent encore renversé le bord, ils se virent couverts d'une brume fort épaisse. Ils tâchérent toutefois d'avançer en louvoiant afin de demeurer proche des ennemis. Vers les dix heures l'air aiant commençé à s'éclaircir, le vent se renforça tellement, que l'armée se trouva séparée & fort écartée. On fit alors le signal de ralliement, & on vit en même tems que celle de France & d'Angleterre ne l'étoit pas moins; que quelques-uns des vaisseaux étoient ancrés au vent des Hollandois, & qu'il y en avoit près de vingt, la plupart de l'escadre blanche, qui étant aussi au vent d'eux n'avoient point jetté l'ancre. Cependant le vent augmenta si fort, qu'il fallut ferrer les huniers, & ne laisser que la grande voile & la misène. Néanmoins le Général Ruiter voulut qu'on se tint toûjours sous voiles, ne trouvant pas à propos de laisser tomber l'ancre si proche & sous le vent des ennemis, qui aiant vent & marée pour eux auroient contraint tous les Hollandois de couper leurs cables, s'il leur avoit pris envie d'arriver sur eux & de les ataquer. A midi le vent se renforça encore au Sudoüest, & à quatre heures les Hollandois virérent & firent vent arriére aiant le grand hunier ferré, & ils gouvernérent au Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Courant donc ainsi bord sur bord, & faisant tous leurs éforts pour monter au vent, au lieu de cela ils firent une si grande dérive, à cause de la force du vent & du flot, qu'ils se trouvérent sur les cinq heures du soir entre les côtes de Flandre & de Walcheren. Là ils tâchérent encore de se maintenir en faisant des bordées, jusques-à-ce qu'il se présentât une ocasion plus favorable d'en venir aux prises avec l'ennemi. La nuit suivante le vent s'apaisa, de sorte qu'on ne dériva pas davantage. Le lendemain le vent se rangea à l'Oüest-nordoüest, mais foible. Dès le matin comme les Hollandois virent l'armée ennemie à l'Oüest à deux lieuës au vent à eux, ils firent le Sudsudest depuis sept heures jusqu'à onze heures avant midi, qu'ils revirérent à la vûë d'Ostende, & cette ville leur demeurant à trois lieuës Sud-sudest, ils portérent le cap à l'Oüestnordoüest. Ils ne doutoient point qu'on ne livrât bataille ce jour-là: mais les ennemis se tenant toujours au vent ne trouvérent pas à propos d'arriver: au contraire ils mirent encore à l'autre bord. Le Ruart, Ruiter, & le Conseil de guerre furent alors unanimement d'avis non-seulement de ne s'éloigner pas d'eux, mais de faire tous les éforts imaginables pour les joindre. Au reste on ne pouvoit pas pénétrer par quelle raison ils évitoient ainsi le combat, pendant que le vent leur étoit aussi favorable qu'ils pouvoient jamais souhaiter, & que par conséquent ils avoient tout l'avantage qu'on peut prétendre en pareille ocasion. Quelques-uns cru-

Mais elle évite le combat.

Ordre tenu de part & d'autre pour gagner le vent.

30. *Mai.* Brume épaisse. Vent forcé.

Il y a plusieurs vaisseaux Anglois à l'ancre.

Les Hollandois se tiennent sous voiles.

31. *Mai.* On revoit les ennemis.

Qui revirent encore & fuient le combat.

crurent qu'ils manquoient de courage, & cette penſée en inſpiroit encore davantage aux Oficiers & aux matelots Hollandois, qui brûloient du déſir d'en venir aux mains: car on ne pouvoit pas s'empêcher de juger que l'armée de France & d'Angletere tenant le vent, non-ſeulement ſans arriver, mais qu'au contraire elle avoit reviré deux fois lors qu'on s'étoit aproché d'elle, c'étoit une marque aſſurée de terreur. D'autres étoient pourtant d'opinion qu'elle ne faiſoit difficulté de s'engager qu'à cauſe qu'elle étoit ſi proche des côtes de Flandre. Le Ruart reçut auſſi des nouvelles, venuës d'Angleterre, qui lui furent envoiées par le Penſionaire ſon frére, portant qu'il y avoit beaucoup de malades parmi les équipages ennemis; que les maladies augmentoient encore tous les jours; & qu'outre cela les Anglois ne trouvoient pas que les vaiſſeaux François fuſſent en auſſi bon état qu'ils ſe l'étoient promis. Ainſi on ſe perſuada aiſément qu'il pourroit bien naître quelque meſintelligence & quelque diviſion entre les deux partis qui compoſoient l'armée ennemie. 1672. Réflexions ſur cette retraite.

Cependant Ruiter qui faiſoit continuellement tous ſes éforts pour la joindre, détacha quelques-uns des meilleurs voiliers d'entre les yachts, pour aller à la découverte & tâcher de ſavoir quelle route elle avoit priſe. Ce même jour-là on eut encore des vents forcés, & ſur le ſoir lors que le Général revira au Sud, ſes vergues du grand mât & du grand mât de hune rompirent par le milieu; ſon grand pacfi & ſon grand hunier furent déchirés depuis le haut juſqu'au bas; le caillebotis fut tout briſé; & les morceaux des vergues tombérent avec ceux des voiles ſur le pont, à peine à la diſtance de la longueur d'un homme du Lieutenant Amiral, ſans qu'il en fût bleſſé, ni aucun autre, quoi que ce ſoit un endroit qui d'ordinaire eſt rempli de gens. Ce deſordre cauſa beaucoup de chagrin, quelques-uns croiant qu'on ſeroit obligé de renvoier le navire, ou bien qu'il faudroit conſumer beaucoup de tems & emploier beaucoup de gens à le réparer: mais l'expérience & la vigilance du Général étant capables de venir à bout de tout ce qu'il y avoit de plus difficile dans l'art de la marine, il fit en ſorte que le vaiſſeau, qui n'eut le radoub que des mains de ſon ſeul équipage, fut remis en bon état dans peu d'heures. La nuit ſuivante il fit le Sudſudoüeſt avec la miſéne & les voiles d'artimon, juſques au 1. de Juin qu'il ſe trouva en état de tenir tous les autres vaiſſeaux de l'armée raſſemblés avec lui. Enſuite pourſuivant ſa route il vit après midi Dunquerque qui lui demeuroit Sud-quart-à-l'Eſt, & courut la bande du Oüeſtnordoüeſt juſqu'à minuit. Deux heures après on aperçut quelques bâtimens, qu'on ne put bien reconnoître à cauſe de la brune, & qu'on prit pour des Anglois, ou pour des François. Au même tems Ruiter aiant fait le ſignal d'ataquer, chacun ſe crut être au milieu des ennemis & ſe prépara au combat; mais le jour étant venu on connut que c'étoit van Gent avec ſon eſcadre qui s'étoit un peu écarté de ſa route. Ainſi de jour en jour on faiſoit de nouveaux éforts pour découvrir l'ennemi, dans la vûë néanmoins que quelque proche qu'on pût être de lui, on ne hazarderoit pas une bataille avec un deſavantage manifeſte du côté des Hollandois. Mais on prétendoit s'en tenir aux réſolutions priſes, & par le Conſeil de guerre Général, & par celui des L. Amiraux, qui étoient, qu'on tâcheroit de gagner le vent, ou que ſi l'on ſe trouvoit ſous le vent, on ne livreroit point de combat que proche de la côte de Zélande, ou de celle de Flandre, afin que tous les vaiſſeaux ennemis qui ſeroient deſemparés puſſent aller échoüer ſur les bancs & ſur les hauts-fonds. Le 2. de Juin, à force de faire des bordées on ſe trouva enfin à huit lieuës du Nordforland ſans découvrir ni François ni Anglois. Enſuite le Capitaine Titus de Naſſau, qui montoit la frégate *le Liévre*, & qui croiſoit de l'avant de l'armée, vint avertir le Ruart qu'à la pointe du jour il avoit découvert les ennemis à quatre lieuës du Nordforland. Le 3. du même Mois, il arriva du Texel cinq brulots qui avoient été équipés à Amſterdam; avec cent-trente matelots pour aider à remplir le défaut des équipages des vaiſſeaux de ce Collége. Quelques jours auparavant † *le Caleb* monté par le Capitaine Jean Krook, étoit auſſi venu de Hoorne ſe rendre ſous le pavillon. Outre cela il avoit été réſolu, que ſuivant ce qui s'étoit pratiqué l'An 1667. on enverroit quelques flûtes porter des vivres & de la biére à l'armée, afin que le defaut de munitions de bouche ne l'obligeât pas de rentrer plutôt qu'il ne ſeroit néceſſaire. Pour cet éfet le Ruart ordonna que tous les Commandans des vaiſſeaux viendroient lui déclarer pour combien de tems, à compter de ce jour-là, ils étoient encore pourvûs de vivres, Le gros tems briſe les vergues de Ruiter qui tombent avec la grand pacfi & le grand hunier ſur le pont proche de lui. 31. *Mai.* Il croit pendant la nuit être proche des ennemis, & donne ſes ordres; mais c'étoit van Gent. Les intentions des Hollandois touchant la bataille. 2. *Juin.* Renfort envoié à l'armée. 3. *Juin.* † 30. *Mai.* Ordres pour ravitailler les vaiſſeaux.

1672. vres, de biére & d'eau, afin de ſavoir quelle quantité on en devoit faire venir.
5. Juin. Le 5. on vit arriver le Capitaine Henri Viſſcher avec *les Armes de Medenblik*, venant de Northollande, & trente-huit matelots de Rotterdam, qui le lendemain 6.
6. Juin. furent ſuivis d'une frégate du même Collége, nommée *le Comte de Hollande*, &
Les forces de l'armee & le nombre des vaiſſeaux. de 4. brulots. Par la venuë de tous ces vaiſſeaux l'armée ſe trouva compoſée de 91. navires de guerre & frégates, de 54. brulots, ou comme d'autres le diſent, de 44. & 23. yachts, faiſant tous enſemble le nombre de 168. ou 158. voiles. Les équipages en étoient auſſi alors aſsès complets par le moien des matelots qui avoient été envoiés de tems en tems: mais ce qu'il y avoit de plus avantageux étoit que les Oficiers, les équipages & les ſoldats, paroiſſoient tous également bien diſpoſés à
Avis touchant l'armée de France & d'Angleterre qui eſt à Soulsbaie. faire leur devoir, & ſembloient n'aſpirer qu'au combat. Le même jour il revint deux yachts qui avoient été détachés pour aller découvrir les ennemis: ils raportérent que le Vendredi précédent, 3. de Juin, ils avoient vû les Anglois & les François à Soulsbaie, où ils avoient ancré le même jour. Les Commandans des yachts menérent auſſi trois Maîtres de vaiſſeaux de Norvègue au bord de Ruiter, qui lui firent une pareille déclaration, & l'un d'entre eux ajoûta, qu'il avoit été au bord du
On conclut d'aller l'ataquer dans ce poſte. Duc d'Yorc & qu'il avoit parlé à ce Prince. Sur cet avis on aſſembla le Conſeil de guerre, où il fut conclu tout d'une voix, que comme le vent étoit alors Nordeſt, & que par conſéquent l'armée devoit, ſelon toutes les aparences, être au vent, il ne falloit pas négliger cet avantage, & qu'il falloit aller combatre les François & les
Ordres touchant la maniére de commencer le combat. Anglois à Soulsbaie. En même tems on détacha de chaque diviſion de l'eſcadre du Général, deux navires & deux brulots, avec ordre que lors qu'on ſeroit proche de l'ennemi, ils euſſent à ſe mettre un peu de l'avant, & qu'à la faveur des décharges & de la fumée du canon de ce détachement & des autres vaiſſeaux, on tâchât d'adreſſer les ſix brulots. Le même ordre fut auſſi envoié aux L. Amiraux Bankert & van Gent au regard de leurs eſcadres, afin de faire un pareil détachement de chaque diviſion. Les Capitaines détachés de la principale eſcadre furent, J. van Braakel, P. T. Sitter, Engel de Ruiter, le L. Colonel Palm, Y. H. Kolaart, & P. van Almonde. Le même jour ſur les 9. heures du matin on mit à la voile, & Ruiter aiant fait le ſignal de naviger ſur une ligne, on prit d'abord ſon cours au
7. Juin. Nordeſt, & enſuite au Nordoüeſt juſques au ſoir, & toute la nuit encore juſques au 7. de Juin, jour mémorable, dans lequel au prix de beaucoup de ſang on tâcha de vuider la querelle qui étoit entre l'Etat des P. V. & les deux Rois confédérés; & qui éclaira un combat terrible, d'où dépendoit le ſalut & la liberté des Hollandois & de leurs Alliés, puis que le ſuccès les mettoit ſous le joug de l'Angleterre & de la France, ou contribuoit extrémement à les en garantir.

L'armée de Hollande arrive devant Soulsbaie, & y découvre les ennemis. A la pointe du jour les Hollandois étant arrivés par un vent d'Eſtnordeſt devant Soulsbaie, qui eſt un port entre Harwich & Yarmouth, ils découvrirent ſur les cinq heures l'armée ennemie, compoſée des forces de France & d'Angleterre, &
Leurs forces. forte à-peu-près de 130. voiles. Néanmoins d'autres ont aſſuré que les Anglois ſeuls avoient 116. navires de guerre, & 24. quaîches, & que les François en avoient 48. ou 33. ſelon le raport de quelques autres, avec 8. brulots & 4. flûtes. De plus on prétend que les vaiſſeaux Anglois étoient tous enſemble montés de 23530. hommes, & de 4092. piéces de canon; & que les François, portoient près de 11000. hommes, & 1926. canons. Leur armée étoit à l'ancre, & les Hollandois parurent ſi ſubitement devant la baie, que pluſieurs navires ennemis furent obligés de couper leurs cables pour ſe mettre ſous voiles & en ligne; ce qui ſe fit avec beaucoup de diligence. Elle étoit diviſée en trois eſcadres, ainſi que celle des P. V.
Ordre de bataille de l'armée de France & d'Angleterre. Le Duc d'Yorc en qualité d'Amiral du Roïaume la commandoit en chef, étant au milieu avec l'eſcadre rouge ſous lui. L'eſcadre blanche, preſque toute compoſée de François, étoit à l'aile droite commandée par Jean Comte d'Etrées, Vice-amiral de France. L'Amiral Edoüard Montagu, Comte de Sandwich, commandoit l'eſcadre bleuë qui faiſoit l'aile gauche. Le Duc d'Yorc montoit *le Prince*, ou comme d'autres l'ont apellé, *le St. Michel*, portant le pavillon roïal au grand mât.
Ordre de bataille de celle des P. V. L'armée des deux Rois aiant mis à la voile porta le cap au Nord, & celle des Etats qui avoit alors l'avantage du vent, mais d'un vent fort foible, arrivoit peu-à-peu ſur les ennemis. Enſuite le Lieutenant Amiral Ruiter mit le pavillon rouge au perroquet de fougue, pour ſignal de commençer le combat, gouvernant de ſon côté au Sud afin de tomber ſur l'eſcadre rouge des Anglois. Le Lieutenant Amiral

Ban-

Bankert courut le même bord & fit auſſi le Sud, pour ataquer l'eſcadre blanche des François; & le Lieutenant Amiral van Gent tourna vers l'eſcadre bleuë qui étoit plus au Nord. Les trois eſcadres s'avancérent chacune en ſon rang; ce que leur diviſions firent auſſi toutes en même tems & preſque en une droite ligne, Ruiter étant au milieu, Bankert à ſa gauche & van Gent à ſa droite. Les deux navires de guerre acompagnés des deux brulots détachés de chaque diviſion, ainſi qu'il a été dit, faiſant enſemble le nombre de 18. navires & de 18. brulots, navigeoient un peu de l'avant, chaque partie de ce détachement à la tête de ſon eſcadre de laquelle il étoit ſuivi. Ruiter avoit exhorté en peu de paroles toute ſon armée à faire bien ſon devoir, & avoit vivement remontré quelle étoit la conſéquence du combat où ils alloient tous s'engager, & quelles en devoient être les ſuites, puis qu'il ne s'agiſſoit pas de moins que du ſalut de la Patrie, de la liberté des P. V. des biens, du ſang & de la vie de chaque Particulier, & qu'il n'y avoit que leur courage qui pût les garantir de l'injuſte violence des deux Rois qui les ataquoient. Après cela ſur les 7. ou 8. heures du matin les deux armées ennemies s'engagérent dans une terrible bataille. Ruiter de qui l'eſcadre gouvernoit ſur l'eſcadre rouge, dît à ſon premier Pilote, *Pilote Zeger, voilà notre homme*, montrant du doigt le Duc d'Yorc. Le Pilote ôtant ſon bonnet, répondit à la matelote, *Monſieur vous allés le rencontrer*, & en diſant cela il arriva droit ſur lui juſqu'à une portée de mouſquet. Alors l'Amiral Anglois vint lui prêter le côté & lui envoia une bordée, à quoi le Hollandois répondit de toutes les ſiennes; ce qui couvrit l'air d'une ſi épaiſſe fumée, qu'il n'y eut plus moien de rien apercevoir, le peu de vent même qu'il faiſoit, étant tout-à-fait tombé dans ce moment-là, comme ſi c'eût été ſous les coups qu'on avoit tirés. Il eſt impoſſible de bien repréſenter, ni même de s'imaginer toute l'horreur du combat qui ſuivit cette premiére décharge. *Les Sept Provinces* & l'Amiral Anglois furent pendant plus de deux heures au côté & ſous le feu l'un de l'autre, tant qu'ils en demeurérent preſque tout deſemparés. Le canon de Ruiter fut ſi bien ſervi, que des mouſquets n'auroient pu tirer plus vîte, & qu'enfin ſur les 9. heures le grand mât de hune du Duc d'Yorc fut abatu avec ſon pavillon rouge, & il auroit alors couru grand riſque d'être abordé par des brulots ſi le calme ne les en eût pas empêchés. Il prit donc en cet inſtant le parti d'arriver, & de ſe ſéparer de Ruiter, mais ſa place fut bientôt remplie par plus d'un grand navire de ſon parti. Cependant il fut obligé de paſſer à bord du *Londres* & d'y faire tranſporter ſon pavillon qui y fut arboré; mais depuis il ne ſe raprocha plus de l'Amiral de Hollande. A-peu-près en ce même tems le Capitaine Engel de Ruiter, qui combatoit en ſon poſte dans la diviſion de ſon Pére, fut ſi fort bleſſé d'un gros éclat à l'eſtomac, que deux ou trois jours après il ne pouvoit plus ni parler, ni faire entendre aucune forme de voix. Ses lanternes à cartouches avoient été vuidées & remplies deux fois pendant le combat. Il avoit abatu ce jour-là le grand mât de hune d'un navire Anglois, & avoit eu onze hommes de morts à ſon bord, & quinze de bleſſés, dont il y en avoit dix qui l'étoient dangereuſement. Il avoit reçu ſix coups à l'eau; trois de ſes canons avoient eu la bouche emportée; & ſon grand mât de hune auſſi-bien que ſa vergue d'artimon étoient fort endommagés. Deux jeunes Avanturiers des meilleures familles d'Amſterdam & un Avocat de la même ville, ſignalérent en cette ocaſion & leur valeur & l'amour qu'ils avoient pour leur Patrie. Ils s'étoient embarqués en qualité de volontaires avec un aſsès grand nombre de matelots qu'ils avoient levés à leurs dépens. Le premier, qui étoit Girard Haſſelaar, iſſu de la généreuſe famille des Bourgmaiſtres Haſſelaars, laiſſant à Amſterdam deux jeunes filles, qui avoient déja perdu leur mére, fille de Girard Haſſelaar, Bourgmaiſtre & Grand Bailli, combatit avec 40. matelots portant des bonnets à l'Angloiſe, bordés de velours rouge, à bord du *Protecteur*, commandé par le Capitaine David Swerius, dans l'eſcadre du L. Amiral Ruiter. Là ſon zèle fut malhûreuſement éteint dans ſon ſang; mais rien ne pourra jamais éfacer l'éclat de la gloire qu'il s'eſt aquiſe en mourant ainſi au lit d'honneur pour ſa Patrie, & le coup de boulet qui le mit au tombeau, ſervira du moins à faire vivre ſa mémoire dans les cœurs de tous les véritables Hollandois. Le ſecond, qui étoit Conrad de Heemskerk, fils du docte Conſeiller feu Jean de Heemskerk, & d'une ſœur du Bourgmaiſtre Conrad van Beuningen, ſi célébre par ſon éloquence & par ſes diverſes Ambaſſades, étoit avec 50. matelots, portant auſſi des bonnets à l'Angloiſe, bordés de velours bleu, à bord

1672.

Ruiter exhorte les ſiens à bien faire leur devoir.

La bataille commence devant Soulsbaie.

Combat entre Ruiter & le Duc d'Yorc.

Le grand mât de hune du Duc d'Yorc eſt abatu avec le pavillon.

Le Chevalier Engel de Ruiter eſt bleſſé.

Trois jeunes Volontaires ſervent dans l'armée avec un nombre conſidérable de matelots à leurs gages.

Girard Haſſelaar, qui y perdit la vie.

Conrad van Heemskerk.

1672. à bord *du Daufin*, commandé par le Lieutenant Amiral van Gent; & après avoir donné de belles preuves de ſon courage, il revint hûreuſement ſans avoir reçu aucune bleſſure. Le troiſiême, qui étoit Jean Bergh Avocat, iſſu d'une bonne famille de Naarden, mais habitant d'Amſterdam & Enſeigne de la Bourgeoiſie, étoit avec huit matelots portant des bonnets bordés de vert ou de gris, à bord de *la Ville d'Utrecht*, vaiſſeau commandé par le Capitaine Jean Bont, dans la diviſion du Vice-amiral de Liefde. Celui-ci eut auſſi l'avantage de ſurvivre à une action ſi noble & ſi hardie, & le plaiſir de raconter enſuite ce qu'il avoit vû des particularités de la bataille. Le Ruart qui avoit été tourmenté de fluxions depuis qu'il étoit ſur mer, aiant encore alors quelque incommodité à la jambe, fit porter un fauteüil de velours vert ſur le haut de la dunette, & quand il étoit las d'être debout il s'aſſéioit ſur un couſſin du même velours, où étoient les armes de l'Etat en broderie. Il ſe tint en ce lieu-là tout le jour, afin de voir ce qui ſe paſſoit & d'obſerver la conduite & les actions de chaque Particulier : mais la fumée continuelle s'opoſant à ſon deſſein, à peine pouvoit-il apercevoir juſqu'à la diſtance de la longueur d'un navire. Cependant il ne hazardoit pas moins ſa vie que le moindre matelot, & les boulets ne voloient pas moins autour de lui. Il avoit en ce tems-là pour hallebardiers douze ſoldats vêtus de rouge doublé de jaune, qui ſont les livrées de Hollande. Comme ils ſe tenoient proche de lui, ou au haut de la dunette, près de la friſe, il y eut un boulet de canon qui venant ſifler à ſes oreilles en abatit trois preſque à ſes piés, & en bleſſa deux ou trois autres mortellement, à l'un deſquels il emporta les deux jambes. Intrépide au milieu d'un ſi grand danger, il dît ſans s'émouvoir à Jean de Witte gendre de Ruiter, Capitaine des ſoldats, qui étoit alors auprès de lui, qu'il eût à faire jetter à la mer les trois corps tout vêtus ; ce qui fut à l'inſtant éxécuté.

Et Jean Bergh.

Le Ruart ſe tient ſur le haut de la dunette pendant le combat.

Le L. Am. van Nès s'engage avec le V. Am. de l'eſcadre rouge.

Il faut maintenant paſſer aux autres circonſtances de cette mémorable bataille. Dès le commencement le L. Amiral van Nès avec quelques vaiſſeaux de ſa diviſion, porta ſur le Vice-amiral & ſur le Contre-amiral de l'eſcadre rouge, & en leur faiſant ſa décharge il courut le même bord qu'eux au Nord; mais le calme devint ſi grand au parage où ils étoient, qu'ils ne faiſoient que dériver les uns parmi les autres, & qu'il étoit impoſſible que les vaiſſeaux fiſſent aſsès de mouvemens ou pour s'écarter, ou pour avancer & reculer. Ainſi van Nès & le Vice-amiral de l'eſcadre rouge Angloiſe furent tout proches & flanc à flanc l'un de l'autre, pendant une heure & demie, faiſant chacun de ſon côté un feu continuel ſur ſon ennemi. Au même tems van Nès perdit de vûë le Capitaine Braakel, la fumée l'empêchant de plus rien voir tant ſoit peu loin de ſon bord, & lors qu'elle commença à ſe diſſiper il aperçut des vaiſſeaux coulés bas; ce qui lui fit ſoupçonner que celui de ce brave Capitaine pouvoit être de ce nombre. Le L. Colonel Palm, & le Contre-amiral van Nès eurent le malheur de s'aborder alors, & ils dérivérent ainſi engagés enſemble, ne pouvant ſe déborder à cauſe du calme, juſques-à-ce que Palm eût jetté l'ancre; mais cette manœuvre les fit enfin ſéparer. Sur le midi *la Roïale Catérine*, navire Anglois monté de 80. piéces de canon, & commandé par le Capitaine Jean Chicheley, fit chapelle † à l'avant du Lieutenant Amiral van Nès, ſans pouvoir ni venir au vent ni arriver : ainſi ils dérivérent longtems tous deux l'un proche de l'autre en s'envoiant ſans ceſſe leurs bordées. Alors un brulot de la diviſion de van Nès ſe faiſant nager vers l'Anglois, celui-ci baiſſa l'enſeigne de poupe & voulut ſe rendre. Cependant le feu prit au brulot, & van Nès qui dérivoit toujours, fut ſur le point d'en être touché à l'arriére, & ſe vit dans un fort grand péril, le brulot ſe trouvant entre lui & l'Anglois : mais aiant fait tous ſes éforts pour s'en éloigner, le brulot vint enfin au côté de Chicheley auquel van Nès tira quelques coups à l'eau. Chicheley détourna auſſi le brulot, mais il n'en étoit pas moins ſur le point de périr, car ſes ſabords de ſtribord étoient déja dans l'eau. Van Nès qui s'en aperçut envoia le Capitaine van Aarſen avec la frégate *Utrecht*, & le Commandeur Wynant van Meurs avec l'yacht *Rotterdam*, pour enlever l'équipage & enſuite couler le vaiſſeau à fond, ou le brûler. Ils y allérent & prirent une partie de l'équipage avec le Capitaine. Cependant le Lieutenant Amiral van Nès aiant reviré au Sud, & s'étant de nouveau engagé avec les ennemis, ne ſut point alors ce qu'étoit devenu le vaiſſeau de Chicheley. Mais enſuite on aprit d'Angleterre que les Hollandois qui l'avoient abordé, s'étoient tellement amuſés au pillage & ſi mal à propos oubliés eux-mêmes, ne

Palm & Jean van Nès s'abordent par accident.

Combat contre *la Roïale Catérine.*

† *Revirement inopiné du vaiſſeau, contre l'intention du Pilote, cauſé par ſa negligence ou par l'orage.*

Le L. Am. van Nès court riſque de brûler.

La Roïale Catérine eſt pris, & repris.

ne gardant plus aucun ordre, que les Anglois ſe ſervant de l'ocaſion les ataquérent, en tuérent quelques-uns, reprirent le navire, & l'emmenérent dans un de leurs ports. Jean van Braakel qui commandoit *la Grande Hollande*, & qui étoit, comme on l'a vû, l'un des ſix ordonnés pour ſe mettre un peu de l'avant de l'eſcadre de Ruiter, afin d'adreſſer chacun un brulot, fit ce jour-là une action d'une hardieſſe étonnante, telle qu'il ne s'étoit encore rien vû de pareil dans aucun combat ; néanmoins ſans ordre & peut-être un peu contre l'ordre, mais pourtant d'une grande conſéquence. Suivant les ordres preſcrits ſon rang étoit de combatre dans l'eſcadre de Ruiter, & dans la diviſion de van Nès, contre les vaiſſeaux de l'eſcadre rouge : mais au commencement du combat s'étant écarté ſur la droite avec le brulot de Dirk Munnik, il porta le cap au Nord vers Montagu, Amiral de l'eſcadre bleuë, & gouverna droit ſur lui ſans tirer un ſeul coup, quoi que quelques Anglois le canonnaſſent de toute leur force pour l'empêcher d'avancer. Montagu de ſon côté faiſoit des décharges ſi terribles pour le détourner, qu'il ſembloit que ce fût une grêle de boulets & de chevilles de fer embraſées qui tombât, & que leur chute fit boüillonner & élever la mer comme ſi elle eût été remplie de baleines. Mais Braakel, nonobſtant qu'on lui tuât beaucoup de ſes gens, ne tira pas un coup qu'il n'eût abordé & acroché *le Roïal Jaques* que montoit Montagu, & qui avoit fait ſes décharges. Alors le Hollandois lui envoia à ſon tour toutes ſes bordées, qui tuérent une multitude de gens & en bleſſérent encore davantage, les bleſſés jettant des cris horribles. A l'inſtant il ſe livra un combat épouvantable entre ces deux ennemis, dont les forces étoient bien inégales. Braakel paroiſſoit auprès de Montagu comme une barque auprès d'un gros navire, car ſon vaiſſeau ne portoit pas plus de trois-cens hommes & de ſoixante-deux piéces de canon, & l'Amiral Anglois portoit 1000. hommes & 104. canons. Cependant le Hollandois demeura une heure & demie à ſon côté, faiſant un feu continuel, & le réduiſant dans un tel état qu'il ſe ſeroit rendu, comme ſon Lieutenant le raporta depuis, ſi le vaiſſeau de Braakel avoit porté un pavillon. Il reçut à la vérité des gens frais qui lui furent envoiés dans des chaloupes, & tâcha en ſautant à l'abordage d'acabler ſon ennemi par le nombre ; mais quoi que les Anglois fuſſent déja ſur le premier pont, les Hollandois ne tinrent pas moins ferme & ſe défendirent d'en-bas ſans plier : toutefois le vaiſſeau fut percé de tant de coups & ſes agreils furent ſi incommodés qu'il ne pouvoit plus porter de voiles. Outre cela Montagu coula à fond deux ou trois autres brulots qui arrivoient encore ſur lui.

1672.

Hardieſſe inoüie du Cap. Jean van Braakel.

Il aborde l'Amiral Montagu.

Combat terrible.

Le Ruart aiant vû que Braakel, au lieu de combatre proche de Ruiter & de van Nès contre l'eſcadre rouge, étoit allé avec tant de témérité s'engager avec Montagu, s'irrita fort de ce mépris de ſes ordres ; éxemple dangereux & qui eſt de la derniére conſéquence dans les combats ; & prétendit que cette action méritoit châtiment, quoi qu'il ne laiſſât pas de l'admirer en elle-même & de la loüer : mais il auroit ſouhaité qu'elle eût été faite contre le Duc d'Yorc, puis qu'alors, loin de devoir être punie auſſi-bien que vantée, elle n'auroit été digne que d'aplaudiſſement & de recompenſe. Cependant l'eſcadre du Lieutenant Amiral van Gent étant auſſi entrée en action, il y eut d'autres vaiſſeaux qui tombérent ſur Montagu ; ce qui l'obligea de redoubler ſes éforts pour couper les amarres & ſe déborder de Braakel, à quoi aiant enfin réüſſi le Capitaine Hollandois dériva tout deſemparé. Mais quoi que l'Amiral Anglois ſe fût dégagé de lui, il n'étoit pourtant plus en état de ſe défendre. Il ne laiſſa pas néanmoins de ſe maintenir, & de donner les derniéres preuves d'une valeur infortunée juſqu'a midi, que le Vice-amiral Sweers aiant cru l'aborder, vit que Jean Danielſz. van den Ryn, Commandant du brulot *la Paix*, arrivoit auſſi ſur lui, & à cette vûë changeant de deſſein, il ſe retira après lui avoir envoié ſa bordée, & laiſſa agir le brulot, qui jettant les grapins à ce ſuperbe vaiſſeau le réduiſit auſſi-tôt en cendres : ſpectacle également digne de la compaſſion des ſiens & de ſes ennemis. Il brûla ſans ſauter en l'air, parce que Braakel l'avoit percé de tant de coups que toute ſa poudre étoit moüillée, & que ſans le brulot il étoit déja prêt de couler bas. Les matelots ſe jettérent à la mer à centaines, tâchant d'éviter le feu par l'eau. L'Amiral Montagu voulut ſe ſauver avec ſon fils dans la chaloupe, mais la multitude des matelots qui s'y jettérent en même tems la fit enfoncer, de ſorte qu'il y périt miſérablement avec ſon fils, ou comme d'autres ont raporté, avec ſes deux fils. Telle fut la déplorable fin de ce Comte, qui étoit Vice-amiral d'Angleterre, vaillant, intelligent, prudent, civil, honnête dans ſes maniéres & dans

Un brulot met le feu au vaiſſeau de l'Amiral Montagu, & le brûle.

Montagu ſe noie.

1672. ſes diſcours; & qui avoit rendu de grands ſervices à ſon Roi, non-ſeulement à la guerre, mais auſſi dans les afaires d'Etat & dans les Ambaſſades. Son corps, qui flotoit parmi les autres, fut pêché; mais ſon viſage, ſes beaux cheveux & ſon eſtomac, havis ou brûlés par le feu, le rendoient tellement défiguré qu'il n'étoit reconnoiſſable que par ſes habits. Il fut porté à Londres & inhumé avec toutes les cérémonies qui étoient duës à ſon rang & à ſon mérite. Sa perte fut acompagnée de celle de pluſieurs autres perſonnes de conſidération; mais ſon Capitaine nommé Haddok, quoi que bleſſé, ſe ſoutint toutefois à la nage & fut retiré de l'eau. Son Lieutenant fut auſſi ſauvé par la chaloupe du brulot qui l'avoit mis en feu, & mené encore avant midi au bord de Ruiter, qui lui fit donner des habits, & le voulut faire
7. Juin. deſcendre à fond de cale, afin qu'il ne lui arrivât plus aucun accident particulier: mais il pria qu'on le laiſſât ſur le pont, & qu'il pût voir ce qui ſe paſſeroit, diſant au Lieutenant Amiral, *Monſieur, c'eſt-là ſe batre: il n'eſt pas encore midi, & cependant voilà plus d'expédition faite qu'il ne s'en fit en quatre jours l'An* 1666. Il demeura donc ſur le pont n'étant point bleſſé. Pour le Commandant van den Ryn, de qui le brulot avoit mis le feu au vaiſſeau de Montagu, il reçut dans la ſuite avec ſon équipage ſix mille livres de recompenſe. Le Lieutenant Amiral van Gent irrité contre les Anglois, qui avoient demandé qu'il fût puni pour n'avoir pas voulu baiſſer le pavillon devant l'yacht *le Merlin*, porta avec beaucoup d'ardeur ſur l'eſcadre bleuë, & perça au travers avec tant de courage qu'il y jetta l'épouvante: mais une demi-heure après le commencement du combat, il fut malhûreuſement ateint d'un boulet qui lui ôta la vie & priva les Etats d'un de leurs meilleurs Oficiers.

Le L. Am. van Gent eſt tué.

Son origine.

C'eſt ainſi que mourut le vaillant Guillaume Joſef, Baron de Gent, Lieutenant Amiral de Hollande ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, & Colonel du premier régiment des troupes de l'Etat, iſſu d'une noble famille de Gueldres, & qui comptoit parmi ſes Ancêtres le fameux Martin van Roſſem, ce foudre de guerre; & parmi ſes Oncles, Walraven & Oton, Barons de Gent, célébres par leurs belles actions dans la guerre contre l'Eſpagne; mais particuliérement ce dernier connu ſous le titre de Seigneur de Dieden, ſous lequel il ſe ſignala à la priſe de Weſel l'An 1629. Notre Guillaume Joſef, qui avoit premiérement ſervi ſur terre, étoit devenu en fort peu d'années un très-excellent Oficier de mer, qui d'abord en divers combats, ſous les yeux du Lieutenant Amiral Ruiter, & enſuite depuis ſon avancement, avoit donné des preuves extraordinaires de valeur & de prudence, ſur tout dans l'entrepriſe

Ses ſervices.

éxécutée ſur le Méduvei proche de Chattam; & qui après cela n'avoit pas aquis moins de gloire dans une expédition qu'il avoit faite contre les Corſaires Turcs; de ſorte qu'on ne pouvoit atendre que de grandes choſes de lui. Sa perte fut d'autant plus ſenſible à tous ceux qui étoient afectionnés à la Patrie, qu'il mouroit preſque à la fleur de ſon age & lors qu'il étoit le plus en état de lui rendre ſervice.
7. Juin. Son corps fut envoié en Hollande dans une galiote, où après avoir été embaumé à la Haie, il fut porté à Utrecht & enterré dans l'Egliſe Catédrale, avec toutes les plus honorables cérémonies qu'on ait acoutumé de pratiquer. On lui a depuis élevé aux dépens du Public un magnifique tombeau de marbre, où ſes vertus & ſes illuſtres faits, gravés en lettres d'or, doivent être aux yeux de la Poſtérité autant d'éguillons à la gloire.

Combat entre Bankert & l'eſcadre blanche où ſont les François, qui revirent au Sud & tombent ſous le vent.

Pour revenir aux circonſtances de la bataille, dans le même tems que les eſcadres des deux Lieutenans Amiraux de Hollande s'étoient engagées avec les ennemis, celle du Lieutenant Amiral Bankert avoit de ſon côté mis le cap ſur leur eſcadre blanche, compoſée principalement de François, & le combat n'auoit pas moins rudement commencé entre celles-ci: mais le Comte d'Etrées revira bientôt au Sud, & par ce moien il s'éloigna des Anglois. Bankert le ſuivit, & faiſant le Sud comme lui ils demeurérent preſque tout le jour engagés enſemble, les François baiſſant toujours ſous le vent & Bankert chaſſant ſur eux de toute ſa force, ſans toutefois remporter beaucoup d'avantages. Véritablement quelques-uns ont dit qu'on avoit coulé un gros navire François à fond, mais je n'en ai trouvé aucune certitude. D'autres ont eſtimé que le but de la France n'avoit été que de regarder de loin le combat pour conſerver ſes vaiſſeaux, en laiſſant les deux Nations de l'Europe les plus puiſſantes ſur mer, conſumer leurs forces & s'entre-détruire, afin de pouvoir mieux dans la ſuite venir à bout de ſes deſſeins. Cependant l'eſcadre rouge & celle de Ruiter continuoient à faire un feu épouvantable l'une ſur l'autre; mais enfin

fin faute de vent on ſe trouva en état de ne pouvoir plus gouverner, & de dériver les uns parmi les autres, ſi bien qu'à peine pouvoit-on plus garder aucun ordre, & que les vaiſſeaux qui venoient à s'aborder, s'incommodoient d'autant plus qu'il étoit impoſſible de changer aſsès promtement de bord. Il ſe fit alors des deux côtés des exploits dignes d'une éternelle mémoire. Un grand navire Anglois monté de 70. piéces de canon, fut mis en feu par un brulot & deux autres furent coulés bas. On croit même qu'il en fut détruit davantage & par le feu & par l'eau, mais je n'en puis rien dire de précis, parce que ceux qui en ont fait le raport aiant été en différentes eſcadres, ſe ſont quelquefois mépris dans la confuſion du combat, & broüillant leurs idées ils ont atribué à un vaiſſeau ce qui étoit arrivé à un autre, ou ont fait deux divers récits touchant un même vaiſſeau. Il y eut neuf ou dix brulots Hollandois détruits ou brûlés, ſans avoir pu faire aucun éfet. Les coups d'un ſeul navire Anglois en brûlérent cinq ou ſix. Le *Joſué* monté par le Capitane Jean Dik, fut coulé à fond. Le *Staveren* monté par le Capitaine Elzevier, qui ſe défendit vaillamment, fut néanmoins pris. Après la mort de van Gent, ſon navire, & par conſéquent la plus grande partie de ſon eſcadre, puis que chaque eſcadre obſerve & ſuit ſon pavillon, tint le vent ſans faire preſque aucun mouvement, & ſans porter comme auparavant ſur l'eſcadre bleuë des Anglois. Ce fut à la plupart de ceux-ci une ocaſion de ſe joindre à l'eſcadre rouge, & d'aller fondre en ſi grand nombre ſur Ruiter qu'ils eſpérérent l'acabler : mais il ne tourna jamais la barre du gouvernail pour arriver devant l'ennemi, & le combat n'en devint que plus violent & plus opiniâtre. Enſuite Panhuis, Capitaine des troupes, ſe rendit à ſon bord, & aiant ſecrétement informé le Ruart de la mort de van Gent, il eut ordre de garder encore le ſecret, & de faire enſorte que le même navire continuant à porter le pavillon d'Amiral, on prît ſoin de le conduire avec tant de précaution qu'on ne pût rien apercevoir du changement qui y étoit ſurvenu. Panhuis retourna donc à ſon bord avec cet ordre, & à ſa venuë il fit arriver de nouveau l'eſcadre de Gent ſur les ennemis & alors on vit rédoubler la chaleur du combat. Au commencement Ruiter avoit gouverné au Sud ; mais enſuite les Anglois aiant viré au Nord Ruiter revira auſſi, & aiant couru près de deux heures le même bord qu'eux, il les ſerra ſi fort contre le rivage qu'ils furent contrains de revirer au Sud ; ce qu'il fit auſſi en même tems, courant ſi prés de terre, que lors qu'il fut un peu dégagé de la fumée qui l'environnoit, il pouvoit diſtinctement de ſon bord apercevoir les maiſons & les hommes. Les Anglois aiant porté le cap au Sud forcérent de voiles pour gagner le vent de l'eſcadre de Ruiter, qui voiant leur manœuvre & s'apercevant de leur deſſein, fit tous ſes éforts pour conſerver ſon avantage, fort ſatisfait de ce qu'en prenant cette route ils lui donnoient moien de s'aprocher de Bankert & des François, qui étoient fort éloignés vers le Sud, & de combatre à une moindre diſtance du L. Amiral de Zélande, afin de lui pouvoir donner ſecours s'il en avoit beſoin. Ainſi il tint toujours le vent, & ſe ſervit de cet avantage autant qu'il put, mais beaucoup moins qu'il n'auroit fait ſi le calme ne l'en eût point empêché. Cependant on combatoit ſans relâche. Jean Herman Contre-amiral de l'eſcadre rouge, Oficier brave & courageux, fut longtems avec quelques autres des ſiens au côté ou proche de Ruiter, faiſant un feu furieux, à quoi le Général ne manqua pas de répondre de même. Sur le ſoir cinq Anglois de l'eſcadre bleuë aiant paſſé au vent de lui, firent mine de vouloir arriver ſur ſon vaiſſeau avec deux brulots, ne voiant plus auprès de lui que le Cap. Filippe van Almonde & un ſenau : mais ils manquérent de cœur, car quoi qu'ils euſſent un Viceamiral parmi eux, tous les cinq mirent néanmoins † en panne avant que d'être à la portée de ſon canon, au lieu de conduire les brulots à ſon bord à la faveur de leurs décharges & de la fumée. Mais les brulots plus hardis ne laiſſant pas d'arriver, Almonde & le ſenau, ſelon leur devoir, allérent ſe mettre entre eux & l'Amiral, qui n'eût pu s'empêcher d'en être abordé, n'aiant point de chaloupes pour aller les détourner, parce que les ſiennes avoient été toutes deux coulées à fond. A ce defaut Almonde & le ſenau ſe mirent en état de lui rendre ce ſervice : mais quelque réſiſtance que ce brave Capitaine fît de ſon canon & de ſa chaloupe pour éviter lui-même le péril, il ne put empêcher que l'un des brulots ne jettât les grapins à ſes haubans d'artimon. On crut alors qu'il étoit perdu : néanmoins le feu aiant un peu couvé dans le brulot, il eut encore le tems de couper ſes haubans, & de ſe déborder, enſorte que le brulot dérivant à ſon arriére s'en trouva aſsès loin pour

1672.

Vaiſſeaux Anglois brûlés ou coulés bas.

Il périt pluſieurs brulots ſans fruit.

Le *Joſué* eſt coulé bas par les Anglois.

Et le *Staveren* eſt pris. *7. Juin.*

Relâchement dans l'eſcadre de Gent.

Prudente conduite de Ruiter dans les différentes routes qu'il fait pendant le combat.

Il s'engage avec Jean Herman.

† *Virer vent devant & mettre le vent ſur toutes les voiles ou ſur une partie pour retarder le cours du vaiſſeau.*

Deux brulots adreſſés à Ruiter.

Almonde tâche de les détourner.

Et court un grand péril.

1672. ne lui faire aucun dommage, lors qu'il commença à s'enflammer. L'autre brulot aiant vû ce qui s'étoit paſſé, ne fut pas ſi hardi que ce premier : il fit le tour par l'arriére de Ruiter & prit ſon cours vers le Contre-amiral de l'eſcadre rouge, qui étoit encore ſous le vent à lui. Les vaiſſeaux Hollandois qui étoient au vent de Ruiter s'avançant alors pour le ſoutenir, le combat continua encore plus opiniâtrément qu'il n'avoit fait. Cependant on vit de loin que l'eſcadre blanche du Comte d'Etrées étoit deſcenduë plus de deux lieuës ſous le vent de celles des Anglois, & que l'eſcadre de Bankert étant en bon état lui donnoit la chaſſe. Mais comme dans les batailles navales on ſe bat en divers endroits, quelquefois en même tems, quelquefois en des tems différens, & que la fumée empêche ſouvent qu'on ne voie ce qui ſe paſſe, tellement qu'une eſcadre ou une diviſion ne ſait la plupart du tems en quel état eſt l'autre, il eſt preſque impoſſible qu'on puiſſe raporter nettement toutes les différentes circonſtances de ce qui s'eſt paſſé en changeant de cours, en arrivant, ou en revirant ; & de ne pas placer quelquefois plus tard dans ſa narration ce qui en éfet eſt arrivé plutôt, ou de ne pas raconter plutôt ce qui eſt arrivé plus tard. On peut encore moins faire tout à la fois le récit de ce qui s'eſt paſſé en différens endroits dans un même tems ; & c'eſt ce qu'on peut apliquer à l'ordre que je ſuis obligé de tenir, en raportant ici dans la ſuite les divers incidens arrivés en cette journée à la diviſion du L. Amiral van Nès.

L'un des brulots faute ſans éfet.

7. *Juin.* Et l'autre dérive.

Excuſes pour les Ecrivains.

Lors qu'après midi le Général Ruiter eut porté le cap au Sud, comme avoient fait les Anglois, le vent commença un peu à fraîchir de l'Eſtnordeſt, & alors le L. Amiral van Nès fit enverguer un nouveau hunier à la place du premier qui avoit été emporté de la vergue, & déchiré du haut au bas. Au même tems aiant vu le Capitaine Braakel entiérement deſemparé, il donna ordre au Capitaine Aarſen, qui étoit revenu avec ſa frégate auprès de lui, d'aller le remorquer du milieu des ennemis juſques en Zélande. Ce vaillant Capitaine avoit à ſon bord cent-cinquante morts ou bleſſés & étoit bleſſé lui-même, outre que tout étoit preſque briſé dans ſon vaiſſeau. Le Capitaine Nicolas Boes, qui montoit le *Jaarſveldt*, aiant perdu ſon grand mât & ſon mât de miſéne, demanda à van Nès ce qu'il feroit ? Le L. Amiral lui répondit qu'il devoit faire tous ſes éforts pour s'écarter de l'ennemi : il pria qu'on le remorquât ; van Nès lui dît qu'il falloit qu'il ſe tirât d'afaire lui-même, parce qu'il n'y avoit plus de frégates dans ſa diviſion pour lui donner. A l'inſtant quelques Anglois vinrent paſſer devant van Nès & devant les autres vaiſſeaux Hollandois qui étoient avec lui, ſur leſquels ceux-ci aiant fait un grand feu, ils en abordérent un qui baiſſa auſſi-tôt le pavillon ; mais il ne fut point emmené dans les ports des P. V. ſoit qu'il fût brûlé, ou abandonné, ou repris. Van Nès, après avoir encore un peu atendu les Anglois, eut le Duc d'Yorc à ſon arriére, & en même tems le Vice-amiral avec le Contre-amiral de l'eſcadre rouge étant au vent à lui s'avançérent auſſi à ſon côté à la portée du canon, & lui envoiérent leurs bordées. Le L. Amiral Hollandois n'avoit que ſix ou huit vaiſſeaux avec lui, outre le Vice-amiral Sweers, qui étoit un peu de l'avant, & qui gouverna alors ſur les Anglois en tâchant de leur gagner le vent, mais n'aiant pu y réüſſir il revira ſur le même L. Amiral van Nès. Il y eut un grand navire ennemi fort deſemparé, qui aiant tourné pour prendre vent en poupe, ſe rendit par ce moien derriére l'eſcadre Angloiſe. Cependant la fumée aiant commencé à ſe diſſiper, van Nès avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux vit Ruiter & le navire de van Gent au vent qui baiſſoient vers eux, & en ce moment les Anglois arrivérent un peu. Alors van Nès vira au Nord & monta au vent des ennemis, qui ſe tinrent ſous le vent de ſes vaiſſeaux à ſon arriére. Ainſi s'étant avancé juſqu'à l'eſcadre de van Gent il mit auſſi-tôt le cap au Sud & alla de nouveau aux ennemis, faiſant un feu terrible ſur les vaiſſeaux de l'eſcadre rouge qui étoient demeurés ſous le vent à lui. Au même inſtant il vit le Général Ruiter de l'arriére ſous le vent, qui n'étoit acompagné que de deux ou trois vaiſſeaux, l'armée n'aiant pu s'empêcher de s'écarter fort par le calme ; & ſur lequel portoit l'eſcadre bleuë Angloiſe, dont le Contre-amiral étoit déja à ſon côté. Alors van Nès aiant fait vent en poupe arriva ſur l'arriére de l'eſcadre bleuë, & lors qu'il en fut proche il ſe fit un grand feu de part & d'autre. Van Nès envoia deux fois toute ſa bordée au Contre-amiral, ce qui obligea les ennemis de ſe retirer, & de tourner à l'arriére de Ruiter. Dans ce même moment le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë étoit un peu au vent avec ſix ou ſept vaiſſeaux qui arrivérent ſur le Contre-amiral van Nès, lequel étoit tout-à-fait deſemparé. Le L. Amiral ſon frére le voiant en ce péril porta vîte ſur les Anglois & courut à ſon ſecours. Auſſi-

Braakel eſt remorqué de l'armée.

Quelques vaiſſeaux Anglois arrivent ſur van Nès.

Et entrent en action avec lui.

Il voit Ruiter.

7. *Juin.*

Et s'avance à ſon ſecours contre l'eſcadre bleuë.

Il dégage ſon frére le C. Amiral.

Auſſi-tôt ceux-ci remirent au plus près du vent, & le navire du Contre-amiral van Nès aiant été mené au gros de l'armée, fut de là remorqué en Zélande : mais pour le Contre-amiral il paſſa au bord du Capitaine Laucourt, où il continua à donner des preuves de ſon courage. Au même tems le navire de van Gent & d'autres de ſon eſcadre, s'étant rendus auprès de Ruiter, l'eſcadre rouge des Anglois changea de bord & prit ſon cours au vent de van Nès, & l'eſcadre bleuë qui étoit ſous le vent à lui, porta auſſi le cap au Nord & alla ſe joindre aux autres Anglois qui s'étoient tenus au vent de lui. Toutes les eſcadres de Ruiter, van Nès & van Gent, ſe rejoignirent auſſi, comme il a été remarqué ci-deſſus, & firent le Sud. Les Anglois aiant donc pris leur cours vers le Nord, la nuit qui ſurvint termina cet opiniâtre combat. Le L. Amiral Bankert, qui s'étoit ataché à l'eſcadre blanche, & qui lui avoit donné la chaſſe, ſe rendit dès le même ſoir avec la ſienne ſous le pavillon. Il avoit été bleſſé à la jambe, & il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours. C'eſt ainſi que ceſſa l'éfuſion de ſang qui ſe fit en cette cruelle journée, de laquelle dépendoit la deſtinée de l'Etat des P. V. Le Général Ruiter déclara, *qu'il s'étoit trouvé en beaucoup de batailles ; mais qu'il n'en avoit jamais vu de ſi terrible, ni qui eût duré ſi longtems.* Le Lieutenant du feu Amiral Montagu, qui après la perte de ſon navire aiant été mené au bord de Ruiter, avoit vû de ſes propres yeux tout ce qui s'y étoit paſſé juſqu'à la nuit, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la conduite & la valeur de cet illuſtre Amiral. Je ſai même d'un têmoin oculaire, qui mangea au ſoir avec ce Lieutenant & avec d'autres Oficiers du vaiſſeau, que lors qu'on vint à parler de Ruiter, l'Anglois ne put s'empêcher de le loüer hautement, & de leur dire enfin à tous comme ravi en admiration. *Oüi, c'eſt cela un Amiral ; c'eſt un Amiral, un Capitaine, un Pilote, un matelot, un ſoldat. Oüi cet homme-là, ce Héros, eſt tout cela enſemble.* On a dit qu'en cette journée ſon navire ſeul avoit emploié 25. milliers de poudre, & qu'il avoit tiré près de 2500. coups de canon ; auſſi demeura-t-il fort incommodé en ſes mâts, en ſes vergues & en ſes voiles, aiant même quelques coups à l'eau. Il y avoit à ſon bord 30. hommes de morts & autant de dangereuſement bleſſés, dont la plupart avoient perdu les bras ou les jambes, outre pluſieurs autres bleſſés qui n'étoient point en danger. Il y eut un certain matelot, dont le bras venoit d'être emporté ſur le gaillard † d'avant, qui étant deſcendu ſeul au bas, vîte comme le vent, & venant à la cuiſine où il y avoit preſſe pour faire entrer les bleſſés, cria d'une voix ferme & d'un courage qui ne l'étoit pas moins : *Faites place. A quoi vous amuſés-vous ici ? Quand même on auroit emporté la tête à un pauvre homme, à peine ſeriés-vous prêts à lui donner la main* ; & en diſant cela il ſe lança tout d'un coup au-dedans. Pour le nombre des morts & des bleſſés qui étoient ſur les autres vaiſſeaux, comme je n'en ai point trouvé de mémoires, je ne puis auſſi le marquer : du moins il eſt certain que hormis van Gent, il y eut très-peu de Capitaines & de gens remarquables tués parmi les Hollandois. Du côté des Anglois, outre l'Amiral Montagu, on perdit près de dix-huit Capitaines ou Chevaliers & gens de qualité ; il y en eut dix-neuf de dangereuſement bleſſés, & le nombre des matelots bleſſés ou morts fut de 2500. hommes. Outre cela on fit ſur eux quantité de priſonniers qu'on ſauva tant du navire de Montagu, que des autres qui furent brûlés ou coulés à fond, & qui aiant d'abord été diſtribués ſur les vaiſſeaux furent enſuite envoiés en Hollande. Parmi les Hollandois, pluſieurs d'entre leurs navires qui avoient été le plus avant & le plus longtems dans la mêlée, ſe trouvérent fort endommagés, particuliérement *le Daufin*, que montoit le feu Lieutenant Amiral van Gent, *l'Eléfant*, que commandoit le Vice-amiral Sweers, & beaucoup d'autres.

1672.

La bataille finit avec le jour.

Têmoignage du Lieutenant de Montagu à la loüange de Ruiter.

De qui le vaiſſeau eſt fort incommodé.

Le nombre de ſes morts & de ſes bleſſés.

† *Ou château d'avant*

Fermeté d'un matelot bleſſé.

La perte des Anglois dans le combat.

7. *Juin.*

Le Général Ruiter qui auroit bien voulu pouſſer plus loin l'avantage qu'il avoit déja eu, fit toute la nuit avec ſon armée le Sudſudeſt par un vent d'Eſt, afin de rejoindre au matin les ennemis. Cependant tous les vaiſſeaux furent ocupés à épicer les cordages, à étancher les voies d'eau, à emplir des gargouſſes, & enfin à ſe préparer à un nouveau combat. Dans la même nuit, ou à la pointe du jour, le *Weſtergo*, monté par le Capitaine Y. de Hilkes Kolaart, ſauta par ſa propre poudre, le feu y aiant pris par malheur ou par négligence ; mais comme le feu y avoit couvé quelque tems avant qu'il ſautât, le Lieutenant, le Pilote, & près de quatre-vingts hommes eurent le loiſir de ſe jetter dans un petit bâtiment qui les alla prendre, & ils furent diſtribués ſur les vaiſſeaux de Friſe. Le jour ſuivant le Ruart & le Général paru-

Le *Weſtergo* ſaute par ſa propre poudre.

8. *Juin.*

1672. L'un des brulots faute ſans éfet. 7. *Juin.* Et l'autre dérive. ne lui faire aucun dommage, lors qu'il commença à s'enflammer. L'autre brulot aiant vû ce qui s'étoit paſſé, ne fut pas ſi hardi que ce premier : il fit le tour par l'arriére de Ruiter & prit ſon cours vers le Contre-amiral de l'eſcadre rouge, qui étoit encore ſous le vent à lui. Les vaiſſeaux Hollandois qui étoient au vent de Ruiter s'avançant alors pour le ſoutenir, le combat continua encore plus opiniâtrément qu'il n'avoit fait. Cependant on vit de loin que l'eſcadre blanche du Comte d'Etrées étoit deſcenduë plus de deux lieuës ſous le vent de celles des Anglois, & que l'eſcadre de Bankert étant en bon état lui donnoit la chaſſe.

Excuſes pour les Ecrivains. Mais comme dans les batailles navales on ſe bat en divers endroits, quelquefois en même tems, quelquefois en des tems différens, & que la fumée empêche ſouvent qu'on ne voie ce qui ſe paſſe, tellement qu'une eſcadre ou une diviſion ne ſait la plupart du tems en quel état eſt l'autre, il eſt preſque impoſſible qu'on puiſſe raporter nettement toutes les différentes circonſtances de ce qui s'eſt paſſé en changeant de cours, en arrivant, ou en revirant ; & de ne pas placer quelquefois plus tard dans ſa narration ce qui en éfet eſt arrivé plutôt, ou de ne pas raconter plutôt ce qui eſt arrivé plus tard. On peut encore moins faire tout à la fois le récit de ce qui s'eſt paſſé en différens endroits dans un même tems ; & c'eſt ce qu'on peut apliquer à l'ordre que je ſuis obligé de tenir, en raportant ici dans la ſuite les divers incidens arrivés en cette journée à la diviſion du L. Amiral van Nès.

Lors qu'après midi le Général Ruiter eut porté le cap au Sud, comme avoient fait les Anglois, le vent commença un peu à fraîchir de l'Eſtnordeſt, & alors le L. Amiral van Nès fit enverguer un nouveau hunier à la place du premier qui avoit été emporté de la vergue, & déchiré du haut au bas. Au même tems aiant vu le Capitaine Braakel entiérement deſemparé, il donna ordre au Capitaine Aarſen, qui étoit revenu avec ſa frégate auprès de lui, d'aller le remorquer du milieu des ennemis juſques en Zélande. Ce vaillant Capitaine avoit à ſon bord cent-cinquante morts ou bleſſés & étoit bleſſé lui-même, outre que tout étoit preſque briſé dans ſon vaiſſeau. Le Capitaine Nicolas Boes, qui montoit le *Jaarſveldt*, aiant perdu ſon grand mât & ſon mât de miſéne, demanda à van Nès ce qu'il feroit ? Le L. Amiral lui répondit qu'il devoit faire tous ſes éforts pour s'écarter de l'ennemi : il pria qu'on le remorquât ; van Nès lui dît qu'il falloit qu'il ſe tirât d'afaire lui-même, parce qu'il n'y avoit plus de frégates dans ſa diviſion pour lui donner. A l'inſtant quelques Anglois vinrent paſſer devant van Nès & devant les autres vaiſſeaux Hollandois qui étoient avec lui, ſur leſquels ceux-ci aiant fait un grand feu, ils en abordérent un qui baiſſa auſſi-tôt le pavillon ; mais il ne fut point emmené dans les ports des P. V. ſoit qu'il fût brûlé, ou abandonné, ou repris. Van Nès, après avoir encore un peu atendu les Anglois, eut le Duc d'Yorc à ſon arriére, & en même tems le Vice-amiral avec le Contre-amiral de l'eſcadre rouge étant au vent à lui s'avançérent auſſi à ſon côté à la portée du canon, & lui envoiérent leurs bordées. Le L. Amiral Hollandois n'avoit que ſix ou huit vaiſſeaux avec lui, outre le Vice-amiral Sweers, qui étoit un peu de l'avant, & qui gouverna alors ſur les Anglois en tâchant de leur gagner le vent, mais n'aiant pu y réüſſir il revira ſur le même L. Amiral van Nès. Il y eut un grand navire ennemi fort deſemparé, qui aiant tourné pour prendre vent en poupe, ſe rendit par ce moien derriére l'eſcadre Angloiſe. Cependant la fumée aiant commencé à ſe diſſiper, van Nès avec ce qu'il avoit de vaiſſeaux vit Ruiter & le navire de van Gent au vent qui baiſſoient vers eux, & en ce moment les Anglois arrivérent un peu. Alors van Nès vira au Nord & monta au vent des ennemis, qui ſe tinrent ſous le vent de ſes vaiſſeaux à ſon arriére. Ainſi s'étant avancé juſqu'à l'eſcadre de van Gent il mit auſſi-tôt le cap au Sud & alla de nouveau aux ennemis, faiſant un feu terrible ſur les vaiſſeaux de l'eſcadre rouge qui étoient demeurés ſous le vent à lui. Au même inſtant il vit le Général Ruiter de l'arriére ſous le vent, qui n'étoit acompagné que de deux ou trois vaiſſeaux, l'armée n'aiant pu s'empêcher de s'écarter fort par le calme ; & ſur lequel portoit l'eſcadre bleuë Angloiſe, dont le Contre-amiral étoit déja à ſon côté. Alors van Nès aiant fait vent en poupe arriva ſur l'arriére de l'eſcadre bleuë, & lors qu'il en fut proche il ſe fit un grand feu de part & d'autre. Van Nès envoia deux fois toute ſa bordée au Contre-amiral, ce qui obligea les ennemis de ſe retirer, & de tourner à l'arriére de Ruiter. Dans ce même moment le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë étoit un peu au vent avec ſix ou ſept vaiſſeaux qui arrivérent ſur le Contre-amiral van Nès, lequel étoit tout-à-fait deſemparé. Le L. Amiral ſon frére le voiant en ce péril porta vîte ſur les Anglois & courut à ſon ſecours.

Braakel eſt remorqué de l'armée.

Quelques vaiſſeaux Anglois arrivent ſur van Nès.

Et entrent en action avec lui.

Il voit Ruiter.

7. *Juin.*

Et s'avance à ſon ſecours contre l'eſcadre bleuë.

Il dégage ſon frére le C. Amiral.

Auſſi-

Auſſi-tôt ceux-ci remirent au plus près du vent, & le navire du Contre-amiral van Nès aiant été mené au gros de l'armée, fut de là remorqué en Zélande: mais pour le Contre-amiral il paſſa au bord du Capitaine Laucourt, où il continua à donner des preuves de ſon courage. Au même tems le navire de van Gent & d'autres de ſon eſcadre, s'étant rendus auprès de Ruiter, l'eſcadre rouge des Anglois changea de bord & prit ſon cours au vent de van Nès, & l'eſcadre bleuë qui étoit ſous le vent à lui, porta auſſi le cap au Nord & alla ſe joindre aux autres Anglois qui s'étoient tenus au vent de lui. Toutes les eſcadres de Ruiter, van Nès & van Gent, ſe rejoignirent auſſi, comme il a été remarqué ci-deſſus, & firent le Sud. Les Anglois aiant donc pris leur cours vers le Nord, la nuit qui ſurvint termina cet opiniâtre combat. Le L. Amiral Bankert, qui s'étoit ataché à l'eſcadre blanche, & qui lui avoit donné la chaſſe, ſe rendit dès le même ſoir avec la ſienne ſous le pavillon. Il avoit été bleſſé à la jambe, & il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours. C'eſt ainſi que ceſſa l'éfuſion de ſang qui ſe fit en cette cruelle journée, de laquelle dépendoit la deſtinée de l'Etat des P. V. Le Général Ruiter déclara, *qu'il s'étoit trouvé en beaucoup de batailles; mais qu'il n'en avoit jamais vu de ſi terrible, ni qui eût duré ſi longtems.* Le Lieutenant du feu Amiral Montagu, qui après la perte de ſon navire aiant été mené au bord de Ruiter, avoit vû de ſes propres yeux tout ce qui s'y étoit paſſé juſqu'à la nuit, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la conduite & la valeur de cet illuſtre Amiral. Je ſai même d'un têmoin oculaire, qui mangea au ſoir avec ce Lieutenant & avec d'autres Oficiers du vaiſſeau, que lors qu'on vint à parler de Ruiter, l'Anglois ne put s'empêcher de le loüer hautement, & de leur dire enfin à tous comme ravi en admiration. *Oüi, c'eſt cela un Amiral; c'eſt un Amiral, un Capitaine, un Pilote, un matelot, un ſoldat. Oüi cet homme-là, ce Héros, eſt tout cela enſemble.* On a dit qu'en cette journée ſon navire ſeul avoit emploié 25. milliers de poudre, & qu'il avoit tiré près de 2500. coups de canon; auſſi demeura-t-il fort incommodé en ſes mâts, en ſes vergues & en ſes voiles, aiant même quelques coups à l'eau. Il y avoit à ſon bord 30. hommes de morts & autant de dangereuſement bleſſés, dont la plupart avoient perdu les bras ou les jambes, outre pluſieurs autres bleſſés qui n'étoient point en danger. Il y eut un certain matelot, dont le bras venoit d'être emporté ſur le gaillard † d'avant, qui étant deſcendu ſeul au bas, vîte comme le vent, & venant à la cuiſine où il y avoit preſſe pour faire entrer les bleſſés, cria d'une voix ferme & d'un courage qui ne l'étoit pas moins: *Faites place. A quoi vous amuſés-vous ici? Quand même on auroit emporté la tête à un pauvre homme, à peine ſeriés-vous prêts à lui donner la main*: & en diſant cela il ſe lança tout d'un coup au-dedans. Pour le nombre des morts & des bleſſés qui étoient ſur les autres vaiſſeaux, comme je n'en ai point trouvé de mémoires, je ne puis auſſi le marquer: du moins il eſt certain que hormis van Gent, il y eut très-peu de Capitaines & de gens remarquables tués parmi les Hollandois. Du côté des Anglois, outre l'Amiral Montagu, on perdit près de dix-huit Capitaines ou Chevaliers & gens de qualité; il y en eut dix-neuf de dangereuſement bleſſés, & le nombre des matelots bleſſés ou morts fut de 2500. hommes. Outre cela on fit ſur eux quantité de priſonniers qu'on ſauva tant du navire de Montagu, que des autres qui furent brûlés ou coulés à fond, & qui aiant d'abord été diſtribués ſur les vaiſſeaux furent enſuite envoiés en Hollande. Parmi les Hollandois, pluſieurs d'entre leurs navires qui avoient été le plus avant & le plus longtems dans la mêlée, ſe trouvérent fort endommagés, particuliérement *le Daufin*, que montoit le feu Lieutenant Amiral van Gent, *l'Eléfant*, que commandoit le Vice-amiral Sweers, & beaucoup d'autres.

1672.

La bataille finit avec le jour.

Têmoignage du Lieutenant de Montagu à la loüange de Ruiter.

De qui le vaiſſeau eſt fort incommodé.

Le nombre de ſes morts & de ſes bleſſés.

† *Ou château d'avant*

Fermeté d'un matelot bleſſé.

La perte des Anglois dans le combat.

7. *Juin.*

Le Général Ruiter qui auroit bien voulu pouſſer plus loin l'avantage qu'il avoit déja eu, fit toute la nuit avec ſon armée le Sudſudeſt par un vent d'Eſt, afin de rejoindre au matin les ennemis. Cependant tous les vaiſſeaux furent ocupés à épicer les cordages, à étancher les voies d'eau, à emplir des gargouſſes, & enfin à ſe préparer à un nouveau combat. Dans la même nuit, ou à la pointe du jour, le *Weſtergo*, monté par le Capitaine Y. de Hilkes Kolaart, ſauta par ſa propre poudre, le feu y aiant pris par malheur ou par négligence; mais comme le feu y avoit couvé quelque tems avant qu'il ſautât, le Lieutenant, le Pilote, & près de quatre-vingts hommes eurent le loiſir de ſe jetter dans un petit bâtiment qui les alla prendre, & ils furent diſtribués ſur les vaiſſeaux de Friſe. Le jour ſuivant le Ruart & le Général

Le *Weſtergo* ſaute par ſa propre poudre.

8. *Juin.*

1672. Réſolution de retourner au combat. parurent réſolus à retourner au combat, & à aller ataquer de nouveau les armées ennemies, qui en changeant de bord avoient gagné le vent. Le Vice-amiral Sweers eut ordre par maniére de proviſion de tenir la place de van Gent & d'arborer le pavillon au grand mât, pour commander l'eſcadre comme Lieutenant Amiral. On fit en même tems paſſer le Contre-amiral de Haan à bord du *Daufin* où il devoit mettre le pavillon de Vice-amiral; & le Capitaine Jaques van Meeuwen fut établi Contre-amiral de la même eſcadre. A la pointe du jour Ruiter découvrit les Anglois, forts de près de 50. voiles, droit au Nordoüeſt à trois lieuës de lui. Sur les huit ou neuf heures aiant reviré au Nord, il vit peu après toute l'armée Roïale au Nord de la ſienne forte d'environ 100. voiles. Vers les onze heures il revira à l'Eſt-ſudeſt, par un vent frais d'Eſtnordeſt, & navigea ainſi tout le jour à une lieuë des ennemis, qui étant toujours au vent & éloignés des Hollandois, continuoient à courir le même bord qu'eux, ſans vouloir arriver, ou ſans l'ozer. Il ſembla néanmoins ſur les 4. du ſoir que les deux armées ennemies alloient s'engager; mais il ſe leva une brume épaiſſe qui les fit encore plus éloigner l'une de l'autre. Sur les ſix heures l'air s'étant éclairci, on revit les Anglois & les François bien loin au vent, ſans ſe mettre en devoir de s'aprocher des Hollandois, qui avoient fait tous leurs éforts pour les joindre. Ainſi ils continuérent tous à courir le même bord juſqu'à neuf heures du ſoir, que les ennemis revirérent: mais Ruiter courut toujours au Sudſudeſt juſqu'à minuit, qu'il porta le cap au Nordnordoüeſt juſques au lendemain. Cette ſeconde journée fit voir clairement à qui apartenoit l'honneur de la premiére & de quel côté avoit été l'avantage; ou du côté des Hollandois, qui avoient de nouveau recherché le combat avec tant d'ardeur & qui y avoient ſi hautement provoqué leurs ennemis; ou de celui des Anglois & des François, qui avoient évité avec tant de ſoin la rencontre de ceux qui les pourſuivoient. Pendant qu'on donnoit ainſi la chaſſe à l'armée Roïale, Ruiter aiant remarqué que l'eſcadre de Bankert & celle de Sweers étoient un peu trop loin de la ſienne, & que tous leurs vaiſſeaux en général s'étoient trop étendus, & en aiant averti le Ruart, on envoia un petit bâtiment leur porter un ordre par écrit de ſe reſſerrer un peu, afin que les ennemis ne priſſent pas ocaſion de percer au milieu d'eux & de les couper. Que ſi néanmoins les ennemis en venoient à bout, l'un des deux, ſoit Bankert ou Sweers, c'eſt-à-dire celui qui ſe trouveroit le plus proche d'eux, porteroit ſur eux avec ſon eſcadre, dans l'eſpérance qu'on pourroit ſe rallier pour ſe ſoutenir, & qu'on pourroit encore remporter quelque avantage ce jour-là, ou le lendemain. Le même jour. Le Capitaine Adrien Teding Berkhout, qui commandoit *le Lion Rouge*, monté de 44. piéces de canon, venant du Quartier du Nord, ſe rendit ſous le pavillon, auſſi-bien qu'un brulot qui venoit de la Meuſe. Le matin du 9. de Juin, un peu avant jour, Ruiter revira à l'Eſtſudeſt, & courut grand riſque de voir tomber ſes mâts, tant ils avoient été percés dans la précédente bataille. Enſuite le Ruart & lui jugérent à propos de faire prendre à l'armée ſon cours vers la Zélande, pour deux raiſons principales. La premiére, parce qu'il y avoit pluſieurs vaiſſeaux à qui il ne reſtoit que très-peu de poudre & de boulets, & qu'on pouvoit leur en envoier là fort facilement. La ſeconde raiſon, afin qu'on pût livrer la bataille ſur les côtes de l'Etat; ce que Ruiter & les autres Oficiers Généraux tenoient pour un grand avantage, parce que lors qu'on étoit proche de celles d'Angleterre, les vaiſſeaux qui ſe trouvoient deſemparés, ne pouvoient ſe retirer qu'avec beaucoup de péril, & avec le ſecours d'un ou de deux autres, dont par ce moien l'armée ſe trouvoit encore afoiblie; au lieu que tous ces inconvéniens étoient beaucoup moindres lors qu'on étoit proche de ſes propres côtes. Sur les ſept heures on laiſſa tomber l'ancre, & chacun s'ocupa à jumeller, à ſurlier & à roſter ſes mâts & ſes vergues, à épicer les cordages, & à préparer tout ce qui étoit néceſſaire. Les ennemis étoient alors à quatre lieuës Nordnordoüeſt des Hollandois ſur leſquels ils pouvoient arriver vent arriére, tandis qu'ils étoient à l'ancre: mais il parut bien en ce moment que ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient. Après cela l'armée des Etats vint ancrer au large au Nordoüeſt de l'iſle de Walcheren, Weſtcapel lui demeurant à quatre lieuës Sudſudeſt. Le 10. on envoia les bleſſés aux hopitaux de Fleſſingue, de Middelbourg, & de Veere. Le même jour le Capitaine Jaques Willemſz. Broeder arriva du Texel avec la frégate *Edam*, pour ſe joindre à l'armée, & le Vice-amiral Sweers fit entrer ſon vaiſſeau *l'Eléfant* à Fleſſingue, pour boûcher ſes voies d'eau,

On change les Oficiers Généraux de l'eſcadre de van Gent.

L'armée Roïale evite le combat & ſe tient au vent.

Tems embrumé.

Ordre envoié à Sweers & à Bankert.

9. *Juin.*

On conclut de ſe retirer vers la côte de Zélande.

Raiſons de cette réſolution.

L'armée jette l'ancre.

Les ennemis peuvent arriver ſur les Hollandois s'ils en ont deſſein.

Les Hollandois vont moüiller au Nordoüeſt de Walcheren.

10. *Juin.*

d'eau ; & par la même raiſon celui du feu Lieutenant Amiral van Gent entra auſſi dans la paſſe. A l'égard des autres on s'emploia continuellement pendant quelques jours à rétablir ce qui étoit incommodé & à tenir tout paré. On détacha trois frégates ſous les Capitaines Broeder, Tyloos & Valk, pour croiſer depuis l'armée juſques à la Meuſe & juſqu'au milieu de la mer entre la Meuſe & l'Angleterre ; & trois ſenaus pour croiſer depuis la Zélande juſques au milieu de la mer entre la Meuſe & Olphernes, & de là vers Soulsbaie, & de Soulsbaie à l'embouchure de la Tamiſe, pour revenir enſuite à l'armée & faire le raport de ce qu'elles auroient découvert, afin d'aprendre par ce moien en quel parage ſeroient les ennemis. Depuis on envoia encore tour-à-tour d'autres frégates & d'autres bâtimens à la découverte. Le 12. il ſurvint un gros tems, & deux vaiſſeaux aiant perdu l'un ſon beaupré & ſon mât de miſéne, & l'autre ſon grand mât, on les fit entrer dans le Wielingen, au deſſus de Fleſſingue, juſques au Flaak, pour les faire remater.

1672.
11. *Juin.*
Ils envoient trois frégates & deux ſenaus a la découverte.
12. *Juin.* Gros-tems.

Le 9. de Juin, on reçut à la Haie les nouvelles de la bataille de Soulsbaie, & l'on aprit que le ſuccès en avoit été favorable & glorieux pour l'Etat, juſtement dans le tems que les eſprits conſternés des malheurs qui arrivoient tous les jours ſur terre & des pertes qu'on faiſoit ſur les frontiéres, avoient beſoin d'être relevés & ſoutenus par quelque raïon d'eſpérance. En éfet pendant que ſur mer on ataquoit vigoureuſement les armées de France & d'Angleterre jointes enſemble ; qu'on brûloit l'Amiral de leur eſcadre bleuë ; & qu'on les réduiſoit dans un tel état que le lendemain étant de nouveau provoquées au combat, l'avantage du vent qu'elles avoient ne les empêcha point de l'éviter avec un grand ſoin ; toutes choſes d'un autre côté alloient ſur terre ſens-deſſus-deſſous. Au commencement de Juin les frontiéres furent ataquées de toutes parts à la fois par trois armées du Roi de France, & par celles de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter. Orſoy, Buuric, Weſel & Rynberg, furent pris en quatre jours preſque ſans réſiſtance. Au regard de Rynberg, qui étoit une des meilleures fortereſſes de l'Etat, on eut lieu de ſoupçonner qu'il y avoit eu de la trahiſon ; mais pour les autres elles ſe rendirent par lâcheté, par impuiſſance & par defaut d'ordre. Le Roi pouſſant toujours plus avant ſes conquêtes, une terreur ſubite vint s'emparer des cœurs, acabla les eſprits & éteignit toutes les forces. On s'atendoit à tout moment de recevoir la nouvelle que les François ſe ſeroient rendus maîtres de l'Yſſel, ou que les nôtres l'auroient abandonné ; que les ennemis ſeroient entrés dans le Betau ; qu'ils auroient pris Utrecht, & pénétré juſques dans le cœur de la Hollande. L'armée des Etats n'étoit pas aſsès forte pour faire tête à une ſi grande puiſſance. Les nouvelles levées retardées par les différens qu'on avoit eus au ſujet de la Charge de Capitaine Général, & arrêtées ſur tout par l'un des partis, arrivérent trop tard à l'armée, auſſibien que les troupes auxiliaires, hormis celles d'Eſpagne, les Païs-bas Eſpagnols aiant envoié de bonne heure leurs troupes au ſecours des Etats dans les villes frontiéres & même juſques en Hollande. La plupart des Oficiers étoient ſans courage & ſans expérience, & les ſoldats en avoient encore moins. L'ordre manquoit par tout : la négligence étoit extrême : les diſſentions & les mécontentemens augmentoient tous les jours. D'ailleurs une ſéchereſſe extraordinaire avoit tellement fait baiſſer les grandes riviéres, qui ſervent comme de remparts, ou, ſi l'on veut, de foſſés à l'Etat, qu'elles étoient devenuës guéables, & que les marais qui couvroient pluſieurs fortereſſes avoient été changés en une terre ſéche & dure ; ſi bien qu'il ſembloit que le Ciel & la terre conſpiraſſent enſemble à faire tomber un peuple, qui s'étoit ſi courageuſement maintenu contre l'ambition de Rome & d'Eſpagne. On parloit donc de faire décamper l'armée, qui n'étoit que de 9200. hommes d'infanterie & de 4800. chevaux ; de lui faire abandonner l'Yſſel ; & d'en rapeller la plus grande partie en Hollande. On ſe diſpoſoit déja à ſe ſervir des moiens qu'on avoit en main pour la derniére extrémité, comme ſi l'on y eût été abſolument réduit. On diſoit que dès qu'on verroit l'ennemi pénétrer vers la Hollande, il faudroit lever les écluſes ; mettre le païs ſous l'eau ; fortifier les paſſages ; tâcher de défendre les villes frontiéres ; faire d'Amſterdam une place d'armes & le ſiége de la guerre ; y envoier tout l'argent ; y établir les magaſins ; & y transférer l'aſſemblée des Etats, comme dans un ville de ſureté & imprenable par ſon aſſiète ; afin que de ce lieu-là on pût pourvoir aux afaires de la guerre & à la défence de la Province : propoſitions qui étoient apuiées particuliérement par le Penſionaire de Wit. Telle étoit

La nouvelle du combat naval vient en Hollande.

Le pitoiable état où le Païs eſt réduit par l'invaſion du Roi de France.

Grande terreur.

Les cauſes des malheurs.

La lâcheté.
Le peu d'ordre,
La diſſention.
La ſéchereſſe.

1672 étoit la disposition des esprits lors qu'on eut nouvelles de l'issuë du combat naval contre l'armée des deux Rois. On fut alors obligé de reconnoître, & on ne l'a pas moins reconnu depuis, que la Providence de Dieu s'étoit servie de ce moien pour conserver la République : car si les Anglois & les François ensemble avoient été aussi hûreux par mer, que ces derniers seuls l'étoient par terre, & que l'armée navale des P. V. eût été batuë, il n'y a pas de doute que tout auroit été perdu, & qu'il n'eût fallu ploïer sous un joug étranger. Mais dans cette armée, qui se maintenoit avec tant de gloire, on trouvoit encore des rempars mobiles, capables de défendre les côtes de l'Etat contre les descentes & les invasions des ennemis. Les Etats de Hollande qui étoient persuadés que c'étoit de là que dépendoit le salut de la Province & de tout le païs, donnérent ordre qu'on envoiât incessamment à l'armée de la poudre qui se trouvoit prête à l'entrée de la Meuse, avec une grande quantité de boulets des magasins de Delft ; & que le Collége de Rotterdam eût à y en envoier aussi en diligence, avec toutes sortes d'autres munitions de guerre. Il fut en même tems résolu de têmoigner au Ruart & au L. Amiral Ruiter comme Général, qu'on étoit fort satisfait de leurs services.

Ordres donnés par les Etats de Hollande, afin de pourvoir l'armée navale. 9. *Juin.*

La dépêche qui s'adressoit à Ruiter de la part des Etats étoit telle.

Les Etats de Hollande & de Oüest-frise

Notre Cher & Bien-aimé.

Dépêche des Etats de Hollande à Ruiter.

C'est avec une extrême satisfaction que nous avons apris par les Lettres du Sieur de Wit Député & Plénipotentiaire de L. H. P. dans l'armée navale, combien vous avés fait paroître de prudence & de courage dans la bataille qui s'est donnée contre l'armée navale de nos ennemis. Nous vous prions de continuer à rendre à l'Etat des services qui lui sont si utiles & si agréables, priant Dieu qu'il lui plaise de bénir vos entrepriſes, & de vous tenir en sa sainte garde. A la Haie le 9. *de Juin* 1672.

Par Ordonnance des Etats,

HERBERT VAN BEAUMONT.

Le même jour les Etats Généraux lui envoiérent la dépêche qui voici.

Les Etats Généraux de Provinces Vnies.

Notre Cher & Bien-aimé.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous ne pouvons nous empêcher de vous faire connoître par ces Présentes, combien nous sommes satisfaits des vaillans & courageux éforts que vous avés faits dans la bataille qui s'est donnée contre les ennemis de cet Etat, vous assurant que nous ne manquerons pas de vous le têmoigner dans les ocasions. Nous vous envoions avec la Présente, notre Résolution aujourdhui prise au sujet de la missive du Sieur Corneille de Wit en date du 8. *du Courant, adressée au Sieur Conseiller Pensionaire de Wit, & par lui communiquée ce même jour à notre Assemblée. De laquelle Résolution nous avons jugé à propos de vous faire part, afin qu'elle puisse vous servir d'instruction. Sur quoi nous finissons en priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le* 9. *de Juin*, 1672.

J. DE MAUREGNAULT. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

GASP. FAGEL.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 9. *de Juin* 1672.

Résolution des Etats Généraux.

Le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit à communiqué à l'Assemblée deux missives du Sieur Corneille de Wit Député & Plénipotentiare de L. H. P. dans l'armée navale pen-

pendant la préſente campagne, toutes deux datées le 8. du Courant, l'une à cinq heures, l'autre à ſept, à bord des Sept Provinces, *à neuf lieuës d'Olphernes qui demeuroit Oüeſt-quart-au-Nord à l'armée, & adreſſées au-dit Sieur Conſeiller Penſionaire, contenant avis. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu: Qu'il ſera envoie des copies des ſus-dites miſſives aux Srs. Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. dans leur armée de terre, & au Sr. Prince d'Orange comme Capitaine Général des armées de l'Etat pendant cette campagne, & encore aux Bourgmaiſtres & Régens de la ville de Nimègue, afin qu'ils puiſſent tous être informés de ce qui y eſt contenu. A quoi il ſera ajoûté que L. H. P. ont apris du Maître de la galiote qui à aporté les ſus-dites Lettres, que l'eſcadre Françoiſe avec laquelle celle du L. Amiral Bankert s'étoit engagée, avoit couru ſi loin ſous le vent que le lendemain on ne l'avoit plus revûë de tout le jour, quoi que le ſus-dit L. Amiral Bankert, ſuivant ſes ordres, fût revenu dès le ſoir avec la ſienne rejoindre le pavillon. Qu'outre cela il ſera fait connoître par des dépêches au ſus-dits Srs. de Wit & L. Amiral de Ruiter que L. H. P. ſont très-ſatisfaites de leur bonne conduite, de leur courage & de leur valeur dans la bataille, les aſſurant qu'en tems & lieu on leur têmoignera combien leurs ſervices ſont agréables. Que de plus il ſera fait tenir de pareilles copies aux Colléges reſpectifs des Amirautés, afin qu'ils aient à envoier inceſſamment à la ſus-dite armée toute la poudre de réſerve & les brulots qu'ils ont, & ce qu'ils en pourront trouver, de peur que faute de ſemblables munitions de guerre elle ne ſoit forcée d'abandonner le combat & les avantages que ſous la bénédiction de Dieu elle a remportés ſur l'ennemi, & de quitter la mer, ainſi que par un tel defaut de poudre & de boulets, auquel on ne pourroit pas ſupléer, il faudroit que cela arrivât immanquablement, non ſans un préjudice irréparable des interêts de l'Etat; parce que la ſus-dite bataille aiant été rude & de longue durée, il ne faut pas douter qu'il ne ſe ſoit conſumé une prodigieuſe quantité de poudre & de boulets, comme en éfet quelques Capitaines ont donné avis qu'ils en manquoient. Qu'outre cela encore il ſera mis par l'Agent de Heyde entre les mains des Miniſtres Etrangers qui ſont ici réſidens, des copies des-dites miſſives, afin qu'ils ſoient informés de ce qui s'eſt paſſé juſques à préſent entre l'armée de cet Etat & celle des ennemis. Il a été pareillement réſolu que le Sr. van Gent ſera prié de ſe charger du ſoin de faire embaumer le corps du feu L. Amiral van Gent, & de le faire mettre dans un cercueil, & dépoſer dans l'une des Chapelles de cette ville de la Haie; le tout aux frais & dépens de l'Etat. Les Sieurs Conſeillers Députés des Sieurs Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe étant auſſi priés par ces préſentes de donner de leur côté les ordres néceſſaires en ce qui regarde la ſus-dite Chapelle.* 1672.

J. DE MAUREGNAULT. vt.

Eſt conforme au ſus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

Boulets & poudre envoiés à l'armée.

En conſéquence de l'ordre des Etats de Hollande il fut envoié à l'armée quatre mille boulets de 24. livres; quatre mille de 18. livres; mille de 12. ſix cens de 8. & cinq cens de 36. & quarante milliers de poudre que les Conſeillers de l'Amirauté firent embarquer ſur la Meuſe, outre ſoixante milliers qui furent fournis par les Conſeillers Députés aux Etats de Hollande. Mais comme tout cela n'étoit que peu de choſe par raport au grand nombre de vaiſſeaux de guerre, les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales furent priés de faire prêter par les Chambres d'Amſterdam, de Rotterdam & de Delft, toute la poudre de réſerve qu'elles avoient, ſous promeſſe que dans peu de jours les Etats leur en rendroient autant de la premiére qu'on feroit aux moulins, qui étoient alors tous emploiés pour eux. Cette demande ſe fit avec le dernier ſecret, afin que les ennemis n'euſſent pas connoiſſance de ce beſoin de l'Etat. De plus on écrivit à van Beuningen, qui étoit alors à Bruxelles, de raſſembler promtement toute la poudre qu'il pourroit obtenir des magaſins des Païs-bas Eſpagnols, ſoit en l'empruntant ou en l'achetant, & de l'envoier en Zélande, afin que là on prît les meſures les plus commodes pour la faire tranſporter en diligence à l'armée navale. Le Conſeil d'Etat fit auſſi de ſon côté tirer dix milliers de poudre des magaſins de la Généralité qui ſont à Delft, pour y mener. Mais comme les nouvelles qu'on recevoit tous les jours des nouveaux progrès du

La Compagnie des Indes Orientales prête ſa poudre. 11. *Juin.*

11. *Juin.*

1672. Roi de France faiſoient augmenter les craintes, & qu'on aprit en ce tems-là que les François s'étant emparés de pluſieurs villes & fortereſſes avoient paſſé le bas-Rhin, & s'étoient jettés dans le bas-Betau, il fut réſolu par les Etats de Hollande qu'on n'enverroit plus de poudre ſur mer, & qu'on feroit même revenir dans les magaſins de Delft celle qui en avoit été tirée, & qui étoit déja arrivée à la Brille. On écrivit en même tems au Ruart qu'on étoit dans la derniére peine à l'égard de la poudre dont on manquoit, & qu'il étoit impoſſible d'en trouver aſsès & de bonne, pour en pourvoir les villes frontiéres & les fortereſſes : que comme on en avoit déja envoié une quantité aſsès conſidérable à l'armée navale on le prioit de faire ſavoir ſi l'on pourroit s'en paſſer d'abord ; ſi non, combien il en faudroit encore. Le Ruart envoia auſſi-tôt une liſte de ce qui manquoit à quelques-uns des vaiſſeaux, qui étoit particuliérement des boulets, & on donna ordre que cela fût encore fourni des magaſins de Delft. Cependant les vaiſſeaux qui étoient à l'ancre fort au large, ainſi qu'il a été dit, ſans qu'il ſe preſentât d'ennemis pour les ataquer, recevoient tous les jours des rafraîchiſſemens de biére, d'eau & d'autres victuailles, dont ils furent pourvûs pour longtems ; & pendant ce tems-là le Général ne manqua pas de détacher ſans ceſſe des frégates & des yachts pour aller à la découverte, & pour obſerver les mouvemens des ennemis. Il vint auſſi pluſieurs navires, yachts & brulots ſe rendre ſous le pavillon, & renforcer l'armée qui s'avança enſuite une lieuë Sudſudoüeſt, où elle laiſſa de nouveau tomber l'ancre ; mais depuis elle s'aprocha encore de Schooneveldt.

On conclut de n'envoier plus de poudre à l'armée navale.

13. *Juin.*

On envoie des fregates & des yachts à la découverte.

Les afaires étant dans cette ſituation le Ruart tomba malade. Il avoit été déja ataqué de fluxions pendant cette campagne, & s'étoit trouvé aſsès mal, quoi que ſans ſe plaindre ouvertement, & qu'il continuât à prendre tous les ſoins acoutumés & à agir avec la même ardeur qu'auparavant : mais enfin ſa maladie devint ſi violente qu'il ne put plus du tout ſe remuer. Ruiter en donna avis aux Etats, qui, aiant encore ſû depuis que ſa foibleſſe augmentoit tous les jours, lui permirent de quitter la mer & de revenir à terre. Il partit donc le 22. de Juin, avec toute ſa ſuite, ſes Domeſtiques & les gens qui lui avoient ſervi de gardes, tous au nombre de 102. hommes, & prit la route de Hollande ſur la galiote *Rouën*, eſcortée par Jaques Pieterſz. Swart & par Boemer Valk, montant les frégates *le Nouveau Rotterdam* & *le Poſtillon.* Avant ſon départ les Bourgmaiſtres & la Régence de la ville de Dordrecht voiant que les François aprochoient ; que Gorcum alloit être ataqué ; & que leur ville ſe trouvoit en danger de l'être auſſi, lui envoiérent un Exprès pour le prier de leur prêter de la poudre. D'abord il n'y voulut point conſentir ; mais enſuite y aiant fait réflexion & en aiant conféré avec Ruiter, il leur en envoia trois milliers, ou bien il la fit venir avec lui en ſe retirant ; ce qui depuis lui fut par quelques-uns imputé à crime, quoi que le Magiſtrat de Dordrecht ſoutint que cela n'étoit nullement défendu ni illicite ; & qu'on avoit pluſieurs éxemples, que les Gouverneurs des villes avoient envoié de leur poudre à d'autres villes qui ſe trouvoient en péril, comme il étoit arrivé à Boiſleduc à l'égard de Grave. On faiſoit voir en même tems que l'armée navale n'en avoit ſoufert aucun préjudice, parce qu'en cette conſidération on s'étoit abſtenu de faire des ſalves ; & enfin on ofroit d'en paier la valeur. Le 24. le Ruart arriva à Dordrecht, où il trouva tout en trouble & en émute, les eſprits du peuple étant fort aigris contre lui, & aiant oublié tous ſes ſervices. En éfet le tableau où étoit ſon portrait avec la repréſentation de l'embraſement des vaiſſeaux du Roi d'Angleterre à Chattam, & qui avoit été mis dans la Maiſon-de-ville, en fut enlevé par la violence de la Commune & mis en piéces quelques jours avant ſon retour. Les morceaux en avoient été atachés autour de la place où l'on faiſoit la principale garde, & la tête qu'on avoit coupée juſte, avoit été miſe à un gibet. Quatre jours avant ſon retour le Penſionaire de Wit ſon frére, retournant de nuit de l'Aſſemblée des Etats à ſa maiſon, avoit été ataqué & dangereuſement bleſſé par quatre perſonnes, qui avoient deſſein de le tuer. Il ſembloit auſſi qu'on en vouloit à la vie du Ruart ; car peu après ſon arrivée quatre perſonnes inconnuës allérent à onze heures du ſoir fraper à ſa porte, laquelle étant ouverte ils demandérent à lui parler : on répondit qu'il étoit incommodé, mais que de plus on ne laiſſoit point ainſi à heure induë entrer des gens inconnus dans les maiſons. Cependant ils tâchérent d'entrer par force, & ſelon les aparences ils ſeroient venus à bout de leur entrepriſe, ſans qu'il ſortit par la porte de

18. *Juin.*

Le Ruart malade part pour s'en retourner en Hollande.

22. *Juin.*

Il envoie trois milliers de poudre à Dordrecht.

Il arrive à Dordrecht.

Il trouve ſon portrait déchiré.

Et ſon Frére bleſſé.

21. *Juin.*

Deſſein ſur la vie du Ruart.

de derriére quelqu'un des Domeſtiques, qui aiant été querir la garde de la Maiſon-de-ville, ils furent obligés de ſe retirer. Alors ces deux Fréres commencérent à devenir les objets de la haine publique, & à être regardés comme des traîtres qui vouloient livrer leur Patrie aux François, & qui étoient la cauſe de ce que ces fiers ennemis y avoient déja pénétré ſi avant. Dans ces dures extrémités il fut réſolu d'envoier des Ambaſſadeurs aux Rois de France & de la Grande Bretagne, pour demander des conditions de paix auxquelles l'un d'entre eux voulût mettre bas les armes, après que l'autre ſe ſeroit laiſſé flêchir. Pour cet éfet le 19. de Juin il paſſa au travers de l'armée navale un bâtiment avec deux Députés qui alloient en Angleterre, & qui par ordre du Général furent conduits juſques à l'Oüeſt de Dunquerque, ſous l'eſcorte des Capitaines van Aarſen & Broeder. Le 23. quatre brulots du Texel arrivérent à l'armée, & le même jour elle fut de nouveau diviſée en trois eſcadres par le Conſeil aſſemblé à bord des *Sept Provinces*, à trois lieuës Oüeſt-quart-au-Nord de Weſtcapel. La premiére eſcadre commandée par le L. Amiral Général Ruiter, conſiſtoit en 21. navires de guerre, 6. frégates, 7. yachts & 12. brulots. La ſeconde eſcadre ſous le Lieutenant Amiral Bankert étoit compoſée de 19. navires, 6. frégates, 8. yachts & 13. brulots. La troiſiéme, que le Vice-amiral Sweers commandoit en qualité de Lieutenant Amiral, étoit de 20. navires, 5. frégates, 8. yachts & 11. brulots. Le jour ſuivant Ruiter reçut de la Haie un ordre de L. H. P. par lequel il lui étoit enjoint de détacher douze yachts, ſenaus, ou autres petits bâtimens propres à naviger ſur la Zuiderzee, & de les envoier par le Texel juſqu'au Pampus proche d'Amſterdam, où ils devoient atendre de nouveaux ordres. En conſéquence de ce commandement il détacha deux frégates & dix yachts, ſous le Capitaine Pierre Klaaſz. Dekker, qui prit ſon cours vers le Texel, lui ordonnant que ſi entre l'armée & le Texel il ſe voioit en état d'être ataqué par des forces ennemies beaucoup ſupérieures aux ſiennes, & qu'il n'y eût aucune eſpérance de pouvoir entrer dans le port à la faveur du vent ou du flot, en ce cas, & non autrement, il eût à ſe retirer & à retourner joindre le pavillon. En ce tems-là Ruiter aiant été prié par le Ruart de prendre & d'ouvrir après ſon départ toutes les Lettres qui lui ſeroient adreſſées, il aprit par ce moien ce qui étoit arrivé au Penſionaire de Wit, & l'aſſaſſinat qui avoit été commis en ſa perſonne; lâcheté qu'il déteſta comme on le peut voir par cette Lettre qu'il écrivit à ce Miniſtre.

1672.

On envoie des Ambaſſadeurs aux Rois de France & de la Grande Bretagne.

L'armée eſt de nouveau diviſée en trois eſcadres.

24. *Juin.*

On détache de l'armée douze frégates & yachts, pour aller au Texel & aſſurer la navigation de la Zuiderzée, ou *Mer du midi.*

Noble, &c.

J'apris hier au ſoir par la Lettre que vous avés écrite à Monſieur le Ruart votre frére, en date du 22. du Courant, l'horrible atentat qui avoit été commis en votre perſonne, la nuit précédente; ce que je n'ai pu lire ſans horreur. Je me réjoüis extrémement de ce que les Médecins ne deſeſpérent pas du rétabliſſement de votre ſanté, pour laquelle je fais bien des vœux, ſouhaitant de tout mon cœur que les aſſaſſins puiſſent être arrêtés & punis ſelon qu'ils le méritent, & que vous puiſſiés encore, comblé de proſpérités, vivre pluſieurs années pour le bien de l'Etat, & pour votre propre contentement. Je fais ofre de mes ſervices à Mr. votre Pére & à Mr. votre Frére comme à vous de qui je demeure,

Noble, &c.

Le très-humble Serviteur

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord des Sept Provinces *étant à l'ancre à trois lieuës Oüeſt-quart-au-Nord de Weſtcapel, le 25. de Juin, 1672.*

Il fut en ce tems-là délibéré dans l'Aſſemblée des Etats, s'il ne ſeroit point à propos de diminuer l'armée navale, parce que les troupes du Roi de France s'aprochoient fort, & qu'Utrecht avoit été déja contraint de ſe rendre. Sur ces conſidérations il fut enfin conclu par les Etats de Hollande, qu'on tâcheroit de porter les Etats Généraux à rapeller près d'un tiers de l'armée navale, & à ne laiſſer en mer que quarante-huit grands navires de guerre & dix-huit frégates; le reſte des vaiſſeaux, ſavoir ceux dont les équipages étoient les plus foibles, rentrant dans les ports afin que les ſoldats de marine puſſent venir ſervir à terre. On propoſa en-

Délibérations ſur le ſujet de diminuer l'armée navale. 21. 23. & 24. *Juin.*

1672. encore de faire rapeller tous ceux qui ſeroient ſur les 18. frégates, deſtinées à tenir la mer, & les deux tiers de ceux qui étoient diſtribués ſur les 48. navires de guerre, dont le defaut ſeroit rempli par les matelots qu'on trouveroit ſur les vaiſſeaux qui devoient rentrer ; & qu'il ſeroit renvoié avec ces mêmes vaiſſeaux au moins ſoixante & dix milliers de poudre & d'autres munitions de guerre. Ces propoſitions aiant été reçuës, les Sieurs Méerens, Mauregnaut & van Fierſen, en qualité de Commiſſaires de L. H. P. avec quelques Députés des Colléges de l'Amirauté de Rotterdam & d'Amſterdam, ſe rendirent le 27. à l'armée, & en firent partir les deux tiers des ſoldats au nombre de 2000. hommes ; avec leſquels les vaiſſeaux du L. Colonel Palm & des Capitaines Roetering, Laucourt, Rees, Krook, Viſſcher, A. Berkhout & C. de Boer, firent voiles vers Goerée. Le Capitaine Jean de Witte, gendre de Ruiter, qui avoit toujours été avec ſa compagnie à bord des *Sept Provinces* partit alors pour Rotterdam où il mena 44. hommes. Cette retraite des ſoldats afoiblit beaucoup l'armée ; car quoi qu'on diſtribuât ſur quelques-uns des vaiſſeaux qui demeuroient ſous le pavillon un aſsès grand nombre de matelots qu'on tiroit de ceux qui devoient rentrer, il n'y en avoit pas néanmoins aſsès pour remplir ce manquement. Les ſeuls vaiſſeaux du Collége d'Amſterdam avoient encore beſoin d'onze cens matelots pour rendre leurs équipages complets, & il en manquoit aux vaiſſeaux des autres Colléges plus ou moins à proportion de leur grandeur. Outre cela il y en avoit beaucoup qui étoient ſi mal pourvus de poudre & de boulets, que quelques-uns même n'étoient pas capables de ſoutenir un demi jour une bataille générale. Ruiter ne manqua point de donner avis aux Etats de la mauvaiſe diſpoſition où étoit l'armée, à quoi Leurs Hautes Puiſſances aiant égard comme à une afaire de la derniére importance, on y envoia autant de munitions, que le permirent le tems & le danger où l'on ſe trouvoit ſur terre. Ce fut alors le plus grand bonheur du monde, que l'armée navale de France & d'Angleterre ne vint pas fondre ſur celle des Etats. On ne ſait point ſi c'eſt qu'elle n'avoit pas connoiſſance de ce qui ſe paſſoit, ou qu'elle eût été elle-même ſi maltraitée dans la derniére bataille, qu'il lui fallût un tems plus long pour ſe rétablir ; ou ſi c'eſt qu'elle craignît de hazarder le combat ſur la côte de Zélande, pour ne connoître pas aſsès nos parages, & de peur que les vaiſſeaux qui ſeroient dématés ou incommodés, ne couruſſent riſque de ſe perdre tout-à-fait.

On retire deux mille ſoldats de l'armée navale..

29 Juin. Et l'on fait rentrer quelques vaiſſeaux.

Foibleſſe des équipages.

On manque de poudre & de boulets.

Pertes des Etats ſur terre.

Il eſt pris quantité de villes & de fortereſſes.

Cependant les proſpérités des armées de terre de la France n'avoient point de fin : un malheur ne nous arrivoit point ſeul, & il ne venoit pas ſi mauvaiſe nouvelle qu'elle ne fût auſſi-tôt ſuivie d'une autre. On aprit avec le dernier déplaiſir & en même tems avec beaucoup de terreur, la perte de tant de villes & de fortereſſes qui s'étoient ſi promtement renduës, en partie au Roi de France & en partie aux Evêques de Cologne & de Munſter. Rees ; Grol, Knodzenbourg, Arnhem, Emmeric, Brevoort, Harderwyk, Deventer, Doesbourg, les Forts de Schenck & de St. André, Hattem, Swol, Campen, Utrecht & Zutphen, ſe trouvoient du nombre des places infortunées qui étoient tombées ſous la puiſſance des ennemis. Mais la perte d'Utrecht & de Naarden mettant toute la Hollande en danger & en alarmes, on ſe vit contraint d'avoir recours aux moiens extrêmes, & d'ouvrir les écluſes pour inonder toutes les campagnes, jugeant qu'il valloit encore mieux qu'elles fuſſent gâtées & preſque ruinées, que tout-à-fait perduës. L'armée des Etats ſous le commandement du Prince d'Orange, fut alors diſtribuée en cinq poſtes ou paſſages, par où les ennemis pouvoient entrer. Les malheurs dont la République étoit acablée de toutes parts cauſoient beaucoup de murmures parmi les peuples, & ſur tout parmi la Commune, qui ne manque jamais d'atribuer aux Miniſtres tous les deſordres de l'Etat. Ruiter de ſon côté ne ſe trouvoit pas peu embaraſſé à maintenir dans ſon devoir l'armée navale, où les mauvaiſes nouvelles arrivoient auſſi tous les jours. Il tâchoit à la vérité de les tenir ſecrètes & d'en cacher abſolument une partie ; mais il n'étoit pas en ſon pouvoir d'arrêter les diſcours des équipages & leurs conteſtations ſur la ſource du mal, quoi que ſouvent de ſemblables picoteries on en vienne à de groſſes querelles, ainſi qu'on le peut voir par un incident particulier que je vais raporter ici. Il y avoit alors à bord du yacht *la Baleine*, un certain Chirurgien nommé Martin Bylo, qui le 27. de Juin ſe prit de paroles avec le Lieutenant Baart

On ouvre les écluſes en Hollande.

On laiſſe ſeulement cinq paſſages qu'on fait ocuper par les troupes.

Murmures du peuple & ſur tout de la Commune.

L'armée navale n'en eſt pas tout-à-fait éxemte.

27. Juin.

Dirkſz

Dirksz. de Purmerend, lequel par la mort du Capitaine avoit alors le commandement, conteſtant enſemble, tant ſur la manœuvre d'un vaiſſeau que ſur les afaires de politique, & enfin ſur celles de Réligion, le premier en faveur des Réform és, & l'autre pour les Romains. Ils s'aigrirent ſi fort que le Lieutenant commanda au Chirurgien de ſe retirer de la chambre & d'en ôter tout ce qu'il y avoit, dequoi l'autre eut tant de reſſentiment qu'il réſolut de ſe défaire de celui qui l'avoit inſulté. Il alla demander au canonnier ſi les piſtolets qui pendoient aux chrochets dans la chambre du Capitaine étoient chargés? & comme il lui fut répondu qu'oüi, il dît, *Bon, j'en caſſerai donc la tête à ce ſcélérat de Papiſte.* Le canonnier qui crut que c'étoit le diſcours d'un homme yvre, n'y faiſant point d'atention alla ſe coucher dans ſa cabane, & cependant le Chirurgien ſe promena ſur le pont, plein d'inquiétude & agitant en lui même s'il feroit le coup ou non. L'animoſité l'excitoit à le faire, & l'horreur du crime le retenoit. Mais enfin la malice du cœur l'emporta. Il lui ſembloit, ainſi qu'il le confeſſa depuis, que quelqu'un lui diſoit à l'oreille: *Moïſe tua bien l'Egiptien, & ce Papiſte ici eſt encore pire, pourquoi donc ne le tueras-tu pas?* Ainſi tranſporté de haine & de fureur il entra ſur les dix à onze heures du ſoir dans la chambre du Capitaine, où il trouva le Lieutenant avec un Exprès venu de Zélande, qui dormoient tous deux, & deux femmes qui étoient éveillées. Il demanda où étoit le Lieutenant, & l'aiant apris il courut à l'un des piſtolets qu'il prit, & qu'il tira dans la mammelle gauche de l'Oficier endormi, lequel mourut du coup, ſans qu'avant que d'expirer il pût proférer que quelques paroles point articulées. Au bruit du cri des femmes qui étoient dans la chambre le canonnier & les autres ſe réveillant trouvérent l'Oficier ſans vie, plongé dans ſon ſang, & l'aſſaſſin dans ſa cabane dont ils fermérent l'ouverture avec des clous afin qu'il ne pût échaper. Enſuite aiant été oüi en juſtice il avoüa franchement le fait, & fut condamné par le Conſeil de guerre au ſuplice du gibet, la main droite dont il avoit fait le coup lui devant être auparavant coupée, & ſon corps devant être jetté à la mer après ſa mort. Il ſoufrit l'éxécution de cette Sentence avec beaucoup de marques de repentir, mais ſans têmoigner aucune crainte.

1672. Priſe de paroles entre un Chirurgien & un Lieutenant.

Malicieux deſſein. Fauſſes réflexions.

Le Chirurgien tuë d'un coup de piſtolet le Lieutenant endormi.

Il eſt puni.

7. *Juillet.*

Le dernier de Juin, & le 1. & le 2. de Juillet, l'armée fut batuë d'une tempête qui vint du Sudoüeſt-quart-au-Sud, & enſuite de l'Oüeſt, puis après du Nordoüeſt. La ſeconde ancre de Ruiter ſe perdit, & l'on vit les cables de pluſieurs autres vaiſſeaux ſe rompre. Le grand mât & l'artimon de *la Laitiére*, brulot d'Amſterdam, furent emportés à la mer; un autre brulot de Veere fut tout-à-fait deſemparé, & comme il faiſoit eau tous les artifices en furent moüillés, ſi bien qu'on fut obligé de les envoier tous deux prendre le radoub en Zélande. Le 3. du même Mois, on fit une nouvelle diviſion de l'armée en eſcadres, à cauſe des vaiſſeaux qui s'étoient retirés dans les ports; & chaque eſcadre fut compoſée de 17. navires capitaux & de quatre frégates. Mais comme on avoit auſſi envoié quatre navires en Zélande pour leur faire donner le radoub, il ne ſe trouva plus alors à Schooneveldt que 47. navires, 12. frégates & près de 30. brulots. Ruiter diſtribua ſon eſcadre en trois diviſions, l'une ſous lui, l'autre ſous le Lieutenant Amiral van Nès, & la troiſiéme ſous le Vice-amiral de Liefde. Au reſte on commença de ſentir en ce tems-là quelque diſette de vivres, particuliérement dans les vaiſſeaux d'Amſterdam, où il y avoit peu de biére, quelques-uns n'en aiant plus que pour deux ou trois jours: mais on aprit qu'il y en avoit de braſſée & déja embarquée, qui devoit arriver bientôt. L'après-midi du même jour il vint un Maître Danois, qui déclara qu'à huit heures du matin il avoit vû quarante gros navires ancrés devant Dunquerque, dont quelques-uns portoient le pavillon rouge, & qu'il croioit qu'ils étoient tous Anglois & François. Sur cette nouvelle le Conſeil de guerre s'étant aſſemblé on jugea que les ennemis ne devoient pas être loin, & il fut conclu de demeurer à l'ancre devant Schooneveldt, & qu'avant que de s'engager en aucun combat avec eux il en falloit donner avis aux Etats. Outre cela on détacha trois frégates vers Dunquerque afin de voir ſi le raport du Danois étoit véritable, & de prendre enſuite les réſolutions qu'on eſtimeroit les plus utiles pour le bien de l'Etat, ou d'atendre de L. H. P. les ordres que Ruiter leur avoit demandés, tant ſur ce point que ſur tout ce qu'il avoit à faire dans les autres ocaſions qui ſe pourroient ofrir. Cette inſtruction lui étoit abſolument néceſſaire depuis la retraite du Ruart, qui en qualité de Plénipotentiaire étoit auparavant chargé du ſoin de pourvoir à tous les nouveaux incidens. Dans ce tems-

30. *Juin.* 1. & 2. *Juillet.*

L'armée eſt incommodée du gros tems.

3. *Juillet.* Elle eſt de nouveau diviſée en trois eſcadres.

Diſtribution de l'eſcadre de Ruiter en trois diviſions.

3. *Juillet.* Avis d'un Maître Danois touchant quelques vaiſſeaux qu'il avoit vus à Dunquerque.

Délibération du Conſeil de guerre ſur ce ſujet.

1672. là il paſſa au travers de l'armée deux yachts du Roi d'Angleterre, faiſant route vers la Meuſe, à bord deſquels étoient le Duc de Buquingham, le Comte d'Arlington & le Lord Hallifax, avec l'Ambaſſadeur Dykvelt & les autres qui avoient été depuis peu envoiés par les Etats à cette Cour. Ces trois Seigneurs Anglois alloient de la part du Roi de la Grande Bretagne trouver le Roi de France, & devoient paſſer par la Haie pour ſe rendre à ſon armée. Le lendemain il arriva encore une quaîche Angloiſe avec leur bagage, à bord de laquelle étoit le Capitaine Jean Dik, dont le vaiſſeau avoit été coulé bas à la bataille du 7. de Juin. Il avoit avec lui un Trompette qui préſenta à l'Amiral Ruiter une Lettre du Duc d'Yorc portant qu'il avoit relâché ce Capitaine ſur ſa parole, & qu'il le lui renvoioit dans l'eſpérance qu'on rendroit en contre-échange Jean Chicheley Capitaine Anglois, priſonnier à Rotterdam, qui avoit été pris à bord du vaiſſeau *Catérine*, à faute de quoi Dik retourneroit en Angleterre dans ſa priſon. Ruiter n'héſita point à dire qu'il falloit répondre à cette civilité & rendre la liberté à Chicheley. Il en écrivit donc au Collége de Rotterdam, & l'en aiant ſollicité avec beaucoup d'inſtance, on fit ce qu'il déſiroit. Le Trompette qui étoit venu avec Dik au bord de Ruiter fit bientôt connoître qu'il étoit chargé de plus d'une commiſſion; car il y ſema artificieuſement des billets imprimés en trois langues, contenant des ofres de faveur & de recompenſe, pour ceux d'entre les Habitans des P. V. qui en ces tems fâcheux voudroient ſe retirer en Angleterre avec leurs vaiſſeaux & leurs éfets, ou ſimplement leurs perſonnes. Ruiter, qui étoit ennemi mortel de la ſédition & des trahiſons, étant informé de l'action du Trompette lui reprocha ſon infidélité, le menaçant de le faire pendre s'il entreprenoit plus rien qui tendît à faire mutiner les équipages. Enſuite comme dans la converſation il ſembloit que l'Anglois commençât même à s'ouvrir de quelques propoſitions à ſon égard, il lui répondit: *Quand toute la Hollande périroit, je m'en irois plutôt avec l'armée en je ne ſai pas quel endroit du monde, que de me donner à votre Roi, qui ne garde point la foi des Traités & qui ne tient aucune parole.* Dik lui raporta qu'en revenant il avoit vû les forces d'Angleterre & de France encore jointes enſemble, au nombre de 110. navires de guerre, ſans les brulots & les autres bâtimens, étant tout prêts à ſortir de la Tamiſe, & que peut-être ils avoient déja mis à la mer. Cet avis fit connoître que les vaiſſeaux que le Danois avoit vûs devant Dunquerque n'étoient point des navires de guerre. Le Conſeil s'étant aſſemblé ſur ce ſujet il fut conclu qu'il n'y avoit point d'aparence, humainement parlant, que dans l'état où étoit l'armée elle pût tenir la mer contre des forces ſi ſupérieures; mais auſſi qu'on ne pouvoit pas ſe retirer ſans ordre de L. H. P. On délibéra donc pour ſavoir quel poſte il ſeroit le plus ſûr & le plus avantageux d'ocuper, & en quel parage il ſeroit à propos d'atendre les ennemis, juſques-à-ce que l'armée fût fortifiée, ou qu'on eût reçu de nouveaux ordres. Enfin il fut arrêté qu'on leveroit l'ancre inceſſamment, qu'on s'aprocheroit un peu plus des bancs juſqu'à l'entrée du Deurloo, paſſe qui s'étend vers le Wielingen & Fleſſinge; & qu'on s'y poſteroit de ſorte que l'armée rangée en eſcadres & en diviſions, telles qu'elles avoient été réglées de nouveau, pourroit être en état d'y atendre les ennemis, ainſi qu'on avoit fait il n'y avoit pas longtems ſur la côte d'Angleterre. On donna auſſi ordre de marquer aux Commandans des brulots les endroits les plus avantageux, d'où leurs brulots puſſent être adreſſés avec plus de facilité, au cas que l'armée des deux Rois vint faire quelque ataque. Enſuite Ruiter reçut de la part des Etats de Hollande une copie d'un certain avis venu de Londres, en date du 28. du Mois précédent, portant, *que dès que l'armée des deux Roïaumes ſeroit en état de remettre à la mer, l'intention de la Cour étoit de l'envoier faire une deſcente au Texel ou en Zélande.*

3. *Juillet.* Buquingham, Arlington & Hallifax paſſent au travers de l'armée.

4. *Juillet.* Le Cap. J. Dik relâché par le Duc d'Yorc arrive ſur une quaîche Angloiſe.

Demande du Duc.

Un Trompette tâche de jetter des ſemences de ſédition parmi l'armée.

Généreuſe reponce de Ruiter.

Nouvelles touchant l'armée d'Angleterre.

Nouvelle délibération. 5. *Juillet.*

Réſolution priſe par Ruiter & par Conſeil de guerre.

D'un autre côté les maux augmentoient tous les jours au-dedans de la Hollande, d'où l'on ne recevoit ſur les vaiſſeaux que de triſtes & funeſtes nouvelles. On avoit à lutter à la fois & ſans relâche contre les ennemis déclarés & contre les diviſions inteſtines. Le Roi de France & les deux Princes de Cologne & de Munſter, avoient en un mois de tems emporté plus de trente villes ou fortereſſes, & s'étoient rendus maîtres des trois Provinces de Gueldres, d'Overiſſel & d'Utrecht, & même de quelques villes de celle de Hollande. Ces pertes redoubloient la fraïeur, la fraïeur cauſoit le deſordre, & le deſordre engendroit la défiance & les ſoupçons, qui s'étant une fois emparés des eſprits furent pouſſés juſqu'à l'extremité, & remplirent en peu

Diſſentions & tumultes en Hollande.

de

de jours toute la Hollande de diſſentions & de tumultes. On rejetta tout ſur le Gouvernement & ſur les Magiſtrats ; on leur imputa tous les maux qui afligeoient l'Etat ; & on les acuſa hautement de trahir leur Patrie. Il n'y avoit plus moien de retenir le peuple qui étoit dans un mouvement terrible, à quoi il avoit été excité en partie par des moiens connus, & en partie par des voies cachées. L'afection enracinée & comme naturelle qu'il avoit pour le Prince d'Orange, laquelle bien loin de s'être éteinte par l'excluſion réſultant de ce fameux Edit Perpétuel qu'on avoit fait, s'étoit toujours entretenuë dans les cœurs de quelques-uns des Magiſtrats, de la plupart des Paſteurs, de la plus grande partie du peuple, & même des gens de guerre & des matelots ; & qui s'étoit encore acruë à meſure que le jeune Prince croiſſoit en âge, prit alors ſon tems pour éclater. On entendoit dire par tout qu'il n'y avoit point de moien de ſauver l'Etat, qu'en révoquant l'Edit Perpétuel & en détruiſant la faction de Loeveſtein, nom qu'on donnoit à ceux d'entre les Membres des Etats, qui étoient d'un parti contraire au rétabliſſement de la Charge de Gouverneur. On demandoit hautement que cette Charge de Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande, fût déférée au Prince, ſur le même pié que ſes Ancêtres & Prédéceſſeurs l'avoient poſſédée. C'étoit alors la voix publique & par conſéquent celle qu'il fallut bientôt écouter & ſuivre. La premiére ſédition commença à Dordrecht, où les bons Bourgeois ſe joignirent à la populace & requirent par un Ecrit en forme & ſigné, que le † Conſeil eût à ſe déſiſter de l'Edit Perpétuel ; à déclarer de la part de la ville, & en ce qui la regardoit, le Prince Gouverneur ; & à le diſpenſer du ſerment de ne point accepter cette Charge. Cet écrit fut ſigné du Conſeil, de beaucoup de gens de conſidération, & de quelques Miniſtres de la Parole de Dieu : mais le Ruart qui étoit encore arrêté au lit refuſa de le ſigner, quoi qu'il y eût des Bourgeois en armes autour de ſa maiſon, qui faiſoient de furieuſes menaces ; à quoi il répondit, *que dans le dernier combat naval il avoit entendu tant de boulets ſifler à ſes oreilles, qu'il s'y étoit acoutumé & qu'il ne les craignoit plus ; mais qu'il aimeroit mieux en recevoir un coup que de ſigner un tel Ecrit.* Cependant il fut enfin porté à le ſigner par ſa Femme, qui lui préſentant ſes plus jeunes enfans afin de l'émouvoir, le conjura, les larmes aux yeux, de faire de néceſſité vertu, & que s'il ne ſe ſoucioit point de lui-même, il eût au moins pitié de ſa famille. Il ſigna donc en ajoûtant au bout de ſon ſeing ces deux lettres, V. C. c'eſt-à-dire *Vi Coactus*, *par force.* Mais le peuple n'en étant pas content, il fut encore contraint d'éfacer ces deux lettres. Cet éxemple paſſa d'une ville à l'autre, néanmoins avec des éfets différens, puis que dans les unes il fut imité avec plus de violence & de mutinerie que dans les autres. Il y eut pluſieurs Magiſtrats qui ſe virent forçés à donner les mains à la révocation de l'Edit, & en même tems à abandonner leurs Charges. Mais ce ſeroit m'écarter de mon but & paſſer les bornes que je me ſuis preſcrites dans cet Ouvrage, que de vouloir entreprendre de raporter ici tous ces changemens & d'en démêler les cauſes : ainſi je me rétreindrai à dire en peu de mots, comme en paſſant & ſeulement pour faire voir les révolutions arrivées pendant la vie de Ruiter, quelles furent les ſuites de tous ces troubles. Premiérement ſur la propoſition de la ville de Leide, les Etats de Hollande acordérent au Prince le droit des Patentes, comme ſes Prédéceſſeurs l'avoient eu, & juſques-à-ce qu'il fût notoirement révoqué. Enſuite il fut réſolu que les Membres des Provinces conjointement, & en particulier tous ceux qui avoient conſenti & ſigné l'Edit Perpétuel, ſeroient diſpenſés de leur ſerment ; ſur quoi le Prince fut élu & établi † Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, avec toutes les prérogatives & prééminences qu'avoient euës les Princes ſes Prédéceſſeurs. Après cela on envoia lui ofrir par une Ambaſſade d'Etat ces dignités, & le diſpenſer du ſerment par lui fait de ne point accepter celle de Gouverneur. Les Etats Généraux de leur côté le déclarérent Capitaine Général & Amiral des armées de terre & de mer des P. V. Mais les Provinces de Friſe & de Groningue avec les Ommelandes ſe réſervérent le droit des Patentes. Celle de Zélande ſe trouva auſſi obligée de lui déférer la Charge de Gouverneur. Cependant tout cela ne fut point capable d'apaiſer le tumulte. On vouloit pouſſer encore plus loin les changemens dans la Régence des villes de la Province de Hollande, & en faire dépoſer quelques Oficiers qui n'agréoient pas ; quoi que le Prince eût fait ouvertement connoître dans une Lettre circulaire envoiée à tous les Conſeils des villes, ou à pluſieurs d'entre eux, & depuis imprimée :

1672.

Afection pour le Prince.

† *Vroedſchap.* Sédition du peuple Dordrecht & ailleurs, contre les Magiſtrats, en faveur du Prince d'Orange.

Le pouvoir des Patentes eſt acordé au Prince.

L'Edit Perpétuel eſt révoqué.

3. *Iuillet* † *Stadthouder.* Le Prince eſt élu Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande.

3. *Iuillet.* Et Capitaine Géneral & Amiral des P. V.

8. *Iuillet.* Et Gouverneur de Zélande.

1672. Déclaration de ſon Alteſſe à la décharge des Regens de la Province de Hollande. D'une Lettre du Prince datée au camp près de Bodegrave, le 8. de Juillet 1672.

Que les maux dont il avoit plû à Dieu d'aſliger l'Etat, étoient pour la plupart arrivés par la perfidie & par la lâcheté des Commandans, des Oficiers & des ſoldats, auxquels les premiers & principaux poſtes des frontiéres du païs avoient été confiés. Qu'il témoignoit devant toute la Terre qu'il n'avoit nulle connoiſſance, ni même pas la penſée, qu'il y eût aucun Oficier de la Régence de la Province ou des villes de Hollande, qui au préjudice de leur honneur & de leur foi, ſe fuſſent oublies juſqu'à trahir l'Etat & à entretenir une correſpondance criminelle avec ſes ennemis, ou à avoir par d'autres moiens illicites fait ou entrepris quelque choſe contre le devoir d'un fidèle Régent. Cette déclaration que je raporte ici dans les propres termes où elle eſt exprimée n'eut d'éfet que celui des paroles qui ſe perdent en l'air, & n'éteignit en aucune maniére les mauvais ſoupçons qu'on avoit conçus & nourris. Le 11. de Juillet les Srs. Méerens, Mauregnault, Kan & Sterkenbourg, Députés de L. H. P. aiant fait part au L. Amiral Ruiter de l'élévation du Prince aux Charges & Dignités ci-deſſus, tous les Oficiers, les ſoldats & les matelots de l'armée navale en têmoignérent beaucoup de joie, & le même jour le L. Amiral écrivit ſur ce ſujet au Prince à-peu-près en ces termes.

La nouvelle de l'élection de Prince cauſe beaucoup de joie dans l'armée navale. 11. *Iuillet.*

Lettre de Ruiter au Prince.

Que dans ces tems ſi difficiles il ſe réjoüiſſoit extrémement d'avoir apris avec certitude par les Sieurs Députés de L. H. P. que ſon Alteſſe avoit été élû Gouverneur des P. de Hollande & de Zélande. Qu'il ſe croioit obligé de ſouhaiter à ſon Alteſſe dans l'éxercice de cette Chage toute ſorte de bonheur, d'avantage & de bénédiction du Ciel; eſpérant que ſous ſa ſage conduite la fortune de l'Etat changeroit, & qu'on le verroit joüir de la même proſpérité qu'il avoit euë au tems des illuſtres & vaillans Prédéceſſeurs de Son Alteſſe. Que d'ailleurs il atendroit avec toute ſorte de reſpect l'honneur de ſes commandemens.

18. *Iuillet.* Connoiſſance donnée au Conſeil de guerre de l'élection du Prince. Déclaration & vœux du Conſeil ſur ce ſujet.

Dans la ſuite Ruiter préſenta à ſon Conſeil de guerre une Lettre que le Prince lui avoit écrite, pour l'informer de ſa promotion, recommandant à tous les Oficiers Généraux & Subalternes de l'armée, *de s'aquiter de leur devoir dans une ſi fâcheuſe conjoncture, & de ſervir l'Etat avec plus de zèle, de courage & de fidélité que jamais; donnant de tems en tems avis à Son Alteſſe de ce qui ſe paſſeroit de conſidérable.* Le Conſeil de guerre en Général, & chacun des Membres en particulier, têmoignérent, qu'ils recevoient avec beaucoup de joie la nouvelle dont on venoit de leur faire part; priant le L. Amiral d'aſſurer le Prince de leur afection aux interêts & au ſervice de l'Etat, & qu'ils faiſoient bien des vœux pour la proſpérité de ſon illuſtre Perſonne, & pour le ſuccès des entrepriſes que les nouvelles Charges dont il étoit revêtu, lui donneroient lieu de former.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE DOUZIEME.

1672.

L'Election du Prince d'Orange étant faite, on délibéra dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande ſur les beſoins de l'armée navale & ſur ſes opérations, & il fut réſolu qu'on tâcheroit de porter L. H. P. à faire écrire aux Colléges des Amirautés qu'ils euſſent à la pourvoir de matelots, de poudre, de boulets & généralement de tout ce qui lui manquoit, afin qu'elle fût en état d'agir. On conclut en même tems d'écrire au L. Amiral Ruiter, qu'il n'entreprît point d'aller chercher l'ennemi pour lui livrer bataille, & qu'il demeurât proche de Schooneveldt juſqu'à nouvel ordre. Mais quoi qu'on propoſât auſſi de faire encore revenir quelques vaiſſeaux, on fut d'avis qu'il falloit laiſſer toute l'armée en mer, dans l'état où elle étoit, avec ordre de ſe tenir au poſte où elle ſe trouvoit, ou tout proche. En ce tems-là il fut ordonné à van Beuningen, d'acompagner une partie du chemin le Duc de Buquingham & les autres Seigneurs Anglois, qui alloient trouver le Prince & enſuite le Roi de France; & de ſonder s'il y auroit lieu de négocier quelque Traité. Dans cette vûë étant entré en conférence avec eux en préſence du Prince, il remarqua dans leurs diſcours qu'ils étoient ſurpris des promts & incroïables progrès des armes de la France. Ils firent auſſi connoître qu'il falloit ſe hâter de conclure avec l'Angleterre, & lui livrer quelques-unes des villes de Zélande; ajoûtant, *que le Duc d'Yorc pourroit entreprendre quelque choſe contre l'armée navale, ou même contre Amſterdam, peut-être par le Texel.* Les Etats Généraux aiant été avertis par van Beuningen de ce qui avoit été dit dans cette conférence, prirent toutes les précautions poſſibles pour la ſureté de l'armée. On enjoignit de nouveau à Ruiter de ſe tenir poſté le plus avantageuſement qu'il ſe pourroit, & d'éviter le combat & les rencontres avec l'armée ennemie, à moins qu'elle ne vint ſur les côtes de Hollande, pour y éxécuter quelque deſſein, auquel cas il ne manqueroit pas de l'obſerver & de l'inſulter autant qu'il en trouveroit l'ocaſion. Ce Général qui vouloit que ſes eſcadres fuſſent toûjours en bon ordre & bien poſtées, les faiſoit mettre quelquefois ſous voiles & changer de parage. Enfin il alla moüiller entre le Deurloo & le Steenbanc, Weſtcapel lui demeurant Eſtſudeſt. Bankert avec ſon eſcadre moüilla devant le Deurloo au Sudſudoüeſt de Ruiter, & l'eſcadre de Sweers au Nordnordeſt. Le 13. du Mois il aprit d'un Pilote côtier de la Brille que l'armée des deux Rois avoit remis à la mer, & que le 10. les Anglois avec treize frégates avoient paru devant la Meuſe, où ils avoient pris quelques pêcheurs. Le même jour les Commandeurs Vlak, & Marc Willemſz. raportérent auſſi que les ennemis étoient le long des côtes de Hollande; & un Suédois habitué en Hollande aſſura que le 12. il avoit été au bord du Duc d'Yorc, qui faiſoit le Nordeſt avec les forces maritimes des deux Roïaumes joints enſemble; ajoûtant que le Duc lui avoit dit, *qu'il ſe tenoit ſur la côte, non pas pour ataquer l'armée de Hollande, mais pour d'autres vuës.* Un autre Suédois auſſi habitué en Hollande aiant été de même le 11. dans l'armée ennemie, qui étoit à l'ancre près du Breeveertien, & même au bord du Duc, raporta que les Anglois

Délibérations des Etats de Hollande au ſujet de l'armée navale. 5. *Juillet.*

7. *Juillet.*

Ordre envoié à Ruiter.

12. *Juillet.*

Nouvelles de l'armée de France & d'Angleterre. 13. *Juillet.*

1672. avoient quatre vingts-dix navires, que les François en avoient quarante, & que toute l'armée enſemble, compris les petits bâtimens, conſiſtoit en cent-ſoixante voiles.

12. *Juillet.* Soins des Etats de Hollande pour la défence des côtes.

Lors que les Etats de Hollande eurent été informés par une Lettre du Magiſtrat de la Brille, datée le 11. que les ennemis avoient paru devant la Meuſe & devant le païs de Voorne, & qu'ils virent qu'on les prioit d'envoier du renfort, ſur tout à la garniſon de la Brille, ils furent alarmés de ce danger, & demandérent que le Prince y fît marcher quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie, & qu'il fût ordonné à celles des Bourgeois de Vlaardingen & de Maaſlandtſluis de s'y rendre auſſi. Ils priérent en même tems le Prince de penſer s'il ne ſeroit point à propos de faire deſcendre à Helvoetſluis les matelots qui étoient à Schoonhoven ſous le Capitaine Jean van Braakel. Outre cela ils tâchérent de mettre ordre à ce que les Bourgeois & les milices du païs fuſſent en état d'empêcher les deſcentes aux autres rivages de la Hollande, comme à Schevening & au Texel, & même autour de Willemſtadt; & à ce que l'armée navale fût pourvûë de tous ſes beſoins, & particuliérement d'équipages complets. Mais on avoit ſi peu de troupes au-dedans du païs qu'il étoit impoſſible d'en détacher que très-peu, ſoit de cavalerie ou d'infanterie, pour aller défendre les côtes.

Lettre de Ruiter aux Etats & au Prince. 14. *Juillet.*

Cependant le Lieutenant Amiral Ruiter écrivit aux mêmes Etats de Hollande, aux Etats Généraux & au Prince, qu'il eſpéroit de la bonté de Dieu, que les vents forçés du Sud, qui regnoient alors, regneroient encore longtems, & qu'ils arrêteroient les ennemis; & qu'il ne pouvoit ſe perſuader que tant que le vent viendroit de ce côté-là, ils ozaſſent entreprendre d'aborder & de faire une deſcente.

Nouvel ordre envoié à Ruiter. 13. *Iuillet.* Il prend la réſolution de paſſer juſques proche de Goerée.

En ce même tems les Etats Généraux l'avertirent auſſi de leur côté par une dépêche, qu'on avoit vû l'armée roïale devant la côte, & particuliérement proche d'Egmont-ſur-mer, prenant ſon cours au Nord, & lui ordonnérent de nouveau de la faire bien obſerver, ſans s'engager à aucun combat avec elle, à moins qu'on n'entreprît de faire deſcente, ou d'enlever quelques-uns des plus conſidérables vaiſſeaux qui étoient atendus en Hollande; auquel cas il lui étoit commandé de faire tous ſes éforts pour l'empêcher. Sur cet ordre le L. Amiral réſolut de paſſer de Schooneveldt juſques devant Goerée, ou tout proche, & de tâcher d'aprendre ſur la route, ou lors qu'il ſeroit arrivé, ce que les ennemis auroient entrepris & où ils auroient paru, & d'en être particuliérement informé par les voies de mer, ou par celles de terre, & auſſi de la part des Etats & du Prince.

18. *Iuillet.* Il ecrit aux Etats & au Prince.

Il donna avis de ſon deſſein aux Etats & au Prince, ajoûtant que s'il ſe trouvoit à la vûë des ennemis il ne croioit pas qu'il fût poſſible d'éviter le combat, & que cependant l'armée, humainement parlant, étoit trop foible pour le ſoutenir, ne conſiſtant alors qu'en quarante-ſept navires de guerre, douze frégates, & à-peu-près vingt brulots. Mais ſur tout il leur remontra que les équipages de quelques-uns de ces vaiſſeaux n'étoient pas complets; que ceux de Friſe & du quartier du Nord manquoient de poudre & de boulets, que leurs Oficiers Généraux avoient même déclaré qu'ils n'en avoient plus que pour tirer quarante coups de chaque canon, & qu'on croioit bien qu'il en étoit de même de ceux d'Amſterdam. Il manquoit auſſi juſqu'à douze cens-vingt-cinq hommes, car il n'y en avoit pas davantage de cinq mille-ſept cens-quarante-neuf, & il devoit y en avoir ſix mille-neuf cens-ſoixante & douze.

L'armée ſe rend proche de Goerée. 20. *Iuillet.* On detache deux galiotes pour aller à la découverte.

Cependant les vents forcés qui ſoufloient tous les jours incommodérent pluſieurs vaiſſeaux, ſi bien qu'on fut même obligé d'en renvoier quelques-uns pour leur donner le radoub: mais on ne douta point auſſi que les ennemis n'euſſent été maltraités tout de même. Le 20. l'armée laiſſa tomber l'ancre, Goerée lui demeurant à trois lieuës Eſtſudeſt; & le Général détacha deux galiotes pour aller à la découverte, avec ordre de ſe mettre au large à trois lieuës de la côte de Hollande juſques devant le Texel, & du Texel juſques devant le Vlie, l'une d'elles s'avançant même juſques devant l'Embs; & de revenir enſuite ſous le pavillon. Il voulut auſſi ſavoir pour combien de tems les vaiſſeaux de la Meuſe étoient pourvûs de vivres, & trouva qu'ils en avoient pour juſqu'à la fin de d'Août; mais que la plupart n'avoient plus que pour 21. ou 22. jours d'eau & très-peu de biére; outre qu'il leur manquoit près de 685. hommes.

14. *Iuillet.* Nouvelles qui viennent du Texel.

Le 14. de Juillet les Etats de Hollande reçurent avis du Helder par une Lettre datée le 13. que toute l'armée des ennemis paroiſſoit à la vûë du rivage, & qu'il étoit à craindre qu'avec le premier flot ils ne fiſſent une deſcente. On réſolut d'y faire marcher de la cavalerie qui étoit à la Haie, & le Prince fut prié d'acorder

les

les Patentes néceſſaires pour cet éfet. On tâcha en même tems de garnir la côte de quelque infanterie, afin que tout le païs qui eſt le long du rivage, pût être garanti de l'invaſion dont il ſembloit être menacé. On tient pour certain qu'en ce tems-là le deſſein des Anglois étoit de faire une deſcente proche du Texel, & on aſſure que cette entrepriſe manqua par une voie extraordinaire & merveilleuſe, puis qu'au jour fixé, lors qu'on n'atendoit plus que le flot pour faire avancer les petits bâtimens à terre, le juſſant contre l'ordre naturel dura bien douze heures; accident dont les mariniers du Texel furent tellement ſurpris, qu'ils en parlérent comme d'un événement ſurnaturel. Enſuite toutes les bouches du peuple en retentirent auſſi comme d'un têmoignage de l'aſſiſtance divine, & il y eut pluſieurs Paſteurs qui en firent mèntion dans les priéres publiques qu'on faiſoit alors toutes les ſemaines, ou tous les jours, remerciant Dieu de ſa protection viſible en cette rencontre: car cette longue durée de l'ebe aiant fait paſſer le tems & perdre l'ocaſion dont les ennemis s'étoient flatés, ils ſe virent contrains d'abandonner leur projet, ou d'en différer l'éxécution. Ce reflux, contraire à l'ordre de la nature, fut ſuivi d'une violente tempête, dont il ſera parlé ci-après, qui achevant de déconcerter leurs deſſeins contraignit l'armée Roïale de s'éloigner avec éfroi de la côte où elle avoit prétendu aborder. A-peu-près en ce tems-là comme on reçut avis du Sieur van Halewyn, Envoié des Etats vers le Roi de la Grande Bretagne, que depuis quelques jours le bruit couroit à Londres que le Duc d'Yorc s'étoit rendu maître de la Brille, les Etats de Hollande priérent de nouveau inſtamment le Prince, de mettre dans cette ville une garniſon aſsès forte pour repouſſer les ennemis, s'ils venoient l'ataquer. Au même tems on ſe trouva fort embaraſſé à l'égard de l'armée & du parage où elle pourroit ſe tenir, parce qu'on ne pouvoit pas pénétrer quel étoit le deſſein des Anglois & des François, ni de quel côté il falloit les atendre; quelques-uns ſe perſuadant que leur principale vuë étoit de ſurprendre les vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales, & d'autres croiant qu'ils vouloient faire une deſcente. Ces différentes opinions donnérent lieu à une diverſité d'avis dans l'Aſſemblée des Etats Généraux. Les Députés de Zélande ſachant qu'il avoit été écrit du Texel que l'armée ennemie ſembloit prendre ſon cours au Sud, & que par conſéquent elle pourroit rencontrer celle des Etats, & l'engager au combat, vouloient qu'on tâchât d'éviter cette rencontre, & ſoutenoient avec chaleur qu'il falloit ordonner au L. Amiral Ruiter de retourner à ſon premier poſte proche de Schooneveldt, au cas qu'il l'eût quitté avant la réception de cet ordre. Ils prétendoient néanmoins qu'il feroit toujours obſerver les mouvemens des ennemis, & qu'il ſe tiendroit prêt à s'avancer, s'ils entreprenoient de faire une deſcente, afin de ſe mettre en devoir de l'empêcher; & que du côté des Etats on donneroit les ordres néceſſaires pour faire pourvoir l'armée de tous ſes beſoins. Les Députés de la Province de Hollande, à laquelle il apartenoit de préſider ce jour-là, étoient d'avis que l'armée demeurât d'abord proche de Goerée, ſoutenant que c'étoit une afaire à être agitée entre des Commiſſaires, & qu'il falloit leur donner le tems d'en faire le raport à leurs Principaux, qui étoient les Etats de Hollande, leſquels devoient s'aſſembler le lendemain Ceux de Zélande au contraire diſoient que l'afaire ne pouvoit ſoufrir aucun retardement; qu'il falloit promtement prendre toutes ſes précautions pour éviter une bataille, puis que ſi l'on venoit à la perdre l'Etat ſe trouveroit infailliblement réduit dans le dernier danger; au lieu que ne hazardant point l'armée on pouvoit toujours en eſpérer de grands ſecours, en la faiſant aprocher des lieux où les ennemis ſe diſpóſeroient à faire deſcente, afin de s'y opoſer. Ils ajoûtoient qu'il y avoit peu d'aparence que tant que l'armée navale ſeroit encore en bon état, l'entrepriſe d'une deſcente pût aiſément réüſſir: mais qui ſi une fois elle avoit été batuë, ou qu'elle eût pris la chaſſe, & eût été contrainte de rentrer au Texel ou à Goerée; alors les François & les Anglois auroient une entiére liberté de faire tout ce qu'il leur plairoit. Ces raiſons, avec pluſieurs autres que je ne raporte pas ici, parurent ſi fortes, que les Provinces de Friſe & de Groningue ſe joignirent à celle de Zélande, qui l'emporta ſur la Hollande par la pluralité des voix. Mais comme le Sieur Floris Kant, qui préſidoit pour la Hollande, faiſoit difficulté d'en venir à une Réſolution, elle fut priſe à ſa place par le Sieur van Braakel, qui avoit préſidé les ſemaines précédentes pour la Province d'Utrecht. La Réſolution fut conçuë en ces termes.

1672.

La deſcente des ennemis eſt empêchée par un reflux extraordinaire.

Craintes pour la Brille. 21. *Juillet.*

Délibérations au ſujet du parage où l'on ordonneroit à l'armée de ſe tenir.

Les Députés de Zélande ſont d'avis que l'armée demeure à Schooneveldt, ou qu'elle y retourne.

D'une Lettre du Sieur P. Huibert datée le 19. Iuillet. 1672.

Les Députés de Hollande veulent qu'elle ſe tienne proche de Goerée, & demandent un jour de delai.

La Zélande ſoutient que c'eſt une afaire qui ne peut ſoufrir de delai.

La pluralité des voix l'emporte ſur la Hollande, & il eſt conclu que l'armée demeurera à Schooneveldt, ou qu'elle y retournera.

1672. Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 19. de Juillet 1672.

Reçu une miſſive du L. Amiral Ruiter datée le 18. du Courant, à bord des Sept Provinces *étant à l'ancre à Schooneveldt, laquelle contient avis. Surquoi l'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu d'écrire au-dit Sieur L. Amiral Ruiter, qu'il fera demeurer l'armée au poſte où elle étoit avant la date de la Réſolution de L. H. P. du 13. de ce Mois; & que ſi elle en étoit partie, il ait à la faire retourner, en obſervant toujours & faiſant obſerver les mouvemens des ennemis, & emploiant tous les moiens imaginables pour en avoir les plus fréquentes & les plus ſûres nouvelles qu'il ſera poſſible. Que ſi le ſus-dit L. Amiral recevoit avis que les-dits ennemis entrepriſſent de faire quelque deſcente, en ce cas il ira à leur rencontre, & ſe mettra en devoir de les en empêcher, autant que ſon expérience au fait de la guerre & de la marine lui donnera lieu de juger qu'il le puiſſe faire avec ſuccès & ſans trop de riſque. Et ſera donné connoiſſance de la préſente Réſolution au Seigneur Prince d'Orange & aux Colléges reſpectifs de l'Amirauté pour leur ſervir d'inſtruction: ſans préjudice de laquelle Réſolution la ſus-dite miſſive ſera miſe entre les mains du Sieur van Ommeren & des autres Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, afin d'éxaminer de quelle maniére on pourroit ſupléer & pourvoir aux manquemens & beſoins de l'armée pour la mettre en état de s'engager au combat avec les ennemis; & de délibérer enſuite ſur ſes opérations conjointement avec le-dit Seigneur Prince d'Orange, pour faire après cela leur raport ſur le tout.*

J. BRAAKEL. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

Cette Réſolution aiant été envoiée au Lieutenant Amiral par quatre différentes
21. *Juillet.* routes, & par autant de petits bâtimens, lui fut miſe en main le 21. l'armée étant
Rude tempête. à l'ancre à trois lieuës de Goerée. Il communiqua à l'inſtant cet ordre aux Ofi-
21.22.23.& 24. *Iuillet.* ciers Généraux, & on ſe préparoit à l'éxécuter le même jour, lors qu'il s'éleva une tempête ſi épouvantable du Sudoüeſt-quart-à-l'Oüeſt que Ruiter plaignit extrémement tous ceux qui ſe trouvoient alors en mer. Elle dura plus de trois jours & trois nuits, le vent aiant quelquefois par petits intervalles un peu de diminution.
Qui incommode l'armée des Etats. Ruiter avoit trois cables à ſon avant. Quelques-uns des vaiſſeaux chaſſérent ſur leurs ancres avec beaucoup de péril; d'autres firent perte & de leurs ancres & de leurs cables, ſur tout les brulots qui étoient les moins capables de ſoutenir un tel orage. Il y en eut une partie qui faiſant eau en pluſieurs endroits les conduits des dalots en furent ſi remplis, toutes leurs matiéres combuſtibles & leurs artifices furent ſi moüillés, qu'il en fallut renvoier cinq dans la Meuſe, & qu'il y en eut d'autres qui furent obligés de ſe retirer ſans ordre. L'étrave du *Middelbourg* s'étant larguée & ouverte de travers près des écubiers, on fut auſſi contraint de le renvoier en Zélande.
Et qui néanmoins tourne en bien pour la République. Mais cette tempête, quoi qu'acompagnée de beaucoup de dangers, ne laiſſa pas d'être ſi avantageuſe aux P. V. qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'elle fut un éfet viſible de la protection de Dieu en leur faveur; puis que non-ſeulement elle ſervit d'obſtacle aux deſcentes des Anglois & des François, ou à leurs autres deſſeins; mais que même elle leur cauſa beaucoup de deſordres & de pertes, ainſi qu'on en fut informé dans la ſuite.
Nouvelles touchant l'armée ennemie. En ce tems-là Ruiter reçut avis par l'une des galiotes qu'il avoit envoiées à la découverte, que l'armée Roïale étoit encore moüillée au Nordoüeſt de Kykduin. Il reçut auſſi une Lettre du Helder de la part du Commiſſaire Knyf en date du 21. portant qu'on voioit encore tous les jours l'ennemi; qu'on avoit de ce côté-là trois compagnies de cavalerie & trois mille hommes d'infanterie, & qu'on avoit fait quelques retranchemens le long du rivage pour s'opoſer aux deſcentes. Le Maître de la ſeconde des galiotes qui avoient été détachées, raporta que le 23. il avoit vu ſept vaiſſeaux Anglois, moüillés par le travers de la pointe Oüeſt du Vlie, & qu'il avoit parlé à l'équipage d'une autre galiote, laquelle avoit traverſé ce jour-là même

par

par le milieu de l'armée ennemie, qui étoit à l'ancre forte de 110. voiles. D'un autre côté pendant que les Hollandois furent devant la Meuse les gardes avancées virent de tems en tems des quaîches Angloises aller & venir, qui sans doute étoient tout de même envoiées à la découverte, & pour observer les mouvemens de l'armée de Hollande. Le 25. Ruiter remit à la voile, pour retourner à son poste de Schoonevelt devant le Wielingen, suivant la Résolution prise par L. H. P. le 19. du Mois. Il avoit écrit dès le 22. aux Etats qu'il ne manqueroit pas d'éxécuter leurs ordres aussi-tôt que le gros tems seroit passé. Cette Lettre donna encore lieu à des délibérations un peu contentieuses dans la Généralité; mais enfin il fut conclu qu'on écriroit au L. Amiral, qu'après avoir oüi l'avis du Conseil de guerre il eût à faire savoir à L. H. P. *où & en quel parage il estimoit que l'armée pourroit le plus surement se poster, afin d'éviter le combat autant qu'il seroit possible; & de s'oposer néanmoins aux descentes des ennemis, & aux insultes qu'on avoit à craindre de leur part pour quelques vaisseaux considérables & richement chargés qu'on atendoit en Hollande.* De plus il lui fut enjoint, *de faire demeurer l'armée au même lieu où elle étoit alors, agissant dans toutes les ocasions selon sa prudence & son expérience au fait de la guerre.* En même tems on commit les Sieurs Pensionaire Hop, van Mauregnault, Kan & Hoorenken, pour aller communiquer au Prince la Lettre de Ruiter & les réflexions qu'on y avoit faites, afin de prendre son Conseil sur ce sujet & d'en faire le raport à l'Assemblée. Dès le même jour cette Résolution signée du Sieur Floris Kant, qui présidoit alors, & du Gréfier Gaspar Fagel, fut envoiée avec une dépêche au L. Amiral. Les Députés de L. H. P. étant entrés en conférence avec le Prince, & lui aiant demandé son sentiment au sujet du parage où il jugeoit que se devoit tenir l'armée, il leur répondit, *qu'il trouvoit fort prudens les ordres provisionels que L. H. P. avoient donnés sur ce point; que néanmoins comme il n'étoit pas instruit à fond de cette afaire il atendroit l'avis du L. Amiral Ruiter, puisque L. H. P. le lui avoient demandé; & qu'après l'avoir vû il expliqueroit plus au long sa pensée sur les opérations de l'armée & sur le parage où elle se devroit poster.* Le 26. Ruiter étant arrivé à la vûë de Blankenbourg, qui lui demeuroit à trois lieuës Sudsudest, & assès proche de Schoonevelt, il reçut la Lettre des Etats Généraux avec leur Résolution du 23. Aussi-tôt il fit assembler le Conseil de guerre à son bord, où il fut arrêté de demeurer à Schoonevelt jusqu'à nouvel ordre. En même tems on mit en délibération quel avis le L. Amiral devoit donner à L. H. P. à l'égard du poste où il seroit avantageux de se tenir & il fut conclu qu'il écriroit que le Conseil de guerre y aiant fait de sérieuses réflexions, on avoit été unanimement d'avis: *Qu'on ne savoit point de parages ni de postes, où l'on pût assurer L. H. P. qu'on se trouveroit en état de faire réüssir ce qu'il leur avoit plû d'ordonner par leur précédente Résolution, vû que la descente, ou l'ataque & la prise de quelques-uns des plus considérables vaisseaux pourroit être faite, avant qu'il y eût lieu d'y faire avançer l'armée, laquelle, humainement parlant, le Conseil de guerre ne jugeoit pas être capable de résister aux ennemis. Mais que s'il ne s'agissoit seulement que de penser à maintenir la réputation de l'Etat, le mieux qu'il seroit possible, en tâchant toutefois de fuïr leur rencontre, on ne connoissoit point de parage plus avantageux pour cet éfet que celui de Schoonevelt, ainsi qu'on l'avoit déja éxaminé & conclu le 5. du Courant, & qu'on l'avoit déclaré à L. H. P.; ce qui avoit été aussi le sentiment des Sieurs Députés qui étoient venus depuis peu sur les vaisseaux, ainsi qu'ils s'en étoient ouvers le 11. du Mois; auquel sentiment le Conseil de guerre se rangeoit encore. Que néanmoins on étoit toujours disposé à obéir respectueusement, & à s'avancer vers les ennemis autant qu'il plairoit à L. H. P. de le commander, & qu'on atendroit au poste où l'on étoit alors, leurs Résolutions & leur consentement, ou de nouveaux ordres afin de s'y conformer éxactement.* Ce résultat des délibérations du Conseil de guerre fut incessamment envoié aux Etats Généraux, comme aux Etats de Hollande & au Prince. Le lendemain l'armée alla moüiller l'ancre à Schoonevelt, Westcapel lui demeurant à trois lieuës & demie Est. Là le L. Amiral fit mettre à la bande son navire qui étoit fort sale, parce que depuis un mois le tems n'avoit pas permis de le nétoier, & qu'on n'en avoit point eu le loisir. Le 28. il reçut nouvelles du Helder par une Lettre du Commissaire Knyf, datée le 24. portant qu'un Maître de galiote, qui se rendoit en Hollande, avoit vû près de 30. vaisseaux ennemis moüillés devant Schimmelkoog & fort étendus, mêmes jusques devant le Schelling & le Vlie, aiant la plupart leurs chaloupes ancrées à leur

1672.

25. *Iuillet.* Ruiter remet à la voile pour se rendre à Schooneveldt.

25. *Iuillet.* Nouvel ordre qui lui est envoié.

On demande son avis sur le poste que l'armée doit ocuper.

Et en atendant on lui ordonne de demeurer où il se trouve.

On demande l'avis du Prince sur le même sujet.

Sa réponce.

26. *Iuillet.*

Ruiter arrive proche de Schooneveldt.

Avis de Ruiter & du Conseil de guerre envoié aux Etats & au Prince.

25. *Juillet.*

Nouvelles touchant l'armee ennemie.

1672. leur arriére; mais que devant le Vlie il y en avoit un gros de quatorze ou quinze enſemble. Le Commiſſaire ajoûtoit qu'un des brulots qui étoit à la rade du Texel s'étoit rendu maître d'une grande barque Angloiſe échoüée, qu'il avoit fait relever, & qu'il en étoit encore échoüé deux autres ſur le rivage; ce qui faiſoit croire que l'armée ennemie avoit beaucoup ſoufert pendant la derniére tempête. Les Etats de Hollande aiant reçu les délibérations du Conſeil de guerre ci-deſſus mentionnées, arrêtérent qu'on prieroit le Prince de déclarer au plutôt quel étoit ſon ſentiment, & que cependant on ne laiſſeroit pas de mander à la Haie les Commiſſaires des Colléges de l'Amirauté, pour éxaminer avec eux où il ſeroit à propos de faire poſter l'armée. Mais leur principal but étoit encore plus de voir ſi nonobſtant les difficultés que cauſoient les fâcheuſes conjonctures du tems & des afaires, il n'y auroit point moien de la renforçer & de la mettre en état de faire tête à l'ennemi, s'il en étoit beſoin. Ils conclurent auſſi que pendant qu'on travailleroit à cette afaire, on tâcheroit de porter les Etats Généraux à faire écrire de la part de L. H. P. à Ruiter qu'il eût à revenir inceſſamment devant la paſſe de Goerée, ou tout proche, ou devant la Meuſe, & à s'y tenir juſqu'à nouvel ordre. Le même jour il fut lû dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande une Lettre de l'Ambaſſadeur Extraordinaire Halewyn, & de l'Ambaſſadeur Ordinaire Boreel, tous deux étant de la part des Etats à la Cour du Roi de la Grande Bretagne, écrite au Grêfier Fagel & datée à Hamptoncourt le 21. du Mois. Ils demandoient premiérement d'être rapellés, & enſuite ils donnoient avis qu'on avoit détaché vingt navires de guerre de l'armée Roïale pour aller croiſer ſur les vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales. Cette nouvelle aiant cauſé beaucoup d'inquiétude il fut réſolu d'envoier des copies de cette Lettre au Prince, aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales à la Chambre d'Amſterdam & à l'Amiral Ruiter, pour leur ſervir d'inſtruction. On chargea en même tems le Penſionaire Hop avec quelques-uns des Députés de Rotterdam & de Hoorn, de faire agréer aux Etats Généraux ce qui avoit été réſolu à l'égard de l'armée navale par les Etats de la Province de Hollande. Le lendemain ces Députés remontrérent à l'Aſſemblée de L. H. P. qu'il ſeroit à propos de la faire revenir proche de Goerée, apuïant ce ſentiment de diverſes raiſons. Les Provinces de Hollande & de Friſe y conſentirent, mais celles de Zélande & de Groningue furent d'avis qu'elle demeurât à Schooneveldt juſques-à-ce qu'on ſût la réſolution du Prince ſur ce ſujet. Comme les Députés d'Utrecht & d'Overyſſel n'étoient pas préſens, ceux de Gueldres parurent ſi retenus, qu'ils ne voulurent point donner leur voix pour terminer ce différent. Néanmoins on prit enfin la Réſolution ſuivante qui fut envoiée au Lieutenant Amiral Ruiter.

Réſolution des Etats de Hollande touchant l'armée navale.

27. *Juillet.*

Avis envoié d'Angleterre.

Délibérations dans l'Aſſemblée de L. H. P. pour ſavoir ſi l'armée quitteroit ſon poſte.

28. *Juillet.*

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 28. de Juillet 1672. à 3. heures après midi.

Réſolution des Etats Généraux.

Reçu une miſſive du Lieutenant Amiral Ruiter datée le 26. de ce Mois, à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt, à cinq lieuës Oüeſt de Weſtcapel, contenant avis, & entr'autres l'avis du ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter & du Conſeil de guerre, donné en conſéquence de la Réſolution priſe par L. H. P. le 23. de ce Mois, ſur le ſujet du poſte où il ſeroit le plus avantageux de faire tenir l'armée navale, afin qu'elle pût éxécuter ou obſerver ce qui eſt exprimé dans la-dite Réſolution; la-dite armée s'étant cependant retirée au ſus-dit parage de Schooneveldt. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu d'envoier la-dite miſſive au Sieur Prince d'Orange, le priant de faire ſavoir au plutôt à L. H. P. quel eſt ſon ſentiment touchant les poſtes qu'on doit faire ocuper à l'armée, & touchant ſes opérations; & qu'en atendant on enverra au ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter les avis nouvellement venus d'Angleterre & de Brabant pour lui ſervir d'inſtruction, & pour lui aider à diriger les meſures qu'il pourra prendre, ſelon les nouvelles qu'il aura des mouvemens des ennemis afin d'éxécuter les ſalutaires intentions de L. H. P., en tâchant de s'opoſer aux deſcentes, & aux entrepriſes qui pourroient être faites ſur quelques-uns des plus conſidérables vaiſſeaux de l'Etat, par les voies que ſon expérience au fait de la ma-*

rine

rine & de la guerre lui pourra ſuggérer, ſans toutefois l'aſtreindre à aucun poſte ou parage. 1672.

M. MERENS. vt.

Collationné au ſus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

Il me ſemble qu'il ne ſera pas inutile d'inſérer ici les Lettres reçuës d'Angleterre & de Brabant, dont il eſt parlé dans cette Réſolution, parce qu'elles repréſentent nuëment la véritable ſituation où étoient les afaires en ces tems-là. En voici donc les copies.

Monſieur,

Lettre des Ambaſſadeurs Halewyn & Boreel.

Depuis notre arrivée en ce Roïaume on nous a tenus dans un tel état que non-ſeulement on ne nous a pas laiſſé la liberté de pouvoir rien avancer en ce qui regarde notre Commiſſion; mais qu'outre cela on nous a interdit toutes les voies de communication avec les gens qui ſont inſtruits des afaires du monde, par leſquels nous aurions pu pénétrer les diſpoſitions préſentes de cette Cour. Mais afin de nous faire encore mieux connoître que nous n'avions rien à prétendre de ce côté-là, Sa Majeſté à d'abord pris ſoin de donner publiquement des marques de ſon indignation, contre ceux qui ozeroient entreprendre d'avoir quelque commerce avec nous; & afin que perſonne ne pût douter de ſes intentions ſur ce ſujet, Elle à depuis quelque jours fait mettre dans la Tour de Londres une Perſonne de qualité qui s'étoit renduë ſuſpecte de deſobéïſſance à cet égard, quoi qu'elle en fût tout-à-fait innocente. D'ailleurs on à mis un Oficier auprès de nous pour renvoier tous les gens qui viendroient nous viſiter ſans une permiſſion ſpéciale, & nous avons été avertis, qu'il y a pluſieurs autres perſonnes en garde avec ordre de nous obſerver inceſſamment. Faiſant donc réflexion ſur les cauſes d'un traitement ſi extraordinaire & ſi inouï envers des Miniſtres Publics, nous avons toujours jugé depuis notre arrivée que cela procéde d'une ferme & invariable réſolution de cette Cour, qui veut avoir pour la France des ménagemens juſques au bout. Mais comme il n'étoit pas ſi aiſé d'éxécuter ici ce deſſein, qui eſt contraire aux inclinations de tout le monde généralement, tant des gens qui ont des atachemens à la Cour que des autres, il ne faut pas douter qu'en nous éloignant de Londres, on n'ait eu en vûë d'empêcher que la Nation ne ſoit plus particuliérement informée des ſincéres intentions de notre Etat, & des facilités qu'il eſt prêt d'aporter à la paix; de peur que les Conſeils de la France & les engagemens qu'on a avec elle, ne ſoient encore plus décriés auſſi-bien que ceux qui en ſont les auteurs. Cependant on veut par notre ſéjour en ce lieu faire entendre au Peuple que le Roi de France ne refuſe point de traiter avec notre Etat, mais que ce ſont L. H. P. qui retardent le progrès des négociations; & c'eſt de cette couleur qu'on à tâché de parer l'Ambaſſade extraordinaire, qu'on dit que cette Couronne à envoiée par un éfet tout particulier de ſon inclination à la paix, au lieu qu'on publie que nous ſommes venus ici deſtitués de tout pouvoir pour la conclure. Néanmoins il eſt conſtant que les Ambaſſadeurs de France n'ont point d'autre vûë, que d'entretenir la Cour d'Angleterre dans la réſolution d'éxécuter ce qui a été ci-devant négocié entre ces deux Couronnes, pour la ruïne de notre Etat; ou peut-être pour prendre de nouvelles meſures au ſujet des progrès ineſpérés que le Roi de France a faits, & des jalouſies qu'ils pourroient exciter. Il y a maintenant près de quinze jours que nous n'avons reçu de nouvelles de Hollande & que nous n'avons rien apris de ce qui s'y paſſe: il ne s'eſt non plus rien fait de particulier, non pas même le moindre commencement de négociation avec les ſus-dits Ambaſſadeurs Extraordinaires. Au reſte quoi que nous concevions que L. H. P. ont pu avoir plus de lumiéres que nous, ſur les aparences qu'il y a de parvenir à quelque Traité avec cette Cour, nous jugeons toutefois que les Ambaſſadeurs qu'elle a envoiés, ſe ſeront tenus ſur une grande réſerve avant leur départ pour l'armée de France, d'où ils ne ſont peut-être pas encore de retour. Ainſi nous pouvons vous dire, que s'il nous eſt permis d'interpoſer notre jugement au ſujet de toutes les afaires dont il s'agit, & ſuivant l'opinion générale qu'on en a ici, auſſi-bien que par raport à la diſpoſition où nous aprenons qu'eſt la Cour, c'eſt en vain qu'on ſe promet de porter le Roi à changer de ſentiment. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit fort perſuadé que

1672. *ce Prince prendroit d'autres meſures, eſt même préſentement deſabuſé, & croit au contraire avec tout le reſte du monde, qu'on eſt ici inflexible, & que bien loin qu'il y ait quelque aparence de détacher le Roi des interêts de la France, il prend tous les jours de nouveaux engagemens & confirme ſes alliances avec cette Couronne.*

Pour nous, comme nous avions eu toutes les raiſons du monde de douter de la premiére opinion de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, en conſidérant que le Miniſtre d'un Prince qui avoit interêt que nous ne fuſſions pas réduits à traiter avec la France, parce qu'il n'y avoit point de jour à rien eſpérer du côté de l'Angleterre, ne pouvoit parler un langage opoſé à cet interêt, ſans être pleinement & invinciblement perſuadé du contraire; nous pouvons d'autant moins par les mêmes raiſons révoquer en doute ce qu'il dit aujourdhui qu'il a changé de ſentiment, & qu'il eſt entré dans le nôtre. Mais ce qui achéve encore de nous y confirmer, eſt que tous les progrès des armes de la France ſont reçus du Roi d'Angleterre avec d'extrêmes aplaudiſſemens, & ſont vantés à ſa Cour comme ſi c'étoient les propres victoires de ce Prince. Nous avions eſpéré qu'on pourroit à la fin comprendre ici, que c'eſt la préſente conſtitution des afaires qui rend l'alliance de l'Angleterre néceſſaire à la France, & qui par conſéquent oblige cette derniére Couronne de donner toute ſorte de ſatisfaction à l'autre Monarque; mais que lors que cette conjoncture ſera paſſée, & que la France par ſes conquêtes ſera parvenuë à ſon but, elle n'aura plus tant de ménagemens. Car il eſt certain que l'Angleterre connoîtra alors, mais trop tard, que ce n'eſt que par de purs artifices qu'elle s'eſt laiſſé engager à travailler contre ſes véritables interêts, & qu'elle n'aura remporté de tous les prétendus avantages qu'elle s'étoit promis, que celui d'avoir rendu encore plus redoutable un ennemi qui tâchera ſans doute de la priver par la force de ſes armes de la part qu'elle s'étoit flatée d'avoir aux conquêtes qu'il fait. Cependant nous ne voions que trop clairement que le déſir de s'emparer de la Zélande & de la Hollande a monté à un tel point, ou que les ſecrets reſſorts que la France fait joüer ici ont tant d'éficace, que les eſprits de ceux qui manient les afaires ſont abſolument incapables de pareilles réflexions. Ainſi, ſelon notre ſentiment, il ne reſte à l'Etat aucun autre parti à prendre, que de ſe reſoudre à défendre conſtamment & courageuſement le reſte de nos Provinces, & d'achever la campagne, s'il ſe peut, ſans perdre rien de plus, en atendant que le tems change la face des afaires. Au moins ne voions-nous pas qu'il y ait lieu d'eſpérer d'obtenir ici quelque choſe par le moien des négociations, & nous nous perſuadons en même tems que les Ambaſſadeurs Extraordinaires d'Angleterre, à leur retour de l'armée de France refuſeront d'entrer en négociation avec l'Etat, quand ce ne ſeroit que ſous prétexte d'être obligés d'aller auparavant faire leur raport au Roi; ou qu'en tout cas ils tireront la négociation en longueur, afin de tenter cependant ſi leurs éforts ſur les Provinces de Hollande & de Zélande ne pourroient pas réüſſir. Nous avons cidevant écrit à L. H. P. que ſous leur permiſſion nous prendrions congé de cette Cour, ſi nous ne voions pas plus d'ouverture aux négociations; mais depuis à cauſe de la nouvelle Ambaſſade au Roi de France, nous nous ſommes remis au Sieur van Dykveldt de faire de nouveau cette propoſition à L. H. P. lors qu'il ſeroit à propos. Enſuite nous vous avons écrit ſur ce ſujet une Lettre le 17. de ce Mois par laquelle nous avons demandé, ſi en tout cas il ne ſeroit point expédient de propoſer au Roi d'Angleterre qu'il voulût nous éclaircir de ſes intentions, & nous donner notre congé? Comme donc il nous ſemble qu'il importe beaucoup que les Habitans de nos Provinces ne ſoient pas plus longtems flatés d'une vaine eſpérance, & animés par ce moien contre le Gouvernement, dans un tems où l'union & la bonne intelligence ſont abſolument requiſes; & que par cette raiſon il paroît néceſſaire de ſavoir déterminément quelles ſont les intentions de l'Angleterre, nous ſuplions L. H. P. qu'il leur plaiſe de nous rapeller, ou du moins de délibérer s'il n'eſt pas à propos que nous inſiſtions ici pour avoir notre congé, & de nous donner avis de leur Réſolution ſur ce point. Que ſi L. H. P. trouvent à propos de nous laiſſer encore ici, juſques au retour des ſus-dits Ambaſſadeurs Extraordinaires, nous les requérons qu'il leur plaiſe de nous envoier de nouveaux pouvoirs, parce que ceux qu'on nous a donnés en partant n'étant pas délivrés pour nous ſeuls, mais conjointement avec les Sieurs van Dykvelt & van Gemmenich, nous craignons qu'on ne ſe ſerve de cette ocaſion pour nous arrêter plus longtems.

Et par Apoſtille.

Le

Le Sieur Sécretaire Coventri nous a priés de demander qu'auſſi-tôt que L. H. P. auront fait délivrer un paſſe-port pour ſon vaiſſeau & pour ſes hardes, on veüille l'envoier au Miniſtre de L. H. P. réſident à Coppenhague, pour le remettre entre les mains du Sieur Jean Paul Réſident du Roi d'Angleterre à cette même Cour, auquel le-dit Sieur Coventri a auſſi écrit ſur ce ſujet. Et comme cette priére nous a été faite exprès, afin que cela ſoit conduit par votre entremiſe, nous n'avons pas ozé le refuſer, ne doutant point que vous ne vouliés bien prendre la peine de faire ce qui eſt néceſſaire pour cet éfet. Ainſi nous demeurons, 1672.

Monſieur, &c.

à Hamptoncourt le 22. de Juillet 1672.

Signé.

J. van HALEWYN. JOH. BOREEL.

Monſieur,

Le Sieur van Beuningen étant arrivé à Anvers ce matin ſur les dix heures, nous ſommes auſſi-tôt allés enſemble ſaluer le Comte de Monterei, & lui avons fait un ample récit de tout ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement de la négociation avec le Sieur Duc de Buquingham & le Sieur Arlington; & Son Excellence nous à fait confidence à ſon tour du ſuccès des conférences qu'il a euës avec les-dits Seigneurs durant leur ſéjour en cette ville. Ils lui ont propoſé pluſieurs fois dans ces conférences, & non-ſeulement à Son Excellence, mais à tous ceux qu'ils croioient avoir du crédit auprès de lui, & l'ont fort ſollicité de s'emparer de toutes les places de L. H. P. dans leſquelles il a été envoié des troupes des Païs-bas Eſpagnols pour en renforçer les garniſons; lui diſant que l'Eſpagne avoit lieu de craindre que les François ne lui déclaraſſent la guerre, au ſujet du ſecours qu'on avoit donné à L. H. P. Sur la premiére de ces propoſitions Son Excellence leur demanda s'ils avoient ordre de la faire; & comme ils repondirent que non, il repliqua qu'en ſon particulier il ne pouvoit dire autre choſe là-deſſus ſi non que la Couronne d'Eſpagne n'avoit point acoutumé de ſe ſervir d'autres voies que de celles de la fidélité & de l'honneur, & que par conſéquent les troupes Eſpagnoles ne ſéjourneroient dans les places de L. H. P. qu'autant qu'il ſeroit jugé expédient pour notre Etat, & que pendant leur ſéjour elles ne manqueroient pas de défendre fidèlement les poſtes qui leur auroient été confiés. Pour ce qui concernoit la guerre avec la France, Son Excellence leur déclara qu'on atendroit ce que cette Couronne voudroit entreprendre à cet égard, mais que la crainte qu'on s'imaginoit que cette menace devoit cauſer, n'empêcheroit point qu'il ne continuât de donner de nouveaux ſecours à L. H. P. Nous doutons fort qu'on doive faire fonds ſur ce que les-dits Sieurs Ambaſſadeurs ont encore inſinué dans leurs diſcours, qu'on n'ataquera point les places dans leſquelles il y a des garniſons Eſpagnoles: mais ſi cela eſt véritable, il y a lieu de croire que l'intention des François eſt de pourſuivre leurs conquêtes contre les villes & fortereſſes des P. V. qui ſont ſituées en deça des riviéres, & par conſéquent il ſera bon de pourvoir particuliérement à leur défence. Nous avons remercié ſon Excellence de la confiance qu'elle nous têmoignoit, & lui avons communiqué l'ordre aporté par le Sieur van Beuningen, pour déclarer aux Sieurs Ambaſſadeurs d'Angleterre qui ſont préſentement ici, les raiſons qui empêchent L. H. P. d'accepter les conditions de paix qui leur ſont propoſées par la France & par l'Angleterre. Le-dit Sieur Comte a aprouvé cet ordre, mais en même tems il a été d'avis de ne pas rechercher les-dits Sieurs Ambaſſadeurs ſur le pié de vouloir encore propoſer des négociations de paix avec la France & l'Angleterre enſemble, après que ces deux Couronnes ont ozé faire ouverture de conditions ſi éxorbitantes. Car, ſelon que Son Excellence l'a pu découvrir, les Anglois commençent à prendre quelque ombrage de leur dernier engagement avec la France, & à être dans une grande irréſolution par la conſidération des ſuites qu'il peut avoir. Le Sieur van Beuningen a repliqué qu'il n'avoit rien autre choſe à traiter avec les-dits Sieurs Ambaſſadeurs, qu'à leur faire connoître les juſtes raiſons que L. H. P. ont de rejetter les ſus-dites conditions, & de faire voir aux Anglois le tort qu'ils ont d'agir de concert avec la France. Après no-

Lettre des Sieurs van Beuningen & Vrybergen.

1672. „tre retour de chés le Comte de Monterei, il eſt arrivé par hazard que le Sieur Ar-
„lington étoit dans ſon caroſſe devant notre logement, de ſorte que par cette oca-
„ſion notre viſite aiant été fixée incontinent après le dîner, le Sieur van Beunin-
„gen en ſortant de table s'en eſt allé à la maiſon où logent Leurs Excellences,
„& y a trouvé enſemble les Sieurs Buquingham, Arlington & Hallifax. Il leur
„a dit que L. H. P. aiant reçu du Seigneur Prince d'Orange les conditions de paix qui
„ont été aportées par le Sieur Silvius, & aiant délibéré ſur ce ſujet, après avoir
„pris l'avis de ſon Alteſſe & celui des Miniſtres de leurs Amis & Alliés, auxquels
„on a communiqué l'afaire, ces conditions ont été trouvées d'un commun conſen-
„tement ſi dures, ſi inſuportables & ſi peu acceptables, qu'on ne pouvoit pas ſe
„diſpoſer à y entendre. Qu'ainſi L. H. P. l'avoient chargé de voir Leurs Excellen-
„ces, & de leur déduire les raiſons qu'on a eu de prendre cette Réſolution. Qu'à
„cette fin il les prioit de conſidérer, que comme le ſeul motif pour accepter une
„paix ſi préjudiciable & ſi honteuſe, ne peut être qu'une ferme perſuaſion dans la-
„quelle on veut faire tomber L. H. P., que ce n'eſt qu'en l'acceptant qu'Elles évi-
„teront la deſtruction entiére de leur République, laquelle ne peut plus par aucun
„autre moien ſe garantir d'être entiérement miſe ſous le joug de ceux qui en ſi peu
„de tems & avec un ſuccès ſi extraordinaire lui ont déja enlevé une partie de ſes
„Provinces; il s'enſuit qu'en voulant porter L. H. P. à accepter cette paix par
„ce motif, on s'imagine qu'elle leur doit être encor plus ſuportable que la ruïne
„entiére dont leur Etat ſe trouve menacé. Mais au contraire on peut dire avec
„beaucoup de raiſon qu'il ſeroit plus doux & plus avantageux pour tout le païs,
„& pour les habitans que cette paix laiſſeroit ſous le Gouvernement de L. H. P.,
„de paſſer ſous la domination d'un grand Roi, de joüir de ſa protection, & d'ê-
„tre en repos à l'ombre de ſes ſoins, que de ſoufrir la derniére opreſſion ſous le nom
„de Traité de navigation & de commerce, & en diſpoſant des Indes ſelon l'apétit
„des deux Rois leurs voiſins, qui ont enſemble conſpiré leur ruïne. Qu'en éfet ce
„ſeroit plutôt languir que vivre, & que leur condition deviendroit beaucoup pire
„que celle de tous les peuples voiſins, s'ils laiſſoient ainſi ſaper les fondemens ſur
„leſquels eſt apuiée toute leur reſſource. Que leurs villes & leurs campagnes ſe
„verroient bientôt abandonnées de tous ceux qui ne ſe ſoutiennent que par le négo-
„ce, leſquels iroient ſans doute s'établir en d'autres endroits, où ils pourroient
„faire leurs afaires plus avantageuſement & plus tranquillement que ſous la domi-
„nation de L. H. P. Qu'on pouvoit ajoûter à cela que cette obligation qu'on vou-
„loit leur impoſer de paier trente millions de livres, les engageroit ſans doute à une
„plus grande ſomme qu'il n'y a d'argent comptant dans tout l'Etat. Qu'il falloit
„encore regarder la maniére injurieuſe avec laquelle on les traitoit en ce point &
„en tous les autres, puis qu'à peine pourroit-on s'imaginer des conditions plus du-
„res ni acompagnées de plus d'ignominie, que de voir des gens qui après avoir été
„pillés & ruïnés par la guerre qu'on leur eſt venu porter dans le ſein, ſeroient obli-
„gés de recompenſer ceux qui leur auroient fait ce cruel traitement, & de les en-
„richir de tout ce qu'ils ont de bien de reſte, pour demeurer eux-mêmes dans la
„pauvreté, & par conſéquent expoſés ſans défence aux coups de ceux qui les au-
„roient mis en cet état, & qui acheveroient de les oprimer dès qu'il leur en prendroit
„envie. Qu'outre ces deux conditions on pouvoit aiſément concevoir combien il
„ſeroit dangereux pour L. H. P. de ſe laiſſer dépoüiller du droit de diſpoſer des
„éxercices de Réligion, & de conſentir par un Traité de paix à un libre & pu-
„blic éxercice de la Réligion Romaine, par la ſtipulation d'un puiſſant Roi voi-
„ſin; puis qu'on auroit dans l'Etat un parti vif & puiſſant, qui apuïé de la
„protection de ce Roi & animé par le zèle aveugle des Eccléſiaſtiques, ſeroit tou-
„jours prêt à mettre la République en combuſtion dès qu'il plairoit à ce même Prin-
„ce de l'ordonner. Que de plus l'Angleterre poſſédant les iſles de Cadzandt & la
„ville de l'Ecluſe, Walcheren, Goerée & Voorne, & par conſéquent tous les ports
„de la Meuſe & de l'Eſcaut, il eſt aiſé de s'apercevoir que tous ceux qui n'ont de
„commerce ni de navigation que par ces endroits-là, ſeroient abſolument à la diſ-
„poſition des Anglois. Qu'aucun de ces Négocians ne penſeroit ſeulement à de-
„meurer dans les villes ſituées plus avant pour y continuer leur commerce, ou que
„du moins ceux-là n'y pourroient pas ſubſiſter de qui les marchandiſes devroient
„être chargées & embarquées aux ports d'une domination étrangére, à laquelle

par

par ce moien ils ſe trouveroient aſſujettis. Qu'il faut encore ajoûter qu'en cédant " 1672.
les villes de Maſtricht & de Grave, le Fort de Schenck, & les autres Places qui "
ſont ſur le Rhin, dans leſquelles L. H. P. ont eu leurs garniſons, pour ne par- "
ler point de Nuis, de Keiſerswaart & de tout le reſte de ce que les artifices de "
la France ſauroient enlever à l'Electeur de Cologne, cette Couronne auroit entre "
ſes mains la diſpoſition entiére du Rhin & de la Meuſe. Qu'avec cela étant "
encore maitreſſe de toutes les villes & des païs que L. H. P. ont dans le Brabant "
& dans la Flandre, & s'étant par la poſſeſſion du Betau & de l'iſle de Bommel "
ouvert un libre paſſage à toutes les riviéres de L. H. P. auſſi-bien qu'à celles des "
Païs-bas Eſpagnols, qui demeureroient expoſés à un danger évident, il n'y au- "
roit rien au monde de ſi déplorable que la condition de L. H. P. Qu'il ne pa- "
roît pas moins étrange qu'on veüille qu'Elles donnent aux Allemans Alliés des "
François, la ſatisfaction qu'ils prétendent, ſans dire en quoi elle doit conſiſter; "
& qu'Elles démembrent encore les païs que l'Angleterre déſire; ce qui ne ſe peut "
ſans ruïner abſolument l'Etat. Que par toutes ces conſidérations il paroît mani- "
feſtement que la paix propoſée eſt trop dure; qu'elle eſt inſuportable; & qu'on "
ne peut pas l'accepter. Qu'il n'eſt pas moins encore à conſidérer, que ſur le pié "
qu'on s'eſt mis en déclarant la guerre à Leurs Hautes Puiſſances & en voulant leur "
preſcrire une paix à ſon gré, on n'a eu ni on n'a aucun égard à l'équité, ni à "
la raiſon, ni à aucun des autres fondemens ſur leſquels doivent être apuïés le re- "
pos des peuples & la paix entre les Etats depuis le plus petit juſques au plus "
grand, & qu'on n'a bâti que ſur le droit du plus fort: que ce droit demeurant du "
côté de la France & de l'Angleterre, après la concluſion d'une paix qui auroit aug- "
menté leurs forces & diminué celles de notre Etat, bien plus encore qu'avant "
la guerre, L. H. P. ne voioient pas la moindre ſureté pour Elles, ni quels garans "
Elles pourroient avoir que la paix ſeroit mieux entretenuë qu'elle n'a été. Qu'à "
toutes ces raiſons ſi palpables on pouvoit enfin ajoûter, qu'il n'y avoit peut-être "
pas tant de ſujet de deſeſpérer que L. H. P. puſſent ſe tirer de cette guerre, que ſe "
l'imaginoient ceux qui leur faiſoient de ſemblables propoſitions. Qu'on voioit "
déja pluſieurs Princes ſe remüer en faveur des Etats, & qu'on pouvoit ſe promet- "
tre encore qu'à la fin l'Angleterre entreroit dans ſes véritables interêts. Pour "
concluſion de tout ce diſcours le Sieur van Beuningen a dit à leurs Excellences que "
Son Alteſſe le Prince d'Orange ſouhaiteroit bien qu'ils vouluſſent ſe ſouvenir de "
ce qui s'étoit dit dans les converſations qu'il eut avec eux à leur arrivée, & que "
s'ils vouloient encore bâtir ſur les mêmes fondemens qui furent alors poſés, on "
pourroit eſpérer qu'enfin les afaires auroient une bonne iſſuë. Sur cela le Sieur "
Arlington a pris la parole, diſant qu'il ne pouvoit pas comprendre comment le "
Sieur van Beuningen vouloit qu'on entrât en négociation avec lui, puis qu'il n'a- "
voit ni pouvoir, ni inſtructions, ni Lettres de créance. A quoi le Sieur van "
Beuningen a répondu qu'en éfet il n'étoit pas venu pour négocier aucun Traité; "
& que ne s'agiſſant que de faire la déduction de tout ce qu'il venoit de dire, il "
n'avoit pas beſoin, pour trouver créance à cet égard, d'être muni de toutes les pié- "
ces dont on parloit, puis que leurs Excellences mêmes l'avoient vû aſſiſter aux négo- "
ciations. Qu'il n'avoit donc point d'autre charge, ni autre choſe à faire, qu'à "
montrer les juſtes raiſons qu'ont eu L. H. P. en prenant la Réſolution dont le "
contenu avoit été mis entre les mains de L. Excellences par le Sieur Silvius. A- "
près cela ils ont prié qu'on les laiſſât un peu conférer tous trois en particulier, "
ce qu'aiant fait pendant une demi-heure, ils ont enfin répondu que puis qu'on "
n'avoit point de pouvoir pour traiter, ils n'avoient auſſi rien à dire; & après "
quelques autres diſcours indifférens ils s'en ſont allés dîner. Cependant le Sieur "
Arlington en ſortant a dit au Sieur van Beuningen, qu'il ſeroit à ſouhaiter que "
L. H. P. lui euſſent donné un pouvoir, & qu'on eût vû ce qu'Elles auroient pré- "
tendu retrancher des conditions qui leur ont été propoſées. Le Sr. van Beuningen "
a repliqué que le pouvoir ſeroit bientôt venu, ſi l'on avoit deſſein de traiter à des "
conditions raiſonnables, & non pas telles que celles qu'on avoit déja vûës, & que "
ſon Excellence pouvoit bien s'expliquer ſur ce ſujet; mais il a reparti que l'Angleterre "
ne feroit rien ſéparément d'avec la France: à quoi le Sieur van Beuningen lui a ré- "
pondu que c'étoit là un piége pour l'Angleterre auſſi-bien que pour L. H. P. & "
que s'il n'y avoit point de jour à traiter avec l'Angleterre à moins que l'apétit "

1672. „de la France ne fût ſatisfait, il n'y avoit donc encore rien à ſe promettre des né-
„gociations. Depuis le Sr. van Beuningen s'eſt encore expliqué plus au long ſur ce
„ſujet avec le Sieur Germain. Celui-ci pour paroître fort raiſonnable a dit, qu'il
„n'avoit pas voulu ſe charger d'aporter à ſon Alteſſe les conditions ofertes par la
„France & par l'Angleterre, parce qu'il les trouvoit auſſi peu équitables qu'on l'a
„fait voir ci-deſſus, traitant même celles de la France d'éxorbitantes & de ridicules,
„& diſant que pour l'Angleterre elle pourroit bien auſſi ſe contenter de moins. Il
„ſemble même qu'il ait voulu faire entendre que cette derniére Cour pourroit ſe
„relâcher à l'égard des villes & des païs qu'elle demande ; mais qu'elle ne feroit
„rien ſans la France, & qu'il falloit ſe réſoudre à traiter à la fois avec toutes les
„deux Couronnes. Sur quoi on l'a prié de vouloir faire conſidérer aux-dits Sieurs
„Ambaſſadeurs que les François avoient fort bien prévû que L. H. P. ne pourroient
„entrer en négociation ſur les conditions qui leur étoient préſentées, à moins que
„de le faire ſans la participation de leurs Alliés, & que ce n'eſt que dans cette vûë
„que la France en avoit ainſi uzé, & pour rendre néceſſaire & inévitable la conti-
„nuation de la guerre. Qu'au reſte ſi L. Excellences avoient quelque réponce ſolide
„à faire ſur ce ſujet, on eſpéroit qu'il prendoit la peine de le faire ſavoir. Mais quoi
„que cet entretien n'ait eu aucune ſuite, nous avons néanmoins jugé à propos de
„vous en faire part, afin qu'on y faſſe réflexion, & qu'on voie ſi l'on en pourra tirer
„quelque utilité pour les inſtructions qui ſeront envoiées aux Miniſtres de L. H. P.
„en Angleterre, en vûë d'empêcher, s'il ſe peut, qu'on ne paſſe à la ratification
„de ce qui a été conclu depuis peu entre les deux Couronnes. Pour cet éfet nous
„enverrons auſſi copie de la préſente Lettre aux-dits Miniſtres, & à la premiére oca-
„ſion nous tâcherons de porter le Comte de Monterei à emploier ſes bons ofices aux
„mêmes fins, l'inſtruiſant de tout ce qu'il faut faire pour y parvenir. Cependant
„les procédures irréguliéres de ces Meſſieurs doivent rendre tout ſuſpect, principale-
„ment depuis qu'ils ont ici redoublé leurs inſtances auprès du Comte, afin qu'il s'a-
„proprie les villes de L. H. P. Son Excellence eſt partie aujourdhui pour Bruxelles, où
„nous nous diſpoſons à le ſuivre demain. On ne ſait point certainement quand parti-
„ront les Ambaſſadeurs d'Angleterre, ni ſi ce doit être demain, quoi que le Sieur Ar-
„lington l'ait dit. Ils dépêchérent le Sieur Silvius à l'armée de France le même
„jour qu'il aporta la Réſolution de L. H. P. & depuis ce tems-là ils ont été ocupés
„jour & nuit à leurs dépêches pour l'Angleterre. Avant que de fermer la préſente
„il eſt encore néceſſaire d'avertir que dans une certaine converſation le même Sieur
„Arlington a dit qu'on pourroit faire paſſer des troupes d'Angleterre en Hollande.
„Outre cela il ſemble que lui & les autres Seigneurs Anglois croient que les Fran-
„çois, après la priſe de Crevecœur & de Bommel, tâcheront de pénétrer dans la Hol-
„lande, & que pour cet éfet ils pourront bien faire une ataque aux poſtes.

Et par Apoſtille

„Nous prions que la préſente ſoit inceſſamment communiquée au Seigneur Prince
„d'Orange, & finiſſons en demeurant,

Monſieur, &c.

Signé

A Anvers le 23. de Juillet 2672.

C. van BEUNINGEN. C. van VRYBERGEN.

29. *Juillet.* Nouvelle importante venuë de Colcheſter.

Le jour ſuivant le Grêfier Fagel reçut de Harlem une Lettre du célébre Gazetier Abraham Caſtelein, qui avoit acoutumé de faire venir à grands frais des nouvelles de tous les endroits du monde ; & qui jugea alors que l'avis qu'il avoit reçu devoit être donné en ſecret. C'eſt qu'un certain Bourgeois d'Amſterdam fidèle & afectionné à l'Etat, étant allé pour ſes afaires particuliéres en Angleterre, & ſe trouvant à Colcheſter, marquoit par une Lettre du 23. du Mois, qui étoit un jour avant la date des Lettres de Londres, qu'il étoit retourné à Soulsbaie trente navires de guerre Anglois, qui avoient été autant & plus incommodés de la derniére tempête, qu'ils auroient pû l'être dans le plus rude combat ; & celui qui écrivoit ſembloit croire que toute l'armée devoit bientôt ſuivre ces premiers vaiſ-

vaiſſeaux. Cette nouvelle étoit d'une très-grande importance ; car plus les ennemis étoient maltraités & afoiblis, plus l'armée de Hollande étoit en état de s'opoſer à leurs deſſeins. Les Députés d'Amſterdam aiant auſſi quelque connoiſſance de la même nouvelle, en firent part à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, ce qui donna lieu à de nouvelles délibérations. Les Députés de cette Province étant d'avis que le Lieutenant Amiral Ruiter retournât à Goerée, il fut réſolu dans l'Aſſemblée des Etats Généraux de lui envoier copie des nouvelles qu'on avoit reçuës, & de lui ordonner *de ſe rendre inceſſamment avec l'armée par le travers de Goerée & de la Meuſe ; & de détacher auſſi-tôt après la réception du préſent ordre, auſſi-bien que toujours dans la ſuite, des bâtimens capables d'aller à la découverte, pour prendre connoiſſance de l'état où ſeroient les ennemis ; & enfin de régler lui-même les opérations de l'armée ſelon ſa prudence ordinaire, lors qu'il auroit été ſufiſamment informé de ce qu'il s'agiſſoit de ſavoir à cet égard ; laiſſant le tout à ſa diſpoſition, ſans l'aſtreindre à de certains endroits ou parages.* On donna auſſi charge aux Conſeillers du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, ou à leurs Députés, de faire partir les navires de guerre qui étoient au Texel, deſtinés pour l'armée, afin qu'ils allaſſent la joindre, s'ils voioient que cela ſe pût faire avec ſureté, par la connoiſſance que de tems en tems ils pourroient prendre de la diſpoſition où ſeroit l'armée ennemie. On avertit en même tems le L. Amiral qu'on avoit envoié cet ordre, afin que de ſon côté il ne manquât pas de donner avis aux Députés de ce qu'il découvriroit & des parages où ſe tiendroient les vaiſſeaux de l'Etat. La même choſe fut encore faite à l'égard du Collége du Quartier du Nord, afin qu'on y prît les mêmes meſures en ce qui concernoit le Capitaine Muis, & le vaiſſeau *Ziericzée*, qui étoient ſous ce Collége. Le même jour le Capitaine Abraham l'Evêque revint de Zélande avec le *Dombourg*, & ſe rendit ſous le pavillon. Le 1. d'Août Ruiter reçut la dépêche de L. H. P. avec leur Réſolution ci-deſſus mentionnée, pour s'avançer par le travers de Goerée, & auſſi-tôt en aiant fait part aux Chefs d'eſcadre, il fit le ſignal, leva l'ancre & mit à la voile. Le jour précédent il avoit fait dreſſer une liſte de l'état où étoient les navires de guerre & les autres bâtimens, à l'égard du nombre des matelots & de tout le reſte de l'équipement ; & il l'envoia alors aux Etats Généraux, afin que L. H. P. éxaminant celles qui leur avoient été remiſes au Printems par les Colléges de l'Amirauté, & où il étoit réglé quel devoit être l'armement de chaque vaiſſeau, on pût connoître de combien les équipages étoient trop foibles, & qu'on pût prendre de juſtes meſures pour remplir ce defaut. Le 2. d'Août l'armée vint moüiller l'ancre entre Goerée & la Meuſe, à quatre ou cinq lieües Nord-oüeſt-quart-à-l'Oüeſt de Goerée, d'où le L. Amiral détacha à l'inſtant deux galiotes pour aller vers le Texel découvrir l'état où pouvoit être l'armée ennemie, & il envoia en même tems ſix gardes avancées croiſer autour de la ſienne, afin de prévenir toutes les ſurpriſes. Pendant qu'il étoit là moüillé, il y eut quelques galiotes chargées de biére & de poudre, qui vinrent joindre le pavillon ; les unes aportant de Helvoetſluis douze milliers & demi de poudre pour les vaiſſeaux du Quartier du Nord, & les autres en amenant ſept milliers de Zélande dont la diſtribution fut faite ſur l'heure à ceux pour qui elle étoit deſtinée. Enſuite il vint encore quantité d'autres munitions, afin que, s'il étoit poſſible, l'armée fût en état de ſoutenir un nouveau combat. Peu après Ruiter reçut de la part des Etats de Friſe la dépêche ſuivante.

1672.

Ruiter reçoit des Etats un nouvel ordre de retourner à Goerée ou devant la Meuſe. 29. *Juillet.*

Ordre de faire ſortir les vaiſſeaux qui ſont au Texel. 29. *Juillet.*

L'armée remet à la voile pour ſe rendre à Goerée.

L'armée arrive entre Goerée & la Meuſe. 2. *Août.*

Noble, Généreux, &c.

Lettre des Etats de Friſe à Ruiter.

Sur l'avis qui nous a été donné par les Sieurs Députés de la Province de Groningue & des Ommelandes, que l'Evêque de Munſter demande à la ville d'Embden d'y pouvoir faire prendre deux mille ſacs de ſeigle, nous avons auſſi-tôt conclu qu'il falloit faire tous nos éforts pour l'empêcher. Dans cette vûë nous avons écrit aux Sieurs Bourgmaiſtres & au Conſeil d'Embden, & les avons inſtamment priés de n'acorder pas cette faveur à nos ennemis. Mais quoi que nous aïons lieu d'eſpérer qu'on aura égard à notre priére, nous ne laiſſons pas de craindre que cette ville entraînée par la conſternation générale, ne faſſe plus qu'elle ne doit au préjudice de ſes anciens Alliés & bons Amis : car nous avons été avertis qu'elle a écrit à la Princeſſe Doüairiére d'Oſtfriſe, pour ſavoir ſon ſentiment touchant la demande de l'Evêque. Ainſi il y a beaucoup d'apa-

1672. *rence de craindre que quelque inſtance que nous aïons faite, & quelques raiſons que nous aions eu de la faire, toutes nos ſollicitations porteront peu de coup contre un ennemi qui répand par tout la terreur de ſes armes, à moins que nos Lettres ne ſoient acompagnées de quelques autres moiens plus éficaces. Aiant donc communiqué avec la Province de Groningue ſur ce ſujet, nous ſommes conjointement d'avis qu'on faſſe poſter deux navires de guerre & un ſenau, ou quelque autre petit bâtiment, à l'embouchure de l'Embs, où ſes eaux commencent à être ſalées, ou plus haut ſuivant que l'ocaſion ſe préſentera; afin d'empêcher non-ſeulement le tranſport de vivres & de munitions de guerre du païs d'Embden à celui de l'Evêque, mais encore afin d'encourager la ville & de couvrir Delfzyl, Lieroort & les autres poſtes, & les mettre en ſureté contre toutes les ſurpriſes. Et comme notre intention étoit d'y pourvoir inceſſamment, nous avons propoſé à nos Conſeillers de l'Amirauté de Harlingen d'envoier ces vaiſſeaux dans l'Embs, ſi leur Collége ſe trouvoit en état de le faire. Mais ils nous ont répondu que tous leurs croiſeurs étoient déja aux poſtes qu'on leur avoit ordonnés, & qu'il n'y avoit pas moien d'en envoier de nouveaux; d'autant plus qu'on avoit toujours retenu dans l'armée navale tous les navires & les matelots de la Province, au lieu que la Hollande & la Zélande avoient rapellé une bonne partie des leurs. Que par conſéquent, s'il étoit néceſſaire d'envoier croiſer dans l'Embs, ainſi que L. H. P. & le Conſeil d'Etat en ont ſouvent ſollicité cette Province, il falloit abſolument faire un détachement de l'armée pour cet éfet. De ſorte que comme c'eſt à vous de donner les ordres qui regardent l'éxécution de ce deſſein, nous vous recommandons & prions inſtamment de vouloir n'y pas manquer, & de commander deux navires de guerre, avec un ſenau & quelque autre petit bâtiment, pour aller ſe poſter dans cette riviére, puis que de ce côté-là nous ne voions point d'autre moien de nous mettre à couvert de nos ennemis. Sur quoi nous vous recommandons à la puiſſante protection de Dieu. A Leeuwaarden le 28. de Juillet 1672. Ce ſont*

Noble, &c.

Vos bons Amis,

Les Etats de Friſe.

G. VAN BROERSEMA. vt.

Par Ordonnance des-dits Seigneurs Etats

J. DE SCHEPPER.

Réponce de Ruiter aux Etats de Friſe.

Ruiter fit auſſi-tôt réponce à cette dépêche & écrivit aux Etats, qu'il voioit bien que deux navires de guerre & quelques autres bâtimens ſeroient d'une grande utilité & rendroient beaucoup de ſervice dans l'Embs; mais qu'il ne ſe trouvoit pas autoriſé pour entreprendre d'y en envoier, & qu'il lui falloit un ordre exprès de L. H. P. lequel il éxécuteroit avec toute la diligence imaginable, dès qu'il l'auroit reçu. Peu de tems auparavant on avoit arrêté priſonnier le Bourgmaiſtre & Ruart de Wit, contre lequel la haine publique & les ſoupçons s'étoient tellement acrus, que les païſans de l'iſle de Voorne l'avoient cherché pendant cinq ou ſix jours pour le tuer; & comme entre les acuſations qu'on faiſoit contre lui, il y en avoit qui regardoient ce qui s'étoit paſſé ſur les vaiſſeaux, on conſeilla au Penſionaire d'écrire au L. Amiral Ruiter, & de le prier de rendre têmoignage à la vérité. Voici donc la Lettre qu'il lui écrivit, tendant à faire diſculper le Bourgmaiſtre ſon frére, autant qu'il lui étoit poſſible.

On cherche le bourgmaiſtre de Wit pour le tuer. 24. *Juillet.* Il eſt arrêté priſonnier.

Noble, &c.

Lettre du Penſionaire de Wit au L. Am. Ruiter ſur le ſujet de la priſon du Ruart, & des acuſations qui étoient faites contre lui.

„J'ai reçu en ſon tems la Lettre que vous m'avés écrite le 25. du Mois précé-
„dent, par laquelle vous me têmoignés que vous prenés part à mon infortune, &
„que vous étes touché des bleſſures qui m'ont été faites, dont je me trouve à pré-
„ſent, graces à Dieu, ſi bien guéri, qu'il y en a déja trois qui ſont entiérement
„conſolidées, & que la quatriême, qui étant à l'épaule gauche ſe trouvoit la plus
„grande & la plus profonde de toutes, quoi qu'elle fût la moins dangereuſe,
„paroît

paroît auſſi en état de ſe fermer bientôt. La fiévre même, que j'ai eu continuë " 1672.
pendant plus de huit jours, a depuis tout-à-fait ceſſé, & je me promène non-ſeu- "
lement dans la maiſon, mais j'eus dès Dimanche dernier aſsès de force pour aller "
à l'Egliſe. Au reſte l'envie que quelques malhonnêtes gens portent à notre famille "
a monté à un ſi haut point, dans cette cruelle conjoncture de tems, qu'outre les "
marques que quelques-uns en ont données, en croiant m'ôter du monde par un aſ- "
ſaſſinat, on tâche aujourdhui de ſe défaire de mon frére le Ruart de Putten, par "
les voies de la Juſtice. Vous aurés ſans doute apris que le Fiſcal de Dordrecht l'a "
fait arrêter par ordre de la Cour de Hollande, & l'a fait conduire dans la concier- "
gerie de cette même Cour, où il eſt préſentement. D'abord nous n'avons pu "
nous imaginer quelle pouvoit être la cauſe ou plutôt le prétexte de cette inſulte. "
Tout ce que nous en ſavions étoit qu'on parloit confuſément d'un certain nombre "
de trois milliers de poudre à canon, qu'il avoit fait venir avec lui de l'armée na- "
vale à Dordrecht, & que c'étoit là-deſſus que cette procédure étoit fondée. Mais "
depuis nous avons connu qu'on avoit fait un autre complot. C'eſt qu'un certain "
Chirurgien, nommé Guillaume Tichelaar, qui demeure, ou qui a demeuré dans "
le reſſort de Piershil, & auſſi dans le détroit de la juridicton de Geervliet, à dé- "
noncé impudemment le-dit Sieur Ruart, & déclaré qu'il avoit voulu le corrom- "
pre par une groſſe ſomme d'argent, & le porter à aſſaſſiner le Prince d'Orange. "
Comme je ſuis aſſuré que le Ruart n'a jamais conçu le deſſein d'un atentat ſi noir "
& ſi éxécrable, & qu'il eſt encore moins capable de l'éxécuter, j'ai auſſi une fer- "
me perſuation qu'aiant plu à Dieu de me délivrer miraculeuſement des mains de "
quatre infames aſſaſſins, & de me conſerver la vie, ſa miſéricordieuſe bonté ne "
permettra pas encore que l'innocence ſoit acablée par la fourbe & par la calom- "
nie, & que par conſéquent le-dit Sieur Ruart ſe tirera des embuches qui lui ont "
été dreſſées, ainſi que j'ai échapé des mains de mes meurtriers. Car nous avons "
apris que le Chirurgien qui a fait cette dénonciation, a été ci-devant acuſé par "
mon Frére en qualité de Ruart de Putten, devant le premier ſiége de Juſtice de "
ce païs-là, d'avoir voulu violer une femme; pour lequel crime il fut condamné "
à demander à genoux pardon à Dieu & à la Juſtice; ſi bien que c'eſt un homme "
noté d'infamie, & qui ſelon les aparences eſt pouſſé par le reſſentiment qu'il a de "
l'acuſation que mon Frére a portée contre lui. De plus nous avons une connoiſ- "
ſance aſſurée qu'il y a quinze jours, ou trois ſemaines, que le même Chirurgien "
étant venu chés mon Frére à Dordrecht, demanda à lui parler ſeul, & que l'aiant "
fait entrer, ma Belle-ſœur ſa femme commanda à l'un de ſes Domeſtiques de ſe "
tenir à la porte de la chambre, & de prendre garde à ce qui ſe paſſeroit, de peur "
que cet homme n'eût quelque mauvais deſſein contre ſon mari. Ce Domeſtique "
eſt têmoin, & a rendu ſa dépoſition afirmée par ſerment, devant les Commiſ- "
ſaires de la Cour, qu'étant ainſi à la porte de la chambre, il entendit que le Chi- "
rurgien ofroit de déclarer quelques afaires ſecrètes, & que ſon Maître le Ruart "
répondit, ſi c'eſt quelque choſe de bon je ſuis prêt de vous entendre, & je vous "
ſeconderai de tout mon cœur; mais ſi c'eſt une méchante afaire, vous ferés mieux "
de n'en point parler, car je ne manquerai pas auſſi-tôt de la dénoncer à la Régen- "
ce ou à la Juſtice. Que là-deſſus après quelques diſcours de part & d'autre, le Chi- "
rurgien vint enfin à dire, puis que Monſieur ne déſire pas que je m'ouvre de mon "
ſecret, je le garderai donc par-devers moi; & qu'alors il prit bruſquement congé. "
Mon Frére envoia querir ſur le champ le Sécretaire de Juſtice de Dordrecht, & "
lui déclara ce qui venoit d'arriver, le priant d'en donner auſſi avis à l'inſtant au "
Sieurs Bourgmaiſtres, ce qui fut fait. Outre cela il l'envoia encore dénoncer au "
Lieutenant de l'Oficier ou Sous-bailli, parce que le Bailli étoit malade, afin qu'il "
fît recherche de la perſonne de ce Tichelaar, mais il ne ſe trouva point. Ainſi "
je ne voi pas qu'il y ait lieu de rien apréhender en cette afaire que le malheur du "
tems & la malice des hommes. Elle va ſi loin, cette malice, que l'on oze avan- "
çer publiquement touchant l'incommodité du bras gauche de mon Frére, qu'elle "
n'eſt nullement cauſée par une fluxion; mais qu'elle vient d'une bleſſure, que vous "
lui avés faite au même bras gauche dans la chaleur d'une vive conteſtation, que vous "
avés euë avec lui ſur les vaiſſeaux. On dit encore, & ce bruit qu'on répand avec "
beaucoup de ſoin ne trouve que trop de foi, que mon Frére n'a point voulu qu'on "
s'engageât au combat avec les ennemis, ſur tout avec les François; que c'eſt lui "

1672. „qui le ſecond jour empêcha la continuation de la bataille; & enfin on publie une „infinité d'autres impoſtures. C'eſt, Monſieur, ce qui m'oblige à vous ſuplier „très-humblement de vouloir écrire à L. H. P. & à L. N. & G. P. les Etats de Hol„lande, pour rendre têmoignage à la vérité & juſtice à mon Frére, en faiſant une „déclaration contraire à tout ce qu'on lui impute, & conforme à ce qui s'eſt paſſé. „J'ai même pris la liberté d'en dreſſer un projet que je joins ici, çroiant que vous „ne le trouverés pas mauvais, en vous priant de l'éxaminer & de voir s'il ne con„tient que la pure vérité. Que s'il y a quelque choſe qui s'en éloigne tant ſoit „peu, je vous ſuplie de le réformer, & d'y repréſenter le plus naïvement qu'il ſera „poſſible, le véritable état de l'afaire que j'aurai ignorée. Je laiſſe à votre diſcré„tion d'y joindre, ſi vous le jugés à propos, un récit ou têmoignage touchant la „maniére dont mon Frére s'eſt comporté dans la bataille, comme avant & de„puis la bataille, parce qu'on débite ici parmi le peuple qu'il étoit caché dans „la foſſe aux cables. Par ce moien, vous obligérés infiniment celui qui eſt & qui „demeurera toujours

Noble, &c.

A la Haie le 2. *d'Août* 1672.

Votre très-humble Serviteur.

JEAN DE WIT.

Le Lieutenant Amiral aiant reçu cette Lettre le 4. d'Août, y fit réponce le même jour, & écrivit auſſi aux Etats, comme on le voit dans les deux Lettres ſuivantes.

Noble, &c.

Réponce de Ruiter au Penſ. J. de Wit.

Comme j'ai eu beaucoup de joie d'aprendre par la Lettre que vous m'avés écrite, datée le 2. de ce Mois, & que j'ai reçuë aujourdhui, à quel point, par la grace de Dieu, votre ſanté s'eſt rétablie; d'un autre côté j'ai reſſenti beaucoup de douleur des peines qu'on fait à Monſieur le Ruart de Putten votre Frére. S'il eſt auſſi innocent que je le veux croire, ſur tout le reſte de ce qu'on lui peut imputer, qu'il l'eſt en éfet dans tout ce qui s'eſt paſſé ici ſur les vaiſſeaux, on lui fait une terrible injuſtice. Ainſi je n'ai pas héſité un moment à écrire ſur ce ſujet à L. H. P. & à L. N. & G. P. les Etats de Hollande, les miſſives ici jointes ſous le cachet de l'Etat, qui vous ſerviront d'inſtruction. J'eſpére qu'elles auront aſsès de force pour deſabuſer ſur ce point tous les eſprits qui ſont raiſonables. Si vous me jugés capable de faire quelque choſe de plus pour votre ſervice vous pouvés en tout tems compter ſur moi. Je demeure

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces *à trois lieuës Nordoüeſt de Goerée le* 4. *d'Août* 1672.

Votre très-humble Serviteur.

Signé,

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

Lettre de Ruiter aux Etats de Hollande, pour détruire de faux bruits répandus contre le Ruart de Putten.

Meſſeigneurs. C'eſt avec une ſurpriſe extrême que j'ai apris par les nouvelles qui me ſont venuës de Hollande, que certaines gens ozent faire courir le bruit, qu'il y a eu des querelles entre le Sieur Ruart de Putten Plénipotentiaire de L. H. P. dans cette armée, & moi; juſques-là que des paroles on ſupoſe que nous en ſommes venus aux mains, & que j'ai bleſſé le-dit Sieur Ruart au bras; & que c'eſt cette bleſſure que j'avois en vuë lors que j'écrivis à V. N. & G. P. qu'il étoit tourmenté de grandes fluxions.

Qu'on dit outre cela que le-dit Sieur Ruart n'a point voulu qu'on livrât la bataille aux ennemis de cet Etat, & ſur tout aux François.

Que ce fut lui qui le ſecond jour empêcha la continuation de la bataille: & qu'on lui impute pluſieurs autres choſes de cette nature.

Je me trouve donc obligé pour mon propre honneur, & pour la défence de la vérité & de

& de la juſtice, de déclarer dans la ſincérité de mon cœur à V. N. & G. P. & de 1672.
leur témoigner, ainſi que je fais par la préſente, que le-dit Sieur Ruart de Putten, en la ſus-dite qualité de Député & Plénipotentiaire dans l'armée, a vécu avec moi dans une union vraiement fraternelle & dans une amitié cordiale, ſans qu'il y ait jamais eu entre nous aucune meſintelligence, diſpute, ni différent, beaucoup moins que nous en ſoions jamais venus à nous prendre de paroles l'un avec l'autre, & encore moins que je l'aie bleſſé. Déclarant ſincérement & véritablement devant Dieu & devant V. N. & G. P. que tous ces bruits ſont des bruits faux, & des calomnies fauſſement inventées & malicieuſement répanduës.

Ma conſcience m'oblige tout de même de rendre témoignage par ces préſentes, que le-dit Sieur Ruart a toujours marqué une grande ardeur d'en venir aux mains avec les ennemis, & qu'il n'a pas moins fait voir d'animoſité à l'égard des François que des Anglois. C'eſt une choſe qui ſe prouve par les éfets, puis que ce fut lui qui propoſa au Conſeil de guerre d'ataquer l'ennemi, & qu'il apuïa cet avis de pluſieurs raiſons ſi fortes & ſi judicieuſes, qu'on le ſuivit d'une commune voix. Enſuite il témoigna tant de fermeté pendant la bataille, qu'on ne peut pas au monde en faire voir davantage. Le lendemain il ne fut pas moins diſpoſé à reprendre le combat, & en éfet nous portâmes le cap ſur l'armée ennemie, & durant tout le jour nous nous en aprochâmes autant qu'il nous fut poſſible, faiſant tous nos éforts pour la joindre. Mais les ennemis aiant alors le vent favorable, ſe tinrent au vent de nous, & il nous fut enſuite impoſſible de les ateindre; & eux de leur côté, ſelon les aparences, n'eurent pas deſſein d'arriver ſur nous, puis que tout le jour ils eurent ocaſion de le faire avec avantage, & qu'ils revirérent ſur le ſoir pour s'éloigner. Alors néanmoins aiant encore une fois porté ſur eux, à la fin lors qu'on vit qu'il n'y avoit plus du tout d'eſpérance de les joindre, il fut réſolu, non contre ma volonté ou mon ſentiment, mais de mon avis, fondé ſur ce que je croiois utilement ſervir l'Etat, il fut, dis-je, réſolu de faire poſter l'armée devant nos côtes, afin qu'on pût promtement pourvoir à tous ſes beſoins, & que les vaiſſeaux incommodés fuſſent radoubés en diligence. Toutes leſquelles choſes étant la pure vérité, j'oze me perſuader touchant V. N. & G. P. & atendre d'Elles, que non-ſeulement elles ajoûteront foi à mon témoignage, mais qu'Elles auront la bonté de contribuer, autant qu'il leur ſera poſſible, à deſabuſer ceux qui ſeront prévenus d'une fauſſe opinion ſur ce ſujet. C'eſt de quoi je ſuplie de tout mon cœur V. N. & G. P. demeurant,

Hauts & Puiſſans Seigneurs, &c.

A bord des Sept Provinces étant à l'ancre à trois lieuës Nordoueſt de Goerée le 2. d'Août 1672.

Signé.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le Penſionaire de Wit demande ſa décharge & l'obtient. *4. Août. Voi les Piéces autentiques qui ſont à la fin de l'Europe en trouble de P. Valkenier. p. 157.*

Le même jour de la date de cette Lettre, le Conſeiller Penſionaire Jean de Wit fut à ſa propre ſollicitation, non-ſeulement déchargé de cet Emploi par les Etats de Hollande, mais auſſi remercié des grands ſervices qu'il avoit rendus en l'éxerçant; & en même tems, ſuivant la Réſolution qui avoit été auparavant priſe, on lui acorda la Charge de Conſeiller au Haut Conſeil. Comme les maux dont la République étoit acablée avoient fait concevoir aux peuples de fauſſes opinions de ceux qui manioient les afaires, & du Penſionaire en particulier, il crut qu'il ne pouvoit plus en bonne conſcience demeurer revêtu d'une Charge dans l'éxercice de laquelle il étoit ſuſpect au Public, & que ſes ſervices ſeroient deſormais plutôt préjudiciables qu'avantageux. A l'ocaſion de ſa décharge il écrivit au Lieutenant Amiral Ruiter la Lettre ſuivante, qui eſt digne de remarque, & que j'ajoûte en cet endroit quoi que par ſa date elle ne dût avoir place qu'un peu plus avant.

Noble, &c.

Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet au L. Amiral Ruiter.

La reddition ſubite des villes qui ſont ſur le Rhin, l'irruption de l'ennemi le long de l'Yſſel, & la perte entiére des Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Overiſſel, qui s'eſt faite ſans aucune réſiſtance de leur part & par une lâcheté inouïe, ou même peut-être par trahiſon, à l'égard de quelques-unes des meilleures places m'ont confirmé de plus en plus la vérité de ce qui a été dit autrefois de la République de Rome, Proſpera om-

1672. omnes ſibi vindicant, adverſa uni imputantur. *En éfet les peuples des P. V. ont non-ſeulement voulu me charger de tous leurs deſaſtres, & ne ſe ſont pas contentés de m'avoir vû ſans armes & ſans défence tomber entre les mains de quatre perſonnes armées, qui n'ont rien oublié pour m'aſſaſſiner tout-à-fait ; mais après être échapé de leurs mains par un miracle de la Providence, & être guéri de toutes mes bleſſures avec le tems, ces mêmes peuples ont encore fait paroître autant & plus d'averſion & de haine contre leurs Magiſtrats, leurs Souverains, & tous ceux qu'ils croient avoir quelque part au Gouvernement, & particuliérement contre moi, bien que je ne ſois qu'un ſimple Miniſtre. C'eſt ce qui m'a obligé de requérir qu'on voulût accepter ma démiſſion de la Charge de Conſeiller Penſionaire, après avoir briévement expoſé de bouche mes raiſons, & les avoir enſuite données par écrit ; & c'eſt auſſi ce qui m'a été acordé par L. N. & G. P. les Etats de Hollande, ainſi que vous le verrés plus au long par l'extrait qui eſt ici joint. J'ai cru que je devois vous informer de ce qui s'eſt paſſé à cet égard, afin qu'à l'avenir vous ne m'envoïés plus de Lettres touchant les afaires d'Etat : mais qu'en atendant & par proviſion vous en faſſiés l'adreſſe au Sieur Conſeiller Penſionaire de la Province de Hollande & de Oüeſtfriſe, ou à celui qui eſt préſentement dans la fonction de cette Charge. Je ſuis toujours véritablement,*

Noble, &c.

A la Haie le 12. d'Août 1672.

Votre très-humble Serviteur,

JEAN DE WIT.

Cette Lettre, quoi que datée le douze, ne fut pourtant miſe entre les mains de Ruiter que huit jours après, c'eſt-à-dire le même jour qui dans notre Hiſtoire eſt marqué en caractéres de ſang, par le maſſacre des deux fréres de Wit. Mais avant que de parler de cet horrible excès de fureur, il faut raporter ce qui ſe paſſa dans l'armée navale. Le Prince d'Orange ſachant qu'elle étoit ſous voiles à la hauteur de Goerée & de la Meuſe, & qu'il avoit été envoié des ordres au L. Amiral, lui écrivit la Lettre ſuivante.

Noble, &c.

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter.

Je ne doute nullement qu'en éxécution des ordres de l'Etat vous n'emploïés tout ce que vous avés d'expérience au fait de la marine pour pouſſer les ennemis, & que vous ne rendiés à votre Patrie en cette ocaſion tous les ſervices qu'elle a lieu d'atendre de votre illuſtre valeur. Néanmoins je ne laiſſe pas de vous exhorter encore de mon chef par cette préſente, à faire tous vos éforts pour maintenir la gloire & la réputation de l'Etat, & votre propre honneur ; vous aſſurant que de ma part je contribuërai toujours, autant qu'il me ſera poſſible, à faire qu'on ait pour vous toute la reconnoiſſance qui vous eſt duë, & que votre mérite ſoit récompenſé ; vous recommandant,

Noble, &c.

à la protection de Dieu.

A la Haie le 3. d'Août 1672.

Votre afectionné Serviteur,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Priére faite au Prince par les Etats de Hollande à l'ocaſion de cette Lettre. *4. Août.*

Les Etats de Hollande aiant eu connoiſſance de l'envoi de cette Lettre, députérent de leur Corps le Conſeiller van Béverning pour en aller remercier le Prince, & le prier en même tems de vouloir encore recommander au L. Amiral non-ſeulement d'avoir l'œil aux mouvemens & aux entrepriſes des ennemis, mais auſſi de tâcher de tems en tems, ſous la bénédiction de Dieu, de leur porter quelques ateintes, & de ſe ſervir de l'ocaſion que la Bonté Divine ſembloit avoir miſe en main par la diſperſion de l'armée Roïale, ſuivant les nouvelles qu'on avoit recuës. Sur tout ils ſouhaitoient que ce Général veillât à la ſureté des vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales, qu'on avoit alors un ſi grand interêt de conſerver ; & que les opérations de l'armée étant principalement dirigées à cette fin, tous les Oficiers fiſ-

ſent

ſent leurs derniers éforts pour ſignaler leur zèle & leur courage en cette ocaſion. 1672.
Outre cela ils avoient réſolu de porter la Généralité à pourvoir de nouveau l'armée navale de toutes ſortes de munitions, afin qu'elle fût en état de tenir la mer juſqu'à la fin de Septembre. Le 5. d'Août on reçut des nouvelles de la flote des Indes, qui conſiſtoit en quatorze vaiſſeaux, par une Lettre d'Arnaut van Overbeeke qui la commandoit. Cette Lettre datée le 2. d'Août fut luë à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, & portoit que ce même jour, après une rude rencontre entre eux & deux navires de guerre Anglois ils étoient arrivés à trois ou quatre lieuës à l'Eſt de l'Embs, & qu'ils avoient arrêté que ſi le vent continuoit à les contrarier, ils tâcheroient d'entrer tous enſemble le jour ſuivant dans l'Elbe, avec une ferme réſolution de mourir plutôt que de laiſſer tomber au pouvoir des ennemis les riches tréſors qu'ils amenoient. Le Pilote côtier qui étoit chargé de la Lettre, raporta que le 3. lors qu'il ſe ſépara d'eux, ils étoient un peu au-deſſus de l'Embs, aiant un bon vent & des Lamaneurs à bord. Depuis le Lundi, qui étoit le 1. d'Août, ils avoient toûjours eu deux frégates Angloiſes à portée, qui faiſoient inceſſamment feu ſur eux, à quoi ils n'avoient pas moins vigoureuſement répondu : mais lors qu'ils avoient été arrivés proche de l'Embs, l'une de ces frégates avoit reviré; peut-être pour aller porter cette nouvelle à quelque eſcadre Angloiſe, où à toute l'armée, pendant que l'autre frégate demeurant toujours, ne ceſſoit point de faire joüer ſon artillerie; ce qui duroit encore lors que le Pilote partit, ou qu'il fut mis à terre, les vaiſſeaux des Indes n'étant plus alors qu'à une lieuë de l'Embs. Leur arrivée en ce lieu-là & leur conſervation fut regardée comme un bonheur extraordinaire, ou plutôt comme une marque des bontés de la Divine Providence : car les Anglois avoient fait toute la diligence imaginable pour donner le radoub à tout ce qu'ils avoient eu de vaiſſeaux incommodés par la tempête, & pour remettre à la mer, afin de ſurprendre la flote des Indes, préférant ce coup au deſſein de combatre l'armée navale des P. V. pendant qu'ils la voioient ſi fort afoiblie. Pour cet éfet ils s'étoient poſtés au Dogger-banc par où les vaiſſeaux des Indes devoient paſſer, & avoient fait étendre un grand nombre de gardes pour les découvrir. Ces vaiſſeaux n'aiant été avertis que trop tard de la rupture avec la France & avec l'Angleterre, étoient déja ſi avancés vers le Dogger-banc, lors qu'ils en aprirent la nouvelle, que ſans un péril évident ils ne crurent pas pouvoir ſe retirer dans les ports de Norvègue. Ils prirent donc leur cours en droiture vers la Hollande, & dépaſſérent le Dogger-banc ſans voir les ennemis, qui ne pouvoient pas tenir des gardes dans tous les parages. Mais lors qu'ils ſe furent aprochés de Heilige-landt, petite iſle à l'Oüeſt de la côte de Holſtein, ils furent découvers par deux frégates Angloiſes, *Cambridge* & *Briſtol*, qui firent quantité de ſignaux pour avertir leur armée, quoi qu'en vain, parce qu'elle étoit trop avant en mer. Cependant elles eſpérérent couper un des vaiſſeaux des Indes, qui étoit un peu peſant à la voile; mais les autres s'avançant à ſon ſecours elles furent contraintes de revirer, & de ſoufrir, quoi qu'avec beaucoup d'impatience, que ce riche butin, qu'on eſtimoit monter à plus de cent quatorze tonnes d'or, allât malgré toutes leurs canonnades ſe mettre à couvert dans l'Embs. Sur la nouvelle de leur arrivée à l'Eſt de cette riviére, on délibéra dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande touchant les meſures qu'il y avoit à prendre en cette conjoncture. Les Députés de Dordrecht trouvoient de la difficulté & du péril par tout; mais enfin ils conclurent qu'il falloit envoier la Lettre de van Overbeeke au Lieutenant Amiral Ruiter; l'exhorter à agir avec vigueur; & laiſſer les moiens & la maniére à ſa diſpoſition. Ceux de Harlem vouloient qu'on demandât auparavant l'avis du Prince d'Orange. Les Députés d'Amſterdam diſoient que *ſalus populi ſuprema lex*, le ſalut du peuple eſt la ſouveraine loi, & que de là dépendoit la conſervation de tout l'Etat. Que les Anglois tâcheroient, à quelque prix que ce fût, de prendre ou de détruire la flote des Indes. Qu'il falloit donner connoiſſance de ſa venuë à Ruiter, & le ſolliciter à faire tous ſes éforts pour la mettre en ſureté. Qu'on pouvoit en donner connoiſſance au Prince, mais ſans aucun retardement de l'envoi des ordres néceſſaires. Les Députés d'Alemaar croioient qu'il falloit dépêcher vers le Lieutenant Amiral le Pilote même qui avoit aporté la Lettre. Ceux de Hoorn ajoûtoient qu'il falloit envoier deux Directeurs de la

Nouvelles de l'arrivée des vaiſſeaux des Indes Or. proche de l'Embs. *5. Août.*

Les Anglois avoient tâché de rencontrer la flote des Indes, mais elle les avoit hureuſement évités.

Déliberations ſur ce ſujet dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande.

1672. Réfolution prife fur ce fujet. Compagnie des Indes Orientales à l'armée, & deux au Prince pour repréfenter des deux côtés l'importance de l'afaire. Enfin il fut réfolu qu'on écriroit à Ruiter d'aller inceffamment chercher les vaiffeaux des Indes, & de les efcorter jufques dans leurs ports; & que le Sr. van Beverning iroit trouver le Prince, & lui demander fon avis. Ainfi dès le même jour, fur les dix heures du foir, on prit dans l'Aſſemblée de L. H. P. la Réfolution fuivante.

Extrait du Régître des Réfolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Vendredi 5. d'Août 1672. à dix heures du foir.

Réfolution des Etats Généraux portant que Ruiter tâchera de faire entrer la flote dans les ports. *Les Députés des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de ce Païs s'étant préfentés à l'Aſſemblée, ont communiqué à L. H. P. une miſſive d'Arnaud van Overbeeke, Commandant de la flote qui revient des Indes, datée à bord du* Tydoor, *le 2. de ce Mois, & adreſſée aux Directeurs de la-dite Compagnie; portant que le même jour de la date la-dite flote aiant eſſuïé une rude rencontre contre deux vaiſſeaux du Roi d'Angleterre, étoit par la grace de Dieu arrivée à trois ou quatre lieuës à l'Eſt de l'Embs. Qu'il avoit arrêté que le lendemain, s'il continuoit à être contrarié par le vent, il prendroit ſon cours avec tous les vaiſſeaux vers l'Elbe, aſſurant que tous les Oficiers & les équipages ne manqueroient point de s'aquiter de leur devoir, & qu'ils étoient réſolus de périr plutôt que d'abandonner de ſi riches tréſors aux ennemis. Qu'outre cela le Pilote leur a raporté que le jour ſuivant, qui étoit le 3. la flote étoit arrivée par le travers de l'Embs, à une lieuë du rivage, & que ſelon les aparences elle ſera entrée dans l'Embs, parce que le vent étoit alors favorable, & qu'il y avoit déja des Pilotes côtiers à bord. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu qu'il ſera envoié au Lieutenant Amiral de Ruiter une copie de l'avis reçu par les-dits Directeurs de la Compagnie des Indes, & que le ſus-dit Pilote ira lui-même trouver ledit L. Amiral pour l'informer de bouche encore plus amplement. Que de plus il ſera enjoint au-dit Lieutenant Amiral de faire voiles inceſſamment avec l'armée navale vers l'Embs, & d'envoier à la découverte ſur ſa route, pour aprendre l'état & la diſpoſition des ennemis, & enſuite agir ſelon les règles de la guerre & ſelon que les avis qu'il aura reçus lui donneront lieu de le faire. Mais que ſur tout il tâchera, ſous la faveur du Ciel, de défendre la-dite flote des Indes, & de la conduire en ſureté juſques dans nos ports. Que s'il étoit arrivé, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que les ennemis s'en fuſſent rendus maîtres, il fera les derniers éforts pour la délivrer. Qu'outre cela cette préſente Réſolution de Leurs Hautes Puiſſances ſera envoiée aux Colléges reſpectifs de l'Amirauté, & aux-dits Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, leur donnant ordre de travailler de leur côté à la conſervation de la-dite flote, & pour cet éfet de fortifier, autant qu'il ſera poſſible, l'armée navale de vaiſſeaux, d'équipages, de munitions de guerre & de brulots. Que le Sieur van Beverning ira trouver le Seigneur Prince d'Orange, pour donner avis à Son Alteſſe, de tout ce qui à été ci-deſſus arrêté, & l'informer des raiſons qui ont porté Leurs Hautes Puiſſances à prendre la préſente Réſolution, priant Son Alteſſe de lui déclarer ſes ſentimens ſur le tout, afin d'en faire raport à Leurs Hautes Puiſſances. Qu'il ſera pareillement donné connoiſſance de tout le contenu ci-deſſus aux Sieurs Etats de Groningue & des Ommelandes pour leur inſtruction, & qu'à cet éfet il leur ſera dépêché un Exprès qui marche jour & nuit, afin qu'ils ne ſoient pas ſurpris par les rencontres qui pourroient ſe faire de ce côté-là*

YSBR. VAN VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

Conférence avec le Prince au ſujet de la Réſolution ci-deſſus. Les Srs. van Beverning & Mauregnault entrérent en conférence touchant le contenu de cette Réſolution en préſence du Sr. Fagel avec le Prince, qui leur déclara ſon ſentiment, diſant que de la conſervation de l'armée navale dépendoit le ſalut de tout l'Etat; & que d'un autre côté on avoit auſſi un très-grand interêt à ce que la flote

des

des Indes fût miſe en ſureté. Qu'il y avoit donc quatre conſidérations à faire ſur ce ſujet. 1. Qu'il ne falloit pas témérairement hazarder l'armée navale pour tâcher de ſauver la flote des Indes. 2. Que ſi Ruiter étant arrivé devant l'Embs trouvoit l'armée Angloiſe ſi forte, qu'il ne crût pas pouvoir la combatre ſans un danger trop évident, il falloit qu'il évitât la bataille, & qu'il retournât à ſes premiers poſtes. 3. Que ſi les Anglois n'étoient pas plus forts que lui, il rameneroit la flote des Indes dans ſes ports. 4. Que ſi la flote des Indes étoit priſe, & qu'il ne ſe crût pas aſsès fort pour la reprendre, il n'entreprendroit point de livrer bataille, & qu'il s'en retourneroit. Ce ne fut que ſous ces reſtrictions que le Prince aprouva la Réſolution qui avoit été priſe, ajoûtant néanmoins qu'il s'en raportoit à la Régence. Il avertit en même tems, qu'en Angleterre on hâtoit fort les embarquemens; que les ennemis tâchoient de renforcer leur armée navale, & que peut-être ils vouloient tenter une deſcente. Ainſi il conclut que s'il n'y avoit pas moien de dégager la flote des Indes, il falloit rapeller l'armée de l'Etat. Le Sr. de Beverning lui remontra la richeſſe de cette flote, & que d'ailleurs il ſembloit que l'ocaſion fût favorable pour ataquer l'ennemi. Que l'armée roïale ſe fortifieroit de tems en tems. Que celle de l'Etat ne s'entretenoit qu'avec des frais prodigieux, & qu'il n'y avoit pas d'aparence de perdre ces frais, ni qu'elle demeurât immobile comme un corps ſans ame. Que le ſuccès des armes étoit toujours ſujet à des événemens douteux. Mais le Prince demeura ferme dans ſon ſentiment, lequel aiant été raporté à l'Aſſemblée des Etats donna lieu à de nouvelles délibérations. La plupart des Membres furent d'avis de s'en tenir à la Réſolution qui avoit été déja priſe, les Députés de Dordrecht voulant qu'elle ſubſiſtât aux termes où elle étoit conçuë, de peur que les changemens qu'on y aporteroit ne jettaſſent le Lieutenant Amiral dans quelque irréſolution, & ſoutenant que tout étoit compris dans ces paroles; *ſelon les règles de la guerre, & ſelon que les avis qu'il aura reçus lui donneront lieu de le faire.* Que néanmoins il falloit déférer en quelque choſe à l'avis du Prince; mais qu'à l'égard de la défence de livrer bataille il ne falloit point la faire entrer dans aucune Réſolution. Les Députés d'Amſterdam prétendoient tout de même, que ces termes *ſelon les règles* &c. emportoient toutes ſortes de précautions & de reſtrictions. Que ſi le L. Amiral & ſes Oficiers voioient que la Réſolution qu'ils avoient déja reçuë fût ſuivie de nouveaux ordres avec tant de limitations, ils ne ſauroient ſans doute à quoi s'en tenir, & ſeroient eux-mêmes irréſolus ſur ce qu'ils devroient entreprendre. Que la mutinerie des peuples ne manqueroit pas d'augmenter ſi la flote des Indes venoit à périr. Qu'enfin il falloit voir avec toutes les Provinces quelles meſures il y avoit à prendre, pour n'aller pas directement contre l'avis de l'Amiral Général. Les Députés de Gouda croioient que les reſtrictions alarmeroient une partie de l'armée navale. Ceux de Rotterdam vouloient qu'on remît le tout à la conduite de Ruiter, & du reſte ils entroient dans les ſentimens d'Amſterdam. Ceux de Gorcum diſoient, qu'il ne falloit pas beaucoup ſe promettre de l'armée navale, ſi l'on ne parloit nettement pour autoriſer ſes Chefs, & que par conſéquent ils aprouvoient toujours la Réſolution priſe le jour précédent; mais que néanmoins en agiſſant contre l'avis du Prince s'il arrivoit que l'armée navale fût défaite il n'y auroit plus de moien d'apaiſer le Peuple. Ceux d'Alcmaar ſoutenoient que pour naviger on ne mettoit pas le cap ſur le rivage; que tous les ordres conditionnels & limités ne produiroient que du deſordre & du mal; & que leur avis étoit en tout conforme à celui d'Amſterdam. Ceux de Hoorn prirent le même parti. Ceux d'Enkhuiſe ajoûtérent qu'ils avoient toûjours été d'opinion qu'il falloit en venir aux mains & donner quelque choſe au hazard; ou bien qu'il falloit donc ſe réſoudre à faire rentrer l'armée, puis qu'on eſpéreroit en vain qu'elle s'opoſât à une deſcente, ſi elle n'ozoit jamais faire tête aux ennemis, dont les forces ne manqueroient pas d'augmenter de jour en jour, & que par conſéquent la Réſolution précédente devoit ſubſiſter. Ceux d'Edam & de Purmerendt furent auſſi de ce ſentiment. Ainſi l'afaire demeura ſur le même pié, & il fut conclu que dans l'Aſſemblée des Etats Généraux on tâcheroit de la régler avec tous les Confédérés & de prendre les plus juſtes meſures qu'il ſeroit poſſible. Là les Provinces de Hollande, de Friſe & de Groningue s'arrêtérent à la Réſolution du 6. Mais la Zélande s'y opoſa & déclara qu'elle ſuivoit l'avis du Prince, qui étoit de ne pas hazarder l'armée navale. Ce fut une nouvelle matiére à conteſtations auſſi-bien dans l'Aſſemblée des Etats de Hol-

1672.

Nouvelles délibérations dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. 6. *Août.*

1672. 6.& 7. *Août.* Hollande que dans celle des Etats Généraux ; mais enfin la plupart des Députés de Hollande se rangérent aussi au sentiment du Prince, en proposant néanmoins ce changement, qu'au lieu de mettre, *retournera à ses premiers postes*, on mettroit, *retournera devant le Vlie ou tout proche.* Ensuite tous les Députés de Hollande se rendirent à l'Assemblée de la Généralité, où la Résolution suivante fut prise par eux & par ceux de Frise & de Groningue, ceux de Zélande persistant toujours dans leur opposition.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Dimanche 7. d'Août 1672. à cinq heures après midi.

Résolution des Etats Généraux.

Suivant la proposition des Sieurs Etats de Hollande & de Oüest-frise comparans en Corps dans cette Assemblée, & sur le raport des Sieurs van Beverning & van Maure-gnault Députés de L. H. P. lesquels en conséquence de la Résolution du 5. de ce Mois, & pour y satisfaire, ont communiqué au Seigneur Prince d'Orange les raisons & motifs qui ont porté L. H. P. à prendre la sus-dite Résolution ; après avoir fait les réflexions nécessaires sur l'avis du-dit Seigneur Prince, & délibéré par résumption sur le tout. Il a été résolu qu'on écrira au L. Amiral de Ruiter que la principale intention de cet Etat en prenant la sus-dite Résolution du 5. a été de pourvoir, sous la bénédiction de Dieu, premiérement à la conservation de l'armée navale, & d'un autre côté à celle des vaisseaux qui reviennent des Indes Orientales, afin qu'en éxécutant ses ordres il ait toujours en vûë l'un & l'autre but, & qu'il y dirige toutes les opérations, auxquelles les avis surs qu'il pourra recevoir & les découvertes qui seront faites lui donneront ocasion d'engager son armée. Que c'est par cette règle qu'il doit se conduire en prenant son cours vers l'Embs, & si lors qu'il se sera aproché de cette riviére il découvre par de bons avis & probablement sûrs, ou en éfet & par sa présence, que l'armée des ennemis ne se tienne point à son embouchure, & que les vaisseaux des Indes y soient entrés, il tâchera par toutes les voies les plus promtes de les amener au Vlie, ou au Texel, ou en quelque autre des meilleurs havres de cet Etat. Que si l'armee roïale se trouvoit postée devant l'Embs, si forte & tellement disposée qu'il ne jugeât pas, suivant les règles de la guerre, qu'on pût entreprendre de l'en chasser, ou de passer au travers, sans exposer l'armée à un péril trop évident, en ce cas il la fera retirer le plus promtement qu'il sera possible jusques devant le Vlie, ou tout proche, par provision & en atendant de nouveaux ordres. Qui si par de sûrs avis il aprenoit que les vaisseaux des Indes fussent tombés entre les mains des ennemis, ce qu'à Dieu ne plaise, & que leur armée fût si forte & en telle disposition qu'il y eût trop à risquer en tâchant de délivrer lesdits vaisseaux, en ce cas le-dit L. Amiral en uzera de la même maniére, & se rendra au plutôt devant le Vlie, ou tout proche, par provision & jusques à nouvel ordre. Et sera la présente Résolution envoiée au-dit Seigneur Prince d'Orange pour informer Son Alteſſe de ce qu'elle contient.

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

Ruiter fait voiles avec l'armee vers l'Embs. 7. *Août.* Il arrive devant le Texel. L'armée est renforcée de vaisseaux & de matelots. 9. *Août.*

Le Lieutenant Amiral Ruiter aiant reçu la Résolution prise par les Etats Généraux le 5. du Mois, mit à la voile le 7. avec toute l'armée, pour se rendre à l'Embs en rasant la côte de Hollande & passant devant le Texel & devant le Vlie. Le lendemain au soir il moüilla devant le Texel à trois ou quatre lieuës de Kykduin. Là il détacha une galiote pour aller à la découverte vers l'Embs, & une autre vers le Vlie pour croiser jusqu'à deux ou trois lieuës au large. Pendant qu'il fut là moüillé il reçut du Texel des renforts considérables, d'abord de 2. navires de guerre d'Amsterdam, l'un monté de 48. canons, & l'autre de 44. avec une frégate qui en portoit 22. & 600. matelots pour fortifier les équipages des vaisseaux de cette même ville. Ensuite il vint encore deux frégates du Quartier du Nord portant chacune 24. canons & quelques matelots pour les autres vaisseaux de ce même Quartier. Il aprit

en

en même tems avec certitude que la flote des Indes étoit entrée dans l'Embs, & hûreusement arrivée le 4. du Mois devant Delfzyl. Mais les Directeurs qui craignoient que les ennemis allassent l'ataquer en ce lieu-là, le priérent d'emploier tous ses soins afin qu'elle pût y demeurer en sureté. Le 10. l'armée navale aiant pris son cours au Nordest vers la pointe Méridionale du Vlie, le L. Amiral Général reçut par une galiote envoiée du Texel une dépêche avec la Résolution prise par L. H. P. toutes deux datées le Dimanche 7. d'Août après la Prédication, portant qu'il avoit été ce jour-là mis entre les mains de leur Grêfier par Don Manuel Francisco de Lyra, Ambassadeur du Roi d'Espagne, au nom du Comte de Monterei Gouverneur des Païsbas Espagnols, un certain Mémoire pour donner avis qu'on eût à envoier sur les côtes, & particuliérement sur celles de Zélande, de la cavalerie capable d'empêcher une descente des ennemis. Qu'on avoit encore été averti de la part du même Comte, qu'il s'assembloit beaucoup de troupes à Dunquerque, & qu'il y avoit toute aparence, suivant ce qui lui avoit été déclaré par des gens sur qui l'on pouvoit faire fonds, que le dessein des ennemis étoit de tenter une descente à l'Ecluse, ou en Zélande, ou proche de la Brille, & que par cette considération il lui sembloit qu'il seroit bon de donner ordre à Ruiter de livrer bataille à l'armée de France & d'Angleterre. *Qu'après avoir fait réflexion sur cet avis, il avoit été résolu qu'on en informeroit le Seigneur Prince d'Orange, afin que de son côté il y eût tel égard qu'il jugeroit à propos, & qu'il prît les précautions que Son Alteſſe estimeroit nécessaires; & qu'on en donneroit pareillement connoissance au L. Amiral de Ruiter, pour lui servir d'instruction, & pour le raporter aux vuës de L. H. P. résultant de leurs précédentes Résolutions.* Celle-ci étoit aussi signée de Ysbrant van Vierssen & du Grêfier Fagel. Ruiter qui avoit reçu le 8. du Mois la Résolution prise le 7. au sujet des vaisseaux des Indes Orientales, l'armée étant alors par le travers de Petten, se trouva fort surpris lors que le 10. on lui mit entre les mains cette derniére, par laquelle on lui marquoit que les ennemis avoient intention de faire une descente; & qu'il se crut par ce moien chargé de deux différens ordres, qui selon son jugement ne pouvoient être conciliés. Cette pensée le jetta dans une grande inquiétude; car la force du vent & l'agitation de la mer ne lui permettant pas d'assembler à son bord les Officiers Généraux pour les consulter, il n'avoit de conseil à prendre que de lui-même Ainsi après quelques réflexions apuiées de celles de son Sécretaire Andringa, il conclut que dans l'embaras que causoient ces deux ordres contraires, l'un de pourvoir à la sureté de la flote des Indes, qui étoit dans l'Embs; l'autre de s'opoſer à la descente des ennemis, il falloit préférer celui qui étoit le plus important à celui qui l'étoit moins. Sur ce fondement il jugea que puis que les vaisseaux des Indes étoient assès surement dans l'Embs, & que même il en avoit été déchargé une partie; que les yachts qu'il avoit envoié croiser le long des côtes de l'Embs ne revenoient pas, & que par conséquent ils n'avoient point découvert d'ennemis, il n'étoit plus nécessaire de continuer sa route au Nord vers l'Embs, & qu'il étoit bien plus à propos d'aller se poster à la vûë du Texel pour y atendre de nouveaux ordres de L. H. P. & tâcher en même tems de découvrir où étoient les ennemis; & cependant il écrivit aux Etats la résolution qu'il avoit prise. Ensuite il détacha vers la côte d'Angleterre deux yachts sous le commandement de Wynant van Meurs & de Corneille Halfkaag, pour s'avançer jusques devant les bancs de Jarmouth, & au Sud par-devant Soulsbaie, par-devant la Tamise & jusques devant les Dunes, afin d'aprendre à quelque prix que ce fût des nouvelles de l'armée d'Angleterre & de France. Il donna ordre à Meurs de venir à son retour chercher celle de Hollande devant le Texel, & à Halfkaag de se rendre devant la Meuse; & si ni l'un ni l'autre ne la rencontroient en ces lieux-là, de s'aprocher tous deux du Texel où ils trouveroient de nouveaux ordres. Le même jour une frégate, cinq yachts & deux brulots d'Amsterdam, sortant du Texel allérent joindre le pavillon; mais d'un autre côté on avoit été obligé de renvoier plusieurs vaisseaux incommodés. Ruiter reçut aussi nouvelles qu'un Câpre de Zélande avoit pris un yacht Anglois, qui raportoit que le 2. d'Août l'armée ennemie étoit encore au Dogger-banc: ce qui fit juger au Lieutenant Amiral qu'aiant apris l'entrée des vaisseaux des Indes dans l'Embs, elle s'étoit retirée vers ses côtes.

1672. Nouvelles de l'entrée des vaisseaux des Indes dans l'Embs. 9. *Août* 10. *Août.*

Avis touchant le dessein qu'ont les ennemis de faire une descente.

La Résolution prise sur ce sujet est envoiée à Ruiter.

Inquiétude de Ruiter touchant cette Résolution. 10. *Août.*

Ses vuës.

Sa résolution d'aller se poster devant le Texel, & d'y atendre de nouveaux ordres.

Il détache deux yachts pour aller à la découverte vers la côte d'Angleterre. 10. *Août.*

La Lettre de Ruiter, en date du 10. par laquelle il représentoit à L. H. P. dans quelle incertitude l'avoient mis les deux Résolutions opoſées qu'il avoit reçuës, ne sachant s'il devoit aller querir les vaisseaux des Indes, ou s'en retourner pour ob-

1672. obſerver les ennemis & les empêcher de faire une deſcente, donna lieu à de longues délibérations dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande & dans celle des Etats Généraux. Le Collége des Nobles & les Députés de Dordrecht étoient d'avis que l'armée demeurât proche du Vlie, pour la ſureté des côtes & pour celle des vaiſſeaux des Indes. Les Députés de Harlem opinoient à la laiſſer à la diſpoſition du Prince ; & ceux de Delft, à l'envoier vers l'Embs pour en ramener les mêmes vaiſſeaux. Ceux d'Amſterdam diſoient que Ruiter étoit à plaindre de demeurer là ſans ordres poſitifs, & qu'il ſeroit beaucoup plus expédient de lui écrire promtement qu'il eût à ſuivre la premiére Réſolution du 7. & qu'il allât chercher les vaiſſeaux des Indes. C'étoit auſſi le ſentiment des Députés des autres Villes, hormis de Gorcum qui vouloit qu'on demandât de nouveaux avis au Prince, & d'Alcmaar qui ſouhaitoit qu'on s'en remît entiérement à lui. Après que l'afaire eut été debatuë dans l'Aſſemblée de la Généralite, enfin il fut réſolu le 11. d'Août, qu'on enverroit la Lettre de Ruiter au Prince, le priant de faire ſavoir ſon ſentiment à L. H. P. & que néanmoins on ne laiſſeroit pas d'écrire au Lieutenant Amiral que par maniére de proviſion & en atendant cet avis du Prince, il eût à ſuivre la premiére Réſolution du 7. d'Août, & à eſcorter les vaiſſeaux des Indes. Cette Réſolution aiant été aportée au L. Amiral le 13. on mit à la voile le même jour pour ſe rendre devant l'Embs. Pendant qu'on faiſoit cette route, il ſe tenoit encore en Hollande pluſieurs Conſeils ſur ce ſujet. L'avis du Prince, qui fut envoié dans une Lettre datée au camp de Bodegrave le 12. du Mois, portoit que puis que Ruiter eſtimoit lui-même que les vaiſſeaux des Indes étoient aſsès en ſureté dans l'Embs, il laiſſoit à juger à L. H. P. s'il n'étoit pas plus à propos de faire retourner l'armée à ſon précédent poſte ; ce qui fit naître une grande diverſité d'opinions dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Quelques-uns des Membres ſe rangérent à ce ſentiment. Amſterdam & les autres villes prétendirent que la flote des Indes n'étoit pas dans une entiére ſureté, & que ſi elle étoit en partie déchargée, néanmoins il falloit faire venir les vaiſſeaux & le reſte des éfets pour être éxaminés. Qu'on ne pouvoit pas faire demeurer des équipages tout l'hiver ſur ces vaiſſeaux, & qu'il ne falloit que vingt bâtimens ennemis pour les brûler & les détruire. Que le Prince avoit donné ſon avis ſur la préſupoſition qu'ils étoient à couvert de tout danger ; mais qu'il s'en falloit beaucoup que cela ne fût, & que par conſéquent on devoit lui remontrer le véritable état de l'afaire, & le prier d'y penſer encore & d'en dire de nouveau ſon ſentiment. Enfin il fut réſolu qu'on porteroit les Etats Généraux à repréſenter par une Lettre au Prince, que L. H. P. ne croioient point que la flote des Indes fût dans une aſsès grande ſureté au poſte où elle étoit. Mais dans l'Aſſemblée de la Généralité on ne ſe trouva pas non plus d'acord. Les Provinces furent partagées deux contre deux. La Friſe ſe joignit à la Hollande, & la Zélande & Groningue vouloient qu'on laiſſât abſolument au Prince la diſpoſition de l'armée navale. On fut donc obligé d'en venir le 13. à de nouvelles délibérations dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, où la plupart des Membres conclurent à remettre au Prince la direction de l'armée navale. Les Députés d'Amſterdam firent alors connoître que ſi les vaiſſeaux des Indes tomboient entre les mains des ennemis, ceux qui y auroient donné ocaſion ne pourroient jamais s'en diſculper ; & que de leur côté on ne devoit pas leur objecter qu'ils fuſſent d'un avis différent de celui du Prince, puiſqu'il préſupoſoit que ces vaiſſeaux étoient hors de tout péril. La Réſolution fut, *qu'on enverroit à Son Alteſſe les avis qui avoient été reçus tant à l'égard des vaiſſeaux revenus des Indes Orientales, qu'à l'égard des deſſeins que les ennemis avoient de faire une deſcente : qu'on le prieroit d'y faire de ſérieuſes réflexions ; & qu'enſuite on remettroit à ſa diſpoſition de diriger dans cette conjoncture les opérations de l'armée navale, ſelon qu'il le jugeroit être plus expédient pour le bien du Public.*

Nouvelle Réſolution des Etats Généraux envoiée à Ruiter. 11. *Août.*

L'armée fait voiles vers l'Embs.

Avis du Prince 12. *Août.*

Délibérations ſur cet avis dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. 12. *Août.*

Debats dans l'Aſſemblée des Etats Généraux. 13. *Août.*

Nouvelles délibérations des Etats de Hollande.

Réſolution. 13. *Août.*

Les forces de l'armée navale. 13. *Août.*

Cependant l'armée qui faiſoit route vers l'Embs, étoit alors forte de 48. navires de guerre, 16. frégates, douze yachts & 20. brulots, faiſant en tout 96. voiles; de ſorte que depuis le dernier de Juillet elle avoit été renforcée de 2. navires & 4. frégates, 5. yachts & 3. brulots. Le 17. du Mois, elle le fut encore d'une frégate nommée *Overiſſel*, ſous le commandement du Capitaine Corneille Tyloos, montée de 124. hommes d'équipage & de 30. canons ; & du brulot *les Armes d'Emeric*, commandé par Jean Gilliſz. & monté de 4. canons, l'un & l'autre bâtiment venant d'Amſterdam, & rangés ſous l'eſcadre du Vice Amiral Sweers ; & outre cela du brulot *Blaakmoor*, commandé par

Lucas

Lucas Harmanſz. & monté de 4. canons. Le 16. on laiſſa tomber l'ancre devant l'Embs Occidental, d'où l'on entendoit diſtinctement le bruit du canon de l'Evêque de Munſter, qui tenoit la ville de Groningue aſſiégée, laquelle ſe défendoit vigoureuſement. Les Directeurs qui avoient été envoiés à Delfzyl pour veiller à la conſervation des vaiſſeaux des Indes, écrivirent au L. Amiral qu'ils avoient déchargé quelques marchandiſes de celles qui étoient le moins engagées, & qu'ils les avoient envoiées par les canaux, ſous l'eſcorte de deux yachts bien équipés & de cinq autres petits bâtimens, aux lieux où elles étoient deſtinées. Mais ils ſe plaignoient de n'avoir pu retenir à bord ni matelots ni ſoldats, quelques raiſons, exhortations & moiens dont ils ſe fuſſent ſervis; de ſorte que les vaiſſeaux n'étoient pas encore en état de ſortir de l'Embs & de mettre à la mer, quoi qu'on y eût fait venir tout ce qu'on avoit pu des Ouvriers qui travailloient ordinairement aux embarquemens & dans les magaſins. Que toutefois ils eſpéroient les faire partir dans deux ou trois jours au plus tard, & qu'ils prioient qu'on leur envoiât un ſecours de cent ou de deux cens bons mariniers de l'armée navale, afin de hâter d'autant plus leur départ. Ils ajoûtoient qu'ils avoient apris avec joie qu'un Câpre de Zélande s'étoit rendu maître proche des Sorlingues d'un riche vaiſſeau qui revenoit des Indes Orientales, apartenant aux Anglois & eſtimé ſept tonnes d'or, & qu'il l'avoit emmené à Berg en Norvègue. Ruiter fit réponce qu'il étoit prêt de donner le nombre de mariniers qu'on demandoit lors que les vaiſſeaux des Indes ſeroient arrivés à l'embouchure de l'Embs, ou proche de l'armée; mais qu'il ne pouvoit pas les envoier devant Delfzyl, parce qu'ils ne feroient pas mieux leur devoir que ceux qui y avoient été & qui s'étoient enfuis à terre, tous les matelots & les ſoldats de l'armée étant généralement fatigués de la mer & dans l'impatience de ſe retirer, comme aiant été déja près de ſix mois à bord, ſans avoir débarqué un ſeul moment. Qu'il vouloit donc bien prêter ce ſecours en mer ou hors de la paſſe, mais que c'étoit à condition de le retirer dès qu'on ſeroit arrivé devant le Vlie ou devant le Texel: & qu'il exhortoit les Directeurs à preſſer la ſortie des vaiſſeaux, pour n'arrêter pas inutilement l'armée, qui pourroit par un trop long ſéjour avoir faute de vivres, n'en étant pourvûë que juſqu'à la fin du Mois. Qu'outre cela il étoit à craindre que les vents d'Oüeſt, qui avoient acoutumé de regner en cette ſaiſon, ne vinſſent à la ſurprendre & à la retenir ſi longtems dans le golfe qui eſt devant l'Embs, qu'on eût ſujet de ſe repentir de l'y avoir envoiée. Qu'enfin par toutes ces raiſons il les conjuroit d'uzer de la derniére diligence, & de hâter l'expédition autant qu'il leur ſeroit poſſible. Enſuite aiant aſſemblé le Conſeil de guerre il fut arrêté que pour avançer un ouvrage ſi néceſſaire on enverroit 232. matelots juſques devant Delfzyl, & qu'on prieroit les Directeurs qu'avec cette aide ils tâchaſſent de faire mettre à la mer, & que ſur tout ils priſſent des meſures pour empêcher la déſertion. Cependant il leur étoit venu tant de mariniers d'Amſterdam & d'Enkhuiſe, qu'aiant ſufi pour l'équipement des leurs vaiſſeaux, ils renvoiérent les 232. matelots à l'armée. Le 18. cette petite flote revenuë des Indes mit à la mer & aiant joint l'armée elles prirent alors leur cours enſemble vers l'Oüeſt. En ce tems-là les Députés des Etats de Groningue écrivirent à Ruiter, que les troupes levées en Allemagne pour les Etats des P. V. n'ozoient deſcendre de Hambourg par l'Elbe, à cauſe d'un Câpre Anglois monté de 18. ou 20. piéces de canon, qui ſe tenant à l'embouchure de cette riviére les empêchoit d'en ſortir pour ſe rendre dans les païs des Etats; à quoi on le prioit de pourvoir. Sur cet avis il détacha pour huits jours deux frégates, l'une portant 24. canons & l'autre 30. avec ordre de purger l'Elbe d'Armateurs, & de favoriſer la ſortie des gens de guerre qu'on avoit levés. Ce n'eſt pas qu'il eût charge de faire ce détachement, mais il jugea que l'interêt du Public le requéroit, & crut que Leurs Hautes Puiſſances ne le deſaprouveroient pas. Le 20. d'Août toute l'armée & les vaiſſeaux des Indes doublérent l'iſle de Schelling, le Vlie leur demeurant à 8. ou 9. lieuës Sudſudeſt. Le même jour le L. Amiral reçut la dépêche ſuivante.

1672.

L'armée vient moüiller devant l'Embs.

16. *Août.* Lettre envoiée par les Directeurs étant à bord des vaiſſeaux des Indes devant Delfzyl, & reçuë par Ruiter.

15. *Août.*

Sa réponce.

16. *Août.*

17. *Août.* Il envoie 232. matelots aux vaiſſeaux des Indes.

Qui mettent à la mer & joignent l'armée.

18. *Août.*

Il détache deux frégates vers l'Elbe.

20. *Août.*

Les

1672.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Notre Cher, &c.

Dépêche des Etats à Ruiter portant ordre de faire retourner l'armée à Schoone-veldt.

Après avoir pris l'avis du Seigneur Prince d'Orange, qui a aujourdhui assisté à notre Assemblée, il a été résolu de vous ordonner de faire incessamment retourner l'armée à son poste de Schooneveldt, pour observer de ce poste les mouvemens des ennemis, & vous oposer à leurs entrepriſes contre cet Etat, par toutes les voies que les règles de la guerre pourront vous permettre, & que votre expérience pourra vous fournir, la présente n'étant pour toute autre choſe. Sur quoi Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le 17. d'Août 1672.

F L. C A N T. vt.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

G A S P. F A G E L.

A cette dépêche étoit jointe la copie de la Lettre que voici.

Monſieur,

Hier après que nous eûmes envoié nos dépêches nous fûmes informés que toutes les troupes qui étoient ici, avoient ordre de deſcendre, quelques compagnies aiant même déja devancé. Il n'a pas été poſſible de pénétrer quel eſt le deſſein qu'on a. Les ſentimens du Public ſont partagés là-deſſus, les uns croiant que ces troupes paſſeront en Flandre, afin de ſe joindre à celles du Duc de Monmouth & à quelques François, pour éxécuter une entrepriſe conſidérable; les autres eſtimant qu'au contraire les troupes du Duc de Monmouth s'embarqueront afin de faire conjointement avec celles-ci une deſcente, pour laquelle, ainſi que nous l'avons déja mandé pluſieurs fois, on tient qu'il y a des bâtimens plats tout prêts ſur la riviére. Il eſt au moins certain qu'on eſt ici perſuadé que ces troupes avec le regiment du Duc de Monmouth & le reſte de celles qu'il commande, & avec quelques ſoldats de l'armée navale, feront un corps de près de dix mille hommes, qu'on dit devoir être commandé par le Prince Robert, quoi qu'il ne ſoit pas trop content de cet emploi. Il n'eſt pas moins aſſuré que le Parlement d'Ecoſſe a mis ſur pié près de 20000. Trainebands, & qu'il a fait ofre au Roi d'Angleterre de les entretenir pour ſon ſervice, & de les faire tranſporter où il lui plaira; mais nous ne ſavons point ſi on ſe diſpoſe à les emploier hors du Roïaume, ni s'il ſe fait quelques préparatifs pour leur faire paſſer la mer. L. H. P. feront leurs réflexions ſur le tout. Nous demeurons,

Monſieur, &c.

à Hamptoncourt le 9. d'Août 1672.

Signé

J. van HALEWYN. JOH. BOREEL.

L'armée arrive devant le Texel.

Le jour ſuivant l'armée navale fit route au Sudoüeſt-quart-au-Sud, à la faveur d'un vent frais de l'Oüeſt-quart-au-Nord; & aiant détaché deux galiotes pour aller découvrir les terres, elles raportérent qu'on étoit par le travers du Texel. En éfet on vit le Koog à trois lieuës au Sudeſt, mais le vent ſe renforça tellement de l'Oüeſt-quart-au-Nord qu'on ne pouvoit porter que le grand hunier, encore falloit-il que les * ris fuſſent pris, les vaiſſeaux qui ſe trouvoient le plus ſous le vent ne pouvant dépaſſer les Haaks † qui ſont devant le Texel. Ainſi le L. Amiral ſe vit obligé de laiſſer tomber l'ancre, car en revirant à peine pouvoit-il faire le Nord-quart-à-l'Oüeſt & ſeulement ſe maintenir au Nord-quart-à-l'Eſt, de ſorte qu'il couroit grand riſque de déchoir au Nord du Vlie. Il envoia en même tems deux galiotes porter une Lettre à bord des vaiſſeaux des Indes, où étoient les Directeurs Langewaagen, Krap & van Breen, pour les avertir qu'il avoit ordre de faire retourner l'armée en diligence à Schooneveldt, parce que les ennemis ſembloient former de ce côté-là quelque deſſein dont on vouloit empêcher l'éxécution. A quoi il ajoûta que ſur ce ſoupçon, comme il valoit toujours mieux préférer le certain à l'in-

* *Ris, petites cordes qui ſont trois pies au-deſſous de la vergue pour acourcir ou rider la voile par le haut.*

† *Crocs, bancs.*

Lettre de Ruiter aux Directeurs des vaiſſeaux des Indes.

21. *Août.*

l'incertain, il étoit d'avis de faire entrer au Texel les vaiſſeaux des Indes deſtinés pour la Meuſe & pour la Zélande, auſſi-bien que ceux qui étoient pour Amſterdam & pour le Quartier du Nord; mais que néanmoins il s'en raportoit à leur prudence. En donnant cet avis il avoit pour but de décharger l'armée de l'eſcorte de ces vaiſſeaux, afin qu'en cas de rencontre avec les ennemis, ſelon qu'il y avoit beaucoup d'aparence, elle fût plus en état & de ſe défendre & d'ataquer. Dans ce même tems cette petite flote des Indes, qui avoit vent & marée favorables, pouvant aiſément entrer au Vlie, le Directeur Langewaagen, qui étoit à bord de *la Paix Couronnée*, où il reçut la Lettre de Ruiter, donna ordre que ſept des vaiſſeaux deſtinés pour les Chambres d'Amſterdam & du Quartier du Nord, & qui étoient au-deſſous des paſſes du Texel arrivaſſent à l'inſtant ſur le Vlie, & il entra lui-même avec le huitiême au Texel. Les ſix autres, dont il y en avoit deux pour la Chambre de la Meuſe & quatre pour celle de Zélande, aiant reçu trop tard la Lettre du L. Amiral, demeurérent avec l'armée, & parce que le vent étoit trop foible pour dépaſſer les Haaks, il fallut qu'ils ſe tinſſent encore à l'ancre juſques au lendemain, qu'aiant remis à la voile il en entra cinq au Texel. Le ſixiême, nommé *Rotterdam*, n'aiant pu lever ſon ancre, à cauſe de la force du vent, & aiant toujours demeuré moüillé avec un navire de guerre & un brulot, ne laiſſa pas néanmoins d'entrer auſſi dans la ſuite. L'armée continua donc inceſſamment ſa route vers le Sud; mais étant fort contrariée par le vent & par la tempête, elle ne put moüiller l'ancre à Schooneveldt que le 26. du Mois d'Août. Le même jour ſept galiotes qui avoient conduit juſques dans le port les vaiſſeaux des Indes deſtinés pour la Zélande, vinrent rejoindre le pavillon. Ce fut alors qu'on reçut la premiére nouvelle du maſſacre déteſtable & inoüi qui avoit été fait à la Haie le 20. à cinq heures du ſoir, des Perſonnes du Bourgmaiſtre & Ruart Corneille de Wit, & de Jean de Wit auparavant Conſeiller Penſionaire, & en ce tems-là Conſeiller au Haut Conſeil, par l'atentat des Bourgeois & de la populace de la Haie; & cela à la vûë & ſous les yeux des Souverains les Etats de Hollande, qui écrivirent le même jour au Prince d'Orange. *Que ce crime avoit été commis par la Bourgeoiſie, à laquelle le Magiſtrat avoit fait prendre les armes par leur ordre, afin qu'il ne ſe paſſât rien de fâcheux & pour prévenir tous malheurs. Qu'ils avoient forcé la conciergerie à coups de mouſquets. Qu'ils en avoient tiré par force les Sieurs Corneille de Wit, & Jean de Wit ci-devant leur Conſeiller Penſionaire, lequel après la Sentence renduë à leur Cour, étoit allé trouver ſon Frére dans la dite conciergerie. Qu'ils les avoient maſſacrés, & qu'après avoir ignominieuſement expoſé leurs corps nuds ſur un échafaut, ils les avoient pendus par les piés à un gibet qui étoit là: atentat horrible & qui méritoit d'être déteſté de tout l'Univers, ainſi qu'ils le déteſtoient.* Ruiter ne put entendre le funeſte récit de ce meurtre ſans un déplaiſir extrême & ſans une légitime horreur. Il dît, *qu'on ne pouvoit aprendre ſans frémir, que ces deux Miniſtres d'Etat euſſent été ſi inhumainement maſſacrés. Que s'ils étoient coupables de trahiſon, comme on le prétendoit, & d'avoir apoſté un Barbier pour aſſaſſiner Son Alteſſe, on avoit deu les mettre en juſtice & les faire condamner dans les formes. Que cette maniére de procéder auroit été honorable pour l'Etat & pour la Juſtice. Mais que rien au monde n'étoit plus odieux, ni d'un plus pernicieux éxemple, que ce meurtre horrible, commis par la fureur & par la cruauté du peuple. Qu'il prioit Dieu que ſa Providence voulût à l'avenir garantir l'Etat de ſemblables excès & de pareilles ſéditions.* Quelques-uns ont raporté qu'il avoit été averti de cette brutale & horrible action, trois ou quatre jours avant que le bruit s'en fût répandu dans l'armée; mais qu'il en teut la nouvelle juſques-à-ce qu'elle éclatât par d'autres voies. Cette fin ſi tragique de deux ſi illuſtres Fréres ne pouvoit pas manquer d'éxciter dans ſon cœur les mouvemens d'une extrême compaſſion, & de lui faire tourner les yeux ſur l'inconſtance de la fortune & des grandeurs humaines. En éfet comment auroit-il pu s'empêcher de faire ces réflexions, en voiant que le Ruart, qui avoit été deux fois Plénipotentiaire de l'Etat, & par conſéquent Souverain dans l'armée navale; qui en cette qualité avoit eu droit de commander au Lieutenant Amiral Général même; & qui ſans redouter ni les bales de mouſquet, ni les boulets de canon, avoit ſi généreuſement riſqué ſa vie dans le dernier combat; en voiant dis-je que ce grand Homme, après avoir eſſuié mille indignités qu'il n'avoit point méritées, avoit enfin péri par une voie ſi terrible? Qui eſt-ce, qui éxemt de prévention comme étoit Ruiter, n'auroit pas été étonné de voir que ſur une acuſation portée par un ſimple Barbier, avéré coupable d'un crime pour lequel il lui avoit fallu demander pardon en Juſtice, tête nuë & à genoux, & repréſenté aux Etats de Hol-

1672.

Il entre au Vlie ſept vaiſſeaux des Indes, & un au Texel.

Et cinq autres encore. 22. *Août.*

Le *Rotterdam* demeure à l'ancre à cauſe du gros tems, mais il entre enſuite dans le port.

L'armée retourne à Schooneveldt. 26. *Août.*

Ruiter reçoit nouvelles du maſſacre des deux de Wit.

Récit de ce maſſacre, avec les propres termes des Etats.

Sentimens de Ruiter ſur ce ſujet.

1672. Hollande par les Députés de Dordrecht comme noté d'une telle infamie, un Miniſtre du mérite de Corneille de Wit, eût été mis à la queſtion, & qu'après l'avoir ſouferte dans toute ſa rigueur ſans rien avoüer, il eût été déclaré déchu de toutes ſes Charges & dignités, & banni? Mais le moien de n'être pas ſurpris d'un étonnement encore plus extraordinaire, de ce que le peuple, non content d'une telle Sentence & s'en prenant à ſon Frére auſſi-bien qu'à lui, ſe ſert du moment que ce Frére eſt allé le viſiter, ſur la confiance de la foi & de la ſureté publique, & va les déchirer tous deux en piéces avec la derniére violence & la derniére barbarie? Ruiter déplora ſur tout le ſort du Penſionaire, qu'il y avoit ſi peu de tems qu'on tenoit & au-dedans & au-dehors, parmi les ennemis mêmes de l'Etat, pour en être le plus ſeur Oracle; & qui par ſa ſageſſe, ſon courage, ſa vigilance & ſon éloquence, avoit conduit tant d'afaires importantes & en étoit glorieuſement venu à bout. Qui par deux fois avoit eu entre les mains, comme Plénipotentiaire, la ſouveraine direction de l'armée navale, la premiére fois conjointe-
1665. ment avec les Sieurs Huigens & Boreel, & la ſeconde fois tout ſeul. Qui dans la con-
1666. duite des afaires maritimes avoit rendu des ſervices preſque incroïables. Qui par ſon conſeil, & par les têmoignages qu'il avoit portés du mérite de Ruiter, l'avoit fait entrer au ſervice de la Hollande, en lui procurant d'abord la Charge de Vice-amiral, & avoit enſuite emploié tout ſon crédit pour le faire monter à celles de Lieutenant Amiral & de Commandant en chef de l'armée navale. Qui depuis qu'il l'avoit connu, en avoit toujours fait une eſtime particuliére, & étoit venu avec le tems à l'aimer tendrement, à vivre familiérement avec lui, à le loger dans ſa maiſon lors qu'il alloit à la Haie, & enfin à lui donner toutes ſortes de marques d'amitié & de faveur. Il faut avoüer que toutes ces conſidérations étoient plus que ſufiſantes pour éxciter les regrets & la compaſſion du Lieutenant Amiral, & pour lui faire déteſter l'ingratitude & la fureur du Peuple.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE TREIZIEME.

PEu de jours après qu'on eut reçu la terrible nouvelle dont il à été parlé dans le Livre précédent, l'armée navale fut batuë à Schoonevelt d'une rude tempête venant du Sud-oüest, qui commença le 28. d'Août, & la mit dans un fort grand danger. La plupart des vaisseaux chassérent sur leurs ancres, ou les perdirent; & quoi qu'on eût baissé les mâts de hune & amené les vergues, à peine pouvoit-on se tenir sur deux ancres. L'orage continua durant toute la nuit suivante, mais à la pointe du jour le vent aiant un peu diminué, on retira beaucoup d'ancres de la mer. Il fut alors raporté à Ruiter par un Maître d'Ostende, qui revenoit de Nieukastel, que le 25. il avoit vû l'armée ennemie, forte de près de cent voiles entre le Welle & le Wittewater, & que d'abord elles faisoient le Sudest, mais que le vent aiant fraîchi elles avoient viré au Nordoüest. Cependant le defaut de vivres commençoit à se faire sentir dans l'armée de Hollande sur tout parmi les vaisseaux de Zélande; & il paroissoit fort incertain si l'on devoit atendre du secours de cette Province, où l'argent étoit extrémement rare, & où les séditions du Peuple en diverses villes mettoient les Régens hors d'état de donner les ordres nécessaires. Dans ce tems-là le Lieutenant Amiral Bankert alla du consentement de Ruiter faire un tour à Middelbourg, où étoient assemblés les Etats, pour leur représenter de bouche les besoins des vaisseaux de leur Province. Le Général écrivit aussi aux Etats Généraux, & les pria de pourvoir à envoier bientôt des vivres à tous ceux qui en manquoient, ou bien qu'il y auroit beaucoup de navires qui seroient obligés d'abandonner le pavillon. D'ailleurs ce séjour si long & si continuel des équipages sur mer, causoit déja beaucoup de maladies & si violentes, qu'on avoit été obligé d'envoier de plusieurs vaisseaux trente & quarante matelots à la fois à terre; & il étoit à craindre que le tems devenant mauvais, humide & froid, & les nuits longues; & que les équipages n'aiant que des vêtemens fort légers, avec des couvertures très-minces, le mal n'augmentât plutôt que de diminuer. Le dernier jour du Mois, Ruiter reçut ordre de la part des Etats Généraux sur la requête d'Abraham van Peer & de ses associés marchands à Flessingue, de détacher deux frégates pour aller à Berg en Norvègue, & en ramener sous leur escorte un certain Armateur, nommé Isaac Rochus, & le vaisseau Anglois des Indes qu'il avoit pris. En éxécution il commanda les Capitaines Jaques Broeder & Jaques Pietersz. Swart, qui montoient les frégates *Edam* & *Rotterdam*, & encore une galiote avec eux, pour aller querir les deux vaisseaux dont il s'agissoit, & tous les autres qui se trouveroient là disposés à s'en revenir; & les escorter jusques dans les ports des P. V. Le jour suivant il eut la satisfaction d'aprendre que l'Evêque de Munster avoit été obligé de lever le siége de devant la ville de Groningue, après l'avoir rudement batuë pendant plus de cinq semaines. Le 2. de Septembre il reçut une dépêche de L. H. P. par laquelle on l'avertissoit que l'armée ennemie avoit paru par le travers de Petten. La dépêche étoit acompagnée de la Résolution que voici.

Tempête qui vient du Sudoüest. 28. *Août.*

Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre & de France.

Disette de vivres parmi les Hollandois.

Les maladies se font sentir sur les vaisseaux.

Détachement de deux frégates & d'une galiote vers la Norvègue. 31. *Août.*

1672.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 1. *de Septembre* 1672. *à dix heures du soir.*

Résolution des Etats Généraux au sujet de la venuë de l'armée roïale par le travers de Petten. 1. *Septemb.*

Oüi le raport des Sieurs Meerens & autres Députés de L. H. P. qui en conséquence de la Résolution de ce jour portant Commission, ont communiqué au Seigneur Prince d'Orange que le Commissaire Visscher avoit déclaré qu'un Armateur lui avoit donné avis qu'il avoit vû près de cent-trente vaisseaux Anglois à la hauteur de Petten; & qui ont sur ce sujet entendu le sentiment de Son Altesse. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération il a été résolu qu'on donnera aussi incessamment connoissance de cet avis au L. Amiral de Ruiter, afin qu'il puisse y faire les réflexions nécessaires, & qu'il observe les mouvemens des ennemis au désir de la Résolution prise par L. H. P. le 17. *d'Août dernier: qu'il s'opose à leurs desseins & tâche d'en détruire l'éfet, selon les vuës que lui pourra donner son expérience au fait de la guerre maritime. Qu'en outre il sera envoié un pareil avis au Lieutenant Général van Welderen, afin que de son côté il se tienne sur ses gardes, & qu'il donne les ordres nécessaires pour être en état de défence, au cas que les ennemis vouluſſent faire une descente, ou éxécuter quelque autre dessein. Que de plus on écrira tant au-dit Lieutenant Général van Welderen qu'au Lieutenant Amiral de Ruiter, qu'ils aient à faire toute la diligence possible pour aprendre des nouvelles de la-dite armée roïale, & qu'ils ne manquent pas d'informer incessamment L. H. P. des découvertes qu'ils pourroient avoir deja faites à cet égard, & de celles qu'ils pourront faire encore. Qu'il sera ordonné au Commissaire Knyf, ainsi qu'on lui ordonne par ces présentes, d'envoier des galiotes & d'autres petits bâtimens légers, pour épier la contenance des ennemis & découvrir leurs forces, dont aiant eu connoissance par cette voie, ou par quelque autre que ce puisse être, il le fera savoir à L. H. P. par des Exprès, qui marcheront jour & nuit pour cet éfet. Et enfin que la présente Résolution sera envoiée au-dit Seigneur Prince d'Orange pour servir d'instruction à Son Altesse.*

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

H. FAGEL.

Les vuës de Ruiter à l'égard de cette Résolution. 3. *Septemb.*

Ruiter aiant considéré le contenu de cette Résolution, jugea qu'il devoit porter le cap au Nord, pour mieux observer les ennemis & pour avoir plus promtement connoissance de leurs forces, de leurs desseins & de leurs mouvemens, par le moien des petits bâtimens qu'il enverroit à la découverte, & qui reviendroient plus vîte lui faire leur raport; afin que L. H. P. pussent aussi-bien que lui-même prendre leurs mesures sur des avis certains. Mais d'un autre côté il aprit qu'on devoit envoier de Zélande quelques munitions de guerre, sans quoi il étoit impossible que les vaisseaux de cette Province demeurassent plus longtems avec l'armée. Il voioit aussi qu'il ne falloit ni l'afoiblir ni la diviser, & avec cela il atendoit les vaisseaux incommodés qu'il avoit envoiés prendre le radoub. De plus le vent de Nordnordest regnoit tou-

Son dessein.

jours, qui ne permettoit pas qu'on pût beaucoup s'avancer au Nord. Néanmoins il résolut de mettre à la voile, dès qu'il verroit l'ocasion tant soit peu favorable; & de s'aprocher de la Meuse, ou entre Goerée & la Meuse, pour y atendre des mu-

Et l'avis qu'il en donne aux Etats.

nitions de guerre de cette riviére & de Zélande. C'est ce qu'il écrivit à L. H. P. leur remontrant en même tems que si les ennemis venoient à se poster devant le Texel, avant qu'on en eût fait sortir les bâtimens de transport qui y étoient chargés de vivres, l'armée tomberoit dans une telle disette qu'il n'y auroit point de moien d'y remédier; à quoi il les suplioit de pourvoir selon leur prudence. Il avoit aussi beaucoup d'inquiétude pour les frégates *de Brak* & *Overissel*, commandées par Corneille van der Zaan & Corneille Tyloos, qui devoient revenir de l'Elbe & se rendre sous le pavillon; & il proposa d'écrire par terre au Résident de L. H. P. à Hambourg qu'il eût à les faire avertir de se tenir sur leurs gardes. Il n'étoit pas moins en peine de ce qui pourroit arriver aux deux autres frégates & à la galiote qui sur la fin du

der-

dernier mois avoient été détachées vers Berg en Norvègue, jugeant que le vent contraire ne leur auroit pas permis de s'avançer à la hauteur du Texel; cependant il eſpéroit qui ſi elles découvroient des ennemis ſi forts & ſi nombreux, elles prendroient plutôt le parti de ſe retirer vers l'armée de l'Etat, que de ſe livrer entre leurs mains. Dans le même tems il donna ordre de mettre à la bande, & de nétoier les vaiſſeaux qui étoient fort ſales; ce qui fut éxécuté le 4. avec une extrême diligence. Le même jour ſur le ſoir le vent ſauta au Nordoüeſt, & au coucher du ſoleil il fraîchit & ſe rangea entiérement à l'Oüeſtnordoüeſt. Ruiter fit alors donner le ſignal d'appareiller, & enſuite prenant ſon cours au Nordnordeſt & au Nordeſt-quart-au-Nord, il navigea toute la nuit, aiant laiſſé une galiote à Schooneveldt pour avertir tous les vaiſſeaux qui pourroient s'y rendre, & leur dire d'aller le joindre devant la Meuſe. Le 5. comme le ſoleil étoit prêt à ſe coucher l'armée moüilla l'ancre ſur quinze braſſes, Goerée lui demeurant à quatre lieuës Sudeſt-quart-à-l'Eſt. Le Lieutenant Amiral fit auſſi-tôt poſter des gardes avancées, & détacha deux frégates vers le Texel, pour amener ſous leur eſcorte les bâtimens chargés de vivres, qui devoient venir d'Amſterdam & du quartier du Nord. Le 6. il reçut une dépêche des Etats de Zélande, datée le 4. qui portoit, *qu'ils ne doutoient point que ſuivant ſa prudence & ſa conduite ordinaire, il n'éxécutât avec toutes ſortes de précautions les ordres que L. H. P. lui avoient donnés de faire voiles de Schooneveldt au Texel, pour s'oposer aux deſſeins des ennemis & avec la bénédiction de Dieu repouſſer tous leurs éforts; mais que de leur côté ils ne pouvoient s'empêcher de le prier auſſi d'avoir l'œil ſur la Province de Zélande. Qu'il devoit conſidérer que les ennemis pouvoient bien faire mine de vouloir aborder au Texel, ou dans quelque autre lieu voiſin, & cependant revenir tout d'un coup tomber ſur les iſles de la Zélande, ou ſur celle de Cadzand, & les ataquer à l'impourvu, ſoit avec leur armée entiére, ou ſeulement avec quelque nombre de vaiſſeaux chargés de troupes, ſelon le bruit qui couroit depuis ſi longtems, qu'il en avoit été embarqué une grande quantité tant en Ecoſſe que ſur la Tamiſe.* Le même jour Ruiter aprit que le Pakkeboot qui venoit de Harwich, avoit dit à l'équipage de l'une de ces galiotes, qu'il avoit vû & laiſſé l'armée roïale proche de cette ville; & il reçut encore pluſieurs autres avis qui le confirmérent dans l'opinion qu'elle n'étoit nullement ſur les côtes de Hollande. Pendant qu'il étoit là moüillé, il aſſembla le Haut Conſeil de guerre, & fit emploier toute la journée à l'éxamen de quelques acuſations qui étoient faites contre des Oficiers Généraux de ne s'être pas bien aquités de leur devoir dans la bataille du 7. de Juin. Enſuite il écrivit à L. H. P. *qu'autant qu'il avoit été poſſible au Conſeil de guerre de pénétrer dans cette afaire, il jugeoit qu'il y entroit de la paſſion; & qu'il avoit été plus aiſé d'acuſer, qu'il ne l'étoit de donner des preuves des acuſations.* Les Acuſés étoient le Vice-amiral Volkert Schram, & le Contre-amiral David Vlug, dont le Contre-amiral Jean de Haan étoit le dénonciateur, aiant fait dreſſer des ateſtations ou des têmoignages par leſquels ils étoient chargés. Le Conſeil de guerre avoit commis avec le Sr. van Wouw Avocat Fiſcal deux autres Oficiers reconnus pour être ſans partialité, qui étoient le Commandeur & Capitaine Jaques van Meeuwen, & Guillaume Knyf Capitaine du Vice-amiral Sweers, pour aller faire une enquête éxacte dans tous les vaiſſeaux où ils croiroient qu'il y auroit jour à découvrir quelque choſe, qui pût contribuer à faire connoître de quel côté étoit le tort, non-ſeulement à l'égard de Schram & de Vlug, mais encore par raport à trois autres Capitaines, qui avoient été dénonçés avec eux. Les piéces qui furent miſes de part & d'autre, c'eſt-à-dire par Schram & Vlug, & par le Fiſcal, aiant été lûës & éxaminées en l'abſence des Acuſés & de leur Partie, & les réflexions néceſſaires aiant été faites ſur leur audition & ſur les concluſions de l'Avocat Fiſcal, le Conſeil de guerre faiſant droit au nom & en l'autorité de L. H. P. les Etats Généraux des P. V. déclara tout d'une voix: *Que le Vice-amiral Schram & le Contre-amiral Vlug avoient été acuſés à tort & ſans cauſe, les reconnoiſſant pour gens d'honneur, bons Oficiers, braves ſoldats & mariniers experts; & enjoignant au Contre-amiral de Haan, qui ſans être ſpécialement autoriſé par le Conſeil de guerre, s'étoit ingéré de faire dreſſer des ateſtations injurieuſes aux-dits Vice-amiral & Contre-amiral, leſquelles avoient été contredites devant le Conſeil en préſence du Contre-amiral de Haan par les Dépoſans mêmes, qui avoient hautement déclaré & afirmé par ſerment qu'on avoit plus écrit qu'ils n'avoient dépoſé, & qu'il ne leur avoit été lû après leur audition, outre les termes & diſcours outrageans dont le-dit de Haan s'étoit*

1672.

L'armée fait voiles de Schooneveldt vers la Meuſe.

4. *Septemb.*

5. *Septemb.* Et va ancrer proche de Goerée.

Dépêche des Etats de Hollande à Ruiter.

Nouvelles des ennemis.

Le V. Am. Schram & le Cont. Am. Vlug ſont acuſés de n'avoir pas fait leur devoir.

Sentence donnée par le Conſeil de guerre à leur décharge.

1672. *s'étoit ſervi contre les-dits dénoncés; qu'il eût à les reconnoître pareillement pour gens d'honneur, bons Oficiers, &c. ou qu'à faute de ce faire, & juſques-à-ce qu'il eût ſatisfait, toute ſéance lui étoit interdite au Conſeil de guerre: comme auſſi le réquiſitoire de l'Avocat Fiſcal, & ſes concluſions priſes contre les ſus-dits Schram & Vlug, furent miſes au néant.* Cependant on différa de prononcer cette Sentence juſques-à-ce qu'on eût auſſi inſtruit l'afaire des trois Capitaines également acuſés de malverſation dans le dernier combat naval, qui étoient Jaques Binkes d'Amſterdam, & Henri Brouwer & Adrien van Kruiningen de Zélande; qui s'étant dans la ſuite auſſi trouvés innocens furent pareillement renvoiés.

Les Cap. Binkes, Brouwer & Kruiningen, auſſi injuſtement acuſés, ſont renvoiés par le même Conſeil.

Pendant qu'on s'ocupoit ainſi à la recherche des coupables pour les condamner, comme pour décharger en même tems les innocens & les rétablir dans leur bonne renommée, le tumulte & la ſédition alloient toujours leur train ſur terre. Ce fut en vain que les Etats de Hollande tâchérent de refréner l'inſolence de la populace par un placard ſévére; ils ne purent en venir à bout. Il y avoit des gens qui tâchoient de ſe ſervir de cette ocaſion pour aporter des changemens dans le Gouvernement, & pour en faire exclure tous ceux qui ne leur étoient pas agréables. Dans cette vuë on publia par tout que tous les partiſans du feu Penſionaire de Wit étoient des traîtres, auxquels on ne devoit pas ſe confier, & qu'il falloit leur renvoier le couſſin †chés eux. C'eſt par cette voie que les Bourgeois de la plupart des villes furent portés à ſe revolter de plus en plus contre leurs Magiſtrats, de ſorte qu'il n'y eut plus moien d'apaiſer la ſédition, qu'en faiſant les changemens qu'ils déſiroient. Ainſi les Etats ſe virent obligés de donner pouvoir au Prince d'Orange de priver des Charges tous les Magiſtrats des villes de la Hollande qui étoient ſuſpects aux Bourgeois, & dont ceux-ci demandoient la démiſſion; & en même tems d'en établir d'autres à leur place; ſous déclaration néanmoins que ce ſeroit pour cette fois ſeulement, & ſans tirer à conſéquence pour l'avenir, ni préjudicier aux priviléges de chaque ville. Ils ajoûtérent que cette révocation ne pourroit en aucune maniére donner ateinte à l'honneur des Magiſtrats auxquels elle étoit adreſſée, ni être regardée comme un éfet de leur mauvaiſe conduite, ou de malverſation dans l'éxercice de leurs Charges; & qu'au conttaire le Prince ſeroit prié de prendre leurs perſonnes, leurs familles & leurs biens en ſa protection.... Il y eut donc en pluſieurs villes une partie des Régens, qui ſur les inſtances de la Bourgeoiſie, ou par les intrigues de leurs ennemis, furent exclus de leurs Emplois. Car pendant ces tumultes on n'avoit pas grand' peine à rendre ſuſpecte la fidélité des gens les plus vertueux; à noircir leur réputation dans des eſprits déja acoutumés à recevoir les mauvaiſes impreſſions & naturellement enclins à ajoûter foi aux calomnies; ni à leur atirer la haine du peuple & à rendre leurs perſonnes les objets de ſa violence & de ſa fureur. C'eſt une vérité dont on vit en ce tems-là dans Amſterdam un éxemple étonnant & preſque incroiable, à l'égard de la maiſon du Lieutenant Amiral Ruiter. Tous ſes ſervices paſſés, ni ceux qu'il venoit de rendre pendant cette année & qu'il rendoit encore actuellement, ne purent le mettre à couvert des coups des langues menſongéres & envenimées. L'envie, qui voioit alors tout permis à ſon déchaînement, & peut-être d'autres mouvemens encore plus cachés dans les cœurs des Artiſans du trouble & de ceux qui travailloient à la perte de ce grand Homme, avoit déja fait aſſembler pluſieurs centaines, ou même pluſieurs milliers de gens ſtupides ou malins, qui prêtant l'oreille à la calomnie, croioient *qu'il avoit trahi & vendu l'armée navale*, de ſorte que le Mardi 6. de Septembre, toute la ville ſe trouva en émute. De toutes parts la Commune commençoit à s'atrouper. Il eſt vrai que parmi ces mutins il n'y avoit point d'honnêtes Bourgeois, nul n'étant aſsés dépourvu de ſens pour avoir ces ſiniſtres penſées touchant ce Héros ſi fidèle & ſi afectionné à ſa Patrie. Ce n'étoit que l'écume de la plus vile populace, parmi laquelle s'étoit mêlé un grand nombre de matelots étrangers, avides du pillage, & quelques centaines de femmes dont les maris ſervoient ſur les vaiſſeaux de guerre. Tous ces miſérables couroient comme des furieux à l'iſle de Waal endehors, du côté de l'Y, où étoit la maiſon du Lieutenant Amiral, dans laquelle il n'y avoit que ſa Femme, une de ſes Filles, une Niéce & deux Servantes, ſans aucun homme. Ce tumulte s'éleva ſi ſubitement, ſoit que ce fût par une cruelle fatalité, ou par les artifices de gens pernicieux, qu'il reſſembloit à ces tourbillons qui pendant l'Eté ſurprennent les mariniers. A une heure après midi, lors qu'on reve-

Suites de la mutinerie des Habitans de Hollande.

On permet le changement dans la Régence.

† *La maniére de déclarer aux Oficiers qu'on les exclut de la Régence eſt de leur renvoier le Couſſin où ſont les armes de la ville en broderie, & ſur lequel ils s'aſſeient dans l'aſſemblée du Conſeil.*

27. *Août.*

Calomnies publiées contre Ruiter.

Sédition autour de ſa maiſon à Amſterdam.

La Commune s'aſſemble avec quantité de femmes.

Et s'atroupe ſubitement.

noir

noit de la Bource, il ne paroiſſoit pas encore une ſeule perſonne autour de la maiſon, & un moment après on vit acourir de tous côtés une foule ſi prodigieuſe de peuple, hommes & femmes, qu'on auroit dit que c'étoit une pluïe qui tomboit, toute la ruë de ce large quai de l'iſle en étant couverte d'un bout à l'autre. On n'entendoit que des cris éfroïables qui menaçoient *de piller la maiſon.* La Dame de Ruiter les aiant entendus, & ſe trouvant preſque ſeule, au moins ſans aucun homme avec elle, fit apeller le Sr. Weſſel Smit, Marchand conſidérable, Capitaine d'une Compagnie de Bourgeois, dont la fille étoit mariée avec Jean van Gelder ſon fils du premier lit, & le pria de l'aſſiſter de ſon conſeil. Il ne demeuroit qu'à une maiſon ou deux du côté de Cattenbourg, & ſortant ſur le haut de ſon perron qui étoit fort élevé, il demanda aux gens qui étoient devant ſa porte ce qu'ils cherchoient? Ils s'écriérent avec la rudeſſe dont on ſait qu'ils ſont capables, *Vien gros Scélérat deſcens de ton perron, qu'on te traite comme on a fait Jean de Wit.* Là-deſſus il deſcendit hardiment & leur dît, *Hé bien! ſi je l'ai mérité vous pouvés me traiter de même.* Sur cela quelques-uns commencérent à lui faire des excuſes, & à crier, *que ce n'étoit pas à lui qu'ils en vouloient.* Il fendit alors la preſſe, & entrant chés l'Amiral il trouva la Dame de Ruiter fort afligée, & parlant de fermer la porte & les fenêtres; mais il crut que cette marque de fraïeur encourageroit la multitude, & fut d'avis qu'au contraire il falloit ouvrir la porte & les fenêtres; paroître ſans éfroi; parler amiablement au peuple & gagner toujours du tems. Enſuite il alla trouver Nicolas Duiſend Enſeigne de ſa Compagnie, qui avoit auſſi en horreur la brutalité de cette populace, & conſulta avec lui comment on pourroit aſſembler la Compagnie, qui devoit ce ſoir-là être de garde à la porte de Muiden. Comme ils n'avoient point de Tambours avec eux, parce que ſelon la pratique de ce tems-là ils ſe tenoient ſur le Dam, Duiſend envoia ſes domeſtiques par tout le quartier dans les maiſons de ſes mouſquetaires, leur ordonner de ſa part de ſe rendre promtement & tout armés devant la ſienne. Il fit en même tems déploier le drapeau ſur ſon perron, & le peuple jetta de grands cris en le voiant: mais Smit leur aiant fait entendre qu'il étoit de garde ce jour-là, & qu'il étoit obligé d'aſſembler ſes gens, ils s'apaiſérent un peu. Enſuite il envoia ſon Lieutenant chés les Bourgmaiſtres pour informer L. N. S. de ce deſordre, & demander un ſecours de ſoldats. Cependant la populace commençoit à preſſer la maiſon du Lieutenant Amiral avec tant de furie, qu'il ſembloit qu'on n'atendoit plus que la premiére pierre à jetter. Smit y retourna alors, & ſe préſentant au peuple leur demanda, *ce qui les amenoit là en ſi grand nombre?* Ils répondirent. *Vous le ſavés bien.* Il repliqua, *qu'il n'en ſavoit rien.* Ils s'écriérent de toute leur force & avec des bruits épouvantables. *Parce que l'Amiral, ce ſcélérat, à vendu l'armée navale aux François, & a tâché de la leur livrer.* Il y avoit des femmes qui crioient. *Il vouloit trahir l'armée, & on devoit lui paier un ducaton pour chacun de nos pauvres maris.* D'autres crioient encore. *Nous l'avons vû mener le jour précédent priſonnier à la Haie, piés & poings liés.* La Dame de Ruiter ſurpriſe de ces calomnies, dît à Smit. *Comment cela ſe pourroit-il, j'ai aujourdhui reçu une Lettre de mon Mari, datée le jour d'hier, où il me mande qu'il eſpére aller dans peu avec l'armée de l'Etat chercher celle des ennemis?* Smit propoſa de faire voir la Lettre au peuple, afin de gagner tems pendant qu'on la liroit & qu'on en raiſonneroit, & de pouvoir cependant donner quelque ordre à ce mal en recevant du ſecours. Son conſeil aiant été aprouvé, il demanda à la multitude, *s'il n'y avoit perſonne d'entre eux qui connût l'écriture de l'Amiral?* Quelques-uns aiant crié qu'ils la connoiſſoient, *Tenés donc*, dît Smit, *liſés cette Lettre, & vous verrés clairement que tous les bruits de ſa priſon ne ſont que de pures fauſſetés.* Cette lecture donna lieu à quelques diſputes; car ceux qui connoiſſoient le caractére de l'Amiral diſoient, *Ceux qui l'acuſent ſont des méchans.* Cependant aiant gagné plus de demi-heure de tems, & plus de douze ou quinze Bourgeois en armes s'étant déja rendus devant la porte de l'Enſeigne, Smit vit incontinent toute ſa Compagnie, qu'on nommoit communément les Irois Sauvages, venir du pont qui eſt proche des magaſins de la Compagnie des Indes Occidentales. Les mutins demandérent, *ce que cherchoient ces gens armés?* Le Capitaine répondit, *J'ai cette nuit la garde à la porte de Muiden, qui ſera peut-être la premiére ataquée par les François: ainſi je veux être de bonne heure à mon poſte avec ma Compagnie qui eſt fort bonne.* Cependant en ſortant de la maiſon il mit or-

1672.

Ses cris autour de la maiſon.

La Dame de Ruiter apelle du ſecours.

Weſſel Smit Beaupére de ſon Fils du premier lit, Capitaine de Bourgeoiſie parle à la populace.

Et en eſt mal reçû & menacé.

Il vient à la maiſon de l'Amiral.

Il met ordre a faire trouver ſa Compagnie de Bourgeois en armes.

Il envoie aux Bourgmaiſtres demander un ſecours de ſoldats.

La Commune s'obſtine & preſſe.

Smit leur parle.

Ils acuſent l'Amiral, & le traitent de traître.

Et diſent qu'on là emmené priſonnier à la Haie.

Cette fauſſeté eſt réfutée par une Lettre de l'Amiral.

Diſpute entre la populace.

La Compagnie de Smit vient en armes.

1672. ordre avec l'Enſeigne, les Sergens, & les autres Oficiers, à ce qu'il ne fût fait aucune violence. Enſuite il fit ocuper la nouvelle ruë des Pilotes, qui n'étoit pas loin de la maiſon, par trois rangs de mouſquetaires ſous la conduite d'un Sergent, auquel il donna charge que ſi la populace les vouloit forcer, ils euſſent à tirer tout au milieu; & avec le reſte de ſes gens, qui faiſoient plus de deux cens hommes, tous bien diſpoſés à le ſuivre & à lui obéir, il marcha vers la maiſon de l'Amiral, & chaſſa la multitude à coups de canne juſques à ſa propre maiſon, ſans pouvoir avançer plus loin. Alors il commanda à ſes Bourgeois de ſe tenir chacun en état, aux mouſquetaires de coucher en jouë, & aux piquiers de préſenter leurs piques. Ces mouvemens firent jetter de grands cris, qui n'empêchérent pas qu'on ne continuât d'avançer & qu'à coups de cannes & à piques baiſſées, dont on frapoit dans l'eſtomac de ceux qui ſe trouvoient à portée, on ne chaſſât cette brutale & furieuſe multitude juſques au-delà du logis de l'Amiral. Au même inſtant, par un hûreux coup du hazard, il arriva droit devant ce logis un petit bâtiment, monté de ſix canons, qui ne pouvoit paſſer à cauſe de la quantité de barques & de ſcutes qui étoient dans le canal, pleines de matelots ocupés à regarder les excès de cette inſolente populace. Smit cria auſſi-tôt au Capitaine, *s'il n'étoit pas diſpoſé à rendre ſervice à l'Amiral, & s'il ne vouloit pas aider à garantir ſa maiſon de la rage de cette multitude forcenée*? Le Capitaine ofrit de faire tout ce qu'on voudroit, & au commandement de Smit il fit paſſer ſes canons au bord du bâtiment & les chargea de mitrailles. Cette avanture cauſa beaucoup d'épouvante parmi les ſéditieux, qui ne ſachant pas eux-mêmes qui les avoit pouſſés à cette violence, n'avoient néanmoins manqué que de l'éxemple d'un audacieux qui eût commencé la tragédie, tandis qu'ils étoient en pouvoir de la joüer toute entiére à leur plaiſir. L'afaire étant en cet état il arriva dix-huit Cavaliers bien montés, envoiés par les Bourgmaiſtres ſur l'avis qui leur avoit été donné par le Lieutenant de Smit; & comme ils abordoient en l'iſle en faiſant quantité de caracoles, ils auroient ſans doute fait tomber les mutins à centaines dans l'eau, ſi Smit allant au-devant d'eux ne les eût priés de ſe ſerrer, & de continuer plus doucement leur marche. Ils allérent donc ſe joindre à la Compagnie des Bourgeois, & tous enſemble ils s'avancérent vers la populace & la chaſſérent juſques à une ruë apellée la nouvelle Bantemerſtraat. Tandis qu'ils la repouſſoient ainſi, on vit encore venir le Sr. Corneille Roch, ancien Echevin & Conſeiller de la ville, avec une partie de ſa Compagnie de Bourgeois ſous les armes; ſecours qui arriva à propos pour ſeconder Smit. Peu après les Compagnies Bourgeoiſes des quatre plus prochains quartiers ſe rendirent auſſi auprès des autres, lors que la multitude s'écouloit déja à grandes troupes. On jugea alors à propos de faire ocuper chacun des quatre ponts de l'iſle de Waal par une Compagnie de Bourgeois; ce qui aiant été éxécuté à l'heure même, tout le reſte de la populace abandonna l'iſle, ſe retirant chacun chés ſoi, ſans avoir mis à éfet le deſſein qu'ils avoient de piller. Le Capitaine Smit voiant que ſa préſence n'étoit plus néceſſaire mena ſa Compagnie à ſon poſte à la porte de Muiden: mais durant toute la nuit les quatre Compagnies qui étoient venuës les derniéres firent la ronde dans l'iſle, où on ne laiſſa paſſer perſonne que ceux qu'on ſavoit aſſurément qui y demeuroient. Le lendemain, qui étoit le jour des priéres publiques qu'on faiſoit tous les mois, il revint dès le matin quelque nombre de commun peuple devant la porte de Ruiter; mais aiant entendu lire une de ſes Lettres qui particulariſoit le lieu où il étoit alors avec l'armée navale, laquelle il marquoit être en bon état, ils paſſérent vîte leur chemin: auſſi faiſoit-on toujours tenir le petit bâtiment devant ſa maiſon, où il demeura pendant quatre ou cinq jours.

Il fait ocuper les avenuës & met ordre à défendre la maiſon.

Il chaſſe la multitude au dela du logis.

Il arrive par hazard devant la maiſon un petit bâtiment portant ſix canons.

Qui ſe prépare a tirer dans la foule.

Il arrive quelques cavaliers dans l'iſle de Waal.

La populace eſt chaſſée de devant la maiſon.

Le Conſeiller Roch vient au ſecours avec une partie de ſa Compagnie, & il en vient d'autres enſuite.

On ocupe les quatre ponts de l'iſle.

Les mutins ſont forcés de ſe retirer.

On fait la garde toute la nuit.

Voilà comment ſe termina ce tumulte, qui n'eut plus d'autres ſuites, les eſprits malins ne trouvant point de jour à pouſſer plus loin leurs artifices, & les ignorans connoiſſant enfin qu'ils avoient été ſéduits: car on vit alors clairement que tous les mauvais bruits qui avoient été répandus touchant le L. Amiral Ruiter, n'avoient pas la moinde aparence de vérité. C'eſt un événement auſſi ſurprenant que remarquable, que ce furieux & infame tumulte ait été ainſi apaiſé par une ſage & généreuſe conduite, ſans verſer une ſeule goute de ſang; & il eſt encore plus étonnant que jamais on n'ait pu ſavoir avec certitude quel en a été l'inſtigateur. Il y eut à la vérité des gens qui en furent fort ſoupçonnés; mais je n'eſtime pas devoir les nommer ſur de ſimples conjectures, quelque fortes & bien apuiées qu'elles ſemblent être.

Réflexions ſur ce pernicieux deſſein.

Ce

Ce qu'il y a de certain eſt qu'une perſonne qui demeuroit en ce quartier-là, voiant les Bourgeois de la Compagnie de Smit qui commençoient à s'aſſembler, alla les joindre, & faiſant mine de ne ſavoir rien de ce qui ſe paſſoit, demanda au Capitaine, *ce que cherchoit tout ce peuple* ? Quand on lui eut dit dequoi il s'agiſſoit, il répondit: *J'étois tantôt chés un homme qui d'une ſeule parole feroit plus envers tous tes gens-là que vous ne ferés avec toute votre Bourgeoiſie.* Mais on crut d'autant plus que cette ſédition étoit l'éfet d'une malice préméditée, que trois jours auparavant, qui étoit un jour de Dimanche, la Dame de Ruiter avoit reçu de Rotterdam une Lettre de la fille du L. Amiral ſon mari, femme du Capitaine Jean de Witte, portant que le bruit couroit que la maiſon de ſon Pére avoit été pillée à Amſterdam, ou qu'elle le ſeroit. Car l'expérience ne nous a que trop apris que ces bruits précipités ſont ſouvent des étincelles de feux couvers; qu'ils ſont de foibles mais véritables lueurs, qui percent au travers des ténébres du ſecret dans lequel le feu de la paſſion a formé ſes intrigues & couvé ſes deſſeins; & qu'on les doit regarder comme des avant-coureurs d'accidens à quoi on ne ſe ſeroit jamais atendu. Enfin pendant que l'illuſtre Ruiter emploïoit tous ſes ſoins pour la conſervation de l'armée navale, & par conſéquent pour le ſalut de l'Etat qui y étoit ataché; tandis qu'il hazardoit généreuſement ſa vie au milieu des feux & des eaux pour la liberté du peuple, ce peuple ingrat lui faiſoit courir riſque de perdre tous les biens qu'il avoit aquis avec tant de gloire & au prix de tant de périls, & tâchoit de le dépoüiller en un inſtant du fruit de ſes nobles travaux. C'eſt ce qui paroîtra peut-être incroïable à la Poſtérité, & toutefois c'eſt ce que des milliers d'habitans d'Amſterdam ont vû de leurs propres yeux. Mais il eſt fort croïable, ou pour mieux dire, il eſt fort aſſuré que la malice auroit produit tout ſon éfet, & que la fureur ſe ſeroit aſſouvie, ſans le ſecours du fidèle & courageux Capitaine Smit & l'afection de ſes mouſquetaires & des autres bons Bourgeois, & s'ils ne fuſſent venus aſsès à tems pour prévenir le mal & garantir la maiſon du pillage. Quelques jours après, Ruiter aiant apris par une Lettre de ſa Femme ce qui étoit arrivé chès lui, fut fort étonné d'une nouvelle à quoi il s'atendoit ſi peu; & dans la ſurpriſe où il fut, faiſant réflexion ſur le malheur du tems il s'écria. *Quoi! on m'impute d'avoir vendu l'armée aux François. Eſt-il poſſible que les hommes ſoient capables d'inventer de telles calomnies? L'état où elle ſe trouve aujourdhui ne les dément-il pas hautement? J'ai beaucoup de déplaiſir qu'il y ait des gens dans ma Patrie qui aient de ſi mauvais ſentimens de moi: il me ſemble que j'ai aſsès librement expoſé mes biens & ma vie, pour leur en avoir inſpiré d'autres.* Cette circonſtance redoubla ſes inquiétudes ordinaires: car il avoit à veiller ſur les mouvemens de l'armée navale, qui n'atendoit tous les jours que de ſe voir livrer bataille par les ennemis; & il eut encore alors à penſer à ſes afaires domeſtiques, & au riſque que ſa maiſon couroit toujours d'être pillée par une populace, qui s'étant déja une fois émuë, pouvoit facilement être agitée d'un ſecond accès de fureur & reprendre ſes malhûreux deſſeins. Après avoir fait ſes réflexions ſur cet accident, il crut qu'il devoit demander une Sauvegarde au Prince d'Orange, & pour cet éfet il lui écrivit en ces termes. 1672.

Très-illuſtre Seigneur & Prince.

Lettre de Ruiter au Prince d'Orange, à qui il demande Sauvegarde pour ſa maiſon & pour ſa famille.

Comme j'ai apris que dans la ville d'Amſterdam, auſſi-bien que dans les autres villes de la Hollande, les Sieurs Régens ſont ſuſpects à la Commune, & que même depuis peu il a été auſſi commis des inſolences à mon égard, en s'en prenant à ma maiſon & à ma famille, ainſi que ſans doute Votre Alteſſe l'aura ſû; à quoi néanmoins la Régence à pourvu par ſes ſoins & par ſa bonne conduite: je ne laiſſe pas de craindre toujours que la populace ne s'anime de nouveau, & qu'elle n'entreprenne encore des choſes, que le Magiſtrat ne pourroit peut-être prévenir avec le même ſuccès. C'eſt pour prendre de bonne heure les précautions néceſſaires contre de tels accidens, que je ſuplie très-humblement V. A. par la préſente, d'avoir la bonté de faire connoître au peuple d'Amſterdam par l'afiche d'une Sauvegarde au-devant de ma maiſon, ainſi que j'aprens que cela s'eſt pratiqué ailleurs, que Votre Alteſſe met ſous ſon illuſtre protection & ma maiſon & ma famille; eſpérant que par ce moien tous les nouveaux accidens dont je ſuis menacé pourront être hûreuſement détournés. C'eſt une grace dont Moi & les Miens têmoignerons toute notre

1672. *vie une extrême reconnoiſſance, & en mon particulier je tâcherai de marquer en toutes ocaſions que je ſuis.*

Très-illuſtre Seigneur & Prince,

De Votre Alteſſe

A bord des Sept Provinces *étant à l'ancre, la tour de Goerée nous demeurant à un peu plus de 4. lieuës Eſtſudeſt, le 11. de Septembre 1672.*

Le très-humble & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADR. de RUITER.

Mais avant la réception de cette Lettre le Prince à la priére de ſes amis avoit déja acordé la Sauvegarde, ainſi qu'on le peut voir par cette copie.

Sauvegarde du Prince pour le L. Amiral Ruiter.

GUILLAUME HENRI, par la grace de Dieu Prince d'Orange & de Naſſau, Comte de Catzenelleboogen, Vianden, Diets, Lingen, Meurs, Buuren, Leerdam &c. Marquis de Veere & de Fleſſingue, Seigneur & Baron de Breda, de la ville de Grave & du Païs de Kuik, Dieſt, Grimberg, Herſtal, Kranendonk, Warneſton, Arlay, Noſeroi, St. Vyt, Daasbourg, Polane, Willemſtadt, Niervaart, Yſſelſtein, St. Maartens-dyk, Steenberg, Geertruidenberg, la haute & baſſe Swaluwen, Naaldwyk, &c. Burgrave héréditaire d'Anvers & de Beſançon, Maréchal héréditaire de Hollande, Gouverneur de Hollande, Zélande & Oüeſtfriſe, Capitaine Général & Amiral des P. V.

A tous ceux qui ces Préſentes verront & liront, ſalut. Savoir faiſons que pour bonnes conſidérations à ce nous mouvant, Nous avons pris & prenons en notre protection & ſauvegarde la Perſonne du L. Amiral Michel Adrianſz. de Ruiter, enſemble la Dame ſon Epouſe, ſes Enfans, ſes Domeſtiques & ſa maiſon qui eſt à Amſterdam, avec tous les meubles qu'elle contient, & en outre tous ſes éfets & biens meubles & immeubles, quels qu'ils puiſſent être, pour être protégés, défendus & garantis de toute violence, injure, pillage & inſolence dont ils peuvent être menacés. Et en conſéquence Nous enjoignons & ordonnons à tous & chacun, de quelque qualité & condition qu'ils puiſſent être, de laiſſer le ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, ſa famille & tous ceux qui lui apartiennent, habiter paiſiblement & en franchiſe, aller, & faire leurs afaires par tout, ſans ofenſer en aucune maniére ſa Perſonne ou leurs Perſonnes, ni faire tort à ſes biens, ſur peine d'encourir notre indignation, & d'être punis éxemplairement & ſans rémiſſion. Donné & fait au camp près de Bodegrave le 9. de Septembre 1672.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Par Ordonnance de Son Alteſſe.

C. HUIGENS.

Le ſeau du Prince fut apoſé en cire rouge à cette Sauvegarde; mais elle fut arrêtée par des voies inconnuës, & ne parvint entre les mains de la Dame de Ruiter que quelques ſemaines après, c'eſt-à-dire lors que les faux bruits furent diſſipés, & que par conſéquent les craintes du retour de la ſédition furent ceſſées. Le jour qui ſuivit cette émute l'armée fut batuë devant Goerée d'une ſi rude tempête venant du Sudoüeſt-quart-au-Sud, qu'il fallut amener les mâts de hune & les vergues. Ruiter fit paſſer deux de ſes canons du gaillard d'avant au château d'arriére, afin que ſon navire tanquât* moins: mais aiant perdu ſa ſeconde ancre, & étant en danger d'aborder le Contre-amiral par l'avant, il fut obligé de laiſſer tomber la grande ancre pour s'en empêcher. Cette tempête dura trois jours, quoi que ſa violence ne fût pas toujours égale & qu'elle eût quelques momens de diminution. L'ancre du Capitaine Naalhout chaſſa bien loin, mais on ne perdit pourtant pas de vuë ſon vaiſſeau, & on l'aperçut toujours à l'Eſt. Il y eut un brulot qui aiant perdu tous ſes cables, à la réſerve d'un ſeul, le L. Amiral envoia une barque de Pilote côtier, pour lui ordonner d'entrer dans le port afin de s'en pourvoir. Le 7. un moment avant que l'orage commencât il reçut une Réſolution priſe par L. H. P. le 3. du Mois, au ſujet du ravitaillement de l'armée, & le 11. après que la tempête eut ceſſé, il en reçut une autre concernant divers points de ce qu'il avoit écrit à L. H. P. leſquelles j'inſérerai toutes deux ici pour faire voir combien les Etats avoient à cœur le ſoin & la conſervation de l'armée navale.

Les vaiſſeaux ſont batus d'une furieuſe tempête devant Goeree.

7. *Septemb.*

* *Tomber & enfoncer par l'avant comme rouler c'eſt être agité & pancher par les côtés.*

11. *Septemb.*

Ex-

1672.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Samedi 3. de Septembre 1672.

Réſolution des Etats Généraux touchant le ravitaillement de l'armée navale.

Reçu une miſſive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt, le 31. d'Août dernier, contenant avis, & entr'autres, que le tems de quatre mois pour lequel l'armée étoit pourvûë de vivres & en état de tenir la mer étant expiré, le defaut de munitions de bouche commence auſſi à ſe faire plus ſentir de jour à autre, ſans que néanmoins il en ſoit arrivé pour ce mois de Septembre de la part de certains Colléges de l'Amirauté, afin de remplacer celles qui ſont déja conſumées. Qu'on fait ſon poſſible pour s'acomoder enſemble par forme de prêt, afin de tenir l'armée unie & d'empêcher qu'elle ne ſe ſépare, dans l'atente de l'arrivée des vivres qu'on a fait eſpérer : mais qu'on doute fort que faute d'argent les vaiſſeaux de Zélande, qui ſont les plus dépourvus, puiſſent être ravitaillés. Qu'en outre le Lieutenant Amiral de Zélande a été averti que non-ſeulement il ne faut point atendre le retour du Contre-amiral Matthyſz. ni de* l'Orange *qu'il monte, mais que même le* Middelbourg *commandé par le Capitaine Guillaume Hendrikſz. qui avant qu'on eût fait voiles vers l'Embs avoit été renvoié pour prendre le radoub, eſt déja deſarmé. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu qu'on écrira aux Conſeillers du Collége de l'Amirauté réſidant à Middelbourg en Zélande, que L. H. P. ſont très-mécontentes de leur négligence, & de ce que non-ſeulement ils n'ont point ravitaillé dans le tems requis les vaiſſeaux de leur direction qui ſont joints à l'armée & en font partie ; mais encore de ce qu'ils retiennent* l'Orange, *& de ce qu'ils ont fait deſarmer le* Middelbourg. *Qu'un tel procédé ne peut pas être ſuporté par l'Etat, d'autant plus qu'entre les autres opérations preſcrites à l'armée navale, elle a ordre d'agir, & qu'elle agit effectivement, même à préſent, pour la défence des côtes de la ſus-dite Province de Zélande, & pour s'opoſer aux ataques ou deſcentes que les ennemis y pourroient faire. Que par conſéquent ils doivent au plutôt réparer tous ces defauts, & donner ordre que les vaiſſeaux de leur direction ſoient ravitaillés en diligence, & pourvus de toutes ſortes de munitions juſques à la fin du préſent Mois incluſivement, & en même tems renvoier* l'Orange *& le* Middelbourg *joindre le pavillon, ſans différer par quelque raiſon que ce puiſſe être, afin que les interêts de l'Etat n'en reçoivent aucun préjudice. Deſquelles diligences ils ne manqueront pas d'informer Leurs Hautes Puiſſances, & de leur faire ſavoir de tems en tems ce qu'ils auront fait. Que de plus il ſera écrit aux Sieurs Etats de la ſus-dite Province de Zélande, qu'ils veüillent fournir promtement au ſus-dit Collége de l'Amirauté les ſommes néceſſaires à cet éfet, afin qu'ils ſoient en état de pourvoir aux beſoins de leurs vaiſſeaux. Qu'il ſera auſſi écrit aux quatre autres Colléges de l'Amirauté que Leurs Hautes Puiſſances ſont ſurpriſes de ce qu'ils n'ont pas juſques à préſent mis ordre à ravitailler l'armée, & qu'ils ſeront exhortés à le faire inceſſamment, chacun à l'égard des vaiſſeaux de guerre de ſa direction, & à les pourvoir de tout ce qui leur eſt néceſſaire juſques à la fin du préſent Mois incluſivement, au cas que cela ne ſoit pas encore fait lors qu'ils recevront les dépêches qu'on leur enverra avec la préſente Réſolution, ou qu'il en demeure encore quelque choſe à faire. Et ſera l'Extrait de la préſente Réſolution de Leurs Hautes Puiſſances envoié au Lieutenant Amiral Ruiter pour lui ſervir d'inſtruction.*

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au ſus-dit Régître.

J. SPRONSSEN.

1672.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 5. de Septembre 1672.

Réſolution des Etats Généraux ſur divers points concernans l'armée navale.

„Reçu une miſſive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée à bord des *Sept Provin-*
„*ces*, étant à l'ancre à Schooneveldt, le 3. de ce Mois, contenant réponce à la dé-
„pêche & Réſolution de L. H. P. en date du 1. & avis: Qu'il juge à propos de faire
„avancer l'armée au Nord, pour obſerver mieux les ennemis, en détachant de petits
„bâtimens qui retourneront plus vîte lui en donner des nouvelles, & l'informer de
„leurs forces & de leurs mouvemens, afin d'en pouvoir enſuite donner avis à L. H.
„P. Que le vent continuoit à ſoufler du Nordnordeſt au tems de la date, de ſor-
„te qu'il y avoit peu d'eſpérance d'avançer en mettant à la voile. Que néanmoins
„dès qu'il verra que le vent ſera un peu favorable il fera avancer l'armée entre la
„Meuſe & Goerée, faiſant ſuivre après lui les victuailles pour les vaiſſeaux de Zélan-
„de juſques en ce parage-là, où il les fera tranſporter à bord, ainſi que les au-
„tres vivres qu'on atend de Rotterdam pour ceux de la Meuſe. Que cependant
„il eſpére que L. H. P. lui feront part des découvertes qui pourront être
„faites par le moien du Commiſſaire Knyf. Mais qu'un certain Maître de galiote
„nommé Pierre Janſz. Schotter, aiant fait voiles du Texel le Mécredi, dernier jour
„du précédent Mois, à trois heures après midi, & joint l'armée le lendemain pre-
„mier du Courant, n'avoit pas découvert ſur ſa route un ſeul bâtiment ennemi,
„avoüant auſſi ne s'être pas éloigné de plus de deux lieuës de la côte, & par con-
„ſéquent n'avoir pas pû découvrir plus de quatre lieuës en mer. Qu'il faiſoit en
„même tems réflexion qu'en cas que les ennemis ſe fuſſent de nouveau venus poſter
„devant le Texel, ou tout proche, ou qu'ils vinſſent y prendre poſte avant
„qu'on en eût fait ſortir les bâtimens chargés de victuailles que les Sieurs Conſeil-
„lers de l'Amirauté d'Amſterdam lui ont fait entendre par une miſſive datée le 30.
„d'Août dernier, avoir deu être prêts à partir dans deux ou trois jours après la da-
„te, ce ſeroit un très-grand inconvénient pour les vaiſſeaux d'Amſterdam, du
„Quartier du Nord & de Friſe. Qu'ainſi il ſuplioit très-humblement L. H. P. d'y
„avoir égard, & de donner ſur ce ſujet les ordres que leur prudence jugeroit être
„les plus expédiens. Qu'avec toutes ces fâcheuſes diſpoſitions où étoient les afaires il
„étoit encore en peine des frégates *Brak* & *Overiſſel*, commandées par Corneille
„van der Zaan & Corneille Tyloos, qui doivent revenir de devant l'Elbe ſe rendre
„ſous le pavillon. Qu'il eſtimoit qu'on feroit bien d'écrire au Miniſtre de L. H. P.
„à Hambourg, qu'il ait à donner les avis néceſſaires aux ſus-dits Commandans,
„afin qu'ils penſent à prendre des meſures pour leur ſureté. Que les deux autres
„frégates avec la galiote, détachées pour aller à Berg en Norvègue, ne peuvent pas
„être par le travers du Texel à cauſe du vent contraire, & que comme il les vit
„encore le jour d'hier, il eſpéroit qu'apercevant les ennemis en ſi grand nombre,
„elles penſeroient à retourner le joindre plutôt que de ſe laiſſer prendre. Que la
„derniére fois qu'il étoit revenu de l'Embs devant le Texel, le Capitaine Nicolas
„Anker s'étoit ſéparé du pavillon ſans lui en donner connoiſſance, & étoit rentré
„avec ſon vaiſſeau nommé *Alcmaar*, étant ſous la direction du Collége de Oüeſt-
„friſe & du Quartier du Nord. Que d'abord il n'en avoit pas été tout-à-fait mé-
„content, jugeant que ce Capitaine avoit été contraint de faire cette retraite par un
„entier manquement de vivres, & qu'après s'en être pourvû il viendroit rejoindre
„l'armée: mais que depuis il avoit été informé du contraire, & que le ſus-dit Col-
„lége avoit intention de faire deſarmer le navire & de congédier l'équipage; ce
„qu'il croioit être opoſé aux intentions de L. H. P. & que par conſéquent il étoit
„de ſon devoir de leur en donner avis, ainſi que d'un autre côté il avoit déja écrit
„aux Conſeillers du-dit Collége, qu'il avoit donné charge à l'Avocat Fiſcal du
„lieu, d'en intenter ſon action contre le ſus-dit Capitaine Anker. Que ſi L. H. P.
„trouvent à propos d'en écrire au ſus-dit Collége de l'Amirauté du Quartier du
„Nord, il leur plaiſe en même tems de recommander qu'on envoie inceſſamment
„à leur Vice-amiral Schram, à leur Contre-amiral Vlug & aux autres Capi-
„taines, de groſſes ancres, des hanſiéres & des cables, le Vice-amiral n'en aiant plus
„qu'une

qu'une qui eſt préſentement moüillée, & la ſaiſon avancée menaçant de n'épargner ni cables ni ancres. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu qu'on écrira aux Conſeillers du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, de prendre tous les ſoins imaginables pour faire ſavoir inceſſamment aux bâtimens de tranſport chargés de vivres, dont il eſt fait mention dans la ſus-dite miſſive, que l'armée roïale pourroit bien s'être poſtée devant le Texel, ou tout proche, & qu'ainſi ils doivent ſe tenir ſur leurs gardes, de peur de ſe livrer imprudement entre les mains des ennemis; ce qui réduiroit l'armée de l'Etat à de grandes extrémités. Qu'en outre ſur le-dit préſent avis le ſus-dit Collége donnera tous les ordres qu'il jugera néceſſaires, & que la circonſtance du tems lui permettra, pour prévenir tous fâcheux accidens. Qu'il ſera pareillement écrit au Sieur Roomer Réſident à Hambourg, d'emploier tous ſes ſoins pour donner en diligence avis de tout ce que deſſus aux deux Capitaines van der Zaan & Tyloos, qui doivent retourner de devant l'Elbe à l'armée, afin qu'ils ſe mettent en état de pourvoir à leur ſureté. Enfin qu'il ſera écrit au Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord, que L. H. P. ſont auſſi ſurpriſes que peu ſatisfaites de ce qu'il à deſſein de faire deſarmer le navire du Capitaine Nicolas Anker, & de congédier l'équipage. Qu'un tel procédé eſt d'une très-pernicieuſe conſéquence & intolérable, ſur tout dans un tems où l'on craint tous les jours les ataques & les deſcentes des ennemis. Que par conſéquent on doit y pourvoir inceſſamment, rétablir ce qui a été mal dirigé, & ſans delai donner avis à L. H. P. de ce qui aura été fait. Qu'en outre il faut que le ſus-dit Collége envoie au plutôt de grandes ancres & des cables au Vice-amiral Schram, au Contre-amiral Vlug & aux autres Capitaines, conformément à la remontrance & demande qui eſt faite par la ſus-dite miſſive. Et qu'il ſera envoié un Extrait de la préſente Réſolution au ſus-dit L. Amiral de Ruiter pour lui ſervir d'inſtruction. 1672.

HORENKEN. vt.

Collationné au ſus-dit Régître.

H. FAGEL.

Au même tems Ruiter reçut encore une dépêche de L. H. P. datée le 6. acompagnée de la copie d'une Lettre écrite de Bruxelles par van Beuningen & Vrybergen, qui portoit au ſujet l'armée nayale des deux Rois, qu'un homme ſur la parole duquel on pouvoit ſe confier, étant parti de la Tamiſe le 29. de Juillet, leur avoit raporté qu'en Angleterre on preſſoit fort les embarquemens; qu'on y armoit en guerre quelques-uns des plus grands vaiſſeaux marchands, pour fortifier d'avantage les armées; & qu'il y avoit alors plus de 5000. ſoldats ſur la riviére, prêts à s'embarquer. Outre cela L. H. P. lui donnérent avis par une autre dépêche, datée le 8. à huit heures du ſoir, *Qu'un Maître de vaiſſeau enlevé par un Cápre à l'embouchure de la Tamiſe, & amené à Middelbourg, raportoit, que le 2. de Septembre il avoit vû l'armée ennemie dans cette riviére proche de Quinenbourg, pour ſe ravitailler, nétoier les vaiſſeaux & embarquer des troupes, cavalerie & infanterie, & qu'il y avoit auſſi quatre flûtes au-deça de Graveſande préparées pour cet éfet. Qu'outre cela il avoit vû quatre moindres bâtimens chargés de pèles, de béches & de broüettes, & que le bruit commun étoit qu'on avoit deſſein ſur l'iſle de Walcheren, parce qu'on prétendoit par là ſe rendre maitre de tout le reſte; ou du moins des Câpres qui cauſoient tant de deſordres & de pertes.* L. H. P. aiant auſſi communiqué cette nouvelle au Prince d'Orange pour lui demander ſon avis, il répondit le 9. par une Lettre datée au camp près de Bodegrave; que pour prévenir les deſſeins des ennemis ſur Walcheren il croioit qu'il ſeroit bon d'envoier ordre au L. Amiral de faire retourner l'armée à Schooneveldt. Suivant cet avis il fut réſolu le 10. par L. H. P. d'écrire à Ruiter qu'il eût à ſe rendre à ſon premier poſte, & cette dépêche auſſi-bien que les Réſolutions ci-deſſus raportées, lui furent miſes en main le 11., c'eſt-à-dire le même jour auquel il reçut la nouvelle du danger où avoit été ſa maiſon d'être miſe au pillage. Ainſi il ſe vit menacé en même tems des ennemis du dedans, qui étoient la lie du peuple d'Amſterdam, & de ceux du dehors, qui étoient les forces de l'Angleterre & de la France jointes enſemble. Il ne put s'empêcher

Nouvelles de l'armée d'Angleterre & de France.

Nouveaux avis touchant l'armement & le deſſein des ennemis.

Avis du Prince.

Ruiter reçoit ordre de retourner à Schooneveldt.

1672. en ce moment d'être ſenſible à l'ingratitude dont il étoit recompenſé, tandis qu'il expoſoit ſa perſonne & ſa vie aux coups des ennemis, & à l'inconſtance des flots. En éfet pendant qu'avec des peines, des périls & des travaux extrêmes, que perſonne ne pouvoit ignorer, il ſoutenoit les droits de ſes compatriotes & défendoit leurs biens, n'y avoit-il pas lieu de s'étonner que non-ſeulement les ſiens euſſent été ſur le point d'être pillés, & de périr par les mains de ceux que la reconnoiſſance devoit engager à les conſerver; mais encore qu'il fût regardé comme un traître à ſa Patrie. D'un autre côté il avoit dequoi ſe conſoler de ſa deſtinée, en ce qu'elle lui étoit commune preſque avec tous les Héros, ou du moins avec les plus vertueux & les plus illuſtres, dont les ſervices étant ſans prix, n'ont point auſſi eu d'autre recompenſe que la haine & l'envie, qui ſe ſont atachées à leurs perſonnes. Cependant cela ne le détourna pas un moment d'aucune des fonctions de ſa Charge, ni des aſſiduités avec leſquelles il en faiſoit inceſſamment l'éxercice. D'ailleurs il eut connoiſſance par des Lettres des Conſeillers de marine d'Amſterdam, que ſur le bruit des aproches des ennemis, ils avoient changé de réſolution, & qu'au lieu d'envoier les bâtimens de charge du Texel à l'armée, ils avoient arrêté de faire tranſporter les vivres ſur des barques dont on ſe ſert ordinairement dans les † iſles de la Zuiderzée, & ſur d'autres petits bâtimens; & de les faire paſſer par les canaux en Zélande, & de là aux vaiſſeaux. Ainſi les vivres furent retenus, en partie par la crainte de l'arrivée des ennemis & en partie par le gros tems; ce qui cauſa bientôt une diſette générale dans l'armée. Il y avoit encore un autre defaut, qui n'étoit pas d'une moindre conſéquence; c'eſt qu'un grand nombre de vaiſſeaux, & particuliérement ceux de Zélande & du Quartier du Nord, n'étoient plus pourvus que de ſi peu d'agreils, & ſur tout d'ancres & de cables, en aiant beaucoup perdu par les éforts des fréquentes tempêtes dont ils avoient été batus, qu'ils ſe voioient contraints de penſer à faire retraite. Le L. Amiral fit tout ce détail dans une Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à L. H. P. les priant d'y pourvoir. Vers le ſoir du même jour le vent commença à ſe renforçer à l'Oüeſtnordoüeſt, & le lendemain il s'éleva une violente tempête du Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt. Il y eut quantité de vaiſſeaux qui chaſſérent & de cables qui rompirent: mais la nuit du 13. le vent étant tombé on leva les ancres, & aux ſignaux que fit l'Amiral aiant mis à la voile, on alla encore dès le ſoir moüiller à la vûë de Weſtcappel au Nordoüeſt-quart-au-Nord. On fut alors obligé de renvoier au Wielingen le *Ziericzée*, *Dombourg* & *les Armes de Hoorn*, parce qu'ils manquoient d'ancres, & un brulot à cauſe qu'il faiſoit eau. Après cela le vent augmenta ſi extraordinairement de l'Oüeſt, qu'il étoit impoſſible qu'on pût faire traverſer des barques avec des vivres juſques à l'armée, ce qui la jetta bientôt dans une ſi grande extrémité, que le L. Amiral déclara que jamais il ne s'étoit trouvé dans une telle peine ſi proche de la côte. Il fut forcé de faire rentrer dans les ports de Zélande deux navires qui manquoient abſolument de vivres; dequoi il donna avis à L. H. P. leur repréſentant que deſormais, quand on recevroit tout ce qui avoit été deſtiné de victuailles pour l'armée, il y en auroit à peine pour ſufire juſques à la fin du Mois. Il ajoûta même qu'outre que L. H. P. pouvoient bien inférer de là qu'il étoit néceſſaire de faire rentrer toute l'armée, il falloit encore conſidérer que le ſéjour des vaiſſeaux ſur la côte de Zélande les incommodoit fort, & que comme la ſaiſon étoit déja avancée il n'y avoit plus que de très-légers ſervices à en atendre, ou plutôt qu'il n'y en avoit plus du tout à eſpérer. Que d'ailleurs cette même raiſon l'empêchoit de croire que les ennemis puſſent éxécuter rien de conſidérable, ni qu'il leur fût deſormais avantageux de faire une deſcente, dequoi il ſembloit qu'ils avoient laiſſé paſſer l'ocaſion en tardant ſi longtems. Que néanmoins il ſoumettoit ſon jugement aux lumiéres de L. H. P. étant toujours prêt d'éxécuter tout ce qu'il leur plairoit de lui commander. Dans ce même tems le vent aiant diminué il remit à la voile, & louvoia un peu au Sud dans le parage de Schoonevelt, afin que ſi la néceſſité le requéroit, les autres vaiſſeaux puſſent entrer dans la paſſe de Veere. Là le Capitaine Thomas Tobiaſz. paſſa à ſon bord, & ſe plaignit que ſon vaiſſeau l'*Oudtshoorn* faiſoit eau en tant d'endroits, qu'on pouvoit à peine le maintenir avec deux pompes, & que de plus il n'avoit des vivres de reſte que pour deux jours. Peu après le Lieutenant Amiral Bankert & le Vice-amiral Sweers allérent auſſi le trouver, & lui déclarérent que n'y aiant plus ri à boire à manger à leurs bords, ils ne pouvoient pas tenir la mer plus long-

† *Nommés lichter ou allége & Kaag.*

Diſette de vivres & defaut d'ancres & de cables dans l'armée.

Tempête venant du Nordoüeſt-quart-au-Nord.

12. *Septemb.* L'armée met à la voile.

Et va moüiller à la vûë de Weſtcappel.

Ruiter conſeille aux Etats de faire rentrer l'armée.

17. *Septemb.*

Elle retourne à Schooneveldt.

17. *Septemb.*

18. *Septemb.* Plaintes du Cap. Thomas Tobiaſz.

Et de Bankert, & de Sweers.

tems:

tems : ils le priérent que le lendemain matin il fît pavillon blanc, & qu'il prît connoissance de l'état où pouvoit être chaque vaisseau. Le 19. le tems fut si beau que dès le matin le signal aiant été fait, tout le Conseil de guerre & les Capitaines s'assemblérent au bord du L. Amiral Général, qui aprit que quelques-uns des grands vaisseaux faisoient eau, & manquoient de vivres, aussi-bien que quantité d'autres d'un moindre rang. Ainsi tout le Conseil se trouva dans une extrême inquiétude, & on fut obligé de conclure tout d'une voix, que les vaisseaux qui étoient les plus dépourvus de vivres seroient renvoiés au Wielingen, derriére l'Elleboog, à l'Oüest de la ville de Flessingue, avec ordre de faire la derniére diligence pour en recouvrer & se remettre en devoir de rendre leurs services à l'Etat pendant le reste de cette campagne, en revenant promtement joindre le pavillon. Tout le monde fut d'avis de prendre ce parti quoi que très-fâcheux. En éfet il étoit moins honteux, & d'une moins dangereuse conséquence pour l'Etat, que ces vaisseaux rentrassent en suivant leurs ordres, que si faute de vivres les équipages avoient voulu forçer leurs Oficiers à abandonner le pavillon sans ordre, comme il seroit infailliblement arrivé. Le nombre de ceux qui furent renvoiés au Wielingen le 13. 16. & 19. de Septembre, fut de 18. navires & frégates, & trois brulots, outre deux autres brulots qui entrérent à Veere ; & il ne demeura plus sous le pavillon que 32. navires, 7. frégates, & quelques brulots & yachts. Il leur étoit déja arrivé des vivres, qu'on devoit incessamment transporter à bord, mais comme ils ne pouvoient sufire que jusqu'à la fin du Mois le Lieutenant Amiral en écrivit à L. H. P. les priant d'y avoir égard, & de ne laisser pas tomber les vaisseaux dans des besoins qui leur devinssent trop préjudiciables. Cependant les Etats aiant fait réflexion sur ses précédentes Lettres, prirent le 15. de Septembre la Résolution de faire rentrer toute l'armée navale & de la desarmer, à la réserve de 24. des plus légers vaisseaux, entre lesquels devoient être toutes les frégates qui se trouvoient sous le pavillon ; outre les brulots qu'on jugea encore à propos de retenir tout l'Hiver au service, afin qu'étant postés dans les passes des havres, ils pussent en défendre l'entrée & les tenir en sureté. Le 20. de Septembre Ruiter reçut la Résolution qui avoit été prise sur ce sujet, laquelle j'insére ici à cause de l'importance de ce qu'elle contient.

1672.

19. *Septemb.* Grande disette de vivres dans l'armée.

On conclut de renvoier au Wielingen les vaisseaux qui étoient les plus dépourvus de vivres, pour s'en pourvoir.

Raison de cette résolution.

Le nombre des vaisseaux renvoiés a cause du manquement de vivres.

20. *Septemb.*

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 15. de Septembre 1672.

Résolution des Etats Généraux pour faire rentrer & pour diviser l'armée navale.

Oüi le raport du Sieur Meerens, & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, lesquels en conséquence de leur Résolution portant Commission, du 13. de ce Mois, ont vû & éxaminé, premiérement la missive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée le 11. à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre, la tour de Goerée lui demeurant à plus de quatre lieuës Estsüdest ; la-dite missive écrite en réponce aux dépêches de L. H. P. des 3. 5. 6. 8. & 10. du-dit présent Mois, au contenu desquelles il déclare qu'il ne manquera pas de se conformer avec le respect qu'il doit, & qu'en conséquence dès que le vent le permettra, il fera retourner l'armée navale au poste de Schooneveldt pour observer les ennemis ; donnant en même tems avis : Que les vivres qu'il atend de chaque détroit des Colléges respectifs de Hollande, ne sont point encore arrivés, ce qui réduit l'armée à une extrême disette. Que les Capitaines s'étant adressés à lui pour demander conseil & secours, il a été obligé de les renvoier sans aucune satisfaction, n'aiant ni vivres à leur ofrir, ni pouvoir de leur donner congé. Qu'il y a encore un autre inconvénient qui n'est pas de moindre conséquence que ce premier ; c'est que les vaisseaux de Zélande & du Quartier du Nord sont presque entiérement dépourvus † d'agreils, ou de bonnes ancres & de cables, y en aiant meme quelques-uns qui n'en ont plus du tout. Que par cette raison le Vice-amiral Evertsz. avoit été déja contraint d'abandonner le pavillon, & de se retirer en Zélande, ainsi que le Commandant d'un brulot l'avoit apris au-dit L. Amiral de Ruiter. Qu'il avoit été obligé lui-même de permettre au Capitaine Wynbergen, qui est sous le Quartier du Nord, de faire aussi voiles en Zélande, parce qu'il n'avoit plus qu'une ancre dans son vaisseau qui est un des plus grands. Qu'il lui avoit fallu en uzer de la même maniére à l'égard d'un brulot qui est rentré dans la Meuse. Qu'il se trouve dans le dernier embaras sur ce qu'il devra faire au sujet*

† *Equipemens de cordages, vergues, voiles, poulies, caps de mouton & ancres ; mais les* aparaux *comprennent avec cela l'artillerie, le gouvernail &c.*

1672. *ſujet des plaintes qu'on viendra lui porter de toutes parts, dès que le tems ſera un peu adouci. Que par ces conſidérations il ſuplie inſtamment L. H. P. de vouloir apuïer les remontrances que les Oficiers & Capitaines ont déja faites de tems en tems, & qu'ils feront encore aux Colléges reſpectifs de l'Amirauté, touchant l'état où ils ſe trouvent & tout ce qui leur manque, afin qu'il puiſſe y être inceſſamment pourvu. Que la diligence eſt d'autant plus néceſſaire à cet égard, que les vaiſſeaux vont être plus agités, & que les ancres & les cables courront plus de riſque, tant à cauſe de la ſaiſon, qu'à cauſe du parage de Schooneveldt, qui eſt plus dangereux que celui où étoit l'armée au tems de la date de ſa Lettre. En ſecond lieu les-dits Sieurs Commiſſaires ont auſſi éxaminé la miſſive du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, datée le 12. du-dit préſent Mois, portant, pour réponce aux dépêches de L. H. P. & à leurs Réſolutions du 10. que les Oficiers du-dit Collége ne peuvent s'empêcher de repréſenter à L. H. P. que ſelon l'expérience qu'ils ont dans les afaires de la marine, ils reconnoiſſent que l'armée n'étant ravitaillée que pour juſques à la fin du Mois, il eſt impoſſible qu'elle ſoit en état de tenir la mer juſques-à-ce que L. H. P. puiſſent prendre leurs Réſolutions ſur les delibérations qui doivent être faites le 20. de ce Mois avec les Sieurs Députés des Colléges reſpectifs de l'Amirauté. Que par conſéquent elle ſera contrainte, faute de vivres, de ſe ſéparer en confuſion, & que par ce moien les intentions de L. H. P. ſeront entiérement éludées, puis qu'il ſera impoſſible de la raſſembler en cas de beſoin, ou du moins de la remettre en état de ſervice. Que pour prévenir cet inconvénient, ils ne voient point d'autre expédient à propoſer, que d'ordonner au L. Amiral de Ruiter, de faire, s'il eſt poſſible, pourvoir tous les vaiſſeaux généralement de vivres tirés de la Province de Zélande, afin qu'ils puiſſent demeurer en mer juſqu'à la mi-Octobre prochain, le tems ne permettant pas qu'on en puiſſe envoier de chaque détroit des Colléges de l'Amirauté. Qu'il eſt néceſſaire de donner ordre à ce que l'armée ſoit pourvuë de ce nombre de vivres, quand meme dès la ſemaine prochaine L. H. P. prendroient la réſolution de la faire rentrer, parce qu'il pourra arriver que les gros vaiſſeaux en auront beſoin pour ſe rendre juſqu'à la-dite ville d'Amſterdam, ainſi que l'expérience des années précédentes l'a aſsès fait connoître. En troiſiéme lieu les-dits Sieurs Commiſſaires de la marine ont auſſi éxaminé la miſſive du Collége de l'Amirauté de Zélande, datee à Middelbourg, le 9. du-dit préſent Mois, contenant réponce à la dépêche de L. H. P. & à leur Réſolution datée le....précédent, au ſujet du ravitaillement des vaiſſeaux de leur direction, étant avec l'armée navale & en faiſant partie; & à l'égard de* l'Orange *& du* Middelbourg *qu'on leur mandoit de renvoier en mer. Sur quoi l'afaire aiant été miſe en délibération, après avoir fait prendre l'avis du Seigneur Prince d'Orange par les Députés de L. H. P. il a été réſolu qu'on écrira au ſus-dit L. Amiral de Ruiter, qu'il ait à détacher de la ſus-dite armée vingt-quatre tant navires de guerre que frégates, ſavoir premiérement les frégates, & enſuite les plus légers navires, pour demeurer en mer & continuer leurs ſervices à l'Etat par proviſion juſqu'à nouvel ordre. Que le-dit L. Amiral ait à envoier huit des ſus-dits navires & frégates vers les paſſes des derniers havres de la Province de Zélande, ſavoir vers le Wielingen & vers la paſſe de Veere reſpectivement. Qu'il en enverra huit autres vers les derniéres paſſes de Goerée & de la Meuſe, & huit vers les derniéres paſſes du Texel. Qu'après cela il renverra le reſte des vaiſſeaux de l'armée chacun dans le détroit des Colléges de l'Amirauté d'où ils ſont dépendans, & qui les feront deſarmer après en avoir congédié les équipages. Qu'il diviſera en trois parts égales tous les brulots étant avec l'armée, pour en renvoier chaque part en chacun des-dits trois détroits reſpectifs, ſavoir de Zélande, de Goerée & du Texel. Qu'on écrira aux ſus-dits Colléges de l'Amirauté de faire inceſſamment rétablir tous les brulots de leur direction, qui aiant été forcés de ſe ſéparer de l'armée par la tempête, ou par d'autres accidens, ſeront entrés dans quelques paſſes ou en quelques havres; & enſuite de donner ordre qu'ils ſe rendent chacun dans l'un des-dits détroits. Que de tout ce que deſſus il ſera donné connoiſſance aux Colléges reſpectifs de l'Amirauté; & qu'en même tems il ſera écrit aux ſus-dits Colléges réſidens en Zélande, ſur la Meuſe, à Amſterdam & au Quartier du Nord, qu'ils aient chacun de leur côté, ſavoir le premier en ce qui regarde la Zélande, le ſecond en ce qui concerne la Meuſe & Goerée, & le troiſiéme & le quatriéme en ce qui regarde le Texel, à faire poſter les ſus-dits navires, frégates & brulots, où ils jugeront être le plus expédient pour s'oposer aux invaſions des ennemis, à leur entrée dans les ports & dans les paſſes, & aux deſcentes qu'ils voudroient tenter proche des-dites paſſes & en d'autres lieux, avec ordre de don-*

donner chaque fois avis de ce qui ſe ſera paſſé, tant à L. H. P. qu'au Seigneur Prince d'Orange comme Amiral Général. Qu'en outre le-dit Seigneur Prince d'Orange ſera prié, comme il l'eſt par ces préſentes, de pourvoir les ſus-dits navires & frégates de Commandans & d'Oficiers capables de bien ſervir. Et comme de toutes parts L. H. P. reçoivent des avis que le deſſein des ennemis de l'Etat eſt de tenter une deſcente ſur la côte, il eſt auſſi arrêté qu'on les communiquera aux Provinces de Hollande, de Zélande, de Friſe & de Groningue, & qu'on les priera de donner de ſi bons ordres que toutes les places maritimes des ſus-dites Provinces puiſſent ſe tenir bien ſur leurs gardes & prendre leurs meſures, afin de prevenir, avec la bénédiction de Dieu, les entrepriſes des Anglois, ou de repouſſer leurs éforts. Qu'outre cela il ſera donné un pareil avis de la part de Leurs Hautes Puiſſances au Gouverneur ou Oficier qui commande dans l'Ecluſe, & il lui ſera enjoint d'être auſſi ſur ſes gardes & de ſe mettre en état de réſiſter aux ataques qui pourroient lui être faites. Qu'en même tems les Sieurs Etats des-dites Provinces ci-deſſus, ſeront priés de fournir aux Colléges des Amirautés les ſommes néceſſaires pour la paie des équipages qui ont ſervi ſur les-dits vaiſſeaux, de peur que faute de paiement il ne s'éleve quelque tumulte, ou autre deſordre d'un préjudice irréparable dans la préſente conjoncture des afaires. Que les-dits Sieurs Meerens & autres Députés de Leurs Hautes Puiſſances pour le fait de la marine, ſeront priés, comme ils le ſont par ces préſentes, d'examiner avec les Sieurs Commiſſaires des Colléges reſpectifs de l'Amirauté, qui ſont ici atendus, s'il ſeroit à propos de donner encore préſentement de l'emploi aux ſus-dits navires de guerre & frégates, & à quoi ils devroient être emploiés, pour en faire enſuite ici leur raport dans l'Aſſemblée; & qu'il ſera écrit aux ſus-dits Colléges de l'Amirauté de charger ſur ce point leurs-dits Commiſſaires ici atendus de telles inſtructions que l'état préſent des afaires leur fera juger à propos. 1672.

FL. CANT. vt.

Collationné au ſus-dit Régître.

H. FAGEL.

Le même jour le L. Amiral Ruiter donna connoiſſance de cette Réſolution à ſon Conſeil de guerre, & le lendemain il le fit aſſembler à ſon bord pour terminer l'afaire des Oficiers, qui avoient été chargés par des acuſations, dans leſquelles il étoit perſuadé qu'il entroit beaucoup de partialité & de paſſion. Ce fut donc alors qu'on prononça la Sentence longtems auparavant renduë en faveur du Vice-amiral Schram & du Contre-amiral Vlug, & qui n'avoit point encore été publiée, par laquelle le Conſeil de guerre déclaroit qu'ils avoient été mal à propos dénoncés, auſſi-bien que les Capitaines Binkes, van Kruiningen & Brouwer. Ainſi ils furent tous enſemble reconnus pour honnêtes gens, braves ſoldats & bons mariniers, & en conſéquence envoiés des acuſations intentées contre eux, & l'Avocat Fiſcal fut debouté de ſes concluſions. Enſuite Ruiter donna ſes ordres pour faire ſéparer l'armée, & à cette fin il enjoignit par une Lettre au Contre-amiral de Haan, de mettre à la voile inceſſamment & ſans différer un ſeul moment; & de faire ſortir les vaiſſeaux d'Amſterdam & du Quartier du Nord, du Wielingen où ils étoient entrés, quand même ils n'auroient des vivres qu'à toute peine pour gagner juſques au Texel, où il y avoit aparence de pouvoir ſe rendre promtement, en ſe ſervant à propos de l'ocaſion du Sudoüeſt qui ſoufloit alors. En même tems il fit choix des navires, des frégates & des brulots, qui devoient aller prendre leurs poſtes devant les paſſes du Texel, de la Meuſe, de Goerée, de Veere & du Wielingen, ordonnant au Capitaine Pierre van Middelandt, que lors qu'il ſeroit arrivé au Texel, où il alloit ſous le pavillon du Vice-amiral Sweers, il eût à mettre la flame au grand mât de hune, & à commander les vaiſſeaux & les brulots qui demeureroient là poſtés. Il donna le même ordre au Capitaine van Nydek, à l'égard de ceux qui ſeroient dans la Meuſe: il établit le Capitaine Almonde ſur ceux de Goerée; le Capitaine Paſquier de Witte ſur ceux de Veere; & le Capitaine van Kruiningen ſur ceux du Wielingen; le tout par proviſion & juſques-à-ce qu'il eût plu au Prince d'Orange d'en donner le commandement à d'autres Oficiers. Le 21. du Mois, le vent fut

On termine l'afaire du V. Am. Schram, du C. Am. Vlug, & des Cap. Binkes, van Kruiningen & Brouwer.

Qui ſont déclarés innocens.

21. *Septemb.*

Ordre donné pour faire ſéparer l'armee.

20. *Septemb.*

Les vaiſſeaux d'Amſterdam & du Quartier du Nord ſont rapellés du Wielingen où ils étoient.

1672. fut ſi forcé qu'on ne put lever les ancres ; mais le jour ſuivant l'armée ſe mit ſous
L'armée ſe ſépare. voiles, & le Contre-amiral de Haan, qui étoit auparavant entré au Wielingen avec
22. *Septemb.* les eſcadres d'Amſterdam & de Northollande, en ſortit de nouveau & ſe rendant ſous le pavillon du Vice-amiral Sweers, ils prirent enſemble leur cours au
Ruiter entre à Goerée, & arrive devant Hellevoetſluis. Texel, au même tems que l'eſcadre de Zélande conduite par le L. Amiral Bankert entra en leur place au Wielingen. Le même jour Ruiter avec celle de la Meuſe ſe rendit à Goerée, & moüilla le ſoir devant Hellevoetſluis, rendant graces à Dieu
22. *Septemb.* de ſes bontés & de ſes ſoins paternels pour l'armée navale, pendant tant de tempêtes
Et rend graces à Dieu de ſa protection. & de périls qu'elle avoit eſſuiés ; ce que fit auſſi ſon Miniſtre dans une prédication faite par ſon ordre ſur ce ſujet, afin d'exciter les cœurs de tout l'équipage à la reconnoiſſance envers celui de qui ils avoient reçu tant de bienfaits. Le 23. les vaiſſeaux d'Am-
23. *Septemb.* ſterdam, de Northollande & de Friſe entrérent au Texel ; & enſuite ceux qui étoient deſtinés à faire la garde, furent envoiés avec les brulots à leurs poſtes. Auſſi-tôt que Ruiter fut deſcendu à terre, il y eut une perſonne de conſidération qui lui demanda, *où étoient ſon eſprit & ſa prudence lors qu'il écrivoit la Lettre qu'il avoit envoiée de l'armée à la décharge du Ruart de Putten* ? Il remarqua bien où l'on en vouloit venir, & il fit cette belle réponce. *Si les choſes ſont ici dans un état à n'ozer plus dire la vérité, cet état eſt bien déplorable. Pour moi, quoi qu'il en puiſſe arriver, je la dirai toujours tant que je verrai la lumiére.* Ainſi les changemens des tems ne furent point capables d'altérer ſa ſincérité & ſa
24. *Septemb.* bonne foi. Le lendemain il arriva à Rotterdam, où il trouva que les Conſeillers de l'Amirauté n'avoient point encore pourvu aux beſoins des vaiſſeaux
26. *Septemb.* qui étoient rentrés. Enſuite il partit pour la Haie, & le 26. il fit ſon raport à Leurs Hautes Puiſſances, qui le reçurent avec beaucoup de marques de ſatisfaction & le remerciérent de ſes ſervices, comme on le peut voir dans la copie d'une Réſolution de L. H. P. que voici.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 26. de Septembre, 1672.

Il fait ſon raport à L. H. P. *Le L. Amiral de Ruiter s'étant préſenté dans l'Aſſemblée, & aſſis dans l'un des ſiéges ordinaires, la tête couverte, a fait raport à L. H. P. de ce qui s'eſt paſſé dans la derniére campagne par mer. Sur quoi aiant été déliberé, le Sieur Ysbrandt van Vierſſen Préſident à l'Aſſemblée, a remercié le-dit Lieutenant Amiral au nom*
Et eſt remercié. *de L. H. P. & lui a déclaré qu'Elles ſont extrémement ſatisfaites de ſes ſervices, de ſon courage, de ſa valeur, de ſa direction & de ſa bonne conduite, dont il a donné de nouvelles marques dans le dernier combat naval, livré le 7. de Juin dernier, entre l'armée de l'Etat & celle de deux puiſſans Rois celui d'Angleterre & celui de France, lui recommandant au-dit nom ci-deſſus, de continuer à têmoigner le même zèle & le même courage dans toutes les ocaſions où il s'agira du ſervice de l'Etat.*

YSBR. VAN VIERSSEN. vt.

Collationné au ſus-dit Régître

H. FAGEL.

Enſuite on lui donna charge d'aller trouver le Prince, & de lui faire auſſi ſon raport : mais lors qu'il fut arrivé avec la Dame ſa Femme, ſa Fille & ſon Sécretaire à
Il va trouver le Prince. Swammerdam, le Prince en étoit déja parti. Il le ſuivit à Uithoorn, & lui fit là le récit de tout ce qui s'étoit paſſé dans la derniére expédition. Il fut reçu du Prince avec beaucoup de civilité & de marques d'eſtime, & obtint congé de s'en aller
28. *Septemb.* à Amſterdam, où étant arrivé le même jour, il fit dès le lendemain ſon raport dans
29. *Septemb.* l'Aſſemblée du Conſeil de l'Amirauté, comme il avoit déja fait dans celle de L. H.
3. *Octob.* P. Le 3. d'Octobre, il partit pour Bodegrave, où des afaires particuliéres l'apelloient, & après avoir eu une conférence de demi-heure avec le Prince, il fut rapellé auprès de lui ſur les neuf heures du ſoir, pour avoir communication des nouvelles qui étoient venuës d'Angleterre, portant que l'armée navale de ce Roïaume, forte de 63. voiles, étoit

étoit ſortie ce jour-là de la Tamiſe, & qu'elle s'étoit miſe au large. Après une heure de délibération entre le Prince, Beverning & Ruiter, il fut ordonné à ce dernier, de ſe tranſporter inceſſamment par Rotterdam à Hellevoetſluis, pour viſiter les vaiſſeaux qui y étoient, leur donner ſes ordres, & les faire tenir prêts à s'oposer aux invaſions des ennemis. Il partit dès la même nuit, & le lendemain pendant qu'il étoit ſur la route, on vit à neuf heures du ſoir des feux ſur les tours de la Brille, & ſur celles des villages voiſins. Tout étoit alors en alarmes à Hellevoetſluis, & dans tous les vaiſſeaux qui étoient là proche, chacun croiant que les ennemis étoient prêts à deſcendre à terre; bruit qui étoit fondé ſur le raport de quelques pêcheurs, qui aiant été envoiés à la découverte & aiant vû des vaiſſeaux ſans les reconnoître, vinrent s'écrier que l'ennemi abordoit avec près de 60. voiles. Mais comme il ne parut perſonne l'alarme ceſſa bientôt. Le lendemain ſur les neuf heures du matin les vaiſſeaux qui étoient en garde à la paſſe de Goerée, aiant fait le ſignal ordonné en cas d'aproche des ennemis, chacun ſe prépara de nouveau & dans le Fort & dans les vaiſſeaux, à les repouſſer vigoureuſement. On fit deſcendre à fond de cale quantité de femmes & d'enfans qui étoient venus viſiter leurs maris & leurs péres, parce qu'on n'avoit pas le tems de les renvoier à terre, & on mit tout le canon en état. Il y eut des femmes qui priérent qu'on les laiſſât ſur le pont, parce qu'elles vouloient aider; ce qu'elles firent éfectivement. Cependant il ſe leva une ſi groſſe brume, que les vaiſſeaux qui étoient devant Hellevoetſluis, ne pouvoient plus voir les gardes avancées devant Goerée, & en même tems on entendit un grand bruit de canon, de ſorte qu'on crut que les ennemis étoient déja en action avec les gardes, & qu'on les auroit bientôt ſur les bras: mais l'air s'étant un peu éclairci, on vit que les vaiſſeaux qui entroient, portoient le pavillon des Etats; ce qui mit les équipages de Hellevoetſluis dans la derniére ſurpriſe. Le Capitaine, qui de ſon côté ſe tenoit ſur la défiance nonobſtant le pavillon, ne laiſſant pas de faire feu ſur eux, les obligea de jetter l'ancre & d'envoier quelqu'un à ſon bord. C'étoient deux Câpres de Zélande qui amenoient ſept priſes. La garde avancée les aiant d'abord regardés comme ennemis avoit fait le ſignal, & cauſé tous les mouvemens dont il a été parlé; & les coups qu'on avoit entendus dans la ſuite pendant la brume, & qui avoient redoublé la fraieur, n'étoient que des ſalves de réjoüiſſance.

1672.
Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre, qu'on dit être en mer.
Ruiter eſt envoié à Hellevoetſluis.
4. *Octob.* Fauſſe alarme.
5. *Octob.* Seconde alarme.
Deux Câpres de Zelande avec ſept priſes regardés comme ennemis, cauſent l'alarme.

Ruiter pourſuivant ſon voiage jour & nuit, arriva de Rotterdam devant la Brille ſur les dix heures du matin, avec le Lieutenant Amiral van Nès Son premier ſoin fut de faire avancer l'yacht, & d'aller avec van Nès viſiter les frégates & les brulots qui étoient poſtés les premiers dans la Meuſe. Il exhorta les Capitaines & les équipages à une extrême vigilance, & à bien faire leur devoir dans l'ocaſion. Enſuite il fit avancer plus au large pour découvrir les autres vaiſſeaux, & ſe rendre par mer à Hellevoetſluis: mais lors qu'il fut à deux lieuës de la côte on vit enſemble neuf bâtimens à voiles quarrées, qui étoient les deux Câpres avec les ſept priſes, qui prenoient leur cours vers Goerée, & qui ſe mettoient en devoir d'y entrer. On rencontra en même tems un pêcheur, qui cria qu'il avoit vû en mer une armée entiére de près de 45. voiles, dans laquelle il y avoit des pavillons d'Amiral, de Vice-amiral & de Contre-amiral. Sur cet avis Ruiter jugeant qu'il y auroit de la témérité à ſe hazarder ſans beſoin, rentra avec le pêcheur, d'autant plus volontiers même que la brume commençoit à ſe lever, & que le vent ſe renforçoit beaucoup. Comme il fut arrivé à la Brille à deux heures après midi, il trouva tout en rumeur, chacun aſſurant que les Anglois étoient déja à Goerée & à Hellevoet. Il prit alors congé de ſa Femme qui étoit à la Brille, & s'y en alla en diligence par terre avec van Nès. Au lieu du deſordre & de la fraieur qu'il croioit trouver en ce lieu-là, tout étoit déja changé en joie avant ſa venuë, par l'arrivée des ſept priſes, & des deux Câpres qui les avoient faites, nommés les Capitaines Pierre Leendertſz. & Gilles Kaazen, tous deux de Middelbourg, montant deux frégates dont la premiére portoit 26. canons & 130. hommes d'équipage; & la ſeconde 16. canons & 90. hommes. Les priſes étoient cinq bâtimens revenant de la Barbade, & un de l'iſle de Nieves, tous chargés de ſucre & de tabac, & un autre parti d'Angleterre pour Lisbonne, chargé de beurre & d'autres marchandiſes. Les Capitaines déclarérent qu'ils s'en étoient rendus maîtres entre le 29. & le 30. d'Août, à la vûë des Sorlingues, & qu'ils les avoient amenées par

Ruiter arrive devant la Brille
Il viſite les gardes avancées.
Il s'avance en mer.
Il voit neuf voiles.
Et reçoit avis qu'il en vient davantage.
Il retourne à la Brille, où il trouve tout en alarmes.
Il ſe rend à Hellevoetſluis, où au lieu des ennemis il trouve les deux Câpres Zelandois & leurs ſept priſes.

1672. le tour d'Ecoſſe ſans avoir découvert aucun ennemi ſur la route : mais qu'entre le 24. & le 25. de Septembre ils avoient été proche d'un gros de vaiſſeaux ſortis le jour précédent de Hambourg ou de l'Elbe, pour ſe rendre en Angleterre, en France & en Eſpagne. Ruiter ne douta nullement alors que ce ne fût l'armée que le pêcheur de la Meuſe diſoit avoir découverte le jour précédent. Au reſte comme les nouvelles que le Prince avoit reçuës d'Angleterre touchant la ſortie de l'armée navale, & qui avoient obligé le Lieutenant Amiral de faire ce voiage, l'engageoient à pourvoir à tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour la défence du païs, il s'emploia à donner tous les ordres requis tant ſur les vaiſſeaux que par terre. Cependant il écrivit aux Etats & au Prince qu'il ne ſufiſoit pas de quatre Compagnies de ſoldats pour la garniſon de Hellevoetſluis, & il ſollicita qu'on y en envoiât un plus grand nombre avec quelques munitions de guerre. Outre les vaiſſeaux & les brulots poſtés devant la paſſe de Goerée, il y avoit encore ſix des plus grands navires de la Meuſe devant Hellevoetſluis, ſavoir, *les Sept Provinces*, *la Concorde*, *la Pucelle de Dordrecht*, *la Nobleſſe de Hollande*, & deux autres; mais la plupart des équipages aiant déſerté, il n'y en reſtoit pas aſsès pour leur défence, de ſorte que Ruiter emploïa tous ſes éforts à faire revenir les matelots à bord. Cependant après de nouvelles délibérations entre lui & quelques Conſeillers de l'Amirauté de la Meuſe, qui ſe trouvérent alors à Hellevoetſluis, on demeura d'acord que ſi les ennemis en venoient à une ataque, les vaiſſeaux qui étoient devant la paſſe & au-dedans, n'étant qu'au nombre de dix, outre les quatre brulots, & très-peu pourvûs d'équipages, ne ſeroient nullement en état de faire réſiſtance, & qu'ils ne manqueroient pas d'être pris ou brûlés. Ainſi ils furent tous d'avis, qu'il ſeroit à propos d'y mettre ordre de bonne heure, & de faire au moins d'abord toüer les ſix gros navires auſſi avant qu'il ſe pourroit dans le port de Helvoetſluis ; afin qu'après les avoir par ce moien mis en ſureté, on pût encore ſe ſervir des matelots qui reſteroient, pour la défence des Fortereſſes qui en auroient le plus de beſoin, & pour celle de l'iſle de Voorne. Le Lieutenant Amiral communiqua par Lettres cette propoſition à Leurs Hautes Puiſſances & au Prince, & les pria que ſi elle étoit aprouvée, on lui envoiât au plutôt un pouvoir pour la mettre à éfet, ajoûtant que ſans cela il laiſſeroit les choſes en l'état où elles étoient. Pendant qu'il atendoit réponce, il continua à diſpoſer tout ce qui étoit néceſſaire pour une vigoureuſe réſiſtance, ſelon que le tems & la conjoncture le lui permettoient. Il envoia à terre quelques matelots pour ſervir le canon dans le Fort de Hellevoetſluis, & fit avancer les ſix gros navires juſques entre le Quak & Goerée, leur marquant leurs poſtes dans les lieux qu'il jugea les plus avantageux pour ſe défendre, & ordonnant tant à eux qu'aux autres, des ſignaux pour faire lors qu'ils verroient des ennemis devant la paſſe, ou au-dedans ; afin que tout ce qui ſe trouveroit là de bâtimens, auſſi-bien que les habitans du païs, puſſent ſe tenir ſur leurs gardes & ſe mettre en état de défence. Pendant qu'il étoit là il ſut par des gens de Brouwershaven, qu'il y étoit entré un pêcheur, pourvu d'un paſſeport de Flandre, qui, ſelon ſon raport, avoit rencontré le 2. d'Octobre au Nord de Jarmouth une eſcadre de 24. frégates Angloiſes, commandée par Edoüard Spragh, portant pavillon au grand mât en qualité d'Amiral; qu'il avoit été au bord de l'Amiral, & qu'après qu'il eut pris congé les Anglois avoient porté le cap au Nordeſt. Enſuite il lui fut raporté par une priſe Angloiſe qui entra le 8. à Goerée que le 3. du Mois un Câpre de Fleſſingue avoit trouvé dans le Canal l'armée navale du Roi de France, forte de 36. ou 37. grands & petits vaiſſeaux, qui louvoiant à l'Oüeſt par un vent d'Oüeſt s'en retournoit dans ſes ports. Mais le matin du 9. il reçut à la fois deux Lettres, l'une des Bourgmaiſtres & Conſeillers de la Brille, & l'autre du Commandeur Corneille van der Hoeven, qui montoit l'yacht *la Renommée*, portant douze piéces de canon, & qui avoit été envoié à la découverte. Par ces Lettres on lui donnoit avis que la nuit du 6. au 7. van der Hoeven étoit tombé au milieu des Anglois par le travers de Dunquerque, & qu'ils lui avoient donné la chaſſe le long de la côte de Flandre juſques devant Schooneveldt & le Wielingen, à vuë de terre de Walcheren, ne l'aiant abandonné que le ſoir du 7. qu'ils avoient reviré & porté le cap à la mer. Il informa auſſi-tôt par des Lettres & Leurs Hautes Puiſſance & le Prince de tout ce qu'il avoit apris. Une demi-heure après que le Courier fut parti, il reçut un nouvel ordre du Prince, en date du 8. & enſuite un autre des Etats Généraux, en date du 9. portant

Lettre de Ruiter aux Etats & au Prince.

Propoſition de faire toüer les ſix plus gros navires au-dedans du port de Hellevoetſluis, & de prendre les matelots pour les faire ſervir par terre.

6. *Octob.*

7. *Octob.*

Ruiter donne les ordres néceſſaires autour de Goerée.

Et ordonne des ſignaux pour avertir.

Nouvelles qui viennent de mer touchant les Anglois commandés par Spragh.

Nouvelles de l'armée navale de France.

Autres nouvelles de Spragh.

tant tous deux pouvoir de faire toüer les 6. plus gros vaiſſeaux dans le port de Hellevoetſluis, & de les deſarmer. Le Prince marquoit *aprouver d'autant plus ce deſſein, qu'il étoit préſentement tout-à-fait aſſuré que les Anglois n'avoient plus en mer que 24. frégates légéres pour croiſer ſur les Armateurs de ces Provinces, deſorte qu'il ne voioit pas qu'il y eût encore lieu de craindre une deſcente.* Suivant ces ordres les ſix navires furent toüés le 10. fort avant dans le port, & on les deſarma. Pour le Capitaine Almonde on le renvoia, avec les quatre vaiſſeaux & les quatre brulots qu'il commandoit, prendre ſon poſte devant les paſſes & droit devant le havre de Goerée juſqu'à nouvel ordre; mais il ne découvrit point d'ennemis. On avoit auſſi garni les lieux voiſins d'un plus grand nombre de troupes qu'il n'y en avoit auparavant, & l'on y avoit même fait marcher de la cavalerie. Le 11. Ruiter ſe rendit par la Brille à Rotterdam, où il fit ſon raport au Conſeil de l'Amirauté des diligences qu'il avoit faites. Enſuite il alla à la Haie, où il en informa auſſi le Conſeiller Penſionaire Fagel; & enfin à Bodegrave, où il en entretint le Prince, qui lui permit de ſe retirer à Amſterdam. Sur le chemin il rencontra à Uithoorn le Prince Maurice de Naſſau & quelques autres Hauts Oficiers, qui lui firent beaucoup de civilités & de careſſes, & le même jour il arriva à Amſterdam, où il ſe repoſa quelque tems de toutes ſes fatigues.

1672.

Ruiter reçoit ordre & pouvoir de deſarmer les ſix plus gros vaiſſeaux de la Meuſe. Et le met à éxecution.

Il ſe rend à Rotterdam. 12. *Octob.* A la Haie. 14. *Octob.* Et à Bodegrave. 15. *Octob.* Il arrive à Amſterdam. 16. *Octob.*

Pendant ſon ſéjour dans cette ville, où il ſe croioit au moins en ſureté après tant de périls qu'il avoit eſſuiés de la part des ennemis, & par la violence des flots & des tempêtes, il ſe trouva néanmois encore expoſé à d'autres dangers qu'il n'auroit jamais prévûs; car il s'en fallut peu qu'il ne périt par les mains d'un miſérable aſſaſſin & par l'éfet de ſa haine. Il y avoit peu de tems qu'on avoit voulu le noircir de l'infamie d'une lâche trahiſon contre l'Etat; mais en ce moment on ne vouloit pas l'en quitter pour moins que la vie. Le matin d'un certain jour dont je n'ai pu ſavoir la date, un homme inconnu étant allé fraper à ſa porte, ſe jetta dans l'entrée de la maiſon avec un morçeau de pain & un grand couteau à la main, & demanda d'un ton rude & d'un air groſſier, *Où eſt Michel de Ruiter* ? Comme on n'avoit aucun mauvais ſoupçon on le pria de dire ce qu'il déſiroit, & il cria de nouveau, *qu'il vouloit parler à Michel de Ruiter.* Le Lieutenant Amiral qui étoit dans une chambre haute à côté entendant crier ſi fort, deſcendit pour ſavoir ce que c'étoit. Mais dès que ce malhûreux le vit, il s'en alla bruſquement à lui avec le couteau à la main, ſans dire une parole, & il le lui auroit aparemment enfoncé dans le ſein, ſi l'un de ſes Domeſtiques ſe trouvant là juſtement, & remarquant le maudit deſſein de ce parricide, ne lui eût promtement jetté ſur les bras & ſur le corps une petite échelle qu'il rencontra à point nommé, & n'eût détourné le coup par ce moien. Enſuite il le chaſſa de la maiſon, & comme ce ſcélérat ne manqua pas de prendre bien vîte la fuite, l'étonnement où étoit toute la famille ne permit à perſonne de penſer à l'arrêter ſur le champ, ou à courir après lui, afin de lui faire déclarer par quel motif il avoit été pouſſé à une ſi déteſtable action, & l'on ne s'en aviſa que trop tard. Depuis, les Archers du Prévôt & d'autres Huiſſiers allérent aſsès le chercher dans tous les cabarets & autres lieux publics, mais ce fut inutilement. Ce incident donna lieu à beaucoup de réflexions. On ne pouvoit comprendre par quel prodigieux éfet de haine ou d'envie, de malice naturelle ou ſuggérée, ni par quel ennemi du-dedans ou du-dehors, cet infame aſſaſſin avoit pû être porté à un ſi noir atentat. Mais ce qu'on craignoit le plus étoit que le funeſte projet qui avoit été déja tenté par ce miſérable, ne fût enfin éxécuté par un autre. En éfet on étoit alors dans un tems ſi fertile en toutes ſortes de méchancetés, que les plus innocens ſe trouvoient ſouvent les plus malhûreux, & que l'outrage étoit la recompenſe de la vertu. Cependant ces inquiétudes ne furent ſuivies d'aucun fâcheux éfet, & Ruiter qui ſe repoſoit ſur le têmoignage de ſa conſcience, & ſur les ſoins de la Providence Divine, quoi qu'il ne négligeât pas de prendre pour ſa ſureté les précautions permiſes & légitimes, ne vit plus perſonne qui eût envie de l'ataquer.

Atentat ſur Ruiter.

On tâche de le percer d'un coup de couteau.

Mais l'un de ſes Domeſtiques prévient le coup.

Réflexions ſur ce lâche atentat.

L'armée navale qui avoit eu ordre de rentrer, étant arrivée à bon port, on prit ſoin de faire donner la paie aux équipages, afin qu'il ne s'élevât aucun deſordre ni tumulte parmi eux. Pour cet éfet les Etats de Hollande ordonnérent à leurs Conſeillers Députés aux Colléges de l'Amirauté de la Province, de leur diſtribuer un million de livres, & étant païés ils ſe continrent dans leur devoir. Depuis on n'en-

Ordres donnés pour paier les matelots.

La Province de Hollande leur fait compter un million. 23. *Septemb.*

1672. tendit plus parler d'aucune entrepriſe par mer, ſi ce n'eſt des courſes que faiſoient ſans ceſſe les Armateurs des P. V. qui prirent en cette même année un très-grand nombre de vaiſſeaux marchands Anglois & quelques François; & particuliérement les Câpres de Zélande, qui ſe trouvoient par tout ſur les routes des ennemis, & qui les incommodérent extrémement. On a même écrit, que les ſeules priſes qui avoient été emmenées en Zélande, avoient produit trois cens-vingt tonnes d'or, ou trente-deux millions, outre ce qui étoit provenu de celles qui avoient été venduës en Biſcaie & ailleurs. Pour moi je n'ai pû avoir aucune certitude de la vérité de ce compte, dont la ſomme monte ſi haut, que cela paroît preſque incroiable; ni de ce qui a été encore dit, que dans une certaine remontrance que les Marchands Anglois firent au Roi, ils avoient fait monter leurs pertes à cinq cens tonnes d'or, où étoient ſans doute compriſes celles qu'ils avoient ſoufertes de la part des Armateurs de Friſe & de Hollande. Voilà quel eſt le funeſte & injuſte ſort de la guerre: les Sujets voient à regret que leurs Rois rompent la paix; c'eſt contre leur avis; ils s'y opoſeroient s'il leur étoit poſſible; & néanmoins c'eſt ſur eux qu'en tombe le faix & qu'en roulent les pertes. D'un autre côté on remarqua que les Marchands des P. V. ne ſoufrirent preſque point pendant cette année, parce que les Etats avoient défendu de bonne heure la navigation & la pêche. Mais au Printems la petite pêche fut permiſe, & on envoia des frégates légéres, pour garantir des Câpres de Dunquerque les bâtimens des pêcheurs.

Les Anglois ſoufrent beaucoup de pertes par les courſes des Câpres; & particuliérement de ceux de Zélande.

Après avoir raporté ce qui concerne les afaires maritimes, je dirai maintenant ici en paſſant, quelque choſe de ce qui arriva ſur terre. La Province de Hollande aiant été preſque toute miſe ſous l'eau, commença à être un peu plus en ſureté, par le moien des troupes qu'on avoit poſtées aux paſſages de Gorcum, de Schoonhoven, proche & au-delà de l'ecluſe de Jean Goeverwelle, & proche de Nieuwerbrug & de de Muiden. D'ailleurs elle fut moins preſſée des ennemis qui eurent de l'ocupation à faire tête aux troupes que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg envoiérent aux Etats des P. V. auxquelles le Roi de France ſe trouva obligé d'opoſer le Maréchal de Turenne avec une armée. Ainſi on ſe crut en état de faire une entrepriſe ſur Naarden, & pour cet éfet on envoia le 11. de Novembre un ordre aux Capitaines d'Amſterdam dont les vaiſſeaux étoient entrés au Texel, & déja arrivés au Pampus, que chacun d'eux eût à ſe rendre à Muiden avec 60. ou 70. hommes: mais les matelots acablés des fatigues d'une ſi longue campagne ne voulurent point obéir. Le Chevalier Engel de Ruiter n'aiant pû engager que 20. volontaires à le ſuivre, partit avec eux & avec le Capitaine Berkhout pour Muiden, où leur préſence fut inutile, puis que le deſſein qui avoit été fait ſur Naarden ne put réüſſir, non plus que celui que le Prince fit ſur Woerden, d'où il fut repouſſé avec perte. On forma enſuite un régiment de 24. compagnies de matelots, dont le Vice-amiral Sweers fut Colonel, le Capitaine Brouwer Lieutenant Colonel, & le Chevalier de Ruiter Major. Il furent auſſi-tôt commandés pour aller à Willis & aux lieux voiſins, enlever les foins qui auroient pu acomoder les François & les amener à Amſterdam; ce qu'ils éxécutérent avec éxactitude. Cependant le Prince d'Orange aiant promtement raſſemblé une armée marcha vers les frontiéres de France, avec deſſein d'y entrer. Il tâcha pendant ſa marche d'en venir aux mains avec le Comte de Duras, mais celui-ci évita le péril par ſa retraite. Après cela le Prince s'avança vers Charleroi, qu'il bloqua vîte, & il avoit eſpérance de s'en rendre maître, lors qu'une ſubite & rude gelée, qui vint avant la ſaiſon, l'en empêcha & rompit toutes ſes meſures; ſi bien qu'il fut obligé de ſe retirer après avoir pris & ruïné Binchs. Cette gelée qui fut ſi préjudiciable à ſes deſſeins, aiant fait glacer les eaux en Hollande, donna ocaſion au Duc de Luxembourg de former une armée des garniſons d'Utrecht & des autres places conquiſes, & de faire une irruption dans cette Province. Ce Duc nonobſtant qu'il y eût aparence, & même déja un commencement de dégel, ne laiſſant pas de deſcendre avec ſes troupes, tandis que celles des P. Vnies ſous la conduite du Comte de Koningsmark ſe retiroient de Bodegrave à Leide, paſſa le Rhin à Swammerdam, ſans trouver de réſiſtance, faute des ordres néceſſaires, & il ſe diſpoſoit à pénétrer plus avant dans le païs, ſi la gelée continuoit à lui être favorable. Au même tems la fraieur & le deſordre s'étant mis parmi les troupes qui gardoient les retranchemens de Nieuwerbrug, elles les abandonnérent. Dès qu'on eut apris que les François avoient forçé les paſſages, toute la Hollande croiant qu'ils al-

Recit abrégé de l'Etat où les afaires étoient ſur terre.

Deſſein ſur Naarden.

Autre deſſein ſur Woerden. Tous deux échoüés.

Le Prince marche à Charleroi.

Luxembourg tâche à la faveur des glaces de faire une irruption en Hollande.

alloient pourſuivre leur pointe, fut ſaiſie d'épouvante : mais les Etats de la Province donnérent en ce péril des marques de leur fermeté & de leur vigilance. Ils réſolurent de faire venir inceſſamment le Maréchal de camp Wurts, à l'armée qui s'étoit retirée de Bodegrave, & ils y renvoiérent les Députés qui avoient déja eu auparavant commiſſion à cette même fin, auxquels ils joignirent encore les Srs. Corneille Hop, Penſionaire d'Amſterdam; Jean Kievit, Penſionaire de Rotterdam; & Menard Sonk, Bourgmaiſtre de la ville de Hoorn; & enfin le Conſeiller Penſionaire Fagel. Ces Députés étoient autoriſés à donner tous les ordres néceſſaires, & à raſſembler des gens de guerre de toutes parts; à prier les Magiſtrats des villes de mettre en diligence ſur pié autant de volontaires qu'il leur ſeroit poſſible; & à tâcher de s'opoſer par toutes ſortes de voies aux progrès de l'ennemi. On ordonna à Koningsmark, à qui l'entrée de Leide avoit été refuſée, de retourner avec ſes troupes à Goudſche-ſluis, où il prit poſte. Outre cela on enjoignit aux Colonels des milices du plat païs, de ſe rendre inceſſamment avec leurs compagnies à ſon camp, pour aider à défendre leur Patrie dans le danger preſſant où elle ſe trouvoit; aux Bourgeois de la Haie d'y envoier trois compagnies; & à ceux de Vlaardingen & de Maasſluis, d'y faire marcher tout ce qu'ils pourroient mettre de gens ſous les armes. On fit ouvrir pluſieurs écluſes, afin de faire hauſſer l'eau dans les lieux où l'on croioit qu'il en fût beſoin. Ainſi le Duc de Luxembourg étant arrivé proche de Goudſche-ſluis, & y aiant trouvé une vigoureuſe réſiſtance, fut contraint de retourner ſur ſes pas, non ſans ruïner & brûler tout ce qui étoit ſur ſon chemin. Il réduiſit abſolument en cendres les villages de Swammerdam & de Bodegrave, & fit maſſacrer tous les Habitans, hommes & femmes, filles & garçons, vieux & jeunes, enfin tous ceux que la fuite n'enleva pas à la barbarie de ſes ſoldats, qui violérent les femmes & éxercérent toutes ſortes de cruautés les plus inouïes. Pendant ſa marche juſqu'à Goudſche-ſluis, le tems, comme je l'ai déja dit, ſembloit vouloir ſe mettre au dégel, mais depuis il avoit encore regelé plus fort. Cependant le 29. de Décembre, jour qui précéda la déſolation de ces deux grands villages, il recommença à dégeler ſi fort & ſi ſubitement, que les François ſe virent contrains de déloger au plus vîte & de ſe retirer à Woerden. Comme le chemin par lequel ils étoient venus avoit été rendu impraticable par le dégel & par le cours des eaux, il eſt conſtant que toute leur armée y auroit demeuré, ſi l'on n'eût point abandonné les retranchemens de Nieuwerbrug. Néanmoins le Duc eut encore aſſès de peine à retirer ſes troupes, & ne ſe vit pas dans un médiocre danger par l'acroiſſement des eaux; ce qui ne fit peut-être qu'augmenter ſa fureur, dont il laiſſa par tout des marques ſur ſon paſſage, où l'on ne voioit qu'incendies & que déſolation. Sur ces entrefaites le Prince étant de retour de Charleroi, alla le 31. à l'armée qui campoit proche de Goudſche-ſluis, & donna ſes ordres pour ſe mettre en état de réſiſtance. Il renvoia auſſi des troupes prendre poſte dans les retranchemens de Nieuwerbrug. Peu après on fit partir d'Amſterdam douze compagnies de matelots, faiſant ſix cens-cinquante hommes, ſous la conduite du Vice-amiral Sweers, acompagné de pluſieurs Capitaines, entre leſquels étoit le Chevalier de Ruiter, qui ſe rendirent au camp de Goudſche-ſluis, dans trente † ſcutes couvertes & 25. chaloupes, avec du canon & des munitions de bouche. En ces jours-là les Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam aiant cru, ſur les bruits de l'aproche des François, à qui la commodité de la ſaiſon de l'Hiver & des glaces fourniſſoit l'ocaſion de tout entreprendre, qu'ils devoient penſer tout de bon à leur défence, donnérent à Ruiter, avec la participation du Vroedtſchap, le commandement ſur tous les gens de guerre qu'ils poſtérent le long de l'Y, & dans le quartier de l'iſle de Waal, comme on le voit dans cet Ordre qui lui fut mis en main.

1672.

Vigilance & fermete des Etats de Hollande qui donnent ordre à repouſſer les ennemis.

On prend poſte à Goudſche-ſluis.

On y fait marcher pluſieurs compagnies Bourgeoiſes.

Swammerdam & Bodegrave ſont ruïnés & brûlés.

Luxembourg ſe retire à Woerden & à Utrecht.

Le Prince arrive à l'armée proche de Goudſche-ſluis.

Matelots envoiés d'Amſterdam à l'armée.

† *Sorte de barques.*

Les Régens d'Amſterdam donnent leurs ordres pour la défence de la ville.

Les Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam aiant dans ces tems fâcheux & difficiles fait des réflexions particulières, ſur la grande capacité, expérience & vigilance du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, l'ont requis qu'en cas d'une alarme générale, il veüille ſous leur Souveraine direction commander la milice de l'Y & de l'iſle de Waal, tant la bourgeoiſie, que les matelots, ſoldats & autres, auxquels on a aſſigné leur poſte du côté de l'eau, autoriſant le ſus-dit Sieur Lieutenant Amiral à diſpoſer des-dites milices, ſelon qu'il jugera expédient pour la défence de la ville, & pour repouſſer l'ennemi. Enjoignant en conſéqence à tous Oficiers, Bourgeois, mate-

On donne au L. Am. Ruiter le commandement des milices poſtées ſur l'Y & dans l'iſle de Waal, en cas d'un aſſaut général.

1672. *lots & ſoldats d'obéir ponctuellement aux ordres du-dit Sieur de Ruiter, & de les éxécuter avec diligence. Fait ſous le ſcau de la-dit Ville le 28. de Décembre* 1672.

Par Ordonnance de Leurs Nobles Seigneuries.

C. V. HEEMSKERK.

Ainſi dans ce tems ſi dangereux on confia à Ruiter le commandement tout le long de l'Y, depuis le bout, proche de la porte de Muiden, apellé par le peuple Funen, juſques à la Tête-bleuë, proche de la porte de Harlem. Le jour ſuivant les Magiſtrats, Bourgmaiſtres & Echevins, établirent & firent publier de nouveaux ordres qu'on eſtimoit néceſſaires, pour être ſuivis en cas d'aſſaut, & dans cette même publication on déclara: *Que les Sieurs Bourgmaiſtres, avec l'avis des 36. Conſeillers de Ville, avoient requis le Lieutenant Amiral de Ruiter, & lui avoient donné commiſſion de commander toutes les milices, bourgeois, ſoldats & matelots, qui avoient leurs poſtes du côté de l'eau, auxquels il étoit ordonné de lui obéir & d'éxécuter ſes ordres: enjoignant pareillement à tous Oficiers & autres perſonnes, qui étant au ſervice des Sieurs Conſeillers de l'Amirauté, ou des Sieurs Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, ſeroient emploiés à la défence de la ville, tant ſur terre que par eau, d'obéir aux commandemens du ſus-dit Sieur Lieutenant Amiral.* Le même jour les Bourgmaiſtres lui donnérent pouvoir, comme auſſi aux Commiſſaires de l'iſle de Waal & au Maître ou Capitaine du port, de prendre par jour autant d'Oficiers & de matelots qu'il en faudroit, pour les vaiſſeaux de guerre & autres bâtimens deſtinés à faire la garde devant la ville. Il y avoit déja quelques mois, c'eſt-à-dire peu après la priſe de Naarden par les François, qu'on avoit fait poſter quatre ou cinq frégates ſur l'Y, proche de Durgerdam, afin de mettre la ville en ſureté de ce côté-là contre les ſurpriſes. Mais dans cette nouvelle alarme, comme on étoit de moment à autre dans l'atente des ennemis, les Bourgmaiſtres donnérent ordre au Lieutenant Amiral & à Henri Roeters, alors ancien Echevin, & depuis Grand Bailli, lequel avoit auſſi quelque inſpection ſur les quartiers qui étoient le long de l'eau, de faire équiper quatre navires de guerre, & de les faire ſervir comme de traverſiers ou garde-côtes, allant & venant ſans ceſſe pour la défence de la Zuiderzée le long du rivage de l'Y; ce qui ne ſe fit néanmoins qu'un peu plus tard. Dans le même tems le Commandant des vaiſſeaux de guerre qui étoient ſur l'Y, proche de Durgerdam aiant donné quelque ſujet de mécontentement, & refuſé de ſervir par terre, on lui ôta le commandement, qui fut donné par Ruiter & Roeters, ſuivant leur pouvoir, à Jean Reylofsz. de Hoorn, qui depuis le 23. de Juin montoit l'un de ces vaiſſeaux, nommé le *Middelbourg*. C'étoit ce même Reylofsz dont la valeur à été célébrée dans les précédens Livres de cette Hiſtoire, & ſur la fidélité duquel on pouvoit compter, de même que ſur ſon courage. Ses Inſtructions ſignées de Ruiter & de Roeters, comme aiant charge des Bourgmaiſtres, portoient, qu'il tiendroit ſes frégates & les autres frégates & bâtimens qui pourroient être encore ſous ſa conduite, étenduës à une diſtance raiſonnable les unes des autres, devant Durgerdam, ou tout proche. Qu'il auroit ſans ceſſe des chaloupes armées, qui iroient éxaminer tous les bâtimens ſur le paſſage, & empêcher qu'il n'en deſcendît aucun vers la ville, qu'il n'eût été viſité, pour ſavoir s'il n'y auroit point de ſoldats cachés, auquel cas il devoit s'en ſaiſir, ou les ataquer. Qu'il arrêteroit tous les vaiſſeaux qui voudroient aller de nuit vers la ville, les faiſant mettre à l'ancre juſques au lendemain matin qu'il les laiſſeroit paſſer, s'il y avoit lieu. Depuis on étendit encore ſon commandement ſur tous les navires & bâtimens étant au ſervice des Bourgmaiſtres de la ville d'Amſterdam le long de la côte de Goyland & de Gueldre, juſques à Elbourg, laiſſant à ſa diſpoſition de leur faire prendre les poſtes qu'il jugeroit les plus avantageux pour la ſureté de la Zuiderzée, avec ordre d'aller de tems en tems viſiter ſi chacun feroit bon quart & ſe tiendroit bien ſur ſes gardes. Pendant qu'on s'ocupoit avec tant d'ardeur & de zèle à conſerver le cœur du Païs, & que le L. Amiral Ruiter emploioit tous les ſoins dont il étoit capable pour aſſurer la ville d'Amſterdam, tout le Corps de l'Etat ſe vit un peu reſtauré par la nouvelle de la priſe de Coeverden, qu'on reçut le dernier jour de l'An, & qui donna lieu à des réflexions qui ſont dignes de remarque. En éfet juſtement le même jour que les François aſſouvirent leur fureur par l'incendie & la déſolation de Swammerdam & de Bode-

Ordres donnés en cas d'alarme.

Il eſt enjoint d'obéir à Ruiter du côté de l'eau.

On le charge avec quelques autres de prendre des matelots par jour au ſervice.

Et de faire équiper quatre vaiſſeaux de guerre.

Ruiter & Roeters donnent à Reylofsz. le commandement des vaiſſeaux de guerre qui font la garde ſur l'Y.

Nouvelles de la reduction de la ville de Coeverden.

30. *Décemb.*

grave,

grave, villages ſans défences, cette importante fortereſſe fut ſurpriſe, ataquée, & emportée par les troupes de Groningue. La même gelée qui renverſa le deſſein du Prince d'Orange ſur Charleroi ; qui fit de toutes les eaux, ſous leſquelles étoit la Hollande, un chemin uni & ferme ; & qui fraïa par ce moien des paſſages aux François pour y entrer ; afermit d'un autre côté, par un éfet de la Providence de Dieu, les marais qui entourent la ville de Coeverden, & fournit aux braves guerriers de Groningue l'ocaſion d'éxécuter cette haute entrepriſe qu'ils avoient concertée avec beaucoup de conduite. Ce fut par cet exploit que finit l'Année 1672. dont le cours ſi funeſte aux Etats Généraux, leur fit perdre par terre un grand nombre de villes frontiéres & de fortereſſes avec trois Provinces, & excita tant de ſéditions & de guerres inteſtines ; au lieu que par mer ils remportérent hûreuſement la victoire devant Soulsbaie, & que les tempêtes extraordinaires qui s'élevérent ſi ſouvent, & qui cauſent preſque toujours des diſgraces & des pertes, leur furent extrémement avantageuſes & comme des ſecours envoiés exprès du Ciel. C'eſt ce qui obligea le Comte de Schafsbury, Chancelier d'Angleterre, à reconnoître publiquement dans la harangue qu'il fit de la part du Roi au premier Parlement qui tint dans la ſuite. *Qu'il falloit atribuer aux orages & aux tempêtes comme à des miracles, la conſervation de la flote des Indes Orientales qui étoit entrée l'Eté dernier dans les ports des Hollandois ; & que c'étoient ces mêmes miracles qui avoient garanti leurs côtes d'une deſcente.*

1672.

Hûreux ſuccès par mer durant cette année.

Aveu du Chancelier d'Angleterre.

1673.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE QUATORZIEME.

Craintes pour la Brille, pour Hellevoetſluis, & pour les vaiſſeaux qui ſont dans ce dernier port.

LEs commencemens de l'Année 1673. furent très-fâcheux. On ſetrouva dans de grandes alarmes pour la Brille, pour Hellevoetſluis & pour les gros navires de guerre qu'on avoit fait entrer en ce dernier port. Le 5. de Janvier les Bourgmaiſtres & Régens de la Brille écrivirent aux Etats de Hollande, qu'ils avoient reçu des avis certains touchant les grands préparatifs qu'on faiſoit en Angleterre, avec une diligence extrême, pour ſe ſervir de l'ocaſion de la foibleſſe où l'on voioit l'Etat, afin d'éxécuter quelque entrepriſe importante ou ſur la Brille, ou ſur Hellevoetſluis qui n'étoit gardé que par une compagnie de Soldats, quoi qu'il y eût des vaiſſeaux très-conſidérables dans le port. Qu'au reſte ils ne voioient aucun moien de défendre leur ville, d'où il avoit été rapellé quatre compagnies de ſolats pour aller à la Haie, à cauſe de l'irruption des François à Swammerdam, & qu'ils requéroient qu'on la pourvût inceſſamment, auſſibien que Hellevoetſluis, de garniſons capables de réſiſter aux invaſions dont elles étoient toutes deux menacées, afin de prévenir les coups qu'on ſe diſpoſoit de porter à l'Etat de ce côté-là. Les Etats envoiérent une copie de cette Lettre au Prince, le priant de pourvoir à la ſureté de ces deux villes & des vaiſſeaux. Ce ſoin étoit abſolument néceſſaire; car ces deux fortereſſes ſont ſans doute les principales clefs de la Hollande, & les grands navires qui y étoient à couvert, pouvoient être regardés comme les plus précieuſes armes de la République & les plus capables de la défendre. Pendant que le L. Amiral Ruiter paſſa l'hiver à Amſterdam, il traverſa la Zuiderzée dans un yacht de l'Amirauté de cette ville, à la ſollicitation du Comte de Waldec, Maréchal de Camp de l'Etat, & ſe rendit vers la mi-Janvier 1673. ſur les côtes de Gueldre & du Gooyland, pour éxaminer en quel endroit on pourroit faire aborder des bâtimens & débarquer des troupes. Il avoit mené une chaloupe à voiles pour mieux faire ſonder & reconnoître le fond, qu'il trouva ferme & de bonne tenuë entre Harderwyk & Nienkerken, lors qu'une fois on avoit pu aprocher du rivage; mais entre la pleine mer & le rivage il y avoit l'étenduë de plus d'une demi-lieuë d'un fond ſi uni & ſi haut, que les bâtimens les plus légers & qui prenoient le moins d'eau, n'y pouvoient aborder. Cependant lors qu'on étoit proche de la petite écluſe de Nienkerke, l'eau ſe trouvoit haute auprès de la digue, & demeuroit ordinairement dans ce même état, ſi bien que les bâtimens auſſi grands que l'yacht de l'Amirauté pouvoient y aborder en tout tems, & mettre aiſément des gens à terre. Mais au-delà de la digue tout le bas païs étant ſous l'eau, il n'y avoit pas moien de marcher vers les hauteurs qu'en ſuivant la digue par l'Eſt ou par l'Oüeſt, & ſi l'on ſe fût avançé vers le haut païs on auroit pû être facilement coupé par très-peu de troupes, de la même maniére qu'on le pouvoit être en Hollande, où les paſſages avoient été mis à-peu-près en pareil état. Ruiter jugea donc par la viſite qu'il avoit faite, qu'il n'y avoit point d'endroit en ce païs-là plus propre à tenter une deſcente qu'entre la ville de Naarden & la riviére d'Eem, ou entre la vieille Naarden & le village de Huiſen, où le rivage étoit bon & ferme, & où aiant une fois abordé on pouvoit aiſément aller à terre, ſe trou-

Ruiter paſſe dans un yacht ſur les côtes de Gueldre & de Gooyland.

Il éxamine les lieux où l'on peut faire deſcente.

trouver dans un instant sur un terrein assès élevé, avoir les chemins ouvers de tous côtés, & recevoir par de petits bâtimens toutes les munitions nécessaires Lors qu'il fut de retour à Amsterdam, il écrivit au Comte de Waldec & lui donna avis de ce qu'il avoit découvert: mais le dessein qu'on formoit alors sur Naarden, fut encore différé quelque tems. Cependant les douze compagnies de matelots qu'on avoit envoiées à Goudsche-sluis sous le commandement du Vice-amiral Sweers, retournérent le 7. de Janvier à Amsterdam, après qu'on se fut de nouveau retranché proche de Nieuwerbrug, & elles furent mises dans les postes des dehors de la ville. Le 9. de Fèvrier il en fut encore envoié douze compagnies à Uithoorn, commandées par le Colonel Palm. Le Chevalier de Ruiter, qui étoit Capitaine d'une compagnie, y demeura plus d'un mois avec tout le régiment qui y soufrit beaucoup de froid & d'autres incommodités. On fit encore servir un grand nombre d'autres matelots en divers endroits jusques au commencement de Mars, que Ruiter écrivant au Prince le pria de faire réflexion, s'il ne seroit pas expédient que tous ceux qui étoient emploiés sur terre fussent incessamment rapellés à Amsterdam, à Rotterdam & ailleurs, où étoient les navires de guerre d'où on les avoit tirés; & de les envoier se rafraîchir, avant que les maladies dont les armées commençoient déja à être infectées, vinssent à les acabler entiérement, & à les mettre hors d'état de pouvoir servir pendant la prochaine campagne. Sur cet avis le Prince aiant donné ordre à tous les matelots de s'en retourner, ceux qui étoient à Uithoorn arrivérent le 12. de Mars à Amsterdam. Ce fut alors qu'on vit recommencer une rude guerre par terre & par mer. On découvrit à Amsterdam un complot qui avoit été fait de brûler les vaisseaux de l'Etat dans le port. L'incendiaire étoit un Ecossois nommé Jean Fraser, gagné par quelques personnages d'Angleterre que je ne veux point nommer, afin d'épargner leur réputation; lequel aiant été pris & aiant confessé son crime, sans se laisser mettre à la torture, fut étranglé & roüé, & eut le visage brûlé d'un torchon de paille, & son corps fut après cela exposé sur une roüe à Voolewyk au-delà de l'Y. Il avoit composé lui-même les artifices nécessaires pour son malhûreux dessein, & c'étoit par la connoissance qu'on en avoit euë qu'il fut découvert. On fit ensuite perquisition dans le premier Pakkeboot qui vint d'Angleterre, s'il n'y auroit point quelques-uns de ses complices; mais il ne s'y trouva rien. Il fut remarqué en ce tems-là que le lendemain de l'éxécution de cet incendiaire il brûla soixante maisons à Londres, comme par un éfet de la vangeance divine, qui ne vouloit pas laisser cet atentat sans châtiment.

1673.

On envoie des compagnies de matelots à Uithoorn.

Et à d'autres postes.

4. *Mars.* Ruiter écrit au Prince sur ce sujet

Les matelots s'en retournent.

On découvre un complot pour brûler les navires de guerre devant Amsterdam.

L'incendiaire est roüé.

18. *Fèvrir.*

Il brûle à Londres 60. maisons.

Dès le mois de Fèvrier le Roi de la Grande Bretagne avoit fait assembler le Parlement, en vuë d'en tirer des subsides, afin de pousser la guerre contre la Hollande. La harangue qui fut faite à l'ouverture, au nom du Roi, par le Comte de Schafsburi Chancelier du Roïaume, marque l'excès de l'animosité qu'on avoit conçuë & quels étoient les projets qu'on avoit formés contre cet Etat: car entr'autres on entendit ce Chancelier prononcer ces cruelles paroles, DELENDA EST CARTHAGO. *Il faut détruire Cartage.* Il dit aussi: *Que les Etats de Hollande & l'Angeterre étoient des ennemis irréconciliables, tant à cause de leurs interêts, que par un panchant naturel.* Enfin on acorda au Roi pour 18. mois 70000. livres sterling par mois, avec lequel subside on fit de grands préparatifs de guerre. Le Prince Robert fut fait Amiral de l'escadre rouge, Jean Herman Vice-amiral, & Jean Chicheley Contre-amiral. Edoüard Spragh fut Amiral de l'escadre bleuë, Jean Kempthorn Vice-amiral, & le Cap. Norburi Contre-amiral; & le Comte d'Etrées commanda l'escadre blanche. D'un autre côté les Etats des P. V. forcés par une nécessité inévitable, & pressés par le danger qui pendoit sur leurs têtes, firent des éforts extraordinaires pour rassembler une puissante armée navale, & prirent la résolution de n'équiper pas moins de vaisseaux qu'ils avoient fait l'année précédente. A cette fin l'Amirauté de la Meuse devoit fournir douze navires de guerre & quatre frégates, six brulots, quatre yachts & quatre galiotes. L'Amirauté d'Amsterdam devoit contribuer vingt-quatre navires & huit frégates, quatorze brulots, six yachts &.... galiotes. Le Quartier du Nord devoit mettre en mer douze navires.... frégates, ... brulots, ... yachts & .... galiotes. La Zélande, la Frise & Groningue se chargérent d'équiper le reste. Pour les frais de cet armement & pour l'entretien, les Etats de Hollande consentirent la levée du deux-centiême-dernier, par forme de prêt capital, sous condition que l'argent n'en pourroit être emploié à aucun autre usage qu'à l'entretien de l'armée navale. En

14. *Fèvrier.* Le Parlement tient en Angleterre.

Delenda est Carthago.

Préparatifs de guerre en Angleterre.

Et dans les P. V.

8. *Mars.*

1673 9. *Mars.* Propoſition de détruire *le Roial Charles.*

ce même tems il fut propoſé à l'Aſſemblée des Etats de Hollande par les Députés de la Brille, ſi dans cette conjoncture il ne ſeroit point à propos de dégrader ou de détruire tout-à-fait *le Roial Charles*, pris à Chattam l'An 1667. qui étoit alors dans le port de Hellevoetſluis. Sur cette remontrance il fut conclu qu'on porteroit les Etats Généraux à écrire au Collége de la Meuſe, qu'il eût à faire détruire ce vaiſſeau, comme étant plus avantageux qu'il fût en piéces, que de le laiſſer ſubſiſter. Cet avis aiant été aprouvé de L. H. P. leurs ordres ſur ce ſujet furent auſſi-tôt éxécutés; action qui fit voir combien ſont grands les changemens que le tems aporte. En éfet pluſieurs gens ſe ſouvenoient encore du mécontentement que les Etats avoient fait paroitre l'An 1653. lors que le Collége de Rotterdam eut changé le nom de *la Couronne de Roſes*, vaiſſeau pris ſur les Anglois pendant le commandement du vieux Amiral Tromp; tant parce qu'ils prétendoient que la mémoire de cet avantage qu'on avoit remporté, fût par ce moien comme enſevelie, qu'à cauſe de pluſieurs autres raiſons. Ils ne voulurent donc point alors permettre ce changement de nom, & il fallut que celui de *la Couronne de Roſes* demeurât au vaiſſeau; mais en ce tems-ici ils donnent leurs ordres pour détruire le vaiſſeau même avec le nom. Cependant on a eu beau ruïner les monumens viſibles de cette victoire, il y a beaucoup d'aparence que le ſouvenir ne s'en éteindra jamais. Ainſi ce navire, ce têmoin odieux du bonheur paſſé de l'Etat, fut ſouſtrait aux yeux des hommes qu'il avoit ſi fort choqués, afin qu'à l'avenir il ne pût être un obſtacle à la paix après laquelle on ſoupiroit en vain depuis ſi longtems. Pendant qu'on s'ocupoit à l'armement naval le L. Amiral Ruiter propoſa aux Etats, ſi pour encourager les matelots à s'aquiter bien de leur devoir, il ne ſeroit point expédient de renouveller la publication de divers placards qui avoient été auparavant faits, & principalement de ceux par leſquels on promettoit des recompenſes aux eſtropiés & des gratifications à quiconque ſe rendroit maître d'un vaiſſeau ennemi: de quelques autres placards qui tendoient à faire entretenir la diſcipline militaire dans l'armée navale, à y faire obſerver une bonne œconomie, & à la faire bien pourvoir de vivres qui fuſſent de bonne qualité: du placard particulier par lequel on aſſignoit des recompenſes à quiconque ſeroit allé dans des chaloupes détourner & détruire des brulots ennemis, prêts à aborder les vaiſſeaux de l'Etat: d'un autre encore qui portoit promeſſe d'une double recompenſe à quiconque brûleroit ou couleroit à fond les bâtimens dont les ennemis ſe ſeroient déja rendus maîtres: du placard par lequel on ordonnoit des peines, pour quiconque ſeroit ſorti de ſon poſte durant le combat, ou qui ſe ſeroit retiré trop tôt avec ſes priſes: enfin de celui qui portoit défences à tous les Oficiers de la marine & à ceux des troupes, de prendre querelle & d'avoir des démêlés enſemble. Sur cette propoſition tous ces placards & Ordonnances furent de nouveau publiés, avec l'avis du Prince, & ſon nom fut ajoûté à la tête à cauſe de ſa qualité d'Amiral. Ce Prince qui n'avoit rien plus à cœur que de pourvoir l'armée navale de Commandans braves & expérimentés, envoia peu de jours après au Lieutenant Amiral Ruiter, la liſte des Oficiers & des Capitaines à qui on pouvoit donner de l'emploi pour la campagne où l'on alloit entrer, avec la Lettre ſuivante, toute écrite de ſa main.

Ce qui eſt aprouvé par les Etats de Hollande & enſuite par les Etats Généraux. *Reſolutions priſes par les Etats de Hollande l'An 1653. 28. Juin, & 5. Juillet.*

Ruiter conſeille de renouveller les placards auparavant faits pour encourager les équipages.

Lettre du Prince à Ruiter.

Monſieur,

Je vous envoie avec la préſente une liſte des Oficiers & des Capitaines qui ſont propoſés pour ſervir cet Eté ſur les vaiſſeaux. Et comme je déſire fort d'être informé de leurs bonnes ou mauvaiſes qualités, je vous prie de m'envoier en diligence votre avis que je tiendrai ſecret, vous aſſurant qu'il n'y aura perſonne au monde qui en ait connoiſſance, afin de ne vous atirer pour ce ſujet aucunes ſuites qui puiſſent vous chagriner. En atendant une promte réponce je demeure,

Monſieur,

Votre très-afectionné Ami.

A la Haie le 20. de Mars 1673.

G. PRINCE d'ORANGE.

Et

1673.

Et par Apoſtille,

S'il y en a quelques-uns que vous ne jugiés pas mériter de l'emploi, je vous prie de m'en indiquer d'autres à leur place.

Ruiter fit la réponce ſuivante.

Très-noble & Très-illuſtre Seigneur & Prince,

J'ai reçu avec le reſpect que je dois la Lettre de Votre Alteſſe, datée le jour d'hier, avec les deux liſtes que je lui renvoie auſſi préſentement, déclarant à V. A. ſelon ſes ordres & pour y ſatisfaire. Réponce de Ruiter au Prince.

Qu'après avoir repaſſé dans mon eſprit la vie, les comportemens & les actions, des Oficiers & des Capitaines mentionnés dans les-dites liſtes, je demeure d'acord par la connoiſſance que j'en ai, qu'ils ne ſont pas tous pourvus d'un égal mérite, capacité & expérience; auſſi que, s'il m'eſt permis d'en juger, je ne croi pas poſſible que cette égalité ſe trouve jamais dans quelque armée que ce puiſſe être. Mais neanmoins je n'en connois aucun, qui par de bonnes raiſons, & par raport aux fautes notoires qu'il ait commiſes, ou à ſa mauvaiſe conduite, doive être eſtimé incapable de ſervir la prochaine campagne, laquelle leur fournira l'ocaſion d'aquérir d'autant plus d'expérience & de devenir plus propres à rendre leurs ſervices à l'Etat & à Votre Alteſſe, me raportant du reſte à ſa ſage & prudente direction.

Outre que mon équipage eſt tout complet, les levées des autres Oficiers & Capitaines s'avancent raiſonnablement, ainſi que je l'écrivis hier plus amplement au Sieur Sécretaire Huigens, à quoi, par la permiſſion de V. A. je me raporte ici pour la briéveté. Je demeure,

Très-noble & Très-illuſtre Seigneur & Prince,

De Votre Alteſſe

A Amſterdam le 21. de Mars 1673.

Le très-humble & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Cependant le Prince dans la ſuite n'aiant pas trouvé à propos d'admettre pour cette expédition cinq des Capitaines qui étoient déja ſur la liſte d'Amſterdam, il en établit cinq autres à leur place, qui furent Barent Hals, Corneille van der Zaan, Jaques van Bergen, Corneille Tyloos & Guillaume van Ewyk. De plus il voulut que Corneille Tromp, qui avoit toujours marqué beaucoup de zéle pour la Maiſon d'Orange, & qui par cette raiſon avoit été d'autant plus ſuſpect à la Régence, fût rapellé & rétabli dans ſa Charge de Lieutenant Amiral ſous le Collége d'Amſterdam, puis que van Gent, qui en avoit été pourvu, étoit mort dans la bataille de Soulsbaie: mais il ſouhaita en même tems que Tromp ſe réconciliât avec Ruiter, ne le faiſant rapeller que ſous cette condition, à laquelle Tromp déclara qu'il étoit prêt de ſatisfaire. Pour Ruiter il étoit d'un naturel ſi doux & ſi généreux, qu'on n'eut pas de peine à le faire conſentir à la réconciliation. Ils ſe promirent donc l'un à l'autre d'oublier tout ce qui s'étoit paſſé, & de vivre à l'avenir dans une amitié fraternelle; & cela en préſence du Prince, qui avoit aſſuré le Lieutenant Amiral Général que Tromp obéiroit avec éxactitude à ſes commandemens. Peu auparavant les Etats de Hollande, en vuë de trouver promtement des matelots pour l'armée navale, avoient défendu la grande & la petite pêche, & les courſes des Armateurs; arrêté pour un tems la navigation à l'Oüeſt, au Nord, & dans la mer Baltique; & rapellé tous les matelots qui pouvoient être au ſervice des Etrangers. Enſuite le Prince ordonna à Ruiter, *de paſſer vers tous les Colléges de l'Amirauté, pour s'informer en quel état étoient les équipemens des navires de guerre, & de les hâter autant qu'il ſeroit poſſible, enjoignant aux Colléges d'y prêter la main & d'y contribuer de tous leurs ſoins.* Cet ordre étoit daté le 11. d'Avril & fut éxécuté par le Lieutenant Amiral, qui rendit compte de ce qu'il avoit fait à cet égard, non-ſeulement

Cinq Capitaines ſont raïes de la liſte & il en eſt mis cinq autres à leur place.

Corneille Tromp eſt rétabli dans la Charge de L. Amiral d'Amſterdam.

Et ſe réconcilie avec Ruiter.

On défend la pêche & la navigation. 10. *Mars.*

Ordre donné par le Prince à Ruiter pour hâter l'armement naval.

1673. au Prince mais aussi aux Etats Généraux, par des Lettres qu'il leur écrivit le 18. d'Avril, dont voici le contenu.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Raport touchant l'état des vaisseaux.

Messeigneurs. *En conséquence d'un certain Acte en date du 11. du Courant, par lequel Son Altesse le Seignr. Prince d'Orange m'a autorisé, je me suis adressé aux Colléges respectifs de l'Amirauté résidans dans la Province de Hollande & de Oüest-frise, pour prendre inspection sur ce qui se passe à l'égard de l'armement, & pour recommander la diligence, à ce que chacun presse l'équipement du nombre de vaisseaux qu'il doit fournir cette année. Aiant donc pris connoissance de l'état où sont les choses, & entendu les instructions qu'on m'a données, j'ai trouvé que les vaisseaux du Collége de la Meuse,*

L'état où sont ceux de Rotterdam & de Hellevoetsluis.

qui sont à Rotterdam & à Hellevoetsluis, pourront être prêts à mettre à la mer vers la fin de cette semaine, si le tems & le vent ne les en empêchent point; & qu'il ne leur manque plus qu'un petit nombre de matelots, qu'on espére trouver dans ce tems-là: de sorte qu'on avance avec toute la diligence possible ce qui est nécessaire pour leur équipement entier, & que ce qui reste à faire à cet égard s'achevera aisément, à moins que le manquement de fournir les sommes promises pour cet éfet n'y aporte des obstacles.

D'Amsterdam.

Pour ce qui regarde ceux d'Amsterdam, le dernier des gros navires devoit hier s'avançer jusqu'au Pampus, & les autres navires, frégates & brulots, seront aussi prêts avec tout ce que ce Collége doit fournir pour les équipemens, excepté les seuls yachts, qu'on a réservés pour la fin, comme étant de peu d'importance, afin de ne retarder pas le principal de l'ouvrage; mais l'on espére qu'ils seront aussi prêts dans cette semaine, & en état d'être pareillement envoiés en mer. D'ailleurs on m'a assuré qu'on continuëra l'armement entier avec la même diligence dont on a déja uzé pour le pousser si avant, & qu'il n'y a plus rien qui puisse le retarder ou l'empêcher d'être conduit à sa fin, que la puissance de Dieu qui est le maître des saisons & des vents, ou le manque de paiement des sommes qu'on a promis de faire toucher le premier de Mai prochain. C'est pourquoi on m'a prié de faire toutes les instances imaginables pour solliciter ce paiement, afin qu'un ouvrage si avancé & si nécessaire ne soit pas arrêté par ce defaut; ce qui ne pourroit arriver sans un notable préjudice des interêts de l'Etat.

DuQuartier du Nord. A Hoorn.

Enfin à l'égard des vaisseaux de Oüest-frise & du Quartier du Nord, il y en a quatre, qui aiant été equipés à Hoorn, sont déja sortis du Vlaak, pourvus de tout ce qui leur est nécessaire, hormis quelques cordages & quelques ancres, qu'on fera suivre dans peu de jours, si l'on touche les sommes qui ont été assignées pour cet éfet; si bien qu'ils n'atendent plus que les victuailes des Capitaines, & la montre pour les équipages, l'une & l'autre de ces choses étant demeurées en arriére jusques à mon arrivée en ce lieu-là. Mais les Sieurs Conseillers Députés de Messieurs les Etats, sur les pressantes instances que j'ai faites au nom de Son Altesse, ont promis au sus-dit Collége de l'Amirauté de lui fournir promtement une somme de cent-quatre vingts mille livres, pour hâter les équipemens de tout le Quartier en général, de laquelle il sera mis une partie entre les mains des Capitaines pour acheter des vivres, & une autre partie sera emploiée au paiement d'un mois de gages des matelots.

A Enkhuise.

Les cinq navires de guerre qu'on équipe à Enkhuise sont si avancés, qu'il y en a déja quatre à l'ancre devant la ville, dont deux sont prêts à faire voiles au Vlaak, le cinquiéme qui porte 80. canons, n'aiant pu jusques à présent sortir faute d'eau; mais on espére qu'il sortira au premier jussant. Celui qu'on arme à Médenblik est aussi prêt à faire voiles au Vlaak.

A Médenblik.

Les trois navires de Northollande qui sont à Hellevoetsluis.

Les trois navires du sus-dit Collége, qui ont hiverné à Hellevoetsluis, seront également prêts, dès qu'ils auront reçu ce qui doit leur être envoié dans peu de jours. Tous lesquels vaisseaux ensemble font le nombre de treize, montés de canons & d'équipages, ainsi qu'il est porté dans la liste ici jointe. Je n'en envoie point à l'égard des autres Colléges, parce que V. H. P. les ont déja reçuës.

Si les sommes qui ont été promises sont fournies, le sus-dit Collége joindra encore un autre navire à ces treize, afin que les deux derniers soient censés tenir la place de quatre frégates qu'il déclare ne pouvoir pas équiper, n'aiant aussi aucun brulot, & craignant que les fonds qui ont été assignés, ne puissent s'étendre jusques à acheter des bâtimens pour en faire de nouveaux brulots. De toutes lesquelles choses j'ai cru être

de

de mon devoir d'informer V. H. P. pour leur ſervir d'inſtruction. Je demeure avec toute ſorte de reſpect, 1673.

Hauts & Puiſſans Seigneurs,

De Vos Hautes Puiſſances

A la Haie le 18. d'Avril 1673.

Le très-humble, très-obéiſſant & trés-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

L'état des afaires en Zélande.

Au regard des vaiſſeaux qu'on équipoit en Zélande, la liſte qui fut envoiée à Ruiter par le L. Amiral Bankert, faiſoit voir qu'il en manquoit encore trois ou quatre; auſſi y avoit-il en cette Province une grande diſette d'argent, & beaucoup de difficulté à trouver des équipages. Outre cela il aprit de bonne part qu'en Friſe on n'équipoit pas un ſeul navire de guerre, la diſſention étant cauſe de cette impuiſſance. D'ailleurs on y craignoit une irruption des troupes de Munſter & de celles de France à la fois; ſi bien qu'on fut obligé de mettre quelques endroits du païs ſous l'eau, & qu'on avoit aſsès d'afaires à empêcher les ennemis d'y entrer. L. H. P. firent néanmoins une députation vers les Etats de cette Province pour les engager à prendre ſoin de l'armement de mer; mais ce fut ſans éfet. Ruiter fit auſſi ſon raport à l'Aſſemblée des Etats de Hollande touchant ce qu'il avoit vû des diligences déja faites pour les équipemens, requérant que comme il devoit ſe rendre inceſſamment à l'armée, il plût à L. N. & G. P. de l'honorer de leurs derniers commandemens. Les Etats le remerciérent du raport qu'il leur avoit fait, & lui ſouhaitérent toute ſorte de proſpérité dans l'expédition qu'il alloit commençer. L. H. P. lui aiant acordé l'année précédente une ſomme de mille livres par mois pour les frais extraordinaires qu'il étoit obligé de faire pendant la campagne, il leur remontra qu'il n'auroit pas de moindres frais à ſuporter l'année préſente, & les requit qu'il leur plût de lui aſſigner un pareil fonds pour la campagne prochaine. Il demanda auſſi un habile Paſteur, capable d'édifier l'équipage par ſa doctrine & par ſes bonnes mœurs. Ces deux demandes lui furent acordées, & à l'égard de la derniére, on laiſſa à ſa diſpoſition le choix d'un Miniſtre; mais ceux ſur qui il jetta les yeux, n'aiant pû ſe réſoudre à accepter un miniſtére ſi périlleux, il ſe vit en danger d'aller en mer ſans Paſteur. Le Docteur Théodore Weſthovius, Miniſtre à Hékelingen, village de l'iſle de Voorne proche de Spykeniſſe, aiant ſû ce qui ſe paſſoit, jugea que ce ſeroit une grande honte pour tout le Corps des Eccléſiaſtiques, auſſi-bien qu'une charge de conſcience, qu'un ſi grand Amiral allât entreprendre une ſi fameuſe expédition, avec près de cinq cens perſonnes à ſon bord, ſans aucun Directeur ſpirituel. Il ſe crut donc obligé d'aller ofrir ſes ſervices & ſon Miniſtére à Ruiter, qui l'accepta avec plaiſir & fit prier la Claſſe de Voorne & de Putten de pourvoir à l'édification de ſon troupeau pendant ſon abſence. Néanmoins comme ce Paſteur ne s'étoit pas préparé de longue main à cette expédition, il lui fallut quelques jours pour mettre ordre à ſes afaires, & prendre congé de ſon Egliſe; ſi bien que pendant ce tems-là le L. Amiral aiant mis à la mer, il fut enſuite conduit dans un yacht à ſon bord.

En Friſe.

Ruiter prend congé des Etats de Hollande. 19. *Avril.*

19. *Avril.* 1672. Requête de Ruiter à L. H. P. 20. *Avril.* 27. *Avril.*

On laiſſe à ſa diſpoſition le choix d'un Paſteur, mais il a de la peine à en trouver.

Weſthovius Paſteur de Hékelingen s'ofre à lui & en eſt acepté.

9. *Mai.*

Le Prince avoit écrit dès le 26. d'Avril aux divers Colléges de l'Amirauté, qu'ils euſſent à faire partir en diligence tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient prêts dans chaque département, & ceux qu'on pourroit encore équiper aſsès-tôt pour ſe rendre au rendévous aſſigné au Texel: car on avoit formé un deſſein qu'il falloit ſe hâter d'éxécuter, ſi l'on vouloit qu'il eût quelque ſuccès. On avoit préparé quelques bâtimens remplis d'un fort peſant leſt, qu'on vouloit couler bas dans la Tamiſe, pour tâcher de la fermer & de la rendre impraticable; projet qui ſans combat & ſans éfuſion de ſang, auroit fort incommodé toute l'Angleterre s'il avoit pu réüſſir. Pour cet éfet on avoit choiſi ſecrétement à Amſterdam huit bâtimens, qui étoient déja arrivés au Texel, & c'étoit par cette raiſon qu'on preſſoit ſi fort l'armement & la ſortie des vaiſſeaux de guerre. Le 5. de Mai, le Sr. Lodeſtein Sécretaire de l'Amirauté de Rotterdam, ſe rendit de la part du Prince au bord de Ruiter, qui étoit à l'ancre devant le port de Goerée, afin de délibérer avec lui & avec les Députés du même

26. *Avril.*

Rendévous de l'armée au Texel.

Projet de faire enfoncer des vaiſſeaux dans la Tamiſe.

Le Sécretaire Lodeſtein va trouver Ruiter de la part du Prince.

1673. Collége qui s'y trouvérent auſſi, & de prendre des meſures pour les opérations de la prochaine campagne; aiant ordre de contribuer à faire inceſſamment éxécuter ce qui auroit été arrêté ſur ce point. Le Sécretaire fit voir à Ruiter un raport d'un certain Maître de vaiſſeau, nommé Jaques Timmers, venant d'Angleterre, qui portoit qu'on y travailloit jour & nuit à l'équipement des vaiſſeaux. Que le rendévous étoit à Portsmouth. Que le Prince Robert étoit déja parti pour s'y rendre, & qu'il devoit monter un navire de cent-quatorze piéces de canon, nouvellement conſtruit. Que l'armée navale d'Angleterre devoit conſiſter en 60. à 70. navires, & 25. brulots. Qu'on comptoit qu'elle ſeroit prête à faire voiles dans le 10. du Mois. Enſuite le L. Amiral, le Sécretaire Lodeſtein, & les Députés aiant délibéré enſemble, il fut conclu: *Qu'au lieu de faire voiles vers le Texel, ſelon les ordres qui avoient été déja donnés, tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient en état prendroient leur cours vers le Wielingen, ſi le vent le permettoit, & qu'ils y demeureroient juſques-à-ce que ceux qui étoient au Texel ſe fuſſent rendus ſous le pavillon, afin qu'après cet jonction & celle de l'eſcadre qu'on atendoit de Zélande, on allât ſe mettre en devoir d'éxécuter les ordres de Son Alteſſe,* (touchant l'entrepriſe de fermer la riviére de Londres) *avec la plus grande promtitude & diligence qu'il ſeroit poſſible, & par les moiens qui ſe préſenteroient & qu'on jugeroit être les plus expédiens.* A cette fin on réſolut de donner connoiſſance de ce projet aux Députés qui étoient au Texel, afin qu'ils preſſaſſent d'autant plus la ſortie des vaiſſeaux. Ruiter donna avis de cette réſolution au Prince, qui lui envoia ſur ce ſujet l'Inſtruction ſuivante.

Nouvelles venuës d'Angleterre.

Réſolution priſe au ſujet des opérations de l'armée.

Inſtruction pour le Sieur Lieutenant Amiral Michel de Ruiter.

Inſtruction envoiée par le Prince au L. Amiral Ruiter.

Le ſus-dit Sieur Lieutenant Amiral partira ſans delai au premier bon vent, avec les navires de guerre, frégates, yachts & brulots, étant dans la Meuſe & à Goerée, pour ſe rendre au Wielingen, ou devant.

Où il atendra ceux qui ſont auſſi prêts au Texel, & qui ont ordre d'aller le joindre.

Lors qu'ils ſeront arrivés, & que ceux que le Collége de l'Amirauté de Zélande peut fournir, le ſeront auſſi, le L. Amiral mettra inceſſamment à la mer.

Et ira ſe poſter avec l'armée à l'embouchure ou proche de la Tamiſe, ou en tel autre parage qu'il jugera à propos, pour mieux éxécuter ſes ordres & incommoder davantage l'ennemi.

Là il lui eſt enjoint d'agir contre les ennemis, ſoit en leur livrant une bataille générale, ou en les ataquant dans les ports, dans les riviéres, dans les paſſes, & généralement par tout où il pourra rencontrer leurs vaiſſeaux, qu'il tâchera de joindre pour les détruire; ou ſoit en faiſant enfonçer des bâtimens dans leurs paſſes & dans leurs riviéres. Enfin il fera tout le devoir d'un bon Général, expérimenté au fait de la guerre, pour éxécuter avec les forces qui ſeront ſous ſon commandement ce qu'il trouvera être le plus avantageux pour l'Etat.

Il fera en toutes ocaſions obſerver éxactement l'ordre & la diſcipline militaire, & infliger les peines, ſuivant l'Ordonnance intitulée Artijkel-brief. *Fait à la Haie le 7. de Mai* 1673.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Par Ordonnance de Son Alteſſe.

C. HUIGENS.

Ruiter met à la mer avec 11. navires, 4. frégates, 4. brulots, & d'autres bâtimens de la Meuſe.

9. *Mai.*

10. *Mai.*

Cette Inſtruction ſeellée du ſeau du Prince, fut renduë à Ruiter le 8. de Mai. Il y avoit alors quelques jours que le vent lui étoit contraire; mais le 9. à neuf heures du ſoir il ſortit hûreuſement avec 11. navires de guerre, 4. frégates, 4. brulots, deux ſenaus & quatre galiotes du Collége de l'Amirauté de Rotterdam, qui étoient dans la Meuſe & au port de Goerée, & ils prirent tous leur cours au Wielingen par un vent d'Eſtnordeſt. Le lendemain à la pointe du jour, aiant découvert près de 40. voiles à l'ancre au Sudeſt, & Nordeſt à eux, Ruiter fit vent arriére & vira auſſi au Sudeſt. Alors aiant aſſemblé tous les Oficiers & Capitaines à ſon bord, il preſcrivit à chacun l'ordre qu'il auroit à tenir pour ſe mettre en ligne & pour agir, en cas

cas de rencontre avec les ennemis. Mais on reconnut bientôt que c'étoit l'eſcadre du Texel avec les bâtimens chargés de leſt pour couler bas, qui à la ſollicitation & par les ordres du Prince, avoient auſſi mis à la voile le jour précédent ſous la conduite des Contre-amiraux de Haan & Vlug. Il y avoit ſeize navires de guerre, ſavoir dix d'Amſterdam & ſix du Quartier du Nord; & huit frégates, douze brulots & un bâtiment chargé d'eau, tous d'Amſterdam; deux brulots du Quartier du Nord; & huit bâtimens pour couler bas; faiſant en tout quarante-ſept voiles ou bien ſoixante & douze, en comptant l'eſcadre de la Meuſe à laquelle celle-ci ſe joignit. Le L. Amiral fit alors pavillon blanc pour ſignal à tous les Oficiers d'Amſterdam & de Northollande de ſe rendre à ſon bord, où il leur mit en main les Mémoires qui contenoient les ſignaux & les autres ordres qu'ils auroient à ſuivre, & à l'inſtant prenant tous enſemble la même route, ils arrivérent ſur le midi à Schooneveldt. Après midi Ruiter iſſa le pavillon rouge, pour faire venir les Oficiers Généraux c'eſt-à-dire le Conſeil de guerre à ſon bord, où il diviſa en deux eſcadres tous les vaiſſeaux dont l'armée ſe trouvoit compoſée. La premiére eſcadre, qui étoit ſous ſa conduite, conſiſtoit en quinze navires, montés tous enſemble de 850. piéces de canon; ſix frégates, montées enſemble de 158. canons; 9. brulots & 2. yachts. La ſeconde eſcadre, ſous le L. Amiral van Nès, conſiſtoit en ſeize navires, montés enſemble de 972. canons; 6. frégates, montées enſemble de 184. canons; neuf brulots & un yacht. Chaque eſcadre fut enſuite diſtribuée en trois diviſions; la premiére diviſion de la principale eſcadre étant ſous le Vice-amiral de Liefde, la ſeconde ſous le L Amiral Ruiter, & la troiſiéme ſous le Contre-amiral van Nès. Le Contre-amiral de Haan en qualité de Vice-amiral eut la conduite de la premiére diviſion de l'autre eſcadre; le L. Amiral van Nès commanda la ſeconde; & le Contre-amiral Vlug eut le commandement de la troiſiéme. Outre le nombre de vaiſſeaux qui vient d'être marqué il arriva encore huit galiotes, ſi bien que l'armée ſe trouva être de 80. voiles. Le même jour Ruiter écrivit au Collége de l'Amirauté de Zélande pour lui donner avis de ſa venuë à Schooneveldt, & il aprit par hazard au même moment d'un Maître Zélandois, que l'eſcadre de cette Province n'étoit point encore en état de mettre à la mer, & que de plus de trois jours on ne devoit en atendre aucun vaiſſeau. Ce raport fit conclure à Ruiter & à ſon Conſeil de faire voiles inceſſamment & dès le lendemain vers la Tamiſe, ſans atendre les navires de Zélande, ni ceux qui pourroient venir d'ailleurs, afin de conduire les bâtimens deſtinés à couler bas, & de tâcher de les faire utilement ſervir à l'éfet qu'on s'étoit propoſé. Il marqua pour rendévous aux vaiſſeaux qui par quelque accident viendroient à s'écarter du pavillon, le Konings-diep devant la Tamiſe, la pointe de la Meuſe leur demeurant au Nordoüeſt: & au retour de cette expédition le rendévous devoit être à Schooneveldt. Le lendemain on mit à la voile à neuf heures du matin, & le L. Amiral détacha quatre gardes avancées vers l'Oüeſtnordoüeſt. Le 12. de Mai il fit un tems embrumé acompagné de pluïe, & l'on vit Soulsbaie & Olphernes qui demeurérent Oüeſtnordoüeſt à l'armée. Les gardes avancées revinrent alors ſous le pavillon, Wynant van Meurs qui commandoit le *Rotterdam*, yacht d'avis, s'étant rendu maître tout proche du rivage d'une flûte Angloiſe, venant de Bourdeaux, chargée de vins & deſtinée pour Jarmouth. Le Maître de la flûte raporta qu'il avoit oüi dire à Wicht que l'armée navale de France, forte de près de quarante voiles, étoit dans le Canal, & qu'il y avoit quinze navires Anglois à Portſmouth. Sur cet avis Ruiter convoqua le Conſeil, où il fut arrêté qu'on détacheroit les Contre-amiraux Jean van Nès & David Vlug avec ſix frégates, ſix brulots, deux ſenaux & ſept galiotes, pour conduire les huit bâtimens deſtinés à couler bas, & aller les faire enfoncer dans les Middlegroenes & dans la Tamiſe, aux endroits qui leur étoient indiqués par écrit. Ils en devoient conduire cinq nommés, *Groningue*, *le vieux Harlem*, les flûtes *les Armes du Roi*, *le Château de Médenblik* & la pinaſſe *St. Salvador*, dans la principale paſſe, qui leur fut marquée ſur la Carte marine, & que Jaques Vroom qui commandoit l'un de ces bâtimens déclara fort bien connoître & ofrit de montrer. Les trois autres, qui étoient les flûtes *St. Jean*, *la Barque au lait* & *l'Eſpérance*, devoient être adreſſés au Sud du petit banc dans les Middlegroenes, pour y rendre le paſſage tout-à-fait impraticable: mais ce dernier article étoit laiſſé à la diſpoſition des Contre-amiraux van Nès & Vlug, en prenant néanmoins l'avis du Commandeur Vroom. De plus il leur étoit ordonné de ſe poſter de telle maniére avec leurs frégates & leurs brulots, que ſi les ennemis ſe préſentoient pour s'opoſer à leur deſſein, ils fuſſent en état de leur faire tête & de pouſſer à bout l'entrepriſe, pour re-

1675.

Les Cont. Am. de Haan & Vlug avec l'eſcadre du Texel ſe joignent à la ſienne.

Diviſion de l'armée navale.

Ruiter prend le parti de faire voiles vers la Tamiſe, & d'y faire enfoncer les bâtimens deſtinés à cet éfet.

Rendévous.

11. *Mai.*

12. *Mai.*

On prend une flûte Angloiſe.

Les Cont. Am. Jean van Nès & David Vlug ſont détachés, pour conduire vers les Middlegroenes les bâtimens deſtinés à couler bas.

12 *Mai.*

On leur donne leurs ordres par écrit.

1673. revenir enſuite joindre l'armée, qui les atendroit dans le Konings-diep ou au-devant.
Brume épaiſſe. Le même jour il fit un tems ſi ſombre & ſi embrumé, qu'on perdit la terre de vuë, & qu'on n'ozoit aprocher du rivage que la ſonde à la main. On fut même enfin contraint de laiſſer tomber l'ancre. Cependant les Contre-amiraux van Nès & Vlug ne laiſſérent pas d'avancer, & la brume venant à ſe diſſiper aſsès promtement ils continuérent leur route, Ruiter demeurant à l'ancre avec le gros de l'armée devant le
Les bâtimens deſtinés à couler bas ſont retenus par la brume. Konings-diep par le travers de Harwich. Mais ſur les ſept heures du ſoir l'air s'étant de nouveau épaiſſi par le broüillard qui recommença, ils ne purent plus du tout voir, & ils ſe trouvérent obligés de moüiller, dans le deſſein de remettre à la voile vers la fin de la nuit & de l'ebe, au moins s'il étoit alors poſſible de voir, ordonnant les poſtes que les galiotes & quelques chaloupes devoient prendre au côté
13. *Mai.* des Middlegroenes. Toute la nuit fut ſi obſcure qu'il n'y eut pas moien de ſe mettre ſous voiles. La pointe du jour étant venuë & aiant redonné quelque clarté, à la faveur de laquelle on avoit apareillé en diligence, cet avantage dura ſi peu, & l'air ſe chargea de nouveau ſi promtement qu'il fallut remoüiller, parce qu'on ne
Les Anglois ſont poſtés avec un nombre de vaiſſeaux proche des Middlegroenes pour s'oposer à ce deſſein. voioit point du tout, & qu'on ne pouvoit reconnoître les coudes de la riviére. Pendant qu'on étoit ainſi à l'ancre, il vint au bord des Contre-amiraux quelqu'un qui étoit envoié de la galiote *le jeune Prince*, pour leur donner avis, qu'aiant monté dans la riviére afin de prendre les poſtes qui avoient été ordonnés, les gardes avancées des Anglois s'y étoient opoſées, & qu'on avoit vû à-peu-près 30. vaiſſeaux Anglois juſtement dans les Middlegroenes, ſelon les aparences pour faire échoüer leur deſſein. Cet avis leur aiant donné lieu de craindre, qu'on ne pût faire enfoncer les bâtimens deſtinés à cet éfet qu'avec deſordre & précipitation, & ſans doute inutilement, ils envoiérent avertir le Lieutenant Amiral de ce qui ſe paſſoit,
Délibération de Ruiter avec le Conſeil de guerre. & lui demander de nouveaux ordres Ruiter jugeant que le projet avoit été découvert & que les Anglois étoient ſur leurs gardes, aſſembla le Conſeil, qui ne trouva pas à propos de ſe hazarder à faire réüſſir ce deſſein de vive force, & conclut qu'il falloit rapeller les Contre-amiraux, d'autant plus qu'on avoit encore à ſe
On prend le parti de rapeller van Nès & Vlug, avec les bâtimens qu'ils conduiſoient. garder des ennemis, dont on atendoit la venuë par le Canal. On fit donc ſavoir aux Contre-amiraux, que s'ils voioient de la difficulté à l'éxécution de leur entrepriſe, & qu'elle ne pût être pouſſée à bout avec tout l'ordre requis, mais ſeulement d'une maniére précipitée & confuſe, ils cuſſent à revenir avec toute leur eſcadre ſans différer un ſeul moment. Le lendemain ils ſe rendirent à midi ſous le pa-
12. *Mai.* villon, raportant qu'ils avoient compté ſur la riviére près de 42. vaiſſeaux Anglois, qui ſembloient les ſuivre. Cependant Ruiter avoit apris d'un boïer de Hambourg, qui venoit de Harwich, que le 9. il étoit entré dans la Tamiſe du côté du Nord, une flote de près de 400. voiles, tant quaîches que bâtimens à charbon; qu'ils avoient amené près de ſept mille matelots, qu'on avoit obligés de prendre parti ſur
14. *Mai.* les vaiſſeaux de guerre; & que les François étoient à Portſmouth avec 40. vaiſſeaux. Les choſes étant en cet état il n'eſtima pas devoir demeurer plus longtems
Ruiter ne juge pas à propos de demeurer plus longtems. dans ce parage, où il avoit à atendre d'un côté une partie des Anglois qui deſcendoient la riviére, & d'une autre côté l'armée de France avec le reſte des Anglois, qui venoient par le Canal. Outre cela le vent de Nordoüeſt, qui ſoufloit alors, leur étoit non-ſeulement favorable pour faire leur route, mais même pour les porter à Walcheren, & leur donner ainſi le moien d'enfermer les Hollandois qui
Et fait voiles vers Schoone-veldt. n'étoient pas aſsès forts pour leur livrer le combat, & de les ſerrer ſur les côtes d'Angleterre entre leurs deux armées. Il fut donc arrêté que pour ne donner pas cet avantage aux ennemis on reprendroit à l'inſtant la route du rendévous de Schoone-veldt, afin d'y atendre le reſte des vaiſſeaux de l'Etat. Lors qu'on en fut proche on fit entrer au Wielingen les huit bâtimens chargés de leſt juſqu'à nouvel ordre; & l'armée ſe vit alors renforcée de pluſieurs navires qui venoient du Texel.
Van Beuningen, Mauregnault & Lodeſtein, viennent de la part du Prince au bord de Ruiter. Le Prince aiant prié les Srs. van Beuningen & Mauregnault de ſe rendre inceſſamment à l'armée navale, afin de délibérer avec Ruiter ſur ſes prochaines opérations, & leur aiant donné charge de s'ajoindre le Sécretaire Lodeſtein, & tels Conſeillers du Collége de l'Amirauté de Zélande qu'ils trouveroient à propos, ils arrivérent avec Lodeſtein le 17. du Mois dans une petite frégate, par le Nord de Schoonevelt, au
18. *Mai.* bord du L. Amiral, où le gros tems leur cauſa le mal de tête & le mal de cœur. Le jour ſuivant on fit aſſembler le Conſeil de guerre en leur préſence, & Ruiter leur fit le récit de ce qui s'étoit paſſé, & de ce qui avoit empêché l'entrepriſe de réüſſir. On fut d'avis

de

de faire entrer au Vlakke proche de Rammekens les bâtimens chargés de lest, qui y avoient été destinés ; & d'en tirer les équipages pour les distribuer sur les navires d'Amsterdam qui en pouvoient avoir besoin, ne laissant que six hommes sur chacune des cinq pinasses, & quatre sur chacune des trois flûtes. Ensuite on parla des opérations de l'armée, & l'on conclut tout d'une voix qu'elle demeureroit au poste où elle étoit, ou tout proche, plutôt au Sud qu'au Nord ; & qu'en atendant en ce parage le reste des vaisseaux du Texel & de la Zélande, on enverroit à la découverte pour prendre ses mesures, selon que la Providence de Dieu, le tems & les ocasions pourroient y convier. Enfin les trois Députés exhortérent puissamment au nom du Prince tous les Membres du Conseil de guerre, de têmoigner plus de courage que jamais en cas de rencontre ou de bataille, & leur recommandérent d'exciter aussi au même nom tous les Capitaines & Oficiers à bien faire, sous promesses de recompenses à ceux qui s'aquiteroient de leur devoir, & menaces de châtimens à ceux qui ne s'en feroient pas bien aquités Ils trouvérent tout le Conseil dans la meilleure disposition du monde à cet égard, & aiant pris congé en faisant des vœux pour l'hûreux succès de la campagne, ils partirent pour Zélande, où ils allérent presser l'armement des vaisseaux de la Province. Cependant Ruiter qui détachoit de tems en tems de petites frégates & d'autres bâtimens vers les côtes d'Angleterre pour aprendre des nouvelles des ennemis, voioit de jour à autre de nouveaux navires venir renforcer l'armée. Ensuite les Sieurs Députés van Beuningen & Mauregnault, auxquels s'étoit joint Corneille van der Lyn d'Alcmaar, pour faire avancer l'équipement, lui proposérent par une Lettre datée à Middelbourg, le 19 s'il ne seroit point expédient de tirer quelques matelots de dessus les vaisseaux qui en étoient le mieux pourvus, pour les mettre sur ceux de Zélande où il n'y en avoit presque pas encore, & pour lesquels on auroit de la peine à en trouver ; & s'il ne vaudroit point mieux que les équipages de chaque vaisseau fussent moins complets & que l'armée fût plus nombreuse. Le L. Amiral leur fit réponce : *Que, sauf leur meilleur avis, il ne pouvoit aprouver cette proposition, parce que l'expérience avoit toujours fait connoître, qu'une armée navale étoit plus forte & mieux en état d'agir avec un moindre nombre de vaisseaux bien pourvus d'équipages & de tout ce qui leur étoit nécessaire, qu'avec un plus grand nombre moins bien équipé, qui ne servoit le plus souvent qu'à embarasser ; outre qu'on n'avoit point encore vû qu'il eût bien réüssi de transporter des matelots des navires des Amirautés de Hollande sur ceux de Zelande, & qu'il y avoit encore moins d'aparence à présent que les équipages Hollandois n'étoient pas bien complets : de sorte qu'il ne toucheroit point à cette afaire jusqu'à nouvel ordre.* Il écrivit à-peu-près les mêmes choses au Prince, & depuis il n'en fut plus parlé. Ces Lettres étoient datés le 20. & le même jour le Vice-amiral Evertsz. se rendit sous le pavillon. Il arriva aussi une frégate de Zélande & quatre navires du Texel, si bien qu'il y en avoit encore dix à atendre. Après cela Ruiter reçut de la part du Prince la Lettre suivante.

1673.

Leur délibération au sujet des opérations de l'armee navale.

18. *Mai.* Résolution prise sur ce point.

Le Conseil de guerre est exhorté à bien faire en cas de combat.

Proposition des trois Députés pour fournir une partie des équipages de l'armée aux vaisseaux de Zélande qui n'en avoient point.

19. *Mai.* Que Ruiter ne peut aprouver.

20. *Mai.*

Renfort venu à l'armée navale.

Le Prince d'Orange

Noble, Discret, Très-Cher, &c.

Après avoir mûrement délibéré sur le sujet des prochaines opérations de l'armée navale, Nous avons jugé à propos de vous ordonner par la présente de la tenir au poste de Schooneveldt où elle est, à moins qu'il ne s'ofre quelque ocasion avantageuse d'agir contre l'ennemi ; ce que nous remettons à votre disposition & à l'expérience que vous avés aquise, qui vous fera peser les avis qu'on pourra vous donner. Cependant Nous ne manquerons pas de vous envoier des renfors de vaisseaux & de toutes autres choses, autant qu'il nous sera possible ; priant Dieu,

Lettre du Prince à Ruiter.

Noble, &c.

Qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 21. de Mai 1673.

Votre très-afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

1673. Tempête du Nordest-quart-au-Nord. 21. & 22. *Mai.* 23. *Mai.* Pretention du V. Am. Evertsz. Réponce de Ruiter. Division de l'armée en 3. escadres. 16. *Mai.* 23. *Mat.* Oficiers Généraux établis par provision en la place des absens.

Dans le même tems, qui étoit le jour de la Pentecôte, le vent commença à se renforcer tellement du Nordest-quart-au-Nord, qu'on fût obligé d'amener les vergues & les mâts de hune. Il n'y eut pourtant que deux vaisseaux qui perdirent leurs cables, quoi que la tempête durât jusques au 23. Le même jour Ruiter fit venir à son bord tous les Membres du Conseil de guerre qui se trouvoient alors dans l'armée, afin de la diviser en trois escadres. Mais en prenant leurs séances le Vice-amiral Evertsz. renouvella le différent, qui avoit été mû par les Oficiers Zélandois contre ceux d'Amsterdam, pendant quelques années de suite ou depuis le tems que l'Etat avoit augmenté le nombre des Oficiers Généraux des armées navales. Il soutint au nom & de la part des Etats & de l'Amirauté de Zélande, que leur Vice-amiral & leur Contre-amiral devoient avoir le même rang, la même séance & la même voix dans le Conseil, qu'ils avoient acoutumé d'avoir avant qu'on eût créé ce nombre d'Oficiers Généraux, c'est-à-dire après le Vice-amiral & le Contre-amiral de la Meuse, & avant le Vice-amiral & le Contre-amiral d'Amsterdam; ainsi que le Lieutenant Amiral de Zélande l'avoit toujours eu sans aucun trouble n'y opositions jusques alors. Ruiter lui répondit que n'aiant point reçu d'ordre sur ce sujet, il supliéroit le Prince de prendre une résolution positive, & de lui ordonner ce qu'il jugeroit être expédient pour conserver l'amitié & l'union réciproque des deux Provinces & de leurs Colléges de l'Amirauté, aussi-bien que leurs priviléges & prérogatives, afin que l'afaire pût être réglée sans retour; & c'est ce qu'il éxécuta par une Lettre qu'il écrivit dans la suite au Prince. Dans ce même Conseil on divisa l'armée, compris quelques vaisseaux qu'on atendoit au premier jour, en trois escadres, jusqu'à nouvel ordre. La premiére, sous le L. Amiral Ruiter, étoit composée de 19. navires de guerre, montés tous ensemble de 1074. piéces de canon & 5619. matelots sans les soldats; de quatre frégates montées ensemble de 126. canons & de 420. matelots, 8. brulots, 4. yachts & trois galiotes. La seconde escadre commandée par le L. Amiral Bankert, consistoit en 18. navires, montés ensemble de 1140. canons & de.... matelots; de 5. frégates montées de 144. canons; 8. brulots, 5. yachts & 2. galiotes. La troisiéme escadre sous la conduite du L. Amiral Tromp étoit composée de 18. navires de guerre, montés ensemble de 1078. canons & de 3766. matelots; de cinq frégates montées de 162. canons & de 489. matelots, le tout sans compter les soldats; 9. brulots, 5. yachts & 2. galiotes. D'où l'on peut aisément inférer qu'en ce tems-là il s'en falloit encore beaucoup que les équipages ne fussent tous complets. Il y en avoit à la vérité quelques-uns qui étoient plus que complets, mais on en ôta ce qu'il y avoit de trop pour le distribuer sur les autres vaisseaux. Ainsi ceux qu'on tira des navires de Northollande, furent mis sur d'autres navires du même Collége; & ceux de Sudhollande furent transportés sur les vaisseaux de Sudhollande, afin d'éviter toute broüillerie. Cette division étant faite, le L. Amiral Général ordonna que le L. Amiral van Nès commanderoit en chef l'escadre de Tromp durant son absence, & que le Contre-amiral van Nès conduiroit cependant la division du L. Amiral son frére dans la premiére escadre. Le Vice-amiral Evertsz. prit le commandement de l'escadre du L. Amiral Bankert, aiant le Contre-amiral Vlug pour Vice-amiral, & le Capitaine Dirk Kiela pour Contre-amiral. Le Capitaine Philippe van Almonde remplit aussi la place de Contre-amiral dans l'escadre de Tromp: le tout par maniére de provision, jusques-à-ce que Tromp & les autres Oficiers Généraux fussent arrivés. Le même jour l'Instruction générale à laquelle tous les Oficiers Généraux, Capitaines & Commandans de l'armée devoient se conformer, fut lûë & arrêtée dans le Conseil de guerre. Elle marquoit en quel ordre & rang les trois escadres devoient faire voiles, changer de bord & revirer, sur les signaux qui seroient faits selon les diverses ocasions, ainsi qu'on le peut voir dans cette Copie.

Instruction générale & Ordre de Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, Commandant en Chef au nom de S. A. le Seigneur Prince d'Orange, &c. &c. &c. l'armée navale des Etats des P. V. pour mettre en main des Oficiers Généraux Capitaines & Commandans de la-dite armée, qui seront tenus de s'y conformer pendant la prochaine expédition & en cas de bataille ou de rencontre avec l'ennemi.

Instruction pour les Oficiers Généraux.

Premiérement il est très-étroitement enjoint qu'en entrant dans les passes, ou lors qu'on en sortira, les petits bâtimens aient à éviter les gros navires, & néanmoins à

les

les ſuivre en queuë, afin que ſi ces derniers viennent à toucher, les plus petits puiſſent toujours les aſſiſter, & afin que les gros puiſſent commodément ſortir ou entrer. Quiconque n'obſervera pas cet ordre ſera puni arbitrairement. 1673. Quiraux Capitaines & Commandans de l'armée navale.

Et comme l'armée eſt préſentement diviſée en trois eſcadres, la premiére faiſant l'avantgarde ou l'aile droite, lors qu'on fera vent arriére; la ſeconde étant au milieu ou compoſant le corps de bataille; & la troiſiéme faiſant l'arriéregarde ou l'aile gauche, c'eſt-à-dire toujours en faiſant vent arriére; il s'enſuit que lors qu'on ſera en mer le L. Amiral Bankert & les Vice-amiraux Evertſz. & Star avec leur eſcadre, ſeront à ſtribord de la premiére & principale eſcadre, commandée par les L. Amiraux de Ruiter & Aart Janſz. van Nès & par le Vice-amiral Jean de Liefde; & que le L. Amiral Tromp & les Vice-amiraux Sweers & Schram ſeront à babord; le tout lors qu'on navigera vent en poupe.

Mais lors qu'on ira à la bouline l'eſcadre du ſus-dit L. Amiral Bankert ſera à la tête; l'eſcadre du centre, conduite par le Lieutenant Amiral de Ruiter ſera toujours au milieu, & celle du Lieutenant Amiral Tromp ſera à la queuë, comme il à été déja ci-deſſus réglé.

Item, quand le vaiſſeau Pavillon jugera à propos de renverſer le bord, ſoit de jour ſoit de nuit, il fera le ſignal qui eſt ordonné pour cet éfet dans le Mémoire général des ſignaux art 5. ou 6. & les autres Chefs, Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux & Contre-amiraux, apercevant le-dit ſignal en feront un pareil, conformément aux mêmes articles: ſur quoi l'eſcadre qui ſera à la queuë revirera la premiére; & enſuite l'eſcadre du centre, qui ſera ſuivie de celle qui étoit à la téte: enſorte que toute l'armée aiant ainſi changé de bord, l'eſcadre qui étoit à la tête ſe trouvera être à la queuë, & celle qui étoit à la queuë ſera à la téte. Le même ordre ſera obſervé entre les pavillons d'une même eſcadre.

Chacun des ſus-dits Chefs, diſtribuëra ſon eſcadre en trois diviſions, & deſtinera quelque frégate de chaque diviſion pour avoir l'œil aux vaiſſeaux qui pourroient étre coulés à fond ou brûlés & tâcher d'en ſauver les équipages. Ils prendront ſoin auſſi que les brulots aient à ſe conformer à l'article 17. des Ordres de Son Alteſſe, arrêtés le 24. d'Avril 1673. pour l'obſervation d'une bonne diſcipline en l'armée, afin qu'on puiſſe mettre à la mer ſans confuſion, & qu'en cas de ſubite rencontre de l'ennemi, on ſe trouve toujours en état de lui faire tête. On eſt pareillement averti de ſe tenir bien en ligne & à une diſtance raiſonnable les uns des autres, afin de ne s'incommoder pas du canon, ſuivant l'article 12. du ſus-dit Ordre, ſans néanmoins s'étendre trop, afin qu'on ne puiſſe pas être coupé par l'ennemi. On prendra encore garde au feu qui pourroit être cauſé par les coups des ennemis, ou par les propres valets du canon des vaiſſeaux, afin qu'il puiſſe être promtement éteint.

Par conſéquent ſi l'armée découvre les ennemis au vent, & qu'elle ſoit à ſtribord, le Vice-amiral Evertſz. avec ſa diviſion ſera à la tête de celle du L. Amiral Bankert au vent, & le Vice-amiral Star avec la ſienne ſera de l'arriére auſſi au vent. De la méme maniére le L. Amiral van Nès ſera de l'avant du L. Amiral de Ruiter au vent, & le Vice-amiral de Liefde ſera de l'arriére auſſi au vent, chacun avec ſa diviſion reſpectivement.

Tout de même le Vice-amiral Sweers ſera de l'avant du L. Amiral Tromp au vent, & le Vice-amiral Schram à la queuë auſſi au vent, chacun avec ſa diviſion reſpectivement.

Que ſi dans le même cas ci-deſſus mentionné l'armée ſe trouvoit à babord des ennemis, elle ſe tiendra néanmoins toujours au même état & dans le même ordre qui a été marqué en cas que ce ſoit à ſtribord; de ſorte que l'eſcadre du Lieutenant Amiral Tromp, à laquelle on a ci-deſſus donné l'arriéregarde, ſe trouvera alors avoir l'avantgarde, & par ce moien la diviſion du Vice-amiral Schram, qui étoit la derniére de toute l'armée, ſe trouvera étre la premiére; & conſéquemment celle qui étoit la premiére demeurera auſſi la derniére, ſavoir celle du Vice-amiral Evertſz. à moins toutefois que l'armée ne fût poſtée & rangée de telle ſorte, ou qu'elle ne navigeât de telle maniére, qu'il fallût néceſſairement changer cet ordre, pour arriver plus promtement & plus avantageuſement ſur l'ennemi.

L'armée étant ainſi rangée, & aiant dans les ſus-dits cas pris ſes poſtes pour ſe défendre, ou pour ataquer, chacun des Capitaines particuliers aura l'œil ſur le Chef d'eſcadre ſous lequel il eſt, ſans pouvoir s'écarter le moins du monde de l'ennemi, ni ar-

1673. *arriver, que par une très-preſſante néceſſité, quand même il verroit qu'un autre qui ſeroit en ligne avant lui ne garderoit pas ſon poſte, ſoit par lâcheté, ſoit par négligence, & nonobſtant un tel deſordre il ſera tenu en ſon particulier de faire tous ſes éforts, ſuivant les règles de la guerre, ſur peine de punition corporelle en cas de manquement, conformément à l'article 6. du ſus-dit Ordre, & des autres Réglemens publiés, qui ont été faits par Son Alteſſe.*

Il eſt auſſi très-expreſſément enjoint qu'en navigeant, bien qu'on ne ſoit pas en préſence de l'ennemi, chacun ait à garder ſon rang, & à ſe tenir proche du Chef d'eſcadre ſous lequel il a été ordonné, ſur les peines mentionnées dans l'article 5. du ſus-dit Réglement.

Les Oficiers Généraux de chaque eſcadre détacheront tous les jours trois de leurs frégates, qui ſeront les plus fines de voiles, pour aller à la découverte ſur les ailes de l'armée, & lors qu'ils auront quelques nouvelles, ils en feront inceſſamment part à l'Amiral, ſans pouvoir en aucune façon demeurer en defaut à cet égard.

Fait & arrêté à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt le 23. de Mai* 1673.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Enſuite le L. Amiral Général aiant ſelon ſa coutume diſtribué ſon eſcadre en trois diviſions, dreſſa encore une Inſtruction particuliére, à laquelle les Oficiers, Capitaines & Commandeurs devoient ſe conformer en cas de bataille, & ordonna à chacun le poſte qu'il devroit tenir par raport au pavillon, ſoit que les ennemis fuſſent au vent en arrivant ſur lui, ſoit qu'ils fuſſent ſous le vent. Il régla la maniére dont il falloit ſe ranger lors que l'armée changeant de bord il faudroit que ceux qui ſeroient à la tête fiſſent la queuë, & que ceux qui ſeroient à la queuë ſe trouvaſſent à la tête. Quels ſeroient les mouvemens & les manœuvres des brulots pour aborder les vaiſſeaux ennemis, & ce que les Commandans auroient à faire pour détourner les brulots qui ſeroient adreſſés à eux ou aux autres navires Comment les yachts auroient à ſe tenir toujours prêts pour aller & venir, porter & raporter les ordres; pour ſauver les équipages des bâtimens qui pourroient être brûlés ou coulés à fond; & pour aller au-devant des brulots ennemis & les détourner: Comment on auroit à tenir toujours le même ordre & le même rang, ſoit en navigeant ou en moüillant. Enfin ce qu'on auroit à faire ſi l'Amiral venoit à être acroché par des vaiſſeaux ennemis, ou qu'il en voulût lui-même acrocher quelqu'un, afin qu'en ce cas on pût ou le dégager, ou faciliter ſon deſſein & ſa manœuvre. Les mêmes inſtructions furent données aux autres eſcadres, qui avoient été auſſi diſtribuées chacune en trois diviſions par les L. Amiraux Bankert & Tromp. Le

24. *Mai.* même jour Ruiter reçut par une ſcute de Ziericzée une Lettre du Prince d'Orange, remplie des termes les plus vifs & des raiſons les plus preſſantes pour inſpirer du courage à tous les Oficiers. En voici le contenu.

Noble, Diſcret, Très-Cher, &c.

Lettre du P. d'Orange au L. Am. Ruiter pour exhorter les Oficiers & les Capitaines à bien faire leur devoir.

Nous aurions fort ſouhaité que les afaires de l'Etat nous euſſent permis de nous tranſporter à l'armée navale, & de voir là aſſemblés tant de braves compatriotes, qui ſont ſi bien diſpoſés à ſervir notre commune Patrie, & à la défendre des violences des ſes cruels ennemis. Ces forces maritimes ſi conſidérables, qu'on voit à préſent jointes enſemble, étant l'un des plus néceſſaires & des plus importans moiens qu'on ait à emploier pour le ſalut de l'Etat, il eſt à eſpérer que cette conſidération, capable d'animer les plus inſenſibles, inſpirera encore une nouvelle vigueur à ceux qui ont l'honneur de voir ces forces, & par conſéquent ce ſalut, confiées entre leurs mains. Les yeux de tous les Habitans de ces Provinces portent leurs regards de ce côté-là; leurs cœurs y cherchent du ſoulagement à leurs peines; & les yeux mêmes de tout le Monde Chrétien y ſont tournés, pour obſerver ce qui ſe paſſera dans une ocaſion ſi éclatante, & pour être des têmoins fidèles du mérite & des belles actions, comme de la honte dont ſeroient éternellement couvers ceux qui ſeroient capables d'oublier leur devoir. Quelle infamie ne ſuivroit point une lâcheté qui entraînant ſans doute avec ſoi la perte de la Patrie, ſeroit en même tems commiſe ſur un téatre ſi illuſtre, & éclairée des regards de tant de millions de ſpectateurs? C'eſt un afront que nous ſommes aſſurés de n'avoir pas à crain-

craindre de votre part, & que nous n'atendons pas auſſi de tant de généreux guerriers qui ſont avec vous. Au contraire nous ſommes perſuadés que par la permiſſion de Dieu cette périlleuſe conjoncture ſervira à faire briller d'un nouveau luſtre votre prudence, votre courage & toutes vos vertus; & à rehauſſer encore l'éclat de tant de gloire que notre Nation s'eſt déja aquiſe par les victoires qu'elle a remportées ſur mer. Comme donc Nous nous promettions que la grandeur du danger ne fera qu'augmenter la joie que nous reſſentirons avec vous, de ce que vous aurés été les hûreux inſtrumens des ſuccès que la juſtice de notre cauſe nous donne lieu d'atendre, nous tâcherons de notre côté de faire enſorte que le mérite ſoit dignement recompenſé, & que les éforts d'une extraordinaire valeur ne demeurent pas ſans des prix extraordinaires. C'eſt dequoi nous vous prions d'aſſurer tous ceux qui doivent combatre ſous vos enſeignes, depuis les premiers juſques aux derniers, & de leur remettre bien devant les yeux qu'il n'y auroit nulle eſpérance de pardon, ſi, contre les aparences, il ſe trouvoit quelqu'un qui fût aſsès malhûreux & aſsès lâche pour ne s'aquiter pas généreuſement d'un ſi glorieux & ſi néceſſaire devoir: car on peut compter pour une choſe certaine & réſoluë, que l'intention des Etats & la nôtre eſt qu'en ce cas on agiſſe contre les coupables ſuivant toute la rigueur du Réglement de l'Artijkel-bricf, *& des autres Réglemens de l'Etat; & que ſans la moindre connivence on en faſſe une éxacte, promte & briéve juſtice. Ainſi quiconque ſera aſsès lâche pour ne répondre pas aux engagemens & de ſa naiſſance & de la foi qu'il a nouvellement jurée, & pour ne ſe comporter pas à la vûë de l'ennemi en bon marinier & en brave ſoldat, doit tenir pour conſtant que la rencontre qu'il tâchera d'éviter, n'aura néanmoins rien de plus périlleux pour lui que les ports de l'Etat, où il lui ſera impoſſible de ſe ſouſtraire aux mains de la Juſtice & aux peines qu'il aura méritées, ni à la haine & à l'éxécration de ſes compatriotes, dont il demeurera éternellement chargé. Nous voulons croire qu'il n'y a perſonne qui ſoit dans de ſi honteuſes diſpoſitions, & que des raiſons ſi preſſantes empêchant tout le monde d'y tomber, chacun dans une ocaſion de cette importance fera des éforts particuliers pour ſe diſtinguer & pour têmoigner ſon zèle. Ce ſera par ce moien qu'on atirera la bénédiction du Ciel ſur les armes de l'Etat, & qu'on avancera la délivrance & la proſpérite de notre commune Patrie; outre qu'une gloire immortelle deviendra le partage de ceux qui ſe ſeront ſignalés par leur courage & par leur fidélité. Je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde auſſi-bien que tous ceux qui ſont avec vous.* 1673.

Votre bon & afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Dès que Ruiter eut reçu cette dépêche il y fit la réponce ſuivante. 24. *Mai.*

Très-noble & Très-illuſtre Seigneur & Prince.

Réponce de Ruiter au Prince.

Après avoir aujourdhui ſur le midi écrit & envoié ma Lettre à V. A. j'ai reçu aſsès tard ſa dépêche, par laquelle V. A. trouve bon de nous exciter tous à nous aquiter de notre devoir envers notre chére Patrie; dequoi je remercie très-humblement V. A. Je ne manquerai pas de communiquer ſa Lettre dès demain de bonne heure à tous les Oficiers Généraux, & aux autres qui ſeront préſens, afin que dans l'ocaſion nous puiſſions tous ſi bien faire, que notre conſcience n'ait rien à nous reprocher devant Dieu, & que nos actions ſoient aprouvées de V. A. & de tout le Monde Chrétien. C'eſt dequoi je la puis aſſurer en mon particulier, comme auſſi de mon côté je fais fonds ſur ſa parole de Prince que le Sieur L. Amiral Tromp ſe ſoumettra deſormais aux ordres, & vivra avec moi & avec les autres Membres du Conſeil de guerre, dans la même confiance & dans la même union, que nous vivons préſentement ici tous enſemble. Par ce moien j'oze eſpérer qu'avec la bénédiction de Dieu nous obtiendrons d'hûreux ſuccès dans nos entrepriſes. Je demeure avec toute ſorte de reſpect,

Très-illuſtre Seigneur & Prince,

De Votre Alteſſe

A bord des Sept Provinces, *etant à l'ancre à Schooneveldt, le 24. de Mai 1673.*

Le très-humble & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

1673. Le lendemain matin la Lettre du Prince fut luë devant tous les Oficiers Généraux, les Capitaines, & les Commandans des brulots & des yachts, qui furent aſſemblés au bord de l'Amiral, & qui marquérent beaucoup d'émotion à cette lecture. Ruiter de ſon côté les aiant encore vivement exhortés à remplir l'atente du Prince, de l'Etat & généralement de tout le monde, tous ceux qui étoient préſens, tant les hauts Oficiers que les inférieurs, promirent d'un air libre & aſſuré, qu'ils s'aquiteroient de leur devoir avec l'afection qu'ils étoient obligés d'avoir pour leur Patrie, & la fidélité qu'ils avoient promiſe à l'Etat. La Lettre du Prince fit tant d'éfet parmi l'armée, qu'on entendoit pluſieurs Oficiers en répéter les termes, particuliérement l'endroit où il étoit porté, *qu'il n'y auroit rien de plus périlleux pour les lâches que les ports de l'Etat:* ce qui leur faiſoit conclure, *qu'il falloit vaincre ou mourir.* Trois ſenaus de Zélande, qui avoient été détachés le 19. du Mois vers le Pas de Calais & pour aller juſques devant Wicht & Portſmouth, avec ordre de prendre quelques pêcheurs, ou d'envoier à terre enlever des gens pour aprendre des nouvelles des forces ennemies, vinrent ce jour-là rejoindre l'armée. L'un de ces ſenaux avoit pris proche de Cingels un heu Anglois, nommé *Elizabeth*, qui portoit des avis; mais comme c'étoit un fort mauvais voilier, on l'avoit coulé bas après en avoir enlevé vingt Anglois & quatre canons de fer. Le Commandant fut mené au bord de Ruiter auquel il dît, que le ſoir du 20. il avoit laiſſé l'armée d'Angleterre à la baie de Rhye, entrer Fierlei & Beveſier, forte de près de 40. navires de guerre. Que celle de France étoit alors arrivée proche de Wicht, à laquelle s'étoient joints quinze navires de guerre de Portſmouth. Que le 20. il avoit vû les François avec ces quinze Anglois s'avancer dans le Canal, ſi bien qu'il étoit perſuadé que le 21. qui étoit le jour de la Pentecôte, les deux armées ſe ſeroient jointes, hormis quatorze ou quinze vaiſſeaux Anglois qui étoient encore devant Douvres. Que ſuivant ſon compte l'armée navale d'Angleterre devoit être compoſée de près de 70. vaiſſeaux; mais qu'à l'égard de celle de France les Anglois en parloient fort diverſement, les uns la faiſant monter à 60. voiles, les autres juſqu'à quatre-vingts; quoi que pour lui il ne crût pas qu'elle dût être ſi forte, quand même on y comprendroit les brulots, les yachts & les bâtimens de charge. Ruiter écrivit auſſi-tôt au Prince pour lui faire part de ces nouvelles; & lui repréſenta en même tems qu'on avoit un grand interêt à uzer de diligence, & à faire des éforts extraordinaires pour fortifier l'armée, inſiſtant particuliérement ſur l'article des vaiſſeaux qui étoient encore au Texel, dont il falloit preſſer la ſortie pendant que la mer & les paſſages étoient libres, afin qu'ils puſſent ſe rendre à Schoonevelt. Au même tems il commanda qu'on avançât un peu vers terre au Sud, pour mieux ranger les eſcadres dans l'ordre néceſſaire; & alors le Vice-amiral Evertſz. qui conduiſoit celle de Bankert prit ſon cours à une demi-lieuë au Sud, où il jetta l'ancre. Enſuite Ruiter mit auſſi à la voile, & aiant pris poſte aſsès proche d'Evertſz. il fut ſuivi du L. Amiral van Nès qui moüilla un peu au Nord de lui. Ce fut là qu'il communiqua au Conſeil la Lettre du Prince, dont il a été ci-deſſus parlé, datée le 21. de Mai, qu'il n'avoit reçuë que le jour précédent; & en conſéquence il fut réſolu que l'armée demeureroit d'abord à Schoonevelt, pour y atendre le Lieutenant Amiral Tromp avec le reſte des vaiſſeaux qui manquoient encore. Enſuite on eut des avis certains par un Maître Suédois & par deux autres de Lubec, que le 24. la jonction des Anglois & des François n'étoit pas encore faite, & que les vaiſſeaux que le Commandant du heu Anglois avoit pris pour l'armée de France, n'étoient que quelques bâtimens & des brulots ſortis peu de jours auparavant de Portſmouth. On avoit encore apris d'un autre Maître Suédois, que les forces des Anglois étoient de 60. navires de guerre, & qu'avec les yachts & les brulots il y avoit près de 80. voiles, entre leſquelles on voioit un grand navire nouvellement conſtruit à Portſmouth, portant 120. piéces de canon, que le Prince Robert devoit monter; & enfin qu'un vaiſſeau Anglois venant du même havre de Portſmouth avoit ſauté par accident, mais qu'il ne ſavoit point ſi c'étoit un navire de guerre. Le 28. ſur le midi le Lieutenant Amiral Tromp vint joindre le pavillon avec ſix navires d'Amſterdam, comme auſſi le Vice-amiral Schram avec un brulot de Northollande. Tromp par reſpect pour le pavillon fit faire le tour à ſes vaiſſeaux juſqu'à l'arriére de celui de Ruiter qu'il ſalüa de quelques volées, & enſuite il ſe rendit à ſon bord. Dans cette entrevûë, qui étoit la premiére qui ſe fût

faite

25. *Mai.* La Lettre du Prince eſt luë devant les Oficiers Généraux, les Capitaines & autres Oficiers.

Leurs promeſſes de bien faire.

25. *Mai.* On prend un yacht d'avis ou heu Anglois.

Nouvelles de l'armée d'Angleterre & de France.

Remontrance de Ruiter au Prince.

25. *Mai.* Il fait porter le cap un peu au Sud pour ranger l'armée en ordre.

26. *Mai.*

Autres nouvelles de l'armée d'Angleterre.

27. *Mai.*

27. *Mai.* Un vaiſſeau Anglois ſaute en l'air.

28. *Mai.* Le L. Am. Tromp arrive à l'armée avec 7. navires & un brulot.

faite entre eux depuis ſept ans, tout ſe paſſa avec beaucoup d'honnêtetés & de marques d'amitié de part & d'autre. Ruiter recevant Tromp d'un air fort dégagé lui fit le récit de l'état où ſe trouvoit alors l'armée, & Tromp lui raporta ce qui s'étoit paſſé au Texel; lui diſant que le navire du Vice-amiral Sweers n'avoit pas encore traverſé le Vlaak, mais que ſans doute le Commandeur van Meeuwen & le Capitaine Jean van Gelder beau-fils de Ruiter, arriveroient le lendemain au rendévous. Au même tems le Lieutenant Amiral Bankert ſe rendit dans un ſenau au bord de Ruiter, ſur l'eſpérance qui lui avoit été donnée par les Conſeillers de l'Amirauté de Zélande, qu'il en pourroit obtenir quelques matelots pour les vaiſſeaux de cette Province: mais ne voiant pas qu'on fût diſpoſé à lui acorder ſa demande, il réſolut de demeurer avec l'armée à bord du *Domburg*, monté par le Capitaine Charles van der Putten; & à cette fin il envoia querir 50. hommes & ſon bagage qui étoient à bord du *Walcheren* au Wielingen. Ruiter lui avoit ofert le navire du Capitaine Hek du Quartier du Nord, qui étoit beaucoup plus grand, & pourvu d'un équipage bien complet; mais il ne voulut point l'accepter, de peur que le Collége de Zélande n'en eût quelque mécontentement. Peu d'heures après l'arrivée de Tromp, c'eſt-à-dire durant la nuit, Ruiter reçut de la part du Prince la Lettre ſuivante, au ſujet du différent meu par les Zélandois pour le rang, & de ce qu'il avoit écrit lui-même le 24. touchant la perſonne de Tromp.

1673.

Le L. Am. Bankert ſe rend au bord de Ruiter, & paſſe enſuite à bord du Domburg.

28. *Mai.*

Le Prince d'Orange,

Noble, Très-cher, &c.

Lettre du Prince à Ruiter.

Nous avons reçu votre Lettre du 24. de ce Mois, & pris en bonne part les avis qui y ſont contenus. Pour ce qui regarde la pretention du Vice-amiral Evertſz. que le Vice-amiral & le Contre-amiral de Zélande doivent avoir la préſéance ſur ceux du Collége d'Amſterdam, Nous jugeons à propos que ſans préjudicier aux droits de chacune des deux Parties, les choſes demeurent pour le préſent dans l'état où elles ont été depuis quelque tems, & c'eſt là le Réglement que vous aurés préſentement à ſuivre. D'ailleurs nous avons fortement recommandé & enjoint au L. Amiral Tromp de recevoir en toutes ocaſions vos commandemens avec le reſpect & l'obéiſſance qu'il doit, & il nous l'a promis d'une maniére qui nous fait eſpérer qu'il a intention de le faire; ce qui produira ſans doute dans la conjoncture préſente un éfet avantageux & ſalutaire au Public. Nous vous recommandons,

Noble, Très-cher, &c.

A la ſainte protection de Dieu. Au Quartier à Alfen le 27. de Mai 1673.

Votre bon & afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Lodeſtein & de Wildt ſe rendent ſur les vaiſſeaux.

30. *Mai.* Propoſition de Lodeſtein au Conſeil de guerre.

Peu après, c'eſt-à-dire le 30. du Mois, les Sieurs Lodeſtein & David de Wildt en qualité de Commiſſaires du Prince, & les Srs. Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, arrivérent à l'armée afin de délibérer avec le Lieutenant Amiral ſur les opérations de la prochaine campagne, & de prendre des réſolutions fixes à cet égard. Lodeſtein portant la parole dans le Conſeil de guerre, demanda que tous les Membres euſſent à dire leur avis, & à faire connoître de quelle maniére ils jugeoient que dans l'état préſent où ſe trouvoit l'armée navale elle dût agir contre les forces de France & d'Angleterre jointes enſemble. Il ajoûta qu'on devoit bien conſidérer que comme après Dieu cette armée étoit un des principaux inſtrumens par lequel on pût défendre & couvrir l'Etat par mer, il ſembloit qu'il ne falloit pas la hazarder légérement, ni s'engager au combat qu'avec avantage; & il ſut apuïer cette propoſition de tant de raiſons de politique, qu'après quelques délibérations il fut unanimement réſolu par le Conſeil de guerre & par les Députés: *Que l'armée ſe tiendroit poſtée dans le plus avantageux parage de Schooneveldt, ou un peu plus au Sud vers Oſtende; ce qu'on remettoit à la conduite du Chef & du Conſeil, qui feroient ſans ceſſe obſerver l'ennemi, & qui en étant ataqués, ou le voiant diſpoſé à faire une deſcente ſur les côtes des P. V. ſe mettroient en devoir de lui réſiſter vigoureuſement, de s'opoſer à*

Réſolution priſe ſur ce ſujet.

1673. *ſes deſſeins, & de brûler ou détruire ſes vaiſſeaux par toutes les voies qu'il leur ſeroit poſſible.* Cette Réſolution fut priſe en préſence des L. Amiraux Ruiter, Bankert, van Nès & Tromp; des Vice-amiraux de Liefde, Evertſz. & Schram; & des Contre-amiraux Jean van Nès & de Haan. Lodeſtein & de Wildt demeurérent à dîner avec tous les Membres du Conſeil au bord du L. Amiral Général, où l'on but à l'entretien de l'union & de l'amitié entre les Oficiers, qui ſe donnérent tous parole de s'entre-ſecourir fidèlement dans l'ocaſion, & de verſer juſqu'à la derniére goute de leur ſang pour la défence de leur commune Patrie. Les Députés parurent fort ſatisfaits de cette bonne diſpoſition, & ſur tout de la cordialité qu'ils remarquérent entre Ruiter & Tromp, de laquelle ils dirent que le Prince auroit bien de la joie lors qu'ils lui en feroient le raport. Enſuite ils partirent en faiſant beaucoup de vœux pour la proſperité des armes de l'Etat & pour la conſervation de tant de braves Oficiers; & ils retournérent après midi en Zélande, afin de donner encore quelques ordres & de tâcher d'envoier de nouveaux renfors à l'armée. Le même ſoir le Chevalier Jean van Gelder, beau-fils de Ruiter, ſe rendit avec le *Steenberg* ſous le pavillon. Après cela le L. Amiral aiant envoié quelques bâtimens à la découverte, mit à la voile le 1. de Juin au matin, pour éxercer un peu les Capitaines & les Commandans à prendre leur rang, & à faire les mouvemens & les manœuvres à la vûë des ſignaux qui avoient été ordonnés, afin de leur rendre le tout plus facile par l'habitude. Cet éxercice dura juſques à midi, qu'on retourna moüiller à Schooneveldt. Le même jour il détacha de ſon eſcadre le Chevalier Engel ſon Fils, avec les Capitaines Simon Panhuis & Filippe de Munnik ſous lui, pour aller croiſer vers le Pas de Calais & vers les Dunes, ou dans les parages voiſins, juſques ſous le Nordforland, & tâcher d'aprendre ſi les armées d'Angleterre & de France étoient jointes, en quoi conſiſtoient leurs forces, & où elles étoient; lui recommandant de ne ſe laiſſer pas couper, & que s'il voioit un trop grand nombre d'ennemis s'avancer ſur lui, il eût à ſe retirer du côté du pavillon. Ce jour-là même, le Lieutenant Amiral Ruiter fut régalé avec tout le Conſeil de guerre au bord de Tromp, qui lui donna tous les têmoignages d'amitié & de déférence qu'on pouvoit ſouhaiter. Sur les quatre heures, tandis qu'on étoit encore à table, les gardes avancées firent le ſignal qu'elles découvroient l'armée roïale. Les Commandans de deux yachts qui avoient croiſé au Sudoüeſt, étant auſſi revenus en même rems, raportérent qu'un Maître Flamand, venant de Nantes, leur avoit dit qu'il s'étoit trouvé le jour précédent au milieu des Anglois & des François, forts de 120. à 130. voiles, & qu'à trois heures après midi ils étoient entrés du Canal par le Pas dans la mer d'Allemagne, prenant leur cours à l'Eſtnordeſt. Peu après les Hollandois commencérent à découvrir de deſſus les ponts des vaiſſeaux une partie de leurs gardes avancées, & l'on vit auſſi-tôt l'armée entiére de deſſus les hunes; mais comme il étoit déja trop tard elle tint le vent & courut au Nordoüeſt; ce qui obligea le Lieutenant Amiral de révoquer l'ordre qu'il avoit donné à ſon Fils. Enſuite il conclut encore avec le Conſeil de guerre qu'il falloit conſerver l'avantage des poſtes, autant qu'il ſeroit poſſible; mais que néanmoins le lendemain il falloit mettre à la voile & aller avec le juſſant quelques lieuës à la rencontre de l'ennemi, exhortant puiſſamment tous les Oficiers à donner de nouvelles preuves de leur courage dans une ocaſion ſi preſſante. Il les trouva tous auſſi bien diſpoſés qu'il le pouvoit déſirer, & les équipages ne marquant pas moins d'ardeur à bien faire, on les vit ſe promettre mutuellement de ne ſe point abandonner, & enſuite ils priérent Dieu tous enſemble de leur acorder la victoire. Ce ſoir là le *Walcheren* que le Lieutenant Amiral Bankert avoit acoutumé de monter, arriva du Wielingen, & pour renforcer ſon équipage on tira ceux des frégates que commandoient les Capitaines Bankert, Barent Martenſz. & André de Boer; deſorte qu'il y eut enfin 385. hommes à ſon bord. Enſuite on fit tous les préparatifs néceſſaires pour le combat. Le lendemain les Hollandois virent les ennemis moüillés à l'Oüeſt & au vent à eux. Le vent étoit Sudoüeſt. Après déjeuné ils mirent à la voile dès que le flot commença à venir, & l'armée de Hollande prit en même tems le large; mais il faiſoit un ſi grand calme que les armées des deux partis n'étoient pouſſées que du ſeul flux de la mer. Celle de Hollande dériva vers l'Oüeſt, juſques-à-ce que ſur les neuf heures elle ſe trouva proche de Bruggelingen, à la diſtance de la longueur de deux vaiſſeaux à l'Oüeſt de Liswegen, où elle fut

Ruiter régale à ſon bord, où les Oficiers Généraux ſe donnent des têmoignages d'amitié.

1. *Juin.* L'armée ſe tient ſous voiles pour faire des éxercices militaires.

Le Chevalier Engel de Ruiter eſt commandé pour aller croiſer.

Tromp invite Ruiter à dîner avec le Conſeil de guerre

Nouvelles de l'arrivée de l'armee roïale.

Qu'on voit toute entiére.

2 *Juin.*

fut obligée de moüiller. Uu peu après midi, lors que le flot commença à † refouler, les Anglois & les François arrivérent sur elle; mais après s'en être aprochés à la distance de deux lieuës & l'avoir bien considérée ils remirent au plus près du vent, parce qu'il étoit déja tard, & portant le cap au Nord ils allérent ancrer à deux lieuës & demie Oüest à elle, sans la perdre de vûë. Les Hollandois comptérent d'abord parmi eux cent-trente voiles; mais au soir lors qu'en moüillant les ennemis se furent un peu plus étendus, ils y en aperçurent près de 140. Si le calme avoit ce jour-là empêché le combat, le gros tems n'y aporta pas moins d'obstacle le lendemain; car il s'éleva du Sudoüest un orage acompagné d'une si grosse pluïe, que les deux armées ennemies furent contraintes de demeurer à l'ancre à deux lieuës l'une de l'autre. On fila les cables; on baissa les mâts de hune d'avant; on hutta * la grande vergue & celle de miséne; & il y eut quantité de vaisseaux de l'armée de Hollande, qui chassérent parce que le fond étoit de fort mauvaise tenuë. Néanmoins le jour suivant elle se trouva encore toute ensemble, mais le vent se renforça si furieusement qu'il y eut beaucoup de cables rompus & d'ancres perduës. On vit aussi de loin que les ennemis n'étoient pas moins maltraités, & qu'ils n'étoient plus à l'ancre au même ordre qu'ils avoient été d'abord, parce qu'ils avoient aussi chassé. Le même jour on donna la Sainte Communion au bord du Lieutenant Amiral Général, qui voiant son armée en présence de celle des ennemis, voulut par ce moien ranimer encore la ferveur du zèle envers Dieu, & fortifier la foi de ceux alloient combatre, par la nourriture de ce pain & de ce vin céleste, capables de les soutenir & de leur procurer une tranquille paix au milieu des plus grandes alarmes. Le 5. on eut encore beaucoup de gros tems à essuïer. Ruiter envoia ce jour-là des billets cachetés à chacun des Membres du Conseil de guerre pour demander leur avis: *Si l'on atendroit la premiére ataque des ennemis dans le parage le plus avantageux de Schooneveldt, suivant ce qui avoit été résolu le 30. de Mai en présence des Sieurs Lodestein & de Wildt? ou si l'on croioit qu'il fût plus expédient de sortir & d'aller les chercher dans leur poste?* à quoi il les prioit de faire réponce par écrit, ordonnant en même tems *à quelques-uns des vaisseaux qui s'étoient trop étendus, de se raprocher du pavillon.* Ils lui répondirent chacun en particulier, *qu'ils aprouvoient toujours la Résolution du 30. & qu'il falloit atendre les ennemis, à moins qu'on ne vit de plus grands avantages que ceux qui s'étoient oferts jusques-à-ce moment-là, auquel cas on pourroit prendre le parti d'aller au-devant d'eux.* Ces billets furent envoiés par des chaloupes de brulots au defaut de galiotes. Le lendemain le vent fut si favorable qu'on pouvoit porter les perroquets; mais néanmoins le tems fut encore variable, pluvieux & embrumé, jusques-à-ce que le soleil commença à se faire voir à l'Oüest-quart-au-Sud, auquel moment le vent sautant à l'Oüestnordoüest devint beaucoup plus foible. On aperçut alors que plusieurs navires ennemis avoient mis à la voile, aparemment pour s'étendre & se ranger dans un meilleur ordre, parce qu'ils s'étoient trop aprochés les uns des autres pendant l'orage.

1673.

† *Le flot refoule quand il descend: mais refouler la marée c'est aller contre la marée: & étaler la marée, c'est s'arrêter & moüiller jusques au retour de la marée.*

Calme.

3. *Juin.*

Tempête.

* *Baisser un des bouts de la vergue qui est quarrément sur le bas & l'amarrer sur le vibord ou au mât, afin que le vaisseau se tourmente moins.*

4. *Juin.*

On Communie au bord de Ruiter.

5. *Juin.*

6. *Juin.*

Le 7. de Juin, jour auquel on faisoit les priéres publiques, & justement le même auquel l'année précédente on avoit livré la bataille à Soulsbaie, les deux armées ennemies s'engagérent encore au combat. Après déjeuné le Lieutenant Amiral Général aiant fait le signal au Conseil de s'assembler à son bord, il fut résolu que chacun feroit virer sur ses ancres, afin de se mettre à ‡ pic, & de pouvoir les lever plus promtement lors qu'on verroit arriver les ennemis, sur lesquels on prétendoit aussi porter le cap avec l'ebe. Mais à peine tous les Membres du Conseil se furent séparés, & eurent quitté le bord de Ruiter, qu'on aperçut l'armée roiale, dont les escadres étoient rangées en croissant, arriver sur celle de Hollande & s'en aprocher. Le vent étoit Oüestnordoüest, avec un tems à perroquet; de sorte que les Anglois & les François avoient le vent. Ainsi les forces navales des deux partis qui se faisoient la guerre, furent alors en présence les unes des autres, mais avec des circonstances bien différentes; car l'armée des deux Rois, étoit de beaucoup supérieure à celle des P. V. par le nombre des vaisseaux & par leur grandeur, & couvroit la mer autant que la vûë se pouvoit étendre. On y comptoit bien peu moins de 150. voiles, entre lesquelles il y avoit 80. à 90. gros navires de guerre & frégates, au lieu que l'armée des Etats ne consistoit qu'en près de 52. navires de guerre, 12. frégates, 14. yachts & 25. brulots, faisant en tout près de 100. voiles.

7. *Juin.*

L'armée de France & d'Angleterre s'aproche de celle de Hollande qui va au-devant.

‡ *S'aprocher droit sur l'ancre pour être prêt à le dégager & à le lever.*

Comparaison des deux armées.

7. *Juin.*

1673. Quelques-uns des vaiſſeaux qui dans la diſtribution avoient été rangés ſur la liſte des trois eſcadres, n'étoient toutefois pas encore arrivés. Il n'y en avoit que trois ou quatre de Zélande ſous le pavillon, & il n'y en avoit pas un de Friſe ni de Groningue. Il en manquoit même d'Amſterdam & de Rotterdam, entr'autres ceux du Vice-amiral Sweers, du Commandeur van Meeuwen, du Capitaine Braakel, & d'autres encore. On avoit tiré les équipages de trois frégates de Zélande, ainſi qu'on l'a vû ci-deſſus, pour les mettre ſur le navire du Lieutenant Amiral Bankert. Les matelots Hollandois voiant la différence qu'il y avoit entre l'armée des ennemis & la leur, qui étoit inférieure de près de 50. voiles, nommérent cette derniére *petit monceau*; ce qui tourna comme en proverbe, ſi bien qu'ils ne l'apellérent plus autrement. Mais ce n'étoit pas par des ſentimens de mépris & de crainte, qui leur ôtaſſent le courage, ou qui retranchaſſent l'eſpérance; l'on peut même dire qu'en cette ocaſion ils reſſembloient aux Cattes, anciens peuples d'Allemagne, dont les Bataves ſont deſcendus, touchant leſquels on lit, *qu'ils ſe confioient plus en leur Général qu'en leurs armées.* En éfet le Général des Hollandois valoit lui ſeul une armée, par la confiance qu'il avoit lui-même dans un ſecours plus puiſſant que n'étoient toutes les forces humaines enſemble; car lors qu'à ſon bord on vint à parler de la foibleſſe de l'armée, on lui entendit dire, & je le tiens de la propre bouche de ceux qui l'ouïrent: *Plus notre flote eſt foible, plus j'ai d'eſpérance d'un hûreux ſuccès, non à cauſe de nos forces, mais par la confiance que j'ai au bras du Dieu Tout-puiſſant.*

Pieuſes paroles & confiance de Ruiter.

Dans l'armée roïale le Prince Robert, qui montoit *le Roïal Charles*, commandoit le corps de bataille, qui étoit compoſé de l'eſcadre rouge; le Comte d'Eſtrée avoit l'avantgarde avec l'eſcadre blanche; & Spragh Amiral de l'eſcadre bleuë avoit l'arriéregarde. Parmi les Hollandois Tromp faiſoit la tête, Ruiter étoit au milieu & Bankert, à la queuë. C'eſt une choſe certaine, & dont j'ai vû des preuves dans une Rélation Françoiſe, qui fut écrite dans l'armée même le lendemain de la bataille, que le Prince Robert, d'Eſtrée & Spragh, étoient perſuadés que les Hollandois étant ſi inférieurs en nombre, prendroient la chaſſe en les voiant arriver, & ſe retireroient au-dedans des bancs vers Fleſſingue. Ce fut même par cette raiſon qu'ils détachérent de leur gros 34. des plus légéres frégates & dix brulots, pour chaſſer ſur les prétendus fuïards & ne les laiſſer pas échaper. Mais ils connurent bientôt qu'ils avoient eu tort de ſe donner tant d'inquiétude à cet égard, & qu'on n'avoit pas eu intention de les éviter, puis qu'on les atendoit en ſi bon ordre. En éfet bien loin de fuïr, quoi qu'une partie des vaiſſeaux Hollandois ſe trouvât preſque demi-lieuë plus proche des ennemis que le reſte de leur armée, ils ne firent pas le moindre mouvement pour arriver ſur ceux des leurs qui étoient ſous le vent à eux, & les rejoindre; mais ſe tenant ſous voiles ils atendirent les ennemis au même endroit où ils avoient été à l'ancre, juſques-à-ce qu'ils fuſſent engagés avec leur avantgarde. Cependant ceux d'entre eux qui étoient le plus ſous le vent, faiſoient ſans relâche des bordées pour s'aprocher à leur tour, ſi bien qu'il n'y eut perſonne qui ne fît paroître une ardeur extrême d'entrer en action. Les 34. frégates légéres, qui, comme il a été dit, s'étoient ſéparées du gros de l'armée roïale pour la devancer, arrivant vent arriére, commencérent à canonner de loin, comme ſi elles euſſent voulu éfraïer les Hollandois & les chaſſer devant elles: mais quelques-uns de leurs mariniers ne firent que dire en voiant cette manœuvre. *Ces gens-là ſont ſi ſaiſis de fraieur qu'ils ne ſavent ce qu'ils font; ils tirent avant que leurs coups puiſſent porter.* Cependant ces frégates furent ſuivies du gros de l'armée en bon ordre. L'eſcadre blanche ſous le Comte d'Eſtrée étant plus au Nord, fut auſſi la premiére engagée avec celle de Tromp à une heure après midi. Tromp alla toujours, autant qu'il lui fut poſſible, au plus près du vent pour le gagner, criant ſans ceſſe *au lof, au lof, au lof.* Pour Ruiter & Bankert ils ne purent pas entrer ſi-tôt en action avec le Prince Robert, parce qu'ils étoient un peu plus demeurés de l'arriére. Dans l'eſcadre de Tromp le Vice-amiral Schram qui menoit la tête, ſe batit vigoureuſement; mais enfin il fut emporté d'un coup de boulet & perdit glorieuſement la vie. Cette eſcadre fit un ſi grand feu ſur l'avantgarde Angloiſe & Françoiſe, que celle-ci ſe vit contrainte de reculer un peu, & qu'elle mit quelque deſordre dans toute l'armée. Les Anglois ont prétendu que la faute venoit des François, qui ſe précipitant à l'ataque avec trop d'ardeur s'embaraſſoient quelquefois avec les Anglois & entre eux-mêmes, & donnoient par ce moien de l'avantage à leurs ennemis. Durant la batail-

Les Amiraux ennemis ſont perſuadés que l'armée Hollandoiſe ne s'engagera pas au combat, & qu'elle ſe retirera au-dedans des bancs.

Mais les Hollandois les atendent.

7. *Juin.*

Commencement de la bataille entre l'eſcadre blanche & Tromp.

bataille le Commandeur van Meeuwen vint joindre l'armée avec *le Miroir* vaiſſeau d'Amſterdam qu'il montoit, & le Capitaine Jean Pieterſz. Vinkelbos, s'y rendit en même tems avec la frégate *le Levrier* de Friſe. 1673.

Ruiter fait le Nordeſt avec Bankert.

Cependant Ruiter voiant en quel ordre & de quelle maniére le Prince Robert avec l'eſcadre rouge, & Spragh avec la bleuë, tâchoient d'arriver ſur lui & ſur Bankert, porta auſſi le cap avec ce dernier L. Amiral au Nordeſt, afin de n'être pas coupés; ce qui continua juſqu'à deux heures après midi.

Il revire au Sud.

Alors jugeant qu'il étoit tems & que l'ocaſion étoit favorable de revirer au Sud, il en fit le ſignal, & envoia un yacht à Tromp pour l'en avertir, afin qu'il changeât auſſi de bord.

Il s'engage avec Bankert dans un furieux combat contre le Prince Robert & Spragh.

Après cette manœuvre l'eſcadre de Ruiter s'engagea à ſon tour avec celle du Prince Robert, & l'eſcadre de Bankert avec celle de Spragh, & elles commencérent toutes enſemble un combat terrible. Ruiter ſe trouvant alors avec quelques-uns des ſiens au milieu des brulots ennemis, & ſous le feu du Prince Robert & de pluſieurs autres Anglois, perça avec Bankert tout au travers de leur gros, mais avec plus de bonheur que ce dernier: car par tout où ſon navire les *Sept Provinces* faiſoit des décharges, on voioit les ennemis s'écarter & éviter ſes coups.

Chacun tâcher de l'éviter.

Il dit là-deſſus à quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui: *Je voi que les ennemis redoutent encore les Sept Provinces.*

Bankert eſt preſſé.

Mais Bankert aiant perdu ſon mât de hune d'avant & ſon grand hunier, ſon eſcadre tomba en quelque confuſion.

Il eſt dégagé par Ruiter.

Ruiter aiant remarqué cela s'avança vîte vers lui, le dégagea & rétablit l'ordre.

Qui coupe un nombre conſidérable d'Anglois.

Dans ce même tems un brulot François arrivant ſur le Lieutenant Amiral van Nès, celui-ci l'évita & le brulot paſſa à ſon arriére. Il voulut enſuite aller aborder un autre Hollandois, mais ce fut auſſi inutilement.

Sur lequel il ne chaſſe pas, de peur que Tromp n'ait beſoin de ſecours.

Bankert s'étant alors joint à Ruiter, ils commencérent à faire un peu plier les ennemis, & enſuite aiant encore tous deux paſſé à leurs côtés avec les deux eſcadres qui étoient ſous eux, ils virent les Anglois en deſordre, & ils aperçurent un nombre conſidérable de leurs vaiſſeaux coupés de leur gros. Ainſi ils avoient lieu de s'en rendre maîtres, d'autant plus que Ruiter leur avoit gagné le vent. Cependant il ne jugea pas à propos de leur donner la chaſſe; car voiant que l'eſcadre de Tromp ne paroiſſoit point, il craignit qu'il n'eût pas eu connoiſſance qu'on avoit renverſé le bord, ou qu'il ne fût déja alors engagé trop avant & qu'il n'eût beſoin qu'on allât le ſecourir. Il jugea donc prudemment qu'il ne falloit pas tenir ſes eſcadres plus longtems ſéparées; que leur conſervation dépendoit de demeurer enſemble; & qu'il y auroit beaucoup moins à gagner en s'emparant des vaiſſeaux ennemis qui étoient coupés de leur gros, ou en les détruiſant, qu'il n'y auroit à perdre ſi Tromp & ſon eſcadre étoient en péril. Il dit donc, *qu'il falloit que le plus peſant emportât la balance, & qu'il valoit mieux tâcher de conſerver ſes amis, que d'incommoder ſes ennemis*: & alors il commanda de revirer au Nord pour aller chercher Tromp qu'il rencontra ſur les ſix heures du ſoir. 7. Juin.

Ces mouvemens ſe firent avec tant d'ordre, de conduite & d'adreſſe, que les ennemis en demeurérent étonnés, ne croiant pas qu'il y eût perſonne au monde que Ruiter, qui pût faire une pareille jonction d'eſcadres & de forces, à la vuë d'une armée ennemie & malgré les éforts qu'elle faiſoit pour l'empêcher.

Ruiter va chercher Tromp qui eſt en danger.

Lors qu'il arriva près de Tromp, celui-ci avec ſon eſcadre étoit entre le Prince Robert & une autre eſcadre des ennemis, ſi preſſé que le ſuccès du combat étoit fort douteux pour lui, & qu'il avoit ſouvent tourné les yeux afin de voir ſi Ruiter ne viendroit point le dégager, aiant été obligé d'entretenir de cette eſpérance les équipages qui étoient extrémement fatigués, & de leur redonner cœur par la promeſſe qu'on viendroit bientôt à leur ſecours. Dès qu'il aperçut venir le Général, il s'écria: *Amis voici le bon Pére*, c'eſt ainſi que tous les équipages nommoient alors Ruiter, *qui s'aproche pour nous ſecourir. Non je ne l'abandonnerai auſſi jamais tant que je vivrai.* D'abord ce brave Lieutenant Amiral d'Amſterdam avoit perdu ſa grande vergue & ſon mât de hune d'avant, & par conſéquent il s'étoit vû contraint de paſſer à bord du *Prince à Cheval*, dont le grand mât aiant été auſſi emporté après un moment de combat, il ſe rendit à bord de *l'Amſterdam*, où ſon pavillon demeura juſqu'à la fin de la bataille. L'arrivée de Ruiter & de Bankert avec leurs eſcadres lui aiant donné le moien de reſpirer, les ennemis s'éloignérent ſi vîte de lui, que quelques-uns de ceux qui en étoient les plus proches, firent ſervir tous les perroquets pour ſe retirer plus promtement. Alors toute l'armée Hollandoiſe fit le Sud auſſi-bien que les ennemis, les combatant toujours avec avantage. Durant la bataille on remarqua qu'encore que les Anglois tinſſent toujours le vent, ils n'ozérent toutefois jamais

1673. perçer au travers des Hollandois, & qu'au contraire ils tâchérent de les évîter; au lieu que ceux-ci les ſerrérent autant qu'il leur fut poſſible, ſi bien qu'au ſoir ils ſe trouvérent plus d'une lieuë ou deux plus avant en mer, qu'ils n'étoient au commencement du combat.

7. Juin. Dans cette bataille il ſe fit quantité de belles actions, & il y eut pluſieurs guerriers qui ſignalérent leur valeur, quelques-uns néanmoins d'une maniére plus éclatante que les autres, ſelon les avantages du vent, ou de quelque rencontre favorable que l'ocaſion leur préſentoit. Il eſt vrai auſſi que le courage extraordinaire & l'ardeur naturelle des uns, ou même quelques incidens particuliers, les faiſoient engager plus que les autres. Le grand hunier du Capitaine Guillaume van Kuilenbourg, qui montoit le *Déventer*, vaiſſeau d'Amſterdam, & qui étoit de la diviſion de Ruiter, fut abatu aſsès tard après midi, lors que ce Général perça au travers de l'eſcadre rouge & de la bleuë. Un grand navire François commandé par le Capitaine Jean Gabaret, le voiant en cet état y alla jetter les grapins, & enſuite ſautant à l'abordage on en vint de part & d'autre aux coups de main. Une partie de l'équipage, au nombre de 44. hommes, aiant abandonné le Capitaine & le vaiſſeau, & s'étant jettée dans la chaloupe, ſe retira à bord de l'yacht *le Chat*, faiſant entendre qu'ils n'avoient quitté leur vaiſſeau, que lors qu'il étoit ſur le point de couler bas. Mais le brave Capitaine ne laiſſa pas de le défendre avec une extrême valeur. Le Chevalier de Léri, premier Lieutenant de Gabaret, qui avoit d'abord ſauté ſur le pont, s'étoit déja rendu maître du château-d'avant, lors que Kuilenbourg ſuivi de quelques-uns des ſiens vint du château-d'arriére fondre vigoureuſement ſur lui. Il le ſaiſit à l'endroit où il portoit ſa croix, qu'il lui arracha, & il l'auroit jetté par terre, ſi du Rivaux, volontaire François, ne fût venu le ſecourir. La Chabotiére Lieutenant en ſecond, fut mortellement bleſſé de trois balles de piſtolet & de quelques coups de ſabre. Il y eut pluſieurs autres François tués par les matelots de Kuilenbourg qui en étendit de ſa propre main quatre ou cinq morts ſur le demi-pont. Ainſi les ennemis furent contrains d'abandonner le vaiſſeau, & de laiſſer tomber leur ancre pour ſe ſéparer. D'autres ont raporté que le Vice-amiral de Liefde voiant le *Déventer* en péril s'étoit avancé avec l'yacht *le Chat* à ſon ſecours, & que les François aiant pris l'yacht pour un brulot s'étoient promtement retirés. Dans cette rude mêlée Kuilenbourg eut à ſon bord plus de ſoixante morts & de ſoixante ſix bleſſés; & ſon navire demeura ſi deſemparé qu'il ne fut plus du tout en état de tenir la mer. Outre cela les François y avoient mis le feu avec des artifices; mais on trouva moien de l'éteindre. Il y a eu des gens qui ont aſſuré avoir vû dans la ſuite couler bas le navire François qui s'étoit batu contre Kuilenbourg. Marin Willemſz. Commandant de *l'Aigle*, brulot Zélandois, l'adreſſa ſi hûreuſement à un brulot ennemi, qui étoit ſur le point d'acrocher le navire *ter Veere*, que montoit le Capitaine Kiela, qu'il garantit celui-ci du feu, & que les deux brulots périrent enſemble; par où il mérita la gratification promiſe à ceux qui détruiroient des brulots ennemis prêts à aborder les navires de l'Etat. Au même tems il y eut deux brulots d'Amſterdam qui furent réduits en cendres ſans faire aucun éfet, le premier nommé *la Salamandre* fut mis en feu par les coups des ennemis; & le ſecond nommé *les Armes d'Emeric*, commandé par Jean van Campen, aiant prétendu porter le feu à un gros vaiſſeau, fut détourné & brûla ſans éfet. Dirk de Munnik acrocha courageuſement ſon brulot, nommé *Marie* de Rotterdam, à un navire Anglois qu'il crut faire ſauter; mais le Capitaine du navire ſut ſe déborder adroitement. Le brulot *Swol* fut mis en feu par ſon Commandant même Abraham Schryver. Il lui fut d'abord imputé d'en être venu là ſans aucune néceſſité preſſante: mais depuis, Ruiter & le Conſeil de guerre en aiant pris connoiſſance, on trouva qu'il y avoit été éfectivement contraint par le calme & par l'état où il ſe voioit réduit. Un brulot François fit ſauter la chaloupe du Capitaine Vlak avec onze hommes. D'ailleurs outre ces brulots dont je viens de parler les Hollandois ne perdirent pas un ſeul bâtiment: mais du côté de l'Angleterre & de la France la perte fut beaucoup plus grande. Huit ou dix de leurs brulots furent coulés bas ou brûlés ſans avoir produit aucun éfet, & il leur fut détruit beaucoup de navires de guerre. Ruiter vit ſauter une frégate Angloiſe qui paroiſſoit être de 50. piéces de canon, dont on n'a pas apris qu'il ait échapé une ſeule perſonne. Trois matelots ſauvés par les Hollandois qui les virent floter ſur l'eau, & amenés au bord de Ruiter, lui déclarérent qu'ils

Furieux combat entre le Cap. Kuilenbourg & un gros navire François.

Marin Willemſz. brûle un brulot ennemi, & dégage le navire *ter Veere*.

Deux brulots d'Amſterdam brûlent ſans éfet.

Huit brulots François ou Anglois brûlent ou coulent bas.

Il ſaute une frégate Angloiſe.

qu'ils étoient de l'équipage de *la Friponne*, frégate montée de 200. hommes & de 36. canons, & commandée par le Chevalier de Sourdis, laquelle avoit été coulée à fond; & que le navire *le Foudroiant*; monté de 70. canons & de 5. à 600. hommes, ſous le commandement du Capitaine Jean Gabaret, avoit péri de la même maniére. Outre cela ils dirent qu'ils avoient encore vû couler bas deux ou trois vaiſſeaux de leur armée, deſquels ils ne ſavoient pas le nom, ni s'ils étoient Anglois ou François; ſi bien que ſelon leur comtpe il avoit péri près de quatorze navires ou brulots tant Anglois que François; ce qui fut encore confirmé par d'autres gens qui l'avoient auſſi vû. Les Oficiers de quelques petits bâtimens qui s'étoient tenus à l'écart têmoignérent de même qu'ils avoient vû couler bas ou brûler trois vaiſſeaux ennemis, autres que des brulots. *Le Cambridge* & *la Réſolution*, gros navires Anglois, étoient tellement percés de coups & deſemparés; que le Prince Robert les renvoia en Angleterre. *Le Rupert* monté de 70. piéces de canon, ſous le commandement du Capitaine Herbert, très-expérimenté marinier, aiant été longtems ſous le feu de Tromp fut tout dématé, & ſi incommodé qu'il auroit immanquablement péri, s'il n'eût été dégagé par quelques François, & entr'autres par Vallebelle. Un Capitaine Anglois nommé Guillaume Reves, adreſſa un brulot à babord de Tromp; mais le Commandant n'eut pas aſsès de courage pour aborder; & Reves ſe trouva lui-même ſi avant parmi le gros des Hollandois, qu'il ne put s'en retirer qu'avec le ſecours des Capitaines Story & Wetwang. Le Comte d'Oſſeri donna beaucoup de preuves de valeur, ſelon le raport des Anglois, & ſe vit dans un grand danger d'être abordé d'un brulot. Pendant quelque tems le combat fut fort terrible auprès du vaiſſeau de l'Amiral Ruiter. Son mât de hune d'avant fut emporté & il fut obligé d'en remettre un autre qu'il avoit de rechange. Il y eut un brulot Anglois qui à la faveur de la fumée des vaiſſeaux qui le conduiſoient, s'avança ſi proche de lui, qu'il ne put qu'avec peine faire tourner le gouvernail; manœuvre qui l'aiant éloigné du brulot lui fit manquer ſon coup, & Ruiter à ſon tour le maltraita ſi fort en paſſant devant lui, qu'on vit l'équipage même y mettre le feu & ſe jetter dans la chaloupe. Cette ocaſion fit connoître le bon naturel & la douceur de quelques matelots Hollandois: car la chaloupe Angloiſe demeurant aſsès longtems proche de l'Amiral & à la portée de ſes coups, quelques éforts que l'équipage du brulot fît pour s'en éloigner, comme on parla de tirer deſſus & de la couler bas, la plupart de l'équipage dît, *Ce ſeroit un pur maſſacre: laiſſés aller ces pauvres gens, puis qu'ils ne ſont plus en état de nous faire du mal.* On ſauva auſſi beaucoup de matelots, & ſur tout de François, des brulots péris. Le Capitaine Pierre Bakker, qui commandoit le *Jupiter*, aiant été après midi coupé de l'armée, & les Anglois lui aiant adreſſé un brulot, ordonna à quelques matelots de deſcendre dans la chaloupe & d'aller le détourner: mais il s'y en jetta un ſi grand nombre qu'on ne vit plus demeurer à bord qu'à peine la moitié de l'équipage. Les Anglois qui s'en aperçurent allérent y jetter les grapins & s'emparérent du vaiſſeau, dont ils furent maîtres pendant plus de deux heures, juſques-à-ce que Bakker remarquant que le combat ne tournoit pas à leur avantage, reprit cœur, s'en remit en poſſeſſion & alla rejoindre l'armée de Hollande. Les Anglois prirent de là ocaſion de dire qu'ils avoient gagné un vaiſſeau, & le Prince Robert même en fit mention dans une Lettre qu'il écrivit au Comte d'Arlington après la bataille. Le Chevalier Engel de Ruiter combatant dans la diviſion de ſon Pére perdit ſon mât d'avant, ſa vergue & ſon hunier, & en paſſant le long des Anglois il lui fut tué un homme, & il en eut onze de bleſſés. C'eſt une circonſtance digne de remarque, que le bonheur acompagna de telle ſorte les Hollandois dans cette rude journée, qu'ils n'eurent que très-peu de bleſſés & de morts, nonobſtant le feu terrible & continuel du canon & de la mouſqueterie de leurs ennemis, dont on auroit dit qu'ils tiroient en l'air, en voiant leurs coups porter ſi peu. Ruiter crut, humainement parlant, que ce defaut procédoit du peu d'expérience des matelots, dont la plupart ne ſervoient que par force; mais il remontoit encore plus haut; & raportoit un avantage ſi particulier à la bénédiction de Dieu, auquel il en atribuoit toute la gloire. En éfet aiant pris connoiſſance du nombre des morts & de l'état de l'armée à la fin du combat, on lui entendit dire publiquement. *Dieu a été viſiblement dans notre parti. C'eſt Dieu qui a conſervé les Chefs & les équipages au milieu de la grêle épaiſſe de boulets dont ils ont été environnés. Dieu a opéré des merveilles par notre peu de forces.*

1673. Deux vaiſſeaux François *la Friponne* & *le Foudroiant* ſont coulés bas.

7. *Juin.* Auſſi-bien que quelques autres vaiſſeaux ennemis. En tout près de quatorze.

Bonté & compaſſion de quelques matelots Hollandois.

Le *Jupiter* eſt pris par les Anglois & repris ſur eux.

Il y a très-peu de morts & de bleſſés parmi les Hollandois.

Ruiter en raporte la gloire à Dieu.

1673. Après que Ruiter avec ſon eſcadre & celle de Bankert ſe fut joint à celle de Tromp, ainſi qu'il a été dit, & qu'en combatant toujours ils eurent tous enſemble porté le cap au Sud, comme avoient fait les ennemis, ils continuérent à demeurer engagés avec eux juſqu'à dix heures du ſoir que la brune fit ceſſer le combat, la lune étant alors au déclin. Enſuite le L. Amiral Général aiant fait le ſignal avec des feux pour moüiller, cet ordre fut éxécuté pendant le plus brun de la nuit, & tous les vaiſſeaux mirent des fanaux, tant pour ſe reconnoître que pour s'éviter; tandis que les Anglois & les François faiſoient rétraite ſans avoir de feux allumés, & comme en ſecret. L'armée de Hollande moüilla donc ſur ſeize ou dix-ſept braſſes, au même endroit où avoit commencé la bataille, Weſtcappel lui demeurant à quatre lieuës Eſtſudeſt. Sur les dix heures, c'eſt-à-dire à l'entrée de la nuit, le Général aprit que le Vice-amiral Schram & le Contre-amiral Vlug, combatant tous deux vaillamment, le premier dans l'eſcadre de Tromp & le ſecond dans celle de Bankert, étoient morts au lit d'honneur des bleſſures qu'ils avoient reçuës. On dît en même tems que les Capitaines Pierre Bakker & Martin de Boer avoient été auſſi tués; mais enſuite on ſut qu'ils vivoient tous deux, & que c'étoit le Capitaine du *Prince à Cheval*, nommé Jaques van Bergen, qui avoit été emporté d'un coup de canon. Les Capitaines Corneille de Boer, Henri-Tite de Naſſau & Mathieu Meegang étoient dangereuſement bleſſés, ſur tout de Boer qui mourut dans la ſuite. Un François qu'on avoit ſauvé, & qui avoit commandé un brulot péri, raporta à Ruiter que les forces de l'armée d'Angleterre avoient été de 60. navires de guerre & de 25. à 30. brulots; que celles de l'armée de France avoient monté juſqu'à 30. navires, dont le moindre portoit 50. piéces de canon, & à 10. ou 11. brulots, & que les deux armées roiales faiſoient enſemble près de 140. voiles, en y comprenant les yachts. Il dît que le Prince Robert avoit le commandement en chef de toutes les deux; que le Comte d'Eſtrée commandoit l'eſcadre blanche, & que Spragh conduiſoit la bleuë: que les François & les Anglois étoient mêlés les uns avec les autres, les François compoſant de leur côté une diviſion dans chaque eſcadre; l'une conduite pas le Contre-amiral d'Aſſendan dans l'eſcadre du Prince Robert, l'autre par le Marquis de Grancei portant la cornette blanche au mât d'artimon, dans l'eſcadre de Spragh. On tient que les eſcadres avoient été ainſi diſpoſées à cauſe du peu de confiance que les Anglois avoient aux François, ceux-là craignant que s'ils laiſſoient ceux-ci compoſer une eſcadre à part, ils ne tâchaſſent d'épargner leur vaiſſeaux. Mais ces derniers reçurent en cette ocaſion la loüange, de la part des Anglois comme de celle des Hollandois, d'avoir beaucoup mieux fait qu'au combat de l'année précédente; quoi qu'on jugeât qu'ils avoient adreſſé leurs brulots avec plus de hardieſſe que de conduite, & qu'ils les avoient fait périr en vain par précipitation, n'aiant pas atendu que les Hollandois fuſſent fatigués, & que leurs vaiſſeaux fuſſent aſsès incommodés pour ne ſe pouvoir plus défendre que difficilement. De leur côté ils eurent de tués le Capitaine Dothinas, qui avoit été longtems ſous le feu de Tromp, & Vidant des Croix & Rombran. Parmi les Anglois les Capitaines Fowles, Worden & Finch, perdirent auſſi la vie; & le Colonel Hamilton qui avoit eu la jambe emportée, mourut depuis à Londres de ſa bleſſure. C'eſt ce qu'on put aprendre alors par la Rélation Françoiſe dont j'ai déja parlé, & par une Lettre du Prince Robert écrite le lendemain de la bataille. D'ailleurs on tint le nombre des morts fort ſecret. Quelques-uns ont aſſuré qu'il y eut cinq Capitaines Anglois de tués, & quantité de Gentishommes François, ſervant en qualité de volontaires. Les nouvelles & les Rélations qui furent envoiées à la Cour de France, & qui différoient les unes des autres & ſe contrediſoient ſur la plupart des circonſtances, s'acordoient néanmoins toutes en ce point, qu'elles vantoient le mérite des Amiraux de Hollande, & particuliérement le courage & la prudente conduite de Ruiter, qui parurent ſi admirables, que le Vice-amiral Comte d'Eſtrées qui commandoit l'armée de France, avoüa franchement dans une Rélation qu'il envoia au Miniſtre Colbert : *Qu'il voudroit de tout ſon cœur paier de ſa vie la gloire d'avoir fait une ſi grande action, & d'avoir marqué autant de conduite qu'en avoit têmoigné Ruiter dans ce combat naval.* Tant une vertu héroïque s'aquiert d'eſtime & d'honneur parmi les cœurs généreux, juſques-là qu'ils ne refuſent pas de la reconnoître & de l'admirer même dans leurs ennemis. La valeur de Tromp qui avoit auſſi éclaté hautement, ne manqua pas de lui atirer les loüanges de tous les partis, & de donner un nouveau luſtre à ſes précédentes actions.

La nuit fait ceſſer le combat.

L'armée de Hollande laiſſe tomber l'ancre.

Le V. Am. Schram & le Cont. Am. Vlug ont été tués.

Et le Cap. Jaques van Bergen.

C. de Boer, meurt auſſi de ſes bleſſures.

Raport plus particulier des forces des François & des Anglois avant le combat.

Les Capitaines qui furent tués tant du côté des François que des Anglois.

Les ennemis vantent le mérite des Amiraux de Hollande, & ſur tout celui de Ruiter.

Têmoignage de d'Eſtrées à cet egard.

Toute

Toute la nuit se passa parmi les Hollandois à réparer les débris, à épicer les cordages, à remplir des gargousses, & à disposer toutes choses pour un nouveau combat, qu'on se préparoit à soutenir le lendemain. Les ennemis étoient sans doute de leur côté dans la même ocupation. Le jour suivant, lors que le soleil fut levé, on vit que l'armée de Hollande étoit fort bien rangée, quoi qu'elle eût moüillé l'ancre durant la plus grande obscurité de la nuit, non au-dedans des bancs, comme il y a eu des gens qui l'ont publié dans des Lettres imprimées, mais au-dehors, dans le même parage où elle avoit combatu, & où ses ennemis étoient venus l'ataquer à leur confusion & à leur perte. Là on eut le plaisir de voir les débris de trois vaisseaux Anglois ou François, qui avoient coulé bas le jour précédent, & dont les mâts & les vergues flotant sur l'eau, présentoient aux yeux des Hollandois des preuves inconteſtables de leur victoire. En éfet ceux-ci n'avoient perdu que cinq ou six brulots & point du tout de navires, au lieu que du côté des Anglois & des François il avoit péri neuf à dix brulots & pour le moins trois ou quatre grands vaisseaux : outre que ces derniers avoient encore très-mal réüssi dans leur projet, qui étoit de faire rentrer les Hollandois jusques dans le fond de leurs havres, ou de les détruire entiérement. Cependant quoi qu'ils se fussent retirés eux-mêmes à deux lieuës au large, ils ne laissérent pas de se vanter de la victoire. Mais pour bien éclaircir la vérité de ce fait, qu'on a tâché d'obscurcir plus que d'aucun autre, parce que toutes les circonstances qui l'acompagnent sont extrémement glorieuses à notre Nation, il ne faut que considérer quel à été l'intention & le but de chacun des partis, & quel est celui de tous les deux qui est le mieux parvenu à ses fins. Il est constant que d'un côté on vouloit pour le moins faire une descente en Hollande ou en Zélande, ou qu'on cherchoit à détruire toute l'armée de P. V. s'il étoit possible ; & que de l'autre côté on ne tendoit qu'à se défendre, à se maintenir & à garantir ses côtes d'une invasion. Le même jour on envoia les blessés en Zélande, & Ruiter fit le signal au Conseil de guerre & aux Capitaines de venir à son bord, pour s'informer de l'état où chacun étoit & des besoins qu'on pouvoit avoir. *Le Zuiderhuis* monté par le Capitaine Uiterwyk, qui avoit perdu ses deux mâts de hune & qui étoit absolument desemparé, de même que *le Prince à Cheval*, dont le Captaine, nommé van Bergen, avoit été tué, & qui étoit aussi dématé & tout criblé de coups, furent tous deux renvoiés en Zélande. Le *Damiéte* dont le Capitaine avoit été aussi emporté, rentra pareillement à cause du mauvais état où il étoit réduit, & encore un brulot avec lui, qui après la bataille avoit vû tomber son mât de miséne à la mer. Le Capitaine Kuilenbourg aiant fait en même tems à Ruiter le récit du furieux combat qu'il avoit soutenu, & du mauvais état où étoit son vaisseau le *Déventer*, eut ordre de se rendre par le Wielingen au Vlakke, pour y prendre incessamment le radoub, & le Général lui donna son prope Pilote côtier pour le conduire. Mais cette prévoiance fut cause de son infortune ; car le même jour après midi son navire par la négligence ou par la non-vûë du Pilote, alla donner devant le Wielingen contre la pointe Sudest du Rassen, & fut dans un instant brisé en piéces. Dans ce triste naufrage il ne se sauva, de 106. personnes en santé & de 65. blessés qui étoient encore à bord, que 40. à 50. hommes, entre lesquels furent les deux Lieutenans. Pour le Capitaine & le Pilote, qui s'étoient tenus sur les débris, ils se noïérent tous deux, quoi qu'ils sussent bien nager. Ruiter fut fort touché de ce cruel accident, & plaignit beaucoup la perte d'un si grand nombre de personnes, & particuliérement du vaillant Capitaine Kuilenbourg qui avoit fait voir un courage si extraordinaire dans cette derniére ocasion ; & qui aiant échapé de si visibles dangers, avoit trouvé la mort lors qu'il se croioit entiérement hors de péril. On raporte de lui qu'il avoit des qualités fort rares dans un homme de mer, étant fort modéré & fort honnête dans sa conversation, & aussi prudent que généreux. Le même jour le Lieutenant Amiral écrivit au Prince d'Orange, aux Etats de Hollande, au Pensionaire Fagel & à quelques-uns des Colléges de l'Amirauté, pour les informer du succès de la bataille & les assurer que tout l'avantage étoit du côté de l'Etat ; priant instamment qu'on prît soin de pourvoir l'armée de poudre, de boulets & d'autres munitions. Je n'ai pas jugé néceſſaire d'inférer ici ces Lettres, dont le contenu presque entier est compris dans le précédent récit du combat. Au même tems Ruiter prit soin de remplir les places des Oficiers morts ou blessés.

1673.

S. *Jan.*

Les Anglois se vantent de la victoire.

On envoie les blessés en Zélande.

Trois vaisseaux incommodés rentrent dans les ports.

Et le *Déventer* aussi.

Qui étant mal gouverné va se briser.

Il y a près de 126. hommes de noïés, entre lesquels est le Cap. Kuilenbourg.

Belles qualités de ce Capitaine.

Lettres de Ruiter au Prince & à plusieurs autres.

1673. Il or donna au Contre-amiral de Haan de prendre celle du Vice-amiral Schram, & au Commandeur van Meeuwen, qui s'étoit rendu ſous le pavillon pendant le combat, de faire la fonction de Contre-amiral pour de Haan. Jean Hek, comme le plus ancien des Capitaines qui fuſſent ſous le Collége de Oüeſt-friſe & du Quartier du Nord, eut par maniére de proviſion le commandement de tous les vaiſſeaux de ce Collége. D'abord Dirk Pater & enſuite Jean le Jeune furent deſtinés à monter le vaiſſeau *la Province d'Utrecht* à la place du Commandeur Henri-Tite de Naſſau, qui étoit bleſſé, & Matthieu Dirkſz. Pyl, premier Lieutenant du navire *les Armes de Hollande*, en eut le commandement au lieu du Capitaine Corneille de Boer, qui étoit auſſi arrêté par ſes bleſſures. Les Conſeillers de l'Amirauté de Zélande avoient écrit le 5. de Juin à Ruiter, que pendant que de leur côté ils faiſoient tous les éforts imaginables pour envoier du renfort à l'armée, il y avoit pluſieurs volontaires qui avoient ofert d'aller la joindre avec des frégates légéres, à condition de ſervir ainſi que les vaiſſeaux de l'Etat. Ils promettoient d'aller comme eux inſulter & ataquer les ennemis; de demeurer toujours incorporés à l'armée, tant qu'ils ſeroient en mer; d'obéir aux ordres du L. Amiral Général; d'éxécuter par tout ce qu'il lui plairoit de commander; faiſant néanmoins dans le combat leur principale afaire d'avoir l'œil ſur les brulots qui ſeroient adreſſés aux vaiſſeaux de l'Etat, de les détourner, de les prendre ou de les détruire: le tout à leurs propres frais, ſans autre prétention que l'eſpérance du butin & des gratifications promiſes dans les cas ſpécifiés. On ajoûtoit dans la Lettre qu'on n'avoit pas cru devoir refuſer ces ofres, mais qu'on les avoit acceptées à la charge que chacun donneroit caution d'éxécuter toutes les clauſes de cette promeſſe. Cette même Lettre faiſoit mention de 200. priſonniers François, la plupart de la Réligion Réformée, qui aiant renoncé au ſervice de la France, avoient prêté le ſerment à l'Etat, leſquels, ſelon le jugement du Collége de l'Amirauté & avec l'aprobation du Prince d'Orange qu'on avoit conſulté ſur ce ſujet, pouvoient être diſtribués ſur les vaiſſeaux, en faiſant paſſer quelques-uns à chaque bord, ſelon qu'il ſeroit jugé plus expédient & plus ſeur. On propoſoit en même tems de tirer de chaque vaiſſeau un pareil nombre de matelots que celui des François qu'on y feroit paſſer, pour aider à former les équipages des autres navires qui ſe trouvoient prêts en Zélande, & Ruiter étoit prié d'en conférer avec le L. Amiral Bankert, afin qu'ils puſſent enſemble chercher les moiens d'emploier ces François au ſervice de l'Etat, & de pourvoir de matelots les vaiſſeaux qui en manquoient, & qui n'atendoient que cela pour aller renforcer l'armée. Cette Lettre fut renduë au L. Amiral le 8. de Juin, c'eſt-à-dire le lendemain de la bataille; à quoi il répondit ſur le champ. *Qu'il atendroit avec impatience la venuë de ces braves volontaires qui ameneroient leurs frégates légéres pour ſervir dans l'armée. Qu'au regard de la propoſition que les Conſeillers de l'Amirauté de Zélande lui faiſoient de diſtribuer ſur les vaiſſeaux, 200. priſonniers François il avoit une dépêche de L. H. P. écrite en conſequence de leur Réſolution priſe le 5. de Juin de l'An 1672. qui lui défendoit d'y en recevoir; de peur que cela ne fournît occaſion, ſoit par des intelligences avec les ennemis ou autrement, de nuire à l'armée & de lui cauſer des déſordres auxquels il ſeroit difficile de pourvoir. Qu'outre cela il étoit lui-même d'avis que l'emploi qu'on donneroit à ces François deviendroit éfectivement préjudiciable, puis que l'aprentiſſage de la marine qu'ils feroient aux dépens de l'Etat, ne manqueroit pas de tourner un jour à l'avantage de ſon puiſſant ennemi, au ſervice duquel ils retourneroient ſans doute.* Il ajoûtoit encore, *que les Colléges de l'Amirauté de Hollande avoient toujours fait beaucoup de difficulté, de faire ſervir des Sujets de leurs ennemis ſur les vaiſſeaux de l'Etat; à cauſe des inquiétudes & des ſoupçons que cela pouvoit cauſer.* Enfin il prioit les Conſeillers de l'Amirauté de cette Province, de ne trouver pas mauvais qu'il ne leur acordât pas ce qu'ils têmoignoient déſirer, à moins qu'il n'en reçût un ordre exprès des Supérieurs.

On remplit les places des Officiers morts & des Capitaines bleſſés. 10. *Juin.*

Lettre des Conſeillers de l'Amirauté de Zelande à Ruiter. 5. *Juin.*

Ofres faites par quelques volontaires d'aller avec des frégates légeres ſe joindre à l'armée dans l'eſpérance des recompenſes & du butin.

Propoſition de diſtribuer 200. priſonniers François ſur les vaiſſeaux.

Réponce de Ruiter. 9. *Juin.*

Il ne trouve pas a propos de recevoir ſur les vaiſſeaux les priſonniers François par diverſes raiſons qu'il allegue.

Cependant les nouvelles de la bataille s'étant répanduës dans les Provinces Vnies, y firent renaître l'eſpérance & la joie, tant parmi la Régence que parmi les Habitans. La Lettre qui avoit été écrite le 8. par Ruiter au Prince, fut luë le 10. à dix heures du ſoir par le Penſionaire Fagel dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, où il fut à l'heure même réſolu d'en envoier inceſſamment des copies aux Colléges de l'Amirauté, & de les prier inſtamment d'envoier ſans aucun delai par les canaux au Wielingen des boulets, de la poudre, des vergues & toutes ſortes d'autres munitions. On devoit auſſi donner charge en particulier au Collége de la Meuſe de prendre dix galiotes à fret, pour s'en ſervir à porter les ordres & les avis qu'on auroit à donner du dedans du païs, comme à raporter

Les nouvelles de la bataille arrivent en Hollande.

Réſolution priſe par les Etats Généraux ſur ce ſujet. 10. *Juin.*

ter ceux qui viendroient de l'armée, d'enjoindre au Collége de Frise d'y envoier du renfort, d'équiper pour cet éfet leurs navires de guerre & de les presser de mettre à la mer. Le même soir L. H. P. écrivirent à Ruiter la dépêche suivante, par laquelle Elles lui têmoignoient combien Elles étoient satisfaites de sa derniére action. 1673

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

Lettre des Etats Généraux à Ruiter. Reçue le 12. Juin.

Le Sieur Pensionaire Fagel a communiqué à notre Assemblée la copie de votre Lettre, datée à bord des Sept Provinces, *le 8. du Courant, avant midi, étant à l'ancre à Schooneveldt, adressée à S. A. le Seigneur Prince d'Orange, contenant avis de ce qui s'est passé le 7. & le 8. de ce Mois, entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi il a été résolu de vous faire connoître par cette présente que c'est avec beaucoup de joie & de satisfaction que nous avons vû dans la sus-dite missive avec combien de prudence, de courage, de vigilance, de sagesse & de valeur, vous avés conduit, sous la bénédiction de Dieu, l'armée de l'Etat, & combatu les ennemis; & aussi quels ont été les avantages dont il a plu à Dieu de favoriser l'Etat par votre moien; dequoi nous rendons à sa Majesté Divine les loüanges & les actions de graces qui lui sont duës. D'ailleurs nous ne manquerons pas de vous têmoigner à quel point nous sommes satisfaits de vos services, vous priant de les vouloir continuer, ainsi que nous l'espérons de votre générosité; & implorant de tout notre cœur le secours & la faveur du Ciel sur les armes de l'Etat, & sur votre personne qu'il veüille tenir en sa sainte & paternelle protection. A la Haie le 10. de Juin 1673. à dix heures du soir.*

C. van BEUNINGEN. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

H. FAGEL.

La dépêche que le Prince d'Orange envoia aussi le lendemain au L. Amiral ne marquoit pas moins de satisfaction, d'estime & de reconnoissance, ainsi qu'on le voit dans la Copie suivante.

Noble, Très-cher, &c.

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter.

Nous avons apris avec beaucoup de contentement par votre missive du 8. de ce Mois, toutes les circonstances de ce qui est arrivé jusques à présent dans l'armée navale de l'Etat, & sur tout de ce qui s'est passé entre elle & celle des ennemis; dequoi Nous nous trouvons obligés de vous remercier extrémement, en loüant le courage & la prudente conduite que vous avés fait paroître dans cette importante ocasion. Au reste nous en atendons encore d'autres éfets à l'avenir, vous assurant que Nous en notre particulier, & l'Etat de son côté, ne manquerons pas d'y avoir égard dans les tems & de vous en têmoigner notre reconnoissance. D'ailleurs L. H. P. & Nous avons jugé à propos de donner Commission aux Sieurs Bosveldt, Mauregnault & Comvich, de se transporter à l'armée, afin de concerter avec vous à quelles opérations on la doit destiner présentement pour le bien de l'Etat. Nous vous prions donc de leur donner créance en tout ce qu'ils auront à vous proposer en notre nom, & nous remettons du reste sur ce qu'ils vous diront, priant Dieu qu'il veüille continuer à répandre sa bénédiction sur les armes de l'Etat qui sont sous votre commandement, & vous tenir en sa sainte garde. A la Haie, le 11. de Juin 1673.

Votre bon & afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

On travaille diligemment à réparer les débris des vaisseaux.

Cependant le L. Amiral Ruiter fit travailler incessamment & avec la derniére diligence à réparer les débris des vaisseaux, & à racomoder tout ce qui étoit rompu ou gâté. Le lendemain du combat il prit soin de faire mieux ranger l'armée, qui aiant jetté l'ancre pendant la nuit, ainsi qu'on la vû ci-dessus, se trouvoit un peu trop serrée, & avoit besoin de se mettre dans un meilleur ordre: mais il s'éleva une si violente tempête de l'Oüestsudoüest, qu'il fut impossible de se tenir sous voiles. On ne put donc pas seulement lever les ancres. Celle de Ruiter aiant chassé il fut obligé de laisser tomber sa grande ancre, tandis que quantité d'autres vaisseaux furent aussi contrains † d'afourcher, & qu'il y eut même des cables rompus. On vit alors l'armée roïale moüillée à deux lieuës & demie Oüestnordoüest à celle de Hollande, & l'on y compta de loin 90. voiles.

8. *Juin.* Tempête de l'Oüestsudoüest.

† *Moüiller une seconde ancre pour s'afermir, & les deux cables se traversant font la figure d'une fourche.*

1673. 9. *Juin.* Tromp écrivit depuis aux Etats, *que le Sieur de Ruiter avoit encore deſſein d'aller ataquer les ennemis, mais que le gros tems l'en empêchoit.* Cet orage aiant duré toute la nuit le lendemain le vent diminua un peu, & Ruiter fit remettre un nouveau mât de hune à ſon navire, pourvut à tout ce qui pouvoit manquer à ſes vergues & à ſes manœvres courantes & dormantes, & viſita ſes voiles pour donner ordre à racomoder ce qu'il y auroit de débris. Tous les autres vaiſſeaux ne furent pas viſités & rétablis avec moins d'éxactitude & de diligence. Le même jour il détacha les Commandeurs Guillaume van Ewyk & Abraham Taalman, avec la frégate *Edam* & l'yacht *le Chat* ſous le commandement d'Ewyk, pour aller reconnoître l'armée des ennemis, & remarquer bien ſoigneuſement ſes forces, & en quel ordre elle étoit rangée à l'ancre; ſi elle avoit les mâts de hune hauts, ou non; ſi les vaiſſeaux incommodés y étoient encore, & enfin tout ce qu'ils pourroient apercevoir de particulier; leur recommandant de prendre bien garde à ne ſe laiſſer pas couper. Ils revinrent tous deux dès le ſoir même, & raportérent que l'armée roïale n'étoit pas de plus de 108. voiles, entre leſquelles il y avoit 33. quaîches & heus, le reſte étant des navires de guerre ou des brulots; & que la plupart des vaiſſeaux avoient les mâts de hune bas & étoient à l'ancre. On conclut de ce raport qu'elle étoit diminuée de plus de 30. voiles, & qu'il falloit qu'on eût renvoié en Angleterre un nombre conſidérable de vaiſſeaux deſemparés. Dès que le flot commença à monter l'armée Hollandoiſe leva l'ancre, & aiant un peu couru au Sud elle remoüilla en bon ordre ſur quinze braſſes. Le même ſoir le Capitaine Louk arriva de Zélande avec la frégate *Delft*, & aporta la nouvelle que le *Déventer* avoit fait naufrage contre le Roſſen. Deux jours après l'armée fut renforcée de quelques vaiſſeaux, d'abord de celui du Vice-amiral Sweers nommé *l'Eléfant*, qui étoit d'Amſterdam, & de la frégate *Goes* de Zélande commandée par le Capitaine Guillaume Hendrikſz.; puis ſur le ſoir elle le fut encore du navire *la Prudence*, qui étoit ſous le commandement du Capitaine Jean van Braakel, venant de Goerée, & monté de 44. piéces de canon avec 337. hommes d'équipage, auxquels Ruiter en fit joindre 80. qui furent tirés de celui de Jaques Swart. Cependant il lui en manquoit encore 63. pour rendre ſon équipage complet, conformément au rolle des montres. Pour celui de *l'Eléfant* il étoit complet, & compoſé de 480. hommes. Pendant que les deux armées ennemies, celle de Hollande & celle d'Angleterre & de France étoient ainſi en préſence l'une de l'autre ſur la côte de Zélande, & que tout ſembloit ſe préparer à une nouvelle bataille, le Chevalier Engel de Ruiter s'étant avancé avec quelques bâtimens vers les ennemis pour les reconnoître encore, il y eut une de leurs frégates qui s'avança ſur lui; mais comme elle vit qu'il l'atendoit, elle remit au plus près du vent, & il s'en retourna joindre le pavillon.

Ewyk & Taalman ſont detachés pour aller reconnoître les ennemis.

Leur raport.

L'armée Hollandoiſe fait voiles un peu au Sud & ſe poſte dans un meilleur ordre.

Elle eſt renforcée de quelques vaiſſeaux. 11. *Juin.*

Le Chevalier Engel de Ruiter s'avance vers l'armée ennemie pour la reconnoître. 10. *Juin.*

LA

1673.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE QUINZIEME.

LE cinquiême jour après la bataille qui avoit été donnée ſur la côte de Zélande, l'armée des Etats ſe trouvant prête de remettre à la mer, le Lieutenant Amiral Ruiter aſſembla le Conſeil à ſon bord, & propoſa. *Que comme l'armée navale s'en alloit rétablie, & ſur le pié de pouvoir ſoutenir un nouveau combat, quoi qu'elle ne dût point ſi-tôt atendre de nouveaux ſecours, néanmoins aiant eu des avantages manifeſtes ſur ſes ennemis, & étant certain que leur premiére furie étoit beaucoup diminuée, ſon ſentiment étoit de pouſſer plus loin ſes avantages & d'aller les ataquer, tandis qu'on les voioit encore & qu'ils n'avoient point reçu de renfort. Mais qu'il y avoit pourtant à conſidérer ſur ce ſujet ſi l'on n'étoit point en quelque ſorte aſtreint à ſuivre ce qui avoit été arrêté à ſon bord, le 30. de Mai dernier, avec les Sieurs Sécretaires Lodeſtein & de Wildt, comme Députés de Son Alteſſe, & avec les Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, en conſéquence des réflexions politiques qui furent faites à cette ocaſion.* Sur cette propoſition le Conſeil de guerre éxamina un Ecrit en forme de Réſolution, laquelle il avoit lui-même priſe en ce tems-là, & après avoir mûrement délibéré ſur toutes les raiſons qui étoient repréſentées, auſſi-bien que ſur l'état préſent des afaires, il fut conclu unanimement *Que nonobſtant les limitations ſus-dites, il y avoit lieu d'aller tout-à-l'heure aux ennemis; mais que toutefois pour y avoir quelque égard, on atendroit juſques au lendemain au ſoir. Que cependant on diſpoſeroit toutes choſes pour l'éxécution de ce deſſein, & que ſi dans ce tems-là il ne venoit ni Députés, ni nouveaux ordres de la part des Etats ou du Prince, nonobſtant les avis que le Sieur de Ruiter leur avoit donnés, on iroit le jour ſuivant, qui devoit être le 14. de Juin, ſous la faveur du Ciel, préſenter la bataille à l'armée roïale, & tâcher de lui faire quitter la mer.* Suivant ces limitations il ſembloit qu'on étoit obligé d'atendre les ennemis, & qu'on ne devoit point aller les chercher, à moins qu'ils ne ſe miſſent en état de faire une deſcente. Le même jour le Conſeil de guerre ordonna que par maniére de proviſion le Capitaine Jean Dik porteroit le pavillon de Contre-amiral en la place de Vlug, qui avoit été tué dans la derniére bataille, & qu'il en rempliroit la Charge dans l'eſcadre du Lieutenant Amiral Bankert; préférence qui lui étoit donnée ſur tous les autres Capitaines du Quartier du Nord, quoi qu'il fût un des plus jeunes, parce qu'on l'en jugeoit le plus digne. L'armée fut en même tems diviſée de nouveau en trois eſcadres. La premiére, ſous le Lieutenant Amiral Ruiter, conſiſtoit en 17. navires, quatre frégates, huit brulots & cinq yachts. La ſeconde, ſous le L. Amiral Bankert, étoit compoſée auſſi de 17. navires, quatre frégates, huit brulots & ſix yachts. La troiſiéme, ſous le Lieutenant Amiral Tromp, étoit de 17. navires, 5. frégates, 8. brulots & 5. yachts. Mais dans cette liſte on ne comprit point les vaiſſeaux qui n'étoient pas encore arrivés, ainſi qu'on avoit fait dans celle du 23. de Mai. Tous les 51. navires de guerre qu'elle contenoit, les 13. frégates, les 24. brulots & les 16. yachts étoient réellement ſous le pavillon. On ne comptoit pas même les deux navires d'Amſterdam *le Prince à cheval* & *le Zui-*

Propoſition de Ruiter au Conſeil de guerre. 12. *Juin.*

Réſolution priſe ſur ce ſujet.

Deſſein de combatre les ennemis.

Jan Dik remplit la place du Cont. Am. Vlug.

Nouvelle diviſion de l'armée navale.

Le nombre des vaiſſeaux dont elle étoit compoſée.

1673. *Zuiderhuis*, ni la frégate *Damiete*, qui aiant été incommodés dans le dernier combat, étoient encore en Zélande à prendre le radoub, le quatriême vaiſſeau nommé le *Déventer* qui avoit été auſſi maltraité dans la même journée aiant fait naufrage en entrant dans le port, ainſi qu'il a été dit. Le lendemain il arriva deux nouveaux brulots de Zélande, dont l'un s'apelloit *les Armes de Medenblik*. Le Général aiant apris que les Députés de L. H. P. pour régler les opérations de l'armée, étoient arrivés à Fleſſingue dans l'intention de ſe rendre à ſon bord, mais qu'ils étoient retenus par le gros tems, leur envoia le 13. la copie de la Réſolution que le Conſeil de guerre avoit priſe d'aller encore préſenter la bataille aux ennemis, les priant que s'ils avoient des vûës opoſées à ce deſſein ils vouluſſent lui en faire part avec la derniére diligence. Il les aſſuroit en même tems que pour atendre leur réponce il demeureroit au parage où étoit alors l'armée juſques à neuf ou dix heures avant midi du lendemain 14, du Mois, afin d'avoir l'eſprit d'autant plus en repos en éxécutant ce qui avoit été conclu dans le Conſeil de guerre, ſuivant ſes ſentimens. Mais les Sieurs Boſveldt, van der Meyden, Mauregnault & Gemnich, ſe rendirent le lendemain de bon matin à ſon bord, avant que d'avoir reçu ſa Lettre, & lui donnérent celle du Prince dont il a été ci-deſſus parlé, datée le 11. Ils le remerciérent auſſi au nom du Prince & de la part des Etats Généraux, des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans la derniére bataille. Après cela la propoſition d'aller de nouveau ataquer les ennemis fut remiſe ſur le tapis par les Députés, en préſence de la plupart des Membres du Conſeil, les autres n'aiant pu ſe rendre au bord de l'Amiral, à cauſe d'un vent forcé de l'Eſt & du montant de l'eau. On fit de nouvelles réflexions ſur ce deſſein, dans lequel on fut enfin unanimement d'avis de perſiſter, & il fut arrêté qu'on préſenteroit le combat. Auſſi-tôt le L. Amiral Général fit en préſence des Députés le ſignal d'apareiller pour aller aux ennemis, & après la priére il déclara à ſon équipage qu'il falloit ſe préparer à la bataille, & qu'on avoit été d'avis de la livrer, l'exhortant en peu de paroles à bien faire; à quoi chacun répondit d'un air libre & aſſuré, qu'il ne manqueroit pas de s'aquiter de ſon devoir. Sur les dix heures les Députés retournérent à bord de leur yacht. Le vent étoit alors frais & venoit du Nordeſt. Vers les onze heures ou onze heures & demie l'armée mit à la voile, portant, ſelon le ſignal de Ruiter, le cap au Nordoüeſt vers les ennemis, qui la voiant arriver ſur eux apareillérent auſſi, & ſemblérent d'abord vouloir l'atendre; mais lors qu'elle commença à aprocher ils mirent des voiles, firent vent larguc, & prirent leur cours au Nordoüeſt. Se retirant donc ainſi à pleines voiles vers leurs côtes, il fut impoſſible aux Hollandois de les joindre que ſur les quatre ou cinq heures après midi. Vers les quatre heures les avantgardes, qui étoient l'eſcadre bleuë de Spragh & celle de Tromp, commencérent à s'engager, & Ruiter porta ſur la principale eſcadre des ennemis, qui étoit la rouge, commandée par le Prince Robert qui montoit *le Roïal Souverain*. Sur les quatre heures & demie ces deux Amiraux s'engagérent auſſi, & peu après Bankert qui commandoit l'arriére-garde ſe trouva aux priſes avec l'eſcadre blanche du Comte d'Eſtrées. Le deſſein de Ruiter étoit de perçer dans l'eſcadre rouge, mais les ennemis faiſant toujours porter leurs voiles & vent arriére, il n'y eut pas moien d'entrer dans un combat réglé. D'ailleurs comme le vent, qui étoit un peu forcé, ne permettoit pas de ſe ſervir aiſément du canon des batteries d'en-bas, les Lieutenans Amiraux & les autres Oficiers Généraux jugérent à propos de faire paſſer du côté du vent les canons qui étoient de l'autre côté, afin de mettre les vaiſſeaux dans leur aſſiette; & aiant pour cet éfet mis les voiles ſur les cargues cette manœuvre leur réüſſit. Courant donc ainſi le même bord que leurs ennemis on combatit longtems de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, tandis que les François & les Anglois pourſuivant leur cours & ſe ſervant de l'avantage du vent, tâchoient de s'aprocher de la côte d'Angleterre. Tromp & Spragh ne ſe dûrent rien de reſte l'un à l'autre, donnant tous d'eux également des marques d'une valeur extraordinaire. Le Vice-amiral Sweers qui commandoit l'une des diviſions de l'eſcadre de Tromp, & qui montoit *l'Elefant*, vaiſſeau bien meilleur voilier que *le Lion d'Or* de Tromp, ne pouvant être aſsès promtement ſuivi de la plupart de ceux de ſa diviſion, s'étoit trouvé d'abord beaucoup de l'avant, & engagé avec Spragh & le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë, ſans être ſoutenu que des trois frégates des Capitaines le Jeune, Hartwyk & Noirot. Les autres Capitaines de ſa diviſion, nommés Adrien Poort, Pierre Dekker & Pierre

Lettre de Ruiter aux Députés de L. H. P. arrivés à Fleſſingue. 13. *Juin.*

Les Députés viennent au bord de Ruiter. 14 *Juin.*

On perſiſte dans la réſolution d'aller ataquer les ennemis. 14. *Juin.*

Ruiter exhorte ſes gens à bien faire.

Les Hollandois mettent à la voile & vont aux ennemis qui tâchent de les éviter.

Commencement de la bataille.

Sweers qui montoit un vaiſſeau fort fin de voiles ſe trouvant trop de l'avant tombe preſque ſeul ſous le feu des ennemis.

Pierre Bakker, qui étoient en ligne après lui & dont le devoir étoit de le ſuivre, allérent au contraire ſe joindre à Tromp, & Sweers ainſi abandonné fut tellement deſemparé par l'eſcadre bleuë, que ſur les huit heures du ſoir il ſe trouva contraint de s'éloigner des ennemis, & de louvoier au plus près du vent, afin de ſe rétablir. Cette retraite forcée & faite par une entiére néceſſité, fut regardée comme une lâcheté par quelques-uns de ceux qui la virent de loin, & donna enſuite ocaſion de le dénoncer ſans cauſe légitime. Ruiter s'étant engagé avec l'eſcadre rouge du Prince Robert, le combat qui fut aſsès rude ne dura pas longtems, les premiers navires qui furent à ſon côté lui préſentant bientôt l'arcaſſe & ſe contentant de canonner de l'arriére. Il eſt vrai que d'abord on fit un ſi grand feu ſur lui, qu'il ſembla qu'on alloit réduire ſon navire en éclats, & quelques gens de ſon équipage furent bleſſés: mais enſuite, par une protection particuliére de Dieu, il fut comme couvert d'un bouclier qui rendit ſon bord impénétrable aux coups des ennemis, & il eut enfin très-peu de bleſſés & de morts. On remarqua même que pluſieurs autres vaiſſeaux qui n'étoient pas ſi proches d'eux, ni ſi engagés dans la mêlée, furent beaucoup plus incommodés que le ſien, & qu'il y eut plus de gens tués à leur bord. Il fut auſſi fidelement ſecondé de quelques-uns de ceux de ſa diviſion. Son beaufils le Chevalier Jean van Gelder, Braakel & Ewyk furent toujours à ſon avant, & le Chevalier Engel ſon fils avec Panhuiſen & le Contre-amiral van Nès, ſe tinrent toujours à ſon arriére & tout proche de lui. Braakel qui combatoit avec une ardeur extraordinaire aiant été deſemparé, & forçé à demeurer un peu de l'arriére pour ſe racomoder, le Chevalier van Gelder qui montoit le *Steenberg*, tint ferme comme une rocher dans ſon poſte, juſques-à-ce que Braakel aiant fait ſa manœuvre vint reprendre le ſien. On tâcha enſuite d'adreſſer un brulot au Prince Robert, mais ce deſſein ne put réüſſir. Le Chevalier Engel avec quelques autres étant tombé ſous le feu du *Vieux Souverain* & de deux gros navires François, en fut fort endommagé. Ses deux mâts de hune, furent briſés auſſi-bien que ſa grande vergue & celle du grand hunier: il y eut beaucoup de ſes agreils rompus; & cependant il n'eut pas à ſon bord plus de quatre morts & de huit ou dix bleſſés, ce qui étoit tout-à-fait ſurprenant. Le L. Amiral van Nès fut quelque tems au côté d'un Anglois, duquel il abatit la vergue de miſéne. Il ſe canonna auſſi longtems, ſecondé d'une partie de ſa diviſion, avec les Vice-amiraux de l'eſcadre rouge & de la blanche & 17. ou 18. Anglois & François qui faiſoient un gros enſemble. L'eſcadre de Bankert qui avoit l'arriéregarde fut celle qui s'engagea le moins avec l'eſcadre blanche de d'Eſtrées, parce que celle-ci portant plus de voiles il étoit auſſi plus difficile de l'ateindre; & on ne put la joindre que fort tard: néanmoins le L. Amiral Zélandois l'inſulta autant qu'il lui fut poſſible.

1673. Et eſt fort maltraité.

Combat de Ruiter contre le Prince Robert. 14 *Juin.*

Ce qui ſe paſſa entre Bankert & l'eſcadre blanche.

Cependant le Prince Robert qui de ſon vaiſſeau Amiral *le Roïal Charles* avoit été obligé de paſſer ſur le *Vieux Souverain*, ſe batoit toujours en retraite s'aprochant de plus en plus de la côte d'Angleterre, lors que le ſoir & les ténébres vinrent ſurprendre les deux partis. Quoi que la lune, qui étoit nouvelle, ne donnât point encore de clarté, les Hollandois ne laiſſérent pas de chaſſer ſur leurs ennemis juſques après ſoleil couché, & ils ne les abandonnérent point que quand la brune ne leur permit plus de rien faire, & qu'il y eut longtems que les étoiles furent levées. Alors Ruiter tant à cauſe de la nuit que pour ne s'avançer pas trop vers les côtes des Anglois en s'éloignant de celle de Zélande, fit par des feux le ſignal de changer de bord & gouverna au Nordoüeſt à petites voiles, ſe perſuadant que l'armée roïale feroit la même route juſques au jour & qu'on pourroit revenir au combat. Mais le lendemain matin on ne vit plus paroître ni Anglois ni François, & on aprit enſuite qu'ils avoient abandonné la mer & qu'ils s'étoient retirés vers la Tamiſe. C'eſt ainſi que ſe termina la ſeconde bataille de cet Eté, dont le ſuccès fut auſſi glorieux que favorable à l'Etat des P. V. & où les Hollandois ne perdirent aucun vaiſſeau. Véritablement ils ne virent brûler qu'un bâtiment ennemi, ſans ſavoir même ſi c'étoit un brulot ou un navire de guerre, & le bruit ne couroit pas qu'il eût été coulé à fond plus de deux ou trois vaiſſeaux Anglois ou François: mais leur avantage ne laiſſoit pas d'être d'une très-grande conſéquence, en ce que la victoire qu'ils avoient remportée, éclatant aux yeux de tout l'Univers, ſervoit à maintenir leur réputation. Il n'y avoit que ſept jours que les deux armées roïales enſemble, incomparablement plus fortes que la leur, étoient venuës avec une pleine confiance les chercher

La nuit fait ceſſer le combat.

Ruiter porte le cap au Sudeſt.

Le lendemain il ne découvre plus les ennemis. 15. *Juin.*

Avantages remportes par les Hollandois.

1673. pour les combatre ; & elles venoient de ſe voir elles-mêmes à leur tour ataquées ſur la côte de Zélande, pourſuivies en fuïant le combat, jointes par les ennemis qu'elles avoient provoqués, & ſi maltraitées qu'elles avoient été contraintes d'abandonner la mer. Si donc ceux-ci n'avoient pas fait périr un grand nombre de navires roïaux, ou ne les avoient pas incommodés juſques au point de n'être plus en état de rendre ſervice, il eſt conſtant qu'ils avoient fait beaucoup davantage en les chaſſant de la mer & les obligeant de chercher leur ſalut dans leurs havres, tandis qu'eux-mêmes tenant toujours la mer ſans entrer dans leurs ports, retournérent à leur ancien poſte de Schooneveldt, pour obſerver comme auparavant les mouvemens des leurs ennemis & mettre l'Etat à couvert de leurs entrepriſes. Mais de peur qu'on ne croie que je ſois aveuglé par l'afection qui j'ai pour ma Patrie, & que je faſſe ſonner trop haut nos avantages dans ce combat, j'ajoûterai ici ce qu'en a dit un Auteur Anglois, ſur la fin de la deſcription qu'on en voit dans la vie de Ruiter qu'il a compoſée & qui eſt imprimée à Londres. *Enfin*, dit-il, *les Anglois furent obligés d'avoüer qu'en cette ocaſion ils avoient connu pour la premiére fois, non ſans beaucoup d'étonnement, que la poudre de Hollande avoit plus de force que celle d'Angleterre, & que le canon des Hollandois étoit plus long que le leur.... Le Prince Robert après avoir perdu beaucoup de monde ſe retira dans la Tamiſe, avec quantité de vaiſſeaux deſemparés; & Ruiter qui aiant eu l'avantage du vent, & ne s'étant batu que de loin, avoit été peu incommodé, prit ſa route vers la côte de Zélande, ſon ancien poſte. Sa conduite & ſes actions firent voir hautement dans ces importantes rencontres, qu'il ſavoit également prendre ſon tems pour aller chercher l'ennemi, ou pour l'éviter, ſelon qu'il étoit à propos; & qu'il n'abandonna jamais ſon poſte que pour aller faire tête à ſes ennemis.* Quelques-uns crurent qu'il avoit fait le ſignal de perçer au travers & d'en venir à l'abordage, mais que lors qu'on fut prêt le jour ne le permit plus & qu'il étoit trop tard. Le lendemain matin, comme on ne vit plus d'ennemis à combatre l'armée fit le Sudeſt. Enſuite on aperçut encore des navires qui revenoient la joindre, & on reconnut que c'étoient celui du Vice-amiral Sweers & quelques autres, qui le ſoir précédent n'aiant pas vû le ſignal n'avoient pas mis à l'autre bord. Sur les cinq heures du ſoir l'armée remoüilla à Schooneveldt Weſtcapel lui demeurant à trois lieuës & demie Eſt-quart-au-Sud.

Depuis la bataille on avoit été ocupé jour & nuit à réparer le mieux qu'il étoit poſſible ce qu'il y avoit de débris, ſur tout aux mâts & aux vergues qui étoient endommagées en pluſieurs navires. Ruiter donna alors avis du ſuccès de ce combat au Prince, au Penſionaire Fagel, & aux Députés de L. H. P. qui étoient encore à Fleſſingue, & leur écrivit que les ennemis avoient été chaſſés bien loin des côtes des Provinces Vnies, demandant qu'on pourvût l'armée de poudre, de boulets, & principalement de mâts & de vergues, avec du gros papier, du fil & des aiguilles à gargouſſes, ſans quoi il n'y avoit pas moien de mettre la poudre en uſage, & qu'il y falloit joindre quelques paquets de mêche. J'entre dans ce détail de chaque article particulier, afin de faire connoître que les ſoins d'un prudent Amiral doivent s'étendre juſques aux moindres choſes, parce que même les plus petites peuvent cauſer de très-grands embaras lors qu'on vient à en avoir faute. Après cela il envoia les bleſſés aux places qui ſont ſur la Meuſe & à Rotterdam, parce que les Hopitaux de Zélande étoient encore pleins de ceux du premier combat, ſauf à les diſtribuer enſuite dans les autres villes de la Hollande ; & il pria inſtamment les Magiſtrats d'exercer envers eux les œuvres de miſéricorde, & de pourvoir à leur guériſon & à ce qu'ils ne manquaſſent de rien, de peur que dans une conjoncture ſi preſſante ils ne vinſſent à ſe dégoûter du ſervice. On remarqua auſſi qu'il n'y avoit eu aucun des Oficiers Généraux tué ou bleſſé que le Vice-amiral de Liefde, qui avoit été un peu frapé d'un éclat au-deſſus de l'œil droit. Je n'ai pu avoir une connoiſſance certaine des morts ou des bleſſés en général, mais ſeulement de ceux des vaiſſeaux d'Amſterdam. Tromp en avoit 32. mais il avoit encore beaucoup plus de bleſſés que de morts ; Sweers avoit 11. morts & 15. bleſſés ; C. van der Zaan autant de morts & 19. bleſſés ; de Haan 11. morts & dix bleſſés ; Tyloos 18. morts & 15. bleſſés ; Volkert Swart 9. morts & 23. bleſſés ; le Chevalier E. de Ruiter 4. morts & 8. bleſſés ; Schey 9. morts & 5. bleſſés ; de Sitter 13. morts ; Elzevier 7. morts & 8. bleſſés ; van Gelder 11. morts & un bleſſé ; Berkhout 7. morts & 3. bleſſés ; Vlak 12. morts ; de Munnik 7. morts & 7. bleſſés ; van Lier 6. morts & 5. bleſ-

Témoignage remarquable d'un Auteur Anglois touchant le ſuccès du combat, & à la loüange de Ruiter.

The Life of de Ruiter London printed for Dorman Newman 1677. *p.* 88. 89.

L'armée navale retourne à Schooneveldt où elle moüille l'ancre.

Lettre de Ruiter au Prince & aux Miniſtres. Sa demande.

Les bleſſés ſont envoiés à Rotterdam. 16. *Juin.*

La priere que Ruiter fait à leur ſujet.

bleſſés. La plupart de tous les autres avoient encore moins ſoufert. Ceux de Rotterdam & de Northollande avoient généralement moins de morts & de bleſſés, quoi qu'ils euſſent également bien fait leur devoir. D'un autre côté on eut aſſurance par des Lettres de Londres, que les Anglois & les François étoient rentrés dans la Tamiſe en fort mauvais état. Que dans les deux derniéres batailles ils avoient eu ſuivant leur propre confeſſion, près de trois mille hommes de morts ou de bleſſés. Que les Anglois étoient outrés de déplaiſir d'avoir été chaſſés de la mer. Qu'il y avoit de grandes querelles entre eux & les François, parce que chaque parti rejettoit la faute ſur l'autre. On écrivit auſſi d'Oſtende que les François ne laiſſoient entrer à Dunquerque qui que ce fût qui vint des Païs-bas Eſpagnols; & qu'il y étoit défendu ſur peine de la vie de parler en aucune maniére des batailles navales. Mais le Prince Robert, ſuivant la coutume, ne laiſſa pas de mander au Comte d'Arlington, que tout l'avantage étoit de ſon côté, & les François ne vantérent pas moins leurs victoires dans leurs Lettres. Cependant le lendemain du combat il y eut un certain Seigneur Anglois qui écrivit de l'armée en ces termes. *Le 14. de Juin à 6. heures du matin, on tint Conſeil de guerre au bord du Prince Robert, & il fut réſolu qu'à la faveur du Nordeſt qui ſoufloit, on porteroit le cap ſur l'Angleterre, parce qu'on n'avoit plus de vivres, & qu'on avoit encore quantité de bleſſés & beaucoup de ſoldats malades, particuliérement ſur les vaiſſeaux de France qui étoient fort ſales. En conſéquence on leva l'ancre ſur les 10. heures, mais une heure après on découvrit l'armée de Hollande qui s'aprochoit. On tint en ce moment un nouveau Conſeil où il fut réſolu d'ataquer les ennemis, & de tâcher de gagner le vent avant que de s'engager. Ce deſſein n'aiant pas réüſſi, le combat commença ſur les 5. heures. Il faut ici avoüer la vérité, ainſi qu'on fut obligé de la reconnoître alors; c'eſt que les Hollandois ſortirent hors de leurs bancs pour nous venir combatre, & que bien qu'ils fuſſent beaucoup moins forts que nous, ils ozérent nous ataquer. On ſe batit tant qu'un reſte de lumiére permit de s'entrevoir. Le 15. on tint encore un nouveau Conſeil. Le Prince Robert vouloit retourner au combat; mais perſonne ne fut de ſon avis. On dit que ce ſeroit expoſer toute l'armée à un péril évident, & qu'il n'y avoit pas d'aparence d'y conſentir. Nous avons un grand nombre de morts & de bleſſés, entre leſquels il y en a pluſieurs conſidérables, & entr'autres trois Capitaines. Il y a quantité de vaiſſeaux deſemparés. Il nous manque encore deux navires François, & nous craignons qu'ils ne ſoient perdus.* On nomma entre les morts Anglois les Capitaines White & Sadlington, avec Henshaw Capitaine de ſoldats, & Fitsgerald Lieutenant: mais on cacha le véritable état où ils étoient & on teut leurs pertes. Il y eut en ce tems-là parmi les Hollandois des acuſations faites contre certains Capitaines qu'on prétendoit ne s'être pas bien comportés, & que je ne nomme point ici, parce que la plupart furent injuſtement dénoncés. Les Mémoires d'une certaine perſonne, qui avoit été têmoin oculaire de ce qui s'étoit paſſé dans ce combat, portent qu'on avoit remarqué comme une une choſe aſsès ſurprenante, que quelques-uns des Capitaines, qui dans les précédentes batailles avoient donné les plus grandes preuves de courage, parurent en celle-ci timides, ou le furent éfectivement; & que d'autres qui s'étoient autrefois tenus à l'écart, avoient combatu en cette ocaſion avec une valeur incroiable, & que quoi qu'ils ne montaſſent que les plus petits vaiſſeaux ils n'avoient jamais évité l'ennemi. L'expérience même apuie ce têmoignage; car elle a aſsès ſouvent fait voir qu'un même homme n'en vaut pas quelquefois un demi, & que d'autres fois il en vaut plus de deux & même plus de dix enſemble. Il ſeroit impoſſible d'en rendre une raiſon tant ſoit peu vraiſemblable, & qui pût en quelque maniére ſatisfaire les eſprits, ſi l'on ne ſavoit que c'eſt Dieu, qui ôte quand il lui plaît le courage aux hommes, & qui intimide les Héros lors qu'il veut par ce moien éxécuter ſes jugemens qui ſont impénétrables, afin que les hommes ne puiſſent ſe confier ni à eux-mêmes ni à aucune puiſſance humaine, mais qu'ils invoquent celui qui ſeul eſt tout-puiſſant pour les aſſiſter. Ce même têmoin raporte encore qu'un des Amiraux Anglois qui en quelque rencontre que ce fût n'avoit jamais manqué de faire paroître une valeur extraordinaire, s'étoit tenu dans ce dernier combat tellement de l'arriére & avoit ſi ſouvent arrivé devant l'ennemi, que Ruiter ni les autres Chefs de l'armée des Etats ne pouvoient croire qu'il fût à ſon bord, ou qu'ils s'imaginoient qu'il lui étoit ſervenu quelque accident qui le mettoit hors d'état d'agir. Ces réflexions

1673.

Nouvelles de Londres.

Lettre du Prince Robert.

Lettre d'un Seigneur Anglois touchant la bataille & ſon iſſuë.

Quelques Capitaines Hollandois ſont acuſés de lâcheté.

Quelques-uns d'entre ceux qui s'étoient auparavant vaillamment comportés, étoient devenus lâches, & d'autres qui avoient coutume de reculer combatirent vaillamment.

Réflexions touchant le peu de fondement qu'on peut à faire ſur les hommes.

1673. me font reſſouvenir de ce que j'ai autrefois oüi dire de Ruiter même, & que j'ajoûterai ici comme un diſcours qui eſt ſorti de ſa propre bouche. En un certain tems, qui ne fut pas marqué dans le récit, ce grand Homme étant ſur le point de ſe trouver avec l'armée navale de l'Etat dans un des plus grands combats qu'on ait jamais livrés aux ennemis, ſe ſentit, contre ſon ordinaire, manquer le courage au moment qu'il falloit s'engager. Inquiet & étonné, il fut abſolument incapable de donner les ordres néceſſaires, de prendre la conduite de l'armée, & d'aller ataquer les ennemis. Dans cet état, ne ſachant que faire ni de quel côté ſe tourner, s'abîmant dans une infinité de penſées confuſes & cherchant inutilement du conſeil & du ſecours en lui-même, il penſa enfin que c'étoit plus haut qu'il falloit avoir recours. Il entra donc ſeul dans ſa chambre, ſe jetta à genoux devant Dieu & répandit devant lui une courte mais fervente priére, lui demandant ardemment qu'il voulût ne le pas abandonner dans ſon beſoin, mais qu'il l'aſſiſtât de ſon bon Eſprit, de ſon Eſprit de ſageſſe & de courage, par les inſpirations duquel il pût agir utilement pour le bien de ſa Patrie. Il n'eut pas plutôt achevé ſa priére que toutes ſes inquiétudes ſe diſſipérent ; il ſentit revenir ſon cœur ; ſon allégreſſe acoutumée & ſa vivacité reprirent le deſſus, & il donna ſes ordres avec une tranquillité merveilleuſe en ſe poſſédant autant qu'il eût jamais fait. Enſuite le combat ſe commença avec beaucoup de vigueur & le ſuccès en fut favorable, Ruiter dît depuis, qu'avec quelque conſternation qu'il ſe fût jetté à terre devant Dieu, il s'étoit relevé après ſa priére dans l'état où les gens de cœur ont acoutumé d'être, & que pendant toute l'action il avoit éprouvé une aſſiſtance particuliére de la grace de Dieu, laquelle le portant à bien faire avoit ſans doute donné une hûreuſe iſſuë à ſes éforts. Deux jours après la bataille, pour reprendre le fil de notre narration, le Général reçut de la part du Prince d'Orange la Lettre ſuivante, écrite toute entiére de ſa propre main & datée le jour même que les armées navales étoient enſemble aux priſes, dequoi par conſéquent le Prince ne pouvoit encore avoir aucune connoiſſance.

Accident remarquable arrivé à Ruiter ſur le point de livrer certaine bataille.

16. Juin.

Monſieur,

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter, écrite avant que la bataille fût donnée.

Votre Lettre du 11. *de ce Mois m'aiant été renduë aujourdhui, j'ai jugé à propos de vous envoier en toute diligence le Sieur Sécretaire de Wildt, pour vous informer de mes ſentimens touchant les opérations de l'armée navale. C'eſt pourquoi je vous prie de lui donner créance, & d'être aſſuré que je ſuis.*

Votre très-afectionné Ami,

A la Haie le 14. *de Juin* 1671.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Réſolution des Etats de Hollande tendant à pourvoir l'armée de munitions, à la retablir, & à la fortifier.

Sur les avis du ſuccès de la nouvelle bataille, les Etats de Hollande travaillérent avec beaucoup d'empreſſement à pourvoir l'armée des munitions dont elle avoit beſoin, & à la renforcer. Le 16. de Juin, il fut réſolu de porter la Généralité à écrire d'une maniére preſſante aux Colléges de l'Amirauté, que ſans différer ni perdre un ſeul moment, ils euſſent à envoier par les canaux au Wielingen & de là à l'armée toute la poudre, les boulets, mitrailles, mâts, vergues, cables, & toutes ſortes d'autres aparaux & munitions qu'ils pourroient trouver par quelque voie que ce fût. Qu'ils donnaſſent ordre que les vaiſſeaux incommodés qu'on avoit fait rentrer, euſſent le radoub le plus vîte qu'il ſeroit poſſible, & qu'on rétablît les équipages, afin de les renvoier promtement à l'armée. Qu'ils priſſent ſoin de faire batre la caiſſe dans toutes les villes, & d'enroller autant de matelots qu'il s'en pourroit préſenter, & qu'il ſeroit néceſſaire pour fortifier l'armée, rendre complets les équipages qui ne l'étoient pas, & remplir la place des morts & des bleſſés. Que de tems en tems, ils fiſſent partir pour le Wielingen ceux qu'on auroit déja enrollés, afin que de là on les fît embarquer ſur les vaiſſeaux de guerre. Qu'outre cela on propoſeroit d'écrire aux Colléges de l'Amirauté de Zélande & de Friſe pour les exhorter inſtamment à conſidérer de quelle importance il étoit d'envoier du renfort à l'armée, & de la maintenir dans un état de défence : que pour cet éfet ils ne devoient rien négliger de

de ce qui pouvoit contribuer au promt équipement de leurs vaiſſeaux ; afin qu'ils allaſſent inceſſamment la joindre. Qu'on prieroit les Conſeillers Députés de Hollande & de Zélande, enſemble les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales pour la Chambre de Middelbourg, que les premiers, en déduction des ſommes conſenties pour les afaires de la marine, & les ſeconds par forme de prêt, vouluſſent envoier au Wielingen & à l'armée toute la poudre, les boulets, les mâts, les vergues & les autres aparaux & munitions de navires, qu'il ſeroit poſſible de tirer des magaſins & dont il y auroit lieu de ſe pouvoir paſſer. Le même jour les Sieurs Boſvelt, van der Meyde, Mauregnault, Gemnich & le Sécretaire de Wildt, qui étoient en Zélande, ſe rendirent au bord de Ruiter dans un yacht de l'Etat. De Wildt lui donna la dépêche du Prince ci-deſſus raportée, en date du 14. & ſe joignit aux Députés pour délibérer tous enſemble ſur les prochaines opérations de l'armée. A leur arrivée le Général fit aſſembler tout le Conſeil où ils aſſiſtérent. Là le Sieur Boſvelt, qui portoit la parole, le félicita ſur la nouvelle victoire qu'il avoit remportée, & le remercia, auſſi-bien que tous les Oficiers qui compoſoient le Conſeil, de leur bonne conduite, de leur courage, & de leur vigilance dans les derniers combats du 7. & du 14. du Mois courant, les ſollicitant puiſſamment à continuer de faire leur devoir, & à ſoutenir toujours de la même maniére les interêts de l'Etat. Le Conſeil étoit alors compoſé des Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert, van Nès & Tromp ; des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Evertſz. des Contre-amiraux Jean van Nès, de Haan & du Commandeur van Meeuwen qui portoit alors pavillon de Contre-amiral. Le Sieur Boſvelt éxigea d'eux au nom de L. H. P. de dire chacun ſon ſentiment touchant les prochaines opérations de l'armée navale, & ce qu'ils jugeoient qu'elle pouvoit entreprendre. Après qu'ils eurent tous conféré enſemble ils déclarérent unanimement aux Députés, que la premiére & principale choſe qu'il y avoit à faire étoit de la renforcer ; de réparer les mâts, les vergues, les voiles, les manœuvres ; de la pourvoir de munitions de bouche & de guerre, & ſur tout de nouveaux matelots. Les Députés ſe chargérent de raporter cette requête à l'Etat & au Prince, & de tenir la main, autant qu'il en ſeroit beſoin, à ce qu'il y fut ſatisfait, & à ce qu'on fît préparer en toute diligence les choſes dont il étoit queſtion, afin que l'armée fût remiſe ſur le pié de pouvoir agir avantageuſement. Alors on alla encore aux voix pour demander ce qu'on croioit devoir entreprendre lors que l'armée ſeroit ainſi renforcée & rétablie. La plupart des Membres du Conſeil furent d'avis avec le Lieutenant Amiral Ruiter, *qu'il falloit aller ſe poſter dans le parage le plus avantageux de Schoonevelt, afin de couvrir les côtes de ces Provinces des invaſions de leurs ennemis.* Mais il y en eut d'autres qui opinérent avec Tromp, *qu'il falloit aller ataquer l'ennemi par tout, & lui faire tête en quelque lieu qu'on pût le rencontrer.* Les Députés dirent qu'ils ne manqueroient point de repréſenter ces divers ſentimens aux Etats & au Prince, afin qu'ils y puſſent faire leurs réflexions. Pendant que le Conſeil de guerre fut aſſemblé, il arriva un incident qui ne fut pas fort agréable aux Députés. Le Lieutenant Amiral Tromp acuſa le Vice-amiral Sweers en face, & lui ſoutint qu'il n'avoit pas fait ſon devoir dans la derniére bataille, de quoi il rendit cette raiſon. *Que le Vice-amiral étant à la tête avec ſa diviſion, n'avoit pas ataqué les ennemis dans les règles, ni arrivé pour aller droit à eux, mais qu'il s'étoit tenu trop au vent, ſi bien que les Capitaines qui étoient ſous lui avoient été obligés de l'abandonner pendant le combat, & de ſe ranger du côté de Tromp pour le ſecourir, ainſi qu'ils étoient prêts d'en rendre têmoignage.* Sweers répondit, *Qu'il s'étoit trouvé beaucoup de l'avant, parce qu'il avançoit encore plus avec la grande voile ſur les cargues, que Tromp avec toutes ſes voiles déploiées ; mais que les vaiſſeaux de ſa diviſion n'aiant pu le ſuivre, il s'étoit trouvé ſeul engagé avec l'Amiral & avec le Vice-amiral Anglois de l'eſcadre bleuë, ſans être ſecondé que du navire du Capitaine le Jeune, & des frégates de Noirot & de Hartwyk. Que les Capitaines Poort, Dekker & Corneille Bakker qui le ſuivoient, étoient allés ſe joindre à Tromp, au lieu d'avancer & de le ſuivre. Que l'état de ſon vaiſſeau & le débris qui y étoit, auſſi-bien que le nombre des morts & des bleſſés, faiſoient voir manifeſtement que dans le commencement il avoit été aſsès proche de l'ennemi : mais qu'il s'étoit vû contraint de s'en éloigner un peu, parce que ſa grande vergue avoit été abatuë, & qu'il falloit outre cela réparer le reſte de ce qui étoit endommagé dans ſon navire. Qu'il n'avoit pu paſſer au*

1673.

Ils vient des Députés de L. H. P. au bord de Ruiter.

16. *Iuin.*

Ils remercient Ruiter & le Conſeil de guerre de leurs ſervices dans les deux derniéres batailles.

Leurs propoſitions.

Réponce & requête du Conſeil de guerre.

Délibérations touchant ce que l'armée doit entreprendre.

Sentiment de Ruiter & de la plupart des Membres du Conſeil.

Avis de Tromp & des autres Membres.

Tromp acuſe le V. Am. Sweers de n'avoir pas fait ſon devoir.

Défence de Sweers.

1673. *bord du Capitaine le Jeune, lequel n'avoit eu que trop de part au combat, & qui étoit auſſi fort maltraité; ni à bord d'une des deux frégates qui étoient trop petites pour y arborer le pavillon. Qu'il ſoutenoit par conſéquent qu'il n'avoit à le céder à aucun autre au regard de ce qui s'étoit paſſé dans la bataille, & qu'il s'étoit entiérement aquité de ſon devoir.* Sur cette acuſation & ſur la défence ces deux Oficiers en étant venus à de groſſes paroles, & juſqu'à ſe batre, les Députés furent obligés de ſe mettre entre-deux & de les exhorter à la modération. Ils leur ordonnérent même *de s'abſtenir de toutes voies de fait & de paroles d'aigreur l'un contre l'autre.* En même tems il fut donné Commiſſion à Corneille Evertſz. Vice-amiral de Zélande, Jean van Nès Contre-amiral de la Meuſe, & au Capitaine van Dik comme Contre-amiral du Quartier du Nord, pour aller avec l'Avocat Fiſcal van Wouw faire la viſite du navire de Sweers, & en venir enſuite faire leur raport au Conſeil. Cette acuſation cauſa dans la ſuite beaucoup d'afaires. Tromp pour en juſtifier la vérité préſenta au Conſeil quatorze déclarations ou certificats, contenant tous à-peu-près la même choſe, & portant, *qu'on avoit vû Sweers à la cape au vent, ſans qu'on en ſût la raiſon.* Il prétendoit de ſon côté en rendre des raiſons ſenſibles; premiérement par une liſte des débris qui étoient à ſon vaiſſeau, conſiſtant en pluſieurs coups dans les bois, dans les mâts, dans les vergues, dans les manœuvres & dans les voiles; & par une autre liſte des morts & des bleſſés. La premiére étoit ſignée du Vice-amiral Corneille Evertſz., du Contre-amiral Jean van Nès & du Capitaine Jean Dik, qui en qualité de Commiſſaires avoient fait la viſite du navire: la ſeconde étoit ſignée du Chirurgien du vaiſſeau. Outre cela il produiſoit un certificat de ſes Oficiers, qui têmoignoient, *que ſi la choſe étoit encore à faire, ils ne pouvoient pas juger qu'on pût en uzer autrement en pareille ocaſion.* Les Commiſſaires raportérent auſſi, *qu'ils avoient trouvé le vaiſſeau* l'Eléfant *fort incommodé & que ſi eux-mêmes l'avoient monté, ils auroient auſſi tenu le vent en ſe voiant ainſi dématés.* Enſuite il fut ordonné par le Conſeil de guerre que Tromp feroit faire une nouvelle viſite du navire par trois Capitaines de ſon eſcadre, pour ſavoir ſi on ne pourroit point lui donner le radoub en mer, ou pour le faire rentrer en cas que cela ne fût pas poſſible. Tromp y envoia les Capitaines Filippo van Almonde, Volkert Swart & Henri Span, avec leurs Charpentiers, qui l'aiant bien éxaminé eſtimérent qu'il falloit néceſſairement le faire rentrer pour dégréer tout-à-fait le mât de miſéne, le jumeller, & rétablir tout le reſte du débris. Sur ce raport le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna qu'on le feroit paſſer au-dedans des bancs, juſques dans un lieu ou il y eût peu de profondeur, & que là on lui donneroit le radoub. Le *Tÿdtverdryf*, qui étoit monté par le Capitaine Gilles Schey, fut auſſi renvoié à même fin. Ruiter écrivit alors aux Etats Généraux que les raports de ceux qui avoient viſité *l'Eléfant* n'étoient point au deſavantage de Sweers. Il déclara auſſi à d'autres perſonnes, *que les acuſations portées contre ce Vice-amiral ne paroiſſoient procéder que d'un vieux levain.* Mais pour un plus grand éclairciſſement de la vérité on ſera ſans doute bien aiſe de voir les piéces ſuivantes, qui la font connoître toute entiére. Ce ſont, premiérement la Déclaration des Oficiers & des autres mariniers qui étoient à bord de *l'Eléfant* durant le combat, enſuite le raport des Commiſſaires du Conſeil de guerre qui avoient fait la viſite, où ſont marqués les coups dont le vaiſſeau avoit été ateint, ſoit dans les bois, ou dans les mâts, dans les vergues, dans le funin & dans les voiles; & enfin la liſte des morts & de ceux qui étoient dangereuſement bleſſés, ou qui ne l'étoient que légérement.

Violente querelle entre Tromp & Sweers.

C. Evertſz., J van Nès & Jean Dik ſont commis pour aller viſiter le vaiſſeau de Sweers.

Déclarations contre Sweers.

Déclarations en ſa faveur.

Têmoignages d'Evertſz., van Nès & Dik à l'avantage de Sweers.

Son navire eſt viſité de nouveau par trois Capitaines de l'eſcadre de Tromp, qui jugent qu'il faut le faire rentrer pour lui donner le radoub.

Ce qui eſt éxécuté par ordre de Ruiter.

ATESTATION.

Nous ſouſignés navigeant chacun en la qualité ci-deſſous ſpécifiée à bord de l'Eléfant Blanc, *navire de guerre de l'Etat, commandé par le Sieur Vice-amiral Iſaac Sweers, déclarons pour une vérité, que le* 14. *de ce Mois, ſuivant la réſolution auparavant priſe d'aller avec l'armée navale de l'Etat ataquer celle des ennemis, &, s'il étoit poſſible, la chaſſer de la mer, nous aurions ſur le midi fait voiles de Schoneveldt, notre diviſion faiſant la tête de l'eſcadre du Sieur Lieutenant Amiral Tromp, & les ennemis étant près de deux lieuës ſous le vent à nous, qui nous voiant gouverner ſur eux levérent auſſi leurs ancres & tinrent le vent à toutes voiles, faiſant le Nord-nordoüeſt. Pour nous nous avions notre grande voile * ferlée ſeulement avec des fils de*

* ou *pliées & trouſſées en*

de carret parce que notre vaiſſeau étoit fort léger à la voile, & cependant notre divi- 1673.
ſion ne pouvoit nous ſuivre, hormis le Capitaine Jean le Jeune, qui portant toutes ſes voiles étoit de l'avant de nous en ſon rang, & les Capitaines Hans Hartwyk & Jean Noirot, montant deux petites frégates qui étoient auprès de nous & nos principaux ſeconds, les Capitaines Corneille Bakker, Pierre Klaaſz. Dekker & Adrien Poort, ne pouvant nous ſuivre ni venir en leur rang, parce qu'ils n'étoient pas ſi bons voiliers. D'ailleurs le Sieur Lieutenant Amiral Tromp, venant après nous avec ſon eſcadre, nous ſuivit à toutes voiles juſques à quatre heures & demie, ſelon qu'on pouvoit conjecturer. Alors l'Amiral de l'eſcadre bleuë fit braſſer ſa grande voile au vent, & peu après ſon petit hunier ſur le mât de hune, pour laiſſer paſſer ſon Vice-amiral ſous le vent de lui. Sur quoi nous gouvernâmes droit ſur eux, ſi bien que deux des vaiſſeaux ennemis qui étoient le plus de l'avant ſe trouvérent juſtement à ſtribord de notre éperon; mais ils arrivérent incontinent après, & le Capitaine le Jeune s'engagea avec eux. De notre côté nous tombâmes ſous le feu de l'Amiral, du Vice-amiral & des autres qui étoient le plus de l'avant. Une partie de notre grand hunier fut emportée de la vergue avec toutes les manœuvres courantes qui en dépendoient, & enſuite notre vergue de grand hunier aiant été abatuë, nous déferlâmes notre grand pacfi & fûmes en un moment ſi maltraités, que tout étoit délabré, de ſorte qu'en canonnant inceſſamment de deux ou trois airs de vent, nous reçûmes cinq ou ſix coups à l'eau & demeurâmes ſi deſemparés que nous ne pouvions plus gouverner, ainſi qu'il paroît plus amplement par les actes de viſite des Sieurs Commiſſaires du Conſeil de guerre, qui ſont ici joints. C'eſt ce qui nous obligea d'aller au plus près du vent, autant qu'il nous fut poſſible, afin de nous racomoder un peu. Il étoit alors près de huit heures, & le reſte des vaiſſeaux de notre diviſion qui étoient demeurés de l'arriére joignit en même tems le Sieur Lieutenant Amiral Tromp, combatant les ennemis ſous le vent à nous juſques-à-ce que la nuit les forçât de ſe ſéparer. Comme nous étions perſuadés qu'on retourneroit le lendemain au combat, nous paſſâmes la nuit à remplir des gargouſſes, & à racomoder les piéces de nos afûts qui avoient été rompuës par le canon des ennemis; nous changeâmes de bord, & fîmes †carguer le navire, pour mettre à la bande. Mais à la pointe du jour l'yacht d'avis de Nicolas Portugal étant venu à nous, nous dît qu'il croioit que notre armée étoit ſous le vent de nous: ce qui obligea le Vice-amiral Sweers de paſſer à bord de l'yacht, dans l'intention d'aller parler au Sieur Tromp & de monter un autre navire. Lors que le jour fut plus grand, nous reconnûmes qu'on s'étoit trompé, & que c'étoit l'armée ennemie; ce qui nous obligea de tirer un coup qui fit revenir le Vice-amiral à ſon bord. Enſuite nous découvrîmes la nôtre qui étoit Sudeſt à nous, & portâmes le cap ſur elle avec le reſte des navires & des galiotes qui étant auſſi demeurées de l'arriére, ne ſavoient pas, non plus que nous, qu'elle eût mis à l'autre bord. En outre nous déclarons que la plus grande partie du débris que nous avons, nous à été fait par l'Amiral & par le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë, ainſi qu'il paroît par les coups qui ſont dans le vaiſſeau, & par les boulets de 36. & de 48. livres qui s'y trouvent encore; ſi bien que Nous Dépoſans ſommes étonnés de nous voir noircis comme ſi nous n'avions pas fait notre devoir, étant aſſurés que ſi nous pouvions nous retrouver dans le même état il nous ſeroit impoſſible de mieux faire. Nous finiſſons donc notre preſente Déclaration par les ofres que nous faiſons ici de l'afirmer en tems & lieu par ſerment ſolemnel. Et en foi de tout ce que deſſus, qui eſt la vérité, nous avons tous ſouſigné les préſentes de nos propres mains & ſignatures. Fait à bord de* l'Eléfant, *étant à l'ancre à Schooneveldt, le* 20. *de Juin* 1673. *Signé. Capitaines-Lieutenans, Guillaume Knyf*, J. *Baak. Lieutenans, Abraham Wilmerdonks, Adrien Schorel, O. Vollenhove. Maître, Rippert Krynſz. Pilotes, Gysbert Janſz., C. Booſaart, Dirk Arentſz. Nicolas Hendrikſz. Jean Cletcher Volontaire. Lamaneurs, Jean Gabrielſz., Jean Hendrikſz. & Adrien Krijnen Contre-maître. Etoit écrit au-deſſous. En connoiſſance de moi ſouſigné qui afirme auſſi les mêmes choſes. Signé, Etienne Melon.*

fagot, & atachées à la vergue, avec de petites cordes ou fiſſeles aiſées à couper.

† Panchet.
* Pancher bien bas & apuïer d'un ponton afin que l'autre côté paroiſſe tout hors de l'eau pour le nétoïer ou lui donner le radoub.

Collationné à l'Original s'eſt trouvé conforme

Signé,
ETIENNE MELON.
Sécretaire.

1673. Visite du navire *l'Eléfant*, contenant l'état où il s'est trouvé, soufignée par Nous Commissaires délégués à cet éfet, faite le 18. de Juin 1673.

Premiérement.

4. *Coups de gros boulets au haut de la dunette.*
1. *pareil à l'arcasse, le chandelier de fanal en piéces & emporté.*
1. *pareil au haut de la dunette.*
4. *Coups à la teugue de boulets de 3. livres, ou de moindre calibre.*
1. *Coup d'un gros boulet proche du mât d'artimon.*

Au Pont d'en-haut.

1. *Coup d'un gros boulet au travers de trois cabanes, au-dessous de la dunette à babord.*
1. *pareil sous la teugue & un autre au-devant.*
1. *pareil dans la tirevieille de l'échelle.*
1. *pareil au taquet de l'écoute de misène, la taquet emporté.*
1. *pareil tout proche du bras de misène.*
1. *pareil au même endroit.*
1. *pareil au-devant du mât de misène à l'endroit qui est le plus en devant.*
1. *pareil au derriére du mât de misène à stribord & qui a passé au travers du platbord.*
1. *pareil dans le tillac & dans un afût, au même lieu ci-dessus.*
4. *pareils dans le coüet de misène.*
1. *pareil au-derriére du grand mât.*
3. *pareils au travers de la teugue.*

Au second Pont.

2. *Coups de gros boulets à la galerie de babord.*
1. *pareil sous le sabord & au travers d'un afût d'une piéce de canon dans la chambre du Capitaine.*
1. *pareil au travers des caissons de la chambre, & qui repasse encore en travers d'un autre côté à stribord.*
1. *pareil devant la chambre du Capitaine.*
1. *pareil derriére le mât.*
3. *pareils tout proche du grand mât.*
2. *pareils devant le grand mât.*
1. *pareil au-deßus de la cuisine.*
3. *Coups au devant du mât de misène aux endroits qui sont le plus à l'avant.*
4. *pareils tant à l'éperon qu'à la fléche.*

Au premier Pont, ou d'en-bas.

1 *Coup de gros canon à la sainte-barbe dans l'arcasse.*
1. *pareil tout proche de la même chambre.*
1. *pareil dans un sabord tout proche, la brimballe de la pompe en piéces.*
3. *Coups proche du grand cabestan.*
1. *Coup au derriére du grand mât, proche du grand sep de drisse.*
3. *Coups proche de la cuisine.*
1. *pareil au travers du traversin d'un afût devant la cuisine.*
1. *Coup proche de la fosse aux cables.*
1. *Coup dans les bittes.*
4. *Coups à l'avant au-dessous du bossoir, & un à fleur d'eau.*
2. *Coups au-dessous de la Ste. Barbe presque à fleur d'eau.*
1. *Coup sous la préceinte, presque à fleur d'eau.*

Aux mâts & aux Vergues.

1. *Coup au travers du mât d'artimon.*
2. *Coups dans la vergue de fougue.*
3. *Coups de gros boulets au grand mât, dont il y en eu a un de 48. livres qui l'a percé d'outre en outre; les pendours, le racage & la chaîne de la grande vergue emportés.*
1. *Coup dans la grande vergue.*
3. *Coups dans le grand mât de hune.*
1. *Coup dans la grande vergue de hune.*
4. *Coups dans le mât de misène, trois au ton, & un au bas, d'un boulet de 6. livres qui passe d'outre en outre, la chaîne de la vergue, & le faux racage coupés.*
1. *Coup au mât de hune d'avant.*
2. *Coups à la vergue du petit hunier.*
1. *Coup au beaupré devant la lieure.*
1. *Coup à la vergue de sivadiére.*
1. *Coup à la hune de beaupré.*

Des deux mâts de hune de rechange qui sont sur le pont, l'un est brisé de maniére à ne pouvoir plus servir, l'autre à reçu un coup d'un gros boulet, mais il peut être remis en état.

Au Funin.

3. *Coups dans le grand étai, qui est coupé au milieu.*
2. *drisses du grand mât de hune sont coupées.*
1. *étague du grand hunier.*
1. *écoute du grand hunier.*
1. *grande étague.*
3. *grands haubans.*
1. *caliorne.*
4. *Coups au travers des grands galaubans.*
1. *A l'étague de misène.*
3. *couples de haubans coupés au ton du mât de misène.*
4. *étagues des perroquets, deux caliornes, & deux palans.*
2. *haubans du tourmentin.*
3. *haubans d'artimon.*

Quelques cadénes coupées & la plupart des manœuvres courantes.

Aux Voiles.

Le grand hunier hors d'état de servir, & tout le reste des voiles fort endommagé.

Nous soufignés Commissaires du Conseil de guerre conjointement avec l'Avocat Fiscal, aiant fait la visite du vaisseau *l'Eléfant* monté par le Vice-amiral Isaac Sweers, & éxaminé avec soin tout ce qui en dépend, l'avons trouvé en l'état porté par la liste ci-dessus. Fait à bord du-dit vaisseau, étant à l'ancre à Schoonevelt le 18. de Juin 1673. signé. *Corneille Evertsz., Jean van Nès, Jean Dik & Jean van Wouw.*

Collationné à l'Original s'est trouvé conforme.

signé,

ETIENNE MELON,
Sécretaire.

Liste

1673.

Liſte des morts & des bleſſés à bord de *l'Eléfant* monté par le Vice-amiral Iſaac Sweers à la bataille du 14. de Juin 1673.

Fol.	Morts.		
112.	*Jean Baron, de Marſeille.*	230.	*Jean Pieterſz. d'Aix.*
124.	*Martin Hendrikſz. d'Amſterdam.*	246.	*David de Ryk, d'Amſterdam.*
121.	*Govert Barentſz. de Weſtryzen.*	358.	*Jaques Jacobſz. d'Ebordyn.*
129.	*Albert Albertſz. d'Amſterdam.*	361.	*Jaques Joriſz. d'Ebordyn.*
184.	*Simon Jacobſz. de Sardam.*	394.	*Jean Maloiſeau, de Tours.*
		406.	*Pierre Pinſon, d'Ypres.*

Plus ont été envoiés le 16. de Juin 1673. à Rotterdam les dénommés ici, qui ſont dangereuſement bleſſés.

Fol.

22. *Jurien Pieterſz. de Mons ſecond canonnier, griévement bleſſé à la tête.*
39. *André Jaſperſz. de Rinkkoopen ſecond Trompette bleſſé aux deux jambes, avec perte d'une jambe dont l'os eſt caſſé.*
81. *Eraſme Janſz. de Rypen bleſſé au gras de jambe.*
87. *Corneille Klaaſz. de Marke bleſſé au-dedans du gras de jambe.*
100. *Jean Janſz. Ruiter bleſſé à une jambe.*
115. *Pierre Pieterſz. d'Alcmaar; les deux bras emportés & bleſſé au genou.*
119. *Jean Huygen de Meyert, la jambe entierement emportée ſous le genou.*
223. *Matthieu Andrieſz. de Flensbourg, le bras gauche emporté.*
243. *Guillaume Corneliſz. Moſtert, bleſſé au gras de jambe.*
293. *Corneille Arentſz. de Breukelen, bleſſé à la hanche & au bras.*
307. *Theunis Janſz. Oom, d'Oſſaan, bleſſé au bras & aux aiſnes.*
359. *Henri van der Meyden, Commandant des ſoldats, bleſſé aux deux jambes & aiant perdu une rotule du genou.*
367. *Simon Franſz. d'Amſterdam, la jambe emportée ſous le genou.*
393. *Lieve Hernu de Leide, un os caſſé au bras gauche, & griévement bleſſé à la main.*
442. *Harmen Hoega de Galwey, les deux bras emportés.*

Il reſte encore à bord 17. bleſſés, qui ſont penſés par le Chirurgien du vaiſſeau, & qui de longtems ne pourront rendre aucun ſervice ou que très-peu, outre quelques autres qui ont auſſi des bleſſures mais de moindre conſéquence.

Collationné à l'Original s'eſt trouvé conforme
ſigné,
ETIENNE MELON, Sécretaire.

En ce même tems-là il y eut auſſi des acuſations portées contre le Vice-amiral Jean de Liefde, mais je n'ai pu ſavoir les chefs qu'elles contenoient, ni quelles furent ſes défences. Pendant le cours de ces broüilleries entre Tromp & Sweers, le Prince d'Orange enjoignit au L. Amiral Ruiter, de mettre Sweers dans l'eſcadre de Bankert juſqu'à nouvel ordre, & de faire paſſer à ſa place le Vice-amiral Corneille Evertſz. dans celle de Tromp, jugeant cet échange néceſſaire pour le bien de l'Etat. Il ne m'a point toutefois paru par les liſtes des eſcadres que cet ordre ait été éxécuté; ce qui doit faire conclure qu'il fut depuis changé pour des raiſons qui ne me ſont pas connuës. Après cela quelques-uns des Députés de L. H. P. firent entendre au Conſeil de guerre. *Que Son Alteſſe, le Prince d'Orange, déſiroit ardemment, qu'au regard des acuſations qui avoient été portées contre quelques-uns des Membres du Conſeil, comme coupables de n'avoir pas fait leur devoir, toutes choſes fuſſent laiſſées en l'état où elles étoient alors, ſans préjudicier aux dénonciations des uns ni aux défences des autres, pour en être pris connoiſſance par Son Alteſſe même après la campagne, & en juger ainſi qu'il ſeroit de juſtice & de raiſon. Ordonnant cependant à tous les Oficiers Généraux de s'abſtenir de paroles d'aigreur & d'emportement les uns contre les autres, s'ils vouloient qu'on crût qu'ils euſſent de l'amour pour leur Patrie & ſes interêts à cœur; ce qu'ils ne pouvoient mieux faire voir qu'en vivant en union, & allant enſemble ataquer les ennemis, comme s'il n'y avoit eu ni différent ni querelles entre eux. Que d'ailleurs s'il y en avoit quelqu'un qui n'eût pas bien fait ſon devoir par le paſſé, il pourroit trouver ocaſion de mériter grace par les ſervices qu'il auroit lieu de rendre en cette expédition.* Cet ordre fut reçu avec le reſpect qui lui étoit deu & tous les Membres du Conſeil en général, auſſi-bien que Tromp & Sweers en leur particulier, promirent de s'y conformer de point en point. Par ce moien cette querelle fut apaiſée pour un tems. Peu de jours auparavant il avoit été rendu au Lieutenant Amiral Ruiter une dépêche de la part de Leurs Hautes Puiſſances, dans laquelle Elles lui têmoignoient leur ſatisfaction au ſujet des avantages que l'armée navale de l'Etat avoit remportés une ſeconde fois ſur les ennemis par ſon courage & par ſa conduite. Le Prince lui envoia auſſi la Lettre ſuivante.

Ordre du Prince d'Orange à Ruiter.

Le Prince deſire qu'au regard des acuſations toutes choſes demeurent en état pour en être enſuite pris connoiſſance par lui-même.

Les Etats têmoignent leur ſatisfaction au ſujet de la derniére victoire. 17. *Juin.*

1673.

Noble, Très-cher, &c.

Lettre du Prince à Ruiter sur le même sujet.

Nous avons apris avec une extrême joie de quelle maniére il a plu à Dieu de bénir les armes de l'Etat sous votre conduite, dans la derniére rencontre que vous avés euë avec l'armée de France & d'Angleterre, où vous avés continué à donner des marques de votre vigilance, de votre prudence & de votre valeur, dont nous sommes très-satisfaits, vous assurant que de si grands services seront reconnus de l'Etat & de nous en toutes ocasions. Au reste on a estimé nécessaire de vous envoier de nouveau les Sieurs Bosveldt, van Mauregnault & Gemnich, auxquels se pourront joindre les Conseillers des Amirautés respectives, étant présentement en Zélande, pour vous communiquer nos vuës au sujet des prochaines opérations de l'armée navale, & de quelle maniére nous jugeons & avons résolu qu'elle doive encore agir pour le bien de l'Etat. Vous leur donnerés donc une entiére créance lors qu'ils vous déclareront ce que Nous leur avons prescrit, & vous vous conformerés à ce qu'ils vous diront touchant les desseins que nous avons formés & leur éxécution. Nous prions Dieu qu'il veüille les acompagner de sa favorable assistance, & vous tenir en sa sainte garde. A la Haie le 19. de Juin 1673.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Nouvelles de l'armée de France & d'Angleterre.

Le même jour de la date de cette Lettre, aiant reçu avis par le Commandeur Henri Span, qui montoit la frégate *Middelbourg*, qu'on avoit détachée pour aller à la découverte, que le 15. l'armée d'Angleterre & de France étoit entrée dans la Tamise, & qu'elle s'étoit avançée jusques aux Middlegroenes, il fut arrêté dès le même jour par le Lieutenant Amiral avec le Conseil de guerre, qu'on détacheroit vers cette riviére le Contre-amiral Jean de Haan avec douze navires & frégates, deux brulots & quatre yachts. Cette résolution fut prise en partie pour tâcher d'avoir une connoissance plus particuliére de l'état, des forces & des mouvemens des ennemis, par le moien des yachts qu'on pourroit faire passer jusques dans la riviére, avec des gens capables d'observer tout ce qu'on vouloit découvrir: mais on avoit principalement pour but de faire paroître que l'armée navale étoit en état de se montrer sur leurs côtes, & que nonobstant le peu de forces dont elle étoit composée, les Oficiers & les équipages avoient assès de courage pour s'y préfenter. Les Commandans des vaisseaux de guerre de ce détachement furent le Contre-amiral de Haan, les Capitaines de Sitter, Span, van Braakel, Panhuis, Wynbergen, van Lier, Dekker, Roos, Beyma, Kuiper & Tyloos. Ceux des brulots furent Guillaume Willemsz. & Grootveldt; & ceux des yachts, Arnaut Leuniſſen, Teunis Post, Mathieu Laurensz. & Jelle Albertsz. Le Capitaine Beyma, qui montoit le vaisseau nommé *les Villes*, portant 50. piéces de canon & 283. hommes d'équipage, n'étoit arrivé de Frise que ce même jour-là. Le 20. du Mois il s'éleva une tempête de l'Estnordest qui fit perdre aux Capitaines Almonde & Span, & au brulot de J. Schenk leurs beauprés, & il fallut les faire tous rentrer pour prendre le radoub. Le jour suivant on vit cesser l'orage, & sur le midi il vint de Zélande à l'armée un senau, avec un yacht de l'Amirauté portant le pavillon au grand mât, à bord duquel étoient le Maréchal Wirts, le Sieur Hubert Conseiller Pensionaire de Zélande, les Sieurs Vrybergen, Munniks, & d'autres encore. Ils passérent tous au bord de Ruiter, & le félicitérent sur les victoires qu'il avoit plu à Dieu de donner à l'Etat sous sa conduite les 7. & 14. du Mois. Le Maréchal Wirts étoit alors posté avec quelques troupes dans l'isle de Walcheren, où il donnoit les ordres pour repousser les Anglois & les François, qu'on croioit certainement avoir intention d'y faire une descente. Mais comme la premiére bataille avoit aporté du retardement à leur dessein, & que l'issuë de la seconde sembloit l'avoir entiérement détruit, puis qu'ils avoient été contrains d'abandonner la mer, l'inquiétude qu'on avoit euë dans cette Province étoit beaucoup diminuée, quoi que non pas tout-à-fait dissipée, les ennemis n'aiant pas été si pleinement défaits qu'ils ne pussent aisément se rétablir, & revenir une troisiéme fois au combat. Là se trouvérent donc ensemble deux grands Héros, Ruiter & Wirts, qui dans l'extrême péril où avoit été notre Patrie, l'avoient si fidèlement & si courageusement servie, l'un par mer & l'autre par terre, & ils ne purent se regarder l'un & l'autre sans admiration. On fit voir à Ruiter des nouvel-

Le Cont. Am. de Haan est détaché vers la Tamise avec quelques navires brulots & yachts. 19. *Juin.*

Tempête de l'Estnordest. 20. *Juin.*

Le Maréchal de Camp Wirts vient avec quelques Oficiers de l'Etat au bord de Ruiter, où ils le félicitent sur ses victoires.

les

les venuës d'Angleterre par Oſtende, portant que l'armée roïale avoit remonté la Tamiſe juſques devant Charneſſe. Le Lieutenant Amiral aiant reçu avec beaucoup de civilité toute cette compagnie, & l'aiant régalée, elle s'en retourna ſur les trois heures après midi. Pendant ce tems-là on s'ocupoit ſans ceſſe à donner le radoub aux vaiſſeaux incommodés; à embarquer à bord la poudre, les boulets, & les autres munitions de guerre qui arrivoient de jour à autre à l'armée, & à en faire la diſtribution. Le Contre-amiral de Haan qui étoit commandé pour aller avec douze navires & d'autres bâtimens vers la Tamiſe, avoit été empêché par le gros tems de mettre à la voile juſqu'au 21. & le 25. il revint ſous le pavillon rendre compte de ce qu'il avoit fait. Il raporta à Ruiter qu'il avoit apris d'un Maître de Lubec, parti de Londres le 16. que l'armée ennemie étoit encore moüillée proche de Charneſſe, forte de près de 70. navires; qu'elle devoit faire voiles à Tilburihoop pour y prendre 30000. hommes, afin de venir tenter une deſcente en Zélande; & que pour cet éfet il y avoit déja 20. vaiſſeaux prêts en ce lieu-là. Ruiter n'ajoûta pas entiérement foi à ce raport, & ne crut point que les préparatifs fuſſent ſi grands ni ſi-tôt prêts. De Haan lui dît encore que des gens deſintereſſés lui avoient aſſuré que les Anglois avoient envoié à terre quantité de bleſſés de leur armée. Le lendemain on vit arriver à celle de Hollande Brunſveldt Contre-amiral de Friſe, qui montoit le vaiſſeau nommé *le Prince Henri Caſimir*, & le Capitaine Jean Vyſelaar, qui commandoit l'*Ooſtergo*, avec un ſenau, une galiote & un brulot. Le Capitaine Salomon le Sage s'y rendit auſſi avec le *Fleſſingue*, & enſuite le Vice-amiral Sweers avec *l'Eléfant*; & depuis encore quelques autres vaiſſeaux, qui avoient pris le radoub en Zélande, étant pareillement revenus, on compta plus de cent voiles tant en grands navires que petits bâtimens. Ce renfort engagea le Lieutenant Amiral à faire des changemens dans les eſcadres & une nouvelle diviſion de ſon armée. Le Capitaine Jean Dik, qui par proviſion avoit porté le pavillon de Contre-amiral pendant quelque tems, eut ordre de l'ôter à la venuë du Contre-amiral Brunſveldt, retenant néanmoins le commandement ſur les vaiſſeaux du Quartier du Nord, en ce qui regardoit la réception, la diſtribution & les autres ſoins des munitions. Le meme jour il vint au bord de Ruiter des Députés de Leurs Hautes Puiſſances & des Amirautés de Hollande, pour conférer avec lui & avec le Conſeil de guerre ſur le ſujet des prochaines opérations de l'armée navale. C'étoient les Sieurs van der Meyde, Mauregnault, Gemnich, Reigersbergen, Kien, Okkertſzoon & de Wildt, dont le premier portant la parole expliqua les intentions des Etats en cette ſorte. *Que puis qu'il avoit plu à Dieu de permettre que par la bonne conduite & par la valeur du Chef & des autres Oficiers Généraux, dans les deux derniéres batailles, ils euſſent gagné la victoire en demeurant maîtres de la mer, & que par ce moien l'état de l'armée navale étoit devenu beaucoup meilleur & plus floriſſant qu'auparavant, on voioit auſſi ceſſer les raiſons ſur leſquelles on avoit fondé la Réſolution du 30. de Mai dernier, portant qu'elle demeureroit au poſte de Schooneveldt, ou tout proche, pour y atendre les ennemis. Que par conſéquent, comme dans un ou deux jours elle devoit être tout-à-fait rétablie, pourvuë de toutes ſortes de munitions & prête à agir, il étoit à propos de la faire traverſer juſqu'à la vuë de la côte d'Angleterre, devant Soulsbaie, la Tamiſe, les Dunes, & devant les autres côtes voiſines. Que cette expédition étoit d'autant plus néceſſaire qu'outre les avantages qu'on en pourroit tirer contre les ennemis qui ſe rencontreroient ſur ſa route, on feroit hautement connoître qu'il étoit faux qu'elle eût été batuë & chaſſée juſques au-dedans des bancs, ainſi que la Cour en faiſoit courir le bruit, & qu'elle tâchoit de le perſuader au peuple & aux autres nations, contre la vérité & contre ſa propre connoiſſance.* Lors qu'on délibéra ſur cette propoſition le L. Amiral & tous les Membres du Conſeil l'aprouvérent d'une commune voix, & déclarérent qu'ils étoient prêts à éxécuter ce deſſein & à paſſer vers la côte ennemie, dans l'intention toutefois que ſi par les nouvelles certaines qu'ils pourroient avoir, ou par les découvertes qu'ils pourroient faire de leurs propres yeux, ils connoiſſoient que l'armée roïale leur fût trop ſupérieure en forces, ils ſe retireroient en bon ordre au rendévous, qui ne ſeroit plus alors ſi juſtement à Schooneveldt, mais en pleine mer, entre Schooneveldt & la Tamiſe, ou même dans un autre parage, ſelon que le Conſeil le jugeroit plus expédient. La choſe aiant été ainſi arrêtée en préſence & du conſentement des Députés, ils déclarérent en même tems, que l'afaire qui regardoit les acuſations portées contre quelques Oficiers Généraux, demeureroit in-

1673.

De Haan revient de devant la Tamiſe. *25. Juin.*

Son raport touchant l'armée ennemie.

Celle des Etats eſt fortifiée de quelques vaiſſeaux.

28. Juin.

Il vient au bord de Ruiter des Députés des Etats & des Amirautés.

Leurs propoſitions au L. Am. & au Conſ. de guerre.

Projet de faire traverſer l'armée vers la côte d'Angleterre.

Aprouvé par Ruiter & par le Conſeil de guerre.

1673. indéciſe & dans le même état où elle étoit, juſques à la fin de la campagne, ainſi qu'il à été déja dit, Dès qu'ils eurent repris la route de Zélande on apareilla pour faire voiles inceſſamment. Mais le 1. de Juillet le Lieutenant Amiral reçut une Lettre du Sr. Lodeſtein Sécretaire de l'Amirauté de Rotterdam, par laquelle il lui défendoit au nom du Prince de mettre à la voile, & lui ordonnoit d'atendre encore un jour ou deux qu'il fût allé avec d'autres Députés conférer avec lui ſur des chefs fort importans pour le bien de l'Etat. Le lendemain le Maréchal Wirts, le Conſeiller Penſionaire de Zélande, & le même Sécretaire Lodeſtein ſe rendirent à ſon bord, & aſſiſtant en qualité de Députés du Prince au Conſeil de guerre aſſemblé par leur ordre, le Penſionaire Hubert porta la parole & dît: *Que comme le Roi de France venoit de mettre le ſiége devant la ville de Maſtricht, & qu'il la faiſoit batre vivement; & que d'un autre côté le Roi d'Angleterre devoit faire paſſer des troupes en France, ſoit pour renforcer l'armée qui étoit à ce ſiége, ou pour d'autres deſſeins, Son Alteſſe avoit penſé qu'il ſeroit à propos de voir ſi l'armée navale ne pourroit point aller ataquer quelqu'une des places de France ou d'Angleterre, avec eſpérance de l'emporter & d'y prendre poſte, afin de faire diverſion, & qu'on pût obliger les ennemis à lever le ſiége, & détourner leurs autres deſſeins.* Aiant donc demandé l'avis du Conſeil ſur cette propoſition il en fut délibéré, & on jetta les yeux ſur diverſes places: mais après avoir bien éxaminé les raiſons pour & contre, on ne jugea pas encore à propos de rien déterminer, & l'on ſurſit toutes entrepriſes juſqu'à la premiére ocaſion, en recommandant de garder le ſecret. Enſuite le Maréchal & le Penſionaire s'en retournérent à Fleſſingue, & le Sécretaire prit la route de la Meuſe. Cependant Maſtricht, après un ſiége d'environ trois ſemaines, s'étoit rendu au Roi de France, la garniſon Hollandoiſe en étant ſortie le même jour qu'on tint le Conſeil de guerre, qui étoit le 2. de Juillet. Ainſi les deſſeins de ce Roi continuoient à proſpérer par terre, tandis que par mer ſon armée & celle d'Angleterre étoient contraintes de ſe retirer devant celle des Etats. Sur quoi un certain Poëte fit les vers ſuivans.

Le Maréchal Wirts, le Penſionaire Hubert & le Secretaire Lodeſtein ſe rendent au bord de Ruiter.

2. *Juillet.*

Propoſition par eux faite au Conſeil de guerre de la part du Prince.

Réflexions ſur leur propoſition.

Dum Batavi terra cedunt, mare deſerit Anglus.
Cum maris domino Gallus & ipſe fugit.
Sic pelago afflictis reparata gloria Belgis.
Sed Galli terra promptius arma gerunt:
Scilicet unde aliquid ſperent ſucceſſibus iſtis
Belgæ & Gallus habent, Anglia ſola nihil.

Jour d'actions de graces célebré dans les P.V.

5. *Juillet.*

En ce tems-là le jour de priéres, qu'on avoit coutume de célébrer le premier Mécredi de chaque mois, & qui devoit être le 5. de Juillet, fut changé par ordre des Etats en un jour d'actions de graces, pour le gain des deux derniéres batailles navales. Dans les Lettres circulaires qui furent envoiées à cette fin il étoit porté: *Qu'il avoit plu à Dieu, par ſon infinie & paternelle miſéricorde & contre l'atente des ennemis, de répandre ſa bénédiction ſur l'Etat dans ce tems ſi fâcheux, & dans la périlleuſe conjoncture des afaires préſentes, l'aiant favoriſé de ſon aſſiſtance viſible, & lui aiant fait remporter des avantages conſidérables dans les deux derniers combats, donnés par mer contre les armées jointes enſemble de deux puiſſans Rois leurs voiſins, celui de France & celui de la Grande Bretagne.* Par ces conſidérations ils ordonnoient qu'on rendroit à Dieu de profondes actions de graces pour ces éfets de ſa protection, & qu'on le prieroit ardemment d'étendre de plus en plus ſes bénédictions ſur l'armée navale de l'Etat, de faire proſpérer ſes armes par terre, & de lui acorder la paix. Cependant le Lieutenant Amiral aiant mis à la voile le 3. de Juillet, les maladies commencérent à ſe faire ſentir peu-à-peu parmi les équipages, & enfin elles devinrent contagieuſes. Ils furent ataqués de fiévres chaudes, de la diarrée & du flux de ſang, ſi bien qu'en peu de jours le mal s'acrut extrémement. Le Vice-amiral de Liefde eut près de 77. malades à ſon bord, le Contre-amiral van Nès en eut 36. le Cap. Rees, 23. le Contre-amiral de Haan, 59. le Commandeur van Meeuwen, 33. le Cap. Bont, 12. le Cap. Volkert Swart, 13. le Cap. Filippe de Munnik, 25. le Cap. Elzevier, 27. le Cap. Berkhout, 66. le Cap. D. Sweerius, 49. On fut obligé d'envoier au plus vîte à terre 130. de ces malades, parce que Monard Chirurgien Major de l'armée, jugea que leurs maladies n'étoient pas moins contagieuſes que la peſte; & il dît que pour en arrêter le cours de bonne heure, il étoit à propos de renvoier encore ſans aucun delai tous les autres qui en étoient déja ataqués, afin qu'ils puſſent guérir plus facilement; & d'emploier tous les

L'armée navale des Etats met à la voile.

3. *Iuillet.*

Maladies ſur les vaiſſeaux.

moiens

moiens qu'on a coutume de pratiquer pour nétoier les vaiſſeaux, en purifier le mauvais air, & prévenir le progrès du mal ; conſeil qui fut ſuivi en toutes ſes parties. Le ſentiment de Ruiter & de pluſieurs autres étoit que ces mauvaiſes diſpoſitions des équipages avoient été contractées l'hiver précédent, lors qu'on les avoit fait ſervir ſur terre, à la défence des poſtes de Hollande à Uithoorn & en d'autres endroits, où ils avoient ſoufert beaucoup d'incommodités. On ſe trouva alors dans une grande inquiétude craignant que le mal qui augmentoit de jour à autre n'emportât beaucoup de gens, ou ne les mît au moins hors d'état de ſervir. Cependant l'armée ne laiſſa pas de continuer ſa route, autant que le permirent le vent contraire & le calme où elle tomboit ſucceſſivement, ſi bien qu'elle n'eut que le 5. & de fort loin la vûë de la côte d'Angleterre, ſous laquelle elle alla moüiller le ſoir, la pointe de Nes lui demeurant à plus de trois lieuës Oüeſtnordoüeſt. Trois ou quatre bâtimens qui étoient à l'ancre devant le Konings-diep, aiant découvert les Hollandois mirent promtement à la voile & ſe retirérent dans la Tamiſe. Enſuite le Lieutenant Amiral Ruiter avec l'avis de Bankert, de van Nès & de Tromp, réſolut de s'aprocher encore plus près de la côte, pour y faire paroître l'armée navale de l'Etat, & que ſi l'on ne trouvoit point d'ocaſion d'inſulter les ennemis on retourneroit vers la Meuſe pour décharger l'armée des malades, & demander des rafraîchiſſemens, qui puſſent aider à conſerver ceux qui étoient encore en ſanté. Après cela on avoit intention de ſe rendre de nouveau au dernier rendévous marqué, & d'éxaminer en ce poſte ce qu'il y auroit à entreprendre pour le ſervice de l'Etat. L'armée s'avança donc ſi proche de Harwich, qu'on pouvoit de cette ville-là & des lieux voiſins diſtinguer & compter tous les vaiſſeaux. Un Maître Hambourquois qui en venoit, raporta au L. Amiral, *que le peuple étoit extrémement ſurpris de voir paroître l'armée de Hollande ſi forte & ſi conſidérable par le nombre de ſes vaiſſeaux, parce qu'on avoit voulu leur faire acroire que les Hollandois n'étoient pas en état de tenir la mer ; non plus que les Anglois.* Cette bravade étant faite, & Ruiter aiant reviré pour s'éloigner de Harwich & pour porter le cap à la mer, il ſe trouva obligé de remoüiller encore au même parage où il étoit alors, afin de donner le tems à quelques-uns des vaiſſeaux de pêcher leurs ancres que le gros tems leur avoit fait perdre, de ſorte que ce ne fut que le matin du 9. que l'armée put faire voiles vers la côte de Hollande. Cependant on laiſſa quatre navires de guerre, cinq frégates, trois ſenaus & une galiote ſous la conduite du Chevalier Jean van Gelder, beaufils de Ruiter, pour croiſer pendant trois ou quatre jours devant l'embouchure de la Tamiſe, afin d'incommoder les ennemis autant qu'il leur ſeroit poſſible ; mais ſur tout en vuë d'aprendre des nouvelles de l'état de leurs forces & de découvrir leurs deſſeins. Le tems étant expiré il avoit ordre de ſuivre l'armée, & de ſe rendre au rendévous qui étoit aſſigné en pleine mer, juſtement entre le Wielingen & la Tamiſe. Le lendemain on vit arriver quelques galiotes chargées d'eau & d'autres rafraîchiſſemens qui venoient de la Meuſe. Le vent étoit alors Sudoüeſt & frais, ce qui fit juger à Ruiter que les ennemis, qui à ſon avis avoient eu aſsès de tems pour ſe rétablir dans la Tamiſe, pourroient bien en ſortir à la faveur du vent, & aller prendre poſte à l'Opper, entre Walcheren & la côte de Flandre. Cette conjecture lui fit prendre la réſolution de ne ſe rendre point devant la Meuſe, mais de faire route au Sud, pour ſe poſter lui-même dans ce parage qu'il jugeoit le plus avantageux, & empêcher que l'armée roïale ne le prévint en s'emparant de ce poſte. Pendant qu'il étoit en route pour cet éfet, il fit mettre les malades ſur des galiotes & les renvoia à Rotterdam. Enſuite il alla moüiller à cinq lieuës de Weſtcappel, où ſe rendirent les vaiſſeaux qui avoient croiſé devant la Tamiſe ſous le commandement du Chevelier van Gelder ; mais ils n'aportérent aucune nouvelle conſidérable. Les maladies continuérent alors à ſe communiquer & elles augmentérent ſi fort qu'elles emportérent beaucoup de gens. Il mourut en très-peu de tems 26. hommes au bord de *l'Agate*, vaiſſeau monté par le Capitaine de Sitter, qui furent jettés à la mer, & à peine y avoit il au bord du *Frêne* aſsès de matelots en ſanté pour lever les ancres. Mais afin de remplir dans les principaux navires le defaut que cauſoit le renvoi des malades & de ceux qui avoient été bleſſés dans le dernier combat, auſſi-bien que la perte de ceux qui étoient morts dans la même ocaſion, le L. Amiral y fit paſſer des matelots de quelques frégates ou yachts. Il en arrivoit auſſi tous les jours de nouveaux des levées qu'on faiſoit à Rotterdam

1673.

Ruiter paroît avec l'armée navale ſur la côte d'Angleterre.

Ils s'avance tout proche de Harwich.

L'armée navale fait voiles vers la Meuſe.

9. Juillet. Le Ch. J. van Gelder demeure avec quelques vaiſſeaux pour croiſer devant la Tamiſe.

Prudentes conjectures de Ruiter qui lui font changer de deſſein, & le portent à ſe rendre au rendévous.

10. Juillet.
11. Juillet.
15. Juillet.

Les maladies augmentent dans l'armée.

1673. & à Amſterdam. Cependant tout cela ne ſufiſant pas encore, il fut obligé d'écrire Lettres ſur Lettres pour demander qu'on lui en envoiât davantage, afin qu'il pût rendre les équipages plus complets, ainſi qu'il étoit abſolument néceſſaire. Ses ſollicitations ne furent pas ſans fruit, car les Amirautés s'emploiérent vivement à faire des levées & à pourvoir à tous les beſoins de l'armée; & il fut arrêté qu'on y enverroit des vivres pour ſufire juſqu'à la fin d'Août. Elle fut auſſi renforcée de deux navires dont l'un étoit le *Groningue*, commandé par le Vice-amiral Enno Doedeſz. Star, & monté de 64. piéces de canon, 300. matelots & 30. ſoldats: l'autre venant de Zélande, ſous le commandement du Capitaine Guillaume Hendrikſz. ſe nommoit le *Dordrecht*, & étoit monté de 175. tant matelots que ſoldats, & de 50. piéces de canon. Le Vice-amiral Star fut rangé comme à l'ordinaire ſous l'eſcadre du Lieutenant Amiral Bankert, avec charge de commander la diviſion qui étoit auparavant ſous le Contre-amiral Brunſveldt. Après cela l'armée s'aprocha un peu plus de la côte de Walcheren, & moüilla l'ancre en bon ordre, afin d'être en état d'un côté d'atendre les ennemis, & d'autre côté de recevoir les munitions & les matelots qui pourroient être envoiés. Le 19. le L. Amiral Général reçut une Lettre du Penſionaire Fagel, contenant des nouvelles du 11. de Juillet, venuës de Londres, qui portoient: *Qu'on preſſoit fort l'armement en Angleterre afin de remettre au plutôt à la mer, mais qu'on ne trouvoit que des matelots ſans expérience: qu'on diſoit hautement ſur les vaiſſeaux, qu'on ne vouloit plus ſe batre contre les Hollandois; & qu'on ne croioit pas que de dix ou douze jours l'armée pût mettre à la voile.* On ajoûtoit dans ces nouvelles. *Que les Anglois avoient réſolu de faire encore un éfort; mais qu'il étoit certain que ceux qui tenoient pour la guerre, verroient beaucoup afoiblir leur parti ſi l'armée navale ne faiſoit aucun progrès, y aiant déja même aſsès de diviſion entre eux.* Peu de jours après un Câpre de Zélande amena auſſi un petit bâtiment François ſous le pavillon, dont le Maître interrogé par le L. Amiral déclara, que le 24. du Mois il avoit vu l'armée roïale à l'ancre dans la Tamiſe proche de la bouée du Nord, d'où elle étoit prête de ſortir. Ruiter & les autres Membres du Conſeil de guerre trouvérent fort ſurprenant qu'elle différât ſi longtems, & crurent qu'il y avoit des raiſons ſecrètes & des obſtacles particuliers qui la retenoient. On fut encore confirmé dans cette penſée par des priſonniers Hollandois revenus dans le pakkeboot, qui raportoient qu'il regnoit de grandes maladies parmi leurs équipages; ce qui obligeoit d'autant plus de prendre tous les matelots qu'on trouvoit, & de les faire embarquer par force, quoi que tout le peuple demandât ouvertement la paix avec la Hollande.

Le V. Am. Enno Doedeſz. ſe rend ſous le pavillon 16 *Juillet.* Et le Cap. Guillaume Hendrikſz. 19. *Juillet.*

19. *Juillet.*

Nouvelles d'Angleterre.

25. *Juillet.*

28. *Juillet.* Le 28. au matin, Ruiter aprit d'une des vedètes, qui étoit allée à la découverte juſques en pleine mer, que le ſoir précédent elle avoit vû l'armée ennemie à la voile, deſcendant la Tamiſe pour en ſortir, & compté près de 100. voiles, mais qu'on n'avoit pu découvrir tout; & que le même ſoir le calme l'avoit obligée de moüiller devant le Konings-diep. On eut auſſi avis par Oſtende, que les Anglois étoient forts de 125. voiles; qu'ils avoient embarqué quantité de troupes ſur des bâtimens à charbon, & qu'ils devoient éxécuter un grand deſſein. Sur ces nouvelles Ruiter jugeant que comme le vent, qui venoit de l'Oüeſtnordoüeſt, leur étoit favorable, ils pourroient bien encore ce même jour-là s'avançer juſques à lui, fit mettre avant midi toute ſon armée ſous voiles & en ligne, afin d'être prêt à les recevoir. Il fit en même tems aſſembler à ſon bord le Conſeil compoſé des Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp; des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Star; des Contre-amiraux Jean van Nès & Brunſveldt, & du Commandeur van Meeuwen: il leur déclara que les ennemis étoient en mer, & les exhorta à donner dans l'ocaſion qui ſe préparoit, de nouvelles preuves de leur courage & de leur afection au ſervice de l'Etat. Ils ſe promirent tous mutuellement de s'entre-ſecourir avec une fidélité conſtante & en gens de cœur, auſſi-bien qu'en bons compatriotes. Enſuite après avoir fait de ſérieuſes réflexions ſur la maniére dont on devoit livrer la bataille, on aprouva unanimement les propoſitions qui furent faites par le Général, & on conclut en conformité que ſi en s'engageant avec les ennemis on avoit le vent, on tâcheroit de perçer au travers & de gagner la victoire par une action de vigueur: mais que ſi l'armée ennemie étoit au vent, on tiendroit le vent le plus qu'il ſeroit poſſible, & qu'en faiſant tous ſes éforts pour cet éfet on tâcheroit également de les joindre & de pénétrer au milieu, parce qu'il falloit ſe

L'armée des deux Rois Alliés met à la mer.

Celle de Hollande ſe tient ſous voiles.

Ruiter aſſemble le Conſeil, de guerre & l'exhorte à bien faire.

Promeſſes d'un ſecours mutuel.

Réſolution priſe par le Conſeil de guerre ſur la propoſition de Ruiter. 28. *Juillet.*

pro-

propoſer de les défaire par une ataque promte & vigoureuſe, & par la violence d'un combat de peu de durée. 1673.
Après cela le Lieutenant Amiral Général fit auſſi le ſignal à tous les Capitaines de ſon eſcadre de venir à ſon bord, où il les exhorta en termes vifs & preſſans de s'aquiter bien de leur devoir; & les trois autres L. Amiraux aiant fait la même choſe à l'égard de ceux qui étoient rangés ſous leur commandement, tout ſe diſpoſa à la bataille. Le même jour Ruiter reçut un ordre du Prince acompagné d'une dépêche des Députés des Quartiers du Sud & du Nord, en date du 23. & du 24. du Mois, par leſquels il lui étoit enjoint de détacher deux des plus légéres frégates, ou deux ſenaus, pour aller le long des côtes des Sept Provinces & dans la mer d'Allemagne, chercher tous les flibots & autres bâtimens qui ſe trouveroient en mer pour la pêche du harang & pour les autres groſſes pêches, ſans en avoir une permiſſion par écrit du Prince, & de les amener dans la Meuſe. Mais dès le même jour le Général écrivant à L. H. P. leur fit ſavoir qu'il n'étoit pas en état d'éxécuter l'ordre qu'il avoit reçu, à cauſe de la venuë des ennemis qu'il atendoit à toute heure; mais qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit poſſible il y pourvoiroit & feroit ce qui lui étoit commandé. Le jour ſuivant l'armée remit à la voile, chacun 29. *Juillet.*
gardant ſon rang,& vint juſques à quatre lieuës de Weſtcappel, qui lui demeuroit à l'Eſt, & alors elle revira au Nordoüeſt, ſans voir ce jour-là aucuns ennemis. Le lende- 30. *Iuillet.*
main ſur le ſoir on commença à les découvrir, & ils moüillérent à quatre lieuës des Hollandois. Ruiter écrivit à l'heure même deux Lettres, l'une à Bankert, & Ordre envoié par Ruiter à Bankert & à Tromp.
l'autre à Tromp, leur ordonnant que lors que les ennemis s'aprocheroient les eſcadres Hollandoiſes, tant de la tête que de la queuë, euſſent à ſe tenir auſſi proche du corps que les règles de la guerre pourroient le permettre, afin qu'étant plus reſerrées, chacun fût auſſi plus à portée de ſecourir ceux qu'on verroit le plus vivement ataqués. Le jour ſuivant l'armée ennemie fit le Sud, étant à deux lieuës au vent des Hollandois, & à une heure après midi elle laiſſa tomber l'ancre. Sur le ſoir ſes vedètes vinrent tout proche des leurs. Ruiter détacha trois yachts ſous le Commandeur Il détache trois yachts pour ſe tenir entre ſon armée & celle des ennemis.
Wynant van Meurs pour croiſer entre les deux armées, & obſerver les mouvemens de celle des ennemis, afin de prendre garde qu'ils ne fiſſent conduire des brulots pendant la nuit vers la ſienne, & qu'en ce cas le Commandeur pût en avertir les Oficiers & prendre toutes les précautions poſſibles, pour aider à les garantir des ſurpriſes & pour détourner les brulots. Après cela comme on vit que les ennemis en s'avançant ne faiſoient pas le Nord, mais qu'au contraire ils couroient au Sud, Ruiter, qui ne douta point qu'en faiſant cette manœuvre ils n'euſſent quelque vuë particuliére qu'il ne comprenoit pas, s'atacha à pénétrer leur deſſein. Le même ſoir il écrivit deux Lettres à Bankert & à Tromp, toutes deux ſemblables, contenant ce qui ſuit. *Comme les ennemis ſont venus aujourdhui jetter l'ancre à notre vûë, & que nous ne pouvons pas aiſément conférer enſemble, j'ai jugé à propos de vous donner avis par la préſente, que demain, ſelon que le tems & le vent pourront le permettre, ſi je juge qu'avec le montant il faille mettre à la voile & porter le cap ſur eux, je ferai mettre le pavillon du grand mât en berne, au moment que je ferai tirer le coup du quart. Que ſi vous aprouvés mon deſſein j'atendrai que de votre côté vous faſſiés la même manœuvre pour me répondre, en l'accompagnant d'une volée de canon: mais ſi vous étes d'un avis contraire vous me le ferés ſavoir par écrit.* Dans les mêmes Lettres il les exhortoit encore, *à ſe tenir bien ſerrés en navigeant, afin de pouvoir ataquer ou réſiſter plus vigoureuſement, ſelon que les ocaſions s'ofriroient.* Lettres qu'il écrit à Bankert & à Tromp. 31. *Iuillet.*

Le lendemain matin, qui étoit le premier jour d'Août, l'armée roïale aiant mis à la voile, les trois eſcadres de celle de Hollande y mirent auſſi & ſe tinrent en bon ordre & ſerrées. Le vent venoit de l'Oüeſt, & les deux armées ennemies portérent d'abord également le cap au Sud; mais les Hollandois coururent une ſi bonne bordée que Ruiter jugea qu'ils pouvoient gagner le vent des Anglois, ou du moins les joindre. Sur les huit à neuf heures aiant Brugges à quatre lieuës & demie de lui, il fit revirer au Nord pour aller aux ennemis: mais ceux-ci revirérent auſſi, & ſe retirérent à toutes voiles ſans ordre de bataille, quoi que les Commandans fiſſent des ſignaux pour les obliger de demeurer en ligne, ſi bien que quelque diligence qu'on fît pour les joindre, il ne fut pas poſſible d'y parvenir. Ruiter crut qu'ils faiſoient cette manœuvre pour l'atirer plus au large & y livrer la bataille, à quoi de ſon côté il n'avoit pas de répugnance. Cependant lors qu'après avoir longtems couru en haute mer, il les vit non-ſeulement continuer leur route ſans rien atendre, Les deux armées ennemies mettent à la voile. 1. *Août.* Ruiter porte le cap ſur les ennemis qui revirent, & ſe retirent.

1673. mais même forçer toujours de voiles, il commença à connoître qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire parmi eux, ſans pouvoir néanmoins deviner ce que c'étoit, quoi qu'il s'imaginât quelquefois que ce pouvoit être un éfet de quelque meſintelligence entre les Chefs, & de jalouſie entre les deux Nations dont leur armée étoit compoſée. Vers le midi l'Amiral de l'eſcadre bleuë des Anglois porta le cap ſur l'armée de Hollande, mais avant que d'être venu juſqu'à la portée du canon il revira ſur le gros où ſe trouvoit le Prince Robert, qui faiſoit vent arriére & couroit plus vîte que les Hollandois. Ceux-ci virent alors l'eſcadre Françoiſe avec un aſsès grand nombre d'autres vaiſſeaux au Nord du reſte de leur armée, & le Prince Robert prit ſon cours vers eux, les Hollandois portant de leur côté toutes leurs voiles pour le ſuivre. Tromp qui avoit l'avantgarde, leur envoioit de fois à autre quelques volées de canon pour les avertir d'atendre ; mais ils n'en prenoient que mieux la chaſſe. On vit une fois les François changer de bord & au lieu de vent en poupe qu'ils avoient auparavant, tenir le vent & porter vers les Hollandois ; mais cette manœuvre ne continua pas longtems, on les vit bientôt revirer encore & courir comme les autres vent arriére au Nord. Dans tous ces différens mouvemens & dans ces fuites ou véritables ou afectées, on s'imaginoit remarquer du deſordre, ou du moins il y en avoit beaucoup d'aparence. Tantôt ils portoient, tantôt ils braſſoient les voiles ſur les mâts, comme s'ils euſſent voulu atendre leurs ennemis : mais enfin ſur les trois heures après midi ils firent tous vent arriére, & ſe ralliant ils continuérent leur route & ſe retirérent ſans plus s'arrêter un ſeul moment, ſoufrant que les Hollandois chaſſaſſent ſur eux juſqu'à quatre heures ; & cependant on compta près de 146. voiles dans leur armée. Tandis qu'on leur donnoit ainſi la chaſſe dans leur retraite, on ſe trouva à huit lieuës Oüeſt de la Meuſe, où le L. Amiral Ruiter fit le ſignal de revirer au Sud. Il demeura extrémement étonné de cette fuite, ne pouvant pas deviner pourquoi les Anglois avoient perdu l'ocaſion d'un ſi beau jour, auſſi-bien que du vent & de la marée, tout aiant été à leur avantage. Après y avoir bien fait réflexion, il eſtima qu'il ne falloit pas faire fonds ſur ce qui s'étoit paſſé, ni ſe flater que la raiſon en fût tout-à-fait favorable, & que les ennemis, qui étoient beaucoup plus forts & de nouveau pourvus de toutes ſortes de munitions, ſe retiraſſent par crainte. Il craignit même que ce ne fût une ruſe de guerre, pour atirer l'armée navale de l'Etat loin des côtes de Zélande. Il fut encore confirmé dans ce ſentiment par deux Pilotes Anglois, qu'un ſenau de Zélande avoit pris le même jour avec leurs quaîches chargées d'eau, qui ſuivoient leur armée : car ils raportérent, que les bâtimens à charbon deſtinés à tranſporter les troupes étoient encore dans la Tamiſe à la boüée du Nord. Ruiter en inféra que le deſſein des ennemis pouvoit bien être d'épier l'ocaſion de l'éloignement de l'armée, qu'ils avoient atirée hors de ſon poſte de Schooneveldt, pour faire paſſer vers la Zélande ces bâtimens avec leurs troupes, ſous l'eſcorte de quelques frégates légéres, afin de tenter la deſcente. Sur ce ſoupçon il fit le ſignal aux L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp de ſe rendre à ſon bord, où il leur déclara ſa penſée touchant cette retraite ſi extraordinaire. Ils furent tous trois du même avis, & jugérent que ſi le deſſein des ennemis étoit de faire cette deſcente, ils ne pouvoient pas eſpérer d'y réüſſir pendant que l'armée navale de l'Etat ſeroit poſtée ſi proche audeſſus des paſſes, parce que même en cas qu'elle fût maltraitée dans un combat, elle pourroit ſe retirer au Wielingen, & de là s'opoſer encore à leurs entrepriſes : mais s'il arrivoit qu'elle fût batuë loin de ſes côtes & qu'il ne lui fût pas poſſible de rentrer au Wielingen, alors les ennemis auroient tout l'avantage qu'ils recherchoient, & pourroient venir à bout de leurs projets contre la Zélande. Ainſi ils conclurent que pour l'interêt de l'Etat en général, & pour la défence de la Zélande en particulier, il étoit à propos de prendre inceſſamment la route de Schooneveldt, & d'aller s'y poſter de nouveau pour y atendre les ennemis, en obſervant toujours leurs mouvemens. Ce deſſein fut éxécuté, & ſur les huit heures du ſoir on jetta l'ancre à cinq lieuës au Nordoüeſt de Weſtcappel.

1. *Août.* Ils paroiſſent quelquefois vouloir s'engager.

Aparence de deſordre parmi eux.

Ruiter fait le ſignal de revirer.

Ses vûës touchant la retraite des ennemis.

Il en confére avec les trois autres L. Amiraux. 1. *Août.*

On prend la réſolution de retourner à Schooneveldt.

Après que les Hollandois eurent mis à l'autre bord, les ennemis continuérent à faire le Nordoüeſt, & ſe trouvérent avant le coucher du ſoleil hors de leur vûë. Un des Pilotes des quaîches Angloiſes qu'on avoit fait priſonniers, dît que leur armée conſiſtoit en 90. navires de guerre, outre les yachts, les quaîches & quantité de brulots, entre leſquels il y en avoit d'une nouvelle invention, & d'une grandeur ex-

extraordinaire, ſans grapins qu'on pût apercevoir, munis de canon ; & conſtruits en France au Havre-de-grace. Le lendemain, 2. d'Août, l'armée de l'Etat remit à la voile, pour ſe ranger un peu mieux dans ſon poſte, & elle remoüilla ſur le midi ſans avoir découvert les ennemis. Il eſt vrai que le vent venoit ſi droit de l'Oüeſt & étoit ſi frais, qu'il n'y avoit pas à craindre qu'ils entrepriſſent rien ſur les côtes de Hollande. Vers le ſoir un Armateur de Zélande, qui ſe tenoit avec ſa petite frégate aſsès proche de l'armée, amena ſous le pavillon deux autres quaîches Angloiſes, qui étoient parties de Jarmouth la nuit précédente, pour porter de l'eau & d'autres munitions aux ennemis. Il y avoit dans l'une de ces quaîches un Miniſtre, qui alloit ſervir au bord d'un des grands navires Anglois, & qui avoit fait une partie de ſes études à Leide en Hollande. Le L. Amiral l'aiant fort bien reçu & lui aiant promis la liberté, l'engagea ſi fort par ſes maniéres honnêtes & careſſantes, qu'il lui fit développer plus nettement & avec plus de circonſtances, ce que les autres priſonniers n'avoient raporté que trop confuſément & ſans ordre, & qui revenoit à ceci. *Que le* 30. *de Juillet quatre navires de guerre*, 25. *bâtimens à charbon & deux quaîches, avoient ſorti de la boüée du Nord dans la Tamiſe, & étoient enſuite arrivées à Jarmouth. Que tous ces vaiſſeaux étoient remplis de bonnes troupes, au nombre de* 8000. *hommes, diviſés en huit régimens. Qu'il y avoit auſſi en ce lieu-là trois compagnies de cavalerie toutes prêtes, chacune de* 120. *chevaux. Que le Comte de Schomberg devoit les commander. Que l'armée navale étoit compoſée de* 80. *navires de guerre Anglois & de* 28. *François, faiſant en tout* 108. *tant navires que frégates, avec* 22. *ou* 24. *brulots, les yachts & les quaîches. Que tout compté enſemble montoit à* 160. *voiles. Que ce même jour-là on avoit vû de deſſus les quaîches l'armée roïale à la voile à dix lieuës au Nord de celle de Hollande, gouvernant au Nord.* Sur cet avis Ruiter détacha quelques galiotes pour aller le long de la côte juſqu'au Texel obſerver les mouvemens des ennemis, avec ordre de lui donner promtement connoiſſance de tout ce qu'elles pourroient découvrir. Il aſſembla auſſi le Conſeil général à ſon bord, & lui communiqua ce qu'il venoit d'aprendre, & en même tems la réſolution de ſe tenir à Schooneveldt, qu'il avoit priſe avec les trois autres L. Amiraux le 1. d'Août, laquelle fut aprouvée d'une commune voix. A-peu-près dans ce tems-là, il reçut deux dépêches, l'une du Penſionaire Fagel, & l'autre de la part de L. H. P. deſquelles il fit faire pluſieurs copies pour les diſtribuer ſur les vaiſſeaux, non-ſeulement aux Chefs & aux Capitaines, mais encore aux matelots & aux ſoldats dont il étoit auſſi fait mention dans la ſeconde dépêche, afin de les encourager davantage & de les exciter à leur devoir. Comme le L. Amiral jugea néceſſaire de faire lire ces Lettres dans toute l'armée, afin qu'on fût inſtruit de l'état où les afaires étoient alors, il ſemble que je ne puis auſſi me diſpenſer de les inſérer ici. Celle du Penſionaire Fagel avoit été reçuë le 1. d'Août & portoit ce qui ſuit.

1673. 2. *Août.*

On prend deux quaîches Angloiſes, qui ſont amenées à l'armée.

Raport d'un Paſteur Anglois touchant les troupes embarquées avec l'armée ennemie.

Conſeil de guerre. 3. *Août.*

Ruiter reçoit deux dépêches dont il diſtribuë des copies pour exciter chacun à ſon devoir.

Noble, &c.

Je reçois préſentement une Lettre du Seigneur Prince d'Orange, datée au camp à Raamsdonk le 29. *de ce Mois, avec laquelle S. A. m'envoie une miſſive qui vient de Londres de la part d'un homme fidèle & afectionné, & qui eſt datée le* 24. *de ce même Mois, portant que le Roi de la Grande Bretagne étoit dans le deſſein de renvoier ſon armée en mer & de faire donner une troiſiéme bataille. Qu'en même tems S. M. avoit donné ordre d'embarquer quantité d'infanterie ſur de petits bâtimens dans l'intion de faire tenter une deſcente, afin de piller & de brûler tout. Que ces petits bâtimens feroient leur route à la faveur & ſous l'eſcorte de l'armée, & tâcheroient d'aborder à la côte pendant qu'on ſeroit engagé au combat, choiſiſſant pour cet éfet Schévening, s'il étoit poſſible, afin de porter le deſordre & la terreur dans la Haie. S. A. ajoûte dans la Lettre qu'Elle m'écrit, qu'Elle ne s'inquiéte pas beaucoup de cette entrepriſe, & qu'Elle ne croit pas qu'on en doive craindre les ſuites. Néanmoins Elle à donné ordre à deux régimens de cavalerie de ſe rendre à la Haie, & m'a têmoigné déſirer que je vous en avertiſſe inceſſamment, & que je vous propoſe s'il ne ſeroit point néceſſaire de faire obſerver pendant le combat leurs petits bâtimens, par d'autres bâtimens pareils, qui puiſſent s'oposer à leur deſcente. Je prendrai ſoin de faire écrire encore avant midi à tous les Colléges, ſur tout à ceux de la Meuſe & d'Amſterdam, qu'ils envoient à votre armée toutes les choſes dont elle peut avoir beſoin. Le Dieu tout-*puiſ-

1673. *puiſſant qui ſait combien nous avons fait d'éforts pour apaiſer les Anglois, & pour nous empêcher d'entrer en un nouveau combat avec des gens d'une même Réligion que nous; qui ſait avec combien d'injuſtice ils nous ataquent & nous perſécutent, ſe rendra ſans doute au jour du combat le juſte Juge entre eux & nous: & comme ſa Majeſté Divine nous a déja deux fois hautement couvers de ſa protection, & nous a donné la victoire ſur ces deux grandes Puiſſances qui ſont liguées contre nous, j'eſpére encore de ſa grace que pour l'amour de Son Fils notre Souverain Maître, il nous favoriſera une troiſiéme fois de ſon aſſiſtance, & fera reluire ſur nous ſa paternelle miſéricorde. Je prendrai auſſi ſoin qu'on lui adreſſe inceſſamment des priéres pour cet éfet dans toutes les villes voiſines. Le ſus-dit avis venu d'Angleterre porte que c'eſt le dernier éfort que ce Roiaume prétend faire, & que ſi on peut le repouſſer, la paix le ſuivra bientôt. Les choſes étant en cet état, vous pouvés bien juger, qu'après la bénédiction de Dieu, de laquelle tout dépend en éfet, il paroît que le ſalut de notre Patrie eſt atachè à l conſervation de l'armée navale, & que les ſuccès hûreux ou malhûreux qu'ella pourra avoir & que Dieu veüille lui acorder favorables, décideront de notre ſort, en nous donnant la paix, ou en nous jettant dans un abîme de calamités. Par cette conſidération ſi importante, je ne puis m'empêcher de vous prier, que la crainte que vous pourriés avoir d'une deſcente ne vous faſſe point afoiblir l'armée. De mon côté je mettrai ici ſur terre le meilleur ordre qu'il me ſera poſſible. Je prie le Dieu du Ciel, le Seigneur des armées, qu'il veüille répandre ſes bénédictions ſur vous, ſur les autres Chefs & ſur tous les Oficiers de la nôtre; qu'il couronne vos têtes d'une glorieuſe victoire ſur nos injuſtes ennemis, & que nous rencontrant à l'avenir encore tous enſemble ſains & ſaufs, nous puiſſions avoir la joie de pouvoir atribuer, après la grace de Dieu, à votre bonne conduite, à votre courage, & à la valeur de tous les autres Chefs & Oficiers, le ſalut de notre chére Patrie, & de vous en faire nos remercîmens. Je tâcherai de vous têmoigner en toutes ocaſions que je ſuis,*

Noble, &c.

A la Haie le 30. de Juillet 1673.

Votre très-humble Serviteur,

GASP. FAGEL.

La dépêche des Etats Généraux fut reçuë pendant qu'on tenoit le Conſeil de guerre où l'on en fit lecture. Voici ce qu'elle contenoit.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Diſcret, Très-cher, &c.

Dépêche des Etats Généraux au L. Am. Ruiter.

„ S. A. le Prince d'Orange nous a fait donner avis par une miſſive datée au camp à „ Raamsdonk, le 29. de ce Mois, qu'Elle avoit été informée par une Lettre écrite „ à Londres le 24. de ce même Mois, que le Roi de la Grande Bretagne avoit ré„ ſolu de renvoier en mer les deux armées d'Angleterre & de France, avec ordre de „ combatre de nouveau la nôtre. Qu'outre cela ſa Majeſté a fait embarquer un „ grand nombre de troupes à part & dans des vaiſſeaux particuliers, pour venir fai„ re une deſcente, ſoit pendant que notre armée ſera engagée au combat, ou par „ quelque route particuliére qu'on leur fera prendre, avec ordre de piller, ſacager, „ brûler, & porter la déſolation & l'épouvante parmi tous les Sujets de l'Etat. Que „ cet éfort doit être le dernier, & le plus puiſſant qu'il ait fait contre nous, après „ lequel, & ſelon qu'il aura ſuccédé, nous aurons certainement une bonne paix & „ telle que nous la déſirons, ou bien nous devons nous préparer aux plus durs trai„ temens qu'on ſe puiſſe imaginer. S. A. a pris les meſures les plus juſtes qu'il ſoit „ poſſible, au moins à la prudence humaine, pour ſe défendre ſur terre. Nous „ avons beaucoup de ſujet de rendre des actions de graces à Dieu, de ce qu'il a plu „ à ſa Sainte Providence de diriger tellement nos afaires par terre juſques à préſent, „ que ſous ſa bénédiction il ſemble que nous puiſſions eſpérer, que par la diſpoſi„ tion où elles ſont, comme par le moien des troupes que nous avons miſes ſur pié, „ & de celles de nos Alliés qui ſont en marche pour venir joindre les nôtres, „ non-ſeulement nous empêcherons notre ennemi de pouſſer plus loin ſes progrès; „ mais que nous ſerons à notre tour en état de faire quelque entrepriſe conſidérable. „ Ce Dieu à qui tout eſt connu, nous eſt têmoin que nous n'avons rien oublié

„ pour

pour tâcher de flêchir le cœur du Roi de la Grande Bretagne & de le porter à " 1673
la paix, & pour prévénir l'efuſion du ſang de peuples qui profeſſent une même "
Réligion. Il ſait, ce Dieu juſte, avec combien d'injuſtice le ſus-dit Roi nous a "
déclaré la préſente guerre, & avec combien peu d'équité il la continuë. C'eſt ce "
qui nous fait eſpérer qu'au jour de la bataille ce Maître des Rois, l'Eternel "
des armées, ſera un juſte Juge entre les Anglois & Nous; qu'il aura égard à l'in- "
jure & aux violences qu'ils nous font; & que ſa Majeſté Divine achevera l'ouvra- "
ge qui a été déja deux fois ſi hûreuſement & ſi glorieuſement commencé par ſa "
grace, dequoi ſon Saint Nom doit être à jamais bénit. Au reſte nous avons de "
fortes raiſons de vous remercier de votre bonne conduite, & du grand courage "
que vous avés fait paroître dans les deux combats précédens, auſſi-bien que les "
autres Chefs & que les matelots mêmes & les ſoldats, qui ont tous ſuivi votre "
éxemple d'un cœur intrépide, & qui ont forcé nos ennemis à leur donner des "
loüanges. Nous ne doutons nullement que vous & les autres Chefs avec tous "
les Oficiers de notre ſus-dite armée, ne conſidériés que du bon ſuccès d'une nou- "
velle bataille dépend, humainement parlant, la fortune de notre Etat; & qu'a- "
près avoir ſoutenu & repouſſé ce dernier éfort, on ne ſoit à la veille de "
voir la fin de tant de calamités. Ainſi nous nous tenons aſſurés que non- "
ſeulement Vous, mais tous les ſus-dits Chefs, Oficiers, ſoldats & matelots, "
ferés tous les éforts imaginables, pour remporter, ſous la bénédiction du "
Ciel, une illuſtre victoire; qui d'un côté tournera à la plus grande gloire de "
Dieu, & afermira l'éxercice de la vraie Réligion non-ſeulement en ce païs, mais "
peut-être même dans les païs voiſins; qui contribüera à nous faire obtenir une "
paix glorieuſe pour notre chére Patrie; & qui nous conſervera notre précieuſe "
liberté. Mais ſi d'un autre côté notre armée navale étoit batuë & détruite, il "
eſt certain que Nous, notre Poſterité, & peut-être tous les Chrétiens Réfor- "
més, nous trouverions dans un péril manifeſte de rentrer ſous la tirannie ſpi- "
rituelle du Pape de Rome, ſi odieuſe en ſoi-même & ſi déteſtée de nos An- "
cêtres; de ſubir le joug inſuportable d'une domination étrangére; & de "
tomber dans l'état le plus malhûreux où l'on puiſſe être & pour le corps & "
pour l'ame. Ces motifs ſi puiſſans nous font croire, qu'il n'y aura pas une "
ſeule perſonne raiſonnable dans l'armée, qui ne préfére de ſe batre courageuſe- "
ment, de mourir même en combatant pour ſa Patrie, pour ſa propre liberté, "
pour celle de ſa femme, de ſes enfans, de ſa famille, & d'aquérir par là une "
gloire immortelle à ſon nom & une éternelle bénédiction ſur ſes Deſcendans, "
que de laiſſer, par une honteuſe lâcheté, aſſujetir l'Egliſe de Dieu & l'Etat à "
un dur eſclavage & à une malédiction infinie. Au reſte nous vous promet- "
tons & à tous les autres Chefs & Oficiers, de même qu'aux ſoldats & aux "
matelots, de regarder ceux qui ſe ſeront généreuſement comportés en cette oca- "
ſions, comme les libérateurs de notre Patrie après Dieu, & d'avoir pour leurs "
ſervices la reconnoiſſance qu'ils auront méritée; au lieu que nous tiendrons "
pour des traîtres les lâches qui ne ſe ſeront pas aquités de leur devoir, & "
que nous leur ferons porter les peines duës à leur ingratitude & à la viola- "
tion de leur foi. Ainſi les premiers trouveront en nous des Péres afec- "
tionnés, & les autres n'y verront que des Juges ſévéres, à l'éxemple de "
Dieu qui a lui même prononcé des malédictions éternelles contre ceux qui "
en pareille ocaſion auront lâchement ou languiſſamment tiré l'épée contre "
l'ennemi, ou qui n'auront pas voulu marcher au combat. Nous déſirons "
donc que vous déclariés aux autres Chefs notre intention ſur ce ſujet, "
laquelle nous ſavons être conforme à celle de Son Alteſſe; & que vous "
la faſſiés entendre à tous les Oficiers, ſoldats & matelots, leur repré- "
ſentant bien que chacun doit atendre ou une honorable recompenſe, ou "
un infame punition, ſelon qu'il aura merité l'une ou l'autre par ſa con- "
duite. Nous avoüons que c'eſt de Dieu & de ſa bénédiction que dépend "
le ſuccès d'une afaire ſi importante dans une conjoncture ſi difficile; "
mais nous ſavons auſſi qu'il ſe ſert de moiens & d'inſtrumens pour éxé- "
cuter ſes volontés & répandre ſes graces. Nous vous laiſſons donc la "
conduite de cette grande afaire, comme à un inſtrument qu'il a choiſi "
en ſa main, & nous nous repoſons ſur votre grand courage & ſur "
votre "

1673. „votre prudence, auſſi-bien que ſur l'afection que les autres Chefs, Ofi-
„ciers, ſoldats & matelots auront à vous ſeconder. De notre côté nous ne
„manquerons point de répandre nos priéres & nos cœurs devant Dieu, aiant déja
„donné ordre que les Miniſtres de ſa Sainte Parole le faſſent dans leurs prédica-
„tions & dans leurs priéres publiques, & qu'ils excitent puiſſamment le peuple à
„demander avec un zèle ardent, qu'il plaiſe à ſa Divine Majeſté de regarder d'un œil
„de miſéricorde Vous & les autres Chefs, les Oficiers, les ſoldats & les matelots
„de l'armée de cet Etat, & vous acorder à tous ſon ſecours paternel; qu'il vous
„conſerve; qu'il vous envoie ſon bon Eſprit, ſon Eſprit de force & de courage;
„qu'il vous ſoutienne contre la puiſſance des ennemis; & qu'il vous faſſe rempor-
„ter une glorieuſe victoire à la loüange de ſon Saint Nom, & pour le ſalut & la
„proſpérité de notre chére Patrie. En atendant un événement ſi déſiré nous re-
„commandons votre perſonne, avec celles des autres Chefs, Oficiers, ſoldats &
„matelots, à la ſainte protection de Dieu. Fait à la Haie, le 30. de Juillet, 1673.
„Signé, JOH. EEK. Et au-deſſous, par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs
„les Etats Généraux Signé,

H. FAGEL.

La ſuſcription étoit, A Noble, Prudent, Diſcret, Très-cher, Michel Adrianſz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant préſentement en Chef l'armée navale de l'Etat.

Réponce de Ruiter. *5. Août.*

La lecture de cette Lettre qui fut faite en plein Conſeil, cauſa beaucoup de ſatisfaction à tous les Membres qui étoient préſens; & Ruiter faiſant réponce pour eux tous écrivit aux Etats: *Qu'il les remercioit très-humblement, tant pour lui que pour les autres Chefs & Membres du Conſeil de guerre, & pour tous les Oficiers, ſoldats & matelots, de leurs avertiſſemens & exhortations cordiales, & de l'honneur qu'il avoit plu à L. H. P. de leur faire à tous par leur dépêche. Qu'ils eſpéroient ſe conduire de telle maniére & diriger toutes choſes en ſorte que L. H. P. n'auroient pas ſujet d'en être mécontentes. Qu'ils tâcheroient de prouver par leurs actions qu'ils étoient de fidéles ſerviteurs de l'Etat, véritablement afectionnés à leur Patrie, & diſpoſés à maintenir ſa liberté.* Le Dimanche ſuivant il ordonna à ſon Paſteur Weſthovius de faire la lecture de la dépêche à tout l'équipage à la fin de la prédication. Tous ceux qui l'entendirent en parurent fort contens, & ſe ſentirent pleins d'émotion & de courage, têmoignant avec de grands aplaudiſſemens qu'ils voudroient déja ſe voir dans l'ocaſion, pour faire ce que les Etats déſiroient.

L'armée navale des ennemis s'aproche des côtes de Hollande.

Le 2. d'Août on reçut nouvelles à la Haie que les ennemis paroiſſoient ſur la côte de Hollande, & qu'ils commençoient à s'aprocher du rivage avec une grande quantité de petits bâtimens, aparemment dans l'intention de faire deſcente. Sur cet avis les Conſeillers Députés avoient déja mis ordre à faire ocuper le rivage de la Brille & de Hellevoetſluis par des compagnies de Bourgeois; à faire poſter des troupes réglées plus avant ſur la côte; & à y envoier du canon, de la poudre, des boulets & de la méche. Ils donnérent en même tems avis de ces aproches des ennemis, aux Conſeillers Députés en Oüeſt-friſe & au Quartier du Nord, afin qu'ils pourvuſſent auſſi à la défence de ces côtes-là; & encore aux trois Colléges de l'Amirauté; & aux Bourgmaiſtres d'Amſterdam, pour faire veiller à la ſureté des ports du Texel & de la Meuſe. Outre cela ils priérent le Prince d'envoier à la Haie ce qu'il pourroit détacher de cavalerie de ſon armée ſans trop l'afoiblir, afin qu'on fût encore mieux en état de réſiſtance.

On donne les ordres néceſſaires pour s'opoſer a une deſcente.

Délibérations ſur ce ſujet dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, tenuë pendant la nuit, & la réſolution par eux priſe. *2. Août.*

On délibéra pareillement dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qui tint juſqu'à onze heures du ſoir, ſur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture; & il fut donné pouvoir à ſept des Membres de l'Aſſemblée de placer les milices du païs dans les lieux ou il paroîtroit être le plus néceſſaire, & de faire tout ce qu'ils jugeroient expédient pour le ſervice de l'Etat, & pour repouſſer les ennemis. Il fut encore réſolu de faire marcher à Schévening la Bourgeoiſie de la Haie, avec quelques compagnies de Delft & de Rotterdam; d'y faire venir de Haaſtrecht deux cornettes de cavalerie; d'envoier à la Brille un Commandant avec cinquante matelots ou canonniers; & de prier le Prince par trois Députés de vouloir ſe rendre à la Haie, & faire marcher tel nom-

nombre de gens de pié & de cheval vers le rivage, qu'on eſtimeroit néceſſaire pour réſiſter aux ataques dont on étoit menacé. Toutes ces propoſitions furent inceſſamment miſes à éfet, & le lendemain on réſolut de donner avis au L. Amiral Ruiter, que l'armée ennemie avoit paru devant la côte de Hollande. Enſuite on mit ordre à entretenir des poſtes le long du rivage, & à élever des tours à feu ſur les côtes, afin de pouvoir de moment à autre ſe communiquer les nouvelles qu'on auroit des ennemis, & s'avertir de jour & de nuit de leurs mouvemens & de leurs entrepriſes, par le moien des ſignaux qu'on feroit de ces tours. L'ordre pour les ſignaux fut tel. 1673.

3. *Août.* D'avertir Ruiter. D'établir des poſtes & d'élever des tours à feu. 4. *Août.*

Ordre pour les ſignaux qu'on devoit faire dans le tems de l'aproche ou de la deſcente des ennemis.

Lors qu'on decouvrira devant le rivage quelques vaiſſeaux ennemis, on fera le ſignal du deſſus de la tour à feu, de nuit avec du feu, de jour avec un pannier; & de jour auſſi-bien que de nuit il ſera tiré pendant une heure un coup à chaque quart d'heure.

Si c'eſt de nuit que l'ennemi aproche de la Meuſe, on mettra deux feux l'un auprès de l'autre ſur la tour, & ſi c'eſt de jour il y aura deux panniers l'un auprès de l'autre; & de jour auſſi-bien que de nuit il ſera tiré pendant une heure trois coups à chaque quart d'heure.

S'il aproche de la paſſe de Goerée, on mettra de nuit deux feux l'un ſur l'autre, & de jour deux panniers l'un ſur l'autre; & de jour auſſi-bien que de nuit il ſera tiré pendant une heure deux coups à chaque quart d'heure.

S'il fait deſcente du côté de la Brille, on mettra de nuit deux feux l'un auprès de l'autre, comme ci-deſſus, & de jour deux panniers l'un auprès de l'autre, & on tirera pendant une heure ſix coups de ſuite à chaque demi-heure.

S'il fait deſcente à Hellevoetſluis, on mettra de nuit deux feux l'un ſur l'autre, & de jour deux panniers l'un ſur l'autre; & de jour auſſi-bien que de nuit on tirera pendant une heure quatre coups de ſuite à chaque demi-heure.

Auxquels ſignaux on ne manquera pas de recevoir un promt ſecours.

En même tems on arrêta qu'il ſeroit donné pouvoir aux Etats de Zélande de traiter avec les Câpres pour aller détruire les petits bâtimens que les ennemis avoient ſur leurs côtes & qu'ils deſtinoient à tranſporter leurs troupes, ou du moins pour les empêcher de mettre à la mer; & que l'Amirauté d'Amſterdam traiteroit auſſi de ſon côté avec les Armateurs pour aller joindre l'armée. Il fut encore réſolu qu'on la pourvoiroit de rafraîchiſſemens & de toutes ſortes de munitions de bouche, juſqu'à la fin de Septembre. Les Conſeillers Députés aux Etats de Zélande étant extrémement ſatisfaits de ce qui s'étoit paſſé le 1. d'Août, entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis, auſſi-bien que des ſoins que Ruiter prenoit de défendre la Zélande, lui écrivirent le Lettre ſuivante, qu'il reçut le 5. du Mois.

Noble, &c.

Nous nous ſentons obligés de vous remercier non-ſeulement de l'avis que vous nous avés donné par votre miſſive du 2. de ce Mois, datée à bord des Sept Provinces, *navigeant proche de Schooneveldt, touchant les rencontres qui ſe ſont faites entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis; mais encore plus particuliérement des ſages précautions & de la prudente conduite que vous avés euë en cette ocaſion, comme dans toutes les autres précédentes où il s'eſt agi du ſervice de l'Etat & de la deſtruction des ennemis communs. Nous eſpérons qu'il plaira à Dieu de vous conſerver encore pendant un grand nombre d'années pour continuer à être un glorieux inſtrument en ſa main, par le moien duquel il travaillera à maintenir ſon Egliſe, notre Etat & notre chére Patrie. Sur quoi, Noble, &c. nous le prions qu'il vous tienne toujours en ſa ſainte garde. A la Cour de Zélande, à Middelbourg, le 3. d'Août* 1673.

Vos bons Amis,

Les Conſeillers Députés aux Etats de Zélande.

Par Ordonnance des-dits Seigneurs,

JUSTE DE HUIBERT.

1673. Le Sieur Moolenbeck, Bourgmaiſtre de Brugges, Envoié du Comte de Monterei, Gouverneur des Païs-bas Eſpagnols, s'étoit rendu le jour précédent au bord de Ruiter, & lui avoit raporté de quelle maniére le Comte avoit donné ſes ordres ſur la côte de Flandre contre les invaſions des ennemis; ofrant de faire fournir tout ce qu'on ſouhaiteroit avoir de cette côte, pour les beſoins ou pour le ſervice de l'armée navale. Le L. Amiral le pria de remercier de ſa part le Gouverneur & de lui dire qu'il lui étoit fort obligé de cette civilité. Le 5. il vint d'Oſtende pluſieurs Seigneurs pour voir l'armée, & pour viſiter Ruiter à ſon bord; & entr'autres les Ducs de Villa Hermoſa & de Montalte, le Prince de Vaudemont, le Marquis de Mortarre, le Comte de Baſſigni, Dom Franciſco de Valaſco fils naturel du Connétable de Caſtille, Dom Ferdinando de Valladares, Gouverneur d'Oſtende, & Diégo Dero Bourgmaiſtre de la même ville, avec pluſieurs autres Gentishommes. Ils marquérent tous beaucoup d'afection pour l'Etat, ſouhaitant toutes ſortes d'avantages à ſes armées & ſur tout à l'armée navale. Le L. Amiral Général les aiant invités à dîner, envoia auſſi querir les L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, afin de ſe divertir tous enſemble; ce qu'on auroit fait avec encore plus de plaiſir, ſi quelques-uns de la compagnie n'euſſent point été incommodés de la mer. Vers le ſoir ils repaſſérent en Zélande ſur la même frégate qui les avoit amenés, paroiſſant fort ſatisfaits des civilités de Ruiter. Enſuite le Prince de Maminés, le Comte de Blanqueneſme, & le Marquis de Conflan, vinrent auſſi de Flandre à bord des *Sept Provinces*, pour viſiter le Général & voir ſon armée. Cependant tout étoit en mouvement & en alarmes dans la Hollande, où l'on avoit vû paroître les ennemis ſur la côte. Le ſoir du 2. d'Août on les découvrit devant la Meuſe, où deux quaîches Angloiſes s'étant avancées entre des baſſes, entrérent juſques dans le Put: mais le calme étant ſurvenu, qui empêcha qu'elles ne fuſſent ſuivies des autres vaiſſeaux, elles en reſſortirent avec le juſſant. Cette manœuvre fit croire que les Anglois avoient deſſein ſur la Brille. Quel que fût leur projet, il y a eu beaucoup de gens qui ont aſſuré que non-ſeulement une brume ſubite, qui leur ôta la faculté de voir, le fit manquer; mais que ce fut particuliérement un reflux, qui dura quelques heures plus qu'à l'ordinaire. D'autres on raporté que cet obſtacle miraculeux arriva en un autre tems. Le 3. on vit à la pointe du jour les ennemis devant Schévening, où ils furent ſi proches du rivage, qu'on pouvoit fort bien diſtinguer leurs trois eſcadres. L'eſcadre rouge étoit à la gauche; la bleuë étoit à la droite, & la blanche au centre. On la vit dériver juſqu'à midi avec les huniers ſur le ton. Toutes les compagnies bourgeoiſes de la Haie & quelques-unes de Delft, s'avancérent vers le rivage avec les païſans des villages d'alentour, faiſant près de vingt drapeaux d'infanterie. Il y fut auſſi promtement envoié vingt piéces de canon. Sur les onze heures du matin il vint ſix ou ſept petites frégates, qui pendant le vif de l'eau s'avancérent ſi près de terre, que le canon portoit juſqu'à elles, & que de leur côté elles tiroient ſur le rivage, mais ſans faire aucun éfet de part ni d'autre & ſans bleſſer perſonne. Après cela les ennemis mirent le cap à la mer, gouvernant au Nord, & ſe montrérent encore cette même après-dînée devant Zandtvoort & Wyk-op-zee, où quantité de gens ſe mirent ſous les armes auſſi-bien que dans les villages voiſins. Le jour ſuivant on les aperçut devant Egmont, enſuite devant Petten, & enfin devant le Helder & devant le Texel. Le Prince d'Orange aiant reçu avis à l'armée campée à Raamsdonk, que les ennemis étoient arrivés ſur les côtes de Hollande, ſe rendit auſſi-tôt à la Haie, où il entra le matin du 4. ſuivi du régiment de ſes gardes & de quelque cavalerie, qui relevérent les Bourgeois & les païſans qu'on avoit toujours tenus en faction ſur le rivage de Schévening, ſous le commandement du Duc de Holſtein. Le Comte de Waldek alla en même tems à la Brille donner les ordres néceſſaires, & revint enſuite auprès du Prince. Pour la défence de Walcheren, elle fut remiſe au Maréchal Wirts. Le même jour le Prince envoia au L. Amiral Ruiter la dépêche ſuivante.

Le Comte de Monterei envoie viſiter Ruiter. 4. *Août.*

Pluſieurs Seigneurs Eſpagnols viennent voir l'armée & ſaluer Ruiter. 5. *Août.*

6. *Août.*

2. *Août.* L'armée roiale paroît devant la Meuſe.

3. *Août.* Devant Schévening.

Devant Sintvoort & Wyk-op-zee.

4. *Août.* Devant Egmont & Petten. Devant le Helder & le Texel. Le Prince ſe rend à la Haie 4 *Août.*

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre datée à bord des Sept Provinces, *navigeant proche de Schoonevelt, le 2. de ce Mois, avec la Réſolution du Haut Conſeil de guerre maritime, qui y eſt mentionnée; & en même tems nous avons vû avec quelle prudence & quelle valeur, Vous, & les autres Chefs & Oficiers de l'armée, avés cherché les enne-*

nemis pour les combatre; ce qui nous a donné beaucoup de ſatisfaction. D'ailleurs nous avons reçu avis d'un priſonnier, fait hier à ſix heures du ſoir par le travers de Wyk-op-zee, qui s'étoit ſauvé du bord du Sieur Prince Robert, que l'armée roïale eſt forte de près de 200. voiles, & qu'elle à pris ſon cours vers le Texel, ainſi que l'ont pareillement remarqué ceux qui étoient ici ſur le rivage, qui ont dit qu'elle s'eſt tenuë pendant quelque tems devant Schévening à vuë de terre, d'où elle a porté le cap à l'Eſt & au Nordeſt en rangeant la côte. Toutes les nouvelles qui ſont auſſi venuës d'Angleterre portent, que les bâtimens ſur leſquels on a embarqué les troupes, devoient avoir fait voiles avec la ſus-dite armée. C'eſt dequoi nous avons eſtimé néceſſaire de vous avertir; & en même tems nous avons trouvé à propos de vous ordonner par cette préſente d'obſerver & de faire obſerver les ennemis, en les ſuivant autant que vous jugerés que les règles de la prudence & de la guerre le puiſſent permettre; & que vous tâchiés de les rencontrer & de les combatre, ſi vous êtes perſuadé, après avoir pris l'avis du Haut Conſeil de guerre, que l'ocaſion que vous aurés de le faire s'acorde avec les-dites règles de la prudence & de la guerre maritime, & qu'elle ſoit avantageuſe pour les interêts de l'Etat. Nous remettons donc le tout à votre conduite, & prions Dieu qu'il veüille continuer à répandre ſes bénédictions ſur les armes de l'Etat, & particuliérement ſur l'armée qui eſt ſous votre commandement, & qu'il vous tienne toujours en ſa ſainte protection. A la Haie le 4. d'Août 1673. 1673

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Le Lieutenant Amiral Ruiter ne reçut cette dépêche que le 7. du Mois. Il lui en fut rendu en même tems une autre, de la part des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de la Chambre d'Amſterdam, qui lui découvroient les meſures qu'ils avoient priſes touchant la route que devoient tenir les vaiſſeaux qu'on atendoit de ces païs-là; le priant inſtamment de garder le ſecret ſur ce chef: car comme ils devoient être alors ſur le point d'arriver, les Directeurs avoient voulu l'en avertir, afin qu'il veillât à leur conſervation, & qu'il y contribuât de tous ſes ſoins, de quoi ils le ſollicitoient avec toute l'ardeur poſſible. Dans le même tems il lui fut raporté par deux galiotes qu'il avoit envoiées à la découverte, que le 3. & le 4. du Mois, elles avoient vû l'armée ennemie à l'ancre à trois lieuës au Nordoüeſt d'Egmont, & enſuite plus avant vers le Texel. Après la réception de la dépêche du Prince, il fut réſolu dès le même jour par le Conſeil général, qu'on mettroit ſur l'heure à la voile; que d'abord on s'avançeroit juſqu'à la vuë de Schévening; & qu'enſuite on prendroit des meſures ſur ce qu'on auroit à faire. Auſſi-tôt on aparilla. Ce jour-là même l'armée fut renforcée de deux navires. Le premier qui étoit *l'Utrecht*, monté par le Capitaine Lonke, venoit de Zélande; & le ſecond nommé *le Prince à cheval*, ſous le commandement du Capitaine Adam van Bréderode, étoit d'Amſterdam. Il arriva auſſi alors 400. hommes, frais pour être diſtribués parmi les équipages des vaiſſeaux de cette même ville. Le lendemain, l'armée fut à la vuë de Schévening. Là le Général aprit d'un certain Maître de vaiſſeau qui avoit été encore le 6. au bord du Prince Robert, qu'il avoit oüi dire à pluſieurs Anglois, qu'à la vérité les troupes avoient été tranſportées par ordre du Prince Robert à Jarmouth, mais que c'étoit dans l'intention de les envoier faire deſcente à Walcheren, lors que l'armée navale de Hollande auroit quitté ſon poſte de Schoonevelt. Sur cet avis Ruiter fit le ſignal aux Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, de venir à ſon bord, où aiant enſemble examiné le raport de ce Maître, il jugérent à propos de le communiquer au Prince par une Lettre ſignée d'eux quatre, & de lui repréſenter *ce qu'ils avoient apris, & qu'encore qu'ils eſtimaſſent qu'il ne falloit pas tenir cet avis pour tout-à-fait certain, néanmoins ils voioient clairement que les ennemis avoient un deſſein formé, & qu'ils tâchoient de prendre leur avantage pour le faire réüſſir, ſoit ſur la Zélande, ſoit ſur la Hollande, ou ailleurs, ſelon qu'ils en trouveroient l'ocaſion, au cas que l'armée de l'Etat fût détruite, ou aſsès maltraitée, ou autrement hors de pouvoir de s'y opoſer. Que l'armée des ennemis étoit très-forte, mais non pas juſqu'au point qu'ils craigniſſent de l'ataquer, & d'éxécuter ce que Son Alteſſe leur en avoit écrit le 4. du Mois. Que cependant il falloit enviſager le ſuccès qui pourroit n'être pas favorable, & en ce cas conſidérer en quel-*

Avis donné à Ruiter par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, avec une requête qu'ils lui font.

L'armée navale de Hollande met à la voile.

7. *Août.* Elle arrive à la vûë de Schévening.

8. *Août.* Raport d'un Maître de vaiſſeau.

Délibération de Ruiter avec Bankert, van Nès & Tromp.

Ce qu'ils écrivirent au Prince.

1673. *quelles extrémités l'Etat ſe verroit réduit. Ce qu'ils ſe trouvoient d'autant plus obligés de repréſenter à Son Alteſſe, que ſa Lettre du 4. portoit expreſſément, que les délibérations du Conſeil de guerre devoient toutes être dirigées à ne faire que ce qui ſeroit jugé expédient & avantageux à l'Etat.* A quoi ils ajoûtérent qu'ils croioient

Leur ſentiment touchant le poſte que devoit prendre l'armée.

que *pour obſerver les mouvemens que feroient les ennemis, ſoit au Sud, ſoit au Nord, le meilleur poſte qu'on pouvoit prendre alors étoit celui de devant la Meuſe. Qu'ils atendroient la réponce de Son Alteſſe avant que de quitter celui où ils étoient, ou de ſe montrer à l'ennemi; parce qu'ils eſtimoient qu'en ce cas il n'y auroit pas moien de leur côté d'éviter le combat, ſans intereſſer l'honneur de l'Etat & celui de Son Alteſſe.*

Leur requête.

Sur cela ils prioient le Prince, *qu'il lui plût de leur donner ſes ſages conſeils, & de leur déterminer ce qu'ils auroient à faire, ou de leur permettre en général d'agir, en laiſſant la maniére à leur conduite ſelon les circonſtances.*

Raiſons de cette requête.

Comme le Prince par ſa dépêche enjoignoit à Ruiter de chercher l'armée ennemie & de l'ataquer, *s'il jugeoit, avec l'avis du Haut Conſeil de guerre, que l'ocaſion qui s'ofriroit de le faire s'acordât avec les règles de la prudence, & qu'elle fût avantageuſe pour les interêts de l'Etat*, cette préciſion lui donnoit beaucoup d'inquiétude; parce que les forces ennemies étoient beaucoup ſupérieures aux ſiennes, & qu'il n'avoit jamais livré de bataille où il eût prévu un ſi grand danger, étant d'ailleurs aſſuré que ſi ſon armée étoit batuë, le blâme en ſeroit rejetté ſur lui. D'un autre côté il ſavoit que plus d'une fois, dans la néceſſité preſſante, on avoit hazardé la bataille avec des forces preſque de la moitié inférieures à celles des ennemis, & qu'on n'avoit pas laiſſé de s'en tirer hûreuſement. Il crut donc devoir demander un ordre encore plus précis, & envoia pour cet éfet au Prince, par le † Schout de Schévening, la Lettre ci-deſſus mentionnée. Le même jour il fut arrêté dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qu'on prieroit le Prince d'envoier un renfort de ſoldats à l'armée navale. Il fut auſſi réſolu que puis qu'elle étoit à la vuë du rivage, les Sieurs Nicolas van Moleſchot & Corneille Hop, Penſionaires de Dordrecht & d'Amſterdam, avec le Sieur van Veen, Conſeiller de la ville d'Alcmaar, ſe tranſporteroient inceſſamment au bord de Ruiter, pour conférer avec lui ſur l'état ou elle pouvoit être, & ſavoir s'il lui manquoit quelque choſe. Cette députation étoit encore néceſſaire, pour communiquer au L. Amiral les avis qui avoient été reçus touchant l'armée ennemie, & le lieu où elle étoit; & enfin pour prendre des meſures avec lui & donner ordre à tout ce qui regardoit le bien public, dequoi ils devoient enſuite faire leur raport à l'Aſſemblée. Les Députés, acompagnés du Duc de Holſtein, ſe rendirent à bord ſur les neuf heures du ſoir & y demeurérent toute la nuit. Ils firent connoître à Ruiter les bonnes intentions des Etats de Hollande; & il leur repréſenta quelle étoit la diſpoſition de l'armée, ſe plaignant ſur tout du defaut de petits bâtimens. Le lendemain vers les neuf heures ils retournérent à terre, & firent auſſi-tôt leur raport de ce qui s'étoit paſſé. Le même jour il fut arrêté dans l'Aſſemblée qu'on enverroit le régiment du Colonel Palm ſur les vaiſſeaux, & que le Penſionaire Fagel & le Sécretaire Lodeſtein s'y rendroient auſſi, pour entrer encore en conférence avec Ruiter au ſujet de ſa Lettre au Prince, en date du 8. du Mois, ſignée de lui, de Bankert, de van Nès & de Tromp; ce qui aiant été éxécuté ſur l'heure, ces deux nouveaux Députés furent à ſon bord avant midi. Le grand Conſeil de guerre aiant été alors aſſemblé, le Penſionaire Fagel, qui portoit la parole, fit faire d'abord lecture de la Lettre du Prince, en date du 4. puis après de celle des quatre Lieutenans Amiraux datée le 8., & enſuite il propoſa les points qu'il s'agiſſoit d'éxaminer, afin de ſe mettre en devoit d'obſerver les ennemis qui étoient proches du Texel & du Vlie, & de repouſſer leurs éforts. Outre cela il déclara expreſſément: *Qu'au regard du deſſein que les ennemis avoient de faire une deſcente, le Prince avoit déja ſi bien pourvu à tout, & aux entrées des paſſes, & aux côtes de l'Etat, qu'on pouvoit dire, humainement parlant, qu'il n'y avoit rien à craindre, & qu'on pouvoit raiſonnablement ſe repoſer ſur les ordres qu'il avoit donnés. Que par conſéquent l'armée navale, auroit pu demeurer à ſon poſte de Schooneveldt, nonobſtant les avis de ceux du dedans & du dehors qui ne l'aprouvoient pas, ſi l'on n'atendoit pas de moment à autre la flote qui revenoit des Indes Orientales, & qui étoit d'une ſi grande importance & ſi précieuſe à l'Etat. Mais que comme on étoit dans cette atente il prioit tous les Membres du Conſeil de dire leur ſentiment ſur ce ſujet, afin qu'il entendît ce qu'ils jugeoient que l'armée navale pût & dût raiſonnablement entreprendre pour la con-*

† *Charge dont les fonctions ſont en partie d'un Bailli, & en partie d'un Procureur du Roi ou Fiſcal.*

Les Etats de Hollande envoient les Penſionaires Moleſchot & Hop, avec le Sieur van Veen vers Ruiter.

Ce qu'ils y font.

9. *Août.*

Le Penſ. Fagel ſe rend au bord de Ruiter.

Ses propoſitions au Conſeil de guerre.

ſer-

ſervation des vaiſſeaux des Indes, & pour empêcher que les ennemis n'enlevaſſent une ſi belle proie. Qu'une telle perte ſeroit irréparable, & de la plus dangereuſe conſéquence du monde, puis qu'elle leur fourniroit les moiens de continuer la guerre aux dépens des habitans mêmes des P. V. & de réduire ainſi l'Etat à la derniére extrémité; au lieu que s'ils manquoient ce coup, il y avoit toute aparence qu'ils ſeroient obligés d'entendre à de raiſonnables conditions de paix. Il ajoûta à cette propoſition des raiſons fortes pour porter les Membres du Conſeil à s'ouvrir des moiens qui leur ſembleroient les plus expédiens pour parvenir à cette fin, ofrant encore, *que ſi les équipages n'étoient pas aſsès complets, ou qu'on eût beſoin de munitions, on feroit tout ce qu'il ſeroit poſſible afin d'y pourvoir.* Mais il déclara en même tems: *Que quelques ſollicitations qu'on eût faites, il n'y avoit pas eu moien d'obliger les Colléges de l'Amirauté de fournir chacun le nombre entier des vaiſſeaux qu'ils devoient équiper pour la préſente campagne, & qu'ainſi il n'en falloit plus atendre d'autres pour fortifier l'armée.* Le Conſeil de guerre aiant délibéré ſur ce ſujet eſtima que ce n'étoit pas une afaire peu importante de riſquer l'armée navale, en laquelle conſiſtoient alors les principales forces & preſque toute la reſſource de l'Etat, dans un combat contre des ennemis ſi puiſſans, & dont le ſuccès ſeroit ſi douteux. Néanmoins il fut jugé d'une commune voix: *Qu'il étoit abſolument néceſſaire, que dès qu'elle ſeroit renforcée des troupes qu'on devoit y envoier, elle s'aprochât au plutôt des ennemis, afin qu'à la premiére ocaſion favorable que le tems & le vent pourroient fournir, on allât les ataquer; les chaſſer de devant les ports de l'Etat; rendre la mer libre & ſûre pour les vaiſſeaux des Indes; & qu'on pût enſuite obtenir une bonne paix.* Le Penſionaire & le Sécretaire ſe chargérent de raporter aux Etats & au Prince la réponce du Conſeil, & d'envoier inceſſamment à l'armée leurs réſolutions & leurs ordres, auſſibien que les ſoldats qui y étoient deſtinés. Après avoir pris congé ils retournérent encore dès le même ſoir faire leur raport à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qui députérent à l'inſtant les Sieurs Moleſchot Penſionaire de Dordrecht, Marſeveen d'Amſterdam, Simon van Veen Conſeiller d'Alcmaar, le Penſionaire Fagel & le Sécretaire Lodeſtein, vers le Prince qui étoit au Helder, pour conférer avec lui & le prier qu'après une mûre délibération, il voulût donner au ſujet des prochaines opérations de l'armée navale, les ordres qu'il jugeroit les plus éxpédiens pour le bien de l'Etat. Mais avant que ces Députés fuſſent arrivés au Helder ils aprirent que le Prince étoit retourné à la Haie; ce qui les obligea d'interrompre leur voiage & d'y retourner auſſi. Là ils eurent conférence avec lui & l'entretinrent de tout ce qui s'étoit paſſé. Le 11. d'Août le Penſionaire Fagel aiant fait raport aux Etats de ce qui avoit été conclu dans cette conférence, il fut arrêté qu'on écriroit au Prince, pour le prier qu'il lui plût d'ordonner au L. Amiral Ruiter de ſuivre l'armée ennemie; d'ouvrir ſous la bénédiction de Dieu les ports de ces Provinces juſqu'au Texel & au Vlie; & de rendre la navigation ſure, tant pour les vaiſſeaux des Indes Orientales, que pour tous les autres qui voudroient y entrer. Qu'il lui donnât charge d'avoir l'œil ſur le retour de cette flote des Indes, & de faire tous ſes éforts tant pour la défendre lors qu'elle s'aprocheroit des côtes, que pour chaſſer avec la faveur du Ciel les ennemis de devant les ports. Que ſi toutefois ils s'en retiroient & les abandonnoient d'eux-mêmes, il ne ſeroit point néceſſaire de les ataquer ni de les ſuivre, à moins que le Lieutenant Amiral ne jugeât le pouvoir faire avec beaucoup d'avantage. Et enfin qu'il plût au Prince d'aprouver cette Réſolution des Etats de la Province de Hollande, & de la confirmer comme étant utile & néceſſaire. Qu'outre cela on le prieroit encore de permettre que les neuf compagnies du régiment d'infanterie du Colonel Palm, qui avoient déja en partie fait voiles vers l'armée, & dont l'autre partie toute prête auſſi à mettre à la voile, étoit dans les ports de la Province les plus éloignés, fuſſent emploiés en cette expédition; parce que c'étoient des ſoldats acoutumés à la mer, expérimentés dans la marine, & fort utiles à l'armée navale. Qu'on lui remontreroit, que comme cette expédition ne pouvoit pas durer longtems, & qu'elle ne devoit aparemment être que de quelques jours, il ne recevroit pas ſans doute un grand préjudice de leur abſence. Qu'on lui demanderoit que les deux frégates qui ſe tenoient alors autour de Schoonhoven, fuſſent envoiées à l'armée navale, parce qu'elles ne paroiſſoient plus être d'aucune utilité dans ce poſte, & que comme elles étoient très-bien armées, elles pouvoient rendre beaucoup de ſervice à l'Etat en ſe joignant au pavillon. Qu'il ſeroit auſſi requis

1673.

Réponce du Conſeil de guerre.

9. *Août.* Députation au Prince.

Réſolution des Etats de Hollande touchant la priére qu'on feroit au Prince au ſujet des opérations de l'armée navale. 11. *Août.*

1673. quis, que vû la préſente conjoncture des afaires il voulût envoier un peu plus de troupes vers les ports, & ſur tout vers les embouchures des riviéres. Le même jour il fut encore réſolu dans l'Aſſemblée de L. N. & G. P. que les Députés de Dordrecht, Delft, Amſterdam, Rotterdam, Schiedam, Alkmaar, Hoorn, Enkhuiſen & Medenblik, avec le Penſionaire & le Sécretaire Lodeſtein, entreroient en une nouvelle conférence avec le Prince, & le prieroient de nouveau de donner au ſujet des prochaines opérations de l'armée les ordres qu'il eſtimeroit néceſſaires pour les in-

11. *Août.* terêts de l'Etat. De plus il fut auſſi alors arrêté par la Province de Hollande: *Que puiſque l'armée, avec l'aide de Dieu, alloit être emploiée à chaſſer les ennemis de devant le Texel & le Vlie, on écriroit aux Conſeillers des Colléges de l'Amirauté d'Amſterdam & de Oüeſt-friſe, & aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, qu'ils euſſent à y envoier ſans aucun delai, & ſans perdre ni tems ni moment, tous les petits bâtimens qu'il leur ſeroit poſſible de trouver.*

Cependant elle demeuroit moüillée à deux lieuës & demie de Schévening, en atendant de nouveaux ordres. Là le L. Amiral Ruiter reçut viſite, le 9. du Mois, ſur le ſoir, de Don Emanuel de Lira Ambaſſadeur d'Eſpagne. Le 10. il fit du gros tems, & il y eut quelques cables rompus; néanmoins le lendemain on vit les vaiſſeaux toujours à l'ancre en bon état. Le 12. du Mois après pluſieurs conférences & délibérations, le Prince même, dans une barque de pêcheur portant pavillon, ſe rendit après midi à l'armée navale, acompagné des Sieurs Ryngraaf, van de Lek, Benting, & de pluſieurs autres Gentishommes. Le L. Amiral Ruiter envoia Pierre de Liefde ſon Capitaine en ſecond au-devant dans ſa chaloupe, où le Prince paſſa. A ſon arrivée il fut ſalué d'onze volées de canon, & on vit éclater la joie ſur tous les viſages tant des Oficiers que des matelots. Il n'y eut point de vaiſſeaux où tous les pavillons & toutes les flames ne fuſſent arborées, & on ouït toute l'armée retentir de cris de *Vive le Prince.* Le L. Amiral fit auſſi-tôt le ſignal de Conſeil, & en atendant que les Oficiers vinſſent à ſon bord, le Prince & lui allérent enſemble viſiter tout le navire. Les Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, étant arrivés avec les Vice-amiraux & les Contre-amiraux, le Prince demanda à Ruiter & à tous les Membres du Conſeil, comment ils étoient d'avis qu'on dût agir & ce qu'ils croioient qu'il y eût à faire pour la conſervation des vaiſſeaux qu'on atendoit des Indes Orientales, & pour les empêcher de donner dans l'armée de France & d'Angleterre qui ſe tenoit poſtée proche du Vlie & du Texel. Le Conſeil de guerre déclara tout d'une voix qu'après y avoir mûrement penſé il ne doutoit pas, que ſi ces riches vaiſſeaux venoient à être enlevés par les ennemis, ſans que l'armée navale de l'Etat eût fait ſes éforts pour prévenir ce malheur, cet accident ne cauſât par tout de grands murmures & de fâcheux deſordres. Que par cette conſidération tous les Membres du Conſeil d'un commun avis eſtimoient, *qu'il falloit au plutôt s'avancer vers les ennemis, les ataquer avec tout l'avantage qu'il ſeroit poſſible de ménager, & ſous la bénédiction de Dieu les chaſſer loin des côtes & des ports des P. V. afin de rendre la navigation libre & ſûre pour les vaiſſeaux des Indes.* Ce ſentiment fut aprouvé du Prince comme étant conforme aux deſſeins des Etats. Ainſi il fut conclu qu'on paſſeroit inceſſamment à l'éxécution, comme il étoit plus amplement porté dans une Lettre, que le Prince avoit auparavant écrite ſur ce ſujet, qui fut alors luë, ſignée & miſe entre les mains du L. Amiral Ruiter pour ſon inſtruction. En voici la copie.

12. *Août.* Le Prince d'Orange ſe rend à l'armée navale. Allégreſſe générale ſur tous les vaiſſeaux.

Sa propoſition au Conſeil de guerre.

Lequel eſt d'avis de donner bataille.

Ce qui eſt aprouvé du Prince.

Réſolution priſe ſur ce ſujet.

Noble, Diſcret, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre, ſignée de Vous & des autres Lieutenans Amiraux, & datée à bord des Sept Provinces, *le 8. du préſent Mois, navigeant entre Schévening & Katwyk, où nous avons vû votre inquiétude au ſujet de nos ordres en date du 4. du Mois précédent, par leſquels il vous étoit enjoint d'aller ataquer l'ennemi. Enſuite nous avons apris plus amplement & avec toutes les circonſtances requiſes, par le raport du Penſionaire Fagel & du Sécretaire Lodeſtein, les réflexions que Vous & le Haut Conſeil de guerre avés faites ſur ce point, & quel eſt votre ſentiment. Nous vous remercions donc de vos ſoins, auſſi-bien que les autres Chefs de l'armée, & aprouvons votre prudente conduite qui vous fait mûrement conſidérer cette afaire dès ſon commencement & avant que de l'entreprendre, n'étant pas moins ſatisfaits du courage dont vous paroiſſés tous être animés, pour éxécuter, ſous la faveur du Ciel, ce qui aura été*

une

une fois réſolu. Nous pouvons bien vous déclarer ici que nous ſouhaiterions n'être 1673.
pas réduits à la néceſſité qui nous force à prendre la réſolution de faire retirer nos ennemis de devant les havres & les côtes de nos Provinces, afin de les avoir libres juſques au-delà du Texel & du Vlie; ni d'emploier l'armée de l'Etat pour les en chaſſer, & pour ouvrir nos ports aux vaiſſeaux des Indes. S'il s'agiſſoit d'une afaire moins eſſentielle, nous ferions voir que nous n'avons rien plus à cœur que de conſerver tant de généreux guerriers, qui ont rendu de ſi grands ſervices à l'Etat & à Nous, & contribué ſi puiſſamment, avec l'aide de Dieu, à défendre notre païs & à le garantir des dangers qui l'ont menacé; ni que nous n'expoſerions pas au hazard une armée navale, dont la conſervation ou la perte ſont d'une ſi grande importance pour nous tous, & décideront ſi abſolument de notre deſtinée. Cependant comme nous n'avons pu juſques à préſent porter le Roi de la Grande Bretagne, à donner la paix à notre Etat, ni prévenir l'éfuſion de tant de ſang Chrétien, que nous prévoions être inévitable dans un nouveau combat entre des peuples qui profeſſent une même Religion, Dieu nous eſt têmoin, que ce ne ſera pas par un déſir de gloire, ni pour aquérir de la réputation, que nous rechercherons cette nouvelle bataille, & l'ocaſion d'afronter la puiſſante armée de deux grands Rois; mais que c'eſt malgré nous, pour la juſte défence & pour le ſalut de notre Patrie, que nous ſommes contrains d'expoſer la vie de tant de vaillans hommes. Au reſte comme nous avons emploié pour une ſi légitime défence tous les ſoins & tous les éforts dont il a plu à Dieu de nous rendre capables, nous ozons nous promettre que ce Dieu ſi clément, l'Eternel des armées, vous fortifiera puiſſamment au jour du combat; qu'il enverra ſon Eſprit de force & de courage aux Chefs, aux Oficiers, aux matelots; & qu'il préſidera en notre faveur à une bataille qui ne ſera entrepriſe que par une néceſſité inévitable, & pour ſauver notre Patrie des déſolations dont elle eſt menacée. Et comme il a plu à ſa Divine Majeſté de faire par ſa grace éclater juſques à deux fois ſon aſſiſtance viſible & ſa protection paternelle pour votre perſonne, pour tous les autres Chefs, & pour le reſte des Oficiers, auſſi-bien que pour les ſoldats & pour les matelots, il plaira ſans doute encore à ce bon Dieu de rendre confus pour la troiſiéme fois l'ennemi que nous n'avons pû obliger de prêter l'oreille à une paix raiſonnable, & qu'il lui fera perdre courage au jour de la bataille. Il fera connoître qu'il peut par de moindres forces abatre celles d'un fier ennemi, qui ſe glorifie tellement de ſa puiſſance, que déja il ſe promet de ſubjuguer tout le monde, & qu'il dévore ſes voiſins par ſon eſpérance. Il fera voir, ce Divin Protecteur de ceux qui ſont oprimés, qu'il ſait acorder des délivrances & donner d'hûreuſes iſſuës, afin que ſon Nom ſoit d'autant plus éxalté & craint; ainſi que nous l'avons éprouvé ſenſiblement, non-ſeulement dans les tems paſſés, mais encore dans les tems préſens, tant ſur terre que ſur mer. Nous ſavons à la vérité qu'il ſe ſert de moiens humains pour produire ſes admirables éfets; que ce ſeroit une témérité, que d'aller avec une poignée de gens afronter une armée entiére, & qu'il nous a défendu de le tenter: mais ne courant au combat, que parce que nous ne voions aucune voie de l'éviter, & qu'après avoir aſſemblé pour notre conſervation tout ce qu'il a été en notre pouvoir de ramaſſer, nous devons eſpérer que Dieu aura égard à la juſtice de notre cauſe, qu'il nous couvrira de ſa faveur & qu'il nous donnera la victoire. Vous avés fort bien prévu avec les autres Chefs de l'armée, quels murmures & quelle confuſion on devroit atendre parmi tout le peuple, ſi on laiſſoit tomber entre les mains des ennemis un ſi précieux tréſor qu'eſt la flote des Indes, ſans avoir fait tous les éforts poſſibles pour prévenir ce malheur; & que les ennemis ſaiſis d'un ſi riche butin, qui leur fourniroit les moiens de continuer la guerre, ne ſeroient pas diſpoſés à nous donner la paix. Ce ſont ces mêmes raiſons ſi fortes & ſi preſſantes, qui nous obligent de prendre la réſolution que nous vous marquons ici. Au reſte nous n'eſtimons pas qu'il ſoit beſoin de vous éxciter, ni les autres Chefs, Oficiers, ſoldats & matelots, à donner dans cette ocaſion des preuves de votre valeur acoutumée, nous avons trop de matiére de nous loüer de la bonne volonté qu'ils ont déja tant de fois ſi généreuſement fait éclater, & qui, avec la bénédiction de Dieu, s'eſt ſi avantageuſement ſignalée, pour douter qu'elle ne continuë dans l'action la plus importante où ils ſe ſoient encore trouvés. Mais nous ne pouvons nous empêcher de têmoigner dans cette rencontre, comme nous l'avons déja fait en pluſieurs autres, à quel point nous en ſommes ſatisfaits; & de les prier de redoubler leurs éforts pour repouſſer vaillamment ce dernier éfort, que veulent

1672. *faire nos ennemis; d'avoir devant les yeux l'équité de la cause que nous défendons; & de se ressouvenir des graces qu'ils ont déja visiblement reçuës de Dieu, par son secours dans les deux précédentes batailles. Qu'ils considérent donc les avantages que l'heureux succès de ce troisième combat, où ils vont s'engager, doit aporter à leur Patrie & à l'Etat, & d'un autre côté les cruelles miséres où se trouveroit plongée, tant au regard de l'ame que du corps, une multitude infinie de gens de bien & d'innocens enfans, si nos impitoiables ennemis obtenoient la victoire. Qu'ils envisagent le bénédiction qu'ils ne peuvent pas manquer de s'atirer de la part de Dieu & des hommes en combatant vaillamment, & en même tems le blâme & l'infamie dont ils demeureroient couverts, si, par une lâcheté sans exemple, ils venoient à oublier leur devoir. Qu'ils continuënt à suivre leurs premiéres traces & à marcher toujours dans le chemin de la gloire, où ils sont déja si avancées, en allant ataquer l'ennemi avec une intrépidité qui le fasse trembler; en le poursuivant avec une constance que rien ne puisse ébranler; en s'entre-secourant les uns les autres comme de véritables fréres; & qu'ils ne doutent nullement que la Providence de Dieu ne couronne une si belle résolution d'un glorieux succès, pendant que de notre côté nous nous préparerons à en marquer notre reconnoissance, & à distribuer à chacun les recompenses qu'il aura méritées. Ainsi après avoir mûrement considéré toutes choses, Nous avons trouvé bon, sur l'avis uniforme de L. H. P. les Sieurs Députés aux Etats Généraux, & sur celui des Sieurs Etats de Hollande & de Oüest-frise, de vous ordonner pas ces présentes, que vous aiés à lever l'ancre incessamment: que vous suiviés avec l'armée navale les ennemis de cet Etat: que vous tâchiés, sous la favorable assistance du Ciel, d'ouvrir les ports de ces Provinces jusques au-delà du Vlie & du Texel, afin que les vaisseaux des Indes & tous autres y puissent entrer avec sureté: que vous fassiés tout ce qu'il sera possible, pour garantir & defendre la flote des Indes lors qu'elle s'aprochera de nos côtes; & que vous afranchissiés tous les havres de ces Provinces des insultes aussi-bien que de la présence de nos ennemis. Que si néanmoins ils avoient d'eux-mêmes abandonné nos côtes & laissé libre l'entrée des ports, en cé cas il ne sera point nécessaire d'aller les ataquer, ni de les suivre, à moins que vous ne jugiés qu'il y ait une ocasion tout à fait avantageuse de le faire. Nous prions Dieu, ce Seigneur tout-puissant, qu'il plaise à sa divine bonté de vous acorder un favorable succès pour la gloire de son grand Nom, & qu'il vous tienne en sa sainte garde, c'est,*

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre entre Katwyk & Schevening le* 12. *d'Août* 1673.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Dans le même tems le Prince exhorta encore de bouche tous les Membres du Conseil à s'aquiter bien de leur devoir, & il leur en représenta des raisons très-puissantes, leur déclarant que tous les bords des rivages, aussi-bien que les ports, étoient garnis de troupes pour en défendre l'accès. Après cela on fit monter tout l'équipage sur le tillac, le Prince, le L. Amiral Ruiter & les autres Oficiers Généraux étant sur le demi-pont, où tous les matelots & les soldats se rangérent autour d'eux, ceux qui ne trouvérent point de place grimpant le long des cordages, pour voir le Prince & entendre ce qu'on vouloit leur dire. Ruiter prenant la parole leur dit en peu de mots. *Amis il y a aparence qu'il faudra encore en venir aux mains, & que les ennemis ne se donneront point de repos que nous ne leur aions livré bataille une troisième fois. Mais je ne doute pas qu'après m'avoir déja deux fois si fidélement secondé, vous ne fassiés voir une troisième fois que vous êtes prêts à combatre avec moi contre toutes sortes d'ennemis, pour votre chére Patrie, pour le maintien de votre ancienne liberté, pour le Prince, pour vos familles, vos femmes & vos enfans. Parlés? N'êtes-vous pas tous en général, & chacun en particulier, disposés à vous aquiter des devoirs où votre honneur & votre serment vous engagent, & à vous comporter en braves gens jusqu'à la mort: d'autant plus que Son Alteſſe, que voici présente, vous promet que comme Elle fera sévérement punir les lâches, elle ne manquera pas de recompenser ceux qui l'auront mérité par leurs généreuses actions?* Ces derniéres paroles aiant été aprouvées & confirmées par un geste du Prince & par quelques paroles aussi, tout l'équipage répondit, *Oui* avec beaucoup d'aplaudissemens,

Exhortation de Ruiter à son équipage en presence du Prince.

la

la plupart jettant leurs bonnets au-deſſus de leurs têtes, à la matelote, & criant de nouveau *Vive le Prince*, auxquelles démonſtrations d'afection le Prince répondit de ſon côté en ôtant trois fois ſon chapeau. Incontinent après il rentra dans la chaloupe, & ſe fit nager vers ſa barque qui le remena à Schévening. A ſon départ tous les vaiſſeaux le ſaluérent de pluſieurs volées de canon. Le même jour, comme on conſidéra dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qu'on étoit ſur le point de voir livrer une bataille entre l'armée navale des P. V. & celle des ennemis, du ſuccès de laquelle ſembloit dépendre toute la deſtinée de l'Etat, ainſi que la victoire dépendoit de Dieu ſeul, il fut réſolu qu'on écriroit au Bourgmaiſtres & aux autres Régens des villes de la Province, de donner ordre aux Paſteurs de redoubler la ferveur de leurs priéres pour obtenir la victorie, & de les diriger à ce but toutes les fois qu'ils monteroient en chaire, où ils exhorteroient le peuple à s'aquiter auſſi de ce devoir. Qu'on ordonneroit des priéres particuliéres tous les jours pour cet éfet; & que ſur tout on feroit aſſembler le peuple, ſi par le bruit du canon on pouvoit conjecturer que les armées fuſſent aux priſes, afin de flêchir Dieu par une nouvelle ardeur de zèle, & de ſolliciter puiſſamment ſa miſéricorde en faveur de l'Etat. Le jour ſuivant, on mit de grand matin à la voile, & l'on porta le cap au Nord par un vent d'Oüeſt aſsès foible, mais qui s'étant renforçé après midi, ſe rangea ſur le ſoir au Nordoüeſt, avec un tems embrumé & pluvieux. Ruiter fut alors d'avis que de peur qu'on ne vint à être ſéparé les uns des autres, on laiſſât tomber l'ancre à trois lieuës par le travers de Petten. Pendant qu'on étoit là moüillé, il vint la nuit une ſi furieuſe tourmente de l'Oüeſtnordoüeſt, qu'il y eut beaucoup de cables rompus & d'ancres perduës, & entr'autres celle du Général même, qui fut obligé de jetter ſa grande ancre. Ce gros tems dura trois ou quatre jours, néanmoins avec quelques intervalles pour la violence, qui étoit tantôt plus grande, & tantôt un peu moindre. Il y eut des vaiſſeaux qui perdirent deux cables, & il y en eut un de Friſe qui en perdit trois & une ancre. Le Vice-amiral Evertſz. perdit deux ancres & deux cables: ſi bien que quand l'orage fut apaiſé il fallut encore demeurer ſur le fer, afin d'eſſaïer de pêcher quelques-unes des ancres perduës. Le 17. du Mois on remit à la voile dans l'intention de s'avancer entre le Texel & le Vlie, juſques à vûë de terre. Le vent étant alors Nordoüeſt-quart-au-Nord on fit des bordées tout ce jour-là & la nuit ſuivante pour s'aprocher des ennemis, qu'on aprit alors être à l'ancre à quatre ou cinq lieuës. Le même jour Ruiter reçut une Lettre de quelques-uns des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, & une autre des Députés de l'Aſſemblée des Dix-ſept, toutes deux datées ce même jour-là, la premiére au Helder, & la ſeconde à bord d'un yacht de la Compagnie étant à l'ancre au Nieuwe-diep, dans leſquelles on lui déclaroit les inquiétudes & la crainte où l'on étoit pour les vaiſſeaux des Indes qui étoient ſur le point d'arriver, & qui déja même auroient deu être arrivés. On lui donnoit en même tems avis que ce jour-là les ennemis avoient paru entre le Bréeveertienen & terre, & qu'après Dieu on ne voioit point d'autre eſpérance qu'en lui & en l'armée navale, pour faire ouvrir les ports du Texel & du Vlie, & pour garantir les vaiſſeaux qui étoient atendus, le priant d'y avoir l'œil, & de faire tout ce qu'il ſeroit poſſible pour les conſerver. Le même jour encore il lui fut rendu une dépêche du Prince par laquelle il lui têmoignoit apréhender que les ennemis ne fiſſent voiles vers l'Embs, pour y atendre les vaiſſeaux des Indes, & il lui donnoit ordre qu'en cas que de ſa connoiſſance ils euſſent pris cette route, il tâchât de les ſuivre, s'il voioit qu'ils fuſſent en diſpoſition d'ataquer ces vaiſſeaux de ce côté-là, n'entreprenant néanmoins d'y faire avancer l'armée qu'autant qu'il jugeroit que les règles de la prudence & de la guerre le pourroient permettre. Le Penſionaire Fagel lui avoit déja écrit quelques jours auparavant: *Que Son Alteſſe ſuivroit l'armée navale non-ſeulement du cœur, mais des yeux, & qu'Elle iroit pour cet éfet au Helder, afin d'en être plus proche, & de pouvoir plus facilement & plus à propos donner tous les ordres poſſibles pour la renforcer.* En ce tems-là le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna de faire une liſte éxacte de toute l'armée diſtribuée en trois eſcadres, & chaque eſcadre en trois diviſions, avec tous les équipages & tout le canon dont elle étoit pourvûë, laquelle liſte fut achevée le 17. du Mois, & enſuite envoiée à L. H. P. Elle conſiſtoit alors, c'eſt-à-dire le 17. d'Août, en 75. navires & frégates, 25. brulots & 18. yachts, faiſant enſemble 118. voiles. Il y avoit 4312. piéces de canon, avec 17452. matelots & 2582. ſoldats. Le 18. elle fut fortifiée de 165. ſol-

1673.

Les Etats de Hollande ordonnent de prier Dieu ardemment pour la victoire dans la bataille qu'on étoit ſur le point de livrer, & de faire des priéres publiques pour cet éfet.

L'armée met à la voile. 13. *Août.*

Rude tempête.

L'armée remet à la voile. 17. *Août.*

Inquiétudes au ſujet des vaiſſeaux qu'on atendoit des Indes Orientales.

Nouvel ordre du Prince. *daté le 19. d'Août.*

1673. soldats & de 177. matelots, qui furent distribuées sur les vaisseaux dont les équipages étoient les plus foibles. Les soldats étoient sous des Lieutenans, des Enseignes, & des Caporaux. Il y avoit aussi plusieurs Capitaines à bord, savoir J. Rammelman, G. Krabet, J. Morres, P. de Glarges, H. van Assendelft, J. Teeding Berkhout, F. L. van Wyenhorst, C. Witsen, D. Haringkaspel, S. van Oldenhof, P. van Zuilen van Nieveldt, Blomme, Albert van Harderwyk, J. B. Bernard, Sr. de Resé, & Warnard Matthysz. lesquels ensuite eurent part au péril & à l'honneur du combat qui fut donné.

Capitaines qui sont dans l'armée navale.

Elle est contrariée par le vent & par le gros tems, & en est incommodée.

Le 17. & la nuit suivante, l'armée, ainsi qu'on l'a déja vû, avoit tâché d'aprocher de l'ennemi en faisant des bordées; mais elle n'avançoit que fort peu à cause du gros tems qui venoit souvent la contrarier. Il y eut même plusieurs vaisseaux incommodés à force de louvoier & de pincer le vent avec toutes les voiles. Le grand hunier de Ruiter fut mis en piéces par la force du vent. Un autre navire perdit son mât de hune d'avant. Il y en eut deux dont les petits huniers & leurs vergues se brisérent, & près de seize qui furent emportés fort loin sous le vent de l'armée. Ruiter qui voioit bien qu'en demeurant sous voiles il y auroit sans doute beaucoup de vaisseaux endommagés, & qu'ils ne manqueroient pas de se disperser, voulut qu'on se mît plus au large, & qu'on remoüillât jusques-à-ce qu'il fît un plus beau tems & un vent plus favorable. On porta donc le cap à la mer, & l'armée alla moüiller sur quinze brasses, Kamperduin lui demeurant Sudest-quart-à-l'Est. Alors les vedètes aiant fait le signal qu'elles voioient l'ennemi, Ruiter détacha vîte deux galiotes pour aller dire aux vaisseaux qui étoient tombés sous le vent, qu'ils tâchassent de rejoindre promtement les autres. Sur le soir Corneille van der Hoeven, qui commandoit la frégate Schiedam, amena sous le pavillon une quaîche ou houcre Angloise, montée de 8. piéces de canon & de 38. hommes d'équipage, qu'il avoit prise. Dans le même tems il fallut renvoier en Hollande un brulot de chaque escadre, qui n'étoient plus en état de tenir la mer; le premier parce qu'il n'avoit plus de chaloupe; le second faute d'ancres & de cables; & le troisiéme parce qu'il faisoit eau, & qu'il étoit même incommodé d'ailleurs. Le 19. on demeura encore à l'ancre en atendant un vent plus favorable, & les gardes avancées raportérent, que les ennemis s'y tenoient aussi comme auparavant. Le Général écrivant alors à quelques-uns des Membres des Etats, leur marqua combien il avoit fait d'éforts pour s'aprocher des ennemis, & *qu'il s'étonnoit de ce que voiant bien l'armée de Hollande, ils n'étoient pas assès civils pour venir un peu au-devant d'elle, puis qu'ils avoient l'avantage du vent.* Une certaine personne qui étoit alors au Helder, lui fit aussi savoir qu'on écrivoit de Cologne, où l'on traitoit alors de la paix, que l'Ambassadeur de Suéde étant en conférence avec celui d'Angleterre, avoit dit en raillant, & en aiant sans doute égard à ce qui s'étoit passé le 1. d'Août entre l'armée navale d'Angleterre & celle de Hollande, *que les Anglois étoient civils de faire ainsi place aux Hollandois sur la mer*: à quoi l'Ambassadeur d'Angleterre avoit répondu, *que la peste étoit dans l'armée de Hollande, & que les Anglois ne vouloient point de communication avec elle:* mais que le Suédois avoit repliqué, *qu'il avoit oüi dire que les Anglois eux-mêmes avoient la maladie du cours, † qui étoit aussi un mal contagieux.* Je n'ai pas eu de certitude si cette conversation a été inventée à plaisir, ou si elle est véritable, mais je puis assurer que j'ai vû la Lettre où elle est contenuë, laissant à chacun la liberté d'en juger comme il lui plaira.

18. *Août.*

Elle se met au large & y moüille.

19. *Août.*

On renvoie trois brulots.

Surprise de Ruiter de ce que les ennemis n'aprochent pas de lui.

† *Cours de ventre ou flux de sang, le même terme signifie aussi course ou fuite en Flamand.*

Pendant que les armées ennemies demeurérent ainsi moüillées, chacune de son côté, il y eut un des vaisseaux des Indes Orientales, nommé *le Papenbrug*, qui s'étant séparé des autres & les aiant devancés, tomba malhûreusement au milieu des ennemis, & fut pris par la Vigerie Capitaine François. Le 20. comme le vent s'étoit rangé la nuit à l'Est, les Hollandois remirent de bon matin à la voile & firent le Nord, mais avec si peu de vent que les vaisseaux n'étoient presque poussés que du flot. Sur les dix-heures on vit l'armée roïale qui gouvernoit sur celle de Hollande aiant le vent à elle. Cette derniére faisoit le Nordnordest, & l'autre, où l'on comptoit près de 150. voiles, faisoit le Sudsudest. On tient que parmi ce grand nombre de vaisseaux dont elle étoit composée, il y avoit 104. navires capitaux & frégates. Ruiter voiant que quelques-uns de ses vaisseaux qui étoient le plus au vent de toute l'armée, pourroient être ataqués par les ennemis qui avoient le vent à eux, avant que ceux qui étoient le plus sous le vent fussent prêts de les joindre & de les se-

Un vaisseau des Indes est pris par les ennemis.

19. *Août.*

20. *Août*

L'armee remet à la voile, & decouvre les Anglois.

Le nombre de leurs vaisseaux.

secourir, en avertit les L. Amiraux Bankert & Tromp, par des billets que leur portérent deux galiotes; & il les pria, *de prendre garde à ne rien précipiter; mais qu'il falloit se donner les uns aux autres le tems & prendre l'ocasion d'aller à l'ennemi tous ensemble & bien serrés; ce qui seroit le moien de combatre avec avantage, sous la bénédiction de Dieu, & de servir utilement sa Patrie, l'Etat, sa Famille & ses Amis*, jugeant qu'à cette heure-là *il étoit un peu trop tard*, & qu'après qu'on auroit atendu les vaisseaux qui étoient le plus sous le vent, *il n'y auroit presque plus lieu de rien faire*. Mais quoi que l'armée de France & d'Angleterre eût l'avantage du vent, elle n'arrivoit pourtant point sur celle de Hollande, & elle sembloit alors vouloir éviter le combat; ce qui obligea Ruiter de revirer à quatre heures après midi avec elle au Sud. Cette manœuvre le mit tout proche des François, que les Anglois devançoient fort loin au vent, se tenant au plus près. Les Hollandois coururent le même bord jusqu'après le coucher du soleil, le vent étant Est & Est-quart-au-Nord, & firent l'Estsudest jusqu'à après minuit, la sonde à la main sur treize, douze & onze brasses, aussi-bien que leurs ennemis. Mais lors que Ruiter jugea qu'on s'étoit assès aproché de la côte de Hollande, il fit le signal de mettre à l'autre bord, qui fut à deux heures après minuit, & l'armée revira à l'Oüestnordoüest. On vit en même tems les ennemis faire aussi un signal, sur lequel ils portérent le cap au Nordnordest. Cependant le vent sauta à l'Estsudest, & le 21. d'Août, à la pointe du jour, Ruiter se trouva avec son armée à la vûë de la côte de Hollande entre Petten & Kamperduin, à un peu moins de deux lieuës de terre, voiant les ennemis sous le vent qu'il leur avoit gagné pendant la nuit, par sa prudence & par une adresse de fin marinier. C'est ce qu'on lit même dans un Auteur Anglois, qui dit que *Ruiter, suivant sa conduite ordinaire, s'étant servi du secours des ténébres, se tint tout proche de la côte, & que l'aiant rangée jusqu'au lendemain matin, il gagna le vent sur les Anglois.* Alors ne voulant pas manquer de profiter de son avantage, il fit dès le matin le signal de se mettre en ligne, pour aller aux ennemis; ce qui fut éxécuté en diligence. On vit aussi les Anglois & les François se ranger en ordre & atendre à petites voiles les Hollandois. Ils étoient, aussi-bien que ceux-ci, divisés en trois escadres. La principale, qui étoit sous le Prince Robert en qualité d'Amiral, portoit le pavillon rouge, aiant Jean Hermans pour Vice-amiral, & Jean Chicheley pour Contre-amiral. Le Chevalier Edoüard Spragh commandoit l'escadre bleuë, dont le Comte d'Ossery étoit Contre-amiral. L'escadre blanche, que conduisoit le Comte d'Estrée, étoit composée des vaisseaux de France. Lors que les Hollandois arrivérent sur eux Tromp avoit d'abord la tête, Ruiter commandoit le corps de bataille, & Bankert conduisoit la queuë. Mais vers les sept heures & demie les ennemis aiant porté sur l'armée de Hollande, Ruiter fit aussi-tôt le signal de mettre de même à l'autre bord, toute l'armée faisant vent arriére pour arriver plus promtement. Cette manœuvre mit Bankert avec son escadre à la tête, & Tromp à la queuë, Ruiter étant toujours au centre. A neuf heures & demie Bankert tomba sur l'escadre du Comte d'Estrée, qui faisoit l'avantgarde des ennemis, & ensuite Ruiter s'engagea avec l'escadre rouge du Prince Robert, & Tromp avec leur arriéregarde, qui étoit l'escadre bleuë, sous le Chevalier Spragh. Alors on donna de toutes parts, quelques escadres néanmoins combatant plus vigoureusement que les autres. A l'égard de l'escadre blanche, qui étoit composée des François sous d'Estrée, les Hollandois & les Anglois ont également témoigné qu'elle demeura de l'arriére autant qu'il lui fut possible, sans s'engager jamais tout de bon, quoi qu'on sache que d'Estrée ne manquoit ni de courage ni de conduite; mais on croit qu'il avoit des ordres secrets de son Roi pour en uzer ainsi. Son Contre-amiral, nommé de Martel, qui sans doute n'étoit pas du secret, s'il y en avoit, & qui avoit l'honneur en recommandation, s'engagea & tomba sous le feu de quelques-uns des vaisseaux de Bankert, contre lesquels il se défendit vaillamment, & qui le maltraitérent si fort qu'il se vit dans un péril extrême, un coup de canon aiant mis le feu à son navire, qu'il eut beaucoup de peine à éteindre. Mais après avoir perdu près de 36. hommes, il se sauva enfin parmi les autres vaisseaux de son escadre, se plaignant fort d'avoir été si mal secondé. A-peu-près dans ce même tems les François aiant tâché de brûler le Lieutenant Amiral Bankert, qui s'étoit un peu écarté de son escadre, le brulot qui lui fut adressé se consuma inutilement. Ensuite il leur donna la chasse à l'Est, où ils demeurérent tenant toujours le vent sans revenir au combat; ce qui aiant obligé les Vice-amiraux Evertz.

1675. Billets de Ruiter, a Bankert & à Tromp.

Les Anglois évitent ce jour-là le combat.

L'armée navige toute la nuit.

21. *Août.* Et gagne le vent aux ennemis.

The Life of Admirall de Ruiter printed London 1677. p. 90.

21. *Août.* Commencement de la bataille proche de Kykduin & du Helder.

21. *Août.* Combat entre Bankert & l'escadre blanche de d'Estrée. Valeur de Martel.

1673. & Star de porter ſur eux, ils ne ſe batirent jamais qu'en retraite ; & ne voulurent point s'engager.

Combat de Ruiter contre l'eſcadre du Prince Robert.

Cependant l'eſcadre du L. Amiral Ruiter étoit en action avec l'eſcadre rouge du Prince Robert, & il ſe faiſoit un grand feu de part & d'autre. Elles percérent pluſieurs fois l'une au travers de l'autre, chacune aiant le vent tour-à-tour. Les Hollandois ſervirent le canon avec une diligence prodigieuſe, & tirérent trois coups pour un de la part des ennemis auſſi vîte que ſi ç'avoit été avec des mouſquets. Les Anglois avoüérent qu'on s'étoit batu avec autant de chaleur, que ſi on eût connu, par un preſſentiment ſecret, que ce ſeroit là la derniére bataille & la derniére ocaſion de donner des preuves de ſon courage, laquelle il ne falloit pas laiſſer échaper. Dans le même tems, comme on eut connoiſſance en pluſieurs villes de Hollande, par le bruit du canon qu'on entendoit & par d'autres moiens, que les armées étoient aux priſes, les Egliſes furent ouvertes, & les peuples y allérent pouſſer leurs priéres vers le Ciel. Au ſon des cloches tous les Lieux d'Aſſemblée furent remplis de milliers de gens de toutes ſectes, qui ſuivoient du plus profond de leur cœur les vœux & les ſuplications de leurs Miniſtres & Docteurs, pour implorer le ſecours & la miſéricorde de Dieu ſur leur Patrie. Il me ſouvient qu'à Amſterdam, ſur les neuf à dix heures, on avertit le peuple qui s'aſſembla & fut toujours en priéres, non-ſeulement avant midi, mais encore après midi & juſques au ſoir, avec une ſi grande véhémence & ferveur de zèle, qu'on n'en avoit jamais vû davantage parmi les habitans de cette ville, en quelque péril qu'ils ſe fuſſent trouvés ; chacun étant perſuadé que du ſuccès de la bataille dépendoit la fortune de l'Etat & le deſtin de ſa Patrie, & que cette journée alloit l'afranchir d'un joug étranger, ou l'y ſoumettre.

21. *Août.* Priéres publiques en diverſes villes de Hollande le jour de la bataille.

Mais il faut reprendre le récit du combat, où Ruiter avec les ſiens faiſoit tous ſes éforts pour joindre le Prince Robert, qui étoit alors environné de quatre ou cinq de ſes brulots, & qui fut courageuſement ſoutenu de ſes ſeconds. Cependant le Général Hollandois ne laiſſa pas de mettre ſon eſcadre en quelque deſordre & de la contraindre de ſe ſéparer, enſorte que quelques-uns des brulots s'écartérent de leur Amiral. Les Anglois comptoient beaucoup ſur l'éfet de ces brulots, dont ils en avoient juſqu'à 28. mais les Hollandois avec leurs chaloupes leur en enlevérent une partie, où les contraignirent d'y mettre eux-mêmes le feu. Il y en eut un, fait d'une pinaſſe, & nommé *le Léopard*, portant 20. hommes d'équipage & 16. canons de fer, monté par Matthieu Borren, qui fut pris par l'équipage de Ruiter, & enſuite brûlé par ſon ordre. Sur les dix heures, ou un peu plus tard, il fit une brume épaiſſe, acompagnée d'une pluïe qui dura près d'une heure, pendant laquelle on ne laiſſa pas de faire un feu continuel. Le Lieutenant Amiral van Nès s'étant trouvé fort de l'avant de ſon eſcadre, tomba ſous le feu du Prince Robert & de ſix ou ſept autres Anglois, contre leſquels il eut un dangereux combat à ſoutenir. Sa vergue d'artimon fut coupée par le milieu, & tous ſes mâts & ſes autres vergues furent ſi endommagés, qu'il demeura abſolument deſemparé & hors de défence. En cet état voiant au vent de lui trois Capitaines de ſa diviſion, qui ne s'aprochoient point des ennemis, il envoia un ſenau leur ordonner de s'avançer ; mais au lieu d'obéir ils ne firent aucune manœuvre pour arriver. L'un des trois qui montoit un navire de 70. piéces de canon, braſſoit ſur le mât tantôt une voile tantôt l'autre, demeurant ainſi à babord de van Nès qui avoit les ennemis à ſtribord. Le broüillard ou la fumée s'étant un peu diſſipée, van Nès vit brûler trois bâtimens ennemis, ſoit brulots ou autres vaiſſeaux. Enſuite pendant qu'il étoit ocupé à enverguer un petit hunier, au lieu de ſon grand hunier qui avoit été emporté, & à ſe racomoder pour retourner à la charge, le Prince Robert & quelques autres Anglois paſſérent le long de lui, aiant mis la ſivadiére & le tourmentin pour l'aborder debout au corps & s'en rendre maîtres ; mais ne leur aiant pas été poſſible de l'enlever devant Ruiter, ils furent obligés de remettre au plus près du vent.

On prend quelques brulots Anglois ou bien on les brûle.

Van Nès eſt engagé avec le Prince Robert, & en eſt maltraité.

Lâcheté de trois Capitaines.

Trois vaiſſeaux ou brulots Anglois ſont brûles.

Les François évitent de s'engager.

Bankert ſe joint à Ruiter.

Le Prince Robert prend chaſſe.

Le L. Amiral Bankert voiant que les François ne vouloient point s'engager, & ne jugeant pas à propos de les ſuivre plus longtems de peur de s'éloigner trop du gros de ſon armée, revira ſur l'eſcadre de Ruiter, afin qu'étant joints ils puſſent ataquer plus vivement l'eſcadre rouge. La partie fut alors trop forte pour le Prince Robert : on fit de tous côtés un feu terrible ſur lui, & on lui fit prendre chaſſe à l'Oüeſt, d'où on le vit porter le cap au Nordoüeſt, & les François à l'Eſt, le vent étant Sudſudoüeſt. Ruiter, van Nès & Bankert chaſſérent juſqu'à deux heures

71. Kap.t Pieter de Sitter.
72. Kap.t Adrian Holmes.
73. 't Smidsvoet Luchs de Venreinte.
74. Kap.t Cornelis Backer.
75. George Cato.
76. Kap.t Hendrick Sprue.
77. Kap.t Rogier Miller.
78. Kap.t Thomas Gast.
79. Kap.t Jan van Abkoude.
80. Kap.t Abraham Ansley.
81. Kap.t Pieter Decker.
82. Kap.t Cornelis Kort.
83. 't Groot Tuchten en Galjoots.
84. Een Engels Schip verbrandt.
85. De reddeloose Schepen namen de vlugt.
86. Kap.t de La Rovre.
87. Kap.t Frederik Rouvent.
88. Kap.t d'Spaink.
89. Kap.t Reinier Dircksoon.
90. De N.r Admiraal Bankert.
91. De N.r Graaf de Estrie France Admiraal.
92. Kap.t Lucas Zacharias.
93. De Ridder de Malbella.

ZEE-SLAGH

Tusschen de

Hr. ADMIRAAL MICHIEL DE RUITER

en de Hr. Prins Robbert en Graaf de Estrée

Ao. de Sykdom agterlaeng den 21 Augusti 1673.

94. Kap.t Karel Vander Putten.
95. Een Franze Bootsler.
96. Kap.t Jacob d'Olterop.
97. Kap.t Hendrik Kuyper.
98. De N.r Admiral France Schouthyn.
99. De N.r Vice-admiraal Evertszoon.
100. De Ridder Montbrau.
101. Kap.t Simon Arentszoon.
102. De N.r Cabaret.
103. Kap.t Hendrik Munt.
104. Kap.t Damoer
105. Kap.t Gilles Schey.
106. Kap.t de Lisle.
107. Kap.t Jan Vos.
108. Kap.t Jan Dikaal Schouwbymache.
109. Een Franz schip sinkt.
110. De Ridder Sordis
111. De Ridder Tourville.
112. Kap.t Jan Meyrs.
113. Kap.t de Ceux.
114. Kap.t Jacob Roos.
115. De France vlugt gaat boven windt leggen.

Stoopendaal sculp.

1. De N.r Admiraal Michiel de Ruiter.
2. Prins Robbert Engel Admiraal.
3. Een Engelsche Brander.
4. Kap.t Jan van Wassel.
5. Kap.t Willem Reines.
6. Kap.t Jan van Gelder.
7. Kap.t Jan Bont.
8. Kap.t Stamy.
9. De N.r Commandr van Hoek over.
10. De N.r Schout by nacht van Nes.
11. Kap.t Wetzang.
12. Kap.t Simon Brandts.
13. Kap.t Durnly.
14. Kap.t Herbert.
15. Joncker Engel de Ruiter.
16. Kap.t Heymans.
17. De N.r Schout by nacht van Nes.
18. Kap.t Berrey.
19. Kap.t Philips de Munnik.
20. Kap.t Jan Krook.
21. Kap.t Davids.
22. Kap.t Hendrik Visscher.
23. Kap.t Stout.
24. Kap.t Legge.
25. Kap.t Kornelis de Liefde.
26. De N.r Eng.s Vice admiraal Normans.
27. De N.r L. Admiraal van Nes.
28. Kap.t Aarsen.
29. Kap.t Frans van Nydek.
30. Kap.t Rogier.
31. Kap.t Klaas Heynbergen.
32. Kap.t Watz.
33. Kap.t David Sweerts.
34. Kap.t Fenlil.
35. De N.r Vice admiraal de Liefde.
36. Kap.t Sudlingshren.
37. Kap.t Willem van Leeyk.
38. Kap.t Norde.
39. Kap.t Jan Snel.
40. Kap.t Vlaspoph.
41. Kap.t Kornelis vander Nooven.
42. Een sinckent Engels Schip.
43. Kap.t Roger Strickland.
44. De N.r Admiraal Kornelis Tromp.
45. De Ridder Eduard Spraph.
46. De Ridder Spraph verdrinkt.
47. Kap.t Berry.
48. Kap.t Volbert Swart.
49. Kap.t Robert Luens.
50. Kap.t Jan de Lanph.
51. Kap.t Cornelis vander Zaan.
52. Kap.t Walter Wood.
53. De N.r Schout by Nacht de Haan.
54. Kap.t Rydere Lamb.
55. Kap.t Pieter Backer.
56. Kap.t John Porker verbrant.
57. Kap.t Kornelis Tyloes.
58. De N.r Graaf van Ostergy.
59. De N.r Vice admiraal Sweers
60. Kap.t Johan Kontheus.
61. Kap.t Daniel Elsevier.
62. Kap.t Robbert Wardle.
63. Kap.t Adriaan Poort.
64. James Tennesar.
65. Jacob Bordeaut
66. Kap.t Johan Brouwer.
67. Kap.t Burcaut Heen
68. Kap.t Henrie Lydelaar.
69. Kap.t Philips de Almonde.
70. Een Engelsche Brander.

res après midi sur lui & sur son escadre rouge, qui atendoit en vain le secours des François. Cependant le L. Amiral Tromp avec son escadre avoit entiérement disparu au Nord, aussi-bien que l'escadre bleuë des ennemis; ce qui fit juger à Ruiter qu'il étoit absolument nécessaire de faire revirer celles qui étoient avec lui, pour aller chercher Tromp & le dégager, s'il en étoit besoin. Il brassa donc son petit hunier sur le mât, & fit vent arriére avec son escadre & celle de Bankert, pour prendre son cours où on entendoit tirer entre Tromp & Spragh, qui étoient au Nordest de lui & de Bankert. Le Prince Robert aiant remarqué cette manœuvre, & n'aiant peut-être pas moins d'inquiétude pour Spragh que Ruiter en avoit pour Tromp, revira pareillement avec son escadre, & courut le même bord que les Hollandois, toujours à babord d'eux & justement hors de la portée de leur canon, d'Estrée avec ses François le suivant de l'arriére, mais d'assès loin. L'escadre de Tromp aiant arrivé à neuf heures sur l'arriéregarde des Anglois, qui étoit composée de leur escadre bleuë, le Chevalier Spragh, qui en étoit Amiral, atendit courageusement son ennemi avec les perroquets sur le ton. Il y a eu des Anglois qui ont raporté, qu'en atendant ainsi il avoit passé les ordres du Prince Robert; parce qu'il lui avoit été expressément enjoint & qu'il avoit promis de tenir son escadre auprès de celle de ce Prince, & de ne s'éloigner pas de ses côtés; mais au lieu d'éxécuter ce qu'il avoit promis, il se trouva loin du reste des siens, sous le vent à eux, où il commença un combat séparé. Quoi qu'il en soit, il est toujours constant * que lors que Tromp le provoqua au combat, il ne pouvoit plus se retirer. Le Vice-amiral Sweers fut le premier qui entra en action avec les vaisseaux de l'escadre Angloise qui étoient le plus de l'avant, & qui se trouvérent être montés par Jean Kempthorn & le

1673. Ruiter revire pour aller chercher Tromp.

Combat entre Tromp & l'escadre bleuë.

*EXPLICATION de l'ESTAMPE du combat naval donné entre l'AMIRAL de RUITER d'un côté, & le PRINCE ROBERT, & le Comte d'Estrée de l'autre, proche de Kykduin & du Helder, le 21. d'Août 1673.

1. *Le Sr. Amiral de Ruiter.*
2. *Le Prince Robert Amiral Anglois.*
3. *Un brulot Anglois.*
4. *Le Cap Jean van Braakel.*
5. *Le Cap. Guillaume Renes.*
6. *Le Cap. Jean van Gelder.*
7. *Le Cap. Jean Bont.*
8. *Le Cap. Story.*
9. *Le Sr. Commandeur van Meeuwen.*
10. *Le Sr. Contre-amiral Chicheley.*
11. *Le Cap. Wetwang.*
12. *Le Cap. Simon Panhuis.*
13. *Le Cap. Darnly.*
14. *Le Cap. Herbert.*
15. *Le Chev. Engel de Ruiter.*
16. *Le Cap. Heyman.*
17. *Le Sr. Contre-amiral van Nès.*
18. *Le Cap. Berry.*
19. *Le Cap. Filippe de Munnik.*
20. *Le Cap. Jean Krook.*
21. *Le Cap. Davids.*
22. *Le Cap. Henri Vissher.*
23. *Le Cap. Stout.*
24. *Le Cap. Legge.*
25. *Le Cap. Corneille de Liefde.*
26. *Le Sr. Vice-amiral Anglois Hermans*
27. *Le Sr. L. Amiral van Nès.*
28. *Le Cap. Karter.*
29. *Le Cap. François van Nydek.*
30. *Le Cap. Roger.*
31. *Le Cap. Nicolas Wynbergen.*
32. *Le Cap. White.*
33. *Le Cap. David Swerius.*
34. *Le Cap. Foulis.*
35. *Le Sr. Vice-amiral de Liefde.*
36. *Le Cap. Sadhlington.*
37. *Le Cap. Guillaume van Ewyk.*
38. *Le Cap. Worde.*
39. *Le Cap. Jean Snel.*
40. *Le Cap. Warspigh.*
41. *Le Cap. Corneille van den Hoeven.*
42. *Un vaisseau Anglois qui coule bas.*
43. *Le Cap. Roger Striklant.*
44. *Le Sr. Amiral Corneille Tromp.*
45. *Le Chevalier Edoüard Spragh.*
46. *Le Chevalier Spragh se noie.*
47. *Le Cap. Berry.*
48. *Le Cap. Volkert Swart.*
49. *Le Cap. Richard Jaems.*
50. *Le Cap. Jean le Long.*
51. *Le Cap. Corneille van der Zaan.*
52. *Le Cap. Walter Wood.*
53. *Le Sr. Contre-amiral de Haan.*
54. *Le Cap. Rigbert Jams.*
55. *Le Cap. Pierre Bakker.*
56. *Le Cap. Jean Perker brûlé.*
57. *Le Cap. Corneille Tyloos.*
58. *Le Sr. Comte d'Ossery.*
59. *Le Sr. Vice-amiral Swcers.*
60. *Le Cap. Jean Kemthorn.*
61. *Le Cap. Daniel Elzevier.*
62. *Le Cap. Robert Aarche.*
63. *Le Cap. Adrien Poort.*
64. *James Jennesar.*
65. *Jaques Berkhout.*
66. *Le Cap. Jean Swamby.*
67. *Le Cap. Barent Rees.*
68. *Le Cap. Henri Tydeman.*
69. *Le Cap. Filippe de Memonde.*
70. *Un Brulot Anglois.*
71. *Le Cap. Pierre de Sitter.*
72. *Le Cap. Jean Holmes.*
73. *L'yacht* Henriette *qui coule bas.*
74. *Le Cap. Corneille Backer.*
75. *George Cato.*
76. *Le Cap. Henri Span.*
77. *Le Cap. Roger Millir.*
78. *Le Cap. Thomas Gaye.*
79. *Le Cap. Jean van Abkoude.*
80. *Le Cap. Abraham Ansley.*
81. *Le Cap. Pierre Decker.*
82. *Le Cap. Corneille Koot.*
83. *Yachts & galiotes pour porter les avis.*
84. *Un vaisseau Anglois brûlé.*
85. *Vaisseaux desemparés qui prennent chasse.*
86. *Le Cap. de la Barre.*
87. *Le Cap. Fréderic Konvent.*
88. *Le Cap. d'Estival.*
89. *Le Cap. Reynier Dirksz.*
90. *Le Sr. Amiral Bankert.*
91. *Le Sr. Comte d'Estrée Amiral François.*
92. *Le Cap. Lieven Zacharie.*
93. *Le Chevalier de Vallebelle.*
94. *Le Cap. Charles van Putten.*
95. *Un brulot François.*
96. *Cap. Jaques d'Oleron.*
97. *Cap. Henri Kuiper.*
98. *Le Sr. de Martel Contre-amiral François.*
99. *Le Sr. Vice-amiral Evertsz.*
100. *Le Chev. de Montbrun.*
101. *Le Cap. Simon Arentsz.*
102. *Le Sr. Gabaret.*
103. *Le Cap. Henri Mant.*
104. *Le Cap. Damoer.*
105. *Le Cap. Gille Schey.*
106. *Le Cap. de Lisle.*
107. *Le Cap. Jean Hek.*
108. *Le Cap. Jean Dik portant le pavillon de Contre-amiral.*
109. *Un vaisseau François qui coule à fond.*
110. *Le Chevalier de Sourdis.*
111. *Le Chevalier de Tourville.*
112. *Le Cap. Jean Muis.*
113. *Le Cap. de Coux.*
114. *Le Cap. Jaques Roos.*
115. *L'escadre Françoise qui se tient au vent.*

1673. Combat de Sweers. le Comte d'Offery, & peu après les deux Amiraux Tromp & Spragh s'engagérent auſſi, chacun d'entre eux étant ſecondé des ſiens. Sweers preſſa ſi fort Kempthorn, que celui-ci fut enfin contraint de céder; & en même tems on vit plier la plupart des autres vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë, qui furent à l'inſtant ſuivis des Hollandois. Combat entre Tromp & Spragh. Mais Tromp & Spragh, dont l'un montoit *le Lion d'Or*, & l'autre, *le Prince Roïal*, demeurérent pendant près de ſept horloges, c'eſt-à-dire pendant trois heures & demie, au côté l'un de l'autre, ſans manœuvrer les voiles, faiſant un feu continuel du canon & de la mouſqueterie, en quoi Tromp & les ſiens eurent tant de bonheur, que même il leur arriva une choſe qui paroît auſſi impoſſible qu'elle eſt véritable. 21. *Août.* Tromp ſe bat pendant trois heures ſans avoir un ſeul matelot de bleſſé. C'eſt qu'ils combatirent pendant ſix horloges entiéres, aiant commençé un quart d'heure après huit heures, & n'aiant fini qu'un quart d'heure après onze, ſans que de 400. à 470. hommes, qui étoient à bord du *Lion d'or*, expoſés à de ſi grans périls, il y en eût un ſeul de bleſſé ou ſeulement éfleuré: ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de regarder comme un éfet miraculeux, qui n'étoit point arrivé par hazard, mais par une direction particuliére de la Providence Divine. De mon côté, ce n'eſt point ſur des bruits vains & ſans fondement que j'avance ce fait; je l'ai apris de gens dignes de foi, qui ont oüi pluſieurs fois & le L. Amiral Tromp & d'autres têmoins oculaires en faire le récit. La plupart des boulets ne portoient point, ou paſſoient par-deſſus les vaiſſeaux. Ce n'eſt pas avec une moindre certitude que je puis ajoûter auſſi que le Général Ruiter combatit avec un bonheur tout extraordinaire, & qu'il eut très-peu de morts & de bleſſés; ſur quoi il y eut des gens qui dirent, *qu'il ſembloit que les boulets ne faiſoient que bondir contre ſon vaiſſeau.* Il eſt encore très-véritable qu'au plus fort du combat on l'entendit dire à quelqu'un: *Je vous prie prenés garde à ce qui ſe paſſe, regardés comme volent les boulets & écoutés comme ils ſiflent, & néanmoins tous nos agreils ſont encore en état, & l'équipage eſt pour la plupart ſain & ſauf.* On eut le même bonheur dans pluſieurs autres vaiſſeaux, & en général il eſt conſtant qu'à la fin du combat on trouva que le nombre des bleſſés & des morts étoit très-petit. Spragh commence à prendre chaſſe. Mais le navire de Spragh fut tellement incommodé que ſur le midi il ſe vit contraint de prendre chaſſe. Tromp de ſon côté ne put ſe réſoudre à l'abandonner: il le ſuivit, lui cribla toutes ſes voiles, & lui abatit la plupart de ſes mâts & de ſes vergues, & entr'autres ſon mât d'artimon. D'ailleurs il avoit eu bientôt à ſon bord près de 400. hommes de morts & de 300. de bleſſés, ſelon que dans la ſuite Tromp l'aprit de la propre bouche du Comte d'Offery. Il y eut 15. ou 16. vaiſſeaux de ſon eſcadre qui le ſecondérent fidèlement, parmi leſquels Tromp ſe trouva mêlé ſi avant, qu'étant de tous côtés ſous le feu, ſon navire en fut fort incommodé. On peut dire de lui, que ce fut ce jour-là qu'avec ſon vaiſſeau *le Lion d'or*, il vit pluſieurs fois ſon deſtin ne pendre qu'a un foible filet, par le péril où le mit la quantité de brulots qui lui furent adreſſés, & qui furent hûreuſement chaque fois détournés, détruits, ou inutilement conſumés. Il avoit pour premier Capitaine le vaillant Thomas Tobiaſz., originaire d'Irlande, & Catolique Romain; mais grand partiſan de la liberté, & fort afectionné à la République des P V. qui déja auparavant, en qualité de Capitaine, avoit commandé pluſieurs navires de guerre, & dont on avoit toujours eu lieu de loüer le courage & la fidélité. Ce brave Oficier donna ici de nouvelles preuves de ſa conduite & de ſa valeur: mais enfin ſon vaiſſeau fut perçé de tant de coups par le grand nombre d'ennemis ſous le feu deſquels il ſe trouva, que ſes mâts étoient ſur le point de tomber à la mer, & qu'il fut obligé de ſe ſéparer de l'armée. Tromp aiant alors paſſé à bord de *la Comète à queuë*, y fit arborer le pavillon d'Amiral, & ſe tint continuellement aux flancs du *Prince Roïal*, vaiſſeau de Spragh, qui de ſon côté paſſa ſur le *St. George*, d'où il défendit le mieux qu'il put *le Prince Roïal*, lequel couroit grand riſque d'être pris ou brûlé. On vit en même tems Kempthorn, qui avec ſa diviſion revira ſur ce même navire, de ſorte qu'il fut enfin environné de tant de vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë, qu'il n'y eut plus de moien de s'en rendre maître, ni de lui faire adreſſer des brulots. Enſuite le *St. George* à ſon tour fut ſi maltraité, que l'Amiral Spragh ſe trouva encore forcé de l'abandonner. Il ſe jetta donc dans un canot pour ſe rendre à bord du *Roïal Charles*: mais à peine avoit-il nagé dix fois la longueur du canot, qu'un boulet, qui avoit paſſé au travers du *St. George*, donna dans le canot & le fracaſſa tellement que Spragh commanda aux rameurs de retourner vîte à bord du même *St. George*. Cet ordre fut inutile, il n'étoit plus tems de l'éxécuter, car

Eloge du Cap. Thomas Tobiaſz.

Le navire de Tromp eſt fort incommodé.

Il paſſe à bord de la *Comète à queuë.*

Spragh paſſe auſſi ſur un autre vaiſſeau.

car avant qu'on pût s'aprocher aſsès pour jetter l'amarre, le canot coula bas, & l'on vit cet Amiral périr miſérablement. Il fut trouvé par les Anglois, la tête & les épaules au-deſſus de l'eau, & néanmoins ſans vie, ce qui parut étonnant. Ses bras s'étoient ſi fort atachés par la violence de la mort à une certaine partie du canot, qu'on eut beaucoup de peine à les en retirer. Telle fut la pitoïable fin de ce vaillant Amiral Anglois, qui par ſon courage acompagné de douceur & de bonté, s'étoit aquis l'eſtime de ſes amis & de ſes ennemis, & qui fut plaint des uns & des autres. Les Srs. Litleton, Smithe & pluſieurs autres perſonnes de remarque furent noiées avec lui. Le canot du *St. George*, qui retira ſon corps, pêcha auſſi ſon Lieutenant, qui étoit demi-mort.

1673. Mort pitoïable de cet Amiral Anglois. 21. *Août.* Son éloge.

Pendant que le combat continuoit toujours avec la même violence entre Tromp & l'eſcadre bleuë, qui défendoit le vaiſſeau de Spragh, Ruiter & Bankert arrivérent auprès de Tromp ſur les quatre heures, & virent que la plupart des vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë étoient extrémement incommodés, aiant perdu beaucoup de mâts & ſur tout de mâts de hune, avec quantité d'autres débris. Le vaiſſeau dématé de Spragh aiant été remorqué par une frégate, toute l'eſcadre bleuë ſe trouva alors tellement preſſée dans le combat, qu'il y a aparence qu'elle n'en auroit pu ſortir, ſi le Prince Robert ne fût venu la dégager. Comme il avoit fait force de voiles pour n'arriver pas trop tard, il ſe rendit auprès de Spragh lors que Ruiter ſe joignit à Tromp. Oſſery ſe tint à l'arriére du *Roïal Charles* avec deux autres frégates, & le Prince Robert y en envoia encore deux, afin de le mettre d'autant plus en ſureté, & de le faire remorquer hors du péril. Tromp avec ſon eſcadre s'étant rangé ſous le pavillon, tous les quatre Lieutenans Amiraux enſemble remirent ſur les cinq heures au plus près du vent, & retournant aux ennemis, qui avoient alors le vent à eux, ils s'engagérent de nouveau dans un furieux combat. Toute la mer étoit en feu, & les flammes pénétroient à travers l'épaiſſeur de la fumée, comme l'éclair qui paſſe au travers d'un air ténébreux. Cette épaiſſeur & celle des vapeurs de la poudre, le bruit du tonnerre de tant de milliers de canons, & le fracas terrible de tant de coups de mouſquets qui tiroient ſans relâche, ôtoient l'uſage de l'ouïe & de la vûë. C'étoit là que toute l'horreur qui acompagne la guerre maritime ſe préſentoit de toutes parts. Les boulets, les † anges, les chevilles de fer, les mitrailles, voloient de tous côtés avec des cris & des bruits éfroïables de tout ce qui en étoit ateint. La mer étoit couverte de corps, qui n'avoient pas été emportés d'une ſeule eſpéce de mort. Les uns avoient été frapés des mitrailles embraſées qu'envoioient les canons, les autres des éclats du fer & du bois : les uns tomboient par le feu, les autres périſſoient dans l'eau. Les gémiſſemens, les plaintes & les cris des bleſſés & des mourans rempliſſoient la plupart des vaiſſeaux, & il eût fallu avoir un cœur de pierre, & plus dur que le plus dur métal, pour regarder d'un œil ſec l'éfuſion de tant de ſang Chrétien. Tel étoit alors le ſort des deux nations les plus renommées qui fuſſent au monde pour la marine ; tel étoit l'acharnement de deux peuples unis auparavant par les liens d'une même Réligion, & par ceux du voiſinage : ils emploioient alors les derniers éforts pour s'entre-détruire ; quoi que du côté des Hollandois ce fût à regret & par la néceſſité abſoluë d'une juſte défence, comme n'aiant point d'autre voie de garantir leur Etat & leur Patrie d'une totale ruïne. Dans cette périlleuſe ocaſion le Prince Robert fut fidèlement ſecondé de quantité de ſes meilleurs Capitaines, & ſur tout du Sr. Jean Hermans, du Comte d'Oſſery, de Jean Kempthorn, & des Capitaines Davis, Stont, Legge, Berry, Earnly, Roger Striklant, Karter & de pluſieurs autres. Mais Ruiter, van Nès, Bankert & Tromp, perçérent avec tant de vigueur au milieu d'eux & firent un ſi grand feu, qu'ils eurent aſsès d'afaires à conſerver le vaiſſeau Amiral de Spragh, avec leurs autres navires incommodés & deſemparés, & à les remorquer hors du combat. Les Hollandois firent beaucoup d'éforts pour adreſſer des brulots au *Prince Roïal* ; mais les Anglois qui étoient autour, le défendirent avec tant de vigueur, qu'il fut impoſſible d'y jetter les grapins. Il y eut un brulot Hollandois qui acrocha trois frégates Angloiſes ; mais le feu aiant longtems couvé ſans brûler, elles ſe débordérent & évitérent le péril. Sur les ſept heures on vit en feu deux brulots ennemis avec un navire de guerre, & un autre navire couler bas, auſſi-bien que l'yacht *la Henriette* qui périt au côté du Comte d'Oſſery.

Ruiter vient au ſecours de Tromp.

Le Prince Robert ſuit Ruiter pour dégager l'eſcadre bleuë.

On recommence le combat. Qui devient afreux.

21. *Août.* † *Boulets à deux têtes, ou fendus en deux, dont les deux parties ſont atachées par une cheville ou une chaîne de fer.*

Vaiſſeaux Anglois brulés ou coulés bas.

1673. Pour le Comte d'Eſtrée il ſe tint avec l'eſcadre Françoiſe au vent à une raiſonnable diſtance du Prince Robert, ſans arriver ſur les Hollandois. Ceux-ci ſe batirent juſques-à-ce que les Anglois ſe retirant, ce qui fut ſur les ſept heures du ſoir, ils leur donnérent la chaſſe & ne les quittérent qu'après le coucher du ſoleil. Les ennemis aiant reviré vers leurs côtes, y firent remorquer, à la faveur de la nuit, le vaiſſeau de Spragh, & les autres qui avoient été dématés & deſemparés. Ainſi ils abandonnérent la mer qui demeura libre aux Hollandois. Ruiter rendit alors de profondes actions de graces à Dieu de ce qu'après une ſi rude bataille l'armée navale étoit en état de tenir la mer, & de ce que les Anglois avoient été contrains de l'abandonner, auſſi-bien que les ports qu'ils tenoient auparavant fermés. Quand on venoit le féliciter ſur ſa victoire, & ſe réjouïr de ce que dans un ſi furieux danger il avoit plu à Dieu de lui conſerver la vie, il répondoit: *Ce n'eſt pas la mienne, c'eſt celle que j'ai conſacrée au ſervice de ma Patrie. Je ſouhaitercis bien qu'elle durât juſques-à-ce que j'euſſe vû le rétabliſſement de cette chére Patrie, à la charge d'y contribuer de toutes mes forces. Mais ſi ce n'eſt pas la volonté de Dieu, je ſuis vieux & las de la vie & des peines qui l'acompagnent.* Il dît auſſi au Sieur Weſthovius ſon Paſteur: *On peut maintenant bien dire*, faiſant alluſion à un paſſage de l'Ecriture, *aujourdhuy le Seigneur à envoié le ſalut dans Iſraël: il a éxaucé nos priéres & combatu pour nous.* On l'entendit encore au ſoir à table proférer ces paroles: *La victoire eſt grande; puiſſions-nous avoir le bonheur d'en être ſincérement reconnoiſſans.* Dès le même ſoir il fit apeller les Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, à ſon bord, où il fut arrêté que puis qu'on avoit chaſſé les ennemis des côtes des P. V. il falloit, ſuivant les intentions des Etats & la Réſolution priſe le 12. du Mois, que l'armée, qui après le combat ſe laiſſoit aller à la dérive à neuf lieuës au Nordoüeſt du Texel, jettât l'ancre entre le Texel & le Vlie, à la vûë de l'une & de l'autre de ces iſles; afin d'aſſurer d'autant plus l'entrée de ces ports aux vaiſſeaux qui étoient atendus de la mer Baltique & de celle du Nord. Enſuite Ruiter aprit que les Vice-amiraux Jean de Liefde & Iſaac Sweers étoient morts au lit d'honneur en combatant généreuſement pour leur Patrie, auſſi-bien que le Capitaine Jean van Gelder ſon beau-fils, & les Capitaines David Sweerius, Henri Viſſcher & Dirk Jobſz. Kiela. Van Gelder avoit eu le bas ventre emporté d'un coup de canon. Le Capitaine Jean Dik, étoit dangereuſement bleſſé à la jambe, & le Capitaine Jean le Jeune à l'œil: George Andringa Sécretaire de Ruiter & le Chevalier Henri van Eeden, l'étoient auſſi tous deux de mitrailles aux jambes. D'ailleurs il n'y avoit dans toute l'armée en général que très-peu de bleſſés & de morts, ſi bien que les morts de l'eſcadre entiére d'Amſterdam ne montoient qu'au nombre de ſoixante & onze & les bleſſés à 120. & ceux des autres eſcadres à proportion. Il n'y eut pas un ſeul navire Hollandois de perdu, ou qui même ſe fût écarté de l'armée; mais il en coûta quatre ou cinq brulots. Le brulot *la Licorne* aiant été coulé à fond d'un coup de canon, Guillaume de Rave qui le commandoit, fut ſauvé avec ſon équipage. Il fallut dans la ſuite renvoier les navires du L. Amiral Tromp, du Contre-amiral de Haan, & des Capitaines van Braakel & Jean le Jeune, pour leur faire donner le radoub dans le port. Tous les autres demeurérent en mer, & y racomodérent leurs voiles, leurs manœuvres, leurs mâts, leurs vergues & tout ce qui ſe pouvoit rétablir à la mer; au lieu que les Anglois étoient ſi délabrés & ſi incommodés qu'ils furent contrains de ſe retirer. Le nombre de leurs morts & de leurs bleſſés étoit auſſi incomparablement plus grand que du côté des Hollandois. Il y avoit ſur le bord du Prince Robert ſoixante morts ou mortellement bleſſés; ſur celui de Spragh encore davantage; mais la mort de ce vaillant Amiral en faiſoit la plus grande & la plus douloureuſe perte. Outre cela il périt du côté des Anglois deux très-vaillans & très-expérimentés Capitaines Guillaume Réves & Heyman, avec de Néve & Merrywater Capitaines de ſoldats, & le Sieur de May qui ſervoit en qualité de volontaire. Le Chevalier Jean Kempthorn Vice-amiral, les Capitaines Kourtney, Haward & Guillaume Jennings furent bleſſés. Pour les François, comme ils avoient eu moins de part au combat, ils eurent auſſi moins de morts, du nombre deſquels fut le Capitaine d'Eſtival: le Chevalier de Montbrun & le Capitaine Jaques d'Oleron en furent quittes pour quelques bleſſures. Si les Hollandois n'avoient pas perdu un ſeul vaiſſeau de guerre, on avoit vû couler bas un ou deux des plus grands navires Anglois, & ſix ou ſept en feu, ſans ſavoir ſi c'étoient

Les Anglois prennent chaſſe & abandonnent la mer.

Ruiter rend à Dieu des actions de graces de la victoire.

Il aſſemble les trois L. Amiraux à ſon bord.

Leur réſolution.

Il aprend la mort de Liefde, de Sweers, de ſon beau-fils van Gelder, & d'autres.

Il ne manque pas un ſeul vaiſſeau de l'armée.

21. *Août.*

Quatre vaiſſeaux incommodés ſont renvoiés prendre le radoub.

Pertes du côté des Anglois.

des

des brulots ou des navires. On ouït dire depuis qu'il avoit péri pour le moins huit ou dix de leurs brulots : il y eut même des gens qui aſſurérent que le nombre de leurs vaiſſeaux brûlés montoit juſqu'à vingt ; mais ils y comprenoient quelques petits bâtimens. Le Capitaine Jean Braakel prit un brulot qui fut envoié en Hollande. 167

La bataille étant finie Ruiter aſſembla dès le même ſoir les L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, afin de jetter les yeux ſur ceux qu'on pourroit mettre à la place des Vice-amiraux de Liefde & Sweers. Ils firent choix tous enſemble des Contre-amiraux Jean van Nès & Jean de Haan, juſqu'à nouvel ordre & ſous le bon plaiſir du Prince ; & le Capitaine Corneille de Liefde, comme le plus ancien en rang de l'eſcadre de Rotterdam, fut établi ſur le même pié Contre-amiral de la Meuſe au lieu de Jean van Nès. Mais on propoſa divers Oficiers pour remplir la Charge de Contre-amiral d'Amſterdam, laquelle on conclut enfin de donner au Capitaine Engel de Ruiter, parce que ceux qui ſembloient avoir plus de droit d'y prétendre, en furent jugés incapables à cauſe de leur mauvaiſe ſanté. Le L. Amiral Ruiter écrivit ſur ce ſujet au Prince d'Orange, & lui dît franchement & de bonne foi : *Que le L. Amiral Tromp & les autres Membres du Conſeil de guerre avoient intention de faire choix de ſon Fils pour l'élever à cette Charge, mais que le Commandeur van Meeuwen étoit plus ancien Capitaine ; que le pavillon de Contre-amiral devoit lui apartenir ; & qu'il ne voioit pas de raiſon de le laiſſer en arriére.* A quoi il ajoûtoit : *Que ſi Son Alteſſe étoit de ce ſentiment en faveur de van Meeuwen, il ſe trouveroit en ſon particulier fort obligé à S. A. qu'Elle voulût favoriſer ſon fils Engel de Ruiter de la place de Commandeur, qui pourroit lui donner quelque luſtre, & l'encourager à uſer d'autant mieux de la vigueur d'une jeuneſſe, qu'il avoit aſſurément emploiée comme il faut dans les batailles de la précédente année & de la préſente, dans leſquelles on pouvoit lui rendre têmoignage qu'il avoit bien fait ſon devoir.* Sur cette Lettre le Prince répondit qu'en cela on n'avoit qu'à faire ce qui ſeroit jugé le plus expédient pour le ſervice de l'Etat ; & en conſéquence le jeune Ruiter fut tout d'une voix établi par proviſion Contre-amiral d'Amſterdam. Le 22. d'Août, avant jour, l'armée revira des bancs du Texel, proche deſquels elle étoit, & aiant au lever du ſoleil porté le cap vers terre, elle moüilla l'ancre à neuf heures entre le Texel & le Vlie, le Koogh lui demeurant à trois lieuës & demie Sudſudeſt, ſans découvrir aucuns ennemis ni près ni loin. Le vent étoit Oüeſtſudoüeſt & favorable aux Anglois pour revenir à la charge s'ils en euſſent eu envie, ou s'ils ſe fuſſent trouvés en état. Ainſi l'armée de Hollande aiant pris le poſte que celle des ennemis occupoit auparavant, chacun s'emploia avec diligence à racomoder tout ce qui en avoit beſoin, & à ſe rétablir autant qu'il étoit poſſible. Les bleſſés furent envoiés par le Texel à Amſterdam & dans les autres villes voiſines. Les corps du Vice-amiral Sweers, & des Capitaines van Gelder & Sweerius, furent menés à Amſterdam & celui du Vice-amiral de Liefde par la même ville à Rotterdam. Ils furent tous après enterrés avec une pompe funébre très-magnifique, comme de vaillans guerriers qui avoient généreuſement ſacrifié leur vie pour le ſalut de l'Etat. Les acuſations qui avoient été auparavant portées contre de Liefde & Sweers, furent détruites par une ſi belle fin, changées en de glorieux Epitafes & en des vers qui retentirent par tout à leur loüange ; & les taches dont on avoit voulu noircir leur réputation, furent entiérement éfacées dans leur ſang. Le Poëte van den Vondel honora de Liefde de cette épitaphe,

Jean van Nès & Jean de Haan ſont faits Vice-amiraux.

Le Cap. Engel de Ruiter eſt propoſé pour Cont. Am. d'Amſterdam.

Lettre de Ruiter au Prince ſur le ſujet de cette propoſition. 24. *Août.*

2. *Septemb.*

22. *Août.* L'armée de Hollande vient moüiller entre le Texel & le Vlie.

On renvoie les bleſſés.

Et les corps des V. Am. de Liefde & Sweers & des Cap. van Gelder & Sweerius.

Cy gît † Lîfde, guerrier de qui l'ardent courage
De canonner de loin ſe faiſant peu d'honneur,
Courut toujours à l'abordage ;
De qui les grands périls enflammoient le grand cœur ;
Qui ne fut emporté par le ſort de la guerre
Qu'après avoir batu la France & l'Angleterre,
Conſolé de mourir puis qu'il mouroit vainqueur.

† *Liefde ſe prononce Lîfde en Flamand, comme s'il n'y avoit qu'un i long.*

Le Vice-amiral Sweers fut inhumé dans l'ancienne Egliſe d'Amſterdam, où on lui érigea aux dépens du Public un tombeau de marbre blanc, avec ſon buſte de la même pierre, un peu élevé ſur un piédouche & environné de trofées d'armes ; & avec une inſcription qui contenoit un abrégé de ſa vie, de ſes grands exploits & de

Monument élevé à l'honneur d'Haac Sweers.

1673. Abregé de sa vie. ſes ſervices. En ſa jeuneſſe il avoit eu à lutter contre mille infortunes, ſouvent dans les priſons chés les ennemis, & quelquefois en danger de mort. On l'avoit vû dans une infinité d'ocaſions ſervir fidèlement ſa Patrie, s'étant aquité dignement de ſon devoir dans toutes les batailles navales où il s'étoit trouvé, ſoit ſous l'ancien L. Amiral Martin Tromp, ſoit ſous Ruiter, & aiant toujours remporté beaucoup de gloire. Ainſi c'étoit par ſa propre vertu, que d'un état fort bas il avoit monté de degré en degré juſqu'à celui de Vice-amiral de Hollande, ſous le Collége d'Amſterdam. Son eſprit & ſa conduite n'ont pas été moins eſtimés que ſa valeur, & on a dit de lui *qu'il étoit au poil & à la plume*. Son épitafe qui a été faite d'abord en Latin, & traduite en Hollandois, ſe peut rendre ainſi en François.

Son Eloge.

Cy gît Iſaac Sweers, qui conſacra à Dieu & à ſa Patrie les généreuſes inclinations qu'il reçut de la nature, & qui furent cultivées par les ſoins que ſes parens prirent de ſon éducation. Il aprit dans les Indes Orientales les premiers éxercices de la guerre ſur terre & ſur mer; & lors qu'il fut de retour dans ſa Patrie aiant réſolu de monter au temple de la gloire par le chemin roïal, il laiſſa celui de la terre & s'en alla ſur la mer, où il paſſa par tous les degrès du ſervice, en commençant dès ſa jeuneſſe par les plus bas. Il donna ſouvent la chaſſe aux Corſaires Turcs, & rendit libre aux Hollandois la navigation de la mer Méditerranée. Il fit éclater tant de marques de prudence, de valeur & de toutes ſortes de vertus, que, ſelon le jugement du Public, il mérita les plus hauts emplois, & qu'il obtint de L. N. P. les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam, la ſeconde place du commandement maritime. Ce fut en s'aquitant des fonctions de ſa Charge de Vice-amiral qu'il mourut dans le troiſiême & dernier combat depuis peu donné contre les deux très-puiſſantes armées navales des Rois de France & d'Angleterre, où en combatant vaillamment il fut abatu d'un boulet le 21. d'Août de l'An 1673. laiſſant après lui la victoire à ſa Patrie, un grand regret de ſa perte dans les cœurs de ſes Compatriotes, & un éxemple digne d'être imité dans les ſiécles à venir. Ce monument, que ce magnanime Héros a mérité de la reconnoiſſance de la République, a été élevé à ſon honneur par les ſoins du Conſeil de marine des P. V. à Amſterdam, l'An 1674.

Pour l'acuſation qu'on a vû ci-deſſus avoir été portée contre lui, de s'être tenu un peu à l'écart dans la bataille du 14. de Juin, Ruiter étoit perſuadé que c'étoit par un éfet de prévention & de paſſion. J'ai moi-même apris de la bouche de l'un des principaux Commandans, qu'il y eut en ce tems-là des Membres du Conſeil de guerre, qui crurent que c'étoit par la pure jalouſie d'un certain Oficier de l'eſcadre d'Amſterdam, & par les médiſances qu'il répandoit continuellement devant l'Acuſateur de Sweers, que celui-ci fut ſollicité & porté à faire cette dénonciation, par laquelle l'autre prétendoit faire donner à Sweers une ateinte qui le feroit caſſer, afin qu'il pût enſuite obtenir ſa place. Au milieu de la victoire & de la joie qu'elle cauſoit au Public, Ruiter avoit ſes ſujets particuliers de triſteſſe, & éprouvoit que dans le monde on goûte peu de douceurs qui ſoient pures, & ſans quelque mélange d'amertume: car il venoit de perdre ſon beau-fils le Capitaine J. Pauluſz. van Gelder, qu'il eſtimoit & chériſſoit beaucoup, & qu'il regréta ſelon ſon mérite. Cependant ce grand Homme modéra ſa douleur par ſa patience & par ſa fermeté acoutumée, diſant à ceux qui plaignoient ſa perte: *Je ſai que ce ſont là les fruits de la guerre; que je dois me ſoumettre à la volanté de Dieu, & y aquieſcer. C'étoit aujourdhui ſon tour, & peut-être que ce ſera demain le mien.* En éfet voiant les dangers au milieu deſquels il lui falloit toujours vivre, il avoit continuellement la mort devant les yeux, & tâchoit tous les jours de ſe préparer par de pieux éxercices à une hûreuſe fin. J'ai été aſſuré par le têmoignage de quelques-uns de ſes amis, qui ont vû & oüi ce qu'ils m'ont raporté, que pendant cette derniére campagne il avoit lû trois fois depuis le commencement juſqu'à la fin un certain livre intitulé, *Les Conſolations de l'Ame fidéle contre les fraieurs de la mort*, Ouvrage très-édifiant & fort touchant, compoſé en François par Charles Drelincourt Paſteur à Charenton, & traduit en Hollandois. C'eſt ainſi que ce Héros ſe familiariſoit avec la mort, & ſe fortifioit à toute heure contre ſes ataques; moien tout-à-fait propre pour animer le courage d'un Chrétien, qui atend une meilleure & éternelle vie. La mort du Capitaine

La douleur de Ruiter & ſa conſtance à ſuporter la mort de ſon beau-fils van Gelder.

Sa réſignation.

Ses méditations ſur la mort par leſquelles il étoit fortifié & conſolé dans les périls.

taine van Gelder fut auſſi pleurée dans les beaux vers latins que fit à ſa loüange le docte Miniſtre Bernard Somer, ſon beau-frére, pour ſa conſolation & pour celle de toute ſa Famille. Mais la joie qu'on eut de voir les armées ennemies chaſſées loin des ports & des côtes de Hollande, fit encore plus d'éfet ſur les eſprits du peuple, que la douleur de la perte de ces généreux guerriers. On entendoit par tout vanter les ſervices que le Lieutenant Amiral Ruiter, avoit rendus avec tant de conduite pendant cette campagne. Son nom, qui étoit déja aſsès illuſtre auparavant, ſe trouvoit encore alors rehauſſé d'un nouvel éclat, & le bruit de ſa renommée retentiſſoit en tous lieux. Il y eut beaucoup de gens qui lui donnérent le titre de *Libérateur de la Patrie*, & l'on vit bientôt ſon eſtampe expoſée avec ces vers au-deſſous. 1673. Regrets de la mort du Cap. van Gelder. Rejoüiſſances au ſujet de la victoire. On vante les ſervices de Ruiter. Et ſa gloire monte au plus haut comble.

C'eſt le ſoutien, c'eſt le libérateur
De ſa Patrie à périr condamnée,
Par deux Rois aveuglés d'une haine obſtinée,
Que vient de domter ſa valeur.
Trois fois dans un Eté leurs forces aſſemblées
Ont paru ſur nos mers & fermé tous nos ports,
Et trois fois ce Héros redoublant ſes éforts,
A repouſſé leurs fureurs redoublées,
A raſſuré nos Provinces troublées,
Et chaſſé l'ennemi juſqu'à ſes propres bords.
Inſtrument en la main du Dieu de la victoire;
Pilote expert, grand Chef, intrépide Soldat,
Il a par des exploits d'éternelle mémoire
Rendu libres les mers, & ſauvé notre Etat.

Cependant ſur les nouvelles du ſuccès de la bataille les Etats travaillérent avec beaucoup d'ardeur à pourvoir aux beſoins de l'armée navale. Le 23. d'Août il fut arrêté dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qu'on propoſeroit aux Etats Généraux d'y envoier inceſſamment des Députés, avec un plein pouvoir de Leurs Hautes Puiſſances afin de la ravitailler, d'y faire porter toutes ſortes d'autres munitions, & de la mettre en état de rendre de nouveaux ſervices. Que ces mêmes Députés ſeroient autoriſés à régler avec le Général Ruiter, & les Commiſſaires des Colléges de l'Amirauté, qui pourroient ſe trouver au Helder, ou en quelque autre place voiſine, quels mouvemens elle devroit faire, & ce qu'avec toutes ſes forces, ou avec une partie, on pourroit entreprendre contre les ennemis pour l'avantage de l'Etat, & pour la ſureté des vaiſſeaux des Indes Orientales qui étoient atendus. Que ſur ces points & ſur tous les autres concernant les interêts de l'Etat, après avoir conſulté le L. Am. Général, &, s'il en étoit beſoin, les autres Chefs de l'armée, ils pourroient prendre telles réſolutions qu'ils jugeroient à propos; deſquelles il ſeroit envoié des copies au Prince d'Orange, en le priant de leur faire ſavoir ſon ſentiment au ſujet de ce qui y ſeroit contenu, afin de leur ſervir d'inſtruction. Qu'outre cela on écriroit de la part de L. H. P. aux Colléges de l'Amirauté, qu'ils euſſent à envoier ſans aucun delai au Nieuwe-diep les vivres néceſſaires, avec des munitions de poudre, de boulets, de mâts, de vergues & autres; comme auſſi quelques Députés d'entre eux pour aider à donner les ordres; en quoi on prieroit ces Députés de ne rien négliger, parce que tout l'avantage qu'il y avoit à eſpérer, ne pouvoit s'obtenir que par une diligence extrême. Sur ces propoſitions les Etats Généraux prirent dès le même jour la Réſolution ſuivante. Les Etats de Hollande propoſent d'envoier des Députés à l'armée navale pour délibérer ſur ſes prochaines opérations. Et que les Amirautés la pourvoiront en toute diligence de vivres, de poudre, de boulets & d'autres munitions.

Reçu une miſſive du L. Amiral de Ruiter, datée à bord des Sept Provinces, *navigeant par le travers & à vuë du Texel, le 22. du préſent Mois, au matin, contenant avis de ce qui s'eſt paſſé le 21. du-dit préſent Mois entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi aiant été délibéré on a réſolu de prier, en vertu de ces préſentes, les Sieurs Corneille van Gravelandt, van der Nyenburgh, van Vrybergen, Gemnich & Eek, & de leur donner commiſſion de ſe tranſporter inceſſamment à l'armée navale, & de pourvoir par toutes ſortes de voies à la faire ravitailer & à y faire porter les autres munitions néceſſaires, pour la mettre en état de rendre de nouveaux ſervices. Qu'en outre les ſus-dits Sieurs ſeront autoriſés, ainſi qu'ils le ſont en vertu des préſentes, de délibérer avec le L. Amiral de Ruiter ſur ce qui peut-être entrepris* par Réſolution des Etats Généraux touchant l'armée & le L. Am. Ruiter.

1673. *par l'armée entiére, ou avec une partie ſeulement, contre les ennemis, ou pour la ſureté des vaiſſeaux qui ſont atendus des Indes Orientales. Qu'ils pourront, tant à cet égard qu'en tout ce qui regarde les interêts de l'Etat, diſpoſer de toutes choſes ainſi qu'ils le jugeront à propos, après avoir pris l'avis du ſus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & s'il en eſt beſoin celui des autres Chefs de l'armée. Que de plus il ſera envoié copie de la préſente Réſolution de L. H. P. au Seigneur Prince d'Orange, & que Son Alteſſe ſera priée de vouloir communiquer ſes ſentimens ſur ce ſujet aux-dits Sieurs Députés de L. H. P. pour leur ſervir d'inſtruction. Qu'on écrira au L. Amiral de Ruiter, pour lui faire connoître combien L. H. P. ſont ſatisfaites de la bonne conduite, de la vigilance, de la valeur & de la ſageſſe, avec laquelle, ſous la bénédiction de Dieu, il s'eſt gouverné dans le combat; & de la victoire qu'il a plu à ſa Bonté Divine d'acorder aux Etats, dont ce Souverain Arbitre de l'Univers ſoit à jamais loüé & remercié. Qu'en toutes ocaſions L. H. P. têmoigneront au ſus-dit L. Amiral à quel point ſes ſervices leur ſont agréables; qu'Elles le prient de vouloir les continuer ainſi qu'Elles l'eſpérent de ſa généroſité; & qu'Elles font des vœux au Ciel, afin qu'il continuë auſſi à répandre ſa bénédiction ſur ſes entrepriſes. Que les ſus-dits Sieurs Députés de L. H. P. têmoigneront encore de bouche au-dit Lieutenant Amiral de Ruiter & aux autres Chefs de l'armée, le contentement qu'Elles ont eu, en aprenant avec quelle prudence, quel courage & quelle intrépidité le-dit L. Amiral & les-dits autres Chefs ont combatu les ennemis; & qu'ils les aſſureront qu'en toutes ocaſions Elles ſeront prêtes à leur en donner des marques de reconnoiſſance. Qu'il ſera pareillement envoié copie de la ſus-dite miſſive & de la préſente Réſolution de L. H. P. aux Colléges reſpectifs de l'Amirauté, afin qu'ils aient à faire tenir inceſſamment & ſans aucun delai au Nieuwe-diep les vivres néceſſaires & les autres munitions de poudre, de boulets, de mâts & de vergues; & qu'ils donnent à quelques-uns des Conſeillers commiſſion de s'y tranſporter, pour aider à mettre les ordres qui ſeront jugés utiles; étant priés de ne perdre ni tems ni moment pour cet éfet, parce que l'interêt de l'Etat le requiert ainſi, & que la diligence eſt d'une importance extrême & d'une néceſſité abſoluë.*

SCATO GOCKINGA.

Collationné au ſus-dit Régitre

H. FAGEL.

La dépêche que L. H. P. envoiérent en même tems au L. Amiral Ruiter contenoit ce qui ſuit.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Diſcret, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous avons aujourdhui reçu votre Lettre, datée le matin du 22. de ce Mois, contenant avis de ce qui s'étoit paſſé le jour précédent entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi nous avons trouvé bon de vous écrire la préſente pour vous faire connoître, avec combien de ſatisfaction nous avons apris par votre ſus-dite Lettre, quelle a été la prudence, le courage, la ſageſſe & la valeur que vous avés fait voir, ſous la bénédiction de Dieu, dans la conduite de l'armée navale & dans le combat que vous avés livré aux ennemis; & qu'auſſi il a plu à ce Grand Dieu de donner la victoire à notre Etat; de quoi ſa Divine Majeſté ſoit loüée & remerciée à jamais. Nous ne manquerons pas de vous têmoigner en toutes ocaſions à quel point vos ſervices nous ſont agréables, vous priant de les vouloir continuer ainſi que nous l'eſpérons de votre généroſité, & faiſant des vœux au Ciel afin que de ſon côté il veüille continuer à repandre ſa bénédiction ſur vos entrepriſes. D'ailleurs la Réſolution par nous priſe, & que vous trouverés ici jointe, vous ſervira d'inſtruction, Nous finiſſons en priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte & paternelle garde & protection. A la Haie, le 23. d'Août 1673.

SCATO GOCKINGA.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

H. FAGEL.

Les

Les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam qui étoient alors au Texel, envoiérent auſſi à Ruiter la Lettre ſuivante. 1673.

Noble, &c.

Nous reçûmes hier votre Lettre, par laquelle il vous a plu de nous donner avis de la victoire dont Dieu a favoriſé les armes de l'Etat ſous votre conduite, dequoi ſon ſaint Nom ſoit glorifié & remercié. Nous avons auſſi jugé qu'il étoit de notre devoir de vous féliciter ſur cet hureux ſuccès, & de vous marquer par la préſente qu'outre la part que nous prenons à ce qui regarde le Public, nous nous intereſſons fort à ce qui vous touche en particulier. C'eſt ce qui nous rend très-ſenſibles à la perte que vous avés faite du Capitaine van Gelder, qui eſt une amertume qu'il a plu à Dieu de méler avec les douceurs de cette grande gloire que vous vous étes aquiſe. Cependant nous eſpérons que cette mort vous aura été renduë plus ſuportable par la circonſtance dans laquelle elle eſt arrivée, qui eſt en une action ſi avantageuſe aux armes de l'Etat & à toute notre Patrie, que ce généreux Capitaine y aiant ſans doute beaucoup contribué par ſes éforts, vous laiſſe la conſolation de l'avoir vû mourir d'une maniére digne d'envie, & qui mérite de le faire vivre éternellement dans le ſouvenir de ſes compatriotes. Nous faiſons ſortir par ce bon vent les vivres que nous avons ici ſur des boïers & ſur des alléges. Il pourra y en avoir pour charger un vaiſſeau ou deux tout au plus, entre leſquels vivres ſe trouvent auſſi compris ceux qui étoient pour le Capitaine van Gelder. Si nous ne jugions pas être ici abſolument néceſſaires pour faire avancer toutes choſes, nous irions nous-mêmes vous ſaluer; mais nous ſommes obligés de remettre juſqu'à la premiére ocaſion. Cependant, Monſieur, nous vous recommandons à la protection de Dieu, & demeurons

Lettre des Députés du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam à Ruiter.

Vos bons Amis,

Les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, étant préſentement au Texel.

A bord d'un yacht de l'Etat au Nieuwe-diep le 23. d'Août 1673.

M. HASEWINDIUS,
NICOLAAS TEENGS,
J. DE WILDT.

Le Prince d'Orange têmoigna auſſi ſa ſatisfaction du ſuccès de la bataille dans la Lettre ſuivante, qu'il écrivit à Ruiter, en date du 24.

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre du 22. de ce Mois, par laquelle vous nous avés donné avis de la bataille livrée aux ennemis le 21. de ce même Mois. Vous devés être aſſuré que conjointement avec l'Etat nous regardons d'un œil plein de reconnoiſſance le grand courage & l'admirable conduite avec laquelle vous lui avés rendu vos ſervices en cette ocaſion, ainſi que vous aviés déja fait en tant d'autres rencontres. C'eſt dequoi nous ne manquerons pas de vous donner des preuves toutes les fois que nous trouverons lieu de le faire, vous conjurant d'en être bien perſuadé. Sur quoi nous prions Dieu de tout notre cœur, qu'il vous tienne, Noble, &c. en ſa ſainte garde. Au Quartier Général à Raamsdonk, le 24. d'Août 1673.

Dépêche du Prince d'Orange à Ruiter.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Le 25. du Mois les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, qui étoient au Texel, ſe rendirent à neuf heures du matin au bord de Ruiter, où les Députés de Leurs Hautes Puiſſances étant auſſi arrivés une heure après, & les Oficiers Généraux de l'armée aiant été aſſemblés, on prit enſuite de quelques délibérations la Réſolution ſuivante.

1673. Réfolution des Députés des Etats Généraux touchant les opérations de l'armée navale.

Les ſouſignés Députés de l'Aſſemblée de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, en conſéquence de l'autorité à Nous donnée le 23. du préſent Mois, pour régler les opérations de l'armée navale. Nous avons, ſur l'avis unanime du Sieur L. Amiral Général de Ruiter, des Sieurs Députés du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, & des Oficiers Généraux de la-dite armée ici préſens, réſolu d'enjoindre & d'ordonner au Sieur Général de Ruiter, ainſi que par ces préſentes nous lui enjoignons & ordonnons, qu'auſſitôt que la-dite armée ſera pourvûë de munitions de bouche & de guerre, il ait à lui faire prendre ſon cours juſques au Dogger-banc, ou un peu au Sud du Dogger-banc; & à y demeurer quelques jours pour la ſureté des vaiſſeaux qui ſont atendus des Indes Orientales, & auſſi longtems que le-dit L. Amiral Général jugera être expédient pour le bien de l'Etat eu égard à la diſpoſition de l'armée, ſuivant les règles de la marine, par raport à la rencontre qu'il eſpérera faire des-dits vaiſſeaux des Indes, leſquels il conduira dans les plus proches & meilleurs havres de ces Provinces, où il croira les pouvoir faire entrer; ce qui étant éxécuté il ira ſe poſter dans le parage ci-après mentionné. Que ſi le ſus-dit tems ſe paſſe ſans qu'il puiſſe rencontrer les-dits vaiſſeaux des Indes, le ſus-dit L. Amiral Général ſe rendra avec l'armée navale au Bréeveertien, où il ſe poſtera entre le Texel & Kamperduin, pour y atendre de nouveaux ordres de l'Etat, prenant cependant toutes les ocaſions qui pourront s'ofrir d'inſulter les ennemis, ſelon qu'il les jugera favorables pour cet éfet, & les recherchant avec ſa conduite & ſa vigilance acoutumée. Fait à bord des Sept Provinces, *à quatre lieuës au large, l'Eyerlandt nous demeurant à l'Oüeſt, le 25. d'Août* 1673.

Corneille Graaflandt, J. van der Nyenburgh, B. van Vrybergen, J. van Gemnich, Joh. Eek.

25. *Août.* Le même jour Ruiter détacha trois frégates, outre quelques yachts qu'il avoit déja détachés auparavant, pour aller à la découverte vers Soulsbaie & vers la Tamiſe. Enſuite il fit un gros tems qui obligea d'amener les vergues & les mâts de hune, ſi bien qu'il fallut demeurer quelques jours ſans pouvoir embarquer les munitions qui étoient dans les galiotes. Cette tourmente aiant duré trois jours on vit revenir le 28. une partie des yachts qu'on avoit envoiés chercher des nouvelles des ennemis. Il y en avoit quelques-uns qui avoient couru juſques à 15. 18. & 20. lieuës Nordnordoüeſt & Nordoüeſt du parage où étoit l'armée, ſans avoir rencontré ni navires, ni autres bâtimens ennemis : mais le Commandeur Corneille van der Hoeven, qui montoit la frégate *Schiedam*, & qui avec quelques autres bâtimens encore avoit éte envoié à l'Oüeſtſudoüeſt, avoit donné la chaſſe à un yacht Anglois tout doré, nommé *la Catérine*, portant 28. hommes & venant de la Tamiſe, & s'en étoit rendu maître. Il y avoit à ſon bord un fameux Chirurgien qu'on envoioit à l'armée d'Angleterre, pour viſiter & penſer des gens de qualité qui étoient bleſſés. Cet yacht fût amené le même jour ſous le pavillon. Le Capitaine qui le commandoit, nommé Thomas Louvel, aiant été interrogé par Ruiter ſe tint clos & couvert, ſans vouloir rien déclarer touchant l'état de l'armée ennemie; mais d'un autre côté il s'ouvrit fort, auſſi-bien que la plupart des autres Anglois, ſur le mécontentement qu'on avoit des François & de leurs Oficiers. Jaques Hoek de Rotterdam, qui avoit été auſſi envoié à la découverte avec quelques bâtimens, raporta que le 27. ſur les dix heures du matin, il avoit vu en pleine mer l'armée roiale Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt de la Meuſe, forte de 90. vaiſſeaux à voiles quarrées, & de 105. bâtimens en tout; qu'elle étoit ſous voiles; qu'elle avoit un vent d'Oüeſtnordoüeſt, & qu'elle faiſoit l'Oüeſtſudoüeſt; ſi bien qu'on conjecturoit qu'elle auroit abordé ce jour-là au Nordforland d'Angleterre. Sur la fin d'Août & au commencement de Septembre le tems fut fort variable & orageux, & l'armée de Hollande eſſuia tempêtes ſur tempêtes, qui firent beaucoup ſoufrir pluſieurs vaiſſeaux, ſur tout dans leurs ancres & dans leurs cables. Une des galiotes chargées de vivres chaſſa deux fois ſur ſes ancres, & un des navires de Northollande fut contraint de couper ſon grand mât. On vit chaſſer longtems le *Waaſdorp*, que montoit le Capitaine Engel de Ruiter, & il courut grand riſque de périr. Le Contre-amiral Brunſveldt perdit auſſi ſes cables, & fut obligé de courir juſques au-delà de la paſſe du Weſterboom. Ce fut le dernier d'Août, jour auquel le tems fut épouvantable non-ſeulement par la furie du vent, mais encore par les éclats du tonnerre, par

Gros tems. Il revient quelques-uns des yachts qui avoient été envoiés à la découverte.

28. *Août.* On prend un yacht du Roi d'Angleterre, & on l'amène à l'armée.

Nouvelles de l'armée ennemie.

Violente tempête.

par le feu des éclairs, & par la groſſe grêle & la pluïe épaiſſe qu'on vit tomber. On commença même alors à manquer de vivres dans quelques-uns des navires, & ſur tout de biére & d'eau, qu'on ne pouvoit que très-difficilement haler à bord à cauſe de la tourmente, quoi que tous les jours il arrivât des galiotes qui en étoient chargées. Ainſi dès que la véhémence de l'orage s'apaiſoit un peu, chacun ne manquoit pas de faire ſes éforts afin de ſe pourvoir de ce qui lui étoit le plus néceſſaire; mais bien qu'on ne perdît point de tems, on n'avançoit toutefois pas beaucoup, parce que la tourmente recommençoit incontinent. 1673.

Le 2. de Septembre, le Chevalier Engel, fils de Ruiter, fut établi par maniére de proviſion Contre-amiral ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, ainſi qu'il a été déja dit, & le 3. il en arbora le pavillon à l'artimon du *Steenberg*, à bord duquel il paſſa & fit tirer une ſalve de trois volées de canon. Ruiter en donna avis au Prince par une Lettre qui portoit: *Que ſon Fils avoit été elu d'un commun conſentement du Conſeil de guerre pour remplir cette Charge, & que puis que l'afaire avoit réüſſi de cette ſorte, ſans aucune ſollicitation de ſa part, & qu'il ſembloit que ce fût par une direction particuliére de la Providence de Dieu, il eſtimoit que les devoirs de Pére l'engageoient à ſuplier très-humblement Son Alteſſe de vouloir en tems & lieu confirmer ſon Fils dans la poſſeſſion de cette Dignité, ne doutant nullement qu'il ne ſe comportât d'une maniére qui donneroit ſujet à S. A. d'en être ſatisfaite.* Le Prince acorda volontiers au Pére ſa demande, en confirmant le choix qui avoit été fait du Fils. Après cela le Capitaine Thomas Tobiaſz. qui avoit été contraint de ſe retirer au Texel avec ſon vaiſſeau deſemparé *le Lion d'Or*, ainſi qu'on la vû ci-deſſus, revint à l'armée ofrir ſon ſervice au L. Amiral Ruiter, auquel il aporta des Lettres de recommandation en ſa faveur, de la part des Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam; & il fut fait Capitaine du *Waaſdorp*, que le Chevalier Engel montoit auparavant. Ruiter avoit déja conſulté le Conſeil ſur le choix du parage où l'on devroit faire moüiller l'armée, pour être moins incommodée des orages & pour embarquer plus commodément les vivres & les munitions de guerre, qu'on atendoit encore de la Meuſe, du Texel & de Zélande. Il fut alors réſolu de s'éloigner un peu du lieu où l'on étoit, pour aller prendre poſte à l'Oüeſt, à quatre lieuës de Kykduin, & que pendant qu'on ſeroit obligé d'atendre les munitions qui devoient venir, on détacheroit des frégates pour aller à la découverte vers le Sud, l'Oüeſt & le Nord, juſqu'à neuf ou dix lieuës de l'armée, & inſulter les ennemis qu'elles rencontreroient. Enſuite à la faveur de l'ebe on embarqua encore quelques vivres, quoi qu'avec beaucoup de peine, car le flot dura bien huit heures & le juſſant ne fut preſque pas de quatre heures, outre que le mouvement du flot fut de la moitié plus fort que celui de l'ebe. Après cela on tâcha de changer de parage, ſuivant la Réſolution qui en avoit été priſe, & on apareilla plus d'une fois ſans pouvoir mettre à la voile, à cauſe du gros tems qui revenoit ſans ceſſe, & qui forçoit toujours à remoüiller. L'armée même en fut en quelque ſorte ſéparée, & il s'écoula quelques jours, c'eſt-à-dire juſques au 9. ou au 10. de Septembre, avant qu'elle pût ſe rendre au poſte arrêté. Le 8. deux yachts, qui avoient été détachés pour aller vers Soulsbaie & vers la Tamiſe, vinrent rejoindre le pavillon. Les Capitaines raportérent qu'ils avoient parlé à un Maître de vaiſſeau Suédois de Kalmar, qui étoit parti de Londres le 5. du Mois; qu'il leur avoit dit qu'il y avoit devant Grenwich deux gros navires fort incommodés; qu'il avoit vû le reſte de l'armée roïale dans le Konings-diep; qu'il y avoit près de vingt vaiſſeaux deſemparés; & que les François étoient moüillés le plus ſous le vent. Deux jours après Ruiter reçut avis par le Capitaine d'une frégate, qui avoit été auſſi détachée, qu'un Pilote de Huſſum, venu de Londres le 8. avoit vû à la boüée du Nord, 50. navires de guerre Anglois à l'ancre, & que les François au nombre de 28. voiles étoient moüillés dans les Middlegroenes & au-deſſus, Après la bataille, l'armée d'Angleterre & de France avoit été contrainte par la tempête de ſe laiſſer aller à la dérive au gré du vent & des flots, pendant quelques jours, n'étant arrivée que le 3. de Septembre devant Harwich; & enſuite les Anglois aiant monté plus haut, avoient été deſarmés, & les François s'en étoient retournés. Ainſi on étoit aſſuré qu'il n'y avoit plus d'ennemis en mer. Cependant on ne laiſſa pas de faire imprimer peu-après & publier en Angleterre divers récits de la bataille, par leſquels les Anglois s'atribuoient la victoire, ſe vantant d'avoir détruit quatre ou cinq navires de guerre Hollandois, & d'avoir donné la

Le Chevalier Engel de Ruiter entre en fonction de la Charge de Contre-amiral d'Amſterdam. 3. *Septemb.*

Lettre de Ruiter au Prince ſur ce ſujet.

Le Cap. Thomas Tobiaſz. eſt établi Capitaine du *Waaſdorp*. 9. *Septemb.*

On délibére ſur le parage où l'armée ira ſe poſter. 2. *Septemb.*

Réſolution priſe ſur ce point.

L'armée eſt contrariée par les vents & par l'orage.

Nouvelles des armées ennemies.

Les Anglois ſe vantent de la victoire.

1673. Réfutation de leurs récits sur ce sujet.

chasse à toute l'armée jusques sur ses côtes. Ces récits furent lûs en Hollande avec autant d'étonnement que de mépris. On ne savoit que trop certainement que l'armée roiale avoit été postée pendant quelques semaines devant le Texel & devant le Vlie, & qu'elle en avoit tenu les ports fermés; que celle de Hollande étoit allée les ataquer pour les en chasser; ce qui s'étoit passé si proche de terre, qu'il y avoit une infinité de gens à Kykduin & en plusieurs autres endroits, qui avoient vû distinctement le combat. Que dès le soir les ennemis avoient pris la chasse; qu'ils avoient continué toute la nuit leur retraite, & qu'ensuite on ne les avoit plus revus. Que Ruiter avec son armée avoit toujours tenu la mer: qu'il s'étoit posté dans le même parage où les ennemis étoient auparavant, & qu'il s'y tenoit encore depuis qu'ils avoient abandonné la mer. Il n'y avoit personne qui n'eût connoissance que tous les vaisseaux des P. V. tels qu'ils étoient mentionnés dans la liste du 17. d'Août, subsistoient encore après la bataille, excepté quelques brulots. D'ailleurs les Etats étoient parvenus à leurs fins, qui étoient de chasser les ennemis loin de leurs côtes & de devant leurs ports. Ils avoient à cet égard remporté tout l'avantage qu'ils désiroient, & pour plus grande marque de leur victoire, ces préparatifs d'une descente, ce grand nombre de soldats embarqués, & toutes ces autres démarches faites en cette vûë; tout cela s'étoit évanoüi & dissipé en fumée, par la défaite & par la fuite du Prince Robert. C'est ce qui obligea les Etats de Hollande de proposer à la Généralité, de changer le jour des priéres ordinaires qu'on faisoit publiquement chaque mois, lequel échéoit le 6. de Septembre, en un jour d'actions de graces. Les Lettres circulaires qui furent envoiées pour cet éfet portoient: *Qu'il avoit plu à Dieu par son infinie misericorde & par ses paternelles compassions, en cette présente conjoncture de tems & d'afaires si fâcheuses & si dangereuses, de favoriser les Etats des P. V. non-seulement de grands avantages, mais encore de la victoire dans le dernier combat naval qui venoit d'être donné contre les armées jointes ensemble des puissans Rois de France & d'Angleterre: si bien que les ennemis aiant été contrains de prendre la chasse, les ports de l'Etat avoient demeuré ouvers & leur entrée libre aux vaisseaux qui y étoient atendus...* De plus il étoit ordonné par les Etats de remercier Dieu du plus profond du cœur & de le bénir de la victoire, *qu'il avoit si miraculeusement acordée*, ce sont les propres termes des Lettres circulaires; d'implorer ardemment la continuation de son secours, tant pour l'armée navale, que pour les armées de terre & pour le rétablissement des afaires de l'Etat. C'étoient là des témoignages autentiques, que Leurs Hautes Puissances donnoient devant Dieu & devant les hommes, par leurs Lettres circulaires & par la bouche des Ministres & des Docteurs de tout le païs, dans les prédications & dans les actions de graces publiques, qu'Elles étoient assurées de l'hûreux succès du dernier combat naval. Dans le même tems il fut encore publié en Angleterre un autre récit de la bataille, écrit par l'un des gens du Prince Robert, qui trouva aussi peu de foi en Hollande, à l'égard de certains points qui y étoient contenus, qu'en avoient trouvé les autres narrations dont il a été ci-dessus parlé. Ce qu'il y avoit de véritable dans celui-ci comme dans les autres, étoit l'aveu de la mort de l'Amiral Spragh, laquelle ne se pouvoit celer; & il sembloit aussi charger les François & leur Amiral d'avoir abandonné les Anglois dans le combat, ou de s'être, pour la plus grande partie, tenus à l'écart: sentiment dont les Oficiers Hollandois n'étoient pas non plus fort éloignés.

On célébre un jour d'actions de graces dans les P. V. au sujet de la victoire.

26. *Août.*

16. *Septemb.*

Peu de tems auparavant Ruiter avoit été averti par une Résolution secrète de Leurs Hautes Puissances, qu'il y avoit dans le Sond un grand nombre de vaisseaux marchands prêts à faire voiles pour le retour au premier bon vent; & on l'avoit prié de faire réflexion, s'il ne seroit point à propos de détacher de l'armée deux des plus légéres frégates pour les envoier querir. Sur cet avis il commanda les Capitaines Meegang & Noirot, avec les frégates *Damiète* & *Popkensburg*, pour aller prendre ces vaisseaux dans le Sond & les escorter en leur route, jusques-à-ce qu'ils fussent arrivés. Il détacha aussi les Capitaines Corneille van der Zaan, Corneille Tyloos & Jean van Abkoude, avec les navires *Amsterdam* & *la Foi*, & la frégate *Oudtkasspel* vers le Dogger-banc, pour croiser sur les vaisseaux des Indes Orientales. Cependant le bruit vint en Hollande que les Anglois avoient pris dans la mer d'Etiopie, proche de l'isle de Ste. Héléne, quelques-uns de ces vaisseaux; ce qui dans la suite se trouva être véritable. Sur ces bruits les Sieurs Graaflandt,

On détache deux vaisseaux vers le Sond.

4. *Septemb.* Et trois vers le Dogger-banc.

8. *Septemb.* Il court des bruits fâcheux touchant la flote des Indes Orientales.

landt, van der Nyenburg, van Vrybergen, Gemnich & Eck, Députés des Etats G. qui étoient dans le Nieuwe-diep à bord d'un yacht de l'Etat, délibérérent de nouveau ſur les ordres qui avoient été déja envoiés à Ruiter, & qu'il ſeroit encore à propos de lui envoier. Ils furent perſuadés que la flote des Indes étoit diſperſée, quoi que peut-être pas entiérement diſſipée; que par conſéquent on ne pouvoit faire fonds ſur ſa venuë; & qu'ainſi il n'étoit plus à propos de faire poſter l'armée navale au Dogger-banc, ſelon qu'il avoit été réſolu auparavant. Mais enfin après avoir reçu par écrit l'aprobation du Général & des autres Lieutenans Amiraux ils arrêtérent: *Que l'armée traverſeroit, le plus promtement qu'il ſeroit poſſible, vers la côte d'Angleterre devant Soalsbaie, ou devant la Tamiſe, ou en tel autre parage que le Lieutenant Amiral Général jugeroit le plus avantageux; afin de faire connoître à tout l'Univers, que les Hollandois avoient, par la grace Dieu, remporté la victoire dans le dernier combat naval, & qu'ils étoient encore en état de la pourſuivre; avec ordre d'ataquer les ennemis par tout où on les trouveroit, autant qu'on jugeroit le pouvoir faire ſelon les règles de la guerre.* Cet ordre qui étoit daté le 10. de Septembre, fut remis entre les mains de Ruiter dès le même jour: mais au lieu d'aller inſulter les ennemis ſur leurs côtes, ce Général eut aſsès d'afaires à lutter contre les vents & la tourmente. Ce ne fut que le 12. qu'il put mettre à la voile, & dès la nuit ſuivante le vent aiant fraîchi au Nordnordeſt, il ſauta enſuite au Nordnordoüeſt avec une groſſe pluïe, & le 13. il s'éleva une violente tempête. Le Lieutenant Amiral van Nès perdit ſon mât de hune d'avant, qui fut emporté par l'arriére à la mer. Il fallut que pour ſe maintenir il coupât tous ſes agreils, hormis ſes manœuvres dormantes, & qu'enſuite il jettât l'ancre ſur 23. braſſes. Le Capitaine Berkhout fut dématé de ſon grand mât, & obligé de moüiller. Il y eut deux autres vaiſſeaux qui perdirent leurs mâts de hune. Le Vice-amiral de Haan & le Lieutenant Amiral Tromp furent auſſi contrains de laiſſer tomber l'ancre chacun de ſon côté, de même que le Général Ruiter, qui ne pouvoit plus compter que 28. voiles enſemble, tant la pluïe rendoit l'air épais & obſcur. Après midi le vent s'étant un peu apaiſé, on commença à voir 61. voiles, de ſorte qu'il en manquoit encore 43. ou 44. Le 14. Ruiter fit le ſignal de remettre à la voile & de rallier les vaiſſeaux diſperſés. Cependant on vit aprocher encore 26. voiles, qui venant du Sudeſt portoient droit vers l'armée. Mais le 15. on fut ſurpris d'un nouvel orage, qui excita une groſſe tourmente dans la mer, & qui força d'amener les vergues & les mâts de hune. Ruiter étoit moüillé ſur quatre ancres; le navire de Bankert chaſſa ſur les ſiennes; un autre du Quartier du Nord rompit ſon cable; mais on jetta promtement une autre ancre. Le jour ſuivant on eut un tems aſsès favorable, quoi que le vent fût toujours frais, & le Général détacha une galiote pour aller à l'Oüeſt, & une autre au Sudeſt, avertir tous les vaiſſeaux de venir inceſſamment rejoindre le pavillon. L'armée étoit alors en pleine mer, entre la côte de Hollande & celle de Soulsbaie; mais il y avoit pluſieurs navires qui manquoient de vivres, & ſur tout de biére & d'eau, les galiotes qui en étoient chargées aiant été ſéparées du pavillon par les tempêtes du 13. & du 15. Il y en avoit d'autres qui avoient beſoin de cables & d'ancres. C'eſt ce qui obligea le Lieutenant Amiral Ruiter de convoquer à ſon bord, le 17. de Septembre, le Conſeil général, auquel il repréſenta l'état de l'armée. Là après une mûre délibération il fut arrêté, *que s'il étoit poſſible & ſi le tems & le vent le pouvoient permettre, on paſſeroit, avec l'aide du Ciel, vers la côte d'Angleterre pour y faire voir l'armée navale de l'Etat, & qu'on tiendroit la mer juſqu'au 22. du Mois: qu'après ce tems-là tous les vaiſſeaux, chacun ſous ſon pavillon, reprendroient la route de leurs ports, parce que la ſaiſon d'être en mer étoit déja preſque toute écoulée, & que l'armée ſoufroit beaucoup d'incommodités.* Ruiter écrivit à L. H. P. pour leur donner avis de cette Réſolution. Le même jour le Chevalier Engel de Ruiter repaſſa à bord du *Waaſdorp*, que le Capitaine Thomas Tobiaſz. quitta pour aller commander le *Steenbergen*; & il y eut un navire *d'Enkhuiſe* qui faute de vivres fut obligé de ſe détacher pour s'en retourner. Mais le deſſein qui avoit été fait, d'aller paroître ſur la côte d'Angleterre, fut encore une fois contrarié par les vents. Il ſembloit qu'il y eût une défence expreſſe de la part de Dieu à l'armée de Hollande, de s'avancer au-delà de la pleine mer, & que le Ciel envoiât ſes tourbillons pour ſe faire obéir; car il fit pendant quatre jours conſécutifs des vents ſi impétueux, acompagnés de grains qui

1673.

On delibere ſur les prochaines opérations de l'armée navale.

7. *Septemb.*

Ruiter reçoit ordre de paſſer avec l'armée vers la côte d'Angleterre.

10. *Septemb.*

L'armée navale eſt ſous voiles.

12. *Septemb.*

Mais elle eſt batuë d'une violente tempête.

13. *Septemb.*

Et ſéparée.

14. *Septemb.*

Elle remet à la voile.

15. *Septemb.*

Tempête qui vient du Sudoüeſt.

16. *Septemb.*

Diſette de vivres dans l'armée.

17. *Septemb.*

Réſolution priſe par le Conſeil de guerre ſur ce ſujet.

Les vents orageux empêchent l'armée de ſe faire voir ſur la côte d'Angleterre.

1673. qui venoient du Sudoüeſt-quart-à-l'Oüeſt & de l'Oüeſtſudoüeſt, qu'il falloit chaque
22. *Septemb.* fois amener les mâts & les vergues, & moüiller. Le 21. on vit le Contre-amiral de Liefde chaſſer ſur ſon ancre. Le tems étoit alors fort peſant, l'air ſombre, la mer haute & extrémement agitée; ce qui continua juſqu'au 22. jour deſtiné pour la ſéparation de l'armée, la matinée duquel fut fort orageuſe; mais vers le midi il
L'armée navale ſe ſépare. y eut un peu plus de calme. Le vent s'étant alors rangé à l'Oüeſt-quart-au-Nord, Ruiter fit le ſignal de partance, afin que chacun prît la route du havre où il devoit ſe retirer. Il revira lui-même au Sud avec les eſcadres de la Meuſe & de Zélande, & celles d'Amſterdam & du Quartier du Nord portérent le cap au Nord. A leur ſéparation le Lieutenant Amiral Général tira ſept volées de canon pour les
23. *Septemb.* remercier. Lors qu'il fut à vûë de l'iſle de Schouwen le Lieutenant Amiral Bankert porta au Sud pour gagner les ports de Zélande, & en ſe ſéparant il fit une ſalve
24. *Septemb.* d'onze coups au Général, qui lui répondit de neuf. Le 24. Ruiter avec ſon navire
Ruiter arrive à Hellevoetſluis. & tous les autres de ſon eſcadre ſe rendit à la paſſe de Goerée, & entra le même jour juſques devant Hellevoetſluis, aiant mis tous les pavillons avec des flames de ſoie, pour marque de victoire. Il tira treize coups pour annoncer ſon hûreuſe arrivée; le Lieutenant Amiral van Nès en tira neuf; le Contre-amiral de Liefde, ſept; & chacun des Capitaines en tira trois; à quoi le Fort répondit de ſept. Là le Général reçut encore le même jour une dépêche de la part de L. H. P. avec leur Réſolution du 21. par laquelle les Etats lui faiſoient connoître qu'ils aprouvoient celle que le Conſeil de guerre avoit priſe de faire rentrer l'armée dans ſes ports. La plupart des vaiſſeaux d'Amſterdam, de Northollande & de Friſe, ſe rendirent auſſi le 23. au Texel. Ainſi l'armée navale. après avoir dans cette campagne hûreuſement combatu trois fois les deux armées roïales jointes enſemble, & anéanti leur projet de faire une deſcente; après les avoir deux fois chaſſées de la mer, tandis qu'elle la tenoit elle-même, juſques-là qu'elle y avoit demeuré plus d'un mois depuis la derniére bataille; fut obligée à ſon tour par les fréquentes tempêtes qui s'élevérent, de retourner dans ſes havres. Le lendemain de la venuë de Ruiter à Hellevoetſluis,
† *Nommée Kokmeeuw.* deux vaiſſeaux des Indes nommés *le Pynakker* & *le Starmeer*, avec une houcre † qui venoit de Ceylan, entrérent au Texel pendant une tourmente. Ceux-ci s'étoient échapés lors que quatre des autres vaiſſeaux, qui venoient de conſerve avec eux, avoient été pris par les Anglois proche de Ste. Héléne il y avoit déja près de trois mois. Au reſte l'armée avoit pris bien juſte ſon tems pour rentrer dans ſes ports; car le vingt-cinquiême jour du mois fut extraordinairement orageux, & le 28. il fit un vent de tempête qui dura juſques au 30. & même juſques au 5. d'Octobre, ſi bien que les gros navires de guerre auroient eu beaucoup de peine à ſe maintenir, s'ils euſſent encore demeuré en mer. Le 27. & le 28. de Septembre le L. Amiral Général Ruiter & les L. Amiraux van Nès & Tromp, ſe préſentérent à l'Aſſemblée des Etats Généraux & à celle des Etats de Hollande. Mais pour mieux ſavoir quels honneurs, quels remercîmens, quelles recompenſes on leur fit de tant de ſervices, auſſi-bien qu'aux Veuves des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Schram, aux Contre-amiraux Jean van Nès & de Haan, & à la Veuve du Contre-amiral Vlug, il ſera bon de raporter les propres termes dont ſe ſervirent les Etats, qui ſont contenus dans les copies ſuivantes.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mécredi 27. de Septembre 1673. à quatre heures & demie du ſoir.

Les L. Am. Ruiter, van Nes & Tromp, font leur raport devant L. H. P. & ſont remercies. *Les Lieutenans Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, aiant comparu à l'Aſſemblée, pris leur ſéance ordinaire, & étant demeurés couvers, ont fait devant Leurs Hautes Puiſſances un raport ſommaire de leur derniére expédition avec toute l'armée navale. Sur quoi aiant été délibéré le Sieur Pompe, Préſident dans l'Aſſemblée, a remercié leſdits Sieurs Lieutenans Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, au nom & de la part de Leurs Hautes Puiſſances, & déclaré qu'Elles ſont très-ſatisfaites de leurs ſervices, de leur bonne conduite, de leur courage, & enfin de toute la maniére dont ils ſe ſont comportés dans les trois derniéres batailles, données depuis peu entre l'armée navale*

vale de cet Etat & celle des deux puiſſans Rois de France & d'Angleterre, les 7. & 14. de Juin, & le 21. d'Août dernier. Et en outre il a recommandé au-dit nom ci-deſſus aux-dits L. Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, de continuer à faire paroître le même zèle & la même valeur dans toutes les occaſions qui pourront ſe préſenter. 1673.

MATH. POMPE.

Collationné au ſus-dit Régître

H. FAGEL.

Extrait des Réſolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, priſes en l'Aſſemblée de Leurs Nobles & Grandes Puiſſances.

Le Jeudi 28. de Septembre 1673.

A comparu dans l'Aſſemblée le Sieur L. Amiral Général de Ruiter, enſemble les Sieurs L. Amiraux van Nès & Tromp, leſquels ont fait ſuccinctement raport à L. N. & G. P. de ce qui s'eſt paſſé de conſidérable depuis quelque tems dans les derniéres expéditions maritimes. Sur quoi aiant été délibéré L. N. & G. P. ont remercié les-dits Sieurs L. Amiraux, & les remercient par ces préſentes, du raport qu'ils ont fait, & particuliérement du zèle, du courage, de l'ardeur & de la bonne conduite qu'ils ont reſpectivement têmoignée dans les trois derniéres batailles navales, données cette préſente année entre les deux armées roïales jointes enſemble, & celle de l'Etat, où ils ont rendu des ſervices très-importans. En outre il a été réſolu qu'afin d'exciter de plus en plus le zèle des ſus-dits Oficiers Généraux, il ſera aſſigné à chacun d'entre eux une recompenſe ſur cette Province, en reconnoiſſance des bons & agréables ſervices qu'ils ont rendus dans les ſus-dites rencontres à l'Etat en général, & à cette Province en particulier; & qu'il ſera demain de nouveau délibéré ſur la qualité de la-dite recompenſe.

Raport fait dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Ruiter, van Nès & Tromp ſont remerciés de la part de L. N. P. & il eſt réſolu qu'il ſera atribué à chacun d'entre eux une recompence ſur la Province de Hollande.

Collationné à la ſus-dite Réſolution.

SIMON van BEAUMONT.

Extrait des Réſolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, priſes en l'Aſſemblée de Leurs Nobles & Grandes Puiſſances.

Le Samedi 30. de Septembre 1673.

L'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu, qu'au déſir de la Réſolution de L. N. & G. P. du 28. du Mois courant, & en reconnoiſſance des ſervices qui ont été rendus à l'Etat par les Chefs de l'armée navale, dans les derniéres batailles livrées aux armées ennemies, il ſera fait préſent, ſavoir d'une conſtitution de rente de ſix mille livres de capital, au L. Amiral Général de Ruiter; d'une conſtitution de quatre mille livres de capital, à chacun des L. Amiraux van Nès & Tromp; d'une conſtitution de deux mille livres auſſi de capital, à chacune des Veuves ou Héritiers des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Schram, & d'une conſtitution de mille livres à la Veuve ou Héritiers du Contre-amiral Vlug.

Collationné aux ſus-dites Réſolutions.

SIMON van BEAUMONT.

Les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe.

Copie de la conſtitution de rente créée par les Etats de Hollande au profit du L. Am. Ruiter en reconnoiſſance de ſes ſervices.

A tous ceux qui ces préſentes verront, Salut. Savoir faiſons, que voulant reconnoître la valeur, le courage, le zèle & la bonne conduite, avec laquelle le Sieur Michel Adrianſz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, en qualité de Commandant en Chef de l'armée navale de cet Etat, ſous la direction de Son Alteſſe le Seigneur Prince d'Orange, Amiral Général des P. V. a ataqué & combatu avec la-dite armée navale, en trois diverſes batailles, pendant l'expédition maritime de cette année

1673. *née* 1673. *les deux armées ennemies des Rois de France & de la Grande Bretagne jointes enſemble, leſquelles il a, par la bénédiction de Dieu, tellement maltraitées, que les deſſeins des ſus-dits Rois contre cet Etat ont été entiérement diſſipés. Comme donc nous avons décerné & réſolu qu'il ſera aſſigné & donné en proprieté au-dit L. Amiral de Ruiter, à ſes Héritiers, Succeſſeurs & Aians cauſe après lui, ou à ceux qui auront été par lui ou par eux mis & ſubſtitués en leurs droits, une rente annuelle & perpétuelle de deux cens-quarante livres, à quarante gros la livre, ainſi que par ces préſente nous créons, donnons, aſſignons & conſtituons, la ſus-dite rente de deux cens-quarante livres par an au profit du-dit Sieur de Ruiter, ſes Héritiers, Succeſſeurs & Aians cauſe après lui, ou à ceux qui auront ceſſion de leurs droits; & ce en reconnoiſſance comme deſſus. Promettant de paier tous les ans la-dite rente à deux termes, dont le premier écherra le 23. de Mars* 1674. *& l'autre le* 23. *de Septembre ſuivant, à continuer ainſi à l'avenir de terme en terme par demi-années. Enjoignons & ordonnons au Receveur général de notre-dit Païs & Province, étant à préſent en Charge, & à ceux qui y ſeront ci-après, de paier ou faire paier irrévocablement la ſus-dite ſomme de deux cens-quarante livres de rente annuelle, aux termes ſus-dits, ſous la quittance de ceux qui auront droit de toucher. En foi dequoi Nous avons fait ici apoſer notre grand ſeau, & fait ſigner la préſente par trois de Nous Conſeillers Députés & par notre Sécretaire. Fait à la Haie le* 23. *de Septembre* 1673.

8. *Octob.* La Hollande fournit douze tonnes d'or pour le paiement des matelots.

Après cela il fut réſolu par les Etats de Hollande, que des ſommes provenant du deux centiéme denier dont la levée avoit été conſentie le 7. d'Août, il en ſeroit emploié celle de 1200000. livres, au paiement des matelots & des autres charges & frais du dernier équipement: ſavoir au Collége de l'Amirauté de la Meuſe 300000. livres; au Collége de l'Amirauté d'Amſterdam 600000. livres; & au Collége de Northollande 300000. livres. En ce tems-là il fut fait des réflexions dans l'Aſſemblée de L. H. P. au ſujet des perſonnes qui à l'avenir y ſeroient admiſes pour faire raport de ce qui ſe ſeroit paſſé dans les expéditions maritimes & dans les batailles navales, & il fut réſolu ce qui ſuit.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 26. *d'Octobre* 1673.

Réſolution des Etats Généraux touchant les perſonnes qui pourront à l'avenir être admiſes dans leur Aſſemblée, pour y faire le raport des circonſtances d'un combat naval.

L'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu & arrêté par L. H. P. pour de bonnes raiſons & conſidérations à ce les mouvant, qu'à l'avenir aucun autre des Chefs de l'armée navale de l'Etat, ne ſera admis dans l'Aſſemblée de L. H. P. pour y faire raport de ce qui ſe ſera paſſé, que le ſeul Lieutenant Amiral, ou celui qui par ſa mort aura commandé en Chef en ſa place, & aura eu la ſuprême autorité en main: Et qu'ainſi on s'en tiendra à l'ancien uſage qui a été ici obſervé de tout tems, ſans qu'à l'avenir on puiſſe tirer conſéquence de ce qui s'eſt paſſé en la ſus-dite Aſſemblée par inadvertance le 27. *de Septembre dernier & le* 18. *du préſent Mois, contraire à la-dite pratique & diſpoſition, ni que cela puiſſe être allégué pour éxemple.*

MATH. POMPE.

Collationné au ſus-dit Régître.

H. FAGEL.

†6. *Octob.* Le Prince confirme le Chevalier Engel en la Charge de Contre-amiral. Et fait Capitaine Jean de Witte Gendre de Ruiter.

En ce même tems-là † le Chevalier Engel de Ruiter, fils du L. Amiral fut confirmé par le Prince d'Orange en la poſſeſſion de la Charge de Contre-amiral, ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam, laquelle il n'avoit éxercée ſur la fin de la derniére campagne que pour un tems, & ſeulement par maniére de proviſion. Le Prince fit en même tems Capitaine ordinaire de vaiſſeau, auſſi ſous le Collége d'Amſterdam, Jean de Witte, gendre de Ruiter, qui étoit auparavant Capitaine d'une compagnie de ſoldats. Ainſi les fidèles ſervices du Pére furent reconnus dans les perſonnes du Fils & du Gendre, qui néanmoins par eux-mêmes étoient très-dignes de la faveur qu'ils recevoient. Le Capitaine de Witte étoit alors au-lit d'une bleſſure à la joüe, qui lui avoit été faite d'un coup de mouſquet au ſiége de Naarden, où

où il s'étoit ſignalé avec ſa compagnie. De Haan fut auſſi confirmé Vice-amiral, en la place de feu Sweers, qu'il avoit remplie tout de même par proviſion. Guillaume Baſtiaanſz. fut fait L. Amiral du Quartier du Nord, & Thomas Vlug, frére du feu Contre-amiral David Vlug; fut élu Vice-amiral à la place de Schram. Le Capitaine Filippe van Almonde fut créé Contre-amiral ſous le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, & Jean Dik Contre-amiral du Quartier du Nord. 1674. De Haan Vice-amiral. Guillaume Baſtianſz L. Amiral du Quartier du Nord. Thomas Vlug Vice-amiral, Filippe Almonde Contre-amiral de la Meuſe. Et Jean Dik Contre-amiral du Quartier du Nord.

Les victoires qui avoient été obtenuës juſqu'à trois fois ſur mer ſous la conduite de Ruiter, furent auſſi ſuivies ſur terre de ſuccès plus avantageux qu'ils n'avoient été auparavant; dequoi il eſt à propos de faire mention en paſſant, à cauſe de la connèxité qui étoit entre les afaires de terre & de mer. Comme après le dernier combat du 21. d'Août, par lequel les ennemis furent chaſſés des côtes de la Hollande, on eut la liberté de retirer toutes les troupes, tant infanterie que cavalerie, qui avoient été envoiées ſur le rivage du Texel & en d'autres endroits, pour s'oposer aux deſcentes, on ſe mit on état de les emploier ailleurs. Le Prince d'Orange en aiant groſſi ſon armée, prit ocaſion d'aller, avec l'aide de quelques troupes Eſpagnoles, aſſiéger Naarden, & lors qu'il l'eut priſe, ſe joignant à l'armée Impériale, commandée par le Comte de Montecuculli, qui étoit venuë au ſecours des Etats, ces deux Généraux marchérent enſemble à Bonne, pour l'ataquer & tâcher de s'en rendre maîtres. Cette arrivée des forces de l'Empire & cette marche cauſérent beaucoup d'inquiétude aux François & à leurs Alliés, qui n'aiant pas aſsès de troupes pour garnir toutes les places qu'ils avoient priſes, & faire en même tems tête aux armées de l'Empereur & des Etats, ſe trouvérent obligés d'abandonner la plupart de ces places & d'en retirer les garniſons. Ainſi ils évacuérent d'abord Woerden 1., la ville de Bommel 2., Utrecht 3., & enſuite tout ce qu'ils tenoient dans les Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overiſſel: mais ce ne fut pas ſans épuiſer les Habitans par des contributions exceſſives, qu'ils furent forçés de donner pour ſe racheter du feu dont ils étoient menacés. Ce ne fut pas ſans faire ſauter les murailles, les tours, les rempars, les fortereſſes de la plupart des villes, & ſans les détruire abſolument. Triſtes & cruels monumens des hoſtilités des François, & de leur haine envenimée, dont ils prenoient plaiſir à laiſſer encore des marques après eux. A l'ocaſion de cette retraite, le jour des priéres extraordinaires de chaque Mois, qui échéoit le 6. de Décembre, fut encore changé par les Etats Généraux en un jour d'actions de graces; & dans les Lettres circulaires, datées le 15. de Novembre, qu'on envoia pour cet éfet, il étoit auſſi fait mention des trois batailles navales, avec ordre de remercier Dieu de la nouvelle victoire remportée par la priſe de Bonne, & ſur tout de l'évacuation ineſpérée qui avoit été faite des villes & places de l'Etat. Enfin il étoit enjoint de rendre graces à ſa divine bonté de *tous ſes bien faits précédens, & de ce qu'il lui avoit plu d'acorder à l'Etat, pendant cette derniére campagne, des ſuccès ſi viſibles & ſi miraculeux ſur mer & ſur terre, tant dans les trois diverſes batailles livrées par mer aux armées de France & d'Angleterre, que dans la réduction de la ville de Naarden.* Il fut auſſi arrêté dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, que pour la ſûreté des vaiſſeaux qui entroient & ſortoient, on feroit remettre par tout dans la Meuſe & dans la paſſe de Goerée les tonnes & les baliſes, qui en avoient été ôtées en vuë d'en rendre l'entrée plus difficile aux ennemis. Après cela on commença à délibérer touchant l'armement naval du printems, & afin qu'on pût trouver plus facilement des matelots, les Etats Généraux défendirent par placard toute navigation, auſſibien que la pêche de la baleine; & que perſonne n'eût à prendre parti ſur des vaiſſeaux étrangers. On avoit intention de mettre en mer une armée plus forte que celle de l'année précédente, & pour cet éfet le 15. de Décembre il fut dreſſé par douze ou treize Députés de l'Amirauté, autorizés en ce point, un état de l'équipement tel qu'il avoit été propoſé, qui devoit être de 42. navires de guerre montés, l'un portant l'autre, de 66. à 80. piéces de canon & au-deſſus, avec 400. hommes d'équipage; de 24. autres navires de guerre montés chacun de 50. à 60. canons, & de 300. matelots: de 18. autres navires de guerre montés chacun de 40. à 50. canons & de 200. hommes d'équipage: de 6. frégates montées chacune de 30. à 36. canons & de 130. matelots: de 24. brulots montés chacun de 22. hommes: de 24. grandes galiotes & de 12. plus petites: de douze ſenaus ou bâtimens légers, montés chacun de 30. hommes. Ainſi toute l'armée devoit être compoſée de 90. navires de guerre & frégates, & en tout de 162. voiles, en y comprenant les brulots, les galiotes

Les victoires ſur mer ſont ſuivies d'héureux ſuccès ſur terre.
Naarden eſt priſe. 12. *Septemb.*
Et Bonne. 12. *Novem.*
Les ennemis abandonnent Woerden, Utrecht & tout ce qu'ils avoient pris dans les Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overiſſel. 1. *de 7. d'Octobre*, 2. *le 14. de Novemb.* 3. *le 23. de Novemb.*
Jour d'actions de graces ordonné ſur ce ſujet pour *le 6. de Décembre.* 15. *Novem.*
30. *Novem.* On remet les tonnes & les baliſes dans la Meuſe & dans la paſſe de Goerée.
On défend la navigation, la pêche, de la baleine & de prendre parti chés les Etrangers. 22. *Decemb.* 15. *Decemb.*
Etat propoſé pour l'armement de 1674. ſavoir 84. navires de guerre, 6. frégates, 24. brulots, 24. galiotes, 12. plus petites & 12. ſenaus, faiſant en tout 162 voiles.

1673. liotes & les ſenaus ; & elle devoit être montée de 29268. hommes d'équipage, ſans compter ceux qui ſeroient ſur les galiotes qu'on prendroit à fret. On avoit auſſi ſupputé que les frais de l'équipement, de la paie & de la nourriture des équipages, & de la conſommation ; enfin tous les frais pour ſix mois, ſe monteroient à 6975754. livres. On étoit donc d'avis de ſuivre ce projet ; mais dans ces entrefaites, & pendant qu'on s'apliquoit à y travailler, les Eſpagnols, qui au déſir de l'alliance qu'ils avoient auparavant faite avec les Etats Généraux, venoient de déclarer la guerre à la France au Mois d'Octobre précédent, firent agir ſi vivement le Marquis del Freſno, leur Ambaſſadeur en Angleterre, pour reprendre à Londres les négociations de paix entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats, qui avoient été entamées à Cologne, qu'on commença à en eſpérer une bonne iſſuë. Ainſi l'Etat des Provinces Vnies étant alors un vrai téatre des viciſſitudes qui arrivent dans le monde, tournoit inceſſamment ſur la rouë de la Fortune inconſtante. Les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient été autrefois les amis de cette République, étoient devenus ſes ennemis ; & le Roi d'Eſpagne & l'Empereur, ces Chefs de la Maiſon d'Autriche, qui avoient été ſes mortels ennemis, ſe trouvoient être ſes fidèles Alliés, ſon apui & ſon recours. Les Princes que l'interêt de la Réligion devoit lui rendre le plus afectionnés, & qui devoient ſe tenir le plus étroitement unis avec elle, ne s'étoient pas remués en ſa faveur, ou l'avoient abandonnée ; comme l'Electeur de Brandebourg, qui pour ſon avantage particulier avoit mis bas les armes : mais les deux principaux Princes Catoliques Romains lui demeurérent fidèles, & jugérent avec raiſon, qu'en ſoutenant cet Etat, ils travailloient en même tems à l'afermiſſement de leurs Empires, & à la ſureté de leurs propres Etats.

Négociations de paix avec l'Angleterre.

Etrange viciſſitude des choſes humaines.

LA

1674.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE SEIZIEME.

PEndant que Pierre Fernand de Jouar de Velasco, Marquis de Fresno, Ambassadeur d'Espagne, travailloit sous main en faveur des P. V. auprès du Roi de la Grande Bretagne, & qu'il avançoit ce grand ouvrage de la paix, laquelle les Etats avoient déja tant de fois tâché d'obtenir par diverses ofres, on ne laissoit pas de s'emploier avec beaucoup d'ardeur aux préparatifs de guerre, tant par terre que par mer. Le 3. de Fèvrier de l'An 1674. l'état d'armement fut arrêté par L. H. P. Il montoit à 90. navires de guerre & frégates, & 24. brulots avec tous les autres petits bâtimens néceſſaires. Mais pendant qu'on s'ocupoit avec toute la diligence possible à faire les équipemens & à lever des matelots, on reçut nouvelles tout d'un coup, que le 19. de Fèvrier la paix avoit été arrêtée à Westmunster entre le Roi & les Etats, par le moien du Marquis de Fresno, qui avoit un plein pouvoir de L. H. P. pour traiter & pour conclure. Ainsi ce fut par sa médiation & par ses sollicitations que la derniére main fut mise à cet ouvrage si désiré. Il y a un Ecrivain Anglois qui prétend que Ruiter eut beaucoup de part à l'honneur de cet hûreux événement: voici comme il en parle. *La prudence extraordinaire du L. Amiral de Ruiter, & la conduite qu'il fit paroître en cette guerre dans plusieurs ocasions, aportérent des avantages si considérables à sa Patrie, dont on peut dire qu'il fut l'Atlas, puis qu'il sembloit seul soutenir & conserver l'Etat chancelant; & le rendirent si célébre parmi ses ennemis, qui avoient apris par plusieurs expériences qu'il n'étoit pas aisé de le vaincre, quoi qu'ils eussent fait une infinité d'éforts pour en venir à bout; qu'il fut seul la cause de ce que les succès des afaires demeurérent toujours balancés, & de ce que d'un côté on n'eut pas sujet de desespérer de la paix, ni que de l'autre côté on ne crut pas en devoir rejetter les propositions. Ce fut donc ce qui fraïa le chemin aux négociations. Les Etats se servirent de la médiation de la Couronne & des Ministres d'Espagne, & de leurs autres amis qui étoient en Angleterre, & ceux-ci poussérent si vivement ces négociations, comme étant de la derniére conséquence, que le Roi de la Grande Bretagne se laissant emporter aux sollicitations & aux priéres qui lui furent faites, consentit enfin à la paix avec les Hollandois. Elle fut donc concluë à Westmunster, & elle ne fut pas moins agréable aux Etats, que glorieuse à Ruiter sur qui l'honneur en doit éternellement rejaillir: mais les Hollandois eurent tout-à-fait lieu de se féliciter de ce que dans l'état déplorable où ils se trouvoient réduits, on avoit obtenu des conditions si raisonnables pour eux.* En éfet toutes ces demandes éxorbitantes que l'Angleterre avoit faites l'An 1672. comme de lui livrer l'isle de Walcheren, la ville & le château de l'Ecluse, les isles de Cadsand, de Goerée & de Voorne; de paier un million de livres sterling pour les frais de la guerre, & dix mille livres sterling par an à perpétuité, pour la permission que le Roi donneroit aux Hollandois de pêcher le harang sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; tout cela s'évanouït ou fut passé sous silence. Il est vrai que du côté de l'Angleterre, il fut proposé un article touchant cette pêche, par lequel on demandoit, *que les Sujets des Etats Généraux s'abstiendroient à l'avenir de pêcher sur les*

3. *Fèvrier.* On arrête l'état d'armement d'une armée navale.

La paix se conclut entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats des P. V.

19. *Fèvrier.* Têmoignage considérable d'un Auteur Anglois à l'honneur de Ruiter, au sujet de la paix.

The life of Admirall de Ruiter, printed at London for Dorman Newman 1677. p. 95.

Remarques sur les conditions & articles de paix.

1674. Demande touchant la pêche.

les côtes & ſur les bancs de la domination de ſa Majeſté, ſans avoir eu auparavant permiſſion & obtenu paſſeport. Mais les Etats ne voulurent pas conſentir ce point, parce qu'il y avoit déja pluſieurs ſiécles que leurs Sujets joüiſſoient de cette liberté ſans aucun empêchement, & ſans qu'il ſe fût mû aucun différent à cet égard qui eût altéré l'amitié des deux nations. Ainſi on ſe déſiſta de cet Article & il n'en fut fait aucune mention dans le Traité. Pour celui du pavillon dont L. H. P. ne prétendoient faire les ſaluts que par civilité & pour faire honneur à un grand Roi, ſans que ce fût au préjudice de l'Etat ni de ſes Sujets, voici ce qui fut arrêté. *Que*

Réglement touchant le ſalut du pavillon.

tous les vaiſſeaux ou bâtimens apartenant aux P. V. ſoit navires de guerre ou autres, étant ſeuls ou en eſcadres, & rencontrant des vaiſſeaux de guerre ou d'autres bâtimens portant la flame de S. M. ou la voile apellée Jaque, *dans quelqu'une des mers qui ſont depuis l'Iſle des Etats en Norvège, en ce cas les ſus-dits vaiſſeaux & bâtimens des P. V. ôteront leur flame du grand mat & amenceront leur perroquet, de la même maniére & avec les mêmes honneurs dont on peut en avoir ci-devant uzé en quelques lieux que ce puiſſe être, à l'égard des vaiſſeaux de Sa Majeſté Britannique, ou de ſes Prédéceſſeurs, par les vaiſſeaux des Etats Généraux, ou par quelques-uns d'entre eux.* De plus, afin d'ôter abſolument toutes cauſes de nouveaux différens, prétentions & actions de quelque nature qu'elles puſſent être, & ſous quelque nom ou prétexte qu'on pût les avoir formées, & pour en détruire tous les fondemens, les Etats Généraux s'engageoient dans l'un des Articles, *de paier au Roi de la Grande Bretagne huit cents mille Rykſdaalders*, ou deux millions de livres, le quart après l'échange des ratifications, & les trois autres quarts dans le terme de trois ans prochainement venant. Cette promeſſe ſe fit alors en conſéquence d'une ofre qui avoit été faite auparavant de la part des Etats par le Marquis de Freſno. Les autres Articles étoient de moindre importance, & ceux qui les voudront voir, les trouveront dans les Hiſtoires de ces tems-là. Le 6. de Mars on fit à la Haie l'échange des Actes de ratification, & la paix y fut publiée le même jour. Le 14. on célébra dans les P. V. un jour d'actions de graces ſur ce ſujet, & on donna par tout de grandes marques de réjoüiſſance. Peu après on en fit auſſi la publication en Angleterre, où on ne têmoigna pas moins de joie du rétabliſſement de l'amitié entre deux nations ſi voiſines. Mais les Hollandois avoient une double raiſon d'être contens; car s'ils étoient bien aiſes d'avoir fait poſer les armes à l'un des Rois ennemis, & de ſe voir réconciliés avec lui, ils ſe trouvoient en même tems beaucoup plus en état de faire tête à l'ennemi qui reſtoit. Les Habitans d'Angleterre étoient auſſi fort ſatisfaits en leur particulier d'être déchargés d'une guerre qu'ils ne voioient faire qu'à regret, & dont la France tiroit tout l'avantage, tandis qu'ils en ſoufroient les incommodités & les pertes; guerre qui en deux ans avoit fait tant de femmes veuves & d'enfans orfelins; qui avoit interrompu la navigation & troublé le commerce dans toutes les mers voiſines & éloignées, par le moien des courſes des Armateurs de Hollande & de Zélande. En éfet ces courſes avoient cauſé des pertes ſi prodigieuſes, qu'on lit en certaines Hiſtoires, qu'au tems des échanges des ratifications du Traité de paix, on montra à la Haie une liſte de 2863. vaiſſeaux pris, entre leſquels il n'y en avoit que 160. de François, & tout le reſte apartenoit aux Sujets de l'Angleterre. Pour les Hollandois ils avoient beaucoup moins ſoufert à cet égard, parce qu'on avoit toujours pris ſoin de défendre de bonne heure la navigation. La paix aiant été concluë il fut délibéré par les Etats, ſi l'on ne pouvoit pas diminuer un peu l'armement de mer. Le L. Amiral Ruiter envoia ſon avis par écrit ſur ce ſujet, ſelon que le Prince d'Orange lui avoit marqué le déſiret. Voici ce qu'il contenoit.

On promet 20. tonnes d'or ou deux millions au Roi de la Grande Bretagne.

La paix eſt publiée a la Haie.

Jour d'actions de graces celebré ſur ce ſujet avec des marques de rejoüiſſance publique.

Sujet de joie pour la Hollande.

Très-noble & Très-illuſtre Seigneur & Prince.

Avis du L. Am. Ruiter touchant la diminution de l'armement de mer.

Le Lieutenant Amiral de Ruiter ſouſigné, aiant, au déſir & en conformité de l'ordre de Votre Alteſſe, conſidéré le changement qui eſt arrivé depuis peu dans les afaires par la paix qui a été concluë entre le Roi & le Roïaume d'Angleterre d'une part, & cet Etat d'autre part; eſt d'avis, ſauf correction, que l'état d'armement arrêté par L. H. P. le 3. de Février 1674. peut être diminué, & réduit à 42. navires de guerre, montés l'un portant l'autre de 50. à 80. piéces de canon & d'autant de matelots qu'il eſt réglé dans le ſus-dit état; 6. frégates montées de canons & d'équipages, comme il eſt auſſi porté dans l'état, 18. brulots, 12. ſenaus ou bâtimens légers qui puiſſent courir tout proche des rivages, & favoriſer par leur canon la deſcente des troupes qui ſeront dans les plus petits bâtimens; 12. petites galiotes pour porter les-dites troupes à terre & 24. grandes

ga-

galiotes pour le transport des vivres, de la biére & de l'eau. Il faudroit que ces vaisseaux ne fussent emploiés qu'à insulter la France sur ses côtes, devant le Canal, dans le Canal, & au-dehors, suivant les instructions qu'on dresseroit sur ce sujet. Ainsi délibéré à la Haie le 27. de Février 1674. 1674.

Cet avis ne fut pas néanmoins suivi, car on équipa un plus grand nombre de vaisseaux, ainsi qu'il sera dit ci-après. Le même jour Ruiter prêta entre les mains du Prince le serment de fidélité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, pour laquelle Dignité il y avoit déja plus d'un an qu'il avoit été élu, comme il paroît par la date de sa Commission, qui selon les aparences avoit été retenuë jusques alors; & à laquelle nous donnerons ici place.

Ruiter prête le serment de fidélité de L. Am. Général de Hollande & de Oüest-frise, aiant été élu pour cette Charge par le Prince. *le 21. de Février* 1673.

GUILLAUME HENRY, par la grace de Dieu Prince d'Orange & de Nassau, Comte de Katzenellebogen, Vianden, Diets, Lingen, Meurs, Buuren, Leerdam, &c. Marquis de Veere & de Flessingue, Seigneur & Baron de Breda, de la ville de Grave, du Païs de Kuik, Diest, Grimbergen, Herstal, Kranendonc, Warneston, Arlai, Nozeroi, St. Vyt, Daasbourg, Polanen, Willemstad, Nyervaart, Ysselstein, St. Martensdyk, Steenbergen, Geertruidenberg, la haute & la basse Sualuwen, Naaldtwyk, &c. Burgrave héréditaire d'Anvers & de Besançon, Maréchal héréditaire de Hollande, Gouverneur de Hollande, Zélande & Oüest-frise, Capitaine Général & Amiral de Provinces Vnies.

Comme il est de l'utilité & de l'interêt de l'Amirauté, dans les afaires qui concernent les Colléges résidens en Hollande & en Oüest-frise, & pour entretenir un bon ordre sur les vaisseaux, galéres, yachts, de même que parmi les soldats & les équipages qui sont levés & qui seront levés ci-après pour le service de l'Etat, sous notre direction, que la Charge de Lieutenant Amiral Général *des Quartiers compris sous les-dits Colléges, soit remplie d'une personne de capacité & d'expérience: Nous aiant bonne connoissance des qualités de la personne de* Michel Adrianſz. de Ruiter, *de sa fidélité, probité, vigilance, valeur & expérience au fait de la guerre, Nous avons retenu établi & commis ledit* Michel Adrianſz. de Ruiter, *le retenons, établissons & commettons par ces présentes dans la sus-dite Charge & Dignité de notre* Lieutenant Amiral Général *de Hollande & de Oüest-frise, lui donnant plein pouvoir, autorité, & mandement spécial de remplir la-dite Charge: d'en éxercer les fonctions: de commander tous les navires, galéres & yachts de guerre étant sous la direction des Colléges de Hollande & de Oüest-frise, ou équipés de quelque autre maniére que ce puisse être, & qui seront équipés ci-après: de poursuivre les ennemis de cet Etat & les nôtres, de les insulter & de les détruire par toutes les voies qu'il lui sera possible: d'entretenir & de faire entretenir un bon ordre sur tous les-dits navires, galéres & yachts: de veiller avec soin à ce que la navigation des riviéres proches de la mer, & celle de toutes les eaux internes, soient libres & sûres, & à ce qu'il soit fait bonne garde contre toutes les invasions que les ennemis voudroient faire en ce Païs: d'entretenir une bonne correspondance, avec les Seigneurs Etats Généraux, avec Nous, avec les Conseillers de l'Amirauté de Hollande & de Oüest-frise, avec tous les Gouverneurs des places de ce Païs & les nôtres, avec les Commandans, Vice-amiraux & Capitaines sur mer & sur terre, ainsi qu'il apartiendra, afin qu'il puisse être pourvû en tems & lieu à tout ce qui peut contribuer au bien de l'Etat & à la ruïne de l'ennemi: & enfin de se comporter en tout conformément aux Articles, Ordonnances & Instructions faites ou à faire sur le fait de la guerre maritime, tant en ce qui regarde le droit des Provinces Vnies & notre part dans les butins & prises, qu'en toutes autres afaires. Le tout sous tels gages, pensions, revenus, honneurs & émolumens, qui ont été atribués à la sus-dite Charge, & qui lui seront atribués ci-après. De toutes lesquelles choses, & de s'en aquiter bien & dûëment, le sus-dit* Michel Adrianſz. de Ruiter, *sera tenu de prêter le serment acoutumé; lequel étant par lui fait, Nous prions tous Rois, Princes & Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs & Oficiers; les Magistrats des Républiques, Villes, & autres nos Amis & Alliés, de donner aïde, secours & protection au sus-dit* Michel Adrianſz. de Ruiter, *en ce qui regarde le service des-dites P. V. & le nôtre, ensemble sa présente Charge & Commission. Enjoignons & ordonnons à tous Gouverneurs, Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux, Colonels, Capitaines, Oficiers, soldats, matelots, & à tous autres gens de guerre sur terre & sur mer, étant sous notre obéissance, de reconnoître le sus-dit* Michel Adrianſz. de Ruiter *pour notre* Lieutenant Amiral Général, *& de lui porter en cette qualité le respect*

1674. *qui lui eſt deu, ſur les peines & punitions qui y apartiennent. Car en ce faiſant ils ſuivront nos intentions & nous ſeront agreables : En têmoignage dequoi nous avons ſigné ces préſentes de notre nom, & y avons fait apoſer notre ſeau. Fait à la Haie le 21. de Fèvrier* 1673.

Signé,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

A quoi pendoit le grand ſeau du Prince en cire rouge.

Par Ordonnance de Son Alteſſe,

C. HUIGENS.

Cette Commiſſion fut préſentée peu de tems après par le Lieutenant Amiral Général de Ruiter, à l'Aſſemblée des Conſeillers de l'Amirauté de Rotterdam, & enrégîtrée à la Sécretairie des Etats de Hollande, † & enſuite * auſſi préſentée à l'Aſſemblée du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam. En ce tems-là voiant combien la face des afaires étoit changée, il tourna toutes ſes penſées contre le Roi de France & contre ſes Sujets. Le 27. de Fèvrier, jour auquel il prêta le ſerment de L. Amiral Général, il repréſenta par un Mémoire au Prince, s'il ne ſeroit point à propos d'envoier promtement une forte eſcadre de navires de guerre, bien munie de troupes, aux iſles Caribes ou Antilles de l'Amérique, la Guadeloupe, la Grenade &c. pour tâcher de s'en emparer & de s'en mettre en poſſeſſion. Il fit connoître l'utilité qui en pouvoit revenir à l'Etat & aux Habitans des P. V. par les marchandiſes qu'on en pourroit tirer, & par celles qu'on y pourroit tranſporter, où il y auroit eu un grand profit. Il marquoit le nombre des navires de guerre & des frégates, des brulots & des flûtes, & celui des troupes qu'il jugeoit néceſſaires pour cette expédition. Cette propoſition fut faite ſecrétement, & agitée avec encore plus de ſecret, afin que les ennemis n'en puſſent avoir connoiſſance; car dès qu'une ſemblable afaire eſt éventée, il n'y a preſque plus moien de la faire réüſſir. L'avantage qu'on trouva dans l'éxécution de cette entrepriſe, ſi on eût pu en venir à bout, fit prendre la réſolution de la hazarder. Mais quelque ſecret qu'on eût gardé, la France ne laiſſa pas de pénétrer le miſtére, ſoit par l'infidélité de quelques-uns de ceux qui y avoient part, ſoit que les préparatifs, auxquels on ne pouvoit pas ſe diſpenſer de travailler ouvertement, fiſſent deviner ou conjecturer à quoi ils tendoient. Les Députés des Colléges de l'Amirauté aiant eu diverſes conférences avec le Prince & avec les Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, l'état d'armement fut enfin arrêté au commencement de Mars par les Etats Généraux; & il fut réſolu que l'An 1674. on équiperoit & on mettroit en mer; 18. navires de guerre, montés l'un portant l'autre de 66. à 80. piéces de canon & de 400. matelots: 24. navires de guerre, montés de 50. à 60. canons & de 300. matelots: 12. navires de guerre montés de 40. à 50. canons & de 200. matelots: 12. frégates montées de 30. à 36. canons & de 130. matelots: 18. brulots: 18. ſenaus: 24. flûtes: 12. grandes galiotes & 12. petites. Tous ces vaiſſeaux devoient être pourvûs de vivres pour ſix mois, & les frais de l'armement devoient monter à 4955762. livres, 12. ſou. Outre cela on y devoit mettre neuf mille hommes de troupes réglées, dont la dépènce de bouche, avec quelques autres frais pour les équiper, étoit eſtimée à 781920. livres, de ſorte que le tout enſemble faiſoit la ſomme de 5737672. livres 12. ſou. Il y avoit déja quelques ſemaines, que croiant mettre en mer une plus groſſe armée, on avoit commencé à lever des matelots & à faire les équipemens; ce qui aiant été ſurſis, on s'y reprit alors: mais une rude & cruelle gelée, tardive & hors de ſaiſon, qui dura pendant tout le mois de Mai, aporta beaucoup d'obſtacle à l'avancement de cet ouvrage. Cependant il avoit été conclu que ſuivant la propoſition du L. Amiral Ruiter, on enverroit ſous ſon commandement une partie de l'armée aux Antilles Françoiſes, & qu'on prépareroit tout ce qui étoit néceſſaire pour l'éxécution de ce deſſein. Le rendévous fut marqué au Wielingen proche de Soutelande. Les eſcadres d'Amſterdam & du Quartier du Nord, aiant mis les premiéres à la mer, celle de la Meuſe fut retenuë quelques jours par le vent contraire, & le L. Amiral Ruiter ne put ſe mettre au large, avec ſept gros navires, que le 9. de Mai. Le jour précédent il avoit fait & publié l'Ordre que voici.

† *Dans le Mémorial 7. f. 29.*

* 8. *Mars* 1674.

Propoſition du L. Amiral Ruiter au Prince d'Orange d'envoier ſe ſaiſir des Antilles Françoiſes.

Etat d'armement de mer arrêté pour l'année 1674.

Rendévous de l'armée navale.

Michel

1674.

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant en Chef l'armée navale des Etats.

Défend très-étroitement à tous Oficiers Généraux, Capitaines, Commandeurs, ou Maîtres de vaiſſeaux, dépendans de la-dite armée, d'entreprendre, lors qu'on ſera arrivé au Wielingen ou proche, de quitter les navires ou bâtimens ſur leſquels ils ſeront, pour aller à terre; & beaucoup plus encore de permettre à aucun des Oficiers qui ſeront à leur bord, matelots, ou ſoldats, d'y aller; leur ordonnant de ſe tenir en tout tems prêts à faire route, ſur peine aux contrevenans d'être rigoureuſement punis.

Ordre du L. Am. Ruiter. Défences d'aller à terre lors qu'on ſera arrivé au rendévous.

Enjoint expreſſément à tous Oficiers Généraux & Capitaines, qui commandent des navires ou des frégates, d'obliger leurs matelots de faire à l'avenir tous les jours des éxercices militaires, afin de les rendre capables de ſeconder les troupes réglées, au cas qu'on veüille faire une deſcente, les rangeant à cette fin en des compagnies réglées.

Commandement de faire éxercer tous les jours les matelots & de les ranger par compagnies.

Et afin qu'en ce cas la proportion puiſſe être gardée, chaque navire monté de 66. à 80. canons ou au-deſſus, fournira trois compagnies, chacune de 60. hommes.

Chaque navire monté de 50. à 60. canons, ou au-deſſus juſques à 66. fournira deux compagnies, chacune de 60. hommes.

Chaque navire monté de 40. à 50. canons, & au-deſſus juſques à 60. fournira une compagnie de 60. hommes.

Les frégates montées de 30. à 36. canons, fourniront auſſi chacune une compagnie de 60. hommes, le tout en ſoldats de rang & de file, ſans y comprendre les Oficiers.

On les armera tous de bonnes épées ou de ſabres, & les deux tiers de mouſquets & d'arquebuſes, l'autre tiers d'eſpontons.

Ceux qui ne ſeront pas ſufiſamment pourvus de ces ſortes d'armes, pourront leur donner des piſtolets & des haches d'armes.

On choiſira parmi chaque équipage les gens les plus capables d'être emploïés pour grenadiers, ſavoir ſix hommes de chaque vaiſſeau du premier rang, quatre hommes de chaque vaiſſeau du ſecond rang, trois hommes de chacun des plus petits vaiſſeaux, & deux hommes de chaque frégate.

De faire choix de grenadiers.

Pour l'uſage deſquels il ſera fait dans chaque navire ou frégate, autant de gibeciéres à grenades, de toile † de noiale, avec une double bandouliére qu'on puiſſe mettre autour du cou. Et les canonniers prendront ſoin que les grenades ſoient bien préparées.

Ordre touchant pluſieurs autres choſes. † *à voiles.*

Comme auſſi les Caporaux de vaiſſeau regarderont que les armes ſoient bien nettes, les bandouliéres garnies de poudre, de plomb & de méche, & les gibeciéres pour les fuſils & piſtolets, de patrons & de pierres à fuſil.

Et encore à faire loger les petites piéces de canon ſur les courcives de leurs chaloupes, avec tout ce qui eſt néceſſaire pour les faire joüer, afin que lors que l'ocaſion s'en préſentera on ſoit aſſuré de s'en pouvoir ſervir.

Ils feront dreſſer une liſte des noms des Oficiers Généraux & des Capitaines des troupes réglées, & du nombre des Oficiers ſubalternes & des ſoldats, qui ſont avec eux à leur bord, où ſera exprimé le régiment dont ils font partie, laquelle liſte nous ſera miſe entre les mains.

Etant arrivés devant les lieux où on aura concerté de faire deſcente, ou au moins bien proche, Nous ferons mettre pour ſignal un pavillon rouge au bout de la vergue du perroquet de fougue, & tirer une volée de canon; ce que les autres L. Amiraux feront auſſi.

Signal concerté pour faire deſcente.

Sur quoi tous & chacun de ceux qui ſeront commandés pour deſcendre à terre, auront à ſe tenir prêts & à s'embarquer ſur les vaiſſeaux, frégates, flûtes, brulots, ſenaus, galiotes, chaloupes & canots, qui auront été ordonnés & marqués auparavant pour cet éfet.

Il eſt encore ſpécialement ordonné par ces préſentes à tous hauts Oficiers de marine & aux ſubalternes & à tous matelots, ſoit ceux qui commandent & montent les-dits navires & bâtimens, ou ceux qui ſon deſtinés à deſcendre à terre pour ſeconder les-dites troupes réglées, d'obéïr en diligence & ſans la moindre contradiction aux ordres & commandemens qui leur ſeront donnés & faits par la perſonne ou de la part du Sieur Comte Guillaume de Hornes, Général de l'artillerie des P. V. ſur peine d'être punis comme rebelles, ſuivant les Réglemens de l'Artykel-brief *arrêtés par l'Etat, & les autres Ordres dreſſés par Son Alteſſe; leur étant reſpectivement enjoint de s'y conformer*

Commandement d'obéïr aux ordres du Comte Guillaume de Hornes.

1674. *ſans demeurer en defaut ſur un ſeul point. Fait à bord des* Sept Provinces, *étant à l'ancre dans la paſſe de Goerée, le* 18. *de Mai* 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Le 20. le L. Amiral Général arriva devant le Deurloo, proche de l'eſcadre d'Amſterdam, & le lendemain il entra dans le Deurloo même en louvoiant, où il vit à l'ancre pluſieurs navires qui y étoient entrés avant lui. Le 22. il fut dreſſé une liſte des vaiſſeaux dont l'armée navale étoit alors compoſée; laquelle je n'inférerai point ici, non plus que la diſtribution qui en fut faite en eſcadres & en diviſions, afin d'être plus court. Le 24. de Mai, après que le Général avec le Penſionaire Fagel & les autres Députés, de l'Etat eurent donné tous les ordres néceſſaires, l'armée ſortit du Wielingen & mit à la mer par le Deurloo. La plupart des troupes qui devoient être emploiées en cette expédition, furent embarquées dans des flûtes & en d'autres bâtimens ſous leurs Commandans & Oficiers, ſavoir le Comte Guillaume de Hornes, le Colonel Uittenhove, les Lieutenans Colonels Grandmaiſon & Stéelandt, & tous les autres qu'il ſeroit trop long de nommer. On fut néanmoins obligé d'atendre encore quelques compagnies qui vinrent trop tard pour être embarquées avec les autres, & qui furent enſuite menées à bord dans des alléges. On déclara alors à tous le Capitaines des vaiſſeaux & aux autres Commandans, qu'il falloit ranger la côte de Flandre à vûë de Dunquerque & de Graveline, s'avancer vers le Pas de Calais & le traverſer juſques derriére le Singels, où étoit le rendévous & où il ſeroit donné de nouveaux ordres. Le Général laiſſa proche du Deurloo les Capitaines Dekker & Barent de Vries, avec les frégates *Edam* & *le Levrier*, pour y atendre durant 24. heures tous les vaiſſeaux qui pourroient être encore envoiés, & les conduire ſous le pavillon. Il diſtribua auſſi ſon eſcadre en trois diviſions, & dreſſa l'Inſtruction ſuivante, ſelon laquelle il ordonnoit à chacun de ſe régler.

L'armée navale ſort du Wielingen & ſe met au large. 24. *Mai.*

Rendévous.

Inſtruction particuliére & ordres de Michel Adrianſz. de Ruiter, L. Amiral Général, & commandant en Chef l'armée navale des P. V.; pour les Oficiers Généraux, Capitaines & Commandeurs, rangés ſous ſon eſcadre, ſelon ſes trois diviſions, à laquelle chacun de ceux qui y ſont dénommés ſera tenu de ſe conformer juſqu'à nouvel ordre.

En faiſant vent arriére ou vent largue, le Lieutenant Amiral van Nès, avec les vaiſſeaux qui ſeront ſous lui, ſe tiendra à ſtribord du Lieutenant Amiral Général.

Et de la même maniére, en ce même cas, le Vice-amiral van Nès, avec ſa diviſion, ſe tiendra à babord du-dit Général.

Mais en allant à la bouline le L. Amiral van Nès, avec ſa diviſion, ſe tiendra de l'avant du L. Amiral Général.

Et le Vice-amiral van Nès avec la ſienne ſe tiendra de l'arriére.

En revirant on commencera toujours par la queuë, de ſorte que les derniers vaiſſeaux ſeront les premiers à mettre à l'autre bord, & que le Vice-amiral van Nès, avec ſa diviſion, demeurera de l'avant du L. Amiral Général, & le L. Amiral van Nès, avec la ſienne, demeurera de l'arriére. Ainſi en changeant de bord ceux qui étoient de l'avant demeureront toujours de l'arriére, & ceux qui étoient de l'arriére ſe trouveront de l'avant, & par ce moien chacun gardera ſon poſte.

La diviſion du L. Amiral van Nès, ſera compoſée de ſix navires & frégates, deux brulots, deux ſenaus, une galiote, avec trois flûtes ou vaiſſeaux de tranſport, qui ſeront entre elle & celle du L. Amiral Général laquelle conſiſtera en ſept navires & frégates, deux brulots, deux ſenaus & deux galiotes; avec trois autres flûtes entre elle & celle du Vice-amiral van Nès qui ſera compoſée de ſix navires, un brulot, deux ſenaus & une galiote.

Toutes les diviſions porteront la flame au grand mât.

Le même ordre qui a été ci-deſſus établi à l'egard de l'eſcadre entiére ſera reſpectivement gardé dans les-dites diviſions en changeant de bord: & en outre chacun en ſon particulier prendra ſoin, ſoit en navigeant ou en moüillant l'ancre, ſur tout en étant proche de l'ennemi ou en l'abordant, de garder ſon rang & de ſe tenir en ligne le mieux

mieux qu'il ſera poſſible, ſe ſerrant autant que les règles de la guerre & de la marine pourront le permettre; afin qu'en s'aquitant généreuſement de ſon devoir & des engagemens où l'on eſt par ſon ſerment, on puiſſe d'autant plus fidèlement & plus utilement ſe ſeconder les uns les autres & s'entre-ſecourir. 1674.

Les brulots ſe tiendront toujours proche de l'arriére des navires, chacun dans la diviſion ou il aura été rangé, tâchant, en cas de rencontre, d'aborder à la faveur du canon & de la fumée quelqu'un des navires capitaux des ennemis, & d'aller courageuſement & avec une vigoureuſe réſolution aux navires ennemis qui voudroient aborder les vaiſſeaux de notre armée malgré eux. Ils auront auſſi l'œil & veilleront exactement ſur les brulots des ennemis qui pourroient aborder nos vaiſſeaux, & ils iront au-devant pour les ataquer & les détruire, ſans ſe ménager en aucune maniére, & ſans demeurer en defaut, eu égard à l'un & à l'autre de ces deux chefs, ſur peine de punition corporelle.

Tout de même les yachts, dans leurs poſtes, ſe tiendront prêts à porter & à raporter les avis, & prendront garde que s'il vient à périr quelqu'un de nos vaiſſeaux, ſoit par le feu ou en coulant bas, ils ſoient toujours en état d'en aller ſauver les équipages, comme auſſi de s'oposer aux éforts des autres petits bâtimens des ennemis, & de leurs brulots, en la maniére & ſur les peines ci-deſſus exprimées au regard des brulots. Fait & arrêté à bord des Sept Provinces, *ſortant du Wielingen & courant au large, le 24. de Mai* 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

L'armée navale arrive à vuë de la pointe de Calais.

Le 26. l'armée ſe trouva à vuë de la pointe de Calais, proche de la côte de Flandre & de celle de France. La nuit ſuivante on vit des feux par tout ſur celle de France où il y avoit une grande alarme. Le Général Ruiter aiant reçu ordre du Prince, par une Inſtruction datée le 6. de Mai, de ſe régler de point en point, à l'égard du ſalut qui devoit être fait au pavillon d'Angleterre, ſuivant l'Article 4. du Traité de paix conclu le 9. de Février entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats, & étant bien perſuadé qu'on ne manqueroit pas de rencontrer des vaiſſeaux Anglois, aſſembla le Conſeil de guerre ſur ce ſujet, pour demander avis touchant la maniére dont on pourroit faire ce ſalut. Après une mûre délibération il fut conclu tout d'une voix: *Que lors qu'on viendroit à rencontrer quelque navire de guerre Anglois, ſoit qu'il portât pavillon de commandement, ou non, il ſeroit ſalüé du Commandant en Chef de l'armée de Hollande, & enſuite de tous les Oficiers Généraux ſelon leur rang, en amenant le pavillon, en tirant* 11. 9. 7. *& 5. coups, & en laiſſant le pavillon toujours bas, juſques-à-ce qu'on fût éloigné au-delà de la portée du canon de ceux qu'on ſalüeroit, ſans qu'il y eût de Capitaines particuliers ou Commandeurs qui tiraſſent; mais qu'ils ameneroient ſeulement les perroquets, à moins qu'ils ne fuſſent ſéparés & loin de leur gros; comme s'ils étoient en vedète, & qu'ils fiſſent une ſemblable rencontre dans leur poſte, auquel cas ils ameneroient tous leurs perroquets, & le Commandant ſalüeroit de cinq volées de canon, & chaque Capitaine, de trois. Que s'il étoit éxigé par quelque Oficier Anglois, que les Oficiers Généraux des P. V. euſſent à laiſſer le pavillon bas, tant qu'il ſeroit à portée de vuë, ou pendant qu'ils feroient enſemble même route, & que ces derniers fuſſent ſommés pour une ſeconde fois d'amener, ainſi qu'on pourroit trouver des éxemples que cela a été pratiqué, il faudroit le faire pour ce tems-là ſeulement, & aſsès promtement, avant que l'Anglois eût tiré; mais qu'à l'inſtant on enverroit à ſon bord quelque perſonne capable, afin de lui demander avec civilité ſon nom & celui de ſon vaiſſeau; ſi le Roi de la Grande Bretagne déſire qu'on en uze de la ſorte au ſujet des ſaluts; & s'il a un ordre exprès d'agir comme il fait? De quoi & de ce qui lui auroit été répondu ſur ce point, enſemble de tout ce qui ſe ſeroit paſſé, celui qui auroit été envoié à bord viendroit faire un raport circonſtancié au Commandant du vaiſſeau pavillon, qui en donneroit enſuite connoiſſance au Prince & lui demanderoit ſes ordres précis ſur ce ſujet.* Cette Réſolution étoit ſignée du L. Amiral Général Michel Adrianſz. de Ruiter, des L. Amiraux Bankert, A. van Nès, & Tromp; des Vice-amiraux J. van Nès, Evertſz. de Haan & Vlug; & des Contre-amiraux F. van Almonde & E. de Ruiter. Le lendemain un peu après midi l'armée aiant le vent contraire fut obligée d'aller moüiller l'ancre devant Douvres. Le Général ſalüa de treize volées le pavillon du Roi qui étoit arboré ſur le château; chacun des autres L. Amiraux le ſalüa d'onze volées; les Vice-amiraux le ſalué-

Réſolution priſe par Ruiter & par le Conſeil de guerre touchant la forme du ſalut qu'on devoit faire aux navires Anglois. 26. *Mai.*

L'armée navale de Hollande va moüiller devant Douvres. 27. *Mai.*

1674. saluërent de neuf ; & les Contre-amiraux, de sept ; amenant leurs pavillons & leurs huniers : le château répondit d'onze coups, & Ruiter remercia aussi d'onze, & le château encore ensuite de neuf. Cette civilité fut pratiquée à proportion & sur le même pié par les autres Oficiers Généraux. Lors qu'on eut cessé de tirer chacun issa de nouveau son pavillon. Quelques-uns avoient cru que parce que les Hollandois étoient tout proches de la ville, on prétendroit qu'ils devroient laisser les pavillons bas & les huniers ferlés, tandis qu'ils y seroient à l'ancre : mais les Anglois ne l'éxigérent pas ; au contraire ils parurent fort contens. Le Lieutenant même qui commandoit en l'absence du Gouverneur, lequel étoit allé à Londres, vint avec plusieurs Gentishommes Anglois visiter le L. Amiral Ruiter & le Comte Guillaume de Hornes à leurs bords, & leur firent beaucoup de civilités, auxquelles il fut répondu de la même maniére. Là il fut bû à la santé du Roi de la Grande Bretagne, à celle des Etats Généraux & du Prince d'Orange, & ensuite on se sépara avec beaucoup de têmoignages d'amitié de part & d'autre. Sur le soir, trois navires de guerre & dix autres bâtimens, tant flûtes que senaus, venant de Zélande, se rendirent sous le pavillon. Le lendemain l'armée remit à la voile, & fit tous ses éforts pour sortir du Canal en louvoiant & en étalant les marées, afin de prendre son cours vers les lieux où les ordres qui avoient été donnés au Général l'obligeoient de se rendre : mais le calme, le vent contraire, les bâtimens pesans à la voile qui la suivoient & qui étoient en grand nombre, l'empêchérent d'avancer au-delà de la pointe de Singels, à l'Est de laquelle elle jetta l'ancre. Cependant comme il n'y avoit point d'eau à faire en ce lieu-là, Ruiter & les autres L. Amiraux furent d'avis de retourner à Douvres, où il y avoit une bonne aiguade, & où on donna ordre de remplir tous les tonneaux qui étoient vuides. En ce tems-là Ruiter se trouva dans une grande inquiétude de ce que les flûtes, sur lesquelles étoient chargés le canon & les autres munitions de guerre, tardoient si longtems à venir. Il en écrivit à l'un des principaux Ministres d'Etat, lui remontrant : *Qu'il n'y avoit encore dans l'armée aucune des munitions de guerre nécessaires pour ataquer des villes ou des forteresses après une descente, & que sans cela il n'étoit pas possible de pouvoir former les entrepriſes qui avoient été ordonnées par Son Alteſſe, & beaucoup moins de les éxécuter. Que tous les vaisseaux étoient si mal pourvûs de méche, qu'il n'y en auroit pas pour sufire trois jours après une descente. Qu'on ne pouvoit fournir aux soldats autant de sortes de bales qu'ils en demandoient pour leurs armes, & que pour cet éfet il falloit envoier à l'armée des moules de 14. de 16. & de 18. bales à la livre. Qu'on avoit besoin d'un plus grand nombre de menuës armes pour les matelots, parce que les vaisseaux, auxquels il avoit été ordonné de fournir deux ou trois compagnies chacune de 60. hommes, ne pouvoient qu'à peine en armer la moitié. Qu'on tardoit beaucoup à faire venir les soldats, & qu'il n'y en avoit encore que quelques compagnies arrivées le 29. du Mois, & le jour de la date de cette même Lettre.* Il prioit donc ce Ministre de donner en diligence les ordres néceſſaires, pour lui faire envoier tout ce qu'il demandoit dans sa Lettre, conformément à l'Acte de rendévous arrêté depuis peu, dont-il verroit la copie qui étoit jointe à sa dépêche. Il détacha aussi une frégate pour aller au Texel, & une autre au Wielingen, solliciter le départ des bâtimens de transport chargés de vivres & de munitions de guerre, & pour les amener, parce que sans cela il étoit impossible au Comte de Hornes de rien entreprendre avec ses troupes, & d'éxécuter ses ordres secrets. Cette Lettre étoit datée le dernier de Mai. Ce defaut de toutes les choses néceſſaires pour agir, chagrinoit fort le L. Amiral Général, qui suportoit impatiemment une négligence si préjudiciable. Le même jour son escadre & celle de Bankert remirent à la voile, faisant leur route à l'Oüest pour s'avancer sous Singels, & Tromp demeura encore à l'ancre, afin de faire prendre le reste de l'eau. Sur le soir Ruiter & Bankert moüillérent sous Singels, où Tromp avec son escadre alla les joindre le lendemain. Pendant qu'ils furent là moüillés le Contre-amiral Engel de Ruiter, fut détaché avec cinq navires, une frégate & trois senaus, pour aller croiser à l'Oüest dans le passage du Canal, en s'étendant raisonnablement, afin de faire quelque découverte, ou d'insulter l'ennemi si l'ocasion s'en présentoit, & après avoir ainsi croisé quelque tems jusques à l'isle de Wicht, à Kiskassen & à Torbaie, se rendre sous le pavillon au rendévous. Cet ordre fut éxécuté. Mais le 2. de Juin l'armée remit encore à la voile prenant son cours à l'Est. On aprit alors par une houcre de Zélande, à qui

Ruiter & les autres Oficiers Généraux saluent la banniére de Roi.

Et le château leur répond.

L'armée navale met à la voile, mais le calme & le vent contraire l'empêchent d'avancer.

28. *Mai.*

30. *Mai.*

Ruiter a de l'inquiétude à cause du retardement de plusieurs choses néceſſaires.

Il écrit sur ce sujet à un certain Ministre d'Etat.

31. *Mai.*

Qu'il manquoit d'artillerie de méche, de bales & d'armes, de main pour les matelots.

Sa demande.

Ruiter & Bankert mettent à la voile.

Ils arrivent sous Singels.

Et Tromp y arrive après eux.

Le C. Am. E. de Ruiter est détaché avec neuf vaisseaux pour aller croiser dans le Canal.

1. *Juin.*

des

des Suédois avoient parlé en revenant de France, que tout le monde étoit en crainte & en armes sur les côtes, & qu'on avoit envoié en terre ferme toutes les femmes & les enfans de l'isle de St. Martin de Ré. On sut ensuite, par le moien d'un petit bâtiment François que le Capitaine Jean de Witte avoit pris, qu'il y avoit deux mille hommes dans Dieppe, qui y faisoient la garde jour & nuit, & qui étoient relevés toutes les semaines. Le 5. on eut du gros tems qui incommoda quelques vaisseaux dans leurs mâts de hune & dans leurs voiles; & sur le soir on jetta l'ancre à l'Oüest de Swaneklif, c'est-à-dire au côté de Wicht qui gît à l'Est. Il y avoit un château où on arbora le pavillon du Roi, auquel toute l'armée fit le salut en amenant les pavillons & en tirant le canon, à quoi le château répondit de douze volées. Sur le soir les L. Amiraux van Nès & Bankert, s'abordérent par hazard. L'éperon du vaisseau de Bankert fut rompu, & la galerie de babord de van Nès se brisa: le Lieutenant Amiral Guillaume Bastianſz. perdit aussi son ancre. Le lendemain le Comte de Hornes proposa au Conseil de guerre, que comme le vent demeuroit toujours depuis l'Oüest jusqu'à l'Oüestsudoüest, & au Sudoüest, il y avoit lieu d'éxaminer s'il ne seroit point à propos de traverser de Wicht à Cherbourg, place qui est à l'Est du cap de la Hogue, pour tâcher d'y remporter quelque avantage sur les ennemis. Mais le L. Amiral Ruiter en aiant délibéré avec le Conseil de guerre, on fut unanimement d'avis qu'il y auroit trop de difficulté à s'avancer vers ce lieu-là, & à dépasser la riviére de Somme; outre qu'on n'étoit pas pourvu de munitions de guerre ni d'artillerie, pour ataquer cette place & la batre comme il faudroit, si l'on prétendoit s'en rendre maître. De plus il fut conclu que les Capitaines Elandt du Bois & Barent Martenſz. continuëroient de croiser par le travers de l'isle de Wicht, sur la route des vaisseaux qui devoient aporter les munitions qu'on atendoit de Hollande, afin de suivre ensemble l'armée qui devoit faire voiles à Torbaie, pour faire de l'eau & lester les bâtimens de transport qui ne l'étoient pas assés. Pour les navires de van Nès & de Bankert ils demeurérent à l'ancre un jour après les autres, afin qu'on pût rétablir leurs débris. On mit donc le lendemain matin à la voile, & le 8. l'armée arriva devant Torbaie. Là le Général fit venir tous les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, où il leur déclara qu'il en seroit détaché une escadre sous son commandement, & que le reste de l'armée demeureroit sous celui de Tromp. Le Comte de Hornes passa en même tems du bord de Ruiter à celui de Tromp, & l'escadre détachée se rendit sous le pavillon de ce premier Lieutenant Amiral, qui voiant que la saison s'écouleroit, se trouva obligé de hâter son voiage, quoi que les munitions nécessaires ne fussent pas encore arrivées; dans l'espérance que les vaisseaux qui étoient atendus, le suivroient & pourroient le joindre. Le Colonel van Uittenhove qui commandoit les troupes réglées, demeura avec lui à bord des *Sept Provinces*, & prit conjointement soin que les équipages fissent tous les jours l'éxercice, afin d'être mieux disposés à l'éxécution de ce qui leur seroit ordonné. Voici le nombre des navires de guerre & des autres bâtimens qui furent détachés du gros de l'armée, pour cette expédition particuliére, sous le commandement de Ruiter. De l'Amirauté de Rotterdam, 4. navires, 2. brulots, 2. senaus, 6. flûtes ou bâtimens de transport & une galiote: de l'Amirauté d'Amsterdam, 8. navires, 4. brulots, 3. senaus, huit flûtes de transport, avec quatre autres chargées de vivres & deux galiotes: de l'Amirauté de Zélande, 3. navires, un senau, & une flûte à eau: de l'Amirauté du Quartier du Nord, 3. navires & deux flûtes de transport: outre neuf autres vaisseaux qui devoient être du nombre & qui étoient absens, dont faisoient partie ceux des Capitaines de Liefde & Filippe Melkenbeek, qui aiant été détachés le 3. de Juin, pour aller croiser quatre jours vers Vierly au vent, à vûë de l'armée, n'étoient pas encore de retour, & les sept autres n'étoient pas arrivés. Toute cette escadre étoit pourvûë de 4336. matelots, 3386. soldats, & de 1142. piéces de canon. Pour ce qui regarde le L. Amiral Tromp, & ce qu'il éxécuta, suivant ses ordres, avec la plus considérable partie de l'armée navale, qui demeuroit sous son commandement, j'en laisserai à part le récit qui n'est pas du but de l'Histoire que j'écris, & je continuërai à suivre le pavillon de Ruiter.

1674. Nouvelles des côtes de France.

5. Juin. L'armée navale arrive proche de Wicht.

6. Juin. Proposition du Comte de Hornes. Résolution du Conseil de guerre.

L'armée arrive devant Torbaie.

8. Juin. Escadre détachée de l'armée navale & commandée par le L. Am. Ruiter.

Ce Général avoit fait voiles de devant Torbaie dès le soir du 8. de Juin, & comme le vent s'étoit rangé au Nordnordest son escadre avoit porté le cap à l'Oüest. Le jour suivant aiant fait venir à son bord les Commandans de chaque vaisseau,

Ruiter fait voiles avec son escadre. *9. Juin.*

1674. Memoires distribués pour les rendévous.

il leur mit en main deux Mémoires des rendévous; l'un ouvert, par lequel en cas qu'ils vinſſent à être ſéparés par quelque accident, il leur étoit marqué de ſe rendre à vingt lieuës à l'Oüeſt du cap de Finiſterré, qui eſt une pointe de terre ſur la côte Occidentale de Gallice en Eſpagne; & l'autre cacheté, pour l'ouvrir lors qu'on ſeroit arrivé à ce premier rendévous, & par lequel il leur étoit enjoint de faire route juſqu'à la baie de Ste. Croix, à la pointe Orientale de Ténériffe, l'une des iſles Canaries. Le même jour il diviſa ſon eſcadre en trois diviſions, ſous leſquelles il rangea les neuf vaiſſeaux encore abſens, au cas qu'ils vinſſent. Enſuite il emploia tout ce qu'il avoit d'expérience dans la marine pour faire bonne route, & le 30. de Juin il ſe trouva par les 34. degrès & plus, de latitude Septentrionale. Il jugea alors à propos de détacher ſon fils le Contre-amiral Engel, avec ſept vaiſſeaux, & de le faire devancer à Ténériffe; en partie pour y donner avis au Gouverneur que le L. Amiral ſon pére le ſuivoit avec de plus grandes forces, & qu'il ne vouloit aborder en ce lieu-là que pour acheter des vivres, afin de prévenir par cette déclaration tous ſoupçons; & en partie pour faire tenir plutôt prêtes les choſes qu'il vouloit acheter. D'ailleurs comme il n'eſtimoit rien ſi cher que le tems pour le ſuccès de ſon entrepriſe, il donna ordre à quatre des meilleurs voiliers de ſes navires & des frégates, de remorquer un pareil nombre des plus peſans vaiſſeaux. Le 21. on eut la vûë de la pointe Occidentale de Madére, celle des iſles Canaries qui eſt le plus au Nordoüeſt. Le 24. on découvrit Ténériffe, & le jour ſuivant on arriva à la rade de Ste. Croix, avant que le Contre-amiral Engel de Ruiter y fût, lequel on jugea avoir eu plus de calme en ſa route que le Général ſon pére n'en avoit eu dans la ſienne; & on y trouva le Capitaine Pierre de Liefde, qui y avoit abordé deux jours auparavant. Ruiter aiant apris qu'on ne pouvoit faire de l'eau en ce lieu, réſolut de faire moüiller un pié d'ancre & enſuite de continuer ſa route ſans différer, faiſant néanmoins auparavant acheter par le Conſul des P. V. quelques pipes de vin de Canarie; du bêtail en vie, & d'autres rafraîchiſſemens qui furent menés à bord. Il mit auſſi entre les mains du même Conſul huit ordres cachetés pour les rendévous, afin de les donner aux vaiſſeaux qui devoient encore venir, & de leur marquer par là quel cours il falloit prendre, & que c'étoit à la Martinique qu'il alloit & où ils devoient le ſuivre. On fit donc voiles dès le ſoir, par un vent de Nordeſt, & on porta le cap au Sud & enſuite au Sudſudoüeſt. Au reſte il me ſeroit impoſſible de décrire plus nettement ce qui ſe paſſa en cette expédition, à l'ataque de la Martinique & dans la ſuite, ni d'en mieux déduire les circonſtances, que par les propres termes d'un récit du Lieutenant Amiral Ruiter, contenu dans une Lettre du 8. d'Août, qu'il envoia au Prince, où l'on voit le détail de tout ce qui arriva, & du peu de ſuccès de cette entrepriſe.

L'armée de Ruiter eſt diſtribuée en trois diviſions.

Il hâte ſon voiage.

19. *Juin.* Il fait devancer ſon Fils avec ſept vaiſſeaux.

21. *Juin.* Il aproche de Madére.

24. *Juin.* Il arrive à Tenériffe.

25. *Juin.*

Il remet à la voile.

Très-noble & Très-illuſtre Seigneur & Prince.

Lettre de Ruiter au Prince touchant l'expédition de la Martinique.

„ Ma derniére Lettre, dont je joins un duplicata à celle-ci, étoit datée le 25. du „ dernier Mois de Juin, à la baie de Ste. Croix, à l'iſle de Ténériffe. Dès le même ſoir „ nous prîmes notre cours tous enſemble vers la Martinique, en conformité de l'ordre „ de rendévous joint à notre ſus-dite derniére Lettre. Depuis il ne nous eſt rien arrivé de „ conſidérable ſur la route, où nous n'avons rencontré aucuns vaiſſeaux, que le 28. „ du même Mois, par les 24. degrès 14. minutes de latitude Nord, & par les 356. de„ grès 49. minutes de longitude, où nous trouvâmes *le Betau*, à bord duquel étoit le Sieur „ Lobs de Médenblik, & qui étoit deſtiné de la part de la Chambre d'Amſterdam pour „ les Indes Orientales. Au reſte j'avois tous les jours des converſations avec le Sieur „ Colonel Uittenhove, au ſujet de l'éxécution des ordres qui nous avoient été donnés „ par V. A. & nous éxaminions enſemble les moiens d'y réüſſir, viſitant pour cet éfet „ un certain plan ou petite Carte qui nous avoit été miſe entre les mains; & après y avoir „ bien penſé nous fûmes d'avis de deſcendre à l'un de ces trois lieux, le Carbet, St. Pier„ re, ou le Cul-de-ſac. Aiant donc pris toutes nos meſures, & rangé toutes les troupes en „ trois brigades, ſous les Lieutenans Colonels, le Comte Jean de Hornes, de la Grand„ maiſon & Steelandt; & aiant ajoint à chacun d'entre eux un Commandeur & vingt „ matelots portant des grenades, & formé trois bataillons de matelots, chacun de „ trois cens-ſeptante hommes, pour ſoutenir les troupes réglées, ordonné les ſig„ naux & la maniére de s'embarquer, tant dans les chaloupes que dans les ca„ nots, ou autres petits bâtimens, afin de pouvoir faire deſcente ou à diverſes fois

Délibérations ſur la maniere d'ataquer la Martinique.

Ordres établis pour cet éfet.

„ ou

ou conjointement, selon que l'ocasion s'en présenteroit, nous trouvâmes qu'il n'y en avoit que pour contenir à la fois 900. ou 1000. hommes avec leurs armes. 1674.

Le 18. de Juillet nous fûmes par les 14. degrés 20. minutes de latitude Nord, & par les 316. degrés 43. minutes de longitude; ce qui nous obligea de faire veiller éxactement de dessus les hunes si l'on n'auroit point connoissance des terres, qu'on découvrit le lendemain de bon matin, savoir la Martinique au Nordoüest, & Ste. Lucie au Sudoüest à nous. Nous avions le vent Nordnordest & un tems fort pluvieux; néanmonis en serrant le vent nous ne laissâmes pas de louvoier vers la Martinique, où nous envoiâmes le Capitaine Corneille Lyncourt, qui commandoit ordinairement une flûte de transport de Zélande, mais que nous avions fait passer un jour ou deux auparavant sur un senau, avec ordre de s'avancer vers terre, parce qu'il connoissoit assès ces païs-là & qu'il y étoit connu. Il devoit tâcher d'enlever quelques gens, qui pussent nous dire des nouvelles de l'état des afaires du lieu, & en quelle disposition étoient les habitans, & on lui donna en même tems à distribuer des billets en forme de Manifestes, que nous avions fait traduire en François, & dont j'ai joint ici une copie sous la lettre A.

8. *Juillet.*

Le Cap. Lyncourt est detaché vers terre.

Sur les huit heures nous nous laissâmes dériver, & je fis venir à mon bord tous les Oficiers & Capitaines, tant des troupes que des vaisseaux, pour les exhorter encore une fois à se bien aquiter de leur devoir, leur ordonnant de faire de leur côté les mêmes instances aux troupes & aux équipages, sous les menaces & les promesses qui y étoient annèxées. Ensuite nous continuâmes notre route, & étant proche de terre & d'une haute roche, nommée le Diamant, Lyncourt nous amena à bord un Flamand, un Anglois & un Irlandois, qu'il avoit pris sans beaucoup d'oposition de leur part, & enlevés du lieu où ils travailloient à charger du bois dans un bâtiment; & avec eux encore trois Négres, qui apartenoient aux héritiers d'un certain Monsieur d'Olen, & qui étoient allés dans un canot à la pêche. Tous ces gens duëment éxaminés, chacun d'eux l'aiant été séparément, convenoient en ceci: que depuis un mois il étoit venu des avis & des ordres exprès de France, non-seulement à la Martinique, mais encore à toutes les autres isles que les François possédoient en ces quartiers, qu'on eût à se tenir sur ses gardes contre une escadre qui devoit venir de Hollande pour les ataquer; avec lequel avis il étoit aussi arrivé des renforts de troupes & de munitions. Outre cela ils déclarérent que depuis peu de jours un yacht nommé *l'Hirondelle*, venant de France avoit touché à la Martinique, & y avoit aporté des Lettres, dans lesquelles on fixoit nos forces à 17. navires de guerre, avec plusieurs flûtes & autres bâtimens; dequoi nous fûmes extrémement surpris. Ils raportérent encore qu'il y avoit plus de quinze jours qu'il étoit parti de cette même isle des vaisseaux chargés de sucre & d'autres marchandises, pour aller aux isles qui étoient le plus sous le vent, se joindre à d'autres bâtimens, afin de prendre la route de France sous l'escorte de quelques navires de guerre: que le reste tant des navires du Roi que des vaisseaux marchands, touchant le nombre desquels ils ne convenoient pas, s'étoit retiré dans le port du Cul-de-sac, dont le Fort étoit muni de 20. piéces de canon, & de quatre ou cinq compagnies de soldats: que tous les ouvrages de ce Fort n'étoient pas encore à perfection, & que la moitié des équipages des vaisseaux étoit malade. Après avoir reçu des avis si importans, on mit en délibération laquelle des trois places on ataqueroit d'abord, & on considéra que quand même on se seroit emparé de St. Pierre & du Carbet, où il n'y avoit point de vaisseaux, il faudroit toutefois encore en venir à forçer le Cul-de-sac, ainsi qu'on le pouvoit aprendre d'un dire du païs, qui se trouve conforme à la vérité, que *quiconque est maître du Cul-de-sac a tout le païs en sa puissance.* Que si on prétendoit aller par terre à cette place, on seroit nécessairement obligé dans la marche de passer par des endroits si étroits & si difficiles, que toutes nos troupes auroient pû être arrêtées par très-peu de gens. Qu'après avoir pris le Carbet, ou St. Pierre, il ne seroit pas possible de se rembarquer si promtement, parce que n'aiant pu faire aiguade à Ténériffe, tous les vaisseaux étoient entiérement dépourvûs d'eau aussi-bien que de bois à brûler, & qu'on trouveroit abondance de l'une & de l'autre de ces munitions au Cul-de-sac. Ainsi il fut résolu d'aller incessamment livrer assaut à cette derniére forteresse par terre & par mer, & de tâcher de l'emporter de vive force.

Le Capitaines & Oficiers sont exhortés à faire leur devoir.

Lyncourt amène trois Européens & trois Négres au bord de Ruiter.

Qui raportent que les François sont par tout sur leurs gardes, & qu'il y a plus d'un mois qu'ils sont avertis de la venuë des Hollandois.

Etat & situation du havre & du Fort de Cul-de-sac.

Délibérations sur ce sujet.

Réfolution d'ataquer le Fort du Cul-de-sac.

1674. 20. *Juillet.* „ Pour cet éfet nous fîmes route de ce côté-là ; mais en arrivant ſous la terre nous „ tombâmes dans le calme. Sur le ſoir, au coucher du ſoleil, la pointe Méridionale „ du Cul-de-ſac nous étant demeurée à une lieuë à l'Eſt, nous fîmes toute la nuit „ des bordées pour nous aprocher. Cependant le calme continuant toujours, ce ne „ fut que le Vendredi 20. de Juillet, à onze heures du matin, que nous moüillâ- „ mes dans la baie ſur 14. braſſes, juſtement à l'Oüeſt du Cul-de-ſac. Alors les ſig- „ naux de deſcente aiant été faits, on embarqua promtement le nombre de près de

Les troupes font deſcente ſous la conduite du Colonel Uittenhove.

„ 1000. hommes dans les canots & dans les chaloupes, leſquelles à l'éxemple des „ troupes, étoient auſſi diviſées en trois brigades, chacune rangée ſous un pavillon parti- „ culier ; & tous ces bâtimens enſemble ſous le commandement du Sieur Colonel Uit- „ tenhove, s'avancérent ſur une ligne vers le rivage, dans l'intention d'y prendre „ poſte ſuivant notre réſultat, & d'y agir vigoureuſement, nonobſtant que les enne- „ mis, à-peu-près au nombre de trois cens hommes ſous les armes, euſſent déja pa- „ ru un peu auparavant à l'endroit où l'on vouloit faire la deſcente, d'où, par la „ crainte de notre canon, ils ſe retirérent derriére des buiſſons & en des bois qui „ répondoient au rivage, afin d'y atendre nos gens. Sur cela le Sieur Colonel, „ avec les trois Lieutenans Colonels & les autres Oficiers inférieurs, qui avoient

Le Comte de Styrum eſt bleſſé.

„ commandement ſous eux, ſautérent avec beaucoup de réſolution dans l'eau, pour „ aller au rivage à la tête des troupes, excepté le Sieur Comte de Styrum, qui avoit „ été établi Aide Major Général, & qui avoit été bleſſé dans ſa chaloupe. Ils ren-

Les ennemis ſont repouſſés.

„ voiérent enſuite les bâtimens tour-à-tour, pour prendre le reſte des ſoldats qui „ étoient encore à bord, & firent auſſi-tôt retirer dans leur fortereſſe les ennemis, „ qui du lieu avantageux où ils ſe trouvoient poſtés, avoient chargé nos gens tan- „ dis qu'ils étoient encore dans leurs petits bâtimens, & en avoient déja tué ou bleſſé

Situation du Fort.

„ pluſieurs. Ce Fort, que nous ne ſavions pas être ſi près des bocages & des arbres „ qui étoient au bord du rivage, étoit ſitué dans un vallon, muni d'un rempart de „ défence, & de bonnes paliſſades de dix piés de haut, entrelaſſées de gros ro-

Qui eſt ataque ſans fruit & avec beaucoup de perte.

„ ſeaux de cannes. Nos troupes ne laiſſérent pas néanmoins d'aller courageuſement „ diverſes fois à l'aſſaut : mais comme du côté des baſſes terres, qui joignoient les „ paliſſades par le derriére, elles étoient expoſées à la plus grande partie du canon

Il y a quantité de morts & de bleſſés.

„ de cinq ou ſix vaiſſeaux, moüillés dans le Cul-de-ſac, qui tiroient par-deſſus les „ terres, entre leſquels il y avoit un navire de guerre, monté de plus de 40. piéces de canon, qui étant chargées de mitrailles faiſoient un feu terrible, il y eut „ quantité des nôtres de tués ou de bleſſés. Outre cela le terrein, où ils étoient poſ- „ tés devant le Fort, étoit tout à découvert aux coups des aſſiégés. Le fond mê- „ me des environs du port, que nous avions fait ſonder par le Capitaine Thomas „ Tobiaſz. n'étoit pas aſsès profond pour y pouvoir faire entrer en un moment, du „ côté de l'Oüeſt où nous étions, nos vaiſſeaux & nos brulots ; ſoit en navigeant „ ou en toüant, afin de détruire ceux des ennemis ; d'autant plus qu'ils avoient fait

La plupart des Oficiers Généraux & des ſoldats ſont bleſſés

„ couler bas un ou pluſieurs bâtimens pour fermer la principale paſſe. Il fut donc „ enfin conclu que puiſque tous les Oficiers Généraux des troupes réglées, hormis „ le Sieur Comte de Hornes, étoient bleſſés, & avoient été remenés à bord, & „ qu'il y avoit déja tant d'autres bleſſés & tant de morts, ainſi qu'il paroît dans la „ liſte ici jointe, ſous la Lettre B. il étoit de la prudence de ne s'opiniâtrer pas à em-

Conſidérations ſur le deſſein le livrer un aſſaut géneral.

„ porter d'aſſaut cette fortereſſe, vû que quand même on ſe ſeroit ſaiſi du bas Fort, „ le canon des vaiſſeaux n'auroit pas manqué de nous forçer à l'abandonner. De „ plus il y avoit une montagne à l'Oüeſt de la baie, d'où on incommodoit fort nos „ troupes à coups d'armes à feu, & qui de ſa nature étant fort eſcarpée, avoit en- „ core été coupée de traverſes qu'on y avoit faites, & qui la rendoient inacceſſible. „ Ces deux obſtacles ne pouvoient être ſurmontés qu'en s'y prenant dans les for- „ mes, & on étoit deſtitué de toutes les choſes néceſſaires pour l'entreprendre. Il n'y „ avoit pas auſſi de fondement à faire ſur les habitans & ſur les maîtres des plantages, „ qui étoient tenus en bride par les gens de guerre : au contraire on avoit à craindre „ que voiant la vigoureuſe réſiſtance des François, ils ne ſe joigniſſent encore à eux, „ & qu'ils ne vinſſent tous enſemble fondre ſur nous pour s'opoſer à notre retraite ; „ ce qui auroit pu enfin cauſer une défaite fort grande, parce qu'on ne pouvoit re-

Il eſt réſolu de retirer les troupes.

„ tirer nos gens tout d'un coup, mais ſeulement par brigades, de même qu'ils „ étoient deſcendus. Ainſi par l'avis du Sieur Comte de Hornes, Colonel, nous „ fîmes revenir les troupes ſur le ſoir & pour mieux abuſer l'ennemi & faciliter leur

„ re-

retraite, on envoia à terre des tonneaux vuides, comme ſi l'on eût voulu s'en ſervir à quelque entrepriſe particuliére, ce qui les obligea d'allumer des feux de tous côtés; & cependant les nôtres étant revenus à bord à nuit cloſe, nous nous remîmes au large après minuit avec beaucoup de chagrin de n'avoir pas mieux réüſſi. 1674. Ordre tenu dans la retraite.

Le 21. de Juillet avant midi, comme nous allions encore à la dérive, à vûë du Cul-de-ſac, nous aſſemblâmes le Conſeil de guerre, afin de lui communiquer ce qui s'étoit paſſé, & de délibérer touchant ce qu'il y avoit à faire pour le ſervice & pour la gloire de l'Etat. Après y avoir fait de ſérieuſes réflexions, & avoir conſidéré qu'outre le grand nombre de ſoldats morts & bleſſés, la plupart des Oficiers Généraux ne ſeroient de quelque tems en état de ſervir; que toute l'eſcadre n'avoit plus d'eau ni de bois à brûler, juſques-là que tous les vaiſſeaux enſemble n'en auroient pu fournir autant qu'il en falloit pour la proviſion de deux ou trois ſeulement, on n'eſtima pas qu'il fût poſſible d'atendre ceux qui devoient encore venir de Hollande, & de demeurer quelque tems à croiſer dans ces parages ſur leur route. Il fut donc réſolu qu'en navigeant terre-à-terre tout le long de la côte, on prendroit ſon cours vers l'iſle Dominique, où l'on tâcheroit de tirer des Sauvages avec douceur l'eau, le bois & le leſt dont on avoit beſoin, & qu'après cela on verroit quelles réſolutions on pourroit prendre. Le matin du 23. étant arrivés à la grande baie, à la pointe ſeptentrionale de l'iſle, nous y expédiâmes nos afaires fort commodément & avec tant de diligence, que le 25. nous nous trouvâmes en état de détacher cinq navires & frégates pour aller au Sud de la Martinique, conformément au Mémoire ici-joint, ſous la lettre C. dont je ſuplie très-humblement qu'il ſoit donné communication aux Sieurs Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam, ou du moins aux Sieurs Commiſſaires délégués par leur Collége pour la préſente afaire, afin qu'il leur ſerve d'inſtruction. Le même jour, après midi, en réſumant notre précédente réſolution du 21. du Mois, nous demandâmes de nouveau les ſentimens de tous les Membres & Capitaines préſens qui compoſoient le Conſeil, touchant les opérations de notre eſcadre. Il fut fait diverſes réflexions ſur ce ſujet, qui revenoient toutes à-peu-près à ceci. Que comme on avoit trouvé qu'à la Martinique les ennemis avoient été avertis de notre venuë, & qu'ils s'étoient mis ſous les armes, il ne falloit pas douter qu'il n'en fût de même à la Guadeloupe, à St. Chriſtofle, & dans toutes les autres iſles Françoiſes de ces quartiers-là: que tant par cette raiſon, qu'à cauſe de la maladie des Oficiers Généraux des troupes, de laquelle il a été ci-deſſus plus amplement parlé, il n'y avoit pas d'aparence que ce qu'on entreprendroit pût réüſſir. Que ſupoſé toutefois qu'on pût ſurprendre quelqu'une de ces iſles, il n'y auroit pas lieu d'en tirer de grandes utilités, puis qu'elle ſeroit éloignée des autres païs de la domination des Etats, & de toutes parts environnée des ennemis, contre leſquels on auroit beaucoup de peine à la maintenir, & qui la pourroient ſans doute facilement reprendre. Que ſi l'on ne ptétendoit qu'aller faire un ravage, enlever les Négres & les tranſporter ailleurs pour en négocier, les frais qu'il faudroit faire à cette fin coûteroient plus à l'Etat par le long ſéjour des vaiſſeaux, que ne vaudroit le profit qui en pourroit revenir; outre que ce négoce ſeroit difficile à faire & hazardeux, vû qu'il n'eſt pas aiſé d'en trouver les ocaſions, dequoi il fut raporté pour éxemples encore récens ce qui étoit arrivé à des vaiſſeaux de l'Etat dans une pareille rencontre. Que d'ailleurs les premiers deſſeins aiant manqué, il ne ſeroit pas fort avantageux pour la réputation d'un corps ſi conſidérable, de s'arrêter à des choſes de ſi peu de conſéquence; ni fort prudent de ſe mettre en danger d'eſſuïer des ouragans, dont la ſaiſon aprochoit, & qui pouvoient entiérement ruïner l'eſcadre. Par toutes ces conſidérations, après qu'il eut été mûrement délibéré ſur ce ſujet, il fut réſolu d'un commun avis de tous les Membres du Conſeil, de prendre tous enſemble inceſſamment notre cours en droiture à l'Eſt, pour nous rendre par le Canal dans nos ports, afin de décharger au plutôt l'Etat des frais que lui coûte tous les jours l'entretien de ce petit corps d'armée, & de remener à ſon ſervice les troupes qui étoient embarquées, & qui pourroient être utiles en d'autres ocaſions. Dans cette intention nous ſommes partis de la baie de la Dominique le 26. du Mois, & le 28. en paſſant nous avons abordé à l'iſle de Niéves, où nous avons échangé 12. Négres, qui avoient été pris ſur les François à la Martinique, pour leſquels on

21. *Juillet.*

Délibération ſur ce qu'il y avoit à faire.

On arrête d'aller à l'iſle St. Dominique.

Ou l'on fait de l'eau & du bois.

Nouvelle délibération ſur les opérations de l'eſcadre.

Difficultés qui ſe preſentent à aller ataquer les autres iſles.

Réflexions ſur le deſſein d'aller les piller.

Danger d'être ſurpris par des ouragans

On prend la réſolution de retourner en Hollande.

L'armée met à la voile.

Et arrive devant Nieves.

1674. „on nous a donné quelques rafraîchiſſemens de viandes & de fruits, qui ont ſervi à „nos malades & aux bleſſés. Nous eûmes auſſi des avis certains que les François „de l'iſle de St. Chriſtofle, avoient tranſporté ſur les terres des Anglois tous leurs „éfets, compris mêmes les Eſclaves, de ſorte que nous n'aurions là trouvé qu'un „pais tout vuide, & où il n'y auroit eu rien à prendre. Le 29. nous avons fait „voiles & côtoié les iſles de St. Chriſtofle & de St. Euſtache, dans la derniére „deſquelles il y a préſentement 25. à 30. familles Angloiſes établies: mais le Sieur „Guillaume Stapelton, Général Anglois, nous a dit à Niéves qu'il avoit ordre du „Roi ſon Maître de la reſtituer aux Hollandois; ce qu'il n'avoit pas encore fait, „parce qu'il jugeoit que cela leur ſeroit inutile & même préjudiciable, tandis qu'ils „auroient la guerre contre les François, qui étant les plus forts en ces païs-là ne „manqueroient pas de les en dépoſſéder auſſi-tôt. Après cela étant venus juſques „dans ce parage, & aiant pris l'avis du Sieur Colonel Uittenhove, qui commen-„ce à ſe porter mieux de cinq bleſſures qu'il avoit reçuës d'une ſeule balle, & du-„quel nous voions avec beaucoup de joie la ſanté augmenter de jour en jour, „nous avons eſtimé qu'il ſeroit bon d'avertir au plutôt V. A. & par conſéquent „l'Etat, du ſuccès de notre infructueux voiage, afin qu'on puiſſe prendre des meſu-„res ſur ce pié-là, ſoit pour les négociations, ou pour ce qu'il y aura à ordonner „lors que nous arriverons devant le port, ou que nous y ſerons entrés. Nous „avons donc arrêté non-ſeulement de faire tenir la préſente à V. A. & de faire de-„vancer pour cet éfet le Capitaine Thomas Tobiaſz. avec le vaiſſeau qu'il comman-„de, mais auſſi le Sieur Comte de Hornes qui a été préſent à toute l'action, afin „qu'il puiſſe vous faire de bouche un récit encore plus circonſtancié, & vous dire „les particularités que je puis avoir omiſes, & que V. A. déſirera peut-être de ſa-„voir. C'eſt à quoi je me raporte demeurant avec un très-humble reſpect.

On conclut d'avertir le Prince du peu de ſuccès de l'entrepriſe.

Et de lui en envoier un récit par écrit, avec le Cap. Thomas Tobiaſz. & le Comte Jean de Hornes.

Très-noble & très-illuſtre Seigneur & Prince,

De Votre Alteſſe

Le très-humble & très-fidèle Serviteur,

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord des Sept Provinces *navigeant par les 26. degrès 54. minutes de latitude de Nord, & par les 315. degrès 31. minutes de longitude, le 8. d'Août 1674.*

A cette Lettre étoit encore joint l'Ecrit ſuivant, avec une liſte qui marquoit le nombre des morts & des bleſſés.

Manifeſte pour les Habitans de la Martinique. *Lequel fut traduit en François pour leur être diſtribué.*

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, L. Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant en Chef un gros conſidérable de navires & autres bâtimens, avec un nombre de gens de guerre, pour le ſervice de l'Etat des P. V. A tous ceux qui ces préſentes verront ſalut. Savoir faiſons: Que comme il a plu au Roi de France de porter une très-rude guerre dans le ſein des Provinces Vnies, ſans en avoir eu le moindre prétexte qui fût légitime & juſte, & aiant tâché de détruire abſolument l'Etat, s'il lui eût été poſſible, les Seigneurs Etats Généraux ont été obligés de faire des alliantes avec les Puiſſances Etrangéres, non-ſeulement pour ſe défendre, mois auſſi pour agir ofenſivement, & faire éprouver à leur tour aux Sujets du ſus-dit Roi quelles ſont les rigueurs de la guerre, afin de les porter par ce moien à rechercher une bonne & ſolide paix. C'eſt en cette vûë, & dans l'intention de parvenir à un but ſi ſalutaire, que les-dits Seigneurs Etats Généraux des P. V. avec l'avis de Son Alteſſe le très-illuſtre Seigneur Prince d'Orange, ſe ſont engagés à nous envoier en ces païs, & à y faire venir, ſous notre commandement, un gros conſidérable de navires & autres bâtimens équipés en guerre, portant un grand nombre de troupes. Mais par une ſinguliére afection que nous conſervons pour tous & chacun des Sujets du-dit Seigneur Roi, réſidens en ce lieu & dans les autres iſles de ces climats, comme étant nos anciens amis, avec leſquels nous avons toujours entretenu connoiſſance & commerce, nous avons bien voulu, avec la participation de notre Conſeil de guerre de terre & de mer, les avertir par ces préſentes, & les aſſurer que L. H. P. n'ont point d'autre intention que de rétablir une bonne paix & faire refleurir le commerce, qui depuis pluſieurs années a été ſi fort interrompu par les intrigues de gens malins, au grand préjudice des deux Nations, & des autres qui y ſont auſſi intereſſées, & de prêter pour cet éfet la main à tous

les

les ſus-dits Sujets & Habitans de ces iſles, qui voudront ſe mettre en état de contribuer à l'éxécution d'un ſi légitime & ſi utile deſſein. Ainſi nous promettons & donnons aſſurance aux ſus-dits Sujets & Habitans, qui ſeroient à préſent diſpoſés, ou qui pourront ſe réſoudre ci-après à ſe ſoumettre volontairement aux armes & à la domination de L. H. P. que non-ſeulement ils ne ſeront point chargés, maltraités, ni inſultés, beaucoup moins encore déchus d'aucuns de leurs priviléges, droits & immunités; mais qu'il leur en ſera même acordé davantage: qu'ils auront l'éxercice libre de la Réligion Romaine; & qu'ils demeureront dans une entiére jouiſſance & poſſeſſion de tous leurs biens & propriétés. Mais d'un autre côté Nous déclarons, que ceux qui ſe mettront en devoir de s'opoſer au ſus-dit projet, ſeront traités ſelon la rigueur des loix de la guerre, & ainſi qu'il ſe pratique en ces dures ocaſions, protestant que nous ſerons innocens des maux qui pourront arriver à chacun de ceux qui n'auront pas voulu profiter de nos préſentes ofres, déclarations & avertiſſemens cordialement donnés. Fait & donné en forme de Manifeſte, ſous notre ſignature ordinaire pour ſeau, & contreſigné de notre Sécretaire, à bord du navire les Sept Provinces. 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Par Ordonnance du ſus-dit Sieur L. Amiral Général & Commandant en Chef de toute l'eſcadre.

J. ANDRINGA.

Le nombre des morts qui étoit joint à cet Acte dans une liſte particuliére, montoit à 143. & celui des bleſſés à 378.

Avant que l'eſcadre partît de la baie de la Dominique, les Capitaines Middelandt, van der Zaan, Rees, Bankert & Bakker, s'en étoient détachés ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu du Général Ruiter, pour aller croiſer juſques au dernier d'Août au Sud de la Martinique, & voir s'ils ne rencontreroient point le Capitaine Filippe de Munnik, qui avoit été juſques alors atendu inutilement, auſſi-bien que quelques flûtes & ſenaus qu'il devoit amener. Voilà quel fut le ſuccès de l'entrepriſe ſur la Martinique & ſur les autres iſles Françoiſes, laquelle manqua par les accidens qui ont été ci-deſſus mentionnés. J'ai encore apris de la propre bouche du Chevalier Engel de Ruiter, alors Contre-amiral, & de celle d'un autre Capitaine, que les ſoldats étoient à bout de leur méche & de leur plomb; qu'il y en avoit quelques-uns qui manquoient de certaines ſortes de balles; ce qui avoit été en partie cauſe qu'on n'avoit plus rien entrepris, après cette premiére tentative. Tous ces inconvéniens procédoient de ce que les flûtes de charge deſtinées pour l'eſcadre, avoient été envoiées trop tard, ou de ce qu'elles tardoient trop ſur la route; particularités que je raporte ici afin de faire voir que pour réüſſir dans les grands projets il ne faut rien négliger, & qu'on doit prendre garde aux moindres choſes auſſi-bien qu'à celles qui ſont plus importantes. Il s'agit maintenant de ſuivre l'eſcadre ſur la route qu'elle tint pour ſon retour. On navigea fort lentement, tant à cauſe du calme que des vents contraires, & de ce que la plupart des flûtes étoient ſi peſantes à la voile, qu'il falloit ſans ceſſe les faire remorquer par les navires de guerre, afin de faire meilleure route, de crainte que faute d'eau douce on ne fût contraint de relâcher en quelque port; ce qui n'auroit pu ſe faire qu'au préjudice des interêts de l'Etat & à grands frais. Le 24. d'Août on ſe trouva par les 38. degrès de latitude & par les 329. degrès de longitude, où l'on eſſuïa beaucoup de gros tems, avec des vents violens & variables, qui furent ſuivis d'une nuit orageuſe & de quantité d'éclairs & de pluïe. Le lendemain la tempête ne fut pas moins rude, & elle diſperſa ſi fort l'eſcadre, qu'il y manquoit dix ou onze vaiſſeaux, qu'on découvrit néanmoins peu de tems après. En ce même tems le ſcorbut & le flux de ſang, maladies ordinaires ſur les vaiſſeaux dans les voiages de long cours, ataquérent quantité de matelots & de ſoldats, & en emportérent chaque jour quelques-uns. Au commencement de Septembre on ſe trouva obligé de ne faire chaudiére qu'une fois le jour, parce que le vent étoit toujours contraire. Le 21. de ce même Mois, l'eſcadre entra dans le Canal, & le 25. elle traverſa le Pas de Calais. Tous les vaiſſeaux qui avoient été à cette expédition ſous le pavillon de l'Etat ſe trouvérent alors enſemble, hormis les cinq qu'on avoit laiſſés proche de la Martinique pour y croi-

On laiſſe cinq vaiſſeaux proche de la Martinique pour croiſer ſur ceux qui étoient encore atendus.

L'armée navale faiſant route pour le retour avance peu.

Gros tems.

Maladies. 1. *Septemb.* Les raiſons ſont diminuées.

21. *Septemb.* L'armee arrive dans le Canal & traverſe le Pas de Calais.

25. *Septemb.*

1674. croiſer quelque tems, & le Capitaine Jean Krook, qui avoit été ſeparé des autres par la brume à l'Oüeſt de l'entrée du Canal. Le même jour le L. Amiral Ruiter donna les ordres néceſſaires aux vaiſſeaux de Zélande & d'Amſterdam, pour retourner dans leurs ports. Ainſi l'eſcadre s'étant ſéparée, il entra lui-même le dernier de Septembre après minuit avec ſon navire les *Sept Provinces*, par le Droogen dans le port de Goerée, à la faveur des feux que montroient les barques des Pilotes côtiers. Le lendemain il donna avis de ſa venuë au Prince & envoia en même tems au Conſeiller Penſionaire Fagel la Lettre ſuivante.

Et ſe ſépare. 30. *Septemb.* Ruiter entre à Goerée.

Noble, &c.

Il écrit au Penſ. Fagel.

Selon la coutume j'acompagne celle-ci d'une Lettre à Son Alteſſe, dont je vous envoie copie pour vous ſervir d'Inſtruction; vous priant inſtamment de conſidérer que comme le ſecret qui devoit être gardé dans notre expédition nous a empêché d'écrire à la Haute Régence, il ne ſeroit pas trop honnête, au moins à mon avis, de commencer à le faire à notre retour, pour donner ſimplement connoiſſance de notre arrivée. Je m'adreſſe donc à vous, & vous demande qu'il vous plaiſe de diſpoſer les Sieurs Députés de L. H. P. & ceux de L. N. & G P. pour les afaires maritimes, à paſſer par-deſſus cette formalité, & à ne trouver pas mauvais que j'en aie uzé de cette maniére. Je n'ai préſentement rien à ajoûter que les ofres que je vous fais de mes ſervices. Je ſuis,

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre au Droogen, devant Goerée le* 1. *d'Octobre* 1674.

Votre très-humble Serviteur,

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Ainſi donc le Général Ruiter revint de ſon expédition de la Martinique, à la vérité ſans aucun ſuccès, mais non pas ſans gloire: car les gens les plus ſenſés, qui ne meſuroient pas leur eſtime par les événemens, jugeoient que de ſon côté il n'y avoit eu ni négligence ni defaut; qu'il n'avoit manqué ni de prudence, ni de conduite, ni de courage; reconnoiſſant que les projets des hommes relèvent de la direction d'une Puiſſance ſupérieure, qui les fait échoüer ou réüſſir comme il lui plaît.

Il eſt invité à paſſer en Angleterre.

Quelque tems après, c'eſt-à-dire au mois de Décembre, les Comtes d'Arlington & d'Oſſery, qui faiſoient alors leur ſéjour à la Haie, étant venus à Amſterdam par curioſité, afin de voir la ville, invitérent le L. Amiral Ruiter à manger avec eux, & le régalérent magnifiquement, le priant de la part du Roi de la Grande Bretagne de faire un tour en Angleterre, & de paſſer trois ſemaines ou un mois à la Cour: mais comme il n'étoit pas un grand Courtiſan, & qu'il aimoit bien mieux vivre en Bourgeois, il les remercia, & les aiant priés de faire auſſi ſes remercîmens au Roi de l'honneur qu'il lui faiſoit, il ſut s'excuſer civilement de ce qu'il ne l'acceptoit pas. Le L. Amiral Tromp, à qui la même propoſition fut auſſi faite, s'étant plus facilement laiſſé perſuader par ces deux Seigneurs, fit avec eux ce voiage au Mois de Janvier de l'An 1675. & fut reçu à Londres avec de grandes marques d'eſtime, le Roi l'aiant même honoré de la dignité de Baron. A-peu-près en ce même tems ce Monarque donna auſſi au Chevalier & Contre-amiral Engel de Ruiter, des têmoignages de ſa faveur & de ſa bienveillance; honneur qui avoit ſon raport au L. Amiral ſon pére. On a vû ci-devant que l'An 1668. il avoit été fait Chevalier par ce Prince: mais comme il n'en paroiſſoit rien par écrit, le Roi voulut après la concluſion de la paix le confirmer en cette dignité par des Lettres Patentes, où il fit inſérer des têmoignages ſi glorieux au Lieutenant Amiral, que je ne puis me diſpenſer de joindre ici une copie de cet Acte. Il étoit ſigné de la main du Roi, en date du 22. de Fèvrier, vieux ſtile, ou du 4. de Mars, nouveau ſtile; écrit ſur une grande feüille de parchemin avec une belle bordure en détrempe & un relief d'or. On y voioit le buſte du Roi, & auprès de lui un lion avec une couronne & les armes de la Grande Bretagne au-deſſus. A ſa main droite étoient les armes d'Angleterre, trois lions d'or en champ de gueules; & les armes de France, trois fleurs de lis d'or en champ d'azur. A ſa gauche étoient les armes d'Ecoſſe, un lion de gueules en champ d'or; & les armes d'Irlande, une harpe d'or en champ d'azur. Dans le milieu étoit l'écriture, peinte admirablement & d'une main hardie, & contenant ce qui ſuit.

1675.

Le Roi de la Grande Bretagne confirme le Chevalier Engel de Ruiter en la dignité de Chevalier par des Lettres Patentes, dans leſquelles il donne des têmoignages magnifiques au L. Am. ſon Pére.

22. *Fèvrier. ou* 4. *Mars nouveau ſtile.*

CA-

1675. Copie des Lettres Patentes en Latin.

CAROLUS SECUNDUS, *Dei gratiâ, Magnæ Britanniæ, Franciæ & Hiberniæ Rex, fidei Defensor, &c. Universis & singulis Regibus, Principibus, Ducibus, Marchionibus, Comitibus, Baronibus, Proceris, Dominis & Nobilibus quibuscunque, ad quos præsentes literæ pervenerint, salutem. Quod Reges excelsa rerum ad fastigia præ cæteris evecti sint, non aliam magis ob causam factum arbitramur, quam ut Divini Numinis, cujus sub Imperio Principes populique juxta considunt, justitiam imitentur: Supremus quippe omnium Dominus, ut pœnas ob scelera, ita præmia virtutum, illas malitiæ retinacula, hæc probitatis intentiva, æqua manu mortalibus impendit. Nos itaque summi mundi ordinem, vigili, qua decet, mente, suspicientes, ejusque ad exemplar ut effingatur Regimen nostrum sedulò adnitentes, viros eximios debito favore prosequendos, justisque honoribus decorandos esse judicamus. Cum igitur Dominus Angelus de Ruiter, è Belgia oriundus, filius egregii viri Domini Michaëlis Adriani de Ruiter, Hollandiæ & Occidentalis Frisiæ Vice-admirallus, qui ob res summa cum prudentia, fide & fortitudine à se gestas, nomen famamque suam longe lateque dilatavit, Patris insecutus vestigia virtutis suæ quam plurima ostenderit indicia. Nos ut apud posteros aliquod extet indicium, quanti virtutem in exteris æque ac subditis nostris facimus, ipsum prænominatum Angelum de Ruiter Equestri dignitate auximus atque ornavimus, dum in hoc Regno nostro versabatur Anno Domini nimirum millesimo sexcentesimo sexagesimo octavo: Quod ut clarius innotescat, atque ipse Equitum auratorum numero & loco, ut æquum est, apud populares suos, & ubique alibi habeatur, & censeatur, fruaturque honoribus, præeminentiis & privilegiis eidem ordini competentibus, hisce jam literis nostris palam testamur ac profitemur, adeoque etiam hoc ad ipsum prænominatum Angelum Diplomate nostro ratum & confirmatum esse volumus. Rogantes omnes, & quoslibet Reges, Principes & Respublicas, ut eundem Angelum de Ruiter pro tali habeant dictaque dignitate ejusdemque privilegiis frui concedant, sicut nos quosvis alios præstantes viros simili honore ab aliis Regibus ornatos & condecoratos habituri sumus. In cujus rei testimonium has literas nostras fieri fecimus patentes. Datum in Regio Palatio nostro de Whitehall, vicesimo secundo die mensis Februarii, Annoque Domini millesimo sexcentesimo septuagesimo quarto. Regnique nostri vicesimo septimo. Per ipsum Regem propria manu signatum.*

CAROLUS R.

BARKER.

Copie des mêmes Lettres en François.

CHARLES SECOND, *par la grace de Dieu Roi de la Grande Bretagne, de France & d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c. A tous Rois, Princes, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, Magistrats, Seigneurs & Gentishommes, & généralement à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Comme Nous sommes persuadés que si les Rois sont élevés si haut au-dessus des autres hommes, c'est principalement afin qu'ils imitent la justice de la Divinité à l'empire de laquelle les Monarques & les Peuples sont également soumis; & comme on voit que ce Sage & Souverain Maître du monde dispense d'une main équitable les châtimens pour les crimes & les recompenses pour les vertus; les premiers pour réprimer la malice des hommes, & les derniéres pour leur servir de motifs & d'éguillons à la probité: Nous qui faisons sans cesse atention à cet ordre admirable qui s'observe la haut, pour tâcher de régler notre gouvernement & nos démarches sur ce grand éxemple, sommes par conséquent obligés de répandre nos faveurs sur ceux qui possédent un mérite extraordinaire, & de leur rendre les honneurs qui leur sont deus. Ainsi aiant une parfaite connoissance que le Sieur Engel de Ruiter, originaire des Païs-bas, fils de l'illustre Sieur Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, de qui les rares exploits, la prudence, la fidélité & la valeur, ont fait voler la réputation dans tous les endroits du monde, en marchant sur les traces d'un si glorieux Pére a déja donné une infinité de preuves de son mérite; Nous pour laisser à la postérité des têmoignages de l'estime que Nous faisons de la vertu, en quelque lieu qu'elle se trouve, soit parmi les Etrangers ou parmi nos Sujets, avons acordé au sus-dit Engel de Ruiter la dignité de Chevalier, & l'en avons revétu pendant qu'il séjournoit en ce notre Roïaume l'An* 1668. *Et afin qu'il en paroisse plus notoirement, & qu'il soit censé & mis au rang des Chevaliers, ainsi qu'il est juste, & parmi ses compatriotes & par tout ailleurs, joüissant des honneurs, prééminences & privi-*

1675. *léges atachés à cette Dignité, nous avons publiquement déclaré & confirmé ce que nous avons ci-devant fait à cet égard, le déclarons & confirmons par ces présentes nos Lettres Patentes, en faveur du-dit Engel de Ruiter: priant tous Rois, Princes & Républiques, de le tenir pour tel & de le faire joüir des priviléges & prérogatives de cette Dignité, de même que nous faisons & ferons de notre part à l'égard des personnes de mérite qui auront été honorés de semblables faveurs par les autres Rois. En têmoignage dequoi nous avons fait dresser ces Nos présentes Lettres Patentes. Donné dans notre Palais Roïal de Wittehal le 22. de Février 1674. & le 27. de notre Regne. Ainsi signé de la propre main du Roi.*

CHARLES R.

BARKER.

Au-dessous des Lettres pendoit à un ruban or & argent le grand seau en cire jaune, avec le portrait du Roi assis sur une trône d'un coté, & de l'autre côté étant à cheval.

Au reste cette Patente doit être regardée comme un illustre monument de la générosité du Roi, qui élevoit si haut Ruiter le Pére à cause de ses vertus héroiques, quoi qu'il n'y eût point eu d'ocasions où elles eussent plus éclaté, que dans celles qui s'étoient présentées de résister à ce Prince, de détruire ses armées navales, & de renverser ses projets. Peu-après ce grand Homme reçut une Lettre d'un Alderman de Londres, nommé Edoüard Bakwell, datée le 3. de Mars 1674. dont voici le contenu.

Noble, &c.

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas têmoigné ma reconnoissance de l'honneur que vous m'avés fait en Hollande. Etant arrivé à Londres le 21. de Février, vieux stile, je parlai dès ce soir-là même au Roi, pour lui rendre compte de ce que j'avois négocié suivant ses ordres. Il me reçut avec autant de bonté que je pouvois le souhaiter, & je fus reçu de la même maniére du Duc d'Yorc & du Prince Robert. Aussi-tôt que je vous eus nommé devant Sa Majesté, ce Prince parla de vous avec tant d'afection & en des termes si avantageux, (ce que je dis ici sans flaterie) que je suis assuré qu'il n'y a personne en Hollande, hormis le Prince d'Orange, qui pût espérer d'être aussi-bien venu que vous en Angleterre auprès de S. M. & des deux autres Princes que je vous ai nommés: Et ce que je vous dis, je puis vous le donner pour constant. Dès que je serai à Londres je ne manquerai pas de vous écrire encore. Cependant je demeure,

Monsieur,

A ma maison de Tyrinham le 3. de Mars 1674. V. St.

Votre très-humble Serviteur,

EDOUARD BAKWELL.

Néanmoins toutes ces assurances de la faveur du Roi ne furent pas capables de le tirer de sa maison d'Amsterdam. Il désiroit se reposer des fatigues de sa derniére expédition & demeurer en paix en sa famille auprès de sa chére Epouse, tandis qu'il lui étoit permis, & que le service de sa Patrie ne l'apelloit point ailleurs.

LA

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-friſe.

LIVRE DIXSEPTIEME.

LA ſuite des tems me conduit maintenant au récit de la derniére expédition de notre illuſtre Héros le Lieutenant Amiral Ruiter, dans laquelle il ſacrifia ſa vie & ſon ſang pour le ſervice de ſa Patrie & pour celui du Roi d'Eſpagne. On a vû ci-deſſus que ce Monarque, après avoir fidèlement aſſiſté l'Etat des Provinces Vnies, lors qu'il étoit dans la plus grande extrémité, s'étoit lui-même engagé dans une guerre avec la France. Au plus fort de cette guerre la revolte des habitans de Meſſine, ville conſidérable de l'iſle de Sicile, apuïée par les François, avoit mis tous ſes Roïaumes en confuſion. Tout étoit bouleverſé en Sicile, & les afaires d'Eſpagne ſe trouvoient dans un ſi fâcheux état, par les pertes que cette Couronne faiſoit coup ſur coup, qu'elle fut obligée de ſolliciter les Etats Généraux d'envoier une armée navale dans la Méditerranée, pour mettre les Rebelles à la raiſon. Le Roi promit de contribuer ſa part des frais, & de joindre ſes forces maritimes à celles des Etats. Mais il n'y eut point d'article ſur lequel les Eſpagnols fiſſent de ſi preſſantes inſtances, que ſur celui de donner le commandement de l'armée au L. Amiral Ruiter, comme l'eſtimant le plus grand Capitaine du monde, duquel on ne devoit atendre que des choſes extraordinaires. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir ce qu'ils demandoient, & il fut réſolu d'envoier en cette mer, pour un certain nombre de mois, 18. navires de guerre, ſix ſenaus, quatre brulots & deux bâtimens de tranſport, tous commandés par le Général Ruiter, aiant ſous lui le Vice-amiral de Haan. Cette liſte aiant été montrée au Général, il fut d'avis d'augmenter le nombre des grands vaiſſeaux, ne jugeant pas qu'il y en eût aſsès pour opoſer dans les mers de Sicile aux François, qu'il tenoit pour de bons mariniers, & ſur tout les Provençaux ; & qui avoient de fort gros navires. D'ailleurs il comptoit ſi peu ſur les Eſpagnols, qu'il étoit perſuadé qu'en augmentant un peu le nombre des gros navires Hollandois on feroit beaucoup plus d'éfet qu'avec les armées des deux Nations jointes enſemble. Mais la plupart de ceux qui avoient le manîment des afaires, prétendirent que l'armée ſeroit aſsès forte, ſoit qu'ils euſſent en vûë d'éviter les frais, ou que n'aiant pas aſsès bonne opinion des François, ils l'euſſent en même tems trop bonne des Eſpagnols. Un certain Conſeiller de l'un des Colléges de l'Amirauté s'entretenant ſur ce ſujet avec Ruiter, & voiant qu'il ne lui étoit pas trop agréable d'aller en Sicile avec ſi peu de forces, lui dît: *Je ne croi pas, Monſieur, que maintenant dans un âge avancé, vous commenciés à devenir timide & à perdre courage :* à quoi il répondit: *Non je ne commence pas à perdre courage ; j'expoſe volontiers ma vie pour l'Etat ; mais j'ai regret de ce que ceux qui le gouvernent expoſent ainſi ſon pavillon.* Quelques autres de ceux qui étoient de la Régence, le priant de faire la campagne malgré la répugnance qu'il y avoit, il leur repliqua: *Les Miniſtres de l'Etat ne doivent point me prier, mais me commander : quand on m'ordonneroit d'aller en mer avec un ſeul navire & d'y porter le pavillon, je ne le refuſerois point. Je ſerai toujours prêt de hazarder ma vie par tout où l'Etat voudra hazarder ſa banniére.* D'autre

Revolte des Meſſinois apuïée de la France.

Les Eſpagnols prient les Etats d'y envoier une armée navale ſous la conduite de Ruiter.

Réſolution priſe ſur ce ſujet.

Liſte des vaiſſeaux de l'armée navale.

Ruiter eſt d'avis d'en augmenter le nombre.

Ce qu'il dît ſur ce ſujet à un certain Conſeiller.

Et à d'autres Miniſtres.

1675. part pluſieurs de ſes amis lui aiant conſeillé de refuſer tout net d'entreprendre cette expédition avec ſi peu de forces, il leur fit entendre qu'il enviſageoit la choſe tout autrement, & que quoi qu'il en fût, il ſe croioit obligé de ſe ſoumettre aux Etats & d'éxécuter leurs ordres. Enſuite le tems de s'embarquer s'aprochant il fut trois fois ataqué d'incommodités aſsès grandes qui lui firent garder le lit; ſavoir d'une cruelle douleur de dents, de la colique & de la gravelle. Quelques-uns des ſiens le preſſérent de ſe ſervir de cette raiſon, qui étoit très-ſpécieuſe, & de ſe diſpenſer d'aller en mer à cauſe de ſes douloureuſes maladies; mais il leur dît: *Je ferai encore cette campagne, quand même je ſerois obligé de me faire porter au vaiſſeau.* Cependant ſa ſanté s'étant rétablie, il ſembla faire connoître, en faiſant ſes adieux, que ce ſeroit ſa dernière campagne; car il dît à l'un de ſes plus intimes amis: *Mon cher ami je vous dis adieu, & non pas ſimplement adieu, mais adieu pour jamais, puiſque je ne croi pas revenir. Cette expédition ne s'achevera point que je n'y demeure, je le ſens bien.* Lors qu'il ſe ſépara de ſa Femme, de ſa Fille, de ſon Gendre & de ſes autres parens, on remarqua en eux tous une triſteſſe extraordinaire & un deſordre qui ne s'y étoit point trouvé auparavant. Ses inquiétudes qu'ils voioient ſi grandes, & qu'il n'avoit point acoutumé d'avoir, troubloient leurs eſprits & ſembloient leur préſager de prochains malheurs. L'iſſuë ne leur fit que trop connoître que leurs craintes n'avoient pas été mal fondées. Le 24. de Juillet il ſe préſenta à l'Aſſemblée de L. H. P. où aiant pris ſéance ſur une chaize ordinaire, c'eſt-à-dire ſans bras, il déclara à L. H. P. qu'il étoit prêt à s'embarquer, & leur ofrit en même tems ſes très-humbles ſervices. Guillaume de Naſſau Sieur d'Odyk, qui préſidoit ce jour-là, lui ſouhaita toute ſorte de proſpérité en ſa campagne, & lui recommanda de continuer à veiller éxactement aux interêts de l'Etat, & enſuite il ſe retira. Deux jours après il écrivit à Don André d'Avola, Prince de Montefarchio, Amiral de la Couronne d'Eſpagne: *Qu'il avoit pris ſon congé des Seigneurs les Etats Generaux, & qu'il etoit ſur ſon départ pour ſe rendre à Hellevoetſluis, où étoit ſon navire tout équipé, afin de mettre à la mer au premier bon vent; & qu'après qu'il ſe ſeroit joint aux vaiſſeaux dont l'armement s'étoit fait à Amſterdam, il prendroit ſa route vers Cadix, où il eſperoit trouver de nouveaux ordres, ſoit pour aller à Naples, ou ailleurs, ſelon que ſa Majeſté Catolique le jugeroit expédient pour ſon ſervice. Qu'à cette fin il feroit toute la diligence poſſible, ne doutant point qu'il ne trouvât auſſi ſon Excellence prête, afin de pouvoir rendre conjointement leurs ſervices à la Couronne d'Eſpagne & à l'Etat des P. V. Le 28. il reçut ſon Inſtruction du Prince d'Orange, datée deux jours auparavant, & conçuë en ces termes.*

Il eſt ataqué de trois maladies.

Ses adieux ſont remarquables.

Il ſe préſente à l'Aſſemblée de L. H. P. & y prend congé.

24. *Juillet.*

Il écrit au Prince de Montefarchio.

Inſtruction donnée par Son Alteſſe au Lieutenant Amiral Général Michel Adrianſz de Ruiter, qui doit commander en Chef l'armée navale qu'on deſtine pour la mer Méditerrannée.

I. *Le ſus-dit L. Amiral aſſemblera le plus promtement qu'il ſera poſſible la ſus-dite armée navale, entre la Meuſe & Goerée à vuë de terre.*

II. *Lors qu'elle ſera aſſemblée, il lui fera prendre ſon cours vers la baie de Cadix, eſcortant ſur la route tous les vaiſſeaux marchands de ces Provinces deſtinés pour les côtes d'Eſpagne & de Portugal, juſques à Cadix inclusivement; & ne les laiſſant qu'en des endroits où il ne paroiſſe plus y avoir de danger pour eux. Le ſus-dit L. Amiral hâtera ſon voiage, & fera hâter les ſus-dits vaiſſeaux marchands autant qu'il ſera poſſible, afin que le voiage ne ſoit point retardé par ce convoi.*

III. *Etant arrivé à Cadix il s'adreſſera au Sieur Don Diégo Cavallero, qui en eſt le Gouverneur, ou à l'Oficier qui commandera en ſon abſence, pour conférer avec lui ſur le ſujet de la continuation de ſa route par le Détroit, & de la jonction qui ſe devra faire avec l'armée navale d'Eſpagne; afin que celle-ci étant jointe avec celle des Etats, elles aillent enſemble, avec la bénédiction de Dieu, faire rentrer Meſſine ſous l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne.*

IV. *Ce but ſera conſidéré par le L. Amiral comme le premier & le principal de cette expédition & de cet armement; & en outre il lui eſt enjoint, de procurer, autant qu'il le pourra, l'avantage du commerce & de la navigation des Sujets de ces Provinces dans la ſus-dite Mer Méditerranée, tant ſur la route qu'il ſera de Cadix à Naples que pendant ſon ſéjour en ces lieux-là. Il emploiera ſix mois de tems en ſon voiage, en y comprenant le tems de l'allée & de la venuë.*

V. *Et*

V. *Et en conſéquence il ſe ſéparera de l'armée Eſpagnole cinquante ſept-jours avant que ſoit expiré le tems pour lequel il eſt avitaillé, & ne pourra retarder plus longtems ſans nos ordres à cet éfet, ou ceux de L. H. P. leſquels lui ſeront envoiés à l'adreſſe du Conſul Hollandois à Naples; à moins qu'il ne fut prié par ceux qui commanderont l'armée navale d'Eſpagne de demeurer encore deux mois, & en cas qu'il n'eût point reçu d'ordres contraires de Nous ou de L. H. P.* 1675.

VI. *A ſon retour il diviſera ſes vaiſſeaux, autant que le péril qu'on pourroit craindre de la part des ennemis ſemblera le permettre, enſorte qu'il faſſe prendre dans la Méditerranée, dans la baie de Cadix, & dans les rivières de St. Hubes & de Liſbonne, tous les vaiſſeaux marchands de ces Provinces, qui s'y trouveront prêts à faire route, afin de les eſcorter & de les ramener dans leurs ports.*

VII. *Etant joint avec l'armée d'Eſpagne, le-dit L. Amiral Général déférera le commandement & le premier rang au L. Amiral ou Chef qui en aura la conduite, & concertera avec lui les afaires d'importance, ſoit lors qu'il s'agira de former des deſſeins contre l'ennemi, ou en d'autres rencontres qui concerneront les opérations de l'armée. Il éxécutera de tout ſon pouvoir ce qui aura été concerté & arrêté entre eux, & ce qui lui ſera recommandé par le-dit Chef de l'armée Eſpagnole; afin que les opérations des deux armées jointes enſembles, puiſſent être d'autant plus avantageuſes.*

VIII. *Il continuëra néanmoins d'agir toujours ſous notre pavillon; de faire obſerver nos ordres dans tous les vaiſſeaux de guerre ainſi qu'auparavant; & il ne permettra pas que ni les hauts Oficiers, ni les Oficiers ſubalternes, paſſent la nuit hors de leurs bords ſans un ordre ſpécial pour cet éfet, ni qu'ils aillent à terre: le tout afin de prévenir les deſordres qui réſultent de ces maniéres d'agir, lors qu'elles ſont tolérées.*

IX. *Le-dit L. Amiral Général fera enſorte que pendant le tems que ſon armée demeurera jointe avec celle d'Eſpagne, le Haut Conſeil de guerre ſoit compoſé d'un nombre égal des hauts Oficiers de l'une & de l'autre, avec autant de Capitaines Adjoints qu'il ſera jugé néceſſaire.*

X. *Dans lequel Conſeil de guerre toutes les ſéances ſe feront par ordre, & on opinera l'un aprés l'autre chacun à ſon tour, commençant par l'Oficier qui commandera l'armée d'Eſpagne, & ſuivant par le L. Amiral Général de Hollande, & enſuite toujours de la même maniére.*

XI. *Tout le butin & toutes les priſes qui ſeront faites par les ſus-dites armées durant le tems qu'elles ſeront jointes enſemble, apartiendront, premiérement les navires de guerre, les Câprés & les autres bâtimens armés en guerre, au preneur actuel, ſuivant l'ordre de tes Provinces, lequel preneur s'il eſt de l'armée de l'Etat les aura tout entiers, à la réſerve de notre droit; enſuite les vaiſſeaux marchands, pour une ſixiéme partie au preneur, & les cinq autres parts ſeront partagées, une moitié au profit de la Couronne d'Eſpagne, & l'autre moitié au profit de cet Etat.*

XII. *S'il étoit embarqué ſur les vaiſſeaux quelques troupes pour la Couronne d'Eſpagne, afin de les tranſporter d'un lieu à l'autre, le L. Amiral Général prendra ſoin de faire auparavant venir à bord toute la ſubſiſtance néceſſaire pour les gens de l'embarquement, ou que les Oficiers qui les commanderont traitent avec les Capitaines des vaiſſeaux où ils devront être embarqués, & leur paient la dépence de la nourriture; ſavoir trois livres pour un Colonel; cinquante ſous pour un L. Colonel, un Major, ou un Capitaine; quarante ſous pour un Lieutenant ou un Enſeigne; & ſept ſous par jour pour les ſoldats & autres perſonnes du commun.*

XIII. *Et enfin dans tous les incidens qui pourroient ſurvenir, & qui ne ſont point ſpécifiés en cette préſente Inſtruction, le ſus-dit L. Amiral Général prendra Conſeil & formera ſes réſolutions de maniére qu'il juge nous les pouvoir faire agréer à ſon retour, agiſſant en toutes ocaſions ſuivant les régles de la guerre.*

Fait par Son Alteſſe, au camp à Lembeek le 26. de Juillet 1675.

Signé,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

1675. Le vaiſſeau de Ruiter met à la mer.

Le 29. de Juillet Ruiter partit de Rotterdam pour aller à Hellevoetſluis, afin de hâter la ſortie du navire *la Concorde*, qu'il devoit monter, & de ſe joindre enſuite au gros des vaiſſeaux qui avoient été équipés à Amſterdam: mais le vent contraire l'empêcha de ſortir juſqu'au 16. d'Août qu'il ſe mit enfin au large. Quelques jours auparavant † il avoit reçu une dépêche du Prince, qui contenoit ce qui ſuit.

† 11. *Août.*

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche du Prince.

Comme nous avons jugé à propos de nous ſervir de l'ocaſion de l'armée navale pour faire tranſporter une certaine perſonne, & pour d'autres afaires encore, Nous vous ordonnons par la préſente d'atendre avec la-dite armée, juſques-à-ce que la ſus-dite perſonne ſoit embarquée, & que les autres afaires ſoient en état; ou que ſi le vent eſt bon, & qu'on craigne qu'il change & que cela cauſe un long retardement, vous faſſiés ſeulement ſortir tous les vaiſſeaux hors du port, pour s'y arrêter & recevoir ce qui leur ſera envoié. Sur quoi Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Au camp à Lembeek le 8. d'Août 1675.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

* 13. *Août.* Ordre touchant les vaiſſeaux Suédois.

Il reçut à-peu-près en même tems * ordre de la part de L. H. P. d'ataquer & d'enlever tous les vaiſſeaux Suédois équipés en guerre ou en marchandiſe, qu'il rencontreroit en mer; parce que le Roi de Suéde avoit fait arrêter à Stokolm tous les bâtimens & les éfets apartenant aux Sujets de l'Etat, auquel il avoit déclaré la guerre en faveur de la France. Il lui avoit été encore auparavant écrit de la part des Etats, qu'il eût à mener ou faire mener à Alger le Sieur Thomas Hees, Commiſſaire de L. H. P., qui alloit renouveller la paix avec la Régence de cette ville. Il lui fut de plus enjoint d'eſcorter en même tems *l'Aardenbourg*, vaiſſeau de Zélande deſtiné pour les Indes Orientales. Lors que ſon navire fut ſorti du port & qu'il eut moüillé hors de la paſſe, s'étant joint à quelques navires de guerre d'Amſterdam, qui étoient à l'ancre devant l'entrée, il aſſembla les Oficiers Généraux, les Capitaines, & les Commandeurs à ſon bord, où il leur diſtribua les Inſtructions & les mémoires pour les ſignaux & pour les rendévous, afin que s'ils venoient à être ſéparés les uns des autres par la tempête, ils puſſent ſe retrouver. Cependant aiant toujours atendu la venuë de la perſonne dont il étoit fait mention dans la dépêche du Prince, il trouva alors à propos ou bien il fut obligé de faire partir le Vice-amiral de Haan avec ſix navires de guerre, deux ſenaus, deux brulots & un bâtiment de charge, afin d'eſcorter les vaiſſeaux marchands deſtinés pour Lisbonne, pour Cadix & pour le Détroit, avec ordre de prendre auſſi le vaiſſeau Zélandois *Aardenbourg*, & un autre encore qui avoit relâché à Plimouth & y avoit fait racomoder ſon grand mât, tous deux deſtinés pour les Indes Orientales. Il ordonna à cette eſcadre qu'après avoit conduit tous ces vaiſſeaux juſques aux lieux qui étoient marqués, elle eût à ſe rendre à Cadix afin d'y atendre ſon arrivée. Pour lui il demeura avec le reſte des vaiſſeaux à vuë du rivage proche de la Meuſe, en atendant la perſonne dont il a été parlé. Il renvoia même un ſenau dans la Meuſe & juſques à la Brille, pour la recevoir & l'amener à bord. Le 19. d'Août il reçut des dépêches de L. H. P. & du Penſionaire Fagel, avec ordre de faire avancer l'armée vers Dunquerque, ou devant Blankenbourg, ou dans tel autre des plus proches parages, qu'il jugeroit le plus à propos pour ſa ſureté & pour l'interêt de l'Etat, afin d'atendre là de nouveaux ordres du Prince à l'égard de la perſonne dont il étoit queſtion. La Lettre du Penſionaire Fagel portoit, que les François avoient été batus par le L. Général Montecuculli, que le Maréchal de Turenne & pluſieurs autres Commandans avoient demeuré ſur la place, & que le Maréchal de Crequi avoit été auſſi défait. Qu'on avoit eu nouvelles d'Italie, que l'armée navale de France avoit fait voiles de devant Meſſine, ſans qu'on ſût ſi c'étoit pour quelque entrepriſe, ou ſi les François n'auroient point enfin abandonné la ville; mais que quoi qu'il en fût, il étoit certain que leurs afaires n'alloient pas bien en ce païs-là. Dès que cet ordre eut été reçu

De Haan eſt détaché pour aller devant, & eſcorter les vaiſſeaux marchands. 16. *Août.*

19. *Août.* Ordre envoié à Ruiter.

Nouvelles d'Allemagne & d'Italie.

reçu l'armée fit voiles vers Blankenbourg, & le L. Amiral en donna avis au Prince, lui remontrant en même tems, que le long retardement de la perſonne qu'on atendoit, pourroit auſſi être cauſe de ce que l'expédition ſeroit fort longue, & de ce que l'armée demeureroit longtems en mer. Il écrivit encore depuis au Penſionaire Fagel, qu'il atendoit avec ſoumiſſion, mais néanmoins avec une impatience extrême, la venuë de cette perſonne qui tardoit ſi fort, ou de nouveaux ordres du Prince: que cependant il ſe conſumoit beaucoup d'eau douce, ſans qu'on pût en faire venir d'autre, faute de petits bâtimens. Dans le même tems il reçut la déclaration de guerre que L. H. P. avoient fait publier contre la Couronne de Suéde, avec un ordre de ſe ſervir du droit de † noïer, au regard des Sujets de l'Etat qu'on trouveroit s'être engagés avec des Armateurs Suédois depuis cette déclaration. Le 24. du même Mois, comme il étoit encore à l'ancre devant Blankenbourg, il fut aporté à ſon bord une dépêche du Prince, datée le 19. par laquelle on lui faiſoit ſavoir que depuis celle du 8. du Mois, il étoit ſurvenu des choſes qui avoient engagé à changer de ſentimens, & que ce qui étoit contenu dans cette premiére dépêche, n'auroit point de ſuites: que par conſéquent il pouvoit alors agir conformément à ſa premiére Inſtruction, & hâter ſon voiage, ſans plus atendre la perſonne dont on lui avoit écrit. Il avoit détaché les Capitaines Verſchoor, le Jeune & Noirot, avec le Commandeur Walop, pour aller croiſer ſur les Câpres ennemis & ſur leurs priſes, à trois ou quatre lieuës par le travers de Dunquerque, juſques-à-ce qu'il allât les joindre. Cependant après avoir reçu cet ordre il fut lui-même retenu, d'abord par le calme ou par les vents contraires, & enſuite par une tourmente de trois jours; de ſorte que ce ne fut que le 30. qu'il joignit ces quatre vaiſſeaux qui avoient été détachés. Le 3. de Septembre il moüilla l'ancre à une lieuë Oüeſt de Douvres, où ſe rendirent ſous ſon pavillon *l'Aardenbourg* & trois ou quatre bâtimens que l'orage avoit ſéparés du Vice-amiral de Haan. Dans ces entrefaites il avoit eu une furieuſe ataque de gravelle, qui avoit duré toute une nuit juſqu'au matin, que s'étant un peu endormi la douleur avoit diminué. C'étoit une maladie dont il ſentoit l'augmentation avec l'âge. Peu après aiant apris de quelques Anglois de la ville de Faulſton, qu'il y avoit ſouvent le long du rivage d'Angleterre de petits Câpres François, qui vouloient paſſer pour des pêcheurs, ou pour des marchands, il détacha quatre de ſes ſenaux pour aller les chercher, & leur ordonna de croiſer entre Singels & Douvres. Wybrant Barentſz. qui commandoit un de ces ſenaux ou petites frégates, aiant donné la chaſſe juſqu'au rivage à un de ces petits Câpres, & celui-ci aiant jetté à la mer preſque tout ce qu'il avoit à bord, afin d'être plus léger & que le bâtiment pût s'aprocher plus près de terre, on ne laiſſa pas de le retirer, de le piller, & de le couler bas. Un autre Commandeur nommé Willemerdam, chaſſant ce même jour ſur un autre Câpre, l'obligea auſſi d'aller s'échoüer proche de la tour à feu qui eſt à la pointe de Singels, où il fut brûlé. Le jour ſuivant les Capitaines Berkhout & Schey, & Jurien Baak avec ſon ſenau, que la tempête avoit écartés du Vice-amiral de Haan, ſe rendirent ſous le pavillon de l'armée, à l'Eſt de Fierley. Le Général aprit alors des Capitaines Berkhout & Schey que *l'Aardenbourg* avoit cauſé beaucoup d'incommodité & de perte aux navires de l'eſcorte & aux vaiſſeaux marchands, parce qu'il étoit extrémement peſant à la voile. Ils lui dirent qu'il n'y avoit point de navires de guerre, excepté ceux des Capitaines Schey & Andringa, qui n'euſſent perdu les uns une ancre & deux ou trois cables, les autres deux ou trois ancres; & point de vaiſſeaux marchands qui n'euſſent perdu au moins une ancre & un cable: qu'entr'autres il y en avoit un qui n'avoit plus de cables ni d'ancres, ſans compter le retardement du voiage, dont tous les Maîtres des vaiſſeaux ſe plaignoient beaucoup. Il y en avoit même quelques-uns, qui avoient été tellement batus de la tourmente & des coups de mer, qu'ils faiſoient eau en pluſieurs endroits; & une partie de leur charge étant moüillée il y avoit beaucoup d'aparence qu'il ſe ſeroit gâté des marchandiſes. Il fut alors réſolu par le Conſeil de guerre, qu'afin que ce ſeul vaiſſeau ne retardât pas toute l'armée, on lui laiſſeroit pour eſcorte trois navires de guerre, un ſenau & un brulot; ſavoir les Capitaines Berkhout, le Jeune & Tyloos, & les Commandeurs Walop & Herney, pour le conduire par le Canal juſqu'à la hauteur de Lisbonne, auſſi avant en mer que le Capitaine le ſouhaiteroit, & que Berkhout, qui commanderoit l'eſcorte, jugeroit le pouvoir faire ſans trop reculer le tems de ſon arrivée à Cadix. Ruiter fut

1675.

L'armée navale fait voiles vers Blankenbourg.

Ruiter reçoit la déclaration de guerre contre la Suéde. 20. *Août.*

† *Voetſpoeling.*

Nouvelle dépêche du Prince avec ordre à Ruiter de pourſuivre ſa route. 22. *Août.*

Il arrive proche de Douvres. 4. *Septemb.* 27. *Août.*

On chaſſe ſur deux Câpres François juſqu'au rivage où on les fait périr. 5. *Septemb.*

L'Aardenbourg cauſe beaucoup de dommage aux autres vaiſſeaux, pour être peſant à la voile.

On le laiſſe ſous l'eſcorte de cinq vaiſſeaux.

1675. fut persuadé que ce vaisseau destiné pour les Indes, n'étoit si mauvais voilier que parce qu'il étoit excessivement chargé, ce qui le mettoit hors d'état de faire sa route, & le rendoit entiérement incapable d'un voiage de si long cours; de quoi il donna avis aux Directeurs de la Compagnie de Middelbourg, les priant de mettre de meilleurs ordres à l'avenir. Il écrivit aussi le 13. de Septembre, navigeant alors par le travers de Goudtstaart, au Pensionaire Fagel, pour l'avertir du desordre & du retardement que ce vaisseau avoit causé à l'armée, & de la résolution qui avoit été prise à cet égard par le Conseil de guerre, ajoûtant que le 12. du-dit Mois de Septembre, il étoit venu quatre vaisseaux marchands Danois, destinés pour Nantes, se joindre à l'armée, & se mettre sous sa protection. Cette Lettre fut luë le 24. du même Mois, dans l'Assemblée des Etats de Hollande, où il fut jugé à propos d'en envoier une copie à la Chambre de la Compagnie des Indes Orientales d'Amsterdam, pour lui servir d'instruction, par raport à ce qui concernoit le vaisseau *Aardenbourg*; & une autre au Sieur le Maire Résident de L. H. P. en Danemarc, par raport à l'escorte qu'on avoit donnée aux vaisseaux Danois; afin de faire voir, *que L. H. P. ne faisoient aucun tort ni préjudice aux Sujets de cette Couronne, mais qu'au contraire Elles les prenoient en leur protection, quoi qu'ils fussent destinés pour des ports ennemis; avec ordre de demander que tous les bâtimens qui apartiendroient aux Sujets de l'Etat fussent traités de la même maniére, & que le Roi fît cesser toutes les contraventions, & rendre justice à l'égard de tout ce qui avoit été atenté au préjudice de leurs-dits Sujets.* L. H. P. prétendoient qu'on devoit se conformer à la maxime de Hollande: Vaisseau franc, rend la charge franche.

Lettre de Ruiter au Pens. Fagel. 13. *Septemb.*

24. *Septemb.* Resolution des Etats de Hollande sur ce sujet.

L'armée navale arrive sous Roxent. 23. *Septemb.* † 19. *Septemb.*

Le 23. de Septembre l'armée arriva sous le cap de Roxent ou de Rocca de Sytra, pointe du Roiaume de Portugal à l'embouchure du Tage. Là Ruiter s'apercevant que son mât de miséne étoit presque à demi rompu d'une ancienne rupture, il y fit incessamment mettre des jumelles. Il y avoit déja quelques jours † qu'on s'étoit déchargé de *l'Aardenbourg*, qui étoit alors hors du plus aparent danger; & qu'on avoit déclaré au Capitaine qu'il n'avoit desormais qu'à continuer sa route. Le 25. Ruiter découvrit le Vice-amiral de Haan, & le lendemain il arriva devant la baie de Cadix avec 12. navires de guerre, six senaus, quatre brulots & deux bâtimens de charge. Il vit en ce tems-là que son mât de miséne avec le mât de hune, qui étoient tous deux rompus, ne manqueroient pas de tomber bientôt à la mer; néanmoins comme il avoit toujours le vent contraire, il ne put entrer dans la baie que le 29. d'où

Et ensuite devant Cadix. 26. *Septemb.*

Où Ruiter reçoit des dépêches de la Reine Régente, avec ordre de se joindre aux vaisseaux Espagnols & d'aller prendre Don Jean d'Autriche.

il donna promtement ordre qu'on en allât chercher de nouveaux. Lors qu'il arriva devant la baie il lui fut mis entre les mains cinq dépêches de la Reine Régente d'Espagne, trois datées le 19. d'Août, & deux, le 22. de Septembre; toutes contenant les mêmes choses, & lui ordonnant de se joindre incessamment à six navires de guerre d'Espagne, qu'on atendoit de jour en jour à revenir d'Oran, pour se rendre aux Alfaques de Tortose, & sur lesquels devoit s'embarquer Don Jean d'Autriche, afin de passer lui-même en Sicile. Que par cette raison, aussi-tôt qu'il auroit reçu l'une de ces dépêches, il eût à prendre son cours sans aucun delai à Yviça, emmenant avec lui la Capitane de *Passaxe*, parce que Don Jean & les six vaisseaux devoient l'atendre à cette isle. Que si, contre les aparences, il aprenoit à son arrivée que ces six vaisseaux ne fussent pas encore en ce lieu-là, de quoi il falloit qu'il s'enquît à Cadix, il eût à faire promtement voiles vers le cap des Alfaques de Tortose (il y avoit dans la dépêche du 22. vers la baie de Vineros) & d'y prendre Don Jean, pour continuer sa route vers l'Italie, sans atendre les navires Espagnols qui ne manqueroient pas de le suivre au premier jour. Il écrivit à la Reine qu'il éxécuteroit ses intentions & ses ordres en tous leurs points; mais que par malheur son mât de miséne & celui de hune étant rompus, il lui falloit neuf ou dix jours pour en faire remettre de nouveaux, & pour pouvoir partir de Cadix: que si néanmoins ce tems sembloit trop long, il atendroit les nouveaux ordres de la Cour pour s'y conformer; auquel cas il laisseroit son navire à Cadix, & passeroit à bord d'un autre vaisseau de guerre, afin de continuer incessamment sa route, & que lors que le sien seroit prêt on le meneroit à Vineros. Cependant le Capitaine Uitterwyk, qui avoit relâché à la Corogne pour y faire racomoder son vaisseau le *Damiète*, lequel aiant été fort maltraité de l'orage faisoit eau en beaucoup d'endroits, arriva aussi à la baie de Cadix, où, toute l'armée fit aiguade pendant qu'elle y fut moüillée. Les afaires étant dans cette situation, & l'Espagne pressant si fort qu'on allât prendre Don Jean d'Autriche, pour

Sa réponce à la Reine Regente. 29. *Septemb.*

passer

passer après cela vîte en Italie, le L. Amiral n'oza pas entreprendre d'aller lui-même avec toute l'armée conduire à Alger le Commissaire Thomas van Hees, qui alloit de la part des Etats négocier un Traité de paix ; mais il y emploia les Capitaines Berkhout, Andringa, Uitterwyk & Noirot, leur ordonnant en secret, que sans découvrir à personne du monde pourquoi ils partoient de Cadix, ni où ils prendroient leur cours, ils eussent à faire voiles incessamment vers Alger, & à y escorter le Commissaire van Hees, avec ordre de n'y demeurer tout au plus que trois fois 24. heures à l'ancre, & de se rendre puis après en toute diligence à la baie de Vineros, proche de Tortose, pour y rejoindre le pavillon s'il y étoit, ou pour l'atendre. Cela se fit ainsi sans éclat, afin de ne donner pas ocasion aux Espagnols de se plaindre qu'on divisât l'armée sans nécessité, & il parut aussi ensuite, par le peu de diligence qu'ils firent eux-mêmes, qu'il y avoit plus de tems qu'il n'en falloit pour faire cette course, avant qu'ils fussent prêts. 1675.

Il detache quatre navires pour aller conduire le Sieur Thomas van Hees à Alger. 1. *Octob.*

Pendant qu'on étoit à l'ancre devant Cadix le L. Amiral alla rendre visite à Don Diégo Cavalléro, Gouverneur de la ville, duquel il fut reçu fort civilement. Ensuite il fit un tour au Port de Ste. Marie, où étoit le Duc de Médina Celi, afin de lui rendre aussi ses devoirs. Le Duc l'embrassa & lui fit beaucoup de caresses, le nommant le plus grand homme de mer de son siécle, & disant que la Couronne d'Espagne, ne pouvoit atendre de lui que des services signalés : il le régala, fit bien des vœux pour la prospérité de son voiage, & lui souhaita la victoire dans la prochaine campagne. Son mât de miséne & son petit mât de hune se trouvant en état le 6. d'Octobre, on envergua les voiles au grand étonnement des Espagnols, qui admiroient la diligence des Hollandois & la promtitude avec laquelle ils étoient venus à bout de ce travail, avoüant qu'il auroit bien fallu six semaines aux habitans du païs, pour faire ce qui avoit été achevé en six jours. Le 7. l'armée remit à la voile ; mais il y eut des vaisseaux qui aiant la marée contraire furent forcés de se remettre à l'ancre dans la baie, sans être toutefois autrement incommodés ; & dès le soir même ils mirent aussi à la mer. L'armée prit son cours vers le Détroit, & en passant devant Tanger on rendit au pavillon du Roi de la Grande Bretagne les honneurs qui lui étoient deus. Le L. Amiral Général le salüa de treize volées de canon, le Vice-amiral de Haan le salüa de neuf volées ; & tous deux amenérent le pavillon & les perroquets : le château remercia d'autant de coups. Ruiter laissa à Cadix un ordre, portant que dès que le Capitaine de Sitter, qui devoit avec cinq vaisseaux amener de Biscaie à cette ville le vaisseau Amiral de la Couronne d'Espagne, seroit arrivé, il ne manquât pas de suivre aussi-tôt l'armée à Vineros, sans s'en dispenser par aucune raison du monde, & sans avoir égard à aucun autre ordre que celui-là. Ensuite il fit tous ses éforts pour faire bonne route ; mais le vent contraire & les calmes l'aiant souvent arrêté, il ne put arriver que le 1. de Novembre devant la baie d'Alicante, où se rendit aussi le même jour le Capitaine de Sitter avec les cinq navires de guerre, qui avoient amené l'Amiral d'Espagne de Biscaie à Cadix. De Sitter donna avis que de plus de deux mois ce vaisseau ne seroit en état de mettre à la mer pour servir, parce qu'il avoit le côté trop plat pour bien porter les voiles ; de sorte qu'outre les autres choses qui lui manquoient, il falloit lui faire mettre un †souflage à Cadix, si l'on vouloit qu'il fût en état de les bien porter. Au même tems Don Michel Alonzo Fenolet de Castelluert, Gouverneur du château d'Alicante, alla au bord de Ruiter, & lui rendit une dépêche de la Reine, datée le 16. d'Octobre, par laquelle cette Princesse lui faisoit connoître qu'elle désiroit, *qu'il renvoiât les cinq navires à Cadix pour conduire l'Amiral en Italie.* Mais il s'en défendit honnêtement, jugeant qu'on avoit surpris la Reine, & qu'elle n'étoit pas bien instruite de l'état de la chose dont il s'agissoit : ainsi il aima mieux, au hazard de quelque disgrace, travailler utilement pour les interêts de la Cour, que de leur préjudicier en suivant son désir sur ce point. Il écrivit donc à la Reine qu'il n'y avoit aucun lieu de prétendre se servir de l'Amiral, & qu'afin de ne consumer pas le tems de cette campagne inutilement pour la Couronne & pour le bien public, il espéroit qu'Elle trouveroit bon qu'il retint ces cinq vaisseaux, parce qu'on atendoit tous les jours les ennemis qui pourroient venir ataquer l'armée, ou que s'ils ne le faisoient pas on iroit les ataquer eux-mêmes, & qu'alors il seroit besoin que tous les vaisseaux fussent ensemble afin de s'entre-secourir. Qu'il se trouvoit obligé de marquer dans la très-humble réponce qu'il faisoit à sa dépêche, que c'étoit là sa résolution, & qu'il n'y avoit pas lieu de s'en départir, parce qu'il seroit inexcusable d'avoir laissé séparer du pavillon un si grand nombre de

Il visite le Gouverneur de Cadix. 30. *Septemb.*

Et le Duc de Médina Celi. 1. *Octob.*

Il remet à la voile & part de Cadix. 7. *Octob.*

Il arrive devant Alicante. 1. *Nov.*

† *Second bordage, renforcement, ou revêtement de planches.*

Où on lui rend une dépêche de la Reine.

La demande de cette Princesse.

Qu'il refuse civilement. 1. *Nov.*

1675. de navires de guerre ſans ordre ou de L. H. P. ou du Prince d'Orange. Cette Lettre étoit datée le 1. de Novembre, & le même jour l'armée remit à la voile, mais les calmes & les vents contraires, acompagnés ou ſuivis d'orages, aiant beaucoup retardé ſon cours, elle n'arriva que le 8. de Novembre devant Vineros, où elle fit ſes bordées pour entrer dans la baie. On y trouva le Capitaine Berkhout avec les quatre navires qui avoient fait le voiage d'Alger, & qui étoient déja de retour depuis onze jours. Ils raportérent qu'ils avoient été fort bien reçus des Turcs Algériens, & avec beaucoup d'honneurs: qu'ils avoient têmoigné hautement être fort joïeux de ce que les Hollandois, aiant été ataqués par tant de puiſſans ennemis, au lieu d'être entiérement détruits, avoient été préſervés par la grace de Dieu, ſuivant les vœux & les priéres qu'ils en avoient faites au Ciel. Ruiter aprit à cette baie que Don Jean d'Autriche, qu'il avoit cru y trouver, avoit été rapellé à Madrid, & il reçut en même tems de la part de ce Prince la Lettre ſuivante.

Il remet à la voile.

Il arrive devant Vineros. 8. Nov.

Où il trouve les 4. vaiſſeaux qu'il avoit détachés vers Alger.

8. Nov.

Monſieur de Ruiter.

Lettre écrite par Don Jean d'Autriche.

Je vous ai écrit le 18 *de ce Mois, pour vous têmoigner l'impatience que j'avois de vous voir hûreuſement arriver ſur les côtes de Valence, dans le tems que j'eſpérois, ſous la faveur du Ciel, me joindre avec vous, & avoir la joie de vous donner des marques de l'eſtime que j'ai de tout tems pour votre mérite, & de mon afection pour vous & pour vos braves compatriotes. Mais préſentement celle-ci eſt pour vous dire que j'ai reçu des ordres de Sa Majeſté qui me commande de me rendre à Madrid; aiant pris, comme je croi, cette reſolution, parce que j'avois fait connoître, combien il importoit pour l'avancement des afaires générales, & de la concluſion d'une bonne & ſolide paix, qu'on entreprît avec une véritable ardeur la guerre de Meſſine, & qu'on la pouſſât vigoureuſement; en envoiant de promts & puiſſans ſecours non-ſeulement en Italie, mais auſſi en votre Païs, pour ſatisfaire de point en point au Traité en vertu duquel l'armée que vous commandés a été miſe en mer. J'oze m'aſſurer que Sa Majeſté me fait l'honneur de croire que ma préſence & mes ſoins contribueront à ce que l'une & l'autre de ces choſes ſoient éxécutées avec plus de promtitude & en moins de tems qu'on n'y en a emploié juſques à ce jour, & que par conſéquent ils ſeront plus utiles & de plus grand fruit que mon voiage en Italie, Sa Majeſté reconnoiſſant avec raiſon, que rien du monde ne pourra manquer où vous ſerés, ſoit à l'égard du zèle, ou de la valeur, ou de la fermeté que requiert la préſente conjoncture. C'eſt donc ſur ce fondement que Sa Majeſté m'ordonne de vous dire que vous lui rendrés un ſervice fort agreable de prendre ſans aucun delai votre cours vers l'Italie, avec les vaiſſeaux de votre armée, & ceux de Sa Majeſté, qui ne tarderont guéres à venir, ſi déja ils ne ſont arrivés ſur la côte; & qu'Elle m'enjoint de vous informer en même tems de ce que je croirai être néceſſaire que vous ſachiés, ſelon la connoiſſance que j'ai des afaires. Mais avant que de commencer d'obéïr à Sa Majeſté ſur ce dernier point, je puis bien vous aſſurer que c'eſt la ſeule obligation où je ſuis de ſuivre aveuglément ſes ordres, qui diminuë un peu la douleur que je ſens de ne me trouver pas dans une ocaſion, où je croi & eſpére que vous allés aquérir tant de gloire aux armes des deux Etats jointes enſemble, & à votre propre Perſonne. D'ailleurs c'eſt cette même conſidération, qui avec l'eſpérance que j'ai que mon voiage à la Cour ne ſera pas de peu d'utilité pour l'éxécution de ce qu'on a entrepris, fait que je me ſoumets avec d'autant plus de plaiſir aux volontés de Sa Majeſté. Il n'eſt pas néceſſaire de vous dire que ſur tout vous preniés ſoin de vous joindre à l'eſcadre qui eſt ſous le Prince de Monteſarchio; & comme par le dernier Courier, qui eſt parti de Naples le* 20. *de Septembre, on écrit que ce Prince avoit pris la route de Sicile avec ſeize navires de guerre & trois brulots, il ſemble que vous ne pouvés mieux diriger la votre, qu'en droiture à Palerme, allant moüiller l'ancre à Cagliari & à Trapane, pour y aprendre des nouvelles plus récentes de notre armée & de celle des ennemis. Car quand même vous auriés beſoin de vous pourvoir de quelque choſe à Naples, il ſera pourtant plus expédient, vû que notre armée eſt déja ſur la côte de Sicile, que vous alliés tout droit vous joindre avec elle, pour entrer enſemble dans le Fare de Meſſine, & y ataquer les ennemis, où pour les chercher aux lieux où ils ſeront. J'envoie le même ordre au Marquis del Carpio qui eſt embarqué ſur les vaiſſeaux de Barcelone, afin qu'il ſe hâte, & qu'il vous aide à éxécuter ce deſſein; ce qu'il fera ſans doute en toute diligence. Je vous envoie auſſi des dépêches ici jointes pour les Vicerois de Sardaigne, de*

Na-

Naples & de Sicile, par leſquelles il leur eſt donné avis de votre voiage, & ordre de vous prêter tous les ſecours dont vous pourrés avoir beſoin, afin que vous vous en ſerviés ſelon que vous en aurés ocaſion, & ſuivant les lieux où vous aborderés. Sa Majeſté m'a envoié une chaîne d'or afin de vous la préſenter en ſon nom, pour marque de ſa faveur Roïale & de l'afection qu'Elle vous porte. Je me promettois de vous la donner moi-même; mais puis que cela ne ſe peut, j'ai choiſi le Marquis del Carpio pour faire cette fonction en ma place; vous aſſurant du grand déſir que j'ai de contribuer à tout ce qui peut vous plaire. Faites moi ſavoir, je vous prie, quel jour vous mettrés à la voile, afin que j'en puiſſe avertir Sa Majeſté. J'atendrai cette nouvelle avec impatience. Vous pouvés envoier votre réponce au Marquis del Carpio. Cependant, Monſieur de Ruiter, je prie Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A Sarragoſſe le 31. d'Octobre 1675. 1675.

Signé,

D. JEAN.

Après la réception de cette Lettre on éxamina ce qu'il y avoit à faire. On manquoit d'eau & l'on ne voioit point de moien d'en faire dans la baie de Vineros, ni ſur la côte de Catalogne, ni ſur celle de Valence, où la mer briſoit avec une violence extrême, à cauſe des vents de Nordeſt qui regnoient depuis deux mois. Il fut donc réſolu par le Général & par le Conſeil de guerre de paſſer aux iſles d'Yviça & de Fomentera, pour tâcher d'y faire du bois & de l'eau, puiſque le vent ne permettoit pas d'avancer beaucoup en prenant une autre route. Sur le ſoir, aiant remis à la voile on fut toute la nuit batu d'un orage acompagné d'éclairs, qui venoit du Nordeſt. Le lendemain matin on ne vit plus le Vice-amiral de Haan, ni ſon eſcadre & comme Ruiter ne le retrouva point proche d'Yviça, il gouverna au Nordnordeſt, pour paſſer entre cette iſle & celle de Majorque, & ſe rendre à Barcelone où il eſpéroit trouver prêts quelques vaiſſeaux Eſpagnols. Dans cette route ſon navire courut un grand riſque; car pendant le plus brun de la nuit du 11. au 12. il y eut un vaiſſeau marchand, nommé *les Armes de Naſſau*, monté par le Maître Fréderic Thoveling, qui l'aborda de ſon travers à l'éperon, & le choc fut ſi violent qu'il fit tout craquer dans les deux vaiſſeaux. Ruiter braſſa vîte ſes voiles ſur le mât & ſe détourna par ce moien; mais non pas ſans avoir été endommagé, car outre que la friſe qui étoit proche du beaupré ſe trouva briſée, l'un des bras de la maitreſſe ancre fut rompu, auſſi-bien que le jas de la ſeconde ancre & les boſſoirs: le perroquet de beaupré & ſa vergue ſe briſérent auſſi, & le mât de miſéne demeura incommodé. Durant le choc ſept matelots du vaiſſeau marchand, croiant qu'il alloit couler bas, ſautérent au bord de l'Amiral. Pour Ruiter il rendit graces à Dieu de ce qu'il n'étoit pas arrivé un plus grand malheur, & déſirant, ſelon ſes ordres, pourvoir à la conſervation des vaiſſeaux marchands, il ordonna le lendemain aux Capitaines Berkhout, Verſchoor & Comte de Styrum, de conduire celui-ci à Génes, & de n'y demeurer à l'ancre que 24. heures, afin d'acheter pendant ce tems-là, pour leur propre uſage & pour celui des autres vaiſſeaux de l'armée, autant de bois à brûler qu'ils en pourroient mettre ſur leurs bords. Enſuite ils devoient faire voiles par l'Eſt ou par l'Oüeſt de l'iſle de Sardaigne, ſelon que le vent ſeroit plus favorable, vers la baie de Cagliari, où étoit le rendévous de l'armée juſqu'à nouvel ordre. Le 14. du Mois, elle moüilla devant Barcelone, qui eſt une ville de Catalogne, où Ruiter reçut par Don Diégo de Lili une Lettre de complimens & d'offres de ſervices du Marquis de Seralbo, qui en étoit Viceroi, avec des nouvelles de bouche, que le 9. du Mois, le Marquis del Carpio & ſes ſix navires de guerre aiant été batus d'une rude tempête du Nordnordeſt, & aiant chaſſé ſur leurs ancres, avoient été emportés au large, ſans qu'on eût encore apris ce qu'ils étoient devenus. Pendant cette expédition le Général eut beaucoup d'inquiétude de ce que le vaiſſeau qu'il montoit étoit ſi mal pourvû de cables & de voiles, & il ſe plaignit par une Lettre écrite au Collége de l'Amirauté de la Meuſe, qu'en 57. années de tems qu'il avoit fréquenté la mer, il n'avoit jamais été ſi incommodé en ſes voiles qu'il l'étoit cette campagne. Que de neuf cables qu'on lui avoit donnés il avoit été obligé d'en faire couper deux, qui étoient abſolument gâtés & hors d'état de ſervir. Que ſes voiles neuves n'étoient couſuës que de fil pourri; qu'elles l'étoient ſi mal ou ſi lâche, qu'il

L'armée navale remet à la voile. 8. *Novemb.*

On perd de vuë de Haan & ſon eſcadre. 9. *Novemb.*

Le navire de Ruiter eſt en danger, étant endommagé par un vaiſſeau marchand. 12. *Nov.*

L'armée arrive devant Barcelone. 14. *Nov.*

Nouvelles du Marquis del Carpio & des ſix navires Eſpagnols.

Plaintes de Ruiter au ſujet de ce que ſes cables & ſes voiles ne valoient rien. 13. *Nov.*

1675. qu'il falloit ſans doute que ce fuſſent de jeunes aprentis qui y euſſent travaillé. Qu'en un jour il lui avoit défoncé deux petits huniers, & que d'autrefois tantôt un hunier tantôt l'autre avoit été emporté hors des ralingues, ou mis en piéces, pendant que tous les autres vaiſſeaux d'Amſterdam continuoient à naviger avec les leurs ſans aucun accident; ajoûtant que ceux qui avoient ozé livrer de telles voiles, ne méritoient plus de ſervir le Collége de l'Amirauté. Qu'à la vérité ce n'étoit pas une grande afaire pour le public, que le faiſeur de voiles remplît ſa bource, quoi qu'injuſtement, mais qu'il falloit enviſager la conſéquence, & penſer qu'on hazardoit un vaiſſeau avec tous les Oficiers & l'équipage, ſur tout s'il venoit à toucher à quelque haut-fonds, dequoi il plût à Dieu de le préſerver, puis qu'en ce cas, après l'aſſiſtance du Ciel, ce ſeroient les voiles ſeules qui pourroient le tirer du péril. Ces plaintes & cet avis ne lui ſervoient plus de rien pour l'heure; mais aiant toujours en vûë le bien public il vouloit empêcher à l'avenir ce deſordre, &, quoi qu'il en fût, s'aquiter de ſon devoir. En ce tems-là il écrivit au Viceroi de Catalogne pour le prier de donner ordre que l'armée pût être promtement pourvuë d'eau douce, de biſcuit, de bois à brûler, de ris, de quelques pipes de vinaigre, d'huile, & d'autres choſes néceſſaires qu'il marquoit; & il demanda auſſi une ancre du poids de 4000. livres.

Sa demande au Viceroi de Catalogne. 14. *Nov.*

Le Viceroi envoie le complimenter à ſon bord. 15. *Nov.*

Pendant qu'il étoit à l'ancre il vint un Gentilhomme lui faire des complimens de la part du Viceroi. Il étoit acompagné du Général de la cavalerie fils ou gendre du Marquis de Caſtel Rodrigo, d'un fils du Duc de Medina Celi, & de pluſieurs autres Seigneurs, avec le Conſul Hollandois. Il fut raporté par quelques-uns d'entre eux, que l'eſcadre du Marquis del Carpio n'étoit nullement en bon état; que chaque vaiſſeau n'avoit que ſoixante & dix ou quatre vingts matelots, le reſte n'étant que de ſimples ſoldats. Ils firent auſſi entendre que la face des afaires avoit beaucoup changé à Madrid, où le Roi aiant eu douze ans acomplis le 6. de Novembre, avoit, ſuivant les derniéres volontés du feu Roi ſon pére, pris en main le gouvernement de ſes Roïaumes. Que Don Jean, frére du Roi, qu'on croioit devoir demeurer à la Cour, avoit été obligé de s'en retourner à Sarragoſſe, par la jalouſie des Grands qui avoient en main le manîment des afaires, & qui craignoient d'en être deſtitués s'ils le laiſſoient auprès du Roi. Le lendemain le L. Amiral reçut quelques rafraîchiſſemens de la part du Viceroi. On fit paſſer à ſon bord cinq geniſſes, cinquante moutons, deux cens poulles & coqs d'Inde, ſeize panniers de toutes ſortes de fruits, quatre panniers de pain, quatre boëtes de confitures & deux pipes de vin. Dans ce même tems il écrivit au Roi pour le complimenter ſur ſa Majorité de la maniére qui ſuit.

Rafraîchiſſemens envoiés à ſon bord. 15. *Nov.*

Très-illuſtre & Très-puiſſant Seigneur & Roi.

Sa Lettre au Roi d'Eſpagne ſur ce que S. M. prenoit le gouvernement en main. 16. *Nov.*

Sire, *Je me réjoüis, avec tous les Oficiers de l'armée de L. H. P. & ſans doute avec toute la Chrétienté, de ce que Votre Majeſté, par la Providence de Dieu, a pris en main les reſnes du gouvernement d'Eſpagne. Mais les Sujets de V. M. ont encore des raiſons plus fortes d'en têmoigner leur joie, puis qu'à préſent que le voile eſt tiré de devant Elle, ils voient ouvert le téatre où vont éclater ſes grandeurs & ſa magnanimité, qui ſeront emploiées à protéger non-ſeulement le Roïaume d'Eſpagne & tous les autres Roïaumes, Etats & Seigneuries qui ſont ſous ſa domination; mais encore Elle embraſſera les moiens de vivre dans une paix tranquille & aſſurée avec tous les Rois, Princes & Etats ſes voiſins; ce qui fera la félicité des peuples qui vivent ſous ſon empire. Je fais des vœux ardens à ce qu'il plaiſe à Dieu de combler de proſpérités & de gloire le Regne de V. M. & qu'en mon particulier, comme Chef de l'armée de L. H. P. de la part de Son Alteſſe le Seigneur Prince d'Orange, je puiſſe, dans les ocaſions où je ſuis apellé, rendre à Votre Majeſté, à Votre Roïale Maiſon & à Vos Roïaumes, les ſervices les plus avantageux qu'on puiſſe jamais imaginer, & les plus funeſtes aux François qui ſont poſtés en l'iſle de Sicile & au-devant de l'iſle. Du moins j'y travaillerai de tout mon pouvoir & avec toute l'ardeur dont je ſuis capable. Je tâcherai conjointement avec les forces navales de V. M. de faire réüſſir, autant qu'il me ſera poſſible, ſes intentions, qui ſont auſſi celles de mes Seigneurs & Maîtres, comme ce ſont encore celles des Alliés de V. M. & des leurs; afin qu'on puiſſe une fois réduire l'ennemi commun à entendre à une bonne paix, par laquelle on voie la tranquillité rétablie dans tous les Etats Chrétiens....*

La

La ſuite de cette Lettre contenoit un récit de ſon voiage, & ſon deſſein de paſſer dans peu à Cagliari & de continuer ſa route. Dans cette vuë il fit aſſembler le 17. tous les Capitaines à ſon bord, où il leur ordonna de ſe tenir prêts à mettre le lendemain à la voile, puis qu'on n'aprenoit point de nouvelles du Vice-amiral de Haan. Il envoia auſſi les Capitaines Middellandt & Andringa au Viceroi, pour lui communiquer le deſſein qu'il avoit de partir, après avoir ſi longtems atendu ſans qu'il parût de vaiſſeaux, ne voiant aucune utilité ni pour l'Etat des P. V. ni pour la Couronne d'Eſpagne à demeurer toujours moüillé dans ce parage. Mais le même jour il lui fut rendu une dépêche du Roi, écrite en Eſpagnol, dont voici le contenu. 1675. Réſolution de remettre à la voile. 17. *Nov.*

LE ROI.

Général Michel de Ruiter, ſous le commandement duquel eſt l'armée des Etats Généraux deſtinée pour Meſſine. Pour preuve de la haute conſidération en laquelle Nous avons nos Domaines d'Italie, & de nos intentions pour la paix & tranquillité de nos bons Sujets de ces païs-là, Nous n'avons pas plutôt vû notre Frére Don Jean d'Autriche, que nous avons réſolu ſon départ, afin qu'il demeure chargé de la conduite & de l'éxécution des ordres qui lui ont été donnés, annullant tous ceux qui peuvent vous avoir été ci-devant par lui envoiés juſques-à-ce jour: car notre volonté eſt que ce dernier ici ſoit éxécuté. Ainſi vous l'atendrés dans le port, afin qu'il parte avec nos forces navales, pour faire ce voiage ſuivant notre ſus-dit ordre. C'eſt dequoi nous avons voulu vous avertir par un Courier dépêché exprès, afin que vous ſoiés pleinement inſtruit de notre réſolution, & que vous puiſſiés éxécuter ce qui eſt néceſſaire pour notre ſervice. A Madrid le 9. de Novembre 1675. Il reçoit une dépêche du Roi d'Eſpagne.

MOI LE ROI.

Ainſi ſigné,

DON PEDRO COLONNA.

Suivant cette dépêche l'armée étoit obligée d'atendre encore Don Jean & les navires de guerre d'Eſpagne. Cependant on fit de l'eau le plus qu'il fut poſſible; mais on ne demeura pas ſans beaucoup d'inquiétude à cette rade, qui étoit fort dangereuſe par le vent d'Eſt, & où l'on n'aprenoit point de nouvelles ni de Don Jean, ni des vaiſſeaux Eſpagnols, ni du Vice-amiral de Haan. Sur l'avis qu'on eut qu'il avoit paru devant le rivage deux Armateurs Turcs, le Général détacha les Capitaine Meegang & Jean van Abkoude, avec le ſenau de Wybrant Barentſz. pour aller croiſer trois jours ſur eux. Il eut alors une nouvelle ataque de gravelle, qui lui fit ſoufrir de grandes douleurs & qui dura trois jours, ne ceſſant que le 27. de Novembre: mais il ſuporta ce mal avec beaucoup de patience, & rendit graces à Dieu lors qu'il s'en vit délivré. Le jour ſuivant il arriva un Courier, qui lui aportoit de la part de Don Jean une Lettre datée à Sarragoſſe le 27. du Mois, par laquelle ce Prince s'excuſoit de n'avoir pas répondu à celles que Ruiter lui avoit écrites, en aiant été empêché par une maladie qui paroiſſoit cauſée par le mauvais tems & par les fatigues de ſon voiage à la Cour. Il ajoûtoit, qu'il avoit informé le Roi du fâcheux état de ſa ſanté, qui ne lui permettoit pas de s'embarquer; & que ſon plus grand déplaiſir étoit, de ce qu'il ne pourroit pas en perſonne donner au L. Amiral des têmoignages de la ſincére afection qu'il avoit pour lui, quoi que ce fût une choſe qu'il eût fort ſouhaitée; mais qu'il étoit obligé de s'en tenir à faire bien des vœux pour l'hûreux ſuccès de ſon voiage, & à le recommander à la protection de Dieu. Ruiter qui ne voioit qu'avec chagrin que l'armée fût ſi longtems arrêtée ſans rien faire que de grandes dépences, à la charge de la Couronne d'Eſpagne & des Etats, mit à la voile dès le même jour. Avant que de lever l'ancre il écrivit par terre aux Etats & au Prince d'Orange tout ce qui lui étoit arrivé, ainſi qu'il l'avoit toujours pratiqué auparavant; & c'eſt à quoi il ne manqua jamais dans la ſuite de ſon expédition. Il n'y avoit plus alors, par l'abſence du Vice-amiral de Haan & du Commandeur Verſchoor, que ſeize voiles ſous ſon pavillon, en comptant un navire de guerre Eſpagnol, outre une flûte chargée de toutes ſortes de munitions de guerre. Il les diviſa en deux eſcadres; la premiére compoſée de cinq na- L'armée navale eſt obligée d'atendre Don Jean. Ruiter reſſent une douloureuſe ateinte de gravelle. 28. *Nov.* Il reçoit une Lettre de Don Jean qui s'excuſe de faire le voiage, ſous pretexte d'une maladie. L'armée remet à la voile. 28. *Nov.*

1675. navires, deux ſenaux & deux brulots; & la ſeconde auſſi de cinq navires, deux ſenaux & un brulot, avec la flûte Eſpagnole. Au même tems il fut fait un Réglement auquel chacun devoit ſe conformer, ſoit en navigeant, ſoit en cas qu'on vint à rencontrer les ennemis & à leur livrer bataille. Le 3. de Décembre à la pointe du jour on eut la vuë de Sardaigne. Là le Général ordonna au Commandeur Middellandt d'aller avec la plupart des vaiſſeaux, moüiller l'ancre ſous le cap de Palo, & faire de l'eau & du bois dont ils avoient encore beſoin; mais pour lui, devançant toujours avec le Capitaine Andringa & deux ſenaux, il alla moüiller dès le même ſoir dans la baie de Cagliari. Il y aprit par le moien du Conſul Hollandois, nommé Albert van de Water, qui ſe rendit à ſon bord, que le Vice-amiral de Haan y étoit arrivé le 12. de Novembre, & qu'après s'être pourvû de tout ce qui lui étoit néceſſaire, il avoit le 23. du Mois continué ſa route vers Naples. Cette nouvelle ne lui fut pas agréable, parce que ſuivant les ordres qui avoient été concertés, de Haan étoit obligé de l'atendre, & ne devoit pas abandonner le pavillon. Ce ne lui étoit pas un médiocre ſujet de chagrin, de ſe voir en cette expédition aſſocié à cet homme, dont l'humeur étoit ſi différente de la ſienne, & qui d'ailleurs n'étoit pas ſon ami On a auſſi publié que de Haan ne ſe hâta de devancer le pavillon à Naples que pour y négocier & ſe défaire de marchandiſes qu'il avoit à ſon bord. Sur le midi il vint quelques Gentishommes ſaluer le Général de la part du Viceroi Don Melchior de Siſterna, lequel y alla auſſi depuis acompagné d'une grande ſuite de Nobleſſe, & le même jour il y envoia des rafraîchiſſemens de bétail, de fruits, de vin & de confitures. Le lendemain, à la priére du Viceroi Ruiter entra dans la ville, où il fut reçu avec des décharges de toute l'artillerie, & avec un grand cortége de caroſſes, entre leſquels il y en avoit quelques-uns à ſix chevaux; & après toutes les civilités qu'on ſe fit de part & d'autre, il fut magnifiquement régalé. Quoi que ce fût un Vendredi & jour de St. Nicolas, on ne laiſſa pas de ſervir toutes ſortes de viandes, tant venaiſon qu'autres, & cela en préſence d'Eccléſiaſtiques; dequoi beaucoup de gens furent aſsès ſurpris. La table étoit environnée de Gentishommes, de Chevaliers & de Conſeillers, même on voioit parmi eux debout, pour faire honneur au Héros de la Hollande, le fils du Vice-roi, jeune Seigneur, qui touchoit à l'âge viril. On but entr'autres à la ſanté du Prince d'Orange, & on entendit le nom de Guillaume de Naſſau retentir avec aplaudiſſement dans un Palais, où chacun ſait qu'il avoit été autrefois ſi odieux.

Elle eſt diviſée en deux eſcadres.

29. *Nov.*

Elle arrive devant Sardaigne.

3. *Décemb.*

Et Ruiter enſuite devant Cagliari.

3. *Décemb.*

5. *Décemb.*

Honneurs rendus à Ruiter par le Viceroi de Sardaigne.

6. *Décemb.*

Il étoit arrivé en ce tems-là un bâtiment de Sicile à Cagliari, qui raportoit que le 9. du Mois de Novembre la tempête y avoit fait périr quelques navires de guerre de l'armée d'Eſpagne. Le 7. les Capitaines Verſchoor, Berkhout & Comte de Styrum, qui avoient été auparavant commandés pour eſcorter un vaiſſeau marchand juſqu'à Génes, arrivérent devant la baie, & le 8. on y vit auſſi aborder les Capitaines Schey & Noirot, qui avoient été détachés pour aller aux Alfaques de Tortoſe, pointe de terre proche de l'Ebre en Catalogne, afin de ramener le brulot *Jaques & Anne*, lequel aiant perdu ſon beaupré par la violence d'un orage, avoit relâché en ce lieu-là. Il y avoit ſix jours que ces deux Capitaines avoient fait voiles de Barcelone. Schey avoit à ſon bord le Prince de Piombino, Général des galéres Eſpagnoles à Naples, avec la Princeſſe ſon Epouſe, ſes Enfans & ſa ſuite; & Don Diégo de Brakkamonte, Général de la Cavalerie de Sicile, Oficier qui étoit en réputation d'être fort brave. Le même jour ſur le ſoir le Prince de Piombino rendit à Ruiter, de la part du Roi d'Eſpagne, la dépêche ſuivante écrite en François.

Six navires qui avoient été détaches ſe rendent ſous le pavillon.

7. & 8. *Décembre.*

LE ROI.

Dépêche du Roi d'Eſpagne à Ruiter.

Général Michel de Ruiter, qui avés ſous votre commandement les vaiſſeaux des Etats Généraux armés pour l'entrepriſe de Meſſine. Aiant vû ce que vous nous repréſentés par votre Lettre datée à la baie de Barcelone le 15. de ce Mois, Nous avons jugé à propos de vous ordonner que vous aiés à partir inceſſamment & ſans aucun delai, pour vous rendre en droiture à Melazzo, ſans aborder à Sardaigne ou vous arrêter en aucun autre endroit, nonobſtant tous ordres que vous pouvés avoir reçus ſignés de notre propre main, ou autrement de notre part, leſquels nous révoquons, parce qu'il importe extrémement que l'armée navale paroiſſe au plutôt en Italie. Nous vous remercions de l'afection & du zèle que vous témoignés pour notre ſervice, vous promettant

tant que nous y répondrons de notre part par des reconnoiſſances proportionnées à votre bonne volonté. Vous devés être averti que toutes les fois que vous vous trouverés en lieu où vous puiſſiés conférer avec le Marquis de Villa Franca, & concerter avec lui les entrepriſes, vous aiés à le faire, étant tout-à-fait nécessaire qu'il y ait correſpondance & une bonne intelligence entre l'armée navale & celle de terre. Vous ſaurés que le commandement de nos forces maritimes dans la Méditerrannée regarde le Général des galéres d'Eſpagne, par une coutume qui a paſſé en forme de Réglement dans nos Roiaumes, & qu'en ſon abſence il apartient au Prince de Monteſarchio, qui eſt revétu de la Charge de Général de l'armée navale. Nous nous promettons à votre égard que vos intentions ne ſeront pas de répugner à l'éxécution des ordres, qui ſeront donnés comme néceſſaires pour ataquer & reprendre Meſſine, puis que vous étes venu pour cet éfet; & qu'au contraire vous entretiendrés une bonne intelligence & union, ainſi que Nous le voulons eſpérer, avec les autres Généraux qui ſeront ſur les lieux; comme de leur côté ils feront la méme choſe avec vous, ſuivant les ordres que Nous leur avons donnés. 1675

Dès que vous ſerés arrivé à Melazzo, vous tâcherés d'avoir connoiſſance de l'endroit ou ſera l'armée navale de l'Océan, afin de vous joindre avec elle, & que par la jonction de vos forces, les entrepriſes puiſſent être plus facilement éxécutées.

Que ſi dans votre route vous avés beſoin de quelques vivres, Nous avons ordonné au Gouverneur du Milanois de dépêcher à Nos Vicerois d'Italie un Courier exprès pour leur donner avis de votre départ, afin qu'ils faſſent trouver, chacun dans les ports de ſon Gouvernement, les choſes qui peuvent vous être néceſſaires.

Et comme Don Manuel de Lyra, nous a écrit qu'à notre priére les Etats Généraux ont encore conſenti pour ſix mois la prolongation du ſecours de leur armée navale en Italie, Nous avons auſſi voulu vous en avertir, afin que vous en fuſſiés informé ſurement: & encore qu'il a eté ſatisfait aux trois termes des ſix premiers mois, & cela avant le commencement de l'éxécution, de laquelle nous eſpérons un très-bon ſuccès en ce qui doit être éfectué par votre conduite, votre direction, votre zéle, votre expérience & votre valeur. A Madrid le 28. de Novembre 1675.

MOI LE ROI.

Ainſi ſigné,

DON PEDRO COLONNA.

Comme cette dépêche ne fut renduë à Ruiter que devant Cagliari, il étoit trop tard pour obéir aux ordres de n'aborder point à Sardaigne. On fut même contraint par la néceſſité, qui ſouvent ne reconnoît point de loi, d'y ſéjourner pendant quelques jours, pour faire du bois & de l'eau, dont on n'avoit pu ſufiſamment ſe pourvoir à Barcelone. Les afaires étant dant cette ſituation, Ruiter détacha les Capitaines Schey & Noirot, pour aller en toute diligence vers la baie de Naples, chercher le Vice-amiral de Haan, & lui mettre en main les ordres qu'il devoit ſuivre, afin de ramener ſes vaiſſeaux ſous le pavillon. Le Prince de Piombino & les autres Seigneurs demeurérent au bord de Schey pour ſe rendre à Naples: mais quelques diligences qu'on pût faire l'armée ne put être prête à partir que le 13. de Décembre. La nuit ſuivante elle ſe mit au large, & on la diviſa de nouveau en deux eſcadres, l'une ſous le L. Amiral Général Ruiter, & l'autre ſous le Commandeur Nicolas Verſchoor; étant alors compoſée de douze navires de guerre, compris le navire Eſpagnol, quatre ſenaus, quatre brulots & la flûte de charge Eſpagnole, faiſant en tout 21. voiles. Elle prit ſon cours vers la Sicile, & le 19. de Décembre elle eut la vuë des iſles de Fonicuſe, Lipari, Vulcan & autres, s'avançant le même ſoir juſques par le travers du cap d'Orlando, qui eſt une pointe de Sicile, & le lendemain elle arriva à neuf heures du matin à la rade de Melazzo, où elle ne trouva qu'un navire de guerre Eſpagnol & quatorze galéres. La joie qu'on eut en ce païs-là de la venuë des Hollandois fut extrême, & proportionnée à l'état fâcheux où l'on ſe trouvoit lors qu'ils parurent. Le Sécretaire du Général, nommé Jean van der Poort, qui en porta les premiéres nouvelles à Don Franciſco de Tolédo, Marquis de Villa Franca, Viceroi de Sicile, fut recompenſé d'une chaîne d'or de la valeur de 1000. livres. Le même jour Ruiter fut viſité de tous les Seigneurs qui étoient là, & l'apres-

9. Décemb. Schey & Noirot ſont détachés pour aller à Naples.

13. Décemb. L'armée fait voiles vers la Sicile.

Elle arrive à Melazzo. *20. Décemb.*

Grande joie que cauſe l'arrivée de Ruiter.

1675. l'après-diné il passa aussi sur les galéres pour les remercier. Le Viceroi même se
Le Viceroi lui rend visite. rendit sur le soir à son bord, & lui témoigna beaucoup d'estime & d'afection. Aussi-
20. *Décem.* tôt il donna charge à tous les Capitaines de faire de l'eau, & de se pourvoir de ce qui leur manquoit. Le 21. il descendit à terre & alla rendre visite au Viceroi qui le reçut fort civilement, toute l'artillerie de la ville & du château aiant fait une décharge à son entrée. Dans la conférence qu'il eut avec ce Seigneur, il lui proposa
Sa proposition au Viceroi. de faire agir incessamment & sans delai l'armée navale & celle de terre, & de pous-
21. *Décem.* ser les ennemis avec une vigueur extrême, & que pour cet éfet il falloit qu'on fît venir avec lui le Prince de Montesarchio, qu'il aprenoit être dans la baie de Palerme, où il avoit neuf navires sous lui. Il ajoûta même que s'ils n'étoient pas tous en état, il seroit toujours bon que ce Prince vint avec ceux qui se trouveroient prêts, quand il n'y en auroit que quatre ou cinq, afin que les Hollandois pussent être
Il détache deux navires & un senau dour aller en mer croiser sur les ennemis. assistés de quelqu'un des Oficiers Généraux d'Espagne. Après cette conférence aiant pris congé pour retourner à son bord, on fit à son honneur une nouvelle salve de l'artillerie du château & de la ville. Au même tems il détacha les Capitaines Meegang & Uitterwyk, avec le Commandeur Wybrant Barentsz. pour aller pendant deux jours croiser à six lieuës en mer, par le travers de la baie & du cap de Melazzo, & tâcher de se rendre maîtres des vaisseaux ennemis qu'ils rencontreroient, & d'amener tous les autres bâtimens, quels qu'ils fussent, sur tout ceux qui seroient chargés de quelques munitions de bouche, parce qu'il savoit qu'il y avoit une grande disette de vivres à Messine.

On reçoit deux Lettres des Pasteurs de Hongrie qu'on tenoit aux galéres de Naples. Leur requête. Dans le tems que l'armée navale arriva à la baie de Melazzo, le Sieur Theodore Westhovius, Ministre du navire de Ruiter, reçut de Naples deux Lettres écrites en Latin, au nom de quelques Pasteurs de Hongrie, où on lui remontroit que ces Pasteurs au nombre de 23. étoient contrains, pour cause de Réligion seulement, de servir de forçats sur les galéres de Naples; qu'ils y étoient traités comme de vrais esclaves; qu'il y avoit encore trois de leurs Collégues sur les galéres Espagnoles de Sicile, qui n'étoient pas dans une moindre misére. On le prioit par toutes les raisons les plus touchantes, qu'il voulût avoir compassion de leur état, représenter au Général Ruiter les terribles extrémités où ils étoient réduits, & solliciter leur délivrance. Dès que Ruiter fut informé de leur afaire & de ce qu'ils désiroient de lui,
Ruiter prend leur afaire à cœur. il en parut tout ému, son naturel tendre & pitoiable se manifestant dans une ocasion qui auroit été capable de toucher un cœur plus dur que le sien. Il se sentit donc aussi-tôt porté à travailler pour leur soulagement, & ordonna à son Ministre d'aller chercher sur les galéres les trois Pasteurs dont il étoit fait mention dans la Lettre. Mais il n'y eut pas moien de les trouver; on les cela, & ils furent renvoiés à Naples. Alors il commanda à van der Poort son Sécretaire, d'aller avec le même Pasteur parler de sa part au Viceroi de Sicile, & le suplier instamment de vouloir écrire au Viceroi de Naples en faveur des Ministres de Hongrie, & lui demander qu'ils fussent déchargés de leurs fers. Le Viceroi répondit qu'en considération de l'Amiral Ruiter, il écriroit d'une maniére aussi forte que s'il avoit à intercéder pour ses propres fréres. Ruiter écrivit aussi de son côté au Viceroi de Naples, pour lui faire la même priére, & les Lettres furent envoiées ensemble. Le Marquis de Villa Franca marquoit en toutes ocasions beaucoup d'afection pour les Hollandois. Le
Rafraîchissemens envoiés à son bord. 23. *Décem.* 23. il envoia au bord du L. Amiral des rafraîchissemens pour distribuer à toute l'armée, qui consistoient en un grand nombre de bœufs, de genisses, de moutons, de liévres, de pins de sucre & de confitures. Le même jour Ruiter fit assembler
Il fait diverses propositions pour entreprendre quelque chose contre Messine. tous les Capitaines à son bord, & leur ordonna de se tenir prêts à mettre à la mer, au premier signal de partance. Les Généraux des galéres, s'y étant aussi trouvés il leur fit diverses propositions d'entreprises à faire par terre & par mer sur Messine; mais ils répondirent qu'au regard de l'armée de terre ils ne pouvoient rien déterminer, & que cela dépendoit du Viceroi. Sur cela il envoia après midi le Contre-
Il envoie des Oficiers vers le Viceroi de Sicile. 23. *Décem.* amiral Verschoor, le Capitaine Berkhout, le Comte de Styrum & van der Poort
Leurs demandes & leurs delibérations. son Sécretaire, pour conférer avec le Viceroi & délibérer sur ce qu'il y auroit à entreprendre avec l'armée navale, leur enjoignant de solliciter fort qu'on y fit joindre autant de navires Espagnols qu'il seroit possible, quand ce ne seroit que pour servir de nombre & tenir l'ennemi plus en respect, si on le rencontroit en mer avec des forces considérables. Ces propositions aiant été faites par les Oficiers Hollandois, ils les apuiérent de raisons puissantes qui en faisoient voir l'importance, & qui prou-

prouvoient invinciblement la néceſſité qu'il y avoit de les éxécuter. Ils raportérent auſſi ce que le Lieutenant Amiral avoit propoſé aux Généraux des galéres pour réduire les Rebelles de Meſſine. On fit des réflexions & ſur le fond de l'afaire & ſur les raiſons qui étoient alléguées, ſans pouvoir toutefois obliger le Marquis de Villa Franca de prendre aucune réſolution, qu'à la fin du Mois & par conſéquent de l'Année. 1675.

Cependant on atendoit avec beaucoup d'impatience les vaiſſeaux qui étoient avec le Vice-amiral de Haan. Après midi le Commandeur Wybrant Barentſz. amena dans la baie de Melazzo un bâtiment Anglois chargé de froment, qui venoit du golfe de Veniſe, & qui étoit deſtiné pour Génes, ſuivant la déclaration du Maître; mais néanmoins il avoit été joint par le Capitaine Meegang à quatre lieuës de la petite iſle de Stromboli. On aprit alors de quelques bâtimens qui venoient de Palerme, que le Vice-amiral de Haan y étoit arrivé le jour précédent avec onze vaiſſeaux. † Le lendemain * les Capitaines Meegang & Uitterwyk revinrent dans la baie; & les Capitaines Comte de Styrum, Jean van Abkoude & George Andringa, avec les Commandeurs Wilmerdonk & Walop, furent à leur tour détachés pour retourner croiſer pendant trois jours, depuis Stromboli juſques au cap de Lanbrone, avec ordre que s'ils découvroient quelque gros conſidérable de vaiſſeaux ennemis, ils euſſent à revenir promtement en donner avis. Au même tems le Général reçut une Lettre de Don André d'Avola, Prince de Monteſarchio, datée le 22. par laquelle, au lieu de ſe rendre à Melazzo avec les navires Eſpagnols, ainſi que Ruiter l'en avoit prié, il lui conſeilloit d'aller plutôt lui-même à Palerme, parce qu'il n'y avoit point de port plus ſeur en toute l'iſle, à cauſe du mole qui avoit été refait. Mais le L. Amiral ne put aprouver ce conſeil, puis que Melazzo étoit beaucoup plus proche de Meſſine, qui devoit être le ſiége de la guerre, que ne l'étoit Palerme, qui étoit à plus de cent-vingt-cinq milles d'Italie ou trente lieuës d'Allemagne à l'Oüeſt de Melazzo. Ainſi il auroit fallu conſumer beaucoup de tems inutilement pour aller de Melazzo à Palerme & revenir de Palerme à Melazzo. Le 25. Ruiter aiant envoié le Commandeur Verſchoor, le Capitaine Berkhout & le Sécretaire van der Poort, pour parler au Viceroi de ſa part, ils le trouvérent ſi empreſſé aux cérémonies des fêtes de Noël, qu'ils ne purent avoir audience. Enſuite ce Seigneur écrivit au Prince de Monteſarchio, qu'il eût à venir à Melazzo afin de ſe joindre aux Hollandois. Le Prince fit réponce en date du jour de Noël, *qu'il feroit ce que déſiroit le Viceroi, & qu'il ſe diſpoſeroit à partir*: mais en même tems il le prioit qu'à cette fin il lui plût de donner ordre aux Commiſſaires & aux Garde-magaſins de Palerme, *qu'ils euſſent à lui fournir les choſes dont il avoit néceſſairement beſoin, ſavoir des cordages & des voiles*, & qu'on lui en envoiât au plutôt un bâtiment chargé Outre cela il fit entendre qu'en partant ce n'étoit pas la route de Melazzo qu'il falloit prendre, mais qu'il étoit à propos de faire le tour de l'iſle pour rencontrer & ataquer l'ennemi, qui étoit ſorti du port de Meſſine, ainſi qu'on l'avoit apris. Au regard du Lieutenant Amiral, il lui écrivit en même tems, *qu'il ne lui ſembloit pas expédient d'éxécuter les ordres du Viceroi, de peur d'être une ſeconde fois expoſé au péril ſous la tour du Fare dont l'entrée étoit fort difficile & fort dangereuſe.* Il vouloit parler du détroit qui eſt entre la Sicile & l'Italie, qu'il faut traverſer en allant de Melazzo à Meſſine, & où il avoit depuis peu perdu quelques vaiſſeaux par la violence d'une tempête. Ces Lettres ne furent renduës que le 28. & de cette ſorte le tems d'agir ſe paſſoit à parler & à écrire. Il eſt vrai qu'on pouvoit fort bien inférer de ce qui avoit été écrit au Viceroi, que les navires d'Eſpagne n'étoient pas encore prêts, puis qu'il leur manquoit éfectivement des voiles & des cordages. Au reſte Monteſarchio demeurant toujours à Palerme y retenoit auſſi le Vice-amiral de Haan, avec les vaiſſeaux qui étoient ſous lui; ce qui mettoit l'armée de Hollande hors d'état de faire aucune entrepriſe d'importance. Cependant le Général Eſpagnol, dans ſa Lettre, prioit Ruiter de lui faire ſavoir ſon ſentiment, auquel il ofroit de ſe conformer, ajoûtant: *Qu'il faiſoit un grand cas de ſon expérience, laquelle il eſtimoit être plus grande que la ſienne, & plus ſûre pour le ſervice du Roi; & qu'il tâcheroit de ſatisfaire, auſſi-tôt qu'il ſeroit poſſible, l'impatience qu'il avoit de ſervir ſous un ſi grand Général.* Ruiter de ſon côté avoit écrit au Vice-amiral de Haan, que ſans différer en aucune maniére il eût à ſe rendre à la baie de Melazzo; mais aprenant par la réponce de cet Oficier qu'il étoit arrêté par

Nouvelles de l'arrivée de Haan à Palerme.

† 22. *Décem.*

* 24. *Décem.*

Le Prince de Monteſarchio conſeille à Ruiter de mener l'armée à Palerme.

Ordre du Viceroi à Monteſarchio.

Sa réponce.

Ce qu'il écrit à Ruiter.

5. *Nov.*

1675. le Prince de Montesarchio, quoi qu'il eût été aussi prié par une Lettre, de laisser partir les vaisseaux Hollandois, le Général lui réitéra ses ordres par le même Courier qui avoit aporté les dépêches du Prince, & lui commanda de partir sans atendre quoi que ce fût au monde. Ce dernier ordre ne fut pas nécessaire, car dès
28. *Décemb.* le même jour qu'il fut envoié de Haan mit à la voile. Cependant Ruiter envoia
30. *Décemb.* van der Poort son Sécretaire, solliciter le Viceroi de prendre une résolution, sur les propositions qu'il lui avoit faites, ou fait faire de sa part, tendant à former quelque entrepriſe contre Messine. Le Marquis consentit alors que le Lieutenant Amiral avec son armée passât le Fare ou le détroit de Messine, pour aller croiser au Sud de l'isle, entre le cap del Arme & le cap de Molina, & couper toute communication ou commerce, de qui que ce fût, avec les Messinois & avec la ville d'Augusta, dont les François s'étoient rendus maîtres au Mois d'Août. De plus il se chargea de donner ordre à ce que les vaisseaux Espagnols, qui étoient à Palerme, fussent bientôt achevés d'équiper, & commanda que le navire de guerre nommé *Notre Dame du Rosaire*, qui étoit monté de 50. canons & de 300. hommes d'équipage, & commandé par le Capitaine Mathieu de Laye, se joignît à l'armée de Hollande, aussi-bien que neuf galéres qui étoient sous le commandement de Don Bertrand de Guevarra, Lieutenant & Directeur général des galéres de Naples. Ce
Le V. Am. de Haan arrive avec onze voiles à Melazzo. fut là tout le secours que les Espagnols fournirent alors. Le jour suivant, qui étoit le dernier de l'An, le Vice-amiral de Haan parut avec onze voiles devant Melazzo, & le 2. de l'An 1676. il moüilla l'ancre dans la baie. Cette escadre consistoit en sept
1676. navires, deux senaux & deux bâtimens de charge. Deux des vaisseaux qui la compo-
1. *Janvier.* soient, montés par les Capitaines Schey & Noirot, avoient été détachés lors qu'on étoit à Cagliari, & envoiés à Naples pour chercher le Vice-amiral que les neuf autres avoient suivi sans ordre, aiant demeuré sept semaines séparés du pavillon. Cependant comme le Général avoit couru risque de rencontrer des forces ennemies beaucoup supérieures aux siennes, sur tout lors qu'il aprocha de Sicile, il est constant qu'il se seroit trouvé surpris, & qu'en ce cas l'absence d'un renfort si considérable, auroit pû causer un grand préjudice aux interêts de l'Etat. Le Vice-amiral aporta à Ruiter plusieurs Ecrits des Pasteurs de Hongrie contenant leurs plaintes & leurs requêtes, & lui mit aussi en main une Résolution que les Etats Généraux avoient prise à leur sujet, & envoiée avec d'autres Piéces qui y étoient jointes, & avec une Lettre du Sieur Abraham Malapert, Résident à Francfort, datée à Bâle. Toutes lesquelles Piéces & Ecrits nous avons cru devoir inférer ici, afin de faire connoître à fond les circonstances de cette afaire, & la misére qu'ont souferte ces infortunés Pasteurs.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter. *Vous aprendrés par la lecture de la Résolution aujourdhui prise dans notre Assemblée, & ici jointe, ce que nous avons arrêté touchant les Pasteurs de Hongrie qui sont prisonniers, & vous vous conformerés à ce qu'elle contient. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le* 11. *de Novembre*, 1675.

Par Ordonnance de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 11. *de Novembre* 1675.

Résolution de L. H. P. touchant les Pasteurs de Hongrie qu'on tenoit prisonniers à Naples sur les galéres d'Espagne. *Reçu une missive du Résident Hamel Bruinincx, datée à Vienne le* 27. *d'Octobre dernier, adressée au Grêfier Fagel, contenant une briéve Déduction de ce qu'il a fait & géré dans l'afaire des Ministres de Hongrie. Sur quoi l'afaire aiant été portée en délibération, il a été résolu qu'il sera mis entre les mains du Sieur de Heukelom & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires étrangéres une copie de la-dite missive, afin qu'ils la voient; qu'ils l'éxaminent; qu'ils fassent revision de ce qui a été fait auparavant dans cette afaire; & que du tout ils fassent leur raport dans l'Assemblée. Que de plus il sera envoié au L. Amiral de Ruiter un extrait de la sus-dite missive, avec une copie d'une autre aussi écrite de Vienne par le-dit Résident Hamel Bruinincx, datée le* 22. *de Septembre dernier, & plus amplement*

men-

mentionnée dans les Notes du 4. d'Octobre aussi dernier ; & encore une copie de celle du Résident Malapert, datée à Bâle le 19. du même Mois d'Octobre dernier, & mentionnée dans les Notes du 30. du-dit Mois, toutes les deux concernant le sus-dit sujet, afin que le-dit L. Amiral puisse voir quel est le misérable & triste état de ces Pasteurs. Qu'il lui sera en même tems ordonné d'employer incessamment tous les plus puissans éforts, & tous les bons ofices imaginables, auprès du Prince de Montesarchio, qui commande les galéres d'Espagne, & envers tous autres que besoin sera, à ce que les susdits Pasteurs puissent être délivrés des galéres & mis dans une entiére liberté. Qu'il lui sera recommandé de ne rien laisser en arriére sur ce point, & de n'oublier rien de ce qui pourroit contribuer à faire obtenir ce qu'on demande, parce que Leurs Hautes Puissances l'ont extrémement à cœur & le désirent ardemment. Qu'il informera Leurs Hautes Puissances de ce qui se sera passé ou éfectué à cet égard. Et que la dépêche pour le sus-dit Lieutenant Amiral, avec les piéces qui y seront jointes, sera adressée au Consul van Dalen à Naples, avec ordre de la lui faire tenir en diligence & par une voie sûre. 1676.

E. VAN BOOTSMA. vt.

Collationné au Régître.

H. FAGEL.

Hautes Puissances.

Lettre du Résident Hamel Bruinincx aux Etats Generaux.

Messeigneurs. *Je ne puis me dispenser de suplier V. H. P. très-instamment & avec la derniére ardeur, & de les conjurer de vouloir, pour l'amour de Jésus Christ, porter les yeux de leur charité & de leur compassion sur le misérable état des pauvres, afligés & persécutés Pasteurs de Hongrie, qui par leur Requête ont recours à V. H. P. & m'ont en même tems demandé mon intercession envers Elles, à ce qu'ils puissent être délivrés des fers & de l'esclavage où ils sont, & des cruelles peines qu'ils souffrent dans les prisons & aux galéres, à Naples & en d'autres lieux. V. H. P. se souviendront sans doute qu'il y a déja longtems qu'Elles avoient ordonné au Sieur de Heemskerk & à moi, d'intercéder pour ces Ministres auprès de Sa Majesté Impériale, à laquelle Elles ont même ci-devant écrit sur ce sujet. Cependant comme les Lettres portoient que l'intention de V. H. P. n'étoit pas d'intercéder pour des Sujets Rebelles, mais pour des gens innocens, on ne manqua pas de nous objecter aussi-tôt, que de leur propre confession ils étoient tous des rebelles, outre les preuves par lesquelles ils en avoient été convaincus. Ainsi Sa Majesté Impériale étant prévenuë de cette opinion contre eux, nous nous trouvâmes privés de toute espérance de pouvoir obtenir la moindre chose en leur faveur, à moins que de prouver leur innocence, & de faire voir clairement, nettement & en détail, que dans les procédures qui ont été tenuës en Hongrie contre les Evangéliques on avoit à la vérité pris la rebellion pour prétexte, mais qu'en éfet ce n'étoit que la Réligion qu'on avoit persécutée & qu'on avoit dessein d'éteindre. Qu'en particulier les Ministres Evangéliques ne sont nullement coupables de cette prétenduë rebellion, mais qu'au contraire ils en sont tout-à-fait innocens. Qu'on a surpris la réligion de Sa Majesté Impériale, en l'informant mal, & en lui faisant entendre qu'ils ont confessé ce crime, & qu'ils en ont aussi été convaincus. Mais voiant mon insufisance pour toutes ces choses, tant dans ma propre personne, que faute d'une parfaite information & de moiens pour la faire, je n'ai pû être si-tôt prêt, que je l'aurois bien souhaité, pour toutes les Déductions qu'il auroit fallu faire à cet éfet. J'ai même souvent desespéré de pouvoir en venir à bout. Néanmoins en prenant courage, j'ai par la grace de Dieu, avancé jusques-à-ce point, que je me promets d'envoier au premier jour ces Déductions à V. H. P. & cependant j'oze les assurer par la présente qu'Elles peuvent hardiment supposer en leurs délibérations l'innocence des Pasteurs Evangéliques de Hongrie, & en particulier des Réformés ou de la Confession de Suisse, & prendre leurs conclusions sur ce pié-là, pour s'emploier avec la derniére vigueur à faire délivrer ces misérables afligés, opressés, persécutés, quoi qu'innocens ; & à les protéger, s'il en est besoin, au cas que les sollicitations & intercessions faites avec modération & douceur ne puissent servir de rien, & que l'Assemblée de V. H. P. juge le devoir entreprendre. Je suplie très-humblement V. H. P. d'éxaminer si mon sentiment sur ce sujet ne pourroit point être suivi avec espérance de quelque succès, qui est que V. H. P. fassent demander & négocier à cette Cour & à celle de*

1675. *Madrid, d'une maniére la plus douce & la plus insinuante qu'il sera possible, néanmoins très-forte & très-pressante, en écrivant même à Leurs Majestés Impériale & Catolique, qu'il leur plaise de remettre entre les mains de V. H. P. tous les Pasteurs Réformes qui sont encore prisonniers, & qui ont été menés en divers endroits aux galéres, pour demeurer dans vos Etats, jusques-à-ce qu'on produise à Sa Majesté J. les preuves de leur innocence: car par ce moien ils seroient provisionnellement délivrés de leurs fers, de leur misere & de leur esclavage; au lieu qu'il faudra de nécessité que tout aille lentement, & qu'il y aura plusieurs d'entre eux, qui ne verront finir leurs peines que par la mort. Si donc sur ce fondement on pouvoit leur procurer cette consolation, tandis qu'on procéde à la preuve de leur innocence, il me semble qu'il n'y auroit à craindre aucun inconvénient pour l'Etat, ni aucune charge que celle que les cœurs honnêtes & misericordieux seront toujours prêts de porter volontairement & avec joie. Toutes lesquelles choses pourroient être éxécutées selon les vuës qu'on prendroit en y procédant, & selon les mesures dont on conviendroit. Il n'est pas nécessaire que je dise à V. H. P. que ce sacrifice sera l'un des plus agréables qu'Elles puissent faire à Dieu & à Notre Seigneur & Sauveur Jésus Christ, qui par sa grace a délivré l'Etat des derniers périls dont il étoit menacé: que ce sera sans doute une joie, une consolation, & un soulagement d'esprit pour tous les Fidéles, & sur tout pour ces pauvres brebis de Hongrie, qui sont errantes sans leurs Pasteurs & Inspecteurs temporels, & qui seront fortifiées dans l'espérance de les revoir encore un jour. Mais je dirai que ce sera assurément un moien de multiplier les bénédictions de Dieu sur tout l'Etat, & sur chacun des Habitans du Païs. Dieu veüille émouvoir les cœurs de V. H. P. à compassion envers des objets qui en sont si dignes par les cruelles persécutions qu'ils soufrent; des peines, des tourmens & des douleurs desquels, je rens devant mon Dieu & Pére & devant mon Sauveur Jésus Christ, un têmoignage qui est sincére & véritable, aussi-bien que de leur innocence, après avoir fait sur ce point, dans la sincérité de mon cœur & à loisir, une perquisition sérieuse & éxacte, autant qu'il m'a été possible; dequoi je ne manquerai pas de donner au plutôt une plus grande certitude à V. H. P. en leur communiquant ce que j'en ai découvert par mes soins. Je demeure, Hautes Puissances &c. A Vienne le 22. de Septembre 1675.*

Signé,

HAMEL BRUININCX.

Noble, &c.

Lettre du Résident Hamel Bruinincx au Grêfier Fagel.

„ J'ai mis le 24. de ce Mois entre les mains du Sieur Chancelier de cette Cour, „ la Déduction que j'avois à lui faire voir touchant les Pasteurs de Hongrie, & l'ai „ prié de la lire & de la remettre entre les mains de S. M. J. Son Excellence m'a „ promis de la lire, mais non pas de la présenter. Je présume que ce Seigneur veut „ en prendre la lecture avant que de s'engager à la faire voir, en quoi je trouve „ qu'il n'a pas tort. Je lui ai aussi déclaré que j'avois une Lettre de L. H. P. pour „ Sa Majesté Impériale au sujet des mêmes Pasteurs, mais qu'elle est d'une date un „ peu vieille, aiant différé à la rendre, jusques-à-ce que je fusse bien informé de „ leur innocence ou de leur crime, suivant les ordres que j'en avois de L. H. P. de „ qui l'intention, n'étoit pas d'intercéder pour des gens coupables de rebellion, mais „ pour des innocens. J'ai estimé qu'il étoit néceſſaire de faire cette information „ non-seulement pour donner plus de force à l'interceſſion de L. H. P., mais en„ core pour ôter aux esprits mal-intentionnés tous les moiens d'éluder les sollicita„ tions de L. H. P. comme ils ont éludé toutes celles des autres Rois, Electeurs „ & Princes, sous prétexte de la rebellion qu'ils imputent aux Hongrois; poussiére „ qu'ils jettent aux yeux de chacun qui se mêle de cette afaire, ainsi qu'ils ont fait „ au Sieur Ambassadeur Oxenstiern, & à tous les autres Ministres de Danemarc, „ de Brandebourg & de Lunebourg, auxquels ils ont objecté ce fait. Ainsi c'étoit „ en vain que j'entreprenois de toucher les Ministres de S. M. J. par la connoissance „ que je leur donnois des ordres que j'avois reçus de L. H. P. & de la modération „ dont Elles uzoient; & de les porter à faire une recherche éxacte des comporte„ mens des Pasteurs & par conséquent de leur innocence; d'éxaminer sans partialité „ les preuves qu'on raportoit contre eux, aussi-bien que les maniéres de procéder

„ qu'on

qu'on avoit tenuës ; & de peſer ce qu'ils alléguoient en faveur de leur innocen- " 1675.
ce. On ſe ſervoit ſur le champ & avec la derniére aſſurance de cette réponce "
toujours prête, que ces Paſteurs étoient des rebelles, quoi que ceux qui faiſoient "
ſi hardiment cette replique n'euſſent jamais ni lû ni vû le procès des Hongrois, "
ainſi que je l'ai aſsès connu dans la ſuite, & qu'ils me l'ont enfin eux-mêmes avoüé. "
Je me ſuis donc trouvé obligé, pour ſatisfaire à ma conſcience & à mes devoirs "
envers Dieu, envers L. H. P. auxquelles je ſuis uni par une même profeſſion de "
foi, & envers tous les bons Chrétiens, de mettre la main à l'œuvre, & d'éxaminer "
ſi ces Paſteurs étoient en éfet coupables ou innocens ; quoi que ce fût une entre- "
priſe que j'enviſageai d'abord comme fort difficile, par pluſieurs réflexions & rai- "
ſons que chacun peut comprendre ; mais ſur tout parce qu'il ſembloit preſque im- "
poſſible d'y réüſſir, en n'y travaillant que ſous main & en ſecret. Mais Dieu ſoit "
bénit de ce qu'il m'a fait la grace d'avoir pouſſé cette afaire ſi loin, que j'oze eſ- "
pérer que par l'hûreuſe iſſuë que j'en atens, & par la délivrance de ces Innocens "
perſécutés pour ſon nom, il me donnera encore une nouvelle matiére de le loüer "
& de le remercier. Car je ſuis perſuadé que leur innocence paroît aujourdhui "
auſſi clairement que le ſoleil en plein midi, & que la vérité, qui étoit detenuë "
en injuſtice, eſt expoſée à découvert : ſi bien que je n'ai pas craint de donner à mon "
Ouvrage le titre de *Veritas & innocentia nuda & conſpicua.* (La vérité & l'inno- "
cence miſes en lumiére.) "

Il y a quatre propoſitions établies dans mon Ecrit. La premiére, *Amicam* " I.
D. D. Ordd. Fœderati Belgii interceſſionem pro innocentibus Prædicantibus in Hunga- "
ria, nihil Regii derogare juris. Que l'amiable interceſſion des Seigneurs Etats des "
P. V. pour les innocens Paſteurs de Hongrie, ne préjudicie nullement aux droits "
de la Roiauté. C'eſt en vûë de renverſer ce raiſonnement mal fondé & illuſoire "
de quelques-uns qui diſent, que cette interceſſion eſt une entrepriſe inſuportable "
d'Etrangers, qui viennent s'ingérer dans les afaires domeſtiques de Sa Majeſté ; "
tâchant par cette voie de rendre odieuſes les interceſſions de L. H. P. & de tous "
les autres Potentats. "

En ſecond lieu, *Perſecutionem Religionis omnem, præcipuè in Hungaria, terris* " II.
hæreditariis totique Orbi Chriſtiano ac ſocialibus armis, omnino damnoſam, periculo- "
ſam, homini Chriſtiano ſemper indignam, atque ſaluti æternæ noxiam eſſe. Que "
toute perſécution pour cauſe de Réligion, ſur tout en Hongrie, eſt pernicieuſe, "
dangereuſe pour les Païs Héréditaires, pour tout le monde Chrétien, pour les "
alliances & aſſociations d'armes ; toujours indigne d'un Chrétien, & pré- "
judiciable au ſalut éternel. C'eſt pour détruire ce que les Eccléſiaſtiques Ro- "
mains ſuggérent ſans ceſſe aux Rois & aux Potentats, qu'ils tâchent de ſéduire ſous "
prétexte de prendre ſoin de leurs ames ; dequoi les Princes étant une fois prévé- "
nus, ils ſe mettent tout entiers dans leur dépendance, & en même tems dans le "
péril d'être expoſés aux peines éternelles de la damnation : c'eſt dis-je pour ren- "
verſer cette malhûreuſe maxime, que les Evangéliques ſont des hérétiques, & "
qu'on fait un ſacrifice agréable à Dieu en extirpant les hérétiques par le fer & par "
le feu, & que par là on mérite un degré de gloire dans le Ciel. Car le premier "
but qu'on doit avoir en ceci eſt d'empêcher que S. M. J. croiant travailler à ſon "
ſalut, ainſi que les aparences donnent lieu d'en juger, ne ſe laiſſe abuſer par ces "
faux raiſonnemens, & ne ſe précipite imprudemment dans le danger manifeſte "
d'une éternelle damnation, qui eſt ataché à toutes les perſécutions, & principale- "
ment à celles qui ſe font à des gens dont le ſeul crime eſt de vouloir toujours être "
de véritables Chrétiens, & de ne ſuivre que la ſaine doctrine de l'Evangile, telle "
qu'elle nous a été laiſſée dans les ſaints Ecrits des Evangéliſtes & des Apôtres. "
En éfet tant que cette maxime, qu'on gagne le Ciel en perſécutant les Evangli- "
ques par le fer & par le feu, demeurera gravée dans l'eſprit de l'Empereur, je "
juge qu'il n'y a rien à eſpérer de l'interceſſion de L. H. P. & c'eſt ce qui m'a fait "
prendre le parti de tâcher de détruire ce préjugé, en traitant ce ſecond point, dans "
l'eſpérance qu'il ſe trouvera encore parmi les Eccléſiaſtiques Romains des ames aſsès "
bonnes & d'une aſsès grande probité, pour demeurer d'acord de la vérité de cette dé- "
monſtration, ou en ſon tout, ou en partie ; ſavoir qu'au moins en tout cas, le plus ſeur "
pour le ſalut de l'Empereur eſt de ne pas perſécuter. Mais au moins j'eſpére que Dieu "
par ſa ſageſſe & par ſa puiſſance infinie, qui dirige & conduit toutes choſes, acom- "
pagne- "

1676. „ pagnera mon deſſein de ſa bénédiction pour le bien de ſes Fidèles ; puis que ſou-
„ vent il couronne d'un hûreux ſuccès les foibles éforts de ſes créatures, afin que
„ ce ſoit à lui ſeul qu'on en rende tout l'honneur, ainſi qu'il lui en apartient.

III „ En troiſiême lieu, *Poſonienſis judicii proceſſum, nom rebellionis, ſed Religionis*
„ *Evangelicæ, non rebellium, ſed Prædicantium meram perſecutionem eſſe, atque ſub-*
„ *&-obreptionibus optimum falli Principem.* Que les procédures judiciaires de Pres-
„ bourg ſont une pure perſécution, non pour cauſe de Rebellion, mais contre la Ré-
„ ligion Evangélique ; non contre des Rebelles, mais contre des Paſteurs en qualité
„ de Paſteurs ; & qu'on ſurprend un bon Prince par de faux expoſés. C'eſt afin de
„ détruire ce préjugé dont l'Empereur eſt ſi fortement imbu, qu'on aura ſans doute
„ bien de la peine à l'en faire revenir, à moins que d'entreprendre de lui prouver
„ nettement & invinciblement : *Non rebellionem ſed Religionem in Hungaria peti ju-*
„ *dicio.* Que ce n'eſt pas la rebellion, mais la Réligion, contre laquelle on arme
„ la juſtice de Hongrie ; & cela dans la même vuë que je me ſuis ci-deſſus propo-
„ ſée dans le ſecond point.

IV „ En quatriême lieu. *Non convictos verum innocentes eſſe Prædicantes Evangeli-*
„ *cos in Hungaria, quotquot Anno* 1674. *ad purgandam tuendamque innocentiam, ci-*
„ *tationi parendo, ad Poſonienſe comparuere judicium ; ac proinde iniquiſſimè ad Re-*
„ *verſalium ſubſcriptionem urgeri Prædicantes.* Que non-ſeulement les Paſteurs
„ de Hongrie ne ſont pas convaincus, mais qu'ils ſont innocens, c'eſt-à-dire ceux
„ qui l'An 1674. obéiſſant à la citation qui leur avoit été faite, comparurent devant
„ la Juſtice de Presbourg, pour ſe purger & défendre leur innocence, & que par con-
„ ſéquent c'étoit avec la derniére injuſtice qu'on vouloit forcer ces Paſteurs à ſous crire
„ aux Réverſales. C'eſt en vûë de détruire le principal préjugé dont eſt imbu l'eſprit
„ de S. M. J. ſavoir que les Paſteurs de Hongrie ſont coupables du crime de rebel-
„ lion & de haute trahiſon contre la Majeſté Roïale, & les autres ſupoſitions que
„ des eſprits mal-intentionnés ont faites pour éluder les interceſſions de toutes les
„ Puiſſances ; parce que chacun confeſſe franchement qu'il n'entend point intercéder
„ pour des gens qui ſoient coupables de ces crimes, mais pour des gens qui en ſont
„ innocens. C'eſt auſſi pour réfuter la replique qui fut faite à ce qu'on leur ob-
„ jectoit, que ce n'étoit pas aſsès de porter des acuſations de rebellion, mais que
„ les acuſés en devoient être juridiquement convaincus ; car on ne craignit pas de
„ repliquer que tous les Paſteurs en étoient convaincus.

„ Sur tout j'ai pris ſoin dans la Déduction que j'ai faite, de garder la modération
„ Chrétienne, tant à l'égard de l'Empereur que de ſes Miniſtres ; ſi bien que je ne
„ croi pas que perſonne ſe puiſſe plaindre, que j'aie commis aucun excès en ce point.
„ Car quoi que je n'aie pas épargné quelques-uns des principaux auteurs & inſtiga-
„ teurs de la perſécution de Hongrie, je ne les ai pouſſés qu'autant que l'interêt de
„ la vérité l'éxigeoit, & afin de les faire connoître tels qu'ils ſont, & qu'on ne
„ donne plus le blâme à des eſprits doux & patiens. Je ne doute pas toutefois qu'il
„ ne ſe trouve auſſi des Politiques qui aient contribué à cette perſécution, auſſi-bien
„ que les Eccléſiaſtiques, & qu'ils ne ſe tiennent avec ceux-ci derriére le rideau,
„ s'entr'aidant les uns les autres à s'en défendre ; ceux-là aiant pour but d'introduire
„ en Hongrie le pouvoir abſolu & arbitraire, & d'abolir pour cet éfet tous les pri-
„ viléges de ce Roïaume, qui ſont comme des barriéres qu'il faut auparavant ren-
„ verſer ; & ces derniers aſpirant à étendre en ce même Roïaume, comme par tout
„ ailleurs, leur pouvoir ſur les ames & ſur les conſciences, afin de contenter auſſi
„ leur avarice & leur ambition. Ainſi tout ce qui ſe paſſe préſentement en Hongrie,
„ & tout ce qui s'y eſt fait depuis quelque tems, n'eſt autre choſe qu'une procé-
„ dure par laquelle on reprend la même pratique qui avoit été déja tenuë ; & on
„ ne ſe tromperoit pas trop de poſer en général : *Hongaros rebelles non fuiſſe, ſed*
„ *factos eſſe, vel expugnata quarumdam tandem patientia, vel falſa rebellionis im-*
„ *putatione.* Que les Hongrois n'ont point été d'abord des rebelles, mais qu'on les
„ a rendu tels malgré eux ; quelques-uns, parce que leur patience a été pouſſée à
„ bout ; & d'autres, à force de leur imputer fauſſement le crime de rebellion. J'avan-
„ ce ceci d'autant plus hardiment, que j'en ai des garans, non-ſeulement en pluſieurs
„ honnêtes gens d'entre les Catoliques Romains, tant en Hongrie que dans les Païs
„ Héréditaires, dequoi j'ai bonne connoiſſance moi-même, auſſi-bien que
„ beaucoup d'autres, qui leur en ont ſouvent oüi faire un franc & libre aveu.

„ En-

Entr'autres j'alléguerai ici ce qu'a écrit *Paulus Praſcecius*, *Epiſcopus Præmiſlienſis in* 1676.
Polonia, en ſa *Chronica geſtorum in Europa ad Annum* 1604. Paul Praſcecius Evêque de Prémiſlie en Pologne, dans ſa Chronique de ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe, ſous l'An 1604. où on lit ces paroles remarquables ſur les cauſes de la revolte des Hongrois, qui ſe fit en ce tems-là contre l'Empereur. Enſuite la fidélité du Roïaume de Hongrie à l'égard de l'Empereur commença à chanceler, & cela d'autant plus facilement, qu'il y avoit longtems que tous ces peuples étoient deſolés des cruelles injuſtices qu'on leur faiſoit ſans ceſſe ſous ce Gouvernement, & de la maniére dure dont on les tourmentoit. Car l'Empereur donnoit tous les meilleurs Gouvernemens des places, & toutes les plus conſidérables Charges, tant militaires que de Juſtice, non aux originaires Hongrois, ainſi qu'il y étoit obligé en vertu de ſon ſerment, mais à des Allemans, c'eſt-à-dire à des Etrangers. Les Filles des plus grandes Maiſons d'entre la Nobleſſe, qui avoient beaucoup de bien ne pouvoient ſe marier que par la permiſſion de l'Empereur; & lors qu'il s'agiſſoit de choiſir un parti pour elles, la faveur de ce Prince panchoit toujours du côté des Allemans. Ceux qui poſſédoient de grands domaines étoient acuſés d'infidélité pour le Gouvernement, & ſous ce prétexte on confiſquoit leurs bien, non pour les donner à ceux d'entre les Hongrois qu'on reconnoiſſoit être fidèles, mais pour en faire la proie de ceux qui venoient d'Allemagne. C'étoit par ces voies qu'on prétendoit en peu de tems, ſous les titres de biens matrimoniaux, ou de biens confiſqués, mettre les Allemans en poſſeſſion des terres les plus fertiles, & en chaſſer les anciens poſſeſſeurs Hongrois; afin que ceux-ci dépouillés de toutes les Charges de la Magiſtrature, & réduits dans l'impuiſſance, ne fuſſent plus dans leur propre païs que comme en une terre étrangére, & qu'ils fuſſent contrains d'obéir à ces Maîtres étrangers. Les tributs ne furent plus auſſi alors impoſés par le conſentement des Communautés, mais de la maniére qu'il plaiſoit aux Exacteurs Impériaux. Le ſoldat Alleman, qui a une averſion naturelle pour ce peuple, le maltraitoit beaucoup plus que n'auroient fait les Turcs. Mais les Hongrois étant pouſſés ſur le fait de la Réligion, joignirent à cet interêt public, chacun le ſien particulier, croiant que l'ocaſion étoit favorable pour rétablir leurs afaires ſur l'ancien pié, & obtenir la confirmation de leurs libertés. Ils furent principalement éfraiés de la réſolution qui avoit été priſe l'année précédente dans l'Aſſemblée des Etats à Presbourg, par laquelle tout éxercice de Sectes hérétiques étoit défendu dans le Roïaume, & les adhérans des Sectes menacés d'être punis par l'éxil. Ils renouvellérent pluſieurs fois leurs proteſtations contre l'injuſtice qu'on leur faiſoit, telles qu'elles avoient été dreſſées dans l'Aſſemblée de Galſata, ſur tout après que le Comte de Belgiojoſa, Lieutenant de George Baſta, Gouverneur Impérial de Caſſovie, leur eut ôté tous leurs Temples, & qu'il eut défendu toute ſorte d'éxercice à chaque Secte, & à celle même dans laquelle il étoit engagé. Et lors que les Hongrois portérent à la Cour de l'Empereur leurs plaintes contre ces procédures, demandant ſans ceſſe leur rétabliſſement, ils furent rebutés par les Miniſtres de cette Cour, qui étoient tous ou Allemans, ou étroitement atachés aux Allemans: tout accès à l'Empereur leur fut interdit, & ils ne remportérent en leur païs que de triſtes refus.

La requête par laquelle je conclus ma Déduction, tend à ce que les Paſteurs priſonniers ſoient relâchés, & rétablis dans les fonctions de leurs Charges, ſuivant leur vocation, eu égard à leur innocence; ou que ſi on prétend que l'innocence ne ſoit pas encore ſufiſamment prouvée, on en vienne à une réviſion du procès, & des procédures, des preuves & de tous les Actes; qui y ont été produits le tout devant des Juges non partiaux, gens de probité, modérés & pieux, à choiſir en nombre égal entre ceux des trois Confeſſions; & cependant je demande qu'ils ſoient proviſionnellement rétablis ſous caution.

Je ne manquerai pas d'envoier à L. H. P. la Déduction que j'ai miſe entre les mains du Sieur Chancelier, aiant eu quelques raiſons de ne le pas faire par la poſte. Néanmoins je ſouhaiterois fort que L.H. P. l'euſſent préſentement, parce que j'ai vû dans les Notes, qu'elle eſt compriſe dans les délibérations qui ont été faites ſur cette matiére à la ſollicitation de la Province d'Utrecht. Je demeure, Noble, &c. A Vienne le 27. d'Octobre 1675.

Signé,

HAMEL BRUININCX.

1676.

Noble, &c.

Lettre du Réſident Malapert.

Monſieur, &c. *Je prens la liberté par la préſente de vous faire reſſouvenir des Paſteurs de Hongrie priſonniers, & retenus ſur les galéres de Naples, où ils ſont dans une extrême miſére. Je n'ai pu voir ſans répandre des larmes les triſtes Lettres que ces Innocens malhûreux ont diverſes fois écrites. Le 5. de Septembre il en reſtoit encore à Naples 27. de 41. qu'on y avoit tranſportés avec les troupes de Hongrie. Il y en a eu ſix qui acablés de leurs ſoufrances, tant de la faim & de la ſoif, que des coups dont on les frapoit, des fers qu'ils portoient, & des bleſſures dont ils étoient couvers, n'ont pû être traînés juſques-là, & qu'on a été contraint de laiſſer par le chemin. Deux autres vieillars, incapables de ſuporter juſques au bout la faim, les fatigues & les mauvais traitemens, ont fini le cours de leur languiſſante vie près de Naples. Trois ſe ſont ſauvés par la fuite, & on a mis le reſte aux galéres après les avoir fait raſer & vêtir comme des Mores ou des Turcs. Là vivant dans une extrême miſére, le plus doux ſpectacle qu'ils aient eſt celui de la mort qui ſe préſente tous les jours à leurs yeux, & de laquelle ils implorent ſans ceſſe leur delivrance. C'eſt ce qui eſt arrivé le 2. de Juillet dernier à trois d'entre eux, qui ont fait échange de la déplorable vie qu'ils menoient ſur les galéres avec la vie éternelle & bien-hûreuſe. Je ſuis prié, pour l'amour de Dieu, de repréſenter toutes ces choſes à L. H. P. & de leur demander un promt ſecours : c'eſt pourquoi je vous conjure avec le reſpect que je dois, de prendre cette afaire à cœur, & de vouloir faire agir pour cet éfet votre zèle ordinaire pour la gloire de Dieu. Je demeure, Noble, &c. A Bâle le 19. d'Octobre* 1675.

Signé,

A. MALAPERT.

Noble, Généreux, &c.

Lettre du Réſident Malapert au L. Am. Ruiter.

Entre toutes les excellentes qualités dont vous êtes pourvû, on peut avec juſtice donner le premier rang à votre zèle pour la gloire de Dieu & pour le ſoulagement de ſon Egliſe, qui eſt toujours militante en ce monde & qui ne ſera triomfante que dans le Ciel, avec ſon Sauveur aux ſiécles des ſiécles. Cette conſidération me fait prendre la liberté de vous recommander avec le reſpect que je dois, une afaire dans laquelle vous trouverés vous-même votre propre ſatisfaction, non-ſeulement en ſatisfaiſant à la crainte de Dieu qui habite en vous, mais encore en délivrant de pauvres Chrétiens innocens, & en cauſant par ce moien une grande joie à quantité d'Egliſes, de Villes, & de Provinces Evangéliques & Réformees. Pour vous déduire cette afaire en peu de paroles, je vous dirai que depuis quelque tems on a ſi fort perſécuté dans le Roïaume de Hongrie ceux qui font profeſſion tant de notre Réligion Réformée que de la Réligion Lutériéne, qu'il ſemble que la réſolution ſoit priſe de les extirper entiérement, en prenant pour cet éfet le prétexte de rebellion, inventé par des gens malicieux, afin d'exterminer tous les Paſteurs Réformés & Lutériens. En éfet le 18. du Mois de Mars de cette année il y a eu 41. Paſteurs, qui aiant refuſé conſtamment d'embraſſer la Réligion Romaine, ou de quitter leurs Charges & de ſe bannir eux-mêmes de leur patrie, ont été tirés de la priſon, chargés de fers, livrés en cet état aux troupes qu'on levoit pour la Couronne d'Eſpagne dans les Païs Héréditaires de l'Empereur, pour être tranſportées à Naples & emploiées contre les Meſſinois ; & enfin ils ont été acablés de peines & de mauvais traitemens pendant toute la longueur du voiage. Il y en a eu ſix, à qui la faim, la ſoif, les coups & les bleſſures, n'ont pas permis de pouvoir ſuivre les troupes juſques à la fin, & on a été forcé de les laiſſer ſur la route. Deux autres aiant encore moins pû ſoutenir la faim, la ſoif & les autres rigueurs qu'on éxerçoit ſur eux, ont fini le cours de leur vie proche de Naples. Trois ſe ſont ſauvés à la fuite, non ſans beaucoup de ſurpriſe de la part de ceux qui l'ont apris, & qui ſachant à quelle extrémité les fatigues & les miſéres les avoient reduits, ne croioient pas qu'ils fuſſent encore capables de s'enfuir. Pour ceux qui reſtent on leur a raſé la barbe & les cheveux à la Moreſque ou à la Turque ; on leur a donné des vêtemens étrangers, & on les a mis aux galeres, où ils mènent une vie pire que la mort. Le 2. de Juillet il y en eut trois qui rendirent leur ame bienhûreuſe au Seigneur, de ſorte que le 5. de Septembre il n'en reſtoit plus que 27. de 41. qu'ils ont été. Le récit de tant de ſoufrances que ſuportent

ces

ces Miniſtres du vrai Dieu, en rendant juſques à la mort têmoignage à la vérité de ſa parole, enflamme de charité & émeut de compaſſion tous les cœurs des vrais Chrétiens Réformés. Les Cantons des Suiſſes Evangéliques ſe montrent fort afectionnés pour eux. On a fait en quelques endroits d'Allemagne de petites Collectes pour les ſoulager. J'ai donné avis de toutes ces choſes à L. H. P. en aiant été requis par les Cantons Evangéliques, & les ai ſupliées avec un très-humble reſpect de vouloir contribuer tout ce qu'il leur ſera poſſible à la délivrance de ces Innocens infortunés, étant bien perſuadé que dans une afaire où il s'agit de têmoigner leur charité envers ceux qui ſont perſecutés pour la profeſſion de la Foi qu'Elles ont embraſſée, L. H. P. feront encore plus qu'on n'atend d'Elles. Mais comme il y a une ſi grande diſtance entre les Provinces Vnies & Naples, & que les Paſteurs qui ſont reſtés en vie périront peut-être bientôt de miſére, je n'ai pas voulu négliger l'ocaſion de vous en donner connoiſſance, & en même tems de vous les recommander avec de très-humbles inſtances, d'autant plus qu'il eſt à eſpérer que le Viceroi de Naples acordera facilement à votre interceſſion la délivrance de ces illuſtres Confeſſeurs, & qu'il ne vous refuſera pas une faveur de ſi peu de conſéquence pour lui. Je laiſſe à votre ſage conduite la maniére dont il faut ſe ſervir pour les faire relâcher, étant néanmoins d'avis, ſauf correction, que ſans alléguer trop l'injuſtice qui leur a été faite, il ſeroit à propos de ne faire pas beaucoup de bruit, & de regarder cette condeſcendance comme une grace. J'oze auſſi vous ſuplier qu'en cas de ſuccès, vous aïés la bonté de diſtribuer ces bons Paſteurs ſur les vaiſſeaux qui ſont ſous votre commandement, ou de leur donner les moiens de paſſer en ce païs ici, & de venir à Zurich chercher le ſecours dont ils auront beſoin. Il ne faut pas douter que cette pieuſe action n'atire de plus en plus ſur votre perſonne & ſur vos entrepriſes la bénediction du Tout-puiſſant, laquelle ces Rachetés de l'Eternel, ces fidéles Serviteurs de notre commun Maître, auſſi-bien qu'un nombre infini d'autres vrais Chrétiens, feront deſcendre du Ciel par leurs priéres ardentes pour leur Libérateur; priéres auxquelles Dieu prendra plaiſir, & qu'il ne manquera pas d'éxaucer. De mon côté je prie ſans ceſſe ce grand Dieu de bénir vos deſſeins, & de couronner vos actions d'un hûreux ſuccès. Je demeure, 1676.

Noble, &c.

A Bâle le 23. d'Octobre 1675.

Votre très-humble & très-obéïſſant Serviteur,

A. MALAPERT.

Lors que Ruiter eut lû toutes ces Lettres & ces Ecrits il n'héſita pas à ſe déterminer, & réſolut auſſi-tôt de s'emploier avec la derniére vigueur à une ſi bonne œuvre, ainſi qu'il avoit déja commencé. Il prit donc ſur l'heure des meſures pour engager le Marquis de Villa Franca à écrire au Marquis de los Veles, Viceroi de Naples, & à ſolliciter la délivrance des Paſteurs. Dans le même tems conſidérant qu'après la venuë du Vice-amiral de Haan, il n'y avoit pas lieu de laiſſer l'armée ſans rien faire, & d'ailleurs aiant reçu du Viceroi des nouvelles par leſquelles il étoit informé qu'on croioit avoir vû des vaiſſeaux François devant Livourne, il fit ſavoir au Marquis par ſon Sécretaire, que ſous ſon agrément il avoit intention de paſſer le détroit du Fare, & d'aller au Sud de l'iſle croiſer ſur les François. Le même jour il reçut réponce par une Lettre qui portoit: *Que ſon deſſein ſeroit fort avantageux pour les interêts de Sa Majeſté; qu'on ſe raportoit entiérement à ſon expérience & à ſa conduite, & qu'il pouvoit éxécuter tout ce qu'il jugeroit à propos & expédient pour le ſervice du Roi.* Après cela on fit les ſignaux de partance, & l'armée leva l'ancre ſans atendre le Prince Monteſarchio, ni les vaiſſeaux d'Eſpagne qui n'étoient pas encore pourvûs de tout ce qui étoit néceſſaire, ceux qui portoient les munitions de guerre, qu'ils devoient prendre, étant arrêtés à Melazzo par le Viceroi, ſuivant ce que Monteſarchio en écrivoit au L. Amiral. Mais le même jour on vit quelques bâtimens faire voiles de Melazzo à Palerme par l'ordre du Viceroi, pour porter aux Eſpagnols des mâts, des cables, des ancres & du goudron. Les Hollandois prirent leur cours le long de la côte vers le détroit du Fare; mais le calme & le vent contraire tour-à-tour les empêchérent d'avancer beaucoup. Le Général reçut encore le même jour une dépêche du Viceroi, qui lui recommandoit d'arrêter tous les navires & bâtimens qui voudroient aller à Meſſine, & de les en-

Ruiter a deſſein de paſſer le détroit de Fare. 1. *Janvier.*

Il fait voiles de Melazzo. 1. *Janvier.*

Les vaiſſeaux Eſpagnols ne ſont pas prêts.

1676. envoier à Melazzo : avec laquelle dépêche il y avoit un placard du Roi de la Grande Bretagne, portant défences à tous les Sujets de ce Roïaume de prêter aucun secours aux Messinois, ou aux autres Sujets rebelles du Roi Catolique, sur peine d'être punis selon les loix, & comme infracteurs de la paix entre les deux Couronnes. Ce placard avoit été publié le 17. de Juin, & envoié à Madrid par Don Pedro Ronquillo Ambassadeur d'Espagne, & de là le Roi l'avoit fait tenir à Melazzo. Le 2. de Janvier on vit de dessus les vaisseaux de Hollande que les Espagnols & les François, tiroient furieusement par terre les uns sur les autres. Ibiso, forteresse située assès loin de Messine, c'est-à-dire à plus de huit milles d'Italie, ou à deux lieuës d'Allemagne, aiant été alors ataquée par les Espagnols, fut emportée après quelque résistance, & deux Colonels avec 70. hommes de la garnison furent faits prisonniers de guerre, y en aiant eu soixante de tués, dequoi le Marquis de Villa Franca donna avis au Général Ruiter. Le lendemain il lui fit tenir une dépêche du Roi d'Espagne, datée le 6. du Mois précédent, l'armée navigeant alors par le travers de la pointe de Rasocalmo. Le Roi l'informoit encore une fois que le tems de son séjour en Sicile avec l'armée navale avoit été prolongé par les Etats pour six autres mois, & la dépêche étoit concluë par ces paroles. *Nous espérons que vous éxécuterés avec diligence & de point en point ce qui est réglé par la dépêche du 28. de Novembre, ainsi qu'il vous est ordonné dès le commencement. Au reste Nous avons tant de confiance en votre conduite, que nous ne doutons nullement que les services que vous nous rendrés ne Nous donnent ocasion de vous combler de faveur & d'honneurs, ce qui ne manquera pas d'arriver à mesure que nous y serons conviés par vos exploits, & eu égard à ce que Nous nous promettons de vous dans une afaire de si haute importance.* Cependant Ruiter ne trouvoit pas que ce fût assès pour lui que ces assurances qu'il recevoit d'Espagne de la prolongation de son séjour en Sicile, à moins qu'il n'en reçût des ordres exprès par des dépêches des Etats Généraux ou du Prince d'Orange. Le 4. du Mois, navigeant entre l'isle de Stromboli & le Fare de Messine, il vit dès le matin deux bâtimens ; mais c'étoit de si loin qu'il ne jugea pas à propos de quitter son poste, pour aller leur donner la chasse dans l'incertitude où il étoit à leur égard ; car il croioit que ce pouvoit être une ruse de guerre des ennemis afin de le surprendre. Cependant on aprit dans la suite que c'étoient des Anglois. Après cela une felouque qui vint à son bord, lui aiant donné avis que le jour précédent on avoit vû plus de 28. ou 29. voiles, proche de l'isle d'Alicur, il résolut de retourner encore croiser par le travers de Melazzo. Le même jour il lui fut aporté par une autre felouque une dépêche du Marquis de los Veles, Viceroi de Naples, datée le 26. de Décembre de l'année précédente, par laquelle il l'informoit que le Châtelain de Gorgone, petite isle dans la mer de Toscane, avoit vû passer 31. voiles, qu'on croioit être l'armée de France, qui avoit été équipée à Toulon pour aller secourir Messine. Un des Capitaines des galéres se rendit aussi sur le soir au bord du L. Amiral, & lui raporta que les sentinelles de l'isle de Lyssico avoient découvert vingt voiles. Le matin du 5. du Mois, les Hollandois n'aiant encore vû aucuns vaisseaux étrangers, les galéres Espagnoles arrivérent de Melazzo, & par ordre du Viceroi se joignirent à l'armée ; mais sur le midi le vent se renforça tellement au Sudoüest, qu'elles furent obligées de s'en retourner dans le port d'où elles étoient venuës, au lieu que les Hollandois se maintinrent en faisant des bordées. Vers le soir, on fit des signaux avec des feux dans l'isle de Lipari, pour avertir qu'on découvroit une flote. A ce signal le Général Ruiter, qui voioit qu'il ne lui étoit pas possible de traverser le Fare par un vent si contraire, résolut de mettre le lendemain matin à l'autre bord, & de porter le cap à l'Oüest, pour chercher les ennemis & les découvrir, ou tâcher d'avoir une connoissance certaine de leur état & du parage où ils étoient. Il donna en même tems avis de son dessein par une Lettre au Viceroi, qui lui écrivit aussi le même jour, qu'il avoit ordonné aux galéres de se remettre au large & d'aller le renforcer. Outre cela il lui mandoit qu'on disoit que le Prince de Montesarchio étoit parti de Palerme avec cinq navires ; & qu'il atendoit avec impatience une plus grande certitude de cette nouvelle : à quoi il ajoûtoit que suivant le désir de Ruiter, il avoit écrit au Marquis de los Veles en faveur des Pasteurs de Hongrie. Le jour suivant l'armée navigea entre Stromboli & Lipari & s'avança tout proche de Lipari, sans que les sentinelles des mâts de hune découvrissent les ennemis. Sur le soir elle se rendit près de l'isle de Salina, ou trois felouques venant au bord du Général Ruiter, les Patrons lui dirent qu'é-

Ordre d'arrêter tous les bâtimens qui feront route à Messine.

Défences du Roi de la Grande Bretagne.

2. *Janvier.* Ibiso est pris par les Espagnols.

3. *Janvier.*

Dépêche du Roi à Ruiter.

4. *Janvier.*

qu'étant sur la hauteur qui est dans l'isle, ils avoient vû près de 30. voiles, entre lesquelles il y avoit douze ou quatorze gros navires. Il leur demanda combien ces vaisseaux étoient éloignés de lui & où ils avoient le cap, afin de prendre ses mesures pour les joindre plus promtement? Leurs réponces sur le premier de ces points s'acordérent fort bien; mais elles différérent si fort sur le second, qu'il fut contraint d'envoier un de ses Lieutenans sur une felouque à l'isle de Salina, avec le Pilote côtier du Fare & quelques-uns des plus expérimentés Patrons de felouque, pour aller sur les montagnes qui sont extraordinairement hautes, & voir, s'il étoit possible, quel cours prenoient les ennemis. Les neuf galéres Espagnoles nagérent alors jusqu'au rivage de Lipari. Le Lieutenant étant de retour & aiant dit qu'il avoit vû 28. à 30. voiles au Nordoüest, à six lieuës de l'armée, qui venoient sur elle, le Général fit gouverner au Nord toute la nuit, afin de les rencontrer, ordonnant que si la brume ou quelque autre accident faisoit écarter du pavillon quelques-uns des vaisseaux, le rendévous seroit dans la baie de Melazzo, où ils le retrouveroient, ou bien de nouveaux ordres; & défendant sévérement de s'en séparer sans une nécessité absoluë. Le Marquis de Villa Franca lui écrivit † qu'il avoit beaucoup de joie de ce que l'armée alloit chercher les ennemis, puis qu'il n'y avoit pas moien de passer de l'autre côté du Fare; ajoûtant: *J'espére que Votre Excellence par son extrême valeur & par sa longue expérience, fera aisément obtenir au Roi mon Maître les hûreux succès qui sont nécessaires pour le soutien des interêts de sa Couronne, & que vous immortaliserés votre nom en Italie.* Il l'assura en même tems que les galéres le suivroient si le tems le permettoit, & que le Prince de Montesarchio partiroit de Palerme le 5. de Janvier avec trois navires.

1676.

Autres nouvelles de la même armée. 6. *Janvier.*

Résolution prise sur ces avis.

Rendévous.

Lettre du Viceroi à Ruiter.

† *datée le 5. Ianvier, & reçuë le 6.*

Le 7. de Janvier, à la pointe du jour, les Hollandois découvrirent l'armée de France, qui étoit à trois lieuës au Nordoüest, gouvernant à l'Oüestnordoüest. Le vent étoit Sudsudoüest, & le Général Ruiter suivi des siens & des galéres Espagnoles, mettant tous les perroquets & les bonnètes à étuy, & faisant tout ce qu'il pouvoit pour forcer de voiles, tâcha de joindre les ennemis. Il y avoit parmi eux quelques vaisseaux qui étoient obligés de tenir les basses voiles sur les cargues, pour atendre ceux qui étoient les plus pesans & les moins bons voiliers; ce qui donna lieu au L. Amiral de s'en aprocher fort près sur le midi avec dix navires, les autres qui étoient le plus de l'arriére & les moins légers de voiles n'aiant pu le suivre, & encore moins joindre les François, qui cependant pinçoient le vent, autant qu'il leur étoit possible, pour gagner quelque avantage sur les Hollandois. Vers les trois heures Ruiter fit le signal d'ordre de bataille, afin que les Oficiers Généraux, les Capitaines & les Commandeurs prissent leur rang, & que chacun se tint dans la division sous laquelle il étoit rangé, ce qui fut éxécuté au même moment: mais comme le jour étoit déja trop avancé & que la nuit étoit proche, la bataille fut remise jusques au lendemain matin. Ruiter fit alors venir tous les Oficiers Généraux, les Capitaines & les Commandeurs, à son bord, où il leur ordonna de se préparer au combat pour le jour suivant, après les avoir exhortés à s'aquiter dignement de leur devoir, par la considération de l'amour de la patrie, à laquelle la victoire procureroit sans doute une glorieuse & solide paix. C'est ce qu'ils lui promirent tous en mettant leur main chacun à son tour dans la sienne. Sur le soir le vent tourna au Sudsudest, & les deux armées coururent également la bande du Sudoüest; mais à minuit le vent aiant sauté au Sudoüest & au Sudoüest-quart-au-Sud les Hollandois firent le Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Cette nuit-là Ruiter détacha un des bâtimens qu'on nomme une demi-galére, pour aller jusqu'au milieu des deux armées observer les mouvemens des ennemis, avec ordre de tirer un coup à chaque horloge, tant qu'on les verroit courir le même bord que les Hollandois; & que si on les voioit changer de bord, le bâtiment eût à revenir du côté de l'armée de Hollande en tirant sans cesse. Mais sur la fin de la nuit il se leva un vent d'Oüestsudoüest, si forcé, que non-seulement la demi-galére fut contrainte de quitter son poste, mais que les neuf autres galéres Espagnoles furent obligées de se retirer vers le rivage, allant à petites voiles se mettre à couvert sous l'isle de Lipari. La nuit étant sur le point de finir les François firent un signal pour mettre à l'autre bord, & Ruiter y mit aussi. A la pointe du jour les Hollandois revirent les ennemis qui couroient le même bord qu'eux. Durant la nuit on avoit fait de part & d'autre tous les éforts imaginables, pour gagner le vent, qui pendant que chacun de son côté faisoit cette manœuvre se rangea de

Les Hollandois découvrent l'armée navale de France. 7. *Janvier.*

Il tâchent de la joindre.

Le combat est differe jusques au lendemain.

Ruiter exhorte les siens à bien faire leur devoir.

8. *Janvier.*

1676. de plus de ſix rumbs de l'avant des Hollandois, & par conſéquent ſi contraire que les François en eurent tout l'avantage ſur eux. Vers les huit heures les Hollandois virent ces derniers à une lieuë & demie au vent à eux. Lors que les deux armées furent plus proches l'une de l'autre on compta dans celle de France, qui étoit partie de Toulon & des iſles d'Hiéres le 17. de Décembre, près de 30. voiles, dont il y avoit 20. à 24. navires capitaux de 50. à 80. piéces de canon, & le reſte étoit quatre brulots, une galiote & une ſcitie, ſi bien qu'elle ſurpaſſoit celle de Hollande non-ſeulement par le nombre des vaiſſeaux, mais encore plus par leur grandeur, & par la quantité du canon auſſi-bien que par ſa groſſeur. Ruiter ne ſe trouva pas alors dans une médiocre inquiétude, car on lui avoit auparavant aſſuré que la flote qui venoit de France, pour ſecourir les Meſſinois, n'étoit compoſée que de douze navires de guerre, & que le reſte n'étoit que des bâtimens de charge pour porter des vivres; & cependant il voioit que ces 24. gros vaiſſeaux, à la réſerve de très-peu étoient tous auſſi grands que ſon Amiral; de ſorte qu'il ſembloit ne devoir pas s'atendre à moins qu'à être batu, tant eu égard à la ſupériorité des forces des ennemis, que par raport au vent qu'ils lui avoient gagné. Néanmoins ſachant qu'il n'étoit plus tems ni d'éviter le combat, ni de fuïr, & que la néceſſité autant que l'interêt du Roi d'Eſpagne, au ſecours duquel il étoit envoié pas les Etats ſes Maîtres, requéroit qu'il ſe diſpoſât à la bataille, qu'il fît tête aux ennemis, & qu'il hazardât de gagner ce qu'il perdroit aſſurément en prenant un autre parti, il demeura ferme dans ſa premiére réſolution d'aller lui-même les ataquer. Le Sieur du Queſne, Lieutenant Général des armées navales du Roi de France, commandoit en Chef celle-ci en qualité d'Amiral, & conduiſoit le corps de bataille. Ce vaillant & experimenté Oficier de la marine, faiſant profeſſion de la Réligion Réformée, ſe trouvoit dans cette ocaſion engagé par l'injuſte & capricieux ſort de la guerre, à combatre contre Ruiter & contre les Hollandois ſes Fréres, faiſant profeſſion de la même Foi que lui, & cela en faveur de Sujets rebelles à leur Roi. Il avoit diviſé ſon armée en trois eſcadres : le Marquis de Preüilli d'Humiéres avoit l'avantgarde, & le Sieur de Gabaret commandoit l'arriéregarde. L'armée de Hollande ne conſiſtoit, ainſi qu'on la vû ci-deſſus, qu'en 18. navires de guerre, entre leſquels il n'y en avoit que deux montés de 76. piéces de canon; ſix ſenaux ou frégates légéres, montées chacune de 8. canons; quatre brulots & deux bâtimens de charge: & outre cela les équipages étoient bien moins forts que ceux des François. Elle fut auſſi diviſée en trois eſcadres, chacune de ſix navires, & les autres bâtimens rangés à proportion: mais en cette journée le Contre-amiral Verſchoor eut la tête; le L. Amiral Ruiter commanda le corps de bataille, & le Vice-amiral de Haan fut à la queuë.

Forces des François ſous le commandement du Sieur du Queſne.

Inquiétude de Ruiter lors qu'il voit que l'armée de France eſt beaucoup plus forte que la ſienne.

Il demeure ferme dans la réſolution de combatre.

Forces des Hollandois diviſées en trois eſcadres.

Ruiter aiant ainſi pris ſon parti, & étant dans la réſolution d'aller aux ennemis, tint le vent le plus qu'il lui fut poſſible, & rangea de ſorte toute ſon armée, avec laquelle étoit le navire Eſpagnol commandé par Mathieu de Laye, qu'ils ne pouvoient continuer leur route vers Meſſine, ſans paſſer au travers des Hollandois. D'ailleurs les François qui n'aſpiroient pas moins que lui à livrer bataille, commencérent vers les neuf heures à arriver ſur lui en ſi bon ordre, que depuis il déclara généreuſement à leur loüange, *qu'il n'avoit jamais vû de combat où les ennemis euſſent arrivé en un meilleur ordre.* Alors tous les ſiens étant auſſi en ligne, & atendant courageuſement les François, les vaiſſeaux de chaque parti qui ſe trouvoient, le plus de l'avant, s'engagérent & firent feu les uns ſur les autres. Il étoit déja dix heures, & c'étoit le Contre-amiral Nicolas Verſchoor qui conduiſoit les Hollandois, comme le Marquis de Preüilli d'Humiéres commandoit les François, qui s'étoient engagés les premiers. Le parage où ſe donna le combat fut entre les iſles de Stromboli & de Salino. Les avantgardes étant aux priſes, les corps de batailles conduits l'un par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, & l'autre par le Général du Queſne, entrérent auſſi en action, & après eux l'arriéregarde du Vice-amiral de Haan, qui avoit à ſoutenir celle de l'armée de France commandée par le Sieur de Gabaret. D'abord les deux Amiraux furent quelque tems à portée des coups l'un de l'autre, ſans néanmoins s'envoier un ſeul boulet, juſques-à-ce que Ruiter prenant ſon tems lâcha toutes ſes bordées ſur ſon ennemi, à quoi du Queſne répondit auſſitôt de toutes les ſiennes & de près. Enſuite la mêlée fut terrible; on s'engagea de toutes parts, & on fit un feu ſi épouvantable que Ruiter écrivit depuis aux Etats,

Commencement du combat entre Stromboli & Salino. 8. *Janvier.*

Bataille terrible.

que

que de ſa vie il ne s'étoit trouvé dans un plus rude combat. Après avoir ainſi continué pendant trois heures, & que les vaiſſeaux & les équipages eurent été fort maltraités, le Général du Queſne commanda au Chevalier de Tourville de conduire ſous ſon canon, & à la faveur de l'épaiſſe fumée qui regnoit, le brulot du Capitaine Champagne au bord de Ruiter. Ce brulot s'avança avec une hardieſſe merveilleuſe, ſans craindre le feu que les matelots de l'Amiral faiſoient ſur lui : mais avant qu'il eût abordé, Ruiter lui abatit ſon mât de hune, & le mit hors d'état de plus naviger, ſi bien que le Capitaine Champagne fut contraint d'y mettre lui même le feu, pour empêcher qu'il ne tombât entre les mains des Hollandois. Un autre brulot ſous le commandement du Capitaine Beauvoiſis, arrivant à ſon tour ſur l'Amiral, eſpéroit mieux réüſſir ; mais il fut encore dématé, & le Capitaine fut tué d'un boulet de canon ; ce qui obligea l'équipage de mettre auſſi le feu au brulot & de ſe ſauver dans la chaloupe. Un troiſiéme, conduit par le Chevalier de la Galiſſonniére, fut coulé bas entre les lignes des deux armées. Les François ont raporté que du Queſne remarquant que Ruiter s'étoit laiſſé emporter par la chaleur du combat, & que ſon arriéregarde ſous le Vice-amiral de Haan, étoit à une aſsès conſidérable diſtance de lui, donna ordre au Chevalier de Tourville de s'avancer vers cette arriéregarde, & de l'enfermer entre les quatre vaiſſeaux qu'il conduiſoit & l'arriéregarde des François qui étoit ſous Gabaret, mais qu'aiant calmé ſur l'heure ce projet ne put réüſſir, ni le combat continuer avec la même vigueur. On a dit du Chevalier de Leri, qui montoit un vaiſſeau rangé ſous l'eſcadre du Général du Queſne, qu'il avoit paſſé preſque juſqu'au milieu de l'arriéregarde des Hollandois, où tombant ſous le feu de quatre de leurs vaiſſeaux, il le ſoutint avec une fermeté merveilleuſe, & ſe retira enfin auprès des ſiens. L'avantgarde & le corps de bataille des Hollandois, l'une ſous le Contre-amiral Verſchoor, & le dernier ſous le Général Ruiter, ainſi qu'il a été déja dit, combatirent juſques à quatre heures & demie du ſoir ; mais l'arriéregarde ſous le Vice-amiral de Haan, qui ſuivant ſon rang ne s'étoit engagée que la derniére, ne ſortit auſſi qu'un peu plus tard du combat que l'obſcurité fit ceſſer. A ſoleil couchant on vit du bord de Ruiter, un gros navire François couler bas. Quelques-uns ont prétendu qu'il en avoit encore péri un autre, mais on n'en eut point de certitude. Voilà quelle fut l'iſſuë du combat naval donné proche de l'iſle de Stromboli, où on combatit des deux côtés avec une valeur extraordinaire. C'eſt dequoi Ruiter lui-même rendit têmoignage dans une Lettre qu'il écrivit aux Etats le lendemain de la bataille, & qui portoit qu'il n'y avoit pas eu un des Capitaines & des autres Oficiers de l'armée de L. H. P. qui ne ſe fût courageuſement batu, & ſans jamais lâcher le pié, non plus que les ennemis qui de leur côté n'avoient pas moins bien fait. Il dît ou écrivit auſſi dans une certaine rélation de cette journée : *Je dois ce têmoignage à la vérité, que les navires de France ſe ſont fort vigoureuſement batus.* Du côté des Hollandois on perdit le Contre-amiral Nicolas Verſchoor, qui fut tué dans la chaleur du combat, où il mourut au lit d'honneur en donnant des preuves de ſon courage. D'ailleurs il n'y eut nul autre des Oficiers Généraux ni des Capitaines qui reçût la moindre bleſſure. Pour le nombre des matelots morts ou bleſſés, n'en aiant point trouvé de liſte je n'ai pu ſavoir qu'en gros qu'il n'étoit pas grand. Il y avoit au bord de Ruiter ſept morts & trente bleſſés, ſix deſquels l'étoient dangereuſement : mais il eſt conſtant que les vaiſſeaux Hollandois, & particuliérement l'Amiral, étoient fort incommodés en leurs mâts, en leurs vergues, en toutes leurs manœuvres & en leurs voiles. *Le Frêne* que montoit le Capitaine Gilles Schey, avoit un ou pluſieurs coups à l'eau, & l'eau qui y entra en abondance, moüilla ſa poudre. Le Capitaine fut même obligé durant la nuit de paſſer au bord de Ruiter pour lui remontrer le danger où il étoit, & pour lui demander un Charpentier qui vint aider à chercher la voie d'eau, qu'aucun des gens de ſon équipage ne pouvoit trouver. Le L. Amiral y envoia ſur l'heure les Capitaines Berkhout & van Abkoude avec ſon Maître Charpentier pour y donner leurs ſoins. Ils entendirent bien tous l'eau entrer, mais ils ne purent découvrir où étoit l'ouverture. Don Bertrand de Guevarra Général, des neuf galéres Eſpagnoles, les aiant ramenées à l'armée le ſoir, après la fin de la bataille, & y étant demeuré toute la nuit, Ruiter l'envoia prier de faire remorquer ce vaiſſeau par deux galéres à Palerme, ou en tel autre port que le vent le permettroit ; ce qu'il acorda à l'inſtant. Enſuite le L. Amiral ordonna à Schey de faire remorquer ſon vaiſſeau

1676.

On adreſſe un brulot à Ruiter. Mais il eſt dématé de ſon mât de hune & brûlé par les ſiens. Un ſecond brulot eſt encore dématé & brûlé de même. Un troiſiéme brulot François eſt coulé bas.

Un gros navire François coule bas. 8. *Janvier.* Fin du combat.

Perte du côté des Hollandois. Le Cont. Am. Verſchoor a été tué.

Le Frêne a pluſieurs coups à l'eau.

Soins qu'on prend pour trouver la voie d'eau.

1676. dans le plus prochain havre, & de le faire inceſſamment calfater & racomoder. Wybrand Barentſz. & Jaques Stadtlander, qui commandoient l'un un ſenau, l'autre une flûte de charge, eurent ordre de ſe tenir auprès de lui, afin qu'il pût tirer de la flûte les munitions dont il auroit beſoin. Mais on aprit depuis que le lendemain à neuf heures du matin, avant qu'on eût pu le conduire juſqu'à Palerme, ou ailleurs, il avoit coulé à fond, & que les galéres en avoient ſauvé l'équipage, qui fut enſuite diſtribué ſur les autres vaiſſeaux de l'armée. Ce fut le ſeul bâtiment que les Hollandois perdirent à l'ocaſion de cette bataille.

On le remorque à Palerme, mais il coule à fond ſur la route.

Perte du côté des François.

Pour les François, on a déja vû ci-deſſus que durant le combat il avoit coulé bas un de leurs grands navires de guerre, & il eſt encore certain qu'il y eut pluſieurs de leurs vaiſſeaux ſi deſemparés que de longtems on n'en pouvoit atendre aucun ſervice: mais à l'égard de leurs morts & des bleſſés on en parla fort diverſement. Quelques-uns aſſurérent qu'ils avoient perdu 1500. hommes. Une certaine Rélation, qui avoit été dreſſée ſur leurs vaiſſeaux, & qui peu après fut imprimée à Paris, † portoit que de leur côté il avoit été tué 400. matelots ou ſoldats, ou du moins qu'ils avoient été mis hors d'état de plus ſervir. Elle mettoit au nombre des morts, Villeneuve Ferriére, Capitaine d'un navire de guerre; Beauvoiſis, Capitaine d'un brulot; le Lieutenant du Chevalier de la Galiſſonniére, & d'autres Oficiers ſubalternes. Les Sieurs du Queſne, Général de l'armée; de Valbelle, Chef d'eſcadre; Ciprien Chabert, Capitaine; Féquiéres; des Gouttes; Coriton; les deux Boiſſiéres; Michel; Chevalier; avec quelques autres Oficiers ſubalternes, furent bleſſés, mais non pas dangereuſement. Dans cette même Rélation il eſt parlé du Général Ruiter avec beaucoup d'éloges, & on lui rend têmoignage, *qu'il étoit reconnu dans toute l'Europe pour le plus grand homme de mer qui y fût, & qu'en cette fameuſe ocaſion il ne s'étoit point démenti, aiant fait paroître toute l'expérience & toute la fermeté que ſa réputation pouvoit faire atendre de lui.* Au regard du Général de l'armée de France, il eſt dit, que de ſon côté il fit voir par de belles preuves, qu'il étoit digne d'être opoſé à Ruiter, tant par ſon expérience que par ſon courage. Depuis, chacun s'atribua la victoire; mais il ſemble que c'étoient ceux qui dans les jours ſuivans évitérent moins les ocaſions de retourner au combat, qui avoient plus de droit de s'en vanter. Ce qu'il y a d'inconteſtable eſt que les amis & les ennemis firent l'honneur à Ruiter de dire de lui, que par ſa conduite & ſon courage il avoit reſiſté avec l'armée de Hollande aux forces des François, qui conſiſtoient dans un plus grand nombre de vaiſſeaux & beaucoup plus grands que les ſiens. La nuit qui ſuivit le combat on fut ſans ceſſe ocupé à jumeller, à remater, à remettre des vergues, à boûcher les voies d'eau, à enverguer de nouvelles voiles, à épicer les manœuvres; ſi bien que le jour ſuivant tous les vaiſſeaux ſe retrouvérent en état de faire tête à l'ennemi. Le même jour le L. Amiral Ruiter, écrivit aux Etats Généraux le détail de ce qui s'étoit paſſé depuis ſon arrivée en Sicile, & particuliérement dans la bataille livrée à l'armée de France. Je n'inſére pas ici ſa Lettre parce que ce ne ſeroit que répéter ce qui a été déja dit, tout ce qu'elle contient ſe trouvant dans le récit que je viens de faire. Le calme aiant fait dériver l'armée de Hollande, on vit à la pointe du jour qu'elle étoit proche d'Alicur, l'une des iſles qui giſent devant la Sicile, apellée par les Anciens Ericuſe. On aperçut alors l'armée ennemie à cinq lieuës au Nordnordoüeſt, ſous le vent des Hollandois: mais il faiſoit un ſi grand calme, que ce jour-là on ne put s'aprocher les uns des autres. Le même jour on découvrit le Prince de Monteſarchio avec neuf navires de guerre d'Eſpagne, qui venoit de Palerme & qui ſe joignit ſur le ſoir au pavillon de Hollande. Le lendemain ce Prince envoia au Général Ruiter la Lettre ſuivante.

† *le 26. de Février* 1676.

Têmoignage des François à la loüange de Ruiter.

On s'empreſſe pendant la nuit à ſe racomoder.

9. *Janvier.*

Le Prince de Monteſarchio vient avec neuf navires joindre l'armée de Hollande.

Sa Lettre à Ruiter.

Le Sieur Prince de Monteſarchio déſire que le Sieur Michel Adrianſz. de Ruiter, ſuivant ſon expérience, lui faſſe ſavoir ce qu'il juge qu'on puiſſe faire dans la préſente conjoncture. Pour moi mon ſentiment eſt d'aller chercher les ennemis avant qu'ils entrent à Meſſine, de les couper, & de les contraindre à demeurer en mer & à ſe remettre au large. Et au cas que nous aions le malheur que le deſſein d'aborder à Meſſine leur réüſſiſſe, on tiendra conſeil & on en donnera avis à Son Excellence, afin que ſachant quelles ſont leurs forces & quelles ſont celle qu'ils ont dans les ports de l'iſle dont ils ſont maîtres, & auſſi celles que nous avons, Son Excellence, pleinement inſtruite puiſſe délibérer ſur ce qu'il y aura à entreprendre. A bord de l'Amiral Roïal le 10. *de Janvier* 1676.

Votre très-parfait Ami & Serviteur qui vous baiſe les mains,

DON ANDRE' d'AVALOS.

Rui-

1676.

Ruiter écrivit au revers de la Lettre la réponce ſuivante.

Le Général Michel Adrianſz. de Ruiter, aprouve ce qui eſt contenu dans l'Ecrit de l'autre part, l'eſtimant fort judicieux dans tous ſes points & très-à-propos pour le ſervice de Sa Majeſté Catolique. A bord de l'Amiral de Hollande le 10. de Janvier 1676. Réponce de Ruiter.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Mais on ne découvrit point les François qu'il ne fût bien quatre heures du ſoir, & alors les Hollandois & les Eſpagnols chaſſérent vivement ſur eux, quoi que pluſieurs vaiſſeaux Hollandois fuſſent encore ocupés à envoier prendre l'équipage qu'on avoit ſauvé du navire du Capitaine Schey, & qui étant mis ſur le bord du Vice-amiral de Haan, devoit être diſtribué parmi l'armée; ce qui aporta beaucoup de retardement. A ſept heures il fit fort obſcur. Les Hollandois & les Eſpagnols allérent en ce moment-là au plus près du vent au Nordoüeſt, & peu après ils virent les feux des ennemis qui gouvernoient au Nordoüeſt. Sur les trois heures après minuit Ruiter porta le cap au Sudſudoüeſt par un beau frais. Le 11. on vit les François au Nord & auſſi-tôt on porta ſur eux. Le vent ſautant alors à l'Oüeſtſudoüeſt les Hollandois & les Eſpagnols firent le Nordoüeſt, & virent un vaiſſeau François deſemparé, qui prenoit ſon cours vers Meſſine. Enſuite le vent s'étant rangé au Sudoüeſt, & après cela tout-à-fait au Sud, Ruiter paſſa à l'Oüeſt de l'iſle de Stromboli. Sur le ſoir il fit l'Oüeſt, & les ennemis étant à deux lieuës Nordoüeſt à lui, coururent le même bord. Il tâchoit de les atirer à l'Oüeſt pour les éloigner de Meſſine, parce qu'en cas de nouvelle bataille, s'il ſe fût trouvé quelque navire Hollandois ou Eſpagnol dématé ou deſemparé, il n'y avoit pas ſur toute la côte un ſeul endroit où l'on eût pû jetter l'ancre, & mettre le vaiſſeau à couvert; au lieu que les ennemis auroient eu le beau havre de Meſſine ouvert derriére eux. Mais dans le même tems on s'aperçut que les François avoient été fortifiés de douze navires capitaux, portant chacun cinquante à 84. piéces de canon, avec quatre frégates & quatre brulots venus de Meſſine, & néanmoins ils n'avoient point encore voulu en venir à un ſecond combat. D'un autre côté Ruiter voiant une ſi grande augmentation de forces, trouva plus de difficulté à les ataquer qu'il n'avoit fait auparavant. Ce jour-là le Prince de Monteſarchio lui écrivit, pour le prier de lui envoier une copie traduite en Eſpagnol des ſignaux ordonnés pour l'armée, afin qu'ils puſſent ſervir à régler auſſi ſon eſcadre; & pour lui demander en même tems quel étoit ſon avis ſur cette nouvelle circonſtance? Il répondit que l'afaire étant extrémement importante il ne pouvoit prendre de réſolution, ſans tenir Conſeil avec tous les Officiers Généraux de l'une & de l'autre Nation au bord de l'Amiral Eſpagnol. Le jour ſuivant fut marqué pour cet éfet. Au lever du ſoleil l'armée de Hollande, ſe trouva à quatre lieuës par le travers de l'iſle de Salinas, & vit les ennemis à-peu-près à quatre lieuës d'elle au Nordnordoüſt. Ruiter prenant ſon cours à l'Oüeſt, aſſembla ſon Conſeil de guerre à ſon bord, pour entendre le ſentiment de tous les Membres ſur la diſpoſition préſente des afaires. Là il fut fait réflexion que les ennemis avoient alors près de 40. vaiſſeaux de guerre, & que l'armée de Hollande n'étoit compoſée que de 17. entre leſquels il n'y avoit que douze navires de guerre & cinq frégates. Qu'il y avoit très-peu de ſervice à atendre des autres bâtimens qui étoient ſix ſenaux & deux bâtimens de charge. Que les Eſpagnols n'avoient que quatre navires de guerre & cinq frégates. Que par conſéquent les forces des ennemis étoient ſupérieures de près de la moitié à celles des Hollandois & des Eſpagnols enſemble, tant par raport au nombre qu'à la grandeur des vaiſſeaux, & à la quantité & qualité du canon. Que toutes ces conſidérations jointes à celle de l'état ou étoient les vaiſſeaux Hollandois, qui avoient été fort incommodés dans le précédent combat, devoient faire conclure qu'il ſeroit très-hazardeux de s'engager dans une ſeconde bataille contre tant de forces. Néanmoins malgré toutes ces difficultés il fut enfin réſolu dans le Conſeil, qu'on tâcheroit d'atirer l'ennemi en pleine mer, & hors du Détroit où étoit ſon avantage, & que, ſous la bénédiction de Dieu, on ſe mettroit en devoir de lui livrer encore bataille, dans l'eſpérance d'un hûreux ſuccès, nonobſtant l'inégalité des forces. Après midi le Général Ruiter, le Vice-amiral de Haan, le Comte de Styrum & Girard Callenburg Capitaine de l'Ami-

10. *Janvier.*

Ruiter tâche de retourner au combat.

11. *Janvier.*

Ses prudentes vûës à l'egard de la route qu'il devoit faire.

Demande de Monteſarchio.

Réponce de Ruiter.

12. *Janvier.*

Il aſſemble ſon Conſeil de guerre.

Réſolution courageuſe qui y eſt priſe.

1676. l'Amiral, avec le Sécretaire van der Poort, ſe rendirent au bord du Prince de Monteſarchio, pour y tenir Conſeil avec les Eſpagnols. Il s'y trouva de leur côté le Prince, comme commandant en Chef les forces navales d'Eſpagne; Don Franciſco Pereira Freire de Lacerda, Vice-amiral Général; le Colonel Don Franciſco de Cardenas y Zuniga; & Don Jean Franciſco Roco de Caſtilla, Général de l'armade nommée la Sainte Trinité, qui s'aſſemblérent tous avec les Oficiers Hollandois ci-deſſus nommés. Le Prince de Monteſarchio déſira que tous les Membres de ce Conſeil diſſent chacun à leur tour leur avis, & quel parti ils jugeoient le plus à propos de prendre pour le bien du ſervice du Roi dans la préſente conjoncture, vû le renfort que les François avoient reçu. On ne manqua pas de conſidérer que les forces des ennemis n'étoient pas ſeulement ſupérieures par le nombre des vaiſſeaux, mais encore par leur qualité; que les vaiſſeaux des Hollandois étoient incommodés du précédent combat; que de ceux qui étoient venus de Palerme, il n'y en avoit que quatre qui fuſſent capables d'être opoſés aux gros navires François; & enfin après une mûre délibération il fut conclu: *Que les armées de Hollande & d'Eſpagne, prendroient leur cours vers le cap de Melazzo, en croiſant dans le canal de Lipari & de Raſicalmo; & que de cette préſente réſolution, auſſi-bien que de l'état des afaires, il ſeroit inceſſamment donné avis au Sieur Marquis de Villa Franca, Viceroi de Sicile, par une Lettre qu'on lui écriroit, afin qu'étant duëment informé il ordonnât ce qu'il voudroit qu'on fît.* On choiſit le lieu de la croiſiére entre Lipari & Raſicalmo, comme étant le plus propre, ou le ſeul propre dans la conjoncture préſente pour combatre l'ennemi, s'il entreprenoit d'entrer dans le détroit du Fare, au cas que le Viceroi voulût qu'on livrât bataille; ou au moins ſi l'on ne recevoit pas cet ordre, on regardoit toujours ce poſte comme avantageux pour donner ſur l'arriéregarde des François lors qu'ils paſſeroient le détroit. On croioit, *que ce ſeroit trop hazarder que de s'engager dans un combat avec toute l'armée ennemie, & qu'il n'y avoit pas d'aparence d'en eſpérer un hûreux ſuccès, ſelon qu'on le pouvoit préſumer, eu égard à la ſupériorité de leurs forces. Que ſi on étoit une fois batu, & que ce qu'on avoit de vaiſſeaux fût diſſipé, il ſeroit abſolument impoſſible de ſe rétablir. Qu'alors les François auroient toute liberté de pouſſer & d'éxécuter les deſſeins qu'ils avoient formés contre ce Roïaume & contre celui de Naples. Qu'il falloit bien peſer ces raiſons qui étoient d'une ſi grande conſéquence, puis qu'il s'agiſſoit de l'honneur des armes du Roi & de celles de la Hollande, & du péril auquel ſeroient expoſés les deux Roïaumes de Naples & de Sicile, par la perte d'une bataille qui entraîneroit ſans doute la leur. Qu'enfin il falloit compter que ſi cela arrivoit à la vuë des Habitans de Sicile, on ne devoit pas s'atendre à moins qu'à voir s'évanoüir le reſte de la fidélité qu'ils avoient encore conſervée juſques alors.* Toutes ces raiſons, ces vûës & la réſolution priſe dans le Conſeil de guerre furent envoiées par le Prince de Monteſarchio au Marquis de Villa Franca, dans une Lettre qui fut portée à Melazzo par une felouque. Dans ce même Conſeil Ruiter demanda au Prince de Monteſarchio, quel poſte il vouloit faire prendre à ſon eſcadre au jour du combat, à quoi il répondit qu'il auroit le corps de bataille. Le lendemain au matin les Hollandois & les Eſpagnols ſuivant la réſolution qui avoit été priſe, firent route vers le cap de Melazzo. Ils eurent d'abord un grand calme, & ſur le ſoir étant proche de l'iſle de Salinas ils furent obligés de mettre le cap à la mer, parce que l'air étoit fort chargé, & qu'il ſe formoit ſans ceſſe des orages. On vit même courir du côté de l'armée deux de ces † dragons, qui font quelquefois ſombrer les vaiſſeaux ſous voiles; mais en s'aprochant ils ſe diſſipérent ſubitement. Pendant qu'on continuoit ſa route vers le poſte dont on étoit convenu, le gros tems fit perdre de vûë l'ennemi, & le 14. Ruiter aſſembla encore à ſon bord ſon Conſeil de guerre pour demander le ſentiment de chacun de ceux qui le compoſoient, & s'ils étoient d'avis de livrer bataille à un ſi puiſſant ennemi. On conclut tout d'une voix qu'il n'y avoit pas d'aparence de s'y réſoudre, & que ſans doute on étoit trop foible. Enſuite il paſſa avec quelques-uns de ſes Oficiers au bord du Prince de Monteſarchio, où la choſe aiant été de nouveau miſe en délibération avec le Conſeil de guerre Eſpagnol, il fut d'un commun conſentement arrêté d'éviter le combat, & de prendre ſon cours vers Palerme, pour y donner le radoub aux vaiſſeaux Hollandois, & y faire traiter les bleſſés. On jugeoit qu'il étoit contre les règles de la prudence & de la guerre, d'aller ſe précipiter témérairement dans un danger ſi viſible, d'où il y avoit ſi peu d'aparence de pouvoir ſortir; que ce ſeroit une faute dont on ne pourroit ſe diſculper; & qu'il étoit beau-

Délibérations du Conſeil de guerre Eſpagnol & Hollandois.

La réſolution qui y fut priſe. 12. *Ianvier.*

Réflexion ſur les dangereuſes ſuites que pouvoit avoir un ſecond combat.

L'armée de Hollande prend ſon cours vers Melazzo. 23. *Ianvier.*

† *Puchots ſelon les Matelots.* 14. *Ianvier.*

Le Conſeil de guerre Hollandois & Eſpagnol conclut d'éviter le combat & de faire voiles vers Palerme.

beaucoup plus à propos de conſerver l'armée pour une ocaſion plus favorable. 1676.
Le même jour Ruiter navigeant dans le canal de Lipari & de Penadenſa, reçut de la part du Viceroi de Sicile la Lettre ſuivante, pour le féliciter ſur le ſuccès de la derniére bataille.

Excellent Seigneur,

Lettre du Marquis de Villa Franca à Ruiter pour le féliciter ſur le ſuccès de la bataille.

Monſieur, *Auſſi-tôt que Céſar Galupi, Patron de felouque, a été arrivé ici, & qu'il m'a apris l'hûreux ſuccès que vous avés eu le 8. de ce Mois, contre les vaiſſeaux des Francois nos ennemis, je n'ai pas manqué de vous en têmoigner ma joie, & de vous en remercier. C'eſt ce que je réitére encore, en conſidération du zèle extraordinaire que vous marqués pour le ſervice du Roi mon Maître. J'eſpére que par votre ſecours, votre conduite, votre valeur & votre expérience, Sa Majeſté recouvrera la poſſeſſion de Meſſine, & qu'Elle ſera victorieuſe de ſes ennemis. J'ai donné avis à Sa Majeſté de tout ce que vous avés déja éxécuté pour cet efet, afin que par des preuves réelles Elle vous faſſe voir ſa reconnoiſſance. Au regard des nouvelles qu'on a, qu'il s'eſt fait jonction des vaiſſeaux ſortis de Meſſine à l'armée ennemie, j'atendrai que vous m'apreniés qu'elles ſont vos vuës & vos ſentimens dans cette conjoncture: cependant je demeure diſpoſé de tout mon cœur à vous rendre mes ſervices. Dieu vous conſerve & vous donne d'auſſi longues annés que je vous en ſouhaite. A Melazzo le 12. de Janvier 1676.*

Excellent Seigneur,

Je vous baiſe les mains en qualité de votre très-parfait Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Ces remercîmens & ces têmoignages d'eſtime furent encore depuis réitérés dans quelques-unes des Lettres du Viceroi, qui par toutes ſortes de voies & de civilités tâchoit d'engager de plus en plus le Général Ruiter au ſervice de ſon Prince: mais il auroit fort ſouhaité que ſans différer on en fût venu à une ſeconde bataille, & il écrivit à cette fin au Prince de Monteſarchio, en réponce à ſa Lettre du 12. prétendant que la ſupériorité des forces des ennemis ne devoit pas faire perdre l'eſpérance de la victoire, & que ſi les François avoient été renforcés d'une eſcadre de Meſſine, les Hollandois l'étoient de celle des Eſpagnols venus de Palerme. Il aporta auſſi pluſieurs raiſons de politique pour amener le Prince dans ſon ſentiment. La copie de ſa Lettre fut miſe le 15. entre les mains de l'Amiral Ruiter, qui navigeoit proche de l'iſle de Vulcan, & qui demeura ferme en ſon deſſein, jugeant que le ſecours des Eſpagnols étoit trop foible contre une ſi grande puiſſance; & que les Hollandois ne devoient pas s'expoſer à une nouvelle bataille, qu'ils n'euſſent bien racomodé leurs vaiſſeaux: car les épiçures & le reſte du radoub qu'on avoit fait après le combat, ſeulement par maniére de proviſion, en atendant qu'on pût mieux faire, n'étoient pas des racomodemens ſufiſans pour ozer entreprendre une afaire d'importance. L'Amiral même avoit reçu trois coups de canon dans ſon grand mât; & il y avoit quantité d'autres vaiſſeaux endommagés en leurs mâts, en leurs vergues & en leurs manœuvres, dont quelques-uns faiſoient eau. Le 16. en navigeant on perdit de vûë à la pointe du jour le Prince de Monteſarchio, avec cinq des vaiſſeaux Eſpagnols & deux Hollandois, & le ſoir on arriva proche du cap de Bongerbino, qui git à l'Eſt de Palerme. Le lendemain matin on eut du gros tems & un vent contraire, pendant lequel les vaiſſeaux de l'armée de Hollande, ſe trouvérent fort écartés les uns des autres; mais Monteſarchio avec les navires Eſpagnols vint la rejoindre, pendant que quelques-uns des Hollandois étoient encore fort loin ſous le vent, & qu'il y en avoit même juſqu'à une lieuë & demie. Ceux des Capitaines Andringa & van der Zaan, faiſoient eau en tant d'endroits qu'il falloit pomper ſans ceſſe. Le Général Ruiter ne voiant point d'aparence de gagner Palerme de ce vent-là, réſolut, du conſentement de Monteſarchio, d'arriver ſous le vent & de faire route à Melazzo, où il aborda le 18. à midi. Il reçût en ce lieu des Lettres du Conſul Hollandois qui étoit à Naples; mais il ne vit rien de la part de L. H. P. ni du Prince d'Orange, & n'aprit pas la moindre nouvelle de la prolongation du tems que l'armée devoit ſéjourner dans ces mers. Après midi le Viceroi ſe rendit avec une grande ſuite de Gentishommes à ſon

Lettre du même Marquis à Monteſarchio.

15. *Janvier.*

Etat de l'armee navale de Hollande.

16. *Janvier.*

17. *Janvier.*

Ruiter la remène à Melazzo

18 *Janvier.*

Il ne reçoit ni ordres ni nouvelles touchant la prolongation de ſon ſejour.

1676. à ſon bord, où il le félicita ſur ſon hûreux retour. On demanda au Viceroi, *quelle étoit la réponce qui étoit venuë de Naples à l'égard des Paſteurs de Hongrie* ? ſur quoi il répondit, *Elle eſt ſi favorable que je ne doute nullement qu'ils ne ſoient relâchés.* Cependant cette promeſſe n'eut point d'éfet, & il fallut encore depuis emploier beaucoup de ſoins & de ſollicitations pour obtenir cette délivrance, dequoi il ſera ci-après parlé en ſon lieu. Enſuite le Viceroi pria l'Amiral avec beaucoup d'inſtances de demeurer encore quelque tems ſur la côte de Sicile, afin de faire tête aux François; ſon ſéjour étant extrémement important pour les afaires du Roi & pour celles de ce Roïaume. Cette propoſition le mit dans une grande inquiétude. D'un côté il voioit l'état de la Sicile & le beſoin qu'on avoit de lui; & d'un autre côté il étoit lié par ſes ordres, & le tems marqué pour ſon ſéjour s'en alloit finir. Il repréſenta donc au Viceroi, que ſon ordre étoit précis & qu'il ne pouvoit le paſſer, & il fit en même tems diſpoſer tout pour ſon départ. Le même jour l'Amiral Roïal, qui depuis près de trois mois avoit été mené de Biſcaie à Cadix par cinq vaiſſeaux Hollandois, arriva à la rade de Melazzo. Le 19. qui étoit un Dimanche, on ne laiſſa pas de travailler ſans ceſſe au radoub des vaiſſeaux de l'armée, afin de les tenir prêts. A la pointe du jour le Général fit mettre le ſien à la bande, pour bien fermer les ouvertures qu'il avoit à l'eau, ou à fleur d'eau. Il fit auſſi mettre encore une jumelle à ſon grand mât, & les autres vaiſſeaux aiant en même tems auſſi rétabli leurs débris, ils firent tous aiguade. Après midi le Viceroi envoia à l'armée ſon Sécretaire Don Pédro de Caſtro avec une Lettre datée le 17. du Mois, qui lui avoit été écrite par Don Junio Pinatelli, Gouverneur de Trapano, ville ſituée proche de la pointe Occidentale de l'iſle de Sicile, par laquelle il donnoit avis que le 16. ſur le ſoir on avoit vû du château de Maritimo pluſieurs voiles en mer, venant du Nord & portant au Sud, qui étoient diviſées en une eſcadre de 24. qu'on avoit vûë d'abord, & en une autre de 10. qu'on avoit vûë enſuite, & après celle-ci un grand nombre de petits bâtimens. Que le vent étoit alors Nordoüeſt, mais qu'il faiſoit du gros tems & que tous les Patrons de barques s'étonnoient de ce que ces vaiſſeaux pouvoient porter toutes leurs voiles. Qu'ils s'étoient aprochés de la pointe de Marſala, & que le commun ſentiment étoit qu'ils tâchoient de gagner la côte Méridionale de Sicile. On ſut depuis que c'étoit l'armée de France, qui nonobſtant qu'elle eût reçu un renfort ſi conſidérable de Meſſine, n'avoit pas néanmoins voulu s'engager dans une ſeconde bataille avec celle de Hollande; & qui, pour l'éviter, aiant fait le tour de la Sicile, ſe trouva le 20. par le travers d'Auguſta, & entra le 21. à Meſſine. Cependant le 20. les Hollandois étoient encore ocupés à mettre leurs vaiſſeaux à la bande, à les nétoïer, à les pourvoir de tout ce qui étoit néceſſaire, & ſur tout à faire de l'eau & du bois. Le jour ſuivant Ruiter fit venir dès le matin tous les Capitaines à ſon bord, où il leur ordonna de ſe tenir prêts pour mettre à la voile vers le ſoir. Enſuite il fit avertir le Viceroi & le Prince de Montefarchio, que ſuivant ſes ordres il étoit obligé de partir & de remener l'armée navale en Hollande. Sur cet avis le Viceroi ſe rendit à la même heure à ſon bord, pour tâcher de le détourner de ſon deſſein, lui remontrant avec beaucoup de véhémence le préjudice que ſon départ feroit aux interêts du Roi, & inſiſtant fort ſur ce que ce Monarque avoit obtenu des Etats une prolongation du tems de ſon ſéjour; à quoi Ruiter répondit qu'il n'en avoit aucune connoiſſance. Par cette retraite, dît le Viceroi, vous allés laiſſer le Roïaume expoſé en proie aux ennemis. Il lui demanda ſi c'étoit qu'il lui manquât quelque choſe, & dît qu'il n'avoit qu'à parler, & qu'on lui feroit fournir tout ce qu'il déſireroit. Il y a eu des gens qui ont raporté que le Viceroi lui ofrit alors une groſſe chaîne d'or avec une médaille de grand prix, que le Roi avoit envoiée pour le gagner par cette faveur & libéralité Roïale; mais qu'il refuſa généreuſement ce préſent, à cauſe de la circonſtance dans laquelle il lui étoit ofert, & qu'il ſembloit éxiger une reconnoiſſance qu'il n'avoit pas intention d'acorder; diſant au Marquis de Villa Franca: *Que quand on voudroit lui donner toute la Sicile, il ne demeureroit pas un ſeul jour au delà au tems qui lui avoit été preſcrit, ſans en avoir reçu ordre de la part des Etas: que ſi on lui faiſoit voir un nouvel ordre de ſes Maîtres il étoit prêt à demeurer.* Il dît dans la ſuite à ſon Paſteur en raillant: *Le Viceroi étoit ſi embaraſſé de ſa chaîne d'or & de ſa médaille, que vous les deviés au moins prendre*: à quoi le Miniſtre répondit: *Qu'elles ne convenoient pas ſi bien à un homme de ſa profeſſion qu'à lui.* On a encore publié que trois ou quatre jours auparavant le Marquis lui avoit préſenté une ſomme de cent mille

Le Viceroi le prie de demeurer encore un peu de tems dans les mers de Sicile.

Réponce de Ruiter.

Il fait tout préparer pour le départ. 19. *Ianvier.*

Nouvelles de l'armée de France.

Qui aiant fait tout le tour de Sicile arrive enfin à Meſſine. 20. *Ianvier.*

21 *Janvier.* Ruiter prend réſolution de partir pour retourner en Hollande, & le fait ſavoir au Viceroi.

Proteſtations du Viceroi contre ſon départ. 21. *Janvier.*

Ofres de préſens qui lui ſont faites par le Viceroi.

Leſquelles il rejette.

mille livres dans l'eſpérance de l'engager enfin à demeurer ; mais que n'étant pas d'humeur à rien faire contre ſon devoir, pour quelque ſomme que ce pût être, ni à vendre un ſervice qu'il ne pouvoit acorder, il avoit refuſé ce riche préſent. Cependant le Viceroi, pour tenter toutes les voies imaginables de l'arrêter, lui envoia le 22. de bon matin la Lettre ſuivante, écrite en Eſpagnol le ſoir précédent, & contenant toutes les raiſons poſſibles pour parvenir à ſon but. 1676.

Très-excellent Seigneur.

Lettre du Viceroi à Ruiter contenant des raiſons & des proteſtations contre ſon départ.

Monſieur, *Je reçois préſentement votre billet daté le jour d'hier, par lequel vous prenés la peine de me marquer la réſolution imprévûë que vous avés priſe de vous en retourner en Hollande avec l'armée que vous commandés, ſous prétexte que le tems qui a été réglé par le Seigneur Prince d'Orange pour votre ſéjour dans ces mers, eſt écoulé. Je puis vous aſſurer que cette nouvelle m'a extraordinairement ſurpris & émû : car il eſt certain que ſi dans la préſente conjoncture des afaires vous nous abandonnés, & que vous laiſſiés imparfait ce que vous avés entrepris & ſi glorieuſement commençé, votre retraite entraînera la perte de tout le Roïaume, par le découragement qu'elle cauſera dans les eſprits des Habitans. Ils ont atendu votre arrivée avec une impatience qui ne ſe peut exprimer, & aiant déja éprouvé les hûreux éfets de votre ſecours, dans ce que vous avés fait le 8. du préſent Moïs, il n'eſt rien qu'ils n'en atendent encore à l'avenir, & ils ne ſe verront fruſtrés de leur atente qu'avec deſeſpoir. Pour moi, Monſieur, je n'ay point de connoiſſance du jour que vous avés levé l'ancre des ports de Hollande, & ainſi je ne puis faire le compte dont vous me parlés ; mais je ne fais nul doute que le tems ne ſoit expiré puis que vous le dites. Ce que je vous prie de conſidérer eſt qu'il y a peu de jours que je vous ai requis de la part du Roi mon Maître, de vouloir demeurer ici encore deux mois au de là des ſix mois du Traité, & que vous n'avés pas refuſé d'y entendre. Que ſi vous voulés commençer à compter ces deux mois du jour que je vous ai fait cette priére, je ſuis aſſuré qu'avant qu'ils ſoient paſſés vous aurés réponce & ordre de Meſſieurs les Etats Généraux de demeurer ici pendant les ſix mois de la prolongation dont ils ſont convenus avec le Roi mon Maître. C'eſt une nouvelle que j'ai reçuë par une dépêche de Sa Majeſté du 28. de Novembre, que je vous ai fait voir avec ſon propre ſeing & en original, ſi bien qu'il ne ſemble pas qu'il y ait lieu de douter que vous ne receviés bientôt des ordres précis de Meſſieurs les Etats Généraux, leſquels par l'étroite amitié qu'ils entretiennent hautement avec le Roi mon Maître, & par l'alliance qu'ils ont faite enſemble, pour l'avancement de leurs interêts reſpectifs, ont envoié l'armée qui eſt ſous votre conduite au ſecours de Sa Majeſté, afin qu'Elle puiſſe par votre moien ſe tirer d'une guerre qui lui eſt ſi préjudiciable, S'étant donc promis d'obtenir cet avantage par votre valeur & par votre expérience, ſecondée de celle de vos braves Capitaines, & étant perſuadée que vous remettrés Meſſine ſous ſon obéiſſance, comme chacun de nous l'eſpére auſſi, & comme c'eſt le but de votre expédition & de votre venuë en ce lieu, il me ſemble que vous ne devés pas permettre qu'elle ſoit ſuivie d'un éfet ſi contraire, tel que ſeroit la perte de ce Roiaume, qui arriveroit infailliblement ſi dans la préſente conjoncture votre armée ceſſant tout-à-fait ſes opérations par ſa retraite, laiſſoit les armes du Roi mon Maître dans un péril évident. Ce ſeroit alors que nos ennemis communs, triomferoient pleinement ſelon leurs déſirs ; ce que tous les Amis & Alliés de la Couronne d'Eſpagne, & en particulier Meſſieurs les Etats Généraux ont grand interét d'empécher. Au reſte je vous ofre au nom de Sa Majeſté & au mien, de vous paier en argent comptant, ici où en tel autre lieu qu'il vous plaira indiquer, les pertes, dommages & interêts ſouferts & à ſoufrir depuis ce jour, de la part de Meſſieurs les Etats Généraux, par votre retardement, juſques à l'arrivée de leurs ordres pour la prolongation du tems de ſix mois, où des dépêches par leſquelles ils vous feront connoître que ce n'eſt pas leur intention ; etant certain que ces nouvelles, ainſi que je l'ai déja dit, ne peuvent pas beaucoup retarder. Enfin je me trouve obligé de vous faire ici de vives proteſtations, que ſi vous vous retirés dans cette conjoncture, & que vous abandonniés le ſervice du Roi mon Maître, la perte de ce Roïaume eſt non-ſeulement inévitable, mais qu'il s'enſuivra encore beaucoup d'autres deſordres & d'autres pertes pour Sa Majeſté. Ainſi j'oze me promettre que des raiſons ſi preſſantes vous feront prendre le parti de*

1676. *de différer votre voiage, & que par ce moien le Roi mon Maître aura de nouveaux motifs d'augmenter encore l'eſtime particuliére qu'il a pour vous ; & de plus je ſuis fortement perſuadé qu'en prenant ce parti vous rendrés un ſervice important à Meſſieurs les Etats Généraux, puis qu'ils doivent prendre un très-grand interêt à ce qui regarde Sa Majeſté. Dieu véüille vous conſerver pendant un auſſi long cours d'années que je vous le ſouhaite. A Melazzo le 21. de Janvier 1675.*

Très-excellent Seigneur,

Je vous baiſe les mains & ſuis votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Nouvelle tentative du Viceroi. 22. *Janvier.* Qui eſt repouſſée.

Il envoia enſuite, pour un dernier éfort, quelques Gentishommes au bord du L. Amiral, afin de le prier inſtamment de ſa part qu'il voulût demeurer au moins encore quinze jours : mais ni lui, ni ſon Conſeil de guerre aſſemblé ſur ce ſujet, ne purent s'y réſoudre, puis que le tems de ſes ordres étoit expiré. Outre cela il ſavoit combien on avoit été mal-ſatisfait du L. Amiral Tromp, lors qu'il demeura en mer depuis la mi-Octobre de l'An 1674. tems qui avoit été marqué pour faire rentrer l'armée navale, juſques au mois de Décembre ; ce qu'il avoit fait par complaiſance pour la Cour d'Eſpagne. Car les Etats de Hollande requirent que les Chefs de l'armée, euſſent à rendre compte de ce qu'ils avoient demeuré ſi longtems en mer ; & les frais tant de l'entretien que de la conſommation depuis la mi-Octobre montérent pour les trois Colléges de l'Amirauté de la Meuſe, d'Amſterdam & du Quartier du Nord, à plus de neuf cens mille † livres. D'ailleurs le Général & ſon Conſeil conſidérant qu'il y avoit peu de ſecours à eſpérer des Eſpagnols ; que leurs forces ne conſiſtoient alors qu'en dix vaiſſeaux ; qu'il y en avoit cinq en aſsès mauvais état ; qu'ils n'avoient tous des vivres que pour douze jours ; & que par conſéquent ce ſeroit aux dix-ſept navires Hollandois à ſoutenir les éforts de l'armée navale de France, on conclut d'une commune voix qu'il falloit partir ſans delai, & Ruiter en donna avis au Viceroi par une Lettre qu'il lui écrivit, & à laquelle il reçut enſuite cette réponce.

† 939706. *Livres*, 13. *ſou*, 8. *deniers.*

Très-excellent Seigneur,

Autre Lettre du Viceroi écrite à Ruiter pour la même fin.

Monſieur, *Je viens de recevoir votre Lettre datée aujourdhui, portant réponce à celle que je vous écrivis hier. Je vous dirai que je demeure toujours dans la prévention déraiſonnable où vous devés ſupoſer que je ſuis, puis que de votre côté vous perſiſtés dans la réſolution d'abandonner l'expédition que vous aviés commencée. Vous ſavés la déclaration que je vous fis hier dans mon Ecrit ; je vous la réïtére encore aujourdhui au nom du Roi mon Maître, en vous mettant devant les yeux le grand préjudice qu'il recevra de cette retraite. Cependant quoi que j'oze encore eſpérer que vous voudrés bien différer votre départ, je ne laiſſerai pas toutefois d'envoier inceſſamment la felouque que vous demandés pour vous ſuivre, & je ſuis ocupé à écrire pour cet éfet. Je ne doute point que vous ne trouviés à Naples les ordres de Meſſieurs les Etats Généraux, qui nous procureront encore l'avantage de votre ſecours pour ſix mois, ſuivant l'avis que j'ai reçu du Roi mon Maître. Ainſi au cas que vous éxécutiés votre réſolution, je vous prie de ne manquer pas de relâcher à Naples, afin que ſi vous y trouvés ces ordres Nous puiſſions promtement vous revoir en ces quartiers. En atendant je ſouhaite que l'ocaſion ſe préſente de vous têmoigner par des éfets avec quelle ſincérité je vous ofre mes ſervices. Dieu veüille vous conſerver pendant un auſſi long cours d'années que je le ſouhaite. A Melazzo le 22. de Janvier 1676.*

Très-excellent Seigneur,

Je vous baiſe les mains en qualité de votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Cette

Cette derniére demande faite par le Viceroi, que l'armée prît d'abord ſon cours à Naples, afin de voir ſi on n'y trouveroit point de nouveaux ordres, lui fut volontiers acordée, ſi le tems & le vent le permettoient, & enſuite on mit dès le même jour à la voile. En partant le pavillon fut ſalüé de ſept volées de canon du château qu'on remercia d'un pareil nombre. De ſon côté Ruiter ſalüa en paſſant le pavillon d'Eſpagne, qui lui rendit un ſalut égal. Lors qu'il fut ſorti de la baie il prit ſon cours, par un vent d'Eſt, vers l'iſle de Stromboli. Le 23. aiant dépaſſé cette iſle, il fit devancer à Naples deux perſonnes, nommées Albert & Pierre van der Sprang, le premier pour porter des Lettres au Viceroi, & le ſecond pour rendre au Conſul van Daalen celles qu'il écrivoit aux Etats, afin de les leur faire tenir; & pour ſavoir s'il n'en ſeroit point venu de leur part qui portaſſent de nouveaux ordres de demeurer en Sicile au ſervice du Roi d'Eſpagne. Mais tous ces meſſagers étant revenus ſans aporter rien de nouveau il continua ſa route, & ne relâcha point à Naples. Le dernier du Mois, on découvrit la pointe Septentrionale de Sardaigne & celle de Corſe, & le Général détacha le Capitaine le Jeune pour Commandant, avec les Capitaines Broeder, Comte de Styrum, Meegang & Noirot, & leur donna ordre de devancer à Livourne, & de ſe joindre aux vaiſſeaux qui revenoient de Smirne, & qui devoient faire voiles en Hollande, ſous l'eſcorte de ſon Fils le Contre-amiral de Ruiter, laquelle il jugeoit à propos de renforçer. Ce Contre-amiral étoit arrivé à Livourne le 28. de Décembre, & on a raporté touchant ſon voiage que quelques jours auparavant, la riche flote de Smirne avoit hûreuſement, ſous ſa conduite, évité l'armée navale de France, qui faiſant route vers la Sicile étoit là tout proche, & que les Hollandois paſſérent en dedans de l'iſle d'Elba, c'eſt-à-dire entre l'iſle & la terre ferme, tandis que les François prenoient leur cours pardehors. Après avoir fait ce détachement pour Livourne, Ruiter donna la route aux autres vaiſſeaux qui demeuroient avec lui, par le Sud de Minorque, de Majorque & d'Yviça, ſi le vent le permettoit; ou ſinon, par le Nord; & au cas que par des accidens il y en eût quelqu'un qui ſe ſéparât du pavillon, il marqua le rendévous dans la baie d'Alicante. Enſuite aiant continué ſa route & étant arrivé le 4. de Février proche de Gorgone, petite iſle au Sudoüeſt de la ville de Livourne, il découvrit cinq vaiſſeaux, & lors qu'ils aprochérent il connut que c'étoient ceux qu'il y avoit envoiés le dernier du Mois précédent. Il étoit déja tard quand ils le joignirent, & ils lui mirent entre les mains une dépêche du Prince d'Orange, datée le 19. de Décembre de l'année précédente, qui étoit conçuë en ces termes.

1676.

L'armée navale de Hollande fait voiles de Melazzo. 22. *Janvier.*

Ruiter envoie des Lettres à Naples.

Il arrive à vuë de Sardaigne. 31. *Ianvier.*

Il détache cinq vaiſſeaux vers Livourne.

Et ſe trouve proche de l'iſle Gorgona. 4. *Février.*

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche du Prince d'Orange à Ruiter.

Comme la convention faite entre L. H. P. & le Roi d'Eſpagne, touchant l'armement de 18. *navires de guerre pour la Mer Méditerranée, qui ont été mis ſous votre conduite, a été ſeulement arrêtée pour le tems de ſix mois, qui doivent finir à la fin de Janvier prochain* 1676. *& que par conſéquent vous pourriés vous trouver en peine ſur ce que vous auriés à faire, & s'il faudroit revenir ici & les ramener: Nous avons eſtimé néceſſaire de vous faire ſavoir par cette préſente, que le tems de ſix mois n'eſt pas ſi préciſement déterminé, que vous ſoiés obligé de vous mettre en route pour le retour dès le moment qu'il ſera expiré, & d'abandonner l'afaire que l'Etat a eu en vüë, en vous faiſant entreprendre cette expédition: d'autant plus qu'on négocie de nouveau de la part de Sa Majeſté avec L. H. P. pour faire prolonger le tems juſqu'à ſix autres mois encore. Nous vous donnerons avis du ſuccès de cette négociation, & de tout le reſte des choſes dont vous devrés être informé, & vous ferons ſavoir nos intentions dès que cette afaire ſera terminée d'une ou d'autre maniére. Vous devés vous repoſer ſur cela. Cependant, Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le* 19. *de Décembre* 1675.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Au même tems il lui fut encore rendu une Lettre écrite par le Sécretaire de l'Amirauté d'Amſterdam, & datée ſix jours après la précédente, dont voici le contenu.

1676. Monsieur,

Lettre du Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam à Ruiter.

Son Alteſſe vous a écrit par la derniére poſte ſous le couvert du Conſul de Naples, touchant la continuation proviſionnelle du ſéjour de l'armée navale de l'Etat dans la Méditerranée, de laquelle dépêche j'aurois bien ſouhaité qu'on vous eût envoié un duplicata avec la préſente; ce qui n'a pu ſe faire à cauſe du départ de Son Alteſſe qui n'eſt plus à la Haie. Mais comme il n'a point encore été écrit de la part de L. H. P. à ce Collége touchant la réſolution priſe de vous faire prolonger votre ſéjour où vous êtes, on n'a point auſſi penſé à mettre ordre à vous envoier des vivres. C'eſt ce qui m'a obligé de vous écrire, afin que cependant vous faſſiés réflexion ſur ce qu'il ſera expédient de faire pour empêcher que les vaiſſeaux ne manquent des choſes néceſſaires. Le Vice-roi de Naples ſans doute prendra ſoin de vous les faire fournir, les Miniſtres Eſpagnols qui ſont ici aiant promis de l'en prier. Les derniers avis que nous avons reçu de vous ſont du 1. de Novembre, & nous laiſſent dans l'impatience d'en recevoir de plus nouveaux. Pour les nouvelles publiques, comme vous les ſavés ſans doute, je ne m'engagerai pas à vous les écrire: je vous dirai ſeulement ce qui vous regarde en votre particulier, qui eſt que votre famille ſe porte bien. Je vous prie de faire mes complimens à tous les Oficiers de ma connoiſſance, & ſuis,

Monsieur,

Votre très-humble Serviteur,

J. DE WILDT.

Ruiter prend la réſolution de retourner à Naples & vers la Sicile. 4. *Février.*

Le L. Amiral aiant lû la dépêche du Prince & y aiant fait réflexion, réſolut de retourner ſans delai à Naples, & de là vers la Sicile pour y faire tête aux François, ne doutant point qu'il ne trouvât encore à Naples de nouvelles dépêches de L. H. P. Il prit donc auſſi-tôt ſon cours vers les iſles de Caprée & d'Elba, & enſuite vers Naples. Il communiqua en même tems aux Oficiers Généraux & aux Capitaines ce que le Prince lui avoit écrit, & leur donna la baie de Naples pour rendévous, au cas qu'il y en eût quelqu'un qui vint à s'écarter du pavillon. Le 10. du Mois, l'armée ſe trouva proche de l'iſle d'Iſchia, qui gît à l'Oüeſt du golfe de Naples: mais comme on avoit un vent Nordeſt-quart-à-l'Eſt, qui venoit du golfe & qui étoit fort variable, tantôt frais & tantôt non-ſeulement foible, mais qui tomboit tout-à-fait, il n'y avoit pas moien de faire route. Ruiter détacha alors une felouque pour aller porter des Lettres au Viceroi de Naples & au Conſul van Dalen, & leur donner avis de ſon retour. Sur les ſix heures du ſoir le Conſul ſe rendit à ſon bord avec un Lieutenant Général, & ils lui aportérent une Lettre du Viceroi qui lui têmoignoit une extrême joie, & qui l'invitoit à deſcendre à terre & à entrer dans la ville. Vers la fin de la Lettre on liſoit les paroles ſuivantes. *La délivrance des Réligieux Hongrois*, (les Miniſtres ſont ici apellés de ce nom) *a été acordée auſſitôt que j'ai ſû que votre Excellence le déſiroit, & je n'attens que ſa venuë pour les relâcher, afin qu'ils reçoivent cette grace de votre main.* Mais nonobſtant cette promeſſe ſolemnelle le Viceroi ſembla encore vouloir reculer, & Ruiter fut obligé de parler en des termes forts avant qu'on les relâchât. On fit ce ſoir-là & pendant toute la nuit des bordées pour entrer dans la baie, mais on ne put y parvenir que le ſoir ſuivant qu'on moüilla l'ancre devant la ville. Le Marquis de los Veles paſſant dès le même ſoir au bord du L. Amiral, avec quantité de Seigneurs & de Gentishommes, ſur divers bâtimens fort proprement équipés, lui fit des complimens à l'ocaſion de ſon retour, & lui en têmoigna beaucoup de joie. Le Conſul van Dalen avoit aſſuré le ſoir précédent que les Paſteurs de Hongrie étoient en liberté: cependant cela ne s'étant pas trouvé véritable, & le Général Ruiter, aiant été exhorté par le Miniſtre Weſthovius, à ne pas perdre une ocaſion dont il avoit déja lui-même réſolu de profiter, il prit le tems que la preſſe diminuoit dans ſa chambre, & que la plupart des Gentishommes viſitoient ſon vaiſſeau depuis le tillac juſqu'au fond de cale, & parla au Viceroi en ces termes. *On a écrit deux fois à votre Excellence pour la prier de mettre en liberté les Paſteurs de Hongrie qui ſont aux galéres. J'ai ſû qu'à la vérité leurs fers ont été un peu relâchés; mais ils ne ſont pas briſés. Je demande encore une fois cette faveur à votre Excellence, ne voiant pas que ces gens-là aient mérité un tel ſuplice. Votre Excellence me fait l'honneur de me témoigner que mon retour lui eſt agréable,*

10. *Février.* Il arrive proche de l'iſle d'Iſchia & devant le golfe de Naples.

Il donne avis de ſon retour au Viceroi.

Il arrive devant Naples. 11. *Février.* Où il eſt viſité du Viceroi.

Son diſcours au Viceroi pour faire relâcher les Paſteurs de Hongrie.

& de me donner des marques d'eſtime & d'afection, dont je dois avoir lieu de me ré- 1676.
joüir: mais je vous ſuplie de croire que rien n'eſt à préſent capable de me donner de la joie. A quel plaiſir pourrois-je être ſenſible, & comment pourrois-je joüir avec ſatisfaction des honneurs qu'on me fait, tandis que ces Paſteurs, mes très-chers Fréres, ſont en qualité de miſérables forçats ſi durement traités? S'il eſt véritable que Votre Excellence ait quelques égards pour moi, & autant d'afection qu'Elle m'en têmoigne, Elle peut m'en donner des preuves en délivrant ces infortunés des fers qu'ils portent. Ce diſcours fut fait avec tant de véhémence & fit tant d'impreſſion, qu'il tira des larmes des yeux auſſi-bien de celui qui écoutoit que de celui qui parloit. *Il eſt vrai*, dît alors le Viceroi, *que j'ai reçu les Lettres dont vous me parlés, & je les ai luës avec atention. J'ai moi-même du déplaiſir que ces bonnes gens ſoient réduits à la dure extrémité des galéres: mais vous ſavés que je dépens du Roi mon Maître, dont je ne connois pas les intentions ſur ce ſujet, & n'étant pas autoriſé d'un plein pouvoir à cet égard, je ne puis pas faire ce que je ſouhaiterois de tout mon cœur. D'ailleurs ce ſont les priſonniers de l'Empereur. J'ai regret que ce que vous me demandés ne ſoit pas en ma puiſſance, mais ſeulement en celle du Roi mon Maître & de Sa Majeſté Impériale, à qui il faudroit en écrire.* Cette réponce cauſa au L. Amiral une triſteſſe qu'on put remarquer à ſon air, & de laquelle s'aperçut le Viceroi, qui faiſant alors quelques réflexions ſur cette afaire ſe tourna enfin vers lui, & lui dît. *Allons, Monſieur, que pourroit-on refuſer à un ſi grand Amiral, qui eſt le protecteur & le conſervateur de ces Païs, & auquel nous avons tant d'obligation? Je les ferai donc délivrer pour l'amour de vous, mais ſous condition que vous les prendrés ſur vos vaiſſeaux, & que vous ne les ferés point aborder ſur les terres de la domination de mon Roi, ou de celle de l'Empereur, de crainte qu'il ne leur arrive encore pis. Il ne ſeroit pas alors en mon pouvoir de les protéger, & ce que je fais ici je l'entreprens ſans ordre: mais je croi ſervir mon Roi en vous les donnant, quoi que ce ſoit ſans ſa permiſſion; & c'eſt ce qui m'oblige de ne vous pas refuſer une choſe que vous me demandés avec tant d'ardeur. Oüi, leur liberté vous eſt acordée.* Ruiter fit alors beaucoup de remercîmens au Viceroi, & lui dît qu'il alloit envoier tout à l'heure ſon Miniſtre les querir. Le Marquis y conſentit & promit de donner ordre qu'on les lui remît entre les mains. Il n'eut pas plutôt quitté le bord, que le Miniſtre Weſthovius acompagné de celui du Vice-amiral de Haan, nommé Ægidius Viret, ſe rendit avec deux chaloupes au port des galéres, & allant à la Cour pria le Viceroi de donner ordre que les Hongrois lui fuſſent rendus. A l'inſtant le Marquis de los Veles ordonna au Prince de Piombino, Général des galéres de Naples, de les remettre en liberté, lequel avec toute ſa ſuite ſe tranſporta ſur les galéres & relâcha 23. Paſteurs que Weſthovius, fit mener dès le ſoir au bord du Vice-amiral de Haan. Le lendemain il retourna encore à terre en prendre un autre dans l'hopital des Eſclaves, où il étoit malade & enchaîné à une groſſe chaîne, & deux autres dans une priſon. Ainſi furent délivrés ces Paſteurs, au nombre de 26. entre leſquels il y avoit trois Recteurs d'Académies; l'interceſſion du L. Amiral Ruiter les aiant tirés du cruel eſclavage, où ils étoient ſur les galéres de Naples depuis plus de neuf mois, c'eſt-à-dire dès le 8. de Mai de l'année précédente. L'état où ils arrivérent dans l'armée y excita beaucoup de compaſſion. Vêtus d'habits en lambeaux, demi-nuds, haves & décharnés, défigurés de plaies & de meurtriſſures, & enfin ſi défaits qu'il eût fallu avoir le cœur bien dur pour n'en être pas touché; d'autant plus qu'il y avoit entre eux des Vieillars tout blancs, qui par leur gravité, quoi que pâles & languiſſans, inſpiroient en même tems de la pitié & du reſpect. En mémoire de leur perſévérance, & de leur conſtance admirable à ſuporter patiemment tant d'horribles peines pour la confeſſion de leur Foi, il eſt juſte que je donne ici la liſte de leurs noms, commençant par ceux qui étoient Réformés, ſavoir Etienne Kallai, Jean Szomodi, Etienne Bátorkeſſi, François Foris Otrokocſi, Jean Jablonczai, Baſile Köpeci, George Aliſtali, Jean Vivári, Etienne Ladmoci, Etienne Sellyci, Etienne Harſanyi, Pierre Kalnai, George Körmendi, Pierre Czeglédi, Michel Karaſnai, Michel Szalochi, Martin Szent-Peteri, André Szodoi, M. Thomas Steller, Valentin Kocſi & Pierre Simoni. Ces trois derniers étoient les Recteurs des Académies ou Univerſités des Réformés; & ces cinq autres qui ſuivent étoient des Docteurs de la Confeſſion d'Auſbourg, ſavoir Samuel Nicletius, Baltazar Nicletius, Nicolas Leporinus, Etienne Sedenyi & Nicolas Buganyi. Ils furent après cela menés tous enſemble au bord du L. Amiral, où ils le remerciérent comme leur libérateur avec une joie qui ne ſe peut jamais exprimer: ſur quoi il dît. *C'eſt votre Dieu à qui vous devés rendre vos actions de gra-*

Le Viceroi lui acorde ſa demande.

On délivre des galéres de Naples 26 Paſteurs de Hongrie.

Diſcours remarquable

1676. de Ruiter aux Paſteurs qui ſont venus le remercier.

grates ; je n'ai fait que ce que j'étois obligé de faire : mais j'ai apris qu'il y en a quelques-uns parmi vous qui ſont Réformés, & les autres Lutériens. Ils dirent, *Cela eſt vrai*, & il leur repliqua. *Maintenant vous avés éprouvé que les Papiſtes ſont vos communs ennemis ; qu'ils vous regardent comme étant d'une même profeſſion ; qu'ils vous ont tous traités d'une même maniére, & également tourmentés. Auſſi*, dît un des Réformés, *avons-nous, comme fréres, porté une commune croix. Nous n'avons été qu'un cœur & qu'une ame. Lors qu'on nous à fait quelque aumône ou donné quelque ſecours, nous en avons fait part aux Lutériens, & lors qu'ils ont reçu quelque choſe ce n'a pas été moins pour nous.* Après ces paroles Ruiter les congédia avec cette belle & utile exhortation. *Allés donc, & ſi vous retournés jamais en votre païs, que chacun de vous faſſe tous ſes éforts envers les ſiens, à ce que vous puiſſiés tous vivre dans une parfaite union ; ce ſera le plus agréable remercîment que je puiſſe recevoir.* C'eſt ainſi qu'avec tant d'autres vertus ce Héros guerrier & Chrétien, têmoignoit ſon zèle pour la paix de l'Egliſe. Enſuite les Paſteurs furent diſtribués ſur divers vaiſſeaux, où les Capitaines commandérent qu'on donnât des habits à ceux qui ſe trouvoient demi-nuds, parce que les leurs étoient tout déchirés ; qu'on prît ſoin d'eux ; & qu'on les traitât d'une maniére proportionnée à la dignité de leurs Charges, juſques-à-ce qu'on eût ocaſion de les mettre dans un lieu de ſureté, ou de les y envoier ; mais Ruiter retint à ſon bord Samuel Nicletius Paſteur Lutérien. Le même jour, qui étoit le 12. du Mois, le L. Amiral acompagné des Oficiers Généraux & des Capitaines, entra dans Naples pour ſalüer le Viceroi, & fut reçu à la Cour de la maniére du monde la plus honnête & la plus obligeante. Il fit auſſi ſes remercîmens de la faveur qu'on lui avoit acordée à l'égard des Paſteurs. Le même jour encore il donna ordre par écrit aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux Commandeurs, qu'outre les vivres dont ils s'étoient pourvus pour huit mois, ſuivant les ordres de l'Amirauté, ils euſſent à s'en pourvoir pour le tems de dix ſemaines ou 70. jours. Enſuite on emploia quelques jours à faire de l'eau & du bois ; à prendre les autres choſes dont on avoit beſoin ; à mettre les vaiſſeaux à la bande, à les braïer & à les mettre tout-à-fait en état. Le 17. les Oficiers Généraux & les Capitaines s'aſſemblérent au bord de l'Amiral, où il leur fut ordonné d'apareiller pour mettre le lendemain à la voile. Après midi le Général & le Vice-amiral de Haan, reçurent quelques préſens de la part du Viceroi, qui en même tems envoia des rafraîchiſſemens pour tous les Capitaines. Ce jour-là Ruiter reçut auſſi pour préſent, de la part du Roi d'Eſpagne, le portrait de ce Monarque d'une peinture fort délicate, en or émaillé, enrichi tout autour de huit roſes de diamans de plus de cent diamans, dont il y en avoit huit fort gros & de grand prix, avec une chaîne d'or pour atacher le portrait ſur l'eſtomac. Il y a eu des gens qui ont dit qu'il lui avoit encore été donné un baſſin d'argent, d'un bel ouvrage de relief, & un bâton garni de diamans. Il eſt certain que le Viceroi lui fit préſent d'un beau ſabre avec la poignée de coral, qui avoit été deſtiné pour Don Jean d'Autriche, s'il fût venu à Naples ; mais je ne ſai point préciſément ſi ce fut ce jour-là. Le lendemain on fut ocupé à faire les comptes avec le Conſul Hollandois, & avec les autres Marchands qui avoient fourni les vivres. Comme depuis que l'armée étoit rentrée dans la baie de Naples il n'avoit point été reçu de dépêches de la part de L. H. P. ni de nouveaux ordres touchant le léjour qu'on devoit faire dans ces mers, le L. Amiral leur en écrivit avant ſon départ pour Sicile, & leur marqua : *Qu'il avoit du chagrin de n'avoir encore aucune autre certitude du tems qu'il devoit ſéjourner en ce climat que la dépêche de S. A. du 19. de Décembre. Qu'il prioit L. H. P. de lui faire inceſſamment ſavoir leurs intentions à cet égard. Qu'il eſpéroit que L. H. P. agréroient qu'il eût encore fait pourvoir l'armée de vivres pour dix ſemaines.* Cette Lettre étoit datée le 18. du Mois. La nuit ſuivante on lui mit entre les mains une autre Lettre, que le Marquis de Vayona Général des galéres, lui envoioit de Naples, par laquelle ; en lui donnant avis qu'on avoit eu nouvelles que les François devoient ſortir avec près de 40. voiles, pour éxécuter quelque deſſein, il lui conſeilloit de prendre ſon cours en droiture à Palerme, afin de ſe joindre à l'armée Eſpagnole, & il promettoit de le ſuivre promtement avec deux galéres. Sur cet avis Ruiter aiant fait mettre à la voile le 19. avant jour, fit une ſalve d'onze volées de canon à la ville de Naples ; le Vice-amiral la ſalüa de neuf volées, & le Contre-amiral la ſalüa de ſept : mais la ville & le château en tirérent plus de cent, & on les remercia de ſept. On prit enſuite ſon cours vers la baie de Palerme, où ceux qui pourroient être ſéparés par accident, avoient ordre d'aller rejoindre le pavillon.

12. *Février.* Il remercie le Viceroi.

Il met ordre à ravitailler l'armée navale.

17. *Février.*

Il reçoit des préſens du Viceroi.

Il écrit aux Etats Généraux.

19. *Février.* Ruiter fait voiles avec l'armée de Naples à Palerme.

1676.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

LIVRE DIXHUITIEME.

LE Lieutenant Amiral Général de Ruiter aiant levé l'ancre de la baie de Naples, ainſi qu'il a été dit dans le livre précédent, & aiant navigé quatre jours, découvrit la baie de Palerme, & entra derriére le mole le 23. de Fèvrier, avec le Vice-amiral de Haan, & le Capitaine Middellandt, qui depuis la mort de Verſchoor portoit le pavillon de Contre-amiral, & avec ſept navires, ſenaux, ou brulots, les ſept autres vaiſſeaux étant demeurés à la rade. Le lendemain on vit venir le Prince de Monteſarchio & enſuite tous les Magiſtrats, pour lui rendre viſite. Il ſe trouva alors obligé de faire caréner ſon navire qui faiſoit eau, & pour cet éfet il fallut en ôter le canon, & tout ce qu'il y avoit de plus peſant. Cependant on ne pouvoit pas encore le mettre tout-à-fait ſur le côté juſques à faire ſortir la quille hors de l'eau, parce qu'il retomboit toujours deſſus, tant il y avoit de pente; & néanmoins on le voioit ſi endommagé à l'aſſemblage de la quille & de l'étrave, que cela faiſoit fraïeur. Enfin on eut tant de peine à le calfater, & à lui donner le mieux qu'il fut poſſible tout le radoub dont il avoit beſoin, qu'il ſe paſſa quinze ou ſeize jours avant qu'on en pût venir à bout. Pendant ce tems-là le Général fut régalé avec les Oficiers Généraux & les Capitaines, d'abord par le Prince de Monteſarchio, & enſuite par tous les Magiſtrats de Palerme. Le Sénat lui fit auſſi préſent de deux plats d'argent de la valeur de cinq cens livres, & d'une piéce de deux cens aunes de damas rouge, qui valoit près de douze cens livres. Le 5. le Marquis de Vayona arriva de Naples avec deux galéres, & le 9. le Prince de Monteſarchio fit voiles vers cette même ville, pour aller enſuite à Madrid rendre compte de ce qu'il avoit fait. Le 13. la plupart des vaiſſeaux qui étoient derriére le mole s'avancérent dans la baie. Le même jour le L. Amiral donna à manger ſur ſon bord à tous les Oficiers Généraux Eſpagnols, & là il fut réſolu que le jour ſuivant les vaiſſeaux d'Eſpagne mettroient auſſi à la voile. Ainſi dès le matin l'armée de Hollande mit à la mer: elle fut ſuivie de l'Amiral Eſpagnol avec deux navires, & enſuite de trois autres encore: mais le lendemain † tous les Eſpagnols la joignirent au nombre de 10. navires de guerre, une patache & un brulot. Ruiter diſtribua alors les Inſtructions auxquelles chacun devoit ſe conformer, & qui marquoient, ſuivant qu'on en étoit convenu, que Ruiter commanderoit la tête; les Eſpagnols, le corps de bataille; & le Vice-amiral de Haan, la queuë. Par conſéquent l'armée de Hollande fut diviſée en deux eſcadres, dont la premiére ſous le L. Amiral Ruiter, portant la flame au grand mât, étoit compoſée de neuf navires de guerre, trois ſenaux, deux brulots & un bâtiment de charge. Le commandement du navire qu'avoit monté le feu Contre-amiral Verſchoor, fut donné au Capitaine Schey, dont le vaiſſeau, nommé *le Frêne*, avoit coulé bas le lendemain de la bataille du 8. de Janvier, par les voies d'eau qui s'y étoient faites. Après la jonction de l'armée de Hollande à l'eſcadre Eſpagnole que commandoit en chef Don Franciſco Pereira Freire de la Cerda, Vice-amiral des armées navales du Roi d'Eſpagne, elles prirent enſemble leur

Ruiter arrive à Palerme. 23. *Fèvrier.*

Il eſt contraint de faire caréner ſon vaiſſeau.

27. *Fèvrier.*
1. *Mars.*
27. *Fèvrier.*
5. *Mars.*
13. *Mars*
14. *Mars.* L'armée de Hollande ſort de Palerme & met à la mer.
Celle d'Eſpagne ſe joint avec elle.
† 15. *Mars.* La flote de Hollande eſt diviſée en deux eſcadres.

1676. cours vers Melazzo. Cependant on eut connoiſſance en Hollande que celle de l'Etat
21. *Fèvrier.* étoit partie de Sicile. Le 21. de Fèvrier il fut lû dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande trois Lettres du L. Amiral Ruiter, adreſſées au Penſionaire Fagel; la premiére datée le 22. de Janvier, navigeant dans la baie de Melazzo; la ſeconde du 23. proche de l'iſle de Stromboli; & la troiſiéme du 31. du même Mois, à l'Eſt de l'iſle de Corſe; contenant avis de l'état de l'armée, & que ce Général, ſuivant les inſtructions qu'il avoit du Prince d'Orange, avoit réſolu de faire retraite en Hollande. Le Penſionaire informa en même tems l'Aſſemblée des ordres que le Prince lui avoit de tems en tems envoiés, & qu'il lui avoit donné charge de demeurer encore quelque tems en Sicile pour tâcher d'en chaſſer les ennemis, ajoûtant ce qui avoit été encore fait ce même jour-là. Surquoi aiant été délibéré les Etats agréérent les ordres donnés par le Prince, & réſolurent, *qu'on feroit enſorte tant envers les Etats Généraux qu'auprès du Prince, & ailleurs où il ſeroit beſoin, qu'il ſeroit ordonné au Commandant de l'armée navale de demeurer dans la Méditerranée, ou d'y retourner. Que l'armée ſeroit renforcée de ſix navires de guerre, chacun de ſoixante piéces de canon, ſi on pouvoit engager le Roi d'Eſpagne à porter les deux tiers des frais de ce nouvel armement.* Au regard des Etats Généraux, & de ce qui fut arrêté dans leur Aſſemblée après la réception de quelques Lettres du L. Amiral, on le peut voir dans la Réſolution priſe par L. H. P. le 17. de Mars, qui lui fut envoiée, & dont voici la copie.

Réſolution des Etats de Hollande tendant à faire, demeurer l'armée dans la mer de Sicile, & à la renforcer de ſix navires.

17. *Mars.*

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous avons reçu votre Lettre, datée le 18. *de Fèvrier dernier, & les duplicata de vos autres Lettres du* 11. *du même Mois, & du* 9. *du mois de Janvier précédent, joints à cette premiére, concernant entre autres choſes la prolongation du ſéjour de l'armée navale dans les mers où elle eſt, & ſon ravitaillement pour deux mois & demi. Sur quoi Nous avons pris la Reſolution ici jointe, que nous vous envoions pour inſtruction, à la quelle vous vous conformerés, priant Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A la Haie le* 17. *de Mars* 1676.

Par Ordonnance des ſus-dits Seigneurs Etats Généraux.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Mardi 17. *de Mars* 1676.

Réſolution priſe par les Etats Generaux au ſujet des Lettres de Ruiter concernant ſon ſéjour dans la mer de Sicile.

Reçu une Miſſive du L. Amiral de Ruiter, datée à bord de la Concorde *le* 18. *de Fèvrier dernier, étant à l'ancre dans la baie de Naples, avec les duplicata de ſes Lettres du* 11. *du même Mois, & du* 9. *du Mois de Janvier précédent, contenant avis; & entr'autres que la poſte ordinaire de Hollande, étant là arrivée le jour précédent ne lui avoit point encore aporté de dépêches ni de L. H. P. ni de Son Alteſſe, ſi bien qu'il avoit le chagrin de n'avoir aucune certitude de la prolongation du ſéjour de l'armée navale dans ces mers, ainſi qu'il en étoit fait mention dans la dépêche de Son Alteſſe, de laquelle il a parlé plus amplement dans ſes derniers Lettres à L. H. P. ſupliant qu'Elles lui faſſent inceſſamment ſavoir leurs intentions & qu'il puiſſe recevoir leurs ordres ſur ce point. Qu'outre cela il eſpéroit que L. H. P. auroient pour agréable qu'il eût ordonné par Acte aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux Commandeurs de la ſus-dite armée, de ſe ravitailler pour deux mois & demi au-delà des huit mois pour leſquels ils avoient reçu charge de la part du Collége de l'Amirauté d'Amſterdam; comme en éfet chacun, en conſéquence de l'ordre du-dit L. Amiral, s'eſt pourvu de tous les vivres qu'il a cru être néceſſaires. Sur quoi aiant été délibéré, il a été réſolu qu'on écrira aux Sieurs Etats des Provinces reſpectives, pour leur remontrer combien il importe à l'Etat, que la ville de Meſſine ne demeure pas ſous la domination du Roi de France, & que ce Monarque ne faſſe pas d'autres progrès en ce Roïaume, d'autant plus qu'il ſeroit moins aiſé de venir à des conditions de paix, & qu'elles ſeroient beaucoup plus deſavantageuſes, ainſi qu'il a été repréſenté par Ecrit du* 3. *de ce Mois, envoié de la part de L. H. P. aux Sieurs Etats des-dites Provinces, contenant des raiſons très-ſolides ſur ce point, auxquelles on ſe référe: Et qu'en conſéquence les ſus-dits Sieurs Etats ſeront de nouveau priés, mais très-fortement, de vouloir conſentir la continuation du ſéjour de l'armée navale dans la Méditerranée, encore pour le tems de ſix mois*

ou

ou pour un plus longtems, s'ils en eſt beſoin; & de faire inceſſamment porter leur conſentement dans cette Aſſemblée, parce que la diligence eſt requiſe en cette ocaſion. Qu'il leur ſera auſſi donné avis que L. H. P. ont écrit au ſus-dit L. Amiral de Ruiter, & lui ont ordonné par proviſion de demeurer dans cette mer juſques à nouvel ordre. Qu'en outre on écrira au-dit L. Amiral de Ruiter, que L. H. P. ont pour agréable l'ordre qu'il a donné aux Oficiers de la ravitailler pour deux mois & demi; qu'on a écrit fortement aux Sieurs Etats des Provinces reſpectives, touchant la continuation du ſéjour de la flote dans la mer Méditerranée, & qu'on atend avec impatience leur conſentement. Que cependant il demeurera dans cette mer avec l'armée navale proviſionnellement & juſqu'à nouvel ordre. 1676.

GASP. FAGEL.

Collationné au ſus-dit Régître

H. FAGEL.

Mais les dépêches qui contenoient ces Réſolutions furent ſi longtems ſur la route qu'elles n'arrivérent en Sicile qu'après la mort du L. Amiral. Cependant l'armée navale de Hollande & l'eſcadre d'Eſpagne aiant fait voiles le 20. de Mars de Palerme vers Melazzo, le Marquis de Villa Franca têmoigna autant de joie du retour de cette premiére, qu'il avoit marqué de chagrin de ſon départ, & dès le même jour il rendit viſite au Général, paſſant à ſon bord avec quantité de Seigneurs. Le 21. du Mois le Conſeil de guerre, compoſé d'Oficiers des deux Nations, fut convoqué au bord du Marquis de Vayona Général des galéres, pour délibérer ſur les prochaines opérations des deux armées jointes enſemble. On fut unanimement d'avis d'aller en diligence ataquer Meſſine par mer & par terre, & de faire communiquer cette réſolution au Viceroi par le même Général des galéres. Le même jour Ruiter reçut par une felouque, envoiée de Naples, des dépêches du Prince d'Orange & du Penſionaire Fagel, du contenu deſquelles il n'eſt fait aucune mention dans ſon Journal. Il lui fut en même tems aporté une Lettre en Italien de la part du Grand Duc de Toſcane, par laquelle ce Prince lui donnoit des marques d'eſtime & d'afection. Voici ce qu'elle contenoit.

Ruiter arrive à Melazzo.

20. *Mars.*

21. *Mars.* Délibération du Conſeil de guerre Eſpagnol & Hollandois.

Très-illuſtre & très-excellent Seigneur.

Nous ne ſaurions exprimer à Votre Excellence combien Nous lui avons d'obligation de la Lettre qu'elle nous a écrite de ſon armée, & fait rendre à Piſe par l'Oficier qui commandoit le détachement de vaiſſeaux qui a été ici depuis peu. Car nous y avons trouvé non-ſeulement un gage de l'afection qu'elle a pour nous, qui nous eſt très-agreable & que nous eſtimons infiniment; mais encore nous y avons apris avec beaucoup de plaiſir le ſuccès de la bataille que votre Exellence a livrée dans la mer de Sicile, & le bonheur avec lequel elle s'eſt tirée de ce rude combat, dont elle a bien voulu Nous décrire les circonſtances. C'eſt dequoi Nous remercions de tout notre cœur Votre Excellence, atendant avec beaucoup d'impatience ſon retour & la continuation de ſon ſéjour ſur ces côtes, dans l'eſpérance que ce voiſinage pourra l'engager à requérir de nous quelques ſervices, afin que l'ardent déſir que nous avons de lui en rendre, ne demeure pas abſolument ſans éfet, & que nous puiſſions lui donner des preuves de la haute eſtime que nous avons pour ſon mérite. Nous prions donc votre Excellence de ne prendre pas ces expreſſions comme de ſimples marques de civilité, mais comme des ofres ſincéres de tout ce qu'il ſera en notre pouvoir de faire pour ſon ſervice en toutes ocaſions. En atendant qu'elles ſe préſentent Nous prions Dieu qu'il conſerve la perſonne de votre Excellence, qui ajoûte un ſi grand poids à la gloire de Meſſieurs les Etats, & qu'il la comble de nouvelles proſpérités. A Livourne le 29. de Février 1676. Lettre du Grand Duc de Toſcane au L. Am. Ruiter.

De Votre Excellence, &c.

LE GRAND DUC DE TOSCANE.

Le jour ſuivant on eſſuïa un orage venant de l'Eſtſudeſt, qui ſe fit auſſi ſentir dans la baie de Melazzo, & qui pouſſa le navire du Vice-amiral de Haan ſi proche du rivage, qu'il courut grand riſque de périr. On envoia quelques chaloupes à ſon ſecours, & il s'éleva enfin avec beaucoup de peine, mais ſans accident. Le 24. on

Tempête qui vient de l'Eſtſudeſt.

1676 célébra au bord du L. Amiral Ruiter le jour de ſa naiſſance; car à huit heures du matin il étoit entré dans ſa ſoixante & dixiême année, & il en reçut les complimens avec beaucoup de vœux qu'on fit pour ſa conſervation. Le lendemain les Paſteurs de Hongrie qui avoient été juſques alors ſur les vaiſſeaux, & qu'on ne vouloit pas retenir plus longtems expoſés aux périls de la guerre, furent par ſon ordre pourvûs de vivre & de paſſeports, & tranſportés ſur un vaiſſeau Anglois, qui les mena à Veniſe, d'où s'étant retirés en Hollande & en d'autres endroits, ils ne pouvoient ſe laſſer d'admirer la charité & la cordialité que Ruiter leur avoit têmoignées. Le jour même qu'ils partirent le Marquis de Vayona aſſembla de nouveau le Conſeil de guerre général ſur ſa galére, auquel il déclara au nom du Viceroi qu'il falloit inceſſamment faire voiles vers le Fare; que les troupes de terre étoient en marche pour ſe rendre à Ibiſo, & prendre poſte devant Meſſine; & que les armées navales de leur côté faiſant leur devoir, on ataqueroit les ennemis de toutes parts à la fois. On ſe diſpoſa donc à faire voiles pendant la nuit, mais on tomba dans un fort grand calme, qui continua le jour ſuivant. On ſe ſervit alors des galéres, pour faire nager les navires l'un après l'autre juſques hors de la baie, & les mener en mer. On diſtribua auſſi ſur les vaiſſeaux de Hollande dix-neuf Pilotes côtiers de Sicile, qui connoiſſoient les plus dangereux fonds du Fare & de Meſſine. Le 27. on entra dans le détroit du Fare; & on paſſa tout proche des tours qui firent pluſieurs décharges d'artillerie: mais on ne laiſſa pas d'avancer, ſoit en ſe ſervant des voiles, ſoit en dérivant, ſoit par le moien des galéres qui firent nager quelques-uns des navires dans le détroit. Lors qu'on fut devant Meſſine, on eſſuia le feu de toute l'artillerie de la ville & du château. L'Amiral reçut un coup dans ſon grand hunier, & il y eut deux hommes de tués au bord de Noirot. L'armée alla moüiller l'ancre ſur 25. braſſes, droit par le travers de Meſſine, le long de la côte de Calabre, tout proche de terre. Là on aprit que les Eſpagnols avoient ataqué le couvent des Capucins, qui eſt hors de la ville, mais qu'ils avoient été repouſſés avec perte de ſix hommes ſans les bleſſés, & on entendit encore alors des vaiſſeaux quelque bruit de mouſqueterie au Nord & au Sud de la montagne. La nuit ſuivante on ordonna diverſes ſentinelles entre l'armée & la ville, afin de n'être pas ſurpris par une ſubite ataque. Mais Ruiter aiant eu le loiſir d'éxaminer l'état de l'afaire dont il s'agiſſoit, jugea, ſuivant ſon expérience, qu'il étoit ~~abſolument im~~poſſible d'ataquer par mer la ville de Meſſine, parce que les terribles ras de marée, qui ſe trouvent dans le détroit du Fare, font ſouvent dériver les vaiſſeaux, & les portent à plus d'une lieuë ou de deux, ſans qu'on puiſſe s'en parer. D'ailleurs on trouva qu'il n'y avoit point d'ancrage, qu'à la diſtance d'une demi-portée de mouſquet de terre. Cependant le Viceroi aiant eu avis que l'armée navale étoit proche de cette ville, écrivit au Marquis de Vayona & au Général Ruiter, † de faire enſemble tous leurs éforts pour ſe tenir dans le détroit; ce qui étoit de très-grande importance, en partie pour favoriſer ſes entrepriſes par terre, & en partie pour tenir toujours en échec les vaiſſeaux François qui étoient dans le port, afin qu'on ne pût en tirer les équipages, ni s'en ſervir par terre contre les Eſpagnols. Enſuite on eut nouvelles que les Eſpagnols avoient été batus par les François & les Meſſinois, proche du couvent de St. Sauveur, & que le Comte de Bucquoi avoit été tué dans ce combat. Enſuite l'armée navale de France ſortit du havre de Meſſine, & ſe poſta ſous le canon des châteaux. Ruiter & les Eſpagnols conclurent alors de mettre à la voile avec le flot, pour atirer les ennemis au large, & leur y livrer bataille s'ils ſuivoient. Ainſi faiſant voiles ſur le ſoir on avança pendant la nuit, en navigeant & en dérivant, au Sud de la ville de Reggio ou Rezzo, ſur la côte de Calabre: mais les François n'abandonnérent point leur avantage. Après cela on retourna proche de la Scaletta, château ſitué dans l'iſle de Sicile à deux lieuës & demie au Sud de Meſſine, & on croiſa de l'un à l'autre juſques au premier d'Avril. Alors le Conſeil de guerre des deux Nations s'étant aſſemblé à la priére du Marquis de Vayona au bord du Vice-amiral Eſpagnol, on délibéra s'il ſeroit poſſible de faire quelque entrepriſe du côté de la mer contre Meſſine, pour incommoder les François & ſoutenir les Eſpagnols, afin que ceux-ci puſſent reprendre les poſtes qu'ils avoient été contrains d'abandonner, & par ce moien ſe mettre en état de canonner le port; ou bien s'il y auroit lieu de forçer l'armée navale de France d'en venir à une bataille. Mais on fut unanimement d'avis qu'il n'y avoit point de voies de faire réüſſir l'une ou l'autre de ces pro-

Jour de la naiſſance de Ruiter. 24. *Mars.*

25. *Mars.*

Ordre de faire voiles vers le Fare de Meſſine.

26. *Mars.*

Ruiter met à la voile.

27. *Mars.* Il entre dans le détroit du Fare.

Et arrive devant Meſſine.

Jugement de Ruiter touchant Meſſine.

Le Viceroi écrit à Ruiter.

† 28. *Mars.*

29. *Mars.*

30. *Mars.*

Délibération dans le commun Conſeil de guerre ſur certaines propoſitions.

propoſitions, en partie à cauſe de la forçe des courans, & en partie parce que l'armée ennemie, couverte du canon des châteaux, étoit en ſureté ; outre pluſieurs autres difficultés qui ſe préſentoient en ce deſſein. Il fut donc réſolu d'écrire au Viceroi, pour lui déclarer qu'on ne jugeoit pas qu'il fût poſſible d'inſulter les ennemis proche de cette ville, & lui demander s'il ne ſeroit point plus à propos d'aller croiſer, pour tâcher de rencontrer & de combatre l'eſcadre, qui devoit encore venir de Toulon au ſecours de la place. Le 2. on chaſſa ſur deux bâtimens ; dont l'un chargé de froment, venant de Toulon & deſtiné pour Meſſine, fut pris par le Commandeur Baak, & envoié par ordre de Ruiter à Reggio, où étoient les galéres Eſpagnoles, de crainte du gros tems qui ſembloit ſe préparer. En éfet pendant la nuit on fut batu d'une grande tempête ; l'obſcurité fut extrême, la pluie violente, la mer fort haute ; ſi bien que toute la nuit les vaiſſeaux ne firent que dériver les uns parmi les autres, & qu'ils coururent beaucoup de péril en virant ſans ceſſe. Pour ſe garantir de cet orage & des deſordres qu'il pouvoit cauſer, Ruiter fit entrer l'armée de Hollande dans la baie de St. Jean, ſur la côte de Calabre, où les Eſpagnols la ſuivirent. Mais comme ils étoient là moüillés, le vent qui venoit de la baie, ſe renforça tellement, qu'il fit chaſſer plus de dix-huit vaiſſeaux, qui déradérent entraînant leurs ancres à leur avant. L'Amiral Eſpagnol fit dériver près de cinq vaiſſeaux Hollandois en paſſant au travers, & les abordant de ſorte que le beaupré du Capitaine Brederode rompit devant la lieure. Néanmoins les Hollandois retournérent encore dès le même ſoir dans la baie. Le 6. d'Avril les autres vaiſſeaux, avec les galéres Eſpagnoles ſous le Marquis de Vayona, y vinrent auſſi de Reggio où ils étoient, & y rejoignirent l'armée. Là on tint un nouveau Conſeil de guerre commun au bord du Général Vayona, qui fit voir une dépêche du Viceroi, contenant la propoſition de faire voiles vers Auguſta, & de tâcher de s'en emparer ; & il fut réſolu que dès qu'on auroit encore reçu des nouvelles de ſa part on y prendroit ſon cours. Mais les vents forcés qui regnérent pendant quelques jours arrêtérent l'armée dans la baie juſques au 11. que le gros tems aiant ceſſé, le L. Amiral pria le Marquis de Vayona qu'on ſortît de cette baie, où les vaiſſeaux n'étoient pas aſsès à l'abri contre les fréquentes tempêtes qui s'élevoient en ces parages, & où ils couroient riſque d'être ataqués par des brulots François. On prit donc la réſolution de lever l'ancre la nuit ſuivante & de faire voiles à la faveur du vent de terre ; mais le calme qui ſurvint empêcha alors l'éxécution de ce deſſein. Le lendemain toute l'armée ſortit de la baie, & le Marquis de Vayona aiant donné la route à Auguſta, ne pût lui-même ſuivre les autres vaiſſeaux avec ſes 8. galéres Eſpagnoles, qui furent obligées de relâcher à Reggio, à cauſe des vents forcés qui revinrent. Le quatorze l'armée étant arrivée ſur le ſoir proche d'Auguſta, le L. Amiral Ruiter envoia le Commandeur Meikenbeek, demander au Vice-amiral Eſpagnol ce qu'il y avoit à faire cette nuit-là. Il répondit qu'il ſe laiſſeroit dériver juſqu'à minuit, & qu'alors il tireroit trois coups pour ſignal qu'il revireroit vers terre : mais on ne fit toute la nuit qu'aller à la dérive ſans entendre aucun ſignal. Le jour ſuivant on ſe trouva ſi loin au-delà d'Auguſta, qu'on voioit Sarragouſſe, ou Siracuſe, ainſi que les Anciens la nommoient, à trois lieuës de l'armée, ſans que le Vice-amiral Eſpagnol fît aucune manœuvre qui tendît à aborder à terre ou à entrer dans le port. Enſuite il s'éleva une nouvelle tourmente acompagnée d'une ſi groſſe pluïe, qu'il fallut amener les huniers. Cependant le Marquis de Vayona étant arrivé avec ſes ſept galéres à Siracuſe, & aiant envoié dire par une felouque que l'armée tâchât de s'y rendre ; on fit ſes bordées de ce côté-là, & le 18. comme on étoit déja proche de la ville le L. Amiral Ruiter envoia ſon Trucheman au bord de Vayona pour lui demander s'il n'avoit point reçu de nouveaux ordres. Il fit réponce qu'il les faudroit atendre au large où l'on feroit remettre l'armée. Le lendemain on vit ſortir de Siracuſe les ſept galéres, une galiote & quatre felouques, qui aiant joint le gros on prit enfin ſon cours vers Auguſta, ſuivant les ordres du Général des galéres, & entrant dès le ſoir dans la baie il y eut quelques vaiſſeaux qui s'avancérent juſques ſous la ville, ſur leſquels on fit un grand feu du château qui eſt au bord de la mer. Il y avoit-là un navire de guerre François, qui louvoiant dans la baie alla ſe mettre à couvert proche du château. Après qu'on y eut demeuré toute la nuit à l'ancre, le Général Ruiter fit aſſembler ſon Conſeil de guerre à la pointe du jour, & ordonna de tenir les chaloupes & les canots prêts pour porter les troupes à

1676.

On prend un petit vaiſſeau chargé de froment. 3. *Avril.*

Orage.

6. Avril.

Conſeil de guerre.

Deſſein ſur Auguſta.

Ruiter arrive proche d'Auguſta. 14. *Avril.*

15. *Avril.*

16. *Avril.*

17. *Avril.*

L'armée entre dans la baie d'Auguſta. 20. *Avril.*

1676. terre au premier ordre, avec ſept ſenaux pour les conduire & les ſoutenir. Mais peu après, le Baron de Soy, qui devoit commander les troupes, fit entendre que depuis qu'il avoit propoſé cette entrepriſe, la face des afaires avoit changé dans Auguſta: qu'on y étoit ſur ſes gardes & en état de défence: que ceux avec qui il entretenoit correſpondance, au nombre de près de ſix cens, avoient été ou tués, ou faits priſonniers, ou chaſſés de la ville: qu'ainſi il n'y avoit pas lieu de rien tenter, même avec ſi peu de gens, puis qu'à peine il y avoit cinq cens hommes. Après cela on fit la propoſition d'aller brûler le vaiſſeau François, qui étoit ſous le château, ce qui ne put réüſſir; car l'un & l'autre firent de ſi grandes décharges de leur artillerie, que le brulot auſſi-bien qu'une galére & quelques chaloupes qui le conduiſoient, furent contrains de s'en retourner ſans rien faire. Sur le minuit le L. Amiral reçut un billet du Marquis de Vayona, qui lui donnoit avis que l'armée navale de France étoit ſortie de Meſſine, & qu'elle avoit été vûë devant Catania, apellée autrefois Catana ou Catina; ce qui l'obligea de faire tout préparer dès le matin du 21. pour livrer bataille. Néanmoins lors que le jour fut venu on ne découvrit point d'ennemis. On avoit détaché une frégate pour aller faire quelque découverte à terre; mais elle revint ſans avoir pu éxécuter ſon ordre, parce que tout étoit ſi bien garni de cavalerie & d'infanterie, qu'il n'y avoit point d'endroit où l'on pût aborder. Le commun Conſeil de guerre des deux Nations s'étant alors aſſemblé, il fut unanimement réſolu qu'on leveroit l'ancre, & que dès que le vent de terre commenceroit à ſoufler on ſortiroit de la baie, ou que s'il calmoit on ſe feroit nager par les galéres, afin de ſe mettre au large pour faire tête à l'ennemi. Suivant ce projet on mit à la voile ſur les neuf heures du ſoir, par un vent de terre, & tous les vaiſſeaux ſortant enſemble de la baie prirent le large cette nuit-là. Le jour ſuivant, Ruiter étant déja avant le lever du ſoleil avec toute l'armée à trois lieuës au Nord d'Auguſta, on découvrit, d'auſſi loin que la vûë pouvoit s'étendre, celle de France au vent, qui étoit alors Nordoüeſt, mais fort foible.

On ſe déſiſte de l'entrepriſe qu'on vouloit faire contre cette ville.

On a nouvelles que l'armée de France a mis à la mer. 21. *Avril.*

Ruiter ſort de la baie d'Auguſta & remet à la mer. 22. *Avril.* Il découvre les François.

Depuis la derniére bataille les François avoient travaillé avec toute la diligence imaginable, à ſe racomoder dans le port de Meſſine, & à ſe pourvoir de toutes ſortes de munitions; & ils avoient été renforçés de pluſieurs navires capitaux, qui étoient demeurés dans ce port lors que le combat fut livré: ſi bien qu'il y avoit déja quelques ſemaines que les forces qu'ils avoient en ce havre montoient à 30. navires de guerre, 3. frégates & 7. brulots, ou neuf comme d'autres l'ont dit. Cette armée, qui fut diviſée en quatre eſcadres, ſe trouvoit beaucoup plus forte que celles d'Eſpagne & de Hollande jointes enſemble, auſſi-bien à l'égard du nombre des canons & des équipages que de celui des vaiſſeaux; car elle étoit montée de 10665. hommes & de 2172. piéces de canon, ſuivant la liſte qu'on eut. Celle de Hollande, après la perte du vaiſſeau *le Frêne*, ne conſiſtoit qu'en 17. navires de guerre, 6. fenaux, 4. brulots & 2. bâtimens de charge, ainſi qu'il a été déja dit pluſieurs fois, & n'étoit montée que de 852. piéces de canon & de près de 4500. hommes d'équipage. A la vérité les Eſpagnols s'y étoient joints avec dix vaiſſeaux; mais ils avoüoient eux-mêmes que des dix, il n'y en avoit que quatre, ou cinq tout au plus, en état de rendre ſervice, & les ſept ou huit galéres pouvoient à peine faire aſsès de diligence pour venir nager hors de combat les navires qui étoient deſemparés, & pour les remorquer. Parmi les vaiſſeaux Eſpagnols, dont je n'ai pu voir la liſte, étoit l'Amiral, nommé *Notre Dame de Pillar*, monté de 70. canons de fonte & de 740. hommes. Le Duc de Vivonne, Maréchal de France, qui prenoit à Meſſine le titre de Viceroi de Sicile, s'étoit embarqué entre le 19. & le 20. du Mois, avec intention d'aller en mer & de ſe batre contre le L. Amiral Ruiter: mais les Jurés & la Nobleſſe de Meſſine lui remontrérent qu'il ne devoit point abandonner la ville: que ſon abſence pourroit avoir de fâcheuſes ſuites: que le peuple naturellement inquiet étoit tenu en bride par ſa préſence. Cette remontrance l'obligea d'abandonner ce deſſein pour avoir l'œil à ce qui ſe paſſoit dans Meſſine, où on entendoit de grands murmures parmi la populace, qui ne s'acomodoit ni du ſecours ni du gouvernement des François. Il laiſſa donc le commandement de l'armée au Sieur du Queſne, Lieutenant Général, qui mit à la mer le 20. à la pointe du jour. Son armée n'étoit plus alors diviſée qu'en trois eſcadres. Le L. Général d'Almeras commandoit la tête; le L. Général du Queſne comme Amiral commandoit le corps de bataille, & avoit pour matelots le Marquis de Preüilli d'Humiéres & le Chevalier de

26. *Février.* Forces de leur armée navale.

Forces de celle de Hollande.

Et de celle d'Eſpagne.

Diviſion de l'armée de France.

de Tourville, tous deux Contre-amiraux ; & le Sieur de Gabaret Contre-amiral commandoit l'arriéregarde. L'armée de Hollande étoit diviſée en deux eſcadres, & les Eſpagnols, qui devoient avoir le corps de bataille, en faiſoient une troiſiéme. Celle du L. Amiral Ruiter étoit à la tête, & celle du Vice-amiral de Haan à la queuë. Depuis que Ruiter étoit ſorti de Palerme il avoit dreſſé deux Inſtructions, & les avoit miſes entre les mains de ſes Oficiers, pour s'y conformer tant en navigeant qu'en combatant, afin que comme fidèles ſerviteurs de l'Etat & généreux compatriotes, ils euſſent à ſe ſoutenir & à s'entre-ſecourir les uns les autres, ſur peine irrémiſſible de mort pour ceux qui manqueroient à leur devoir. Il étoit auſſi ordonné de ſecourir les Eſpagnols dans le combat, particuliérement lors qu'ils ſe trouveroient en danger de périr, ou de tomber entre les mains des ennemis ; ce que chacun ſeroit obligé de faire autant qu'il ſeroit poſſible ; mais ſur tout ceux qui ſe trouveroient proche des vaiſſeaux qui ſeroient en péril. 1676. Diviſion & ordre de l'armée de Hollande.

Les deux armées ennemies étant donc à la vuë l'une de l'autre, & portant également l'une ſur l'autre, ſe trouvérent aſsès proches ſur le midi : mais elles tombérent alors dans un calme ſi grand, que Ruiter ne crut pas qu'elles puſſent ce jour-là s'engager au combat. Cependant après midi le vent aiant un peu fraîchi au Sudeſt, Ruiter qui voulut ſe ſervir de ſon avantage, arriva vent arriére droit ſur les François. Il fit alors le ſignal, auſſi-bien que les autres Oficiers Généraux, qui braſſérent les petits huniers contre le mât, afin qu'on ſe mît en ligne, & que chacun prît le poſte qui lui avoit été marqué ; ce qui fut éxécuté à ſouhait. Toute l'armée étant en ligne Ruiter amena le petit hunier, & arriva toujours ſur les ennemis, qui étoient auſſi rangés en fort bon ordre, faiſant cette même manœuvre juſques à quatre heures après midi, à la vûë du Montgibel dont il s'éloignoit vers le Nord ; & alors les François ſe trouvant à la portée du canon il tint le vent, & s'engagea avec leur avantgarde conduite par le Lieutenant Général d'Almeras. Le combat commença en ce moment avec tant de furie des deux côtés, qu'il ſembloit que par une ſi promte expédition on voulût gagner le tems, qui alloit bientôt manquer par la prochaine fin du jour. Ruiter s'avança au côté & tout proche du Lieutenant Général d'Alméras ; & tout le reſte de l'avantgarde de Hollande & de celle de France s'engageant auſſi à la fois, on fit un feu terrible de part & d'autre, qui fut fatal à quantité de gens. Il ſembloit que la mer de Sicile fût changée en un Montgibel flamboïant ; car tout étoit en feu & en flammes entre-mêlées d'une épaiſſe fumée. Tandis que la tête de l'armée des Hollandois étoit ainſi aux priſes avec celle des ennemis, on vit le corps de bataille, compoſé des Eſpagnols, fort loin ſous le vent, d'où le Vice-amiral Général & Commandant en Chef Don Franciſco Pereire Freire de la Cerda, qui à la vérité aiant auſſi mis au plus près du vent canonnoit les ennemis de toute ſa force, ne faiſoit toutefois aucun éfet à cauſe de l'éloignement. C'eſt ce qui fit que l'eſcadre du Vice-amiral de Haan, qui aiant la queuë étoit obligée de ſuivre les Eſpagnols, ne put s'aprocher des François que beaucoup plus tard qu'elle n'auroit fait. Ce retardement mettant Ruiter en danger d'être environné des ennemis, ou coupé, il prit le parti de les atendre avec les voiles braſſées ſur le mât, & d'eſſuïer toutes les bordées d'une grande partie des vaiſſeaux François, qui paſſérent en bon ordre à ſon côté. Mais il leur répondit avec tant de vigueur, & fit un ſi grand feu, qu'il y en eut pluſieurs qui mirent toutes leurs voiles & firent vent arriére, afin de ſe dégager de lui. On a dit que pendant le combat Ruiter avoit envoié une chaloupe au bord de l'Amiral des Eſpagnols, pour le prier de ſe hâter d'arriver avec ſon eſcadre, parce qu'il y avoit lieu d'obtenir une grande victoire, pour peu qu'ils vouluſſent y contribuer par leur ſecours : que ſur cette ſollicitation ils avoient arrivé & s'étoient un peu avancés, toutefois ſi lentement qu'il étoit preſque nuit avant qu'ils euſſent joint l'avantgarde. On impute même à quelques-uns d'avoir depuis ozé dire, qu'ils avoient eu raiſon de ſe tenir hors du plus chaud du combat, *parce que la plupart n'avoient pas plus de trois quintaux de poudre ſur leur bord.* A ce defaut ſe joignit la lâcheté de quelques-uns de leurs Oficiers, qui fut encore plus véritablement la cauſe de ce qui ſe paſſa, quoi que hors de l'ocaſion ils fuſſent ſe vanter avec une arrogance inſuportable, puis qu'on avoit entendu l'un d'entre eux, & qui n'étoit pas des moins conſidérables, pouſſer la bravade ou l'extravagance juſques au point de dire : *Si le pouvoir de Dieu ſe pouvoit aquérir par l'épée, il ſeroit bientôt à moi.*

22. *Avril.*

Commencement de la bataille proche du Montgibel. 22. *Avril.*

Combat terrible entre Ruiter & l'avantgarde Françoiſe.

Les Eſpagnols ſe tiennent à l'écart.

1676. Mais reprenons le fil de notre récit. Pendant que Ruiter avec ſon eſcadre ſe voioit ainſi le premier engagé au combat, & que ſi mal ſuivi des autres il en ſoutenoit depuis plus d'une demi-heure toute la violence, il lui arriva un accident qui par ſes funeſtes ſuites doit être mis au rang des plus grands malheurs qui aient affligé l'Etat. Il étoit ſur la teugue, d'où il donnoit ſes ordres & encourageoit les ſiens, lors qu'un boulet lui emporta la plus grande partie du devant du pié gauche, & lui caſſa les deux os de la jambe droite, à la largeur d'une main au-deſſus de la cheville, les laiſſant tout briſés & fracaſſés. La violence du coup le fit tomber de deſſus la teugue, c'eſt-à-dire de la hauteur de ſept piés en bas, ſans toutefois ſe bleſſer qu'à la tête, mais d'une plaie peu conſidérable. Il y eut des gens qui doutérent ſi cette derniére bleſſure n'étoit point faite d'un coup de mitraille, & ſi ce n'étoit point ſa chute qui lui avoit rompu les deux os de la jambe. C'étoient les premiéres bleſſures de conſéquence qu'il eût reçuës en toute ſa vie. Mais ce triſte accident ne fit point perdre courage aux ſiens. La vûë du ſang qui couloit des plaies du Général ne ſervit qu'à animer les matelots, & à leur faire redoubler leurs éforts contre les ennemis. Girard Kallenburg, ſon premier Capitaine, ne ceſſa point d'exciter chacun à ſon devoir; & donna ſi à propos ſes ordres ſur tout le vaiſſeau, pour faire agir le reſte des Oficiers avec les matelots & les ſoldats, que les amis ni les ennemis ne purent s'apercevoir qu'il fût rien ſurvenu à l'Amiral, ou qu'il ne fût pas préſent. On a auſſi raporté qu'en éfet il donna ſes conſeils en quelques ocaſions, & que tout bleſſé qu'il étoit il inſpiroit encore du courage à ſes gens, leur criant chaque fois qu'il entendoit les décharges de l'artillerie: *Courage, mes enfans, courage, c'eſt ainſi qu'il faut faire pour remporter la victoire.* Au plus fort du combat, qui ſe pouſſoit toujours ſans aucune intermiſſion, le grand mât de hune & la vergue de miſéne du *Miroir*, que commandoit le Capitaine Schey, furent abatus, ſi bien que pour ne dériver pas ſur les ennemis, il fut contraint de ſe faire nager par ſes chaloupes hors de ſon poſte & de la portée de leur canon; & depuis, ſuivant l'ordre du Général Vayona, il fut remorqué par une galére à Siracuſe, avec le *Damiète* que commandoit le Capitaine Uitterwyk, & qui étoit entiérement deſemparé. *Le Lion*, monté par le Comte de Styrum, qui s'étoit toujours tenu proche de Ruiter, reçut tant de coups, dont il y en avoit quelques-uns à l'eau, qu'il eut beaucoup de peine à ſe maintenir, ſans que néanmoins il voulût ceder ou reculer. Le Capitaine Noirot fut dangereuſement bleſſé à la jambe gauche. Les François de leur côté ne furent pas plus épargnés. * Le Sr. d'Almeras qui commandoit l'avantgarde, fut tué avec deux Capitaines, le Chevalier de Tambonneau & le

Ruiter eſt bleſſé.

22. *Avril.* Les vaiſſeaux des Cap. Schey & Uitterwyk ſont remorqués à Siracuſe.

Le L. Général d'Almeras & deux Capitaines ſont tués.

* Explication de l'Eſtampe ici jointe.

Combat naval du Sieur Amiral MICHEL de RUITER & du Sieur de la CERDA, contre le Sieur du QUESNE, Amiral de l'armée navale de France, donné proche des iſles de Sicile, & du Montgibel, le 22. Avril 1676.

1. *Le Sr. Michel de Ruiter Amiral,*
2. *Le Sr. d'Almeras Lieutenant Général de l'armée de France.*
3. *Le Sr. Comte de Styrum, Hollandois.*
4. *Le Capitaine de Coaſlin.*
5. *Le Chevalier de Tambonneau.*
6. *Le Cap. Jean van Abkoude, Hollandois.*
7. *Le Cap. Jaques Berkhout, Hol.*
8. *Le Cap. Pierre de Sitter, Hol.*
9. *Le Cap. de Liſle.*
10. *Le Cap. de Nabout.*
11. *Le Cap. Iſaac van Uitterwyk, Hol.*
12. *Le Cap. de la Breteſche.*
13. *Le Cap. Gilles Schey, Hol.*
14. *Le Cap. Jean Noirot, Hol.*
15. *Le Cap. Dailli.*
16. *Le Chevalier de Bellefontaine.*
17. *Un yacht pour porter les avis.*
18. *Le Cap. van Kampen montoit un brulot. Hol.*
19. *La Chaloupe du Sr. Amiral de Ruiter.*
20. *Le Sr. Franciſco Pereire Fréire de la Cerda, Vice-amiral Général d'Eſpagne.*
21. *Les navires de guerre & les galéres d'Eſpagne.*
22. *Le Sr. du Queſne Lieutenant Général & Amiral de l'armée navale de France.*
23. 24. & 25. *Trois Flamans Eſpagnols qui ſe batent avec la même vigueur que les Hollandois.*
26. *Le Chevalier de Valbelle.*
27. *Le Chevalier de Tourville.*
28. *Le Sr. Vice-amiral de Haan, Hol.*
29. *Le Sr. de Gabaret Contre-amiral François.*
30. *Le Sr. Contre-amiral Middellandt, Hol.*
31. *Le Cap. Gravier.*
32. *Le Cap. Chalart.*
33. *Le Cap. Corneille Tyloos, Hol.*
34. *Le Cap. de Coux.*
35. *Le Cap. Jean le Jeune, Hol.*
36. *Le Cap. Mathieu Meegang, Hol.*
37. *Le Cap. Villeneuve Ferriére.*
38. *Le Cap. Corneille vander Zaan, Hol.*
39. *Le Marquis de Preüilli d'Humiéres.*
40. *Le Cap. Jaques Willemſz. Broeder, Hol.*
41. *Le Cap. Château-neuf.*
42. *Le Cap. Adam de Bréderode, Hol.*
43. *Le Cap. Chabert.*
44. *Le Chevalier de la Fayette.*
45. *Les vaiſſeaux des Cap. Schey & Uitterwyk, ſont remorqués par les galéres.*
46. *Le Montgibel.*

ZEE-SLAGH,
Vanden Hr. Admiraal
MICHIEL DE RUITER en den Hr. de la ZARDA
tegens de Fransoysen Adl. d'Hr. du Quesne.
By Schoonevelt ontrent den Berghsteep op den 22. April 1676.

Stroobant fecit.

1. De Hr. Admir. Michiel de Ruiter.
2. De France L. Generaal de Hr. d'Almeras.
3. De Hr. Graaf van Styrum.
4. De Kapt. de Coasslin.
5. De Ridder Guilhamenou.
6. De Kapt. [illegible] Arbaud.
7. Kapt. Iakob Berkhout.
8. Kapt. Pieter de Sitter.
9. Kapt. de Lisle.
10. Kapt. de Nabout.
11. Kapt. Isaak van Uytterwyk.
12. Kapt. de la Breteſche.
13. Kapt. Gillis Schey.
14. Kapt. Ian Noirot.
15. Kapt. Duilly.
16. De Ridder de Bellefontaine.
17. Adrysjacht.
18. Kapt. van Kampen vervoerde een Brander.
19. De Sloep vanden Hr. Admir. de Ruiter.
20. De Spaanſche Vice-Admt. Generaal de St. Don Francisco Pereira Freire de la Zarda.
21. Spaanſche Oorlogh ſchepen en Galeyen.
22. De Hr. du Quesne Lt. Generaal en Admiraal der Franſe vloot.
23. 24. en 25. Drie Spaanſche Vlaamingen die als Hollanders vochten.
26. De Ridder de Valbelle.
27. De Ridder de Tourville.
28. De Hr. Vice-admiraal de Haan.
29. De Hr. Gaburet Franſe Schout by nacht.
30. De Hr. Schout by nacht Middellandt.
31. Kapt. Gravier.
32. Kapt. Chalart.
33. Kapt. Cornelis Tydos.
34. Kapt. Decoux.
35. Kapt. Ian de Long.
36. Kapt. Mattheus Meagang.
37. Kapt. Ville-neuve Ferriere.
38. Kapt. Cornelis vander Zaan.
39. De Marq. de Preuil. d'Aumieres.
40. Kapt. Iacob Willemszoon Rreeder.
41. Kapt. Chateau Neuf.
42. Kapt. Adam van Brederode.
43. Kapt. Chabert.
44. De Ridder de la Faveste.
45. Kapt. Schey en Uytterwyks Schepen verdeelden de Galeyen onder ſich.
46. De Bergh Zona.

le Sieur de Coux. Le Sieur Cogolin Capitaine fut dangereuſement bleſſé; ce qui mit en quelque deſordre cette premiére eſcadre dont ces trois Capitaines commandoient les vaiſſeaux qui faiſoient la tête. Cependant après la mort d'Almeras le Chevalier de Valbelle aiant pris le commandement de l'eſcadre, fit tout ce qui étoit poſſible pour ſupléer à ces pertes par ſa valeur, & fut fort bien ſecondé. Le Lieutenant Général du Queſne, qui s'étoit toujours tenu au plus près du vent pour s'aprocher de l'Amiral Eſpagnol, voiant que celui-ci ſe tenoit au vent, mit toutes ſes voiles pour aller joindre ſon avantgarde, & lui prêter ſecours contre Ruiter. Cependant les Eſpagnols aiant été ſollicités par l'ordre de ce dernier, ainſi qu'il a été dit, s'avancérent un peu, & commencérent un petit combat, dans lequel il y eut quelques Flamans Eſpagnols qui firent leur devoir, & ſe batirent auſſi vigoureuſement que les Hollandois. D'ailleurs la même ardeur continuoit toujours dans l'avantgarde de ces derniers, où l'on faiſoit inceſſamment un feu terrible, ſur tout proche de l'Amiral, qui n'abandonna point le vaiſſeau deſemparé du Comte de Styrum, & qui le défendit contre les ennemis. Ceux-ci, au nombre de huit vaiſſeaux, paſſérent à ſon côté, y aiant parmi eux deux pavillons, & le reſte portant chacun au moins ſoixante piéces de canon, dont il ſoutint le feu conſtamment & ſans s'éloigner. Au contraire, étant courageuſement ſecondé de ſes matelots, il fit avec eux de ſi terribles & ſi promtes décharges ſur les François qui paſſoient devant eux, qu'on n'auroit pas pu tirer plus vîte avec des mouſquets; ce qui rebuta tellement les ennemis que la plupart prirent le parti de la retraite, & ſur les ſept heures du ſoir ils furent ſuivis de toute leur armée, qui ne fit plus voir aux Hollandois que l'arriére des vaiſſeaux. A la faveur du clair de lune on chaſſa ſur eux juſques à huit heures. Pour le Vice-amiral de Haan, qui avec l'arriéregarde ſuivoit les Eſpagnols, comme il ne s'engagea que fort tard avec le Contre-amiral de Gabaret, qui commandoit l'arriéregarde Françoiſe, & qui avoit ſous lui les Chevaliers de Léri & de la Fayette, le Marquis de Langeron, & le Sieur de Beaulieu, tous braves & expérimentés Capitaines, les aproches de la nuit, & la chaſſe que prit alors toute l'armée de France, ne lui permirent pas de demeurer longtems engagé.

1676.

Ce que fit du Queſne.

Les Eſpagnols s'engagent au combat.

Qui eſt fort rude dans l'eſcadre de Ruiter.

On donne la chaſſe aux François.

Combat du V. Am. de Haan avec l'arriéregarde Françoiſe.

Après avoir chaſſé ſur les fuiars juſqu'à huit heures du ſoir, il fut jugé à propos de s'arrêter, parce qu'on commençoit à craindre le gros tems, qui ne manqua pas de venir le lendemain. Ainſi braſſant les voiles ſur les mâts on ſe laiſſa aller à la dérive, & on abandonna les ennemis. Après avoir dérivé toute la nuit, on vit le lendemain matin les François au Nord de l'armée, auſſi loin que la vûë ſe pouvoit étendre du haut des mâts de hune, prenant leur cours vers la côte de Calabre & vers le Fare de Meſſine. Mais comme le vent étoit déja fort frais, & qu'il ſe renforçoit encore, Ruiter ordonna ſur le midi qu'on portât le cap vers la baie de Siracuſe; car il y avoit beaucoup de vaiſſeaux, & particuliérement le ſien, qui n'étoient pas en état de ſoutenir une tempête en pleine mer. Son grand mât, ſon mât de miſéne, celui d'artimon, & ſon grand hunier, avoient reçu tant de coups au corps & dans les tons, auſſi-bien que ſa grande vergue & ſa vergue de miſéne, que le vaiſſeau n'auroit pu porter de voiles qu'avec un péril évident, ſur tout le vent étant forcé; d'autant plus que la plupart de ſes haubans & de ſes manœuvres courantes avoient été auſſi emportées. On trouva 70. coups de canon dans ſon grand hunier; 46. dans le petit, & plus de 20. dans la voile du perroquet d'artimon, outre les coups de petits boulets d'une livre, & les coups de mitrailles. Les autres vaiſſeaux de ſon eſcadre étoient tous fort incommodés en leurs mâts, en leurs vergues & en leurs manœuvres, comme aiant été les premiers & le plus avant & le plus longtems au combat; entr'autres celui du Comte de Styrum, qui étoit ſi deſemparé qu'il ne pouvoit plus gouverner ni porter de voiles. Il y a eu des gens qui ont été d'avis que lors qu'on prit des meſures pour en venir à la bataille, il ne falloit pas conſentir que l'armée de Hollande fût diviſée, c'eſt-à-dire que ſes deux eſcadres fuſſent ſéparées par celle des Eſpagnols qui prirent le corps de bataille; parce que de Haan auroit ſecouru Ruiter ſi les Eſpagnols n'euſſent point été entre-deux. Mais la face des afaires paroît ſouvent toute autre avant l'action, qu'on ne la voit dans la ſuite. D'ailleurs il eſt certain que le Lieutenant Amiral, malhûreuſement aſſocié avec les Eſpagnols en cette guerre, ne pouvoit nullement

On ceſſe de chaſſer ſur les François.

23. *Avril.*

Ruiter ordonne de retourner à Siracuſe.

Refléxions ſur la diviſion de l'armée & la ſéparation qui en fut faite.

1676. faire ce qu'il auroit voulu ; & que Don Franciſco Pereire Freire de la Cerda, Vice-amiral d'Eſpagne, choiſit lui-même & déſira avoir le corps de bataille ; ce qui ne pouvoit pas lui être refuſé. Ruiter n'auroit pas voulu lui propoſer de ſe mettre à la tête pour eſſuïer le premier choc des ennemis ; & de renvoier le pavillon Roïal derriére les autres à la queuë ce n'auroit pas été lui faire aſsès d'honneur, & on n'en auroit pas été content. Ainſi il ſe trouva contraint de laiſſer les Eſpagnols au milieu, & de ſéparer les Hollandois, en les poſtant une moitié à la tête & l'autre moitié à la queuë. L'armée aiant donc pris ſon cours vers Siracuſe, moüilla dès le ſoir du même jour dans la baie. Le ſignal de Conſeil y aiant été fait, les Oficiers Généraux & les Capitaines paſſérent au bord de l'Amiral, où chacun rendit compte de l'état & des débris de ſon vaiſſeau, & déclara de quelles munitions il avoit beſoin. Mais on trouva qu'il étoit impoſſible de ſe racomoder à Siracuſe, non pas même de faire la moitié du radoub, outre qu'on y manquoit d'agreils. Ainſi il fut réſolu de ſe rendre le plutôt qu'il ſeroit poſſible dans la baie de Palerme, afin d'y prendre le radoub, de ſe pourvoir de tout ce qui étoit néceſſaire, & de changer le grand mât de l'Amiral. Peu-après Ruiter fit écrire † à L. H. P. & au Prince d'Orange ce qui s'étoit paſſé à la bataille ; Lettres qui furent encore ſignées de ſa main, mais qui furent les derniéres qu'il envoia. Il n'y faiſoit aucune mention particuliére du Vice-amiral de Haan, & écrivoit avec beaucoup de modération touchant l'Amiral Eſpagnol, *qu'il avoit été fort loin ſous le vent, mais qu'aiant enſuite ſerré le vent il avoit fort canonné les ennemis quoi que ſans éfet* Il manda auſſi que le Capitaine Jean Noirot étoit mort le 25. du Mois, d'une bleſſure qu'il avoit reçuë à la jambe gauche. Le Capitaine Pierre de Sitter avoit été comme lui bleſſé à la jambe, mais non pas dangereuſement. Bien que les François fiſſent de leur côté le récit de la bataille à leur avantage, ſelon la coutume, ils ne laiſſérent pas de mettre à la fin la liſte ſuivante de leurs Oficiers morts ou bleſſés.

L'armée arrive dans la baie de Siracuſe. 23. *Avril.*

† 26 *Avril.*

Le Cap. Noirot meurt de ſa bleſſure. 25. *Avril.*

Liſte des François morts & bleſſés.

Morts.

Le Sieur d'Almeras, Lieutenant Général.
Le Chevalier de Tambonneau, Capitaine.
Le Sieur de Coux, Capitaine.
Le Sieur de Bonnefons, Enſeigne.
Le Chevalier de Saujon, Volontaire.
Le Chevalier Daréne, Volontaire.
Le Sieur Boſſier, Volontaire.

Bleſſés.

Le Sieur Cogolin, Capitaine, dangereuſement bleſſé.
Le Sieur de la Barre, Capitaine.
Le Sieur de Bethune, Capitaine.
Le Sieur du Chalart, Capitaine.
Le Sieur Champagne, Capitaine de brulot.
Le Sieur Daligre, Lieutenant.
Le Sieur de Ris, Major, dangereuſement bleſſé.
Le Sieur Gaudemar, qui a perdu un bras.
Le Sieur Delcamp, Lieutenant bleſſé à la tête.
Le Sieur Trullet, Enſeigne.
Le Sieur de la Garde, Enſeigne.
Le Sieur Fury, Enſeigne.
Le Sieur du Rocas, qui a perdu une jambe.

Outre cela ils avoüérent que dans l'action ils avoient perdu deux cens ſoldats ou matelots ; mais les Hollandois étoient aſſurés qu'il en avoit été tué un nombre incomparablement plus grand. Ils ajoûtérent auſſi dans leur Rélation qui fut imprimée, † *Que la perte que les Hollandois avoient faite du L. Amiral de Ruiter, étoit la plus grande & la plus irréparable qui leur pût jamais arriver.* Le Marquis de Villa Franca n'aiant été averti par une Lettre de Vayona Général des galéres, de la bleſſure de l'Amiral Hollandois & du ſuccès de la bataille, que ſix jours après qu'elle eut été donnée, il envoia à Ruiter dès le même jour la dépêche ſuivante, avec une autre de la part du Roi, qui y étoit jointe.

† *le* 16. *Juin* 1676.

Ex-

1676.

Excellent Seigneur,

Dépêche du Marqui de Villa Franca à Ruiter.

Monsieur, *Par une Lettre du Marquis de Vayona que je viens de recevoir, j'aprens que les armées navales sont entrées dans le port de Siracuse; que le 22. de ce Mois on a batu celle des ennemis & qu'on lui a donné la chasse. Mais tout ce qu'il y a d'agréable dans cet hûreux succès est tourné en amertume par l'accident qui vous est arrivé, d'avoir été blessé à un pié & d'avoir eu une jambe cassée; malheur auquel nous prenons tous part, & qui me touche extrémement en mon particulier. Cependant je me trouve un peu soulagé de savoir qu'il ne vous est point survenu de fiévre, ce qui me fait bien augurer de votre rétablissement, lequel je souhaite du plus profond de mon cœur, selon que je m'y sens obligé par mon devoir & par la considération de l'interêt que Sa Majesté & Messieurs les Etats Généraux ont en votre santé & en votre vie. Je vous envoie une dépêche de Sa Majesté, dans laquelle commencent à se manifester pour vous & sa reconnoissance Roïale & la haute estime qu'Elle fait de l'afection avec laquelle vous vous emploïes à son service. Je puis outre cela vous assurer qu'à ces marques de reconnoissance il en succédera encore d'autres dont vous aurés lieu d'être satisfait, & que j'y travaillerai de mon coté en faisant sans cesse connoître à la Cour le zèle ardent que vous témoignés pour son service dans une si importante afaire, de laquelle j'espére enfin une hûreuse issuë, par la force des armes de Sa Majesté & de celles de Messieurs les Etats Généraux; mais sur tout par le moien de votre conduite & de votre valeur. Je vous envoie en même tems plusieurs paquets qui ont été aportés dans mon Bureau... Dieu veüille vous conserver & vous donner autant d'hûreuses années que je vous en souhaite. A Melazzo le 28. d'Avril* 1676.

Je vous baise les mains comme étant votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Le dépêche du Roi écrite en François, qui acompaghoit cette premiére, contenoit ce qui suit.

LE ROI.

Dépêche du Roi d'Espagne à Ruiter datée le 18. de Mars.

Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüestfrise, qui commandés l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Vnies dans la mer Méditerranée. L'avis de votre arrivée à Naples, que vous Nous avés donné par votre Lettre du 4. de Fèvrier, & de la promtitude avec laquelle votre zèle met à exécution les ordres que vous avés reçus de la part des Etats Généraux, pour aller continuer les opérations de l'armée navale contre Messine; & tout ce que vous Nous marqués sur ce sujet; tout cela Nous a été fort agréable, comme étant fort essenciel à l'interêt commun, & s'acordant avec l'afection particuliére que vous avés toujours témoignée de l'avancer de tout votre pouvoir. C'est dequoi Nous vous remercions en particulier, tant à cause de ce que vous retournés de ce coté-là, que des soins que vous vous proposés de prendre pour y remporter la victoire, espérant que par votre moien & par les éforts de l'armée qui est sous votre conduite pour ce dessein, Nous aurons ocasion d'être obligés à votre Personne & à votre secours des hûreux succès que nous obtiendrons. Que s'il arrive, qu'avec l'aide de Dieu on puisse reprendre Messine, Nous vous donnons, pour preuve de la satisfaction que nous avons de votre conduite & de votre Personne, une recompense de six mille ducats par an, à prendre sur les Fiefs qui seront déclarés confisqués sur les Rebelles dans le Roïaume de Sicile; Nous assurant que vos services nous seront de nouveaux motifs de vous donner encore d'autres marques de notre reconnoissance qui vous conviendront, & dont vous serés content. Sur quoi je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Madrid le 18. *de Mars* 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

1676. Le Roi honore Ruiter du titre de Duc & lui acorde 2000. ducats de rente.

Mais ces deux dépêches n'arrivérent à Siracuſe que le 3. de Mai, quatre jours après la mort de l'Amiral. Le Roi l'avoit encore honoré avant ſa mort du titre de Duc, & lui avoit donné deux mille ducats de rente, ſur le premier Fief en Italie, qui ſe trouveroit dévolu à la Couronne : mais cette faveur & libéralité Roïale ne vint point auſſi à ſa connoiſſance, la mort l'aiant prévenu, au moins ſuivant ce qu'on m'en a dit. Après que ces dépêches furent parties le Viceroi envoia encore dès le même jour à Siracuſe Don Matthias de Belmonte, Capitaine de cavalerie, pour têmoigner de ſa part à Ruiter le déplaiſir qu'il avoit de ſon malheur, & pour raporter des nouvelles de l'état de ſes bleſſures : mais cet Envoié arriva auſſi trop tard & après ſon decès. Enſuite le Roi d'Eſpagne lui fit encore écrire deux dépêches datées le 15. d'Avril, qui méritent d'être ici inſérées, quoi qu'elles n'arrivaſſent en Sicile qu'après la mort de ce Héros.

LE ROI.

Dépêche du Roi en date du 15. d'Avril.

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſtfriſe, commandant l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Vnies dans la mer Méditerranée. Nous avons apris par votre Lettre du 18. *de Février, que vous vous mettiés en route pour paſſer de Naples à Melazzo, dans l'intention d'éxécuter en ce lieu-là tout ce qui ſera néceſſaire pour reprendre Meſſine, & que vous continués à faire paroître votre zèle pour nos interêts; ce qui Nous a été fort agréable. Nous nous promettons donc de cette ardente afection que vous têmoignés, une ſuite & même une augmentation de vos ſervices, en faiſant, ſelon vos ofres & que l'importance de l'afaire le requiert, tout ce qu'il ſera poſſible pour terminer cette guerre, dont la longueur eſt ſi préjudiciable aux interêts de la cauſe commune des Alliés, laquelle pourroit être beaucoup mieux ſoutenuë ſi l'on faiſoit ceſſer cette diverſion de nos forces, qui ſeroient enſuite emploïées à des entrepriſes de conſéquence. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A Madrid le* 15. *d'Avril* 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

L'autre dépêche contenoit ce qui ſuit.

LE ROI.

Seconde dépêche du Roi datée le 15. Avril.

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſtfriſe, commandant l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Vnies dans la mer Méditerrannée. Nous avons apris par votre Lettre du 9. *de Janvier de quelle maniére vous vous êtes comporté dans la bataille que vous avés livrée aux ennemis le* 8. *du même Mois; ce qui s'acorde avec les nouvelles que nous en avons auſſi reçuës d'ailleurs, & avec ce qu'on avoit à atendre de votre valeur & de votre ſage conduite. Et comme ce que vous avés fait en cette ocaſion Nous donne lieu de conſerver les ſentimens avantageux que nous avons conçus de votre zèle pour nos interêts, Nous voulons eſperer que dans la ſuite ce ſera à votre ſecours & à vos exploits que nous ſerons redevables de l'hûreux ſuccès de la réduction de Meſſine; puis que répondant ſi bien à l'eſtime que Nous faiſons de votre perſonne, vous fortifiés encore tous les jours par vos ſervices les juſtes raiſons que nous avons euës de la concevoir, auſſi-bien que l'inclination que nous avons à vous combler de nos faveurs, que vous mériterés ſans doute, ainſi que nous en ſommes perſuadés. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. A Madrid le* 15. *d'Avril* 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

Dépêches du Prince d'Orange envoiees à Ruiter.

Le Prince d'Orange lui écrivit auſſi deux dépêches qui ne vinrent point à ſa connoiſſance. La prémiére étoit datée le 8. d'Avril, † & portoit cet ordre, *Nous eſtimons néceſſaire, & vous ordonnons par cette préſente, que vous demeuriés-là;* c'étoit autour de Sicile ou de Meſſine, *avec l'armée navale juſques à nouvel ordre de notre*

† *Reçuë le* 3. *de Juin.*

part. La ſeconde dépêche datée plus d'un mois après ſa mort, † faiſoit mention de la derniére bataille & de ſa bleſſure, & étoit conçuë en ces termes. 1676.

† Reçuë le 9. de Juillet.

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu vos deux Lettres du 26. du Mois précédent, par leſquelles nous avons apris avec une ſatisfaction extrême les particularités de la glorieuſe victoire que vous avés encore remportée ſur les ennemis de cet Etat, dequoi nous vous félicitons de tout notre cœur. Mais en méme tems il nous a été fort douloureux d'aprendre le funeſte accident de la bleſſure que vous avés reçuë en cette ocaſion. Nous voulons néanmoins eſpérer qu'il n'aura point de plus fâcheuſes ſuites, & qu'il plaira au Ciel de vous conſerver encore longtems pour le bien de l'Etat & de votre Patrie, auxquels vous avés rendu de ſi grands ſervices. Sur quoi Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en ſa ſainte garde. Au camp à Aſſche le 29. de Mai 1676.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Mais ces ſouhaits ou cette eſpérance de guériſon, dont il eſt fait mention dans cette dépêche, étoient conçus bien inutilement, ainſi que nous allons le faire connoître dans le récit de la maniére dont l'illuſtre L. Amiral Ruiter finit ſes jours, & de ce qui ſe paſſa à l'heure de ſa mort. Après avoir reçu les bleſſures dont il a été parlé, on trouva d'abord que ſes plaies étoient dans un état paſſable, & on ne deſeſpéra point de ſa guériſon, vû qu'il ne ſurvenoit aucune fiévre. D'ailleurs il ſuportoit ſon mal avec beaucoup de courage & de patience. La violence du coup & de la chute le firent tomber ſur l'heure en défaillance; mais revenant un peu à ſoi, il s'écria. *O Dieu miſéricordieux, je te rens graces de tout mon cœur, de ce que ta bonté m'aiant conſervé au milieu de tant divers accidens, tu me viſites à préſent en Pére: fai que ce châtiment ſoit pour le ſalut de mon ame.* Quoi qu'il ſoufrît de fort grandes douleurs, elles ne l'empêchérent pas de penſer aux interêts du Public: car on l'entendit pluſieurs fois durant le combat proférer ces paroles. *Seigneur conſerve l'armée de notre Etat; épargne par ta grace nos Oficiers, nos matelots & nos ſoldats, qui ſuportent tant de fatigues & de périls pour un ſi petit gain. Inſpire leur la force & le courage, afin que ſous ta bénédiction nous puiſſions remporter la victoire. Seigneur donne une favorable iſſuë à ton peuple pendant ma foibleſſe, comme tu as eu la bonté de l'acorder ci-devant durant ma vigueur, afin qu'il paroiſſe que nous ne faiſons rien que par toi, & que c'eſt toi ſeul qui fais tout, auſſi-bien par un petit nombre que par un plus grand.* Il paſſa la premiére nuit aſsés raiſonnablement ſelon l'état où il étoit; mais le lendemain lors qu'on leva le premier apareil, & qu'on étuva ſes plaies avec de l'eau de vie, il ſoufrit des douleurs fort vives, & ſa patience ſe fit auſſi voir alors dans un plus haut degré; car ſon Miniſtre Weſthovius & le autres Aſſiſtans lui têmoignant la peine qu'ils ſentoient de le voir dans de ſi cuiſantes douleurs, il leur répondit: *Il importe peu ce qui arrive à ce miſérable corps, moiennant que l'ame, cette partie ſi précieuſe, ſoit ſauvée. Mes maux ne ſont rien au prix des douleurs infinies & de l'oprobre qu'a ſoufert notre Sauveur, quoi qu'innocent, pour nous racheter des peines éternelles.* Il invoqua auſſi ce divin Rédempteur en ces termes. *Seigneur Jéſus, qui as dit que nous devons poſſéder nos ames par patience, donne moi, Seigneur, de faire ce que tu commandes. Fortifie mon ame par le don de la patience, qui me faſſe perſévérer juſques à la fin; puis que la patience eſt plus puiſſante que la force.* En cet état il n'oublia pas les matelots bleſſés: il ordonna qu'on en prît un grand ſoin, & qu'on leur adminiſtrât tout ce qui leur ſeroit néceſſaire. Au commencement de ſon mal, lors qu'il tournoit ſes penſées du côté de l'armée, on lui entendoit quelquefois dire. *Ah! faut-il que je ſois ici couché, & que je ne puiſſe rendre mes ſervices à l'Etat?* Mais depuis il ne penſa preſque plus qu'à ce qui regardoit le ſalut de ſon ame, ainſi qu'on le remarquoit dans tous ſes diſcours. Il ſe conſoloit lui-même & ſe fortifioit ſans ceſſe en prononçant divers paſſages de l'Ecriture Sainte qu'il avoit acoutumé de lire fort ſouvent, & lors que la douleur de ſes plaies ſe faiſoit le plus vivement ſentir, il ſe ſervoit, pour exprimer les mouvemens de ſon cœur, de quelques paſſages des Pſeaumes de David, & particuliére-

Récit de ce qui ſe paſſa pendant la maladie & à la mort de Ruiter.

Sa réſignation.

Sa priére pour l'armée durant le combat.

23. Avril.

Sa patience.

Il ſe diſpoſe pieuſement à la mort.

1676. ment du Pſeaume 42. † & du 119. * D'ailleurs il ne dît pas une ſeule parole tou-
† *vers.* 6. 8. 9. chant ſes afaires domeſtiques ; mais il détourna abſolument ſes yeux de la terre & de
* *vers.* 71. tout ce qui pouvoit l'y atacher. Quelqu'un des Aſſiſtans aiant parlé de la Dame de Ruiter ſa femme, & dit qu'il auroit été à ſouhaiter qu'elle & ſes autres parens euſſent pu lui rendre leurs ſervices, dans l'extrémité de maladie & de ſoufrances où il ſe trouvoit, il répondit. *Je ſuis ici au poſte où Dieu m'a apellé, & s'il lui plaît de m'en retirer en me retirant du monde, je ſuis prêt & tout diſpoſé. Ma chére Femme & mes Enfans me feroient peut-être encore de la peine par leur triſteſſe. Ils ne me verroient pas en cet état ſans répandre des larmes amères, & j'eſpére les retrouver dans la joie & la félicité éternelle.* D'abord on avoit eu quelque eſpérance de ſa guériſon ; mais les douleurs des plaies, & particuliérement de la fracture de ſa jambe droite, qui étoit la plus dangereuſe, lui cauſérent enfin le quatriême ou le cinquiême jour une fiévre qui ne le quitta plus, & qui augmenta de tems en tems. Ce nouvel accident donna beaucoup d'inquiétude & de fraïeur à tous ceux qui s'intereſſoient à ſa vie, ſur tout le 28. du Mois, que la fiévre redoubla encore avec plus de violence ; & leur crainte n'étoit pas ſans fondement, car l'accès aiant duré juſques au lendemain midi, lors qu'il commença à diminuer les forces de l'Amiral diminuérent auſſi, & l'on vit en lui les ſignes avantcoureurs de la mort. Alors ce grand Homme, qui en tout tems, & principalement en allant au combat, avoit coutume de ſe préparer à ſortir du monde, s'il y étoit apellé, fit voir qu'il ſoutenoit ce dernier combat avec conſtance, & qu'il enviſageoit la mort avec des yeux aſſutés. Plus ſa fin aprochoit plus il têmoignoit d'impatience d'être délivré. Il avoit continuellement les mains jointes, priant Dieu de lui acorder une hûreuſe iſſuë, & ſe ſervant entr'autres des paroles du Pſeaume 63. *O Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès le matin, mon ame a ſoif de toi, ma chair te ſouhaite dans une terre aride, altérée & ſans eau.* Avant midi commençant à avoir de la difficulté à proférer ſes paroles, & ne parlant plus que peu, il déſira que ſon Paſteur Weſthovius fît la priére, pour demander à Dieu une hûreuſe délivrance ; & ſur le ſoir la parole lui aiant tout-à-fait manqué, lors qu'on redoubloit les mêmes priéres on voioit qu'il prioit par ſes ſoupirs. Enſuite il fut quelques heures ſans plus parler, & dans les agonies de la mort, juſqu'entre neuf & dix heures du ſoir qu'il rendit l'eſprit fort doucement & fort tranquillement, en préſence de pluſieurs Oficiers & Capitaines de l'armée ; ſavoir le Vice-amiral de Haan, le Contre-amiral Middellandt, & les Capitaines Kallenburg, Comte de Styrum, de Sitter, Uitterwyk, Méegang, Andringa, & d'autres dont il ſeroit trop long de raporter ici les noms. Ils virent tous, avec les larmes aux yeux & le regret dans le cœur, expirer cet illuſtre Amiral, ſe plaignant avec raiſon de perdre un ſi vaillant Chef, tandis qu'éloignés de leur païs & dans un climat étranger ils avoient une ſi rude guerre à ſoutenir. Il mourut donc le 29. d'Avril dans la baie de Siracuſe, ſur ſon bord, âgé de 69. ans, un mois & cinq jours. Son corps fut embaumé & envoié depuis en Hollande, lors que l'ocaſion s'en préſenta. Les Magiſtrats de Siracuſe aiant apris ſa mort, s'empreſſérent à chercher un lieu pour enterrer ſes entrailles, & demandérent aux Eccléſiaſtiques s'il ne ſeroit point permis de les mettre dans une des Egliſes. Ceux-ci répondirent que les entrailles faiſant une partie du corps ne pouvoient pas être inhumées en terre ſainte, ſans une permiſſion particuliére du Pape, puis que l'Amiral étoit mort hors de l'Egliſe Romaine & dans la Communion des Réformés. Alors les Magiſtrats réſolurent de faire préparer un endroit remarquable dans l'Hôtel-de-Ville, pour les y enterrer ſous un tombeau avec une inſcription convenable au mérite & à la dignité du Perſonnage ; ce qu'ils firent ſavoir & ofrir par quelquels Députés aux Oficiers du vaiſſeau Amiral. Mais cette ofre ſi honnête, & qui ſe faiſoit avec tant de marques d'eſtime & d'afection, fut rejettée par un mal-entendu, ou par le peu de jugement de ceux qui déconſeillérent de l'accepter ; & on fit réponce aux Députés *qu'on n'avoit jamais demandé une terre ſainte pour les entrailles, & qu'on remercioit très-humblement le Conſeil de l'ofre qu'il faiſoit de l'Hôtel-de-ville, parce qu'on avoit réſolu de les porter au même endroit où le Capitaine Noirot étoit enterré.* C'étoit à cent pas de la ville, ſur une petite colline giſant dans la baie, & environnée de la mer. Là ſur le ſoir du premier jour de Mai, on les enterra au milieu de la pompe funébre des Oficiers, Capitaines & Commandans de l'armée navale. Par ce refus des Eccléſiaſtiques on peut juger combien étoient faux les bruits que quelques

Ce qu'il dît lors qu'on parla de ſa Femme & de ſes Enfans.

Son mal augmente. 28. *Avril.* 29. *Avril.*

Il déſire une hûreuſe fin.

Il rend l'eſprit.

Son corps eſt embaumé.

On délibére touchant un lieu pour enterrer ſes entrailles.

Réſolution & ofres des Magiſtrats de Siracuſe ſur ce ſujet.

Les ofres ſont rejettées.

On les enterre ſur une petite coline hors de la ville. 1. *Mars.*

Cato-

Catoliques Romains répandirent en ce tems-là, ſelon leur coutume, & par forme de fraude pieuſe, écrivant même en Hollande que l'Amiral étoit mort dans la Communion de l'Egliſe Romaine, quoi que pendant toute ſa vie il eût été un Membre zèlé & un ardent défenſeur de la Réligion Réformée, dans la profeſſion de laquelle il perſévéra juſques au dernier ſoupir. Son corps aiant été embaumé fut mis dans un cercueil de plomb & laiſſé dans ſa chambre. 1676. Faux bruits.

Telle fut la fin du Sieur Michel de Ruiter, alors Duc, Chevalier, & Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe, qui avoit ſervi 58. ans ſur mer, c'eſt-à-dire depuis l'onziéme année de ſon âge; & qui paſſant par tous les degrès du ſervice s'étoit élevé de la plus baſſe condition au plus haut faîte des honneurs & de la gloire: auquel on a rendu têmoignage avec vérité qu'il n'avoit jamais fait de ſollicitations pour obtenir aucune Charge, & que toutes les Dignités qu'il avoit poſſédées, lui avoient été ofertes juſques dans ſa maiſon, en conſidération de ſon mérite, & ſans avoir jamais parlé à perſonne de les lui procurer, ni marqué les ſouhaiter; ce qui eſt ſans doute très-rare. L'éclat des grandeurs qui empêche tant de gens de ſe connoître eux-mêmes, qui les aveugle, qui les rend fiers & vains, ne l'avoit jamais ébloüi. Il fut toujours humble dans ſa proſpérité, reconnoiſſant envers ſes bienfaiteurs, reſpectueux envers ſes ſupérieurs, civil avec ſes égaux, familier avec ſes inférieurs, & il tâcha d'obliger tout le monde autant qu'il lui fut poſſible. Par ces maniéres il gagnoit les cœurs de tous ceux qui le connoiſſoient. Il en uzoit pour les gens qui avoient été ſes égaux au commencement de ſa vie avec une honnêteté qui paroiſſoit ſi peu forcée, qu'ils pouvoient facilement reconnoître que vivant avec lui au tems de ſon élévation dans l'ancienne familiarité où ils avoient vêcu au tems de ſa baſſeſſe, il falloit qu'il n'eût point changé de naturel, quoi qu'il eût changé de condition. Cela étoit ſi véritable, & au milieu de ſa plus grande proſpérité les vanités du monde avoient ſi peu trouvé de place en ſon cœur, que lors même qu'il avoit ſous ſon commandement des armées navales de 90. & 100. navires, avec pluſieurs milliers de ſoldats & de matelots, il ne tenoit qu'un ſimple valet à ſes gages, & marchoit ſans aucune autre ſuite. Loin de ſe faire une honte de l'état de baſſeſſe où il s'étoit vû, il contoit ſouvent en compagnie & dans les feſtins où il ſe trouvoit, même en préſence des plus grands Perſonnages, de quelle maniére il avoit ſervi dans les corderies, & ſur mer en qualité de mouſſe. Quelquefois il exhortoit les moindres matelots à ſe propoſer ſon éxemple, & à prendre courage en penſant à ce qu'il avoit été, dans l'eſpérance que s'ils s'aquitoient bien de leur devoir ils ſeroient à leur tour avancés ſelon leurs mérites. Jamais il ne vanta ſes exploits ni ne rabaiſſa les actions d'autrui: au contraire donnant toujours aux autres la gloire qu'ils avoient méritée on a vû pluſieurs fois que quand il écrivoit aux Etats les ſuccès des batailles & des victoires, il parloit de lui-même & de ſes actions avec tant de retenuë & de modeſtie, qu'il ſembloit plutôt en diminuer le prix que de l'augmenter, & qu'on trouvoit à la fin qu'elles étoient beaucoup au-deſſus de ce qu'il en avoit dit. Par ce moien il évita les ateintes de l'envie, mais non pas l'encens des loüanges qui d'elles-mêmes le ſuivoient par tout, quoi qu'il en fût ſi peu avide qu'il ne voulut jamais accepter les panégiriques dans leſquels on éxaltoit ſa perſonne, ſes exploits & ſa réputation. Lors que le bien qu'il entendoit dire de lui ſembloit aprocher de la flaterie, il en avoit de la confuſion, il s'en faiſoit de la peine, il en étoit comme épouvanté, ſe repréſentant alors la fin de Hérode Agrippa qui ne donna pas gloire à Dieu, & diſant *que ſans doute Dieu l'abandonneroit s'il ozoit s'atribuer ces loüanges.* C'étoit le moindre de ſes ſoucis que ce qu'on pouvoit dire de lui pendant ſa vie, ou en écrire après ſa mort. *Je conſens*, diſoit-il, *à n'être point loüé ni même pas ſeulement nommé de perſonne, pourvu que je ſatisfaſſe à ma conſcience, & que j'éxécute mes ordres comme je dois.* Il eſt conſtant qu'il ne voulut jamais permettre qu'on tirât de ſon journal les plus remarquables circonſtances de ſa vie pour les mettre au jour, & que pour l'empêcher il ôta pluſieurs feüilles de ſes mémoires & les fit brûler, alléguant pour toute raiſon, *que ce n'étoit point lui, mais que c'étoit Dieu qui avoit tout fait.* Je ſai auſſi fort certainement que lors que le Paſteur Somer, ſon gendre, lui entendant raconter quelque choſe de remarquable, lui demandoit en quel lieu, en quel tems, en quelle année, ou en quel jour la choſe étoit arrivée, il ſe taiſoit auſſi-tôt & ne vouloit plus rien dire, s'imaginant que ſon gendre en vouloit être informé afin de compoſer une Hiſtoire de ſa vie, & n'eſti-

Récit abrégé de la naiſſance de Ruiter, de ſes inclinations, & de ſes vertus.

Son élévation ne lui inſpira point de fierté.

Il ne ſe fit point une honte des baſſeſſes précédentes.

Sa modeſtie.

Son peu de déſir d'étendre ſa réputation.

Son averſion pour les flateries.

1676. n'eſtimant pas que ſes actions méritaſſent un tel honneur. Il reconnoiſſoit d'une maniére digne de remarque le néant de tous les hommes, leur impuiſſance & la ſienne propre, avec la néceſſité de la grace & du ſecours de Dieu en particulier, & avec le beſoin de ſa vertu prévenante, coopérante & éficace, en général. Sa pratique même répondoit tellement à ce ſentiment, dans les circonſtances où l'engageoient les fonctions de ſa Charge, & ſur tout dans les grands événemens, tels que les batailles navales, qu'avant que de s'y engager il imploroit toujours par des priéres ardentes l'aſſiſtance divine, comme étant pleinement perſuadé qu'il ne pouvoit rien ſans Dieu. C'étoit par ce ſentiment de confiance qu'il avoit en ce Souverain Etre, que dans les plus rudes combats il étoit capable d'agir avec un eſprit raſſis & ſans aucun trouble. Il entendoit ſi parfaitement la marine & tout le pilotage, qu'il ſurpaſſoit en connoiſſance & en expérience la plupart des Pilotes, & même les plus habiles. Il avoit toujours eu, ſelon ſes divers âges, une fort bonne vûë, & il remarquoit avec beaucoup de ſoin tout ce qui s'ofroit à ſes yeux : il éxaminoit les païs & les côtes à meſure qu'il les découvroit; les courans des riviéres; les fonds de chaque parage; les giſemens des ports, des gréves, des bancs, des hauts-fonds : il imprimoit tout en ſa mémoire & en chargeoit ſes journaux. Etant dans la chambre du Capitaine il ne manquoit point de remarquer préciſément par le mouvement & par l'oüie combien le vaiſſeau avançoit. Son courage intrépide, qui ne ſe démentit jamais au milieu des plus grands dangers, & ſa prudence comſommée, vertus les plus néceſſaires pour la guerre, ont éclaté aux yeux des amis & des ennemis en ſept guerres, en plus de quarante combats, & en quinze batailles générales, dont il y en a eu ſept données ſous ſon commandement. Sa longue expérience lui fourniſſoit des expédiens en toutes ocaſions, & il n'y a point eu de Commandant maritime qui ait ſû plus avantageuſement choiſir ſon champ de bataille; prendre mieux garde aux vents & aux courans; gagner le vent & le tenir : qui ait mieux ſû concerter ſes ſignaux, & s'en ſervir à ranger les armées en ordre : qui ait mieux pris ſon tems; prévû, prévénu & détourné les dangers; trouvé & ménagé ſes avantages ſur les ennemis; inventé contre eux des ruſes de guerre; & qui les ait plus incommodés par toutes ſortes de voies. C'eſt ce qui les jettoit ſouvent dans une ſurpriſe extême, & qui leur donnoit lieu d'admirer ſa merveilleuſe conduite. Sa vigilance ne lui permettoit jamais de ſe repoſer entiérement ſur autrui de quelque afaire que ce pût être : au moindre bruit qu'il entendoit, même durant la nuit, il montoit ſur le pont, faiſant nuit & jour atention à tout, juſqu'aux choſes même de la plus petite conſéquence : ſi bien que ſes gens, comptant toujours ſur ſa prévoiance & ſur ſa conduite, alloient avec une pleine confiance & un parfait courage ataquer leurs ennemis. Rien ne lui étoit plus inſuportable que la lenteur ou le delai dans l'éxécution de ce qui étoit néceſſaire. Il prenoit un ſoin particulier de la ſanté des matelots, & d'entretenir leur vigueur, ne les laiſſant pourtant point oiſifs, afin que l'éxercice continuel de la manœuvre les y rendît d'autant plus adroits. Il faiſoit obſerver un ordre éxact & une bonne diſcipline ſur les vaiſſeaux & dans les armées, pour réprimer l'inſolence & prévenir la rebellion. En un mot tout ce qu'on a jamais vanté par le détail dans les plus excellens Généraux, ſe trouvoit en lui dans toutes ſes parties & dans ſon total, & c'étoit avec juſtice qu'on le tenoit pour un Amiral acompli, par raport à toutes les qualités qui étoient requiſes pour l'éxercice de ſa Charge. La fortune ſe déclara auſſi de ſon parti, & le favoriſa dans ſes entrepriſes & dans ſes combats, à la réſerve de très-peu; mais lors qu'il avoit réüſſi, il en atribuoit tout l'honneur à Dieu, ainſi qu'il a été dit, confeſſant, *qu'il n'y a point de victoire à eſpérer ſans l'aſſiſtance divine.* Sa piété ſincére ſe manifeſtoit dans toutes ſes actions. Il n'y a point eu de Héros Chrétien qui ait plus craint Dieu, qui l'ait plus honoré, qui l'ait plus aimé, qui ait eu plus de confiance en lui, & qui ait eu plus de zèle pour ſon ſervice. Le plus grand de ſes plaiſirs étoit d'entendre les ſermons, auxquels il ne négligeoit jamais d'aſſiſter, ne combatant pas moins par ſes priéres que par les armes, & n'entrant jamais en cette derniére ſorte de combat qu'il n'eût imploré le ſecours & la bénédiction de Dieu. Il liſoit inceſſamment l'Ecriture Sainte, & y emploioit toutes les ſoirées de l'hiver, lors qu'il étoit ſur terre, liſant alors tout haut pour inſtuire & édifier ſa Femme, ſes Enfans, ſes Domeſtiques & tous ceux qui étoient préſens. Outre l'Ecriture, il liſoit très-peu d'autres livres que ceux qui traitoient de Théologie & de dévotion. C'étoit lui qui

Son courage & ſa prudence.

Son expérience.

Sa vigilance.

Il avoit beaucoup de bonheur.

Sa piété.

qui dans les éxercices de piété qui se faisoient sur son bord, commençoit toujours le chant des Pseaumes, prenant beaucoup de plaisir à les chanter, tant à cause de la consolation qu'il y trouvoit, que parce qu'il chantoit bien. Il avoit une grande aversion à se trouver inutilement en compagnie, & sur tout dans celles où l'on passoit le tems à boire & à joüer. Il détestoit les disputes, les divisions & les schismes entre les Chrétiens, & ne désiroit rien plus ardemment que la paix de l'Eglise. Il n'entendoit qu'avec chagrin damner absolument quelques Sectes Chrétiennes, & même tous les hommes qui ne faisoient pas profession du Christianisme, prétendant qu'il valoit mieux suspendre son jugement, quoi que néanmoins on ne vît aucun fondement de bien espérer pour eux, puis que hors de Christ il n'y a point de salut. Ainsi n'établissant aucun salut hors de Christ, il reconnoissoit toutefois des profondeurs impénétrables de jugement & de miséricorde, lesquelles ne pouvant sonder il s'en raportoit à la Sagesse Divine, sans se mêler d'en rien déterminer. Il ne suportoit aussi qu'avec impatience qu'on raillât quelqu'un sur ses erreurs en fait de Réligion. En toutes rencontres il se montra un grand ennemi de la profanation ou du mépris des choses saintes: il ne le fut pas moins de tous les raisonnemens que font les Esprits forts ou plutôt libertins, contre Dieu, contre la Réligion & contre les bonnes mœurs; têmoignant une horreur invincible pour ces sortes de gens, de quelque condition qu'ils fussent. Comme le service de Dieu étoit le principal objet de tous les mouvemens de son cœur, il avoit aussi tant d'estime & d'afection pour les Ministres de sa Parole, qu'il maria deux de ses Filles à des Pasteurs, ne pouvant soufrir qu'on les traitât avec mépris, & encore mòins qu'on les insultât. Mais d'un autre côté rien au monde ne lui étoit plus insuportable, que de les voir s'ingérer dans des afaires qui ne concernoient point le devoir de leurs Charges, ou vivre dans des libertés peu convenables à leur caractére. A l'égard de la domination dans l'Eglise, & de la supériorité entre les Ecclésiastiques, ou de l'établissement d'un Chef sur eux, sous quelque titre que ce fût, son sentiment étoit qu'il n'y avoit rien de plus contraire à la constitution des Eglises des Païs-bas, ni de plus capable de les ruiner. Il aimoit tendrement sa femme, ses Enfans & toute sa Famille. Son amitié n'étoit point sujette au changement, & il demeuroit en toutes ocasions constant pour ses vrais amis. Il avoit naturellement de l'horreur pour l'éfusion du sang, & pour la guerre que sa compassion ne lui permettoit pas de faire qu'avec clémence & avec une espéce de douceur, sans colére & sans haine; tâchant d'épargner les ennemis vaincus, & de les gagner par ses bienfaits lors qu'ils étoient en sa puissance. Sur tout fidèle à sa Patrie; obéissant & soumis aux Etats ses légitimes Souverains; zèlé défenseur de la liberté de son païs, & en même tems ennemi de ceux qui en faisoient un mauvais usage, aussi-bien que des séditieux & des rebelles; tenant pour tout-à-fait criminels les discours hardis, & quelquefois insolens, dont on se sert impunément dans ces Provinces contre le Gouvernement. Il arriva une fois qu'étant dans une barque sur les canaux, où un certain homme vomissoit en sa présence quantité d'injures & de calomnies contre les Puissances Souveraines, il s'y opos avec beaucoup d'ardeur, disant, *qu'un Oficier comme lui, qui avoit prêté le serment à l'Etat, ne pouvoit pas soufrir ce langage*, & il commanda à cet insolent de se taire, & enfin au Batelier de le mettre à terre, puis qu'il continuoit toujours dans son imprudence, & qu'il n'y avoit point d'avertissement capable de l'arrêter. Mais tout cela aiant été inutile, il saisit lui-même ce mutin, & comme il étoit robuste, il le serra & le jetta dans l'eau assès proche du bord, où il se sauva. Pour le Batelier qui n'avoit point voulu obéïr à ses ordres, il fut ensuite puni de la peine des six semaines, pendant lequel tems il ne fit aucune voiture. Cette fidélité si éprouvée & si constante, jointe à ses autres vertus, fit redoubler l'estime qu'avoient déja pour lui les Souverains & les Sujets, les amis & les ennemis. Cependant lors qu'il fut parvenu à la premiére dignité, & que revêtu de la Charge de L. Amiral il commandoit l'armée navale de l'Etat, il ne trouvoit pas toujours matiére de satisfaction. Souvent il se plaignoit à ses amis du fardeau qui lui avoit été imposé, & de la quantité des cruels embaras que lui causoit son emploi, ne sachant pas quelquefois, dans les tems fâcheux & difficiles qui se présentoient, ni ce qu'il avoit à faire, ni de quel côté il devoit se tourner. Quelquefois ses ordres n'étoient pas exprimés assès clairement, ou ils étoient en termes équivoques, ou trop limités, de sorte qu'en agissant, ou en n'agissant pas, il y avoit également lieu de n'être pas aprouvé; à quoi il n'auroit pas été sujet s'il lui avoit été permis de suivre ses sentimens. On lui a entendu dire à ses plus intimes amis sur ce sujet, *qu'il menoit autrefois une vie plus tranquille, & par conséquent plus hûreuse, lors qu'il n'étoit qu'à soi-même, & qu'il gagnoit un sou par jour dans la*

1676.

Il détestoit les schismes.

Il ne vouloit condamner personne.

Ni permettre qu'on raillât les Errans

Il étoit ennemi de toute profanation.

Il aimoit le service de Dieu, & estimoit les Ministres de sa Parole.

Et rejettoit la supériorité dans l'Eglise.

Sa tendresse pour les siens.

Sa constance dans ses amitiés.

Son naturel le portoit à la compassion & l'éloignoit de la guerre.

Il avoit pitié de ses ennemis.

Il étoit fidèle à sa Patrie.

Son zèle contre ceux qui blâmoient les Puissances Souveraines.

Ce fut dans sa plus haute élevation qu'il rencontra plus de sujets d'inquietude.

1676. *la corderie, ou que du moins il n'alloit ſur mer qu'en qualité de matelot ou de Maître de vaiſſeau; & qu'il ne ſouhaitoit nullement qu'aucun de ſes Enfans fut apellé à remplir un jour ſa place.* Mais les épines qui étoient atachées à ſon illuſtre emploi, ne l'empêchoient pas de s'en aquiter dignement; ni de ſatisfaire ſes Souverains dans toutes ſes fonctions & dans toutes ſes démarches; & de recevoir à ſon tour les remercîmens & les recompenſes duës à ſes ſervices. Auſſi ſa réputation étoit-elle établie dans tous les lieux du monde: tous les peuples, & étrangers & ennemis, lui donnoit également le titre du plus grand Amiral, c'eſt-à-dire du plus vaillant & du plus prudent Héros Maritime de ce ſiécle. Je ne puis ici paſſer ſous ſilence ce qu'a dit un Auteur Anglois, qui à ſa maniére a écrit & mis au jour une groſſiére ébauche de ſa vie & de ſes actions, mêlée de vérités & de fauſſetés; mais qui finit ſon Hiſtoire par ces termes très-véritables. *En un mot il étoit un ſi honnête homme; un ſi pieux & ſi dévot Chrétien; un ſi brave ſoldat; un ſi ſage, ſi experimenté & ſi hûreux Général, un ſi bon citoien & ſi fidèle à ſa Patrie, que c'eſt avec juſtice qu'il mérite d'être regardé par la Poſtérité comme l'ornement de ſon ſiécle, le nourriſſon de la mer, l'honneur & le délices de ſon Païs.* Mais il eſt raiſonnable de dire auſſi quelque choſe de l'extérieur de ſa perſonne. Il étoit d'une médiocre taille, qualité qu'il a eu commune avec pluſieurs grands Héros; bien-fait en ſa taille; agile, robuſte & comme né pour le travail. Il avoit le front large, le teint vermeil & un peu haut en couleur. Dans ſes yeux perçans on voioit reluire la vivacité de ſon eſprit. Il les avoit bruns, auſſi-bien que les cheveux & le poil avant que l'âge les eût fait blanchir. Il portoit une mouſtache épaiſſe & relevée, à la mode des anciens mariniers. Sa phiſionomie étoit remarquable, en ce qu'elle préſentoit un air de ſévérité, mêlé de douceur, qui inſpiroit à la fois le reſpect & l'amour. Il étoit naturellement ſain, mais en ſa jeuneſſe il avoit été une fois empoiſonné par accident, pour avoir mangé d'un poiſſon venimeux; ce qui lui cauſa un petit tremblement dans les membres, qui dura juſqu'à la fin de ſa vie; & lors qu'il fut avancé en âge il ſe trouva ateint de la gravelle, qui lui cauſoit quelquefois de grandes douleurs. Sa force naturelle & la longue habitude lui faiſoient ſuporter avec une vigueur extraordinaire les fatigues de la mer, juſques-là que dans la fleur de ſon âge il ſe moquoit des matelots qui quittoient leurs habits moüillés. En toute ſa vie on ne le vit pas une ſeule fois ſe laiſſer emporter au plaiſir, ni rechercher ſa commodité juſqu'à en négliger le moins du monde ſon devoir. Sobre en ſon boire & en ſon manger; haïſſant l'ivrognerie & les ivrognes; aimant beaucoup moins les alimens délicats que les vivres groſſiers dont on ſe ſert ſur mer; ſi bien que lors que les Grands d'Eſpagne le vouloient régaler, ils ne manquoient point de faire ſervir quelques plats de ces derniers avec leurs mets exquis; parce qu'il ne pouvoit manger aucune viande fraîche, ſi ce n'étoit dans ſon païs, & que par tout ailleurs il lui falloit des ſalures. Dans les feſtins il s'abſtenoit de tous excès, ne laiſſant pas ſans ce ſecours d'être gai & de bonne humeur avec ſes amis & de prendre plaiſir aux railleries innocentes, auſſi-bien que de garder ſon rang & de conſerver ſa gravité lors qu'il étoit néceſſaire. D'ailleurs il avoit de l'éloquence; il s'exprimoit hûreuſement; il ſavoit apuïer ſes ſentimens par la force de ſes raiſons, & ne ſe trouvoit nullement ſurpris quand il devoit parler devant des gens élevés au-deſſus de lui, ſoit Princes ou Rois. Il entendoit pluſieurs Langues, ſans les avoir apriſes dans les écoles, mais ſeulement en voiageant pour ſon commerce, & par le long ſéjour qu'il avoit fait dans les païs étrangers; il parloit même un peu Eſpagnol, Portugais, François, mais particuliérement Anglois & Irlandois. La vivacité de l'eſprit, la maturité du jugement & la force de la mémoire, qualités qui ſe trouvent rarement enſemble, mais qui étant jointes, & encore fortifiées par l'expérience, produiſent une merveilleuſe habileté; tout cela ſe trouvoit réüni en lui. C'étoient les excellens fondemens de ſon admirable conduite, & ſur leſquels étoit toujours apuïé l'effor qu'il donnoit à ſa valeur. Ainſi on pouvoit s'aſſurer que le vaiſſeau qu'il gouvernoit, & l'armée navale qu'il commandoit, étoient comme une école de la marine & de la guerre maritime; & que tous ceux qui ſe trouvoient à ſon bord avec lui, ou ſous lui, ne pouvoient pas manquer de s'inſtruire tous les jours. On a auſſi admiré en lui qu'au milieu des plus afreux périls il ne ſe troubloit jamais, & qu'il continuoit à agir, ou à donner ſes ordres, avec une égalité d'eſprit qui étoit ſurprenante, n'y aiant aucun accident imprévu qui fût capable de le déconcerter, ou de faire égarer ſon jugement, même dans ſon âge le plus avancé.

Sa réputation parmi les peuples etrangers.

Beau têmoignage à ſa loüange, rendu par un Anglois.

The Life of Admirall de Ruiter printed at London. 1677.

Sa taille & l'air de ſa perſonne.

Sa bonne ſanté.

Sa vigueur à ſuporter les fatigues.

Ne recherchant ni ſa commodité, ni ſon plaiſir, ni les délices.

Sa ſobriété.

Sa gaieté dans les feſtins.

Son éloquence.

Il entendoit & parloit diverſes Langues.

Ses belles qualités.

On

On a raporté touchant la force de ſa mémoire, qu'il ſe ſouvenoit diſtinctment de tout ce qui lui étoit arrivé depuis ſa jeuneſſe, & depuis ſon premier embarquement juſqu'à ſa plus grande fortune: qu'il avoit encore une parfaite connoiſſance de tous les vaiſſeaux ſur leſquels il avoit été; des noms & des ſurnoms de tous les gens des équipages; du tems favorable ou du mauvais tems par lequel il avoit navigé, & des autres circonſtances de tout ce qui s'étoit paſſé de tems en tems. Ce don de la mémoire lui étoit fort utile; il le mettoit en état de ſe ſervir de ſes expériences dans les ocaſions, & lui fourniſſoit des lumiéres pour ſe conduire par raport à ce qu'il avoit déja éprouvé: car il avoüoit lui-même, qu'avec toute la plus particuliére connoiſſance de la marine & du pilotage, qu'on puiſſe aquérir par ſes ſoins & par la ſpéculation, il eſt néanmoins impoſſible que ſans l'expérience & ſans un éxercice actuel on puiſſe devenir un bon marinier. Il tenoit que ceux qui ont apris tout ce qu'on peut aprendre dans les écoles, & qui ſont capables de répondre à toutes ſortes de queſtions touchant la navigation, ſe trouvent néanmoins fort en peine la premiére fois qu'ils vont ſur mer; incapables de la principale & plus importante partie de ce qui concerne la marine; dans le dernier embaras ſur la plupart des incidens qui ſurviennent; & obligés de voir par les yeux d'autrui. On peut inférer de là quel ſentiment il avoit de ceux qui ſans avoir jamais fréquenté la mer, ni vû aucun combat naval, étoient pris en tems de paix parmi les gens de Cour, ou dans les armées de terre, ou parmi les Bourgeois & les Marchands, pour remplir la Charge de Capitaine de vaiſſeau, ou pour être élevés à des degrès encore plus hauts. 1676.

Sa merveilleuſe mémoire.

Au reſte j'eſtime que je dois auſſi parler de ſes mariages, de ſes Enfans & de tous ſes Deſcendans. Il eut de Marie Velters, ſa premiére femme, qui mourut en ſa premiére couche, une fille nommée Alida, laquelle ne ſurvêcut que peu de jours à ſa Mére. De ſa ſeconde femme, qui s'apelloit Cornélie Engels, il eut cinq enfans, l'ainé nommé Adrien, né l'An 1637. mourut à Amſterdam en la dixhuitiéme année de ſon âge. Son ſecond enfant fut une fille nommée Cornélie, née l'An 1639. & mariée au Sieur Jean de Witte, depuis Capitaine d'une compagnie de ſoldats, & depuis encore † Capitaine de vaiſſeau ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam. Le troiſiéme fut un fils qui ne vêcut que trois jours. Le quatriéme fut une fille nommée Alida, née l'An 1642. mariée en premiéres noces avec Jean Schoorer, & après ſa mort avec le Sieur Thomas Pots, Paſteur à Fleſſingue. Le cinquiéme fut Engel de Ruiter, né l'An 1649. & fait enſuite Chevalier, Baron, Contre-amiral & enfin Vice-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam; qui aiant dès ſa jeuneſſe acompagné ſon Pére en diverſes expéditions maritimes, en quatre batailles contre les armées navales d'Angleterre & de France, & en diverſes autres rencontres, avoit aſsès fait voir qu'il ne dégénéroit pas des vertus d'un ſi illuſtre Pére. D'Anne van Gelder, ſa troiſiéme femme, qui étoit veuve de Jean Pauluſz. il eut une fille nommée Marguerite, née le premier de Décembre de l'An 1652. qui a été mariée avec le Sieur Bernard Somer, Miniſtre de la Parole de Dieu à Amſterdam, & une autre nommée Anne, née l'An 1655. & morte à Fleſſingue l'An 1666. ainſi qu'il a été ci-devant raporté en ſon lieu.

Ses mariages & ſes Enfans.

† 19. Octob. 1678.

Le bruit de la mort de l'Amiral s'étant auſſi-tôt répandu de ville en ville, remplit d'une triſteſſe extrême les cœurs de tous les Siciliens qui étoient encore fidèles au Roi d'Eſpagne. Les François, & ceux qui étoient de leur parti, prétendirent que les pertes qu'ils avoient faites dans les deux batailles, étoient plus que compenſées par cette ſeule mort, & les Eſpagnols reconnurent qu'ils avoient perdu le principal fondement de leurs eſpérances. Quelque ſupérieure en forces que fût l'armée navale de France à celle de Hollande, ils s'étoient promis que par ſa valeur & par ſa conduite ce grand Amiral, qui dans pluſieurs autres ocaſions où il n'y avoit pas moins eu d'inégalité, avoit ſupléé au defaut des forces, rempliroit encore celui-ci, & qu'il viendroit glorieuſement a bout de toutes ſortes de difficultés. Mais ſon trepas faûcha leurs eſpérances; car après ſon decès l'armée non-ſeulement ne remportat plus de victoires dans cette mer, mais elle y ſoufrit beaucoup de calamités & de pertes. Après avoir demeuré encore quelques jours dans la baie de Siracuſe elle prit ſon cours * le long de la côte Méridionale de l'iſle vers Palerme, où l'on tranſporta auſſi le corps de l'Amiral. Le Vice-amiral de Haan arbora alors le pavillon d'Amiral, le Capitaine Kallenburg celui de Vice-amiral, & le Capitaine Middellandt celui de Contre-amiral. Le Marquis de Vayona tâcha d'engager le Vice-amiral de Haan

Grande conſternation en Sicile au ſujet de la mort de l'Amiral.

L'armée navale fait voiles vers Palerme.

* 6. Mai.

1676. à faire sa route à Palerme par le Fare: mais de Haan ne le jugea pas à propos, à cause qu'on manquoit de poudre, & quoi que Vayona promît que le Viceroi en enverroit dans peu de jours, on ne voulut point atendre. Ainsi on continua sa route le long de la côte qui gît au Sud, & le 15. de Mai on se rendit à Palerme. Pendant qu'on étoit là occupé à se racomoder, & à se pourvoir de toutes les choses nécessaires, les François ne travailloient pas avec moins de diligence à rétablir leurs vaisseaux desemparés; & ensuite sur la fin de Mai † non-seulement ils mirent à la mer avec 28. navires, 9. brulots & 25. galéres, mais même ils s'avancérent à Palerme, & tentérent une entrepriſe qu'ils n'auroient peut-être pas ozé former, si Ruiter y avoit été pour leur faire tête. Ils arrivérent donc le 1. de Juin, sous le commandement du Duc de Vivonne, à la vuë de Palerme, où sur les nouvelles de leur venuë les vaisseaux Hollandois & Espagnols furent toüés de derriére le mole où ils étoient, & postés dans la baie à la grande rade, en forme de demi-lune, jusques entre le mole & le rivage, aiant chacun une ancre de touëi en mer, afin de leur faire présenter le côté en cas de besoin, & qu'ils pussent envoier leurs bordées entiéres aux ennemis. Lors qu'ils furent rangés les uns à côté des autres, & que les François eurent envoié les reconnoître de près par une felouque, dans laquelle il y avoit des Oficiers, & qui étoit soutenuë d'une galére, ceux-ci commencérent le 2. de Juin à arriver sur eux. Le Marquis de Preüilli d'Humiéres, qui commandoit l'avantgarde composée de 9. navires de guerre, sept galéres & cinq brulots, arriva par l'Est de la baie où étoient la plupart des Espagnols qui avoient aussi l'avantgarde, & fut suivi de tout le reste des vaisseaux de son armée, qui arrivérent de même sur les Hollandois vent arriére, puis qu'il venoit du Nord, & commencérent aussi à les combatre. La fortune favorisa la hardiesse, ainsi qu'il arrive assès souvent; car après une demi-heure de combat le Vice-amiral d'Espagne coupa le cable de son ancre, & sans faire plus de résistance laissa dériver son vaisseau vers le rivage. Les François percérent alors avec leurs brulots, par la crainte desquels les Hollandois & les autres Espagnols coupant aussi leurs cables se trouvérent en desordre, & se laissérent aller à la dérive les uns parmi les autres. Cette confusion aiant donné ouverture aux brulots pour passer, il y en eut deux qui brûlérent sans aucun éfet; mais le troisiéme mit le feu à l'Amiral Espagnol, nommé *Notre Dame del Pillar*. Là périrent dans les flammes Don Diego d'Ibarra Amiral Général de l'armée navale d'Espagne, aiant eu auparavant une jambe emportée au-dessus du genou, & Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, qui avoit auparavant commandé les Espagnols, & qui se trouvant sans emploi à la venuë d'Ibarra, auquel il avoit été obligé de céder le commandement, servoit encore sur son bord en qualité de volontaire. Ensuite les François poussant leurs avantages adressérent le reste de leurs brulots, au nombre de six, aux Hollandois & aux Espagnols. Il n'y eut d'entre les vaisseaux de Hollande que le *Steenberg* monté de 68. piéces de canon & de 365. hommes d'équipage, & qui étoit commandé par le Contre-amiral Middellandt, qui en fût touché; mais ce navire en feu se laissant dériver alla en toucher deux autres aussi Hollandois, qu'il fit sauter avec lui, savoir *la Liberté*, que montoit le Capitaine Adam de Bréderode, & le *Leide*, commandé par le Capitaine Jean van Abkoude; le premier portant 50. piéces de canon, & aiant alors 240. hommes d'équipage; & le second étant monté de 36. canons & de 140. hommes. Du côté des Espagnols, outre leur Amiral qui portoit 70. canons de fonte & 740. hommes d'équipage, il leur fut encore brûlé, le *St. Antoine de Naples*, de 54. piéces de canon, dont il y en avoit 26. de fonte, avec 320. hommes: le *St. Salvador de Flandre*, de 40. canons, la moitié de fer, avec 350. hommes: le *St. Filippe*, de 50. canons, avec 250. hommes: & deux galéres, l'une du Vice-amiral d'Espagne, portant 8. canons de fonte, avec 470. hommes; & l'autre nommée *St. Josef de Naples*, avec un pareil nombre de canons & d'hommes. Là le corps du feu Amiral qui étoit au bord du navire *la Concorde*, fut aussi en danger d'être consumé par les flammes, non à la maniére des anciens Romains & sur un bûcher dressé exprès, mais dans le triste incendie de tant de vaisseaux embrasés. Celui qui gardoit ce dépôt se défendit courageusement durant plus d'une heure & demie qu'il fut sous le feu des ennemis, les aiant si proche de lui qu'ils demeurérent longtems à la portée du mousquet; & il leur prêta le côté jusques-à-ce qu'ils voulussent faire retraite. Quatre des navires capitaux de Hollande, au commencement du desordre où ils tombérent tous, avoient été poussés con-

† 28. *Mai.* Les François remettent à la mer & arrivent à Palerme.

1. *Juin.*

Ils arrivent sur les vaisseaux Hollandois & Espagnols & les ataquent.

Les Hollandois & les Espagnols se mettent en desordre.

L'Amiral Espagnol est brûlé.

Et le *Steenberg* avec 2 deux autres Hollandois.

Et encore trois vaisseaux Espagnols.

Et deux galéres.

Suite du combat.

contre le rivage, & mis preſque tout-à-fait hors d'état de défence, de ſorte qu'il n'y a pas de doute qu'il y en auroit encore péri davantage, ſi les François avoient eu un plus grand nombre de brulots. Tous les autres Hollandois, auſſi-bien que *la Concorde*, preſſés par la néceſſité & par le deſeſpoir, qui font quelquefois naître la valeur, ſe batirent ſi vigoureuſement, qu'enfin leurs ennemis ne voiant pas jour d'obtenir un plus grand avantage, & contens de celui qu'ils avoient remporté, mirent ſur le ſoir à l'autre bord, les quittérent, & allérent moüiller l'ancre vers le rivage qui eſt à l'Eſt de la baie. Une petite demi-heure avant la fin du combat le Vice-amiral de Haan, qui portoit alors le pavillon d'Amiral, étant ſur le pont de corde, proche du grand mât, eut le derriére de la tête emporté d'un coup de gros boulet, dont il mourut à l'inſtant. Pour le Capitaine Pierre de Middellandt qui avoit été fait Contre-amiral, & qui avoit été malade quelques jours avant le combat, lors qu'il vit ſon vaiſſeau *le Steenberg* en feu, il ſauta du ſabord de ſa chambre à la mer, & ſe noïa. La chambre du Capitaine de la frégate *Edam*, montée par le Capitaine Corneille van der Zaan, fût preſque toute enfoncée par les éclats du *Steenberg* qui tombérent deſſus, quoi que cette frégate eût été pouſſée ſi proche du rivage qu'elle y avoit échoüé: & ce ne fut même qu'avec autant de peine que de bonheur, qu'après en avoir ôté le canon on la remit à flot. En ce combat les mâts, les vergues & les manœuvres des vaiſſeaux de Hollande furent extrémement endommagés, & on perdit quantité de gens. Les Hollandois ſe plaignirent d'avoir reçu peu de ſecours de l'artillerie de la ville & du château, qui n'avoient pas fait grand feu; ce qui auroit pourtant été d'une grande conſéquence, & auroit ſervi ſans doute à les garantir. Ils dirent auſſi que les galéres auroient pû mieux faire & leur être d'une grande utilité, ſi les Oficiers avoient eu ſeulement la moitié du courage de ceux des galéres de France. Après la retraite des François on toüa de nouveau les vaiſſeaux de Hollande derriére le mole, & le Capitaine Kallenburg arbora le pavillon d'Amiral. Enſuite le Conſeil de guerre s'étant aſſemblé on jugea que deſormais l'armée n'étoit pas aſsès forte pour rendre aucun ſervice, & on réſolut en même tems d'envoier le Paſteur du vaiſſeau *la Concorde* par une felouque à Naples, & de là en poſte par Rome, par l'Italie, le Tirol & l'Allemagne en Hollande, où il porteroit des Lettres du Capitaine Kallenburg, pour informer L. H. P. du brûlement des vaiſſeaux & de l'état de l'armée navale. Mais cette premiére perte ne fut pas la ſeule qu'on ſoufrit: à peine un malheur eut-il ceſſé qu'il fut ſuivi d'une autre infortune: on ne fut pas délivré des ennemis qu'on ſentit les coups d'une main bien plus puiſſante. La mortalité ſe mit dans l'armée. Le flux de ſang, qui eſt comme la peſte ſur les vaiſſeaux & parmi les équipages, parce qu'il ſe communique tout de même & qu'il ne fait pas moins de ravage, aiant commencé à ſe faire ſentir, augmenta promtement & emporta un grand nombre de gens. Il mourut même pluſieurs Oficiers, entr'autres les Capitaines Jaques Teeding Berkhout, Pierre de Sitter & George Andringa; & encore Abraham Wilmerdonk qui commandoit un ſenau, Jean van Campen qui commandoit un brulot & Jean Manart premier Médecin de l'armée. Ainſi elle diminuoit tous les jours & s'afoibliſſoit non-ſeulement par le nombre des morts, mais auſſi par la multitude des malades qui étoient tout-à-fait hors d'état de ſervir, ſans que néanmoins les ennemis fiſſent aucune entrepriſe contre elle, quoi qu'après le dernier combat elle demeurât encore près de deux mois dans la baie de Palerme. Pendant qu'on atendoit de nouveaux ordres on reçut de Hollande les copies des Réſolutions priſes par les Etats Généraux le 5. & le 9. de Mai, au ſujet de quelques-unes des Lettres de l'Amiral, & avant qu'on eût connoiſſance de ſa mort; leſquelles Réſolutions je ne laiſſerai pas d'ajoûter ici parce qu'elles donnent des lumiéres ſur diverſes afaires.

1676.

Les François ceſſent le combat.

Le V. Am. de Haan eſt tué.

Et le Cap. Middellandt ſe noie.

Plaintes des Hollandois.

On toüe les vaiſſeaux derriére le mole.

Mortalité ſur les vaiſſeaux Hollandois.

Il meurt pluſieurs Oficiers.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Mardi 5. de Mai 1676.

Réſolution des Etats Généraux priſe au ſujet du contenu de certaines Lettres du feu Am. Ruiter.

Aiant été délibéré par réſumption ſur la derniére miſſive du L. Amiral de Ruiter, touchant l'état de l'armée navale qui agit dans la mer Méditerranée ſous ſon commandement, envoiée pour renfort de celle de S. M. le Roi d'Eſpagne; & aiant égard à ce que par l'écoulement du tems, & par les incommodités ſoufertes en la derniére bataille con-

1676. *contre l'ennemi, les vaiſſeaux ſont demeurés dépourvus de toutes munitions, & que ſi on ne remplace celles qui ſont conſumées il n'y aura bientôt plus d'eſpérance d'en tirer aucun ſervice : que par conſequent il faudroit non-ſeulement que les frais de l'entretien fuſſent portés par Sa-dite Majeſté & par cet Etat, ſans qu'il en revint aucun avantage ; mais auſſi qu'à cauſe du mauvais état des navires de guerre Eſpagnols, qui ne ſont chaque fois ravitaillés que pour très-peu de tems, & toujours mal-pourvus de toutes ſortes de munitions, les deux armées jointes enſemble ſeroient obligées de ſe retirer dans un port, pour s'y mettre, le mieux qu'il ſeroit poſſible, en ſureté contre celle du Roi de France : que ce ſeroit riſquer enſemble l'honneur auſſi-bien que l'armée de l'Etat, vû la ſupériorité des forces des ennemis, n'étant fait aucune démarche de la part de Sa Sus-dite Majeſté le Roi d'Eſpagne pour remédier à ces inconviens, comme il en ſeroit beſoin, ſoit en fortifiant l'armée par une augmentation du nombre des vaiſſeaux, ou en la faiſant pourvoir des munitions qui lui manquent, & donnant de bons ordres pour ſupléer à la diſette qui eſt en Italie à cet égard : car on ne peut pas déſirer de cet Etat qu'après avoir conſenti la continuation du ſéjour de ſon armée navale ſi longtems au-delà du premier terme ſtipulé, il ait encore à la faire pourvoir des munitions qui lui devroient être fournies des magaſins du Roi, ſuivant les conventions faites avec Sa Majeſté ſur ce point : que par le defaut de paiement des ſubſides, deſquels il y a préſentement plus de ſept mois de reliqua, montant à une ſomme de plus de 882000. livres, l'Etat reçoit un fort grand préjudice, & qu'il n'y a pas autre choſe à atendre, ſinon que faute de convenir pour le fourniſſement des-dits beſoins & des vivres qui manquent, & de les faire tranſporter de ce païs ici en Italie ſurement & ſous une eſcorte ſufiſante, l'armée ne manquera pas de ſe conſumer & de périr là inutilement, au grand deſavantage de l'Etat & à la ſatisfaction des ennemis ; n'étant pas poſſible aux Colléges de l'Amirauté de la Meuſe & d'Amſterdam, qui ſont chargés de cet armement, de remplacer leſdites munitions qui manquent, non-plus que de les faire conduire par un ſufiſant convoi aux lieux où elle eſt : Il a été réſolu de repréſenter en termes preſſans tous les ſus-dits inconvéniens au Sieur de Lira, Envoié Extraordinaire de Sa Sus-dite Majeſté, & de requérir de ſon zèle ſi reconnu pour le bien de la cauſe commune, que par les plus promts moiens qu'on ait en main il puiſſe être remédié à tous les ſus-dits inconvéniens, comme ne procédant que de la part de Sa-dite Majeſté, tant par le defaut de paiement, & par les manquemens qui ſont en général dans tous ſes magaſins, que par le mauvais état de ſes navires de guerre & par leur petit nombre ; ou qu'à faute de ce faire, & ſi L. H. P. voient que l'armée de cet Etat & celle de S. M. continüent à être négligées de la même maniére qu'elles l'ont été ci-devant, Elles ſeront, à leur grand regret, obligées de chercher les voies de faire revenir la leur ſurement, avant qu'elle ſoit tombée dans la derniére extrémité, puis que même un plus long écoulement de tems ſeroit ſeul capable de l'y réduire, & de la ruïner tout-à-fait ; & qu'ainſi il faudroit que réléguée dans quelqu'un des ports de l'Italie, où elle auroit pu trouver retraite, elle périt à la honte de l'Etat & au préjudice de ſes interêts.*

Eſt paraſé,

GASP. FAGEL.

Collationné au ſus-dit Régître, & ſigné

H. FAGEL.

Extrait des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Samedi 9. de Mai.

Le Sieur Conſeiller Penſionaire Fagel a communiqué à l'Aſſemblée deux miſſives du L. Amiral de Ruiter, datées à bord du vaiſſeau la Concorde, *le 9. d'Avril dernier, étant à l'ancre dans la baie de St. Jean, & adreſſées au ſus-dit Sieur Penſionaire. Sur quoi aiant été délibéré & mis en conſidération, ſuivant le contenu des-dites Lettres, que la force des courans du détroit de Meſſine rend impoſſible le deſſein d'éxécuter aucune entrepriſe contre cette ville, & que d'autre part cela donne à l'ennemi une facilité de la faire ſecourir à diverſes fois, & par de ſimples bâtimens, parce que le peu*

peu de navires de guerre Eſpagnols & leur mauvais état ne permettent pas que le ſus- 1676.
dit détroit de Meſſine puiſſe être ocupé des deux côtés par des eſcadres détachées, qui y croiſent & qui empêchent le paſſage, à moins que de mettre en un péril évident, par la ſus-dite ſéparation, toute l'armée navale qui eſt là; dont chaque partie ataquée ſéparément, pourroit être facilement défaite par les forces des ennemis, qui lui ſeroient ſupérieures, & qui doivent même être augmentées par les ſecours qui ont été déja envoiés de Toulon, & qui ſont encore prêts à en partir; au lieu que du côté de S. M. le Roi d'Eſpagne il n'a été rien fourni, & il ne ſe prépare rien pour fortifier la commune armée qui eſt en cette mer. Et conſidérant outre cela pour combien peu de tems on ravitaille chaque fois les armées, ce qui ne ſe fait toujours que pour ſix ſemaines, au moins à l'égard des navires de guerre Eſpagnols, il n'eſt pas poſſible qu'on puiſſe ſe ſervir d'eux à propos, ſelon que les ocaſions le requiérent, puis qu'ils ſont obligés de ſe tenir toujours en des parages, où ils puiſſent recevoir les vivres qu'on leur envoie; ni qu'on puiſſe cauſer par leur moien aucune diverſion aux ennemis, & les contraindre à partir de Meſſine avec leur armée, ainſi que cela ſe pourroit faire avec beaucoup de fruit ſi les forces d'Eſpagne étoient ſufiſantes pour ataquer par terre les troupes des François qui ſont en Sicile: car en ce cas on pourroit faire une telle diverſion ſur leurs côtes de la Méditerranée, qu'on les forceroit ſans doute à prendre d'autres meſures & à changer de deſſeins, par l'ocupation qu'on leur donneroit à garder ces côtes-là. Que les ſus-dites miſſives portoient auſſi que les troupes de France & les Rebelles, faiſant enſemble le nombre de près de douze mille hommes ſous les armes, s'entretiennent bien & vivent dans une bonne intelligence, nonobſtant les bruits contraires qu'on répand. Que les habitans des lieux les plus voiſins de Meſſine ſont afectionnés au parti des François, & que c'eſt par leur moien que les troupes Eſpagnoles ont été repouſſées du couvent des Capucins, d'où elles ont été contraintes de ſe retirer par le ſeul manquement des munitions néceſſaires pour former une telle ataque; deſquelles, auſſi-bien que de toutes autres munitions de guerre, les troupes d'Eſpagne ſont tout-à-fait dépourvuës par terre, juſques-là qu'elles en ont demandé à emprunter de celles de l'armée navale de cet Etat, ne pouvant tenter aucune entrepriſe de conſéquence faute des ſus-dites munitions & de forces ſufiſantes. Comme encore que pour interrompre d'autant mieux tout le commerce de Meſſine, & empêcher les vaiſſeaux d'y aborder, on pourroit exciter les Majorquins & les autres Armateurs qui voudroient ſe préſenter pour avoir des Commiſſions, en leur promettant certaines recompenſes, lors qu'ils ſe ſeroient rendus maîtres de quelques vaiſſeaux deſtinés pour cette ville, afin d'en engager encore un plus grand nombre à prendre des Commiſſions pour cet éfet. Qu'outre cela on pourroit arrêter tous les vaiſſeaux neutres qui ſeroient chargés de denrées pour la vie, ou de marchandiſes de contrebande, & les empêcher de paſſer le détroit, afin qu'ils ne puſſent pas enſuite ſe ſervir du prétexte qu'ils auroient été pris par les François, ou par ceux qui font ce commerce en faveur de Meſſine; & que par ce moien on réduiroit ſans doute le Roi de France à ne pouvoir plus ſecourir ladite ville, qu'en y envoiant des armées entiéres, & en faiſant des armemens très-conſidérables, dont les frais extrêmes pourroient bien enfin le mettre dans l'impoſſibilité de la maintenir, ou du moins lui rendre les voies de la ſecourir ſi difficiles, qu'il lui faudroit épuiſer toutes ſes forces pour y réüſſir, & les y ocuper toutes entiéres. Il a été réſolu & arrêté que les ſus-dites conſidérations & remarques ſeront communiquées au Sieur de Lira, Envoié Extraordinaire de S. M. le Roi d'Eſpagne, & qu'il ſera prié de vouloir propoſer à Sa-dite Majeſté tout ce qui eſt ici contenu, & d'en apuïer les propoſitions par les raiſons néceſſaires & par ſes bons Ofices, afin qu'elles ſoient bien reçûës & miſes à éfet, s'il y a le moindre jour de le pouvoir faire, & qu'on puiſſe enſuite eſpérer un bon ſuccès de l'afaire de Meſſine; inſiſtant particuliérement ſur le chef de l'augmentation des forces de Sa-dite Majeſté, tant ſur mer que ſur terre, & du fourniſſement des munitions de guerre & de bouche, & d'aparaux de navires, pour y envoier; à faute dequoi le ſus-dit Lieutenant Amiral proteſte par ſa miſſive, de n'être point chargé de tous les inconvéniens qui pourront s'en enſuivre, & demande inſtamment d'être rapellé. Que le ſus-dit Sieur de Lira, ſera auſſi prié de vouloir en écrire directement aux Sieurs Vicerois de Naples & de Sicile, pour les porter à donner par proviſion, pour l'éxécution des ſus-dites propoſitions, les ordres dont ils jugeront l'éfet poſſible, en atendant que Sa Majeſté leur

1676. *en envoie toute autorité & pouvoir. Que de toutes ces choſes il ſera donné connoiſſance au ſus-dit L. Amiral Général de Ruiter, & à lui enjoint de ſuivre, autant qu'il lui ſera poſſible, les intentions de L. H. P. aſſiſtant les-dits Sieurs Vicerois de ſes conſeils & de ſes forces, ſelon les règles de la guerre.*

Eſt parafé,

GASP. FAGEL.

Collationné au ſus-dit Régître, & ſigné

H. FAGEL.

Le nouvelle de la mort de l'Amiral arrive en Holande & y cauſe beaucoup de triſteſſe.

Au commencement du Mois de Juin, la nouvelle de la mort de l'Amiral aiant été aportée en Hollande, y excita parmi tous les Habitans, de quelque condition qu'ils fuſſent, une triſteſſe qui ne ſe peut exprimer. Tous ceux qui étoient véritablement afectionnés à leur Patrie, à l'Etat & à la liberté du Païs, regrétérent cet illuſtre Héros, & particuliérement ceux qui avoient un vrai cœur de Hollandois; car ils ſentoient encore mieux la grandeur de la perte qu'on avoit faite. Ils reconnoiſſoient alors que ſes vertus ne pouvoient être aſsès dignement éxaltées, ni ſes ſervices recompenſés; & comme d'ordinaire le mérite éclate encore plus après la mort que pendant la vie, tout le ſien ſe préſentoit à leurs yeux dans toute ſon étenduë. Tant de combats, où durant vingt à trente ans il s'étoit trouvé pour le ſervice de la République, firent alors la matiére de leurs diſcours entre-mêlés de regrets & de loüanges. On regardoit ſur tout comme preſque encore préſentes les quatre batailles des années 1672. & 1673. où il s'agiſſoit de tout pour l'Etat, dont la deſtinée s'étant trouvée alors juſques à quatre fois ne pendre qu'à un filet, avoit été autant fois ſoutenuë & afermie par la conduite & par la valeur avec laquelle cet incomparable Amiral avoit repouſſé les éforts des armées navales de deux grands Rois. Mais enfin ils ſe virent alors deſtitués de ce vaillant Défenſeur. Le Contre-amiral Engel de Ruiter ſon fils, qui en ce tems-là faiſoit route en Hollande avec une flote qui revenoit de Smirne, & avec pluſieurs autres vaiſſeaux qui aportoient quantité d'argent de Cadix, aprit ſur ſa route proche de Lezard, qui eſt une pointe de l'Angleterre dans le Canal, par les Capitaines Marreveldt & Swart qu'il y rencontra, que ſon Pére avoit été bleſſé dans un combat contre les François, donné proche d'Auguſta, où le Vice-amiral de Haan l'avoit peu ſecondé. Mais enſuite étant arrivé le 9. de Juin au Texel, & aiant reçu avec non moins de conſtance que de déplaiſir la nouvelle de ſa mort, cauſée par ſes bleſſures, il ſe rendit à Amſterdam où il trouva toute la famille dans une grande conſternation, & où chacun pleuroit cette perte avec toutes les marques de la plus vive douleur. Les Etats Généraux & les Colléges de l'Amirauté envoiérent faire leurs complimens de condoléance à la Dame Veuve du feu Lieutenant Amiral & à ſes Enfans, & leur têmoigner le haut degré d'eſtime qu'ils avoient pour lui. Les Sieurs Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam firent la même choſe, & chargérent le Sieur Jaques van den Boſch, leur Penſionaire, de rendre cette viſite, & de têmoigner la part qu'ils prenoient à la perte d'un Bourgeois ſi afectionné à la ville, & qui lui faiſoit tant d'honneur; ocation où ce Penſionaire Député eut le cœur ſi ſerré de triſteſſe, qu'il éxécuta ſa commiſſion plus par le cours de ſes larmes, que par la quantité de ſes paroles. Le Prince d'Orange écrivit auſſi à la Dame de Ruiter en ces termes.

5. Juin. Le Chevalier Engel de Ruiter a nouvelles de la mort de ſon Pere.

11. Juin.

Compliméns de condoléance à la Veuve & aux Enfans.

Madame,

Lettre du Prince d'Orange a la Dame Veuve du feu L. Am Général Ruiter.

C'eſt avec bien du déplaiſir que Nous avons apris par votre Lettre & par d'autres avis la mort du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, duquel nous regrétons la perte autant que pendant ſa vie nous avons eſtimé le mérite de ſa perſonne, & ſes excellentes qualités. Vous pouvés, Madame, vous aſſurer que bien qu'il ait plû à Dieu de le retirer d'ici par un trépas glorieux, le ſouvenir de ſes longs & conſidérables ſervices ſera toujours préſent à l'Etat & à Nous, & qu'en toutes ocaſions Nous ſerons prêts à vous le têmoigner, ainſi qu'à tous ſes Deſcendans. C'eſt,

Madame,

Votre très-afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Au camp proche d'Aloſt le 8. de Juin 1676.

La

La Lettre qui lui fut auſſi écrite & aux Enfans du feu Lieutenant Amiral, par les Etats de Zélande, mérite bien encore d'être ici inſérée. Elle étoit conçuë en ces termes. 1676.

Nobles, Diſcrets, Très-chers, &c.

Lettre des Etats de Zélande à la Dame Veuve du L. Am. de Ruiter & à ſes Héritiers au ſujet de ſa mort.

Ce n'eſt qu'avec les ſentimens de la plus vive douleur que nous avons apris la funeſte nouvelle de la mort du feu Sieur Lieutenant Amiral Michel Adrianſz. de Ruiter, d'hûreuſe mémoire, & néanmoins notre déplaiſir redouble encore lors que nous venons à penſer à tant de ſervices que cet illuſtre Mort a rendus pendant vingt-trois ans conſécutifs, par ſon extrême valeur, par ſes ſages conſeils, & par ſa fidelité inviolable, à l'Etat en général, de même qu'il a rempli en particulier à notre égard tous les devoirs auxquels ſa naiſſance l'engageoit, aiant éte le plus fidele Sujet qui fut jamais. Ce n'eſt pas pour nous une médiocre ſatisfaction que ſes ſervices ſoient non-ſeulement reconnus par les Amis & Alliés de cet Etat, mais encore que les ennemis aiant été obligés de vanter ſes exploits dans les derniérs combats de mer, & de parler de lui avec reſpect. Mais tout l'Etat des Provinces Vnies a bien de plus fortes raiſons d'élever ſon admirable conduite, & de reconnoître les ſervices qu'il lui a rendus en tant de combats & d'expéditions maritimes, ſur tout dans les années 1672. *&* 1673. *puiſque c'eſt par ſon courage & par ſa valeur, ſous la ſage direction de Son Alteſſe le Seigneur Prince d'Orange, que les puiſſantes armées de nos ennemis furent alors chaſſées des côtes de ces Provinces; comme ce fut par ſa grande prudence & par ſon amiable conduite qu'on vit les Chefs de l'armée navale de l'Etat, & l'armée même toute entiére, s'entretenir dans une union fraternelle, en un tems où le trouble regnoit dans tout le païs, & que les ſoupçons & les défiances ſemées & fomentées par les ennemis, avoient animé les principaux Habitans les uns contre les autres, & porté l'Etat au bord du précipice. Comme nous avons eu ſouvent ocaſion de têmoigner notre joie, de ce que ce grand Général faiſoit par tout éclater l'honneur & la vaillance de ſes Compatriotes, nous prions Dieu qu'il veüille tranſmettre cet eſprit de courage & de bon conſeil aux ſiens, & le communiquer aux autres pour le bien & l'avantage de notre commune Patrie. Cependant c'eſt à nous de plaindre cette aſſigée Patrie, & de nous plaindre nous-mêmes avec elle de la chute d'un ſi grand Héros. Ce ſont les ſentimens que nous avons voulu têmoigner ici à ſa Veuve, à ſes Enfans, & à ceux qui lui étoient unis par Alliance, les aſſurant que nous n'oublierons jamais ſes bons & importans ſervices, qui ont été preſque innombrables; mais que nous en conſerverons éternellement l'hûreux ſouvenir, & tâcherons d'en marquer notre reconnoiſſance à ſa Famille, en la favoriſant dans toutes les ocaſions qui pourront ſe préſenter, leſquelles nous nous propoſons même de rechercher avec ſoin. Sur quoi Nobles, Très-chers &c. Nous Vous recommandons à la protection de Dieu. A la Cour de Zélande à Middelbourg, le* 15. *de Juin* 1676.

Par Ordonnance des Etats de Zélande.

JUSTE DE HUIBERT.

La Dame de Ruiter reçut auſſi une Lettre de l'Electeur de Brandebourg, & enſuite une autre du Roi de Danemarc, où ces Princes, en marquant l'eſtime qu'ils avoient pour le feu Lieutenant Amiral, têmoignoient leurs regrets de ſa perte. Elles étoient écrites en Alleman; & voici ce qu'elles contenoient.

FREDERIC GUILLAUME, par la grace de Dieu Marquis de Brandebourg, Grand Chambellan & Electeur du Saint Empire Romain, Duc de Pruſſe, de Magdebourg, de Juliers, de Cléves, de Berg, de Stetin & de Pommeranie.

Noble & Très-chére,

Lettre de l'Electeur de Brandebourg à la Dame de Ruiter Veuve du L. Amiral.

Après vous avoir ici ſalüée & aſſurée de notre bienveillance, nous vous dirons que comme pendant la vie du feu Lieutenant Amiral de Ruiter nous avons eu une haute eſtime pour lui, & l'avons tenu pour un vaillant & expérimenté Commandant maritime, & pour un fidèle & généreux défenſeur de ſa Patrie; & avons toujours eu une ferme confiance que s'il eût plu à Dieu de le laiſſer plus longtems en vie, il eût encore rendu des ſervices très-utiles & très-importans à

1676. *l'Etat des P. V. & à la cauſe commune, il ne ſe peut pas que ſa perte prématurée ne nous touche extrémement. Nous aurions ſouhaité de tout notre cœur que le Ciel eût voulu le conſerver encore un grand nombre d'années, pour le bien du Public en général & des ſiens en particulier: mais puis que la Divine Providence en a autrement diſpoſé, nous ne doutons pas que vous ne vous ſoumettiés avec une patience & une réſignation Chrétienne à la volonté de Dieu, & qu'entre les autres motifs qui peuvent ſervir à votre conſolation, vous n'en trouviés un puiſſant dans la glorieuſe maniére dont votre illuſtre Epoux eſt mort au lit d'honneur, & dans la belle réputation qu'il laiſſe après lui de tant de valeur & d'autres vertus qu'il a ſi éminemment poſſédées, que la mémoire en ſera précieuſe à la poſtérité dans tous les ſiécles à venir. De notre côté nous voulons étendre ſur Vous & ſur tous ceux qui lui apartenoient, l'afection que nous avions pour ce grand Homme, & nous ne manquerons pas de vous têmoigner en toutes rencontres, par des éfets, que c'eſt là notre intention. Cependant vous devés être perſuadée que notre faveur vous demeure aquiſe. A Cologne au Sprée le 17. de Juin 1676.*

FREDERIC GUILLAUME.

Il y avoit à la ſuſcription,

A la Noble, Très-chére, &c. Veuve du feu Lieutenant Amiral de Ruiter à Amſterdam.

CHRISTIEN. V. par la grâce de Dieu Roi de Danemarc, de Norvègue, des Vandales & des Gots, Duc de Sleeſwyk, Holſtein, Stormar & Ditmarſchen, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, &c.

Très-noble & Très-chére.

Nous avons apris avec beaucoup de déplaiſir, par la Lettre que nous avons reçuë de votre part, la mort de votre feu Epoux le Lieutenant Amiral Michel de Ruiter. Et comme ſes belles qualités, & la ſincére afection qu'il a têmoignée pour le ſervice de notre Roïale Maiſon, Nous étoient ſufiſamment connuës, Nous lui aurions fort déſiré une plus longue vie. Néanmoins, puis qu'il a plu à Dieu d'en diſpoſer autrement Nous ne manquerons pas de conſerver toujours la mémoire de ſon grand mérite, & des bons ſervices qu'il a rendus à notre Roïale Maiſon, & de les reconnoître en Vous & dans les Vôtres par nos graces & faveurs Roïales, dans toutes les ocaſions qui pourront s'en ofrir. Donné à Coppenhague lieu de notre ſéjour ordinaire, le 21. de Juin, 1676.

CHRISTIEN.

Il y avoit à la ſuſcription.

A la Très-noble & Très-chére Dame Anna van Gelder, Veuve du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter.

Les Etats de Hollande, qui en tout tems avoient été des Juges équitables du mérite de ce grand Homme, ſe chargérent du ſoin de ſa ſépulture & des cérémonies de ſon enterrement, & ſe propoſérent de faire ces derniéres avec toute la magnificence poſſible, & de lui faire élever un ſuperbe tombeau de marbre; ſur quoi ils prirent la Réſolution ſuivante.

Réſolution des Etats de Hollande touchant la ſépulture du L. Am. Ruiter, & pour lui faire élever un tombeau, en mémoire de ſes faits, aux dépens de l'Etat.

Sur ce qui a été repréſenté à l'Aſſemblée par le Conſeiller Penſionaire, l'afaire aiant été miſe en déliberation, il a été réſolu que de la part de L. N. & G. P. on fera enſorte de porter les Etats Généraux à donner ordre que le corps du feu Lieutenant Amiral Général Michel de Ruiter, lors qu'il ſera arrivé dans ce païs, ſoit honorablement enterré, & avec toutes les cérémonies requiſes, dans la ville d'Amſterdam, par les ſoins du Collége de l'Amirauté de la-dite Ville, aux dépens de l'Etat; & qu'en mémoire de ſes beaux faits, de ſes fameuſes actions, &

de

de ſes ſignalés exploits de guerre, par leſquels il a rendu tant de ſervices importans à l'Etat, le ſus-dit Collége lui faſſe auſſi aux frais du Public élever un tombeau tel qu'il l'a mérité par ſes ſus-dites actions & exploits, les frais du ſus-dit tombeau n'excédant pas néanmoins la ſomme de dix mille livres. 1676.

La Réſolution fut enſuite priſe ſur ce même pié dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, tant à l'égard de la pompe funébre que du tombeau. Le Roi d'Eſpagne fit non-ſeulement faire ſes complimens de condoléance à la Veuve & aux Héritiers, mais par une généroſité Roïale il reconnut en la perſonne du Fils de l'Amiral les grands ſervices qu'il avoit reçus du Pére, l'honorant en la place du Défunt du titre de Duc & des revenus qui y étoient annèxés, comme on le peut voir par le Mémoire ſuivant, préſenté le 5. d'Août aux Etats Généraux par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

24. *Août.* Complimens de condoleance de la part du Roi d'Eſpagne.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne déclare à Vos Seigneuries, qu'en reconnoiſſance des grands ſervices du feu Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, le Roi l'aiant honoré avant ſa mort du titre de Duc, & de deux mille ducats de revenu ſur le premier Fief qui ſera dévolu à la Couronne dans ſes païs d'Italie, Sa Majeſté perſéverant dans les mêmes intentions après la mort de ce grand Général, afin que cette marque de ſa Roïale afection ſoit perpétuée à l'avantage & à l'honneur de ſa Famille & de ſa Race, a voulu que le Sieur Engel de Ruiter, fils du Défunt, & ſes Deſcendans après lui, demeurent revêtus de cette Dignité avec les mêmes qualites. Dequoi le ſus-dit Ambaſſadeur a cru devoir informer Vos Seigneuries, jugeant que cela pourra leur être agréable, par l'eſtime qu'on s'éforce de marquer à l'égard de leurs Sujets, & de perſonnes d'un ſi grand mérite, ſi utiles au Public, & qui ont eu tant de zèle pour le bien commun & de la Monarchie & de l'Etat. A la Haie le 5. d'Août 1676.

Mémoire de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, faiſant connoître que le Roi tranſportoit à Engel de Ruiter fils du feu L. Amiral la qualité de Duc, & la rente de deux mille ducats auparavant acordées au Pére. 5. *Août.*

Signé,

DE LIRA.

Cette copie ſe raporte mot à mot à ſon original, duquel par ordre du Roi j'ai donné connoiſſance à Meſſieurs les Etats Généraux: & afin d'en faire foi par tout où il ſera beſoin, j'ai ſigné de ma main le préſent certificat, & y ai apoſé le cachet de mes armes. Fait à la Haie le 25. d'Août 1676.

DE LIRA.

Mais à cette ocaſion il ne ſera pas hors de propos de raporter ce qui ſe paſſa à la Haie le 11. d'Août, dans une converſation entre le même Don Emanuel Franciſco de Lira, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & le Sieur Bernard Somer, Paſteur à Amſterdam, gendre du feu Lieutenant Amiral de Ruiter. Ce Paſteur étant allé remercier l'Ambaſſadeur des complimens qu'il avoit fait faire à ſa Bellemére, & en même tems de la qualité de Duc acordée au feu Lieutenant Amiral ſon Beaupére, entant qu'elle regardoit toute ſa Maiſon, l'Ambaſſadeur lui dît: *Que pluſieurs embaras qui lui étoient ſurvenus, l'avoient empêché d'aller lui-même à Amſterdam, comme il en avoit eu le deſſein, & comme il ſe propoſoit encore de le faire à la premiére ocaſion.* Enſuite il lui déclara, *que la Cour d'Eſpagne, & lui en particulier, avoient eu autant de déplaiſir de la mort du Lieutenant Amiral de Ruiter, qu'on en auroit de celle d'un Pére. Qu'il l'avoit toujours tellement eſtimé & recherché, qu'il ne pouvoit penſer aux heures qu'ils avoient paſſées enſemble, ſans avoir les larmes aux yeux. Qu'il n'avoit jamais vû ſon pareil en modeſtie & en piété. Que jamais perſonne en faiſant de ſi grandes choſes ne s'en atribua ſi peu. Qu'entr'autres il fit voir un échantillon de cette vertu, lors que lui aiant été demandé, ſi ce n'étoit pas une choſe bien terrible & bien éfraïante que de ſe trouver à des batailles navales, & ſi ſouvent, & contre de ſi puiſſantes forces ennemies? il répondit ſeulement, il eſt vrai qu'il y fait un peu chaud, mais cela eſt bientót paſſé.* Enfin l'Ambaſſadeur dît, *qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de regarder l'Amiral comme un Saint, & comme un Apôtre; & qu'il le diſoit de bonne foi & du fond de ſon cœur, avec les plus ſincéres de ſes mouvemens.* Paroles qui étoient d'autant plus remarquables qu'elles venoient d'un homme qui étoit Catolique Romain & Eſpagnol. Outre cela il déclara encore que ſuivant les intentions du Roi d'Eſpagne, le feu L. Amiral devoit être regardé non comme aiant été deſtiné à être Duc, mais comme s'il l'avoit été éfectivement, & qu'en conſéquence

Converſation du Paſteur Somer avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

Paroles remarquables de l'Ambaſſadeur à la loüange du L. Amiral Ruiter.

1676. quence il devoit être compté pour le premier Duc de ſa race, & ſon fils Engel de Ruiter pour le ſecond, quoi que le nom du Duché n'y pût pas être ajoûté, tandis qu'il ne ſe trouveroit point encore de Fief dévolu à la Couronne ; & que cependant les deux mille ducats ſeroient paiés par demi-années au Contre-amiral de Ruiter, par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, des revenus que le Roi avoit en Flandres. Ce Contre-amiral, qui depuis fut fait par le Prince d'Orange Vice-amiral à la place de Haan ; † étant en ce tems-là dans la mer Baltique avec une armée navale, qu'on y avoit envoiée pour le ſervice du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg, aprit devant l'iſle de Rugen que le Roi d'Eſpagne l'avoit honoré du même titre de Duc, & des deux mille ducats de revenu qu'il avoit auparavant acordés à ſon Pére. Mais jugeant qn'une ſi haute Dignité l'engageroit à ſe familiariſer moins avec la Bourgeoiſie de Hollande, & lui ſeroit par conſéquent plus à charge qu'à honneur, il pria la Cour de vouloir la changer en une moindre qualité. Sur cette remontrance le Roi acorda à lui & à ſes ſucceſſeurs, tant en ligne maſculine que féminine, le titre & la dignité de Baron de ſon nom de † Ruiter. La reconnoiſſance de ce Monarque alla même encore plus loin : car la mort aiant quelques années après ravi le Vice-amiral Engel de Ruiter, dans la fleur de ſon âge, à ſa Patrie qui ſe promettoit beaucoup de lui, comme il ne laiſſoit point d'enfans, puis qu'il n'avoit pas été marié, & que les Deſcendans mâles du Lieutenant Amiral de Ruiter finiſſoient en lui, le Roi eut la bonté de tranſporter le titre de Baron de Ruiter avec les deux mille ducats de rente au ſecond & plus jeune Fils de ſa Sœur, lequel portant déja le nom de ſon Grandpére prit celui de Michel Witte de Ruiter. Mais la mort empêcha encore celui-ci de joüir de cet honneur, & même d'en aprendre la nouvelle ; car étant Lieutenant du vaiſſeau du Capitaine Jean de Witte ſon pére, & retournant en Hollande avec l'armée navale, qui venoit de faire une expédition trop précipitée à Gottenbourg, il périt miſérablement, & ſe noïa avec le Capitaine ſon Pére & avec quantité de gens, par l'éfort d'une tempête épouvantable, * qui fit faire naufrage à un grand nombre de vaiſſeaux de l'Etat. Ce jeune homme fut d'autant plus regreté, que portant le nom de ſon Grandpére il ſembloit auſſi marcher ſur ſes traces, & être héritier de ſes vertus & de ſon courage héroïque ; ce qui en avoit fait conçevoir de ſi hautes eſpérances, qu'on ſe promettoit de voir un jour en lui un Amiral, que les belles qualités qu'il poſſédoit y faiſoient déja trouver par avance. Mais cette enchaînement d'afaires, & la triſte deſtinée du jeune Michel, m'ont peut-être mené trop loin, m'aiant fait paſſer au-delà du tems dont il s'agiſſoit ſeulement de parler, & auquel il faut maintenant revenir.

† *le 19. Octobre 1678.*

Le titre de Duc eſt changé en celui de Baron de Ruiter.

† *le 4. Nov. 1678.*

Lequel après la mort d'Engel de Ruiter eſt acordé à Michel Witte de Ruiter fils de ſa Sœur.

* *le 16. Nov. 1683.*

La pitoiable fin de ce jeune homme. Son éloge.

Il n'y aura ſans doute perſonne qui ſoit ſurpris que le Roi d'Eſpagne, ait eu tant d'eſtime pour la mémoire du L. Amiral de Ruiter, lequel s'étoit ſacrifié pour ſon ſervice, & que la perte de ce grand homme lui ait tenu ſi fort au cœur ; puis que le Roi de France même, qui l'avoit auparavant honoré de l'Ordre de St. Michel, & qui lui avoit fait préſent de ſon portrait avec une chaîne d'or, pendant qu'il étoit ami de cet Etat, ne laiſſa pas au milieu de la guerre qu'il faiſoit au même Etat, de têmoigner à quel point il avoit eſtimé ce Héros, ordonnant que ſi l'on ſavoit que ſon corps paſſât proche de quelqu'un des havres de ſon Roïaume, on eût à faire des décharges de l'artillerie en ſon honneur. Le Roi de la Grande Bretagne, & ſon frére même le Duc d'Yorc, contre leſquels il avoit ſi ſouvent porté les armes, furent auſſi aſsès généreux pour ſentir du déplaiſir de ſa mort. Je ſai de la propre bouche du Vice-amiral Engel de Ruiter, qui n'étant encore que Contre-amiral, acompagna en Angleterre le Prince d'Orange, lors qu'il alloit épouſer la Princeſſe d'Yorc, & eut alors l'honneur de baiſer † la main du Roi & celle du Duc, que ces deux Princes lui têmoignérent beaucoup de regret de la mort de ſon Pére, & s'étendirent fort ſur ſes loüanges, le Roi lui aiant dit entre pluſieurs autres choſes. *J'ai été fort ſurpris que Meſſieurs les Etats euſſent ainſi hazardé votre Pére, un ſi grand Amiral, en l'envoiant avec ſi peu de forces en Sicile.*

Honneur fait par le Roi de France à Ruiter après ſa mort.

Et par le Roi de la Grande Bretagne & le Duc d'Yorc ſon Frére.

† *25 & 31. Octobre 1677.*

Il s'agit à préſent de parler du départ de l'armée navale, & de la maniére dont le corps de l'illuſtre Amiral fut tranſporté en Hollande. On ne partit point encore de Palerme que le mois d'Août ne fût venu ; * & lors qu'on eût pris ſon cours vers Naples, pour y être dans une plus grande ſureté, on demeura bien quinze jours ſur la route ; † où les maladies & la mortalité commencérent à diminuer. Cependant le Miniſtre Weſthovius étant arrivé en Hollande ‡ avec les nouvelles de ce qui

L'armee navale fait route vers Naples.

* *6. Août. 1676.*

† *20. Août.*

‡ *27. Juin.*

qui s'étoit passé à Palerme, & de la perte qu'on y avoit faite, on tint plusieurs Conseils au sujet de pourvoir à maintenir l'armée & à la renforcer; & il fut résolu que le Contre-amiral Filippe van Almonde, partiroit incessamment avec le même Pasteur, pour aller par terre en poste à Naples, & y prendre le commandement. Au regard du corps du Lieutenant Amiral de Ruiter, il eut charge de l'envoier par les deux vaisseaux dont il pourroit le plus aisément se passer, à moins qu'il ne se présentât quelque ocasion encore plus promte & plus sûre par des vaisseaux en état de défence. Il y eut des gens qui furent d'avis, que si l'on croioit ne pouvoit détacher aucun vaisseau de l'armée sans lui faire trop de préjudice, il n'en coûteroit peut-être que de dire un mot, pour obtenir du Roi de la Grande Bretagne qu'il fût ramené par l'un de ses navires de guerre. Mais cette proposition n'eut point de suites, & le corps demeura avec l'armée jusques-à-ce qu'elle revint. Le Contre-amiral Almonde étant arrivé le 4. de Septembre à Naples, donna ordre à tous les Capitaines de se pourvoir promtement de tout ce qu'ils avoient besoin, pour mettre au plutôt à la mer, & aller au devant de l'escadre de renfort qui devoit venir de Hollande. Mais aiant mis à la voile le 4. d'Octobre, & aiant moüillé le 3. de Novembre dans la baie de Cadix, il y reçut bientôt de nouveaux ordres qui portoient de ramener l'armée dans ses ports. Le 18. on mit à la voile, & le Contre-amiral Almonde, qui montoit le vaisseau *la Concorde*, où étoit le corps du Lieutenant Amiral de Ruiter, vint le 10. de Décembre moüiller l'ancre sur la côte de Hollande, où entre le 12. & le 13. la tourmente lui fit perdre deux ancres l'une après l'autre. Néanmoins il tint la mer jusqu'au 15. que le Comte de Styrum & le Capitaine Schey, qui étoient déja depuis trois jours au Texel, retournérent à lui & lui dirent qu'il étoit impossible, à cause de la violence de la gelée & de l'épaisseur de la glace, de traverser les passes & d'entrer dans les ports. C'est ce qui fit prendre le parti de passer vers la côte d'Angleterre, & le 16. on arriva à la baie de St. Héléne au-devant de Wicht, d'où l'on s'avança dans la rade de Portsmouth, & l'on y demeura jusques au commencement du dégel, sans remettre à la voile que le 24. de Janvier de l'An 1677. Mais comme on fut contrarié par des vents forcés & retardé par la brume, on n'arriva que le 30. du Mois à Hellevoetsluis, où le Contre-amiral de Ruiter & son beaufrére le Pasteur Somer, se transportérent aussi-tôt pour aller querir le corps. Ils le virent le premier de Février, & lui trouvérent le visage tout-à-fait changé & défait, tant par la mort qu'à cause de ce qu'il avoit fallu faire pour l'embaumer. Le 4. on porta le corps dans un grand yacht de l'Amirauté d'Amsterdam, tout couvert de drap noir avec quantité de pavillons funébres, & le Contre-amiral Ruiter & le Pasteur Somer, aiant promtement passé à bord, partirent pour Rotterdam, parce qu'il recommencoit à geler. Au départ de l'yacht, le navire *la Concorde* fit une décharge de dix-sept coups de canon, & ensuite de trois autres. Tout le reste des vaisseaux, aussi-bien que les bateries du Fort de Hellevoetsluis, firent pareillement des salves à l'honneur du feu Lieutenant Amiral; mais on ne put qu'à peine arriver le lendemain à Rotterdam, & il fallut y demeurer d'abord à cause des glaces. Le Conseil de l'Amirauté & les Magistrats de cette ville demandérent alors que le corps y fût enterré; à quoi le Fils du Défunt ni les autres Héritiers ne crurent pas devoir consentir, au préjudice de la Résolution auparavant prise par les Etats de Hollande, portant qu'on éleveroit son tombeau dans la ville d'Amsterdam. Aussi avoit-on déja pour cette fin acheté quelques places de sépulture dans l'Eglise Neuve, & on y travailloit même au caveau. Au reste Amsterdam avoit été le lieu du domicile du Lieutenant Amiral; il en étoit Bourgeois; il y avoit toujours été dans une haute estime parmi les Magistrats; ainsi il paroissoit raisonnable que ce fût en cette ville que son corps reposât après sa mort. On persista donc dans l'intention de l'y conduire, & le tems n'eut pas plutôt commencé à s'adoucir qu'on fit partir l'yacht pour s'y rendre: mais on rencontra encore tant de glaces & de glaçons sur la route, qu'on ne put entrer au-dedans de l'estacade que le 16. du Mois. Après cela on porta le corps dans la maison où l'Amiral avoit fait son domicile, & la douleur de ses proches, que le tems avoit un peu amortie, recommença à la vûë de cet objet qui leur fit répandre de nouvelles larmes, ainsi qu'une plaie qui prête à se consolider se rouvre par quelque mouvement violent, ou de surprise, & devient ensuite plus dangereuse & plus difficile à guérir. Après cela on délibéra dans l'Assemblée des Etats de Hollande touchant la pompe funébre qu'on vouloit faire

1676.

Le C. Am. Almonde arrive à Naples. 4. *Septemb.*

Il part de Naples avec l'armée & fait voiles vers Cadix. 10. *Nov.*

Il reçoit ordre de revenir en Hollande. 18. *Nov.*

Il vient moüiller sur la côte: on est contraint par la force de la gelée de passer vers l'Angleterre.

1677.

On arrive avec le corps à Hellevoetsluis. 30. *Janvier.* 1. *Février.* 4. *Février.*

5. *Février.* Lequel est transporté à Rotterdam. 9. *Février.* On demande qu'il soit enterré à Rotterdam.

Mais il est conduit à Amsterdam. 12. *Février.*

Délibération au sujet de la pompe funébre.

1677. faire magnifique & aux frais du Public. L. H. P. envoiérent auſſi des Députés de leur Corps, pour régler avec la Dame Veuve & toute la Famille le jour de l'enterrement, qui fut arrêté au 18. de Mars; & l'on ordonna au Collége de l'Amirauté de le faire ſavoir par des Lettres circulaires à tous les différens Colléges de la Haute Régence, afin qu'ils y envoiaſſent leurs Députés; comme encore aux quatre Oficiers Généraux ou Lieutenans Amiraux des armées navales de l'Etat, afin qu'ils vinſſent rendre les derniers devoirs à leur Lieutenant Amiral Général. Sur ces avis envoiés par le Conſeil de l'Amirauté, & datés le 8. de Mars, on choiſit de la part † 10. *Mars.* des Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe † quatre Députés pour aſſiſter aux funérailles, ſavoir P. Socte de Lake van Villers, Seigneur de Zevender, de la part de la Nobleſſe, avec les Sieurs Muis van Holy, Jean van Marſſeveen & Corneille van der Lyn, Bourgmaiſtres Régens & anciens Bourgmaiſtres des villes de Dordrecht, d'Amſterdam & d'Alkmaar. Pour l'ordre de la pompe funébre, & les rangs que chacun y devoit tenir, ils furent réglés de la maniére qu'on le voit dans la ſuivante Réſolution.

On arrête le joua.

Extrait des Réſolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, priſes dans l'Aſſemblée de L. N. & G. P. le Mardi 16. de Mars 1677.

Réſolution touchant l'ordre & les rangs à garder dans la pompe funébre.

Le Conſeiller Penſionaire a raporté à l'Aſſemblée que par Réſolution priſe le 25. du Mois de Février paſſé, Leurs Hautes Puiſſances ont arrêté qu'on obſervera l'ordre ſuivant dans la pompe funébre du corps du Sr. L. Amiral de Ruiter.

Qu'on fera marcher d'abord quelques Compagnies de ſoldats, qui ſont en garniſon dans Amſterdam, avec les drapeaux traînans, & les mouſquets ſous le bras, la bouche en bas.

Enſuite quelques perſonnes pour mener le deüil.

Quatre Trompettes avec des juſtaucorps de drap noir, leurs trompettes pendantes à des cordons garnis de groſſes houpes avec les armes du Sieur Lieutenant Amiral.

Le grand pavillon d'Amiral.

Deux Etendars.

Les quatre quartiers.

Le grand blaſon.

Les Gantelets au bout d'une lance.

Le caſque.

Les éperons au bout d'une lance.

L'épée dans le fourreau la pointe en bas.

La cotte d'armes ſur une lance.

Un cheval enharnâché de deüil avec les armes du Sieur Lieutenant Amiral.

Au-deſſous du drap mortuaire le corps ſera porté par 16. ou 18. Huiſſiers, qui ſeront relevés par 16. ou 18. autres perſonnes, & au-dehors il ſera porté par 16. ou 18. Capitaines de vaiſſeau, & les quatre coins du drap mortuaire par quatre des Oficiers Généraux des armées navales de l'Etat.

Un homme armé de toutes piéces, aiant en ſa main droite le bâton de commandement.

Quelques Porteurs de billets d'enterrement.

Les Sieurs Commiſſaires des Colléges reſpectifs de l'Amirauté.

Les Parens & Alliés.

Les Sieurs Députés de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies ſans deüil, c'eſt-à-dire ſans longs manteaux noirs.

Les Sieurs Députés du Conſeil d'Etat.

Les Sieurs Députés des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe.

Les Sieurs Grand Bailli, Bourgmaiſtres, Echevins & Conſeillers de ville, de la ville d'Amſterdam.

Sur quoi aiant été délibéré, après avoir examiné ce qui a été ci-devant pratiqué à la pompe funébre du feu Lieutenant Amiral Tromp, & encore à celles de Leurs Alteſſes les Princes Fréderic-Henri & Guillaume d'Orange de glorieuſe mémoire, Leurs Nobles & Grandes Puiſſances ont aprouvé le ſus-dit ordre.

Collationné à la ſus-dite Réſolution.

SIMON VAN BEAUMONT.

Ce-

Cependant il y eut quelque petit changement à l'égard de l'ordre & des rangs, lequel ſera marqué dans la ſuite. Mais au regard du rang que devoit tenir le Prince d'Orange en qualité d'Amiral Général héréditaire des P. V. le Sieur de Heukelom & les autres Députés pour les afaires de la marine, furent chargés d'aller en conférer avec ce Prince ; & il fut réglé qu'il enverroit quelqu'un de ſa part à Amſterdam pour aſſiſter à la cérémonie des funérailles, qui le repréſentant en cette qualité d'Amiral héréditaire, prendroit ſon rang immédiatement avant les Commiſſaires des Colléges des Amirautés. Ce fut le Sieur van Zuylichem qui eut cette commiſſion de la part du Prince lequel écrivit alors à la Veuve & aux Héritiers la Lettre ſuivante. 1676. Le rang du Prince à la cérémonie de l'enterrement.

Nobles, Diſcrets, Très-chers, &c.

Nous aurions bien ſouhaité d'aſſiſter en perſonne à la cérémonie des funérailles du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter votre Epoux & votre Pére, & de témoigner par là l'eſtime que nous faiſons de ſa mémoire & des grands ſervices qu'il a rendus à l'Etat, pendant un ſi grand nombre d'années. Mais comme notre départ pour l'armée qui ſe met en campagne, ne nous le permet pas, nous avons trouvé bon de faire repréſenter notre Perſonne dans les-dites cérémonies par le Sieur van Zuylichem, notre premier Conſeiller & Maître des Comptes, auquel nous avons enjoint de vous aſſurer de notre afection tous en général & chacun en particulier, dequoi nous ſerons toujours prêts à vous donner des marques en toutes ocaſions, ainſi que le dit Sieur van Zuylichem vous le dira encore plus particuliérement de bouche, à quoi nous raportant Nous prions Dieu qu'il vous tienne tous en ſa ſainte garde. A la Haie le ... de Mars 1677. Lettre du Prince d'Orange à la Veuve & aux Heritiers du feu L. Amiral Ruiter. *Reçuë le 17. de Mars.*

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Au jour préfix, qui étoit le Jeudi 18. de Mars, on fit la cérémonie de l'enterrement du Sieur de Ruiter, qui dans les billets qu'on diſtribua pour y inviter, fut qualifié *Duc, Chevalier, &c.. & Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſtfriſe.* On ne ſauroit repréſenter quel prodigieux concours de peuple vint de toutes parts pour y aſſiſter; ce qui en rendit la pompe encore plus magnifique que tout ce qu'on avoit pris ſoin de préparer pour cet éfet. Les quatre Sous-baillifs d'Amſterdam marchoient les premiers, aiant devant & autour d'eux les gens de la patroüille & les Chevaliers du guet, pour écarter la foule avec leurs bâtons. Enſuite venoit le Sieur Witſen, Major de la ville, dont le cheval étoit mené devant lui, & qui étoit ſuivi de deux compagnies ordinaires de ſoldats, portant leurs drapeaux & leurs piques traînantes, & les mouſquets ſous le bras, le bout en bas. Ils avoient des nœuds de ruban noir à leurs cravates & à leurs épées, & leurs tambours étant couvers de drap noir rendoient par ce moien un ſon moins clair, & par conſéquent plus lugubre. Après les ſoldats on voioit dix Porteurs de billets d'enterrement, comme étant ceux qui ont acoutumé de mener le deüil, ſuivis de quatre Trompettes en deüil, dont les trompettes, auxquelles pendoient les armes du feu Lieutenant Amiral, étoient garnies de houpes noires. Enſuite le grand pavillon d'Amiral, fait d'étofe de ſoie noire où étoient peintes les mêmes armes, étoit porté par Jean Janſz. Bout, Commandant d'un brulot; puis après l'étendard porté par le Sieur Bruinink; les quatre quartiers des armes de l'Amiral avec la couronne Ducale, portés par les Sieurs Tak, de Vlaming, de Huibert & Stévens : le grand Ecu, porté par Henri Roſæus, Capitaine de brulot : les éperons, par Jean van Genderen : les gantelets, par Tellier : l'épée, par Bouwens : le caſque, par Korbée : la cotte d'armes, par le Lieutenant Boek. A leur ſuite marchoit le cheval, conduit par les Lieutenans de Zwaan & van Baſſen, & couvert d'une houſſe de drap noir traînante juſqu'en terre, & garnie de quatre écuſſons des mêmes armes. Après cela on voioit encore un autre étendard, porté par Manart; puis un Cuiraſſier avec le bâton de commandement dans ſa main droite. Le cercueil où étoit le corps paroiſſoit enſuite, porté au-deſſous du drap mortuaire par dix-huit Huiſſiers, qui furent relevés par dix-huit autres; auquel drap mortuaire étoient atachés huit écuſſons des armes du Défunt, & autour duquel, par-dehors, marchoient ſeize Capitaines de

Deſcription de la pompe funébre du L. Amiral Ruiter.

Soldats de la ville.

Dix Porteurs de billets d'enterrement.

Quatre Trompettes.

Le grand pavillon d'Amiral.

L'étendard.

Les quatre quartiers.

Le grand Ecu les éperons.

Les gantelets.

L'épée.

Le caſque.

Le cotte d'armes.

Le cheval avec la houſſe de deüil.

Un ſecond étendard.

Un Cuiraſſier.

Le Corps

1677. vaiſſeau. Les quatre coins en étoient ſoutenus par les Lieutenans Amiraux van Nès, & Guillaume Baſtiaanſz. Scheepens, & par les Vice-amiraux Corneille Evertſz. & Thomas Vlug, tous deux en l'abſence des Lieutenans Amiraux Adrien Bankert & Enno Doedeſz. Star. Le Sieur Conſtantin Huigens, Seigneur de Zuylichem, Chevalier, premier Conſeiller & Maître des Comptes du Prince d'Orange, autoriſé pour repréſenter la Perſonne de ce Prince en qualité d'Amiral Général héréditaire, ſuivoit immédiatement le corps, & étoit lui-même ſuivi des Députés des Colléges de l'Amirauté. Après eux marchoit Engel de Ruiter, Fils unique du feu Lieutenant Amiral, à qui le titre de Duc avoit été déja depuis peu ofert à la place de ſon Pére, & qui étoit alors Chevalier, & Contre-amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe. Il avoit un long manteau de deüil traînant à terre, & quelquefois ſoutenu par un laquais, un autre de ſes Domeſtiques portant ſon épée. Il étoit ſuivi de Thomas Pots, jeune fils du Paſteur Thomas Pots, qu'un de ſes Domeſtiques menoit par la main devant ſon Pére, à cauſe de ſon bas âge; & cet enfant étoit ſuivi de Jean de Witte, Capitaine ſous le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam; de Thomas Pots, Paſteur à Fleſſingue; & de Bernard Somer, Paſteur à Amſterdam; tous trois gendres du Défunt. Puis après marchoient Michel & Corneille de Witte, fils du Capitaine, & enfin Abraham Schoorer, fils de feu Jean Schoorer, qui avoit été autrefois marié avec Alida de Ruiter, fille du feu Amiral, & femme en ſecondes noces du Sieur Pots. Il étoit ſuivi du reſte des Parens & des Amis les plus familiers du Mort, entre leſquels étoient Fréderic Guillaume Comte de Styrum, le Paſteur Théodore Weſthovius, les Profeſſeurs Loüis Wolfogen & Pierre Francius, Don Emanuel Neunes Belmonte Comte Palatin, Agent du Roi d'Eſpagne, François Muller Commiſſaire de la Couronne de Danemarc, & pluſieurs autres. Après eux marchoient les Députés de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies: les Députés du Conſeil d'Etat: les Députés L. N. & G. P. les Seigneurs Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe: le Grand Bailli, les Bourgmaiſtres, les Echevins, les trente-ſix Conſeillers de Ville, les Commiſſaires, Penſionaires & Sécretaires de la ville d'Amſterdam, les Miniſtres de l'Evangile des Egliſes Hollandoiſes; Allemande, Valonne, & Angloiſe: les Anciens & les Diacres des mêmes Egliſes: les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales & leurs Avocats: les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales & leur Avocat: les Profeſſeurs: les Recteurs: les Oficiers de Juſtice & autres Miniſtres & ſuppôts de la Cour de l'Amirauté, avec les Oficiers de la marine: les Maîtres de la fabrique de l'Egliſe; les Régens des Hopitaux: les Membres de la Compagnie du commerce de Schoonen; * & enfin quelques anciens Ré-

* Pompe Funébre

De MICHEL DE RUITER, Duc, Chevalier, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollande
& de Oüeſt-friſe.

1. *Les quatre Subſtituts du Grand Bailli.*
2. *Les Chevaliers de la patroüille & du guet.*
3. *Un cheval qu'on conduit par la bride.*
4. *Le Major Witſen.*
5. *Deux compagnies de ſoldats.*
6. *Dix Porteurs de billets d'enterremens.*
7. *Quatre Trompettes.*
8. *Le grand pavillon d'Amiral.*
9. *L'étendard.*
10. 11. 12. & 13. *Les quatre Quartiers des armes.*
14. *Le grand blaſon.*
15. *Les éperons.*
16. *Les gantelets.*
17. *L'épée.*
18. *Le caſque.*
19. *La cotte d'armes.*
20. *Un cheval couvert de deüil.*
21. *Le ſecond étendard.*
22. *Le Cuiraſſier avec le bâton de commandement.*
23. *Le Corps porté par 18. perſonnes.*
24. *Les quatre Amiraux qui portent les quatre coins du drap mortuaire.*
25. *Seize Capitaines de navires de guerre, qui ſont autour, & qui ſoutiennent les côtés du drap mortuaire.*
26. *Le Sieur Conſtantin Huigens.*
27. *Les Députés des Amirautés.*
28. *Le Baron Engel de Ruiter.*
29. *Le jeune fils du Sr. T. Pots.*
30. *Le Capitaine Jean de Witte.*
31. *Le Sieur Thomas Pots.*
32. *Le Sr. Bernard van Somer.*
33. *Le Sr. Corneille de Witte.*
34. *Le Sr. Michel de Witte.*
35. *Le Sr. Abraham Schoorer.*
36. *Les autres Parens.*
37. *Les Députés de L. H. P.*
38. *Les Conſeillers Députés de L. N. P.*
39. *Les Députés de L. N. & G. P.*
40. *Les Magiſtrats de la ville d'Amſterdam.*
41. *Les Profeſſeurs.*
42. *Les Paſteurs & Directeurs de l'Egliſe.*
43. *Les Directeurs des Compagnies Orientale & Occidentale.*
44. *Les Directeurs du commerce de Levant.*
45. *Les Directeurs de la Société du commerce de Schoonen.*
46. *Les Oficiers de la marine & les Bourgeois.*

Lyk-statie van den Heere
MICHIEL DE RUYTER
Hartog, Ridder, ende Luytenant Admiraal
Generaal van Hollandt en Westvrieslandt.

1. De 4. Substituwt Schouten.
2. De Ratel en Ruiterwachts.
3. Het Paardt geleidt voor.
4. De Mr. Majoor Witzen.
5. 2 Compagnien Soldaten.
6. Tien Aenspreekers.
7. Vier Trompetters.
8. De Groote Admiraals Magh.
9. De Standaert.
10. 11. 12. 13. De Vier Quartieren.
14. Het Groot Blasoen.
15. De Spoeren.
16. De Hantschoenen of Gantelets.
17. Het Rapier.
18. Het Kasquet.
19. De Wapen Rok.
20. Het Rouw Paardt.
21. De Tweede Standaert.
22. De Curassiers met de Regiments stok.
23. Het Lyk van 18 Persónen gedragen.
24. De 4. Admiraels hielden de Vier hoeken van't Baer kleet.
25. Sestien Zee Kapiteinen rontom Lyk dragende het Baer kleet.
26. De Mr. Konstantyn Huygens.
27. De Xtien Gedeputeerden van de Admiraliteyten.
28. De Mr. Baron Engel de Ruiter.
29. Het Scontie vande Mr. D. Pots.
30. De Mr. Kapitein Johan de Witte.
31. De Mr. D. Thomas Pots.
32. De Mr. D. Bernardus van Somer.
33. De Mr. Cornelis de Witte.
34. De Mr. Michiel de Witte.
35. De Mren Mr. Abraham Schoorer.
36. De Verdere Bloetvrinden.
37. De Gedeputeerde vanhaar Hoogh. Mog.
38. De Gecommitteerden van de Edele Mog.
39. De Gedeputeerde van de Ed. Groot. Mog.
40. De Heeren Magistraets Personen der Stadt Amsterdam.
41. De Xeeren Professoren.
42. De Xeeren Predikanten en Kerkenraden.
43. De Heeren Bewindthebberen van de Oost en Weste indische Compagnie.
44. De Xtien Directeurs van't Levantsche handel.
45. De Ruyters van het Schoenaers Gildt.
46. Hooge en lage Zee Officieren en Borgeren.

Régens hors de Charge, avec le Conſul d'Eſpagne, nommé Claude Antonio Richard, & celui de Génes, nommé Etienne André, qui étoient ſuivis de quantité des principaux Marchands & Bourgeois, & après eux des plus anciens Juifs, & de pluſieurs autres Bourgeois; & enfin d'une multitude innombrable de toute ſorte de peuple, qui marchoit confuſément & ſans ordre. 1677.

C'eſt au milieu de cette pompe que le corps fut porté dans le chœur de l'Egliſe Neuve, qui étoit tout tendu de baïète noire, & où l'on rangea en ordre tous les ornemens funébres, qui avoient été portés devant le corps. Pendant qu'on le deſcendoit dans le caveau, qui étoit au bout du chœur, les compagnies de ſoldats de la ville, qu'on avoit placées autour de l'Egliſe & ſur le Dam, firent toutes enſemble par trois fois des décharges de leurs armes; à quoi une frégate de vingt-quatre piéces de canon, qui ſe tenoit exprès devant la ville, répondit par trois décharges de toutes ſes bateries; & tandis qu'on tiroit ainſi au-dehors les trompettes ſonnoient au-dedans de l'Egliſe. Tous les navires de guerre, qui ſe trouvérent alors devant l'arſenal de l'Amirauté, mirent généralement tous leurs pavillons, pour honorer à leur tour les funérailles de leur vaillant Amiral, qui avoit eu ſi longtems & défendu ſi courageuſement le pavillon de l'Etat. Ses armes, miſes dans un quadre noir, furent atachées bien haut au-deſſus du tombeau, & encore les quatres quartiers de ſon écu autour du quadre, avec la cotte d'armes au-deſſous & le caſque au-deſſus, les deux étendars aux deux côtés; & au milieu, mais un peu plus haut, le grand pavillon d'Amiral. Durant la marche toute la ville d'Amſterdam ſembloit être en mouvement, une multitude infinie tant d'Habitans que d'Etrangers rempliſſant & les ruës par où l'on devoit paſſer, & les canaux qui étoient couvers de barques. Tous les perrons, les auvents, les fenêtres, les chambres & les greniers fourmilloient de ſpectateurs, & il y eut même des places qui furent loüées fort cher. Ce qu'il y avoit de ſingulier eſt qu'on ne pouvoit dire ſi les peuples étoient plus atirés par la curioſité du ſpectacle, ou par l'afection qu'ils portoient à cet illuſtre Mort; car toutes les bouches retentiſſoient de ſes loüanges, toutes les langues publioient unanimement ſes actions héroiques & les fidèles ſervices qu'il avoit rendus à ſa Patrie. Auſſi-tôt après l'enterrement, qui fut achevé ſur les ſix heures du ſoir, ceux qui entendoient le François allérent dans l'Egliſe qui eſt à l'Oüeſt, où l'on a coutume de prêcher le Jeudi en cette Langue, & où la prédication fut alors retardée d'une heure. Loüis Wolſogen, Profeſſeur dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe, y fit une belle oraiſon funébre, prenant pour ſon texte ces paroles du ſecond livre des Rois, *Mon Pére, mon Pére, Chariot d'Iſraël & ſa gendarmerie.* Ce ſavant Prédicateur apliqua ces paroles à l'Amiral de Ruiter, avec tous les ornemens d'une éloquence achevée; faiſant voir que comme Iſraël avoit en Elie le Prophète ſes chariots & ſes gens de guerre, dans leſquels conſiſtoit ſa force, le grand Héros qu'on venoit de mettre au tombeau avoit été la force & le ſoutien de ſa Patrie. Quelque tems auparavant, le Paſteur Henri Rulæus Doïen des Miniſtres d'Amſterdam, avoit auſſi déploré ſa mort dans une prédication fort touchante, qu'il fit le jour des priéres extraordinaires de tous les mois; aiant pris pour texte ces paroles de David, *O Nobleſſe d'Iſraël, le navré à mort eſt giſant ſur tes hauts lieux, comment ſont tombés les forts?* qui fut écoutée des Aſſiſtans avec non moins de larmes que d'atention. Le lendemain de l'enterrement on entendit encore dans le chœur de l'Egliſe Neuve, Pierre Francius Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence Latine, qui ſut admirablement dépeindre à l'Aſſemblée les vertus du Héros qu'on y avoit mis repoſer le jour précédent. Il étoit dans une chaire aſsès proche du tombeau, faite autrefois exprès pour y prononcer des Harangues Latines, & il eut pour auditeurs quantité de perſonnes très-conſidérables, auſſi-bien que les Parens du feu Amiral, avec une grande multitude d'autres gens. Là il leur remit devant les yeux, dans un excellent poëme Latin de plus d'onze cens vers, qu'il prononça avec beaucoup d'éloquence, toute la vie de cet illuſtre Héros, ſes grands exploits de guerre, & ſes rares & inimitables vertus; lequel poëme fut enſuite traduit en Hollandois par l'Auteur même. Dans le tems qu'on préparoit les funéraílles il parut auſſi diverſes poëſies Hollandoiſes, toutes pleines des caractéres de l'amour qu'on avoit dans le cœur pour le feu Lieutenant Amiral, auſſi-bien que du récit de ſes loüanges; & dans leſquelles éclatoient à la fois la beauté du génie des Auteurs, l'énergie & la pureté de la Langue, la délicateſſe des penſées, & le brillant des poin-

Oraiſon funebre faite en François par Loüis Wolſogen. 1. *Rois.* 2. 12.

3 *Mars.* Regrets funébres de H. Rulæus. 19. *Mars.*

Poëme prononcé par le Profeſſeur Francius dans le chœur de la nouvelle Egliſe.

1677. pointes. Mais entre tous ceux qui ſe ſignalérent dans cette ocaſion on peut bien donner le premier rang aux Poëmes de Jean Vollenhove Paſteur à la Haie, de Jean Antonides, d'Arnou Monen alors Paſteur à Hardenberg & depuis à Déventer, & de Joachim Oudaan. On vit auſſi l'Epitafe ſuivante, qui parloit en abrégé des vertus & de la mort de ce Héros.

Cy gît Ruiter, ce fameux Amiral,
L'honneur, l'apui de ſa Patrie
Qui du cruel boulet dont il perdit la vie
Sentit juſques au cœur le contrecoup fatal.
Jamais dans un Héros le parfait aſſemblage
De toutes les vertus d'un Chef & d'un Soldat,
Ne parut avèc tant d'éclat;
Jamais tant de prudence avec tant de courage,
Ni tant de fermeté dans le fort du combat.
Pourquoi faut-il que des Têtes ſi chéres
S'expoſent plus que les Têtes vulgaires?
Tel de la gloire eſt l'ordre impérieux:
Il fut obligé de le ſuivre;
Mais ceux qui pour l'Etat vouloient le faire vivre
Devoient ménager mieux
Un ſang ſi précieux.

Il fut encore en ce même tems-là frapé une médaille, ſur laquelle on voioit le buſte de l'Amiral, & au revers un combat naval avec ce mot, PUGNANDO, *En combatant*, laquelle fut acompagnée de deux petits ouvrages en vers du Poëte Joachim Oudaan. Mais il n'y eut rien qui fût plus honorable pour ſa mémoire, ni plus capable de la rendre immortelle, que le monument de marbre avec les inſcriptions, qu'on éleva ſur ſon tombeau aux dépens de l'Etat, en reconnoiſſance de ſes glorieux faits & de ſes fidèles ſervices. Ce bel ouvrage fut d'abord deſſiné par Rombout Verhulſt excellent ſculpteur, & enſuite taillé, juſques-à-ce que l'An 1681. il fut enfin conduit à ſa perfection, & mis en l'état où on le voit aujourdhui. Il eſt placé au-deſſus du caveau, au bout & dans la place la plus conſidérable du chœur, vis-à-vis des baluſtrades de cuivre qui le ſéparent de la nef, aiant près de trente piés de haut & de treize piés de large. Quelques piés au-deſſus du terrein eſt l'éfigie de l'Amiral, dans ſa grandeur naturelle, en marbre blanc avec le bâton de commandement en ſa main droite, la main gauche ſur l'eſtomac, la tête apuiée ſur une piéce de canon, & à chaque côté un Triton ſonnant ſa conque marine. Auprès de chacun des Tritons eſt un pilier de marbre noir, qui ſoutient l'ouvrage ſupérieur. Entre ces deux piliers eſt repréſenté comme en perſpective un combat naval, avec une couronne navale, ſoutenuë par deux Enfans qui pleurent, & un peu plus haut ſont à la droite les armes de la Province de Hollande, & à la gauche les armes des Sept Provinces, aiant deux jeunes Enfans pour ſuports. Au-deſſus de ces deux écuſſons paroît la Renommée dans l'air, qui publie avec ſa trompette les actions héroïques de l'Amiral. † 25. *Février.* Plus haut encore eſt l'écu de ſes armes, qui avoit été depuis peu † chargé d'un Lion de gueules au cœur par le Roi d'Eſpagne, avec la couronne Ducale & quantité de drapeaux tout autour; & au-deſſous les armes des Etats Généraux, le Lion avec les ſept fléches. Au-delà du pilier de marbre qui eſt à la droite on découvre auſſi comme en perſpective une Femme, qui repréſente la Prudence, aiant un miroir dans ſa main gauche & un ſerpent dans ſa main droite, & à ſes piés un coq pour emblême de la vigilance. Auprès du pilier qui eſt à la gauche paroît une autre femme, qui eſt la Valeur ou la Force, aiant un mur pour couronne ſur ſa tête, une trompette en ſa main droite; & en ſa gauche, qui s'apuie ſur un pilier, elle a une clé pour emblême du pouvoir & de l'éxécution. Au-deſſous de l'éfigie on lit l'inſcription ſuivante en Latin, gravée par ordre des * Etats en lettres d'or, ſur une pierre de touche d'un beau noir.

Deſcription du tombeau élevé à l'honneur de Ruiter.

D. O. M. S.

*Eſtampe du Tombeau élevé à l'honneur du Sr. MICHEL DE RUITER, Duc, Chevalier, &c. Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüeſt-friſe.

Pag. 2010.

Grafsteede opgerecht ter eeren van den Hr. Michiel de Ruiter, Hartog, Ridder, &c. L. Admiraal Generaal van Hollandt en Weftvrieslandt.

1677.

D. O. M. S.

ET. ÆTERNÆ. MEMORIÆ. MICHAELIS. DE. RUITER. ARCHITALASSI. HOLLANDIÆ. ET. WESTFRISIÆ. A. TRIBUS. EUROPÆ. REGIBUS. DONATI. GENTILITIIS. INSIGNIBUS. EQUESTRI. DIGNITATE. ET. DUCATU. REGNI. NEAPOLITANI. VIRI. QUI. NULLA. SIBI. PRÆ-LUCENTE. MAJORUM. IMAGINE. SOLI. DEO. ET. VIRTUTI. OMNIA. DEBUIT. EXPERIENTIA. LVIII. ANNORUM. REI. NAVALIS. SUÆ. ÆTATIS. PERITISSIMUS. REBUS. MAXIMIS. TOTO. OCEANO. ET. MEDITERRANEO. MARI. PER. VII. BELLA. BENE. GESTIS. INSULIS. CASTELLISQUE. AD. BOREAM. ET. MERIDIEM. OCCUPATIS. ASSERTA. BELGIS. VASTA. AD. MARE. ATLANTICUM. ORA. DOMITIS. PIRATIS. DUCTU. SUO. JUSTIS. QUINDECIM. PRÆLIIS. INVICTUS. DECERTAVIT. QUATRIDUANA. PRÆ. RELIQUIS. MEMORABILI. PUGNA. EDITA. SOCIATARUM. CLASSIUM. VIM. IMMANEM. QUATER. AB. IPSO. REIPUBICÆ. JUGULO. PROSPERRIME. SUBMOVIT. COPIIS. MINOR. VIRTUTE. PAR. CONSILIO. ET. SUCCESSIBUS. MAJOR. TANDEM. PATRIA. PRÆSENTISSIMO. DISCRIMINI. EREPTA. SECUNDO. APUD. SICILIAM. CONFLICTU. SAUCIUS. SYRACUSANO. IN. PORTU. FORTITER. OCCUBUIT. XXIX. APRIL. A°. CIↃIↃCLXXVI. NATUS. VLISSINGÆ. XXIV. MAART. A°. CIↃIↃCVII. ORDINES. FOEDERATÆ. BELGICÆ. DUCI. OPTIME. MERITO. MONUMENTUM. HOC. IMPENSIS. PUBLICIS. EXCITARI. CURAVERUNT.

VIXIT. ANNOS. LXIX. MENS. I. DIES. V.

IMMENSI. TREMOR. OCEANI.

Ce qui revient à-peu-près à ce ſens.

CONSACRE'. A. DIEU. TOUT. BON. ET. TOUT. SAGE.

ET. A. L'ETERNELLE. MEMOIRE. DE. MICHEL. DE. RUITER. AMIRAL. DE. HOLLANDE. ET. DE. OUESTFRISE. ANNOBLI. ET. HONORE'. DE. L'ORDRE. DE. CHEVALERIE. PAR. TROIS ROIS. ET. ELEVE'. A. LA. DIGNITE'. DE. DUC. DANS. LE. ROIAUME. DE. NAPLES. QUI. SANS. AVOIR. TROUVE'. AUCUNE. NOBLESSE. DANS. SA. RACE. NE. DUT. LA. SIENNE. QU'A. DIEU SEUL. ET. A. SA. PROPRE. VERTU. QUI. PAR. UNE. EXPERIENCE. DE. LVIII. ANS. DEVINT. LE. PLUS. GRAND. HOMME. DE. MER. DE SON. SIE'CLE. QUI. APRES. AVOIR. VAILLAMMENT. ET. HUREUSEMENT. COMBATU. SUR. L'OCEAN. ET. SUR. LA. MEDITERRANEE'. PENDANT. LE. COURS. DE. SEPT. GUERRES. PRIS. DES. VILLES. ET. DES. FORTERESSES. AU. NORD ET. AU. MIDI. AQUIS. AUX. PROVINCES. VNIES. LA. GRANDE. COTE. DE. LA. MER. ATLANTIQUE. DOMTE'. LES. PIRATES. AIANT. ETE'. FAIT. CHEF. DE. L'ARMEE. NAVALE. A. GAGNE'. QUINZE. GRANDES. BATAILLES. DONNE'. CE. MEMORABLE. COMBAT. DE. QUATRE. JOURS. DELIVRE'. QUATRE. FOIS. LA. REPUBLIQUE. DES. EFORTS. PRESSANS. DE. DEUX. PUISSANTES. ARME'ES. NAVALES. JOINTES. ENSEMBLE. ET. PRETES. A. LA. DETRUIRE. QUI. INFERIEUR. EN. FORCES. EGAL. EN. VALEUR. SUPERIEUR. EN. CONSEILS. ET. EN. SUCCES. A. SES. ENNEMIS. ENFIN. APRES. AVOIR. ARRACHE'. SA. PATRIE. AUX. PERILS. EMINENS. DONT. ELLE. ETOIT. MENACE'E. FUT. BLESSE'. A. LA. SECONDE. BATAILLE. DE. SICILE. ET. MOURUT. DE. SES. BLESSURES. AU PORT.

1677. PORT. DE. SIRACUSE. LE. XXIX. D'AVRIL. M.D.C.LXXVI. ETANT. NE'. A. FLESSINGUE. LE. XXIV. DE. MARS. M.D.C.VII. LES. ETATS. DES. PROVINCES. VNIES. ONT. FAIT. ELEVER CE. TOMBEAU. AUX. DEPENS. DU. PUBLIC. A. L'HONNEUR DE. CE. CHEF. DE. LEURS. ARMEES. NAVALES. EN. RECONNOISSANCE. DE. SES. GRANDS. SERVICES.

IL. A. VECU. LXIX. ANS. I. MOIS. ET. V. JOURS.

Aiant toujours été LA TERREUR de L'OCEAN.

Aux deux côtés, mais un-peu-plus en dedans, ſont deux autres inſcriptions auſſi gravées en Lettres d'or ſur des pierres de touche, compoſées en beaux vers Latins, par le célébre Poëte Nicolas Heinſius, à la loüange du Héros qui repoſe deſſous. Voici ceux qu'on lit au coté droit.

MICHAELI RUTERO.

RUteri hoc cinerem victoris & oſſa ſepulcro
Adſerta æquoreo Marte recondit humus.
Tantillum exuvias ſpatii complectitur omnes,
Funere de tanti quas tulit urna viri.
Nil tamen egiſti, mors importuna: triumphum
De te perpetuum fama ſuperſtes aget.
In titulos Europa parum eſt: ſcit Americus orbis,
Africa laurigeri ſcit decus ora ducis.
Vix capit Oceanus, vix ſol orienſque cadenſque
Tot palmis gravidam, tot ſpoliiſque manum.
Maxima quod ſi quem virtus ſacravit Olympo.
Hanc animam ætherea fas jubet arce frui.

NIC. HEINSIUS. DAN. FIL.

Et ceux-ci ſe liſent au côté gauche.

MICHAELI RUTERO.

MArtius hic tumidi moderator & incola ponti
Qui ſibi ſe totum debuit, ecce jacet.
Ipſe lapis, cinis ipſe viri, ſpirare videntur
Inclyta, pro patriis quæ tulit, arma, focis.
Hoſti intentat adhuc marmor clademque fugamque:
Saxa cruentatas ſtrage minantur aquas.
Naufragus hunc ſenſit ſcopulum, quicunque Batavas
Æquora tu banii claſſe premebat opes.
Hic hoſtes, ubicunque jacent, commune ſepulcrum
Cum duce ſortiri, patria, crede tuos.
Si tamen eſt tumulus, moribundis vita ſaluſque
Civibus, & dextræ laus redit unde ſuæ.

NIC. HEINSIUS. DAN. FIL.

INTAMINATIS FULGET HONORIBUS.

Ce tombeau, ce monument de marbre, cetté éfigie, avec ces inſcriptions, que l'Etat a pris ſoin de faire dreſſer à l'éternelle mémoire de ce grand Amiral, ſelon qu'il l'avoit mérité par ſes faits héroïques, ſerviront ſans doute dans les tems à venir, ainſi que faiſoient les anciens trophées & les ſtatuës des ſiécles paſſés, à enflammer d'une noble ardeur pour la gloire les cœurs des Hollandois & de leurs Alliés. Ce ſeront pour tous les Oficiers de la marine des motifs de ſuivre un ſi illuſtre & ſi parfait éxemple, & de hazarder librement leurs jours pour le ſervice de leur Patrie & pour la liberté du païs & de la navigation; ſûrs que quoi qu'il leur ar-

arrive, leur vertu ſera toujours recompenſée. J'eſpére que cette Hiſtoire pourra 1677.
auſſi produire le même éfet, d'autant plus qu'elle contient quantité de leçons & d'enſeignemens, au ſujet de la prudence qui doit acompagner une homme de mer, & du courage que doit avoir un homme d'épée; qualités qu'on voit par tout reluire dans la vie & dans les actions du fameux Lieutenant Amiral de Ruiter, mais qui ont encore plus hautement éclaté en certaines ocaſions, qu'on a particuliérement remarquées ici, afin d'en conſerver la mémoire, & que le Public en puiſſe tirer de l'utilité. Ainſi je me promets que ce récit des faits de ce grand Homme & de tout ce qui lui eſt arrivé, ſera non-ſeulement propre à éclairer l'eſprit des ignorans, mais encore à faire naître dans les cœurs généreux une noble émulation, & le déſir de marcher ſur des traces ſi glorieuſes.

INDEX.

A.

Ardenbourg, vaiſſeau des Indes Orientales, mauvais voilier, cauſe beaucoup d'incommodité à la flote. 647.
Aart van Nès. Voi, Nes.
Abkoude (Jean van) 700.
Abraham Faas, Capitaine Flamand. 423.
Achmet, Empereur des Turcs. 174.
Action hardie de Jean van Braakel, 479.
Action téméraire d'un matelot. 344.
Adelaar le jeune ſe rend auprès de Ruiter. 450.
Adelaar (Kourt Syvers) élu Vice-amiral du Quartier du Nord, refuſe cet Emploi. 280.
Adreſſe dont Ruiter ſe ſervit pour éviter les ennemis. 12.
Adrien Bankaart, Capitaine d'un navire de guerre, reçoit ordre d'aller à Landſcroon. 127.
Adrien Bankert, ſon vaiſſeau coule bas. 375. il eſt commandé avec dix-huit vaiſſeaux pour aller défendre ceux qui s'étoient écartés & ceux qui ſuivoient. 378. il en dégage trois. *ibid.* il eſt fait Lieutenant Amiral. 390. il va joindre l'armée navale devant Chattam avec cinq navires de guerre de Zelande. 418. il remonte la Tamiſe juſqu'à Gravezande. 423. il ſe bat contre l'eſcadre blanche des Anglois. 480. il va trouver Ruiter à l'armée ſur ſon vaiſſeau & va enſuite monter le *Dombourg*. 561. il ſe bat conjointement avec Ruiter contre le Prince Robert. 565. ſon navire eſt incommodé, & il eſt dégagé par Ruiter. *ibidem.* ce qui ſe paſſe entre ſon eſcadre & l'eſcadre blanche des ennemis. 575. il ſe bat contre l'eſcadre blanche de d'Eſtrée. 605.
Adrien Michielſz. pére du Lieutenant Amiral de Ruiter, étant au berceau eſt ſauvé du feu. 3. ſes mariages & ſa maniére de vivre. *ibid.* l'état de ſa famille & le grand nombre de ſes enfans. *ibid.*
Agatocles. 4.
Alarme, fauſſe alarme. 134. alarme ſur les côtes d'Angleterre. 329. fauſſe alarme à la Brille. 539.
Aldert Matthyſz. 151.
Aleveldt (Nicolas van) Général des troupes Danoiſes en Norvègue. 306.
Alger, le deſſein de brûler les Corſaires Turcs dans le port d'Alger ne réüſſit pas. 58. Un Corſaire d'Alger prend chaſſe juſques au rivage & y eſt brûlé. 60. forces navales d'Alger. 172. la ville d'Alger eſt munie de ſept cens-quatre vingts-cinq piéces de canon du côté de la mer. 175. nouvelles broüilleries avec les Algériens, & leurs cauſes. 193. les vuës de Ruiter pour réprimer les Corſaires d'Alger, écrites à Van Beuningen. 444. 445.
Alida Janſz. de Middelbourg, mére du Lieutenant Amiral de Ruiter. 3.
Alcaïer ou Roi des Négres gagné par un préſent de quatre ſtoops ou ſeize pintes d'eau de vie. 229.
Allen (Thomas) traite le Vice-amiral Sweers d'une etrange maniére dans le Canal. 441. 442.
Alliance avec l'Angleterre. 439.
Aly Aga, Chef & Préſident du Divan d'Alger. 200.
Allemonde (Filippe) eſt fait Contre-amiral de la Meuſe. 623. il va à Naples & de là il fait voiles avec l'armée navale. 709. il ſe rend à Hellevoetſluis avec le corps de Ruiter. *ibid.*
Amak, iſle de Danemarc. 123. 124. 151.
Ambaſſadeurs d'Angleterre. 14. 15. ſe tiennent ofenſés par les Hollandois & ſe retirent. *ibidem.*
Ambaſſadeurs de Suéde venant d'Angleterre abordent à Goerée. 406.
Ambaſſadeurs en Danemarc. 120.
Ambaſſadeurs envoiés aux Rois de France & de la Grande Bretagne. 489.
Ambaſſadeurs des Etats Généraux mécontens de ce qu'on interpréte mal leurs démarches pour l'avancement de la paix entre la Suéde & le Danemarc. 147. ils rendent raiſon de ce que Ruirer a arrêté les vaiſſeaux Suédois. 149. ils ſollicitent les Anglois & les François de concourir à la concluſion de la paix entre les Couronnes du Nord. 148. 149.
Amboine. 15.
Amiral. Vaiſſeau Amiral d'Eſpagne brûlé. 700.
l'Amirauté d'Amſterdam met ordre à empêcher que les Anglois ne viſitent les vaiſſeaux. 74. Ruiter eſt Préſident aux Amirautés. 336. les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam tâchent d'obtenir que Ruiter, en qualité de Lieutenant Amiral Général, s'embarque à Amſterdam, & monte un des vaiſſeaux de ce Collége. *ibidem.*
Amſtèl (van) Capitaine d'un navire de guerre. 143.
Amſtel (Jean van) ſon vaiſſeau eſt fort maltraité de la tempête. 326.
Amſterdam. Le Vroedtſchap ou Conſeil de ville prend réſolution de tâcher de faire donner la Charge de Lieutenant Amiral Général à Ruiter. 290 291. Deſſein de brûler les vaiſſeaux qui ſont dans le port d'Amſterdam découvert. 547. la Régence d'Amſterdam donne ordre à la défence de la ville. 543. le droit de grande Bourgeoiſie d'Amſterdam eſt acordé à Ruiter. 53.
Andringa (George) 257. 293. ſa mort. 701.
Anglois ont guerre avec la Hollande ſous Cromwel. 14. 15. ils donnent des Lettres de repréſailles contre les Hollandois. 15. ils prétendent à l'empire de la mer. 15. leur perte dans le combat naval livré proche de Schevening. 40. ils forment le deſſein de brûler avec des artifices les vaiſſeaux & les villes maritimes des P. V. 25. ils combatent pour l'empire de la mer. 27. ils ſoutenoient autrefois que la mer étoit libre & commune à toutes les nations. 28. ils ſe montrent ſecourables aux matelots & aux vaiſſeaux Hollandois pendant une tempête. 102. ils éxercent des hoſtilités ſur les côtes de l'Afrique. 210. 211. ils ont ſoupçon que Ruiter a pris ſon cours vers la Guinée. 231. ils ataquent par ſurpriſe la flote de Smirne. 278. ils ataquent dans le port de Berg en Norvègue les vaiſſeaux Hollandois qui revenoient des Indes Orientales. 306. ils brûlent des vaiſſeaux marchands Hollandois au Vlie. 387.
Anglois. Priſonniers Anglois faits à Cormantin ſont débarqués à la Martinique. 268. ils ſont rélâchés par Ruiter, & pourvus de vaiſſeaux de tranſport & de vivres. 275.
Anglois. Vaiſſeaux pris. 244. 273. armée navale des Anglois en mer pour faire voiles vers le Sond. 116. ils prennent leur cours vers le Beldt. 121. ils ataquent les Hollandois en mer ſous le commandement de Monc. 350. Paſteur Anglois pris & interrogé par Ruiter 591. un Ecrivain Anglois loüe Ruiter. 625. un Trompette Anglois tâche de répandre des ſemences de ſédition dans l'armée navale de Hollande. 492.
Anhout ou Anhold. 155.
Anker (Nicolas) 326.
Annemabo, fortereſſe dans la Guinée. On la fait ſauter avec de la poudre. 253.
Annobon. 266.
Antigo. 269.
Antonides (Jean) 438.
Antoine Corneliſz. 230.
Appleton. 33.
Arabe. On fait recherche à Salé de Livres & de Cartes Arabes pour l'Etat. 65.
Arlington, ſa converſation avec les Ambaſſadeurs de Hollande. 441. 442.
Armée navale des Provinces V. met à la mer ſous Tromp contre les Anglois. 15. de 30. vaiſſeaux ſous le Sr. de Waſſenaar. 218. eſt envoiée en Portugal. 8. met à la mer en 1666. ſous le commandement de Ruiter 344. elle s'avance entre Dunquerque & le Nordforland. 349. déliberations ſur le poſte que prendra l'armée navale & ſi elle demeurera en mer, dans un tems difficile & dangereux. 497.
Arnando Dias, Renégat Eſpagnol, condamné au gibet par Ruiter. 59.
Artykelsbrief. Réglement de marine. 298.
Articles de la capitulation de l'iſle de Goerée ſur la côte de Guinée, que les Anglois rendent à Ruiter. 225.
Artifices ou feux d'artifice. Avis reçu de ſe garder de feux d'artifices enfermés en des tonneaux, &c. & la recherche qui en eſt faite. 370.
Asjan, place abandonnée par les Anglois. 262.
Askuë (George) rencontre Ruiter proche de Plimouth. 18. s'engage au combat avec lui, 19. prend chaſſe & fuit. 19. eſt Amiral de l'eſcadre blanche & monte le vaiſſeau *le Prince Roïal* qui touche ſur le Galper & eſt obligé de ſe rendre. 357. il eſt conduit à Louveſtein. 366. ſon jugement à l'avantage des Hollandois. 369.
Aſſiſtances des Anglois. 102.
Atentat d'un traître ſur la vie de Ruiter. 541.
Ateſtation touchant le ſalut & le contre-ſalut des pavillons de France & des Etats Généraux faits au mois de Décembre. 1652. 397. touchant le ſalut & le contre-ſalut entre Ruiter & Montagu. 402. entre Ruiter & Lawſon. 403.
Ateſtation des Amiraux Hollandois, touchant le ſalut & le contre-ſalut entre Ruiter & Lawſon Vice-amiral d'Angleterre. 443.
Averſion de Ruiter pour ceux qui parlent mal des Puiſſances. 697.

Au-

Augusta. Dessein sur Augusta. 685. on s'en désiste. 686.
Augustin (Paul) 293.
Auke Stellingwerf, Vice-amiral de Frise est tué. 283.
Aukes. Voi, Douwe Aukes.
Aumont (le Duc de) rend visite à Ruiter. 393.
Avola (Don André d') Voi Montesarchio.
Autriche (Don Jean d') écrit à Ruiter. 650. il fait savoir à Ruiter qu'il n'ira pas avec lui à cause d'une maladie qui lui est survenuë. 653.
Ayamonte. 8.
Aylua, Lieutenant Amiral de Frise, se rend dans le Koningsdiep avec les vaisseaux de guerre de Frise. 413.
Aylua (Ernst van) 137.

B.

BAart Dirksz. de Purmerend, Lieutenant de vaisseau est assassiné. 490. 491.
Baart (Jaques) 387.
Bahus, au Roi de Suéde. 151.
Bakker (Nicolas Adriansz.) 295.
Bakker (Nicolas) 111.
Bakwel (Edoüard) écrit à Ruiter. 642.
Baltique (mer) le commerce en est de grande importance aux Hollandois, 69. les Etats prennent soin d'en rendre la navigation sûre. *ibidem*
Bankert, Voi, Adrien.
Barbade, sa situation. 267. Dessein des Anglois sur les vaisseaux qui venoient de la Barbade. 435.
Barent Hals. 314.
Barent Martensz. 633.
Barklei (Guillaume) est tué. 351. son corps est embaumé & renvoié en Angleterre. 366.
Baut (Pierre) 240.
Bataille donnée en Funen proche de Nybourg. 137.
Bâtimens préparés pour couler bas & pour fermer un port. 551. ils sont retenus par un grand brouillard. 554.
Baxstarre. 271.
Beaufort, Amiral de l'armée navale de France. 342. réflexions sur la jonction de l'armée de Hollande avec celle de Beaufort. 394.
Beck (Jean van) 230.
Bellechére. 233. il est tué. 267.
le Beldt. 146.
Bentivoglio, son témoignage touchant la Hollande & la Zélande. 1.
Berchem (Jaques van) Capitaine de vaisseau, tombe malade & meurt devant Coppenhague. 145.
Berg op Zoom, 2. est assiégé. 5.
Berg en Norvègue. L'armée navale de Hollande paroît à la vuë de Berg. 306. elle y aprend des nouvelles d'un combat donné dans le port de Berg, entre les Anglois & les vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales. *ibidem.* soins pris pour faire sortir de ce port les vaisseaux qui y étoient. 307. on y envoie deux frégates & une galiote. 523.
Berg (Jean) est dans l'armée navale en qualité de volontaire. 478.
Bergen (Jaques van) est tué. 568.
Bergen (Guillaume van) 314. il est fait prisonnier par les François proche de Livourne. 90. il est relâché. 93. 414.
Berkhout (Adrien Teeding) 701.
Berkhout (Jaques Teeding)
Beverning (Jerôme van) a conférence avec le Prince d'Orange, au sujet des vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales pour envoier les défendre. 514. 515.
Beveſier. Ruiter se trouve proche de Beveſier. 428.
Beuningen (Conrad van) sa Lettre à Ruiter. 364. il loue Ruiter sur sa conduite dans la retraite qu'il fit faire à l'armée. 381. il se rend au bord de Ruiter. 554.
Beurre. Ruiter frote son vaisseau de beurre d'Irlande, pour s'échaper des ennemis. 11.
Bielke, Amiral de Danemarc. 111.
Bilde (André) 108.
Binkes (Jaques) acusé & renvoié absous. 526.
Biscaïe. Armateurs de Biscaie. 101.
Bitter (Pierre de) commandant d'une flote qui revient des Indes Orientales. 306.
Blaake (Robert) Amiral du Parlement d'Angleterre se bat contre Tromp. 15. contre de Wit & Ruiter. 22. la bataille donnée entre lui & Tromp proche de Douvres. 25. proche de Portlandt. 28. il rencontre Ruiter sur sa route, lors qu'il alloit vers les côtes de Barbarie, le saluë du canon, & lui envoie son Capitaine. 54. 55.
Bleeking, au Roi de Suéde. 151.
Blessés envoiés à Rotterdam. 576. Ruiter sollicite afin qu'on en ait soin. *ibid.*
Blok (Simon) est tué. 352.
Bockum ou Borcum. 287.
Bodegrave, mis à feu & à sang. 543.
Bodley, Commandant Anglois. 334
Boer (Corneille de) meurt de sa blessure. 568.
Boer (Allard Pietersz. de) 327. est cassé. 331.
Boer (Jaques Cornelisz. de) est fait Contre-amiral. 47.
Boes (Nicolas) 482.
Bogaart (Jean) Lieutenant d'un vaisseau de guerre, est acusé. 319. Sentence prononcée & éxécutée contre lui. *ibid.*
Bois (Elandt du) 633.
Bois (Jean du) 256.
Bokhoven (Henri) 311.
Bona, cap ou pointe d'Afrique. 166.
Bone, est prise. 623.
Bonheur de Ruiter. 13. 14. 696.
Bont (Jean) 293. 478.
Boos, (Gerard) Capitaine de vaisseau de guerre. 326.
Boreel (Guillaume) Ambassadeur des Etats Généraux des P. V. en France. 74. ordres qui lui sont donnés au sujet des vaisseaux Hollandois que la Cour de France avoit fait arrêter. 831. sa Harangue au Roi. *ibid.*
Boreel (Jean) 284. 291.
Bornholm. 151.
Bosch (Mr. Jaques van den) Pensionaire d'Amsterdam, est député pour aller faire les complimens de condoléance sur la mort du L. Amiral Michel de Ruiter à la Dame sa Veuve. 704.
Boshüisen, Capitaine d'un vaisseau de guerre. 146.
Boshuisen (Jaques) 111.
Boston. Dessein sur Boston. 421.
Bottrou. 237.
Boukhorst. 18.
Boulets & bales envoiés à l'armée navale. 487.
Bourgeoisie. Droit de grande Bourgeoisie d'Amsterdam acordé à Ruiter. 53.
Boyle. 283.
Bragance (le Duc de) est proclamé Roi de Portugal. 6. 7.
Brakel (Jean van) son intrépidité sur la riviére de Chattam. 414. il en est bien recompensé. 420. il aborde Montaigu avec une hardiesse inoüie. 479. il est remorque de l'armée. 482.
Brakel (Pierre van) Contre-amiral reçoit ordre d'aller à Lubec. 138. d'escorter des vaisseaux à Nybourg. 146. il va parler à Sperling Amiral Suédois. 147. il est tué dans un combat contre les Anglois. 278.
Brandebourg. Voi, Electeur.
Bras (Adrien) 295.
Bréme. Un Pilote de Bréme trompe par son raport l'armée navale de Hollande. 320.
Brest on en amène des prises. 434.
Brille (la) se voit en danger d'être ataquée par les Anglois. 497. on y a de fausses alarmes. 539. & beaucoup d'inquiétudes sur ce sujet. 546.
Broeder (Jaques Willemsz.) 359.
Broüillard ou brume epaisse dans l'armée navale. 474. 484. 554. le broüillard fait cesser la chasse sur les Anglois. 360.
Broek (George van den) 19. il meurt. 20.
Broun (Thomas) Consul Anglois à Alger. 168.
Brouwer (Henri) est acusé, & renvoie absous. 526.
Bruinsveldt (Adrien) périt dans le Sond. 111.
Bruinsveldt ou Brunsveldt, Contre-amiral. 360.
Brulot Anglois adressé à Ruiter, & détourné avec beaucoup d'adresse. 377. recompenses promises aux équipages des brulots qui seroient adressés aux Turcs. 57. sentiment de Ruiter touchant les brulots. 367.
Buat, (Fleury Sr. de) preuves de sa valeur devant Cartemonde. 134. 135.
Bul (de) vaisseau coulé bas. 360.
Bulst. Baie de Bulst en Terre Neuve. 273.
Bulter, Capitaine d'un vaisseau de guerre, est mortellement blessé & meurt en homme de courage. 35.
Burg (André van der) Consul à Alger. 172. prisonnier. 200.

Busca (le Baron de) 370. il rentre en grace auprès du Roi de France par l'interceſſion de Ruiter. 394.
Byloo, (Martin) Chirurgien, se prend de paroles avec un Lieutenant de vaisseau, & lui tire ensuite un coup dans la tête pendant qu'il dort. 490. il est puni. 491.

C.

Cabesse (Jean) Négre. 258. il se coupe la gorge & à son fils & à deux de ses esclaves. *ibid.*
Cabo. Voi Kabo.
Cambout (Armand du) 370.
Campen (Jean van) Voi Kampen.

Candiots, s'atribüent l'empire de la mer. 27.
Canon des vaisseaux des Indes Orientales retenu à Berg en Norvègue. 307.
Cant ou Kant (Floris) 497.
Cap. de Cantin. 221.
Cap. de Ste. Apollonie. 237.
Cap. des Palmes, ou de las Palmas; ou côte de Manigète. 236.
Cap. de Razes. 273.
Cap. Voi Kabo.
Câpres causent beaucoup de pertes aux Anglois. 542. les Câpres de Zélande, qu'on prenoit de loin pour des ennemis, entrent à Goerée avec sept prises. 539.
Caribes ou Antilles, isles. 6. dessein de Ruiter sur ces isles. 628.
Cartemonde. 134. les vaisseaux de Hollande la canonnent. *ibid.* les Suédois l'abandonnent. 135.
Carthaginois, ils s'atribüent l'empire de la mer. 27.
Cartes Marines, defauts qui y sont remarqués par Ruiter. 6.
Casiopyn. Voi, Kasiopyn.
Cassave, racine dont se fait le pain de l'Amérique. 268.
Cassavo, la grande Assemblée d'Etat des Turcs. 174.
Castagnettes, dont se servent les Espagnols en dansant. 207.
Castelein (Abraham) fait part au Grêfier Fagel d'une nouvelle importante qu'il a reçuë de Colchester. 506.
Cattes, anciens peuples d'Allemagne. 564.
Cavendisch (Lord) 354.
Cauleri (George) 111.
Cellarius (Jean) Fiscal de la flote de Northollande, est établi Gouverneur des forts qui sont dans l'isle de Goerée. 230.
Centen (Jaques) Capitaine d'un vaisseau de guerre. 308.
Cerda. Don Francisco Pereire Freire de la Cerda est brûlé avec le vaisseau Amiral d'Espagne, 700.
Chabotiére (la) 566.
Chaîne d'or donnée par le Roi de Danemarc à Ruiter. 142.
Changement de Gouvernement dans le Portugal. 6. en Hollande. 526.
Charité pour ses ennemis. 11. charité de Ruiter pour un vaisseau François qui n'avoit plus de vivres. 53.
Charleroi. Marche du Prince d'Orange vers Chaleroi. 542.
Charles. II. est rétabli sur le trône. 156. il est suplié par des Députés des deux Chambres du Parlement, & par Fairfax même, de retourner dans son Roiaume. 157. il témoigne son afection pour les Etats des P. V. 156. 157. les Etats le régalent magnifiquement. *ibid.* il parle fort obligeamment de la ville d'Amsterdam. *ibid.* il cherche des voies de rompre la triple alliance & fait marquer sa mauvaise satisfaction par Douning. 459. il déclare la guerre aux P. V. 463. il assemble son Parlement. 547. il confirme la dignité de Chevalier à Engel de Ruiter 640.
Charles Gustave, Roi de Suéde fait une invasion dans le Holstein Danois. 108. il passe sur les glaces pour aller en Funen & ensuite en Zélande. *ibid.* il fait la paix avec le Roi de Danemarc & aussi-tôt après il la rompt. 109. il envoie une armée navale devant Coppenhague. *ibid.* il se rend maître de la forteresse de Cronenbourg. 110. d'où il fait canonner l'armée navale de Hollande. *ibid.* il va dans un petit bâtiment reconnoître les vaisseaux Danois & Hollandois, & s'expose à un grand péril 112. raillerie qu'il fait à l'Ambassadeur Terlon. 112. il donne ordre à la sureté de sa flote. *ibid.* il reçoit mal les Ambassadeurs Anglois & Hollandois. 126. il entre à Landscroon. 127. il va à l'isle de Falster. 136. il reçoit nouvelles que les armées navales de Danemarc & d'Angleterre sont parties de Coppenhague, *ibid.* il part pour aller à Corsoor. *ibid.* il entend le bruit des coups qu'on tire en Funen & il y veut passer. *ibid.* il y envoie le Maréchal de Steenbok. *ibid.* il aprend avec beaucoup de surprise & d'émotion la défaite de ses troupes. 141. sa mort. 146.
Charles V. Empereur. ce qu'il a dit du port de Flessingue. 4.
Charneſſe, forteresse d'Angleterre ataquée & prise. 412. on ne juge pas qu'on la puisse conserver. *ibid.* on la démolit & on l'abandonne. *ibid.*
Chattam. On tient conseil de guerre au sujet d'un dessein formé sur Chattam. 410. Ruiter y arrive. 413. canonnades sur la riviére. *ibid.* on brûle les vaisseaux qui y sont. 416. on bat le château. *ibid.* réjoüissances en Hollande pour la victoire qu'on y a obtenuë. 419.
Chicheley (Jean) est remis en liberté. 492.
Christianshaven, port de Coppenhague. 145.
Christien, Roi de Danemarc fait celébrer un jour d'actions de graces pour la victoire qu'il a obtenuë, & remercie les Etats Généraux du secours qu'ils lui ont donné. 141. il fait présent d'une chaîne d'or à Ruiter. 142.
Christien V. Roi de Danemarc annoblit le Beaufils de Ruiter. 444. il regrete la mort de Ruiter. 706.
Christien, Prince de Danemarc. 124.
Christien Ebelsz. 391.
Christien Elderſz. 330.
Christofle Adolphsz. Les Etats lui paient la médaille frapée au sujet de la paix avec l'Angleterre. 437.
Cicignon (Gaspar van) 306.
Clerc (Paulus Adriansz.) premier Sécretaire de Ruiter, est tué à la baie de la Barbade. 267.
Clifford (Thomas) 354.
Clodore, Gouverneur François de la Martinique. 268.
Cloppenbourg (Christien) 78.
Cocquet (Abraham) 304.
Coeverden, forteresse, est reprise. 544.
Coeverden (Renaut van) 171. 293.
Cologne, Voi, Electeur.
Colterman, Voi, Kolterman.
Combat naval feint. 344. feints combats faits par l'armée navale à la sollicitation du Pensionaire de Wit, pour servir d'éxercices. 313.
Combats d'enfans en forme de jeux. 4.
Combat naval entre Martin Tromp & Blake. 15. entre Ruiter & Askuë. 19. entre de Wit & Ruiter d'un côté, & Blake, dans le Pas de Calais. 22. entre Tromp & Blake proche de Douvres. 25. entre Tromp & Blake proche de Portlandt. 28. entre les Hollandois & les Anglois proche de Nieuport. 35. proche de Dunquerque. 36. proche de Catwic. 38. proche de ter Heyde & de Schevening. 39. dans le Sond entre les Hollandois & les Suédois. 110. combat naval en 1665. entre les armées de Hollande & d'Angleterre. 282. proche de Kykduin & du Helder. 605. entre Ruiter & les François en Sicile entre Stromboli & Salino. 668. proche du Montgibel. 687. 688.
Comète à queuë. 236.
Commerce avec la France défendu. 87.
Commission donnée par les Etats Généraux à Ruiter de commander l'armée navale proche du Wielingen. 17. sa Commission de Capitaine d'un vaisseau de guerre. 7. de Contre-amiral. *ibid.* de Vice-amiral, 47.
Communion ou Ste. Céne célébrée au bord de Ruiter. 563.
Compani (Jean) Négre, camarade de Ruiter en sa jeunesse. 5. rencontre merveilleuse entre eux. 227. la réception qu'il fait à quelques-uns de la suite de Ruiter. 230.
Compassion de Ruiter au sujet des calamités que la guerre cause. 140. pour ses ennemis. 11. 21. pour un vaisseau François qui n'avoit plus de vivres. 53.
Compassion de quelques matelots Hollandois. 567. des Habitans de Douvres pour les prisonniers Hollandois. 340.
Complimens de condoleance faits à la Veuve & aux Enfans de Ruiter sur sa mort. 704.
Conseil de guerre, il renvoie Schram & Vlug absous. 525. comme aussi Binkes, Brouwer & van Kruiningen. 526.
Conseil de guerre assemblé pour faire justice. 382. de l'équipage du vaisseau *Harderwyk*. 334. de quelques mutins du vaisseau *Oostergo*. 335.
Constitutions de rentes créées & données par présent à Ruiter van Nès & Tromp. 621. 622.
Coppenhague assiégée par les Suédois. 110.
Corderie des Srs. Lampsens. 4.
Cordouë. (Don Diego Ferdinand de) Commandant de Malaga, régale magnifiquement Ruiter. 50.
Cormantin. 244. 245. l'entrepriſe faite sur cette place manque. 253. on la remet sur le tapis. 254. le Fort est pris d'assaut. 258.
Corneille Thomasz. 319. 320.
Corneille Thysz. est pris par un Capitaine Espagnol. 55.
Corsaires Turcs pris. 164. 166. 169.
Cortenaar (Egbert Meesz.) se bat courageusement dans le Sond. 111. il est fait Vice-amiral de la Meuse. 121. il est fait Lieutenant Amiral. 278. il est tué d'un coup de canon. 282.
Côte de Malaguette ou Manigette, pourquoi ainsi nommée. 236.
Coventry passe en Angleterre pour avancer le Traité de paix. 426.
Coupe d'or donnée à Ruiter. 436. 437.
Courdeau (Michel) Capitaine d'un vaisseau François. 89.
Cromwel envoie des Ambassadeurs en Hollande & propose de faire une alliance étroite avec l'Etat. 14. il est fait Protecteur d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. 48. il ne veut faire la paix qu'à condition que les Etats de Hollande s'en-

s'engagérent par écrit à exclure des Charges le Prince d'Orange. *ibid.* ſa mort. 156.
Cromwel (Richard) 113. 156.
Cronenbourg ſe rend aux Suédois. 110. ils le reſtitüent. 152.
Cuilenbourg. Voi, Kuilenbourg.
Cul-de-ſac. Situation du port & du fort du Cul-de-ſac. 636. on l'ataque en vain. 637.

D.

DAnois, font une ſortie de Coppenhague ſur les Suédois. 145. vaiſſeaux Danois devant Dantzic. 71. les Commandans Danois demandent cent mille écus pour protéger la flote Hollandoiſe revenant des Indes Orientales, contre les Anglois dans le port de Berg en Norvègue. 306.
Dantzic. 69. l'armée navale de Hollande arrive devant Dantzic. 70. réjoüiſſances à Dantzic de ſa venuë. *ibid.*
Deane, Amiral Anglois eſt tué. 35. préſages de ſa mort. 37.
Dégel. Le dégel empêche les François de pénétrer plus avant dans la Province de Hollande. 543.
Dégelecamp (Martin) 111,
Démoſthene, ſa baſſe naiſſance. 3.
Deſcente des ennemis empêchée par un reflux miraculeux. 497. deſcente des armées ennemies empêchée & les ordres qui furent donnés pour cet éfet. 595. 596.
Deſcente dangereuſe proche de Cormantin. 255.
Deſſein de l'Auteur en écrivant la preſente Hiſtoire. 1. 2.
Déventer, vaiſſeau qui va ſe briſer contre un rocher. 569.
Diemermeer, vaiſſeau des Indes Orientales, qui s'étoit écarté de la flote, arrive à Berg. 323.
Différent avec la France acomodé. 86.
Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales font une demande à Ruiter. 597.
Dik (Jean) Capitaine d'un navire de guerre eſt relâché par le Duc d'Yorc, & ſe rend auprès de Ruiter dans une quaîche Angloiſe. 492. il eſt fait Contre-amiral de Northollande. 573. 623.
Diſcours de Ruiter & d'un Capitaine François. 12.
Diſette de vivres dans l'armée navale. 619.
Diſſenterie dans l'armée navale. 701.
Diſſentions en Hollande. 485. 592.
Divan. 174. 175,
Does (Pierre van der) mort à St. Thomé. 266.
Dolman. 295.
Dolman (Thomas) 411.
Domination & ſuperiorité dans l'Egliſe rejettée de Ruiter. 697.
Dordrecht ſédition du peuple qui demande le Prince d'Orange pour Gouverneur. 493.
Doria (André) 90.
Doria (Lazare Marie) Envoié de la République de Gênes vers Ruiter. 90.
Dorp, Lieutenant Amiral de Hollande. 41.
Darmouth. Ruiter arrive devant cette place. 427. deſcription de la paſſe pour entrer dans le port. *ibid.*
Douwe Aukes. 295. ſes belles actions dans le combat contre Askuë. 19.
Douning (George) eſt reçu en grace par le Roi Charles II. 157. il vient à la Haie en qualité d'Ambaſſadeur d'Angleterre & demande ſatisfaction de ce qui s'étoit paſſé à l'égard du ſalut le Merlin. 459.
Drontheim. 151.
Dunes. Deſſein de l'armée navale de Hollande ſur les Dunes, qui ne peut être éxécuté à cauſe des vents contraires. 330.
Duiſend (Dirk) 295.
Dunquerquois. Ruiter croiſe ſur eux. 6. il en joint deux & leur enleve une priſe. *ibid.* l'adreſſe dont il ſe ſervit contre eux. 11, 12.

E.

EAu, diſette d'eau dans l'armée navale de Hollande. 107. la mauvaiſe eau cauſe beaucoup d'incommodité ſur les vaiſſeaux. 207.
Eau-de-vie cauſe beaucoup de deſordres. 259.
Ebe ou reflux miraculeux, qui empêche la deſcente des ennemis. 497.
Echange des priſonniers Anglois & Hollandois. 44.
Ecluſes ouvertes en Hollande. 490.
Edit Perpétuel. 439. eſt aboli. 493.
Elbing. Traité conclu à Elbing, entre la Suéde & la Pologne. 71.
Electeur de Brandebourg. Il va voir l'armée navale de Hollande au Texel. 344. il eſt régale au bord de Ruiter avec pluſieurs autres Grands. *ibid.* il regrète la mort de Ruiter. 705.
l'Electeur de Cologne déclare la guerre aux Etats Généraux. 463.
Emprunt de vivres d'un vaiſſeau pour l'autre. 326.
Engel de Ruiter fils unique de l'Amiral, s'embarque avec ſon Pére avant l'âge de quinze ans pour l'expédition de la Méditerranée. 198. on lui donne une Enſeigne ſur la côte de la Guinée. 223. il reçoit ordre d'aller ſaluer le Duc d'Aumont. 392. il eſt fait Capitaine Lieutenant du navire de guerre de van der Zaan. 408. il eſt fait Capitaine fixe, & commandé pour aller en Angleterre ſur une frégate. 444. il eſt fort bien reçu à Londres & fait Chevalier. *ibid.* il eſt bleſſé à l'eſtomac. 477. il eſt commande pour aller à la découverte & croiſer avec trois vaiſſeaux. 562. il s'avance vers les ennemis pour les reconnoître. 572. il eſt fait Contre-amiral. 611. & eſt confirmé en cette Charge par le Prince d'Orange. 622. il eſt commandé pour aller avec neuf vaiſſeaux croiſer dans le Canal. 632. ſa qualité de Chevalier lui eſt confirmée par le Roi d'Angleterre. 640. il aprend la mort de ſon Pére. 704. le Roi d'Eſpagne l'honore du titre de Duc en la place de ſon Pére. 707. ce titre eſt changé à ſa priére en celui de Baron. 708.
Engel Janſz. 323.
Envie s'atache aux Grands Hommes. 24. elle ataque Ruiter. *ibid.*
Erpenius. 65.
Eſcadre bleuë. Tromp la combat. 375. lui donne la chaſſe. 376.
Eſclaves, au nombre de 60. ſont délivrés à Tunis par échange. 170. il y en a près de 1000. à Alger. 172. il en eſt délivré 130. 188. on aſſemble 80000. pour la rançon des Eſclaves. 198. cinq eſclaves qui ſe ſauvent d'Alger à la nage vont aborder aux vaiſſeaux Hollandois. 206.
Eſpagnols. Quelques Eſpagnols commettent des inſolences contre le pavillon de l'Etat. 183. Pluſieurs Grands d'Eſpagne vont viſiter Ruiter & ſes vaiſſeaux. 596. les Eſpagnols demandent du ſecours contre les Meſſinois revoltés. 643. ils prennent Ibiſo. 666. ils ſe tiennent fort de l'arriére & ne s'aprochent pas des Hollandois pour les ſeconder. 687. ils s'engagent au combat. 689. l'orgueil des Eſpagnols. 11. 687.
Eſprits ſéditieux ſont fort haïs de Ruiter. 697.
Eſtrées (le Comte de) ſon têmoignage touchant Ruiter. 568.
Etat déplorable des afaires des P. Vnies par l'invaſion du Roi de France. 485. Etat heureux des mêmes Provinces après la paix de 1661. avec l'Angleterre. 438. 439.
Etats Céneraux. Les E. G. des Provinces Vnies prennent la réſolution d'envoier une armée navale au ſecours des Portugais. 7. ils font publier un placard pour la ſureté des vaiſſeaux marchands. 24. ils ordonnent que Ruiter ſera maintenu dans ſon autorité. *ibid.* ils donnent les ordres néceſſaires pour prévenir le deſſein que les Anglois ont de détruire par le feu les vaiſſeaux & les villes maritimes. 25. 26. Leur Réſolution priſe touchant l'eſcorte des vaiſſeaux des Indes Orientales & de Hambourg, revenant d'Eſpagne avec beaucoup d'argent. 21. ils défendent la navigation en Groenland. 33. ils font publier un placard pour encourager les matelots. 38. leur Réſolution priſe à l'égard du rang entre les Vice-amiraux de Wit & Jean Evertſz. 46. ils défendent à tous Capitaines de ſoufrir qu'on viſite leurs vaiſſeaux. 50. ils prennent la réſolution de ſecourir le Roi de Danemarc contre la Suéde. 109. & d'envoier encore quatre mille hommes en Danemarc. 113. la propoſition qu'ils font aux Rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre, d'ataquer conjointement les Turcs, laquelle n'eſt pas écoutée. 195. leurs ſoins pour la conſervation de la côte d'Or. 212. leur Réſolution priſe au ſujet du L. Amiral Tromp. 297. leur Reſolution touchant les opérations de l'armée navale, laquelle ſert d'inſtruction générale pour les Plénipotentiaires qui y ſont envoiés. 303. leur Réſolution touchant le commandement de l'armée navale. 343. leur dépêche à Ruiter. 363. leur Réſolution touchant le ſalut que l'armée navale doit faire aux Ambaſſadeurs Anglois. 403. leur Réſolution au ſujet de faire rentrer l'armée navale. 436. leur Réſolution touchant le parage où ſe tiendra l'armée navale. 498. 500. leur Réſolution pour recommander à Ruiter de veiller à la conſervation de la flote des Indes Orientales 515. 516. leur Réſolution au ſujet de l'arrivée de l'armée navale des ennemis par le travers de Petten. 524. leur Réſolution au ſujet de faire ſeparer, rentrer & diviſer l'armée navale. 535. leur Réſolution priſe au ſujet de

Ruiter & de l'armée. 613. leur Réſolution touchant les Paſteurs de Hongrie priſonniers. 658. leur Réſolution touchant un plus long ſéjour de Ruiter ſur les côtes de Sicile. 682. leur Réſolution au ſujet de l'Etat où eſt l'armée navale en Sicile. 701. 702.
Etats de Hollande ils réſolvent de diſtribuer des recompenſes particulieres dans l'armée navale. 32. ils font des remercîmens à Ruiter de ſes ſervices. *bid.* ils font faire des priéres publiques à la Haie pour obtenir la faveur du Ciel dans le combat naval. 39. ils font une déclaration avantageuſe en faveur de Ruiter & de Jean Evertſz. 42. ils prennent la réſolution d'établir trois Vice-amiraux & trois Contre-amiraux dans leur Province. 46. ils écrivent une Lettre à Ruiter pour le porter à accepter la Charge de Vice-amiral. *ibid.* leur Réſolution pour l'excluſion du Prince d'Orange. 48. 49. ils donnent des ordres au ſujet des vaiſſeaux qui ont été arrêtés en France. 83. leur propoſition ſur ce ſujet dans l'Aſſemblée des Etats Généraux. 84. différent parmi les Etats touchant Tromp à qui on vouloit donner le commandement en Chef de l'armée navale. 284. leur Réſolution au ſujet des prédications ſéditieuſes qui ſe faiſoient. 301. 302. leur Réſolution pour remercier le Penſionaire de Wit des ſervices qu'il a rendus dans l'armée navale. 325. ils ne veulent pas que l'armée rentre dans les ports, mais ils veulent qu'elle demeure en mer ſuivant la Réſolution déja par eux priſe. 331. 332. leur Réſolution par laquelle ils autoriſent Ruiter à préſider à l'Amirauté. 336. ils réglent que Ruiter montera un navire de la Meuſe & ira en mer par cette riviére. 337. ils deſtituënt le L. Amiral Tromp de ſa Charge. 383. leur Réſolution de faire préſent d'une coupe d'or à chacun du Ruard de Putten, de Ruiter & de van Gent. 420. ils font tous les éforts poſſibles pour donner ſatisfaction aux Rois de France & d'Angleterre. 460. 461. ils déférent les plus hautes Charges au Prince d'Orange. 493. ils pourvoient à la défence des côtes. 496. ce qu'ils écrivent au ſujet du maſſacre des Sieurs de Wit. 521. leur Réſolution au ſujet du ravitaillement de l'armé navale. 531. touchant diverſes autres choſes qui concernent la même armée. 532. 533. touchant ce qu'on doit demander au Prince à l'égard des opérations auxquelles il falloit deſtiner la même armée. 599. ils prennent une Réſolution pour faire élever un tombeau à Ruiter. 706. 707.
Etats de Zélande. Ils font des complimens de condoléance ſur la mort de Ruiter à la Dame ſa Veuve, par une Lettre qu'ils lui écrivent. 705.
Etats. Equipement de leur armée navale. 402.
Etienne Corneliſz. 296.
Evert Antoniſz. 36.
Evert Gerritſz. renie la Foi Chrétienne à Alger. 205.
Evertſz. (Corneille) eſt retenu à Tanger. 182. il eſt fait Lieutenant Amiral de Zélande. 297. il eſt tué. 353. ſa pompe funébre. 366.
Evertſz. (Corneille) Vice-amiral reçoit ordre d'aller croiſer dans le Canal avec onze vaiſſeaux. 418. enſuite il ſe poſte vers la Tamiſe. 421. il lui eſt ordonné de ſe tenir proche de Harwich. 423. de batre le Fort de Harwich. 425. il eſt commandé pour aller à Wicht. 427.
Evertſz. Voi Jean.
Ewyk (Guillaume van) 572.
Excluſion du Prince d'Orange des Hautes Charges. 49.
Exercices militaires entre les vaiſſeaux de l'armée navale. 313.
Expérience de Ruiter. 696.
Extractions baſſes, divers éxemples de grands hommes qui ont été de baſſe extraction. 3. 4.

F.

Fabritius (Vincent) 72.
Fagel (Gaſpar) écrit à Ruiter. 591. il ſe rend au bord de Ruiter. 598. ſes propoſitions au Conſeil de guerre. *ibid.*
Falmouth (le Comte de) 283.
Fairfax. 157.
Falſter. 109. 151.
Farina, place ſitüée à quatre lieuës de l'ancienne Cartage. 166.
Félicitations faites à Ruiter. 365.
Fenolet (Don Michel Alonzo) 649.
Fermeté d'un matelot bleſſé. 483.
Fernando (Antoine) 103.
Féro (iſles de) 284.
Feüillade (Comte de la) arrive à l'armée navale. 393. les propoſitions qu'il fait au Conſeil de guerre & la réſolution qu'on prend ſur ce ſujet. 393. 394.
Feur (Daniel de la) Conſul Hollandois à Toulon. 79.
Fidélité des Mores. 13. de Ruiter à ſes Bourgeois 12.
Filippe IV. Roi d'Eſpagne fait une paix perpétuelle avec les Provinces Vnies. 10.
Fleſſingue, ville où Ruiter prit naiſſance. 4. éloge de cette ville. *ibid.*
Flokkenius Paſteur de Ruiter. 231.
Flote de Smirne ataquee par les Anglois. 462. 463.
Flote de Sucre des Portugais tombe de nuit au milieu de l'armée navale de Hollande, qui la diſperſe & en prend une partie. 98. la flote Hollandoiſe part de devant Berg en Norvègue, & eſt diſperſée par une grande tempête. 309. elle arrive devant Schelling. 312. la flote d'argent arrive à Cadix d'ou elle eſt eſcortée en Hollande par Ruiter. 65.
Fortune (André) 20.
Foudre tombée dans le vaiſſeau de Ruiter. 71.
Forces maritimes d'Alger. 172. de Tripoli. 177.
Foy. Deſcription du port de Foy. 433.
France. 149.
Francius (Pierre) a fait des Oraiſons funébres de Ruiter en proſe & en vers. 713.
François ils abandonnent l'Overiſſel. 623. priſonniers François débarqués par Ruiter à Barcelone & renvoiés à Marſeille. 81. propoſition de diſtribuer des priſonniers François ſur les vaiſſeaux de guerre rejettée de Ruiter. 570. Gentishommes François dans l'armée navale des Etats. 348. ils ſe trouvent en grand péril & ſe ſauvent au bord d'Evert van Gelder. 352. autres Chevaliers François dans l'armée navale des Etats. 370. ils ſautent dans une chaloupe pour aller détourner un brulot Anglois. 377. Vaiſſeaux François pris par Ruiter. 80. plaintes de la Cour de France ſur ce ſujet. 82. l'armée navale de France ſous le commandement du Duc de Beaufort eſt en mer. 342. délibérations ſur ſa jonction avec celle de Hollande. *ibid.* Réflexions ſur la jonction de l'armée navale de Hollande avec celle de France. 394. ordres donnés par Ruiter pour être ſuivis en cas de jonction. 395. les Armateurs François cauſent beaucoup de pertes. 79. on défend les fruits & les marchandiſes de France. 85.
Fraſer (Jean) tâche de brûler les vaiſſeaux qui ſont dans le port d'Amſterdam & eſt roüé. 547.
Fréderic III. Roi de Danemarc, commence la guerre contre la Suéde. 108. il eſt obligé de céder beaucoup de païs aux Suédois. 109. il eſt ſecouru par les Etats Généraux dans ſon preſſant beſoin. 109. 110. il régale les Oficiers Généraux des armées navales de Hollande. 123.
Fréderic-Henri Prince d'Orange, crée Ruiter Capitaine & Contre amiral. 7.
Fréderixbourg, fortereſſe dans la Guinée aux Danois. 253.
Fréderixode. 108.
Frêne (le) navire, fait eau & eſt remorqué à Palerme. 669.
Fricambaut, Capitaine d'un navire de guerre François. 89.
Froid extrême. 108.
Funen (iſle) priſe par le Roi de Suéde qui y paſſa ſur les glaces. 108.
Furtado (Triſtan de Mendoça) Ambaſſadeur de Portugal. 7.

G.

Gaalen (Jean van) ſa victoire & ſa mort. 33.
Gabaret (Jean) Capitaine d'un navire de guerre François. 566.
Gabriel Antoniſz. 17.
Gaal. 290.
Gageldonc (Hubert) 239. 257.
Galiotes détachées de l'armée navale pour aller chercher les vaiſſeaux des Indes Orientales & les autres vaiſſeaux marchands. 303. détachées pour aller vers les côtes d'Angleterre. 328.
Gamara (Don Eſtevan de) Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haie. 157.
Gambie. 228.
Gardeloupe. 266.
Gardes des Plénipotentiaires de l'armée navale de l'Etat. 296.
Gelder (Evert van) tombe au milieu des Anglois qui ſe rendent maîtres de ſon vaiſſeau. 319.
Gelder (Anne van) troiſieme femme de Ruiter. 14.
Gelder (Jean Pauluſz. van) beaufils de Ruiter eſt fait Capitaine.

taine, 408. il eſt annobli par le Roi de Danemarc. 444. il eſt tué dans le combat. 610, Ruiter eſt affligé de ſa perte. 612.
Gelderlandt vaiſſeau, eſt deſemparé par la tempête & renvoié dans le port. 349. 350.
Génes. La peſte eſt à Génes. 91.
Genois, ils ne veulent pas permettre à Ruiter de combatre dans leur havre des vaiſſeaux François. 90. 91.
Généroſité du Roi de Tripoli. 177. du Penſionaire de Wit. 335.
Gent (Guillaume Joſef van) Lieutenant Colonel, eſt envoie vers le Gouverneur de Berg. 306. il eſt fait Colonel d'un régiment de ſoldats de marine. 339. il eſt vigoureuſement ataqué par les ennemis & ſe trouve en peril. 373. il eſt élu Lieutenant Amiral. 384. il veut ſe diſpenſer d'accepter cette Charge. *ibid.* il ſe trouve obligé de l'accepter par la ſollicitation des Etats. 385. il va faire une expédition dans la Tamiſe. 411. il ſe rend proche de Holhaven. *ibid.* à l'embouchure du Meduvei. 412. il eſt detaché avec dix-ſept vaiſſeaux pour aller à Hitlandt & aux iſles de Fero. 418. il reconnoît près de vingt vaiſſeaux devant Harwich ou dans le port, & demande permiſſion de les ataquer. 419. on lui fait préſent d'une coupe d'or. 420. il chaſſe ſur ſix Corſaires Algériens. 447. il ſe rend avec l'eſcadre d'Amſterdam à l'armée navale. 450. il refuſe de mettre pavillon bas devant *le Merlin*, yacht du Roi d'Angleterre. 452. il eſt commandé pour aller chaſſer ſur neuf vaiſſeaux Anglois vers la Tamiſe. 472. il deſcend cette riviére & s'en retourne joindre l'armée. 473. il eſt tué. 480. ſon extraction. *ibid.* ſon mérite & les ſervices qu'il a rendus. *ibid.*
Gentishommes. Panhuis, Bellechére & Bielken, jeunes Gentishommes volontaires dans l'eſcadre qui eſt dans la Guinée. 233.
Gerard Abrahamſz. Quartier-maître. 377.
Gerard Femſz. 111.
Gerard Jacobſz. eſt le premier qui arbore le pavillon des Etats ſur le fort de Tacorari. 238.
Gerſtdorp (Joachim) Grand-maître de Danemarc. 125. 150.
Gibraltar. Combat naval devant cette ville. 4.
Giroſle (le) vaiſſeau, nommé par erreur *le Giroflier*, eſt pris. 360.
Glace. Paſſage de l'armée de Suéde ſur la glace pour aller en Funen. 108.
Gloceſter, (le Duc de) 157.
Goerée (iſle) ſur les côtes de la Guinée ſe rend à Ruiter. 225.
Golius (Jaques) requiert les Etats de faire acheter des livres Arabes en Turquïe. 65. ſes qualités. *ibid.*
Goodſon, Vice-amiral Anglois, paſſe au bord de Waſſenaar. 122.
Gorcum (Pierre de) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 9.
Gotskens (Henri) 370.
Goudtſche-fluis. On y prend poſte, & l'on y fait marcher les milices du païs. 543.
Govert Pieterſz. Pilote. 377.
Goulette (la) fortereſſe à l'entrée du havre de Tunis. 178.
Graaf (Girard Simonſz. de) ou le Comte. 258.
Graaf (Jean Allartſz. de) 55.
Grammont, (Armand de) Comte de Guiche arrive à l'armée navale avec quelques autres Gentishommes. 348. il marque beaucoup de valeur. 359.
Grandeur de courage de Ruiter. 696.
Grimaldi (Loüis) Prince de Monaco. 348.
Groenlandt. Voiage de Ruiter en Groenlandt. 6. la navigation en Groenlandt eſt défenduë par les Etats. 33. 114. 339. 624. les défences ſont levées ſous certaines conditions. 114.
Groningue. l'Evêque de Munſter lève le ſiége & ſe retire de devant cette place. 523.
Groot ou Grotius (Pierre de) ſa repartie à un Seigneur Anglois. 283. il avertit les Etats des mauvaiſes intentions du Roi d'Angleterre. 457. ſon diſcours au Roi de France. 461.
Groot (Hugues de) ou Grotius. Ce qu'il écrivoit touchant Loüis XIV. encore enfant. 439.
Guerre. Les Etats des P. V. ont été obligés de ſoutenir la guerre par mer. 1. 2.
Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. entre le Danemarc & la Suéde. 108.
Guiche (le Comte de) Voi Grammont.
Guillaume ou Willem Baſtianſz. eſt fait L. Amiral du Quartier du Nord. 623.
Guillaume ou Willem Boudoüinſz. van Eik. 321.
Guillaume ou Willem Evertſz. premier Pilote eſt deſtitué. 331.
Guillaume ou Willem Hendrikſz. Capitaine de vaiſſeau. 588.
Guinée, l'eſcadre qui eſt ſous Ruiter part de la Guinée pour revenir en Hollande. 264.
Guſtave. Voi, Charles.
Gytels (Arnaud) Amiral de l'armée navale envoiée en Portugal. 7.
Grypskerke (Maria Velters van) premiére femme de Ruiter. 5.

H.

HAan (Jean de) Capitaine d'un navire de guerre. 145. il acuſe Schram & Vlug de n'avoir pas fait leur devoir. 525, il eſt fait Vice-amiral. 611. il eſt commande pour aller avec quelques vaiſſeaux vers la Tamiſe. 584. il s'en revient. 585. il eſt commandé pour aller avec ſix navires de guerre eſcorter des vaiſſeaux juſqu'à Lisbonne. 646. il ſe ſépare de l'armée avec ſon eſcadre. 651. il arrive à Palerme. 657. à Mélazzo. 658. ſon combat contre les François. 700. il eſt tué. 701.
Haaren (Guillaume van) Ambaſſadeur en Suéde & en Danemarc. 120.
Haas (Jean de) 39.
Haaze (Adrien de) Capitaine de vaiſſeau de guerre eſt tué. 463.
Habitans des Provinces Vnies, ils ont été obligés de ſoutenir la guerre par terre & par mer. 1.
Hambourquois, bâtiment arrêté & relâché. 329.
Harang. Les Anglois ſe prétendent maîtres de la pêche du Harang. 14. Martin Tromp eſt commandé pour allerdéfendre les bâtimens des pêcheurs. 15. 16. profits & revenus que l'Etat reçoit de cette pêche. 16. bâtimens, flibots ou buches de la pêche du harang pris. *ibid.*
Hardieſſe de Ruiter en ſa grande jeuneſſe. 4.
Harmans. Voi, Jean.
Harwich. Deſſein de faire entrer l'armée navale dans le port de Harwich duquel on ſe déſiſte. 369.
Haſſelaar (Gerard) eſt à l'armée navale en qualité de volontaire. 477. eſt tué. *ibid.*
Heeden (Jean van) 249.
Heemskerke (Laurent) traître Hollandois. 387.
Heemskerk (Jaques) 4.
Heemskerk (Conrad) volontaire dans l'armée navale. 477.
Hees (Thomas van) eſt envoié à Alger. 649.
Hein (Pierre) ſon têmoignage avantageux touchant M. H. Tromp. 41.
Heinſius (Nicolas) 716.
Hek (Jean) 570.
Heldt, Vice-amiral de Danemarc. 133. 151.
Henri Adrianſz. Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 146. il prend un vaiſſeau Anglois. 274. il eſt condamné en une amande pécuniaire pour quelque faute. 370.
Henri Hendrikſz. fait des actions de courage ſur le Méduvei proche de Chattam. 414. 415.
Heukelom. 711.
Hiddes (Tierk de Vries) après s'étre écarté de la flote en revenant de Berg en Norvegue, il la rejoint avec trois vaiſſeaux & un brulot. 311. il eſt tué. 375.
Hiſtorien quel eſt ſon devoir. 2.
Hitlandt. 285.
Hiver rude. 108. 109.
Hoek (Jaques) 616.
Hodge (Abraham) 234.
't Hoen (Rem) Lieutenant du Capitaine Wildtſchut eſt noté d'infamie & chaſſé comme un ſcélérat. 319.
't Hoen (Govert) 256. il eſt fait Contre-amiral. 368. il eſt tué. 375.
Hoeven (Corneille van der) 604. il ſe rend maître d'un yacht du Roi d'Angleterre. 616.
Hoeven (Corneille Jacobſz. van der) Commandant d'un brulot, met le feu au vaiſſeau *le Loial Londres*. 416.
Hollande, a produit pluſieurs Héros Maritimes. 1. la flote de Hollande part de deuant Berg en Norvègue. 309. elle arrive ſur la côte d'Angleterre. 329. devant la Tamiſe. 330.
Hollandois. Ils combatent pour la liberté de la navigation. 27. les Turcs les eſtiment gens de parole. 178.
Holms (Robert) attaque la flote de Smirne. 462.
Hom (Barent) 273.
Hongrie. Les Paſteurs de Hongrie, qui ſont aux galéres de Naples reclament Ruiter pour les faire délivrer. 656. Reſolution priſe par les Etats Généraux ſur leur ſujet. 658. Lettre du Réſident Hamel Bruininx pour ſolliciter leur délivrance. 659. 660. ils ſont delivrés de leur captivité. 679. on les embarque ſur un vaiſſeau Anglois pour les tranſporter en Hollande. 684.

Honiwood. Ambaſſadeur d'Angleterre en Danemarc. 149
Hoogenhoek, eſt tué. 374.
Hoorn (Jean Reiloffz van) ſa valeur. 278. il eſt fait priſonnier & mené en Angleterre. *ibid.* il eſt établi Commandant des vaiſſeaux de guerre qui font la garde ſur l'Y 544.
Hoorn (Jaques Jacobſz. van) Lieutenant. 250.
Hoorn (le Comte de) eſt envoié à l'armée navale. 421. il y arrive. 424. il donne des preuves de ſa valeur devant le fort de Harwich. 425.
Hoorn (le Comte Jean de) 413.
Hoorne (Jean Belgicus de) 256.
Hoornkens. 290.
Hop, (Corneille) il eſt envoié à Swammerdam. 543. il eſt envoié à l'armée navale. 598.
Horſt (Ewout van der) 385
Hove (Michel ten) Envoié en Portugal de la part des Etats. 97.
Houtebeen, ou Jol. 266.
Houttuin (Adrien Dirkſz. 111. il eſt ſéparé de la flote par la tempête & après la tempête il ſe joint à dix navires de guerre & à trois vaiſſeaux des Indes Orientales. 320. il arrive au Doggerbanc. *ibid.* il tombe preſque au milieu de l'armée navale d'Angleterre, mais il eſt averti par une galiote de Huiſduins. 321. il croiſe proche de Vlekkeren. *ibid.* il prend réſolution de s'en retourner en Hollande. 323. il joint la flote avec huit vaiſſeaux. 327. il eſt tué. 363.
Hubert (Pierre de) Ambaſſadeur aux négociations de paix des Couronnes du Nord. 151.
Huën ou Huena, ou Ween. 111.
Huiſduine, une galiote de Huiſduine donne avis à quelques vaiſſeaux Hollandois de ſe garder de l'armée navale d'Angleterre. 321.
Hulſt (Abraham van der) eſt fait Vice-amiral. 297. il eſt tué. 354. ſa pompe funébre. 366.
Humilité de Ruiter. 440.

I.

Aarsweldt vaiſſeau, eſt dématé. 482.
Jaques Philipſz. va prendre Aſkuë pour le mener au bord de Sweers. 357.
Jaques (le Vieux ou le Roïal) vaiſſeaux brûlé. 416.
Jaquet (Jean Klaaſz.) 129.
Jarmouth. Ofres faites par les Hollandois aux Magiſtrats de Jarmouth. 329.
Ibarra (Don Diego de) périt dans l'embraſement du vaiſſeau Amiral d'Eſpagne. 700.
Jean (Don) IV. Roi de Portugal. 7. il fait donner des chaînes d'or & des médailles aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de l'armée navale de Hollande. 10.
Jean Evertſz. on lui ordonne deux cens livres de paie par mois. 32.
Jean Evertſz. Vice-amiral ſous Tromp. 24. il prend un vaiſſeau Anglois monté de trente-ſix piéces de canon. 25.
Jean Evertſz. ne pouvant plus tenir la mer, eſt remorqué vers terre. 39. ordre qu'il reçoit des Etats. 42. on lui permet d'aller faire un tour en Zélande. 43. il marque de la jalouſie contre Ruiter. 116. on lui donne permiſſion de revenir de Danemarc. 131. il eſt fait Lieutenant Amiral de Zélande. 280. il eſt maltraité à la Brille par la Commune & ſe trouve en péril. 283. il eſt rétabli dans la Charge de Lieutenant Amiral. 367. il eſt tué. 375.
Jean Harmans Contre-amiral Anglois ſe défend vaillamment 353. il ſe bat contre Ruiter. 481.
Jean Leendertſz. Renégat natif d'Amſterdam. 62. eſt garanti des galéres. *ibid.*
Jean Matthyſz. prend deux quaîches Angloiſes. 305. eſt fait Contre-amiral. 390. il eſt renvoié au port à cauſe de la quantité des malades qui ſont à ſon bord. 318. il ſe bat ſur la Tamiſe. 431.
Jean Pauluſz. 14.
Jean Reiloffz. ſa valeur. 278. il commande ſur l'Y. 544.
Jean Thyſz. 133. 146.
Jeltefioert. 307.
Imprudence en navigeant, ordres donnés pour l'empêcher 304.
Incendie à Londres. 395.
Incident merveilleux. 14. 80.
Indes Orientales, galiotes envoiées pour chercher les vaiſſeaux qui en reviennent. 303. ils ſont ataqués par les Anglois dans le port de Berg en Norvègue. 306. ils ſortent de ce port & vont joindre l'armée de Hollande. 308. ils en eſt pris deux par les Anglois. 314. ils évitent le peril dont ils étoient ménacés proche de l'Embs de la part des Anglois. 513. Deliberations des Etats à leur ſujet 514. ils entrent dans l'Embs. 517. ils ſe joignent à la flote. 519. ils arrivent au Vlie. 521.
Infection dans les vaiſſeaux Hollandois. 81.
Inquiétudes de Ruiter dans ſon élévation. 697.
Inſolences commiſes ſur le vaiſſeau Groningue. 375.
Inſtruction des Etats Généraux donnée à Ruiter pour ſon expédition dans la mer Méditerranée l'an 1664. 196. Autre Inſtruction de l'Amirauté d'Amſterdam pour Ruiter touchant les afaires des côtes de la Guinée. 215.
Joachim-Janſz. Maître de vaiſſeau. 6.
Jol (Corneille) ou Houtebeen mort dans une iſle de la mer d'Ethiopie. 266.
Jonathan vaiſſeau pris dans le Méduvei 417. envoié en Hollande. 418.
Jong (Jean de) 293.
Jordan (Joſef) Contre-amiral Anglois. 350.
Joſué, vaiſſeau coulé à fond par le canon des Anglois. 481.
Jour de la naiſſance de Ruiter eſt célébré. 683. 684.
Jour de jeune & de priére ordonné par les Etats. 301.
Jours de priéres publiques. 39. 282. célébrés tous les mois. 338. 465.
Jour d'actions de graces dans les P. V. 365. 366. dans l'armée navale pour la victoire de Chattam. 418. célébré auſſi en Hollande 419. 421. ſur la paix avec l'Angleterre. 435. 626. ſur la retraite des François qui ont abandonné Utrecht. 623.
Jour d'actions de graces en Danemarc pour la victoire remportée ſur les Suédois. 141.
Jour d'actions de graces & de priéres. 586.
Iſle Blanche des Oiſeaux. 223.
Itterſum (Robert van) 368.
Juel, Amiral Danois. 122.
Juinbol, Capitaine d'un vaiſſeau de guerre, qui ſaute par ſa propre poudre, & le Capitaine ſe noie. 25.
Junius (Robert) Miniſtre d'Amſterdam, ſuit l'armée navale de Hollande. 37. 38.
Juppiter, vaiſſeau pris par les Anglois. 567.

K.

Kaaſen (Gilles) Capitaine d'un Câpre. 539.
Kabo Blanco, ou Cap. Blanc. 222.
Kabo de Raze, ou Cap. 273.
Kabo Cors, ou Cap de Corſe. 241. 249.
Kabo Verde ou le Cap Vert, eſt ataqué & pris par les Anglois. 210. 211.
Kallenburg (Gerard) Capitaine du vaiſſeau de Ruiter, ſe bat vaillamment. 688. le Capitaine Kallenburg arbore le pavillon d'Amiral. 701.
Kampen (Jean van) Capitaine de navire guerre 72. il ſe bat courageuſement dans le Sond. 111. & en 1673. 566.
Kant (Floris) Voi Cant.
Karſten Krynſz. 319.
Kaſiopyn Lieutenant Colonel. 368.
Kempthorn (Jean) Contre-amiral Anglois. 609.
Kerkhove (Quiryn van) Capitaine de vaiſſeau, reçoit ordre de prendre ſoin du *Fort de Hooningen* vaiſſeau des Indes Orientales. 308.
Keuvelaar (Baudoüin) 312.
Kiela (Dirk Jobſz.) eſt tué. 610.
Kievit. 543.
Killegreuw (Guillaume) Colonel dans l'armée navale que les Etats envoient en Danemarc. 113. ordres qui lui ſont donnés. 116.
Klant, (Juſte Herman) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 327. 331. ſon vaiſſeau eſt renvoié dans le port. 372.
Kleidyk. Capitaine de vaiſſeau, de la Brille, ſe défend courageuſement. 29.
Knyf (Henri) 466.
Koenders ſe rend maître du vaiſſeau *le Giroſle*. 360. il meurt de ſa bleſſure. 375.
Kolterman, ou Colterman. 290.
Konings-diep, paſſe ou canal Roïal, on le viſite & on le ſonde. 368.
Koningsmark. 543.
Kooker (Pierre) Maître d'un vaiſſeau des Indes Orientales, ſe jette à la mer croiant que ſon vaiſſeau va couler bas. 422.
Kruik (Corneille Adrianſz.) ſon infortunée valeur. 28. 29.
Kruiningen (Adrien) reprend une flûte Hollandoiſe ſur les Anglois. 314. il eſt acuſé & renvoié abſous. 526.
Kruisfioert, 307.
Kuilembourg (Guillaume van) 293. il s'engage au combat contre un grand vaiſſeau François. 566. il ſe noie. 569.

569. son éloge. *ibid.*

L.

Lacédémoniens aspirent à l'empire de la mer. 27.
Lâcheté de quelques Capitaines sous le commandement de Witte Cornelisz. de Wit dans la bataille livrée à Blaake. 29. de quelques autres Capitaines. 40.
Laland. 151.
Lamaneurs ou Pilotes côtiers. On manque de Lamaneurs experts pour la riviére de Londres. 368. on en prend qui connoissent les côtes d'Angleterre 342. ils sont blâmés par Ruiter sur leur peu d'intelligence. 466.
Lambert Pietersz. Capitaine d'un vaisseau de guerre, est enterré à Alicante. 50.
Lampsens (Corneille & Adrien) deux considérables Marchands de Flessingue dans la Corderie desquels Ruiter alloit travailler en sa jeunesse. 4. il alla ensuite négocier par mer pour eux. 5.6.
Lande (de la) Pirate François. 80. Ruiter le fait prisonnier. 81.
Landtman, navire brûlé. 358.
Landtman (Taddée de) 302.
Landts-kroon, port de mer en Suéde. 145.
Laucourt. Capitaine de vaisseau. 470.
Laurent Davidsz. van Konvent. 316.
Laurent Teunisz. enlève la banniére Angloise du château de Tacorari. 238.
Lawson (Jean) Contre-amiral Anglois 35. puis Vice-amiral & est tué. 282.
Ledignac. 80. 82.
Lely (Pierre Pietersz.) 377.
Lemme (Gerard de) Capitaine de vaisseau, se bat courageusement contre les Espagnols 9.
Lettres des Srs. Meerman & Boreel Ambassadeurs en Angleterre aux Etats Généraux. 441.
Des Ambassadeurs van Beuningen & van Vrybergen. 503.
Des Ambassadeurs Halewyn & Boreel. 501.
Des Conseillers de l'Amirauté. 161. 206.
De van Beuningen à Ruiter. 364.
De van Beuningen touchant Ruiter & sa retraite. 380.
De Christien V. Roi de Dannemarc, à la Dame Veuve de Ruiter. 706.
De Don Jean d'Autriche à Ruiter. 650.
D'Edoüard Bakuel à Ruiter. 642.
Du Conseiller Pensionaire Fagel à Ruiter. 591.
Du Comte de Sandwich au Général Monk. 323.
Du grand Duc de Toscane à Ruiter. 683.
Des Plénipotentiaires de l'armée navale à Ruiter. 292.
De Hamel Bruininx aux Etats Généraux & au Gréfier Fagel touchant les Pasteurs de Hongrie. 659.
De l'Electeur de Brandebourg à la Dame Veuve de Ruiter. 705.
Du Roi de Danemarc aux Etats Généraux. 155.
Du Roi d'Espagne à Ruiter. 692. 693. 654. 653.
Du Roi de Tripoli à Ruiter. 176.
Du Roi de France à d'Estrades. 389. à Beaufort. 394.
De Malapert. 664. 665.
Du Vice-roi de Sicile à Ruiter. 673. 675. 676.
Du Prince d'Orange à Ruiter. 512. 548. 561. 571. 578. 584. 596. 600. 615. 693. à la Dame Veuve de Ruiter. 704.
Du Contre-amiral d'Alger. 167.
Lettre de Ruiter au Souverain de Salé. 51.
A Withorn, Commandant d'une escadre Angloise. 67.
Aux Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam. 75.
Des Conseillers de l'Amirauté à Ruiter. 76.
De Ruiter au Duc de Medina-celi. 78. A Montagu. 120.
A un Amiral Suédois. 148. Au Contre-amiral d'Alger. 168.
Au Roi de Tripoli. 177. Aux Etats. 189.
A François Selwyn. 256. Au Sr. de Reede de Renswoude. 220.
Aux Genois. 90. Au Chevalier Paul. 94.
Au Sr. de Wit & aux autres Commissaires, touchant ce qu'il avoit éxécuté dans la Guinée. 289.
Au Roi d'Espagne. 652.
Aux Etats Généraux au sujet de l'ordre qu'ils avoient envoié d'entrer dans la Tamise. 422.
Au Conseiller Pensionaire de Wit. 489.
Au Prince d'Orange. 494. 549. 559. 634.
Au Pensionaire Fagel. 520. 640.
Aux Etats de Hollande à la décharge du Ruart de Putten. 510.
Lettre des Etats Généraux à Ruiter. 571. 592. 614.
Lettre des Etats Généraux au sujet du combat naval entre les Anglois & le Sr. Amiral de Wassenaar. 286.
Des Etats de Hollande à Ruiter. 46. 142. 486.
Aux Srs. Witsen & de Wit au sujet du refus de servir du L. Amiral Tromp. 294.
Des Etats de Frise à Ruiter. 507.
Des Etats de Zelande à Ruiter. 525.
Pour complimens de condoléance sur la mort de Ruiter. 705.
De Terlon à Ruiter. 365.
De Tromp aux Etats; touchant ce qui s'étoit passé entre lui & l'escadre bleuë dans la bataille. 383.
Du Général Valkenbourg. 245.
Du Pensionaire de Wit à Mortagne sur le sujet de mettre bas le pavillon. 499.
A Ruiter sur l'emprisonnement du Ruart. 508. 509.
D'Withorn. 66.
Lettres du Roi d'Angleterre par lesquelles Engel de Ruiter est confirmé dans la Dignité de Chevalier. 641.
Lettres de représailles des Anglois sur les Hollandois. 15.
Lezard, (pointe ou cap) proche duquel Ruiter se trouve en grand péril. 13.
Lesou. 155.
Liefde (de) vaisseau est brûlé. 354.
Liefde (Jean de) est fait Contre-amiral 279. il est envoié avec six vaisseaux au Breesond. 308. il rencontre deux vaisseaux des Indes Orientales avec d'autres qu'il mène joindre l'armée navale. 308. il est fait Vice-amiral de la Meuse. 341. furieux combat entre lui & le Vice-amiral de l'escadre du Prince Robert. 358. 359. tombeau élevé à son honneur. 611. 612.
Liefde (Corneille de) est fait Contre-amiral. 611.
Lier (Jean van) 293.
Lieutenant du Capitaine Adelaar mis en justice pour sa négligence. 102. 103.
Lionne (Hugues de) écrit à Ruiter, 387. le conseil qu'il donne au Roi. 394. sa conversation avec P. de Groot 448.
Lira (de) Ambassadeur d'Espagne rend de glorieux têmoignages a la mémoire de Ruiter. 707.
Lodestein Sécretaire de l'Amirauté est envoié vers Ruiter. 551. il se rend à l'armée navale. 586.
Loial Charles (le) vaisseau brûlé. 391.
Londres (le *Fidèle*) vaisseau brûlé. 416.
Londres. Epouvante à Londres au sujet de l'expédition de Chattam 417. incendie à Londres. 395.
Lorraine (Filippe de) se rend à l'armée navale. 370. son intrépidité. 377.
Louïs XIV. Roi de France déclare la guerre aux Anglois, & met en mer une escadre pour aller secourir les Hollandois. 342. il louë la conduite de Ruiter dans la retraite qu'il fit faire à son armée. 380. il l'honore de l'Ordre de St. Michel. 386. il demande son portrait. 387. sa Lettre au Duc de Beaufort. 394. ce que Hugues Grotius à écrit sur son sujet lors qu'il étoit encore au berceau. 439. il est irrité de la Triple Alliance & fait tous ses éforts pour la rompre. 448. il redouble ses éforts pour la rompre & médite la guerre contre les Etats. 456. ce qu'il dît à l'Ambassadeur Pierre Grotius. 461. il déclare la guerre aux Etats. 463.
Louvel (Thomas) 616.
Lubec. Ruiter y est régalé. 141. vaisseaux de Lubec pris. 130.
Lunebourg (le Duc de) dîne au bord de Ruiter. 145.
Lunettes, on s'en sert chez les Espagnoles par gravité. 207.
Luxembourg (le Duc de) prend ocasion des glaces pour faire une invasion en Hollande. 542. il se retire vers Woerden & vers Uitrecht. 543.
Lydius (Jaques) met au jour son Livre intitulé *Belgium gloriosum.* 438.
Lyn (Corneille van der) 555.
Lyncourt (Corneille) 635.

M.

Madre-Bombe (les isles de) 233.
Mak (Gerard Andriesz) se rend maître du vaisseau le *Charles* V. à Chattam. 415.
Manart (Jean) 701.
Mangelaar, (François) 50.
Marc Gerritsz. blessé par un Négre tire le couteau de sa plaie, & en blesse le Négre à mort. 239.
Marc Jansz. Pilote. 322.
Marc Willemsz. 470.
Magistrats sont changés en Hollande. 526.
Maladies sur les vaisseaux de Hollande. 95. 145. 332. 523. 586.
Marinus Willemsz. brûle un brulot ennemi, & dégage le vaisseau *ter Veere.* 566.
Marion (Jaques) Capitaine de vaisseau est cassé, 382.

Marleboroug (le Comte de) Seigneur Anglois 283.
Marreveldt (Nicolas) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 446.
Martel ſe bat courageuſement contre l'eſcadre de Zélande. 605.
Martinique. Lettre de Ruiter touchant l'expédition de la Martinique. 634. 635.
Maſtricht ſe rend au Roi de France. 586.
Matelots animés par l'eſperance des recompenſes. 38. matelots deſerteurs punis 104. les matelots commettent de grandes inſolences au bord de Tromp. 302. ceux qui ont été dans les priſons d'Angleterre animent leurs compagnons dans un combat contre les Anglois. 353. matelots qui abandonnent leurs vaiſſeaux deſemparés ſont condamnés à l'amende d'un mois de gages. 370. un matelot eſt condamné à la mort. 382. matelots d'Amſterdam envoiés à l'armée. 543. ils reviennent de leur poſte qui étoit à Uithoorn. 547. ordre donné pour leur faire faire des éxercices militaires. 629.
Mauregnault, Colonel. 295.
Mazarin. 79.
Meadow, Ambaſſadeur de Cromwel. 108.
Méche, il vole un petit morceau de méche, qui entre dans la gorge de Ruiter. 392.
Medailles qui marquent beaucoup de vanité, frapées en Angleterre l'an 1665. 283. médaille en mémoire de la paix faite avec l'Angleterre après l'expedition de Chattam. 437.
Medaille frapée à Amſterdam au ſujet de la Paix. 438.
Medaille frapée à Paris. 461.
Médiateur doit tenir autant qu'il peut le droit des parties dans une balance égale. 149.
Méditations ſur la mort animent la valeur de Ruiter. 612.
Méduvei ou Mé ouay. Voi, Riviére de Rocheſter.
Mekelenbourg, (Prince) de qui Ruiter reçoit viſite. 141. 699.
Mémoire de Ruiter.
Mendoza (Don Jean de) Amiral de Portugal. 10
Meppel (Jean Cornelisz.) eſt envoié à Dantzic & à Coningsberg. 124. Il eſt fait Vice-amiral du Nord. 116. & enſuite Lieutenant Amiral. 278. il ſe bat contre le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë. 375.
Mer. Les Anglois s'atribüent l'empire de la mer. 15. la mer eſt libre & commune à tous hommes. 27. tous ceux qui ont aſpiré à l'empire de la mer ont été obligés de ſe déſiſter de leurs prétentions. 27. 28. les Anglois mêmes ont autrefois ſoutenu que la mer étoit libre. 28.
Merlin, yacht du Roi d'Angleterre, paſſe au travers de l'armée navale de Hollande & eſt ſalué de quelques coups de canon. 452. récit de ce qui arriva dans la ſuite au ſujet du paſſage de cet yacht. 453. 454. raport de ce qui étoit arrivé entre l'armée navale de Hollande & le Merlin. 454. 455. propoſition de Douning Ambaſſadeur d'Angleterre ſur ce ſujet. 459.
Meſſa & Meca. 13.
Meſſine. Revolte dans cette ville. 643. jugement de Ruiter ſur la ſituation de Meſſine. 684.
Meun. 151.
Meurs (Wynant van) ſe rend maître d'une flûte Angloiſe. 553.
Middelfartſond. 108.
Middellandt (Pierre) ſe noie. 701.
Mings (Chriſtofle) eſt tué. 363.
Modeſtie de Ruiter. 10. 11. 338. 366. 440. 695.
Molkwen village en Friſe. 230.
Monaco (le Prince de) 348. il eſt en péril. 352. il ſe bat vaillamment. 359.
Monk tâche de remettre Charles II. ſur le trône. 127. ſon vaiſſeau eſt deſemparé. 360.
Montagu (Edoüard) fait voiles vers le Beldt avec l'armée navale d'Angleterre. 121. il écrit à Ruiter. 120. 122. ce qui lui arriva devant Alger. 161. ſon combat contre Braakel. 479. ſa mort & ſon éloge. *ibid.*
Monterey (le Comte de) ſes Envoiez à Ruiter. 596.
Montsbaay. 13.
Monteſarchio (Don Andrea d'Avola Prince de) 656. il viſite Ruiter & s'étonne de le voir dans une ſi petite maiſon. 440. il joint avec neuf vaiſſeaux l'armée navale de Hollande. 670.
Montſerrate, iſle. 269.
Moolenbeek, Bourgmaiſtre de Brugges. 596.
Moor (Juſte de) 4.
Mores font beaucoup d'honneur à Ruiter après ſa victoire obtenuë à la vuë de leur ville contre cinq Corſaires d'Alger. 11. ils lui marquent leur fidelité. 13. Voi, Turcs.
Morgendal (Paul) 249.
Moleſchot. (Nicolas van) 598.
Mortagne (Jean Bertram de) Commiſſaire des Etats ſur les côtes de Barbarie. 196. il commande les troupes ſur la côte de la Guinée. 222.
Mortalité dans l'armée navale. 701.
Munkenbo. 137.
Munnik (Dirk de) 566.
Munnik (Filippe de) eſt commandé pour aller à la découverte afin de ſavoir des nouvelles de l'etat des ennemis. 470.
Munſter (l'Evêque de) déclare la guerre aux Etats. 463. il eſt obligé de lever le ſiége de Groningue. 523. guerre de Munſter. 338. elle finit. 342.
Muskerri (Baron de) 283.
Mutinerie des matelots au bord de Tromp. 302. mutinerie d'une partie des équipages de l'armée. 290.
Muts (Jaques) 295.
Mynnes (Chriſtofle) Vice-amiral Anglois. 350.

N.

NAalhout (Nicolas) ſon combat ſur la Tamiſe. 430. ſa valeur. 431.
Naarden. Deſſein ſur Naarden n'a pas de ſuccès. 542.
Naarden eſt priſe. 623.
Nachtglas. 151.
Naskou ſe rend au Roi de Suéde. 109. eſt rendu par les Suedois aux Danois. 153.
Naſſau (Maurice de) Gouverneur de Cléves écrit à Ruiter. 365.
Naſſau (Titus de) 475.
Naſſau (Louis de) Sr. de Beverwaardt, eſt propoſé avec pluſieurs autres pour la Charge de Lieutenant Amiral de Hollande. 44.
Navigation en Groenlandt défenduë. 33. 114. 280. 339. 623. permiſe pour un voïage en Norvègue & dans la mer Baltique. 339. liberté de la navigation maintenuë. 28.
Négligence du Capitaine Niedek. 304.
Négrerie ou village des Négres, ſa deſcription. 230.
Négres, leur armure. 239. leur tromperie. 241. leur cruauté. 239. 240. leur penchant à l'infidélité. 254. leur maniére de faire ſerment. *ibid.*
Nès (Aart van) Capitaine d'un navire de guerre, ſe bat courageuſement contre Blaake. 29. 30. & contre les Suédois à la bataille du Sond. 111. il eſt fait Contre-amiral. 181. il eſt en péril dans ſa chaloupe qui tourne ſans deſſus deſſous. 259. il eſt fait Vice-amiral de la Meuſe. 279. il en prête le ſerment. 299. il monte le vaiſſeau *Rotterdam.* 300. il tombe au milieu des Anglois & ſe trouve dans un grand danger. 315. récit de ce qui lui eſt arrivé pendant & après la tempête. *ibid.* il ſe bat contre les Anglois & dégage deux vaiſſeaux des Indes Orientales. 316. il eſt abandonné de Wildtſchut & d'Ooſtrum. 317. il rejoint l'armée avec onze voiles & eſt remercié. *ibid.* il eſt envoié à Rotterdam. 318. il eſt fait Lieutenant Amiral de la Meuſe. 341. il porte quelque tems le pavillon de Commandant en chef dans une bataille. 355. il ſe bat contre le Vice-amiral Anglois de l'eſcadre rouge. 374. il eſt mandé au bord de Ruiter. 376. leur converſation. *ibid.* il eſt envoié à Boſton. 421. il ſe bat ſur la Tamiſe. 430. il ſe bat contre le Vice-amiral Anglois de l'eſcadre rouge. 478. il eſt en danger de brûler. *ibid.* il va ſecourir Ruiter contre l'eſcadre bleuë Angloiſe. 482. il dégage ſon frére. *ibid.* il ſe bat contre le Prince Robert. 606.
Nès (Jean van) Capitaine d'un navire de guerre. 256. 273. il eſt fait Contre-amiral. 341. il eſt commandé pour aller conduire aux Middlegroenes les bâtimens deſtinés à y couler bas. 553. il eſt rapellé. 554. il eſt fait Vice-amiral. 611.
Nicolas Aldertſz. 40.
Niding. 155.
Niedek (François van) ſon vaiſſeau eſt deſemparé par la tempête. 326.
Niedek Capitaine de vaiſſeau tombe en faute à l'égard de l'arrêt des vaiſſeaux Suédois. 304.
Niéves. 269.
Nieupoort (Guillaume) 377.
Nieuwenhoven, récit du grand péril où s'eſt trouvé ce vaiſſeau des Indes Orientales pendant la tempête. 322. 323.
Nieuwerbrug. 543.
Nicoping. 109.
Nobleſſe qu'on aquiert par ſa propre vertu eſt la plus eſtimable. 4.
Noirot (Jean) Capitaine de vaiſſeau, eſt envoié à Naples. 655. il eſt bleſſé. 688. il meurt. 690.
Nooms (Pierre) Seigneur d'Arlanderveen, eſt obligé de ſoufir-

frir le retrait de la Seigneurie de Wassenaar. 97.
Norvègue. l'armée navale de Hollande est sur la côte de Norvègue. 306.
Nouvelle Amsterdam. 278.
Nouveaux Païs-bas. *ibid.*
Nybourg ville. 133. batuë par Ruiter se rend à discrétion. 139. elle est pillée. *ibid.*
Nyhof. son vaisseau est desemparé par l'orage. 371. il est tué. 374.

O.

OAkes (*le Roial*) vaisseau brûlé. 416.
Odensée capitale de l'isle Funen se rend au Roi de Suéde. 108.
Oficiers régalés au bord de Ruiter, ou les Généraux se donnent des têmoignages d'amitié & d'union. 562.
Olivier Aggesz. 311.
Ooms (Jean) reçoit un présent d'une chaîne d'or. 87.
Oostrum (Corneille) 317. il est suspendu pour un an de la fonction de sa Charge de Capitaine de vaisseau. 319.
Opdam Sr. de Wassenaar, arrive dans le Sond. 70. il est honoré de l'Ordre de l'Eléfant. *ibid.* il est rapellé avec 30. des plus grands vaisseaux. 71. il aquiert la seigneurie de Wassenaar. 97. il est envoié pour faire lever le siége de Coppenhague. 109. il passe dans le Sond avec l'armée navale de Hollande. 110. 111. il combat vaillamment 111. il va à Coppenhague. 112. il reçoit ordre de passer l'hiver en Danemarc avec l'armée. 113. il entre en négociation avec Montagu. 122. on lui permet de revenir en Hollande. 130. il part de Danemarc. 131. il arrive en Hollande & fait le raport de ce qui s'est fait sous son commandement, dequoi il est remercié. *ibid.*
Oraisons funébres de Ruiter. 713.
Oran, ville de Barbarie. 181.
Orange (le Prince de) est exclus des grandes Charges de la Republique à la sollicitation de Cromwel. 48. 49. il visite l'armée navale avec d'autres Grands Seigneurs. 344. grande afection des matelots Hollandois pour ce Prince. 344. il est fait Capitaine Général. 461. afection pour sa personne & pour sa promotion. 493. tumulte du peuple sur ce sujet. 492. 493. les Charges lui sont déférées. 493. sa déclaration à la décharge des Régens de Hollande. 494. les nouvelles de sa promotion causent beaucoup de joie dans l'armée navale. *ibid.* on demande son avis au sujet du poste qu'on fera prendre à l'armée navale. 499. sa réponce. *ibid.* il acorde une sauvegarde pour la maison de Ruiter. 530. son dessein sur Naarden & sur Woerden manque. 542. son entreprise sur Charleroi. *ibid.* il se rend au camp à Goudschesluis. 543. il demande à Ruiter ses avis sur la capacité des Oficiers maritimes. 548. sa Lettre à Ruiter. 596. il se rend à l'armée navale, & est d'avis de livrer le combat aux ennemis. 600. sa Lettre à Ruiter sur ce sujet. 600. 601.
Ordres donnés pour empêcher qu'on ne s'aborde en navigeant. 304. de jetter à la mer tous papiers manuscrits ou imprimés en cas de danger pressant de la part de l'ennemi. 305. de brûler les vaisseaux ennemis qu'on aura pris. *ibid.*
Ordres secrets donnés par les Conseillers de l'Amirauté pour s'opofer aux visites des vaisseaux par les Anglois. 74. ils sont revoqués par les Etats. 74. 75.
Ordres & pratiques établies dans l'armée navale pour la bien pourvoir de munitions & de bons vivres, & pour y faire des éxercices militaires. 302.
Orléans (la Duchesse de) envoiée en Angleterre. 448.
Osseri (le Comte de) 354. 609. 714.
Oudaan. (Joachim) 33.
Oven (den)
Overbeek (Arnaud van) Commandant d'une flote qui revient des Indes Orientales. 513.
Ouvrages en vers faits sur la prise de Chattam. 420. à l'honneur de Ruiter. 366.

P.

PAix. Pour avancer un Traité de paix il est nécessaire d'empêcher qu'une Partie ne fasse traîner les afaires en longueur pour prendre pendant ce tems-la son avantage sur l'autre. 149.
Paix avec l'Espagne. 10. avec Cromwel. 48. avec la Régence de Salé. 88.
Paix concluë à Rotschildt entre la Suéde & le Danemarc. 109. dans les tentes des conférences 150. entre les Anglois & les Algériens. 173. entre les Hollandois & les Algériens. 176. 184. 185. avec la Régence de Tunis. 179. avec l'Evêque de Munster. 342. avec l'Angleterre. 431. faite à Aix entre la France & l'Espagne. 439.
Paix. Ruiter souhaitoit fort la paix dans l'Eglise. 697.
Palm (François) 339.
Palm, Colonel. 410. il fait descente dans l'isle de Schapei. 419. il a le commandement des troupes qui sont tirées des vaisseaux & envoiées à Uithoorn. 547.
Panhuisen. 233. 293. 481.
Papenburg vaisseau des Indes Orientales est pris. 604.
Parlement en Angleterre. 547. Déclaration du Parlement d'Angleterre qui reconnoît Charles. II. pour légitime héritier de son Pére. 156.
Paroles pieuses de Ruiter. 564. Derniéres paroles de Martin Harpertsz. Tromp. 39.
Passaro, cap. 165.
Passe de Jean de Wit, pourquoi ainsi nommée. 296.
Pasteurs. Il s'en trouve de seditieux. 301. 302. Résolution des Etats sur leur sujet. 302. ils sont exhortés de prier ardemment pour la Patrie. 387. 388. Ruiter les estime beaucoup. 697. le Pasteur du vaisseau la *Concorde* est envoié en poste en Hollande. 701.
Pater (Dirk) 570.
Patience de Ruiter en sa maladie. 693.
Patrie. Mort pour la Patrie est glorieuse. 41.
Pavillon. Les Anglois demandent que les Hollandois mettent la pavillon bas en marque de soumission. 15. différent sur ce sujet avec l'Angleterre. 460.
Pavillon de commandement. Résolution prise sur le sujet de qui le doit porter. 73.
Pauvreté de Ruiter en sa jeunesse. 3. 4. 5.
Pêche. Les Anglois s'atribüent le droit de pêche. 15. la pêche est défenduë. 549. pêche de la baléne défenduë. 623.
Peer (Abraham van) 523.
Peintres, leur coutume. 361.
Peinture ou est représentée l'expédition de Chattam irrite le Roi d'Angleterre. 460.
Pen (Guillaume) Vice-amiral Anglois. 28. 35.
Perce (Jean) 360.
Percheval (Pierre de) 72.
Persécution pour cause de Réligion est dommageable. 661.
Peste à Génes. 91. à Londres. 329.
Phéniciens s'atribüent l'empire de la mer. 27.
Pierre Cornelisz. Consul des P. V. à Lisbonne. 10.
Pierre Florisz. Contre-amiral sous Martin Hapertsz. Tromp. 24. il se bat courageusement contre Blaake. 29. il est remercié par les Etats de Hollande. 33. il est fait Vice-amiral du Quartier du Nord. 47. il est tué dans le combat naval du Sond contre les Suédois. 111. sa pompe funébre. 112.
Pierre Leendertsz. Capitaine d'un Armateur. 539.
Pierre Magnusz. Capitaine d'un vaisseau de guerre. 390.
Pierre Salomontz. Capitaine de vaisseau. 146. il est tué. 363.
Piété de Ruiter. 338. 441. 696.
Pikke, Capitaine. 146.
Pillards chatiés. 419.
Pilotage Ruiter aprend le pilotage. 5.
Pirates François causent beaucoup de pertes. 79.
Placard pour la sureté des vaisseaux marchands. 24. pour encourager les matelots. 38. contre ceux qui servoient sur les vaisseaux Suédois. 131. pour mettre l'armée navale en état & trouver des matelots. 338.
Plénipotentiaires dans l'armee navale, fauxbruits répandus contre eux. 324.
Plénipotentiaires. Ils font voiles avec Ruiter vers le Koningsdiep pour le reconnoître. 332. ils partent pour se rendre à la Haie, où ils sont remerciés par les Etats Généraux. 334.
Plénipotentiaires. Les Etats prennent la résolution d'en renvoier à l'armée navale. 397.
Plimouth. Rafraîchissemens envoiez de cette ville à Ruiter par présent. 429.
Poel le jeune (Jurien Jurianſz.) 321.
Poësies. Voi Ouvrages en vers.
Pologne. Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. bataille entre ces deux nations. 70. Traité conclu entre elles. 71. 273.
Pomp.
Pompe funébre de Corneille Evertsz. & de van der Hulst. 366.
Pompes de mer leurs éfets. 183.
Poort sa valeur. 29. sa mort infortunée *ibid.*
Port de la Lune, ou de Spetia. 89.
Portlandt (le Comte de) 283.
Portrait de Ruiter envoié au Roi de Danemarc. 444.

Portrait de Ruiter demandé par le Roi de France. 387.
Portrait de Ruiter, mis dans la Chambre du Conſeil de l'Amirauté. 400.
Portrait ou deſcription de la perſonne de Ruiter. 698.
Portugais refuſent ſatisfaction aux Provinces Unies ſur les torts qu'ils leur ont faits. 97. 98. ils arrêtent tous les vaiſſeaux Hollandois. 98. on leur déclare la guerre de la part de l'Etat. *ibid.* leur flote de ſucre tombe au milieu des Hollandois. 98. 99. ils évitent la bataille avec Ruiter. 104.
Poſtes le long des rivages. 595.
Poſtrant (Martin Wouterſz. van) 230.
Poudre envoiée à l'armée navale, & on en demande encore à emprunter de la Compagnie des Indes Orientales 487.
Préſens pour les Chefs de l'armée navale. 32.
Preüilli d'Humiéres (le Marquis de) 668. 700.
Priére de Ruiter. 338. vertu de la priére en Ruiter. 578.
Priſes, amenées de Breſt. 434.
Priſon du Ruart de Putten. 508. 509.
Priſonniers Anglois faits dans le combat contre Monc. 363. les priſonniers Hollandois ſont maltraités en Angleterre. 44 on refuſe en Angleterre de recevoir la rançon des priſonniers Hollandois & de les échanger, & on les traite rudement 339. délivrance de quelques-uns. 340.
Profanes deteſtés de Ruiter. 697.
Providence Divine. Elle renverſe tous les deſſeins des hommes, & leur donne ſouvent des ſuccès contre leur atente. 303. Elle ſe manifeſte envers l'armée navale. 392.
Prudence de Ruiter. 91. 355. 362. 696.
Ptolomée, ſa naiſſance. 3.
Puchler, Colonel. 112.
Punition du Lieutenant du Capitaine Adelaar. 102. de 22. matelots qui avoient deſerté aux Dunes. 104. de quelques Capitaines & autres qui n'avoient pas fait leur devoir dans le combat. 283.

Q.

QUesne (du) Amiral de l'armée navale de France, ſe bat contre Ruiter en Sicile. 668. 669. 680.

R.

RAadt (Jean de) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 146.
Raap (Jean) Capitaine. 320.
Raillerie du Roi de Suéde à l'Ambaſſadeur Terlon. 112. raillerie faite à Cologne. 604.
Raven (Samuel) croit pouvoir exciter quelque revolte en Angleterre. 368. il deſcend à terre pour cet éfet & retourne ſans avoir pu reüſſir 369. ſa bleſſure & ſa mort. 374.
Recompenſes promiſes à ceux qui s'aquiteront bien de leur devoir dans le combat naval. 305.
Recompenſes. 367. pour l'expédition de Chattam. 420.
Recompenſes données par l'Etat aux Commandans de l'armée navale. 32. atribuées à ceux qui ſe rendront maîtres de vaiſſeaux Anglois. 280. 281.
Ree (Pierre van) 271.
Refuſco. 229.
Regemorter, ſa valeur. 29.
Régens en Hollande deſtitués de leurs Charges. 526.
Réjoüiſſances au ſujet du retour de Ruiter de la Guinée. 288.
Rendévous pour les vaiſſeaux en cas de tempête. 313. 228.
Renégats envoiés aux galéres. 62.
Réponce franche de Ruiter à un Capitaine François. 12.
Repréſailles. Voi Lettres.
Réſolution. Voi Etats.
Retraite de Ruiter loüée. 380.
Réves (Guillaume) 567. ſa mort. 610.
Revolte en Hollande. 493. à Meſſine. 643. ſur le vaiſſeau *Groningen*. 375.
Richewyn, Capitaine. 146.
Ridderus (François) 302.
Rietbeek (Barthelemi) Commis de Bottrou. 237.
Riviére de Londres. Voi, Tamiſe.
Robbertſon Capitaine Anglois. 106.
Robert (le Prince) vient au ſecours des Anglois avec 25. navirés frais. 357. il eſt atendu ſur les côtes de la Guinée. 251. mais c'eſt inutilement. *ibid.* il ſe bat vigoureuſement contre de Liefde. 359. ſon vaiſſeau eſt tout percé de coups. 359. 360. il ſe bat contre Ruiter proche du Helder & prend chaſſe. 606. il ſuit Ruiter pour aller dégager l'eſcadre bleuë. 609.
Roch (Corneille) ancien Echevin ſe préſente pour défendre la maiſon de Ruiter. 528.
Rocheſter. Expédition dans la riviére de Rocheſter. ou le Méduvei. 410. où l'armée navale de Hollande entre. 412. 413. on ſonde ſa profondeur. *ibid.*
Rochus (Iſaac) 523.
Roelof Gerritſz. 377.
Roetering, Capitaine. 146.
Roeters (Henri) 544.
Roïale Caterine, vaiſſeau pris & repris. 478.
Roïal Charles, pris ſur la Tamiſe. 415. envoié en Hollande. 418. degradé & détruit. 548.
le Roïal Oake, vaiſſeau Anglois brûlé. 416.
le Prince Roïal, vaiſſeau Anglois brûlé. 357.
Roodthooft (Dirk Pieterſz.) 295.
Roodtſteen (Marc) Contre-amiral Danois. 133. 144.
Roos. 290.
Roſæus (Henri) Commandeur d'un brulot eſt acuſé en juſtice. 406. il eſt ſuſpendu des fonctions de ſon emploi. 407.
Rot (Tymen Simenſz.) Lieutenant. 250.
Rotſchildt. Traité de paix conclu à Rodtſchildt entre la Suéde & le Danemarc. 109.
Rotſtoc. 148.
Rouk (Robert) Conſul à Tunis. 179.
Route qu'il faut tenir pour venir des côtes de la Guinée en Hollande. 265.
Roys (François) 19.
Ruiter (Adrien Jacobſz) prend un petit Câpre. 332.
Ruiter (Anne de) la plus jeune des filles de l'Amiral meurt de la peſte. 382.
Ruiter (Engel de) Voi, Engel.
Ruiter (Michel de) grand-pere de l'Amiral demeuroit dans une metairie hors de Bergopſom, où il eut beaucoup à ſoufrir. 2. 3.
Ruiter (Michel Adrianſz. de) nâquit de parens de baſſe condition. 3. ſa patrie & la ville de ſa naiſſance. 4. ſon enfance & ſa pétulance en ſa jeuneſſe. *ibid.* ſon premier métier. *ibid.* il s'embarque pour la premiére fois. 5. il ſert quelque tems ſur terre en qualité de canonnier. *ibid.* il s'engage pour l'armée navale & eſt bleſſé & fait priſonnier. *ibid.* il aprend le pilotage. *ibid.* il ſe marie & perd ſa premiére femme. *ibid.* il va en Groenlandt en qualité de Pilote. 6. il ſe remarie. *ibid.* il devient Maître de vaiſſeau & enlève à deux Dunquerquois une priſe qu'ils avoient faite. *ibid.* il eſt fait Capitaine, & Contre-amiral de l'armée navale qu'on envoie en Portugal. 7. il entre dans la baie de Cadix. 8. il ſe bat courageuſement dans la bataille livrée aux Eſpagnols & court riſque de couler bas. 9. il coule à fond un vaiſſeau Eſpagnol dans les Indes Occidentales, & marque de la compaſſion pour ſes ennemis. 11. il ſe bat devant Salé contre cinq Corſaires d'Alger & s'aquiert beaucoup de gloire parmi les Mores. *ibid.* il ſe trouve en grand péril au milieu de Dunquerquois dont il ſe dégage. *ibid.* il eſt ataqué par des vaiſſeaux François ſur la côte Barbarie. 12. ſa converſation franche & hardie avec le Capitaine François. *ibid.* la maniére dont il ſe tire d'afaire d'avec le Souverain d'une certaine ville de Barbarie. 12. 13. ſon voiage par terre dans un païs de Barbarie. *ibid.* il perd ſon vaiſſeau par naufrage, & ne laiſſe pas de faire un voiage heureux. *ibid.* il eſt en danger de faire naufrage proche de Leſard. *ibid.* il eſt prié par les Etats de prendre le commandement de l'armée navale qui s'aſſemble proche du Wielingen, & y conſent enfin après beaucoup de réſiſtance. 17. il ſe rend à l'armée & prend ſon cours vers le pas de Calais. *ibid.* il aprend des nouvelles de l'armée d'Angleterre & paſſe le pas de Calais avec les vaiſ. mar. qu'il eſcorte. 18. il arrive proche de Plimouth & y rencontre Aſkuë. *ibid.* il s'engage au combat avec lui. 19. il porte ſes Capitaines à ſuivre Aſkuë & à l'ataquer dans le port de Plimouth. 20. il en eſt empêché par les vents contraires. *ibid.* il reçoit des nouvelles de l'armée d'Angleterre ſous Blaake, laquelle il évite prudemment. 21. il ſe joint à l'armée navale de Witte Corneliſz de Wit. 22. il s'engagent de Wit & lui au combat contre Blaake. *ibid.* il détourne de Wit de retourner au combat. 23. il retourne à Fleſſingue, & prend une nouvelle réſolution de ne retourner plus en mer. 24. il promet de faire encore une campagne. *ibid.* il eſt maintenu dans ſon autorité par les Etats contre ſes envieux. *ibid.* on lui donne l'eſcadre de Witte Corneliſz. de Wit à commander. *ibid.* il ſe bat ſous le commandement de Tromp contre Blaake. 28. il eſt fort incommodé dans le combat & l'on fait remorquer ſon vaiſſeau. 30. il eſt tout-a-fait deſemparé. 31. Les Etats lui ordonnent deux cens livres de préſent par mois. 32. ce qu'il fit dans la bataille donnée proche de Schevening. 40. on lui permet d'aller faire un tour en Zélande. 43. il eſt élu Vice-

Vice-amiral de Hollande. 46. il veut refuſer cet emploi. *ibid.* le Penſionaire de Wit le porte à l'accepter. 47. il prend congé du Conſeil de l'Amirauté de Zélande & vient demeurer à Amſterdam. 48. il eſt envoié dans la mer Méditerranée avec cinq navires de guerre. 49. il eſt fort bien reçu à Malaga. 50. il ſe rend devant Salé, où il tâche d'acomoder les différens avec le Sant. 51. il reçoit le droit de grande Bourgeoiſie d'Amſterdam. 53. il eſt envoié en Barbarie. 54. il rencontre Blaake Amiral Anglois. *ibid.* il arrive devant Cadix & s'emploie avec vigueur à faire relâcher un vaiſſeau Hollandois qui avoit été pris par les Eſpagnols. 55. il arrive devant Alger, ou il tâche vainement de brûler les Corſaires Turcs. 58. il prend une barque Turque. *ibid.* il chaſſe ſur l'Amiral d'Alger. 59. il ſe rend devant Arſilla & y ataque deux Corſaires dont l'un eſt coulé bas & l'autre pris 62. 63. il arrive à Cadix & remet à la voile avec une flote de vaiſſeaux marchands où il y a beaucoup d'argent chargé, pour retourner en Hollande. 65. il eſt envoié au Sond avec une armée navale ſous lui. 69. il va à Coppenhague. *ibid.* il ſaluë le Roi de Danemarc. 72. il eſt envoié par les Etats dans la Méditerranée. 73. il arrive devant Cadix. 77. il ſe rend au Port de Ste. Marie pour conférer avec le Duc de Médina Celi. *ibid.* il ſe rend devant Livourne. 78. il joint deux Pirates François & les prend. 80. on porte de la part de la France de grandes plaintes contre lui ſur ce ſujet. 82. on lui donne une chaîne d'or. 87. il arrive devant Salé & renouvelle le Traité de paix avec la Régence. 88. il tient quelques vaiſſeaux François aſſiégés dans le port de Speſſa. 89. il s'entretient avec Stooks Amiral Anglois. 96. il reçoit ordre d'aller croiſer ſur les côtes de Portugal. 97. il prend un bâtiment chargé de ſucre. 99. après ſon retour en Hollande il eſt renvoié ſur la côte de Portugal avec 22. vaiſſeaux. 101. il tient le Tage fermé. 104. il va aux iſles de Baione. 107. il eſt envoié en Danemarc avec une armée navale. 113. 116. il entre dans le Beldt. 120. il paſſe au bord de Montagu. 122. il arrive devant Coppenhague. 127. il reçoit ordre d'inſulter les Suédois. *ibid.* il entre dans le Sond & fait bloquer le port de Landscroon avec cinq vaiſſeaux. *ibid.* il va trouver le Sr. de Waſſenaar proche de Femeren. 130. il entre dans le port de Kiel. 132. il fait batre Cartemonde avec ſon artillerie, & anime les équipages. 134. il fait voiles avec l'armée vers Nybourg. 138. il bat cette ville ſi vigoureuſement qu'il la contraint de ſe rendre. 138. 139. il entre dans la ville où on le remercie des ſervices qu'il a rendus. 140. il eſt régalé à Lubec. 141. le Roi de Danemarc lui fait préſent d'une chaîne d'or. 142. il viſite les rempars de Coppenhague. 144. il reçoit des remercîmens du Roi de Dannemarc. *ibid.* il ſe trouve incommodé devant Coppenhague. 145. il viſite le cabinet de raretés du Roy de Danemarc. *ibid.* il va ſe poſter devant Landſcroon & y tient l'armée navale de Suéde aſſiégée. 146. il reçoit ordre de ſuſpendre les hoſtilités contre les Suédois. 146. ſa Lettre à l'Amiral de Suéde. 148. il fait tranſporter ſur ſes bâtimens les troupes Suédoiſes d'Elſeneur à Elſenbourg. 152. il eſt régalé par le Comte de Steenbok, grand Maréchal de Suéde. *ibid.* il reçoit ordre de s'en retourner avec l'armée navale de Danemarc en Hollande. 153. le Roi de Danemarc le fait Chevalier, lui amplifie l'écu de ſes armes, & lui ordonne 2000. livres de penſion. *ibid.* il part de Danemarc. 155. il arrive au Vlie. 156. un autre bâtiment aiant abordé celui où il eſt & l'aiant fait couler bas, il ne ſe ſauve qu'avec beaucoup de peine. *ibid.* il eſt renvoié dans la Méditerranée. 159. 160. il reçoit ordre de défendre la flote d'argent des Eſpagnols & de l'eſcorter juſques dans le port. 161. il s'abouche avec le Duc de Medina Celi. *ibid.* ſa compaſſion & ſa cordialité envers un Maître de vaiſſeau Anglois. 162. il fait voiles vers Malaga, pour aller croiſer ſur les Corſaires. 163. il aborde à Malte. 165. il écrit au Roi & au Bacha de Tunis. 167. il entre en négociation avec la Régence de Tunis pour la rançon des Eſclaves. 167. 168. il aborde à Tunis. 169. il écrit au Roi. *ibid.* ſes prudentes délibérations. *ibid.* il part de Tunis & ſe rend devant Alger. 171. il entre en négociation de paix avec la Régence d'Alger. 171. 174. il renouvelle la ſuſpenſion d'armes avec les Algériens. 176. il arrive à Majorque. 176. à Tripoli. *ibid.* il écrit au Roi de Tripoli *ibid.* il part de Tripoli. 178. il retourne à Tunis. *ibid.* il conclut la paix avec la Régence de Tunis. 178. 179. il touche à Alicante. 181. à Malaga. *ibid.* il reçoit des complimens du Prince de Monteſarchio. *ibid.* il rentre en négociation avec les Algériens. 183. il conclut la paix avec eux. 184. il part de devant Alger. 188. il aborde à Yviça. 189. il eſt rapellé en Hollande. 192. il demeure à Amſterdam une partie des annees 1663. & 1664. 193. il retourne dans la Méditerranée. 196. 198. il tombe dans une maladie dangereuſe. 198. il retourne à Alger. 200. il écrit au Divan de la ville. 200. 205. il part d'Alger. 206. il arrive devant Valence. 207. il eſt magnifiquement régalé par le Vice-roi. *ibid.* il reçoit ordre de ſe rendre ſur les côtes de la Guinée. 218. il part de Cadix pour s'y rendre. 221. il enferme huit vaiſſeaux Anglois devant l'iſle de Goerée ſur la côte de la Guinée. 223. Goerée ſe rend à lui. 225. ſon diſcours à la Garniſon qu'il laiſſe à Goerée. 230. il part de Goerée. 231. il ſe rend ſur la côte d'Or. 237. à St. George de la Mine. 240. il prend la réſolution d'ataquer Cormantin. 252. il ſomme ce Fort. 255. 256. il ſen rend maître. 258. il ſe retire. 260. il reçoit ordre des Etats de s'emparer de Cormantin. 261. il ſauve un matelot qui avoit été pendu. 265. il part des côtes de Guinée. *ibid.* il fait voiles vers la Barbade. 267. il ſe bat contre des Anglois. *ibid.* il arrive à la Martinique. 268. il remet à la voile. 269. il aborde à Montſerrate. *ibid.* à Nieves. *ibid.* à St. Chriſtofle. 270. à Baſſeterre. *ibid.* à St. Euſtache. 271. il eſt créé Lieutenant Amiral ſous le Collége d'Amſterdam. 278. il arrive proche des iſles de Fero. 284. 225. proche de la Norvegue. 285. 286. il entre dans l'Embs Occidental & arrive hûreuſement ſous Delfzyl. 287. 288. il eſt fait Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe. 290. 291. il part de Delfzyl avec le Vice-amiral van Nès pour ſe rendre au Texel. 293. il eſt fait Lieutenant Amiral Général & prête le ſerment de fidélité. 292. 298. il ſe rend à l'armée navale. 299. il eſt préſenté par les Plénipotentiaires de l'armée aux Capitaines pour être leur Commandant en Chef. 300. il monte le vaiſſeau *Delflandt*. *ibid.* il ſe rend avec l'armée à vuë de terre devant Berg en Norvègue. 306. il part de Norvègue & eſt batu d'une violente tempête. 309. il arrive au Doggerbanc avec une partie de la flote 311. il prend la réſolution de faire tête aux Anglois avec 39. vaiſſeaux. 312. il paſſe avec les Plénipotentiaires ſur le vaiſſeau *la Hollande*. 327 il ſe rend à la Haie où il loge chez le Penſionaire de Wit. 335. il fait raport de ſes deux expéditions aux Etats Généraux & en eſt remercié. *ibid.* il ſe préſente à l'Aſſemblée de l'Amirauté d'Amſterdam, où il porte quelques pavillons Anglois, un étendard & une couronne. 336. on lui fait préſent d'une éguiére d'argent. *ibid.* il eſt fait Préſident de l'Amirauté. *ibid.* ſa modeſtie & ſa piété. 338. il reçoit ordre de hâter le nouvel arment naval. 341. il retourne en mer. 342. il donne pouvoir aux autres Amiraux de faire des ſignaux en certaines ocaſions preſſantes. 348. ſa harangue aux Chefs & aux Capitaines de l'armée navale, pour les exhorter à bien faire dans le combat. 349. il dégage Tromp. 354. ſa prudence dans le combat. 355. il fait porter le pavillon d'Amiral à Aart van Nès pendant quelque tems. *ibid.* il va ſecourir de Lielde. 359. après avoir eu l'avantage ſur les ennemis, il prend réſolution de ſe rendre au rendévous, & il entre au Wielingen. 362. les Etats de Zelande le régalent. 364. ils le félicitent. *ibid.* il s'engage avec une partie de ſon eſcadre dans un combat qui eſt rude. 373. il ſe bat vigoureuſement. *ibid.* ſon vaiſſeau eſt fort incommode. 374. il commence à faire retraite à petites voiles, & s'atend en vain à la venuë de Tromp. *ibid.* il ſe trouve dans un extrême péril & fait venir l'Amiral van Nès à ſon bord. 376. il laiſſe échaper quelques paroles deſeſpoir. 376. 377. il continuë ſa retraite. *ibid.* un brulot le met dans un grand danger. *ibid.* il ſe voit preſque ſans eſpérance. 378. il entre au Spleet & va moüiller au Doorloo. 378. 379. il vient à ſon bord des Députés de l'Amirauté. 380. ſa retraite eſt loüée dans une Lettre du Roi de France. *ibid.* ſa plus jeune fille meurt de la peſte. 382. le Roi de France lui envoie l'Ordre de St. Michel avec des préſens. 385. 386. il retourne en mer. 389. 390. il tâche de joindre l'armée navale d'Angleterre. 390. il s'aproche des côtes de France & évite celles d'Angleterre. 391. il va jetter l'ancre ſous la haute côte d'Eſtaples. 391. un petit bout de méche lui entre dans la gorge & lui cauſe beaucoup de mal. 392. ce qu'il écrit à van Beuningen au ſujet de ce qui avoit été arrêté entre les Ambaſſadeurs de France & les Députés des Etats. *ibid.* Il envoie le Sécretaire Nieuport à L. H. P. 394. il dreſſe un certain Ordre pour être ſuivi en cas de jonction des armées navales de France & des Etats. 395. il demande permiſſion de ſe retirer dans ſa maiſon à cauſe de ſa maladie. 396. il ſe retire & ſe

rend à Amſterdam où il ne guérit que lentement. 398. il recouvre ſa ſanté & reçoit de beaux préſens. 400. il demande de quelle maniere il faudra que les navires de l'Etat ſaluënt les Ambaſſadeurs d'Angleterre. 403. Il fait voiles avec l'eſcadre de la Meuſe vers le Texel, & met ordre à la ſureté de l'armée navale. 406. il tient conſeil de guerre touchant le deſſein qu'on faiſoit ſur Chattam. 410. il entre dans le Konings-diep à l'Eſt des Middlegroenes. 411. il commande Enno Doedes avec dix navires & deux brulots pour remonter la riviére. *ibid.* il envoie quelques vaiſſeaux croiſer à l'Eſt du Konings-diep. *ibid.* il ſe rend auprès du Ruart & de van Gent dans le Méduvei. 413. il donne les ordres pour adreſſer des brulots. 416. il deſcend la riviére. 418. il demeure dans la Tamiſe avec 38. vaiſſeaux. *ibid.* on lui fait préſent d'une çoup d'or. 420. il diviſe le gros de ſon armée & tient la Tamiſe bloquée. 421. il remonte la riviére juſques à Graveſande. 422. 423. il fait voiles vers Harwich. 424. vers Dartmouth. 427. il arrive proche de Beveſier. 428. il reçoit nouvelles de la concluſion de la paix. 429. 431. de l'échange des ratifications. 434. il entre dans le port de Goerée. 436. il eſt remercié par les Etats & reçoit une coupe d'or. *ibid.* il fait ſon ſéjour à Amſterdam où il fait paroître beaucoup d'humilité. 440. témoignage du Chevalier Temple ſur ſon ſujet. *ibid.* le Prince de Monteſarchio lui rend viſite. *ibid.* ſa maniére de vivre pendant ſon ſéjour ſur terre. *ibid.* il donne avis à la Haie de ce qui étoit arrivé à Sueers dans le Canal. 441. il envoie ſon portrait au Roi de Danemarc qui l'avoit demandé. 444. il écrit à van Beuningen. *ibid.* on l'envoie en mer l'an 1670. avec une armée navale ſur le ſoupçon des deſſeins de la France contre les P. V. 448. il demeure à Schooneveldt où il fait faire des éxercices militaires. 451. on lui donne une compagnie de ſoldats pour ſa garde. 464. il met à la mer en 1672. avec quelques vaiſſeaux de la Meuſe. 465. 466. il détache le Cap. Munnic pour aller vers les côtes d'Angleterre, chercher des nouvelles de l'armée navale des ennemis. 469. il livre la bataille aux Anglois devant Souls-baie & s'engage avec le Duc d'Yorc. 377. avec le Contre-amiral Hermans. 481. témoignage du Lieutenant de Montagu à la loüange de Ruiter. 483. il reçoit ordre de remener l'armée au poſte de Schooneveldt. 497. il s'y rend. 499. ſon avis ſur le parage où l'armée le doit poſter. *ibid.* il reçoit ordre de retourner à Goerée. 507. il écrit aux Etats à la decharge du Ruart de Putten. 510. il reçoit une Lettre du Prince d'Orange. 512. il mène l'armée navale vers l'Embs, pour ramener la flote des Indes Or. 516. il envoie, 232. matelots aux vaiſſeaux de cette flote. 519. il reçoit nouvelles du maſſacre des Sieurs de Wit. 521. ſon ſentiment ſur cette action. *ibid.* il fait voiles avec l'armée de Schooneveldt vers la Meuſe. 525. fauſſetés publiées à ſon deſavantage & tumulte qui ſe fait autour de ſa maiſon dans l'iſle de Waal. 526. de quelle maniere ce trouble fut apaiſé. 528. il demande & obtient ſauvegarde pour ſa maiſon. 529. 530. il reçoit ordre de remener l'armée à Schooneveldt. 533. il conſeille aux Etats de faire rentrer & deſarmer les vaiſſeaux. 534. il entre à Hellevoetſluis & rend graces à Dieu de ce qu'il l'a conſervé. 538. il fait ſon raport à L. H. P. *ibid.* au Prince. *ibid.* ſur une fauſſe alarme il eſt envoié à Hellevoetſluis. 539. il ſe rend devant la Brille & y viſite tous les poſtes. *ibid.* il donne ſes ordres pour Goerée. 540. il reçoit ordre de faire deſarmer les ſix plus gros vaiſſeaux de la Meuſe 541. mauvais deſſein ſur ſa vie détourné. *ibid.* on lui donne le commandement ſur les milices qui ſont le long de l'Y & du côté de l'iſle de Waal. 544. il s'embarque dans un yacht pour aller viſiter les côtes de Gueldres & du Gooylandt. 546. il conſeille de renouveller divers placards pour exciter les matelots à bien faire leur devoir. 548. il reçoit ordre du Prince pour faire avancer l'armement naval. 549. il prend la réſolution de traverſer vers les côtes d'Angleterre, & d'y faire couler bas quelques bâtimens préparés pour celà. 553. il retourne à Schooneveldt. 554. ſes paroles pieuſes & ſa confiance. 564. il s'engage au combat contre le Prince Robert & contre Sprag. 565. il dégage Tromp. *ibid.* témoignage de d'Eſtrées à ſon ſujet. 568. accident étonnant qui lui arrive ſur le point de livrer une bataille. 578. le Maréchal Wirts va le viſiter à ſon bord. 584. il mène l'armée navale ſur les côtes d'Angleterre. 587. il prend le parti, pour des raiſons fortes, de retourner au rendévous. 587. les ordres qu'il donne à Bankert & à Tromp. 589. il commande trois yachts pour aller ſe poſter entre l'armée des ennemis & celle de l'Etat. 589. pluſieurs Grands d'Eſpagne & autres Seigneurs vont le viſiter. 596. le diſcours qu'il fait à ſon équipage en préſence du Prince. 602. il gagne le vent aux ennemis. 605. il ſe bat contre le Prince Robert. 606. il va au ſecours de Tromp. 607. il rend des actions de graces à Dieu de la victoire qu'il a obtenuë. 610. la maniére dont il prend la mort de ſon Beaufils. 610. il eſt remercié par les Etats Généraux & par les Etats de Hollande. 613. 614. il eſt un puiſſant inſtrument pour avancer la paix. 625. beau têmoignage d'un Auteur Anglois à ſon ſujet. *ibid.* ſon avis touchant le deſſein de diminuer les équipages. 626. il prête le ſerment de Lieutenant Amiral Général. 627. la propoſition qu'il fait d'aller ataquer les iſles Caribes ou Antilles Françoiſes. 628. ſa Lettre au Prince touchant l'expédition de la Martinique. 634. 635. il rentre à Goerée. 640. il eſt prié d'aller en Angleterre. *ibid.* il reçoit ordre d'aller avec une armée navale ſur la côte de Meſſine. 643. il eſt d'avis qu'il faut groſſir cette armée. *ibid.* ce qui ſe dît ſur ce point entre lui & quelques Seigneurs de la Régence. 643. 644. la maniére remarquable dont il fait ſes adieux. 644. il écrit au Prince de Monteſarchio. *ibid.* il fait voiles vers Blankenbourg. 647. il touche à Cadix, où il reçoit une dépêche de la Reine Régente d'Eſpagne, avec ordre d'aller prendre Don Jean d'Autriche. 648. il détache quatre navires pour aller eſcorter à Alger le Sieur Thomas Hees. 649. il ſe rend devant Alicante. *ibid.* devant Barcelone. 651. ſa demande au Vice-roi de Catalogne. 652. il reçoit une dépêche du Roi d'Eſpagne. 653. il aborde devant la Sardaigne & devant Cagliari. 654. le Vice-roi de Sardaigne lui rend beaucoup d'honneur. *ibid.* il touche à Melaſſo, où le Vice-roi de Sicile lui fait beaucoup de complimens ſur ſa venuë. 655. 656. il prend à cœur l'afaire des Paſteurs de Hongrie qui ſont aux galeres de Naples. 656. il fait des propoſitions de diverſes entrepriſes contre les Meſſinois. *ibid.* il prend la réſolution de livrer le combat à l'armée navale de France. 667. la bataille ſe donne entre les iſles de Stromboli & de Salino. 668. il remène ſon armée à Melazzo. 672. 673. il prend la réſolution de s'en retourner en Hollande. 674. il reçoit une Lettre du Vice-roi qui porte pluſieurs raiſons pour empêcher ſon départ. 675. il fait voiles de Melazzo. 677. il arrive proche de l'iſle Gorgone, où il reçoit des ordres de la part des Etats de demeurer encore ſur les côtes de Sicile. *ibid.* il retourne à Naples, & obtient enfin que 26. Paſteurs de Hongrie ſoient relâchés. 678. 679. diſcours remarquable qu'il fait à ces Paſteurs. 679. 680. il reçoit quelques préſens du Vice-roi. *ibid.* il ſe rend à Palerme. 681. devant Meſſine. 684. proche d'Auguſta. 685. il ſe bat contre l'armée navale de France proche du Mont-gibel. 687. il eſt bleſſé. 688. le Roi d'Eſpagne l'honore de la Dignité de Duc. 692. il eſt patient dans ſes douleurs. 693. il ſe prépare pieuſement à la mort. 694. il meurt. *ibid.* il eſt embaumé. *ibid.* réçit abrégé de ſa vie & de ſes qualités. 695. ſes mariages & ſes enfans. 699. les nouvelles de ſa mort cauſent beaucoup de triſteſſe dans les Sept Provinces. 704. Les Etats donnent leurs ordres pour lui faire élever un tombeau. 706. témoignage avantageux que lui rend l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. 707. les honneurs que lui font les Rois de France & d'Angleterre. 708. Réſolution des Etats touchant l'ordre qui ſeroit tenu dans ſa pompe funébre. 710. ſa pompe funebre. 711.

Ruiter (Michel de Wit de) fils de la fille de l'Amiral eſt honoré du titre de Baron. 708. ſa fin pitoïable & ſon éloge. *ibid.*

Rulæus (Henri) prononce un panégirique de Ruiter. 713.

Ruſes de guerre dont Ruiter s'eſt ſervi. 11.

Ruth (Maximilien) eſt fait Capitaine d'un navire de guerre. 342. il ſe rend maître du vaiſſeau la *Convertine.* 360. il eſt condamné à une amende pécuniaire pour quelque faute. 370. il eſt tué. 374.

Rutger Huigens. 284.

Ruart de Putten. Voi, Corneille de Wit.

S.

SAint Chriſtofle. 269. 270.

Sainte Euſtache, 271.

Saint George de la Mine. 240. principale forteresſe ſur la côte d'Or. 241.

Saint Jago, ou iſles du Cap Vert. 266.

Saint Vincent (Cap de) 221.

Saint Paul, vaiſſeau brûlé. 356.

Saint Thomé. 266.

Salé. Combat devant Salé. 11. afaires avec le Sant de Salé

lé pour un vaiſſeau Turc qu'on avoit pris. 51. 52. Traité conclu avec la Régence de Salé. 61. Paix renouvellée avec la même Régence. 88.
Salinas (Bernard de) venant de Londres va ſaluer le Ruart & Ruiter. 423.
Salve funeſte. 13.
Saloo (Gille) Commandeur d'un brulot eſt dénoncé en juſtice. 406. il eſt deſtitué de ſa Charge & envoié au Raſphuis. 407.
Sama, village des Négres. 240.
Sandwich (Edoüard Montagu Comte de) 282. ſa Lettre à Monc. 323.
Sanſum, Contre-amiral Anglois eſt tué. 282.
Sant (le) ou Souverain d'une certaine ville de Barbarie, tâche, même par menaces, d'avoir de Ruiter une piéce de drap à trop bas prix; mais vainement. 12. il fait amitié & alliance avec Ruiter. 13.
Sant de Salé (le) eſt fort irrité de la priſe que Tromp a faite d'un bâtiment Turc. 51.
Santé merveilleuſe des équipages dans la Guinée. 265.
Santen (van) Lieutenant Colonel. 295.
Satyn (Jean) Conſul à Livourne. 88.
Sauvegarde du Prince pour la maiſon de Ruiter. 530.
Sceperus (Jaques) prêche ſéditieuſement à Gouda un jour de priéres publiques, & en eſt châtié par un retranchement de gages. 301. 302.
Schaaf (Martin) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 64.
Schafsbury, ſon aveu touchant le bonheur des Hollandois. 545. ſon cruel ſentiment de détruire la Carthage Hollandoiſe. 547.
Schak, grand Maréchal de Danemarc. 153.
Schapey. On y fait deſcente. 419.
Schatter, Capitaine, 107. 146.
Schay. Commandant de Delfzyl. 283.
Schelling, iſle dont la pointe Occidentale eſt brûlée par les Anglois. 382.
Schiſmes dans l'Egliſe déteſtés de Ruiter. 697.
Schonen. 152. Les Suédoiſes ſont tranſportées en Schonen par les vaiſſeaux Hollandois. 213.
Schooneveldt (Hubrecht) Lieutenant du Capitaine Wildtſchut, eſt condamné à une amende de trois mois de gages. 319.
Scorbut, il tourmente les équipages de l'armée navale. 435.
Schram (Volkert) eſt fait Vice-amiral d'Oüeſt-friſe & du Quartier du Nord. 280. il eſt acuſé de n'avoir pas fait ſon devoir. 525. il eſt renvoié abſous par le Conſeil de guerre. *ibid.* il eſt tué. 568.
Schryver (Abraham) 566.
Sédition en Hollande. 492. 493. elle continue. 521. elle y cauſe des changemens dans la Régence. *ibid.* & 526.
Selwyn (François) 249. il eſt mené à Amſterdam. 289.
Senega, fleuve ſur la côte de la Guinée. 223.
Sang froid & raſſis du vieux Tromp dans le combat. 41.
Senten (Baſtien) ſe rend maître d'un vaiſſeau du Parlement d'Angleterre. 25.
Serment pris des Magiſtrats de Hollande, à l'ocaſion des différens ſurvenus entre la France & les Etats, à cauſe des vaiſſeaux arrêtés en France. 85.
Serment de purgation. 299. les termes du ſerment prêté par Ruiter en qualité de Commandant en Chef de l'armée navale. *ibid.* faux ſermens faits pour de l'argent. 191.
Siabaninga, Préſident du Divan d'Alger. 185. il meurt. 194.
Sidney, Ambaſſadeur d'Angleterre en Danemarc. 149.
Siége de Berg-op-zoom. 5.
Sierra Liona. 233.
Silva (Pedro Vierra de) 98.
Simon Willemſz. 295.
Simon Willemſz. Conſeiller dans l'armée navale eſt envoié à Berg. 307. il en eſt rapellé. 308. il eſt envoié au Texel. 318. il ſe retire de l'armée navale, & reçoit des têmoignages avantageux des Plénipotentiaires. *ibid.*
Siſterna (Don Melchior de) Vice-roi de Sardaigne rend beaucoup d'honneurs à Ruiter. 654.
Sitter (Pierre de) ſa mort 701.
Slingelandt (Godard) Penſionaire de Dordrecht, Ambaſſadeur des P. V. aux négociations de paix entre les Couronnes du Nord. 120. Ambaſſadeur à Stokolm. 151.
Smit (Jérémie) Amiral de l'eſcadre bleuë des Anglois ſe bat contre Tromp. 375.
Smit (Samuel) 239.
Smit (Weſſel) tâche d'apaiſer la populace qui veut piller la maiſon de Ruiter. 527. il fait armer ſa compagnie de Bourgeois & met les ordres néceſſaires pour défendre la maiſon. 528.
Sneek, vaiſſeau pris & brûlé. 375.
Sobriété de Ruiter dans ſon boire & ſon manger. 698.
Solaas (Jean) Capitaine d'un flûte. 9.
Soldats de marine 339. deux mille Soldats de marine ſont renvoiés de l'armee navale. 490.
Somelsdyk ſe rend d'abord auprès de Ruiter, ſur le point de livrer la bataille, & puis va trouver Tromp. 372.
Somer (Bernard) fait un Panégirique en vers à l'honneur de ſon beaufrére van Gelder qui a été tué. 613. ſon entretien avec de Lyra Ambaſſadeur d'Eſpagne. 707.
Sond (le) Canal pour entrer dans la mer Baltique. 146.
Songe de Ruiter. 28.
Sonk (Menard) 543.
Sorlingues, iſles: raport touchant la baie des Sorlingues. 432.
Span (Henri) Commandeur. 584.
Spartivento, pointe de terre ou cap dans le Roïaume de Naples. 165.
Sperling (Guſtave) Amiral Suédois. 147.
Speſſa, au Spetia celebre port de mer. Voi, port de la Lune.
Spinola. 5.
Sprag (Edoüard) ſe bat contre les Hollandois ſur la Tamiſe. 430. contre Tromp. 608. ſa miſérable fin. 609.
Stachouwer (Fréderic) eſt fait Contre-amiral d'Oüeſt-friſe & du Quartier du Nord. 280. il eſt tué. 363.
Star (Enno Doedeſz.) ſe rend maître d'un vaiſſeau Anglois nommé l'Afrique. 269. il eſt fait Contre-amiral à la place de Koenders. 385. il eſt commandé pour croiſer devant le Konings-diep. 424. 425.
Stavanger, en Norvègue. 285.
Staveren, vaiſſeau eſt pris. 481.
Steenberg eſt pris. 5.
Steenbok, grand Maréchal de Suéde, eſt envoié en Funen. 136.
Stellingwerf (Aukes) Lieutenant Amiral de Friſe, eſt tué. 283.
Stokolm. 147.
Stook (Jean) Maître de vaiſſeau Anglois. 162.
Stooks (Jean) Amiral Anglois envoie ſalüer Ruiter, & l'invite à paſſer à ſon bord. 96.
Styrum (le Comte de) eſt bleſſé. 636.
Succès. Ce n'eſt pas par le ſuccès de certaines afaires qu'il faut juger ſi elles ont été entrepriſes bien ou mal à propos. 303.
Swammerdam mis à feu & à ſang. 543.
Swart (Jaques) 256.
Swart. 273. il prend deux bâtimens Anglois ſur les côtes de la Guinée. *ibid.*
Sweerius (David) Capitaine eſt tué 610.
Suédois. Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. Deſſeins des Suédois ſur Dantſic diſſipés. 70. bataille entre les Suédois & les Polonnois. *ibid.* Traité conclu entre ces deux Roïaumes. 701. les Suédois paſſent en Funen ſur la glace. 108. ils tiennent le Sond fermé. 110. combat naval entre eux & les Hollandois. *ibid.* ils ceſſent de combatre & laiſſent paſſer les Hollandois. 111. ils ſe retirent ſous Cronenbourg. 112. ils donnent bataille aux Hollandois en Funen proche de Nybourg. 137. ils ſont défaits, prennent la fuïte, & entrent dans Nybourg. 138.
Suis (Michel) 293.
Suſpenſion d'armes concluë avec la Régence de Tunis. 170. avec celle d'Alger. 172.
Sweers (Iſaac) il ſe bat courageuſement dans le combat naval contre Blaake. 28. ſon vaiſſeau eſt coulé bas & il eſt pris priſonnier. 29. il ſort de ſa priſon par ſon adreſſe. *ibid.* il eſt détaché avec 7. vaiſſeaux pour aller querir du bois à Kiel. 141. il revient de Kiel avec du bois. 143. il eſt fait Contre-amiral & envoié vers le Dogger-banc avec ordre de demeurer encore trois ſemaines en mer. 333. ſon vaiſſeau eſt deſemparé par le canon des ennemis. 359. il eſt fait Viceamiral. 368. il eſt fait Vice-amiral ſous le Collége d'Amſterdam. 384. il revient en Hollande avec la flote d'argent. 441. récit de la rencontre qu'il a euë avec les Anglois dans le Canal. *ibid.* il ſe trouve engagé dans un rude combat & eſt deſemparé. 574. 575. il eſt acuſé par Tromp de n'avoir pas fait ſon devoir, dequoi il ſe défend. 579. Enquête faite ſur ce ſujet. 580. il ſe bat contre l'eſcadre bleuë. 608. il eſt tué. 610. tombeau élevé à ſon honneur. 611. abrégé de ſa vie & ſon éloge. 612.
Sultsbach (le Prince de) paſſe au bord de Ruiter. 152.
Symen Roeloffz. 258.

T.

TAake Maartenſz, matelot condamné à la mort pour ſédition. 382.

Taalman (Abraham) 572.
Tacorari, Fort sur la côte de Guinée ataqué & pris par les Anglois 238. il est sommé par les Hollandois *ibid.* il est repris. *ibid.* le village de Tacorari est brûlé. 239. Ruiter fait sauter le château. 240.
Tamise. L'armée navale de Hollande paroît devant la Tamise. 329. ordre donné pour bloquer cette riviére. 330. elle est encore une fois bloquée. 424.
Tandt, Capitaine de vaisseau. 317.
Tavila. 8.
Tempête, elle cause beaucoup de desordres au Texel. 43. devant le Vlie. 72. devant St. Lucar. 77. la flote qui revient de Berg en Norvègue est batuë d'une grande tempête. 309. autres tempêtes dont l'armée navale est batuë. 396. 456. 498. 530. 534. 603. 616. 685.
Temple (le Chevalier) fait conclure la Triple Alliance. 439. il rend un beau têmoignage touchant Ruiter & le Pensionaire de Wit. 440.
Tendresse maternelle fait sauver Adrien Michelsz. de Ruiter, même avec péril de la vie de la mere. 3.
Terlon (Hugues de) Ambassadeur de France à la Cour de Suéde. 149. sa réponce aux railleries du Roi de Suéde. 112. Ambassadeur à la Cour de Danemarc. 149. sa Lettre à Ruiter. 365.
Terre-neuve il y fait aussi froid l'Eté qu'il fait l'Hiver en Hollande. 273. la pêche y est abondante & sur tout de Cabelliau ou moruë. *ibid.* sa situation. *ibid.*
Terreur répanduë dans la Hollande par la venuë du Roi de France & de son armée. 485. à Londres par la victoire des Hollandois à Chattam. 417.
Teunis Willemsz. 422.
Theils le jeune (Jean) Consul au Grand Caire en Egipte. 182.
Themistocle, son extraction. 3.
Thomas Tobiasz. se plaint de la disette des vivres. 534. son éloge. 608. il commande le *Waasdorp*. 617.
Thou (Jaques-Auguste de) vient de la part du Roi de France à la Haie. 84. la propositon qu'il fait & ses prétentions. *ibid.*
Thou (Jaques-Auguste de) son éloge. 84.
Tiddyman (Thomas) 306.
Tierrink, Amiral Suédois. 148.
Tichelaar (Guillaume) sa machination contre le Ruart de Putten. 508. 509. 521.
Toledo (Don Francisco de) Marquis de Villa-franca, Vice-roi de Sicile, fait des complimens à Ruiter sur son arrivée. 656.
Tombeau élevé à l'honneur de Martin Harpertiz. Tromp. 42.
Tonnerre. Trois hommes tués & sept blessés d'un coup de tonnerre. 371.
Torbay. Dessein sur cette place. 428.
Tours à feu le long du rivage. 595.
Tour de mauvaise foi d'un Capitaine Anglois. 106.
Traité entre les Etats des P. V. & les Portugais. 7. avec la Régence de Salé. 61. avec la France sur quelques différens survenus. 87. entre la France l'Angleterre & les P. V. pour la paix entre les Couronnes du Nord. 117. avec les Négres de Fantin pour aider aux Hollandois à prendre Cormantin. 252.
Tralane (Jean) 429.
Travemonde. 141.
Treslong est tué. 352.
Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suéde & les Provinces Vnies. 439.
Tripoli. Sa situation & ses forces. 178.
Tromp (Corneille) est fait Contre-amiral. 47. il prend un vaisseau Turc, & a un différent sur ce sujet avec le Sant de Salé. 51. il est envoié dans la Méditerranée en la place de Ruiter qui est rapellé. 192. il prend deux Corsaires d'Alger. 195. il donne des preuves de sa valeur. 283. il est fait Vice-amiral sous le Collége d'Amsterdam. 279. Lieutenant Amiral de la Meuse. 284. il refuse d'aller servir sous Ruiter & requiert d'en être dispensé. 293. 294. Lettre des Etats sur son sujet. 294. Résolution des Etats Généraux à son égard. 297. ce qu'il fit paroître en ce tems-là lors que Ruiter arriva à l'armée. 299. 300. il va joindre l'armée navale avec dix vaisseaux. 312. il chasse sur l'escadre bleuë. 375. 376. 379. il se rend devant le Wielingen & entre dans le Landts-diep. 379. la mauvaise satisfaction que Ruiter à de lui. 382. il écrit aux Etats. 383. Délibérations dans l'Assemblée des Etats à son sujet. 383. 384. il va trouver le Pensionaire de Wit & ofre de reconnoître sa faute. 384. il est destitué de sa Charge. *ibid.* sa Requête & la Résolution qui fut prise. *ibid.* il est rétabli dans la Charge de Lieutenant Amiral & se reconcilie avec Ruiter. 549. il va joindre l'armée avec sept vaisseaux & un brulot. 560. il régale Ruiter. 562. il se bat contre l'escadre blanche. 564. il est en péril & en est dégagé par Ruiter. 565. il acuse le Vice-amiral Sweers de s'être mal aquitté de son devoir. 579.
Tromp (Corneille) est environné de vaisseaux Anglois & se trouve dans un grand péril. 354. il est dégagé par Ruiter. *ibid.* son intrepidité. 362. il va tard aux ennemis. 373. il se bat contre l'escadre bleuë Angloise. 375. il lui fait prendre chasse & la poursuit toute la nuit. 376. ce qu'on dit de cette poursuite. *ibid.* il chasse encore le lendemain sur la même escadre. 379. il se retire & les Anglois chassent sur lui dans sa retraite. 379. il est reçu à Londres avec becoup d'honneur. 640.
Tromp (Martin Harpersz.) met à la mer pour aller chercher la flote de Cromwel. 15. ordres qui lui sont donnés. *ibid.* son combat contre Blaake proche de Douvres. *ibid.* il ne peut éxécuter un dessein qu'il avoit formé contre Askuë. 16. il tâche d'ataquer Blaake, mais la tempête l'en empêche. *ibid.* il est en disgrace auprès des Etats. *ibid.* il est rétabli dans le commandement de l'armée navale. 24. il livre bataille à Blaake proche de Douvres. 25. il combat le même Blaake proche de Portlandt. 28. il est remercié par les Etats. 33. il va en mer à regret. 34. il livre bataille à Monc proche de Nieuport & de Dunquerque. 35. 36. il se retire au Wielingen. 36. il écrit aux Etats. *ibid.* il est tué. 39. ses derniéres paroles. *ibid.* abrégé de sa vie & son éloge. 41. il étoit familier & afable aux matelots. *ibid.* tombeau élevé à son honneur. 42.
Troupes réglées, distribuées dans l'escadre de van Gent, pour aller dans le Méduvei ou la Riviére de Rhochester. 411.
Tuineman, Capitaine de vaisseau. 143.
Tumulte autour de la maison de Ruiter dans l'isle de Waal. 526. 527. 528.
Turennes (le Maréchal de) son entretien avec l'Ambassadeur P. Grotius. 448.
Turcs. Quelques Turcs Mores se défendent vaillamment contre Ruiter. 60.
Turcs, ils rendent de bons têmoignages aux Hollandois. 185. une prise faite sur les Turcs est relâchée. 53.
Tycho-Brahé. 111.
Tyloos. Capitaine de vaisseau. 584.
Tyriens s'atribüent l'empire de la mer. 27.

V.

VAisseaux Hollandois arrêtés en France 82. vaisseaux François arrêtés en Hollande. 85. vaisseaux Hollandois encore arrêtés en France. 88.
Vaisseaux marchands pris par les Anglois. 30. 31. escortés par de Wit & par Ruiter. 43. brûlés au Vlie par les Anglois. 387.
Vaisseaux Flamands où sont embarquées des troupes Angloises qui vont au service du Roi d'Espagne, & passent au travers de l'armée navale de Hollande. 422. vaisseaux Suédois arrêtés. 304.
Valasco (Don) 8.
Valehen (Nicolas) 111. 146.
Valence. 207.
Valk (Martin van der) Charpentier. 377.
Valkenbourg, Directeur Général de la côte Septentrionale d'Afrique. 215. 239. il régale Ruiter. 241. le conseil qu'il donne & la réponce qu'il fait à Ruiter au sujet des afaires des Indes Occidentales. 263.
Vanité d'un Capitaine Espagnol. 11.
Veen (van) 598.
Velde (Guillaume van de) dessinateur de vaisseaux, se rend à l'armée navale pour dessiner le combat qu'on est sur le point de donner. 348.
Velsen (Corneille van) saute par sa propre poudre. 35.
Venitiens, remportent la victoire sur les Turcs. 70.
Verbal du Ruart de Wit, donné au Public. 438.
Verburg (Jean Gedeonsz.) 18. 20. il rencontre deux navires de guerre Anglois qui avoient pris un vaisseau d'Amsterdam. 106. il est fait Contre-amiral. 384. il est renvoié dans la Meuse à cause de sa maladie. 410.
Verhaaf (Jean Aartsz.) 19. 111. il est fait Contre-amiral. 47.
Vermeulen (Jean Broersz.) 353.
Vers à soie à milliers, que Ruiter voit à Valence dans les arbres. 297.
Verschoor (Nicolas) Contre-amiral, est tué en Sicile. 669.
Verschuur (Juste ou Joost) 153. son vaisseau est fort endomagé

magé par la tempête. 326.
Versteeg, Lieutenant de vaisseau, est cassé. 319.
Verveen (Dirk Krynan) 111. il meurt à Coppenhague. *ibid.*
Veth (Jaques) donne avis du pernicieux dessein des Anglois contre les Hollandois. 25.
Veuves & enfans de gens morts dans l'expédition de l'an 1665. auront le double de la paie qu'avoient les défunts. 280.
Viane (Gilbert de) Fiscal, est fait prisonnier par les François proche de Livourne. 90. il est relâché. 93. il parle au Roi de Tunis. 169. il meurt & est enterré proche d'Alger. 203.
Victoire des Hollandois revoquée en doute dans l'Angleterre. 363.
Victol (Corneille) est blessé & meurt à Hoorn. 363.
Vinkaart ou Waterdrinker (Jean) 64.
Visscher (Henri) Capitaine de vaisseau est tué. 610.
Uithoorn, est gardé par des matelots. 547.
Uittenhove, Colonel. 636.
Uittenhout (Pierre Jansz.) 358. il est tué. 363.
Vivien (Nicolas) Pensionaire de Dordrecht. 325.
Vivonne (le Duc de) 700.
Vivres. Ordres donnés par Ruiter pour les faire durer plus longtems. 21. disette de vivres dans l'armée navale. 534. 535. ordres donnés pour les vivres dans l'armée navale & sur ce qui en sera fourni par jour. 302.
Vlekkeren. 322.
Vlie ou le Vlielandt, les Anglois y brûlent des vaisseaux marchands. 387.
Vlissingen (Cornelia Engels van) seconde femme de l'Amiral Ruiter. 6. sa mort. 14.
Vlug (David) est fait Contre-amiral. 384. il est envoié aux Middlegroenes avec des bâtimens préparés pour y couler bas. 553. il est rapellé. 554. il est acusé de n'avoir pas fait son devoir. 525. Sentence renduë par le Conseil de guerre à sa décharge. *ibid.* il est tué. 568.
Vlug, (Thomas) est fait Vice-amiral. 623.
Vogelsang. 120. Ambassadeur des Etats des P. V. pour assister aux négociations de paix entre les Couronnes du Nord. *ibid.* en Danemarc. 151.
Vollenhove (Henri) 411.
Vollenhove (Jean) 714.
Volontaires, qui ofrent d'aller joindre l'armée navale avec des frégates légéres. 570.
Vondel (Juste van den) ses vers à l'honneur de Ruiter. 366. sur la prise de Chattam. 420.
Vos (Corneille) entre le premier dans le fort de Charnesle & en arrache le pavillon du Roi. 412.
Upsal, ville où étoit né Charles Gustave Roi de Suéde. 146.
Vranienbourg. 111.
Vrek (Jean Cornelisz.) 295. Conseiller dans l'armée navale. 318.
Vries (David de) Consul à Salé. 51.
Vries (Tierk Hiddes de) Vice-amiral est tué. [illegible]
Vroom (Henri) est tué. [illegible]
Vyselaar (Jean) 153. il perd ses ancres & ses cables par l'effet de la tempête. 326.

W.

WAal, isle de Waal, quartier de la ville d'Amsterdam, est gardé par les Bourgeois. 528.
Walop. 647.
Warbourg. 109.
Warmondt (Guillaume Arentsz. van) 40.
Wassenaar (Jaques de) Seigneur d'Opdam, est sollicité d'accepter la Charge d'Amiral de Hollande. 45. il demande que ce soit sous diverses conditions qu'il propose. *ibid.* enfin il y consent. *ibid.* il se rend dans le Sond. 70. il est fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléfant. *ibid.* il est rapellé avec trente des plus gros vaisseaux. 71. il aquiert la Seigneurie de Wassenaar. 97. il est envoié avec une armée navale pour faire lever le siége de Coppenhague. 109. il entre dans le Sond avec l'armée. 110. il donne de belles marques d'intrépidité dans le combat. 111. il arrive à Coppenhague. 112. il reçoit ordre de passer l'armée en Danemarc. 113. il entre en des négociations avec Montagu. 122. on lui permet de s'en revenir en Hollande. 130. il part de Danemarc. 131. il arrive en Hollande, fait raport de ce qui s'est passé dans son expédition & est remercié. *ibid.* il va en mer en qualité de Lieutenant Amiral Général. 280. son vaisseau saute & il périt. 282.
Ween ou Huen, isle de Danemarc. 146.
Wereldt (Jean Jansz. de) est pendu pour avoir excité une sédition dans la flote. 290.
Westbroek (Gysbert Hendrikszoon van) ses deux filles sont traitées comme des Esclaves par les Anglois dans les Indes Occidentales, & délivrées par Ruiter. 234.
Westergo vaisseau, saute par sa propre poudre. 483.
Westhovius (Theodore) ofre à Ruiter d'aller en qualité de Pasteur sur son vaisseau, & est accepté. 551. il reçoit des Lettres des Pasteurs de Hongrie qui sont aux galéres de Naples. 1656. il assiste Ruiter en sa maladie. 693.
Wicht, isle. 427.
Wiglema (Schelte) son vaisseau saute en l'air. 30.
Wildt (David de) vient à l'armée navale en qualité de Député. 561.
Wildt (de) est envoié avec 4. vaisseaux à Salé. 105. il arrive devant Salé. *ibid.* il reçoit un présent d'une chaîne d'or. 87. son vaisseau va donner contre un rocher. 95. il est fait Contre-amiral. 280.
Wildtschut (Jaques) 316. il abandonne van Nès & est arrêté. 317. Sentence prononcée contre lui. 319. & éxécutée. *ibid.*
Wilmerdonk (Abraham) sa mort. 701.
Wirts (Paul) Maréchal de camp va visiter Ruiter à son bord. 584.
Wismar. Les Suédois de Wismar dressent une embuscade à Ruiter. 141.
Wisselmonde. 72.
Wit (Gysbert de) est envoié en Portugal de la part des Etats. 97.
Wit (Witte Cornelisz. de) est envoié en mer avec une armée navale pour se joindre à Ruiter. 22. il livre bataille à Blaake dans le Pas de Calais. *ibid.* il veut reprendre le combat. 23. il reçoit des remercîmens des Etats de Hollande, lors qu'il va prendre son congé pour aller en mer avec quelques vaisseaux. 32. ce qu'il dît dans l'Assemblée des Etats à l'égard des Anglois. 36. 37. après le combat il fait prendre a l'armée la route de Schévening, puis du Texel. 40. il va en mer avec Ruiter pour escorter un grand nombre de vaisseaux marchands. 43. il est odieux aux matelots. 44. il est tué à la bataille du Sond. 110. honneurs rendus à son corps. 112.
Wit (Corneille de) Ruart de Putten se rend à l'armée navale en qualité de Plenipotentiaire. 407. commission & pouvoir à lui donnés. *ibid.* il va trouver van Gent à bord du vaisseau *l'Agate*. 411. il mande Enno Doedesz. avec son escadre, & Ruiter en personne, pour se rendre auprès de lui avec tous les brulots. 413. il donne ses ordres conjointement avec Ruiter pour faire adresser des brulots. 416. les Etats de Hollande lui font présent d'une coupe d'or. 420. il fait descente à Harwich & donne ses ordres pour faire batre le fort. 425. il part pour s'en retourner en Hollande. 435. il est prié par la Province de Hollande de retourner en mer en qualité de Plénipotentiaire avec l'Amiral Ruiter. 464. il en accepte la Commission. 465. la survivance de la Charge de Ruart est acordée à son Fils. *ibid.* il se rend au bord de Ruiter. 466. il exhorte le Conseil de guerre & les Capitaines à bien faire leur devoir. 469. il demeure sur la dunette pendant le combat. 478. il part pour se retirer en Hollande à cause de ses incommodités. 488. il envoie trois milliers de poudre à Dordrecht & s'y rend. *ibid.* il trouve que son portrait y a été mis en piéces. *ibid.* on atente à sa vie. *ibid.* il se voit contraint de signer un Ecrit pour la promotion du Prince d'Orange aux Charges. 493. on le cherche pour le tuer. 508. il est arrêté prisonnier. *ibid.* Lettre remarquable écrite sur ce sujet par le Pensionaire de Wit à Ruiter. 508. 509. Lettre de Ruiter aux Etats pour réfuter les calomnies qui ont été semées contre le Ruart. 510. il est massacré. 521.
Wit (Jean de) Conseiller Pensionaire de Hollande, reçoit ordre de porter le Sieur d'Opdam à accepter la Charge d'Amiral. 45. il satisfait aussi Ruiter sur ses difficultés, & le porte à accepter la Charge de V. Amiral. 47. l'adresse dont il se servit pour faire donner un promt secours à la Compagnie des Indes Occidentales. 212. 213. son éloge. 231. réponse remarquable qu'il fit à l'Ambassadeur d'Angleterre. *ibid.* sa maniére de parler franche, 295. ses soins pendant la tempête dont la flote fut batuë sur sa route en revenant de Norvègue. 310. à sa sollicitation on fait des éxercices militaires & de feints combats dans l'armée navale. 313. têmoignages avantageux de Ruiter à son sujet. 325. Résolution des Etats pour le remercier du zèle qu'il a marqué dans l'expédition maritime. *ibid.* il est d'avis de rechercher le combat contre les Anglois, avant que de faire rentrer l'armée en ses ports. *ibid.* il est remercié par les Etats de Hollande. 328. il fait raport de ce qui s'est passé sur mer, & est remercié par les Etats. 334. il refuse les recompenses qu'on lui veut donner pour cela. 335. il se rend avec Ruiter à l'armée navale. 364. après avoir fait une enquête éxacte il dresse une une Rélation de la bataille. *ibid.*

il propoſe de deſtituer le Lieutenant Amiral Tromp de ſa Charge. 383. il retourne à l'armée en qualité de Plénipotentiaire de l'Etat. 397. il aide à donner les ordres. 399. il eſt remercié de ſes ſervices par le Conſeil de guerre. *ibid.* il fait ſon raport à l'Aſſemblée des Etats de Hollande. 400. où il eſt remercié *ibid.* beau têmoignage du Chevalier Temple touchant Jean de Wit & Ruiter. 440. ſa propoſition de donner ſatisfaction au Roi d'Angleterre touchant le ſalut du pavillon. 460. il eſt bleſſé. 488. il reçoit une Lettre de Ruiter ſur ce ſujet. 489. ſa Lettre à Ruiter touchant le priſon de ſon frére. 508. 509. 510. il demande de ſe démettre de ſa Charge & l'obtient. 511. Lettre remarquable qu'il écrivit à Ruiter ſur ce point quelques jours avant ſa mort. 511. 512. ſa funeſte & pitoïable mort décrite dans les propres termes dont les Etats ſe ſont ſervis. 521. ſentiment de Ruiter ſur ce terrible événement. *ibid.* ſon éloge. 521. 522.

Withoorn (Guillaume) Commandant Anglois demande à Ruiter, par l'ordre de Cromwel, qu'il laiſſe emmener aux Dunes les vaiſſeaux marchands qui venoient d'Eſpagne. 66. ſa Lettre à Ruiter. *ibid.* Ruiter lui envoie faire des complimens & des excuſes. 102. il envoie ſon Paſteur au bord de Ruiter. 102.

Witte (Jean de) beaufils de Ruiter, Fiſcal dans l'eſcadre de ſon beaupere. 221. il eſt fait Capitaine ordinaire. 622.

Witte (Regnier Janſz.) 293.

Woerden. Deſſein du Prince d'Orange ſur Woerden manqué. 542.

Wolſogen, (Louïs) fait l'Oraiſon funébre de Ruiter. 713.

Worſt (Ewout Pieterſz.) 4.

Wouw (Jean van) 525.

Wrangel (Charles Guſtave) Amiral de Suéde, tient le Sond fermé. 110. il eſt obligé de ſe retirer. 111.

Wybrandt Barentſz. 647.

Wynbergen (van) Sergent Major. 295.

Wynbergen (Pierre Klaaſz.) 315. eſt pris & relâché. 340. il eſt mis dans un détachement. 584.

Wyngaardt (Wouter) eſt tué. 363.

Wynrich (Philbert) Lieutenant. 377.

Y.

Y, ou Ey. On fait garde à Amſterdam du côté de l'Y. 544.

Yorc (le Duc de) 157. il voit brûler les vaiſſeaux Anglois a Chattam. 416. ſon diſcours vif au ſujet du déſir qu'il avoit de faire la guerre aux Hollandois. 282. il ſe bat contre Ruiter. 477. 478.

Z.

Zaalingen (van) Capitaine de vaiſſeau. 107.

Zaan (Corneille van der) Capitaine de vaiſſeau. 701.

Zaan (George van der) prend un vaiſſeau marchand Anglois. 25.

Zaan (Guillaume van der) il reçoit une chaîne d'or du Conſeil del'Amirauté d'Amſterdam. 87. il reçoit ordre de Ruiter, comme Commandant en Chef, d'éxécuter l'entrepriſe qui a été formée ſur Cormantin. 254. il ſe rend maître d'un bâtiment Anglois à Terre-neuve dans la baie de St. Jean. 273. 274. il eſt ataqué d'une mélancolie qui l'oblige de demander congé d'aller à terre & il l'obtient. 328. il ſe rend maître d'un vaiſſeau Anglois. 351. récit plus particulier de ce qui ſe paſſa à cette action. 351. 352. l'Amirauté d'Amſterdam lui fait préſent d'une chaîne d'or & d'une médaille. 336. il eſt condamné à une amende pécuniaire pour une certaine faute. 370. il eſt détaché avec ſept vaiſſeaux pour aller à la découverte en croiſant. 409. il reçoit ordre d'aller croiſer avec ſept vaiſſeaux entre Harwich & le Konings-diep. 418.

Zanten (van) ou Santen. 295.

Zélande, fertile en Heros maritines. 1.

Zélande, iſle de Danemarc. 144.

Zuylichem (van) 711.

Zyl (Abraham van) 377.

FAUTES à CORRIGER.

Page 7 ligne 7. Jurtado, liſés Furtado. *p.* 16. *l.* 25. emploient, emploiant. *p.* 19. *l.* 17. il y aparence, *l.* il y a aparence. *l.* 27. Autriche. *l.* Autruche, *p.* 22. *l.* 34. armés. *l.* armées. *p.* 29. *l.* 9. 801. *l.* 80. *p.* 30. *l.* 26. de côté-la, *l.* de ce côté-*la*. *p.* 34. *l.* 59. ennemie, *l.* des ennemis. *p.* 44. *l.* 59. Beverwaart & Louïs de Nauſſau. *l.* & Louïs de Naſſau Sr. de Beverwaart. *p.* 54. *l.* 11. Bourgeoiſe. *l.* Bourgeoiſie *p.* 56. *l.* 9. la bâtiment, *l.* le bâtiment. *p.* 59. *l.* 52. avant ſon, *l.* ſon avant. *p.* 63. *l.* 2. 150. *l.* 250. *p.* 66. *entre la ligne* 28. *& la* 29. *ajoutez*, Monſieur. *p.* 70. *l.* 46. leur cette, *l.* leurs, *ôtes*, cette. *l.* 73. ſoient. *l.* étoient. *p.* 84. *l.* 21. lesques, *l.* leſquels, *p.* 105. *l.* 26. avoit. *l.* avoient. *p.* 112. *l.* 35. moullés, *l.* moüillés. *p.* 129. *l.* 34. tourna. *l.* tourna. *p.* 130. *l.* 43. l'armée, *l.* de l'armée. *p.* 133. *l.* 5. vers l'iſle Funen ſur laquelle, *l.* vers le côté de Funen ſur lequel. *p.* 137. *l.* 18 l'entement. *l.* lentement. *p.* 138. *l.* 11. promenſes, *l.* promeſſes. *p.* 141. *l.* 34. Le Vice-amiral de Danemarc Sr. Heldt, *l.* Le Sr. Heldt Vice-amiral de Danemarc. *p.* 145. *l.* 12. neuf heures, *l.* à neuf heures. *l.* 53. avec es, *l.* avec ſes. *p.* 147. *l.* 45. le avoient, *l.* les avoient. *p.* 152. *l.* 26. batille, *l.* bataille. *p.* 162. *l.* 30. à ſon vaiſſeau, *otez*, à. *p.* 168. *l.* 49. peux, *l.* deux. *p.* 174. *l.* 32. de Wit, *l.* de Wildt. *p.* 183. *l.* 38. eſcorte, *l.* eſcorter. *p.* 193. *l.* 15. ce s'étoit, *l.* ce qui s'étoit. *p.* 208. *l.* 7. avoit fait, *l.* avoient fait. *p.* 210. *l.* 49. iſles de Flandre, *l.* iſles Açores, *& ailleurs*. *p.* 218. *l.* 17. expreſſement, *l.* empreſſement. *p.* 225. *l.* 8. vioce. *l.* violence. *p.* 228. *l.* 16. ſees. *l.* ſecs. *p.* 235. *l.* 15. Eſcalves, *l.* Eſclaves. *p.* 237. *l.* 15. lain, *l.* loin. *p.* 243. *au bas.* Ordannance. *l.* Ordonnance. *p.* 257. *l.* 59. déges, *l.* décharges. *p.* 273. *l.* 10. de Roſe. *l.* de Raſc. *p.* 277. *l.* 38. chaun. *l.* chacun. *p.* 298. *l.* 37. mettte, *l.* mettre. *p.* 307. *l.* 23. 41. canon, *l.* 41 canons. *l.* 25. tirées. *l.* tirés. *p.* 315. *l.* 7. au le Fénix, *l.* au Fénix. *p.* 317. *l.* 8. parfaite. *l.* parfaitement. *p.* 318. *l.* 14. les aux navires, *otez* l. les. *p.* 324. *l.* 59. faires; *l.* faites. *p.* 326. *l.* 12. nep ut, *l.* ne put. *p.* 327. *l.* 49. chargetant, *l.* charge tant. *p.* 337. *l.* 14. à armée, *ôtés*, à. *p.* 360. *l.* 30. *& ailleurs*. le Giroflier, *l.* le Giroſle. *p.* 366. *l.* 21. ne ſe à tûrent, *ôtez* à. *p.* 367. *l.* 6. Les Etats de Zélande, *ôtés*, de Zélande. *p.* 369. *l.* 21. remaquer, *l.* remarquer. *p.* 371. *l.* 47. donc, *l.* dont. *p.* 380. *l.* 15. de leur nom, *l.* en leur nom. *p.* 400. *l.* 27. baeux, *l.* beaux. *p.* 409. *l.* 25. agrir, *l.* agir. *p.* 451. *l.* 30. &du Chevalier, *l.* & le Chevalier. *p.* 468. *l.* 46. les plus. *l.* leplus. *p.* 484. *l.* 35. Le même jour. Le, *l.* Le même jour, le. *p.* 496. *l.* 53. de d'Août, *ôtez* de. *p.* 533. *l.* 29. au ſujet l'armée, *l.* au ſujet de l'armée *p.* 558. *l.* 43. des ſes, *l.* de ſes. *p.* 562. *l.* 1. ou détruire, *l.* ou de détruire. *p.* 567. *l.* 7. comtpe, *l.* compte. *p.* 592. *l.* 14. qu'ella. *l.* qu'elle. *p.* 605. *l.* 14. juſqu'à, *l.* juſques. *p.* 626. *l.* 11. & 12. depuis l'Iſle, *l.* depuis le cap de Finiſterre juſqu'au milieu de la pointe nommée l'Iſle. *p.* 1636. *l.* 58. du Sr. Comte de Hornes Colonel. *l.* du Sr. Colonel & du Sr. Comte de Hornes. *p.* 656. *l.* 47. de pins, *l.* de pains. *p.* 662. *l.* 52. *quarumdam*, *l.* quorumdam. *p.* 695. *l.* 39. que de l'augmenter. *ôtez*, de. *p.* 769. *l.* 31. extême. *l.* extrême. *p.* 704. *l.* 19. autant fois, *l.* autant de fois. *par tout où il y a* rade de Cadix, *l.* baie de Cadix.

Les Eſtampes doivent être placées aux pages ſuivantes.

1. Eſtampe. Combat naval donné entre le Sr. Michel de Ruiter & le Sr. George Aſkuë proche de Plimouth le 26. d'Août 1652. pag. 19.

2. Eſtampe. La ville de Nybourg. pag. 140.

3. Eſtampe. La ville d'Alger. pag. 181.

4. Eſtampe. La Victoire remportée ſur la riviére de Rocheſter ou le Méduvei. pag. 414.

5. Eſtampe. Combat naval donné entre l'Amiral de Ruiter d'un côté, & le Prince Robert & le Comte d'Eſtrées de l'autre. pag. 607.

6. Eſtampe. Combat naval du Sr. Michel de Ruiter & du Sr. de la Cerda contre le Sr. du Queſne. pag. 688.

7. Eſtampe. Pompe funébre de Michel de Ruiter Duc, Chevalier, &c. pag. 712.

8. Eſtampe. Tombeau élevé à l'honneur du Sr. Michel de Ruiter, &c. pag. 784.

208

VIE DE
M. DE
RVITER

78

colorchecker CLASSIC

calibrite

mm